The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

BUILDING USE ONLY

CT143
.M5
t.22,c.2

This book must not be taken from the Library building.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XXII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

CT143
.M5
t.22
c.2

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGT-DEUXIÈME.

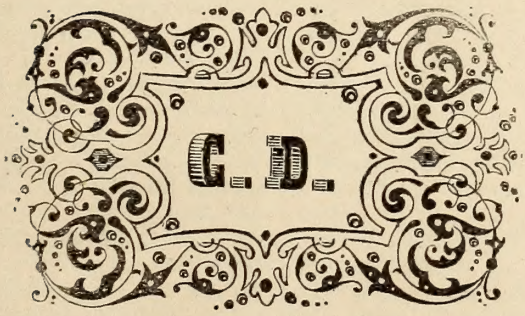

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

Library, Univ. of
North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver22desp

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

K

KLAAS (Nicolas). *Voyez* Berghem.

KLAPROTH (Martin-Henri), célèbre chimiste prussien, professeur de chimie, membre de l'académie des sciences de Berlin, associé étranger de l'Institut de France et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, naquit à Berlin, le 1er décembre 1743. Il avait reçu de la nature un esprit observateur, sérieux, réfléchi, et une patience à toute épreuve. Après avoir terminé ses études classiques, il se livra tout entier à celle de la minéralogie, pour laquelle il avait un penchant décidé; mais il sentit qu'il ne pouvait y faire de rapides progrès sans y associer la chimie : il s'appliqua également à ces deux branches des connaissances physiques et naturelles. L'analyse des minéraux lui parut surtout d'une importance extrême pour bien classer les substances inorganiques, et des expériences multipliées lui donnèrent bientôt les moyens de varier les procédés chimiques et de reconnaître des éléments nouveaux dans les minéraux qui avaient déjà été soumis à l'analyse. C'est ainsi qu'il découvrit la zircone dans le jargon de Ceylan; qu'il démontra la présence de la potasse dans des productions volcaniques; qu'il fit connaître le sulfate de strontiane ; qu'il trouva la potasse dans la leucite ou grenat blanc ; qu'il découvrit dans la schorl rouge un nouveau métal qu'il nomma *titane;* un autre dans la pech-blende, qu'il appela *urane;* un troisième dans la mine d'or blanche, et il lui donna le nom de *tellure.* Il fit aussi connaître le molybdate de plomb, et prouva que la mine d'argent rouge était un sulfure d'argent et d'antimoine. Ce sont là ses travaux les plus importants, ceux qui le placent parmi les chimistes les plus distingués de son siècle; mais il a publié en outre une quantité considérable d'analyses de substances fossiles, qui peuvent servir de modèles, et qui se trouvent dans le Journal de physique, les Annales de chimie, le Journal des mines et autres collections de ce genre. Il a rédigé un *Système minéralogique* principalement basé sur les principes constitutifs des minéraux. Ses *Mémoires de chimie* ont été recueillis et traduits en français par Tassaert, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Enfin, il a composé, en commun avec M. Wolf, un *Dictionnaire de chimie,* en 4 volumes in-8°; ouvrage traduit en français, en 1810, par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel. Klaproth a fait faire de grands pas à la minéralogie. Ses recherches ont jeté beaucoup de lumière sur le système de Werner et sur la classification de Haüy. Ses découvertes, et surtout ses moyens particuliers d'analyse, ont guidé plusieurs chimistes français, qui lui doivent une partie des heureux résultats qu'ils ont obtenus. Il est mort à Berlin le 1er janvier 1817. C. G.

KLAPROTH (Jules-Henri), orientaliste célèbre, né à Berlin le 11 octobre 1783, était fils du précédent, qui, frappé des dispositions qu'il montra dès l'âge le plus tendre, s'empressa de les cultiver. Il fit dès lors de grands progrès en chimie, en minéralogie, en botanique; mais, à mesure qu'il approchait de l'adolescence, ces études perdirent de l'attrait qu'elles avaient pour lui. Une impulsion irrésistible le poussait vers l'étude des langues orientales. La bibliothèque royale de Berlin possède une collection assez considérable de livres chinois. Dès que Klaproth les vit, le désir de connaître cette langue s'éveilla en lui. Un dictionnaire informe, rédigé par Mentzel (*voy.* ce nom), sous la direction du P. Couplet, et le dictionnaire chinois-espagnol du P. Diaz, ouvrage également imparfait, dont une copie se trouve dans cette bibliothèque, lui fournirent les premiers moyens de satisfaire sa curiosité. Il y joignit le *Museum sinicum* de Bayer (*voy.* ce nom). Une note écrite sur son exemplaire de ce livre, le 21 juin 1835, et que nous lûmes ce jour-là même, porte ces mots : « Le présent exemplaire a été le « premier secours que j'ai eu en 1797, époque du « commencement de mes études chinoises. » Il entreprenait donc seul, à quatorze ans, une tâche qui, selon l'opinion généralement répandue alors, exigeait en Chine même la vie entière d'un homme studieux. Son ardeur s'accrut avec le succès : les résultats neufs et curieux qu'il entrevoyait excitaient vivement son intérêt, et bientôt, captivé par les études de son choix, il négligea toutes les autres. Aussi, interrogé par l'examinateur du gymnase, il se trouva hors d'état de répondre aux plus simples questions. « Mais vous ne savez donc rien? lui dit celui-ci. « — Si, monsieur, je sais le chinois. — Com- « ment le chinois! qui vous l'aurait enseigné?

135942

Library, Univ. of North Carolina

« — Personne, je l'ai appris tout seul. » Là-dessus l'examinateur de se récrier, et Klaproth de courir à ses cahiers, où il montre à l'examinateur émerveillé des copies de texte, des essais de traduction, des extraits faits sur les originaux mêmes. Il répond ensuite à toutes les questions, résout toutes les difficultés, révèle en peu de mots le facile mystère du langage chinois, l'explique avec clarté, le commente avec précision. Ses maîtres furent convaincus alors qu'il n'avait pas perdu son temps, et son père, bien que très-chagrin de renoncer aux projets qu'il avait formés pour lui, eut du moins la consolation de penser que ce fils pourrait s'ouvrir une carrière honorable. Cependant il exigea que Jules-Henri apprît ce qu'il aurait dû savoir et se livrât aux études philologiques proprement dites, alors presque exclusivement en honneur en Allemagne. Afin de mieux assurer le succès de cette résolution, il l'éloigna de Berlin, où la tentation de cultiver la langue chinoise aurait pu l'entraîner. Ce fut à l'université de Halle qu'il l'envoya en 1801. Le jeune Klaproth y eut fait en peu de mois des progrès qui étonnèrent ses maîtres, et comme il ne trouvait dans cette ville ni manuscrits ni professeurs capables de lui aplanir la voie, il alla poursuivre à Dresde, dans l'été de 1802, les travaux qu'on l'avait forcé d'interrompre à Berlin. A la fin de cette même année, il publiait en allemand, à Weimar, les premiers cahiers de son *Magasin asiatique*. Ce recueil périodique attira les regards de l'Allemagne savante, et de ce moment date la renommée de Klaproth. On était surpris qu'un jeune homme de dix-neuf ans déployât des connaissances si profondes sur des sujets à peu près ignorés des hommes les plus doctes. Alors son père reconnut l'erreur de ses préventions, et dans le même temps le comte Jean Potocki, avec lequel le jeune Klaproth avait eu l'occasion de converser à Berlin, frappé de la pénétration et du discernement qu'il montrait en parlant de la Chine et de tout ce qui la concerne, s'empressa, de retour à St-Pétersbourg, de recommander au ministère russe un homme que ses notions sur l'empire chinois devaient rendre très-intéressant pour la Russie, liée depuis 1689 avec ce vaste État de l'Asie, par des traités qui n'ont pas été enfreints. Klaproth fut appelé à Saint-Pétersbourg en 1804, et l'académie des sciences se l'associa en qualité d'adjoint pour les langues et la littérature asiatiques. Cette distinction n'était pas purement honorifique, et le désir qu'il avait de s'en montrer digne, non moins que les obligations qu'elle lui imposait, le déterminèrent à abandonner sa patrie et les travaux qu'il y avait commencés. Dès l'année suivante, une ambassade extraordinaire, destinée pour Péking, vint lui offrir un moyen d'étendre ses recherches. On n'était pas encore fixé sur le choix d'un ambassadeur que Klaproth était déjà désigné pour l'accompagner comme interprète. Le comte Potocki fut placé à la tête des savants, et Golovkin chargé de la politique. Klaproth n'attendit pas que celui-ci eût achevé ses préparatifs; il partit au printemps de 1805, visita Cazan et Perm, traversa les monts Ourals, atteignit Ekaterinbourg en Asie, côtoya l'Irtich depuis Tobolsk jusqu'à Omsk, d'où il gagna Tomsk, Krasnoyarsk et enfin Irkoutsk, qui était le point de réunion de l'ambassade. Il préféra cette route, quoique ce ne fût pas la plus directe, afin d'éviter des passages difficiles dans les montagnes, et parce qu'elle présentait plus de parties intéressantes à visiter. Elle le conduisit d'abord chez les Samoyèdes et chez plusieurs de ces nombreuses peuplades finnoises et tartares qui habitent le long de l'Ob, du Ienissei et du lac Baïkal. Dans la Sibérie méridionale, il rencontra des tribus de race turque, mongole et autres; il vécut parmi les Bachkirs, les Dzoungars, les Téléoutes; parmi les Tongouses de Tobolsk et d'Irkoutsk; il étudia leurs mœurs, recueillit des vocabulaires de tous leurs dialectes, s'appliqua à distinguer leur physionomie nationale pour parvenir à démêler les traits caractéristiques des familles dont la race s'était croisée avec d'autres. A la fin de l'été de 1805, toute l'ambassade fut réunie à Irkoutsk : le 17 octobre elle arriva au fort de Kiakhta, sur les confins de l'empire, où des difficultés, suscitées par les autorités chinoises, la retinrent jusqu'à la fin de l'année. Ce séjour forcé fut très-utile à Klaproth, qui en profita pour apprendre le mongol, se perfectionner dans le mandchou, recueillir des matériaux et se procurer une collection considérable de livres chinois, tibétains, mandchoux et mongols. Enfin, le 1er janvier 1806, on put franchir la frontière et entrer en Mongolie. Le froid était devenu excessif; plusieurs fois le mercure gela dans les baromètres; les voyageurs en souffraient d'autant plus qu'ils ne parcoururent qu'en quatorze jours la distance de soixante-quatorze lieues, qui sépare Kiakhta de l'Ourga ou Kouren, ville ou plutôt camp où réside le gouverneur général, et que dans tout ce trajet ils n'eurent d'autre abri que des tentes de feutre. Là se renouvelèrent les discussions sur le cérémonial chinois : l'ambassadeur russe refusait de s'y soumettre, alléguant l'exemple de lord Macartney, qui n'avait fait d'autre salut à l'empereur Khian-Loung que celui qui en Europe est usité en pareil cas (*voy.* MACARTNEY). Des courriers furent expédiés à Péking, et l'on espérait une réponse favorable du tribunal des rites ou de l'empereur même, quand survint une altercation sur une misérable question d'étiquette. Alors les négociations prirent une tournure fâcheuse, les esprits s'aigrirent, et, le 10 février, l'ambassade fut congédiée avec dédain par une lettre venue de Péking. Elle revit Kiakhta dans les premiers jours de mars. L'académie de St-Pétersbourg envoya aussitôt de nouvelles instructions à ses délégués. Klaproth, qui, dans les conférences entre Golovkin et les mandarins,

avait fait preuve d'une capacité peu commune et d'une véritable connaissance de la langue chinoise, fut chargé de continuer à visiter les frontières des deux empires à l'ouest de Kiakhta jusqu'à Oustkamenogorsk, sur l'Irtisch, près du step des Kirghiz. Dans ce voyage il traversa l'Altaï, d'où il se rendit aux anciens temples bouddhiques de Semipalatnaya et d'Ablaïkit pour recueillir les fragments tibétains qui pouvaient s'y trouver encore. Il gagna ensuite le Koussougoul, lac du pays des Khalkha, revint à Irkoutsk, dont il visita les environs, explora les bords du lac Baïkal, longea les monts Sayaniens, passa de nouveau la chaîne de l'Altaï, et, après avoir fait une excursion depuis les rives de l'Irtisch jusqu'au lac Dzaïsang, dans le pays des Euleuths ou Kalmouks, à quelque distance de la frontière méridionale de la Sibérie, il se dirigea vers Omsk pour reprendre la route de St-Pétersbourg, où il arriva au commencement de 1807, après une absence de vingt mois, pendant lesquels il avait parcouru un espace d'environ dix-huit cents lieues. Étant à Irkoutsk, il vit un officier de la marine japonaise qui, jeté par un naufrage sur les côtes orientales de la Sibérie, avait été amené dans cette ville; les entretiens de Klaproth avec ce marin très-instruit l'aidèrent à composer un vocabulaire japonais. L'académie, à laquelle il rendit compte, dans un rapport détaillé, de ses occupations pendant son voyage aussi long que pénible, reconnut tant de zèle en le nommant académicien extraordinaire, distinction qui n'est accordée à un académicien adjoint qu'après avoir exercé ses fonctions pendant six ans. L'empereur Alexandre lui accorda une pension de trois cents roubles et lui donna des marques de bienveillance particulière. On lui réservait une récompense plus flatteuse en lui ménageant l'occasion de se distinguer dans une nouvelle mission. Malgré les voyages de plusieurs savants en Géorgie et dans les monts Caucase, le gouvernement russe voyait bien qu'il lui restait encore beaucoup à apprendre sur ses nouvelles possessions. Klaproth, qui paraissait plus qu'aucun autre en état d'examiner convenablement ces contrées, leurs ressources et leurs habitants, fut, sur la proposition du comte Potoçki, équitable appréciateur de ses services dans la précédente expédition, agréé pour le voyage à entreprendre. Muni des instructions de son protecteur et de celles de l'académie, il quitta de nouveau St-Pétersbourg le 15 septembre, et alla par Moscou et Kharkoff à Novo-Tcherkask, capitale des Cosaques du Don. Il y séjourna quelque temps, afin d'étudier les Kalmouks des environs, et profita de l'occasion pour compléter les notions qu'il avait rassemblées en Sibérie et ailleurs sur la religion lamaïque. En novembre, il traversa le step du Don, passa par Géorghievsk, capitale du gouvernement du Caucase, où il recueillit des renseignements sur les Tcherkesses et sur les peuplades vivant au delà du Kouban, et visita les ruines de Madjar sur la Kouma, le mont Besch-Tau, ses eaux minérales et l'établissement des missionnaires anglais. Les circonstances l'obligèrent de se diriger tout de suite vers Mosdok, et de prendre sa route par la petite Kabardah et Vladikavkas sur le Terek. Marchant avec une escorte militaire considérable, il remonta le long de ce fleuve dans la vallée étroite où il coule, et qui était fermée autrefois par les célèbres portes caucasiennes. Le 26 décembre, il franchit le Gouda ou mont de la Croix (*Khrestovoi-Gora*), montagne neigeuse qui fait le point de partage des eaux, et suivit le cours de l'Aragvi, qui tombe dans le Kour. Le 14 janvier 1808, il entra dans Tiflis, capitale de la Géorgie, et y resta jusqu'au 5 mars; il revint alors dans la vallée de l'Aragvi et vers les monts neigeux, où il découvrit les sources du Terek. Après cette campagne très-pénible, quoique de courte durée, il revit Tiflis, d'où il sortit le 24 mars, et fit à plusieurs reprises des excursions dans la Géorgie, tant à l'est qu'à l'ouest de la capitale. Les maladies pestilentielles qui sévissaient de plus en plus dans les vallées et les appréhensions d'hostilités prochaines avec la Perse ne lui permirent pas d'aller dans ce pays ni même à Bakou, comme il l'avait d'abord projeté. D'ailleurs l'Académie, qui ne pouvait plus subvenir aux frais du voyage, le rappelait. Il retourna donc à Mosdok, où il fut obligé de laisser ses compagnons de voyage, trop affaiblis par la maladie pour le suivre dans de nouvelles courses à la petite Kabardah et aux vallées du Caucase septentrional. Quand il rentra à Mosdok, ses compagnons étaient morts. « Les fatigues du voyage « dans les montagnes, dit-il, et l'influence du « climat extrêmement malsain des bords du Te- « rek, auquel je n'étais pas accoutumé, me cau- « sèrent une fièvre violente. Néanmoins je partis « de Mosdok le 24 août, et je gagnai Géorghievsk. « La fièvre s'étant un peu calmée, je fis des « excursions à Madjari ainsi qu'à Oust-Labinsk « sur le Kouban; mais mon mal m'empêcha d'en « profiter comme je le désirais. Je restai à Sta- « vropol pendant les mois d'octobre et de no- « vembre; de là j'allai en traîneau par Tcher- « kask à Voronèje, puis je retournai par Toula « à Moscou et à St-Pétersbourg, où j'arrivai bien « malade le 11 janvier 1809, et ma santé ne fut « complétement rétablie qu'en automne. » Les résultats de ce voyage furent successivement communiqués à l'académie : ils concernaient principalement les recherches de Klaproth sur les langues des peuples du Caucase et les inductions qu'il en avait tirées relativement à beaucoup d'idiomes de l'Asie et d'autres parties du monde. Il pensait que, pour la plupart, ils dérivent d'une souche commune. En communiquant sa découverte à l'académie, il l'appuya d'un vocabulaire de mots caraïbes qu'il avait rencontrés dans les langues de plusieurs peuples du nord et de l'est de l'Asie. Quoiqu'il n'ait pas donné de suite à ce

travail, il était à propos de le signaler, parce qu'il n'a jamais abandonné complétement les idées qu'il lui avait suggérées. L'académie, voulant témoigner le haut intérêt qu'elle prenait à ces recherches, décida qu'une des dissertations de Klaproth, qui concernait les Afghans, serait imprimée en dehors de ses *Mémoires*, à ses frais, ainsi qu'un recueil en allemand intitulé *Archives pour la littérature orientale*. Klaproth ne s'occupa point alors de la publication de son voyage. Peut-être l'autorité qui, en Russie, soumet tous les ouvrages à la censure avant qu'ils soient imprimés, arrêta-t-elle le sien; c'est ce qu'il n'a pas expliqué. Mais il paraît que, quoiqu'il eût été décoré d'un ordre de l'empire et gratifié du titre de conseiller aulique, il ne se trouvait pas à son aise à St-Pétersbourg. Ses prétentions avaient semblé exagérées; il n'avait obtenu ni les récompenses, ni les indemnités qu'il réclamait; toutefois sa capacité bien reconnue lui valait une grande considération. A la demande du prince Czartoryski, curateur de l'université de Vilna, il traça le plan d'une école spéciale des langues asiatiques pour cet établissement. Il venait d'y être nommé professeur et se disposait à partir, lorsqu'il fut retenu par le ministre de l'instruction publique, qui le chargea de rédiger le catalogue de la riche collection des livres et manuscrits chinois et mandchoux appartenant à l'académie. Envoyé à Berlin en 1811 pour y diriger la gravure des différents caractères nécessaires à cet ouvrage, il saisit avec empressement cette occasion de quitter la Russie. En quatorze mois la besogne dont il était chargé fut terminée. Le congé qu'il sollicita en 1812 se fit longtemps attendre; en l'obtenant, il perdit les titres de noblesse qui lui avaient été conférés, ses titres académiques et les autres faveurs qu'il tenait du gouvernement russe. Cette disgrâce qu'il avait prévue ne diminua nullement son ardeur pour l'étude, quoique l'époque fût peu favorable pour la culture des lettres. Il avait commencé, en avril 1812, l'impression de son voyage au Caucase; les événements de la guerre le forcèrent de l'interrompre, ainsi que ses autres travaux, en 1813. Afin de pouvoir les poursuivre avec sécurité, il alla se réfugier à Warmbrunn, petite ville dans les montagnes qui séparent la Bohême de la Silésie; mais bientôt cette province fut envahie, et une partie du manuscrit qu'il expédiait à Berlin fut perdue. Quand les circonstances le permirent, il en acheva l'impression, en 1814; puis il voyagea en Italie et passa dans l'île d'Elbe, où il fut bien reçu par Napoléon, qui lui parla avec intérêt de ses voyages et de ses travaux. On a dit que précédemment il avait fait des démarches pour entrer au service de France, et que ce fut le même motif qui le conduisit auprès de l'empereur. On ajoute que sa demande fut accueillie, et qu'on lui confia comme essai la rédaction d'un mémoire sur les différentes races asiatiques qui habitent les frontières de la Russie, mais que la chute de la puissance qu'il avait invoquée ne lui laissa pas le temps de l'achever. Quoi qu'il en soit, on ne le vit pas changer d'opinion au gré des circonstances, et toujours il manifesta une haute estime pour l'homme extraordinaire auquel il avait adressé son hommage lorsqu'il était déjà renversé du trône. Resté à Florence dans une position très-difficile, Klaproth réunit ses dernières ressources pour venir en France. Il arriva vers la fin de 1815 à Paris, qu'il a constamment habité depuis. Le comte Jean Potoçki, dont l'amitié le suivait partout, l'engagea à s'y fixer, en lui représentant que c'était là qu'il trouverait le plus de facilités et de secours de tous genres pour mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, et poursuivre ses recherches. Klaproth vivait à Paris d'une manière assez précaire, lorsque le baron Guillaume de Humboldt le rencontra, et employa toute l'influence que lui donnait un mérite éminent, encore plus qu'une haute position, pour améliorer le sort de son compatriote. Il ne le connaissait que pour l'avoir vu à Dresde, dans une situation peu heureuse, après la bataille de Leipsick; il n'ignorait aucune circonstance de son voyage à Porto-Ferraio; mais il appréciait ses travaux, ses nombreuses connaissances, et prévoyait tout ce que les lettres devaient attendre de lui par les services qu'il leur avait rendus. Sur sa demande, le roi de Prusse conféra à Klaproth, le 11 août 1816, le titre de professeur des langues et de la littérature asiatiques, en lui allouant, outre un traitement considérable, une forte somme pour la publication de ses ouvrages, et la permission de rester à Paris jusqu'à leur achèvement. C'est à cet encouragement que l'on doit plusieurs livres importants, dont il sera question plus tard. Assuré désormais de son avenir, Klaproth se livra sans obstacle à son goût favori. Ses recherches embrassaient la littérature, la géographie de l'Asie, et d'autres sujets. La liste de ses ouvrages, qui terminera cet article, donne le moyen de suivre les progrès de ses études, la marche de ses travaux, jusqu'aux habitudes de son esprit, et d'apercevoir les nombreux résultats auxquels l'ont conduit une ingénieuse sagacité et une méditation persévérante, que secondait une mémoire vaste et sûre. Mais on doit regretter tous les moments qu'il a consacrés à des discussions aussi inutiles au progrès des lettres qu'affligeantes pour ceux qui s'intéressent à leur gloire. Dominé, on peut le dire, par un amour excessif de la vérité, par une antipathie invincible pour les théories qui ne s'appuyaient pas sur les faits, par une haine implacable pour le charlatanisme, quel que fût son masque, pour l'ignorance vaniteuse, il les poursuivait à outrance. Cependant, il faut avouer que parfois il croyait voir cette sorte d'ennemis où ils n'étaient pas, erreur et disposition d'esprit d'autant plus fâcheuses qu'elles avaient pour prin-

cipes un dévouement absolu aux intérêts de la science et une conviction profonde. C'est ce qui explique cette critique âpre et mordante, souvent dépourvue des ménagements et des égards qui servent si bien le bon droit, la raison et la vérité. Mais on doit dire aussi que nul ne fut plus obligeant et plus bienveillant que Klaproth pour les personnes qui réclamaient ses conseils; nous en avons entendu plusieurs témoigner leur satisfaction et leur reconnaissance, mêlées de surprise; car, au ton de sa polémique, elles se le figuraient comme un homme intraitable et désobligeant. L'envie, cette passion des âmes basses, était absolument étrangère à Klaproth. Toujours il s'empressa de rendre justice au vrai mérite, même à celui de ses rivaux, et cet hommage était sincère. Le grand nombre des ouvrages qu'il a publiés, ses études variées et compliquées, ses recherches difficiles toujours si scrupuleuses, ses soins minutieux dans tout ce qui tient à l'exactitude des faits, des citations et de l'orthographe, pourraient faire supposer que c'était un de ces érudits qui, constamment livrés à leurs occupations sérieuses, restent étrangers au monde et à ses distinctions. Il n'en était pas ainsi : Klaproth avait le goût et les habitudes de la haute société, ainsi qu'un penchant très-décidé pour ce qui compose une douce et élégante existence; il n'était l'ennemi ni de la gaieté ni des plaisirs. C'est peut-être à ce partage entre l'étude et les dissipations mondaines qu'il dut le déclin rapide de sa santé. Depuis 1833, des palpitations, sur les symptômes desquelles il avait pu se méprendre, annonçaient qu'il portait en lui le germe d'un mal incurable; son extérieur trahissait un dépérissement graduel et rapide. Le voyage qu'il fit à Berlin, dans l'automne de 1834, semblait devoir lui procurer du soulagement : l'air natal, l'accueil distingué de son roi, les suffrages de ses plus célèbres compatriotes, les marques d'affection de ses vieux amis n'avaient pu ranimer sa vie épuisée; il revint plus souffrant, luttant contre une maladie de cœur et les commencements d'une hydropisie de poitrine qui, malgré tous les secours de l'art et les soins empressés de M. le docteur Breschet, faisaient des progrès effrayants. Malgré ses souffrances, Klaproth se fit longtemps illusion sur la gravité de son état, et conserva l'espoir d'une guérison prochaine. Toutefois, à la suite d'étouffements, de défaillances, de vertiges, il s'apercevait de temps en temps que ses idées se brouillaient et que sa mémoire s'affaiblissait. Il succomba le jeudi 27 août 1835, à une heure du matin. — Parlons maintenant de ses principaux écrits : 1° *Asiatisches magazin*, etc. (*Magasin asiatique composé par une société de gens de lettres*, et publié par J. Klaproth), Weimar, 1802, 2 vol. in-8°, cartes et fig. Cet ouvrage périodique, qui contient des mémoires sur tous les sujets possibles concernant l'Asie, est précédé d'une introduction datée de décembre 1801; ainsi Klaproth n'avait que dix-huit ans et deux mois quand il la signa. Il a donné dans ce recueil : *Sur les contrées de l'Asie au delà du Moustag qui ont été connues des anciens; Sur les peuples d'Iagog et de Magog; Sur la religion de Fo en Chine; Conquête de la Chine par les Mandchoux en* 1644; *Traité de l'ancienne littérature des Chinois; Description des antiquités des monts de Bisotoun, près de Kermanchâh (en Perse); Mémoire de Hager sur les inscriptions babyloniennes découvertes récemment*, traduit et accompagné de remarques. On est réellement surpris de la variété et de la profondeur des études d'un homme de dix-neuf ans, quand on lit ces divers morceaux. 2° *Sur la langue et l'origine des Aghouans ou Afghans*, St-Pétersbourg, 1810, in-4° (en allemand). Quelques auteurs avaient attribué une origine hébraïque aux Afghans : Klaproth démontre par des preuves tirées de leur idiome, qu'ils appartiennent à la même souche que les Persans, les Kourdes, les Ossètes et autres peuples dont la langue présente de l'affinité avec le sanscrit, et que depuis les temps historiques ils ont habité le pays montagneux situé entre l'Inde et la Perse. 3° *Archives de la littérature, de l'histoire et de la linguistique de l'Asie*, St-Pétersbourg, 1810, in-4° (allemand), volume premier et unique. Il contient : *Parallèle des principaux caractères d'écriture de l'Asie avec l'alphabet allemand; langues du Caucase. — Les Aghouans. — Le Babour Nameh*, ou *Livre des conseils de l'empereur Babour. — Mémoire de sir G. Staunton sur la vaccine;* traduction du traité publié en chinois à Macao en 1805. — *Excerpta ex historia satraparum arbelensium in majore Armenia.* L'auteur de cette histoire est Étienne Orpélian, archevêque de Syounie, à la fin du 13e siècle. — *Fragments sur l'Ava et le Pegou, et vocabulaire boman ou barman. — Fragments de l'idiome des Lieou-Khieou. — Remarques sur la frontière russe et chinoise, recueillies dans un voyage fait sur les lieux en* 1805. 4° *Inscription de Yu, traduite et expliquée*, Berlin, 1811, in-4°, figures (allemand). Ce monument antique de la Chine, qui remonte au 23e siècle avant notre ère, avait été publié et commenté par Hager. Klaproth a traité ce sujet plus habilement, et il a fait lithographier, en douze feuilles grand in-folio, un *fac-simile* de cette inscription. 5° *Mémoire sur la langue et l'écriture des Ouigours*, Berlin, 1812, in-8°, figures; Paris, 1820, in-fol. (allemand). Ce mémoire avait d'abord été inséré dans les *Mines de l'Orient*, t. 2. On était indécis sur l'origine de ce peuple de l'Asie centrale, souvent cité par des auteurs du moyen âge. Klaproth conclut qu'il appartenait à la famille turque. 6° *Voyage au Caucase et en Géorgie, entrepris en* 1807 *et* 1808, *contenant une description complète des pays caucasiens et de leurs habitants*, Halle et Berlin, 1812, 1814, 2 vol. in-8°, cartes (allemand); traduit en anglais par F. Shoberl, Londres, 1814, in-4°, cartes; en français, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, carte. Ce livre renferme beaucoup de renseignements sur le Caucase et ses peuples; on désirerait que l'auteur

eût répandu plus d'agréments dans sa narration. On regrette de ne pas trouver dans la traduction française, revue par l'auteur, les *instructions* du comte Potoçki, rédigées en français, et quelques autres parties non moins importantes. Le deuxième volume contient de plus que la version française : *Description des pays caucasiens; Histoire de Géorgie; Remarques sur les frontières de la Chine et de la Russie; Langue et écriture des Ouigours;* en revanche on trouve dans la version française : 7° *Langues du Caucase* (*Supplément du voyage au Caucase et en Géorgie*), Halle et Berlin, 1814, in-8°. Les cantons habités par chaque peuple sont décrits sommairement; des vocabulaires sont joints à ces notices. 8° *Description géographique et historique du Caucase oriental, entre le Terek, l'Aragvi, le Kouban et la mer Caspienne*, Weimar, 1814, in-8°. Ce volume est le supplément du *Voyage au Caucase*. Klaproth n'avait pu parcourir le Caucase oriental, mais il avait recueilli sur cette contrée de nombreux renseignements, fournis par les indigènes; ce qui le mit à même de découvrir les erreurs de Reineggs (*voy.* ce nom), de purger l'ouvrage de Guldenstaedt des fautes d'impression (*voy.* GULDENSTAEDT), et de remplir une lacune dans la géographie. 9° *Description des provinces russes entre la mer Caspienne et la mer Noire*, Berlin, 1814, in-12; 10° *Supplément au Dictionnaire chinois du P. Basile de Glemona* (*imprimé en* 1813 *par les soins de M. de Guignes*), Paris, 1819, in-fol. Ce livre est destiné à corriger et augmenter les dictionnaires chinois publiés par les missionnaires catholiques; il donne aussi plusieurs tables utiles aux commençants, lesquelles étaient contenues dans le manuscrit du P. Basile et que l'éditeur avait omises. Un *Examen critique du Dictionnaire* mis au jour par M. de Guignes précède le *Supplément :* il est bien écrit, le style spirituel et passablement mordant peut le faire attribuer à Rémusat. Le Supplément devait avoir une suite qui n'a point paru. 11° *Tripartitum seu de analogia linguarum libellus*, Vienne, 1820-23, in-fol. oblong. C'est un ouvrage fait en commun avec le baron de Mérian. 12° *Catalogue des livres et manuscrits chinois et mandchoux de la bibliothèque de Berlin, et dissertation sur la langue et l'origine des Ouigours*, Paris, 1822, in-fol. (allemand). Chaque article est accompagné d'éclaircissements curieux et de notices intéressantes. 13° *Asia polyglotta*, Paris, 1823, in-4°, et atlas in-fol. (allemand); 2e édition, ibid., 1829, qui ne consiste que dans un titre nouveau et soixante pages d'additions et améliorations. Les peuples de l'Asie sont rangés, dans ce livre, d'après leurs idiomes, qui sont divisés en vingt-trois classes. Les principes qui dirigent l'auteur paraissent généralement admissibles; des discussions sur divers points sont très-intéressantes; l'ouvrage commence par une *Appréciation raisonnée des historiens asiatiques*, qui est suivie de *Considérations sur les déluges et les inondations;* il est terminé par une *Vie de Bouddha, écrite d'après les récits des Mongols*. 14° *Magasin asiatique, ou Revue géographique et historique de l'Asie centrale et septentrionale*, Paris, 1825, 2 cartes, in-8°. Ce recueil, qui malheureusement n'a pas été continué, renferme : *Voyage à Khokand, fait en* 1813 *et* 1814, par Ph. Nasarov. — *Notices géographiques et historiques sur Khokand, Tachkand, Badakhchân et autres pays voisins, traduites du chinois.* — *Remarques sur les peuples qui habitent la frontière chinoise, sur les Tatars tributaires de la Russie, et sur les Soïouts et Mongols soumis à la Chine, recueillies, de* 1772 *à* 1781, par Iegor Pesterev. — *Description du Caucase et des pays qui avoisinent la mer Noire et la mer Caspienne, traduite de l'arabe de Massoudi.* — *Mémoire sur le cours du Yaro-Dzangbo-Tchou, ou du grand fleuve du Tubet, suivi de notices sur la source du Burrampouter.* — *Voyage dans l'Asie centrale*, par Mir Izzet-Ulla, *en* 1812. — *Notice sur les Samoyèdes*, par Vassili Krestinin. — *Route de Tching-Tou-Fou, en Chine, à travers le Tubet oriental, jusqu'à H'lassa ou Lassa, traduit du chinois.* — *Tableau des plus hautes montagnes de la Chine, d'après les ouvrages géographiques des Chinois.* — *Description du Si-Dzang ou Tubet.* — Tous ces morceaux sont importants pour la connaissance de l'Asie. 15° *Tableaux historiques de l'Asie, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours, accompagnés de recherches historiques et critiques sur cette partie du monde*, Paris, 1826, in-4° et atlas in-fol. Les vingt-sept cartes qui composent cet atlas montrent les changements survenus dans les différents pays de l'Asie depuis Cyrus jusqu'en 1825; à chacune appartient une explication contenue dans un *aperçu général* qui termine le volume in-4°. Celui-ci présente, non l'histoire circonstanciée de l'Asie, mais le tableau général et motivé de ses révolutions. Plusieurs contrées sont à peine nommées, à cause du manque total de matériaux authentiques. Des morceaux très-remarquables de cet ouvrage sont : *Aperçu historique et ethnographique des peuples de l'Asie moyenne, jusqu'à l'an* 1000 *de notre ère; Recherches sur la grande migration des peuples:* l'un et l'autre offrent des aperçus neufs et curieux; l'origine des Huns est expliquée d'une manière très-satisfaisante. L'*Hermès*, journal allemand, ayant critiqué ce livre, Klaproth lui répondit dans sa langue. 16° *Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques, et philologiques sur les peuples de l'Orient*, Paris, 1826-1828, 3 vol. in-8°, cartes et planches. Ce recueil a obtenu le succès qu'il méritait; on y trouve : *De la frontière russe et chinoise*, mémoire bon à consulter, surtout à une époque où un État européen avait la prétention de faire dévier le gouvernement chinois de ses antiques usages. — *Description de la Russie, traduite du chinois*, morceau intéressant sous les mêmes rapports que le précédent. — *Analyse des recherches sur l'ancienne histoire de la Russie*, par M. Lehrberg. — *Sur quelques antiquités de la Sibérie.* — *Examen d'un extrait d'une histoire des khans Mongols de J.-J. Schmidt,*

et réponse. Klaproth expose les parties faibles de l'ouvrage que Schmidt se propose de traduire; celui-ci convient de la justesse de quelques-unes des observations.— *Sur l'affinité du cophte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe.* — *Comparaison du basque avec les idiomes asiatiques et principalement avec ceux qu'on nomme sémitiques.*— *Mémoire de Jean Ouosk'herdjan, suivi de vingt-huit anciennes descriptions arméniennes :* le titre annonce de plus que, pour traduire ce mémoire, Klaproth s'est fait aider par un Arménien; l'auteur avait été témoin des événements arrivés en Géorgie et en Arménie, à la fin du 18e siècle et au commencement du suivant; des notes servent à mieux comprendre son récit et à éclaircir la géographie. — *Notice sur l'archipel de Jean Potoçki, dans la partie septentrionale de la mer Jaune.* Cet archipel n'avait pas été vu par les navigateurs anglais dans leurs explorations de la mer Jaune, jusqu'en 1816. Klaproth le signale d'après les cartes chinoises, et paye un tribut d'éloges à son bienfaiteur, dont il impose le nom à ces îles. — *Description de l'île Formose, extraite des livres chinois;* — *Vocabulaire formosan;* — *Phrases en formosan :* détails très-curieux sur cette île, nommée Thaï-Ouan par les Chinois. On sait que Psalmanazar (*voy.* ce nom) avait publié sur l'île Formose et ses habitants un roman qui a longtemps passé pour un ouvrage sérieux et a même été cité. — *Sur l'origine du papier-monnaie en Chine.* Il y fut connu dès l'an 119 avant notre ère, mais ne devint d'un usage général que dans le 10e siècle de J.-C. : ses vicissitudes sont intéressantes à suivre; il disparut en 1455. Il fut introduit en Perse par les Mongols; Marco-Polo en a fait mention. — *Examen des historiens asiatiques,* traduction du mémoire de l'*Asia polyglotta.* — *Lettre à M. l'abbé Grosier,* critique des assertions de M. de Guignes, le fils, contraires à l'ancienneté de l'histoire de la Chine. — *Mots sanscrits comparés avec ceux des autres idiomes indo-germaniques et avec les langues de l'Asie septentrionale.*—*Sur l'origine des Mandchoux.* Ce peuple, dont les empereurs règnent aujourd'hui en Chine, a une souche commune avec les Tongouses. — *Voyage à la montagne Blanche, traduit du mandchou.* Cette chaîne, nommée en chinois *Tchhang-pé-chan*, est située dans le pays des Mandchoux, au nord de la Corée. — *Sur les Tatars,* explication de ce nom souvent employé inexactement. — *Fragments sur les races et sur les langues de l'ancien et du nouveau continent.* — *Vie de Bouddha d'après les livres mongols,* traduite de l'*Asia polyglotta.* — *Caractères primitifs des Chinois.* — *Notice du Babour-Nameh,* ou *Histoire du sultan Babour, écrite par lui-même en turc oriental.* Ce Babour est le fondateur de la dynastie mongole dans l'Inde, en 1525.— *Description des îles Lieou-Khieou, extraite d'ouvrages japonais et chinois.* — *Description des îles Mou-nin-sima, traduit de l'ouvrage japonais San-kokf-tsu-ran.* — *Recherches sur les ports de Gampou et de Zaïthoum en Chine, décrits par Marco-Polo,* et qui se nomment aujourd'hui *Kan-fou* et *Tsiuan-tcheou-fou.* Ce mémoire est un essai du commentaire que Klaproth projetait de publier sur la relation du célèbre voyageur vénitien. — *Histoire de la ville de Khothan.* — C'est l'analyse du livre de Rémusat portant le même titre. — *Observations critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie,* publiées par M. Schmidt. — *Éclaircissements sur une carte chinoise et japonaise de l'Inde.* — *Lettres sur la littérature mandchoue.* Elles avaient paru précédemment avec un titre particulier pour chacune. Elles sont dirigées contre Langlès. — *Description du lac Baïkal.* — *Vocabulaire latin, persan et coman de la bibliothèque de Francesco Petrarcha.* La notice qui précède le vocabulaire contient des renseignements instructifs sur les Comans, peuple célèbre du moyen âge.— *Notice de la mer Caspienne.* — *Observations sur la carte de l'Asie* publiée en 1822 par M. Arrowsmith : elles relèvent les nombreuses imperfections de cette carte. — *Description du grand canal de la Chine, extraite d'ouvrages chinois.* — *Mémoire sur le cours de la grande rivière du Tubet.* — *Sur la langue des Afghans.* — *Notice d'une carte japonaise conservée dans le musée britannique de Londres.* — *Remarques critiques sur la traduction allemande des œuvres de Confucius,* par Schott. 17° *Vocabulaire et grammaire de la langue géorgienne,* Paris, 1827, in-8°. La première partie, contenant le vocabulaire géorgien-français et français-géorgien, a seule été publiée. 18° *Lettre sur les découvertes des hiéroglyphes acrologiques, adressée à M. le comte de Goulianoff,* Paris, 1827, in-8°; 19° *Seconde lettre sur les hiéroglyphes, adressée à M. D. S...,* Paris, 1827, in-8°. L'auteur pense qu'au point où l'on était parvenu dans la connaissance de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, les signes qui formaient cette écriture étaient : 1. des caractères *phonétiques* reconnus par Young et Champollion; 2. des signes représentant les initiales des mots, classe découverte par M. de Goulianoff, et que Klaproth appelle acrologiques; 3. de véritables images, qui signifiaient ce qu'elles représentaient; 4. des hiéroglyphes symboliques, classe encore peu connue; 5. des signes *anaglyphes,* que l'on a espérance de connaître plus particulièrement par les recherches de M. de Goulianoff. Champollion répondit à la première lettre, ce qui donna lieu à la seconde. 20° *Collection d'antiquités égyptiennes,* recueillies par M. le chevalier de Palin, publiées par MM. Dorow et Klaproth, en trente-trois planches, auxquelles on en a joint une trente-quatrième représentant les plus beaux scarabées de la collection de M. J. Passalacqua, précédées d'observations critiques sur l'alphabeth hiéroglyphique découvert par M. Champollion jeune, et sur les progrès faits jusqu'à ce jour dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures égyptiennes, avec deux planches, Paris, 1829, in-fol. Klaproth ne conteste pas le mérite de Champollion; il re-

connaît qu'il a corrigé les méprises de Th. Young, qu'à celui-ci appartient la découverte des signes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens, et que Champollion l'a considérablement augmentée; mais cette découverte ne peut conduire qu'à la lecture des noms propres des rois, de quelques autres personnages, tandis qu'elle n'est d'aucune utilité pour la lecture des hiéroglyphes idéographiques et symboliques, et que Champollion échoua presque toujours en voulant expliquer les derniers. Son système ne repose pas sur des bases fixes, et il change à volonté le sens qu'il attribue aux caractères, tant phonétiques que symboliques. La connaissance imparfaite de l'ancien idiome de l'Égypte, que nous pouvons nous procurer par le secours du copte, ne sera jamais suffisante pour expliquer le sens d'une inscription hiéroglyphique, en supposant même qu'elle fût écrite en caractères phonétiques; l'altération de la *Table d'Abydos*, publiée par Champollion, donne la mesure de la confiance que méritent ses travaux sur les antiquités égyptiennes. 21° *Examen critique des travaux de M. Champollion jeune sur les hiéroglyphes*, Paris, 1832, in-8°. 22° *Chrestomathie mandchoue ou Recueil de textes mandchoux, destiné aux personnes qui veulent s'occuper de l'étude de cette langue*, Paris, 1828, in-8°. On y trouve l'*Éloge de la ville de Moukden*, par l'empereur Khian-loung, avec une traduction aussi littérale qu'il était possible de la donner en français, sans la rendre inintelligible. On sait que la version du P. Amiot était une véritable paraphrase (*voy.* Khian-loung). 23° *Notice d'une mappemonde et d'une cosmographie chinoises*, Paris, 1833, in-8°. La mappemonde est un mélange d'idées chinoises et européennes. On doit donc supposer que l'auteur s'est servi pour la composer d'un planisphère européen dressé dans la première moitié du 16e siècle, et traduit en chinois par quelque missionnaire. Les détails offrent des choses très-singulières. La cosmographie a pour auteur un docteur, qui, sous le règne de Khang-Hi (*voy.* ce nom), accompagna son père dans ses expéditions contre les pirates. Le livre parut en 1730; Klaproth s'est servi de l'édition qui fut publiée en 1793. 24° *Lettre à M. le baron A. de Humboldt, sur l'invention de la boussole*, Paris, 1834, in-8°, figures. Dès la plus haute antiquité les Chinois ont connu l'aimant, sa force attractive et sa propriété de se diriger vers le nord. Mais la plus ancienne mention de celle qu'il a de communiquer le magnétisme au fer ne se trouve énoncée que dans un ouvrage de l'an 121 de notre ère. Des livres publiés à peu près cent ans plus tard citent l'usage de la boussole pour marquer le nord et le sud; d'autres, qui sont de 1111 à 1117, indiquent l'inclinaison de l'aiguille aimantée, dont la découverte, chez les Européens, ne fut faite que par Christophe Colomb, dans son premier voyage en Amérique. Tous ces faits sont appuyés sur de nombreux témoignages historiques. Klaproth montre de la même manière que les Chinois avaient fait longtemps avant nous beaucoup d'autres découvertes, telles que la force attractive du succin; la cause du flux et reflux de la mer, la poudre à canon, enfin l'imprimerie, qui date chez eux des premières années du 10e siècle, et qui de là fut portée dans les pays voisins. Il pense que plusieurs de ces connaissances ont été transmises par les navigateurs arabes aux peuples de l'Asie occidentale, puis communiquées de proche en proche aux Européens. L'ouvrage commence par des recherches sur l'ancienneté de la connaissance de l'aimant en Asie et en Europe, et sur les noms par lesquels on désigne cette pierre singulière, ainsi que l'aiguille aimantée, dans les divers idiomes et dialectes de ces deux parties du monde. 25° *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase et des provinces limitrophes entre la Russie et la Perse*, Paris, 1828, in-8°. Ce livre a souvent été mis à contribution par les écrivains qui ont traité des pays caucasiens. Klaproth a publié, comme éditeur : *Voyage en Géorgie et en Imirette*, Berlin, 1815, in-8°, et *Description des pays caucasiens*, par Guldenstaedt, ibid., 1834, in-8° (*voy.* Guldenstaedt). — *Voyage à Pékin à travers la Mongolie, en* 1820 *et* 1821, par M. G. Timkovski, Paris, 1827, 2 vol. in-8° et atlas. La préface de cette publication, que nous avons signée conjointement avec Klaproth, indique les changements que nous avons dû faire à cette relation écrite en russe et à sa traduction par M. N.....; nous y avons ajouté un index général qui manquait dans l'original. — *Principes de l'étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, Paris, 1828, in-8°. Klaproth les fit suivre d'*Observations sur les racines des langues sémitiques*, et dans la préface fit l'éloge de l'auteur, qui venait de mourir et qui avait été son ami. — *Voyage dans les steps d'Astrakan et du Caucase. Histoire primitive des peuples qui ont habité ces contrées. Nouveau périple du Pont-Euxin*, par le comte Jean Potoçki, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, planches et cartes. Klaproth a accompagné ces volumes de notes et de tables, et dans la préface a exprimé sa sincère reconnaissance des bienfaits du comte Jean Potoçki. — *Description du Tubet, traduite partiellement du chinois en russe* par le P. Hyacinthe Bitchourin *et du russe en français* par M...., *soigneusement revue et corrigée sur l'original chinois, complétée et accompagnée de notes*, Paris, 1831, in-8°, cartes et plan. — *Nipon o Daï itsiran*, ou *Annales des empereurs du Japon, traduites* par M. Isaac Titsingh, *avec l'aide de plusieurs interprètes attachés au comptoir hollandais de Nangasaki, ouvrage revu, complété et corrigé sur l'original japonais-chinois, accompagné de notes et précédé d'un aperçu de l'Histoire mythologique du Japon*, Paris, 1834, in-4°. On trouvera à l'article Titsingh le détail des travaux de ce voyageur; M. Landresse, un des bibliothécaires de l'Institut de France, a fait la table alphabétique des *Annales de Daïri*. — *Breve Notizia del regno del Tibet*

dal fra Francesco Orazio della Penna di Belli, 1730; publié d'après le manuscrit autographe de l'auteur, Paris, 1835, in-8°. Klaproth fut redevable aux soins de M. Salvi, savant bibliographe italien, du manuscrit de ce livre. — Abel Rémusat avait laissé imparfait la *Foé koué ki*, ou *Relation des royaumes bouddhiques*. Après la mort de ce savant, Klaproth se chargea de compléter ce qui restait inachevé; mais la mort vint l'arrêter lui-même dans son travail, qui a été terminé par M. Landresse, que déjà il s'était associé pour l'aider. Klaproth a traduit de l'original japonais-chinois *San kokf tsou ran to sets*, ou *Aperçu général des trois royaumes*, Paris, 1832, grand in-8°, cartes. L'ouvrage publié en 1786, à Yedo, contient la description de la Corée, des îles de Lieou-Khieou et de la grande île d'Yeso. Klaproth a fait beaucoup d'additions à ce livre, qui est important pour la géographie. — Il a encore fourni à divers recueils de nombreux articles, dont plusieurs ont été publiés à part, et dont voici les principaux : à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin : *Langues*. — *Aperçu de l'origine des diverses écritures du monde*, Paris, 1832, in-8°, pl. — A la traduction du Voyage de Denham et Clapperton : *Essai sur la langue du Bornou, suivi des vocabulaires du Begharmi, du Mandara et de Timbouctou*, ibid., 1826, in-8°. — Au *Journal asiatique : Mémoire sur l'identité des Ossètes avec les Alains*. — *Sur les ambassades en Chine*. — *Liste des thés les plus célèbres de la Chine*. — *Critique de la description historique de la Chine*, par M. J. Orlow. — *Extrait de l'histoire du Kachmir*. — *Mémoire sur l'identité des Thou-khin avec les Turcs*. — *Voyages de M. Ksoma de Koros dans la haute Asie*. — *Notice sur la mention de la Chine faite par Théophylacte Simocatte*. — *Notice de la grande encyclopédie chinoise, intitulée* Kou-kin-tchou-chou. — *Sur le pays de Tenduc ou Tenduch mentionné par Marco-Polo*, etc. — Au *Nouveau Journal asiatique : Commentaire sur la description des pays caucasiens de Strabon*. — *Remarques géographiques sur les provinces occidentales de la Chine décrites par Marco-Polo*. — *Comparaisons de la langue des Tchouvaches avec les idiomes turcs*. — *Observations sur le dictionnaire tubétain imprimé à Sérampore*. — *Sur les clefs chinoises*. — *Foukoua siriak*, ou *Traité sur l'origine des richesses au Japon, écrit en* 1706; *traduit sur l'original japonais et accompagné de notes*. — *Extraits d'une topographie de la Géorgie*. — *Rapport sur un mémoire relatif à l'origine des Japonais*, par M. D. Siebold. — *Extrait du Derbend Named*, ou *Histoire de Derbend*. — *Observations critiques sur la traduction d'un drame chinois*, par M. Davis. — *Rapport sur le plan de Pékin, publié à Saint-Pétersbourg en* 1829. — *Rapport sur l'Histoire ottomane publiée* par M. de Hammer. — *Description du pays de Didoëthi, extraite de la topographie géorgienne*. — *Sur les anciennes églises chrétiennes dans le Caucase au delà du Kouban*. — *Analyse critique de l'Histoire et de la doctrine du bouddhisme*, par M. E. Upham. — *Rapport sur les ouvrages du P. Hyacinthe Bitchourin relatifs à l'histoire des Mongols*. — *Rapport sur le projet de voyage autour du monde*, par M. Buckingham. — *Tableau chronologique des plus célèbres patriarches et des événements les plus remarquables de la religion bouddhique, rédigé en* 1678. — *Notes sur le Tubet*. — *Notice et explication des inscriptions de Bolghari;* les ruines de Bolghari sont au sud de Kazan sur les bords du Volga. — *Notice de l'Encyclopédie littéraire* de Ma-touan-lin. — *Sur les Daïris*, ou *Empereurs du Japon*. — *Description de la Chine sous le règne de la dynastie mongole*, d'après Rachid-Eddin. — *Histoire de la Géorgie*, etc. — Aux *Nouvelles Annales des voyages : Liste des points de la Sibérie dont les élévations au-dessus du niveau de la mer ont été déterminées*. — *Description du mont Tchekonda*, par Sokolov, l'un des compagnons de voyage de Pallas (trad. du russe). — *Description de l'île de Haïnan*, avec une carte. — *L'Almanach impérial de la Chine*. — *Commerce de la Russie avec la Chine, écrit en* 1823. — *Notice sur H'Lassa, capitale du Tubet*, avec un plan. — *Les almanachs chinois*. — *De la religion des Tao-szu en Chine*. — *Notice sur le Japon, extraite des livres japonais et autres sources*. — *Description de l'Arménie russe*. — *Aperçu du voyage de Hiouan-thsang, prêtre bouddhiste chinois, dans l'Asie moyenne et l'Inde*. — *Montagnes couvertes de neiges perpétuelles dans l'Yunnan en Chine*. — A cette *Biographie universelle :* les articles Stritter, Tatichtchev, Thsao-thsao, Thsin-chi-houang-ti, Toulichen, Wang-mang, Wan-ly, Wen-wang, Wichmann, Wilford, Wou-heou, Wou-wang, Y-hiang, Ziegenbalg, Zizianow, etc. Souvent Klaproth a esquissé et dessiné même en partie les cartes qui accompagnent quelques-uns de ses ouvrages. Ses voyages et ses études lui facilitaient ce travail. Pendant plusieurs années il s'occupa d'une carte de l'Asie centrale, dont il fournit les matériaux. Elle fut exécutée sous sa direction, mais ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Carte de l'Asie centrale, dressée d'après des cartes levées par ordre de l'empereur Khian-loung, par les missionnaires de Pékin et d'après un grand nombre de notions extraites et traduites de livres chinois*, Paris, 1835, 4 feuilles grand aigle. Elle représente les pays de l'Asie entre 25 et 52 degrés de lat. N. et entre 62 et 119 de longitude à l'est de Paris; elle jette un grand jour sur ces contrées peu connues. Depuis qu'il avait conçu le projet de cette carte, Klaproth n'avait pas cessé de comparer les renseignements que lui fournissaient les livres chinois avec ceux que les missionnaires avaient communiqués à d'Anville, et dont ce grand géographe avait fait usage pour les cartes qu'il a jointes à l'*Histoire de la Chine* de Duhalde (*voy.* ce nom). Par ce moyen il avait découvert la cause des erreurs de d'Anville, qui sont assez nombreuses pour les régions occidentales et voisines de l'Himalaïa. Il avait recueilli beaucoup de notes qui eussent fait

la base d'un mémoire où il aurait exposé, discuté les motifs d'après lesquels il s'était décidé dans ses déterminations. Il a aussi donné : *Carte de la Mongolie, du pays des Mandchoux, de la Corée et du Japon,* Paris, 1833. Il a publié, sous le nom de *Louis de l'Or : Lettres à la société asiatique de Paris,* Paris, 1823, in-8°. Dans la première il critique l'ouvrage allemand de Fréd. Adelung, intitulé *Coup d'œil sur toutes les langues connues et leurs dialectes;* dans la seconde il censure *le Monde primitif* de Link. Elles sont bien raisonnées, le ton n'en est pas trop amer, et elles contiennent des observations judicieuses sur la nomenclature et la distribution des différentes races humaines. Klaproth a fait paraître encore, sous le pseudonyme de *Wilhelm Lauterbach* (en allemand) : *Prétendue traduction des ouvrages de Confucius, d'après la langue originale, imposture littéraire des ouvrages du docteur Wilhelm Schott,* Leipsick et Paris, 1828, in-8°, avec le texte chinois. Ce petit écrit dévoile l'ignorance et le charlatanisme du docteur Schott, qui annonçait avec emphase que, pour comprendre l'auteur qu'il traduisait, il s'était aidé des conseils de deux Chinois venus en Allemagne; or, ces deux habitants du Céleste Empire étaient des paysans du district de Canton, dont l'un avait été cuisinier, et qui, d'après un accord passé avec un bateleur, se faisaient voir pour de l'argent. Le gouvernement prussien les avait ensuite engagés à venir à l'université de Halle, afin d'y former des élèves pour la langue chinoise. Klaproth démontre que la traduction allemande est tout simplement une version de celle que Marsham avait publiée en anglais à Sérampor dans l'Inde, et dont Rémusat avait dévoilé les nombreuses inexactitudes. Cet opuscule présente aussi des détails précieux sur l'étude de la langue chinoise en Europe. La liste détaillée de tous les écrits sortis de la plume de Klaproth se trouve dans le *Catalogue* de sa bibliothèque, Paris, 1839, in-8°, rédigé par le libraire Merlin, qui en a fait un livre de bibliographie très-remarquable. M. C. Landresse, qui a traduit les titres des ouvrages orientaux, y a ajouté de courtes notices sur chaque ouvrage. Klaproth s'était occupé d'un nouveau *Mithridatès* qui, indépendamment d'un aperçu grammatical et d'un texte analysé de chaque langue, devait offrir un vocabulaire comparatif des idiomes des cinq parties du monde et le tableau du système graphique en usage chez tous les peuples. Il avait conclu dans le temps des arrangements avec un libraire allemand pour la publication de ce grand travail qu'il a laissé inachevé, et dont les matériaux existants sont indiqués en détail à la fin de son catalogue. Il avait terminé, peu de temps avant sa mort, une *Description géographique, statistique et historique de l'empire chinois,* qui devait paraître en même temps à Paris et à Londres, en français et en anglais. Le manuscrit passa entre les mains d'une maison de librairie française. Pendant plusieurs années Klaproth consacra une partie de ses veilles à un commentaire sur Marco-Polo : il reconnaissait le mérite de celui de Marsden sur ce célèbre voyageur; mais le docte Anglais, étranger à la langue chinoise, n'avait pu donner l'explication de plusieurs points difficiles. Il ne perdait pas de vue ce sujet, et un jour il nous aborda d'un air satisfait en s'écriant : « A « la fin je suis venu à bout des obstacles qui « m'embarrassaient encore dans mon travail sur « Marco-Polo. Il n'en restait plus que deux que « j'ai surmontés ce matin. » Nous le félicitâmes sincèrement de cette heureuse issue après tant de recherches assidues pour lesquelles il avait consulté, rapproché, extrait, traduit même tous les textes chinois, tartares et persans qui pouvaient l'éclairer sur les lieux que le voyageur vénitien avait visités. La société de géographie de Paris devait faire les frais de cette publication, qui aurait puissamment servi à l'intelligence du plus habile des voyageurs du moyen âge, et à l'éclaircissement d'une foule de points géographiques obscurs de l'Asie centrale. Mais la plus considérable partie des matériaux de ce travail n'existait que dans l'admirable mémoire de Klaproth; ceux qu'on a trouvés dans ses portefeuilles consistaient dans une liasse de papiers contenant des passages extraits ou traduits des géographes et des historiens orientaux; des collations de textes, des notes du nouveau commentaire; les cent seize premiers chapitres de texte de Ramusio, c'est-à-dire plus de la moitié de l'ouvrage, revus, corrigés et annotés. On a pensé qu'en réunissant ces matériaux aux annotations manuscrites dont il avait chargé un volume II de Ramusio et l'édition de Marco-Polo publiée par la société de géographie de Paris, il serait possible de reprendre et d'achever la belle entreprise dont il avait formé le dessein. Toutefois nous craignons que ce vœu ne puisse s'effectuer; Klaproth seul pouvait tirer parti de ces éléments dont seul il avait la clef. On a aussi trouvé parmi ses manuscrits beaucoup de notes et de fragments concernant la géographie et l'ethnographie de la haute et de la moyenne Asie. On peut dire que cette partie du monde était sa terre de prédilection. Il a enrichi de notes d'une haute importance les *Fragments de géologie et de climatologie asiatique* de M. A. de Humboldt, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. Néanmoins le reste du globe ne lui était pas étranger, et ses nombreux ouvrages en font foi. Peut-être, dans ses travaux sur les langues, Klaproth a-t-il attaché trop de valeur à la comparaison des vocabulaires, et pas assez à celle des grammaires. « Il s'est « malheureusement presque toujours borné, dit « M. Landresse, à conférer des listes de mots, « sans chercher à pénétrer dans cette structure « intime qui les rassemble et les combine, comme « les membres d'un corps, pour leur donner de « la vie. C'était là le défaut de l'ouvrage de Ca- « therine II et de Pallas, ce qui fut aussi celui de

« l'*Asia polyglotta*, qui répond trop peu, sous ce « rapport, aux progrès qu'ont faits depuis vingt « ans l'étude philosophique et l'histoire critique « des langues. » Le résultat des affinités qu'il avait cru découvrir entre les idiomes qui n'ont entre eux que des rapports généraux, communs à toutes les langues, fut présenté dans le temps à l'académie de St-Pétersbourg, et appuyé sur un vocabulaire de mots caraïbes qu'il avait rencontrés dans les langues de plusieurs peuples de l'Asie du centre, du nord et de l'est. Il ne paraît pas qu'il ait donné suite à ce travail; mais M. Landresse a jugé qu'il était important de le signaler, « parce que Klaproth n'avait jamais « abandonné complétement les idées qu'il lui « avait suggérées. Non-seulement on en retrouve « l'inspiration tout entière dans la feuille qu'il « a publiée sous le titre bizarre de *Hic et ubique*, « mais il a présenté à plusieurs reprises, quoique « avec une certaine défiance, des vues semblables « dans l'*Asia polyglotta*, ainsi que dans plusieurs « autres écrits; elles ont seulement été modifiées « et restreintes par tout ce que l'âge, l'expérience « et l'étude doivent apporter de maturité et de « réserve dans l'esprit qui se livre à ces combi- « naisons. » Klaproth fut un des fondateurs et des membres les plus zélés de la société asiatique de Paris. M. Landresse lui a consacré une notice dans le cahier de septembre 1835, du journal de cette compagnie. M. de la Renaudière lui a payé le même tribut dans le cahier d'octobre des *Nouvelles Annales des voyages*, dont Klaproth était un des collaborateurs. Nous avons, avec la permission de ces deux auteurs, mis à contribution leurs notices, et nous avons puisé dans nos souvenirs beaucoup de détails sur ce savant qui, depuis le moment où nous le connûmes, nous témoigna constamment de l'affection. Nous n'ignorons pas qu'il a été l'objet d'imputations graves. Si l'on nous reproche de n'en avoir pas fait mention, nous répondrons que parmi les faits dont on l'accusa quelques-uns pouvaient être exagérés, et nous n'avons pas voulu d'ailleurs entrer dans une discussion sans utilité pour la science, et qui aurait donné une étendue démesurée à notre article. E—s.

KLASS (Frédéric-Christian), paysagiste et graveur à l'eau-forte, né à Dresde en 1752, et membre de l'académie royale de Saxe, se voua de bonne heure à l'étude du paysage, et n'eut pour maîtres que la nature et un amour assidu pour le travail; mais, plein de défiance en ses propres talents, il eut recours aux conseils de Casanova, qui se plut à diriger ses heureuses dispositions. Il acquit bientôt de la réputation; et les paysages qu'il a peints ou dessinés sont recherchés des amateurs de tous les pays. Il cultiva en même temps la gravure à l'eau-forte, et exécuta de cette manière un certain nombre de *Vues* de diverses grandeurs, dont le travail paraît d'abord un peu brut, mais dont l'effet est pittoresque, et où l'on estime particulièrement le choix des sites et l'intelligence de la composition. Les pièces que l'on connaît de lui sont au nombre de trente-deux, parmi lesquelles on remarque deux *Paysages montagneux*, d'une gravure grignotée et d'un bel effet, qu'il publia en 1775. — Klass avait un frère aîné, nommé *Charles-Christian*, qui s'était livré, sous la direction de Casanova, à la peinture historique; il était inspecteur du cabinet des estampes de Dresde, et maître de dessin des pages. Il mourut en 1794, et Frédéric lui succéda dans cette dernière place, qu'il a remplie jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée vers le commencement de ce siècle. P—s.

KLAUBER (Ignace-Sébastien), graveur, né à Augsbourg en 1753, reçut, dans sa ville natale, de son père Jean-Baptiste, graveur assez médiocre, les premiers éléments de son art. Jaloux de seconder les heureuses dispositions de son fils, J.-B. Klauber l'envoya étudier à Paris sous la direction de Wille, qui jouissait alors d'une juste célébrité. Le jeune Klauber fit en peu de temps de rapides progrès : l'académie royale de peinture l'agréa, sur ses deux estampes de l'*Écolier de Harlem*, d'après Pœlembourg, et du *Sauveur du monde*, d'après Stella; et elle le reçut au nombre de ses membres en 1787, sur les portraits de Vanloo et d'Allegrain. La révolution française ayant engagé Klauber à retourner dans sa patrie, il fut appelé quelque temps après à St-Pétersbourg, par l'impératrice Catherine, pour y remplir la place de professeur à l'académie impériale des beaux-arts. Cette princesse le nomma garde des dessins et estampes de son cabinet, et le décora de l'ordre de St-Wladimir. Klauber a gravé en Russie un grand nombre de portraits, parmi lesquels nous citerons ceux de l'impératrice Élisabeth, de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, et de Platon, métropolitain de Moscou. Il est mort à St-Pétersbourg le 25 mai 1817, universellement regretté, tant pour ses qualités morales que pour ses talents. P—e.

KLÉBER (Jean-Baptiste), général français, fut l'un des plus éminents parmi cette pléiade d'hommes de guerre qui illustrèrent la révolution française. Le maréchal Marmont, bon juge du mérite militaire, a dit de lui dans ses *Mémoires* : « Après « Napoléon, aucun homme n'a laissé en moi de « plus profonds souvenirs que le général Kléber. » Il naquit à Strasbourg en 1754 d'une famille peu aisée, quoique appartenant à la bourgeoisie, fit dans sa province ses études élémentaires, et se rendit à Paris, où les leçons de Chalgrin l'initièrent à l'art de l'architecture auquel il se destinait; mais ses instincts belliqueux et les événements le détournèrent promptement de cette voie. De retour à Strasbourg, s'étant un jour trouvé dans un café où des étrangers étaient insultés, il prit leur défense et acquit ainsi leur estime : c'étaient deux gentilshommes allemands, qui l'engagèrent à les suivre à Munich, où ils lui

ouvrirent l'accès de l'école militaire de cette capitale. Là, il fit des progrès rapides. Le général Kaunitz, fils du premier ministre, frappé des premiers essais du jeune Kléber, de la beauté de sa taille et de l'esprit qu'il montrait dans ses réponses, l'attira à Vienne et lui donna une sous-lieutenance dans son régiment. Kléber fit ses premières armes contre les Turcs, et resta dans les troupes autrichiennes depuis 1776 jusqu'en 1783 : mais, dégoûté alors de voir qu'on n'y accordait l'avancement qu'à la naissance, il donna sa démission, revint en Alsace, postula la place d'inspecteur des bâtiments publics à Béfort, et l'obtint par la protection de l'intendant la Galaisière. Fixé par cet emploi à Béfort, il y cultiva son art pendant près de six ans, et enrichit son esprit de connaissances utiles. La révolution française ouvrit à Kléber une carrière plus brillante. Dans une émeute, il prit le parti des officiers municipaux de Béfort contre le régiment Royal-Louis, dévoué à la cour; il repoussa les soldats, et présenta un défi au colonel. Cet élan décelait son caractère, et le porta en 1792 comme simple grenadier dans un bataillon de volontaires du Haut-Rhin. Sa stature élevée et robuste, son air martial et ses talents naturels pour la guerre le firent remarquer. Il obtint du général Wimpfen, qui commandait à Brisach, une place d'adjudant-major dans un bataillon qui rejoignait l'armée du général Custine à Mayence. Sa réputation militaire commença lors du siége de cette place; il y fut élevé au grade d'adjudant-général. Ce fut lui qui commanda et exécuta les sorties de Biberach et de Marienborn. Venu à Paris après la prise de Mayence, il y fut appelé en témoignage contre le général Custine, et eut le courage de déposer en sa faveur devant le tribunal révolutionnaire. On le nomma général de brigade pour aller combattre les royalistes de la Vendée à la tête d'une colonne de cette même garnison de Mayence, tant de fois témoin de sa bravoure; il en commanda l'avant-garde, et fut blessé au combat de Torfou : là, n'ayant que quatre mille soldats et six pièces de canon, il fut entouré par vingt mille Vendéens et fit une habile retraite avec autant de sang-froid que d'intrépidité. C'est dans cette retraite qu'eut lieu entre ce général et l'un de ses officiers, le capitaine Schwardin, ce magnifique dialogue si souvent cité : « Prends une compagnie de grena-« diers, et arrête l'ennemi; tu te feras tuer, mais « tu sauveras l'armée. — Oui, mon général, » répondit l'héroïque officier. A Cholet, l'armée républicaine suivit la marche qu'avait tracée Kléber, et demeura victorieuse : de nouveaux revers l'attendaient au delà de la Loire; ils furent imputés au généraux. Le jeune Marceau, rival de gloire de Kléber, parut blessé de son austère franchise; mais le voyant destitué au moment où il était porté lui-même au commandement en chef, il se vengea noblement, ne garda pour ainsi dire que le vain titre de général, et en remit l'autorité à Kléber. Celui-ci, après avoir combattu au Mans, poussa les débris des Vendéens, de marche en marche, entre la Loire et la Vilaine. « C'est « ici, dit-il, que je les voulais... » Trois commissaires de la convention ordonnent de commencer l'attaque de nuit. « Non, dit Kléber; il est bon de « voir clair dans une affaire sérieuse, et celle-ci « doit se décider au grand jour. » La bataille qu'il livra près de Savenay fut moins une déroute des Vendéens qu'une destruction : elle eût terminé la guerre; car Kléber répondait sur sa tête de l'obéissance et de la tranquillité des provinces insurgées, si on les confiait à sa surveillance et au bonheur de ses armes. Le comité de salut public ne voulut point de clémence; il craignit l'ascendant d'un guerrier humain et généreux. Kléber fit son entrée à Nantes à la tête des troupes victorieuses et aux acclamations du peuple : cette ville donna une fête aux généreux vainqueurs. Au moment où une couronne de lauriers descendait sur le front de Kléber, l'un des commissaires conventionnels s'écria que ces lauriers n'étaient pas dus aux généraux, mais aux soldats. « Nous avons « tous vaincu, reprit Kléber avec fierté; je prends « cette couronne pour la suspendre aux drapeaux « de l'armée. » Il ne tarda pas à être exilé pour avoir montré toute son horreur contre ces lois sanguinaires qui faisaient des champs de bataille d'immenses échafauds. On jugeait alors ses opinions incertaines, et on le regardait même comme un ennemi de la liberté, parce qu'il haïssait l'indiscipline, la licence et le régime de la terreur. Quoiqu'il eût un génie éminent pour la guerre, il était difficile qu'il parvînt au commandement en chef, parce qu'il ne savait ni adoucir la vérité, ni taire les fautes de ceux qui gouvernaient : c'était sa maxime, qu'il fallait une opposition à côté d'une grande autorité. Cette franchise retarda la fortune militaire de Kléber. Toutefois la France avait besoin de son bras pour assurer l'indépendance du territoire. Il fut appelé à l'armée du Nord, et bientôt à celle de Sambre-et-Meuse comme général de division, passa la Sambre en présence des armées alliées, et partagea la gloire de la victoire de Fleurus, où il commanda l'aile gauche de l'armée française opposée au prince d'Orange, qu'il arrêta au pont de Marchiennes. Il marcha ensuite sur Mons à la tête de trois divisions, força le camp retranché du Mont-Panisel, le passage de la Roër, rejeta l'ennemi sur la rive droite du Rhin, entra dans Maëstricht après vingt-huit jours de tranchée ouverte et quarante-huit de bombardement. Il vint ensuite commander l'aile gauche de l'armée de Jourdan, et dirigea le passage du Rhin devant Dusseldorf dans le mois d'octobre 1795. Lorsque cette armée, qui s'avança alors jusque sur le Mein, fut obligée de se retirer, ayant été tournée par le général Clerfayt, Kléber dirigea sa retraite avec le plus grand sang-froid. A l'ouverture de la campagne suivante (1796), il contribua puissamment aux succès qu'obtint d'a-

bord le général Jourdan. Ce fut lui qui, à la tête de l'aile gauche, après avoir forcé le passage de la Sieg, mit en pleine déroute l'armée du prince de Wurtemberg sur les hauteurs d'Altenkirchen; mais il eut bientôt sur les bras toute l'armée du prince Charles, forte de soixante mille hommes : il n'en avait que vingt mille, qu'il mit en position sur les hauteurs d'Ukrad, avec tant d'habileté qu'ils ne furent point entamés; il battit ensuite le général Kray à Kaldieck, et le prince de Wartensleben à Friedberg. Pendant les premiers jours d'août, il commanda l'armée par *interim*, et annonça que sa communication était opérée avec l'armée du Rhin-et-Moselle par Heilbronn. Francfort lui ouvrait ses portes, lorsque, par l'effet d'une intrigue et de la jalousie qu'inspiraient ses talents, il fut éloigné de l'armée au moment même où il avait mérité d'en avoir le commandement en chef. L'année suivante (1797), il fut désigné dans les journaux comme général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, mais Hoche eut sur lui la préférence. Kléber, mécontent du directoire, avait quitté l'armée et s'était retiré à Paris, où il vivait dans la retraite et l'étude. Il acheta une maison de campagne dans les environs, et il s'y occupait à rédiger des mémoires sur ses campagnes, lorsque Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Égypte, l'engagea à le suivre, comme étant un des généraux les plus capables de faire réussir son expédition. A peine débarqué, Kléber marcha sur Alexandrie, où il reçut une blessure grave à l'escalade des remparts. Bonaparte, se dirigeant aussitôt vers le Caire, lui laissa le commandement d'Alexandrie. L'hiver suivant, il suivit le général en chef en Syrie à la tête de l'avant-garde, prit le fort d'El-Arisch, marcha dans le désert, s'empara de Gaza, et emporta la ville et les forts de Jaffa. Pendant le siége de St-Jean d'Acre, Kléber, détaché du camp, se met en marche avec deux mille hommes pour rejoindre et secourir Junot, menacé à la tête d'un faible corps de cavalerie par une armée turque composée de dix mille Ottomans et dix-huit mille Naplousains. Il attaque en plaine cette foule, la rejette en désordre sur le Jourdain et remporte sur ces forces plus que décuples des siennes la victoire célèbre sous le nom de bataille du mont Thabor. Après la levée du siége, il commanda l'arrière-garde, et protégea efficacement la retraite de l'armée. Rentré en Égypte, il signala de nouveau sa valeur au combat d'Aboukir, où l'armée turque fut défaite. Telle était la considération dont il jouissait dans l'armée, qu'ayant pris la résolution de rentrer en France, Bonaparte, qu'il n'aimait pas et qui ne l'aimait pas, ne crut point pouvoir laisser le commandement en de meilleures mains. Kléber reçut cet honneur plutôt comme un fardeau que comme une faveur. L'armée était affaiblie par les combats et par les marches dans le désert; elle n'avait ni argent, ni munitions, et aucun espoir de voir venir des secours, tandis que le grand vizir Ioussouf s'avançait avec quatre-vingt mille hommes et soixante pièces de canon par la route de Damas. Déjà même le fort d'El-Arisch était en son pouvoir, et une partie de l'Égypte se soulevait en sa faveur. Kléber, qui ne recevait de France que des nouvelles affligeantes, crut qu'il valait mieux songer à sauver sa patrie que de s'obstiner à conserver l'Égypte; et il fit le sacrifice de la gloire qu'il aurait pu y acquérir contre les Turcs, en continuant avec eux les négociations entamées par son prédécesseur. Il s'agissait de séparer leurs intérêts politiques de ceux des Anglais et des Russes; mais le vizir dépendait trop des Anglais. Kléber négocia par l'entremise du commodore Sidney Smith, et, par la convention d'El-Arisch, l'armée française dut être embarquée et transportée en France avec armes et bagages : l'Égypte devait être entièrement évacuée, et tous les Français détenus dans les villes de la domination turque mis en liberté. Fidèle à ce traité, Kléber venait de livrer aux Ottomans tous les forts de la haute Égypte et la ville de Damiette; il se disposait même à évacuer le Caire, lorsque l'amiral Keith lui écrivit qu'un ordre de son gouvernement lui défendait de permettre l'exécution d'aucune capitulation, à moins que l'armée française ne mît bas les armes et ne se rendît prisonnière de guerre. Kléber, indigné, fit imprimer cette lettre pour lui servir de manifeste, et se contenta d'y ajouter ces mots : « Soldats! on ne répond à tant d'insolence que « par des victoires. Préparez-vous à combattre. » L'évacuation de la partie orientale de l'Égypte, la marche des Turcs concertée avec les Anglais et la concentration de l'armée française, qui se fit rapidement, ne pouvaient manquer d'amener une journée décisive. Kléber développa sa petite armée dans les plaines de Coubé, et enleva d'abord le village de Matarieh, où l'avant-garde turque était retranchée. En s'approchant de l'obélisque d'Héliopolis, il aperçut l'armée du grand vizir en bataille, et dix fois supérieure en force : il l'attaqua immédiatement, la poussa devant lui, s'empara du camp d'El-Hanka, emporta le fort de Belbeys, dispersant cette multitude immense à travers le désert, s'emparant à Salahieh de tous ses bagages et d'un butin prodigieux. Cependant l'insurrection avait éclaté à Boulac et au Caire. Kléber reprit cette capitale de vive force, et recommença en quelque sorte la conquête de l'Égypte. Il apprit presque aussitôt la révolution du 18 brumaire, qui plaçait Bonaparte à la tête du gouvernement français, et il conçut alors l'espoir que son armée serait secourue. La victoire d'Héliopolis lui assurait au moins pour un an la possession paisible de l'Égypte. L'armée elle-même, dont la position était améliorée, manifestait le désir de conserver une conquête dont elle sentait toute l'importance. Les Égyptiens, étonnés de voir le grand vizir battu par une poignée de Français, étaient persuadés que tous les efforts des

Turcs seraient désormais inutiles. Les contributions extraordinaires imposées à la ville du Caire, en punition de sa révolte, donnèrent à Kléber les moyens de payer l'arriéré, qui s'élevait à onze millions, y compris la solde. Il forma une légion grecque, ainsi qu'un corps de coptes, qu'il fit instruire et habiller à la française; il établit un parc de cinq cents chameaux toujours disponibles, et des ponts volants sur le Nil, pour faciliter le passage du fleuve aux troupes qui auraient à marcher de la côte sur la frontière de la Syrie. Après avoir mis un terme aux dilapidations, il établit un comité administratif, et pourvut à la sûreté comme à la prospérité de l'Égypte, s'élevant ainsi à la hauteur du guerrier homme d'État. Le 3 juin 1800, il fit une tournée en Égypte, au moment même où il méditait un traité séparé avec les Turcs, qu'il voulait détacher de l'Angleterre. Après avoir passé le 14 juin, dans l'île de Raouda, la revue de la légion grecque, il revint au Caire voir les embellissements qu'on faisait à son hôtel; il se promenait sur la terrasse de son jardin avec son architecte, lorsqu'il fut assassiné de quatre coups de poignard par un jeune Turc nommé Soleïman, poussé, dit-on, par le fanatisme à cette action atroce. Les relations françaises donnèrent le détail du terrible supplice qu'on fit subir au meurtrier, qui, découvert et arrêté, avait été condamné par une commission. L'oraison funèbre de cette illustre victime fut prononcée à Paris par le sénateur Garat, sur la place des Victoires, où d'abord on lui décerna un monument qui n'a pas été achevé. Kléber fut sans contredit l'un des plus grands hommes de guerre qu'ait produits la révolution française. Il joignait l'enthousiasme d'une âme indépendante et élevée au sang-froid d'un général maître de lui-même, et l'expressive fierté du regard à une voix dont l'éclat arrêtait les séditions et couvrait les murmures des soldats. Habituellement juste et équitable, Kléber se laissait trop aisément entraîner à la colère. Mais si sa franchise était brusque et sans ménagement, la fierté de son âme était sans faiblesse. Il porta dans les camps le mépris des richesses et l'horreur de la rapine et du brigandage; en un mot il ne se souilla par aucun excès. Sans avoir jamais ambitionné le premier rang dans la république, tels étaient néanmoins l'indépendance de son caractère et son amour pour la liberté légale, que, s'il eût vécu, tout porte à croire qu'il n'eût pas souffert tranquillement les conséquences qui suivirent l'acte du 18 brumaire. Voici, au surplus, le portrait qu'en a laissé le maréchal Marmont, qui l'avait beaucoup connu et avait servi avec lui en Egypte : « Le général Kléber, d'une « haute stature, d'une figure martiale, d'une bra- « voure brillante, donnait l'idée du dieu de la « guerre; son instruction était étendue, son es- « prit vif et mâle; un accent alsacien très-mar- « qué, des phrases souvent imprégnées de ger- « manismes donnaient à son langage une énergie « particulière. Sa personne portait avec elle une « grande autorité, et son regard imposait. Bon « et agréable dans ses rapports, les troupes l'ai- « maient; ceux qui vivaient dans son intimité le « chérissaient. » Ses restes, rapportés à Marseille après l'évacuation de l'Égypte, étaient oubliés dans le château d'If, lorsque Louis XVIII ordonna (1818) qu'ils fussent recueillis pour être conservés dans un monument élevé à la gloire de Kléber, dans la ville de Strasbourg. Voyez l'*Éloge funèbre des généraux Kléber et Desaix*, par le sénateur Garat, Paris, an 9 (1800), in-8° de 107 pages. B—P et Z.

KLEBERGER ou CLEBERGER (Jean), surnommé le *bon Allemand*, naquit à Berne ou à Nuremberg, en 1485, et vint s'établir fort jeune à Lyon, où il exerça la profession de marchand ou de banquier. Il habita aussi Genève, où il était propriétaire; il y répandit ses largesses et y compta des amis parmi les personnages les plus marquants; mais dès 1527, il avait son domicile à Lyon. Le 7 juin de cette année, il est fait mention de lui dans un acte du Petit Conseil de Genève, auquel on demanda s'il voulait vendre à un Allemand fort riche (c'était Kleberger), une maison qui avait appartenu à un condamné, proposition qui fut agréée et ensuite approuvée par le Grand Conseil. Quelques années plus tard, le riche Allemand est aussi mentionné dans une *grosse* de reconnaissance indicative des immeubles qu'il possédait à Genève, sur les deux rives du Rhône, et il y est ainsi désigné : *Nobilis Johannes* Clebergue (*sic*) *burgengis Bernæ*, habitator Lugduni, *mercator* (1). En 1533, après une horrible famine qui avait désolé Lyon, le consulat de cette ville fonda, sous le titre d'*Aumosne générale*, un établissement destiné à secourir les pauvres et les malades lorsque la cité serait en proie à la disette ou à quelque épidémie. Kleberger fut un des premiers souscripteurs de cette œuvre philanthropique, qui, plus tard, fut réunie à l'un des hospices de la ville. On a calculé que, dans l'intervalle de 1533 à 1546, année de sa mort, le *bon Allemand* avait donné, à l'*Aumosne générale*, une somme de huit mille cinq cent quarante-cinq livres. Peu de temps après s'être fixé à Lyon, il avait épousé Pelonne de Bonzin, née à Tournai, en Flandre, veuve de Jean de la Forge, dont elle avait un fils, qui fut seigneur d'Ars. Elle lui avait apporté en dot une jolie villa, voisine de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, dont une partie des bâtiments existe encore, et où l'on voit une tour fort ancienne, appelée vulgairement *tour de la Belle-Allemande*. François Ier, qui avait eu plusieurs fois recours à la bourse de Kleberger, le nomma son valet de chambre ordinaire par lettres patentes du dernier mars 1543. Peu de temps après, les commissaires

(1) *Voyez* dans les *Mémoires* publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. 9, p. 421 et suivantes, un article de M. Th. Heyer, plein de détails curieux sur le *Bon allemand*.

royaux, chargés par le roi de l'aliénation des biens du connétable de Bourbon, lui vendirent les terres du Chastelard et de Villeneuve, en Dombes. Après cette acquisition il ajouta à son nom le titre de *sieur du Chastelard;* c'est ainsi que l'appelle François Ier dans une lettre qu'il lui écrivit le 11 décembre de la même année pour le remercier de l'avoir « secouru en prest « d'une bonne somme d'argent. » Ce prince lui adressa une autre lettre qui est trop intéressante pour ne pas être reproduite ici : « Seigneur « Iehan Cléberge, i'ay receu vostre lettre du « 5e de ce mois, et par icelle veu le debuoir et « diligence que vous auez faict et faictes pour le « faict des emprunts que ie veux faire à Lyon, « dont ie vous say très-bon gré : et voyant ainsy « que vous me mandez que les marchands n'y « veulent entendre que mon filz le Dauphin ne « s'y oblige comme moi, i'en seray content, et « désia mondict filz l'a ainsy accordé, dont vous « pouvez aduertir les marchands, à fin qu'ils « tiennent leur argent prest, ainsy que me le « mandez. Et sur ce, seigneur Iehan Cleberge, ie « prie Dieu qu'il vous ayt en sa garde. Escrit à « Paris, le 11e iour de mars 1545, signé Françoys, « et plus bas, Bochetel. » Kleberger avait encore acquis, le 11 mars 1544, un tennement qui avait appartenu aux anciens comtes d'Auxerre, situé à Lyon, à l'angle de la grande côte et de la rue Neyret, lequel fut ensuite réuni au monastère de Notre-Dame de la Déserte. Cette même année, il fut nommé, par les terriers de Lyon, conseiller de ville ; mais il refusa ces honorables fonctions, donnant pour motifs les soins qu'exigeait un fils âgé de cinq ans, les affaires dont le roi l'avait chargé, et surtout son grand âge. On n'agréa point ses excuses, et son nom figura sur la liste des échevins. Toutefois, le *bon Allemand* ne vit pas la fin de son consulat, car il mourut le 6 septembre 1546, dans la maison dite de *St-Ambroise*, située place du Plâtre, et sur l'emplacement de laquelle Louis Tolosan de Montfort a fait construire une des plus belles maisons de Lyon. Le 25 août précédent, Kleberger avait dicté ses dernières volontés à Me Pierre Dorlin, notaire. Il partagea sa fortune entre sa femme et son fils unique David; il fit un legs de quatre mille livres à l'*Aumosne générale;* quant « à ses armures, « espées, hacquebutes et autres bastons et instru- « ments de guerre, » il les donna à son beau-fils, Étienne de la Forge. On a voulu conclure de cette dernière disposition que Kleberger avait été militaire ; mais il y avait alors à Lyon une compagnie d'arquebusiers formée des citoyens les plus notables, et tout porte à croire que Kleberger en a fait partie. Un siècle après sa mort, la postérité du *bon Allemand* était éteinte ; mais la presque totalité de sa fortune avait passé entre les mains d'un homme non moins généreux, l'avocat Jacques Moyrou, qui la transmit à l'*Aumosne générale* par son testament. Quelques écrivains veulent qu'une statue en bois, placée sur un rocher, dans le quartier de Bourgneuf, soit celle de Kleberger ; mais cette allégation n'est justifiée par aucun document authentique. M. Breghot du Lut a consacré à ce personnage, dans ses *Mélanges sur Lyon*, une notice où nous avons puisé les éléments de cet article. A. P.

KLEBERGER ou CLEBERGER (David), fils du précédent, né vers 1540, avait environ six ans quand son père mourut et lui laissa une fortune immense. Pelonne de Bonzin, sa mère, lui acheta quatorze seigneuries. Lorsque les protestants s'emparèrent de Lyon, la nuit du 30 avril au 1er mai 1562, David se sauva à Genève, accompagné d'Étienne de la Forge, son frère utérin. Le 19 novembre suivant, le consistoire de Genève les signala comme des hommes « qui ne semblent « avoir ni foi ni loi et nulle religion. » Le 21 du même mois, David se rendit au consistoire, et déclara qu'étant appelé le lendemain à *porter* un enfant au baptême, il promet « se despartir de « suyvre doresnavant l'idolatrie, protestant de « suyvre la vraye réforme de l'Évangile icy pres- « chée et annoncée, et y veult vivre et mourir, « et se faire instruire en icelle plus amplement, « et de participer au sacrement de l'Église. » L'enfant que David devait *porter* au baptême était un des deux jumeaux desquels était accouchée la femme du baron des Adrets ; c'était une fille; l'autre, c'était un garçon ; il eut pour parrain le célèbre réformateur maistre Jehan Calvin ; toutefois, le bon accord qui régnait alors entre les deux parrains ne fut pas de longue durée. Instruit que des Adrets avait abandonné le parti de la réforme, Calvin, qui se méfiait de Kleberger, s'empressa de le faire autoriser à quitter Genève en même temps qu'Étienne de la Forge, qui avait obtenu d'y demeurer sans prêter serment. David avait alors vingt-deux ans ; sa mère, qui s'était mariée en troisièmes noces, négligea peut-être son éducation ; livré à lui-même, dans ces temps de troubles et d'anarchie, il promit d'embrasser la religion réformée, mais il est hors de doute qu'il n'en fit rien. Il épousa, nous ne saurions dire en quelle année, Susanne de Gumin, fille d'Antoine, écuyer, seigneur de Romanèche, laquelle le rendit père de quatre enfants, deux fils et deux filles. Il mourut à Lyon, le 9 novembre 1592, et fut inhumé dans l'église des Dominicains (voy. l'article de M. Heyer dans les *Mémoires publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 9, et les *Mélanges* de M. Breghot, p. 234). A. P.

KLEEMANN (Chrétien-Frédéric-Charles), peintre d'histoire naturelle, naquit à Altdorf, près de Nuremberg, en 1735. Formé par les leçons de son père, il s'associa à la réputation de Rösel de Rosenhof, dont il avait épousé la fille. Après la mort de ce naturaliste, il devint propriétaire de ses ouvrages sur les grenouilles et les insectes : ils lui durent en grande partie leur perfection.

Ce fut lui qui grava et enlumina les planches du *Catalogue systématique des coléoptères*, par Voet. Comme écrivain, il a peu de mérite; son style est diffus et désagréable : mais ses dessins, remarquables par leur exactitude et leur netteté, ont contribué aux progrès de l'entomologie. Il mourut le 2 janvier 1789. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *Du Hanneton.* Ce traité a obtenu le prix proposé par l'Académie de Manheim. 2° *Remarques sur quelques chenilles et papillons*, dans le *Naturaliste*, pour 1774, 4e numéro, p. 121-7; 3° il publia, avec des notes, le *Raupenleben* (*Sur la vie des chenilles*), par Jos. Mader, ou *Indication des mois dans lesquels on trouve les chenilles, décrites et dessinées par Rösel et Kleemann, auxquelles on a joint les Observations de Linné sur les papillons qui en proviennent*, Nuremberg, 1777, grand in-8°. Cet ouvrage eut trois éditions. 4° *Supplément à l'histoire des insectes*, faisant suite aux *Récréations entomologiques* de Rösel, avec la continuation, par Chr. Schwarz, 2e part., 1792-4. D—u.

KLÉFEKER (Jean), savant et laborieux magistrat de Hambourg, né dans cette ville le 14 août 1698, fit ses premières études avec beaucoup de distinction, et fréquenta ensuite les principales universités de l'Allemagne. De retour dans sa patrie, il reçut des témoignages flatteurs de l'estime de ses concitoyens, qui l'élurent membre du sénat; il parvint à l'emploi de syndic, qu'il remplit plusieurs années de manière à se concilier l'affection publique, et mourut le 2 novembre 1775. Outre quelques ouvrages d'un intérêt local, on connaît de lui : 1° *Bibliotheca eruditorum præcocium, sive ad scripta hujus argumenti spicilegium et accessiones*, Hambourg, 1717, petit in-8°. La préface renferme une notice des ouvrages qui avaient déjà paru sur les enfants célèbres, parmi lesquels Kléfeker mérite une place, puisqu'il n'avait guère que dix-neuf ans lorsqu'il publia son livre : il se borne à indiquer les articles traités par Baillet et les autres biographes; mais il en a ajouté un grand nombre rédigés avec beaucoup de soin, et accompagnés de notes qui indiquent les sources où il a puisé, attention qui rend cette *Bibliothèque* précieuse pour les amateurs de l'histoire littéraire. 2° *Curæ geographicæ*, publié par J. G. Busch, ibid., 1758 (1759), in-8°. On y trouve une liste critique et raisonnée des meilleures cartes géographiques connues à cette époque. On peut voir une bonne analyse de ce curieux Mémoire dans les *Acta eruditorum Lips.*, 1759, p. 574. 3° *Collection des lois et ordonnances de Hambourg*, par ordre de matières, 1765-73, 12 vol. in-8° (en allemand), avec un volume de tables publié par G. Schutze. Cet important ouvrage a été continué jusqu'à la fin du 18e siècle, par Chr. Dan. Anderson, 1783-1801, 5 vol. in-8°. Kléfeker a eu beaucoup de part à l'Histoire de Hambourg, dont le même G. Schutze a publié le 1er volume en 1775, in-4°. Un catalogue de vente lui attribue un livre singulier intitulé le *Fondement de la doctrine de la pierre philosophale*, ou la *Table d'émeraude d'Hermès Trismégiste expliquée en allemand et vérifiée d'après l'expérience*, par Pyrophilus, Hambourg, 1736, in-4°. (*Voy.* sa vie écrite en latin, par J. H. V. Noelting, ibid., 1775, in-fol.) W—s.

KLEIN (Jacques-Théodore), célèbre naturaliste, né à Königsberg, en 1685, fut pourvu de la charge de secrétaire du sénat de Dantzig, place qui lui laissa le loisir nécessaire pour cultiver les sciences : il mourut dans cette dernière ville le 27 février 1759. C'était, dit Cuvier, un homme très-laborieux, mais qui manquait de goût et de génie; il a écrit sur presque toutes les parties de l'histoire naturelle, et entretenait des correspondances nombreuses qui l'aidèrent à former l'un des plus riches cabinets qu'on eût encore vus dans le nord de l'Europe; mais il n'a jamais pu se faire une idée juste de ce que doivent être une méthode et une nomenclature d'histoire naturelle. Cependant ses écrits contiennent presque tous quelques faits ou quelques figures qui les rendent indispensables aux naturalistes. Linné a donné le nom de *Kleinia* à une plante que ce naturaliste avait découverte et décrite le premier, et Jacquin lui a aussi consacré une plante d'Amérique sous le nom de *Kleinia ruderalis*. Il était membre de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, de la société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, et il fut l'un des fondateurs de la société des amateurs de l'histoire naturelle à Dantzig. Outre un grand nombre de Mémoires insérés dans les recueils de ces académies, on a de lui : 1° *Fasciculus plantarum rariarum et exoticarum ex horto proprio*, Dantzig, 1722, in-8°; 2° *Descriptiones tubulorum marinorum*, Dantzig, 1731, in-4°, avec 10 pl.; *cum Dissertatione epistolari de pilis marinis*, ibid., 1773, in-4° : cette édition est plus belle, mais n'est qu'une simple réimpression. 3° *Naturalis dispositio echinodermatum*, ibid., 1734, in-4°, avec 36 pl.; nouvelle édition, augmentée par Nath. God. Leska, Leipsick, 1778, in-4°, avec 54 pl.; c'est encore à présent l'ouvrage le plus capital sur la famille des oursins. La première édition a été traduite en français (par la Chesnaye des Bois), sous ce titre : *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, Paris, 1754, in-8°, avec le portrait de l'auteur. L'éditeur y a joint 6 pl. d'oursins tirés du cabinet de Réaumur. 4° *Historiæ piscium naturalis promovendæ missi 5, cum præfatione de piscium auditu*, ibid., 1740-49, 5 part. in-4°. Cet ouvrage est peu commun en France. Les exemplaires, avec l'indication de Leipsick, 1802, diffèrent des autres par la réimpression du premier fascicule, augmenté d'une note au verso de la page 35, et par l'addition d'une 6e partie intitulée *Kleinii Ichtyologia enodata, sive Index rerum ad hist. piscium natur. synonymis recentiss. systematicorum explicatus ab Ioh. Jus. Walbaum*, Leipsick, 1793, in-4°. C'est celui des ouvrages de Klein que l'on con-

sulte le plus. Il contient sur l'anatomie des poissons, et particulièrement sur les osselets de leur oreille, des détails qui ne sont point ailleurs. 5° *Summa dubiorum circa classes quadrupedum et amphibiorum Linnæi*, Leipsick, 1743, in-4° de 52 pages, avec 2 pl. : c'est une critique très-mal fondée de la méthode zoologique de Linné relativement aux reptiles ovipares. 6° *Mantissa ichtyologica de sono et auditu piscium, sive disquisitio rationum quibus autor epistolæ in Bibl. germanica, de auditu piscium, omnes pisces mutos surdosque esse contendit*, ibid., 1746, in-4°. L'auteur anonyme répondit à Klein par une lettre insérée dans la *Biblioth. raisonnée*, t. 48, p. 310. 7° *Historiæ avium prodromus ; accessit historia muris Alpini et vetus vocabularium animalium*, Lubeck, 1750, in-4°, fig. ; 8° *Quadrupedum dispositio et brevis historia naturalis*, Leipsick, 1751, in-4° ; 9° *Tentamen methodi ostracologicæ, sive dispositio naturalis cochlidum et concharum*, Leyde, 1753, in-4°, avec 12 pl. ; 10° *Doutes* ou *Observations sur la revue des animaux faite par le premier homme, et sur quelques animaux*, etc., Paris, 1754, in-8°, fig. On y trouve la traduction du n° 5 ci-dessus. 11° *Tentamen herpetologiæ*, Leyde, 1755, in-4°. Klein a si peu des idées justes sur les méthodes, que, dans cette brochure, il range les vers avec les serpents. 12° *Stemmata avium* 40, *tabulis æneis ornata ; accedunt nomenclatores polono-latinus et latino-polonus*, Leipsick, 1759, gr. in-4°. Dans cet ouvrage, dont on consulte quelquefois les planches, Klein donne un nouveau système de classification des oiseaux d'après leurs parties solides. Ce fut Titius, professeur à l'Académie de Wittemberg, qui en surveilla l'impression. 13° *Ulterior lucubratio subterranea de terris et mineralibus ; accedit lucubratio posterior de lapidibus idiomorphis, cum perpetuis commentariis*, Pétersbourg, 1760, in-4° ; 14° *Ova avium plurimarum* (allemand et latin), Leipsick, 1766, in-4°, avec 21 planches coloriées, offrant, de grandeur naturelle, les œufs de 145 espèces d'oiseaux ; 15° *Specimen descriptionis petrefactorum Gedanensium* (allemand et latin), Nuremberg, 1770, petit in-folio, avec 24 planches coloriées. Cette édition ne diffère que par le frontispice de celle qui est intitulée *Oryctographia Gedanensis*, 1769. 16° Un grand nombre de Dissertations dans les Mémoires de la société de Dantzig, dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Magasin* de Hambourg, etc. Klein a donné une nouvelle édition augmentée de la *Sciagraphia lithologica* de J.-J. Scheuchzer, Dantzig, 1740, in-4° (*voy.* Scheuchzer). La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand, plusieurs l'ont aussi été en anglais et en hollandais. La bibliothèque de la société d'histoire naturelle de Dantzig conserve encore de lui sept Dissertations manuscrites, écrites en allemand. Brisson a donné, d'après Klein, Linné et Artedi, un *Système naturel du règne animal*, Paris, 1754, 3 vol. in-8°. W—s.

KLEIN (Ernest-Ferdinand), savant jurisconsulte prussien, naquit à Breslau en 1743. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, et se rendit ensuite à l'université de Halle, où il suivit les cours de Nettelbladt, qui était alors un des professeurs les plus célèbres d'Allemagne. De retour à Breslau, Klein y devint avocat; et en 1779 il publia un recueil de mémoires sur le droit et la législation. Cet ouvrage le fit connaître très-avantageusement ; et le chancelier Cramer l'appela à Berlin pour coopérer à la rédaction du nouveau Code prussien ; c'est à lui et à son ami Suarez que sont dues les parties les plus importantes de ce code, et surtout celles qui ont pour objet les délits et les peines. En 1789, Klein fut reçu à l'académie des sciences de Berlin, après avoir remporté le prix proposé par cette société savante pour le meilleur mémoire sur la *Puissance paternelle*. En 1791, il se rendit à Halle en qualité de directeur de l'université et de membre ordinaire de la faculté de droit. Ayant rempli avec le plus grand succès cette nouvelle vocation pendant plusieurs années, il fut rappelé à Berlin, et attaché au tribunal suprême. En 1805, la commission de législation établie à Pétersbourg le nomma son correspondant. Il remplit pendant quelque temps les importantes fonctions de conseiller privé ou secrétaire d'État au département de la justice ; et le roi de Prusse lui conféra l'ordre de l'Aigle rouge de troisième classe. Ses travaux avaient épuisé ses forces, et il mourut le 28 mars 1810. Klein est regardé en Prusse comme un des hommes les plus utiles que l'État ait possédés, et comme un des savants les plus respectables de son pays. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, on a de lui : 1° *Annales de la législation et du droit dans les États prussiens*, Berlin et Stettin, 1788-1807, 24 vol. in-8° ; 2° *Principes du droit pénal allemand et prussien*, Halle, 1799, in-8° ; 3° *Principes du droit naturel*, Halle, 1797, in-8° ; 4° *Système du droit civil prussien*, Halle, 1801, in-8° ; 5° *Archives du droit criminel* (avec Kleinschrod), Halle, 1798-1809, 7 vol. in-8° ; de plus un grand nombre de mémoires, de dissertations et de programmes insérés dans les journaux, ou imprimés séparément. Le portrait de Klein se trouve en tête du quatorzième volume de l'ouvrage intitulé *Bibliothèque générale allemande*. Tous les grands ouvrages de Klein sont en allemand. Parmi les programmes il y en a un en latin sous ce titre : *Occasione edicti regii de jurisconsultis doctius instituendis et examinandis*, Halle, 1797, in-4°. C—au.

KLEIN (Frédéric-Auguste), né à Friedrichstall, près de Ronnebourg, le 7 novembre 1793, compta parmi ses maîtres au gymnase d'Altenbourg le célèbre Michaélis, puis suivit avec succès les cours académiques d'Iéna (1811-1814), remporta le prix d'homélie au séminaire homilétique, obtint un petit emploi de maître à une des écoles de la ville, et enfin se fit recevoir docteur en philosophie et bachelier en théologie (1817). Bientôt ses *Lettres sur le christianisme et le protestantisme* lui attirè-

rent de vives attaques verbalement et par écrit. Quoique très-fécond en sarcasmes et très-blessant pour ses adversaires, il se fit pourtant assez d'amis ou assez de réputation pour être nommé, en 1819, diacre et prédicateur de la garnison. Insensiblement ses idées essentiellement progressives se modifièrent en s'élevant. Mais il n'eut pas le temps d'aller bien loin dans une carrière où sans doute il se fût distingué. Valétudinaire dès l'enfance, frappé de la fin prématurée de sa jeune épouse (1821), qui lui laissait un fils en bas âge, en vain alla-t-il demander la santé aux eaux salines de Kœsen; il s'éteignit dans de longues souffrances, le 12 février 1823. Klein n'était point un homme de génie, mais il réunissait beaucoup de précieuses qualités, aussi utiles quelquefois à la science que le génie. Une prodigieuse mémoire en était la moindre. Esprit méditatif et souple, dès qu'il étudiait un système, il en pénétrait les difficultés, il l'élaborait, le rapprochait de tous les autres. En rapprochant il comparait, en comparant il apercevait l'origine des divergences, il creusait le sol jusqu'à la couche où la disparité n'est plus, où moyennant quelques remaniements tout est homogène; en un mot, il conciliait ou comprenait la possibilité de la conciliation. De là son système de *religiosité* par lequel il prétendait satisfaire au rationalisme et au surnaturalisme, après avoir voulu faire proclamer le surnaturalisme par la faculté rationnelle. Un autre titre de Klein à nos hommages, c'est l'indépendance parfaite de son esprit. Sa droiture de caractère n'était pas moins remarquable; il avait en horreur tout déguisement de la pensée, notamment dans la sphère scientifique; aussi la critique périodique et semi-périodique telle que les temps actuels l'ont faite lui semblait-elle immorale et odieuse, car il n'y voyait que l'expression de passions affectueuses ou haineuses, insouciantes de vérité. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à s'en plaindre, la critique avait aidé à le connaître. On a de Klein : 1° *L'éloquence du ministre de l'Église considéré comme ministre de Jésus-Christ*, Leipsick, 1818. Dans cette suite de lectures, une des plus utiles que puissent faire ceux qui se destinent à la chaire, Klein a eu pour but de montrer la fausseté des idées fondamentales trop généralement répandues sur ce que doit être la prédication; à son avis le programme, qu'au reste on ne remplit pas, pèche par exagération et par lacune; on veut trop et trop peu : trop, quand on demande une théologie savante, une forme élégante et fleurie à l'orateur sacré; trop peu, lorsqu'on ne lui demande pas un sens religieux profond, seul moyen de donner de la vie et une force persuasive au discours. Quand il publia ce livre assez court, Klein en était à son époque de transition : il avait écrit les trois ouvrages ou recueils qui vont suivre. Il marchait à grands pas vers l'invention de son système de religiosité. 2° *Douze discours prononcés à l'église de la ville à Iéna*, etc., Leipsick, 1818. Sans être comparables aux chefs-d'œuvre de l'éloquence sacrée, ces douze morceaux, prononcés avant que Klein eût une place dans l'église, se recommandent par des qualités analogues à celles dont plus tard il donna la théorie. S'il n'a pas la luxuriante phraséologie, la subtile théologie, il expose nettement, il raisonne sans qu'on s'en aperçoive, il persuade, peu s'en faut qu'il ne captive : il y a dans tout ce qu'il dit une lumière et une douce chaleur, parfaitement en harmonie avec les vulgaires proportions de la prédication quotidienne. Mais est-ce bien là de la prédication? Pour éviter toute objection, Klein a intitulé son recueil *Discours* et non *Sermons* ou *Homélies*. 3° *Lettres écrites dans l'intimité, sur le christianisme et sur le protestantisme* (au sujet du troisième jubilé séculaire de la réformation), Iéna, 1817. Cet écrit, extrêmement remarquable comme phase du développement de l'esprit de Klein, peut être lu avec profit et plaisir par qui sait trier le bon et le douteux. « Ni le « Christ ni la religion, dit-il dans sa troisième « lettre, ne perdent, soit en dignité, soit en in- « fluence, lors même qu'une révélation extraor- « dinaire n'attesterait pas leur origine divine. » Et plus loin : « Jésus dut sa religion au Dieu interne, « au logos qui se manifestait à lui avec le plus « grand degré de clarté. Il n'était donc plus Juif, « puisqu'il suivait ses révélations propres, et dès « lors sa religion n'était plus une religion positive, « c'est-à-dire reposant sur une autorité étrangère; « sa religion était un rationalisme, car le rationa- « lisme est une manière de penser par soi-même, « d'après des principes rationnels. » Évidemment il était impossible qu'après en être venu si jeune à des idées si profondes, mais si insuffisantes, si insoutenables sous certains rapports, Klein n'allât pas bientôt plus loin, c'est ce que nous verrons plus bas. 4° *De loquendi formula* γλώσσαις λαλεῖν *quæ est in I ep. ad Corinth. et in Act. Apost.*, Iéna, 1816; 5° *Esquisse de religiosisme, ou Essai d'un nouveau système de fusion entre le rationalisme et le surnaturalisme*, Leipsick, 1819. Ici Klein est sorti des embarras de la première période philosophique de sa vie : il ne se préoccupe plus pour commencer de rationnel ou de surnaturel; débutant par une haute synthèse et non par analyse, il pose d'abord l'homme comme religieux; la religiosité est la face principale de son âme ou plutôt son âme à la plus haute puissance, le religiosisme est un fait qu'opère et continue sans interruption la religiosité. Le religiosisme et la religiosité ne sont point à démontrer, on ne peut évidemment que les étudier, les analyser. Or, en les analysant, on découvre la raison d'un côté, le surnaturel de l'autre; ces deux éléments y coexistent, on n'en peut douter, et dès lors coexistent harmonieusement, que l'un des deux prenne ou non cette harmonie. Klein ne veut qu'expliquer l'existence et la légitimité de la religion en général d'abord, puis du christianisme en particulier; mais remarquons que c'est un protestant, non un catholique

qui parle. 6° *Exposé du système dogmatique de l'Église évangélique protestante* (avec remarques historiques et critiques), Iéna, 1822. Ce n'est qu'un précis, un manuel pour l'étude approfondie de la dogmatique, mais c'est un précis parfait. Tous les points sommaires décidés ou indécis, historiques ou dogmatiques sont effleurés en passant, et la plus sûre érudition a présidé à tous les détails offerts aux jeunes étudiants. 7° Divers opuscules, savoir : 1. *Doit-il et va-t-il se former de l'Église luthérienne une nouvelle Église?* (anonyme); 2. *Pour quel parti théologique la force publique doit-elle être intolérante?* (anonyme); 3. *Indications pour l'amélioration de l'état de l'Église et de l'instruction* (rédigées surtout en vue du grand-duché de Saxe-Weimar, etc.), Iéna, 1820; 4. *Appel à tous les francs-maçons de l'Europe protestante*, etc., Iéna, 1819. On doit aussi à Klein une édition de l'*Ecclesiastes* ou *de Ratione concionandi* d'Érasme, Iéna, 1820. P—OT.

KLEINARTS. *Voyez* CLÉNARD.

KLEINSCHROD (GALLUS-ALOYS-GASPARD), célèbre criminaliste allemand, né le 6 janvier 1762, à Würtzbourg, se voua de bonne heure à l'étude de la jurisprudence, avec le dessein d'y opérer une révolution dont la nécessité, dont l'urgence étaient senties depuis les écrits de Beccaria, de Filangieri et de Montesquieu. Ses études étaient à peine finies qu'on attira sur lui les regards du prince-évêque d'Erthal, qui, de l'université de Gœttingue, où il prit ses degrés, l'envoya suivre les séances de la chambre impériale de Wetzlar, et qui ensuite le nomma professeur de droit romain et de droit criminel à Würtzbourg. Il n'avait encore que vingt-trois ans : bientôt après il joignit à sa chaire le titre de conseiller d'État. La variété même des travaux que lui imposait cette double sphère d'activité le charmait, et pour lui c'était un bonheur en même temps qu'un triomphe de communiquer ses idées par la parole. Mais la magnificence du résultat ne l'aveuglait pas sur l'immensité de la tâche, et il sentait instinctivement qu'il ne possédait pas, sous forme nette et scientifique, les principes généraux qui expliquent et contiennent toutes les particularités du droit, qu'il ne pouvait arriver aux premiers qu'en étudiant séparément et successivement les secondes. Si pour bien comprendre les détails il faut avoir quelque idée préliminaire de l'ensemble, en revanche, pour saisir parfaitement et puissamment l'ensemble, il faut avoir un grand nombre de notions de détail. Telle fut la marche de Kleinschrod : ne commençant point par une ambitieuse et hypothétique synthèse, il porta ses regards sur une foule de points séparés, interrogeant à propos de chacun d'eux l'histoire et le sens intime, et tâchant de construire pour chacun une solution philosophique, c'est-à-dire en rapport avec la nature de l'homme individuel et avec la nature de la société. La procédure criminelle attira la première son attention. C'est dans cette partie du droit qu'il y avait le plus d'abus ou d'iniquités à supprimer. Il examina d'abord quelques-uns des crimes et délits, ainsi que les peines infligées au criminel. De là une série de petits traités spéciaux écrits en latin, et plus tard réunis en deux volumes. Ce ne sont pas des déclamations de rhéteur et de philanthrope, ce sont des raisonnements et des observations remarquables les uns et les autres par une justesse qu'on n'a pas contestée. Les premiers en date roulent *sur l'effet de l'imperfection des preuves en matière criminelle, sur l'acquittement, sur la nécessité de limiter l'usage de la confrontation, sur l'aptitude du délateur à déposer comme témoin.* Un autre traite sommairement *de la perpétration, de l'histoire et de la pénalité du braconnage et de la procédure suivie à son égard;* dans un autre il discute l'*origine de l'idée du vol, l'essence du vol et les peines qu'y applique la société*, et il démontre facilement que, quelque vive que doive être la réprobation sociale pour cette manière d'acquérir, le crime contre les choses ne peut à lui seul être mis sur la ligne des crimes contre les personnes, et entraîner raisonnablement la punition capitale. Déjà, au reste, cette conclusion était vulgaire, mais il s'agissait d'en administrer la preuve mathématique, sans phrase, sans appel à la sensibilité, et en remontant à la nature même du phénomène, et à la base du jugement par lequel nous appelons vol ce mode de translation de la propriété. Le même esprit de recherche consciencieuse et fondamentale préside à l'*Essai sur la peine des travaux forcés*, à l'*Essai sur la saisie des biens d'un suspect ou d'un criminel* (d'un prévenu ou d'un condamné). Plus de maturité, plus d'élévation, plus d'aisance à manier les idées générales, se décèlent dans son *Mémoire pour la théorie de l'adultère*, dans ses *Recherches sur les conditions d'un mandat d'arrêt* en affaires criminelles ou autres, dans sa *Théorie de la réparation du dommage produit par le crime*, et dans la *Théorie de l'adhésion en matière criminelle* (1). Ces quatre morceaux forment comme la transition de ses premiers travaux à l'ouvrage qui a fondé sa réputation, et qui, quoique dépassé aujourd'hui, quoique à rectifier en plus d'un passage, quoique composé trop exclusivement au point de vue du système préventif, n'en est pas moins digne d'être lu et médité par tout juriste profond. C'est son *Développement systématique des idées et des vérités fondamentales du droit pénal*, Erlangen, 1793-1796, 3 vol. (3e édit., 1815). On peut dire sans exagération que cette grande publication a largement influé sur la législation et le droit, tant en contribuant à faire partir désormais toute théorie juridique de principes fondamentaux sérieusement discutés (par exemple, des droits de la société comme supérieurs aux droits

(1) *Adhérer*, en matière criminelle, dans le style de la jurisprudence allemande, n'est autre chose que se porter partie civile.

de l'homme), qu'en soulevant une polémique décisive sur le choix d'un principe exclusivement à tout autre, ou sur la combinaison de principes divers. Celui de Kleinschrod n'est pas de nature à compter une infinité de partisans en France; mais en Allemagne, et dans tous les pays où domine l'esprit conservateur, il excite moins de répulsion. S'il devait avoir contre lui les Feuerbach, les Almendingen, en revanche il allait voir partager ses opinions par les Stübel, les Tittman, les Grolmann. Sans être absolument le premier à les émettre, il fut le premier à les réunir en corps de doctrine, à les lancer dans le monde scientifique et politique à l'état de système; et dès lors on dut voir en lui un de ces chefs d'école, dont bien peu sont véritablement les inventeurs des principes qu'ils combinent. Ce fut alors pour Kleinschrod une nécessité de s'élever une tribune pour y proclamer et défendre ses maximes. Uni à Klein, il fonda, en 1798, les *Archives du droit criminel*, auxquelles prirent part d'autres notabilités de la science, et dont la première série, close en 1817, a été suivie, sans interruption, des *Nouvelles archives du droit criminel*, par Kleinschrod, Konopack et Mittermaïer, 1818, etc. Ce recueil est d'une haute valeur; d'une part, il fait fonction de bibliographie et d'histoire critique des publications relatives au droit criminel; de l'autre, on y trouve traitées une foule de questions dogmatiques, pratiques, et c'est avec le grand ouvrage de Kleinschrod ce qui fait connaître le mieux l'ensemble des doctrines de l'école préventive. Ce n'est pas cela pourtant qui fonda sa gloire : bien avant 1798, et même avant l'apparition du *Développement systématique*, sa réputation était faite. Au milieu du mouvement général qui portait les esprits élevés vers la législation, il devait nécessairement être remarqué : Léopold en Toscane (1786), Joseph II dans les États autrichiens (1787 et 1788) avaient donné chacun un code plus sage, plus doux que ceux qu'ils abolissaient; la Prusse en élaborait un qui devait paraître en 1795; la France, bien qu'avec des formes destructives, et en ayant le double tort de commencer par faire table rase de tout le passé et d'opérer sa révolution législative par la violence et par les masses, suivait en l'exagérant (1791) l'exemple des princes. D'Erthal, toujours évêque de Würtzbourg, voulait surpasser encore le beau code criminel Schwartzenberg, monument du principat de son prédécesseur George de Limbourg. Il confia à son référendaire Pflaum la rédaction d'un code pénal basé sur l'esquisse du code pénal de Quistorp; puis il invita Kleinschrod à reviser le travail de Pflaum. Cette tâche ne fut terminée qu'après la mort du prélat, et parut en 1795, sous le titre de *Code pénal de Bamberg*. Kleinschrod avait à peine fini que l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière, frappé des imperfections du code criminel bavarois, et plus encore du manque de gradation des peines et de leur disproportion avec les délits, lui demanda un projet à substituer à la législation draconienne qui, depuis une quarantaine d'années et plus (1751-1796), régissait ses États. De là le *Projet du code pénal pour les États du Palatinat et de Bavière*, publié en 1802, avec le nom de Kleinschrod. Cet essai remarquable lui valut des éloges et des marques de munificence de l'électeur, des critiques acerbes de la part de ses antagonistes. Aujourd'hui que la postérité a commencé pour Kleinschrod, on peut faire impartialement le départ du bien et du mal: autant il est vrai que son *Projet* laissait à désirer, et qu'il est au-dessous des lumières acquises depuis l'époque de son apparition, autant il est juste de reconnaître qu'il l'emportait de beaucoup sur ce qu'on avait auparavant, et que les progrès des modernes en codifications sont dus en partie aux progrès faits par Kleinschrod. Qu'on n'imagine pas non plus que son système préventif et conservateur entraîne chez lui une excessive sévérité. Au contraire, tout conservateur qu'il est, et peut-être parce qu'il est conservateur, il rejette, quoique ancien, ce qu'il juge inutile ou destructeur; et, tout en voulant prévenir, il gradue la répression : sa gradation même est quelquefois minutieuse et puérile. Il ne prodigue point la peine de mort. Chargé par son prince de reviser un procès dont le résultat avait été une condamnation à mort, il ne prononça que la détention dans une maison de correction. Cependant, avec les armes françaises s'imposaient à une partie de l'Allemagne les codes français : Würtzbourg était devenu un grand-duché, et le grand-duc avait admis la législation civile de la rive gauche du Rhin. Kleinschrod donna une attention particulière aux branches de cette législation qui se référaient à sa spécialité; le grand-duc le consulta sur les modifications à faire au Code Napoléon pour en approprier les dispositions au pays. Plus tard (1813) parut son *Introduction détaillée à la théorie de la juridiction pénale d'après les clauses de l'acte de la confédération du Rhin*, dont la publication lui valut bientôt l'honorable mission d'adapter au grand-duché de Würtzbourg le code pénal promulgué en Autriche en 1803. Ce travail, qu'il poussa très-activement, touchait à sa fin lorsque la réunion du grand-duché à la Bavière, tout nouvellement pourvue elle-même d'un code pénal, rendit ses soins inutiles. Du reste il garda sa chaire, et quand, par les événements de 1814, le monarque bavarois eut été consolidé dans sa récente acquisition, il reçut de lui des marques d'estime (l'ordre du Mérite civil, etc.). Membre du sénat de la ville, puis d'un comité du contentieux, doyen de la faculté de droit, il remplissait ces fonctions diverses avec une ponctualité exemplaire. Le tome 7 des *Nouvelles archives du droit criminel* contient de lui un dernier article, et il a laissé divers manuscrits intéressants. Kleinschrod ve-

nait de faire un voyage aux rives du Rhin lorsqu'il mourut, le 17 novembre 1824. P—OT.

KLEIST (EWALD-CHRISTIAN DE), l'un des écrivains qui ont le plus contribué à former la langue allemande, et l'un des poëtes les plus distingués de sa nation, naquit le 3 mars 1715, à Zeblin, en Poméranie, d'une famille noble et illustrée par de brillants services militaires. Il fut élevé, depuis l'âge de neuf ans, dans le collége des jésuites de Grow, d'où il passa au gymnase de Dantzig, et de là à l'université de Kœnigsberg, où il fit des études aussi complètes qu'on pouvait les faire alors. La jurisprudence, la philosophie et les mathématiques occupèrent presque exclusivement la jeunesse d'un homme destiné à devenir officier et poëte : la lecture des poëtes anciens, en particulier de Virgile et d'Horace, fut la seule étude qui pût le placer dans la route qu'il devait suivre avec tant de succès. En quittant l'université, il partit pour voyager : des parents qu'il avait en Danemarck l'engagèrent, en 1736, à entrer au service de cette puissance. Il n'y resta pas longtemps. Kleist ne trouvait en Danemarck ni guerre à faire, ni littérature à cultiver, et ces deux genres de gloire étaient l'objet de toute son ambition. Il quitta Copenhague pour se rendre à Berlin, en 1740, au moment où l'avénement de Frédéric II promettait à la Prusse un souverain ami des lettres comme de la guerre. Kleist avait besoin de distractions fortes qui le tirassent de la tristesse dans laquelle il était tombé. Pendant un voyage qu'il avait fait en Pologne, en 1738, il s'était pris de passion pour une femme qu'il a chantée sous le nom de *Doris*, et dont diverses circonstances l'avaient séparé. En arrivant à Berlin, il y fut bien accueilli et par le roi et par les gens de lettres les plus distingués, qui voyaient avec une sorte d'orgueil un jeune militaire préférer leur société à la vie des camps : il se lia avec Spalding, Ramler, Sulzer, Krause, et surtout avec Gleim, dont le caractère plein de douceur et le goût exercé convenaient à la sensibilité tendre et à l'imagination gracieuse du jeune poëte. Il entra dans le régiment du prince Henri, et, sans négliger aucun des devoirs de son état, il ne cessa de cultiver les paisibles études de la poésie. Il fit la plus grande partie des campagnes qui occupèrent les premières années du règne de Frédéric, s'y distingua par son intelligence autant que par sa bravoure, et obtint un avancement rapide : c'était dans les intervalles d'une campagne à l'autre qu'il revenait avec une joie d'enfant à ces jouissances douces et calmes, à ces travaux silencieux qui devaient faire sa principale gloire. Passionné pour les beautés de la nature, il aimait à se promener seul, à se pénétrer de l'admiration qu'elles lui inspiraient et des sentiments qu'elles réveillaient dans son âme : c'était ce qu'il appelait *aller à la chasse des images poétiques;* et de là est résulté le caractère particulier qu'on rencontre dans tous ses ouvrages; ils offrent partout le contraste piquant d'un ardent amour pour la gloire et d'un égal amour pour le repos. Après avoir peint avec toute la vivacité d'un homme qui les sent et les élans du courage et les plaisirs de la victoire, il se reporte, avec l'expression mélancolique d'un désir non satisfait, vers les tableaux d'une vie paisible, où l'âme jouit sans trouble du charme de ses propres sentiments et de la beauté de ce qui les cause : les maux et les excès de la guerre le frappent d'horreur; il les retrace en homme qui les a vus, qui en a été saisi au milieu même de son activité guerrière, qui frémit à l'idée de les voir renaître, et qui se rejettera cependant au milieu de ces agitations dès qu'il y verra du courage à déployer et de la gloire à conquérir. Ce fut dans cette continuelle alternative des occupations et des émotions les plus diverses que se passa toute sa vie. La guerre de sept ans lui fournit de nouvelles occasions de se distinguer; il accompagna le prince Henri en Saxe, en Franconie, en Bohême, prit part à un grand nombre de batailles, fut chargé de missions difficiles, et s'en acquitta toujours avec une intrépidité qui ne lui fit jamais oublier la douceur naturelle de son caractère. Placé, en 1758, à la tête des hôpitaux militaires de Leipsick, il y prodigua aux blessés des deux partis les soins les plus généreux et la surveillance la plus attentive. Frédéric, qui l'avait remarqué plusieurs fois, le rappela à l'armée; et ce fut à la sanglante bataille de Kunnersdorf, le 12 août 1759, que le brave major de Kleist, après s'être couvert de gloire, vit approcher la fin de sa brillante carrière : il attaqua le flanc des Russes avec le corps et sous les ordres du général Fink; son régiment emporta successivement trois batteries. Kleist avait déjà reçu douze contusions; et, blessé de la main droite, il était forcé de tenir son épée de la gauche, lorsque le colonel du régiment fut mis hors de combat. Kleist se jeta en avant pour le remplacer; au moment où il saisissait par le bras un porte-enseigne pour le faire avancer, une balle l'atteignit au bras gauche; il reprit son épée de sa droite mutilée, et continua de marcher : ses soldats le suivaient avec le même courage; il n'était plus qu'à trente pas de la quatrième batterie, lorsqu'un biscaïen lui cassa la jambe droite; il tomba en criant : « Mes enfants, « n'abandonnez pas votre roi! » Deux fois, il voulut qu'on essayât de le remettre à cheval, mais il s'évanouit chaque fois. Deux soldats l'emportèrent sur les derrières de la ligne : un chirurgien qui vint le panser fut frappé à mort à côté de lui. La bataille était perdue. Des Cosaques, trouvant Kleist abandonné, le dépouillèreut et le jetèrent dans un fossé. L'excès de la fatigue et de l'épuisement le plongea dans un sommeil profond. A l'approche de la nuit, quelques hussards russes l'aperçurent, le tirèrent de son fossé, l'étendirent sur de la paille auprès de leur

bivouac, le couvrirent d'un manteau et lui firent prendre quelque nourriture. Ils s'éloignèrent le lendemain matin. L'un d'eux voulut lui donner un écu : Kleist refusa, et le hussard, avec un mouvement d'humeur plein d'humanité, jeta l'argent sur le manteau qu'il laissa au malheureux blessé. De nouveaux Cosaques lui enlevèrent ce que les hussards lui avaient donné. Enfin vint à passer un officier russe, de qui Kleist se fit connaître, et qui le fit transporter à Francfort-sur-l'Oder, où il fut pansé et traité avec beaucoup d'égards ; mais ses blessures étaient trop nombreuses et trop envenimées pour qu'il en pût guérir ; il passa onze jours au milieu des douleurs les plus cruelles, entouré des soins des officiers russes et des savants de Francfort, qui venaient causer avec lui : leur conversation, et surtout celle de Baumgarten, l'intéressait encore. Il mourut le 24 août, à deux heures du matin. Sa perte excita les regrets de l'Allemagne entière. Tous les poëtes chantèrent celui dont les talents avaient honoré la poésie. Uz, Klotz, Moïse Mendelssohn lui-même, le pleurèrent dans de touchantes élégies ; enfin ce fut la mort de Kleist qui inspira à Thomas Abbt son excellent ouvrage *de la Mort pour la patrie*, l'un des premiers monuments de la prose allemande (*voy.* Abbt). Les compagnons des travaux militaires de Kleist ne lui témoignèrent pas moins d'estime que ceux de sa gloire poétique ; et son portrait, peint par Bernard Roven, fut placé dans l'église de la garnison de Berlin, à côté de ceux de Schwerin et de Winterfeldt. La loge des francs-maçons de Francfort-sur-l'Oder lui fit élever, en 1779, un monument formant une pyramide de quatorze pieds de haut, sur un des côtés de laquelle est son buste en marbre blanc. Ces marques de considération et de regret étaient dues au caractère loyal et sensible du militaire, aussi bien qu'au talent de l'auteur du *Printemps*. Ce poëme célèbre n'avait pas été son premier ouvrage ; Kleist s'était déjà fait connaître par des élégies, quelques pièces descriptives et des hymnes religieux, où l'on avait remarqué des sentiments à la fois sérieux et doux, élevés et tendres, une imagination vive et vraie, et une harmonie jusqu'alors à peu près inconnue dans la langue allemande. Le poëme du *Printemps* fut imprimé en 1749, in-8°, mais seulement pour les amis de l'auteur ; on le publia, en 1750, in-4°, à Zurich, et cette édition a été souvent réimprimée. En 1752, on y joignit quelques autres poésies de l'auteur. Tagliazucchi, poëte italien attaché au roi de Prusse, en donna, en 1755, une traduction italienne. En 1766 parut la traduction française en prose de M. Huber, qu'on trouve dans le *Choix des poésies allemandes*, traduction faible et décolorée, qui n'a cependant pas détruit toutes les beautés de l'original. Une autre traduction française, par M. Nic. Beguelin, parut à Berlin en 1781, in-8°. M. Adrien de Sarrazin, à son début dans la carrière littéraire, a aussi traduit le *Printemps* en vers français. On en essaya aussi deux traductions latines : l'une est de Spalding, *Ver, poema Kleistii germanico-latinum*, Berlin, 1783, in-8° ; l'autre est de J.-F. Dietrich, *Ver Kleistianum, latina metaphrasi expressum*, Leipsick, 1787, in-8°. Kleist n'avait point eu de part aux premières éditions de son ouvrage ; ce ne fut qu'en 1756 qu'il publia le recueil de ses poésies sous le titre de *Poésies de l'auteur du Printemps*. Ce recueil a été depuis augmenté et souvent réimprimé : les principales éditions sont celles de Berlin, 1771, in-8° ; ibid., 1782, in-8° ; Vienne, 1784, grand in-12 ; 1789, in-8°, etc. L'édition que nous avons sous les yeux contient : 1° des *Odes*, où l'imitation d'Horace se fait souvent apercevoir ; on y trouve de la hardiesse dans les images, de la concision dans l'expression, une marche quelquefois très-lyrique, mais peu d'originalité ; — 2° des *Chansons*, souvent gracieuses et spirituelles, mais le plus souvent sans intérêt pour ceux qui sont étrangers aux petites circonstances qui les ont fait naître, comme il arrive presque toujours pour les ouvrages de ce genre ; — 3° des *Idylles*, imitées des anciens, mais écrites avec un sentiment profond des douceurs de la vie pastorale et des beautés de la nature ; — 4° des *Contes* et des *Fables* peu remarquables, si ce n'est par cette philosophie à la fois douce et sévère, qui annonce un caractère tendre et des principes fermes ; — 5° de petites *Pièces de vers*, épigrammes, épitaphes, quatrains moraux, etc., d'une tournure peu piquante, défaut assez commun aux Allemands, qui ne connaissent pas l'art de resserrer en peu de mots une idée vive, et de la faire ressortir à la fin par un trait saillant ; — 6° divers morceaux intitulés *Rapsodies* ; c'est peut-être, avec le *Printemps*, ce que Kleist a écrit de plus original et de plus poétique. L'élégie intitulée *la Soif du repos* (*Sehnsucht nach Ruhe*) abonde en sentiments profonds, naturels, exprimés avec autant d'élévation que de simplicité, en images fortes et vraies, heureusement présentées ; le caractère de Kleist s'y peint de la manière la plus intéressante. Son *Hymne à la Divinité* respire une piété noble et quelquefois sublime ; son *Épître sur l'inquiétude de l'homme*, adressée à Sulzer, est digne de prendre place à côté des Épîtres d'Horace et des Discours moraux de Voltaire ; et le *Tableau d'une grande inondation* est d'une effrayante vérité. — 7° *Le Printemps*, sans contredit l'un des poëmes descriptifs les plus intéressants, par une peinture fidèle et animée des beautés de la nature et par cet heureux concours de sentiments et d'images qui, mêlant l'homme comme acteur aux scènes muettes qu'on fait passer sous ses yeux, réchauffe la froideur inévitable du genre. C'est là qu'il faut chercher l'empreinte de l'aversion qu'inspiraient à Kleist les horreurs de la guerre et ce besoin d'émotions douces qui ne l'abandonna jamais au sein de la vie la plus agitée. — 8° *Cissidès et Pachès*, petite

épopée en trois chants, dont le sujet est tiré de l'histoire de Macédoine, et qui n'a d'autre mérite que celui de peindre avec assez de force l'héroïsme guerrier; on n'y trouve, du reste, ni développements de sentiments, ni beautés poétiques; — 9° *Sénèque*, tragédie en prose, au-dessous du médiocre; — 10° quelques *Fragments* en prose, dans le genre du *Spectateur*, assez spirituels et d'une bonne facture, mais tels que pourrait les écrire tout homme raisonnable. Tels sont les ouvrages du poëte Kleist; ils ne le placent point au rang des hommes de génie, mais ils suffiraient pour assurer un nom très-distingué à un homme qui aurait consacré sa vie entière à la poésie, dont la culture ne fut pour Kleist qu'un délassement sans cesse interrompu. Le nombre de ses biographes est considérable; la principale est celle de son ami Nicolaï, Berlin, 1760, in-4°, traduite en français par Huber dans le *Journal étranger*, 1761. On en trouve d'autres dans les *Fragments physiognomoniques* de Lavater, dans les *Vies des héros illustres* de Pauli, dans la *Biographie des poëtes* de H. Schmid, dans les *Caractères des poëtes allemands* de Küttner, le second volume du *Nécrologe* de Schmid, le *Dictionnaire des hommes célèbres du 18e siècle* de Hirsching, etc. G—T.

KLEIST (Henri de), poëte allemand, non moins célèbre que son homonyme, le brillant Ewald-Christian (*voy.* l'article précédent), qui, comme lui, servit la Prusse sur les champs de bataille, naquit le 10 octobre 1776 à Francfort-sur-l'Oder. Il entrait dans sa dix-septième année, lorsqu'il fit, en qualité de cadet, cette campagne des bords du Rhin si remarquable par l'inutilité des mouvements stratégiques et les profits que sut y ménager le généralissime pour le cabinet prussien et pour lui. Kleist sans doute ne comprit rien à cette incompréhensible manière de faire la guerre, manière qui, certes, n'était point celle du grand Frédéric; et la mobilité fiévreuse et fantasque d'un caractère plus enclin que de raison à la mélancolie et au désenchantement le porta bientôt à abandonner la carrière militaire. La paix de Bâle d'ailleurs avait restreint le développement guerrier de la Prusse. De retour à Francfort, Kleist y travailla deux ans (1799 et 1800) avec beaucoup d'assiduité, menant de front les études littéraires, celles du droit et des sciences administratives. Des relations de famille ne tardèrent point à le faire recevoir dans les bureaux du ministère des accises et du commerce à Berlin, sous Struensée. Mais la régularité bureaucratique était peu dans ses goûts. Aussi fut-il au comble de ses vœux quand on l'envoya pour quelques détails, moitié diplomatiques, moitié commerciaux, à Paris. Le principal point de cette mission était sans doute de fournir des chiffres plus ou moins inexacts à l'ambassade, pour aider à la fixation de la grosse indemnité que devait avoir la Prusse, en compensation et de ce qu'elle cédait sur la rive gauche du Rhin et de la force morale que son inaction depuis 1795 (on pourrait dire depuis 1792) avait donnée à la révolution française. On sait que cette indemnité, quadruple au moins pour la population, et sextuple pour le territoire, fut, sous le rapport du revenu, nominalement quatorze fois et réellement de vingt-deux à vingt-quatre fois égale à la perte. Kleist passa pour cela un an entier à Paris ou à Lunéville, puis revint en Allemagne par la Suisse. Mais, arrivé à Dresde, il eut le plaisir d'y trouver l'ordre de retourner dans la capitale de la France. Il retraversa donc encore ce poétique pays de Suisse, dont la physionomie accidentée ébranlait en lui toutes les fibres maladives et rêveuses, et revint pour aplanir de ces difficultés financières que rencontre toujours l'exécution d'un grand traité. Nous ne savons si primitivement ses sentiments pour la France, telle que l'avaient faite la révolution française, puis Bonaparte, étaient de l'amour et de l'admiration; mais évidemment il n'était pas besoin d'avoir sa perspicacité, son irritabilité et son patriotisme pour perdre vite ces illusions et pour passer de l'affection à la haine. L'impudente ambition, la morgue hautaine, les exigences de plus en plus impérieuses de Napoléon, et plus encore le mépris que son gouvernement, après avoir leurré, trompé, déshonoré et réduit au rang de complice le gouvernement prussien, laissait percer, et pour le caractère moral et pour la valeur matérielle de cette puissance, ne pouvaient que blesser profondément un enfant de la Prusse, bien complétement au courant, sinon du passé, au moins du présent. Faisant partie de l'administration des finances et du commerce, Kleist surtout sentait quel coup mortel devait porter à la prospérité prussienne cet impitoyable système continental. Il ne quitta pourtant Paris qu'en 1806, lorsque les mésintelligences entre Napoléon et la cour de Berlin en furent venues à ce point qu'on ne pouvait plus mettre en doute l'imminence d'une rupture. Struensée avait cessé de vivre, mais Kleist n'en retrouva pas moins sa place au département des affaires commerciales: il la conserva jusqu'à la bataille d'Iéna, qui fut suivie si promptement de l'occupation de Berlin, de la reddition, de l'occupation de toutes les places et de toutes les provinces occidentales. Kleist avec les fidèles s'était porté vers Kœnigsberg, mais il n'y retrouva aucun emploi. Au bout de quelques mois, il était de retour à Berlin, toujours aux mains des Français. Son départ avait été regardé en quelque sorte comme une désertion, Bonaparte entendant que dans tout royaume conquis les fonctionnaires restassent à leur poste tant qu'il ne leur ordonnerait pas, lui, d'en sortir. Émigrer, c'était protester de sa fidélité à l'ordre de choses détruit ou près d'être détruit par la victoire, c'était jeter une ombre d'illégitimité, de désapprobation sur le droit de spoliation et de conquête, c'était se constituer en hostilité.

Kleist, à son retour, fut donc saisi et dirigé comme prisonnier de guerre vers l'intérieur de la France : Joux, Chalon-sur-Saône furent successivement ses prisons. On peut penser ce que l'iniquité d'un traitement si contraire au droit des gens produisit sur son esprit. C'est là sans doute que son patriotisme prit le caractère de l'exaltation, et que cette exaltation devint de la fureur. La paix de Tilsitt le rendit à l'Allemagne; mais après avoir un an durant travaillé à Dresde avec Adam Müller, son ami et son camarade, au *Phébus*, il se rendit à Prague, et se mit en route pour Vienne, afin de prendre part à la guerre de l'Autriche contre Napoléon. Mais c'était au moment de la bataille de Wagram, et la prompte paix de Vienne vint brusquement mettre un terme à ses illusions, et le réduire à retourner en Prusse. On peut s'étonner que le gouvernement français y ait souffert son retour. Un seul nom de poëte était alors plus national que le sien, c'était celui de Théodore Kœrner, Tyrtée germanique; mais, en persévérant dans ces appellations antiques données à des contemporains, on eût pu le nommer, lui, l'Arctinus du Nord. Sa *Bataille d'Hermann* est comme une Marseillaise dans de gigantesques proportions; et l'exagération tantôt du style, tantôt des situations, l'impossibilité de supposer aux Germains du siècle d'Auguste les idées et le ton que Kleist leur prête, n'empêchaient en rien toute la jeunesse allemande de relire et de répéter avec la plus chaude admiration les magnifiques tirades héroïques et lyriques dont fourmille ce poëme, qui du reste ne fut publié en son entier par Voss que lorsque Kleist n'existait plus. La vie intime de ce poëte était bien celle de l'artiste excentrique et jeune, chez qui la lave bouillonne encore. A mesure qu'il avançait dans la vie, sa sensibilité allait croissant et il devenait de plus en plus hypocondre, étranger à la vie réelle; mécontent de l'univers et de lui-même, malade d'orgueil, sinon comme homme, du moins comme poëte, il empirait à plaisir sa position, il envenimait ses plaies. Une dame maladive, tout aussi impressionnable, tout aussi hors du vrai que lui, avait quitté sa maison, son mari pour croire en lui, pour vivre sans cesse à côté de lui. C'était madame Vogel, femme d'un négociant de Berlin. Cette amie (car ils se donnaient le nom d'ami) ne trouva pas plus le bonheur et le calme près de Kleist qu'elle ne les lui fit connaître. Las enfin des amertumes sans nombre, fruits d'une liaison imprudente, mais se regardant comme des victimes de l'ingratitude humaine et du béotisme des formes sociales, Kleist et son amie quittèrent la vie le 21 novembre 1811 par le suicide, donnant ainsi à la foule des êtres médiocres qui s'impatientent et se trouvent *incompris* un exemple trop fidèlement suivi (1).

(1) La femme à laquelle il s'était attaché était atteinte d'un mal incurable : elle lui fit jurer de lui donner une dernière marque d'amour, telle qu'elle l'exigerait de sa tendresse : c'était de la tuer. Dans un bois près de Sans Souci, Kleist accomplit son horrible promesse, et se tua après. Il avait brûlé auparavant, entre autres manuscrits, un journal où il se rendait compte de ses sentiments. L.

Nous ne justifierons point Kleist, mais nous le plaindrons, et nous ne dirons que la vérité en disant qu'il y avait évidemment chez lui tendance à l'hallucination, tendance exaltée encore par toutes les agitations de la vie, et que le contact de madame Vogel et la sévérité du monde, en froissant sa fière susceptibilité, portèrent au plus haut degré. Nous regretterons surtout que cette prompte mort ait enlevé à l'Allemagne un poëte qui eût pris rang parmi les premiers. Il y a chez lui du Jean-Jacques Rousseau et de l'André Chénier, quoiqu'il n'ait pas tout le persuasif du Genevois et ce parfum d'exquise et d'intime poésie qu'exhalent les vers du second. Mais la sensibilité, la chaleur caractérisent tout ce qu'il y a laissé. On respire chez lui une atmosphère passionnée, son style a la fièvre et la donne. A ces hautes qualités du poëte de premier ordre, il en joint d'autres, le grandiose de l'idée, la hardiesse du plan, la fécondité des détails, la richesse de l'expression, la souplesse et la limpidité du vers. Il manque pourtant bien des choses à Kleist : grand poëte lyrique et même épique, il n'est poëte dramatique que de nom; il ne sait pas vraiment dialoguer; ses personnages ne vivent pas, ils se meuvent comme des marionnettes sur des lignes droites ou anguleuses qui tuent l'illusion; les caractères ou sont manqués ou manquent l'effet : l'action n'est pas conduite avec art : point de dégradation, point de nuance. Ces défauts sont moindres dans les deux volumes de contes, notamment dans *Michel Kohlhaar*. Ses tragédies, au nombre de cinq, sont : *la Famille de Schroffenstein*, qui, malgré ses défauts, peut sembler à beaucoup de lecteurs un chef-d'œuvre; *Penthésilée*, écrite de verve et où l'on pressent déjà le poëte qui fait tenir un si énergique langage à Thusnelda; *Kœtchen d'Heilbronn*, qu'il intitula drame chevaleresque, et où les suites fatales de l'amour, devenant comme le mauvais génie de l'homme, irrésistible et entraînant d'abîme en abîme, sont rendues avec une effroyable puissance; enfin *le Prince de Hombourg* et *la Bataille d'Hermann*, posthumes l'une et l'autre, mais dont beaucoup de morceaux étaient connus de ses amis. Deux comédies, *Amphitryon* et la *Cruche cassée*, complètent la liste de ses œuvres. Les deux drames posthumes ont été publiés par Tieck, qui les a fait précéder d'un *Discours préliminaire sur la vie et les œuvres de Kleist* (1). P—OT.

(1) Louis Tieck a donné en 1826 une édition complète des *Œuvres* de Kleist (Berlin, 3 vol. in-8°), et en 1846 une édition choisie de ses œuvres (Berlin, 1846, 4 petits volumes). Cette dernière surtout était destinée à faire pénétrer dans la foule les ouvrages du malheureux poëte. C'est celle qu'a adoptée l'Allemagne. Elle forme quatre volumes qui contiennent trois drames, *Catherine d'Heilbronn*, la *Cruche brisée*, le *Prince Frédéric de Hombourg*, et huit récits : *Michel Kohlhaas*, la *Marquise d'O****, le *Tremblement du Chili*, les *Fiançailles de St-Dominique*, la *mendiante de Locarno*, l'*Enfant trouvé*, *Ste-Cécile ou la puissance de la musique*, le *Duel*. Les *Contes*

KLEIST *de Nollendorf* (le comte Frédéric-Henri-Ferdinand-Émile), feld-maréchal prussien, né le 9 avril 1763 à Berlin, commença par être page du prince Henri, et fit ses premières armes dans la courte guerre de la succession de Bavière. Il reprit ensuite ses études à l'école militaire, et, par ses progrès, il s'attira l'attention de Tempelhoff, qui dirigeait l'établissement. Dès que la révolution française ouvrit des chances de guerre à la Prusse, il fut compris dans l'état-major, et, en 1792, il fut attaché au corps du prince de Hohenlohe en qualité de capitaine. Bien que dans une sphère très-inférieure, il fit preuve de connaissances et de bravoure, principalement à l'affaire d'Ober-Urzel. Il reçut pour sa conduite, en cette journée, l'ordre du Mérite; et Mœllendorf, en prenant le commandement de l'armée prussienne, laissé vacant depuis la démission du duc de Brunswick, nomma Kleist son adjudant, place de confiance où il se félicita souvent de l'avoir mis. Devenu chef d'un bataillon de grenadiers (1799), il en fit bientôt, par ses soins, un des plus beaux corps de l'armée. Le roi Frédéric-Guillaume lui en témoigna sa satisfaction en l'attachant à sa personne comme adjudant général (1803). Cet emploi ne pouvait manquer de lui faire des envieux, et la critique ne l'épargna pas. Massenbach prétendit qu'il s'en acquittait fort mal, qu'il employait mal son influence, etc. Tel ne semble pas avoir été l'avis du monarque, car il garda cinq ans Kleist auprès de lui. Pendant la malheureuse guerre de 1806 et 1807, il lui confia le commandement d'un régiment; et, après la bataille d'Iéna, il l'envoya au quartier général de Napoléon à Osterode, répondre aux propositions de paix faites par le général Bertrand. Épuisé de fatigue, Kleist obtint, après la paix de Tilsitt, un congé indéfini qui le rétablit plus promptement qu'il n'espérait. Au commencement de 1808, on le vit coopérer à la réorganisation de l'armée, et commander, avec le grade de major-général, la brigade de Francfort-sur-l'Oder. Le nombre des troupes était borné par les traités, et Napoléon le voulait toujours insuffisant à la défense du royaume : Kleist fut de ceux qui réussirent le mieux, dans leur circonscription, à remplir les vues secrètes du souverain, en donnant au peu de troupes sous ses ordres un perfectionnement qui compensât l'infériorité numérique. Il n'était pas difficile de comprendre que la lutte recommencerait bientôt. Peu s'en fallut que ce ne fût dès 1809, et sans l'inattendu dénoûment de Wagram, qui répara Essling et découragea si promptement la maison d'Autriche, l'héroïque tentative de Schill, la marche hardie du duc de Brunswick-Œls, auraient été le commencement d'une coopération prussienne à la guerre de la quatrième coalition. En ce moment critique, et quand d'un instant à l'autre la Prusse pouvait ouvertement rentrer en lice, Kleist fut appelé par son prince au commandement de Berlin. On comprend combien de dextérité, de vigilance et d'incorruptible fidélité demandaient de pareilles fonctions en de telles circonstances. La confiance du souverain ne fut pas déçue; et, quelque impossible qu'il fût de cacher à Napoléon la trop juste inimitié de la Prusse, au moins n'eut-il pas la satisfaction de pouvoir reprocher des hostilités flagrantes. Un semblant de concorde subsista donc trois années, au milieu de l'exigence des contributions militaires, des espionnages d'une police tyrannique et de toutes les vexations du système continental. Et quand fut venue la désastreuse expédition de Russie, quand la Prusse, n'osant encore rompre, eut à fournir un contingent, Kleist, comme major-général, eut une brigade à commander sous les ordres du général divisionnaire York. Le corps entier obéissait à Grawert, lequel lui-même fut soumis à Macdonald, chargé d'opérer dans les provinces baltiques avec cent mille hommes, qui formaient la gauche de la grande armée. On sait avec combien de rapidité avancèrent d'abord ces troupes auxquelles, sur ce point comme sur les autres, les Russes n'opposèrent pas la redoutable énergie qu'ils mettaient en réserve pour l'arrière-saison. La Courlande fut presque entièrement conquise sans coup férir. Kleist contribua essentiellement au gain de la première affaire, en filant avec sa brigade le long du ruisseau d'Eckau sur le flanc et le dos des Russes, puis les attaquant par derrière, tandis que Grawert les prenait de front. Il fut ensuite chargé d'occuper Mittau, pendant que le général français faisait les préparatifs du siége de Riga. Cette opération n'était pas de celles que les Russes fussent disposés à souffrir, et d'ailleurs le moment était venu où l'incendie de Moscou allait donner le signal d'hostilités sérieuses. Ressaisissant l'offensive, les Russes marchèrent sur Mittau. York, qui avait pris le commandement du corps prussien, en remplacement de Grawert alors malade, chargea Kleist de protéger les têtes de pont en avant de cette ville, avec trois escadrons et cinq bataillons : il ne pouvait abandonner à l'ennemi, sans essayer ou sans feindre quelque résistance, un point de si haute importance pour la gauche

de Kleist ont été traduits en français par M. Cherbuliez, précédés d'une vie de l'auteur, 1830, 3 vol. in-12. La biographie de Henri de Kleist a été placée par Louis Tieck en tête de ses *Œuvres;* elle est intéressante, quoique fort incomplète. Un disciple de Tieck, M. Edouard de Bulow en a publié une beaucoup plus développée, avec une correspondance inédite du poëte : *Heinrich von Kleist's Leben und Briefe. Mit einem Anhange Heraus gegeben von Eduard von Bülow*, Berlin, 1848, 1 vol. in-8°. M. Gustave Kühne lui a consacré une notice faite avec soin, mais peut-être trop indulgente dans ses *Deutsche Manner und Frauen*, Leipsick, 1851, 1 vol. On lira surtout avec fruit les jugements portés sur Henri de Kleist, par M. Gervinus (*Geschichte der deutschen Dichtung*, Leipsick, 1853, 5 vol., 2e édit.), M. Hillebrand (*die deutsche national-literatur..... besonders seit Lessing bis auf die Gegenwart*, 1846, 3 vol.), et M. Julien Schmidt (*Geschichte der deutschen Literatur im neunzehnten Jahrhundert*, Leipsick, 1855, 3 vol. Enfin on peut lire sur Kleist des articles étendus dans le *Catholique* (de M. le baron d'Eckstein), mai 1828, p. 249-314, et dans le *Globe* (alors doctrinaire), septembre 1828. Z—D.

de la position prussienne; mais au fond on peut croire qu'il ne voulait pas la conserver à tout prix, et en réalité les Prussiens et les Russes se ménagèrent mutuellement. Kleist n'envoya que quelques coups de fusils aux Russes, qui bientôt se trouvèrent infiniment supérieurs en nombre; et alors survint un ordre d'York portant de se retirer sur le reste du corps prussien en arrière de Mittau. Cependant il n'y avait point collusion complète encore entre les auxiliaires forcés de Napoléon et les Russes; et quand, le 29 septembre, ceux-ci voulurent s'emparer par force du parc d'artillerie de Ruhendahl, et qu'ils franchirent l'Aa dans cette vue, York et Kleist déployèrent la plus grande vigueur pour repousser cette tentative. Ce dernier, marchant au-devant de l'ennemi sur la rive gauche, le força de repasser la rivière; mais ce ne fut que bien avant dans la nuit, et l'engagement recommença le lendemain, quoique sans avantage pour les Russes. Nous ne suivrons pas Kleist dans toutes les petites affaires auxquelles il eut part avant et pendant le blocus de Riga. Ce blocus très-imparfait, puisqu'on ne pouvait intercepter la communication de la citadelle avec la mer, fut levé dès le commencement de novembre. Les Prussiens, pendant ce temps, avaient beaucoup souffert. Ils bivouaquaient sur un sol marécageux; le froid se faisait vivement sentir, et les administrations françaises, non contentes de les laisser manquer du nécessaire, retenaient les munitions et les armes préparées à Pillau pour leur usage. Quand le corps de Macdonald les eut rejoints, ils furent placés à l'arrière-garde, moins sans doute parce que l'on comptait sur leur fidélité, que parce que, tant qu'ils ne se déclareraient pas contre la France, ils faciliteraient toujours d'autant la retraite, et que s'il en périssait dans les attaques journalières de l'ennemi, la perte serait peu regrettable pour Napoléon. York et Kleist, dans cette situation, devinèrent les intentions de leur monarque; ils n'en recevaient point d'instruction, mais les circonstances étaient parlantes : les détails de la désastreuse retraite se multipliaient de jour en jour et devenaient de plus en plus incontestables. C'était le moment de prendre la revanche dont jamais la Prusse n'avait perdu l'espoir. Le corps d'York, en couvrant le mouvement rétrograde de Macdonald, ne fit donc pas grand mal aux Russes, qui, de leur côté, ne furent pas très-cruels pour lui, bien que dans les rapports au général français on grandît les affaires et l'on haussât les pertes. Il y en avait toutefois de réelles, et des nuées de Cosaques harcelaient incessamment les flancs de l'arrière-garde. Mais, à dire vrai, ces excursions eussent pu être plus redoutables, et l'on sait à présent que dès ce moment il y avait secrètement des pourparlers entre les agents des deux ennemis qui devaient bientôt devenir des alliés; ce qui paraissait d'autant plus naturel que le corps russe chargé de poursuivre les Prussiens était celui du beau-frère de Kleist. Les fugitifs touchaient aux frontières prussiennes quand Wittgenstein, par une suite de manœuvres moins difficiles sans doute qu'on ne l'imagine, enveloppa les Prussiens, très-affaiblis d'ailleurs par leurs pertes et par la désertion. Il fallait ou passer de vive force, ce qui ne pouvait s'effectuer qu'au prix de pertes considérables, ou bien capituler. C'est à faire naître l'occasion de ce dilemme que probablement les deux généraux travaillaient depuis longtemps. York non-seulement posa les armes devant les ennemis qu'il eût combattus à regret (30 décembre), mais encore il convint de faire cause commune avec les Russes, pour peu que le roi ratifiât sa convention. Kleist suivit naturellement la fortune de son supérieur; et Massenbach, averti à temps, quoiqu'alors il fût à distance, se prononça aussi dans ce sens. Cependant le roi, croyant ne pas devoir encore se prononcer franchement sur ce qui venait de se passer, affecta un grand courroux de la trahison d'York. Mais dès le 19 janvier il transféra le commandement de l'armée à Kleist, ce qui n'empêcha pas York de proclamer le 27, à Kœnigsberg, que sa destitution ne lui avait point été adressée; et, comme si le cabinet de Prusse eût pu ignorer que Kleist était avec son supérieur, il quittait Berlin pour Breslau, en compagnie de l'ambassadeur français Marsan, et en protestant de son dévouement à Napoléon. Mais personne ne fut dupe de cette comédie, et si l'on eût été disposé à l'être, les antécédents des hommes qui dès lors se pressaient autour du roi, les Blücher, les Scharnhost, les Gneisenau devaient suffire pour ouvrir les yeux. Le 27 février en effet fut signée l'alliance du czar avec le roi de Prusse, et le mois suivant, le corps russe de Wittgenstein, le corps prussien d'York et de Kleist entraient à Berlin évacué par Augereau. Ces deux corps, à la fin de mars, se portèrent en avant sur Magdebourg : York fut détaché sur Wittenberg, afin d'en faire le siége ou plutôt le blocus, et, quand la place fut investie, Kleist parut à la tête des colonnes qui se hasardèrent à l'ouest de l'Elbe. Il coopéra au mouvement sur Dessau, occupa le passage de la Saale à Halle, et le 28 avril, assailli par Lauriston et huit mille hommes en avant de cette ville, bien qu'il n'en eût guère que cinq mille, il repoussa toutes les attaques. Toutefois, devant des forces supérieures et quand l'armée alliée avait résolu un mouvement général de retraite, il ne pouvait se maintenir à Halle. Il partit donc le surlendemain à la nouvelle de la perte de Mersebourg, et se retira sur Skeuditz pour opérer sa jonction avec la grande armée, aux environs de Leipsick. Bientôt eut lieu la bataille de Lutzen (2 mai). Napoléon avait reparu, et sa présence accélérait les événements. Pendant que la masse des deux armées se disputait les villages incendiés en avant de Gross-Gœrschen, Kleist, placé dans Leipsick avec sa brigade, dé-

fendait la ville contre Lauriston, supérieur en nombre, et trop faible, il l'évacuait à trois heures. Le lendemain il fit un effort inutile pour y rentrer : les alliés étaient en pleine retraite et abandonnaient la ligne de l'Elbe; force fut que lui-même se retirât en toute hâte. Il se replia sur Wurtzen et repassa le fleuve. La bataille de Bautzen suivit de près : Kleist y déploya pendant les deux jours un dévouement et un courage qui lui méritèrent les éloges de l'empereur Alexandre. Il occupait avec sa brigade les hauteurs de Burg et de Basankwitz, à la droite de Bautzen, et faisait partie de la première ligne. Tout le jour il défendit le passage de la Sprée contre les attaques réitérées de Marmont et de Bertrand qui voulaient le débusquer, et qui, maîtres de la ville, dirigèrent leurs attaques sur Nieder-Keina, dont ils enlevèrent les hauteurs. Trois mille hommes, détachés par Blücher au secours de Kleist, l'aidèrent encore à prolonger une résistance désespérée, pendant laquelle l'armée alliée se repliait avec lenteur et méthode. Voyant son flanc gauche menacé du côté de Nieder-Keina, et, d'autre part, les Français se préparant à traverser la Sprée du côté de Nieder-Gurka, Kleist alla se reformer derrière les batteries de Litten, et c'est alors que les Français s'avancèrent sur toute la ligne, jusqu'à ce que l'aile gauche des Russes les arrêtât. Le lendemain, quand l'arrivée de Ney à Klir et sa jonction avec Bertrand eurent brusquement refoulé Barclay de Tolly de sa position de Windmuhlen-Berg, et que le flanc droit de Blücher se trouva menacé, Kleist fut chargé d'aller rétablir les affaires sur ce point. Un plein succès couronna ses efforts : le village fut enlevé par la garde prussienne et le régiment de Salberg, brillant fait d'armes qui empêchait Napoléon d'envelopper, comme il le projetait, toute l'aile droite des alliés, et qui rendait bien plus rude la tâche de chasser Blücher de sa forte position de Kreckwitz. Il est vrai pourtant que cette tâche fut accomplie en deux heures par Marmont et Bertrand. Cependant l'aile gauche combattait avec avantage, la droite reculait sans beaucoup de perte, et si tous les alliés reçurent l'ordre de la retraite, ce fut plutôt pour éviter un désastre possible que par suite d'un désastre réel. Barclay et Kleist formèrent l'arrière-garde dans cette marche rétrograde, et placés sur les hauteurs de Gœritz, barrant le passage à Lauriston et à Ney qui eussent voulu atteindre Weissenberg avant Blücher et York, ils ne se laissèrent ni couper ni mettre en déroute : la cavalerie française, trop peu nombreuse et mal montée, facilita beaucoup leur tâche. Les deux généraux atteignirent ainsi Reichenbach. Bientôt eut lieu le célèbre armistice de Pleisswitz, qui donna le temps aux alliés de déterminer la défection de l'Autriche. C'est à Kleist que Frédéric-Guillaume donna la mission d'aller, concurremment avec le Russe Schouvalov, faire les conditions de l'armistice, qui fut signé le 4 juin et prorogé jusqu'au 10 août. A la reprise des hostilités, tandis que Blücher restait en Silésie, où bientôt il devait gagner la bataille de la Katzbach, Kleist, chargé du commandement du deuxième corps d'armée prussien, celui que naguère avait commandé Blücher, traversa la Bohême et alla joindre la grande armée de Schwartzenberg. Le 26 et le 27 il eut part à la bataille de Dresde : s'avançant de Leubnitz contre Strehlen et Gross-Garten, il formait le centre, qui seul, tandis que les Russes et les Autrichiens aux deux ailes étaient forcés à se replier, se maintint en position. Obligé enfin de suivre le mouvement général, Kleist se rapprochait des montagnes de la Bohême, quand tout à coup arrive un ordre du roi de Prusse d'aller au secours d'Ostermann, qui se défendait héroïquement contre les trente mille hommes de Vandamme, dans la plaine de Kulm (30 août), mais dont les rangs considérablement éclaircis semblaient garantir l'entière défaite. Un premier renfort prussien venu l'après-midi, puis une colonne autrichienne avaient rétabli le combat, et la lutte se poursuivait avec fureur, lorsque l'apparition de Kleist vint tout changer. Il était arrivé la veille au soir à Glashütte : le roi l'avait chargé de s'avancer par le Geiersberg; mais, désespérant de pouvoir se rendre maître assez tôt de ce passage, il se porta par la crête de la montagne vers Nollendorf, pour prendre de là les Français à dos. Sa présence sur ce point fut comme un coup de foudre pour Vandamme. Laissant une réserve pour occuper les hauteurs de Peterswalde, il descendit avec la rapidité d'un torrent sur les Français déjà pressés de deux côtés, et qui se trouvèrent alors cernés de toutes parts. Après avoir couvert le champ de bataille de leurs morts, dix mille hommes tombèrent aux mains des vainqueurs, les autres ne trouvèrent dans les forêts qu'un refuge momentané; toute l'artillerie fut prise, ainsi que les bagages, les munitions. Vandamme lui-même, qui avait cru gagner en cette circonstance le bâton de maréchal promis formellement par Napoléon, resta captif. Les journées de la Katzbach et de Kulm furent pour l'armée française le commencement d'une série de revers que désormais la victoire ne devait que rarement interrompre. Kleist reçut de la main du roi de Prusse, pour première récompense, l'ordre de l'Aigle noir. Ayant suivi les mouvements de l'armée alliée hors de la Bohême, il se dirigea sur Zwickau, et se trouva le 11 octobre à Borna. Le jour de la grande bataille de Leipsick (16 octobre), il était à l'aile gauche dans la direction de Grœbern et de Gossa, et marchait sur Mark-Kleeberg, dont il s'empara et qu'il garda malgré les efforts réitérés des Français. Il s'avança ensuite contre le plateau élevé de Wachau, d'où Napoléon examinait les mouvements et dirigeait les opérations; mais, malgré la persévérance et le courage avec les-

quels les troupes ne cessèrent de revenir à la charge jusqu'à quatre heures du soir, il ne put déloger les Français de cette forte position. D'énormes renforts affluaient sans cesse des deux côtés, et bientôt les environs immédiats de Wachau furent un des principaux théâtres de la lutte. Le corps de Kleist s'était battu sans interruption pendant neuf heures, et conservait toujours son poste de Mark-Kleeberg, lorsqu'enfin le général Bianchi vint l'appuyer. Le surlendemain (car on sait que le 17 se passa à peu près dans l'inaction), uni sous les ordres de Barclay aux Russes de Wittgenstein et à un corps auxiliaire saxo-prussien, sous le grand-duc Constantin et Miloradovitch, il s'avança contre Wachau; puis il emporta la tuilerie de Maysdorf et se porta sur le village de Probstheyda, qui fut deux fois pris par les Prussiens, et deux fois repris par les Français. Kleist y éprouva de grosses pertes, mais celles des Français ne furent pas moindres; et, s'il ne put se maintenir dans le hameau tant contesté, du moins sut-il mettre son artillerie, ses bagages à couvert, et contenir ses adversaires dans Probstheyda. Un assaut lui livra le lendemain ce malheureux village auquel les Français, pour protéger leur retraite, mirent le feu, quoiqu'ils y eussent leurs blessés. Kleist fut assez généreux pour en sauver une grande partie. Il marcha ensuite contre Erfurt, dont il s'empara sans beaucoup de peine le 10 janvier 1814. Un mois après le corps de Kleist, très-réduit par les combats et les maladies, allait rejoindre en France l'armée de Silésie sous Blücher, et dès le 7 il s'était trouvé à Châlons-sur-Marne. Dans cette dernière partie de la guerre, Kleist suivit partout Blücher et eut sa part de tous les événements. Il assista aux échecs de Montmirail, de Château-Thierry, qui punirent la folle idée qu'avait eue Blücher de s'écarter de la grande armée et d'agir séparément. En revanche, il fut un des principaux acteurs à l'affaire de Laon (8 mars) : c'est lui qui fit, uni au général York, la charge brillante par laquelle furent défaits le corps de Marmont et la cavalerie d'Arrighi. Il se signala de même aux combats de la Ferté-Gaucher, de Claye, puis à la bataille de Paris (30 mars), qui mit un terme à la lutte de la révolution française contre l'Europe. Le roi de Prusse lui donna le titre de comte de Nollendorf, lui assigna comme dotation le domaine royal de Stœtterlingenbourg, dans la principauté de Halberstadt, et lui conféra le sixième régiment d'infanterie. Lors de la visite que ce monarque rendit en Angleterre au prince régent, Kleist fut de sa suite. Enfin, après le retour des armées victorieuses, il reçut le commandement du corps placé à demeure sur le Rhin, et fixa son quartier général à Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il apprit la nouvelle de l'évasion de Bonaparte (en 1815). Désigné incontinent général en chef de l'armée allemande du Nord, ainsi que du deuxième corps d'armée prussien, il hâtait les préparatifs de départ lorsqu'une longue et douloureuse maladie le mit sur le bord du tombeau et le réduisit à donner sa démission. Revenu à la santé, il fut gratifié par le roi du commandement général du quatrième corps prussien établi en Saxe. Mais bientôt les habitants le virent avec chagrin cédant aux malaises physiques, résultats de ses fatigues et de ses travaux, résigner un commandement dont ils s'étaient bien trouvés. Le monarque, en acceptant sa démission, lui assigna une pension et lui donna le bâton de feld-maréchal (5 mai 1821), le jour même où mourait Bonaparte à Sainte-Hélène. Kleist ne survécut que peu de temps à celui qu'il avait tant contribué à vaincre : il mourut le 17 février 1823, des suites d'une inflammation du foie, après une courte maladie, à Berlin, où il résidait avec sa famille. Il avait été nommé récemment conseiller d'État. Tous les souverains de la coalition l'avaient décoré de leurs ordres, et Napoléon aussi lui avait donné la croix de la Légion d'honneur. Sa dépouille mortelle repose sous la coupole de l'église de la garnison, à Berlin. Son buste en bronze, par Rauch, figure dans le jardin de Potsdam, au milieu de ceux des autres généraux qui se sont fait un nom dans les dernières guerres. P—OT.

KLENAU (JEAN, baron de JANOWITZ, comte de), général autrichien, né en Bohême vers 1760, de l'une des plus anciennes familles de ce pays, entra fort jeune au service, et fut officier d'état-major à la fin de la guerre contre les Turcs. Venu sur les bords du Rhin dès le commencement de la guerre contre la France, il y servit d'abord sous le général Wurmser, et donna dans plusieurs occasions des preuves de valeur et d'habileté. En 1794, étant lieutenant-colonel de dragons, il fut chargé de commander, sous le général Latour, la ligne des avant-postes devant Liége, et s'y défendit, le 27 juillet, avec le plus grand courage, contre un ennemi beaucoup plus nombreux. Mais, attaqué ensuite sur ses derrières par les habitants qui s'étaient armés, il fut obligé de se retirer. Il revint bientôt à la charge, pénétra dans le faubourg d'Amercœur, rejeta les Français de l'autre côté de l'Ourthe, et s'empara du pont et de la porte qu'il fit barricader. Dans la campagne de 1795, il était sous les ordres de Clairfayt, lorsque, par les mouvements rapides d'un corps de cavalerie qu'il commandait, il garantit la place d'Heidelberg près de tomber au pouvoir des Français. L'année suivante il passa à l'armée d'Italie, où il commanda le régiment des hussards de Wurmser avec beaucoup de distinction. Devenu premier aide de camp du maréchal de Wurmser, il l'accompagna dans ses malheureuses tentatives pour délivrer Mantoue, et fut renfermé comme lui dans cette place. Envoyé à Bonaparte afin de proposer la capitulation, il fit d'inutiles efforts pour en imposer à ce général sur l'état de la garnison qui était désespéré, et fut obligé de consentir aux plus dures

conditions. Napoléon parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires* de Sainte-Hélène. En 1799 Klenau servait encore à l'armée d'Italie comme général major, et il fut chargé de couvrir le siége de Manoue, entrepris par le général Kray, en observant avec six mille hommes, près de Bologne et du fort Urbano, les mouvements de Macdonald qui revenait de Naples avec une armée. Après s'être emparé de Ferrare (22 mai), le général français l'attaqua près de San-Giovani. Klenau lui laissa passer le pont, et tombant sur les colonnes françaises avant qu'elles eussent le temps de se former, il les repoussa, prit leur artillerie, fit grand nombre de prisonniers, et se maintint pendant toute la journée dans sa position qu'il ne quitta qu'à la nuit, et lorsqu'il apprit qu'une division autrichienne avait été battue près de Modène. Après la bataille de la Trebbia, il cerna le fort Urbano, et marcha sur Bologne, où il coupa la retraite au général Hullin, sur Florence. L'entrée qu'il fit alors dans cette ville, au milieu des applaudissements de la population, fut une espèce de triomphe. Il fut ensuite chargé de la triple mission de soutenir la révolte des Aretins contre les Français, de poursuivre l'armée de Macdonald, et de se mettre en communication avec la flottille anglaise qui croisait devant Gênes. Dans sa marche vers les côtes, il fit près de onze cents prisonniers. Le 31 juillet, il s'empara de Sarzane et de quatre châteaux forts, et poursuivit l'ennemi jusqu'au golfe de la Spezia. Comme le corps qu'il commandait était très-faible, il ne chercha point à s'engager dans les montagnes, mais avant de se retirer derrière la Stura, il attaqua le général Miollis et se rendit maître de Sestri, de Rapallo et de Recco. Se trouvant ensuite devant des forces supérieures, il se retira derrière Sestri sur le Monte-Braco, et commença le blocus du fort de Santa-Maria. N'ayant point d'artillerie, il en fit venir de Lucca et des différents forts de la côte avec des munitions : après deux jours de bombardement, le fort se rendit et les six cents hommes qui l'occupaient furent prisonniers. Dans le mois de décembre, Klenau attaqua les positions de Sori, Monte-Cornue et Torriglia, s'en empara malgré les difficultés du terrain, et repoussa les Français jusque sous les murs de Gênes. Les habitants de cette ville avaient promis que, lorsque les Autrichiens se montreraient devant leurs murs, toute la population se soulèverait contre la garnison française; mais cette promesse ne fut point exécutée, et les Français, profitant de l'affaiblissement du corps de Hohenzollern, avec lequel Klenau devait agir, tournèrent la position de ce dernier pour le prendre à revers. Ce fut alors qu'il s'ouvrit un passage au milieu des corps ennemis par une marche aussi habile que courageuse. Ayant pris ses cantonnements près de Sarzane derrière la Magra, il fit occuper Sestri par ses avant-postes. A l'ouverture de la campagne suivante (1800), il fut appelé à l'armée d'Allemagne, sous les ordres de Kray. Le 18 décembre il eut à soutenir un combat très-vif entre Nuremberg et Lauf, contre le général Augereau, et il le rejeta de l'autre côté de la Rednitz. Nommé à cette époque feld-maréchal lieutenant, il continua d'être employé à l'armée d'Allemagne et il eut le malheur, en 1805, de faire partie de l'armée que commandait Mack et qui capitula si honteusement à Ulm. Lorsque cette armée défila devant Napoléon, il en reçut des paroles de consolation fort honorables. Dans la guerre de 1807, il commandait une division en Bohême. Le jour de la bataille d'Aspern (1809), il fut chargé avec une partie de l'avant-garde de pousser une reconnaissance sur l'île de Lobau, où les Français avaient réuni de grandes forces. On voit dans le bulletin de l'armée autrichienne qu'il y donna de nouvelles preuves de talent et de bravoure. A Wagram, il conduisait le sixième corps en remplacement du général Niller, qui était tombé malade. Ce corps, qui occupait d'abord les retranchements sur la rive gauche du Danube, prit ensuite position sur les hauteurs de Stammersdorf, et fut destiné à attaquer l'aile gauche des Français. Klenau se mit en mouvement à la pointe du jour, le 6 juin, et il attaqua les Français, dont les masses d'infanterie étaient postées près d'Aspern et dans les prairies entre ce village et Stadelau. Quand la retraite générale fut ordonnée, Klenau se retira en combattant, et passa la nuit en bataille sur les hauteurs de Stammersdorf. Le jour suivant, il forma l'arrière-garde. Arrivé le 7 à Kornneubourg, à 2 heures de l'après-midi, il fut attaqué par les Français et ne quitta la ville qu'après s'être battu jusqu'au soir. Le 8, il se maintint pendant toute la journée dans la position entre Stokerau et Malebern, et le 9 il défendit Hollabrunn contre des attaques impétueuses qui durèrent sans interruption jusqu'à minuit. Après ce rude combat, les troupes de Klenau, affaiblies et harassées de fatigues, rentrèrent en ligne et furent remplacées par le cinquième corps. On voit dans le bulletin officiel de l'armée autrichienne que « le général Klenau avait rendu « de grands services dans cette occasion par la « fermeté avec laquelle il avait commandé l'arrière-« garde, et que S. A. I. se plaisait à lui en expri-« mer toute sa satisfaction. » En 1813 il fut nommé général de cavalerie et employé à l'armée de Bohême, où sa division, engagée maladroitement dans les montagnes près de Dresde, essuya un violent échec. A la bataille de Leipsick, il commandait les troupes autrichiennes qui firent partie du troisième corps, composé de Russes, de Prussiens et d'Autrichiens, et qui fut chargé de l'attaque sur la rive droite de la Pleisse. Le combat que cette colonne eut à soutenir contre les troupes de Murat et de Lauriston fut le plus important de la journée, et il est connu sous le nom de Wachau. Le comte de Klenau se porta ensuite sur Liberwoltkwitz, où Macdonald et Mortier le forcèrent, par leur supériorité, à faire un mouvement rétro-

grade sur Saiffurtsheim. Tous les efforts de l'ennemi pour s'emparer de cette position vinrent échouer devant la résistance opiniâtre de Klenau. On sait que la lutte se termina le 16 décembre, sur ce point, à l'avantage des alliés. Il en fut de même le 18, où le troisième corps triompha près de Zukelhausen, Swey-Nauendorf et Stoetteritz. Après cette grande bataille des nations, Klenau reçut l'ordre d'investir la ville de Dresde, défendue par trente mille hommes sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, et il essuya d'abord quelques sorties de la part du général Mouton; mais bientôt le maréchal Gouvion Saint-Cyr, épuisé par les maladies et le manque de vivres, fut obligé de capituler sous la condition que la garnison retournerait en France, et qu'elle pourrait servir de nouveau au bout de six mois. Cette convention était sans doute fort convenable pour l'armée française, mais les souverains alliés refusèrent de la ratifier (*voy.* Gouvion), et le comte de Klenau retint la garnison prisonnière, à peu près aussi déloyalement que les Espagnols avaient retenu Dupont à Baylen. Il lui offrit toutefois, par une sorte de dérision, de rentrer dans la place, où il savait bien alors qu'elle ne pouvait plus tenir. Depuis cette époque, le comte Klenau ne prit plus de part à la guerre. Un peu plus tard, il fut nommé commandant de la Moravie, et il mourut dans ce poste honorable en 1819. L'empereur l'avait nommé conseiller intime, puis chambellan, et enfin conseiller de guerre et de cour. Il était colonel titulaire du cinquième régiment de chevau-légers, et il avait été décoré de la grand'croix de Léopold et de celle de commandeur de Marie-Thérèse. Il avait aussi reçu des décorations de la plupart des souverains de l'Europe. M—D j.

KLENGEL (Jean-Chrétien), peintre allemand, naquit au village de Kesselsdorf, en Saxe, le 5 mai 1751. Son père était un simple fermier: lui-même, pendant sa jeunesse, garda souvent les moutons : aussi les scènes de la campagne se gravèrent-elles ineffaçablement dans sa jeune imagination; et quand la fortune, l'enlevant à son humble condition, l'eut mis au rang des artistes célèbres, c'est à la reproduction des scènes champêtres qu'il voua son pinceau. Son père, qui n'était point absolument pauvre et qui avait su distinguer en lui d'heureuses dispositions, l'avait placé à douze ans dans une maison d'éducation de Dresde. L'instituteur le présenta au conseiller Hagedorn, alors directeur de l'académie des beaux-arts, et il en obtint pour son élève la permission de visiter l'école de dessin. Il y fit des progrès rapides; et C. Hutin, directeur de l'académie, le prit assez en affection pour en faire son élève spécial. Il devint ensuite celui du professeur Dietrich, qui fut saisi d'admiration en le voyant à la galerie de Dresde copier un Rembrandt avec autant de goût que de vigueur. Jusque-là Klengel s'était surtout voué aux grands genres, à l'histoire, sous Dietrich : il se mit alors à peindre le paysage, les animaux, et bientôt il sembla s'apercevoir que c'était sa vocation. Il s'appropria si parfaitement la manière de son maître, que souvent les connaisseurs ont confondu ses tableaux avec ceux de Dietrich, et que plus d'une fois dans les ventes on a payé les premiers comme les seconds. Mais il ne se borna point à ce modèle : les belles toiles de Berghem, de Potter étaient souvent les objets de ses visites à la galerie de Dresde, et même, quand il fut célèbre, il ne regardait point comme au-dessous de sa dignité de les copier. En même temps il s'exerçait à peindre d'après nature. Les sites charmants dont Dresde est environné fournissaient assez matière à ses pinceaux, et l'étude des grands paysagistes lui avait appris ce qui manque à tant de peintres, à bien voir encore plus qu'à bien rendre la nature. Il en résulta que, tout pénétré qu'il était du style de Dietrich et des beautés de Potter et de Berghem, ce n'est point véritablement chez eux, c'est dans la nature seule qu'il puisa ses inspirations, et que sa manière porte en général un cachet d'originalité que n'ont pas toujours des maîtres plus hardis et qui se vantent de n'être qu'eux-mêmes. Klengel, pour arriver à ce degré de talent, eut besoin d'une persévérance à toute épreuve : obligé de se suffire à lui-même, ne trafiquant point encore de ses tableaux, et déjà peut-être un peu jalousé, durant quatre ans il passa ses jours au sein des privations. Enfin ce dur apprentissage cessa en 1771, et il obtint le diplôme nécessaire pour ouvrir école à son tour. Il travailla pour les expositions publiques et eut le bonheur de voir presque tous ses tableaux achetés avant les clôtures. Il devint membre de l'académie, en 1783, sur la recommandation d'Hagedorn. Sa réputation dès lors était établie, et jusqu'aux premières années du 19e siècle elle ne fit que s'accroître, bien que, comme tous les artistes de quelque valeur, il ne manquât ni d'envieux ni d'ennemis. L'académie des arts de Berlin le nomma, en 1786, membre honoraire. Quatre ans après, le roi de Saxe l'envoya passer un an en Italie. Klengel avait toujours passionnément souhaité ce voyage, différé par des difficultés pécuniaires et plus encore par cette irrésolution à laquelle souvent on n'échappe que par la brusque impulsion du dehors. On peut comprendre avec combien d'affectueuse reconnaissance et de plaisir il se mit en route pour cette contrée classique des arts et des antiquités. Tout en visitant les superbes collections et les monuments dont chaque grande ville de l'Italie abonde, Klengel, par une sage distribution de son temps, ou plutôt par une activité de tous les moments, trouva moyen de travailler immensément et revint en Allemagne avec d'énormes portefeuilles, bien garnis d'études de la nature italienne, et même avec des tableaux. Son talent gagna beaucoup à ce voyage; et nul doute, pour ceux qui suivent le développement du génie d'un artiste, que ses idées, ses impressions d'Italie n'aient heureusement modifié sa manière purement germaine

jusqu'alors. S'il est vrai que ses tableaux de sites toscans et de scènes romaines, malgré leur mérite réel, n'égalent point en vérité, en moelleux, en harmonie intime et douce ceux qui représentent les scènes et les sites de son pays, il est certain aussi que cette nature féerique et brillante que dore si délicieusement le soleil, et où tant de variété se marie à tant de beauté, se reflète en quelque sorte dans les lignes et les nuances par lesquelles il rend les charmes plus ternes de la brumeuse Allemagne. A ces travaux de paysagiste, Klengel avait encore joint jadis ceux de portraitiste; mais ne consentant jamais à faire moins que le portrait en pied, il y renonça complétement dans ses dernières années. La multiplicité de ses occupations à partir de 1800 lui rendait inutile ce moyen de grossir son revenu. Il avait été nommé professeur à l'académie des beaux-arts, fonctions laborieuses qu'il remplit assidûment sans titulariat jusqu'en 1815; et en qualité de titulaire jusqu'à sa mort, le 19 décembre 1824. Klengel était un excellent démonstrateur; et comme à la théorie il joignait sans cesse l'exemple, on ne s'étonnera pas qu'il ait formé beaucoup d'élèves remarquables. C'est sous lui que les Mencke, les Stamm, les Wehle, les Reichel, les Faber, s'initièrent aux principes de l'art, et c'est à lui que la Saxe doit l'honneur d'être regardée comme la première école de l'Allemagne pour le paysage. Étudier et copier les modèles, en les étudiant et les copiant apprendre à voir la nature, telle était la base de son enseignement. Aussi s'élevait-il de toutes ses forces contre la prétention des modernes de peindre d'après leurs seules inspirations, ou même d'après nature. Cette opposition aux méthodes nouvelles dégénérait parfois en boutades et en déblatérations fort hyperboliques. Le fond des choses, c'est qu'à la conviction du danger et de l'insuffisance des expéditives doctrines de l'art par inspirations et sans étude, se joignait tacitement le regret de sentir qu'il était dépassé, que du premier rang il retombait au second, qu'on osait désormais accueillir avec froideur non-seulement les ouvrages de la vieillesse du peintre, mais ceux de l'époque brillante de sa vie. Il ne recevait donc pas avec aménité les jeunes gens qui s'adressaient à lui, et si parfois il témoignait de la bonté à ceux qui l'écoutaient comme une voix dernière d'un système qui s'en va, d'un siècle qui s'éteint, le plus souvent son abord décourageait les adolescents. Ce qui surtout lui donnait cette réputation, c'est qu'il ne pouvait se décider à peindre devant témoin; cet effet d'une timidité qu'il ne pouvait vaincre était attribué, par ceux qui le connaissaient peu, à la crainte de laisser pénétrer le secret de sa manière, frayeur puérile et qui jamais n'entra dans sa tête. Klengel gravait habilement, et c'est en partie à l'habitude qu'il avait prise de graver souvent qu'est due la fermeté de son pinceau. Sa composition en général est sage plus qu'ingénieuse, son dessin est correct, son coloris bien entendu, parfois magique, surtout s'il s'agit de dégrader des nuances, de peindre des ciels en second plan ou des lointains : il excelle particulièrement à rendre les eaux et les feuillages. Son œuvre n'a point été recueillie, et probablement ne saurait l'être. La majeure partie de ses tableaux à l'huile, de grande dimension, ornent les châteaux en Russie ou en Pologne : le prince de Baratinski surtout en possède de fort beaux. Quelques autres ont été acquis par les rois de Bavière (*la Récolte du froment*, 1823; et un *paysage italien au crépuscule*, 1825), par le roi de Saxe (*Apollon gardant les bœufs d'Admète*, scène de crépuscule, 1825), par le duc Auguste de Saxe-Gotha (*l'École de village*, 1819). Nous remarquerons encore sa *Forêt*, sa *Cascade au coucher du soleil*, et parmi les douze ou quinze belles toiles originales qu'il laissa en mourant, indépendamment de quelques copies de Berghem, *l'Entrée du bois*, *l'Idylle, ou la Jeune baigneuse*, *la Tempête* (où l'on voit au loin des branches de grands arbres pliées par l'ouragan et deux bergers qui fuient épouvantés), *le Sarcophage* (scène italienne où l'œil erre sur un groupe de cyprès, sur des temples, sur des ruines, sur une chute d'eau et sur des figures de baigneurs), un autre délicieux *Paysage d'Italie*, où sont réunis collines, vallées, arbres verdoyants et arides rochers, mer et coucher du soleil, le tout animé par des bergers et leurs troupeaux; enfin, un *Clair de lune*, avec de fortes masses d'arbres et un temple de Minerve. Outre ces travaux majeurs, Klengel n'a cessé de donner de charmantes pages in-folio ou in-quarto, qui ont été gravées les unes à part, les autres en recueil, et quantité de vignettes pour les publications de Gerlach à partir de 1780. Parmi les recueils de gravures, nous indiquerons ses *OEuvres gravées à l'eau-forte*, Dresde, 1800, 80 feuilles, petit in-folio (il n'en a été tiré que 25 exemplaires au plus). Ces 80 feuilles contiennent 132 sujets. Parmi les estampes isolées ou qui se vendent deux à deux, *l'Auberge*, *la Scène de camp à Dresde*, *l'Incendie nocturne* méritent une mention. P—OT.

KLERCK (Henri de), peintre et poëte flamand, naquit à Bruxelles vers l'année 1570. Entré dans l'école de Martin de Vos, il s'appliqua particulièrement à suivre le genre de son maître. Également habile dans l'histoire et le paysage, il acquit bientôt, dans sa ville natale, une réputation que les ouvrages qu'on lui confia ne firent qu'affermir. Un grand nombre d'églises de Bruxelles s'enrichirent de ses productions, parmi lesquelles on remarque un *Christ sur la croix*, qu'il fit pour l'église de Notre-Dame du Sablon; une *Résurrection de Jésus-Christ*, placée à Notre-Dame de la Chapelle; une *Annonciation*, dans l'église de Sainte-Gudule; *St-Nicolas faisant l'aumône aux pauvres*, aux Annonciades, et le *Martyre de St-André*, au couvent de Ste-Élisabeth. Henri de Klerck s'associait assez souvent à Jean Breughel, et ornait les tableaux de celui-ci de figures

de nymphes, touchées avec esprit. Parmi les ouvrages d'artistes contemporains, qu'il avait enrichis de ses figures, on remarquait, dans la chapelle de Ste-Anne, de l'église de Ste-Gudule, un paysage de Momper. Il peignit également, dans le genre du camaïeu, des tableaux qui sont estimés. Ses ouvrages, en général, sont composés avec esprit; et l'on ne peut douter que le talent qu'il avait pour la poésie, et qui l'a placé au rang des bons poëtes de sa nation, n'ait contribué en grande partie au mérite de ses compositions. Ces deux arts offrent, il est vrai, des procédés différents dans l'exécution; mais il est certain qu'un esprit éclairé par l'étude et la pratique des lettres évite la plupart des écueils que n'a que trop signalés l'ignorance de tant d'artistes, d'ailleurs justement célèbres, qui ne connaissaient que leur art. M. Greuter a gravé, d'après Henri de Klerck, le tableau représentant la *Résurrection de Jésus-Christ.* P—s.

KLETTEN (George-Ernest de), né le 13 avril 1759, à Kitzingen (évêché de Würtzbourg), et mort à Vienne le 22 décembre 1827, avait été médecin en chef de l'armée suédoise pendant la fameuse campagne de Finlande sous Gustave III, puis avait rempli les chaires académiques à Greifswald (1794-1806), à Wittenberg, à Halle; enfin, ayant donné sa démission (1816), il était venu achever paisiblement ses jours à Vienne. On lui doit : 1° *Gazette mensuelle médicale de Vienne* (Wiener. medizin. Monatschr.), 1789, 4 vol.; 2° *Essai d'une histoire de la propension des femmes à augmenter leur beauté,* 1792; 3° *Idées critiques sur cette question :* Quelle est la manière d'exposer la médecine pratique qui va le mieux au but? 1798; 4° *Mémoire pour la critique des opinions récemment proclamées en médecine,* 1801; 5° Divers opuscules tels que : 1. *Oratio de ingenio medici,* 1797; 2. *De constitutione morborum atrabilaria seri autumni propria,* 1806; 3. *De perversa in reb. medicis inquirendis et explicandis philosophandi ratione,* 1807; 4. *De inepta remediorum debilitant. denominatione,* 1807; 5. *De constitut. morborum nervosa,* 1810-12; 6. *De varia malignitatis ratione in febre scarlat.,* 1811; 7. *De moderando aquæ frigidæ usu externo in div. morbis curand.;* 6° Une édition allemande du Lexique de Blancard. Z.

KLEUKER (Jean-Frédéric), mythologue allemand, naquit le 27 octobre 1749, à Osterode près du Harz, remplit longtemps les fonctions de proracteur au gymnase de Lemgo, devint ensuite recteur de l'école des savants à Osnabrück (1791), et sept ans après obtint la chaire de théologie à l'université de Kiel, où s'écoulèrent ses vingt-neuf dernières années. Kleuker mourut le 1er juin 1827 (1), la même année que Rode, celui de tous les Allemands avec Kleuker qui a le mieux mérité de la religion de Zoroastre. Nous diviserons les ouvrages de Kleuker en cinq catégories, d'après les sujets qu'ils traitent : 1° Sur les religions étrangères au christianisme : 1. *Le Zend-Avesta, ou la Parole vivante de Zoroastre,* 1776; 2e édition, 1786, 3 vol. in-4° (c'est une traduction pure et simple du Zend-Avesta d'Anquetil, lequel avait été traduit sur les textes zend, pehlvi et parsi que possèdent les Guèbres, mais qui n'avait pu être ni précédée d'une récension critique du texte, ni complétement irréprochable comme version). 2. *Appendice au Zend-Avesta,* 1781 et 1783, 2 vol. in-4°, dont l'un en 2 part. et l'autre en 3 (cet appendice, qui forme un tout complet avec le Zend-Avesta même, se compose en grande partie de mémoires d'Anquetil, de l'abbé Foucher, etc., dispersés dans le recueil de l'académie des inscriptions et dans le Journal des savants, plus des témoignages des Grecs et des Romains sur la religion des anciens Perses). 3. *Le Zend-Avesta* en petit; 4. une traduction de *la Relation historique merveilleuse de l'Hindoustan et du Bengale* d'Holwell, avec un *Traité sur la philosophie des Hindous,* 1778; 5. *le Système religieux brahmanique,* 1797; 6. *Genius e scriptorum antiquit. monumentis hauriendus,* 1776. 2° Sur le christianisme : 1. *Jean, Pierre et Paul considérés comme annonçant le Christ,* 1785; 2. *Nouvel examen et éclaircissement des principales preuves de la vérité du christianisme et de la révélation,* 1787-94, 3 vol.; 3. *Discussion détaillée des fondements de l'authenticité et de la crédibilité des sources écrites du christianisme,* 1795, 3 vol.; 4. *Lettre à une amie chrétienne sur l'ouvrage d'Herder intitulé* du Fils de Dieu, 1802; 5. *Diss. de Jesu Christi servatoris hominum Ecclesia et ecclesiis;* 6. *Pensées sur l'état de l'Église évangélique et sur les bibles chrétiennes.* 3° Exégèse et traductions bibliques : 1. *Écrits de Salomon,* 1777, 1780 et 1786, 3 part. en 2 volumes; 2. *Commentatio de nexu qualis inter utrumque fœdus prophetico ad Petri I ep.,* I, 2, 10, 12, 1792; 3. *des Apocryphes du Nouveau Testament,* 1798; 4. *de l'origine et du but des lettres des apôtres suivant les auteurs eux-mêmes,* 1799; 5. *de l'origine de l'Apocalypse de St-Jean,* 1800. 4° Philosophie et théologie rationnelle : 1. *Lettres sur les miracles,* 1781; 2. *Instruction sur la tolérance, la raison, la révélation, la théologie, le passage de la mer Rouge et la résurrection du Christ,* 1778; 3. *de la nature et de l'origine de la doctrine de l'émanation dans la cabale,* 1786 (ouvrage couronné); 4. *des Oui et Non de la théologie biblique chrétienne et de la théologie rationnelle,* 1819. 5° Opuscules, compilations ou articles de recueils périodiques, par exemple : 1. *Chrestomathia ital.,* 1787, 2 vol., et un *Dictionnaire* pour les lecteurs de la Chrestomathie; 2. cinq volumes de traduction de Platon, 1778-92, plus la traduction de la *République* du même, 1805; 3. des remarques et additions pour la traduction par Fick de l'*Histoire des antiquités, des arts et des sciences de l'Asie,* par Will. Jones; 4. la préface de l'*Histoire de Jésus d'après St-Matthieu* par Witzenmann, etc., etc. Z.

KLEYER (André). *Voyez* Cleyer.

(1) Ou, suivant d'autres biographes, le 3 mai.

KLIMRATH (Henri), jurisconsulte, naquit à Strasbourg, le 1er février 1807. Après avoir fait ses études à Paris et à Strasbourg, il prit dans cette dernière ville ses grades de licencié ès lettres et de licencié en droit (1829), et se rendit à Paris, 1830-1832, qu'il quitta bientôt pour aller suivre les cours de l'université d'Heidelberg. En 1833 il revint à Strasbourg pour soutenir sa thèse de doctorat : *Essai sur l'étude historique du droit.* Dès ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans la même ville, le 31 août 1837, il s'est occupé de l'histoire du droit, et a rédigé un certain nombre d'articles qui ont été insérés dans la *Revue du progrès social*, dans la *Revue de législation et de jurisprudence*, dans la *Revue étrangère et française de législation et d'économie politique*, etc. En 1837, il publiait un très-intéressant *Mémoire sur les Olim et sur le parlement* (Paris, in-8°), dans lequel il réfutait une erreur accréditée depuis quatre siècles, et par suite de laquelle l'institution du parlement sédentaire était attribuée à Philippe le Bel, l'an 1302. Klimrath s'est occupé plus spécialement de l'histoire du droit public et privé de la France, mais la mort l'a empêché d'achever les études qu'il avait entreprises. Aussi ses travaux terminés s'arrêtent-ils à l'histoire du droit français pendant la période féodale; mais on doit apprécier la manière dont il a exposé et discuté les origines du droit, c'est-à-dire l'histoire du plus ancien état social des Gaules sous les Gaulois mêmes et sous les Romains. Sans ce contenter d'examiner les lois en usage en France dans ces temps reculés, il cite et étudie en même temps celles qui régissaient les Alamans, les Bavarois, les Saxons et autres. Klimrath a rendu d'incontestables services à la science historique du droit en France. Ses *travaux sur l'histoire du droit français*, recueillis, mis en ordre et précédés d'une préface par M. L.-A. Warnkœnig, ont été publiés à Strasbourg et à Paris en 1843, 2 vol. in-8°. On trouve réimprimés dans ces deux volumes un certain nombre d'articles fournis par lui à divers recueils ou revues. Le premier volume contient : 1° *Essai sur l'étude historique du droit et son utilité pour l'interprétation du code civil* (1833); 2° *Importance scientifique et sociale d'une histoire du droit français* (1834); 3° *Programme d'une histoire du droit français* (1835); 4° *Compte rendu de l'histoire du droit français* par M. F. Laferrière (1836); 5° *Compte rendu de l'histoire des institutions judiciaires en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours* par J. P. Brewer (1836); 6° *Compte rendu sur les origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel* par M. Michelet (1837); 7° *Le droit français considéré dans son origine, ses caractères distinctifs, sa géographie, son histoire et ses monuments* (1837); 8° *Histoire du droit public et privé de la France* (1836-1837). Le deuxième volume contient : 1° *Mémoire sur les monuments inédits de l'histoire du droit français au moyen âge* (1835), où l'on trouve entre autres choses une *Notice sur le livre de la reine Blanche et ses divers remaniements;* 2° *Mémoire sur les Olim et sur le parlement* (1837); 3° *Note sur le livre de justice et de Plet* (1837); 4° *Étude sur les coutumes* (1837); 5° *Étude historique sur la saisine d'après les coutumiers du moyen âge* (1837); 6° Un *Résumé de la philosophie du droit d'après le point de vue historique de Frédéric-Jules Stahl.* E. D—s.

KLINGENSTIERNA (Samuel), mathématicien et philosophe suédois, né le 8 août 1698, à Tolefors, près Linkœping, fit ses études à Upsal, et s'appliqua principalement au droit, pour se conformer au désir de sa famille; mais il fut bientôt entraîné vers un autre objet par un penchant irrésistible. Les sciences mathématiques le captivèrent au point que, pour pouvoir s'y livrer, il renonça aux avantages qu'il allait recueillir de l'étude de la jurisprudence. Il composa, dès l'année 1723, deux dissertations : l'une sur la hauteur de l'atmosphère, l'autre sur la manière de perfectionner le thermomètre; elles furent insérées dans les Mémoires de la société royale d'Upsal. En 1727, il entreprit un voyage, et parcourut l'Allemagne, la France et l'Angleterre. S'étant arrêté quelque temps à Marbourg, où Wolf était alors professeur, il se lia avec cet homme célèbre, et apprit à connaître sa philosophie, qui n'avait pas encore pénétré en Suède. A Paris, il profita des lumières de Mairan, de Clairaut, de Fontenelle, et communiqua lui-même à ces savants plusieurs observations intéressantes sur le calcul intégral et sur la manière de déterminer la figure de la terre. En 1730, Klingenstierna retourna en Suède; et, peu de temps après, il fut confirmé dans la place de professeur de mathématiques, qui lui avait été promise pendant son voyage. Il entreprit de faire connaître en même temps la philosophie de Wolf par des cours publics; mais il rencontra des obstacles auxquels il ne s'était pas attendu. La faculté de théologie déclara le système de Wolf incompatible avec les dogmes de la religion. Klingenstierna, ne pouvant exécuter ce projet, se livra avec d'autant plus d'ardeur à l'enseignement des mathématiques, et forma une école remarquable, d'où sont sortis Strœmer, Wargentin, Melanderhielm et Mallet. En même temps il travaillait à étendre les limites des sciences mathématiques par des observations et des découvertes. Il composa plusieurs Mémoires, qui se trouvent dans les Recueils de l'académie de Stockholm et de la société d'Upsal, et qui portent tous l'empreinte d'un génie créateur. L'optique fut surtout l'objet de ses recherches et de ses méditations. Il forma l'habile opticien Charles Lehnberg; il aida de ses conseils le fameux Dollond, et il rectifia plusieurs calculs du grand Euler. Lorsque Dalin, instituteur du prince royal de Suède (depuis, Gustave III), eut obtenu sa retraite, on jeta les yeux sur Klingenstierna pour le remplacer; et la nation entière

applaudit au choix que l'on fit de cet homme, aussi distingué par ses talents que recommandable par ses qualités morales. Il s'acquitta de cette fonction importante avec autant de zèle que de succès, et il obtint des marques flatteuses de l'estime qu'il avait inspirée. On lui accorda le titre de secrétaire d'État, et il fut décoré de l'Étoile polaire. Klingenstierna passa les dernières années de sa vie dans une retraite absolue, sa santé ayant été affaiblie par le travail. Il fit cependant un dernier effort, et reparut dans une carrière où il avait déjà recueilli plus d'un succès. L'académie de Saint-Pétersbourg avait proposé cette question : « Comment les défauts des tubes « dioptriques, résultant de la diverse réfrangibi- « lité des rayons et de la courbure sphérique, « peuvent-ils être corrigés ou diminués par la « combinaison de plusieurs foyers? » Klingenstierna rassembla toutes ses observations d'optique, en fit une théorie générale, relative surtout à la question proposée, et l'envoya à l'académie de St-Pétersbourg, qui lui décerna, par acclamation, un prix de cent ducats. Plusieurs mathématiciens fameux venaient d'être enlevés au monde savant : Simpson était mort en 1780; la Caille et Maïer en 1782; Clairaut en 1785. Klingenstierna termina sa carrière le 28 octobre 1785. Louise-Ulrique, mère de Gustave III, lui fit faire les obsèques les plus honorables, et fit déposer son corps avec celui de Dalin, mort depuis peu, dans un même tombeau, surmonté d'une pyramide de marbre. Le monument est à peu de distance du château de Drottningholm. La société royale d'Upsal avait placé Klingenstierna parmi ses membres, dès son début dans la carrière des sciences. Il fut nommé ensuite à l'académie des sciences de Stockholm, et devint associé étranger de la société royale de Londres, dans les Recueils de laquelle on trouve de lui un savant Mémoire intitulé *Quadrature générale des courbes hyperboliques, renfermées dans des équations trinomes* (Philos. Transact., année 1731). Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui une édition latine des *Éléments d'Euclide;* une traduction suédoise de la *Physique* de Müschenbroek, et deux *Discours* en suédois, lus dans l'académie de Stockholm : l'un est un éloge du savant mécanicien Polhem; l'autre roule sur les expériences électriques les plus récentes du temps de l'auteur. C—au.

KLINGER (Frédéric-Maximilien de), poëte dramatique et romancier allemand, naquit en 1752 ou 1753 (la date est incertaine) à Francfort-sur-le-Mein. Issu d'une famille pauvre, il s'éleva par son seul mérite à une position considérable. La vie de Maximilien Klinger est aussi intéressante que ses œuvres. C'est un curieux spectacle de voir ce jeune homme pauvre, fier, un peu dédaigneux, sans protecteur, et malgré une misanthropie qui excluait tout esprit de séduction et d'intrigue, accroître sans cesse sa place en Allemagne, puis passer en Russie, et là, dans un monde si hostile à ses idées libérales, grandir encore d'année en en année, jusqu'à ce qu'il meure à St-Pétersbourg, environné d'honneurs qu'il n'a point cherchés et qu'il méprise. Ses parents appartenaient à la classe ouvrière; quand il mourut, en 1831, Maximilien de Klinger était lieutenant général dans l'armée russe, curateur de l'université de Dorpat, et il était entré dans la famille impériale, ayant épousé une fille naturelle de la czarine Catherine II. Le mérite de ses œuvres, si remarquables qu'elles soient à certains égards, n'expliquerait pas cette singulière fortune; sa personne était bien supérieure à ses écrits. Grave, réfléchi, maître de lui-même, il avait une dignité naturelle qui commandait le respect. Ses traits nobles, réguliers, légèrement hautains, exprimaient bien la supériorité de son caractère. En quelque obscurité que l'eût retenu sa naissance, on aurait toujours reconnu en lui l'aristocratie de la nature; comblé d'honneurs en Russie et marchant de pair avec les premiers de la cour, il ne se confondait pas avec eux, gardant toujours une noblesse à part qui n'appartenait qu'à lui. Le trait distinctif de Klinger, c'est une science profonde et amère de la vie, jointe à un vif enthousiasme pour la philosophie morale de J.-J. Rousseau. Ce rigide esprit n'avait pas eu de jeunesse. Orphelin dès l'enfance, il eut de graves devoirs à remplir auprès d'une mère dont il était l'unique soutien, et il s'en acquitta courageusement. De là une raison précoce et soucieuse qui cachait son amertume sous une froideur un peu altière. Il gagnait sa vie en travaillant de ses mains, quand un professeur du Gymnase de Francfort, ayant eu occasion de causer avec lui, fut frappé de la vigueur de son intelligence, et se chargea de son éducation. Au sortir du Gymnase de Francfort, Klinger alla étudier la théologie à l'université de Giessen. C'est là que s'éveilla son ardeur littéraire. Esprit stoïque, renfermé en lui-même, accoutumé de bonne heure à observer le monde et à juger les hommes, il voulut donner la vie aux pensées qui l'agitaient. La forme dramatique répondait à la fois et à l'ardeur de son âme et au sujet qu'il voulait peindre; il devint auteur dramatique beaucoup plus par une décision de sa volonté que par l'inspiration du génie. Nous avons dit que Klinger n'avait pas eu de jeunesse; il ne faut pas croire cependant que ses drames manquent d'élan et d'audace. On y trouve, au contraire, bien des défauts de la jeunesse, l'exagération, l'enflure; une vigueur désordonnée; seulement, au milieu même des emportements et des violences, la misanthropie du poëte nous révèle la virilité sombre et sévère de son intelligence. La jeunesse sourit au milieu de ses larmes; Klinger ne sourit jamais. Sous les colères déclamatoires du drame des *Brigands,* comme à travers les tumultueuses peintures de *Goetz de Berlichingen,* on voit briller un idéal sublime; Klinger, placé par son âge entre Gœthe

et Schiller, associé au mouvement littéraire dont ils sont les chefs, offrant surtout plusieurs points de ressemblance avec le Schiller de la première période, et tour à tour lui fournissant des inspirations ou recevant son influence, Klinger ne se rattache à la jeune école que par la fougue de son imagination; le poétique idéal, que poursuit Schiller et qui épurera sans cesse son génie, semble voilé pour jamais aux yeux du misanthrope. Son premier drame, *les Jumeaux*, eut un succès immense. Un comédien célèbre, Schrœder, avait proposé un prix pour le meilleur drame sur le fratricide; Klinger mit en scène une âme douée de qualités fortes et née pour de grandes choses, un personnage fier, généreux, que l'injustice des hommes pousse au meurtre de son frère. Il avait parmi ses compétiteurs un poëte distingué, Antoine Leisewitz, dont le drame, intitulé *Jules de Tarente*, est bien supérieur au sien pour la conception et le style. Ce fut l'auteur des *Jumeaux* qui remporta le prix. Ces situations forcées, ces violences de langage, ces déclamations contre le monde répondaient bien à ce désir d'une régénération littéraire et sociale, qui travaillait alors la jeunesse allemande. C'était en 1774, un an après que Gœthe eut publié son *Goetz de Berlichingen*, et l'année même où paraissait *Werther*. Les excès qui signalent cette première œuvre de Klinger se retrouvent dans toutes ses compositions dramatiques. Pour la forme, une imitation exagérée de Shakspeare, ou plutôt des irrégularités de son théâtre; pour le fond, la misanthropie de Rousseau et ses attaques contre la société, voilà les drames et les tragédies de Maximilien Klinger. Étudiés comme des documents sur l'état moral de l'Allemagne et sur les transformations singulières que l'influence de Rousseau avait subies au delà du Rhin, les drames de Klinger présentent un vif intérêt; si on les juge au point de vue de l'art, on est sans doute obligé de les blâmer : mais il ne faut pas oublier cependant quel était le goût de l'époque. Sept ans après l'apparition des *Jumeaux*, Schiller, en écrivant *les Brigands*, obéira encore aux inspirations de son temps et de son pays. Ce n'était pas un écrivain sans valeur, celui qui laissait une empreinte si reconnaissable sur le futur poëte de *Guillaume Tell*. Il est vrai que si Schiller, à ses débuts, a imité quelques-uns des drames de Klinger, il s'est élevé toujours de plus en plus vers l'idéal de la beauté pure; Klinger, au contraire, soit qu'il imite Schiller à son tour, soit qu'il fasse des emprunts à Gœthe et à Shakspeare, soit qu'il donne à ses pensées une forme qui lui est propre, s'obstine toujours davantage dans le mélodrame et la déclamation. Deux ans après (1776), grâce au succès des *Jumeaux*, il est attaché, en qualité de poëte dramatique (*theaterdichter*), à la troupe de comédiens que le célèbre Seiler dirigeait à Leipsick. C'était une des tendances de l'art théâtral dans l'Allemagne du 18e siècle; chaque compagnie d'acteurs s'attachait ainsi un poëte, chargé de l'aider de ses conseils et de lui fournir des œuvres nouvelles; Lessing avait été à la fois le poëte et le critique dramatique des comédiens de Hambourg; Gœthe et Schiller allaient aussi avoir leurs théâtres; en s'adressant ainsi à ce jeune homme de vingt-quatre ans, Seiler et ses camarades montraient quel espoir l'Allemagne avait fondé sur l'auteur des *Jumeaux*. De 1776 à 1780, Klinger fut tout entier à son œuvre. Médiocrement préoccupé du style, il écrivait ses drames avec une rapidité extraordinaire. Il avait composé les *Jumeaux* dans l'espace de cinq jours; on ne s'étonnera pas qu'il ait publié en 1780 toute une série de drames où éclatent toujours la même hardiesse, la même intempérance d'imagination et de style. L'un de ces drames, *les Faux joueurs*, a fourni quelques inspirations à Schiller, dont le premier drame, *les Brigands*, fut représenté l'année suivante (1781). Un jeune homme, fils d'un riche négociant, est chassé de chez son père par les intrigues et les calomnies d'un aventurier qui veut usurper sa place; devenu aventurier à son tour, il tombe de chute en chute dans une compagnie d'escrocs, qui exploitent, sur les tapis verts, la cupidité des joueurs. Il est bientôt le roi des filous, et, maniant l'or à pleines mains, *il vit comme un demi-dieu*. Au milieu de son avilissement, il garde pourtant des traces d'une nature généreuse; il se relève en exerçant, les cartes à la main, une sorte de justice sociale; il ne vole que les riches, et si ces riches qu'il dépouille ont eux-mêmes dépouillé les autres, comme il est joyeux de vider leurs bourses! Quant aux pauvres, aux malheureux, à ceux qui ne jouent que par désespoir et pour demander au sort la réparation des injustices humaines, notre escroc, s'attribuant le rôle d'une providence terrestre, les renvoie du jeu les mains pleines. C'est ainsi que François Moor, dans le drame de Schiller, a chassé son frère Charles de la maison paternelle; c'est ainsi que Charles Moor, à la tête de ses bandits, exerce la justice sociale dans les forêts de la Bohême et sur les montagnes du Danube. Un autre drame de Klinger mérite d'être signalé, parce que le titre qu'il porte est devenu le nom de toute la période à laquelle appartiennent les débuts de Gœthe et de Schiller. Les historiens littéraires, voulant caractériser le mouvement des esprits vers 1770, alors que tous les éléments nouveaux, préparés par Lessing et Herder, fermentent et font explosion sur tous les points, alors que les jeunes exaltés de Gœttingue, Hœlty, Voss, Burger, se livrent à leurs conjurations poétiques sous les chênes d'Arminius, alors que Gœthe étonne les imaginations par la fougue de ses premiers écrits, et que Maximilien Klinger fraye la route à Schiller; les historiens, disons-nous, voulant caractériser l'heure où tant d'esprits venus de tant de points divers, se précipitent tumultueusement dans les domaines de la poésie nouvelle, ont appelé cette crise féconde la période

de l'assaut et de l'irruption, *Sturm und drang*, assaut et irruption, ces mots sont consacrés chez nos voisins et représentent désormais une des époques les plus intéressantes de leur histoire intellectuelle. Or, c'est le titre même de l'un des drames de Klinger; il a eu, sans le chercher, l'honneur de nommer cette période, dont il représente surtout les allures titaniques. Klinger, inspiré toujours par un esprit de lutte contre le monde, avait éprouvé l'admiration la plus vive pour *Gœtz de Berlichingen;* le tableau de cet héroïque personnage, luttant seul pour le droit au milieu de l'anarchie de l'Allemagne, l'avait transporté d'enthousiasme; le succès de *Werther* l'indigna, comme un symptôme de l'efféminatiou publique. Dans la plupart des drames qu'il écrivit, de 1774 à 1780, on voit l'intention de combattre cette sensibilité maladive, et de rappeler les hommes à des luttes plus viriles. Cette ardeur de luttes, compromise par les déclamations de l'écrivain, devait déplaire à Gœthe. Klinger, ayant fait un voyage à Weimar, en 1776, y vit l'auteur de *Werther*, que le duc Charles-Auguste avait appelé auprès de lui l'année précédente. Le grand poëte avait déjà traversé victorieusement cette période d'effervescence où la jeunesse se croit appelée à la réforme du monde; l'art lui apparaissait comme le royaume de la sérénité, et après avoir troublé les imaginations par ses premiers écrits, il ne songeait plus qu'à les transporter avec lui dans ces régions supérieures. Il prononcera plus tard des paroles singulièrement amères sur la répulsion que lui inspireront les premiers drames de Schiller; on devine sans peine l'antipathie qu'il dut éprouver pour l'auteur des *Jumeaux*. Le goût public, sous l'influence de Gœthe, se transformait déjà. Les inventions de Klinger parurent bientôt violentes et monotones. Le poëte des comédiens de Leipsick comprit bien qu'une génération nouvelle était née et que désormais ses clameurs n'auraient plus d'échos; il renonça au théâtre et prit du service dans l'armée. Une période nouvelle va commencer pour lui. En quittant le théâtre, il n'abandonne pas ses principes de réforme sociale; seulement, refoulées au fond de son âme, les inspirations de sa jeunesse imprimeront à son caractère une gravité stoïque et dédaigneuse. Ce rêveur aura l'attitude d'un diplomate, et le mépris qu'il a pour les hommes va contribuer à sa fortune. C'est en 1778 que Klinger, sur la recommandation du duc de Wurtemberg, obtint un brevet de lieutenant dans l'armée autrichienne. Une guerre était sur le point d'éclater entre la Prusse et l'Autriche, au sujet de la succession de Bavière; obligé de renoncer aux luttes de l'esprit, Klinger voulait-il dépenser sur d'autres champs de bataille l'activité de son âme? Avait-il quelque motif particulier de sympathie pour l'Autriche? était-ce simplement un vif besoin d'action, un profond dédain de la vie, unis d'ailleurs à une complète insouciance pour la cause qu'il allait soutenir? On ne sait que répondre à ces questions. Ce qui nous étonne surtout, c'est que le libéral Klinger ne se soit pas plutôt tourné du côté de la Prusse, en des circonstances où Frédéric le Grand défendait l'indépendance de l'Allemagne. La situation était grave : si l'Autriche s'était emparée de la Bavière, que lui avait léguée l'électeur Charles-Théodore; si le duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de l'électeur, n'avait protesté contre ce legs et invoqué l'appui de la Prusse; si Frédéric le Grand, pour arrêter ces envahissements de l'Autriche, n'eût retrouvé sous ses cheveux blancs toute la vigueur de sa jeunesse, la maison de Hapsbourg regagnait la prépondérance que la Prusse lui disputait depuis un siècle, et l'équilibre des États allemands se trouvait de nouveau menacé. La place de Klinger, s'il se fût inquiété des principes, était dans le camp de Frédéric; pourquoi le rencontrons-nous dans l'armée autrichienne? Il est probable que ces questions d'équilibre paraissaient bien indifférentes à l'impétueux rêveur. Ce qui est certain, c'est qu'il recherchait les violentes distractions de la guerre, et que, la paix ayant été signée à Teschen (1779), il abandonna presque aussitôt le service de l'Autriche. Son protecteur, le duc de Wurtemberg, allié à la famille impériale de Russie, lui obtint une place de lecteur auprès du grand-duc Paul. Klinger se rendit à St-Pétersbourg en 1780, et quelques mois après il accompagnait le grand-duc en Suisse, en Italie et en France. Ce voyage ne fut pas perdu pour les lettres allemandes; cette finesse d'observation, cette expérience du monde et des hommes qui recommandent encore aujourd'hui quelques-uns des romans de Klinger, sont le fruit de ces années si instructives où le misanthrope vit passer devant le fils de Catherine II le mobile tableau de la société française et italienne. « Étrange ironie du sort! « s'écrie un spirituel critique, ce fut sous l'uni- « forme russe que Klinger, le réformateur des « iniquités sociales, apprit à connaître les hom- « mes. » Ce contraste, qui étonne ses biographes, ne lui cause ni embarras ni surprise. On dirait qu'il a fait deux parts de sa vie; plus il est résolu à garder dans le secret de son âme l'inviolable liberté de ses opinions, plus il met d'empressement à se courber devant toutes les exigences de l'étiquette de cour et de la discipline militaire. Est-ce empressement ou indifférence? Bien habile qui pourrait deviner son secret. Si la majorité de l'espèce humaine est incapable d'une réforme sérieuse, l'absolutisme des czars n'est pas pire qu'autre chose; or, celui qui, méprisant l'absolutisme, en observe toutes les prescriptions avec une exactitude parfaite et prouve par là combien ce poids lui est léger, fait preuve assurément d'une rare philosophie. Ce fut la philosophie de Maximilien Klinger. Grâce à ce raisonnement subtil et hautain, il fut le type du fonctionnaire moscovite. Grave, rigide, exact, sévère pour tous

et surtout pour lui-même, il pouvait être l'esclave de la discipline, sachant bien qu'il avait en lui un sanctuaire où l'attendait la liberté. La faveur vint le chercher sans qu'il eût fait un seul pas au-devant d'elle. Il s'éleva rapidement au grade de général, et fut chargé de la direction de l'école des cadets. Il y avait à la cour du czar Paul une fille naturelle de l'impératrice Catherine; il l'aima et devint son époux. La considération dont il jouissait dans le plus grand monde, la position exceptionnelle qu'il s'était faite par la dignité de ses allures, n'avait pas adouci la rigidité de son caractère. C'était toujours le même homme, sans illusions sur ses semblables, sans espoir dans les progrès de l'avenir. Après avoir poussé un cri de joie, comme tous les nobles esprits de l'Allemagne, à la nouvelle des grandes journées de 89, il fut promptement désabusé, et il écrivit un mémoire où éclate son amertume. *Du réveil prématuré du génie de l'humanité*, tel est le titre de ce travail. Klinger croyait-il donc qu'un jour viendrait où ce réveil pourrait avoir des conséquences fécondes? Il est difficile de lui attribuer cette pensée, lorsqu'on lit les œuvres de la seconde période de sa vie. Ce sont des romans où se produit sous maintes formes la même inspiration misanthropique. Nous citerons surtout l'*Histoire de Raphaël d'Aquillas* (Leipsick, 1793); *Faust, sa vie, ses œuvres, et sa Descente aux enfers* (St-Pétersbourg, 1794); le *Faust des Orientaux* (Riga, 1797); l'*Homme du monde et le poëte* (Leipsick, 1798); *Sahir, le premier né d'Ève dans le paradis* (Tilsitt, 1798); l'*Histoire d'un Allemand de ces derniers temps;* l'*Histoire de Giafar le Barmécide* (Leipsick, 1799). Tous ces ouvrages, nous l'avons dit, sont curieux à interroger, si l'on veut savoir comment les doctrines et la misanthropie de Jean-Jacques Rousseau se sont transformées dans une imagination allemande. C'est surtout dans l'*Histoire d'un Allemand de ces derniers temps* que Klinger a exprimé toute sa tendresse pour le philosophe de Genève; on y trouve aussi les plus curieux renseignements sur l'état des esprits en Allemagne à l'époque de la révolution. Le dernier ouvrage de Klinger porte ce titre : *Considérations et pensées sur divers sujets du monde et de la littérature* (1801, 2 vol.). Ce livre et le dialogue intitulé *l'Homme du monde et le poëte* renferment maintes pensées fines et ingénieuses; on n'y voit pas toujours le moraliste aigri qui s'abandonne à son ironie vengeresse, nous y entendons plus d'une fois les piquantes réflexions de l'observateur exprimées dans le langage contenu de l'homme du monde. L'assassinat du czar Paul, son maître et son bienfaiteur, n'était pas fait pour le réconcilier avec l'humanité; il connaissait personnellement presque tous les acteurs de cette tragédie, et il dut se renfermer de plus en plus dans cette froideur impassible qui était comme le masque de ses sentiments et de ses pensées. Si les débuts du règne d'Alexandre Ier lui inspirèrent quelques espérances, il fut bien vite désabusé. Après tant d'illusions détruites, rien ne pouvait plus l'émouvoir. Son fils étant mort à la bataille de la Moskowa, sa femme en perdit la vue à force de verser des larmes; pour lui, quoique frappé au cœur, il supporta ce coup avec un stoïcisme inébranlable. La misanthropie l'avait conduit peu à peu à un scepticisme universel. Rousseau défendait la Providence contre les impiétés de Voltaire; le disciple de Rousseau avait fini par repousser cette foi consolatrice. Chargé de fonctions éminentes dans l'armée et dans la science, directeur d'une école militaire, curateur de l'université de Dorpat, il remplissait sa tâche avec une régularité impassible. On eût dit une âme d'airain, un cœur sans haine et sans amour. C'est ainsi qu'il mourut, en 1831, au moment où l'empereur Nicolas se préparait à porter la guerre en Pologne. L'écrivain révolutionnaire de 1774, le disciple de celui à qui les Polonais avaient demandé une constitution politique, aurait fidèlement aidé le czar à réprimer l'insurrection polonaise. La destinée lui épargna cette suprême contradiction. Il avait soixante-dix-huit ans. Tel fut ce mystérieux personnage, esprit vigoureux, âme peu commune, dont on peut dire à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal. Il a été, en effet, bien diversement jugé par les critiques de son pays. Les uns l'ont présenté comme un des plus nobles enfants de l'Allemagne; les autres n'ont parlé de lui, à l'exemple de Gœthe, qu'avec une sorte de répulsion. La vérité est entre ces extrêmes. Il faut lui appliquer ses propres principes, et l'apprécier sans haine comme sans amour. Klinger, assurément, n'est pas un représentant des grandes qualités de l'Allemagne; ce n'est pas non plus un homme à dédaigner. Si on le replace au milieu de son temps, si on tient compte des influences qu'il a subies et des fortunes si différentes qu'a traversées sa vie, on trouvera en lui un des types les plus curieux du 18e siècle germanique. Le grand malheur de Klinger, dit très-bien M. Gervinus, c'est qu'il n'a pas été mêlé à cette bourgeoisie laborieuse qui est l'âme du corps social et la force des États. A peine sorti des classes misérables, il est jeté, après quelques années d'une vie solitaire, exaltée, misanthropique, au milieu d'une aristocratie brillante et corrompue. Il n'a vu que les extrémités des choses humaines. De là ces exagérations, ces violences, ces contradictions passionnées; de là cet inutile effort vers l'harmonie, et finalement ce stoïcisme désespéré sous le masque d'une impassibilité dédaigneuse. On peut lire sur le caractère et les œuvres de Maximilien Klinger les pages que lui consacre M. Gervinus dans son *Histoire de la poésie allemande* (Leipsick, 5 volumes, 4e édit., 1853). M. Hillebrand l'a jugé aussi avec impartialité dans son livre intitulé *la Littérature nationale de l'Allemagne depuis Lessing* (Hambourg et Gotha, 1845-1846, 3 vol.). M. Gustave Kühne a tracé de Klinger un portrait spirituel et

intéressant, mais qui ressemble trop souvent à un panégyrique. (Voyez l'ouvrage intitulé *Hommes et femmes de l'Allemagne*, Leipsick, 1851, 1 vol.). Outre les publications partielles des œuvres de Klinger, publications dont nous avons indiqué les dates dans le courant de cette notice, il y en a deux éditions complètes en douze volumes, l'une publiée par Klinger lui-même, en 1809, à Kœnigsberg, l'autre due aux soins du libraire Cotta, et qui a paru à Stuttgard en 1842. (*F. M. Klinger's Sämmtliche Werke. Zwölf Bande. Stuttgart, Cotta*, 1842.) S. R. T.

KLINGSTET (Claude-Gustave), peintre en miniature attaché au duc d'Orléans régent, naquit à Riga en 1657. A l'âge de quinze ans, il entra comme simple soldat au service du roi de Suède : à vingt ans, il vint en France, s'engagea dans un régiment allemand, qui appartint ensuite au maréchal de Saxe, et y servit avec distinction pendant douze ans, tant en qualité de soldat que comme sergent. A cette époque, il était difficile de faire un chemin plus rapide dans la carrière des armes : Klingstet résolut, pour sortir de l'obscurité, de mettre à profit les heureuses dispositions que la nature lui avait données pour le dessin. A trentre-trois ans, il quitta entièrement le service militaire pour se livrer sans obstacle à la peinture. Cependant, comme il avait passé sa première jeunesse dans les camps, son éducation dut se ressentir naturellement de la vie licencieuse que l'on y mène; et c'est ce qui explique son penchant à peindre des sujets obscènes. Malgré le genre de ses ouvrages, le talent et l'esprit avec lesquels il les exécutait lui ont acquis une réputation dont un véritable artiste aurait rougi, et que ne peut faire pardonner la licence des mœurs qui régnait à cette époque. Les amateurs recherchent encore ses ouvrages : mais on n'ose les exposer aux regards; et c'est une bien triste célébrité que celle qui n'est fondée que sur les outrages faits à la pudeur. Le dessin de Klingstet manque de correction; c'est la facilité des Boucher, des Gravelot, et l'on y ressent partout et le défaut d'éducation primitive, et l'état déplorable où les arts étaient tombés sous le règne de Louis XV. Il avait peu d'imagination ; mais l'adresse avec laquelle il a su traiter des miniatures d'une dimension extrêmement bornée a suffi pour le distinguer de la foule des artistes. Ses dessins à l'encre de la Chine sont des plus précieux, et son talent se fait surtout remarquer dans les têtes, qui sont touchées avec une force et un relief vraiment étonnants. On l'appelait dans son temps le *Raphaël des tabatières*. Il mourut à Paris, le 26 février 1734, âgé de 77 ans. P—s.

KLINTBERG (Charles de), homme d'État et savant suédois, naquit le 9 novembre 1767, à Gefle, où son père était fabricant. Ayant achevé ses études à l'université d'Upsal, il se rendit à Stockholm pour y suivre la carrière civile. Il entra, en 1788, au collége du commerce, où il obtint, en 1802, la place de greffier, et six ans après, celle d'assesseur. Les talents et le zèle qu'il y déploya lui méritèrent la confiance du roi, qui le chargea en 1817 du portefeuille des finances et du commerce. A la tête de cette vaste administration, Klintberg rendit les services les plus grands au commerce et à l'industrie; et les améliorations qu'il introduisit dans son ministère portent l'empreinte de son amour pour la prospérité publique. La même année le vit décorer de l'Étoile Polaire, et trois ans après il fut anobli. La mort d'Edelcrantz ayant laissé vacante la présidence du collége du commerce en 1821, les regards se fixèrent sur l'homme expérimenté qui avait déployé dans tous ses rapports au roi le génie d'un homme d'État consommé, et Klintberg fut nommé président du collége où trente-trois ans auparavant il était venu commencer sa carrière. Il serait trop long d'énumérer les comités dont il fit partie. Les principaux furent l'administration des douanes et le bureau d'assurance contre l'incendie. Il avait été nommé en 1815 membre de l'Académie des sciences de Stockholm, et deux ans après élu président de cette société. Il prononça en quittant le fauteuil un discours *sur les principaux changements des droits des ports de la Suède, touchant les vaisseaux de l'État et ceux de l'étranger, depuis les temps les plus reculés de la monarchie jusqu'à nos jours*, où il déploya ses vastes connaissances. Jouissant d'une bonne santé, Klintberg ne se croyait pas si près de sa fin. Comme il revenait de sa maison de campagne le 15 juillet 1826, pour se rendre à Stockholm, les chevaux prirent le mors aux dents, entraînèrent la voiture et causèrent la mort du président. B—l—m.

KLOCKER. *Voyez* Ehrenstral.

KLOOSTERMAN (....), peintre de portraits, naquit à Hanovre en 1656. Le nom de ses maîtres est ignoré, et l'on ne commence à trouver quelques détails sur sa vie qu'à l'époque où, ses talents l'ayant fait connaître, il fut appelé à la cour de Londres. Ses ouvrages lui acquirent en peu de temps une fortune assez considérable, dont il faisait l'usage le plus noble et le plus désintéressé. Doué d'une belle figure et d'un esprit aimable et enjoué, sa société était recherchée des personnes même du plus haut rang. Sa réputation, qu'avait affermie encore la vue de ses portraits, engagea le roi d'Espagne à l'appeler à Madrid, où il peignit le roi, la reine, et la plupart des grands de la cour. Son succès fut complet, et, comblé de présents et de grâces, il revint à Londres, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Il eut alors l'honneur de peindre la reine Anne. Elle est représentée debout, tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe. Composition, couleur, harmonie, ressemblance parfaite, tout dans ce portrait fait honneur au talent du peintre. La vérité de l'imitation des étoffes d'or et d'argent fait une illusion complète. Ce

beau portrait est placé à Guildhall, entre ceux du roi Guillaume III et de la reine son épouse. Kloosterman jouissait ainsi de sa fortune et d'une réputation méritée, lorsqu'un événement domestique vint mettre fin à son bonheur. Il n'avait auprès de lui pour le servir qu'une gouvernante, à laquelle il avait accordé la confiance la plus entière. Un jour qu'il était absent, cette malheureuse disparut, emportant l'argent, les bijoux et les effets les plus précieux de son maître. Malgré toutes ses recherches, on ne put découvrir la retraite de cette domestique infidèle. Kloosterman en fut tellement affecté qu'il tomba malade et mourut peu de temps après à Londres. Ses ouvrages sont peu communs hors de l'Angleterre. Parmi les graveurs qui ont reproduit ses tableaux, on distingue Smith, Robert White, qui a gravé le portrait de sir Henri Parcel; Guillaume Faithorn, qui a gravé celui de sir Richard Haddok, etc. L'année de la mort de Kloosterman est incertaine. P—s.

KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), à qui la langue et la poésie allemandes eurent tant d'obligations dans le dernier siècle, naquit le 2 juillet 1724, à Quedlinbourg, dans l'abbaye même de ce nom, où son père avait un emploi. Celui-ci eut dix enfants, dont Klopstock était l'aîné. Le père de notre poëte était lui-même un homme fort original, plein de probité, d'un cœur excellent, mais un peu crédule aux pressentiments, et qui croyait quelquefois se battre la nuit avec le diable. Klopstock, parvenu à sa treizième année, commença ses études au collége de Quedlinbourg, où il les continua pendant trois ans, plus occupé, disent ses biographes, d'exercer les forces de son corps que les facultés de son esprit. L'année suivante, il entra dans l'école de Pforta, près de Naumbourg, qui avait alors une grande réputation, et l'ambition de s'y distinguer ranima son zèle pour les langues savantes. Il y resta depuis 1739 jusqu'en 1745; ce fut pendant ces six années que son génie poétique s'éveilla; non-seulement il surpassa tous ses camarades par des essais d'odes et de pastorales, mais dès lors il conçut le projet de donner une épopée à l'Allemagne, et se décida pour le sujet du *Messie*, après en avoir médité plusieurs. On assure que lorsqu'il fit ce choix il n'avait jamais lu Milton; ce qui rend cette assertion vraisemblable, c'est qu'on avoue en même temps que le *Paradis perdu* lui étant tombé entre les mains peu de temps après, il en fit dès ce moment sa lecture favorite. Klopstock était à peu près sans fortune. La poésie n'est pas un état, et le futur Homère de l'Allemagne, obligé d'en prendre un pour vivre, se décida pour la théologie. A la fin de 1745, il se rendit à l'université de Iéna pour l'étudier. Mais quel homme, né vraiment poëte, a jamais pu résister à l'ascendant de son génie? Klopstock ne resta pas même fidèle à la prudente résolution qu'il avait prise de ne mettre la main à l'exécution de son poëme qu'à l'âge de trente ans. Il travailla secrètement aux trois premiers chants du *Messie*, dont il avait déjà tracé le plan; mais, ce qui pourra sembler surprenant, il les écrivait en prose. La cause de cette singularité, c'est que Klopstock n'avait point encore choisi le genre de vers qui pouvait convenir à son épopée. L'alexandrin allemand lui paraissait avec raison trop monotone; le vers trochaïque était traînant; l'iambique n'avait point la pompe et la majesté convenables. Le poëte sentait avec douleur combien sa langue était inférieure en harmonie à celles des Grecs et des Romains. C'était pourtant chez eux qu'il devait trouver son modèle; mais ce moment sans doute n'était pas encore venu. L'université de Iéna n'était point la plus polie de l'Allemagne; Klopstock n'y trouva point d'amis dignes de l'entendre, de prendre intérêt à ses travaux et de l'y encourager. Dégoûté d'un pareil séjour, le jeune poëte quitta cette université pour celle de Leipsick, où il arriva sous de meilleurs auspices au printemps de 1746. Le premier avantage qu'il y trouva fut de loger avec un de ses parents, A. L. C. Schmidt, qui venait y étudier le droit, mais qui était passionné pour la littérature et la poésie. Il eut ensuite le bonheur de s'associer à un petit cercle d'amis de son âge, tous distingués par leur goût pour les sciences, les lettres et les arts. Le bonheur dont il jouit au milieu d'eux lui laissa des souvenirs qui lui furent chers toute sa vie, et qu'il a célébrés dans ses vers. On doit bien penser que leurs conversations roulaient principalement sur la littérature, et Klopstock en profitait pour leur communiquer ses idées et les consulter indirectement; car, quoiqu'il eût déjà trouvé l'instrument de sa poésie, quoique l'idée d'écrire son poëme en vers hexamètres, modelés sur ceux des Grecs, lui fût déjà venue, qu'il eût essayé de la mettre en pratique et qu'il fût satisfait lui-même des trois premiers chants qu'il avait ainsi versifiés, cependant il tenait encore son entreprise tout à fait secrète, et n'avait pris pour confident que le seul Schmidt. La manière dont celui-ci trahit le secret dont il était le seul dépositaire mérite de trouver ici sa place. Cramer, un des membres du petit cercle, logeait dans la même maison que les deux amis. Un jour il s'entretenait avec eux d'une feuille périodique qui paraissait alors à Brême, et il s'établit entre eux une discussion sur la prééminence littéraire à accorder aux Anglais ou aux Allemands. Cramer soutenait la cause des premiers, et, la dispute s'échauffant, Schmidt, également enthousiaste de sa nation et de son ami, alla prendre dans un coffre caché le poëme inconnu qui, selon lui, devait un jour ravir à celui de Milton la palme de l'épopée. Cramer, à cette lecture, fut saisi de la même admiration. Il obtint la permission de révéler le secret de Klopstock à ses autres amis, et la société décida bientôt que les trois premiers chants du *Messie* seraient insérés dans une feuille

de Brême (*Bremische Beytraege*), qui jouissait alors du plus grand crédit. Ils parurent, en effet, en 1748, non-seulement à Brême, mais à Halle, et l'on se ferait difficilement une idée de l'impression qu'ils produisirent. Tout était également extraordinaire dans cette soudaine apparition : la singularité et l'élévation du sujet, le génie et l'âge du poëte, la langue et la versification qu'il employait. L'obscur étudiant de Leipsick devint tout à coup le poëte le plus célèbre de l'Allemagne. Le *Messie* fut à la fois loué avec un enthousiasme qui approchait du fanatisme, et censuré avec une amertume qui tenait de la fureur; imité par un zèle aveugle, et parodié par le mauvais goût. Depuis Luther, aucun écrivain allemand n'avait produit une telle sensation ni obtenu une telle influence. Une guerre de plume s'alluma pour et contre le nouveau poëme. La chaire même voulut s'emparer du style et de la versification du *Messie*, et l'on entendit des sermons assez vides de sentiments et d'idées, mais qui étonnaient les oreilles par la longueur des mots, par la pompe des images et par l'harmonie métrique de Klopstock. Ce fut aussi à cette époque qu'il commença sa carrière lyrique. Il transporta dans ses odes, comme dans son épopée, les mètres des anciens; mais, comme elles paraissaient isolément et par feuilles détachées, ses œuvres lyriques, qui formeront peut-être son plus beau titre auprès de la postérité, ne produisirent pas alors le prodigieux effet de son *Messie*. Cependant le séjour de Leipsick devint peu à peu moins agréable à notre poëte. Ses amis s'éloignaient l'un après l'autre pour aller exercer l'état auquel ils venaient de se préparer, et, quoique lui-même n'eût point encore d'état, il fut obligé de partir aussi, et il se chargea de surveiller, à Langensalza, l'éducation des enfants d'un de ses parents, nommé Weiss. C'était là que l'amour, et un amour malheureux, l'attendait. Il s'éprit d'une sœur de son ami Schmidt, avec laquelle il avait déjà été en correspondance. C'est elle qu'il a chantée sous le nom de Fanny. Les odes et les élégies qu'il lui a consacrées respirent l'amour le plus tendre, le plus noble, le plus délicat. Mais Fanny fut plus sensible à la gloire du poëte qu'à la passion de l'amant. Klopstock ne fut point payé de retour. Il tomba dans une mélancolie que l'excès de ses travaux épiques ne favorisait que trop, et le fâcheux état de sa santé et de son âme ne cessa qu'au bout de plusieurs années, par les voyages, par le plaisir de voir croître sa renommée, par la grande étendue des relations qu'elle lui procura, enfin par un nouvel amour. Le *Messie* avait trouvé plus d'admirateurs en Suisse que partout ailleurs. Il existait alors à Zurich une réunion littéraire qui cherchait à donner une meilleure direction à la littérature allemande, et y réussissait sous l'influence de Bodmer et de Breitinger. Bodmer, à qui Wieland s'adressa plus tard, et qui l'accueillit en père, invita lui-même l'auteur du *Messie* à venir le joindre. Klopstock se rendit à son invitation pendant l'été de 1750, et Bodmer ne voulut pas qu'il eût d'autre asile que sa maison. Klopstock y fut l'objet des plus tendres soins et des hommages les plus sincères. Le chantre de *Noé* rendait une sorte de culte au chantre du *Messie*, et celui-ci put quelquefois s'en trouver gêné. Bodmer le voyait avec peine se livrer à la société des jeunes gens de son âge; il aurait voulu que le barde sacré ne se souvînt jamais de ses vingt-six ans. Quoi qu'il en soit, Klopstock se trouva si bien à Zurich qu'il y passa neuf mois entiers, sauf quelques excursions dans les cantons voisins. Il a témoigné sa reconnaissance pour Bodmer et pour la Suisse par deux odes qui ne sont pas les moins belles de son recueil. Ce pays, si cher aux voyageurs et aux artistes par la beauté et la sublimité de ses aspects, par la simplicité et la bonhomie antique de ses habitants, avait enchanté notre poëte. Ses hôtes auraient bien voulu l'y fixer par un mariage avantageux, mais Klopstock était Allemand avant tout. Il désira revoir sa patrie, où ses amis travaillaient à lui procurer une chaire au collége de Brunswick. L'état de sa fortune l'avait en effet déterminé à entrer dans cette modeste carrière, lorsque des circonstances fortuites décidèrent autrement de son sort. Un certain Klupfel, chapelain (*Cabinets prediger*) du duc de Gotha, se trouvait alors à Paris, où l'ambassade de Danemarck était occupée par l'illustre comte J. H. E. de Bernstorff, qui fut depuis premier ministre. Le chapelain, qui avait senti tout le mérite des trois premiers chants du *Messie*, les fit connaître à l'ambassadeur, et l'ambassadeur apprécia si bien la grandeur de ce nouveau génie qu'à son retour à Copenhague il n'eut rien de plus pressé que de recommander Klopstock au comte de Moltke, et, par celui-ci, au roi Frédéric V. Notre poëte reçut aussitôt l'invitation de se rendre à Copenhague pour y jouir d'une pension de quatre cents écus (environ deux mille francs), et y travailler, dans une complète indépendance, à l'achèvement de son grand ouvrage. Des offres aussi généreuses ne pouvaient manquer d'être acceptées. Klopstock quitta la Suisse en 1751, alla voir sa famille à Quedlinbourg, passa par Brunswick, où il retrouva quelques-uns de ses amis de l'université et fit connaissance, à Hambourg, avec cette Marguerite Moller, plus connue sous le nom de Meta, qui était déjà l'une de ses admiratrices les plus zélées, et qui lui inspira une passion qu'elle reconnut mieux que n'avait fait Fanny. Ce fut elle en effet qu'il épousa trois ans après (1754), les circonstances ne leur ayant pas permis de s'unir plus tôt, et c'est elle qu'il a si souvent célébrée dans ses odes sous le nom poétique de Cidli. Arrivé à Copenhague, Klopstock y fut accueilli de la manière la plus flatteuse par les comtes de Bernstorff et Moltke. Celui-ci le présenta même au roi, qui, passionné comme

l'avait été Louis XIV pour les lettres et les arts, lui donna des marques de la plus haute estime. Mais notre poëte ne fut point ébloui de l'éclat de la cour; il ne s'y montrait que rarement et consacrait tout son temps à son poëme. Il lisait alors de préférence les ouvrages de deux illustres anglais, Richardson et Young, et il lia même avec ce dernier un commerce de lettres. Cette époque fut peut-être la plus brillante et la plus féconde du talent de notre auteur; c'est entre les années 1751 et 1755 qu'il composa ses plus belles odes. En 1751, il avait donné les cinq premiers chants du *Messie*, et, en 1755, les dix premiers furent publiés en deux volumes à Copenhague, et aux frais du roi. Il jouissait alors d'un bonheur bien véritable; mais ce bonheur ne tarda pas à être troublé. Il perdit, en 1758, son épouse, qui fut inhumée par ses soins à Ottensen, près d'Altona. Dès ce moment il choisit la place où, dans la suite, on l'enterra lui-même auprès d'elle, et l'on peut croire que, lorsqu'il quitta Copenhague, en 1771, Hambourg dut au voisinage d'Altona et d'Ottensen l'avantage de fixer Klopstock dans ses murs. Cette retraite n'eut d'autre cause que la disgrâce du comte de Bernstorff, renversé du ministère par Struensée, peu après la mort de Frédéric V. Klopstock, ne voulant plus demeurer à Copenhague après l'exil de son protecteur, vint habiter Hambourg, avec sa pension, qui lui fut conservée, et le titre de conseiller de légation, qu'il portait depuis 1763. Depuis ce moment il ne quitta plus cette dernière ville que pour faire un voyage à Carlsruhe, sur l'invitation du margrave de Bade. Cette excursion eut lieu en 1775; elle ne dura qu'un an, et Klopstock en revint avec un nouveau titre et une nouvelle pension. Tout fidèle qu'il était à la mémoire de Méta, il contracta, en 1791, et déjà âgé de soixante-sept ans, un second mariage avec une ancienne amie, Jeanne de Winthem, née Dimpfel, qui était veuve elle-même. Un de ses panégyristes lui a reproché ce second hyménée; mais il ne connaissait sans doute ni le mérite de la nouvelle épouse de notre poëte, ni combien il est dur de vivre dans l'isolement à un âge aussi avancé. Quoi qu'il en soit, il n'y eut plus d'événements dans les douze années de vie qui restaient à notre poëte, si ce n'est la part ou plutôt l'intérêt qu'il prit à notre révolution. Sa belle âme était ouverte à toutes les idées philanthropiques, et bien que les idées religieuses, sans lesquelles il n'est point de poésie, y fussent établies solidement, sa religion (le luthéranisme) lui permit de ne pas voir dans les premières attaques d'un *philosophisme* qu'il ne connaissait pas, dirigées contre un culte qui n'était pas le sien, les dernières conséquences que l'on devait bientôt en faire résulter. Klopstock philanthrope sourit donc, comme tant d'autres, aux premiers essais révolutionnaires, dont les horreurs ne pouvaient le frapper vivement de si loin. Il s'enflamma pour la belle cause de l'humanité; il chanta ses premiers triomphes. Une seule chose troublait sa joie : on a déjà vu qu'il était Allemand avant tout; il aurait voulu que tous les bienfaits dont on accablait l'humanité eussent pris leur source en Allemagne. Aussi lorsque l'assemblée constituante rendit le célèbre décret, si étrangement exécuté depuis, par lequel la France renonçait aux conquêtes, Klopstock ne put le célébrer sans regretter amèrement que la France en eût enlevé l'initiative à sa patrie. Ce trait suffira sans doute pour faire apprécier la sagesse politique de notre poëte. Mais, à cette époque, ce n'était point une sage politique qui gouvernait. Ses hymnes patriotiques lui valurent le titre de citoyen de la république française : il n'en fut pas flatté longtemps. La révolution se montra bientôt sous sa véritable forme : la tête du meilleur des rois tomba sous la hache, et Klopstock cessa d'être citoyen français. Il ne discontinua pourtant pas de prendre part aux événements de notre patrie; il resta fidèle à ses premiers sentiments; il voua Marat et ses complices à l'exécration de la postérité; et parmi ses nouvelles odes une des plus belles, intitulée *Les deux tombeaux*, est consacrée à la mémoire du duc de la Rochefoucauld et de Charlotte Corday. Il serait difficile de trouver dans un autre poëme lyrique des sentiments plus humains et plus nobles, exprimés plus énergiquement. Il est à regretter qu'un culte trop fervent, rendu par Klopstock dans la suite à la meurtrière de Marat, ait jeté quelque ridicule sur l'admiration qu'il lui avait vouée. Au reste, la vie de notre poëte, déjà très-retirée, le devint encore davantage par sa désertion, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la cause révolutionnaire. Plusieurs des maisons qu'il avait fréquentées conservèrent encore des espérances, au moins pour leur patrie, lorsque la France était ravagée par le système de la terreur, et c'en fut assez pour y rendre les liaisons de Klopstock moins intimes. Klopstock d'ailleurs ne jouait pas : il se présentait donc rarement aux grandes assemblées, et l'auteur de cet article a vu ce vénérable vieillard assez généralement délaissé pour que les soirées qu'il passait avec lui en tête-à-tête fussent rarement troublées par un tiers. Dans ces conversations intimes, Klopstock montrait cette simplicité d'enfant, qui n'est pas rare chez les hommes de génie; il parlait de lui-même et de sa renommée sans morgue, mais avec une parfaite naïveté. Il n'était plus le même lorsqu'il paraissait dans un cercle. Il y apportait pour ainsi dire la petite vanité d'un enfant qui viendrait de remporter tous les prix de sa classe. Il lui semblait que le premier poëte de l'Allemagne ne devait se montrer en public qu'avec une certaine dignité. Il était alors beaucoup moins aimable. Dans ces temps encore, comme dans sa première jeunesse, Klopstock avait conservé le goût de tous les exercices du corps. Le patin était son amusement favori, et il montait

souvent à cheval avec une gravité presque comique. Quel grand homme n'a eu ses faiblesses! Notre poëte en avait une que d'autres hommes de génie ont partagée. Il regrettait quelquefois sérieusement d'avoir manqué sa vocation en courant la carrière de la poésie. Il croyait que la nature l'avait appelé à être un grand marin ou un grand général. De même l'illustre Grétry, dans ses dernières années, s'imagina qu'il aurait dû être philosophe et métaphysicien. Toutefois Klopstock resta fidèle jusqu'à la fin à ses occupations littéraires; seulement elles empruntèrent un caractère presque puéril de l'âge avancé auquel il était parvenu. Non content d'avoir embelli et ennobli sa langue, de lui avoir donné une harmonie dont on la croyait incapable avant lui, il voulut la mettre en rivalité avec les langues latine et grecque. Il dressait des listes parallèles de mots grecs et allemands qui, sans avoir le même sens, avaient des sons à peu près semblables. Il traduisait, en conservant le même mètre, des strophes détachées des odes d'Horace, et s'applaudissait lorsqu'il avait deux ou trois syllabes de moins sur trois ou quatre vers; il luttait aussi en prose pour la concision en traduisant des fragments de Salluste et de Thucydide; il ne manquait qu'une condition à ses victoires : il aurait fallu prouver que, dans les passages traduits, les auteurs anciens avaient visé à la plus grande concision possible. L'Allemagne était peu attentive à ces essais. L'impulsion donnée par Klopstock avait été suivie et peut-être outrée. D'autres que lui occupaient le public, non par de petits fragments de traductions, mais par des versions entières des grands classiques. Peut-être fut-ce à cette espèce d'oubli de ses compatriotes que la littérature française dut alors quelque part à la bienveillance de Klopstock. Né dans un temps où notre langue opprimait la sienne dans son propre pays, et patriote à l'excès, il était habitué à verser le mépris sur cette langue et sur notre littérature. Dans ses *Dialogues grammaticaux*, il a voulu couvrir l'une et l'autre de ridicule, en les personnifiant sous les noms de *Galliette*, de *Rivarolade*, de *Palissotie*, et sous d'autres encore qui montrent assez que le génie de la plaisanterie n'était pas le sien. Il revint un peu de ses préventions dans sa vieillesse; il se réconcilia sinon avec les vers, du moins avec la prose de Voltaire. Il porta aux nues une ode française à la gloire de son *Messie*, par M. Chénédollé, et sur une traduction française de quelques chants de ce poëme, par M. Latrenne, il reconnut à notre langue un mérite qu'il ne lui avait jamais soupçonné. Au reste, il ne faut pas juger Klopstock uniquement sur ce qu'il fut à son déclin. Au caractère noble et indépendant, à la franchise, à la candeur, à l'extrême délicatesse, à la sensibilité qui l'ont honoré toute sa vie, il joignait, à l'époque où il florissait, une gaieté d'autant plus aimable qu'elle contrastait avec le sérieux de ses écrits; le goût et le talent d'un piquant badinage, l'amour des plaisirs simples et une fidélité inaltérables dans ses amitiés, celles même que la mort avait éteintes, vécurent dans ses souvenirs jusqu'à son décès, arrivé le 14 mars 1803. Il était près d'achever sa 79e année, et un an auparavant il avait déjà été frappé d'une attaque d'apoplexie. Le trépas de cet homme illustre réveilla tout d'un coup en sa faveur l'intérêt de ses compatriotes, qui depuis longtemps s'était endormi. Ses funérailles eurent toute la pompe de celles des souverains : le gouvernement danois, à qui la ville d'Altone appartient, et la république de Hambourg rivalisèrent dans les honneurs qu'on lui rendit. Ce qui l'honora mieux encore fut le deuil universel et les larmes qui furent versées sur sa cendre, que l'on déposa enfin, comme il l'avait désiré, près de celles de sa première épouse, au village d'Ottensen. Les services rendus par Klopstock à la langue et à la littérature de son pays sont incontestables, nous l'avons déjà fait sentir. Son influence sur ses contemporains fut immense. Il serait difficile de décider d'avance le sort de ses ouvrages dans la postérité. Ses *Odes* sont, à notre avis, son plus beau titre de gloire. Plusieurs seront lues avec admiration aussi longtemps que la langue allemande sera connue. Tout s'y réunit pour inspirer l'enthousiasme : l'élévation des idées, la beauté, la hardiesse des images; la perfection des tableaux de la nature, la vérité, la profondeur des sentiments, l'harmonie du mètre. Il en est que la sublimité du christianisme met peut-être au-dessus de tout ce qui nous reste de l'antiquité. Si ces morceaux du premier ordre sont en petit nombre, cela tient peut-être à ce que les cordes de la lyre sacrée sont elles-mêmes peu nombreuses. La grandeur de Dieu, celle de la création, la mort, la résurrection, l'immortalité, voilà ses principaux thèmes; ce sont ceux sur lesquels notre poëte s'est exercé avec le plus de succès, et ils prêtent peu aux variations. Ses autres poésies lyriques (nous ne parlons ici que du premier recueil, Hambourg, 1771) n'offrent point un intérêt aussi général; ce sont des chants empruntés à l'ancienne mythologie des Scaldes, qui ne prévaudra point sur celle des Grecs; des éloges de la langue et de la nation allemandes, ou des reproches à ses voisins, qui perdent de leur mérite à mesure que la puissance et la littérature allemandes s'élèvent et forcent l'Europe entière à s'en occuper; ce sont enfin des soupirs d'un amour très-tendre et très-délicat, mais que sa délicatesse même semble trop rapprocher des rêves de Platon. On pourrait dire en général que la poésie de Klopstock n'est pas assez matérielle, et qu'il s'est trompé quelquefois en croyant que subtiliser c'était ennoblir. Le *Messie*, ce poëme qui causa une sensation prodigieuse, ne paraît pas destiné à produire longtemps les mêmes effets. L'enthousiasme qu'il excita d'abord se refroidit d'assez

bonne heure; mais, tant qu'a vécu l'auteur, on ne se disait qu'à l'oreille ce qu'on en pensait. Les dix premiers chants restèrent seuls assez longtemps (jusqu'en 1769). L'action principale y est renfermée, puisqu'ils finissent à la mort du Rédempteur. Il était difficile de remplir les dix autres. Aussi n'est-ce pas d'action que le poëte les a nourris. Ce qu'ils ont de plus beau appartient à la poésie lyrique : ce sont les hymnes qui se chantent dans les cieux; même dans les dix premiers, ce n'est point comme épique que brille notre poëte, et, s'il faut tout dire, il nous semble que la lyre lui convenait mieux que la trompette ou le clairon; ce qui le prouve, c'est qu'après avoir épuisé son talent à nous donner les portraits des douze apôtres, il ne sait pas les faire agir; c'est que ce qu'il a de plus intéressant, ce sont les épisodes, tels que ceux de Portia, de Diléam, de l'ange rebelle converti; Abdiel Abbadonah, ou les amours des enfants ressuscités de Jaïre et de la veuve de Naïm. Dira-t-on que la faute en est au sujet? Voyez le parti que Milton a tiré du sien, plus ingrat peut-être en apparence. S'il est permis à un étranger de hasarder un jugement, en le soumettant toutefois aux véritables juges, nous pensons que la postérité, en honorant dans le *Messie* la mémoire de Klopstock, lira peu cet ouvrage célèbre; au lieu que les belles odes et quelques élégies du même poëte exciteront toujours son admiration. Klopstock s'est aussi exercé dans le genre dramatique. Sa première tragédie, la *Mort d'Adam,* est écrite en prose et produit à la simple lecture une impression profonde que ne renouvellent pas les imitations en vers qui ont figuré sur divers théâtres. Cet essai nous paraît un chef-d'œuvre; il a été souvent traduit. Trois pièces d'un genre nouveau, et qu'il a qualifiées de *Bardits,* n'ont pas eu le même succès, malgré leurs beautés lyriques. Le célèbre Arminius, ou plutôt *Hermann,* en est le héros; l'intérêt en est purement germanique, et l'auteur ne les destinait point à la représentation, non plus que deux autres tragédies sacrées, *David* et *Salomon,* qui sont également en vers. Pour en saisir le but et le mérite, il faut une attention très-suivie et presque une méditation. Il avait aussi composé en vers des *Cantiques spirituels* qui ont eu beaucoup de vogue. Notre poëte courut encore une autre carrière : par amour pour sa langue, il était aussi devenu grammairien. Il a écrit, comme tel, de nombreux ouvrages en prose, tels qu'un *Traité sur l'orthographe allemande* (1778); *la République des lettres allemandes* (1774); des *Dialogues grammaticaux* (1794); des *Fragments sur la langue et la poésie* (1779). Plusieurs morceaux de lui ont été insérés dans les journaux; mais en général sa prose n'a point eu le succès de ses vers, et il a rendu plus de services par ses exemples que par ses préceptes, à cette langue qu'il adorait. Il nous reste à donner quelques notes bibliographiques sur ses principaux ouvrages : 1° Le *Messie* n'a jamais paru qu'en quinze chants et en trois volumes, de l'édition faite aux frais du roi de Danemarck. La première édition complète en vingt chants est celle de Halle, terminée en 1769. Chaque volume contenait une dissertation littéraire et des arguments qu'on a eu tort de ne pas reproduire depuis. En 1780, Klopstock donna lui-même, à Altona, une nouvelle édition en vingt chants, qui devait être la dernière; mais il consentit, vingt ans après, à la revoir et à y faire des additions pour la collection complète de ses œuvres, publiées à Leipsick par G. J. Gœschen. Les dix premiers chants du *Messie* ont été traduits en français par Anthelmy, Junker et un anonyme, Paris, 1769-1772; une autre traduction (par Petit-Pierre) parut à Neuchâtel en 1795, 4 vol. in-12, au grand déplaisir du pauvre auteur; madame la chanoinesse de Kourzrock en donna une complète (Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8° et in-12) qui n'a excité aucune attention; enfin il en existe des traductions plus récentes par M. J. d'Horrer, Paris, 1825-26, 3 vol. in-8°; par le baron Ern. de Liebhader, qui est plutôt une imitation qu'une traduction, Paris, 1828, 2 vol. in-18, et par la baronne A. de Carlowitz, Paris, 1840, 1842 et 1846, in-12, précédée d'une notice sur Klopstock. Cette dernière traduction a été couronnée par l'Académie française. La traduction anglaise en prose, 1765-1771, n'eut pas de succès. Il y en a eu deux en hollandais qui ont été beaucoup plus heureuses; l'une en prose, par J. Meermann, Amsterdam, 1798; l'autre, en vers hexamètres, par Grœnevald, 1791. Toutes deux jouissent de beaucoup d'estime. Une version suédoise, par Christ. Olofsson Humble (1790-1792), passe pour très-exacte. Le célèbre Lessing, le P. Neumann, Alxinger, C. Ph. Conz, un émigré français ont traduit en vers latins, avec plus ou moins de bonheur, des fragments de ce poëme. J.-Fr. Lewezow en a donné le premier chant en vers hexamètres grecs. Mais, de toutes les traductions, celle que l'auteur préférait est l'italienne, donnée à Vicence, en 1776, par G. Zigno, qui était son ami, et qui lui avait soumis son travail; il est à regretter qu'elle ne contienne que les dix premiers chants. Enfin Klopstock lui-même a publié, dans ses Fragments sur la poésie et la langue, un *Essai* de traduction du *Messie,* en prose latine, pour mettre les étrangers en état d'apprécier l'exactitude des versions faites dans leurs langues. 2° Les *Odes,* fruit de l'inspiration et des sentiments que faisaient naître les circonstances, parurent chacune en leur temps dans divers journaux. Le premier recueil donné par l'auteur fut imprimé à Hambourg, en 1771; il contient ses plus belles Odes et trois Élégies qu'on ne peut trop louer. Les autres pièces lyriques de Klopstock n'ont été recueillies que dans l'édition des œuvres complètes, par Gœschen (1798). Plusieurs de ces morceaux ont été traduits ou imités dans notre langue par divers

auteurs, mais il serait trop long de les indiquer. 3° Parmi ses tragédies, la plus ancienne est la *Mort d'Adam;* elle parut en 1757, et fut mise en vers par Gleim, en 1766. Elle a été traduite en français en cinq actes et en prose, par J.-J. Roman, 1762, in-8°; en trois actes et en vers, par l'abbé de St-Ener, 1770; et par W. d'Abancourt, 1776, in-8°. Carlo Gozzi la fit paraître à Venise en vers italiens, 1761. Les trois Bardits parurent successivement à Hambourg, en 1769, 1784 et 1787. Le plus ancien, la *Bataille d'Hermann,* fut traduit en prose française par Bauvin, Neuchâtel, 1773, et par C.-F. Cramer (*voy.* CRAMER). On ne dit pas que les deux autres, *Hermann et les princes* et la *Mort d'Hermann* aient obtenu le même honneur. Il paraît que les deux tragédies sacrées, *Salomon* et *David,* n'ont pas été mieux goûtées : la première est de 1764, la seconde de 1772. Nous nous bornerons, pour les ouvrages en prose de notre poëte, à ce que nous en avons déjà dit. Nous allongerions cet article outre mesure si nous voulions les dénombrer tous, et nous renverrons les curieux à l'*Allemagne littéraire de Meusel* et à l'article KLOPSTOCK, dans le Dictionnaire de C. H. Jœrdens; ils y trouveront même l'indication de tous les ouvrages écrits sur, pour et contre cet homme célèbre, qui formeraient seuls une bibliothèque. Ajoutons, en terminant, que Klopstock fut élu associé étranger de l'Institut, le 25 mai 1802, et que son éloge, lu par Dacier, dans la séance publique du 22 mars 1805, a été réimprimé dans le *Magazin encycl.,* 1805, t. 2, p. 358.— *Marguerite* MOLLER, l'épouse bien-aimée de notre poëte, avait aussi composé quelques ouvrages qui furent publiés à Hambourg, après sa mort (1759), par son époux. Ce sont des *Lettres de morts à des vivants,* une tragédie de la *Mort d'Abel,* et quelques pièces moins importantes, auxquelles Klopstock a joint la Vie de sa chère Meta et des lettres de lui-même à sa défunte épouse : le tout porte le titre d'*OEuvres posthumes de Marguerite Klopstock.* V—G.

KLOTZ (CHRÉTIEN-ADOLPHE), né à Bischoffswerda, le 13 novembre 1738, mort à Berlin le 31 décembre 1771, a, dans une si courte carrière, produit une foule d'ouvrages dont le plus grand nombre prouvent infiniment d'esprit et de talent, et quelques-uns beaucoup de lecture et une érudition très-solide. Il avait à peine atteint sa septième année, qu'il manifesta un insatiable désir de lire et d'apprendre; et son esprit, qui, jusque-là, avait paru tardif et ennemi de toute application, se développa d'une manière qui tenait presque du prodige. Son père (1) ne négligea rien pour alimenter et fortifier de si belles dispositions. Après quelques années passées dans les gymnases de Meissen et de Görlitz, le jeune Klotz alla continuer ses études à l'université de Leipsick. Mais il suivit peu les leçons publiques, trouvant mieux son compte à s'instruire chez lui par la lecture des bons livres; et si quelquefois il se rendait aux écoles, c'était surtout pour faire connaissance avec les professeurs et se familiariser avec leur méthode d'enseignement. De Leipsick il se rendit à Iéna, non pour y voir encore des professeurs, ni pour le devenir lui-même, mais dans l'intention d'y vivre pour soi et pour les lettres, que la libéralité de son père lui permettait de cultiver avec quelque indépendance. Ses écrits, assez nombreux déjà, lui avaient fait une réputation de talent, qui détermina la société latine de Iéna à se l'associer avec le titre de secrétaire. Telle était sa situation, lorsque les instances de quelques amis le décidèrent à ouvrir une école. Il y interpréta Horace avec un succès très-brillant. Ce succès fixa sa destinée, et lui fit penser qu'il avait pour l'enseignement public plus de vocation qu'il ne l'avait d'abord soupçonné. Bientôt le roi d'Angleterre l'appela à Göttingue, pour y remplir la place de professeur extraordinaire de philosophie. Il y était à peine depuis quelques semaines, que le prince de Darmstadt lui offrit la chaire de langues orientales dans l'université de Giessen; et le général Quintus Icilius (*voy.* GUISCHARDT), au nom du roi de Prusse, celle d'éloquence dans l'université de Halle. Mais une augmentation d'honoraires et le titre de professeur ordinaire le retinrent à Göttingue. Cependant le roi de Prusse le décida, quelques années après, à venir à Halle professer l'éloquence, et lui donna le titre de conseiller aulique. Sa réputation croissant de jour en jour avec ses succès, le roi de Pologne voulut l'attirer à Varsovie, où il était question de créer une nouvelle académie pour l'éducation de la jeune noblesse. On lui offrait douze cents thalers et le titre de conseiller aulique. A cette offre séduisante, le roi de Prusse opposa le titre de conseiller intime et une addition d'appointements. Le roi de Pologne insista, et proposa de nouvelles conditions encore plus avantageuses que les premières : mais Klotz voulut rester à Halle par reconnaissance pour les bontés de Frédéric, et pour achever quelques ouvrages dont il avait commencé l'impression. Vers ce temps, il se fit dans son caractère un changement tout à fait extraordinaire. De jovial, il devint subitement triste et morose; et de prodigue, parcimonieux, et même avare. Cette singulière révolution parut à ses amis le symptôme de quelque grave maladie : effectivement, Klotz tomba malade et succomba. Le premier jour qu'il fut alité, il pria son ami Mangelsdorf, qui depuis écrivit son éloge, de lui lire le Phédon de Mendelssohn. Les arguments employés par le philosophe pour prouver l'immortalité de l'âme lui fournirent la

(1) C'était un homme fort instruit; il se nommait Jean-Chrétien Klotz, et exerçait, près de Bischoffswerda, les fonctions de ministre du saint Evangile. Ses loisirs étaient consacrés aux lettres; et l'on a de lui, outre quelques écrits théologiques, trois Dissertations latines sur Tiron, le célèbre affranchi de Cicéron, et, sous le titre de *Centuria librorum auctoribus suis fatalium* (1768, in-8°), un curieux morceau d'histoire littéraire. Il mourut le 6 septembre 1776.

matière d'une longue et vive discussion; et il finit par s'écrier en gémissant : « Ces discussions ne « prouvent rien; la religion nous donnera de plus « forts arguments. » En effet, il demanda l'assistance d'un ministre, et mourut dans des sentiments fort chrétiens. Le détail complet de tous ses ouvrages nous entraînerait bien loin; nous ferons un choix, en tâchant de ne rien omettre de ce qui peut offrir quelque intérêt. Klotz fut auteur avant d'avoir tout à fait vingt ans. Il débuta, en 1758, par une pièce de vers latins sur la ruine de Zittau, par une dissertation où il défendait le caractère de Cicéron contre Dion Cassius et Plutarque, et par une lettre sur Homère, où il conjecturait que nous n'en avons aujourd'hui qu'une édition corrigée, mutilée, interpolée par Cynethus de Chio. Les *Mœurs des érudits*, le *Génie du siècle*, les *Ridicules littéraires* (Altenbourg, 1761-62), sont trois ouvrages facétieux et satiriques qui eurent une grande vogue et suscitèrent à l'auteur de nombreux ennemis. Il défendit dans un discours, lu à la société latine de Iéna (Iéna, 1761), la latinité de Juste-Lipse, et publia, dans le même temps, sur les *Caractères* de Théophraste, des *Remarques*, dont Fischer a parlé avec peu d'estime. Fischer était fort ennemi de Klotz : il ne semble pas cependant qu'il ait, en cette occasion, manqué d'impartialité, ni que le ressentiment et la haine l'aient rendu injuste. Nous présumons que Klotz, qui travaillait aux *Acta eruditorum*, et aux journaux de Iéna et de Leipsick, avait pu irriter Fischer par quelque article amer et satirique. Il était d'un naturel caustique et querelleur; et le lourd Fischer ne prêtait pas médiocrement à la plaisanterie. Un article un peu trop franc sur l'Anthologie latine de Burmann lui suscita une autre querelle très-vive et très-longue. Fischer était facile à combattre, et ne savait pas se défendre : Burmann, très-caustique lui-même, repoussait vigoureusement les coups qu'on lui portait. Attaqué violemment par ce redoutable adversaire, Klotz publia l'*Antiburmannus* (Iéna et Utrecht, 1761), auquel fut opposé bientôt après l'*Antiklotsius*, que Klotz tenta de réfuter dans une lettre à son ami Harles. Cette polémique ne l'empêchait pas de s'occuper de compositions plus honorables et plus utiles. Il donna, en 1762, une dissertation *sur l'heureuse hardiesse d'Horace*, qui a été réimprimée à Londres dans le tome 13 du *Classical Journal*. Deux ans après, il défendit le lyrique latin dans les *Vindiciæ Horatianæ* contre les absurdes paradoxes du P. Hardouin, et l'éclaircit par une foule d'excellentes observations. Cet ouvrage a reparu, en 1770, sous le titre de *Lectiones Venusinæ*, avec des améliorations considérables. On a reproché à une édition des Fragments de Tyrtée, qu'il fit paraître en 1764, la prolixité et la diffusion du commentaire; et ce reproche semble mérité. L'ouvrage cependant a obtenu, en 1767, l'honneur d'une réimpression. Comme professeur, Klotz a donné plusieurs programmes académiques, parmi lesquels nous avons distingué particulièrement ceux où il traite des défauts de Sénèque le Tragique, du style d'Isocrate, du *clinquant* du Tasse contre l'opinion de Boileau, de l'interprétation des poëtes anciens, du vrai caractère de l'histoire littéraire, du génie de Callimaque. Plusieurs autres morceaux du même genre, et quelques-uns de ceux dont nous avons parlé plus haut, ont été rassemblés par lui-même dans ses *Opuscula varii argumenti*. Klotz a publié sur la numismatique trois petits volumes, que l'on a depuis réunis, et dont les antiquaires font assez d'estime : c'est d'abord un supplément à la *Jurisprudentia numismatica* de Hommel; puis l'histoire des médailles obsidionales; enfin celle des médailles satiriques. Dans ce dernier ouvrage, il cite une médaille licencieuse d'après l'*Aloysia* de Chorier : c'est pousser les recherches un peu loin. Nous terminerons les nôtres par ses *Miscellanea critica*, recueil de corrections rarement heureuses; et par ses *Acta litteraria*, ouvrage périodique, où il rendait compte des livres nouveaux avec une franchise remarquable, et dans un style très-piquant. Il en a publié six volumes entiers, et de plus la première partie du septième, qui fut, après sa mort, achevé par Schirach, son élève et son ami. B—ss.

KLUBER (Joseph-Louis), publiciste allemand, né en 1762, à Thann près Fulde, s'adonna de bonne heure à l'étude du droit administratif, et dès l'année 1786 occupait une chaire de jurisprudence à Erlangen. En 1804, il fut appelé comme référendaire particulier à Carlsruhe, qu'il quitta trois ans après pour aller enseigner le droit à l'université de Heidelberg. En 1808, il fut nommé conseiller d'État et conseiller intime à Carlsruhe. Il a publié sur le droit public des ouvrages qui lui ont fait une grande réputation : 1° *Précis des fonctions de référendaire*, Erlangen, 1808; 2° *Instruction sur la cryptographie*, ibid., 1808; 3° *Organisation des postes telle qu'elle existe et telle qu'elle devrait être*, ibid., 1811. Il obtint de sa cour la permission de résider à Vienne pendant toute la durée du congrès qui se tint dans cette ville; et là il trouva l'occasion de réunir pour l'histoire de cette époque de riches et précieux matériaux qu'il fit paraître sous le titre de : 4° *Actes du congrès de Vienne pendant les années* 1814 *et* 1815, Erlangen, 1815 à 1819, 8 vol. Il donna ensuite une édition séparée des deux actes les plus importants sous ce titre : *Acte final du congrès de Vienne et acte de la confédération germanique*, Erlangen, 1816; 2e édit., 1818. Cette édition se distingue par l'exactitude rigoureuse du texte et par les notes critiques qui l'accompagnent. En raison de ses connaissances profondes et variées, et de sa présence comme témoin à la rédaction du nouveau système fédératif, Klüber fut choisi pour présenter dogmatiquement le droit fédératif, et c'est ce qu'il fit dans un ouvrage intitulé : 5° *Droit public de la confédération germanique et des États fédérés*,

Francfort, 1817; 3e édit., 1831. Il publia encore : 6° *Recueil de pièces originales sur le droit public de la confédération germanique*, 3e édit., Erlangen, 1830. En même temps il traitait le droit public européen dans son *Droit des gens modernes de l'Europe*, Stuttgard, 1819, 2 vol. : d'abord en français, puis en 1821, en allemand. Depuis 1814, Klüber avait reçu de pressantes sollicitations pour entrer au service de Prusse. Il s'y détermina en 1817, et fut aussitôt nommé conseiller d'ambassade. Hardenberg, dont il avait éprouvé de tout temps les bonnes grâces et la vive amitié, était chancelier. Dès lors sa vie devint toute politique. Mais à peine avait-il donné la seconde édition de son *Droit de la confédération germanique* (1822), que cet ouvrage le fit accuser d'hérésie politique. Une instruction fut même dirigée contre lui après la mort de Hardenberg, ce qui le décida, en 1823, à quitter le service de la Prusse. Dans les dernières années de sa vie, il a publié divers traités sur l'histoire, sur les sciences administratives et judiciaires, qui ont jeté un grand jour sur des points de droit intéressants. Klüber est mort en 1840. D—D—R.

KLUGE (Chrétien-Théophile), prédicateur et orientaliste allemand, né le 6 août 1742, à Wittenberg, où son père était archidiacre, finit ses études et prit ses degrés à l'université de cette ville. Bachelier en théologie en 1768, diacre en 1770, il remplit quatre ans durant, à titre extraordinaire, une chaire à Schulpforta (1771-1775), puis fut appelé à Meissen comme professeur d'hébreu à l'école provinciale et comme pasteur à l'église de Sainte-Affre, fonctions dont il s'acquitta pendant près d'un demi-siècle avec autant de succès que de zèle, mais qui malheureusement ne lui laissèrent que peu de loisir pour écrire. Cependant à l'étude approfondie des langues orientales, il joignait des connaissances numismatiques très-vastes et variées qui l'eussent mis à même d'enrichir la philologie sacrée ou profane de travaux précieux. Ses fils du moins profitèrent de cette science, enfouie dans le professorat ou la prédication, et un d'eux, orientaliste et géographe distingué, nous a dédommagés de cette perte. Kluge était devenu surintendant à Zahn; mais ne pouvant, à cause de son âge, en faire marcher les fonctions avec ses autres occupations, il donna sa démission de la surintendance en 1805. Seize ans après, dans sa quatre-vingtième année, il obtint sa retraite en gardant ses émoluments (1821), qui ne lui furent pas longtemps payés. Il mourut le 12 avril 1824. L'académie de Wittenberg, lors de son jubilé en 1802, l'avait gratifié du diplôme de docteur en théologie. On a de lui deux dissertations : l'une *De elegantia dictionis poeticæ in membris humanis effectuum loco positis*, Wittenberg, 1766-67, in-4°; l'autre *De verbis Pauli ad Ebr.*, II, 2, ὁ δι' ἀγγέλων λαληθεὶς λόγος, etc., *ad legem sinaiticam, quam dicunt angelorum ministerio latam, male revocatis, adj. varia S. S. loca interpretandi tentamine*. Wittenberg, 1802; plus une demi-douzaine de *Sermons* imprimés séparément en 1775, 77, 79, 80 et 81. Z.

KLUGEL (Georges-Simon), professeur de mathétiques et de physique à Halle, et membre de plusieurs académies, né à Hambourg, le 19 août 1739, commença ses études dans cette ville. Il avait d'abord le projet d'étudier la théologie, mais une vocation toute particulière et la connaissance qu'il fit de Büsch l'attirèrent vers les mathématiques. Pour s'y livrer avec plus de succès, il se rendit à l'université de Göttingue. Ensuite il passa deux ans en Hanovre, où il publia son *Magasin de Hanovre*. En 1766, il fut appelé à Helmstædt comme professeur ordinaire de mathématiques. En 1788, il suivit Karsten à Halle, où il mourut le 4 août 1812. Voici les plus remarquables de ses écrits : 1° *Encyclopédie*, ou *Abrégé de toutes les connaissances usuelles*, 6 vol., 3e édit., Berlin, 1806, ouvrage continué par Stein, 7e vol., Berlin, 1816; 2° *Principes d'astronomie*, 5e édit., 1819; 3° *Connaissances rationnelles usuelles*, 2e édit., Leipsick, 1791; ouvrage fait en commun avec ses collègues Welthusen, Henke, Bruns et Crell. 4° *Dictionnaire de mathématiques*, 3 vol., Leipsick, 1803-1808, continué par Mollveide, Leipsick, 1813, 4 vol., mais non achevé. D-D-R.

KLUIT (Adrien), historien et publiciste hollandais, naquit à Dordrecht le 9 février 1735. Après avoir fini ses humanités dans sa ville natale, il fut envoyé par ses parents à l'académie d'Utrecht pour y étudier la médecine; mais son goût dominant pour la littérature ancienne, ainsi que pour l'histoire, eut bientôt changé cette destination. Il trouva d'excellents maîtres dans Wesseling et Saxius, et se signala parmi leurs disciples. Ayant terminé ses études, il fut successivement appelé aux fonctions du préceptorat et du rectorat dans les écoles dites latines de Rotterdam, de la Haye, d'Alckmaer et de Middelbourg. Le magistrat de cette dernière cité ne tarda pas d'ajouter à son titre de recteur celui de lecteur en éloquence et en langue grecque; et, en 1776, ce titre fut encore changé en celui de professeur, l'apogée de l'ambition littéraire en Hollande. Kluit trouva à Middelbourg des facilités pour sa recherche favorite des anciens monuments de l'histoire de sa patrie, soit par la proximité de la province de Zélande avec le Brabant et la Flandre, où il fit quelques excursions, soit par l'accès qui lui fut accordé aux archives de la ville et de la province, archives dont il débrouilla le chaos et qu'il classa dans un ordre inconnu avant lui. Enfin les curateurs de l'université de Leyde le nommèrent professeur d'archéologie hollandaise et d'histoire diplomatique, en 1779; et il prit possession de sa nouvelle chaire par un discours *sur le droit qu'avaient eu les Hollandais d'abjurer la domination de Philippe II, leur légitime souverain et maître;* discours qui devint le sujet d'une polémique intéressante. En 1785, Kluit publia un ouvrage en

langue hollandaise, intitulé *La souveraineté des états de Hollande, maintenue contre la moderne doctrine de la souveraineté du peuple;* et, en 1793, un écrit sous ce titre : *Les droits de l'homme consacrés par la constitution hollandaise.* En 1794, il mit au jour un *Coup d'œil sur la guerre avec l'Angleterre et sur les intérêts du commerce hollandais.* Ces publications successives étaient trop peu conformes aux opinions du jour pour ne pas attirer à leur auteur quelque disgrâce signalée. En 1795, il fut destitué de sa chaire; ce qui ne l'empêcha pas de continuer avec zèle ses leçons particulières, ainsi que la profession publique de sa doctrine dans divers ouvrages, jusqu'à ce qu'enfin, sous d'autres auspices, il se vit réintégré dans sa dignité professorale, le 6 février 1802. En 1806, on créa pour lui une chaire de statistique du royaume de Hollande. Comblé de la considération que lui méritaient ses connaissances, ses travaux et ses qualités personnelles, il étendit ainsi sa carrière honorée jusqu'à la déplorable catastrophe qui frappa la ville de Leyde le 12 janvier 1807. Le bateau chargé de poudre qui, vers le soir, fit une si funeste explosion était amarré au quai devant la maison de Kluit, et ce savant professeur fut enseveli avec son épouse sous les ruines de leur demeure. Ce ne fut que le cinquième jour après cet épouvantable désastre que les cadavres mutilés des deux époux furent tirés de dessous les décombres et déposés ensuite à Catwick-sur-Mer, dans une commune sépulture. La perte de la bibliothèque, des recueils et des manuscrits de Kluit, ne fut pas la moins à regretter dans le nombre de tant d'autres : son fils unique, directeur de la poste aux lettres à Leyde, n'en recueillit que d'informes lambeaux. L'infortuné vieillard était près d'atteindre la 72e année de son âge. Peu de carrières littéraires ont été plus actives, plus laborieuses, plus honorables que la sienne. La critique sacrée, l'étude de l'histoire et de la diplomatique, la philologie hollandaise, la remplirent presque entière. Il n'était pas étranger à la poésie; et il en avait fait, surtout dans son premier âge, son délassement favori. Il serait trop long d'énumérer toutes les productions de sa plume. Nous nous bornerons à en faire connaître les principales, et nous les présenterons dans l'ordre chronologique où elles ont paru, en passant sous silence celles que nous avons déjà mentionnées. 1° *Vindiciæ articuli* ὁ, ἡ, τό, *in Novo Testamento,* en cinq parties, Utrecht, 1768-1771, in-8°. Cette production avait particulièrement pour objet d'éclaircir un passage difficile de l'Évangile selon St-Luc, ch. II, v. 2. 2° Un *Traité sur les* LXXII *semaines de Daniel,* sous le titre de *Vaticinium de Messia duce primarium,* Middelbourg, 1771, in-8°; 3° *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ,* ibid., 1777-1782, 2 tom. en 4 parties in-4°; histoire pleine de recherches nouvelles et intéressantes; 4° Une nouvelle édition, considérablement enrichie, d'un ouvrage classique pour la connaissance de la langue hollandaise, la *Table alphabétique des genres des substantifs hollandais*, par David van Hoogstraten. Kluit en avait déjà donné une édition en 1759. 5° La réfutation d'un ouvrage de Bent sur les antiquités hollandaises; 6° *Economie politique de la Hollande.* C'est une statistique, pleine d'érudition et de sagacité, de toutes les parties de l'administration hollandaise, y compris ses colonies. 7° *Histoire de l'administration politique de la Hollande* jusqu'en 1795, Amsterdam, 1802-1805, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage mit le sceau à la réputation de Kluit; il y recherche dans quel sens les états de Hollande ont constamment été, sous le gouvernement républicain, les légitimes représentants de la nation. 8° Différents discours académiques : *Pro imperatore Juliano Apostata; — Pro Mythica; — De superstitiosissimo atque perniciosissimo in templis et urbibus sepeliendi ritu; — De eo quod nimium est in studio juris publici universalis, sive de damnis ex abusu juris publici universalis in omnem societatem redundantibus*, etc. 9° Différents opuscules ou traités élémentaires pour ses cours, tels que : *Primæ lineæ collegii diplomatico-historico-politici, sistentes vetus jus publicum Belgicum historice enarratum,* Leyde, 1780, in-8°; — *Index chronologicus, sive Prodromus ad primas lineas historiæ fœderum Belgii fœderati,* ibid., 1789, in-8°. — *Historia fœderum Belgii fœderati, pars* II, ibid., 1790 et 1791. 10° De nombreux Mémoires, Lettres, Discours, soit anonymes ou signés de son nom, dans différents recueils, et spécialement dans les *OEuvres de la société de philologie hollandaise*, fondée à Leyde, et dont il a été un des membres les plus anciens et les plus utiles. 11° Des Thèses ou Dissertations sur différents points d'histoire et d'antiquité hollandaises, consécutivement soutenues par ses disciples : elles sont au nombre de seize, et n'ont pas encore été recueillies au complet. La traduction hollandaise de ces thèses a été arrêtée par le malheur des temps au second volume. Il serait intéressant de la reprendre et de l'achever. M—ON.

KLUPFEL (EMMANUEL-CHRISTOPHE), ministre protestant, né dans le duché de Saxe-Gotha, était déjà pasteur lorsqu'il accompagna le fils du duc Frédéric III de Saxe-Gotha dans un voyage en Allemagne et en France. Pendant son séjour à Paris, il devint l'ami de Grimm, et par lui il connut J.-J. Rousseau. Les trois amis se trouvèrent souvent ensemble, et ne passèrent pas toujours leur temps d'une manière édifiante, à en juger par une partie de plaisir dont Jean-Jacques raconte tous les détails dans ses Confessions. De retour dans sa patrie, et ayant remis son élève entre les mains de ses parents, Klüpfel reprit ses fonctions ecclésiastiques; et il fut membre, puis vice-président du consistoire protestant du duché de Gotha. Un autre gouverneur des jeunes princes, Guillaume de Rotberg, venait également de terminer l'éducation de son élève, et il était entré

dans la carrière administrative, où il occupa les premières places, telles que celles de ministre d'État et de président de la chambre ducale. Celui-ci essaya, en 1763, une imitation des *Étrennes mignonnes* sous le titre d'*Almanach nécessaire*, qui ressemblait plutôt à la spéculation d'un papetier qu'à l'ouvrage d'un littérateur. Pour l'année suivante il s'associa Klüpfel; et ce dernier, sachant écrire en français, se chargea de la rédaction. Alors l'entreprise devint plus littéraire; l'ouvrage parut en 1764, sous le titre d'*Almanach de Gotha*, et il a été continué jusqu'à nos jours; cependant ce ne fut que peu à peu qu'il acquit le degré d'utilité qui lui a valu sa réputation. En 1765, le rédacteur y ajouta la partie astronomique. Dès la première année il donna le généalogie des familles régnantes, surtout celle de la maison de Saxe, des notices sur les curiosités de la nature et de l'art, sur la géographie et l'histoire naturelle, etc. En 1768, Klüpfel y joignit des gravures représentant d'abord des sujets mythologiques et allégoriques, puis des scènes dramatiques, tirées du répertoire des théâtres allemands. L'almanach eut un grand succès, et se débita particulièrement dans les cours, où l'on s'en servait pour la partie généalogique. Klüpfel mourut en 1776. Son ancien collègue Rotberg reprit alors la rédaction de l'almanach. — Klupfel (Engelbert), théologien allemand, né en 1733 et mort en 1811, a publié : 1° *Nova bibliotheca eccles. Friburg.*, Fribourg et Ulm, 1775 à 1790, 7 vol. in-8; 2° *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, 3e édit., Vienne, 1807, 2 vol. in-8°; 3° *Vollstændige Sammlung*, etc., collection complète de tous les écrits provoqués par les édits de tolérance et de réforme principalement à Vienne, Strasbourg, 1784-86, 6 vol. in-8°. Le dernier contient les mandements et lettres pastorales des évêques, surtout de ceux d'Allemagne, pour servir à l'histoire des progrès des lumières dans la science ecclésiastique. D—G.

KLUYSKENS (Joseph-François), médecin belge, naquit le 9 septembre 1771, dans la Flandre orientale, à Alost, d'un père chirurgien qui le destina de bonne heure à suivre la même carrière que lui. Kluyskens, après avoir fait de bonnes études à Gand, entra au service de l'Autriche en qualité de médecin. Ayant été blessé en Champagne à l'affaire de la Croix-au-Bois, il se trouva forcé de quitter le service actif, et fut attaché à l'hôpital de Longwy. En 1794, il fut nommé chirurgien-major dans l'armée hollandaise. La Hollande ayant été conquise par les Français, Kluyskens se retira à Gand, où il exerça sa profession, et y fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital civil et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école élémentaire. En 1814 il devint chirurgien principal de l'armée des Pays-Bas. C'est à Kluyskens que la Belgique doit l'établissement d'un hospice de maternité et celui d'un grand hospice pour les fous. Il y institua en outre un cours d'accouchement pour les sages-femmes; enfin il fut l'un des propagateurs actifs de la vaccine dans ce pays et l'un des fondateurs de l'université qui siége à Gand. Kluyskens était membre de l'académie des sciences de Bruxelles, des sociétés de médecine et de Londres, et de plusieurs autres sociétés savantes. Il est mort à Gand, le 24 octobre 1843. Outre quelques ouvrages en langue hollandaise, on lui doit entre autres écrits : 1° *Introduction à la pratique des accouchements*, Gand, 1802, 2 vol. in-8°, traduit de l'anglais de Denman; 2° *Adresse de la société médicale de Gand à ses concitoyens sur les bienfaits inappréciables de la vaccine* (en français et en hollandais), Gand, 1802, in-8; 3° *Zoonomie ou lois de la vie organique*, Gand, 1810, 4 vol. grand in-8°, traduit de l'anglais de Darwin; 4° *Mémoire sur la fièvre inflammatoire typhoïde qui règne dans la province de la Flandre orientale*, Gand, 1817, br. in-8°; 5° *Dissertation sur l'ophthalmie contagieuse qui règne dans quelques bataillons de l'armée des Pays-Bas*, Gand, 1819, in-8°; 6° *Matière médicale pratique*, contenant l'histoire des médicaments, leurs vertus, leurs compositions officinales, leur application aux diverses maladies, ainsi qu'une dissertation sur l'art de les prescrire, d'après des principes fixes et scientifiques, Gand, 1824-26, 2 vol. in-8; 7° Il a longtemps rédigé les *Annales de littérature médicale étrangère*, qui ont commencé à paraître en 1805, et il est auteur d'un grand nombre de discours et de mémoires; on cite notamment sa *Dissertation sur l'efficacité de l'usage extérieur de l'acide muriatique dans la gangrène d'hôpital*. Z.

KMETH (Daniel), astronome et mathématicien hongrois, naquit le 15 janvier 1783, à Britcho-Bania ou Bries (au comté de Zoliom en basse Hongrie), et entra le 1er novembre 1790, en qualité de novice, au couvent des Piaristes de cette ville, où, son noviciat fini, il fut quatre ans professeur de grammaire. Passant ensuite aux hautes études, il suivit à Waitsen les cours de philosophie, et ne tarda point à recevoir le diplôme de docteur à l'université de Pesth; puis il alla se perfectionner à Neutra, dans la théologie. Mais au milieu de ces études de genres divers, la vocation astronomique s'était déclarée chez Kmeth. Ses supérieurs s'empressèrent de la seconder, et l'envoyèrent à l'Observatoire de Bude, où il put passer ses nuits et même ses jours à calculer les éléments des comètes nouvelles, et à dédoubler les étoiles multiples. Ses progrès furent rapides, et, en 1812, après un sévère et glorieux examen public, il fut nommé adjoint au directeur de l'Observatoire, le célèbre Pasquich. De nombreuses observations, des publications utiles prouvèrent au monde savant qu'il méritait sa position. Mais il eût voulu la voir s'améliorer par le directoriat en chef; de là une antipathie sourde entre Pasquich et lui. Finalement les deux astronomes se séparèrent : Pasquich garda son poste de Bude,

Kmeth alla professer les mathématiques pures et appliquées à l'Académie de Kachovié, où, de plus, il cumulait les fonctions d'instituteur religieux et d'*exhortator* (1823). Mais son animosité contre le directeur de Bude éclata dès cette année ; il lui reprocha hautement, dans le *Tudemányos Gyüjtemény* de Pesth, ainsi que dans la *Correspondance astronomique* du baron de Zach (1823), d'avoir donné de pures imaginations pour des observations astronomiques. Le professeur Schumacher se porta le champion de Pasquich dans les *Nouvelles astronomiques* d'Altona, t. 3, 1824, et réfuta Kmeth péremptoirement sur presque tous les points. Probablement le professeur de Kachovié ne se tenait pas pour battu complétement, et aurait recommencé ou renouvelé sous peu sa levée de boucliers, mais il expira subitement le 20 juin 1825, n'ayant point eu le temps de prendre dans la science le rang auquel son savoir et son activité l'eussent fait indubitablement monter s'il eût vécu : il n'avait que 42 ans. Outre les articles ci-dessus mentionnés, dans Zach et la feuille savante de Pesth, on lui doit : 1° Des *Observations astronomiques des distances au zénith et des ascensions droites des étoiles fixes, du soleil et des planètes*, Bude, 1821, in-8° (en allemand) ; 2° *Astronomia popularis in eorum usum qui sine graviori calculo hac scientia delectantur, secundum probatissimos auctores in modum historiæ adornata*, Bude, 1823, gr. in-8°. P—OT.

KNAPP (GEORGE-CHRÉTIEN), savant allemand, né le 17 septembre 1753, à Glaucha, où son père était directeur de la maison des orphelins avec le fils du fondateur (G.-A. Franke). Il fit ses premières études avec éclat, poussa très-loin l'étude des trois langues savantes, et quelque temps même, pour s'y perfectionner, il siégea dans une des chaires de l'école annexée à la maison des orphelins. Il visita ensuite les deux universités de Halle et de Gœttingue, mais il ne resta que quelques mois dans cette dernière, bien que les Zachariæ, les Michaëlis, les Miller, les Walch l'illustrassent alors, et, après un voyage de touriste dans quelques États de l'Allemagne, il revint à Halle prendre le grade de maître ès philosophie, ce qui lui donna le droit de faire des cours publics. Celui qu'il ouvrit eut un grand succès, et ce brillant début lui fit donner bientôt la chaire de théologie. Il est vrai que d'abord il la remplit sans titre, et même qu'il fut longtemps à ne recevoir d'autres honoraires que deux cents reichsthalers. Mais enfin commencèrent les jours heureux. Reçu docteur en théologie en 1784, bientôt Knapp fut élu, sans être obligé de renoncer à sa chaire, codirecteur des établissements de bienfaisance et d'instruction fondés par Franke, et, après la mort du directeur Schulze, qui, quoique son collègue, avait gardé la prééminence, il se vit déférer à lui-même, par le ministère prussien, le poste vacant, tandis que la seconde place passait à son savant et fidèle ami Niemeyer. Le zèle et l'habileté financière dont, pendant quatorze années de suite, il fit preuve en remplissant les fonctions laborieuses et très-variées d'administrateur, lui valurent autant de renommée que ses ouvrages, et sa manière d'exposer le dogme, l'histoire ecclésiastique et les livres de la Bible, dont il entreprenait l'exégèse, lui faisaien autant d'honneur comme professeur que comme écrivain. Deux fois pourtant il vit encore sa carrière troublée et compromise : deux fois les ordres souverains de Napoléon prescrivirent la dissolution de l'université de Halle, la première en 1806, après la bataille d'Iéna, la seconde en 1813, quand le roi de Westphalie, Jérôme, fit cesser les cours et disperser les étudiants. Knapp ne fut pas sans crainte à cette époque : franc Allemand, il était très-antipathique à la domination française ; Niemeyer, son inséparable, avait été déporté en France (1807), et cette mesure était aussi menaçante pour l'ami que cruelle et désastreuse pour la victime ; heureusement le prompt dénoûment de la campagne d'Allemagne (1813), si funeste à Napoléon, ressuscita presque aussitôt l'université replongée au tombeau. Dans l'intervalle des deux décrets de suppression, Knapp avait été nommé à l'une des chaires du séminaire annexé à la faculté de théologie. En 1816 il devint membre du consistoire, et il y siégea près de Niemeyer, enfin rendu à sa patrie et à son amitié, et près de Wagnitz, dans le comité d'examen des candidats qu'on dispensait d'aller se faire interroger à Magdebourg. En 1820, au titre tout honorifique de *senior* de la faculté, il joignit le censorat des ouvrages de théologie. De plus il était membre de la *Société londinienne pour la propagation des connaissances chrétiennes*, de la *Société de Stockholm pour la foi et le christianisme*, de l'*Union de Tubingue*, etc. En 1817, le roi de Prusse l'avait nommé chevalier de l'Aigle rouge de troisième classe. On ne peut se faire d'idée de la vénération et de l'amour qu'avaient pour lui et ses élèves et ses collègues. Tous appréciaient en lui l'union d'un beau talent et d'un bon caractère. Son érudition était profonde, sa méthode lumineuse, sa facilité d'élocution extraordinaire. Il écrivait en latin avec autant de clarté que d'élégance. Il est fâcheux qu'en allemand il ait moins de souplesse et d'aisance ; mais rien n'est plus ordinaire que cette impuissance d'un latiniste qui écrit élégamment la langue d'Auguste et d'Horace à s'exprimer en sa langue maternelle. A coup sûr cependant on eût pu croire qu'il n'en était point ainsi de Knapp. Il aimait, il voyait le monde sinon autant qu'un savant français, du moins bien plus que la plupart des érudits de l'Allemagne. D'ailleurs il aimait les voyages. Ces déplacements, les accidents de la vie mobile et nomade, l'habitude de causer, si différente de celle de discuter, de parler seul, la nécessité de varier son langage selon les milieux divers par lesquels on passe, eussent dû lui communiquer de la limpidité, de

la correction, de la grâce. Knapp expira le 14 octobre 1825; il venait de célébrer son jubilé (ou la cinquantième année de son professorat). Niemeyer se hâta de lui rendre un funèbre et dernier hommage par une notice ou éloge historique intitulé *Epicedium à la mémoire de Knapp*, Halle, 1825. On doit à Knapp: 1° La continuation de l'*Histoire des établissements des ministres évangéliques aux Indes orientales pour la conversion des infidèles*, 1799-1825, du tome 55 au tome 72. C'est sans contredit sa publication capitale, celle qui fixa plus particulièrement les yeux sur lui. 2° *Scripta varii argumenti, maximam partem exegetici atque historici*, Halle, 1805; 2e édit., augm., 1823, 2 vol. (le premier se compose de dix, le second de sept morceaux): une de ces dix-sept dissertations, l'*Histoire de Just Jonas et de la fondation de l'Église luthérienne de Halle*, est de main de maître; on peut y joindre deux dissertations, l'une *Ad vaticinium Jacobi, Gen.* XLIX, Halle, 1774, l'autre *De versione Alexandrina in emendanda lectione exempli hebraici caute adhibenda*, Halle, 1775 et 1776; 3° Une traduction des *Psaumes* avec remarques, le tout en allemand, Halle, 1777; 2e édit., 1782; 3e édit., 1789: à ce volume se réfèrent naturellement ses *Remarques* en allemand *sur diverses explications et variantes des Psaumes*, Halle, 1778; 4° Des articles dans la *Gazette des établissements* de Franke; dans la *Revue mensuelle chrétienne* (*Christliche Monatschrift*) d'Éwald et Flatt; dans le *Journal chrétien* (*Zeitschrift für Christen*) de Hillmer; dans la *Gazette universelle littéraire*; la Vie de Spener (réimprimée plus tard dans le *Biographe*, t. 1er, livre 4); celle de Freyligshausen et d'Éler, ainsi que celle de Just Jonas, dont il a été question, méritent à Knapp une place parmi les biographes; 5° Une édition correcte et commode du *Nouveau Testament* en grec (avec les variantes principales et des sommaires), Halle, 1797; 2e édit., 1813; 3e édit., 1824; 6° ses diverses brochures. P—OT.

KNAUSS (Frédéric de), mécanicien allemand, né en 1724, à Stuttgard, était assez gentilhomme pour ne pas se rompre la tête aux études sérieuses; mais la mécanique était sa vocation. Tout jeune encore, et page du landgrave de Hesse-Darmstadt, au milieu de ses frivoles et insouciants camarades tout occupés de danse et d'escrime, il s'appliquait avec ardeur à la statique et à la dynamique, et passait à contempler et à comprendre le jeu des leviers, des poulies, des engrenages, le temps que d'autres donnent au maniement du fleuret et à des conversations faciles. Il acquit ainsi un talent pratique assez remarquable pour que le landgrave le nommât machiniste de la cour. Voulant se perfectionner, il obtint la permission de voyager en France et en Hollande. Il traversa les Pays-Bas catholiques. Bien reçu du prince Charles de Lorraine, administrateur de cette partie des provinces autrichiennes, Knauss, soit calcul, soit conviction, abjura publiquement le protestantisme à Bruxelles, puis entra au service du prince (1754). Trois ans après il fut mandé à Vienne par l'empereur François Ier et l'impératrice Marie-Thérèse, qui l'attachèrent au cabinet impérial de physique et de mathématiques de Hofburg, pour lequel il exécuta un très-grand nombre de pièces curieuses, et dont quelques-unes sont véritablement des chefs-d'œuvre; entre autres, un automate qui transcrit tout ce que l'on place devant lui, et une montre magnifique. La plupart de ces morceaux se voient encore au cabinet de Hofburg. Knauss n'en exécuta que très-peu sur commandes particulières pour quelques amis ou pour sa mère. Aussi considéré par le successeur de Marie-Thérèse qu'il l'avait été par cette grande princesse et par son mari, il finit par être directeur de l'établissement auquel il était attaché. Le pape le nomma comte de sa cour palatine de Latran. Knauss mourut en août 1789. On a de lui une description de ses pièces mécaniques les plus remarquables sous le titre de *l'Automate autographique* (selbstschreibende Wundersmaschine) *et autres chefs-d'œuvre de l'art*, etc., Vienne, 1780. Cet ouvrage, que termine un recueil de problèmes, est précédé d'une préface dédiée à la Ste-Trinité. Il n'a jamais été mis dans le commerce, et l'auteur n'en distribuait que parcimonieusement les exemplaires. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Knauss (Jean-Christophe), né le 13 janvier 1709, à Waiblingen, mort le 12 janvier 1796, et qui, après avoir achevé à l'université de Tubingue ses études commencées dans les cloîtres du Wurtemberg, avait reçu les ordres ecclésiastiques et les grades universitaires, était devenu directeur des écoles de Wurtemberg, en 1761, et enfin s'était élevé au rang de conseiller et de prélat d'Hirscha en 1772. Travailleur infatigable, à l'étude de la théologie il avait joint celle de la géographie, de la philosophie et du droit; ses ouvrages sont: 1° *Geographia generalis seu Descriptio globi terraquei*, Tubingue, 1732, in-8°; 2° *Premières bases d'une démonstration de ce principe*: De la nouvelle alliance le Salut, Tubingue, 1732, in-8°; 3° *Le droit féodal naturel*, ou *Preuve que le droit féodal est le droit universel et émane des principes du droit naturel*, Stuttgard, 1756, in-8°; 4° *Explication de l'épître de St-Jacques*, Tubingue, 1756, in-8°; 5° *Compendium logicæ, metaphysicæ, philosophiæ moralis*, à l'usage des écoles de Wurtemberg, Stuttgard, in-8°. P—OT.

KNAUT (Christophe), botaniste saxon, naquit à Halle en 1638. Ami de L. Amman, il contribua aussi aux progrès de la botanique en adoptant la méthode de Ray, alors la meilleure et la plus répandue. Il y fit quelques changements, qui toutefois ne tournèrent pas au profit de la science. On a de lui: *Enumeratio plantarum circa Halam sponte provenientium*, Leipsick, 1687, in-8°. Il y distribue les plantes en dix-sept classes, qu'il établit principalement d'après les considérations

exposées par Ray et Morison. Il a suivi également ces auteurs pour la disposition de ses genres. Sa première division est fondée sur la présence ou l'absence des pétales. Les plantes munies de pétales sont, 1° à baies ou à capsules, ces dernières se divisant, d'après la forme de la corolle, en tétra ou en penta-pétales, en régulières ou irrégulières; 2° à fruit nu, comme les labiées et les composées. Viennent ensuite les plantes apétales; enfin les arbres et les arbrisseaux. Un examen détaillé des défauts de cette méthode serait ici superflu. Le principal est, comme on le voit aisément, de séparer les arbres et les arbrisseaux des plantes herbacées. Ce défaut, au reste, fut celui de tous les auteurs de cette époque, à l'exception de Rivinus, et Tournefort lui-même ne sut pas l'éviter. On doit à Knaut quelques bonnes observations de détail; par exemple, sur les genres *Raphanistrum*, *Hysopitys*, *et Astragalus*. Il découvrit, dans les environs de Halle, une grande quantité de plantes nouvelles. Il fait mention de quelques-unes, qui n'y ont plus été retrouvées depuis, quoiqu'elles soient inscrites dans les Flores postérieures de Buxbaum et de Leyser, telles que *Sedum palustre*, *Gentiana ciliata*, *Limodorum* (*orchis*) *abortivum*, *Orchis globosa*, etc. Knaut mourut en 1694. — *Chrétien* Knaut, botaniste allemand, fils du précédent, naquit à Halle en 1654. Il fut premier médecin du prince d'Anhalt Cœthen, et bibliothécaire de sa ville natale. Il mourut le 11 avril 1716. Son ouvrage intitulé *Methodus plantarum genuina*, Halle, 1716, in-8°, fig., n'offre, malgré ce titre ambitieux, que la méthode de Rivinus très-défigurée. C'est dans les capsules simples ou composées, membraneuses, osseuses ou charnues, qu'il prend les caractères de ses genres, dont quelques-uns sont aussi établis sur la présence ou l'absence des ramifications. Les pétales, selon lui, constituent essentiellement la fleur, puisqu'on voit dans quelques composées des demi-fleurons dépourvus d'étamines, et que le style fait plutôt partie de l'ovaire que de la fleur. Il n'admet presque point de polypétales, range les dipsacées dans les composées, qu'il nomme agrégées, avec les cinarocéphales et les sémiflosculeuses, et les siliqueuses dans les tétrapétales, avec le *Tormentilla* et le *Potamogeton*, etc. Ces exemples suffisent pour faire apprécier sa méthode, qui n'obtint aucune faveur, et que Dillen traita avec une juste sévérité dans son jugement des méthodes, joint au *Catalogue des plantes des environs de Giessen*. On connaît aussi de Knaut quelques opuscules en allemand sur les antiquités historiques et géographiques du pays d'Anhalt. D—u.

KNAUTH (Jean-Conrad), historien allemand, était le fils d'un prédicateur de Deppodiswalde, et finit par être nommé historiographe de l'électeur de Saxe. Né vers 1670, il mourut en 1736. On a de lui beaucoup de travaux dont quelques-uns ont de l'importance. Nous indiquerons entre autres : 1° *Les Antiquités de Ballenstædt*, 1698 (saisis par ordre du prince d'Anhalt); 2° *Prodromus Misniæ illustrandæ*, Dresde, 1692, in-12; 2e édit., 1715, in-12; 3° *Augustæ Beichlingiorum origines*, Dresde, 1702, in-8°; 2e édit. 1717, in-4°; 4° *Ad Schlegelium dissertatio epistolica qua* ἀποσπασμάτιον *ejus de Veteri Cella hinc inde illustratur*, 1704; 5° *Tableau du couvent d'Alten-Zella*, Dresde, 1722, 8 part. en 2 volumes; 6° *Glorieuse liaison des deux maisons d'Autriche et de Saxe*, 1719; 7° *Histoire du couvent de Ste-Affre* (dans le *Magasin de l'histoire de Saxe*, 1790, 7e partie, p. 2-37). Il laissa aussi bon nombre de manuscrits, parmi lesquels une *Histoire de la ville de Meissen*, un *Tableau historique et chorographique de l'électorat et du duché de haute Saxe, et surtout de l'électorat et du duché de Wittenberg*, une *Notice sur les principaux historiens de Meissen*, et une *Historicorum historia principum* en latin. Enfin, il donna des éditions annotées de la *Saxonia vetus et magna in parvo* de Gasp. Schneider, Dresde, 1727, in-4°, et de l'*Elogium illustrissimæ gentis Schombergiæ* d'Abel de Ste-Marthe. On a encore, sous le nom de Jean-Conrad Knauth, une *Introduction à la géographie et à l'histoire du margraviat de Misnie;* mais probablement ce maigre opuscule est l'ouvrage d'un homonyme de notre auteur. P—ot.

KNAUTH (Chrétien), historien et polygraphe allemand, né le 19 décembre 1706, à Gœrlitz, étudia successivement au gymnase de sa ville natale et à l'université de Leipsick, se fit admettre, en 1736, au grand collége des prédicateurs de Gœrlitz, et fut nommé, en 1741, pasteur de Friedersdorf, aux environs de cette ville. C'est là qu'il passa le reste de sa vie, mêlant aux travaux du ministère évangélique l'étude approfondie de l'histoire de la haute Lusace, et des sciences auxiliaires de cette histoire, et ne se délassant de ces doubles occupations que par ses soins pour former une bibliothèque adaptée à la spécialité de son choix, et une collection numismatique. Celle-ci réunissait une quantité considérable de monnaies de Bohême, de Saxe, de Brandebourg, de Silésie, de Lusace. Un incendie, en 1754, détruisit la bibliothèque que Knauth eut la patience de recommencer. Mais la collection des monnaies échappa (1754). Sur la fin de sa vie il la vendit pour en prévenir la dispersion. Knaut est un exemple remarquable de la bizarre inégalité des facultés humaines; les distractions auxquelles, même dans la force de l'âge, il avait été sujet, en vinrent au point qu'au bout de quelques minutes il perdait la mémoire de tout ce qui n'avait pas trait à sa science favorite : pour tout point historique il avait toujours la même fraîcheur de souvenir. Le reste était pour lui sans intérêt, sans impression par conséquent, et l'idée s'en évanouissait en quelque sorte à l'instant où elle venait de se former en lui. Le consistoire lui nomma un coadjuteur au pastorat. Sa mort eut lieu le 7 janvier 1784. On a de lui pro-

digieusement d'écrits, parmi lesquels nous indiquerons : 1° *Annales typographici Lusatiæ superioris*, ou *Histoire des imprimeries de la haute Lusace*, Leipsick, 1740, in-4°, auquel on peut joindre son *Origine et Progrès de l'imprimerie à Gœrlitz*, Leipsick, 1737, in-fol., et ses *Services rendus à la science par les imprimeries de la haute Lusace*, Leipsick, 1740, in-4°; 2e édit., sous le titre de *Commencements et Progrès de la science en haute Lusace*, ibid., 1740, in-4°; 2° *Aperçu historique sur l'église de St-Nicolas à Gœrlitz*, Gœrlitz, 1740, in-4° (sous le pseudonyme de Heister), et beaucoup d'autres opuscules relatifs à l'histoire de cette ville, de ses établissements, etc. (par exemple, *sur la cour de l'église de St-Nicolas*, Leipsick, etc., 1765, cinq cahiers in-4°, sous le pseudonyme d'Hormer et Richter; *la ville de Gœrlitz dans sa première et ancienne forme, avant que ce fût une ville*, Gœrlitz, 1765, in-4°; *Histoire du siége de Gœrlitz*, Leipsick, 1741, in-4°; *le Gymnase Auguste à Gœrlitz*, Gœrlitz, 1765, in-4°, etc., etc.). L'ensemble de tous ces morceaux forme en réalité le noyau d'une admirable histoire de cette ville. 3° *Aperçu historique sur les divers modes de gouvernement de la haute Lusace*, Gœrlitz, 1776, in-4°; 4° *du tribunal wehmique de la haute Lusace*, Leipsick, 1765, in-4°; 5° *De præstantia Gehlerorum gentis*, Leipsick, 1735, in-4°, auquel se lient naturellement ses *Pensées historiques et morales sur les armes de la noble maison de Gehler*, Gœrlitz, 1747, in-fol., et *à la mémoire de la maison de Gehler*, Gœrlitz, 1775, in-4°. Ces trois ouvrages sont le type de cinq autres relatifs aux familles des Gerlach (Gœrlitz, 1737, in-fol.), des Meirich (ibid., 1750, in-4°), des Nostittz (ibid., 1764, in-4°), des Ranische (ibid., 1769, in-4°), des Kober (ibid., 1776, in-4°). 6° *Cabinet des monnaies de la haute Lusace*, Gœrlitz, 1743, in-4°; 7° *Aperçu historique sur la paix de Westphalie et sur le bien-être dont elle a été la source pour les États électoraux* (de Saxe) *en général, et pour la haute Lusace en particulier*, Gœrlitz, 1748, in-4°; 8° Une foule d'articles épars dans ses *Singularia historico-litteraria Lusatica*, Budissin, 1736-1743, 28 part.; 9° Une foule d'autres dans les recueils périodiques du temps. Il serait impossible d'en donner la suite complète; Meusel en compte plus de cent, parmi lesquels une trentaine sont importants ou curieux. Knauth laissa de plus une soixantaine de manuscrits sur l'histoire politique, ecclésiastique, littéraire, sur la numismatique, et sur des généalogies, la géographie et le blason. Il est fâcheux que ces manuscrits n'aient point été recueillis dans un dépôt public; ils contiennent indubitablement beaucoup de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui s'y trouvent rapprochés et en lumière. Tel est son *Orographia Lusatiæ*, sa *Dynastologia Lusatiæ superioris*, son *Historia archidiaconatus Lus. sup.*, son *Hist. eccl. des Wendes de la haute Lusace*, son *Hist. du philippisme et du cryptocalvinisme*, son *Hist. des synodes et assemblées tenues à Gœrlitz par les trois siéges de Gœrlitz, Reichenbach et Seidenberg*, et enfin la *Bibliotheca librorum arabicorum Lus. sup.*, et la *Biblioth. Bœhmistice*, ou *Écrits de Jacq. Bœhm, de ses champions et de ses antagonistes*. — Knauth (Jean-Chrétien), né le 14 janvier 1662, mort le 31 octobre 1732, professeur à l'école de la Croix, à Dresde, après avoir été recteur à Ste-Anne, a donné, entre autres publications utiles : 1° une grammaire latine intitulée : *Chiragogus practicus, seu Grammatica practica rhythmicis, regulis perspicuis exemplisque variis illustrata*, Dresde, 1722, in-8°; 2° *Carmina aurea Pythagoræ, græce et lat. cum analysi critica*, etc., 1720. On peut y joindre *Carmina miscella, Inscriptiones, Epistolæ, Testimonia complexa, cum indice in Pithagoram gemino*. 3° *Biblia in versibus*, Leipsick, 1701; 4° *Analecta styli exemplis illustrata*, Dresde, 1725. P—ot.

KNEBEL (Charles-Louis de), mort nonagénaire, ou peu s'en faut, le 23 février 1834, à Iéna, mérite un rang à part dans les fastes de la littérature allemande : un récit détaillé de sa vie et des relations diverses qu'il noua pendant ce long espace de temps serait l'histoire de la littérature même. Né le 30 novembre 1744, il assista en quelque sorte à l'agonie, à la mort de l'école française. Son âge mûr fut contemporain de la renaissance ou rénovation classique; puis son arrière-saison vit le romantisme tout envahir, et, enfin, à mesure qu'il s'avançait dans la vieillesse, l'étoile même de Gœthe pâlit, et de jeunes hommes vinrent détourner ses regards de dessus le coryphée de l'école moderne, et peut-être même commencer une réaction. La longévité de Knebel eut ceci d'heureux que, jusqu'à ses dernières années, il comprit les révolutions qui se disputaient le domaine de la littérature, et que l'intelligence de ces grandes querelles intellectuelles ne l'abandonna qu'avec la vie, bien qu'il eût cessé d'y prendre une part active depuis 1820. Il était né dans le village de Wallerstein, sur les confins de la Souabe, d'une de ces familles des Pays-Bas autrichiens à qui le désir de professer en liberté le protestantisme avait jadis fait abandonner leur patrie, et, au moment de sa naissance, son père avait le titre de chancelier du prince, ou plutôt du comte d'Ehringen-Wallerstein. Plus tard il passa au service du margrave d'Anspach, dont il fut successivement le représentant à Ratisbonne, et conseiller intime dans Anspach même. Le margraviat d'Anspach, depuis longtemps apanage d'une branche de la ligne régnante des Hohenzollern, fut alors destiné à faire partie de la monarchie prussienne, et déjà les fonctionnaires et les sujets de cette belle principauté étaient censés fonctionnaires et sujets de la Prusse. Un frère puîné de notre Knebel était page de Frédéric II. Le jeune Charles-Louis, qu'au sortir du gymnase on avait envoyé à l'université de Halle y suivre les cours de droit romain et germanique, mais

que l'aridité des Pandectes ennuyait autant que celle de la Caroline, alla rejoindre son fortuné cadet à Potsdam ; et bientôt, grâce aux recommandations de quelques amis, obtint un brevet d'officier dans le régiment du prince de Prusse (1764). Ce n'était point là ce qui lui convenait le plus; mais Knebel à cette époque s'ignorait lui-même. Seulement il est certain que dès lors deux hommes, deux écrivains d'un grand mérite, Uz et Junkheim, développèrent chez lui, l'un la fibre poétique et artistique, l'autre le sentiment moral. La vie monotone et insipide des garnisons n'était pas propre à satisfaire ces instincts. Précisément dans le moment où il demandait du service, la paix d'Hubertsbourg vint mettre un terme à la guerre de sept ans. Knebel donc s'ennuyait, sauf quand son étoile l'envoyait à Berlin, à Potsdam, ou dans quelque ville polie et lettrée, où il recherchait la société des écrivains et des penseurs; et, d'année en année, la carrière militaire lui déplaisait davantage. Finalement il n'y tint plus, il fit agréer au prince de Prusse sa résolution de quitter le service, et il renonça aux armes avec autant de plaisir qu'il en avait eu à s'y adonner. Le prétexte fut sa faible santé, laquelle pourtant ne devait pas l'empêcher de survivre encore soixante ans à sa retraite. C'était en 1774. Knebel, cependant, s'était familiarisé avec les ouvrages et les théories littéraires; il s'était lié avec beaucoup de sommités intellectuelles de l'époque. De Potsdam, il se mit en route pour Anspach et pour le manoir paternel. Mais Weimar était sur sa route : il voulut nouer connaissance avec Wieland, qui était alors pour l'Allemagne ce que Voltaire était en France, un patriarche, un dictateur. L'ex-officier de Frédéric fut accueilli de Wieland, des cercles de Weimar et de la cour où l'introduisit le tout-puissant écrivain, et bientôt il fut question de le nommer gouverneur du jeune prince Constantin, puîné du duc Charles-Auguste, que souvent alors on nommait le prince héréditaire. Soit sincère dégoût des grandeurs, soit dissimulation ou autre motif, Knebel sembla d'abord vouloir se dérober à cette marque de confiance : il allégua la délicatesse, le délabrement de sa santé qui l'avait forcé à quitter le service; il parla de son désir de revoir sa famille et de se fixer à Anspach, en un mot il partit. Peut-être toutes ces échappatoires étaient-elles inspirées par la crainte que Fritsch, le ministre de Weimar, n'eût d'autres vues sur la place de gouverneur, et Knebel ne voulait-il faire durer ses refus que jusqu'au moment où sa nomination ne serait plus contestée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la régente, la jeune duchesse douairière, Anne-Amélie, souhaitait le voir auprès de son fils, et que, lorsqu'il s'éloigna de la cour, elle employa pour le faire revenir un terme moyen : elle ne le nomma que gouverneur provisoire. Knebel ne devait faire qu'un essai; il conduirait à Paris Constantin et le prince héréditaire : à leur retour on aviserait. Il souscrivit à cet arrangement (1774). Chemin faisant, il fit un séjour à Carlsruhe; son air ouvert, ses belles manières, non moins que le poste honorable auquel l'avait élevé Anne-Amélie, lui conquirent le suffrage du margrave de Bade. Son goût pour la littérature, et aussi l'admiration qu'il ne manqua pas de déployer pour les beautés de *la Messiade*, touchèrent jusqu'au fond de l'âme le vénérable Klopstock, qui, comme tous les enfants des muses, se laissait prendre à la fumée d'un peu d'encens. Il ne se sentit point aussi à l'aise au milieu des salons de l'élégant Paris. La finesse y dégénérait en marivaudage; la philosophie du jour tantôt se perdait en sentimentalité vaporeuse, tantôt, à force de logique, arrivait rapidement à tirer ses dernières et fatales conséquences, la négation de toute morale et la résistance à toute puissance. Il revint goûter le frais dans sa paisible et suave Allemagne (1775). Malheureusement la mort précoce du jeune Constantin ne tarda point à signaler son retour. Cet incident funeste coupait court à la question dont jusqu'alors avait pu s'occuper Knebel : « achèverait-il ou non l'éducation du prince? » Il s'y serait déterminé sans doute, toute la famille ducale l'avait en vénération. Le jeune Charles-Auguste se plaisait à voir en lui son dernier instituteur; et, lorsqu'il ne fut plus à Weimar, il ne cessa d'entretenir une correspondance avec lui. Anne-Amélie le recevait dans son intimité, et souvent l'avait à sa table. Bien qu'il n'eût point eu le temps de rendre de grands services, une pension à vie lui fut décernée avec le titre de major. Toutes ces faveurs, la considération immense dont elles le faisaient jouir à Weimar, la réunion de tant d'hommes d'élite que la munificence et l'aménité d'Anne-Amélie avaient fixés dans la capitale (avec un Wieland, un Herder, un Riedel, un Musæus, un Bertuch), étaient autant de motifs pour déterminer Knebel à ne pas aller chercher ailleurs un bonheur qui s'offrait à lui dans cette Athènes allemande. Lui-même fit partie bientôt de cette pléiade weimarienne, reflet de l'école voltairienne tempérée par quelques dogmes de celle d'Aristippe. A l'abri du besoin et libre de liens, partageant à l'aise ses heures entre les travaux de la pensée et ses relations amicales avec d'illustres ou même d'augustes personnages, suivant à loisir l'enfantement de presque tous les chefs-d'œuvre intellectuels de l'Allemagne, s'assimilant de plus en plus les doctrines et la religion littéraire de ses enfants; avec ce qu'il avait d'habitude de la langue et de souplesse de style, il ne pouvait se borner à la pure théorie, il fallait que tôt ou tard il entrât en lice. Il ne risqua ses premiers essais que tard. Mais s'il imprimait pour la première fois, ce n'est pas la première fois qu'il rimait; car instinctivement, depuis le temps de son admiration pour Ramler, il était

à la piste du vers, et il en avait de tête fait, défait et remanié des milliers avant d'en jeter un sur le papier. Ces opiniâtres et solitaires méditations ne furent pas perdues; Knebel y gagna une flexibilité merveilleuse; sa phrase est moelleuse, facile, correcte; il la déploie, il la restreint à volonté : son rhythme est plein, sonore et vibrant; il se fait sentir à l'oreille la plus antimusicale. Cependant ces qualités précieuses, elles seules, ne remplacent point l'inspiration, et quand on les use à traduire ou à ressentir les sensations d'un monde qui n'est plus, d'un monde moins riche que le nôtre, d'un monde étranger à peu près à l'organisation actuelle, un jour ou l'autre, toute la littérature basée sur ces beautés d'expressions doit s'user, et on doit le sentir. Comparativement à l'école française de Gottsched, l'école classique ou de la régénération, éclose au souffle des Lessing et des Winckelmann, était un progrès, une réaction, un retour du côté de la nature; car on est plus près de la nature en copiant les Grecs qu'en copiant Racine, et cette école a rendu des services en faisant apprécier le vrai, le beau, le pur, le naturel. Mais l'artiste étudie non plus Racine, non plus les Grecs, mais comme ceux-ci la nature même; il puise à la source et non plus au premier canal de dérivation : s'il sent en lui de l'inspiration, de la spontanéité, sans doute cela vaut mieux. Telle est la révolution dont Knebel fut témoin à l'instant où peut-être il avait la foi la plus ferme à l'infaillibilité des dogmes classiques conclus de l'analyse des chefs-d'œuvre romains, et où un génie bien autrement puissant que Wieland, Gœthe, renversa l'idole si longtemps révérée et vint trôner à Weimar. Knebel connaissait Gœthe, et personnellement il l'aimait; il y a plus, il ne pouvait méconnaître que si, pour les données fondamentales, pour le choix des sujets, pour le coloris, le coryphée du romantisme affligeait cruellement les cœurs des classiques, en pureté, en sévérité, sa diction ne le cédait pas à celle des modèles les plus parfaits. Il partit de Weimar alors et vint se fixer, au commencement du 19e siècle, à Ilmenau; il venait de se marier. Sa femme, très-jeune et très-jolie Poméranienne, à la voix délicieuse, au nom d'heureux augure (Louise Ruhdorff), le rendit père de deux fils. Knebel veilla lui-même à leur éducation sans discontinuer ses travaux poétiques, sans interrompre ses relations avec ses amis; chaque jour il en élargissait le cercle. Ne se bornant plus aux Weimariens et à ses anciennes connaissances, il se liait avec Jean-Paul (Richter), avec Griessbach, Hegel et Fichte, avec Schütz, Voss, Woltmann et Jacobi, etc. Tout en cultivant les lettres, il étudiait la minéralogie et l'oryctognosie; rien de plus facile, sa ville de refuge était voisine du Thuringer-Wald et des mines du Harz. A mesure qu'il avançait en âge, son nom était plus respecté. Successivement toutes les étoiles de la ci-devant pléiade pâlirent, s'abaissèrent, disparurent; seul il demeura. La génération moderne semblait vouloir s'agenouiller devant ce débris vigoureux de la génération précédente, et oubliait les divergences littéraires. Knebel lui-même les oubliait aussi. Il y avait entre la jeunesse et lui comme un pacte de conciliation et de tolérance. De sa maison à Ilmenau, près de la promenade du Paradis, au bord de la Saale, la vue s'étendait, à l'est, à l'ouest et au sud, sur un paysage ravissant et richement accidenté. Jusqu'à son dernier instant, en quelque sorte, il jouit de toutes ses facultés; sa voix même resta profonde et pleine; il accentuait ses poésies; en les déclamant il émouvait ses auditeurs. Vers la fin de ses jours il alla s'établir à Iéna, pour ne pas quitter ses fils, alors en âge de suivre les cours des facultés. C'est là qu'il rendit le dernier soupir. Il a paru en 1836 une édition des *OEuvres complètes* de Knebel. Elle se compose des pièces suivantes : 1° Une traduction en vers métriques allemands des *Élégies de Properce* (Weimar, 1798, in-8°); 2° une excellente traduction (aussi en vers métriques allemands) du poëme de *la Nature, de Lucrèce*, publiée d'abord en 1821, à Leipsick, 2 vol. in-8°, et dont il se fit une nouvelle édition en 1832; celle-ci présente de nombreuses améliorations. Knebel corrigeait sans cesse cette œuvre, qui était son monument de prédilection : il en existe jusqu'à sept manuscrits très-notablement différents. 3° *Saül*, tragédie en cinq actes, imitée d'Alfieri, représentée à Weimar, sur le théâtre de la cour, en 1812, et imprimée à Ilmenau, 1829; 4° des poésies diverses qui avaient paru successivement en trois recueils, sous les titres de *Petits poëmes* (anonymes), Leipsick, 1815, de *Fleurs de cette année, par et pour Knebel*, Weimar, 1825 (imprimé en fac-simile de manuscrits), et de *Fleurs de la vie*, Weimar, 1826. De plus il avait donné des articles à l'*Almanach des Muses* de Schmidt, à l'*Almanach de poche* (Taschenbuch) *des poëtes* au *Mercure allemand*, aux *Heures*, à l'*Adrastée* de Herder, à la *Muse* de Kind et à la *Feuille du matin*. Ses *Écrits posthumes et sa correspondance* furent publiés par Varnhagen van Ense et Théodore Mundt, qui avaient été chargés de cette besogne par le ministre d'Altenstein. Varnhagen a écrit la biographie de Knebel. Sa *Correspondance avec Gœthe*, qui était peut-être le plus intime de ses amis, a été publiée par Guhruner (Leipsick, 1851, 2 vol.). — Knebel (Charles-Henri de), chanoine de Schwabach, dans le margraviat d'Anspach, était né en cette ville le 19 décembre 1748, et mourut le 23 novembre 1799. Il a publié en français quelques écrits sous le voile de l'anonyme : 1° *Debernsdorf*, château de plaisance du margrave de Brandebourg-Anspach, 1761, in-fol.; 2° diverses poésies, telles que : 1. une *Ode*, adressée à son homonyme (J.-C. de Knebel), surintendant général, à propos du jubilé de son sacerdoce, Schwabach,

1775, in-4°; 2. une autre ode, *l'Apothéose*, Vienne, 1781, in-4°; 3. *aux mânes de Frédéric le Grand*, 1787, in-4°. P—OT.

KNEBEL (EMMANUEL-THÉOPHILE), médecin allemand, né à Gœrlitz, en 1772, fut reçu docteur à Wittemberg en 1795, et exerça la médecine dans sa ville natale. Il mourut le 30 janvier 1809. On a de lui : 1° *Dissertatio sistens hydrothoracen, imprimis ejus diagnosin*, Wittemberg, 1795, in-4°; 2° *Principes d'une Sémeiotique de l'art des accouchements* (allem.), Breslaw, 1798, in-8°. Sprengel parle de cet ouvrage avec éloge. 3° *Essai d'une histoire littéraire chronologique de la médecine* (allem.), Breslaw, 1798, in-8°; 4° *Matériaux de médecine théorique et pratique* (allem.), Breslaw, 1799-1800, 2 vol. in-8°; 5° *Principes généraux sur la connaissance et le traitement des maladies* (allem.), Breslaw, 1800, in-8°; 6° *Principes sur la connaissance de l'hydropisie en général* (allem.), Breslaw, 1801, in-8°; 7° *Esquisse de la police médicale de l'art des accouchements* (allem.), Breslaw, 1801-1803, 2 vol. in-8°; 8° *Essai sur le caractère et le traitement de la fièvre jaune, suivi d'un Aperçu historique et critique de la bibliographie de cette maladie* (allem.), Breslaw, 1805, in-8°; 9° *Essai d'un Manuel complet d'histoire littéraire de la médecine légale jusqu'à la fin du* 18e *siècle* (allem.), Breslaw, 1806, in-8°; ouvrage non terminé. On trouve encore un grand nombre d'articles de ce médecin dans divers journaux de médecine d'Allemagne. G—T—R.

KNECHT (JUSTIN-HENRI), musicien allemand, né en 1752, à Biberach, où son père était chantre et fut son premier maître, étudia ensuite sous Kramer la musique vocale et instrumentale, et dès l'âge de douze ans se livrait à la composition. Ce talent précoce, bien qu'il ne soit pas rare en Allemagne, le fit remarquer par Wieland, qui voulut lui apprendre l'italien. Cependant ce n'était guère encore que par instinct ou par tâtonnement que Knecht avait trouvé quelques mélodies et leurs accompagnements. De ces préliminaires insuffisants, il passa bientôt à l'étude approfondie du contre-point, suivit les cours de l'école évangélique latine de sa ville natale, puis visita l'Institut collégial d'Esslingen, où il s'instruisit dans la littérature allemande. Ayant ainsi atteint sa dix-huitième année (1771), il revint à Biberach en qualité de précepteur et de directeur de musique de cette ville : il touchait l'orgue habilement; et diverses petites pièces de musique d'église démontrèrent sans réplique son savoir musical. Toutefois il faut dire que le savoir chez lui fut plus remarquable que le génie. Sa vocation réelle était la théorie : il fit bien de s'y livrer. Il avait d'abord été grand partisan de Kirnberger; il adopta ensuite les vues de Vogler, et il tenta de les réduire en système; mais l'ouvrage qu'il publia sur ce sujet pèche par le manque de précision et par la prolixité. Il n'en a pas moins rendu de vrais services; et l'étendue de sa science en musique, le nombre de ses écrits théoriques, comme de ses œuvres musicales proprement dites, le tirent de la foule des organistes ordinaires. Partagée entre les travaux du préceptorat, ses devoirs comme directeur de la musique de la ville, ses études d'harmonie et la composition, la vie de Knecht était fort laborieuse. Il obtint assez de renom pour qu'en 1807 on l'appelât à Stuttgard, afin de diriger la musique de la cour. Mais cette fois il ne s'agissait plus exclusivement de musique d'église; et la souplesse n'était pas le caractère dominant du talent de Knecht : il se sentit bientôt lui-même déplacé dans cette nouvelle sphère d'activité, et en 1809 il était de retour à son poste de Biberach. C'est là qu'il mourut en 1817. Parmi ses compositions musicales, les plus estimées sont divers *Psaumes* et des *Exercices*. Parmi ses écrits nous remarquons ses *Conseils pour toucher l'orgue*, et son livre intitulé *des Services rendus par Luther à la musique et à la poésie*. P—OT.

KNELLER (GOTFRIED ou GODEFROI), célèbre peintre de portraits, naquit à Lubeck en 1648. Descamps, dans ses *Vies des peintres flamands*, avance qu'il était né d'une famille obscure. Fils d'un sous-clerc de paroisse, son éducation, dit-il, fut entièrement négligée. Cependant Chalmers, dans son *Dictionnaire biographique*, appuyé sur des autorités plus certaines, puisque Kneller a presque toujours habité l'Angleterre, dit que le père de cet artiste était inspecteur général des mines et intendant du comte de Mansfeld, dans le Holstein. Godefroi fut d'abord destiné à la carrière militaire, et envoyé à cet effet à Leyde, pour y apprendre les mathématiques et la fortification : mais son goût pour la peinture l'emporta; et sur ses vives instances, son père lui permit de se livrer à son penchant favori. Un de ses frères, nommé Jean-Zacharie, également épris du même art, vint le rejoindre en Hollande. Leur premier maître fut Rembrandt. Ils passèrent ensuite tous deux sous la direction de Ferdinand Bol, élève de ce maître, mais dont la conduite ainsi que la manière d'enseigner étaient plus régulières. Après un long séjour en Flandre, ils allèrent en Italie, et Godefroi s'adonna à l'étude de compositions historiques, tandis que Zacharie étudia particulièrement les monuments de l'architecture, et la pratique de la peinture à fresque. Les deux maîtres que Godefroi étudia le plus assidûment furent le Carrache et le Titien, pour lesquels il avait la plus vive admiration. C'est par une étude soutenue de ces grands modèles qu'il perfectionna ses dispositions naturelles, et qu'il acquit cette facilité surprenante qui devint malheureusement, par la suite, la principale source de ses défauts. Ayant abandonné le genre historique pour se livrer exclusivement à la peinture du portrait, où le gain est plus sûr et le travail moins pénible, il y acquit une assez grande réputation. Dès lors il refusa toujours de se rendre aux désirs

des personnes qui, connaissant ses talents, lui demandaient des tableaux d'histoire; et il répondait assez plaisamment à ceux qui s'étonnaient de ses refus : « L'histoire fait revivre les morts qui « ne m'en savent aucun gré; mais quand je peins « les vivants, leur reconnaissance du moins me « fait vivre. » Les deux frères, s'étant ainsi perfectionnés en Italie, résolurent de retourner en Allemagne ; ils travaillèrent à Munich et à Nuremberg, mais surtout à Hambourg. La réputation que Godefroi s'y acquit lui inspira le désir de passer en Angleterre, où le roi Charles II se plaisait à encourager tous les arts. Il s'y rendit avec son frère. L'étude particulière qu'il avait faite des portraits de Van Dyck lui avait donné une élégance de style et une vivacité de coloris qui semblaient le rapprocher de ce grand peintre. Aussi le succès de ses premiers ouvrages à Londres éveilla la jalousie du chevalier Lely, qui à cette époque jouissait de la protection du roi, dont il était le premier peintre. Kneller cependant, par le moyen de MM. Bancks, négociants, qui jouissaient de quelque crédit à la cour, et dont il avait peint la famille, eut accès auprès du duc de Monmouth, auquel il montra ses portraits. Le prince, charmé de leur ressemblance, lui demanda le sien; l'artiste réussit tellement, que le duc voulut présenter lui-même au roi et l'artiste et l'ouvrage. Charles II, frappé, au premier aspect, du style vigoureux de ce tableau, ordonna à Kneller de commencer sur-le-champ son portrait. Il voulut que le chevalier Lely l'exécutât en même temps; mais ce dernier avait à peine ébauché son tableau, que Kneller avait terminé le sien. Le roi, charmé de cette facilité, le combla de louanges devant toute sa cour, et ce fut la source de sa fortune. Dès ce moment, en effet, les ministres, les grands et les dames de la cour voulurent tous avoir leur portrait de la main de Kneller. L'affluence était si considérable, que, pour suffire à ses travaux, il fut obligé de se borner à peindre les têtes et les mains de ses tableaux, et de confier les accessoires à ses élèves. Il imagina ensuite, pour plaire à ceux qui lui demandaient des ouvrages, de les orner de morceaux d'architecture, de vues de jardins, de fruits; et il employa, dans ces divers travaux, son frère Zacharie, Pierre Backer, Jacob Vander Roër; les deux frères Bing, Anglais; J.-B. Monnoyer et Van Huysum. La grâce bien que maniérée de ses portraits, le brillant du coloris, la richesse et la variété des accessoires, attiraient sans cesse la foule dans ses ateliers; et les femmes surtout montraient le plus vif empressement à se faire peindre par lui. Après la mort de Lely, le roi Charles II le nomma son premier peintre, et l'envoya à Paris pour y faire le portrait de Louis XIV. Pendant que Kneller revenait en Angleterre, le roi mourut; et le duc d'York, qui lui succéda sous le nom de Jacques II, confirma Godefroi dans le titre et les honoraires de son premier peintre. Lorsque le roi Guillaume fut monté sur le trône, ce prince le prit à son service, l'envoya en Hollande pour y faire le portrait des plénipotentiaires rassemblés à Ryswyck pour conclure la paix entre la France et l'Angleterre, et, au retour du peintre à Londres, il le créa chevalier. La reine Anne, ayant succédé à la couronne d'Angleterre, voulut que Kneller fît son portrait, et l'honora du titre de gentilhomme de la chambre. Il peignit aussi le czar Pierre le Grand. Un portrait qu'il fit de l'archiduc Charles d'Autriche lui valut de la part de l'empereur Joseph, frère de ce prince, une chaîne et une médaille d'or à son effigie. Ce présent était accompagné d'un diplôme de chevalier héréditaire de l'Empire. Enfin le roi George Ier lui décerna le titre de baronnet. Le grand-duc de Florence désira que Kneller lui envoyât son portrait peint par lui-même, afin qu'il pût le placer dans la galerie des peintres célèbres qu'il avait formée dans son palais. Cependant Kneller ternit par ses défauts, et surtout par son avarice, la célébrité que ses talents lui avaient méritée. Lorsque l'affluence des demandes ne lui permit plus d'exécuter lui-même ses tableaux, il chargea d'abord ses élèves les plus habiles de l'aider; mais bientôt l'amour du gain lui suggéra de confier ses travaux à des artistes inconnus, et auxquels, par conséquent, il donnait peu de chose, tandis qu'il se faisait payer très-cher. Il exigeait qu'on lui remît d'avance la moitié du prix de chaque portrait; et, à sa mort, on en trouva chez lui plus de cinq cents de commencés. Il mourut à Londres le 19 octobre 1723, et non, comme l'avancent quelques biographes, en 1726. Cette date est confirmée par l'épitaphe que Pope, son ami, fit graver sur le tombeau qu'on lui éleva dans l'abbaye de Westminster, et pour l'érection duquel Kneller avait laissé une somme de trois cents livres sterling, sous la condition qu'il serait exécuté par Rysbrack. Son corps ne fut point déposé dans ce tombeau; il fut enterré dans une maison de campagne, nommée Witton, qui lui appartenait. Il laissa une fille unique, qui hérita des biens considérables que ses pinceaux lui avaient acquis. Si maintenant on examine sans prévention le mérite réel de Kneller, on sera forcé de convenir qu'il est loin de répondre à sa réputation. Sa couleur, toujours brillante, manque de vérité : la grande habitude du travail lui avait donné une touche ferme, large et spirituelle; mais son dessin est maniéré : tous ses portraits ont un air de famille, et ils doivent être peu ressemblants, puisqu'ils se ressemblent tous entre eux; défaut qu'on peut attribuer à son habitude d'allonger l'ovale de toutes ses têtes. Cependant sa manière de peindre était tellement en vogue en Angleterre, que tous les peintres de Londres, ses contemporains, furent obligés de l'imiter pour avoir de l'emploi; et comme les défauts d'un artiste sont toujours plus aisés à reproduire que

ses beautés, il est facile de juger jusqu'à quel degré de perfection cet art put se maintenir en Angleterre après la mort de Kneller. Le musée du Louvre possédait un portrait de ce peintre, représentant *un homme tenant de la main droite un manteau posé sur l'épaule gauche.* Ce portrait a été repris en 1815 par le gouvernement des Pays-Bas. Les graveurs qui ont le plus travaillé d'après Kneller sont : Isaac Becket, Robert et George White, Robert Williams, John Smith, Francis Place, Jean Faber le jeune, qui a gravé la suite des treize portraits connus sous le nom des *Beautés de Hamptoncourt*, etc., etc. P—s.

KNESCHKE (Jean-Godefroi), savant allemand, né le 2 décembre 1766 à Zittau, dans une famille peu aisée, eut assez de peine à obtenir de ses parents de quoi faire ses études classiques jusqu'en troisième, et ensuite à l'université d'Iéna. N'ayant qu'à peine ce qui était indispensable, tant en connaissances préliminaires qu'en argent, pour suivre ses cours académiques, il suppléa par son activité et son économie à ce qui lui manquait. Le latin, le grec et même l'hébreu, ces trois langues qui marchent de front en Allemagne, lui devinrent bientôt familières, par des méthodes à lui particulières, et, chose fort remarquable, à l'aide des vieilles grammaires. Il se livra aussi à l'étude des langues modernes, à celle du droit civil, à la philosophie, à la philologie, à la bibliographie. Quittant ensuite Leipsick, il se rendit à Wittemberg, où un tentamen, court mais remarquable, *De interna religionis christianæ indole perpetuam illius durationem præstante*, lui valut le degré de maître. De retour à Zittau, il entra comme instituteur particulier dans une maison de la ville ; et, deux ans après, il fut reçu au gymnase comme sous-recteur, en remplacement de Jary, qui venait de mourir (1792). Aux appointements de cette place il joignit le produit d'un petit cercle de lectures, tant latines et grecques qu'allemandes, à l'usage des élèves qui avaient perdu le temps au collége, et qui sentaient le besoin de faire force de rames pour regagner au plus vite ce temps perdu. Kneschke devait beaucoup plaire à cette catégorie d'étudiants, parce qu'il était expéditif, original, que ses méthodes simplifiaient les difficultés et amenaient presque infailliblement au but sans retenir longtemps les pauvres arriérés dans d'inextricables difficultés. Mais ces succès et cette marche franche déplaisaient à des collègues d'un esprit moins vif, moins prompt, et qui cherchaient à le présenter comme léger, et n'enseignant pas solidement. La réalité est que si Kneschke était des plus antipathiques à l'usage qui inféode la jeunesse des colléges au thème grec et au vers latin, il écrivait le latin et comprenait le grec avec autant de facilité que qui que ce fût de ses détracteurs. Cependant la mauvaise volonté de ces jaloux nuisit considérablement à son avancement. Nommé corecteur en 1802, jamais il ne put arriver au rectorat : quand l'occasion se présenta de demander ce poste, vacant par la retraite de Saintines, on lui répondit qu'il était trop jeune, bien qu'il eût déjà l'âge de la maturité, et le choix tomba sur un candidat plus jeune que lui. Sa mort eut lieu le 15 mai 1825. Parmi ses ouvrages, consistant en *Dissertations, Mémoires ou Pièces fugitives*, dont quelques-unes en vers latins, nous indiquerons : 1° *De religione christiana a sexu muliebri per connubia propagata*, Zittau, 1817-22, onze mémoires ; 2° *De Olympia Fulvia Morata*, 1808 et 1809, in-4°, trois mémoires ; 3° *De rationibus quibus permotus Georgius Barbatus, dux Saxoniæ, animum induit Luthero ejusque asseclis infensissimum*, Zittau, 1806, in-4°, deux mémoires ; 4° *De gente Kohliana olim splendidissima*, Zittau, 1805, in-4°, deux mémoires ; 5° *Quid spectaverit Socrates in sermone cum Theodora meretrice habito*, Zittau, 1800, in-4°, deux mémoires ; 6° *De ætatis nostræ ingenio, ludis litterariis admodum contrario*, Zittau, 1801, in-4°. P—ot.

KNIAZIEWICZ (Karl), illustre général polonais, né en 1762, d'une noble famille lithuanienne, fit son éducation dans le corps des cadets à Varsovie, et entra en 1778 dans l'artillerie polonaise. Il trouva pour la première fois l'occasion de signaler ses talents militaires dans la guerre contre la Russie, en 1792. Au combat de la Dubienka, il mérita d'être nommé major ; mais il perdit ce grade quand le roi Stanislas Poniatowski se fut soumis à l'impératrice Catherine. Quand, après deux ans, Madalinski et Kosciuszko arborèrent de nouveau l'étendard de l'indépendance, Kniaziewicz fut l'un des premiers qui se réunirent à eux. Il devint colonel, deux mois plus tard général, et en cette qualité prit une part brillante à la défense de Varsovie. A la bataille de Maciejovice, Kniaziewicz commanda l'aile gauche, qui prolongea longtemps le combat. Il put alors s'écrier avec Kosciuszko : *Finis Poloniæ !* Fait prisonnier, il languit dans les fers jusqu'à l'avénement de l'empereur Paul, en 1796. Quand le général Dombrowski eut fait un appel pour la formation d'une légion polonaise en Italie, Kniaziewicz parvint à déjouer la surveillance des Russes et des Autrichiens, et se rendit secrètement auprès de Bonaparte à Campo-Formio. Ce général lui confia bientôt un commandement dans la nouvelle légion polonaise, avec laquelle Kniaziewicz fit la campagne contre les États de l'Église. Bientôt après, à la tête d'un corps composé des légions polonaise et romaine, d'une demi-brigade française, et d'un régiment de cavalerie légère, il prit une part glorieuse à la guerre contre Naples. En reconnaissance de ses services, le général Championnet l'envoya à Paris, avec la mission d'offrir au Directoire soixante étendards pris sur l'ennemi. De Paris il se transporta sur le Rhin, où il forma une nouvelle légion polonaise, qu'il commanda avec gloire dans les batailles de Francfort et de Hohenlinden. A cette dernière bataille, le corps du général Richepanse lui dut son salut.

Quand Bonaparte, après la paix de Lunéville, licencia la légion polonaise, Kniaziewicz demanda son congé et revint dans ses terres. Peu de temps après, il épousa la comtesse de Morszlyn, veuve de Stecka, et passa quelques années de bonheur au sein de sa famille. En 1806, appelé par l'empereur Alexandre pour la formation d'une armée polonaise destinée à combattre la France, il pénétra l'intention de l'empereur, transmit une réponse évasive, et devint dès lors l'objet d'une surveillance active de la part de la politique russe, de sorte qu'il ne put prendre aucune part aux événements de 1807 et 1809. Mais quand l'année 1812 eut amené la grande armée française au delà du Niémen, Kniaziewicz entra dans ses rangs, et fut admis dans l'état-major du roi de Westphalie. Plus tard, il obtint le commandement de la 18e division du 5e corps, entièrement polonais, et qui avait pour chef le prince Joseph Poniatowski : il se distingua brillamment à Smolensk et à la Moskowa, et le 26 novembre il reçut le commandement en chef de l'armée polonaise. Ayant été blessé grièvement au passage de la Bérézina, il revint en Autriche, qui était encore un pays ami, mais où, après l'alliance conclue entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, il fut traîtreusement déclaré prisonnier de guerre. Après la paix de Paris, sur l'invitation de l'empereur Alexandre, il devint membre du comité de la guerre, qui, sous la présidence du grand-duc Constantin, eut à s'occuper de la formation d'une nouvelle armée polonaise. Kniaziewicz désirait par-dessus toute chose de voir l'existence politique de la Pologne reconnue par un pacte. Mais, après que le congrès de Vienne eut omis de s'expliquer au sujet de son pays, il donna sa démission, en y joignant une protestation énergique. Dans la même année il se rendit à Dresde, où il acquit parmi les nombreux Polonais qui s'y trouvaient rassemblés une popularité qui inquiéta le gouvernement russe; et celui-ci, après l'explosion de la conspiration russe et polonaise, en 1826, réclama l'extradition de Kniaziewicz, qui fut à deux reprises refusée avec fermeté; cependant, la politique fit croire nécessaire que le général fût gardé pendant huit mois dans la citadelle de Königstein. Vieillard presque septuagénaire, il ne put servir les armes à la main la révolution de 1830; il reçut alors une mission pour Paris, où il se vit amèrement déçu dans ses espérances en faveur de la Pologne. Il continua de résider dans cette capitale, et y mourut en mai 1842. Le prince Czartoryski prononça sur sa tombe, au cimetière de Montmorency, les plus touchants adieux, rendant un digne hommage à ses vertus héroïques. F. T.

KNIAZNIN (François-Denis), poëte polonais, s'est acquis dans sa patrie une grande célébrité par ses compositions originales et par quelques traductions d'auteurs anciens. Doué de talents remarquables et d'un génie souple et varié, il s'exerça avec succès en différents genres; mais ce sont principalement ses poésies lyriques qui ont mis le comble à sa réputation. Il mourut dans les premières années du 19e siècle. On lui doit : 1° quatre livres d'*Odes;* 2° cinq livres de *Poésies érotiques,* dont plusieurs sont traduites d'Anacréon et d'Horace; 3° trois livres de *Fables et Contes*; 4° un recueil d'*Idylles;* 5° *les triples Noces*, pastorales; 6° *les Thrènes d'Orphée,* poëme en vingt-deux chants; 7° *le Ballon*, poëme en dix chants, avec une suite intitulée *le grand Gala;* 8° *la Mère et sa Fille sur la vertu,* poëme moral; 9° *le Romarin*, poëme lyrique; 10° deux opéras : *la Mère spartiate* et *les Bohémiens*, dont François Mirecki fit la musique en 1824; 11° plusieurs traductions: 1. une partie des *OEuvres d'Homère* et *le Rapt de Proserpine,* de Claudien, traduits en polonais; 2. *les Thrènes de Kochanowski,* ancien poëte polonais (*voy.* Kochanowski), traduits du polonais en latin, Varsovie, 1781. *Les OEuvres de Kniaznin* ont été réunies et imprimées, en 1823, à Wilna. En 1828, François de Sales Dmochowski en publia à Varsovie une nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de pièces inédites tirées de la bibliothèque du château de Pulawy, appartenant aux princes Czartoryski, lesquels avaient été les protecteurs de Kniaznin, et que le poëte reconnaissant avait célébrés dans ses écrits. Z.

KNIEP (Christophe-Henri), paysagiste allemand, né en 1748 à Hildeshein, montra de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin : la pauvreté de sa famille cependant l'eût empêché de s'y livrer, s'il n'avait eu dans la ville d'Hanovre un parent chargé de peindre les décors du théâtre, et qui le prit comme élève dans son atelier. Bientôt, volant de ses propres ailes, Kniep alla s'établir à Hambourg, où il divisa son temps entre la peinture de portraits, l'étude de l'art et l'entretien des Klopstock, des J.-H. Voss, des Campe, des Schrœder, et autres hommes d'élite qui l'honorèrent de leur amitié. De Hambourg il se rendit à Cassel, où des nœuds d'intimité l'unirent bientôt à la famille Tischbein, puis à Berlin, où les prospérités de Frédéric le Grand avaient fini par faire luire le soleil des beaux-arts. Le prince-évêque d'Ermeland, Krasinski, apprécia le talent de Kniep et le mit à contribution à Heilsberg, son séjour, où il l'emmena et le retint d'abord, puis couronna cette protection généreuse en l'envoyant étudier un an à Rome à ses frais. Mais longtemps encore la fortune devait trahir les vœux et l'espoir de Kniep. Il se rendit par Varsovie, par Vienne et par Trieste en Italie, traversa la mer Adriatique, franchit les hauteurs de Bassano, et enfin salua la coupole de Saint-Pierre. Mais à peine avait-il eu le temps de se familiariser avec les rues de Rome, de retrouver quelques connaissances parmi les artistes ou touristes allemands, et de former quelques liaisons nouvelles, qu'il reçut la nouvelle foudroyante du décès de son protecteur et de l'intention positive

où étaient les héritiers de ne point continuer la munificence du prince. Privé subitement des ressources sur lesquelles il comptait, et jeté si loin de chez lui, dans une ville étrangère peuplée d'artistes plus habiles que lui, Kniep eut de rudes instants à passer. Il fallut abandonner les études fortes et se résigner à faire de l'art pour vivre au jour le jour, c'est-à-dire à dessiner ou à peindre le tableau de pacotille, des reproductions de monuments, de vues, etc. Tout cela était fort mesquinement payé ; et bien des fois Kniep pouvait à peine au morceau de pain base de son philosophique repas adjoindre la figue sèche ou le macaroni. Cependant un Allemand, alors à Naples, M. d'Adel, entendit parler de lui et l'invita gracieusement à se rendre dans cette ville. Mais, comme si le sort se fût plu à désappointer le pauvre peintre, son Mécène vit bientôt ses revenus saisis, de telle sorte que, pour la seconde fois, Kniep, s'embarquant sur la foi d'autrui, restait en pleine mer livré à lui-même et en butte aux caprices des flots et des vents. Force fut encore de recourir aux vues, aux tableaux de prompte défaite, mais aussi de peinture facile, et qui ne peuvent que gâter la main d'un artiste. Heureusement se trouvait à Naples un de ces Tischbein que Kniep avait connus à Hambourg; c'était le célèbre Guillaume, à qui ses tableaux d'histoire avaient valu de la renommée et de l'argent, et qui ne songeait point à déserter l'Italie, qui l'admirait. Tischbein, avec lequel Kniep passait des journées entières à travailler, le fit agréer à Gœthe, qui faisait alors sa première tournée en Italie, et qui cherchait un dessinateur pour l'accompagner en Sicile. Le peintre resta ainsi deux mois à côté du poëte, reproduisant par le crayon et quelquefois par la couleur, en rapides ébauches, et les magnificences de la nature sicilienne, et les magnificences de l'art grec et romain, attestées encore sur ce riche sol par tant de débris éclatants de beauté. De retour à Naples, Kniep y demeura tandis que Gœthe remontait vers l'Allemagne. De plus en plus l'ami de Tischbein, il habitait la même maison que lui il s'acquit aussi l'estime de Hackert, alors le peintre de la cour de Naples et à l'apogée de sa gloire comme de sa fortune. Strack et d'autres jeunes artistes allemands, qui comme lui étaient venus visiter la patrie de Salvator Rosa, formaient ensemble, dans le chef-lieu de l'école napolitaine, une espèce d'école allemande. Entre tous les membres de cette société, demi-italique, demi-germaine, régnait la plus vive émulation : tout le temps qui n'était point consacré à la pratique de l'art on l'employait à discuter les théories, à étudier les chefs-d'œuvre. Insensiblement toutes ces circonstances réunies développèrent le talent de Kniep à un point extraordinaire, et il devint un des meilleurs peintres de paysages. On recherchait partout ses tableaux, et pendant vingt ans les Anglais, les Allemands, les Polonais lui ont fait de nombreuses commandes. Le comte Maurice de Lichtenstein lui payait une pension annuelle, à la charge de recevoir annuellement quelque toile de lui. Mais cette fois encore Kniep eut la douleur de voir les promesses du destin s'en aller en fumée : le prince Maurice descendit prématurément dans la tombe, et ses héritiers, ne demandant rien au paysagiste napolitain, ne voulurent plus rien lui donner. Les difficultés où Kniep se trouva dans cet instant le ramenèrent à se mettre aux gages des libraires et marchands d'estampes. Il commença en 1811 un cours complet de la science du dessin paysager, en cahiers gravés par Kaiser, à Vienne; mais la mort de Kaiser suspendit ce travail. Un autre chagrin non moins vif et plus durable affecta la vieillesse de Kniep; ce fut la baisse du prix qu'il pouvait demander de ses travaux : cette baisse ne tenait point à la dégénérescence de son talent; elle provenait de deux autres causes, sa timidité qui l'empêchait de plus en plus, à mesure qu'il avançait en âge, de proclamer bruyamment sa supériorité, de s'encenser lui-même aux yeux des étrangers et des amateurs de peinture, et le développement subit que prit la lithographie, cause immédiate et du vil prix des estampes et d'une rapide décadence du bon goût en fait d'art. Nommé professeur honoraire et conseiller de l'académie des beaux-arts de Naples, il n'avait aucun traitement. Il mourut d'hydropisie dans cette ville, le 9 juillet 1825. Kniep était doué d'heureuses et hautes facultés. Nul doute que, moins cruellement tyrannisé par la fortune, il n'eût pris rang parmi les peintres du premier ordre, ou du moins qu'il ne fût resté à la tête de ceux du second. Il connaissait à fond les règles de la perspective; l'architecture, la physique, l'astronomie, l'anatomie animale et végétale, la structure et les aspects extérieurs des minéraux lui étaient plus familiers qu'au vulgaire des peintres. La fidélité minutieuse qu'il mettait à reproduire les détails d'un roc, d'un arbuste, n'étouffait pas en lui la spontanéité, la verve : au fini il joignait l'entrain, la vie; on sentait l'inspiration. Ami du grand et du sublime, il lisait et relisait Homère, Klopstock ; il s'était pénétré de la mythologie ossianique et de celle de la vieille Grèce. Comme il jouit du rare bonheur de posséder jusqu'à son dernier moment la plénitude de ses facultés, il a produit immensément; mais son œuvre n'a point été recueillie et ne saurait l'être ; car beaucoup de ses ouvrages consistent en simples dessins à la plume, à la craie, à la sépia. Pendant les vingt premières années de son séjour à Naples il ne travaillait que de cette manière; seulement il mêlait à la sépia du pastel et du carmin, pour obtenir un coloris plus chaud. La maison de Lichtenstein, à Vienne, possède bon nombre de ses productions. Le chevalier Léonard Tocco, de Naples, grand connaisseur et grand ami des arts, en acheta aussi beaucoup. Il faut en dire autant du marquis Bério, pour lequel Kniep fit peut-être ses plus belles pièces ;

mais la galerie Bério fut dispersée après la mort du splendide amateur. Enfin Kniep même en mourant laissait un énorme portefeuille d'esquisses, de dessins, de sujets à la plume, etc. P—OT.

KNIEPSTROH (JEAN), vulgairement *Knipstrov*, un des agents les plus actifs de la réforme, né à Sondau, en Silésie, le 1er mai 1497, entra fort jeune dans l'ordre des Franciscains. Son abbé le distingua, et, le regardant comme le plus apte de ses moines à lui rendre compte du débat qui venait de s'élever à propos des indulgences, il l'envoya en 1517 de son couvent à Francfort, dans le moment où les quatre-vingt-quinze propositions de Luther étaient brûlées en cette ville par Jean Tetzel, assisté de Wimpina. Dominé par un esprit ardent et inquiet, non-seulement il embrassa les nouvelles doctrines, il y entraîna quelques-uns de ses amis. Ses supérieurs l'exilèrent au monastère de Piritz, en Poméranie ultérieure. Ce fut encore pis : dans cette retraite il se mit à l'étude de la Bible, et la commenta d'après les idées qu'il avait rapportées de Francfort. En même temps il était attentif aux progrès de Luther, et il sympathisait complétement avec la hardiesse sans cesse croissante du novateur enfin devenu franchement hérésiarque. Les idées nouvelles, qui n'étaient pas même encore à l'état de doctrine, se répandaient pourtant avec la rapidité de l'éclair. Et la ville et le couvent en étaient déjà imbus. Kniepstroh était pour beaucoup dans cette révolution funeste. A la demande de quelques meneurs ses partisans, demande sans doute suggérée par lui-même, il porta la parole sur le sujet qui divisait l'Église, et, ne dissimulant point son opinion, il développa de préférence les arguments favorables à la rébellion de Luther; et ces prédications fréquemment renouvelées constituèrent bientôt un véritable prêche. On était alors à la fin de 1518. Mais Valentin de Colberg ne le laissa pas tranquillement poursuivre cette guerre à l'orthodoxie : il le réduisit à quitter Piritz. Kniepstroh partit comme une espèce de martyr et comme fondateur du luthéranisme à Piritz, ville qui, jadis la première de la Poméranie à embrasser le christianisme, était aussi la première à embrasser la réforme. Après plusieurs années passées à Stettin, où il se maria et où il fut l'actif collaborateur de Paul à Rhoda, il se rendit à Stuttgard, où l'appelait la communauté protestante (1524). Mais le formidable abbé Valentin était bien près de cette ville, et les héritiers de Bogislas X, tout nouvellement assis sur le trône ducal de Poméranie, semblaient chercher un moyen d'inaugurer leur règne par quelque preuve éclatante de leur zèle pour la cour de Rome. Kniepstroh ne voulut point que son arrestation et sa captivité fussent cette preuve; il alla chercher un refuge à Stralsund, où germait déjà le luthéranisme. L'apparition de Kniepstroh y porta un coup fatal au catholicisme : il maniait habilement la parole ; plusieurs subalternes le secondèrent. Entre autres sécularisations qui eurent lieu à cette époque, il faut remarquer celle du monastère d'Eldenaw, qui appartenait à l'ordre de Cîteaux et qui remonte à 1203. Toutefois, si le luthéranisme gagnait du terrain, il faut avouer que les missionnaires du luthéranisme à Stralsund gagnaient fort peu à leurs prédications : Kniepstroh, le premier d'entre eux, n'avait par an que vingt marcs de Stralsund, et pour vivre il fallait que sa femme eût recours au travail de ses mains. La mort du duc George Ier, en 1531, lui permit de quitter Stralsund : la ville et l'université de Greifswald l'appelaient. Il s'y rendit et y passa deux ans, organisant, dogmatisant. Ses vues ne furent pas toujours goûtées, et il se rabattit alors sur Stralsund. Déjà s'y montrait cette tendance aux variations de doctrine, caractère inévitable du protestantisme : il fit de son mieux pour la combattre, pour préciser la foi, pour rendre toute déviation impossible. Concentrant tout ce qu'il avait de forces, le luthéranisme vint ainsi à bout de triompher à Stralsund : la part de Kniepstroh à cet événement fut récompensée par le titre de surintendant général qu'il y porta le premier, et par celui de professeur de théologie. Comme surintendant il se rendit la même année à la conférence de Hambourg; comme professeur de théologie il voulut avoir le grade de docteur, et alla se fixer à Greifswald (1539) où il le reçut en 1547. Mais en même temps il se prit de querelle avec le hargneux et lourd Frever, un des professeurs de l'université, à propos de l'imposition des mains. Les deux champions entamèrent une polémique, et Kniepstroh écrivit quelques opuscules contre son antagoniste; mais bientôt l'ennui de ces rixes inutiles, et surtout l'impossibilité de lutter en fait d'injures contre l'irascible Frever, lui fit quitter le champ de bataille; il se retira près du duc Philippe (le fils de George Ier), à Wolgast, pour s'y livrer exclusivement à l'administration ecclésiastique et à l'enseignement. C'est là qu'il mourut en 1556. Il n'a que peu écrit : sa parole était facile, abondante; il avait surtout beaucoup de finesse, et plus d'amour des lettres que la plupart des réformateurs. Nous n'indiquerons de ses ouvrages contre Frever qu'un *Dialogue sur l'ordination* (en latin) : c'est par là que commença la lutte entre ce théologien et lui. Ses autres écrits sont intitulés 1° *De l'emploi à faire des biens ecclésiastiques*, Stralsund, 1533; 2° *Pensées contre l'intérim* (de Charles-Quint, après la défaite de la ligue de Smalkalde), 1548; 3° *Lettre à Mélanchthon*, 1552 (Kniepstroh y donne, au nom de l'église de Poméranie, des explications sur l'adhésion aux répétitions de la confession d'Augsbourg); 4° *Réfutation de la doctrine d'Osiander sur la justification ;* 5° *Échantillon de l'art d'expliquer successivement le catéchisme par la prédication.* P—OT.

KNIGGE (ADOLPHE-FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-LOUIS baron DE), littérateur allemand, né au château de Bredenbeck, près Hanovre, le 16 octobre 1752, mort à Brême le 6 mai 1796. Son père étant mort

après avoir dissipé sa fortune, le jeune Knigge, après de bonnes études élémentaires, vint en 1769 à l'université de Gœttingue, qu'il quitta trois ans plus tard, pour entrer comme assesseur dans la chambre des domaines de Cassel. Forcé de surveiller l'administration de ses terres que son père avait grevées d'hypothèques, il renonça bientôt à cette place. En 1777, il devint chambellan à la cour de Weimar, et plus tard il habitait avec sa famille tour à tour Hanau, Francfort-sur-le-Mein et Heidelberg. En 1790, il fut nommé inspecteur des écoles de Brême, et ce fut dans cette ville qu'il termina sa carrière. Par ses relations avec l'ordre des illuminés, dont il fit partie dès 1780, et dans l'intérêt duquel il déploya une grande activité, Knigge eut maintes tribulations à subir, surtout à cause de sa querelle avec Zimmermann, contre lequel il gagna cependant son procès. Sous le nom de *Philo* il publia, après la suppression de l'ordre, une *déclaration* (erklaerung) fort curieuse sur les tendances de la société des illuminés et dans quelques autres écrits, tels que : *Histoire de la civilisation en Abyssinie ; Confession de foi politique de Wurmbrand ; Papiers du conseiller d'État Imbécile*, il donna libre cours à la mauvaise humeur que le sort de l'ordre des illuminés avait fait naître en lui. Pendant quelque temps il fut soupçonné d'être l'auteur du fameux livre de Kotzebue : *Docteur Bahrdt au front d'airain*, mais il se disculpa entièrement de cette accusation, et le véritable auteur du libelle fut bientôt découvert. Parmi ses écrits, qui roulent sur les sujets les plus différents, on distingue surtout son *Traité* intitulé *Du commerce des hommes* (*über dem Umgang mit Menschen*), Hanovre, 1788. Ce livre s'est conservé, quoique les règles à l'aide desquelles Knigge veut arriver à une vie tranquille, heureuse et utile soient données par un esprit qui n'a pas une grande portée. Knigge connaissait cependant les hommes, et pendant son séjour à la cour et durant ses relations avec les illuminés, il avait cultivé le talent d'observation dont la nature l'avait doué. Son *Traité* eut jusqu'en 1796 cinq éditions nouvelles, avec des additions et des corrections faites par Knigge même. Les trois éditions suivantes ne furent que la réimpression de la cinquième édition. Dans la dixième édition (Hanovre, 1824, 3 vol.), à laquelle Wilmsen ajoutait un quatrième volume intitulé *Le bon ton et les bonnes mœurs*, cet écrivain essaya de mettre les règles données par le traité en harmonie avec les exigences de l'époque, de même que Goedeke, auquel on doit la douzième édition du livre ; Knigge, y fit des changements dont le but était de faire du *Traité de l'art de vivre avec les hommes* un livre utile pour l'époque actuelle. Dans les ouvrages de Knigge sur des sujets de philosophie, de morale et de littérature, on trouve plus de facilité et de popularité que de profondeur. Ses pièces de théâtre sont complétement oubliées. Son roman comique, *Le voyage à Brunswick*, a été nouvellement réimprimé et illustré par Osterwald (Hanovre, 1839). Son *Roman de ma vie* (Francfort, 1781, 4 vol., nouvelle édition, 1803) est intéressant aussi et mérite d'être remarqué. Ses *OEuvres choisies* ont paru à Hanovre, 1804-1806, 12 vol. Goedeke a écrit la biographie de Knigge (Hanovre, 1844, in-12). Le même sujet a été traité par un anonyme : *Kurze biographie des Freiherrn von Knigge* (Hanovre, 1825, in-8°). Z.

KNIGGE (Philippe-Charles, baron de), de la même famille que le précédent, fut créé chevalier de l'Empire par l'empereur Charles Ier, devint docteur en droit à Gœttingue, et obtint plusieurs places honorables dans le pays d'Hanovre : il mourut en 1766, après avoir publié quelques ouvrages en latin sur diverses parties du droit germanique ; le plus considérable a pour titre : *Dissertatio inaugur. juridica, qua castri germanici natura et indoles exhibetur*, Gœttingue, 1747, in-4°. C—au.

KNIGHT (Samuel), ecclésiastique anglais, né à Londres en 1574, fut chapelain de George II, et archidiacre de Berks. Il publia, en 1724 et 1726, à Cambridge, in-8°, la *Vie d'Érasme* et celle du doyen *Colet* ; ouvrages médiocrement écrits, mais riches en détails. La *Vie d'Érasme*, ornée de portraits nombreux et bien exécutés, est très-recherchée aujourd'hui. Les communications de l'auteur avec plusieurs écrivains de son temps leur avaient été d'un grand secours. Il mourut le 10 décembre 1646. L.

KNIGHT (Édouard), un des bons comédiens anglais de notre siècle, était né en 1774 à Birmingham. Il avait des dispositions pour la peinture, à ce qu'on croyait, et on le mit dans un atelier ; mais il n'y fit pas de grands progrès, bien que le laisser-aller, le décousu de la vie d'artiste lui plussent assez, et peu à peu il en vint à se figurer qu'il était né pour le théâtre ; si bien que, après la mort de son maître, il se présenta au public de Newcastle-under-Line dans le rôle de Hob. Il fut sifflé outrageusement, à tel point qu'il quitta la place, laissant à qui le voudrait le soin de remplir son rôle le livre à la main. Cet échec, en amortissant un peu son ardeur théâtrale, lui fit reprendre sa palette et ses pinceaux, mais ce ne fut que pour peu de temps. L'idée de la scène le fascinait : tout en dépêchant de petites croûtes, il étudiait de nouveau son rôle de Hob, et enfin il reparut sur les planches. Ce ne fut pas, il est vrai, devant le féroce parterre de Newcastle-under-Line, ce fut à Raither, petite ville du pays de Galles, et cette fois son début fut heureux. Après avoir joué encore dans quelques minces localités, il obtint un engagement dans la troupe ambulante du comté de Strafford, que toutefois il ne suivait pas dans ses pérégrinations. Son talent se formait, et il était généralement goûté. Enfin il fut engagé sur le théâtre de York ; il y resta sept ans et le directeur Wilmington n'eut qu'à se féliciter de l'avoir appelé ;

Knight devint le comique à la mode. Veuf d'une femme qu'il avait épousée à Strafford (miss Claves), mais qui, ni par sa naissance ni par son éducation, ne tenait au théâtre, il s'unit en secondes noces à Susanne Smith, une des actrices en vogue à York (1807). Enfin la capitale, s'ouvrit à lui; le directeur Wroughton le fit venir à Drury-Lane. Il n'y remplit d'abord, sauf exception, que des rôles de seconde classe. Mais l'incendie de Drury-Lane, en éparpillant le personnel du théâtre, changea subitement sa situation. Tandis que d'autres prenaient parti ailleurs et consentaient à faire les délices des parterres londiniens du second ordre, et à courir derechef la province et les aventures, Knight, s'incrustant aux ruines de Drury-Lane et à sa résurrection, prit tout naturellement possession des rôles qui lui souriaient le plus et que jusqu'alors avaient accaparés les notabilités plus anciennes au théâtre. Pour comble de bonheur, sa réputation haussa en même temps que ses appointements et ses feux, et jusqu'au moment de sa retraite il conserva les bonnes grâces des habitués, qui, dès ses débuts, l'avaient déjà goûté. Il excellait surtout dans les rôles qui demandent tout à la fois de la bonhomie et de la finesse : une vivacité de sensations extraordinaires lui permettait de tout saisir, de tout rendre. Avant de parler, avant de faire un geste même, la comique expression de chaque muscle de sa face provoquait une hilarité que sa plaisante pantomime, que ses inflexions et son accent allaient changer bientôt en unanimes éclats de rire : le tout avec naturel et simplicité. C'est particulièrement dans Timothée Quaint, de la *Fille du soldat*, dans Sire d'*Avoine sauvage*, dans Robin-Dure-Tête des *Frasques de la Fortune*, dans Trip, dans Jerry-Blossom, qu'on l'applaudissait à outrance. Cependant les fatigues du théâtre avaient de bonne heure altéré sa santé, et il dut prendre congé du public à moins de cinquante ans. Il survécut encore quelques années à sa retraite, et ne mourut que le 21 février 1826, après une douloureuse maladie. P—OT.

KNIGHT (Thomas), autre comédien anglais, était natif d'un petit hameau au comté de Dorset, et fils d'un fermier opulent qui, dans sa haute ambition, ne vit rien de mieux que d'en faire un homme de loi, et l'envoya pour cela à Londres, où le jeune curieux suivait avec plus d'assiduité les représentations théâtrales que les séances de Lincoln's-Inn, prenant même parfois des rôles dans un de ces théâtres particuliers où s'essaye l'oisiveté de tant de jeunes sujets, rêvant les succès de la scène, et contractant de fort lucratives liaisons avec les acteurs. Finalement, moitié pénurie, moitié conviction de ses talents, il résolut d'embrasser la vie comique. Le célèbre Macksin, auquel il alla demander conseil, tenta pourtant de le détourner de son projet, et, juge sévère, lui dépeignit toutes les tribulations qu'il aurait à subir, le tout pour être un mauvais acteur. Knight persévéra néanmoins, et s'engagea dans une troupe de province avec laquelle il parcourut divers comtés, et se fit une réputation assez brillante, surtout à Bath; aussi de cette ville, où les eaux rassemblent la haute société de Londres, vint-il au bout de quelques années faire son apparition à Covent-Garden (25 sept. 1795); il remplissait le rôle de Jacques dans le *Chapitre des accidents*. Le public, qui l'applaudit ce soir-là, lui marqua la même faveur dans nombre d'autres rôles comiques. Il abordait moins heureusement le tragique, pour lequel pendant un temps il se crut cependant une vocation spéciale; mais là encore il se faisait tolérer. Personne mieux que lui ne s'entendait à choisir son costume, à le modifier de manière à concourir à l'illusion scénique. Enivré de ses succès, Knight se négligea en même temps qu'il devint très-susceptible et insupportable à ses camarades comme à son directeur. De plus il avait risqué de se faire auteur, ce qui n'avait ajouté ni à sa modestie, ni à la bienveillance de ses amis de coulisses, qu'il accusait même quelquefois de le jouer tout de travers, de ne pas le comprendre. Le résultat de tout cela fut qu'en 1802 il ne vit point renouveler son engagement, et qu'il abandonna, non sans quelque désagrément, sa carrière d'acteur. Mais il ne renonça point au théâtre, et, à défaut de direction à Londres, il devint un des directeurs de la troupe de Liverpool, qu'ensuite il quitta pour prendre les rênes de celle de Manchester. Sa femme, miss Farren, était la sœur de la comtesse de Derby. Il administrait encore le théâtre de Manchester en 1818. Mais il résilia la direction peu de temps avant sa mort, qui eut lieu le 4 février 1820. Les pièces qu'on doit à Knight ne sont qu'au nombre de deux, du moins si l'on s'en tient à celles qui ont eu les honneurs de l'impression : l'une, *les Honnêtes Voleurs*, 1797, in-12, n'est qu'une farce; l'autre n'est qu'un divertissement musical intitulé *la Porte à barrière*, 1799, in-8°. P—OT.

KNIGHT (Richard Payne), savant anglais, jouit de bonne heure d'une grande fortune, voyagea un peu en France, beaucoup en Italie, resta longtemps à Naples, attiré surtout par le charme des visites souterraines aux ruines d'Herculanum et de Pompéi, acquit divers morceaux curieux qui furent le noyau de collections archéologiques, et, de retour en Angleterre, partagea sa vie entre le plaisir de grossir ces collections, la composition tantôt de mémoires savants, tantôt d'opuscules poétiques qui doivent tirer son nom de l'oubli, et les relations sociales auxquelles ne peut se dérober un homme opulent. Ses médailles étaient celle de ses collections dont il s'enorgueillissait le plus. Il mourut en 1824. Il légua ses collections au musée Britannique. Doué d'infiniment d'esprit, de souplesse, de goût pour les lettres, Knight, en même temps savant et poëte, homme d'imagination et homme d'étude, était et

surtout avait été, comme les antiquaires ses confrères, un gentleman fort original : jamais pourtant il n'approcha de la bizarrerie de Jennings (*voy.* ce nom), et jamais l'amour de Chillaby ou toute autre folie ne dérangea sa fortune. Aussi sa vie ne présente-t-elle point cette agréable variété d'événements qui font de celle du conchyliologiste-jokey une odyssée burlesque, et le biographe peut-il la résumer en quelques mots. On a de lui : 1° *Essai analytique sur l'alphabet grec*, Londres, 1791, in-8° ; 2° *Mémoire sur les restes du culte de Priape, qui dernièrement encore existaient à Isernie, au royaume de Naples*, 1786, in-4°. L'auteur, dans cette publication, semble, comme Mirabeau dans l'*Erotica Biblion*, n'avoir cherché qu'une occasion d'être prolixement obscène et cynique, sous prétexte d'érudition. Outre les détails sur les restes du culte de Priape, il s'y trouve un discours *ex professo* sur ce culte lui-même et sur sa liaison avec les doctrines théologiques mystiques des anciens. En somme, l'ouvrage est faible, bien que contenant beaucoup de faits et des rapprochements exacts ; mais ces rapprochements, ces faits sont si connus aujourd'hui des mythologues, qu'il serait inutile pour eux d'ouvrir le livre de Knight. Nous ne regrettons donc point que, cédant au haro universel soulevé par ce *Maid-Work* peu virginal, l'auteur ait bien vite cessé de le donner et plus encore de le vendre, quoique fort élégamment imprimé, et qu'il ait mis l'édition à peu près entière au pilon. Il en reste cependant quelques exemplaires de par le monde, et ceux qui les possèdent peuvent se féliciter d'avoir un morceau rare et curieux. 3° *Le Paysage*, poëme didactique, Londres, 1804, in-8° ; 4° *les Progrès de la société civile*, autre poëme didactique, Londres 1796, in-4° ; 5° *Mémoire sur la mort de Ch.-Jacques Fox*, Londres, 1806, in-8° ; 6° *Revue critique de mon poëme du Paysage, suivie d'un essai et traité du pittoresque, et de remarques pratiques sur l'ornement d'un manoir rural*, ibid., 1795, in-8° ; 7° *Recherches analytiques sur les principes du goût*, ibid., 1805, in-8° ; 8° un assez grand nombre d'articles épars dans les numéros du *Classical Journal*, et des *Prolégomènes sur Homère*, lesquels ont eu les honneurs de la seconde édition dans ce même recueil. P—OT.

KNIGTH (THOMAS-ANDWEN), frère du précédent, s'est fait connaître par des recherches ingénieuses sur la physiologie végétale et par la direction scientifique qu'il a donnée pendant de longues années à des travaux importants sur l'horticulture. Il naquit en 1759, à Wormesley, près de Hereford. André Knight fit de bonnes études à Oxford, et malgré une grande passion pour les exercices du corps et surtout pour la chasse, une mémoire remarquable et une grande intelligence le firent également réussir dans les études classiques et dans les études scientifiques. Après un court voyage en France, en 1790, il se maria et s'établit à Elton, où il commença ses études d'horticulture en dirigeant lui-même une ferme et une serre-chaude qu'il y avait acquises. Des relations s'établirent alors entre lui et sir Joseph Banks, et ces rapports d'amitié, aussi bien que ceux qu'il eut plus tard avec Humphrey Davy ont eu une grande influence sur la direction de ses travaux. La plus grande partie de sa vie se passait en effet à la campagne, d'abord à Elton, puis à Dowton-Castle, et c'est là qu'il poursuivit les diverses recherches qui ont établi sa haute réputation. Il ne venait que rarement à Londres, pour communiquer ses travaux à la société royale, dont il était un membre très-actif, ou pour présider la société d'horticulture, dont il avait été un des fondateurs, en 1804, et dont il fut président depuis 1811 jusqu'à sa mort, en 1838. Son premier mémoire communiqué à la société royale de Londres, en 1795, avait pour objet l'hérédité de l'affaiblissement des arbres fruitiers et la propagation de leur débilité par la greffe, opinion que beaucoup des physiologistes les plus distingués admettent, quoiqu'elle ne soit pas universellement adoptée, et d'après laquelle les anciennes variétés d'arbres fruitiers multipliés depuis un siècle et plus par la greffe vieillissent et dépérissent graduellement et doivent être remplacés par de nouvelles variétés obtenues de graine. Ce travail le conduisit à un ouvrage général sur la culture des poiriers et pommiers et sur la fabrication du cidre, mais surtout à des recherches sur les produits de nouveaux semis et sur l'influence des fécondations croisées ou hybrides. Il fut fortement encouragé dans cette voie de recherches par Joseph Banks et obtint en effet ainsi de nouvelles variétés qui furent adoptées avec empressement dans les jardins, et c'est depuis lors surtout que, dans divers pays, des semis nombreux furent faits dans le but d'obtenir de nouvelles races d'arbres fruitiers. Depuis la fondation de la société d'horticulture de Londres, en 1804, ses communications à cette société furent très-fréquentes, et il serait impossible de les signaler ici. Elles portent la plupart sur des améliorations étudiées avec soin et sagacité dans la culture des arbres fruitiers, de diverses plantes potagères, sur la culture forcée dans les serres chaudes, culture si étendue et si importante en Angleterre ; le poirier, le pommier, le pêcher, la vigne, les ananas, les melons, les fraisiers, furent tous l'objet de ses études ; l'influence de la greffe, de l'incision annulaire, des engrais, de l'hybridité, furent étudiées par lui avec soin, et ses travaux sur toutes ces questions eurent la plus heureuse influence sur l'horticulture de l'Angleterre, qui fit de si rapides progrès de 1800 à 1840. Par ses travaux, ses ouvrages et ses conseils, André Knight contribua plus qu'aucun autre à lui donner cette impulsion ; mais ses recherches n'étaient pas purement dirigées vers les applications. Il sentait que la pratique et la science devaient s'aider mutuellement, que l'observation du pra-

ticien pouvait jeter beaucoup de jour sur certaines questions scientifiques, de même que des théories scientifiques bien établies pouvaient diriger le praticien dans le perfectionnement de son art. On peut citer parmi ses mémoires : 1° celui sur la multiplication par greffe et par bouture, et sur l'état maladif des arbres ainsi reproduit depuis longtemps comparativement à ceux venus de graine ; 2° plusieurs mémoires sur le mouvement de la séve dans les arbres, dans lesquels il établit par des expériences ingénieuses la marche de la séve ascendante dans le bois et celle de la séve descendante dans l'écorce, et l'influence de diverses circonstances sur ce double mouvement, telles sont l'agitation de la tige par le vent, etc., l'influence de la structure des vaisseaux sur le mouvement de la séve dans l'écorce; il démontre aussi les changements que la séve ascendante éprouve au printemps en s'élevant à travers les couches du bois en entraînant les matières solubles qui y ont été déposées précédemment. Cet ensemble de recherches, dont les déductions sont tirées avec beaucoup de sagacité, n'a certainement pas éclairci complétement la question si obscure de la circulation des sucs dans les végétaux, mais elles ont jeté sur cette matière plus de lumière qu'aucune autre. 3° Deux autres mémoires adressés en 1807 et 1808 à la société royale de Londres sur le mode d'accroissement des arbres et le mode de formation de l'écorce et du bois. Cette question qui avait donné lieu à tant de théories diverses parmi les physiologistes les plus distingués, Malpighi, Grew, Hales, Duhamel, et sur laquelle les auteurs contemporains avaient encore les idées les plus inexactes, est parfaitement éclaircie par Knight. Tous les faits généraux reconnus exacts à l'époque actuelle y sont exposés avec clarté, et les conséquences les plus justes en sont tirées; les détails anatomiques qui ont permis de suivre ces phénomènes manquent seuls aux recherches de Knigth. 4° Le travail le plus original de ce savant et celui qu'on a le plus souvent cité parmi tant de recherches ingénieuses est celui sur la cause de la direction des tiges et des racines, présenté en 1806 à la société royale. C'est lui en effet qui, en faisant germer des graines placées à la circonférence d'une roue verticale douée d'un mouvement rapide, montra que leurs racines et leurs tigelles, sous l'influence de la force centrifuge, se dirigeaient comme sous l'influence de la pesanteur, les premières en dehors de la roue, les secondes vers son centre. Ces expériences répétées depuis et variées de diverses manières par Dutrochet, ont mis hors de doute la cause première de cette direction constante des tiges et des racines lors de leur premier développement. 5° Enfin on doit encore à André Knight des observations curieuses sur les mouvements des vrilles de diverses plantes grimpantes et sur leur propension à fuir la lumière et à se diriger ainsi vers les corps opaques qui peuvent leur fournir un point d'appui. Knight ne borna pas ses recherches aux végétaux. La direction de sa ferme aussi bien que la nature de son esprit investigateur dirigeaient également son attention sur les animaux domestiques et sur leur amélioration, et on a de lui un travail intéressant sur l'influence du père et de la mère sur les produits qui en naissent, un autre sur les tendances héréditaires dans les instincts des animaux, et un mémoire sur l'économie des abeilles. Knight, après avoir passé presque toute sa vie au milieu de ses jardins, de ses champs, véritables laboratoires de ses recherches, mourut à l'âge de 79 ans, en 1838. Ses nombreux mémoires étaient dispersés dans les Transactions de la société royale et de la société d'horticulture de Londres. Ils ont été réunis et publiés après sa mort en un volume in-8° intitulé *Selection from the physiological et horticultural papers published by th. A. Knigth*, 1841. A. B—RT.

KNIGHT (Henri Gally), né le 2 décembre 1786, mort à Londres le 9 février 1846, à l'âge de 59 ans, élu quatre fois à la chambre des communes, de 1824 à 1835, est auteur de divers ouvrages. Outre une relation d'un voyage qu'il fit en 1810 et 1811 en Espagne, en Sicile, en Grèce, en Palestine et en Égypte, on lui doit : 1° *Europa rediviva*, poëme, 1810; 2° un volume de poésies, 1811 ; 3° *Phrosyne*, nouvelle grecque, 1817; 4° *Alashtan*, nouvelle arabe, 1817, qui lui attira les épigrammes de lord Byron; 5° *Hannibal en Bithynie*, poëme dramatique, 1839; ce fut son dernier tribut aux muses. Knight s'était particulièrement occupé de l'histoire de l'architecture en Angleterre et sur le continent. En 1831, il publia 6° *Voyage architectural en Normandie*, dans lequel il combat les assertions des antiquaires français. Cette publication se termine par deux essais assez estimés, l'un sur l'architecture normande en Normandie, l'autre sur l'architecture normande en Angleterre. Knight, après avoir examiné les ouvrages laissés par les Normands, tant en Angleterre qu'en Normandie, résolut de compléter son travail par un exposé des opérations des Normands en Sicile, le troisième théâtre de leurs conquêtes et de leur empire. En conséquence, il partit pour Messine en 1836, et en 1838 il publia une suite à son *Voyage architectural* sous le titre: 7° *les Normands en Sicile*, avec une introduction contenant la notice des événements qui déterminèrent l'établissement des Normands dans le sud de l'Europe. Son dernier et meilleur ouvrage est 8° *Architecture ecclésiastique de l'Italie, depuis Constantin jusqu'au 15e siècle*, en deux volumes in-fol., qui ont été richement ornés de gravures par M. Oven Jones. E. D—s.

KNIPHAUZEN (Dodon ou Dodo de), général hollandais fort estimé de Gustave-Adolphe, appartenait à une famille distinguée et naquit le 22 juin 1582. Il hérita de son père les seigneuries de Lutsbourg, de Bergun, etc., et fut envoyé en

France aussitôt que ses études furent terminées. Entré bientôt après au service des États-Généraux, sous les ordres de Maurice, prince d'Orange, et nommé chef d'une compagnie de trois cents hommes, il fut dirigé sur Ostende, alors assiégé par les Espagnols, s'y distingua par sa valeur, et reçut plusieurs blessures. Pour se guérir, il se fit transporter en Hollande, après la reddition de cette place. Ayant quitté le service des Etats-Généraux, il se rendit auprès d'Ennon, comte d'Oost-Frise, qui le nomma bailli et commandant de Stikhusen. En 1613, les villes anséatiques lui donnèrent la charge de lieutenant-colonel d'infanterie et l'envoyèrent avec d'autres troupes pour faire lever le siége de Brunswick. Nommé colonel par la ligue de Smalkalde, il fut fait général major lorsque Christian, duc de Brunswick et évêque d'Halberstadt, organisa une armée en 1621. Dangereusement blessé, l'année suivante, à la bataille de Hochst-sur-le-Mein, Kniphausen tomba quelque temps après dans la disgrâce du duc, qui lui reprochait de s'être mal défendu contre les Impériaux. Détenu dans le fort de Schenk, il était en danger de perdre la tête; mais ayant prouvé la fausseté des inculpations, il fut relâché, et servit sous le comte de Mansfeldt, dans le grade qu'il occupait auparavant. Fait prisonnier par le général Wallenstein, près du pont de Dessau, en 1626, il passa une année entière en prison dans la ville de Hall. S'étant sauvé déguisé en femme, il entra au service du Danemarck, et reçut, à la conclusion de la paix de Lubeck, une pension du roi d'Angleterre, Charles Ier. Lorsque Gustave-Adolphe, roi de Suède, accepta, en 1630, le commandement de la ligue protestante, on vit figurer Kniphauzen dans son armée, où il était, suivant Chemnitz, à la tête de douze compagnies, avec le titre de général major. Ce prince le nomma ensuite général quartier-maître, ou chef de son état-major, et il en exerçait les fonctions quand il s'empara de Wolgart, empêcha, de concert avec le général suédois comte de Horn, que les Impériaux ne fissent lever le siége de Colberg, et défendit avec peu de troupes la nouvelle ville de Brandebourg, où il fut fait prisonnier par le comte de Tilly quand il prit cette ville d'assaut. Échangé bientôt après, Kniphauzen se rendit auprès du roi de Suède, au camp de Nuremberg; fort avant dans sa confiance, il se trouvait dans la voiture de ce prince, avec le duc Bernhard de Weimar, le 5 novembre 1632, lorsque, après avoir quitté Naumburg avec son armée et culbuté les Croates d'Isolani dans les défilés de Rippach, Gustave-Adolphe venait de se décider à attaquer l'armée impériale, commandée par Wallenstein. La bataille qui eut lieu en effet le lendemain, près du village de Lutzen, d'où elle a tiré son nom, fut aussi glorieuse pour les armées de Suède que funeste pour ce pays, par la perte du roi, qui y fut tué d'un coup de pistolet. Kniphauzen y commandait la seconde ligne d'infanterie. Quand on lui annonça la mort de Gustave, aussi prudent que brave, mais souvent malheureux et se défiant de la fortune (1), il répondit que ses troupes étaient en bon ordre et qu'on pourrait faire une bonne retraite. Bernhard lui signifia qu'il n'était pas question de retraite, mais de vengeance, de victoire et de mort. Grâce au brillant courage déployé par ce dernier et à la prudente fermeté de Kniphauzen, qui tint ses brigades en seconde ligne et en réserve hors de la bataille, en donnant ainsi aux troupes de la première ligne, fort compromises, un point d'appui dans une grande masse qui n'avait point encore été entamée, le gain de la journée fut assuré. Après la mort du roi, son armée, qu'il avait commandée en personne, passa sous les ordres du duc Bernhard et du major général Kniphauzen. Le même jour, celui-ci s'empara du château de Leipsick et de Chemnitz. Kniphauzen, qui avait obtenu le titre de maréchal, sous lequel nous le voyons désigné, reçut ensuite du chancelier Oxenstiern l'ordre de se rendre avec les corps les plus nombreux, de douze à quatorze mille hommes, aux bords du Weser et dans la Westphalie, encore occupée par les ennemis. Quoiqu'il n'existât pas un grand accord entre ces deux généraux, ils se réunirent néanmoins, et le duc, sous les ordres duquel se trouvait Kniphauzen, ayant proposé d'attaquer les Impériaux réunis près du village de Hessich-Oldendorf, non loin de la rive gauche du Weser, ce dernier, selon son habitude, opina contre la bataille, qui se donna néanmoins le 28 juin 1633, et il en décida le succès en dirigeant une attaque de la cavalerie suédoise. Il contribua plus tard à la conquête des villes de Hameln, Osnabruk, Hildesheim, Ham et Unna. Mais Oxenstiern ayant refusé de signer la capitulation d'Osnabruk, Kniphauzen quitta momentanément le service. Il y fut rappelé en 1635 et reçut le commandement des troupes suédoises en Westphalie. Surpris par le comte de Gelen, général des Impériaux, il ne parvint à se sauver qu'en traversant un fossé, en chemise. Il venait de réunir quelques troupes suédoises lorsque le général Luttersheim l'attaqua près d'Osnabruk. Kniphauzen tirait son épée pour fondre sur l'ennemi, en disant : *Jésus, secourez-moi!* quand un coup de pistolet l'atteignit à la tête et le renversa mort de dessus son cheval. De son mariage avec la fille d'Adam de Schade, il laissa cinq fils et deux filles. D-z-s.

KNIPHOF (Jean-Jérome), médecin allemand, naquit à Erfurt en 1704. Il fut reçu, en 1737, professeur de la faculté de médecine à l'université de cette ville. Membre de l'académie des naturalistes de la même ville depuis 1733, il en fut nommé bibliothécaire en 1745. Dans la même année, il fut nommé professeur d'anatomie, de

(1) Il avait coutume de dire qu'une once de bonheur vaut mieux qu'une livre d'intelligence.

chirurgie et de botanique; et plus tard il devint assesseur du collége de santé. Il mourut le 23 janvier 1763. Son principal ouvrage, *Botanica in originali*, etc., représentant séparément les plantes sans utilité reconnue, les plantes pharmaceutiques employées en médecine, et les plantes d'agrément, accompagnées de descriptions, parut à Erfurt, en allemand, depuis 1733 jusqu'en 1736, en douze centuries, qui furent imprimées en latin en 1747, in-fol., et eurent une troisième édition en 1757, également in-fol. Cet ouvrage, au reste, ne donnant point les caractères botaniques des plantes, est peu utile au naturaliste. On trouve dans le 7e volume de Meusel une longue liste de dissertations, d'observations, etc., sur plusieurs objets d'histoire naturelle, de médecine, de chirurgie, de physiologie, etc., etc. Nous citerons de préférence : 1° *Progr. de physiognomia tanquam partem semeiotices*, Erfurt, 1737, in-4°; 2° *Progr. de manuscriptis, præcipue medicis*, ibid., 1745, in-4°; 3° *Dissertatio sistens corticis Peruviani febrifugi succedaneorum quorumdam examina*, ibid., 1747, in-4°; 4° *De pediculis inguinalibus, insectis et vermibus homini molestis*, en latin et en allemand. On trouve aussi des morceaux de lui dans le cinquième volume des *Actes de l'académie des curieux de la nature*, et dans les *Mélanges physico-médico-mathématiques*, etc., de Buchner, 1er trim. de 1727. D—u.

KNITTEL (François-Antoine), savant ministre allemand, naquit le 3 avril 1721 à Salzthalen, où son père était jardinier du duc de Brunswick-Wolfenbuttel. De l'école de Catherine, à Brunswick, où il commença ses études un peu tard, il passa, en 1735, à Schœningen. Le gymnase de cette ville était alors renommé, grâce à l'impulsion donnée par deux professeurs, Cuno et Nolten. Knittel fut un de leurs plus habiles disciples; il versifiait, non-seulement en latin, mais, chose plus rare, en grec, et quelques-uns de ses vers furent imprimés. Il commença en 1740 à suivre les cours des facultés. Il s'était rendu d'abord à Helmstædt, où il s'appliqua principalement à l'étude de la littérature ancienne, et où il profita des leçons de Molsheim; il passa ensuite trois ans à Halle, s'initiant à toutes les branches de la théologie sous Baumgarten, à la philosophie sous Meyer, à la physique sous Krüger, et aux langues orientales sous Michaëlis. Puis vint le tour des sciences mathématiques que professait Kœrtouber, et pour lesquelles il affecta toujours depuis une prédilection qui n'était pas sans forfanterie. Ayant enfin quitté Halle pour Brunswick, il s'occupa encore un an de géométrie et d'algèbre, bien que son dessein et son désir fussent de devenir prédicateur. La protection du conseiller Schrœder de Schliestedt lui prépara l'entrée de cette carrière en l'envoyant dans le séminaire de Riddagshausen, où la diplomatique et l'histoire de l'Église partagèrent son temps avec ses autres études, et où il entretint une active et savante correspondance avec Harenberg, qui dès ce temps avait voué ses veilles avec amour à l'Apocalypse. Il atteignit ainsi l'année 1751, et reçut une nomination d'adjoint au recteur de Wolfenbuttel. Mais ce n'est pas là ce qu'il voulait : c'est la prédication, ce n'est pas l'enseignement qu'il se proposait pour carrière. Sa constance fut récompensée : il fut élu la même année prédicateur de Schliestedt et de Warl; et deux ans après (1753) il venait se fixer à Wolfenbuttel avec le titre d'archidiacre de la grande église de cette ville. C'est là que, muni de la permission d'user à son gré des manuscrits de la bibliothèque, il déchiffra un palimpseste du 6e siècle, qui, sous le texte des *Origines*, d'Isidore de Séville, écrit au 8e ou 9e siècle, contenait une portion du manuscrit de la version de la Bible par Ulphilas (*voy.* ce nom), et suppléait, entre autres lacunes du célèbre *Codex Argenteus* d'Upsal, des fragments de l'Épître aux Romains. Pour comprendre tout ce qu'exige de persévérance et d'habileté un tel résultat, il ne faut pas se représenter les difficultés communes à tout palimpseste, les lettres frustes, les vestiges de l'écriture couverts par des traits nouveaux, la transparence capricieuse du papier ne livrant à moitié ses secrets qu'en plein midi et par les jours les plus beaux. La langue du texte était la langue gothique, dont peu de modernes ont des notions et que Knittel ignorait; les lettres étaient celles de l'alphabet gothique; pour comble de mal, les mots n'étaient pas distingués, de sorte que chaque ligne formait un gigantesque barbarisme à la façon des mots de onze ou dix-huit ou quatre-vingts syllabes d'Aristophane, avec cette différence que chez le burlesque Athénien les éléments sont presque tous des substantifs, tandis que là c'étaient des mots de toute sorte et quelquefois des mots de deux phrases différentes. Knittel, en cette occurrence, après avoir appris par les versions de l'Évangile d'Ulphilas le peu de gothique qu'on sait aujourd'hui, et après s'être exercé à la paléographie de son propre manuscrit en y lisant les passages déjà imprimés de ladite version, fit large usage de la géométrie, car il prétendait déchiffrer ou suppléer, en vertu de formules géométriques, et il finit, « à grand renfort de bésicles, » comme disait Courier, par triompher de tous les obstacles. Ce ne fut pas sans peine : plus d'une fois il mit à lire un mot entier plusieurs journées, et il courut assez grand risque de perdre la vue pour suspendre trois ou quatre mois de suite tout essai de lecture. L'applaudissement presque universel avec lequel fut accueilli ce travail exceptionnel, avec lequel pourtant il avait mené de front les fonctions de sa place et la composition de quelques légers opuscules, lui valut bientôt des offres honorables : il ne tint qu'à lui d'avoir la chaire d'Helmstædt, laissée vacante par la mort de Seidel (1760), et un peu plus tard un titulariat à Weimar. Mais cette carrière, qui lui eût souri au commencement de sa vie, n'avait plus de charme

à ses yeux; il déclina le professorat, attendant paisiblement le moment favorable pour avancer sans se créer des devoirs fatigants. Ce moment vint enfin en 1766 : nommé membre du conseil du consistoire, il joignit à cette charge la surintendance générale et le titre de premier prédicateur de Wolfenbuttel. Bien que ce ne fût point là une sinécure, bien qu'il eût à prononcer le grand sermon du dimanche, à présider les examens et à donner les ordres aux jeunes candidats, à diriger huit surintendants, soixante-douze prédicateurs et quarante-cinq églises, à faire de deux en deux ans la tournée générale, à surveiller le gymnase et le consistoire, bien qu'enfin il gérât de plus, pendant huit ans (1776-1784), la surintendance générale de Brunswick, il suffisait par la routine à ces travaux réguliers. La manière dont il s'en acquittait n'était peut-être pas tout à fait irréprochable; si sa prédication était méthodique, son langage noble, son style correct, sa tenue pleine de dignité, en revanche il était sec, froid, tranchant; il prêchait trop exclusivement sur le dogme. Dans les examens, il faisait surtout porter les questions sur des points débattus et litigieux, et ses réponses outraient la doctrine reçue; il l'eût outrée bien davantage si le prince l'eût souffert. Parfaitement convaincu que tout ce qu'il y a d'essentiel en théologie, en exégèse et en autres sciences, avait été trouvé du jour où il avait déchiffré le manuscrit gothique, il avait un souverain mépris pour toute nouvelle manière de voir en philosophie; il ne daignait pas lire les œuvres où se formulaient les nouvelles tentatives, et il repoussait bien loin ceux qui ne partageaient pas ses opinions sur ce point. Il écrivait, mais l'esprit systématique était de plus en plus empreint dans tous ses morceaux et les déparait en leur donnant un aspect tranchant et faux. Il prétendait toujours unir l'algèbre à la poésie et la théorie de la grâce au théorème de Maclaurin. Mais, tout en croyant à son mérite, le public le cotait beaucoup plus bas qu'il se prisait lui-même, surtout en fait de vers et de mathématiques. Il advint même qu'ayant donné des éloges en hexamètres à l'ordonnance de Frédéric II pour la protection du culte, un vrai poëme, en distiques bien plus légers, bien plus piquants, bien plus latins que les siens, coula bas toute sa phraséologie par des sarcasmes, dont chacun est un argument irréfragable. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les idées au moins paradoxales que Knittel émit sur l'Apocalypse. Mais nous préférons achever en reconnaissant qu'il avait de précieuses facultés, l'élocution, la méthode, l'activité, un grand art de séduction, de la mémoire, la connaissance des langues. Sa mort eut lieu le 10 décembre 1792. Marié en 1751, il ne laissa que trois enfants de dix qu'il avait eus. On a de lui : 1° *Ulfilæ versionem Gothicam nonnullorum capitum epistolæ Pauli ad Romanos e litura manuscripti rescripti biblioth. Guelferbitanæ, cum variis monumentis ineditis eruit, commentatus est, deditque foras*, Brunswick, 1762, in-4°. Ce volume, dont la publication est un monument de la munificence du duc de Brunswick, est certainement le plus beau travail auquel Knittel ait attaché son nom. Il contient les fragments de l'Épître aux Romains qui jusqu'alors étaient restés inédits. L'archidiacre de Wolfenbuttel ne se bornait pas à imprimer un manuscrit déchiffré et recopié par ses soins; il l'a traduit et commenté. Les commentaires, fort développés, prouvent de l'érudition et du jugement. La préface est un singulier morceau, qui fait connaître Knittel encore mieux que la forme et l'histoire de son manuscrit. Il y dénonce et caractérise amèrement des cabales littéraires que sa petite découverte empêche de dormir; puis il entre dans une longue explication des procédés à l'aide desquels il est venu à bout d'épeler son texte, et il en profite pour étaler dans une section particulière, intitulée *Mathesis diplomatica*, toutes ses connaissances trigonométriques, analytiques et autres; il donne à cette espèce de géodésie, de triangulation du texte détruit, le nom de *Textométrie*. 2° *Pensées nouvelles sur les fautes communes à tous les manuscrits de l'Ancien Testament*, Brunswick, 1755, in-4°. Knittel y donne une explication nouvelle, mais conjecturale, de deux célèbres passages de l'Évangile (St-Jean, XIX, 14, St-Luc, III, 35 et 36). A l'ouvrage est joint un essai sur ce qu'il appelle la doctrine morale hermeneutique de la primitive Église. 3° *L'Art de catéchiser*, Brunswick, 1786, in-8°. Knittel avait préludé à ce travail de longue haleine par une lettre pastorale intitulée aussi *l'Art de catéchiser*. 4° *Nouvelles Critiques sur le célèbre témoignage de Josèphe relativement au Christ*, Brunswick et Hildesheim, 1779; 5° *Nouvelles Critiques sur le fameux passage :* « Il y en a trois qui témoignent au ciel, et ces « trois ne font qu'un, » Brunswick, 1785, in-8°; 6° Diverses brochures ou opuscules, telles que : 1. *Præconium Ulphilanum primum*, 1758, et *Præc. Ulph. alterum*, 1760, in-4°, tous deux à Brunswick; 2. *Prisca ruris Ecclesia;* 3. *En quoi consistent les lumières à donner au cultivateur*, Francfort et Leipsick (Helmstædt), 1787, in-8°; 4. *Mémoire sur la critique de l'Apocalypse*, Brunswick, 1773, in-4°. C'est encore un bref synodal comme les n°s 4 et 5. 7° Des *Sermons* en petit nombre et imprimés séparément, et de 1756 à 1759 des *cahiers indicatifs* (Anzeige) des sujets sur lesquels il faisait ses prédications. Ces annonces étaient suivies d'éclaircissements sur les psaumes sujets des discours de la semaine et quelquefois de traités courts et substantiels sur des points de dogme ou de morale. 8° Beaucoup d'articles de 1745 à 1754 dans les *Annonces de Brunswick* et le *Magasin hanovrien*, entre autres : 1. *Nouvelles explications du célèbre livre chinois le* Yecking; 2. *Des anciens symboles du culte chrétien;* 3. *De deux écrits rares de Lambert de Balven, abbé de Riddagshausen;* 4. *Notice sur la Chronique de Meibom;* 5. *Sur une médaille*

chinoise; 6. *D'où vient le nom de* Ketzer *pour désigner en allemand un hérétique;* 7. *Conjectures sur l'origine des trois cent vingt premiers vers des* Travaux et des Jours *d'Hésiode;* 8. *Des tombeaux récemment découverts à Watzum;* 9. *Découverte de deux morceaux d'antiquité géographique à Schliestedt.* A propos du septième morceau, nous rappellerons un autre opuscule de Knittel relatif au même poëme d'Hésiode. C'est son *Epistola in qua de eo quod in* Georgicis *Hesiodeis suppositum est disseruit de Salis vallibus et a viro celeberrimo in arte critica M. horum quæ accusantur vindice et assertore dissentit,* Brunswick, 1754. De salis vallibus n'est autre que Knittel (de Salzthalen). 9° 1. Des *articles* de critique et d'exégèse sur le Nouveau Testament; 2. Des *récensions,* dans les *Commentaria de rebus novis litterariis,* d'Helmstædt; 3. texte grec du Symbole des apôtres en lettres latines dans les *Documents hist. et littéraires de la bibliothèque de Wolfenbuttel,* de Lessing; 4. des poésies latines et grecques; 5. Des remarques sur la description de Warl dans le *Codex traditionum Corbeiensium.* — KNITTEL (Gaspard), jésuite, né le 6 février 1644, mort à Telcz le 11 décembre 1702, après avoir été successivement professeur d'humanités, de mathématiques et de philosophie (1661-1672), chapelain de l'ambassade d'Autriche en Hollande, procureur provincial auprès de la cour de Vienne, et recteur de l'université de Prague, a laissé entre autres écrits : *Cosmographia elementaris propositionibus physico-mathematicis proposita,* Prague, 1673; 2e édit., Nuremberg, 1674, in-8°; — *Via regia ad omnes artes et scientias,* Prague, 1682, in-8°; Nuremberg, 1691, in-8°; Augsbourg, 1789, in-8°; — *Aristoteles curiosus et utilis,* Prague, 1682, in-4°. P—OT.

KNJASCHNIN (JAKOW-BORISSOWITSCH), poëte russe, né à Pskow le 3 octobre 1740, fit sa première éducation dans la maison paternelle et à St-Pétersbourg, et commença, dès l'école, sachant déjà le français, l'allemand et l'italien, à composer des vers. Après avoir terminé ses études, il entra d'abord au département des affaires étrangères, et plus tard au conseil des bâtiments; ensuite il se fit soldat et devint successivement capitaine et général adjudant. Vers cette époque, il écrivit sa tragédie, *Didon,* qui attira l'attention de l'impératrice Catherine. Ayant fait pour des affaires privées un voyage à Moskou, il y fit la connaissance de Sumarokow, qui devint son ami et en même temps son professeur, et dont il épousa la fille. Knjaschnin quitta alors le service pour s'occuper exclusivement de littérature. Peu de temps après cependant il reprit une place dans les affaires publiques, sans négliger l'étude de la poésie; c'est de cette époque que date sa tragédie *Rosslaw.* Dans l'année 1783, il fut reçu membre de l'académie de St-Pétersbourg, et prit part en cette qualité à la publication du Dictionnaire de cette société. Sur la demande de l'impératrice, il traduisit en trois semaines la tragédie de Métastase, *la Clémence de Titus.* Bientôt il obtint un nouvel emploi qui l'obligea à faire, dans les classes supérieures de l'École militaire, un cours de littérature nationale. Il écrivit alors les tragédies *Sophonisbe* et *Wladissan,* ainsi que les comédies *le Fanfaron* et *les Originaux.* Knjaschnin mourut le 14 janvier 1791. Outre un certain nombre de tragédies, de plusieurs livrets d'opéras et mélodrames, on lui doit des odes, des fables, des chansons et quelques pièces de poésies légères. Un recueil complet de ses *OEuvres* a paru à St-Pétersbourg en 1822, 5 vol. Z.

KNOBELSDORF (HANS-GEORGE-WENCESLAS, baron DE), architecte prussien, né en 1697, passa d'abord de douze à quinze ans au service, et avait l'épaulette de capitaine lorsqu'en 1730 il abandonna la carrière militaire pour se vouer exclusivement à la peinture, qu'il cultivait en amateur depuis l'adolescence, et à l'architecture, pour laquelle, en dessinant des monuments, des ruines d'église ou de château, il s'était insensiblement épris du goût le plus vif. Un long voyage, tant en France qu'en Italie, le mit à même de comparer les beautés de l'antique et du moderne et développa singulièrement ses idées. Le grand Frédéric, encore prince héréditaire, remarqua Knobelsdorf, et avec cette perspicacité rapide, trait de son génie, devina qu'il y avait là pour la Prusse le germe d'un grand homme de plus : roi, il ne tarda point à mettre en œuvre ses talents. Knobelsdorf débuta par changer la distribution du jardin zoologique de Berlin, auquel des modifications habiles autant que simples donnèrent une nouvelle face. Il construisit ensuite, entre autres superbes monuments, l'Opéra de Berlin, qui fut fini en 1742. Mais son chef-d'œuvre fut le délicieux château de Sans-Souci, séjour favori du monarque. Frédéric n'avait point attendu à ce moment pour récompenser Knobelsdorf, et il l'avait nommé inspecteur en chef de tous les bâtiments de la couronne et conseiller au département des finances. Les travaux architectoniques n'absorbaient pas tellement Knobelsdorf qu'il ne trouvât encore quelque temps à donner à la peinture. On a de lui de bons portraits et des paysages. Son caractère valait son talent. Un contemporain disait : « Si j'avais à peindre la raison faite homme, « c'est Knobelsdorf que je ferais poser. » Frédéric avait pour lui un profond attachement et a fait son *Éloge,* qu'on trouve dans le tome 8 des *Mémoires de l'académie de Berlin.* P—OT.

KNOBELSDORF (A.-FRANÇOIS, baron de), feldmaréchal prussien, gouverneur de Custrin, chevalier du Grand-Aigle noir et de l'Aigle rouge, fut l'un des lieutenants du grand Frédéric et parvint au premier grade de l'armée, après avoir fait de la manière la plus distinguée les guerres de sept ans et de la succession de Bavière. Il commanda comme lieutenant général le corps auxiliaire de dix mille hommes qui se porta en Brabant au commencement de 1793, et qui,

selon les instructions de sa cour, n'y seconda que faiblement l'armée impériale. Il passa ensuite sur le Rhin et dirigea le blocus de Landau, qu'il fut contraint d'abandonner après la reprise des lignes de Weissembourg par les Français. Il continua de servir sur ce point pendant la campagne suivante, et mourut à Berlin le 10 décembre 1799, âgé de 76 ans. M—D j.

KNOBELSDORF (DE), diplomate célèbre, fut ministre de Prusse à Constantinople sous le règne de Frédéric-Guillaume II. En 1791 il négocia au nom de son souverain avec le reiss-effendi, afin de terminer la guerre entre le Grand Seigneur, l'Autriche et la Russie, et en 1793 il fit tous ses efforts, de concert avec les ambassadeurs des autres puissances, pour empêcher la Porte de recevoir Sémonville en qualité de ministre de la république française. Rappelé à Berlin un peu plus tard, Knobelsdorf passa quelques années dans la retraite et ne reparut sur la scène qu'en 1806, pour remplir auprès de Napoléon une mission de la plus haute importance, dans le moment où la cour de Prusse, se disposant à la guerre, voulait encore gagner quelques jours pour achever ses préparatifs. Knobelsdorf vint à Paris dans le mois de septembre avec une lettre de son souverain pour l'empereur, dans laquelle se trouvaient exprimés, selon l'usage de la politique, des sentiments fort loin d'être sincères, et dont Napoléon ne fut pas dupe. La guerre étant bientôt déclarée, Knobelsdorf retourna en Prusse, où il mourut quelques années plus tard. M—D j.

KNOBELSDORF, général-major, né à Wuttunow en 1775, de la même famille que les précédents, entra dès l'âge de quinze ans comme sous-lieutenant dans un régiment de dragons, fit avec beaucoup de distinction dans les armées prussiennes les guerres de 1792, 1793 et 1794 en Champagne et sur le Rhin. Devenu capitaine de cavalerie en 1806, il assista en cette qualité à la bataille d'Auerstædt, où il se distingua, et fut nommé un peu plus tard lieutenant-colonel des gardes royaux. C'est en cette qualité qu'il fit les campagnes de Saxe et de France en 1813 et 1814, marchant toujours à côté du roi, qui avait en lui une grande confiance, et le nomma en 1815 inspecteur général de la cavalerie de sa garde. Le général Knobelsdorf mourut à Berlin le 11 septembre 1826. M—D j.

KNOCH (GEORGES-LUDOLPHE-OTHON), théologien allemand, né le 2 février 1705 à Burgwedel, en Hanovre, où son père était prédicateur, entra de même dans les ordres, dans la principauté de Wolfenbuttel, finit par être prédicateur de la cour à Brunswick, et devint, en 1772, pasteur à Riddagshausen et surintendant à Quarum. Sa mort eut lieu le 30 mars 1783. A l'érudition, qui n'est pas rare parmi les ministres de l'Évangile en Allemagne, il joignait la sagacité, la critique. Les services qu'il a rendus par ces qualités à l'histoire littéraire de la Bible doivent arracher son nom à l'oubli. On a de lui : 1° des *Documents historiques et critiques tirés de la collection de Bibles qui se trouve à la bibliothèque Grauenhof du prince de Brunswick*, Hanovre et Wolfenbuttel, 1749-1754, 1 vol. in-8° contenant dix pièces avec un appendice et deux tables. Le titre ne porte point de nom d'auteur, mais Knoch s'est nommé dans la préface de la deuxième. 2° *Bibliothèque biblique*, ou *Catalogue de la collection de Bibles faite par la duchesse douairière Elisabeth-Sophie-Marie de Brunswick*, Brunswick, 1752, in-8°; 3° Deux brochures, l'une intitulée *Réplique modeste d'un luthérien aux motifs qu'on allègue cette année comme ayant déterminé, en* 1710, *un prince à quitter le culte évangélique pour celui de l'Église romaine*, Brunswick et Hildesheim, 1755, in-8°; et l'autre, *Sur le livre de l'Intérim, de Calvin*, Hambourg, 1776, in-8°. P—OT.

KNOEPKEN (ANDRÉ), dit aussi KNOP, KNOPF ou CNOPH, réformateur de la Livonie, était né à Custrin, mais on ne sait ni en quelle année ni quels étaient ses parents. Il avait été camarade de Bugenhagen à Treptow-sur-Riga, où comme lui il remplissait les fonctions d'instituteur dans une école qu'alimentaient surtout des élèves envoyés de Riga, grâce à l'influence d'un de ses frères, chanoine de cette ville. Très-attaché à la doctrine catholique, il croyait Bugenhagen dans les mêmes dispositions, lorsque tout à coup la lecture du *De captivitate Babylonis* de Luther les rendit tous deux de fervents champions du fougueux réformateur. Ils ne s'en cachèrent même point, et enseignèrent leurs dogmes à leurs élèves; mais l'évêque Érasme Mannteufel de Camin leur prescrivit de fermer leur école. Craignant d'être mis en prison, tous deux partirent, l'un pour Wittemberg, l'autre pour Riga, où probablement Knœpken arriva au commencement de 1521, peu de temps après que la trêve de Thorn, en rétablissant la paix entre les Teutoniques et la Pologne, avait permis au grand maître Albert de Brandebourg de favoriser la propagation du luthéranisme dans ses États. Ce qu'Osiander faisait en Prusse, Knœpken l'opérait à Riga, mais par l'écriture plus que par la parole. Le conseil ne pouvait et l'archevêque voulait encore bien moins l'autoriser à prêcher. Ses prédications, en conséquence, étaient secrètes et n'avaient pas lieu devant un nombreux auditoire. Peut-être, si Knœpken eût été enthousiaste et violent, ce refus même d'autorisation eût-il doublé son succès en exaltant son éloquence, en lui faisant trouver ces traits piquants, ces sarcasmes amers, ces palpitantes personnalités que le vulgaire applaudit avec fureur. Mais, il faut lui rendre cette justice, il était, contrairement à la plupart des réformateurs ses compagnons, probe et modéré. Il ne résista donc point en face et par la violence aux prohibitions archiépiscopales : il écrivit, et ses opuscules furent lus avidement; il réunit des élèves, et ceux-ci reçurent les leçons qu'il leur

donna sur les points en litige et les transmirent à leurs parents, à une foule d'autres. Néanmoins les catholiques tenaient bon, et la victoire eût été longue à se décider si tout à coup le grand meneur du luthéranisme n'eût lâché sur Riga l'ardent Sylvestre Tegelmeister de Rostock. Ce véhément et fanatique auxiliaire de Knœpken débuta par des déclamations violentes contre le culte des images, et sa phraséologie ronflante, ses images exagérées, échauffèrent si vivement la populace à Réval et à Riga que, s'attroupant tumultuairement, elle envahit les églises et détruisit avec les images toute espèce de monument public. Profitant du trouble et de la consternation des catholiques, le conseil municipal alors statua qu'il s'ouvrirait incessamment un colloque sur les dogmes contestés entre le réformateur et les théologiens catholiques. Ce colloque effectivement eut lieu bientôt après; les deux partis chantèrent victoire: c'était l'usage au bout de tous les colloques; mais en réalité Knœpken triomphait. La majorité du conseil se prononça pour lui, déclara le luthéranisme religion dominante, et ne fit plus que tolérer l'orthodoxie. Pour Knœpken, il fut élu archidiacre de St-Pierre, c'est-à-dire pasteur en chef de Riga. Son frère n'avait point attendu ce temps pour prendre publiquement son parti et laisser là son canonicat. Il y eut bien encore quelques obstacles à vaincre pour que Knœpken fût installé. Enfin il le fut, et le 23 octobre 1523 il inaugura sa dignité par un discours comme rarement les habitants de Riga en avaient entendu. Le reste de sa vie n'offre plus d'événements. Il était marié; sa femme étant morte en mai 1538, il annonça qu'il ne survivrait point à cette perte douloureuse, et en effet, le 13 février suivant, il la suivit au tombeau. Son fils, Matthieu Knœpken, devint, longtemps après, prédicateur de Riga (1553), et mourut le 14 décembre 1581. On a du père: 1° *Interpretatio in epistolam ad Romanos, Rigæ apud Livonios prælecta, ubi is pastorem agit ecclesiæ*, Wittemberg, 1514, in-8°. Cet ouvrage, que précède un discours de Bugenhagen, est fort rare, bien que des bibliographes prétendent à tort qu'il eut, dès 1525, une 2e édition. 2° Un grand nombre de cantiques, entre autres sur les psaumes III, XXIII, XXV, CXXV, CXXXIII, CXLVI. Nous remarquerons à ce propos que c'est à Knœpken, et non à la fameuse Élisabeth Kreutziger, qu'est dû le beau cantique *Herr Christ, du einger Gottes Sohn!* P—OT.

KNOES (Olaus-Anderson), savant suédois, naquit vers le milieu du 18e siècle. Après avoir enseigné longtemps à l'université d'Upsal, en qualité de maître ès arts, il devint professeur au gymnase de Skara, dans la province de Vestrogothie. Il mourut le 16 février 1804. Le professeur Knœs s'était surtout appliqué à l'histoire littéraire; il était en relation particulière avec le bibliothécaire Gjœrwell, qui travaillait dans le même genre. On a de Knœs: 1° *Historia academiæ Upsaliensis*, part. I-VII, Upsal, 1757-90; 2° *Historiola litteraria Vestrogothiæ latinorum poetarum*, part. I-VIII, publiée, comme l'ouvrage précédent, par cahiers, pendant une suite d'années; de plus, des Dissertations et des lettres imprimées séparément ou dans les journaux de Gjœrwell. — *Olaüs* Knœs, pasteur à Wanga, mort en 1748, se distingua par son talent pour la poésie latine, et publia plusieurs petits poëmes en latin, et quelques discours dans la même langue. C—AU.

KNŒTZSCHER (Jean-Chrétien), savant allemand, né le 18 juillet 1764, à Freyberg, et mort en 1805, avait d'abord été placé dans le commerce; mais à l'âge de dix-huit ans il déserta le comptoir et la tenue des livres pour l'étude des langues; puis suivit les cours supérieurs de l'université d'Iéna, et enfin, en dépit de la misère et de privations de tous les genres, se fit recevoir docteur en droit. La clientèle ne vint pas vite, et lui laissa, pendant les années suivantes, le temps de composer plusieurs mémoires riches en détails intéressants et curieux, soit pour le jurisconsulte, soit pour l'historien. Mais ces publications, qui se succédaient rapidement, et surtout sa proposition (1795) d'employer les malfaiteurs aux travaux des mines, dans la Saxe électorale, lui valurent assez de renom pour fixer sur lui les regards du ministère saxon, qui lui conféra en même temps la chaire de droit à l'université de Leipsick, et le titre d'avocat de l'électeur de Saxe près la cour supérieure et le consistoire. Knœtzscher ne remplit que peu d'années les fonctions de ces deux places, et indubitablement il serait devenu un des jurisconsultes les plus savants de l'Allemagne. La multiplicité comme l'excellence des mémoires qui suivent en font foi; ce sont: 1° *De prærogativa sancti Romani Imperii principum electorum sine speciali imperatoris consensu terras Imperii acquirendi*, Leipsick, 1791, in-4°; 2° *De peculii quasi castrensis origine*, Leipsick, 1791, in-4°; 3° *Ausus pontificum romanorum vicariatum sancti Romani Imperii sibi arrogans*, Leipsick, 1792 (2 mémoires); 4° *Historia vicariatus S. Rom. Imperii inde a Caroli M. tempore usque ad sic dictum interregnum*, Leipsick, 1792, in-4°; 5° *Origines vicariatus sancti Romani Imperii e ducum Francorum et Saxonum principatu deductæ*, Leipsick, 1792, in-4°; 6° de κυνοφορία *sive pacis publicæ turbatorum ad canes portandos damnatione*, Leipsick, 1793, in-4°; 7° *De usu hodierno legis XIX Diges., de usu et usufructu et reditu*, etc., Leipsick, 1792, in-4°; 8° *De causis vicariatus sancti Romani Imperii a summis duumviris comite Palatino Rheni et duce Saxoniæ vacantis Germaniæ interregibus ante Auream Bullam rarissime administrati*, Leipsick, 1794, in-4°; 9° *Almanach de jurisprudence*, ou *Annales du droit public et privé de l'Allemagne* (en allemand), Leipsick, 1794, in-4° (avec des portraits des jurisconsultes célèbres); 10° *De decimis metallicis, juris metallici publici commen-*

tatio, Leipsick, 1795, in-4°; 11° *Commentatio juris metallici, prærogativam senatus Fribergensis solemnem dimensionem metallicam quam vulgo vocant* des Erbbereuten seu Bergvermessen *Saxoniæ in terris exercendi proponens*, 1795, in-4°; 12° *De la condamnation des malfaiteurs aux travaux des mines* (en allemand), Leipsick, 1795, in-4° (on a vu plus haut combien cet ouvrage fut utile à sa fortune); 13° *Essai historique du vicariat de l'Empire depuis la bulle d'or*, Leipsick, 1796, grand in-8° (c'est un important morceau d'histoire); 14° *Prog. de pœnis inficiationis temere litigantium in causis civilibus jure Saxonico electorali statutis ad ord. Proc. rec., tit.* XVI, § 2 *et* 3, Leipsick, 1799, in-4°; 15° *De l'alternat à Naumbourg*, ou *Éclaircissements, remarques et preuves additionnelles relatives à l'ordre à suivre dans la collation alternative de cet évêché aux catholiques et aux protestants* (en allemand), Pyrna, 1801, in-4°. P—OT.

KNOLLE ou KNOWLES (ROBERT), suivant les historiens anglais, et CANOLLE, suivant les français, fameux général du règne d'Édouard III, naquit vers 1317 dans le comté de Chester. Il était d'une basse extraction, mais plein d'esprit et de bravoure, si l'on en croit Rapin Thoiras. Il s'avança tellement dans le chemin de la fortune, que, sous Édouard III, il fut nommé général des troupes de ce prince en France, et grand sénéchal de Guienne. Plusieurs historiens le peignent comme un des plus illustres guerriers de son temps. Froissart assure qu'outre les marques d'honneur dont Édouard III le combla, il lui fit présent de riches terres en Bretagne. En 1349, Knolle pénétra dans le Berry et l'Auvergne, à la tête de trois mille combattants; mais les Français le forcèrent bientôt à se retirer. L'année suivante il se trouva au célèbre combat des trente (*voy.* BEAUMANOIR). Suivant Hume, d'Argentré et autres historiens, il combattit comme simple chevalier, et fut fait prisonnier. Après sa délivrance, il reprit les armes, et commandait, en 1364, une des divisions de l'armée victorieuse qui défit à Auray Charles de Blois. En 1370, ayant appris que les Français cherchaient à reprendre l'Aquitaine, qu'il avait le prince de Galles à conquérir, il s'embarqua à la tête d'une troupe choisie et armée à ses propres frais, et se rendit à Angoulême, où ce prince tenait sa cour. Il en fut reçu avec distinction, et nommé maître gouverneur de ses chevaliers et écuyers. Le prince de Galles, voulant lui donner une preuve de son estime, lui offrit le commandement de tous les gendarmes, auparavant sous les ordres de trois autres chefs; mais Knolle refusa ce poste honorable. Il se remit à faire des courses contre les Français, et les poussa jusqu'aux portes de Paris, brûlant et saccageant tout ce qui osait résister. Duguesclin, qui venait à peine d'être nommé connétable de France, voulut se signaler par un coup d'éclat, en chassant les Anglais des marches d'Anjou et du Maine, où ils se tenaient. Après quelques manœuvres habiles, il les atteignit auprès du Pont de Boulan, ou Pontvillain (1370), les mit en pleine déroute, et leur fit un grand nombre de prisonniers. Knolle parvint à se sauver, presque seul, dans son fort castel de Derval, en Bretagne, n'osant reparaître à le cour après une aussi malheureuse expédition. Le roi Édouard III en fut fort mécontent; mais il s'apaisa d'après les explications qu'il reçut. A son arrivée à Derval (1373), Knolle apprit que ses gens avaient promis de rendre cette place aux Français par composition, et avaient même donné des otages; il fit rompre le traité et repoussa les assiégeants. Ceux-ci, pour se venger, ayant fait mourir les otages qui leur avaient été remis, Knolle, en représailles, fit décapiter les prisonniers qu'il avait faits. Après avoir apaisé, par sa valeur et sa prudence, les troubles qui avaient éclaté dans la Guienne, dont il était grand sénéchal, et avoir soumis Wat Tyler, que les rebelles avaient placé à leur tête, il se retira en Angleterre dans ses terres du comté de Kent. Il y termina ses jours vers l'an 1406 ou 1407, à l'âge de 90 ans, après avoir fondé plusieurs établissements pieux, dont quelques-uns, dit-on, existent encore. C'est dans Froissart, d'Argentré, le Laboureur, et autres écrivains français, qu'on trouve surtout des détails sur la vie de ce guerrier. Hume n'en dit qu'un mot dans une de ses notes, et l'appelle cependant un *fameux général*. D—Z—S.

KNOLLES (RICHARD), historien anglais, né dans le comté de Northampton, était, vers la fin du 17e siècle, maître de l'école de Sandwich, dans le comté de Kent, où il forma plusieurs élèves distingués. Il mourut à Sandwich en 1610, après avoir laissé les ouvrages suivants : 1° *Grammaticæ latinæ, græcæ, hebraïcæ, compendium, cum radicibus*, Londres, 1600; 2° *Histoire générale des Turcs, depuis l'origine de cette nation jusqu'à l'élévation de la famille ottomane*, 1610. Cet ouvrage lui coûta douze années de travail; il eut plusieurs éditions et continuations; l'une, de 1628 à la fin de 1637, faite sur les dépêches de sir Peter Wyche, ambassadeur à Constantinople; l'autre, qui est la meilleure, est l'ouvrage de Paul Ricaut, consul de Smyrne, qui, trouvant même le règne d'Amurat imparfait dans l'histoire de Knolles, remonta à l'année 1623, et poursuivit jusqu'en 1677. Cette dernière continuation parut à Londres, in-fol., en 1680. 3° *Vies et conquêtes des rois et empereurs ottomans jusqu'à l'année* 1610; imprimées après la mort de Knolles en 1621, et continuées par un autre auteur. 4° *Discours abrégé sur la grandeur de l'empire turc, et sur les bases de sa puissance.* Samuel Johnson, dans un numéro du *Rambler*, présente Knolles comme *le premier des historiens, malheureux seulement dans le choix de son sujet.* D'autres écrivains l'ont jugé bien moins favorablement : son histoire des Turcs, suivant eux, n'est qu'une compilation verbeuse des historiens, où l'on ne trouve ni critique, ni philosophie; elle

est grossie par de longs discours traduits de Leunclavius. « Considérée comme une histoire, « dit Horace Walpole, c'est un ramas de fables; « et sous le rapport du style, c'est le livre le plus « ennuyeux du monde, offrant de faibles pério- « des d'une page. » Voilà deux jugements de deux critiques bien compétents, qu'il est difficile de concilier. L.

KNORR (George-Wolfgang), graveur allemand, naquit à Nuremberg le 30 décembre 1705. Il avait appris d'abord le métier de tourneur, qui l'occupa jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Mais ayant eu alors occasion de lire de bons ouvrages, il s'adonna à la gravure. Il cultiva même la peinture, et peignit quelques paysages. Plus tard, la lecture de livres d'histoire naturelle lui donna le goût de cette science, à laquelle il consacra principalement son talent. On a de lui : 1° *Thesaurus rei herbariæ hortensisque universalis*, etc., Nuremberg, 1750, grand in-fol. avec 301 planches enluminées, contenant des figures de fleurs, plantes, arbres, arbrisseaux et fruits. Il y travailla jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 17 décembre 1761. Le texte, latin et allemand, fut rédigé en partie par Ph.-Fréd. Gmelin, et, après la mort de ce dernier, en 1768, achevé par Böhmer, professeur à Wittemberg. 2° *Monumentorum, et aliarum, quæ ad sepulcra veterum pertinent, rerum imagines in ære incisæ atque collectæ*, 1753, in-fol.; 3° *Deliciæ naturæ selectæ*, première partie, 1766, trente-huit planches enluminées; seconde partie, 1767, cinquante-trois planches enluminées, in-fol. Le texte fut rédigé par Muller, professeur à Erlang, et traduit en français par de la Blaquière, Nuremberg, 1769-77, 2 vol. grand in-fol. Il y a une autre édition (revue et augmentée par J. Walch), traduit de l'allemand par J. Isenflamm, Nuremberg, 1779, 2 vol. grand in-fol., fig. 4° *Les délices des yeux et de l'esprit, ou collection générale des différentes espèces de coquillages que la mer renferme*, Nuremberg, 1760-73, 6 parties en 3 volumes in-4°, avec figures; 5° *Recueil des monuments des catastrophes que le globe de la terre a essuyées, contenant des pétrifications et d'autres pierres précieuses, dessinées, gravées et enluminées d'après les originaux*, commencé par Knorr, et continué par Walch, traduit de l'allemand, Nuremberg, 1768-78, 3 tomes en 5 volumes in-fol. avec figures; ouvrage recherché. D—u.

KNORR de ROSENROTH (Christian), baron allemand, naquit en 1636, au village de d'Alt-Rauten, près Liegnitz, et mourut le 4 mai 1689. Il fut conseiller et chancelier du comte palatin de Sulzbach. Knorr aimait à méditer les livres saints; il les savait par cœur, dit un de ses amis : de là cette grande facilité à parler de la religion, dont il traitait fréquemment dans ses entretiens particuliers. Il n'était pas moins habile dans les sciences rabbiniques et cabalistiques, dont il fut un des plus célèbres restaurateurs, suivant J.-F. Buddæus. Morhof lui donne cet éloge, qu'il était très-versé dans la littérature, et très-profond dans la philosophie; qu'il ne se contenta pas de cultiver la sagesse pour régler sa conduite, mais qu'il la fit servir au bien général dans les conseils de son souverain. Il avait fait une longue étude de la jurisprudence, dans laquelle il excellait (*voy.* Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. 2, p. 921). Il avait aussi étudié la chimie. Cependant ces différentes occupations ne nuisirent point à son assiduité aux devoirs de sa charge, qu'il remplit avec beaucoup de soin et d'intégrité. Il a composé : 1° Une *Explication de l'Apocalypse;* 2° Une *Histoire évangélique*, sans commencement et sans fin, *sine capite et calce*. Knorr introduit un catéchumène cabaliste qui propose des questions d'après les quatre Évangiles, et un chrétien qui répond aux questions. 3° *Kabbala denudata, seu doctrina Hebræorum transcendentalis et metaphysica atque theologica*, etc., quatre parties en 2 tomes in-4°, Sulzbach, 1677. 4° *Kabbalæ denudatæ tomus secundus, id est, liber* Sohar *restitutus*, Francfort, 1683, in-4°. Cet ouvrage, qui forme ainsi trois volumes in-4°, a fait la grande réputation de Knorr. Il renferme à peu près tout ce qu'on peut dire sur la philosophie cabalistique, dont l'auteur avait sondé les ténébreuses profondeurs, à l'exemple du docteur Henri Morus, qui s'occupait alors de cette science fantastique, et d'après les exhortations de Van Helmont, à qui l'on attribue quelquefois la *Kabbala denudata*. Il est vrai que ce dernier est auteur de la préface latine par laquelle la philosophie hébraïque est recommandée à la bienveillance et la protection du sérénissime prince, et qu'il contribua, pour un tiers, aux frais d'impression (1). L'ouvrage de Knorr est, sans contredit, curieux; il aurait pu être réellement utile, si l'auteur eût élagué tout ce qui ne fait rien à son sujet, et surtout s'il n'avait pas cherché à accommoder les dogmes du christianisme à la cabale, tout au contraire de Henri Morus, qui a travaillé à concilier la cabale avec les mystères de la religion chrétienne. La *Kabbala denudata* fut bien accueillie par quelques-uns, mais violemment attaquée par d'autres, à la tête desquels on peut placer Laurent Odhélius, qui fit paraître *Synagoga bifrons*, Francfort, 1691. On alla même jusqu'à accuser Knorr d'athéisme, ou du moins de spinosisme. Knorr ne se défendit point : il avait coutume de dire qu'il supportait sans peine les plus horribles calomnies. Mais ses amis prirent sa défense, et repoussèrent les emportements de la haine. On ne peut s'empêcher de reconnaître, dit un de ses défenseurs, que Rosenroth n'ait eu de bonnes intentions en composant son ouvrage, et que les rêveries qui s'y trouvent sont abondamment

(1) Il paraît que leur liaison fut très-étroite : Knorr fit la préface de l'*Alphabeti vere naturalis* de Mercure van Helmont, Sulzbach, 1667; et ils composèrent ensemble une bonne traduction de Boèce en allemand, Sulzbach, 1667, in-12; Lunebourg, 1697, in-8°. La prose est de Mercure van Helmont, et les vers sont de Knorr. C'est la partie la plus estimée.

compensées par l'utilité qu'il est possible d'en retirer pour l'instruction des juifs. Nous ne sommes point éloignés de ce sentiment, quelque favorable qu'il soit à Knorr : quant à la forme de la *Kabbala denudata*, nous n'hésitons point à dire que c'est un amas confus de matériaux sur une science ridicule, plutôt qu'un ouvrage systématique et bien ordonné; et en cela nous ne serons point démentis par le petit nombre de ceux qui l'ont lu. Nous avons, du reste, pour garants de notre opinion, Brucker, qui en parle assez au long, et Buddæus qui, soit dit en passant, ne s'est pas mis en frais pour son analyse, puisqu'il n'a fait que copier les tables et les préfaces (voyez *Introductio ad historiam philosophiæ Hebræorum*, édition de 1702, p. 232-245). Debure a minutieusement décrit cet ouvrage, qui est très-rare, et principalement le troisième volume, à la fin duquel manque ordinairement une pièce intitulée : *Adumbratio Kabbalæ christianæ*. Ce savant bibliographe s'est imaginé, mal à propos ce nous semble, que le système qu'elle renferme, ayant paru trop singulier, et de nature à ne pas être mis entre les mains de tout le monde, aura pu occasionner sa suppression. Ne serait-il pas plus naturel de penser qu'ayant été imprimée après coup, ayant une pagination différente du corps du volume, et pouvant être facilement détachée, elle a dû manquer dans la plus grande partie des exemplaires? Quoi qu'il en soit, cette pièce est un dialogue entre un cabaliste qui se propose de trouver une hypothèse par laquelle il puisse mieux comprendre la doctrine chrétienne ou mieux accoutumer les chrétiens aux expressions énigmatiques des cabalistes, et un philosophe chrétien, qui a pour but non-seulement de relever l'infinie bonté de Dieu pour les hommes, mais encore de faire connaître la personne et les actions du Messie, afin de porter les hommes à l'imiter et à rendre un culte pur au vrai Dieu. Elle contient douze chapitres en 70 pages. On lit au verso du premier feuillet le quatrain suivant, qui en exprime la quintessence :

Quæro, non pono; nihil hic determino dictans;
Conjicio, conor, confero, tento, rogo,
Judæos capto; meliori tramite ductor
Si fueris, cedo; quæritur una salus.

5° Tenzelius et le catalogue d'Uffenbach parlent d'un traité intitulé : *Messias purus*, dans lequel Rosenroth explique, par les écrivains cabalistiques, l'histoire de Jésus-Christ, depuis sa conception jusqu'à son baptême. C'est vraisemblablement ce qui fait croire à Buddæus que par la cabale on peut éclaircir tout le Nouveau Testament, principalement l'Apocalypse, et que l'Oraison dominicale dérive des dix *sephiroth*, etc. 6° Le *Nouvel Hélicon avec les neuf Muses* ou *Cantiques spirituels*, Nuremberg, 1684, 1694, in-12. 7° *De antiquis Romanorum numismatibus consecrationem illustrantibus*. 8° On connaît encore de Rosenroth une traduction de l'anglais en allemand de l'*Harmonie évangélique*, Francfort, 1672, in-8°; Halle, 1700; et une traduction, aussi de l'anglais, du *Pseudodoxia epidemica*, Nuremberg, 1680, in-4°. 9° Enfin on trouve dans le Recueil de pièces anciennes et nouvelles (*Fortges. Samml. von A. und N.*, etc., 1738, p. 413-423), une longue lettre que Knorr écrivit à sa fille pour la ramener à la profession de la religion protestante qu'elle avait abandonnée, malgré ses exhortations, pour épouser un seigneur catholique. Chr.-Théophile Unger, ami de Knorr et son parent, a donné des détails sur sa Vie dans un éloge historique, inséré dans les Nouvelles littéraires latines de Leipsick, formant le supplément des *Acta eruditorum* de 1718. L—B—E.

KNOTT (Édouard), dont le véritable nom était *Matthieu Wilson*, et qui prend celui de *Nicolas Smith* à la tête de quelques-uns de ses ouvrages, naquit vers la fin du 16e siècle, à Peyworth, dans le Northumberland. Il passa de bonne heure dans les pays étrangers, entra chez les jésuites, fut successivement préfet du collége anglais de Rome, vice-provincial, et ensuite provincial de sa société en Angleterre. Lorsqu'on établit le gouvernement épiscopal dans l'église catholique de ce pays, le P. Knott et son confrère Floid prirent fortement la défense des réguliers, qui ne voulaient point reconnaître la juridiction du nouvel évêque, par des écrits contre les droits de la hiérarchie ecclésiastique. Ces écrits furent condamnés, en 1631, par l'archevêque de Paris, la faculté de théologie et l'assemblée du clergé de France, qui obligea le provincial et les supérieurs des maisons de Paris à venir désavouer en sa présence la doctrine contenue dans les livres de leurs deux confrères. Quelque temps après, le P. Knott entra en controverse avec le docteur Potter, prévôt du collége de la Reine à Oxford, et Chillingworth, sur cette maxime, qu'il n'y a point de salut hors l'Église catholique. Il publia à ce sujet un petit écrit dans lequel il prétendit prouver qu'elle ne doit s'appliquer qu'à ceux des communions hétérodoxes qui vivent mal ou qui refusent d'adhérer à la vérité lorsqu'elle leur est suffisamment proposée, mais qu'elle ne saurait regarder ceux qui n'ont point les moyens de connaître où est la véritable Église. Cette explication, qui trouva bien des contradicteurs parmi les catholiques, ne satisfit point ses deux adversaires. Le P. Knott eut une autre dispute avec Chillingworth, qui, après avoir embrassé la foi catholique, était revenu au protestantisme. Il lui prouva que cette apostasie ne s'accordait point avec ses propres principes, puisqu'il avait enseigné, dans son fameux ouvrage intitulé *la Religion protestante est une voie sûre de salut*, qu'on peut se sauver également dans toutes les religions. Le P. Knott mourut à Londres le 4 janvier 1655. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Modesta et brevis Discussio aliquarum assertionum doctoris Kellisoni*,

quas in suo de ecclesiastica hierarchia Tractatu probare conatur, Anvers, 1631, in-12, publié sous le nom de Nicolas Smith; 2° *Qualificatio charitativa inquisitionis brevis in discussionem prædictam;* 3° *Defensio Nicolai Smith adversus replicam contra eamdem discussionem;* 4° *Adresse à M. Chillingworth*, etc., 1633; 5° *La Charité déguisée*, etc., 1632; 6° *La Miséricorde et la Vérité, ou la Charité observée par les catholiques*, etc., 1634; 7° *Le Christianisme justifié dans la défense de la miséricorde et de la charité*, Saint-Omer, 1634, 1638. Cet ouvrage est attribué par Alegambe au P. Knott. 8° *Motifs justifiés, ou réplique à la Réponse de Chillingworth*, 1638; 9° *L'Infidélité démasquée, pour servir de réponse à l'ouvrage de Chillingworth*, intitulé *la Religion protestante*, etc., Gand, 1652, in-4°. T—D.

KNOWLES (Thomas), théologien anglican, né à Ely en 1723, acheva ses études dans l'université de Cambridge, au collége Pembroke, auquel il fut agrégé. Pendant plus de trente années prédicateur à Sainte-Marie dans Bury-Saint-Edmund, il eut divers bénéfices, et mourut en 1802. Ce théologien joignit de douces vertus à un vaste savoir. Son zèle pour sa communion ne lui fit point oublier la tolérance, et s'il fut lancé parfois dans la controverse, il sut garder les ménagements qu'on doit à ses adversaires. Il apportait dans la chaire un ton de ferveur et d'expansion qui attachait à sa parole, et s'exprimait toujours avec simplicité et clarté. Ce dernier mérite se retrouve dans ses écrits : 1° *Doctrine de l'Écriture sur l'existence et les attributs de Dieu*, en douze sermons, avec une réponse à un pamphlet concernant l'argument à priori. 2° *Réponse à l'Essai sur le Saint-Esprit, attribué à l'évêque Clayton.* Dans cet *Essai*, publié en 1751, on soutenait que le Fils et le Saint-Esprit étaient inférieurs au Père. 3° *Lettres* de lord Hervey et du docteur Middleton *sur le sénat romain*, publiées par Knowles en 1778, in-4° (*voy.* Middleton). 4° *Observations sur le bill relatif aux dîmes.* 5° *Dialogue sur l'acte du Test.* 6° *Le Christianisme primitif en faveur de la Trinité*, écrit auquel Capel Lofft répondit. 7° *Observations sur la mission divine de Moïse.* 8° *Conseils à un jeune ecclésiastique*, en six lettres. 9° *La Passion*, sermon. 10° *Sur les Écoles de charité, sur les Écoles du dimanche*, et discours préparatoire *sur la confirmation.* Sa fille unique avait épousé en 1780 le révérend Benjamin Underwood, recteur d'une paroisse de Londres. L.

KNOWLTON (Thomas), naturaliste anglais, né en 1692, fut jardinier d'abord chez le consul Sherard, puis chez le comte Burlington, dans l'Yorkshire. Très-zélé pour les progrès de la botanique, il mérita, pendant sa vie, l'estime des savants d'Angleterre, et notamment celle du célèbre Sloane. C'est à lui qu'on doit la connaissance de cette singulière production, nommée *égagropile de mer*, qu'on sait être le résultat de la décomposition des feuilles de la *zostère marine*, qui se forment en boule dans l'estomac des poissons, ainsi que l'a prouvé Draparnaud. Elle se trouve abondamment sur quelques côtes de la Méditerranée. Comme elle est plus rare sur les côtes de la Grande-Bretagne, Knowlton fit, pour en ramasser des échantillons, plusieurs centaines de toises à pied dans le lac de Wallingfort. Le quarante-quatrième volume des *Transactions philosophiques* contient, p. 100, des détails de lui sur la situation de l'ancienne ville de Delgoricia, à deux milles de Pocklington; sur deux hommes d'une grosseur et d'une pesanteur extraordinaires; et, p. 124, une description, avec figures, de deux cornes d'élan, dont l'une répond à la figure 422 des *Trans. philos.* L'autre peut appartenir à l'*orignal* des Canadiens (*moosedeer* des Anglo-américains), et elle est semblable à celles qu'on trouve fréquemment en Irlande. Knowlton mourut en 1782, à l'âge de 90 ans. D—U.

KNOX (Jean), principal promoteur de la réformation en Écosse, descendait d'une ancienne famille. Il naquit en 1505, à Gifford, dans le Lothian oriental, et reçut une fort bonne éducation l'université de St-André. Knox, se destinant à l'état ecclésiastique, s'appliqua à l'étude des ouvrages de St-Jérôme et de St-Augustin, et suivit avec assiduité les sermons de Thomas Guillaume ou Williams, moine célèbre, et de George Wishart, qui périt ensuite victime de ses opinions religieuses. Les discours du dernier firent une telle impression sur l'esprit de Knox, qu'il n'hésita pas à renoncer à la religion catholique, quoiqu'il eût déjà reçu les ordres. Il fut chargé d'élever deux jeunes seigneurs écossais, dont les familles avaient embrassé la religion prétendue réformée, et de lire à tout le peuple du voisinage des chapitres de la Bible, qu'il commentait à sa manière. Cependant le cardinal Beaton, archevêque de St-André et primat d'Écosse, qui voulait mettre un terme aux progrès des novateurs, s'opposa aux prédications de Knox; et malgré l'assassinat de ce prélat, qui fut égorgé de sang-froid en 1546, son successeur Hamilton, constant dans les mêmes principes, poursuivit le réformateur. Celui-ci, pour conserver sa vie, résolut de chercher un asile en Allemagne, où les opinions nouvelles étaient favorablement accueillies. Il fut détourné de ce projet, et s'étant hasardé à revenir à St-André en janvier 1547, il y fut nommé prédicateur. Il ne mit alors plus de bornes à son audace, et continua de prêcher publiquement avec tout le succès qui accompagne ordinairement une éloquence hardie et populaire. Dans son premier sermon, sur un chapitre de Daniel, il s'efforça de prouver « que le « pape était l'Antechrist, et que la doctrine de « l'Église romaine était contraire à celle de Jésus-« Christ et des apôtres. » Les Français s'étant emparés du château de St-André en juillet 1547, Knox fut emmené en France avec la garnison. Il y resta prisonnier à bord des navires jusqu'à la

fin de 1549, qu'il trouva le moyen de s'évader. Il se rendit aussitôt à Londres, où ayant été reçu licencié par Cranmer ou Sommerset, il fut nommé prédicateur d'abord à Berwick, et ensuite à Newcastle. Knox devint, en 1552, l'un des chapelains d'Édouard VI, qui lui offrit une cure importante, et même un évêché. Il refusa également ces deux places comme *contraires à l'Évangile*. Il continua de prêcher contre la messe et en faveur de la réformation, pendant les années 1553 et 1554; mais à l'avénement de la reine Marie, il fut chassé par le clergé catholique de l'Angleterre et de l'Écosse, où il résidait alternativement, et chercha un refuge à Genève. Après quelque séjour dans cette ville, il se rendit à Francfort par ordre de Calvin, pour diriger une congrégation d'Anglais réfugiés; mais il fut obligé de retourner bientôt à Genève, n'ayant pu s'accorder sur la liturgie avec le docteur Cox, depuis évêque d'Ély. Il ne séjourna que quelques mois à Genève, ayant été rappelé en Écosse par les chefs du parti protestant. A son arrivée, il trouva que le nombre et l'influence des réformés étaient beaucoup accrus : ses sermons, pleins de chaleur et de virulence, en les augmentant encore, irritèrent le clergé catholique, qui cita à son tribunal Knox comme coupable d'hérésie; mais les protestants empêchèrent qu'il ne fût donné aucune suite à cette attaque. Il n'en fut pas de même lorsqu'il se fut rendu à Genève, sur la demande de la congrégation de cette ville. Sommé de nouveau de comparaître à Édimbourg, il fut condamné à mort d'après sa non-comparution, comme atteint du crime d'hérésie, et brûlé en effigie. Knox prit la plume, et publia en 1558, à Genève, un *Appel de cette sentence injuste et cruelle prononcée contre lui par les faux évêques et le clergé d'Écosse*. Malgré les dangers qui le menaçaient, il eut l'audace de se rendre dans sa patrie; mais il y resta peu de temps, et revint à Genève : ce fut là qu'il publia, en 1558, contre le gouvernement de Marie, reine d'Angleterre, et de la régente d'Écosse, un pamphlet virulent, intitulé *Le premier son de la trompette contre le gouvernement des femmes*. Après avoir accumulé les impostures et les reproches les plus amers contre deux souveraines d'un caractère bien différent, il y prononce « que l'élévation des femmes à la suprême autorité est la destruction entière d'un bon gouvernement. » Les principes de Knox, les autorités et les exemples qu'il rapporte, sont tous tirés des auteurs profanes. Il se disposait même à publier un second ouvrage dans le même genre, lorsque Marie d'Angleterre vint à mourir, et fut remplacée par Élisabeth, dont Knox avait conçu une haute opinion, parce qu'il la croyait favorable à la cause des protestants. A cette époque, il résolut de revenir au milieu de ses concitoyens, en séjournant quelque temps en Angleterre; mais Élisabeth, vivement irritée de tout ce qu'il avait dit dans son dernier pamphlet contre le gouvernement des femmes, lui en fit signifier la défense. Il se rendit donc directement en Écosse, en mai 1559, au moment où la reine Marie venait de faire sommer tous les prédicateurs protestants de comparaître devant une cour de justice établie à Stirling. Cette mesure avait exaspéré tous les réformés. Dès son arrivée, Knox courut à Perth, où les prédicateurs et les chefs du parti étaient réunis; il saisit le moment où la fermentation des esprits était portée au dernier degré, pour l'augmenter encore en montant en chaire; et, prononçant un discours véhément contre ce qu'il appelait l'*idolâtrie de la messe*, il porte ainsi la multitude à un degré de rage et de fureur tel, qu'elle se lance avec tumulte vers les églises, s'y jette en foule, renverse les autels, met en pièces les statues et les images, marche ensuite aux monastères, et, dans peu d'heures, renverse de fond en comble ces superbes édifices. Roberston, qui nous rapporte ces détails, lesquels ne sont point suspects sous la plume d'un ministre protestant, excuse faiblement ces profanations et ces excès, en disant qu'ils ne furent point prémédités, et que la vue d'un prêtre catholique disant la messe ne contribua pas moins à les produire, que le discours de Knox. Ce fougueux prédicateur, en cela si semblable à son maître Calvin, ne demandait d'abord qu'une simple tolérance : lorsqu'il l'eut obtenue, il devint lui-même le plus intolérant des hommes, entretint une correspondance criminelle avec le ministre de la reine Élisabeth, et, pour satisfaire ses passions, introduisit en Écosse une armée anglaise qui obligea, en 1560, la reine Marie à renvoyer toutes les troupes françaises qui assuraient son autorité. Rien ne retint plus alors Knox et les autres prédicateurs protestants. Sûrs de la majorité du parlement, ils présentèrent et firent sanctionner par ce corps la confession de foi qu'ils avaient rédigée, et lui firent abolir la juridiction des cours ecclésiastiques; ils transportèrent la connaissance de toutes les causes aux tribunaux ordinaires, et abolirent, sous des peines sévères, l'exercice du culte religieux suivant les rites de l'Église romaine. François II venait de mourir (décembre 1560), et cependant sa veuve ne s'empressait pas de venir en Écosse, malgré les instances des ministres catholiques et protestants, qui l'invitaient à se rendre dans le pays de sa naissance, et à reprendre les rênes du gouvernement, qui avaient été trop longtemps en d'autres mains. Accoutumée à l'élégance et à la politesse de la cour de France, la reine Marie ne pouvait se résoudre à quitter ce pays de délices, envisageant surtout la barbarie de son pays, la turbulence et la férocité de ses sujets, qui lui présentaient un spectacle si différent. Elle se décida enfin, en août 1561, et dès son arrivée fit dire la messe dans sa chapelle particulière. A cette nouvelle, le zèle intolérant de Knox s'enflamma; et, malgré une proclamation du conseil privé, composé en entier de protestants, qui défendit, *sous peine de mort*, de troubler l'exercice de la messe,

il déclara, dans un sermon qu'il prêcha publiquement, « qu'une messe était un sacrilége qui l'ef« frayait plus qu'une armée de dix mille étrangers « introduite dans le royaume. » Cette audace indisposa vivement la reine, que Knox osait appeler la *nouvelle Jézabel*, et qui poussa la condescendance jusqu'à offrir un libre accès auprès d'elle à ce prédicateur séditieux. « Si vous trouvez quel« que chose à reprendre dans ma conduite, aver« tissez-moi sans ménagement, lui dit cette aima« ble reine, mais que ce soit en particulier; ne « m'avilissez pas aux yeux de mon peuple dans « vos sermons. » — « Madame, répondit Knox, je « suis chargé d'un ministère public; venez à l'é« glise, vous y entendrez l'Évangile de vérité; je « ne suis pas obligé de l'annoncer à chaque per« sonne en particulier, et mes occupations ne me « le permettraient pas. » Il lui cita Phinée, tuant Zambri et Cozbi au moment où ils se livraient au crime; Samuel coupant Agag en morceaux; Élie faisant mourir les prêtres de Baal et les faux prophètes de Jézabel en présence même d'Achab. Il parut très-disposé à suivre ces exemples; cependant, par accommodement, il voulut bien être soumis à la reine, *comme Paul l'avait été à Néron*. Il avoue lui-même, dans son histoire, qu'un jour il traita la reine avec tant de sévérité, qu'oubliant la fierté de son rang, elle fondit en larmes devant lui. Loin d'être touché d'un tel abaissement de sa souveraine, il redoubla ses reproches insolents; et l'on voit dans son récit qu'il s'applaudit de cette étrange scène. Le seul fondement de tant de reproches et d'emportements, c'est que Marie entendait la messe, que les Écossais, à l'instigation de Knox et de ses adhérents, avaient abolie. Des gens du peuple, excités par ces prédicateurs fanatiques, ayant commis quelques insolences dans la chapelle de la reine, on crut devoir arrêter ce désordre; deux des plus coupables furent dénoncés et cités: aussitôt Knox envoie des lettres circulaires à tous les chefs du parti, pour les sommer de venir défendre leurs frères opprimés. « Vous « ne persécutez ces saints, dit-il à la reine, qu'à « l'instigation des papistes, et que par l'inspira« tion du prince des ténèbres. » Knox triompha, et il fallut lui remettre les coupables. Lorsque la reine eut épousé lord Darnley, les protestants qui étaient à la cour ayant engagé ce dernier à entendre un sermon de Knox, ce prédicateur parla contre les princes faibles et méchants; et voulant mortifier Darnley par des allusions plus directes, il dit, entre autres choses, « que Dieu, « lorsqu'il avait résolu de punir les crimes des « peuples, leur envoyait, comme un fléau, des « enfants et des femmes pour les gouverner. » En 1567, Knox prêcha au couronnement de Jacques VI, ainsi qu'à l'ouverture du parlement. Il soutint la réforme dans ces deux discours et dans tous ceux qu'il prononça depuis. Une *Convention*, composée des chefs du clergé et d'un comité du conseil privé, arrêta, en 1572, « que « les noms et offices d'archevêques et évêques « seraient continués pendant la minorité du roi, « et que ces dignités seraient conférées aux mi« nistres protestants qui auraient les qualités re« quises; mais que, par rapport à la juridiction « spirituelle, ils seraient soumis à l'assemblée gé« nérale de l'Église. » Cet arrêté reçut l'approbation de l'assemblée générale du clergé protestant. Knox ne put y assister à cause du mauvais état de sa santé. Les discours qu'il faisait fréquemment devant le peuple, et toujours avec chaleur, avaient usé son tempérament naturellement fort et robuste. Attaqué d'une maladie de langueur, il termina sa carrière le 24 novembre 1572, à l'âge de 67 ans. Le comte de Morton, régent d'Écosse, qui assistait à ses funérailles, fit son panégyrique en peu de mots : *Ci gît celui que jamais face d'homme ne fit trembler*. Knox avait été marié deux fois, et avait eu des enfants de chacune de ses femmes. Les écrivains protestants le représentent comme plein de zèle, intrépide, désintéressé, ayant des connaissances rares pour le siècle où il vivait. Les catholiques, au contraire, et les partisans de la reine Marie, le peignaient comme un fanatique ambitieux et intolérant, possédant au suprême degré l'art d'enflammer les esprits, employant son talent à les égarer, et souvent à les porter aux crimes et à la rébellion. La vie de ce réformateur par M. M'crie jouit en Angleterre d'une grande réputation. La 1re édition est d'Édimbourg, 1812, 2 vol. in-8°; et elle a été réimprimée dans la même ville en 1813, 1814, 1818 et 1839, également en 2 volumes in-8°; et à New-York, 1813, 2 vol. in-8°. Il en existe une traduction en hollandais par Cramer von Baumgarten, Groningue, 1818, 2 vol. in-8°; et une en allemand, qui n'est qu'un abrégé de l'ouvrage original, avec préface par G.-J. Planck, Gœttingue, 1817, in-8°. Les écrits que Knox a publiés sont : 1° *Exhortation chrétienne à ceux qui professent l'Évangile du Christ dans le royaume d'Angleterre*, 1554; 2° *Lettres à la reine Marie, régente d'Écosse*, 1556; 3° *Appel de Jean Knox*, 1558; 4° *Le premier son de la trompette*, etc. Nous avons déjà parlé de ces deux ouvrages. 5° *Courte exhortation à l'Angleterre, pour qu'elle embrasse sans retard l'Évangile du Christ, supprimé et banni par la tyrannie de Marie*, 1559; 6° quelques opuscules de controverse contre les anabaptistes et les papistes, et le sermon qu'il prononça devant lord Darnley. Ces divers écrits parurent de son vivant. 7° A sa mort on publia son *Histoire de la réformation de la religion en Écosse*, etc. A la fin de la quatrième édition, imprimée à Édimbourg en 1732, sont joints les autres ouvrages qu'il avait fait paraître précédemment. D—z—s.

KNOX (Robert), voyageur anglais du 17e siècle, était fils d'un capitaine de la compagnie des Indes. A l'âge de dix-neuf ans il s'embarqua sur le navire l'*Anne*, que commandait son père, et qui partit des Dunes le 20 janvier 1657. Ce bâtiment était

destiné pour le fort St-George ou Madras, sur la côte de Coromandel, et devait ensuite commercer de port en port dans l'Inde pendant un an. Ce temps expiré, Knox chargeait sur la rade de Masulipatam des marchandises pour retourner en Europe, lorsque, le 19 novembre 1659, une tempête affreuse qui fit périr plusieurs navires le força de couper son grand mât. Hors d'état de continuer son voyage, il reçut ordre de l'agent du fort St-George de prendre du drap à bord de son bâtiment, et de gagner Cotaïr, dans l'île de Ceylan, pour y trafiquer pendant qu'on le radouberait. A leur arrivée dans ce lieu, les Anglais conçurent quelque défiance des habitants; mais voyant au bout de vingt jours qu'on les laissait aller à bord et revenir à terre sans empêchement, et le gouverneur les assurant qu'ils étaient les bien-venus, leurs soupçons se dissipèrent. Cependant le roi de l'île, instruit de leur arrivée, leur dépêcha un de ses généraux, qui leur fit savoir sa venue : le capitaine, après avoir envoyé son fils auprès de cet officier resté à douze milles de distance dans l'intérieur, alla lui-même à sa rencontre. Les insulaires s'emparèrent de lui et de seize hommes de son équipage; et cherchant les moyens de se rendre maîtres du vaisseau, ils protestèrent que le roi ne les voulait retenir que jusqu'à ce que le présent qu'il destinait à la nation anglaise fût prêt. On invita ensuite le capitaine à faire dire à ceux qui étaient restés à bord d'attendre encore quelques jours. Deux Anglais allèrent donc au bâtiment avec des insulaires, et ne revinrent pas. Alors l'officier proposa au capitaine d'envoyer ses ordres par son fils, et de faire promettre à ce jeune homme de revenir aussitôt. Celui-ci, guidé par le sentiment de l'amour filial, fit cette promesse, et l'exécuta; mais se conformant aux instructions de son père, il enjoignit à l'équipage de se tenir sur ses gardes, puis il écrivit au nom de tous une lettre pour annoncer au capitaine que, tant qu'il serait captif, on ne lui obéirait pas. Deux mois s'écoulèrent; les ordres du roi n'arrivaient pas : la saison s'avançant, le capitaine fit dire à son second de mettre à la voile. L'officier ceylanais retourna auprès de son maître. Les Anglais essayèrent vainement de s'échapper. On les fit venir près de Candy, puis on les dispersa de divers côtés. Le 16 septembre 1660, Knox et son père furent envoyés dans une ville à trente milles au nord de Candy. Tous deux tombèrent malades un an après. Le père, succombant à ses chagrins, mourut. Knox, ayant recouvré la santé, rencontra un de ses compagnons d'infortune, et par son conseil se mit à tricoter à l'aiguille des bonnets de coton qu'il vendait aux insulaires. Il se bâtit une maison, cultiva un jardin, fit un petit trafic, et mena une vie assez douce. En 1664, le roi reçut une lettre du gouverneur du fort St-George; elle contenait l'offre de traiter de la rançon des prisonniers anglais. L'ambassadeur hollandais à la cour de Candy s'interposa aussi en leur faveur. Le roi promit de leur rendre la liberté; il les fit venir pour les solliciter d'entrer à son service : mais aucun d'eux ne voulut y consentir. On leur ordonna de se présenter tous les jours à la porte du palais pour connaître les intentions du monarque. Ils se conformèrent à cette injonction sans rien obtenir. Sur ces entrefaites une révolte générale éclata contre le roi, qui s'enfuit dans les montagnes. Les rebelles essayèrent d'engager les Anglais dans leur parti, mais ils s'y refusèrent constamment. Le roi en fut reconnaissant; il les renvoya dans l'intérieur du pays, où leur sort fut amélioré. Knox transporté dans un autre canton reprit son ancien train de vie. Après beaucoup d'aventures, voyant que son ancien commerce ne lui rapportait plus rien, il se fit marchand de grains. Ses affaires prospérèrent; mais le désir de revoir sa patrie le faisait sans cesse songer aux moyens de s'échapper. Enfin il y réussit, le 22 septembre 1679. Il se mit en route avec un de ses compatriotes; et, malgré les obstacles de tout genre qu'ils eurent à surmonter, ils arrivèrent heureusement, le 18 octobre, au fort d'Arepa, où le commandant hollandais les accueillit amicalement, et le lendemain les fit partir pour Manaar. Ils allèrent ensuite à Colombo. Avant de quitter ce lieu, Knox écrivit à ses compagnons restés en captivité une lettre, pour leur marquer la route qu'ils avaient à tenir lorsqu'ils pourraient suivre son exemple. Il s'embarqua pour Batavia, où il arriva le 5 janvier 1680. Le gouverneur général lui fit le meilleur accueil, mais dans des vues intéressées. Après que deux secrétaires eurent adressé à Knox toutes les questions qui convenaient aux intérêts de la Hollande, et eurent mis ses réponses par écrit, ils lui proposèrent de les signer. Comme elles étaient rédigées en hollandais, il refusa, parce qu'il n'entendait pas cette langue; il consentit cependant à signer un certificat séparé pour attester qu'il n'avait rien dit que de conforme à la vérité. Un des fils du gouverneur nommé pour commander la flotte qui devait retourner cette année en Hollande, lui offrit le passage et la table, l'assurant que les directeurs de la compagnie seraient bien aises de conférer avec lui sur les affaires de Ceylan : il préféra s'embarquer sur un bâtiment anglais mouillé à Bantam, et revit sa terre natale en septembre 1680. Bientôt il écrivit le récit de ce qui lui était arrivé, et le présenta au conseil de la compagnie des Indes. Cette relation fut bien accueillie : la compagnie engagea Knox à la faire imprimer; elle lui donna un certificat très-honorable, et y joignit celui du célèbre architecte sir Christophe Wren, qui rendait justice à la sincérité de l'auteur. Knox obtint ensuite le commandement d'un bâtiment de la compagnie, et partit pour les Indes. Sa relation parut sous ce titre : *Historical relation of the island of Ceylan*, etc., Londres, 1681, 1 vol. in-4°, fig. et cartes. L'édition fut soignée par Robert Hooke, ami de l'auteur; il la fit précéder d'une préface. L'ou-

vrage est divisé en quatre livres. Le premier commence par la description générale de l'île; il passe ensuite à celle de ses provinces et de ses villes, traite de la culture, puis des productions. Le second offre un tableau du gouvernement, et de grands détails sur le roi, qui est représenté comme un tyran sans frein. Le troisième parle des habitants, de leurs mœurs, religion, langage, sciences, etc. Le quatrième contient les aventures de l'auteur et de ses compagnons. On voit qu'indépendamment de ceux-ci, il se trouvait chez le roi de Candy treize autres Anglais prisonniers. Il y avait aussi des Portugais, des Hollandais et des Français. Ceux-ci étaient des personnes de l'escadre de Lahaye envoyées en ambassade auprès du roi, et que, suivant sa coutume, il avait retenues. Knox, de retour à Londres, écrivit à l'ambassadeur de France pour l'informer de cette particularité, et eut avec lui un entretien. Le témoignage rendu à Knox par ceux qui lurent sa relation manuscrite, a été généralement confirmé. Son livre est excellent, et fait bien connaître Ceylan; il est écrit sans autre prétention que celle de dire la vérité. Knox fait preuve à chaque instant du talent de bien observer; il a omis très-peu de choses essentielles, et son exactitude a été reconnue par tous ceux qui ont visité l'île qu'il décrit. La traduction française est intitulée *Relation ou Voyage de l'île de Ceylan dans les Indes orientales*, etc., Paris et Lyon, 1684, 2 vol. in-12, fig.; ibid., 1693; Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12, fig. Cette version n'est pas toujours fidèle. On n'y trouve pas le peu que l'auteur dit sur le langage de Ceylan. L'éditeur anglais regrette que les occupations de Knox l'aient empêché de donner plus d'étendue à ses observations, et un dictionnaire complet de cette langue, ce qu'il était très en état de faire, ajouta-t-il. Les figures ne sont pas mauvaises, et la carte de l'île est en grande partie conforme à celles que l'on a publiées plus récemment. Ce livre a été traduit en allemand, Leipsick, 1681, 1 vol. in-4°, fig., et en hollandais, Utrecht, 1692, 1 vol. in-4°, fig. On le trouve en entier ou abrégé dans la plupart des collections de voyages. L'original était devenu si rare, et si recherché depuis la conquête de Ceylan par les Anglais, qu'on l'a réimprimé en 1817, à la suite d'une histoire complète de l'île. E—s.

KNOX (John), libraire, né en Écosse, jouissait d'une bonne réputation à Londres, où il demeurait dans le Strand; il consacra la fortune qu'il avait amassée dans cette profession à divers objets d'utilité publique, notamment à relever la pêche du hareng, et provoqua pour cet effet des souscriptions, afin d'établir des ports ou villages de pêche sur différents points des côtes orientales et septentrionales d'Écosse, qui en étaient dépourvues. Depuis 1764 jusqu'en 1775, il fit seize voyages dans ce royaume, et fut honorablement secondé par la société highlandaise formée à Londres, qui appréciait ses connaissances et son dévouement. Après son voyage dans les Hébudes, il publia ses excursions patriotiques, sous le titre de : *Tour through the Highlands of Scotland*, 1785, in-8°; trad. en français, 1790, 2 vol. in-8°. On y remarque un zèle aussi ardent qu'éclairé pour tout ce qui intéresse la prospérité de l'Écosse. L'amour qu'il portait à sa patrie ne s'était point borné à la publication de cet ouvrage. Il avait conçu le dessein de faire graver les sites les plus remarquables de l'ancienne Calédonie, et les monuments des arts qu'elle possède encore. Il devait y employer le burin des meilleurs artistes de la capitale, quand la mort le surprit. Il mourut à Dalkeith en Écosse, le 1er août 1791. — *Jean* Knox, capitaine de vaisseau anglais, était né à Édimbourg. Il quitta le service et alla vivre à Dalkeith, où il mourut en 1790. Il avait fait la campagne du Canada, il en a rapporté les événements dans l'ouvrage suivant, en anglais : *An historical account*, etc. (*Relation historique des campagnes faites en Amérique pendant les années* 1757, 1759, 1760, *contenant les événements les plus remarquables de cette période, notamment les deux siéges de Québec, les ordres donnés par les amiraux et les officiers généraux, la description des pays où l'auteur a servi, celle de leurs forts et garnisons, de leur sol, de leur climat et de leurs productions, un journal météorologique, ainsi que plusieurs pièces officielles, le mandement de l'évêque du Canada, les ordres du jour des Français, et des plans pour la défense du pays*), Londres, 1769, 2 vol. in-4°. On trouve dans ce livre des renseignements précieux pour l'histoire et la géographie. N. D. L. M.

KNOX (Henri), général américain, né en 1750, se signala dès le commencement de la guerre que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale pour conquérir leur indépendance. D'abord capitaine d'une compagnie de partisans, il obtint bientôt un commandement dans l'artillerie, à la demande de tous les officiers, qui avaient su l'apprécier, et, en 1776, il fut nommé brigadier, puis, en 1781, major général. Appelé dès 1785 aux fonctions de secrétaire de la guerre, en remplacement du général Lincoln, il continua de les remplir après la promulgation de la nouvelle constitution des États-Unis, et sous la présidence de Washington, qui avait pour lui beaucoup d'estime. Knox donna sa démission en 1794 et rentra dans la vie privée. Il s'était fixé à Thomastown, lorsque, en 1806, un fâcheux accident causa sa mort : ayant avalé un os de poulet, il succomba au bout de quelques jours. P—rt.

KNOX (Vicésime), docteur en théologie, fils de Vicésime Knox, bachelier en droit civil et canonique, a été de son vivant un des écrivains les plus lus, les plus goûtés en Angleterre. La postérité le lira peu cependant, et ceux mêmes qui rendront justice à son talent ne sentiront point un invincible penchant les ramener à ses ouvrages. Né le 8 décembre 1752, à Newington-

Green (comté de Middlesex), il avait dix-neuf ans lorsqu'il remplaça son père comme membre du collége St-Jean d'Oxford. Familiarisé avec les classiques, il écrivait le latin en prose et en vers avec un charme, une pureté que rarement on rencontre chez les latinistes modernes. Un de ses exercices favoris était d'imiter à tour de rôle la manière d'Ovide, de Virgile, de Juvénal, etc.; il y réussissait passablement, et il acquérait par ces tours de force sinon de la verve et de la fécondité, du moins beaucoup de souplesse de style, et, ce qui en est la suite, beaucoup d'élégance, de nombre et de clarté. Ceux qui savent quels rapports intimes unissent des objets très-différents en apparence ne s'étonneront pas que ces qualités de diction lui fussent restées, ou plutôt se fussent développées encore lorsqu'il écrivit en sa langue maternelle. Aussi les *Essais de morale et de littérature*, qu'il publia en 1777 sous le voile de l'anonyme, avant d'avoir reçu le grade de bachelier et les ordres, obtinrent-ils du public le plus gracieux accueil. L'année suivante vit une seconde édition avec son nom, et il fut élu en même temps maître de l'école de Cambridge (Kent), et en 1780 l'université de Philadelphie lui envoya gratuitement, et sans qu'il l'eût demandé, le diplôme de docteur en théologie. Knox était de cette petite catégorie d'auteurs dont chaque parole a du retentissement. Au hasard de déplaire à son université d'Oxford, et de nuire à ses propres intérêts, il osa, dans un second livre intitulé *Éducation libérale*, critiquer les méthodes et les principes des coryphées de l'enseignement en Angleterre, et proclamer la nécessité d'y introduire la réforme (1781). On comprend que cette levée de boucliers fut loin d'avoir l'assentiment de ceux qui se trouvaient attaqués : ils essayèrent d'entamer une polémique, et censurèrent comme inopportune et ne venant pas de qui de droit l'intervention de l'écrivain. Mais quoique Knox eût quelquefois un peu chargé ses couleurs, et que sur deux ou trois points il fût allé un peu au delà de la stricte vérité, ils sentirent que l'opinion publique était contre eux, et que le mieux était de faire disparaître les abus dénoncés : de là bientôt dans la discipline, dans l'instruction, des améliorations nombreuses. Les douze années suivantes s'écoulèrent sans rien offrir de remarquable. Devenu recteur de Rumwel et de Ramsden-Cray (Essex), et ministre de la chapelle de Shybourne (Kent), sans cesser de gouverner son école de Tunbridge, il partageait son temps entre la direction de son établissement scolastique, la composition de quelques sermons, et les soins à donner aux publications par lesquelles il restait en communication avec ses lecteurs, et petit à petit on l'oubliait. Soit qu'il s'ennuyât de voir ainsi mourir lui vivant sa célébrité, soit qu'il obéît à des convictions enracinées, ce que nous ne nions point, ne s'avise-t-il pas un jour à Brighton, en chaire, au moment où l'exaltation du torysme et de la vieille Angleterre contre la révolution française était à son comble, de poser en principe que la guerre offensive est un attentat contre l'humanité et le christianisme? Pas une thèse ne pouvait venir plus mal à propos que celle-là; aussi l'éloquence qu'il déploya pour la prouver fut-elle en pure perte. Telle fut la belliqueuse indignation du patriotique auditoire, qu'on éclata en murmures, en menaces, en voies de fait, et qu'il se vit forcé de descendre de la chaire. Knox pourtant n'était pas un précurseur des radicaux. Whig sérieux, il n'avait de libéralisme que comme les whigs. Il croyait très-fermement à la sincérité du gouvernement représentatif, à la capacité d'une chambre des communes fondée uniquement sur le cens, à l'indispensabilité de l'épiscopat; et tels furent les sentiments qu'il développa bientôt dans une suite de brochures, tant politiques que théologiques. Cependant il appartenait à cette nuance de whigs et d'épiscopaux qui, par leur désapprobation de la ligne politique suivie à l'égard des catholiques, ont contribué à l'émancipation de ces derniers. Il y eut même une occasion où il manifesta publiquement ce qu'il en pensait. Ce fut lors de la proposition faite par l'évêque de Rochester, dans une tournée épiscopale, de témoigner par une adresse à la couronne combien le clergé du diocèse était charmé de la voir exiger de l'administration le serment de ne jamais agiter la question catholique. Knox non-seulement ne signa pas, mais protesta contre un acte si peu en harmonie avec l'esprit de l'Evangile, et l'éclat de sa protestation retira beaucoup d'adhérents à l'adresse. Malgré ces légères excursions hors de son domaine de littérateur, de prédicateur et de chef d'école, on ne voit pas que Knox ait jamais songé un peu sérieusement à devenir écrivain politique, bien que Fox l'aimât beaucoup, et que, si cet homme d'État eût pu s'installer solidement au ministère, Knox eût vu s'ouvrir devant lui une perspective brillante. Il résigna Tunbridge au bout de trente-trois ans d'exercice, et quelque temps après il quitta même ses bénéfices pour vivre à Londres, où plus d'une fois encore il prêcha pour diverses œuvres de charité. Cependant c'est à Tunbridge qu'il mourut le 6 septembre 1821. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Essai de morale et de littérature*, Londres, 1777, 1 vol. in-12; 2e édition, augmentée, 2 vol. in-12 (1778), et fréquentes réimpressions depuis ce temps. On a vu que Knox, dès ce premier échantillon, donna la mesure de son talent. Ce qui le caractérise, c'est une élégance toute particulière, quelque chose du *teres atque rotundum* d'Horace; et cette élégance consiste dans celle de la pensée qui est nette, bien déduite, sobrement développée par le raisonnement, étayée par quelques exemples bien choisis; dans celle du style, qui, sans être jamais la versification, est assujetti à un rhythme véritable. Ce rhythme large, cette espèce de *no-*

mos des anciens, rappelle l'iambe de Térence et de Phèdre. 2° *L'éducation libérale*, ou *Traité pratique des méthodes à mettre en usage pour acquérir des connaissances utiles à l'homme comme il faut*, Londres, 1781, in-8°; 2e édit., très-augmentée, ibid., 1785, 2 vol. in-8°. C'est dans la 2e édition de cet ouvrage, mentionné aussi plus haut, que Knox se suscita une polémique écrite. Une lettre à lord North, que l'université d'Oxford avait alors pour chancelier, en fut l'occasion. 3° *Soirées d'hiver*, Londres, 3 vol. in-8°. Ce sont encore des mélanges sur des sujets de littérature, de morale et de beaux-arts. 4° *Lectures de famille*, Londres, 1794, in-8°; 5° *la Philosophie chrétienne*, Londres, 1795, 2 vol. in-8°. Ce traité, où Knox, fidèle aux doctrines de l'épiscopat, mais sans intolérance, s'élevait contre toutes les entraves mises si longtemps au libre exercice du catholicisme, et contre les sectes qui rejettent soit la hiérarchie ecclésiastique, soit la consubstantialité du Verbe, déplut également aux sociniens et aux exagérés de l'Église anglicane. Mais d'illustres prélats, les Horsley, les Porteus, rendirent hommage publiquement à ses principes. 6° *Considérations sur la nature et les effets de la Ste-Cène*, 1794, in-8°. Ce livre fut extrêmement goûté, et une édition à bon marché, faite à la sollicitation de Horsley, en répandit par milliers les exemplaires dans toute la Grande-Bretagne. 7° *Sermons prononcés à l'effet de développer les trois vertus théologales*, 1792, in-8°; plus un *Sermon à l'ouverture de la société philanthropique*, Londres, 1807, in-8°. Il est fâcheux que jamais Knox n'ait voulu faire imprimer son fameux sermon de Brighton; il eût bien fait peut-être, pour couper court aux relations plus ou moins exactes qu'en donnaient ses antagonistes. Il aima mieux s'en tenir à la brochure qui suit: 8° *Récit de tout ce qui s'est passé à propos d'un sermon prononcé à Brighton*, en août 1792, in-8°. On prétendait que le discours contenait des allusions injurieuses qui frappaient plus haut que les ministres. 9° On doit de plus à Knox trois compilations intitulées, la première, *Elegant Extracts* en prose, 1783, in-8°; la deuxième, *Elegant Extracts* en vers, 1790, in-8°; la troisième, *Elegant Epistles*, 1792, in-8°; enfin, la traduction de l'*Antipolemus* d'Erasme, 1794, in-4°, publication qui se lie à l'affaire de Brighton, et une édition d'*Horace* expurgée. P—OT.

KNOX (ROBERT), physiologiste anglais, né à Londres vers 1802. Après avoir pris le grade de docteur en médecine, Knox exerça son art dans la capitale de l'Angleterre, et y ouvrit des cours d'anatomie et de physiologie qui furent très-suivis. Sa réputation comme professeur lui valut le titre de correspondant de l'académie de médecine de Paris. Il publia à Londres, en 1850, sous le titre de *The races of men, a fragment*, in-12, un ouvrage fort curieux, fruit de longues méditations, et qui se fait remarquer par l'originalité des idées et la hardiesse des vues. Knox, atteint d'une maladie qui avait altéré sa raison, est mort, dans une maison d'aliénés, en 1855. On lui doit, en outre, quelques mémoires d'anatomie et de médecine, insérés dans divers recueils. Z.

KNUPFER (NICOLAS), peintre, naquit à Leipsick en 1603. Il annonça presque en naissant ses dispositions naturelles pour le dessin. Tout ce qui pouvait le distraire de son goût favori lui était insupportable. Son maître d'écriture pouvait à peine l'empêcher de tracer des figures, au lieu de lettres; et, pour éviter les châtiments que lui attirait son obstination, il se dédommageait sur les murailles du refus qu'on lui faisait de papier. Son père, voyant sa répugnance pour l'étude, lui mit sous les yeux les livres qui traitaient des arts et des métiers, et lui laissa la liberté de se décider selon son goût. Le choix de Knupfer fut bientôt fait: il prit la peinture. On le confia d'abord à un maître inconnu nommé Emmanuel Nyson; mais le jeune artiste ne put supporter les volontés d'un maître qui le regardait plutôt comme un domestique que comme un élève. Au bout de deux ans de souffrance il se sauva, vint à Magdebourg, où il fut réduit à faire des pinceaux pour vivre. Il travailla sous un autre mauvais peintre jusqu'en 1630. Enfin il se rendit à Utrecht, et se présenta chez Bloëmart, qui, voyant son désir d'apprendre, eut pitié de lui, le reçut parmi ses élèves, et en peu de temps en fit un artiste habile. Le roi de Danemarck lui commanda trois tableaux de bataille, que Knupfer peignit à la satisfaction de ce prince et des connaisseurs. On cite, au nombre de ses meilleures productions, un *Berger conduisant par la main une bergère couronnée de fleurs*, une *Jeune femme en prière*, une *Assemblée des dieux*, et des *Enfants environnés de fleurs*. Deux autres tableaux de ce peintre, dont le premier représente *Jésus-Christ devant Pilate qui se lave les mains*, et le second, *Solon devant Crésus*, sont remarquables par la richesse de la composition: ils sont d'une couleur dorée et vraie; le dessin en est correct et d'une exécution facile. Le musée du Louvre possédait de ce maître une allégorie représentant *Mercure, qui, malgré les efforts et les prières des mortels, enlève la Fortune, pour la conduire dans l'Olympe déjà entr'ouvert pour la recevoir*. Ce tableau, portant la date de 1651, venait de la galerie de Brunswick; il a été repris par la Prusse en 1815. A en juger par ses ouvrages, Knupfer avait un talent décidé pour peindre les portraits de famille, et en composer d'agréables tableaux de conversation. Ces qualités se font surtout remarquer dans le tableau de ce peintre qui existe à la galerie de Dresde, et dont le sujet est une *Famille exécutant un concert*. A travers une fenêtre couverte en partie d'un feuillage épais, on aperçoit quelques parties d'une campagne riante; tandis que des enfants nus folâtrant dans les champs que l'on voit par une porte entr'ouverte indiquent la chaleur de la saison. Une

touche facile, jointe à une excellente fonte de couleurs, offre un beau fini, qui, sans être aussi recherché que celui de Gérard Dow, contemporain de Knupfer, prouve que l'artiste opérait d'une main libre. Ses *Bacchanales* font connaître sa force dans le coloris et sa science dans le dessin, particulièrement dans le nu; enfin, d'après l'époque à laquelle il a vécu, on peut le considérer comme le chef d'une école célèbre par les compositions de ce genre, et dont les Gérard Dow, les Mieris, les Netscher, ont encore étendu la réputation. Son portrait, peint par lui-même, a été gravé par P. de Jode; et S. G. Geyser a gravé un de ses tableaux tiré du cabinet de Winkler, représentant la *Fête de la St-Jean à Leipsick*. On ne connaît point l'année de sa mort. P—s.

KNUTSSON (Torkel), grand maréchal et sénateur de Suède, était né dans un rang obscur. Parvenu par son mérite et ses services à ces hautes dignités, il fut nommé, en 1290, par Magnus II mourant, régent et tuteur de son fils Birger (*voy.* ce nom), alors âgé de dix ans. Tous les historiens suédois s'accordent à dire que Magnus ne pouvait faire un meilleur choix pour le bonheur et la gloire du royaume. Le premier acte de l'administration de Knutsson fut une marque de générosité envers Waldemar (*voy.* ce nom), roi détrôné; il lui alloua une somme convenable pour son entretien. Les prodigalités de Magnus en faveur du clergé et le luxe de sa cour avaient épuisé les finances de l'État; Torkel s'occupa sérieusement de remplir ce vide; il fut donc obligé de s'emparer, au profit du trésor public, de ce qu'on appelait la dîme des pauvres, dont l'emploi avait jusqu'alors été abandonné aux prêtres. Les restrictions qu'il imposa aux prérogatives du clergé donnèrent lieu à une bulle menaçante de Boniface VIII; quelques évêques suédois essayèrent de résister aux ordonnances du régent: la considération dont celui-ci jouissait, son intégrité universellement connue, sa fermeté que l'on redoutait, contribuèrent à étouffer dans leur principe les efforts coupables des mécontents. Tout en maintenant la paix dans l'intérieur, il ne négligeait pas de veiller à la dignité du royaume; au dehors il affermit l'amitié avec le Danemarck par le mariage du jeune roi avec une fille du monarque danois. Il conclut une alliance avec les villes anséatiques, mais en ne leur accordant que les mêmes priviléges qu'elles octroyaient aux Suédois. Il leur permit de continuer à commercer avec les Russes auxquels il faisait la guerre, mais à condition qu'elles ne leur porteraient ni des armes ni de l'acier. Les Kareliens avaient, à l'instigation et avec l'aide des Russes, ravagé les colonies suédoises de la Finlande; Torkel Knutsson marcha contre eux, s'empara de leur pays, les ramena à la religion chrétienne, et fonda la ville de Viborg, sur le golfe de Finlande; enfin il se rendit maître de Kexholm. Quand il fut de retour en Suède, les Russes reprirent cette place en 1295; il revint en 1298 avec peu de troupes, déjoua par une ruse de guerre le projet des Russes, qui voulaient incendier la flotte suédoise, repoussa leurs attaques en leur faisant éprouver une perte considérable, et bâtit Nyslot ou Landskrona, au confluent de la Neva et de l'Okhota. Ses soins s'étendaient à tout; il réforma la loi civile de l'Uplande, surveilla l'éducation des princes, et chercha à resserrer les liens qui unissaient la Suède à la Norvége: les rois des deux pays eurent une entrevue et conclurent une alliance défensive. La Suède avait atteint un degré de prospérité inconnu, lorsque, en 1302, Torkel demanda que les rênes du gouvernement fussent remises à Birger, qui venait d'entrer dans sa majorité, et déclara, après avoir exposé tout ce qu'il avait fait pour le bien de l'État, durant les treize ans de son administration, qu'il ne se croyait pas dispensé de servir le roi et ses frères. Mais bientôt la désunion, qui éclata dans la famille royale, nuisit à la guerre contre les Russes; elle se manifesta à la diète de Stockholm de 1303, par les griefs que le parti des factieux produisit contre Torkel Knutsson. Les frères de Birger voulaient l'éloigner de sa personne, parce qu'il était son principal appui contre leurs projets ambitieux. Toujours soigneux d'éviter la guerre civile, Torkel, qui avait réfuté victorieusement les accusations de ses ennemis, réunit, en 1304, à sa terre d'Aranaes, en Vestrogothie, Birger et ses deux frères, et leur fit souscrire un engagement de ne rien tramer contre le roi ou l'État; mais à peine laissé à lui-même, ou plutôt à ses flatteurs qui le perdaient, Birger eut avec ses frères des explications qui se terminèrent par des menaces de sa part: ils se réfugièrent chez Haquin, roi de Norvége, qui les assista de troupes. Une armée assemblée par Birger fut mise sous le commandement de Torkel, qui s'empara d'un château bâti par l'ennemi, dans la Dalie, près du lac Vener. Au moment où la guerre allait devenir plus sérieuse, la paix fut conclue, le 15 février 1305, par l'entremise de Torkel, de plusieurs évêques et de sénateurs. Depuis ce moment, le roi, dominé entièrement par ses frères, eut la faiblesse et la lâcheté d'annuler tout ce que Torkel avait fait pendant sa minorité pour réprimer la trop grande puissance du clergé; enfin il consentit à ce que ce serviteur fidèle fût accusé d'avoir trahi l'État, violé les droits de l'Église, et semé la discorde dans la famille royale. Torkel était dans sa terre de Lina, en Vestrogothie; il fut amené à cheval à Stockholm; on le fit voyager jour et nuit. Il supporta sa disgrâce avec fermeté, et reçut tranquillement la nouvelle de l'arrêt qui le condamnait à mort. Le 6 février 1306 il fut décapité hors de la ville, dans l'endroit où est aujourd'hui la place du Sœdermalm (faubourg du Sud). Son corps fut enterré là, sans la moindre cérémonie. Quelque temps après, les

regrets exprimés hautement sur le malheur de ce grand homme retentirent si fortement, que ses restes furent exhumés et reçurent une sépulture honorable près de ceux de sa première épouse, dans l'église des Franciscains, aujourd'hui du Riddarholm. Une partie de ses biens, qui avaient été confisqués, fut rendue à sa veuve. Sa mémoire est encore en vénération chez les Suédois. Botin s'exprime ainsi dans son *Histoire du peuple suédois :* « Torkel Knutsson fut le plus habile « ministre et le guerrier le plus heureux de son « temps. Il joignait à un esprit profond une con- « naissance parfaite de sa patrie et un zèle ardent « pour ses intérêts, à une âme intègre un cou- « rage inébranlable et un cœur compatissant. « Esclave de sa conscience, les principes de l'hon- « nêteté étaient pour lui des vérités sacrées, et « leur défense un devoir impérieux. » Birger dut se repentir de l'avoir si indignement sacrifié. Torkel n'eut de sa première femme qu'une fille, qui épousa Waldemar, frère de Birger ; elle fut répudiée, après la chute de son père, sous le prétexte qu'il avait été parrain de Waldemar. Il n'eut pas d'enfants de la seconde. On lui attribue un livre écrit en suédois, intitulé *Guide des rois et des capitaines.* Les choses excellentes que contient cet ouvrage lui ont mérité les éloges des auteurs qui en ont parlé. E—s.

KNUTZEN ou KNUZEN (Mathias), l'un des fanatiques les plus extravagants du 17e siècle, naquit, vers 1640, à Oldensworth, dans le duché de Sleswig, d'une famille pauvre et obscure. Il avait reçu de la nature des dispositions pour les sciences, une grande facilité à parler sur toutes sortes de matières, mais en même temps un penchant irrésistible aux idées singulières. Son père étant mort, il alla continuer ses études à Kœnigsberg, où l'un de ses frères occupait un petit emploi. Les mauvais traitements de ce frère le déterminèrent à s'enfuir secrètement, et il revint dans sa famille en demandant l'aumône. Il retourna, en 1664, à Kœnigsberg, où il acheva ses cours de philosophie et de théologie, et resta ensuite attaché à quelques ministres, qu'il aidait dans leurs fonctions. Au bout de quelques années, il fit un voyage à Copenhague, et eut l'impudence d'annoncer, à son retour, qu'il avait été reçu maître ès arts ; mais comme il ne put produire son diplôme, ce mensonge lui fut inutile. Il parcourut ensuite la Pologne, et arriva dans le Holstein, sans argent et manquant de tout. Il s'engagea, en 1673, chez un ministre de campagne, pour enseigner le catéchisme aux petits enfants, et prêcha quelquefois dans le voisinage de Rypen ; mais il fut bientôt interdit, pour s'être permis en chaire de violentes sorties contre l'ordre ecclésiastique : de là il se rendit à Tonningue, où il ne put réussir à être employé, et ensuite à Iéna, où il commença, en 1674, à débiter son étrange doctrine. Il publia la même année deux *Dialogues,* en allemand, et une *Lettre,* en latin, qui renferment tout son système. Il y enseigne qu'il n'y a point de Dieu ni de diable ; que les magistrats et les prêtres sont également inutiles au maintien de la société ; que le mariage ne diffère point de la fornication ; que la vie de l'homme est bornée à cette terre, et qu'après la mort il n'y a point de récompenses à espérer, ni de châtiments à craindre ; enfin que chacun doit se diriger d'après le sens intime, qui apprend à chacun son devoir. Knutzen nommait ses partisans les *consciencieux,* et il se vantait d'en avoir un très-grand nombre dans les principales villes de l'Europe, et même à Iéna, où il en comptait plus de sept cents. Il est probable que les magistrats jugèrent à propos de faire enfermer ce sectaire, puisqu'on ignore ce qu'il est devenu depuis cette époque. Deux écrivains prirent la peine de le réfuter ; ce furent Jean Masaeus, professeur à Iéna, et Valentin Gressing ; mais ce dernier eut le tort de confondre Descartes avec Knutzen, et de le traiter à peu près de la même manière dans ses *Exercitationes duæ academicæ de atheismo Ren. Descartes et Math. Knutzen oppositæ,* Wittemberg, 1677, in-4°. La lettre latine de Knutzen, dont on a parlé dans le corps de l'article, et qu'il data de Rome, quoiqu'il ne soit jamais sorti d'Allemagne, a été insérée par Lacroze, avec une traduction française, dans ses *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature et de religion.* On peut consulter sur Knutzen *Bayle* et *Chaufepié.* — *Martin* Knutzen, né à Kœnigsberg le 14 décembre 1713, fut professeur au gymnase de la même ville et premier conservateur de la bibliothèque du château ; il mourut le 29 janvier 1751, après avoir publié divers ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De æternitate mundi impossibili,* Kœnigsberg, 1735, in-4° ; 2° *Elementa philosophiæ rationalis, methodo mathematica demonstrata,* ibid., 1747, in-8° ; 3° *Specimen theoriæ motus polaris et historiæ stellarum polarium,* livre approuvé, à la censure, en 1747, mais non publié. Les suivants sont en allemand. 4° *Preuve philosophique de la vérité du christianisme, démontrée à la manière des sciences mathématiques,* ouvrage qui a eu six éditions, de 1739 à 1763, et qui a été traduit en danois, 1742, in-8° ; 5° *Arithmetica mechanica,* ou *Description d'une machine à calculer, en forme de cassette,* Kœnigsberg, 1744, in-8° ; 6° *Dissertation historico-mathématique sur les miroirs ardents, particulièrement sur celui d'Archimède ;* 7° *Notice d'une nouvelle mnémonique philosophique,* etc., dans la Feuille d'avis (*Intelligenz blatt*) de Kœnigsberg, 1738, et divers morceaux dans les *Acta eruditorum,* et autres recueils périodiques. W—s.

KO. *Voyez* Cibot.

KOB (Jean), savant jurisconsulte allemand, né le 10 avril 1598, à Hildburghausen, où son père était membre du petit conseil, passa sept ans au collége de Nuremberg, d'où il se rendit aux cours supérieurs d'Altdorf. Là, il eut sous sa direction plusieurs jeunes gens franconiens, et sut inspi-

rer assez d'intérêt à Soner pour que ce dernier le logeât et lui permît l'usage de sa bibliothèque. Il devint en 1620 professeur de logique, en 1621 professeur de métaphysique, en 1636 inspecteur des bénéfices de Nuremberg, en 1637 docteur en droit civil et en droit canon, de 1638 à 1645 professeur de droit (*formularum juris extraord.*), et enfin conseil en titre de la ville de Nuremberg. Appelé l'année suivante à Iéna (1649), il déclina l'offre qu'on lui faisait d'une chaire que jadis peut-être il eût ambitionnée, mais qui désormais était sans attrait pour lui. Il survécut assez longtemps encore à cette offre, et ne mourut que le 30 janvier 1661. Kob avait beaucoup écrit, et les intitulés seuls de ses ouvrages imprimés prouvent avec combien de persévérance il s'était livré à toutes les branches, soit de la philosophie, soit du droit. Il laissait aussi bon nombre de manuscrits. Nous remarquerons, parmi ceux qui ont vu le jour : 1° *Quæstiones miscellæ metaphysicæ*, Altdorf, 1615, in-4° (reproduites dans la *Philosophia Altdorphina* de J.-P. Felwinger); 2° *Disputationum logicarum liber ex libr. 1 priorum analyticorum, a cap. 32 ad finem usque de resolutione syllogismorum*, Altdorf, 1622, in-4°; 3° 1. *De ante prædicamentis*, Altdorf, 1622; 2. *De prædicamento quantitatis*, Altdorf, 1623; 3. *De pr. substantiæ*, 1623; 4. *De pr. qualitatis*, 1624; 5. *De pr. ad aliquid*, 1624; 6. *De trib. gradib. propositionum necessariarum*, 1624; 7. *De sex posteriorib. prædicam.*, 1625; 8. *De post prædicamentis*, 1625; 4° *Theses philosophicæ de universis*, 1629, in-4°; 5° 1. *De natura et constitutione dialecticæ Aristoteleæ*, Altdorf, 1621, in-4°; 2. *De materia dialectices*, Altdorf, 1628; 3. *De instrumentis dialecticis*, 1629; 6° 1. *Contra decadem quæst. miscell.*, 1630; 2. *Contra problemat. miscell. decadem*, 1630; 3. *Contra probl. philos.* ἑξάδα, 1631; 4. *Contra* ὀγδοάδα *quæst. miscell.*, 1632; 7° *Heptas disputationum de principiis juris ex tit. 1 et 2 libri primi Institut. Imperialium*, 1654, in-4°; 8° *Disput. juridica de senatus-consulto Macedoniano*, 1642; 9° *Disp. de jure naturali gentium et communi, ad* § 6 *Institut.* P—OT.

KOBAD. *Voyez* CABADÈS.

KOBAH (NASSIREDDYN), roi de Moultan, était un de ces esclaves turcs que Chehabeddyn Mohammed, quatrième sultan de la dynastie des Ghaurides, avait fait élever avec soin, et auxquels il distribua ses conquêtes dans l'Hindoustan. Kobah eut pour sa part le gouvernement de Moultan et des provinces limitrophes de Ghazna, situées vers l'Indus. Il en devint souverain après la mort de ce prince, à la fin de l'an 602 de l'hég. (juillet 1206), et s'y maintint sous le règne de Cothbeddyn Aïbek, roi de Dehly, son ancien compagnon d'esclavage et son beau-père. Mais le faible Aramschâh, fils et successeur d'Aïbek, ayant été détrôné en 607 (1210-11), par son beau-frère Chemseddyn Iletmirch, Kobah, dans le même temps, agrandit ses États par la conquête du Sind et de divers territoires dépendants de la Perse et de l'Hindoustan. Tadjeddyn Ildouz, autre esclave turc dépouillé du royaume de Ghazna par Alaeddyn Mohammed, sultan de Kharizme, s'empara bientôt des provinces septentrionales de Kobah, qui ne put les recouvrer qu'après qu'Ildouz eut été fait prisonnier par Iletmirch, en 612 (1215-16). Ce dernier devint alors le plus cruel ennemi de Kobah, et la guerre éclata entre les deux gendres de Cothbeddyn Aïbek. Leurs hostilités furent quelque temps interrompues par la grande invasion de Djenghyz-Khan dans la Perse orientale. Djelal-Eddyn, dernier sultan de Kharizme, vaincu par les Tartares en 618 (1221), avait traversé l'Indus en leur présence et pénétré dans le Pendj-ab : repoussé de Lahor par les troupes du roi de Dehly, il s'approcha de l'Indus inférieur. Mais Nassireddyn Kobah s'opposa de toutes ses forces au projet que ce brave et malheureux sultan paraissait avoir formé de s'établir dans ces contrées; il le contraignit enfin de repasser le fleuve, et le poursuivit jusque dans le Mékran, province la plus méridionale de la Perse. Si la crainte d'être dépossédé par l'ambitieux Djelal-Eddyn obligea le roi de Moultan de lui refuser l'hospitalité, il se montra généreux et magnifique envers une foule de musulmans de tout âge, de tout sexe et de tous les états, qui, fuyant devant les féroces Tartares, venaient chercher un asile dans l'Hindoustan. Kobah les accueillit avec tant de bienveillance et d'humanité, qu'il leur fit oublier leur ancienne patrie. A peine ce bon prince était-il délivré du sultan de Kharizme, contre lequel il avait épuisé tous ses efforts, qu'il fut attaqué de nouveau par le roi de Dehly. Hors d'état de tenir la campagne, il fut contraint de se borner à une guerre défensive, au moyen des places fortes qu'il possédait sur l'Indus. Il laissa une nombreuse garnison dans Outch, et se renferma dans Bikher ou Bukhor, forteresse bâtie au milieu d'une île de ce fleuve. La première de ces places fut investie par Iletmirch en personne, et la seconde par son vizir Nezam al-Molouk. La perte d'Outch, qui se rendit après quatre-vingts jours de siége, détermina Kobah à envoyer son fils auprès du roi de Dehly, pour traiter de la paix; mais, avant qu'elle fût conclue, se voyant lui-même réduit à la dernière extrémité, il voulut au moins sauver ses jours et sa liberté. Le bateau sur lequel il s'embarqua pour traverser l'Indus ayant été submergé, il eut le malheur de se noyer, l'an 623 (1226); et tous ses États furent incorporés au royaume de Dehly, nommé depuis empire de l'Hindoustan. A—T.

KOBELL (FERDINAND), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Manheim en 1740. Son père le destinait à la diplomatie; et, à cet effet, il le fit entrer à l'université de Heidelberg pour y faire ses études : mais l'imagination ardente du jeune Kobell et son goût décidé pour le dessin s'accordaient peu avec les vues de son père; tout le

temps qu'il pouvait dérober à des devoirs pour lesquels il avait une aversion invincible, il l'employait à dessiner en secret. Cependant son père lui obtint une place de secrétaire à la chancellerie, et, pour le détourner de son penchant favori, il ne trouva pas d'autre moyen que de l'accabler d'écritures : mais la vocation de Kobell l'emporta. Il peignit un paysage qui fut présenté à l'électeur de Bavière, et accueilli par ce prince comme l'œuvre d'un génie naissant; il en reçut une pension, et put enfin se livrer sans contrainte au goût que lui avait donné la nature. Sa réputation s'étendit chez l'étranger, et l'électeur l'envoya en France, pour s'y perfectionner dans son art. Il resta dix ans à Paris, et revint dans sa patrie, où, en 1795, il fut nommé par l'électeur son peintre de paysages. Les tableaux de cet artiste sont remarquables par le choix des sites et la fraîcheur du coloris. Ses dessins, quoique nombreux, sont recherchés des amateurs. Indépendamment de son talent comme peintre, Kobell avait celui de graver, d'une pointe fine et spirituelle, des scènes champêtres de petite et de moyenne grandeur. Son œuvre en ce genre se compose d'une soixantaine de pièces d'un effet très-pittoresque. Le caractère de Kobell n'était pas moins estimable que ses talents. Il mourut en 1796. Il a laissé deux fils, Guillaume et Henri, héritiers des talents et des vertus de leur père. — Kobell (N.), peintre de paysages, né à Amsterdam. Cet artiste, mort en 1813, à la fleur de son âge, s'est fait distinguer de la manière la plus avantageuse par des paysages et des tableaux d'animaux, qui ont été exposés en 1810, 1812 et 1814 au salon du Louvre. Admirateur de Paul Potter, il s'était attaché d'une manière particulière à l'étude de cet habile maître; et, quoiqu'il n'en eût point atteint la perfection, on ne peut douter qu'il ne fût parvenu à en approcher, si la mort n'eût prématurément terminé sa carrière. P—s.

KOBIERSYZKI, historien polonais du 17e siècle, a composé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite le plus souvent l'*Histoire de Wladislaw IV*, qui remplaça sur le trône Sigismond III son père, et qui, étant mort sans enfants, eut pour successeur Jean-Casimir, revêtu auparavant de la dignité de cardinal. Cette histoire, imprimée à Dantzig, 1655, in-4°, est en latin, en onze livres, et si estimée, que Conring ne craint pas de comparer l'auteur à Tite-Live. C—au.

KOBURGER (Antoine), imprimeur du 15e siècle, exerça son état à Nuremberg, de 1471 à 1513, avec tant de distinction, que Badius Ascensius (*voy.* l'épître placée à la tête des *Epistolæ illustrium virorum*, 1499) l'appelle *Librariorum princeps et inter fideles atque honestos mercatores non inferiori loco positus.* Après avoir loué sa conduite envers les gens de lettres, Badius ajoute : *Pervigilem curam ad bonos codices vere, terse ac sine mendis imprimendos adhibes.* Un livre imprimé par Koburger donna lieu, en 1763, à une querelle littéraire. Debure (dans sa *Bibliographie*, n° 145) avait donné aux *Revelationes sanctæ Brigittæ*, imprimées par Koburger, la date de 1521. Mercier de St-Léger, dans ses lettres (*voy.* Debure), remarqua qu'Antoine Koburger étant mort en 1513, il fallait dire M. CCCCC., et que le XXI qu'on lisait après se rapportait au jour et non à l'année. Debure, dans ses répliques, soutint son opinion, s'appuyant sur une autre édition des *Revelationes*, portant la date de 1517 et le nom de Koburger. Mercier répondit à son tour que l'édition de 1517 portait le nom de Jean Koburger, et que celle qui faisait le sujet de la contestation avait été imprimée par Antoine. Il est juste de dire que Debure parut se rendre à l'opinion de son adversaire, ou du moins ne s'obstina pas dans la sienne; car, dans son tome 7, publié en 1768 (p. 94), il donne pour date des *Revelationes*, 1500 *seu* 1521. Mercier n'en revint pas moins sur cette erreur dans le *Journal des savants* d'août 1787, à l'occasion de la *Bibliotheca Maphæi Pinellii.* Une vie de Koburger, par un anonyme, écrite en allemand et imprimée à Dresde en 1786, donne entièrement gain de cause à Mercier, en portant à l'année 1513 la mort de Koburger. A la suite de cette vie, on trouve la liste des éditions données par cet imprimeur. On recherche ses éditions de la Bible. A. B—t.

KOCH (Christophe-Guillaume de), savant publiciste et l'un des écrivains qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire du moyen âge, naquit le 9 mai 1737, à Bouxwiller, chef-lieu de la seigneurie de Lichtenberg en Alsace, qui appartenait alors au prince de Hesse-Darmstadt. Son père, membre de la chambre des finances de ce prince, le fit instruire, jusqu'à l'âge de treize ans, dans l'excellente école qui existait dans cette petite ville avant la révolution. Depuis 1750, le jeune Koch continua ses études à l'université protestante de Strasbourg, qui possédait alors le célèbre Schœpflin. Il suivit la carrière du droit, mais s'attacha de préférence à l'étude de l'histoire et des sciences qui lui sont analogues, telles que la diplomatique, ou l'art de déchiffrer et de juger les anciennes chartes, et la généalogie. Schœpflin, ayant bientôt apprécié le mérite de son élève, voulut l'associer à ses travaux; il lui donna son amitié, et le mit en état de continuer après lui cette espèce d'école politique que sa réputation avait fondée à Strasbourg, en y réunissant les jeunes gens des premières maisons de tous les pays de l'Europe. Quoique protestant, Koch s'occupa beaucoup du droit canonique. Il donna une preuve des progrès qu'il avait faits dans cette étude, par la dissertation académique qu'il publia en 1761, sous le titre de *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano-germanico.* Il préluda par cet opuscule au Commentaire sur la *Sanction pragmatique germanique*, qu'il publia en 1789, et qui fit la plus vive sensation dans l'Allemagne catholique; il valut à l'auteur les témoignages avantageux des prélats les plus recomman-

dables par leur érudition et leur piété. Après avoir pris le grade académique, Koch se rendit en 1762 à Paris, où il passa une année dans la société des savants les plus distingués que la capitale renfermait, et à la bibliothèque du roi, où il se livrait aux recherches par lesquelles il se préparait aux travaux qu'il entreprit depuis. De retour à Strasbourg, il continua l'*Historia Zæringo-Badensis*, dont Schœpflin n'avait rédigé que le premier volume : tous les suivants sont entièrement l'ouvrage de Koch, quoiqu'ils portent le nom du maître qui l'avait chargé de ce travail. Celui-ci légua en 1766, à la ville de Strasbourg, sa riche bibliothèque et son cabinet d'antiquités, à condition que Koch en serait nommé conservateur. Il le fut en effet en 1771, à la mort de Schœpflin : il obtint en même temps le titre de professeur, qui l'autorisait à donner des cours; car la chaire de Schœpflin passa, d'après les statuts de l'université, à un autre professeur, homme de mérite, mais incapable de le remplacer dans l'instruction des jeunes gens qui se vouaient à l'étude des sciences politiques. Ainsi les élèves de Schœpflin se tournèrent vers Koch, qui devint le chef de cette école diplomatique, d'où sortirent, pendant soixante ans, un si grand nombre de ministres et d'hommes d'État. En 1779, le gouvernement de Hanovre lui offrit la chaire de droit public germanique à l'université de Göttingue, mais il la refusa. L'année suivante, l'empereur Joseph II, qui savait distinguer le mérite, lui envoya le diplôme de chevalier de l'empire; titre intermédiaire entre celui de baron et la simple noblesse. Vers la même époque, il obtint, à Strasbourg, la chaire de droit public, qu'il remplit tant qu'exista cette université. A la fin de l'année 1789, les protestants d'Alsace le députèrent à Paris pour solliciter auprès du roi et de l'assemblée constituante le maintien de leurs droits civils et religieux, fondés sur des traités. Il obtint le décret du 17 août 1790, qui sanctionna ces droits, et déclara que les biens ecclésiastiques des protestants n'étaient pas compris dans ceux que le décret du 1er novembre 1789 avait mis à la disposition de la nation. Le premier décret fut encore étendu et interprété par un acte qui porte la date du 1er décembre 1790. Le roi sanctionna l'un et l'autre. Cependant la révolution française avait fait partir de Strasbourg cette jeunesse brillante que la réputation des professeurs et les agréments de cette ville y avaient réunie : ainsi fut interrompue la carrière où Koch aurait pu rendre encore de grands services. Dès ce moment, il se voua aux affaires publiques. Nommé député de la première assemblée législative, il combattit la faction qui renversa le trône. Président du comité diplomatique de cette assemblée, il s'efforça de maintenir la paix, et prédit, dans un rapport qu'il fit en mars 1792, les malheurs qui fondraient sur la France, si l'on déclarait la guerre à l'Autriche. La faction républicaine étouffa par des clameurs la voix de Koch, lorsque, le 20 avril, il voulut s'opposer à une mesure qui a été si fatale à la France. Une lettre officielle qu'il adressa, le 10 août, aux autorités constituées du département du Bas-Rhin, exprimait l'horreur que cette journée lui inspirait; il y engageait même ses concitoyens à une résistance qu'il espérait voir partagée par d'autres provinces. Cette lettre lui valut la persécution du parti dominant, qui le fit languir, pendant onze mois, dans une prison, d'où il ne devait sortir que pour monter à l'échafaud. La révolution du 9 thermidor lui ayant rendu la liberté, il fut appelé, par le vœu de ses concitoyens, au directoire du département : il essaya de lutter contre les mesures prises au détriment de ses administrés, et empêcha dans son ressort la vente des biens appartenant aux fabriques et aux hospices (1). Il quitta ensuite avec joie des fonctions qu'il avait acceptées malgré lui, recommença en 1795 à professer le droit public, et reprit avec un nouveau zèle des travaux littéraires trop longtemps interrompus. Il passa six années dans ces occupations utiles, auxquelles il fut encore une fois arraché, au mois de mars 1802, par le sénatus-consulte, qui le nomma membre du tribunat. Koch accepta cette nomination dans l'espoir d'être utile à ses coreligionnaires et à la ville de Strasbourg, en faisant rétablir le régime religieux des protestants et l'université de Strasbourg. Il eut, en effet, une grande part à l'organisation du culte protestant de la confession d'Augsbourg et de l'académie protestante de Strasbourg, qui fut arrêtée à cette époque. Le tribunat ayant été supprimé, Koch refusa toutes les places qu'on lui offrit, et déclara qu'il ne demandait plus que de pouvoir mettre un intervalle entre les affaires et la mort. On lui accorda, sans qu'il l'eût demandée, une pension de retraite de trois mille francs. Il retourna en 1808 à Strasbourg, où il continua de se vouer aux lettres et à l'administration des établissements de bien public. Vers la fin de l'année 1810, le grand maître de l'université de France lui conféra le titre de recteur honoraire de l'académie de Strasbourg. Sa santé, qui avait été soutenue par une vie sobre et très-réglée, et par le calme que donne une bonne conscience, se dérangea en 1812; et il tomba dans un état de langueur auquel il succomba le 25 octobre 1813. Ses collègues, les professeurs de Strasbourg, lui ont fait ériger un monument en marbre blanc, dans le temple de St-Thomas, à côté de celui de Schœpflin et d'Oberlin. L'exécution en est due à M. Ohnmacht, habile sculpteur de Strasbourg. « Une noble pas- « sion pour la justice et la vérité, dit un des « biographes de Koch, une sagacité peu com- « mune, et une patience à toute épreuve dans « les recherches historiques, un talent remar-

(1) C'est au moins ce qu'assure Schweighæuser, *Vie de Koch* (Strasbourg, sans date, in-8°), p. 47 et 48. W—s.

« quable pour en disposer les résultats, une « grande pureté d'âme et le calme imperturba- « ble de la raison, avec un vif désir de rendre ses « connaissances, ses lumières et son activité utiles « à ses semblables; tels étaient les principaux « traits de l'esprit et du caractère de cet homme « estimable. » Nous ajouterons que, quoique ce professeur n'eût pas le don de la parole, ni même l'élocution facile, jamais homme n'a possédé à un plus haut degré le talent de l'enseignement : comme Socrate, il avait une manière qui lui était particulière; il enseignait moins les sciences que le moyen de les apprendre; il inspirait à ses disciples le goût du travail et développait leurs dispositions. Quoique aimant beaucoup les douceurs de la vie domestique et les enfants, Koch n'avait jamais été marié. Il existe deux biographies de ce professeur; l'une est de M. Schweighæuser fils, professeur à Strasbourg, qui l'a rédigée au nom du séminaire protestant de cette ville; l'autre se trouve en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire des Traités de paix*. Cette dernière est suivie d'une notice raisonnée de tous les ouvrages de ce savant; nous allons en extraire les principaux : 1° *Tables généalogiques des maisons souveraines* (du midi et de l'ouest) *de l'Europe*, Strasbourg, 1782, 1 vol. in-4°; 2° *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ibid., 1789; 3° *Abrégé de l'histoire des Traités de paix* entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°; c'est l'ouvrage dont il a paru, en 1817 et 1818, une nouvelle édition que le titre désigne comme *un ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué jusqu'au congrès de Vienne et aux traités de Paris de* 1815, par F. Schœl, en 15 volumes in-8°; 4° *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8°; 5° *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours*, Lausanne, 1771, in-8°; nouvelle édition publiée en 1813-1814, à Paris, en quatre volumes in-8°, avec sept cartes géographiques, des tables généalogiques et chronologiques. L'auteur a su renfermer sans confusion dans un cadre très-resserré le tableau animé de tous les événements importants de l'histoire moderne. Les augmentations considérables qui enrichissent cette nouvelle édition ont été tirées à part, et forment un supplément qu'on peut joindre aux trois volumes de l'édition de 1807. Il en existe une autre édition corrigée, augmentée et continuée jusqu'à la restauration de la maison de Bourbon, par Schœll, Paris, 1823, 3 vol. in-8°. 6° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe;* ouvrage posthume publié, avec l'autorisation de l'auteur, par F. Schœll, Paris, 1814 et années suivantes, in-4° : il en a paru trois livraisons, renfermant la généalogie des rois de la Scandinavie, et des souverains de la Russie, de la Pologne et de la Silésie. L'auteur a laissé des mémoires manuscrits de sa vie, rédigés en allemand, et plusieurs mémoires sur l'état et le régime des protestants. Parmi les mémoires qu'il a fournis à des sociétés savantes, nous n'en citerons que deux : l'un est une *Notice sur un code de règlements ecclésiastiques* que Rachion, évêque de Strasbourg, fit écrire en 787, et qui est un document important pour l'histoire des fausses décrétales; cette notice a été insérée dans le volume 7 des *Notices et extraits de manuscrits de la Bibliothèque du roi;* l'autre est un *Mémoire sur la société littéraire que Jacques Weinpheling avait fondée à Strasbourg vers la fin du* 15e *siècle;* il se trouve dans les *Mémoires* de la classe des sciences historiques et politiques de l'Institut. S-L et W-S.

KOCH (Sigfried-Gotthelf), célèbre acteur allemand, né à Berlin le 26 octobre 1754, était fils d'un commerçant dont le nom était S.-G. Eckardt. Il étudia les sciences administratives et occupait déjà une place de secrétaire dans la direction des mines, lorsque les représentations de la société théâtrale de Kœl et Dœbbelin éveillèrent en lui un goût décidé pour la scène. Il quitta Berlin, vit à Hambourg les acteurs Schrœder, Brochmann et Reinecke, et débuta à Sleswig au mois de novembre 1778, sous le nom de Koch. De là il vint à Dantzig faire partie de la troupe de Schuch, puis passa au théâtre de Riga, dirigé d'abord par le conseiller intime, baron de Wittinghoff, et qui par la suite devint sa propriété et celle de Mayer. Des représentations qu'il donna deux ans plus tard à Mayence et à Francfort lui valurent l'emploi de directeur du théâtre de cette dernière ville, et lorsque l'électeur de Mayence fonda un théâtre de la cour, Koch fut mis à la tête. Après l'occupation de cette ville par les Français, il refusa de paraître dans les pièces écrites par les amis de la révolution, refus qui engagea le général Custine à lui ôter la caisse dramatique, où il se trouvait une somme de vingt mille florins. Koch s'empressa de payer les gages trimestriels de tous les membres du théâtre, de dissoudre la société et de livrer aux vainqueurs le restant de la caisse, en même temps que les quittances. Puis il envoya sa famille à Zerbst et resta lui-même, durant le siége de Mayence, à l'armée prussienne. Il accepta ensuite, ainsi que sa fille Betty, qui devint plus tard madame Rose, une place au théâtre de Manheim, dirigé par son ami Iffland; mais les événements de la guerre le forcèrent encore à se retirer pendant deux ans; il donna alors avec sa fille des représentations à Hambourg, à Hanovre et à Brême; puis il dirigea le théâtre de Hanovre et se rendit à Vienne, où Kotzebue l'avait appelé; il y remplaça le faux goût qui régnait alors par un ton élégant qui distingue encore aujourd'hui la scène impériale. Le jeu de cet acteur était remarquable par la vérité et le naturel ennobli par l'art. Ses meilleurs rôles étaient : le conseiller de guerre Dallner, Laurent Stark et

l'abbé de l'Épée. Dans un âge plus avancé, il produisit beaucoup de sensation dans le *Nathan* de Lessing. Il était estimé comme homme, ami et père de famille, et passa les dernières années de sa vie à Alland, dans un petit domaine appartenant à son fils, et situé près de Baden (Vienne), où il mourut le 11 juin 1831. Z.

KOCH (Joseph-Antoine), célèbre paysagiste allemand, né le 27 juillet 1768, à Obergubeln, dans la vallée du Lech, fut envoyé par l'évêque d'Augsbourg, le baron de Umgelder, au séminaire de Dillingen et plus tard dans l'atelier d'un sculpteur d'Augsbourg; de là il vint à la karlsschale de Stuttgard, à l'époque où Schiller la fréquentait. Il y fit d'assez bonnes études scientifiques, mais ne fit point de progrès dans son art. Fatigué de la discipline sévère de l'institut, il s'enfuit après un séjour de cinq années, et se rendit en 1792 à Strasbourg, où il s'associa au mouvement révolutionnaire. L'année suivante, il passa en Suisse, où il fit de belles esquisses à l'aquarelle, et où l'Anglais Nott, avec lequel il se lia à Nauembourg, l'engagea à visiter l'Italie. Arrivé à Rome en 1795, sa tendance artistique d'unir le paysage avec les sujets historiques lui valut bientôt une réputation honorable. Ses premiers travaux furent des dessins composés de beaux groupes qui rendaient avec beaucoup d'animation les effets de la nature. Pour l'ouvrage de Carsten, les *Argonautes selon Pindare, Orphée et Apollonius de Rhodes* (Rome, 1799), il dessina les paysages et grava même quelques planches. Vers cette époque il composa aussi trente-sept dessins destinés à une édition de luxe d'Ossian, qui devait être dédiée à Bonaparte, mais qui resta inachevée. En 1803, il habita Pise et Florence, occupé à illustrer une édition du Dante, qui eut le même sort que celle d'Ossian. Plus tard il travailla pendant quelque temps pour Frauenholz à Nuremberg. Vers la même époque il grava le *Serment des Français à Millesimo*, quatre planches d'après le Dante, et une série de vingt paysages italiens qui peuvent être considérés comme ce qui a été fait de mieux depuis Poussin. Cet artiste s'appliqua surtout à rendre les détails avec la plus grande précision et parvint ainsi à rendre la nature tout autrement qu'on ne l'avait fait avant lui. On trouve dans ses œuvres une transparence d'horizon et une netteté d'effet qui firent trop souvent défaut dans l'école allemande, mais qu'on lui reproche quelquefois comme un manque de perspective. Il était moins habile en peinture qu'en dessin; aussi préfère-t-on ses dessins à ses grands tableaux. Mécontent du gouvernement français, il se rendit en 1812 à Vienne, qui devint sa résidence habituelle. Parmi ses travaux, il faut citer encore le *Sacrifice de Noé*, des vues de Suisse, d'Olevano et de Subiaco, la *Proie d'Hylas* et *Apollon au milieu des bergers;* les fresques sur des sujets du Dante dans la villa Massimi, terminées en 1828; les tableaux à l'huile: *Françoise de Rimini*, le *Christ au temple* et *Enido de Montefeltro*. A différentes époques, il composa une suite de cinquante dessins pour l'*Enfer* et le *Purgatoire* du Dante, ainsi qu'une autre série de sujets bibliques. Il a écrit une *Chronique de l'art moderne* (Carlsruhe, 1834), dans laquelle il a voulu peindre le mauvais côté des mœurs romaines, et où il s'est livré à quelques attaques contre ses contemporains. Dans les dernières années de sa vie, il était souvent malade et gagnait peu d'argent. L'empereur d'Autriche lui assura une pension au mois de septembre 1838; mais Koch n'en jouit pas longtemps, car il mourut à Rome le 12 janvier 1839 et fut enterré dans le cimetière de St-Pierre. Z.

KOCH (Guillaume-Daniel-Joseph), botaniste allemand, né le 5 mars 1771 à Kusel, dans le duché des Deux-Ponts, fréquenta le collége de Deux-Ponts, où il acquit les éléments de la botanique, et étudia ensuite la médecine à Iéna et à Marbourg. De retour dans son pays natal, en 1794, il devint l'année suivante médecin du gouvernement à Trarbach, et en 1798 passa en la même qualité à Kaiserslautern. Tout en se livrant à l'art de guérir, il ne négligea point l'histoire naturelle; il publia d'abord ses *Cahiers entomologiques* (Francfort, 1803, 2 liv.); puis en société avec le professeur Ziz, de Mayence, une flore du Palatinat, sous le titre de *Catalogus plantarum floræ Palatinæ* (Francfort, 1814). Plus tard il se chargea de remanier la *Flore germanique* de Rœhling, travail commencé par Mertens, de Brême. Dans le tome 12 des *Acta* de l'Académie léopoldine, il inséra une monographie des ombelliflores. En 1824 il fut appelé comme professeur de médecine et de botanique à Erlangen; il renonça alors à la pratique et publia, outre plusieurs monographies, telles que *De salicibus europæis* (Erlangen, 1818); *De plantis labiatis* (ibid., 1832); une *Synopsis floræ germanicæ et helveticæ* (Francfort, 1835-1837; 3e édit., Leipsick, 1843-1845; texte allemand, Francfort, 1837-1838; 2e édit., Leipsick, 1846-47), ouvrage qui fut suivi d'un *Manuel de la flore allemande et suisse* (Leipsick, 1844). Ces deux dernières productions sont très-répandues parmi les amis de la botanique, qui estiment en cet auteur une grande exactitude de description. Koch est mort le 14 novembre 1849. Z.

KOCHANOWSKI (Jean), noble polonais, fut un des meilleurs poëtes que le Nord ait produits. Né en 1532, il fut envoyé en Allemagne pour y faire ses études. Il les continua ensuite pendant sept ans à Paris, passa de là à Rome, puis à Padoue, où il fut distingué par les savants, qui florissaient alors dans l'université de cette ville. C'est là qu'il fit connaissance avec le célèbre chancelier Zamoyski, qui devint son zélé protecteur. De retour en Pologne, le roi Sigismond-Auguste voulut l'attacher à sa personne; mais Kochanowski, livré tout entier à sa passion pour les lettres, préféra sa modeste habitation aux palais des rois. Cependant Zamoyski, ne pouvant souffrir qu'un homme

si recommandable par son savoir et ses talents restât dans l'obscurité, obtint pour lui une place dans le sénat, et lui en envoya le brevet. Kochanowski s'excusa de l'accepter, en disant « que, « dans sa maison, il n'y avait point de place pour « un sénateur, qui dissiperait le peu de fortune « que le simple particulier avait amassée. » Il vécut ainsi dans sa paisible obscurité jusqu'à sa mort, arrivée en 1584, laissant divers ouvrages, la plupart en vers, qui lui ont fait, du moins dans sa patrie, un nom immortel. Il a passé, jusqu'au milieu du 18e siècle, pour le premier des poëtes polonais; et quoique Naruscewitz, Krasicki, Trembecki et d'autres modernes aient donné des formes plus belles et plus attrayantes à leur poésie, on trouve néanmoins souvent un charme particulier et original dans les vers de Kochanowski. Ils ont été recueillis en deux volumes in-8°, dans le *Choix des auteurs polonais,* imprimé en 26 volumes, Varsovie, 1803-1805. Sa traduction en vers polonais des *Psaumes de David,* qui parut à Cracovie en 1587, eut le plus brillant succès, et lui fit donner le surnom de Pindare de la Pologne. Il composa de plus quelques poëmes originaux dans sa langue et en latin. Il eut deux frères, André et Pierre, qui se distinguèrent aussi par leurs talents pour la poésie. André traduisit en vers polonais l'*Enéide* de Virgile (1599); et Pierre, la *Jérusalem délivrée* du Tasse (1618). B-G.

KOCHOWSKI (Vespasien), woïvode de Cracovie, vécut dans le 17e siècle, et cultivait avec succès la littérature. Il publia, de 1683 à 1688, un ouvrage intitulé *Climacteri,* dans lequel il traite plusieurs sujets politiques et historiques, et donne de sages avis à ses compatriotes sur leur conduite aux assemblées nationales. On a aussi de Kochowski des poésies en polonais, qui ont été imprimées la plupart à Cracovie, de 1681 à 1684. Ce sont des odes sacrées, des chants de victoire, des épigrammes, des élégies. On en trouve la liste détaillée dans la *Bibliotheca poëtarum polonorum* de Zaluski, article *Kochowski.* C—au.

KODDE. *Voyez* Coddæus.

KODHAI (Abou-Bekr ben Alabar) fut un des plus célèbres écrivains arabes de l'Espagne, dans le 7e siècle de l'hégire. On peut conclure de tous les détails qu'il donne sur les cours des rois ses contemporains qu'il devait jouir d'une grande considération : d'ailleurs son style est pur et élégant, sa marche est grave; ses ouvrages sont parsemés de sentences ou de bons mots qui en rendent la lecture agréable. Comme il s'attache, dès que l'occasion s'en présente, à éclaircir les points historiques et géographiques qui, à une si grande distance, sont pour nous une source de doutes et d'erreurs, il y a lieu de croire que la publication de ce qu'il y aurait de plus important dans ses écrits jetterait un grand jour sur l'histoire de ces temps reculés. Il nous reste de lui : 1° un ouvrage intitulé *Alhillah-Alsyerâ* (Habit tissu de soie); c'est une notice de tous les poëtes arabes qui se sont fait remarquer en Espagne depuis la conquête de ce royaume par les musulmans, ainsi que dans la Mauritanie. Pour mettre les lecteurs à même d'en juger, l'auteur cite les passages les plus saillants de chacun des poëtes. Casiri a extrait ce qu'il y a de plus intéressant sous les rapports historiques (1). 2° Une bibliothèque arabe sous le titre de *Moaddjem.* C'est l'histoire des auteurs arabes jusqu'à l'an 650 (1252 de J.-C.). Casiri en a donné des extraits (t. 2, p. 163). 3° Une histoire des secrétaires d'État et des ministres qui ont fait preuve de talent pendant leur administration; elle est intitulée *Itab* (Récréation); 4° Des extraits des poëtes, sous le titre de *Tohfet-Alkâdim* (la Bienvenue). — Aboulféda fait mention (2) d'un autre Kodhaï (Abou-Abd'allah-Mohammed-ben-Sallamah), docteur schafeïte, et auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'une Histoire des prophètes et des monarques, et d'un écrit sur les *Khathaths* ou cadastres de l'Egypte, dont Macrizi a fait usage (3). Ce Kodhaï fut ainsi appelé parce qu'il tirait son origine de Kodhâ, chef d'une tribu de ce nom. Il était revêtu de la dignité de cadi, et fut envoyé par les khalifes fathimites d'Egypte en ambassade dans l'Asie Mineure. Il mourut en 454 (1062 de J.-C.). R—d.

KODSI (Schams-Eddyn al), auteur arabe, ainsi surnommé parce qu'il était natif de Jérusalem ou de la Palestine, qui l'une et l'autre sont appelées par les musulmans *Kods* (la Sainte), composa, l'an 414 de l'hégire (1023 de J.-C.), une géographie qui porte son nom. On a aussi de lui une Histoire générale. — Kodsi (Mohammed-ben-Mahmoud al), né à Jérusalem et mort l'an 776 (1374-5), est auteur d'un *Tavikh al Kods* (Histoire de Jérusalem). Plusieurs autres écrivains musulmans du même nom ont composé aussi des histoires de la ville sainte qu'on peut consulter avec fruit. A—r.

KOEBERGER (Venceslas), peintre d'Anvers, naquit vers le milieu du 16e siècle. Il entra dans l'école de Martin de Vos, qui jouissait, à cette époque, de la réputation la plus étendue. De Vos se plut à cultiver les rares dispositions d'un élève qui promettait de lui faire honneur. Venceslas s'efforça de répondre à tant de soins, quoique cependant on puisse attribuer ses efforts moins à la reconnaissance qu'à l'amour dont il fut atteint pour la fille de son maître. N'ayant pu lui faire partager ses sentiments, il résolut de quitter sa patrie, et de voyager en Italie, dans l'espoir que l'absence et le temps le guériraient de sa passion. Il se rendit d'abord à Rome, puis à Naples, où il fut accueilli par un peintre son compatriote, nommé Franck, établi dans cette ville, où il avait acquis beaucoup de réputation. Franck avait une fille dont la beauté surpassait celle de toutes les Napolitaines de son âge; Venceslas ne put la voir

(1) *Bibl. arabic. hispan.*, t. 2, p. 10 et suiv.
(2) *Ann. Moslem.*, t. 3, p. 188.
(3) *Voyez* la Notice de Langlès, dans les *Notices et Extraits*, t. 6, p. 329.

sans en devenir épris : il oublia son premier amour, et plus heureux que dans son pays, il fut payé de retour et reçut la main de celle qu'il aimait. Ce nouveau lien le retint en Italie et fut avantageux pour son talent. Entouré de tant de chefs-d'œuvre, il fit de nouveaux progrès, et sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Europe. À l'étude de la peinture il joignit celle des monuments antiques en tout genre, et devint un des architectes et des antiquaires les plus habiles de ce temps. Cependant les artistes ses compatriotes, jaloux de posséder parmi eux un homme aussi distingué, l'invitèrent plusieurs fois, de la manière la plus pressante, à revenir se fixer à Anvers. Sur son refus, on le chargea de peindre un tableau pour la confrérie de St-Sébastien. Il fit alors un tableau représentant le *Martyre* de ce saint, et l'envoya en Flandre. Le succès en fut général; mais ce succès éveilla l'envie, et, quelques jours après, on trouva le tableau mutilé. Deux têtes de femme, placées sur le devant, avaient été coupées et emportées. Aucun peintre d'Anvers n'osa se charger de réparer ce dommage; le tableau fut renvoyé à Naples, et l'auteur refit les deux têtes qui avaient disparu. Depuis ce moment, les invitations pour le rappeler dans sa patrie furent plus fréquentes que jamais. Il ne put résister à tant d'instances; il quitta enfin l'Italie, et revint à Anvers. L'archiduc Albert lui ayant conféré le titre de son peintre, il alla se fixer à Bruxelles, où il s'acquit l'estime générale, non-seulement comme peintre et comme architecte, mais comme savant et comme poëte. Le célèbre Peiresc vint exprès à Bruxelles pour examiner la belle suite de médailles impériales que Koeberger avait formée en Italie, et pour s'éclairer de ses lumières. Le savant fut tellement satisfait des connaissances et des procédés de l'artiste, qu'ils contractèrent ensemble une amitié qui dura toute leur vie. L'archiduc Albert confia à Koeberger la conduite des eaux et les travaux qu'il faisait exécuter pour l'embellissement du château de Terveere, près Bruxelles. Parmi les monuments les plus remarquables de cette ville élevés sur ses plans, on distingue particulièrement l'église de Notre-Dame de Montaigu, qu'il fit construire à l'instar de St-Pierre de Rome. Il orna en outre de ses peintures tous ceux des édifices de Bruxelles dont il fut l'architecte. Outre le tableau du *Martyre de St-Sébastien*, cité ci-dessus, et qu'on voyait dans l'église de Notre-Dame d'Anvers, les traités avaient cédé à la France un autre tableau du même maître, représentant le *Christ détaché de la croix et soutenu par des anges, tandis que la Vierge lui baise les mains.* Ces deux tableaux, d'abord transportés à Paris, avaient été donnés au musée de Nancy; ils ont été repris en 1815 par le roi des Pays-Bas. Le musée de Toulouse possédait de Koeberger un *Christ présenté au peuple*, provenant de la galerie de Brunswick. Ce tableau a été également repris en 1815. Gas. Huberti a gravé, d'après ce peintre, le *Christ au tombeau, pleuré par les saintes femmes.* Son portrait, peint par Van Dyck, a été gravé par Lucas Vorsterman. P—s.

KOECHER (Hermann-Frédéric), savant hébraïsant, naquit à Osnabruck, en 1747. Il professa la philosophie à Iéna, et fut dans le même temps candidat au ministère de cette ville. En 1787, il devint pasteur dans les terres de la domination du duc de Weimar. Il mourut le 2 avril 1792. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'Écriture sainte, qui ne sont pas sans mérite. On en compte quatre, écrits en allemand : nous ne transcrirons pas leurs titres; nous dirons seulement qu'ils ont pour objet des points obscurs de l'Écriture, ou la croyance de l'auteur. Voici ceux qui sont en latin : 1° *Commentatio philologica de thuribulo aureo, ejus usu et significatione mystica, ad Hebr.* IX, v. 4, Iéna, 1766. Dans cette dissertation, l'auteur explique le verset 4 du chapitre IX de l'Épître aux Hébreux, où il est question d'un vase d'or pour brûler les parfums, dans le saint des saints, devant l'arche d'alliance. 2° *Specimen observationum philologicarum in lib. prim. Samuel*, Iéna, 1772, in-4°; 3° *Commentarium sistens explicationem vocum Vaïomer et Vaïcra* (Genes., ch. 1, v. 3 et 5), *de Deo usurpatarum*, Iéna, 1778, in-8°; 4° *Commentarium ad Genesis caput secundum*, v. 18, 19, 20, *de vocatis ab Adamo animalibus*, Iéna, 1779, in-8°; 5° *Stricturarum antimasorethicarum in Krijan et Cethibhim ad librum Judicum specimen*, Iéna, 1780, in-8°. L'auteur y manifeste une opinion assez raisonnable sur la Massore. 6° *Nova bibliotheca hebraïca secundum ordinem bibliothecæ hebraïcæ J.-C. Wolfii disposita, analecta litteraria hujus operis sistens*, Iéna, *pars* I, 1785, *pars* II, 1784, in-4°. Cet ouvrage est très-savant et très-estimé. L—b—e.

KŒCHLIN (Jacques), né à Mulhouse en 1746, l'aîné d'une famille protestante très-nombreuse et depuis longtemps vouée à l'industrie commerciale, fut, ainsi que son père, dès sa jeunesse, l'un des fabricants d'étoffes d'indiennes les plus riches d'une contrée devenue si opulente par le privilége extraordinaire qu'elle avait obtenu de l'ancien gouvernement français pour l'introduction des produits de ses fabriques. Ce privilége ayant été supprimé par un décret de l'assemblée constituante, en 1790, la famille Kœchlin ne s'en montra pas moins fort attachée à la révolution. Le père de Jacques transporta alors en France ses vastes établissements; mais il y eut peu de succès et se hâta de retourner à Mulhouse aussitôt que ce pays fut réuni à la grande république. Tous ses fils, qui étaient nombreux, avaient dès lors sur différents points de l'Alsace des établissements particuliers, et tous prospéraient merveilleusement. Sous le gouvernement impérial, J. Kœchlin parut dans la plus brillante position. On a dit que lui seul employait, dans ses fabriques de Mulhouse, jusqu'à six mille ouvriers. Il fonda à ses frais un hospice pour les orphelins,

ce qui ajouta beaucoup à sa popularité. Napoléon lui accorda la décoration de la Légion d'honneur et le nomma maire de Mulhouse. La reconnaissance de tels bienfaits le porta, en 1814 et 1815, à un zèle sans mesure et qui le fit destituer par les chefs des armées étrangères, mais il fut réintégré par Louis XVIII, sous le ministère de M. Decazes, et destitué de nouveau, en 1820, lorsque la police royale, qui avait passé dans d'autres mains, le soupçonna de prendre part aux divers complots qui se tramaient en Alsace contre le gouvernement des Bourbons. On se rappelle qu'à cette époque de pareilles disgrâces étaient un titre à la faveur populaire. La famille Kœchlin possédait alors, sur différents points de ces contrées, des fabriques considérables, et l'on a compté qu'elle pouvait à elle seule y réunir plus de vingt mille ouvriers, ce qui causait de grands embarras et de vives inquiétudes au gouvernement royal. Sous de tels auspices, Jacques Kœchlin fut nommé membre de la chambre des députés par le département du Haut-Rhin (1820), et il vint s'y asseoir à l'extrême gauche, près de Lafayette et de Dupont (de l'Eure). Du reste, il s'y fit peu remarquer. Réélu deux ans plus tard par le même département, il se montra encore fort opposé aux Bourbons, et remit lui-même à la chambre une pétition de cent trente-deux électeurs contre la répression qui venait d'être opérée d'une conspiration bonapartiste (*voy.* Caron) qu'il présenta comme une invention de la police et un piége *tendu à la loyauté de francs et braves militaires.* L'assemblée n'ayant eu aucun égard à cette pétition, Kœchlin crut devoir publier une *Relation historique des événements,* que sans doute il connaissait fort bien, car on ne pouvait pas douter qu'il n'eût eu des rapports secrets et très-suivis avec les conjurés et avec Caron lui-même. Sa brochure, qui n'était qu'une attaque véhémente contre le gouvernement de ce temps-là, fut aussitôt traduite en allemand et répandue par les agents du parti dans toute la contrée; mais elle fut déférée au tribunal de police correctionnelle comme calomnieuse. L'auteur, qui ne parut pas, fut condamné par défaut à un an de prison et cinq mille francs d'amende. S'étant présenté plus tard, il fit réduire la peine à trois mille francs et six mois de prison. M. Barthe, qui s'était écarté des usages du palais en plaidant pour lui, fut suspendu pendant un mois par la chambre de discipline de son ordre; mais d'autres confrères l'en dédommagèrent par un splendide banquet, et de nombreuses félicitations et ovations lui furent faites par tous les ennemis du gouvernement royal. Kœchlin lui-même fut réélu député en 1824, et il revint triomphant se placer à côté de ses amis Lafayette et d'Argenson. Comme aux précédentes sessions, il resta silencieux, ne votant que par signes et avec des boules. N'ayant pu se faire réélire après la dissolution de 1827, il parut dès lors ne s'occuper que de son commerce et ne quitta plus Mulhouse. Cependant il portait toujours un vif intérêt aux affaires politiques, et l'on a quelque raison de penser que la révolution de 1830, à laquelle il avait d'abord adhéré avec beaucoup d'empressement, lui était devenue fort antipathique, et qu'il soupirait après de nouveaux changements. La veille de sa mort il demandait encore avec une grande sollicitude si le ministère n'était pas changé... Il mourut à Mulhouse le 16 novembre 1834. Outre la brochure indiquée ci-dessus, on a de lui : *Réponse à l'accusation dirigée, au nom de quelques fonctionnaires publics du Haut-Rhin, contre M. Kœchlin, au sujet de la relation des événements qui ont précédé, accompagné et suivi l'arrestation du lieutenant colonel Caron,* Paris, 1823, in-4°. M—D j.

KOECK (Pierre), peintre, architecte et graveur en bois, naquit à Alost en 1490. Barent Van Orley, de Bruxelles, jouissait en ce temps d'une réputation justement acquise. Koeck entra dans son école, et l'exemple et les préceptes d'un aussi habile maître développèrent en peu de temps son génie et ses talents. Jaloux de faire encore de plus grands progrès dans son art, il se rendit en Italie, où la vue des chefs-d'œuvre de l'antique acheva de perfectionner sa manière, déjà supérieure à celle des artistes ses compatriotes. Le désir de revoir sa patrie le rappela au bout de quelques années à Bruxelles. A son retour, on essaya de le fixer dans sa ville natale, dont on le nomma peintre et architecte avec une pension. Il alla donc à Alost et s'y maria; mais ayant perdu sa femme quelque temps après, le séjour de cette ville lui devint insupportable, et il revint à Bruxelles. Il venait de se former dans cette ville une compagnie de marchands, dont le projet était d'établir en Turquie une manufacture de tapisseries. On engagea Koeck à peindre les modèles; l'artiste y consentit et se rendit à Constantinople avec les marchands, pour se mettre à la tête des ouvriers et y diriger les travaux. Mais, malgré le zèle de Koeck et la beauté de ses modèles, son entreprise ne put réussir : il lui fut impossible de vaincre les préjugés des Turcs contre les arts de l'Europe, et le Grand Seigneur lui ayant refusé sa protection, il fut obligé de quitter la Turquie après un an de séjour. Il avait profité de ce temps pour dessiner la ville et ses environs, et pour apprendre la langue turque. Il consigna dans sept grands dessins la connaissance qu'il avait acquise des mœurs et des usages de ce peuple. Koeck, de retour dans sa patrie, grava lui-même ces dessins en taille de bois et en sept planches qui, jointes ensemble, forment une longue estampe semblable à une frise. Sur une tablette qui règne le long de la première planche, on lit cette inscription en mauvais français : *Les mœurs et fachom de faire des Turcz avecq les régions y appartenantes, ont esté contrefaictz par Pierre Koeck d'Alost, lui estant en Turquie, l'an de Jésus-Christ M. DXXXIII, lequel aussi de sa propre*

main a pourtraict ces figures duysantes à l'impression d'icelles; et sur une tablette de la dernière planche, on lit cette autre inscription : *Marie Ver Hulst, veuve dudit Pierre d'Alost, trespassé en l'an M. DL, a fait imprimer les dict figures, soubz grace et privilége d'impérialle majesté en l'an M. CCCCCLIII.* Ces compositions ont été gravées de nouveau sur bois en sept planches différentes; elles représentent : 1° *La marche du Grand Seigneur avec ses janissaires ;* 2° *Suite du Grand Seigneur à la promenade ;* 3° *Noce turque avec les danses du pays ;* 4° *Funérailles des Turcs ;* 5° *Fêtes de la nouvelle lune ;* 6° *Repas des Turcs ;* 7° *Manière de voyager et de faire la guerre des Turcs.* Dans ce dernier dessin, l'artiste s'est représenté habillé à la turque, tenant un arc à la main. Les figures de ces compositions sont d'un excellent choix; les fonds en sont riches et bien entendus, et font valoir les devants d'une manière piquante. Ce seul ouvrage suffirait pour assurer la réputation de Koeck, si les tableaux et les beaux portraits sortis de son pinceau ne l'avaient établie d'une manière incontestable. De retour à Bruxelles, après son voyage en Turquie, il épousa en secondes noces Marie Ver-Hulst, dont il eut une fille, qui se maria par la suite avec Pierre Breughels le Vieux, son élève. En 1549, il publia plusieurs traités d'architecture, de géométrie et de perspective, et contribua ainsi dans son pays aux progrès de ces arts. Il traduisit en flamand les œuvres de Vitruve et celles de Serlio, et, ce qui est digne de remarque, c'est que cette dernière traduction, quoique fidèle, a, dit-on, le mérite d'être plus claire que l'original italien. L'empereur Charles-Quint le nomma son premier peintre. Il mourut à Anvers avec ce titre, en 1550 (1). Après sa mort, sa veuve publia la suite de ses ouvrages sur l'architecture. Il eut un fils naturel, nommé Paul Van-Aelst, qui avait du talent pour peindre des fleurs dans des vases de verre. Ses tableaux se faisaient distinguer par une extrême propreté et un grand fini. Il copiait avec un égal succès les ouvrages de Jean de Mabuse. On ignore l'année de sa mort, qui eut lieu à Anvers. On sait que sa veuve se remaria à Gilles de Cooninxloo, peintre habile (*voy.* ce nom). P—s.

KOEGLER (Ignace), savant missionnaire jésuite, né à Landsberg, dans la haute Bavière, en 1680, était depuis trois ans professeur de mathématiques et de langues orientales à l'université d'Ingolstadt, lorsque ses supérieurs l'envoyèrent à la Chine en 1715. Ses vastes connaissances lui obtinrent les bonnes grâces de l'empereur Khang-hi, qui, l'ayant fait venir à Péking, le 30 août 1716, le nomma mandarin de deuxième classe et président du tribunal des mathématiques. Il fut presque l'unique soutien des chrétiens de la Chine pendant la persécution qui signala l'avénement d'Young-tching, duquel il reçut même, en 1731, le titre d'assesseur de troisième classe du tribunal des rites, ou *li-pou.* Il mourut à Péking le 29 mars 1746, et l'empereur lui fit faire de pompeuses funérailles. On trouve quelques détails sur ce respectable missionnaire, avec la liste de ses observations mathématiques, dans le *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-hi,* publié par de Murr, Nuremberg, 1802, in-8°. On connaît de lui : 1° Des *Observations astronomiques* qu'il avait envoyées de la Chine au P. Amort, qui les a accompagnées de notes. On les conserve en manuscrit à Munich. Quelques-unes ont été publiées dans le recueil du P. Souciet, dans le *Scientia eclipsium* du P. Simonelli, Rome, 1744, in-4°, et dans les *Observationes astronomicæ ab anno* 1717 *ad ann.* 1752 *a P. P. soc. Jesu Pekini Sinarum factæ,* du P. Hallerstein, publiées par le P. Hell, Vienne, 1768, in-4°; et dans les *Philosophical Transactions,* n° 424 (ann. 1732); 2° *Scientia eclipsium ex imperio et commercio Sinarum illustrata, pars* 2, Lucca, 1745, in-4°; c'est la suite de l'ouvrage du P. Simonelli; 3° *Notitiæ circa SS. Biblia Judæorum in Caï-fung-fu in imperio Sinensi,* publié par de Murr : 1. dans son *Journal pour les arts et la littérature,* t. 7, p. 240; 2. dans son *Notitiæ Bibliorum Judæorum in imperio Sinensi,* Halle, 1805, in-8° de 83 pages, fig.; 3. ibid., 1806, 136 pages in-8°. Voy. aussi l'*Israélite français,* n° 2, et la *Notice d'un manuscrit du Pentateuque, conservé dans la synagogue des juifs de Caï-fong-fou,* par Silvestre de Sacy (dans les *Notices et extraits des manuscrits,* t. 4, p. 592; 4° *Succincta narratio eorum quæ in Sinis contigere circa et post publicatum, mense aug.,* 1716, *præceptum apostolicum super prohibendis ritibus,* etc. De Murr, qui possédait le manuscrit autographe de cet opuscule, se proposait de le publier avec d'autres pièces, sous le titre d'*Anecdota Sinica;* c'est au moins ce qu'il écrivait le 1er mai 1804, à la fin de la préface de sa deuxième édition du *Notitiæ Bibliorum,* cité plus haut. 5° *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-hi, sinice et latine; cum interpretatione R. P. J. Koegleri,* 1802, in-4°. De Murr, qui publia cette traduction du P. Koegler, y joignit le texte chinois, qu'il avait fait calquer sur l'un des originaux de cette pièce, qui se trouvent dans les cabinets de quelques curieux: ils sont imprimés en rouge, et offrent le triple texte de ces patentes, chinois, mandchou et latin. C. M. P.

KOEHLER (Jean-Bernard), né à Lubeck en 1742, publia, en 1757, une dissertation latine sur l'Hyménée et Talassion, divinités qui présidaient aux mariages, la première chez les Grecs, l'autre chez les Romains. Nous ne l'avons point lue, et nous ne croyons guère qu'elle puisse être fort importante; car ce sujet était un peu trivial, et tous les passages étaient déjà connus, recueillis et discutés. Mais à dix-sept ans, ce n'est pas un essai méprisable de ses études, ni une faible

(1) Descamps, dans ses *Vies des peintres flamands,* dit que Koeck mourut en 1553. On voit, par l'inscription mise à la fin des planches qu'il a gravées, et qu'on a rapportées ci-dessus, qu'il est mort en 1550, et que ce ne fut que trois ans après que sa veuve publia cette suite de gravures. C'est sans doute cette seconde date qui a induit Descamps en erreur.

preuve de ses forces, que de porter, même dans un sujet qui n'est pas neuf, plus d'ordre ou plus de critique, et de développer avec goût et discernement ce qui pouvait n'avoir été que vaguement indiqué. Il y avait d'ailleurs, dans cette matière, une partie susceptible de quelque intérêt; c'était celle des monuments de l'art. Kœhler était, en 1766, professeur d'histoire et de philosophie dans l'université de Kiel, lorsqu'il publia un programme fort intéressant sur une nouvelle édition d'Hésiode, dont il avait formé le projet, et pour laquelle il avait rassemblé de nombreux matériaux, entre autres les variantes des manuscrits de Paris, collationnés par lui-même, dans un voyage littéraire qu'il avait fait en France. On a été longtemps sans savoir ce qu'étaient devenus les papiers de Kœhler; et M. Heinrich, qui, en 1802, a donné une fort bonne édition du *Bouclier* d'Hésiode, témoigne, dans sa préface, le regret de n'avoir pu en profiter. M. Wolf a plus tard annoncé, dans le second volume de ses *Analectes critiques*, qu'il en était possesseur, et se proposait d'en faire usage. Kœhler a aussi publié, en 1765, des remarques détachées sur Dion Chrysostome, et, en 1767, des notes et des corrections sur Théocrite. Ce dernier opuscule, que nous connaissons, contient quelques bonnes observations. On peut consulter le jugement que Klotz en a porté dans ses *Acta litteraria* (t. 5, p. 232). Kœhler a placé dans le même volume un essai de corrections sur les écrivains arabes. La littérature orientale lui était familière, et il avait, en 1766, donné une édition de la Table de la Syrie, par Abulfeda. De Kiel, Kœhler fut appelé à Göttingue. Il paraît que, dans ses dernières années, il s'occupa beaucoup de jurisprudence ancienne : il a publié, en 1771, *Verisimilium juris specimen*, etc.; en 1772, une édition des *Institutes* de Justinien, d'après celle de Cujas, avec des notes; et en 1792, deux livres, *Interpretationum et emendationum juris romani*. Toutefois il n'avait pas abandonné les lettres grecques; car il donna en 1778 une traduction allemande de l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide, avec des remarques critiques. Il obtint à Königsberg en 1781 une chaire de grec et de langues orientales, qu'il occupa jusqu'en 1786; et c'est pendant ce temps qu'il publia ses *Observationes criticæ ad Ecclesiastæ caput ultimum*, 1781, réimprimées avec des corrections en 1783, in-4°. Il a fourni de bons articles à différents recueils périodiques, surtout à ceux d'Eichhorn et de Nicolaï. Sur ses vieux jours, il se vit réduit à n'être que correcteur d'épreuves dans l'imprimerie de Tourneisen à Bâle : il est mort le 3 avril 1802. B—ss.

KŒLCSEY (François), excellent écrivain hongrois, naquit à Szœdemeter, dans le comitat de Szolnok en Transylvanie, le 8 août 1790. Issu d'une ancienne et riche famille, il fit ses études au gymnase protestant de Debreczin, où il se distingua par son aptitude et où en peu de temps il se montra familier avec les langues et littératures, latine, grecque, française et allemande. A l'âge de dix-sept ans, il fut présenté à Kazinczi, qui devait exercer une grande influence sur ses tendances littéraires. En 1809, il fut appelé à Pesth en qualité de secrétaire royal, et se lia avec les notabilités de cette ville, surtout avec Paul Szemere; il poursuivit en même temps ses études particulières et avec d'autant plus d'application que, privé par la petite vérole de l'œil droit, il ne fut point obligé de payer son tribut au service militaire. Ses premiers essais poétiques parurent en 1813, dans l'*Almanach des Dames* de Horvath et dans *Erdelyi Museum*. Il s'appliqua principalement à former dans la nouvelle littérature hongroise le bon goût et l'observation des règles; mais, blâmé à cause du ton de sa critique dans les colonnes du journal : *Tudományos gyujtemény* et d'une satire imprimée en 1815 sans sa volonté, il renonça pour un temps à la carrière des lettres et ne se décida qu'en 1826 à y rentrer sur les instances de Szemere, avec lequel il fit paraître alors la revue *Élet és irodalom*. Cette revue, contenant un grand nombre d'articles philosophiques, artistiques et critiques de Kœlcsey, eut une influence remarquable sur le développement de la littérature nationale. Kœlcsey se distingua aussi au barreau, et les discours qu'il prononça, soit comme avocat, soit comme notaire supérieur du comitat de Szathmar, place qu'il occupait depuis 1829, sont comptés parmi les meilleures productions de ce genre. Il siégea à la diète de 1832-1836, qui a fait époque dans les annales de la Hongrie, comme député de Szathmar; il se fit remarquer comme un des plus habiles orateurs du parti libéral, dont il était l'un des chefs. Dans le cours de la session, il résigna son mandat lorsque ses électeurs lui donnèrent des instructions peu conformes à ses idées. De retour à Szathmar et pendant qu'il s'occupait de la défense de son ami Wesselény, il mourut subitement le 24 août 1838. L'académie hongroise l'avait admis dans son sein dès sa création. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées durant sa vie par Paul Szemere (Pesth, 1832-1838, 8 vol.); son *Journal de la diète de 1832 à 1836*, qui renferme des détails très-intéressants sur les tendances secrètes des différents partis, n'a pu voir le jour qu'en 1848. Z.

KŒLER (Jean-David), ou plus exactement Kœhler, l'un des écrivains les plus laborieux de son temps, naquit le 18 janvier 1684 à Coldiz, petite ville près de Leipsick. Resté orphelin en bas âge, il fut placé à l'école de Meissen, où il se distingua par son application et par la rapidité de ses progrès. Il alla ensuite étudier la théologie à l'université de Wittemberg : mais les querelles fréquentes dont il était témoin le dégoûtèrent de cette science, il y renonça pour se livrer uniquement à l'étude de l'histoire et des belles-lettres. L'invasion des Suédois l'obligea, en 1706, à quitter la Saxe : quelques-uns de ses

amis l'arrêtèrent à Altorf; et il y donna, à leur prière, des leçons publiques avec un grand succès. Il obtint, peu après, la place de secrétaire du baron de Strahlen, envoyé au congrès de Breslau pour y stipuler les intérêts des protestants de l'Allemagne, et l'accompagna ensuite dans son gouvernement du duché de Deux-Ponts. Il revint en 1710, à Altorf, occuper la chaire de logique, et fut peu après nommé bibliothécaire de l'université. Il passa en 1714 à la chaire d'histoire, et fut chargé en 1717 de l'éducation du marquis de Brandebourg-Bareuth. Ces diverses fonctions ne l'empêchèrent pas de publier un grand nombre d'ouvrages qui étendirent sa réputation, et lui méritèrent les plus augustes suffrages. L'empereur Charles VI lui envoya, comme une marque de son estime, son portrait suspendu à une chaîne d'or. Son attachement pour la ville d'Altorf lui fit refuser longtemps les propositions avantageuses que lui adressaient d'autres universités; il accepta enfin la chaire d'histoire à Göttingue : il la remplit vingt ans avec une rare distinction, et mourut subitement, genre de mort qu'il avait toujours souhaité, le 10 mars 1755, âgé de 71 ans. Kœler avait été marié deux fois, et avait eu quinze enfants, dont huit lui survécurent : l'un d'eux (Jean-Tobie) lui succéda dans la chaire d'histoire. Il était d'un caractère gai et affable, mais il supportait difficilement la contradiction, et ne ménageait pas les injures à ses adversaires. Il avait des connaissances très-étendues dans la chronologie, les antiquités, la diplomatique, la numismatique, etc. On doit à ses recherches infatigables la découverte d'un grand nombre de titres et de monuments précieux pour l'histoire du moyen âge. On peut voir dans le Dictionnaire de Meusel la liste de ses ouvrages, au nombre de cent quatre, la plupart écrits en allemand; on se contentera de citer : 1° *Chronologia historiæ univ. ab orbe condito ad nostra usque tempora, tabulis distinctis* XXVII *descripta*, Altorf, 1719, 1736, in-fol.; 2° *Fasti universitatis Altorfinæ*, ibid., 1719-23, 5 vol. in-8°; 3° *Dissertatio de bibliotheca Caroli Magni*, ibid., 1727, in-4°; réimprimée dans les *Acta erudita et curiosa Franconiæ*, part. 10, p. 716, avec une *lettre* d'un jurisconsulte à l'auteur; 4° *Disquisitio de inclyto libro poëtico Theurdanck*, 2e édit., ibid., 1719, in-4°. Cette dissertation est fort curieuse. B. F. Hommel en a donné une nouvelle édition, enrichie de notes et d'un glossaire, Nuremberg, 1790, in-4°. 5° *Sylloge aliquot scriptorum de bene ordinanda et ornanda bibliotheca*, Francfort (Nuremberg), 1728, in-4° de 252 pages. Ce volume renferme : 1. *J. Garnerii systema bibl. collegii Paris. soc. Jesu;* 2. *Projet d'une nouvelle méthode pour dresser le catalogue d'une bibliothèque selon les matières avec le plan*, par Fred. Rostgaard; 3. *Fontanini dispositio catalogi biblioth. Jos. Ren. Imperialis;* 4. *Dan. Gul. Molleri commentatio de techno-physiotameis*. L'éditeur l'a fait précéder d'une dissertation dans laquelle il apprécie en peu de mots les ouvrages qu'il jugeait utile de reproduire. 6° *Historischer Manzbelustigungen*, etc., ou Amusements historico-numismatiques, Nuremberg, 1729-50, 22 vol. in-4°. Cet ouvrage, dont il paraissait un cahier par semaine, a été terminé par Jean-Tobie Kœhler et Jean-Christ. Gatterer. Le premier volume a été traduit en français par Formey, sous ce titre : *Remarques historiques sur les médailles*, Berlin, 1740, in-4°; et J.-G. Bernhold a donné une bonne table générale de toute la collection, Nuremberg, 1764-65, 2 vol. in-4°. 7° *Sertum familiarum augustarum*, 1721-31, in-fol. C'est le recueil des diverses dissertations publiées par Kœhler sur les généalogies des familles impériales : elles sont très-savantes et fort estimées. 8° *Kunzgefahrte*, etc., courte et judicieuse histoire de l'empire d'Allemagne, depuis son origine sous Louis le Germanique jusqu'à la paix de Bade, Francfort, 1736, 1751, in-4°; nouvelle édition continuée et augmentée par Bernhold et Will, Nuremberg, 1767, in-4°; 9° *Anleitung*, etc. (Introduction à la géographie ancienne et du moyen âge) avec 13 cartes, Nuremberg, 1737, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, augmentée, 1745, 1765, 1778 (par les soins de G. A. Will), 3 vol. in-8° avec 37 cartes; 10° *Descriptio orbis antiqui* XLIV *tabulis exhibita*, Nuremberg, in-fol.; 11° *Ehren-Rettung*, etc. (ou Histoire de Jean Guttenberg, justifiée par les diplômes), Leipsick, 1741, in-4°. On y trouve beaucoup de particularités intéressantes sur l'inventeur de l'imprimerie. 12° Une foule de *dissertations* curieuses; 13° *Marq. Freheri directorium in omnes fere quos superstites habemus chronologos*, etc., Nuremberg, 1720, 1734, in-4°. C'est un tableau, par ordre chronologique, des principales chroniques et histoires générales, au nombre d'environ cinq cent quarante, rangées sur deux colonnes, montrant, l'une, les historiens qui commencent leur narration à l'année indiquée, et l'autre, ceux qui terminent la leur à la même époque. Cette disposition a l'inconvénient d'occuper beaucoup de place, parce que chaque chronique se trouve portée à deux endroits différents, et qu'il y a, d'ailleurs, nécessairement beaucoup de blanc : mais elle est, d'ailleurs, très-commode pour voir d'un coup d'œil tous les historiens où l'on peut espérer de trouver quelques détails pour une époque donnée. L'ouvrage est terminé par une bonne table alphabétique des historiens, précédée d'une dissertation de G. Sagittarius sur les principaux historiens de l'Allemagne. Kœhler publia de nouveau ce recueil en 1734, avec de nouvelles additions; et G. C. Hamberger en donna une édition encore fort augmentée, en 1772. 14° *Sculptura historiarum et temporum memoratrix*, etc., Nuremberg, 1722, in-fol. C'est une nouvelle édition, en 49 planches, du Monde dans une noix (*voy.* FABER); il en donna une autre in-4°, la même année, et une troisième corrigée

et refondue, en 1726, in-fol. 15° Des éditions de la *Notitia procerum S. R. I.* d'Imhof et du *Lexicon diplomaticum* de Jean Walther (Göttingue), 1745-47, in-fol. *Voy.* la Vie de Kœhler par Goetten, dans le *Gelehrte Europa;* par Jean-Chr. Gatterer, à la tête du dernier volume des *Amusements numismat.;* et son *Éloge* par J.-M. Gesner, Göttingue, 1755, in-fol. W—s.

KŒLER ou KŒHLER (Jean-Tobie), un des quinze fils que laissa le précédent, naquit le 17 janvier 1720, étudia d'abord au gymnase de Weissenbourg en Nordgau, ensuite à Gœttingue, passa trois ans à voyager dans le Vogtland et en Saxe (1740-1743), s'établit enfin à Gœttingue, où, à partir de 1750, il fit des lectures publiques sur l'histoire, et, après avoir reçu le grade de maître en philosophie (1755), remplit à titre extraordinaire les fonctions de professeur de philosophie. Il mourut en 1768, encore assez jeune, comme on le voit. Cependant il avait eu le temps de faire quelques ouvrages importants ou remarquables. Le principal sans contredit est son *Cabinet des Ducats* (d. vollstændige Ducaten cabinet), Hanovre, 1758 et 1760, 2 vol. in-8°. Ce grand travail, auquel Nopitsch donne trois volumes, ne contient pas seulement les pièces d'or auxquelles est propre la dénomination de ducats, mais toutes les monnaies d'or qui peuvent se trouver en Europe, qu'elles aient été frappées par des papes, des empereurs, des rois, des électeurs ou autres princes, des évêques ou autres prélats, des comtes, des barons, des républiques ou des villes libres. Ce n'est point une sèche nomenclature, une iconographie stérile : beaucoup de remarques historiques et critiques accompagnent les indications matérielles et prouvent l'érudition comme la sagacité de Kœler. Nous le retrouvons encore comme numismate dans l'histoire de la fameuse publication des *Récréations historico-numismatiques* (Historische Münzbelustigung) en 22 volumes. Les vingt et un premiers, avec le commencement du vingt-deuxième, étaient de son père; c'est lui qui compléta le volume en ajoutant vingt-six pièces (de 27 à 52), et qui rédigea la *Notice biographique sur T. Dav. Kœler* placée en tête du volume dans la préface de Gatterer. Ensuite se place sa dissertation historique sur *Entius seu Henricus Friderici II imp. nothus, rex Sardiniæ, S. R. I. per Italiam vicarius et admiralius,* Gœttingue, 1757, in-4°. Bien qu'on ne manquât point de sources sur Entius, on peut dire que cet infortuné prince, qui survécut en prison à tous ses frères et à toute sa famille, était à peine connu. Kœler a comme constitué son histoire, à laquelle du reste on a fait des additions depuis ce temps; et les découvertes consignées dans sa dissertation ont fourni des pages pleines d'intérêt au récit de la décadence et de la chute des Hohenstauffen. Sa *Notice détaillée sur le pape Jean XXI* (Petrus Hispanus, qui fut renommé comme médecin et philosophe avant de devenir célèbre comme pape), Gœttingue, 1760, in-4°, mérite aussi d'être consultée. Elle est écrite en allemand. Il y a de même des recherches et de l'érudition dans sa *Diss. epistol. illustrans primum inter Germanos artis salutaris peritia celebrem M. Wintarum Caroli Magni medicum,* Gœttingue, 1757, in-4°; dans sa *Diss. sistens observationes historico-criticas, de Triscamerario imperatoris,* ibid., 1758, in-4°; dans les *Preuves à l'appui de ce fait que les comtes de Reuss ont eu originairement le droit de battre monnaie,* Gœttingue, 1755, in-4°. La *Notice sur la vie et les écrits de Wigalee Hund de Sulzemos,* Gœttingue, 1750, in-4° (en allem.), est d'un autre genre : il s'agissait là de la biographie d'un moderne, et l'on voit facilement que les renseignements étaient faciles à trouver et à mettre en œuvre. Kœler a de plus beaucoup écrit dans les *Annonces savantes du Hanovre,* et a donné des traductions : 1° du *Voyage* de Blainville *en Hollande, dans la haute Allemagne, en Suisse et en Italie,* Lemgo, 1764-65, 6 parties en 3 volumes (avec un 4e volume par Wright, et un 5e composé de 138 lettres et d'une table); 2° des *Lettres* d'Ed. Clarke *sur l'état de l'Espagne,* Lemgo, 1765, in-8°; 3° de l'extrait en anglais, par Grieve, de la *Description du Kamtchatka de Kracheninnikov,* Lemgo, 1766, gr. in-8°. Ces traductions lui donnèrent l'idée d'une *Collection et Relation des Voyages modernes,* traduites aussi d'idiomes étrangers en allemand; et, dès 1767, il en donna un premier volume, Gœttingue et Gotha, 1767, in-8°; mais sa mort mit fin à l'entreprise. P—ot.

KŒLLA (Jean), né à Staefa, village du canton de Zurich, en 1740, mort en 1778, était fils d'un paysan. Il apprit l'art du dessin de Gaspard Fuesslin, et devint un peintre assez habile et estimé. — *Henri* Kœlla, son neveu, né à Staefa en 1737, y mourut en 1789, et s'est acquis une plus grande renommée. Il reçut les principes de l'art de son oncle et de S.-J. Fuessli, et alla se perfectionner à Rome. On a de lui de fort bons portraits et des compositions historiques. Sa santé trop délicate et sa mort prématurée ne lui ont point permis de développer tout son talent. U—i.

KŒN (Gisbert), né à Harlingen en Frise, mourut à trente ans, au mois d'avril 1767. Il avait donné l'année précédente une édition du traité de Grégoire de Corinthe *sur les dialectes* de la langue grecque : ce seul ouvrage lui a mérité une place parmi les plus habiles philologues. Le célèbre Valckenaer avait été son maître. Les notes de Koen ont été réimprimées en entier dans la nouvelle et excellente édition de Grégoire de Corinthe, donnée à Leipsick, en 1809, par M. Schæfer. B—ss.

KŒNIG (George-Mathias), biographe, né à Altdorf en 1616, était fils de George Kœnig, professeur en théologie à l'université de cette ville. Il fit ses études très-rapidement, et acquit des connaissances fort étendues dans la théologie

et les langues. Il fut pourvu, en 1647, de la chaire d'histoire, à laquelle il joignit, quelques années après, celle de langue grecque; et il succéda en 1655, à son père, dans la place de bibliothécaire de l'université. En 1667, il céda la chaire d'histoire à Jean-Christophe Wagenseil, pour occuper celle de poésie. Il rendit, dans ces différents emplois, de grands services à la république des lettres. Kœnig eut le malheur de perdre sa femme et ses enfants : il devint sourd sur la fin de sa vie; mais cet accident ne ralentit point son zèle pour l'enseignement. Il réunissait chez lui ses élèves; et il continua d'enseigner jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1699. Il était âgé de 84 ans. Son principal ouvrage est la *Bibliotheca vetus et nova a prima mundi origine*, Altdorf, 1678, in-fol. de 888 pages. C'est un catalogue très-incomplet et encore plus inexact des écrivains des différentes nations, rangés par ordre alphabétique des noms de famille. Il paraît que Kœnig ne l'avait composé que pour son usage, et qu'il céda aux instances des libraires qui le pressèrent de le publier. Jean Moller a indiqué les défauts de l'ouvrage de Kœnig dans la préface de l'*Isagoge ad historiam Chersonesi cimbricæ*. Cependant Bayle avoue que cette compilation indigeste n'a pas laissé de lui être fort utile; et la reconnaissance l'a engagé à consacrer un article à Kœnig dans son *Dictionnaire*. Jean Fabricius a relevé, dans le tome 3 de la *Bibliotheca Fabriciana*, les principales erreurs où est tombé Kœnig, et Struve a donné la liste des savants qui se sont occupés de corriger ou de compléter son travail (voy. *Bibl. hist. litter.*, t. 1er, p. 82 et suiv.). On a encore de Kœnig un très-grand nombre d'opuscules académiques : 1° *Tyrocinium poëticum Græcorum*, Nuremberg, 1637, in-8°. L'auteur n'avait que vingt et un ans lorsqu'il publia cet ouvrage. 2° *Gazophylacium latinitatis seu Lexicon latino-germanicum*, ibid., 1668, in-4°, et réimprimé en 1719 avec une nouvelle préface, sous ce titre : *Promptuarium latinitatis*. Il avait été aidé par le savant Christ. Daum dans la rédaction de ce Dictionnaire, où l'on trouve, suivant Morhof, plusieurs choses que l'on chercherait vainement dans les ouvrages les plus amples du même genre. 3° De nouvelles éditions du *Lexicon trilingue* de Garth; des *Casus conscienciæ*, de George Kœnig, son père; de l'*Amaltheum poëticum*, et de l'*Indiculus universalis*, de Pomey; 4° Des *Notes* sur l'*Historia evangelica* de Juvencus, dans l'édition donnée par E. Reusch, en 1710 (*voy.* Juvencus); 5° Une version grecque du *Vestibulum* de Coménius, demeurée inédite, ainsi que beaucoup d'autres manuscrits dont on peut voir la liste dans Meelfuhrer, continuateur de la *Bibliotheca promissa et latens* de Jansson ab Almeloveen. Sigismond Jacq. Apinus a prononcé l'éloge de Kœnig, imprimé dans les *Vitæ professor. philos. academ. Altorfinæ*. On en trouvera l'extrait dans les *Mémoires* de Niceron, t. 12, et dans le *Diction.* de Moréri, édition de 1759. — *Hermann-Gaspar* Kœnig, autre biographe allemand, né dans le diocèse d'Hildesheim en 1697, suivit la carrière du ministère évangélique, fut nommé en 1728 deuxième pasteur de l'église St-Nicolas à Rinteln, et y mourut le 6 décembre 1756. Il a publié, sous le titre de *Bibliotheca agendorum*, le catalogue raisonné d'une très-nombreuse collection de brefs, *ordo* et almanachs ecclésiastiques, recueillie par C.-J. Bockelmann, archidiacre de Zell, et l'a enrichie de curieuses notes bibliographiques, Zell, 1726, in-4° de 280 pages. W—s.

KŒNIG (Samuel-Henri), né à Berne, fit ses études en Suisse et en Hollande. Il acquit des connaissances profondes en mathématiques et dans les langues orientales. De retour dans sa patrie, il fut nommé pasteur à Berne. Lorsque ses querelles avec le clergé et ses opinions sur le millénarisme le firent bannir, en 1699, il se retira en Allemagne et fut placé comme ministre français à la cour d'Isenbourg Buedengen. En 1731, il obtint sa grâce à Berne et fut nommé professeur de mathématiques et de langues orientales. Il mourut en 1750, à l'âge de 80 ans. L'énumération du grand nombre d'ouvrages de théologie et de polémique qu'il a publiés serait trop longue et peut-être inutile. U—r.

KŒNIG (Samuel), fils du précédent, naquit à Buedengen en 1712, et mourut à la Haye en 1757. Dès sa jeunesse il montra de grands talents, beaucoup d'application et un goût décidé pour les mathématiques et la philosophie. Il fit ses études à Berne, à Lausane, à Bâle, sous Jean Bernoulli, et ensuite à Marbourg, sous le célèbre Wolff. Il avait aussi étudié le droit; et, à son retour à Berne, il fut reçu avocat. Son goût pour les mathématiques l'engagea bientôt après à accepter une place dans la maison de la marquise du Châtelet. Pendant les trois ans qu'il demeura chez cette dame illustre, il lui enseigna la science à laquelle il s'était dévoué; et l'on sait qu'il eut quelque part à la composition des ouvrages de cette dame. L'académie des sciences de Paris le reçut, en 1740, parmi ses membres correspondants. En 1741, il retourna à Berne et y prit part aux projets et aux trames dont il a été question dans l'art. de Sam. Henzi. Il fut banni en 1744. Après avoir refusé une place qui lui était offerte à Pétersbourg, il accepta la chaire de philosophie à Franecker. Ce fut à cette occasion qu'il prononça le discours imprimé depuis, et qui fut très-applaudi : *De optimis Wolfiana et Newtoniana philosophandi methodis earumque amico consensu*. En 1748, le prince stathouder l'appela près de sa personne et le nomma conseiller et bibliothécaire. En 1749, les États lui confièrent la chaire de professeur en philosophie et celle de droit naturel à l'académie militaire de la Haye. Il rendit d'éminents services dans cette place; et sa renommée s'augmenta par une querelle fameuse qu'il soutint contre Maupertuis. Cet illustre savant se glo-

rifiait beaucoup de ses découvertes, à l'occasion du principe de la *moindre action*. Kœnig le combattit en partie, et produisit le fragment d'une lettre de Leibnitz, par laquelle il prouvait que celui-ci était le véritable auteur de la découverte dont il s'agissait. Maupertuis intéressa l'académie de Berlin dans sa cause; elle s'érigea en juge, somma Kœnig de produire l'original, et, au défaut, déclara ce fragment supposé et faux. On trouve les détails de cette affaire, qui fit beaucoup de bruit, dans l'*Appel au public*, que Kœnig publia en 1752, et dans la *Maupertuisiana*, qui n'est qu'un recueil de tout ce qui a paru au sujet de cette dispute. On trouve plusieurs mémoires de Kœnig dans les *Acta eruditorum*, dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, et dans les *Feriæ Groninganæ* d'Engelhard. — Son frère, *David* Kœnig, né à Berne en 1725, mourut à Rotterdam en 1747. Il avait quitté la Suisse avec son frère, et il fut médecin. On a imprimé, après sa mort, sa traduction latine de l'ouvrage d'Arbuthnot, sous ce titre : *Tabulæ antiquorum numerorum, mensurarum et ponderum, pretiisque rerum venalium*, Utrecht, 1756, in-fol. U—I.

KŒNIG (Emanuel), né à Bâle en 1658, y mourut en 1731. Son père et son grand-père furent des typographes renommés. Emanuel s'appliqua à la médecine : il voyagea en France et en Italie; et il obtint, en 1695, à l'université de sa patrie, la chaire de langue grecque, qu'il changea ensuite contre celle de physique et de médecine théorique. Il était très-laborieux, et, outre un grand nombre de dissertations et d'observations insérées dans les *Ephemerides naturæ curiosorum*, il a publié des compilations qui portent ces titres : *Regnum vegetabile* (Bâle, 1696, 1708, 2 vol. in-4°); *Regnum animale* (Cologne, 1698, in-4°); *Regnum minerale* (Bâle, 1703, 3 vol. in-4°); *Thesaurus remediorum; Georgica helvetica curiosa*, 1705, in-8° de 1080 pages, etc. — *Emanuel* Kœnig, son fils, naquit à Bâle en 1698, et y mourut en 1752. Il suivit les traces de son père, et il joignit les mathématiques à la médecine. En 1732, il avait été nommé professeur à Bâle. Il a donné une édition de la *Praxis medica* de Félix Plater, ainsi que différentes Dissertations. U—I.

KŒNIG (Jean-Gérard), botaniste, naquit en Livonie en 1728 : il passa en Danemarck en 1748, et s'y établit comme pharmacien. Quelque temps après, il alla en Suède, où il eut occasion de se fortifier dans la connaissance de la médecine et de l'histoire naturelle, à l'école de Linné, de Wallérius, et d'autres hommes distingués. De retour en Danemarck, il fut chargé de faire un voyage d'histoire naturelle dans l'île de Bornholm. A ce voyage succéda celui d'Islande en 1764. Il passa un an dans cette île, et en rapporta une riche moisson de plantes rares. Envoyé à Tranquebar en 1767, il fut presque uniquement occupé de botanique : après avoir parcouru les deux presqu'îles de l'Inde, et recueilli une grande quantité de plantes, il se préparait à pénétrer dans le Tibet, lorsque la mort le surprit à Tranquebar (selon *Adelung*), ou près de Madras (*Meusel*), le 31 juillet 1785. On a de lui : 1° *Diss. inaug. de indigenorum remediorum ad morbos cuivis regioni endemicos expugnandos efficacia*, Copenhague, 1773, in-8°. Cette dissertation fut annoncée avec de grands éloges dans la Gazette littéraire de Göttingue, en 1774. 2° *Relation du voyage de l'auteur en Islande*, en allemand, dans les *Travaux de la société d'histoire naturelle de Berlin*, deuxième partie, n° 32; 3° *Histoire naturelle des termites ou fourmis blanches*. Plusieurs de ses observations sur des objets remarquables d'histoire naturelle se trouvent dans le *Naturaliste*. Muller (*Nov. acta natur. curiosor.*, vol. 4, p. 203 et suiv.); Zoega (*Voyage en Islande*, t. 2, p. 233); Retzius, dans ses *Observations botaniques*, ont fait connaître les plantes découvertes par Kœnig. C'est une d'entre elles qui lui a été consacrée par Linné, sous le nom de *Kœnigia*, genre de la triandrie-trigynie de Linné, et de la famille des polygonées de Jussieu. Il laissa des manuscrits très-curieux, qu'il avait légués au chev. Banks. On trouve sur Kœnig de plus grands détails dans la *Gaz. litt. univ.*, 1786, et dans la feuille d'annonce de la même, 1794, n° 134. D—U.

KŒNIG (Frédéric), l'inventeur de la presse à la mécanique, né à Eisleben, le 17 avril 1775, et mort à Oberzell le 17 janvier 1833. Fils d'un propriétaire et agriculteur qui jouissait d'une certaine aisance, Kœnig suivit pendant plusieurs années les cours du collége de sa ville natale, et entra, en 1790, dans l'imprimerie de Breitkopf et Haersel, à Leipsick, où il apprit pendant cinq ans l'art de composer et d'imprimer. Le besoin d'occuper son esprit le conduisit à l'étude de la langue française, à la lecture des écrivains classiques de l'Allemagne, et lui fit suivre les cours d'histoire, de philosophie, de langues et de littérature, que l'université de Leipsick lui offrit. En 1796, il se rendit auprès de son oncle, qui possédait une imprimerie à Greifswald, et l'année suivante, après avoir passé quelque temps dans la maison maternelle, il obtint une place de compositeur dans une imprimerie à Halle. Vers cette époque, un ami d'enfance l'engagea à l'accompagner à l'université de Leipsick, et Kœnig, profitant de cette occasion, ne perdit pas un instant pour se fortifier dans ses études. Après la mort de sa mère, et héritier de sa fortune, il retourna à Eisleben pour y fonder une imprimerie. Mais il échoua dans ses entreprises, et vécut, après avoir perdu toute sa fortune, tour à tour à Vienne et à St-Pétersbourg, et depuis 1806 à Londres. Ayant appris par une longue pratique tout ce que les presses en usage alors dans les imprimeries offraient de défectueux, il cherchait le moyen de corriger ces défauts, et s'adonna, en vue de ce but, à l'étude des mathématiques et de la mécanique. Bientôt après, il essaya aussi de construire

une première presse à la mécanique; mais ni en Allemagne, ni en Russie, on ne supposa la possibilité de pouvoir réaliser l'idée de Kœnig, et nulle part il ne put trouver les secours dont il avait besoin. En 1807, seulement, après être entré en relation avec le libraire Th. Bensley, de Londres, il obtint les fonds nécessaires pour exécuter son projet et pour se procurer les brevets nécessaires. Plus tard, Richard Taylor et G. Woodfall, deux imprimeurs de Londres, s'associèrent de même à son entreprise. Vers cette époque, il se lia aussi d'une amitié intime avec *Antoine-Frédéric* Bauer (né en 1789), mécanicien de Stuttgard, et à eux deux ils prirent quatre différents brevets pour l'Angleterre, et y construisirent plusieurs différentes presses à la mécanique. Le premier brevet que Kœnig obtint (29 mars 1810) avait pour objet de lui garantir l'exploitation d'une presse à mécanique dans laquelle l'impression fût produite par deux plateaux semblables à ceux dont on se servait dans les anciennes presses. Une feuille de l'*Annual register* pour 1810, fut imprimée en avril 1811 à l'aide de cette presse, et forme ainsi la première feuille qui ait été imprimée avec une presse à mécanique. Le deuxième brevet, du 30 octobre 1811, avait pour objet la simple presse à mécanique à cylindre; le troisième brevet du 23 juillet, ne fut accordé que pour quelques améliorations introduites dans la construction de cette dernière presse à mécanique. Mais cette presse à mécanique ainsi perfectionnée fournissait déjà des résultats tellement satisfaisants, que le propriétaire du *Times*, J. Walter, commandait deux presses à mécanique doubles, qui furent installées, avec une machine à vapeur, à Printing-House square, et qui servirent pour la première fois à l'impression du numéro du *Times* du 29 novembre 1814. Un article, en tête du journal, rendait en même temps compte au public de la nouvelle invention. Le quatrième brevet, du 24 décembre 1814, garantissait de nouvelles découvertes importantes. Il avait pour objet la presse à mécanique à impression de luxe, et la presse à mécanique à réimpression, la presse à mécanique perfectionnée simple, et la presse à mécanique perfectionnée double. Une presse à mécanique perfectionnée simple fut employée, depuis février 1816, par les imprimeurs Bensley et fils, et c'est avec cette presse que l'on imprima entre autres la seconde édition de la traduction anglaise d'Elliotson des *Institutions de physiologie*, de Blumenbach (1818), qui devinrent ainsi le premier livre imprimé en entier à l'aide d'une presse à mécanique. Des discussions qui s'élevèrent entre Kœnig et Bauer d'un côté, et leur compagnon Bensley d'un autre côté, furent la cause que les premiers quittèrent l'Angleterre, en renonçant à tous les droits que la possession des quatre brevets leur garantissait. Ils se rendirent en Bavière, et, ayant obtenu quelques fonds du roi Maximilien-Joseph, ils achetèrent l'ancien couvent d'Oberzell, près Wurzbourg, et y établirent, sous la raison sociale de Kœnig et Bauer, une fabrique de machines. C'est là que furent construites les presses à mécanique qui servirent depuis à l'impression de la *Gazette de Haude et Spener*, de Berlin, des livres qui sont sortis des ateliers à impression de Decker, de Berlin, et de la *Gazette d'Augsbourg*. Bientôt après, l'usage des presses à mécanique se répandit par toute l'Allemagne, et au bout de peu de temps, il n'y eut plus une ville considérable dans laquelle ne se trouvât pas au moins une presse à mécanique, sortie de la fabrique de Kœnig et Bauer. Cet établissement avait, en 1853, fourni quatre cents presses à impression à mécanique. En France, MM. Tonnelier et Rousselet, mécaniciens justement renommés, lui ont donné un perfectionnement remarquable, mais qui ne doit pas faire oublier le mérite du premier inventeur. Depuis la mort de Kœnig, survenue le 17 janvier 1833, à Oberzell, Bauer a continué à diriger la fabrique de machines, en même temps qu'une fabrique à papiers, établie dans l'ancien couvent de Schwarzach. Z.

KŒNIG (George-Frédéric), avocat hanovrien, connu par ses écrits et son procès politique, naquit le 21 juillet 1781 à Entinghausen (Hanovre). Il fit ses études au collége et à l'université de Gœttingue, et s'établit, en 1803, comme avocat à Nordheim. Pendant la durée du royaume de Westphalie, il fut procureur du tribunal d'Osterode, et, après la restauration, il y fréquenta le barreau. Il garda une impression très-vive du gouvernement français dans ce pays, et ce fut là ce qui donna lieu à ses écrits contre la constitution et l'administration du Hanovre, écrits qui causèrent sa perte. Parmi les ouvrages qui datent de cette époque on remarque : *L'Assemblée des états provisoire* (1814), *la Torture dans le Hanovre* (1815), *les Finances* (1816), *l'Administration judiciaire* (1817), *les Avocats* (1819), *la Misère des paysans* (1821), *le Servage à Osnabruck* (1827), *la Royauté et la Représentation nationale* (Leipsick, 1828). Dans l'automne de 1830, il écrivit sous le voile de l'anonyme : *Mise en accusation du ministère Munster devant l'opinion publique*, brochure remplie d'indignation. Par suite des troubles d'Osterode (1831), il fut soupçonné d'avoir soulevé le peuple. Arrêté en même temps que l'avocat Freytag, et après un long procès, condamné en 1834, en cour d'appel, par la chancellerie de Stade, à cinq ans de réclusion (*zuchthaus*), comme fauteur de l'émeute d'Osterode et de Gœttingue, il fut immédiatement incarcéré à Emden, et y resta jusqu'en octobre 1839. Pendant sa détention, il écrivit : *Des réformes politiques et sociales et du projet d'une Charte hanovrienne* (Brunswick, 1832); *Lettres allemandes* (Emden, 1837, 2 livr.); *Arminius le Chérusque* (Leipsick, 1840); *la Procédure criminelle* (Leipsick, 1840). Kœnig mourut le 15 mai 1848. Z.

KŒNIG DE KŒNIGSTHAL (Gustave-George), publiciste et homme d'État, né dans la petite ville

d'Altdorf, en Saxe, le 30 avril 1717, étudia d'abord au gymnase de cette ville, se rendit plus tard à l'université d'Iéna, pour suivre les cours académiques de philosophie, de jurisprudence et d'histoire, se mit ensuite à voyager en Westphalie, en Franconie, et fut en quelque sorte témoin de cette élection de 1741, qui, la première depuis trois siècles, plaçait la couronne impériale sur la tête d'un autre qu'un archiduc d'Autriche. Il avait alors vingt-quatre ans. De retour en sa ville natale, il s'y fit recevoir docteur en droit par une thèse : *De foro concursus militis obœrati* (Altdorf, 1741, in-4°), puis décidément il alla se fixer à Wetzlar (1742). Jouissant déjà de quelque réputation, et fortement recommandé, il était parvenu, par son habileté ou son bonheur, à se faire choisir par la ville de Nuremberg comme son représentant près la chambre impériale de cette ville, charge permanente qui ne l'empêchait pas d'avoir souvent des affaires, ou dans Altdorf ou pour Altdorf. Parfois aussi les graves procès pendant à Wetzlar, et que prolongeaient d'interminables lenteurs, avaient nécessité de sa part des voyages à Vienne. Le succès avec lequel il avait traité diverses grandes affaires, soit de princes, soit de villes impériales, lui valut la confiance du landgrave de Hesse-Hombourg, qui lui conféra le titre de conseiller (1757), et du comte de Schwarzbourg-Sonderhausen, qui le fit conseiller de légation (1758). L'année suivante l'empereur François Ier, rendant justice à son expérience et à sa probité en affaires, l'éleva au rang de noble d'Empire, et voulut que ses lettres de noblesse lui fussent expédiées gratis : Kœnig alors joignit à son nom, toujours avec l'autorisation de l'empereur, le nom de Kœnigsthal. Cette distinction et la publication du *Corpus juris Germanici* ajoutèrent à la haute idée qu'avaient de lui les cours et autres co-États de l'Allemagne. Il vit encore le comte d'Œttingen-Wallerstein et le duc de Nassau-Usingen l'honorer de leur clientèle. De mieux en mieux considéré à Nuremberg, il était devenu le premier conseiller jurisconsulte de la chambre et subdélégué auprès de la chambre. Enfin il allait siéger, avec le titre d'assesseur, au tribunal même, lorsque la mort le frappa subitement le 8 janvier 1771. Il serait fastidieux de donner ici la liste complète de tous les factums et mémoires, de toutes les déductions et *Imploratione pro restitutione in integrum*, etc., etc., que Kœnig eut occasion de rédiger au nom des villes et des cours ses clientes : on peut la voir dans Meusel (t. 7, p. 201, etc.). Mais nous indiquerons les ouvrages relatifs, soit à la jurisprudence en général, soit à l'Allemagne tout entière. Ce sont : 1° *Corpus juris Germanici publici et privati ineditum, e biblioth. Senckenbergiana emissum et præfamine ipsius splendidissimi possessoris ornatum*, Francfort-sur-le-Mein, 1760 et 1766, 2 vol. in-fol. Le premier est consacré au droit général tel qu'il est dans le *Speculum Germanicum;* le second contient le droit provincial et le droit féodal, plus un opuscule anonyme *De beneficiis*, le tout avec un commentaire perpétuel, un glossaire et un index détaillé (par Jér. de Lahr), plus enfin un *Codex juris provincialis et feudalis Alemannici*, édité sur un manuscrit de la bibliothèque impériale. 2° *Recueil d'actes inédits de la diète impériale et des colléges des villes sous le règne de Frédéric III*, Francfort et Leipsick, 1759, 2 vol. in-4°. Le premier va de 1452 à 1460; le second commence où l'autre finit, et s'arrête à 1474. Il est évident que l'ouvrage n'est point achevé. Pour terminer, en suivant la proportion de Kœnig, il faudrait encore trois tomes, un pour la partie du règne antérieur à 1452, deux pour les dix-neuf ans qui restent encore à courir, de 1474 à 1493, et que complète le règne plus que cinquantenaire du premier Habsbourg de ligne léopoldine qui ait porté le diadème impérial. 3° *Capitulatio harmonica*, c'est-à-dire *Capitulations signées par Joseph* (Joseph Ier) *et Charles VI, avec des remarques concernant la concordance des deux actes, ainsi que sur les modifications et les clauses additionnelles du second, mis en parallèle avec le premier* (en allem.) Nurenberg, 1740, in-4°; 4° *Mnemosynon collosseum, Josepho II virtute et exemplis imperante, in honorem Cameræ imperialis judicii Wetzlariæ usque nunc florentis ex factis antiquæ lectionis in tabulas chronologicas redactum, renovatum*, Wetzlar, 1767, gr. in-fol. Ces tableaux contiennent les noms de tous les membres qui ont siégé à Wetzlar : ils comprennent chacun vingt ans; ils vont jusqu'en 1766. — *Chrétien-Théophile* Kœnig, lequel jamais n'eut droit d'allonger la roturière brièveté de son nom, était le frère aîné du précédent. Autant Kœnig *de Kœnigsthal* avait de goût pour les choses arides et positives de la vie, pour le contentieux, pour l'atmosphère des greffes, des bureaux, des antichambres ministérielles et pour la faveur des autorités, autant son frère manifestait de décousu dans les idées, d'excentricité dans le langage et d'indépendance dans la conduite. C'était, on n'en peut douter, un homme d'esprit et d'imagination, savant d'ailleurs, habile théologien, brillant orateur, linguiste profond; mais son inconstance, ses bizarreries l'empêchèrent toujours de prendre position. Il était aussi natif d'Altdorf et avait reçu le jour le 16 mars 1711 : ses études terminées à Nurenberg et à l'université de sa ville natale, il fut placé chez un baron de Creutz, comme gouverneur de ses fils; et bientôt, aimé de la sœur de la baronne, il l'épousa. Le baron de Creutz était le favori du landgrave Ernest-Louis de Hesse-Darmstadt. Rien, certes, n'était si facile pour Kœnig que d'arriver en peu de temps à un poste honorable. Dès 1734, il eut, à titre extraordinaire, une chaire à l'université de Giessen, et un peu plus tôt, un peu plus tard, le titulariat ne pouvait lui manquer. Tout à coup il perd sa femme (1736); il résigne sa chaire, il donne obscurément des leçons particulières à Hombourg et à Francfort-

sur-le-Mein. En 1742, il accepte la place de second prédicateur à la commune évangélique d'Elberfeld. Cinq ans après, il y renonce et s'expatrie, devient citoyen d'Amsterdam, et, avec la permission du magistrat, s'y pose comme orientaliste, enseignant à volonté l'hébreu, le syriaque, l'arabe et le persan. Il fallait qu'il eût bien de la modestie ou bien de l'orgueil : plus d'une fois des ouvertures avantageuses vinrent le trouver dans son cabinet; il les déclina et se séquestra encore plus du monde. Finalement, il se retira dans Leyde, et c'est là qu'après avoir coulé plusieurs années en silence, il mourut paisible en janvier 1782. Parmi ses ouvrages nous indiquerons : 1° *Dionysii Catonis Disticha de moribus ad filium, cum variis lectionibus et flosculis poeticis, interpretatione quintupla et historia critica Catoniana*, Amsterdam, 1759, in-8°; 2° *Veritas quadrata, theologica scilicet, physica, mathematica et philologica*, Amsterdam, 1765, in-8°; 3° (en allem.) *La merveilleuse et nouvelle salle de spectacle, ou Tableau succinct des révolutions contemporaines*, Francfort-sur-le-Mein, 1741, in-8°. Cet ouvrage est divisé en cinq parties. L'auteur y passe successivement en revue : 1. l'histoire des papes jusqu'à Clément XII; 2. la vie et le règne de Frédéric-Guillaume Ier (le père du grand Frédéric); 3. la vie et les actes de Charles VI; 4. les dix ans passés sur le trône de Russie par l'impératrice Anne Ivanovna; 5. les suites probables ou déjà réalisées de la presque simultanéité de la mort du roi, de l'empereur et de la czarine; 4° Des poésies, parmi lesquelles se distinguent : 1. ses *Larmes amères sur ma Marguerite* (sa femme), 1736, in-4°; 2. la *Musa Ludoviciana, ou Chants poétiques*, au prince héréditaire de Hesse-Hombourg, Francfort, 1739, in-8°; 3. *Revue des partis religieux en Allemagne*, 1739, in-fol.; 2e éd., 1741, in-4°, avec d'énormes additions en guise de notes, lesquelles expliquent strophe à strophe toutes les allusions historiques et autres dont le poëme est hérissé. P—OT.

KŒNIGSECK (LOTHAIRE-JOSEPH-GEORGE, comte DE), feld-maréchal autrichien, naquit en 1673. Son père, le célèbre Léopold-Guillaume, vice-chancelier de l'empire, mort le 15 février 1694, le destinait à la carrière ecclésiastique, et le fit entrer de bonne heure dans la maison des jésuites à Besançon, où le jeune comte s'adonna aux études théologiques. A peine âgé de seize ans, il fut nommé chanoine à Salzbourg. Le pape Innocent XII l'admit au nombre de ses chambellans particuliers; mais, malgré tous les avantages que lui promettait la carrière ecclésiastique, dans laquelle il avait débuté avec tant d'éclat, Kœnigseck dut céder au penchant irrésistible qui l'entraînait vers le métier des armes. Il se rendit à l'armée impériale, alors en Hongrie, où il devint, en 1692, capitaine de cavalerie. A la paix il entra dans l'infanterie, et fit dans cette arme la campagne du Rhin, en 1702, et celle d'Italie, en 1703. Major général, il fut chargé du commandement de Mirandola, où il fut bloqué, et obligé de se rendre après une résistance de quatre semaines. Dans la bataille qui fut livrée près de Turin, aux armées française et espagnole combinées, Kœnigseck donna de telles preuves de capacité et de bravoure que, dès lors, le prince Eugène lui confia les entreprises les plus importantes et les négociations les plus délicates. En 1708, il fut nommé lieutenant général feld-maréchal, et il commanda à Mantoue pendant quatre ans. Il quitta cette ville pour se rendre dans les Pays-Bas, dont le gouvernement général lui fut confié. Là il s'occupa de la puissante barrière, vivement réclamée par les Hollandais, au commencement de la guerre provoquée par le testament de Charles II, qui avait appelé au trône d'Espagne un prince français, barrière qui devait les séparer des Pays-Bas alors espagnols, mais cédés postérieurement par le traité d'Utrecht en faveur de l'empereur d'Allemagne. Kœnigseck, après un voyage à Londres, vit ses efforts couronnés d'un plein succès, et le 15 novembre 1715 fut décidée cette barrière qui séparait définitivement la république des Provinces-Unies et les Pays-Bas devenus autrichiens. Le séjour de Kœnigseck à Bruxelles se prolongea jusqu'en 1717, et l'année suivante il vint en ambassade à Paris. Trois ans plus tard, et lorsqu'il se trouvait à Varsovie comme ambassadeur, il fut nommé général feld-maréchal et conseiller intime : il quitta bientôt cette ambassade pour aller occuper la Valachie en qualité de commandant général. Mais, dès que l'alliance de Vienne fut conclue, il se rendit comme ambassadeur extraordinaire à la Haye, puis à Madrid. Il ne réussit pas à attirer les Hollandais dans cette alliance, mais il fut plus heureux en Espagne. A son retour à Vienne il siégea au conseil de guerre comme vice-président, tant que le comte de Mercy resta devant Parme (1734). Mais bientôt il reçut le commandement de l'armée d'Italie. Il rencontra et surprit le maréchal de Broglie dans son camp de la Secchia, et le força d'abandonner ses retranchements. Cette affaire eut lieu le 14 septembre. Ce n'est que cinq jours après que fut livrée la grande bataille de Guastalla, qui dura jusqu'au coucher du soleil, et dans laquelle les Impériaux firent des pertes très-considérables (près de sept mille blessés et deux mille morts). L'année suivante, Kœnigseck, poursuivi de nouveau, eut besoin de beaucoup de prudence pour parvenir à se retirer vers le Tyrol. Après la mort du prince Eugène (1736), il devint président du conseil de guerre. En 1737, la guerre avec les Turcs éclata, et Kœnigseck fut envoyé pour réparer les fautes nombreuses qu'avait commises le comte de Seckendorf. Mais les ennemis avaient déjà obtenu trop d'avantages, et la paix qui survint fournit à son successeur l'occasion de déployer ses talents de négociateur. S'étant démis des fonctions de président du conseil de guerre, il reçut la place de premier

gouverneur de la cour, que la mort du comte de Visconti laissait vacante. Après la mort de l'empereur Charles VI, sa fille, Marie-Thérèse, qui lui succéda comme reine de Hongrie et de Bohême, maintint Kœnigseck dans toutes ses dignités, et y ajouta même celle de grand écuyer, avec un traitement de quinze mille florins. Dans la guerre qui éclata bientôt après, il servit d'abord de conseiller à la reine; puis il partit, en 1742, pour aller, avec le prince Charles, délivrer la Bohême et combattre le roi de Prusse qui l'occupait. La bataille de Czaslow, livrée le 17 mai, fut perdue par les Impériaux. La paix ayant été conclue avec la Prusse, les Français se retirèrent et s'enfermèrent dans la ville de Prague, et le comte entama des négociations sur les conditions auxquelles les Français devaient quitter la Bohême. Kœnigseck eut à ce sujet, avec le maréchal de Belle-Isle, une conférence au château de Komorzan, près de Prague, afin d'arriver à quelque accommodement, tant par rapport à la ville en particulier, qu'à l'égard des troupes françaises campées sous cette place. Cette conférence n'eut aucun résultat; le siége de Prague fut commencé, et il amena la retraite des Français. Le comte alla ensuite en Bavière, et le 15 décembre il revint à Vienne, où il assista aux conférences du conseil de guerre. Ce fut sur les instances du roi de la Grande-Bretagne et des États-Généraux de Hollande que la reine offrit à Kœnigseck le commandement en chef de l'armée des alliés dans les Pays-Bas. Il l'accepta, et le partagea avec le duc de Cumberland, à condition qu'on lui donnerait des forces suffisantes. Parti le 13 février 1745, il arriva au moment de la sanglante bataille de Dornik, qui fut perdue par les alliés, malgré les efforts des Anglais, avec lesquels Kœnigseck engagea l'affaire, parce que les Hollandais ne fournirent pas un appui suffisant. Une contusion assez grave et son cheval tué sous lui le forcèrent à abandonner le champ de bataille et à se rendre à Ath, où l'armée se retira. Cette campagne, grâce au mauvais vouloir des généraux hollandais, n'eut pas d'autre suite. Le duc de Cumberland quitta l'armée; peu de temps après, Kœnigseck retourna à Vienne, où, depuis, il travailla sans relâche au cabinet, comme ministre de conférence. L'Autriche se montra reconnaissante de ses longs services; il fut comblé d'honneurs et d'argent. Tous les monarques près desquels il fut envoyé lui témoignèrent la plus grande estime, et Auguste II, roi de Pologne, disait de lui : « C'est un de ces « hommes rares qui méritent l'estime universelle. » Les plus grands généraux se plaisaient à rendre hommage à sa valeur, et, s'il ne fut pas toujours heureux, il faut l'attribuer aux circonstances difficiles dans lesquelles il se trouva. Il mourut le 8 décembre 1751. D—D—R.

KŒNIGSHOVEN (Jacques Twinger, plus connu sous le nom de), célèbre chroniqueur du 14e siècle, naquit à Strasbourg, en 1346, de parents riches et considérés. Il avait trente-six ans lorsqu'il embrassa l'état ecclésiastique, et il ne tarda pas à être pourvu de la cure de Drusenheim; il fut ensuite nommé vicaire général, notaire apostolique et chancelier de l'évêque de Strasbourg. Il obtint, en 1393, un canonicat de l'église de St-Thomas, fut chargé, en 1411, de desservir la chapelle de St-Gall, dans l'enceinte de la maison que les empereurs avaient à Strasbourg (1), et mourut en 1420, âgé de 74 ans. Twinger fut inhumé dans l'église St-Thomas, sous une tombe avec épitaphe. C'était un homme fort laborieux et instruit pour le temps où il a vécu. On a de lui : *Chronicum latinum.* Ce n'est guère qu'un abrégé du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et de la chronique de Martin Polonus, les deux écrivains qu'il regardait comme les plus véridiques : mais il y a rassemblé, dans l'ordre des temps, tous les faits relatifs à la ville de Strasbourg et à son diocèse, et cette partie de son travail est fort utile. Cette chronique est divisée en huit parties ou chapitres; elle est conservée en manuscrit à la bibliothèque publique de Strasbourg. Schœpflin se proposait de la publier dans ses *Rerum Alsaticarum scriptores.* Twinger traduisit lui-même sa chronique en allemand, et y fit en même temps des additions importantes. Les trois premiers chapitres de cette traduction ont été imprimés dans le 15e siècle, petit in-fol. de 181 feuillets. Braun croit cette édition sortie des presses d'Augsbourg, en 1474 (voy. *Notitia de libris ab artis typogr. inventione*, etc., *in biblioth. monasterii ad SS. Udalricum et Afram Augustæ extantibus*, p. 48). Jean Schilter, qui ne connaissait pas cette édition, en donna une nouvelle, complète, avec des notes, Strasbourg, 1678, in-4o. Beness de Horzowitz a publié une traduction de cette chronique en langue bohême, Prague, 1488, in-fol.; mais il a supprimé de la préface le nom de Kœnigshoven, et l'a remplacé par le sien. On a encore de Twinger un *Vocabulaire* latin avec les explications en allemand. Oberlin en a publié un *Specimen*, et Scherz en a inséré un grand nombre d'articles dans son *Glossarium germanicum medii ævi.* Haller (*Biblioth. hist. de la Suisse*, t. 4, p. 162) a confondu notre auteur avec Jacques de Kœnigshofen, chevalier de l'ordre teutonique, qui florissait dans le 15e siècle, et dont on conserve en manuscrit, dans la bibliothèque de Zurich et ailleurs, une *Chronique helvétique* en allemand. On renvoie, pour les détails, à la dissertation de J. Oberlin : *De Jacobo Twingero Regiovillano vulgo Jacob von Kœnigshoven*, Strasbourg, 1789, in-4o, avec une planche offrant des *Specimen* des deux manuscrits autographes de la chronique et de l'édition d'Augsbourg. W—s.

KŒNIGSMANN (André-Louis), savant danois,

(1) Cette maison ou palais, en allemand *Kœnigshof*, en latin *Regiovilla*, a donné à Twinger le surnom sous lequel il est connu.

né le 12 février 1679, à Slesvig, suivit longtemps les cours de l'Académie de Kiel, reçut le grade de maître ès philosophie à Francfort-sur-l'Oder, se fit une réputation par ses lectures ou cours gratuits, et obtint encore la chaire de philosophie de Kiel, mais sans titulariat (1709). Quatre ans plus tard il passa au gymnase d'Osnabrück en qualité d'inspecteur. Mais, dès 1716, il était revenu aux environs de Kiel, à Hagen, dans la Forêt Danoise, afin d'y exercer le ministère évangélique. C'est de là qu'il fut appelé à Copenhague, en 1725, comme pasteur de l'église de la garnison. Il ne remplit ces fonctions que trois ans, et mourut le 4 juillet 1728, laissant le renom de philosophe et d'érudit, au moins autant que celui de théologien. Sa *Vie* a été écrite par Joach. Langemack, Kiel, 1726. On lui doit beaucoup de mémoires, programmes et autres monographies, relatives, les unes à la théologie et à la philosophie, les autres aux sciences historiques. On en trouve la liste complète dans Adelung et Rottermund, *Supplém. à Jœcher*, et aussi à la fin du *Specimen recreat. osnabrug.* Nous indiquerons comme remarquables : 1° *Disp. de Friderico Ahenobardo imperatore, ab Alexandro III pontif. pedibus non conculcato*, Kiel, 1701, in-4°; 2° 1. *Disp. an Aristoteles doctrinæ moralis demonstrationem in incerto statuerit*, Kiel, 1706, in-4°; 2. *Disp. de rerum moralium demonstrationibus, locum Aristotelis diu vexatum Nicomach., l. 5, adversus* ψευδερμήνειαν *Halensem vindicans*, Kiel, 1707, in-4° (voy. *Nov. litter. Lubec.*, juillet 1797); 3° 1. *Dissert. historica de origine litterarum ap. Germanos, ad Taciti Germ.*, 19, 1, Kiel, 1707, in-4°; 2. *Dissert. histor. moral. ad Taciti Germ.*, 19, 1, *de litterarum amatoriarum apud veteres Germanos ignotione*, Kiel, 1709, in-4°; 4° *Dissert. de meritis nostratium in studium mythicum*, Osnabrück, 1714; 5° *Prodromus clavis propheticæ*, Kiel, 1712, in-4°. Cet ouvrage se compose de trois dissertations, dont le but est de caractériser la marche et la forme de la pensée chez les prophètes, et une fois reconnu que cette pensée procède toujours par symboles, par emblèmes et par figures, d'en extraire un moyen de pénétrer la signification intime des saintes Écritures. 6° *Dissertatio rhetorica de parabolis Christi propheticis* (Kiel, 1708, in-4°); quoique antérieure au Prodrome, elle dérive évidemment de la même inspiration, et l'ouvrage qui suit en est le couronnement. 7° *Specimen recreationum osnabrugensium de consensu parabolarum virgilianarum cum symbolis Hebræorum et Ægyptiorum*, Osnabrück, 1716, in-4°. P—OT.

KOENIGSMANN (OTTON-LOUIS), fils du précédent, mourut le 6 janvier 1760, après avoir été ministre évangélique à Schenefelde, en Holstein, et à Suderau (1750), etc., assesseur du consistoire de Münsterdorf et premier professeur à l'école de la ville. Il donna aussi beaucoup d'ouvrages, la plupart relatifs à l'exégèse biblique ou à la philologie sacrée. Les principaux sont intitulés : 1° *Specimen primum vocum suppressarum seu ellipticarum locutionum in libri I Samuelis cap. 1, maximam partem ex R. Salomonis Ben Melech commentario litterali* (dans la *Biblioth. mêlée de Hambourg*, t. 2, p. 732-756); 2° *Danus interpres cum fontibus sacris et versione Theandri Lutheri collatus, sive Observ. selectæ philologicæ, criticæ et exegeticæ*, etc., trois parties (dans la *Nova bibliotheca lubecensis*, t. 5, p. 19-32; t. 6, p. 1-19; t. 7, p. 1-41); 3° beaucoup de *Sermons*, Hambourg, 1749. Ils roulent spécialement sur les vérités de l'Écriture et du dogme. P—OT.

KOENIGSMANN (BERNARD-LOUIS), érudit et latiniste allemand, fils aîné du précédent, né à Schenefelde, étudia au gymnase académique d'Altona, et y fit de tels progrès qu'au sortir de cette école il soutint une thèse avec éclat. Cependant il alla suivre à l'université les cours nécessaires à l'obtention des grades qui ouvrent l'entrée des carrières savantes : la théologie, la philologie, la philosophie se partagèrent tout son temps. Reçu docteur en philosophie, il résolut, après plusieurs années d'incertitude, d'embrasser le professorat (1784), et passa quarante années au collége de Flensborg, en qualité de corecteur d'abord, et ensuite de recteur. Sa vie, pendant ce temps, ne présente nulle autre particularité que la publication de divers opuscules, qui sortent de la foule tant à cause de l'heureux choix des sujets ou de l'élégance des solutions, que par l'exquise latinité du style. Wolf lui-même, ce critique dont l'Allemagne philologique recevait les décisions comme des oracles, proclamait Kœnigsmann le second écrivain latin de l'Europe (bien entendu que lui, Wolf, était le premier). Kœnigsmann ne se maria jamais. Plus que septuagénaire, il se retira au village de Vees, aux environs de Flensborg, et y vécut encore onze ans. Sa mort eut lieu le 24 avril 1835. On lui doit entre autres écrits : 1° *Humanitatis officia inter se mutuisque officiis conjuncta*, Altona, 1772; 2° *De fontibus commentariorum sacrorum qui Lucæ nomen præferunt, deque eorum consilio et ætate*, Altona, 1796 (et aussi dans la *Syll. commentarior. theol.* de Pott et Ruperti); 3° *Narratio manethoniana de regibus pastoribus vindicata*, Altona, 1799; 4° *De navigationis salomoniæ terminis, Tharsisa atque Ophira, recte constituendis*, Altona, 1800. Cet opuscule, ainsi que les deux précédents, se trouve aussi dans les *Commentaria societat. philol. Lips.* de Beck, Leipsick, t. 1er, 4e partie. 5° *Histoire du collége de la ville établi à Flensborg* (en quatre programmes), Slesvig, 1800-1807; 6° *De geographia Aristotelis* (six programmes), Slesvig, 1803-1805; 7° *De ætate carminis epici quod sub Orphei nomine circumfertur*, Slesvig, 1810; 8° *De pravitate sæculi Noachici*, Slesvig, 1812; 9° *De vero Pharsali situ veraque origine et cursu Apidani atque Enipei*, Slesvig, 1819; 10° un petit pamphlet satirique en allemand, l'*Antiphraso* (Altona, 1778), qui l'entraîna un moment dans une légère polémique. P—OT.

niv. of
aroina

KŒNIGSMARCK (Jean-Christophe, comte de), fut un des généraux de Gustave-Adolphe, qui, après la mort de ce prince, soutint avec le plus de succès la gloire des armes suédoises. Il était né en Allemagne le 25 février 1600, et il fit quelques campagnes dans l'armée des Autrichiens. En 1630, il entra au service du roi de Suède, qui apprécia ses talents militaires, et l'employa dans plusieurs occasions importantes. Gustave ayant terminé sa carrière à Lutzen, Kœnigsmarck fut envoyé contre les Impériaux en Westphalie, et leur livra plusieurs combats sanglants, où il déploya autant de courage que d'habileté. En 1641, il fut envoyé par Banier à l'armée française, pour demander la jonction de cette armée avec les troupes de Suède. Mais dans le même temps il apprit que Banier était mort à Halberstadt. Il rejoignit aussitôt l'armée suédoise, battit les Autrichiens près de Wolfenbuttel, et prit une position avantageuse. Cependant la mort de Banier occasionna un grand mouvement parmi les soldats, dont ce héros avait été le chef principal depuis plusieurs années. Ils se livrèrent au pillage, refusèrent de reconnaître la subordination militaire, et furent soutenus par des officiers mécontents. Kœnigsmarck parvint à les faire rentrer dans le devoir, et les contint jusqu'à l'arrivée de Tortenson, que le gouvernement de la Suède avait nommé général en chef. Tortenson amenait en même temps un renfort de huit mille hommes, et les opérations reprirent une nouvelle activité. Kœnigsmarck en partagea la gloire, prenant des places importantes, et déployant dans les batailles le zèle le plus actif et la plus brillante valeur. S'étant détaché de l'armée principale, il poursuivit les ennemis en Westphalie, en Saxe, et enfin il entreprit une expédition en Bohême, que termina la prise de Prague, l'an 1648. Un riche butin tomba entre les mains des Suédois, et le général envoya en Suède plusieurs objets précieux, parmi lesquels se trouvait le manuscrit d'*Ulphilas*, appelé *Codex argenteus*, qui est encore conservé à la bibliothèque d'Upsal. La paix ayant été conclue, Kœnigsmarck fut nommé gouverneur des duchés de Brême et Verden, cédés à la Suède. En 1650, il se rendit à Stockholm, pour assister au couronnement de Christine, qui l'éleva à la dignité de comte, et lui donna le titre de feld-maréchal. Il retourna ensuite sur le théâtre des combats avec Charles-Gustave, lorsque ce prince fit la guerre en Pologne; mais une espèce de trahison l'ayant fait tomber entre les mains de l'ennemi, il fut détenu pendant plusieurs années comme prisonnier à Dantzig. Remis en liberté à la paix d'Oliva, il reprit ses fonctions de gouverneur des duchés de Brême et de Verden. En 1662, il fit un voyage à Stockholm, où il mourut le 20 février de l'année suivante. Ses talents militaires devinrent l'héritage de son fils, qui est le sujet de l'article suivant. — Kœnigsmarck (Othon-Guillaume, comte de), généralissime au service de Venise, naquit à Minden, en Westphalie, le 5 janvier 1639. Après avoir fait un cours d'études en Allemagne, il parcourut la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, et servit sous le comte de Schomberg. En 1661, la cour de Suède l'envoya comme ambassadeur extraordinaire près de Charles II, roi d'Angleterre, et à plusieurs cours d'Allemagne. Mais il était destiné à se distinguer principalement dans la carrière des armes. Nommé par Charles XI ambassadeur de Suède en France, il demanda de pouvoir suivre Turenne. Les exploits de ce grand capitaine enflammèrent son âme, et il donna, au siége de Maestricht, ainsi qu'à la bataille de Senef, des preuves de courage et de talents, qui lui obtinrent une grande considération. Louis XIV le créa maréchal de camp, et lui fit présent d'une très-belle épée. Rappelé par Charles XI, il combattit les ennemis de la Suède en Allemagne; mais il fut si mal secondé, qu'il ne put empêcher que les possessions suédoises ne fussent envahies. Le roi reconnut cependant son zèle, et le nomma, après la paix, gouverneur général de Poméranie. Mais son ardeur guerrière se réveilla bientôt: il fit une campagne en Hongrie contre les Turcs, et, en 1686, il entra au service de la république de Venise, en qualité de généralissime. Il battit les Turcs en Morée, au passage des Dardanelles, et s'empara d'Athènes. L'expédition malheureuse de Négrepont fut entreprise contre son avis; il ne négligea cependant aucun moyen pour la faire réussir: mais il fut atteint subitement d'une fièvre violente, qui le conduisit au tombeau le 25 septembre 1688. Sa femme, qui l'avait accompagné dans toutes ses campagnes, fit transporter son corps en Allemagne, où il fut enterré à Stade. Le sénat de Venise lui fit élever un monument avec cette inscription: *Othoni Wilh. à Kœnigsmarck, terrest. copiarum contra Turcas præfecto, semper victori.* Kœnigsmarck avait des connaissances profondes en histoire, en philologie et en littérature: il cultivait la poésie allemande, et a laissé, dans cette langue, un recueil d'hymnes sacrées imprimées à Stockholm en 1682. On a aussi de lui un *Voyage de Madrid à Lisbonne* (fait en société avec M. de Chouppes), traduit en français sur le manuscrit espagnol, et inséré dans le *Journal du Voyage d'Espagne*, Paris, 1669, in-4°, p. 231 et suiv. C—au.

KŒNIGSMARCK (Marie-Aurore, comtesse de), l'une des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de son temps, était fille du comte de Kœnigsmarck, général suédois, et naquit dans le duché de Brême, en 1668. Son père fut tué la même année, au siége de Bonn, et l'intéressante orpheline, que le sort poursuivait au berceau, fut transportée à Hambourg, où sa mère se retira avec sa famille, composée d'un fils et de trois filles. Aurore annonça, dès son enfance, les dispositions les plus heureuses, que développa bientôt une éducation soignée. Aux charmes de

l'esprit elle joignait ceux de la figure, mais à peine soupçonnait-elle sa beauté, dont l'éclat devait lui être si funeste; et elle consacrait tous ses moments à la culture des arts, son unique consolation. Aurore atteignait sa dix-septième année lorsqu'elle perdit sa mère, et ce malheur fut bientôt suivi de la mort de son frère, le comte Philippe de Kœnigsmarck. Ce jeune seigneur était parvenu, dit-on, à inspirer une passion violente à la princesse de Zelle, et sa mort fut le châtiment de sa témérité (*voy.* Brunswick-Lunebourg-Zelle). Il laissait une fortune assez considérable entre les mains des banquiers de Hambourg, qui refusaient de la rendre à ses héritiers, sous le prétexte qu'on ne pouvait représenter l'acte légal de son décès. Aurore se rendit à Dresde avec ses deux sœurs, afin d'implorer la justice de l'électeur Frédéric-Auguste. Ce prince, si connu par sa galanterie, fut frappé de la beauté d'Aurore, et mit tout en œuvre pour la séduire. La résistance qu'il éprouva ne fit qu'accroître sa passion, et il finit par triompher des scrupules de sa maîtresse. Leur intimité fut bientôt connue de toute la cour. Aurore chercha à se faire pardonner sa faiblesse par sa conduite, et elle mérita même l'affection de l'électrice, qu'elle dédommageait par les soins les plus délicats des peines qu'elle lui avait causées. Loin de retenir près d'elle son amant, elle se montrait jalouse de sa gloire ; ce fut elle qui lui conseilla d'aspirer au trône de Pologne et qui lui indiqua les moyens d'y parvenir. La comtesse de Kœnigsmarck devint mère, en 1696, d'un fils qui fut nommé Maurice, et qui s'est placé, par ses talents et sa valeur, au rang des plus grands capitaines des temps modernes (*voy.* Maurice, comte de Saxe). Une indisposition, suite de sa couche, ne tarda pas à éloigner d'elle son illustre amant, qui continua cependant à lui témoigner beaucoup d'estime ; mais les mépris d'une nouvelle favorite engagèrent la comtesse à demander la permission de se retirer de la cour. Elle alla habiter l'abbaye de Quedlinbourg, dont elle était doyenne, et parut ne plus vivre que pour son fils, dont l'éducation occupait tous ses instants. Frédéric-Auguste lui confia, en 1702, une mission diplomatique assez délicate près du roi de Suède, Charles XII, honneur qu'aucune femme n'avait eu jusqu'alors, excepté la comtesse de Guébriant (*voy.* Guébriant). Elle se rendit au quartier général du héros suédois ; mais ce prince refusa de la voir. Elle s'en plaignit très-agréablement, disant qu'elle était bien malheureuse d'être la seule personne au monde à laquelle ce grand prince eût tourné le dos. A son retour, elle fit part à Frédéric-Auguste des renseignements peu favorables qu'elle avait recueillis sur son principal ministre; mais celui-ci, aidé de la nouvelle favorite, la fit congédier, et il lui fut même défendu de reparaître à la cour. Elle se consola de cet exil, aussi injuste que rigoureux, par sa tendresse pour son fils, à qui elle consacra le reste de sa vie. Elle mourut le 16 février 1728. La comtesse de Kœnigsmarck, dit Voltaire, parlait les langues de plusieurs pays qu'elle n'avait jamais vus avec autant de délicatesse que si elle y fût née. Elle avait composé pour Charles XII des vers français qu'on eût pris pour être d'une personne née à Versailles, et que l'histoire doit conserver. On les trouvera dans l'*Histoire du maréchal de Saxe*, Dresde, 1755, t. 1er, p. 208. Elle a laissé un grand nombre d'odes et d'autres pièces en allemand, qu'on gardait en manuscrit à l'abbaye de Quedlinbourg. La courte notice que l'éditeur du Dictionnaire de Chaufepié a consacrée à la comtesse de Kœnigsmarck n'est qu'une suite d'erreurs et d'inexactitudes. W—s.

KŒPING. *Voyez* Kiœping.

KŒPPEL (Jean-Thomas), calligraphe, né en 1711 à Marktleuten, dans la principauté de Bayreuth, avait d'abord appris le métier de tailleur. En voyageant, selon l'usage des artisans allemands, pour se perfectionner dans son état, il séjourna quelque temps à Vienne, s'y exerça dans la calligraphie et le dessin, et il y quitta l'aiguille pour la plume, qu'il apprit à manier avec une habileté peu commune. Sa belle écriture lui procura une place de copiste chez un ambassadeur. Il fut ensuite expéditionnaire et maître d'écriture de la cour dans sa patrie. Il mourut à Bayreuth le 21 juillet 1762. Ses modèles d'écriture eurent une grande vogue et furent gravés. Il dessina à la plume, pour le margrave de Bayreuth, des vues des montagnes de ce pays ; ces dessins sont encore admirés aujourd'hui. Il ne pouvait suffire aux demandes de modèles qu'on lui adressait de tous côtés ; et ce fut sur son écriture que se forma celle de tous les maîtres de l'Allemagne méridionale. Il a publié trois recueils d'exemples : l'un a paru à Hildburghausen, 1772; le dernier a pour titre *Livre d'écriture à la façon moderne française*. Il a gravé lui-même un assez grand nombre de morceaux, et ses dessins sont recherchés des amateurs. D—g.

KŒPPEN (Jean-Henri-Juste), philologue allemand, né le 15 novembre 1755, dans Hanovre, fut d'abord destiné au commerce par son père, honnête marchand de cette ville; mais, après quatre ans passés en qualité de commis entre l'aune et le registre en partie double, il obtint enfin de faire ses études, travailla sans relâche à réparer le temps perdu, et parvint rapidement en rhétorique, où il eut pour professeur Satroh d'Helmstædt. Ayant ainsi achevé ses cours scolaires en trois ans, il alla suivre ceux des facultés à Gœttingue (1776), et se préparer à prendre les grades universitaires. Son application lui valut l'estime de Heyne, que dès ce moment il se proposa comme un modèle à suivre, et dont, en 1779, la recommandation le fit admettre collaborateur à l'établissement royal d'Ilefeld. Quatre ans après, le magistrat d'Hildesheim le nomma de préférence à Michaëlis, qui se présentait comme

son concurrent, directeur du gymnase André de cette ville (1783). Dans cette place, qu'il occupa huit ans, il eut besoin de tout son talent administratif, réuni à tout son esprit de méthode, à son savoir et à sa vigilance, pour relever une maison en pleine décadence, c'est-à-dire pour y ramener des élèves et y faire refleurir les fortes études : le grec surtout y était totalement négligé. Les heureux résultats qu'il obtint bientôt venaient de le faire appeler, en 1791, au lycée de Hanovre, et il y avait déjà fait quelques classes quand une fièvre soudaine le saisit, et, au bout de quelques jours, le mit au tombeau (9 novembre 1791). Kœppen écrivait bien en allemand et en latin : son style rappelle celui de Heyne, mais sans en avoir la concision. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Sophoclis Philoctetes cum commentario perpetuo*, Brunswick, 1788. Ce volume ne contient que le texte : Kœppen en promettait un second dans lequel auraient été des commentaires. 2° *Anthologie grecque*, 1re part., Brunswick, 1784, 2e, 1785, 3e et dern., 1787, in-8°; 3° *Éclaircissements et remarques sur Homère*, Hanovre, 5 vol. in-8°, 1787-89-90-91-92; 2e édit. (très-améliorée par K.-F. Heinrich, professeur à Kiel, Hanovre, 1794-1804, toujours en 5 volumes). Les deux premiers volumes avaient été vendus avec un frontispice en 1792 et 95, comme deuxième édition. Cette publication est estimable. On peut y joindre, comme appendice, l'ouvrage qui suit : 4° *Introduction aux Éclaircissements et remarques sur Homère, ou Vie et chants d'Homère*, Hanovre, 1782, in-8°; 5° 1. *le second Alcibiade*, de Platon (avec des remarques et des éclaircissements), Brunswick, 1786, grand in-8°; 2. *Esquisse analytique de Ménexène* (Platon's Menexenus ein Grundisse), avec des recherches sur le but et l'époque du Dialogue, les caractères de Ménexène et d'Aspasie, et des remarques tant explicatives que critiques, Berlin et Stettin, 1790, in-8°. 6° 1. *Remarques critiques sur les Helléniques de Xénophon*, 1er fascic., Hildesheim, 1784, 2e f., Hild., 1785, in-8°; 2. *Programma ad Xenophontis Cyropædiam adnotat.*, Hildesheim, 1784, in-8°; 3. *ad Xenoph. histor. græcam adnotationes et dubia*, Hildesheim, 1784, in-8°; 4. *Prog., ad Xenophontis Agesilaum notæ et emendat.*, Hildesheim, 1788, in-8°; 7° *Animad. in scriptores græcos exhibet et prælectiones in prima classe Andræani habendas indicit* J.-H.-J. Kœppen, Hildesheim, 1787, in-8°; 8° *Lectiones historicor. latinor. in us. scholarum*, Hanovre, 1788, in-8°; 9° *Mélanges de lecture à l'usage des gymnases*, etc. (Vermischte Aufsætze ein Lesebuch fur gymn.), Hanovre, 1787, gr. in-8°; 10° Divers articles dans *la Gazette univers. de Littérature* et dans *la Bibliothèque universelle allemande* et *la Scolie* d'Aristote *sur Hermias*, Hildesheim, 1784, in 8°. Au moment de sa mort il préparait, pour l'*Encyclopédie scolaire* de Campe, une édition annotée des *Odes d'Horace* et des *Métamorphoses d'Ovide*. Cette édition a été publiée depuis par Bœttiger, qui s'est chargé de l'Horace, et par Lenz, qui a eu pour lot Ovide (quatrième et troisième parties de la première section poétique ou section des poëtes). Le portrait de Kœppen se voit en tête du quinzième volume de la *Bibliothèque universelle allemande*, du tome premier de l'édition des *Éclaircissements sur Homère*, remaniée par Heinrich, et d'une espèce de notice biographique intitulée *J.-H.-J. Kœppen, recteur du lycée de Hanovre* (en all., Hanov., 1793, in-8°), et qui d'abord avait paru moins développée dans les *Annales de l'électorat de Brunsw.-Lunebourg*, 1792, n° 2. (Voir aussi Schlichtegroll, *Nekrolog*, 1791, t. 2.) P—OT.

KOERNER (Chrétien-Godefroi), né le 3 juillet 1756 à Leipsick, suivit avec succès les cours académiques à l'université de sa ville natale, marqua dès lors un goût spécial pour la statistique et les matières économiques, reçut après le grade de maître ès philosophie (1778), celui de docteur en droit (1779), et devint successivement, au service de Saxe, conseiller de consistoire supérieur (1783), assesseur près de la députation provinciale d'économie politique, de manufactures et de commerce (1784), et conseiller de cour d'appel. Bien qu'il n'écrivît point immensément, Kœrner s'intéressait à la littérature et aux arts; il s'appliquait surtout avec un sens profond et délicat à l'esthétique. Ce n'est point exagérer que d'attribuer en partie à la conversation du père le prompt et brillant développement du fils (*voy.* l'article suivant). Autour de Kœrner d'ailleurs se groupaient volontiers les notabilités intellectuelles de Weimar : intime ami de Gœthe et de Schiller, il recevait souvent ces deux grands hommes; en 1785, en l'absence du polygraphe Becker, l'auteur de tant de recueils périodiques, il avait rédigé les *Éphémérides de l'humanité*; depuis il avait donné des articles à d'autres recueils. Sa femme était la fille de Stock, graveur renommé de Leipsick; et sa belle-sœur cultivait la peinture avec un rare talent. Les événements de la guerre de l'indépendance, en lui ravissant son fils à la fleur de l'âge (1813), et en faisant passer sous la domination prussienne trois cinquièmes de la Saxe, l'amenèrent naturellement à quitter le service de l'ex-grand-duc de Varsovie, de l'ami de Napoléon, pour celui de la Prusse. Dès 1814, lors de l'administration provisoire de la Saxe au nom des puissances alliées, il avait siégé au conseil de gouvernement. Une fois le sort de la Saxe réglé, Frédéric-Guillaume III s'empressa de le nommer conseiller de régence à Berlin; et, en 1819, il y joignit le titre de membre du collége supérieur de censure. L'empereur Alexandre lui avait conféré la croix de l'ordre de Ste-Anne. Kœrner le père mourut en 1831. La fille qui seule lui restait après la mort de Théodore et qui, soit comme dessinatrice, soit comme musicienne, avait le feu poétique et la verve d'une actrice, Emma s'était bientôt éteinte, inconsolable de la perte de son frère (mars 1815), et fut placée près de son mo-

nument dans le Mecklembourg. On a de Kœrner: 1° *Vues esthétiques*, Leipsick, 1808, in-8°; 2° *Essai sur divers objets d'administration et de comptabilité*, Dresde, 1812, grand in-8°; 3° deux dissertations, l'une *Quem fructum œconomia politica capiat ex descriptione civium ad ipsius usus accommodata*, Leipsick, 1778, in-4°; l'autre, *Quanti intersit jure consultorum jurisprudentiam naturalem ab universali vivendi norma distingui*, Leipsick, 1779, in-4°; 4° des articles anonymes dans la *Thalie* de Schiller, et, dans l'*Almanach historique*, des *Récensions* (ou comptes rendus d'ouvrages), enfin la coopération ci-dessus notée aux *Éphémérides de l'humanité*. De plus, c'est Kœrner qui soigna la première édition des *OEuvres complètes de Schiller*, Stuttgard et Tubingue, 1812-1818, in-8°; c'est lui qui, recueillant les trente-deux meilleurs des chants guerriers de son fils et diverses pièces inédites, tant en prose qu'en vers, fit paraître les premiers sous le titre de *la Lyre et l'Épée*, Berlin, 1814, in-8° (2e édit., 1814, 3e, 1815, 4e, 1817, 5e, 1819, etc.), et les autres sous celui de *Contes et Poésies*, Leipsick, 1815, in-8°; 2e et 3e édit., 1816; 4e, 1817; 5e, 1818 (avec une caractéristique du poëte par Tiedge, et des notes biographiques par Kœrner). Mais c'est à tort qu'on l'a regardé comme l'éditeur du *Poetische Nachlass*, lequel ne comprend point tout ce que contient *la Lyre et l'Épée*, et dont le texte est évidemment fautif. Kœrner donna encore au public, à propos de son fils, un petit volume intitulé *Aux amis de Kœrner*, Dresde (1815), in-8°. P—OT.

KŒRNER (CHARLES-THÉODORE), fils du précédent, naquit à Dresde le 23 septembre 1788. Il annonça dès l'enfance cette ardeur d'imagination qui fait les poëtes. Son père, conseiller du gouvernement saxon, était lié très-intimement avec Schiller, qui se plut à cultiver les heureuses dispositions du jeune homme pour la littérature. En 1811, Kœrner achevait ses études à Leipsick: enthousiaste de l'indépendance germanique, il ne négligea rien pour propager une doctrine qui ne pouvait se professer, à cette époque, sans les plus grands dangers; aussi ne tarda-t-il pas à recevoir une défense formelle de fréquenter aucune des universités de la Saxe. Il prit le parti de se retirer à Vienne, et de travailler pour le théâtre. Le succès de ses premières pièces (parmi lesquelles on distingua *Toni*, et surtout *Zriny*, drames en cinq actes) le fit rechercher dans les meilleures sociétés, et lui procura la place de secrétaire de la régie du théâtre de la cour, avec un traitement de deux mille florins. La tournure que prirent en 1812, après la retraite de Moscou, les affaires de l'Allemagne, enflamma le courage de Kœrner. La passion des lettres, une existence heureuse, l'amour même, ne purent le retenir; il partit pour Breslau et s'enrôla, comme simple soldat, dans le corps prussien des chasseurs à cheval de Lutzow. La bravoure qu'il montra dans le combat de Lutzen lui valut le grade de sous-officier. Bientôt après, son corps tomba dans une embuscade; il y fut blessé grièvement, parvint néanmoins à s'échapper à travers les bois, mais y resta toute la nuit sans secours. Ce fut au matin que des paysans vinrent à lui, l'enlevèrent et le cachèrent chez eux jusqu'à sa convalescence. Il charma les ennuis de sa retraite par des chants belliqueux, et regagna, ensuite, l'armée prussienne, à la faveur d'un déguisement. Il obtint une lieutenance sur le champ de bataille, le 8 octobre; mais la mort vint l'arrêter au milieu de sa glorieuse carrière, le 18, dans les plaines de Leipsick: il n'avait pas encore atteint sa vingt-cinquième année. On a publié le recueil des poésies de ce nouveau Tyrtée, à Vienne, en 1814, sous le titre de *la Lyre et l'Épée*. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle donnée par M. Tiedge à Stuttgard, 1830, 2 vol. in-12. L'amour de la gloire et le patriotisme y parlent un langage plein d'énergie et de noblesse. Si l'expression n'en est pas toujours correcte, il serait impossible que le coloris en fût plus vif et plus animé. ST—T.

KŒRTEN (JEANNE). *Voyez* BLOCK.

KŒS (FRÉDÉRIC), en latin KOSIUS, profond mathématicien danois, naquit le 9 juillet 1684 à Slesvig, alors aux ducs de Holstein-Gottorp, acheva aux universités allemandes d'Helmstædt, de Halle et de Leipsick, ses hautes études commencées à Kiel, de là se rendit en Hollande, puis en Angleterre, et enfin après avoir passé quatre ans (1710-1714) à Berlin en qualité d'instituteur particulier dans une maison noble, après avoir, par le crédit de ses patrons, obtenu de l'académie des sciences de cette ville le logement et l'entretien à l'observatoire, il revint à Kiel vers 1714 avec l'espoir de professer les mathématiques. Mais l'opiniâtreté de Charles XII, bien que seul à peu près contre la Russie, la Pologne, le Danemarck et la Prusse, prolongeait la grande guerre du Nord, qu'on avait crue près de finir pendant sa retraite à Bender; et les événements de cette lutte exerçaient un contre-coup funeste sur Slesvig et le Holstein: il y a plus, l'administrateur, par ses liaisons secrètes mais prouvées avec la Suède, avait fourni à la ligne royale danoise, toujours hostile à la ligne de Holstein, un prétexte commode pour la dépouiller en partie de ses possessions. Cette expropriation violente avait lieu justement à l'époque où vint Kœs. L'instabilité due à tous ces revirements, la crainte où longtemps encore on fut de voir Kiel même englobé dans la confiscation, la minorité du jeune duc Charles-Frédéric, et, même après qu'il eut été déclaré légalement majeur (1716), son âge trop tendre, et l'incertitude où il fut sur son sort jusqu'à ce que le 31 décembre 1720 on lui restituât du moins le Holstein, reculèrent jusqu'en 1721 la nomination de Kœs. Pendant ce temps, de Kiel, où jusqu'en 1719 il était resté donnant des leçons particulières, il avait été professer, à Rendsbourg, le génie et l'artillerie. De retour, pour la deuxième fois, à

Kiel, et cette fois pourvu de la chaire qu'il ambitionnait et attendait depuis tant d'années, il ne quitta plus cette ville que pour de passagères excursions. Il avait déjà donné un beau mémoire sur l'analyse infinitésimale, encore naissante à cette époque. D'autres publications relatives aux hautes mathématiques, soit pures, soit appliquées, ajoutèrent à la considération dont il jouissait, et le classent au nombre des savants auxquels la science doit des progrès. Il avait gardé sa force de tête dans un âge très-avancé, et il professait encore au bout de trente-neuf ans d'exercice et à l'âge de soixante-seize, en 1760, époque à laquelle il obtint le sénioral de l'université; il le garda six ans et mourut le 25 septembre 1766. On lui doit : 1° en fait de mathématiques pures, quatre mémoires; 1. *De analysi æquationum differentialium, vel expedienda in numeris universalibus, vel constructionibus geometricis efficienda, commentatio, ad delineandam utcumque solutionem quæstionum mathematicarum quæ scientiam finiti superant*, Kiel, 1715, in-4°, pl.; 2. *Comm. de superficiebus geometricis earumque generibus, proprietatibus, complanationibus et sectionibus*, Kiel, 1749, in-4°, planches; 3. *Comm. de corporibus dissimilaribus et præcipue quantitatibus quæ illis accedunt*, Kiel, 1757, in-4°, pl.; 4. *Ratio complanandi superficies curvas corporum quorumlibet geometricorum* (dans les *Acta eruditor.*, supplém., t. 9, 1729, p. 45-50); 2° sur la géographie : 1. *De ratione proficiendi geographiam mathematicam*, Kiel, 1721, in-4°; 2. *Diss. de situ loci geographici diversis modis determinando et trigonometricis præceptis eo pertinentibus*, Kiel, 1746, in-4°, pl.; 3. *Méthode particulière de trouver les latitudes en géographie* (en français), dans la *Biblioth. Germanique*, 1729, t. 17, p. 175-199; 3° en astronomie : 1. *Diss. de periodica anni solaris intercalatione*, Kiel, 1724, in-4°; 2. *Réflexions sur le calendrier en général et sur l'intercalation solaire en particulier* (en français), dans la *Biblioth. Germ.*, 1729, t. 16, p. 161-188; 3. *Disc. sur les éclipses extraordinaires du soleil et de la lune* (en français), dans la *Biblioth. Germ.*, 1726, t. 11, p. 157-176; 4° sur l'histoire : 1. *Chronologiæ historicæ subsidia mathematica*, Kiel, 1748, in-4°; 2. *Essai sur la manière de déterminer l'intervalle du temps écoulé depuis la sortie des Israélites d'Égypte jusqu'à la fondation du temple de Salomon* (dans la *Biblioth. Germ.*, 1741, t. 5, p. 133-150); 5° mélanges : 1. *Diss. de mathesi prudenter tractanda*, Kiel, 1727, in-4°; 2. beaucoup de *Récensions* dans la *Biblioth. Germ.*; 3. (et ce fut le début de Kœs comme écrivain) un *Discours prononcé à l'université de Kiel le 19 avril 1706, pour l'anniversaire du duc Charles-Frédéric de Slesvig-Holstein*, Kiel, 1705, in-fol. Ch.-Frédéric avait alors trois ans. On comprend que les phrases de Kœs ne peuvent guère contenir que des éloges du passé, c'est-à-dire des ancêtres du prince et des vœux pour l'avenir. Que de vicissitudes dans cet avenir, et de vicissitudes faites pour animer l'éloquence, pour inspirer la poésie, si une subite et véridique prévision eût montré à l'orateur ce mineur dépouillé de la moitié de son héritage et sur le point de perdre le tout, puis sa descendance arrivant aux trônes de Suède et de Russie! P—OT.

KŒSTLIN (Philippe-Ernest-Gottlob), né le 30 mai 1780, en Wurtemberg, à Esslingen, où son père était pasteur, finit ses études préliminaires au couvent de Blaubauern, près d'Ulm, puis se rendit à l'université de Tubingue pour y suivre les cours académiques. La théologie devait y être sa principale occupation. Il s'y livra bien moins pourtant qu'à la philologie, à l'histoire naturelle, aux mathématiques. Son esprit vif, passionné, avait quelque chose d'encyclopédique. Ses cours achevés, il reçut les ordres, et même il prononça plusieurs sermons; mais, soit qu'il ne se trouvât pas suffisamment apprécié d'un auditoire avec lequel ses goûts ne sympathisaient point, soit, comme il le répétait, qu'il voulût, pour paraître plus utilement dans la chaire évangélique, connaître mieux le monde et les hommes, il ne rechercha point sérieusement de bénéfice, et il entra comme instituteur particulier à Vienne, chez le baron de Rieger, son parent du coté maternel (1802). Il y rencontra beaucoup de personnes instruites et de haut rang; et à la résidence d'été du baron, il acquit des connaissances pratiques dans l'astrologie, en usant d'un petit observatoire qu'il trouva là. Il se rendit familières les langues française et anglaise, la dernière surtout, en cultivant beaucoup l'amitié d'un courrier de cabinet de lord Paget, et de Baylet, jeune secrétaire du commissariat anglais de la guerre à Vienne. Par eux il fut introduit dans le cercle des familles anglaises habitant la capitale de l'Autriche, et l'on pouvait dire qu'il connaissait moins d'Allemands que d'Anglais. Les conseils de ces nouveaux amis, la peinture séduisante qu'ils lui faisaient de Londres, le déterminèrent à quitter la paisible Autriche pour l'Angleterre, en 1805. Il n'eut pas beaucoup à se louer de ce voyage; quelques portes s'ouvrirent pour lui à Londres; il eut quelques leçons, mais ce qu'il trouvait était bien peu en comparaison de ce qu'il avait rêvé. Désappointé, il renonça, un peu vite, ce nous semble, aux châteaux qu'il avait cru voir derrière les brouillards de la Tamise, et, repassant la mer du Nord, il était à la fin de 1806 sur les bords de l'Elbe, à Hambourg. Le seul avantage qu'il eût retiré de son excursion au comté de Middlesex était la connaissance plus intime des délicatesses de la langue anglaise et plus d'habitude de ses idiotismes depuis qu'il avait été à même de la parler avec les gens du commun, fort rares parmi les employés d'ambassade et les touristes. Le séjour de Hambourg plut infiniment à notre mobile voyageur. Bientôt il n'eut plus d'autre désir que de s'y fixer, et il ambitionna une position au célèbre collége dit *le Johanneum*, récemment organisé; mais le direc-

teur Gurlitt était lié par des règlements : d'autres demandeurs primaient Kœstlin par l'ancienneté; il fallut attendre. Il prit alors le parti de lever une pension qui prospéra jusqu'à la terrible année 1813, pendant laquelle Davoust métamorphosa son établissement en caserne. Heureusement que l'émigration, qui enlevait beaucoup de riches familles à Hambourg, enlevait des professeurs au Johanneum : grâce aux vides ainsi formés, Kœstlin y remplit provisoirement des fonctions professorales, dont 1815 lui assura la permanence, et qui en 1819 devinrent un titulariat. Les nombreuses obligations du professorat ne l'empêchaient pas de se livrer à la littérature et aux sciences, et c'était toujours chez lui un vif désir que de s'entretenir avec les hommes illustres, soit de l'Allemagne, soit de l'étranger. Il projetait un voyage dans ce but, il se proposait une correspondance active avec ceux dont il faisait la connaissance, lorsqu'une subite maladie le mit au tombeau, le 25 février 1824. Kœstlin avait un talent rare pour la traduction. Doué d'un tact très-fin pour sentir et d'une souplesse exquise pour plier son style en tous les sens, souplesse due en grande partie à cette espèce d'esprit encyclopédique que nous avons signalé, il savait réunir la fidélité à l'élégance : on n'eût jamais soupçonné que ce qui sortait de sa plume avait d'abord été écrit en anglais ou en latin. Des difficultés devant lesquelles auraient pâli bien d'autres ne lui semblaient que des jeux; l'entrave même du vers semblait accroître sa merveilleuse flexibilité. Il faut avouer que l'extrême abondance de la langue allemande sert admirablement le talent de l'écrivain, qui n'a d'autre travail que d'exécuter sur ce riche instrument la mélodie composée par un autre. Mais à l'instrument il n'en faut pas moins l'habile instrumentiste. Or tel a été Kœstlin, surtout dans sa traduction des *Baisers de Jean Second*, qu'il a rendus non-seulement vers pour vers, mais en se créant des difficultés surérogatoires, ou si l'on veut, en s'interdisant des licences usuelles; par exemple en n'admettant jamais de trochée au lieu de spondée dans l'hexamètre, en ne laissant jamais un vers dépourvu de césure régulière. On doit regretter que ce modèle de traduction n'ait pas été publié. Les autres ouvrages de Kœstlin sont : 1° *Hambourg sous la domination française* (dans la *Némésis* de Luden, 1814), tableau amer du despotisme, de la rapacité, de l'absence de vues saines ou fécondes qui caractérisaient le gouvernement de Napoléon à l'égard de l'Allemagne du Nord. Ce tableau pourtant n'est point un libelle : Kœstlin y est juge impartial, affecte du calme; il raisonne, il déduit. Ses observations décèlent beaucoup de sagacité; il est aisé de voir que l'auteur connaît des matières autres que le latin et le grec qu'il enseigne. Ses voyages, son amour de la variété dans la science l'aidaient à bien saisir les faits commerciaux. 2° *Du Beau et de l'Élevé* (dans les *Originalien* de Lotz, année 1817); 3° diverses *Poésies*, insérées dans le même recueil sous le prénom d'Ernest, et dans lesquelles il y a de la verve et de la facilité. P—OT.

KŒTHE (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), théologien et poëte allemand, né à Lubben, dans la basse Lusace, le 30 juillet 1781, fit ses études au collége de Bautzen et à l'université de Leipsick, en s'occupant de préférence de la partie historique de la théologie. Depuis 1806 jusqu'en 1810, il continua ces études à Dresde, et, en 1810, il devint d'abord professeur extraordinaire, et plus tard professeur ordinaire de théologie à l'université d'Iéna. Il cumula avec ces fonctions celles de doyen et de prédicateur militaire. En 1819, il fut appelé à Allstaedt, où il obtint les places de conseiller du consistoire, de sous-intendant ecclésiastique et de pasteur supérieur, et où il mourut le 23 octobre 1850, laissant la réputation d'un excellent prêtre. Il débuta par l'écrit : *Opinions sur l'état actuel des choses, et idées sur l'état futur des choses*, Amsterdam, 1809, qui parut sans nom d'auteur, mais qui lui valut cependant d'être appelé à Iéna, où, au commencement, il s'occupa surtout de questions historiques. En commun avec Dippold, il publia les *Archives historiques générales*, et, après la mort de Dippold, il écrivit deux annuaires historiques, dont le premier est intitulé *l'An* 1715, et le second *l'An* 1616. En même temps, il rédigea jusqu'au second volume les articles biographiques contenus dans le recueil : les *Contemporains* (Zeitgenossen) de Brockhaus, et s'occupa de théologie savante en dirigeant le *Journal de christianisme et de théologie*, Iéna, 1816-1818, et en publiant un *Choix des œuvres de Melanchthon*, Iéna, 1829, 6 vol. De cette époque datent aussi son édition des livres symboliques de l'Église luthérienne : *Concordia*, Leipsick, 1830, et son ouvrage de pédagogie, l'*Éducation populaire chrétienne*, Leipsick, 1831. Plus tard il tourna son activité vers des questions d'esthétique. Ses principaux écrits sont : *Livre destiné à l'édification domestique*, Leipsick, 1821; *Voix de piété*, Leipsick, 1823; *les Psaumes arrangés pour être chantés à l'église*, Leipsick, 1844; *la Célébration du jour de mort de Luther*, Leipsick, 1846; *le Retour*, Leipsick, 1843, 3 vol., nouvelle; *la Semaine*, Leipsick, 1848, 2 vol., nouvelle. Après sa mort, Meissner publia deux recueils de poésies et de sentences posthumes de Kœthe qui le montrent, comme ses autres écrits et sa vie, prêtre plein de piété et de sentiments chrétiens, chez lequel la parole et les actions se trouvaient toujours en harmonie. Ces deux recueils sont intitulés *Cantiques chrétiens*, Leipsick, 1851; et *Cantiques et sentences dédiés par un malade à des hommes malades et bien portants*, Leipsick, 1851. Z.

KŒTS (RŒLOF), peintre de portraits, né à Zwoll, le 16 janvier 1655, reçut de son père les premières leçons de son art; mais Gérard Ter-

burg devint son maître, et Kœts surpassa bientôt tous ses condisciples. Terburg en ayant fait publiquement l'aveu, les autres élèves en conçurent une telle jalousie, que le jeune peintre, pour éviter les effets qui pouvaient en résulter, fut obligé, d'après les conseils mêmes de son maître, de quitter l'atelier. Kœts avait alors dix-huit ans. Il résolut d'étudier uniquement la nature, convaincu qu'on ne peut s'égarer en suivant une semblable route. Le comte de Dalwigh le connut et le fit connaître au prince Henri-Casimir, stathouder de la Frise, qui l'accueillit à sa cour et se fit peindre plusieurs fois par lui, ainsi que son épouse et ses enfants. Peintre excellent, Kœts était encore un musicien distingué; et ce double talent lui procurait l'entrée des meilleures sociétés. Dans la Gueldre, il peignit le roi Guillaume et un grand nombre d'Anglais et d'Allemands distingués qui se trouvaient au château de Loo, à la suite du roi. Il se rendit ensuite à la Haye, où il exécuta également un nombre infini de portraits. Il était doué d'une telle facilité que, seul, et sans le secours d'aucun élève, il a peint plus de cinq mille portraits. Tous cependant sont bien terminés; et l'on en vante le dessin, le naturel, la couleur, le choix des poses et l'excellence des accessoires. Mais comme il était extrêmement laborieux, et que depuis dix-huit ans jusqu'à soixante-dix il ne cessa d'être employé, on conçoit facilement le grand nombre de portraits sortis de son pinceau. Dans un âge aussi avancé, il se trouva mal en essayant de fixer sur la toile les traits d'un bourguemestre de Deventer; on le ramena chez lui fort incommodé, et il mourut dans sa ville natale le 25 juin 1725. P—s.

KOHL (Jean-Pierre), écrivain laborieux, naquit à Kiel en 1698, et s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur. Appelé, en 1725, à St-Pétersbourg, il y remplit avec distinction, pendant trois ans, la chaire d'histoire ecclésiastique et celle des belles-lettres; mais ne pouvant supporter la rigueur du climat de la Russie, il vint s'établir à Hambourg, qu'il quitta en 1768 pour se fixer à Altona, où il mourut le 9 octobre 1778, après avoir donné sa bibliothèque au gymnase de la même ville (*voy.* P.-C. Henrici, *Progr. de Bibliotheca gymnasii Altonani narratio*, Altona, 1772, in-4°). Kohl est surtout connu par le *Journal littéraire* de Hambourg, en allemand, qu'il rédigea depuis 1732, avec peu de succès, mais qu'il ne laissa pas de continuer pendant vingt-cinq ans, et dont la collection forme 26 volumes in-8°. On a encore de lui : 1° *Theologia gentilis Cimbricæ purioris specimen primum*, Kiel, 1723, in-4°. L'auteur recherche dans cette dissertation quelles ont été les opinions religieuses des Cimbres; et il prouve, par une foule de témoignages respectables, que ces peuples, si fameux par leurs vertus guerrières, croyaient à l'immortalité de l'âme et avaient une notion assez distincte de la résurrection des corps. 2° *Ecclesia græca lutherizans, sive Exercitatio de consensu et dissensu orientalis græcæ speciatim russicæ et occidentalis lutheranæ ecclesiæ in dogmatibus*, Lubeck, 1723, in-8°; 3° *Introductio in historiam et rem litterariam Slavorum imprimis sacram, seu Historia critica versionum Slavonicarum maxime insignium, nimirum codicis sacri et Ephremi syri, II libris absoluta; accedunt duo sermones Ephremi syri nondum editi de S. Cœna, fidei lutheranæ testes et vindices*, Altona, 1729, in-8°. Cet ouvrage, plein d'érudition, est fort estimé des protestants; on en trouve l'analyse dans les *Acta eruditor. Lipsiens.* de la même année (1). 4° *Deliciæ epistolicæ sive epistolarum insignium fasciculus Majoragii, Grævii, Bartholini, Schefferi, aliorumque virorum disertissimorum, cum vita Majoragii*, Leipsick, 1731, in-8°; 5° la *Vie de Bayle*, par Desmaizeaux, traduite en allemand; 6° *De Epistolis a Jo. Hevelio partim, partim ad ipsum scriptis adhuc ineditis dissertatio epistolica.* Cette lettre est insérée dans le Supplément aux *Acta eruditor. Lips.*, t. 9, p. 359. 7° *Bibliothèque de Hambourg*, ou Recueil de mélanges de littérature et d'histoire (en allemand), Hambourg, 1743-45, 3 vol. in-8°. Kohl est l'éditeur de l'ouvrage de Dan. Georges Morhof, *De legendis, imitandis et excerpendis auctoribus*, Hambourg, 1731, in-8°. Il promettait plusieurs ouvrages qui n'ont point paru, et dont les manuscrits doivent exister dans quelques bibliothèques d'Allemagne : 1° *Versio latina manuscr. slavonici de concilio ultimo moscovitico;* 2° *Historia ecclesiæ ruthenæ schismatica;* 3° *Vera antiquæ Ruthenorum fidei et religionis effigies ex libro ejus symbolico;* 4° *Systema religionis muhamedanæ ex princ. Demetr. Cantemirii slavonico-ruthena lingua in latin. translatum;* 5° *Fasciculus dissertation. historiam scythicam, slavonicam et cimbricam illustrantium;* 6° *Catalogus librorum græcorum slavonicorum man. in bibliothecis Moscuensibus;* 7° *Tres Ephremi syri sermones adhuc inediti ex vers. slavonica translati;* 8° *de Perpetuo gr. et lat. ecclesiæ dissensu contra Leon. Allatium;* 9° *Theologiæ gentilis cimbricæ purioris Compendium;* 10° *Vita Jo. Hevelii, mathematici* (voy. *Acta eruditor. Lipsens., ann.* 1729). W—s.

KOHLSCHUTTER (Charles-Chrétien), l'apologiste du roi de Saxe en 1814, naquit à Dresde le 14 juin 1763, et, après avoir fini ses premières études avec éclat, suivit les cours de droit, d'histoire et de philosophie à Wittenberg. Reinhardt surtout lui plut; et quoique n'ayant nulle vocation pour le ministère évangélique, il se mit en rapport avec divers théologiens, dont les habitudes de discussion et la manière de voir eurent sur son esprit et son caractère une grande influence. Il avait vingt-neuf ans lorsque, ayant subi tous ses examens de la manière la plus bril-

(1) Les notes dont il avait accompagné les deux Discours de St-Ephrem ont été victorieusement réfutées par le Brun et Renaudot, et par un anonyme, qui publia : *Antirrheticon seu confutatio annotation. Jo. Kohlii ad geminos S. Ephraemi de S. Cœnâ sermones*, Rome, 1740, in-8°.

lante, il commença des lectures académiques chez lui sur diverses branches de la législation, notamment sur le droit naturel et sur le droit saxon. Il eut la principale part à la fondation de la *Societas juris humanioris*, dont le nom indique assez l'esprit et le but. Fréquemment les candidats aux grades en droit le choisissaient pour président de leurs thèses ou dissertations; et quelquefois c'est lui qui rédigeait celles que les récipiendaires devaient défendre. Son talent reconnu et sa renommée croissante lui firent, au bout de trois ans, donner le titre d'assesseur surnuméraire de la faculté de droit (octobre 1795), et l'année suivante il fut pourvu de la chaire de droit saxon (juillet 1796). Ainsi, le choix de Kohlschütter paraissait bien définitivement arrêté, et on l'eût dû croire destiné à parcourir la carrière académique. Les Récensions qu'il donnait dans les *Annales de jurisprudence* de Weinart, son *Manuel pratique* (latin), et son projet de publier le *Droit civil de la Saxe* en tableau méthodique et commode, ne faisaient que le montrer plus indissolublement voué au professorat supérieur. Tout à coup (1798), et presque au moment où l'université d'Iéna jetait les yeux sur lui pour la chaire de droit ordinaire, il entra dans l'administration en qualité de conseiller surnuméraire du haut consistoire. C'est à la recommandation de son ancien professeur Reinhardt qu'il devait ce poste, médiocre encore, mais auquel il comptait bien ne pas s'en tenir, et il eut l'avantage d'y avoir pour supérieur son protecteur. Sur-le-champ il se rendit de Wittenberg à Dresde, où étaient placés ses bureaux (décembre 1798). Ce changement et de résidence et de carrière suivait de près un changement de condition : Kohlschütter venait alors de s'unir à la fille du médecin Kreyssig. Dès 1800 il fut nommé conseiller de justice au collége de l'administration provinciale, et il y signala sa présence en provoquant, en faisant décréter des améliorations judiciaires. Convaincu par son *Plan d'instruction à publier, sur*, etc., le collége mit fin à l'incertitude de sa jurisprudence sur les peines dont à l'avenir seraient passibles les diverses catégories de vols, ainsi qu'au caractère un peu ridicule du code pénal, qui prodiguait les peines sévères, y compris la peine de mort, mais dont presque jamais en réalité on n'exécutait les dispositions, de telle sorte que la justice, toujours entre le trop et le trop peu, laissait le plus souvent échapper les coupables. Grâce à Kohlschütter, ces abus cessèrent : la mort fut réservée pour les cas majeurs, les autres peines furent appliquées avec logique et discernement, suivant les préceptes du célèbre auteur de la proportion des délits et des peines; le souverain ne fit plus que rarement grâce; et les tribunaux ne semblèrent plus reculer comme par le passé devant l'application de la loi. C'est à Kohlschütter qu'en 1803 et 1804 fut confiée, ainsi qu'à Fleck, l'élaboration de la deuxième continuation du code Auguste, laquelle parut en 1805. Cette même année, Kohlschütter eut à formuler son avis sur cet effroyable problème du commerce des grains, résolu si différemment par tant de penseurs et d'hommes pratiques. C'était à propos de la disette de 1805. Ce n'était plus une question précisément de son domaine : il se hâta de revenir, en tant qu'écrivain, aux matières purement scientifiques, et en tant que fonctionnaire à l'administration. Il eut bientôt la satisfaction de retourner à Dresde (décembre 1806) comme secrétaire intime du comte de Hopffgarten, alors ministre du cabinet au département de la maison du roi; et il put garder, en vaquant aux fonctions de cette place, le titre de celle qu'il ne remplissait plus, et ses droits à l'ancienneté. Mais sa nouvelle place n'était point une sinécure. D'après l'organisation et la distribution des travaux, presque toutes les grandes affaires de l'intérieur passaient, à une phase quelconque de leur évolution, par le cabinet du roi. Kohlschütter en particulier avait à voir celles de la police, de la justice, des écoles et universités, etc. Il analysait les pièces, il préparait les solutions, le tout avec un soin minutieux, et pourtant avec des vues hautes et libérales : telle était l'expresse volonté du roi. Ces travaux mirent fréquemment Kohlschütter en relation avec Frédéric-Auguste Ier (*voy.* ce nom). Ce respectable monarque, qui déjà le connaissait, le goûta encore plus depuis qu'il le vit opérer si près de lui. Ainsi se passèrent six ans, pendant lesquels les idées et l'esprit de la récente législation française furent, avec conscience et avec mesure, appliqués aux affaires pratiques en Saxe. On ne saurait nier qu'en général l'administration, la justice et le pays y aient gagné. Survint la formidable année 1813. Les beaux jours de Kohlschütter cessèrent alors. Dès février, il fallut qu'à l'approche des alliés il suivît l'ex-grand-duc de Varsovie hors de Dresde, y laissant sa famille et fuyant de place en place, à Plauen, à Ratisbonne, à Prague. A Freiberg mourut l'habile Hopffgarten, avec lequel il avait toujours si bien marché d'accord; il n'en fut pas de même avec le comte Senft de Pilsach, qui remplaça le ministre intime. Senft heureusement ne fit que passer, et l'harmonie reparut quand le comte d'Einsiedel fut mis à la tête du cabinet. Mais les vicissitudes de la guerre n'en laissaient pas moins tout dans l'incertitude et le désordre; rien ne se faisait plus que provisoirement, au hasard et d'urgence. La brillante ouverture de la campagne par Napoléon, les victoires de Lutzen et Bautzen, le refoulement des alliés jusqu'en Silésie ramenèrent, il est vrai, Frédéric-Auguste à Dresde au mois de mai. Mais tant de désastres qui suivirent le congrès de Prague (Kulm, la Katzbach, Dennevitz, Gœhrde) réduisirent encore l'infortuné monarque à quitter sa capitale. Cette fois Kohlschütter y fut laissé pour expédier ses affaires en son absence. L'ar-

rivée du prince Repnin mit promptement fin à cet intérim, en dissolvant le cabinet (nov. 1813). Regardé comme un des adhérents de la tyrannie française, Kohlschütter avait des ménagements à garder : il ne balança jamais pourtant à se déclarer le défenseur envers et contre tous de son roi fugitif et bientôt prisonnier, et à développer parmi les Saxons l'opinion patriotique que la Saxe ne devait point être livrée comme une proie à l'étranger. Cette opinion avait la chance de conserver au roi son royaume. La force avec laquelle elle se manifesta fut pour quelque chose en effet dans la décision ultérieure des souverains relativement à la Saxe. Kohlschütter jeta un autre poids dans la balance, poids moins fort pourtant que ces 4 millions versés à propos dans une des mains qui la tenaient, lorsqu'en 1814, par ordre exprès de son maître, il rédigea l'*Exposé de la marche politique du roi de Saxe*, factum précieux que vantèrent également et les défenseurs de l'indépendance des petits États, et les hommes de bonne foi, et aussi les ministres des puissances qui n'eussent point vu sans jalousie la Saxe accroître à la Prusse. Kohlschütter y démontrait à peu près que Frédéric-Auguste n'avait voulu ni s'agrandir, ni opprimer, ni devenir un instrument d'oppression en acceptant la position que lui faisait Napoléon, et que comme tant d'autres il n'avait que fléchi sous le poids d'une nécessité invincible. Une polémique s'engagea sur cette question : c'était déjà un avantage ; car longtemps le sort de la Saxe avait semblé ne plus faire question, et la Prusse surtout ne voyait qu'avec humeur surgir une opposition contre ce qu'elle eût voulu faire regarder comme irrévocablement décidé. Dans cette lutte, Kohlschütter fit encore paraître deux écrits. L'un, intitulé *Le roi de Saxe a-t-il renoncé à la Saxe?* coule à fond un prétendu moyen que mettaient en avant les amis des puissances contractantes, et, après avoir fait voir que ni l'adhésion plus ou moins constante à la cause napoléonienne, ni sa résignation aux événements après Leipsick, n'avaient l'ombre de ressemblance avec un acte d'abdication, il achève de ruiner le système spoliateur en démontrant que, même admis le principe de l'abdication virtuelle, l'abdication est personnelle et transmet la couronne à l'héritier légitime, non à l'étranger armé. L'autre, sous le titre de *Réfutation* du Coup d'œil sur la Saxe, son roi, son peuple et leurs relations mutuelles, etc., présente historiquement le tableau de ce que Frédéric-Auguste a fait pour son pays, et des incontestables améliorations qu'on lui doit ; l'auteur distingue entre le gouvernement intérieur et la marche extérieure ; s'attache à démontrer l'intime union du souverain et de la nation qui l'appelait son père ; n'oublie pas, lorsque arrive le point de scission entre les Saxons et leur roi, les services rendus par ceux-là, et qui font plus que compenser ce qu'a pu faire celui-ci contre la coalition, et en déduit la conduite à tenir vis-à-vis du grand-duc de Varsovie, vis-à-vis du roi de Saxe, vis-à-vis de la ligne royale de Saxe, vis-à-vis de la nationalité saxonne. Ces deux dernières brochures étaient rédigées sous l'inspiration directe du roi, comme la première par ses ordres. L'intervention d'Alexandre avait valu à Kohlschütter l'autorisation d'aller à Berlin trouver son maître. Il y prépara, de concert avec le prince, les représentations à faire valoir au congrès de Vienne lorsqu'il s'agirait de la Saxe. Il le suivit à Presbourg lorsque l'empereur François Ier l'y manda. Les amis du roi de Saxe, en cet instant de la crise, se partageaient en deux nuances : les uns, timides, croyant qu'il ne fallait point opposer de résistance fondamentale au nom du droit et des principes à la toute-puissante volonté des souverains ; les autres, dont l'opposition hardie et plus vive allait jusqu'à la protestation contre tout démembrement, et n'était pas loin de proclamer qu'il fallait refuser la Saxe réduite, et dire comme François Ier : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » Kohlschütter appartenait à cette seconde nuance, mais sans exagération. On peut dire que l'attitude digne prise par le monarque dans cette phase de sa vie dut beaucoup à l'énergie avec laquelle s'exprimait cette opinion, bien que finalement il ne dût ni sauver toutes ses provinces, ni se refuser à remettre sur sa tête sa couronne dépouillée de quelques fleurons. Mais, sans la vigueur de cette fraction de ses amis, il eût pu perdre davantage. Sitôt que tout fut arrangé, Kohlschütter revint en Saxe avec le roi. C'est lui qui rédigea l'allocution par laquelle ce prince salua ses États en y rentrant (7 juin 1815). En récompense de ses services et de sa fidélité, il reçut de lui le titre de conseiller intime du cabinet, et bientôt la croix de l'ordre civil du Mérite, avec le poste de secrétaire perpétuel de cet ordre, récemment institué par Frédéric-Auguste. La Saxe était malade alors de bien des blessures : familier de longue main avec les mille détails d'intérieur et d'administration, Kohlschütter, dont ces trente-deux mois d'agitation avaient accru l'activité, en accéléra la guérison pour sa part, et y déploya toute la chaleur de la jeunesse éclairée par l'expérience de l'âge mûr, et unie à la sensibilité que donne l'épreuve de l'infortune. Il continua ainsi pendant douze ans, c'est-à-dire tant que Frédéric-Auguste vécut. Cependant il souffrait souvent depuis 1825. Le roi mort (5 mai 1827), il ne tarda point à se faire seconder dans une partie de ses travaux (1828-1830). Enfin, le 1er décembre 1831 il obtint sa retraite, avec pension égale à ses appointements. Sa mort eut lieu cinq ans après (9 février 1837). Voici la liste de ses ouvrages : 1° Écrits en faveur du roi de Saxe. Ce sont : 1. *l'Exposé de la marche politique du roi de Saxe*, 1814, in-8° (écrit d'abord en allemand, mais traduit immédiatement après en français, et envoyé

en cette langue aux quatre puissances alliées et encore à d'autres cours). 2. *Le roi de Saxe a-t-il renoncé à ce pays?* (en allemand), 1815. 3. *Réfutation par les actes et les faits des faussetés et inexactitudes répandues dans le* Coup d'œil sur la Saxe, etc., 1815 (anonyme). Ces ouvrages, qui n'ont point été mis dans le commerce de la librairie, font partie des documents que doit connaître l'historien des transactions diplomatiques de 1814 et 1815. Aussi Klüber, dans ses *Actes du congrès de Vienne* (t. 7, p. 201), a-t-il donné tout au long l'Exposé; et Manso, dans son *Histoire de l'État prussien* (t. 3, p. 224, 315, etc.), a-t-il utilisé la *Réfutation*, principalement pour tracer le tableau du gouvernement de Frédéric-Auguste, et celui de l'année 1813; de même Heeren, dans la 4e édition de son *Histoire du système politique européen;* de même Pœlitz, soit dans son Manuel de poche (Taschenbuch) de l'histoire de la Saxe, soit dans son *Règne de Frédéric-Auguste* (t. 2, p. 173, not.). 2° Diverses thèses ou dissertations, telles que : 1. *De Effectu principii juris naturalis in jure civili*, 1791; 2. *De causis contempti jurisjurandi*, 1792. 3. *Commentatio juris publici universalis de fine societatis civilis* (1793, etc.); 4. *De Pandectis juris civilis privati quo in Saxonia utimur*, etc., laquelle était comme le prodrome du grand travail (*Jus civile privatum quo in Saxonia Electorali utimur in formam artis redactum*) qu'il n'eut point le temps de mettre à fin et de publier. 3° Outre ses Récensions dans les *Annales de droit*, de Weinart, d'autres *Récensions*, nombreuses aussi, de 1803 à 1806, sur divers objets dans la nouvelle *Gazette littéraire de Leipsick*. 4° Enfin les deux petits écrits qui suivent : *Propédeutique* (ou notions préalables), *Encyclopédie et Méthodologie du droit positif*, Leipsick, 1797; et *Lectures sur l'idée de la science du droit*, Leipsick, 1798. P—OT.

KOIALOWICZ (ALBERT), jésuite et historien, né en Lithuanie en 1609, envoyé par ses supérieurs à Rome, pour y assister à l'assemblée des procureurs, mort en 1674, a écrit : 1° *De rebus gestis, anno 1648 et sequenti, contra Cosacos Zaporovios rebelles*, Wilna, 1751, in-4°; 2° *Annales de Tacite*, en polonais; publiées par T. Mostowski, d'après un manuscrit qu'avait M. Chreptowicz, chancelier de Lithuanie, Varsovie, 1803, in-8°. Ce volume fait partie du *Choix d'auteurs polonais*, en 26 volumes in-8°. 3° *Vita Ven. P. Lancicii*, Prague, 1690, in-12; 4° *Elogia imperatorum ex Austriaca familia*, Wilna, 1639; 5° *Annus sæcularis primus societatis Jesu*, Wilna, 1640, in-4°; 6° *Compendium ethicæ aristotelicæ*, ibid., 1645, in-4°; 7° *Fastes de la maison de Radzivill*, en polonais, Wilna, 1653, in-4°; 8° *Historiæ Lithuanæ pars prior*, Dantzig, 1650, in-4°; 9° *Historiæ Lithuanæ pars posterior*, Anvers, 1669, in-4°. Ces deux ouvrages sont ceux qui ont établi la réputation de Koialowicz; nous allons en donner une courte analyse. Le premier, qui traite de la Lithuanie, avant que ses habitants eussent embrassé la religion chrétienne, et avant que le grand-duché fût réuni à la Pologne, est divisé en neuf livres; dans le premier l'auteur discute l'origine des Lithuaniens, leurs rapports avec les Alains, les Huns, les Hérules et les autres peuples barbares qui sortent du Nord pour se jeter sur l'empire romain : dans le second, il parle de l'arrivée d'une colonie qui, venue d'Italie, alla s'établir sur les bords du Niémen; il place ces événements vers l'an 900. De là il suit l'histoire de Lithuanie jusqu'à 1387, où Wladislas Jagellon, devenu roi de Pologne, revient en Lithuanie pour y établir la religion chrétienne, qu'il venait d'embrasser. Dans la seconde partie, Koialowicz expose en huit livres l'histoire des Lithuaniens, depuis leur conversion au christianisme et leur réunion avec la Pologne, jusqu'à l'année 1572, qui est celle de la mort du roi Sigismond-Auguste. L'auteur a travaillé avec soin et sur de bons matériaux; il a corrigé les erreurs dans lesquelles Stryikowski, le premier historien de Lithuanie, était tombé; son style est pur, coulant et harmonieux. Nous avons encore de lui quelques ouvrages sur la théorie et sur la philosophie. G—Y.

KOLBE (PIERRE), voyageur allemand, naquit le 10 octobre 1675 à Wunsiedel, dans le pays de Bayreuth, de parents très-pauvres. Il s'adonna particulièrement à l'étude des mathématiques et de l'astronomie; s'aida, pour terminer ses cours, du produit des leçons qu'il donnait lui-même, et après avoir pris ses degrés, suivit à Berlin, comme secrétaire, un conseiller du roi de Prusse. Celui-ci, ayant formé le dessein d'envoyer à ses frais une personne intelligente au cap de Bonne-Espérance, pour y faire des observations astronomiques, jeta les yeux sur Kolbe, qui partit d'Amsterdam le 8 janvier 1704. La traversée lui fut singulièrement pénible; il perdit tous ses cheveux. Le 12 juin il débarqua au Cap : il ne négligea rien pour bien remplir les vues de son patron, lui écrivit assidument, et entretint aussi des correspondances avec des savants en Europe et des missionnaires dans les Indes. Il avait, depuis son arrivée, habité l'intérieur des terres pour être moins distrait. La mort du conseiller dérangea sa position; il quitta les lieux où il vivait, et accepta l'emploi de secrétaire de deux districts de la colonie. Une ophthalmie, qui le priva presque entièrement de la vue en 1712, le força de donner sa démission, et de revenir en Europe : ce fut à Amsterdam, où il arriva le 22 août 1713, qu'il éprouva quelque adoucissement à son mal. Un de ses amis, médecin à Rastadt, le mit en état de lire et d'écrire avec une loupe. Kolbe alla vivre ensuite près de sa mère. Sa tendresse pour elle lui fit refuser des places lucratives qui l'auraient contraint à s'en éloigner. Il accepta celle de recteur du gymnase de Neustadt sur Aisch, ville voisine, se fit estimer par son exactitude à remplir ses fonctions, et par le savoir dont il donnait des preuves, et mourut pauvre le 31 dé-

cembre 1726. On a de lui : 1° *Dissertatio inauguralis de natura cametarum earumque sicut et cœterorum syderum in sublunares creaturas influentia seu virtutibus*, Halle, 1701, in-4°; 2° (en allemand) *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, Nuremberg, 1719, 3 vol. in-fol., fig., cartes et plans. Ce livre fut le premier qui fit connaître en détail la colonie dont il traite. On y trouve d'abord l'histoire de la découverte du pays et de l'établissement des Hollandais; une très-ample description des mœurs, usages, origine, langage et caractère des Hottentots; l'état du gouvernement hollandais, enfin la description topographique et l'histoire naturelle. On ne peut douter que Kolbe n'ait mis la plus grande attention à ne dire que des choses vraies : néanmoins des voyageurs qui ont visité le cap après lui ont relevé plusieurs inexactitudes qui lui sont échappées. Il avait corrigé les erreurs ou les faussetés des écrivains qui l'avaient précédé, et il alléguait, à l'appui de ces assertions, son long séjour dans l'intérieur du pays, qui l'avait mis à même d'observer avec plus de facilité et de maturité que ses devanciers. Un auteur instruit et recommandable l'a pourtant accusé de n'avoir recueilli ses renseignements que dans les tabagies du Cap, dont il ne sortait pas, et où des matelots ivres faisaient son unique société. Ce jugement amer ne peut qu'être taxé d'injustice, quand on se rappelle la vie entière de Kolbe. On doit, au reste, convenir que son ouvrage renferme des récits réellement extraordinaires : il fournit néanmoins des détails intéressants encore et même curieux, après les nombreuses relations qui ont paru dans le courant de ce siècle. Il montre peu de prétentions, car il parle rarement de lui; son extrême bonhomie lui aura fait ajouter foi aux rapports des colons, ou menteurs ou crédules. Son livre fut bien accueilli, malgré les longueurs que l'on y remarqua : il fut traduit en hollandais, Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol., ornés de figures qui valent mieux que celles de l'original; et en anglais, mais réduit, Londres, 1731, 2 vol. in-8°. Jean Bertrand en donna un extrait en français, intitulé *Description du cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays, la religion, les mœurs, les usages des Hottentots, et l'établissement des Hollandais*, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-12, fig. Cet extrait fut traduit en allemand, Francfort, 1745, in-4°, fig.; et la même version a ensuite été réimprimée avec des extraits de l'abbé de la Caille, et traduite en diverses langues. 3° *Observatio de aquis capitis Bonæ Spei*, dans les *Acta erud. Lips.*, t. 7, suppl., 1716; quelques autres écrits, et des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Neustadt. E—s.

KOLBE (Charles-Guillaume), graveur célèbre, naquit le 20 novembre 1757 à Berlin, où son père était brodeur en or et fabricant de tapis. Il reçut une éducation assez soignée, et, peu de temps après avoir quitté les bancs, il était professeur de langue française à l'école philanthropique de Dessau (1773). Il y passa quatre ans, au bout desquels il reprit le chemin de sa ville natale, et bientôt il y cumula un petit emploi de commis à la division des forêts, avec le titre de bibliothécaire du ministre de Schulenbourg-Kesnert. Mais il éprouva, un peu par sa faute, quelques désagréments dans l'une comme dans l'autre fonction, et dans un accès de susceptibilité juvénile il laissa tout là, et revint à Dessau reprendre la chaire qu'il avait quittée. Très-lié avec la meilleure société de la ville, ainsi qu'avec l'élite de ses confrères, il y vivait parfaitement heureux, mêlait à l'étude des langues et à la composition de quelques ouvrages élémentaires le culte des arts du dessin, lorsque la prochaine ruine de l'établissement auquel tenaient ses destinées vint l'engager à se créer un nouveau mode d'existence. Au lieu de solliciter une autre chaire qu'indubitablement il eût bientôt trouvée, il résolut de se faire du talent qui jusqu'alors n'avait été pour lui qu'un moyen de délassement une profession et une ressource. Un de ses parents, le célèbre Chodowiecki, de Berlin, contribua surtout à faire naître en lui cette détermination. Kolbe cependant avait à cette époque trente-six ans. Revenant à Berlin, il se mit à suivre les cours pratiques de l'académie. Quoique décidé d'avance à se faire paysagiste, il dessina la figure, et quoique ne visant qu'à devenir un graveur, il peignit à l'huile, voulant, disait-il, n'avoir qu'à passer du difficile au facile, et plus sûr d'acquérir le talent nécessaire pour des œuvres secondaires en s'exerçant sur des œuvres supérieures qu'en se circonscrivant dans une sphère subalterne. Doué d'une aptitude remarquable, il profita de l'excellence de ses maîtres en dessin pour couler à fond les graves difficultés, certain de surmonter les autres seul et sans aucune assistance. Aussi peut-on dire que, comme paysagiste et comme graveur, il n'eut point de maître et fut son propre élève. Gessner et Waterlo étaient ses idoles; il contemplait perpétuellement leurs chefs-d'œuvre, s'inspirait de leur manière, s'appropriait leur style; rarement du reste il copiait; et au nombre de ses ouvrages les plus parfaits, sans contredit, se trouvent ceux qu'il gravait sur ses propres esquisses, car il n'achevait pas même au crayon ce qu'il voulait exécuter ensuite avec le burin! Il prétendait que s'il eût eu son modèle complétement ombré, il se fût trouvé gêné pour le reproduire sur le cuivre ou l'acier. Une autre merveilleuse faculté de Kolbe, c'était la rapidité qui ne nuisait en rien à la correction. L'académie de Berlin, qu'étonnaient ses progrès, l'avait reçu au nombre de ses membres. En même temps il fit partie de l'école de commerce, création de Schulz. Puis il s'éloigna encore, afin d'aller professer le dessin à l'académie des arts de Dessau; mais l'établis-

sement qu'avait projeté cette société ne put être constitué. Kolbe alors accepta le même poste à l'école principale de la ville. Il eut ensuite pour élève particulier le prince Léopold-Frédéric d'Anhalt-Dessau, depuis grand-duc. Enfin, en 1810, la faculté de philosophie de Halle lui fit remettre d'office le diplôme de docteur, qu'il eût eu quelque peine, nous le croyons, à acquérir par les voies vulgaires. Admis à la retraite en 1829, il mourut le 13 janvier 1835. On a de lui un grand nombre d'estampes estimées, presque toutes réunies en recueils. Ce sont : 1° quarante-neuf planches, la plupart représentant des *Paysages*, Leipsick, 1796 (il n'en parut que deux livraisons formant ensemble vingt-quatre planches); 2° des *Tableaux en gouache et dessins au lavis de Salomon Gessner*, gravés à l'eau-forte par C.-G. K., Zurich, 1805 (le titre en français); 3° dix-huit planches représentant des *Etudes d'herbes* (Kræuterblætter), Leipsick, 1825. Ce recueil a été composé sur une très-belle planche de Potter. Outre quelques ouvrages élémentaires utiles (tels que la *Méthode propre à accélérer sans traduction l'intelligence des mots de chaque langue étrangère*, en français, et avec Olivier), et des traductions françaises du *Livre pour apprendre à lire et à penser*, et des *Premières connaissances de Wolcke*, on doit à Kolbe : 1° *De la Richesse des langues allemande et française, et des éléments qu'elles offrent à la poésie, avec des remarques sur la langue et la littérature*, Leipsick, 1806, 2 vol.; 2e édition, 1818-20, 3 vol. Cet ouvrage, dédié au roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, et qui paraissait l'année même de la guerre de Prusse, est comme un manifeste de la nationalité allemande contre la prééminence française, dans une sphère bien inférieure à la politique, mais où l'antipathie de l'Allemagne opprimée contre la France oppressive ne s'en faisait jour que plus à l'aise et plus sûrement. Ce livre devint l'objet d'une polémique assez vive, et pendant les années suivantes Kolbe fit paraître divers opuscules ou articles à cette occasion; ce furent : 1. *Corrections et additions au Traité de la richesse*, etc., Leipsick, 1807; 2. *Du mélange des mots étrangers dans une langue*, Leipsick, 1809; 2e édition, 1812; 3e édition, 1813. Nul idiome peut-être plus que l'allemand ne s'était laissé chamarrer de termes exotiques sans nécessité, sans grâce et sans unité de ton avec le reste de la langue : depuis longtemps de bons esprits s'élevaient contre cette bigarrure, Kolbe acheva d'en faire justice. 3. *Remarques détachées sur la langue* (pour faire suite au précédent), Leipsick, 1813; 4. *Encore un mot sur l'unité de la langue* (contre A.-K. Reinard), Berlin, 1815; 5. *Éclaircissements sur quelques jugements au sujet de la pureté de la langue*, Dessau, 1818. 2° *Ma vie et mes actes comme artiste et comme grammairien*, Berlin, 1825; 3° divers articles dans le *Nouveau Mercure allemand de Vienne*, et dans la *Gazette du monde élégant*, et des traductions de Klopstock et d'Ossian dans quelques autres recueils périodiques. P—OT.

KOLLAR (JEAN), célèbre poëte et littérateur slave, né en 1793 à Moschowze, dans le comitat de Trentschin (Hongrie), fit ses premières études à Presbourg, suivit depuis 1817 un cours de théologie à Iéna, et devint en 1819 prédicateur slave de la nouvelle paroisse évangélique de Pesth, où, malgré les obstacles qu'il eut à vaincre, il exerça une salutaire influence sur les écoles de sa paroisse, soit en sa qualité de pasteur, soit en celle de professeur. Il débuta de bonne heure dans la poésie; son premier recueil, contenant des chansons et pièces diverses, parut à Prague en 1821 et a pour titre *Bazne*. Il fut suivi du poëme célèbre *Slawy Dcera*, Ofen, 1824, 3e édit. augmentée; Pesth, 1832, 2 vol. Depuis cette époque, Kollar appliqua son activité littéraire à la linguistique et à l'archéologie; il publia pourtant encore son recueil de chansons populaires d'Esclavonie, intitulé *Narodnie zpiewanky*, Ofen, 1823-1827, 2 vol.; 2e édit. augmentée, 1832-1833. Comme linguiste et archéologue, il écrivit ses dissertations sur les noms et antiquités de la race slave et de ses branches, Ofen, 1830; la *Reine Slawa*, qui renferme des recherches sur l'idiome, la mythologie et la civilisation slaves. L'ouvrage *Cestopis*, Pesth, 1839, qui rend compte d'un voyage dans l'Italie supérieure, le Tyrol et la Bavière, appartient au même genre de travaux. Dans tous ses écrits Kollar se montre plutôt savant, instruit et doué d'une riche imagination et slavophile ardent que critique profond et consciencieux. Son ouvrage écrit en langue allemande sur la *Réciprocité littéraire entre les races et idiomes de la nation slave*, Pesth, 1831, causa une sensation générale; c'est la première fois que la tendance au panslavisme a été exposée d'une manière franche et hardie. Kollar eut aussi beaucoup de réputation comme prédicateur; ses sermons, *Kazne*, Pesth, 1831, ont été traduits à l'étranger. En sa qualité de professeur, il publia un cours de lecture à l'usage des élèves slaves, *Citanka*, Pesth, 1825. La révolution de 1848 en Hongrie le força de quitter sa patrie; il se rendit à Vienne, où il obtint en 1849 une chaire d'archéologie. En 1851 il fit un voyage dans le Mecklembourg, pour s'instruire sur les lieux mêmes sur les idoles des Obotrites, au sujet desquels il y eut une assez vive polémique. Il préparait l'édition d'un nouvel ouvrage d'archéologie : l'*Ancienne Italie slave*, lorsque la mort le surprit à Vienne, le 29 janvier 1852. Cet événement fut l'objet d'un deuil public pour tous les Slaves. Z.

KOLLAR DE KERESZTEN (ADAM-FRANÇOIS DE), chevalier du royaume de Hongrie, directeur et premier garde de la bibliothèque impériale de Vienne, naquit à Tarchoura en Hongrie, l'année 1723. Il fit ses études à Tyrnau, et entra dans l'ordre des jésuites, où il resta jusqu'en 1748. Peu après il fut attaché à la bibliothèque impériale; et à la mort de van Swieten, en 1772, il en fut

nommé directeur. Appelé par Marie-Thérèse à diverses négociations relatives aux provinces polonaises qui venaient d'être incorporées dans la monarchie autrichienne, il s'en acquitta avec tant de succès que l'impératrice lui fit présent du domaine de Kereszten en Hongrie. Il mourut le 10 juillet 1783. L'histoire de son pays, les langues hébraïque, grecque et turque, furent les principaux objets de ses études. Il donna des soins éclairés à la bibliothèque dont il avait l'inspection, en augmenta les trésors, et en facilita l'usage aux savants. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Fr. Mesgnien Meninski Institutiones linguæ turcicæ, edit. altera methodo ling. turc. suo marte discendi aucta,* Vienne, 1756, 4 vol. in-4°. Le second volume appartient presque en entier à Kollar. 2° *Analecta monumentorum Vindobonensia,* 2 vol. in-fol., 1761 ; 1769, in-fol., ibid ; 3° *Caspari Ursini Velii de bello Pannonico lib.* x, *ex codicibus nunc primum in lucem prolati,* etc., 1762, ibid., in-4° ; 4° *Nicol. Olahi Attila seu de originibus gentis Hungaricæ, ritu, habitu et rebus bello paceque ab Attila gestis lib.* II, *nunc primum ex codice Cæsareo editi,* 1763, in-8°, ibid. Cet ouvrage, accompagné de savantes remarques, est classique pour la connaissance de la Hongrie. 5° Une nouvelle édition totalement refondue du grand ouvrage de Lambecius, *Commentariorum de aug. bibliotheca Cæsarea Vindobonensi,* 1766-82, 2 vol. in-fol. ; 6° *Supplementorum liber primus posthumus,* Vienne, 1790, in-fol. Ce volume de supplément à l'ouvrage précédent donne la notice raisonnée de cent trente-huit manuscrits ; mais l'ouvrage entier est loin de comprendre tous les manuscrits de la bibliothèque de Vienne. 7° *Historiæ jurisque publici regni Hungariæ amœnitates,* Presbourg, 1783, 2 vol. in-8°. C—AU.

KOLLER (François, baron DE), général autrichien, naquit le 27 novembre 1767, d'une famille plébéienne, à Munchengraetz, en Bohême. Envoyé dès l'âge de douze ans à l'école de Kosmanos, et plus tard au gymnase de Prague, ses heureuses dispositions se développèrent avec rapidité ; mais, ne pouvant résister au penchant qui l'entraînait vers la carrière des armes, il y entra dès l'âge de dix-huit ans, et fut placé comme cadet dans le 18e régiment d'infanterie, où ses chefs lui fournirent toutes les occasions de compléter son éducation. Au bout de six ans il fut nommé porte-drapeau et suivit son corps dans les Pays-Bas, où une nouvelle révolution obligeait la cour de Vienne à envoyer des troupes. Le 18e régiment ayant été chargé de réprimer l'insurrection de Liége, Koller fut employé auprès du général Keul. En 1792, il fit partie du corps d'armée de Clairfayt, qui suivit les Prussiens en Champagne, et fut nommé sous-lieutenant employé à l'état-major. L'année suivante il passa sous les ordres du prince de Cobourg, qui, pour récompense de sa belle conduite au passage de la Roer (1er mars 1793), l'envoya en courrier à Vienne y porter la nouvelle de l'heureux début de la campagne. L'empereur l'éleva au grade de lieutenant. De retour à l'armée, Koller se distingua encore à la bataille de Neerwinden, et le quartier-maître général Mack, aux côtés duquel il se trouvait pendant l'action, lui fit obtenir le grade de capitaine et le prit pour son aide de camp. En 1800, l'empereur le nomma premier wachmeister et l'attacha au régiment de Clairfayt infanterie. L'organisation de la légion de Bohême, qui eut lieu dans la même année, lui fournit encore une occasion de déployer ses talents et son activité. Nommé, à la paix, lieutenant-colonel dans le régiment de Modène, il profita des années de tranquillité qui suivirent pour étendre ses connaissances militaires. Lorsque la guerre fut décidée en 1805, Koller, sur la demande du prince Charles, devint colonel du 55e régiment d'infanterie, et il justifia un tel choix par sa conduite pendant toute la campagne. Sorti de la place d'Ulm à la tête de son régiment, il sut le soustraire aux honteuses capitulations de Mack, et rejoignit à marches forcées, et toujours en combattant, l'armée qui se réunissait en Bohême sous les ordres de l'archiduc Ferdinand. En 1809, il fit partie du corps d'armée du prince de Hohenzollern et se distingua aux batailles d'Abbach, de Ratisbonne et d'Aspern. Dans cette dernière il se trouva enveloppé, sans artillerie ni cavalerie pour le soutenir, par douze régiments de cuirassiers français, qui le sommèrent de mettre bas les armes. Koller, dont les bataillons avaient formé le carré, répondit à cette sommation par un feu meurtrier, et repoussa cette formidable attaque, après avoir fait éprouver une grande perte aux Français. Sa belle conduite dans cette circonstance lui valut le grade de général-major et la décoration de Marie-Thérèse, qui lui fut donnée sur le champ de bataille. Attaché immédiatement à l'état-major général, l'archiduc Charles lui confia des missions de la plus haute importance. Depuis la paix de Vienne jusqu'en 1812, il fut employé en Bohême, et se livra pendant cette courte période à l'étude de la politique. En 1813 il fut appelé au camp des alliés pour remplir les fonctions de général adjudant près le prince de Furstemberg, et chargé en cette qualité d'aller recevoir sur la frontière d'Autriche la grande-duchesse Catherine, sœur d'Alexandre, qui eut tant d'influence sur les événements. A la fin de cette campagne, où il rendit encore de grands services, Koller reçut des monarques de Russie, de Prusse et de Bavière, les ordres de Ste-Anne, de l'Aigle-Rouge et de Maximilien-Joseph. En avril 1814 il fut un des commissaires qui accompagnèrent Napoléon à l'île d'Elbe, et dans cette mission délicate il sut se faire remarquer autant par une conduite pleine d'égards et de politesse envers son illustre prisonnier, que par sa fermeté, qui contribua beaucoup à le sauver des périls dont il fut menacé par l'exaspération des peuples du Midi.

On sait que Koller alla jusqu'à lui prêter son uniforme de général autrichien, afin qu'il ne fût pas reconnu, et il a gardé longtemps la redingote grise que Napoléon lui avait donnée en échange. Pendant la traversée il lui témoigna un jour son ennui d'avoir dans le voyage des témoins si incommodes. « Quant à vous, général, ajouta-t-il, « je me suis montré tout nu ; mais dites-moi fran« chement si vous ne croyez pas que toutes ces « scènes scandaleuses aient été sourdement exci« tées par le gouvernement provisoire, qui voulait « me faire assassiner par la populace? » A quoi le général Koller répondit qu'il était persuadé que le gouvernement français ne se serait pas permis une conduite si contraire aux vues des puissances alliées. Koller resta dix jours à l'île d'Elbe, et gagna de plus en plus la confiance de Bonaparte, qui paraissait ne vouloir rien entreprendre sans le consulter, et qui s'était même habitué à supporter de sa part des contradictions qu'il ne permettait à personne. Cependant un jour que Koller lui dit à plusieurs reprises : « Votre Ma« jesté a tort. — Est-ce ainsi, dit-il avec empor« tement, que vous parlez à votre empereur? — « Notre souverain, répliqua le général, trouverait « très-mauvais que ses serviteurs ne lui disent pas « toujours ouvertement la vérité. — En ce cas, « reprit Napoléon d'un ton radouci, votre maître « est bien mieux servi que je ne l'ai jamais été. » Au moment de son départ de l'île d'Elbe sur un navire qu'il avait fait venir de Gênes, le général Koller fut chargé par l'empereur de conclure avec cette ville une convention relative à des relations de commerce, mission dont il s'acquitta d'une manière aussi prompte qu'avantageuse pour l'île et son nouveau souverain. Revenu à Paris, il accompagna en Angleterre les monarques alliés, puis les archiducs Jean et Louis, et obtint à cette occasion la croix de St-Léopold. Dans un autre voyage qu'il fit ensuite en Russie, il reçut de l'empereur Alexandre l'ordre de St-Wladimir. En 1815, il fut nommé intendant général de l'armée de Naples, et l'activité, les talents qu'il déploya lui valurent la croix de la Couronne de Fer et celle de St-Janvier. De retour dans sa patrie, Koller commanda pendant deux ans une division d'infanterie à Prague. En 1821, le cabinet de Vienne ayant résolu d'envoyer une armée à Naples, pour réprimer la révolution qui venait d'y éclater, Koller fut nommé intendant général de cette armée, et mourut à Naples le 25 janvier 1826. C'était sans contredit un des généraux les plus distingués de l'armée autrichienne. Il cultivait les lettres et les sciences avec beaucoup de zèle. Le cabinet d'antiques et de médailles qu'il avait formé était un des plus riches qu'aient pu réunir de simples particuliers. M—D j.

KOLLI (le baron DE) naquit en Piémont vers 1775. L'invasion des Français et les révolutions qui en furent la suite le conduisirent sans doute en Angleterre, où il prit du service. Ferme, adroit et déjà éprouvé, il était connu aussi pour son dévouement aux principes monarchiques. La confiance qu'il avait su inspirer au marquis de Wellesley détermina le gouvernement anglais à le charger, au mois de janvier 1810, d'une importante et difficile mission; il s'agissait d'opérer la délivrance des princes espagnols détenus à Valençay et de les conduire sur la côte de Bretagne, où les attendait une petite escadre sous les ordres de l'amiral Cockburn. Kolli se rendit secrètement à Paris pour y préparer ses moyens d'exécution. Il était porteur d'une lettre en latin de George III pour Ferdinand VII, dans laquelle ce monarque, rappelant au jeune prince les efforts incessants du peuple espagnol pour maintenir les droits de son souverain légitime et pour rétablir l'indépendance de la monarchie, ajoutait : « Il ne man« que que la présence de Votre Majesté en Espa« gne, où sa personne ne pourrait qu'inspirer « une nouvelle énergie; je la prie de réfléchir sur « les moyens les plus efficaces pour s'arracher « aux indignités qu'elle éprouve. » On avait en outre confié à Kolli, comme signe d'intelligence convenue, une lettre autographe du roi Charles IV, en date du 9 septembre 1802, par laquelle il notifiait à Sa Majesté Britannique le mariage du prince des Asturies avec la princesse de Naples, Marie-Antoinette. Enfin on lui avait remis des diamants sur papier d'une valeur de deux cent huit mille francs, et l'on avait ouvert à Ferdinand un crédit illimité chez un banquier de Paris. Kolli loua, dans la forêt de Vincennes, une petite maison où il se tint quelques jours caché. Mais la police impériale était informée de son projet par un individu nommé Richard, qu'il avait pris à son service; il avait cru ne pouvoir refuser sa confiance à un ancien soldat vendéen, couvert de blessures reçues en défendant, sous les ordres du prince de Talmont, la cause de la légitimité. Il fut surpris, le 24 mars, à quatre heures du matin, dans son domicile, au moment où il se disposait à partir pour Valençay. On saisit les lettres, les diamants, quinze mille francs en billets de banque, divers effets mobiliers, parmi lesquels se trouvait le sabre de Hyder-Ali-Khan, et les ordres en blanc, passe-ports et feuilles de route dont il était porteur. Conduit devant le ministre Fouché, il refusa de convertir sa mission en une trahison déguisée, pour attirer Ferdinand dans le piége qu'on voulait lui tendre, et fut jeté dans un cachot à Vincennes. Pendant qu'il résistait aux séductions, aux menaces qui l'assaillaient tour à tour, le ministre de la police envoya à Valençay, sous le faux nom de Kolli, ce même Richard, muni des lettres de créance dont on s'était emparé. Celui-ci pénétra furtivement (en apparence du moins) auprès des princes. Ses instructions secrètes portaient de favoriser l'évasion de Ferdinand, de feindre de le conduire au bord de la mer, mais de l'amener au donjon de Vincennes. Dans l'ordre signé du duc d'Otrante et

émané de son ministère, Richard était désigné sous le nom supposé d'Albert. Cet ordre devait être remis à M. Bertemy, officier d'état-major, commandant au château de Valençay; l'emploi du nom d'Albert était une infernale combinaison dont le but était de perdre un autre agent de ce nom, que Kolli avait employé comme secrétaire. L'infant don Antonio, auquel Richard parla d'abord, le prenant pour le roi Ferdinand, adressa quelques questions au faux Kolli, qui, n'y étant pas préparé, ne put répondre sans embarras et fut bientôt démasqué. Ferdinand informa M. Bertemy de ce qui se passait, par l'organe de M. d'Amezaga, son écuyer. Selon toute apparence, le secret du piége n'avait pas été confié au commandant; il fit arrêter cet homme et l'envoya à Paris. Malgré le mauvais succès de sa tentative, Richard garda douze mille francs de gratification qui lui avaient été donnés, et reçut seulement l'injonction de se tenir éloigné de Paris pendant quelques mois. Cependant le vrai Kolli continuait de gémir et de souffrir dans son cachot de Vincennes. Dès le 1er mai 1811, il y commença des travaux qui ne furent terminés qu'en octobre, pour préparer une évasion dont la tentative ne put être effectuée que dans la nuit du 24 au 25 de ce mois. Malheureusement elle échoua, et les rigueurs de sa détention redoublèrent pendant seize mois. Il atteignait l'âge de la maturité, assailli à la fois par les infirmités du corps et par le découragement de l'âme, lorsque l'invasion de la France par les puissances alliées détermina sa translation au château de Saumur. Le 7 février 1814, il est enlevé avec deux autres victimes, ceint autour du corps d'une forte chaîne de fer, et conduit dans cette prison, où il est sur-le-champ mis au secret. Enfin Paris ouvre, le 31 mars, ses portes aux armées étrangères, et le 16 avril, Kolli, rendu à la liberté, en emploie les premiers instants à recueillir les documents sur lesquels il peut appuyer ses réclamations. Il demande la restitution pure et simple de deux cent huit mille francs en diamants, de quinze mille francs en billets de banque, et de divers objets mobiliers qui lui ont été pris. Le duc de Rovigo, pendant son ministère, avait vendu de sa propre autorité les diamants, moyennant cent cinq mille francs, et avait aussi disposé des effets mobiliers. Kolli ne put obtenir que les quinze mille francs de billets de la banque; le sabre de Hyder-Ali ne lui fut pas rendu par Rovigo, qui probablement l'a gardé comme une curiosité remarquable. En 1823 il sollicitait encore vainement la restitution des cent cinq mille francs provenus de la vente indûment faite de ses diamants et versés dans la caisse de la police générale; il a constamment essuyé un refus motivé sur le futile prétexte « que ces diamants lui avaient été donnés par un gouvernement qui était en guerre avec la France lors de leur saisie à Paris (1). » Kolli fit, au commencement de février 1815, un voyage à Madrid, où il reçut un accueil très-flatteur de Ferdinand VII, qui le décora, lui et son jeune fils, de l'ordre de Charles III. Il quitta cette capitale au moment où Napoléon débarquait à Cannes, et s'empressa d'accepter le commandement en second du régiment de Marie-Thérèse, créé pour la circonstance, et dont était colonel le chevalier de Barbarin. Celui-ci ayant péri dans une rencontre à la fin de mai, le commandement se trouva dévolu au baron de Kolli, et c'est sans doute à ce titre que dans ses mémoires il s'est qualifié colonel; mais ce commandement il ne l'exerça pas réellement, car son corps, réduit à un petit nombre, ne put résister. Kolli et plusieurs autres officiers faits prisonniers furent conduits à la forteresse de St-Jean Pied de Port; ils allaient être mis en jugement comme pris les armes à la main et en état de rébellion, quand le retour de Louis XVIII, qui suivit de près, vint mettre fin à cette seconde captivité. Kolli donna le 26 juillet la démission de son emploi au régiment de Marie-Thérèse. Depuis il a vécu dans la retraite et dans un état voisin de la détresse. Sa santé était entièrement délabrée, et quoique nous ignorions l'époque précise de sa mort, nous pensons qu'il a peu survécu à la publication de ses Mémoires, insérés dans le tome 2e des *Mémoires relatifs à la révolution d'Espagne*, en 1823. L-s-d.

(1) Ce sont les termes textuels de l'ordonnance du roi en date du 30 juin 1814.

KOLLONTAY (Hugues), l'un des chefs des dernières révolutions de Pologne, s'y montra si exalté, qu'on l'appelait *le Robespierre de la Pologne*. Né le 1er avril 1750, dans le Palatinat de Sandomir, d'une famille noble, mais peu riche, il fut destiné à l'état ecclésiastique, fit ses études à Rome, suivit la carrière des lettres, et devint recteur de l'université de Cracovie. Après s'être occupé pendant douze ans de l'éducation publique, il fut appelé au sein de la diète en 1788, et vit s'ouvrir un champ plus vaste à son ambition. Il publia différents écrits pour préparer l'opinion publique en faveur des lois que méditait cette assemblée, et fut ensuite un des principaux rédacteurs de la constitution du 3 mai 1791, qui tendait à assurer un gouvernement plus stable à la Pologne, surtout en remplaçant le droit d'élection par l'hérédité du pouvoir souverain. Il fut à cette époque élevé à la dignité de vice-chancelier de la couronne; mais cette constitution ayant été renversée en 1792 par les armées russes, Kollontay fut contraint de se réfugier en pays étranger. S'étant retiré à Dresde, avec Ignace Potoçki, il reçut de Kosciuszko, à la fin de 1793, avis de l'insurrection que l'on projetait en Pologne: mais l'un et l'autre jugèrent le moment peu favorable et les moyens insuffisants. Bien qu'on les ait signalés tous deux comme les auteurs du mouvement de 1794, il paraît certain que cette levée de boucliers ne fut point leur ouvrage, qu'ils la trouvèrent prématurée, et qu'ils ne s'y joignirent que lorsqu'il fut impossible de la retarder. L'effervescence de la jeu-

nesse polonaise, la crainte qu'avaient les insurgés d'être découverts, et surtout le licenciement des troupes que voulurent effectuer les Russes, furent les principales causes qui précipitèrent ce mouvement. Cependant les correspondances que Kollontay avait conservées dans le canton de Cracovie y avaient préparé le peuple à l'insurrection. Après les succès obtenus par les insurgés au combat de Wraclawice, Kosciuszko songea à établir dans la capitale du royaume un conseil national pour gouverner et diriger la révolution. Kollontay, qui l'avait rejoint, fut aussitôt nommé membre de ce conseil et chargé des finances. Né avec un caractère inflexible et exalté, il fut détesté du parti royaliste, qui lui reprochait d'avoir plaidé, étant vice-chancelier, la cause des serfs, qui l'accusa, en 1794, de viser à la destruction de la noblesse, enfin d'aspirer au rôle de Robespierre, et d'avoir, ainsi que son collègue Potoçki, été cause de la mort des prisonniers que le peuple avait pendus, comme vendus à la Russie. Quoi qu'il en soit de ces accusations, que plusieurs circonstances semblaient justifier, Kollontay fut, de tous les chefs insurgents, celui qui se montra le plus favorable à une révolution démocratique. Après la perte de la bataille de Maciejowice, on prétend qu'il se brouilla avec son ami Ignace Potoçki, qui commençait à le trouver exagéré. Cette mésintelligence fut au reste plutôt soupçonnée qu'aperçue, et ils continuèrent d'agir de concert jusqu'à la prise de Varsovie : mais c'est à la fin même de sa carrière politique que Kollontay fut le plus vivement attaqué par ses ennemis. On l'accusa, ainsi que Zaïonczek (*voy.* ce nom), d'avoir voulu faire égorger le roi, sa famille, ses partisans et les prisonniers russes, afin de contraindre le peuple et l'armée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, en ne leur laissant aucun espoir de pardon, et, d'après son caractère connu, cette accusation n'est pas invraisemblable. Arrêté quelque temps après en Gallicie, où il s'était réfugié, il fut enfermé à Olmutz jusqu'à l'avénement d'Alexandre, qui demanda sa liberté à l'Autriche, et l'obtint sans peine. Une circonstance assez remarquable de cette captivité, c'est qu'il fut renfermé longtemps dans la même prison que la Fayette, avec qui, du reste, il n'eut point de rapports, tous les deux étant tenus au secret le plus rigoureux (*voy.* LA FAYETTE). Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il parut ne vouloir plus se mêler des affaires de son pays que par ses vœux et par les soins qu'il donna à plusieurs jeunes officiers de sa famille, que le parti patriotique a toujours vus dans ses rangs. Après le traité de Tilsitt, il lui fut permis de se fixer dans le duché de Varsovie, et il y mourut en 1812, avant l'invasion des Français. On a de lui : 1° Une collection de *Discours* prononcés sur divers sujets ; 2° *Essai sur l'hérédité du trône de Pologne*, 1 vol. ; 3° *Lettres d'un anonyme à Stanislas N. Malachowski, maréchal de l'assemblée*, etc., 1788-1789, 4 vol. in-8°. C'est une longue dissertation sur la réforme du gouvernement. 4° *L'Ordre physique et moral*, ou *l'Exposition des droits et des devoirs de l'homme ;* 5° *De l'établissement et du renversement de la constitution du 3 mai* 1791, Metz et Léopol, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut écrit de concert avec Dmochowski et Potoçki. 6° *Derniers avis aux Polonais ;* 7° *Réflexions sur le gouvernement du grand-duché* avec cette épigraphe : *Nil desperandum*, 1801, in-8°. Il laissa en outre beaucoup d'écrits politiques inédits, entre autres une réfutation de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière. Raczynski a publié *Stan Oswiecenia*, Posen, 1842, 2 vol. Kollontay y peint l'état de l'instruction populaire en Pologne, vers le milieu du 18e siècle, d'une manière intéressante et véridique. Récemment on a extrait de ses écrits posthumes une série de recherches historiques : *Badania historyczne*, Cracovie, 1844, 3 vol. J. Sniadecki a publié un *Tableau de la vie littéraire de Kollontay.* G—Y.

KOLLOWRATH (LÉOPOLD KRAKOWSKI, comte DE) était né en Bohême, d'une ancienne famille de ce pays. Il se voua à la carrière politique, et entra au service d'Autriche en 1748. Il servit l'État sous cinq règnes, ceux de François Ier, de Marie-Thérèse, de Joseph II, de Léopold II et de François II. Revêtu du ministère de l'intérieur pendant plusieurs années, il eut occasion de donner des preuves signalées de son zèle et de ses talents. Il avait obtenu de plus la dignité de grand chancelier de Bohême, et il était chevalier de la Toison d'or, ainsi que grand'croix des ordres de St-Étienne et de St-Léopold. En 1808, le comte de Kollowrath, très-affaibli par l'âge, demanda et obtint sa démission du ministère de l'intérieur, et fut remplacé par le comte de Zinzendorf. Il mourut le 2 novembre 1809, âgé de 83 ans. La même famille a donné plusieurs autres hommes d'État à l'Autriche, et a toujours joui d'une grande considération en Allemagne. C—AU.

KOLOWRAT-KRAKOWSKY (JEAN-CHARLES, comte), feld-maréchal autrichien, naquit à Prague le 21 décembre 1748, d'une des plus illustres familles de la Bohême. Son père (*Procope*) était conseiller intime et premier sénéchal de ce royaume, et sa mère, fille du comte Ogiloy, feld-maréchal. Le savant jésuite Saidel fut chargé de son éducation, ainsi que de celle de son frère Aloys, qui est mort évêque de Kœnigsgratz. Dès l'âge de dix-huit ans, le comte Kolowrat entra au service comme sous-lieutenant dans le régiment de son oncle Emmanuel, qui était général de cavalerie. Après y avoir servi deux ans, voulant connaître le service de l'infanterie, il acheta une compagnie dans le régiment hongrois de Bathiany, et c'est de cette époque que date son intimité avec Mélas, qui servait aussi dans ce corps. Après la guerre de la succession de Bavière, il suivit son corps en Hongrie, où il resta jusqu'au

moment de la guerre contre les Turcs, dont il fit la première campagne comme lieutenant-colonel. Le 2 juin 1788, il fut élevé au grade de colonel du régiment hongrois d'Alvinzy. La belle conduite de ce régiment lui valut bientôt les témoignages les plus flatteurs de la part de Lascy, et dans la seconde campagne, Laudon lui donna le commandement d'une colonne à l'assaut de Belgrade (30 septembre). Il la conduisit avec le plus grand courage à la tranchée, sous les yeux du général en chef, jusqu'aux doubles palissades de la basse ville, au milieu d'une grêle de balles et de boulets. Blessé à la tête, il ne voulut pas s'éloigner du combat, et, continuant à repousser les Turcs de rue en rue, il parvint jusqu'à la grande place, et s'empara de toute leur artillerie. Il dirigea ensuite ses efforts contre la citadelle, et la força de capituler le 7 octobre suivant. Sur le rapport extrêmement flatteur du maréchal Laudon, Kolowrat fut alors nommé général feldwachtmeister, et il prit en cette qualité le commandement d'une brigade en Bohême, sous les ordres du prince de Hohenlohe-Kirchberg, chargé d'observer les Prussiens. Après la dissolution de cette armée, le feld-maréchal de Wallis le nomma commissaire impérial pour assister à la remise de Belgrade au pacha Ali-Benir, fondé de pouvoirs de la Porte. En 1792, le comte Kolowrat passa dans l'artillerie, où il prit le commandement d'une brigade, et devint colonel titulaire du 2e régiment. Après s'être fait connaître comme un excellent général d'artillerie, dans les premières campagnes de la révolution française, il fut promu au grade de feld-maréchal lieutenant, et chargé du commandement de l'artillerie sous Clairfayt. Les services qu'il rendit dans cette occasion lui valurent la croix de commandeur de Marie-Thérèse, et peu de temps après le grade de grand maître d'artillerie. En avril 1801, il fut nommé conseiller de cour et de guerre, puis conseiller intime, et enfin colonel titulaire du 36e régiment d'infanterie, vacant par la mort du prince de Schwarzenberg, tué à Stokach. Il fut appelé en cette qualité à faire partie du conseil aulique de guerre. Le commandement de la Bohême ayant été retiré à Mélas, en 1803, l'empereur le confia au comte Kolowrat, qui, en 1805, sut couvrir avec tant de valeur la retraite de l'archiduc Ferdinand, lorsque ce prince échappa si courageusement à la honteuse capitulation d'Ulm. En 1809, l'Autriche se voyant de nouveau menacée, le comte Kolowrat fut nommé commandant du 2e corps, et il quitta la Bohême pour se porter sur le Danube. Le 19 avril, il s'empara de la ville de Hoff, et le lendemain il entra dans Ratisbonne. La suite des opérations l'ayant alors forcé de ramener son corps d'armée en Bohême, il quitta bientôt cette contrée pour aller occuper les rives de l'Ens. A la bataille de Wagram, il rejoignit l'armée principale, et prit le commandement du 6e corps, à la tête duquel il fit des prodiges de valeur près de Roschdorf, et protégea la retraite de l'armée autrichienne en se maintenant jusqu'à minuit sur les hauteurs de Stammersdorf. Le 10 septembre il fut élevé à la dignité de feld-maréchal. La faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis de faire la campagne de Saxe en 1813, ni celle de France en 1814 et 1815, il fut pourvu du commandement général de la Bohême, où il se fit surtout remarquer par son humanité envers les blessés de toutes les nations. Plus tard le roi Louis XVIII, voulant reconnaître dignement les soins qu'il avait prodigués aux prisonniers français, le nomma grand officier de la Légion d'honneur. L'empereur d'Autriche le décora, en 1815, de la croix d'or de l'Ordre civil, qui venait d'être créé. Devenu plus souffrant, le comte Kolowrat donna sa démission, que l'empereur n'accepta qu'avec peine, et en lui accordant comme pension la totalité de son traitement de feld-maréchal. Ce général mourut le 5 octobre 1816, vivement regretté de toute l'armée autrichienne. M—D j.

KOLYN (Nicolas, vulgairement *Klaas*) est mentionné par Foppens dans sa *Bibliotheca Belgica*, t. 2, p. 913, comme un moine bénédictin de l'abbaye d'Egmond, près de Harlem (1), ayant vécu pendant la seconde moitié du 12e siècle, et laissé en langue flamande une chronique rimée de onze à douze cents vers, des premiers comtes de Hollande, jusqu'à l'an 1156. Cette chronique, que le savant Gérard Dumbar, secrétaire de la ville de Deventer, publia dans le premier volume de ses *Analecta Belgica*, Deventer, 1719, in-8°, fit grand bruit parmi les littérateurs hollandais à l'époque de son apparition. Corneille van Alkemade, commis aux octrois de la ville de Rotterdam, amateur enthousiaste de tout ce qui concernait l'histoire et les antiquités de sa patrie, et auteur ou éditeur de plusieurs ouvrages sur le même objet, s'était annoncé le premier comme possesseur de ce trésor littéraire. Il consentit à en communiquer une partie à Antoine Mathæus, qui enrichit de cette curiosité le neuvième volume de ses *Analecta Belgica*, en 1709. La chronique entière avait vu le jour, pour la première fois, dans le recueil de Dumbar susmentionné. Enfin Gérard van Loon en donna une édition soignée et accompagnée d'un commentaire, à la Haye, en 1745, in-fol. Cette chronique rimée obtint d'abord en Hollande une confiance presque générale. Jean Wagenaar partagea ce sentiment, et se servit du *Klaas Kolyn* comme d'un monument authentique, dans la première édition de sa belle *Histoire de Hollande*, en vingt et un volumes in-8°. Balthasar Huidecoper fut le premier qui soupçonna et qui constata l'imposture. Détrompé comme lui, Wagenaar inséra dans le troisième volume des *OEuvres de la Société philologique hol-*

(1) Cette abbaye fut détruite dans les guerres civiles des Pays-Bas, en 1573. On en regrette surtout la bibliothèque, qui déjà, vers la fin de 1572, avait été misérablement saccagée et dispersée par les milices révolutionnaires de Didéric Sonor.

landaise de Leyde, p. 201-236, un Mémoire où il déduit avec force les motifs en faveur du rejet de ce prétendu monument historique, dont il ne s'est plus étayé depuis, et qui est aujourd'hui entièrement décrédité en Hollande. Il est bien avéré qu'Alkemade lui-même avait été mystifié avec cette chronique ; mais on en ignore le véritable fabricateur, qui, en même temps qu'il a dû être un homme doué de connaissance et de talent, s'est donné bien de la peine sans que l'on voie trop pourquoi. On a porté quelques soupçons sur un avocat de Bois-le-Duc, nommé Henri *Graham*, mais bien plus sur un graveur en taille-douce de Harlem, nommé Regnier *de Graaf*, le même qui fit connaître et vendit le manuscrit à Alkemade. M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, a eu bien raison de passer sous silence le Klaas Kolyn. Dans son *Histoire de la langue hollandaise*, M. Ypey en a fait justice, p. 322 et suiv. M. l'archiviste van Wyn a jeté quelque nouveau jour sur l'historique de cette imposture, dans son recueil intitulé *Loisirs domestiques* (Huiszittend Leeven), n° 2, p. 129-213, Amsterdam, 1801, in-8°. M—on.

KOLZOW (Alexei-Wossiljewitsch), poëte russe, naquit en 1809, à Woronech. Fils d'un marchand de bestiaux, il n'apprit qu'à l'âge de dix ans à lire et à écrire, et entra, après avoir passé fort peu de temps dans une école publique, dans la même carrière que son père avait suivie. Cette éducation incomplète avait néanmoins suffi pour éveiller l'esprit de Kolzow. Il employa tout son argent de poche pour acheter des livres, surtout des contes, et passa ses loisirs à les lire et relire. La vie qu'il était forcé de mener ne convenait guère à ses goûts. En hiver, il allait aux foires et aux marchés pour surveiller les domestiques de son père, l'été il le passait dans les steppes de la Russie, gardant des troupeaux. La nature de ces vastes prairies fit une grande impression sur son âme de poëte, et finit même par le réconcilier avec son état. Après avoir passé trois ans de cette manière, le hasard mit entre ses mains les poésies de Dmitriew. Jamais, avant cette époque, il n'avait lu de vers, et ce langage, tout nouveau pour lui, le saisit d'une manière extraordinaire. Il commença par chanter ces poésies, car il crut que des vers ne pouvaient être faits que pour le chant, et s'enthousiasma pour le rhythme et la rime sans se rendre compte de la différence du langage en prose et du langage en vers. Peu à peu il se procura les œuvres de Lomonossow, de Derschawin, de Schukowsky, de Puschkin et de Delwig, et, en imitant les formes que ces poëtes avaient adoptées, il commença lui-même à faire des vers. Cinq autres années se passèrent ainsi. En 1831, enfin, étant venu à Moscou pour affaires, Kolzow, recommandé à Stankewitsch, fit la connaissance de quelques hommes de lettres, lesquels, s'intéressant vivement au jeune poëte, parvinrent à faire imprimer quelques-uns de ses essais dans différents journaux de Russie. Stankewitsch publia même à ses frais dix-huit poésies de Kolzow, qui furent lues avec le plus grand intérêt par les connaisseurs et amateurs de la poésie. En 1836, Kolzow se rendit à St-Pétersbourg, où Puschkin, Schukowsky et les princes Odojewsky et Waesemsky le protégèrent de toute leur influence. Ayant passé de nouveau quelque temps à Moscou, où il composa alors quelques-unes de ses nombreuses poésies, il retourna, en 1838, à son ancien état. Mais il ne pouvait plus se contenter de la vie à laquelle il se voyait condamné; il comprit qu'il y avait un monde supérieur auquel il appartenait par la tournure de son esprit. Néanmoins il dut encore persévérer dans la carrière à laquelle son père l'avait destiné, jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus supporter les ennuis qu'elle lui donnait, il résolut, après un quatrième voyage à Moscou et à St-Pétersbourg, à la quitter. Une maladie qui le surprit l'empêcha d'exécuter ce projet et le mit au tombeau, lorsqu'il était dans la fleur de l'âge. Il mourut en 1842. Quatre ans après sa mort parut une collection de ses poésies, précédée d'une notice sur sa vie, faite par Belinski. Dans ce livre, les *Chansons russes* occupent la principale place, et montrent toute la vigueur du génie original de Kolzow. Il mérite d'être considéré comme le premier poëte russe qui ait traité d'une manière artistique la chanson populaire, et qui a ainsi réussi, dans une entreprise dans laquelle d'autres poëtes célèbres, Delwig et Merslaekow entre autres, avaient échoué. Puschkin même, le grand Puschkin, ne peut rivaliser avec Kolzow lorsqu'il s'agit du chant populaire. Kolzow n'était pas seulement poëte, c'était un fils du peuple, connaissant et éprouvant la vie, les chagrins, les joies, les douleurs, les enthousiasmes de l'homme du peuple. Ses poésies, tant par la forme que par le fond, méritent véritablement le nom de poésies populaires. Il sent profondément et vigoureusement. La sentimentalité lui est inconnue. La plupart de ses œuvres se rangent dignement parmi ce que la poésie russe offre de mieux. Z.

KOMARZEWSKI (Jean-Baptiste), général et historien polonais, naquit en 1748, et fit de bonnes études dans un collége de la compagnie de Jésus. Plus tard, il suivit la carrière des armes, où il déploya autant de courage que de talent. Nommé lieutenant général par le roi Stanislas-Auguste Poniatowski (*voy.* Stanislas), et admis bientôt dans son intimité, il justifia le choix et la confiance de ce prince par un zèle et un attachement qui ne se démentirent jamais. Après l'envahissement et le dernier partage de la Pologne (1794), Komarzewski, retiré du service, consacra ses loisirs à la culture des sciences, spécialement à la géographie et à la minéralogie, dans lesquelles il acquit des connaissances fort étendues. Il vint à Paris vers les premières années du 19e siècle, s'y lia avec un grand nombre de savants et

d'hommes de lettres, et y mourut en 1809. Il était membre de la société littéraire de Varsovie et de la société royale de Londres. On a de lui : 1° *Mémoire sur un graphomètre souterrain*, destiné à remplacer la boussole dans les mines, Paris, 1803, in-folio, avec planches. Cet ouvrage utile fut accueilli favorablement et inséré la même année dans le *Journal des mines*, t. 14. 2° *Coup d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne*, Paris, 1807, in-8°. C'est l'histoire des dissensions qui, depuis plusieurs siècles, ont agité la Pologne, et que ne pouvaient pas manquer d'amener les vices de la constitution de ce royaume. L'auteur, témoin des événements qui précipitèrent du trône Stanislas Poniatowski, son protecteur, professe pour ce prince un dévouement bien naturel. A cela près, il montre beaucoup d'impartialité et de modération envers des opinions fort éloignées des siennes. On regrette qu'il n'ait point ajouté de réflexions à son récit et qu'il ait jeté un *coup d'œil* trop *rapide* sur des faits dont les détails circonstanciés étaient cependant nécessaires pour en apprécier les conséquences. Komarzewski avait publié, en 1796, une *carte géographique de la Pologne*, regardée comme une des meilleures de ce pays. P—RT.

KONARSKI (STANISLAS), religieux piariste polonais, né en 1700, mort vers 1775, contribua beaucoup à la réforme des écoles et travailla même à celle des lois constitutionnelles de sa patrie, en démontrant dans un ouvrage les abus du *Liberum veto*. Les Lithuaniens furent si satisfaits de ses arguments, qu'ils chargèrent leurs députés à la diète de proposer l'abolition de ce privilége. Konarski est aussi auteur de quelques poésies et d'un ouvrage très-estimé intitulé *de Emendandis eloquentiæ vitiis*, 1741. Ce dernier ouvrage et celui sur le *Liberum veto* firent tant de plaisir au roi Stanislas-Auguste, qu'il ordonna de frapper, en 1771, en l'honneur de l'auteur, une médaille avec cette inscription : *Sapere auso* (A celui qui a osé être sage). C—AU.

KONARSKI (SIMON), insurgé polonais, fut condamné à mort par un conseil de guerre russe, et exécuté à Wilna, le 27 février 1839, comme chef d'une conspiration dont le principal objet était l'indépendance de la Pologne. Il avait formé dans cette ville une association démocratique à laquelle beaucoup d'étudiants étaient affiliés. L'instruction du procès fit connaître au moins deux cents complices, qui furent divisés en cinq catégories. Vingt-trois compris dans la première classe, et dont plusieurs avaient déjà pris part à la conspiration de 1831, que l'amnistie venait de libérer, furent condamnés à vingt ans de travaux forcés en Sibérie et à la perte de leurs droits; vingt-cinq étudiants, contre lesquels il y avait moins de preuves et que leur âge fit excuser, furent incorporés comme soldats dans le corps d'armée du Caucase; vingt autres moins coupables eurent bientôt, quoique condamnés à la même peine, la permission de rentrer dans leur patrie. Konarski mourut avec courage et sans avoir révélé aucun des secrets de la conjuration dont il était le chef. Dix ans plus tard, les réfugiés polonais célébraient à Londres l'anniversaire de son supplice, et quelques journaux anglais publiaient son éloge, assurant qu'avant d'aller à la mort il avait subi les plus *affreuses tortures*, et qu'on lui avait versé sur le corps de la cire fondue pour le forcer à dénoncer ses complices. De telles assertions étaient d'autant plus invraisemblables, que l'empereur Nicolas faisait dans ce temps-là même, à la mère de Konarski, restée dans la misère, une pension alimentaire, après avoir reconnu solennellement qu'on ne pouvait pas la rendre responsable des fautes de son fils. M—D j.

KONDARY (AMID AL MOLOUK ABOU NASR MANSOUR, fils de Mohammed, AL), ainsi nommé parce qu'il était natif de Kondar, ville du district de Nichabour, dans le Khoraçan, fut vizir de Thogrul, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, en Perse. Il avait été fait eunuque pour avoir, dans une affaire délicate, trompé la confiance de son maître et blessé son amour-propre. Chargé par ce prince d'aller, en son nom, demander une femme en mariage, il l'avait épousée lui-même. Le sultan se contenta de lui infliger un châtiment analogue à la nature du délit; mais ne voulant pas se priver d'un homme dont les talents lui étaient nécessaires, il le garda à son service et le nomma dans la suite son premier vizir. Lorsque Thogrul, en 447 de l'hégire (1055 de J.-C.), eut dépouillé la maison de Bowayh de la souveraineté de Bagdad, il établit Amid al Molouk son lieutenant dans cette ville auprès du kalife Caïm Biamrillah, moins pour le protéger que pour le tenir dans sa dépendance (*voy.* CAÏM). Quelques années après, ce khalife ayant refusé de marier sa fille au sultan, Amid al Molouk conseilla à son maître de diminuer journellement la pension qui formait alors l'unique ressource du chef suprême de l'islamisme, jusqu'à ce que celui-ci eût consenti à l'accepter pour gendre. Cette mesure vainquit enfin la répugnance de Caïm pour un hymen qui humiliait son orgueil; et le sultan, tranquille cette fois sur la continence de son vizir, ne prit aucun ombrage de le voir chargé par le khalife de conduire la princesse à Tauriz, où se firent les fiançailles. Thogrul étant mort en 455 (1063), avant la célébration des noces, Alp Arslan, son successeur, renvoya la fiancée à son père, et disgracia Kondary. Ce ministre était accusé de malversations et d'abus d'autorité; mais son principal grief fut de compter parmi ses ennemis Nezam al Molouk, vizir du nouveau sultan, et sans doute le khalife lui-même. Il avait fait fulminer des anathèmes dans les mosquées du Khoraçan contre la secte de l'iman Chafeï, qu'il regardait comme hérétique, quoiqu'elle soit une des quatre réputées ortho-

doxes par les musulmans *sunnites* (*voy.* Aly et Chafeï). On lui fit un crime de ses opinions, et l'on punit son intolérance avec une rigueur non moins injuste et bien plus cruelle. Condamné à mort après une année de détention, il dit adieu à tous ses gens, récita les prières des moribonds, sans oublier aucune des cérémonies pratiquées en semblable occasion, et, ayant arraché le bout d'une de ses manches, il s'en couvrit les yeux, et se livra courageusement aux bourreaux, l'an 456 (1064). Six cents individus enveloppés dans son malheur partagèrent son supplice; ce qui prouve que le fanatisme religieux eut plus de part à cette sanglante exécution que l'intérêt du prince et de l'État. A—T.

KONING (Pierre), peintre et orfévre, naquit à Anvers vers l'année 1590. Il se livra d'abord à l'orfévrerie, et doué naturellement d'un esprit vif, intelligent et prompt, il se distingua tellement dans cet art, qu'il surpassa bientôt tous les autres artistes de son pays par le fini de ses ouvrages et le bon goût avec lequel il assortissait les pierres précieuses. Des circonstances particulières l'ayant engagé à s'établir dans la ville d'Amsterdam avec toute sa famille, il se livra au goût qu'il avait toujours eu pour la peinture, et apprit à manier le pinceau; il acquit bientôt une manière franche et qui ne se sentait en rien de l'âge déjà avancé auquel il avait commencé à pratiquer cet art. Bientôt il fut accablé de tous côtés de demandes, soit d'objets d'orfévrerie, dont il n'avait point abandonné la pratique, soit de portraits dans lesquels il savait réunir la ressemblance, la beauté des tons et le naturel de la pose. Les portraits de Koning sont rares, et l'on n'en trouve guère qu'en Hollande. La galerie de Florence possède le portrait de cet artiste peint par lui-même, il a été gravé dans le *Museum florentinum*. Koning mourut dans un âge avancé, on ne sait précisément en quelle année. — Son fils, *Salomon* Koning, peintre et graveur à la pointe, naquit à Amsterdam en 1609, et apprit de son père les premiers principes du dessin. Celui-ci, trop occupé de ses travaux pour pouvoir donner tous ses soins à l'éducation de son fils, le confia, dès l'âge de douze ans, aux mains de David Colyn. Sorti de chez ce maître, Salomon suivit les leçons de Vernando, puis celles de Nicolas Moyaert. Cependant, malgré tant de secours, il montra d'abord peu de dispositions, et son père désespéra longtemps de ses talents. Abandonné d'abord à lui-même, le jeune homme trouva la route qui convenait à son génie, en s'adonnant à l'imitation exacte de la nature, et s'acquit par son talent en ce genre une des premières réputations parmi les artistes hollandais. Il se distingua également dans l'histoire et dans le portrait. Parmi ses tableaux d'histoire, on cite ceux qui représentent *Tarquin et Lucrèce; David et Bethsabée; le Désespoir de Judas*, et *Salomon devant ses faux dieux*. Le roi de Danemarck lui confia l'exécution de plusieurs grands tableaux dont il voulait décorer son palais. Ses tableaux de chevalet ne jouissent pas d'une réputation moins méritée; et ses talents lui obtinrent, en 1630, l'honneur d'être admis dans la société des peintres d'Amsterdam. Le musée du Louvre possédait deux tableaux de Salomon, entièrement dans le goût de Rembrandt et dignes d'être comparés aux beaux ouvrages de ce maître. Le premier représentait *Joseph expliquant le songe de Pharaon*. La composition a un aspect de grandeur et de majesté; l'expression des personnages est dans la nature; l'effet en est mystérieux et la couleur aimable; mais tous les genres d'anachronismes, l'ignorance des mœurs et des costumes, et le ridicule des détails, obscurcissent tant de belles qualités. Le second a pour objet l'*Adoration des rois*. Il offre les mêmes qualités et les mêmes défauts que le précédent. Ce tableau provenait du cabinet du stathouder; il a été repris, en 1815, par les Pays-Bas. L'autre provenait de la Prusse; cette puissance l'a également repris en 1815. Comme graveur à la pointe, Koning a imité avec succès la manière de Rembrandt, et les amateurs recherchent avec empressement les estampes de ce genre qu'il a gravées d'après ses compositions. On cite particulièrement : 1° Un *Vieillard assis dans un fauteuil et vu de trois quarts, les yeux fermés et les mains jointes et élevées, dans l'attitude d'un homme qui prie;* 2° Un *Buste de vieillard, vu de trois quarts, portant une grande barbe et des cheveux frisés;* 3° Enfin quelques autres *Portraits de vieillards*, tous également remarquables par la délicatesse de la pointe. On ignore l'année de sa mort. On sait seulement qu'il vivait encore en 1663, comme le prouve la date d'un paysage gravé et publié par lui à cette époque. — *Corneille* Koning ou Coning, dessinateur et graveur à la pointe et au burin, né à Harlem vers l'année 1624, s'est fait connaître par une belle suite de portraits, la plupart de grand format, des hommes célèbres du quinzième et du seizième siècle, parmi lesquels on distingue *Laurent Coster*, prétendu imprimeur de Harlem, et le célèbre Martin Luther. Le burin de tous ces portraits est ferme et savant. — *David* de Koning, peintre, naquit à Anvers vers 1636. Son père, nommé J.-B. Koning, était orfévre, et lui inspira de bonne heure le goût du dessin. Il entra dans l'école de Jean Fyt, où il demeura assez longtemps. Il y fit de tels progrès que son maître ne put se défendre d'un peu de jalousie. Koning réussit à s'approprier la manière de Jean Fyt, au point que l'on confondait souvent leurs ouvrages, et que les amateurs y mettaient le même prix. Alors il passa en France, où il prit de nouvelles leçons de Nycasius, qui avait obtenu de Louis XIV le titre de peintre du roi; et après la mort de ce maître, il entra dans l'école de Pierre Boël, où il acheva de se perfectionner. Mais c'était vers l'Italie que tendaient tous ses vœux.

Il se mit en route en 1669; il passa par la Bavière, où, pendant trois mois, il fut occupé par ordre de la cour à peindre un cabinet pour l'épouse de l'électeur : il refusa les offres qu'on lui faisait pour le retenir, et il se rendit à Vienne, où il trouva des travaux à exécuter. Enfin il arriva à Rome, le but de ses désirs. Il fut bientôt admis dans la *Bande académique*, où il reçut le nom de *Rommelaer*, par allusion aux lapins qu'il se plaisait à mettre dans tous ses tableaux. Passionné pour le travail, il fuyait toutes les occasions de se distraire; il ne sortait de son atelier que pour vendre ses ouvrages; et comme ils étaient fort recherchés et qu'on les payait fort cher, il amassa une fortune assez considérable. Le talent de Koning était de représenter des animaux vivants et morts, des fleurs et des fruits, et surtout les oiseaux, qu'il excellait à peindre. Sa touche est ferme et facile, sa couleur naturelle et vigoureuse. Cependant, malgré son véritable mérite, il suffit de voir l'un à côté de l'autre des ouvrages de Jean Fyt et de Koning pour reconnaître soudain que le maître est toujours le maître. Parmi les plus beaux tableaux de Koning, on en cite deux qui se trouvaient à Bruges, et qui représentent des *Cygnes vivants, du gibier et des poissons grands comme nature*, et un grand tableau d'*animaux vivants* qu'on admirait dans un cabinet particulier, à Gand. Baldinucci, qui avait vu Koning à Rome, cite de lui quatre tableaux qu'il fit, en 1679, pour le roi d'Espagne, ainsi que ceux qu'il exécuta pour Louis XIV, pour le duc de Savoie, et pour les rois d'Angleterre et de Portugal. Il mourut à Rome en 17.., après avoir joui d'une existence heureuse et indépendante, et aussi estimé pour la noblesse et la bonté de son caractère que pour ses grands talents. — *Jacques* Koning, peintre, né vers 1650, reçut les leçons d'Adrien Van den Velde, et profita sous ce maître, dont il sut imiter la manière. Ses paysages sont peints avec vérité; et les figures d'hommes et d'animaux dont il les enrichissait dénotent une touche légère et spirituelle. Les succès qu'il avait obtenus dans ce genre l'enhardirent à s'exercer dans l'histoire; et il y obtint assez de réputation pour mériter d'être appelé à la cour de Danemarck. On croit qu'il mourut à Copenhague. — N. Koning n'est connu en France que par un petit portrait en pied de Charles Ier, roi d'Angleterre, peint d'une manière fine et pleine de délicatesse; il fait partie de la collection du Musée du Louvre. P—s.

KONRAD. *Voyez* Conrad.

KONRAD, appelé dans l'histoire littéraire Konrad le Prêtre (*Konrad der Pfaffe*), est un poëte allemand qui appartient à la seconde moitié du 12e siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Les événements de sa vie ne sont pas mieux connus; on sait seulement qu'il était prêtre, qu'il vécut à la cour d'un souverain d'Allemagne, et qu'à la demande de ce prince il composa pour la duchesse Mathilde, « fille d'un roi puissant », un poëme sur la défaite de Roland à Roncevaux. Ces renseignements bien incomplets, c'est le poëte lui-même qui nous les donne dans l'épilogue de son œuvre; les annales littéraires du temps ne nous apprennent rien de plus. La critique moderne a complété ces indications; elle a établi manifestement que le souverain dont il s'agit ici est Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, qui avait épousé la princesse Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre. Henri le Lion est mort en 1195; c'est donc dans la seconde moitié du 12e siècle que le prêtre Konrad écrivit son poëme. Le duc, nous dit Konrad, l'avait engagé à traduire en allemand un poëme français qui racontait la croisade de Charlemagne en Espagne, les actions héroïques de Roland, et sa mort à Roncevaux; c'était, ajoute le poëte, sur l'invitation de la duchesse Mathilde que le duc lui avait demandé ce travail. Ces détails, si brefs qu'ils soient, ne manquent pas d'intérêt. On y voit que l'héroïque légende de Roland avait déjà été consacrée en France par un poëte digne d'exciter l'émulation de l'Allemagne. Quel était ce poëte? Évidemment l'auteur de cette chanson de geste intitulée *la Chanson de Roland*, ou plus exactement, *la Chanson de Roncevaux*. Que ce poëte soit le Turoldus (Turold ou Théroulde) dont le nom est inscrit à la dernière page du manuscrit d'Oxford, ou bien que nous soyons condamnés, comme le veut M. Paulin Pâris, à ignorer toujours son nom (voyez *Histoire littéraire de la France*, t. 22, p. 745), il n'en est pas moins certain qu'il avait consacré la légende de Roncevaux dans un poëme admirable, et que ce poëme appartient soit à la fin du 11e siècle, soit au commencement du 12e. La traduction allemande de Konrad est un nouvel argument en faveur de cette date. Le père de la duchesse Mathilde était le premier roi d'Angleterre de la dynastie des Plantagenets; il était né en Anjou, et maître de fiefs importants sur le sol de la France, il était, comme les hommes de sa race, plus qu'à moitié Français par l'éducation et le langage; sa fille avait pu lire dans le texte original les beaux récits épiques attribués à Théroulde; dès qu'elle fut assise sur un trône d'Allemagne, la duchesse Mathilde, pour enrichir sans doute la littérature poétique de sa nouvelle patrie, fit indiquer au prêtre Konrad ce magnifique modèle. C'est ainsi que cette figure de Roland, si grande chez le trouvère Théroulde, passa de la poésie française dans la poésie allemande. Il ne faut pas croire que Konrad soit un simple traducteur; il a beau nous dire qu'il a suivi pas à pas son modèle, qu'il n'en a rien retranché et n'y a rien ajouté, le *Ruolandes liet*, dont le fond est absolument le même que la *Chanson de Roland*, offre dans les détails des modifications assez curieuses. Faut-il croire que Konrad a eu sous les yeux un autre poëme français que celui que nous possédons? Il est bien plus naturel d'admettre

que le poëte, une fois à l'œuvre, s'est livré à sa propre inspiration. Trouvères et jongleurs n'agissaient pas autrement lorsqu'ils allaient de château en château, récitant des poëmes, des romans, des chansons de geste, que chacun d'eux modifiait selon les hasards de sa verve ou l'inspiration des circonstances. Konrad est Allemand, il exprimera souvent des sentiments germaniques; à coup sûr il ne trouvera pas des paroles aussi tendres, aussi enthousiastes que celles de Théroulde, pour glorifier *la douce France*. Konrad est prêtre, une empreinte ecclésiastique sera visible dans maintes parties de son poëme. Il commence par une invocation à Dieu : « Créateur de toutes « choses, roi de tous les rois, ô toi le premier des « prêtres, apprends-moi tes paroles, place sur « mes lèvres tes enseignements sacrés, fais que « j'évite le mensonge, que j'écrive la vérité, que je « raconte dignement la gloire de ce grand homme, « et comment il a conquis le royaume de Dieu. « C'est l'empereur Charles que je veux dire. Il est « auprès de Dieu, car il a soumis avec Dieu main- « tes contrées païennes, et les a données aux « chrétiens. » Cet invocation au *premier des prêtres* est bien l'œuvre de Konrad, et après lui elle est devenue, pour ainsi dire, classique dans la poésie allemande du moyen âge; maints chanteurs, surtout ceux qui appartenaient à l'Église, ont répété, presque dans les mêmes termes, cette formule consacrée. Théroulde, au contraire, entre immédiatement *in medias res*, avec les vives allures du poëte soldat : « Le roi Charles, notre grand « empereur, sept ans entiers est resté en Espagne. « Il a conquis ce noble pays jusqu'à la mer. Il « n'est château qui devant lui tienne debout; « ville ni mur n'y reste à briser, hormis Sara- « gosse, qui est sur une montagne. Le roi Mar- « seille la possède, qui n'adore pas Dieu, mais sert « Mahomet et réclame Apollon; aussi ne se peut- « il garder que malheur ne l'atteigne. » Ce serait un travail minutieux, et qui ne saurait convenir ici, de signaler les passages du poëme où le texte français a été modifié par l'écrivain allemand. Il suffit de dire que, sous une couleur germanique et quelquefois sacerdotale, toutes les grandes scènes de Théroulde se retrouvent fidèlement reproduites dans l'œuvre de Konrad. Les détails mêmes attestent l'exactitude du traducteur. Les noms de villes, de pays, et ceux des personnages du poëme, ont subi seulement une légère transformation germanique. Le mot français *Olyfant*, sous lequel l'auteur de la *Chanson de Roland* désigne le cor du héros, a été conservé par Konrad sans la moindre altération. Au reste, ce n'est pas seulement l'intérêt poétique qui a attiré sur le *Ruolandes liet* l'attention de la critique moderne; de curieux détails d'histoire littéraire se rattachent à ces rapports de la poésie allemande et de la poésie française au moyen âge. La duchesse Mathilde, en provoquant cette traduction de la *Chanson de Roland*, donna un exemple que l'Allemagne s'empressa de suivre. En Angleterre et en France, on avait vu, pendant tout le 12e siècle, des souverains réunir à leurs cours de véritables légions de trouvères, et faire intervenir la poésie dans les fêtes et les cérémonies féodales. Alix de Brabant, la seconde femme de Henri Ier d'Angleterre, avait attiré plus de mille trouvères français, normands, anglo-normands (1122, disent les chroniques) à la cour du roi son époux. Henri lui-même était poëte. Son petit-fils, Henri II, père de la duchesse Mathilde, protectrice du prêtre Konrad, est célèbre dans l'histoire littéraire par son goût si vif pour la poésie française. Dans ces tournois poétiques présidés par des souverains, une ardente émulation, on le comprend, animait les chanteurs; à leurs accents les mœurs s'adoucissaient, et la culture générale profitait des plus irrégulières inspirations de l'art naissant. Ce mouvement intellectuel qui agite le siècle de St-Bernard et d'Abélard est dû en grande partie à la protection des princes et à l'émulation des poëtes. C'était le moment où Philippe d'Alsace, comte de Flandres (1168-1191), appelait à sa cour les plus ingénieux trouvères de la France du Nord, Chrestien de Troyes, Raoul de Houdan, et bien d'autres encore. La duchesse Mathilde introduisit en Allemagne ces habitudes d'une vie plus délicate; dès cette fin du 12e siècle, on va voir en Bavière et en Autriche, en Saxe et en Thuringe, la poésie briller au premier rang dans les fêtes chevaleresques. Empereurs et seigneurs féodaux, ducs et landgraves rivaliseront d'ardeur à protéger les poëtes; ils leur demanderont aussi, comme la duchesse Mathilde à Konrad, de donner à l'Allemagne quelques-uns des poëmes consacrés par la France, et l'on verra des poëtes plus hardis que le prêtre Konrad, des imaginations libres et fécondes, Wolfram d'Eschembach, Gottfried de Strasbourg, Conrad de Wurzbourg, Hartmann d'Aue, nous emprunter nos poëmes bretons du cycle d'Arthur pour en faire des compositions originales. Ces rapprochements indiquent l'intérêt qui s'attache à l'ouvrage de Konrad : il marque les premiers rapports de la poésie allemande avec la poésie française, et ouvre une période nouvelle dans l'histoire de la culture littéraire au delà du Rhin. Ce curieux ouvrage n'a été bien connu que de nos jours. Un savant bibliographe du siècle dernier, le père Lelong, de l'Oratoire, avait signalé « une « histoire des faits et gestes de Roland et de Char- « lemagne, en vers allemands, par Wolfram « d'Eschembach, » ajoutant que ce poëme se trouvait dans la bibliothèque de l'empereur, sous ce titre : *La vie et les actions de Charlemagne en vers allemands*. Quelques années après, le docte Scherz, qui a composé le tome troisième du *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schilter, y inséra un poëme allemand, sans nom d'auteur, dont le sujet est la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins. Il avait découvert ce poëme manuscrit à la bibliothèque de Strasbourg, et il conjecture dans

sa préface que c'est là le poëme attribué à Wolfram d'Eschembach par le père Lelong. Quel était cependant l'auteur véritable de ce poëme? Sur quelles preuves le père Lelong en faisait-il honneur au célèbre auteur du *Parceval?* Ces questions étaient fort indécises, lorsqu'on trouva dans la bibliothèque de Heidelberg un manuscrit beaucoup plus complet que celui de Strasbourg, grâce auquel maintes difficultés furent résolues. L'auteur se nommait lui-même dans l'épilogue de son œuvre; il disait qu'il avait traduit ce poëme du français en latin, et du latin en allemand, sur l'invitation d'un duc et de la duchesse sa femme, laquelle était fille d'un roi puissant. Un des maîtres de la philologie germanique, M. Wilhelm Grimm, a publié en 1838 ce *Ruolandes liet* (*Chanson de Roland*), avec une savante dissertation, où nous avons puisé plus d'un renseignement pour cette notice. C'est M. Wilhelm Grimm qui a établi la date du *Ruolandes liet;* il a montré d'une manière lumineuse, et désormais ce n'est plus une conjecture, que le duc dont parle Konrad était Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, celui qu'on appelle aussi duc de Brunswick, parce que, dépouillé de ses deux duchés par Frédéric Barberousse, il ne conserva plus que Brunswick et Lunebourg. On n'a pas tout dit sur Konrad le prêtre si l'on oublie de signaler le remaniement de sa *Chanson de Roland* par un poëte autrichien, nommé Stricker. Ce Stricker est un compilateur qui vivait à la fin du 13e siècle ou au commencement du 14e. Il s'empara du poëme de Konrad pour le rajeunir; son style est élégant et facile, mais complétement dépourvu d'inspiration. M. Génin a remarqué qu'il avait cousu au poëme de Konrad une introduction empruntée à la *Berthe aux grands pieds* d'Adenèz. Si ce curieux détail n'avait pas échappé à M. Gervinus, le savant historien de la poésie allemande n'aurait pas placé Stricker dans la première moitié du 13e siècle. « La paraphrase de Stricker, dit M. Génin, contient des détails importants qui ne se trouvent « ni dans Konrad ni dans Théroulde, mais qui se « trouvent dans les textes français rajeunis; par « exemple, la fuite de Ganelon de la montagne de « Laon, la poursuite d'Othon, qui parvient à le « rattraper, leur combat, etc. » M. Génin croit cependant que Stricker a eu sous les yeux l'ancien texte de Théroulde. « Voici, dit-il, entre autres rapports sensibles, deux vers dont les rimes « sont les mêmes dans l'allemand et dans le « français :

Puis apelat dous de ses chevaliers :
L'un Clarifan et l'autre Clarien,
Vus estes fils al rei Maltraien.
(IV, 272.)

Er spruch : Clarion und Clariens,
Ewer vater der Chunich Malterens.

« Ces deux couplets sont sur d'autres rimes dans « les textes français rajeunis. » Quoi qu'il en soit, c'est par l'intermédiaire de Konrad le prêtre que la *Chanson de Roland* a pénétré en Allemagne, et c'est là, sans parler du mérite de son style, ce qui a recommandé à l'attention de la critique moderne le poëte de la duchesse Mathilde. Nous avons déjà indiqué la publication du *Ruolandes liet* de Konrad dans le troisième volume du *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schilter, Ulm, 1727, et l'édition beaucoup plus complète de M. Wilhelm Grimm, Berlin, 1838, 1 vol. On peut lire sur le *Ruolandes liet* et sur les questions qui s'y rattachent la savante introduction de M. W. Grimm; M. Gervinus, *Histoire de la poésie allemande* (en all.), Leipsick, 1853, 5 vol., 4e édit.; et l'ouvrage de M. Génin, intitulé *la Chanson de Roland, poëme de Théroulde, texte critique accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes*, Paris, imprimerie nationale, 1850, 1 vol. grand in-8°. S. R. T.

KOOGEN (Léonard-Vander), peintre, naquit à Harlem en 1610, d'une famille aisée, et où le goût des arts semblait héréditaire; il fut élève de Jacques Jordaens, et se livra d'abord, mais sans beaucoup de succès, à la peinture en grand : après avoir quitté l'école de ce maître, il retourna dans sa ville natale, et s'y lia d'une étroite amitié avec Corneille Béga. Les deux amis ne passaient point un jour l'un sans l'autre; ils s'encourageaient mutuellement dans leurs travaux : seulement Koogen, maître d'une fortune indépendante, travaillait pour son plaisir, tandis que Béga n'avait d'autre moyen d'existence que ce qu'il retirait de ses ouvrages. Le caractère des deux artistes offrait le même contraste. Rien n'altérait la gaieté de Béga; Koogen, au contraire, aimait la solitude, et ne pouvait vaincre sa timidité. Heureux au milieu de ses parents, il refusa tous les partis qui s'offrirent à lui, et ne voulut jamais se marier. Ses ouvrages, peu connus en France, méritent d'être recherchés. Il peignait avec intelligence, et son dessin est de bon goût. Il a en outre gravé à l'eau-forte dans le genre de Salvator Rosa; ses gravures, au nombre de quatorze, forment trois suites assez recherchées, dont la première, publiée en 1666, comprend six pièces in-8°, représentant divers groupes de soldats; la seconde et la troisième en contiennent chacune quatre : on peut en voir le détail dans le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, par Huber et Roost. Koogen mourut à Harlem en 1681. P—s.

KOOLHAAS (Guillaume), né à Deventer, en 1709, et mort en 1773, était à la fois théologien et philologue. Fixé à Amsterdam, il y cultiva la littérature orientale avec succès. En 1733 il soutint à l'université d'Utrecht, sous la présidence de Jérôme van Alphen, une *Diatribe* (comme il l'appelle) sur l'usage et la construction variée des mots πίστις, πίστος, πιστεύειν, dans l'Ancien Testament, Utrecht, in-4°. Il écrivit ensuite, et toujours en latin, des *dissertations* grammaticales, dans lesquelles il examine l'analogie des temps et des modes de la langue hébraïque, Amsterdam,

1748, in-8°. Enfin, il mit au jour des *Observations philologico-exégétiques*, un *Discours* sur la grammaire sacrée, et une *Dissertation* sur l'exclusion des formes interrogatives dans les Ecritures, Amsterdam, 1759, in-8°. R—F—G.

KOOTEN (Théodore van), humaniste et poëte latin, né à Leeuwarde le 22 octobre 1749, fit de bonnes études à Franeker, où il trouva surtout en Jean Schrader un maître, un modèle et un ami également précieux. Un *Specimen emendationum* du jeune philologue fut placé par celui-ci à la suite de ses propres *Emendationes* en 1772. Après avoir été recteur de l'école latine à Campen (en 1772), et à Middelbourg (en 1779), Kooten succéda enfin, en 1784, à la chaire de son maître, mort vers la fin de 1782. Les agitations politiques de la Hollande lui firent quitter son poste et sa patrie en 1787, quand le parti patriote eut succombé, par le fait de l'invasion prussienne; et il suivit en France son ancien collègue et son ami Valckenaer, fils du célèbre helléniste. Sous d'autres auspices il retourna en Hollande avec lui en 1795, et il y obtint une place honorable dans l'administration publique. Mais Valckenaer ayant été, quelques années après, nommé à l'ambassade d'Espagne, van Kooten ne put se résoudre à se séparer de lui; et au retour de l'ambassadeur en Hollande, il l'accompagna encore comme son fidèle Achate. Il ne l'a même plus quitté depuis cette époque, et est mort chez lui, dans une maison de campagne, entre Harlem et Leyde, en 1814. On a de lui : 1° *Incerti auctoris (vulgo Pindaris thebani), epitome Iliados Homericæ*, Leyde et Amsterdam, 1809, in-8°. L'impression en était commencée depuis 1774 ou 1775. Il n'y manquait plus que la préface en 1785; mais, entraîné par le torrent des circonstances politiques, van Kooten négligea d'y mettre la derrière main. Ennuyé de tant de lenteur, le libre Chalmot, de Leeuwarde, détruisit, au bout d'un grand nombre d'années, l'édition entière. Il n'en resta qu'un seul exemplaire complet entre les mains de van Kooten. Le soin d'une nouvelle édition abandonné par ce dernier fut confié à un recteur de l'école latine de Zwoll, nommé Medenbach-Wakker, et, après le départ de celui-ci pour le cap de Bonne-Espérance, à M. Henri Weyting, recteur à Campen, qui termina cette chanceuse entreprise. L'ouvrage enfin n'en a pas été moins sévèrement jugé dans le savant journal allemand de Iéna, des 25, 27 et 29 janvier 1812. L'auteur de cet article en avait rendu compte dans le *Mag. encycl.* du mois d'octobre 1810, p. 455 et suiv. 2° *Deliciæ poeticæ* (faisant suite à celles de van Santen), *Fasciculi* VII; les trois premiers à Dunkerque, les quatre derniers à Amsterdam, 1792-1805, in-8°. Parmi les pièces que van Kooten a recueillies, il y en a un assez grand nombre de lui-même, et elles ne sont pas le moindre ornement de la collection. Van Kooten avait un talent distingué pour la poésie latine; il réunit le triple mérite de l'élégance, de la correction, de la pureté. Tibulle était le modèle qu'il avait principalement à cœur de suivre. Une pièce intitulée *Ad Batavos* (1794), et qui est en vers alexandrins (*Fasc.* IV, p. 105-113), et une élégie sur l'inconstance des choses de ce monde (*Fascic.* VII, p. 254-260, et datée de 1801), font surtout honneur à sa muse. M—ON.

KOPIEUVICZ (Élie), savant philologue, né en Russie dans le 17e siècle, eut le bonheur d'attirer par ses talents l'attention du czar Pierre le Grand, qui l'envoya en Hollande achever ses études. Il se montra, par son application, digne des bontés de son souverain, et fit de grands progrès dans la littérature et dans l'histoire. Il a composé un nombre considérable d'ouvrages, la plupart écrits en langue sclavonne, et qui, par cette raison, ne peuvent qu'être très-rares dans les pays où ce dialecte n'est point cultivé. On trouve citée, dans le *Catalogue* de la bibliothèque de Burette, sa *Grammaire latine* à l'usage des écoles russes, Amsterdam, 1700, in-8°; mais on sait qu'avant 1711 il avait déjà publié des *Grammaires* latine, sclavonne et allemande; un *Dictionnaire* sclavon et allemand; une *Rhétorique;* des *Traductions* des fables d'Ésope, des odes d'Horace, et de la vie d'Alexandre par Quinte-Curce; un *Traité* d'arithmétique; un de l'art militaire, et enfin un troisième de la navigation. Il préparait alors une nouvelle édition de la *Bible*, traduite en langue sclavonne; une *Concordance* de l'Ancien Testament; une *Chronologie universelle*, et il donna de nouvelles éditions fort augmentées de ses trois *Grammaires*. On trouvera la liste des ouvrages imprimés et manuscrits de Kopieuvicz dans les *Mémoires de Trévoux*, année 1711, p. 1658 et suiv. W—S.

KOPISCH (Auguste), peintre et poëte allemand, naquit à Breslau, le 26 mai 1799. Il appartenait à une riche famille de négociants, et aucun soin ne fit défaut à son éducation. Dès sa jeunesse, il annonça un goût très-vif pour la poésie, ainsi qu'un véritable enthousiasme pour la peinture. En même temps qu'il étudiait les lettres classiques sous la direction d'un maître célèbre, le savant et spirituel Manso, qui dirigeait à Breslau le gymnase de Marie-Madeleine, il écrivait des fables, des récits comiques, où se révélait déjà la franche et joyeuse humeur du poëte. Il était surtout passionné pour les arts du dessin, et malgré tous les efforts de Manso, qui voulait lui ouvrir la carrière des sciences ou des lettres, il quitta le gymnase à seize ans, pour entrer dans une école de peinture. l'Académie de Prague occupait un rang élevé parmi les écoles de l'art allemand; c'est là que se rendit le jeune Kopisch. La peinture ne lui fit pas oublier la poésie; on raconte même qu'en 1815, au moment où il venait d'arriver à Prague, trop jeune encore pour prendre part à la lutte de l'Allemagne contre Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, il composa des odes patriotiques et guerrières dans le style de Klopstock.

Cette inspiration ardente ne dura pas chez lui; Kopisch est une nature pacifique et joyeuse. Dans ses premières rêveries enfantines, il imitait les poëtes les plus inoffensifs du 18e siècle, Lichtwer et Langbein, Gessner et Pfeffel. Ce qui fera un jour le charme de ses vers, ce sera l'*humour*, la gaieté, la verve populaire, parfois même le goût de la caricature; mais à travers ces spirituelles drôleries, la pensée de l'auteur sera toujours sans amertume. Les travaux littéraires de Kopisch, qui d'abord n'étaient pour lui qu'un délassement, devinrent la principale occupation de sa vie quand il fut à peu près forcé de renoncer à la peinture. Très-habile aux exercices du corps, un jour qu'il patinait à Prague sur le lit glacé de la Moldau, il tomba et se fit une grave blessure à la main droite. Il essaya encore de continuer ses études de peintre; de Prague il s'était rendu à Vienne, et de Vienne à Dresde, visitant toujours les ateliers et tâchant de vaincre les difficultés que lui opposait sa blessure; peu à peu cependant il dut se résigner à son mal, et abandonner ses pinceaux. C'est à Rome qu'il fut obligé de faire décidément ce sacrifice. Il était allé en Italie, espérant qu'un climat plus doux le guérirait; ce fut le contraire qui arriva, ses douleurs devinrent plus fortes, plus intolérables, et il n'eut plus d'autre ressource que de dire adieu à son art. La poésie dès lors l'occupa tout entier. Retenu à Naples par la magie de ces merveilleuses contrées, Kopisch devint presque Napolitain. S'il était animé d'un goût enthousiaste pour l'histoire et les monuments de l'Italie antique, il étudiait aussi les mœurs modernes avec une curiosité infatigable. Il se mêlait au peuple, parlait sa langue, prenait part à ses fêtes, et recueillait là maints traits d'observation qui excitaient sa verve humoristique. Le compositeur Donizetti, très-jeune encore, était son compagnon dans ces courses joyeuses. Il s'était lié aussi avec un poëte comique dont les œuvres sont fort goûtées sur les petits théâtres de Naples, le spirituel Camerano. Kopisch avait fini par devenir lui-même un personnage populaire, et Camerano ne craignit pas de le mettre en scène dans une de ses comédies. L'artiste allemand y était représenté sous le nom de *don Augusto Prussiano*. On prétend que l'amitié de Kopisch ne fut pas inutile à l'excellent Camerano; le poëte allemand fit connaître au poëte italien maintes œuvres du théâtre ancien et moderne, que celui-ci ne soupçonnait guère. Il lui fournit aussi des idées, lui indiqua des sujets de comédie, et redoubla son ardeur poétique. Kopisch n'était pas connu seulement du peuple; une célébrité différente est attachée à son nom, depuis qu'il eut le bonheur de découvrir une des merveilles du royaume de Naples. Il était allé passer quelque temps dans l'île de Caprée, pour y faire des recherches archéologiques. Un jour qu'il se baignait près de la côte, il aperçut sous une masse de rochers une ouverture qui n'avait pas été remarquée des gens du pays, et qui excita vivement sa curiosité. Elle était presque à fleur d'eau, et il arrivait souvent qu'elle fût cachée ou recouverte par les vagues. Auguste Kopisch s'élance à la nage et pénètre hardiment dans l'étroit défilé. Tout à coup une grotte immense, éclairée de reflets d'azur, apparaît à ses yeux. Qu'on se représente l'éblouissement et la joie du vaillant nageur. Il continue sa route, il descend sur les bords de la magique enceinte et découvre quelques restes d'architecture romaine. Cette grotte merveilleuse était connue des anciens; il y avait des siècles sans doute que les modernes en avaient perdu la trace, et il avait fallu qu'un étranger, un artiste curieux et intrépide, vînt révéler aux Napolitains une des merveilles de leur contrée. Ce fut un événement dans le pays. Aujourd'hui, ce souvenir est presque disparu; la plupart des *Guides en Italie* oublient de mentionner le nom du poëte; ils se trompent même sur la date de cette découverte qu'ils placent en 1832, c'est-à-dire cinq ou six ans trop tard. Restituons à Auguste Kopisch l'honneur qui lui appartient. Les voyageurs qui visitent la grotte de Caprée, qui admirent ses stalactites et s'extasient devant la belle lumière bleue que le soleil et la mer lui envoient, ignorent à peu près tous que ce lac enchanté a été découvert en 1827 par un poëte allemand, et que ce poëte lui a donné son nom, *Grotte d'azur, Grotta azzurra*. Kopisch fit aussi de longues excursions en Sicile, il la parcourut dans tous les sens, étudiant à la fois les ruines des monuments antiques et ces ruines vivantes d'une race qui a eu ses jours de gloire. Le passé de la Sicile, éclairé pour lui par l'étude du présent, par ses sympathies pour un peuple original et fier, lui inspira le projet d'un poëme héroïque sur la lutte des Normands et des Sarrasins. C'était peut-être une entreprise au-dessus de ses forces. La véritable inspiration de Kopisch, c'est la grâce et l'humour. Revenu de Sicile à Naples, il y trouva le célèbre poëte allemand Auguste Platen, qui habitait le centre et le nord de l'Italie depuis 1824, et que des raisons de santé venaient d'attirer dans le midi. Une étroite amitié s'établit bientôt entre les deux écrivains. Platen était un maître dans l'art du style; ses lettres à Auguste Kopisch nous montrent avec quelle rigueur un peu ambitieuse il expliquait à son confrère les exigences de la langue et du rhythme. Kopisch, esprit facile, imagination aimable, mais écrivain inexpérimenté, dut beaucoup aux leçons de son ami. On voit par ses odes à Platen quelle reconnaissance il lui garde. Il est probable cependant que les sévères enseignements de Platen le détournèrent de son projet d'épopée; Platen avait beau lui écrire : « Ce qu'il faut que tu nous donnes, c'est un récit « épique d'un ton simple, naturel, populaire; tu « es né pour une telle œuvre. » Kopisch, en écoutant les confidences du maître sur les difficultés de l'art, comprit sans doute que le style soutenu

lui convenait peu. Il laissa là ses héros, Sarrasins et Normands, et revint à sa poésie d'instinct, à cette poésie qui s'épanche librement de son cœur et de son esprit, tantôt gracieuse et douce, tantôt étincelante de folie. A cette époque aussi se rapportent les relations intimes de Kopisch avec le prince qui occupe aujourd'hui le trône de Frédéric le Grand. Frédéric-Guillaume III, alors prince royal de Prusse, étant venu visiter Naples, l'ambassadeur prussien chargea Auguste Kopisch de servir de guide au prince dans maintes courses archéologiques. Kopisch fut en effet le cicerone de Frédéric-Guillaume, et séduit, comme tant d'autres, par l'esprit, la science, la noblesse morale, l'affabilité charmante du prince royal, il lui garda jusqu'à sa dernière heure un dévouement enthousiaste. Malgré sa prédilection pour ce pays de Naples auquel l'attachaient tant de souvenirs, il lui tardait de revoir sa terre natale; il partit pour l'Allemagne en 1830, passa une année en Silésie, et alla s'établir à Berlin. Il commence dès lors à publier, soit en volumes, soit dans des recueils périodiques, ces poésies, ces tableaux de mœurs et esquisses de voyage qu'il avait composés pendant son séjour en Italie. Une jolie nouvelle, spirituellement écrite, celle qu'il a intitulée *Une fête de carnaval dans l'île d'Ischia*, est imprimée en 1831, dans les *Archives de la société des arts de Breslau*. En 1836, il fait paraître un volume de poésies; un an plus tard, sous ce titre : *Agrumi*, qui fait rêver à la chanson de Mignon (*agrumi*, citrons, oranges), il donne un recueil de chansons populaires italiennes, vraie corbeille de fruits d'or cueillis par lui dans la campagne de Naples et les jardins de Palerme. Cette même année, en 1837, il imprime les premières livraisons d'une traduction de la *Divine comédie*, qui l'occupait depuis bien des années. L'ouvrage complet a paru à Berlin en 1842 (*Die Goettliche Comoedie des Dante Alighieri. Metrische Uebersetzung nebst beigedruckten Original-texte mit Erläuterungen, Abhandlungen und Register, Von August Kopisch. In einem Bande mit Dantes Bildniss und zwei Carten seines Weltsystems. Berlin*, 1842). C'est assurément un des meilleurs travaux que l'Allemagne ait publiés sur Dante. La traduction est d'une rare exactitude; elle n'exprime pas seulement le sens des paroles, elle rend aussi le tour, le mouvement, la physionomie du style, tout ce qui fait le caractère si original de l'épopée dantesque. Grâce à cette souplesse d'inversions que possède la langue allemande, Kopisch a pu suivre son texte ligne par ligne, et l'on trouve plus d'une fois dans sa traduction ce vers d'Alighieri, ce vers nerveux, sans épithète « qui se tient debout, dit Rivarol, par la « seule force du substantif et du verbe ». D'excellents commentaires accompagnent cette belle œuvre. Signalons d'abord sa *Vie de Dante* (*Dantes Leben*), où un grand nombre des problèmes historiques et littéraires soulevés par la critique moderne sont parfaitement élucidés. L'érudition de Kopisch est comme son inspiration poétique; rien d'apprêté, point d'efforts, on sent que le pédantisme lui est odieux. Il donne avec une précision élégante le résultat de ses recherches, apportant plus de soins à dissimuler son labeur que d'autres n'en mettent à l'étaler. Ces qualités se retrouvent dans l'intéressante dissertation qu'il a intitulée modestement *Sur la Divine Comédie* (*Uber die gœttliche Komœdie*). On peut descendre plus avant dans les mystères du poëme, on peut en éclairer certaines parties d'une lumière plus complète et plus vive; c'est ce qu'a fait, par exemple, le roi régnant de Saxe, Jean Ier, dans le savant commentaire de la *Divine Comédie* qu'il a publié sous le nom de Philaléthès; c'est ce qu'ont fait aussi M. Charles Witte, professeur à l'université de Halle, M. Franz Wegele, professeur à l'université d'Iéna, pour maintes questions spécialement et profondément étudiées; mais si l'on veut un résumé général de la *Divine Comédie*, un exposé substantiel et précis de la pensée du poëte, une solution suffisante des principales difficultés du texte, il faut lire le modeste commentaire d'Auguste Kopisch. L'année même où avaient paru le recueil intitulé *Agrumi* et les premières livraisons de la traduction de Dante, Kopisch était chargé par le roi de Prusse d'écrire une histoire des châteaux et jardins royaux de Potsdam. Il se mit à l'œuvre, et pour mieux étudier son sujet, il s'établit dans les lieux mêmes dont il devait décrire la physionomie et raconter les annales. Il demeurait, soit à Potsdam, soit dans les châteaux du roi, se transportant d'un endroit à l'autre pour la commodité de son travail. Il passa là plus de quinze années; le roi qui lui avait confié cette histoire lui avait recommandé de faire son œuvre à loisir, et quand Frédéric-Guillaume IV monta sur le trône, en 1840, on devine bien qu'il lui fit un devoir de ne pas trop se hâter. il aimait à loger dans son palais l'ingénieux artiste sous la conduite duquel il avait admiré les ruines de Pæstum et les stalactites de la *Grotta azzurra*. Kopisch était l'hôte privilégié, nous allions presque dire le maître des châteaux et parcs de Potsdam. Il regrettait cependant une vie mieux assise, et pour charmer du moins sa solitude, il se maria, un peu tard, le 12 juillet 1851, à mademoiselle Marie de Selling; le roi, craignant de le perdre, lui donna aussitôt, pour présent de noces, une maison très-agréablement située dans le parc de Potsdam, l'ancienne habitation du jardinier en chef, transformée pour lui en une poétique villa. C'est là qu'il écrivit un nouveau recueil de poésies, publiées sous ce titre bizarre : *Esprits de toute espèce* (*Allerlei Geister*, Berlin, 1852). Malgré les avantages que lui procurait cette résidence princière, il regrettait Berlin et sa liberté d'artiste. Cette histoire de Potsdam exigeait les recherches les plus minutieuses et les plus insignifiantes pour un poëte. Il s'en plaignait souvent avec un profond sentiment de lassitude. Nous trouvons l'ex-

pression de cet ennui dans les lettres qu'on a publiées après sa mort. Il écrivait un jour à une de ses parentes : « Que vous dirai-je de ma vie, sinon « qu'elle est devenue par trop laborieuse? La mul- « tiplicité des études qui me sont imposées me « prend à la gorge et m'étouffe. J'ai été arraché « à ma sphère poétique et jeté dans le domaine « de l'histoire. J'épuise mes forces dans des mil- « liers de recherches, d'investigations, relatives « aux circonstances les plus minutieuses, et le « résultat de mon labeur ne sera qu'une mosaïque « faite de pièces et de morceaux. » Enfin, dans les premiers jours du mois de février 1853, il a terminé ce travail si long, si fastidieux, qui l'absorbait depuis tant d'années et qui lui était devenu une charge intolérable; il se hâte de revenir à Berlin, il va retrouver ses amis, ses confrères les artistes et les poëtes; il goûte déjà une vie nouvelle, quand tout à coup, la première nuit qu'il passe dans ce Berlin si désiré, le 6 février, une mort subite l'enlève, sans secousses, sans souffrances, au moment où il semblait plus joyeux et plus dispos que jamais. Ses œuvres complètes, rassemblées et mises en ordre par la main d'un ami, ont fait connaître à l'Allemagne bien des pages inédites de l'ingénieux écrivain; ce sont des ballades, des fragments épiques, empruntés presque tous à l'histoire de l'Italie, comme *l'invasion des Lombards* et *les Normands en Sicile;* on y trouve aussi deux tragédies, *Valid* et *Chrimhild,* qui contiennent des scènes dramatiques et des vers bien frappés; il faut reconnaître pourtant que les inspirations graves convenaient peu à Auguste Kopisch. Son talent flexible pouvait se plier à tous les tons; son imagination n'était vraiment à l'aise que dans les sujets joyeux et populaires. Les poésies qu'il a publiées lui-même, en 1836 et en 1852, resteront son meilleur titre. A coup sûr, l'auteur de ces vers n'a droit qu'à une place inférieure parmi les poëtes de son pays; ne lui demandez ni l'élévation, ni l'éclat, ni la force; il n'est pas de ceux qui émeuvent le cœur ou qui fécondent l'intelligence; mais quelle vivacité charmante! quel bon rire franchement épanoui! Cette veine de gaieté est trop rare dans la littérature allemande pour que le poëte qui la possède ne soit pas marqué d'un signe reconnaissable. Auguste Kopisch assurément ne sera jamais rangé parmi les maîtres; on peut affirmer aussi qu'il ne sera pas perdu dans la foule. La gaieté, chez les écrivains de l'Allemagne, est souvent gauche et triviale; l'humour est plein de mélancolie ou d'amertume; la gaieté de Kopisch est aussi élégante que joyeuse, et l'humour, la satire même, ne produisent jamais, sous sa plume, que des bouffonneries inoffensives. On reconnaît dans ces joyeuses chansons l'ami du peuple napolitain, le camarade du poëte Camerano. Il a fait résonner en Allemagne les grelots de la folie italienne. Une de ses plus jolies productions est cette comédie de *la Jardinière*, qu'il a librement imitée du théâtre populaire de Naples, et dans laquelle il fait si bien parler *il signor Pulcinella.* Ce n'était pas chose facile d'introduire Polichinelle dans la grave poésie des Allemands; Kopisch y a réussi, et sa verve de carnaval a déridé les esprits les plus austères. « Entre tous les poëtes de nos jours, « si Rückert représente la plénitude, Platen la « pureté, Freiligrath la magnificence, Kopisch a « atteint le degré suprême dans la prestesse de la « forme... » Ainsi parle un historien littéraire, M. Charles Barthel, qui a jugé la littérature allemande du 19e siècle d'après les principes d'un luthéranisme rigide. Les joyeuses chansons et ce beau travail sur Dante, voilà donc les principaux titres qui recommandent le nom d'Auguste Kopisch au souvenir de l'histoire littéraire; ajoutez-y, pour ne rien oublier, la découverte de la Grotte d'azur, et vous comprendrez pourquoi ce poëte sans soucis, cet artiste sans prétentions, ce voyageur à la fois Italien et Allemand, a obtenu le double honneur d'être mis en scène sur un théâtre de Naples, et de se faire si bien sa place dans la mémoire et le cœur de l'Allemagne. Nous avons indiqué dans le cours de cette notice la publication des œuvres partielles d'Auguste Kopisch; voici le titre des œuvres complètes : *Gesammelte Werke von August Kopisch. Geordnet und herausgegeben von Freundes Hand. Fünf Bände,* Berlin, 1856. Son histoire de Potsdam avait paru en 1854, imprimée aux frais du roi. On peut consulter sur sa vie et ses œuvres la biographie mise en tête de l'édition que nous venons de signaler; d'intéressantes pages de M. Charles Barthel, dans l'ouvrage intitulé *Die deutsche national literatur der Neuzeit,* Brunswich, 1851, 1 vol., et un bon article de M. Hermann Margraff, dans le recueil littéraire qu'il dirige, *Blaetter für literarische Unterhaltung,* numéro du 28 mai 1857. Pour l'appréciation des travaux d'Auguste Kopisch sur *la Divine Comédie,* on trouvera de plus amples détails dans une étude que l'auteur de cette notice a publiée sous ce titre : *Dante Alighieri et la littérature dantesque au* 19e *siècle* (*Revue des Deux-Mondes,* 1er décembre 1856). S. R. T.

KOPITAR (Barthélemy), philologue et érudit slave, naquit à Repnje dans la haute Carniole, le 23 août 1780. De 1790 à 1800 il étudia à Laybach et alla ensuite faire son cours de droit à l'université de Vienne. Élevé dans la pratique simultanée de l'allemand et de l'idiome slave qui se parle dans la province où il avait vu le jour, Kopitar s'appliqua surtout à éclairer la philologie des langues de cette dernière famille, et suivit les enseignements de Dobrowsky, dont il devint, vers la fin de sa vie, l'adversaire passionné. Il se fit connaître comme slaviste par une *Grammaire des dialectes slaves de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie,* qui parut à Laybach en 1808, in-8°, et annonçait une profonde science philologique. Attaché en 1810, en qualité d'employé, à la bibliothèque impériale de Vienne, il s'acquit l'estime

des chefs de cet établissement par son zèle et sa science, mérites qui lui valurent bientôt l'honneur d'être désigné pour aller à Paris, à la suite des armées autrichiennes, reprendre dans les bibliothèques les manuscrits que la France y avait apportés comme trophées de ses victoires. Il s'acquitta de cette mission à la satisfaction de l'Autriche, revint avec un emploi supérieur dans la bibliothèque impériale, et s'éleva par degrés jusqu'aux fonctions de premier conservateur, auxquelles fut attachée plus tard la dignité de conseiller aulique. Fort en faveur auprès de son souverain, Kopitar reçut l'ordre du Mérite, et son influence dans le monde savant de l'empire d'Autriche ne tarda pas à devenir considérable. Il prit une part active à la rédaction des Annales de la littérature de Vienne, dont il eut quelque temps, en 1829, la direction. Il fournit aussi divers articles sur la littérature slave et les antiquités, au *Wiener allgemein. Literaturzeitung.* En 1836, il fit paraître un important ouvrage pour l'histoire de la littérature slave, sous le titre de : *Glagolita Clozianus, id est Codices glagolitici inter suos facile antiquissimi, olim, dum integer erat Veglæ in thesauro Frangepaniano, habiti pro S. Hieronymi bibliis croaticis supparisque ad minimum exarato A. MLVII Cyrilliano Ostromiri Novograndensis Leipsanon foliorum XII membraneorum, servatum in Bibliotheca comitis Paridis Cloz Tridentini,* Vienne, 1836, in-fol. Quatre ans après, le même philologue publiait, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, *Hesychii glossographi discipulus et epiglossistes Russus in ipsa Constantinopoli sec. XII-XIII,* etc., Vienne, 1840, in-8°. Kopitar s'est montré souvent dur et acerbe dans ses critiques, mais son savoir était incontestable, et peu d'auteurs ont aussi bien que lui possédé la littérature slavonne. Il est mort à Vienne, le 11 août 1844. A. M—Y.

KOPP (Fridolin), né à Rhinfeld vers 1690, abbé-prince de Muri en Suisse, en 1751, mourut le 17 décembre 1757. Ce savant abbé prit la défense des actes de Muri (publiés pour la première fois en 1618, in-4°, par les soins de Peiresc, et attaqués en 1737 par Marquard Hergott). Il fit paraître une nouvelle édition de son ouvrage, sous le titre de *Vindiciæ actorum Murensium,* 1750, in-4°. Cette publication fut la cause d'une querelle assez vive, que paraît avoir terminée J.-B. Wieland, moine de Muri (mort à 32 ans, en 1763), par l'ouvrage posthume intitulé *Vindiciæ vindiciarum Koppianorum et actorum Murensium,* 1765, in-4°. D—B—S.

KOPP (Jean-Adam), publiciste allemand, né le 22 mars 1698 à Offenbourg, dans les possessions de la maison d'Isenbourg, finit ses premières études avec éclat au gymnase d'Hanau et se rendit immédiatement à l'académie d'Iéna, où les cours qu'il suivit de préférence furent ceux de philosophie, de droit et d'histoire. Son aptitude extraordinaire pour ces deux dernières sciences le mirent bientôt en état, non-seulement de se faire recevoir avocat et de débuter à Büdingen dans la carrière du barreau, mais encore d'être agréé par le comte d'Isenbourg-Birstein pour veiller à l'éducation de ses trois fils (1719). Kopp remplit trois ans ces fonctions, accompagna ensuite les jeunes princes à Strasbourg, en qualité de secrétaire de voyage (1722), et lorsqu'il revint, en 1724, fut chargé par le comte du soin de toutes ses affaires à l'assemblée du collége des comtes; il reçut en même temps le titre de conseiller, et il eut Offenbach, sa ville natale, pour résidence. Tout en conduisant les intérêts particuliers du comte son maître, il fut nommé député du collége des comtes de Wétéravie à la diète impériale, et cette mission le fit rester assez longtemps à Francfort-sur-le-Mein. Il eut aussi diverses affaires importantes à suivre en Hollande pour le compte d'Isenbourg-Birstein (1727) : ses négociations furent couronnées d'assez de succès pour qu'à son retour il fût nommé directeur de la chancellerie à Birstein. Il eut alors à gérer non plus les affaires générales d'Isenbourg-Birstein seulement, mais celles de toutes les branches et lignes de la maison d'Isenbourg; et même, en 1732, il se rendit à Würtzbourg pour y suivre de près des affaires contentieuses qui donnaient lieu à d'épineuses questions de haut droit féodal. Il avait passé ainsi dix-sept ans au service de la maison d'Isenbourg, lorsqu'en 1736 il le quitta pour celui de Hesse-Cassel. Le landgraviat était alors administré par le prince Guillaume VIII, au nom de son père Frédéric, que son mariage avec Ulrique-Léonore et le consentement des états de Suède avaient porté sur ce trône. Directeur de chancellerie à la régence et au consistoire de Marbourg, Kopp alla soutenir à la diète de Ratisbonne les intérêts du landgrave (1738). Il eut l'honneur de l'emporter complétement dans la contestation pour Holzhausen, qui, arraché violemment à la maison de Hanau-Münzenberg depuis un siècle (pendant la guerre de trente ans), était devenu la propriété des Ingelheim; et il fit rétrocéder ce petit district à Hesse-Cassel (1741). Aussi est-ce à lui que fut confié le soin d'en aller prendre possession et d'organiser la transition d'un régime à l'autre. Enfin ses habiles négociations décidèrent l'électeur palatin à renoncer à sa part de Gelnhausen contre de l'argent, et ce pays fut annexé au comté de Hanau. Kopp était alors depuis 1746 vice-chancelier à Marbourg. Il venait de refuser les propositions avantageuses du margrave Frédéric de Brandebourg-Culmbach, tout prêt à le faire, s'il l'eût voulu, son chancelier à Bayreuth. Kopp mourut le 5 avril 1748. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Historia juris quo hodie in Germania utimur, videlicet Romani, canonici, feudalis Longobardici, feudalis Germanici, Germanici privati et Germanici publici, in certas epochas et breves theses reducta,* Francfort-sur-le-Mein, 1741, in-8°; 2 éd., 1748, in-8°, 3e livre, avec addit. d'Estor, 1768, in-8°; 2° *Juris Germanici privati specimen, prius de*

jure pignorandi conventionali apud veteres Germanos, cum supplemento diplomatum adhuc ineditorum jus illud illustrantium, Francfort-sur-le-Mein, 1735, in-8°; et *Specimen posterius de testamentis Germanorum judicialibus et sub dio conditis, vulgo* Ungehabt and Ungestabt, Francfort-sur-le-Mein, 1736, in-4°; 3° *Exemples choisis du droit féodal de l'Allemagne, pour l'éclaircissement des droits, us et coutumes des cours féodales allemandes*, Marbourg, 1739-46, 2 vol. in-8°; 1757, 2e édit. A la tête de cet ouvrage, éminemment utile et pratique à l'époque de son apparition, est une savante préface sur l'usage réel dont est en Allemagne le droit féodal tant romain que lombard. Le tome 2 s'ouvre pareillement par une préface où, préoccupé des mêmes idées, Kopp démontre l'insuffisance du droit lombard pour la décision des questions féodales d'Allemagne. 4° *Mon avis en conscience sur diverses particularités du service féodal et chevaleresque, et notamment sur cette question* : un État d'empire (par exemple, l'électeur palatin) et les princes *et comtes sont-ils tenus*, au cas d'une guerre d'empire, d'envoyer, indépendamment du contingent que leur impose la matricule, des cavaliers ou l'argent équivalent? Francfort, 1735, in-4°. Cet opuscule ne porte que ses initiales, et parut contre sa volonté. Mais dès l'année suivante il fut réimprimé de son aveu dans l'*Indicateur pratique* (Prakt. Vorstellung) *des droits et des affaires*, d'Estor, Iéna, 1736, dans l'Appendice n° 1, p. 89, etc. 5° *Traité méthodique et par principes* (Gründliche Abhandl.) *de l'association des cercles d'empire*, Francfort-sur-le-Mein, 1739, in-4°; 6° *Diss. de insigni differentia inter I. R. S. comites et nobiles immediatos*, Strasbourg, 1724, in-4°; 2e éd., Strasbourg, 1728, in-8° (celle-ci est préférable parce qu'elle est augmentée d'un morceau *sur les* Votes *des comtes et leur origine*). 7° *La gloire et l'antiquité de la maison d'Isenbourg* (Lob. u. Ehrengedichte von. Anschen, Alter u. ruhmwürdigen Thaten...), poëme à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire du comte Charles-Aug. d'Isenbourg-Budingen. Cet éloge est accompagné de bon nombre de notes historiques, lesquelles le distinguent de la foule des panégyriques et montrent qu'il émane d'un esprit sinon plus poétique, au moins plus historique et sérieux. 8° *Notice historique sur l'antique maison hessoise d'Itter*, Marbourg, 1732, in-4°. Aux faits est jointe partout la preuve à l'aide de pièces, la plupart inédites à cette époque, et de sceaux gravés en taille-douce. 9° *Mémoire court et concluant sur l'expropriation violente dont fut victime, pendant les troubles de la guerre de sept ans, la maison de Hanau-Münzenberg relativement aux deux tiers de Holzhausen*, etc., Marbourg, 1741, in-fol. Il résultait de ce factum qu'en sa qualité d'héritier de la maison de Hanau le landgrave de Hesse avait tout droit, non-seulement en équité, mais d'après le préambule de la paix de Westphalie, de réclamer le district en question. Les Ingelheim ne le laissèrent pas sans réponse; mais ils ne réussirent qu'à s'attirer de la part de Kopp une verte réplique (Marbourg, 1741, in-fol.), où, non content de confirmer ses premières conclusions, il expliquait par quel biais le chancelier Reigersberger, dans le temps, s'était procuré la lettre d'investiture. 10° *Acta Hanoviensia*, Marbourg, 1739, 3 vol. in-fol. C'est la collection de divers écrits, mémoires, dissertations, pétitions à l'empereur, etc., qu'il composa pour les diverses phases de la succession de Hanau. Au nombre des plus remarquables sont la *Réfutation de l'hypothèse d'après laquelle l'université de Marbourg n'aurait point été supprimée en* 1750, t. 2, n° 11, 255-313; et la *Démonstration de l'existence du système de primogéniture dans la maison de Hanau*, etc., prémisses dont la conclusion était que Hesse-Cassel avait seul droit à tout, en dépit des réclamations de Hesse-Darmstadt. 11° *Jus succedendi in Brabantiam quod Serenissima Domus Hasso-Cassellana jure optimo sibi adserit scriptoribus probatis et testimoniis historiæ tabulisve fide dignis demonstratum*, Marbourg et Hanau, 1747, in-fol.; traduction allemande, Marbourg, 1747, in-fol., 2e éd., 1748, in-fol. 12° *Éclaircissements sur l'antique forêt impériale et royale des Trois-Chênes*, etc., Offenbach, 1736, in-fol. Ce savant publiciste laissa aussi des manuscrits, tels que *Stemma Wittgensteino-Babenburgicum*, une édition avec variantes et additions de la *Vita et conversio Ludovici comitis Arnsteinii*, par Brower, et un fort volume in-folio de *Responsa et decisiones juris*, plus la *Notice historique sur les d'Itter*, que publia son fils dont l'article suit. — *Charles Philippe* Kopp, né le 16 avril 1728, docteur en droit à Marbourg en 1750, avait été se former à la pratique du droit public à Vienne et à Ratisbonne. Après avoir été nommé, par la protection de Wülkenitz, assesseur de régence (1751), et ensuite conseiller de régence à Cassel (1751-1756), il entra dans la diplomatie, fut attaché par le premier ministre Donop à diverses missions à Brunswick, à Berlin, à Magdebourg, et enfin revint, en 1761, recevoir le diplôme de conseiller de cour d'appel. Onze ans après il devenait directeur du comité des impôts et référendaire du ministère secret, deux postes qu'il cumula, depuis 1774, avec celui de conseiller secret directeur de la cour d'appel. Il n'en jouit que peu de temps : sa mort eut lieu le 6 octobre 1777. On a son *Éloge* par le marquis de Luchet (Cassel, 1777, in-8°). Sa dissertation inaugurale : *De clausula* rebus sic stantibus *secundum jus tum naturale tum civile*, Marbourg, 1750, in-4°, a peu d'importance. Mais son *Exposé analytique de la constitution tant ancienne que moderne des tribunaux, soit ecclésiastiques, soit civils, des États de Hesse-Cassel*, Cassel, 1769 et 1770, 2 vol. in-4°, divisé en deux parties, dont l'une traite de l'histoire, tandis que l'autre est consacrée à la pratique, mérite infiniment d'estime et a vraiment produit des fruits. Il faut regretter que son *Traité des tribunaux secrets de la Westphalie* soit resté manuscrit. P-OT.

KOPP (Ulrich-Frédéric), antiquaire et paléographe allemand, né à Cassel (Hesse) le 18 mars 1762. Issu d'une famille honorable, Kopp entra de bonne heure dans l'administration, et grâce à la faveur toute particulière que lui marqua l'électeur de Hesse, il s'éleva par degrés jusqu'aux fonctions de conseiller intime. Il fit paraître en allemand, en 1788, un ouvrage sur l'exploitation des salines d'Altendorf sur la Werra (Marbourg, gr. in-8°), et publia de 1795 à 1801 des *Fragments pour servir à la connaissance de l'histoire et du droit en Allemagne,* Cassel, 2 vol. in-4°; et un *Manuel pour servir à la connaissance de la constitution territoriale dans la Hesse électorale,* Marbourg, 1796-1804, 7 vol. in-8°. Rendu à sa liberté en 1804, il se livra tout entier aux travaux d'érudition vers lesquels l'entraînait un goût des plus vifs. Retiré à Manheim et ayant à sa disposition un vaste dépôt d'archives, il s'appliqua surtout à l'étude de la diplomatique, science qui était alors peu cultivée. Familiarisé avec presque toutes les langues anciennes et modernes de l'Europe, il se rendit aisément maître des diverses branches de la paléographie et de l'épigraphie. En 1823, il écrivit une savante dissertation en latin, ayant pour titre : *De viris doctis litterarumque cultoribus,* in-8°. L'année suivante, il donna en allemand des *Observations sur quelques inscriptions puniques de Carthage,* qui furent imprimées dans le Journal de littérature d'Heidelberg. En 1832 parut son *Explicatio inscriptionis obscuræ in amuleto insculptæ,* Heidelberg, gr. in-4°. Enfin, en 1834, il acheva le grand ouvrage qu'il avait commencé en 1817, sous le titre de *Palæographia critica,* recueil d'une vaste érudition et d'une critique excellente, qui forme quatre gros volumes in-4°, et qui a été imprimé à Manheim. Ce savant ouvrage fait aujourd'hui autorité et a fondé la réputation de son auteur. Les constantes études diplomatiques de Kopp ne l'avaient pas empêché de cultiver les lettres anciennes. De 1819 à 1821, il donna, sous le titre de *Bilder and Schriften der Vorzeit,* Manheim, 2 vol. in-8°, un livre historique d'une lecture agréable, et au moment où la mort vint le surprendre, il avait achevé une excellente édition du traité de Martianus Capella, intitulé *De nuptiis philologiæ et Mercurii et de septem artibus liberalibus,* lequel a paru grand in-4° à Francfort, en 1836, et est enrichi de notes qui attestent la science de l'éditeur. La vie de Kopp a été remplie tout entière par ses travaux; il est mort à Marbourg le 30 mars 1834. A. M—y.

KOPPE (Jean-Benjamin), savant prussien, naquit le 19 août 1750 à Dantzig, et fit ses premières études au gymnase de cette ville, où l'on remarqua dès lors ses progrès en grec ainsi qu'en hébreu ; puis il alla suivre les cours académiques en Allemagne, et passa deux ans à l'université de Leipsick (1769-1771), deux ans à celle de Gœttingue (1771-1773). Ernesti dans celle-là, Heyne, dans celle-ci, le distinguèrent, et en stimulant son ardeur comme philhellène lui donnèrent d'utiles avis dont Koppe, qui en même temps se livrait spécialement à la théologie, profita pour étudier en critique le texte du Nouveau Testament. Au sortir de Gœttingue, où finalement il avait été choisi répétiteur de théologie, il fut pourvu, sur la recommandation de Heyne, d'une chaire de langue grecque au collége, tout nouvellement formé, de Mittau (1774). Il ne demeura qu'un an dans cette capitale de la Courlande, où il lui restait assez de temps pour se préparer à la carrière académique, celle qu'il préférait alors à tout, et il eut le bonheur d'être appelé à Gœttingue en qualité de professeur de théologie, en remplacement de Zachariæ, qui partait pour Kiel (1775). A cette chaire bientôt il joignit le double titre de prédicateur de l'université (1777) et de directeur du séminaire pour la prédication. Les travaux philologiques et littéraires auxquels il continua de se livrer, et auxquels il avait su donner un certain éclat, lui firent un renom, et il passa, dès 1784, à Gotha comme surintendant général, conseiller du consistoire supérieur, et premier pasteur, fonctions et titres dont l'ensemble dans l'église luthérienne correspond à l'épiscopat chez les catholiques : il reçut le diplôme de docteur en théologie. Cependant le séjour de Gotha ne répondit point à ce qu'il attendait, et le Hanovre redevint sa patrie adoptive. Mais cette fois c'est Hanovre même qu'il vint habiter. Le gouvernement hanovrien lui conférait avec un siége de conseiller au consistoire les fonctions de prédicateur de la cour (1778). Koppe voyait s'ouvrir devant lui, jeune encore, une perspective brillante, quand la mort le frappa le 12 février 1791, à 40 ans. Il fut très-regretté. Il parut sur son compte plus de ces notices élogieuses funéraires que n'en provoque d'ordinaire la simple étiquette (une de Hoppenstedt, Hanovre, 1791, in-8°; une dans le *Nécrologue* de Schlichtegroll, 1791, p. 101-138; une dans les *Annales de l'électorat de Brunswick-Lunebourg,* 1792, 1er cahier; une dans les *Mémoranda* biographiques *des notabilités allemandes du* 18e *siècle,* etc.). Son buste, en marbre de Carrare, fut exécuté par Dœll, à Gotha. Son portrait, souvent gravé, se trouve dans le *Magasin pour les prédicateurs,* t. 5, 3e cah. On doit à Koppe les ouvrages qui suivent : 1° Une édition manuelle du Nouveau Testament sous le titre de *Novum Testamentum, græce, perpetua annotatione illustratum,* Gœttingue, 1778-1783, grand in-8°, 4 vol.; 1791, 2e édition. De ces quatre volumes, trois seulement sont dus à Koppe; le premier est l'ouvrage de T.-C. Tychsen : il contient les Épîtres aux Galates, aux fidèles de Thessalonique et à l'église d'Éphèse. Comme la publication de Koppe ne mène pas à fin le Nouveau Testament, et que souvent le numérotage des tomes diffère selon qu'on suit l'ordre chronologique de la mise en vente ou l'ordre normal des ouvrages canoniques, ce tome 1er se trouve être le 6e de l'édition complète (en 10 volumes),

à laquelle, outre Tychsen, ont travaillé Ammonn, Heinrichs et Pott. Sans valoir d'un bout à l'autre l'édition manuelle de Griesbach (1774-75), qui pourtant l'avait précédée, l'édition de Koppe jouit de l'estime des théologiens protestants, surtout de ceux qui ne s'écartent que timidement et à la dernière extrémité des textes reçus tant pour les expressions mêmes que pour l'ordre. 2° Des dissertations et *programmata*, tels que : 1. *Israelitas non* 215, *sed* 430 *annos in Ægypto commoratos esse*, Gœttingue, 1777, in-4° (et dans la *Sylloge commentation. theol.*, de Pott et Ruperti, t. 4, n° 8, 1801), (problème historique qui n'est pas de simple curiosité, et dont la solution pourrait jeter du jour sur les Hyksos, sur Sésostris, sur les colonies égyptiennes en Grèce). 2. *Marcus non epitomator Matthæi*, Gœttingue, 1783, in-4° (et dans la *Syll. commentat. theol.*, 1800, t. 1, n° 3). Koppe y prouve fort bien le point qui fait l'objet du *programma*, et qui du reste est parfaitement admis de nos jours, non-seulement à ce titre que deux passages de St-Marc lui sont propres à lui seul, et que quelques autres lui sont communs avec St-Luc sans se retrouver dans St-Matthieu, mais encore en ce sens que, dans les passages mêmes où St-Marc et St-Matthieu se ressemblent le plus, le premier n'a pas plus abrégé le second que le second n'a développé le premier : tous deux avaient sous les yeux un type commun que probablement le second développait. 3. *Super Evangelio sancti Marci*, Gœttingue, 1782, in-4° (les assertions de ce *Programma* donnèrent lieu à celui dont il vient d'être question); 4. *De Colloquio Christi cum Nicodemo;* 5. *Quis sit* ὁ ἄνθρωπος τῆς ἁμαρτίας *et quis* ὁ κατέχων II Thessal., ch. 2, v. 3-13, Gœttingue, 1776, in-4°; 6. *Interpretatio Isaiæ*, ch. 8, v. 23, Gœttingue, 1780, in-4°; 7. *Ad Matth.* ch. 12, v. 31, *De peccato in Spiritum*, Gœttingue, 1781, in-8°; 8. *Explicatio* II Mos. ch. 3, v. 14, Gœttingue, 1783, in-4°; 9. *De critica Veteris Testamenti caute adhibenda*, 1769. Remarquons que le morceau par lequel nous terminons la série des mémoires de Koppe fut justement son premier essai; on peut voir combien il fut fidèle à ce parère de sa jeunesse; 3° une traduction en allemand de l'*Isaïe* (anglais) de Lowth, Leipsick, 1779 et 1780, 3 vol. gr. in-8°. Cette traduction est accompagnée de remarques critiques, philologiques et autres, pour l'éclaircissement du texte : en tête se lit une introduction. 4° Une part à la traduction de Pindare, en prose latine, Gœttingue, 1774, p. in-4°. 5° *Vindiciæ oraculorum a dæmonum æque imperio ac sacerdotum fraudibus*, Gœttingue, 1774, in-8° (que nous aurions pu classer parmi les dissertations, mais qui nous semble sortir assez de ligne pour mériter un rang à part). Depuis longtemps les livres de Bekker, de Van-Dale, de Fontenelle, avaient assez prouvé qu'il fallait renoncer à l'intervention du démon dans les oracles, mais l'explication qu'ils avaient substituée à l'ancienne était vraiment par trop tranchante et par trop générale. Koppe a donc été non-seulement nouveau, mais vrai, en restreignant une exagération adoptée d'enthousiasme par Voltaire et par le siècle qui ne jurait que par lui, et en faisant la part de la foi, du hasard, et enfin de certaines réalités dans les établissements à prophéties. 6° Des *Sermons*, Gœttingue, 1792 et 1793, 2 vol. in-8°. Un seul avait été livré à la presse par lui-même (*la Moralité de l'homme, but suprême de toute religion divine*, Gœttingue, 1774, in-8°). Les autres eurent pour éditeur L.-T. Spittler; ils forment deux recueils chacun en un volume. 7° *Que faut-il pour que la prédication soit édifiante?* Gœttingue, 1778, gr. in-8°. Koppe eut aussi une part importante à la rédaction du *Nouveau Catéchisme d'Hanovre*, et composa *le Livre de chants chrétiens*, Gœttingue, 1789, in-8°. — Un autre Koppe (Jean-Frédéric), secrétaire de justice à la cour du roi de Pologne Auguste III, ancien élève de l'académie de Leipsick, avait donné dès cette époque, et, malgré ses occupations, donna encore les preuves d'une connaissance variée des langues étrangères et d'une grande facilité pour la versification allemande, en traduisant du latin beaucoup de livres du *Zodiaque* de Palingenesius; de l'italien, plusieurs morceaux de la *Jérusalem délivrée*, Leipsick, 1744; et du français, de Voltaire, la tragédie d'*Alzire*, Dresde, 1738. P—OT.

KOPPE (Jean-Chrétien), savant allemand, né le 3 août 1757 à Rostock, où son père était libraire et un des premiers de la ville, car il exerçait les fonctions de bourguemestre, eut d'abord un précepteur particulier, passa ensuite au gymnase de sa ville natale, puis, après s'être familiarisé avec les premières notions du droit, alla en suivre le cours à l'université de Gœttingue, d'où il revint à Rostock, pour s'initier à la pratique en se faisant clerc dans une étude. Porté enfin sur le tableau des avocats, il s'attacha moins à se créer une clientèle, qui pourtant ne lui manqua pas, qu'à prendre rang dans l'académie. En 1784, il fut nommé secrétaire de cet établissement; en 1789, il devint second bibliothécaire de l'université, et joignit à ce titre celui de protonotaire du consistoire : toutefois l'année suivante il fallut qu'il optât, et il résigna la bibliothèque. Docteur en droit, il faisait aussi des cours de jurisprudence chez lui, et il se serait ainsi créé une belle existence si des maladies fréquentes ne l'eussent forcé souvent à suspendre ses leçons. Son protonotariat aussi devint plus d'une fois l'occasion de difficultés graves, et il finit par s'en démettre moyennant l'allocation qu'on lui fit pour toute sa vie de l'intégralité du traitement (1821). Il choisit alors Goldberg pour résidence. C'est là qu'il fut frappé de la maladie qui devait le mettre au tombeau. Pour être mieux traité, il se rendit à Parchim; mais, quinze jours après, il expirait en dépit de tous les soins (8 novembre 1827). Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Koppe a quelquefois mis sa plume au service de plus riches que lui, et

l'on connaît au moins cinq ouvrages de droit, en latin ou en allemand, dont il a laissé l'honneur à d'autres. Parmi ceux qu'il a signés, nous indiquerons : 1° *Les savants et les hommes de lettres actuellement vivants du Mecklenbourg*, 1783 et 84 (Ietzt lebendes gelehrtes M.); 2° *Les écrivains du Mecklenbourg depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Rostock, 1816; 3° *Almanach scientifique du duché de Mecklenbourg*, Rostock, 1808; 4° *Essai d'un tableau alphabétique des écrivains anciens et modernes du Mecklenbourg*, Rostock, 1796. Koppe annonçait alors le plan d'un lexique complet et détaillé des écrivains mecklenbourgeois, et il est évident, par les titres qui précèdent, qu'il possédait des éléments d'un semblable travail, mais malheureusement il ne l'a point achevé; il ne s'y est pas même mis sérieusement. 5° *Dictionnaire des légistes allemands, écrivains ou professeurs de faculté*, Rostock, 1793, 1er volume, 4 tomes (le deuxième n'a pas été donné). 6° *Almanach du jurisconsulte pour* 1792 (auquel on peut joindre la *Critique* d'Eschenbach sur l'Almanach du jurisconsulte de Koppe); 7° *De la nécessité de cultiver et d'apprendre le droit privé allemand*, 1789; 8° *Bibliothèque juridique de Gœttingue, ou Tableau chronologique et systématique de tous les membres de cette université qui, depuis la fondation de cet établissement jusqu'à la fin de* 1804, *ont publié des ouvrages de droit, avec de courtes notices biographiques* sur chacun d'eux, 1re (et unique) livraison, 1805. Elle contient les quarante premières années (1734-74). 9° Sept articles dans le *Niedersœchs. Archiv. f. Jurisprudenz et Jurist. Lit.*, huit dans le *Magazin* (*f. o. ganze Rechtsgelahrtheit*), quatorze dans le *Rostocksche Monatschrift* (2e vol., 1791). De ces trois recueils, le deuxième avait été fondé par lui seul : il avait créé le troisième en société avec Burchard; pour le premier, il comptait un grand nombre de cofondateurs. 10° Beaucoup d'articles encore dans d'autres recueils périodiques dont il n'était que collaborateur, et parmi lesquels figurent les *Gemeinnütz, Beitræge aus d. Wissensch.*, 1775, 76, 80, 83 et 95; le *Musée suédois* de C.-G. et C.-H. Grœning, t. 2 (Wismar, 1784); la *Neue Monatschrift von u. f. Meckl.*, 1792, 95, 96 et 97; les *Nützl. Beitræge zu den Strelitz. Anzeigen*, 1796; la *Jurist. Literaturztg* de Dabelow, Hofbauer et Maas, 1799 et 1800, la *Gazette littéraire universelle de Halle*, celle d'*Iéna*, la *Minerve* d'Archenholtz, etc. Koppe se détachait parfois du droit pour la littérature légère; il avait imprimé en 1780 une comédie : *Badinage pour devenir sérieux;* et, du français de Dalberg (le même qui fut depuis grand-duc de Francfort), il a traduit le roman intitulé *Madame de Bachwald.* P—OT.

KOPROLI ou KIUPERLI (Méhémet), grand vizir, connu sous le nom du vieux Kiuperli, fut le premier grand vizir de cette illustre famille, chez laquelle les Ottomans ont permis qu'une noblesse héréditaire se perpétuât. Méhémet Kiuperli commença à gouverner l'empire vers l'an de l'hégire 1065 (1655 de J.-C.), pendant la minorité de Mahomet IV. Après la catastrophe qui termina le règne d'Ibrahim, et à l'avénement de son jeune fils, dont le bas âge faisait craindre de nouveaux troubles, les rênes de l'État étaient difficiles à tenir. Elles furent confiées à Méhémet Kiuperli, parce que sa vie retirée, la douceur de ses mœurs, ses goûts simples et modérés, firent croire aux conjurés qui composaient le divan qu'un pareil homme leur serait soumis et dévoué. Mais Kiuperli, sous cette apparente simplicité, cachait une ambition lente, qu'aidaient une patience, une astuce, une trempe d'âme à toute épreuve. Aussitôt que les sceaux de l'empire furent entre ses mains, il sut remplir le trésor impérial, épuisé par les folles prodigalités du dernier règne; il sut faire aimer son autorité, en se montrant toujours aussi juste que ferme envers les sujets du sultan. Son ministère de sept années, bien plus utile que brillant, ne fut pas remarquable par de hauts faits d'armes ou des actions d'éclat. Sous son viziriat, le siége de Candie, entrepris par l'ordre d'Ibrahim, fut continué avec mollesse et lenteur. Kiuperli prit en personne Yanova, après quelques jours de tranchée ouverte : il battit le pacha d'Alep; et comme il était nécessaire que son châtiment servît d'exemple, Kiuperli n'examina pas si, vis-à-vis d'un rebelle même, la ruse et la mauvaise foi sont condamnables. Toutes ces considérations de vertus ordinaires furent subordonnées chez lui aux intérêts de l'État, et surtout à celui de sa propre sécurité. Animé par ce double sentiment, qu'il ne perdit jamais de vue, il employa deux années à frapper isolément, et à détruire les ennemis domestiques de son maître, devenus les siens; janissaires, spahis, grands de l'empire, il n'attendit jamais, pour les mettre à mort, qu'ils s'aperçussent qu'il les craignait. La marche immuable de sa politique, le système de cruauté qu'il adopta, et qu'il suivit, plus par conviction que par caractère, l'ont fait comparer au cardinal de Richelieu, son contemporain. On assure même qu'ils étaient en commerce de lettres ensemble; et il serait difficile de décider lequel du grand vizir de Mahomet IV, ou du grand vizir de Louis XIII, a servi de modèle à l'autre. Kiuperli, à la fois sévère et juste, populaire et implacable, porta la vigilance et la prévoyance personnelle au delà de l'habileté ordinaire. D'abord utile, ensuite nécessaire à son maître, il prit le moyen de s'en maintenir l'unique appui; le secret de sa politique fut non-seulement de se défaire de tous ses ennemis, mais de ceux qui pouvaient le devenir. C'est ainsi qu'il se perpétua jusqu'à sa mort dans la confiance et la faveur de son souverain. Il les possédait si entièrement, qu'il les transmit à son fils comme un héritage. L'ambitieux vieillard voulait régner au delà de la vie. Visité par son maître au lit de la mort, il lui désigna son fils Achmet Kiuperli comme le plus digne de le remplacer.

Mahomet, par reconnaissance, nomma ce jeune homme grand vizir, et ne s'en repentit point. Un seul trait fera juger jusqu'où le vieux Méhémet Koproli portait la dissimulation de la vengeance. Ayant obtenu du sultan le hati-scheriff qui autorisait la mort d'un pacha qu'il avait proscrit, mais que ses services militaires recommandaient, il le fit venir : « Mon frère, lui dit-il « presque les larmes aux yeux, le sultan m'ordonne « de vous faire mourir. J'ai vainement tenté de le « fléchir; soumettez-vous en vrai musulman à la « divine providence, et préférez à une résistance « inutile le mérite glorieux d'adorer ses décrets. » L'intrépide pacha lui répondit avec dédain : « Exécrable vieillard, faux et rusé crocodile, tu « pleures sur la victime que tu as toi-même étendue à tes pieds. » Et tirant de son sein une boîte d'or qui contenait toutes les esquilles d'os tirées de ses blessures, il les jette au visage de Koproli. Tel était, avec ses qualités et ses défauts, ce grand homme d'État. L'Europe ne peut lui refuser une place auprès des ministres illustres ses contemporains; mais elle lui reprochera d'avoir violé le droit des nations, dans la personne de M. de la Haie, ambassadeur de Louis XIV, qu'il outragea si scandaleusement en 1658. Le vieux Koproli mourut à 86 ans, l'an de l'hégire 1072 (1661). S—y.

KOPROLI ou KIUPERLI (Fazil-Achmet-Kiuperli-Ogli), grand vizir, succéda à Méhémet son père, l'an de l'hégire 1072 (1661). Le vieux Koproli, voulant perpétuer sa famille dans le poste éminent qu'il occupait, appliqua son fils à l'étude des lois, le fit passer par toutes les charges, et l'éleva enfin au pachalic de Damas; il l'en retira, sous prétexte d'être soulagé par lui du fardeau des affaires publiques, qui pesait trop sur sa vieillesse; il l'admit aux secrets de l'État, et lui confia les principes de sa politique au dedans et au dehors : de sorte que Mahomet IV, sentant que sa gloire et sa sûreté étaient attachées aux maximes qui avaient affermi son trône, abandonna le gouvernement au fils de son illustre grand vizir, autant par nécessité que par reconnaissance. Achmet n'avait que trente-deux ans, et n'était encore que pacha à deux queues. Plusieurs pachas ou coubé-vizirs osèrent murmurer de ce choix : le fils de Koproli, marchant sur les traces de son père, fit déposer ou reléguer dans les îles de l'Archipel tous ceux dont les plaintes arrivèrent jusqu'à lui. A la fois homme d'État et guerrier, il fit déclarer la guerre à Léopold Ier; il se mit à la tête de l'armée ottomane qui entra en Hongrie en 1662; et, dans cette première campagne, il prit la place forte de Neuhausel. Il perdit, l'année suivante, la bataille de St-Gothard, gagnée par les Impériaux et les Français, commandés par le célèbre Montécuculli; et cette victoire d'un des meilleurs généraux, et des plus braves troupes de l'Europe, ne valut à l'empereur d'Allemagne que la paix de Témesswar, conclue en 1664, dont les conditions furent si glorieuses pour les vaincus, que le grand vizir Achmet fut reçu en triomphe à Andrinople par les Ottomans et par son maître. L'an de l'hégire 1078 (1667), il arriva devant Candie, pour terminer ce siége célèbre qui durait depuis vingt-deux ans. Malgré ses talents, sa bravoure et la patience de son armée, Achmet ne fut maître de cette place fameuse qu'au bout de vingt-neuf mois des plus sanglantes et des plus continuelles attaques. Enfin le siége et la prise de Caminiek en 1672 furent le dernier exploit de sa vie militaire. Il mourut en 1675, âgé de 49 ans, après avoir gouverné pendant dix-sept ans avec autant de prudence que d'éclat. Achmet Koproli présenta aux Ottomans un assemblage de vertus inconnues jusqu'à lui dans leurs ministres. Aussi ferme que son père, il se montra encore plus généreux; confiant comme toutes les grandes âmes, il sut pardonner à ses ennemis, quand ils en appelèrent à sa bonne foi. Dans les premiers jours de son viziriat, le kiaïa des janissaires paraissait le plus ardent de ses ennemis. Comme son audace était enhardie par la prérogative de sa place, qui ne permet pas d'ôter la vie à celui qui en est revêtu, sans l'aveu des odas-baschis, le grand vizir fit nommer son ennemi pacha de Damas, honneur illusoire qui devait le livrer à sa vengeance. Le kiaïa se voyant perdu, puisqu'il n'est pas permis chez les Ottomans de refuser un emploi, alla de lui-même trouver Achmet, et se fiant à la droiture qui avait distingué le vieux Koproli au milieu de son implicable rigueur, il dit à son fils qu'il ne chercherait à défendre contre lui ni sa place, ni sa vie, quoiqu'il en eût les moyens; qu'il aimait mieux s'abandonner à sa bonne foi, aller vivre dans un simple timar, s'il lui donnait seulement parole de n'attenter ni à sa liberté, ni à sa vie. Achmet, touché de tant franchise, fit cette double promesse et l'accomplit avec fidélité. Ce mélange de douceur et de sévérité le fit constamment aimer et respecter. Sa maxime à la guerre était que « quand on « veut vaincre il ne faut pas regarder derrière « soi; » discours plus fier que sage, et qui convient mieux à un soldat qu'à un général : mais les défenseurs de Candie trouvèrent dans l'estime et les procédés de leur vainqueur cette noble compassion pour le malheur qui avait fait admirer le grand Soliman. Comme ministre, Achmet sut contenir les mouvements de la soldatesque, la forcer d'être utile à l'empire au lieu de le déchirer; il administra avec justice, ordre et économie; enfin il soutint un trône, occupé par un prince faible et négligent, non-seulement avec une gloire véritable, mais avec une dignité inconnue jusque-là. S—y.

KOPROLI (Mustapha), grand vizir, fils d'Achmet, était caïmacan en 1687, à l'époque de la révolte qui amena la déposition de Mahomet IV. Dans ce moment de danger personnel, le sultan ordonna la mort de ses frères. Le vertueux Koproli, préférant le salut de l'empire à celui de son maître, empêcha Mahomet d'achever ce crime, peut-être

aussi inutile qu'odieux en un pareil moment. Bientôt après, élevé, en 1689, au rang de grand vizir, sous le faible et débonnaire Soliman, il ne donna pas d'énergie à un prince sans vices et sans vertus; mais il fit, sous les auspices de son maître, tout ce qu'une autorité immense confiée à ses talents et à ses vues nobles et grandes permettait d'utile et de glorieux. Il ramena dans Constantinople l'abondance et le bon ordre; il mérita la confiance du peuple et celle de l'uléma; il ôta les timars à tous ceux qui ne faisaient pas un service actif; il dirigea lui-même les finances de l'empire, fit rentrer par ce moyen des sommes énormes qui ne coûtèrent rien aux sujets, soulagea la capitale et les provinces d'un impôt presque arbitraire, mis par son prédécesseur sur la viande, et prouva par sa sagesse quelles sont les ressources d'un grand empire, quand une main ferme et courageuse fait succéder l'esprit d'ordre aux déprédations. Mustapha sentit bientôt que la gloire ottomane demandait que l'état de guerre succédât à l'état de paix. Il attaqua la Hongrie en 1690, emporta Nissa, Vidin et Semendria; il s'empara de Belgrade et d'Orsowa, et ravitailla Témesswar. Bientôt après il gagna la bataille d'Essek contre le général autrichien Vétérani, se porta ensuite dans la Transylvanie pour y soutenir Tékéli contre le prince Louis de Bade, venu à la tête d'une armée impériale pour en chasser ce voïvode ami des Ottomans. Sur ces entrefaites, Soliman mourut en 1691. Le choix de son successeur était incertain : les grands de l'empire voulaient pour sultan un des fils de Mahomet IV; quelques-uns redemandaient Mahomet lui-même. Koproli, qui, par amour du bien public, avait dérobé les princes à la barbare politique de ce sultan, et contribué même à sa déposition, eut assez de pouvoir et d'adresse pour mettre sur le trône Achmet II, frère de Mahomet et fils d'Ibrahim. Resté grand vizir du nouveau sultan, il fut menacé d'autres dangers. Une conspiration avait été tramée contre lui par le kislar aga, qui allait obtenir du souverain sa destitution et sa mort, lorsqu'un muet, à qui ses yeux avaient tout appris, vint avertir Koproli et le sauva. Celui-ci, à son tour, demanda la tête de ses ennemis, qu'Achmet, tout aussi faible cette fois, mais plus juste, se garda bien de lui refuser. L'infatigable grand vizir entra en campagne cette même année. Il rencontra le prince Louis de Bade, qui l'attendait à Salenkemen, près de la Save. Il tailla en pièces un corps isolé de cinq mille Impériaux; et ce massacre devint l'augure précurseur qui promettait aux Ottomans une victoire complète. En effet, la bataille se donna : les Impériaux combattaient plutôt pour échapper que pour vaincre, lorsque l'intrépide Koproli fut atteint d'une balle à la tempe et tomba mort. Telle fut la fin de ce vizir, si digne de la confiance de ses maîtres, de l'amour des soldats, du respect des peuples et de la gloire de ses aïeux. Son intégrité, sa prudence et sa valeur, le placent peut-être au-dessus de tous les hommes illustres de l'histoire ottomane; sa modération au faîte des grandeurs augmente encore l'estime que lui mérite sa vie entière : la postérité apprendra avec admiration que ce fils et successeur de deux grands vizirs, loin d'être ébloui par tous les prestiges de la faveur, de la puissance et de la gloire militaire, voulut que ses trois fils Abdallah, Niuhman et Isaac, fussent élevés dans l'étude des sciences et entièrement éloignés des affaires d'État, comme si la possession des plus hautes grandeurs humaines ne lui eût prouvé que leur éclat éphémère et le bonheur de les ignorer. S—Y.

KOPROLI ou KIUPERLI (Niuhman), grand vizir, fils de Mustapha, fut fait grand vizir après la disgrâce de Tchourlouli, qui venait de laisser échapper le czar Pierre Ier et son armée, sur les bords du Pruth, en 1710. Niuhman n'eut pas les talents de son père; mais il en eut toutes les vertus. Ami des sciences, qu'il avait toujours cultivées, étranger à la dissimulation comme à la flatterie, il se montra aussi esclave de sa parole, de la justice et de la vérité, que rigide observateur de la loi. Achmet III, son maître, le trouva toujours opposé à ses volontés, parce que ses volontés étaient injustes. Niuhman Koproli blâmait la guerre contre la Russie comme inutile, et soutenait que le sultan ne devait au roi de Suède, fugitif dans ses États, d'autre bienfait que d'observer envers lui l'hospitalité. « La loi, disait-il « à Achmet, te permet de secourir le roi de « Suède, malheureux et réfugié dans ton em- « pire; mais elle défend à Ta Hautesse d'attaquer « le czar, qui ne t'a pas offensé. » Ce vertueux ministre fut déposé au bout de deux mois : sa chute lui fut plus glorieuse encore que son élévation si méritée. Koproli prit sur lui de payer les janissaires avec l'argent du trésor impérial; et il se refusait à lever un nouvel impôt pour acquitter leur solde, malgré l'ordre réitéré d'Achmet III. « Ton prédécesseur, lui dit le sultan irrité, sa- « vait bien le moyen de payer mes troupes sans « m'appauvrir. — S'il avait, dit Koproli, le talent « d'enrichir Ta Hautesse par des voies injustes, « c'est un art que je me glorifie d'ignorer. » Le courageux ministre ne paya pas sa hardiesse de sa tête : il fut disgracié, mais le sultan, désarmé sans doute par l'ascendant de la vertu et de la vérité, lui permit de se retirer dans l'île de Négrepont. Il est du devoir de l'historien de terminer ce qui regarde cet estimable grand vizir en ajoutant qu'il paya tribut à la nature humaine par une faiblesse qui n'attaquait ni ses qualités, ni ses mœurs, mais qui n'en était pas moins ridicule. Niuhman Koproli croyait toujours avoir une mouche sur le nez : il la chassait, elle s'envolait, et l'instant d'après il la revoyait encore. Les plus fameux médecins avaient été employés vainement; le vizir était resté jusque-là toujours tourmenté de sa mouche imaginaire. Un méde-

cin français, nommé Leduc, eut l'honneur de la cure. La première fois qu'il fut introduit chez Koproli, le malade lui demanda : « Ne voyez-vous pas une mouche sur mon nez? » Le médecin lui répondit qu'oui, et par là gagna sa confiance. Au bout de quelques jours il ne s'agit plus que de préparer le grand vizir à une opération légère : on lui montra ensuite une mouche morte, qu'il ne manqua pas de prendre pour celle qui était son fléau, et sa guérison fut complète. S—y.

KORAY. *Voyez* Coray.

KORB (Jean-George de), secrétaire de la légation autrichienne, partit de Vienne le 10 janvier 1698, avec Ignace Christophe, seigneur de Guarient et Rall, que l'empereur Léopold Ier envoyait comme ambassadeur extraordinaire en Russie auprès de Pierre Ier. L'année précédente, ces deux souverains avaient signé, conjointement avec la république de Venise et Auguste Ier, roi de Pologne, un traité d'alliance contre l'empire ottoman. Léopold voulut savoir quels préparatifs le czar avait faits pour mettre cet engagement à exécution. Accompagné d'une suite nombreuse, Guarient passa par Thorn, Dantzig, Elbing, Kœnigsberg, Vilna, Smolensk, et fit son entrée solennelle à Moscou le 29 avril. Dans ce moment Pierre n'était pas encore de retour de son premier voyage en Europe. Ce ne fut que le 4 septembre qu'il revit sa capitale; l'ambassadeur obtint bientôt une audience qui fut accompagnée de festins, suivant l'usage de l'époque; mais en même temps commença cette longue suite de tortures et de supplices par lesquels le monarque irrité punit les fauteurs de la révolte qui avait éclaté pendant son absence. Ces scènes cruelles durèrent du 10 au 31 octobre. L'ambassade autrichienne quitta Moscou le 23 juillet 1699, prit sa route par Mojaïsk, Richena ou Gregorvski, village alors sur la frontière de Russie, Mohilev sur le Dnepr, Bober, Borisoi sur la Bérésina, Slonim, Varsovie, Troppau, Olmutz, et le 27 septembre rentra dans Vienne. La relation de Korb a été imprimée sous ce titre : *Diarium itineris in Moscoviam Ign. Christ. de Guarient et Rall, a Leopoldo I Romanorum imperatore ad tzarum Moscoviæ Petrum Alexiovicium* 1698 *ablegati extraordinarii. Accessit reditus tzareæ majestatis a provinciis Europæis ad proprios limites, periculosæ rebellionis Streliziorum et latæ in eosdem sententiæ cum subsecuta sanguinea executione, necnon præcipuarum Moscoviæ rerum compendiosa et accurata descriptio*, etc., Vienne, in-fol., figures, sans date, mais le privilége porte celle du 8 octobre 1700. Tous les auteurs qui ont parlé de ce livre, écrit en allemand, s'accordent à le juger comme un des plus intéressants que l'on possède sur l'état de la Russie à l'époque où il fut publié. Le récit détaillé qu'il fait de la rigueur des châtiments infligés aux rebelles est d'une vérité si révoltante que la Russie, dit-on, demanda la suppression de tous les exemplaires qui restaient chez les libraires d'Autriche. L'ouvrage est devenu très-rare, et il n'a pas été traduit (*voy.* Peignot, *Dictionnaire des livres condamnés au feu*). Tout ce que Korb raconte des mœurs des Russes, presque barbares encore à la fin du 17e siècle, ce qu'il dit de leur religion et des cérémonies de leur église, ce qu'il nous apprend sur les personnages remarquables qui vivaient alors à Moscou, est très-intéressant. Son témoignage a été souvent cité par les historiens qui ont parlé de la Russie. Quoique le nom de Korb figure sur la liste des personnes qui faisaient parties de la légation, divers écrivains, entre autres les rédacteurs des *Acta eruditorum Lipsiensium*, 1708, supposent qu'il n'est pas l'auteur de ce voyage; la haine qu'on y manifeste fréquemment contre les protestants, et plus encore une mention minutieuse de tous les couvents, de toutes les églises catholiques, des fêtes, des processions, des messes enfin auxquelles l'ambassade a assisté, donnent lieu de présumer que la relation est plutôt l'œuvre de l'un des missionnaires attachés à la légation, que celui du secrétaire, et que ce dernier a été obligé de la laisser paraître sous son nom. Beckmann (*voy.* ce nom), dans son *Histoire littéraire des anciens voyages*, a consacré un article à Korb : il blâme son style négligé, et parfois inintelligible, mais il ajoute que sa véracité n'a jamais été révoquée en doute. Les dix-neuf gravures annexées à l'ouvrage, et qui ne sont pas recommandables sous le rapport de l'art, méritent d'être citées par la vérité de l'expression; quelques-unes sont accompagnées d'explications instructives. E—s.

KORDES (Berene), savant, natif de Lubeck, passa du gymnase de sa ville natale, où il étudia principalement sous Overbeck, aux académies de Kiel, puis de Leipsick : il y goûta surtout les leçons de Geyser et de Reiz, et plus tard il donna un témoignage public de la vénération qu'il avait pour la mémoire de ce dernier, en publiant son *Plaute et Reiz*. En 1786 il fut reçu docteur de philosophie, et l'année suivante il se mit à donner à Iéna des leçons d'exégèse des livres de l'Ancien Testament et des auteurs profanes anciens. A cette période de sa vie correspondent ses *Observations sur Jonas*, sa *Récension du livre de Ruth* et son édition du *Trinumme* et des *Captifs*. D'Iéna Kordes se rendit en 1789 à Kiel, toujours restant dans sa double sphère d'enseignement académique privé (l'exégèse biblique et la littérature ancienne), mais y joignant une coopération assez active à la *Gazette des savants de Kiel* (1790 et 91). En 1792 il obtint une place à la bibliothèque de l'université sous les professeurs Christiani et Heinze, et l'année suivante il fut nommé bibliothécaire. Il rendit de grands services dans ce poste, et, par la facilité inépuisable avec laquelle il secondait les recherches des savants, souvent il leur fournissait des matériaux inattendus; il fut leur collaborateur en plus

d'une occasion. En revanche il écrivit moins que par le passé : cependant c'est durant cette troisième phase de sa vie qu'il publia son *Agricola*, le plus remarquable peut-être de ses ouvrages. Kordes était né le 27 octobre 1762 : il mourut le 5 février 1823. On a de lui : 1° *Caractéristique fidèle des écrits d'Agricola d'Eisleben*, Altona, 1817, in-8°. Ce morceau de théologie critique, précieux pour le biographe autant que pour l'historien de l'Église protestante, se recommande par l'exactitude et par la finesse des aperçus. Il fut rédigé à l'occasion du troisième jubilé séculaire de la réformation. La préface en est touchante : Kordes semble y pressentir une fin prochaine. 2° *Observationum in Jonæ oracula specimen*, Iéna, 1788; 3° *Ruth ex versione LXX interpretum secundum exemplar vaticanum recognitum a L. Bos : accedit periocha in qua de Ruthæ historia exponit*, Iéna, 1788; 4° *Plauti comœdiæ duæ (Capiteivei, Trinummus) ex recens. J.-Fr. Gronovii*, Iéna, 1788; 5° *M. Accius Plautus et Fred.-Wolfgang Reiz*, Kiel, 1793; 6° *Dictionnaire des écrivains du Slesvig-Holstein et du Holstein-Eutin actuellement vivants*, Slesvig, 1797; 7° Une traduction de l'ouvrage suédois d'Eberhardt *Sur l'état des beaux-arts chez les Romains*, avec des additions, Altona, 1801, in-8°; 8° Des articles dans la *Gazette des savants de Kiel*, dans la *Feuille provinciale de Slesvig-Holstein*, et dans d'autres recueils. Son *Dictionnaire* mentionné plus haut ne fut que le développement et la mise au complet d'un *Aperçu des écrivains holsteinois vivants*, inséré dans la *Feuille de Slesvig*. P—OT.

KORN (GUILLAUME-THÉOPHILE), ministre protestant, naquit le 5 août 1778 à Creifenhayn, près Calau. Sa famille, originaire des Pays-Bas espagnols, mais qui s'était expatriée pour cause de protestantisme, fournit sans interruption, pendant près de trois siècles (de 1532 à 1823), des pasteurs à l'église de Papitz en Lusace. C'est d'une des branches de cette dynastie de ministres évangéliques qu'était issu Guillaume-Théophile Korn. Aussi fut-il voué de bonne heure à la carrière pastorale; et à peine eut-il fini ses premières études aux gymnases de Cottbus et de Bautzen, qu'il alla suivre à l'université de Halle ses cours de philosophie et de théologie. A Cottbus cependant il n'eût tenu qu'à lui de changer de direction : un riche bourgeois de la ville l'avait pris en affection et proposait de l'adopter, mais à condition qu'il renoncerait à la carrière sacerdotale : Korn n'y consentit pas, et son ami resta pour lui un protecteur utile, mais il ne l'adopta point; aussi l'exiguïté de ses ressources autant que son âge, encore trop peu avancé pour prendre les ordres, l'engagèrent-t-ils à se placer comme précepteur particulier à Lübben. Sa belle voix de ténor, sa connaissance parfaite du français, qu'il avait étudié à Leipsick au milieu des nombreux émigrés français dont cette ville était remplie, le rendaient parfaitement agréable dans une maison régie par une veuve d'esprit poli et cultivé. Korn y fit connaissance avec plusieurs hommes remarquables, entre autres Manteutfel, Trosky, Pauli, Gretschel, Süssmilch. Il passa cinq ans et plus dans cette situation avant de reprendre ses premiers plans. Au bout de ce temps il partit pour Stremberg comme diacre de l'église allemande et comme pasteur de l'église wende de cette ville : il y conquit l'estime et l'amour de ses paroissiens, auxquels il eut le bonheur de rendre plus d'un service pendant la funeste campagne de 1806, grâce à la facilité avec laquelle il s'expliquait en français. Il fut ensuite appelé, en qualité de diacre, à l'église supérieure de Cottbus (1810), et il avait reçu l'assurance de permuter bientôt ce titre contre celui d'auditeur, lorsqu'une intrigue fit arriver à sa place le docteur Kœhler. Ainsi évincé d'un poste qu'il souhaitait ardemment, Korn fut encore heureux dans son désappointement qu'on lui donnât le diaconat de Vetschau et la cure de Missen. Il ne tarda pas à les quitter pour revenir encore comme diacre à l'église supérieure de Cottbus, et quand enfin Kœhler fut appelé à Kœnigsberg, il fut pourvu de l'archidiaconat. Il l'exerçait encore lorsqu'il mourut, le 28 avril 1835. Korn s'acquittait avec un zèle extrême de tous les devoirs de sa place, mais principalement de la prédication, qui pour lui était un plaisir autant qu'une fonction. Il a laissé manuscrits les croquis plus ou moins développés de deux mille sermons. Il possédait à fond la plupart des langues slaves. Il avait le projet de construire un *Trésor de la langue wende*, afin de prévenir sinon l'extinction de plus en plus prochaine, du moins la déperdition de l'idiome wende. S'il n'exécuta point entièrement son plan, au moins a-t-il laissé une grammaire wende et de longs fragments d'un dictionnaire; de plus il fit quelques brochures sur la langue wende et sur l'introduction de la langue allemande dans les églises et les écoles wendes, brochures auxquelles bientôt il dut d'être nommé membre honoraire de la société des sciences de la haute Lusace, siégeant à Gœrlitz. P—OT.

KORNELISZ ou CORNELISZ (JACQUES), peintre, était né dans le bourg d'Oost-Sanen, près d'Amsterdam, vers l'année 1470. Fidèle imitateur de la nature, Kornelisz ne faisait rien sans la copier : l'expression de ses figures était vraie, sa composition bien entendue, et sa couleur, quoiqu'un peu crue, ne manquait pas d'effet; mais ce dernier défaut, ainsi qu'une certaine sécheresse dans le dessin, doivent être attribués au temps où vécut l'artiste. La peinture se sentait encore de son enfance, et les traces du gothique n'étaient point encore entièrement effacées. Parmi les tableaux les plus remarquables de Kornelisz, on citait une *Madeleine au pied de la croix, tenant le Christ mort entre ses bras*. Van Mander vantait encore, comme des ouvrages très-recommandables,

une *Circoncision* peinte en 1517, et un *Crucifiement de Jésus-Christ*, dans lequel on admirait particulièrement le mouvement et l'action des bourreaux étendant avec effort Jésus-Christ sur la croix. Le paysage en avait été peint par son élève J. Schoorel. La plupart des ouvrages de Kornelisz ayant été détruits durant les guerres de religion, ils sont devenus extrêmement rares. Parmi ceux qui ont été gravés d'après ce maître, on estime surtout 9 planches sur bois, représentant des *Hommes à cheval;* elles sont remarquables par leur singularité. On cite encore une *Passion de Jésus-Christ*, gravée sur bois, en 9 planches en rond; et une autre *Passion*, gravée également sur bois, en 9 planches en rond; et une autre *Passion*, gravée également sur bois, dont la composition est remarquable. Kornelisz mourut à Amsterdam, dans un âge avancé — Kornelisz (Buis), son frère, fut aussi dans son temps un peintre distingué. — Kornelisz (Dirck Jacques ou Jacob), fils de Jacques, suivit également la carrière de la peinture. Né en 1497, il se livra au genre du portrait, dans lequel il s'acquit une réputation fondée sur de beaux ouvrages. Quelques-unes des confréries de la milice bourgeoise d'Amsterdam, telles que celles de l'arbalète, de l'arc et du mail, le chargèrent de plusieurs tableaux, dont il orna les lieux où elles tenaient leurs assemblées. Il mourut en 1567. P—s.

KORNMANN (Henri), jurisconsulte, né, vers la fin du 16e siècle, à Kirchhayn dans le Wurtemberg, fit ses études avec distinction, et visita ensuite la France et l'Italie. Il s'arrêta quelque temps à Rome, d'où il revint à Padoue, et, ayant résolu d'y prendre quelque repos, il y composa son traité *De linea amoris*. De retour en Allemagne, il s'établit à Francfort, où il commença d'exercer son état; et l'on croit qu'il mourut en cette ville après 1620. Kornmann avait beaucoup d'érudition, mais il manquait de goût et de jugement; et les différents traités qu'il a donnés au public sont moins recherchés pour leur utilité que pour les choses singulières qu'on y trouve. On a de lui : 1° *Templum naturæ historicum, seu de natura et miraculis* IV *elementorum*, Darmstadt, 1611, in-8°; 2° *Liber de miraculis mortuorum seu de variis hominum mortuorum singularibus proprietatibus*, etc., Francfort, 1620, in-8; 3° *De miraculis vivorum seu de variis hominum*, etc., ibid., 1614, in-8°: ce sont des recueils d'anecdotes singulières, mais peu vraisemblables; 4° *De virginitate, virginum statu et jure tractatus jucundus*, Francfort, 1610, in-8°, réimprimé avec le suivant, Francfort, 1629; la Haye, 1654. La plupart des questions qu'il examine dans cet ouvrage sont aussi frivoles que ridicules: il recherche par exemple si les femmes doivent cultiver les arts, si elles sont propres aux fonctions d'ambassadeur, ou s'il leur convient d'embrasser l'état militaire. Dans un autre chapitre, il traite des couleurs que les femmes doivent préférer dans leurs vêtements; et après avoir décidé qu'elles feraient bien de rejeter le rouge, le jaune, le pourpre et le noir, il les engage à choisir le bleu, parce que c'est la couleur du ciel et l'emblème de la constance; la rose, parce qu'il plaît à la vue; le vert, parce qu'il rappelle les plantes médicales et les herbes qui sont la nourriture des troupeaux; et enfin le blanc, parce qu'il désigne la simplicité, la pureté et la candeur de l'âme. Ce court extrait suffit pour faire juger le tour d'esprit de cet auteur. 5° *Linea amoris sive commentarius in versiculum glossæ : Visus, colloquium, convictus, oscula, facta*, ibid., 1610, in-8. Il y entasse, sans choix et presque sans ordre, les autorités les plus respectables. Il cite les Pères, les conciles, les décrétales des papes, avec un sérieux très-plaisant; ce qui ne l'empêche pas d'entremêler ses récits de contes licencieux. 6° *De annulo triplici : usitato, sponsalitio, signatorio*. Ce traité a été réimprimé avec celui de Kirchmann *De annulis* (*voy*, Kirchmann). Les différents ouvrages de notre auteur ont été réunis sous le titre d'*Opera curiosa*, etc., Francfort, 1696 et 1726, in-8°; et les trois derniers l'ont été plusieurs fois sous le titre de *Sibylla trygandriana, seu de virginitate*, etc., Virginopoli (probablement Magdebourg), 1631, in-12; la Haye, 1654, in-4°; Nuremberg, 1679, 1706, in-12; Cologne, P. Marteau, 1765, in-8°; et avec le *Formulæ curandarum ægritudinum muliebrium*, Leipsick, 1778, in-8°. W—s.

KORNREUTHER (Jean) était prieur d'un couvent de l'ordre de St-Augustin. On a sous son nom un livret écrit en 1515, intitulé *Magia, id est Ordo artium et scientiarum abstrusarum*. J.-C. Feuerlin le jeune, qui en avait un exemplaire manuscrit dans sa bibliothèque (n° 5319 de son catalogue), dit que les curieux le payent 20 ou 30 sequins ou plus, et qu'un libraire lui avait écrit *nuper* qu'un prince ecclésiastique en avait acheté un, en ce siècle, 10,000 florins; *credat Judæus*. On ne sait rien de plus sur la personne de Kornreuther. C.M.P.

KOROS (Alexandre Csoma de), voyageur et orientaliste hongrois né à Körös, au pays des Szekler ou Sicules (Transylvanie), vers 1795. Après avoir reçu son éducation classique dans la maison paternelle, Csoma de Körös alla étudier la médecine à Goettingue en 1814. Il y suivit les cours du célèbre Blumenbach, et l'on prétend qu'un mot prononcé dans une de ses leçons par le grand naturaliste, sur la possibilité de retrouver en Orient l'origine des Hongrois, lui inspira l'idée d'aller lui-même à la recherche du berceau de sa nation. Ce qui est certain, c'est que sitôt après avoir achevé ses études médicales, il retourna en Transylvanie et en partit, peu de temps après, pour l'Orient, bien que dénué de toutes ressources. Voyageant à pied, vivant de sa pratique médicale, qu'il exerçait de ville en ville, et s'imposant les plus rudes privations, il atteignit ainsi à la fin de 1816 Constantinople, sans qu'on ait jamais su les détails de son pénible voyage.

Csoma de Körös a négligé en effet d'entretenir plus tard le public de sa personne ; et il s'est borné dans un de ses écrits à cette courte et modeste mention : « Je suis un pauvre étudiant ayant eu « envie de voir les pays de l'Orient qui ont été le « théâtre de si grands événements, d'observer les « coutumes des différents peuples de l'Asie, et « d'apprendre leurs langues, dans l'espoir que le « monde tirerait quelque avantage des résultats « que j'obtiendrais, et je n'ai pu substanter ma « vie pendant toutes mes pérégrinations que par « l'effet de la bienveillance des hommes. » En 1819, Csoma s'embarqua pour l'Égypte; il visita ensuite la Syrie et se rendit à Bagdad, où il trouva de généreux protecteurs dans M. Bellino, ancien secrétaire du voyageur Rich, et dans un de ses compatriotes, Antoine Swoboda, auquel l'avait adressé un négociant d'Alep, Ignace Pohle, natif de Bohême. Grâce aux secours qu'il se procura par leur entremise, le jeune Transylvain put gagner Teheran, où trois Anglais, Henry et George Willock et le docteur Richard, s'employèrent à lui préparer les moyens de pénétrer plus avant en Asie. Après un séjour de trois années dans la capitale de la Perse, il partit pour le Tibet, traversant le Khoraçan, le Caboul, le Cachemir, et atteignit en 1822 Lih, la capitale du Ladak. Durant ce difficile voyage, il eut le bonheur de rencontrer des appuis efficaces chez divers Européens. A Lahore, les généraux Allard et Ventura vinrent à son secours. A Cachemir, il fit la connaissance du célèbre voyageur W. Moorcroft, dont il devint l'ami et qu'il accompagna jusqu'au Ladak. C'est par sa protection que Csoma obtint la permission de se rendre à Zankla, dans la circonscription du lama de Zankar. Il sut gagner l'amitié de ce lama et de son ministre, se livra avec ardeur, sous leur direction, à l'étude de la langue tibétaine, dont il acheva de se rendre maître dans le couvent bouddhique de Kanoum, sur le cours septentrional du Suttledje (province de Kanvar). Une fois familiarisé avec l'idiome du pays, Csoma songea à poursuivre ses voyages. En compagnie du médecin anglais J. Gerard, il pénétra jusque dans la région la plus élevée de l'Himalaya, de l'hiver 1828 au printemps 1829, recueillant sur sa route une foule de notes et de manuscrits nepâlais et tibétains. Il formait le projet de s'avancer jusqu'en Mongolie, pour en étudier la langue, comptant sur la protection des lamas de Djaji-hlumba et de Hlassa; mais ses ressources étaient totalement épuisées, et il se vit contraint de revenir à Calcutta, afin d'y chercher quelque emploi. Il y arriva en 1831, trouva dans l'indianiste H.-H. Wilson, alors secrétaire de la société asiatique du Bengale, un patron généreux, et fut chargé par la compagnie des Indes de publier la grammaire et le dictionnaire tibétains dont il avait déjà réuni tous les matériaux avant son départ pour l'Himalaya. Ces deux ouvrages ont paru in-4° en 1834 à Calcutta, sous les titres suivants : *A grammar of the tibetan language in english, prepared under the patronage of the government and the auspices of the asiatic society of Bengal.* — *Essay towards a dictionary tibetan and english prepared with the assistance of Bandé Sangs Rgyas Phun Tshogs, a learned Lama of Zangskar.* Csoma de Körös, qui ne perdait pas de vue, au milieu de ses travaux philologiques, la question qui l'avait conduit en Asie, s'est attaché à faire ressortir les analogies qui lient le tibétain à l'idiome magyar, analogie qui tient à une parenté moins directe entre les Hongrois et les Tibétains qu'il ne le supposait, et provient seulement de ce que les deux langues appartiennent à la grande famille finno-mongole. Nommé bibliothécaire de la société asiatique de Calcutta, Csoma fut aidé pour la classification des manuscrits qu'il avait apportés par J. Prinsep; celui-ci, qui avait succédé à H.-H. Wilson, revoyait ses rédactions en anglais. L'infatigable voyageur se livra surtout alors à l'étude du bouddhisme, dont la théologie fait tout le fond de la littérature tibétaine. Il donna dans le tome 20 des *Asiatic researches* l'analyse du *Dul-va*, dont il a fourni des extraits au tome 1 du Journal de la société asiatique du Bengale. Le même tome des *Asiatic researches* renferme aussi de lui l'analyse d'un autre recueil bouddhique : le *Sher-chin*, et une Vie de Çakya. Son analyse de la collection appelée *Kah-gyur* a été imprimée dans le Journal de la société asiatique du Bengale. En janvier 1842, Csoma avait pris la résolution de retourner au Tibet, pour compléter ses recherches; mais il mourut le 11 avril de cette année, à Dorjiling. « C'était, écrit M. J. Mohl, dans « un de ses rapports sur les travaux de la société « asiatique de Paris (*Journal asiatique*, 4e sér., t. 1, « p. 493), un homme d'une singulière austérité « de mœurs, d'une volonté de fer, d'un désin- « téressement complet et qui rappelle vivement le « beau caractère d'Anquetil du Perron. » A. M-y.

KORTHOLT (Christian), fameux théologien protestant, né le 15 janvier 1633, à Burg, dans le Holstein, commença ses études dans sa patrie, et alla les terminer à l'Académie de Rostock, où il reçut, en 1656, le grade de docteur en philosophie. Il visita ensuite les académies de Iéna, de Leipsick et de Wittemberg, et soutint, dans ces différentes villes, des thèses publiques qui eurent un grand succès. De retour à Rostock, il signala son zèle pour la communion luthérienne dans plusieurs conférences avec des catholiques. Il engagea aussi, avec Timothée Laubenberger, luthérien converti, une controverse qui produisit, de part et d'autre, plusieurs ouvrages écrits avec un emportement condamnable. Il fut pourvu, en 1664, de la chaire de langue grecque à l'Académie de Rostock; mais il la résigna, quelque temps après, pour aller professer la théologie à l'université de Kiel, nouvellement fondée. Il contribua beaucoup à la prospérité de cet établissement, dont il fut nommé vice-chancelier perpétuel. Ses talents lui méritèrent l'affection du duc de Hol-

stein, son souverain, et il s'en montra digne par son zèle et son désintéressement, qui lui firent refuser des vocations plus lucratives. Il mourut à Kiel le 1er avril 1694. Joachim Lindeman, son gendre, prononça son oraison funèbre; elle a été imprimée dans le recueil d'Henri Gripping : *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum nostra ætate clarissimorum renovatam exhibens*, Leipsick, 1705, in-8°. Une autre fille de Kortholt avait épousé le savant Georg. Paschius. Ses quatre fils, Henri-Christian, Matth.-Nicolas, Sébastien et Joël-Jean, se sont distingués dans la république des lettres. Kortholt a composé un grand nombre d'ouvrages en allemand et en latin : on en peut voir la liste dans le *Journal des savants*, ann. 1710, p. 150 et suiv., et plus complète dans les *Mémoires* de Niceron, t. 31. Il serait inutile de rappeler ses traités de controverse, oubliés depuis longtemps; on se bornera donc à indiquer ses autres ouvrages les plus remarquables : 1° *Tractatus de origine et progressu philosophiæ barbaricæ, hoc est chaldaïcæ, ægyptiacæ, persicæ, indicæ, gallicæ, deque ipsorum philosophorum dogmatibus et moribus*, Iéna, 1650, in-4°. C'est un ouvrage très-superficiel; mais on doit se rappeler que l'auteur était fort jeune lorsqu'il le composa. 2° *De persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*, Iéna, 1660, in-8°; édition augmentée considérablement, Kiel, 1689, in-4°; 3° *Paganus obtrectator sive tractatus de calumniis gentilium in veteres christianos*, Rostock, 1663, in-4°; Kiel, 1698, in-4°; nouvelle édition publiée par Sébastien Kortholt, Lubeck, 1703, in-4°. Cet ouvrage, plein de recherches intéressantes, est estimé. 4° *Tractatus de religione ethnica, muhammedana et judaïca*, Kiel, 1665, in-4°; 5° *Dissertatio historica de Philippi Arabis, Alexandri Mammeæ, Plinii junioris et Ann. Senecæ christianismo*, ibid., 1667, in-4°; petit traité singulier; 6° *Commentarius in epistolas Plinii et Trajani de christianis primævis*, ibid., 1674, in-4°; 7° *Disquisitiones anti-baronianæ*, ibid., 1677, in-4°; *accedit exercitatio anti-salmasiana*, Leipsick, 1708, in-4°. Cette édition est augmentée d'une préface par Sébastien Kortholt : on en trouvera l'analyse dans le *Journal des savants* (ann. 1710, p. 145 de l'édition in-4°). 8° *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitia, credentibus autem Dei potentia et sapientia*, Kiel, 1678, in-4°; 9° *De tribus impostoribus magnis liber, Ed. Herbert, Th. Hobbes et Ben. Spinosæ oppositus*, Kiel, 1680, in-8°; nouvelle édition augmentée par Sébastien Kortholt, Hambourg, 1701, in-4° : ouvrage curieux et recherché, dans lequel l'auteur combat avec avantage le dangereux système du matérialisme (*voy.* HERBERT); 10° *Historia ecclesiastica Novi Testamenti a Christo nato usque ad sæcul.* XVII, Leipsick, 1697, in-4°; Hambourg, 1708, in-4°. Ce n'est qu'un abrégé auquel Kortholt n'a pas mis la dernière main. Outre les auteurs cités dans le corps de l'article, on peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Bayle et le *Gelehrte Europa* de Gœtten, t. 2. W—s.

KORTHOLT (SÉBASTIEN), fils du précédent, naquit à Kiel vers 1670. Après avoir fait d'excellentes études, il prit ses degrés en philosophie, et fut pourvu, en 1701, de la chaire de poésie. Les magistrats lui confièrent ensuite la garde de la bibliothèque de l'Académie, et il remplit ce double emploi avec beaucoup de distinction. C'était un homme très-savant, d'un caractère doux, et se faisant un plaisir de communiquer le fruit de ses recherches. Il était en correspondance avec Bayle, Lacroze et d'autres hommes d'un rare mérite. Il mourut dans sa patrie, vers 1740, âgé d'environ 70 ans. On citera de lui : 1° *Disquisitio de enthusiasmo poëtico*, Kiel, 1696, in-4°; 2° *De poëtis episcopis*, ibid., 1699, in-4°. Ce sont, dit Bayle, des pièces très-curieuses, et qui font voir la grande lecture de l'auteur. 3° *Dissertatio de puellis poëticis, in tenerrima ætate eruditis et omissis a Bailleto*, ibid., 1700, in-8°. Il promettait, en 1704 (voy. *Nova litteraria maris Balthici*, mai, p. 153), un supplément à la liste des enfants célèbres, publiée par Baillet, et il annonçait, en 1705, que cet ouvrage comprendrait plus de trois cents articles entièrement neufs : mais ses occupations ne lui permirent pas de remplir sa promesse, et ce fut ce qui engagea Kléfeker à publier son travail sur le même sujet (*voy.* KLÉFEKER). 4° *Dissertatio de studio senili seu viris doctis qui ad studia litterarum se tarde contulerunt*, ibid., 1701, in-4°; 5° *Dissertatio utrum Pet. Lotichius obsidionem urbis Magdeburgi prædixerit*, ibid., 1703, in-4°; 6° *Dissertatio qua poëticam veterem romanam et græcam a contemptu scriptoris Parrhasianorum* (J. Leclerc) *vindicat*, ibid., 1703, in-4°; 7° *De Bibliotheca academiæ Kiloniensis dissertatio*, ibid., 1705, in-4°. Il fixe la fondation de cette bibliothèque à l'année 1660, et en rapporte les accroissements successifs, qui sont dus en partie à ses soins. 8° *De scriptoribus quorum virtus singularibus in morum doctrinam meritis illustratur, dissertatio*, ibid., 1706, in-4°; 9° *Dissertatio utrum de poetica arte recte judicare possit qui non poeta*, ibid., 1708, in-4°; 10° *Programma de Biblioth. academ. Kiloniensis aucta*, ibid., 1709, in-4°. — *Christian* KORTHOLT, fils de Sébastien, naquit à Kiel en 1709, et après avoir terminé ses études, visita la Hollande et l'Angleterre, où il reçut des savants un accueil distingué. De retour en Allemagne, il prit ses grades, et fut nommé adjoint au professeur en philosophie, et recteur du petit collége de Leipsick. Il fut pourvu quelque temps après de la chaire de théologie de l'Académie de Gœttingue, et mourut en cette ville le 21 septembre 1751, âgé de 40 ans. On a de lui plusieurs dissertations estimées, parmi lesquelles on se contentera de citer : 1° *Commentatio historico-ecclesiastica de ecclesiis suburbicariis, qua in diœcesin quam episcopus romanus ætate concilii Nicæni habuit inquiritur*, Leipsick, 1731, in-4°. Il cherche à y

prouver que la juridiction du pape ne s'étendait point alors sur les autres évêques. 2° *Conjectura de diœcesi episcopali quam sæculo quarto habuit pontifex romanus*, dans les *Acta eruditor. Lips.*, février, 1732. Kortholt a fourni beaucoup d'analyses à ce journal. 3° *De societate antiquaria Londinensi ad Knappium epistola*, Leipsick, 1735, in-4°. Cette lettre contient des détails curieux sur une société peu connue alors dans les pays étrangers. 4° *Dissertatio de Math. Tindalio*, ibid., 1734, in-4°. Cette pièce est fort intéressante. L'auteur, après avoir tracé l'origine, la marche et les progrès de la secte antireligieuse qui s'éleva en Angleterre sous le règne de Jacques II, indique sommairement les principes de Toland, Collins et Wolaston. Il arrive ensuite à Tindal, dont il expose la doctrine avec autant de précision que de clarté, et termine par démontrer la faiblesse de ses arguments contre la divinité de la religion chrétienne. 5° *De enthusiasmo Mahumedis;* 6° des *Sermons* (en allemand). Christ. Kortholt est l'éditeur d'un *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, les mathématiques, l'histoire*, etc., par Leibnitz, avec deux *Lettres* (du P. Bouvet à Leibnitz), où il est traité de la philosophie et de la mission chinoise, suivies des remarques de l'éditeur, Hambourg, 1734, in-8°. C'est également à lui qu'on doit l'édition des *Lettres latines* de Leibnitz, Leipsick, 1734-1742, 4 vol. in-8°. Son père avait commencé ce travail, que son âge et ses occupations ne lui permirent pas de terminer. — *Mathias-Nicolas* Kortholt, frère aîné de Sébastien, naquit à Kiel en 1674. Il se distingua aussi par la variété et l'étendue de ses connaissances. Il fut nommé, en 1700, professeur de poésie et d'éloquence à l'Académie de Giessen, et prit possession de sa chaire par un très-bon discours, dans lequel il prouve, contre l'opinion de Perrault, que les orateurs anciens sont supérieurs aux modernes; Bayle cite avec éloge ce discours, qui a pour titre : *De antiqua eloquentia recentiorum perperam postposita a Carolo Perralto*, Giessen, 1700, in-4°. On connaît encore du même auteur : 1° *Dissertatio de Cicerone christiano sive eloquentia Lactantii ciceroniana*, ibid., 1711, in-4°; 2° *Paræsis de bibliothecis maxime publicis, utiliter adeundis*, ibid., 1716, in-4° de huit pages; 3° *Programma in funere Joh. Ern. Gerhardi SS. theologiæ doctoris et professoris;* 4° *Programma de arte loquendi, arte tacendi perficienda*, Gotha, 1721, in-4°. M. N. Kortholt fut nommé, en 1715, bibliothécaire de l'université de Giessen; il mourut le 15 avril 1725. W—s.

KORTTE (Théophile), en latin *Cortius*. *Voyez* Corte.

KORTTE ou KORTE (Jonas), libraire d'Altona, né en 1683, entreprit, à l'âge de trente ans, de faire un pèlerinage dans la terre sainte; il partit en 1713, mais n'alla, pour cette fois, qu'à Constantinople. Ayant quitté son commerce, il partit, en 1737, pour Venise, visita l'Égypte, Jérusalem (où il rencontra Richard Pocoke), Alep, Ourfa (l'ancienne Édesse), Antioche, et revint aborder à Venise en 1739. Il mourut dans sa ville natale vers 1747, après avoir publié en allemand la relation de son voyage, sous ce titre : *Voyage à la terre promise, mais qui est maintenant depuis dix-sept cents ans sous la malédiction; comme aussi en Égypte, au mont Liban, en Syrie et en Mésopotamie*, Altona, 1741, in-8°. Il y donna un supplément de deux feuilles, Halle, in-8°; un troisième de sept feuilles, ibid., 1746, et un quatrième, ibid., 1751. C. M. P.

KOSADAVLEV, sénateur russe et conseiller intime de l'empereur, fit de brillantes études à l'université de Leipsick, où il reçut des leçons du célèbre Platner (*voy.* ce nom). Plus tard il acquit des connaissances très-étendues dans la science administrative, et sut se concilier la bienveillance de l'empereur Alexandre, qui, en 1816, le nomma ministre de l'intérieur. C'est sur son rapport que le czar rendit, dans la même année, un ukase portant abolition de la servitude personnelle des paysans de l'Esthonie, mesure que la noblesse de cette province sollicitait elle-même depuis 1814. On cite de ce ministre un mot spirituel : quelqu'un demandant pourquoi les fruits et les plantes exotiques réussissent mieux en Russie que les manufactures : « C'est que, dit-il, « l'administration ne se mêle pas des serres « chaudes. » Kosadavlev mourut en 1819. Z.

KOSCIUSZKO (Thadée), général polonais, né en 1746, ou, selon d'autres, en 1753, moins célèbre par ses exploits que par son dévouement à l'indépendance de sa patrie, fut élevé à l'école des cadets à Varsovie, et y fit dans le dessin et les mathématiques des progrès tels, qu'on le nomma l'un des quatre élèves destinés à voyager dans l'étranger aux frais de l'État, pour y perfectionner leurs talents. Il se rendit en France, y passa plusieurs années livré à l'étude, et retourna dans sa patrie, riche de nouvelles connaissances. Il obtint le commandement d'une compagnie, et il se proposait de poursuivre sa carrière dans l'armée polonaise, lorsque les suites d'un amour malheureux pour la fille du maréchal de Lithuanie le forcèrent à s'expatrier. Il se rendit dans l'Amérique du Nord, qui venait de secouer le joug de l'Angleterre, fit avec distinction, comme adjudant de Washington, la guerre que ce nouvel État eut à soutenir contre son ancienne métropole, fut décoré de l'ordre de Cincinnatus, et revint dans sa patrie, où il vécut dans la retraite jusqu'en 1789. A cette époque, il fut promu au grade de général-major par la diète, qui faisait, dans ce temps-là, de vains efforts pour restreindre l'influence des puissances étrangères. Kosciuszko était encore peu connu; mais, en 1792, l'affaire de Dubienka, où il défendit pendant six heures, avec quatre mille hommes, un poste attaqué par quinze mille Russes, lui acquit beaucoup de réputation. Il fit avec une égale distinction, sous

le jeune Poniatowski, toute la campagne de cette année : mais la faiblesse de Stanislas (*voy.* ce nom) rendit inutiles les efforts les plus généreux. Ce monarque se soumit aux conditions qui lui furent imposées par la Russie, et, sous l'apparence d'un traité de paix, il signa la ruine de la Pologne. Les plus braves officiers de l'armée polonaise ne purent supporter cette honte, et donnèrent leur démission. Kosciuszko fut de ce nombre, et bientôt en butte aux soupçons des ennemis de sa patrie, il se vit obligé de s'éloigner, ce qui ajouta beaucoup à son crédit dans le parti patriotique, et le fit nommer *citoyen français* par l'assemblée législative de France. Il se retira à Leipsick, où ses amis de Varsovie, décidés à éclater de nouveau contre les Russes, ne tardèrent pas à lui faire connaître qu'ils l'avaient choisi pour leur chef. Kosciuszko ne se refusa point à un tel honneur ; mais ne regardant pas encore comme suffisants les moyens dont son parti pouvait disposer, il fut d'avis d'user de ménagement, et s'éloigna même pendant quelques mois pour un voyage en Italie, afin de ne pas éveiller les soupçons. Cependant ayant appris, au commencement de 1794, qu'il n'était plus possible de contenir l'impatience des Polonais, il se rapprocha d'eux, et pénétra jusqu'à Cracovie, au moment où Madalinski venait de lever l'étendard de l'insurrection, et lorsqu'il venait lui-même d'être déclaré chef suprême de toutes les forces nationales. Se trouvant investi de tous les pouvoirs civils et militaires, dans des circonstances aussi difficiles, on lui doit la justice de dire qu'il n'en abusa pas. Maître de Cracovie, il publia un manifeste, et marcha aussitôt contre les Russes, à la tête d'un corps de cinq mille hommes. Il les rencontra au nombre de dix mille à Wraclawice, et les défit complétement, après un combat de quatre heures. Ce premier succès détermina un soulèvement général, et Varsovie fut ainsi délivrée de la présence des Russes : enfin Kosciuszko se vit bientôt à la tête d'une armée de cinquante mille combattants, où l'on comptait vingt-cinq mille hommes de troupes régulières. Ce fut avec ces forces qu'il eut à résister en même temps aux Russes et aux Prussiens. Frédéric-Guillaume II (*voy.* ce nom), qui venait d'échouer contre les Français, semblait alors vouloir se venger de cet affront sur les Polonais, et au commencement de 1794, il marcha contre Varsovie, à la tête de quarante mille hommes. Kosciuszko, qui ne pouvait pas lui en opposer sur ce point plus de quinze mille, eut cependant le courage de l'attaquer à Szezekocin (8 juin 1794) ; mais après un combat meurtrier, où il eut deux chevaux tués sous lui, il se vit obligé de se retirer dans un camp retranché qui couvrait la capitale, et y résista pendant deux mois à des attaques très-vives et à des assauts réitérés. Il parvint en même temps à contenir dans l'ordre une populace furieuse et prête à se porter aux plus grands excès. A peine délivré des Prussiens par la diversion qu'opéra alors l'insurrection de la grande Pologne, Kosciuszko vit s'avancer contre lui l'armée russe de Souwarow, et celle que commandait Fersen. Ce fut en vain qu'il s'efforça d'empêcher la jonction de ces deux armées. Attaqué le 4 octobre à Macijowice par des forces très-supérieures, il leur disputa la victoire avec acharnement pendant toute la journée. Enfin, percé de coups, il s'écria en tombant : *Finis Poloniæ.* Il allait expirer sous le sabre des Cosaques lorsqu'il fut reconnu, et à l'instant environné des respects de ses ennemis. Conduit prisonnier à Pétersbourg, il y resta pendant deux ans plongé dans un cachot, et n'en sortit qu'après la mort de l'impératrice Catherine. Paul Ier le mit en liberté aussitôt après son avénement, et le combla d'égards et de témoignages d'estime. Le premier usage que Kosciuszko fit de sa liberté, fut de se rendre en Angleterre, puis en Amérique, où il passa quelques années auprès de ses anciens compagnons d'armes, et il revint en France en 1798. Il fut accueilli dans ce pays par de nombreuses marques d'estime, et y trouva un grand nombre de ses compatriotes, qui étaient venus servir sous les drapeaux de la nouvelle république. Ceux qui servaient à l'armée d'Italie lui envoyèrent le sabre de Jean Sobieski, trouvé à Notre-Dame de Lorette. Depuis ce temps il vécut soit à Paris, soit dans une maison de campagne qu'il avait acquise près de Fontainebleau. Lorsque Bonaparte fut près d'envahir la Pologne, en 1807, il voulut se servir du nom de Kosciuszo pour soulever les peuples. Le général polonais avait trop de lumières et d'expérience pour ne pas voir dans quel but le conquérant avait recours à lui ; il répondit par un refus positif à l'invitation qu'on lui fit. On n'en publia pas moins, dans les journaux, une proclamation aux Polonais fabriquée en son nom. Il ne put réclamer contre cette fraude qu'en 1814 : mais depuis longtemps la vérité était connue en Europe, et le héros de la Pologne n'avait pas cessé d'y être vénéré, tandis que le gouvernement de Bonaparte le traitait en homme suspect. Lorsque les Russes pénétrèrent dans la Champagne, en 1814, ils apprirent avec surprise que leur ancien ennemi vivait paisiblement près d'eux. Tous ceux qui purent parvenir dans sa retraite lui témoignèrent toutes sortes d'égards, et l'empereur Alexandre lui-même eut avec lui une longue entrevue. Rien ne put déterminer Kosciuszko à retourner dans sa patrie. Il fit, en 1815, un voyage en Italie, et vint ensuite s'établir à Soleure en Suisse, où il est mort le 16 octobre 1817. Son éloge retentit aussitôt dans toute l'Europe ; et chez toutes les nations, dans toutes les contrées, on rendit également justice à l'homme courageux, au véritable patriote qui, sans autre but que le bonheur et l'indépendance de sa patrie, s'était voué à tous les périls et à tous les sacrifices. Ses dépouilles mortelles ont été portées dans la cathédrale de

Cracovie, entre celles de Jean Sobieski et celles de Joseph Poniatowski. Des notices biographiques sur Kosciuszko ont été publiées par Marc-Antoine Jullien, Paris, 1818, in-8°; par Alex. de Low, Paris, 1820, in-8°; par Alf. Fayot, Paris, 1824, 1828, in-8°; par Carl. Falkenstein (en allemand), Leipsick, 1827, 1834, in-8°, traduit en français par Charles Forster, Paris, 1839, in-8°, et en Polonais, 1830 et 1831, in-8°; et par Léonard Chodzko, Fontainebleau, 1837, in-12. M—D j.

KOSEGARTEN (Louis-Théobule de), poëte et prédicateur mecklembourgeois, naquit le 1er février 1758, dans la petite ville de Grevesmühlen, où il commença ses études, entra de là au gymnase, puis à l'université de Greifswalde, passa un an comme instituteur dans une famille noble de la Poméranie, vécut ensuite quelque temps à Gætemitz (île de Rugen), puis devint recteur de Wolgast, et enfin alla s'établir en 1792 comme prédicateur dans Altenkirchen, dans la péninsule de Wittow (Rugen). Il y fit son entrée en vrai poëte et débuta par prononcer un sermon, à l'air libre, au bord de la mer, à la pointe d'Arkona, cet ancien foyer du culte de Sviatovid. Jamais encore les flots et les rocs de ce lieu célèbre parmi les Slaves n'avaient entendu la voix d'un ministre de l'Évangile. Dénué d'ambition et de présomption, Kosegarten resta quinze ans obscur et modeste dans ce coin lointain de l'île de Rugen, menant la vie patriarcale des insulaires, ne s'arrachant à la contemplation des beautés de la nature que pour remplir les fonctions de son ministère, ne cessant de méditer les exhortations persuasives et tendres que pour se livrer aux délices de la poésie et à la féerique puissance d'une imagination romancière. Le contre-coup des événements qui disloquèrent la puissance prussienne, en 1806 et 1807, se fit sentir jusqu'en cette île reculée d'où Kosegarten semblait ne jamais devoir sortir : un vide eut lieu à l'université de Greifswalde. Connu depuis longtemps et des littérateurs et des gens du monde, docteur en théologie depuis 1793 et pourvu dès auparavant de l'indispensable grade en philosophie, c'est lui qui fut choisi pour occuper la chaire vacante (1807). Plus tard il joignit à ce titre celui de membre du consistoire (de Greifswalde); plus tard encore il fut chargé du rectorat de l'université. Il le gérait encore lorsqu'il expira le 26 octobre 1818. Kosegarten s'est illustré comme romancier et comme poëte, comme traducteur et comme orateur sacré. De ses romans, *Ida de Plessen* (Dresde, 1800 et 1801, 2 vol. in-8°) est certainement le meilleur. C'est une piquante et délicieuse composition, qu'en tout pays on pourra relire avec plaisir deux ou trois fois en sa vie; *les Lunes de rose d'Ewald* (Berlin, 1790, in-8°), *les Lettres d'Haining à Emma* (Leipsick, 1791, 2 vol. in-8°), *Bianca del Giglio* (Dresde, 1801, 2 vol. in-8°), et quelques nouvelles insérées dans le *Musée allemand*, *Mademoiselle de Garmin*, par exemple (février 1782, p. 117, etc.), et *Rétogar et Wenda* (juin 1783), sans offrir le même charme, se recommandent par l'intérêt et la simplicité. Il y règne une naïveté, un calme slave. On peut en dire autant de l'*Histoire de ma cinquantième année*, Leipsick, 1816, gr. in-8°. Au fond, narrer était le vrai talent de Kosegarten, mais narrer en poëte, à l'aise, sans frein, cueillant, lorsqu'il les rencontre, les fleurs de la description et souvent s'arrêtant ensuite pour rêver ou dire ses rêves. En général pourtant il est court, en vers surtout. Aucun de ses poëmes, même le plus long, n'est de longue haleine. Et ce n'est de sa part ni calcul ni concession à l'esprit du siècle, qui n'aime pas les interminables poëmes, c'est que la tournure de son esprit est telle : il va l'amble, nous laisse le temps de promener nos regards sur les sites d'alentour, et, pour peu que nous ayons passé ensemble trois ou quatre vallées, retombe dans son immobilité, jugeant que c'est assez de voyage pour un jour. Aussi excelle-t-il dans la ballade et la légende comme dans les chants lyriques qui n'exigent ni resplendissante richesse ni prodigieuse élévation. Il n'en n'est pas de même lorsqu'il veut faire vibrer les cordes sévères ou terribles du genre humain : si là encore on ne peut méconnaître le talent, en revanche on reconnaît vite la limite à laquelle il s'arrête et contre laquelle il vient heurter. Telle est l'impression que nous laisse la tragédie de *Darmund et Alvina* : il y a là certes de grandes beautés poétiques, mais le dramatique y est-il? les caractères sont-ils tracés avec hardiesse et fermeté? les péripéties fortes et inattendues jettent-elles de la variété, graduent-elles habilement la marche de l'action tour à tour avançant, reculant, changeant de face, se repliant en quelque sorte en présence d'obstacles invincibles, semés par un revirement naturel, et arrivant enfin au but? Le dialogue surtout, est-ce bien ce dialogue scénique où la personnalité du poëte doit s'effacer, où les digressions vaines sont des fautes, fussent-elles des beautés, où parler c'est agir? ou bien est-ce simplement un échange de paroles élégantes semblables aux vers des bucoliques anciennes? Sa *Wunna*, ou *le Bonheur de se revoir* (1780, in-8°), est mieux réussie, mais aussi ce n'est qu'un opéra-comique ou quelque chose de voisin de l'opéra, et, pour mieux dire, ce n'est qu'une élégie lyrique, coupée en scènes et dialoguée. Ici la forme dramatique n'est qu'une forme, les exigences ne sont plus les mêmes; Kosegarten s'y trouve à l'aise et y déploie les richesses de sentiment, les impressions vagues et fraîches, les couleurs un peu pâles du ciel de la Baltique. Telle est la manière qui caractérise ses *Mélancolies* (Stralsund, 1777, in-8°), ses *Pleurs et Joies* (Stralsund, 1778, in-8° en trois livres), ses *Rhapsodies* (Leipsick, 1790-1794, 2 vol. in-8°), ou légendes épiques auxquelles il donne le nom qui fut jadis celui des chants de l'Iliade et de l'Odyssée, et entre lesquelles se distingue la *Ste-Cène*, imprimée aussi à part (Leipsick, 1790, in-8°;

3e édit., 1819); sa *Psyché* (en 3 parties, dans les Archives poméraniennes de la science et du goût, n° 4, 1785, puis à part à Leipsick, 1789, in-8°), son *Adèle Caméron* (Dresde, 1806, in-8°), et deux poëmes champêtres, lesquels tiennent à la fois de l'épopée et de l'idylle (*Joconde*, en cinq églogues, Berlin, 1803, gr. in-8°; *le Voyage à l'île, ou Aloysius et Agnès*, en 6 églogues, Berlin, 1804, in-8°, grav.); le remaniement des *poëmes spirituels de Fische* (Straslund, 1781, in-4°); la *Dernière plainte de Troie* (dans le *Musée allemand*, avril 1780, p. 324, etc.); enfin les *Chants de la patrie* (3e édit., 1813), des *Odes* et *Hymnes*, des *Élégies*, légères pièces, les unes éparses dans les recueils périodiques du temps (*Archives poméraniennes*, n° 4, 1785), à la suite de *Psyché;* les *Almanachs des muses de Berlin* et de Schiller, 1796; l'*Uranie* d'Ewald; le *Musée du Mecklembourg* de Dietz, etc.), les autres publiés à part, suivant les circonstances ou les solennités qui provoquaient l'enthousiasme du poëte (ainsi les onze chants de l'élégie à la suite de *Wunna;* l'*Hymne pour le* 31e *anniversaire de Gustave*, Greifswalde, 1777, in-4°; le *Millénaire de Charlemagne*, Leipsick, 1815, in-8°; l'ode à *Ingersleben*, Berlin, 1815, in-4°, cinq éditions dans l'année). Peut-être tous ces opuscules manquent-ils un peu de vigueur et de largeur; mais le coloris en est frais et suave; le style chaste et limpide se déroule sans effort; sa versification facile et gracieuse encadre et ne gêne jamais sa pensée; il y a de la localité, de la naïveté dans ses tableaux. Kosegarten serait un poëte de l'école de Léonard, s'il était à la suite d'un chef quelconque, et si Léonard n'était trop pâle et trop étiolé pour être à la tête d'une école. Plusieurs des morceaux poétiques de Kosegarten ont été publiés par Flocon, dans un *Choix de ballades allemandes tirées de Bürger, Kœrner et Kosegarten*, Paris, 1827, in-8°. Les *OEuvres poétiques complètes de Kosegarten* (en allem.) ont été réunies en 12 volumes, Greifswalde, 1824. On en avait auparavant une édition en 8 volumes (Greifswalde, 1812 et années suiv.), mais moins complète, tant parce que beaucoup de poésies fugitives n'avaient point été recueillies que parce que plusieurs ont paru après 1812. Quant à ses ouvrages en prose, ils n'existent que séparément. Ils consistent principalement, une fois les romans écartés, en quelques sermons où l'on reconnaît la touche mélancolique et poétique de l'auteur, touche qui s'harmonise merveilleusement parfois avec celle de l'Évangile. Aussi ne nous étonnons-nous pas de voir sa thèse de théologie porter le titre de *Dissertatio theologica de auctorum sacrorum ipsiusque Christi vi atque indole poetica*, Rostock, 1793, in-4° (traduite par lui-même en allemand, sous le titre d'*Ueber d. Diechtergeist d. heil. Schrifstelter u. Jesu-Christi*, 1794, in-8°). Kosegarten a fait paraître deux recueils de ses *Sermons*, Berlin, 1794, in-8°. Nous remarquerons spécialement celui qui roule sur *la Vraie Sagesse* (publié à part, Stralsund, 1780, in-4°), *la Foi et l'Incrédulité* (Stralsund, 1784, in-4°), *la Vie à venir* (Stralsund, 1785, in-8°), *la Nécessité d'être maître de soi* (Greifsw., 1788, in-8°), et le *Sermon prononcé sur le promontoire d'Arkona* (Leipsick, 1792, in-8°). Outre ces morceaux d'éloquence sacrée, Kosegarten avait prononcé divers discours de circonstance ou d'apparat dont nous omettons à dessein la nomenclature, pour finir en disant un mot des cinq ou six traductions qu'on lui doit, et qui toutes correspondent à des phases ou à des instincts de sa vie intellectuelle. Voulant, afin de se préparer au roman, se pénétrer de Richardson, il fit passer en allemand *Clarisse Harlowe*, Leipsick, 1790-1793, 6 vol. in-8°. En travaillant sur la *Théorie des sentiments moraux* de Smith (Leipsick, 1791 et 1795, 2 vol. grand in-8°, avec préface et commentaires), il obéissait à cette tendre et un peu molle sentimentalité que l'on retrouve dans ses ouvrages. Enfin à l'*Histoire romaine de Goldsmith*, dont il fit aussi paraître une version (Leipsick, 1792, 3 vol. in-8°), il demandait les faibles traces de civilisation pélasgique, germaine et slave, empreintes encore dans les récits des historiens anciens. Tous ces ouvrages sont, comme on le voit, traduits de l'anglais. Kosegarten s'est essayé aussi à traduire en vers, et son *Essai d'une version métrique de l'Odyssée*, 1780, in-4°, n'est pas sans mérite. Il suit de moins près son auteur dans *Alceste mourant* (*Musée allemand*, juin 1793), qu'on doit regarder comme une imitation libre plus que comme une traduction. — *Bernard-Chrétien* Kosegarten, père du précédent et pasteur à Parchim, né le 7 mai 1722 à Harleim, mort le 17 juin 1803, était aussi un homme fort distingué, mais comme jamais il ne sortit de sa sphère évangélique ou théologique, ses ouvrages n'offrent point le même intérêt. Il eût été à souhaiter peut-être qu'il eût porté à la poésie ou au roman cette libre humeur, cette imagination qu'il devait transmettre à son fils, mais qui, en matière de dogme, ne peut guère qu'égarer et rendre l'objet d'anathème. Tel fut en effet le sort du père de Kosegarten : son *Examen de la doctrine de l'abaissement du Sauveur*, Rostock, 1750, et ses *Éclaircissements sur les péchés contre le Fils de l'homme et le St-Esprit*, Rostock, 1751, in-8°, lui occasionnèrent des désagréments sans nombre dont le moindre fut une âcre polémique dans les *Annonces savantes et impartiales décisions de Hambourg*, 1752, p. 201-207, et 1753, p. 65-69 : il fallut qu'il rétractât les principales propositions du premier écrit, sans phrases ni périphrases, et, adjoint au pastorat de Grevesmühlen dès 1750, il attendit près de dix-sept ans le titulariat. Un de ses fils, *Frédéric-François*, a donné sur lui des détails biographiques dans sa *Notice du Jubilé de B.-Chr. Kosegarten*, Grevesmühlen, 1802. Un autre, *David-Auguste*, mourut en 1787, docteur en médecine, à Rostock. Un troisième, du prénom de *Chrétien*, a laissé un volume de poésies, en colla-

boration avec J.-Didier Hartmann, Rostock, 1794, in-8°. P—OT.

KOSTER (HENRI), voyageur anglais, était né à Liverpool en 1793. Il venait d'entrer dans sa seizième année quand ses parents, alarmés de l'altération de sa santé, se décidèrent à le faire voyager vers un climat tempéré. A cette époque les contrées méridionales de l'Europe étaient fermées aux Anglais, ou bien celles qui leur restaient ouvertes n'offraient pas un séjour convenable à un valétudinaire. Koster s'embarqua donc pour le Brésil le 2 novembre 1809. Il atterrit le 7 décembre à Pernambouc. Après y avoir passé plusieurs mois, il fit des excursions dans l'intérieur du pays, et en 1810 vit successivement Goïana, Paraïba, Seara et revint à Pernambouc. L'année suivante il alla par mer à San-Luis de Maranham pour y régler des affaires de commerce, en parcourut les environs, et le 8 d'avril partit pour l'Angleterre, où il arriva le 20 mai. Au commencement de l'hiver, ses parents lui recommandèrent de nouveau de chercher un climat plus doux que celui de sa patrie. Il prit donc passage sur un bâtiment portugais, et le 20 novembre 1811 il quitta Portsmouth. Le 27 décembre il revoyait Pernambouc. Après avoir derechef visité les cantons voisins, il prit à ferme, avec un de ses amis, la plantation de sucre de Jaguaribé, éloignée de quatre lieues de la côte. Le propriétaire ayant désiré de revenir l'occuper, Koster s'établit sur la plantation d'Ampaco, dans l'île d'Itamarca, située à huit lieues au nord de Pernambouc. En 1815, des nouvelles qu'il reçut d'Angleterre l'obligèrent d'y retourner. « J'abandonnai à regret mon pro-« jet de vivre au Brésil, mais je me réjouis au-« jourd'hui d'avoir pris ce parti, » dit-il dans son récit. Il paraît que la même cause qui l'avait d'abord déterminé à s'éloigner du lieu de sa naissance, l'engagea encore à traverser l'Atlantique. Il mourut à Pernambouc le 20 mai 1820, à l'âge de 27 ans. On a de lui : *Travels in Brazil*, Londres, 1816, in-4°, cartes et figures; traduit par M. A. Jay en français sous ce titre : *Voyages dans la partie septentrionale du Brésil depuis* 1809 *jusqu'en* 1815, *comprenant les provinces de Pernambuco, Seara, Paraïba, Maragnan*, etc., Paris, 1818, in-8°, cartes et figures. Koster a voyagé dans les provinces du Brésil les moins fréquentées par les Européens, et sur lesquelles nous manquions de détails depuis la guerre entre les Portugais et les Hollandais, vers le milieu du 17e siècle, et que décrivirent alors Bærle (*voy.* ce nom), Marggraf (*voy.* ce nom) et Pison (*voy.* ce nom). Il s'était presque naturalisé dans cette contrée; il avait fini par parler le portugais avec plus de facilité que l'anglais; il a donc été à même de faire des observations précieuses. Doué d'un esprit judicieux et d'un caractère affable, il a considéré les hommes et les choses sans prévention et sans aigreur. On lit son ouvrage avec beaucoup d'intérêt; c'est un des meilleurs qui aient été publiés sur le Brésil. Tout ce qui concerne les mœurs des habitants est instructif et piquant. On apprend à connaître les *Sertanejos*, sorte de nomades qui élèvent des bestiaux dans les cantons presque déserts des provinces du nord, les Indiens, les nègres libres et les esclaves. Koster n'oublie pas les productions de la nature ni les procédés employés pour les cultiver. Il reconnaît modestement qu'il a de grandes obligations à M. Southey et à un autre de ses amis pour la rédaction de son livre; mais le fond lui en appartient, et il est excellent. Il a emprunté de deux opuscules du docteur Manoel Arruda da Camarra, imprimé à Rio de Janeiro, ce qu'il dit des plantes du Brésil. Nous devons ajouter que la traduction de M. Jay réunit la fidélité à l'élégance. Les figures ont été dessinées par un des parents de Koster, d'après des ébauches de celui-ci. La carte a été esquissée d'après la grande carte de l'Amérique méridionale d'Arrowsmith, puis corrigée par le voyageur. E—S.

KOSTHA BEN LOUKA, philosophe chrétien, était originaire de Baalbek. Il écrivait sous les règnes des successeurs d'Aaroun-al-Raschyd. Son amour pour les sciences lui fit entreprendre un voyage dans les États de l'empereur de Constantinople, où il recueillit une ample moisson de bons ouvrages écrits dans la langue grecque, qui, jusqu'alors, avait été peu cultivée par les auteurs arabes. Ses vastes connaissances lui ayant acquis une certaine célébrité, il fut appelé à Bagdad pour traduire en arabe les ouvrages de science qui se trouvaient dans les États musulmans. Personne n'était plus propre que lui à s'acquitter de ce travail. Il possédait parfaitement le grec, et écrivait l'arabe avec une grande pureté et beaucoup d'élégance. Il avait d'ailleurs étudié à fond l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la philosophie et même la médecine. Quand tous les travaux qui lui avaient été confiés furent terminés, il se retira en Arménie, où il mourut. Aboulfaradje, qui place sa mort vers la fin du 9e siècle de J.-C., rapporte qu'on éleva sur sa tombe un dôme, honneur réservé jusqu'alors aux rois. Il cite un auteur qui met Kosthâ au-dessus de tous les écrivains, pour l'instruction, la sagacité et la beauté du style. On peut voir dans Casiri (1) l'énumération des ouvrages composés ou traduits par Ben Louka. Parmi les principaux qu'il a traduits on compte : 1° les *Aphorismes* d'Hippocrate, qu'il prétendait avoir été rédigés par quelque médecin sur les écrits de ce grand homme; 2° le *Barulcus* d'Héron d'Alexandrie, ouvrage dont l'original grec n'existe plus (*voy.* Fabric., *Biblioth. græc.*, t. 2, p. 592). Golius l'avait traduit de l'arabe en latin; malheureusement sa traduction est encore inédite. La version arabe se trouve à la bibliothèque de Leyde. 3° Un ouvrage d'Autolycus sur l'astronomie. R—D.

(1) *Bibl. arab. Hisp.*, t. 1, p. 420.

KOTAÏBAH, fils de Mouslem-al-Bahely, célèbre capitaine arabe, sous le khalifat de Wélid Ier, fut celui qui porta le plus loin les bornes de l'empire musulman du côté de l'Orient. Envoyé, l'an 85 de l'hégire (704 de J.-C.), par le fameux Hedjadj (*voy.* HEDJADJ), pour remplacer Yézid, fils de Mahalleb, dans le gouvernement de Khoraçan, il arriva l'année suivante à Mérou : brûlant de s'illustrer par des conquêtes, il assembla tous les habitants, excita leur enthousiasme par un discours véhément, et leur persuada de se joindre à lui pour faire la guerre aux idolâtres. Les pays situés entre la Perse et la Chine formaient alors deux empires possédés par les Turcs, et tributaires du Faghfour (c'est ainsi que les Arabes nomment l'empereur de la Chine). Les Turcs occidentaux occupaient les riches et fertiles contrées bornées par le Djihoun et le Sihoun. Le premier de ces fleuves les séparait de la Perse, pour laquelle ils avaient été longtemps des voisins redoutables : affaiblis ensuite par l'anarchie et les guerres civiles, ils étaient depuis peu réunis sous l'autorité d'un khan, lorsqu'ils furent attaqués par les Arabes. Kotaïbah, ayant laissé un lieutenant à Mérou, franchit le désert qui s'étend jusqu'au Djihoun, et se disposait à traverser ce fleuve ; mais les Turcs, campés sur l'autre rive, s'opposaient à son passage et défendaient l'approche de Bokhara. Maîtres de la navigation, ils empêchaient l'arrivage des subsistances au camp des Arabes, qui ne pouvaient qu'avec peine et à grands frais s'en procurer par la voie du désert. Dans cette fâcheuse extrémité, Kotaïbah laisse quelques troupes afin de tromper l'ennemi, décampe secrètement avec la meilleure partie de son armée, et, faisant un long circuit, il arrive, après plusieurs jours de marche forcée, dans les environs de Balkh ; reçoit les dons et les serments de fidélité du prince de cette ville et de celui de Thalecan, et va, près de Termed, passer le Djihoun, sans obstacle et sans aucune perte. Saganian fut sa première conquête dans le Mawarennahr ou Transoxane. Il marcha ensuite sur Baïkend, et tailla en pièces les Turcs, qui, forcés enfin de quitter leur position, étaient venus à sa rencontre. La prise de Baïkend et de Bokhara fut le fruit de cette victoire, qu'il remporta l'an 87 (706). Mais la garnison musulmane de Bokhara ayant été égorgée après son départ, il reprit cette ville d'assaut, passa au fil de l'épée tous les habitants en âge de porter les armes, et réduisit en esclavage les femmes et les enfants. Le butin fut si considérable, que les Arabes, peu familiarisés encore avec le luxe, firent enrichir d'or et de pierreries la poignée de leurs sabres. En 88 (707), Kotaïbah mit en déroute deux cent mille hommes, Turcs et Chinois, qui, sous la conduite d'un neveu du Faghfour, étaient venus attaquer les musulmans jusque dans le Khoraçan ; et, par cette seconde victoire, il se fraya la route à de nouveaux exploits. Ce général ayant reçu ordre d'aller en Arménie renforcer l'armée de Moslemah, frère du khalife, en 90 (709), Naïzek, roi de Thalecan, profita de son absence pour rompre le traité qu'il avait juré. Kotaïbah, de retour, le surprit dans sa capitale, qui lui fut livrée par des traîtres ; il en fit massacrer tous les habitants, et envoya à Hedjadj la tête de leur prince. Après avoir soumis, en peu de temps, Kech, Nakhcheb et d'autres places de la Transoxane, le général musulman envahit le Kharizme en 92 (711), vainquit le roi Djounghan, lui accorda la paix, lui rendit ses États, en lui imposant un tribut annuel de deux millions de dinars et de trois mille esclaves, et se contenta de faire mourir son frère Hewarzadeh, principal instigateur de sa résistance. L'année suivante, il défit Magourek ou Solou, khan des Turcs, l'assiégea dans Samarcand, le força de capituler, lui laissa également ses États et l'assujettit au même tribut. Zélé pour la propagation de l'islamisme, Kotaïbah renversait partout les idoles, et de leurs précieux débris fondait des mosquées, où tous les vendredis il prononçait lui-même la khothbah, au nom du khalife dont il était le représentant. Chargé de butin, et suivi d'une foule d'esclaves, il revenait à la fin de chaque campagne déposer à Mérou des richesses immenses. En 94 (713), et pendant les années suivantes, poursuivant le cours de ses triomphes, il avait traversé le Sihoun, et pénétré jusqu'à Ferghanah et à Tachkend, lorsqu'il apprit successivement la mort d'Hedjadj, son protecteur, et celle du khalife Wélid, arrivée en 96 (715). Rentré alors dans le Khoraçan, il osa presque seul soutenir les droits au trône d'Abd-el-Aziz, fils de Wélid ; mais tout l'empire s'étant déclaré pour Soléiman, oncle de ce jeune prince, Kotaïbah fut forcé de céder. Dans l'espoir d'apaiser, par l'éclat de ses services, le ressentiment du nouveau khalife, il poussa cette fois ses conquêtes jusqu'à Kachgar. L'empereur de la Chine, voyant ses frontières menacées par les Arabes, envoya demander à leur chef quels étaient ses desseins. Douze musulmans furent chargés de la réponse. Si l'on en croit les historiens arabes, ils dirent au Faghfour que Kotaïbah s'était obligé par serment d'entrer sur le territoire chinois, de mettre à contribution ses provinces, et d'en enchaîner les gouverneurs. L'empereur démêla les véritables intentions de l'ambitieux général sous l'apparence d'un prétendu vœu : mais feignant de l'avoir mal compris et de vouloir le dégager de son serment, il accueillit favorablement les ambassadeurs, leur remit un sac rempli de terre, avec des présents magnifiques, et les fit accompagner par quatre fils de mandarins, ajoutant toutefois que si cela ne suffisait pas à leur maître, il irait en personne le recevoir à la tête d'une armée et l'enchaîner lui-même. Kotaïbah, charmé de la présence d'esprit et de la fermeté du Faghfour, se prêta à l'allégorie dont ses ambassadeurs

lui expliquèrent le sens caché. Il marcha sur le territoire chinois, en foulant la terre qui fut répandue sous ses pas; il agréa les présents, en remplacement des contributions qu'il voulait lever en Chine; il mit des chaînes aux quatre fils de mandarins, comme pour figurer qu'il traitait leurs pères de la même manière, puis il les congédia honorablement (1). Après cette espèce de comédie, qui sert à faire connaître l'esprit et le caractère des deux nations dans un siècle barbare, Kotaïbah revint à Mérou. Ici se termine la gloire de ce grand capitaine : désormais on ne voit plus en lui qu'un factieux. Les bontés du khalife qui, par un diplôme, lui assure le gouvernement du Khoraçan et de ses dépendances, le ramènent un instant à son devoir; mais bientôt il n'aperçoit dans la clémence de son souverain qu'un piége pour le perdre plus sûrement : il refuse toute espèce de soumission, et arbore ouvertement l'étendard de la révolte. Les peuples de son gouvernement, loin d'y prendre part, se joignent aux troupes que le khalife est forcé d'envoyer contre lui. Enfin, après une guerre sanglante, mais d'une courte durée, Kotaïbah, totalement défait, est mis en pièces l'an 97 de l'hégire (716 de J.-C.). A—T.

KOTAIBA. (*Voyez* Ibn-Cotaïbah)

KOTHB'EDDYN (Mohammed ben Mohammed), historien arabe, naquit à la Mecque au commencement du 10e siècle de l'hégire. Il paraît avoir habité ordinairement sa patrie, à en juger par les détails qu'il donne sur les événements qui se passèrent de son temps. Lorsque l'Yémen eut été conquis par Sinan-Pacha, général des armées de Selym II, en 976 (1569 de J.-C.), Kothb'eddyn fut désigné pour remplir une place de professeur dans celui des quatre colléges de la Mecque, réservé pour la secte d'Abou-Hanifah (2); il était chargé d'éclaircir à ses auditeurs les difficultés de l'Alcoran, ainsi que celles des commentateurs et des *Hadyts* ou traditions. Il avait aussi étudié la médecine. Hadji-Khalfa nous apprend que Kothb'Eddyn mourut en 988 de l'hégire (1580 de J.-C.). Il nous reste de lui deux ouvrages importants, dont Silv. de Sacy a traduit ce qui offrait le plus d'intérêt. Voyez le quatrième volume des *Notices et extraits des Mss. de la bibliothèque du Roi*; p. 412 et 558. Le premier, qui est intitulé *Albark-al-Yemany Fy'l Fath-al-Otsmâny*, c'est-à-dire *la foudre de l'Yémen dans la conquête de ce pays par les Ottomans*, renferme l'histoire des révolutions politiques de l'Yémen pendant environ quatre-vingts ans. L'auteur ayant accompagné Sinan-Pacha dans les cérémonies du pèlerinage, immédiatement après l'entière soumission de tout le pays, ce vizir le combla de présents, lui raconta les détails de cette expédition, et fit beaucoup d'instances pour l'engager à en écrire l'histoire. Elle est composée de trois parties : la première traite des événements qui se sont passés dans l'Yémen depuis le commencement du 10e siècle de l'hégire; la seconde et la troisième, de la conquête du pays par les Ottomans. La première édition de cet ouvrage parut sous Sélym II. L'auteur en publia une seconde sous Morad son fils (Amurat III). Des quatre manuscrits de la bibliothèque de Paris, le n° 826 seul est copié sur cette seconde édition : elle a été traduite en turc. Le second ouvrage de Kothb'-Eddyn, que Casiri (1) a mal à propos attribué à un autre auteur, porte pour titre : *Al-Ilam Fy'l-Alâmi-Beled ellahi-Alharâm* (c'est-à-dire *Relation de la ville sainte*). L'auteur a cru qu'étant attaché au service de la Caaba, il ne pouvait mieux employer ses loisirs qu'à faire connaître la Mecque et ses monuments. Il a terminé cette histoire en 985 (1577 de J.-C.), trois ans avant sa mort. On y trouve des détails très-curieux, et qu'on chercherait vainement ailleurs, sur la partie topographique, les monuments et les révolutions de cette ville célèbre, ainsi que sur les noms des souverains qui ont contribué à son embellissement, et le genre des travaux auxquels ils ont coopéré. R—D.

KOTHOUB-EDDYN AIBEK ou Cothb-Eddyn Ibek, premier roi musulman de Dehly et de l'Hindoustan, était Turc de naissance, et avait été, dans son enfance, esclave d'un marchand de Nichabour, qui, lui reconnaissant d'heureuses dispositions, l'avait fait élever avec soin. Il passa ensuite au service de Chehab-Eddyn Mohammed, sultan de Ghaznah (*voy.* Mohammed II), qui l'affranchit et l'éleva aux premiers emplois militaires, en récompense de ses services. Kothoub-Eddyn était digne de la confiance et de l'affection de son souverain, qui l'appelait son fils, son ami, et dont on a cru qu'il était le frère naturel. Vertueux, brave, affable et d'une générosité qui devint proverbiale,

(1) Au temps des conquêtes de Kotaïbah, la dynastie des Thang occupait le trône de la Chine et dominait sur toute la Tartarie. Tous les princes turcs de la Transoxane reconnaissaient la suprématie de l'empereur chinois, et imploraient, en conséquence, son appui dans la guerre qu'ils avaient à soutenir contre les Arabes. Il est fait mention dans l'Histoire des Thang de plusieurs événements de cette guerre; mais les conquêtes des Arabes dans la Transoxane y sont toujours présentées, conformément aux idées chinoises, comme des brigandages exercés sur les terres de l'empire. Rien ne serait plus contraire au génie et à la politique des empereurs chinois que la conduite pleine de faiblesse et la prétendue réponse allégorique qu'on prête ici au Faghfour. On n'eût rien fait de semblable avec les Tartares, qui menaçaient quelquefois l'empire même et la capitale. Les Arabes ont sans doute imaginé cette fable pour rehausser l'éclat de leurs victoires sur les Turcs, et en imposer aux peuples des pays conquis. Au reste, ce qu'il fallait remarquer, c'est que, suivant Abou'l-Iokhtah, Kotaïbah mourut à Ferganah, et que, suivant Abou Djoumanah Baheli, il fut enterré dans le pays de Sin ou en Chine. Le savant Eichborn n'a cru voir une contradiction dans ces deux témoignages que parce qu'il ignorait qu'à cette époque, ainsi que dans plusieurs autres périodes, les frontières de l'empire chinois s'étendaient jusqu'à la mer Caspienne. C'est ce que l'auteur de cette note a montré dans un Mémoire lu à l'Académie des belles-lettres, *sur l'extension de l'empire chinois dans l'Occident.* A. R—T.

(2) Dans les grandes villes des Etats musulmans on nomme ordinairement quatre professeurs pour enseigner la théologie d'après les principes des quatre sectes orthodoxes, qui ont pour auteurs Ebn-Hanbal, Malk (Ben-Anas), Schafeï et Abou-Hanifa.

(1) T. 2, p. 161.

il joignait aux talents pour la guerre et l'administration des connaissances fort étendues dans les langues, les sciences et la littérature. Parmi tous les affranchis que le sultan avait honorés de sa faveur, et qui lui tenaient lieu de famille, aucun ne lui fut plus fidèle et plus dévoué; aucun ne prit une part plus active à ses entreprises guerrières, et surtout à ses conquêtes dans l'Hindoustan. Kothoub-Eddyn s'empara de Dehly, qui dès lors en était une des villes les plus importantes, en expulsa le radjah avec toute sa famille, et y établit, en 589 (1193), le siége de son gouvernement, ce qui a fait dire que l'empire musulman de Dehly fut fondé par un esclave. Habile archer, il détermina la déroute du radjah de Benarès et de Canoudj et la conquête de ses États, en le perçant d'une flèche qui le fit tomber de dessus son éléphant. Deux ans après, il vainquit un rebelle qui s'était emparé de l'Adjemir, y rétablit le radjah légitime qui s'était rendu tributaire des musulmans, envahit le Goudzerât, d'où il rapporta un immense butin; et ayant aidé le sultan à réduire le fort de Gualior, réputé imprenable, il fut nommé en 592 (1196) vice-roi de Dehly et de tous les pays soumis à l'islamisme dans l'Hindoustan. Attaqué à l'improviste par plusieurs radjahs dans l'Adjemir, où ses troupes étaient disséminées, il fut vaincu et blessé; mais ayant reçu des secours de son suzerain, il recouvra cette province. L'année suivante, il acheva la conquête du Goudzerât, à la suite d'une grande victoire remportée sur les princes coalisés. Depuis, il traversa l'Indus pour aller secourir son bienfaiteur dans ses États héréditaires contre les rebelles et contre le sultan de Kharizme, et il fit rentrer dans l'obéissance Ghaznah, sa capitale. Après la mort violente de Mohammed II, son neveu Mahmoud, prince indolent, faible et voluptueux, se retira dans la ville de Gaur, antique résidence de ses ancêtres, et laissa les affranchis de son oncle se partager ses vastes conquêtes; mais voulant attacher à ses intérêts Kothoub-Eddyn, et récompenser sa fidélité ainsi que ses nombreux et brillants services, il lui conféra le titre de roi, et lui envoya les attributs de la souveraineté, le trône, le parasol, l'étendard et les timbales. Kothoub-Eddyn commença son règne en dzoulkadah 602 (juin 1206). Vers le même temps, Tadj-Eddyn Ildouz et Nassir-Eddyn Kobah devinrent rois dans leurs gouvernements, l'un à Ghaznah, l'autre à Moultan (*voy.* Kobah et Tadj-Eddyn). Ildouz, le plus ambitieux et le plus riche, parce qu'il s'était approprié les trésors de son ancien maître, voulant agrandir ses États, entra dans le Pendj-Ab et s'empara de Lahore par la trahison du gouverneur. Aussitôt Kothoub-Eddyn, redoutant le voisinage d'un prince dont il avait pourtant épousé la fille, traverse l'Indus, chasse son beau-père de Lahore, le poursuit jusqu'à Ghaznah, où il entre en vainqueur, et le force de se retirer dans le Kerman. Mais bientôt il s'endormit dans sa nouvelle conquête, au sein des plaisirs et de la mollesse, et mécontenta les habitants par son indolence et ses débauches. Ildouz, informé secrètement par eux de la conduite de son gendre, le surprit par son retour imprévu à Ghaznah, et ne lui laissa que le temps de reprendre en toute hâte le chemin de Dehly. Corrigé par cette leçon, Kothoub-Eddyn revint aux lois de la morale et de la tempérance; il ne s'attacha plus qu'à bien gouverner l'Hindoustan et à faire le bonheur de ses peuples par sa justice, sa bienfaisance et par ses soins pour le maintien de l'ordre et de la paix. Mais ils le perdirent trop tôt. Il mourut d'une chute de cheval, l'an 607 (1210-11), après avoir commandé dans l'Inde environ vingt ans, comme gouverneur, vice-roi et roi, et laissant la réputation du plus puissant et du meilleur des successeurs de Chehab-Eddyn Mohammed. Ses conquêtes ont été racontées en détail dans le *Tadj-el-Mother*, histoire de Dehly. — Son fils Aram-Schah, prince faible, indolent et sans capacité, fut détrôné au bout d'un an par son beau-frère Schams-Eddyn Iletmisch (*voy.* ce nom), auquel il avait confié les rênes de l'État. A—T.

KOTHOUZ (Mahmoud Saïf' Eddyn Malek Modhaffer), troisième sultan d'Égypte, de la dynastie des mamelouks Baharites, était neveu, par sa mère, du sultan Djelal' Eddyn Khowarezm-Schah, non moins célèbre par ses malheurs que par ses exploits (*voy.* Djelal' Eddyn Mankberny). Kothouz fut pris par les Tartares dans leurs guerres contre Djelal' Eddyn, et vendu à Damas. Emmené de là au Caire, il y fut esclave d'Aïbek le Turcoman, premier sultan mamelouk (*voy.* Aibek). Sa valeur et les circonstances l'avaient mis au rang des émirs les plus puissants, lorsque les Tartares, commandés par Houlagou, prirent Bagdad, et menacèrent d'envahir tous les États des premiers khalifes. Mansour, fils d'Aïbek, qui régnait alors, était encore tout jeune, et ne savait prendre aucune mesure vigoureuse pour arrêter les progrès des Tartares. Kothouz profita de l'embarras des affaires pour s'emparer de la personne du sultan et de celle de son frère, tandis que la plupart des émirs étaient à la chasse; et il se fit proclamer sultan à la fin de l'an 657 de l'hégire (novembre 1259 de J.-C.). Les émirs, à leur retour, manifestèrent leur mécontentement. Kothouz prétendit légitimer ou justifier son usurpation par la nécessité d'avoir un roi actif et expérimenté pour la défense de l'Égypte. Mansour et son frère furent enfermés dans la citadelle de Damiette. Cependant les Tartares étendaient de plus en plus leurs conquêtes et portaient partout la dévastation. Damas, Alep, etc., venaient de tomber en leur pouvoir. Houlagou, jugeant sa présence nécessaire dans les provinces orientales, laissa Ketboga, son lieutenant, à Alep, et Beydera à Damas, avec des troupes, pour maintenir les habitants dans la soumission. Kothouz réunit alors toutes ses forces pour accabler les deux généraux d'Houlagou. Quand tout fut prêt pour le départ, les

émirs refusèrent de marcher; ce ne fut qu'après bien des représentations et des menaces qu'ils furent ramenés à la raison. Bibars Bondokdari prit les devants pour chasser les Tartares de Gaza. Les deux armées se trouvèrent en présence près d'Aïn-Djalout, le 25 ramadhan 658 (septembre 1260). Kothouz, voyant une de ses ailes en déroute, se précipita dans les rangs ennemis, tua Ketboga, et mit les Tartares en fuite. Ils furent poursuivis jusqu'à Beyssan, près le lac de Tibériade. Les Tartares revinrent alors à la charge; mais leur déroute fut complète. Ces deux défaites surprirent d'autant plus qu'ils avaient été jusqu'alors constamment victorieux. Kothouz profita de l'enthousiasme de ses soldats pour soumettre toute la Syrie à ses armes. Les Tartares évacuèrent successivement les villes qu'ils avaient conquises. Quand Kothouz eut mis ordre à tout, il s'empressa de retourner en Egypte, pour y jouir du fruit de ses victoires; mais il fut massacré près de Saléhyeh, sur la route de Gaza au Caire. Bibars Bondokdari, le même qui avait porté le premier coup lors de l'assassinat de Touranschah, pendant la captivité de St-Louis, avait demandé au sultan le gouvernement d'Alep, comme récompense de ses services. Le sultan lui ayant refusé sa demande, il résolut de profiter de la première occasion pour se défaire de lui. En effet, tandis que le sultan revenait de la chasse, Bibars et les autres conjurés le tuèrent, le 24 octobre 1260. Kothouz avait régné un peu plus de onze mois. Son meurtrier lui succéda (*voy.* Bibars). R—D.

KOTHROB (Mohammed-ben-Ahmed-Almossayer) naquit à Bassora dans le 2e siècle de l'hégire, et mourut en 206 (821 de J.-C.). Il étudia la grammaire sous Sybouyeh, l'un des plus célèbres grammairiens arabes. Comme notre auteur se rendait chez lui dès avant le jour, et qu'il montrait une ardeur extraordinaire pour l'étude, son maître lui donna le surnom de *Kothrob*, qui, en arabe, se dit des esprits follets et de ces insectes qu'on voit toujours en mouvement sur la surface de l'eau. Un commentateur d'Aboulféda (1) prétend que les Arabes entendent par ce mot un petit animal qu'on croyait, avant l'islamisme, ne pouvoir rester un instant immobile. Kothrob a laissé 1° un poëme intitulé *Al Motsalets*, où dans chaque vers se trouve un mot arabe qui est susceptible de trois significations différentes, suivant la manière dont on le prononce. Golius en a fait usage dans son dictionnaire arabe-latin. On le trouve aussi à la bibliothèque de Paris. 2° *Ossoul al-Adhdhad*, les racines des mots qui ont deux significations contraires. R—D.

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand), fameux écrivain allemand, naquit le 3 mai 1761, à Weimar, où son père était conseiller ducal. Il eut le malheur de le perdre jeune. Mais son oncle Musæus, professeur du gymnase de Weimar, donna les soins d'un père à son éducation. L'imagination dominait chez Kotzebue. Dès l'âge de six ans, il s'essayait à faire des vers : un peu plus tard il écrivait des dialogues, il dévorait des romans. La première représentation théâtrale à laquelle il assista produisit sur lui une impression prodigieuse : c'était la *Mort d'Adam* par Klopstock. Peut-être qu'on aurait dû restreindre cette précocité, et détourner les facultés de l'enfant sur les études solides et rigoureuses qui augmentent tant le ressort de l'esprit. Mais sa mère, bien qu'instruite et spirituelle, le laissa se développer en un sens un peu superficiel et trop s'éprendre de l'effet extérieur, du clinquant. Musæus lui-même ne fut pas exempt de reproches sous ce rapport. La méthode de faire composer des vers allemands au lieu de vers latins, et de laisser l'élève dont il approuvait la composition lire en chaire, était parfaite pour engendrer l'outrecuidance et la littérature facile. Kotzebue fut très-encouragé dans cette voie par le succès de plusieurs ballades qu'il lut ainsi aux applaudissements de ses camarades, et qui, lui-même en est demeuré d'accord, manquaient complétement d'originalité. Agé de seize ans, il alla finir ses études à Iéna. Les progrès remarquables qu'il fit dans la langue française, et qui le mirent à même de parcourir la foule des bluettes écloses au souffle du philosophisme parisien, bien plus que les œuvres puissantes des Corneille et des Bossuet, achevèrent de lui montrer le champ de l'art comme ouvert à tout venant, et pouvant se parcourir avec succès sans difficultés. Se trouvant à Duisbourg, il y organisa une compagnie de jeunes amateurs dramatiques; et, avec la permission des religieux Minimes de cette ville, il transforma une salle de leur couvent en théâtre, et y représenta une traduction des *Rivaux* de Sheridan. Ce n'est pas tout : il débutait comme écrivain et composait, outre le petit drame de *l'Anneau*, un roman calqué sur *Werther*, mais qui n'eut pas le succès de *Werther*, parce qu'aucun éditeur n'en voulut. Kotzebue, à cette époque, était grand admirateur de Gœthe, qui pourtant avait déjà donné le signal de la révolution littéraire de l'Allemagne; et, de son côté, Gœthe, ancien ami de sa famille, et témoin de ses succès d'enfance, n'avait pu encore que louer son aptitude et sa facilité. Revenu à Iéna pour suivre ses cours de droit à l'université, Kotzebue ne tarda point à en donner de nouvelles preuves. Sans négliger précisément la Caroline et les Pandectes, il sut trouver assez d'heures de loisir non-seulement pour inaugurer sa réception à la société littéraire d'Iéna, par une dissertation justificative de l'apostasie de Julien, mais encore pour composer une tragédie (*Charlotte Frank*), et une comédie (*les Femmes à la mode*). Toutes deux furent représentées, la première sans grand succès, la seconde avec beaucoup d'applaudissements et de bonnes recettes. Pendant ce temps sa famille lui ména-

(1) *Annal. mosl.* ad ann. 206 (821 de J.-C.).

geait une position avantageuse. A peine reçu avocat, il partit pour Saint-Pétersbourg comme secrétaire particulier du général Bauer, à la suite de l'ambassadeur prussien de Gœrtz, ancien ami de son père (fin de 1781); et bientôt le général, que l'impératrice Catherine II avait nommé directeur du théâtre allemand de sa capitale, apprécia le talent de son jeune secrétaire, car la vocation dramatique de Kotzebue ne pouvait être méconnue. A peine aux bords de la Néva, déjà l'atmosphère moscovite lui inspirait une tragédie tirée des annales moscovites, *Dmitri Ivanovitch :* il est vrai que la police russe n'approuva pas la pièce, où Kotzebue représentait le héros comme une victime de l'inconstance populaire, de l'ambition de Chouiskoï, et non comme un usurpateur dépouillé à juste titre, comme le premier de ces faux Dmitri que fit surgir la disparition de la maison de Rourik. Romanesque plus qu'historien, Kotzebue ne doutait point de la véracité de Grégoire Otrepiev; et, comme d'ailleurs un ukase de Pierre le Grand a déclaré le successeur de Boris Godounov un imposteur, il en concluait, avec la logique du libéralisme, la certitude de l'historiette imaginée par les adhérents de Dmitri. En réalité, revenir sur de tels faits, et dans cet esprit, quand l'échauffourée de Pougatchev était récente encore, c'était vraiment une témérité de jeune homme. Heureusement Catherine II, en grande princesse qu'elle était, ne voulut pas voir dans cette réhabilitation du faux Dmitri l'apologie du faux Pierre III, et, tout en empêchant la représentation, ne fit que rire des inquiétudes de sa police. Elle prit même assez bonne opinion de l'audacieux auteur à qui, sous tout autre souverain, même hors de la Russie, eût pu mésarriver de sa maladresse. Aussi, quand Bauer mourut (1783), recommandant très-spécialement son secrétaire à l'impératrice, celle-ci fit honneur à ses demandes en envoyant sur-le-champ Kotzebue comme assesseur à la cour supérieure de Reval. Ce n'était peut-être pas ce que voulait Kotzebue : succéder à son patron dans la direction du théâtre allemand, ne pas quitter St-Pétersbourg, où il commençait en ce moment la publication d'une *Bibliothèque des Journaux*, aurait été bien plus selon son cœur. Mais c'eût été aller trop vite; puis l'Esthonie n'est pas loin de l'Ingrie. Bientôt d'ailleurs il eut de l'avancement, et, sur la recommandation du gouverneur général Browne, il fut nommé président du magistrat annexé au gouvernement de l'Esthonie (1785); ce qui, suivant l'usage dominant dès cette époque en Russie, de classer les fonctionnaires d'après les grades militaires, équivalait au grade de lieutenant-colonel. Il venait alors d'épouser une jeune Russe de noble famille, propriétaire aux environs de Reval. Lui-même reçut de Catherine un brevet de noblesse. Sa vie alors pouvait passer pour agréable. Jeune, bien posé, ayant devant lui un riche avenir, les affaires du gouvernement ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne pût se livrer à la composition et à son goût pour les voyages. C'est pendant ce laps de dix ans, correspondant à son séjour comme président en Esthonie, qu'il jeta les fondements de sa réputation comme dramatiste ingénieux et fécond. Des drames riches en émotions, telles qu'on les demandait alors (*les Indiens en Angleterre, Misanthropie et Repentir*), des tragédies qui ne manquent pas de certaine originalité (*Adélaïde de Walfingen, la Vierge du Soleil*), rendirent son nom populaire en Allemagne et dans la Russie baltique. Il avait établi à Reval un théâtre particulier où l'on représentait ses pièces, et où toute la haute société de la province affluait : cette intimité avec un public d'élite que toute sa politesse n'empêchait pas d'avoir un goût, quoique superficiel et quelquefois mesquin peut-être au point de vue de l'art, et cette habitude des effets scéniques réels, pratiques, qu'amenait naturellement la fréquence des représentations auxquelles lui-même présidait, contribuèrent infiniment aux qualités et aux imperfections que présente l'œuvre dramatique de Kotzebue; et c'est alors que son talent prit définitivement sa limite et sa forme. Une maladie grave, et qui, après l'avoir brisé par des souffrances aiguës (1787), l'avait laissé dans un état de santé faible et délabré, le décida, en 1789, à solliciter de l'impératrice un congé; il l'obtint, et partit au printemps de 1790 pour les eaux de Pyrmont. Il se rendit ensuite à Weimar, où les deux écoles allemandes (celle de Wieland et celle de Gœthe) se balançaient encore, et où il reçut un accueil assez brillant, mais bien au-dessous de ses prétentions, même dans le cercle à littérature imitative et artificielle. Sans être encore en lutte ouverte avec la majorité des Weimariens, il dut se sentir mal à l'aise au milieu d'eux. Son humeur hargneuse et altière le mit bientôt aux prises avec une des célébrités de l'époque, le médecin Zimmermann. Plusieurs pamphlets signalèrent cet accès de verve bilieuse; et le docteur put joindre un nouveau chapitre au *Bonheur de la solitude* en se voyant disséqué à vif comme médecin, comme littérateur et comme homme. Kotzebue se reprocha plus tard ces coups de scalpel lancés à tort et à travers, mais qui ne portèrent pas tous à faux. Cependant, malgré le plaisir de cette petite vengeance, le séjour de Weimar lui devint désagréable; la mort de sa femme lui servit de prétexte pour motiver son départ qu'aucuns appelèrent une fuite. Mais, au lieu de reprendre la route de la Russie, il se rendit à Paris, alors en proie à la fièvre révolutionnaire. On ne peut douter que cette excursion n'ait eu lieu non-seulement avec l'agrément de l'impératrice, mais encore avec le but spécial de suivre de près les événements et d'en rendre compte au cabinet. Kotzebue resta ainsi au centre du foyer révolutionnaire jusqu'en 1795. De retour

en Esthonie au bout de ce temps, il ne tarda point à envoyer sa démission de président du magistrat. Était-ce par ordre? était-ce de lui-même? et, si c'était de lui-même, était-ce ennui et lassitude des affaires, était-ce dépit de ne point recevoir un avancement promis, de ne pas monter à un poste désiré? C'est ce que l'on ne saurait dire. Peut-être, si l'on considère la suite des événements, présumera-t-on avec justesse que, placé à Paris pour éclairer les menées autrichiennes autant que pour étudier la France, il supprima un renseignement important ou ne le fit parvenir que tard. Quoi qu'il en soit, l'ex-président, en rentrant dans la vie privée, ne quitta point l'empire russe, il alla passer plusieurs mois dans la retraite, en son domaine de Friedenthal, près de Narva. Mais dès l'année suivante il se rendit à Vienne avec l'autorisation et un passe-port de la Russie; deux fils qu'il laissait placés à l'école des cadets de Saint-Pétbourg garantissaient assez qu'au besoin il reparaîtrait dans ce pays. A Vienne, du reste, il trouva ou plutôt il était allé chercher une position telle qu'il la désirait depuis longtemps : l'empereur François l'avait nommé surintendant du théâtre de la cour, et il devenait en quelque sorte le poëte officiel de la monarchie autrichienne à la place d'Alxinger. Mais bientôt il sympathisa peu avec l'esprit général des courtisans et des nobles de Vienne. On le regardait presque comme jacobin. Il était grand partisan des idées de Voltaire, et avait un esprit de couleur française, quoique loin de la nuance tricolore. Il fallut la protection de Braun et de quelques autres hommes influents pour pallier ces torts fort graves aux yeux d'une société qui ne donne rien à l'entraînement et au hasard, et dont l'inertie résiste avec ténacité à l'invasion de toute idée neuve ou dissolvante. Mais, en préservant son protégé des fâcheuses impressions qu'on eût pu donner sur son compte à l'empereur, il ne pouvait le mettre à l'abri de tout conflit au dehors. Kotzebue fut donc bien conseillé quand, appréciant la différence de la cour de Schœnbrunn à celle de l'Ermitage, et sentant combien le climat de la première convenait peu à son humeur, au bout d'un an il résigna sa direction, ne gardant que le titre d'auteur dramatique du théâtre de la cour et une pension viagère de 1,000 florins, que son brevet l'autorisait à dépenser où mieux lui plairait, en France même par conséquent, ou bien en Russie. Kotzebue sembla d'abord vouloir se fixer dans sa ville natale (1798); il y acheta une maison, renoua paisiblement avec les poëtes et les critiques de Weimar, reçut à la cour ducale l'accueil qu'il méritait, et passa deux à trois ans auprès de sa seconde femme, et de sa mère, qui vivait encore et même devait lui survivre. En 1800, Kotzebue dit pour la seconde fois adieu à Weimar et se mit en chemin pour Saint-Pétersbourg, dûment muni d'un passe-port que lui fit tenir Krudener, alors ministre russe à Berlin. Suivant Masson (l'auteur des *Mémoires secrets sur la Russie*), Kotzebue arriva très-heureusement, très-prosaïquement à St-Pétersbourg, où sur-le-champ il fit jouer tous les ressorts pour se créer une position à la cour; mais, selon la relation qu'il en a donnée lui-même, sous le titre de l'*Année la plus remarquable de ma vie*, ce retour fut bien autrement semé d'épisodes douloureux et poétiques. En vain plusieurs amis avaient voulu le détourner de ce voyage, en vain Krudener lui-même, en lui expédiant sur sa demande la fatale feuille de route, avait-il semblé l'avertir de prendre garde, de réfléchir. Fort, dit-il, du sentiment de son innocence, pressé du désir de revoir et ses enfants et Friedenthal, et ne voulant rester que quatre mois en Russie, il franchit la frontière et arriva à Polangen. Mais à peine arrivé on l'arrête, on s'empare de ses malles et de ses papiers, on le sépare de sa femme, et, en feignant de le conduire à Riga, d'où on le dirigera sur St-Pétersbourg, on le mène en Sibérie, heureux encore, lui disait son compagnon, le conseiller Ouzkalichine, dont l'unique métier était de conduire les prisonniers d'État en Russie d'Asie, heureux de ne pas être envoyé à Irkoutsk, à Nertchinsk, à Beresov, et de n'avoir à dépasser Tobolsk que de quelques cent werstes, à son plaisir, puisque vraisemblablement il aurait à choisir sa résidence, et qu'il pourrait aller au sud, à Kourgan, l'Italie de la Sibérie. Toute séduisante que pût être dans la bouche de l'optimiste conseiller cette Italie au delà de l'Oural, Kotzebue ne voyait son excursion qu'avec effroi; chemin faisant, et tant qu'on n'était encore qu'à quelques journées de Polangen, il avait tenté de fuir, et même, s'il faut l'en croire, il s'était échappé. Mais le maître d'un château où il s'était cru certain de recevoir l'hospitalité l'avait laissé reprendre, et depuis ce temps on faisait meilleure garde. Alors comment traverser les déserts de cette immense Russie? Dès qu'il le pouvait, il écrivait à sa femme, à ses amis, même au comte de Cobentzl; mais ses lettres, tracées à la dérobée, remises à quelques passants indifférents ou infidèles, arrivaient-elles à destination? Sur les marges d'un vieux livre qui n'excitait point la défiance du gardien, il minutait le croquis d'un mémoire justificatif qu'il comptait adresser à l'empereur. Enfin, au bout de quelques semaines, il atteignit Tobolsk, où, toujours suivant lui-même, pendant dix-huit jours qu'il y resta, il reçut du gouverneur général Kouchelev et des notables du pays l'accueil le plus gracieux. On connaissait, on représentait ses ouvrages à Tobolsk, et l'illustre Ouzkalichine s'ébahissait en voyant son prisonnier dîner à la table du gouverneur, tandis que lui, conseiller de S. M. I., n'y dînait pas. Moins brillante, mais tout aussi gracieuse fut la réception que Kotzebue éprouva dans l'humble Kourgan, et s'il ne lui eût fallu, pour vivre heureux, que de la considération et des égards, il eût

pu s'accommoder de son exil. Mais au reste la délivrance ne se fit pas attendre longtemps. Non que son mémoire transcrit à Tobolsk et adressé au tsar eût déjà produit son effet : il n'était pas même encore décacheté, quand une circonstance imprévue changea l'esprit de Paul Ier. Ce prince tomba sur la traduction en russe d'une petite comédie intitulée *le Cocher de Pierre III*. L'hommage rendu à la mémoire de son père flatta le fils de Catherine; il demanda le nom de l'auteur, c'était Kotzebue. « Eh quoi! c'est là l'homme que « j'exile en Sibérie! » Et soudain une estafette chargée de dépêches va porter au gouverneur de Tobolsk l'ordre de laisser revenir le prisonnier à St-Pétersbourg. Bien que cette péripétie parfaitement dramatique, et dont notre héros crut pouvoir leurrer la curiosité du public européen, puisse rendre suspecte la réalité même de sa mésaventure, cependant il nous semble que c'est être sceptique outré que de pousser le doute jusque-là. Les allégations mêmes de Masson s'y opposent. Il impute à Kotzebue plusieurs pamphlets révolutionnaires. C'en était bien assez pour irriter le cabinet contre un surintendant du théâtre de Vienne, qu'on regardait peut-être comme un observateur autrichien. Or, on sait combien, à cette époque, Paul Ier, soit engouement subit pour la France ou pour son consul, soit dépit de ne pas se voir remettre Malte, s'éloignait des plans communs à l'Angleterre et à l'Autriche. On fit main basse sur ses papiers, qu'on expédia, sans les examiner sur place et lui présent, à St-Pétersbourg. Soit que l'on n'y trouvât rien que des certificats de service, des comédies ou tragédies manuscrites et des livres de comptes qui ne mettaient point sur la voie, soit que les sollicitations de ses amis ou quelques secrètes transactions eussent modifié les dispositions de l'empereur, sa pénitence fut abrégée et même devint pour lui le principe de faveurs inespérées. Ramené à St-Pétersbourg aux frais du tsar (juillet 1800), bientôt il reçut de ce prince en pur don la belle terre de Vokrokoul en Livonie, dont le revenu se montait à 4,000 roubles, puis une rapide série d'oukases accumula sur lui les titres de conseiller aulique, de directeur du théâtre allemand, de censeur. En cette dernière qualité il avait pour adjoint Adelung, dont lui-même, dit-il, avait demandé l'adjonction, désespéré de ne pouvoir décliner la censure. En réalité, cependant, il est facile de voir à l'amertume de ses plaintes sur la manière dont s'exerce cette magistrature préventive en Russie, et par les efforts qu'il fait pour rendre ridicules les décisions des censeurs, que, même en cette circonstance, il avait un supérieur, Adelung ou autre, qui tranchait souverainement tous les cas litigieux et qui rayait, intercalait, modifiait à sa fantaisie. On peut croire sans peine que ses pièces y perdaient : ces détériorations n'arrivent qu'en Russie. Mais, pour tout dire, nous pensons qu'il était fort commode pour Kotzebue de pouvoir alléguer cette excuse, et que plus d'un tableau sans coloris doit ses imperfections non à la censure, mais à l'inhabileté du peintre. Au reste, ce n'est pas à St-Pétersbourg que ces défauts étaient sensibles; c'était surtout dans l'Allemagne, qui s'intéressait à la fortune du théâtre allemand en Russie, et dont les critiques avaient les yeux sur Kotzebue. La *Gazette du beau monde* s'occupait beaucoup de lui, et lui reprochait de ne donner que ses pièces, imputation qu'on peut fréquemment adresser aux directeurs auteurs. Toutefois, pour être équitable, il faut avouer que Kotzebue fit représenter quelques pièces allemandes non de lui, et que peut-être il voulait sincèrement en faire jouer davantage. Mais, avant d'en venir là, force était de les adapter aux susceptibilités russes, et généralement les siennes, dont beaucoup avaient été fabriquées pour la Russie, n'offraient pas cet inconvénient. D'ailleurs ses pièces plus essentiellement scéniques, coupées à la française, et destinées au public qui a dîné, plaisaient davantage. Disons ensuite que le théâtre allemand de St-Pétersbourg dépérissait au moment où Kotzebue en fut chargé. L'entrepreneur Miré s'était ruiné, ou peu s'en faut, à sa création, et quand Paul Ier, sur l'avis de Pahlen, s'en déclara le protecteur, ce n'était plus qu'une ruine. Un théâtre allemand d'ailleurs n'avait que des chances médiocres à côté d'un théâtre français que possédait la même ville, d'abord à cause de la langue, que la haute société entend et parle mieux que l'allemand, ensuite à cause de l'opéra, qu'on y jouait et qui faisait fureur, enfin, et surtout, parce que toutes les faveurs, toute la munificence impériale étaient assurées au théâtre français. Cependant Paul Ier goûtait la personne et la conversation de Kotzebue. Non content de faire cesser son exil et de l'indemniser largement de ce qu'il avait souffert, il avait voulu qu'il lui fût présenté, et, suivant la relation déjà citée, il s'était en quelque sorte excusé de la méprise commise à son égard, et même à diverses reprises servi de sa plume pour des bagatelles confidentielles ou qui lui tenaient à cœur. Ainsi dans un de ses transports d'admiration pour son palais de Mikhaïlow, qu'il avait élevé au prix de tant de millions, et qu'il regardait comme une huitième merveille du monde, il imagina que la gloire de ce monument serait incomplète s'il n'avait son descripteur : c'est Kotzebue qui eut mission d'emboucher la trompette laudative et de laisser bien loin derrière lui, en minuties et en formules exclamatives, la *Description de Berlin et de Potsdam* par Nicolaï. Paul Ier lui adjoignit pour ce travail le conseiller aulique Kœbler en guise de cicerone, Brenna pour les mots techniques de l'architecture, et les deux Kügelgen pour ce qui se rapportait au dessin. Mais quelque chose de plus bizarre, s'il était possible d'en croire Kotzebue sur sa parole, serait ce qu'il conte

au sujet d'un article inséré dans la *Gazette de Hambourg* du 16 janvier 1800, et dont l'idée fondamentale serait un défi moqueur jeté par Paul Ier aux princes de l'Europe. Suivant le récit de Kotzebue, cet article aurait été rédigé par le tsar lui-même en français assez sujet à critique, comme on le verra en en lisant la reproduction textuelle ci-dessous (1); puis il l'aurait fait traduire en allemand, sous ses yeux, par Kotzebue, en insistant particulièrement sur deux ou trois mots que la version ne rendait pas avec assez de force à son gré; tel était surtout le passage final : *Ce dont il a souvent été taxé;* et enfin il envoya le texte français à la *Gazette de la cour*, tandis que, par les soins de Kotzebue, la version allemande paraissait dans la *Gazette de Hambourg*. Ce singulier caprice, ajoute Kotzebue, embarrassa beaucoup les fortes têtes de la Russie; à St-Pétersbourg même le président de l'académie des sciences, avant de laisser passer les sept ou huit lignes à l'impression, envoya au palais pour s'assurer qu'elles émanaient bien du cabinet impérial; à Moscou et à Riga, la police arrêta le numéro. Dans l'Europe occidentale, où les événements marchaient si vite, on oublia bien vite l'article, sur lequel d'abord on feignit d'être incertain ou de se méprendre, puis qu'on étouffa sous des incidents nouveaux. Trois mois au plus s'étaient passés depuis cet événement, et Kotzebue n'avait pas mis à fin sa description de Mikhaïlov, quand la catastrophe qui trancha la vie de Paul Ier vint mettre un terme à sa faveur. Kotzebue quitta pour la seconde fois cette Russie où pourtant il gardait des propriétés et laissait des enfants. Il assure d'ailleurs que depuis longtemps partir était son vœu, et qu'en restant à la cour de Russie il n'avait fait que sacrifier son désir aux instances de Paul Ier. Weimar le revit donc encore. Mais cette fois il n'y put rester; et l'inimitié sourde qui couvait entre les coryphées de la grande rénovation et lui éclata subitement avec fureur : son virulent libelle scénique, *Bahrdt Tête-de-Fer*, qu'il lança sous le pseudonyme du baron de Knigge, mort tout récemment, en fut le signal. Le pamphlétaire avait pensé se mettre à l'abri derrière un tombeau; ceux qu'avaient criblés ses traits s'agitèrent pour découvrir la véritable origine du pamphlet. La famille de Knigge protesta publiquement contre l'hypothèse qui souillait de cette tache posthume la mémoire du baron; et, quelque temps après, las de voir les plaisanteries sur lesquelles il avait le plus compté manquer leur effet sur des esprits tout imbus d'idées contraires aux siennes et sur les choses et sur les hommes, il s'expatria de la ville dont Gœthe était le roi et le dieu. Après un nouveau voyage à Paris, où il fut reçu avec l'aménité habituelle aux Français, et d'où il semble avoir encore remporté de l'admiration pour Bonaparte, il vint se fixer à Berlin, où, conjointement avec Merckel, il fonda le *Franc Parleur*, (*der Freymüthige*), destiné à une vive polémique contre les docteurs weimariens (1806). Bien que ni la vérité des idées, ni la profondeur des vues, ni la haute portée et la fécondité des théories ne se trouvassent du côté de la feuille bérolinienne, il y avait beaucoup à dire certes et beaucoup à rire aux dépens des docteurs du romantisme, de leurs divagations, de leur prétention à toujours tout creuser, de leur défaut de clarté ou de leur inintelligible phraséologie, enfin du peu de succès de leurs œuvres d'art à la représentation. Kotzebue ne s'en fit pas faute, et tomba rudement sur les frères Schlegel, qu'il détestait bien autrement que Gœthe, et dont il parodiait plus plaisamment qu'on ne savait le faire alors en Allemagne les expressions et l'accent. Malheureusement, à force de franchise, la violence se mit au camp des francs-parleurs, et Kotzebue fut évincé par son collaborateur. Dans son dépit, et sans doute pour faire redouter sa future vengeance en se posant en Tacite, il se rendit à Kœnigsberg, où sa réputation et son talent lui ouvrirent la porte des archives de la ville, et où il se mit à construire, sur des matériaux dont quelques-uns étaient encore inexplorés, l'*Ancienne histoire de la Prusse*. Ce n'est pas la première fois qu'il s'occupait d'histoire, et dès 1785 il avait commencé celle de la maison de Brunswick, mais sans l'achever. Pendant ce temps, les guerres ravageaient les unes après les autres toutes les possessions de la monarchie prussienne (1807); les armes françaises avaient atteint les provinces slaves de Frédéric-Guillaume. Au milieu du sauve-qui-peut universel, Kotzebue, si près des frontières russes, et Russe à tant de titres, ne balança point à franchir le Niémen, et bientôt il aurait retrouvé la sécurité, la paix, dans ses terres de Livonie, si l'ambition de jouer un rôle ne l'eût conduit derechef dans la capitale. Il paraît qu'Alexandre cherchait alors un officier qui allât secrètement en Angleterre s'entendre avec les successeurs de Pitt, en dépit du traité de Tilsitt, sur quelques points majeurs pour l'une et l'autre puissance. Le principal était le sort de la flotte russe qui, selon Napoléon, devait agir d'accord avec la France contre le développement maritime de l'Angleterre, et que le tsar ne voulait point exposer aux désastres, suite inévitable d'une lutte trop inégale. C'est Kotzebue qui fut chargé de cette mission, et bientôt la totalité des escadres russes sous Siniavin, après avoir feint de coopérer à la conquête du Portugal par Junot, après avoir

(1) On apprend de St-Pétersbourg que l'empereur de Russie, voyant que les puissances de l'Europe ne pouvaient s'accorder entre elles, et voulant mettre fin à une guerre qui la désolait depuis onze ans, voulait proposer un lieu où il inviterait tous les autres souverains de se rendre et y combattre en champ clos, ayant avec eux pour écuyer, juge du camp et héros d'armes leurs ministres les plus éclairés et les généraux les plus habiles, tels que MM. Thugut, Pitt, Bernstorff, lui-même se proposant de prendre avec lui les généraux de Pahlen et Kutusoff; on ne sait si on doit y ajouter foi, toutefois la chose ne paraît pas destituée de fondement en portant l'empreinte de ce dont il a souvent été taxé.

refusé de faire la moindre démonstration pour empêcher ce malencontreux général d'être enveloppé par Wellington et réduit à conclure la capitulation de Cintra, eut l'air d'être capturée et de subir un cas de force majeure de la part des Anglais, qui la remisèrent soigneusement jusqu'en 1814, époque à laquelle ils la rendirent. Kotzebue, dont la facilité à écrire et la souplesse étaient précieuses, eut bonne part à la rédaction d'un grand nombre de pièces officielles, secrètes ou patentes, pendant les années 1810, 11, 12 et 13, mais surtout à ces manifestes qui partirent du cabinet d'Alexandre dans la lutte contre Napoléon, et qui s'adressaient tantôt aux Russes, tantôt à l'Allemagne et au monde opprimé. Le ton, les formes, l'allure générale de ces appels au patriotisme et aux armes concordent à s'y méprendre avec la manière commune à Kotzebue et à presque tous les dramaturges et mélodramaturges de l'époque. Or, comme ces pièces étaient écrites d'abord ou en russe ou en allemand, et comme il n'y avait près d'Alexandre d'autre auteur de drames ou mélodrames que Kotzebue, ce n'est qu'à Kotzebue qu'on peut les attribuer. Les services de Kotzebue dans sa nouvelle carrière ne tardèrent point à être richement récompensés. Dès 1813, Alexandre le nomma consul général russe à Kœnigsberg, où, comme précédemment, il alla amasser les matériaux d'un nouveau travail sérieux, l'*Histoire de l'empire germanique.* L'empereur le rappela à St-Pétersbourg en 1816, pour l'attacher avec le titre de conseiller d'État au bureau des affaires étrangères, où probablement il eut surtout à s'occuper des relations avec la Prusse et avec les petites puissances de l'Allemagne. L'importance de ce travail s'accrut bien vite. Soit comme but, soit comme moyen, soit pour avancer en tant que puissance continentale, soit pour se ménager des éléments contre l'Angleterre, son unique rivale depuis la chute du grand empire occidental, la Russie avait besoin de peser d'un grand poids sur l'Allemagne, et à cet effet la bien connaître était la première condition. Or, connaître les cabinets n'est pas connaître les nations. Cet axiome, bien compris, mais rarement avoué des maîtres de la diplomatie, était surtout vrai de la nation allemande, après la vaste crise qu'avait finie le triomphe des alliés. Mais la nationalité germaine n'était qu'à moitié satisfaite : le *Tugenbund* n'était pas mort après avoir rendu de si grands services aux princes, et mal vu des cabinets, il reparaissait à l'état de libéralisme et avec des formes très-analogues au libéralisme français. Au sud et dans les provinces autrichiennes, à peine cette tendance était-elle appréciable; mais partout ailleurs, surtout dans l'est et dans le nord, elle se manifestait avec franchise, et un grave mouvement s'opérait dans les esprits. L'étudier et le comprendre, afin de pouvoir en comprimer ou en faciliter les résultats au plus grand avantage de la Russie était sans doute une belle mission politique. Kotzebue était propre à ce rôle : le hasard l'avait placé comme sur les limites de deux mondes; né Allemand, il s'était fait Russe, et Russe, il n'avait pas rompu à jamais avec son origine allemande. Littérateur, et comme tel habitué à saisir le mouvement de l'intelligence, il s'était élancé souvent des coulisses du théâtre aux coulisses de la diplomatie; il savait ce qu'il y a de rapport entre un protocole et un scenario, et, diplomate, il avait toujours gardé un coin pour la littérature. C'est donc à lui principalement qu'Alexandre confia le soin spécial de le tenir au courant de la marche philosophico-politique des esprits en Allemagne. Du reste sa tâche fut masquée du nom de correspondance littéraire, nom consacré en quelque sorte par l'innocuité réelle des correspondances de Laharpe avec le comte de Schouvalov et de Grimm avec Catherine. Mais on ne prit pas le change, et, dès qu'on sut le retour de Kotzebue à Weimar, les feuilles même les moins malicieuses répétèrent qu'admis à vivre dans sa patrie en conservant les appointements de sa place, le conseiller d'État russe était chargé par le *gouvernement* russe de suivre les progrès de la littérature allemande, et de *faire des rapports sur tout ce qu'il croirait utile* (juin 1817). Quelque soin qu'il se donnât pour faire tomber ces bruits, en fondant un recueil hebdomadaire destiné aux nouvelles philosophiques, scientifiques et littéraires, dans lequel même il se donnait carrière aux dépens des hommes et des choses qui lui déplaisaient, il ne put désarmer l'opinion sur son compte. Les coryphées du carbonarisme allemand s'obstinèrent à croire que le recueil ostensible n'était qu'un paravent, et qu'il disait cent fois pis dans sa correspondance secrète; enfin c'était un espion, un apostat, un ennemi de l'Allemagne qu'il voulait vendre à la Russie. Il avait loué Napoléon, dont il eût été l'agent s'il eût été payé sur sa cassette; il calomniait la jeunesse, il dénonçait la nation. Ces imputations absurdes ou vides de sens, bien dignes de celles qui vingt années auparavant signalaient partout des agents de Pitt et Cobourg, et qu'il serait superflu de vouloir réfuter, ne peuvent pourtant être omises par l'histoire, car sans elles on ne saurait comprendre l'atroce frénésie dont Kotzebue devait tomber victime. Les professeurs mêmes qu'attaquait Kotzebue se déclarèrent contre lui publiquement. Ayant, à la suite d'un débat un peu vif, fait condamner, par le tribunal des échevins de Leipsick, le conseiller intime Luden à se rendre aux arrêts ou à payer une amende, il vit en revanche la faculté de droit de Würtzbourg le condamner à se rétracter ou à faire des excuses à Luden (novembre 1818). Parfois aussi l'irascible journaliste commettait des étourderies : un mémoire de M. de Stourdza venait de paraître et d'exciter une réprobation universelle. Kotzebue

eut la maladresse de dire dans sa feuille que le mémoire était officiel, mais le gouvernement russe lui donna le chagrin de désavouer son assertion (février 1819). Enfin il était question pour lui de quitter encore une fois l'Allemagne, et une position l'attendait en Esthonie; lui-même souhaitait se voir hors d'un pays où déjà le bec de sa plume semblait s'affiler en stylet, où l'*Ami du peuple* de L. Wieland citait des fragments dérobés de sa correspondance, quand, le 21 mars 1819, à Manheim, où il s'était rendu pour hâter la terminaison d'affaires qui retardaient ses préparatifs de départ, il fut frappé mortellement de trois coups de poignard par Ch.-L. Sand, qui sur-le-champ voulut se frapper de l'arme encore fumante du sang de Kotzebue. On arrêta, on garda longtemps en prison ce frénétique, avec l'espoir de lui faire désigner des complices; on n'apprit rien de positif. Sand était un jeune étudiant de Wunsiedel (cercle du Haut-Main en Bavière); volontaire dans la campagne de 1815 contre Napoléon, il avait été finir ensuite à Erlangen ses études de théologie commencées à Tubingue. Il faisait partie d'une société secrète, la *Burschenschaft*. L'exaltation patriotique, commune alors à tant de jeunes têtes allemandes, avait chez lui dégénéré en fanatisme, et, en donnant le coup de la mort à celui qu'il regardait comme provoquant l'asservissement de sa patrie, il croyait consciencieusement s'acquitter d'un devoir. Chose étrange et qui prouve à quel point peuvent aller les aberrations humaines, Sand trouva plus de sympathies que Kotzebue! Peu s'intéressèrent à la victime, mille s'apitoyèrent sur l'assassin. N'osant parler tout haut de lui dresser des autels, on affectait de le plaindre. Tantôt on alléguait sa jeunesse, tantôt on parlait de monomanie, de démence, seule voie qu'on pût avouer pour le soustraire à l'échafaud. Encore les apologies ne lui manquèrent pas absolument, et sa mère reçut des consolations qui ressemblaient à des apothéoses du meurtrier (1). La justice n'en eut pas moins son cours: Sand périt sur l'échafaud (1820), et, malgré ses constantes dénégations, l'autorité supérieure resta persuadée que l'assassinat dont elle tirait vengeance était le fruit d'une combinaison commune aux chefs ou à une section de la Burschenschaft, et que Sand n'avait été que l'exécuteur, désigné par le sort, d'un attentat résolu par l'unanimité ou la majorité des affiliés. De là, dès 1819, le congrès des ministres à Carlsbad, l'édit de censure quinquennale de Francfort, l'assujettissement des universités au régime des commissaires spéciaux, etc., etc. En ce sens on peut dire que l'assassinat de Kotzebue eut des résultats fâcheux pour l'Allemagne, et que le poignard de Sand amena précisément les mesures que Kotzebue appelait de ses conseils et de ses vœux. Si, comme homme politique, comme littérateur, Kotzebue a soulevé tant d'objections, ses ennemis eux-mêmes semblent avoir reconnu en lui toutes les qualités de l'homme privé. Bon époux, bon fils, bon père, il était adoré de sa mère, qui lui survécut et ne mourut qu'à quatre-vingt-deux ans; il était obligeant, généreux, liant et affable, au moins avec ceux qui reconnaissaient sa supériorité. Son ton était parfait, sa conversation légère et variée. Il avait été marié trois fois, et douze enfants qu'il a laissés de ces diverses unions reçurent tous une éducation brillante et solide, pour laquelle rien ne fut épargné. Deux d'entre eux, Otton et Maurice, sont au nombre des savants dont le nom est européen. (*Voy.* les articles suivants.) Le premier, en qualité de commandant du brick *le Rourik* (1816-1818), a pris part au *Voyage autour du monde* de Krusenstern (*voy.* ce nom), et s'est signalé par des découvertes spéciales dans les parages du Kamtchatka. Attaché à l'ambassade russe en Perse, le second en a donné une relation, traduite en français, par Breton, sous le titre de *Voyage en Perse à la suite de l'ambassade russe en* 1817, Paris, 1819, in-8°, 4 pl. color. — Comme homme de lettres il y a longtemps que Kotzebue est bien tombé. De son vivant même il avait pu voir s'éclipser une réputation beaucoup trop haute à certains titres. Mais il faut avouer que d'un extrême l'opinion alla bien vite à l'autre sur son compte. Kotzebue vaut moins et plus qu'on ne l'a prétendu. Tel même de ses ouvrages ne mérite plus en lui-même d'être lu aujourd'hui, qui pourtant a contribué à donner un mouvement pratique et vrai à l'art. Que l'on songe aux mérites de détail que l'examen peut faire trouver dans Kotzebue, au naturel et à la clarté de son style, à la vivacité du dialogue, au grand nombre des tableaux qu'il fait passer sous les yeux de ses lecteurs, à la facilité avec laquelle il manie, sinon la poésie, du moins le langage poétique; que l'on tienne compte, non pour ériger des œuvres manquées en modèle, mais pour apprécier le talent, de la rapidité qu'il mettait à composer, et de la fécondité que prouve cette aptitude à l'improvisation; qu'on se représente l'auteur de drames abordant successivement tous les genres dramatiques, comédie de caractère, tragédie, opéra, vaudeville, farce, parodie, l'auteur dramatique se délassant du théâtre par le roman, du roman par l'histoire, de l'histoire par les impressions de voyages, et tout cela au milieu des habitudes de la vie de fonctionnaire, de diplomate, de courtisan, on sera moins prompt à prendre pour un homme ordinaire celui qui a suffi à tant de travaux et d'agitations. — Nous diviserons les ouvrages de

(1) En France même, l'*Album* osa donner, en 1826, un franc panégyrique de la mort de Sand, panégyrique qui du reste valut à l'éditeur deux procès en police correctionnelle (1826); et, comme il fit paraître une deuxième édition, un an de prison et 500 francs d'amende (1829), sans préjudice d'une autre peine infligée à l'auteur véritable (Vict. Briffaut). Et l'avocat ne voyait dans l'article incriminé qu'un récit dramatique d'un fait déjà connu.

Kotzebue en cinq masses principales que nous intitulerons : mélanges, histoire, romans, théâtre, publications semi-périodiques. Ces dernières sont fort nombreuses. Déjà nous avons nommé *le Franc Parleur*, en société avec Merckel, et la *Nouvelle Gazette littéraire* d'Iéna. Les autres sont : 1° la *Bibliothèque des journaux*, dont il publia les deux premiers volumes, Saint-Pétersbourg, 1783, in-8°, et que continue une société de savants, sous le titre légèrement modeste de *Bibliothèque pétersbourgienne des journaux*, 1784 et années suivantes; 2° le *Für Geist und Herz*, revue mensuelle, destinée spécialement aux populations septentrionales, et dont il parut douze numéros formant l'année entière, Reval, 1787, in-8°; 3° l'*Abeille* (trimestrielle d'abord, puis mensuelle), 1808 et 1809, Kœnigsberg, dix numéros; 4° l'*Esprit des journaux*, Riga, 1809, in-4° (recueil mensuel aussi, mais dont on ne fit que six numéros, de juillet à décembre); 5° les *Boutades* (die Grille), périodique comme les précédents, mais d'une périodicité capricieuse et libre (les deux années 1811 et 12 en virent paraître huit fascicules ou 2 volumes, Kœnigsberg, in-8°); 6° les *Feuilles volantes politiques*, Kœnigsberg, 1814 et 1815, 2 vol. in-8°; 7° la *Feuille du peuple russo-allemand*, Berlin, 1814, in-4° (un seul trimestre); 8° *Feuilles aux Allemands*, Leipsick, 1814, in-8°; 9° *Pudenda*, ou *Archives des folies de notre âge*, Leipsick, 1817, in-8° (un seul numéro : ce qui restait d'exemplaires se vendit après sa mort sous le titre d'*Eau-forte magnétisée de Kotzebue*, Weimar, 1819); 10° la *Feuille hebdomadaire littéraire*, Weimar, 1818-1819, 3 vol. in-4° (le premier a eu trois éditions) : des articles qu'il avait comme en magasin, on forma un quatrième volume. La feuille fut continuée après sa mort, et vers le sixième volume (1820), la propriété en passa au libraire Brockhaus de Leipsick. A ces recueils périodiques doivent être joints les articles qu'il donna, soit au *Ganymède* (dont c'est lui qui fournit le plan), soit au *Mercure allemand* de Wieland, aux *Erheiterungen*, soit à d'autres recueils. C'est encore en quelque sorte à la littérature périodique qu'appartiennent, et l'*Almanach de l'Opéra*, pour les années 1816 et 1817 (l'une et l'autre imprimées à Leipsick), et ses *Almanachs de l'art dramatique* (qu'il publiait annuellement depuis 1802, et dont on a trouvé dans ses cartons des fragments déjà tout prêts pour le 19e numéro, ou numéro de 1820); ils forment comme la transition de la littérature périodique aux mélanges proprement dits. A la tête de ceux-ci se placent la *Corbeille de fleurs de Clio*, Darmstadt, 1810 et ann. suiv., 3 vol. in-8°, 2e éd., 1814, et le volume intitulé *Opuscules et correspondance*, Leipsick, 1821. Parmi les lettres s'en trouvent, indépendamment de celles de notre héros, plusieurs de Schœlzer, de Meisner, d'Engel, de Jean de Müller : l'ensemble ne manque pas d'intérêt, et l'on est bien aise de voir en quels termes Kotzebue en était avec ces hommes remarquables. Parmi les mélanges de Kotzebue nous classerons encore, sinon *Bahrdt Front de fer*, ou l'*Union allemande contre Zimmermann*, 1790, in-8° (que sa forme renvoie parmi les pièces de théâtre, bien que par le fond elle se réfère au pamphlet, un des genres de la grande famille des miscellanées), du moins plusieurs opuscules polémiques ou apologétiques dont cette attaque fut l'occasion; par exemple : *Ma fuite à Paris*, Leipsick, 1791, in-8°; *Au public* (1794), in-8° (cette justification se délivrait gratis); *D'où vient que j'ai tant d'ennemis*. Ce dernier est signé docteur Bahrdt, mais ce pseudonyme transparent laisse facilement deviner qu'il va faire la guerre à ses propres ennemis. Les causes auxquelles Kotzebue attribue les haines dont il est l'objet constituent un panégyrique complet : ce sont, à l'entendre, les succès qu'il a eu le malheur d'avoir, et que ses antagonistes n'ont pas; ses talents, qu'on lui dénie d'autant plus qu'on les sent; son amour du vrai, du simple et du juste; l'estime qu'ont pour lui les grands et les masses, et l'indifférence avec laquelle il conspue et flagelle ses envieux, dût-il périr sous les aiguillons de ces âpres inimitiés qu'il brave et dont il s'enorgueillit. Ensuite viennent diverses brochures, les unes politiques, les autres littéraires. Nous ne mentionnerons parmi les premières que son *Traité de la noblesse*, 1791, in-8°; 2e édit., Leipsick, 1792, in-8°. Ce n'est en réalité qu'un très-chétif ouvrage; et il le sentait si bien lui-même que, pour désarmer la critique, il qualifiait son opuscule de *Fragment d'un grand travail philosophique sur l'honneur et la honte, la gloire et l'immortalité* (Ruhm u. Nachruhm), *chez tous les peuples et à toutes les époques*, fastueux voile avec lequel il veut couvrir la pauvreté du fond. Ailleurs, toujours pour excuser la faiblesse avec laquelle il a traité son sujet, il assure n'avoir écrit que sur l'ordre d'un courtisan de Catherine, et rapidement, dit-il, comme Catherine voulait que tout marchât sous son règne. La vraie cause du peu de valeur de la brochure, c'est que Kotzebue ne comprenait pas à fond la cause qu'il plaidait, bien que récemment élevé à la noblesse; et que même ses arguments ne semblent pas avoir été dictés par une bien ardente conviction, car généralement la noblesse est traitée assez cavalièrement dans toutes les pièces de Kotzebue. Nous dirons à propos de l'autre opuscule que Kotzebue aurait pu choisir, pour se présenter en beau, un titre plus heureux que ce malencontreux Bahrdt, qui partout eut l'art de se créer des persécuteurs. Après ce dernier se placent trois autres ouvrages qu'on peut regarder, plus ou moins, comme des croquis d'autobiographie, ce sont : 1° les *Aventures de mon père, ou Comment il se fait que je suis venu au monde*, Reval et Leipsick, 1787, in-8°, et ensuite Weimar, 1798, in-12 (deux fois traduit en français, l'une par Müller, Paris, 1799, in-12, l'autre par M. D. L. A.,

sous le titre de *Vie de mon père*, Hambourg, 1799, in-8°); 2° *Moi* (Eisenach, 1780, in-8°), histoire fragmentaire et imitation de la manière de Musæus et de Wieland, déjà imitée par Gœthe, par Brandes et par Hermès; 3° *l'Année la plus mémorable de ma vie*, Leipsick, 1801, in-18, souvent réimprimé depuis, et traduit en français par G... P... et J.-B. D...s (Gérard de Propiac et J.-B. Dubois). Cette traduction a eu elle-même trois éditions, l'une sous le titre de *l'Année la plus remarquable de ma vie*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, 2 portraits; l'autre sous celui d'*une Année mémorable de la vie d'Aug. Kotzebue*, Paris, 1802, 2 vol. in-12 et 2 vol. in-18. Nous nous sommes expliqué plus haut sur le peu de confiance que méritent ces mémoires, au moins aussi voisins du genre roman que de l'histoire, et nous avons montré Masson, dans ses *Mémoires secrets sur la Russie*, en contestant le premier comme le dernier mot, et niant jusqu'à la réalité du court voyage en Sibérie. A ces assertions tranchantes, l'auteur accusé de mensonge opposa sa *Réponse courte et honnête à un libelle malhonnête de M. Masson*, Berlin, 1802, in-8°. Cette réfutation, qui n'aborde pas tous les points, et qui ressemble plus à des représailles qu'à une défense en règle, se trouve à la suite de toutes les éditions françaises de l'*Année*. Enfin, à la classe des opuscules et mélanges appartiennent encore les *Souvenirs d'un voyage de Paris à Berlin, en* 1804, et les *Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome et à Naples* (l'un et l'autre traduits en français par M. Guibert de Pixérécourt, et publiés à Paris, l'un en 1805, 2 vol. in-12; l'autre en 1806, 4 vol. in-12). Tous deux font peu d'honneur à Kotzebue : les idées en sont communes, les incidents sans intérêt, le style lâche et incolore. Fêté, comblé de gracieusetés à Paris, il ne reconnaît cet accueil que par des observations désobligeantes, des critiques amères, des généralisations absurdes, le tout quand c'est à la fausse philosophie et à la plate littérature de France qu'il a puisé ses inspirations, et quand il s'est montré si digne de ses modèles que ceux qui bâclent le drame aux boulevards n'ont guère que la peine de le traduire pour l'accommoder au genre de la scène française. Mais c'est en fait d'art, c'est lorsqu'il en est à visiter le musée, et qu'il se pose en Vasari, qu'il faut entendre comme il tranche ! « La *Vénus de Médicis* n'est qu'une très-jolie servante surprise en grand déshabillé par le jeune maître de la maison, dont elle ne se presse pas trop de fuir les regards lascifs; » et dans le groupe du *Laocoon* il ne voit que « les convulsions repoussantes d'un scélérat que le bourreau fait expirer sur la roue. » Nous ajouterons à cette liste divers petits écrits de franc-maçonnerie : une édition des *OEuvres posthumes* de Musæus, Leipsick, 1791, in-8°, et diverses traductions, celle par exemple des poésies du grand lyrique russe Derjavine, Leipsick, 1793, in-8°, et son *Portrait de Feliz*, Reval, 1792, in-4°; celle de *Louis XIV sur la sellette en présence de la postérité*, ou *Tableau philosophique du règne de Louis XIV*, par un citoyen français, Strasbourg, 1791, in-8°; celle des *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe*, d'Alex. de Stourdza, Leipsick, 1817, in-8°; celle des *Lettres écrites de Ste-Hélène*, par la générale Bertrand, Kœnigsberg, 1816, in-8°; celle enfin du *Coup d'œil rapide sur les manufactures et les fabriques en Russie*, traduit du russe, Leipsick, 1815, in-8°; sans compter les traductions ou imitations libres de quelques pièces françaises (*voy.* plus bas). — Si l'on en excepte *Svitrigaïl*, morceau posthume relatif à la Lithuanie et aux contrées circonvoisines, les ouvrages historiques de Kotzebue ne sont qu'au nombre de deux : l'*Histoire ancienne de la Prusse* (Riga, 1808, 4 vol. in-8°), et l'*Histoire de l'empire d'Allemagne, de son origine à sa chute*, Leipsick, 1814 et 1815, in-8°. L'*Histoire ancienne de la Prusse* fut le fruit de son premier et court séjour à Kœnigsberg. Il l'écrivit très-rapidement. Le récit part de l'origine même des populations prussiennes, et va des époques fabuleuses antérieures à l'exportation de l'ambre jaune dans les régions méridionales à la paix de Thorn. Bien que plein d'inexactitudes, de lacunes, de puérilités, cet ouvrage n'est point à dédaigner. Un heureux incident avait valu à Kotzebue la permission de compulser à son gré les archives teutoniques qui jusqu'alors n'avaient été fouillées par personne. Cette mine vierge ne pouvait manquer de fournir des trésors. Si le minerai n'a pas rendu autant qu'on eût pu l'espérer, du moins a-t-il encore donné beaucoup; et la voie est frayée. Pour l'*Histoire de l'empire d'Allemagne*, il ne l'acheva point; deux volumes seulement parurent de son vivant. Après sa mort on trouva un troisième volume manuscrit dans ses cartons. Des compilations générales, immensément supérieures, ont tellement fait oublier la tentative de Kotzebue qu'il est superflu de détailler son livre. Disons pourtant qu'aux défauts qui résultent de l'ignorance et de la légèreté, il joignait une partialité outrée. Disons surtout que cette partialité avait sa source dans une vue systématique. Toujours écrivant à la gloire des potentats, Kotzebue ne retraçait les révolutions du St-Empire que pour démontrer aux petites puissances qu'elles ne peuvent se maintenir que par le protectorat des grandes; ce qui est un avis à Bade, à la Hesse, aux Anhalt et à toute la confédération de se réfugier à l'ombre des ailes du magnanime Alexandre, et de lui déférer le rôle joué huit ans par Napoléon. Quoique Kotzebue s'imaginât devoir offrir le modèle de la perfection historiographique et laisser Tacite derrière lui, et qu'il le fît dire dans les journaux par ses amis, bien des conditions essentielles lui manquaient pour écrire l'histoire; il lui manquait surtout la première, l'amour du vrai. On lui doit aussi de vrais romans, mais peu; car la nature de

son talent l'entraînait invinciblement au dialogue. Il ne parle pas, il cause ou fait causer. De ses ouvrages en ce genre le plus goûté en général est celui qu'il fit paraître à St-Pétersbourg, sous le titre de *les Malheurs de la famille d'Ortenberg*, 1785 et 1788, 2 vol. in-8°, et que traduisit en français F.-G. Goffeaux (sur la version anglaise de Will), Paris, 1801, 3 vol. in-12; le plus joli, à notre avis, est *Léontine de Blondheim* (trad. fr., Paris, 1808, 3 vol. in-12). Le caractère de Léontine est réellement délicieux; autour d'elle se meuvent légèrement, harmonieusement, d'autres figures gracieuses, vraies, et qu'on a plaisir à voir : des scènes charmantes, des situations vives, variées, des contrastes, de l'inattendu, de l'intérêt captivent, émeuvent ou font rêver le lecteur. Ce n'est pas que l'on ne rencontre çà et là des longueurs, que la sensiblerie ne vienne de loin en loin tout affadir et tout gâter. Mais, somme toute, on ne saurait refuser à l'auteur beaucoup d'esprit, de grâce, d'imagination, de connaissance du monde. Ces qualités, il faut le dire, se retrouvent, quoique moins complètes et plus mêlées de taches, dans *la famille d'Ortenberg*. Mais *Philibert, ou les Rapports de société* (die Verhæltnisse) (trad. fr., Vienne, 1810, in-12) autrement dit *Philibert ou les Amis d'enfance* (trad. fr. par Breton, 1810, 2 vol. in-12), en reste bien loin. La finesse y dégénère en marivaudage, le puéril et le trivial y prennent souvent la place du simple; la fable est lâche et mal tissue, les ressorts sont faibles ou nuls; point de caractères, mais quelques portraits, la plupart à traits vagues et indécis. Et pourtant l'idée première de la série des déceptions par lesquelles passe Philibert est heureusement conçue : l'épisode final est bien jeté, bien conté, sans bruit, sans grandes phrases, quoiqu'un peu rapidement peut-être. Il y a du drame intime dans ce simple récit, il y a des tons chauds sous cette esquisse; c'est précisément la manière de Sedaine, que quelques-uns peuvent surpasser sans doute, mais qu'il n'est pourtant pas donné à tous d'égaler. Avant *Léontine* et *Philibert*, avait paru un autre roman de Kotzebue, *les Bijoux dangereux*. Il n'en existe en français qu'une imitation par MM. J.-B. D. (J.-B. Dubois et Gérard de Propiac). Paris, 1802, 2 vol. in-18. Trois autres ouvrages restent encore à nommer : *Ildegerte, reine de Norvége, ou l'Héroïne de Norvége* (1), Reval et Leipsick, 1780, traduit librement en français par Petit, Paris, 1805, 2 vol. in-12; *Jeannette et Guillaume*, ou *l'Amour éprouvé* (dont il existe deux traductions en français, l'une par Duperche, Paris, 1802, 3 vol. in-12, l'autre par madame Morel, qui l'a intitulée *Annette et Guillaume*, Paris, 1821, 2 vol. in-12); le *Pari dangereux*, Leipsick, 1790. Nous terminerons cette catégorie par deux suites de contes : 1° les *Contes à mon fils* (trad. en fr. par Trieville, Paris, 1818, 2 vol. in-12); 2° les *Contes et conseils à mon fils* (imitation libre, par Charrin, Paris, 3 vol. in-12, 11 gr.), et par deux recueils que nous aurions pu joindre aux mélanges. Le premier, intitulé *Kleine gesammelte Schriften*, Reval, 1787-91, 4 vol. in-8° (2e édit. des premiers tomes, Reval, 1791; 2e de tout l'ouvrage, Leipsick, 1792-94, 4 vol.), a été à peu près en totalité traduit en français par Breton, sous le titre de *Romans, contes, anecdotes et mélanges, contenant, entre autres morceaux intéressants, un journal du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste, et des anecdotes sur la cour de Paul Ier*; Paris, 1807, 4 vol. in-12. On y trouve aussi *la Reine Ildégerte, Adélaïde de Wulfingen*, etc. Le second, dont le titre, *die Jüngsten Kinde meiner Laune*, peut se rendre par les *Cadets de mon imagination* (Leipsick, 1793-1797, 6 vol. in-8°), a eu aussi les honneurs de la traduction française. Du reste, il eut le temps après ces cadets de son imagination d'en éparpiller bon nombre d'autres dans ses recueils; et, après sa mort, on imprima encore de lui la petite nouvelle intitulée *l'An 1914, ou le Centenaire*. C'est un cadre assez spirituel pour entonner les louanges du maître sous le voile toujours diaphane des allusions. — Nous voici enfin au théâtre de Kotzebue. C'est là surtout que se signale la fécondité de sa veine, qui n'a que trop donné sujet à ses envieux de l'appeler le *Scudéri de l'Allemagne*. Son théâtre imprimé se compose de vingt-trois volumes, dont vingt-deux parurent successivement de son vivant (1) et un après sa mort : ils ne contiennent pas moins de quatre-vingt-dix-huit pièces; mais le nombre irait à près du triple si l'on comprenait dans la nomenclature toutes ses esquisses et tout ce qui fut représenté sous son nom. Bien véritablement identifié à l'esprit français, Kotzebue avait adopté comme s'il l'eût deviné le système d'exploitation dramatique, et fondé en fait une sorte d'agence à laquelle de jeunes auteurs venaient confier leurs manuscrits et demander la mise en scène. On ne saurait méconnaître non-seulement que les succès, mais encore que les pièces vraiment remarquables de Kotzebue ont chronologiquement précédé la période de ces adjonctions, et qu'il semble d'ailleurs n'avoir admis dans son théâtre imprimé que les œuvres entièrement de lui. Les exceptions à cette règle n'ont été certainement que peu nombreuses. D'autre part la parfaite homogénéité de disposition, de ton, de style, qu'il est aisé de saisir en dépit des différences que présentent la tragédie et la farce, la prose et le langage poétique, en dépit des modifications que le temps, et quelquefois l'instinct secret de la supé-

(1) Un écrivain français, Lenoble (*voy.* ce nom), avait déjà publié un roman sous le titre d'*Ildegerte, reine de Norvége*, ou *l'Amour magnanime*, Paris, 1694, in-12.

(1) Les trois premiers avant 1800, le quatrième en 1800, les quatre suivants en 1801, deux autres en 1803; les onzième, douzième et treizième en 1804, 1805, 1806; les trois du quatorzième au seizième, de 1808 à 1810; les quatre de dix-sept à vingt, en 1812, 13, 14 et 15; les vingt et unième et vingt-deuxième, en 1817 et 1818; le tout à Leipsick, comme le volume posthume qui vit le jour en 1820.

riorité de l'art, comme l'entendaient ses rivaux, ont fait subir à sa manière, démontrent assez que tout ou presque tout ce qui porte son nom est de lui. A présent en quoi consiste donc le faire particulier dont l'homogénéité caractérise Kotzebue? Déjà les traits capitaux ont été indiqués en passant. On a vu que, imitateur de l'entrain français, hostile à tout ce qui ne lui paraissait pas strictement pratique, et tout préoccupé des effets scéniques, il a voulu surtout être naturel, rapide, clair, varié, intéressant ou divertissant. Effectivement il coupe bien les pièces, il soude bien les scènes, il dispose bien les groupes; l'action marche, le dialogue file vif; il y a de belles situations, des péripéties ingénieuses : le style est net et intelligible; ses tableaux reproduisent souvent avec fidélité le vulgaire de la vie, et ses caractères, ses portraits du moins, sont vrais le plus souvent. Mais ces qualités mêmes il ne les a pas complétement toujours : en fuyant l'idéal artistique, il tombe parfois dans un monde tout aussi éloigné du réel, mais qui pèche de plus par la platitude et par le manque de vérité. Le théâtre de Kotzebue se partage inégalement en quatre masses, savoir : 1° les tragédies; 2° les grands drames ou grandes comédies; 3° les drames ou comédies de moindre importance; 4° les bluettes et farces. Des quatre genres, le tragique est celui qu'il a le moins cultivé, et c'est aussi celui pour lequel il était le moins fait, parce qu'il n'en sentait ni la vérité ni les conditions. Aussi n'a-t-il osé intituler tragédies que quatre pièces : *la Mort de Rolla* (Leipsick, 1795, in-8°), *Octavie, Henri Reuss, comte de Plauen* (t. 12), et *Ubaldo* (t. 14). Toutes sont en cinq actes. La meilleure est incontestablement la première, bien que le dévouement de Rolla n'échappe pas absolument aux critiques du simple bon sens qui veut que l'homme soit homme et ne soit pas un ange. On a beaucoup vanté le mot qui termine : quand, non content d'avoir sacrifié au bonheur de Cora l'amour qu'il a pour elle, et de l'avoir, en dépit de tous les obstacles, mariée à l'Espagnol qu'elle lui préfère, le chef péruvien, en s'exposant à tous les périls, retrouve, sauve et rapporte à sa mère le fruit d'un hymen qui le désespère, il voit la fille du soleil frémir à l'aspect du sang qui couvre l'enfant : « Rassure-« toi, dit-il, ce sang c'est le mien, » et il expire. Ce n'est pas qu'il n'y eût peut-être quelque chose à dire sur ce que l'on appelle le sublime de ce mot. Mais, quoi que l'on en pense, *Rolla*, que l'auteur qualifiait de tragédie romantique, fut une pièce à beau succès, et Sheridan en Angleterre en donna une imitation qu'il intitula *Pizarre*, et qui fit fureur à Londres. *Henri Reuss, comte de Plauen*, a été encore plus vanté par les amis de Kotzebue, et selon eux cette pièce aurait été le chef-d'œuvre du théâtre tragique moderne. S'il ne fallait, pour mériter ce beau titre, que beaucoup de mouvement, de fantasmagorie et de fracas, des processions, des catafalques, des combats, rien n'y manquerait. On entend l'artillerie gronder au loin, puis gronder de près. Le dénoûment est l'*ultima ratio regum*, un boulet de canon, qui passe au travers du théâtre. Le sujet du reste offre de l'intérêt : c'est la conversion des Lithuaniens par une princesse de ce pays, que le comte a eue prisonnière dans son enfance. Hélène (c'est le nom de l'héroïne) se croit prophétesse, une vive foi l'anime, et les chefs se convertissent à sa voix; mais ce sont ses charmes qui font croire à sa puissance merveilleuse, et ses néophytes rendent moins hommage au Christ qu'à celle qui l'annonce, à l'Évangile qu'à la beauté. Malheureusement Kotzebue met trop le mobile en saillie, et au lieu de le fondre habilement avec des idées et des ressorts d'un autre genre, il jette les autres dans l'ombre. A peine Voltaire dans *Candide* eût-il fait mieux. Quant à rendre les sentiments, la naïveté, la férocité du moyen âge, il n'en faut point parler; nous savons que Kotzebue en est à mille lieues. On peut aussi lui reprocher d'avoir un peu trop songé à la *Jeanne d'Arc* de Schiller en imaginant son Hélène, non certes qu'Hélène s'exprime comme Jeanne d'Arc. A la simplicité profonde et noble de la fille des champs il a substitué des phrases ronflantes et le style proclamation : nouvelle preuve, entre mille, qu'on peut imiter et arriver précisément à tout le contraire de ce qu'on imite. A ces tragédies ressemblent assez les neuf ou dix pièces suivantes, qui forment comme la transition de la première à la seconde catégorie des ouvrages dramatiques de Kotzebue : *Adélaïde de Wulfingen* (Naples et Leipsick, 1788, in-8°; 2e édit., 1791; 3e, 1792, etc.; et t. 1er de la collection de son théâtre); *la Prêtresse du Soleil* (1789, t. 4); *l'Enfant de l'Amour* (Leipsick, 1791, in-8°); *Jeanne de Montfaucon* (t. 7); *Bayard* (t. 5); *Gustave Vasa* (t. 5); *Hugo Grotius* (t. 10); *les Croisés* (t. 9); *les Hussites devant Naumbourg* (t. 10); *Rodolphe de Habsbourg et le roi Ottocar de Bohême* (t. 20). Toutes ont le titre de drame ou quelque qualification analogue; toutes sont en cinq actes, sauf *Grotius*, qui n'en a que trois ou quatre, et *Rodolphe de Habsbourg*, qui en a six. Hormi les trois premières, toutes sont plus ou moins fondées sur l'histoire, mais presque toujours l'histoire est altérée à contre-sens et dégénère en roman à l'eau rose ou à la neige. Ainsi, à la fin de Grotius, dont le commencement offre véritablement une belle combinaison dramatique, un beau combat de l'amour et de l'honneur pris dans les entrailles mêmes de la nature, il survient un tel déluge de magnanimités, magnanimité chez Grotius délivré et revenant se constituer prisonnier, magnanimité chez la fille, magnanimité chez le gouverneur, que l'on cesse de s'intéresser et de croire au spectacle, parce qu'on ne croit tant de perfections ni rationnelles ni possibles. Dans *Rodolphe et Ottocar*, les deux caractères principaux sont tout à fait manqués : la couleur ne vaut pas mieux que dans toutes les autres pièces moyen âge : la belle Agnès

est bien prompte, ce nous semble, quand Ottocar son père vient de mourir près du cimetière de son couvent, à franchir la grille et à prendre pour époux Albert, le fils de l'ennemi de sa maison. Et, que Kotzebue nous le pardonne! nous aimerions autant qu'il eût écrit en prose qu'en vers, d'autant plus que la mesure desdits vers n'est pas toujours irréprochable. *Les Hussites devant Naumbourg* contiennent plusieurs situations d'une grande beauté, entre autres la scène où la femme du bourgmestre, réduite à choisir de ses quatre enfants celui qu'elle entend soustraire à la mort, flotte incertaine, et trouve toujours que celui que le père regretterait le moins à cause de ses défauts est le plus parfait et celui qu'elle aime le mieux. Tout le second acte est du plus grand intérêt théâtral. Mais au troisième tout se passe trop commodément en félicitations; et peindre en maître cet épouvantable camp hussite, tableau sublime et digne des mains du grand Shakspeare, était une tâche au-dessus des forces de Kotzebue. Le sujet des *Croisés* est encore fort heureux : ce chevalier qui, pour délivrer sa maîtresse, religieuse en dépit d'elle, et ensevelie par son abbesse dans l'*in-pace*, se met à la tête des Turcs et prend d'assaut le monastère, appartient bien à cette race de héros du St-Sépulcre, prompts à combattre envers et contre tous, à piller Constantinople, à faire alliance avec Malek-al-Kam. Mais pour bien reproduire cet esprit d'aventures, cette irascibilité, cette versatilité passionnée, cette absence de tout scrupule, caractères des libérateurs de Jérusalem, il ne faut ni voir en eux des parangons de sainteté, de pureté, ni barbouiller leur physionomie des couleurs que Voltaire leur prête, et transporter aux environs de Nice le couvent des *Victimes cloîtrées* de Chénier. *Adélaïde de Vulfingen*, qui pouvait ne pas manquer de certaine originalité lorsqu'elle fut composée (1785), est aujourd'hui un ouvrage bien terne et bien décrépit. Là encore se trouvent des croisés, et là encore ces belliqueux pèlerins parlent le langage que parlaient au dessert les convives du baron d'Holbach. *Bayard* vaut mieux, parce que la différence du 18e siècle à Charles-Quint est moins tranchée que celle d'un courtisan de Catherine II à celle d'un contemporain de Godefroi de Bouillon. En joignant à ces dix drames sa grande pièce de *Misanthropie et repentir* (jouée en 1787, 1re éditon, Berlin, 1789, in-8°; 2e édit., 1790; imitée ou traduite en français, 1° en prose (par Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne), Varsovie, 1792, in-12; 2° en vers, par H.-F. Rigaud, Paris, 1799, in-8°, l'une et l'autre imitation sous le titre de *l'Inconnu;* 3° par Weiss, avec l'original en regard, Paris, 1799, in-8°; 4° par madame Bursay, pour madame Julie Molé, qui le fit représenter au Théâtre-Français, Paris, 1799 (2e édit., 1819 ou 1823, in-8°); plus *les Deux Frères* (1787, quatre actes, arrangés pour la scène française par Weiss, Faugres et Patrat, an 9 ou 1801, in-8°); *Robert Maxwell, ou la Victime volontaire* (trois actes); *le Fils naturel* (cinq actes), et *la Vengeance de la Haine et de l'Amour*, on aura la liste complète des pièces de Kotzebue qui ont joui d'un renom européen et qu'on lit toujours avec plaisir. *Misanthropie et repentir* est trop connu pour que nous en tentions ici l'analyse et l'appréciation : on sait que cette pièce a deux dénoûments à volonté : Kotzebue la retravailla dans les derniers temps de sa vie. *Les Deux Frères* réunissent une fable intéressante, des caractères bien tracés et soutenus, des situations engendrées naturellement par les caractères. *Le Fils naturel* mérite d'être comparé à la pièce de Diderot qui porte le même titre : Kotzebue a mieux coupé et intrigué sa pièce; mais en spontanéité, en éloquence, il reste loin derrière son rival. *Robert Maxwell* aurait un vrai mérite si ce n'était encore une de ces utopies dramatiques où d'irraisonnables et impossibles dénoûments provoquent plus notre rire d'incrédulité ou de pitié que notre admiration. Quant à *la Vengeance de la Haine et de l'Amour*, pour cette fois ce n'est pas l'exagération de la vertu que nous reprocherons à l'auteur, mais l'exagération et surtout la trivialité du crime : hommes et femmes, les personnages sont des malfaiteurs ignobles, et le cœur lève de les entendre; le sang ne s'aperçoit plus dans cette boue : puis l'action principale est mal conçue et ne marche qu'avec peine, les invraisemblances sont poussées jusqu'à l'absurde. Nous indiquerons encore, parmi les drames ou comédies de longue haleine qu'a composés Kotzebue : 1° *l'Esprit protecteur*, légende dramatique en six actes, Leipsick, 1814, in-8°; 2° *l'Enfant de l'Amour* (cinq actes, Leipsick, 1791, in-8°); 3° *l'État restitué, ou le Comte de Bourgogne*, drame historique en quatre actes, traduit en français par Guyot des Herbiers, 1814, in-8°; 4° *le Siége de Saragosse, ou la Noce de Pachter fils*, comédie en cinq actes (t. 15); 5° *les Indiens en Angleterre*, comédie en trois actes (1787, 1re éd., Leipsick, 1790, in-8°; contrefaçon, Francfort et Leipsick ou plutôt Manheim, 1790), peut-être celle de toutes ses pièces qui, avec *Misanthropie et repentir*, a fait le plus connaître son nom (la fière madame Chevalier à l'apogée de sa splendeur daignait y jouer le rôle de Coraly; L. Bursay l'a traduite en français, Bruxelles, 1792, in-8°, et le marquis de Castelnau en a fait un opéra-comique); 6° *la Petite Ville allemande*, comédie en quatre actes, imitation de Picard (t. 9), dont au reste il traduisit en allemand à cette occasion *la Petite Ville;* 7° *les Deux Klingsberg*, drame en quatre actes (t. 6), traduit en français, Paris, 1807, in-8°, 2e édition, 1813, in-8°; 8° *l'Épigramme, ou le Danger de la satire*, comédie en quatre actes (t. 5), traduit en français, 1806, in-8°; 9° *l'Amour banni, ou les Mariés soupçonneux*, comédie en quatre actes (t. 16); 10° *les Célibataires*, drame en quatre actes (t. 14);

11° *les Aiguilles à tricoter*, drame en quatre actes (tr. libre par madame Maulaz, née Jossand d'Auby, Vevey, 1827, in-12); 12° *les Calomniateurs*, drame en quatre actes (Leipsick, 1796, in-8°), traduit en français par L.-M.-P. Tranchant de Laverne; 13° *le Polymathe*, comédie en cinq actes (t. 21); 14° *l'Abbé de l'Épée*, drame; 15° *la Femme prudente dans la forêt*, comédie féerique en cinq actes (t. 6); 16° *la Visite ou l'Envie de briller*, comédie en quatre actes (t. 6); 17° *Don Ranudo de Colibrados*, drame en quatre actes (t. 10); 18° *le Spectre*, pièce romantique, en quatre actes, mêlée de prose et de vers (t. 14); 19° *le Comte Benjovski, ou la Conjuration au Kamtchatka*, Leipsick, 1794, in-8°; 20° *le Manteau rouge*, en quatre actes (t. 21) : c'est une légende populaire de la Morée élaborée pour le théâtre. Arrivent ensuite les drames et comédies de moindre dimension, tels que : 1° *Élisa et Nathalie, ou les Hongrois*, drame en trois actes (trad. par Pointe, arrangé pour la scène française par Dé..... et Dumaniant, Paris, 1802, in-8°); 2° *la Lettre de Cadix*, drame en trois actes (t. 18); 3° la *Ménagère allemande*, comédie en trois actes (t. 19); 4° la *Nouvelle École des femmes*, comédie en trois actes (t. 17) (c'est une imitation libre du *Secret du ménage*, elle est en vers); 5° *l'Officier suédois*, comédie en trois actes, imitation française par Bilderbeck (Paris, 1807); 6° *les Parents, ou la Ville et le village*, comédie en trois actes (imit. franç., Paris, 1807, in-8°); 7° *Kosmouck, ou les Suédois à Marseille*, comédie en trois actes (trad. et arr. pour la scène française par René Perrin et Ribier, Paris, an 9 ou 1801, in-8°); 8° *le Mari d'autrefois*, comédie en trois actes (tr. fr., 1807, in-8°); 9° *le Capitaine Belronde*, comédie en trois actes (t. 21), imitation libre de Picard; 10° *Max Helfeinstein*, comédie en deux actes (t. 17); 11° *la Fuite de Bela*, comédie en deux actes (t. 19); 12° *le Comédien malgré lui*, comédie en un acte (t. 10); 13° *la Contribution de guerre*, comédie en un acte (imit. fr., Paris, 1807, in-8°); 14° *les Deux Ermites, ou la Confidence*, comédie vaudeville en un acte (imit. franç. par Delestre-Poirson et Const. Menissier); 15° *le Droit de naufrage, ou la Méprise d'un avare*, comédie en un acte (trad. franç., 1807, in-8°); 16° *la Gageure dangereuse* (imit. franç. par madame ***, Paris, an 6 ou 1798, in-12); 17° *le Mari ermite*, comédie en un acte (imit. franç., Paris, 1807, in-8°); 18° le *Mensonge généreux*, drame en un acte (Leipsick, 1791, in-8°; trad. franç. par J.-Nic.-Et. de Bock, Metz, 1800, in-8°); c'est une suite de *Misanthropie et repentir;* 19° *la Petite Valérie*, drame en un acte, mêlé de chant (trad. franç. par Léon L...., 1823, in-8°); 20° *Valérien, ou le Jeune Aveugle*, drame en deux actes (imit. franç. par Carrion-Nisas et T. Sauvage, Paris, 1823, in-8°); 21° *le Vieux Général*, comédie vaudeville en deux actes (imit. franç. par Desvergers et Warin, Paris, 1828, in-8°); 22° *les Précepteurs;* 23° *le Club femelle des Jacobins*, comédie en un acte, 1790, Leipsick, 1791, in-8°, (traduction française, et mis en deux actes par madame Mar.-Élis. Polier, Paris, 1792); 24° *C'était moi*, comédie en un acte (imit. franç., Paris, 1807, in-8°); 25° *la Servante justifiée*, comédie en un acte, mêlée de couplets (imit. franç. par Brazier, Carmouche et Jouslin de la Salle, Paris, 1822, in-8°); 26° *les Esclaves nègres*, tableau historico-dramatique, trois actes, Leipsick, 1795, in-8°; 27° *Indigence et noble cœur* (Leipsick, 1795, in-8°); 28° *Frère Maurice l'original, ou la Colonie des îles Pelew*, trois actes, 1791, in-8°; 29° *le Perroquet*, trois actes, Leipsick, 1792, in-8°; 30° *Sultan Wampoum, ou les Vœux*, trois actes, Francfort ou Leipsick, 1795, in-8°. Enfin les farces cloront la série. Une des premières, *le Nouveau Siècle*, en un acte (t. 5), fut composée en 1800 pour saluer le 19e siècle. A la suite parurent : 1° *l'Ane hyperboréen*, en un acte (t. 6), où il tourne en ridicule ses adversaires de Weimar et surtout les deux Schlegel (en tête de la pièce est une préface d'autant plus divertissante qu'elle est presque entièrement composée de phrases prises aux Weimariens, et en finissant il la déclara « écrite avec une plume de votre blanche aile de cygne); 2° *le Brouillamini*, en cinq actes (t. 9), dont le but est à peu près le même; 3° *la Poussière arabe*, deux actes (t. 16); c'est une imitation libre de Holberg; 4° *la Petite Bohémienne*, mélodie comique en trois actes (imit. libre, par L. E. Caigniez, Paris, 1816, in-8°); 4° *le Propriétaire à la porte*, comédie-folie en un acte (trad. franç., Paris, 1824, in-8°); 5° *les Aventures du voyage d'*Encore quelqu'un, Kœnigsberg, 1814, in-8°, tragi-comédie héroïque (c'est une parodie d'*Encore quelqu'un* et du *Fleuve dieu Niémen*); 6° *Carolus Magnus;* 7° une autre farce dont la crânologie du docteur Gall est le sujet. On peut y joindre *la Veuve et le cheval de monture* (Leipsick, 1796), violente satire contre les Français, où il gardait si peu de mesures dans l'outrage que des émigrés mêmes s'en indignèrent et le lui firent sentir à Hambourg. Des traductions que nous avons indiquées en passant, sept ou huit se trouvent dans le recueil intitulé *Théâtre des Variétés*. Ce sont *les Deux Klingsberg, le Droit de naufrage, Élisa et Nathalie, le Mari d'autrefois, le Mari ermite*, etc. De plus on a vu paraître : 1° un *Théâtre choisi de Kotzebue* (Paris, an 7 ou 1799, 2 vol. in-8°), par Weiss et Jauffret, que suivit longtemps après un *Supplément au Théâtre choisi de Kotzebue* par M. J. B. de M. et W., Marseille, 1820, in-8°; 2° les *Chefs-d'œuvre du Théâtre de Kotzebue*, par Vincens-Saint-Laurent, Paris, 1823, in-8°; mais la publication s'est arrêtée au premier volume, lequel donnait trois pièces : *Adélaïde, la Prêtresse du Soleil* et *la Mort de Rolla*. Le *Théâtre choisi* avait donné *Misanthropie et repentir, les Deux Frères, Robert Maxwell* et *le Fils naturel*. Il n'est pas une langue de l'Europe dans laquelle n'ait été traduite quelque produc-

tion théâtrale de Kotzebue. Mais c'est la Russie surtout qui s'est montrée prompte à s'approprier les moindres miettes d'un homme au moins aussi Russe qu'Allemand. Déjà, de 1802 à 1808, avait été traduit en russe tout ce qu'il avait publié de son théâtre. Après sa mort, Estinger entreprit une version nouvelle dont les cinq premiers volumes parurent à Saint-Pétersbourg en 1825 et 26. Un compilateur du nom de Müchler a fait un choix de *Pensées, remarques et bons mots de Kotzebue*, Berlin, 1819, in-8°. Dès 1811 avait été donné à Hambourg le *Kotzebueana*. La société de rhétorique de Kortryk proposa pour sujet de prix, en 1820, un poëme de cent vers et une épitaphe de douze lignes en l'honneur de Kotzebue. On vit paraître nombre de notices et de biographies sur son compte : l'une à Francfort sous le titre de *Vie, actions et fin tragique de Kotzebue*, 1819, in-8°, l'autre à Cologne (*Tableau détaillé de la vie de Kotzebue, d'après ses propres écrits*, 1819); une autre à Weimar (*Portrait fidèle de Kotzebue, d'après ses propres indications et par un ami de sa jeunesse*, 1819); une quatrième à Leipsick (*Esquisse de la vie et de l'influence de Kotzebue*, 1819, in-8°). Mais tous ces ouvrages le cèdent à la *Vie de Kotzebue, d'après ses ouvrages et des communications spéciales*, qui parut en 1819 à Leipsick, chez Brockhaus, et fut sur-le-champ traduite en anglais. Huit ans auparavant s'était vendue dans la capitale de l'Autriche une prétendue *Autobiographie de Kotzebue* (Vienne, 1811, grand in-8°) : mais non-seulement Kotzebue n'y avait point eu de part; l'auteur, de plus, avait été mal renseigné. Nous indiquerons encore comme document historique la brochure intitulée *Kotzebue enfant, jeune homme, homme fait, écrivain et banni*. Enfin, si l'on veut se former une idée de son talent, on consultera utilement Eichhorn, *Histoire générale de la littérature*, t. 4, section 2; l'*Influence de Kotzebue en littérature et en politique*, Tobolsk (Nordhausen), 1819, in-8°, et *l'Apologie de Kotzebue* (d. vertheidigte K.), Nordhausen, 1819, in-8°. P—OT.

KOTZEBUE (Otto de), second fils du précédent, naquit à Revel, le 19 décembre 1787. Attaché d'abord au corps des cadets à St-Petersbourg, il avait, à l'âge de dix-sept ans, accompagné le capitaine Krusenstern dans son voyage autour du monde. Quelques années plus tard, en 1815, lui-même fut choisi par le comte Romanzoff, chancelier de l'empire, pour commander le brick *le Rourik*, armé aux frais de ce seigneur, et destiné à une expédition vers le pôle nord, en vue de découvrir le passage du nord-ouest. Chamisso, Eschscholtz et Choris, connus plus tard par leurs ouvrages, faisaient partie de l'expédition. Kotzebue partit de Cronstadt le 30 juillet 1815, et après avoir franchi le cap Horn, visita divers archipels du grand Océan, y découvrit plusieurs petites îles, et le 18 juin 1819, atteignit le Kamtchatka. S'étant dirigé vers le détroit de Behring, il s'avança, le 1er août, jusqu'à un détroit encore inconnu, qu'il appela de son propre nom. C'était un pas considérable, et Kotzebue avait l'honneur de frayer la voie, où de découverte en découverte, au bout de quarante ans, le problème du passage nord-ouest devait être résolu, et la géographie polaire complétée. Jusqu'alors les navires qui s'étaient engagés dans le détroit de Behring n'avaient point de port de refuge; le détroit de Kotzebue offrait des mouillages nombreux et sûrs : c'était encore un avantage immense acquis aux navigateurs. Kotzebue était convaincu d'ailleurs par la direction nord-est des courants dans le détroit de Behring, et leur direction du nord au sud dans la baie de Baffin, de l'existence d'un passage : mais il se vit contraint par la saison d'hiver de redescendre au midi. En suivant la côte américaine, il visita la baie de St-Laurent et la Californie, et se rendit dans les archipels de la mer Pacifique. Aux Sandwich, il vit le roi Tamehamea Ier, et pressentit la civilisation relative qui devait s'introduire dans ces îles. Il découvrit bientôt après, en janvier 1817, six groupes d'îles (au nombre de 65 environ), s'étendant du nord au sud vers le 10e degré de latitude nord et le 190e de longitude ouest de Greenwich, appelés Radack par les naturels, et qu'il nomma l'archipel Romanzoff. Le commandant russe découvrit encore d'autres petites îles, et se dirigea vers le nord. Ayant parcouru plusieurs des Aléoutiennes, il se disposait à chercher de nouveau le passage du nord-ouest, lorsqu'une affection grave de poitrine le contraignit à abréger sa campagne et à revenir en Europe par les Mariannes, les Philippines et le cap de Bonne-Espérance. A son passage au Cap, il rencontra le capitaine de Freycinet, envoyé lui-même par la France sur la corvette *l'Uranie*, pour faire un voyage d'exploration dans le grand Océan. Le 31 août 1817, Kotzebue était à St-Pétersbourg. Nommé capitaine lieutenant des gardes marines, Kotzebue fut chargé par l'empereur Alexandre, en mars 1823, d'exécuter un troisième voyage de circumnavigation, sur la frégate *l'Entreprise*. Sa mission principale était de revoir et d'explorer complétement les terres qu'il avait découvertes dans son précédent voyage, et de faire une croisière devant la côte nord-ouest de l'Amérique, afin de protéger la compagnie russo-américaine. Ce voyage fut effectivement une exploration savante des contrées précédemment découvertes, et enrichit la géographie terrestre et nautique d'un grand nombre de notions nouvelles. Dans l'archipel Dangereux Kotzebue découvrit une nouvelle île, à laquelle il donna le nom de l'*Entreprise*, en russe *Predpriate*, nom que Dumont Durville a consigné dans sa belle carte de l'Océanie. La corvette russe visita successivement les îles de la Société, où les missionnaires américains venaient de faire édicter une constitution politique, et avaient soumis les habitants à un joug sévère; l'archipel des Navigateurs, la chaîne des îles Radack, et arriva au

Kamtchatka le 8 juin 1824, et à Sitka, ou la Nouvelle-Archangel, le 9 août suivant. Sa présence n'étant point nécessaire, à cause de la présence d'une frégate russe, il profita des huit mois d'intervalle qui lui furent laissés pour visiter la Californie et les îles Sandwich, où les missionnaires méthodistes dominaient comme à Taïti. Il alla stationner quelques mois en croisière, et après avoir visité de nouveau l'archipel des Sandwich, il revint par la mer de Chine et le cap de Bonne-Espérance. Il était de retour à Cronstadt le 10 juillet 1826. Kotzebue publia ses deux voyages, le premier sous le titre de *Voyage de découverte dans la mer du Sud et vers le détroit de Behring, pour découvrir un passage nord-ouest, accompli dans les années* 1815-1818, Weimar, 1821, 3 vol. in-8° avec planches et cartes, en allemand (publié en anglais à Londres la même année); le second sous le titre de *Nouveau voyage autour du monde dans les années* 1823-1826, Weimar, 1830, 2 vol. in-8° avec planches et cartes. Ces deux ouvrages contiennent des notions très-nombreuses et très-exactes d'hydrographie, spécialement pour la mer du Sud. Otto de Kotzebue mourut à Revel le 5 février 1846. — Kotzebue (*Maurice de*), troisième fils d'Auguste, né le 30 avril 1789, avait fait avec son frère Otto le voyage autour du monde, sous les ordres de Krusenstern. Il entra en 1806 dans l'armée de terre russe, et fut fait prisonnier par les Français en 1812 : il ne devint libre qu'en 1814. En 1817, il accompagna l'ambassade russe envoyée en Perse, dont son père écrivit la narration, publiée à Weimar en 1819, et traduite en français par Breton, Paris, 1819, in-8°. Maurice servit successivement dans l'état-major et dans l'armée du Caucase. Il avait publié le récit de sa captivité sous le titre de *le Russe prisonnier de guerre en France*, Leipsick, 1815 (en allemand). — Kotzebue (*Wilhelm de*), frère aîné des précédents, né en 1785, servit dans les armées autrichienne et russe, et mourut en 1812, des suites d'une blessure reçue à la bataille de Polotzk. L. P—s.

KOUBLAI-KHAN. *Voyez* Chi-tsou.

KOULI-KHAN (Thamas), roi de Perse. *Voyez* Nadir-Schah.

KOULNEFF (Jacques), général russe, né en 1763 d'une famille noble de la province de Kalouga, entra au corps des cadets en 1770, fut lieutenant d'infanterie en 1785, et fit bientôt la guerre contre les Turcs, où il se distingua particulièrement à la prise de Bender, en 1789. Employé en 1794 contre la Pologne, sous les ordres de Knoring et de Souvarow, il se trouva à l'assaut de Prague. En 1807 il fit partie de l'armée qui vint au secours de la Prusse, et se signala le 25 mai sur la Passarge, où il s'empara d'un obusier et de quarante caissons qu'il fit sauter, ne pouvant les emmener. Il se distingua encore aux batailles d'Heilsberg, de Friedland, et reçut pour récompense de ces exploits les décorations de St-Wladimir et de Ste-Anne. En 1808 il fut employé dans l'armée de Finlande, où sa valeur lui mérita le grade de colonel, puis celui de général major, avec une épée en or et la grande décoration de l'ordre de Sainte-Anne. Employé de nouveau contre les Turcs en 1810, il y prit le commandement de l'avant-garde et montra une grande intrépidité à Schoumla et à Badin; ce qui lui valut une pension de 12,000 fr. En 1812 il faisait partie de l'armée du comte de Wittgenstein, sur la Dwina, lorsque, ayant voulu résister seul, à la tête de quelques cavaliers, à tout un corps de Français beaucoup plus nombreux, il fut frappé d'un boulet qui lui emporta les deux jambes, et il mourut sur le champ de bataille (20 juillet 1812). M—d j.

KOUMAS, en grec, Κούμας (Constantin-Michel), né à Larisse, en Thessalie, vers 1775, fit ses premières études à quelques lieues de cette ville, au collége de Tournovo, où il trouva le double avantage de n'être point éloigné de sa famille et d'avoir pour maître le célèbre Jean Œconomos. Sous cette direction ses progrès furents tels que Œconomos put reconnaître d'avance en lui son digne successeur, et présager les services qu'il devait rendre à la Grèce. Pour perfectionner son éducation, le jeune Koumas visita l'Allemagne, s'y lia avec les hommes les plus distingués, tels que Wolf, Wieland, etc., et rapporta dans sa patrie un vif désir d'y propager l'étude des sciences et de la philosophie. En 1799, le prince Démétraky avait fondé, dans un faubourg de Constantinople, à Kouroutzesmé sur le Bosphore, une école plus complète et mieux placée que le collége grec, situé dans l'intérieur de la ville et surveillé de trop près par les Turcs. Le premier maître qui y occupa la chaire de philosophie fut Dorothée Proïos, de Scio, depuis archevêque d'Andrinople, où il périt en 1821, martyr de sa foi et de la liberté. Proïos eut pour successeur Platon, et celui-ci Étienne Dounkas, illustre élève de l'université de Halle et de Gœttingue. Koumas dut à la réputation qu'il s'était faite dans les sciences, la philosophie et l'histoire, l'honneur de leur succéder. C'est un fait reconnu et proclamé dans toute la Grèce que l'enseignement de ces quatre hommes supérieurs eut la plus utile influence sur les progrès intellectuels de la nation. Une nouvelle route fut ouverte hors des voies de la routine; et cette révolution dans l'enseignement fut le prélude de la révolution politique qui devait bientôt s'accomplir. Les colléges de Smyrne et de Cydonie achevèrent plus tard l'œuvre de cette révolution littéraire et scientifique. En 1810, Koumas fut appelé par le clergé grec et la corporation des négociants à la direction du collége de Smyrne. La nouvelle de cette nomination, qui assurait à sa ville natale les bienfaits d'un enseignement presque égal à celui des universités de France et d'Allemagne, fit éprouver au vénérable Coray, notre collaborateur (*voy.* ce nom), une joie si vive qu'il s'em-

pressa d'adresser aux principaux habitants de Smyrne une lettre de félicitation (*Recueil de lettres* de Coray, Ἀπάνθισμα ἐπιστολῶν, Athènes, 1839, p. 31). « Koumas, y est-il dit, outre l'éru-« dition, possède ce qui seul lui donne de l'éclat « et de la valeur, c'est-à-dire de l'esprit et du « jugement. Il a un zèle sincère pour les intérêts « et l'amélioration de la Grèce. Ses mœurs sont « excellentes. En un mot, il réunit toutes les « qualités indispensables au patriote et au sa-« vant qui aspire à régénérer la Grèce. Je félicite « donc la ville de Smyrne et mes concitoyens de « ce que la Providence leur a réservé l'assistance « et les leçons d'un tel maître. » Koumas justifia toutes les espérances que l'on avait conçues, et ce fut au milieu de son enseignement, et lorsqu'il était absorbé dans la composition de son grand dictionnaire grec, que la révolution de 1821 éclata, non trop tôt suivant ses vœux, mais trop tôt suivant sa prévoyante politique. Koumas eût été sans nul doute une des premières et des plus regrettables victimes du fanatisme musulman, s'il ne se fût dérobé par la fuite aux attentats des Turcs; mais il parvint à s'y soustraire en se réfugiant à Trieste avec toute sa famille. L'hospitalité la plus bienveillante l'y accueillit, et lui donna les moyens d'achever son grand ouvrage. Le gouvernement autrichien, qui appréciait ses mérites et ses vertus, le promut à la direction du gymnase grec de Trieste, et il y continua son apostolat d'enseignement jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est là qu'il mourut, le 13 mai 1836, dans les bras de sa fille, de sa vieille mère, et pleuré par ses nombreux disciples, par la Grèce tout entière, où, après Coray, mort depuis trois ans, aucune perte n'avait excité de regrets plus unanimes. Toute la vie de Koumas se résumant dans son professorat et ses publications, nous voudrions donner la liste de tous ses écrits; mais nous nous bornerons à indiquer ceux dont nous connaissons exactement les titres et le sujet; tous sont en grec moderne : 1° *Cours de mathématique et de physique*, Vienne, 1807, 8 vol. in-8°; 2° Traduction de la *Chimie d'Adet*, Vienne, 1808, 2 vol. in-8°; 3° *Élements de philosophie*, 4 vol. in-8°; 4° *Abrégé de physique*, etc., 1812, 1 vol. in-8°; 5° *Chronologie historique*, Vienne, 1818, 1 vol. in-8°; 6° *Abrégé de Géographie ancienne*, 1816, 1 vol. in-8°; 7° *Abrégé des sciences pour les commençants*, 1819, 1 vol. in-8°; 8° *Agathon et les Abdéritains de Wieland*; 9° *Grammaire grecque*, ancienne, dédiée à sa fille, 1832, 1 vol. in-8°; 10° *Essai sur la prosodie*, traduit de Spitsener, 1826; 11° *Histoire universelle*, Vienne, 1830, 12 vol. in-8°; 12° Beaucoup d'articles dans *le Mercure savant*, Λόγιος Ἑρμῆς; 13° *Dictionnaire grec ancien*, Vienne, 1826, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage survivra à tous les autres, parce qu'il n'est pas exposé aux vicissitudes des sciences, et que la méthode, le plan et l'exécution en sont excellents. A peu d'années de distance, parurent en Grèce trois grands dictionnaires grecs : celui d'Anthime Gazis, qui a été considérablement amélioré dans une nouvelle édition, et dont le Lexique de Schneider est la base; celui de Ghika et Blastos, *l'Arche de la langue grecque*, entrepris sur le plan de Henri Estienne, et interrompu au troisième volume par les catastrophes de 1821; enfin, le Lexique de Koumas, qui résume avec une merveilleuse netteté les travaux de Reimer, Passow, etc., et rappelle la manière des excellents scholiastes de l'école d'Alexandrie. D—H—E.

KOURAKINE (Boris-Ivanovitch), général et diplomate russe, était né le 18 août 1677 d'une des anciennes et illustres familles de la Russie Blanche. Son père, boiarine et voïvode de Smolensk, avait le titre de prince. Enfant encore, Boris obtint celui de stolnik ou chambellan de Pierre le Grand (1684); et, dans l'intime familiarité qui s'ensuivit, il apprit de bonne heure à sympathiser avec les grandes vues, avec les plans hardis du prince qui devait adosser la Russie à la Baltique et introduire un empire qu'on croyait asiatique, et qu'on connaissait certes moins que la Chine, au cœur des affaires européennes. A peine maître du trône par la révolution de 1689, Pierre, comme s'il eût à l'avance jeté son dévolu sur Kourakine pour les ambassades, l'envoya s'initier dans l'ouest avec d'autres *potechnoï* (camarades), non-seulement aux mathématiques et à la marine, mais aux langues, aux mœurs et aux idées étrangères. C'est surtout à Venise que Boris résida, Venise fameuse depuis des siècles par son astuce diplomatique, Venise brillant caravansérail où se condensaient l'élite et l'écume de toutes les civilisations. Revenu dans sa patrie, il épousa, en 1693, Axénie-Fédorovna Laboukhine, sœur d'Eudoxie, femme de Pierre Ier. Bientôt la carrière des armes s'ouvrit devant lui. Il se signala d'abord dans la guerre de la quadruple alliance de Varsovie contre les Turcs et prit une part honorable aux deux expéditions d'Azov (1695 et 1696). On sait le succès éclatant de la seconde et la joie de Pierre, qui souhaitait au moins un port, et à qui bientôt le pacte de Carlowitz laissa sa conquête (1699). Mais à peine la paix se faisait-elle d'un côté que les querelles surgissaient de l'autre. La grande guerre du Nord ne tarda point à commencer; et Charles XII, après avoir réduit à la paix séparée de Travendal un des membres de la redoutable coalition organisée contre la Suède (Frédéric IV), venait de se jeter sur l'Ingrie. Nommé capitaine, puis major, Boris combattit alors les Suédois, et concourut aux deux siéges de Narva, dont le premier échoua et amena la célèbre bataille de ce nom (1700), si funeste aux Russes, qui s'y virent complétement défaits, mais qui prirent leur revanche en 1704, lorsqu'ils emportèrent d'assaut cette même ville de Narva. Cependant les succès de Charles XII venaient de faire porter au trône de Pologne par un parti Stanislas Lec-

zinski à la place d'Auguste Ier, que le tsar voulait rétablir. C'est pour ce motif qu'il envoya, en 1705, le prince Kourakine, comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome, en le chargeant de maintenir dans une constante inimitié contre le parti piast, c'est-à-dire contre Stanislas, et même contre tout nouveau compétiteur à qui un parti mécontent pourrait offrir la couronne (1), le pape Clément XI, qui déjà par une bulle avait destitué de ses dignités le cardinal-primat Michel Radzieïovski, coupable d'avoir adhéré à l'élection de Stanislas. Afin d'appuyer sa mission, Kourakine fit entrevoir au pontife la possibilité d'une réunion prochaine de l'Église grecque à l'Église latine; mais cette promesse, comme la suite des événements le prouva, n'était qu'une ruse diplomatique, dont au reste on peut conjecturer que le saint-siége ne fut point la dupe. Toutefois, l'ambassadeur réussit parfaitement, sans doute parce que l'Autriche, toujours hostile à la Suède, agissait alors à Rome contre les protégés de Charles XII. De Rome, Kourakine se rendit à Venise, soit pour empêcher toute convention entre la république et Charles, soit plutôt pour demander les bons offices de la république à Constantinople, et s'opposer à la diversion qu'eût faite, s'il eût été bien inspiré, Ahmed III, dont le destin était d'avoir vingt occasions d'exterminer les Russes et de les manquer toutes. Deux ans après (1708), il allait à Hambourg engager le magistrat de cette ville à défendre aux Suédois les enrôlements facilités par la proximité de leurs possessions d'empire, Brême et Verden. Il venait alors de recevoir le brevet de lieutenant-colonel du régiment des gardes Semenovski, puis de général major. Rappelé sur les champs de bataille, il acquit par son courage et son habileté une part glorieuse dans la victoire remportée à Poltava (1709), où l'armée de Charles XII fut anéantie. On a dit que le prince Kourakine, à la tête des troupes qu'il commandait, força les généraux suédois Rosen et Schlippenbach à mettre bas les armes; mais comme d'autres relations et le journal même de Pierre le Grand attribuent cet exploit à Mentchikoff et à Rentzel, dont les commandements étaient supérieurs au sien, il ne faut le regarder que comme ayant essentiellement coopéré par sa valeur à ce résultat de la grande journée qui détruisit la prépondérance de la Suède dans le Nord. Il contribua plus puissamment encore pourtant à l'affaiblir en allant de cour en cour remplir les missions confiées par Pierre à son habileté : d'après le succès qui couronnait habituellement ses opérations, on eût pu le croire né pour la diplomatie. Hanovre le voit d'abord (14 novembre 1709, etc.) négocier avec les ministres de George-Louis (Gœrtz et Berendorf), au moment où les traités de Dresde, de Thorn, de Copenhague viennent de recréer la grande alliance du Nord, et déterminer cet électeur non-seulement à déchirer son alliance avec la Suède, mais encore à former des nœuds nouveaux avec la Russie (3 juillet 1710) : bientôt des troupes hanovriennes agiront, s'il est nécessaire, vers la Poméranie suédoise, vers Brême et Verden, contre le vaincu de Poltava. Au bout du mois il est à Brunswick, où l'a précédé le baron de Heyssen, et demande officiellement au duc Antoine-Ulric la main de Charlotte-Christine-Sophie, sa petite-fille, pour le tzarévitch Alexis. (On sait que le duc était à peu près d'accord avec Heyssen : il ne restait que quelques points à régler, et bientôt la princesse partit pour Torgau, où fut célébré, en présence du csar, le mariage dont devait naître Pierre II.) Il prend ensuite la route de la Hollande, où il porte des instructions à l'ambassadeur Matvéeve et où il reste quelques semaines, travaillant à préparer des transactions de médiation ou de neutralité dont le résultat sera d'isoler la Suède, et dont bientôt, nommé plénipotentiaire en Angleterre, il va poursuivre le succès à Londres, près de la reine Anne. Il réussit à faire signer au cabinet britannique et le premier et le second concert de la Haye (31 mars et 4 août 1710). Par le dernier, qui n'était que le développement de l'autre, la Grande-Bretagne, les États-Généraux, le roi de Prusse, les électeurs de Hanovre, de Mayence et Palatin, le Mecklembourg, Brunswick, Münster et Hesse-Cassel, sous prétexte de mettre à l'abri des hasards de la guerre les possessions du roi de Suède en Allemagne, stipulaient la neutralité de ces provinces et s'engageaient à composer, pour appuyer le concert, un corps de seize mille hommes, dont on déterminerait les contingents. Le but secret de cet accord était, au moins pour la Prusse et le Hanovre, de mettre la main sur ces provinces si convoitées, et dont elles finirent en effet par avoir la meilleure partie, et du côté de Pierre le Grand, c'était un habile machiavélisme, après avoir porté par terre son antagoniste, de convier les petites puissances allemandes à une part de la proie. Charles XII ne se méprit point sur la portée de cet acte, et, de sa retraite de Bender, il protesta vigoureusement par ses ministres, tant à Vienne qu'à Ratisbonne, contre les perfides dispositions qui le désarmaient en Allemagne. Il déclara qu'il regardait comme ennemi quiconque voudrait restreindre le droit qu'il avait de se défendre ou lui ravir l'usage des armes que Dieu avait mises en ses mains. Mais tout devient malheur à qui s'est une fois laissé frapper par le malheur : ces magnanimes et philanthropes alliés du Nord, dont tous les vœux avaient été de préserver le roi d'une spoliation et les sujets des horreurs de la guerre, s'écriaient à l'envi qu'ils ne pouvaient plus respecter la neutralité des provinces suédoises allemandes, et la malheureuse Poméranie vit affluer

(1) Par exemple, Jacq. Sobieski (le fils du roi Jean III, et celui que Charles XII eût fait nommer, si Auguste II ne l'eût fait enlever, ou bien Jérôme Lubomirski, grand général de la couronne et protégé de Radzieïovski.

du sud les Saxons, de l'est les Russes et les Polonais, du nord-ouest vingt mille Danois. Pendant ce temps, Boris était revenu en Russie, ou du moins dans une contrée qui allait bientôt devenir russe et qu'occupaient déjà les Russes, à Reval. Il ne tarda point à s'en éloigner, toujours avec le titre de plénipotentiaire, seconder, puis remplacer à la Haye l'ambassadeur Matvéeve (octobre 1711). Rien d'extraordinaire ne signala de sa part cette période d'incertitude et d'oscillation que prolongeait la complication des intérêts de tant de grandes et petites ambitions, chacune ayant ses vues et agissant avec arrière-pensée, les uns sentant leur force et voulant aller au but avec hardiesse, les autres sentant leur faiblesse et tergiversant, attermoyant, nouant des contre-alliances et indiquant les deux inutiles congrès de Brunswick. Pierre ne souhaitait point la réussite du premier (décembre 1712, février 1713), qui n'allait à rien moins qu'à revenir sur l'esprit du concert de la Haye en se rapprochant un peu de la lettre de ses stipulations; et Kourakine, sans y mettre le pied, dut être pour quelque chose dans les circonstances qui le firent manquer. En revanche il parut au second (novembre 1713), et cette fois le czar souhaitait un peu plus que les négociations portassent leurs fruits. En fait il était nanti des quatre provinces baltiques (1), ce rêve de toute sa vie; et Auguste II, par les conventions de Thorn, avait renoncé à demander la rétrocession même de la Livonie. Le traité d'Utrecht, en posant enfin les bases de paix à l'Europe occidentale, permettait à la France de parler plus haut pour Charles XII; et la reine Anne Stuart, au fond du cœur comme par le sang, ne marchait qu'à contre-cœur dans le même sens que l'électeur de Hanovre, son héritier présomptif (2). Les conférences pourtant n'amenèrent rien encore : d'une part, le roi de Suède et la France ne voulaient point céder si vite tout ce que demandaient les alliés du Nord; de l'autre, on sut qu'Anne approchait de la tombe, et l'avénement de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre devait être favorable à leurs prétentions. Lors donc que Charles XII demanda, et sa demande était de toute justice, qu'à la médiation impériale fût associée celle de la France, garante de la paix de Westphalie et de celle d'Oliva, lorsque Louis XIV fit des offres en ce sens aux adversaires de la Suède, Kourakine, au nom de son maître, déclina ces ouvertures, en prétextant la partialité que montrerait peut-être la France dans les protocoles et en fondant sa défiance sur ce prétendu traité de Bender, qu'on trouve bien dans les recueils diplomatiques (Dumont, etc.), mais qui ne porte aucune signature, et sur lequel il devait, lui plénipotentiaire en Hollande, savoir à fond à quoi s'en tenir. Le congrès fut donc rompu comme le premier (mars 1714). Six mois après, la couronne de la Grande-Bretagne était à George-Louis (George Ier); et Kourakine allait l'année suivante à Londres convenir des principes du traité qui fut signé à Greifswalde entre Geisch et lui (octobre 1715), et par lequel, en échange de la garantie de Brême et Verden, le nouveau roi promettait au czar d'agir énergiquement contre les Suédois. Mais cet engagement ne fut point tenu : à peine sûr de Brême et Verden, George, qui d'ailleurs redoutait de plus en plus l'ascendant toujours croissant de Pierre, et qu'avait mis en défiance sa proposition de donner Wismar au duc de Mecklenbourg, qui n'eût eu là qu'un dépôt à la Russie, ne coopéra plus que tièdement aux opérations contre Charles XII, fidèlement imité en cela par chaque allié, à mesure que le sort des armes faisait tomber entre ses mains l'objet spécial qu'il avait ambitionné. Kourakine retourna cependant à Londres, soit pour arrêter un traité de commerce, soit pour observer. L'Angleterre, c'est-à-dire les ministres anglais du roi souhaitaient le traité; mais la junte hanovrienne, qui disputait aux Anglais la direction de l'Angleterre, montrait assez d'indifférence pour ces stipulations du mercantilisme, et ne songeait qu'aux questions de territoire. Si âpre à prendre en Allemagne, George ne voyait qu'avec chagrin prendre sur les bords de la Baltique, et déjà il ne se souciait plus de garantir à Pierre le Grand sa Carélie, sa Livonie, son Esthonie et son Ingrie; Pétersbourg même était remis en question. Tantôt à Londres, tantôt à la Haye, Kourakine tint le czar au courant de ces variations du cabinet, et c'est aussi afin d'aviser lui-même au parti qu'il devait prendre sur le choix de ses alliés pour la pacification du Nord que Pierre fit un second voyage en Europe occidentale. Il descendit à la Haye chez Kourakine (1717). Dès 1713 il l'avait nommé, au lieu de stolnik, membre de son conseil privé; cette fois il le décora du cordon de St-André. La czarine (Catherine, et non plus Eudoxie Laboukhine) lui donna de même des marques d'estime et de confiance. Kourakine suivit ses maîtres à Versailles et à Paris, où nul doute qu'il n'ait eu la principale part à l'élaboration des arrangements qui bientôt donnèrent aux relations internationales de l'Europe un aspect tout nouveau. De retour en Hollande, il eut de longues conférences avec le général Poniatowski et avec le baron de Gœrtz, tant pour les conditions de la paix à conclure que pour le choix du lieu du congrès. D'accord avec les ambassadeurs de Prusse et de France, il noua l'alliance d'Amsterdam de 1717, par laquelle les trois puissances convinrent de ce qu'elles laisseraient à la Suède : alliance dirigée contre le Hanovre et contre Auguste II, et qui se liait aux célèbres négociations de Gœrtz, tendant à faire marcher ensemble Pierre et Charles XII. Naturel-

(1) Carélie, Ingrie, Esthonie, Livonie.

(2) Ou du moins le fils de son héritière présomptive, Sophie, l'électrice de Hanovre. Mais, comme celle-ci était de beaucoup plus âgée qu'Anne, on ne pensait naturellement qu'à George-Louis.

lement la Grande-Bretagne fit ce qu'elle put pour entraver ces négociations; un de ses grands moyens fut de propager de cour en cour des bruits qu'on commençait à croire réels sur l'ambition de la Russie. Kourakine, à qui rien n'échappait dans son poste de la Haye, se hâta de déclarer mensongères ces indiscrétions diplomatiques, et publia dans les feuilles hollandaises quelques-unes de ces pièces authentiques qui ne prouvent rien, mais qui grossissent le dossier, embrouillent l'affaire et ajournent la solution. Au reste, la mort de Charles XII devant Frederikshall vint bientôt simplifier la question; et le congrès de Nystad organisa le Nord pour une cinquantaine d'années (1721). Kourakine n'y assista point; mais immédiatement après la paix conclue, il revint en Russie pour y jouir du plus haut crédit. L'année suivante, en effet, Pierre, s'absentant pour la campagne de Perse, lui confia le portefeuille des affaires étrangères; et en 1723 il l'envoya en France, d'abord avec l'ordre de simuler un voyage d'agrément, mais bientôt avec le titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Il s'agissait, au commencement, de contracter un emprunt (l'instant était, ce nous semble, singulièrement choisi, au sortir de la crise de Law). Ensuite furent mis en question divers projets de mariage pour la grande-duchesse Élisabeth (Pétrovna), qui fut ensuite impératrice (1741-1762). Le duc de Bourbon recherchait sa main; mais Louis XV rompit avec l'infante d'Espagne, et Pierre le Grand écrivait à son ambassadeur (16 janvier 1724) : « S'il « en est ainsi, nous vous témoignons notre désir « de voir plutôt notre fille unie à ce dernier, et « nous vous prions d'employer tous les moyens « pour que ce projet se réalise. Quant au duc de « Bourbon, sans lui annoncer un refus, vous « pourrez traîner l'affaire en longueur, etc. » Kourakine la traîna si bien que ni le duc de Bourbon ni le roi de France ne furent gendres de Pierre le Grand. Mais, à dire vrai, l'habileté de l'ambassadeur était pour peu dans une question où, même mises à part les éventualités qui eussent porté au trône de Russie une branche des Bourbons, les puissances européennes ne pouvaient que voir avec défiance de si intimes relations se nouer entre Versailles et St-Pétersbourg. On mit donc tout en œuvre pour faire échouer le projet, et l'on eut si peu de peine qu'on en a presque méconnu les traces. La mort de Pierre (1725) ne diminua point la faveur de Kourakine. Il fut nommé conseiller privé par l'impératrice Catherine Ire, en 1726, et l'année suivante il se rendit, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Soissons. Il était de retour à Paris lorsqu'une fin prématurée le ravit à son pays, le 17 octobre 1727. Son corps, transporté à Moscou, fut inhumé dans l'abbaye de Tchoudov, où reposent ses ancêtres. Il laissait, indépendamment de deux filles (la maréchale Antoinette Galitzine et la maréchale Catherine Boutourline), un fils (Alexandre Borissovitch), qui l'avait accompagné à Paris en qualité de conseiller d'ambassade, et qui, pendant un congé que son père avait obtenu, le remplaça par *intérim*, avec l'agrément du czar (1722). — En vertu d'une clause du testament paternel, ce dernier construisit à Moscou, et munit des fonds nécessaires à l'entretien de l'établissement, une maison de charité pour quinze officiers émérites choisis parmi ceux que leur belle conduite et leurs blessures recommanderaient à la reconnaissance publique. P—OT.

KOURAKINE (le prince ALEXANDRE), ambassadeur russe à Paris, descendait à la troisième génération de Boris Ivanovitch dont l'article précède; et c'est le quatrième Kourakine que nous trouvons représentant comme plénipotentiaire auprès de la cour de France le cabinet de St-Pétersbourg. Né le 18 janvier 1752, à peu près du même âge par conséquent que le grand-duc Paul, il fut un des jeunes Russes élevés avec ce fils de l'infortuné Pierre III, et une vive amitié les unit bientôt. En 1776 et en 1782 il fit à la suite de l'héritier du trône des czars les voyages de France et de Prusse. Un peu plus tard il fut chargé d'une mission en Danemarck, et à cette occasion il reçut du souverain de ce pays l'ordre de Danebrog et celui de la Parfaite-Union. Mais, peu de temps après, la prévoyante Catherine, dont l'œil était toujours ouvert sur la conduite de son fils, eut peur sans doute que quelques extravagances ne passassent par la tête des conseillers du grand-duc : elle les éparpilla, les écarta des affaires. Kourakine fut un des objets de cette mesure, et après un début diplomatique heureux, quand tout semblait lui garantir un avenir prospère, il fut réduit à chercher un prétexte pour colorer son absence de Saint-Pétersbourg et aller s'ensevelir dans la Russie ouralienne, aux environs de Saratove. C'est là qu'il passa sans interruption les dix ou douze ans qui s'écoulèrent encore jusqu'à la mort de Catherine, méditant sur les beautés de la nature, embellissant sa résidence quasi asiatique et améliorant la culture de ses terres. Il est aisé de voir que cette retraite cachait un véritable exil. Enfin l'avénement de Paul Ier le fit cesser. Bien qu'en arrivant au pouvoir le nouvel autocrate affectât de continuer dans leurs emplois les ministres et les grands officiers, un de ses premiers soins fut de mander à St-Pétersbourg le compagnon de sa jeunesse, avec l'arrière-pensée de lui donner une part aux affaires. Bien peu de temps effectivement se passa sans qu'on s'aperçût d'une révolution réelle, quoique graduée, dans les relations extérieures. Catherine, enfin maîtresse de sa part de Pologne et tranquille de ce côté, s'était résolue à joindre ses armes à celles des souverains coalisés contre la France; et, si elle eût vécu un jour de plus, elle allait apposer sa signature au traité que les ambassadeurs de St-James et de Vienne lui présentaient à cet effet. Paul commença par ajourner la sienne, puis il la recula indéfiniment,

puis l'opportunité même et l'utilité de l'adhésion furent formellement remises en question. Généralement on regardait Kourakine comme l'auteur de cet abandon du système de Catherine. La vérité est qu'accoutumé à n'approuver que froidement la politique de sa mère, et bien aise de donner à son règne une valeur personnelle, en se distinguant de celle qui l'avait précédé, Paul était très-disposé en faveur de la France, et qu'il trouva dans Kourakine un serviteur empressé de réaliser sa pensée. C'était d'ailleurs un moyen de devenir indispensable, le cabinet se composant de personnages à peu près antipathiques à la France. Bientôt Paul l'introduisit dans le conseil qu'avait déjà modifié profondément le renvoi de Markove : il eut la place de vice-chancelier, et en réalité la direction décisive des affaires étrangères, bien qu'Ostermann, élevé du poste de vice-chancelier à celui de chancelier, le primât par le titre. L'empereur au reste prit à tâche de bien faire sentir que le choix de Kourakine était son choix à lui, et il le combla de marques d'honneur et de confiance. Il venait de lui conférer la croix de l'ordre de St-Alexandre-Nevski, il y joignit celle de St-André; il venait d'acheter cent mille roubles l'hôtel de Markove, il en fit don à son favori. Tout marcha pendant un temps sans grand obstacle dans la voie nouvelle; et l'on sent combien, au moment décisif des campagnes d'Italie, quand la guerre contre la révolution avait changé de caractère comme de théâtre, la neutralité de la Russie facilita les victoires de Bonaparte et accéléra les négociations de Campo-Formio (1797). Au fond pourtant le conseil était scindé en deux manières de voir, le système français, représenté par Kourakine sous l'inspiration de l'empereur, le système anglo-autrichien, tendance réelle d'Ostermann et de Besborodko; et l'Angleterre veillait, habile à tout envenimer, à profiter des circonstance, à les créer au besoin. Le haut ton des plénipotentiaires français à Rastadt et leurs prétentions donnaient déjà matière à bien des déclamations; et, aux yeux de la vieille diplomatie, c'était un scandale; c'était un agrandissement démesuré que l'acquisition de la limite du Rhin, la création de la république Cisalpine, l'intervention dans les affaires d'Allemagne. Mais tous ces griefs ne touchaient que faiblement le czar; et, si le gouvernement français avait été habile, il eût pu rendre impossible le triomphe de l'influence anglaise. En se déterminant à l'expédition d'Égypte il n'eût fallu que s'entendre d'avance avec le cabinet de St-Pétersbourg pour commencer le dépècement de l'empire ottoman au profit de la Russie et de la France, en écartant un ennemi commun, la Grande-Bretagne. Au lieu de cette marche simple, le directoire et Bonaparte non-seulement se tinrent dans l'isolement, mais mécontentèrent personnellement le czar. La prise de Malte par le vainqueur de l'Italie froissa au plus haut degré l'irascible vanité de Paul, qui s'était déclaré le protecteur des chevaliers, et qui visait, lui, souverain d'un neuvième du continent, à joindre à tous ses autres titres celui de grand maître de l'ordre de St-Jean! Non qu'il n'y eût derrière ce rêve de son imagination une pensée, celle de s'asseoir solidement dans la Méditerranée; mais cette pensée pouvait et devait se réaliser pour la France, et la France en envahissant l'Égypte devait en offrir la perspective. Elle eût ainsi prévenu ce qui suivit bientôt. Se saisissant à l'instant même de l'affaire de Malte, le plénipotentiaire britannique la transforma en injure brutale et personnelle pour l'autocrate, et l'exploita de telle façon que Paul se crut pour le moment irréconciliable avec les Français. Le cabinet de St-James le laissait se faire donner par les tristes débris de l'Ordre le titre de grand maître de St-Jean, au préjudice de Hompesch dégradé, hochet avec lequel se pavanerait bruyamment la vanité du czar, tandis qu'Albion, cramponné au positif, se maintiendrait dans la propriété de l'île. Ce changement en amenait nécessairement un dans le cabinet; et, tandis que Repnine se rendait à Vienne avec mission de traiter d'une alliance, tandis que déjà de gros corps russes, filant le long des frontières occidentales, s'avançaient vers la Galicie, où devait les recevoir le baron de Vincent, Kourakine, en qui s'était incarné la primitive pensée de Paul, abandonnait à Kotchoubei, avec le titre de vice-chancelier, la direction des relations étrangères, et ne gardait que ceux de membre du sénat et du conseil privé. Mais les événements de 1800, les revers de l'Autriche lors de la campagne de Marengo, l'engouement subit dont Paul se prit ou affecta de se prendre pour la personne du premier consul, ajoutés aux mésintelligences qui, dès 1799, s'étaient manifestées entre les alliés, et surtout la conduite de l'Angleterre relativement à Malte (dont, une fois la rupture opérée, elle ne se hâtait de faire ni la restitution à l'Ordre ni le délaissement à l'empereur), déterminèrent une seconde révolution, et rendirent à Kourakine le portefeuille des affaires étrangères. La France fut derechef en hausse à St-Pétersbourg, et le traité de Lunéville (février 1801) consomma ce que Campo-Formio avait promis, ce que Rastadt n'avait point tenu. C'est pendant la seconde apparition de Kourakine au ministère que vint à Paris un ambassadeur russe, Kalitchev; et qu'en faisant retentir aux oreilles bénignes ces phrases creuses et sonores d'amitié personnelle des chefs des nations, l'autocrate et le consul songèrent sérieusement au plan gigantesque d'après lequel une armée française et russe eût été, traversant le Turkestan, attaquer aux Indes mêmes le récent édifice de la puissance anglo-britannique. Survint alors l'assassinat du czar, fort à propos pour l'Angleterre! car il advint du projet de coalition entre la Russie et la France, à la mort de Paul, ce qui, lors de la mort de Catherine, était advenu du projet de coalition

antifrançaise. Cependant la brusque fin du monarque n'entraîna point la brusque retraite du ministre. Alexandre continua d'abord avec circonspection, il est vrai, la politique de son père, et Kourakine garda encore un an son poste au département de l'extérieur. De part et d'autre on s'envoyait des ambassadeurs (Markov à Paris, en remplacement de Kalitchev, Duroc à St-Pétersbourg), et chaque semaine voyait éclore sur Naples, sur Malte, sur l'État romain, sur la Toscane et le Piémont, sur le Hanovre, sur la garantie du traité de Lunéville par la Russie, des propositions nouvelles. Mais d'une part la direction réelle était passée à Voronzov; de l'autre, Markov avait pénétré l'insatiable ambition et la duplicité du premier consul, et chaque moment, en administrant la démonstration de ce qu'il avait prédit, relâchait des liens précaires et augmentait la défiance naturelle à l'empereur. Finalement la tendance à revenir sur un pied hostile avec la France se manifesta par une deuxième révocation de Kourakine, qui perdit, avec la réalité du pouvoir, l'ombre même et l'apparence. Comme précédemment, il garda ses deux places au sénat et au conseil d'État. Alexandre, en signe d'estime et d'affection, lui fit le don éclatant d'un magnifique service de dessert en porcelaine, estimé soixante-dix mille roubles; il y joignit l'honorable et lucratif gouvernement de la Petite-Russie, qui comprenait les provinces de Poltava et de Tchernigov. Enfin il venait de le nommer chevalier de l'Aigle-Noir. Il eût été possible sans doute de choisir un plus laborieux et plus habile administrateur pour l'organisation d'un pays encore neuf sous beaucoup de rapports, et pour l'accomplissement des améliorations que voulait le czar; mais Kourakine au moins eut le mérite de ne point faire de mal; et, tel qu'il était, la population un peu cosaque de l'ancienne Sévérie l'aimait assez. Il avait passé quatre ans et plus dans ce poste, qu'il commençait à trouver éloigné de St-Pétersbourg, lorsque ses sollicitations lui valurent, non point son rappel dans la capitale, mais une mission diplomatique du premier ordre. Nommé ambassadeur près le cabinet de Schœnbrunn, d'où partaient des propositions de médiation (1807), il s'apprêtait à se rendre à Vienne lorsque tout à coup il fut mandé à Tilsitt. Connu depuis longtemps comme disposé en faveur de la France, Kourakine devait par sa seule présence faciliter les négociations; et, du reste, les bases essentielles de l'accord avaient été posées par les deux monarques ensemble, à la célèbre entrevue sur le Niémen. Moins d'une quinzaine suffit pour régler et rédiger les détails. Il en résulta (le 7 juillet) un traité patent et trois traités secrets longtemps inconnus, niés ensuite, mais dont on connaît aujourd'hui la substance et dont la teneur est irrévocablement acquise à l'histoire. Alexandre récompensa les services de son représentant en cette occasion en le créant conseiller privé de première classe avec le rang de feld-maréchal. Kourakine eût bien voulu alors troquer sa nomination contre celle qu'obtenait Romanzov, et laisser Vienne pour Paris. Mais son maître avait besoin d'un agent plus adroit à Paris qu'à Vienne; car, quoique lié tout récemment à Napoléon par leur complicité spoliatrice à l'égard des autres puissances et par de pompeuses protestations de part et d'autre, il était toujours en garde contre son impérial ami. Or, Kourakine, assez porté à voir tout le mérite d'un ambassadeur dans le nombre des voitures d'ambassade et à ne déployer de finesses diplomatiques que pour ses intrigues à lui, ne voyait guère de ce qui l'environnait que ce qu'on voulait bien lui laisser voir. Alexandre ne changea donc rien à l'ukase qui l'envoyait dans la capitale de l'Autriche; et Kourakine alla passer là quelques mois, travaillant autant aux affaires de Napoléon qu'à celles du czar, mais ne réussissant à aucune plus qu'à celle de ses plaisirs. La quatrième coalition se préparait. On sait qu'Alexandre refusa d'en faire partie, et même joignit une de ses armées au déploiement colossal de Napoléon. L'explosion de cette guerre de 1809 eût fait cesser de droit la mission de Kourakine; mais dès la fin de 1808 Napoléon avait demandé qu'il remplaçât Romanzov à Paris. La raison vraie de cette préférence n'était rien moins que glorieuse pour le chétif diplomate : c'est que Napoléon, d'un coup d'œil, avait jaugé sa médiocrité; il le croyait plus facile à tromper qu'un autre, bien que les splendeurs de la cour de Napoléon et les avantages de son alliance eussent assez bien fasciné Romanzov. Mais s'il imaginait, comme à son ordinaire, qu'Alexandre serait sa dupe, il s'abusait. Alexandre ne voulut point se refuser au vœu de son puissant allié; mais il balança ce que ce choix pouvait avoir en soi de peu satisfaisant en composant fort habilement le reste de la légation russe (M. de Nesselrode y figura quelque temps), en donnant des missions particulières au très-adroit et très-pénétrant Tchernichev, dont tout, jusqu'à la galanterie, était moyen diplomatique, en entretenant à Paris des agents secrets étrangers non-seulement à l'ambassade, mais à Tchernichev lui-même. C'est ainsi qu'il sut avec la dernière exactitude l'état de l'opinion en France en 1810 et en 1811, et une foule de détails relatifs à l'intérieur, et les rêves d'ambition dont le berçait le cabinet des Tuileries, et le nombre, la marche, la destination des forces immenses que Napoléon assemblait secrètement, dans la résolution de rompre. Pendant ce temps les affaires courantes se traitaient à l'ambassade russe, et Kourakine signait les dépêches à son gouvernement, c'est-à-dire à Romanzov, devenu en apparence directeur des relations diplomatiques; remettait ses notes, soit au duc de Cadore, soit au duc de Bassano, parfois avait des conférences avec les ministres de Napoléon, mais en réalité ne remplissait que les fonctions extérieures et ostensibles de l'am-

bassadeur. A son insuffisance naturelle était venue se joindre une affliction douloureuse : assistant, la nuit du 1er au 2 juillet 1810, au bal donné par le prince de Schwartzenberg, à l'occasion du mariage de Marie-Louise, il avait été du nombre des victimes de l'incendie qui fit de cette fête une nuit de deuil : fuyant avec trop de précipitation, il s'était laissé tomber et avait été foulé aux pieds. On le retrouva criblé de blessures, respirant à peine. Il fut longtemps à guérir, et jamais il ne vit se cicatriser entièrement les blessures qu'il avait à la main. Cependant les événements se pressaient : aux premiers griefs, tels que la velléité de la part de Napoléon de secourir les hospodorats turcs, et la réunion un peu brusque de l'Oldenbourg, pour laquelle au reste il admettait en principe la nécessité d'une compensation, s'ajoutaient des circonstances plus formidables; la résistance de l'Espagne fléchissant, bien que lentement, Napoléon en retirait (1812) de gros corps dont on ne spécifiait pas l'emploi; les traités défensifs et offensifs du 24 février avec la Prusse, du 14 mars avec l'Autriche, étaient indubitablement dirigés contre la Russie. Leurrer le czar jusqu'au dernier moment, puis tomber sur ses États à l'improviste était le vœu secret et l'espérance chérie de Napoléon. Peut-être, si sa diplomatie n'eût eu en tête que Kourakine à Paris et Romanzov à St-Pétersbourg, eût-il réussi à donner le change; mais le cabinet secret mené par Serra-Capriola, et dont Alexandre partageait, sinon la haine exagérée, au moins les trop justes méfiances, et la découverte de Tchernichev, toujours en course d'une des deux capitales de l'Europe continentale à l'autre, avaient éventé la mine. Sachant à quoi s'en tenir, le czar jouait aussi serré que son adversaire : il traînait ses négociations en longueur, laissait penser qu'il pourrait céder aux dures exigences de Napoléon, promettait d'envoyer Nesselrode à Paris et ne l'envoyait point; et, pour ne pas ici parler des mesures qu'il prenait à l'intérieur de ses États, non-seulement il insistait sur l'Oldenbourg, et autres questions faciles à résoudre à l'amiable si elles n'en eussent masqué de plus graves; mais il demandait péremptoirement la diminution de la garnison de Dantzig et la promesse de l'évacuation de la Prusse et de la Poméranie suédoise. Tel fut le sens de l'ultimatum que Kourakine dut finalement signifier au gouvernement français, à la fin d'avril, et dont la teneur (sans que l'on en connût bien le caractère décisif) détermina Napoléon à voir lui-même le chef de l'ambassade russe et à tâcher encore, à force de faux-fuyants et de belles paroles, de prolonger un état équivoque (27 avril). Le lendemain aussi Maret manœuvra dans ce sens; puis, ajournant sa conférence, il eut soin de demeurer inaccessible deux jours pour Kourakine. Mais les instructions de ce dernier étaient trop nettes pour qu'il pût ainsi laisser ajourner indéfiniment. Ce que l'on ne voulait point entendre, il le mit par écrit dans la note du 30 avril : il formula sur le papier les conditions que préalablement devait remplir ou s'engager à remplir Napoléon, pour que le cabinet russe s'engageât à ne rien changer aux clauses de Tilsitt, relatives au système continental, si ce n'est de concert avec la France, et à traiter de la compensation de l'Oldenbourg; il achevait en disant qu'au cas où l'ambassadeur français (Lauriston) partirait de St-Pétersbourg, lui-même devrait quitter Paris à l'instant même. A cette note Maret ne répondit que par un silence qui, tout clair qu'il pût être, n'était pas plus selon l'esprit que selon les convenances et les usages de la diplomatie. Chose prodigieuse cependant, Kourakine laissa couler six jours avant de donner un mot de note (encore était-ce sur un fait spécial et tout secondaire), et sept avant d'en venir à la question générale (7 mai); mais cette fois il requérait, il exigeait une entrevue le lendemain. « Un refus sur ce point serait une dé« claration de guerre, et il fallait lui envoyer ses « passe-ports. » En effet, le surlendemain Napoléon devait partir pour l'Allemagne. Maret ne répondit que le jour de ce départ, et par cette question dérisoire : « Avez-vous des pleins pou« voirs spéciaux pour les questions en litige? » question à laquelle Kourakine répliqua le jour même par la connaissance qu'il avait des dispositions d'Alexandre et par l'inutilité de pleins pouvoirs spéciaux qui, quelque accord que fissent ensemble les deux ministres, laissaient toujours nécessaire une ratification subséquente. Du reste, Maret promettait à Kourakine de le recevoir le 11. Mais justement le jour même du rendez-vous il s'éloignait de Paris pour rejoindre Napoléon. Kourakine alors quitta l'hôtel de l'ambassade, réclamant derechef des passe-ports, et alla les attendre à sa maison de campagne à Sèvres. Fidèles au système de déceptions et de lenteurs adopté par le maître, les commis qu'avait laissés le ministre pour expédier les affaires en son absence n'avaient envoyé de permission que pour un gentilhomme de l'ambassade. Ils ne se hâtèrent pas plus de satisfaire à la seconde demande qu'à la première, et force fut à Kourakine de réitérer sa requête. Le 12 juin seulement les passeports furent expédiés de Thorn, où Napoléon était avec son ministre. Pendant ce laps d'un mois, un simulacre de négociations avait encore eu lieu, mais directement, entre les résidences successives de Napoléon et le cabinet de St-Pétersbourg : il avait tenté surtout d'avoir pour Lauriston l'autorisation de se rendre à Vilna et près du czar; et du refus poli, mais net, de Romanzov, pour ce qu'il nommait un moyen de conciliation, il avait fait l'équivalent d'une déclaration de guerre, croyant ainsi jeter sur son rival l'odieux de la rupture. Lauriston, par une note brève, sèche et impérieuse, émanée du cabinet de Napoléon lui-même, avait aussi requis ses passe-ports (12 juin). Les deux dates, celle de l'envoi à Kourakine et

celle de la demande pour Lauriston, coïncidaient. Kourakine avait alors soixante ans : il regretta le doux climat de la France; et l'atmosphère de la Néva, de la Baltique, ne fit qu'accroître ses regrets. Cependant il jouissait d'une considération éminente dans sa patrie; et soit au sénat, soit dans le conseil, on le voyait avec plaisir prendre une part active à toutes les affaires. On le croyait même personnellement agréable au souverain. En 1813, c'est lui qui fut député par le sénat pour aller, conjointement avec le général Tormasov, féliciter et remercier Alexandre de ses succès. En 1814, c'est lui qui fut chargé de remettre à l'empereur la résolution du sénat qui lui décernait le surnom de *Béni*. De ces deux missions il ne put remplir la première jusqu'au bout; forcé de s'arrêter, de s'aliter à Berlin, il ne se tira qu'à grand'peine d'une grave maladie, suite de ses blessures de 1810. Si depuis ce temps sa santé se raffermit, ce ne fut que précairement. Cet état pathologique fut un des prétextes qui s'opposèrent à ce que, la guerre finie, il reçût une destination diplomatique près d'une des quatre grandes cours; quant à des raisons, il n'en manquait pas : ni les Bourbons, ni l'Angleterre, ni les deux puissances dominantes de l'Allemagne n'eussent pu s'accommoder de l'homme qui si longtemps avait sympathisé avec la France napoléonienne. Alexandre, du reste, le traitait bien : en 1817 il lui permit de voyager, de prendre les eaux en tout pays à son choix. L'ex-ambassadeur en profita pour passer à Paris l'hiver de 1817 à 1818; il fut reçu aux Tuileries; il faisait encore sa cour à Louis XVIII et à la duchesse d'Angoulême le 31 mars. Le mois suivant il était en Belgique, puis à Amsterdam, qu'il quitta le 6 mai pour revenir en Russie. Mais tout à coup il changea de dessein et se rendit en Allemagne pour aller demander à quelque source minérale un allégement aux cuisantes souffrances dont il ressentait de plus en plus fréquemment le retour. La violence du mal le força de séjourner à Weimar, et après vingt jours de douleurs il y mourut le 6 juillet 1818. En approchant de la tombe, il exprima le vœu d'être inhumé à Parlovski, séjour favori de ses maîtres. L'impératrice mère, qu'Alexandre laissait arbitre souveraine de tout ce qui semblait affaire de famille, n'obtempéra pas à ce souhait. Toutefois le corps du prince fut transporté à St-Pétersbourg, et solennellement inhumé à St-Alexandre-Nevski, tandis qu'une autre cérémonie funèbre, moins pompeuse, mais plus touchante, se faisait en son honneur au fond de l'Ukraine, dans la slobode de Belokourakin. P—OT.

KOUTHOUZ. *Voyez* KOTHOUZ.

KOUTOULMICH ou KOUTLOUMICH, prince Seldjoukide, était fils d'Irraïl-Arslan, et petit fils de Seldjouk, chef de cette famille turque, si célèbre depuis et si puissante. Il accompagna son cousin germain Thogrul-Beyg dans son invasion en Perse, contribua par sa valeur aux conquêtes de ce prince, et en reçut le gouvernement de la Mésopotamie. Les émirs des Arabes okaïtites et acadites, qui possédaient Moussoul, Hillah et toute la partie basse de cette province, voulant s'opposer aux progrès des Seldjoukides, se liguèrent avec le fameux rebelle Besasiry, qui opprimait alors le khalife Caïm dans Bagdâd. Koutoulmich, vaincu par eux près de Sandjar, se sauva vers l'Arménie grecque, dont il battit le gouverneur, qui lui avait refusé le passage; et, l'ayant fait prisonnier, il le fit vendre comme esclave à Tauriz. Cependant honteux d'avoir été défait par les Arabes, il alla demander de nouvelles troupes à Thogrul, afin de prendre sa revanche; mais ce prince fut aussi mécontent des avantages remportés par son parent, au mépris des traités, sur les Grecs, que de l'échec qu'il avait éprouvé en Mésopotamie. Koutoulmich, craignant pour ses jours, se réfugia dans une place forte du Kharizme. Quelque temps après il retourna dans l'Occident, se révolta contre Thogrul; et, quoiqu'il eût joint ses troupes à celles de Besasiry et de Coraïch, émir de Moussoul, ils ne purent empêcher le sultan de prendre cette ville, dont il donna le gouvernement à son frère Ibrahim-Inal. Les rebelles ayant réussi à mettre ce dernier dans leur parti, Thogrul vainquit ce frère perfide et le fit périr, en 450 de l'hég. (1058 de J.-C.) Koutoulmich, qui était dans l'armée d'Ibrahim, se sauva dans l'Arménie avec six mille hommes, et s'empara de Kars, en attendant les secours qu'il avait envoyé demander à l'empereur de Constantinople. Mais l'arrivée des troupes du sultan dans la Géorgie l'obligea d'abandonner sa conquête et de se retirer en Arabie; car il ne pouvait trouver d'asile dans aucune des provinces qui formaient déjà l'empire seldjoukide. Après la mort de Thogrul, en 455 (1063), Koutoulmich reparut pour disputer le trône à Alp-Arslan. Aveuglé par l'ambition et par la soif de la vengence, il résista aux avis, aux promesses, aux prières de ce monarque, refusa le pardon qu'il lui offrait généreusement, rejeta toutes propositions d'accommodement, et se prépara à la guerre. Les deux armées s'étant rencontrées près de Reïh, au mois de moharrem 456 (janvier 1064), celle de Koutoulmich fut vaincue dès le premier choc; et l'on trouva sur le champ de bataille le corps de ce prince sans aucune blessure. C'est de lui qu'était issue la branche des Seldjoukides, qui regna depuis dans l'Anatolie, et dont les princes sont plus connus dans l'histoire des croisades et du Bas-Empire, sous le titre de sultans d'Iconium, leur capitale. Quoique Turc de naissance, contre l'ordinaire de sa nation, qui, toujours guerrière et barbare, était dès lors comme aujourd'hui ennemie des lumières et de la civilisation, Koutoulmich aimait les sciences, et se distinguait par des connaissances peu communes en astronomie. A—T.

KOUTOUSOFF DE SMOLENSK (MICHEL-LAVRIONOVITCH-GOLENITCHEFF), général russe, né en 1745,

fut élevé à Strasbourg, où il apprit les langues française et allemande. Il commença sa carrière militaire à seize ans, servit d'abord dans l'artillerie comme caporal, fut fait officier peu de temps après, et, dès l'âge de dix-sept ans, était lieutenant dans le régiment commandé par le célèbre Souwarow. Le prince de Holstein-Beck le choisit, en 1762, pour son aide de camp; et, le 21 août de la même année, le jeune Koutousoff obtint le grade de capitaine. En 1764, il porta les armes en Lithuanie, fit cinq campagnes contre les Polonais, et passa, en 1770, à l'armée de Romanzoff, qui combattit les Turcs avec tant de succès. Quoique le jeune Koutousoff se fût distingué aux combats de Ribaja-Moguila, le 10 juin 1770, à celui de Pruth, le 5 juillet, au passage de la Lagre ainsi qu'à la bataille de Kagoul, où Romanzoff remporta une victoire décisive; ce ne fut qu'à la fin de cette année qu'il obtint le rang de major. Au mois d'octobre 1771, il prit part à la bataille des Postes, où quarante mille Turcs furent taillés en pièces, et il fut fait lieutenant-colonel. Pendant les années 1772 et 1773, il servit en Crimée, puis se trouva à la bataille d'Olchesky, sur le Dniéper, et fut blessé en s'emparant d'un fort près d'Isoumne. Ses talents se développèrent dans ces différentes affaires; et l'impératrice Catherine II le nomma colonel le 27 juin 1782. Le 28 juillet de l'année suivante, il fut fait brigadier, et retourna en Crimée. La guerre contre la Turquie s'étant renouvelée en 1784, les maréchaux Romanzoff et Potemkin voulurent l'un et l'autre avoir sous leurs ordres le brigadier Koutousoff. Réunissant aux talents militaires l'usage du monde et une grande circonspection, il sut obtenir en même temps la bienveillance de ces illustres rivaux. Le 24 novembre de la même année, il fut nommé général-major. Depuis le 28 août 1787 jusqu'au mois de juillet 1788, il commanda un corps séparé, chargé de couvrir la frontière, en empêchant l'ennemi de passer le Bog. Ce genre de guerre lui offrant peu d'occasions de se signaler, il obtint la permission de rejoindre l'armée commandée par Potemkin, qui assiégeait Oczakoff. Le 28 août, l'ennemi fit une sortie et attaqua avec furie le corps de Koutousoff, qui résista avec beaucoup de fermeté à cette attaque, où il développa de véritables talents; mais il y fut dangereusement blessé : une balle lui traversa la tête, et ce ne fut que par une sorte de miracle qu'il échappa à la mort. A peine était-il rétabli qu'il vint rejoindre le prince Potemkin, qui lui confia un corps chargé de couvrir les frontières de la Turquie et celles de Pologne. Ce fut alors qu'on le vit se porter rapidement sur tous les points menacés : tantôt à la tête d'un corps d'élite, il se plaçait entre le Dniester et le Bog; tantôt, à la tête de sa cavalerie légère, il harcelait une armée entière, enlevait ses convois et coupait ses communications. Il remporta une victoire signalée à Cochrane, et se trouva à la prise d'Ackermann et de Bender. En 1790, il reçut ordre de réunir ses troupes à l'armée de Souwarow, qui assiégeait Ismaïlow, et il vint prendre le commandement de la 6e colonne, qu'il conduisit au terrible assaut où les Turcs perdirent plus de trente mille hommes. Fait lieutenant général le 25 mars 1791, Koutousoff fut chargé de commander les troupes qui étaient entre le Pruth, le Dniester et le Danube. Il passa ce dernier fleuve; et le 3 juin, ayant attaqué un camp retranché défendu par dix-sept mille Turcs, il ne put recueillir le fruit de cette victoire, le prince Repnin, qui commandait en chef, lui ayant ordonné de le rejoindre. Le 28 juin, il contribua au gain de la bataille de Matchine, qui termina la guerre. Koutousoff obtint alors le commandement de l'Ukraine; et par suite d'un bonheur bien extraordinaire, trois généraux, qui partageaient rarement les mêmes opinions, le recommandèrent à l'impératrice. C'étaient Potemkin, Souwarow et Repnin (*voy.* ces trois noms). Il quitta bientôt l'Ukraine pour se rendre à Constantinople, où il remplit les fonctions d'ambassadeur depuis le 4 juin 1793 jusqu'au 24 mai 1794. A son retour, l'impératrice lui donna le commandement de la Finlande; et il fut nommé directeur du premier corps des cadets. En 1796, il fut chargé d'accompagner le roi de Suède, qui était venu à St-Pétersbourg, et il le reconduisit jusqu'à Lovisa. Après la mort de Catherine II, il jouit de la même faveur auprès de Paul Ier; et ce monarque, voulant décider la Prusse à entrer dans son système, le chargea de cette commission délicate, qu'il remplit avec un plein succès. L'empereur à son retour lui donna le commandement des troupes de Finlande. Les troupes russes, qui étaient alors en Hollande sous les ordres du général Hermann, ayant essuyé un échec, et ce général ayant été destitué, Koutousoff eut ordre d'aller le remplacer; mais, quelque diligence qu'il fît, il ne put joindre le corps qui lui était confié, et il apprit, en arrivant à Hambourg, que la paix était conclue. Revenu bientôt à Pétersbourg, il fut chargé, pour la seconde fois, d'aller à la rencontre du roi de Suède et de l'accompagner; mais il remplit peu de temps cette honorable mission, le séjour du monarque suédois en Russie ayant été de très-courte durée. Après la mort de Paul Ier et la disgrâce du comte de Pahlen, il obtint de l'empereur Alexandre le gouvernement militaire de St-Pétersbourg, place très-difficile à remplir; car si les talents militaires la font quelquefois obtenir, ils sont fort inutiles pour la conserver. Le nouveau gouverneur, Koutousoff, sut néanmoins s'y concilier tous les esprits; mais la guerre entre l'Autriche et la France ayant éclaté, il fut chargé du commandement de l'armée qui dut se réunir aux Autrichiens. Ceux-ci avaient déjà été battus à Ulm, lorsque l'armée russe entra sur leur territoire : cette circonstance imprévue n'empêcha pas Koutousoff de passer le Danube; mais, les Français s'étant portés sur la rive gauche, il ne voulut

point s'exposer à voir couper ses communications, et se hâta de repasser le fleuve pour marcher au-devant de l'ennemi, qu'il attaqua à Crems, où le combat fut très-opiniâtre et le succès balancé. L'empereur d'Autriche lui donna, à cette occasion, le grand cordon de Marie-Thérèse. Cependant il fut décidé que les Russes se retireraient en Moravie, et ils firent leur retraite en bon ordre. Les Français les suivirent, et les deux armées se trouvèrent en présence à Austerlitz. Ce fut près de cette petite ville qu'Alexandre convoqua un conseil de guerre. Ses forces n'avaient point éprouvé d'échec; et la saison était belle, quoique l'on fût à la fin de novembre. La plupart des généraux furent d'avis qu'il fallait engager une affaire générale; ils soutenaient qu'une victoire pourrait ranimer le courage des Autrichiens, et ils ajoutaient que l'armée française, affaiblie par ses propres succès, et déjà si éloignée de ses frontières, offrirait peu de résistance : quelques-uns doutaient même que Bernadotte eût opéré sa jonction avec Bonaparte; et ils opinaient pour que l'on donnât aussitôt le signal de l'attaque, afin de prévenir cette jonction. Koutousoff représenta au contraire que, le général Benningsen s'avançant à la tête d'un renfort considérable, on pouvait se réunir à lui par un mouvement rétrograde; que ce mouvement se ferait dans un pays abondant, tandis que l'armée française aurait à parcourir un pays ravagé. Il insista, de plus, sur la nécessité de concerter les opérations de l'armée russe avec celles de l'archiduc Charles, qui revenait de l'Italie en traversant la Styrie. Quelque sensés que fussent ces raisonnements, ils ne purent triompher de l'opinion d'un aide de camp de l'empereur. Le prince Pierre Dolgorouky était ardent et impétueux; il aimait sa patrie, et ce sentiment très-vif était augmenté par un mépris excessif pour les autres nations : il avait été envoyé quelques jours auparavant au camp de Bonaparte, et il assurait que l'armée française était mécontente de ses chefs, fatiguée de lutter contre les deux plus puissants empires de l'Europe; que ses propres succès l'avaient affaiblie. Il ajouta que les Russes tomberaient dans le découragement s'ils fuyaient devant l'ennemi sans se mesurer; que ces mêmes troupes avaient été exercées, sous le maréchal Souwarow, à faire la guerre d'une autre manière; et que, si l'empereur voulait lui confier quarante mille hommes, il ramènerait prisonniers tous ceux qui ne se déroberaient point à ses coups par la fuite. Entraîné par ces discours, et voulant terminer par un coup décisif une guerre dont il était menacé de supporter tout le poids, l'empereur Alexandre repoussa les conseils de Koutousoff, et donna l'ordre du combat. Le major-général Veirotter fit les dispositions; et il fut décidé que Buxhoven commencerait l'attaque en tournant la gauche de l'ennemi : la seconde colonne fut sous les ordres du comte de Langeron; la troisième sous ceux du général Pribitschinsky; Miloradovitch commanda la quatrième; le prince Bagration la cinquième. Les troupes autrichiennes, réunies à la cavalerie, formaient la réserve. Bonaparte, instruit par ses éclaireurs qu'il allait être attaqué, résolut de prévenir ses ennemis, et il porta toutes ses forces sur le centre contre le général Pribitschinsky, qui envoya aussitôt demander du secours au comte de Langeron. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait pas changer la direction qui lui était donnée. Miloradovitch fut retardé par l'attaque d'un village que les Français avaient retranché, et, pendant qu'il employait toutes ses forces pour s'en emparer, le centre fut forcé. La cavalerie russe et les troupes autrichiennes chargèrent à plusieurs reprises; mais leurs efforts n'eurent pour résultat que de protéger la retraite de l'armée. La division du prince Bagration ne prit aucune part à la bataille; et le général Pribitschinsky ayant été fait prisonnier, la déroute devint générale. L'empereur Alexandre se porta au plus fort de la mêlée; il encourageait les soldats par sa voix et par son exemple. Le grand-duc Constantin, à la tête de la cavalerie, montra le même courage : mais les dispositions avaient été faites pour une attaque; et l'armée ayant été forcée de se défendre, ce changement imprévu mit tout en désordre. Ainsi Koutousoff perdit une bataille importante sans que sa gloire dût en être ternie, puisqu'il fut bien prouvé qu'il s'était opposé à ce qu'on la livrât. Lorsque la paix fut conclue, il se rendit en Ukraine, et ensuite à Pétersbourg; et il prit, en 1808, le commandement de l'armée de Moldavie. En 1809, il fut nommé gouverneur de la Lithuanie; et le comte de Kamensky étant mort, il prit le commandement de l'armée destinée à combattre les Turcs. Les succès que l'on avait obtenus contre eux amenèrent des négociations dont on ne pouvait connaître l'issue. Cependant Alexandre, sachant que Bonaparte se disposait à l'attaquer, voulait terminer une guerre qui divisait ses forces. Koutousoff, après avoir remporté quelques avantages et enlevé plusieurs forteresses, parvint à envelopper le grand vizir Nazir-Pacha, et le força de se rendre à discrétion, le 26 novembre 1811, avec une armée de beaucoup supérieure à celle des Russes. Cet important succès valut à Koutousoff le titre de comte, et un portrait de son souverain, enrichi de diamants. Mais il devait bientôt obtenir une gloire encore plus réelle, et surtout plus utile à sa patrie; c'était à lui qu'il était réservé, après avoir illustré la Russie par sa valeur, d'affermir sa puissance par d'habiles négociations : c'était à lui enfin qu'il appartenait de conclure la paix dans le moment où elle était devenue de la plus urgente nécessité, et d'y obtenir de grands avantages lorsqu'il lui était ordonné de la faire à tout prix. Cette paix fut signée à Bucharest, le 16 mai 1812; et l'empereur Alexandre ne crut pas trop payer un pareil service en élevant à la dignité de prince celui qui le lui avait rendu. Comme on l'avait prévu, la guerre éclata bientôt entre la

France et la Russie. Dès le début de cette redoutable lutte, tous les regards se portèrent sur Koutousoff; et la noblesse russe tout entière supplia l'empereur de lui donner le commandement des forces qu'elle levait pour la défense de l'empire. Le monarque ne s'en tint pas à remplir un tel vœu : il nomma encore le prince Koutousoff président du conseil d'État, et, le 8 août, généralissime de ses armées. Ce fut le 26 du même mois que ce général livra à Bonaparte la bataille de Borodino (de la Moskwa), la plus sanglante qui ait été donnée dans tout le cours d'une guerre où il y en eut de si meurtrières. Les talents et la bravoure qu'il y déploya le firent nommer feld-maréchal. Cependant Bonaparte pénétra dans Moscou; et il y semblait livré à toutes les illusions de la victore, lorsque son habile adversaire, se recrutant chaque jour par de nouveaux renforts, l'environnait de toutes parts. Bercé de l'espoir d'une paix chimérique, et à l'aide de laquelle il méditait la conquête de l'Asie, Napoléon ne songea à la retraite que lorsqu'il n'était plus temps de l'exécuter. Cependant il pouvait encore s'ouvrir un chemin vers le Sud; et en même temps qu'il se fût soustrait aux glaces de la Lithuanie, il eût trouvé de ce côté-là des contrées neuves et abondantes : mais, devinant ce projet, le général russe réunit tous ses efforts pour s'y opposer. Le désespoir, s'alliant à la valeur, conduisit les Français sous les murs de Maloï-Iaroslavetz : leurs plus redoutables attaques échouèrent devant cette place. Déjà repoussés à Torontina, ils le furent encore à Kolotck. Les batailles de Dorogobouj et de Krasnoy se succédèrent rapidement; et la dernière valut à Koutousoff le surnom de Smolensky. Ainsi Bonaparte, rejeté vers le nord, fut obligé de parcourir de nouveau un pays dévasté et ruiné. Son armée presque tout entière périt dans les glaces de la Lithuanie; et si quelques débris échappèrent, c'est aux fautes de quelques généraux subalternes qu'il faut l'attribuer. L'heureux Koutousoff obtint pour ce nouveau triomphe le grand cordon de St-Georges. Dès le mois de janvier 1813, les Russes avaient pénétré en Prusse; et, le 25 février, Berlin servit de champ de bataille. Le passage de l'Elbe et la prise de Dresde suivirent de près ces brillants exploits; le 24 mars, Leipsick fut occupé, et Thorn capitula le 4 avril. Mais tandis que son armée assurait ainsi l'indépendance de l'Allemagne, le prince Koutousoff, atteint par une cruelle maladie, suite de ses longs travaux, était près de terminer sa glorieuse carrière. Il mourut le 16 avril 1813, à l'âge de 68 ans, dans la petite ville de Bunzlau en Silésie, au moment de voir ses travaux couronnés par les plus grands résultats. Il avait assuré le triomphe des armes russes; d'autres ont recueilli les fruits de ses travaux et de ses savantes conceptions. Livré dès l'enfance à l'étude de l'art militaire, il en avait longtemps médité les principes et pratiqué toutes les opérations. Il ne donnait rien au hasard, et ne s'écartait jamais des règles établies. Sa manière de faire la guerre ressemblait ainsi beaucoup plus à celle de Romanzoff qu'à la méthode de Souwarow. Plus heureux que l'un et l'autre, il jouit constamment de la faveur de son souverain; il commanda des armées plus nombreuses, combattit des adversaires plus redoutables, et porta la gloire des armées russes plus loin que tous ceux qui l'avaient précédé. Son caractère était liant et ses mœurs douces : l'art militaire n'avait pas été sa seule occupation; il aimait la littérature française, cultivait les arts et parlait purement plusieurs langues. T.

KOUWENBERG (Chrétien VAN), peintre d'histoire, naquit à Delft en 1604. Il entra chez Van Es, fameux peintre de fruits, et ne voulut l'abandonner que lorsqu'il se crut en état de voyager utilement. Il passa d'abord en Italie; et c'est par l'étude constante et approfondie des nombreux chefs-d'œuvre que renferme cette contrée qu'il parvint à fortifier son talent, et à perfectionner les dispositions naturelles qu'il avait pour le genre historique. Après un séjour prolongé en Italie, il revint à Delft, où il exécuta plusieurs grands tableaux d'histoire, d'une belle manière, d'une excellente couleur et d'une correction de dessin remarquable; cette dernière qualité se fait surtout apercevoir dans les parties du nu, qui sont peintes avec beaucoup de talent. Le château de Ryswick et celui du Bois, près la Haye, étaient ornés de tableaux de sa main. Après avoir séjourné quelques années à Delft, il vint s'établir à Cologne, où il mourut le 4 juillet 1667, laissant une fortune considérable qu'il devait à ses talents. P—s.

KOWALSKA (Élisabeth), dame polonaise qui a vécu dans le dernier siècle, jouit dans son pays d'une grande réputation comme poëte. On a d'elle des poëmes sur David et sur Ste-Madeleine; elle a aussi célébré la fameuse bibliothèque de Varsovie, connue sous le nom de *Zaluski*, qui en fut le fondateur : mais son poëme qu'on a le plus vanté est celui des *Quatre Saisons;* Janozki, dans sa *Pologne littéraire*, en porte ce jugement : « Élisa-« beth Kowalska a composé un poëme des *Saisons* « avec tant d'élégance et de charme, que, d'après « l'avis des critiques les plus sévères, il n'existe « rien de plus purement et de plus agréablement « écrit en langue polonaise. » C—au.

KOZELUCH (Léopold), un des plus célèbres compositeurs de l'Allemagne, naquit à Walwarn, en Bohême, en 1753. Enfant encore, il donna les signes d'une haute intelligence, fut envoyé, n'ayant que neuf ans, à Jean-Antoine Kozeluch, son parent, qui, par son talent, se créait une position dans la capitale des Tchèques, et devint en quelques années un virtuose. Le clavecin surtout était son instrument, et il se mit à le professer; en même temps il avait étudié avec amour le contre-point, en dépit de la pédantesque terminologie, en dépit des méthodes prolixes, qui alors surtout pouvaient rebuter toutes les patiences.

Le succès de ses efforts fut prouvé par le début brillant qu'il fit en 1771, comme compositeur, au théâtre de Prague. Il n'avait que dix-huit ans, et sa musique n'était que celle d'un ballet. Mais telle fut la satisfaction et du public et du caissier, que plusieurs années de suite on eût juré qu'il y avait abonnement passé entre le théâtre et Léopold pour les ballets. Sa réputation franchit bientôt le Bœhmerwald et l'Erzgebirge; et, sur les invitations de quelques personnes, il quitta sa patrie pour s'établir à Vienne. Il n'eut qu'à s'en féliciter. Maître de musique, il se forma rapidement une clientèle d'élite, et donna des concerts qui ne se bornèrent pas à un vain éclat; compositeur, il grandit en talent, en sensibilité, en chaleur et en verve. Dès 1790, il avait au moins vingt-cinq ouvrages imprimés, et une foule de compositions inédites encombraient ses portefeuilles ou voltigeaient sur les pupitres des salons. Pendant quinze ans encore, il jeta sur papier réglé les fréquentes inspirations de son génie. Mais graduellement son feu tomba, sa fécondité se ralentit. Enfin, il mourut vers 1813. Eminemment varié de style, comme de forme et de coupe, Léopold Kozeluch passait en se jouant, et sans effort de la musique de chambre à la musique à grand orchestre, puis de celle-ci à l'oratorio ou à l'opéra. A quelques-uns, peut-être, et à quelques égards, sa musique semblera surannée, commune; mais, aux yeux des véritables appréciateurs, qui savent où gît la vraie beauté et qui ne prennent point l'épisode pour le poëme, la fioriture pour la note thématique, elle conservera longtemps un haut prix. Les caractères qui dominent dans Léopold Kozeluch sont la grâce et la gaieté; souvent, chez lui, ces deux caractères s'enchevêtrent et se pénètrent: ses chants suaves, simples et pénétrants, sont comme une mélodie déliée, aérienne; ils vont à l'âme : il module avec un art infini; son harmonie est pleine et pure. On ne peut que regretter la négligence ou la modestie qui l'empêcha de livrer à la grande publicité toutes ses productions. Les principales, pour clavecin, consistent en plus de soixante *concertos*, dont trois *à quatre mains* et un pour deux pianos; soixante-dix ou quatre-vingts *sonates*, dont trois à quatre mains, des duos, des trios, les uns avec violon ou flûte, les autres avec violon ou flûte et violoncelle; des ouvertures, des caprices, des variations. Des concertos, dix environ, des sonates, quarante et plus ont été gravés. Pour les autres instruments, on lui doit des *symphonies* au moins au nombre de trente, et huit *concertos* (six pour le violoncelle, deux pour la clarinette); six des symphonies ont été gravées à Vienne; des sérénades pour instruments à vent et autres, etc. De plus, il enrichit le théâtre, soit à Prague, soit à Vienne, de vingt-quatre *ballets* et trois *pantomimes*. Enfin, pour le chant, il a laissé les partitions d'un opéra-comique français (*Mazet*), et de deux opéras italiens (*Didone abbandonata*, et (1787) *Mose in Egitto*, qu'il est curieux de comparer avec le moderne chef-d'œuvre de Rossini, diverses *ariettes* pour opéras ou italiens ou allemands, des *chœurs* pour ceux-ci, beaucoup de *cantates* (parmi lesquelles : 1° *le Chant de deuil sur la mort de Marie-Thérèse;* 2° *Joseph, bienfaiteur de l'humanité;* 3° la *cantate* de Pfeffer *sur la demoiselle de Paradies;* 4° la grande *Cantate* italienne concertante, pour un soprano (avec violon concertant, et clavecin, plus deux violons, etc.); 5° l'ariette avec récitatif (*eine Hirtin die die Liebe*); 6° enfin le *grand oratorio* italien au bénéfice des veuves des musiciens de Vienne : il fut exécuté au théâtre de la cour, en décembre 1787, par ce que nous appellerions aujourd'hui un orchestre monstre (cent cinquante concertants); il fut très-applaudi. — *Jean-Antoine* Kozeluch, dont il a été question plus haut, était aussi de Welwarn, et avait quinze ans à la naissance de Léopold. Établi à Prague, il y fut successivement maître de chapelle à Ste-Croix, puis organiste à la cathédrale (1784). C'était un contrepointiste profond, au moins l'égal de Léopold pour la variété, la richesse et la puissance pénétrante des mélodies. Malheureusement, la plupart de ses compositions, soit pour le théâtre, soit pour l'église, n'ont point été gravées. Cependant il a fait exception pour quelques morceaux de ses opéras, particulièrement de *Démophon* et d'*Alexandre aux Indes*, qui jouirent l'un et l'autre d'une haute célébrité. Celle de *Démophon* surtout fut due à deux superbes morceaux du second acte, et à la magnifique ouverture qui a été populaire par toute l'Europe. P—ot.

KOZLOFSKI ou KOWLOUSKI (le prince Féodor Alexiévitch), littérateur et officier général russe, commença ses études à l'université impériale de Moscou, puis entra dans la maison militaire de la czarine, et fut nommé lieutenant dans un des régiments des gardes Préobragenski. Catherine II, ayant conçu le projet de réformer les lois de l'empire, l'appela, en 1767, au sein de la commission qu'elle avait instituée pour rédiger un nouveau code. Deux ans après, elle l'envoya en Italie auprès du comte Alexis Orloff (*voy.* ce nom), qui commandait la flotte russe de la Méditerranée; mais elle le chargea en même temps de remettre à Voltaire quelques papiers, ce qui lui procura l'avantage de passer plusieurs jours à Ferney. Ayant joint le comte Orloff, il l'accompagna dans son expédition, et prit part à la célèbre bataille navale de Tschesmé, où la flotte ottomane fut incendiée par l'amiral anglais Elphinston (*voy.* ce nom), alors au service de la Russie. Kozlofski ne jouit pas des honneurs du triomphe; le vaisseau *le St-Eustache*, sur lequel il se trouvait, ayant sauté, il périt dans l'explosion le 25 juin (6 juillet) 1770. Les poëtes moscovites chantèrent la mort glorieuse de Kozlofski; Khéraskoff (*voy.* ce nom) la célébra dans son poëme de la *Bataille de Tschesmé*, et Voltaire en parle avec éloge dans une lettre à l'impératrice Catherine. D'ailleurs Koz-

lofski n'était pas seulement un brave militaire, c'était aussi un écrivain distingué. Il possédait plusieurs langues, et il a donné en russe beaucoup de traductions d'ouvrages étrangers. Outre un grand nombre de poésies, on a de lui une comédie, en un acte et en prose, intitulée l'*Amant endetté*. Il voulut aller plus loin dans la carrière dramatique : l'histoire de l'ancien royaume de Kasan lui avait fourni le sujet d'une tragédie, à laquelle il travailla, mais que la mort l'empêcha de terminer. Z.

KOZLOV (Iwan-Iwanowitsch), poëte russe, né en 1774, passa sa jeunesse dans la haute société de Moscou et de St-Pétersbourg, où, aimé et bien vu, il mena une vie assez agitée. Son génie ne s'était pas encore éveillé, quoiqu'il montrât déjà à cette époque un goût particulier pour la littérature, et s'occupât des langues italienne et française, dont il apprit à connaître les écrivains classiques. Il n'y vit cependant alors qu'un agréable passe-temps, et consacra toute son activité aux plaisirs d'homme du monde et à ses devoirs de famille. Agé de vingt-neuf ans, il eut une attaque qui le priva de l'usage de ses jambes. Forcé ainsi à se retirer du monde, qui jusqu'alors avait été l'unique source de ses plaisirs, il chercha en soi-même de quoi s'en dédommager. Sans se laisser abattre par le malheur, son esprit s'éleva alors à toute sa hauteur, et Kozlov devint poëte. Le monde idéal qu'il se créa remplaça bientôt le monde réel qu'il venait de perdre. Sur le lit de douleur il découvrit le talent qui jusqu'alors était resté caché dans son âme, et résolut de le développer. En peu de temps il apprit l'anglais, et lut ensuite les chefs-d'œuvre que possède la littérature de cette langue. Mais un plus grand malheur devait l'éprouver. Il devint aveugle. Il supporta ce coup avec un courage héroïque, et y puisa de nouvelles forces. La nuit matérielle fortifia encore la lumière de son esprit. Il commença à étudier la langue allemande, et parvint en peu de temps à comprendre les écrivains allemands. Depuis, il ne vécut que de souvenirs et d'imaginations. Doué d'une mémoire extraordinaire, il retenait tout ce qu'il entendait lire; il chantait son passé d'une manière poétique, et composa des épîtres pour ses amis, qui avaient pris l'habitude de se rassembler autour de lui pour jouir de sa société et pour consoler sa misère. Il mourut en 1838. On a de lui quelques bonnes traductions d'œuvres anglaises et italiennes. Nous citons surtout sa traduction de la *Fiancée d'Abydos* de Byron (St-Pétersbourg, 1836). Parmi ses poésies originales, méritent une mention particulière le *Moine* (Pétersbourg, 1825), qui a été traduit en allemand par Schreiber, et son recueil de *Poésies* (ibid., 1828). Z.

KOZLOV (Basile), littérateur russe, qu'il ne faut pas confondre avec Iwan ou Jean Kozlov le poëte, en qui la maladie et la cécité développèrent un talent si merveilleux (*voy.* l'article précédent), naquit à Moscou vers 1793, et fit ses études à l'université de sa ville natale. Son père, dont le nom figure sur la liste des fondateurs de l'Académie de commerce de Moscou, voulait qu'il fût un commerçant. Mais il eût fallu, pour la réalisation de ce plan, que le jeune homme eût eu plus de vocation commerciale ou plus de docilité filiale qu'il n'en avait. Complétement antipathique au négoce vulgaire, il n'eut pas plutôt fait son cours de litotes et de catachrèses, qu'il quitta la vieille Russie des czars pour la Russie brillante et jeune des autocrates, la Moscova pour la Néva. Il dépensa d'abord son argent à St-Pétersbourg; puis, s'ingérant de tous côtés, il avisa un Russe au nom latinisé Pezarovius, créateur et rédacteur d'un journal dit *l'Invalide russe*, lequel devait se vendre au profit des militaires blessés. La fondation n'en remontait qu'à 1813, c'est-à-dire à quinze mois au plus du moment auquel Kozlov entra en relation suivie avec Pezarovius, débuttant ainsi par où d'autres finissent (les Invalides). Notre jeune débarqué se glissa au journal sous forme modeste; puis insensiblement il gagna du terrain, prit racine et devint la colonne de la feuille pézarovienne, qu'il enrichit de beaucoup d'analyses et d'articles critiques sur la littérature. L'abdication du premier propriétaire, son remplacement par Voéikov, ne l'empêchèrent pas de continuer à être l'Atlas d'un édifice qui menaçait ruine. Il eut de même bonne part aux suppléments, hebdomadaires d'abord, ensuite mensuels, que, dès juillet 1822, le nouveau propriétaire annexa, sous le titre de *Nouvelles de la littérature*, à la feuille principale du domaine de la critique. Kozlov venait de se lancer dans celui de la politique, et le feuilletoniste aspirait à la gloire de publiciste; en d'autres termes, il venait de se faire déférer, dans un journal semi-quotidien (*l'Abeille du Nord*), la spécialité des affaires étrangères, quand une mort prématurée mit fin à ses jours, au bout de quatre mois d'emploi, le 23 mai 1825. On n'a de lui aucun ouvrage de longue haleine et surtout aucune poésie. P—ot.

KRAFFT (Jean-Louis), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Bruxelles vers l'an 1710. En 1730, il publia un livre enrichi de cent cinquante estampes, intitulé *Trésor des fables choisies des plus excellents mythologistes*. C'est de lui que sont tous les portraits dont est ornée l'*Histoire générale de la maison d'Autriche*, qui parut à Bruxelles en trois volumes in-folio, en 1744. Enfin Krafft a gravé à l'eau-forte, d'après Rubens, les cinq sujets suivants, cités dans le catalogue de l'œuvre de ce maître : 1° *Job sur son fumier*; 2° *Jésus-Christ donnant les clefs à St-Pierre*; 3° *Jésus-Christ instruisant Nicodème*; 4° *Danaé*, gravée au trait, d'après le Titien, sur un dessin de Rubens; 5° *Vénus couchée et l'Amour*, gravé également au trait, d'après le Giorgion, sur un dessin de Rubens. Ces cinq estampes sont rares et recherchées. Krafft a en outre gravé d'après Van Dyck, D. Te-

niers, etc. Les épreuves rehaussées de blanc d'une *Marine représentant un naufrage*, d'après ce dernier maître, grand in-folio, sont d'une très-grande rareté. Krafft mourut vers la fin du 18e siècle. P—s.

KRAFFT (Jean-Charles), né le 19 juin 1764 à Brunn-Infeld, en Autriche, s'était fixé depuis longtemps à Paris, où il exerçait la profession d'architecte dessinateur. Il mourut dans cette ville en décembre 1833, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages sur la construction et l'ornement des édifices publics et particuliers : 1° (avec Ransonnette, graveur) *Nouvelle Architecture française*, ou *Plans, coupes et élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs*, Paris, 1801 et années suivantes, in-folio, 120 planches avec un texte explicatif en français, en allemand et en anglais; 2° *Architecture civile, contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne, habitations rurales, etc., situés dans les environs de Paris et départements voisins*, Paris, 1804 et années suivantes, in-fol. de 121 planches; ibid.; 1812 et 1829. Le texte est de Nicol. Goulet, architecte (*voy.* Goulet). 3° *Plans, coupes et élévations de diverses productions de l'art de la charpente, exécutées tant en France que dans les pays étrangers*, Paris, 1805, 4 part. in-fol., avec 220 planches; 4° *Plans des plus beaux jardins pittoresques de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et des édifices, monuments, fabriques, qui concourent à leurs embellissements*, ibid., 1809-10, 2 vol. in-fol. oblong, 96 planches, avec un texte en français, en allemand et en anglais; nouvelle édition, Paris, 1831, in-4°; 5° *Portes cochères et portes d'entrée les plus remarquables de Paris*, ibid., 1809, in-4° oblong de 50 planches; 2e édit., Paris, 1838, in-4°; 6° *Recueil des plus jolies maisons de Paris et de ses environs, comprenant les élévations intérieures et extérieures, les détails des croisées, balcons, etc.*, formant la seconde partie de l'ouvrage précédent, ibid., 1809, in-4°, 96 planches; 2e édit., Paris, 1837, in-4°; 7° (avec Dubois aîné, architecte) *Productions de plusieurs artistes français et étrangers* relatives aux jardins pittoresques, ibid., 1810, grand in-4°, avec fig. au trait; 8° *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon*, Paris, 1810, in-8°, avec planches et un texte explicatif par Nicol. Goulet; 9° *Recueil des plus beaux monuments anciens et modernes*, ibid., 1812, in-fol., avec 30 planches, première livraison. L'ouvrage était annoncé en douze livraisons, mais il n'a pas été continué. 10° *Traité sur l'art de la charpente théorique et pratique*, ibid., 1819 et années suivantes, 6 part. in-fol., avec planches et texte en français, en allemand et en anglais; 3e édit., mise en ordre et augmentée de 40 planches par MM. Rondelet et Thiollet, Paris, 1844, 2 vol. in-fol. Z.

KRAFFT (Pierre), peintre allemand, professeur de l'Académie de Vienne, directeur de la galerie impériale et capitaine du château du Belvédère, naquit à Hanau le 15 septembre 1780. Son père, habile peintre sur émail, lui donna les premiers éléments du dessin; plus tard, il vint à l'Académie de sa ville natale, où on lui enseigna surtout à faire le portrait. Son goût le porta vers la grande peinture, et, quoiqu'il continuât, depuis 1799, à l'Académie de Vienne, à faire des portraits, il fournit en 1801 plusieurs tableaux de mythologie et d'histoire. Vers cette époque, il se rendit à Paris, où il s'occupa assidûment de portraits, où il copia des peintures d'Herculanum, et où il termina quelques compositions originales, *Sapho* et *Hébé*. En 1807, il retourna à Vienne. Après avoir tenté de faire un grand tableau, dont le sujet n'avait aucun intérêt, le *Roi Mélai et son chien*, il vint, en 1808, à Rome, où il visita les trésors de l'art. Son premier tableau historique, composé après son retour en Allemagne, représente l'*Archiduc Charles à la bataille d'Aspern*. En 1815, il peignit un *Bélisaire* qui obtint le prix de l'Académie, et qui fut suivi d'un *OEdipe et Antigone*, ainsi que d'un grand nombre de portraits, principalement de membres de la famille impériale. En 1814, il exposa une *Bataille de Leipsick*, et dans les années suivantes, *Ossian* (aujourd'hui dans la galerie de Lichtenstein), *Manfred*, *Rodolphe de Habsbourg offrant son cheval au prêtre*, *le Couronnement de François Ier à Presbourg*, *la Sortie de Xriny de Szigeth*, etc. Plusieurs portraits et quelques tableaux d'église parurent vers la même époque. En 1833, il termina trois fresques encaustiques, dans le château impérial : *le Retour de l'empereur le 27 novembre* 1809, *le Retour de l'empereur le 16 juin* 1814, *la première sortie de l'empereur après une grave maladie le 9 avril* 1826. La plupart des tableaux de ce peintre ont été gravés, surtout par Steuber et Rahl. Il a donné aussi un catalogue de la galerie du Belvédère. Krafft est mort à Vienne, le 21 octobre 1856. — Son frère *Joseph*, bon portraitiste, né à Hanau en 1797, mort à Vienne en 1828, a fait un grand nombre de portraits de princes et de rois. Z.

KRAFT (Janus) était né en 1720 à Frédéricshall en Norvége. Après avoir fait ses études à l'université de Copenhague, il fit un voyage dans l'étranger, et visita les universités les plus fameuses de plusieurs pays. A son retour, il fut nommé professeur de mathématiques à l'académie de Soroe, en Zélande, et obtint ensuite le titre de conseiller de justice. Il mourut le 18 mars 1765. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques et de philosophie, dont nous indiquerons les principaux : 1° *Explicatio in Newtonis arithmeticam*, Copenhague, 1741; 2° *Theoria generalis succincta construendi æquationes analyticas*, ibid., 1742; 3° *Logique*, en danois, ibid., 1751; 4° *Ontologie, Cosmologie, Psychologie*, ibid., 1751-1752, en danois; 5° *Relation abrégée des mœurs et des usages des peuples sauvages*, Soroe, 1760, en danois, et traduite en allemand; 6° *Leçons de mécanique*, ibid., 2 parties, 1763-1764, en danois. Il se trouve aussi

plusieurs mémoires de Janus Kraft dans la Collection de la société royale des sciences de Copenhague, t. 3, 5 et 6. Ces mémoires ont pour objet des questions intéressantes de mathématiques, de physique et de philosophie générale. C—au.

KRAFT (George-Wolfgang), célèbre physicien allemand, naquit le 15 juillet 1701 à Duttlingen, dans le Wurtemberg. Son père, pasteur de cette ville, prit soin lui-même de sa première éducation, et l'envoya ensuite aux écoles de Blaubeuren et de Bebenhausen, où son fils s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques et de l'histoire naturelle. Il ne négligea cependant point d'acquérir des connaissances dans d'autres parties; et ses progrès dans la critique sacrée furent tels, que, peu de mois après son arrivée à Tubingue, il y soutint une thèse sur les cinq premiers chapitres de l'Évangile de St-Matthieu. Pendant son premier séjour dans cette ville, il se lia d'une étroite amitié avec Bilfinger, qui y enseignait alors la géométrie et la physique; et cette liaison honorable décida en quelque sorte du reste de sa vie. Kraft reçut en 1728 le degré de maître ès arts; et Bilfinger lui procura, la même année, la chaire de mathématiques au collége de St-Pétersbourg. Kraft la remplit avec beaucoup de distinction : cinq ans après, on le chargea de donner en même temps des leçons de physique, en attendant la vacance de la direction de l'observatoire qui lui était promise; et en 1738 il fut fait membre de l'académie de Berlin. La réputation que Kraft s'était acquise engagea son souverain à le rappeler dans sa patrie; mais ce ne fut qu'avec peine qu'il obtint de l'académie le congé qu'il sollicitait. De retour à Tubingue en 1744, il prit possesion sur-le-champ de la chaire de mathématiques et de physique, qu'il remplit avec autant de zèle que de succès jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juillet (ou, selon Meusel, le 12 juin) 1754, au moment où l'on pouvait espérer de lui des ouvrages plus importants que ceux qu'il a publiés. On a de Kraft : 1° *Experimentorum physicorum brevis descriptio*, Pétersbourg, 1738, in-8°; 2° *Brevis introductio ad geometriam theoreticam*, ibid., 1740, in-8°. Ces deux ouvrages élémentaires sont rédigés avec beaucoup de clarté et de méthode. 3° *Description de la maison de glace construite à Pétersbourg en* 1740, avec quelques remarques sur le froid en général. Cet ouvrage, publié en russe et en allemand, et qui contient beaucoup de remarques curieuses, a été traduit en français par P. L. Leroi, ibid., 1741, in-4°, avec 6 pl., fig. Les exemplaires en sont assez rares et recherchés. 4° *De atmosphæra solis dissertationes duæ*, Tubingue, 1746, in-4°. On y retrouve quelques-uns des principes que Mairan a si bien développés dans son *Traité des aurores boréales*. (Voy. les *Mém. de l'acad. des sciences*, ann. 1747.) 5° *Institutiones geometriæ sublimioris*, ibid., 1753, in-4°; 6° *Prælectiones academicæ publicæ in physicam theoreticam*, 3 part. in-8°; 7° un grand nombre de *Programmes* et de Dissertations académiques : *De vaporum et halituum generatione; De triglyphis; De tubulis capillaribus; De vera experimentorum physicorum constitutione; De gravitate terrestri; De hydrostatices principiis generalibus; De phialis vitreis ab injecto silice dissilientibus; De iride; De quadratura circuli præsertim Mercklinianа; De corporum naturalium cohærentia; De infinito mathematico ejusque natura; De numero pari, rectis parallelis et principio actionis minimæ; De præcipuis experimentorum physicorum scriptoribus; De insoliti caloris æstivi causa; De monitis quibusdam ad physicam experimentalem hodie etiam nunc summe necessariis; De quibusdam borealium climatum prærogativis in observandis naturæ miraculis*. 8° Un grand nombre de *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie de Pétersbourg, dont il était associé : on se contentera de citer celui dans lequel il rend compte de ses *Expériences sur la végétation des plantes et les conséquences qu'on en peut tirer*. Ce mémoire est rempli d'observations neuves et intéressantes. On trouvera une *Notice* sur Kraft dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, t. 16, 2e part.; et sa *Vie* dans la *Pinacotheca scriptor. illustr.*, par J. Brucker, v. 2, vers. 6. Voyez aussi *Oratio de singularibus Providentiæ divinæ documentis in vita Kraftiana conspiciendis*, par Christophe-Fréd. Schott, Tubingue, 1754. — Son fils *Wolfgang-Louis* Kraft, né à Pétersbourg le 25 août 1743, mourut dans la même ville le 20 novembre 1814, après y avoir été successivement nommé membre de l'académie en 1771, professeur de physique au corps des cadets de terre en 1782, professeur de mécanique au corps des mines, et maître de mathématiques du grand-duc Constantin. En 1767, il avait été envoyé à Orenbourg pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; et il travailla beaucoup avec Euler aux tables de la lune. On a de lui : 1° *Dissertatio de ratione ponderum sub polo et æquatore*, Tubingue, 1764, in-4°; 2° plusieurs *Mémoires* d'arithmétique politique dans la collection de l'académie russe; 3° un *Essai sur la manière de rendre incombustibles les bois de construction*, dans le journal de St-Pétersbourg, décembre 1778. W—s.

KRAFTHEIM. *Voyez* Craton.

KRAG (Nicolas). *Voyez* Craig.

KRAHE (Lambert), peintre, naquit à Dusseldorf vers 1730. Après avoir étudié les éléments de la peinture en Allemagne, il se rendit en Italie pour achever de former son talent. Arrivé à Rome, il prit successivement des leçons de Subleyras et de Benefiali. Il revint enfin dans sa patrie, où il obtint la place de premier inspecteur de la galerie de Dusseldorf. Enthousiaste de son art, il accueillait avec une bienveillance vraiment paternelle les jeunes artistes qui montraient quelques dispositions. Un jour un jeune garçon boulanger, nommé Schmitz, se présente à lui et lui montre un livre de figures qu'il le

supplie d'acheter. Krahe, étonné du talent qu'il y remarque, lui en demande l'auteur; Schmitz se nomme, et ajoute que, forcé pour vivre de suivre le métier de son père, il ne peut dessiner que les dimanches et les jours de fête. Krahe lui dit de revenir le lendemain; il l'adopte en quelque sorte pour son fils, et non content de l'initier dans l'art du dessin, il lui apprend la géométrie et l'histoire. Après deux ans d'étude, il l'envoie à Paris se perfectionner dans l'art de la gravure, sous Wille, qui le reçut avec bonté. Au bout de deux ans, Schmitz revint auprès de son bienfaiteur. Krahe, étonné de ses progrès, lui obtint un emploi dans la galerie et lui confia divers travaux. Assidu au travail, Schmitz ne fréquenta pendant deux ans que la maison de Krahe. Il s'y rendait un jour suivant sa coutume; il trouve en arrivant les préparatifs d'une fête pour le mariage d'Henriette Krahe, fille aînée de son protecteur : cette nouvelle inattendue l'accabla. Depuis longtemps il aimait Henriette; mais aussi délicat que sensible, il avait toujours caché son amour, retenu par l'idée des bienfaits de celui auquel il devait tout. Ne pouvant alors résister à son malheur, il tomba malade, et, après avoir fait l'aveu de ses sentiments au père de sa maîtresse, il demeura pendant quatre mois entre la vie et la mort. Cependant le mariage projeté n'eut pas lieu. Krahe, s'étant alors déterminé à faire le bonheur de Schmitz, va le trouver avec sa fille et lui annonce qu'il l'a choisi pour son fils. Le lendemain arrive, et l'on attend en vain l'heureux Schmitz : on apprend qu'il est parti dans la nuit pour Munich, emportant avec lui ses planches et ses dessins. On ne savait que conjecturer, quand, au bout de neuf jours, il arrive de Munich apportant le décret électoral d'une pension de 600 florins. Il s'était jeté aux pieds de l'électeur en lui exposant son histoire. Le prince, convaincu de ses talents et touché de sa délicatesse, l'en avait récompensé par le don de cette pension. Schmitz, en revoyant Krahe, s'écria : « A présent je suis digne d'Henriette : « j'ai aussi quelques revenus. » Les deux amants furent unis en 1782. Schmitz a gravé, d'après les tableaux de la galerie de Dusseldorf, un *Groupe d'enfants*, peint par Rubens; *Jésus et St-Jean* de Sarcellino, et l'*Apparition de Jésus à la Madeleine*, du Baroche. Il a gravé, en outre, pour le *Voyage pittoresque de Naples*, une *Vue de la petite cour supérieure de la maison de campagne de Pompée*. Il termina ses jours à Dusseldorf, peu de temps après son beau-père Krahe, qui mourut également dans cette ville en 1790, honoré des regrets de tous les jeunes artistes auxquels il ne cessait de prodiguer ses conseils et surtout ses bienfaits. P—s.

KRANTZ (Albert), ou *Crantz*, célèbre chroniqueur allemand, était né à Hambourg vers le milieu du 15e siècle. Après avoir achevé ses études, il parcourut une partie de l'Europe, fréquentant les leçons des plus illustres professeurs, recherchant la société des savants, visitant les bibliothèques : il parvint ainsi à acquérir des connaissances aussi étendues que variées. Il prit ses grades à Rostoch, et soutint à cette occasion plusieurs thèses avec un tel succès qu'il fut retenu pour y enseigner la philosophie et la théologie. Krantz était recteur de cette université en 1482. Rappelé peu de temps après à Hambourg, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale, et se partagea entre la prédication et l'enseignement de la théologie. Elu syndic de Hambourg en 1489, il assista la même année à l'assemblée de Wismar, où furent discutés les intérêts des villes anséatiques. Elles le députèrent en France, en 1497, pour demander une trêve; et en 1499, en Angleterre, pour solliciter des secours contre les pirates qui infestaient les mers du Nord. Il montra dans ces différentes missions tant de prudence, de sagesse et d'intégrité, que Jean, roi de Danemarck, et Frédéric, duc de Holstein, le choisirent en 1500 pour terminer leur différend au sujet de la province de Ditmarsen. Krantz, nommé en 1508 doyen de son chapitre, travailla avec beaucoup de zèle à remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique; mais ce n'est que par une interprétation forcée de quelques passages de ses ouvrages que J. Wolf et après lui Bayle ont voulu le faire regarder comme un des précurseurs de la réforme de Luther. Krantz fut témoin des premières attaques de ce novateur contre l'Eglise romaine, et les condamna : il mourut le 7 décembre 1517, et fut inhumé près de la porte orientale de sa cathédrale, où, cinquante-deux ans après, on lui dressa une épitaphe, rapportée par Niceron, et qui prouve l'erreur où plusieurs écrivains sont tombés sur l'époque de sa mort, que quelques-uns reculent jusqu'à l'année 1570. Krantz était un homme très-instruit; et les ouvrages historiques qu'il a laissés sont utiles malgré les erreurs qui les déparent. Quelques censeurs l'ont accusé de plagiat et de mauvaise foi; mais il a trouvé de nombreux apologistes : Cisner, l'un d'eux, le met au premier rang des écrivains de son siècle pour l'élégance de son style, sa méthode et son amour de la vérité. On a de lui : 1° *Chronica regnorum aquilonarium, Daniæ, Sueciæ, Norvagiæ*, Strasbourg, 1546, in-fol. Ce fut d'Eppendorf qui mit au jour cette chronique sur un manuscrit de la bibliothèque du comte Reinhard de Westerbourg, doyen de Cologne; il en avait publié, l'année précédente, une version allemande. L'original fut réimprimé en 1562, in-fol.; et Jean Wolf, conseiller du margrave de Bade, en donna en 1575, à Francfort, une troisième édition, augmentée de l'*Historia belli Dithmarsici*, par Chr. Cilicius, et de la *Schondia seu regionum septentrionalium descriptio*, par Jacq. Ziegler. Cet ouvrage a encore reparu à Francfort en 1580 ou 1583, in-fol. Il avait coûté beau-

coup de recherches à l'auteur; mais il ne cite point ses autorités, et il altère souvent les passages qu'il intercale dans ses récits. Cette chronique s'étend jusqu'au mois de mai 1504. 2° *Saxonia, sive de saxonicæ gentis vetusta origine, longinquis expeditionibus susceptis*, etc., *libri XII*, Cologne, 1520, in-fol.; *cum præfat. Nicol. Cisneri*, Francfort, 1575, 1580, 1621, in-fol. La préface de Cisner est très-intéressante; traduite en allemand par Basile Faber de Sorœ, Leipsick, 1563 et 1582, in-fol. Cette histoire finit à l'an 1501. Dans l'édition de Cisner, on a indiqué à la marge les passages dans lesquels Krantz s'élève contre les désordres du clergé. C'est à cause de cette affectation, et de quelques passages interpolés par ses éditeurs luthériens, que les ouvrages de Krantz ont été mis à l'*index*, avec la clause : *Donec expurgentur*. 3° *Wandalia sive historia de Wandalorum vera origine, variis gentibus, crebris e patria migrationibus, regnis item quorum vel autores fuerunt vel eversores, libri XIV*, Cologne, 1519, in-fol.; Francfort, 1575, in-fol., et réimprimé plusieurs fois par Wechel, dont les éditions sont les plus belles et les plus correctes; traduit en allemand par Etien. Macropius, Lubeck, 1600, in-fol. 4° *Metropolis sive historia ecclesiastica Saxoniæ*, Bâle, 1548, in-fol. Cette première édition est due aux soins de Joach. Moller. Jean Wolf en publia une meilleure, et qui a servi de base à toutes les suivantes, Francfort, 1575, in-fol. Elle est ornée d'une bonne préface de l'éditeur, et augmentée de la *Réfutation*, par Krantz, d'une fausse légende touchant les martyrs dont les reliques étaient déposées au monastère d'Ebbeckstorp. David Chytrée a donné une continuation de la chronique saxonne de Krantz (*voy.* CHYTRÉE). On a encore de lui quelques ouvrages peu importants : *Spirantissimum opusculum in officium missæ*, etc., Rostoch, 1506, in-4°; *Ordo missæ secundum ritum ecclesiæ hamburgensis*, Strasbourg, 1509, in-fol.; *Institutiones logicæ*, Leipsick, 1517, in-4°; *Grammatica culta et succincta*, Rostoch, 1506, in-4°; *Consilium de ordine et privileglis creditorum*, inséré par Sam. Kirchov dans le 4e volume de ses *Responsa juris*. Mais c'est à tort que le P. Jacob, J.-J. Fries et J. Adam Scherzer, ont attribué à Krantz d'autres ouvrages. Jean Moller lui a consacré un excellent article dans son *Introd. in ducatuum cimbricorum Historia* : c'est à cette source qu'ont puisé Melchior Adam, Bayle et le P. Niceron, dont on peut consulter les *Mémoires*, t. 38. W—s.

KRANTZ (GOTTLOB), de la même famille que le précédent, naquit en 1660 à Hausdorf dans la haute Lusace : il obtint une chaire d'histoire à l'université de Breslau, et la remplit avec beaucoup de distinction. Il succéda à Martin Hanck dans la place de conservateur de la bibliothèque académique, fut nommé recteur du gymnase de Ste-Elisabeth, et inspecteur des écoles de l'arrondissement. Il mourut à Breslau le 25 décembre 1733. On a de lui : *Historia ecclesiastica a Christo nato ad nostra usque tempora*, Leipsick, 1736, in-4°. Il avait confié le manuscrit de cet ouvrage à J. Gasp. Gemeinhardt, de Lauben, qui le compléta et le mit au jour. Cette histoire est assez estimée en Allemagne; on en trouve une bonne analyse dans le 3e volume des *Ad nova Acta eruditor. Lips. Supplementa*. On connaît encore de Krantz : *Memorabilia biblioth. public. Elizabethanæ a fundatore celeberrimo* REHDIGERIANÆ *dictæ*, Breslau, 1699, in-4° de 92 pages. On conserve de lui, dans la même bibliothèque, plusieurs dissertations inédites sur les manuscrits les plus curieux qu'elle renferme, et d'autres opuscules bibliographiques. On lui doit aussi la continuation du traité d'Herm. Conring : *De scriptoribus XVI post Christum natum sæculorum commentarius*, dont il publia une bonne édition, Breslau, 1703, in-4°; avec de nouvelles additions, ibid., 1727 (*voy.* CONRING). W—s.

KRANTZ (DAVID). *Voyez* CRANZ.

KRASCHENINNIKOF (ÉTIENNE), voyageur russe, naquit à Moscou en 1712. Il fut adjoint en 1733 aux trois académiciens de St-Pétersbourg chargés de visiter la Sibérie (*voy.* GMELIN). Il prit part à tous leurs travaux, et le talent qu'il montra pour les observations relatives à la géographie et à l'histoire naturelle et civile le fit employer aux recherches de ce genre dans les endroits où les professeurs ne pouvaient pas aller eux-mêmes. En 1736, ils lui donnèrent les instructions nécessaires pour tout préparer au Kamtchatka en attendant leur arrivée. Divers obstacles les ayant empêchés de se rendre dans cette péninsule, il fut seul chargé du soin de l'examiner. Il la parcourut tout entière, accompagné d'un garde et d'interprètes pour se faire entendre des différentes peuplades qu'il visitait. Il avait la faculté de fouiller dans les archives des forts et des bureaux russes, et il tira le plus grand parti de ces facilités. Les professeurs auxquels il transmettait le résultat de ses recherches rendirent hommage à l'exactitude de ses remarques, et l'aidèrent de leurs conseils par écrit dans les cas embarrassants. En 1738, on lui envoya, pour le seconder dans ses travaux, Steller, qui le quitta en 1740, et s'embarqua avec Béring. Krascheninnikof revint en Sibérie, rejoignit les académiciens, et rentra en 1743 avec eux à St-Pétersbourg. Il fut ensuite reçu membre de l'Académie des sciences, et nommé professeur de botanique et d'histoire naturelle. Lorsqu'après son retour il eut communiqué à l'Académie les observations qu'il avait faites, et reçu les papiers laissés par Steller, on jugea qu'il convenait de fondre ces deux ouvrages ensemble, et de le charger de ce travail. Il en avait terminé la rédaction, et l'on imprimait les dernières feuilles quand il mourut, en 1754. Son livre parut la même année en russe, à St-Pétersbourg, 2 vol. in-4°, fig. et cartes. L'Anglais Grièves en publia une traduction abrégée, Lon-

dres, 1764, 1 vol. in-4°, fig. et cartes. C'est sur cette version que Joh.-Tob. Kœhler en publia une en allemand, Lemgo, 1766, in-4°, et Eidous une en français, sous ce titre : *Description du pays de Kamtchatka, des îles Kurilski et des contrées voisines*, avec deux cartes, Lyon, 1767, 2 vol. in-12. Cette version n'est pas bonne. Eidous aurait dû au moins prévenir le lecteur qu'il n'avait pas travaillé d'après l'original russe. Elle avait déjà paru quand Muller, un des professeurs que Krascheninnikof avait suivis, faisait faire sous ses yeux, à St-Pétersbourg, à la demande de l'abbé Chappe, par un M. Sainpré, une traduction française de l'ouvrage du voyageur russe ; elle forme le second volume du voyage en Sibérie, et est intitulée *Description du Kamtchatka, où l'on trouve les mœurs et les coutumes de ses habitants, sa géographie et celle des pays circonvoisins, les avantages et les désavantages de cette contrée, sa réduction par les Russes*, etc. Elle a été réimprimée séparément, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, cartes et fig. On en trouve un extrait dans le tome 18 de l'*Histoire des voyages*. Cet ouvrage fait bien connaître le Kamtchatka et les mœurs de ses habitants, ainsi que les peuplades voisines, et donne des notions curieuses sur les différents dialectes de cette péninsule : ces détails précieux ont été confirmés par le petit nombre de voyageurs que le hasard a conduits dans un pays si maltraité par la nature. Ce qui concerne les îles Kouriles est bien moins complet, mais avait du moins, au temps de la publication, le mérite de la nouveauté ; on n'y trouve d'ailleurs rien d'inexact sur cet archipel, que l'on a si souvent visité de nos jours, et qui rend voisins deux empires dont les capitales sont séparées par un tiers de la circonférence du globe. Krascheninnikof avait commencé une description des plantes de l'Ingrie ; elle a été achevée et publiée par Gerter, St-Pétersbourg, 1761, 1 vol. in-8°. E—s.

KRASICKI (Ignace), comte de Siczin, né à Doubiecko le 5 février 1735, prince-évêque de Warmie, puis archevêque de Gnesne, mort à Berlin le 14 mars 1801, fut un des plus illustres littérateurs polonais du 18e siècle. Le premier partage de la Pologne, en 1772, l'ayant fait tomber sous la domination prussienne, et l'ayant forcé, par conséquent, de renoncer à ses fonctions au sénat de sa patrie, il la servit au moins par ses écrits. Il jouit constamment de l'amitié du grand Frédéric, qui se plaisait dans sa conversation vive et enjouée. Ce prince lui disait un jour, en plaisantant : « J'espère bien que vous me ferez entrer « en paradis sous votre manteau épiscopal. — « Non, sire, répondit le prélat ; V. M. me l'a ro- « gné si court, qu'il me serait impossible d'y « cacher de la contrebande. » Les œuvres, tant en prose qu'en vers, du comte Krasicki, font les délices de sa nation. Poëte moins nerveux et moins correct peut-être que Naruszewicz et Trembecki, ses contemporains, il se distingue par le goût, l'agrément et la facilité. Il excellait surtout dans la peinture des ridicules qui tenaient aux habitudes nationales. Ses principaux ouvrages sont : 1° La *Mychéide* (Myszeidos), 1776, 1780, in-8°, poëme héroï-comique en dix chants, sur les rats et les souris, qui, au rapport de l'ancienne chronique de l'évêque Kadlubek, mangèrent le roi Popiel. Dubois l'a traduit en français. 2° La *Monomachie*, ou guerre des moines, en six chants, 1778. Frédéric, ayant fait loger Krasicki dans un appartement de *Sans-Souci* occupé antérieurement par Voltaire, lui fit observer que cette situation devrait l'inspirer. C'est là en effet qu'il composa ce poëme original, plein de verve, et qui passe pour son chef-d'œuvre. 3° L'*Anti-Monomachie*, aussi en six chants, ou Défense du poëme précédent, qu'elle ne vaut pas ; 4° Plusieurs livres de *Fables* (1779, in-8°) ; il y en a beaucoup d'excellentes, et qui passeraient pour telles dans toutes les langues ; elles ont été traduites par de Vienne, Paris, 1828, in-18. 5° Des *Satires*, bien faites et bien écrites, qui paraissent cependant un peu froides à côté de celles de Naruszewicz ; 6° La *Guerre de Chocim* (1780, in-8°), poëme épique en douze chants : c'est plutôt un récit historique, souvent en beaux vers, de la victoire remportée sous le règne de Sigismond III, par Chodkiewicz, sur le sultan Osman ; 7° Des imitations assez faibles de *Fingal*, des chants de *Selma*, et d'autres poëmes d'*Ossian* ; 8° Des *Lettres et mélanges*, en prose et en vers, où l'on trouve beaucoup d'instruction, de gaieté et de raison. Bon prosateur, il traça ingénieusement dans les aventures de Doswiaczynski (1775, in-8°) (1), et dans *M. le Podstoli*, divers défauts ou ridicules de ses compatriotes, et on doit ajouter qu'il les en corrigea. Ses autres écrits en prose, quoique jouissant d'une moindre estime, portent tous un caractère d'utilité, et souvent le cachet de son talent. On compte dans le nombre une *Encyclopédie élémentaire*, 1779, in-8°, une *Histoire de Varsovie*, etc. La plupart de ses ouvrages ont été recueillis et publiés par Dmochowski, Varsovie, 1803 et suiv., en 10 volumes in-8°. Ses *Œuvres*, en polonais, ont été imprimées à Paris, en 1830, grand in-8° à deux colonnes. M—i.

KRASINSKI (Jean), évêque de Kaminiek, de l'une des plus illustres familles de la Pologne, et qui se vante d'une origine remontant jusqu'aux Romains, reçut une éducation très-soignée, et se livra surtout dès sa jeunesse aux études historiques. Forcé par ses parents d'embrasser l'état ecclésiastique, il fut bientôt porté aux plus hautes dignités. S'étant attaché, dès le commencement, à la fortune du roi Stanislas Poniatowski, il fut témoin de toutes les précautions et de toutes les ruses dont un roi sans pouvoir est obligé de s'environner sans cesse pour résister

(1) Les *Aventures de Nicolas Doswiaczynski* ont été traduites en français par J.-B. Lavoisier, chanoine de Mohilow, précédées de l'éloge de l'auteur par le comte Stanislas Potocki, sénateur palatin, Paris, 1818, in-8°. E. D—s.

aux factions qui cherchent à le renverser. D'un caractère timide, et n'osant braver les dangers de la guerre, il montra cependant quelque fermeté dans les circonstances importantes. Ce fut lui qui créa la fameuse confédération de Bar, et si tous les plans qu'il avait formés eussent été exécutés avec prudence, peut-être l'indépendance de la Pologne en eût été le résultat. Nommé, en 1789 l'un des membres de la commission qui fut chargée de réformer les lois polonaises, il eut beaucoup de part aux décisions qui diminuèrent l'influence de la Russie, et lorsqu'en 1791, il porta la parole à la diète générale, après avoir énuméré, dans un discours très-éloquent, les malheurs et les troubles de sa patrie, il démontra jusqu'à l'évidence que c'était à la funeste prérogative d'élire ses rois que la Pologne devait toutes ces calamités. Quoique fortement soutenu, dans cette occasion, par les principaux membres de la diète, il n'obtint aucun résultat. Après les derniers désastres de sa patrie et la prise de Varsovie, l'évêque de Kaminiek ne prit plus aucune part aux affaires publiques, et il mourut dans les premières années de ce siècle. — Son frère, qui fut maréchal de la confédération de Bar, vécut également et mourut dans la retraite lorsque le dernier partage fut consommé. — Le comte *Vincent* Krasinski, de la même famille, fut chambellan de Napoléon et colonel des lanciers de sa garde. M—D j.

KRATZENSTEIN (Chrétien-Théophile), médecin, physicien et mécanicien, est un des hommes qui ont apporté à l'étude des sciences l'esprit le plus ingénieux et le plus élégant. Deux problèmes principaux l'ont occupé, et les solutions provisoires qu'il en a données suffisent pour inscrire indélébilement son nom parmi ceux dont se souviennent et les savants et les hommes du monde. Né en 1723, à Wernigerode, dont son père était bourgmestre, il étudia en Allemagne, reçut les grades de maître ès philosophie et de docteur en médecine en Allemagne, eut même quelque temps une chaire académique à Halle. Mais bientôt il se mit à voyager, s'aventura jusqu'en Moscovie, puis alla se fixer en Danemarck, où il professa vingt ans (1753-1773) la physique expérimentale et la médecine, à l'université de Copenhague. Enfin, il devint, en 1774, conseiller de justice sous Christian VII. Il avait alors cessé de s'occuper de médecine, bien que ses confrères lui dussent d'utiles expériences sur l'usage médical de l'électricité. La physique, et par suite la mécanique, l'absorbaient entièrement, et son habileté dans ces deux sciences avait été démontrée, à trois reprises différentes, par les prix qu'il avait remportés, à Bordeaux pour la théorie de l'élévation des vapeurs, en 1744; à Lisbonne, pour l'examen de la loi du mouvement des corps qu'on projette (1782); à St-Péterbourg, pour sa machine parlante (1780). C'était quelque chose de merveilleux vraiment que cette machine, dont nous ne pouvons ici donner la description, et qui prononçait les cinq voyelles. Celle qu'imaginait à peu près au même instant Kempelen, à Vienne, est loin de la valoir. Seul, et dans des temps relativement modernes, Willis, de Cambridge, a construit un appareil, ou si l'on veut un automate supérieur à celui de Kratzenstein. Classé désormais parmi les savants d'élite, notre conseiller de justice fut admis dans les académies royales ou impériales des sciences de Copenhague, de St-Pétersbourg, de Léopold, et l'on trouve plusieurs morceaux de lui dans les recueils de ces sociétés savantes. Sa mort eut lieu en juillet 1795. Ibsen a fait son portrait, 1791, in-4°. Voici la liste des principaux travaux qu'on lui doit. 1° En médecine : 1. *Du parti que la médecine peut tirer de l'électricité* (Abhandl. v. d. de Nutzen, etc.), sous forme de lettre à D. G. F. F.; 2e édit., Halle, 1745, in-8°, grav.; 3e (mais sous le titre de *Lettres d'un physicien sur l'avantage dont l'électricité peut être pour l'art de guérir*), Halle, 1746, in-8°; 4e, 1772, in-8°; 2. *Historia restitutæ loquelæ per electrificationem*, Copenhague, 1753, in-4°; 3. *Novum medicinæ genus nimium vim centrifugam ad sanandos morbos applicatam, more geometrarum proponit.....*, Halle, 1765, in-8°; 4. *Theoria fluxus diabetici ejusque sanandi methodus more geometrico explicata*, Halle, 1746, in-8°, 1 pl.; 5. *De l'influence de la lune sur le temps et sur le corps humain*, Halle, 1747, in-4°; 6. *De l'engendrement des vers dans le corps humain*, Halle, 1747, in-8°; 7. *De resolutione et impotentia motus muscularis*, Copenhague, 1752, in-8°; 8. *De duplici febrium indole*, Copenhague, 1769, in-8°. 2° Sur la physique en général, indépendamment des applications : 1. *Lectures sur la physique expérimentale*, Copenhague, 1758, in-8° (réimprimé en 1770, 1778, 1781, 1783, 1787; la 4e édition contient déjà de nombreuses additions, il y en a bien plus encore dans la 6e), et *Systema physicæ experimentalis* (en grande partie calqué sur le précédent ouvrage), Copenhague, 1764, in-8°; 2. *Amolitio vis inertiæ et vis repulsivæ, vulgo inter principia motus et quietis corporum sed falso relatorum*, Copenhague, 1770, in-8°; 3. *Théorie de l'élévation des vapeurs et des exhalaisons démontrée mathématiquement...* (en français), Bordeaux, 1745, in-4° (mais traduit en allemand par Kratzenstein même, Halle, 1745, in-8°; 2e édit., 1747, in-8°, pl.); 4. *Diss. theoriæ inflammationis*, Copenhague, 1781, in-8°; 5. *Lettre à Fréd. de Nicolaï, à Berlin, sur la théorie du feu* (1791), in-8°. 3° 1. *Theoria cursus Oceani eumque practice determinandi methodus*, Copenhague, 1766, in-8°; 2. *Tentamen resolvendi problema ab academia scient. Petropol. ad an.* 1780, *publice propositum*, St-Pétersbourg, 1781, in-8°; 3. *L'art de naviguer dans l'air* (en français), Copenhague et Leipsick, 1784, in-8°; 4. *Mechanicæ cœlestis specimen, continens novem tubos longiores commodissime tractandi methodum* (t. 1er des *Nouv. Mém. de l'Ac. des sc. de St-Pétersbourg*);

5. *De statera geographica et nautica* (t. 2, même rec.); 6. *De horologio perpetuo mobili* (même t. 2); 7. *Remigii noviter inventi ad naves onerarias promovendas descriptio* (encore t. 2); 8. *Annotationes circa constitutionem horologii marini* (t. 3). 4° 1. *Prog. Subsidia de Theophrasti historia plantarum bene merendi*, Copenhague, 1772, in-8°; 2. *Desc. des coquillages et notice du cabinet d'hist. nat. de Danemarck, ainsi que des écrivains conchyliologistes* (dans le *Rec.* de Regenfus, Copenhague, 1758, in-fol.). 5° Des mélanges, tels que : 1. *Démonstration de ce fait que l'âme fait son corps*, Halle, 1744, in-8°; 2. *Vie du P. Horrebow* (dans les *Nouvelles littéraires* de Bernoulli, 3e cahier 1777, in-8°); 3. *Défense d'Hamberger contre Kessel*, Halle, 1752, in-8°; 4. *Recueil de faits utiles ou récréatifs pour toutes les classes en général* (Gemeinnütz. Samml. z. Nutzen u. Vergn. f. alle Stænde), Quedlinbourg et Blankenbourg, 1787, in-8°; 5. des *articles* dans les *Mém. des acad. de Copenhague et de Berlin*, etc., etc. P—OT.

KRAUER (Henri), médecin, né en 1755 à Neuenkirch, en Suisse, était le fils d'un petit propriétaire de campagne qui, reconnaissant son aptitude, le mit au collége malgré l'exiguïté de ses ressources. La bonne conduite du jeune homme intéressa des personnes influentes, qui lui firent parcourir, à peu près gratis, le cercle entier de l'éducation collégiale. Usant ensuite d'économie, et donnant des leçons pour subvenir aux dépenses urgentes, Krauer alla entendre, à l'université de Pavie, les dernières leçons du septuagénaire Tissot, se rabattit sur Heidelberg lorsque le vieillard abandonna sa chaire, et, après y avoir fini son cours de sciences médicales, voulut passer plusieurs années tant en France qu'en Angleterre, pour y recueillir des observations et se perfectionner dans la pratique. De retour en sa patrie, il se serait volontiers voué à l'enseignement, et il eût accepté la chaire de philosophie qu'on lui offrait au lycée de Lucerne, si l'on n'eût exigé à cette occasion qu'il embrassât la carrière ecclésiastique. Pénétré des idées modernes mises en vogue par la philosophie française, il refusa formellement, aimant mieux vivre pauvre médecin de campagne qu'opulent tonsuré. Il alla se fixer à Knutswyll, petite ville connue par ses bains sulfureux, et où il devint le médecin des eaux. Il eut le bonheur d'y faire un assez bon mariage; puis, quittant Knutswyll pour Kriems, il se fit insensiblement une clientèle avantageuse, acheta une propriété aux environs de Rothenbourg, et se trouvait une des notabilités du pays quand la révolution française éclata. Il en adopta hautement les principes, tout en en détestant les excès, de sorte que, lors de l'occupation de la Suisse par Brune et de la dissolution de l'ancienne fédération, qui avait duré cinq cents ans, il adhéra au système militaire qui s'installait sur les ruines du vieil ordre de choses et fut nommé membre du sénat helvétique. On sait combien de tiraillements se manifestèrent aussitôt dans la république nouvelle. Le sénat, bien que composé en majorité d'admirateurs et d'amis de la révolution, se partageait nettement en deux fractions : les exaltés, qui ne reculaient point devant les grandes mesures et qui voulaient procéder hardiment à la régénération; les mitigés, qui recommandaient la modération et ne voulaient d'innovations que le moins possible, après mûres réflexions et graduellement. De ceux-ci, beaucoup penchaient vers le fédéralisme et pouvaient un jour ou l'autre en revenir à l'ancienne constitution, ou s'accommoder avec les champions de cette forme détruite. Krauer n'appartenait point à ce parti, et, tout dévoué à la république une et indivisible, il poursuivait de toutes ses forces ce qui restait encore des ruines de l'ancien régime. Il demandait à cor et à cri des institutions démocratiques pour toute la Suisse, pensant que de cette façon la France satisferait ce qu'on nomme les cantons démocratiques et se concilierait dans les autres cantons un grand nombre d'habitants. Le chaos durait encore quand Bonaparte, vainqueur à Marengo, reconnut que l'Helvétie ne pouvait être constituée que fédéralement, et décréta la dissolution des conseils législatifs (7 août 1800). Krauer rentra alors dans la solitude de la vie privée, mais non avec le dessein d'y rester. Ses concitoyens l'élurent d'abord député à la chambre représentative qui devait siéger à Berne (1801), puis membre de la consulta mandée à Paris par Bonaparte. Le système qui prévalut, sans être tout à fait le sien, s'en rapprochait, et du moins la fédération nouvelle n'offrait plus cet inintelligible pêle-mêle de cantons, de sujets, d'alliés, de ligue suisse d'une part, de ligues grises de l'autre, etc., etc. A défaut de l'unité, la simplicité française prenait du moins possession du pays. Au retour de Paris, Krauer fut nommé membre du petit conseil (1803), et, en 1805, il fut promu par élection à la dignité d'avoyer de Lucerne; c'était la première fois qu'un propriétaire de campagne y parvenait. Il en resta revêtu huit ans, c'est-à-dire autant qu'avait encore à durer la prépondérance française. Cet espace de temps fut signalé par d'utiles mesures, parmi lesquelles nous ne balancerons pas de placer le concordat avec l'évêque de Constance. Cependant la cour de Rome lui refusa le changement des couvents de Werthenstein, de Bruch et de Rathausen en établissements d'utilité publique, et un bref papal, lancé à cette occasion (1807), incrimina très-amèrement la conduite du gouvernement de Lucerne à l'égard de l'Église, ce qui certainement était blâmer Krauer, bien que son nom ne fût pas prononcé. La proposition échoua donc contre cette résistance; mais Krauer, tout en affectant beaucoup de calme, et de réserve en ce moment, n'en chercha que mieux toutes les occasions de déplaire et de porter préjudice au parti religieux. Les agents de

Napoléon, qui commençait à se brouiller avec le pontife, étaient bien loin de s'opposer aux effets de cette petite rancune, qui, du reste, il faut le dire, n'empêchait pas qu'il ne voulût sérieusement et consciencieusement et qu'il n'opérât le bien de sa patrie. On doit regretter que l'esprit de parti, cette lèpre de notre siècle, se soit plu à rendre odieux ce qu'il faisait de bien, et surtout à travestir un caractère véritablement noble et désintéressé. En vain, lorsque les alliés, en dépit de la neutralité, occupèrent l'Helvétie en 1813 et 1814, il s'éleva au sein même du gouvernement provisoire, substitué à l'administration napoléonienne, quelques voix impartiales et modérées à l'effet de laisser à l'avoyer de Lucerne une part aux affaires : il fut exclu totalement, et il reprit, plus pauvre qu'avant son élévation, le chemin de ses domaines. Il n'en sortit qu'en 1819, quand la fièvre réactionnaire s'amortit un peu, et fut nommé presque simultanément membre du collége de santé (que l'on venait d'organiser) et membre du grand conseil, où, malgré son âge, il joua un rôle actif et n'omit aucune occasion d'émettre avec chaleur l'avis qu'il croyait utile. Il eût sans doute fini par revenir à la tête des affaires, si la mort ne l'eût frappé le 25 janvier 1827. Toujours occupé de médecine et d'intérêts locaux, Krauer a peu trouvé le temps d'écrire. Nous connaissons pourtant de lui une *Ode* fort belle, composée en Italie à l'occasion de la démission de Tissot, et un *Discours* qu'il prononça en 1807, à l'ouverture de la session du grand conseil, et où il dessine avec autant de clarté que de vigueur la situation du pays, la conduite qu'il a tenue, qu'il compte toujours tenir, et ce qu'il appelle l'obstination de la cour de Rome contre ses plans. P—OT.

KRAUS (Jean-Ulrich), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Augsbourg en 1645. Il entra dans l'école de Melchior Kussell, graveur habile, mort en 1683, dont il épousa la fille, Jeanne Sibylle. Après cette union, Kraus se livra tout entier à la pratique de son art et se proposa Séb. Leclerc pour modèle. On a de lui un assez grand nombre de *Vues*, de *Perspectives* et de *Paysages* d'un effet piquant et d'une bonne couleur. La pièce capitale de cet artiste est une *Vue de l'église de St-Pierre de Rome*, gravée avec un soin particulier, d'après le dessin d'André Graf, mari de la célèbre Sibylle Mérian. Il a encore publié les figures de trois différentes *Bibles*, dans lesquelles il y a du mérite, et dont les éditions principales sont d'Augsbourg, 1700 et 1705, in-fol. Plusieurs souverains d'Allemagne l'appelèrent à leur cour, mais il préféra la tranquillité de la vie domestique aux honneurs qui lui étaient offerts. Il resta dans sa ville natale, où il mourut en 1719, deux ans après avoir perdu Sibylle, sa femme, de laquelle, ainsi que de ses sœurs, on a aussi quelques planches gravées. — Kraus (George-Melchior), peintre et graveur à l'eau-forte et en couleur, naquit à Francfort-sur-le-Mein en 1727. Il reçut les premiers principes de son art à Cassel, où il suivit les leçons de Jean-Henris Tischbein. De là il vint à Paris, où la juste célébrité dont jouissait Greuze l'engagea à entrer dans l'atelier de ce peintre. Il se fit connaître par plusieurs petits tableaux de genre, dont quelques-uns ont été gravés par lui-même. Les dessins qu'il exécutait avec facilité, et qui représentaient en général des paysages ornés d'animaux et de petites figures, sont très-recherchés. En quittant Paris, il alla s'établir à Weimar, où il fut nommé conseiller et professeur de l'école gratuite de dessin fondée par le duc régnant. C'est dans cette ville qu'il s'adonna plus particulièrement à la gravure. Il grava à l'eau-forte deux suites de six paysages, représentant, la première, six *Vues de Weimar et de ses environs*, et les six autres, six *Vues de diverses contrées et châteaux du duché de Weimar*. Il publia avec un égal succès plusieurs estampes en couleur représentant des *Vues du parc de Weimar* et *du château de chasse de Wilhelmsthal*. Enfin Kraus avait l'intention de publier, au *Comptoir de l'industrie* établi à Weimar, une collection d'estampes en couleur, représentant les vues les plus remarquables des différentes contrées de l'Europe. Il en a paru deux livraisons, de trois estampes chacune, grand in-fol. oblong. La première contient les *Vues sud et nord-ouest de l'île de Staffa en Écosse*, et celle de l'*île de Boo-Shala, près de Staffa;* la seconde renferme les *Vues de l'île et de la ville de Lipari*, celle *de la ville de Palerme et du mont Pelegrino*, et celles *de l'Etna, des monts Taormina et des côtes de la Calabre*. Kraus est mort au commencement du 19e siècle. P—s.

KRAUS ou KRAUSS (Jean-Baptiste), savant prélat allemand, et l'un des plus laborieux écrivains que l'ordre de St-Benoît ait produits dans le 18e siècle, naquit à Ratisbonne le 12 janvier 1700 (1). Après qu'il eut fait ses premières études dans divers couvents de Bavière, où il avait pris l'habit dès l'âge de quinze ans, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris pour les continuer à l'abbaye de St-Germain des Prés. De retour à Ratisbonne, en 1724, il y fut successivement fait archiviste, professeur, prédicateur, économe, inspecteur des fabriques de la célèbre abbaye de St-Emmeran, dont il fut élu prince-abbé le 24 octobre 1742. Il occupa ce siége pendant vingt ans, et eut pour successeur le savant éditeur d'Alcuin (*voy.* Forster). L'abbé Kraus mourut le 14 juin 1762, après avoir publié environ quarante ouvrages de théologie, de critique ou d'histoire, dont on peut voir la liste dans Meusel. Voici les principaux : 1° *Explication* (Auslegung) *de la doctrine catholique, en réfutation de l'apologie des émigrants de Saltzbourg, publiée sous le nom d'Ant. Fickler*, 1733, in-8°, en allemand. On y trouve la traduc-

(1) Il reçut au baptême le nom de Joseph; mais il prit celui de Jean-Baptiste en revêtant l'habit monastique.

tion de l'exposition de la doctrine de l'Église catholique, par Bossuet. 2° *Catalogus bibliothecæ sancti Emmeranni*, Ratisbonne, 1748-50, 4 vol. in-8°. Le deuxième volume donne le catalogue des manuscrits. 3° *Ratisbona monastica*, première partie, contenant l'histoire de l'abbaye de St-Emmeran, ibid., 1752, in-4°, fig., en allemand; 4° *Pacificatio Westphalica seu themata historica de exercitio religionis subditorum*, ibid., 1759, in-fol.; 5° *Basis firma ædificii Gerseniani, a Franc. Delfau et Joanne Mabillon monachis benedictinis, anno* 1674 *et* 1677 *posita; adjectis animadversionibus in deductionem criticam Cl. D. Eusebii Amort.*, ibid., 1762, in-8°. Le chanoine régulier Amort, dans sa *Certitudo moralis*, qu'il oppose à l'ouvrage précédent, attribué à Kraus par Meusel, ainsi que le suivant, a mieux repoussé les inductions pour Gersen que les objections contre Kempis, dont s'appuyait surtout le gerséniste de Ratisbonne, fort de tous les arguments négatifs des bénédictins ses confrères. 6° *Documenta historica ex Chronico Windeshemensi ord. can. reg. auct. Joanne Buschio, et ex Chronico Montis S. Agnetis auct. Thom. à Kempis, quibus ostenditur Thomam a Kempis libelli de Imitatione Christi auctorem dici non debere*, ibid., 1762, in-8°. Amort a de même opposé de faibles raisons à ces documents tirés soit de la parenthèse de la chronique de Buschius, soit du silence du chroniqueur du Mont Ste-Agnès (*voy.* Kempis). L'abbé Kraus a de plus laissé un grand nombre de manuscrits relatifs à son voyage en France, à l'histoire de son abbaye et aux diverses querelles littéraires élevées de son temps. Son éloge, par D. Petri, abbé de St-Georges à Prifling, a été imprimé à Ratisbonne, 1762, in-fol., en allemand. G—ce.

KRAUSE (Jean-Gotlieb), savant philologue allemand, naquit en 1684, dans la principauté de Wolau en Silésie. Il commença ses études à Breslau, sous la direction de Gott. Krantz, professeur très-distingué, qui prit plaisir à cultiver ses heureuses dispositions. Il suivit encore quelques années les cours de l'université de Leipsick, et ayant reçu le degré de maître ès arts, il commença à donner des leçons publiques avec un tel succès qu'il fut retenu pour la chaire d'éloquence. Quelque temps après, il fut appelé à Wittemberg pour y professer l'histoire. Il s'y fit estimer autant par ses qualités morales que par ses talents, et y mourut le 13 août 1736. C'était un homme fort laborieux, d'un caractère doux et communicatif, et étranger aux querelles qui ne divisent que trop souvent les littérateurs. On a de lui : 1° *Neue Zeitungen*, ou *Nouvelle Gazette littéraire*, Leipsik, 1715 à 1733, 18 vol. in-8°. Il avait entrepris ce journal sur l'invitation du célèbre J. Burch. Mencke, qui se chargea des frais d'impression. Le succès qu'il obtint dans toute l'Allemagne engagea Fred.-Guill. Stubner à le continuer sous le même titre, et la collection va jusqu'à 1788. 2° *Umstandliche Bucher-historie*, Leipsick, 1715-16, 2 part. in-8°. C'est un recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de la littérature, qui sert comme de supplément à ce journal. Il en avait paru trois volumes, mais le deuxième fut supprimé. 3° *Nova litteraria in Supplemento Actorum eruditorum divulgata*, ibid., 1718 à 1723, 6 vol. in-8°; 4° *Apparatus ad Pauli Manutii vitam*, ibid., 1719, in-4°. C'est un excellent morceau de biographie: on regrette qu'il n'ait pas publié le supplément qu'il annonçait, et dans lequel il se proposait d'examiner les raisons qui déterminèrent cet illustre imprimeur à transporter ses presses à Rome. 5° *Programma de incrementis studio historiarum seculo XVIII allatis*, Wittenberg, 1727, in-4°; 6° *Index subitaneus academiarum Italiæ*, 1725, in-8°, à la suite du *Specimen historiæ academiarum eruditorum Italiæ*, de M. Jean Jarki, Leipsick, 1725, in-8°. Le savant J.-Alb. Fabricius a inséré ce curieux tableau dans son *Conspectus Thesauri litterarii Italiæ*, p. 254-274 (1). 7° *De Theodorico Buzicio*, Wittemberg, 1730-31, 2 part. in-4°; 8° *De origine domus Saxoniæ ex primordiis veteris Saxoniæ*. Krause a eu part à la continuation du journal allemand de Woltereck (*Neuer Buchersaal*), dont il a paru cinq volumes de 1710 à 1717. On lui doit aussi de bonnes éditions de plusieurs ouvrages estimés, entre autres de la *Bibliographia critica* de J.-H. Boecler, avec une préface, des notes et des tables très-utiles, Leipsick, 1715, in-8°, et des *Lettres* de Paul Manuce, précédées de l'abrégé de sa vie, ibid., 1720, in-8°. Il a aussi donné une traduction allemande de la *Vie du cardinal de Bouillon*, 1710, in-8°. C'est à lui qu'appartiennent les notes du *Charlataneria eruditorum* de Mencke, mises sous le nom de Crispinus et de Kendalicius dans l'édition de Leipsick, 1712, in-12. Enfin Krause annonçait quelques ouvrages importants et dont on sait qu'il s'était occupé sérieusement. On se contentera de citer : 1° des *Annales de l'imprimerie*, depuis son invention jusqu'en 1520. Le manuscrit passa entre les mains de J.-Chr. Wolf, qui en parle avec éloge dans la préface de ses *Monumenta typograph.*, où il prend l'engagement d'en faire jouir le public, mais il n'a pas tenu parole. 2° *Tableau de l'état de la littérature en Europe* au commencement du 18e siècle; 3° *Biographie* des écrivains qui ont traité de l'histoire littéraire; 4° une édition du *Centon* de Proba Falconia, accompagnée de curieuses dissertations sur la vie de cette femme célèbre, sur les règles du Centon et sur les auteurs grecs, latins et allemands qui en ont composé. On peut consulter sur Krause la *Bibliothèque germanique*, t. 37 et 38, et la *Gazette littéraire*, etc., Leipsick, 1736, p. 903-908. W—s.

KRAUSE (François), peintre, naquit à Augsbourg en 1706, dans une extrême indigence. En-

(1) Quelques bibliographes ont cru que le nom de Jarki n'était qu'un pseudonyme de Krause; mais c'est une erreur. Jarki, né à Stade, mort en 1731, au moment où il allait monter un établissement de librairie dans sa patrie, est connu par d'autres ouvrages; et Fabricius en parle comme d'un disciple qui était son ami particulier.

traîné par le goût le plus vif pour la peinture, aucun obstacle ne put l'arrêter. En vain ses maîtres, abusant de son ardeur et d'une certaine timidité qu'il tenait de sa position, exigeaient-ils de lui les services les plus pénibles, rien ne le décourageait, et l'amour de l'art l'emportait sur sa propre répugnance. S'étant aperçu néanmoins que son extrême complaisance l'empêcherait d'arriver à son but, il s'attacha à un seigneur qui, lui ayant reconnu du mérite, le conduisit à Venise et le fit entrer chez Piazzetta, peintre en réputation à cette époque. Krause répondit à un service aussi signalé par les progrès qu'il fit, et par la constance avec laquelle il se livra nuit et jour à l'étude de son art. Parvenu au point de voir ses tableaux confondus, par les connaisseurs même les plus éclairés, avec ceux de son maître, il se crut assez habile pour n'avoir plus besoin de guide, et se rendit à Paris. Il y fut d'abord peu connu; un tableau de lui, représentant une *Sultane présentée au Grand Seigneur après le bain*, le fit sortir de l'obscurité; et il composa, pour être admis à l'académie de peinture, un tableau de la *Mort d'Adonis*. Mais son caractère caustique et sa vanité ridicule lui aliénèrent tous les esprits : l'académie ne voulut pas l'admettre dans son sein; et, pour échapper au mépris, il crut devoir se retirer à Langres, où il se maria et obtint de l'occupation. De là il passa à Dijon, et peignit pour les chartreux de cette ville l'*Histoire de la Vierge*, en sept tableaux, et la *Madeleine chez le pharisien*, grande composition qui passe pour son chef-d'œuvre. Cependant ces grands travaux suffisaient à peine pour le faire subsister : il se mit alors à faire des portraits au pastel; mais, malgré la vogue qu'il obtint, il ne paraît pas qu'il s'enrichît, car il fut obligé d'aller s'établir à Lyon, espérant trouver plus de ressources dans cette ville, où les arts ont toujours été en honneur. Il fit quelques tableaux pour l'église de Ste-Croix; et, ayant ensuite passé en Suisse, il fut chargé de peindre en entier l'église de Notre-Dame des Ermites. C'est un ouvrage capital auquel il consacra douze années : il mourut en 1754, quelque temps après l'avoir terminé, âgé seulement de 48 ans. Quoiqu'il témoignât publiquement pour ses propres ouvages une estime qu'ils ne justifient pas entièrement, il possédait cependant à un assez haut degré quelques-unes des parties de son art. Il avait peu d'imagination, mais il dessinait bien, surtout les pieds et les mains; sa couleur est vigoureuse et dorée, sa touche ferme et brillante, quoique parfois un peu sèche. On reproche en général à ses tableaux d'être trop noirs. Ce défaut tient à ce qu'il employait d'ordinaire le stil de grain et l'orpin. Ses tableaux, il est vrai, étaient extrêmement vigoureux en sortant de ses mains; mais par ce mauvais choix de couleurs, ils noircissaient à vue d'œil, et ils seront détruits avant le temps. Les vices du caractère de Krause ont également nui à ses succès. Jaloux de ses rivaux, il trouva dans leur indifférence pour sa gloire la juste punition d'un orgueil qui croyait ne pouvoir s'élever qu'en prodiguant aux autres le mépris. P—s.

KRAUSE (Charles-Chrétien), médecin saxon, né à Dolitsch en 1716, était fils d'un cordonnier. Destiné d'abord à l'état de chirurgien, il fit de bonnes études à Halle, à Hambourg et à Leipsick, où il fut, en 1753, reçu docteur en médecine; il y fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie en 1762, et mourut le 26 avril 1793. On a de lui un assez grand nombre de dissertations académiques; les plus importantes ont été réunies sous le titre d'*Opuscula medico-practica*, dont le tome 1er a été publié par les soins de C.-G. Kühn, Leipsick, 1787, in-8°. Krause a donné de bonnes traductions de l'*Ostéologie* d'Alex. Monroe, 1761, in-8°; du *Traité de l'hydropisie* de Donald Monroe, 1762, 1777, in-8°; des *Mémoires du collége des médecins de Londres*, 3 vol. in-8°; mais il est surtout connu par sa belle édition de Celse, Leipsick, 1767, in-8°, que l'on joint à la collection des *Variorum*. — *Christian-Ludwig* Krause, habile jardinier de Berlin, mort en 1773, donna au public, l'année même de sa mort, une *Instruction sur le jardinage*, résultat de cinquante ans d'expérience dans son art, Leipsick et Berlin, 1773, in-8°. Il avait publié en 1757, dans le tome 3 des *Amusements physiques* de Mylius, une *Instruction sur la manière de planter les mûriers blancs*. Meusel n'ose décider si le premier de ces deux ouvrages n'est point le même que *Le prudent et soigneux jardinier*, imprimé d'abord à Leipsick en 1738, in-8°, sous le nom de Louis-Philippe Krause, et dont la 7e édition fut donnée par le professeur Leonhardi, Leipsick, 1798, in-8°. C. M. P.

KRAUSE (George-Frédéric), jurisconsulte, né le 18 mars 1718 à Wittenberg, vint terminer ses études à l'université de sa ville natale (1736 et ann. suiv.), et, après avoir été reçu docteur en droit en 1745, remplit diverses fonctions dans l'enseignement secondaire jusqu'à ce que de Dantzig, qu'il habitait comme inspecteur du gymnase, il se vit enfin mandé à Wittenberg, pour y professer du haut d'une des chaires académiques (1751). Il en changea souvent, au reste : de celle d'histoire il passait, en 1753, à celle de droit féodal; en 1759 à celle des Institutes, et de celle-ci, après avoir deux ans développé le *Digeste Infortiat et moderne* (1761), et deux ans le *vieux Digeste* (1763), il parvint à celle du code (1765); il finit par être chargé de professer les Décrétales (1782). Pendant ce temps il avait franchi d'échelon en échelon presque toute la hiérarchie académique. De plus il était devenu graduellement directeur du tribunal ecclésiastique et premier assesseur au tribunal aulique, ainsi que du banc des échevins. Sa mort eut lieu le 4 janvier 1784. Meusel (t. 7, p. 326, etc.) énumère de lui plus d'une cinquantaine de *Thèses*, *Programmes* et *Dissertations*, et tout n'y est pas. Nous n'indiquerons que les plus remarquables, soit comme neuves, soit comme

savantes, soit comme habilement raisonnées. Ce sont : 1° *Theses juris controversi ex doctrina de pactis*, Wittenberg, 1749, in-4°; *Th. j. c. ex d. de transactionibus*, Wittenberg, 1749, in-4°; *Th. j. c. ex. d. de postulando*, Wittenberg, 1749, in-4°; 2° *Diss. de officio judicis si observantia legis sit dubia*, Dantzig, 1752, in-4°; 3° *De extensiva pœnarum interpretatione*, Dantzig, 1752, in-4°; 4° *De servitute reviviscente*, Wittenberg, 1755, in-4°; 5° *De usufructu patris in feudo filii*, Wittenberg, 1758, in-4°, et *Usumfructum male utendo non amitti*, Wittenberg, 1763, in-4°; 6° *De differentia emancipationis tacitæ romanæ atque germanicæ*, Wittenberg, 1759, in-4°; 7° *De donatione mortis caussa ex principiis antiqui juris Germanorum non revocabili*, Wittenberg, 1764, in-4°; 8° *De pœna decreta D. Marci ejusque ambiguo in Saxonia usu*, Wittenberg, 1766, in-4°. P—OT.

KRAUSE (JEAN-CHRISTOPHE), historien allemand, natif d'Artern au comté de Mansfeld, passa du gymnase d'Eisleben aux universités de Leipsick et de Halle, resta dans cette ville, occupé de la composition de divers abrégés et mémoires historiques, obtint enfin une des chaires académiques comme suppléant d'abord (1787), puis comme professeur (1788), et à partir de 1793 fut pourvu de ce qu'on nommait l'éphorat de la table gratuite de Magdebourg. Né le 14 décembre 1749, il n'avait que 49 ans lorsqu'il mourut, le 30 septembre 1799. Il avait entrepris une collection des principaux écrivains du moyen âge (*Corpus præcipuorum medii ævi scriptorum*); mais il n'eut le temps d'en faire paraître que le premier volume, contenant les *Annales* de Lambert d'Aschaffenbourg (*Lamberti Schafnaburgensis annales rerum in Germania ann.* 1039-1077 *gestarum edidit, notulis indicibusque instruxit*..... Halle et Leipsick, 1797, gr. in-8° : des exemplaires ont ce titre seul sans indication de tome; les autres portent *tomus I, qui speciminis loco continet Lamberti*, etc.). Il n'acheva pas non plus, mais du moins il conduisit jusqu'au commencement du sixième volume l'*Histoire des événements les plus remarquables de l'Europe, depuis l'invasion des Barbares* (*Gesch. d. wichtigst. Begebenh. d. heutigen Eur.*), Halle, 1789-1798, 5 vol. in-8°. Les quatre premiers contiennent l'histoire du moyen âge ainsi répartie : 1° Renversement de l'empire romain, et commencement de l'histoire d'Allemagne; 2° Grande émigration des peuples, histoire de l'Europe jusqu'à l'avénement des Carlovingiens à la couronne de France; 3° Histoire du moyen âge jusqu'à l'origine des croisades (elle excède le volume et envahit le quatrième); 4° Depuis les croisades jusqu'à la clôture du moyen âge (ce quatrième volume est subdivisé en cinq parties, le complément du troisième, les croisades, l'histoire sommaire du monde pendant les croisades, l'histoire plus détaillée de la hiérarchie, de l'empire, de la Suisse et de la France, l'histoire des autres régions européennes). Krause ne termine le moyen âge qu'avec le 15e siècle, proprement en 1794, au moment où Charles VIII passe en Italie. Le tome 5 commence une autre série, l'histoire moderne proprement dite. Aussi ce volume a-t-il paru avec un titre particulier et comme tome I (*Gesch. d. heutigen Europa in d. neuesten Zeiten*) : il ne contient que l'histoire des expéditions d'Italie de 1494 à 1530, celle des découvertes en Asie, en Afrique et en Amérique, et celle enfin des modifications ou changements graves que produisirent dans les divers États de l'Europe la connaissance de toutes ces nouvelles régions et la possibilité pour le commerce européen de s'y rendre directement et sans traverser des territoires étrangers. L'ouvrage de Krause fut continué par un professeur d'Helmstædt, Jul.-Aug. Remer; lequel donna les tomes 6 et 7 (2 et 3 de l'*Histoire moderne*), 1802 et 1803; mais qui mourut en travaillant au huitième et dernier. En se reportant au temps où Krause commença cette compilation, on comprendra que son travail n'est point sans mérite : il a des fautes, des lacunes et du vague; on pourrait mieux distribuer les faits, mieux établir les groupes; souvent il y a défaut de proportion. Tel qu'il est pourtant, et, somme faite du bien comme du mal, il résumait heureusement, analysait rapidement, donnait beaucoup, mettait en regard, faisait saisir et la série des événements échelonnés les uns sous les autres, et le tissu des événements croisés les uns par les autres; en un mot, c'était vraiment de l'histoire générale, non point tracée de main de maître, à grands coups de pinceau, mais telle qu'on veut la trouver dans un précis, dans un manuel. L'histoire de Becker (plus vaste, il est vrai, car elle s'étend à l'ancien et au moderne) a eu plus de bonheur, mais elle n'avait au fond pas plus de valeur tant qu'elle n'avait point subi le remaniement profond de Loebel et de Mentzel; tout ce que l'on pouvait dire, c'est que Becker possédait un plus haut talent que Krause pour écrire l'histoire, mais il avait moins de science. On doit encore à celui-ci, en fait de compilation, le tome 2 (et même les six dernières feuilles du tome 1er) de l'*Histoire de la maison et de la principauté d'Anhalt*, de Bertram, Halle, 1780 (1779) et 1782, 2 vol. gr. in-8°; un *Manuel de l'histoire de la guerre de trente ans et de la paix de Westphalie*, Halle, 1782, gr. in-8°; un *Manuel de l'histoire politique du christianisme, principalement en Allemagne*, Halle, 1785, in-8° (il n'en existe qu'un 1er volume); une *Introduction à l'histoire de l'empire d'Allemagne* (destinée surtout aux élèves qui doivent étudier le droit), Halle, 1782, gr. in-8°; 2e édit., 1794 (très-augmentée); et enfin une *Esquisse de l'histoire moderne en général et des États de l'Europe en particulier*, Halle, gr. in-8° (laquelle fut évidemment le prélude du précis en 5 volumes ci-dessus jugé). Krause a laissé de plus : 1° *Originum Mansfeldensium selecta capita*, sect. I, Halle, 1778, in-4°; 2° *Observationes historico-feudales*, Halle, 1792, in-4°; 3° *Observationes de beneficiis medii ævi*,

fascic. I, Halle, 1783, in-4°; 4° *Récits romanesques et traités sur divers objets des temps passés*, 1re partie, 1784, in-8°; 5° *Traités sur des matières de droit public allemand*, 1er vol., Halle, 1797, in-8°; 6° Des récensions dans la *Gaz. litt. universelle*; 7° l'*Ami des citoyens allemands*, 1er cah. trimestriel, Halle, 1782, in-8°. — Deux autres Krause se sont livrés aussi à des travaux historiques. L'un, *Théodore* Krause, avocat à Schweidnitz, a laissé des *Notices historiques sur les savants de Schweidnitz*, Leipsick, 1732, in-4°; *Miscellanea Silesiaca, Acta Saremaliana ad usum reip. litt. in unum corpus collecta*, Halle, 1771, in-8°, etc. — L'autre, *Wolfgang* Krause, a donné la *Chronique de Misnie*, Leipsick, 1576, in-4° (3e édit., Magdebourg, 1588, in-4°), et une *Généalogie de la maison électorale et princière de Saxe*, Nuremberg, 1554, in-8° (successivement rectifiée et augmentée par Beuter, par Frank, enfin par Adam Richter, qui en donna la 5e édition, Erfurt, 1596, in-8°; la 6e, Leipsick, 1604, in-4°. P—ot.

KRAUSE (Jean-Chrétien-Henri), savant allemand, né le 25 avril 1757, à Quedlinbourg, où son père était prédicateur, reçut de lui d'abord, ensuite du gymnase de sa ville natale, une excellente éducation que développèrent à l'université de Gœttingue la savante conversation de son oncle Erxleben, sa familiarité intime avec les Heyne, les Less, les Walch, les Michaëlis, les Koppe, les Miller, enfin les cours de philosophie et de théologie qu'il suivait avec ardeur. Il se mit ainsi en état de donner des répétitions, et de 1779 à 1783 il s'acquitta de cette tâche avec un succès éclatant. Il y gagnait assez d'argent; Heyne, Walch, Michaëlis, en lui confiant leurs fils, avaient donné aux étudiants un exemple qui ne fut pas perdu, et Krause ne songeait point à s'éloigner de Gœttingue, lorsqu'une offre avantageuse vint changer sa détermination. L'école provinciale de Jever était depuis plusieurs années sans directeur et sans premier professeur. La direction et la chaire furent, sur l'avis de Heyne, données à Krause. Neuf ans après, il passa de cet établissement au lycée de Hanovre pour y remplir, encore grâce à la recommandation de Heyne, la chaire de seconde. Il n'eût tenu qu'à lui d'améliorer de nouveau son sort, en quittant Hanovre pour d'autres villes qui eussent encore mieux pourvu aux besoins de sa famille. Marié en 1787 à sa cousine, la fille du professeur Erxleben, il voyait d'année en année grossir le nombre de ses enfants qui devait aller à onze; mais il rejeta toutes les propositions qui lui furent faites de changer de résidence. Acclimaté dans Hanovre, il ne voulait plus que donner au lycée une organisation nouvelle, et qui, en y faisant abonder les élèves, eût enrichi en même temps l'administration, la ville et le corps professoral. Aidé des conseils de Heyne, il avait déjà formé un plan pour cette réorganisation. L'autorité supérieure était d'accord avec lui, et l'argent était préparé pour tout mettre à exécution, lorsque la funeste guerre de 1806, entre Napoléon et la Prusse, fit sentir son contre-coup en Hanovre. Non-seulement les énormes contributions militaires emportèrent d'un coup de filet presque toute la réserve destinée à l'accomplissement du projet de Krause, mais encore presque tout le Hanovre allait grossir le royaume de Westphalie; les familles riches ou aisées s'expatriaient ou s'absentaient, celles qui restaient serraient leur argent. Krause vit tout d'un coup sa position changer de face; et le moment qui suspendait ses appointements au collége suspendit toutes les leçons particulières, toutes les ressources extraordinaires. Revenant alors au parti qu'il eût pu prendre jadis, et que son goût pour la philosophie, pour l'enseignement, lui avait fait abandonner, il demanda une humble place de prédicateur de campagne, vœu modeste qu'accomplit le consistoire de Hanovre, en l'envoyant à Idensen, et ensuite à Lahr (1814). Mais ce dont il s'était contenté quand la tempête rugissait ne pouvait lui plaire depuis que le calme était revenu : il regrettait ses anciennes occupations; il soupirait après la culture des lettres et des Muses; il eût voulu du moins ne plus passer sa vie au milieu d'ignares et rudes paysans, incapables de sympathiser avec lui par l'intelligence. Grâce à ses sollicitations, il vit remplir la moitié de ses souhaits, lorsque dans l'automne de 1817 on le plaça surintendant et pasteur de St-Albin à Gœttingue; mais là se borna son avancement : il ne put se glisser au gymnase, et bientôt il fut obligé de s'avouer qu'il n'y eût point brillé. Pendant onze ans de séjour à la campagne il s'était déshabitué de l'enseignement, il ne s'était pas tenu au courant du mouvement de la littérature et de la philologie. Il expira le 12 janvier 1808. Son principal titre comme philologue est une bonne édition de Paterculus sous le titre de *Velleius Paterculus commentario perpetuo illustratus*, Gœttingue, 1800; entreprise sous les auspices de Heyne, par Jani, mais dont ce savant avait à peine achevé les premières pages. Le texte en a été tiré à part avec quelques notes pour les élèves, sous le titre de *Vell. Paterculus denuo recognitus et in usum scholarum editus*, 1803. Cette récension n'a pas encore été dépassée : c'est sur elle qu'a été faite la dernière traduction anglaise de Velleius. Nous indiquerons encore de Krause : 1° *In historiam atque orationem Stephani*, Act. 6 et 7, 1780; 2° *De usu vocabulorum* φῶς *et* σκοτία *in Novo Test. commentarius*, 1782; 3° Divers articles dans le *Magasin de Hanovre* et dans le *Magasin de Brême à l'usage des écoles*. P—ot.

KRAUSE (George-Frédéric), officier prussien, célèbre comme économiste et comme savant, naquit le 2 avril 1768 à Prenzlow, dans la marche ukrainienne de Brandebourg. Sa famille, originaire de la Bavière, avait été anoblie par Rodolphe II, mais était tombée dans la pauvreté. En conséquence, son aïeul, en venant établir une

verrerie aux environs de Potsdam, crut bon de mettre de côté pour quelque temps sa généalogie. L'industrie, cependant, ne réussit pas mieux aux Krause en Brandebourg que la vie aristocratique aux de Krause en Bavière. Aussi le père de notre économiste prit-il du service dans l'armée du grand Frédéric : les rudes campagnes de Silésie, les sanglantes batailles de la guerre de sept ans le renvoyèrent criblé de blessures, et le monarque lui donna pour invalides un petit bureau de basses finances en Marche ukrainienne. Malheureusement la mort frappa le pauvre collecteur, et sa veuve, chargée de sept enfants, ne put, malgré les brillantes dispositions qu'on reconnaissait partout à Georges, le maintenir au gymnase de Joachimsthal à Berlin; et le jeune homme passa des bancs de l'école au comptoir d'un épicier. Cet apprentissage fut dur; cependant Krause acquit des connaissances et des habitudes commerciales qui contribuèrent essentiellement au développement de son esprit. A peine eut-il atteint seize ans, qu'il courut à Berlin frapper à la porte d'un colonel d'artillerie, déclinant sa vocation, son espoir, les services de son père. On l'éconduisit, en disant que, comme fils de militaire, s'il entrait au service, il ne pouvait être incorporé qu'au régiment de Prenzlow. Désappointé, notre aspirant résolut de mieux placer ses batteries : il avait parmi les pages de la princesse Amélie quelques camarades de collége. Il renoua gaiement avec eux, obtint audience de la princesse, et quelques jours après entra comme bombardier dans l'artillerie. Introduit désormais, il ne pouvait que se faire remarquer avec avantage. Son ardeur au travail, sa facilité à tout comprendre, à tout retenir, le classèrent rapidement parmi les sujets les plus brillants de l'école. En mathématiques, en dessin, en levé de plans, il savait prodigieusement; en connaissances militaires et topographiques, il savait tout ce que raisonnablement on peut attendre de qui n'a point pratiqué la guerre. Il ne tarda point à la pratiquer; et, après avoir subi tous les examens avec éclat, il fit comme officier d'artillerie la campagne de Pologne de 1794, et n'y montra pas moins de courage et de sang-froid sur le terrain qu'il n'avait montré de science et de pénétration au polygone. De retour à Berlin, il utilisait ses loisirs en donnant des leçons de mathématiques et de fortifications, et trouva ainsi moyen de se faire présenter à Bæhrensprung, le grand maître des eaux et forêts, qui, reconnaissant son mérite, s'en aida fréquemment, et devint pour lui un utile et zélé protecteur. La bibliothèque de Bæhrensprung était fort riche et variée : Krause, en la mettant à contribution, non-seulement apprit en peu de temps et à fond tout ce qui regardait les eaux et forêts, mais encore une foule de détails statistiques et militaires, scientifiques et commerciaux. Dès 1801, il soumettait au dignitaire un plan général de réorganisation pour son administration, à la fois si neuf, si net et si sûr, qu'il n'y eut au conseil qu'une voix sur l'excellence des moyens proposés, et que Krause, avec le congé le plus honorable, reçut sa nomination au double poste de conseiller supérieur des eaux et forêts et directeur de la chambre des cartes et plans forestiers à Berlin (1801). Il déploya dans cette place toute l'activité qu'on attendait de lui. Pendant six ans des réformes, des tentatives multipliées signalèrent sa présence aux eaux et forêts. Toutes ne furent pas couronnées de succès; et l'on ne s'étonnera pas que les antipathies, latentes ou patentes, lot certain des réformateurs, aient attaqué ses idées. Mais on ne saurait nier que l'administration fût améliorée, car elle gagna en régularité, en simplicité; et les caisses publiques aussi gagnèrent. D'ailleurs sa belle conduite, quand 1806 vint mettre la Prusse à deux doigts de sa ruine, força momentanément l'envie à se taire. Retrouvant toute son activité juvénile, Krause ne se borna pas à suivre le roi Frédéric-Guillaume à Kœnigsberg : ses goûts, comme son patriotisme et sa haine de l'étranger, le reportèrent vers cette carrière militaire par laquelle il avait débuté : plus d'une fois, dans les coulisses du ministère, il avait pu se rappeler avec regret sa vie de lieutenant; nombre de ses camarades étaient restés au service, et l'eussent souhaité parmi eux, et il n'avait point interrompu toutes ces relations : enfin, il aimait à parler guerre et stratégie. Au moment où la cour rétrogradait sur Kœnigsberg, songeant avec force à la nécessité de limiter au moins la course au galop des Français, et à l'obstacle naturel que présentait l'Oder, il avait ouvert l'avis de couper les ponts de Schwedt, et c'est lui que le général Gneisenau avait chargé de faire cette opération. De retour sur les bords orientaux de la Baltique, et quand les Français envahissaient les provinces slaves, il proposa encore une autre idée (1807) : c'était de faire révolter derrière eux toute la population des provinces allemandes : idée précoce peut-être et inexécutable à cette époque, mais hardie, féconde, et dont le germe ne tomba point sur une terre stérile. Enfin, le voyant déterminé à combattre en personne les ennemis de la Prusse, le roi lui donna une commission de major, et Krause venait de s'embarquer à Memel pour se mettre sous les ordres de Blücher, à Stralsund, lorsque la nouvelle de la paix de Tilsitt le rendit à ses bureaux. Tout en continuant ses travaux administratifs, c'est principalement de la délivrance de la Prusse qu'il se préoccupait : son influence avait grandi; son intrépidité, sa hardiesse l'avaient placé haut dans l'opinion des hommes sur qui reposait l'espoir du pays : il voyait fréquemment et familièrement les Hardenberg, les Gneisenau, les Sack, les Scharnhorst. Son idée favorite, l'insurrection en masse contre les oppresseurs d'outre-Rhin, pénétrait ces esprits d'élite, et déjà n'était plus sienne. Aussi, dès le commencement de 1813, et sitôt que

le gouvernement prussien eut pris son parti, Krause reçut du chancelier mission d'aller organiser l'insurrection et l'armement de la landsturm, en Silésie, sous des généraux du premier rang, et, dès que la landwehr exista, il fut attaché, en qualité de major, à l'état-major général de Tauenzien. Il assista ainsi au combat de Dennewitz, à la reddition de Torgau, Wittemberg, Magdebourg, et, en récompense, fut chargé de porter au roi la nouvelle de la prise de Wittemberg : il reçut à cette occasion l'ordre de la Croix de fer et celui de St-Wladimir. C'est à lui que fut donnée la commission d'accompagner jusqu'à la frontière de France la garnison de Magdebourg ; il s'y concilia non-seulement l'estime, mais la bienveillance des vaincus qu'il reconduisait. La guerre finie et ses rêves de délivrance si merveilleusement réalisés, Krause eût dû reprendre son poste aux eaux et forêts. Il ne le reprit que pour un instant. Sa fermeté, sa résolution avaient toujours semblé de la roideur, de la morgue : sa persévérance à couronner ses réformes par d'autres réformes, à déraciner les abus après avoir restreint les abus, devait passer pour de l'exagération, et, peu s'en faut, pour une tendance révolutionnaire. La conscience qu'il avait et de ses derniers actes et de l'estime publique ne donnait rien de séduisant et de moelleux à son ton. Enfin la force avec laquelle il s'était prononcé, toujours dans le sens belliqueux, contre les circonspects, contre les expectants, n'avait point été sans quelquefois froisser le roi. On vint donc, évidemment par ordre d'en haut, lui vanter les douceurs du repos ; on fit luire à ses yeux la perspective d'une forte pension, qu'effectivement on lui servit dès qu'il eut donné sa démission (1816); on lui vendit à prix très-doux et à conditions commodes deux domaines royaux, Woxfeld et Lemmritz, aux environs de Francfort-sur-l'Oder; et sa carrière active fut close en Prusse, bien qu'il n'eût que quarante-huit ans. Il y avait ingratitude, incontestablement; mais Krause se résigna, et en réalité son triste état de santé, qui le réduisait souvent à quitter ses propriétés pour Tœplitz et pour Carlsbad, s'accommoda volontiers du repos. Mais deux incendies endommagèrent considérablement ses deux résidences; son fermier, à Woxfeld, fit banqueroute; lorsqu'il voulut aliéner quelques propriétés, le prix des biens-fonds se trouva très-bas; enfin, il fut obligé, pour satisfaire à ses créanciers, de consentir à des prélèvements annuels sur sa pension. Ces désastres, qui, coup sur coup, frappaient son arrière-saison (1817-1820) et qui réagissaient cruellement sur sa santé, lui faisaient regretter amèrement sa retraite forcée, et, ne pouvant se rouvrir l'entrée des bureaux en Prusse, il songeait de loin en loin à servir une autre puissance. Très-considéré à Prague, où il passa l'hiver de 1824, et en relation avec des hommes importants de la monarchie autrichienne, il s'en fallut de peu qu'il n'eût à diriger la conversion des rentes et toutes les opérations relatives à la nouvelle dette publique. Il passa même deux années à Vienne, où il fut chargé de diverses opérations financières, et eut une part essentielle à l'organisation de la banque provinciale d'Autriche. Mais là se borna sa carrière au service de François II. Le cabinet prussien voyait de l'œil le plus jaloux cet emploi de sa capacité en faveur d'un souverain étranger, et il n'était question de rien moins que de rayer la pension du transfuge s'il continuait. Le roi Frédéric-Guillaume en personne le lui notifia péremptoirement à Tœplitz. Krause se soumit ; et, moyennant ce sacrifice, il vit accroître sa pension et reçut la permission de vivre en Saxe, où s'écoulèrent ses derniers jours. Fixé à Gotha, il fut un des créateurs de la banque générale thuringienne d'assurances sur la vie pour l'Allemagne; et, après avoir, concurremment avec Arnoldi et d'autres, dirigé les premières opérations, il en fut élu régent. De Gotha, il se rendit à Weimar, et finalement à la fameuse vallée d'Ilm. Le doux climat, le contentement, le repos et, dit-on, l'homœopathie, relevèrent sa santé. Il passa là deux ou trois années heureuses, allant souvent à Gotha, où l'appelaient les affaires de la banque, et se délassant de la pratique par un grand travail théorique sur les finances, l'agronomie et l'économie politique, lorsqu'un épanchement au cerveau lui donna instantanément la mort, le 22 novembre 1836. On a de lui : 1° *Manuel mathématique des eaux et forêts*, Berlin, 1800 (composé à la demande de Bæhrensprung et son début comme écrivain); 2° *Résumé des détails subalternes des eaux et forêts* (Compendium de niederen Forstwissensch.), Berlin, 1810; 3° *Résumé de la haute administration des eaux et forêts*, Leipsick, 1824 (1er vol.); 4° *Introduction à l'estime et au calcul de la valeur-argent des biens-fonds forestiers*, Leipsick, 1812; 5° *du Principe de la mutualité dans les établissements de prévoyance*, Prague, 1828. Krause a été des premiers à proclamer et à démontrer mathématiquement, en quelque sorte, ce principe fécond qui semble devoir être le pivot de tant d'utiles institutions à l'avenir. 6° *De l'utilité générale des établissements d'assurances sur la vie et des caisses d'épargne*, Ilmenau, 1830; 7° *Essai d'un système d'économie politique, en même temps sociale et administrative*, Leipsick, 1830; 8° *Essai de constitution pour un grand empire, formé de la réunion de nombreuses provinces*, Gotha, 1831 ; 9° *Description de la Prusse* (annexée à l'atlas de Prusse), Erfurt, 1832 et 1833; 10° *Considérations sur les troubles de notre époque et sur leurs causes*, Gotha, 1831. Il faut y joindre une autre brochure, *D'où proviennent principalement les troubles du temps actuel?* Ilmenau, 1832; 11° *De l'abolition des servitudes et jouissances communes dans les forêts*, Gotha, 1833; 12° *De la grande union prusso-allemande en fait de douanes...*, Ilmenau, 1834; 13° *De la législation et de la police forestières*, Gotha, 1834; 14° *la Richesse nationale et la Richesse de l'État*, Ilmenau,

1834; 15° Des articles manuscrits pour les journaux, etc., etc. P—OT.

KRAUSE (CHARLES-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), philosophe éclectique, mais plus particulièrement de l'école de Schelling et de Hégel, vit le jour à Eisenberg, dans le duché de Saxe-Altembourg, le 14 mai 1781. Esprit pénétrant, profond, infatigable au travail, versé dans divers ordres de spéculations, il s'adonna de préférence à la philosophie, comme au dernier mot de la connaissance humaine. Il étudia sous Reinhold, Fichte et Schelling à Iéna, où il ouvrit un cours en 1802. Mais plus pressé du besoin d'apprendre que du désir d'enseigner, il ne songea bientôt plus qu'à courir le monde universitaire pour réaliser le plan d'études qu'il s'était tracé. Dès 1804, il visita successivement Rudolstadt, Dresde et Berlin. Après avoir donné quelques leçons dans cette dernière capitale, et y avoir fondé une société pour la langue allemande, il retourna à Dresde, d'où il repartit bientôt avec un ami pour parcourir l'Allemagne, l'Italie et la France. En 1824, il donna des leçons à Gœttingue en qualité de professeur libre. Le succès qu'il obtint ne l'empêcha pas de ressentir un peu trop vivement peut-être la contrariété qu'il éprouva de la part des professeurs de l'université et du gouvernement. Il se décida donc à partir, en 1831, pour Munich. Il y mourut le 27 septembre 1832, au moment où il préparait de nouvelles publications. Ses disciples, dont le nombre était assez considérable en Allemagne, ont rempli cette tâche avec un soin pieux. D'autres se sont chargés de faire connaître au dehors la doctrine du maître commun; tels sont MM. Ahrens et Tiberghien en Belgique, M. Pascal Duprat en France. Nous essayerons d'esquisser cette doctrine, d'après les Leçons sur l'ensemble de la philosophie et sur les vérités fondamentales de la science. Dans le premier de ses ouvrages, l'auteur marque ainsi sa place parmi les penseurs ses contemporains et ses compatriotes : « Le système « de la science reprend de fond en comble les « grands problèmes philosophiques; il recom- « mence la critique de la connaissance humaine, « et s'efforce d'exécuter et de compléter ce que « Kant avait commencé. En ce qui regarde les sys- « tèmes de Schelling et de Hégel, je partage leur « opinion, qui était déjà celle de Platon, sur l'exis- « tence d'une connaissance primitive et fonda- « mentale; mais ce qu'ils appellent des intuitions « intellectuelles est pour moi l'intuition du divin, « de Dieu, de l'être. Je ne suppose donc point la « reconnaissance, comme le fait Schelling, pas « plus que je ne cherche à parvenir au principe par « la logique avec Hégel. Je pars tout simplement « d'un fait primitif de conscience, de l'intuition « rationnelle, pour en affirmer le principe de « toutes choses. Cette doctrine n'est cependant « pas celle de Jacobi, puisque Jacobi nie la possi- « bilité de connaître le principe absolu, et se « rabbat sur la foi. Je conviens du reste avec lui « que l'affirmation du Dieu vivant est la condition « de toute vraie connaissance de la vie et des devoirs « qui s'y rattachent, bien que la connaissance hu- « maine n'ait pas besoin pour arriver là du senti- « ment qu'il suppose. » Cela posé, voici comment Krause construit la science dans le second ouvrage dont nous avons parlé : Il doit y avoir des vérités fondamentales, non-seulement pour les sciences particulières et secondaires, pour la science première, la philosophie, aussi bien que pour la science de la vie. Si l'on demande maintenant ce que c'est que la science, nous dirons que c'est un véritable organisme, qu'elle est une dans son ensemble, que la vérité en est l'unique objet, que la connaissance de cette vérité est essentielle à la vie, bien que la science ne soit pas encore la sagesse, laquelle est l'application de la vérité à la vie dans le sentir, le vouloir et l'agir. Du reste, la vérité est impersonnelle; elle est l'accord de la représentation de l'objet avec l'objet même. C'est assez dire que la science elle-même doit être accessible à toutes les intelligences qui désirent l'acquérir. Et cette acquisition n'est point une affaire d'érudition ou de mémoire; elle résulte au contraire de l'étude attentive de soi-même, par la réflexion appliquée à la notion du savoir et à celle de la science mêmes. Ce qui ne suppose qu'une chose, que nous pensons et savons déjà tous quelque chose. Il y a du reste cette différence entre la science et le savoir, que la science est l'ensemble total des connaissances, tandis que le savoir n'en est qu'une partie. Cette partie existe du moment qu'il y a identité de la chose représentée et de la représentation dans l'âme, dans le sujet. Alors, en effet, il y a vérité, vérité objective. Krause explique ensuite la perception des choses corporelles, l'intuition de soi-même, d'où il passe à l'étude générale du moi dans sa nature intime, puis comme principe actif dans les formes de son activité, dans l'objectivité qui s'y manifeste. De là il passe à la diversité de l'objectif, en s'attachant tout spécialement à l'intelligible, et dans l'intelligible à la notion fondamentale de substance, qui est pour lui la notion de Dieu. Arrivé à cette hauteur, il ne lui reste pour ainsi dire qu'à prendre une connaissance plus approfondie de ce qu'il n'a guère qu'entrevu jusqu'ici. De là la logique ou la théorie de la connaissance de l'intuition, celle du langage, celle de la science et de son histoire, qui est l'histoire de la philosophie. Cette philosophie a un caractère psychologique très-prononcé, et se rattache ainsi à Kant, à l'école écossaise et à notre école française depuis Descartes. En effet, suivant Krause, nous avons dans l'intuition fondamentale du moi, une connaissance certaine, vraie, et en même temps un début de la science. De là aussi un critérium interne de la vérité, telle que l'homme est destiné à la posséder. C'est dans le moi, dans les notions fondamentales qui se rattachent à son intuition, que doivent se trouver toutes les notions premières

ou catégoriques, telles que la *diversité*, l'*unité synthétique, organique*, le *tout;* et celles qui se rattachent aux précédentes, telles que la *permanence*, la *mutabilité*, l'*activité*, la *connaissance*, la *sensibilité* et la *volonté*. De là aussi les notions de *déterminé* ou de *fini*, et par suite celles d'*indéterminé* ou d'*infini*, de *temps* et d'*espace*. Mais la grande affaire est celle de l'objet connu dans le sujet. Krause distingue deux sortes d'objets connaissables, le sensible, qui est présent dans le moi par l'imagination, et l'intelligible, qui s'y manifeste par la notion, ou plutôt par la raison. Le sensible est soumis à la loi du temps; l'intelligible en est affranchi. L'intelligible est en outre marqué du caractère de l'universalité. L'intelligible, ou plus justement encore les notions qui nous le manifestent, considérées suivant leur essence éternelle, et par opposition aux fantaisies de l'imagination, sont les *idées* par excellence, les concepts primitifs. Quand elles s'unissent aux fantaisies ou notions sensibles, qui constituent les formes spécifiques des choses, elles donnent naissance aux idéaux ou *images modèles*. Mais au-dessus du sensible et de l'intelligible dont nous parlons, est le substantiel primitif, qui est en même temps le sensible et le non sensible, et qui constitue les idées fondamentales ou absolues. L'ordre ascendant de toutes les choses, ou des idées qui les manifestent, est donc celui-ci : substance spirituelle, nature, humanité, substance primitive (absolue), Dieu. Dieu se connaît par intuition; il ne se prouve pas, et n'en a pas besoin. L'intuition que nous en avons est certaine en soi, et nulle preuve n'est possible que par elle. Nous ne nous connaissons bien nous-mêmes que par rapport à lui, comme contenus en lui, placés au-dessous de lui, et existant par lui. La notion fondamentale de substance ou de Dieu est en même temps l'unique principe et le titre unique de tout savoir, le principe et l'organisme même de la science. On peut résumer la philosophie spéculative et pratique de Krause dans les dix points suivants : 1° La vérité fondamentale de la science première ou de la métaphysique, à savoir, que la connaissance de la substance (*Wesen*) ou de Dieu est la base de la science. 2° L'idée de la théorie de l'être primitif : cette théorie est la science de Dieu, comme être au-dessus et en dehors de la raison, de la nature et de toutes deux réunies, par conséquent de l'être primitif. Du reste, la raison et la nature sont éternellement causées par Dieu. 3° L'idée de la science de la raison : l'idée fondamentale de la raison n'est pas dans l'expérience externe sensible de quelque esprit fini, quoiqu'elle s'accorde avec elle, mais c'est l'intuition de l'être dans la connaissance sensible. 4° L'idée de la science de la nature : cette science se forme d'une manière analogue à celle de la raison; c'est la science de la substance corporelle. 5° L'idée de la théorie des êtres réunis : c'est la science de Dieu, comme substance primitive, de la raison ou de l'esprit, de la nature ou de la substance corporelle, mais réunies dans tous les rapports; la science de leur union, de leur vie. 6° Les vérités fondamentales de la science, de la religion : la religion est la détermination de la vie par rapport à Dieu; la religiosité est l'effort destiné à déterminer ainsi la vie. 7° Les vérités fondamentales de la théorie des mœurs : la science de la vie humaine, en tant qu'elle est déterminée et formée par la volonté; c'est une partie de la science de la vie de Dieu. 8° Les vérités fondamentales de la théorie du droit et de l'État : le droit est l'ensemble des conditions vitales, libres dans le temps de la vie interne et propre de Dieu, et, dans cette vie et par cette vie, celle aussi qui convient à l'être, ainsi que la vie commune de tous les êtres en Dieu (1). 9° Les vérités fondamentales de la science et de l'art : l'art est la totalité de la force vitale plastique (*werkthœtigen*), qui est à l'ordre, à la disposition de la volonté de l'être formateur. 10° Celles de la science de l'histoire : l'histoire a pour objet le développement de la vie dans le temps. L'histoire, comme ensemble de ce qui arrive, c'est-à-dire de ce qui est animé, est le déploiement de la vie unique dans le temps unique et infini; elle embrasse donc en soi la vie dans le temps considéré comme un seul présent. Les ouvrages de Krause sont très-nombreux; en voici la liste : 1° *Dissertatio philosophico-mathematica de philosophiæ et matheseos notione et earum intima conjunctione*, Vienne, ap. Voigtium, 1802. Les mathématiques étaient pour Krause, comme pour Aristote, une partie secondaire de la philosophie. 2° *Fondement du droit naturel, ou esquisse philosophique de l'idéal du droit*, 1re division, Iéna, 1803; 3° *Esquisse de la logique historique pour des leçons, avec deux planches, représentant les rapports des idées et des raisonnements dans leur entière combinaison*, Iéna, 1803; 4° *Fondement d'un système philosophique des mathématiques, première partie, comprenant un traité de l'idée des mathématiques et leur division, et la première partie de l'arithmétique, avec planches*, Iéna et Leipsick, 1804; 5° *Facteurs et tables des nombres, depuis 1 jusqu'à 1000, récemment calculés et appropriés à la pratique, avec une introduction pratique et un traité des facteurs et des nombres premiers, où cette partie de la science est traitée suivant une méthode nouvelle, et la question de la loi des nombres premiers résolue*, Iéna et Leipsick, 1804; 6° *Esquisse de l'ensemble de la philosophie, première division, contenant la philosophie générale, avec une introduction à la philosophie de la nature, pour servir de texte à des leçons*, Iéna et Leipsick, 1804. La seconde division devait comprendre la philosophie de la raison ou de l'esprit; la troisième la philosophie de l'humanité. 7° *Essai sur la base scientifique de la morale*, Leipsick, 1810, t. 1er;

(1) Das Recht ist der Gliederbau aller Zeitlichfreien Lebenbedingnisse des inneren Selblebens Gottes, und *in und durch* Selbiges auch des Wesengemaessen selblebens und Vereinlebens aller Wesen in Gott. *Vorlesung über das System*, etc., p. 545.

8° *Spiritualisation plus grande des symboles fondamentaux de la franc-maçonnerie*, Freiberg, 1810. D'autres placent cet ouvrage en 1820. C'est sans doute une deuxième édition. 9° *Observations sur l'histoire de la franc-maçonnerie par Burkhart*, Freiberg, 1810; 10° *Journal de la vie de l'humanité, premier trimestre* 1811, *avec divers fragments de mathématiques, de droit naturel, d'histoire, de géographie, de musique*, etc., Dresde, 1811. Wolf place cet ouvrage en 1819. 11° *Essai sur l'archétype de l'humanité*, Dresde, 1812 et 1819; 12° *Manuel de la théorie des combinaisons et de l'arithmétique, avec une exposition nouvelle et claire de la théorie de l'infini et du fini, plus une démonstration élémentaire du théorème du binôme et du polynôme*, Dresde, 1812; 13° *Les trois plus anciens monuments de la franc-maçonnerie et l'histoire de la franc-maçonnerie, d'après des sources authentiques par Lawrie*, Dresde, 1813, 1820 et 1821, 2 vol.; 14° *Oratio de scientia humana et de via ad eam perveniendi, habita Berolini*, 1814; 15° *De la dignité de la langue allemande, de son grand perfectionnement, surtout comme langue scientifique*, Dresde, 1816; 16° *D'un nouveau vocabulaire complet de la langue usuelle allemande*, Dresde, 1816; 17° *Theses philosophicæ*, Gœttingue, 1824; 18° *Abrégé du système de la philosophie, première division, pour ses auditeurs*, Gœttingue, 1825. Le même sans doute qu'au numéro 6. 19° *Abrégé de l'histoire de la musique, avec des instructions préparatoires à la théorie de cet art*, Gœttingue, 1827; 20° *Esquisse du système de la logique, douzième édition, augmentée des fondements métaphysiques de la logique, et d'une troisième planche lithographiée*, Gœttingue, 1828; 21° *Esquisse du système de la philosophie du droit, ou droit naturel*, Gœttingue, 1828; 22° *Leçons sur le système de la philosophie*, Gœttingue, 1828; 23° *Leçons sur les vérités fondamentales de la science, considérées par rapport à la vie, à l'usage des gens du monde, avec une exposition succincte et une appréciation des différents systèmes de philosophie qui ont paru jusqu'à ce jour, principalement des plus récents depuis Kant, Fichte, Schelling, Hégel, et de la doctrine de Jacobi*, Gœttingue, 1829. Ont été publiés après la mort de l'auteur, et par les soins de ses disciples, surtout de M. Ledhardi: 24° *Leçons sur la logique analytique et l'encyclopédie de la philosophie*, Gœttingue, 1836. Ce même ouvrage a paru aussi sous le titre de *Théorie du connaître et de la connaissance, comme première introduction à la science, avec trois planches*. C'est la philosophie analytique; voici la philosophie synthétique : 25° *La philosophie absolue de la religion dans son rapport avec la doctrine de la foi au sentiment, et comme moyen entre le supernaturalisme et le rationalisme, à propos d'une appréciation critique des doctrines de Jacobi, de Bouterweck et de Schleiermacher*, Gœttingue, 1835-36, 2 vol. in-8°; 26° *Esquisse de l'esthétique, ou de la philosophie du beau et des beaux arts*, Gœttingue, 1837, in-8°; 27° *Nova theoria linearum curvarum originariæ et vere scientificæ specimina quinque prima*, etc., etc. L'édition des œuvres posthumes de Krause devait former environ vingt-cinq volumes. Reste à savoir si le goût du public, sur lequel comptaient les éditeurs pour achever cette publication, a répondu à leur attente. J. T—T.

KRAUSENECK (Jean-Christophe), poëte comique allemand, né le 16 juin 1738 à Zell, dans le margraviat de Bayreuth, étudia la théologie aux universités de Bayreuth et d'Hangen, pour embrasser le ministère évangélique. Mais son goût pour la poésie et aussi pour la vie mondaine mit obstacle à cette décision de ses parents. Schirnden, le grand maître des chasses à Bayreuth, l'admit chez lui comme instituteur particulier de ses enfants, et, l'éducation faite, le prit pour son secrétaire du bureau des forêts. Krauseneck, à l'abri du besoin, avança mais lentement dans la carrière administrative, et finit par devenir secrétaire de chambre en 1792. Il mourut à Bayreuth, le 7 juin 1799. Ses *Œuvres complètes* n'ont jamais été recueillies et seraient difficiles à recueillir, car la plupart de ses inspirations gisent éparpillées dans les fugitifs recueils annuels qu'il est si rare de feuilleter avec méthode et patience (les *Almanachs des muses*, le *Musée allemand*, le *Taschenbuch des poëtes et des amis de la poésie*, *l'Anthologie des Allemands* de Schmidt), et beaucoup de ces productions que lui dictait le caprice sont anonymes ou pseudonymes. Ses pièces sont : 1° *Albert l'Achille* (grand drame qu'il nomme *drame patriotique*), en cinq actes, Bayreuth, 1790, in-8°; 2° *Fatime, ou la fille en tribut*, Bayreuth, 1770, in-8°; 3° *Zuma, ou la jeune fille de Maroc*, 1770, in-8°; 4° les *Faiseurs* (1 acte), 1772, in 8°; 5° le *Voyage du prince* (pastorale), 1777, in-8°; 6° le *Recrutement pour l'Angleterre* (1 acte), 1776, in-8°. Nous ne mentionnerons que pour mémoire son poëme héroï-comique, *Osi Saloppe* (Bayreuth, 1767, in-8°). Ses deux recueils de poésies (1776, 1783, in-8°) contiennent, outre ce morceau semi-burlesque, plusieurs autres jolis morceaux. On lui doit aussi des *Élégies* et des *Odes*. Enfin il a donné un recueil de quelques *poésies de Rossner*, Bayreuth, 1773, in-8°. P—OT.

KRAUSENECK (Wilhelm de), lieutenant général prussien, né le 13 octobre 1775 à Bayreuth, fils d'un conseiller de justice, entra en 1791 en qualité de cadet dans l'artillerie de son pays natal, et passa l'année suivante, par l'effet de la cession du territoire, au service prussien. Pendant la campagne du Rhin, il fut employé par le quartier-maître général colonel de Grawert, en qualité d'ingénieur géographe : il en remplit les fonctions jusqu'en 1797. Alors il obtint le grade de premier lieutenant dans la seconde brigade des fusiliers de la Prusse orientale, mais ne fut mis en activité qu'en 1800, avec une mission topographique. En 1803, il fut nommé capitaine d'état-major et en 1806 commandant d'une compagnie dans le bataillon de fusiliers Stutterheim.

Dans la campagne de 1807 il obtint à Eylau comme récompense de sa brillante valeur l'*Ordre pour le mérite*. En 1809 il fut transféré dans l'artillerie avec le titre de major, mais il exprima le désir de demeurer dans l'infanterie légère, et le roi lui donna le commandement du bataillon léger nouvellement levé pour le régiment des gardes. Il devint bientôt membre de la commission qui sous la présidence de Scharnhorst élabora le règlement pour les trois armes et dirigea dans le même temps l'instruction de toutes les troupes légères de la brigade brandebourgeoise. En 1812 le roi le nomma commandant de Fraudewz, forteresse d'une grande importance. En 1813, à sa propre demande, il passa de nouveau dans l'armée active et fut placé dans l'état-major du général Blücher. Après la retraite il paraît avoir été chargé d'une mission dans les montagnes de la Silésie, pour y organiser la défense territoriale. Mais ce plan n'ayant point paru réalisable, Krauseneck revint et fut chargé comme lieutenant-colonel du commandement de Schweidnitz, afin de constituer cette place comme point d'appui pour une bataille décisive. Mais les opérations suivirent une voie différente, et Krauseneck entra comme brigadier dans le corps d'armée de Tauentzien, avec lequel il prit part au siége de Wittenberg. En 1814 il passa dans le corps de Kleist, et plus tard dans l'état-major de Blücher. Après la paix il fut commandant de Mayence, général major en 1815, en 1821 commandant de la 6e division et commandant principal de Torgau, en 1825 lieutenant général, en 1829 chef de l'état-major général de l'armée, position où il rendit d'éminents services : il devint membre du conseil d'État, et en 1838 général d'infanterie. Déjà Krauseneck avait été l'objet de nombreuses distinctions, quand il obtint, en 1840, l'ordre de l'Aigle-Noir, et par là même la noblesse qu'il ne possédait pas encore. Son âge avancé lui fit désirer de prendre sa retraite; mais le roi refusa plusieurs fois d'acquiescer à sa demande; en avril 1848 Krauseneck reçut l'invitation de prendre le ministère de la guerre. Il s'en excusa, et renouvela d'une manière très-vive ses instances pour son congé définitif, qu'il finit par obtenir. Il mourut le 2 novembre 1850, étant l'un des plus illustres représentants de l'ancienne armée prussienne. Z.

KRAY DE KRAYOVA (le baron Pierre de), général autrichien, né le 5 février 1735 en Hongrie, d'une famille noble, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fit avec beaucoup de distinction la guerre contre les Turcs et parvint au grade de colonel. Il était général major lorsque la paix fut conclue, en 1790, et dès que la guerre commença contre la France, en 1792, il fut employé dans l'armée des Pays-Bas, où le corps de cavalerie qu'il commandait éprouva un échec près de Menin, le 13 septembre 1793. Le prince Frédéric d'Orange y fut blessé. Kray saisit une occasion de prendre sa revanche, le 25 octobre suivant, à Marchiennes, où il attaqua avec une grande résolution la division française qui occupait la ville. Les vedettes, composées de jeunes soldats, s'étant laissé surprendre, les Autrichiens pénétrèrent aisément. Il y eut ensuite, de rue en rue, un grand carnage dont l'obscurité augmenta l'horreur. Peu de républicains se firent jour; ils perdirent trois mille hommes. Ce coup de main ajouta beaucoup à la réputation du baron de Kray. Employé dans les années suivantes sous le prince de Cobourg, sous Clairfayt et sous l'archiduc Charles, il se signala particulièrement, en 1796, dans la retraite de l'armée autrichienne en Franconie, à Bamberg et à Wurtzbourg; ce qui le fit nommer feld-maréchal lieutenant. Au commencement de 1797, cette même armée que commandait Wernek ayant éprouvé un revers considérable, tous les généraux qui s'y trouvaient furent mis en jugement. Kray se défendit de son mieux en rejetant les torts sur le général en chef; ce qui n'empêcha pas qu'il subît une incarcération de quinze jours. Employé, peu de temps après, en Italie, il commandait en chef l'armée autrichienne dans le mois de mars 1799, en attendant l'arrivée de Mélas, et il eut une grande part aux succès que cette armée obtint contre Scherer. Lorsque les Russes furent arrivés, le baron de Kray commanda la droite des alliés sous le généralissime Souwarow. Il fut ensuite chargé de diriger le siége de Mantoue, dont il réussit à s'emparer au bout de deux mois de travaux. Il conduisit aussitôt après ses troupes à Novi, où elles prirent part à la célèbre bataille du 15 août. Ayant continué d'occuper cette contrée après le départ des Russes, le baron de Kray eut encore à soutenir une lutte assez vive contre le corps de Gouvion Saint-Cyr, qui en fait dans ses Mémoires un fort long récit. Il retourna, au mois de janvier 1800, à Vienne, où l'empereur l'accueillit de la manière la plus gracieuse, le nomma grand maître de l'artillerie et lui donna le commandement en chef de l'armée du Rhin, que venait de quitter l'archiduc Charles. Moins heureux que dans ses campagnes précédentes, le baron de Kray, qui eut à combattre l'armée française commandée par Moreau, essuya plusieurs échecs près d'Ulm et du lac de Constance. Il se retira ensuite sur la Bavière, et déploya quelque talent dans cette retraite, où les Français l'écrasèrent néanmoins par leur supériorité. La paix vint heureusement mettre fin aux hostilités, et le baron de Kray ne reparut plus à la tête des armées. Il mourut à Vienne, en 1804, laissant la réputation, malgré ses derniers échecs, de l'un des plus habiles généraux qui aient commandé les armées autrichiennes. M—d j.

KRAYENHOFF (Corneille-Rudolphe-Théodore, baron), général hollandais, né à Nimègue en 1759, fit ses études à Harderwich avec l'inten-

tion de suivre la carrière médicale. Reçu docteur, il pratiqua pendant plusieurs années à Amsterdam. Mais, entraîné bientôt vers la carrière des armes, dont son père l'avait d'abord détourné, il s'adonna avec beaucoup de zèle à l'étude du génie militaire. Il fit dans cette science des progrès si rapides qu'en 1795 il fut nommé lieutenant-colonel ingénieur et inspecteur général des fortifications de la république batave. Chargé en 1798 de dresser la carte de ce nouvel État, il s'acquitta si bien de cette mission que sa carte, qui fut publiée depuis, est réputée la plus exacte que l'on connaisse. Il fut nommé chef de brigade en 1799, et contribua beaucoup en cette qualité, sous le maréchal Brune, à expulser les Anglo-Russes du territoire hollandais. Considéré dès lors comme le premier officier général du génie dans l'armée batave, il fit avec distinction en Allemagne et en Zélande les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Dès que Louis Bonaparte, qui avait eu occasion de l'apprécier, fut créé roi de Hollande, ce prince l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp. Il le nomma ensuite général major, puis son ministre de la guerre. Lorsqu'il fut détrôné, et que la Hollande eut été réunie à la France, Krayenhoff, qui avait montré beaucoup d'attachement pour le frère de Napoléon, resta sans emploi jusqu'au 21 septembre 1810, époque à laquelle l'empereur le nomma inspecteur général du génie. Il en remplissait les fonctions en 1813, quand les princes d'Orange vinrent, sous les auspices des puissances alliées, recouvrer leurs droits en Hollande. Krayenhoff se rangea aussitôt de leur parti, et il fut nommé par eux gouverneur d'Amsterdam, le 24 novembre 1813. Il dirigea ensuite le siége de Naarden, où les Français se défendirent jusqu'au mois d'avril 1814, et ne se rendirent que lorsqu'ils en reçurent l'ordre du gouvernement royal. Alors Krayenhoff fut nommé commandant de la première division du royaume des Pays-Bas, puis inspecteur général du génie. Au mois d'avril 1825 il fut chargé d'aller, à la tête de quelques officiers de son arme, inspecter l'île de Curaçao, d'en lever un plan et de perfectionner son système de fortification. Il visita en même temps l'île d'Aruba, où l'on venait de découvrir de l'or sur le lit d'un ruisseau et dans les montagnes, et il en fit un rapport à son gouvernement. Lorsque de nouvelles fortifications étaient commencées dans cette colonie et qu'on le croyait occupé de ces travaux pour plusieurs années, il revint tout à coup en Hollande, par suite d'une procédure qui venait d'être entamée contre le colonel Lobry et d'autres officiers qui avaient été chargés, sous l'inspection de Krayenhoff, de la construction des forteresses que, par les traités de 1815, on devait élever sur la frontière des Pays-Bas et pour lesquelles l'Angleterre avait déjà avancé de très-fortes sommes. Des plaintes graves étaient formées contre ces officiers, qui furent traduits devant la haute cour militaire à Utrecht et condamnés à différentes peines, le colonel Lobry notamment à vingt ans de détention. Il résulta de la procédure que Krayenhoff fut compromis, non comme concussionnaire, mais comme ayant manqué de surveillance, et pour cela il cessa d'être employé. Depuis cette époque il ne reparut plus à la cour, dont l'accès sembla lui être interdit. Il vécut dans la retraite à Nimègue, sa patrie, et il mourut dans cette ville vers 1838. En 1821 il publia en hollandais, sans nom d'auteur, à Nimègue : *Essai d'un projet pour fermer le bas Rhin et le Leck, et pour déverser leurs eaux dans l'Yssel.* Deux ans après, le général major F. J. Van der Wyck fit paraître à Amsterdam, sur cet ouvrage, des *Observations critiques*, où il prétend que Krayenhoff n'a pas suffisamment approfondi son sujet, et qu'il n'a traité des points importants que très-superficiellement. On a encore de Krayenhoff : 1° *Précis historique des opérations géodésiques et astronomiques faites en Hollande.* Cet ouvrage a été imprimé en langue française en 1827, par l'imprimerie de l'État, à la Haye. 2° *Recueil des observations hydrographiques et topographiques faites en Hollande,* Amsterdam, 1813, in-8°, avec trois cartes. La société des sciences de Toulouse a couronné en 1789 un mémoire de Krayenhoff *sur l'électricité physique appliquée à la médecine,* lequel était écrit en latin, et que le professeur Van Swinden et son fils, amis de l'auteur, traduisirent en français. M—D j.

KRAYER (Gaspard). *Voyez* Crayer.

KREBEL (Théophile-Frédéric), géographe et généalogiste allemand, naquit le 30 juin 1729, à Naumbourg, en Saxe, remplit divers emplois dans l'administration au service de l'électeur Auguste III, devint premier receveur en chef de la caisse générale de l'accise à Leipsick, passa ensuite à Dresde (1771), en qualité de caissier du consistoire principal, et six ans plus tard parvint au poste de secrétaire de ce collége : il mourut le 2 juillet 1793. On lui doit divers ouvrages qui sans doute ne sont que des compilations, mais qui, fort commodes et fort utiles, ont rendu de vrais services, même à ceux qui les ont fait oublier. Ce sont : 1° *la Géographie universelle* de T. Hübner, rectifiée, augmentée et continuée jusqu'à nos jours, Dresde, 1761, 3 vol. in-8°; 2e édition, 1773, 3 vol. in-8°. Cette géographie s'étendait aux *quatre parties* du monde; mais, composée en un temps où ni l'homme du monde, ni l'homme de lettre ne soupçonnait l'importance d'une instruction géographique fondamentale, elle laissait infiniment à désirer soit pour l'exactitude, soit pour la méthode, soit à cause des nombreuses lacunes. Krebel, qui ne se désigna que par les initiales G. (1) F. K., améliora beaucoup le livre sous tous les rapports, et réellement il en fit à quelques égards un ouvrage tout nouveau. Pour être juste

(1) Initiale de *Gottlob*, l'équivalent allemand de Théophile (mot à mot *Louange-Dieu*).

cependant, nous avouerons que ce qu'il fit était encore moins que ce qu'il laissait à faire. A ces trois volumes se lie naturellement l'opuscule suivant : *Questionnaire de géographie de T. Hübner*, Dresde, 1764, in-12 (Joh. Hübner's geog. Fragen). 2° *Le cicerone du voyageur européen, ou Moyen de parcourir de la façon la plus fructueuse et la plus commode les principales régions de l'Europe*, etc., etc. (d. vornehmsten europæishen Reisen, wie solche..... auf e. nützl. u. bequeme Weise anzustellen sind), Hambourg, 1767, in-8°; 2e édition, 1775; 3e (en 4 volumes), 1783-85; 4e, 1792; 5e, 1795. Krebel y conduit successivement et à volonté son touriste par toute l'Allemagne, puis en Suisse, aux Pays-Bas, en Angleterre, en France, en Italie, en Danemarck, en Prusse, en Russie. Il indique les routes, les postes, les endroits remarquables, les monuments et curiosités, etc., etc. Il ne dédaigne pas même de vous dire à quel hôtel vous serez confortablement ou splendidement hébergé, à quelle modeste demeure vous trouverez économie; il vous détaille et vous additionne les frais de voyage; il vous énumère et vous cote les monnaies de chaque pays, et vous met au courant d'une infinité de prosaïques et utiles minuties de change, de douane, de véhicules divers. Il n'oublie pas les ordonnances de police, les chartes de poste, les petits centimes ou décimes additionnels prélevés sous tous les prétextes par les officieux et fâcheux de toute espèce. Le livre de Krebel avait des modèles; lui-même en a servi à d'autres. De bonne heure il eut les honneurs de la traduction en français, Strasbourg, 1786, 2 vol. in-8°. On fit aussi tirer à part les portions de l'ouvrage les plus usuelles (le voyage en France, en Italie, en Angleterre). 3° *Manuel généalogique de l'Europe*, Leipsick, grand in-8°, 1752 et années suivantes jusqu'en 1792. Cet ouvrage, éminemment utile, tant pour les dates que pour la généalogie, est de la même famille que les almanachs de Gotha, de Gœttingue, de Berlin, etc.; et les *Tables* de Voigtel, le *Manuel* Varrentrapp, le *Staats u. Adress-Handbuch* de Hassel, *l'Annuaire généalogique et historique* de Koch, n'en sont que des perfectionnements. Il parut d'abord sous le pseudonyme de M. Théophile Schumann; mais à partir de 1796 Krebel y mit son nom, et chaque année en vit paraître un nouveau volume. A sa mort le prédicateur Jacobi de Dresde s'en fit le continuateur. 4° Troisième volume ajouté aux deux des *Tables généalogiques* de Hübner, avec annexe d'un *Questionnaire généalogique*, Leipsick, 1766, grand in-folio (sous les initiales G.-F. K.) : Krebel s'y attache à donner toutes les indications officielles de nature à faire saisir les événements, les intérêts et les motifs politiques; il remonte en général pour les généalogies aux époques les plus reculées, sans toutefois vouloir jamais leur prêter en certitude plus qu'elles ne possèdent. A ce volume se rapporte sa *Courte introduction au tome III du Tableau généalogique de Hübner*, Leipsick, 1766, in-12. 5° *Nouveau manuel des titres, surtout pour l'électorat de Saxe*, Leipsick, 1765, 1767, 1770, 1774, 1786, in-8°; 6° Beaucoup d'articles dans *les Annonces savantes de Dresde*, de 1758 à 1763. De plus il coopéra activement aux tomes 6, 7 et 8 de la *Géographie des États européens et des Voyages en Europe*, et c'est lui qui fut chargé seul d'éditer le tome 1er de la seconde édition de ce recueil. P—OT.

KRETSCHMANN (JEAN-GUILLAUME), chimiste de Hof, naquit le 4 mai 1702, étudia la pharmacie sous son père et à Leipsick près de Salomon, alla ensuite étudier la médecine à l'université d'Erfurt, y prit le degré de licencié, et, de retour dans sa ville natale, y exerça six ans comme praticien ordinaire; il s'y fit grande réputation, et successivement il fut nommé médecin du district (1729), bourgmestre (1731), conseiller des mines (1737). Ce dernier titre le contraignit à résigner le premier, vu l'impossibilité du cumul; mais dès 1740 la faiblesse de sa santé le fit revenir sur sa décision, et, renonçant à l'inspectorat, il reprit ses fonctions médicales, qu'il garda jusqu'à ce qu'il mourut, le 22 avril 1758. On a de lui : *De salibus acidis*, Erfurt, 1725, in-4°, et un extrait d'un grand ouvrage inédit intitulé *Examen physico-chimicum acidularum Stebensium*, 1736, in-folio (et aussi dans le livre de Weitershausen *sur les sources minérales de Steben et Langenau*, 1787, in-8°). P—OT.

KRETSCHMANN (CHARLES-FRÉDÉRIC), poëte allemand, naquit le 4 décembre 1738, à Zittau en Lusace, où son père était avocat. Sa famille voulait qu'il prît la même carrière; et, au sortir du gymnase, on l'envoya suivre à Wittemberg les cours de droit. Mais les circonstances de la guerre de sept ans qui commençait étaient peu favorables aux paisibles études. Les armées prussiennes envahirent, évacuèrent, ressaisirent tour à tour la Saxe électorale. A peine parti, Kretschmann apprit que les Autrichiens étaient en train de bombarder Zittau, puis qu'une bombe avait tué son père, puis enfin que toute sa fortune était détruite par suite du bombardement, qui avait réduit en cendres les trois quarts de la ville (1757). Dès lors les embarras, les affaires de famille, retardèrent l'apprenti jurisconsulte; et seulement en 1762, au moment où allait finir la guerre, il put prendre ses degrés à la suite de sa thèse (*Observationes de eo quod extremum est in jurisdictione criminali*, Wittemberg, in-4°). Deux ans plus tard il était avocat à Zittau et partageait son temps entre ses clients et les muses : plus sage ou plus heureux que Jürgensen et réunissant, comme il le disait lui-même, la plaidoirie à la littérature, l'argent à la gloire, *utile dulci*, il se trouva encore plus à l'aise, lorsqu'en 1774 il fut nommé greffier au tribunal. Affranchi désormais de l'embarras de trouver et de faire réussir des affaires, il put vouer l'activité de sa pensée aux œuvres d'art

et d'imagination. Dès 1756, c'est-à-dire à peine au sortir du gymnase, il avait en quelque sorte fait acte de présence et pris date en littérature par un élégant volume traduit de Steele; et pendant que le contre-coup des grands événements militaires tantôt le rappelait parmi les siens, tantôt interrompait l'ordre régulier de ses études, il avait ajouté trois tomes au premier. L'année de sa thèse il traduisait de même, mais de l'italien de Gerhardi, cinq pièces comiques. Lors de ses débuts au barreau, il débuta enfin comme poëte, et poëte original, ne s'astreignant plus à la traduction et volant de ses propres ailes. Plus d'une fois pourtant il y revint encore, mais c'était un délassement, un changement; et même on peut remarquer que lorsqu'il voulut donner ses *OEuvres complètes*, il n'y comprit point de traduction, sauf quelques morceaux en vers qui sortent évidemment de la ligne. C'est en 1784 qu'il commença cette édition, qu'il mit cinq ans à terminer (1789), et à laquelle devaient se joindre un sixième volume dix ans plus tard, et un septième en 1805. De ce qu'il écrivit depuis ce temps (mais il n'écrivait plus que dans les recueils périodiques), on pourrait encore construire un huitième volume intéressant : il est fâcheux que ni lui ni d'autres n'aient pris cette peine. On le conçoit du reste. Lui-même était déjà sur l'âge, et, à chaque bagatelle que laissait derechef couler sa plume, il croyait que c'était la dernière, et quand il mourut (16 janvier 1809), les esprits en Allemagne avaient trop à s'occuper d'autres choses que de littérature, où bien il fallait que la littérature se fît l'écho du Tugenbund; il fallait la *Bataille d'Arminius* de Kleist, il fallait *la Lyre et l'Épée* de Kœrner. On voit son portrait dans la *Nouvelle Bibliothèque des sciences*, t. 71, 1805. Kretschmann a fait son apparition dans presque tous les genres poétiques, sauf la tragédie. Mais en général il a moins réussi dans les grands genres, c'est-à-dire dans le poëme en même temps de longue haleine et sérieux, que dans les petits. Ses comédies ont de la gaieté, de l'élégance, des traits de mœurs et de caractères finement observés; on y trouve même du feu, de la verve, des situations, des tableaux, la vie comique en un mot. Ce n'est point là, il est vrai, le comique sublime du *Misanthrope*, ou seulement du *Philinte*. Mais il ne faut pas demander à qui nous offre un paysage, ou tableau de genre, d'où vient qu'il n'a pas mis là le grand style du peintre d'histoire. Les mêmes qualités se retrouvent dans ses œuvres de moindre dimension : l'élégance, par exemple, dans ses *Hymnes* et autres poésies lyriques, la finesse dans ses *Épigrammes*, la gaieté dans quelques *Contes*, dans ses *Fables*, dans ses *Dialogues des morts*, etc., etc. Il y a souvent de l'originalité dans ses sujets, ou dans le cadre qu'il adopte. Son style est généralement pur. Sans avoir pris une part active à la révolution littéraire de l'Allemagne, Kretschmann appartenait à l'école nouvelle par la spontanéité de son inspiration, par sa tendance à ne chanter que des sujets nationaux, ou ceux que pouvait s'assimiler la nationalité allemande, par sa préférence pour les genres qui tournent au court et qui, quelle que soit leur forme, lyrique, épique ou dramatique, ne semblent au fond que des effluves lyriques, pleins du *moi* qui règne dans Gœthe, qui règne dans l'art, dans la politique et dans tous les détails de la vie du 19e siècle. Voici, non point dans l'ordre tout à fait fortuit et désordonné des publications, mais dans l'ordre méthodique, les principaux ouvrages ou groupes d'ouvrages de Kretschmann : 1° quatre comédies, savoir : 1. *la Famille Eichenkron, ou Rancune et Amour*, Leipsick, 1786, in-8°; 2. *le Siége*, Leipsick, 1786, in-8°; 3. *le Vieux Scélérat de général*, Leipsick, 1786, in-8°; 4. *la Cabale domestique, ou Belle-Mère et Belle-Fille*, Leipsick, 1787 (ou plutôt 1786), in-8°. Toutes, sauf la troisième, ont cinq actes. 2° Les *Chants du Barde Ringolf*, lesquels se composent de trois morceaux lyriques publiés chacun à part, savoir : 1. *le Chant de Ringolf*, Leipsick, 1786, in-8°; 2. *la Plainte de Ringolf*, Leipsick, 1770, in-8°; 3. *Plainte de Ringolf sur Sinde* (dans le *Nouveau Mercure allemand*, 1801, n° 1, p. 52). 3° Des *Hymnes*, Leipsick, 1774, in-8°, et le *Chant de paix*, Leipsick, 1779, in-8°. 4° Diverses *Odes, Cantates, Stances*, et autres morceaux lyriques, les uns qui font partie de ses *Poëmes comiques, lyriques et épigrammatiques* (Francfort-sur-le-Mein et Leipsick, 1764, in-8°), les autres épars dans des recueils périodiques avec les autres poëmes; 5° *Frédéric le Grand*, poëme épique qui devait avoir un grand nombre de chants, mais qu'il n'acheva jamais, que même il ne poussa pas très-activement, bien que le génie et les exploits de Frédéric, liés à ses désastres de la Saxe, à ce bombardement de Zittau, événements capitaux de sa jeunesse, l'eussent fortement impressionné dans l'âge où les impressions sont vives, sont ineffaçables. Il parut du quatrième chant de *Frédéric* un fragment dans le *Recueil mensuel de la Lusace*, t. 1er, 1794, p. 261; et plus tard le premier chant entier fut publié dans les *Erhohlungen* de W.-G. Becker, t. 2 de 1801. 6° *La Chasseresse*, Leipsick, 1771, in-8°; les *Petits Poëmes*, premier recueil, Leipsick, 1775, in-8°, et grand nombre de poëmes divers, la plupart contes ou légendes, dans l'*Anthologie* de Schmidt et dans l'*Anthologie des Allemands*, dans l'*Almanach des Muses* de Leipsick et celui de Gœttingue, dans le *Taschenbuch des Poëtes*, dans les années 1794, 1795, 96, 97, 98, 99, 1800 et 1801 du *Taschenbuch-Almanach* de Becker; 7° des *Chants élégiaques*, parmi lesquels : 1. *A la mémoire de Gellert*, Leipsick, 1771, in-8°; 2. *le Barde au tombeau de Kleist*, Leipsick, 1790, in-8°. 8° Des *Fables, Allégories et Poésies diverses*, Leipsick, 1799 (il les donna en même temps avec un titre spécial comme sixième volume de ses *OEuvres complètes*), et les *Apologues* insérés dans le *Recueil mensuel de la Lusace*, t. 1er,

1794, p. 261. 9° Des *Poésies comiques*, Leipsick, 1771, in-8°, dont quelques-unes avaient déjà paru dans le recueil de 1764 (*voy.* plus haut); 10° *Épigrammes*, Leipsick, 1779, in-8°. Le recueil de 1764 contenait aussi bon nombre d'épigrammes ou pièces épigrammatiques. 11° 1. la *Correspondance de madame d'Y... et de la baronne de Z...*, Leipsick, 1772, in-8°; 2. les *Lettres turques*, dans le *Recueil trimestriel* (Quartalschrift) de Kanzler et Meissner. 12° 1. les *Petits Romans et Contes*, Leipsick, 1799 et 1800, 2 vol. in-8°; 2. *Ruse contre ruse* (dans l'*Apollon* de Meissner, 1794, n° 5, p. 39); 3. *Marianne Rosenfeld* (dans les *Erhohlungen*, 1796, t. 1er); 4. *le Calife et le Tailleur*, arabesque, dans le *Taschenbuch* de Becker, 15e ann. (1805), et beaucoup d'autres. 13° Des mélanges, tels que : 1. *Gellert et Rabener*, Dialogue des morts, Leipsick, 1772; 2. *Correspondance littéraire avec une amie*, Zittau et Leipsick, 1797, in-8°; 3. *Thémis et Comus, calendrier des avocats et des légistes*, pour 1790, Leipsick, 1790, in-8° (reproduit en 1794 sous le titre de *Thémis et Comus, ou Anthocarpologie d'un barde*); 4. *Voyage aux bains de Carlsbad, d'Éger et de Tœplitz, en* 1797, Leipsick, 1798, in-8°; 5. (en collaboration avec S. Schorcht), *Petits Tableaux de nature et de mœurs;* 6. *Pensées hasardeuses sur le serment* (dans le *Recueil mensuel de la Lusace*, 1801, t. 1er, p. 113); 7. *De l'administration de la justice en Allemagne* (même rec., 1796, p. 76); 8. beauconp d'articles en prose tant dans l'*Almanach des Allemands* de Schmidt et l'*Almanach des Muses* de Leipsick que dans les huit années du *Taschenbuch-Almanach* de Becker, cité plus haut. 14° Diverses questions ou dissertations (qu'on pourrait rapporter aux mélanges), par exemple : 1. *Observ. de eo quod extremum est in jurisd. crim.* (*voy.* plus haut); 2. *Les anciens Germains ont-ils eu des bardes et des druides?* (*Nouveau Merc. allemand*, 1800, n° 11, p. 168); 3. *les Plaintes sur l'accroisement du paupérisme sont-elles, oui ou non, fondées sur des faits?* (dans la *Feuille matinale des classes instruites*, 1807, n° 211, p. 842, etc.) Quant à ses traductions, ce sont, outre la *Bibliothèque des Dames* (Hambourg, 1756-1761, 4 vol. in-8°), formée de morceaux tirés de l'anglais de Steele, et les *cinq pièces de Gherardi*, Berlin, 1762, in-8° : 1° une autre pièce italienne, *le Collecteur d'Antiquités*, de Goldoni, Zittau, 1767, in-8°; 2° *Florus*, 1785, in-8° (il en avait dès 1783 paru des extraits dans le *Rec. Trim.* de Kanzler, 1re année, 1783, n° 4, p. 208-226); 3° le *De moribus Germanorum* de Tacite, avec des remarques, Leipsick, 1779, in-8°; 4° le *Résumé de police* de Willebrand, aussi avec des remarques, Zittau, 1769, in-8° (trad. du franç.); 5° *Candide* (à la suite d'*Éléonore, ou la deuxième Croisade*), en dialogues, Chemnitz, 1791 et 92, 2 vol.; 6° des *Fragments de Claudien* dans la *Correspondance;* 7° enfin *la Chute et la Punition de Capoue* d'après le latin de Silius Italicus, dans l'*Apollon*, 1797, n° 10, p. 151, etc.). P—OT.

KRETSCHMANN (Théodore-Conrad), homme d'État remarquable, né le 8 novembre 1762 à Bayreuth, étudia profondément non-seulement le droit romain et allemand, mais l'administration, l'économie politique, la statistique, les finances; et, jeune encore, acquit sur toutes ces matières une instruction aussi solide que variée. De là la *Gazette des sciences administratives* (Cahla et Leipsick), qu'il rédigea en 1789 et 1790, tout en remplissant la double fonction de secrétaire de commission au service des princes de Saxe-Cobourg-Saalfeld et de Schwarzbourg-Rudolstadt, et d'avocat de la cour et de la régence à Saalfeld. L'année suivante (1791), il retournait à l'université d'Iéna soutenir sa thèse de droit (*Commentatio juridica de stupro voluntario*, Stuttgard et Leipsick, 1791, in-4°), et recevoir le diplôme de docteur; puis, en cette qualité, il donnait chez lui des leçons ou répétitions sur les lois et la jurisprudence. Mais, dès 1792, une nomination souhaitée le fit revenir à Bayreuth, en qualité de conseiller de régence. Bien que le margraviat d'Anspach et Bayreuth continuât toujours d'avoir une existence à part, il était réellement à cette époque sous l'administration prussienne; et avoir un emploi dans l'une ou l'autre de ces villes, c'était servir le roi de Prusse. Le talent et le zèle de Kretschmann attirèrent sur lui l'attention de Hardenberg, qui gouvernait le margraviat dans cette période de transition, et, en 1796, lui valurent le poste de conseiller intime référendaire près le département ministériel d'Anspach et Bayreuth. Investi, sinon d'un grand pouvoir, du moins d'une grande influence et d'une initiative décisive par ce titre, Kretschmann s'en servit pour dénoncer et démontrer sans relâche les abus les plus criants du régime précédent, et pour rétablir l'ordre dans ces principautés. Mais tandis qu'il faisait ainsi ses preuves de courage et d'habileté en Franconie, on le regrettait dans cette Saxe ducale qu'il n'avait en quelque sorte qu'entrevue; et le duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld, en prenant, à la mort de son père Ernest-Frédéric (1800), les rênes d'un État obéré depuis longtemps, et dont une commission impériale administrait, dès 1773, les affaires financières sans amélioration sensible, jeta les yeux sur le référendaire de Bayreuth, comme sur le seul homme capable de remédier à des maux irrémédiables jusqu'alors. Frédéric-Guillaume III, à la sollicitation du prince, donna son agrément au départ de Kretschmann, en lui témoignant, ostensiblement du moins, son estime et ses regrets, et l'ex-rédacteur de la *Gazette des sciences administratives* devint premier ministre d'un État encore de quelque importance. Il avait à surmonter des obstacles de plus d'un genre : outre les mauvaises habitudes si difficiles à déraciner en tout pays, outre la routine, outre l'intérêt de tous ceux auxquels devait nuire une réforme, outre la défiance qu'inspiraient et sa qualité d'é-

tranger et la tendance aux utopies que presque toujours on suppose au plus prudent des réformateurs, il avait à calmer et à vaincre les appréhensions d'une foule de personnes. Les officiers craignaient de se voir ou licenciés, ou réduits à la demi-paye; les créanciers redoutaient une banqueroute partielle et frappant sans distinction sur les dettes légitimes et les dettes contestables; les imposables s'attendaient à des taxes extraordinaires énormes; les usuriers, les agioteurs se préparaient à vendre cher leurs dernières avances, si l'on implorait leur concours. Toutes ces suppositions furent démenties par l'événement. Silencieux, inaccessible, plongé du matin au soir, et souvent du matin au matin, dans l'examen des volumineux documents relatifs à la comptabilité, Kretschmann en vint bientôt à se faire une idée nette de la dépense, des recettes, de la valeur et des revenus du domaine, du capital total de la dette, ainsi que du chiffre total des intérêts à servir et des origines diverses, des diverses natures des créances; et, saisissant d'un coup d'œil ce triste ensemble, du mal même il déduisit le remède. C'était beaucoup et ce n'était rien : car pour le réaliser il fallait un caractère vigoureux, comme pour l'apercevoir il avait fallu l'esprit le plus sain et le plus pénétrant. Au bout de six mois, sans augmentation d'aucun impôt, sans appel d'aucune sorte de crédit, uniquement en administrant plus fructueusement le domaine, en surveillant exactement et l'entrée et la sortie des fonds, en réglant et baissant des prix absurdes, en n'admettant de payements qu'ordonnancés, de dépenses que visées et arrêtées à l'avance, le nouveau ministre se vit à même d'apaiser nombre de créanciers, d'en finir avec les uns argent comptant, de donner aux autres de forts à-compte, et d'annoncer que sous peu toute la dette flottante serait éteinte. Fort de ce premier et miraculeux succès, Kretschmann ensuite attaque avec vigueur la commission impériale, qui, depuis un quart de siècle qu'elle pesait inutilement et sur le pays en souffrance et sur les princes en tutelle, n'avait point su se sanctionner dans l'opinion par un résultat analogue. Il fournit abondamment, mais en continuant à tout voir avec des yeux de lynx, à tout ce que nécessite l'entretien de la cour; mais il use de l'ascendant que lui donnent ses services pour dissuader le jeune prince des dilapidations folles, des dépenses ruineuses; et enfin la maison du souverain, comme une maison bien gouvernée, réunit le décorum et l'économie. Ce n'est point encore le faste, la magnificence; mais leur tour arrivera, l'on y marche chaque jour : seulement le ministre est irrévocablement décidé à n'y venir que sans prodigalité, sans escompte et sans chance de regrets. Cette fermeté ne tarde point à recevoir sa récompense : naguère on fuyait un ministre de Saxe-Cobourg au mot d'emprunt; aujourd'hui le duc de Saxe-Gotha, le landgrave de Hesse-Cassel, offrent de prêter au trésor, qui n'est plus vide, des sommes considérables, et le trésor n'accepte pas; les États provinciaux votent un secours de 300,000 florins, Kretschmann n'en prend que 30,000. La liquidation, le remboursement des créances avancent toujours; la dette publique décroît à vue d'œil, la dette spéciale du prince régnant diminuera bientôt aussi; déjà de fortes sommes s'accumulent à cet effet. Puis c'est le château ducal qu'on meuble, c'est la résidence tombant en ruine qu'on répare, qu'on renouvelle, qu'on embellit; c'est une nouvelle demeure qu'on achète pour la cour. Des établissements précieux s'élèvent. Une loi déclare solennellement que désormais la cour ne pourra contracter d'emprunt que si le collége en déclare l'utilité et y consent, et le collége devra refuser ce consentement pour toutes dépenses extraordinaires et de plaisir. Il se trouve des fonds pour créer et développer les écoles publiques, pour réparer les routes, pour encourager les manufactures, pour améliorer le domaine, pour construire de nouveaux bâtiments. Partout les caisses sont solidement organisées. Une banque de crédit se forme, pourvue de fonds considérables, régie par de sages institutions; l'administration judiciaire, financière, ecclésiastique et la police sont centralisées en un collége unique, et tous les ressorts simplifiés; toutes les affaires s'expédient rapidement, et l'employé ne peut quitter son bureau laissant un travail inachevé. Les officiers voient presque tous augmenter leur traitement, soit par suite d'avancement, soit qu'un remaniement général les reporte dans un autre corps. Ces changements, on le pense bien, ne purent avoir lieu que successivement; mais les réquisitions et les exactions napoléoniennes ne lui permirent pas de réaliser tout ce qu'il avait voulu. Malgré l'extrême soin qu'il mettait à ce qu'elles fussent peu sensibles, et malgré la justice que rendait le prince Ernest au mérite de sa gestion, Kretschmann pourtant finit par tomber : il emporta dans sa retraite les regrets de tous les juges impartiaux et compétents. Après la chute du gigantesque empire français, le chagrin qu'il manifesta de voir les trois cinquièmes du royaume de Saxe passer à la Prusse le rendit suspect au gouvernement prussien, et on le garda plusieurs années à Dusseldorf comme prisonnier d'État. Ayant enfin recouvré la liberté, il faisait un voyage dans la Hesse électorale, lorsqu'il expira le 15 janvier 1820. On a de Kretschmann (outre sa *Comment. jurid. de stupro vol.* et sa *Gazette des sciences administratives*) : 1° *Introduction sommaire au droit privé, commun de nos jours à l'Allemagne, suivi d'un rapide croquis des principes dudit droit comme moyen de suivre les lectures sur cette branche de la science des lois*, Iéna, 1791, in-8°; 2° *Principia juris Germanorum civilis privati hodierni, in usum auditoris sui scripsit...*; Iéna, 1792 et 93, 2 vol. gr. in-8°;

3° *Jus publicum Germaniæ, variis varior. dissertationib. aliisque id genus libellis, ordine quodam systematico, illustratum atque editum*, Leipsick, 1792 et 1794, 2 vol. in-4°; 4° *Quæstio juris controversi, An, renuntiatione simpliciter facta,..., filiæ...., amitæ...., impedimento esse possint*, Iéna, 1792, in-8°; 5° *Essai d'un manuel du droit positif allemand*, Bayreuth, 1793 et 1796, 2 vol. in-8° (le premier s'est aussi publié avec le titre spécial d'*Essai de manuel du droit public de l'Allemagne*); 6° *Petit traité sur le droit, tant privé que public*, Bayreuth, 1793, gr. in-8°; 7° *Documents pour rectifier la science du droit positif*, Bayreuth, 1793, in-8°; 8° *la Cour et l'État* (recueil périodique, trois années), 1808-1810. (Le n° 1 et dernier du tome 3 contient le tableau de ses actes à Cobourg ; c'est une pièce autobiographique importante). De plus Kretschmann a fait paraître, comme collaborateur de K. F. W. de Volderndorf : 1° la *Feuille bibliographique et littéraire de la science administrative et du droit* (Staatswissenschaftliche iu. jurist. literatur), Bayreuth, 1794 et 1795, gr. in-8° (cette feuille a paru seulement pendant vingt mois); 2° *Quelques mots sur la synonymie en droit public de* Fraisch *au moyen âge, et de* supériorité territoriale *à notre époque*, Francfort, 1794, in-8°. P—OT.

KREUTZ. *Voyez* CREUTZ et CREUZ.

KREUTZER (RODOLPHE), compositeur dramatique et violoniste célèbre, naquit à Versailles le 15 novembre 1766; mais, ainsi que son nom l'indique, il était originaire d'Allemagne. Son père, qui comme lui se nommait Rodolphe, était d'une bonne famille bourgeoise de Breslau. Ayant quitté sa ville natale par suite d'un mariage d'inclination, il était venu tenter la fortune à Versailles. Plus tard la Dauphine Marie-Antoinette s'intéressa au sort du jeune ménage et fit entrer les deux époux à la chapelle du roi, l'un comme violon, l'autre comme récitante. Rodolphe, dont il est ici question, reçut les premières leçons de son père, qui bientôt le mit sous la direction de l'habile Ant. Stamitz. Formé par ce maître, doué d'ailleurs de dispositions musicales extraordinaires, et familiarisé encore plus par l'habitude de lire immensément de musique et par des conversations sur son sujet favori que par l'étude régulière du contre-point, avec les secrets de l'harmonie et de la mélodie, Kreutzer, à peine âgé de quatorze ans, parut au concert spirituel avec éclat; et par l'aplomb, la facilité, l'expression de son jeu, il excita l'enthousiasme de l'auditoire pour son jeune talent. Comme les artistes adultes d'un ordre élevé, c'était sa propre musique, c'était un concerto de sa composition qu'il exécutait avec ce talent. Bien que les exemples de semblable précocité ne manquent pas, ils sont, et alors surtout ils étaient encore assez rares pour qu'on en parlât et qu'on en gardât le souvenir. Il était souvent mandé au château, et surtout à Trianon, pour chanter et pour jouer du violon; et tout le monde, à l'exemple de la reine, l'y goûtait. Il n'avait que seize ans quand sa protectrice lui remit le brevet de violon de la chapelle, place que venait de rendre vacante la mort de son père, suivie deux jours après de celle de sa mère. Bien jeune encore, Rodolphe se vit chef d'une famille de quatre enfants (1783). Il se montra véritablement pour eux un père et un tuteur; et, loin d'être ou gâté par ses succès, ou abattu par l'infortune, il continua de se livrer à l'exécution instrumentale avec une ardeur de plus en plus vive et avec la résolution de devenir l'égal des grands maîtres. Il approchait déjà de ce but à vingt ans, et seuls peut-être Viotti et Mestrino restaient au-dessus de lui. Baillot et Rode ne brillaient point encore. Mais quant à l'étude approfondie et sévère de la théorie, il l'avait de plus en plus en horreur, non point sans doute qu'il en ignorât soit les phénomènes principaux et l'essence, soit même une infinité de détails. Du concerto il s'était élancé à l'opéra, et déjà il avait achevé deux partitions : l'une et l'autre, exécutées au théâtre de la cour, furent accueillies favorablement. Cependant il manquait à Kreutzer, au milieu de ces triomphes, le suffrage du véritable public, le public du parterre de Paris. D'ailleurs le temps venait où même Versailles n'aurait plus sur le colossal Paris l'avantage d'avoir le monarque en son sein; la chapelle royale, le concert de la reine, le théâtre de la cour, tout cela disparaissait de Versailles et bientôt devait disparaître de la France. Kreutzer, fixé à Paris par le vide qui s'établissait à Versailles, n'avait du reste point attendu la révolution pour songer aux théâtres chantants de la capitale. Mais, soit défiance de ses deux coups d'essai et répugnance à les remanier par un travail en sous-œuvre, soit verve et besoin de moduler des mélodies nouvelles, il ne donna point ses partitions de Versailles et travailla sur frais nouveaux, tout en se réservant d'utiliser, à mesure que l'occasion s'en présenterait, ses anciennes inspirations. C'est ainsi que furent composés ses trois premiers opéras de Paris (*Jeanne d'Arc, Paul et Virginie, Lodoïska*) : les habitués de la cour, s'ils eussent eu bonne mémoire et s'ils eussent assisté aux répétitions de Versailles, eussent pu saluer au passage beaucoup de phrases et de motifs. C'est à l'Opéra-Comique qu'avaient eu lieu ces débuts de la muse de Kreutzer à Paris; mais bientôt (1793) sa *Journée de Marathon*, le plus long ouvrage qu'il eût encore donné, marqua sa place parmi les sommités musicales, qui pourtant s'élevaient nombreuses à cette époque; et il sut la soutenir longtemps. L'Allemagne et en particulier Beethoven sanctionnèrent cette haute renommée, lorsque, profitant du rétablissement des communications, suite du traité de Campo-Formio, il passa le Rhin en 1797, car il ne le passa point plus tôt, quoi que l'on en dise. Kreutzer sans doute n'avait pu voir qu'avec peine la révolution française, en sapant l'établissement monarchique, non-seulement lui ravir sa place,

mais encore ôter le trône et la vie à ses protecteurs, et jamais ce ne fut un révolutionnaire; mais quand on l'a montré quittant la France, malgré le succès de ses pièces, à peu près au moment où tomba la tête de sa bienfaitrice, et ne reparaissant que quand Bonaparte eut pris les rênes de l'État, on s'est trompé bien singulièrement. Toujours à Paris ou aux environs de Paris, il donna au plus fort de la terreur les deux opéras-comiques *le Déserteur de la Montagne* et *le Siége de Lille;* et après les journées de thermidor, après les traités de Bâle, il fit encore représenter *On respire* et quatre autres pièces, avant de se mettre à courir les capitales allemandes. Il y reçut partout un très-gracieux accueil, et il y resta jusqu'au commencement de 1800. Il paraît qu'alors Joséphine l'appela : elle se souvenait de l'avoir entendu jadis aux concerts de la cour. Bientôt Bonaparte le chargea d'aller choisir en Italie, à Milan, à Florence, à Rome, les chefs-d'œuvre non gravés des maîtres de la scène italienne. Avant même son retour (1801) il le nomma professeur de violon au Conservatoire, dès la réorganisation de cette école. Placé en qualité de premier violon à l'orchestre de l'Opéra, l'établissement impérial lui valut encore le poste de premier violon de la chapelle et de la musique particulière de l'empereur. La restauration le conserva. Louis XVIII voulut même, sur la demande du comte d'Artois, lui rendre la pension qu'antérieurement à la révolution il recevait sur la cassette royale; l'artiste remercia et refusa. Il est superflu de dire que, renommé par l'habileté de l'exécution, il eût pu voir se presser autour de lui les élèves habiles et lucratifs, et que son nom sur le programme d'un concert était une amorce à laquelle résistaient peu de dilettanti; ses concerts seuls, indépendamment du produit de sa musique de salon et de ses compositions lyriques, lui donnaient un revenu considérable dès 1800, et qui ne fit que s'augmenter pendant les quinze années suivantes, époque à laquelle, parvenu à la maturité de son talent, il moissonnait en plein les fruits de sa célébrité devenue européenne. En 1816 il remplaça Méhul à l'Académie royale de musique. Il travailla encore depuis ce temps, surtout de 1822 à 1825, mais presque toujours avec des collaborateurs, ce qu'il n'avait fait qu'une seule fois avant 1814, et quelquefois moins heureusement que par le passé. Non-seulement de nouvelles célébrités apparaissaient sur l'horizon de l'art, mais des formes nouvelles, un style nouveau s'établissaient; et quoique le beau, par cela même qu'il est éternellement beau, éternellement jeune, est toujours le même, il peut varier dans une foule de détails épisodiques d'extérieur et d'actualité. Ainsi la musique de Rossini et de Weber n'est pas plus celle de Kreutzer que celle de Kreutzer n'est celle de Grétry. Jamais au reste Kreutzer n'avait été de pair avec ces deux génies de la musique contemporaine. Les Méhul, les Boïeldieu, les Beethoven le primaient certes de beaucoup; et, au-dessous de cette sphère supérieure où planaient ces maîtres, il comptait au moins plusieurs rivaux. Un des signes, une des transitions du haut génie dans les arts, c'est d'aller, pendant un laps de temps qui soit fraction considérable de la vie, toujours haussant et progressant. C'est ce qui eut lieu pour Kreutzer exécutant, mais ce que nous ne remarquons point pour Kreutzer compositeur. De là le double jugement qui le classe au premier rang comme violoniste, au second, ou comme sur une ligne mitoyenne entre le premier et le second, comme auteur d'opéras. A partir de 1826 Kreutzer ne donna plus rien à la scène. Cependant il écrivit encore trois actes, mais qui ne furent jamais représentés. Il avait aussi renoncé depuis deux ans au violon; une chute qu'il fit pendant un voyage dans le midi de la France, et qui lui fracassa le bras gauche, en fut la cause. Vers 1830 il se rendit à Genève, et c'est là qu'il mourut, le 6 janvier 1831 (1), laissant une fortune assez considérable. On a souvent caractérisé la manière de Kreutzer en tant qu'exécutant. Son jeu large, sévère, grandiose, faisait contraste avec l'afféterie, les concetti, les lieux communs des violonistes qui le précédèrent immédiatement; il réunissait à peu près toutes les qualités du violoniste parfait, la vigueur, l'élasticité, l'expression, et surtout la plus belle qualité de sons, la plus grande justesse d'intonation. On lui reprochait avec raison de ne point détacher assez, en d'autres termes, de trop couler l'archet, ce qui nuisait à l'effet même de ses compositions, mieux rendues souvent par d'autres que par lui; et il se le reprochait à lui-même, car il recommandait à ses élèves de ne point l'imiter en ce point. Dans l'improvisation, ce genre qui est comme la transition de l'exécution instrumentale pure et simple à la composition, il reprenait tous ses avantages. Nul de ses rivaux à Paris ne lui était comparable : il fallait remonter jusqu'à Mestrino pour retrouver en même temps cette fécondité, ce moelleux, cette verve ingénieuse et vive. Ce n'est point qu'il se fît faute de réminiscences qu'un envieux aurait qualifiées *vols*, et qu'il nommait emprunts. C'est surtout à son ami Boucher qu'il prenait ainsi de gracieuses et spirituelles mélodies; il en était quitte pour lui dire : « Tu en trouveras encore de plus origi- « nales ! » — Cependant l'inspiration, la rapidité, sinon l'extrême originalité, étaient les vrais caractères du talent de Kreutzer comme compositeur. Bien différent de ceux qui travaillent à loisir ce

(1) Violon à l'Opéra en 1801, premier violon en 1804, second chef d'orchestre en 1816 et chef en 1817 après Persuis, Kreutzer fut remplacé en 1824 par M. Habenek et mis à la retraite par ordonnance royale. Nommé inspecteur général de la musique de ce théâtre en 1825, il fut supprimé en 1827. Violon de la chapelle de Bonaparte en 1802, premier violon de la chapelle impériale en 1806, et de la chapelle royale en 1814, il fut nommé maître de chapelle en survivance de Plantade, en 1815; membre du jury de l'Opéra en 1808; professeur à l'École royale de musique en 1815, suppléé par son frère en 1819, et remplacé par lui en 1824, et chevalier de la Légion d'honneur en 1821. A-T.

qu'ils improviseront plus tard en présence de tous, il improvisait à peu près à huis clos ce que l'on eût cru le fruit d'un long travail solitaire. Il marchait dans sa chambre à grands pas, chantant ses motifs et les accompagnant de son violon. En général ses mélodies ont la forme élégante, l'allure svelte : l'effet, la richesse n'y manquent pas, la variété non plus. Il sait traiter le grave, le sévère : il a de superbes andantés, de majestueux adagios. En réalité pourtant le sombre n'est pas le genre où il triomphe. Son instrumentation est belle ; on sent déjà le mouvement imprimé à cette branche de la composition à grand orchestre de Monsigny à Meyerbeer ; mais Kreutzer n'en est pas l'auteur, il participe à ce progrès, il le suit et encourage à le suivre ; il le suit assez pour que (aux yeux de ceux qui ne connaissent point à fond le contre-point) sa musique paraisse savante ; toutefois, il n'en est rien, et certainement, si Kreutzer est loin de commettre des fautes, il est aussi fort loin d'être un profond contre-pointiste. Nous n'entendons point le lui reprocher ; les contre-pointistes profonds souvent ennuient profondément. La musique de Kreutzer, au contraire, est attrayante et très-chantante On a beaucoup joué et certainement on jouera longtemps sa musique de violon (concertos, symphonies concertantes, quatuors, trios, duos, sonates). Quant à ses compositions lyriques, celles qui lui sont propres sont au nombre de trente-trois ou trente-quatre. Six furent représentées à l'Académie royale de musique, savoir : 1° *Astyanax*, 3 act., 1801 (remarquable par ses chœurs, par un grand air d'un style tragique, et par diverses beautés de détail, mais dont l'ensemble était un peu froid et manquait d'effet) ; 2° *Aristippe*, en 2 actes, 1808 (c'est une ravissante composition ; nulle part, peut-être, Kreutzer n'a plus été lui-même) ; 3° *la Mort d'Abel*, 3 actes, 1810 (il y a des beautés du premier ordre dans cette œuvre, dont le style est large et quelquefois sublime ; mais elle pèche, théâtralement parlant du moins, par la monotonie et par le vague ; à notre avis, c'était un défaut inévitable dans une *Mort d'Abel* en 3 actes ; telle fut aussi la sensation générale. Kreutzer finit par s'y rendre ; il élagua plusieurs morceaux et réduisit les trois actes à deux ; la pièce ainsi représentée en 1822 eut peu de succès pourtant ; on a vu plus haut pourquoi). 4° *le Triomphe du mois de mars*, 1 acte, 1811 ; 5° *la Princesse de Babylone*, 3 actes, 1815 (le plus médiocre de ses ouvrages, ce qui n'a rien d'étonnant, vu la médiocrité du libretto, lequel était de Vigée et glacial) ; 6° *Ipsiboë*, 4 actes, 1824 (on y remarque deux jolis duos au second acte : *Enfin, enfin*, et *le Mystère de ta naissance*, et le quatuor et chœur du 1er acte ; le duo *Allons de châteaux en châteaux* est d'une facture élégante, mais peu originale). On peut y joindre *Mathilde*, 3 actes, 1824 ; mais *Mathilde* ne fut point représentée. — Il donna au Théâtre National (ou Montansier), rue Richelieu, *la Journée de Marathon, ou le Triomphe de la liberté*, 4 actes, 1793. — Au théâtre Favart : 1° *Jeanne d'Arc à Orléans*, 3 actes, 1790 (ce fut son début lyrique à Paris ; l'accueil du public fut tiède) ; 2° *Paul et Virginie*, 3 actes, 1791 (cette fois il n'y eut qu'une voix ; on proclama sa partition un chef-d'œuvre. C'était un peu exagéré, et la postérité n'a point eu tort en rabattant de ces éloges. *Paul et Virginie* n'en reste pas moins un fort bel ouvrage, rempli de suaves et pénétrantes mélodies, chaud et coloré, composé largement et puissamment dramatique par instants ; et nous en comprenons parfaitement l'universel, le rapide succès). 3° *Lodoïska ou les Tartares*, 3 actes, 1791 (le poëme avait été calqué sur le bel épisode de Louvet ; la partition se sent de la même inspiration : elle se distingue par la variété, le mouvement, le trait. On représenta sa pièce par toute l'Europe ; en Turquie même, sa musique trouva des admirateurs. L'infortuné Sélim III en était enthousiaste (1). L'ouverture en est devenue populaire). 4° *Charlotte et Werther*, 1 acte, 1792 ; 5° *le Franc Breton*, 1 acte, 1792 ; 6° *le Déserteur de la montagne de Ham*, 1 acte, 1793 ; 7° *On respire*, 1 acte, 1795 ; 8° *le Brigand*, 1 acte, 1795 ; 9° *Imogène, ou la Gageure indiscrète*, 3 actes, 1796. — Au théâtre Feydeau : 1° *le Siége de Lille*, 1 acte, 1793 ; 2° *le Lendemain de la bataille de Fleurus*, 1 acte, 1795 ; 3° *le Petit Page, ou la Prison d'État*, 1 acte, 1795 ; 4° *Jadis et aujourd'hui*, 1 acte, 1808 ; 5° *les Surprises, ou l'Étourdi en voyage*, 2 actes, 1806 ; 6° *François Ier*, 2 actes, 1807 ; 7° *l'Homme sans façon*, 3 actes, 1812 ; 8° *le Camp de Sobieski*, 2 actes, 1813 ; 9° *Constance et Théodore*, 2 actes, 1813 ; 10° *le Maître et le Valet*, 3 actes, 1816 ; 11° *le Négociant de Hambourg*, 3 actes, 1821. Ensuite viennent les cinq ou six ballets qui suivent, tous exécutés à l'Opéra : *Antoine et Cléopâtre* (3 actes, 1808), *la Fête de Mars* (1 acte, 1809), *le Carnaval de Venise* (3 actes, 1806, avec Persuis), *la Servante justifiée* (1 acte, 1818), *Clari, ou la Promesse de mariage* (3 actes, 1820) ; plus *Paul et Virginie*, de tous le premier en date (3 actes, 1806), mais qui n'est qu'un remaniement de la partition de l'opéra de ce nom. Les huit ouvrages qui nous restent à nommer furent composés en société. Ce sont, à l'Opéra : *Flaminius à Corinthe* (1 acte, 1800), avec Nicolo, pièce de circonstance, qui n'obtint qu'une représentation ; *l'Oriflamme* (2 actes, 1814), avec Méhul et Berton ; *l'Heureux Retour* (1 acte, 1815), avec Berton et Persuis ; *les Dieux rivaux* (2 actes, 1816), avec les mêmes et Spontini ; *Blanche de Provence* (3 actes, 1821), avec Berton, Boïeldieu, Chérubini et Paër ; *Pharamond* (3 actes, 1825), avec Berton et Boïeldieu. — Au théâtre Favart : *le Congrès des rois* (3 actes, 1793), avec onze collaborateurs. On eût dit vraiment un

(1) On a donné au théâtre Feydeau, en 1792, *Lodoïska*, de Chérubini, et en 1793, *Paul et Virginie*, de Lesueur : mais la savante et bruyante musique de ces deux opéras, dont le premier eut d'abord une grande vogue, a été depuis longtemps supplantée par celle de Kreutzer, dont la mélodie, la grâce et la couleur locale ont obtenu partout un succès constant. A—T.

congrès de compositeurs, et chaque puissance politique eût pu s'y trouver représentée par une puissance musicale. — Au théâtre Feydeau, *les Béarnais* (1 acte, 1814), avec Boïeldieu; *la Perruque et la Redingote* (3 actes, 1815), avec Kreubé; encore avec Kreubé, *le Paradis de Mahomet* (3 actes, 1822). Enfin Kreutzer a fait partie du triumvirat signataire de l'excellente *Méthode de violon* que rédigea Baillot, méthode qui, destinée aux élèves du Conservatoire, a joui d'un succès universel, et a été traduite en allemand, Leipsick, 1806, 2 vol. in-fol. C'est à R. Kreutzer que Beethoven a dédié cette admirable sonate pour piano et violon qui forme son œuvre 47. P—OT.

KREUTZER (Jean-Nicolas-Auguste), frère du précédent, né à Versailles en 1781, reçut des leçons de son frère sur l'instrument où, sans avoir le même éclat, il acquit une grande réputation. Son jeu avait une élégance toute française, sans ressembler à celui de Rode et de Baillot. En 1801, il obtint le premier prix de violon au Conservatoire. L'année suivante, il passa de l'orchestre du théâtre Favart à celui de l'Opéra, et il y resta jusqu'en 1822, après vingt ans de services. En 1824, il succéda comme professeur de première classe à son frère Rodolphe, qu'il suppléait depuis 1819. Affaibli par une maladie de poitrine, qui le minait depuis plusieurs années, il assistait aux funérailles de la veuve de son frère, morte du choléra, lorsqu'il fut atteint par le même fléau, qui l'emporta deux jours après (juillet 1832). Il avait épousé une fille naturelle de Talma, dont il n'a laissé qu'un fils, héritier de la fortune, mais non pas du talent de son père et de son oncle. Jean Kreutzer a publié : 1° 1er et 2e concertos pour violon; 2° duos pour deux violons, op. 2 et 3; 3° trois sonates pour deux violons et basse, op. 1; 4° plusieurs solos et airs variés pour le violon. Sa musique a moins de génie que celle de son frère, mais elle a du charme, et les motifs en sont développés avec beaucoup de talent. Parmi ses élèves on distingue MM. Massart et Artot. A—T et F—LE.

KREUTZER (Konradin), compositeur de mélodies et d'opéras, né le 22 novembre 1782, à Möskirch, dans le grand-duché de Bade, dut ses premiers succès à de charmantes compositions sur les chants d'Uhland, et aussi par ses airs pour des voix d'hommes. Il voyagea pour se faire entendre comme pianiste, et écrivit un grand nombre de concertos pour le piano, de sonates, etc., ainsi qu'un oratorio de Moïse et beaucoup d'autres compositions religieuses. Plus tard il se consacra d'une manière exclusive à la musique d'opéra; il fut successivement maître de chapelle à Stuttgard, à Donaueschingen, à Vienne (en 1823), et enfin à Riga, où il mourut le 14 décembre 1849. Une partie seulement de ses œuvres a eu du retentissement; on peut citer, entre autres, sa *Libussa* et *la Chute de Grenade*. Les paroles de son opéra de *Mélusine*, représenté à Berlin, en 1833, avaient été écrites originairement pour Beethoven par le poëte Grillparzer. Z.

KREYSIG (Frédéric-Louis), médecin allemand, né le 7 juillet 1770, à Eilenbourg, en Saxe, où son père exerçait l'art de guérir, commença ses études médicales à Leipsick, sous la direction des professeurs Platner et Hebenstreit. En 1792, il se rendit à Pavie, où il suivit les leçons de J.-P. Frank, Scarpa, Paletta et Spallanzani. L'année suivante, il revint à Leipsick, où il reçut le grade de docteur. En 1796, il fut nommé professeur suppléant de pathologie et de chirurgie à l'université de Wittemberg. En 1801, il obtint la chaire d'anatomie et de botanique, se livra avec zèle à l'exercice de la médecine pratique, et fonda la clinique ambulante de Wittemberg. Sa réputation comme praticien fixa l'attention de Frédéric-Auguste, roi de Saxe, qui le choisit pour son médecin en 1803. Les événements de sa vie furent dès lors liés à la fortune de son souverain, qu'il accompagna dans ses nombreux voyages. En 1813, ce prince ayant été envoyé prisonnier à Berlin, par les souverains alliés, en punition de sa fidélité à Napoléon, Kreysig fut le compagnon de sa captivité, et pendant son séjour dans la capitale de la Prusse, il publia son *Traité des maladies du cœur*. De retour dans ses États, le roi de Saxe le fit chevalier du Mérite civil. En 1816, Frédéric-Auguste changea le collége médico-chirurgical de Dresde, qui n'était destiné qu'à former des médecins militaires, en académie médico-chirurgicale. Kreysig exerça la plus grande influence sur ces changements, et il obtint la chaire de professeur de pathologie et de thérapeutique dans la nouvelle académie. Il fut en même temps directeur de la clinique médicale. Kreysig était un habile praticien, excellent surtout dans le diagnostic des maladies chroniques les plus obscures; aussi on venait le consulter de très-loin. Une maladie grave, qui mit sa vie en danger, en 1822, vint l'avertir qu'il fallait borner l'activité de ses travaux; il suspendit ses leçons à l'Académie médico-chirurgicale de Dresde. En 1829, il eut la douleur de perdre le roi Frédéric-Auguste, dont il était médecin depuis vingt-cinq ans. Depuis cette époque, il obtint d'être dispensé des fonctions de médecin ordinaire de la cour, et il passa les étés à Pilnitz, cherchant à diminuer sa pratique médicale pour s'occuper de travaux de cabinet. Revenu d'un voyage scientifique en Angleterre et en Irlande, il mourut d'une inflammation du cerveau, suite d'un érysipèle de la tête, le 4 juin 1839. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertatio philosophica analyseas calculorum humanorum et animalium chemicæ spec.*, Leipsick, 1789; 2° *Dissertatio de arte decoratoria*, Leipsick, 1791; 3° *Oratio de insigni utilitate, quæ in medicos, imprimis juniores, ex peregrinatione redundat*, Leipsick, 1791; 4° *Aristotelis de soni et vocis humanæ natura atque ortu theoria, cum recentiorum decretis comparata*, Leipsick, 1793, in-8°;

5° *Dissertatio de secretionibus in universum specimen* 1-2, Leipsick, 1794-1795, in-4°; 6° *Programma de diathesis morborum phlogisticæ et nervosæ connubio*, Leipsick, 1796, in-8°; 7° *De peripneumonia nervosa seu maligna commentatio*, Leipsick, 1796, in-8°; 8° *Physiologorum de natura, vis vitalis dissensus exponentur*, Leipsick, 1796, in-8°; 9° *Observationes quædam de herniis spuriis*, Leipsick, 1796, in-8°; 10° *Momenta quædam vitæ vegetabilis cum animali convenientiam illustrantia exponentur*, Leipsick, 1796; 11° *De febrifugorum nonnullorum epicrisi programma* 1-2, Wittemberg, 1797, in-4°; 12° *Nouvelle exposition des principes physiologiques et pathologiques* (en allemand), Leipsick, 1798-1800, 2 vol. in-8°. L'auteur cherche, dans cet ouvrage, à fonder la pathologie sur la physiologie, et il pense que c'est surtout par là qu'on peut perfectionner la médecine. 13° *De sanguine vita destituto programma* 1-5, Wittemberg, 1798, in-4°; 14° *De morbi notione ejusque subjecto programma* 1-5, Wittemberg, 1799, in-4°; 15° *De peripneumonia imprimis nervosa programma* 1-7, Wittemberg, 1800, in-4°; 16° *Traité de la fièvre scarlatine, avec la description d'une épidémie très-maligne de miliaire, qui régna en février* 1811, *à Wittemberg* (en allemand), Leipsick, 1812, in-8°. Kreysig a encore émis ses opinions sur la scarlatine, dans deux articles étendus, qu'il a fait insérer dans le tome 4 des *Annales littéraires de la médecine* du professeur Hecker de Berlin. 17° *Traité des maladies du cœur* (en allemand), Berlin, 1814-1817, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage estimé a été traduit en italien par Bellarini, Pavie, 1820, 5 vol. in-12; 18° *De cordis humani morbis vitiisque rite cognoscendis et curandis*, Leipsick, 1818, in-8°; 19° *Système de médecine pratique* (en allemand), Leipsick, 1818-1819, in-8°. L'auteur s'occupait de continuer cet ouvrage lorsqu'il mourut. 20° *De l'usage des eaux minérales naturelles et artificielles de Karlsbad, Ems, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa*, Leipsick, 1825, in-8°; 2e édit., Leipsick, 1828, in-8°; traduit en français sur la 2e édition, Leipsick, 1829, in-8°; 21° *Essai d'une instruction sur le choléra*, Dresde, 1831, in-8°. G—T—R.

KREYTMAYR ou KREITMAYR *d'Offenstesten et Hatzkofen* (WIGULEIUS-XAVIER-ALOYS, baron DE), le législateur de la Bavière au 18e siècle, naquit le 1er décembre 1705, à Munich. Sa famille était d'antique noblesse; son père était conseiller de cour. Lui-même, après avoir successivement passé du foyer paternel aux écoles de Munich, de Salzbourg et d'Ingolstadt; après avoir suivi des cours de droit, surtout de droit public et administratif aux deux grandes universités néerlandaises, Utrecht et Leyde (1724-25); après avoir complété ses études théoriques par quelques mois de stage à Wetzlar, revint à Munich recevoir de l'électeur Maximilien-Emmanuel le même titre (1725). Il avait à peine vingt ans, mais il faut dire que son infatigable ardeur au travail, et son érudition déjà remarquable purent concourir à lui valoir cette position au-dessus de son âge. Le fait est qu'il ne démentit point les espérances qu'on avait conçues de lui, que, tout en vaquant assidûment aux devoirs de sa charge, il étudia les principes comme le mécanisme de la justice et le détail de la législation avec un soin extraordinaire, et acquit en Bavière la réputation méritée d'un légiste savant et profond. Mais la rigidité naturelle de son esprit le rendait trop partisan des peines sévères et des cruautés inutiles, et tandis que l'excessif développement de la philanthropie (un des caractères du 18e siècle, tant qu'on n'en fut point à la révolution française) tendait à trop relâcher la pénalité, Kreitmayr, au contraire, la trouvait encore douce et l'eût presque aggravée. Ses opinions en ce genre étaient si bien connues, que son nom et l'idée d'inhumanité législative sont et restent de nos jours indissolublement liés l'un à l'autre. Il exerçait depuis seize ans, lorsque la mort de l'empereur Charles VI vint ouvrir à Charles-Albert (le successeur de Maximilien-Emmanuel) la brillante perspective du diadème impérial et d'une partie de la succession d'Autriche. Dans l'intervalle qui s'écoula de la mort du dernier mâle de la maison de Habsbourg à l'élection de Charles-Albert, le baron de Kreitmayr obtint la place d'assesseur à la cour vicariale du Rhin (1742), et, l'élection faite, il vint siéger à la cour impériale comme conseiller effectif. Mais les vicissitudes de cette guerre de succession, si mal conduite en Allemagne par la cour de Versailles, ne lui permirent pas de siéger tranquille, et bientôt la mort du triste Charles-Albert, en amenant derechef la vacance de l'Empire (1745), réduisit son conseiller au poste d'assesseur à la cour vicariale du Rhin. Les stipulations de la paix de Füssen ne tardèrent point à le dédommager; comme tous ses collègues, il devint baron de l'Empire. Le nouveau César, François Ier, lui fit offrir un siége à la cour impériale. Il déclina cette ouverture, n'ayant voulu de la cour impériale que quand la couronne était portée par un de ses maîtres, un Wittelsbach. En revanche, il vit le sage fils de Charles-Albert, Maximilien-Joseph, l'admettre à sa confiance, en le nommant chancelier du conseil aulique, membre du conseil intime (1745), puis vice-chancelier (1749), ministre des conférences, et finalement chancelier intime et prévôt de la cour féodale suprême. La grande cause de cette haute fortune fut précisément cette sévérité que nous avons plus haut signalée. Les désastres, les désordres de la guerre contre Marie-Thérèse avaient couvert la Bavière d'une incroyable multitude de vagabonds, de voleurs, qui parcouraient le pays, tantôt levant des contributions de guerre, tantôt dépouillant les voyageurs. En vain Maximilien-Joseph, pour mettre fin à ce fléau, avait établi des maisons de travail et de correction; les reclus s'échappaient, le

brigandage continuait, et l'on ne pouvait plus faire quelques lieues sans danger ou sans escorte. Kreitmayr ne cessait de répéter qu'on ne réprimerait les criminels que par des moyens de terreur. C'est lui qui fut chargé d'organiser ces moyens, et à cette occasion, il fut promu au rang de vice-chancelier, avec mission de rédiger un nouveau code criminel. Deux ans lui suffirent pour une œuvre aussi importante (mais cette rapidité se conçoit, il ne faisait que formuler par écrit des pensées dont il était plein), et l'ouvrage parut en 1751. C'était un Code à la Dracon, et qu'on eût cru, comme celui de cet Athénien, tracé avec du sang. Tout homicide entraînait la mort du coupable, des horreurs superflues s'ajoutaient à la gravité du supplice (le cadavre du suicidé avait sa fosse sous le gibet, et le tiers de sa succession était dévolu au fisc); des crimes légers (par exemple le troisième vol d'un objet au-dessus de 30 kreutzers ou 1 fr. 30 c., le premier vol d'une valeur de 20 florins ou moins de 41 fr.) conduisaient à la potence; enfin des crimes imaginaires (la sorcellerie, le pacte avec le diable) étaient punis par le bûcher. On devine que la question fut conservée; mais ce qu'on ne devinerait pas, c'est que l'atrocité des tortures fut renforcée. Jamais on ne fut plus diamétralement opposé à Beccaria, à l'équité, au bon sens: jamais simarre ne fut souillée de plus de sang. Le seul bailliage de Burghausen, en dix-huit ans, vit exécuter onze cents individus. La Bavière était couverte de gibets, et l'échafaud était en permanence. Enfin la foule en était venue à ne plus se donner la peine d'aller voir rouer, pendre, brûler et décapiter: elle était blasée sur tout cela. Nul doute que l'épouvantable loi bavaroise n'ait alors fait couler beaucoup de sang innocent, et qu'en purgeant la Bavière des malfaiteurs qui la désolaient, elle ne leur ait fréquemment associé leurs victimes comme complices. Aussi le nom du législateur fut-il maudit par les contemporains, et l'exécration à juste titre soulevée par le *Code criminel* fut-elle, mais injustement, étendue aux deux autres que publia subséquemment le baron, le *Code civil*, dit *de Maximilien*, et le *Code judiciaire*. Ces deux recueils, pourtant, offraient un tout autre caractère et surpassaient toutes les législations alors connues en Allemagne: par elles, Kreitmayr devint le bienfaiteur de sa patrie. C'est en 1758 qu'il publiait le premier, et c'est en 1758 qu'enfin il fut pourvu du titre de chancelier, constant objet de son ambition. Il le porta glorieusement, et, toujours pénétré de l'excellence de sa législation, répétant complaisamment: *Exegi monumentum*, mais ne pouvant se dissimuler que quelques hommes graves et impartiaux trouvaient son monument gothique et barbare, et eussent voulu le détruire de fond en comble. Ce qui lui restait de temps, ses fonctions une fois remplies, il l'employait à compléter ou à démontrer son œuvre. Il atteignit ainsi l'année 1777, et vit s'éteindre la ligne ludovicienne des Wittelsbach. Charles-Théodore, le premier de la ligne rodolphine, ne dérangea rien à l'organisation que lui léguait son prédécesseur, et Kreitmayr non-seulement resta nanti de sa chancellerie, mais obtint, en 1781, la présidence du comité de surveillance générale des écoles. Octogénaire à cette époque, il vécut encore neuf ans, et la vacance de l'Empire, après la mort de Joseph II, venait de le faire chancelier de la cour vicariale, lorsqu'il expira, le 27 ou 29 octobre 1790. Il était depuis trente ans chancelier de l'Académie des sciences de Munich. On a de lui plusieurs portraits: celui qu'a fait Barbara Drouin est le plus connu. Voici, en omettant plusieurs ouvrages anonymes, les productions de Kreitmayr: 1° Ses trois Codes, intitulés: le premier, *Novus Codex juris Bavarici criminalis*, Munich, 1751, in-fol. et in-8°; 2e édit., 1758; 3e, 1788; le deuxième, *Codex juris Bavarici judiciarii*, ou *Nouvelle procédure pour l'électorat de Bavière*, Munich, 1751, in-fol.; 2e édit., 1753, in-fol. (reproduit sous le titre de *Codex Maximilianeus Bavaricus judicialis*, Munich, 1758, in-fol. et in-8°; 2e ou 4e édit., 1788); le troisième, *Codex Maximilianeus Bavaricus civilis*, Munich, 1758, in-fol. et in-8°, puis 1788; 2° les appendices ou auxiliaires des trois Codes: 1. *Supplementum et index generalis Cod. Max. Bavar. civ. jud. et crim.*, Munich, 1758, in-fol. et in-8°, puis 1788; 2. *Remarques sur le Code des procédures de Bavière*, Munich, 1754, in-fol. et in-8°, puis 1755; 3. *Annotationes ad Cod. jur. Bav. crim. ex jurib. communib. et antiquiorib. provincialib. petitæ, additis resolutionib. elector.*, Munich, 1751, in-fol., et *Remarques sur le Code criminel Maximilien*, Munich, 1756, in-fol. et in-8°; 2e édit., 1758; 3e 1765; 4. *Comment. in Cod. Max. Bav. civ.*, Munich, 1756-1763, 3 vol. in-fol., et *Remarques sur le Code civil Maximilien*, Munich, 1758-1766, 5 vol. in-fol. et in-8°; 3° 1. *Compendium Cod. Bav. civ., jud., crim., et annotationum*, ou *Bases de la science du droit général et du droit privé de la Bavière*, Munich, 1768, in-8° (trad. en lat. par Kreitmayr lui-même, 1773, in-8°; 2e édit., 1777, in-8°); 2. *Bases de la science du droit général et du droit privé de la Bavière, à l'usage des commençants*, Munich, 1768, in-8°; 2e édit., 1771, in-8°; 3. *Bases tant du droit public commun à l'Allemagne que du droit public bavarois*, Munich, 1770, in-8°, 3 vol.; 4° *Recueil des ordonnances les plus récentes et les plus remarquables, générales ou locales, de l'électorat de Bavière*, Munich, 1771, in-fol. Kreitmayr laissa de plus quelques manuscrits. P—OT.

KRIM-GUÉRAI. *Voyez* CRYM-GUÉRAÏ.

KROUST (JEAN-MARIE), jésuite, professa longtemps la théologie à Strasbourg, dans la maison de sa compagnie. Il fut choisi pour être confesseur de madame la Dauphine, mère des rois Louis XVI et Louis XVIII, à l'entrée de cette princesse en France, et il ne quitta plus ce poste

jusqu'à la destruction des jésuites (*voy.* l'*Almanach royal*, depuis 1748 jusqu'à 1763). Il avait travaillé au *Journal de Trévoux*, et s'y était fait, de quelques philosophes, des ennemis qui ne ménagèrent ni sa personne ni ses écrits. Il mourut, en 1770, à Brumpt, en Alsace. On a de ce pieux et savant jésuite : 1° *Exercitia spiritualia juxta mentem et methodum sancti Ignatii*, Augsbourg, 1792, in-8°; 2° *Meditationes de præcipuis fidei mysteriis ad usum clericorum accommodatæ*, 1796, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui contient des méditations pour tous les jours de l'année, est très-propre à former les jeunes gens aux fonctions du ministère; il respire, ainsi que le premier, la piété la plus vive, et rappelle toute l'onction des livres saints. L—B—E.

KRUDENER (Bourcard-Alexis-Constance, baron de), diplomate russe, d'une ancienne famille de Livonie, né le 25 juin 1744, reçut l'éducation donnée aux jeunes nobles dans sa province natale, une des plus civilisées de l'empire russe, et la perfectionna par des voyages à la suite desquels il entra dans la diplomatie. Il était chargé d'affaires à la petite cour de Mittau et préparait activement l'inévitable réunion de la microscopique Courlande à la gigantesque Russie, lorsque, âgé de trente-six ans, il épousa sa compatriote Julienne de Vietinghoff, plus jeune que lui de vingt-deux ans. Il passa ensuite dix ans à Venise avec le même titre, et n'en revint que quand la première guerre entre la France révolutionnaire et la coalition éclata. On sait quelle était la politique de Catherine : très-courroucée contre la démagogie française, mais n'en ayant heureusement rien à redouter, et y voyant une circonstance pour détourner l'attention et les forces tandis qu'elle s'acheminerait vers l'accomplissement de ses plans, elle irritait contre les novateurs les puissances allemandes et scandinaves, et, naguère ennemie de l'Angleterre, contre laquelle avait été rédigé le traité de la neutralité armée, Catherine voguait à pleines voiles de conserve avec elle pour allumer un embrasement général. Le Danemarck ne se souciait aucunement de prendre les armes contre la France, et aux sollicitations pressantes de Hailes et du comte de Goltz, le ministre Bernstorff ne répondait que par d'éclatantes apologies du système de neutralité. Krüdener alors parut à Copenhague comme envoyé extraordinaire de la czarine (1793), et il eut l'air de faire faire un pas à la question ; il obtint de Bernstorff une déclaration formelle que ceux des navires danois dont la cargaison serait pour la France ne seraient point accompagnés de convois. Mais comme en même temps le ministre demandait une exception en faveur du commerce des grains, qu'on ne pouvait regarder comme contrebande, il s'établit un échange de notes et contre-notes au bout duquel il n'y eut rien de décidé, de sorte qu'en fait les négociants danois ne virent prohiber que l'exportation de munitions navales pour la France, et que la Russie, en leurrant la Grande-Bretagne de promesses de sanctionner sa tyrannie maritime sur les neutres, consomma paisiblement l'anéantissement de la Pologne sans obstacle de la part du cabinet de St-James. Catherine, satisfaite, nomma Krüdener ambassadeur à Madrid en 1796, mais il ne partit pas pour sa destination, que rendirent inutile diverses circonstances politiques, notamment la ferme intention marquée par Charles IV de ne pas recommencer la guerre. Deux ans après Krüdener revint encore à Copenhague. C'était au moment de la seconde coalition : à Catherine avait succédé Paul Ier, et cette fois la Russie voulait vraiment une neutralité complète, sinon une coopération active. Mais bientôt les idées de Paul changèrent. Krüdener, en mission extraordinaire à Dresde et ensuite à Berlin, parlait, agissait en faveur de la France. En 1800, par ordre exprès de l'autocrate, il pressait le gouvernement prussien d'occuper l'électorat de Hanovre, mesure évidemment concertée entre le premier consul et Paul. La mort du czar et l'avénement d'Alexandre ramenèrent un autre langage, lequel à son tour subit, après Marengo, et surtout après la paix de Lunéville, de graves modifications. Krüdener ne donna pas sa démission pour cela, il avait de trop bonne heure respiré l'air des chancelleries pour s'étonner de soutenir le pour et le contre tour à tour. Mais une mort un peu prompte le ravit à la diplomatie et à son maître : il expira le 14 juin 1802. Le baron de Krüdener avait aussi le titre de conseiller intime et faisait partie de l'ordre de Malte, dont, comme l'on sait, Paul Ier avait la prétention d'être le restaurateur et le grand maître. Il portait la croix de l'Aigle-Rouge de St-Vladimir. Il était depuis onze ans séparé de sa femme, et l'on croit que les torts venaient de la belle Livonienne plus que du mari (*voy.* l'article suivant). Mais si la jeune ambassadrice ne sympathisa pas avec son diplomatique époux, du moins doit-on reconnaître que l'auteur de *Valérie* a su rendre justice à ses nobles qualités. Dans ce roman, où elle s'est peinte, nul doute aussi qu'elle n'ait eu l'intention de peindre son mari, et certes elle ne le partage pas mal : l'âme la plus belle, le cœur le plus droit, l'esprit le plus vaste, le plus orné, l'art de conter, il a tout, il sait tout, il a tout vu, et le savoir en lui n'a pas émoussé la sensibilité; seulement Valérie l'aime, et Valérie n'a pas la moindre velléité d'en aimer d'autres. Ce n'est ni toute la vérité, ni rien que la vérité, mais il y avait là de la vérité; tous ceux qui ont connu Krüdener vantaient en lui des connaissances aussi variées qu'étendues. P—OT.

KRUDENER (Julienne-Vietinghoff, baronne de), célèbre comme femme du monde, puis comme illuminée, était de Riga, et y vit le jour au plus tard dans l'année 1766, en dépit des indications de salon qui ont reporté sa naissance jusqu'en

1769 ou 70. Sa famille, allemande d'origine, avait donné des maîtres provinciaux à l'ordre Teutonique en Livonie (Arnold et Conrad de Vietinghofen, 1360-64, 1401-13), et, ce qui valait mieux, elle était encore des plus opulentes et des plus considérées du pays. Son père, le baron de Vietinghoff, aimait les beaux-arts et la science; il fit donner à son fils et à sa fille une excellente éducation. Julienne, à quatre ans, parlait avec la même facilité le français, l'allemand et même un peu le latin. C'était l'époque à laquelle les boïards aimaient beaucoup à venir en France ; soit pour ses enfants, soit pour lui-même, le baron de Vietinghoff vint passer quelques années à Paris. En 1780, son compatriote, le diplomate baron de Krüdener, demanda sa main, qu'elle laissa donner sans antipathie comme sans amour, et bientôt elle le suivit à Venise, où l'appelaient les affaires de sa souveraine. Ils n'y furent pas longtemps heureux; la zizanie se mit bientôt au sein du ménage : à qui la faute? Le baron avait de belles manières; il joignait aux talents, aux connaissances, l'usage du monde, et, qui plus est, beaucoup de condescendance et d'argent au service de sa femme. Il n'était ni sexagénaire ni près de l'être, néanmoins la jeune baronne se figura que, relativement à elle, il était vieux. Cependant un fils (1) et une fille naquirent de leur union. Bientôt les mécontentements s'envenimèrent entre les deux époux. Les aventures de madame de Krüdener furent si nombreuses, si publiques, que le baron ne put y tenir; il proposa son ultimatum : se séparer juridiquement ou à l'amiable. La séparation eut lieu, en effet, avec le moins de bruit possible : le père garda son fils, et Julienne de Vietinghoff, avec sa fille, alla pour quelque temps au château de ses pères se remettre de ses émotions. Mais bientôt la vie monotone du manoir, la société même de Riga lui pesèrent; le repos la lassait plus que l'agitation. Paris lui sembla un lieu de refuge et une terre de délices. Elle ne se trompait pas totalement. Paris, échappé à la terreur, se livrait avec fureur au plaisir. Dans cette immense capitale, où bouillonnait encore la lave révolutionnaire, on dansait comme sur un volcan, avec ivresse et frénésie. Bien qu'elle ne fût pas la seule qui brillât en ces beaux jours du Directoire, et qu'elle n'eût pas précisément pris rang avec les Beauharnais et les Tallien parmi les beautés à la mode, madame de Krüdener s'acquit pourtant une célébrité de salon par l'aérienne légèreté de sa taille et de sa danse, et ne manqua pas d'admirateurs prompts à lui parler son langage, un langage mi-parti de sigisbéisme, de sentimentalisme et d'amour. D'amères déceptions vinrent lui prouver combien il est malaisé d'être et de rester un idéal, puisque la divinité qui se communique n'est plus adorée, et que celle qui ne se communique pas est méconnue. Elle abandonna Paris pour quelque temps, en 1798, et vint vivre à Leipsick dans la solitude et le silence. Un seul ami, un Français, la suivait, qui comprenait son âme et compatissait à ses peines. Son mari, revenu de sa deuxième mission à Copenhague, était alors tantôt à Berlin, tantôt à Dresde. Peut-être un vague désir de le revoir, de se réconcilier, la dirigeait en secret. C'est vers ce temps, dit-on, qu'aurait eu lieu l'aventure qui plus tard lui fit écrire *Valérie*. Un jeune homme épris de ses charmes n'osa ou ne put le lui dire, et s'en alla aux eaux mourir de phthisie et de son amour. La poésie de cette mort toucha la baronne, qui probablement ne sut pas ou ne se rappela pas la phthisie. C'était bien là un holocauste, un fleuron à sa couronne de jolie femme et de déesse. Aussi en prit-elle plus d'aplomb, et en vint-elle avec sa vive imagination à se représenter les dandys dépérissant par douzaine à ses pieds et dans l'attente d'un regard. Plaisanterie à part, elle racontait sérieusement à qui voulait l'entendre ses victoires et conquêtes en ce genre. L'Europe était semée des tombes de ses victimes. Elle n'en comptait pas moins de six, « Le sixième, disait-elle, n'est pas tout à fait mort; mais autant vaut : il est à Lausanne; il n'ira pas loin. » Et qu'on ne croie pas qu'elle eût l'âme féroce. Très-certainement, son témoignage même le démontrerait au besoin, elle ne laissait pas se consumer de même tous ses soupirants, et elle eût bien volontiers ressuscité les morts, s'ils eussent pu être en même temps morts pour sa plus grande gloire et vivants pour l'adorer. Mais esthétiquement, le grandiose et l'infini de l'idée de mort frappaient sa pensée : il était grand d'être mort pour elle; il était grand d'être jugé digne de ce sacrifice et d'inspirer l'amour qui tue. C'est en se berçant de ces pensées déjà empreintes de mysticisme que madame de Krüdner, quittant Leipsick, faisait un court voyage dans sa froide Livonie, où l'appelaient des intérêts de famille, des discussions d'héritage, et ensuite s'empressait de revenir à Paris (1801). Sans y trouver encore tout ce qu'elle voulait, elle eut de beaux jours dans cette période de sa vie. Son salon était goûté et l'eût été davantage si, comme toutes les femmes qui visent trop à l'admiration, elle n'eût reçu presque exclusivement les hommes. Mais enfin on venait à elle, l'élite de la fashion et de la littérature se coudoyait dans son hôtel de la rue de Cléry. Les poëtes y rencontraient des légistes, de vieux disciples de Voltaire, les élèves de Svedenborg, les aides de camp des attachés. Garat le chanteur surtout y prenait des airs de maître et de baron, ceux que Potemkin n'eût pas osé prendre près de Catherine. Bernardin de Saint-Pierre en boudait la patronne; mais le temps de Bernardin était passé, et après les boutades il revenait résigné au rôle d'ami, décochant de loin en loin

(1) Ce fils a comme son père suivi la carrière diplomatique; en 1827 il était chargé d'affaires de la Confédération Suisse. Un duel à Berlin, dans lequel il eut le malheur de tuer le jeune Mursinna, commença sa célébrité.

l'épigramme, et n'en mettait pas moins la main à l'œuvre que la belle dame destinait à l'impression. Suivait l'illuminé Bergasse : moins admiré d'abord que l'artiste et l'homme de lettres, il acquit insensiblement un grand empire; il fit vibrer la corde mystique et développa chez l'impressionnable et vaniteuse étrangère les idées de commerce intime avec le ciel. On la voyait fréquemment, au milieu d'une conversation sur la pièce du jour, entrer subitement en extase : son visage s'illuminait comme par enchantement; elle moralisait, catéchisait, anathématisait, prophétisait avec éloquence et poésie, mêlant la Bible et Ossian, tranchant de la Corinne et de la Velléda, pâle reflet slave des éclairs méridionaux de madame de Staël. C'est qu'en réalité madame de Staël et madame Cottin l'empêchaient de dormir; c'est que, désireuse de tous les genres d'éclat, sentant d'ailleurs venir les rides et décliner sa beauté, elle espérait se rajeunir par la gloire littéraire. Tel est en grande partie le sentiment sous la pression duquel elle composa *Valérie :* ce fut aussi un de ces cris de l'âme qui mettent à l'aise, qui donnent de l'air et empêchent d'étouffer par les sensations; enfin ce fut une fleur jetée sur la fosse du pauvre Gustave (1). Bien que probablement une main amie, la main de l'auteur de *Virginie*, ait pu faire disparaître quelques taches matérielles de l'ouvrage, ou même, si l'on veut, y intercaler des images, des phrases, une ou deux descriptions, *Valérie* est certainement l'œuvre de madame de Krüdener, son œuvre spéciale. Si jamais il y eut spontanéité dans un livre de longue haleine, c'est dans *Valérie*. C'est une femme narrant un triomphe de femme, et quel triomphe! celui qui a toujours été la chimère de sa vie, l'adoration profonde, un vrai culte de latrie! Quel homme au monde eût bâti un roman sur si peu de chose, à moins de l'accidenter d'une foule de détails? Il fallait la femme même dont tel avait été le souhait, pour embrasser un tel sujet et le mener à fin. Qu'on ne pense point ici à *Werther*, que si souvent on a donné comme le modèle de *Valérie*. Sans doute il y a quelque ressemblance entre les sujets; et madame de Krüdener n'a pu faire autrement que de songer à l'ouvrage de Gœthe quand elle a écrit le sien. Mais pour raconter un trait de sa vie, pour tracer en le flattant son propre portrait, pour administrer à sa propre image des coups d'encensoir, pour dire : « J'ai été belle, on m'a aimée, on est mort parce que je n'ai point eu pitié, merci, » il n'est aucunement besoin que Gœthe ait brillanté le suicide de Jérusalem. Psychologiquement d'ailleurs il y a un abîme entre *Valérie* et *Werther;* et quelque clair que soit la preuve historique que l'une n'est point une copie de l'autre, il l'est encore bien plus par l'examen des sentiments qui dominent les deux compositions, qu'ils dérivent d'inspirations non-seulement à part, mais presque diamétralement contraires, et que si Gœthe était venu après madame de Krüdener, ce n'est pas en lisant *Valérie* qu'il eût jamais conçu *Werther*. Après avoir réhabilité ainsi madame de Krüdener d'un reproche injuste, disons pourtant que *Valérie*, bien supérieure à la foule des misérables romans dont se contentait le bénévole public d'alors, est loin d'être à la hauteur des ouvrages de madame Cottin et de madame de Staël, qu'elle prétendait rivaliser, et qu'il n'est pas sûr qu'elle surpasse madame de Flahaut-Souza. Ses descriptions ont une individualité qui leur donne comme de la saveur et rafraîchit des sujets usés; une teinte de mélancolie, autre que celle de l'école de Chateaubriand, analogue à l'aspect des plaines plates et blanches de la monotone Lithuanie, et qui pourtant n'est pas sans charmes, ouvre à l'âme comme une perspective d'infini et prépare silencieusement au dénoûment. Les teintes, quoique presque toutes grises et mal variées, sont dégradées avec un certain art; la diction est pure, et quoique le livre ne mérite pas tout à fait, comme s'en flattait l'auteur, d'être mis au rang des classiques, des *testi di lingua* de la langue française, il est peu d'ouvrages écrits en notre idiome par des étrangers qui puissent être mis en parallèle avec *Valérie*. Mais, à notre avis, ces qualités ne balancent qu'imparfaitement l'absence de tout ce qui fait un beau roman, la puissance des caractères, la synthèse des mobiles qui se heurtent, le jeu des ressorts qui font marcher les événements ou progresser la passion, la multiplicité des accidents matériels ou intimes, ce langage vrai, plein et senti par lequel chaque personnage se peint lui-même et à son insu. Point de fable, point d'intrigue; nous n'insisterons pas sur ce point; peut-être la fable simple et nue perdrait à être accidentée. Mais point de grands tableaux, point de situations dramatiquement et largement attaquées. On dira que le sujet ne le comporte pas. Est-ce qu'on ne pourrait être simple en même temps qu'élégant? Quoi de plus simple que *Paul et Virgine*, et quoi de plus déchirant que le naufrage du *St-Géran?* « Mais il faut que Valérie ne sache rien ou sache à peine de quelle flèche meurt Gustave! il faut que Gustave s'éteigne en quelque sorte sans qu'un désir ait troublé la limpidité de son âme! » Outre que la donnée poussée aussi loin n'est peut-être pas la plus heureuse possible, croit-on que la plainte de Gustave ne pouvait être plus pathétiquement accentuée? Mais pour donner d'énergiques coups de pinceau, pour parler le langage fébrile et vrai de la passion éloquente, il faut une puissance de tête et de cœur dont madame de Krüdener n'avait que l'ombre. Son talent, que nous

(1) « Ce pauvre Gustave, il nous manque! il est tombé dans la profonde nuit de la mort! » Cette ligne d'une simplicité tout homérique, si pâle en apparence, si intime, surtout pour qui la lit après le morceau qu'elle termine, est peut-être ce qui résume le mieux toute l'intention comme tout le talent de *Valérie*.

ne nions pas, était, à côté de celui qu'il eût fallu pour remplir son programme, ce qu'est au soleil du Mexique ou de Java ce pâle soleil polaire, qui de ses rayons obliques colore d'un rose jaune les cimes glacées des Dofrines, et tente en vain d'en fondre tout à fait la croûte d'albâtre. Le mouvement et la vie existent peut-être sous le linceul de neige, mais faibles et à l'état rudimentaire, imperceptibles pour notre œil, et peu variés lors même que nous les pourrions voir. Ces imperfections que tout le monde a senties, même en ne se donnant pas la peine de les analyser, n'empêchent pas que l'on ne lise *Valérie* avec plaisir, bien que l'on ne se donne pas ce plaisir trois ou quatre fois en sa vie, comme le prétend un spirituel mais trop indulgent critique, qui compare madame de Krüdener à Ste-Thérèse, et qui sans doute croit devoir lui pardonner beaucoup parce qu'elle a beaucoup aimé. Ce fut un bien autre engouement quand le livre parut. Outre que l'auteur appartenait au grand monde, et qu'une demi-douzaine de dames haut placées avaient chacune lancé leur roman, d'où naturellement le vif désir de comparer, les femmes se plurent toutes à lire *Valérie :* les hommes bien moins, il faut l'avouer. Mais en ces occasions ils voient volontiers par les yeux et ils jugent sur le verdict de l'autre sexe. Or, nous le répétons, ce pauvre Gustave, mourant faute d'amoureuse merci, intéressera toujours la petite vanité des lectrices. Sur la foi de ces dames et sur les doux coups d'œil de la baronne, les coryphées de la presse parisienne s'extasièrent à l'envi sur le style, les situations et la moralité de *Valérie :* aucuns louèrent les beaux yeux, les cheveux blonds et la taille de l'auteur. Ce ne furent pas les moins goûtés par elle, et bientôt il fut question d'une réimpression. Le libraire avait déjà fait une excellente opération en achetant cent louis à la noble romancière l'édition qu'elle avait fait imprimer à ses dépens, et dont elle était un peu lente à payer le montant. Ses succès ne l'empêchèrent pas cependant de repasser le Rhin, après l'exécution du duc d'Enghien; et sous ce prétexte elle se rendit à Berlin, où la mémoire de son mari, mort en 1802, lui ouvrit, malgré les torts qu'elle avait eus à son égard, beaucoup de portes, surtout quand la reine de Prusse eut laissé voir qu'elle prenait goût à sa conversation et à ses manières. On a beaucoup répété que c'est à madame de Krüdener que l'épouse de Frédéric-Guillaume, lors de la catastrophe d'Iéna et du funeste traité de Tilsitt, dut la sérénité dont elle fit preuve. Le fait est que la jeune souveraine avait la tête plus ferme et le cœur plus haut que madame de Krüdener; et si l'une influa sur l'autre, ce fut plutôt la princesse sur l'amie, que l'amie sur la princesse. Au reste, il y avait des rapports entre ces deux âmes; l'exagération héroïque et chevaleresque de la reine sympathisait avec l'exagération mystique de la baronne, et l'on peut croire sans peine que celle-ci prédit plus d'une fois à sa royale protectrice la chute prochaine de Napoléon. Jamais semblables prophéties ne manquent aux monarques malheureux; mais la reine Louise mourut sans avoir vu l'accomplissement de la prédiction. Cette jeune mort, en ajoutant au rembrunissement d'idées que chaque ride apportait à la quadragénaire baronne et au chagrin de se sentir moins riche en même temps que moins belle, accrut sa tendance à la mélancolie, et renforça son mysticisme. Elle prit de l'inclination pour les dogmes et pour la vie des frères moraves. Déjà le germe de toutes ces idées s'apercevait dans *Valérie*, lorsqu'elle peint Gustave visitant la Chartreuse et enviant le bonheur du reclus. Elle ne se cloîtra point pourtant, ou bien elle voulut voir si de cette perverse capitale de la France, visitée déjà par elle tant de fois, elle tirerait, aidée de son fidèle Bergasse, quelques recrues pour le cloître. Mais Napoléon les prenait toutes pour ses armées; puis les événements se précipitèrent et amenèrent la grande guerre de Russie. La Moscovite partit au petit pas, et se rendit d'abord à Genève, alors chef-lieu du département du Léman : elle y passa l'hiver, puis partit pour l'Allemagne, de plus en plus préoccupée du monde d'en haut, à mesure que le monde d'en bas ne se préoccupait plus d'elle, et prêchant la conversion à ceux qu'elle eût jadis menés au bal. A Carlsruhe elle lia connaissance avec le fameux millénariste Jung Stilling, dont elle ne manqua pas de trouver les idées sublimes, et dont la familiarité acheva de l'exalter. Ces effusions intimes durèrent tout le temps de la fameuse campagne de 1813, dont ils commentaient ensemble tous les incidents, et qui, en fin de compte, porta un coup irrémédiable à Napoléon. A Heidelberg elle se présenta intrépidement, un livre pieux à la main, dans la prison où étaient les condamnés à mort; elle les exhorta, elle les ramena la plupart au repentir et à la résignation. Quelque mondains que fussent les mobiles de sa renonciation au monde, et quelque absurdes que fussent les rêveries dont se repaissait sa piété, il faut croire de deux choses l'une, ou que sa conviction était sincère et solide, ou bien qu'elle possédait une singulière puissance du magnétisme sur elle-même, puisque les paroles émanées de sa bouche opéraient de tels effets. Jamais parleur de morale, de religion et de vie éternelle n'amollit un cœur coupable, ne fit descendre la consolation dans un cœur flétri, sans être lui-même pénétré de ce qu'il proclame. Enivrée de son succès, elle se sacra en quelque sorte prêtresse et prédicante de l'Évangile, que les ministres ne comprenaient pas, disait-elle. A Paris, où elle revint à la suite des armées alliées, elle fit de sa maison un temple et y tint des assemblées religieuses, où elle faisait tantôt la prière, tantôt le sermon, et où la foule à genoux l'apercevait de loin au bout d'une enfilade de

pièces à la faveur d'un demi-jour ou d'une nuit savamment éclairée, en costume majestueux qui s'harmoniât avec ses traits et fît valoir ses ruines. Cette mascarade, qui date de la première restauration, se renouvela de plus belle après les cent jours, qu'elle prétendit avoir prédits, ainsi que le retour de l'île d'Elbe. La duchesse de Saint-Leu, à Bade, l'engagea, remarquable conseil, à se rendre en Russie. Elle n'obtempéra point à ce conseil et continua ses assemblées, qu'on ne songeait point à supprimer au milieu du pêle-mêle et du provisoire de 1815. Après Waterloo les plus grands personnages étrangers s'y rendirent : les souverains mêmes les honorèrent de leur présence, bien que ne donnant pas dans ses chimères et ne croyant pas à ses prophéties : Alexandre y vint aussi, et en revanche l'illustre prêtresse eut des billets pour le camp des Vertus, dont elle fit une magnifique description, le tout mêlé d'éloges emphatiques d'Alexandre, l'ange blanc du Nord par opposition à Napoléon, l'ange noir du Sud (1). Mais là ne se borna pas l'influence de madame de Krüdener : il est de fait qu'elle eut plusieurs audiences du czar ou plutôt que le czar se rendit à diverses reprises chez elle, accompagné du roi de Prusse, qui alors ne le quittait pas un instant : il en courait des plaisanteries presque aussi sérieuses que si les visites eussent eu lieu dix à douze années auparavant. D'autres fois on croyait sérieusement le czar voué à la dévotion, et les dames du faubourg St-Germain disaient que la mystique baronne défendait à l'empereur d'aller au spectacle, au bal, qu'elle le faisait jeûner, qu'elle le tourmentait de pratiques particulières de dévotion. Très-probablement Alexandre s'accommodait de ces *on dit*, et feignait de se laisser catéchiser par madame de Krüdener pour que, le croyant livré à des rêves qui valent la quadrature du cercle et la pierre philosophale, on prît le change sur son ambition et son profond machiavélisme. C'est dans cette vue et pour leurrer toujours l'opinion que, conférant avec les deux autres monarques alliés dans l'oratoire de madame de Krüdener, dont il fit intervenir l'éloquence verbeuse et vide, il posa les bases de cette fameuse sainte alliance (26 septembre 1815), si ridiculement devenue l'épouvantail des libéraux, et qui sous les mots sonores de fraternité des souverains, de conduite paternelle à l'égard des sujets, de services réciproques, devait, suivant l'enthousiaste baronne, amener le règne réel du Christ sur la terre, la conversion du genre humain, et, suivant Alexandre, endormir les défiances des deux grandes puissances allemandes. Tout en devisant, madame de Krüdener, très-peu de temps après le départ des souverains, quitta pour la dernière fois cette France moqueuse, où elle voyait qu'elle ne pouvait plus faire sensation, et se rendit à Bâle, plus sûre d'être prise au sérieux et admirée. Un jeune ministre de l'Évangile, Empeytas, de Genève, se joignit à elle. Chaque jour une assemblée réunissait dans sa cour un nombreux auditoire des deux sexes : Empeytas y portait la parole, on chantait des hymnes, puis la baronne distribuait du pain, des habits, de l'argent aux indigents. Le mysticisme est contagieux : beaucoup de jeunes filles, de jeunes femmes, s'enthousiasmèrent du krüdenérisme et, passant rapidement de la théorie à la pratique, se mirent à faire l'aumône aux pauvres avec tant de prodigalité que les pères et les époux s'alarmèrent et qu'il en résulta de tous côtés des querelles de ménage. Le ministre Fosch tonna en chaire contre la malencontreuse novatrice (« Que veut-elle donc « cette magicienne tant vantée par de crédules « admirateurs ? Qui l'a constituée juge dans Is- « raël ? etc.), » et l'autorité supérieure de Bâle lui enjoignit de vider le pays. Elle se dirigea sur Lœrrach, sur Arau, à Berne, toujours mal vue des magistrats et toujours finissant par se faire expulser, mais toujours faisant des prosélytes, surtout parmi la jeunesse, et toujours exerçant assez d'empire pour que de tous les côtés il lui plût des adhésions et de l'argent, qu'elle distribuait aux pauvres de plus en plus nombreux autour d'elle. De Berne, où elle ne fit qu'un court séjour, elle se fixa en juin 1816 près de la demeure de sa fille, madame de Berghem, au village de Grenzacher-Horn, dans le grand-duché de Bade, à une lieue de Bâle, d'où elle espérait voir souvent arriver à elle des auditeurs. De nouveaux adeptes étaient venus relayer le ministre de Genève : c'étaient Lachenal, professeur de Bâle, et un sieur Kellner, natif du duché de Brunswick, ex-directeur des postes, du temps du royaume de Westphalie, matérialiste jadis, et naguère converti par la lecture de la Bible. Kellner faisait auprès de la baronne les fonctions de *factotum*, mais principalement celles d'introducteur et d'huissier de sa chambre. L'abondance des aumônes qui passaient par ses mains encore plus que l'onction de son langage et l'élévation de ses pensées, rendues par elle ou par ses amis, attirait des visiteurs par centaines et quelquefois par milliers. L'hiver venu, on en compta jusqu'à quatre mille par jour, qui presque tous étaient des pauvres, des mendiants, et, il faut le dire, des fainéants et des aventuriers. Enfin le gouvernement de Bade se détermina à suivre l'exemple de Bâle, et, le 25 janvier 1817, une compagnie de chasseurs enveloppa l'espèce de camp où étaient les mendiants, les estropiés, les paralytiques, et les refoula sur Lœrrach. Cette opération, exécutée avec des formes un peu brutales, attira de la part de madame de Krüdener quelques observations et la prière de ne pas battre

(1) Au reste il nous semble incontestable que ces idées, ces images reflètent (à l'escient ou à l'insu de la baronne) les traits de l'antique mythologie slave qui, comme on sait, place à la tête de son Panthéon *Bielbog* (le Dieu blanc) et *Tchernobog* (le Dieu noir).

des malheureux. Le bruit courut qu'elle avait tenté de faire révolter les soldats. Elle se défendit de cette absurde imputation et de tous les reproches amoncelés sur elle par une lettre fort belle et fort éloquente, adressée au ministre badois, auteur de la mesure, mais où se montre encore beaucoup d'exaltation au milieu de quelques sages principes qu'elle proclame. Comme on ne pouvait décidément ni compter sur son inaction ni perpétuer une lutte en pure perte, comme elle venait encore de faire paraître sa *Lettres aux pauvres*, dans le numéro premier et unique de la *Gazette des pauvres*, on lui défendit d'habiter le grand-duché de Bade. Elle se rendit alors à Warmbach, puis dans le petit canton d'Argovie, où l'on ne voulut point d'elle, de là au village d'Erlesbach (canton de Soleure), et enfin dans une petite villa aux environs de Lucerne. Là, nouvelle affluence, nouvelles prédications, nouvelles aumônes, nouveau tumulte, nouvelles peurs de l'autorité; on détacha encore des troupes pour enlever ce peuple d'hommes, de femmes et d'enfants, auquel elle fournissait un abri et des vivres, et on la conduisit elle-même à Zurich, d'où elle alla successivement à Lottstetten, à Schaffhouse, à Diessenhofen, à Renndeck, à Rodolfzell, à Petershausen, à Hub, Arbon, Rheinau, Constance, etc., tournant sans cesse de droite à gauche, d'avant en arrière, tolérée trois jours dans une ville, vingt-quatre heures dans l'autre, surveillée ou gardée par des agents de police, et cependant partout voyant la foule, en dépit des précautions de l'autorité, lui faire cortége, attendre avidement sa parole et la saluer des noms de sainte, de bienfaitrice. Souvent encore, comme au Grenzacher-Horn, on comptait trois mille personnes autour d'elle. Mais l'instant était venu où tous ces coups de théâtre allaient finir. La diète avait donné ses ordres, les puissances s'étaient concertées.... Grande gloire certes, pour une pauvre femme, que d'occuper seule tant de fortes têtes! Sortie de Constance, elle remontait par les hauteurs de la Forêt-Noire parallèlement au cours du Rhin, et voulait entrer en France. Le commandant du département du Haut-Rhin lui barra le passage. Le gouvernement de Bade la fit rétrograder sur Fribourg en Brisgau, et la remit à la police wurtembergeoise, qui s'empressa de la remettre à la police bavaroise, laquelle à son tour la fit passer de la Franconie en Saxe. L'Autriche s'était formellement refusée à la recevoir; et il semblait que tout se fût donné le mot pour réaliser contre elle la fable de Latone. A Leipsick, où elle arriva à la mi-décembre, harassée d'un voyage rapide, au milieu de la mauvaise saison et sans argent, elle eut enfin la permission de se reposer. Il était temps. Lachenal et Empeytas avaient été séparés d'elle à Fribourg pour ne plus lui être rendus. Kellner et tous ses autres domestiques ou suivants avaient été gardés, ainsi que sa fille, qui l'accompagnait dans toutes ses courses depuis son départ de Grenzacher-Horn. Bientôt remise de ses fatigues, elle eut la visite des notabilités de la noblesse, de l'administration et des sciences; il fallait pour parvenir à elle une autorisation : mais toute personne bien née ou bien placée l'obtenait sans peine. C'est là que le professeur Krug, auteur d'un écrit sur la sainte alliance, eut avec elle une entrevue, dans laquelle il fut beaucoup question du sens de l'acte du 26 septembre 1815; et dont il a donné une relation détaillée, souvent reproduite en allemand et dans toutes les langues (on peut en lire une traduction française, *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 13, p. 269). Cette relation impartiale et simple, mêlée de quelques brèves réflexions, produisit un effet étonnant, surtout en Russie, et détruisit à jamais le prestige qui s'attachait à la magicienne du Nord. Toutefois les curieux firent bien de se hâter, car quelques semaines plus tard toute permission fut refusée, la garde fut faite plus sévèrement à sa porte, et, bien qu'elle demandât à pouvoir passer l'hiver en Saxe, elle fut conduite de brigade en brigade, par la police, à Dessau, à Francfort-sur-l'Oder, à Kœnigsberg (26 janvier 1818), à Marienwerder, et enfin à la frontière russe. Là encore Kellner et neuf personnes de sa suite reçurent ordre de la quitter; et, en dépit de l'ascendant qu'elle s'imaginait avoir acquis sur Alexandre, il lui fut signifié à elle-même, de la part de l'ange blanc, de ne mettre les pieds ni à St-Pétersbourg ni à Moscou. Sa résidence habituelle fut la terre de Jungfernhoff, aux environs de Riga, terre qui appartenait à son frère, le conseiller de Vietinghoff. Elle y continua sa vie d'extase et de prédications, tantôt voulant organiser un système de réforme, tantôt jetant le plan d'un nouveau roman qui eût été intitulé *le Solitaire converti*, et où, comme dans le premier, elle eût encore brillanté sa propre histoire, toujours faisant de nombreuses aumônes, bien qu'à une population moins formidable par le nombre et la mobilité que dans nos pays occidentaux, et toujours mêlant aux sages pratiques les utopies, les extravagances et surtout les prédications. « Des temps féconds en crises et en naufrages allaient peser sur l'humanité. » Elle signalait surtout comme *dies iræ*, *dies illa* (des plaisants impolis eussent ajouté, *teste Kellner cum Sibylla*) le 14 janvier 1819. Hélas! le 14 janvier passa, et comme tant d'autres tomba silencieux dans l'abîme de l'éternité. N'était-ce pas jouer de malheur? Un an après Louvel frappait; l'île de Léon arborait le drapeau de la révolte, et quatre monarques étaient forcés de le reconnaître; le vieux George III, doyen des rois après Ferdinand de Naples, mourait; et George IV entamait son trop célèbre procès en divorce. Que la prophétesse ne criait-elle 20 au lieu de 19? Mais, faute d'un point, l'oracle cloche; et voilà ce qui rend le métier de Velléda si dur en ce temps de scepticisme et de publicité! Ce petit désappointement ne déconcerta point la miraculeuse baronne, environnée

d'esprits mieux faits, opiniâtres à croire quand même; ce n'était pas la prophétesse qui avait erré, c'était le destin; les événements auraient dû être. Cependant elle se sentit comme un plus grand besoin de quitter un peu le théâtre de ses prédictions manquées; et, grâce à son frère, grâce au peu de danger de toute cette fantasmagorie sous l'œil d'une police toujours maîtresse de mettre le holà, grâce aussi sans doute à la curiosité de quelques hautes notabilités, la mystique Livonienne reçut l'autorisation, si ardemment souhaitée, d'aller à St-Pétersbourg. La princesse Galitzin lui ouvrit sa maison, laquelle devint bientôt le sanctuaire du krüdenérisme. Mais la déité ne daignait plus apparaître elle-même au vulgaire des néophytes ou des curieux. Une jeune hiérophante, née en Suisse, mademoiselle Maurer, était chargée de ce soin subalterne; et elle y eut pour substitut le gendre même de madame de Krüdener: pour celle-ci, elle recevait dans les pièces de derrière les personnes distinguées qui sollicitaient son audience. Quant à ce que c'était que son culte, elle eût été sans doute fort embarrassée pour le préciser elle-même. Mais, pour divaguer à ce sujet, pour faire des phrases, de l'esprit, du sentiment, rien ne lui était si facile. Nous ne croyons pas qu'elle mentît: elle s'illusionnait à plaisir en se figurant avoir fondé quelque chose: l'imagination produit un mirage. La cérémonie principale de chaque séance était une prière qu'il fallait entendre à genoux, et qui était dans l'esprit du catholicisme plus que de tout autre culte: on adressait des vœux à la Vierge, on implorait Dieu pour la prospérité de l'empereur et de sa maison, et aussi pour le triomphe des Grecs sur les Turcs. Insensiblement on en vint à ne plus parler que de Grecs, et la prière devint un discours politique. Au milieu de vingt projets qui se croisaient dans sa tête, elle avait, dans les derniers temps, parlé de fonder un établissement de repenties, auquel elle voulait donner le nom de *Porte du ciel*. Pleine des idées du mont Cassin, du mont Athos, elle se rêvait sur une des cimes du Caucase. Mieux instruite de la difficulté de vivre en ces âpres régions et parmi des peuplades plus âpres que leurs montagnes, elle se décida pour la Crimée, et fit adopter ce plan à sa protectrice. Elle traversa donc diagonalement l'immense empire de St-Pétersbourg à la Crimée, accompagnée de la princesse Galitzin, de la comtesse Takchin, et d'une suite nombreuse, composée en majorité d'Allemands et surtout de Suisses, parmi lesquels se trouvaient des ouvriers de tout genre, comme si l'on eût voulu fonder une colonie industrielle complète. Arrivée à Féodofosie (ou Caffa), la troupe entière s'embarqua et fit voile vers Karasoubazar, petite ville à peu de distance de la mer d'Azov. Les environs en sont charmants. La princesse Galitzin avait dessein d'y acheter une propriété; le haut prix des biens-fonds en ce pays l'en empêcha. Elle ne fut pas longtemps sans voir qu'on n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires pour une entreprise si haute; les ouvriers, et même les autres compagnons d'aventure de la baronne, logés par grâce dans les chaumières des paysans russes, manquaient de tout. Pour comble de maux, elle-même sentait plus douloureuses les atteintes d'un cancer dont elle souffrait depuis longtemps. Les plus habiles médecins des capitales de l'Europe eussent eu grand'peine à sauver son existence au milieu des contrariétés, des privations qu'elle éprouva. Les soins affectueux qui l'entourèrent ne prolongèrent sa vie que de quelques mois; elle expira le 13 décembre 1824. Un an plus tard, son Alexandre, l'objet de ses pieuses prédilections, venait mourir à peu de distance d'elle, à Taganrog. C'est en altérant ces dates, l'une julienne, l'autre grégorienne, que le *Journal des Débats* et Boisjolin ont fait mourir madame de Krüdener, celui-ci le 25 novembre 1824, celui-là le 13 janvier 1825. On a vu par ce qui précède que *Valérie* est le seul ouvrage de madame de Krüdener qui ne se confonde point avec les brochures ou pamphlets. Le titre complet (*Valérie, ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G...*, Paris, 1803, 2 vol. in-12; 2e édit., 1803; 3e, 1804; 4e édition, avec une notice par M. de Sainte-Beuve, 1837, 2 vol. in-8°; réimprimée in-12 en 1840 et 1846) indiquerait, si l'on ne le savait d'ailleurs, que, suivant un usage de ce temps-là, l'auteur a pris la forme épistolaire, peu vive, peu gracieuse et bien plus monotone encore ici parce que toutes les lettres sont écrites par son mélancolique héros. Nous ignorons si la traduction de madame Chezy a fini par être imprimée. En revanche *Valérie* a eu les honneurs de la continuation: le prince de Ligne en a donné une, Leipsick, 1807, in-12 (reproduite depuis dans le tome 29 de ses *OEuvres*). C'est un bien mince et bien frêle opuscule. La charmante pièce de Scribe et Mélesville, jouée aux Français le 21 décembre 1822, n'a rien de commun avec le roman que son titre de *Valérie*. Outre des *Pensées d'une dame étrangère*, insérées dans le *Mercure de France*, 1801, t. 10, les autres écrits de madame de Krüdener pourraient être réunis dans une cinquantaine de pages in-8°. Ce sont: 1° *le Camp des Vertus, ou la Grande Revue de l'armée russe dans la plaine de ce nom par l'empereur Alexandre*, 1815, in-8°; 2° *la Lettre à M. de Bergheim, ministre de l'intérieur à Carlsruhe*, 1827, in-8°; 3° *la Gazette des pauvres*, qui s'arrêta, comme nous l'avons dit, au premier numéro (on en trouve une analyse fort bien faite, *Zeitgenossen*, t. 3, 10, 154). En tête était l'avis suivant: « Cette feuille est délivrée gratis aux pauvres, lesquels la communiquent aux riches en échange de vivres, et prient pour eux); 4° *Lettre à ...., ministre badois en Suisse;* 5° *Lettre à L.-P. Bérenger* (dans le *Journal général* du 12 février 1818). Tous ces opuscules sont en français. On lira utilement sur madame de Krüdener les détails que donnent les *Ann. polit., mor. et litt.* des 6 et 20 avril et 27 mai 1817, *la Relation*

de sa conversation avec Krug (*Gespræch unter vier Augen mit Fr. v. Kr.*), Leipsick, 1818; le très-mystique article biographique que lui consacre le tome 3 des *Zeitgenossen*, 10, 104-170; *la Notice sur madame de Krüdener*, par Adèle du Thon, Genève, 1827, et surtout celle de Ste-Beuve dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1839, dont il ne faut pas toutefois adopter tous les jugements. Trop prompt à dresser des autels et à porter aux nues les génies méconnus, ce critique n'a pas senti que l'héroïne pour laquelle il rompt des lances n'a ni génie, ni vraie passion, ni spontanéité, sauf quand l'orgueil se met de la partie. Théâtrale d'un bout à l'autre de sa vie, elle ne tendit sa main aux pauvres que quand les heureux l'abandonnèrent, et même alors que voulait-elle? Un parterre, fût-il en haillons: ce n'est pas là Ste-Thérèse, qui aime le monde pour s'y divertir, et non pour briller, qui aime Dieu parce qu'il est grand, et non pour être vue le priant. Mystique et visant à faire école, à fonder, à innover en quelque chose, qu'a-t-elle trouvé? Rien : elle n'était pas même au courant de la philosophie allemande, et, sans la connaître, elle la haïssait comme Napoléon l'idéologie. Épouse, veuve, sut-elle jamais se conduire, et jamais des faiblesses qui d'ordinaire sont voilées et contestables ont-elles eu plus d'évidence? Somme toute et sous tous les rapports, la baronne de Krüdener était une pauvre tête. Mais nous ne pouvons nous empêcher de traiter sans aigreur, tout en lui ôtant son auréole de sainte et sa baguette de fée, la gracieuse femme qui, jeune ou vieille, par vanité ou par d'autres sentiments, passa les deux moitiés de sa vie à faire des heureux, et qui disait plus royalement que Louis XIV : « Le ciel, c'est « moi. » P—OT.

KRUG (WILHELM-TRAUGOTT), philosophe de l'école de Kant, et l'un de ceux qui ont le plus écrit et le plus contribué à rendre populaires les doctrines du criticisme. Krug a lui-même écrit sa vie dans l'un de ses derniers ouvrages. Il vit le jour à Radis, près de Wittenberg, en 1770. Après avoir fait ses premières études à Pforta, il suivit les cours des universités de Wittenberg, d'Iéna et de Gœttingue. Ayant pris ses grades à Wittenberg, il y fut adjoint à la faculté de philosophie en 1794. Sept ans après, en 1801, il devint le suppléant de Steinhart, à Francfort-sur-l'Oder, et fut nommé, en 1805, professeur titulaire de philosophie, en remplacement de Kant, à Kœnigsberg, où il ne resta que quatre ans. Il passa en 1809, avec le même titre, à l'université de Leipsick, qu'il ne quitta pas. Doué d'une grande activité, d'une instruction très-variée, se passionnant aisément pour toutes les causes qu'il croyait justes, les défendant avec esprit et mesure, il se mêla beaucoup aux querelles et aux événements de son pays et de son époque. Après la bataille de Leipsick, en 1813, il quitta sa chaire pour le mousquet, servit comme volontaire dans un régiment de chasseurs à cheval, et prit part au blocus de Mayence, encore occupée par les Français. Malgré son grade de chef d'escadron, il demanda son congé à la paix de 1814, revint à Leipsick, où il reprit la toge après avoir déposé l'épée. En 1830, à l'occasion de l'anniversaire de la confession d'Augsbourg, il reçut de la faculté de théologie de Leipsick le diplôme honorifique de docteur en théologie, ou, comme porte le diplôme même, en sa qualité d'intrépide et résolu défenseur de la liberté évangélique, « *libertatis evangelicæ strenuus* « *et fortis propugnator.* » Les années suivantes, en se démettant des fonctions de recteur de l'université, il reçut du roi et du prince corégent de Saxe la décoration du Mérite civil. La ville de Leipsick lui décerna solennellement le droit de bourgeoisie en 1831, pour les services rendus par lui, « comme orateur, à la foi, à la vérité, à la jus- « tice. » En 1833 il fut choisi pour représenter l'université à la diète de Dresde. Rentré à Leipsick, il ne quitta plus cette ville, où il continua ses cours jusqu'en 1834. Il avait plusieurs fois demandé sa retraite : elle lui fut accordée avec une pension, le droit de vote au sénat académique, la qualité de professeur honoraire à la faculté. Il donna encore depuis des leçons de philosophie jusqu'en 1838, et continua ses travaux de cabinet jusqu'à sa mort, arrivée en 1842. Il avait suivi, dans sa jeunesse, à Wittenberg et à Iéna, les leçons de Reinhard et de Reinhold, et s'était nourri des écrits de Kant, qui étaient alors très-recherchés. Mais bientôt il crut reconnaître dans les leçons et les écrits de ces maîtres des lacunes à combler, des fautes à corriger. A ces conditions, pensait-il, un système de philosophie pourrait s'établir. Il chercha donc à se frayer une voie propre, sans cependant rejeter tout ce qui avait été fait avant lui. Considérant la philosophie comme la science de la légitimité, originaire de l'esprit humain dans son activité universelle, ou comme la science de la forme primitive du moi dans tous ses rapports (subjectif et objectif, théorique et pratique), il essaya, avant toutes choses, de trouver dans la conscience et dans son activité immédiate un fondement certain pour son système. C'est ce qu'il appelle un synthétisme transcendantal, puisqu'en effet il ne regarde le réalisme et l'idéalisme, qui sont comme le pivot autour duquel tournent tous les systèmes dogmatiques de philosophie, que comme des produits d'une spéculation transcendante, ou qui dépasse l'expérience, qui sort de la conscience; car la conscience est l'union fondamentale ou primitive, indémontrable de l'être et du connaître, ou du réel et de l'idéal. Il sait très-bien, du reste, que ce système demande encore à beaucoup d'égards un plus grand développement. Les attaques n'ont pas plus manqué à cette conception qu'à toute autre du même genre. Mais l'auteur n'en est pas moins resté dans la persuasion que le fond de son système est vrai et universellemeut valable, quoiqu'il ne doive pas plus valoir universellement

qu'aucun autre, par la raison, ajoute-t-il, que l'esprit humain est fait de telle façon que, dans son incessante activité, il court toujours après les inventions et les découvertes, ou du moins après les formes et les combinaisons nouvelles de ce qu'il connaît déjà. Malgré les erreurs de détail qui peuvent résulter de cette disposition d'esprit, elle est néanmoins un bienfait, suivant Krug et la vérité, puisque c'est à cette condition que l'esprit humain pénètre de plus en plus avant dans la connaissance de soi-même, et que la science progresse à tous égards. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur de ce système, qui prétend concilier les extrêmes les plus opposés dans un vaste et universel synthétisme, ni de rechercher en quoi ce système diffère de celui de Kant, en quoi il ressemble à celui de Hégel et des autres philosophes d'un esprit analogue. Nous n'examinerons pas davantage si la place que lui assigne M. H. Fichte, entre Kant et Jacobi, est bien celle qui lui revient. Mais nous pouvons dire, sans nous préoccuper plus que lui-même de ces similitudes ou de ces différences, qu'il tient un très-bon compte des faits et des aperçus du sens commun; qu'il appartient par ce côté-là encore à l'école expérimentale du 18e siècle, qui est, après tout, celle du criticisme transcendantal lui-même. Esprit observateur, judicieux, méthodique et clair, Krug avait en outre de la vivacité et de l'enjouement. Peu d'écrivains de son pays sont aussi Français que lui dans leurs écrits; si on lui a reproché d'être parfois superficiel, on ne lui a jamais contesté les qualités précédentes; qualités qui ont leur prix, surtout pour vulgariser les idées. Peu d'auteurs ont été aussi féconds que Krug : en 1838 il comptait déjà cent trente-quatre écrits en allemand et quinze en latin. Ses principaux ouvrages sont : 1° Un cours de philosophie en six volumes : *Système de philosophie théorique*, Kœnigsberg, 1806-1810, 3 vol. in-8°; 1819, 1825, 1825, 1833; *Système de philosophie pratique*, Kœnigsberg, 1817-19, 3 vol. in-8°; 1829; 2° un *Manuel de philosophie et de littérature philosophique*, Leipsick, 1820, 1822, 1828, 2 vol. in-8°; 3° un *Dictionnaire philosophique*, Leipsick, 1832-38, 6 vol. in-8°, dont deux de supplément; 4° la *Philosophie fondamentale*, Zull. et Freist., 1803, in-8°, et 1819, 1827. Cet ouvrage est comme l'esprit et le fondement de tous les autres; c'est à celui-là qu'il faut s'attacher si l'on veut bien connaître ce qu'il y a d'essentiel et de plus profond dans la doctrine de Krug. Voici, d'après l'auteur lui-même, la liste de ses autres écrits les plus dignes d'attention : 5° *Lettres sur la perfectibilité de la religion révélée*, Iéna et Leipsick, 1795, in-8°, et 1796; 6° *Essai d'une encyclopédie systématique des sciences*, Wittenberg, Leipsick et Iéna, 1796-7, 2 vol. in-8°; plus une troisième partie en collaboration avec plusieurs savants, Leipsick et Zullichau, in-8°, 1804; 7° *Essai d'une encyclopédie systématique des beaux-arts*, Leipsick, 1802, in-8°; 8° *Du rapport de la philosophie critique avec la culture morale, politique et religieuse de l'homme*, Iéna, 1798, in-8°; 9° *Aphorismes pour la philosophie du droit*, Iéna, 1800, in-8°. Un second volume parut en 1811, Leipsick, in-8°; 10° *Fragments de ma vie philosophique*, Berlin, 1800-1, in-8°; 11° *Philosophie du mariage*, Leipsick, 1800, in-8°; 12° *Lettres sur la théorie des sciences*, Iéna, 1800, in-8°; 13° *Lettres sur l'idéalisme le plus récent*, Leipsick, 1801, in-8°; 14° *Esquisse d'un nouvel Organon de la philosophie*, ou *Essai sur les principes de la connaissance philosophique*, Meissingen et Lübben, 1801, in-8°; 15° *Des différentes méthodes de philosopher et des divers systèmes de philosophie, quant à leur valeur générale*, Meissingen, 1802, in-8°; 16° *Histoire de la philosophie ancienne, principalement chez les Grecs et les Romains*, Leipsick, 1813, in-8°, et 1826; 17° *Opposition de la raison à elle-même dans la théorie de l'expiation*, Zullichau, 1802, in-8°; 18° *Calliope et ses sœurs, essai d'esthétique*, Leipsick, 1805, in-8°; 19° *De la constitution et de l'administration civile, essai politique*, Kœnigsberg, 1806, in-8°; 20° *Des idéaux de la science, de l'art et de la vie*, Kœnigsberg, 1809, in-8°; 21° *L'État et l'école, ou politique et pédagogie, dans leur rapport mutuel, avec la fondation d'une pédagogie politique*, Leipsick, 1810, in-8°; 22° *Les princes et les peuples dans leurs exigences réciproques*, Leipsick, 1816, in-8°; 23° *Histoire du libéralisme ancien et du nouveau*, Leipsick, 1822, in-8°; 24° *Le faux libéralisme de notre temps*, Leipsick, 1832, in-8°; 25° *La composition des livres, la librairie et l'imprimerie considérées aux points de vue du droit, de la morale et de l'habileté*, Leipsick, 1823, in-8°; 26° *Remarques critiques*, etc.; autre ouvrage analogue au précédent, même date; 27° *Essai d'une nouvelle théorie des sentiments et de la sensibilité*, Kœnigsberg, 1823, in-8°; 28° *Dicéopolitique ou nouvelle restauration de la science sociale, au moyen de la loi de droit*, Leipsick, 1824, in-8°; 29° *Théologie, ou foi, superstition et incrédulité, considérées tant en elles-mêmes que par rapport à l'État et à l'Église*, Leipsick, 1827, in-8°; 30° *Le droit ecclésiastique exposé suivant les principes de la raison et la lumière du christianisme*, Leipsick, 1826, in-8°; 31° *Du rapport des gouvernements protestants avec le gouvernement papal*, Iéna, 1828, in-8°; 32° *Du rapport des différents partis religieux avec l'État, et de l'émancipation des juifs*, Iéna, 1828, in-8°; 33° *Leçons de philosophie pour les personnes du monde de l'un et de l'autre sexe*, Neustadt, 1831, in-8°; 34° *Portrait de l'Europe*, Leipsick, 1831, in-8°; 35° *La politique des chrétiens et des juifs en opposition depuis plus de mille ans*, Leipsick, 1832, in-8°; 36° *La papauté dans son plus profond abaissement, considérée du point de vue de la politique*, Leipsick, 1832, in-8°; 37° *Mélanges*, t. 1 et 2, Braunschweig, 1830, in-8°; 38° *Commentationes academicæ*, etc., Leipsick, 1838, in-8°. J. T—T.

KRUGER ou KRUG (Lucas ou Louis), orfévre, peintre, et graveur au burin, naquit à Nurem-

berg vers 1489. Hans Krug, habile orfévre de cette ville, lui donna les premières notions de son art. L'élève sut perfectionner lui-même les dispositions qu'il avait reçues de la nature, et surpassa bientôt son maître. Toutes les gravures que l'on connaît de lui sont faites d'après ses propres compositions : elles se ressentent à peine de l'enfance de l'art; et l'on ne peut qu'admirer l'ordonnance de ses figures et le beau fini de son burin. Parmi ses estampes, dont de Murr, dans son *Histoire de l'art de la ville de Nuremberg*, a donné le catalogue, on distingue spécialement l'*Adoration des bergers* et l'*Adoration des rois*, estampes in-4°. Les plus remarquables après ces deux gravures sont une *Sainte Famille*, un *Ecce homo*, *St-Jean l'évangéliste*, etc. L'œuvre de ce maître est de la plus grande rareté. Il marque ses estampes d'un L et d'un K, avec une petite cruche au milieu. C'est de ce dernier signe qu'il a pris le surnom de *maître à la cruche*, sous lequel il est particulièrement connu en France. Il mourut à Nuremberg en 1535, âgé de 46 ans seulement. — Kruger ou Cruger (Thierri), graveur au burin, naquit à Munich vers 1570, et non en 1589, comme Basan le suppose; car en 1591 il grava de compagnie avec François Villamena, d'après les dessins de Lanfranc, la *Pompe funèbre du pape Sixte-Quint*. La seule circonstance de sa vie sur laquelle il n'y ait pas d'incertitude est celle de sa mort, arrivée à Rome en 1650. Outre un *Retour d'Égypte* d'après Bigio, qu'il grava en Italie, on a de cet artiste habile, qui avait pris Villamena pour modèle : 1° l'*Histoire de la vie et de la mort de St-Jean-Baptiste*, d'après les fresques peintes par André del Sarte, dans le cloître delle Scalze à Florence, publiée en 1618, grand in-fol. oblong, avec le portrait du peintre, et une dédicace à Côme de Médicis, en tête; 2° La *Cène*, d'après le même maître; 3° l'*Enfant Jésus qui bénit le petit St-Jean*, d'après Franco Bigio; 4° un *Prince dans une tribune environné de sa cour*, avec l'inscription *Vox mihi*, d'après Lanfranc. Tous les critiques reconnaissent qu'à l'exemple de Villamena, qu'il s'efforça d'imiter, son burin est recommandable par la facilité et la force, quoique cette dernière qualité s'y fasse plutôt distinguer que la grâce et le goût. Mais Huber dit que les estampes de Kruger démontrent qu'il n'avait pas une idée bien nette des effets du clair-obscur, tandis que l'abbé Luigi de Angelis, dans ses suppléments aux notices de Gandellini sur les graveurs, avance que, dans cette partie si essentielle pour reproduire les coloristes, cet artiste n'a rien à envier aux graveurs les plus habiles. Outre les ouvrages de Kruger, mentionnés ci-dessus, on peut voir dans Gandellini le catalogue plus étendu des gravures de cet artiste. Son chiffre ordinaire est composé des lettres initiales T. et C. ou des mêmes lettres entrelacées. — Kruger (Théodore), graveur, naquit en 1646. On sait seulement qu'il était originaire d'Allemagne; et Huber, dans son *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, présume qu'il était fils du précédent. Les Italiens le nomment *Della Croce*; les Flamands *Verkruys*, et les Allemands *Kruger*. Il est difficile que ces noms appartiennent à un même personnage. On a sous le nom de Verkruys des paysages en rond, gravés en 1726 et 1727. Est-il croyable qu'un homme de quatre-vingt-un ans ait pu s'occuper de semblables ouvrages? D'ailleurs les œuvres attribuées à ces deux artistes sont d'une manière si différente, qu'en les comparant, les doutes se changent presque en certitude. Quoi qu'il en soit, on sait qu'en 1710 Kruger grava, de concert avec Mogalli, A. Lorenzini et Picchianti, le *Museum Florentinum*. Les pièces qui lui appartiennent dans ce recueil, sont : 1° le *Portrait d'Adimari*, d'après Dandini; 2° le *Portrait de la femme du Giorgion*, peint par ce grand coloriste; 3° le *Portrait d'un gentilhomme* et celui d'une *Dame*, par Pâris Bordone; 4° *St-François en prières*, d'après Carle Maratte, et une *Vénus couchée*. Il avait soixante-quatre ans à cette époque. Six ans après, c'est-à-dire en 1715, il résolut de retourner en Allemagne; mais il paraît que la mort l'empêcha d'effectuer ce projet. — Kruger (André-Louis), peintre, dessinateur et graveur, naquit à Potsdam, en 1743. André Kruger, son oncle, architecte habile, eut d'abord le dessein de l'instruire dans un art qu'il cultivait lui-même avec succès; mais le jeune homme préférait la peinture; il entra dans l'école de B. Rode, qui passait à cette époque pour le premier peintre de Berlin. Il s'adonna en même temps à la gravure à l'eau-forte, et grava d'après ses propres dessins plusieurs tableaux de la galerie de Sans-Souci, parmi lesquels on remarque *Trois figures*, d'après Rembrandt; *Deux scènes d'intérieur*, d'après Gerard Dow; *Dix vues de Potsdam et des environs*, d'après J.-F. Meyer, etc. P—s.

KRUGER (M. Pancrace), né à Finsterwalde, dans la basse Lusace, en 1546, jouit dans sa jeunesse de la réputation d'habile chanteur, et se fit distinguer comme tel à Brunswick vers 1570; mais ses études ayant été fort étendues, il fut professeur de langue et de poésie latines à Halmstaedt, et passa à Lubeck en 1580, en qualité de recteur. Son nom mérite d'être conservé, ne fût-ce que pour perpétuer la singulière accusation dont il fut l'objet. Le principal chef de cette accusation, dirigée par les ecclésiastiques de Lubeck, porte sur ce qu'il avait soutenu à une noce, en présence de plusieurs personnes, que l'on pouvait substituer *a, b, c, d, e, f, g*, etc., à *ut, ré, mi, fa, sol, la, si*. Par suite de cette dénonciation, faite en chaire, il fut exclu de la communion, et perdit sa place. Kruger enseignait la langue grecque à Francfort-sur-l'Oder, où il mourut en 1614. P—x.

KRUGER (George), jésuite, né en 1608 à Prague, recteur en 1664 du collége de Stradiez en Moravie, mort le 9 mars 1671, a écrit : *Sacri pulveres inclyti regni Bohemiæ et nobilium ejus perti-*

nentiarum Moraviæ et Silesiæ, partes seu menses octo, januarius, etc., Lutomisl, 1667-69, in-4°. Cet ouvrage est un calendrier historique, dans lequel l'auteur, à l'exemple de Lupacius et de Weleslawina, raconte, mais avec des détails plus étendus que n'avaient fait ceux qui l'avaient précédé, les événements remarquables arrivés en Bohême, en Moravie et en Silésie, à chaque jour de l'année. Il publia les huit premiers mois de l'année. On fit paraître après sa mort septembre et octobre, auxquels il avait mis la dernière main avant de mourir. Balbin, ami de l'auteur, acheva les deux derniers mois, d'après les matériaux qu'avait laissés Kruger : ils n'ont paru à Prague qu'en 1761 et 1767. On reproche à Kruger les défauts de son plan, qui est essentiellement mauvais, et ceux de son style, qui n'est pas assez soigné; mais on loue ses vastes connaissances dans l'histoire de son pays, et sa fidélité dans l'exposition des faits. Son ouvrage est précieux par la profondeur des recherches. Il a laissé plusieurs autres ouvrages historiques qui se trouvaient en manuscrit dans la bibliothèque du collége de Stradiez. G—Y.

KRUGER (Théodore), savant théologien protestant, naquit le 16 décembre 1694, à Stettin, où son père avait un petit commerce. Après avoir exercé le ministère évangélique et l'inspection des écoles, tant à Stettin que dans quelques villes de la basse Lusace, il fut nommé surintendant à Colditz en 1732, à Chemnitz en 1735, docteur en théologie à Wittemberg en 1737, et il mourut d'une attaque d'apoplexie le 1er juillet 1751. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Origines Lusatiæ, complectens historiam Geronis primi Lusatiæ inferioris Marchionis*, Leipsick, 1721, in-4°. C'est contre ce livre que M. Fréd. Matha écrivit en 1727 son *Lubbena olim magna*. 2° *De martyriis falsis, præsertim atheis pseudomartyribus*, Wittemberg, 1722, in-4°. Il y réfute Bayle. 3° *Prodromus annalium Luccavensium*, Lubben, 1727, in-4°. Il était un des collaborateurs du Journal de littérature théologique intitulé *Fortgesesetzte Sammlung*. C. M. P.

KRUGER (Ephraïm Gottlieb), graveur en taille douce, né à Dresde le 20 juillet 1756, fréquenta l'Académie de sa ville natale, et reçut les leçons d'Hutin pour le dessin, et de Camerata pour la gravure. En 1804 il fut associé, et en 1815 professeur extraordinaire à l'académie de Dresde : il mourut dans la même ville le 9 janvier 1834. Parmi les principales de ses œuvres, qui sont nombreuses, on compte les planches pour l'*Augusteum* de Becker; la *Chaste Susanne*, le *Roi de la fève*, et la *Mort de Clorinde*, pour le Musée français de Robillard; *Ariane à Naxos;* le *Peintre Netscher avec sa femme; Joseph qui présente son père à Pharaon*, et la *Madonne de Gimignano*. Krüger termina également la grande planche commencée par Schulze, d'après Matthaï : la *Mort du général russe prince Millesinow à la bataille de Dresde, en* 1813. Z.

KRUKOWIECKI (Jan, comte), général polonais, né en 1770, se vit, dans les premières années après son entrée dans l'armée polonaise, engagé par son caractère impétueux dans un grand nombre de duels. A l'époque de la guerre française, il combattit avec distinction dans plusieurs batailles et fut nommé général. Plus tard il servit en la même qualité dans l'armée polonaise, sous les ordres du grand-duc Constantin. En 1830, quand la révolution éclata à Varsovie, Krukowiecki se trouvait l'un des généraux les plus anciens. Il eut l'ambition de se faire élire généralissime de l'armée révolutionnaire. Mais il n'obtint qu'un petit nombre de voix. Toutefois il fut nommé général d'infanterie et reçut le commandement d'une division. Mais étant l'ennemi personnel de Strzynecki, il ne put demeurer dans l'armée active, et fut nommé gouverneur général de Varsovie. Il se distingua dans ce commandement par le maintien énergique de l'ordre, et la prompte mise en défense de la capitale. Ayant, après la bataille d'Ostrolenka, offensé Skrzynecki à l'occasion de sa retraite, il fut obligé de donner sa démission. Skrzynecki même voulut un instant le traduire devant un conseil de guerre. Plus tard Krukowiecki paraît avoir pris part aux événements malheureux qui eurent lieu à Varsovie le 15 août 1831. Immédiatement après il fut de nouveau nommé gouverneur général et contribua efficacement au rétablissement de l'ordre, et son importance grandit d'autant plus que celle de ses adversaires Skrzynecki et Dembinski décroissait; il était l'homme du jour, et le 17 août il fut choisi par les députés de la noblesse, malgré la méfiance qu'il avait inspirée, pour être président du gouvernement. Quand Paskewitsch attaqua Varsovie, Krukowiecki négligea d'organiser les moyens les plus efficaces pour la défense de cette capitale. Après une conférence avec Paskewitsch, il souscrivit l'acte de soumission et se livra lui-même entre les mains du vainqueur; mais il n'en fut pas traité avec toute la générosité qu'il avait espérée, et se vit transporté dans l'intérieur de la Russie. Plus tard il lui fut permis de revenir à Varsovie, mais sans avoir jamais aucune part à la faveur du gouvernement russe. Il vécut depuis comme particulier, tantôt à Varsovie, tantôt hors du pays, dans des conditions assez précaires. Il mourut à Varsovie en 1850. Z.

KRUMMACHER (Frédéric-Adolphe), célèbre prédicateur et théologien protestant, né à Tecklenbourg, en Westphalie, le 13 juillet 1768. Après avoir fait ses études théologiques à l'université de Duisbourg, où il prit le grade de docteur en théologie, il fut nommé recteur à Meurs, et fut ensuite appelé comme professeur à cette université. Mais entraîné par une vocation décidée pour le ministère évangélique, il échangea, en 1807, cet emploi contre une place de pasteur à Crefeld, et passa, quelques mois après, avec la même qualité, à Kettwich en Westphalie. S'étant acquis dans l'exer-

cice du ministère une grande réputation de piété et d'éloquence, il fut appelé à Bernbourg, où il se vit bientôt élevé à la dignité de conseiller du consistoire et de premier pasteur (*Oberprediger*). Il conserva ces fonctions jusqu'en 1824, et les quitta pour s'attacher comme ministre à la paroisse de St-Anschaire de Brême. Pénétré de la lecture de la Bible et de celle des anciens, doué d'une imagination riche et poétique, plein d'onction et d'élan, Krummacher avait toutes les qualités requises pour devenir un grand orateur de la chaire évangélique. Aussi les écrits qu'il composa, et qui révélaient une profonde connaissance du cœur humain, obtinrent-ils un immense succès, et les éditions s'en sont singulièrement multipliées. Il se fit connaître, en 1801, par une hymne intitulée *l'Amour* (*Die Liebe*). En 1805 parut le premier volume de ses *Paraboles*, sortes d'apologues moraux et chrétiens, qui respirent le génie hébraïque et ont placé leur auteur parmi les meilleurs prosateurs allemands. Cet ouvrage, retouché dans la suite et augmenté, est arrivé jusqu'à sa septième édition; il forme aujourd'hui un recueil dont M. X. Marmier a donné, en 1833 et 1834, une traduction (*Choix de paraboles*, Paris et Strasbourg, in-12. *Paraboles, nouveau choix*, Paris et Strasbourg, in-12). En 1810, Krummacher publia à Duisbourg ses *Apologen und Paramythien*, et peu de temps après, son *Festbüchlein*, livre populaire qui a été réimprimé, avec le *Neujahrsfest*, en trois parties (Duisbourg, 1819-1821). Krummacher excellait à parler aux enfants un langage à leur portée, sans être pour cela enfantin. C'est pour eux qu'il composa son *Monde des enfants* (*Kinderwelt*, Duisbourg, 1806), qui eut une seconde édition en 1813; là il leur enseigne à admirer la nature, en reportant à Dieu le sentiment qu'elle leur inspire. Son œuvre dramatique intitulée *Johannes*, publiée à Leipsick en 1815, trouva moins de partisans, quoiqu'elle renfermât des beautés; elle fut l'origine de la *Vie de St-Jean*, qu'il dédia aux jeunes chrétiens et qui parut en 1833 (Essen. in-12), Krummacher composa aussi un *Catéchisme de la doctrine chrétienne*, où se trouvent exposées ses vues sur le christianisme, et qui a eu sept éditions (la 6e est de 1841). Une sorte d'apologue, *la Petite Colombe* (*Das Täubchen*) en a eu trois (Dusselthal, 1840, in-12); enfin, son *Catéchisme biblique* (*Bibelkatechismus*) a atteint la douzième. Comme théologien, Krummacher n'a pas la puissance de dialectique et l'érudition d'un Neander et d'un Schleiermacher. Il convainc plus par le cœur que par l'esprit. Ses principaux ouvrages théologiques sont : *De l'esprit et de la forme de l'histoire évangélique, au point de vue historique et esthétique* (Leipsick, 1805); *le petit mot ET* (*Das Wörtlein Und*), Duisbourg, 1811); *Paragraphes de l'histoire sacrée* (Berlin, 1813). En 1834, il fit paraître à Elberfeld une traduction allemande des *Institutiones christianæ religionis* de Calvin. On lui doit encore une *Vie de St-Anschaire*, un écrit intitulé *Jésus et Nicodème*, et un autre ayant pour titre : *L'église dans son alliance avec l'école*, composition pédagogique qui, malgré l'exagération qu'on peut lui reprocher, n'en a pas moins exercé en Allemagne une influence salutaire. Krummacher, quoique d'une constitution vigoureuse, ne put poursuivre jusqu'au terme extrême de sa carrière la vie apostolique si active qu'il avait menée. Il se vit forcé, en 1842, de résigner ses fonctions de premier pasteur de St-Anschaire; ses forces déclinèrent dès lors rapidement, et il fut enlevé par une courte maladie, le 4 avril 1845. Il a laissé quatre fils, dont trois embrassèrent le ministère évangélique et l'autre la médecine. Deux des premiers ont publié, l'année de sa mort, un écrit posthume de leur père, intitulé *Ueber die Krankenheilung Jesu*, c'est-à-dire *de la Guérison des malades par Jésus-Christ*. Krummacher doit être considéré comme un des plus beaux types du pasteur protestant, et prendra place près des Oberlin et des Cellerier. Sa physionomie noble et franche reflétait la grandeur et la pureté de son âme. Ses écrits ont exercé sur les classes ouvrières de l'Allemagne la plus bienfaisante influence, en y faisant pénétrer à la fois les sentiments d'amour du prochain, de patriotisme, de paix, et du culte du beau et du bien, sans lesquels il ne saurait y avoir de vraie religion. A. M—y.

KRUMMACHER (Gottfried-Daniel), frère du précédent, né à Tecklenbourg le 1er avril 1774, étudia à Duisbourg, fut en 1798 pasteur à Buarl, en 1801 à Wulfrath, et en 1816 prédicateur réformé à Elberfeld, où bientôt en qualité de chef du parti piétiste en Wupperthale il eut à souffrir de grandes inimitiés; il subit même une épreuve judiciaire d'où il sortit complétement justifié. Il mourut le 30 janvier 1837. Parmi ses nombreux discours religieux on mentionne : les *Pérégrinations d'Israël à travers le désert pour arriver à Chanaan* (2 parties, 3e édit., Elberfeld, 1850-51); le *Sermonnaire domestique* (Meurs, 1835), et la *Manne quotidienne* (4e édit., Elberfeld, 1851). Z.

KRUMPHOLTZ (Jean-Baptiste), célèbre compositeur, et virtuose sur la harpe, naquit en Bohême, vers 1760. On lit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* du 21 décembre 1787 qu'à l'aide de Nadermann, mécanicien très-habile, il était parvenu à adapter à la harpe une pédale double. Les détails de cette invention se trouvent dans l'œuvre XIV des sonates publiées par Krumpholtz. Aujourd'hui la harpe à double mouvement de Sébastien Erard est seule en usage, parce que l'instrument semble y avoir atteint le plus haut degré de perfection. Krumpholtz a fait graver dix-huit œuvres pour la harpe. Les quatre premiers contiennent des sonates; le cinquième, un duo; le sixième, un concerto; et, parmi les suivants, le dixième, des airs variés, et les autres, des sonates. Il a aussi varié pour la harpe l'*andante* d'Haydn : *Je ne vous dirai pas, j'aime*, et la romance d'*une Amante abandonnée*. Sa musique

est aussi chantante qu'agréable; il suffit de l'entendre une fois pour ne plus l'oublier. Cet artiste a terminé ses jours par le suicide, le 19 février 1790, en se noyant dans la Seine, au bas du pont Neuf, désespéré d'avoir été trahi par sa femme, qui avait été son élève et qu'il aimait éperdument. Le célèbre pianiste Dusseck venait de l'enlever, et de partir avec elle pour l'Angleterre. F—LE.

KRUNITZ (JEAN-GEORGE), docteur en médecine, né à Berlin en 1728, fit ses études à Gœttingue, Halle et Francfort-sur-l'Oder. A la dernière de ces universités, il fut reçu docteur en médecine, après avoir écrit sa dissertation inaugurale, *De matrimonio multorum morborum remedio*, Francfort, 1749, in-4°. Il commença ensuite à professer la médecine dans la même ville; mais, ayant eu peu de succès comme professeur et comme praticien, il alla s'établir à Berlin, et y devint un des écrivains les plus infatigables que l'on ait vus en Allemagne, où pourtant les savants laborieux ne sont pas rares. On a dit d'un auteur fécond que, d'après le grand nombre de ses ouvrages volumineux, il a dû écrire trois feuilles par jour. Le docteur Krunitz n'a guère pu en écrire moins; et c'est bien de lui que l'on peut assurer que toute sa vie est dans ses ouvrages (1). Il ne faut chercher dans l'immense collection de ses travaux ni invention ni style; ce sont des compilations et des traductions écrites avec une prolixité fatigante. Krunitz n'avait pas le temps d'être court. Son ouvrage le plus considérable est l'*Encyclopédie économico-technologique*, ou système général de l'économie politique, domestique et morale, de la géographie, de l'histoire naturelle et des arts, qui fut commencé en 1773. Ce travail ne devait être d'abord qu'une traduction de l'Encyclopédie d'Yverdon; mais, arrivé à la fin des premiers volumes, le traducteur trouva tant de lacunes à remplir, tant de matériaux à employer, qu'il résolut de marcher seul dans cette grande entreprise. Dès lors il compila, dans l'espace de vingt ans, soixante-douze gros volumes in-octavo; et si la mort ne l'eût surpris, en 1796, à l'article *Leiche* (corps mort), il aurait peut-être achevé tout seul cet ouvrage volumineux, qui a été continué par F.-J. Flœrke et par son frère H.-G. Flœrke, et dont il avait paru en 1820 cent vingt volumes, qui n'allaient qu'à la lettre R. L'Encyclopédie de Krunitz ne vise qu'à l'utile; c'est en cela qu'elle diffère de la fameuse encyclopédie française; c'est comme un magasin informe, rempli de matériaux bruts, entassés sans mesure et sans choix. Mais quiconque a le courage de consulter un ouvrage aussi verbeux et, il faut le dire, aussi ennuyeux, y trouve souvent de précieux renseignements, qui jettent le lecteur dans l'étonnement sur l'immense érudition de l'auteur. Aussi son ouvrage a-t-il eu une seconde édition, Berlin, 1786 et années suivantes. On a depuis longtemps entrepris la publication d'un abrégé de l'encyclopédie de Krunitz, commencé par Schutz, en 1786. Cet extrait a été continué successivement par Grassmann et Flœrke; et il devient lui-même un recueil volumineux qui peut-être, à son tour, aura les honneurs d'un abrégé. Plusieurs articles fort étendus de l'Encyclopédie ont été imprimés à part, tels que l'article *Curé de campagne*, 1794; *Écoles rurales*, ibid.; *Routes et chaussées*, ibid. Krunitz a traduit du français : l'*Art de plaire* de Moncrif, 1752; les *Aventures de Roquelaure*, ibid.; les *Principes de morale*, par Formey, 1762, 2 vol.; l'*Histoire des Amazones* par Guyon, 1763; le *Traité de l'éducation physique des enfants*, par Desessarts, ibid.; les *Lettres juives* du marquis d'Argens, 1764, 2 vol.; les *Discours moraux* de Formey, 1764 et 1766, 2 vol.; la *Découverte des secrets de la franc-maçonnerie*, 1768; *Histoire de Polybe*, traduit du grec et du français, t. 6 et 7, 1769; le *Traité d'équitation* par Garsault, 1770, in-4°; le *Dictionnaire de chirurgie*, par Sue, 1773; les *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, par de Pauw, 1774, et quelques autres écrits moins considérables. Il a traduit de l'anglais : L'*Histoire de l'électricité*, par Priestley, 1772; l'*Histoire naturelle des corallines*, par Ellis, 1767, in-4°, etc. Il a publié des ouvrages bibliographiques sur l'épidémie des bestiaux, 1767; sur l'inoculation, 1768; sur l'électricité, 1769. Il a dressé les tables de matières de plusieurs grands ouvrages, entre autres celle de la traduction allemande de l'Histoire naturelle de Buffon, 1775. Parmi les autres ouvrages de Krunitz, nous nous bornerons à citer une traduction de l'*Histoire naturelle du Groenland*, par Egede, 1763, et des *Principes chimiques de l'agriculture*, par Wallerius, 1764; un *Recueil* d'articles choisis sur l'agriculture, l'économie domestique, les arts et manufactures, Leipsick, 1767, 1768, 3 vol. in-8°, avec fig. Enfin, Krunitz a coopéré à plusieurs recueils périodiques sur la médecine, l'histoire naturelle, etc. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. On trouve des détails sur sa vie dans le *Nouveau Berlin savant*, par Schmidt et Mohring. D—G.

KRUS (JOSEPH-LOUIS-CASIMIR), né à Lucerne en 1734, d'une famille patricienne, fut destiné à la magistrature. Après avoir fréquenté le gymnase de sa ville natale, il fit ses études en philosophie et en jurisprudence à l'université de Fribourg en Brisgau. Il voyagea en France et en Italie, et entra ensuite, pour quelques années, au service du prince abbé de St-Gall, qui le chargea d'une partie de l'administration de son pays. En 1762, Krus, de retour à Lucerne, fut élu membre du conseil d'État; il y développa les talents et les moyens qui, pendant une longue série d'années, lui assurèrent une influence prépondérante dans

(1) Des spasmes dont il souffrit vers la fin de sa vie, en rendant les exercices du corps trop fatigants pour lui, et le forçant à mener une vie sédentaire, favorisèrent beaucoup cette activité de sa plume. Il a donné lui-même, dans le nouveau *Magasin des médecins*, par Baldinger, t. 5 et 6, des détails sur la maladie spasmodique, dont il fut atteint en 1773, et qui présentait en effet des circonstances assez singulières.

le gouvernement de son canton. A des connaissances variées et à un esprit cultivé, il joignait une éloquence mâle, une mémoire heureuse, un caractère ferme, de l'intégrité, de la modération et l'aménité des mœurs. Les conseils de Lucerne étaient alors divisés en deux partis, qui se combattirent assez ouvertement depuis 1764 jusqu'en 1769. Des haines et des rivalités de familles éclatèrent, au grand scandale de la nation helvétique : on profita de quelques imprudences de jeunesse pour supposer des conspirations et pour former des accusations, qui eurent pour résultat une sentence de mort prononcée contre le fils d'un des premiers magistrats, nommé Schumacher, et le bannissement du père. Cette sanglante exécution ayant calmé les esprits, le public revint de son erreur : le patriotisme hypocrite du parti triomphant fut dévoilé; et son chef, M. Meyer d'Obertad, fut banni à son tour par une espèce d'ostracisme. Durant tout ce procès, Krus s'était prudemment tenu loin des deux partis; et, s'il s'opposa inutilement à la sentence de mort, on lui dut au moins, quelques années après, l'éloignement de l'auteur de cet assassinat politique, éloignement par lequel la paix fut rendue à Lucerne. Administrateur des bailliages italiens pendant deux ans, Krus se lia d'amitié avec le comte de Firmian à Milan (*voy.* Firmian), et il sut par là se ménager des avantages précieux à ses administrés. Il revint à Lucerne, où il fut nommé avoyer et premier magistrat du canton, que dès lors il représenta fort souvent aux diètes de la confédération. Le système d'une neutralité complète et sincère, pendant les premières guerres de la révolution, fut fortement appuyé et soutenu par Krus, qui, plus tard, se prononça de même pour l'abandon des priviléges patriciens, afin d'éviter par ce moyen à sa patrie les maux de la révolution et de l'invasion étrangère. Ces maux, qu'il avait vainement tâché de conjurer, ayant causé la privation de ses emplois, il vécut dans la retraite jusqu'en 1801, où le gouvernement helvétique désira s'adjoindre d'anciens magistrats, pour opérer, moyennant cet amalgame, l'union des volontés et des esprits, et pour conserver à la Suisse sa constitution unitaire en affermissant le gouvernement central. Krus fut appelé, et il se rendit à Berne pour entrer au conseil législatif; mais le vieillard, n'y retrouvant ni les hommes ni les choses qu'il avait connus, entouré de formes nouvelles à la place de celles qui lui avaient été familières, se dégoûta bientôt d'un théâtre sur lequel il ne savait ni figurer, ni employer ses moyens : plus que jamais il désira le retour de l'ancien ordre de choses. Il crut l'apercevoir dans l'acte de médiation; et ce fut bien volontiers qu'il accepta derechef la place d'avoyer, que ses concitoyens s'empressèrent de lui conférer. Mais ses espérances furent encore trompées. Il avait bien retrouvé le local où siégeait l'ancien sénat, et les formes anciennes : mais des hommes nouveaux, jadis sujets du patriciat lucernois, composaient la majorité de ses collègues; il se vit réduit à former une espèce d'opposition, et il défendit avec force, quelquefois même avec humeur, non-seulement ce qui était véritablement juste et honnête, mais encore ce qui, par habitude et prévention, lui paraissait tel. Il est mort en 1805. U—i.

KRUSE (Chrétien ou Karsten), savant allemand, naquit le 9 août 1753 à Hiddigwarden, près de Brême, dans le grand-duché actuel d'Oldenbourg, où son père exerçait un état manuel. Il eut besoin pour terminer ses études, y compris les cours obligés de philosophie et de théologie, à l'université de Halle, de mettre en œuvre toutes les industries auxquelles a recours le courage des pauvres étudiants de l'autre côté du Rhin, lorsqu'ils ont résolu d'apprendre. De retour dans Oldenbourg, Kruse cumula les chétives fonctions de sous-chantre à l'église de St-Nicolas et de sous-corecteur au gymnase, sans trouver dans les émoluments de ces deux places de quoi se suffire, même en y joignant une classe du soir à l'usage des filles. Un mariage avantageux le mit à portée de se faire apprécier. Il donna des leçons particulières chez le comte d'Holman, ministre du grand-duc, lequel le fit connaître à l'administrateur de Holstein-Oldenbourg, qui le nomma instituteur de ses deux fils. Ainsi fixé à la cour, il résida, comme l'administrateur son patron, l'hiver au palais d'Oldenbourg, l'été à Eutin. Il fallut renoncer alors à tous ses autres élèves : ceux-ci sans doute y perdirent; Kruse n'y perdit rien et la science non plus. Quoique naturellement obligé de se plier aux us et coutumes de la cour, et par conséquent de perdre beaucoup de temps en vaines grimaces de société, il ne sut pas moins en trouver encore à donner au travail. Personne mieux que lui n'en connaissait le prix et l'art de le mettre à profit. Il avait des moyens et des signes à lui pour prendre des notes et arranger ses lectures en un court et substantiel résumé. Grâce à cette sage distribution de tous ses moments, il put commencer à la cour l'ouvrage qui est son titre principal à la célébrité, l'*Atlas de l'histoire des États européens*. La première livraison fut imprimée à ses dépens, mais la munificence du duc était venue à son secours : elle parut en 1802. Les deux fils de l'administrateur étaient alors sur le point de terminer leurs études, à l'exception de celles qui ne peuvent se faire qu'en suivant les cours oraux des facultés. Kruse, en 1803, fut chargé par son protecteur de conduire ses deux élèves à Leipsick, et reçut à cette occasion le titre de conseiller de consistoire. Le séjour de Leipsick lui fut utile et agréable en même temps. Il eut plaisir à suivre lui-même les cours en y menant les jeunes princes, à saisir la marche actuelle et les progrès de la science, qu'il comparait à ce qu'elle était de son temps, à entendre les savants du premier ordre discuter les matières difficiles ou

les résultats de leurs travaux. Plein de la pensée de professer à son tour dans une chaire de faculté, il puisait à cette école des leçons dont il profitait, et qui le mettaient sur la voie en lui montrant les modèles à suivre, les écueils à éviter. Connu d'un grand nombre de savants et coté à sa juste valeur, ne fût-ce qu'à cause de son Atlas, dont il publiait alors la seconde livraison, il eut l'honneur de voir la faculté de philosophie lui conférer sans examen le grade de maître (février 1805). Trois mois après, il revenait dans Oldenbourg, et le duc lui confiait la direction générale de tous les établissements d'instruction du duché. Il signala son administration par la création d'une espèce d'école normale dite *Séminaire des maîtres d'école*, pour laquelle fut construit un bel édifice (1806 et 7). Ses jours s'écoulaient paisiblement au milieu de ces travaux et de la composition du grand Atlas, dont il fit paraître en 1810 la troisième livraison; et il jouissait d'un grand crédit près du jeune prince Pierre-Frédéric-George, son élève, quand Napoléon, en dépit de la parenté qui unissait la maison impériale russe à la famille d'Oldenbourg, et que venait de resserrer le mariage du prince avec la grande-duchesse Catherine, réunit l'Oldenbourg à son gigantesque empire. Cet incident ne vint pas tellement à l'improviste que Kruse n'eût eu le temps de prendre quelques précautions. La seule qu'il prit pourtant fut de se faire donner le titre de conseiller aulique, titre qui ne pouvait rien signifier que dans l'avenir. Résolu à quitter l'Oldenbourg quand ses maîtres le quitteraient, il ne rechercha point de chaire dans quelqu'une des facultés voisines, il ne vendit point à l'avance des propriétés, des meubles qu'il ne pouvait songer à garder. Aussi, quand arriva l'occupation, fut-il obligé d'aliéner à vil prix; et il eut de la peine à obtenir de Davoust l'autorisation de rester à Leipsick pour y achever son Atlas. Tout ce qui était attaché à la maison d'Oldenbourg fut suspect à la police française. Kruse eût donc bien fait peut-être de se rendre à l'invitation de son élève, qui, nommé par son beau-frère Alexandre gouverneur des trois provinces de Tver, Novgorod et Iaroslav, l'engageait à venir auprès de lui. Mais la délicatesse de sa santé, peu compatible avec le sévère climat de la Russie, et plus encore l'espoir de devenir professeur à l'université de Leipsick, le déterminèrent à décliner cette offre. Son attente se réalisa bientôt, et, en 1812, à la mort de Wenk, il obtint la chaire des sciences auxiliaires de l'histoire (*historischen Hülfswissenschaften*). Les événements de 1814 et 1815, en le pénétrant de joie, ne lui donnèrent point l'envie de retourner dans l'Oldenbourg. En 1818 il termina son Atlas et prononça de grand cœur alors un *Nunc dimittis*, car jusqu'alors la douleur de laisser son ouvrage imparfait tourmentait son existence. Souvent malade, au milieu de souffrances aiguës, il saisissait la plume avec une impatience fiévreuse et ajoutait quelques lignes, quelques tronçons de colonnes à ce qu'il avait fait. Arrivé enfin au bout de sa longue entreprise, il en abandonna l'exploitation et la vente à la maison Renger, et la continuation (pour les tableaux supplémentaires) au plus jeune de ses fils, Frédéric Kruse, professeur à Halle (et depuis à Derpt, en Russie). Il avait alors soixante-cinq ans; il en vécut encore neuf, entouré de l'estime générale et heureux de l'heureuse position de presque tous les siens, qui, quel que pût être leur mérite, la lui devaient en partie. Il mourut le 4 janvier 1827. Indépendamment de son Atlas, Kruse a composé divers ouvrages, la plupart élémentaires ou de peu de valeur, mais dont le nom de l'auteur nous commande de faire mention. Ce sont : 1° *De fide Livii recte æstimanda*, thèse qu'il soutint le 26 août 1812, au moment de succéder à Wenk, et afin de s'ouvrir l'entrée des chaires académiques : elle sort de la catégorie des opuscules dont nous avons parlé; Kruse s'y déclare contre les Levesque, les Beaufort, les Niebuhr, qu'il accuse (et quelquefois il n'a pas tort) de substituer leurs hypothèses aux notions positives des anciens. Toutefois nous sommes loin de croire qu'il ait coulé à fond cette question ardue, et il nous semble évident qu'il manquait de cette hauteur, de cette largeur d'esprit qui embrasse tout un problème compliqué, et, au milieu des exagérations des deux partis, sait faire la part du pyrrhonisme et de la foi, de l'ancien système et des nouvelles tendances. 2° *Du but de Socrate et de ses élèves*, Leipsick et Dessau, 1785. C'est une satire contre les fragmentistes de Wolfenbüttel et contre l'idée de ceux qui imputaient au Christ et à ses disciples un mobile de vaine gloire, lorsque, déviant de la religion juive, ils commencèrent leurs prédications. 3° *Instruction pratique pour l'orthographe allemande*, Brême, 1787, petit manuel qu'adoptèrent quantité d'écoles, et qui, en 1815, en était à la quatrième édition. Il le retoucha encore depuis. 4° *Instruction pratique pour la langue allemande, à l'usage des Allemands, et spécialement de ceux d'entre eux qui n'ont point étudié*, Oldenbourg, 1807; 5° *Échantillon des cartes et tableaux de Gatterer, tiré de l'Atlas de Gatterer*, etc. (dans les *Éphémérides géographiques*, avril 1805, p. 377-399). C'est une réponse fort nette et péremptoire à ceux qui prétendaient que l'Atlas de Kruse n'était que la reproduction de celui de Gatterer. Revenons donc maintenant à cet Atlas, production capitale de notre auteur. Cet ouvrage, composé de tableaux synoptiques, de tables généalogiques et de cartes, n'est pas de ceux que recommande le charme de l'élocution. C'est par excellence un livre d'études; c'est un de ces manuels sans lesquels il est impossible de lire fructueusement l'histoire, et dont l'usage jette un jour éclatant sur tous les faits et accélère immensément les progrès. Par les tableaux synoptiques il met ensemble, par les cartes il donne la géographie comparée, ou du moins il en four-

nit les éléments; quant aux généalogies, on en sait l'utilité, et il n'est pas besoin de dire pourquoi Kruse les insère dans un atlas historique. C'était au reste le plus facile, surtout en ne prenant, comme il l'a fait, qu'un petit nombre de dynasties et par conséquent les plus connues. Les cartes, les tableaux synoptiques présentaient plus de difficultés. Disons d'abord que Kruse, ici, a un mérite qui est, au reste, celui de Gatterer: ses tableaux ne sont pas synoptiques seulement de nom, comme tant d'autres, dont les auteurs ont cru être synoptiques en embrassant tout l'ensemble, soit d'une histoire, soit d'une science. La synopsie consiste, non à mettre à la file les uns des autres un grand nombre de détails, mais à mettre en regard les uns des autres un grand nombre de détails appartenant à des cadres différents : voir simultanément des faits qui coexistèrent dans le temps, et ne coexistèrent pas dans l'espace, c'est voir synoptiquement. Or voilà ce que veut faire Kruse : il ne nous donne pas en un tableau l'histoire du Bas-Empire, mais chacun de ses tableaux présente portion de l'histoire d'Espagne, portion de l'histoire de France, etc., tant que ces pays ont une histoire. L'atlas de Las-Cases, auquel on pense involontairement sitôt qu'on parle de Kruse, l'atlas de Las-Cases, excepté dans deux ou trois des premières cartes, s'en tient au premier procédé; ses tableaux *condensent* l'histoire, mais n'en donnent pas la synopsie. Cette méthode est bonne aussi; unie à celle de Kruse, elle constituerait la méthode complète; mais incomplète dès qu'elle est seule, elle ne la vaut pas; elle est moins lumineuse, moins féconde, et, d'autre part, l'exécution en est bien moins parfaite; l'ordre, la lucidité, la parfaite proportion des parties recommandent Kruse, et donnent à l'aridité de son livre l'élégance des jolies formules mathématiques. Ne voulant point d'arbitraire, il donne (sauf exception pour le commencement et la fin, avant 201 et après 1789) un tableau à chaque siècle (et chaque siècle, à partir du 11e, se compose de deux feuilles). Il ne semble point soupçonner qu'il existe des périodes historiques autres que les divisions artificielles. De même les cartes, qui toutes sont des cartes d'Europe (plus l'ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique), et qui, comme on le voit, sont synoptiques ainsi que ses tableaux, présentent chacune l'état de l'Europe à la fin du siècle, peu importe que dans l'intervalle d'un siècle à l'autre il y ait eu des changements graves dans la géographie politique de l'Europe, peu importe que l'état de choses en 1400, 1500, 1600, ne soit pas précisément celui qui offre le plus d'intérêt ou qui ait le plus de portée. Il n'a dévié de cette marche que pour l'histoire contemporaine, laquelle a trois cartes, correspondant aux trois années 1789, 1811 et 1818. On peut regretter qu'il ne l'ait pas fait plus souvent, soit en augmentant le nombre des cartes, soit en choisissant dans chaque siècle le moment le plus remarquable pour la géographie politique, sans échelonner précisément de cent ans en cent ans les aspects de l'Europe. Mais dans la première hypothèse il eût grossi et renchéri un ouvrage destiné surtout aux classes; dans la seconde, il n'eût point eu cette uniformité à laquelle il visait, et qu'il croyait seule en harmonie avec les tableaux qui comprenaient eux-mêmes cent ans, ni plus ni moins. Au reste, il est toujours aisé, pour qui étudie avec soin Kruse et les histoires développées, de reconstruire par la pensée la carte d'Europe, qui s'intercalerait entre les deux cartes consécutives que donne l'Atlas. Où Kruse est moins strict, c'est lorsqu'il donne à chaque État, à chaque peuple sa colonne : d'une part, les peuples barbares, les États d'Orient, etc., n'ont souvent que des fragments de colonnes (même quand ils traversent le siècle entier); de l'autre il supprime ou interrompt le filet vertical qui sépare une colonne de sa voisine, et écrit à longues lignes : c'est lorsque l'histoire de deux ou plusieurs États se mêle, soit par la guerre, soit par d'autres relations. On ne peut que le louer ici : sa manière moule et calque les faits, et l'œil voit avant que l'esprit connaisse; c'est l'essentiel de la méthode synoptique. Malgré cet art de la distribution, il ne faut pas s'imaginer que l'ouvrage de Kruse soit tout à fait commode à consulter, mais la difficulté vient bien moins de lui que de la nature des choses, et de ce que le dédale de l'histoire, même quand on en tient le fil, n'est pas moins un tout immense. Quant à l'exactitude, peu de savants auraient été aussi voisins que Kruse de la perfection en ce genre : le petit nombre de fautes ou plutôt de faits douteux qu'il contient est sans importance; il a puisé aux sources ou à des équivalents, il est exact et impartial : la seule restriction qu'il faille faire à cet éloge, c'est un peu de penchant pour la Russie. Les tableaux supplémentaires rédigés par son fils se ressentent encore plus de ce défaut, inévitable quand on professe à Dorpt, et qu'il s'agit d'histoire contemporaine. L'Atlas de Kruse est écrit en allemand; publié, ainsi qu'on l'a vu, par livraisons, en Allemagne, il a paru en 1802, 1804, 1810, 1818; il a eu cinq éditions : la dernière (1834) comprend tous les événements de 1833. Il a été traduit en français par M. Lebas pour le texte, et M. Ansart pour les cartes, Paris, 1832 et années suivantes; 2e édition, 1836 (sur l'édit. allem. de 1834). Quelques rectifications et additions dans le texte, et la belle exécution des cartes, plus correctes d'ailleurs pour les noms propres, assurent à cette traduction quelque supériorité sur l'original. P—of.

KRUSENSTERN (Adam-Jean, chevalier de), navigateur russe, naquit à Haggud en Esthonie, le 8 novembre 1770. Il servit d'abord sur un bâtiment de guerre anglais, en 1793, et fit en 1798 et 1799, sur des bâtiments marchands également anglais, les voyages des Indes et de la Chine. Le

commerce avec l'extrême Asie devint l'objet de ses méditations, et il écrivit un mémoire sur les avantages d'une navigation russe d'Amérique en Chine, et sur l'extension qui devait en résulter pour le commerce des pelleteries exercé par la compagnie russo-américaine. Ce mémoire, négligé par les ministres de l'empereur Paul Ier, fut accueilli de l'empereur Alexandre; et, sous les auspices de l'amiral Mordwinow et du chancelier comte Romanzow, Krusenstern, nommé capitaine de la marine impériale, fut chargé de commander une expédition scientifique et commerciale, avec la mission d'explorer les côtes de l'Amérique russe et les régions septentrionales de l'Asie. Un envoyé du czar, M. de Résanoff, accompagnant l'expédition, devait, s'il était possible, renouer des relations avec l'empire japonais. L'escadre partit de Cronstadt le 7 août 1803. Elle était composée de deux bâtiments, la *Nadiejeda* (l'Espérance) et la *Néva*. Des savants, dont le nom a acquis depuis une certaine illustration, MM. Tilesius et Langsdorff, naturalistes, et M. Horner, astronome, étaient adjoints à l'état-major. Quelques Japonais, naufragés en 1796 sur les îles Aléoutiennes, avaient été confiés au commandant, pour être ramenés dans leur pays. Krusenstern franchit le cap Horn, visita les Marquises et les îles de Washington, ou Nouvelles-Marquises; il découvrit sur la côte occidentale de Noukahiva un excellent port, auquel il donna le nom de Tchitchagow. Aux îles Sandwich, il se sépara de la *Néva*, commandée par *Lissianskoï;* la mission de cet officier était d'explorer la côte nord-ouest d'Amérique. Krusenstern fit voile pour le Kamtchatka; il y arriva le 14 juillet 1804, et en partit le 6 septembre. Il chercha vainement, ainsi que l'avaient fait les précédents navigateurs, les îles placées sur plusieurs cartes à l'est du Japon, ces îles d'or et d'argent rendues si fameuses par les récits espagnols. Le 7 octobre, les bâtiments russes étaient en vue de Nangasaki. L'accueil des Japonais ne fut point favorable. L'ambassadeur et ses nationaux furent tenus prisonniers à bord durant tout leur séjour. La poudre et les armes furent consignées à terre. Une flottille de trente-deux jonques cernait le navire, et lui interdisait tout rapport avec les habitants. Les Hollandais parurent n'être pas étrangers au maintien de cet isolement sévère et à ces dispositions hostiles. La permission accordée à Laxman, en 1792, pour l'envoi ultérieur d'un navire de commerce, fut tenue pour non avenue. La lettre de l'empereur de Russie avait été transmise à Yedo : et après un séjour ou captivité de plusieurs mois, le 4 avril, Résanoff reçut une réponse négative et péremptoire du souverain japonais. On invita Résanoff à s'éloigner au plus tôt pour ne plus revenir, et les Russes furent avertis d'avoir à remettre à l'avenir tous les Japonais naufragés aux Hollandais, qui les renverraient par la voie de Batavia. Ainsi l'ambassade échoua complétement. Mais les Russes et les autres peuples européens ne devaient pas, nous le voyons de nos jours, demeurer à jamais vaincus dans cette lutte ancienne et permanente entre la barbarie et la civilisation. Le 18 avril 1805, Krusenstern quitta le Japon. Il voulait faire route entre la Corée et le Japon, et continuer sur la côte nord-ouest de l'île de Nipon, la principale de cet empire, les recherches laissées incomplètes par la Pérouse, à cause des mauvais temps. Mais il éprouva les mêmes obstacles, et fut obligé de se rendre directement au détroit de Sangar. Il côtoya le rivage ouest d'Yesso, et franchit le détroit de la Pérouse. Enfin il reconnut et explora l'île de Tchoka (ou Saghalin) et les Kouriles méridionales. Krusenstern contribua grandement à étendre la géographie nautique et physique de ces régions, pour ainsi dire inconnues. Il enrichit également d'observations et de notions nombreuses et d'une grande valeur l'histoire naturelle, l'ethnographie et la linguistique. Le comte Résanoff quitta le navire de Krusenstern au port de St-Pierre et St-Paul, dans le Kamtchatka, et nous verrons, dans l'article qui lui sera consacré, sa conduite inhumaine et impolitique à l'égard d'une colonie japonaise. Krusenstern, après de nouvelles et importantes explorations dans la région des Kouriles et au nord de la Tartarie, vers l'embouchure du fleuve Amour, revint à St-Pierre et St-Paul le 29 août, et le 20 novembre à Macao, où la *Néva* le rejoignit le 3 décembre. Les pelleteries apportées par ce dernier navire furent vendues à Canton pour un prix très-considérable. On quitta la Chine, le 9 février 1806, et le 19 août on était à Cronstadt. Pendant la durée de l'expédition, c'est-à-dire trois ans et douze jours, Krusenstern n'avait pas perdu un seul homme. Ce rare bonheur était dû non moins à sa sollicitude paternelle envers ses marins qu'à son éminente capacité. Krusenstern publia la relation de son voyage sous le titre de *Voyage autour du monde dans les années* 1803-6, St-Pétersbourg, 1810-12, 4 vol. in-8° et atlas de 104 cartes (en allemand). Cet ouvrage fut bientôt traduit dans la plupart des langues de l'Europe. On doit rattacher à ce récit celui de Lissianskoï : *Description d'un voyage autour du monde*, St-Pétersbourg, 1810-13, 2 vol. in-8° (en russe), traduit en allemand par Pansner, celui de Langsdorff : *Observations sur un voyage autour du monde dans les années* 1803-7, Francfort, 1812, 2 vol. in-8° avec planches, et l'ouvrage de Tilesius : *Fruits pour l'histoire naturelle de la première circumnavigation impériale russe, accomplie sous le commandement de Krusenstern*, St-Pétersbourg et Leipsick, 1813, in-8° (en allemand). Krusenstern lui-même publia d'autres ouvrages qui complètent l'exposé de ses travaux; ce sont : *Recueil de mots provenant des idiomes de certains peuples de l'Asie orientale et de la côte nord-ouest de l'Amérique*, St-Pétersbourg, 1813, in-4° (en allemand); *Mémoires pour l'ethnographie du grand Océan*, Leip-

sick, 1819 (en allemand); *Atlas de l'océan Pacifique*, St-Pétersbourg, 1824-27, 2 vol.; *Recueil des mémoires hydrographiques pour servir d'analyse et d'explication à l'Atlas de l'océan Pacifique*, St-Pétersbourg, 1824-27, 2 vol.; et les suppléments, ou *Recueil des mémoires hydrographiques*, St-Pétersbourg, 1835. Enfin, il publia de nombreux opuscules ou articles dans plusieurs recueils allemands, cités dans le *Conversations lexicon* (t. 9, 10e édit.). Krusenstern mourut le 12 août 1846, dans son domaine d'Ass en Esthonie. L. P—s.

KRUSINSKI (Judas-Thadée), jésuite polonais, né à Brzesc en Cujavie, vers l'an 1677, fut, dès sa jeunesse, destiné au service des missions de Perse, et il habita Ispahan. Les grandes connaissances qu'il avait acquises dans l'étude des langues orientales lui avaient concilié l'estime de ses supérieurs : il fut nommé procureur général des missions en Perse, en l'an 1720; et le P. Barnabé de Milan, évêque d'Ispahan, le fit son secrétaire et son interprète. Il fut le témoin des révolutions qui amenèrent le renversement de la dynastie des Sophis et la conquête de la Perse par les Afghans; et il en composa une relation fort circonstanciée, qui jouit d'une grande réputation d'exactitude et de véracité. C'est de cet ouvrage que viennent originairement toutes les relations publiées dans les diverses langues de l'Europe sur le même sujet. Il a même cela de particulier que l'original latin n'en fut publié que longtemps après les diverses traductions qu'on en a faites. Le P. Ducerceau, jésuite, en avait publié, au moyen de copies manuscrites, une espèce de version française, sous le titre d'*Histoire de la dernière révolution de Perse*, la Haye, 1728, 2 vol. in-12. Quand le P. Krusinski passa à Constantinople, en revenant de Perse, il en fit une traduction en turc pour le grand vizir d'Ahmed III, Ibrahim-Pacha; et elle fut imprimée à Constantinople, dans l'imprimerie que ce ministre avait fondée : elle portait le titre de *Tarykh-Seyah, id est Chronicon peregrinantis*, Constantinople, 1729, 1 vol. in-4o. Deux ans après, cette version turque fut traduite en latin par le professeur de Leipsick Jean-Christian Clodius, et imprimée sous ce titre : *Chronicon peregrinantis, seu Historia ultimi belli Persarum cum Aghwanis gesti, a tempore primæ eorum irruptionis ejusque occupationis usque ad Eschrefum Aghwanum continuata*, Leipsick, 1731, in-4o. Les mémoires originaux du P. Krusinski furent enfin imprimés à Lemberg en 1734, 1 vol. pet. in-4o de 355 pages : c'est un ouvrage extrêmement rare. Il contient en outre la relation de l'ambassade en Perse de Durry-Effendi, envoyé par l'empereur Ahmed III auprès du sophi schah Houssein, en 1720. Cette même relation, traduite en français à Constantinople, par M. de Fiennes, en 1745, a été imprimée à Paris en 1810, 1 vol. in-8o. Le P. Krusinski joignit encore à ses mémoires une dissertation intitulée *De legationibus polono-persicis*. Ce savant religieux quitta la Perse en 1725, après y avoir habité pendant fort longtemps; il retourna ensuite dans sa patrie, et vint se fixer, en l'an 1729, à Kaminiek, d'où il se rendit à Iaroslaw et à Lemberg en 1741. Il fut moniteur spirituel à Brzesc : le comte Tarloni, staroste de Gosczyn, le fit son théologien particulier, et l'emmena avec lui, en 1748, à la diète générale de Varsovie, où il visita les livres turcs qui se trouvaient dans la bibliothèque Zaluski, dont il fit connaître le contenu. Il revint ensuite passer les derniers jours de sa vie à Kaminiek, où il fut frappé d'une attaque de paralysie en 1754, à l'âge de 77 ans. S. M—n.

KRYLOFF (Iwan-Andreewitsch), célèbre fabuliste russe, né le 2 (13) février 1768, à Moscou, était le fils d'un pauvre officier de l'armée, qui fut obligé d'aller servir à Orembourg à l'occasion du soulèvement de Pougatschew. Après que la conjuration eut été vaincue, le père de Kryloff passa dans le service civil et obtint un emploi à Twer; il le conserva jusqu'à sa mort, en 1780. Le jeune Kryloff fit sa première éducation sous l'heureuse direction de sa mère, et un Français, qui se trouvait placé dans la maison du gouverneur de Twer, lui enseigna la langue française. Kryloff lisait indistinctement tous les livres laissés par son père et se livrait à toute la fantaisie de son esprit. Les œuvres dramatiques faisaient dès lors la plus vive impression sur lui, et il commença à esquisser des plans pour des pièces de théâtre. Dans sa quinzième année, il écrivit l'opéra *la Prophétesse de café*, pour lequel un libraire lui donna soixante roubles. Il employa cet argent à l'acquisition des œuvres de Racine, de Molière et de Boileau; et les deux derniers de ces auteurs développèrent en lui la verve satirique. Un an après la mort de son père, il était déjà inscrit comme sous-secrétaire de chancellerie dans une capitale de cercle, et, à l'expiration de l'année, il fut placé comme secrétaire près de la magistrature de Twer. En 1786, Kryloff avait terminé la tragédie de *Philomela*, qui ne fut point représentée, mais qui néanmoins fut insérée dans le *Théâtre russe*, et à la même époque il obtint une place dans le conseil des finances. En 1788, après la perte de sa mère bien-aimée, il fut placé dans le cabinet de l'empereur : il quitta ce poste deux années plus tard avec le rang de secrétaire provincial. Pour se consacrer entièrement à des travaux littéraires, il demeura plusieurs années sans exercer d'emploi et donna souvent de nouvelles pièces au théâtre. En 1789, il s'associa avec le capitaine des gardes Rachmanow pour fonder à frais communs une imprimerie et publier le journal : *le Courrier de l'esprit*, et, depuis 1792, *le Spectateur*. Bientôt, c'est-à-dire en 1793, il substitua au dernier journal *le Mercure de St-Pétersbourg*, qu'il laissa tomber également, et il renonça pour jamais à ses entreprises de journalisme. Il se mit alors avec beaucoup d'ardeur à

écrire des comédies en prose, telles que *la Famille des aliénés*, *le Plaisant*, et *le Poëte à l'antichambre*. Ayant obtenu, en 1801, la protection de l'impératrice, il fut attaché comme secrétaire au prince Galitzin, gouverneur militaire de Riga. Il écrivit à Riga la farce : *le Triomphe* (ou *l'Atout*), tragédie. Néanmoins, deux ans après, il quitta son poste et se rendit, sur l'invitation du prince Galitzin, dans l'un des domaines de ce seigneur, à Saraton, où il séjourna durant trois ans. Il revint, en 1806, par Moscou, à St-Pétersbourg, où enfin, d'après les avis de Dmitriew, il se livra au genre de poésie qui devait immortaliser sa mémoire. Dès 1808 parut un premier recueil de ses fables, au nombre de vingt-trois, qui fut accueilli de la manière la plus favorable. En 1811, il devint membre de l'Académie de St-Pétersbourg; en 1812, fonctionnaire supérieur de la bibliothèque impériale; en 1830, conseiller d'État, et, dans le cours de son existence, il se vit tellement comblé d'honneurs et de pensions, que lorsqu'en 1841 il se démit de sa charge officielle, il recevait, tant de l'État que de la cassette impériale, la somme de onze mille sept cents roubles. A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire de naissance, il fut l'objet de témoignages universels de considération, et l'on fonda à St-Pétersbourg, par des souscriptions volontaires, une bourse qui porta le nom de Kryloff. Ce poëte mourut le 11 (23) avril 1844. Ses fables, où domine le pur esprit national, où règnent une fantaisie charmante, beaucoup de naturel, de vivacité et de grâce, sont devenues un des livres populaires les plus chers au peuple russe, et un grand nombre de leurs vers isolés sont passés en proverbes; c'est d'ordinaire la première lecture mise entre les mains des enfants; des milliers d'exemplaires, dans des éditions de luxe ou populaires, sont répandus parmi toutes les classes. Une des plus splendides éditions a été publiée par le comte Orloff, à Paris, chez Bossange, en 1825, 2 vol. in-8°; elle est accompagnée d'une traduction en vers français et italiens. Il en existe une autre traduction française d'après l'édition de M. Orloff, par Hipp. Masclet, Moscou, 1828, in-8°. On trouve dans la publication de M. Masclet un certain nombre de fables qui ne figuraient pas dans l'édition de 1825. D'un autre côté, on n'y voit pas figurer la plupart des fables que Kryloff avait lui-même traduites ou imitées de Lafontaine. Il existe aussi des traductions allemandes des fables de Kryloff, et notamment celle de Torwey (Mittau, 1842). Les fables de Kryloff eurent dès leur apparition (en 1808) un véritable succès, et voici le jugement qu'en a porté à cette époque M. Joukowski : « Pour se faire une idée du talent de M. Kryloff, « il ne faut pas considérer ses fables sous le même « point de vue que l'on considère ordinairement « celles de l'inimitable Lafontaine. Celui-ci n'a « inventé le sujet d'aucune de ses fables, et il « n'en est pas moins regardé comme un auteur « original. La raison en est évidente : Lafontaine, « en prenant le sujet à autrui, n'a emprunté à « personne ni ce charme du style, ni cette expres- « sion de sentiment, ni ces idées générales qui « semblent jetées au hasard, ni ces tableaux vrai- « ment poétiques, ni ce caractère de simplicité « qui embellissent son emprunt et en font par « cela même sa propriété. Le récit appartient à « Lafontaine, et, dans la fable en vers, le récit est « le principal. M. Kryloff, au contraire, dans la « plupart de ses fables, emprunte à Lafontaine et « le sujet et le récit; mais il a le talent de s'ap- « proprier les idées, le sentiment et le goût de « son modèle, et ce talent suffit pour lui donner « droit, parmi nous, au titre d'écrivain original, « titre convenable à tout poëte imitateur qui se « montre en même temps rival; car en cédant à « son modèle la gloire de l'invention, il doit avoir « le même talent d'écrire, la même force dans « les sentiments. Je dirai plus, c'est parce qu'il « n'est point inventeur dans l'ensemble qu'il doit « l'être dans les détails. Le beau passe rare- « ment d'une langue dans une autre sans perdre « de perfection. Que doit faire alors le traduc- « teur? Trouver dans son propre génie des beau- « tés dignes d'être substituées, et qui l'emportent « même s'il est possible. Ne sera-ce point là ce « qu'on appelle être créateur et même original? « Or, c'est ce que M. Kryloff nous paraît être dans « ses fables; son style est, en général, facile, pur, « agréable; il raconte avec grâce et souvent avec « cette aimable simplicité qui nous charme dans « Lafontaine. Il sait plier son style à tous les « tours; il peint vivement, et le lecteur voit la « scène et les personnages. Nous nous permet- « trons seulement de faire observer que le style « de M. Kryloff pèche en quelques endroits par « un peu de faiblesse et de prolixité, qu'on y « aperçoit çà et là des fautes contre la langue, « des expressions dures et contraires au bon « goût, qu'on est d'autant plus fâché de rencon- « trer que son style est généralement facile et « agréable. Malgré ces taches, qui sont en petit « nombre, on peut assurer que la Russie possède « en M. Kryloff un poëte fabuliste du premier « ordre, et que dans plusieurs de ses fables on « retrouverait Lafontaine, si Lafontaine eût écrit « en russe. » Z.

KSOMA DE KOROS. *Voyez* Koros.

KUBLAI-KHAN. *Voyez* Chi-tsou.

KUEN (Michel), savant religieux allemand, né en 1709 à Weissenhorn, dans l'Autriche antérieure, fit profession, en 1728, dans l'ordre des chanoines réguliers de St-Augustin, de la congrégation de Latran, fut nommé en 1734 doyen, puis abbé de Wengen (à Ulm), sous le nom de Michel III; il portait aussi les titres de prévôt du chapitre de Wengen, abbé de Latran, conseiller et chapelain perpétuel de S. M. I. Il mourut le 10 janvier 1765. On a de lui : 1° *Collectio scriptorum rerum historico-monastico-eccle-*

siasticarum variorum religiosorum ordinum, Ulm, 1756-66, 6 vol. in-fol. C'est un recueil d'un grand nombre de pièces rares ou inédites, terminé par la vie de l'auteur. 2° *Wenga, sive informatio historica de exempti collegii S. archangeli Michaëlis ad insulas Wengenses*, ibid., 1766, in-fol. 3° *Joannes de Canabaco ex comitibus de Canabaco, oriundus, qui vulgo venditur pro autore quatuor librorum de Imitatione Christi, recenter detectus a quodam canonico regulari Sancti-Augustini congregationis Lateranensis; Canabaci, sumptibus hæredum Jo. Gersenii* (Ulm), 1760, in-8°. Cet ouvrage revendique plaisamment en faveur d'un descendant des comtes allemands de Canabac, l'attribution renouvelée par le bénédictin Ange Mærz, des quatre livres de l'*Imitation*, à Jean Gersen de Cavaglia. Malgré les lettres initiales M. P. W. U. (*Michaël Præpositus Wengensis Ulmæ*), on a élevé des doutes sur l'auteur de cette plaisanterie, qu'on a attribuée à Eusèbe Amort. Mais le *Lexicon* de Meusel la donne à Michel Kuen, auquel Ange Mærz répondit en effet par son *Angelus contra Michaëlem sive Crisis apologetica*, etc. L'abbé Kuen, selon le même *Lexicon*, répliqua en publiant : *Anticrises in Crisin apologeticam inscriptam Angelus contra Michaëlem, auth. Adolpho de Kempis C. R.; Canabaci* (Ulm), 1761; et *Appendix ad Anticrises de palinodia eminent. S. R. E. cardinalis Roberti Bellarmini in favorem Thomæ de Kempis adversus Gersenistam Schyrensem; Canabaci* (Ulm), 1761, in-8°. Au reste, ces ouvrages anonymes repoussent avec l'arme de l'ironie le P. Mærz, que le grave Amort, dans sa *Deductio critica*, combat et attaque ouvertement. 4° *Lucifer Wittembergensis*, ou Vie complète de Catherine de Bore, seconde édition, Landsberg, 1749, in-8°, ouvrage publié sous le nom de D. Michel Engelhard, prêtre de la congrégation des clercs réguliers de la vie commune, et dirigé contre C. W. F. Walch de Göttingue. Meusel n'a pu indiquer la date de la première édition, qui paraît avoir été supprimée à Ratisbonne. Walch répondit, et le P. Kuen répliqua par son *Avis amical* (Freundschaftliche Erinnerung), Presbourg, 1752, in-8°. 5° *Historia Friderici I imperatoris, et parentelæ suæ, conscripta circa annum 1226 a Burchardo Uspergensi, ord. præmonstr.*, Ulm, 1790, in-4°, ouvrage posthume, publié par G.-A. Christmann (*voy.* BURCHARD et CONRAD DE LICHTENAU). C. M. P.

KUEHN (CHARLES GOTTLOB), médecin et physiologue allemand, né à Spergau, en Saxe, le 3 juillet 1754, fit ses études littéraires à Leipsick, sous les professeurs Morus et Ernesti. Ce fut dans leurs leçons qu'il puisa pour l'étude des anciens un goût qu'il conserva toute sa vie. Reçu docteur en philosophie en 1779, il prit en 1783 le grade de docteur en médecine, et soutint une thèse intitulée *De forcipibus obstetriciis recens inventis*, Leipsick, 1783, in-8°. En 1785 il obtint le titre de professeur agrégé, et en 1802 il devint professeur ordinaire près de cette université, où il enseigna la physiologie et la pathologie. Il mourut à Leipsick le 19 juin 1840, à 86 ans. Malgré son grand âge, il continuait ses leçons et ses travaux scientifiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De via ac ratione qua Ælianus sophista in historia animalium conscribenda usus est*, Leipsick, 1777, in-4°; 2° *Æliani sophistæ varia historia, græce, cum comment. Perizonii*, etc., Leipsick, 1780, 2 vol. in-8°. Kuehn a ajouté de nombreuses notes à cette édition de l'*Histoire variée* d'Elien. 3° *De dubia Aretæi ætate constituenda novæque editionis specimine*, Leipsick, 1779, in-8°. Cette dissertation a été réimprimée dans le tome 1er des *Opuscula academica medica et philologica* de l'auteur. 4° *De philosophis ante Hippocratem medicinæ cultoribus*, Leipsick, 1781, in-4°; réimprimé dans les *Opuscula ad medicinæ historiam pertinentia* d'Ackermann; 5° *Histoire de l'électricité médicale et physique* (en allemand), Leipsick, 1783-1797, 3 vol. in-8°; 6° *Galerie des chirurgiens les plus célèbres de la France* (allem.), Leipsick, 1787, in-8°; 7° *De recentiorum physicorum circa aerem doctrina in re medica magnæ utilitatis*, Leipsick, 1784, réimprimé dans le tome 1er des *Opuscula academica* de l'auteur; 8° *Bibliothèque médico-chirurgicale italienne* (allem.), Leipsick, 1793-1797, 4 vol. in-8°. Kuehn a publié cette collection de traductions et d'extraits d'ouvrages italiens de concert avec G. Weigel. 9° *Magasin pour la matière médicale* (allem.), 1er cahier, Chemnitz, 1793, in-8°; 10° *Bibliotheca medica continens scripta medicorum omnis ævi, ordine methodico disposita*, vol. 1, Leipsick, 1794, in-8°; 11° *Dissertatio de morbo vaccino-varioloso*, Leipsick, 1801, in-4°; 12° *De exanthemate vulgo variolarum vaccinarum nomine insignito*, Leipsick, 1801, in-4°; ces deux dissertations ont été réimprimées dans les *Opuscula academica* de l'auteur. 13° *La vaccine, moyen préservatif de la variole naturelle* (allem.), 1801, in-8°; 14° *Répertoire des nouvelles expériences des savants anglais en physique, en médecine et en chirurgie* (allem.), 1803, 6 vol. in-8°; 15° *Collection des lois médicales de la Saxe* (allem.), 1809, in-8°; cet ouvrage a été continué par Rosenmüller en 1820; 16° *Lettre sur les moyens de purifier l'air atmosphérique dans les maladies contagieuses* (allem.), Leipsick, 1813, in-8°; 17° *Medicorum græcorum opera quæ exstant, græce et latine, editionem curavit C.-G. Kuehn*, Leipsick, 1821-1833, 26 vol. in-8°. Les vingt premiers volumes contiennent les œuvres de Galien; les tomes 21, 22 et 23, celles d'Hippocrate; le tome 24 contient Arétée de Cappadoce; les tomes 25 et 26 renferment Dioscoride, dont Sprengel est l'éditeur. Il n'a pas paru de nouveau volume de ce recueil depuis 1833. Kuehn a cherché à réunir dans cette vaste collection les écrits de tous les médecins grecs. Dans le 17e siècle, Chartier ruina sa fortune et celle de sa famille pour avoir voulu publier une édition des ouvrages d'Hippocrate et de Galien à une époque où on les lisait encore. Le professeur de Leipsick a été plus heureux dans

un siècle où cependant on ne lit plus guère les anciens. On doit regretter que la collection de Kuehn ne contienne pas les œuvres d'Aétius, qui renferment tant de fragments précieux d'anciens médecins, dont les huit premiers livres ont été seuls publiés en grec par les Alde et dont les huit derniers sont encore en manuscrit dans la bibliothèque de Paris. On doit aussi regretter de n'y pas trouver les collections de médecine d'Oribase, dont la seule édition grecque qui existe, publiée à Moscou en 1811, par Ch.-Fréd. Matthæi, a péri presque en entier dans l'incendie de cette ville. Enfin on désirerait aussi d'y voir Alexandre de Tralles et Paul d'Égine, qui contient un bon abrégé des connaissances médico-chirurgicales des anciens, et dont le docteur Adams a publié une traduction anglaise en 1834. Kuehn eût mieux fait de commencer sa collection par ces auteurs que par les œuvres si volumineuses de Galien, dont il existait déjà plusieurs éditions. Il a fait précéder chaque auteur de son histoire littéraire, composée par Ackermann, qui se trouve dans la dernière édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius, et il y a fait des additions. Maintenant qu'il est mort, quelque savant d'Allemagne terminera peut-être son utile collection. Telle qu'elle est, elle fera toujours honneur à celui qui a eu le courage de l'entreprendre. 18° *Opuscula academica, medica et philologica, collecta, aucta et emendata*, Leipsick, 1827-1828, 2 vol. in-8°. Ces deux volumes contiennent quatre-vingt-cinq dissertations ou programmes académiques que l'auteur avait publiés précédemment. Le plus grand nombre de ces petits écrits roule sur des sujets d'érudition ou sur l'histoire de la médecine ancienne. On y trouve entre autres des notes de Triller sur Cælius Aurelianus qui n'avaient pas encore été imprimées. Kuehn a encore publié en 1832 une nouvelle édition du *Lexicon medicum* de Blancardi. Il a traduit en allemand plusieurs ouvrages étrangers. Enfin il a été collaborateur de quelques recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

KUGELGEN (Gérard et Charles-Ferdinand de), peintres renommés, que l'Allemagne, la Russie et la France peuvent revendiquer également, car ils naquirent en Empire, leur pays a fait partie de la France sous Napoléon, une portion de leur vie s'est passée en Russie. Ils étaient jumeaux; mais Charles, venu au monde quelques minutes après Gérard, passait pour le cadet. Ils virent le jour le 6 janvier (ou février) 1772; leur ressemblance, surtout pendant l'enfance, était frappante, et donna lieu à mille de ces petites aventures qu'on trouve invraisemblables lorsqu'elles se lisent dans un roman. Ainsi leur mère ne pouvait les distinguer qu'en attachant à l'un d'eux un ruban ou une marque particulière, et, s'il la perdait où s'il l'échangeait, elle le prenait pour son frère. En grandissant, et surtout lorsqu'ils furent parvenus à l'âge mûr, cette confusion fut moins fréquente; mais les étrangers s'y trompaient encore. Non moins semblables au moral qu'au physique, et cependant offrant au sein même de leur similitude les différences qui font éclater la grande loi de la nature, l'unité dans la variété, tous deux, avant même de sortir de l'enfance, manifestèrent une vocation déterminée pour le dessin; mais déjà Gérard affectionnait la figure, Charles se bornait au paysage. L'idée qu'avait eue leur père de faire peindre toute la famille, et d'appendre les trois ou quatre tableaux résultat de ce caprice dans une pièce où passaient et repassaient les enfants, avait été la première occasion de ce développement subit. Tous deux pourtant étant doués de cet esprit facile et souple qui fait marcher de front des spécialités diverses, leurs progrès furent rapides sitôt qu'on les eut placés au gymnase des jésuites de Bonn (1786-1789), où chaque travail avait son heure, où toute exagération était proscrite. Charles s'y distingua principalement; il était réputé le meilleur élève du collége. Trois ans se passèrent ainsi : puis une mort prématurée les priva de leur père. Gérard revint à la maison paternelle, et obtint de sa mère la permission de se vouer exclusivement à l'art, et d'aller à Rense, chez son grand-père, d'où il se rendait à Coblentz pour s'initier sous Zick aux secrets de la peinture. Pendant ce temps Charles restait à Bonn pour parfaire ses études, puis était admis à Vienne dans un des bureaux du ministère des affaires étrangères. On pouvait croire qu'il allait choisir entre l'administration et la diplomatie; mais l'instinct artistique l'emporta : à peine eut-il respiré quelques mois l'air des chancelleries qu'il y renonça pour jamais, et revint demander à sa mère de l'envoyer à Francfort chez le paysagiste Schütz. « J'aime mieux, dit-il, être pauvre et peintre que « ministre d'État! » Schütz était alors septuagénaire, et les élèves ne pouvaient plus guère apprendre avec lui. Charles s'en aperçut vite, et se rabattit sur Rense, d'où, comme son frère, il allait à Coblentz travailler dans l'atelier de Zick (1791), mais d'où, à la suite d'un voyage à Mayence entrepris pour visiter les superbes monuments dont cette ville abonde, bientôt il l'entraîna chez Fegel, peintre de Würtzbourg, réputé bon portraitiste et l'auteur de quelques beaux tableaux d'histoire. Celui-ci prit les deux jumeaux en amitié; et pendant six mois il les admit gratuitement dans son atelier. Gérard et Charles durent infiniment à la direction de leur nouveau professeur; deux morceaux qu'ils composèrent alors (le portrait de Gérard vu jusqu'aux genoux et une vue de Würtzbourg) prouvèrent combien ils avaient profité à cette école. De retour à Bonn, ils furent présentés à l'électeur de Cologne, Maximilien-François d'Autriche. Quoique en général fort peu curieux de peinture, cet archiduc, à la recommandation du baron Spiegel de Diesemberg, reçut fort bien les deux gaillards (tel fut le mot de Son Altesse), leur annonça qu'ils pou-

vaient aller passer trois ans à Rome, où ils recevraient de lui deux cents ducats par an, et commanda son portrait à l'aîné. Gérard s'en tira fort bien, quoique l'Altesse posât fort mal. Peu de temps après il était en route, à pied, avec son frère, pour la ville aux sept collines (1793); et les lettres de recommandation dont ils étaient porteurs leur ouvrirent l'entrée de toutes les galeries et des palais les mieux pourvus des chefs-d'œuvre de l'art. Au milieu de cette foule de merveilles qui partagent et fatiguent l'attention, les deux jumeaux n'avaient personne de qui prendre conseil; ils s'en remirent donc à leur propre inspiration, cherchant chacun le modèle le plus en harmonie avec son talent et le plus apte à lui faire faire des progrès. Gérard, qui décidément se tenait à l'histoire, eut le bonheur de s'enthousiasmer de Raphaël, qu'il étudia, copia, et dont il rappelle quelquefois la manière. Charles s'abandonna un peu plus et un peu trop à l'impatience pétulante, caractère du premier âge; mais, après avoir copié des Claude Lorrain, des Poussin, des Salvator Rosa, etc., il s'aperçut que le vert des prairies et des arbres est bien autre sous le soleil d'Italie que dans les tableaux de Claude Lorrain; qu'en reproduisant les détails de Rosa, de Swanevelt, de Poussin, il tombait inévitablement dans le maniéré, et que, s'il reproduisait fréquemment du Gelée, il se ruinerait en outre-mer; sur ce, il résolut de ne plus copier personne, et de ne peindre que d'après nature. Plein de ce projet, il fit le tour de la Campagne de Rome, et passa deux fois la saison brûlante au milieu des fraîches cascades de Tivoli. C'est à cette méthode qu'il dut la fermeté, la localité qui caractérisent ses plus belles productions. En revanche il contracta ainsi beaucoup de roideur, de gaucherie; il prit le chemin le plus long pour arriver à connaître ces artifices à l'aide desquels le peintre imite la nature au point de faire illusion, et que seule l'expérience d'une longue suite de générations et d'écoles a pu réunir en corps de doctrine. Malheureusement les deux frères furent réduits à s'éloigner de Rome plus tôt qu'ils ne le voulaient. La guerre née de la révolution française était alors dans toute sa force. Gérard partit le premier (1795), avec un jeune Livonien, Schwartz, qui se chargea de la dépense, à condition que le voyage se ferait à pied. Charles resta pour exécuter quelques paysages commandés par lord Bristol et pour attendre sur place les arrérages en retard. Ils arrivèrent enfin en 1796; mais peu de temps après les troupes françaises menacèrent Rome. Pas une âme ne songeait à commander des œuvres d'art; tous les étrangers partirent, lord Bristol ainsi que les autres. Charles en restant à Rome se fût trouvé en péril et eût pu être réputé prisonnier de guerre; il dit adieu à l'Italie et traversa pédestrement, en compagnie de ses amis les frères Romberg, les Légations, la Lombardie, les Alpes; puis, laissant ses compagnons de voyage tourner vers Vienne, il se rendit à Berlin, où l'architecte Gentz le reçut à bras ouverts, et où il eut de prime-abord assez d'occupation. Mais il lui tardait de rejoindre son frère. Gérard, après un court séjour à Munich, où lord Bristol, venu en poste d'Italie, l'avait trouvé peignant dans la galerie de peinture, et, le prenant pour Charles, s'était émerveillé de cette rencontre, puis l'avait chargé lui-même de quelques légers travaux; Gérard, disons-nous, était allé dans la capitale de la Livonie, toujours avec Schwartz; il s'en félicitait et n'avait aucune envie de revenir en Allemagne. Charles alors ne balança plus à s'expatrier, et se rendit en hâte à Riga. Son arrivée ne fit qu'ajouter à la vogue dont jouissait déjà son frère; chacun dans la haute société voulait juger par ses yeux de cette étonnante ressemblance à laquelle s'était pris lord Bristol, et chacun voulait avoir son portrait de la main du premier ou un paysage de la main du second. Le renom des deux frères fit bientôt écho jusqu'à St-Pétersbourg; c'est ce qu'ils demandaient. Recommandés par nombre de personnages dont ils avaient ou brillanté les portraits ou peint les châteaux, enfin ils réussirent à se faire désirer à la cour, et, sûrs d'être accueillis, ils se mirent en route pendant le rude hiver de 1798 à 1799, subirent gaiement un froid de 40° centig. à Reval, où Gérard s'éprit d'une demoiselle Manteuffel, et furent présentés à Paul Ier, qui s'empressa de donner exemple à toute la cour en faisant peindre et la famille impériale et lui par l'aîné, et nomma le paysagiste peintre de la cour avec trois mille roubles de traitement. Tous deux devinrent membres de l'Académie de St-Pétersbourg ainsi que de celle de Berlin. Gérard obtint l'Esthonienne qu'il aimait (1801), et, tant par suite de ce mariage que par son infatigable ardeur au travail, il se fit une belle fortune; mais son âme tendre et délicate, un peu encline à la mélancolie, ne pouvait s'accoutumer au spectacle du knout, de l'esclavage et de l'abrutissement; il demanda la permission de quitter la Russie, et en 1804, il prit le chemin de l'Allemagne et vint se fixer à Dresde, où plus tard il devint directeur de l'école de peinture. Charles, au contraire, s'attacha opiniâtrément à sa nouvelle patrie. D'abord, comme paysagiste, il y trouvait en quantité des sites vierges tout à fait différents de tout ce qu'il avait vu dans ses voyages. Puis il aspirait à la main d'une sœur de sa belle-sœur, et pour réussir il ne fallait pas cesser d'être Russe. Les parents craignaient sans doute qu'après son mariage il ne retournât en Allemagne, et il ne devint leur gendre qu'après six ans d'épreuves, en 1807. Dans l'intervalle il avait fait, à la demande et aux frais d'Alexandre, un voyage pittoresque en Crimée (1804), et il en était revenu au commencement de 1805, après quatorze mois d'absence, avec cent cinquante vues dessinées d'après nature. L'empereur les jugea fort belles, et Charles se préparait

à les exécuter à l'huile, quand tout à coup les scrupules de sa conscience d'artiste lui firent tomber des mains le pinceau; il croyait ne pas s'être assez à fond pénétré de la physionomie et de la couleur de ces régions si puissamment originales. Alexandre lui sut gré de cette défiance de soi, si rare chez les grands esprits de notre siècle, et, pour cette seconde comme pour la première perlustration de la Péninsule taurique, lui fit remettre mille roubles. L'été de 1806 le vit donc derechef parcourir la Crimée en tous sens, et deux cent quarante esquisses furent le fruit de ce nouveau pèlerinage. Revenu des bords du Pont-Euxin à ceux de la mer Baltique, notre voyageur ne resta qu'un moment à St-Pétersbourg, et courut se reposer en Esthonie, où s'accomplit enfin le mariage désiré (1807). La paix de Tilsitt suivit bientôt. Mais tout ce qui approchait un peu du trône savait que ce n'était qu'une trêve; cette expectative de guerre fit peur à Kügelgen, et il crut sage de quitter St-Pétersbourg et de se rendre à l'invitation d'un riche boyard, son ami, Slobine de Volsk, qui venait de fonder dans ses domaines, près de Saratov, un vaste établissement d'instruction, et qui lui offrait de l'associer à ses travaux. Il obtint l'assentiment de l'empereur, et ne signa d'engagement que pour cinq ans. Les deux premiers s'écoulèrent fort agréablement : les rivages du Volga étaient ravissants pour un paysagiste; il occupait une aile entière du splendide château de Volsk; ses fonctions remplies, il trouvait encore du temps pour peindre, et il exécuta ainsi, à l'huile, trente de ses vues de la Crimée. Mais tout à coup de sinistres avis vinrent l'inquiéter; il avait confié sa fortune presque entière à Slobine, et Slobine obéré, ruiné, allait se voir hors d'état de faire face à ses obligations. Le désastre, ajourné de mois en mois, devint enfin incontestable et irréparable en 1812, l'année même de la fatale campagne de Moscou. Kügelgen, pour retirer du moins quelques débris du naufrage, se fit fabricant de sucre de betteraves à la colonie d'Antoine, triste position pour un artiste. Il en fut pour les sommes qu'il ne put se dispenser d'y mettre encore, et pour les peines qu'il ne cessa de prendre quatre ans durant. Notre infortuné paysagiste y perdit non-seulement ce qui lui restait encore, mais une partie des fonds de son frère. La munificence d'Alexandre répara un peu ces revers : il paya comptant à son peintre les trente vues de la Crimée dix mille roubles, lui commanda de nouveaux tableaux, lui fit faire en Finlande un voyage pittoresque (1818), analogue à celui de la Crimée, lui assura un bon prix des cinquante-cinq esquisses qu'il rapporta (1819), et lui permit d'user à son gré de ses dessins pour des publications lucratives. Comme d'autre part leur beau-père venait de mourir (fin de 1816), les deux frères ne tardèrent pas à se retrouver à l'aise. Mais Gérard n'eut guère le temps de sourire à ce retour de fortune; il fut tué par un voleur de grande route en se rendant à Dresde (1820). Charles survécut douze ans à ce triste événement. Il habitait ordinairement son domaine de Kurküll, en Esthonie; mais depuis 1827 il choisit pour résidence un faubourg de Reval. Jusqu'à son dernier moment il tint la palette et le pinceau; on peut dire même que jamais son talent ne fut plus brillant que pendant ses dernières années, témoin son tableau du *Soir*; il venait de l'achever pour l'exposition au salon de la Douane de St-Pétersbourg, et le regardait avec raison comme son chef-d'œuvre, lorsqu'il expira le 9 janvier 1832. On a de Charles Kügelgen cent soixante tableaux à l'huile, tant grands que petits, et deux cent quatre-vingt-dix dessins, non compris les études d'après nature et les copies. La plupart de ces morceaux appartiennent aujourd'hui à des collections russes, d'abord à celle du palais de l'Ermitage à St-Pétersbourg, puis aux galeries particulières des Tolstoï, des Golovkine, des Narichkine, de Duval, de Slobine. Il s'en trouve aussi à Berlin; et, grâce à lord Bristol, l'Angleterre possède à peu près toutes ses productions d'Italie. Il s'en faut de beaucoup que ce soient les meilleures. Notre paysagiste s'était vraiment arriéré et fourvoyé en prétendant n'avoir de modèle que la nature; et la roideur, la dureté, premiers résultats de cette méthode exclusive, n'avaient point disparu comme ils disparurent depuis, par l'expérience et la maturité. Conformément à l'autorisation qu'il avait reçue du monarque son bienfaiteur, Kügelgen avait donné de plus quelques publications pittoresques. Ce sont : 1° six *Lithographies représentant des études d'arbres et des sites de la Crimée;* 2° quinze *Lithographies représentant des paysages finlandais*, St-Pétersbourg, 1822-23. Il avait songé pendant un temps à faire paraître un grand *Voyage pittoresque de la Crimée* en cinquante feuilles in-folio, avec un texte en quatre langues (angl., franç., allem. et russe). Il est peu de contrées, en effet, qui prêtent mieux que la Tauride au pittoresque : la beauté du paysage, la mer, les ruines grecques, les vestiges de la domination génoise, les informes bâtisses de la horde d'or, les modernes constructions tatares, puis quelques grands travaux publics empreints du génie de l'Europe occidentale, tout se réunit pour donner à la Crimée et à la région voisine un aspect riche et varié. Mais l'accomplissement de ce plan demandait un temps que ses autres travaux ne laissaient pas à Kügelgen : il y renonça, et il y gagna en gloire et en argent; car, nous l'avons dit, son talent augmentait avec l'âge. Il n'y a point de comparaison possible entre ses ouvrages de jeunesse et ceux de l'époque postérieure. Les trente tableaux qu'Alexandre lui paya dix mille roubles, et qui furent placés à Kammoï-Ostrov, sont réellement de délicieuses productions. De deux cents et quelques vues de la Crimée qu'il eut encore longtemps en portefeuille, beaucoup étaient dignes d'être exécutées à l'huile. Ses dessins à la

sépia surtout ne craignent point le parallèle avec les ouvrages les plus parfaits en ce genre. Les tableaux, bien entendu que nous parlons de ses tableaux russes, ne méritent pas un rang si haut : le Lorrain et Vernet ont certes plus de puissance, de profondeur et de grandiose; mais ils ne le surpassent pas en vérité, en individualité; on peut trouver à redire à ses eaux, à ses ciels, mais le vert de ses feuilles, mais les jeux et la dégradation de la lumière dans les arbres sont inimitables. Les scènes dont il aimait le mieux à reproduire l'expression sont celles qui tiennent de l'idylle. Dans quelques toiles cependant il déploie en grand toute la magnificence d'une large et riche nature. Son coloris ne manque pas de chaleur, mais est surtout remarquable par sa vigueur et sa transparence. Les qualités de Gérard de Kügelgen ne sont pas les mêmes et offrent pourtant quelque analogie avec la manière de son frère. Comme Charles, Gérard est vrai, simple et captivant; sans enlever, il attache; il fuit la peinture à fracas, et ne fait pas saillir tous les muscles en dehors; la peinture intime, à ses yeux, voilà la vraie peinture. Mais il ne s'était pas, comme Charles, imaginé que l'étude et l'imitation de la nature étaient assez : il avait étudié les anciens et l'école moderne, peut-être même avait-il laissé aux premiers trop de place. La prédilection qu'il eut pour les sujets mythologiques et allégoriques tendrait à le prouver. Son dessin a la correction, la fermeté, la beauté que donne le culte de l'antique; ses figures et surtout ses bustes, et tout ce qui tient à la représentation du corps humain, sont irréprochables; en général, il ne met dans ses tableaux que peu de figures, et ses sujets appelleraient le sculpteur au moins autant que le peintre, nouvelle preuve de ce fait qu'il avait étudié les marbres, les bronzes, encore plus que les toiles. Aussi a-t-il parfois pétri la glaise, et le peu d'essais qu'il a risqués en ce genre décelaient une main de maître. Il n'y donna pourtant pas suite. Ses portraits et ses tableaux restent donc sa seule gloire. Bien que les premiers ne puissent offrir le même intérêt que les seconds, ils ne valent peut-être guère moins. Gérard de Kügelgen avait au suprême degré la faculté qui caractérise le grand portraitiste : non-seulement il saisit la ressemblance et il idéalise, mais quand il faisait poser le modèle, il savait le placer relativement à la lumière et aux regardants de manière à faire ressortir ses avantages; aussi ses têtes avaient-elles toutes l'expression plus noble, ou plus belle, ou plus fine, que ne l'avait ordinairement la figure. Sa peinture iconique s'élevait ainsi au rang de peinture historique. Ses têtes de femme surtout étaient gracieusement touchées, et ces remarques peuvent s'appliquer à ses tableaux. En revanche, son coloris était un peu froid, un peu noir. Ce qui lui manque le plus, c'est le brillant, le mouvement. L'imagination était en lui la partie faible : le sentiment surabondait, et sa fécondité consiste à mettre beaucoup d'idées ou de sensations dans un personnage, non à mettre beaucoup de personnages sur la toile. Il a été question plus haut des principaux de ses portraits; nous allons donner ici la liste de ses tableaux remarquables. Ce sont d'abord un *David berger jouant de la harpe*, une *Ste-Cécile touchant les orgues*, un *Adonis mourant :* les deux premiers se réfèrent à son séjour à Rome en 1793 ou 94, et furent acquis l'un par l'électeur de Cologne, l'autre par lord Bristol : l'*Adonis* fut peint à Munich et passa aussi au riche Anglais. Ensuite viennent, dans l'intervalle de 1805 à 1810 (car durant son séjour à St-Pétersbourg il ne sortit guère de son atelier que des portraits), un *Apollon tenant en ses bras Hyacinthe mourant* (1806), un *Adonis blessé* (1806) et une *Jeanne d'Arc* (1807), tous deux morceaux achevés; un *Christ avec Moïse et Mahomet, plus St-Jean et une sybille* (les cinq figures colossales, mais à mi-corps (1808); il a depuis traité le même sujet, mais en omettant la sybille et St-Jean); un *jeune Christ avec quatre Pharisiens*, une magnifique *Vénus Anadyomène*, une série de figures allégoriques exprimant les phases diverses de la joie et de la douleur, et une *Inspiration* la lyre à la main, organisant le monde qu'elle tire du chaos (1808). Enfin, pendant les dix années qui forment la dernière période de sa vie, se distinguent : *Diane et Endymion*, aussi remarquable comme idéalisation du sommeil que l'*Hyacinthe mourant* comme réalisation de la mort (1814); les deux *Visites* (celle de Marie à Élisabeth, celle d'Élisabeth à Marie et à Joseph) (1813 et 1814); trois superbes têtes de *Christ*, de *St-Jean* et de *Ste-Madeleine ; Melpomène-révolution-française*, poignard à la main, diadème en tête, courant l'Europe avec l'aigle de Napoléon et le drapeau tricolore; *Clio* inscrivant sur les tables de mémoire la bataille de Leipsick ; la *Cybèle casquée*, tenant une urne qui porte les chiffres 1813, 1814, 1815 ; un *St-Jean-Baptiste prêchant au désert*, qu'on peut regarder comme un des chefs-d'œuvre de l'art, un *St-Jean l'Évangéliste devant le trône de Dieu quand l'Apocalypse se manifeste à lui* (1816), et une *Madeleine au lit de la mort* (1816). Ces deux derniers sont admirables. La composition du St-Jean est riche : on voit sur l'arrière-plan se dérouler comme fantastiquement et dans un rêve les scènes qui composent l'Apocalypse. Celle de la Madeleine ne l'est pas moins : la sainte ne semble qu'endormie : le ciel est ouvert, les chœurs d'anges semblent tendre les bras à leur sœur; on croit entendre les ineffables harmonies. Satan, qu'éblouit l'éclatante blancheur du jour, va chercher la nuit dans un antre. La plupart de ces tableaux sont en Allemagne, mais très-dispersés : la galerie de Dresde est celle qui en possède le plus; Berlin et Kœnigsberg en ont plusieurs, ainsi que le prince d'Anhalt-Bernbourg. Divers particuliers en ont aussi orné leur maison. Du reste, le *Journal de Weimar pour la littérature, l'art,*

le luxe et la mode (de 1806 à 1814), et depuis 1814, le *Morgenblatt* et différentes feuilles allemandes, ont suivi très-attentivement les travaux de G. Kügelgen, et l'on peut y puiser des notions assez étendues sur cet artiste. Il existe un portrait des deux Kügelgen, sur bois, ouvrage de Gérard à Rome. P—OT.

KUH (EPHRAÏM-MOÏSE), poëte allemand, né à Breslau en 1731, était d'une famille israélite. Son père, négociant, voyant ses heureuses dispositions et son ardeur pour l'étude, voulut faire de lui un savant rabbin; mais la vive imagination du jeune Kuh ne put s'accommoder des subtilités de la scolastique des hébreux, et il montra tant de répugnance pour ce genre de savoir, que son père, renonçant à l'espoir d'avoir un rabbin dans sa famille, finit par le destiner à la carrière où il s'était enrichi lui-même. Le jeune Kuh entra donc dans le commerce, et fut premier commis à Berlin dans la maison de son oncle, le fameux Ephraïm, si connu pour avoir été chargé de l'entreprise de la refonte des monnaies, sous Frédéric. Mais, dans cette ville, ayant fait connaissance avec Mendelssohn, Ramler, Lessing et d'autres grands écrivains, Kuh négligea tout soin de sa fortune, afin de se donner aux lettres et surtout à la poésie; et la passion des livres, ainsi que le défaut d'économie, assez rare chez les israélites, le ruinèrent en peu d'années, au point de forcer sa famille de lui assigner une pension. Il avait voyagé pendant deux ans en Hollande, en France et en Italie, toujours suivi de trois énormes malles remplies de livres, et il était revenu en Allemagne avec une mélancolie qui dégénéra bientôt en une folie dont les accès allaient jusqu'à la fureur. C'est dans les moments lucides de ce triste état qu'il composa ses meilleures pièces de vers. Un médecin habile le guérit de sa mélancolie. Mais en 1785 il devint paralytique, et mourut à Breslau le 3 avril 1790. Ses poésies, dont le manuscrit contenait plus de cinq mille pièces, ont été recueillies après sa mort, revues par Ramler, qui en a publié un choix, et imprimées à Zurich, 1792, en 2 petits volumes. On y remarque particulièrement des épigrammes, des madrigaux, des chansons dans le genre de Catulle ou d'Anacréon, des fables où il a tâché d'imiter la manière de Phèdre, et une ode à la Divinité, que l'on dit avoir été retouchée par Mendelssohn, mais que d'autres critiques jugent supérieure aux meilleures pièces de ce dernier. On trouve aussi quelques poésies de Kuh dans le *Museum allemand*, et dans le Martial de Ramler. Moïse Hirschel, compatriote et coreligionnaire de Kuh, a rédigé une notice sur ce poëte. D—G.

KUHL (HENRI), naturaliste allemand, né à Hanau le 17 septembre 1797, s'appliqua dès sa jeunesse à l'histoire naturelle, sous la direction de Léonard et d'autres naturalistes du pays. C'est surtout à l'étude des oiseaux de la contrée qu'il voua son temps. Dans un mémoire qu'il fit sur les chauves-souris de l'Allemagne, et qui fut inséré dans le tome 4 des Annales de la société de Wetteravie, sa patrie, il décrivit quelques espèces encore peu connues. En 1813 il succéda à Leisler dans la place de conservateur du musée de Hanau. Son désir d'étudier la nature ne le laissa pas longtemps tranquille dans cette place. Il compléta son instruction à Heidelberg, visita l'Allemagne avec Van Hasselt, naturaliste hollandais, devenu son ami. Ce fut probablement ce savant qui procura à Kuhl, en 1810, une chaire à l'université de Groningue. Un travail qu'il fit pour la société savante de cette ville lui mérita une médaille d'or. Il visita le musée de Paris et d'autres grandes villes du continent, et accepta la mission, très-agréable pour lui, d'explorer avec Van Hasselt les possessions hollandaises des Indes orientales. Ce fut au mois de juin 1820 qu'il s'embarqua avec son ami pour Java; il ne laissa pas d'examiner en passant l'histoire naturelle de tous les lieux où il pouvait débarquer. A peine arrivé à Java, il entreprit avec ardeur l'exploration de cette grande île, si riche en productions naturelles. Il recueillit un grand nombre de plantes, d'animaux et de minéraux, et envoya en Hollande beaucoup d'observations; elles furent publiées dans les journaux scientifiques. Mais cette ardeur, qui avait été sans danger en Europe, lui devint funeste sous le climat brûlant et humide de la zone torride. Il tomba malade et mourut le 14 septembre 1821, n'ayant atteint que l'âge de 24 ans. Vu les connaissances étendues qu'il possédait dans les diverses branches de l'histoire naturelle, et le zèle qui l'animait pour les progrès de la science, sa mort a été le motif de vifs regrets de la part des naturalistes. Selon l'ornithologiste Temminck, Kuhl était sur la voie pour devenir un second Linné. Outre le mémoire cité plus haut, il a composé *Buffonii et Daubentonii figurarum avium collatarum nomina systematica*, Groningue, in-4°. C'est une concordance des noms linnéens avec les oiseaux des planches coloriées de Buffon; elle a été publiée par Jh. Van Swinderen. Kuhl a publié aussi une *Anatomie comparée* et une monographie des singes. Temminck a fait imprimer les lettres que Kuhl lui avait adressées pendant ses voyages, et qui contiennent des observations intéressantes. D—G.

KUHLMANN (QUIRINUS), l'un des plus fameux visionnaires du 17e siècle, était né à Breslau le 25 février 1651. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il étonnait ses maîtres par la rapidité de ses progrès; mais, étant tombé malade à l'âge de dix-huit ans, il éprouva un dérangement dans ses organes, et il crut dès lors avoir des visions. Une fois il s'imagina voir le diable escorté d'une foule de démons subalternes; un autre jour il se persuada que Dieu lui était apparu, et dès ce moment il ne cessa de voir à côté de

lui une auréole éclatante de lumière. Après sa guérison, il prit en haine toutes les méthodes d'enseignement, et en imagina d'autres, au moyen desquelles il serait aisé, disait-il, d'atteindre les limites de toutes les sciences. Il quitta sa patrie à l'âge de dix-neuf ans, parce qu'il trouvait qu'on ne lui rendait pas toute la justice qu'il croyait mériter, et parcourut l'Allemagne dans le dessein d'entendre les leçons des plus célèbres professeurs. Arrivé à Iéna, il suivit quelque temps les cours de l'université; mais il fut si mécontent des explications qu'on lui donnait, qu'il résolut de n'avoir plus d'autre maître que le St-. Esprit. Il eut alors la fantaisie de visiter la Hollande, et les dangers qu'il pouvait courir par suite de l'occupation de ce pays par des armées étrangères, ne purent lui faire ajourner son projet. Etant débarqué à Amsterdam, au mois de septembre 1673, il partit aussitôt pour Leyde. Il trouva les ouvrages de Jacques Boehm, dont il n'avait pas encore entendu parler, les lut avec beaucoup d'empressement, et avoua sa surprise d'y rencontrer des faits dont il avait eu connaissance par révélation. Il rechercha l'amitié de Jean Roth, autre visionnaire qui travaillait alors à se faire des partisans, et il fit, dit Bayle, mentir le proverbe que les gens du même métier se portent envie. Il écrivit à Roth une lettre dans laquelle il le qualifie d'homme de Dieu, de véritable fils de Zacharie, et appelle les vengeances du ciel contre ceux qui fermeraient l'oreille à ses instructions. Il voulut aussi se lier avec la célèbre Bourignon; mais elle ne se laissa point séduire par ses éloges, et ne lui répondit point. La conduite de Kuhlmann n'était rien moins qu'édifiante : il vivait assez publiquement avec des femmes de mauvaise réputation, et il escroquait de l'argent à ceux qui lui montraient quelque confiance, pour l'employer, disait-il, à l'avancement du royaume de Dieu. Il fut obligé de quitter la Hollande au commencement de l'année 1675, et il se retira d'abord en Allemagne. Il publia à Lubeck une lettre datée du mois de février : *De sapientia infusa Adamea Salomoneaque.* Il était à Constantinople en 1678, et ce fut de cette ville qu'il adressa au sultan Mahomet IV un écrit dans lequel il prédit la *conversion des Turcs.* Il s'embarqua à Smyrne sur un vaisseau français : Il se trouvait à Cadix en février 1679, et peu après il se rendit en Angleterre, d'où il revint en France dans le courant de l'année 1681. Son *Arcanum microcosmicum* est daté de Paris le 1er novembre; il n'y séjourna que quelques mois et partit pour Genève, annonçant le projet d'aller visiter la terre sainte. On ne sait s'il exécuta ce voyage, mais il était de retour en Allemagne en 1686. Alors il tourna ses pas vers le nord de l'Europe, et continua d'errer de ville en ville. Il fut arrêté en Russie pour des prédictions séditieuses, et brûlé à Moscou le 3 octobre 1689, à l'âge de 38 ans. Outre les ouvrages déjà cités, le malheureux Kuhlmann a publié quelques écrits, dont le plus connu est son *Prodromus quinquennii mirabilis*, Leyde, 1674, in-8°. Ce volume devait être suivi de deux autres qui auraient contenu ses études et ses découvertes depuis sa première vision : on y aurait trouvé cent mille inventions curieuses et intéressantes. Il fit part de son projet au P. Kircher, qui lui donna des éloges ironiques dont il fut la dupe, et des conseils qu'il n'était pas en état d'apprécier. On cite encore de lui : 1° Un *Recueil d'épitaphes* qui a eu deux éditions; 2° *Neu-begeisterter Boehme* (Jacq. Boehm, nouvellement inspiré), en allemand, Leyde, 1674, in-8°; ouvrage très-rare, parce que Kuhlmann en retira le plus qu'il put les exemplaires de la circulation; 3° *Epistolæ theosophicæ Leidenses*, Leyde, 1674, in-8°; 4° *Epistolarum Londinensium catholica ad Wicklefio-Waldenses, Hussitas, Zwinglianos, Lutheranos, Calvinianos,* Rotterdam, 1674, in-12; 5° *Q. Kuhlmanni Kircheriana de arte magna sciendi, seu combinatoria*, Leyde, 1674, in-8°; 6° *Q. Kuhlmanni epistolæ duæ cum responsoria,* Leyde, 1674, in-8°. Adelung cite encore *Ath. Kircheri epistola responsoria ad Quir. Kuhlmanni epistolam de arte magna sciendi*, ibid., 1674, in-12; 7° *Responsoria de sapientia infusa*, etc., *circa febr.* 1676, *e Lubeca Romam scripta ad Ath. Kircherum,* réimprimé avec les trois précédents, sous le titre de *Kircheriana de arte magna sciendi*, etc., Londres, 1681, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Bayle; B. Gottl. Wernsdorf. *Dissertatio de fanaticis Silesiorum et speciatim de Quir. Kuhlmanno*, Wittemberg, 1698, 1718, in-4°; J.-Ch. Harenberg, *Dissertatio de Quir. Kuhlmanno,* dans le *Museum Bremense*, t. 2; et surtout Adelung, *Histoire de la folie humaine*, t. 5, p. 3-90, où l'on trouve la liste de quarante-deux ouvrages de Kuhlmann, dont la rareté fait le principal mérite. W—s.

KUHN (Joachim), né à Gripswalde en 1647, mourut le 11 décembre 1693, après avoir occupé, avec la plus grande distinction, la chaire d'histoire et de langue grecque dans l'université de Strasbourg, et laissant quelques ouvrages pleins d'une solide érudition. Le premier, qui parut à Strasbourg en 1675, est un Essai de remarques sur l'*Onomasticon* de Jul. Pollux. Ce lexique fut, depuis cette époque, l'objet constant des recherches de Kühn, et il en aurait sûrement donné une édition si la mort ne l'eût enlevé prématurément au milieu de ses études. Un long et savant commentaire, qui fut trouvé parmi ses papiers, a paru dans le Pollux de Hemsterhuys. L'édition des *Histoires diverses* d'Élien, que Kühn donna dix ans après son Essai sur Pollux, est imprimée assez incorrectement; mais le commentaire est fort bon, et il a été conservé par Perizonius et Abr. Gronove, qui depuis ont réimprimé Élien. La belle édition de Diogène Laërte, donnée par Wetstein

en 1692, 2 vol. in-4°, contient d'utiles remarques par Kühn. Ce savant philologue termina sa carrière littéraire par une édition de Pausanias (Leipsick, 1696, in-fol.), fort supérieure à toutes celles que l'on connaissait alors. On peut regretter que ses notes n'aient pas été textuellement reproduites dans le Pausanias de Facius. B—ss.

KUHN. *Voyez* KUEHN.

KUHNOL (CHRISTIAN-GOTTLIEB), théologien et helléniste allemand, né à Leipsick le 2 janvier 1768. Fils d'un archidiacre de l'église de St-Thomas, et petit-fils, par sa mère, d'Abraham Krigel, professeur à l'école qui est attachée à cette église, Kuhnöl fut élevé au milieu d'un monde tout théologique, et on l'inscrivit de très-bonne heure comme étudiant sur les registres de l'université de sa ville natale. Il fréquenta avec assiduité l'école St-Thomas, et, grâce aux soins que ses parents prenaient de son instruction, il en devint promptement un des meilleurs élèves. Il étudia avec ardeur les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, et s'attira ainsi la bienveillance toute particulière du professeur J.-F. Fischer, qui lui confiait la révision de ses manuscrits et la correction de ses épreuves. Le goût des langues anciennes ne l'abandonna jamais, et il fit constamment marcher ses études philosophiques de front avec la culture de la théologie. Après avoir pris le double grade de docteur en théologie et docteur en philosophie à l'université de Leipsick, Kuhnöl, d'après les conseils de Wolf et de Beck, y ouvrit, comme *privatdocent*, des cours sur la philosophie grecque et latine, et sur l'exégèse biblique. En 1790, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie, puis chargé en 1793, de concert avec Rosenmüller, de la conservation de la bibliothèque de l'université. En 1796, on l'attacha en qualité de pasteur à la paroisse de St-Paul. La réputation qu'il s'était acquise comme helléniste le fit désigner à Copenhague, en 1799, pour la chaire de langue grecque; mais, ne voulant pas quitter l'Allemagne, il refusa ce poste honorable, et deux ans après (1801), il alla prendre à l'université de Giessen la chaire de poésie et d'éloquence. Ayant épousé dans cette ville la fille du pasteur Gebhardt, Kuhnöl s'y fixa définitivement, y devint en 1806 professeur de théologie, fut élevé en 1818 aux fonctions de conseiller ecclésiastique, et en 1829 à la dignité de conseiller ecclésiastique privé (*Geistlichen Geheimrath*). Kuhnöl s'appliqua de préférence à l'étude de l'exégèse du Nouveau Testament. Il porta dans ses recherches cet esprit de critique indépendante et sévère qui a fondé l'école rationaliste et jeté en Allemagne tant d'éclat sur la culture de la théologie. Également attaché à l'esprit du christianisme et aux droits de la raison, il chercha à éclairer des lumières de la science la question obscure de l'origine des livres qui composent le Nouveau Testament. Après bien des travaux isolés, il entreprit de réunir dans un vaste répertoire toutes les recherches critiques dont ces livres ont été l'objet. Tel a été le but de son *Commentarius in libros Novi Testamenti*, publié en 1816, et dont la quatrième édition parut en 1837. Quoique cet ouvrage soit aujourd'hui dépassé en beaucoup de points, il n'en demeure pas moins un recueil d'une grande utilité et d'une science incontestable. Kuhnöl avait attiré, par l'attrait de sa parole, une foule d'élèves à l'université de Giessen. Animé d'un vif amour pour la jeunesse, il se faisait chérir des étudiants, et il avait su gagner l'estime et l'amitié des personnes des opinions les plus diverses. On ne trouvait pas en lui cet étroit esprit de secte qui tient compte chez les hommes, non des vertus, mais des opinions. D'une inépuisable charité, il avait toujours sa bourse ouverte aux nécessiteux, et il laissa, après sa mort, des sommes importantes aux écoles et aux établissements de bienfaisance de Giessen, plus cinq cent quarante thalers à l'hôpital de Leipsick. Il est mort le 16 octobre 1841. Outre son Commentaire cité plus haut, Kunhöl est auteur des ouvrages suivants : 1° *Observationes in Euripidis fabulam quæ inscribitur Alcestis*, Leipsick, 1785; 2° *Demetrii Cydonii opusculum de contemnenda morte*, Leipsick, 1786; 3° *Explicatio capit. I et XI epist. Pauli ad Titum*, Leipsick, 1788; 4° *Disput. de subtilitate interpretationem grammaticam commendante*, ibid., 1788; 5° *Euripidis Alcestis, græce et latine*, Leipsick, 1789; 6° *Hosée*, nouvelle traduction allemande, ibid., 1789; 7° *Explicatio capitis III Litterarum Pauli ad Titum*, ibid., 1790; 8° *Sophoclis OEdipus rex, græce et latine*, ibid., 1790; 9° *Interpretatio grammatica loci Pauli Apostoli ad Ephes. V*, 6, 14, ibid., 1791; 10° *Histoire du peuple juif depuis Abraham jusqu'à la destruction de Jérusalem*, ibid, 1791; 11° *Prophéties messianiques de l'Ancien Testament, traduites et expliquées* (en allemand), ibid., 1792; 12° *Hoseæ oracula, hebraice et latine*, ibid, 1792; 13° *Observationes ad Novum Testamentum ex libris apocryphis Veteris Testamenti*, ibid., 1794; 14° *Commentationes theologicæ*, 1794-1799 (publiés en société avec J. Velthusen et G.-A. Ruperti); 15° *Pericopæ evangelicæ*, Leipsick, 1796-1797, 2 vol.; 16° *Tableaux tirés de l'histoire de Prusse*, ibid., 1799; 17° *Les Psaumes traduits en vers*, ibid., 1799; 18° *Narration. de Jon.-Fr. Fischero*, ibid., 1800; 19° *Progr. observationes in Propertium sist. spec. IV*, ibid., 1801-1803; 20° *Memoria Chr. Renati Leop. Car. S. R. J. Libr. Bar. de Senkenberg Hass. Landgrav. a consil. Regim.*, Giessen, 1800; 21° *Sexti Aurelii Propertii carmina, editio nova*, Giessen, 1825, 2 vol.; 22° *Animadversionum criticarum in Ovidii Heroidas spec. II*, Giessen, 1805-1806; 23° *Progr. Spicilegium observationum in Epistolam Jacobi*, ibid., 1807; 24° *Progr. explicat. loci epistol. ad Roman. XIII*, 11-14 *sist.*, ibid., 1808; 25° Kunhöl a été de plus l'éditeur des *Animadversiones ad J. Welleri grammaticam græcam*, 2 part., 1800-1801, du Commentaire sur la Cyropédie de Xénophon (Leipsick, 1803), et du Plutus

d'Aristophane, annotés (1805) par son maître Fischer. A. M—y.

KULENKAMP (Louis), né à Brême en 1724, mort en 1797, était professeur dans l'université de Göttingue. Il a peu écrit; et un seul de ses ouvrages a obtenu quelque célébrité; c'est un *Specimen* d'observations et de corrections sur l'*Etymologicum magnum*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbuttel (Göttingue, 1765, in-4°). Kulenkamp avait le projet d'en donner une nouvelle édition; et cet essai prouve qu'il était fort en état de bien exécuter ce travail difficile. Il avait débuté dans la carrière littéraire par une dissertation latine (Brême, 1747) sur *Nisroch*, idole des Assyriens, dont il est parlé au chap. 37, v. 38 d'Isaïe, et au quatrième livre des Rois, chap. 19, v. 37. B—ss.

KULM ou KULMUS (Jean-Adam), médecin anatomiste, naquit à Breslau en Silésie, au mois de mars 1680. Il fit ses premières études dans un collége de sa ville natale, et se rendit en 1711 aux universités de Halle, de Leipsick, de Strasbourg, et à celle de Bâle, où il reçut en 1715 le bonnet de docteur. Après avoir voyagé quelque temps en Hollande et en Allemagne, il alla en 1725 à Dantzig, chez son frère, médecin du roi de Pologne, et fut nommé professeur de physique et de médecine dans un gymnase de cette ville. Dès 1722, on le trouve déjà parmi les membres de l'académie des Curieux de la nature, à laquelle il fournit beaucoup d'observations sur des monstruosités, avec plusieurs mémoires. D'autres opuscules furent insérés dans la collection des médecins de Breslau; et, depuis 1725, dans les mémoires de l'académie de Berlin. On a de lui un grand nombre de thèses sur des objets de physique, de médecine et de chirurgie, dont il regardait l'étude comme très-nécessaire au médecin. Mais ce qui contribua peut-être le plus à étendre sa célébrité, ce sont les tableaux d'anatomie avec des gravures, qu'il donna en 1728 en allemand, et qu'il traduisit en latin. Cet ouvrage a été réimprimé bien des fois en Allemagne, en Hollande, en Italie; et, en 1734, il fut traduit en français par P. Massuet. Quoique les gravures, peu exactes, fussent en grande partie copiées de Verheyen, on fit longtemps dans le Nord usage de ce manuel, en effet très-commode; et même, en 1789, un professeur de Leipsick, Kühn, trouva encore bon de le reproduire avec beaucoup d'additions, ou plutôt d'en faire un nouvel ouvrage sur le même plan. Haller faisait cas de l'auteur, pour les observations qui lui sont propres. Il mourut le 29 mai 1745, et l'on publia un programme funèbre en son honneur. La liste des nombreux mémoires et ouvrages de Kulm se trouve dans le supplément du dictionnaire biographique de Jœcher et de ses continuateurs. — Il ne faut pas le confondre avec *J. George* Kulm, son frère, médecin du roi de Pologne, mort en 1731, et dont on a un ouvrage latin intitulé *Oneirologie*, qui traite des songes et de leur analogie avec le délire : il fut dédié, dans le temps, à l'illustre Stahl, et publié à Varsovie en 1703, in-4°. F—d—r.

KULMANN (Élisabeth), poëte russe, née à St-Pétersbourg en 1808, était fille d'un employé allemand, qui servit d'abord dans l'armée, puis dans l'administration russe. La mère, après la mort de son mari, privée de ressources, se retira avec ses enfants dans un village sur le bord du golfe de Finlande : Élisabeth était encore très-jeune. Dès l'âge de six ans, l'imagination de cette enfant extraordinaire commença de s'exercer sur de petits sujets; sa première composition fut une fable. Ces dispositions précoces furent cultivées par un ami de la famille, le docteur Grossheinrich, précepteur dans une maison russe. A six ans elle parlait allemand et russe, et s'exprimait, dit-on, assez facilement en français; dans les années suivantes elle apprit l'italien, et on l'entendit dans la suite déclamer de longues tirades du Tasse avec une entente parfaite des beautés de la poésie italienne. Elle aborda aussi le latin, afin de comprendre Horace; puis elle reçut de Grossheinrich quelques leçons de grec qui la mirent à même d'étudier le reste jusqu'à ce qu'elle fût capable d'entendre les vers d'Homère et surtout de Pindare, qui devint son poëte favori. Du grec ancien elle passa au grec moderne, et l'on assure qu'elle apprit à le parler si couramment qu'un Grec avec lequel elle s'entretint la crut originaire d'une des îles de l'Archipel. L'étude d'autres langues modernes, telles que l'anglais, l'espagnol et le portugais, suivit celle du grec, et elle traduisit en allemand, pour s'essayer, des fragments de Milton, les fables d'Yriarte et les odes portugaises de Manoël. Pendant ces études il s'était opéré un changement heureux dans sa position. L'aumônier de l'école des mines ayant offert à la mère d'Élisabeth et à ses enfants un logement dans cette institution, la jeune poëte se lia d'amitié avec les filles du directeur, et fut admise à partager leurs leçons d'arts d'agrément. Elle fut dès lors dans une situation conforme à ses goûts et au développement de son esprit. Ce n'était plus l'enfant qui, assis sur le bord de la Baltique, s'abandonnait aux rêveries à l'aspect des nuages; jolie fille, aux traits expressifs et pâles, à la taille élégante, à la chevelure noire, aux yeux bleus, elle était devenue capable de juger la littérature poétique des peuples anciens et modernes, et avait des inspirations dignes de figurer parmi celles des poëtes qui faisaient son admiration. Un cadeau que lui envoya l'impératrice mère, à qui les protecteurs d'Élisabeth avaient présenté un choix des odes d'Anacréon, traduites par elle en allemand, en russe et même en italien, excita sa vive reconnaissance, et lui inspira l'idée de son *Monument de Bérénice*, composition allégorique dans laquelle dix poëtes grecs contemporains de la mère de Ptolémée Evergètes concourent pour l'éloge de cette princesse, qui est ici le symbole de l'impé-

ratrice mère. On voit par ces hymnes combien la jeune Élisabeth s'était pénétrée du génie des poëtes grecs. Elle en fournit une nouvelle preuve dans la série de poésies qu'elle a intitulées *Corinne*, et dont voici l'origine et le motif. L'étude de Pindare lui donnait de vifs regrets de ne rien trouver de Corinne, rivale littéraire du poëte grec aux jeux Olympiques. Son maître, à qui elle exprima ses regrets, lui répondit : « Eh bien, il ne « tient qu'à vous de ressusciter Corinne, comme « Macpherson a ressuscité Ossian. » Encouragée par ces paroles, et s'inspirant du génie de la poésie grecque, elle composa une suite d'odes ou d'hymnes pleines d'allusions à la belle nature de la Grèce et aux sentiments du peuple grec, telles qu'aurait pu en jeter Corinne même dans ses poésies. Elle traduisit Anacréon entier. Elle imita en allemand des poésies lyriques de Lomonosoff, de Derjavine et d'autres poëtes russes, enfin elle traduisit quatre tragédies d'Osarow, puis autant d'Alfieri; et tous ces travaux furent les productions des seize premières années de sa vie. Un refroidissement causé par le défaut de moyens suffisants pour se garantir des effets meurtriers du climat rigoureux de St-Pétersbourg, puis l'inondation qui eut lieu en novembre 1824, dans le quartier qu'elle habitait, portèrent atteinte à sa frêle constitution et provoquèrent le développement d'une phthisie à laquelle cette jeune fille, qui avait excité un intérêt général chez les amis des lettres, succomba le 1er décembre 1825. Dans une pièce de vers adressée au soleil, elle avait exprimé un pressentiment de sa fin prochaine : « O soleil, dit-elle, dans les jours de mon éclat « on me comparait souvent à la rose; dis-moi si « tu me ranimeras lorsqu'au printemps tu rani- « meras les fleurs? » Mais au printemps la terre couvrait déjà cette plante délicate et précoce. Une douce mélancolie est répandue dans la plupart de ses inspirations poétiques, où elle fait un retour sur elle-même. C'est ainsi que, dans une pièce composée à l'époque où elle sortait de l'enfance, elle dit : « Souvent je me plonge dans les « rêveries, et, envisageant l'avenir, je pense à ce « qui pourra arriver à une pauvre orpheline « comme moi. Mais un jour, en méditant ainsi, « je vis un petit oiseau voltiger gaiement sur les « branches du bouleau verdoyant; il semblait « qu'il me dît : — Jeune fille, pourquoi t'inquiéter « de l'avenir? regarde-moi; je ne sais où elle est « allée celle qui m'a donné le jour; je n'ai ni « frère, ni sœur, ni parents; je ne m'en réjouis « pas moins de vivre. » Son amour-propre de jeune fille avait quelquefois à souffrir de sa pauvreté auprès des personnes riches de son sexe. Une de ses pièces de vers, écrite après un bal, commence par ces mots : « Ne sois pas si fière de « tes diamants admirés de tout le monde, fille de « parents nobles; l'aspect des étoiles filantes m'a « désabusée sur la durée de l'éclat, etc. » Aux frais des protecteurs d'Élisabeth, parmi lesquels s'étaient rangées des princesses de la cour de Russie, un monument, consistant en un sarcophage imité de l'antique, sur lequel est couchée une jeune femme en costume grec, a été érigé sur la tombe du poëte. Le recueil de ses poésies russes a été publié par l'académie impériale sous le titre d'*Opity Pietitscheskije* (Essais poétiques d'Élisabeth Kulmann), St-Pétersbourg, 1833, 3 vol. in-8°. Ses œuvres poétiques allemandes ont été recueillies et mises au jour par son maître, Grossheinrich; ce recueil, intitulé *Sæmmtliche Gedichte von Elisabeth Kulmann*, St-Pétersbourg, 1835, forme 4 volumes. Un phénomène aussi étonnant que cette jeune fille, qui dès son enfance, dans un état voisin de l'indigence, s'élève aux plus hautes conceptions et se pénètre du génie poétique des littératures anciennes et modernes, a engagé un poëte russe, Timofejev, à esquisser d'une manière dramatique l'apothéose de cette vie si courte et si intéressante dans un drame intitulé *Jelisaveta Kulman, fantasija* (Élisabeth Kulman, une fantaisie), St-Pétersbourg, 1835. Dans le recueil des essais poétiques de la jeune fille, il y en a nécessairement plusieurs qui sont faibles; ce sont surtout les poésies allemandes de son enfance et ses premiers pas sur le Parnasse; dans la suite, son esprit, plus nourri des chefs-d'œuvre de la poésie, et composant principalement en russe, sa langue maternelle, réussit mieux, tant pour le style que pour les idées; aussi ses poésies russes sont généralement préférables aux essais trop précoces de sa muse allemande. Voy. la notice sur ce poëte dans les *Blætter fur liter. Unterhaltung*, 1836, nos 291 et 292. D—G.

KULMUS. *Voyez* GOTTSCHED.

KUMAS. *Voyez* KOUMAS.

KUNCKEL (JEAN), célèbre chimiste allemand, naquit en 1630, au village d'Hutten dans le duché de Sleswig. Ses premières études terminées, il parcourut la basse Allemagne et la Hollande, visitant les ateliers et les manufactures pour étudier les procédés des ouvriers. Il commença, en 1676, à donner des leçons de chimie à Wittemberg; et ce fut cette même année qu'il découvrit le phosphore qui porte son nom. L'électeur de Saxe (Jean-George II) le nomma directeur de son laboratoire d'Anneberg, et lui facilita de cette manière les moyens de faire beaucoup d'expériences utiles. Appelé en 1679 à Berlin par l'électeur de Brandebourg, il y ouvrit un cours de chimie qui fut très-fréquenté, et contribua ainsi à répandre le goût de cette science, alors peu cultivée. Il se rendit en 1693 aux vœux du roi Charles XI, qui cherchait depuis longtemps à l'attirer en Suède. Ce prince le créa conseiller des mines, et le récompensa de ses services en lui accordant des lettres de noblesse avec la permission d'ajouter à son nom celui de Lœwenstern. Kunckel mourut à Stockholm en 1702. Il était membre de l'académie des Curieux de la nature

C'était, dit d'Holbach, un homme fort expérimenté, auteur peu savant, très-mauvais écrivain; mais l'opiniâtreté de son travail, l'exactitude de ses procédés et l'importance de ses découvertes, lui ont fait, parmi les chimistes, un nom très-grand et très-mérité. Outre son phosphore, dont on parlera plus bas, Kunckel avait imaginé des pilules lumineuses, dont l'usage était, dit-on, utile en médecine et particulièrement dans le traitement de l'apoplexie; il avait aussi le secret de la composition d'un verre rouge transparent. On a de lui plusieurs ouvrages, tous écrits en allemand : 1° *Expériences sur l'eau-forte*, dans les *Mélanges de l'académie des Curieux de la nature*, première année, t. 2, p. 158; 2° *Recherches ou observations sur les sels fixes et volatils, sur l'or et l'argent potables; sur la couleur et l'odeur des métaux et des autres substances minéralogiques*, Hambourg, 1676, in-8°; traduit en latin par Ch. Aloys. Ramsay, Londres et Rotterdam, 1678, in-8°. Dans cet ouvrage, Kunckel assure qu'il avait trouvé, en parcourant les archives de la maison de Saxe, la recette de la teinture dont l'électeur Christian s'était servi pour convertir en or véritable d'autres métaux. 3° *Observations chimiques*, Hambourg, 1677, in-8°; traduites en latin par Ramsay, Londres, 1678, in-8°; Amsterdam, 1693, et Iéna, 1719, in-12 : cet ouvrage est estimé. 4° *Lettre aux médecins et aux philosophes de Saxe sur le phosphore et les pilules lumineuses*, 1679, in-8°. La première invention de ce phosphore est due au hasard, comme la plupart des découvertes. Un chimiste allemand, appelé Brand, travaillant sur l'urine, ayant trouvé dans son récipient une matière lumineuse dans l'obscurité, la fit voir à Kunckel, et mourut, quelque temps après, sans lui avoir communiqué son secret. Kunckel, qui avait vu travailler Brand, se douta que l'urine formait la base de cette matière lumineuse, et parvint à en retrouver la composition, qu'il communiqua aux savants par la lettre qu'on vient de citer. On peut consulter la *Manière de faire le phosphore brûlant de Kunckel*, par Homberg, dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences*, t. 10. 5° *L'Art de faire le verre*, 1679, in-4°; traduit en français par M. D. (le baron d'Holbach), Paris, 1752, in-4°, avec les traités de Néri et de Merret. Kunckel avait répété les expériences de ces deux chimistes, et ajouté à leurs observations des remarques très-intéressantes. Son traité particulier est divisé en trois livres; le premier, qui est le plus curieux, contient la manière de calciner, de dorer et de peindre le verre; le second traite de la fabrication de la faïence et des procédés à employer pour la peindre de différentes couleurs; et enfin le troisième indique le secret de tirer en argent la figure de toutes sortes de plantes, de colorer le gypse et de marbrer le papier. Kunckel a terminé son ouvrage par la description d'un moule inventé par J.-Dan. Krafft, conseiller de l'électeur de Saxe, et avec lequel on peut fabriquer des bouteilles de toutes les grandeurs. 6° *Lettre où l'on prouve qu'il n'y a pas d'acide dans l'esprit-de-vin*, 1681, in-8°; 7° *Traité sur les sels et acides minéraux*, Berlin, 1686, in-8°. Un médecin de Hambourg, Engelleder, a publié un recueil des secrets de Kunckel, en allemand, sous ce titre : *Collegium physico-chymicum experimentale curiosum*, Hambourg, 1716 et 1722, in-8°. W—s.

KUNRATH ou KHUENRATH (Henri), chimiste allemand, de la secte de Paracels, naquit, vers 1560, dans la Saxe. Après avoir achevé ses études, il parcourut la basse Allemagne; il se fit recevoir docteur en médecine à Bâle en 1588, pratiqua ensuite son art à Hambourg, puis à Dresde, et mourut dans cette dernière ville, le 9 septembre 1605, âgé d'environ 45 ans. Kunrath est un écrivain obscur et superstitieux, très-entêté de la pierre philosophale, dont il croyait posséder le secret; ce qui ne l'empêcha pas de vivre dans la pauvreté. On a de lui : 1° *Theses doctorales de signatura rerum*, Bâle, 1588, in-4°; 2° *Zebelis, regis et sapientis Arabum vetustissimi, de interpretatione quorumdam accidentium tam internorum quam externorum, sive eventuum inopinatorum, secundum lunæ motum per* XII *zodiaci cœlestis signa, observationes accuratissimæ lat. german.*, Prague, 1592, in-4°. On y trouve toutes les chimères de l'astrologie judiciaire. 3° *Amphitheatrum sapientiæ æternæ solius veræ, Christiano-kabbalisticum, divino-magicum*, etc., Hanau, 1609, in-fol. C'est le plus curieux de tous ses ouvrages, et le seul qui soit encore recherché : il l'avait laissé imparfait; Erasme Wohlfahrt, son ami, le termina et le publia avec une préface assez intéressante. Il en existe une réfutation manuscrite par Enwald, ministre danois, sous ce titre : *Henrico-mastix anti-Coradus*, etc. Les exemplaires de l'*Amphitheatrum*, avec la date de 1653, ne diffèrent des autres que par le renouvellement du frontispice. 4° *Confession von Hyleglischen*, etc. (Aveu du chaos naturel général de la chimie), en allemand. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, parmi lesquelles on doit distinguer celle qui fut publiée *avec une Clef de la plus haute sagesse*, par un anonyme, Strasbourg, 1699, in-12. 5° *Magnesia catholica philosophorum*; 6° *Explication philosophique du feu secret, extérieur et visible des anciens mages et des autres anciens philosophes* (en allemand), Strasbourg, 1608, in-8°; 7° *Exhortation et avertissement de ceux qui aiment l'art de transmuer les métaux*. Il publia cet ouvrage en allemand, sous le nom de *Ricemus Thrasibulus*. Kunrath a encore publié quelques écrits moins importants, et il a laissé des manuscrits dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. — Kunrath (Conrad), que l'on croit frère du précédent, est un chimiste de quelque réputation, dont on a deux ouvrages en allemand : l'*Art de distiller*, et un *Traité de l'ellébore, du Ros Solis, de l'absynthe, du sucre*, etc. W—s.

KUNST. *Voyez* CORNILLE.

KUNTH (CHARLES-SIGISMOND), un des botanistes les plus distingués de ce siècle, naquit le 14 juin 1788, à Leipsick, où son père était professeur de langue anglaise. Dès son enfance, il montra un penchant très-vif vers l'étude des sciences naturelles. En 1806, après la mort de son père, il vint habiter Berlin, où un de ses oncles lui procura une petite place administrative et le mit en relation avec Alexandre de Humboldt, dont il devint plus tard le collaborateur pour la publication des vastes collections botaniques recueillies pendant ses voyages en Amérique. En effet, dès son arrivée à Berlin, Kunth consacrait tous les moments dont il pouvait disposer à étudier dans le jardin de botanique de cette ville et à suivre les leçons de Willdenow, dont il devint un des élèves les plus zélés. Ses recherches sur les plantes des environs de cette ville le conduisirent à publier, en 1813, une flore des environs de Berlin (*Flora Berolinensis, tomus* 1; *enumeratio vegetabilium phanerogamorum circa Berolinum crescentium*). Cet ouvrage, distribué suivant le système linnéen, indique quelle avait été jusqu'alors la direction des études de Kunth, qui n'avait encore que vingt-cinq ans. Alexandre de Humboldt voulant publier l'ensemble des végétaux qu'il avait réunis pendant ses longs voyages avec Bonpland dans l'Amérique équatoriale, et dont il n'avait fait connaître qu'un choix dans les deux volumes publiés par les deux voyageurs, sous le titre de *Plantes équinoxiales*, résolut de charger Kunth de cette longue entreprise, qui devait comprendre l'étude approfondie et la description de quatre mille cinq cent dix-sept espèces, et qui forma plus tard sept volumes in-4°, accompagnés de sept cents planches; c'était une difficile entreprise pour un jeune botaniste connaissant mieux, à cette époque, les plantes de l'Allemagne que celles de l'Amérique, et plus habitué au système artificiel de Linné, qui régnait alors sans contestation en Allemagne, qu'à la méthode naturelle, à peine répandue hors de France à cette époque. Cependant, c'était suivant cette méthode, qui peut seule donner une juste idée de la végétation d'un pays, qu'Alexandre de Humboldt, pour lequel la géographie botanique était une des grandes branches de l'histoire de notre globe, et qui venait d'en inaugurer l'étude, voulait que sa flore de l'Amérique équinoxiale fût rédigée. Presque toutes ces plantes étaient alors inconnues des botanistes; sur quatre mille cinq cents espèces, il n'y en avait pas, en effet, mille qui fussent déjà décrites, près de trois mille six cents se trouvaient inconnues et nouvelles pour la science. Kunth entreprit ce grand travail avec une ardeur qui ne s'est jamais ralentie; entouré des conseils des botanistes les plus célèbres de la France, Ant.-Laur. de Jussieu, Desfontaines, L.-C. Richard, il aborda cette étude sans hésiter, et la poursuivit avec une persévérance bien rare pendant douze années. L.-C. Richard, dont il devint l'ami et l'élève particulier, donna à ses travaux cette précision et cette profondeur dont il avait lui-même donné tant de preuves; il l'habitua surtout à rendre par le dessin ce qu'il voyait dans la nature, et les analyses des fleurs et des fruits dessinées par Kunth lui-même et ajoutées aux planches de Turpin, sont une des choses qui donnent le plus de prix aux *Nova genera et species plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt A. Bonpland et A. de Humboldt*, 1815-1825 (7 vol. in-4°), titre sous lequel parut ce vaste ouvrage, le plus considérable qui ait été publié dans ce siècle par un seul homme, et qui fut mené en peu d'années à son terme en gagnant en perfection à chaque volume. Il suffit, en effet, de comparer le premier volume publié en 1815, et les derniers, publiés de 1820 à 1825, pour voir que l'étendue des connaissances de l'auteur s'accroissait rapidement d'années en années; qu'après avoir suivi d'abord la route tracée et les guides qui le dirigeaient, il s'était fait ensuite sa propre voie et avait su perfectionner les travaux des autres. Ses études sur les malvacées, les bixinées, les térébinthacées, dont il a fait l'objet de dissertations spéciales, en sont la preuve; car dans ces travaux il sortait du cadre plus restreint que lui avait circonscrit l'étude des plantes américaines, pour embrasser dans leur ensemble certains groupes naturels encore mal connus et dont les recherches de Kunth ont fixé l'étendue et les divisions. Un abrégé de son grand ouvrage sur les plantes de l'Amérique équinoxiale (*Synopsis plantarum quas in itinere ad plagam æquinoctialem collegerunt Al. de Humboldt et Am. Bonpland*, Paris, 1822-25, 4 vol. in-8°), la continuation d'un bel ouvrage spécial sur les plantes de la famille des mélastomées, commencé par Bonpland, un ouvrage semblable sur les mimoses et autres plantes légumineuses, et divers mémoires spéciaux, publiés dans les recueils scientifiques, complètent l'ensemble des travaux qui occupèrent Kunth à Paris, de 1813 à 1829. Il fallait toute la régularité de sa vie pour terminer en quinze années des ouvrages aussi étendus et qui exigeaient tant d'études; mais ceux qui l'ont connu savent que sa tâche de chaque jour était fixée; qu'avant de sortir de chez lui il devait avoir complété l'examen et la description d'un certain nombre de plantes; le reste de la matinée était consacré à des comparaisons dans les divers herbiers de Paris, ou à des recherches dans les bibliothèques, à l'examen des collections rapportées par des voyageurs, qui s'empressaient d'enrichir son herbier d'échantillons précieux. Le dimanche était employé, soit à accompagner de Jussieu ou Richard dans leurs herborisations, soit à des courses particulières de botanique avec quelques amis. En 1829, Kunth fut rappelé à Berlin pour y occuper une chaire de botanique et diriger en commun avec Link le jardin de botanique. Il y compléta ses recherches spéciales sur les graminées, famille qui, traitée au

début de la publication des *Nova genera*, lui paraissait exiger de nouvelles études; mais ce nouveau travail, qui sous le titre de : *Révision des graminées publiés dans les Nova genera*, etc., Paris, 1829-35, 2 vol. in-fol. avec 220 planches, comprend beaucoup de plantes étrangères aux collections de Humboldt et de Bonpland, et même à l'Amérique, fut cependant publié à Paris comme un complément des grandes publications auxquelles ce voyage avait donné lieu : il embrasse la famille entière des graminées, et dans sa première partie il comprend les caractères de tous les genres avec l'énumération des espèces qu'ils renferment. L'enseignement dont il était chargé à Berlin le conduisit à publier divers ouvrages élémentaires destinés aux élèves, mais dans lesquels on retrouve le profond savoir de Kunth, surtout en ce qui concerne l'organographie et l'étude de la méthode naturelle; ce sont : 1° *Manuel de botanique* (*Handbuch der Botanik*, 1831, 1 vol. in-8°); 2° *Instruction sur les plantes officinales* (*Anleitung zur Kenntniss officinellen gewächse*, 1834, 1 vol. in-8°); 3° *Cours de botanique* (*Lehrbuch der Botanik*, 1847, 1 vol. in-8°); 4° *Flora Berolinensis*, 1838, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage, qui ne semblerait qu'une nouvelle édition du *Flora Berolinensis* publié par Kunth dans sa jeunesse, est un ouvrage tout nouveau, disposé suivant la méthode naturelle, avec les caractères des genres et des espèces rédigés avec soin par l'auteur. Mais le travail le plus considérable entrepris par Kunth, peu d'années après son retour à Berlin, est une énumération générale des plantes connues, ouvrage qui a été interrompu, après le cinquième volume, par la mort de l'auteur. Distribué suivant les familles naturelles, comme le *Prodromus regni vegetabilis* de Decandolle, mais commencé dans un ordre inverse par les monocotylédones, l'*Enumeratio plantarum* de Kunth eût pu, au bout de quelques années, se rattacher au *Prodromus*, et compléter ainsi le catalogue le plus étendu qu'on eût possédé jusqu'à ce jour de l'ensemble du règne végétal. Les cinq volumes publiés renferment environ les deux tiers des monocotylédones, et sont le résultat d'un travail considérable; pendant sa rédaction, Kunth avait été conduit à étudier plus spécialement certaines questions qui se rattachaient à l'examen des familles qui y sont comprises, et en avait fait le sujet de dissertations qui ont été publiées dans les mémoires de l'Académie de Berlin, ou dans divers journaux scientifiques. On pourrait enfin citer encore des notices assez variées sur divers points de la botanique, publiées à la même époque, et ses annotations sur les plantes nouvelles du jardin de Berlin. Kunth s'était marié peu de temps avant de quitter Paris, mais il n'eut jamais d'enfants. Un travail peut-être trop persévérant et trop régulier avait affecté sa santé : à dater de 1845, ses forces physiques et intellectuelles allèrent chaque jour en s'affaiblissant, et le quatrième volume de son *Enumeratio*, qui parut en 1844, est presque le dernier de ses travaux publiés de son vivant. Accablé par une mélancolie sans causes, son esprit affaibli fut encore ébranlé, dit-on, par les agitations dont son pays était alors le siége, et il succomba le 22 mars 1850. Les collections considérables qu'il avait réunies, tant pendant son séjour en France que depuis son retour en Allemagne, ont été achetées, après sa mort, par le gouvernement prussien, et font partie de l'herbier royal de Berlin. A. B—RT.

KUNTZ (Karl), excellent peintre d'animaux et de paysages, né à Manheim le 28 juillet 1770, reçut les premières leçons de dessin de Jacques Rieger, et étudia ensuite les peintres hollandais d'animaux et de paysage, et la nature. Dans sa vingtième année il se rendit en Suisse et de là en Italie; il visita plus tard les galeries de Dresde, Cassel, Munich et Berlin. En 1805 il devint peintre de la cour à Bade, et en 1829 directeur de la galerie de Carlsruhe, et mourut dans cette dernière ville en 1830. Parmi ses œuvres les plus renommées on cite un paysage gravé à l'eau forte, d'après Adrien Van der Welde, et *la Vache qui pisse*, d'après P. Potter, à l'*aqua tinta*. Kuntz joignait à un crayon puissant, une heureuse faculté de composition et tous les charmes du pinceau. Ses animaux sont vivants, ses scènes de paysages sont la nature même, et dans son coloris paraissent une lumière et une harmonie qui captivent également la vue et le sentiment. Il travaillait longtemps ses ouvrages et les perfectionnait dans les moindres détails. Cependant le défaut d'invention fait que ses compositions se ressemblent en général toutes. Parmi ses peintures on cite encore les *Quatre parties du jour*, qui sont dans le palais du comte de Hochberg, la *Vue du lac de Constance* et d'autres tableaux qui appartiennent au roi Louis de Bavière; Vienne, Paris et St-Pétersbourg possèdent plusieurs ouvrages de Kuntz, tandis qu'en proportion il n'en est demeuré qu'un petit nombre à Carlsruhe. Son fils Rodolphe Kuntz, né à Carlsruhe en 1797, s'est fait une grande réputation comme dessinateur de chevaux et comme lithographe, par ses dessins de différentes races de chevaux (Carlsruhe, 1827-1832) et par ses dessins de chevaux de haras wurtembergeois (Stuttgard, 1823-26). On a de Louis, second fils de Karl, né en 1811, des études d'animaux (2 cahiers, Carlsruhe, 1837). Z.

KUNZ (Gaspard), né à St-Gall, mort à Neuchâtel en 1752, passa une grande partie de sa vie en France. En 1726, il résigna la charge de conseiller qu'il occupait dans sa ville natale, pour se retirer à Neuchâtel et pour y vaquer à ses études. Il a publié quelques ouvrages qui présentent des vues nouvelles et des pensées hardies : *Dissertation sur la validité ou non-validité des pactes dans l'état de la nature*, 1755, in-12. *Essai d'un système nouveau, concernant la nature*

des êtres spirituels, 1742, in-12. La mort le surprit, occupé à composer un système complet de métaphysique. U—I.

KUNZEN (Frédéric-Louis-Émile), compositeur, né en 1761 à Lübeck, où son père était organiste et directeur de musique, alla suivre en 1784 les cours de l'université de Kiel, et passa en 1787 à Copenhague, où il se consacra d'une manière exclusive à l'étude de la musique. Son premier essai théâtral fut la mise en musique de l'opéra écrit en vers par Baggesen : *Holger Danske* ou *Obéron*, qui fut accueilli favorablement à Copenhague en 1789. En 1790 il se rendit à Berlin, où il se lia d'une étroite intimité avec Reichardt; bientôt après il fut mis à la tête du théâtre national de Francfort-sur-le-Mein, où il se familiarisa avec l'esprit et le style de Mozart. Continuant à travailler d'après ce modèle, il écrivit son opéra de la *Fête des vignerons*, qu'il fit représenter l'année suivante comme directeur de musique à la société dramatique de Prague, et qui obtint le succès le plus éclatant. Sur la présentation de Schulze, directeur de la chapelle royale à Copenhague, il fut en 1795 choisi pour succéder à ce maître par le roi de Danemarck. Kunzen mourut à Copenhague le 28 janvier 1817. Il laissa des opéras danois, un grand nombre d'airs, de cantates et d'oratorios, ainsi que plusieurs excellents morceaux pour le piano et de charmantes romances. Z.

KUPETZKY (Jean), peintre de portraits, naquit à Pessing, sur les frontières de Hongrie, en 1667. Son père était tisserand, et le força d'embrasser sa profession; mais, à quinze ans, Kupetzky abandonna la maison paternelle, et le hasard le conduisit au château du comte de Czobor, où travaillait Claus, peintre de Lucerne. Le jeune homme considéra les tableaux de cet artiste avec la plus grande attention : sans songer qu'on l'examinait, il prit un charbon et dessina sur la muraille quelques ornements qui surprirent le peintre et le maître du château. On le questionna sur sa naissance, sur l'état où il se trouvait et sur le nom de son maître. Ses réponses firent connaître qu'il n'avait fui la maison de son père que pour éviter les mauvais traitements que lui attirait son aversion pour le métier de tisserand, et qu'il n'avait jamais eu de maître. Le comte de Czobor mit le jeune homme sous la conduite de Claus, qui l'emmena à Vienne, où son élève lui fut d'un grand secours dans l'exécution de ses ouvrages. A ses heures de loisir, Kupetzky s'occupait à copier les tableaux de Carlo Lotti, pour lequel il conserva toujours de la prédilection; mais il n'était pas au terme de ses infortunes. Au bout de trois ans de travaux non interrompus, il fut obligé de quitter Claus, sans autre ressource que trois copies d'après C. Lotti, et une lettre de recommandation. Il se rendit à Venise, parcourut les principales villes d'Italie, vint se fixer à Rome, et ne rencontra partout que la misère et la faim. A Rome, cependant, il parvint à trouver un peintre qui le fit travailler, mais en exigeant de lui une telle promptitude, qu'il lui fit peindre, en un seul jour, neuf têtes de papes, qui ne lui furent payées qu'un demi-écu chacune. Malgré tant d'obstacles, Kupetzky avait fait de grands progrès, lorsqu'une maladie dangereuse le mit aux portes du tombeau. Le médecin de l'ambassadeur d'Autriche se chargea de lui par humanité, et parvint heureusement à le sauver. Kupetzky se livra avec une nouvelle ardeur à ses travaux, et enfin ses tableaux commencèrent à être recherchés des amateurs. Un marchand avide sut profiter de cette vogue; il les lui achetait à vil prix, et les revendait avantageusement sans faire connaître l'auteur, qu'il disait être un étranger. Le prince Stanislas Sobieski, amateur éclairé et généreux, acheta tous ceux qui lui furent présentés; et, malgré ses recherches, il ne put en découvrir l'auteur. Cependant Kupetzky, voulant témoigner sa reconnaissance au médecin à qui il devait la vie, lui fit présent d'un tableau, dont le médecin fit hommage à son tour à l'ambassadeur, qui lui accorda une place distinguée dans son cabinet. Le prince Sobieski, ayant vu ce tableau, reconnut l'artiste qu'il cherchait depuis si longtemps, s'informa de son nom, le fit venir, lui commanda son portrait, et, pendant deux ans, l'employa exclusivement, le payant avec générosité. Kupetzky, devenu riche, se rendit à Bologne pour y étudier les ouvrages du Guide, du Corrége et du Titien, et parvint, de cette manière, à se rendre un des plus habiles coloristes de son temps. Sa réputation alors s'étendit au loin; ses ouvrages devinrent hors de prix, et la plupart des princes de l'Allemagne s'efforcèrent de l'attirer à leur cour. Le plus pressant fut le prince de Lichtenstein, qui, l'ayant décidé à venir à Vienne, le présenta à l'empereur Joseph Ier, par lequel il fut accueilli avec distinction. La fortune n'avait point étouffé dans le cœur de Kupetzky les sentiments de la nature : il se disposait à aller se jeter dans les bras de son père, lorsqu'il apprit sa mort : il perdit en même temps celui qu'il regardait comme son second père, le peintre Claus. Cet artiste avait laissé une fille distinguée par sa beauté. Kupetzky crut devoir l'épouser; mais ce mariage fut pour lui une source de peines causées par la différence de religion des deux époux (il était protestant et sa femme catholique), et par l'inconduite de cette dernière. L'empereur Charles VI, étant monté sur le trône, conserva au peintre la faveur dont il jouissait à la cour de son prédécesseur. Le czar Pierre se trouvant, en 1716, aux eaux de Carlsbad, en Bohême, vit des ouvrages de Kupetzky, les admira, et voulut que leur auteur vînt le trouver. L'artiste, naturellement timide, refusa d'abord, et ne se rendit qu'aux ordres formels de l'empereur. Le czar le reçut avec bonté, et se plaisait à l'entretenir en

langue bohémienne, que l'on sait n'être, comme le russe, qu'un dialecte du sclavon. Kupetzky, ne pouvant terminer seul tous les travaux qui lui étaient demandés, se fit aider par David Hoyer, peintre de Leipsick, qu'il appela près de lui. Il se rendit ensuite à Leipsick, où il fut reçu avec distinction, et retourna enfin à Vienne, emmenant Hoyer avec lui. Sa faveur à la cour parut encore s'accroître. L'impératrice Marie-Thérèse se fit peindre par lui, et l'empereur fut si charmé de son travail, que, lui frappant sur l'épaule, il lui dit : « Kupetzky, vous serez notre peintre. » L'artiste ne répondit que par une inclination respectueuse. De retour chez lui, il s'enferma dans son atelier pour pouvoir terminer ce portrait sans être dérangé. A peine était-il à l'ouvrage, qu'un des officiers de l'empereur vint lui annoncer qu'il était nommé premier peintre, et qu'on le laissait maître des conditions. Après quelques moments de silence, Kupetzky refusa, en disant que la seule grâce qu'il implorait de l'empereur était qu'il daignât le protéger, lui, sa femme et son fils, dans le libre exercice de leur religion. On rapporta cette réponse à Joseph Ier, qui ne put s'empêcher de dire : « Kupetzky est un ha- « bile peintre, mais il est fou. » Le seul qui approuva le refus de l'artiste, fut le prince Eugène. Mais ses ennemis ne manquèrent pas de se faire contre lui une arme même de sa modération. Un de ses rivaux, qui feignait d'être son ami, vint lui dire en confidence que l'inquisition devait l'enlever avec toute sa famille, pour le punir d'avoir instruit sa femme dans la religion luthérienne. Cette imposture eut tout le succès qu'on en attendait : la frayeur s'empara de l'esprit faible et timide de l'artiste ; il ne se crut plus en sûreté à Vienne, et il s'en échappa pendant la nuit avec sa famille, pour se réfugier à Nuremberg. Il s'y établit, et, s'excusant sur son âge avancé et sur la faiblesse de sa santé, il refusa de se rendre aux instances du roi d'Angleterre et de la reine de Danemarck, qui l'appelaient à leur cour. Il espérait enfin terminer tranquillement ses jours, lorsqu'un affreux malheur vint empoisonner sa vieillesse. Il n'avait qu'un fils unique, doué des plus rares dispositions : ce fils, instruit dans les langues anciennes, promettait encore de remplacer dignement un jour son père dans la carrière des beaux-arts ; il venait d'atteindre sa dix-septième année, quand la petite vérole l'enleva au bout de quelques jours de maladie. Kupetzky, désespéré, ne voulait point se séparer des restes de son fils, et l'on fut obligé d'user de ruse pour pouvoir les ensevelir en secret. Son esprit, qui toujours avait été assez faible, parut l'abandonner entièrement. Absorbé dans le souvenir de son fils, il le voyait sans cesse : enfin il eut un songe, dans lequel il crut le voir assis dans le ciel environné d'une gloire. Cette vision lui rendit le repos ; il en composa un tableau, dont il fit présent à la ville de Nuremberg, sous la condition expresse qu'on ne pourrait l'aliéner qu'au profit des pauvres de la ville. Mais bientôt la conduite scandaleuse de sa femme vint lui porter le dernier coup, et, à la suite d'une hydropisie de poitrine, une goutte remontée l'enleva en 1740, après les plus vives souffrances. Il fut enterré dans le cimetière de St-Jean, à Nuremberg, auprès de son fils. Outre le tableau que l'on vient de citer, Kupetzky a peint un nombre très-considérable de portraits et d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque : 1° La *Famille de Kupetzky*, tableau supérieur à tous ses autres ouvrages, admirable par la manière savante dont le clair-obscur est traité dans la figure de l'homme, et par la facilité du pinceau et la délicatesse de tons qui respirent dans la tête de la femme. 2° Plusieurs autres tableaux de la *Famille de Kupetzky*, tous distingués par des accessoires différents. 3° Le *Portrait de Blendiger*, le peintre qui le reçut à Nuremberg ; 4° *Le Samaritain plaçant le blessé sur son cheval* ; 5° *L'odorat*, représenté par une femme à demi nue, tenant une corbeille de fleurs, etc. On peut voir une liste beaucoup plus étendue de ses ouvrages, dans les *Vies des peintres suisses et allemands*, par Fuessli. J.-V. Kauperz, J.-F. Bause, P. Westermeyer, et particulièrement Ber. Vogel, ont gravé d'après ce maître. Le musée du Louvre possédait un *Portrait de Kupetzky*, peint par lui-même ; il provenait de la Galerie impériale de Vienne : il a été repris par l'Autriche en 1815. On a comparé ce peintre à Rembrandt pour la couleur, et à Van Dyck pour la perfection des mains ; on lui reproche cependant de les avoir faites trop décharnées et les doigts trop courts. Ses portraits sont bien disposés ; les draperies en sont négligées à dessein, pour faire valoir les têtes, auxquelles il donnait toute son attention. Il a peu de rivaux pour la force de la couleur et l'intelligence du clair-obscur. La nature qu'il peignait est en général d'un choix un peu pauvre ; il n'avait pas ce sentiment exquis de la beauté, qui sait trouver, dans l'original même le plus défectueux, ce point caché à l'œil vulgaire, et que le génie seul sait découvrir ; mais il y a lieu de croire que chez Kupetzky ce manque d'idéal provenait plutôt des vices de sa première éducation que de son talent, qui est admirable dans beaucoup de parties. Parmi ses élèves, on cite Max. Handl, Autrichien, bon peintre de portraits ; Gabriel Muller d'Anspach, qui l'aidait dans ses ouvrages, et qui le suivit de Vienne à Nuremberg, et enfin Gaspard Fuessli, peintre distingué de Zurich, auteur des *Vies des peintres suisses et allemands*, que Kupetzky chérissait particulièrement, et qu'il fit à sa mort son exécuteur testamentaire. P—s.

KUPRULI. *Voyez* Köprüli.

KUSSEL. *Voyez* Kraus (J.-Ulrich).

KUSTER (Ludolphe), né au mois de février 1670, à Blomberg en Westphalie, fut dirigé dans ses

études par son frère aîné, qui professait les belles-lettres dans le gymnase de Joachim, à Berlin. Il dut à ses succès de collége la protection du célèbre Spanheim, qui lui procura l'éducation des fils du comte de Swerin, premier ministre du roi de Prusse. Cette éducation finie, il obtint la survivance d'une chaire au gymnase de Joachim; et, en attendant qu'elle fût vacante, il parcourut les villes les plus lettrées de l'Europe, pour y voir les bibliothèques, consulter les manuscrits et fréquenter la société des savants. Pendant ce voyage, qui dura une dizaine d'années, Kuster publia plusieurs ouvrages, que nous indiquerons plus bas. De retour à Berlin, il prit possession de la chaire dont il avait l'expectative; mais il ne la garda guère plus d'un an. Il crut avoir à se plaindre d'un passe-droit, et quitta, non sans quelque apparence de légèreté, le gymnase et Berlin. Il faut penser, pour son honneur, qu'il mit plus de réflexion et de prudence dans sa conduite, lorsque, vers 1713, il abjura la communion de Luther et se fit catholique. Il était alors à Paris, où l'abbé Bignon l'avait attiré : le roi, jaloux de fixer dans ses États un étranger de ce mérite, lui donna une pension de deux milles livres et une place à l'Académie des inscriptions. Dans l'heureuse indépendance que lui assuraient les bienfaits du monarque, il était occupé de grands travaux, et en méditait de plus grands encore, lorsqu'un abcès au foie, dont la nature n'avait pas été d'abord bien connue, l'emporta au tombeau le 12 octobre 1716, n'ayant pas encore accompli sa 47e année, et laissant les plus justes regrets à tous ceux qui, d'après tant d'excellentes productions sorties de sa plume, pouvaient juger de ce qu'on avait encore à espérer de lui pour les progrès des lettres savantes et de l'érudition. Le livre par lequel il avait commencé à se faire connaître, est une *Histoire critique d'Homère* (1696). Il y traite avec érudition et jugement des poëmes d'Homère qui nous sont parvenus, de ceux que nous avons perdus, de ceux qui lui ont été faussement attribués, et de plusieurs autres points littéraires de cette nature. M. Wolf a fait réimprimer cet ouvrage dans le tome premier de l'édition d'Homère, qu'il a donnée en 1785. Kuster publia ce volume à Francfort-sur-l'Oder, où il s'était arrêté quelque temps pour étudier la jurisprudence. Il fit un plus long séjour à Utrecht, et y commença un journal latin, sous le titre de *Bibliotheca librorum novorum collecta a L. Neocoro:* ce nom de Néocorus, que Grævius lui avait donné en plaisantant, était la traduction grecque du mot *Kuster,* qui en allemand signifie *sacristain.* Il a paru cinq volumes de ce journal, depuis le commencement de 1697 jusqu'à la fin de 1699. Kuster ne fit seul que le premier volume : il s'associa pour les autres H. Sike, qui venait de se faire connaître par la publication de l'*Évangile* apocryphe de l'*Enfance,* et il finit par lui abandonner toute l'entreprise, car la seconde partie du cinquième volume ne porte que le nom de Sike. Pendant son séjour à Utrecht, Kuster contribua efficacement aux grandes compilations des antiquités grecques ou romaines que dirigeaient Grævius et Gronove, en donnant à la première une Dissertation sur le Musée d'Alexandrie, et en traduisant en latin, pour la seconde, le Traité des médailles de Savot, et la description du tombeau de Nasonius, par Bellori. Il prit encore le nom de Néocorus à la tête de ces trois ouvrages. En 1700, il passa en Angleterre, tout occupé du projet d'une réimpression de Suidas, travail considérable qu'il exécuta avec une extrême rapidité, car dès 1705 l'édition parut à Cambridge en 3 volumes in-fol. Kuster a sans doute laissé beaucoup à faire après lui, mais ce qu'il a fait en si peu de temps est vraiment remarquable, et l'on ne peut qu'admirer sa grande lecture et son excellente critique. Cet ouvrage lui donna tout d'un coup une place très-élevée dans la littérature savante. Il assura de plus en plus sa réputation par l'édition de la Vie de Pythagore, de Jamblique, donnée à Amsterdam en 1707, surtout par la grande et belle édition d'Aristophane qu'il fit imprimer dans la même ville en 1710. Kuster, qui paraît avoir eu dans le caractère un peu de légèreté, en mettait aussi dans ses études. Il travaillait sur le Nouveau Testament en même temps que sur Aristophane, et compilait à la fois les variantes de la Lysistrate et celles des Évangiles. Son édition du Nouveau Testament, qui, au reste, n'est autre chose que celle de Mill, revue et corrigée, parut la même année que l'Aristophane. Un savant morose, et qui avait déjà signalé son humeur tracassière par plus d'une attaque contre Spanheim, Vossius et Fabretti, Jacq. Gronove critiqua durement le Suidas de Kuster, et à quelques observations utiles et fondées, mêla un plus grand nombre de remarques si puériles et si mauvaises, qu'elles rendirent la réponse de Kuster bien facile. Cette réponse, qui parut en 1712 dans le tome 24 de la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, fut réimprimée à part, peu de mois après, sous le titre de *Diatriba anti-Gronoviana.* Elle était accompagnée d'une Dissertation sur l'*æs grave* des anciens, qui devait faire partie d'un recueil d'*Observations sur la langue latine,* dont Kuster s'occupait depuis quelques années. Il y prétendait que les Romains appelaient *æs grave* toute monnaie de cuivre, quels qu'en fussent le poids et la forme, par opposition à la monnaie d'or et d'argent, qui était aussi par abus appelée *æs,* de même qu'en français le mot *argent* se dit abusivement des pièces de toute sorte de métal. Cette opinion fut la cause d'une querelle entre Kuster et Perizonius. Leur division fut encore augmentée par une Dissertation sur le verbe *cerno,* que Kuster joignit à la réimpression de sa réponse à Gronove, comme un spécimen d'un nouveau trésor de la langue latine. Perizonius, qui était, à ce qu'il semble, un peu irritable, crut voir, et peut-être ne se trompait-il pas,

dans cette publication, une envie maligne de critiquer ce qu'il avait lui-même écrit sur le verbe *cerno* dans ses remarques sur la Minerve de Sanctius. Il répondit, et Kuster répliqua par une lettre jointe à son traité des verbes grecs *moyens*. Ce traité, qui est un chef-d'œuvre, et qu'Alberti et Dorville ont nommé un livre d'or, répandit un jour tout nouveau sur quelques points délicats de la grammaire grecque. Il a été réimprimé plus d'une fois, et tout récemment parmi les prolégomènes de la nouvelle et splendide édition du Trésor de H. Estienne. Au reste, cette polémique entre Perizonius et Kuster fut conduite de part et d'autre sans trop d'aigreur ni de violence. Le débat avec Gronove fut plus vif; et, des deux côtés, les injures ne furent pas épargnées. Il faut dire, pour la justification de Kuster, que Gronove avait été l'agresseur. Nous ne savons pas pourtant si Kuster ne prit pas à son tour le rôle offensif, lorsqu'en 1716 il inséra dans le tome 5 de la *Bibliothèque ancienne et moderne* de Leclerc une critique très-dure de la détestable édition que Gronove venait de donner d'Hérodote. Il se peut toutefois que Gronove eût de nouveau provoqué son redoutable adversaire, par quelque passage insolent de sa préface et de ses notes. Vers le même temps Kuster lut à l'académie des belles-lettres un examen critique de cette édition d'Hérodote; c'est probablement le même que celui qu'il donna à Leclerc, après l'avoir traduit en latin, et y avoir ajouté quelques traits sévères qui n'eussent guère convenu dans une lecture académique. Il offrit aussi à l'académie l'explication d'une inscription découverte à Smyrne; et elle a été imprimée dans le quatrième volume des Mémoires de ce corps. Ces petits ouvrages délassaient Kuster plutôt qu'ils ne l'occupaient. Le véritable objet de ses travaux était le nouveau Trésor latin, dont nous avons dit plus haut quelques mots, et particulièrement un Commentaire sur Hésychius, qu'il se proposait de donner pour pendant à Suidas. Ses notes étaient à peu près achevées, lorsque la mort vint le surprendre. Sévin et Sallier, entre les mains de qui elles avaient passé, en firent le meilleur usage possible, en les transmettant à Alberti, qui les a placées dans sa belle édition d'Hésychius, publiée en 1746 et 1766. B—ss.

KUSTER (George-Godefroi), historien, né à Halle en 1695, s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'histoire du Brandebourg, et publia différents ouvrages, qui lui acquirent une réputation durable. Il exerça, depuis 1718, diverses fonctions dans l'enseignement public, et obtint à l'académie des sciences de Berlin une place qu'il remplit avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 28 mars 1776. Nous citerons de lui les ouvrages suivants : 1° *Memorabilia Colonensia* XIX *speciminibus absoluta*, Leipsick, 1731, in-4°. Il en avait déjà paru une édition moins complète, Berlin, 1727, in-4°. Les dissertations qui composent ce volume sont pleines de recherches curieuses, mais on pense bien qu'elles ne sont pas d'un intérêt général. 2° *Collectio opusculorum historiam Marchicam illustrantium*, Berlin, 1727-43, 24 part., in-8°. L'éditeur y a joint des préfaces et des observations très-érudites. 3° *Marchiæ litteratæ specimina* XXIII, Berlin, 1740 et suiv., in-4°; 4° *Bibliotheca historica Brandenburgica, scriptores rerum Brandenburgicarum, maxime Marchicarum exhibens, in suas classes distributa, cum duplici indice*, Breslau, 1743, in-8°, de près de mille pages; ouvrage savant et curieux. Il y ajouta deux suppléments (*accessiones*) en 1768. 5° *Historia artis typographicæ in Marchia*, Berlin, 1746, in-4°. 6° *De Sanchoniatone philosopho Phœnicio*. Cette dissertation est insérée dans *Biblioth. Bremensis, fasc.* IV, p. 660-87; 7° Quelques *Notices biographiques* en allemand; 8° l'*Ancien et le nouveau Berlin*, depuis 1206 jusqu'à nos jours, Berlin, 1737-1769, 4 part. in-fol. (en allemand). Jean-Christophe Muller eut part à la rédaction de la première partie de cet important ouvrage; et il doit avoir paru, depuis la mort de Kuster, une cinquième partie. 9° Une *Dissertation* (en français) *sur la Judutha, idole de la Saxe et de la Marche* (dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1758). On doit aussi à Kuster une bonne édition des *OEuvres* de Nicolas Leutinger, Francfort, 1729-30, 2 vol. in-4° avec une Vie de l'auteur, la liste de ses écrits, et un catalogue des historiens du Brandebourg; il a encore publié une traduction allemande des *Icones et elogia virorum aliquot præstantium*, par Mart.-Fréd. Seidels, avec de nombreuses additions, 1751, in-fol. W-s.

KUTS'AMI. On ignore l'époque à laquelle vivait cet auteur, qui a composé en chaldéen un traité intitulé *Agriculture nabathéenne*. Il est cependant probable qu'il a précédé de plusieurs siècles Ibn el Awan, qui a écrit dans le 12e un ouvrage sur le même sujet, et dont la traduction en espagnol avec le texte arabe, a été publiée à Madrid en 1802, en 2 volumes in-fol. L'ouvrage original de Kuts'ami n'est pas parvenu jusqu'à nous; mais nous sommes dédommagés de cette perte par la traduction arabe d'Ibn-Wahchyah, dont il se trouve un exemplaire manuscrit à l'Escurial, un à la bibliothèque de Paris (manuscrits arabes, n° CMXIII), et un troisième à celle de Leyde, où il est appelé *Wahsjija*. Kuts'ami paraît avoir été l'auteur agronomique le plus célèbre qu'ait produit la partie occidentale de l'Asie; et l'on sait que les peuples de ces contrées étaient très-habiles en agriculture. Il avait recueilli dans son ouvrage les préceptes d'agriculture disséminés dans les auteurs géoponiques anciens, et dans ceux qui s'étaient transmis de temps immémorial parmi les Arabes et les autres peuples de l'Orient. Ibn el Awam en cite un assez grand nombre de passages, dont la lecture fait présumer que cet ouvrage offre un grand intérêt. M. Jourdain s'occupait à le traduire en français, et l'on doit vivement regretter que la mort prématurée de ce jeune orientaliste (*voy.* Jour-

DAIN) nous ait frustrés de ce travail important. L—IE.

KUTTNER (CHARLES-GOTTLOB), savant voyageur allemand, était né le 18 février 1755, à Wiedemar, près de Delitsch en Saxe. Il fit ses études à Leipsick. Après avoir été instituteur pendant huit ans à Bâle, il fut chargé de l'éducation d'un lord irlandais. Il fit ensuite, avec plusieurs jeunes Anglais, des voyages dans la plupart des pays de l'Europe, et mourut dans la retraite à Leipsick, le 14 février 1805. Il avait une grande connaissance des affaires et des hommes, et possédait plusieurs langues. Les relations de ses voyages renferment un grand nombre de renseignements positifs. On a de lui en allemand : 1° *Lettres sur l'Irlande*, Leipsick, 1785; 2° *Lettres d'un Saxon écrites de Suisse*, ibid., 1785, 3 vol.; 3° *Voyage en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Norvége et dans une partie de l'Italie*, ibid., 1801 et 1804; 4° des *Observations sur l'Angleterre, les Pays-Bas et la France*. Il s'est aussi fait connaître avantageusement par des Extraits et des Mémoires insérés dans les journaux littéraires d'Allemagne. C-AU.

KUTUSOW. *Voyez* KOUTOUSOFF.

KUYCK (JEAN VAN), peintre sur verre, né à Dort en 1550, est un exemple des malheurs auxquels peut exposer l'esprit de secte ou de parti. Il se livrait à son art et s'était acquis la réputation d'un des plus habiles peintres sur verre de son temps, lorsqu'il fut accusé d'avoir adopté et de propager des principes contraires à la religion de l'État; il fut arrêté et mis en prison. Il y était déjà depuis longtemps, lorsque Jean Van Drenkwaert Boudewinze, chef de la justice de Dort, crut qu'il avait été assez puni de ses erreurs, et fit tant par ses démarches auprès des autres magistrats, qu'il obtint la grâce de Kuyck. L'artiste pensa qu'il ne pouvait mieux témoigner sa reconnaissance à son libérateur qu'en peignant pour lui le *Jugement de Salomon*. La tête de Salomon était le portrait de Boudewinze. Mais rien ne put fléchir les ennemis du peintre. On reprocha même en pleine chaire à celui qui l'avait sauvé de ne l'avoir protégé que dans l'espoir de s'enrichir par les ouvrages de Kuyck; et le chef de la justice, intimidé par tant de clameurs, crut devoir condamner le malheureux artiste, qui fut brûlé vif sur le Nieuwerck, à Dort, le 28 mars 1572, laissant une veuve et une fille de sept ans. P—s.

KUYPERS (GÉRARD), orientaliste hollandais, a publié une version latine, avec le texte arabe, des poëmes d'Ali, sous ce titre : *Ali-ben-Abi-Thaleb carmina, arabice et latine*, Leyde, 1745, in-8° (*voy.* l'article ALI-BEN-ABI-THALEB). Z.

KWAST (MATTHIAS), navigateur néerlandais, fut expédié en 1639 par A. Van Diemen, gouverneur général des Indes (*voy.* DIEMEN). Ses instructions le chargeaient de découvrir la côte orientale de la grande Tartarie et les fameuses îles de l'Or et de l'Argent. Des renseignements confus, que l'on avait obtenus des Japonais plusieurs années auparavant, faisaient penser que ces terres étaient situées par les 37 degrés de latitude nord, et à quatre cents lieues à l'est du Japon. Diverses causes empêchèrent que l'on s'occupât tout de suite de cette recherche, et d'ailleurs quelques personnes regardaient la chose comme très-incertaine, puisque depuis longtemps les Espagnols passaient tous les ans dans les parages indiqués. L'expédition de Kwast manqua complétement; il n'eut pas connaissance de la côte de Tartarie, et ne découvrit pas les îles qu'il cherchait. En conséquence le journal de sa campagne ne fut pas publié, parce qu'on pensa que les circonstances n'en étaient pas assez importantes. Quelques particularités en ont été insérées dans le livre de Dirk Rembrantz van Niekop, en néerlandais, et intitulées *Observations relatives aux voyages faits d'Europe au nord-est pour aller aux Indes orientales*, Amsterdam, 1674. On les trouve aussi dans les *Philosophical Transactions de* 1674, numéro 109. Il paraît que Witsen (*voy.* ce nom) vit aussi le journal de Kwast. Il dit dans son *Noord en Oost Tartary* que ce navigateur, qui avait avec lui deux navires, se dirigeant à l'est, vers 32 à 41 degrés de latitude, rencontra, à deux cents milles néerlandais du Japon, des indices de terres voisines, et qu'il ne les aperçut que de loin par les 37 degrés et demi. Beaucoup plus à l'est, et sous la même latitude, les mêmes signes se présentèrent de nouveau; cependant il n'en résulta rien. Si réellement il découvrit une terre à la latitude précitée, sa découverte peut être regardée comme nulle, à cause de la manière vague et incertaine dont la distance de la côte du Japon est marquée. Des rumeurs semblables à celles qui avaient donné lieu au voyage de Kwast décidèrent, quatre ans plus tard, celui de Vries (*voy.* ce nom), qui du moins ne fut pas fait vainement. Au reste, si Kwast échoua dans son voyage de découvertes, ce fut un brave capitaine. En 1641, il commandait une escadre de six vaisseaux qui croisaient dans le détroit de Malacca pour observer les mouvements des Portugais. Un galion richement chargé et arrivant d'Europe fut attaqué et enlevé par Kwast; mais un éclat de bois blessa grièvement à la cuisse cet intrépide officier, qui mourut peu de jours après. E—s.

KWASTOFF (DÉMÉTRIUS, comte), sénateur russe, naquit à St-Pétersbourg le 19 juillet 1757. Après avoir fait ses études à l'université de Moscou, il se destina d'abord à la carrière militaire, et entra dans la garde en 1772. Il n'était encore que sous-lieutenant quand, en 1777, il devint premier munitionnaire de l'armée. En 1783, il fut nommé conseiller de cour, puis lieutenant-colonel, et servit dans ce grade sous Souwaroff, dont il épousa une nièce. En 1800, il fut fait conseiller privé, et en 1807 sénateur. Le comte Kwastoff s'est occupé de littérature et de poésie. Ses œuvres, cependant, ne sont pas nombreuses. Elles se composent surtout de pièces de vers détachées,

et qui, réunies en 1818, forment quatre volumes. Une nouvelle édition en a été donnée en 1822. On trouve plusieurs pièces lyriques et des paraphrases de l'Écriture sainte dans le premier volume; quarante épîtres dans le second; des fables dans le troisième, et des traductions du français dans le quatrième; parmi lesquelles l'*Art poétique* de Boileau, la deuxième satire adressée à Molière, la neuvième à *Mon Esprit*, la septième épître à Racine, l'*Andromaque* de Racine, etc. Plusieurs des poésies du comte Kwastoff ont été traduites en allemand, par exemple ses *Odes à Dieu* et à l'*Académie russe*. M. de Veidémeyer a traduit, en français et en prose, ses odes *sur la mort de S. A. R. le duc de Berri;* l'*Apologue*, autre petit poëme de Kwastoff, a été également traduit en français. Nous ignorons l'époque de la mort du comte Kwastoff. Z.

KYA BUZURK-OUMYD (et non pas BUZURK AMID), c'est-à-dire Kya *de grande espérance*, succéda en 518 de l'hégyre (1124-5 de J.-C.) à Haçan-Sabbah, son père, chef de la secte des Ismaéliens (*voy.* Haçan-ben-Sabbah). A peine ce nouveau chef avait-il saisi les rênes du gouvernement, que le sultan Mohammed le Sedjoukide envoya une armée contre lui; mais le général persan ne livra qu'une attaque au château de Roudbâr, place dépendante du prince ismaélien. Celui-ci consentit à un traité, à la suite duquel il envoya un ambassadeur à Ispahan. Cet ambassadeur fut très-honorablement accueilli à la cour : mais l'horreur qu'inspirait au peuple, et surtout aux pieux Molâs, une secte hérétique, et qui acquérait chaque jour de nouveaux accroissements, ne tarda pas à se manifester dans toute la ville de la manière la plus alarmante; et les mesures les plus sages et les plus énergiques ne purent arrêter la fureur populaire, dont l'envoyé ismaélien finit par être la victime. Son maître refusa toutes les excuses et les réparations que lui fit le sultan Mohammed. Comme celui-ci se trouva dans l'impossibilité de lui livrer les coupables, un parti d'Ismaéliens marcha, en 523 (1128-9), sur Cazwyn, et s'empara de cette ville par la ruse. Le principal magistrat fut massacré; quatre ou cinq cents habitants éprouvèrent le même sort, et les vainqueurs emportèrent un immense butin. Cette vigoureuse représaille et le meurtre qui l'avait provoquée causèrent entre Kya et Mohammed une animosité qui ne finit qu'avec la vie de ce dernier. Le prince ismaélien profita de la profonde indignation que ses sujets conservaient contre la personne du sultan, et de leur haine envers les musulmans, pour étendre son domaine, auquel il joignit le Guylan tout entier. Quoique le château d'Alamout continuât d'être le chef-lieu de la puissance des Ismaéliens, nommés *Assassins*, Kya avait fixé son séjour dans un autre château, nommé Roudbâr, voisin de Cazwyn; c'est là qu'il mourut, en 532 (1137-8), laissant sa petite principauté à son fils Mohammed, qui, après un règne de trois ans, la résigna, dit-on, à un prince de la famille d'Ismaël, nommé Hocéin-ebn-Nâsser, ou plutôt celui-ci s'empara du gouvernement, qu'il ne conserva pas longtemps, car il fut supplanté et massacré par son propre fils, Alâ-ed-dyn Mohammed. Nous ne suivrons pas plus loin l'histoire de ces princes ismaéliens, qui n'offre qu'une série d'atrocités inspirées par le fanatisme et par l'ambition; nous nous contenterons d'ajouter, pour la satisfaction des amis de l'humanité, qu'elle fut entièrement exterminée sous son dernier prince, Rokned-dyn Khourschâh, l'an 1256 (*voy.* Houlagou). L—s.

KYOT ou GUYOT, troubadour provençal, auquel Wolfram d'Eschenbach, minnesinger du 13e siècle, déclare avoir emprunté le roman de *Perceval* et celui de *Titurel*, que l'on n'a point encore découvert dans la langue d'*oc*. Schœll paraît douter de l'existence de Guyot, mais la citation de Wolfram ne doit pas être confondue avec les assertions de ces trouvères qui, en vertu d'un usage de leur temps, prétendaient avoir traduit leurs poëmes du latin. Il est incontestable qu'avant la fin du 12e siècle et dans le commencement de sa seconde moitié, plusieurs troubadours ont fait diverses allusions aux épisodes qui se trouvent dans ces romans. Par exemple, Rembaud de Vaqueiras cite la joie qu'éprouva Perceval quand il enleva au *chevalier Vermeil* ses armes précieuses et Richard de Barbezieux parle de la stupeur qui avait saisi Perceval lorsque, tout ébahi, il ne sut demander à quoi devait servir la lance et le *graal*. C'est sur de pareils faits que se fondent MM. Fauriel et Raynouard (mais celui-ci d'une manière dubitative) pour établir que les anciennes épopées romanesques françaises sont imitées ou simplement traduites du provençal, opinion contre laquelle s'inscrit en faux M. Paulin Pâris; on ne peut prononcer en dernier ressort avant qu'on ait perdu l'espoir de recouvrer les premières productions des troubadours et des trouvères. R—f—g.

KYRLE (Jean), surnommé l'*Homme de Ross*, habitait le village de Ross, dans le Herefordshire, en Angleterre. Il mourut en 1724, à l'âge de 90 ans, après avoir consacré sa longue vie et sa fortune à des actes de bienfaisance et à l'exécution de plusieurs projets d'utilité publique. Il fut, dit Warton dans son *Essai sur le génie et les écrits de Pope*, « il fut le Howard de son temps, et il « mérite d'être célébré plus que tous les héros de « Pindare. » Pope l'a immortalisé dans ces beaux vers de sa troisième Épître morale :

Rise, honest Muse, and sing the man of Ross, etc.

« Lève-toi, Muse vertueuse, et chante l'*Homme* « *de Ross;* sur les bords sinueux de la Wye char- « mée, l'écho répète ses louanges, elles sont re- « dites par la Saverne rapide. Qui a couronné de « bois la cime brûlante de ces montagnes? Qui a « commandé aux ondes de couler de ces rocs des-

« séchés? Elles n'élancent point jusqu'aux nues « leurs colonnes inutiles, et ne se perdent point « avec magnificence en cascades orgueilleuses. « Claires et naturelles, elles portent à travers la « plaine la santé au malade, au pasteur la gaieté. « Qui construisit cette chaussée, dont les allées « ombragent et divisent le vallon? Qui plaça ces « bancs où se repose le voyageur fatigué? Qui « apprit à ce clocher à s'élever vers le ciel? C'est « l'*Homme de Ross*, répond le petit enfant qui « bégaye encore. Jetez les yeux sur la place du « Marché : l'*Homme de Ross* y distribue aux pau- « vres le pain de la semaine; il entretient cette « maison de charité si propre, mais si simple. A « la porte sont assises la Vieillesse et la Pauvreté, « le sourire sur les lèvres. Il est béni par les filles « qu'il a dotées, par les orphelins qu'il a mis « en apprentissage, par les jeunes gens qui « travaillent, par les vieillards qui se repo- « sent, etc. »

B—ss.

L

LAAN (A. Van der), dessinateur, graveur à la pointe et au burin, naquit, à ce qu'on croit, à Utrecht vers 1690. Cet artiste a séjourné pendant quelque temps à Paris, où il fut employé par des libraires et des marchands d'estampes. Ce qu'il a fait de plus considérable consiste en une grande suite de *Paysages*, la plupart dans le style héroïque, d'après les dessins de Glauber. Van der Laan a gravé en outre : 1° *le Frontispice historié pour l'Alcoran de la traduction de Duryer*, imprimé en 1733; 2° *Laurent Coster de Harlem*, l'un des inventeurs de l'imprimerie; 3° *Chasse burlesque faite par des nains*, in-fol. oblong; 4° *La grande Pêche des baleines*, grande marine, avec quantité de navires et de bateaux, d'après Van der Meulen, très-grand in-folio oblong, en deux planches, etc. Ces planches, et particulièrement les paysages d'après Glauber, sont gravées d'une pointe très-fine, et l'aspect en est brillant; cependant on peut leur reprocher de manquer un peu de précision. On ignore en quelle année mourut ce graveur. P-s.

LAAR ou LAER (Pierre VAN), dit *le Bamboche*, peintre hollandais, naquit en 1613 à Laaren, près de Naarden, de parents aisés qui ne négligèrent rien pour son éducation. Un goût invincible pour la peinture se développa chez lui presqu'au sortir de l'enfance, et ses parents ne voulurent point gêner son inclination. On dit qu'il eut pour maître Jean del Campo; mais c'est surtout à son génie qu'il dut son talent. Il résolut de bonne heure de visiter l'Italie; il traversa d'abord la France, et se rendit à Rome, où la beauté du climat le détermina à se fixer. Docile aux avis de la critique, il fit de nouveaux progrès, et vit sa réputation s'étendre et le prix de ses ouvrages augmenter chaque jour. Son caractère contribuait encore aux succès qu'il obtint. Plein d'enjouement et de douceur, doué d'un talent distingué pour la musique, il s'était acquis l'estime et l'amitié d'une foule de personnes distinguées et des artistes les plus célèbres de son temps. Le Poussin, Claude Lorrain, Sandrart formaient sa société journalière; et on les voyait souvent ensemble étudier et dessiner les environs de Rome. Laar était tellement contrefait, que les Italiens lui donnèrent le nom de *Bamboche* (Bamboccio), qui lui est resté et sous lequel il est le plus généralement connu; mais les qualités de son esprit faisaient oublier ce que pouvait avoir de désagréable la difformité de son corps. Après un séjour de seize ans à Rome, ses parents l'engagèrent instamment à revenir dans sa patrie, où chaque jour ses ouvrages étaient de plus en plus appréciés. Ce ne fut pas sans regret qu'il abandonna l'Italie : mais il crut devoir céder aux vœux de ses parents et de ses compatriotes; et il arriva en 1639 à Amsterdam, d'où il se rendit à Harlem, chez un de ses frères, qui était maître de pension. Bientôt il fut accablé de demandes, et ses ouvrages se vendirent fort cher. Malgré la faiblesse de sa santé, faiblesse qui tenait à sa conformation, Laar avait toujours montré un caractère très-gai : mais sur la fin de sa vie, ses infirmités augmentèrent, sa gaieté disparut, une noire mélancolie s'empara de son esprit; et, devenu insupportable à lui-même et aux autres, il mourut en 1673, à l'âge de 60 ans. Telle est la manière dont les historiens les plus dignes de foi, tels que Descamps, d'Argenville, Weyermans et Huber, racontent sa mort. Houbraken, d'après Florent Lecomte, lui donne une autre cause. « Jean « de Witte, dit-il, marchand de tableaux, en avait « demandé un à Laar; le peintre en fixa le prix « à deux cents florins. De Witte trouva ce prix « exorbitant, et chargea de l'exécution de ce ta- « bleau Wouwermans, dont la réputation n'était « point encore formée, et qui, par ce motif, avait « de moins hautes prétentions. Wouwermans « réussit; et, au jugement des artistes, son ou- « vrage l'emportait sur ceux de Laar par la déli- « catesse du pinceau et le précieux du fini. Dès « lors les tableaux de son rival furent moins re- « cherchés : il tomba dans l'indigence; et la pré- « férence dont Wouwermans était l'objet lui causa « un tel désespoir, qu'il se précipita dans un puits, « où il termina ses jours. » Ce genre de trépas s'accorde peu avec le caractère connu de l'artiste; mais il paraît qu'il était destiné à voir les historiens lui attribuer une mort extraordinaire. De Piles et quelques autres écrivains avancent que Laar, en se jetant dans un puits, ne trouva que la juste punition d'un crime qu'il avait commis en Italie. Voici comment ce fait est rapporté : Bamboche, un de ses frères, Jean et André Both, et un cinquième peintre hollandais dont le nom est ignoré, s'étaient réunis un jour de carême dans une maison située au bord du Tibre. Comme ils étaient tous protestants, ils ne croyaient point devoir s'astreindre aux abstinences qu'impose en ces jours de pénitence l'Église catholique. Un prêtre qui se trouvait là par hasard leur fit des remontrances inutiles, et finit par les menacer de l'inquisition. L'épouvante saisit les cinq artistes, et, dans leur frayeur, ils ne crurent pouvoir mieux faire, pour échapper à ses menaces, que de le jeter dans le Tibre, où il se noya. Pour augmenter encore le merveilleux de cette histoire, on ajoute

que les cinq meurtriers périrent tous du même genre de mort que leur victime. On a cru devoir rapporter ce conte, parce qu'il se trouve répété sans examen dans des livres assez répandus chez les artistes; mais il suffit d'avoir la plus légère connaissance de la douceur du clergé de Rome et du caractère des artistes inculpés pour en sentir toute l'absurdité. Les tableaux de Laar représentent ordinairement des chasses, des pêches, des attaques de voleurs, des fêtes publiques, des divertissements champêtres. La manière dont il a peint les sujets de ce genre leur a fait donner le nom de *Bambochades*. Sa composition est animée et pleine de mouvement; son paysage est vrai, son dessin fin, correct et spirituel; sa couleur vigoureuse et transparente, et son génie fertile. Il savait exprimer avec tant de précision les divers accidents de l'atmosphère, que l'on reconnaissait sur-le-champ l'heure du jour qu'il avait voulu peindre. Lorsqu'il avait dessein de faire un tableau, il prenait son violon, et jouait quelques airs en se promenant dans son atelier; il saisissait ensuite ses pinceaux, et se mettait à peindre le tableau que la musique venait de lui inspirer. Il est peu de cabinets qui ne soient enrichis des ouvrages de Bamboche. Le musée du Louvre en possède deux, dont l'un représente le *Départ de l'hôtellerie*, et l'autre une *Femme qui trait une chèvre à côté d'un pâtre jouant du chalumeau*. Il en existait quatre autres dans la même galerie, l'un provenant de Vienne, et représentant une *Bambochade;* les trois autres avaient été tirés de la galerie de Hesse-Cassel : ils ont été repris en 1815. L'usage qu'avait cet artiste de peindre sur des toiles imprimées en rouge, ainsi qu'on le fait généralement à Rome, a nui à l'effet de ses tableaux, qui ont poussé au rouge, défaut qui a également endommagé la plupart des tableaux du Poussin. Outre le talent de peintre, Bamboche possédait celui de graveur à l'eau-forte. Il a gravé de cette manière quelques-unes de ses propres compositions, estimées des amateurs. Ces pièces sont au nombre de seize, parmi lesquelles on distingue particulièrement une suite de huit planches, y compris la dédicace, petit in-4°, publiée à Rome en 1636, et représentant *divers animaux et sujets champêtres*. Les meilleurs graveurs qui aient travaillé d'après Pierre Van Laar sont Corneille et Jean Visscher, Stapendael, Snyderhof, etc. — *Roelant* Van Laar, peintre, frère aîné du précédent, naquit également à Laaren, vers 1610. Il suivit la carrière de la peinture, et eut le même maître que son frère. Il accompagna celui-ci en Italie, où il peignit dans le même genre; et quoique son talent ne fût pas aussi remarquable que celui de Pierre, il ne laissa pas d'acquérir de la célébrité. Il mourut à Gênes dans un âge peu avancé. Ses ouvrages sont peu connus hors de l'Italie. — N. Van Laar, frère puîné des précédents, étudia comme eux la peinture, et les suivit en Italie. Il périt d'une manière malheureuse, près de Rome, en passant sur un pont de bois qui joint une montagne à une autre. L'âne sur lequel il était monté, broncha et se précipita avec le jeune Van Laar dans un torrent rapide et profond, où périt cet artiste, qui promettait de se faire un nom dans l'art qu'il avait embrassé. P—s.

LABACCO (Antoine), habile charpentier (*maestro di legname*), était l'élève de San-Gallo (*voy.* ce nom). Il fut employé sous ses ordres à des travaux importants. Il exécuta sur les dessins de son maître le grand modèle en bois de la basilique de St-Pierre que l'on voit au palais du Belvédère, véritable chef-d'œuvre en ce genre. Il mourut à Rome vers 1580, dans un âge avancé, puisqu'on sait qu'il était marié dès 1528 (voy. *les Vies des peintres* de Vasari). On a de lui : *Libro appartenente à l'architettura nel qual si figurano alcune notabili antichità di Roma*, Rome, 1559, in-folio; Venise, 1576, in-fol. C'est un recueil de planches d'architecture avec de courtes explications. Il a été reproduit plusieurs fois jusque dans le 18e siècle. Un exemplaire, sous la date de 1773, qu'on a sous les yeux, se compose de trente-six feuillets, y compris le frontispice; toutes les explications sont gravées sur les planches, excepté celle de *Porto Trajano*, qui est imprimée et qui remplit le recto du feuillet 31. Il paraît que les différents tirages du recueil ne l'ont pas rendu plus commun en Italie, puisque Tiraboschi s'excuse de ne pouvoir pas en donner une idée exacte, par la raison qu'il ne l'a jamais vu : *Perchè io non l'ho veduto* (voy. *Storia della letter. italian.*, t. 7, p. 546). Dans la *Raccoltà di lettere sulla pittura*, etc. (Rome, 1754, 7 vol. in-4°), on trouve, t. 2, p. 377, une *Lettre* de Labacco à Baltaz. Perruzi de Sienne. W—s.

LABADIE (Jean), l'un des plus dangereux fanatiques du 17e siècle, était né le 13 février 1610 à Bourg-en-Guienne sur la Dordogne. Son père, qui, de l'état de soldat, était parvenu à la lieutenance de la citadelle de cette ville, voulut lui donner une éducation soignée, et en conséquence l'envoya étudier au collége des jésuites à Bordeaux. La rapidité de ses progrès attira l'attention de ses maîtres; ils lui persuadèrent de se fixer parmi eux : mais ses parents ayant refusé leur consentement à une résolution qui leur semblait prématurée, ce ne fut qu'après la mort de son père qu'il entra dans la Société. Après avoir professé trois ans la rhétorique et la philosophie, il s'appliqua à la prédication, et enleva tous les suffrages; ce succès exalta sa vanité naturelle, au point qu'il se regarda bientôt comme d'une nature supérieure et destiné aux plus grandes choses. Il crut de bonne foi qu'il était un nouveau Jean-Baptiste envoyé pour annoncer au monde la seconde venue du Messie; et, à l'exemple de son modèle, il se mit à pratiquer toutes sortes d'austérités. Sa tête s'affaiblit encore par suite des macérations et des jeûnes excessifs : il eut des révélations, qu'il confiait à quelques-uns de ses pénitents dont il se fit des prosélytes; et prévoyant les obstacles qu'il

éprouverait à suivre ses projets s'il restait chez les jésuites, il demanda d'en sortir, sous prétexte de l'affaiblissement de sa santé. Ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'il obtint la permission de se retirer dans sa famille; et ses supérieurs, qui ne soupçonnaient pas l'égarement de son esprit, tentèrent tous les moyens pour l'engager à revenir. Dès qu'il fut rétabli, il se rendit à Bordeaux, et y sollicita d'être employé à l'administration de quelque paroisse; mais ses anciens confrères le dépeignirent à l'archevêque sous des couleurs si peu favorables, qu'il ne put réussir à faire agréer ses services. Il vint alors à Paris, et y prêcha avec un tel succès, que M. de Caumartin, évêque d'Amiens, s'empressa de lui offrir un bénéfice dans son diocèse. Il s'y conduisit en apparence d'une manière exemplaire; mais, pendant la durée d'une mission qu'il fit à Abbeville, il eut avec les religieuses bernardines plusieurs conférences qui excitèrent de justes soupçons. L'évêque d'Amiens lui enjoignit de répondre aux accusations dont il était l'objet: pour éviter un éclat, il s'enfuit à Paris, où il se tint caché quelques mois. Il passa ensuite dans le diocèse de Bazas, d'où ses principes de mysticité le forcèrent bientôt à sortir; de là il vint à Toulouse, et l'archevêque, trompé par son extérieur dévot, lui ayant confié la direction d'un couvent de religieuses du tiers ordre, il sut persuader à ces bonnes filles que la perfection consistait dans le détachement absolu des sens, et qu'il n'y avait absolument aucune action qui ne pût être sanctifiée en la rapportant à Dieu. Obligé de fuir pour échapper au châtiment qu'il avait mérité, il erra pendant quelque temps de village en village, déguisé et sous un faux nom; mais lorsqu'il crut qu'on avait cessé de le poursuivre, il se présenta à la Graville, ermitage occupé par des carmes à quelques lieues de Bazas, et il ne tarda pas de mettre le trouble et le désordre parmi ces religieux. Les plaintes portées contre lui le contraignirent à chercher un nouvel asile; il en trouva un à Castets, dans le château du comte de Favas, gentilhomme protestant. Pour répondre aux bontés de son hôte, il lui déclara que depuis longtemps il avait l'intention d'embrasser la réforme, et le pria de le conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Il y prononça son abjuration en 1650; et deux ans après il fut élu pasteur de cette église, poste qu'il occupa huit années, par la protection des personnes que séduisirent ses dehors hypocrites. Une sédition qu'il excita contre les catholiques détermina les magistrats à le chasser comme un perturbateur: il chercha un refuge à Orange; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il passa en 1659 à Genève, et étant parvenu à s'y faire de nombreux partisans, il força le consistoire à lui permettre de prêcher publiquement. Il accepta en 1666 la vocation de l'église de Middelbourg; en se rendant en cette ville, il s'arrêta à Utrecht, et y logea chez la célèbre mademoiselle Schurmann, dont il fit une de ses plus ardentes prosélytes: il chercha aussi à gagner à son parti la fameuse Bourignon; mais il ne put y réussir. Les habitants de Middelbourg furent bientôt divisés au sujet de sa doctrine; les magistrats, craignant un éclat, le dénoncèrent aux anciens. Labadie fut cité devant le synode de Dordrecht, pour rendre compte de ses principes, et il lui fut enjoint de cesser ses fonctions. Cet audacieux sectaire, loin d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu, rentra en triomphe à Middelbourg, escorté d'une foule immense, força les portes de l'église que les magistrats tenaient fermées, et distribua la communion à tous ceux qui l'avaient suivi. Les magistrats, craignant que cette scène scandaleuse ne fût le prélude de plus grands désordres, lui firent signifier l'ordre de sortir de la ville sur-le-champ; et il se retira à Terveer dans la Zélande, d'où les hommes sages parvinrent encore à l'éloigner. Alors il se fixa dans un village près d'Amsterdam, et y établit une imprimerie, afin d'éluder la défense qu'on lui avait faite de publier aucun écrit propre à entretenir la division. La princesse palatine Élisabeth, gagnée par mademoiselle Schurmann, se déclara sa protectrice, et le fit venir à Erfurt; mais il n'y demeura qu'un an, et se réfugia dans la ville d'Altona. Ce fut là qu'il mourut d'une colique, en 1674, le 13 février, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de 64 ans. Ses disciples se répandirent dans la basse Allemagne, où ils ont subsisté près d'un siècle. Labadie était réellement éloquent; il parlait avec cette véhémence qui annonce la conviction et entraîne toujours la multitude: mais il joignit à l'ambition d'un sectaire le goût des plaisirs; il faisait servir à ses odieux projets le masque de la religion, et il ne fut qu'un détestable hypocrite. Il enseignait que Dieu peut et quelquefois veut tromper les hommes; que le Saint-Esprit agit immédiatement sur les âmes, et qu'on doit suivre l'inspiration intérieure; que le baptême, dont il reconnaissait l'efficacité, ne devait être conféré qu'à un âge avancé, puisqu'il est la marque qu'on est mort au monde et ressuscité en Dieu; que la loi ancienne surchargeait l'homme de pratiques, et que la nouvelle le met dans une parfaite liberté; que l'observation des jours du repos est une chose indifférente; que Jésus-Christ viendra régner mille ans sur la terre, et qu'il convertira à lui tous les hommes sans exception; que la vie contemplative est le comble de la perfection; que l'homme dont le cœur est calme s'entretient familièrement avec Dieu, et voit en lui toutes choses; et que l'on peut parvenir à cet état par le renoncement à soi-même, la mortification des sens et la pratique fréquente de l'oraison mentale. Tels sont les principaux points de la doctrine de Labadie; ils sont extraits de ses ouvrages nombreux, mais qui sont aujourd'hui si méprisés que la plupart des bibliographes n'ont pas daigné en donner la liste. On la trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, t. 18 et 20, et plus complète dans Moller, *Cimbria litterata*, t. 3. Les titres de quel-

ques-uns des écrits de ce fanatique sont très-singuliers : *Le Hérault du grand roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12; — *le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le diable du monde chrétien;* — *le Chant royal du roi Jésus-Christ*, etc. On peut consulter pour plus de détails, outre les auteurs déjà cités, le *Dictionnaire* de Chaufepié et celui de Moréri. On a publié une histoire de sa vie à la Haye, 1670, in-12. W—s.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, demeurait à Haran en Mésopotamie. Il donna ses deux filles, Lia et Rachel, à Jacob, son neveu, fils de sa sœur Rebecca, à condition qu'il le servirait pendant quatorze ans. Au bout de ce temps-là Jacob ayant voulu se retirer, Laban le conjura de rester à son service, moyennant une récompense convenue, parce qu'il avait vu que la bénédiction du Seigneur s'était répandue sur ses troupeaux depuis que son gendre en avait la garde. Jacob y consentit, et fixa lui-même les conditions, qui furent acceptées par Laban. Six ans après, Jacob entendit les enfants de Laban qui disaient entre eux : « Jacob a pris tout ce qui était à notre père; « il s'est enrichi de ses biens et est devenu puis- « sant. » Laban, de son côté, ne le voyait plus du même œil dont il le regardait auparavant. C'est ce qui fit prendre à Jacob la résolution de partir avec tout ce qui lui appartenait d'après les conventions, pendant que son beau-père était allé tondre ses brebis. Jacob avait déjà marché trois jours, quand Laban, averti de son départ, assembla ses enfants et ses serviteurs pour se mettre à sa poursuite. Il l'atteignit, après sept jours de marche, à la montagne de Galaad, lorsque celui-ci venait de tendre ses tentes. Dieu, qui protégeait visiblement Jacob, apparut en songe à Laban, et lui défendit de faire aucun mal à son gendre. Laban fit à Jacob les plus vifs reproches d'en avoir agi ainsi avec lui, et ne lui laissa point ignorer quels étaient ses desseins, si le Dieu de ses pères ne s'y était opposé. Il lui reprocha surtout d'avoir dérobé ses idoles. Jacob n'eut pas de peine à se justifier sur tous les points; et, comme il ne savait pas que Rachel eût commis ce larcin, il permit à Laban de faire des recherches dans son bagage. Rachel cacha promptement les idoles sous le bât d'un chameau; et, assise dessus, elle pria son père de l'excuser si elle ne se levait point en sa présence, parce qu'elle en était empêchée par une incommodité. Ainsi les recherches de Laban ayant été éludées, Jacob se plaignit amèrement de l'injustice de son beau-père. Il lui rappela tout ce qu'il avait fait pour lui, et l'horrible ingratitude dont il avait été payé. Laban, devenu plus traitable, se réconcilia avec Jacob, et offrit avec lui des sacrifices. Ils érigèrent ensemble, en mémoire de cette alliance, un monument qui devait en même temps servir de limite aux invasions de part et d'autre. Laban stipula aussi que Jacob ne prendrait pas de nouvelles femmes, ni de concubines, du vivant de ses filles. Ils se séparèrent contents l'un de l'autre; Laban embrassa ses enfants, les combla de bénédictions, et s'en retourna dans son pays, l'an 1739 avant J.-C. L—B—E.

LABARBINAIS-LE-GENTIL, voyageur français du 18e siècle, était, suivant les apparences, né en Bretagne, peut-être à St-Malo. Cédant au désir de faire fortune et de courir le monde, il s'embarqua sur un navire marchand qui partit de Cherbourg pour le Chili, le 8 août 1714. On arriva, le 4 mars 1715, à la Conception. Le grand nombre de bâtiments français qui se trouvaient dans ce port ne laissant pas entrevoir l'espérance que les marchandises pussent s'y vendre avantageusement, le Gentil monta sur un navire de Bayonne qui allait à la Chine; il relâcha dans plusieurs ports de la côte jusqu'à Pisco, et gagna Lima par terre, croyant qu'il tirerait bon parti de sa pacotille dans cette capitale. Il perdit la moitié de la valeur, convertit le produit en lingots d'argent, et, le 4 mars 1716, il quitta le port de Guacho au nord de Lima. Après avoir touché à Guam, le bâtiment atterrit le 9 juin à Emouï, dans la province de Fo-kien en Chine, séjourna dans ce port jusqu'au 17 février 1717, et passa ensuite cinq mois dans l'île Bourbon. Son mauvais état le força d'entrer à San-Salvador au Brésil. Le voyage de Labarbinais finit à Vivarès en Galice. Il alla ensuite par terre à Gênes, où le bâtiment s'était rendu. « J'y « trouvai, dit-il, ma troupe en procès; mais, pour « les éviter, j'ai pratiqué à la lettre le précepte « de l'Évangile, et j'ai abandonné le manteau à « qui me le demandait... Quand j'aurai fini mes « affaires, peut-être retournerai-je en France; « peut-être aussi resterai-je en Italie quelques « années. La fortune, que j'ai été chercher si loin, « et que je n'ai pas trouvée, est peut-être ici ca- « chée et m'attend : que sais-je? » Il crut devoir à sa nation, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, le fruit de ses observations, et il les publia sous ce titre : *Nouveau voyage autour du monde*, etc., *avec une description de la Chine*. Paris, 1728, 3 vol. in-12, cart. et fig.; Amsterdam, 1728; ibid., 1731, 3 vol. in-12, fig. Ce voyage est en lettres qui portent la date des temps et des lieux, adressées, ainsi que l'épître dédicatoire écrite de Rome du 24 juillet 1724, au comte de Morville, ministre et secrétaire d'Etat. La dernière lettre est de Gênes, du 29 juillet 1718 : on les lit avec plaisir; le style en est agréable : « Il n'échappe à le Gentil, dit « l'auteur de l'histoire des voyages, rien qui puisse « faire mal juger de son esprit et de sa bonne foi. » Il s'abstient généralement de toute espèce de remarques nautiques, et l'on s'aperçoit, en quelques endroits, que même des notions assez communes de la géographie générale lui sont étrangères. Il se borne à la description des lieux qu'il a vus et des mœurs qu'il a observées. Ses réflexions sur le commerce sont d'un homme sensé. Les détails qu'il donne sur Emouï ont d'autant plus de prix que ce port est peu fréquenté par les Européens. Il doit tout ce qu'il raconte de la

Chine au P. Laureati, missionnaire jésuite italien, établi dans le Fo-kien, et qui rendit de grands service au navire français. Labarbinais habita d'ailleurs assez longtemps dans une pagode près d'Emouï, et fut lié avec le chef des bonzes. Son livre contient aussi des particularités intéressantes sur plusieurs petites îles du détroit de la Sonde; enfin sur la colonie de l'île de Bourbon, alors nommée Mascarin, et qui était encore dans l'enfance. E—s.

LABARCA (Vincent Calderon de), peintre de portraits et paysagiste de l'école de Madrid, naquit à Guadalaxara en 1762. Peut-être descendait-il de la famille du fameux poëte tragique de ce nom (*voy.* Calderon de la Barca). Il apprit l'art de la peinture sous la direction de François Goya, qu'il s'efforça d'imiter. Les portraits qu'il fit se distinguaient par leur ressemblance et par la manière dont ils étaient peints. Ses paysages, qu'il enrichissait de scènes champêtres touchées avec esprit, étaient exécutés d'un pinceau fin et plein de grâce. Il s'était exercé également avec succès dans le genre historique; et son tableau de la *Naissance de St-Norbert,* qu'il avait fait pour les prémontrés d'Avila, promettait à l'Espagne un bon peintre de plus : mais une mort prématurée l'enleva en 1794, à l'âge de 32 ans seulement. P—s.

LABAROLLIÈRE (Jacques-Marguerite, baron de), général français, né à Lunéville, en 1746, d'une famille noble, fut dès l'âge de onze ans exempt des gardes du roi de Pologne, Stanislas, qui habitait alors Lunéville, et devint ensuite aide de camp du marquis de Soupire, avec lequel il fit les campagnes de Hanovre, en 1761-1762, et se trouva aux batailles de Fillingshausen, Johannisberg, etc. Il passa ensuite comme lieutenant dans le régiment de la marine, fut nommé capitaine d'état-major en 1770, puis réformé, et fait un peu plus tard major dans un régiment de chasseurs, et décoré de la croix de St-Louis en 1787. Nommé colonel en 1788, il fut employé avec son régiment, en 1789 et 1790, à la répression des émeutes qui éclatèrent dans les environs de Paris. Ayant adopté les principes de la révolution, il ne déploya pas beaucoup d'énergie dans ces circonstances difficiles. Les meneurs lui en surent gré, et il fut nommé maréchal de camp en 1792. Il commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée de la Moselle, sous Luckner et Kellermann, et il était à Valmy le 20 septembre (*voy.* Dumouriez). Il suivit Beurnonville dans son invasion du pays de Trèves, et combattit à Dellingen et à la Montagne-Verte. Chargé de couvrir la retraite, il mérita d'être fait général de division le 6 mai 1793. Envoyé alors contre les Vendéens, il les combattit au moment de leurs plus grands triomphes : ayant réuni les forces qui se trouvaient à Saumur et à Angers, il se mit en marche le 15 juillet 1793 pour aller camper à Martigné-Briant, où Bonchamp et la Rochejaquelein vinrent l'attaquer à la tête de quinze mille royalistes. Ils réussirent d'abord à ébranler quelques-uns de ses bataillons, mais ils furent ensuite repoussés. Revenus à la charge le lendemain, ils le repoussèrent à leur tour et lui firent éprouver une grande défaite. Labarollière fut destitué, arrêté, et très-heureux d'échapper à l'échafaud. Il ne sortit de prison qu'après la chute de Robespierre, et fut employé de nouveau à l'armée de l'Ouest en 1795, puis en Bretagne, où il commanda la division de Rennes. Admis à la retraite, en 1802, avec le grade de général de division, après cinquante ans de services, il fut nommé membre de la Légion d'honneur, en 1804, à la création, et se retira à Nîmes, où il mourut le 1er décembre 1827. M—d j.

LABARRAQUE (Antoine-Germain), chimiste et pharmacien français, né à Oloron (Basses-Pyrénées, le 29 mai 1777. Labarraque, comme presque toute sa génération, fut enlevé par la réquisition, et dut consacrer à la défense du pays des années que, dans des temps plus calmes, il eût employées à l'étude. Incorporé dans la compagnie des grenadiers de Latour-d'Auvergne, il se signala par une action d'éclat et fut nommé officier sur le champ de bataille. Mais déjà s'annonçait son goût pour la profession qu'il embrassa plus tard, et tandis qu'il tenait garnison à Saint-Jean de Luz, il fit volontairement les fonctions d'élève dans une pharmacie où il avait été logé. Ayant promptement acquis des connaissances assez solides dans l'art de préparer les médicaments, il fut, à peine âgé de vingt ans, nommé pharmacien, et, bientôt après, pharmacien en chef de l'hôpital espagnol de Berra. Les fatigues qu'il eut à endurer dans ce service, l'insalubrité des lieux où il passait tout le jour, lui firent contracter le typhus, et il ne dut qu'à sa robuste constitution d'échapper aux effets d'un mal par lequel les hôpitaux étaient alors décimés. Après le licenciement du corps auquel il appartenait, Labarraque rentra en France; il alla étudier à Montpellier la science dont une pratique hâtive ne lui avait appris que les premiers éléments. Il y suivit les cours de Chaptal. A la fin de ce noviciat, il se rendit à Paris, entra chez Bertrand Pelletier, et compléta son instruction aux leçons de Vauquelin. Enfin, en 1805, il était reçu pharmacien et s'établissait en cette qualité dans la capitale. C'est alors que Labarraque commença la série de travaux qui lui ont valu une place honorable parmi les chimistes de son temps. Il lut à la société de pharmacie un mémoire *sur la dissolution du phosphore*, et à celle de médecine un autre *sur les électuaires,* mémoires auxquels il dut son admission dans les deux compagnies. Pendant plusieurs années, Labarraque poursuivit le cours de ses recherches; mais aucune ne fut marquée d'un caractère original qui attirât l'attention du monde médical. Un prix, proposé en 1820 par la société d'encouragement, le fit entrer dans la voie à laquelle il dut sa réputation. La question mise au concours était :

« Trouver un procédé chimique ou mécanique « pour enlever la membrane muqueuse des intes- « tins traités dans les boyauderies, sans employer « la macération et s'opposant à la putréfaction. « Décrire la manière de préparer les boyaux par « insufflation. » Sans se laisser effrayer par les expériences pénibles, les labeurs malsains et repoussants auxquels la résolution d'une pareille question devrait l'obliger, Labarraque se mit courageusement à l'œuvre. « Il essaya, dit un de « ses biographes, M. Cap, un certain nombre de « réactifs, et, par une suite de raisonnements in- « génieux, il fut conduit à l'emploi de l'eau de « Javelle, qui lui parut assez bien remplir son « objet. » Il fit part de ses premiers résultats à Cadet-Gassicourt, par lequel avait été soulevée la question dans le sein du conseil de salubrité. Celui-ci l'encouragea à poursuivre ses recherches. Labarraque le lui promit; toutefois il hésitait encore, lorsque Cadet-Gassicourt vint à mourir. Regardant dès lors son honneur engagé à tenir la promesse qu'il avait contractée, puisque cet habile chimiste ne pouvait plus lui rendre sa parole, il se livra au travail avec une ardeur qui ne se ralentit pas un instant. En moins de quarante jours les expériences étaient terminées, le mémoire écrit, et peu de temps après son auteur était couronné par la société. Un sentiment généreux empêcha Labarraque de se réserver le bénéfice de sa découverte, et il en publia bientôt tous les détails. L'année suivante (1824) l'Académie des sciences lui décerna le prix fondé par M. de Montyon pour celui qui est parvenu à rendre un art moins insalubre. En 1826, l'académie de Marseille décerna à ce même chimiste une médaille pour l'application des chlorures à l'hygiène et à la thérapeutique. Ces services rendus à l'humanité lui valurent, en 1827, la décoration de la Légion d'honneur. Il fut ensuite successivement élu membre du conseil de salubrité et de l'académie royale de médecine. Un grand nombre de sociétés savantes et étrangères l'admirent dès ce moment dans leur sein. Ces succès rendirent la profession de Labarraque plus lucrative, et il ne tarda pas à prendre rang parmi les premiers pharmaciens de Paris. Les applications de ses chlorures se multipliaient tous les jours. Après la désinfection des ateliers de boyauderie, ils avaient été appliqués aussi heureusement à l'assainissement des halles, des abattoirs, des amphithéâtres anatomiques. On en avait également fait usage dans les hôpitaux, les lazarets, les infirmeries de la marine, dans les magnaneries, les étables et une foule d'établissements insalubres. L'emploi des chlorures permit d'assainir les égouts, de rendre moins dangereuse l'autopsie des cadavres exhumés. On y eut aussi recours, bien qu'avec moins de succès, durant l'invasion du choléra à Paris, en 1832. Labarraque s'attacha surtout à propager la connaissance de la substance désinfectante dont il avait si bien saisi les applications. Sans se donner comme l'inventeur des propriétés du chlore gazeux et de l'eau de Javelle, qu'avaient reconnues Guyton de Morveau et Berthollet, ce chimiste eut l'idée véritablement nouvelle de substituer l'emploi des chlorures à celui du chlore gazeux pour des désinfections que ce corps ne peut opérer. Ses travaux sur la boyauderie lui permirent de constater, en outre, un fait anatomique important : c'est que les intestins des carnivores ont une membrane péritonéale très-épaisse et la muqueuse mince, tandis que chez les herbivores l'inverse se produit : la membrane externe est mince comme une pelure d'oignon, et l'intérieure est très-épaisse. Labarraque explique cette différence par la remarque que, chez les herbivores, les aliments sont d'une digestion plus difficile, qui nécessite de la part des intestins des contractions plus fortes et plus prolongées. En 1822, Labarraque avait fait paraître *l'Art du boyaudier*. En 1823, il publia une *Dissertation sur l'emploi des chlorures de sodium et de chaux;* en 1825, une *Note sur une asphyxie produite par les émanations d'une fosse d'aisance;* en 1826, une autre *sur la préparation des chlorures désinfectants.* Labarraque vit, vers 1849, son activité s'affaiblir et sa santé décliner. Vainement il crut que l'air natal lui rendrait la vie, et il voulut aller puiser dans les Pyrénées un peu de cette force qui l'avait soutenu à ses premiers débuts. Il expira le 9 décembre 1850, à la campagne, entouré de sa famille et de quelques amis. Il a laissé un fils qui a embrassé la profession médicale et l'exerce avec distinction, et une fille, qui a épousé M. Lecanu, l'un des professeurs de l'école de pharmacie de Paris. A. M—y.

LABARRE. *Voyez* Barre et Barrière.

LABARRE (Éloi), architecte, membre de l'Institut, naquit à Ourchamp (Oise), le 17 avril 1764, d'une famille obscure. Les dispositions qu'il montrait pour les arts du dessin engagèrent ses parents à l'envoyer à Paris, en 1782, où il étudia l'architecture sous Raymond, architecte du roi et des États de Languedoc. Après avoir terminé ses études, il remporta à Bordeaux le premier prix pour un projet de distribution des terrains du château Trompette. Plus tard, il obtint au concours l'exécution de la colonne en marbre élevée pour consacrer le souvenir de la descente projetée contre l'Angleterre. Bien que cette expédition n'eût pas été exécutée, le monument ne fut pas moins érigé et se voit encore sur une hauteur qui domine Boulogne. En 1812, Labarre fut chargé de la construction du palais destiné à la Bourse et au tribunal de commerce de Paris. L'heureuse exécution de ce beau monument, dont la construction demanda plus de dix années de travaux et coûta plus de huit millions, plaça son auteur à la tête de nos architectes les plus distingués. Il était déjà membre de la Légion d'honneur; il remplaça Thibaut à l'Institut en 1827 (académie des beaux-arts, section d'architecture). Labarre,

dont le désintéressement égalait le talent, est mort sans fortune en 1830, après avoir été chargé des plus importants travaux. — Labarre, général français, se distingua au siége de Toulon en 1793, et mourut le 17 juin 1794, d'une blessure qu'il avait reçue en combattant les Espagnols entre Roses et Figuières. La Convention nationale décréta que son nom serait gravé sur une colonne du Panthéon. — Un autre Labarre, adjudant-général, fut condamné à mort, en 1796, comme complice de l'insurrection babouviste du camp de Grenelle. D—R—R.

LABARTHE (Pierre), né à Dax, d'une famille noble, le 9 juin 1760, fut élevé à Bordeaux, où son père avait formé un établissement commercial, et fit de très-bonnes études à l'université de cette ville. Il y fut reçu avocat; mais des liaisons de parenté le firent entrer dans la carrière administrative, où il débuta, en 1783, par l'emploi de secrétaire de M. Devaivres, intendant général des colonies. Peu après il fut attaché à l'administration elle-même. Un jugement droit, un travail prompt et facile, lui valurent un avancement rapide. En 1794 il fut nommé chef du bureau des colonies orientales et des côtes d'Afrique, au ministère de la marine. Il y remplissait ces fonctions en 1808 quand, un travail trop assidu le menaçant de cécité, il fut obligé de demander sa retraite. Pendant qu'il dirigeait les affaires coloniales, il s'attacha particulièrement à recueillir une ample moisson de documents et de faits exacts qui rendent utiles et intéressants les ouvrages qu'il a composés sur nos possessions d'outre-mer. Il mourut à Paris le 6 juin 1824. Il a laissé : 1° *Essai sur l'étude de la législation de la marine, tant ancienne que moderne*, avec les notices des décrets rendus par les assemblées sur cette matière, rangés par ordre méthodique, Paris, 1796, in-8° de 2 feuilles; 2° *Annales maritimes et coloniales*, contenant des recherches sur la marine considérée sous les rapports qui la caractérisent, la navigation, la construction et l'administration; des relations des voyages en Asie, en Afrique et en Amérique qui n'ont jamais paru; les actions mémorables des marins français; les lois et arrêtés relatifs au régime maritime et colonial; l'analyse des ouvrages nouveaux sur la marine et les colonies; le tableau des prises faites par la marine de la république et les corsaires français, depuis le commencement de la guerre, Paris, an 7 (1799), in-8°. Il n'a paru que le tome 1er de ce recueil, qui, quelques années plus tard, a été repris par M. Bajot sous un titre presque équivalent. 3° *Voyage au Sénégal pendant les années* 1784-1785, *d'après les Mémoires de Lajaille, ancien officier de marine;* contenant des recherches sur la géographie, la navigation et le commerce de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone, avec des notes sur la situation de cette partie de l'Afrique jusqu'en l'an 10, Paris, 1802, in-8°; traduit en allemand, Mayence et Weimar, 1802, in-8°; 4° *Voyage à la côte de Guinée, ou Description des côtes d'Afrique depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopez Gonzalès*, contenant des instructions sur la traite des noirs, d'après des mémoires authentiques, avec une carte gravée sous la direction de Brion fils, d'après un dessin fourni par l'auteur, Paris, 1803, in-8°; traduit en allemand par J.-Ad. Bergk, Leipsick, 1803, in-8°; 5° *Synonymes anglais*, ou différence entre les mots réputés synonymes dans la langue anglaise, avec la traduction française en regard; ouvrage utile à ceux qui veulent écrire et parler avec justesse et élégance, traduit par P. L., 1803, 2 vol. in-8°; 6° *Harmonies maritimes et coloniales*, contenant un précis des établissements français en Amérique, en Afrique et en Asie, Paris, Didot jeune, 1815, in-8° de cinq feuilles; 7° *Intérêts de la France dans l'Inde*, contenant : 1. l'indication des titres de propriété de nos possessions d'Asie; 2. les époques de nos succès et de nos revers dans ces contrées; 3. les actes relatifs à la rétrocession de nos établissements après la paix de 1783, Paris, 1816, in-8° de quatre feuilles. Enfin P. Labarthe a fourni plusieurs articles aux *Annales maritimes et coloniales*, rédigées depuis le 1er janvier 1809 par M. Bajot. M. Allut a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de Labarthe*, dans les *Annales maritimes et coloniales*, juillet et août 1824. P—V—T.

LABASTIDE. *Voyez* Chiniac.

LABASTIE (Joseph Bimard, baron de), savant antiquaire, naquit à Carpentras, le 6 juin 1703, de parents d'une ancienne noblesse du Dauphiné (1). Il fit ses premières études au collége de sa ville natale, et acquit de bonne heure l'habitude d'écrire en latin avec une facilité et une pureté remarquables. Ses cours terminés, il prit la résolution de renoncer au monde; mais ses parents s'y opposèrent, et pour le distraire de cette idée, le firent voyager sous la conduite d'un homme instruit et prudent. Arrivé à Avignon, il trompa la surveillance de son guide, et se réfugia dans la maison des jésuites, d'où l'on eut beaucoup de peine à le faire sortir. Cependant un de ses oncles parvint à calmer son imagination exaltée, et à lui faire accepter une lieutenance dans un régiment d'infanterie. La délicatesse de sa santé l'ayant obligé à se démettre de cet emploi au bout de quatre ans, il se décida enfin à suivre la carrière de la magistrature. Il alla donc étudier le droit à l'université de Valence, et il y prit ses grades avec distinction. Un procès considérable qu'eut alors sa famille le força de se rendre à Grenoble, et il eut de fréquentes occasions d'y voir le président Valbonnais, qui lui inspira le goût des recherches historiques. L'affaire qui l'occupait ayant été renvoyée à l'examen du parlement de Dijon, il fit plusieurs voyages dans cette ville, où il connut

(1) C'est dans son fief de la Bastie, ou la Bâtie de Mont-Saléon, qu'on a découvert les ruines de l'ancienne ville de *Mons Seleucus* (*Voy.* Ladoucette.)

le savant Bouhier, qui lui communiqua bientôt son ardeur pour l'étude de l'antiquité. Un nouveau procès amena Labastie à Paris sur la fin de l'année 1736 : la réputation de son savoir l'y avait précédé ; et l'académie des inscriptions s'empressa de lui donner le titre d'associé honoraire. Dès lors tous ses moments furent consacrés à l'étude ; il fréquentait assidûment les séances de l'académie, et donnait tous ses loisirs à l'examen des médailles du cabinet du roi. L'excès du travail ne tarda pas d'altérer sa santé, déjà si frêle ; à la suite d'une maladie qui avait fait trembler pour ses jours, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air natal. Il revint à Carpentras dans le courant de l'année 1740. La mort de son père, et celle d'un oncle dont il était l'unique héritier, qui arrivèrent à peu de distance, l'obligèrent, malgré lui, à un travail aussi pénible que fastidieux : quelques contrariétés qu'il éprouva achevèrent de lui aigrir le sang ; la phthisie dont il était attaqué fit des progrès rapides, et enfin il succomba le 5 août 1742, à l'âge de 39 ans. Labastie avait un esprit solide, un jugement sûr et une mémoire très-heureuse ; il était d'un caractère ferme, et ennemi de toute dissimulation. Fréret a prononcé son éloge, qui est imprimé dans le tome 16 des *Mémoires* de l'académie des inscriptions. On doit à Labastie une excellente édition de la *Science des médailles* (par le P. Jobert), Paris, 1739, 2 vol. in-12, augmentée de remarques historiques et critiques, qui en font, pour ainsi dire, un ouvrage entièrement neuf. On a, en outre, de lui : 1° *Description de l'amphithéâtre de Bordeaux*, vulgairement appelé le palais Galien, dans les *Mémoires de l'acad.*, t. 12 ; — *Dissertation sur le souverain pontificat des empereurs romains*, ibid., t. 13 ; — *Dissertation sur quelques médailles de Probus*, ibid., t. 13 ; — *Remarques sur quelques inscriptions antiques*, ibid., t. 15 ; — *Dissertation sur la Vie de St-Louis par Joinville*, où l'on démontre son authenticité contre l'opinion du P. Hardouin, ibid. ; — *Mémoire sur la Vie de Pétrarque*, ibid., t. 17 ; 2° *Dissertation au sujet d'une inscription de l'empereur Albin ; — autre* dans laquelle on examine l'histoire du consul Titus Didius et de la famille Didia ; — *Explications sur diverses inscriptions trouvées dans le Dauphiné*, insérées au *Novus thesaur. inscription.*, publié par Muratori ; 3° *Lettre à M. de Valbonais, où l'on examine une Dissertation* (de Guib) *sur l'Arc de triomphe d'Orange* (dans les *Mém. de Trévoux*, juillet et août 1730, p. 1214-36, et 1372-96). L'auteur de cette *Dissertation* (*voy.* J.-F. Guib ou Gibbs) attribuait ce monument à Domitius Ahénobarbus : le baron de Labastie, qui l'attribue à Auguste, a été réfuté par Ménard (*Acad. des inscript.*, t. 26, M. p. 335). L'opinion de Guib a été reproduite avec de nouvelles preuves dans les *Antiq. et Monum. du dép. de Vaucluse*, par Fortia d'Urban, p. 48. On trouve aussi du baron de Labastie, dans les *Mém. de Trévoux* (nov. 1731, p. 2017-2027), l'explication de la curieuse inscription C. Sennius, etc., trouvée à St-Marcel, près de Rumilli, en Savoie, par M. Symond, jugemaje de la province de Genevois, et qui avait échappé aux recherches de Guichenon et de Spon ; mais c'est par erreur qu'il l'attribue aux habitants d'Alby, tandis qu'elle ne regarde que ceux d'Albins. (Alb. Beaumont l'a rapportée un peu différemment dans sa *Descr. des Alp. grecq. et cottiennes*, 1re part., t. 1er, p. 173, fig. 48, pl. 10.) Labastie a laissé en manuscrit une *Dissertation* très-étendue sur les légions et les cohortes romaines ; une *Chronologie* des rois de Bithynie, déterminée par les médailles, et enfin des *Notes* (en latin) sur l'ouvrage de Gaillard Guiran : *Inscriptiones antiquæ urbis et agri Nemausensis*. Ce dernier manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Séguier, secrétaire de l'académie de Nîmes. W—s.

LABAT (Jean-Baptiste), religieux dominicain et voyageur français, naquit à Paris en 1663. Il fit profession à dix-neuf ans, enseigna ensuite les mathématiques et la philosophie à Nancy, et remplit aussi les fonctions de prédicateur. Il était, en 1693, au couvent de la rue Saint-Honoré à Paris. A cette époque, les supérieurs des ordres établis dans les Antilles françaises écrivirent à leurs confrères en Europe pour les engager à venir à leur secours, une maladie contagieuse ayant emporté la plupart des missionnaires ; une de ces lettres tomba entre les mains de Labat : « Elle me pressa, « dit-il, d'exécuter le dessein que j'avais formé « depuis quelque temps de me consacrer aux « missions comme à un emploi qui convenait tout « à fait bien à ma profession. » Malgré les efforts que l'on fit pour le retenir, il partit, s'embarqua le 29 novembre à la Rochelle, emmenant avec lui plusieurs religieux de son ordre. Le 29 janvier 1694, il prit terre à la Martinique. Nommé aussitôt pour remplir les fonctions de curé de la paroisse de Macouba, il y resta près de deux ans. Il fut alors envoyé à la Guadeloupe pour y faire construire un moulin à eau dans une habitation de l'ordre. Le gouverneur, qui eut occasion d'apprécier ses connaissances en mathématiques, le pria de l'accompagner dans la visite de l'île pour examiner les points susceptibles de défense. Quand Labat revint à la Martinique, un autre religieux s'était établi dans sa cure. Le supérieur le consola de ce contre-temps par les marques de confiance dont il le combla, et le nomma procureur général de la mission. Cet emploi mit Labat à même de donner des preuves réitérées de son intelligence pour les affaires. D'un autre côté, ses talents dans l'application des mathématiques et son excellent jugement le firent souvent employer par les gouverneurs. Chargé de différentes missions à plusieurs reprises, il visita toute la chaîne des Antilles françaises, anglaises et hollandaises, depuis la Grenade jusqu'à St-Domingue. Ce fut à la Martinique et à la Guadeloupe qu'il séjourna principalement. Il servit pendant deux ans comme ingénieur dans cette dernière

île, et quand les Anglais vinrent l'attaquer en 1703, il se montra aussi brave que religieux zélé, et pointa lui-même plusieurs pièces contre les ennemis. En 1705, la situation des affaires de la mission exigeait qu'un religieux fût député en Europe. Labat, qui depuis un an remplissait les fonctions de supérieur de la mission de la Martinique, et qui avait déjà eu les pouvoirs de vicaire général et de préfet apostolique de toutes les missions des dominicains dans les Antilles, reçut l'invitation d'aller veiller à des intérêts auxquels il avait donné tous ses soins. Il quitta la Martinique le 9 août; le 9 octobre il entra dans le port de Cadix. Il visita les environs de cette ville et une partie de l'Andalousie jusqu'à Gibraltar. Le 4 mars 1706, il atterrit à la Rochelle, où il se rendit de nouveau après avoir fait le voyage du nord de l'Italie. Des affaires l'appelèrent à Rome en 1709; il séjourna ensuite assez longtemps à Civita-Vecchia, et revint à Paris en 1716. Retiré au couvent de la rue du Bac, il s'y occupa de la publication de ses voyages, et de celle de diverses relations dont on lui avait remis les manuscrits. Il mourut le 6 janvier 1738. On a de lui : 1° *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes; les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait*, Paris, 1722, 6 vol. in-12, cart. et fig.; ibid., 1738; la Haye, 1724, 6 vol. in-12; ibid., 1738, 2 vol. in-4°; seconde édit., Paris, 1742, 8 vol. in-12, cartes et fig.; traduit en hollandais, Amsterdam, 1725, 4 vol. in-12, fig.; en allemand, par C. F. C. Schad (avec le voyage de Laborde aux îles Caraïbes), Nuremberg, 1783-87, 6 vol. in-8°, fig. On trouve dans ce livre des notices sur toutes les îles que Labat a visitées, et notamment sur la Martinique et la Guadeloupe. Les diverses productions de la nature y sont décrites en détail; l'auteur ne se piquait cependant pas d'être naturaliste, et il en convient plus d'une fois. Il parle aussi de plusieurs petites îles sur lesquelles il n'existe guère d'autres renseignements que ceux que nous lui devons. Les procédés employés pour la fabrication du sucre et de l'indigo, pour la récolte et la préparation du coton, du cacao, du tabac, sont expliqués avec précision et clarté. Quelques personnes ont reproché à Labat d'avoir grossi sa relation d'une foule de petites anecdotes, la plupart malignes, et aujourd'hui d'un intérêt médiocre. On ne peut disconvenir qu'il ne soit un grand causeur; sa jaserie mérite quelquefois le nom de commérage; néanmoins il y a tant de bonhomie dans sa malice que l'on ne ressent jamais l'envie de s'en fâcher. D'ailleurs les personnes qui connaissent les colonies trouvent dans ce livre, sur plusieurs familles qui subsistent encore, des renseignements très-honorables pour celles-ci. Labat instruit et amuse beaucoup. La première édition de ce voyage, sa réimpression à la Haye, tirées chacune à deux mille exemplaires, furent enlevées rapidement. Les clameurs des femmes et des médecins ne purent, dit Labat, nuire à ce livre. Il se justifie fort gaiement dans la préface de son voyage en Italie. Cet heureux caractère ne le quitte pas un moment, et cependant il s'acquitte de ses devoirs avec assiduité, ramène à la religion ceux qui s'en écartent ou la négligent; même dans une course à bord d'un bâtiment flibustier, on reconnaît l'homme bon, charitable et pénétré des obligations que son état lui impose. 2° *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le cap Blanc et Serralione jusqu'à plus de trois cents lieues avant dans les terres; l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs*, avec l'état ancien et présent des *colonies qui y font le commerce*, Paris, 1728, 5 vol. in-12, cartes et fig.; ibid., 1732 et 1758, 5 vol.; livre excellent, composé presque entièrement d'après les mémoires de Brue, qui avait résidé longtemps à la côte d'Afrique (*voy.* Brue). Tous ceux qui ont voyagé dans les contrées que décrit cette relation conviennent qu'il est impossible de donner des détails plus authentiques. C'est une mine inépuisable où beaucoup d'écrivains ont fouillé : quelques-uns se sont montrés ingrats (*voy.* Demanet). C'est dans ce livre que Labat parle des premiers établissements faits par les Dieppois à Rufisque, sur la côte de Guinée, dès 1364 (1). Le bon accueil fait à cet ouvrage engagea Labat à publier les deux suivants : 3° *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines, et à Caïenne, fait en* 1725, 1726 *et* 1727, *contenant une description très-exacte du pays et du commerce qui s'y fait*, Paris, 1730, 4 vol. in-12, cartes et fig.; Amsterdam, 1731, 4 vol., cartes et fig. A son retour de l'expédition, l'auteur, qui avait commandé un vaisseau de la compagnie, remit ses papiers au P. Labat, qui s'occupait de donner une suite au livre précédent. On y trouve la description de la côte d'Afrique depuis Serralionne jusqu'à la rivière des Camerones, et une relation de Cayenne, où le chevalier Desmarchais transporta sa cargaison de nègres achetés à la côte d'Afrique. Pour compléter ce qui concernait Cayenne, où Desmarchais n'avait pas fait un long séjour, Labat eut recours à une relation écrite par un magistrat, ancien intendant de la Guiane, et au récit d'une mission chez les Galibis par le P. Lombard, jésuite. Le sixième volume est ter-

(1) T. 1, p. 7-10, l'auteur cite un acte de septembre 1365 par lequel les marchands de Dieppe associèrent ceux de Rouen à ce commerce. Cet acte et d'autres du même genre périrent dans le bombardement de Dieppe, en 1694; mais le P. Labat en avait pris les extraits dans les Annales manuscrites de Dieppe, dont l'ancienneté, dit-il, et la vérité ne peuvent être révoquées en doute, et qu'il avait vues dans le cabinet de M. ***, avocat du roi de la même ville. (Ibid., p. 8.) Les noms de Petit-Paris et de Petit-Dieppe donnés à deux forts de la côte de Guinée semboleraient confirmer cette tradition, qui a été contestée (*voy.* Azamboza et Bethencourt).

miné par une grammaire abrégée de la langue de Juida. 4° *Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description de Congo, Angola et Matamba; traduite de l'italien du P. Cavazzi, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec des notes*, Paris, 1732, 5 vol. in-12, cartes et fig. (*voy.* Cavazzi). Labat n'a pu, dans ces trois ouvrages, éviter le reproche d'un certain penchant à la crédulité, que l'on remarque aussi dans son voyage d'Amérique. Ce défaut est encore plus marqué dans la relation de l'Éthiopie. Les cartes de ces trois ouvrages sur l'Afrique sont dressées par d'Anville. 5° *Voyage en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8 vol. in-12; Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, fig.; trad. en allemand par C. F. Tröltsch, Francfort, 1758-61, 8 vol. Ce livre ne contient pas beaucoup de détails instructifs, à l'exception de ce qui concerne le gouvernement papal. Dans sa première excursion, Labat passa par St-Marin. On lit encore avec intérêt ce qu'il dit de cette petite république rarement visitée. 6° *Mémoires du chevalier d'Arvieux, contenant ses voyages dans l'Asie, la Syrie, la Palestine et la Barbarie, la description de ces pays*, etc., Paris, 1735, 6 vol. in-12 (*voy.* d'Arvieux); mal traduit en allemand, Copenhague et Leipsick, 1753-56, 6 vol. in-8°. Labat a su rendre intéressants tous les livres qu'il a publiés. Il choisit avec beaucoup de discernement les traits les plus propres à frapper le lecteur, et entend à merveille les moyens de captiver l'attention. Il est bien un peu diffus; mais comme il narre sans prétention et que sa simplicité est relevée par un certain agrément de style, on n'éprouve guère l'impatience ni l'ennui en lisant ses ouvrages. L'auteur de cet article a eu autrefois l'occasion d'entretenir un dominicain, directeur des missions françaises dans les Antilles. Ce religieux, qui avait connu Labat, en parlait comme d'un homme que son humeur enjouée et ses bonnes qualités faisaient chérir de ses confrères. Quoique la partie botanique des Voyages du P. Labat ait été assez âprement critiquée (1), cependant son zèle à décrire les productions de la nature a fait nommer *Labatia* un genre de la famille des ébénacées qui renferme deux arbres, l'un de Cuba, l'autre de Cayenne. Ce dernier est le *poutarier* d'Aublet. E—s.

LABAT (Pierre-Daniel), bénédictin de la congrégation de St-Maur, était né à St-Séver en 1725: il suivit les traces des hommes laborieux qui avaient illustré ce corps par leurs savantes recherches dans les matières d'antiquité, et surtout d'antiquité ecclésiastique. Il coopéra à la collection des chartes entreprise par ordre du gouvernement, et dont le premier volume parut en 1784. Il seconda dom Clémencet dans l'édition des œuvres de St-Grégoire de Nazianze, en dressa les tables, et fournit la troisième partie de la préface, qui est un exposé sommaire de la doctrine de ce grand évêque sur tous les points de la religion. Il fut ensuite chargé de la nouvelle collection des conciles de France, dont il donna le premier volume en 1789. La moitié du second était déjà imprimée, lorsque la révolution vint ôter au laborieux cénobite les moyens de continuer son travail. Dom Labat fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il était fort attaché à sa congrégation. Il y avait occupé plusieurs places avec distinction. Député au chapitre général tenu à Marmoutier en 1769, en vertu d'un arrêt du conseil, il y plaida fortement devant les commissaires du roi, les évêques de Senlis et d'Arras, pour la conservation des constitutions anciennes, qu'un parti puissant et protégé voulait abroger. A l'époque de la révolution, il faisait partie de la communauté des Blancs-Manteaux à Paris. Transféré, en 1792, à celle de St-Denis, qui fut supprimée peu après, il se fixa dans cette ville chez des personnes charitables, et y vécut dans la retraite, jusqu'à ce que, les temps étant devenus plus calmes, il se livra, quoique âgé, à l'exercice du ministère. Il mourut le 10 avril 1803, des suites d'une incommodité qu'il avait contractée, pendant l'hiver précédent, en accompagnant souvent les convois au cimetière, étant alors le seul prêtre qui ne fût pas atteint d'une espèce d'épidémie. On lui doit les ouvrages suivants, publiés sous le voile de l'anonyme : 1° de l'*Immolation de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe*, 1780, in-12; 2° *Lettre à M. l'abbé.....* (Mey), *soi-disant de l'ordre des Minimes*, 1781, in-12; 3° *Histoire de l'abbaye de St-Polycarpe, de l'ordre de St-Benoît, depuis sa fondation jusqu'à son extinction*, rédigée par ordre des temps, 1785, in-12; 4° *Mémoires sur une nouvelle collection des conciles de France*, Paris, 1785, in-4°. On peut consulter sur dom Labat son *Eloge historique*, publié, peu après sa mort, par un de ses confrères. Seulement on est fâché que l'auteur, homme fort estimable d'ailleurs, ait pris soin de faire entendre que son ami était fort attaché à un certain parti : ce dont il le loue beaucoup. Il n'est pas moins affecté dans les éloges qu'il accorde à la communauté des Blancs-Manteaux, dont la destruction ne fut ni plus injuste, ni plus fâcheuse que celle de tant de maisons pieuses et utiles qui furent enveloppées dans une ruine commune. P—c—t.

LABAT (Léon), médecin, naquit en 1803 à Agde (Hérault). Ses études élémentaires terminées, il prit ses grades en médecine, et fut reçu docteur à Montpellier. Dès ce moment il prit part à la rédaction des *Annales de médecine physiologique*, et publia deux opuscules : *de la Rhinoplastie, art de restaurer ou de refaire complétement le nez*, Paris, 1834, in-8°; et du *Choléra morbus asiatique*, Paris, 1832, in-8°, qui n'est pas autre

(1) *Voyez* les *Observations d'un botaniste habitant des isles occidentales de l'Amérique sur les plantes dont parle le P. Labat dans son Voyage aux isles.* (Mém. de Trévoux, juillet 1727, p. 1308-18).

chose qu'un article précédemment inséré dans les *Annales de la médecine physiologique*. Le docteur Labat se laissa bientôt entraîner par la passion des voyages; il visita tour à tour les deux Amériques, l'Afrique française, les régences de Tunis et de Tripoli, la Grèce, la Turquie, la Palestine, l'Egypte. Dans ce pays il devint médecin du vice-roi. Cette haute position ne sut le retenir : après un voyage en France, où il ne resta que dix-huit mois, il partit pour le nord de l'Europe, visita l'Allemagne, le Danemarck, la Russie jusqu'aux provinces caucasiennes, d'où il passa en Perse. A Téhéran, il eut le bonheur de guérir d'une maladie grave, et qui avait résisté depuis dix ans à tous les remèdes, le schah de Perse, qui l'en récompensa en le nommant son premier médecin, en lui décernant le titre de *mirza* (prince) et en lui accordant rang immédiatement après les princes du sang, et avant tous les ministres. Dans cette haute position, Labat rendit de véritables services à ses compatriotes que les affaires ou le plaisir des voyages amenèrent en Perse, ainsi qu'aux missionnaires lazaristes, qui lui furent redevables d'utiles encouragements. Sa santé s'étant affaiblie, il voulut rentrer en Europe, et chercher sa guérison à Nice. C'est là qu'il est mort, à l'âge de 44 ans, le 16 janvier 1847. On lui doit, outre les deux écrits cités plus haut : 1° *De l'irritabilité des plantes, de l'analogie qu'elle présente avec la sensibilité organique des animaux, et du rôle important qu'elle joue dans les diverses maladies des tissus végétaux*, Paris, 1834, in-12, où l'on trouve des observations curieuses et intéressantes ; 2° *Route de l'Inde par l'Egypte et la mer Rouge, considérée sous le point de vue de la question d'Orient*, Paris, 1839, in-8°, avec deux cartes. C'est un article extrait de la *Revue du 19e siècle*, auquel l'auteur a joint divers articles détachés relatifs à l'Égypte, et dont plusieurs avaient été également insérés dans la même Revue. Ce qui concerne la *Route de l'Inde par l'Égypte* n'a que vingt-quatre pages. Ce morceau est accompagné d'une carte. La couverture, imprimée, porte le titre de *Mémoires sur l'Orient ancien et moderne*. 3° Une *Notice historique sur la lithotritie;* un *Traité de la cyanose, ou des diverses affections dans lesquelles la peau se colore en bleu;* une *Histoire médico-chirurgicale de la maladie produite par la chique*, insecte parasite très-commun dans l'Amérique méridionale, etc. Z.

LABAULME-St-AMOUR. *Voyez* Baulme.

LABAUME. *Voyez* Achards, Baume et Griffet Labaume.

LABAUME (Eugène), colonel d'état-major, naquit à Viviers (Ardèche) en 1783. Il fut destiné de bonne heure à la carrière militaire, et il entra dans le génie. Le vice-roi Eugène Beauharnais le distingua, et le fit passer en qualité de sous-lieutenant ingénieur géographe au service du royaume d'Italie. Il le dispensait d'une grande partie de son service, et lui confiait des occupations relatives à ses vues particulières. C'est ainsi qu'il lui fit lever les plans des portions du territoire de Monza qu'il voulait réunir aux parcs de sa maison de plaisance. Il l'envoya ensuite à Venise, avec la mission de mesurer les lagunes, et de là dans le Frioul, pour faire une carte du cours de la Brenta ; enfin à Paris, en 1810, sous le prétexe de quelques travaux topographiques. Pendant le séjour assez long que fit Labaume dans cette capitale, il commença sa réputation d'écrivain en publiant une *Histoire abrégée de la république de Venise, dédiée à S. A. I. le prince Eugène Napoléon de France, vice-roi d'Italie*, etc. Paris, 1811, 2 vol. in-8°. Cette histoire, qui d'abord obtint un très-grand succès, fut ensuite l'objet de critiques sévères. Dans sa préface, l'auteur déclarait avoir puisé ses matériaux dans les auteurs vénitiens, et affectait en même temps un certain mépris pour l'*Histoire de la république de Venise* de Laugier (*voy.* ce nom). Les journaux de Paris prodiguèrent des louanges à Labaume, mais on fut plus sévère à son égard en Italie. Un critique prouva, dans les *Annali di scienze e lettere*, par des citations comparées, que Labaume n'avait en réalité que résumé et abrégé l'ouvrage de Laugier ; que souvent il n'en avait donné qu'une copie littérale ; qu'il n'avait même pas connu le titre des anciennes histoires vénitiennes, et enfin que les passages où il avait peint l'aventure romanesque de Blanche Capello et la barbare démonstration d'amour de Mahomet II envers Irène étaient reproduits textuellement du *Dictionnaire historique* de Chaudon. Cela n'empêcha point que Labaume ne fût comblé de nouvelles faveurs, et il fut élevé, par les soins du prince Eugène, au grade de lieutenant ingénieur géographe. Au départ de ce prince pour la campagne de Russie, (1812), Labaume fut nommé un de ses officiers d'ordonnance. Ce fut en ces deux qualités qu'il fit cette campagne, pendant laquelle il obtint la croix de la Légion d'honneur. Revenu de Moscou sans accident notable, il résida à Milan jusqu'au moment où le vice-roi partit pour le Frioul, à la fin de 1813. Il se retira avec lui sur le Mincio, à l'approche des Autrichiens, et lors de la chute du trône de Bonaparte, il revint à Paris, à la suite de son prince, qui, lui accordant toujours sa protection, le fit employer par le général Dupont, alors ministre de la guerre. Labaume profita de son séjour à Paris pour publier une *Relation circonstanciée de la campagne de Russie en 1812*, ouvrage orné des plans de la bataille de la Moscowa et du combat de Malo-Jaroslavetz, Paris, 1814, in-8°, qui n'eut pas moins de trois éditions la même année, et dont une 5e édition, revue et corrigée, fut mise au jour en 1816, sous le titre : *Relation complète de la campagne de Russie, en 1812, ornée de plans et d'un état sommaire des forces de l'armée française pendant cette campagne*, Paris, in-8° ; 6e édit., Paris, 1820, in-8°.

Cette histoire ne comprend guère que les opérations du corps que commandait le prince Eugène. Écrite par un témoin oculaire, souvent avec chaleur, mais peut-être aussi sous un point de vue trop étroit des opérations militaires; elle est encore utile à consulter pour les curieux détails qu'elle renferme. Mais on doit lui reprocher la passion, qui devrait toujours être exclue de l'histoire, et qui dépare souvent ses pages et détruit ses preuves. Elle a depuis été de beaucoup surpassée par d'autres écrits sur ces grands événements de notre histoire contemporaine, et notamment par ceux de M. de Ségur. Après la seconde restauration, Labaume obtint d'entrer au bureau topographique du ministère de la guerre, et devint l'un des historiographes de ce ministère. Il consacra dès lors tous ses loisirs à l'étude de l'histoire, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 février 1849, dans son domaine de Beauchamp, près Pont-St-Esprit (Gard). Outre les ouvrages cités dans le courant de cet article, on lui doit : 1° *Réflexions sur les inconvénients et les avantages de l'histoire contemporaine*, Paris, 1818, in-8°, écrit de 84 pages, dans lequel l'auteur cherche à démontrer l'avantage d'écrire l'histoire d'après les témoignages de ceux qui y ont pris une part active; 2° *Histoire de la chute de l'empire de Napoléon*, ornée de huit plans ou cartes, pour servir au récit des principales batailles livrées en 1814 et 1815, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. C'est l'histoire de tous les événements survenus en France depuis la campagne de Russie, jusqu'à l'abdication de Napoléon. 3° *La Famille Ste-Amaranthe, ou le Règne de la terreur*, nouvelle héroïque ornée de deux portraits, Paris, 1827, 2 vol. in-12, roman publié sous les initiales de madame E. L. (Labaume), née C. L. (Caroline Laplace). Toute la partie historique de cet épisode, l'un des plus tragiques de notre révolution, est d'Eugène Labaume, suivant M. Quérard. 4° *Manuel de l'officier de l'état-major*, Paris, 1827, in-8°. Ce livre renferme, dit M. Quérard, des considérations générales sur les connaissances qui constituent le bon officier. La théorie des grands mouvements stratégiques est appliquée à nos principaux faits d'armes, de sorte que le précepte est toujours appuyé d'un exemple. Il y a ensuite une notice biographique des principaux auteurs militaires, et un catalogue raisonné des meilleures cartes géographiques et topographiques. 5° *Opinion sur la noblesse et la pairie héréditaire*, Paris, 1831, in-8° de 40 pages; 6° *Histoire monarchique et constitutionnelle de la révolution française*, composée sur un plan nouveau, et d'après des documents inédits, précédée d'une introduction et d'un tableau du règne de Louis XVI, jusqu'à l'ouverture des états généraux, Paris, 1834-39, in-8°. Cet ouvrage devait former vingt et un volumes in-octavo. Cinq seulement ont paru : les deux premiers comprennent l'*Introduction* et le règne de Louis XVI jusqu'à l'ouverture des états généraux; les trois autres, l'histoire complète de l'Assemblée constituante. Voyez une *Notice biographique sur E. Labaume*, colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, chevalier de la Couronne de fer, etc., par C. L. (Caroline Labaume), Paris, 1849, in-8°. Z.

LABAUNE (Jacques de). *Voyez* Baune.

LABBE (Philippe), l'un des jésuites français les plus laborieux, et, après Pétau, celui dont les travaux ont été les plus utiles à l'histoire, naquit à Bourges le 10 juillet 1607. Il entra dans la société à l'âge de seize ans, et professa quelque temps la rhétorique, la philosophie et la théologie dans différents colléges. Appelé à Paris par ses supérieurs, il continua d'enseigner la théologie pendant deux ans; mais il obtint enfin la permission de se livrer entièrement à l'exécution des vastes projets qu'il avait conçus, et auxquels il consacra le reste de sa vie sans pouvoir les terminer. Il mourut à Paris le 25 mars 1667, dans sa 60e année. Le P. Labbe était doué d'une vaste mémoire et d'une activité extraordinaire : quoique ses ouvrages ne soient guère que des compilations, on n'est pas moins surpris qu'il ait publié un si grand nombre de volumes. Ses amis le représentent comme un homme d'un caractère doux et d'un commerce sûr; cependant on ne peut se dissimuler qu'il aimait la dispute. On lui reproche aussi d'avoir, dans toutes les occasions, parlé des protestants dans des termes injurieux, et si on peut l'excuser à cet égard, ce n'est qu'en disant qu'il ne faisait que suivre l'esprit de son siècle, peu porté à la tolérance. Il paraît assez inutile de rappeler ici les titres de tous les ouvrages du P. Labbe, puisqu'il en a donné lui-même deux fois la liste, et qu'on la retrouve dans la *Biblioth. S. J.* du P. Sotwel, dans les *Mémoires* de Niceron, t. 25, et enfin dans le *Dictionnaire* de Moréri. Elle comprend soixante-quinze articles, dont voici les principaux : 1° *Pharus Galliæ antiquæ ex Cæsare, Hirtio, Strabone, Plinio, Ptolemæo, itinerariis, notitiis*, etc., Moulins, 1644, in-12. C'est une critique aussi amère qu'injuste de la *Description de la Gaule* par N. Sanson, à qui Labbe avait cependant emprunté ce qu'il y a de mieux dans son ouvrage. Le géographe, irrité d'un pareil procédé, publia, de son côté, des observations sur quelques parties du *Pharus*, où il releva plus de quatre cents fautes, et il annonçait une suite de cet examen; mais le chancelier Séguier, à la prière des jésuites, manda les deux adversaires et les obligea de se réconcilier (*voy.* Nic. Sanson). Le P. Labbe avait préparé une nouvelle édition de son ouvrage; mais elle n'a point paru. 2° *Discours historique touchant le mariage d'Ansbert et de Blitildé*, Paris, 1647, in-4°. Il y soutient, contre l'opinion de Chantreau-Lefèvre, la vérité de ce mariage, contesté par nos meilleurs historiens. 3° *Histoire du Berry, abrégée dans l'Éloge panégyrique de la ville de Bourges*, ibid., 1647, in-12; 4° *De historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis*

protrepticon, ibid., 1648, in-fol. C'est le plan de la précieuse collection connue sous le nom de Byzantine, et la liste des auteurs qui devaient y entrer ; on doit convenir que le P. Labbe, en en déterminant la publication, a rendu un service important à l'histoire. C'est lui qui a donné l'édition des *Annales* de Glycas (*voy.* ce nom), et la *Notitia dignitatum imperii romani*, Paris, 1651, in-12, qui fait partie de cette collection (1). 5° L'*Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*, ibid., 1651, 2 vol. in-4°. Le second volume renferme des pièces intéressantes pour l'histoire de France. 6° La *Clef d'or de l'histoire de France*, ou *Tableau généalogique de la maison royale*, ibid., 1652, in-12; 7° *Aristotelis et Platonis Græcorum interpretum typis hactenus editorum brevis conspectus*, ibid., 1657, in-4°. C'est le programme d'un grand ouvrage qu'il promettait, sous le titre d'*Athenæum philosophicum*, et qui devait contenir beaucoup de choses curieuses sur l'histoire de la philosophie chez les Grecs et les Romains. 8° *Nova bibliotheca manuscriptorum*, ibid., 1657, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de pièces historiques assez intéressantes, et la plupart inédites. L'abbé Lenglet en a donné la liste dans le catalogue à la suite de sa *Méthode pour étudier l'histoire*. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le *Nova Bibliotheca mss. librorum sive Specimen antiquarum lectionum*, que Labbe avait publié en 1653, in-4° de 530 pages : c'est un recueil de catalogues de manuscrits, peu consulté depuis que Montfaucon en a publié un beaucoup plus ample. Cependant celui du P. Labbe n'est pas sans mérite, et l'on assure qu'on y trouve sur les manuscrits de la bibliothèque de Paris des choses qui ne sont pas dans le catalogue imprimé en quatre volumes in-folio. 9° *Cl. Galeni Vita ex propriis operibus collecta atque intervallis quatuor distincta*, Paris, 1660, in-8°. Cette *Vie* de Galien est curieuse : le P. Labbe l'avait adressée à Gui Patin, qui la fit imprimer ; mais n'étant pas satisfait de cette édition, il en publia une seconde la même année, avec des changements et quelques additions, sous ce titre : *Cl. Galeni chronologicum elogium cum Jacobi Mentelli doct. med. epistola*. Elle a été insérée par Fabricius dans le tome 3 de la *Biblioth. græca*. C'est la source où ont puisé tous les écrivains qui, depuis Labbe, ont traité de Galien. 10° *De scriptoribus ecclesiasticis quos attigit card. Rob. Bellarminus, philologica et historica dissertatio*, ibid., 1660, 2 vol. in-8°. C'est une critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du cardinal Bellarmin ; mais il a saisi cette occasion pour déclamer contre les plus fameux écrivains protestants avec un emportement qui aurait nui à une cause moins bonne que celle qu'il soutenait. Le second volume est terminé par une dissertation assez estimée, *Cenotaphium Johannæ papissæ eversum*. 11° Les *Étymologies de plusieurs mots françois contre les abus de la secte des nouveaux hellénistes du Port-Royal*, ibid., 1661, in-12. C'est une critique amère du *Jardin des racines grecques* (*voy.* LANCELOT). Le P. Labbe a publié d'autres livres de grammaire, suivis quelque temps dans les colléges et entièrement oubliés. 12° *Bibliotheca bibliothecarum ; accedit bibliotheca nummaria*, ibid., 1664. La meilleure édition de cette Bibliographie, qui pourrait être plus exacte et plus intéressante, est celle qu'a donnée Ant. Teissier, avec des additions, Genève, 1686, in-4° (*voy.* TEISSIER). 13° *Le Chronologiste français*, ou *l'Abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane*, ibid., 1666, 5 vol. in-12. Cet ouvrage, dit Lenglet, est estimé, et l'on y trouve peu de choses à réformer sur la chronologie. 14° *Concordia chronologica technica et historica*, Paris, 1670, 5 vol. in-fol. Le P. Labbe n'a composé que les quatre premiers volumes, qui finissent à l'an 1200 ; le P. Briet, son confrère, continua l'ouvrage jusqu'à l'an 1600, et le termina par un abrégé de l'histoire du 17e siècle. Plusieurs critiques y trouvent beaucoup d'obscurité et peu d'utilité : mais l'abbé de Longuerue assure, au contraire, que c'est un excellent livre ; il désirait qu'on traduisît en français l'*Ariadne chronologica*, qui est dans le premier volume, et qu'il regardait comme la meilleure introduction à la chronologie (1). 15° *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium*, Paris, 1666, in-8° de plus de 650 pages ; ouvrage curieux, distribué avec méthode et suivi d'une ample table alphabétique pour faciliter les recherches. 16° *SS. Concilia ad regiam editionem exacta, cum duobus apparatibus*, Paris, 1671-72, 17 tomes partagés en 18 volumes in-folio. Cette collection des conciles, faite sur l'édition de 1644, qui avait paru au Louvre en 37 volumes, est beaucoup plus ample, et enrichie des notes de l'éditeur. C'est la plus complète et la plus correcte que nous ayons. Le P. Labbe n'a publié que les huit premiers volumes de ce grand ouvrage ; les autres ont été donnés par le P. Cossart, qui a suivi le plan de son prédécesseur. C'est le traité de Dominique Jacobatius, *De concilio*, qui forme le 18e volume de cette collection, et il passe pour le plus rare. On y joint aussi quelquefois le *Clavis disciplinæ ecclesiasticæ seu Index totius juris ecclesiastici*, par Godefroi Hermant, Lille, 1693, in-fol. L'édition des conciles du P. Labbe a servi de base à celle du P. Hardouin ; mais comme ce dernier en a retranché plusieurs pièces, et qu'il en a ajouté d'autres, on les réunit ordinairement. Une réimpression de la collection du P. Labbe a été publiée à Ve-

(1) Pour le détail des ouvrages qui composent la *Byzantine*, on peut consulter l'excellent *Manuel du Libraire*, par M. Brunet.

(1) Suivant le même abbé de Longuerue, l'imprimeur Cramoisy, à qui Colbert avait fait présent de l'édition, dépité de voir le livre tout entier dans sa boutique, en envoya trois cents exemplaires à la beurrière, après avoir eu la précaution d'ôter trois feuilles de chaque volume pour empêcher qu'on ne s'avisât de les racheter. (Voyez le *Longueruana*, 1re part., p. 19.)

nise, 1728, 25 vol. in-fol., par les soins de Nicol. Coleti, qui y a inséré des notes et des réflexions intéressantes; mais elle fourmille de fautes (*voy.* Coleti). Les suppléments de Baluze et de Mansi se réunissent aux différentes éditions (*voy.* Baluze et Mansi). W—s.

LABBÉ (Charles), jurisconsulte, né à Paris en 1582, annonça dès son enfance une ardeur extraordinaire pour l'étude; avant l'âge de vingt-quatre ans, il avait déjà un nom parmi les savants, et il était en correspondance avec les hommes les plus distingués par leurs talents ou leur érudition. « Labbé, écrivait alors le célèbre « Scaliger, est un honnête jeune homme, docte « et infatigable. » Il se fit recevoir avocat au parlement, où il tint un rang honorable, et mourut à Paris, en 1657, dans sa 76e année. On cite de lui: 1° Une édition de dix Novelles de Justinien, corrigées d'après plusieurs manuscrits, en grec et en latin (*Constitutiones* x *Novellæ gr. lat.*), Paris, 1606, in-8°; 2° *Observationes et emendationes in Synopsin Basilicon*, ibid., 1606, in-8°. Il donna trois ans après, d'après le manuscrit de Cujas, le texte des livres 38 et 39 des Basiliques, qui n'avaient pas encore vu le jour, 1609, in-fol. Scaliger, à qui il avait adressé un de ces ouvrages, lui écrivait: « La préface m'en a paru excellente, « et beaucoup de ceux qui font profession d'écrire « n'auraient pas si bien fait. » 3° *Cyrilli, Philoxeni, aliorumque veterum glossaria latino-græca et græco-latina collecta, cum variis emendationibus.* Il n'eut pas le temps de mettre au jour cet immense travail, qu'il avait entrepris sur les instances de Jos. Scaliger et d'Is. Casaubon. Il en légua le manuscrit à Ménage, et ce fut Ducange qui le publia, Paris, 1679, in-fol. (*voy.* Fabricius, *Bibl. græc.*, t. 10, p. 61, édit. de 1721). On doit à Charles Labbé le *Recueil* des œuvres de P. Pithou, Paris, 1609, in-4°. Il devait publier une édition latine de l'*Imitation de Jésus-Christ*, avec un *Sommaire d'observations* pour la restitution de ce livre à Jean Gerson, chancelier de Paris; mais l'on n'en connaît que le privilége du roi, de 1654, rapporté par Dupin, dans le *Gersoniana.* Klefeker a consacré un article à Ch. Labbé, dans sa *Biblioth. eruditor. præcocium;* son portrait a été gravé in-fol., par Bosse *junior.* W—s.

LABBÉ (Pierre), jésuite, né en 1594, à Clermont, en Auvergne, entra dans la société après avoir terminé ses études, et y professa, pendant vingt-trois ans, la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il fut ensuite recteur des maisons de son ordre à Arles, à Grenoble et à Lyon, et mourut fort âgé, dans cette dernière ville, vers 1680. C'était un écrivain laborieux et fécond, mais très-médiocre. Le P. Colonia, son confrère, l'a apprécié avec une franchise assez remarquable. « Son style, dit-il, est tout hérissé de « pointes, et semé d'un bout à l'autre de faux « brillants; ses éloges sacrés et profanes, ses « descriptions, ses dissertations historiques, ses « divers poëmes, sont tous pétris de raffinements « et de subtilités: on y court après l'esprit, et « je dirais presque qu'on ne vit jamais tant de « lumière et si peu de raison (*Hist. litt. de Lyon*, « t. 2, p. 718). » On a du P. Labbé: 1° *Carmen panegyricum Ludovico XIII;* cette pièce est relative à la prise de Casal. 2° *Vita et Elogia Ludovici XIII, novo lyrici carminis modo*, Lyon, 1634, in-4°; 3° *Elogia sacra, theologica, philosophica*, etc., Grenoble, 1664, in-fol.; Leipsick, 1686, in-8°; 4° *Epistola historica de ortu et situ primo Lugduni; nec non Dissertatio de itinere Annibalis*, etc., Lyon, 1664, in-4°; 5° *Epistola de antiquo statu Lugduni* (Grenoble, 1664), in-8°. Ces deux lettres n'éclaircissent pas la question que le P. Labbé s'était proposée (voy. Menestrier, *Divers caractères des ouvrages historiques*). 6° *Eustachius seu Placidus heros christianus, poema epicum*, Lyon, 1673, in-12; 7° *Lugduni veteris usque ad Lugdunum christianum historia*, ibid. 1671, in-fol.; 8° beaucoup de poésies ascétiques, entre autres un *Poëme* sur le St-Suaire que l'on conservait à Besançon, et quelques petits ouvrages de piété qu'on trouve cités dans la *Biblioth.* de Sotwel et dans le *Dictionnaire* de Moreri. W—s.

LABBÉ (Jean-Pierre), agriculteur, né le 21 janvier 1765 à Louvigny (départ. du Calvados), montra dès sa jeunesse une inclination prononcée vers les arts utiles. Envoyé à Caen pour y faire ses études de philosophie, il remporta le prix d'honneur. Son père, homme pieux, voulait en faire un prêtre; mais dominé par son goût pour les sciences physiques, chimiques et naturelles, Labbé préféra se livrer au commerce, qu'il vint étudier à Paris, où bientôt on lui donna la direction de plusieurs entreprises importantes. D'une taille élevée, d'un caractère aimable, il fut accueilli dans les sociétés les plus distinguées, notamment chez la princesse de Rohan, dont il partagea plus tard les opinions, et chez laquelle il assistait tous les vendredis à la prière que l'on y faisait pour le malheureux Louis XVI. Labbé composait facilement des vers, et ce talent, qui est parfois une source de gloire et de bonheur, devint pour lui une cause de persécutions. Un quatrain piquant qu'il improvisa dans le salon de cette princesse, et qu'on eut l'imprudence d'insérer à son insu dans un journal, le força de quitter Paris et de se réfugier aux armées, où il fut employé dans l'administration. Arrêté comme royaliste, vers la fin de 1793, par un ordre du comité de salut public, il fut mis sous la surveillance d'un officier et de quatre gendarmes, qui l'accompagnaient dans son service qu'il lui avait été enjoint de continuer. La chute de Robespierre le sauva, et il revint à Paris, où il épousa mademoiselle de Thierry. Ayant acheté, dans le village de Viroflay, un domaine rural, il l'exploita lui-même, se fit remarquer par ses succès dans cette partie, et fut reçu membre de la société d'agriculture de Versailles, dont il devint ensuite président. En 1810, il fut admis à la société d'agricul-

ture de Paris, et s'y montra l'un des membres les plus zélés. Nommé maire de sa commune, il y rendit de grands services, surtout à l'époque de l'invasion étrangère. Labbé avait été l'ami du célèbre Ducis, qui a fait de lui un éloge flatteur dans une lettre écrite à Talma, pour solliciter une représentation au profit des habitants de Viroflay, et qui est insérée dans les *Études sur l'art théâtral* de madame de Chalot, veuve de Talma. On a de Labbé : 1° son *Rapport sur la fabrication des eaux-de-vie de pommes de terre*, où il rappelle les procédés employés par Kirchoff et Lampadius pour convertir la fécule en sirop. 2° *Rapport sur un mémoire* de M. Bouvic, relatif aux améliorations opérées dans son domaine du département de la Meuse (1820). Labbé y a déployé des connaissances profondes sur le croisement des bêtes à cornes, tirées de l'étranger, et a démontré les avantages qui en résultent par la haute taille des espèces. 3° *Rapport* fait en 1840, conjointement avec M. Payen, sur la belle manufacture dite de *sucre de fécule*, établie en 1837 à Rueil, par MM. Labiche et Tugot; rapport qui constate, d'accord avec diverses autres sociétés savantes, que le sucre de fécule donnerait un quart d'alcool de plus que le vin naturel, et que l'amélioration produite par son emploi serait supérieure même à celle qu'on pourrait obtenir du sucre de canne. Le perfectionnement des produits de cette manufacture et leur extension occupèrent beaucoup Labbé dans ses dernières années. Attaqué d'une violente fluxion de poitrine, il mourut le 13 février 1840. G—G—Y et S—L—E.

LABBEY (Dom Fauste), savant bénédictin, né à Vesoul en 1653, était fils de Jean-César Labbey, docteur en droit, et dont on a quelques ouvrages (1). Il prit l'habit religieux à l'abbaye de St-Vincent de Besançon, partagea le reste de sa vie entre les devoirs de son état et les recherches historiques, et mourut à Luxeuil le 8 juin 1727. On a de lui : 1° *Luxovii chronicon libri X*, 2 vol. in-4°. Cette histoire de l'abbaye de Luxeuil, écrite sur les pièces originales et authentiques, a été fort utile à ceux qui ont traité depuis le même sujet. 2° *Recherches sur les monastères de l'ordre de St-Benoît, établis dans le comté de Bourgogne*, in-4°; 3° *Analyse et Table des registres de l'hôtel de ville de Vesoul*, in-fol. Les différents ouvrages de D. Labbey sont conservés en manuscrit dans plusieurs bibliothèques de la province. L'auteur travaillait, dans les dernières années de sa vie, à un *Dictionnaire de la Bible*, et en avait déjà composé les deux premiers volumes, qui furent envoyés, après sa mort, à D. Calmet. W—S.

LABBEY DE POMPIÈRES (Guillaume-Xavier), né le 3 mai 1751, à Besançon, d'une famille noble, entra fort jeune dans l'artillerie, et était capitaine et chevalier de St-Louis, après vingt-quatre ans de services, lorsqu'il rentra dans la vie civile en 1789. Il embrassa d'abord avec enthousiasme les principes de la révolution; mais il s'arrêta devant les excès des Jacobins, fut dénoncé sous le régime de la terreur et incarcéré pendant dix-huit mois. Rendu à la liberté, il devint président de son district (St-Quentin) et exerça diverses fonctions gratuites, telles que la présidence des hospices civils. Sous l'empire, il fut nommé conseiller de préfecture dans le département de l'Aisne, remplaça le préfet par *intérim* en 1812, et fut élu membre du corps législatif. Il s'y rangea parmi les adversaires du despotisme impérial, et vota l'impression du fameux rapport de Lainé sur la situation politique de la France après le désastre de Leipsick. Plus tard il prit part à tous les actes qui appelaient Louis XVIII au trône. Il était chevalier de la Réunion, il obtint alors la décoration de la Légion d'honneur. Pendant la session de 1814, il fit partie, avec Bédoch, Durbach et Dumolard, de cette indécise et verbeuse opposition qui combattit le premier ministère des Bourbons. Lors de la discussion du projet de loi sur la presse, il s'éleva contre la synonymie que l'abbé de Montesquiou voulait établir entre *réprimer* et *prévenir*, afin de justifier le rétablissement de la censure. Au mois d'octobre 1814, Labbey de Pompières attaqua le budget, et établit que les évaluations en étaient défectueuses, notamment pour ce qui concernait les cinquante-quatre millions de francs dus à la Hollande. Parlant sur le projet relatif à la restitution des biens non vendus des émigrés, il proposa de remettre tous ces biens entre les mains du roi, pour en faire telle distribution qu'il jugerait convenable. En novembre suivant, à l'occasion des douanes, il attaqua le système de prohibition absolue. Le 3 décembre, il s'éleva contre l'ordonnance relative à la franchise du port de Marseille, comme outre-passant les limites du pouvoir ministériel. Appelé pendant les cent-jours à la chambre des représentants, il fut un des cinq membres de la commission des inspecteurs de la salle, et ne parut point à la tribune. Après la seconde restauration, il fut réélu, en 1819, par les électeurs de l'Aisne. Ayant pris l'engagement de siéger à l'extrême gauche, il tint parole et se dédommagea du silence qu'il avait gardé pendant la session des cent-jours. On eût dit qu'il se croyait obligé de parler sur chaque question. Assis aux bancs élevés du côté gauche, il s'agitait à sa place pendant que les autres parlaient, et les interrompait par des lazzi et des exclamations. C'est ce qui a fait dire aux auteurs de la *Biographie pittoresque des députés* : « Il a près de « deux fois l'âge des éligibles, et fait du bruit « comme quatre ou cinq. » Doué de connaissances assez positives et d'une faconde suffisante, recommandé d'ailleurs par ses cheveux blancs et

(1) *Tabulæ synopticæ Institutionum Justiniani*, Bâle, 1660, in-fol. Les autres ouvrages de J.-C. Labbey, tous relatifs au droit romain, sont restés manuscrits. M. Labbey de Billy, chanoine à la métropole de Besançon et ancien grand vicaire de Langres, est de la même famille. (*Voy.* les art. Bouhours, Dunod de Charnage et Jobelot.)

une réputation de probité, il parvenait à se faire écouter, bien que souvent il dépassât toutes les bornes, et que ses paroles eussent parfois une portée séditieuse. Dans la session de 1820, il s'éleva contre les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Comparant la première à *la loi des suspects*, il ajoutait qu'elle était *encore plus hideuse* que celle qui *sortit jadis du cerveau de l'anthropophage Robespierre.* Quant à la loi restrictive des journaux, elle allait, selon lui, « couvrir d'un crêpe de deuil toute la « France. » Après l'adoption de cette loi, Labbey de Pompières fut un des premiers signataires de la souscription ouverte par les députés de la gauche en faveur des détenus politiques. Il combattit avec la même véhémence la nouvelle loi des élections (juin 1820) : « Quand la charte est violée, dit-il, le pacte social est rompu, le corps « politique est dissous, la loi n'est plus qu'un « fantôme; il ne reste que l'arbitraire et la force... « Mais les Français veulent la liberté, ils l'auront, « dussent-ils briser sur la tête de leurs ennemis « les chaînes qu'ils voudraient leur donner. » La même année, il attaqua la loi des comptes de 1817, parla sur toutes les parties du budget, et demanda diverses réductions montant à plus de dix millions de francs. Un journal anglais, prenant pour un titre (l'Abbé) le premier nom de ce député, rapporta une de ses opinions en disant : *ce respectable ecclésiastique.* A l'ouverture de la session suivante, il se rangea parmi les plus ardents adversaires d'une proposition de M. Sirieys de Mayrinhac, tendant à mettre un frein aux écarts de la tribune. « Mon intention, dit-il, n'est pas « de combattre par le raisonnement une propo- « sition qui porte en elle-même le caractère du « délire. » Le reste de son discours n'était qu'une longue diatribe contre la noblesse et les châteaux. La proposition fut adoptée, et Labbey ne continua pas moins d'user de cette même licence de tribune. Dans cette session, il présenta plus de soixante amendements sur le budget, et demanda la suppression de la direction générale des ponts et chaussées. « En la supprimant, dit-il, vous « aurez quelques routes de plus et un petit mi- « nistre de moins. » Il proposa de réduire de plus de moitié le traitement des préfets, et de retrancher entièrement celui des secrétaires généraux de préfecture; enfin il s'opposa à la démolition de l'ancien Opéra de la rue Richelieu, et blâma la construction des plus utiles monuments. Ses assertions erronées sur l'administration maritime lui valurent une réponse péremptoire dans les *Annales de la marine.* Il s'en plaignit à la séance du 16 juin 1821, et vit rejeter au milieu des éclats de rire un amendement tendant à réduire de cinq cent mille francs les approvisionnements maritimes. Dans la session de 1822 (8 février), il attaqua le nouveau projet de loi sur les journaux. Le 2 mars il demanda que le ministre des finances fût garant du déficit d'un million neuf cent mille francs enlevés par le sous-caissier du trésor, Mattéo. Quelques jours après, attaquant de nouveau les comptes de la marine, il s'empara du mot de Piron, et répéta à satiété au ministre : « *Et vous, monseigneur,* avez- « vous lu vos comptes? » Dans la discussion du budget et des comptes de 1822, il ne fut pas moins fécond en réductions que les années précédentes (1). Il présenta, dans l'intérêt de l'agriculture, une critique fort sensée de l'impôt du sel. Pendant la session de 1823, Labbey de Pompières déploya une véhémence qui contrastait avec son âge pour s'opposer à l'expédition d'Espagne. Appelé à la tribune le 25 février, immédiatement après l'éloquente philippique de M. de Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, contre les révolutionnaires, il se refusa opiniâtrément aux vœux du côté gauche, qui appelait Manuel à la tribune, et prononça, au milieu des interruptions et des allées et venues de ses collègues, un discours que personne ne voulut entendre. Lors de l'expulsion de Manuel, il fut l'un des soixante-deux qui signèrent une protestation. Réélu député de St-Quentin au mois d'août 1824, il suivit toujours la même ligne de conduite. La septennalité, les lois du sacrilége et de la presse, présentées par M. de Peyronnet, furent successivement combattues par Labbey de Pompières, qui persista chaque année à contrôler dans les moindres détails toutes les parties du budget. Il se donna surtout ample carrière à l'occasion de la fameuse salle à manger tant reprochée à ce ministre. Assez peu scrupuleux sur le choix de ses plaisanteries, le caustique vieillard prédit à M. de Villèle que les *paratonnerres* dont il avait surchargé les toits du palais Rivoli ne lui serviraient pas de *parachutes.* A la fin de la session de 1827, il prépara une proposition d'accusation contre ce dernier; mais il se vit contraint, par l'extrême lassitude de ses collègues, d'ajourner sa dénonciation à la session suivante. Réélu au mois de novembre 1827, il déposa sur le bureau, le 30 mai 1828, la proposition formelle de mettre en accusation l'ancien ministère; elle fut renvoyée dans les bureaux, et le 14 juin Labbey de Pompières fut appelé à la développer; mais les termes dans lesquels elle était rédigée, entre autres ceux-ci : « J'accuse les précédents « ministres de trahison envers le roi, *qu'ils ont « isolé de son peuple,* » excitèrent une telle explosion de murmures, que même les membres du côté gauche n'essayèrent pas de défendre de telles phrases, et cherchèrent seulement à justifier leur auteur en disant qu'elles étaient irréfléchies; et cependant il avait mis plus de six mois à les élaborer. Labbey de Pompières présenta

(1) C'est ce qui fit dire au journaliste Colnet, dans un article sur une brochure financière du comte Molé : « Que tel député « propose trente amendements, tel autre quarante; que M. Lab- « bey de Pompières en propose chaque année soixante-treize, « vous n'avez rien à leur dire : c'est le privilége de leur charge. »

alors sa proposition dans des termes parlementaires; elle fut prise en considération par une majorité composée de tous les députés libéraux, auxquels s'étaient joints des royalistes bien imprévoyants, car ils ne s'apercevaient pas que tous les coups qu'ils portaient à M. de Villèle atteignaient le monarque. Le 21 juillet suivant, une commission proposa, par l'organe de Girod de l'Ain, la mise en accusation des ministres. On peut regarder ce rapport comme le prologue des événements de juillet 1830. La chambre en renvoya la discussion après le vote du budget; mais à cette époque les députés ne se trouvèrent plus en nombre, et la proposition ne fut pas discutée. Appelé à la tribune dans la session suivante (22 février 1829), pour s'expliquer sur la proposition dont Salverte s'était emparé, Labbey de Pompières, qui dans toute cette affaire montra autant d'étourderie que de faiblesse, déclara qu'il l'ajournait jusqu'à ce que la chambre fût disposée à l'entendre. Durant les sessions de 1828 et 1829, il continua son rôle de discussion vétilleuse du budget. Il fut du nombre des députés qui, en faisant prévaloir les amendements anti-monarchiques de la commission sur les projets de lois communale et départementale, forcèrent le faible ministère Martignac de les retirer, et préparèrent le renversement du cabinet. A l'ouverture de la session de 1830, il présida comme doyen d'âge avant la constitution du bureau. On remarqua que M. Royer-Collard, appelé au fauteuil par la chambre et par le choix du roi, s'abstint de siéger dans la séance où sa nomination fut connue, pour laisser à Labbey de Pompières le temps de faire disparaître du discours qu'il devait prononcer en quittant le fauteuil, des phrases qui pouvaient compromettre le succès de la discussion de l'adresse : le doyen d'âge fut docile à ce mot d'ordre. D'après tous ces antécédents, on n'est pas étonné de voir Labbey faire partie des deux cent vingt et un députés qui votèrent la fameuse adresse au roi Charles X (mars 1830). Lorsque, cinq mois après, arriva le mouvement des barricades, on le vit, malgré ses quatre-vingts ans, se porter sur le lieu du combat et animer le peuple. Il prit part à toutes les délibérations qui amenèrent l'avénement de Louis-Philippe. Le 27 juillet, les députés présents à Paris se réunirent chez lui, comme doyen d'âge; et il se flattait que les abus qu'il avait combattus sinon avec mesure, du moins de bonne foi, allaient disparaître, et que la France allait jouir d'une ère nouvelle; il se trompa, et fut, comme son ami Benjamin Constant, une des dupes de la révolution de juillet. Lors de la réorganisation des dignitaires de la chambre, ses collègues voulurent lui conférer la place lucrative de questeur; mais les principes qu'il avait toujours professés lui firent une loi de refuser cette sinécure. Depuis quelques mois une lente extinction des fonctions de la vie le tenait éloigné de son banc, lorsqu'il mourut sans vives souffrances, le 14 mai 1831. Ses obsèques, où assistèrent tous les membres influents de la nouvelle opposition libérale, donnèrent lieu à une polémique dans les journaux. Le *Moniteur* avait annoncé que M. le maréchal Soult était du nombre; le lendemain il nia ce fait. Un autre journal avait dit que la croix de St-Louis avait été déposée sur le cercueil; le *National* s'empressa de rectifier cette erreur, comme pouvant compromettre la mémoire du défunt : « C'était, dit-il, la croix de Juillet. » Labbey de Pompières n'a pas laissé d'héritier de son nom; mais il a laissé une fille et une petite-fille mariée à M. Odilon Barrot. Il a publié un grand nombre d'opinions et de brochures politiques. D—R—R.

LABÉ (Louise), connue sous le nom de *la Belle Cordière*, naquit à Lyon en 1526. La nature sembla l'avoir douée de tous les agréments de l'esprit et des grâces de son sexe : de la beauté, une voix harmonieuse, du goût et des talents pour la musique et la littérature, telles furent les heureuses dispositions que Charly, dit Labé, son père, s'efforça de cultiver en elle par une éducation distinguée. On lui enseigna les langues grecque, latine, italienne et espagnole, la musique et tous les arts d'agrément; elle aimait surtout l'exercice de l'équitation, dans laquelle elle montra beaucoup d'adresse. Déjà dans sa première jeunesse la vivacité de son imagination, et sa passion pour se distinguer et s'élever au-dessus de son sexe, la portèrent à apprendre les exercices militaires; et ce qui est plus étrange encore, elle ne craignait ni les fatigues ni les dangers des combats. Louise était à peine âgée de seize ans lorsqu'elle parut à l'armée, dans la campagne de 1542, où sa bravoure la fit connaître sous le nom du *capitaine Loys*. Doit-on attribuer une démarche aussi extraordinaire au goût de Louise Labé pour les aventures, ou bien aux vues ambitieuses ou intéressées de son père, qui, exerçant quelque emploi lucratif à l'armée, voulut exciter l'attention et piquer la curiosité du jeune Dauphin de France, qui commandait le siége de Perpignan? C'est ce qu'il est difficile d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, le siége n'eut point de succès; et Louise, qui attendait vraisemblablement les fêtes et les tournois qui auraient suivi la victoire, se voyant trompée dans son espoir, abandonna le métier des armes, et revint à Lyon, où elle se livra de plus en plus à son goût pour les lettres. Parmi les nombreux partis qui sollicitaient sa main, elle accorda la préférence à Ennemond Perrin, riche marchand et fabricant de cordages, qui possédait plusieurs maisons à Lyon. Louise Labé trouva dans la fortune de son mari de nouveaux moyens de satisfaire sa passion pour les lettres, et, dans un temps où les livres étaient rares et précieux, elle eut une bibliothèque composée des meilleurs ouvrages grecs, latins, italiens, espagnols et français. Sa figure, les agréments de son esprit, les petites pièces de poésie qu'elle composa en plu-

sieurs langues, la rendirent bientôt célèbre. Elle possédait des jardins spacieux et agréables près de la place Bellecour; et c'est là qu'elle recevait les poëtes, les savants, les artistes et les gens de lettres. La poésie, la littérature, les beaux-arts, étaient les objets de ces réunions, dans lesquelles le talent de la belle Cordière pour la musique, sa voix agréable et son esprit vif et enjoué, répandaient beaucoup d'agrément. Elle se vit célébrée par les poëtes français et étrangers, et la vogue et l'affluence des assemblées qui eurent lieu chez elle furent si grandes, qu'elles firent changer le nom de la rue qu'elle habitait en celui de *Belle Cordière*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Selon quelques écrivains, Louise Labé fut une merveille pour la beauté et un modèle de vertu; tandis que suivant d'autres elle ne fut qu'une courtisane déshonorant les lettres par son libertinage et la dépravation de ses mœurs. On conçoit qu'une femme aussi séduisante par les grâces de son sexe que par les charmes de son esprit, dut trouver beaucoup d'admirateurs; et tandis que d'un côté les uns exaltaient cette femme célèbre, de l'autre les clameurs de l'inexorable jalousie semblaient justifiées par la censure de ceux qui considéraient la belle Cordière comme une personne cherchant à se donner pour modèle et à s'élever au-dessus de son sexe, dont elle blessait ouvertement les convenances et bravait les usages : mais ce n'est ni dans les éloges poétiques des uns ni dans la censure maligne des autres qu'il faut chercher son portrait; on le trouve bien plutôt dans ses actions extraordinaires, qui prouvent que tous ses goûts furent des passions, et dans ses écrits, qui la peignent cherchant le bonheur, comme Sapho, dans les illusions d'une imagination ardente et dans les transports et l'ivresse de l'amour. Dans son enthousiasme, elle ne respecta pas toujours la décence naturelle à son sexe, et l'on remarque même dans ses écrits un ton de licence qui n'est point entièrement excusable, quoiqu'il appartienne un peu au goût de son siècle; et s'il est vrai que la licence des écrits d'une femme n'est pas une preuve irrécusable de la dépravation de ses mœurs, on doit convenir qu'elle ajoute au témoignage des écrivains qui ont dit que la passion de Louise Labé pour les belles-lettres et les arts lui en inspira souvent pour les artistes qui les cultivaient. Comme Sapho, elle aimait avec transport, et cette trempe de son âme ardente donne l'explication du contraste que l'on aperçut entre ses bonnes qualités et la conduite qu'elle tint avec son amie (*voy.* Clémence de Bourges). Louise Labé mourut en mars 1566, un an après son mari, qui l'avait nommée son héritière universelle. La belle Cordière composa trois élégies, vingt-quatre sonnets (dont le premier est en italien); mais son principal ouvrage est une espèce de drame, intitulé *Débat de la folie et de l'amour*. La Fontaine y a trouvé le sujet d'une de ses plus jolies fables. Le recueil des ouvrages de Louise Labé a été imprimé à Lyon, par J. Detournes, en 1555, in-12, et en 1556, in-16. Lamonnoye (dans ses additions à Lacroix du Maine), et d'après lui, Niceron, t. 23, p. 248, parlent d'une édition de Rouen, 1556, in-16. Goujet en parle aussi dans sa *Bibliothèque française*, t. 12, p. 82 et 451; mais il est plus que douteux qu'elle existe. La troisième édition est donc celle de Lyon, 1762, petit in-8°, ornée d'une *Vie* de Louise Labé avec son portrait. Une quatrième a été faite à Brest, en 1815, in-8°. Nous citerons, enfin, l'édition de 1824, Lyon, in-8°, précédée d'une longue notice par Cochard, annotée par Bréghot, qui a dirigé l'édition, et celle de 1845, Paris, in-12, donnée par L. Boitel. Voyez le *Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé*, lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Lyon, au mois d'avril 1746, par M. de Ruolz, conseiller à la cour des monnaies, Lyon, 1750, in-12 de 63 pages, et *Documents historiques sur la vie et les mœurs de L. Labé*, Lyon, 1844, in-8°. F—s.

LABEAUMELLE. *Voyez* Beaumelle.

LABÉDOYÈRE. *Voyez* Bédoyère.

LABÉID. *Voyez* Lebyd.

LA BELLAUDIÈRE (1) (Louis Bellaud de), quelques-uns écrivent mal à propos *Bélaud de la Bélaudière*, célèbre poëte romano-provençal, né à Grasse en 1532. On le regarde, avec raison, comme le Malherbe de la poésie provençale, dont il posa les premières règles et donna les meilleurs exemples. Doué d'une précocité étonnante, on assure que ce poëte fit des vers à sept ans et composa des sonnets à dix. Comme on le pense bien, nous sommes loin de garantir l'authenticité de ces deux faits. Quoi qu'il en soit, il paraît que la Bellaudière commença de rimer de très-bonne heure. Il paraît aussi que ses premières publications un peu importantes étaient dirigées contre les hommes et les affaires de son temps, qu'elles produisirent une assez grande sensation, et qu'elles firent emprisonner leur auteur. Cette punition, dont on ignore la durée, ne le rendit ni plus doux ni plus prudent. Elle lui inspira des vers dans lesquels il décrit, avec une certaine énergie, les *misères et les calamités de la prison*. Dans cette pièce, intitulée le *Dondon infernal*, notre poëte avait placé d'abord des détails et des allusions satiriques d'un assez mauvais effet. Il existe un arrêt du parlement d'Aix (31 août 1588), dans lequel le sieur la Bellaudière est autorisé à imprimer ses stances provençales, *à la charge par lui de rayer certains noms et de changer certaines expressions qui se trouvent un peu trop piquantes*. — La Bellaudière était le boute-en-train du cercle joyeux des *Bons arquins* de la Provence (Bory). Il est mort subitement, en 1588. Il légua le manuscrit de ses œuvres complètes au capitaine Pierre Paul, *escuyer de Marseille*, son oncle par alliance

(1) Cet article aurait dû paraître avec la lettre B.

et son ami. Il avait dédié ces œuvres (en 1583) à François du Perrier, gentilhomme provençal. Dans l'arrêt du parlement rapporté plus haut, la Bellaudière se dit « escuyer de la ville d'Arles, « et de la maison du grand prieur de France, « gouverneur et lieutenant général du roy en « Provence. » Dans une édition posthume du *Dondon infernal*, dont nous parlerons bientôt, on donne aussi à la Bellaudière cette dernière qualification. Insouciant et gai, naïf et spirituel, notre poëte manie admirablement sa langue maternelle. Ses stances se font remarquer par la facilité de la versification, la finesse de la pensée et même la richesse de la rime. Il brille aussi par le génie de l'invention. Il a de la grâce, de l'harmonie et quelquefois de la vigueur. Cependant il ne s'est formé sur aucun modèle, ni sur les anciens, ni sur les contemporains, *n'ayant jamais veu livre latin, ne regardé que de l'œil seulement les françois.* On est à peu près sûr que les productions de sa muse féconde ne sont point toutes parvenues jusqu'à nous. « On retrouve partout dans les poésies « de la Bellaudière, dit Bory, une phraséologie « sans fard et sans prétention, pleine de verve et « d'originalité, une poésie instinctive et spon- « tanée, coulant toujours de source et avec une « pleine liberté d'expansion. L'auteur, qui peut « être considéré comme le type de l'homme « d'armes provençal durant les guerres civiles « antérieures à l'organisation de la ligue, s'y « trouve peint tout entier, avec ses mœurs et ses « croyances, ses sympathies et ses inimitiés, ses « joies et ses douleurs. Son œuvre présente, sous « ce rapport, un intérêt historique bien marqué. « Mais c'est comme monument de l'idiome pro- « vençal au 16e siècle, qu'elle mérite surtout de « fixer l'attention des philologues et des littéra- « teurs. C'est par elle, en effet, qu'a été inaugurée « la seconde époque de la poésie méridionale, si « brillante et si riche dans la première période « de son développement au moyen âge. » — Nous allons donner quelques indications bibliographiques sur les diverses éditions connues des ouvrages de ce célèbre poëte. La plupart de ces indications nous ont été fournies par M. L. Crozet, savant philologue, de Marseille. La publication des œuvres de la Bellaudière fut *ordonnée* par les consuls de la ville de Marseille. Il est même probable que ces derniers contribuèrent aux frais de l'impression (peut-être même s'en chargèrent-ils en entier). Le capitaine Pierre Paul fut l'éditeur de la Bellaudière; on a même dit qu'il avait été son *continuateur*. Cette dernière expression n'est pas exacte. Pierre Paul possédait les manuscrits de son neveu. Il obtint, par son crédit, que ces manuscrits seraient publiés sous le patronage des consuls. On suppose qu'il y mit d'autant plus d'insistance, que, poëte lui-même, il espérait glisser ses propres œuvres parmi celles de son illustre parent, et c'est en effet ce qui eut lieu. Les critiques ont remarqué que dans cette première édition *on n'a pos imprimé* l'épître dédicatoire à du Perrier, ni le sonnet en réponse composé par celui-ci. Les poésies de la Bellaudière et celles de Pierre Paul sont très-probablement *le premier ouvrage imprimé à Marseille.* Il paraît étrange, dit G. Brunet, que la typographie ait été introduite si tard dans une ville d'une si grande importance. Le livre dont il s'agit est sorti des presses de Pierre Mascaron, le *premier imprimeur* établi à Marseille en 1594 (1), par les soins de Louis d'Aix, viguier, et de Charles de Casaulx, premier consul de cette ville. (Ce Mascaron fut l'aïeul de l'évêque de Tulle.) L'ouvrage de la Bellaudière et de Pierre Paul est intitulé *Obros et Rimos provvensalos, de Lovys de la Bellaudiero, gentilhomme prouvenssau, reviovdados per Pierre Paul, escvyer de Marseillo. Dedicados as vertvovzes et generovzes seignours, Lovys d'Aix, et Charles de Casavlx, viguier, et premier conssou, capitanis de duos galeros, et gouvernadours de l'antiquo cioutat de Marseillo*, 1595, petit in-4°, chez Pierre Mascaron, avec les armes de Marseille sur le titre. Le volume renferme les trois autres parties suivantes, portant chacune un titre particulier : 1° *Le Dondon infernal* (c'est la pièce relative à la prison, dont il a été question plus haut); 2° *Lovs passatens de Lovys de la Bellavdiero, gentilhomme prouvenssau, mes en sa luzour, per Pierre Paul, escuyer de Marseillo ;* 3° *Barbovillado et phantazies, de Pierre Pavl, escuyer de Marseillo.* Cet ouvrage est peu commun et cher; cependant M. Crozet en connaît une douzaine d'exemplaires à Marseille. Les autres éditions (ou prétendues éditions, ainsi qu'on va le voir) sont d'une extrême rareté. — Quelques mois après l'apparition des œuvres de la Bellaudière, le consul Casaulx fut assassiné. Aussitôt les amis du *tyran* se cachèrent ou s'enfuirent. Mascaron se hâta, comme les autres, de se soustraire aux vengeances politiques. Maîtres de son imprimerie, les ouvriers se trouvèrent possesseurs des exemplaires non vendus de *las Obros et Rimos provensalos.* Ils durent songer à en tirer parti. Mais le titre et la dédicace étaient devenus des obstacles à la vente; on les enleva et on leur substitua un nouveau titre (en français) : *Rimes provensalles de Loys de la Bellaudière, gentilhomme provensal : mises en lumière par le sieur Pierre Paul, escuyer de Marseille, à Marseille*, 1596. On y ajouta une feuille numérotée (p. 37 à 47), qui avait été écartée probablement, en 1595, de la composition du volume, parce qu'elle était pleine de fautes et de contre-sens; cette interpolation, si l'on peut parler ainsi, produisit un véritable galimatias tout à fait inexplicable (2). Ainsi modifiée, pour ne pas effaroucher le parti victorieux, l'édition fut

(1) Un acte du 5 novembre 1594, bien connu, entre les consuls et Pierre Mascaron, pourvoit aux frais de cette première imprimerie.

(2) Il existe un exemplaire ainsi décapité chez M. Fabre, de Marseille. L'auteur de cet article en a vu un autre qui appartenait à un homme de lettres de Toulon.

remise en vente, sans les noms malencontreux de Casaulx et de Mascaron. Cette petite manœuvre, que nos éditeurs modernes ont suivie plus d'une fois pour différents motifs, donna lieu à quelques publications aujourd'hui oubliées, parmi lesquelles nous signalerons un sonnet curieux, dont il existe à Marseille deux exemplaires seulement (un chez M. Fabre et un chez M. Crozet); il porte pour titre : *Avertissamen as Letovrs que mespreson l'obra dav sieur Belav per estre agvdo dedicado per lo sieur de Pau a Loys d'Aix et a Charles Casau* (cette pièce est entourée d'une petite bordure grossièrement exécutée; on l'a attribuée, mais sans preuves, au père de l'historien Ruffi. Le sonnet est signé : B. A· A : ∃ B). — Il existe, à la bibliothèque d'Avignon, un exemplaire des œuvres de la Bellaudière, *formé* par Pontier, d'Aix (et acquis ensuite successivement par Henricy et par Requien), en tête duquel il avait placé *quatre titres*, ceux de 1595 et 1596, dont il vient d'être question, un troisième de 1595 et un quatrième de 1597 (ce dernier calqué). Ce qui semblerait prouver qu'en dehors des *deux* éditions signalées dans la plupart des Bibliographies, il en existerait *deux* autres (probablement composées de la même manière). Voici les titres de ces deux prétendues éditions : 1° *Obros et Rimos provensalos de Loys de la Bellaudiero, gentilhomme provensav reviovdados per Pierre Pavl, escvyer de Marseille. A Marseille, par Pierre Mascaron, avec permission desdits seigueurs*, 1595; 2° *Obros et Rimos provensalos de Loys de la Bellaudiero, gentilhomo provensav*, à Marseille, 1597. — Henricy, dans sa notice sur l'imprimerie de Provence (*Mém. acad. d'Aix*, t. 3, p. 25), cite ces titres de 1595 et 1597, *réimprimés par Mascaron*, dit-il, *je ne sais pourquoi*. M. Bory (*Origine de l'imprimerie à Marseille*, p. 141 à 144) relève cette phrase; et, ne voyant aucune ressemblance entre les caractères de ces titres et ceux de Mascaron, il suppose que Tholozan, imprimeur d'Aix, aurait acheté tous les exemplaires décapités (ou une partie), et leur aurait ajouté un nouveau titre. Cette opinion, au premier abord, hasardée, est rendue plausible par la vignette qui remplace, sur le titre, les armes de la ville de Marseille, laquelle représente une femme armée d'une épée, avec cette inscription : *Virtuti omnia parent*. Cette vignette se trouve, en effet, une des marques de l'imprimerie d'Aix. Nous devons dire, toutefois, que les exemplaires de 1595, dédiés aux vertueux consuls, sont les seuls qui reproduisent, sans altération, le texte primitif. — Quant au *Dondon infernal*, seule partie des œuvres de la Bellaudière imprimée à part, il est difficile de préciser le nombre et la date des éditions qui en ont été faites. La plus ancienne, jusqu'à ce jour connue, est celle de 1588, possédée par M. Rouard, bibliothécaire d'Aix, longuement décrite par lui dans le *Bulletin* de Techener (février 1857, mars et avril 1858). C'est pour cette édition qu'a été donné le privilége de 1584, dont nous avons parlé, au commencement de cet article. Ce privilége y est annexé, mais il existait au moins une édition antérieure, celle de 1588 étant indiquée comme *revue et corrigée*. Nous avons déjà dit que le *Dondon* fait partie, avec un titre à part, des œuvres complètes posthumes publiées, en 1595, par Pierre Paul et par Mascaron. Il existe une autre édition de cette pièce, datée de 1602, portant le même privilége. Voici quelques détails exacts sur cette dernière : *Le Dondon infernal où sont descrites, en langage provençal, les misères et calamités d'une prison. A M. du Périer, gentilhomme provensal, par L. de la Bellaudière, de la maison et compagnie de monseigneur le grand prieur de France. Revue, corrigée et augmentée derechef à Aix, par Jean Tholozan, imprimeur du roy et de la ville*. MDCII, petit in-8° de 46 pages. Au verso du titre, on voit l'épître dédicatoire à M. du Perrier, gentilhomme provençal, signée L. de la Bellaudière; cette épître s'étend jusqu'à la page 7. A la page 8, se remarque *Lou Libret au lectour, sounet en prouvensau*. De la page 9 à la page 14 se trouvent diverses pièces en espagnol, latin, français, italien et provençal, adressées à la Bellaudière. Le texte du *Dondon* occupe les pages 15 à 43. On y observe quelques variantes sur les textes de 1588 et 1595. Enfin, il y a (page 43) *Préguiero messo en sounet*, (p. 44) *Vota-diou, sounet*, (page 46) *Post tenebras lux*, quatrain provençal, et une pièce en 8 vers, également en provençal. Cette édition, ainsi que celle de 1588, paraît de la plus grande rareté. On ne connaît qu'un seul exemplaire de chacune. L'abbé Dubreuil, d'Aix, rédigea, il y a quarante ans environ, un immense catalogue d'ouvrages provençaux ou écrits sur la Provence. Ce catalogue est resté manuscrit. On y voit figurer une édition du *Dondon* sous la date de 1636; mais cette indication est trop vague pour qu'on puisse affirmer, d'après elle, l'existence d'une édition totalement ignorée aujourd'hui. Dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, on a réimprimé, comme spécimen, un sonnet de la Bellaudière sur sa sortie de prison. A. M.

LABELLE (Étienne). *Voyez* Bella.

LABEO, surnom commun à plusieurs illustres familles romaines (1), et qui exprimait un défaut naturel, comme des taches de rousseur, ou des lèvres trop épaisses. — Labeo (Q. Fabius) fut un homme de guerre distingué; mais il passait pour n'avoir ni générosité ni bonne foi envers les vaincus. Élu questeur l'an 197 avant J.-C., il eut ensuite le commandement de la flotte des Romains, défit les Crétois, et leur accorda une trêve, à condition qu'ils renverraient leurs prisonniers sans rançon. Il obtint pour cette victoire les honneurs du triomphe naval. Il fut créé, l'an 183 avant J.-C., consul avec Cl. Marcellus, et com-

(1) Ce surnom, que les critiques dérivent de *labes* (tache) ou de *labia* (lèvres), fut donné à différentes branches des Asconius, des Antistius, des Attinius, des Céthégus, des Claudius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius et des Titidius.

manda l'armée de la république stationnée dans la Ligurie. Cicéron rapporte (*Offices*, liv. 1er, chap. x) que Labeo ayant été choisi pour terminer la contestation qui s'était élevée entre les habitants de Naples et ceux de Nole, au sujet de leurs limites, il conseilla aux uns et aux autres de faire preuve de désintéressement en se relâchant de leurs prétentions, et que ceux-ci l'ayant écouté, il resta entre les deux villes un terrain vide dont Labeo s'empara au nom du peuple romain. Certes, ajoute Cicéron, ce n'était pas là juger, mais tromper. On dit aussi que Labeo ayant remporté une victoire sur Antiochus, il le força de consentir à céder aux Romains la moitié de sa flotte, et qu'abusant de l'équivoque que présentaient les termes du traité, il fit scier en deux tous ses vaisseaux, et le priva ainsi de toutes ses ressources (*voy.* Valère-Maxime, liv. 7, chap. 3). Labeo aimait les lettres ; il fut l'ami de Térence, et l'aida, dit-on, de ses conseils. W—s.

LABEO (Antistius), sénateur, eut de son temps la réputation d'un grand jurisconsulte et d'un homme d'une vertu sévère ; il avait été lié, dans sa jeunesse, avec César, et il servit sous ses ordres dans la guerre des Gaules. Cependant il s'opposa à son projet d'asservir la république, et entra dans la conjuration contre lui. Il partagea le sort de Brutus et de Cassius, et combattit vaillamment à la bataille de Philippes ; mais ayant vu la fortune trahir son courage, il se retira dans sa tente, et ordonna à l'un de ses esclaves de lui donner la mort, l'an 31 avant J.-C. — Labeo (C. Antistius), son fils, fut aussi un savant jurisconsulte. Il avait suivi les leçons de Trébatius, et il ouvrit lui-même une école pour l'enseignement du droit. Il avait hérité de l'amour de son père pour l'indépendance, et loin de chercher à se ménager les bonnes grâces d'Auguste, devenu le maître du monde, il critiquait avec amertume les moindres changements que ce prince apportait aux anciennes lois. Suétone (*Vie d'Auguste*, chap. 54) nous apprend qu'un jour qu'on procédait à l'élection de nouveaux sénateurs, Labeo désigna Marc. Lepidus, signalé par sa haine pour l'empereur, et qu'Auguste lui ayant demandé s'il ne connaissait personne de plus digne de son suffrage, il lui répondit : « Chacun est maître de « son sentiment. » On ne voit pas qu'Auguste ait cherché à faire repentir Labeo de sa hardiesse, et comme les moyens ne lui manquaient pas, cette modération lui fait honneur : mais on croit que c'est le même Labeo qu'Horace a représenté comme un fou, dans l'une de ses satires (la troisième du livre 2, vers 82). Quelques historiens disent qu'Auguste fit offrir le consulat à Labeo, qui le refusa avec hauteur, dans la crainte de passer pour s'être vendu à l'empereur ; mais il paraît au contraire que Labeo s'était mis sur les rangs pour cette charge, encore importante, et qu'Auguste lui fit préférer M. Ateius Capito, son compétiteur et non moins savant jurisconsulte. Cet affront augmenta la considération dont jouissait Labeo ; tandis que Capito, protégé par Auguste, n'en fut que plus exposé à la haine publique (*voy.* Tacite, *Annal.*, liv. 3, à la fin). Labeo passait six mois de l'année à Rome, dans la société des savants, et les six autres mois à la campagne, uniquement occupé de l'étude. Il s'était beaucoup appliqué à la recherche des antiquités : il avait laissé un grand nombre d'ouvrages, dont il ne nous est presque resté que les titres ; on cite de lui : 1° *Pithanon sive probabilium libri* 8. Julius Paulus en avait fait un abrégé. 2° *Libri posteriores ;* ils furent ainsi nommés parce qu'ils ne parurent qu'après sa mort : on en ignore le nombre, mais le 42e livre est cité dans les *Pandectes*. Le 38e et les deux suivants contenaient des recherches étymologiques qui devaient être fort curieuses. Jabolenus ou Javolenus, jurisconsulte qui vivait sous Trajan, en avait donné un abrégé (*voy.* Aulu-Gelle, liv. 13, chap. 10). 3° *Commentaria ad edictum prætoris ; ad edictum ædilium curulium ; ad* 12 *Tabulas ;* 4° un Traité *De prætore urbano et prætore peregrino*, dont le 30e livre est cité au Digeste. 5° Un traité *De jure pontificali* en 15 livres. Pomponius, jurisconsulte qui vivait sous Justinien, en a tiré ce qu'il rapporte des fonctions des augures. Corn. Van Bynkershœck distingue un troisième *Antistius* Labeo, auquel il donne le surnom de *Theologus*, parce qu'il s'était principalement occupé des choses religieuses : cependant il ne le fait point auteur de l'ouvrage qu'on vient de citer ; mais il lui attribue, sur le témoignage de St-Augustin (*De civitate Dei*, lib. 2, cap. 11), les traités suivants : *De Diis penatibus Æneæ ; De Diis animalibus seu de Semi-Deis ;* et *De Diis Etruscis*. Christ. Wæchtler soutient au contraire que ces trois traités sont du même Labeo qui fait le sujet de cet article, sentiment qui paraît bien fondé. On peut consulter à cet égard les *Opuscula varia* de Corn. Van Bynkershœck, Leyde, 1719, in-4°, et la *Réponse* de Wæchtler, dans les *Acta eruditor. Lips.*, ann. 1720. Corn. Van Eck a publié une dissertation curieuse : *De vita, moribus et studiis M. Antistii Labeonis et C. Ateii Capitonis*, Utrecht, 1692, in-4°. — Un *Cornelius* Labeo est cité par Macrobe (*Saturnal.*, liv. 1er, chap. 21) comme ayant composé quelques livres des *Fastes*, et un traité *De Oraculo Apollinis Clarii ;* mais Grotius conjecture que c'est encore le même personnage qu'Antistius. — *Domitius* Labeo, vivant au 3e siècle, est cité par Rutilius dans les *Vies* des plus célèbres jurisconsultes. Cependant Grotius a démontré que ce Labeo ignorait les premiers éléments du droit commun. — *Antistius* Labeo florissait dans le 1er siècle de l'ère chrétienne. Suivant Pline, qui en fait mention (*Hist. nat.*, liv. 35, chap. 4), il était mort depuis peu dans une extrême vieillesse. Il avait été préteur et ensuite proconsul dans la Gaule Narbonnaise. Il s'amusait à peindre des tableaux d'une très-petite

dimension, qui n'étaient pourtant pas sans mérite. Le P. Hardouin a confondu ce personnage avec le jurisconsulte du même nom dont on vient de parler : il paraît cependant que c'est une erreur : car il est difficile de croire que celui-là ait prolongé sa vie depuis Auguste jusqu'au temps où Pline écrivait. W—s.

LABEO (Actius ou Attius), très-mauvais poëte, se servait, dit-on, d'ellébore pour exalter son imagination ; mais ce moyen lui réussissait on ne peut plus mal. Il avait traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* en vers, mot à mot, sans goût, sans âme, sans poésie. Un passage de la première satire de Perse prouve que cette traduction eut cependant du succès, et que les courtisans de Néron, sans doute pour flatter le goût de leur maître, affectaient de la préférer aux productions les plus brillantes des muses romaines. Le très-court fragment qui nous reste de Labeo suffit pour empêcher de regretter la perte de ses ouvrages (*voy.* les *Notes* de Sélis, sur la première satire de Perse). W—s.

LABERGERIE (Jean-Baptiste ROUGIER, baron de), agronome, naquit en Touraine, à Bourgueil, en 1759. Sa famille était à l'aise et venait d'acheter la noblesse. Lui-même prenait sur ses livres, avant la révolution, le titre de seigneur de Bléneau. Cependant il ne dédaignait pas, sinon de faire valoir par ses propres soins la totalité de ses domaines, du moins d'en surveiller la culture et l'exploitation; et, non content d'appartenir à diverses sociétés agronomiques, il faisait marcher de front la théorie et la pratique. Quand vint la grande crise sociale qui devait changer de mains tant de propriétés, il en adopta les principes, par conviction peut-être, mais sans les pousser jusqu'à leurs dernières limites. Il en fit trop encore pourtant aux yeux des constitutionnels modérés. Non-seulement il fut dès 1789 membre de la commune de Paris, mais encore, envoyé par le département de l'Yonne à l'Assemblée législative, il s'empressa, lorsqu'on agita la question des émigrés, de proposer un décret ayant pour but de déclarer les princes français, en ce moment à l'étranger, déchus de leurs droits à l'hérédité s'ils ne rentraient en France, de mettre en jugement tout fonctionnaire qui sans autorisation déserterait son poste, enfin de retrancher les droits civils à quiconque changerait de domicile. La même année, à propos des troubles dont le département de la Lozère était le théâtre, il dénonça l'évêque de Mende (Castellane) comme le moteur secret de tous les événements de ce pays; et deux mois après il tonnait à la tribune contre les ecclésiastiques insermentés, et demandait qu'on exigeât d'eux, sous peine d'incarcération, ce serment si résolûment refusé. Il faut avouer cependant que ces mesures, qu'il croyait indispensables, lui répugnaient, et qu'il lui tardait de laisser remplir par d'autres la mission révolutionnaire. Il le dit plus tard, du moins, et on peut en croire quelque chose en voyant combien il montra peu d'empressement à se faire porter sur les listes de candidats à la Convention, et avec combien de bonheur il revint suivre les opérations de ses fermiers, ordonner des améliorations agricoles, faire des expériences. Il voyageait pour cela dans toute la France, voyait par ses yeux les terres, les produits, les modes de culture, et faisait, sans livres, sans vaines utopies, le meilleur cours possible d'agronomie comparée. Il acquit ainsi des notions aussi solides que multipliées sur cette branche de travail humain, et devint un homme spécial. Dès 1792 sa réputation d'agronome l'avait fait envoyer par l'Assemblée législative en mission à Noyon, pour y calmer une émeute causée par la cherté des subsistances. En 1794 il fut chargé d'un rapport général sur les étangs de la république. En 1795 le Directoire lui confia de même le soin d'aller, dans le département de la Creuse, constater à quoi montaient les ravages de la grêle, et rechercher les moyens de réparer le désastre. Sa présence dans ces campagnes reculées et peu au fait des pratiques nouvelles fut doublement heureuse. Outre les adoucissements que son rapport fit accorder aux victimes de la catastrophe, il eut avec les principaux agriculteurs des conférences dont le résultat fut de rendre plusieurs d'entre eux moins antipathiques à l'emploi des bonnes méthodes. En 1797, il entreprit avec Tessier la rédaction d'un recueil périodique, les *Annales de l'agriculture française*, et en 1799 parut son mémoire sur l'exploitation et l'utilisation possible des lins et chanvres en France. Quand le gouvernement consulaire eut pris la place du Directoire, Labergerie sollicita une position administrative, et Bonaparte le nomma préfet de l'Yonne (1800). Le département s'en trouva bien, surtout sous le rapport agricultural : il provoqua l'établissement de sociétés, introduisit des cultures, donna des encouragements; enfin il prêcha d'exemple. Il s'était identifié complétement à son département; et on le regretta lorsque, moins en harmonie que par le passé avec l'esprit du gouvernement impérial, à mesure que le moyen de faire sa cour au maître était de décimer plus largement la population par la conscription et d'enlever plus de bras à l'agriculture, il résigna sa préfecture au bout de onze ans d'exercice (1811). Il ne demanda rien à la Restauration. L'Institut l'avait nommé son correspondant pour l'économie rurale et vétérinaire. Les fruits de ses loisirs le montrèrent digne d'appartenir à ce corps savant. Toujours agronome, et regardé comme un des premiers dans cette science, il se posa de plus historien et poëte, et sous le premier rapport du moins il mérite une place distinguée. Sa mort eut lieu en 1836. Il était membre de la société royale d'agriculture, du Lycée de l'Yonne, et d'une douzaine d'autres sociétés savantes. On lui doit : 1° : 1. *Histoire de l'agriculture ancienne des Grecs, depuis Homère jusqu'à Théocrite, avec un appendice sur l'état de l'agriculture dans la Grèce actuelle, suivie de quelques réflexions, et de propositions poli-*

tiques sur le sort de la Grèce et de l'Europe, d'après le traité d'Andrinople du 14 septembre 1829, Paris, 1829, in-8°; 2. *Histoire de l'agriculture ancienne des Romains, considérée dans ses rapports avec celle des Gaulois, de la Grèce et de l'Europe*, Paris, 1834, in-8°; 3. *Histoire de l'agriculture des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à Jules César, considérée dans ses rapports avec les lois, le culte, les mœurs, les usages*, Paris, 1829, in-8°; 4. *Histoire de l'agriculture française considérée dans ses rapports avec les lois, le culte, les mœurs, le commerce; précédée d'une notice sur l'empire des Gaules et sur l'agriculture des Gaulois*, 1815, in-8°. Ces quatre ouvrages forment un corps solide et bien lié; ce sont autant de bases pour une histoire générale de l'agriculture. Peut-être Labergerie n'a-t-il pas traité assez à fond l'agriculture même; mais il est certain que le point de vue qu'il a choisi (l'action de l'agriculture sur les phénomènes de sociabilité) est fécond et philosophique. Son *Agriculture romaine* est principalement remarquable. A ces quatre ouvrages peuvent être jointes ses *Considérations générales sur l'histoire, servant d'introduction à l'histoire de l'agriculture ancienne et moderne en Europe, considérée dans ses rapports avec les lois, le culte, les mœurs, les usages ou coutumes de chaque peuple*, Paris, 1829, in-8°. 2° *Traité d'agriculture pratique, ou Annuaire des cultivateurs du département de la Creuse et des pays circonvoisins*, Paris, 1795, in-12 ou petit in-8°. Ce volume, qu'il ne faut pas confondre avec le *Cours d'agriculture pratique*, dont il se distingue par la forme, par l'étendue et par le temps de la publication, fut rédigé, du moins Labergerie l'assure, à la sollicitation des agriculteurs de la Creuse, après le voyage inspectorial qu'il fit chez eux en 1795. Il contient de bonnes choses, mais très-connues aujourd'hui, notamment sur les prairies artificielles, sur le chaulage des grains et l'éducation des bestiaux; il décrit des outils aratoires nouveaux, et appelle l'attention sur l'état des montagnes et les moyens d'en mettre les friches en valeur. 3° *Manuel des étangs, ou Traité des moyens d'en construire avec économie et solidité*, Paris, 1819, in-12, pl. Labergerie, après y avoir rappelé l'origine historique des étangs et leurs rapports soit physiques, soit agronomiques, s'étend successivement sur le meilleur mode de les empoissonner, sur les procédés avantageux à mettre en œuvre pour la pêche, et sur les moyens de faciliter le lointain transport du poisson, enfin sur l'utilité des étangs. Un tableau des lois ou règlements en usage pour la police rurale des étangs termine l'ouvrage, sans contredit le meilleur qu'on possède sur la matière, et dont l'auteur avait depuis longtemps conçu l'idée à la suite de son *Rapport général sur les étangs de la république*, an 3 (1795), in-8°. 4° 1. *Les forêts de la France dans leurs rapports avec les climats, la température et l'ordre des saisons, avec la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, suivies de quelques considérations sur leur aliénation par le domaine*, Paris, 1817, in-8° (Rougier s'y montre extrêmement hostile au système du déboisement; et, bien qu'il ait indubitablement raison au fond, il n'est pas exempt d'exagération. Ainsi qu'on va le voir, il avait déjà traité ce sujet favori sous l'empire, et il y revint après la chute des Bourbons. Il le touche souvent aussi dans ses recueils périodiques); 2. *Mémoire et observations sur l'abus des défrichements et de la destruction des bois et forêts, avec un projet d'organisation forestière*, Auxerre, 1804, in-4°; 3. *Mémoire au roi et aux chambres législatives sur la destruction des bois*, etc., Paris, 1831, in-4°. On sait qu'une des premières mesures financières qui suivirent la révolution de juillet fut l'aliénation d'une quantité considérable de bois du domaine. Alarmé des résultats probables de cette mesure, Labergerie écrivit ce mémoire, où il passe en revue les conséquences de l'extirpation des forêts. Il y prouve que la pousser plus loin en France, à l'heure qu'il est, c'est nuire à la prospérité de l'agriculture, compromettre l'industrie, et, par le renchérissement d'un combustible indispensable, forcer le travailleur à un surcroît de production qui est pour lui un appauvrissement réel. Il s'occupe des modifications que la présence ou l'absence de forêts apporte soit à la composition, soit à l'état thermométrique ou hygrométrique de l'atmosphère, et par suite à la température et à la salubrité publique; il insiste sur l'auxiliaire que prête naturellement au crédit public, au sein d'un pays essentiellement agricole, l'existence d'un gage foncier tel que les forêts de l'État. Enfin il pose en principe qu'en vain on s'écrie que les bois aliénés ne font que changer de mains et restent toujours biens-fonds forestiers; et par la nature des choses, par l'histoire, il démontre que tôt ou tard la forêt que possède un particulier se dissoudra en champs labourables, en prairies, en vignobles. 5° *Cours d'agronomie pratique, ou l'Agronome français* (par une société de savants, d'agronomes et de propriétaires fonciers, rédigé par, etc.), Paris, 1819-1822, 8 vol. in-8°, fig. C'était un recueil mensuel; il parut quatre ans de suite. On y trouve beaucoup d'articles remarquables. Une table analytique le termine. Labergerie tenta plus tard un autre recueil périodique de même genre, la *Revue agronomique;* mais il n'en parut qu'un numéro (janvier 1830, 32 p.). Nous avons vu plus haut qu'il avait fondé avec Tessier les *Annales de l'agriculture française*. Il n'y travailla que deux ans. 6° Divers opuscules, tels que: 1. *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*, Paris, 1788, in-8° (souvent un peu déclamatoire, on y trouve des apostrophes, des prosopopées: « O Louis XVI! etc. »); 2. *Mémoire sur la culture, le commerce et l'emploi des chanvres et des lins de la France pour la marine et pour les arts*, Paris, 1799, in-12; 3. *Observations sur l'institution des sociétés d'agriculture et sur les moyens d'utiliser leurs travaux* (impr. par ordre de la société d'agriculture de la Seine), 1799, in-8°; 4. *Essai poli-*

tique et philosophique sur le commerce et la paix considérés dans leur rapport avec l'agriculture (composé le lendemain de la paix de Lunéville et à la veille de la paix d'Amiens), Paris, an 9 (1802), in-8° (réimp. en 1821); 5. des *Mémoires* dans le *Recueil de la société d'agriculture de la Seine;* 6. des *Articles* dans le *Cours d'agriculture* de Rozier, entre autres celui de *Bestiaux au vert* (en société avec Gilbert). 7° *Trente ans de la vie d'Henri IV, son séjour et celui de sa cour à Nérac*, Paris, 1826, in-8°, 5 grav. Cet ouvrage, tiré à cent exemplaires seulement et sur vélin, n'a point été mis dans le commerce. 8° Les *Géorgiques françaises*, Paris, 1804, 2 vol. in-8° (2e éd., 1824, 2 vol. in-8°, 2 pl.), et les *Eglogues bucoliques*, par l'auteur des *Géorgiques françaises*, Paris, 1833, in-18. Les églogues ne valent point les géorgiques, et cependant, même dans les géorgiques, Labergerie n'est point un Virgile, bien qu'en tête des deux volumes figurent les portraits des deux poëtes. Il est, on doit l'avouer, beaucoup meilleur agronome, bien plus complet, bien plus méthodique que le poëte de Mantoue; il a douze chants, tandis que son rival n'en a que quatre; il a préfaces, notes, table, etc. Il a même de beaux morceaux, et il sème régulièrement un épisode au moins par chant, suivant la recette classique. Mais bien qu'au temps où parurent les *Géorgiques françaises* le vent fût fort au poëme didactique, elles n'eurent qu'un médiocre succès. C'est que, pour animer la pâleur, la monotonie de ce genre, il lui faut plus qu'à tout autre un grand poëte, ou bien il faut un poëte satirique. Rougier avait assez souvent des velléités de sarcasme : elles donnent en vérité de la saveur et du relief à son poëme; par exemple, lorsque, décrivant le cheval (et disons en passant que le chant qu'il consacre à ce superbe animal est un des meilleurs de l'ouvrage), il décoche ses traits sur tel peintre ou tel sculpteur en renom. C'est tout au plus si Vernet trouve grâce à ses yeux. Mais ces traits se rencontrent rarement dans ses vers; il les réservait pour sa prose. Un deuxième volume est tout entier rempli par ce qu'il appelle un *Traité de poésie géorgique*. Il y trace les règles du genre, *ad majorem gloriam sui* : il y prend les uns après les autres tous les poëtes qui ont chanté l'agriculture, et prouve qu'ils en savaient fort peu. Il ne respecte guère plus les membres de l'Institut, qu'il accuse à tout propos d'hérésie agronomique, et dont on ne se douterait point qu'il fût le correspondant. Il est, dans cette seconde partie, amusant, instructif, et il y a dans sa prose bien plus de verve que dans ses vers. P—OT.

LABERIUS (Decimus), chevalier romain, avait un talent particulier pour la composition des mimes; c'étaient de petites pièces destinées à l'amusement du peuple, et dont la gaieté faisait le principal mérite. César ayant eu à se plaindre de Laberius, s'en vengea en l'obligeant à paraître sur le théâtre, et à jouer dans l'une de ses pièces. Laberius, qui avait alors près de soixante ans, s'excusa, dans le prologue, d'une action si peu convenable à son rang et à son âge, et exhala sa douleur dans des termes qui auraient dû toucher de pitié les spectateurs. Sans être retenu par la présence de César, il se permit, dans le cours de la pièce, plusieurs traits contre la tyrannie, et tout le peuple en saisit facilement l'application. La pièce terminée, César lui fit présent d'une bague et lui permit de se retirer : il alla donc vers le quartier des chevaliers, mais il ne put y trouver une place. Cicéron, voyant son embarras, lui adressa quelques railleries; mais Laberius lui répondit vivement (1). César chercha encore à humilier Laberius en donnant la préférence sur lui à Publius Syrus, son rival (*voy.* Publius Syrus). Cette disgrâce ne l'affecta point. Laberius mourut à Pouzzoles l'an 44 avant J.-C., dix mois après l'assassinat de Jules César, suivant la chronique d'Eusèbe. C'est à tort qu'on a cru qu'Horace n'estimait pas les mimes de Laberius; il dit seulement qu'on ne doit point les comparer à des productions d'un ordre plus relevé. On a les titres de quarante de ses pièces (*voy.* Fabricius, *Biblioth. latina*, t. 1er, p. 477, édit. d'Ernesti); mais il ne nous reste de celle qu'il joua devant César que le prologue, qui a été conservé par Macrobe (*Saturnales*, livre 2, ch. 7), et quelques fragments. Rollin, qui donne de grandes louanges à ce prologue, l'a inséré avec une excellente traduction française dans le tome 1er de son *Traité des études*. Les *Fragments* en ont été recueillis et publiés par H. Estienne, Paris, 1564, in-8°; on les retrouve dans les *Catalecta veter. poetarum*, par Jos. Scaliger, trad. en français par l'abbé de Marolles; dans les *Epigrammata vetera*, Lyon, 1596; dans le *Chorus* et dans le *Corpus veterum poetarum*, et enfin dans les *Opera et fragmenta*, publiés par Maittaire. W—s.

LA BERTHONIE (Pierre-Thomas), né à Toulon le 7 février 1708, entra de bonne heure dans l'ordre de St-Dominique, où était le P. Serry, son parent. Il regarda la prédication comme un des devoirs de l'état qu'il avait embrassé, et se distingua par son zèle à combattre les athées, les matérialistes, les déistes, etc. Il mourut dans sa patrie, le 15 janvier 1774. On a imprimé, après sa mort, ses *Œuvres pour la défense de la religion chrétienne contre les incrédules et contre les juifs*, 1777, 3 vol. in-12, contenant douze instructions ou conférences. Le *Supplément aux œuvres du P. la Berthonie*, 1811, un vol. in-12, contient : 1° la *Relation de la conversion et de la mort de Pierre Bouguer*, déjà imprimée en 1784; 2° *Conférence avec un déiste;* 3° *Examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu;* 4° *Lettre*

(1) Cicéron lui dit qu'il le recevrait près de lui s'il n'était pas déjà placé trop à l'étroit, faisant allusion au grand nombre de nouveaux sénateurs créés par César : *Recepissem te nisi anguste sederem.* Laberius lui répondit : *Mirum si anguste sedes qui soles duabus sellis sedere.* C'était reprocher à Cicéron sa versatilité et les ménagements qu'il avait eus tour à tour pour Pompée et pour César.

à une demoiselle nouvellement convertie à la religion catholique ; 5° *Preuves de la divinité du Saint-Esprit.* A. B—T.

LABEY (Jean-Baptiste), mathématicien, né en Normandie vers 1750, était, en 1789, professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris, où il compta Bonaparte parmi ses élèves. Entièrement livré à ses études, il continua pendant la révolution de professer successivement à l'école centrale du Panthéon, à l'École polytechnique et au lycée Napoléon. Son activité suffisait à divers enseignements; il donna aussi pendant plusieurs années des leçons au collége Ste-Barbe, relevé par de Lanneau (*voy.* ce nom). Il avait obtenu sa retraite de l'université, lorsqu'il mourut en 1825. Personne n'avait un enseignement plus clair; ami de ses nombreux élèves, il n'avait jamais besoin de leur faire sentir l'autorité du maître. Il était non-seulement profond mathématicien, mais excellent humaniste. La vente de sa bibliothèque, qui était assez belle, a révélé chez lui un goût tout particulier pour les livres érotiques. On a de Labey : 1° *Introduction à l'Analyse infinitésimale, par Léonard Euler,* traduit du latin en français avec des notes et éclaircissements, Paris, an 4 (1796), 2 vol. in-8°. Cette traduction fit grand bruit et plaça son auteur parmi les premiers savants. On en trouve l'analyse dans le *Moniteur,* n° 108 de l'an 5 et n° 313 de l'an 6. 2° *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie,* traduites d'Euler, nouvelle édition, Paris, 1812, 2 vol. in-8°. Cette édition, conforme à l'édition originale de l'académie de St-Pétersbourg, revue et augmentée de diverses notes, est précédée de l'éloge d'Euler par Condorcet. 3° *Traité de statique,* Paris, 1812, in-8°. Après des travaux si importants on s'étonne que Labey n'ait pas été appelé à l'Institut; mais, comme tous les universitaires de son époque, il vivait dans la retraite, et se croyait assez honoré du titre de professeur. D—R—R.

LABICHE DE REIGNEFORT (Pierre-Grégoire), docteur en théologie, né à Limoges le 31 mai 1756, et dont nous ignorons l'époque de la mort, a publié : 1° *Antidote contre le schisme, ou le Pensez-y bien des catholiques français,* par un docteur de Sorbonne, 1792, in-8°. Ce petit ouvrage, publié anonyme, et que Barbier a attribué à tort à l'abbé de Marambaud, secrétaire de l'évêque de Limoges, eut beaucoup de succès. Il ne s'en fit pas moins de trois éditions dans la même année. L'auteur y répondait aux objections que l'on faisait en faveur des prêtres assermentés. 2° *Relation de ce qu'ont souffert pour la religion les prêtres français insermentés, déportés à l'île d'Aix, près de Rochefort,* Paris, 1796; 2e édition, augmentée de près de moitié, Paris, 1802, in-8°; réimprimée en 1823 dans le 26e volume de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française.* L'auteur avait été lui-même l'un des prêtres déportés. La relation est donc d'un témoin oculaire, et par suite renferme d'intéressants détails. 3° *Apologues et allégories chrétiennes, ou la Morale de l'Évangile développée et rendue sensible dans quatre livres d'apologues et d'allégories, en vers français,* Paris, 1802, in-12; 4° *Les beaux jours de l'Église naissante, ou Recueil des monuments les plus curieux et les plus édifiants de l'histoire ecclésiastique,* Paris, 1802, in-8°; 5° *Guide et modèle des âmes pieuses qui aspirent à la perfection chrétienne et religieuse, ou Vie de la vénérable sœur Françoise-Radegonde Lenoir, morte en odeur de sainteté au couvent de la Visitation Ste-Marie de Limoges en* 1791; *écrite en partie par elle-même,* Paris, 1802, in-12; 6° *Manuel du pécheur touché de Dieu, et du juste qui veut avancer dans la vertu,* Limoges, 1809, 2 vol. in-12; 7° *Modèle des dames chrétiennes et de toutes les personnes engagées dans l'état de mariage, ou Vie de madame Desmarais de Chambon, morte à Limoges en* 1790, *en grande réputation de vertu, suivie de celle plus abrégée de mademoiselle Desmarais, sa fille,* Limoges et Paris, 1821, in-12; 8° *Vie des saints et autres grands serviteurs de Dieu, du Limousin,* Limoges, 1828, 3 vol. in-12. Un ecclésiastique du diocèse de Limoges a aidé l'auteur dans la rédaction de cet ouvrage. 9° *Divini amoris fasciculus, seu selectissima,* etc., Limoges, 1832, in-32. Presque tous les ouvrages de Labiche de Reignefort ont été publiés anonymes; il est probable qu'on lui en doit encore d'autres moins importants et qui nous ont échappé. Z.

LABIENUS (Titus), général romain, naquit 98 ans avant J.-C., d'une famille de chevaliers. Il fit ses premières campagnes dans l'Asie Mineure, contre les pirates, sous le proconsul P. Servilius Isauricus (1). Il fut fait tribun du peuple l'année du consulat de Cicéron et de C. Antonius, 63 ans avant J.-C., et il se distingua dans son tribunat par trois actions remarquables : l'accusation de Rabirius pour cause de malversation, la loi Atia, qui rétablissait le peuple dans son ancien droit de nommer aux places vacantes au collége des pontifes, et les honneurs qu'il fit décerner à Pompée. Labienus monta ensuite par degrés aux autres magistratures, à l'édilité et ensuite à la préture. Au sortir de la préture, l'an 61 avant J.-C., il fut nommé lieutenant de César, qui s'était fait donner le gouvernement des Gaules. De tous les guerriers qui, sous le commandement de César, concoururent à la conquête des Gaules, T. Labienus fut le plus habile et le plus illustre. Les Morins, ou les anciens habitants du Boulonais, s'étant révoltés après la première et infructueuse tentative de César sur la Grande-Bretagne, Labienus reçut l'ordre de marcher contre eux; il les soumit, et plaça dans leur pays ses troupes en quartiers d'hiver (52 ans avant J.-C.) (2). Lorsque César, qu'un premier revers ne décourageait pas, s'embarqua de nouveau pour soumettre l'île d'Albion, il laissa

(1) Cicero, *Or. pro Rabirio,* n° 7, Leipsick, 1737, in-8°.
(2) Cæsar, *Comment. de Bell. Gallic.,* lib. IV, cap. 38, p. 209, édit. Oudendorp.

Labienus sur le continent avec trois légions et deux mille chevaux pour garder l'*Itius portus* (le port de Wissant des modernes). Il lui confia le soin de lui faire passer des vivres, et de le tenir au courant de ce qui arriverait dans la Gaule. Telle était la confiance qu'il avait en lui, qu'il ne lui donna pas d'autre instruction que de prendre, en son absence, conseil du temps et des circonstances, *consiliumque pro tempore et pro re capere* (1). Une grande partie des bâtiments qui avaient servi à l'expédition contre la Grande-Bretagne ayant été brisés par la tempête, César envoya ordre à Labienus d'en faire construire le plus qu'il pourrait par les troupes qu'il avait sous son commandement (2). Il en fit équiper soixante, mais peu abordèrent à leur destination, et presque tous furent rejetés à la côte. César les ayant attendus quelque temps, et voyant que la saison s'avançait vers l'équinoxe, fut obligé d'installer ses soldats dans les embarcations qui lui restaient (3). La disette des vivres et le peu de fertilité de l'année l'ayant forcé, après cette expédition, de disséminer ses troupes sur une grande étendue de pays, la quatrième légion échut en partage à Labienus, et fut placée sur le territoire des Rémois et sur les confins de celui des Trévirois (4). Obligé de courir à la défense du camp de Cicéron, assiégé par les Gaulois, César écrivit à Labienus que si l'état des choses le permettait, il sortît de ses quartiers d'hiver et vînt le joindre sur les frontières du territoire des Nerviens (5). Ainsi César avait une si haute idée de la prudence et de l'habileté de Labienus, que même, dans un pressant danger, en lui intimant des ordres, il le laissait encore le maître de juger s'il n'y aurait pas plus d'avantage à ne pas y obtempérer. En effet, Labienus, qui alors se trouvait menacé par les Trévirois, dont les troupes l'entouraient de toutes parts, craignit que s'il sortait de son camp son départ ne fût pris pour une fuite, et qu'il ne pût pendant la marche soutenir l'attaque des ennemis; il fit dire à César qu'il ne pouvait sans péril aller le joindre, et qu'il resterait dans son camp (6). César approuva sa résolution, et remporta la victoire, bien que réduit à deux légions au lieu de trois, sur lesquelles il comptait. Quoique arrivée au camp de Cicéron seulement vers la neuvième heure, la nouvelle de sa victoire se répandit avec tant de célérité que Labienus, éloigné de soixante milles, l'apprit vers le milieu de la nuit. Il était temps; car Induciomare devait l'attaquer le lendemain avec des forces supérieures. Induciomare, dès qu'il eut connu la victoire remportée par César, ramena ses troupes sur les terres des Trévirois; mais ce fut pour y susciter aux Romains de nouveaux ennemis et y rassembler de plus grandes forces, avec lesquelles, avant de frapper des coups décisifs, il se disposait d'abord à s'emparer du camp de Labienus. Ce camp était fortifié par la nature et par l'art : Labienus, rassuré par l'avantage de sa position, feignit d'avoir des craintes. Il contint ses troupes dans ses retranchements, quoique Induciomare, qui voltigeait sans cesse autour, s'en approchât jusqu'à la portée du trait. Labienus augmenta ainsi de jour en jour la présomption de son ennemi. Lorsqu'il la vit portée à son comble, il fit entrer la nuit dans son camp tous les gens à cheval qu'il avait pu rassembler des pays voisins, et il donna aux avant-postes des ordres si bien suivis, que l'ennemi n'en eut aucune connaissance. Induciomare s'approcha du camp comme à l'ordinaire, et ses gens passèrent une partie de la journée à lancer des traits, provoquant les Romains par des invectives à sortir et à combattre. Ils restèrent immobiles. Vers le soir, lorsque Labienus vit que l'ennemi se retirait dispersé et en désordre, il fit ouvrir deux portes et lâcha toute sa cavalerie, après avoir donné et réitéré l'ordre exprès que dès qu'on verrait fuir l'ennemi épouvanté, on ne s'attachât qu'à la poursuite du seul Induciomare, et que l'on ne blessât pas un seul homme que celui-là n'eût été pris et tué. Il promit en même temps de grandes récompenses à celui qui rapporterait la tête de cet ennemi. Il fit soutenir sa cavalerie par ses cohortes. Tout ce qu'il avait ordonné fut exécuté, et tout arriva comme il l'avait prévu. Induciomare fut atteint au gué d'une rivière, arrêté et mis à mort. On rapporta sa tête dans le camp; les cavaliers, au retour, massacrèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage. Les Éburons, les Nerviens et d'autres peuples gaulois, qui déjà s'étaient rassemblés pour marcher contre les Romains, se dispersèrent; et, après cet événement (1), César vit la Gaule un peu plus tranquille. Mais ce calme ne fut pas de longue durée. Les Trévirois, après la mort d'Induciomare, déférèrent le commandement à ses plus proches parents (2) : ceux-ci sollicitent les Germains d'au delà du Rhin, en obtiennent des secours, et se disposent à attaquer de nouveau Labienus, qui avait hiverné sur leurs terres, accompagné d'une seule légion. César, qui voulait marcher avec une grande rapidité contre les Ménapiens, avait envoyé à Labienus tous les magasins et le bagage de réserve de son armée, en les faisant escorter par deux légions (3). Les Trévirois n'étaient plus qu'à deux journées du camp de Labienus lorsqu'ils apprirent l'arrivée des deux légions qu'y avait envoyées César. Alors ils résolurent d'attendre les auxiliaires promis par les Germains, et vinrent camper à quinze milles. Labienus aurait bien voulu engager un combat

(1) Cæsar, *Comment. de Bell. Gallic.*, lib. v, cap. 8, p. 218.
(2) *Ibid.*, lib. v et xi, p. 222.
(3) *Ibid.*, lib. v, cap. 23, p. 239.
(4) *Ibid.*, lib. v, cap. 24, p. 240. La traduction de Toulongeon (t. 1, p. 166) est ici bien inexacte.
(5) J. Cæsar, *ibid.*, lib. v, cap. 46, p. 267.
(6) *Ibid.*, lib. v, n° 47, p. 269.

(1) J. Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. v, cap. 56 et 57.
(2) *Ibid.*, lib. vi, cap. 2, p. 285.
(3) *Ibid.*, lib. vi, cap. 5, p. 288.

avant qu'ils eussent reçu des renforts, et cependant il ne pouvait les attaquer dans leur camp, protégés comme ils l'étaient par l'escarpement d'une rivière profonde. Dans cette conjoncture, il laisse cinq cohortes à la garde des équipages, et, en ayant pris vingt-cinq avec beaucoup de cavalerie, il marche à l'ennemi et établit son camp à un mille du sien et sur l'autre bord de la rivière. Ni lui ni l'ennemi n'avaient envie de la franchir. Il reste là et temporise. L'espérance qu'avaient les Gaulois de recevoir des secours s'augmentait de jour en jour; Labienus dit alors tout haut dans le conseil que puisque les Germains s'approchaient, il ne voulait pas mettre au hasard d'une bataille le sort de son armée et le sien, et qu'on lèverait le camp le lendemain à la pointe du jour. L'ennemi en fut aussitôt averti, car parmi tant de cavaliers gaulois qui servaient dans l'armée des Romains, plusieurs étaient naturellement attachés aux intérêts de leur pays, et c'est sur quoi Labienus avait compté. Dans la nuit il donna des instructions aux officiers et aux soldats du premier rang; et, conformément à ses ordres, l'armée romaine, paraissant saisie de crainte, décampa dès le matin en désordre et avec bruit : cette retraite ressemblait à une fuite. Les Gaulois, qui en furent aussitôt informés, s'exhortèrent à ne pas laisser échapper de leurs mains une proie qu'il leur serait facile de saisir. Ils pensaient tous qu'il serait trop long d'attendre l'arrivée des Germains; et il leur semblait peu honorable, avec d'aussi grandes forces, de ne pas oser attaquer dans leur fuite des ennemis peu nombreux. Ils passent donc le fleuve. Labienus, qui voulait les attirer tous sur un terrain désavantageux, feint de poursuivre sa route, mais cependant ralentit sa marche; il fit passer en avant les équipages, et les plaça sur un mamelon à portée, puis faisant faire halte, il anime ses légions par une courte harangue, et commande ensuite de tourner les aigles contre les ennemis. Les Romains jettent le cri de guerre et lancent leurs javelots. Les Gaulois s'épouvantent, cèdent au premier choc, et s'enfuient dans les bois voisins. Labienus lâche sur eux sa cavalerie qu'il avait placée aux deux ailes. On tua beaucoup d'hommes à l'ennemi, on lui fit beaucoup de prisonniers, et peu de jours après les Trévirois se soumirent. Les Germains, qui déjà avaient passé le Rhin, le repassèrent sur la nouvelle de la défaite des Gaulois, et retournèrent dans leur pays (1). La conquête de la Gaule paraissait terminée; tous ses peuples semblaient soumis, lorsque l'héroïsme d'un seul homme vint balancer pendant quelque temps la supériorité de la discipline des Romains et les grands talents de César. Vercingetorix parvient à soulever encore ses compatriotes, dont le courage paraissait abattu par tant de défaites. Il leur rappelle la gloire de leurs ancêtres et leur peint sous les plus sombres couleurs le joug honteux que voulaient leur imposer les Romains; résolu de vaincre ou de mourir, il communique à tous son enthousiasme patriotique. La Gaule entière est en peu de temps couverte de guerriers déterminés à périr pour reconquérir la liberté publique. Pendant que cet orage se formait, César s'était rendu en Italie pour y tenir les états de la Gaule citérieure ou cisalpine. T. Labienus, auquel il paraît avoir laissé la principale autorité pendant son absence, prit quelques mesures pour empêcher la révolte. Mais ce qui prouve jusqu'à quel point les Romains, lorsqu'il s'agissait de leurs intérêts, poussaient le mépris du droit des gens, c'est le récit de la vaine tentative faite contre un des chefs des Atrébates qui trahissait César, et que Labienus attira indignement dans une conférence pour le faire assassiner. L'auteur inconnu du huitième livre des Commentaires raconte ce fait sans paraître se douter qu'on puisse le considérer comme une action blâmable. Tous les historiens romains, même les plus sages, montrent la même insensibilité; tout ce qui est dans l'intérêt de Rome leur semble toujours juste et convenable. D'aussi coupables mesures étaient plutôt propres à faire révolter les Gaulois qu'à les apaiser. Aussi l'incendie fut presque général (1). Dans cette circonstance critique, César déploya cette prodigieuse activité qui dans la guerre est une des premières conditions du succès. Il négocia avec les Éduens, et prit des mesures pour s'assurer de leur douteuse fidélité; enfin il s'empara d'*Avaricum* (Bourges), ville importante située au centre de la Gaule; ensuite il partagea son armée en deux corps; il prit six légions pour poursuivre Vercingetorix dans le Midi, et il en donna quatre à Labienus pour marcher vers le Nord contre les Sénonois et les Parisiens (2). Labienus arrivé à Sens, y laissa ses bagages sous la garde des recrues qu'il avait récemment reçues d'Italie; et avec ses quatre légions il marcha vers Lutèce, capitale des Parisiens, située dans une île formée par la Seine (3). Les peuples voisins se rassemblèrent en grandes troupes dès qu'on eut connaissance de l'arrivée du général romain; on décerna le commandement à Camulogène, malgré son grand âge, à cause de son expérience et de son habileté dans l'art de la guerre. Cette partie des rives de la Seine était pleine de marais : il y plaça son armée, résolu d'empêcher les Romains de passer le fleuve. Labienus travailla d'abord à combler de claies et de fascines ce sol marécageux pour s'y frayer un chemin : n'ayant pu y parvenir, il décampa en silence au milieu de la nuit, et retourna par le même chemin qu'il était venu. Il arriva devant *Melodunum* (Melun), « bourg des Sénonois, situé

(1) J. Cæsar, *de Bell. Gall.*, lib. VI, cap. 7, 8, p. 291.

(1) J. Cæsar, *de Bell. Gall.*, lib. VIII, cap. 23, p. 478.

(2) *Ibid.*, lib. VII, cap. 35, p. 378.

(3) *Id est oppidum Parisiorum, positum in insula fluminis Sequanæ.* (*De Bell. Gall.*, l. VII, cap. 57, p. 403.)

« ainsi que Lutèce dans une île de la Seine (1). » Là, il fait main basse sur une cinquantaine de barques, les charge de soldats et s'empare sans peine de la ville, dont les habitants en état de porter les armes s'étaient presque tous rendus à l'armée. Labienus rétablit le pont que les Gaulois avaient rompu quelques jours auparavant; il passa la rivière, et, suivant son cours, il marcha vers Lutèce, en se faisant suivre par les bateaux dont il s'était emparé. Les Gaulois, avertis par ceux qui s'étaient enfuis de Melun, mettent le feu à la ville de Lutèce, coupent les ponts, passent sur l'autre rive, et, encore protégés par un marais, ils assoient leur camp en face de celui de Labienus. Alors des nouvelles désastreuses se répandent sur le sort de l'armée que César commandait. On avait appris que les Éduens, jusque-là les fidèles et puissants alliés des Romains, avaient abandonné leur parti. Les Bellovaques, les plus redoutables de tous les peuples de la Gaule (2), se disposaient à attaquer les Romains, qui se trouvaient ainsi, avec des forces très-inégales, entre deux armées. Dans cette conjoncture, Labienus ne songea plus qu'à faire sa retraite sur Sens, et à y ramener son armée saine et sauve : mais il fallait traverser le fleuve en présence des troupes de Camulogène qui s'y opposaient, et l'armée romaine se voyait menacée sur ses derrières par celle des Bellovaques qui s'approchait. Le génie de Labienus, fécond en ruses et en stratagèmes, le secourut encore cette fois. A la nuit tombante, il assemble les officiers de son armée, et leur recommande d'exécuter avec adresse et promptitude ce qu'il va leur ordonner. Il distribue d'abord aux chevaliers romains les bateaux qu'il avait amenés de Melun, avec ordre, à la première veille, de descendre le fleuve en silence jusqu'à une distance de quatre milles, et de l'attendre à cet endroit. Il laisse à la garde du camp cinq des cohortes qu'il juge les plus faibles : il ordonne aux cinq autres cohortes de la même légion de marcher avec ses équipages, et de faire un grand bruit en remontant le fleuve. Il rassemble en même temps des nacelles, auxquelles il fait prendre la même direction avec un grand bruit de rames. Il part peu après en silence, et se rend avec trois légions à l'endroit où il avait donné ordre aux bateaux de l'attendre. Un grand orage ayant dérobé sa marche aux éclaireurs des Gaulois, qui étaient répandus sur toute la rive, il les surprit, les tua, et passa promptement la rivière. Presque en même temps, et à la pointe du jour, on apprend aux Gaulois qu'il règne un tumulte et un désordre inaccoutumés dans le camp des Romains; qu'une troupe nombreuse remonte le fleuve; qu'on entend de ce côté un grand bruit de rames, et qu'un peu au-dessous on a vu des soldats descendre avec des bateaux. Les Gaulois, persuadés que les légions romaines passent le fleuve sur trois points, et que la nouvelle de la défection des Éduens précipite leur fuite, se partagent aussi en trois corps; ils en laissent un en observation vis-à-vis le camp des Romains; ils en font marcher vers *Metiosedum* un second peu nombreux, qui devait s'avancer avec les bateaux et les suivre (1); et, avec le reste de leurs forces, ils marchent contre Labienus. Au point du jour, les deux armées se trouvaient en présence. Après une bataille sanglante, les Gaulois furent défaits, Camulogène, leur chef, fut tué; ce qui échappa à la cavalerie romaine s'enfuit dans les bois et sur les hauteurs, et Labienus ramena son armée à Sens, où il fit sa jonction avec César (2). Cette guerre sanglante fut enfin terminée par la prise d'Alexia et de Vercingetorix. César distribua les légions dans les quartiers d'hiver. Labienus, avec deux légions, fut envoyé chez les Séquaniens, et eut sous ses ordres M. Sempronius Rutilius (3). L'année suivante, les Germains, secrètement sollicités par plusieurs peuples de la Gaule, passèrent le Rhin. César fit une huitième et dernière campagne dans la Gaule. Labienus s'y distingua encore : envoyé par César avec deux légions contre les Trévirois, il les battit et se rendit maître de leurs principaux chefs (4). Le temps accordé par le sénat à César pour le gouvernement des Gaules étant expiré, cet habile politique ne négligea rien pour les pacifier; après avoir parcouru à la hâte toutes les villes du nord de l'Italie ou de la Gaule cisalpine, principalement dans le but de s'assurer des partisans, il repassa les Alpes pour se rendre à Arras et rejoindre son armée. Il donna le commandement de toute la Gaule togée ou cisalpine à Labienus, et il le chargea en même temps de lui assurer les voix dans la demande qu'il comptait faire du consulat (5). La rupture entre César et Pompée était consommée; la guerre civile était imminente. On espéra porter un coup fatal à la puissance de César en détachant de son parti Labienus : on fit pour cela les plus grands efforts, et l'on réussit. Lorsque César, au mépris des décrets du sénat, eut passé le Rubicon, Labienus l'abandonna et alla offrir ses services à Pompée, à qui les consuls et le sénat avaient remis la défense de la république. César, quoiqu'il ressentît un vif chagrin de cette défection, crut devoir user toujours de ménagement envers un transfuge aussi redoutable, et il renvoya à Labienus son argent et ses équipages. Cependant tout le *Picenum* (la Marche d'Ancône) se rendit à César. La ville de Cinguli, que Labienus avait rebâtie à ses frais,

(1) *Id est oppidum Senonum in insula Sequanæ positum, ut paulo ante Luteliam diximus*, ibid., lib. VII, cap. 58, p. 404.

(2) *Bellovacos qui belli gloria Gallos omnes Belgasque præstabant*, ibid., lib. VIII, cap. 6, p. 454.

(1) *De Bello Gall.*, l. VII, cap. 61, p. 407. On a beaucoup disserté sur la position du lieu nommé *Metiosedum*; Sanson et Adrien de Valois le prennent pour Meudon, d'Anville pour Melun; nous croyons avoir démontré, dans une dissertation spéciale, que tous trois se trompent.

(2) *De Bello Gall.*, lib. VII, cap. 62, p. 408.

(3) *Ibid.*, cap. 90, p. 443.

(4) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 25-45, p. 479 et 502.

(5) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 52.

s'offrit même et envoya des députés au vainqueur. Quoique les hommes les plus vertueux de Rome n'eussent pas balancé à se déclarer en faveur de Pompée, et que son parti, auquel le sénat s'était réuni, parût être celui de la république, cependant il avait transgressé les lois, il avait manqué de modération, et César comptait beaucoup de partisans même parmi les gens de bien : aussi Labienus parut avoir perdu toute son influence, lorsqu'il se fut détaché du général sous les ordres duquel il avait combattu avec gloire pendant tant d'années. Dès ce moment, il partagea les revers du parti qu'il avait embrassé, jusqu'à ce qu'il périt en combattant pour lui. Il fut cependant très-utile à ce parti, et lui valut probablement les succès qu'il remporta à *Dyrrachium*, où César fut deux fois battu. Lorsque Labienus y arriva, l'effroi était dans le camp de Pompée. Labienus fit, à la tête des troupes, le serment de ne point le quitter et de courir toutes les chances de sa fortune; son enthousiasme gagna toute l'armée, qui prêta le même serment (1). Peu de jours après, il y eut une conférence sollicitée par César pour conclure la paix; Labienus fut nommé du côté de Pompée, et Vatinius par César : tous les esprits paraissaient disposés à se rapprocher. Labienus s'avança et parla le premier avec modération; Vatinius entra en discussion avec lui. César devait craindre les effets des discours de Labienus sur des militaires qui longtemps avaient combattu avec lui. Aussi, au milieu de la conférence, une grêle de traits les força de se séparer. Labienus fut couvert par les boucliers de ses soldats : il paraît qu'il devina d'où venaient cette attaque inopinée et cette violation du droit des gens, car il dit : « Cessez de parler de paix, il n'y en aura « plus entre nous qu'en nous apportant la tête « de César (2). » César l'accuse d'un trait de férocité qui paraîtrait peu vraisemblable si nous n'avions la preuve que c'est là un vice qui ne dépare que trop souvent les hautes qualités des plus fameux guerriers. Après l'avantage que Pompée venait de remporter à Dyrrachium, Labienus se fit remettre les prisonniers, et afin de montrer qu'on pouvait avoir quelque confiance dans un transfuge, il fit promener ces prisonniers à la tête du camp, les appela ironiquement camarades, leur demanda si l'usage des vétérans était de prendre la fuite, et, après les avoir ainsi insultés, il les fit égorger en présence de toute l'armée. Avant la bataille de Pharsale, qui décida du sort de la république romaine, Labienus harangua les troupes, jura de ne rentrer dans le camp que vainqueur, et invita toute l'armée à en faire autant. Pompée se leva après lui, et tous s'empressèrent de l'imiter (3). Avec un homme tel que César, il était plus facile de prononcer ce serment que de remporter la victoire. Lorsqu'après la défaite de Pompée à Pharsale, César porta la guerre en Afrique, il y trouva Labienus qui commandait en chef, et qui se montra pour lui un ennemi aussi constant que redoutable (1). Quand cette guerre fut terminée, Labienus se retira en Espagne et périt glorieusement avec les restes du parti de Pompée, à la bataille de Munda (2). César lui fit rendre les honneurs funèbres. — Labienus (Quintus), fils du précédent, hérita de la haine de son père contre le parti de César. Après la défaite de Brutus et de Cassius, auxquels il s'était joint, il refusa de se soumettre aux triumvirs, et se retira chez les Parthes, qui lui donnèrent un commandement; il contribua beaucoup aux succès que ces peuples obtinrent pendant quelque temps contre les Romains. Il fut fait prisonnier en Cilicie et probablement mis à mort. Il fit frapper des médailles où d'un côté l'on voit sa tête avec cette légende : *Q. Labienus Parthicus imper.*, et au revers un cheval équipé à la manière des Parthes. — Un autre Labienus n'est connu que pour avoir composé des écrits qui furent, par un édit de l'empereur Auguste, condamnés à être brûlés comme des libelles diffamatoires. Labienus, selon Sénèque, prit la résolution de s'enfermer dans le tombeau de ses ancêtres, afin de ne pas survivre aux productions de son esprit. W—R.

(1) *De Bello civili*, lib. III, cap. 13, p. 675.
(2) *Ibid.*, lib. III, cap. 19, p. 687.
(3) *Ibid.*, lib. III, cap. 87, p. 763.

(1) J. Cæsar, *de Bello Africano*, cap. 13, 16, 40, 50, 66, 69.
(2) J. Cæsar, *de Bello Hispanico*, cap. 31, p. 973.

LABIGNE. *Voyez* Bigne.

LABILLARDIÈRE (Jacques-Julien Houton de), botaniste, naquit à Alençon le 23 octobre 1755. Lorsqu'il eut terminé ses études au collége de cette ville, il se rendit à l'école de médecine de Montpellier, où Gouan enseignait la botanique. L'ami de Commerson, du premier naturaliste français qui eût parcouru les terres australes, fut donc le maître de Labillardière, qui devait plus tard visiter les mêmes contrées. Il passa ensuite à la faculté de médecine de Paris, où il reçut le grade de docteur, vers 1780. A compter de cette époque, sa vie ne fut plus qu'une suite non interrompue de voyages ou de recherches pour la botanique. Il se rendit d'abord en Angleterre, dans le seul but d'étudier les plantes exotiques qu'on y transportait de tous les points du globe. Accueilli par l'illustre Banks, il séjourna dix-huit mois dans ce pays. De retour en France, il se hâta de gagner les Alpes, et, sous la direction de Villars, il parcourut les montagnes du Dauphiné. Passant de là à Turin, il continua ses recherches dans les montagnes de la Savoie, guidé par Bellardi et Balbi. Ces courses ne firent que lui donner plus d'ardeur pour en entreprendre de nouvelles. Par la protection de Lemonnier, il s'embarqua à Marseille le 19 novembre 1786 pour l'île de Chypre, et se dirigea ensuite vers la Syrie. Mais, arrêté tantôt par la peste, qui l'empêche de se rendre à Alep, tantôt par la guerre, qui lui ferme les chemins du mont Ammanus, il doit se

borner à explorer le Liban et à visiter les restes de la célèbre forêt de cèdres, qu'il trouve réduite à une centaine d'arbres, parmi lesquels il en remarqua sept dont les plus gros avaient neuf pieds de diamètre (1). La seule exploration du Liban, qui, comme toutes les montagnes très-élevées, rassemble en quelque sorte tous les climats par les inégales températures de ses diverses hauteurs, et réunit par conséquent les productions les plus variées, l'occupa près d'une année (2). Labillardière ne se borna pas à recueillir des plantes, il fit des observations sur la culture et sur les mœurs des habitants, se livra à des opérations de géométrie, et fixa la hauteur du sommet le plus élevé du Liban, appelé par les Arabes *Tummel Mezereb*. Après avoir parcouru les environs de Damas, il revint en visitant l'île de Candie, la Sardaigne, la Corse, et rapporta un grand nombre de plantes, entre autres celle qu'il consacra, sous le nom de *Fontanesia*, au professeur Desfontaines, son ami. A son retour, Labillardière, que l'Académie des sciences avait nommé membre correspondant, s'occupait de publier le résultat de ses recherches, lorsque tout à coup s'offrit à son ardeur l'occasion d'un nouveau voyage, beaucoup plus important encore que ceux qu'il venait de terminer. On était en 1791, et l'Assemblée constituante venait de décréter (9 février), sur la proposition de la société d'histoire naturelle de Paris, dont Labillardière était membre, un voyage maritime pour rechercher les traces de la Pérouse, dont on n'avait pas de nouvelles depuis trois ans que l'*Astrolabe* et la *Boussole*, commandées par ce navigateur, avaient quitté Botany-Bay. D'Entrecasteaux eût le commandement de l'expédition, dont Labillardière fit partie en qualité de naturaliste (3). Parti de Brest le 29 septembre 1791, Labillardière aborda à Ténériffe, visita son pic fameux, relâcha au cap de Bonne-Espérance (17 janvier 1792), explora une partie des côtes de la Nouvelle-Hollande et plusieurs îles de la mer du Sud, séjourna dans celle de Tonga-Tabou, et visita ensuite quelques-unes des îles de la Sonde. Partout il avait fait d'amples récoltes; il les aurait peut-être doublées s'il eût pu profiter du séjour qu'il fit dans la grande île de Java (d'oct. 1793 à janvier 1795). Mais, par suite des événements survenus en France, l'escadre française, qui avait perdu son chef, ayant été mise dès son arrivée en dépôt entre les mains du gouvernement hollandais, Labillardière fut en butte à des soupçons qui ne lui permirent pas de s'éloigner. Ses collections, qui lui avaient coûté tant de fatigues, furent retenues, et, si l'on s'en rapporte à sa relation, il fut livré comme prisonnier de guerre aux autorités hollandaises, avec Legrand, Laignel, Willaumez, Riche, Ventenat et Piron. On les conduisit à Samarang, et de là à Batavia, d'où ils furent transférés au fort d'Anké, à un demi-myriamètre de la ville. Ce ne fut que le 9 germinal an 3 (29 mars 1795) qu'on le rendit à la liberté, en le transportant à l'île de France, d'où il s'embarqua pour Paris. Il y apprit que ses collections avaient été transportées en Angleterre, et les fit réclamer par le gouvernement français. L'illustre Joseph Banks, président de la société royale de Londres, ayant appuyé cette demande, elles lui furent rendues. En les renvoyant même sans les avoir regardées, Banks dit « qu'il avait « craint d'enlever une seule idée botanique à un « homme qui était allé les conquérir au péril de « sa vie. » Peu de temps après son retour, Labillardière fut admis à l'Institut, Académie des sciences, section de botanique, en remplacement de Lhéritier (1800). Il s'occupa bientôt de mettre en ordre ses matériaux, et fit d'abord paraître sa *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse*, ouvrage qui, suivant M. Flourens, a enrichi toutes les branches de l'histoire naturelle : la minéralogie, la géologie, la botanique, la zoologie et l'anthropologie, d'une foule de faits curieux. En 1804, il publia la flore de la Nouvelle-Hollande (*Novæ Hollandiæ plantarum specimen*), le premier ouvrage où les botanistes aient pu se faire une idée générale de la végétation singulière de cette terre, végétation dont l'étude devait inspirer quelques années plus tard à Robert Brown, l'un des plus savants botanistes de notre époque, des idées si philosophiques et si profondes. La flore de la Nouvelle-Calédonie (*Sertum Austro-Caledonicum*), qu'il ne termina qu'en 1825, compléta le recueil de ses observations sur l'Océanique, et étendit les bases de la botanique des terres australes. Il s'était fait de cette étude comme une sorte de domaine dont il n'aimait guère à sortir, et dont il n'est sorti en effet, dit M. Flourens, que par quelques mémoires particuliers, travaux de détail, mais où se montre un esprit ingénieux et observateur. Le trait dominant du caractère de Labillardière était la passion de l'indépendance. Pour être plus libre, il vivait seul et s'était arrangé pour que, tout dans dans sa vie, ne dépendît que de lui : son temps, sa fortune, ses occupations. Il était ami sincère, mais d'une amitié toujours prompte à s'effaroucher à la moindre apparence de sujétion. Spirituel, plein de gaieté, quoique essentiellement bon, il s'abandonnait trop à la causticité. Il l'exerçait quelquefois même sur Desfontaines, l'homme le plus bienveillant qu'on pût connaître, qu'il ai-

(1) « Ces arbres, dit M. de Lamartine, diminuent chaque siècle. Les voyageurs en comptèrent jadis trente ou quarante, plus tard dix-sept, plus tard encore une douzaine. Il n'y en a plus que sept, que leur masse peut faire présumer contemporains des temps bibliques. Autour de ces vieux témoins des âges écoulés, il reste encore une petite forêt de cèdres plus jeunes qui me parurent former un groupe de quatre ou cinq cents arbres ou arbustes. »

(2) « Le Liban, dit un poëte arabe, porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules et l'automne dans son sein, pendant que l'été dort à ses pieds. »

(3) Suivant la relation du voyage de d'Entrecasteaux, Labillardière et Deschamps étaient naturalistes à bord de la flûte *la Recherche*, et Blavier avait le même titre à bord de l'*Espérance*; ce dernier, ne pouvant supporter les fatigues du voyage, fut débarqué au cap de Bonne-Espérance. En parlant des savants embarqués, Labillardière, on ne peut deviner par quel motif, ne cite pas Deschamps dans sa relation.

mait et dont il était aimé. Jamais, ou presque jamais, il ne parlait science, mais bien anecdotes plus ou moins satiriques, et en termes excessivement énergiques. Quelques-uns de ses écrits prouvent que la science qu'il cultivait n'était point pour lui l'objet d'une étude purement contemplative, mais la solitude dans laquelle il vivait a dû nuire à l'étendue de ses idées. Labillardière est mort à Paris le 8 janvier 1834. Des discours furent prononcés sur sa tombe par ses collègues de l'Académie des sciences; nous citerons entre autres, celui de M. Auguste de St-Hilaire, alors vice-président de ce corps savant. Nous avons amplement puisé dans ce discours, ainsi que dans l'*Éloge historique* lu à la séance publique du 11 septembre 1837 par M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, en y ajoutant quelques observations critiques qui n'auraient peut-être pas été convenablement placées dans un éloge académique. Nous croyons devoir ajouter, et ceci peut s'appliquer à Labillardière, que les voyageurs, dans l'Académie des sciences, sont hors de ligne à beaucoup d'égards. Sans doute il faut d'abord que ce soient des hommes savants, mais on évalue avec justice les fatigues de leurs voyages, les dangers qu'ils ont courus, et finalement on tient aussi compte des richesses qu'ils ont rapportées, et qui manqueraient à la science sans le dévouement qu'ils ont montré. En cela l'esprit de l'Académie nous paraît éminemment équitable. Parmi les naturalistes qui, du moins à titre de voyageurs et d'explorateurs de contrées lointaines, ont contribué dans ces derniers temps aux progrès de l'histoire naturelle, Labillardière s'est assuré un rang honorable par sa *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse*, et par ses *Flores de la Nouvelle-Hollande* et *de la Nouvelle-Calédonie*, qui ont déjà été appréciées. Ce savant ne s'est pas borné aux plantes de ces deux contrées; il décrit et indique dans sa *Relation* une partie de celles qu'il a pu recueillir dans les îles qu'il a visitées. Constamment guidé par des vues d'utilité publique, on le voit s'attachant partout, durant ce voyage, à rechercher avec le plus grand soin celles de ces plantes qu'il pouvait être utile de conserver et de propager. C'est ainsi que nos colonies d'Amérique lui doivent, dit-on, l'*arbre à pain*, rapporté par lui des îles des Amis. Ce qui paraît certain, c'est que Lahaye, jardinier botaniste de l'expédition, l'a introduit à l'île de France, où il est cultivé. Quant au lin de la Nouvelle-Zélande, ou *phormium tenax* (1), dont les filaments, d'après ses expériences mêmes, sont presque de moitié plus forts et plus extensibles que ceux du chanvre; il est douteux qu'on lui en doive l'introduction en France, ainsi qu'on l'a prétendu. On trouve en effet dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. 19, p. 176, 401 et 402, que des graines de cette plante, rapportées par Banks, furent données aux jardins de Paris et de Montpellier, et c'est de là très-probablement qu'elles se seront répandues. De tous les ouvrages de Labillardière, celui qui, par son objet, devait inspirer et a inspiré en effet l'intérêt le plus général est la *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse*. La manière de l'auteur n'est, suivant M. Flourens, ni celle de Bougainville, peignant de couleurs si vives les mœurs et le caractère des peuples d'O-Taïti, ni celle de Péron, signalant d'une vue si haute ce beau système de colonisation des terres australes, grand spectacle donné par l'Angleterre aux nations modernes, et donné jusqu'ici, pour la plupart d'entre elles, en pure perte. Le style de Labillardière est naturel, simple, facile; son ton est celui de l'observateur. Peu d'ouvrages du même genre renferment plus de faits, et si, dans l'indication rapide de tant de choses, il a rarement le temps d'approfondir un sujet donné, c'est qu'il semble surtout s'être proposé pour but de ne rien omettre. En comparant, dans son *Éloge historique*, les mérites divers de Desfontaines, de Jussieu et de Labillardière, M. Flourens voit dans ce dernier « l'un des premiers naturalistes qui nous « aient fait connaître ces végétaux singuliers des « terres australes qui, soit pour l'anatomie, soit « pour les classifications, ont tant ajouté aux « combinaisons de la botanique. » On doit avouer toutefois que, malgré le glorieux dévouement que Labillardière a montré pour la science et les services qu'il lui a rendus, on ne peut le classer parmi les botanistes du premier ni même du second ordre, et qu'il est bien loin de pouvoir être mis sur la même ligne que Desfontaines, et encore moins Jussieu. Il était de l'ancienne école, n'avait pas des idées nettes sur les familles naturelles, dont il est fort douteux qu'il sentît le mérite éminent; il ne comprenait guère et n'estimait que les spécialités. Travailleur infatigable, il a rapporté une multitude de plantes, et en a donné des descriptions qui suffisent pour les faire reconnaître; mais ces plantes ne lui ont jamais inspiré une pensée profonde sur les affinités naturelles. Labillardière a publié : 1° *Icones plantarum Syriæ variarum descriptionibus et observationibus illustratæ, Lutetiæ* (Paris), 1791-1812, 1 vol. in-4°, comprenant cinq décades ou fascicules, avec des planches; 2° *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse pendant les années* 1791 *et* 1792, *et pendant la première et la deuxième année de la république française*, Paris, an 8 (1800), 2 vol. in-4°, avec un atlas in-fol. Les positions géographiques de cet ouvrage diffèrent souvent de celles du Voyage de d'Entrecasteaux, publié huit ans après par M. de Rossel, et probablement les

(1) C'est le célèbre voyageur anglais Cook qui a le premier apporté en Europe le *phormium*, auquel il donna le nom de *lin de la Nouvelle-Zelande;* et l'on doit à de Freycinet père des expériences curieuses sur cette plante, dont il est parvenu à obtenir la filasse dans le meilleur état possible. Il aurait été à désirer que Louis de Freycinet, qui a rendu de si grands services aux sciences par ses voyages autour du monde, en rendît un nouveau en publiant le procédé employé par son père, et resté jusqu'ici inconnu.

positions données par Labillardière ne sont pas les plus exactes. L'exemplaire de la relation de ce dernier que possède le dépôt des cartes et plans de la marine contient dans la marge quelques rectifications manuscrites et des observations assez sévères. Il y a du même ouvrage une édition, Paris, an 8 (1800), 2 vol. in-8°. 3° *Novæ Hollandiæ plantarum specimen, Parisiis* (Paris), 1804-1806, 2 vol. in-4°, avec planches. On y trouve réunies plus de trois cents espèces pour la plupart nouvelles. 4° *Sertum Austro-Caledonicum, Parisiis*, 1824-1825, 2 parties in-4°, avec 80 planches. Ce livre forme le complément de la flore de la Nouvelle-Hollande décrite dans le précédent. Outre ces ouvrages, on doit à Labillardière une série de mémoires imprimés dans les Mémoires de l'Académie des sciences et dans ceux du muséum d'histoire naturelle. Voici les principaux, d'après l'ordre chronologique : 1. *Mémoire sur un nouveau genre (l'areng à sucre), de la famille des palmiers*, avec 2 planches (Recueil de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques, t. 4, 1803); 2. *Mémoire sur deux espèces de litchi cultivées dans les Moluques*, avec 2 planches (Mémoires de l'Institut, savants étrangers, t. 1, 1805). 3. Extrait d'un mémoire, lu à la classe des sciences de l'Institut, sur la force du lin de la Nouvelle-Zélande comparée à celle des filaments de l'aloès-Pitte, du chanvre, du lin et de la soie (Annales du muséum d'histoire naturelle, t. ..., 1803); 4. Extrait d'un Mémoire sur un nouveau genre de plante nommé *Candollea*, avec 2 planches, lu à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut (t. 6, 1805). Le volume suivant renferme une note sur le genre *Candollea*, extrait du *Novæ Hollandiæ specimen*. 5. Sur le cocotier des Maldives, extrait d'un mémoire lu à l'Institut le 14 octobre 1801 (id. t. 9, 1807); 6. Extrait d'un mémoire ayant pour titre *Mélanges d'histoire naturelle, ou Observations dans un voyage du Levant* (id., t. 18, 1811); 7. Note sur les mœurs des bourdons (Mémoires du muséum d'histoire naturelle, t. 1, 1815); 8. *Mémoire sur le moyen employé par les rainettes pour s'élever le long des corps même les plus lisses*, avec une planche (Mémoires de l'Académie des sciences, t. 2, 1819). Le docteur Smith a donné le nom de *Billardiera* à un genre d'arbuste de la Nouvelle-Hollande, de la famille des *pittosporées*, et dans les cartes qui accompagnent la relation de d'Entrecasteaux, on appelle *Cap Labillardière* l'extrémité des terres les plus élevées de la *Louisiade*. Les collections botaniques de Labillardière ont été acquises par Webb, botaniste anglais (*voy.* ce nom); elles prouvent qu'il s'est contenté de publier un choix des plantes qu'il avait recueillies. D—z—s.

LABINTINAYE. *Voyez* BINTINAYE.

LA BISSACHÈRE (PIERRE-JACQUES-LEMONNIER DE), missionnaire français, naquit à Bourgueil, ancienne province de Touraine, vers 1764. Sa famille le fit entrer dans l'état ecclésiastique. Après avoir exercé la prêtrise pendant deux à trois ans, il entra au séminaire des Missions-Étrangères, et, le 11 décembre 1789, il partit de Paris pour aller à Lorient, où il s'embarqua pour les Indes orientales, avec trois autres missionnaires sur un vaisseau de la Compagnie des Indes, qui ne fit voile qu'au mois d'avril 1790. Arrivé à Macao au commencement du mois d'octobre de la même année, il se rendit immédiatement au *Tong-king* (1). Ce fut en y remplissant les fonctions de son ministère qu'il courut souvent les plus grands dangers, auxquels il n'échappa que par une espèce de miracle. Pendant la persécution de 1795, qui dura seulement quatre mois, La Bissachère, qui était chargé, antérieurement à 1793, du soin d'un district qui contenait sept mille chrétiens et trente-sept églises, se cacha avec d'autres ecclésiastiques dans les forêts et sur les montagnes. En 1798, la nouvelle persécution, qui se prolongea l'espace de quatre années, fut bien autrement violente. Il habitait à cette époque la province de Neghê-an, dans le Tong-king occidental. Sa tête ayant été mise à prix par les mandarins, il fut réduit à se cacher d'abord derrière une grosse roche au bord de la mer, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et ensuite sur un grand rocher inhabité et fort élevé, d'environ un quart de lieue de long, éloigné de terre de près de huit lieues. Il y passa sept mois avec quatre de ses élèves, et de temps en temps des pêcheurs chrétiens lui portaient du riz et du poisson. « Je me plais singulièrement ici, dit ce bon missionnaire dans « une lettre écrite de dessus ce rocher : j'y pas- « serais volontiers ma vie, si telle était la volonté « de Dieu. » Il y avait environ vingt jours qu'il habitait cette solitude, lorsque, sur la dénonciation d'un ennemi des chrétiens, dix-sept barques, portant des mandarins et trois cents soldats armés de fusils, vinrent bloquer le rocher. Le missionnaire, qui avait été prévenu quelques jours auparavant que son asile était connu et que le gouverneur devait envoyer du monde pour le prendre, était monté avec ses compagnons jusqu'au sommet du rocher. Les soldats ne firent de recherches que dans le bas; deux ou trois seulement gravirent vers le milieu, et, n'apercevant aucun vestige d'hommes, n'allèrent pas plus loin. Tous s'en retournèrent, regardant ce lieu comme inhabitable, et maudissant l'accusateur qui, après avoir fui pendant un mois, fut enfin obligé de payer une grosse amende, comme s'il s'était moqué des mandarins. En quittant ce rocher, la Bissachère se tint caché dans un petit village tout chrétien, mais isolé et entouré de villages idolâ-

(1) Nous avons écrit le nom de ce pays comme les missionnaires rédacteurs des *Nouvelles lettres édifiantes*, en nous conformant ainsi à l'étymologie de ce nom, composé de deux caractères chinois, qui se prononcent : le premier *Tong* et le second *King* (Nouvelles lettres édif., t. 6, p. 99 de l'introduction). On l'écrit en général *Tonquin*, et *Tunkin* dans la relation publiée sous le nom de la Bissachère, dont il sera question dans la suite de cet article.

tres. Dénoncé au gouverneur, il se renfermait, quand il y avait quelque danger, dans une fosse qu'il y avait fait creuser, n'en continuant pas moins de catéchiser lorsque le péril cessait d'être imminent. Enfin la persécution se ralentit, et la Bissachère put reprendre sans crainte ses travaux apostoliques. En 1799, le roi légitime ayant repris la ville importante de Qui-phu, brûla en 1800 la flotte de l'usurpateur du trône de ses pères, et s'empara en 1801 de Phuxuân, capitale de la haute Cochinchine, ainsi que de tout le Tong-king. Ce fut après ces exploits, et au mois d'août 1802, que ce prince admit à son audience et traita avec une grande distinction l'évêque de Castorie et la Bissachère, son adjoint. Pendant un séjour de plus de seize ans en Orient, ce dernier visita aussi la Cochinchine, mais il résida peu dans ce royaume, et demeura presque toujours dans le Tong-king. Il paraît qu'il avait été élevé, dans les derniers temps, au rang de mandarin, et que, par ordre de l'empereur, des Tong-kinois avaient été attachés à son service personnel. En 1807, la Bissachère quitta définitivement le Tong-king, et se rendit à Macao, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva en 1808, accompagné d'un jeune néophyte tong-kinois. S'il faut s'en rapporter au récit que ce missionnaire a fait à l'auteur de cet article (et comment douter de la véracité d'un respectable ecclésiastique, dont la conduite a toujours été irréprochable, et qui était alors (1826) parvenu au bord de sa tombe?), M. de Montyon n'aurait pas agi à son égard avec cette philanthropie et cette générosité qu'il a montrées depuis dans son testament (*voy.* MONTYON). La Bissachère n'avait aucune autre espèce de moyen de pourvoir à son existence, durant son séjour à Sommertown, que les modestes honoraires d'une messe qu'il disait chaque jour pour quelques anciennes religieuses, à un demi-mille de sa résidence. Des personnes qui prenaient intérêt à sa position, sachant qu'il avait rapporté des documents intéressants sur l'état du Tong-king et de la Cochinchine, recueillis par lui pendant son long séjour dans ces pays, dont il entendait et parlait les langues, qu'il avait parcourus dans tous les sens, et où il avait été en relation avec toutes les classes des habitants, lui donnèrent le conseil d'essayer d'en tirer parti. Ils lui proposèrent de traduire ceux qui étaient en tong-kinois, de les coordonner tous et de les donner à l'impression, présumant avec raison qu'une semblable publication sur des contrées riches et peu connues serait très-bien accueillie par les Anglais. Sur l'observation du modeste missionnaire que non-seulement il n'était ni savant ni littérateur, ce qui était vrai au surplus, mais qu'il avait presque perdu l'habitude d'écrire en français, on l'engagea à confier la révision où même la rédaction de ses notes et documents à M. de Montyon, Français retiré comme lui en Angleterre, où il jouissait d'une certaine réputation littéraire. La Bissachère suivit ce conseil; mais en remettant ses manuscrits, le bon et confiant missionnaire n'eut pas même l'idée qu'il fût nécessaire de stipuler une convention quelconque avec son compatriote. Celui-ci mit en ordre les matériaux précieux qui lui avaient été confiés, et même il y fit des intercalations quelquefois peu convenables, les rédigea et les publia à Londres, en 1811, sous le nom de leur auteur. L'ouvrage, comme on devait s'y attendre, eut un grand succès, quoiqu'il renferme beaucoup d'inexactitudes; et il fut réimprimé l'année suivante à Paris. Le riche Montyon, car en émigrant il avait eu la prudence d'emporter en Angleterre des valeurs considérables, conserva pour lui seul le prix intégral qu'il avait reçu de l'éditeur anglais, et ne se fit aucun scrupule d'offrir pour toute rémunération au pauvre la Bissachère six exemplaires de la relation publiée. La réputation de bienfaisance dont Montyon jouit d'ailleurs, à juste titre, nous le reconnaissons, nous a fait longtemps hésiter, mais nous devions cet hommage à la vérité. Nous devons ajouter que la Bissachère ne pouvait entendre qu'avec une sorte de répugnance prononcer le nom de Montyon, qu'il comparait, dans un langage peu épuré, mais énergique, lorsqu'on lui vantait ses actes généreux, aux cochons qui ne font du bien qu'après leur mort. Ce qui avait surtout mécontenté la Bissachère, c'était de voir qu'en rédigeant les matériaux qui lui avaient été confiés, Montyon non-seulement y intercala des renseignements puisés à d'autres sources, et il y en a un grand nombre qui manquent d'exactitude, mais encore y inséra des réflexions philosophiques opposées en même temps à la véritable doctrine de l'Évangile et aux sentiments religieux du missionnaire, dont la croyance et les opinions furent toujours pures et conformes à la saine doctrine. L'exactitude du fait que nous avons le regret de rapporter ici pourrait être au surplus attestée par des amis de la Bissachère qui existent encore, et avec lesquels nous nous en sommes entretenus plusieurs fois. La Bissachère resta en Angleterre jusqu'au mois de juillet 1817, qu'il revint en France. Il rentra au séminaire des Missions-Étrangères, où le rédacteur de cet article l'a vu accablé d'infirmités et presque hydropique; il est mort dans ce séminaire, le 1er mars 1830. L'ouvrage dont il vient d'être question fut publié en Angleterre, en 2 volumes in-8°, sous le titre d'*Exposé statistique du Tunkin, de la Cochinchine, du Camboge, etc.* (par M. de Montyon), *sur la relation de la Bissachère.* Le même ouvrage a paru à Paris en 1812, également en 2 volumes in-8°, sous ce titre : *État actuel du Tunkin, de la Cochinchine, et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-tho*, par M. la Bissachère, missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées, traduit d'après les relations originales de ce voyageur. L'*État statistique du Tunkin*, cité dans l'article Montyon, où l'on n'indique ni le lieu ni la date de l'impres-

sion, est sans doute l'ouvrage dont nous venons de parler. D—z—s.

LABITTE (Jacques), jurisconsulte du 16e siècle, était le compatriote de Lacroix du Maine, qui lui a consacré quelques lignes dans sa *Bibliothèque française*. C'était, dit-il, un homme fort droit et bien consommé en droit : il remplissait en 1584 l'office de juge dans la ville de Mayenne-le-Juhel; et l'on peut conjecturer qu'il était alors avancé en âge, puisqu'il s'était écoulé près de trente ans depuis la publication de l'ouvrage qui paraît destiné à sauver son nom de l'oubli. C'est l'*Index legum quæ in Pandectis continentur*, imprimé pour la première fois à Paris, 1557, in-4°; il a reparu depuis, Genève, 1585, in-8°, avec une préface et des notes de Guil. Schmucke, Leipsick, 1616, et avec des corrections de Nic.-Jér. Gundling, Leyde, 1674, in-8°, et Francfort (Halle), 1724, même format. L'utilité du travail de Labitte fut appréciée par tous les jurisconsultes; et ce fut d'après son plan qu'Ant. Augustin et Jean-Wolfgang Freymon s'empressèrent d'éclaircir et de ranger dans un nouvel ordre, l'un les lois du Digeste, et l'autre celles du corps de droit avant Justinien (*voy.* J.-Wolfgang Freymon). Le savant Abrah. Wieling a complété ces essais plus ou moins heureux, et les a réunis dans sa *Jurisprudentia restituta, sive Index chronologicus in totum juris Justinianæi corpus*, etc., Amsterdam, 1727, 2 vol. in-8°; il y a ajouté quatre opuscules, dont l'un, intitulé *Usus indicis Pandectarum*, est de Labitte, et est accompagné de notes de Guill. Schmucke. W—s.

LABITTE (Charles), littérateur et critique, né le 2 décembre 1816 à Château-Thierry, mort à Paris le 19 septembre 1845. Son père, d'abord procureur du roi à Château-Thierry, passa peu après en cette même qualité à Abbeville. Charles Labitte y fut élevé dès son bas âge; c'était la patrie de sa mère. Il y fit de bonnes études, et en même temps il jouit, tout enfant, d'une certaine liberté pendant des séjours d'été à la campagne; il n'en usa que pour se livrer plus entièrement à la lecture, qui était sa passion dominante. Très-jeune, il était déjà érudit. Il faisait cependant des vers, et, comme presque tous les jeunes gens de son temps, il les faisait mélancoliques et dans le goût de Lamartine. On a cité quelques passages de lettres qu'il écrivait, encore adolescent, à un ami de son âge; la grâce et la sensibilité y respirent. Venu à Paris à dix-huit ans, sous prétexte d'y faire son droit, mais en réalité pour y tenter la fortune littéraire, il essaya un moment de se partager entre l'imagination et l'étude. Il était neveu, à la mode de Bretagne, de M. de Pongerville, et le voyait souvent; il vit aussi madame Tastu, et il lui adressa des vers. Mais bientôt l'étude l'emporta, et il se sentit entraîné par un goût irrésistible vers l'histoire littéraire et vers la critique. Très-lié avec M. Charles Louandre, fils du savant bibliothécaire d'Abbeville, il projeta, de concert avec son ami, d'écrire une *Histoire des prédicateurs du moyen âge*, et il se mit courageusement à l'œuvre en lisant tout ce qui était imprimé en fait de vieux sermons, et ce que les bibliothèques publiques renfermaient de manuscrits tenant à cette branche. C'était se vouer à une tâche de bénédictin. Il y portait une ardeur et une avidité de savoir dont sa santé ne tarda pas à se ressentir. Lors même que les distractions d'une critique plus actuelle ou les devoirs du professorat l'eurent fait renoncer à ce premier projet, il lui resta, de sa recherche et de ses fouilles au cœur du moyen âge, un fonds solide et antérieur qui nourrit et fortifia sa jeunesse. Le premier article de quelque étendue, par lequel il débuta véritablement dans les lettres, est celui de *Gabriel Naudé*, qui parut dans la *Revue des deux Mondes*, le 15 août 1836. Il ne faisait là, dès l'abord, que se placer sous l'invocation de son véritable patron : Gabriel Naudé est bien le patron, en effet, de ceux qui, avant tout, lisent et dévorent, et qui, se délectant à citer leurs auteurs, aiment à glisser leurs propres idées, souvent très-fines, à la faveur et sous le couvert des textes d'autrui. De son fonds d'études sur les vieux sermonnaires, Charles Labitte tira de judicieuses et piquantes appréciations de Michel Menot, et des autres prédicateurs dits *macaroniques*. La littérature française, dans la période de Louis XIII, encore peu étudiée alors, lui fournit nombre de sujets : *Voiture*, *Boisrobert*, etc. Enfin (car il aimait à se répandre et à porter sa curiosité sur bien des points à la fois), il donna de grands portraits très-étudiés de *M. Raynouard*, de *Népomucène Lemercier*, de *Marie-Joseph Chénier*, de *M. Michaud*, même de *M. St-Marc Girardin*, et, en abordant ce genre délicat de la biographie contemporaine, il contribuait pour sa part à l'élargir. Il avait conçu toute une suite de ces portraits et biographies sous ce titre : *les Poëtes de la révolution et de l'empire;* il n'en a traité que quelques-uns : il devait parler encore de Beaumarchais, d'Andrieux, d'Étienne, de Ducis, etc., et il aurait rattaché à chacun de ces noms l'histoire d'une période littéraire ou d'un genre. Le propre des biographies ou notices de Charles Labitte est d'être extrêmement riches; il recueille tout; il extrait ou analyse toutes les pièces du temps, les pamphlets, articles de journaux; il recherche les correspondances, les pages inédites. Le jugement qu'il porte des auteurs et de leurs œuvres est toujours sain; on le voudrait quelquefois plus ferme et plus net, plus dégagé des circonstances accessoires dans lesquelles le biographe se complaît. Charles Labitte, avec tant de qualités et une facilité d'expression si remarquable, jointe à une précocité de science dont il donnait des preuves chaque jour, ne pouvait rester simple journaliste, et, en quelque sorte, volontaire : l'université le réclama. M. Cousin, ministre de l'instruction publique, l'envoya, en avril 1840,

à la faculté de Rennes, pour y remplir, provisoirement d'abord, la chaire de littérature étrangère, dont il devint plus tard titulaire. Ses études, déjà si étendues, durent à l'instant s'élargir encore; il lui fallut se mettre en état, dans l'espace de quelques semaines, de suffire à ces nouvelles fonctions. Le jeune professeur partit pour Rennes, non sans s'être auparavant muni des conseils et des bons secours de Fauriel, le maître alors et le guide par excellence en ces domaines étrangers. Dès le premier jour il aborda résolûment son sujet par les hauteurs et par les sources, c'est-à-dire par Dante et par les origines de *la Divine Comédie*. On a le résultat et le résumé de ces leçons dans un curieux travail : *la Divine Comédie avant Dante*, où il expose toutes les visions mystiques analogues, tirées des légendaires et agiographes les plus obscurs. Ozanam et lui semblaient s'être piqués d'émulation, vers le même temps, pour creuser et épuiser cette veine étrange. Obligé, d'après les conditions universitaires, d'obtenir le grade de docteur ès lettres, Charles Labitte prit pour sujet de thèse une période fameuse de notre histoire politique, ou du moins un point de vue dominant dans cette période, et qui s'étendit aussitôt sous sa plume jusqu'à former le volume intitulé *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (1841). On a vu depuis lors, et l'on voit chaque jour des thèses, soutenues devant la faculté des lettres, devenir le lendemain des volumes d'histoire fort estimés du public. Charles Labitte est l'un des premiers qui aient donné l'exemple du développement dans cette branche de littérature, et qui lui ait appris à sortir de l'enceinte scolaire. Son livre a cela de particulier qu'il renferme beaucoup de choses neuves, et qu'il ne vise pas à une solution paradoxale. En entrant au cœur de la Ligue, et en nous en étalant les orgies oratoires, l'auteur n'a pas fait comme ces historiens de la révolution française qui se sont épris de leurs tribuns, et que l'éloquence des clubs a enivrés. Il garde, jusque dans l'abondance de ses citations, tout le sang-froid et toute la liberté de son jugement, et ne s'enivre pas, comme tant d'autres, du vin qu'il a versé. Il reste fidèle à la bonne tradition française; sa tendance et sa conclusion ne diffèrent en rien de la solution pratique qui a prévalu, de celle de la *Satire Ménippée*, et des honnêtes gens d'alors parlementaires et bourgeois. Il est de la religion politique des Lhôpital, des de Thou, des Pasquier, des Pithou, des bons citoyens non fanatiques; ce qui le mène à réprouver les excès des deux parts, et à se rallier à Henri IV, dès que Henri IV devient le roi désigné et possible. Pendant que Charles Labitte écrivait son volume sur la Ligue, on publiait pour la première fois, dans la Collection des documents historiques, les *Procès-verbaux des états généraux de* 1593. C'était M. Auguste Bernard qui était chargé de cette publication, dont il s'acquitta avec le soin qu'il met à tous ses travaux. Mais il se montra plus favorable à ces états de 1593 qu'on n'est accoutumé à le faire; il parut disposé à leur accorder un caractère *national* et incontesté, fait pour surprendre ceux qui avaient été nourris de la vieille tradition française. Les accusations de vénalité, qui sont restées attachées aux noms des principaux meneurs, lui paraissaient sans *base*. Bref, il était, sur bien des points capitaux, trop opposé au sentiment de Charles Labitte pour le dissimuler, et il se déclara son adversaire dans un article critique de Revue (la *Revue de la province et de Paris* du 30 septembre 1842). Il y faisait la guerre à la fois à la *Satire Ménippée* et à Charles Labitte; c'était rendre la cause de celui-ci plus facile et plus belle. Aussi, sans répondre à ce qui lui était personnel, Charles Labitte reprit en main la question, et la discuta vigoureusement dans un article de la *Revue des deux Mondes*, intitulé *une Assemblée parlementaire en* 1593 (15 octobre 1842). Sauf quelques points secondaires où il n'avait pas porté d'abord assez de précision et d'exactitude, et où M. Auguste Bernard l'avait pu prendre en défaut, il n'eut qu'à maintenir l'ensemble de son opinion et la tradition historique modérée et ferme, où il rencontrait de si bons appuis. Cette discussion, cette espèce de duel autour de la *Satire Ménippée*, est le principal épisode de sa vie littéraire. — La vie de province, même au sein d'une faculté et dans l'étude, ne convenait qu'imparfaitement à Charles Labitte; il fut ramené à Paris par la suppléance de la chaire de poésie latine au collége de France, que lui offrit M. Tissot. C'est dans cette position que Charles Labitte passa les deux ou trois dernières années de sa trop courte carrière. Des fonctions si nouvelles le rejetèrent à l'instant dans l'étude de l'antiquité; et, comme il ne faisait rien à demi, comme il portait en toute veine d'étude le même besoin insatiable de recherches et de lectures complètes, il devint en très-peu de temps un érudit classique fort distingué. Mais est-il surprenant que la vie s'use vite à un régime intellectuel si rempli d'accidents et si sujet à excès? Et il faut y ajouter encore une habitude de journaliste qui se continuait à côté, qui revenait à tout propos jusqu'à travers les sérieux emplois et les veilles assidues de l'érudition : il ne cessait d'écrire dans la *Revue des deux Mondes*, sur quantités de sujets à l'ordre du jour, et d'une plume légère qui ne sentait en rien la fatigue ni le dégoût. Il était vite en train dès qu'on le réclamait, et on le réclamait souvent. Un de ses plus jolis articles est celui qu'il écrivit sur madame Émile de Girardin, à l'occasion des *Lettres Parisiennes;* Charles Labitte s'y montre digne, par l'ironie et par la malice, de la spirituelle Clorinde, avec qui il croisa le fleuret ce jour-là. — Cependant, les leçons qu'il professait sur la littérature latine commençaient à se

résumer, selon son habitude, dans des morceaux littéraires fort étendus, qui étaient de nature à satisfaire les érudits, et aussi à plaire aux gens instruits, à ceux qui n'étaient pas proprement du métier. Deux articles sur *Varron* et sur *Lucile* sont particulièrement remarquables et montrent ce que Charles Labitte aurait pu faire. Il en était là, dans le plein courant de l'activité et de la vie, lorsque tout d'un coup il fut saisi d'une indisposition violente, d'une forte fièvre, qui parut, aux meilleurs médecins eux-mêmes, à M. Chomel, ne devoir être qu'éphémère, et le jour où l'on en pronostiquait en ces termes, le vendredi 19 septembre 1845, vers six heures du soir, ceux qui s'approchèrent de son lit le trouvèrent mort quand il ne semblait qu'endormi. Il n'était âgé que de 29 ans non encore accomplis. Ses funérailles réunirent un grand nombre d'amis de son âge qui le pleuraient, et de maîtres éminents qui l'honorèrent de leurs regrets; MM. Cousin, Villemain, Victor le Clerc étaient de ce nombre. Deux discours furent prononcés sur sa tombe par M. Tissot, professeur au collége de France, et par M. Ste-Beuve, ami particulier du défunt. On a réuni, en 1846, ses principales *Etudes littéraires* dans deux volumes qui portent ce titre. Ils sont précédés d'une notice par M. Ste-Beuve, qui a pour épigraphe cette inscription funèbre, traduite de l'*Anthologie :* « La mort a dépouillé « ma jeunesse en pleine récolte... J'étais au com- « ble de la muse et de l'âge en fleur. — Hélas! « et voilà que je suis entré tout savant dans la « tombe, tout jeune dans l'Érèbe. » On n'aurait pas tout dit de ce jeune homme si regrettable, si l'on n'ajoutait qu'il était du caractère le plus aimable et le plus affectueux. — Les ouvrages de Charles Labitte sont : *Essai sur l'affranchissement communal dans le comté de Ponthieu*, en collaboration avec M. Ch. Louandre, Abbeville, 1836, in-8°, tiré à un petit nombre d'exemplaires; *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841, in-8°; *De jure politico quid censerit Marianna, dissertatio academica*, Paris, 1841, in-8° (c'est la thèse latine qu'il soutint devant la faculté des lettres); *Etudes littéraires*, Paris, 1846, 2 vol. in-8° (on y trouve une liste complète indiquant les nombreux articles de l'auteur, publiés dans les journaux et les revues, et qui n'ont pas été recueillis). Il a donné une édition de la *Satire Ménippée*, avec des commentaires et une notice, Paris, 1841, in-18, dans la bibliothèque Charpentier. STE-B.

LA BIZARDIÈRE. *Voyez* BIZARDIÈRE.

LABLACHE (LOUIS), chanteur et acteur du plus haut mérite, naquit à Naples, de parents français, le 6 décembre 1794. Nicolas Lablache, son père, négociant à Marseille, avait quitté cette ville en 1791, à cause du dérangement produit dans ses affaires par les événements des premières années de notre révolution. Il partit, croyant trouver à Naples la tranquillité et les moyens de relever sa fortune; son espoir s'accrut au moment où les Français occupèrent cette ville, mais l'occupation n'ayant eu qu'une courte durée, la réaction qui suivit amena contre tous ceux qui s'étaient montrés favorables au nouveau gouvernement des persécutions de tous genres auxquelles la qualité de Français donnait, comme on le pense bien, des droits particuliers. Cette fois, la ruine de Nicolas Lablache fut complète, et sa mort la suivit de près. Un peu plus tard, lorsque Joseph Bonaparte devint roi, les Français qui avaient souffert de la réaction de 1800 reçurent des indemnités et eurent droit à la protection et aux faveurs. Ce fut aussi à cette époque que le jeune Louis, âgé de douze ans, fut admis au conservatoire unique, dans lequel étaient venus se fondre les quatre établissements qui, au siècle passé, avaient produit de si admirables résultats. Dans cette école nouvelle, dirigée avec habileté par Marcel Perrino, Lablache, âgé de douze ans, apprit le solfége sous Gentili, le chant sous Valenti, et, selon l'ancien usage, qui obligeait les enfants à étudier un instrument, comme une ressource pour le cas où ils n'auraient pas de voix, il commença aussi le violon, le violoncelle et la contre-basse. Il se montrait en général doué d'une extrême facilité, mais fort peu appliqué à l'étude, ce qui heureusement n'arrêta pas ses progrès. Son aptitude et son goût personnel le portaient principalement vers la comédie, et aussitôt que la mue lui eut enlevé sa voix de contr'alto pour y substituer cette admirable voix de basse qui commença de prendre son caractère un peu après l'âge de seize ans, il ne songeait qu'à quitter le conservatoire; il s'échappa plusieurs fois de l'établissement pour contracter des engagements à de petits théâtres, non comme chanteur, mais comme acteur comique. Ce fut à la suite de la dernière de ces escapades que le gouvernement interdit, sous peine d'une très-forte amende et de la fermeture du théâtre pendant quinze jours, d'engager tout élève du conservatoire qui n'aurait pas terminé ses études, ou ne présenterait pas une autorisation spéciale. Il ne lui fut donc permis de s'exercer qu'avec ses camarades, et sur le petit théâtre que possédait l'établissement. A peine en fut-il sorti, en 1812, qu'il débuta sur un théâtre secondaire dans la *Molinara* de Paisiello. Il n'avait pas encore dix-neuf ans lorsqu'il épousa Thérèse Pinotti, fille d'un comédien qui jouissait alors d'une grande réputation; elle s'efforça de le tourner vers un genre plus élevé que celui du *bouffe napolitain* dans lequel il avait tout d'abord excité l'enthousiasme, et bientôt il fut engagé pour le théâtre de Palerme, comme basse chantante, et y resta plusieurs années, autant par insouciance que par goût. Engagé, en 1817, à la *Scala* de Milan, sa voix et son chant lui valurent de grands applaudissements; mais sa prononciation toute napolitaine fut sévère-

ment critiquée. Il dut alors faire, sous Raffanelli, une étude qui lui coûta beaucoup, mais qui, en corrigeant son accent, parut encore développer les ressources de son magnifique organe. Dès lors sa réputation fut établie, et, marchant de succès en succès, il chanta en différentes villes d'Italie. Il finissait son engagement à Venise en 1824, pour se rendre à Vienne, où il excita un véritable enthousiasme; on frappa une médaille en son honneur, et le vieux roi de Naples, Ferdinand Ier, que le congrès de Laybach avait fait venir à Vienne, le reçut en audience particulière, le nomma premier chanteur de sa chambre et de sa chapelle, et lui fit donner immédiatement un engagement pour le théâtre San-Carlo. En reparaissant dans sa ville natale après une longue absence, il ne pouvait manquer de causer parmi ses compatriotes une sensation plus vive encore que celle qui avait suivi ses débuts à Vienne. Ses succès dans le genre bouffe et dans le genre sérieux ne se ralentirent pas pendant tout le temps qu'il resta en cette capitale. Il la quitta pour aller chanter, à l'ouverture du théâtre de Parme, la *Zaira* de Bellini, dont tout son talent ne put conjurer la chute. Enfin, il vint en 1830 à Paris, et fit partie de cette troupe qui resta si longtemps la même quant à ses premiers sujets, et à laquelle la connexité des engagements de Paris et de Londres offrait des avantages considérables. Cette situation dura pour Lablache jusqu'en 1852. Pendant ces vingt-deux années, il ne quitta le théâtre italien de la capitale que pour aller chanter quelque temps à Naples, à la fin de 1833. En 1852, il contracta pour le théâtre de St-Pétersbourg un engagement qui, ne le tenant occupé que pendant l'hiver, lui laissait pour l'été la liberté d'aller chanter à Londres, au théâtre de *Covent-Garden*. Doué d'une excellente constitution, Lablache avait toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'au commencement de 1857 elle éprouva tout à coup une altération si marquée, que l'artiste prévit dès lors qu'il n'en relèverait pas; après avoir essayé des eaux de Kissingen, en Bavière, il reprit la route de Paris, se reposa quelques jours à sa campagne de Maisons-Laffitte, puis se dirigea sur Naples, espérant que l'air natal apporterait quelque soulagement à ses maux : il dut bientôt perdre cette illusion, car il expira dans les bras de sa famille le 23 janvier 1858. Peu d'artistes ont réuni au même degré que Lablache les qualités qui caractérisent l'acteur chanteur : belle et noble figure, haute taille qui corrigeait l'inconvénient de l'obésité, démarche convenable, entente de ses rôles, et avec cela l'un des organes les plus rares que l'on ait jamais connus dans les fastes de la musique vocale. Le caractère le plus singulier de cette voix phénoménale était son intensité qui, dans l'occasion, lui donnait le privilége de *timbrer* au milieu de toute la puissance du plus nombreux orchestre. On était d'ailleurs étonné que cette voix si volumineuse possédât en même temps une merveilleuse souplesse, une facilité extraordinaire à se modifier en prenant toutes les nuances, avec une justesse qui ne se démentait jamais. L'étendue n'était pas immense, et dans les derniers temps l'échelle vocale s'était réduite à un petit nombre de notes, mais cette étendue avait toujours possédé une grande égalité. Le jeu de l'acteur n'était nullement embarrassé par le soin du chant; il avait de la distinction dans les rôles sérieux, un admirable entrain dans les rôles comiques, toujours de l'à-propos, toujours une exécution irréprochable. Ce ne fut que dans les dix ou douze dernières années, lorsque le chanteur, dont la voix perdait son agilité et son extension, quitta la partie du bouffe chantant pour celle du bouffe comique, qu'il y eut lieu de lui reprocher de très-mauvaises charges que les gens de bon goût trouvaient fort inconvenantes, et qui certainement n'auraient pas été supportées chez tout autre artiste moins chéri du public. A cette même époque, sa voix, forte encore, mais ne sortant plus que péniblement de sa poitrine, offrait une bien triste comparaison avec ce qu'elle avait été longtemps. On peut bien retrouver le grand artiste même lorsqu'il chante avec une voix usée, mais ce à quoi toute son étude, toute son attention, toutes ses précautions ne sauraient apporter remède, c'est la nécessité de renouveler à chaque instant la respiration, travail qui cause à l'auditeur un sentiment non moins pénible qu'à l'exécutant. Pourquoi, dira-t-on, Lablache, possesseur d'une fortune considérable, ne quittait-il pas le théâtre? A cela, l'on peut répondre d'abord que, père d'une nombreuse famille, il voulait autant que possible augmenter le patrimoine de ses enfants; ensuite, il faut ajouter qu'à plusieurs reprises il eut l'idée de se retirer : une fois entre autres ce projet sembla définitivement exécuté; mais à peine établi dans la belle villa qu'il possédait au Posilipo, près de Naples, l'ennui le saisit à tel point qu'il reprit immédiatement la route de Paris, dont il avait constamment préféré le séjour à celui de toute autre capitale. Au reste, si l'on peut dire qu'en dernier lieu il n'était plus, comme chanteur, que l'ombre de lui-même, de quels éloges ne mérite-t-il pas d'être comblé pour l'éclat qu'il a jeté sur l'ancienne école italienne, dont il a été l'une des dernières et des plus éclatantes lumières. Il a imprimé aux rôles par lui créés un caractère que les chanteurs venus après lui n'ont point osé changer, tandis qu'il a su faire siens plusieurs des rôles dont il n'était pas le créateur. Les opéras qui ont le plus marqué sa carrière sont : *Ser Marc-Antonio* de Pavesi, dans lequel il débuta au théâtre de Palerme; la *Cenerentola* de Rossini, dans laquelle il joua successivement Dandini et don Magnifico; l'*Agnese* de Paer, *Elisa e Claudio*, de Mercadante, *il Turco in Italia*, l'*Italiana in Algeri*, la *Gazza ladra*, la *Semiramide* de Rossini;

la *Norma*, *i Puritani* de Bellini ; *Anna Bolena*, *Marino Faliero*, l'*Elissir d'amore*, *Don Pasquale* de Donizetti ; enfin, deux pièces plus anciennes, le *Matrimonio segreto*, de Cimarosa, et la *Prova d'un opera seria*, de Gnecco. Lablache n'était pas seulement chanteur et comédien de premier ordre, il était homme d'esprit, avait de l'instruction, et tenait parfaitement sa place dans le monde le plus distingué. Adoré dans son intérieur, il était bon et charitable, rendant autant de services qu'il pouvait; il aimait la splendeur; sa maison et sa table étaient ouvertes à beaucoup de monde; il avait du goût pour les objets d'art, et si l'intérêt de sa famille ne l'eût retenu, ses dépenses à cet égard n'auraient point eu de bornes. Lablache est auteur de quelques petites pièces vocales et instrumentales de peu d'importance. Il a permis que l'on publiât sous son nom une *Méthode complète de chant, ou Analyse raisonnée des principes d'après lesquels on doit diriger les études pour développer la voix, la rendre légère, et pour former le goût, avec des exemples démonstratifs, exercices et vocalises graduées*, in-4°, jésus [1837], Paris, chez Canaux. J.-A. DE L.

LABLANCHERIE (MAMMÈS-CLAUDE PAHIN DE), littérateur, né à Langres le 29 décembre 1752, se rendit à Paris après avoir terminé ses premières études, y fréquenta les cours des plus célèbres professeurs, et forma d'utiles liaisons avec quelques-uns d'entre eux. De retour dans sa famille, il manifesta le désir de voyager, et obtint de son père la permission de visiter les possessions françaises en Amérique. Révolté des châtiments rigoureux qu'il voyait infliger journellement aux nègres, il ne tarda pas à quitter les colonies; il revint à Paris, et y ouvrit un bureau général de correspondance pour les sciences et les arts. Cet établissement, dont le but était de faire connaître dans toute l'Europe les différents produits de l'industrie, n'eut qu'un succès éphémère; et le titre fastueux d'agent général de la littérature que prenait l'auteur lui attira quelques épigrammes fort piquantes du rédacteur du *Petit Almanach des grands hommes* (*voy.* RIVAROL). La révolution l'ayant obligé de quitter la France, il chercha un refuge en Angleterre, et alla se fixer à Londres, espérant y trouver plus facilement qu'ailleurs les ressources dont il avait besoin; il se logea dans une maison de peu d'apparence et presque abandonnée, mais dont la situation dans un quartier tranquille convenait à ses projets d'étude. Un jour qu'il en parcourait les appartements délabrés, il découvrit avec surprise que cette maison était celle qu'avait habitée Newton : dès le lendemain il fit insérer dans les papiers publics une lettre par laquelle il exprimait son étonnement du peu de prix que les Anglais semblaient attacher à la conservation de cet édifice; il terminait cette lettre en annonçant qu'il se proposait de faire réparer cette maison à ses frais, comme un monument de sa reconnaissance pour la noble hospitalité que les Anglais accordaient aux Français émigrés. Quelques jours après il reçut la visite du duc de Buccleugh, qui se déclara son protecteur, et lui fit obtenir une pension de la cour, avec la permission d'ajouter à son nom celui de *Newton*. Lablancherie dut à son caractère et à ses talents de nombreux amis; il reçut des témoignages d'estime des plus grands seigneurs d'Angleterre, et mourut à Londres en 1811. Outre quelques brochures peu importantes qu'il a publiées pendant son séjour en Angleterre, on a de Lablancherie : 1° *Extraits du journal de mes voyages, ou Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et mères*, Paris, 1776, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit en forme de lettres, présente le double tableau des suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation. L'idée en est excellente, mais l'exécution n'y répond pas. 2° *Correspondance générale sur les sciences et les arts, ou Nouvelles de la république des lettres depuis* 1778 : ce journal est devenu fort rare; la collection forme huit volumes in-4°. La première feuille parut le 22 janvier 1779; il en devait paraître une par semaine; mais il y a eu diverses interruptions et des changements dans le titre. L'entreprise s'est continuée au moins pendant dix ans, car Lalande y inséra, dans la feuille du 19 janvier 1788, un Éloge de Boscovich (voy. le *Journal des savants* de février 1792, p. 113 de l'éd. in-12). 3° *Essai d'un tableau historique des peintres de l'école française depuis Jean Cousin, en* 1500, *jusqu'en* 1783, ibid., in-4°. L'*Année littéraire* (1783, t. 5) a relevé plusieurs erreurs de cet ouvrage. W—s.

LABLANDINIÈRE (JACQUES-PIERRE COTELLE DE), continuateur des *Conférences d'Angers*, était né à Laval en 1709. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut successivement directeur au séminaire d'Angers, curé de Soulaines près la même ville, prieur de Ballée dans le Maine, et, en dernier lieu, doyen de la collégiale de St-Cloud et grand vicaire et archidiacre de Blois. Il avait aussi le titre de second supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Son premier écrit paraît être une *Lettre sur l'assemblée du clergé de* 1755, dans laquelle il se déclarait avec beaucoup de vivacité contre les opérations du parlement. Il y eut une sentence de le sénéchaussée d'Angers contre cette brochure, en date du 3 mars 1756; le curé de Soulaines donna des explications. Ce fut peu après, qu'il commença à travailler aux *Conférences d'Angers*, commencées par l'abbé Babin, et continuées par Vautier et Audebois de la Chalinière. Celui-ci était mort en 1759; et ce fut sans doute à cette époque que l'abbé de Lablandinière se chargea de la continuation, dont il s'occupa le reste de sa vie. On remarque dans les traités de morale sortis de sa plume beaucoup d'ordre et de clarté, des applications judicieuses de l'Écriture et des Pères, une grande modération dans la décision des cas de conscience, et un attachement sincère à l'autorité. Longtemps curé, il fut toujours éloigné

de cet esprit presbytérien qui, à l'époque où il écrivait, faisait assez de ravages et qui cherchait à affaiblir les droits de l'épiscopat. L'abbé de Lablandinière, au contraire, soutint toujours les prérogatives des pasteurs du premier ordre. Son zèle à cet égard lui attira les attaques des partisans des prétentions du second ordre. Maultrot, qui a tant écrit sur cette matière, et qui a porté plus loin qu'aucun autre son système antiépiscopal, publia contre l'abbé de Lablandinière, entre autres, sa *Défense du second ordre*, 1787, 3 vol. in-12, et la *Défense des droits des prêtres dans le synode*, 1789. Mais les raisonnements d'un avocat homme de parti n'ont point affaibli les décisions motivées d'un théologien éclairé et judicieux, qui fait profession de s'en tenir aux règles consacrées par la tradition. On n'a pas été plus heureux en accusant de Lablandinière d'avoir soutenu une morale relâchée, soit dans le traité des *Actes humains*, soit dans les autres volumes des *Conférences* qui sont de lui. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* l'attaqua vainement sur ce point dans ses feuilles de 1785. Les *Conférences d'Angers* ont survécu à ces critiques, et jouissent d'une réputation méritée parmi les ecclésiastiques. L'assemblée du clergé de 1780 parla avec éloge des travaux de l'auteur, et lui accorda une pension de cent pistoles. On trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 3 avril 1788 une lettre de lui, où il s'explique sur le reproche de pluralité des bénéfices. En 1789, il répondit, dans un volume des Conférences *sur la hiérarchie*, aux principaux arguments de Maultrot. Avec de tels principes, il fut opposé à la constitution civile du clergé. Privé de son revenu, il fut accueilli par des personnes pieuses, et trouva un asile dans une maison appartenant à une religieuse respectable. C'est là qu'il mourut, au commencement de 1795, à l'âge de 86 ans, estimé pour ses travaux, et aimé pour ses qualités de tous ceux qui l'avaient connu. P—C—T.

LABLÉE (Jacques), littérateur qui se qualifia lui-même, lorsque Ximenès fut mort, *doyen des gens de lettres*, et qui, s'il n'en était pas le plus habile, en fut au moins un des plus féconds. Né à Beaugency le 26 août 1751, fils d'un négociant en vins, il fit ses études dans cette ville, et vint fort jeune à Paris, où, avant l'année 1789, il était au nombre de ces avocats sans talent et sans causes qui avaient besoin, pour se produire, de quelques perturbations dans l'ordre judiciaire et politique, et qui, en conséquence, virent avec beaucoup de joie la révolution leur ouvrir la carrière où tous se jetèrent avec tant d'empressement. Son zèle le fit nommer, en 1790, officier municipal, l'un des soixante administrateurs de la commune de Paris, et président de la section du Luxembourg. C'est en cette qualité qu'ayant été chargé par la municipalité, dans le mois de février 1791, de s'assurer si *Monsieur*, frère du roi, alors résidant au Luxembourg, voulait réellement s'éloigner de la capitale, il se rendit dans ce palais, où il reçut du prince lui-même l'assurance que son intention était de rester à Paris. Il dispersa ensuite facilement quelques femmes qui s'étaient ameutées, en leur faisant connaître cette résolution du prince. Ayant rendu compte du tout à la commune et à l'assemblée nationale, Lablée dissipa sans peine par son rapport toutes les inquiétudes, et il ne songea plus pour le moment à une affaire qui plus tard devait lui être d'un grand secours. Nous ignorons s'il était encore président de la section du Luxembourg, quelques mois après, lorsque *Monsieur* partit réellement en secret pour quitter la France. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on le vit ensuite se lancer sans réserve dans le mouvement révolutionnaire, et qu'il fut un des agents les plus actifs du fameux Danton, alors ministre de la justice. Mais Lablée n'était pas doué d'assez d'énergie pour suivre dans ses sanglantes opérations le féroce directeur des égorgements de septembre. Ayant eu l'imprudence de témoigner quelque scrupule sur ces atrocités et sur le procès de Louis XVI, dans un journal intitulé *le Fanal parisien*, il fut arrêté et détenu pendant six mois, dans ce même palais du Luxembourg, devenu une prison d'État, et dans lequel il s'est vanté si longtemps d'avoir sauvé Louis XVIII. Il en sortit avant la chute de Robespierre, ce qui prouve qu'il ne lui était pas si contraire que plus tard il a voulu le faire croire, et fut nommé en 1794, par le comité de salut public, administrateur général des subsistances militaires, puis procureur syndic dans le département du Loiret. Du reste, à cette époque si mobile et si désastreuse, Lablée changea souvent de position, et il n'est pas facile de le suivre dans toutes ses variations, même en lisant ce qu'il a écrit sur sa vie politique. En 1798 il était contrôleur général du service de la guerre dans le Midi. Si l'on peut l'en croire, il refusa de suivre Napoléon en Égypte. Plus tard il a dit que ce refus ne lui avait jamais été pardonné, et c'est à cette cause qu'il dut attribuer l'espèce de réprobation dans laquelle il vécut longtemps sous le gouvernement impérial. Cependant, alors comme toujours, il ne se lassa pas de solliciter et d'encenser le pouvoir de fait; mais tout ce qu'il put obtenir de Louis Bonaparte, avec qui il dit avoir été particulièrement lié, ce fut un emploi aux droits réunis. Nommé en 1810, par la protection de la reine Hortense, inspecteur des vivres en Italie, il ne put tenir au chagrin de vivre séparé de ses enfants, et, près d'arriver à sa destination, il quitta la diligence pour revenir les embrasser à Paris, où il ne s'occupa plus guère que de faire des vers et de la prose, pour célébrer toutes les solennités du règne impérial. En 1811, il réunit dans un seul volume, sous le titre de *Couronne poétique de Napoléon*, tous les vers qui avaient été composés à la gloire du grand empereur. « Je « croyais alors, a-t-il dit naïvement dans un ma-

« nuscrit autographe qui est sous nos yeux, que « Louis XVIII ne reviendrait plus... » Cependant Louis XVIII revint, et la prévoyance de Lablée fut mise en défaut; mais il ne se déconcerta pas. Se rappelant ce qu'il avait fait autrefois dans ses fonctions de président à la garde du Luxembourg, pour y bien retenir et surveiller le frère de Louis XVI, il ne douta pas que ce prince ne pût être persuadé qu'il lui devait la vie. Alors, ayant fait imprimer un *Procès-verbal et Notes explicatives d'un événement qui a eu lieu au palais du Luxembourg le 22 février* 1791, il le présenta lui-même à Louis XVIII, qui, paraissant très-persuadé de l'importance du service que lui avait rendu Lablée, lui accorda la croix de la Légion d'honneur avec une pension de douze cents francs, qu'il a conservée jusqu'à sa mort, en 1841. Les publications de Lablée sont : 1° *Essai de poésies légères* (avec S. Maréchal), Paris, 1777; 2° *Apelle et Campaspe, ou le Triomphe d'Alexandre*, comédie héroïque; 3° *Opuscules lyriques*, 1784, 2 vol. in-12; 4° *Étrennes d'amour*, 1787, in-12; 5° *Werther à Charlotte*, héroïde, 1798, in-8°; 6° *Lettres au citoyen Carnot, relatives à l'inspection des services de la guerre*, 1800, in-8°; 7° *Romances historiques et poésies diverses*, 1800, in-12; 1804, 1805, in-18; 8° *Silvine, fille séduite, au général Blainville, son séducteur, histoire récente*, 1801, in-12; 9° *Étrennes d'amour et d'amitié*, 1802, in-18; 10° *l'Homme aux six femmes, ou les Effets du divorce; le nouveau Chevalier*, 1802, 2 vol. in-12; 11° *la Roulette, histoire d'un joueur*, 1802, 5e édition, 1814, in-12; 12° *La satire d'Young sur la renommée*, traduction libre en vers français, 1802, in-12; 13° *Amour et religion, histoire morale*, 1803, 2 vol. in-12; 14° *Des jeux de hasard au commencement du 19e siècle*, 1803; 2e édit., 1811, in-12; 15° *Guillaume le Conquérant, ou la Descente en Angleterre*, romance historique, 1804, in-8°; 16° *le Couronnement de l'empereur Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine*, 1804, in-4°; 17° *la Fin du monde*, poëme, 1806, in-8°, et 1816, in-18; 18° *Annales poétiques du 19e siècle*, 1806-1807, 2 vol. in-18; 19° *Tableau historique et chronologique des ordres de chevalerie*, 1807, in-12; 20° *la Mort d'Abel*, traduit de Gessner, en vers libres, 1810, in-18; 21° *Six Nouvelles à l'usage de la jeunesse*, 1814, 6 vol. in-18; 22° *Considérations sur le jeu, la théorie des jeux de hasard, les calculs des probabilités, la conduite à tenir au jeu*, etc., nouvelle édit, 1816, in-12; 23° *les Satires de Young sur l'amour de la renommée*, 2e édit., Paris, 1818; 24° *l'Écarté, ou l'Aventure d'une joueuse*, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 25° deux *Mémoires* sur la mort de la comtesse de Lusignan, qu'on disait avoir été empoisonnée, Paris, 1827. On attribue à Lablée une *Adresse aux électeurs*, 1789; *Idées sur un plan de constitution; Tableau des poëtes vivants; Séligny, ou l'Accusé de rapt*, suivi du *Tocsin* et *l'Homme à la mode*, Paris, 1801, in-12. M—D j.

LABLETTERIE. *Voyez* BLETTERIE.

LABODERIE. *Voyez* LEFÈVRE.

LABOETIE. *Voyez* BOETIE.

LABOISSIÈRE (JOSEPH DE LA FONTAINE DE), prêtre de l'Oratoire, naquit au château de la Boissière en Picardie, auprès d'Aumale, diocèse de Rouen. Il entra dans l'Oratoire en 1670, à l'âge de vingt et un ans. Après avoir fait un cours de théologie de trois ans en Sorbonne, il remplit avec beaucoup de distinction les divers emplois qui lui furent confiés dans l'enseignement public, et alla ensuite se fixer à Paris, pour s'y livrer au ministère de la prédication, qu'il exerça dans les premières chaires de la capitale jusqu'à sa mort, arrivée le 18 août 1732, des suites d'une rétention d'urine qui le tourmentait depuis plusieurs années. C'était un homme aimable, recherché dans toutes les sociétés. Sa conversation était intéressante, et il savait l'égayer par de bons mots dont on aurait pu former un recueil. Ses sermons ne lui firent pas, dans le temps, toute la réputation qu'il méritait, parce qu'il les débitait mal; mais ils gagnèrent beaucoup à l'impression, qui est la pierre de touche des ouvrages de ce genre. L'esprit s'y montre cependant trop à découvert; le style en est trop fleuri, et il manque d'onction. En voici la liste : 1° *Carême*, Paris, 1731-1738, 3 vol. in-12; 2° *Saints*, 1731-1738, 2 vol. in-12; 3° *Mystères*, 1731-1738, in-12; 4° Oraison funèbre de Françoise Molé, abbesse de St-Antoine des Champs lès Paris, Paris, 1686. On l'a réimprimée dans le recueil de ses sermons. T—D.

LABOISSIÈRE (SIMON HERVIEU DE), prêtre, né à Bernay en 1707, étudia d'abord dans cette petite ville de Normandie, puis à l'université de Caen. Ordonné prêtre à Lisieux, il n'entra point dans le ministère, et étant venu à Paris en 1740, il y remplit les diverses fonctions qui n'exigent point de pouvoirs; car il eut bientôt rétracté la signature du formulaire qu'il avait souscrit à son ordination, et il s'était jeté dans les disputes du jansénisme. Il publia : 1° *Préservatif contre les faux principes et les maximes dangereuses établis par M. de Mongeron, pour justifier les secours violents*, 1750, in-12; 2° *Traité des miracles*, 1763, 2 vol. in-12; 3° *de l'Esprit prophétique*, 1767, in-12; 4° *Défense du Traité des miracles contre les quinze lettres*, 1769, in-12; 5° *Contradictions du livre intitulé* de la Philosophie de la nature, 1776, in-12; 6° *de la Vérité et des devoirs qu'elle nous impose*, 1777, in-12; 7° *Double hommage que la vérité exige*, 1780, in-12. Ces deux derniers écrits sont posthumes et annoncent un homme livré aux plus fortes préventions pour la cause de l'appel. Son *Traité des miracles* souffrit d'ailleurs des contradictions. P—C—T.

LABORDE (VIVIEN), né à Toulouse en 1680, y reçut une excellente éducation sous les yeux de son père, littérateur estimé, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1699. Les talents qu'il

développa dans son cours de théologie, dans la chaire de philosophie à Vendôme, et dans les conférences publiques qu'il fit à Tours sur l'histoire ecclésiastique, le firent appeler, en 1708, à St-Magloire, pour y être directeur de ce séminaire. Pendant son séjour dans cette maison, il publia plusieurs écrits polémiques sur les affaires du temps : 1° *Lettre au cardinal de Noailles, touchant les artifices et intrigues du P. Tellier, et quelques autres jésuites, contre Son Éminence*, 1711, in-12; 2° *Examen de la constitution* Unigenitus, *selon la méthode des géomètres*, 1714, in-12. Ce petit ouvrage avait pour objet de combattre le système des explications concernant la bulle *Unigenitus*. 3° Le *Témoignage de la vérité dans l'Église, où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, au regard de la dernière constitution*, etc., 1714, in-12. Ce livre, plus considérable que le précédent, tendait à prouver l'irrégularité de tout ce qui se faisait en faveur de la constitution *Unigenitus*. Le parlement et l'assemblée du clergé de 1715 le condamnèrent; et il fit depuis manquer à l'auteur l'évêché de Perpignan, auquel le régent était disposé à le nommer (1). Le P. Daniel le combattit avec beaucoup de vivacité. Le ministre Basnage crut pouvoir tirer avantage, en faveur des protestants, de quelques-unes de ses assertions. Des théologiens, amis de l'auteur, y reprirent même des expressions inexactes sur ce qu'il donnait une trop grande importance au jugement du petit nombre des pasteurs dans les temps de troubles, et aux réclamations des simples fidèles dans les matières contestées. Il désavoua ces conséquences, revit son ouvrage et l'augmenta de près de moitié. C'est dans ce nouvel état que le livre a été réimprimé en 1754, 2 vol. in-12. En 1716, le P. Laborde fut envoyé à Rome avec l'abbé Chevalier par le régent et par le cardinal de Noailles, pour engager Clément XI à donner des explications à sa bulle. C'était le P. Laborde qui tenait ordinairement la plume, tant pour les dépêches de la cour que pour les mémoires qu'il fallait quelquefois présenter au pape. Il a composé un journal historique de cette infructueuse négociation. Après un séjour de dix-huit mois à Rome, le P. Laborde revint à Paris, où il fut successivement supérieur de St-Magloire, visiteur de sa congrégation et assistant du général. En 1721, le cardinal de Noailles l'attira auprès de sa personne; et il résida à l'archevêché jusqu'en 1729, époque de la mort de cette Éminence, dont il avait dirigé toutes les démarches, soit dans son appel, soit dans la révocation de ce même acte. L'abbé Goujet, et après lui la plupart des biographes attribuent au P. Laborde un mémoire, composé en 1733, après la mort du P. de Latour, général de l'Oratoire, pour obtenir du gouvernement la liberté entière de l'assemblée chargée de lui donner un successeur. Goujet ajoute que le cardinal de Fleury en fut tellement frappé qu'il ne put retenir les marques de son admiration, et qu'il se fit lire jusqu'à trois fois le portrait de la congrégation, dans lequel, en représentant les services que l'Oratoire avait rendus depuis son établissement, l'auteur peignait ceux que cette congrégation était encore en état de rendre, si elle n'était point traversée par ses ennemis. Il est bien certain que le P. Laborde eut une très-grande influence dans l'assemblée de 1733, où fut élu le P. Lavalette; mais nous n'avons rien découvert qui puisse justifier l'anecdote rapportée par l'abbé Goujet. Le portrait de l'Oratoire dont il parle ne se trouve que dans un mémoire imprimé en 1746, relatif à l'assemblée qui eut lieu cette année-là; et la date de ce mémoire, postérieure de quelques années à la mort du cardinal de Fleury, ne peut convenir à l'anecdote citée. Comme ce mémoire est extrêmement rare, nous croyons devoir en rapporter ici le titre : *Mémoire sur une prétendue assemblée générale de l'Oratoire, qu'on se propose de tenir au mois de septembre prochain, et sur le caractère du témoignage que l'Église attend, soit de la part des prêtres qui ont droit de députer aux assemblées générales, soit de la part des simples confrères*, in-4° de 16 pages. Le P. Laborde passa les dernières années de sa vie, tantôt dans la maison de St-Honoré, tantôt dans son prieuré d'Aumont sous Montmorenci, ne paraissant plus alors mettre la même vivacité dans les affaires de la bulle. Son zèle se ranima à l'apparition du livre du P. Pichon. C'est à ce zèle qu'on doit les instructions pastorales de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, et de M. de Bezons, évêque de Carcassonne, contre la doctrine de ce jésuite. En travaillant à la seconde partie de cette dernière pastorale, qui n'a point été terminée, il mourut la plume à la main, le 5 mars 1748; c'était un homme capable et instruit, mais vif et ardent. Il revint cependant de son opposition à la bulle, l'accepta et contribua même à la faire accepter. Outre les ouvrages dont on a parlé, on a encore de lui : 1° *Lettre d'un gentilhomme de Provence à M. S. M. D.*, etc., 1721, in-12. C'est une justification des PP. de l'Oratoire de Marseille, au sujet des inculpations répandues contre eux, sous le nom de M. de Belsunce, évêque de cette ville, relativement à leur conduite pendant la peste de 1720. 2° *Principes sur l'essence, la distinction et les limites des deux puissances spirituelle et temporelle*, ouvrage composé en 1731, mais qui n'a vu le jour qu'après la mort de l'auteur, avec une préface de l'éditeur, 1753, in-12. Comme le P. Laborde n'avait point destiné cet ouvrage à l'impression, il n'y avait pas mis la dernière main : les éditeurs doivent partager les reproches qu'on lui a faits d'avoir trop restreint les droits de la puissance spirituelle. L'ouvrage reparut la même année à Breslau,

(1) Le régent avait promis au maréchal de Noailles, gouverneur de Roussillon, de nommer à ce siége le sujet qu'il lui présenterait, *fût-ce le diable;* mais quand on lui demanda l'évêché pour l'auteur du *Témoignage de la vérité*, il refusa en disant : « Oh! pour celui-là, il est pire que le diable. »

1753, in-8°, avec une traduction polonaise en regard du texte. Il fut vivement attaqué par le P. Eusèbe Amort, condamné par le clergé de France, et prohibé à Rome en 1755, en même temps que l'*Histoire du peuple de Dieu*, mais avec des qualifications plus sévères. 3° *Retraite de dix jours en forme de méditations sur l'état de l'homme sans Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, pour se disposer à célébrer saintement la fête de Noël*, 1755; 4° *Conférences familières sur les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence*, Paris, 1757, in-12. Ces conférences, faites pendant le carême de 1739, dans l'église de l'Oratoire, sont au nombre de onze, et forment un traité complet sur les différentes parties de la pénitence; elles sont suivies d'une conférence sur la passion de Notre-Seigneur. La réputation du P. Laborde avait attiré à ses conférences un prodigieux concours de personnes de tout rang et de tout état, parmi lesquelles on distinguait des princes et des princesses du sang. On a encore de lui plusieurs mémoires imprimés dans le procès que les PP. de l'Oratoire eurent au conseil avec M. de Montmorin, évêque de Langres, au sujet du séminaire de cette ville. Pendant son séjour à St-Magloire, il avait eu beaucoup de part aux *Grandes Hexaples*, et à plusieurs autres ouvrages qui furent composés dans cette maison contre la constitution *Unigenitus*. Il est auteur de divers mandements et instructions pastorales du cardinal de Noailles et de Bossuet, évêque de Troyes. Enfin, on lui attribue un écrit intitulé *Question curieuse sur le figurisme*, et un *Mémoire contre les convulsions*. T—D.

LA BORDE, voyageur français, avait été employé, vers le milieu du 17e siècle, aux missions des Antilles, avec le père Simon, jésuite. C'est tout ce que nous avons pu savoir sur son compte. On a de lui un ouvrage intitulé *Relation de l'origine, mœurs, coutumes, guerres et voyages des Caraïbes, sauvages des îles Antilles de l'Amérique;* il se trouve dans un recueil de *Divers voyages faits en Afrique et en Amérique, qui n'ont point esté encore publiés*. Paris, 1674, in-4°, cartes et figures. Le travail de la Borde y occupe quarante pages qui ont leur pagination particulière. Les détails que donne cet auteur sur les mœurs et les usages des Caraïbes sont d'autant plus intéressants que ce peuple est aujourd'hui éteint. Ces sauvages mangeaient la chair des hommes qu'ils avaient tués, mais ils répugnaient à se repaître de celle des chrétiens, disant qu'elle leur faisait mal au ventre; et cependant ils avaient dévoré récemment le cœur de quelques Anglais. Quantité de nègres vivaient comme eux, particulièrement à St-Vincent, où était leur fort. Les Caraïbes avaient parmi eux des Anglais enlevés tout jeunes, et si bien accoutumés à leurs usages qu'ils ne voulaient pas retourner avec leurs compatriotes. la Borde nous apprend que le père Simon avait composé pour les Caraïbes un dictionnaire entier des préceptes en forme de grammaire, un catéchisme très-ample et plusieurs discours familiers sur les articles de notre foi. Il dit qu'il n'y a plus qu'un petit reste de cette nation, qu'elle se détruit tous les jours elle-même, et que les Anglais travaillent à l'exterminer entièrement. Il remarque avec un grand sens que, s'il y avait lieu d'espérer d'en faire des chrétiens, il faudrait d'abord les civiliser et les rendre hommes. Il était bien éloigné de prévoir que dans le siècle suivant d'éloquents rêveurs présenteraient la vie bestiale des sauvages comme un modèle à imiter. Le titre de cette relation porte qu'elle est tirée du cabinet de M. Blondel. Elle a été réimprimée à la suite d'une nouvelle édition du voyage de Hennepin (*voy.* ce nom). L'éditeur néerlandais a modifié le titre de cette manière : *Voyage qui contient une relation exacte de l'origine*, etc. Il donne comme le jugement de l'Anglais Ligon sur ce voyage celui de l'éditeur français, qui ne se fait connaître que par les initiales H. J. et qui s'exprime en ces termes : « La description que M. de la Borde a faite « des Caraïbes ou nègres des Antilles nous repré- « sente si bien leurs mœurs, coutumes, religions, « guerres et voyages, que j'ai cru qu'elle méritait « bien les figures que j'ai fait faire pour une plus « grande connaissance des choses qu'elle con- « tient. La personne qui en a pris soin a demeuré « longtemps parmi eux et entend fort bien leur « langue ; ce qui me fait espérer qu'on en sera sa- « tisfait. » Une traduction allemande de l'ouvrage de la Borde a été jointe à celle du voyage de Labat aux Antilles, Nuremberg, 1783, in-8°. E—s.

LABORDE. *Voyez* BORDE et DELABORDE.

LABORDE (1) (JEAN-JOSEPH DE), vidame de Chartres, seigneur de la Ferté-Vidame et des baronnies de Méréville en Beauce, et de Laborde en Bourgogne, fut un de ces hommes rares dont la probité et la bonne réputation augmentent en proportion de leurs richesses. Son nom de famille était Dort, de Bielle, chef-lieu de la vallée d'Ossau, en Béarn. Dès le 14e siècle, les Dort exerçaient une notable influence dans le pays. On trouve, parmi les anciens titres d'Ossau, la preuve de leur participation active aux intérêts de cette commune et à ses fréquents démêlés avec les vallées environnantes. Ils occupèrent les principales charges électives; mais, au 16e siècle, la maison Dort n'étant plus représentée que par une seule héritière du nom, la branche cadette de cette famille vint s'établir à Bielle, et, joignant à son nom de terre son nom patrimonial, s'appela Dort de Laborde. A la fin du 17e siècle, un cadet de cette branche alla se fixer dans la ville de Jacca en Aragon, et s'y maria avec Marguerite Alleman, fille d'Alleman de la vallée d'Aspe. Joseph de Laborde naquit de cette union en 1724. A l'âge de dix ans, il rentra en France et commença sa carrière commerciale à Bayonne, sous la direction de son oncle

(1) L'article consacré à Joseph de Laborde et à deux de ses fils dans le tome 5 de cette Biographie doit être considéré comme nul. (*Note du rédacteur en chef.*)

Joseph de Laborde, des Dort de Laborde de Bielle. Les relations de cette importante maison étaient fort étendues en Espagne. Il eut donc de bonne heure l'occasion de manifester ses goûts et son aptitude pour le grand commerce. En 1739, n'ayant pas encore quinze ans, il fut chargé de négocier une affaire considérable avec Pizarro, commandant de la flotte espagnole, et, au milieu d'un pays étranger, en butte aux tracasseries des douanes et aux rivalités des commerçants indigènes, il montra une habileté et une présence d'esprit qui décelèrent à tous les yeux, comme aux siens mêmes, sa véritable vocation. En 1746, son cousin mourut et le laissa seul à la tête de la maison de commerce qu'il faisait prospérer. Ses opérations l'obligeaient à faire des voyages qui le mirent en rapport personnel avec les gens d'affaires comme avec les hommes d'État de l'Espagne. En 1751, il conclut avec la Compagnie des Indes une affaire de dix millions de piastres, dont elle se trouvait assez bien pour lui offrir, l'année suivante, la fourniture de trois cent mille marcs, ou quinze millions de livres d'alors. Depuis cette époque, ses affaires prirent une extension telle, et sa fortune s'accrut dans de si énormes proportions, qu'il prêtait chaque année plusieurs millions aux différents services de l'État, et qu'il pouvait, en 1757, malgré l'invitation pressante de Louis XV, renoncer à venir s'établir à Paris, dont le séjour ne convenait ni à sa santé ni à ses goûts. Ce besoin d'indépendance et de repos lui fit également repousser les propositions de M. de Boullongne, alors contrôleur général et son ami, qui lui offrait une place de receveur général, ou de fermier général, à son choix. Il se retira dans sa chère vallée d'Ossau, et il y jouissait d'une tranquillité devenue nécessaire après tant de travaux, lorsque le comte de Bernis eut recours à lui pour renouer une négociation financière qui venait d'échouer par les voies diplomatiques. Louis XV, engagé dans la guerre de sept ans, et combattant la détresse de ses finances, un ennemi plus redoutable que le roi de Prusse, avait sollicité du roi d'Espagne un prêt de trente millions de livres. Son ambassadeur lui annonça un refus. Mais les rapports de Joseph de Laborde avec l'Espagne, les liens d'amitié qui l'unissaient aux principaux hommes d'État de ce royaume, firent espérer de son intervention une issue plus heureuse, et il reçut du roi, le 24 juillet 1758, l'ordre de se rendre à Madrid. En trois jours il avait fait le voyage, célérité qu'on trouva extraordinaire à cette époque, et il ne lui fallut pas beaucoup plus de temps pour recevoir du premier ministre de Ferdinand VI cette réponse si flatteuse : « Nous ne prêterons rien à Sa Majesté « Très-Chrétienne, mais je consens à prêter, à « vous personnellement, dix millions. » Joseph de Laborde mettait autant de franchise que de noblesse dans la manière de traiter les affaires. C'était là ce qui lui avait valu l'estime des ministres du roi d'Espagne (1); c'est là ce qui lui gagna l'amitié des hommes les plus considérables. Il reçut de tous des marques d'affection et de dévouement. Nous citerons à ce sujet un passage de ses Mémoires inédits : « De mes amis de Madrid, le « moins affectueux n'était pas le marquis d'Ytur- « bieta; je logeais toujours chez lui, j'étais re- « gardé comme l'enfant de la maison. Sa fortune « était immense, et je n'ai jamais demeuré chez « lui, sans voir, dans une chambre de son appar- « tement, quatre ou cinq millions de livres en or, « rangés sur des tablettes dans des sacs de dix « mille pistoles d'or chacun. Il avait du plaisir à « me faire voir cette bibliothèque, en me disant « fort obligeamment : « Tout ce trésor est à votre « service, et vous pouvez en user librement; vous « êtes l'unique personne à qui je l'offre sans « bornes. » Il était impossible que cette grande considération personnelle, que cet immense crédit sur toutes les places de l'Europe ne fussent pas mis à profit par le gouvernement français. Le comte de Bernis appela près de lui Joseph de Laborde, et le supplia de se charger du service de la Guerre qui s'élevait à cinquante millions. Il avait à peine assuré ce service en le plaçant dans de si bonnes mains, qu'il quitta le ministère. M. de Choiseul, qui lui succédait, non-seulement confirma le choix de son prédécesseur, mais encore employa toutes les séductions imaginables pour que de Laborde consentît à se charger aussi du *service des finances de la politique*, lequel se montait à vingt-cinq millions, et comprenait le budget des Affaires étrangères et des subsides à l'étranger; en outre, il lui fit accepter le titre de banquier de la cour, à la place de M. de Montmartel, qui occupait cette position depuis de longues années, et qui s'y était créé de puissants appuis. Laissons J. de Laborde expliquer lui-même comment il entre en fonctions : « Et remarquez, « mon cher fils, dit-il dans ses Mémoires, que c'est « un homme qui vient de Bayonne, établi à deux « cents lieues de la capitale, qui, huit jours après « son arrivée à Paris, se charge d'un service de « soixante et quinze millions, ayant contre lui la « cour qui ne le connaît pas, la finance et la ban- « que qui regardent le commencement de son « entreprise comme l'époque de sa chute; aucune « bourse à sa disposition, un ministre qui lui « promet quatre millions de fonds qu'il n'est pas « en état de lui fournir, et deux millions par mois « en argent qu'on ne lui a jamais donnés. Cepen- « dant je fais mes dispositions, j'écris à tous mes « correspondants : les piastres affluent dans mes « caves, je bats monnaie à Pau, Bayonne, Stras- « bourg et Paris, et mon service se fait exacte-

(1) On peut ajouter aussi la faveur du roi d'Espagne. Ce prince demanda un service personnel au banquier de la cour de France, service que celui-ci s'empressa de lui rendre; mais quand le roi lui offrit des titres et des décorations, il éprouva un refus. M. de Laborde accepta cependant, comme marque de la gratitude royale, un singulier cadeau : tous les ans l'ambassadeur d'Espagne lui envoyait une boîte de quinquina de la provision particulière de Sa Majesté Catholique.

« ment. » Depuis la création de la Banque de France, et en présence de l'organisation financière actuelle, qui a constitué régulièrement tous les services administratifs, on se représente le banquier de la cour de Louis XV comme un financier complaisant chargé de subvenir uniquement aux dépenses du château de Versailles ! Les attributions du banquier de la cour avaient, comme on le voit, un tout autre caractère. Louis XV et ses ministres se félicitèrent souvent d'avoir confié toutes ces importantes fonctions à Joseph de Laborde, et la monarchie, minée par une politique inconstante, dut peut-être à cet honnête homme de reculer de trente années la catastrophe qui la menaçait. Le duc de Choiseul, appréciant les talents de Joseph de Laborde, connaissant ses grandes qualités, ne se contenta pas de le défendre contre les intrigues de la cour; il le prit en amitié. Aussi, Joseph de Laborde écrit-il dans ses Mémoires destinés à son fils : « Vous n'avez de « reconnaissance à conserver, sur cette malheu- « reuse époque, que pour M. le duc de Choiseul. « Vous lui en devez également pour la place de « lieutenant de police qu'il demanda au roi pour « M. de Sartine, à ma sollicitation. Il ne l'avait « jamais vu et ne le connaissait point. Il mit à « cette affaire toutes les grâces de l'amitié. » Ce fut donc le banquier de la cour qui eut l'honneur de désigner au ministre cet habile administrateur. J. de Laborde ajoute un peu plus loin : « Le con- « trôleur général, M. de Silhouette, me força, « dans le mois de juin 1759, à prendre une place « de fermier général, que j'avais refusée à M. de « Boullongne. Il prit le bon du roi, fit expé- « dier tout avant de m'en prévenir, et la chose « était si avancée lorsqu'il m'en parla, qu'il n'y « avait plus moyen de s'en défendre. J'avais été « élevé dans le commerce, j'y avais fait une for- « tune, et ma répugnance était extrême pour « aucune des places de finances. Ce n'est pas « qu'elles ne soient parfaitement honnêtes, mais « le commerce et la finance ne vont jamais bien « ensemble. J'ai toujours conservé l'attachement « le plus décidé pour le commerce, c'est l'état « d'un vrai citoyen. Un négociant qui opère en « grand fait mouvoir tous les différents ordres « de l'État, en leur faisant recueillir le fruit de « son travail : l'agriculture, les manufactures, les « artistes, les ouvriers en tous genres, tout se « ressent des opérations d'un négociant. J'ai eu « jusqu'à vingt navires à la pêche de l'Amérique, « aux Indes orientales, aux Indes occidentales et « en Guinée. Combien de personnes occupées, « combien d'argent répandu qui soulage le peuple « et le gentilhomme, en leur procurant un dé- « bouché avantageux de leurs produits! » Ce grand négociant, banquier malgré lui, avait associé au talent de faire sa fortune (1) le talent plus rare de la bien dépenser. Un penchant décidé pour la magnificence, un goût exquis des arts, une tendance continuelle vers les innovations, trouvèrent dans sa caisse des ressources inépuisables. Il avait, par-dessus tout, la passion de bâtir. A Bayonne et à Bielle, on voit encore plusieurs élégantes maisons qu'il fit construire avant de s'établir à Paris; mais, une fois sur ce théâtre plus vaste, ses constructions furent des entreprises gigantesques, comme le témoignent encore les châteaux de la Ferté-Vidame, de Laborde, en Bourgogne, et de Méréville, en Beauce, ainsi que les trois grands hôtels de la rue Laffitte, alors rue d'Artois. Il ne fit pas toutes ces constructions à la fois, mais elles se suivirent de près. Le domaine de la Ferté-Vidame fut acquis par lui en juin 1764, et quinze années après, il en avait décuplé l'étendue, construit le château et ses communs, entouré le parc de murs; il s'y installa avec magnificence, et en 1781 il y reçut royalement l'empereur Joseph II, qui visitait la France pour la seconde fois. Malheureusement pour Laborde, le duc de Bourbon entendit parler de cette résidence princière, voulut la voir, s'en éprit, et proposa de l'acheter. Laborde refusa; mais Louis XVI et Marie-Antoinette interviennent, et il cède, sans que le prix de cinq millions cinq cent mille livres, payées comptant, l'indemnisât de ses dépenses; sans que la terre de Laborde, érigée en marquisat, fût pour lui une compensation, car il tenait peu à l'argent, moins encore aux titres, et la contrée où est située cette terre ne lui plaisait pas. Il se consola par une raison qui, pour tout autre, eût été une cause de regrets : c'était une occasion nouvelle de créer quelque chose. Tout était fait à la Ferté-Vidame : tout était à faire à Méréville. Ce fut, en effet, sur la vallée de la Juine qu'il porta désormais ses vues. Elle lui offrait en abondance une eau courante, toujours limpide, la seule chose, il en convenait, qu'avec sa fortune et son bon goût, il lui eût été impossible de créer. De 1784 à 1794, il engloutit des millions dans cette vallée, et il en fit sortir une merveille qui aurait eu sur les arts la plus heureuse influence, si elle était venue à une autre époque. Il est impossible d'entrer dans le détail et d'énumérer les innovations ; disons seulement que l'architecte Bellanger, le sculpteur Pajou, les peintres Joseph Vernet (1), Hubert Robert (2) et Greuze (3)

(1) Il est impossible d'évaluer cette fortune. De St-Domingue seulement, où il avait créé, entre 1760 et 1770, les plus beaux établissements, Laborde retirait un revenu de six cent mille livres, et ce revenu ne lui donnait aucun scrupule d'humanité, car on citait, comme un exemple de la condition avantageuse des esclaves dans les possessions françaises, la douceur des traitements et le bien-être des nègres qui travaillaient dans ses domaines coloniaux. L'indemnité de St-Domingue, ayant été réglée sur les revenus de la dernière année, fut fixée pour les héritiers de Laborde à 589,735 francs.

(1) J. Vernet peignit dans le grand salon les *Douze Heures du jour*. Ces tableaux sont à St-Cloud. *Voyez*, pour leur histoire, les articles de M. Léon Lagrange, dans la *Revue universelle des arts*, année 1858.

(2) H. Robert peignit, à Méréville même, quatre grandes Vues du parc, tableaux qui appartiennent à M. le comte Léon de Laborde, et quatre tableaux de ruines, qui sont encore dans le salon du château de Méréville.

(3) Greuze fit tous les portraits de la famille, de grandeur na-

associèrent avec bonheur, sous la direction intelligente du propriétaire, les créations de l'art aux beautés de la nature. Pendant que Laborde construisait aux champs, il construisait aussi à la ville. Le génie des affaires est dans la prévision : Laborde envisageait, dès 1760, la marche qu'allait suivre l'agrandissement de la ville de Paris; et franchissant avec elle le rempart, il achetait de C.-G. Lenormant, de Grimod de la Reynière et du duc de Choiseul leurs beaux hôtels et les parcs y attenant, et petit à petit la presque totalité des terrains maraîchers compris entre le boulevard actuel des Italiens, les rues Grange-Batelière, Chantereine et de la Chaussée-d'Antin. Sur ces terrains il ouvrit, en 1770, les rues d'Artois et de Provence, il élargit les rues Lepelletier, Pinon, Chantereine, Chauchat, et, revendant à perte les portions qui pouvaient tenter les propriétaires et les entrepreneurs, bâtissant lui-même petites maisons et grands hôtels, il mettait en valeur ce nouveau quartier, se réservant seulement une dizaine d'arpents qui, aujourd'hui, vaudraient cinquante millions. La révolution renversa ces projets, ruina cette grande fortune, et envoya à l'échafaud le vertueux citoyen. Laborde était à Méréville, entouré de sa famille, et, protégé par l'affection de tous, il pouvait croire, au printemps de 1794, que le bourreau l'oubliait, lorsqu'il fut mandé à Paris. On sait, et on savait alors, ce que ce mandement signifiait. Toute la population beauceronne s'arma et vint lui offrir de le défendre. Il refusa cette garde improvisée par le cœur, et voulut aller lui-même plaider sa cause devant le tribunal révolutionnaire : il comptait sur sa vie entière, sur la vie la plus honorable et la plus pure, pour répondre aux accusations qui ne semblaient pas pouvoir l'atteindre. Il fut condamné et exécuté le 18 avril 1794. Il faut que la condamnation de cet honnête homme ait produit alors une bien grande indignation dans Paris, pour que Fouquier-Tinville craignît de voir cette indignation se produire en face de l'échafaud, au milieu de la stupeur générale. Nous avons copié la lettre suivante sur l'original : « Paris, le 29 germinal de l'an second « de la république une et indivisible. L'accusa- « teur public près le tribunal révolutionnaire, au « citoyen Henriot, commandant général de la « garde parisienne. — Citoyen, je te donne avis « qu'il y aura ce soir, cinq heures demies, une « exécution qui exigerait une force armée plus « imposante que dans les exécutions habituelles. « — Je t'invite à prendre les mesures nécessaires. « Salut et fraternité. — A. Q. Fouquier. — En tout « dix-neuf condamnés. » On lit en marge : « Il a « été commandé trente-six à quarante gendar- « mes; ils s'y sont trouvés (1). » — Nous cherchérions vainement à donner une idée exacte de la grande et noble existence de Joseph de Laborde, nous préférons recourir au témoignage d'un contemporain. Voici comment la vicomtesse Alfred de Noailles parle de lui dans des mémoires inédits qui mériteraient de voir le jour : « Mon grand-père était entièrement le fils « de ses œuvres; sa fortune était le fruit mérité « d'une forte volonté et d'une intelligence supé- « rieure qui avait rencontré d'heureuses circon- « stances. Toutes ces causes avaient fini par com- « poser une existence financière colossale et une « considération qui en imposaient même à l'en- « vie. Ce qui était plus rare encore, c'est qu'il sut « conduire cette existence acquise, comme si elle « eût été un héritage. Rien en lui de parvenu, « d'émerveillé de son or, un goût exquis en toutes « choses. Il était doué de ce tact précieux qui de- « vine les convenances et sait tout mettre à sa « vraie place. La bienfaisance exercée en grand, « une bonté ardente et délicate le faisaient chérir « dans toutes les classes; enfin c'était un modèle « sans copie de ce que peut être un grand finan- « cier. Sa maison, conduite avec ordre, n'étalait « aucun faste, mais une recherche de bon goût « s'y faisait sentir partout. Des princes du sang, « des ministres, de grands personnages français « et étrangers entretenaient avec lui une flatteuse « intimité. La plus haute société avait, comme « l'État, souvent besoin de lui, et il savait obliger « sans bassesse et sans orgueil. On venait chez « lui beaucoup plus par goût que par calcul. J'ai « ouï dire à tout le monde que sa maison était « parfaitement agréable; je pourrais citer parmi « les plus intimes : M. le prince de Conti, le duc « de Choiseul, ministre, le comte de Mercy, am- « bassadeur d'Autriche, le duc de Gontaut, la « duchesse de Grammont, M. de Brionne; toutes « ces personnes traitaient les parents de ma mère « avec une flatteuse et sincère amitié. La jeu- « nesse à la mode, attirée par la magnificence « des habitudes et la distinction de la société, s'y « pressait autour de ma mère, qui éclairait cette « sorte de fête habituelle, comme une apparition « mythologique. Elle avait quinze ans quand mon « père l'épousa, et son extrême beauté était son « moins rare avantage; elle chantait admirable- « ment; personne ne dansait mieux : on com- « mençait à deviner dans sa conversation les fa- « cultés si extraordinaires de son intelligence. « Cette maison était conduite par un ange, sous « la figure de ma grand-mère. Jamais la vertu, « la bonté, la modestie, n'ont été si frappantes, « même à l'extérieur, que chez cette respec- « table et charmante personne, qui avait, comme « son mari, ce goût sûr et ce tact heureux

turelle, et il composa avec eux le tableau connu sous le titre de *la Bonne Mère*, lequel est resté la propriété de M. le comte Léon de Laborde.

(1) On lit dans le *Répertoire ou Almanach historique de la révolution française* : « An 2 (1794), 29 germinal. Laborde père, « ex-banquier de la cour; Guibeville, ex-président au parlement; « la veuve de Bonnaire de Forges, Mesnard de Chousy père et « fils et douze autres, en tout dix-sept, sont condamnés à la « peine de mort. » (Page 195.)

« dont leur race a hérité jusqu'aux générations « les plus éloignées. » Cette magnificence et cette générosité (1) sont restées dans le souvenir du peuple, et elles ont déjà pris dans les campagnes une tournure légendaire empreinte d'exagération. Ainsi on raconte, à la Ferté-Vidame, que Laborde avait fait paver la grande salle à manger de son château en écus de six livres, et que, Louis XV ayant dit qu'il n'aimait pas qu'on lui marchât sur la figure, il lui aurait répondu : « Ne craignez « rien, sire, les écus sont placés de champ. » C'est un conte ; Laborde avait un éloignement décidé pour le faste et le clinquant, mais c'est un conte populaire, et il donne une idée de la fortune colossale du banquier de la cour. On dit, pour prouver sa générosité, et cette fois l'histoire est vraie, qu'un seigneur de la cour vint un jour le trouver : — « Vous serez bien étonné, lui dit-« il, que, n'ayant pas l'honneur d'être connu de « vous, je vienne vous emprunter cent louis? — « Et vous, répliqua Laborde, vous serez bien « plus étonné que, vous connaissant, je vous les « prête. » Les traits du même genre abondent. Nous en citerons encore un. Deux des fils de Joseph de Laborde, qui avaient embrassé la carrière de la marine, arrivèrent à Brest avec leur brevet d'officier, et y furent en butte aux tracasseries traditionnelles qui accompagnent le noviciat maritime. Quelques duels s'ensuivirent, dont le récit excita vivement la sollicitude du père en même temps que sa reconnaissance, car ses fils lui parlaient d'un officier qui, les ayant pris en affection, non-seulement leur avait servi de témoin dans ces duels, mais encore avait épousé leur querelle et s'était fait leur champion. A peu de temps de là, cet officier embrassait ses deux amis et partait pour un long voyage aux Indes. Son bâtiment avait à peine relâché à Lisbonne, que le premier banquier de la ville monte à bord, et vient annoncer à cet officier qu'un crédit illimité lui est ouvert dans sa maison de banque. Le jeune homme croit à une erreur; on lui prouve que c'est bien lui que la lettre de crédit désigne. Il demande le nom de son bienfaiteur inconnu; on a ordre de le taire. A Cadix, au Cap, dans toutes les mers de l'Inde, l'officier de marine ne relâche nulle part sans qu'un nouveau crédit lui soit offert de la part d'un correspondant anonyme, et comme il n'y avait alors qu'un homme au monde qui eût des relations aussi vastes et une aussi grande générosité, cet officier fut bien forcé de reconnaître le banquier de la cour. Cette même générosité conservait à Laborde avec sa province natale des relations, qu'entretenait naturellement la branche de sa maison qui était restée fixée à Bielle; aussi, les états du Béarn firent-ils pour lui, et pour lui seul, une exception à la règle qui donnait droit d'entrée aux fiefs et non aux personnes : comme enfant de la vallée d'Ossau, Joseph de Laborde eut son entrée personnelle aux états pour lui et ses descendants mâles en ligne directe (1). — On a souvent confondu Jean-Joseph de Laborde avec Jean-Benjamin de la Borde (*voy.* ce nom), valet de chambre du roi, et on lui a attribué les nombreux ouvrages de ce dernier, ainsi que son luxe d'auteur-éditeur. Joseph de Laborde n'avait aucune prétention littéraire; il mettait son luxe ailleurs. On a de lui cependant des mémoires qui, d'après sa volonté, resteront inédits, et qu'il commença à écrire en 1766. Le duc de Choiseul eut communication du premier volume, que lui confia l'auteur, et, après l'avoir lu, il le lui renvoya avec le billet suivant : « Je sens bien vivement, mon cher et « respectable ami, tout le prix de la nouvelle « marque de confiance que vous venez de me « donner. J'ai lu avec admiration vos Mémoires. « M. votre fils n'aura pas besoin de bibliothèque : « leur lecture lui suffira pour apprendre, par « vos leçons et par vos exemples, à joindre aux « connaissances les plus étendues sur les parties « les plus essentielles de l'administration, la pro-« bité la plus pure, le désintéressement le plus « parfait, et les qualités sublimes d'un cœur « bienfaisant et généreux, animé du zèle le plus « fervent et le plus courageux pour la gloire du « roi et pour le bien de l'État. Votre ouvrage, « mon cher ami, est précieux quant au fond et « quant à la forme. On ne peut écrire mieux et « avec plus de méthode et de clarté. Un gouver-« nement ne doit jamais périr, quand il a le « bonheur de posséder un citoyen aussi éclairé « et aussi vertueux que vous. Mes respects, je « vous prie, à madame de Laborde, j'irai le plus « tôt qu'il me sera possible lui renouveler, et à « vous, mon cher ami, mes sincères et fidèles « hommages de reconnaissance et d'attachement. « Choiseul. — Versailles, 25 février 1768. » Ces Mémoires sont intitulés : *Mémoires des principales circonstances de ma vie*, « que j'ai rédigés pour « servir d'instruction à mon fils, et qui con-« tiennent, avec mes principes et mes opinions « sur le commerce et sur les finances, les évé-« nements qui se sont passés sous mes yeux de-« puis que le roi m'a choisi pour son banquier. » Ils débutent ainsi : « Vous n'avez que cinq ans, « mon cher fils, dans le moment où je commence « à travailler pour vous; le temps que j'emploie-« rai à vous écrire sera sans doute le plus heu-

(1) On lit dans la *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, par M. Ch. de Picamilh : « Il envoyait chaque année aux pa-« roisses de la capitale une somme de vingt-quatre mille livres « destinée à des aumônes. Lorsqu'en 1788, la ville de Paris conçut « le projet de l'édification de quatre hôpitaux, Laborde souscrivit « pour quatre cent mille livres à son exécution. » Un mot charmant a eu dans sa bouche une seconde édition, non moins heureuse que la première dans la bouche de la Fontaine. Pendant la disette, l'archevêque de Paris fit appel à tous les riches habitants de la capitale. Comme il passait en carrosse sur la place Louis XV, il rencontra M. de Laborde, auquel il annonça qu'il se rendait chez lui pour le prier de donner aux pauvres cinquante mille francs. *Je vous les portais!* telle fut la réponse de Laborde, de même que *J'y allais!* avait été celle du fabuliste.

(1) Ch. de Picamilh, *Statistique*, p. 233 et 243.

« reux de ma vie. Vous serez bien étonné de vous « trouver dans l'opulence, quand vous apprendrez que, quoique issu d'une ancienne famille, « je suis né dans la plus étroite médiocrité. » Plus loin, après avoir détaillé les opérations qui firent sa fortune, il parle des jalousies qu'elle lui suscita : « Vous devez vous attendre à avoir « aussi des envieux et des jaloux; je désire que « vous n'éprouviez jamais rien de plus fâcheux. « L'opulence et les affaires attirent l'envie et « souvent la haine, parce qu'il y a des hommes « assez injustes pour croire avoir des droits sur « les fortunes des autres, quoiqu'elles soient acquises par le travail le plus suivi et avec la « probité la plus pure. Je ne me suis jamais « affecté de la mauvaise volonté des envieux, je « les ai toujours servis lorsque j'en ai trouvé l'occasion. J'ai souvent rendu le bien pour le mal; « suivez cette maxime, mon cher fils, et vous ne « vous en repentirez pas. » Cette bonté indulgente le guida dans la rédaction de ses Mémoires : « Je serai fort circonspect sur les défauts et le « peu de talent des hommes; les écrits restent « et je ne veux nuire à personne. » La réflexion suivante marque l'indépendance de son caractère : « J'ai évité toute ma vie de contracter des « obligations. J'aurai soin de ne vous rien laisser « ignorer sur cet article important, pour vous « transmettre celles que je pourrais avoir. Votre « charge n'est pas bien forte, à cet égard, dans « le moment où j'écris. » Enfin, pour ne citer qu'une de ses maximes sur le crédit, nous extrairons celle que lui inspire le manque de parole d'un ministre : « La sûreté du citoyen est « dans la sûreté de l'État, comme la sûreté de « l'État est dans la sûreté du citoyen; dès qu'un « empire a rompu ce lien, cet empire n'a plus « existé. » Cette sentence politique était la prédiction d'une révolution prochaine (1). Joseph de Laborde avait épousé, en 1760, Rosalie Nettine, des Nettine de Flandres, et il fut allié par ses trois belles-sœurs aux Walkiers, d'Harvelay et de Lalive (2). Madame d'Harvelay, devenue veuve, donna sa main et une immense fortune à M. de Calonne, au moment où, tombé du pouvoir, ses malheurs et son esprit lui gagnèrent le cœur de cette charmante femme. Laborde eut quatre fils et deux filles. L'aînée, Pauline, épousa le baron (depuis duc) d'Escars en 1785, et mourut en 1792, laissant une fille qui la suivit au tombeau le 16 juin 1793. La cadette, Natalie, fut mariée en 1790 à Arthur-Tristan-Charles Languedoc, comte de Noailles, plus tard duc de Mouchy; elle n'eut qu'une fille, qui épousa son cousin le vicomte Alfred de Noailles. Ses quatre fils marquèrent dans la vie publique. On les distinguait par les noms des fiefs que leur père avait créés pour eux. — LABORDE *de Méréville*, fils du précédent, destiné, comme l'aîné, à jouir d'une immense fortune, fut élevé à la fois pour les affaires et pour la grande position qui lui était réservée. Les lettres et les arts s'associèrent dans son éducation à l'étude plus aride des chiffres. Le 25 mars 1777, son père acheta pour lui, quoiqu'il fût encore mineur, l'état et office de garde ancien du trésor, occupé par M. d'Harvelay. Le prix de cette charge était d'un million six cent mille livres, dont six cent mille furent payées comptant. Au lieu d'entrer immédiatement en fonctions, le jeune homme suivit le courant qui portait la noblesse française en Amérique, et il alla guerroyer pour l'indépendance. Il rapporta de cette expédition des opinions peut-être trop libérales et des goûts parlementaires qui indiquaient sa place aux états généraux. En effet, tout d'abord il accepte le mandat de la commune de Grandville en Beauce (1), dont il était seigneur, et, le 9 mars 1789, il fait défaut à l'assemblée de l'ordre de la noblesse du bailliage d'Estampes (2). Envoyé par le tiers, il prête serment au Jeu de Paume et siége au côté gauche de l'assemblée nationale. Il acquit facilement parmi ses collègues une sérieuse autorité en matière de finances et fut écouté toutes les fois qu'il prit la parole sur ce sujet. Le 5 décembre 1789, il s'éleva fortement contre le papier monnaie à cours forcé, proposé par Necker, et il demanda qu'on remplaçât ce remède empirique par la création d'une banque publique (3). Ses principes financiers et ses opinions sur le crédit sont aujourd'hui élémentaires; ils étaient alors des nouveautés et firent une sensation d'autant plus vive qu'on pouvait supposer que son père, le célèbre banquier, n'était pas étranger à ce sage projet. L'assemblée ordonna l'impression de son discours. A la fin de 1791, il quitta la vie politique. Déjà, le 28 mai 1789, il avait

(1) Dans ses *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (Paris, 1825, in-8°, p. 167), St-Simon lui a consacré un article dont le début mérite d'être cité : « Nous rendons compte « d'abord des travaux de MM. Laborde, Necker et J. Laffitte, « qui se rattachent à trois époques distinctes et successives dans « les finances. C'est à ce banquier célèbre que commencent les « rapports directs du gouvernement et de la banque. M. de Laborde est le premier industriel marquant dont le gouvernement « français ait recherché l'assistance pour les finances; c'est de « lui que date la puissance politique acquise par la banque en « Europe. Jusqu'à ce jour il a été confondu avec cette masse de « financiers de l'ancien régime, sangsues du peuple et spéculateurs plus ou moins délicats sur les revenus de l'État. Dans cet « article, nous revendiquons M. de Laborde pour l'honneur de « l'industrie. »

(2) L'aîné de la famille des Lalive, connue par les Mémoires de madame d'Epinay, était père de mesdames de Fezensac et de Vintimille.

(1) On lit dans les registres des procès-verbaux des opérations du tiers état : « Les billets vérifiés et l'échelle tirée, M. de Laborde, député de la paroisse de Grandville, ayant réuni plus « que la moitié des suffrages, nous avons déclaré à l'unanimité « qu'il étoit élu pour premier député aux états généraux. » (Arch. de l'emp., B. 64, p. 338.)

(2) Il était présent à cette assemblée, mais il refusa de voter avec l'ordre de la noblesse, et *requiert défaut contre lui en sa qualité de seigneur de Grandville.* (Ibid., p. 182.)

(3) Voyez : *Discours de M. Laborde de Méréville sur l'établissement d'une banque publique*, prononcé à l'assemblée nationale le 5 décembre 1789, imprimé par ordre de l'assemblée (43 pages). Voyez aussi : *Décret précédé du rapport fait à l'assemblée nationale sur les assignats*, par M. Laborde de Méréville, imprimé par ordre de l'assemblée nationale (de 7 pages). On trouvera dans la table des procès-verbaux ses diverses motions, et dans les papiers de l'assemblée la mention d'une somme de cinquante mille livres donnée par lui, le 7 mai 1790, pour les dépenses du comité des recherches.

vendu sa charge de garde du trésor à M. Joseph Daruey, et n'avait plus désormais qu'à jouir paisiblement d'une grande existence et à cultiver les arts et les lettres, dont le goût était héréditaire dans sa famille. Lorsque le duc d'Orléans annonça, en 1792, l'intention de vendre sa galerie de tableaux, le cœur lui saigna, car il craignait que, dans la détresse générale, les étrangers seuls pussent payer cette collection inappréciable formée par le régent avec autant de passion que de bonheur, et qui était devenue presque une propriété nationale après soixante ans d'admiration consacrée par l'ouvrage de Crozat. N'étant pas en mesure de l'acheter, il engagea son parent, M. de Walkiers, à avancer les sept cent cinquante mille livres demandées par le prince pour les écoles italienne et française, et, après avoir vendu quelques-unes de ses terres, il racheta le tout pour neuf cent mille francs. C'était beaucoup d'argent alors, ce serait aujourd'hui à peine le prix qu'atteindraient les Raphaël, ou les Corrége, ou les *Sept sacrements* du Poussin, ou seulement les Titien. Laborde comptait encore sur le rétablissement de l'ordre et sur le respect de la propriété; il espérait faire de cette collection l'ornement de ses habitations de ville et de campagne : vain espoir; son père fut guillotiné, on confisqua ses biens, et il s'enfuit en Angleterre. Arrivé de l'autre côté de la Manche, il se trouva sans autre moyen d'existence que ses tableaux, qui lui furent envoyés de Bruxelles par M. de Walkiers. Il attendit quelque temps, espérant toujours le rétablissement de la monarchie; mais enfin, à bout d'expédients et d'emprunts, il vendit sa collection au banquier Jérémie Harman, moyennant quarante mille livres sterling, avec la faculté, pendant trois ans, de la reprendre au même prix en payant les intérêts. En 1798, cette collection fut perdue définitivement pour la France. J. Harman la vendit pour quarante-trois mille livres sterling à trois seigneurs anglais, le duc de Bridgwater et les comtes Gower et Carlisle, qui, après avoir retiré les quatre-vingt-quatorze plus beaux tableaux, mirent le reste aux enchères, dont ils retirèrent quarante et une mille livres sterling, c'est-à-dire qu'ils eurent pour rien quatre-vingt-quatorze chefs-d'œuvre qui vaudraient aujourd'hui plus de six millions. Laborde ne rentra pas en France : il mourut à Londres en 1801. — Laborde *de Marcheville*, second fils de Jean-Joseph de Laborde, avait pris ce nom du fief de Marcheville ou Marchainville créé par son père dans le voisinage de ses vastes domaines de la Ferté-Vidame. Il entra dans la marine (*voy.* l'article suivant). — Laborde *de Boutervilliers*, troisième fils de Jean-Joseph de Laborde. Il était seigneur de Boutervilliers, fief considérable créé pour lui en Beauce par son père, à l'extrémité des domaines de Méréville. Comme son frère, il suivait la carrière de marin et ils portaient tous deux les épaulettes d'enseigne de vaisseau, lorsqu'ils apprirent que Louis XVI chargeait La Pérouse d'un grand voyage de découverte autour du monde. Ils demandèrent à faire cette expédition sous ses ordres, et ils écrivirent à leur père qu'ils s'engageraient comme simples matelots, s'ils ne trouvaient pas d'autre moyen de partir avec La Pérouse. J. de Laborde alla montrer leurs lettres à Marie-Antoinette, et invoqua, dans cette circonstance si grave pour lui, une bonté qui plus d'une fois avait réclamé contre sa réserve. A quelques jours de là, la reine, avec une grâce qui n'appartenait qu'à elle, lui remit deux commissions d'officier pour l'expédition de La Pérouse, en le priant de faire remarquer à madame de Laborde cette clause expresse : « Nommés enseignes, l'un sur la *Boussole*, l'autre sur l'*Astrolabe*, MM. de Laborde « ne devront jamais naviguer ensemble. » C'était, en quelque sorte, diminuer de moitié les mauvaises chances de ce périlleux voyage et alléger d'autant les inquiétudes maternelles. Le sort voulut faire mentir cette charmante sollicitude de la reine. Arrivée, au mois de mai 1786, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, l'expédition découvrit un port que le capitaine Cook n'avait pas reconnu. On mit trois embarcations à la mer pour en sonder le fond, et les deux frères n'eurent rien de plus pressé que de se réunir sur le même canot pour s'embrasser et passer ces courts instants ensemble. L'embarcation montée par M. de Lescure, commandant de cette petite expédition, arriva à l'entrée du port au moment où la marée produisait un courant qu'aucune force n'aurait pu dompter. MM. de Laborde étaient loin du danger, mais ils s'y précipitèrent pour porter secours à leurs camarades, et ils périrent avec eux sur les mêmes brisants, tandis que la troisième embarcation gagnait prudemment le large et ralliait les frégates. — Un soir, à dîner, on annonce à M. le comte de Ségur, ambassadeur du roi à St-Pétersbourg, qu'un courrier vient d'arriver : « Messieurs, des nouvelles de France! Excusez-« moi. » C'était une erreur; les nouvelles ne venaient pas de Paris, elles étaient apportées du Kamtschatka par M. de Lesseps, qu'on avait débarqué dans le havre de St-Pierre et St-Paul, le 7 septembre 1787. Parmi les dépêches qu'il portait au roi se trouvait une lettre de La Pérouse, qui allait jeter la consternation dans toute une famille, puisqu'elle annonçait à M. de Laborde la mort de ses deux fils dans les termes les plus honorables : « Messieurs de La-« borde étaient à un grand quart de lieue du « danger, c'est-à-dire dans une mer aussi calme « que celle du port le mieux fermé, mais ces « jeunes officiers, poussés par une générosité sans « doute imprudente, puisque tous secours étaient « impossibles dans cette circonstance, ayant « l'âme trop élevée, le courage trop grand pour « faire cette réflexion lorsque leurs amis étaient « dans un si grand danger, volèrent à leur se-« cours, se jetèrent dans les mêmes brisants,

« et, victimes de leur générosité et de leur déso-« béissance formelle à leur chef, périrent comme « lui. » Cette scène tragique a été peinte par P. Crépin en 1806, et son tableau est devenu populaire par la gravure : c'est, avec le *Combat de la Bayonnaise*, le meilleur de ses ouvrages (1). P. L—x.

LABORDE (Joseph-Alexandre, comte de), né à Paris le 17 septembre 1773, s'engagea de bonne heure, par instinct naturel, dans la glorieuse phalange des Lafayette, des Liancourt et des Lameth, c'est-à-dire dans ce généreux parti de la noblesse que les idées libérales de 89 avaient enivré. S'il n'eut pas à courir les mêmes dangers que ces illustres citoyens, il n'eut pas non plus à regretter leurs fautes, et il prolongea ou il continua, en quelque sorte, après eux leurs traditions, mélange heureux d'idées sérieuses et d'esprit léger, de principes libéraux en faveur des masses, et de bonnes manières puisées dans les élégances du grand monde et de la cour. C'est surtout à cause de cette noble parenté politique qu'il doit avoir une place dans l'histoire, à laquelle il appartient aussi par les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, par les fonctions publiques dont il a été chargé, par les splendides et intéressants ouvrages qu'il a publiés. Son père le destinait à la marine, comme ses frères, et le faisait élever au collége de Juilly, qui passait alors pour la meilleure maison d'éducation. Mais le grand banquier avait trop l'habitude, dans ses opérations financières et commerciales, d'étudier la marche des choses, pour ne pas comprendre, en 1788, de combien de dangers la monarchie était menacée, et il voulut mettre l'entrée de son fils dans la vie à l'abri, non pas d'une sanglante révolution, que personne ne redoutait encore, mais des longs troubles qu'il prévoyait. Une circonstance favorable semblait servir ses vues. L'empereur Joseph II, à son second voyage en France, en 1781, s'était lié avec lui, et en quittant le château de la Ferté-Vidame, où il avait été reçu royalement, il lui avait dit, en lui tendant la main : « Au milieu « des merveilles de votre noble existence, au « milieu de la tendresse de votre belle famille, « je ne sais ce que je pourrais vous offrir en « échange de vos bons procédés! Prenez mon « amitié, et recourez-y sans ménagement, quand « elle vous sera utile. » En 1789, le jeune Alexandre de Laborde arrivait à Vienne, avec une lettre de son père, adressée à l'empereur. Ce prince était malade, ou, pour mieux dire, mourant; il lut la lettre de Joseph de Laborde, qui lui demandait d'admettre le jeune homme dans son armée, et il ordonna qu'un brevet d'officier fût immédiatement expédié dans les cuirassiers de la garde impériale, en faveur du fils de son ancien hôte. Les cuirassiers de la garde étaient des hommes de six pieds, portant une lourde cuirasse et un casque écrasant. Alexandre de Laborde, âgé de quinze ans à peine, était petit, grêle et d'apparence chétive; aussi, quand il se présenta, avec sa commission, devant le colonel, il fut accueilli par un dédaigneux sourire et une protestation superbe, qui eurent pour résultat de le faire passer lieutenant dans les houzards de Kinski. Cette arme était mieux en rapport avec sa taille, comme l'esprit des officiers de ce corps était plus conforme à son éducation et à ses idées. C'est dans ce régiment qu'il servit pendant six années : il fut proposé, pour la croix de Marie-Thérèse, *ex æquo* avec un officier autrichien plus ancien que lui, sur une liste formée au scrutin, par les simples soldats, après une action d'éclat. On sait que cet ordre militaire n'est pas décerné autrement. Dans cette occasion, la croix fut accordée à l'ancienneté, et Alexandre de Laborde, qui reçut plus tard tant de décorations françaises et étrangères, ne se vanta jamais que de celle qu'il n'avait pas obtenue. La noble hospitalité que son père offrait aux étrangers de distinction pendant leur séjour en France lui avait valu la protection de l'empereur; elle lui procura aussi les relations les plus agréables dans la haute société de Vienne. Le prince Czartoryski, alors maréchal de l'Empire, et le plus grand seigneur de la cour d'Autriche, réunissant un jour à sa table les premiers dignitaires du gouvernement et de l'armée, fit placer à sa droite le petit lieutenant français : grand étonnement parmi des convives habitués au respect de la hiérarchie, grand scandale dans ce monde de l'étiquette : *Messieurs*, leur dit le prince, *vous êtes surpris de voir à ma droite le dernier de vous tous en grade et en dignité; mais sachez que son père a traité mon fils comme son fils, et souffrez que je lui en témoigne ainsi ma reconnaissance.* Alexandre de Laborde fit, à cette époque, un voyage en Italie, voyage qu'il recommença depuis plusieurs fois dans l'intérêt de son instruction et de ses études; mais une anecdote expliquera quel était l'objet de ce premier voyage d'agrément. Il arrivait à Venise au moment du carnaval; il voulait prendre sa part des distractions de tout genre que lui offrait cette ville célèbre, comme s'il eût prévu que ce devait être le dernier carnaval de Venise. Il était jeune, amoureux du plaisir; son père avait bien garni sa bourse : il se croyait donc libre de dépenser son temps et son argent à sa fantaisie; mais il comptait sans la police soupçonneuse de la république, qui vint lui demander son passe-port, et qui, parce qu'il n'en avait pas, le traîna comme suspect devant le conseil des Dix. Là, en face de ces juges masqués, et plus encore devant la terrible réputation du tribunal de sang, un jeune homme pouvait s'intimider, et l'allocution du président n'était nullement rassurante; elle se terminait ainsi : « Enfin, qu'êtes-« vous venu faire à Venise? — *M'amuser*, » répondit-il résolûment. Et le Conseil de rire de son erreur, et le président d'ajouter avec esprit : « Eh « bien, allez vous amuser, mais ne vous mêlez pas

(1) Ce tableau appartient à M. le comte Léon de Laborde.

« d'autre chose.» En France il n'était plus question de s'amuser, hélas! La révolution marchait à grands pas, et, en apprenant avec horreur la mort de son père, exécuté sur l'échafaud, Alexandre de Laborde ne se sentit que trop autorisé à continuer sa résidence à l'étranger. Voilà comment il se vit porté sur la liste des émigrés sans avoir émigré; et quelques années après, lorsqu'il rentra en France, il n'eut pas de peine à faire rayer son nom, en donnant la date de son départ, antérieur à la révolution de 89. De même que toute la noblesse française, il s'était formé le caractère à la rude école de la guerre, et il rapportait au foyer de la famille les traditions d'une éducation sérieuse, le goût passionné des arts et l'habitude des bonnes manières. Il trouva en France les restes d'une grande fortune sauvés avec courage et recueillis avec piété par sa respectable mère. Autour d'elle étaient rassemblés les débris de cette brillante famille, que la mort avait décimée sans pitié : c'était la comtesse Charles de Noailles, qui unissait à toutes les séductions de la grâce naturelle toutes les séductions des talents; c'étaient les Lalive, les Fezensac, les Vintimille, les Lusignan, qui se groupaient autour de madame de Laborde, les uns à titre de parents, les autres attachés à elle par le souvenir des bienfaits de son mari, tous réunis par le charme de cet intérieur aristocratique, et y attirant leurs amis, des littérateurs, des artistes, des hommes d'État, qui débutaient dans la carrière de leur célébrité par les agréments de l'esprit et avec l'entrain de la jeunesse. On pourrait citer Chateaubriand, Gérard, Pasquier, Molé, au milieu de tant d'autres. Ce bien-être et cet entourage, ces exemples et cette société décidèrent de la vocation d'Alexandre de Laborde. Il se consacra exclusivement aux lettres et aux arts, qui avaient été les consolations de son exil volontaire, loin de sa patrie. Il chercha dès lors une occasion de se faire connaître par une importante publication. Le goût des grands ouvrages ornés de gravures s'était répandu en Europe vers la fin du 18e siècle. Le Roy, Stuart, Hamilton, Caylus, et, par-dessus tous, le comte Choiseul-Gouffier, avaient mis ce luxe à la mode. Alexandre de Laborde, venant après eux, voulut les surpasser, et l'ambassade de Lucien Bonaparte, à laquelle il fut attaché à l'âge de vingt-cinq ans (7 novembre 1800), détermina son choix et produisit le *Voyage pittoresque en Espagne*, exécuté avec une magnificence qui n'appartiendrait aujourd'hui qu'à un gouvernement. Suivi d'une troupe de dessinateurs, artiste lui-même, Laborde parcourut la Péninsule entière, étudia toutes les villes antiques, dessina et mesura tous les monuments arabes, tous les édifices du moyen âge et de la renaissance, et classant sa récolte méthodiquement par provinces, par époques et par grandes séries de styles ou d'influences, il réunit en quatre volumes une Statistique monumentale de l'Espagne, qui ne sera jamais mieux faite, et qu'on ne peut déjà plus faire, tant a été désastreuse l'action du temps et des hommes sur ces monuments, dont quelques-uns ont tout à fait disparu depuis un demi-siècle. Ce grand ouvrage fut le fondement de la réputation littéraire d'Alexandre de Laborde, il fut aussi le principe de la ruine de sa fortune. Le roi d'Espagne avait souscrit pour cent cinquante exemplaires, à trois mille francs l'exemplaire; l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre avaient promis aussi leur appui à cette grande entreprise, qui comptait à son début plus de cinq cents souscripteurs. La chute de la monarchie espagnole, le blocus continental et la guerre presque universelle détruisirent, coup sur coup, toutes les relations de la France avec l'étranger. Mais l'auteur du *Voyage d'Espagne*, privé de la plupart de ses souscripteurs, n'en continua pas moins son œuvre, au prix de la plus grosse part de sa fortune. Pendant qu'on terminait les dessins, qu'on dressait les cartes, qu'on gravait les planches, il détacha de son livre, pour la publier séparément avec plus détails (1), la *Description de la mosaïque d'Italica*, qui avait été découverte le 12 décembre 1799 (2). Cet admirable ouvrage venait d'être terminé, et il n'avait encore paru, en 1807, que neuf livraisons du *Voyage pittoresque en Espagne*, lorsque Alexandre de Laborde conçut, au milieu des délices de la belle résidence de Méréville, le plan d'un ouvrage tout différent. Le peintre Bourgeois rapportait d'Espagne des portefeuilles tout remplis de dessins, que la gravure mettait autant d'années à reproduire, qu'il avait mis de jours à les faire. Son crayon facile, fidèle quoiqu'un peu lâche, esquissa une suite de vues de Méréville et de quelques campagnes environnantes; c'était assez pour donner à Laborde l'idée de la *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*. Un prospectus spirituel fut improvisé aussitôt, on grava les planches, on décrivit les plus belles résidences, et voilà un volume in-folio mis au monde. La seule chose qui mérite encore l'attention et qui défendra de l'oubli cet ouvrage un peu trop rapidement fait, c'est le discours préliminaire sur la vie de campagne et la composition ou l'art des jardins. Ce sujet est traité avec une grâce de style, un piquant d'aperçus, et surtout un charme de sentiments mélancoliques, qui ne se retrouve, au même degré, dans aucun autre des ouvrages de l'auteur. Le début indique sous quelles impressions il fut composé: « Il « semble que la vie de la campagne acquiert un « nouveau charme après les grandes révolutions, « lorsque les hommes, fatigués des événements,

(1) « La description de cette mosaïque, écrit l'auteur, devait « faire partie d'un Voyage pittoresque en Espagne, et ne paraître « que dans un an; mais les éclaircissements qu'elle donne m'ont « déterminé à en faire un ouvrage particulier, et par conséquent « plus détaillé. »

(2) Les planches qui accompagnent cette description furent gravées et mises en couleur d'après ses dessins; il a gravé lui-même à l'eau-forte la planche d'ensemble.

« aiment à se reposer quelque temps dans le calme « de la retraite. Un beau pays est alors pour eux « un être animé, qui les console sans les plaindre, « qui leur fait partager ses richesses sans les hu- « milier de ses dons. S'ils y portent les peines « de l'âme, les plaisirs des champs adoucissent « leurs maux et remplacent leurs affections; s'ils « y portent le regret de la puissance ou de la « richesse, ils croient y retrouver ces deux avan- « tages, parce qu'ils vivent au milieu des faibles « et des pauvres. » On conçoit qu'après tant de morts tragiques, après des traverses si cruelles, et au milieu d'une existence encore opulente, mais considérablement réduite par la confiscation, une ombre de mélancolie devait obscurcir les impressions que le seigneur du château de Méréville exerçait sur ses habitants. Alexandre de Laborde considérait son ouvrage sur les jardins comme un caprice et une distraction, qui ne lui prirent que quelques heures de travail; mais il consacra plusieurs années à rédiger et à publier simultanément le *Voyage pittoresque de l'Espagne* et l'*Itinéraire descriptif en Espagne*. Cet Itinéraire, auquel il avait donné tous ses soins, parut à la fin de 1808, et obtint rapidement un succès qui n'a fait que grandir avec ses trois éditions; c'était, en effet, la description la plus exacte, la plus intelligente, la plus complète de la Péninsule; et pour le voyageur qui veut visiter avec fruit cette contrée, c'est encore le guide le plus étendu et le plus sûr. Ces travaux littéraires ne rendaient pas Alex. de Laborde étranger aux affaires publiques. Nommé auditeur au conseil d'État, en 1808, il accompagna l'empereur en Espagne, pour lui servir, en quelque sorte, de cicerone officieux dans un pays qu'il avait si bien étudié et qu'on connaissait si mal. Il revint de Madrid avec Napoléon, et il le suivit encore en Autriche, où la guerre s'alluma en 1809. Étant, au quartier général, dans la confidence de toutes les opérations militaires, il se crut bien placé pour écrire le récit de cette glorieuse campagne, et il s'occupa de ce travail historique, qui vint prendre rang parmi ses autres publications entreprises ou projetées. L'empereur, pour le récompenser de ses services, et aussi pour comprendre dans sa nouvelle noblesse un nom honorable et un homme distingué, le nomma comte de l'empire le 3 décembre 1809. En 1810, Alexandre de Laborde fit partie de l'ambassade du prince de Neufchâtel, qui allait à Vienne demander officiellement la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Ses anciens rapports avec les hommes les plus éminents de la monarchie autrichienne, et la part qu'il venait de prendre à la dernière guerre, le désignaient naturellement pour remplir ces fonctions diplomatiques, et il fut chargé, comme premier secrétaire de l'ambassade, de présenter à la princesse les diamants que lui envoyait l'empereur. C'est au milieu des devoirs de cette mission qu'il conçut le plan d'un Voyage pittoresque en Autriche, terminé par un résumé historique, dont le précis de la guerre de 1809 formerait le dernier chapitre. Il se mit à l'œuvre immédiatement; mais cet important ouvrage parut seulement en 1821, et le précis, en 1822. Ce retard, qu'il faut moins attribuer à la marche imprévue des événements qu'aux dépenses énormes qu'exige la publication de pareils ouvrages, priva celui-ci du succès qui l'eût accueilli en 1811 ou 1812. Au retour de Vienne, A. de Laborde avait été nommé maître des requêtes, à la suite d'une de ces vives et spirituelles reparties qui étaient bien faites pour rappeler ses titres à son souverain, mais que seul, peut-être, il pouvait se permettre en présence de cette sévère figure qui avait le privilége d'intimider les plus hardis. L'empereur passait dans la galerie des Tuileries, où était rassemblé tout son conseil d'État; en voyant Alexandre de Laborde, il se mit à dire : « Voilà l'aîné de mes auditeurs? — Oui, sire, et « le cadet de vos soucis. » Quoi qu'il en soit, sa nomination de maître des requêtes suivit de près cette audacieuse boutade, et bientôt il fut chargé de diriger le service des ponts et chaussées, qui comprenait, pour le département de la Seine, les routes, les ponts, les quais, le canal de St-Maur, le canal de l'Ourcq, et le service ordinaire et extraordinaire des eaux de Paris. Les dépenses annuelles de ce service se montaient à près de neuf millions. Un autre maître des requêtes avait la direction des bâtiments dans le même département. Alexandre de Laborde déploya une grande activité dans ses nouvelles fonctions, auxquelles le rendaient tout à fait propre son goût des arts, ses études, ses voyages dans toute l'Europe et son penchant naturel pour les innovations. Il conçut divers projets, mais leur adoption et leur mise à exécution ne pouvaient être que très-lentes; aussi, l'habitude qu'il avait prise de la publicité le porta-t-elle à composer avec ces projets un volume in-folio, orné de planches, sous le titre de *Projets d'embellissement de Paris*. Bien que ces projets ne lui eussent pas été demandés et qu'on pût les considérer comme lui appartenant en dehors de son service, leur publication sans autorisation ministérielle était une infraction grave aux règles de l'administration. Alexandre de Laborde déclarait, il est vrai, en tête de la première page du livre, que c'était pour éviter les frais et les erreurs des transcriptions qu'il avait fait imprimer ce Mémoire, destiné seulement à être distribué aux membres du corps des ponts et chaussées; mais cette excuse, plus ou moins acceptable, ne fut pas présentée à l'empereur, qui trouva, sur la table où l'on étalait toutes les publications du jour qu'on voulait faire passer sous ses yeux, un beau volume in-folio, intitulé *Embellissements de Paris*. Son irritation fut grande; il menaça l'auteur d'une destitution et se contenta de faire saisir l'ouvrage, qui ne rentra en circulation qu'après la chute du gouvernement impérial. Il y avait cependant des vues

très-justes, des conseils très-utiles dans ce Mémoire; vues et conseils qui semblent aujourd'hui bien arriérés, mais qui étaient alors des nouveautés hardies. « Vienne, Madrid, Milan, Florence, « Amsterdam, disait-il, ont des trottoirs en « dalles de granit, de niveau avec le pavé de « leurs rues; toutes les villes de l'Angleterre et « de l'Amérique en ont de semblables, mais « exhaussés de quelques pouces : Paris seul con- « serve son ancien pavé raboteux et glissant, « sans qu'on ait jamais rien fait pour l'améliorer. » Ses propositions pour la distribution des eaux dans Paris n'étaient pas moins judicieuses, et il a poursuivi vainement, pendant trente ans, la formation d'une compagnie qui aurait entrepris, sur une grande échelle, ce service d'utilité générale, que la ville de Paris commence à peine à faire établir aujourd'hui. Les travaux de la direction des ponts et chaussées n'absorbaient pas tout son temps, et surtout n'empêchaient pas son esprit de se porter sans cesse vers les choses d'érudition. Lors de son voyage à Vienne, en 1809, Alexandre de Laborde avait examiné attentivement la collection de vases grecs que le comte de Lamberg avait formée à grands frais pendant son ambassade à Naples, et il avait obtenu de ce seigneur, avec l'autorisation de publier la description de cette collection unique, toute liberté pour faire calquer et peindre d'après les vases mêmes un choix des sujets les plus intéressants. Depuis, il avait recherché les moyens de donner à la reproduction iconographique de ces peintures le dernier degré de perfection possible, et les deux premières livraisons du nouvel ouvrage, composées chacune de six planches, parurent en 1813. Les circonstances interrompirent cette splendide publication, mais elle fut reprise plus tard, et l'on peut dire qu'elle n'a pas été surpassée. Tant de travaux, tant de preuves d'une érudition variée et solide, un si grand dévouement à la science et aux arts, mettaient Alexandre de Laborde sur les rangs de l'Institut; il y entra en 1813 et remplaça, dans la classe des inscriptions et belles-lettres, M. de Toulongeon. Les événements politiques donnèrent une direction différente à ses idées, en même temps qu'ils lui imposaient d'autres devoirs. Lorsqu'on réorganisa la garde nationale en 1814, ses précédents militaires autant que sa position comme habitant notable de Paris, le désignèrent à un grade élevé : il fut nommé adjudant-major, et traita en cette qualité de la reddition de Paris, au nom et pour la part de la garde nationale. Il commandait en chef aux Tuileries, dans la nuit du 19 au 20 mars, et décrivit, sous le titre de *Quarante-huit heures de garde*, le contraste singulier du triste départ du roi avec le retour triomphant de l'empereur. La création d'un gouvernement représentatif souriait d'autant plus à son esprit, que ses fréquents séjours en Angleterre l'avaient mieux préparé à comprendre le mécanisme de ce gouvernement et à en exposer les avantages. Il improvisa, en 1814, une brochure qu'il ne fit tirer qu'à un petit nombre d'exemplaires (1) sous ce titre : *Des aristocraties représentatives, ou du retour à la propriété dans le gouvernement.* Cet ouvrage, qui résumait les principes fondamentaux du nouveau système gouvernemental, et les exposait avec autant de clarté que d'esprit, obtint beaucoup de succès et eut l'année suivante une nouvelle édition tirée à un grand nombre d'exemplaires (2) sous un titre un peu différent (3). Ce fut le point de départ des préoccupations et des tendances du reste de sa vie; il entrait désormais dans la carrière politique et il s'y jetait avec l'ardeur et la hardiesse qu'il mettait en toutes choses. Ces allures ne convenaient pas au gouvernement de la restauration, et, en 1816, sa place de directeur des ponts et chaussées fut supprimée. On avait imaginé cette façon polie de le destituer. Il était déjà dans le parti libéral; il appartint dès lors au parti de l'opposition. Il y avait plusieurs manières de faire de l'opposition, soit en conspirant dans les sociétés secrètes, soit en combattant ouvertement pour le triomphe de toutes les idées libérales; il n'hésita pas sur la ligne qu'il devait suivre, et son nom reste attaché à plusieurs grandes idées qui ont fait leur chemin au profit de l'intérêt de tous. Une d'elles, dont il fut l'initiateur en France et le plus persévérant promoteur, a été l'enseignement mutuel. Étant allé en Angleterre, dans le cours de 1815, il voit les effets heureux de cette méthode économique d'enseignement, et aussitôt il s'enthousiasme pour ce système et publie, à Londres même, la première édition de son *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster;* puis, à son retour en France, il y fait réimprimer sa brochure, qui devint le signal de cet immense mouvement en faveur de l'enseignement, que la restauration eut le tort de ne pas s'approprier et de laisser devenir, dans les mains de ses adversaires, une puissante arme d'opposition. L'allure de son esprit, l'abondance de ses idées, rendaient Alexandre de Laborde incapable de suivre l'élaboration patiente et la mise en œuvre d'un projet quelconque; une fois l'idée émise et rendue viable, il l'abandonnait aux soins des hommes spéciaux et se passionnait pour une autre. C'est ainsi que, tout en suivant la marche de l'en-

(1) On lit en regard du titre : « Cet ouvrage n'est point destiné à « être publié; il n'en a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires « pour quelques personnes que ces sortes de questions inté- « ressent. »

(2) On lit en regard du titre : « Cet écrit fut imprimé l'année « dernière sous le titre : *Des aristocraties représentatives;* mais « l'auteur ne crut pas devoir le publier; il n'en fit tirer qu'un « petit nombre d'exemplaires pour quelques personnes que ces « questions intéressaient. Aujourd'hui qu'elles intéressent tout « le monde, et que le salut de la France tient peut-être à la « composition de la nouvelle assemblée des représentants, l'au- « teur a cru que ses observations pouvaient être de quelque « utilité. »

(3) *De la Représentation véritable de la communauté, ou du système de nomination aux deux chambres basé sur la propriété*, par le comte Alexandre de Laborde, Paris, 1815, in-8°.

seignement mutuel, tout en travaillant à ses progrès dans la société philanthropique, dont il était le secrétaire général, il portait déjà ses aspirations ailleurs. Nous ne parlerons pas de la gymnastique appliquée à l'éducation, bien qu'il ait été le premier à préconiser le système du colonel Amoros. Il avait connu le colonel à Madrid, lorsque ce singulier personnage y occupait une grande position. Après avoir été, en Espagne, successivement homme de guerre, conseiller d'État, ministre de la police, précepteur d'un Infant, Amoros était alors réfugié en France et dans la misère. Alexandre de Laborde fut son soutien et le patron le plus chaleureux de son école de gymnastique. Passons encore sous silence une vaste publication dont il jeta les bases en 1815, et qui commença son apparition en 1816 : c'était la description des principaux monuments de la France classés chronologiquement, idée heureuse, plan ingénieux, ouvrage incomplet et médiocrement exécuté, mais qui néanmoins a rendu et rend encore de véritables services à la science archéologique et aux beaux-arts. Ce n'était là, pour son esprit impatient et universel, que des distractions agréables; un nouveau sujet d'étude plus sérieuse et plus abstraite le préoccupait: il cherchait à développer en un corps de doctrine plusieurs idées qui lui appartenaient, quoiqu'il en eût trouvé le germe en Angleterre. Nous voulons parler de l'*Esprit d'association*, titre de l'essai si remarqué, si remarquable, qui formait en 1818 un volume, et qu'il développa, en 1821, dans une seconde édition en deux volumes. Blanqui en parle ainsi dans son *Histoire de l'Économie politique* : « Ce livre est surtout remarquable par la « justesse de ses prévisions et par son excellente « appréciation des institutions les plus favorables « au développement de la prospérité publique. « Toutes les forces étaient divisées en France, « comme toutes les opinions, lorsque M. de La- « borde publia cet exposé des avantages de l'*Es- « prit d'association*, riche de faits et plein d'aper- « çus lumineux sur les véritables sources de la « puissance industrielle et politique des États..... « Ces doctrines judicieuses ont pénétré peu à peu « dans les esprits, et nous avons vu se multiplier « depuis lors en France les caisses d'épargne, les « compagnies d'assurances, les sociétés en com- « mandite, tout à la fois effet et cause de la pros- « périté croissante de la nation. M. de Laborde a « très-heureusement démontré de quelle influence « pouvait être sur cette prospérité le concours « des étrangers attirés dans nos associations par « l'espoir d'y faire fructifier leurs capitaux. Cette « opinion, hardie à l'époque où elle fut émise, « commence à se populariser en France (1). » Cet ouvrage lui conquit les suffrages de ses confrères de l'Institut, qui le désignèrent pour faire partie de l'Académie des sciences morales et politiques. Le gouvernement de Louis XVIII dut compter avec lui, et, désirant se l'attacher, le nomma en 1819 maître des requêtes en service ordinaire. Ce rapprochement entre lui et le ministère ne pouvait être de longue durée. En même temps que l'indépendance de son esprit déplaisait au pouvoir, son caractère facile plaisait aux hommes de partis, et, presque à son insu, il devenait hostile au gouvernement et n'en était que plus populaire dans l'opposition, à laquelle il apportait un contingent précieux d'idées ardentes et de ressources ingénieuses. En 1822, la ville de Paris l'élut député, et dès qu'il fut à la chambre, il prouva qu'il était digne de son mandat; dans cette première session, il figura honorablement à la tribune. Nous n'analyserons aucun de ses discours, on peut les rechercher dans le *Moniteur* : on y verra, dans les questions de finances, de douanes, de prisons, de canaux, de littérature et d'art, son esprit facile et ses tendances libérales prendre leur essor. La passion politique put bien lui inspirer des craintes exagérées et des prévisions promptement démenties sur les difficultés de la guerre d'Espagne; mais il apprécia judicieusement la situation financière de ce pays dans une brochure qui eut deux éditions, et dont l'épigraphe, *Ex nihilo nihil*, offrait spirituellement le résumé de la thèse qu'il soutenait avec des arguments irrésistibles. C'est ainsi qu'il se distingua dans le petit centre d'opposition qui devait prendre un si grand, un si rapide développement. Ayant succombé aux élections de 1825, et ne croyant pas pouvoir rentrer dans l'arène parlementaire avant quelques années, il résolut de conduire lui-même son fils en Italie, en Grèce et en Orient, pour compléter l'éducation de ce jeune homme qui lui promettait un si brillant continuateur de ses travaux, un si noble représentant du nom des Laborde. Il employa deux années à ce voyage; mais, le climat d'Égypte lui étant contraire, il fut obligé de rentrer en France. La Méditerranée, aujourd'hui sillonnée d'un si grand nombre de bateaux à vapeur, n'en avait pas un seul en 1827, et on trouvait tout simple d'être ballotté pendant trente ou quarante jours de mer pour aller d'Égypte en Europe. On conçoit donc qu'en jetant l'ancre dans la baie de Naples, Alexandre de Laborde fût avide de nouvelles de France : il fit héler un bâtiment français qui entrait dans la rade en même temps que le navire sur lequel il revenait d'Égypte. — *Qu'y a-t-il de nouveau en France? — Pas grand'chose de bon : de mauvaises élections à Paris.* Laborde tressaille à ce mot d'*élections;* il ne savait même pas que la chambre fût dissoute, et ne soupçonnait guère ce que le brave capitaine provençal entendait par de *mauvaises élections.* On hèle une seconde fois le bâtiment : — *Et qui donc est nommé? — Un tas de canailles : Laffitte, Laborde,* etc. On peut se figurer les rires d'Alexandre de Laborde et de ses compagnons de voyage; l'épithète im-

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, Paris, 1827, in-8°, p. 295.

pertinente était déjà pardonnée en faveur de la bonne nouvelle, et ce souvenir des compatriotes pour le candidat absent fut salué de la plus sincère reconnaissance. Dès son arrivée à la chambre, Alexandre de Laborde prend part à ses discussions, tantôt avec le calme de la raison, en traitant les sujets d'administration qu'il avait le mieux étudiés (1), tantôt avec la passion de l'homme de parti, par exemple en déclarant la conquête d'Alger (2) insensée, sans se rappeler qu'il avait démontré aussi l'impossibilité d'une intervention française en Espagne, quelques jours avant que notre armée eût rétabli Ferdinand VII sur son trône. Il est inutile de le suivre dans cette arène des débats parlementaires, c'est l'histoire de son temps. Les travaux de l'Institut furent pour lui un délassement au milieu de ces luttes politiques. On relira avec plaisir les mémoires qu'il lut avec tant de succès dans plusieurs séances publiques. Le 25 juillet 1828, c'étaient des renseignements nouveaux sur la ville de Pétra, et sur les ruines que son fils venait de découvrir dans l'Arabie Pétrée (3). L'année suivante, c'était un plan d'éducation par les voyages, et ce plan ingénieux, dont il avait lui-même fait l'essai en voyageant avec son fils, et qu'il exposait avec autant d'esprit que de cœur, reçut une approbation si chaleureuse, que plusieurs chefs d'institutions essayèrent de le mettre en pratique (4). La révolution de Juillet le surprit, sans le déconcerter. Il avait été acteur passionné dans le drame : ne devait-il pas avoir une large part à son dénoûment? Dès le 27 juillet, il prend la responsabilité du premier acte de résistance aux ordonnances de Charles X, en réunissant chez lui (5) les députés de l'opposition, et le lendemain, chez Audry de Puyraveau, il annonce qu'il ira se mettre à la tête de la légion dont il avait été colonel avant le licenciement de la garde nationale. Telle était sa manière d'agir au milieu des hésitations et des biais du plus grand nombre de ses collègues; et en effet, le lendemain, endossant l'uniforme, il sortait à cheval et se rendait à la mairie, où les gardes nationaux qu'il avait commandés naguère vinrent spontanément se remettre sous ses ordres. Ce fut là le premier acte sérieux d'une insurrection populaire, qui devait être une révolution nationale. On ne peut pas bien apprécier aujourd'hui le courage et l'abnégation des hommes politiques qui risquèrent leur vie et leur fortune dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Quoi qu'il en soit, une part honorable revient à Alexandre de Laborde dans ces grands événements, qui appartiennent désormais à l'histoire générale, et qui sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Il n'en retira d'autre avantage que l'amitié du roi Louis-Philippe, qui, appréciant son dévouement, le choisit pour aide de camp et l'admit dans son intimité. Sa nouvelle position à la cour ne l'empêcha pas de conserver la confiance des électeurs de Paris : le collége électoral qui lui avait été si longtemps fidèle ne l'abandonna pas; mais, élu simultanément à Paris et à Étampes, il opta pour ce dernier collége. D'un autre côté, ses collègues lui donnèrent une marque de sympathie, en le nommant questeur pendant plusieurs sessions consécutives. Les lettres et les arts vinrent une dernière fois, en 1835, faire diversion à sa vie parlementaire, en lui inspirant le plus charmant de ses ouvrages. Le roi se proposait de consacrer le château de Versailles à un musée historique dédié à toutes les gloires de la France. Cette grande pensée, dont Alexandre de Laborde reçut un des premiers la confidence, et à l'exécution de laquelle le roi l'initiait chaque jour, était de celles qui souriaient à son imagination et touchaient son cœur. Il voulut traduire son admiration pour le nouveau musée dans un livre digne du sujet, et il entreprit de fondre la description de ce musée dans l'histoire de l'ancien château, de manière à faire assister le visiteur simultanément aux souvenirs de l'histoire de la France et aux souvenirs du château de Versailles, qui occupe lui-même une si large place dans l'histoire des deux derniers siècles. Cette idée ingénieuse devait réussir (1); mais il fallait les ressources de son imagination, la grâce de son esprit, et son goût exquis, pour composer ce beau livre, orné de huit cents gravures, qui parut en 1841, sous le titre de *Versailles ancien et moderne*. Il mourut le 20 octobre de l'année suivante, au sein de sa famille, au retour d'un voyage en Italie et en Grèce, où il avait retrouvé avec joie les sujets d'étude qui avaient passionné sa jeunesse. Le désordre de ses affaires avait été le trouble de sa vie; la ruine complète de sa fortune mêla beaucoup d'amertume à ses derniers jours, quoiqu'il pût se dire que ses entreprises, toutes honorables par leur but et utiles au bien public, avaient englouti plus de deux millions, sans faire de tort à personne autre qu'à lui-même. — De cette existence si bien remplie le biographe n'a pu mettre ici qu'une moitié, celle qui a ses dates, ses actes et ses œuvres; l'autre moitié, qui n'est pas la

(1) Au sujet de la loi des comptes, il demande, le 20 juin 1828, l'augmentation du budget des lettres et des beaux-arts, en même temps qu'une réduction sur tous les autres services, et il fait distribuer à ses collègues une brochure qui contenait des développements que la tribune ne comportait pas. Cette brochure reproduit en partie l'article du *Mémorial universel* de 1821. Il publia, l'année suivante, des *Considérations relatives au projet de lois municipales*, Paris, 1829, in-6° de 47 pages.

(2) Il publia sur ce thème une brochure dont les deux éditions furent répandues à un grand nombre d'exemplaires.

(3) Voyez le *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, par M. Léon de Laborde, Paris, Giard, 1830 et suiv., in-fol.

(4) Institution Loriol. Plan d'éducation par les voyages mis à exécution sous les auspices de M. le comte de Laborde. Première année, novembre 1829.

(5) « Plusieurs députés étaient présents à Paris; ils se réunirent « chez M. Alex. de Laborde. La maison de ce citoyen devient « ainsi, pour une fraction de la Chambre, le Jeu de Paume de la « révolution de 1830. » (*Histoire de la révolution de* 1830, par Petit, p. 5.)

(1) Elle a été adoptée par M. E. Soulié, dans la nouvelle Notice des peintures et sculptures composant le musée impérial de Versailles.

moins intéressante, appartient à la famille, aux amis, à la société intime : nous regrettons de ne pouvoir emprunter quelques traits à la vie privée d'Alexandre de Laborde, pour mettre en relief la finesse de son esprit, la bienveillance de son caractère, la noblesse de ses sentiments et la bonté de son cœur. Cet excellent homme eut même les défauts de ces qualités : un esprit trop facile, une confiance trop aveugle, une générosité trop prodigue, qualités et défauts charmants qui ne lui ont créé que des amis, des ingrats et des envieux. Tout plaisait en lui : la grâce de la conversation, l'originalité naturelle des idées, la naïveté des réparties, et jusqu'à ses distractions singulières. On sait qu'assistant au mariage de M..., à l'église St-Roch, il crut tout à coup assister à un service funèbre, et, se penchant vers son voisin, il lui dit à voix basse : *Suivez-vous le corps?* Le soir de son propre mariage, il avait demandé très-respectueusement à sa femme la permission de la reconduire chez elle, oubliant qu'il était marié depuis le matin. Un jour, dans une revue, précédant le roi à cheval, il recueillait les pétitions : arrivé au front d'un régiment, il enlève machinalement les feuillets de musique fixés aux instruments des musiciens et les joint aux pétitions qu'il tient à la main. Citons encore une réponse qui prouve que sa bonté restait présente quand l'esprit s'absentait. On se plaignait devant lui d'une chaleur inattendue : — *Excusez-moi*, dit-il, *c'est ma faute; j'ai remis mon gilet de flanelle.* On conçoit qu'avec une réputation de distrait si bien fondée, on lui ait prêté une foule d'aventures et de mots divertissants; ceux-ci suffiront pour donner idée de ses distractions. Il n'en avait d'ailleurs ni à la guerre, ni sur les barricades; ses contemporains, qui l'ont vu dans toutes les occasions où se montre le vrai courage, racontent avec plaisir l'entrain et l'insouciance qu'il y apportait. Il ne marchandait pas davantage son dévouement à l'égard de ses amis, et le définissait ainsi :

J'entends ainsi le dévouement :
Quand dans le cœur il prend sa source,
Le dernier quart d'heure du temps,
Le dernier écu de la bourse,
La dernière goutte du sang.

La poésie facile, de circonstance et d'impromptu était un de ses talents. Vivant à l'époque du premier empire, dans l'intimité de la reine Hortense, il composa pour elle plusieurs romances. Une fois on avait fait présent à cette aimable princesse d'un tableau qui représentait un chevalier en armure, gravant de la pointe de son épée une inscription sur une pierre : elle montra ce tableau à Alexandre de Laborde, en lui demandant l'explication du sujet. Inventer un petit roman fut l'affaire d'une minute, et il ne fallut pas beaucoup plus de temps pour le mettre en vers et en faire la jolie romance qui commence ainsi : *Partant pour la Syrie.* On sait que la reine Hortense composa la musique de ces paroles, et fut rarement mieux inspirée. Cette romance, chantée dans tous les salons, ne tarda pas à devenir populaire, en attendant qu'elle devînt nationale. Alexandre de Laborde a fait d'autres romances non moins gracieuses, des chansons, des fables dignes de voir le jour, et des vers de circonstance qui eurent assez de vogue, quoique l'auteur n'ait pas pris soin de les recueillir. Il comprenait très-bien que leur principal mérite était dans l'à-propos. Aussi, comme on lui vantait ses romances : *Ni jamais ni toujours*, et *Qu'as-tu besoin de me sourire?* en lui demandant laquelle des deux il préférait, il répondit : *Dites-moi d'abord laquelle est la moins bête?* M. Lagarde les publia toutes; on l'en avertit : *Ce monsieur est bien bon de se donner cette peine!* fut sa réponse. *Mais*, ajoutait-on, *il les publie sous son nom.* — *Eh bien!* répliqua-t-il, *laissez-le faire, si cela peut lui être utile.* Il y a cependant lieu de regretter que plusieurs de ses ouvrages soient restés des ébauches ou des projets. Nous en citerons un. Étant malade, on lui donna à lire les *Petites Misères de la vie humaine*, livre traduit de l'anglais. La tournure souriante de son esprit lui inspira le plan d'un ouvrage moins lugubre, qui eût été la contre-partie de l'ouvrage anglais; il l'intitula *les Petits Bonheurs de la vie humaine, ou les Bonnes Chances inattendues*, et il en raconta toute une série; mais, après s'être amusé de ce projet, et en avoir diverti les autres, il l'abandonna. M. Jules Janin a repris longtemps après et très-heureusement exécuté ce projet, en composant les *Petits Bonheurs de la vie.* Qui n'a gardé le souvenir des lectures que faisait Alexandre de Laborde aux séances publiques de l'Institut? Quand venait son tour de parole, c'était un épanouissement général des physionomies; si bien que Raynouard disait au sortir de la séance : *Je n'aime pas ce genre de succès; Laborde nous fera perdre le privilége d'être ennuyeux.* On a cependant osé dire qu'il faisait faire ses ouvrages! Nous lisons même dans plusieurs biographies estimées que M. Rabbe *a eu part aux brillants discours du Voyage en Espagne!* Ce sont de misérables et ridicules inventions. Alexandre de Laborde avait trop d'esprit pour en demander à personne; il en avait assez pour en donner aux autres. Combien d'auteurs lui ont pris son temps en lui demandant des conseils et en lui lisant leurs ouvrages! M. Miel l'obligea ainsi à écouter la lecture de son Histoire du Portugal; mais, un jour que le lourd historien lui avait lu un pamphlet sans esprit, Alexandre de Laborde, pour se venger de l'ennui que la lecture lui avait causé, improvisa cette douce épigramme :

A quelques traits piquants
Que contient ce libelle,
On devine aisément
Qu'il n'est pas tout de miel.

La politique, la littérature et les arts n'absorbaient pas ses pensées : il avait l'esprit ouvert à

tous les progrès, et porté vers toutes les innovations. Que d'inventions utiles et fécondes il a généreusement patronnées! La société d'encouragement, dont il fut l'un des fondateurs, était habituée à le voir arriver, à chaque séance, enthousiaste de quelque nouvelle idée et s'en faisant le spirituel et chaleureux interprète. Tantôt c'était la lithographie, tantôt la lampe Carcel; un jour, il vint proposer l'établissement, dans tout Paris, de bains portatifs, de baignoires qu'on monterait jusqu'au sixième étage. Ce fut une joie générale : *Ah!* disait-on, *voilà bien une idée de ce bon M. de Laborde; ainsi, au sixième étage, sans se déranger, on aura son bain à côté de son lit!* Et de rire aux éclats. Cela paraît tout simple aujourd'hui; c'était alors une utopie. — Alexandre de Laborde avait épousé mademoiselle Thérèse de Cabre, veuve du marquis de Gillier, fille de M. de Cabre, ministre de Louis XVI à St-Pétersbourg, et nièce de l'abbé Sabatier de Cabre (*voy.* SABATIER). Il eut de ce mariage trois filles, qui épousèrent, l'aînée, M. Gabriel Delessert, préfet de police sous le gouvernement de juillet; la seconde, M. Édouard Bocher, préfet du Calvados à la même époque; et la troisième, M. Édouard Odier, qui s'est fait un nom dans les arts. Il eut aussi un fils, M. le comte Léon de Laborde, aujourd'hui directeur général des archives de l'empire, membre de l'Académie des inscriptions, un de nos archéologues les plus éminents, l'auteur de tant de livres savants et ingénieux sur l'histoire des arts à toutes les époques et dans tous les pays. — En donnant la liste abrégée des ouvrages d'Alexandre de Laborde, nous omettons les tirages à part des articles de revues et de journaux; nous renvoyons au *Moniteur* et à ses tables, pour les nombreux discours prononcés à la tribune, et qui presque tous ont été imprimés séparément; aux *Mémoires de l'Académie*, pour les rapports qu'il a lus sur le concours annuel des antiquités nationales; à la *Revue encyclopédique*, dont il a été un des principaux rédacteurs; aux *Comptes rendus* de la société d'encouragement qu'il a souvent présidée; aux *Annales* de la société pour l'abolition de l'esclavage, société qu'il a contribué à fonder; aux publications de la franc-maçonnerie, association dans laquelle il occupait un grade supérieur; aux rapports du banquet annuel des anciens élèves de Juilly, qu'il a présidé de 1832 à 1841, etc., etc. : 1° *Description d'un pavé en mosaïque découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santipona près de Séville; suivie de recherches sur la peinture en mosaïque chez les anciens, et les monuments en ce genre qui n'ont point encore été publiés*, Paris, de l'imprimerie de P. Didot aîné, 1802, in-fol. max. Il y a une édition avec texte espagnol, publiée en 1806. 2° *Lettre à madame de Genlis sur les sons harmoniques de la harpe*, Paris, 1806, in-12; 3° *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, Paris, Nicolle, 1807-1818, 4 vol. in-fol., avec 280 pl. Il s'est fait une contrefaçon réduite de cet ouvrage, en Belgique, pour une collection de Voyages pittoresques. 4° *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, avec 22 pl. en noir et en couleurs; tiré à 160 exemplaires, les dessins par C. Bourgeois, Paris, Bourgeois, 1808, in-fol., avec texte en trois langues et cent trente planches. Le discours préliminaire a été réimprimé sous ce titre : *Discours sur la vie de campagne et la composition des jardins*, Paris, 1808, in-8°. Le 15 février 1808 parurent les deux premières livraisons. Le volume a 223 pages, et les planches représentent les jardins de la Malmaison, Morfontaine, Ermenonville, Méréville, St-Leu, Mousseaux, Brunehaut, Tracy, l'ermitage du Mont-d'Or, le Plessis-Charmant, le Raincy, Trianon, le Désert de Monville, Guiscard, Maupertuis, le Rœulx, l'Ermitage de Versailles, Crillon, Betz, le Marais, Lormoy, Prulay, Courteille, Jouy, Belœil et Rambouillet. 5° *Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°, avec atlas in-4° de 29 cartes; seconde édition, 1809; troisième édition, corrigée et considérablement augmentée, précédée d'une notice sur la configuration de l'Espagne et de son climat, par M. de Humboldt, d'un Aperçu sur la géographie physique, par M. le colonel Bory de St-Vincent, et d'un Abrégé historique de la monarchie espagnole et des invasions de la Péninsule jusqu'à nos jours, Paris, F. Didot, 1827, 6 vol. in-8°, avec atlas de 37 cartes et 4 plans. 6° *Collection des vases grecs de M. le comte de Lamberg*, expliquée et publiée par Alex. de Laborde, Paris, 1813, 2 vol. gr. in-fol., avec 164 pl. imprimées en couleur et retouchées au pinceau. L'ouvrage, interrompu en 1814, fut repris en 1824 et terminé en 1828. 7° *Des Aristocraties représentatives, ou du retour à la propriété dans le gouvernement*, Paris, 1814, in-8°; 8° *de la Représentation véritable de la communauté, ou du système de nomination aux deux chambres, basé sur la propriété*, Paris, Nicolle, 1815, in-8°. C'est une réimpression à grand nombre de l'ouvrage précédent qui n'avait pas été mis en vente. 9° *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster*, Londres, 1815, in-8°, réimprimé la même année, à Paris; seconde édition, Paris, Colas, 1816, in-8°; troisième édition, Paris, Gide, 1819, in-8°; traduit en espagnol : *Plan de ensenanza para escuelas de primeras letras*, Paris, 1816, in-8°; 10° *Quarante-huit heures de garde au château des Tuileries, pendant les journées des 19 et 20 mars 1815, ou Précis des événements qui ont eu lieu dans ces deux jours*, par un grenadier de la garde nationale, Paris, 1816, in-4°, avec deux planches gravées d'après les dessins de l'auteur; 11° *Projets d'embellissements de Paris, et de travaux d'utilité publique*

concernant les ponts et chaussées, par le comte Alexandre de Laborde, chargé, depuis l'année 1810 jusqu'en 1816, du service des ponts et chaussées du département de la Seine, Paris, 1816, in-fol., avec 13 pl. Cet ouvrage fut imprimé à la fin de 1811. Il n'était pas destiné au commerce, mais il fut saisi au commencement de 1812. En 1815, M. Beugnot rendit tous les exemplaires à l'auteur, qui les mit en circulation lorsque sa place de chef des ponts et chaussées fut supprimée : il se contenta d'y ajouter un nouveau titre et une préface de 4 pages. 12° *Rapport sur les travaux de la société de Paris, pour l'instruction élémentaire, pendant le dernier semestre de* 1815, *fait à l'assemblée générale du* 10 *janvier* 1816, par M. le comte Alexandre de Laborde, secrétaire général, Paris, Colas, 1816, in-8° de 40 pages; 13° *Les Monuments de la France, classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, Paris, Joubert et Nicolle, etc., 1816-36, in-fol., avec 259 pl.; 14° *De l'Esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté, ou Essai sur le complément du bien-être et de la richesse de la France par le complément des institutions*, Paris, Gide, 1818, in-8°; seconde édition revue et augmentée, Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 15° *Voyage pittoresque en Autriche*, Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1821-23, 3 vol. in-fol., avec 80 pl. et cartes. Le troisième tome contient le Précis historique de la guerre entre la France et l'Autriche en 1809, avec 40 pl., cartes, plans de bataille, etc. Ce précis a été réimprimé à part, Paris, Ancelin et Pochard, 1823, in-8°, avec atlas de 5 pl. 16° *Observations sur les chapitres IV et V du budget du ministère de l'intérieur, pour* 1821, *concernant les dépenses relatives aux sciences, belles-lettres, beaux-arts, et à l'instruction élémentaire.* Ces observations, qui avaient paru d'abord dans le *Mémorial universel de l'industrie française des sciences et des arts* du mois de mars 1821, furent tirées à part. 17° *Opinion de M. Alexandre de Laborde, député de la Seine, sur le projet de loi concernant les canaux*, Paris, imprimerie de Cellot, 1822, in-8° de 16 pages, avec cette note : « Mon « rang d'inscription ne m'ayant pas permis de « prononcer ce discours à la tribune, et sachant « que mon opinion différait de celle de plusieurs « des honorables collègues dont je désire le plus « mériter l'approbation, j'ai fait imprimer ce « discours pour leur faire connaître les raisons « qui m'ont empêché de me ranger de leur « avis. » 18° *Opinion de M. Alexandre de Laborde, député de la Seine, sur l'emprunt de cent millions*, Paris, Baudoin frères, 1823, in-8° de 20 pages; 19° *Aperçu de la situation financière de l'Espagne*, Paris, 1823, in-8° de 32 pages. Il y a une seconde édition, revue et augmentée, formant 48 pages. 20° *Nouveaux renseignements sur la ville de Pétra et le pays des Nabathéens, lus à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut*, le vendredi 25 juillet 1828; inséré dans le 3e numéro de la *Revue trimestrielle*, et tiré à part; 21° *Observations sur le dernier article de la section V du budget du ministère de l'intérieur, concernant les établissements scientifiques et littéraires*, brochure de 31 pages, de l'imprimerie de Didot. Ces Observations venaient à l'appui d'un discours prononcé à la Chambre le 20 juin 1828. 22° *Récit d'un voyage en Orient*, rapport lu à la séance des quatre Académies de l'Institut, le 24 avril 1828. 23° *Considérations relatives au projet de lois municipales et départementales, présenté à la Chambre des députés le* 9 *février* 1829, Paris, Tastu, 1829, in-8° de 47 pages; 23° *De l'Education par les voyages*, mémoire lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 31 juillet 1829, imprimé au *Moniteur* du 13 août, et tiré à part; 24° *Projet d'une association industrielle, sous le nom de Compagnie générale du Levant*, Paris, 1829, in-8° de 42 pages; 25° *Au roi et aux chambres, sur les véritables causes de la rupture avec Alger, et sur l'expédition qui se prépare*, par Alexandre de Laborde, député de la Seine, Paris, 1830, in-8° de 80 pages, avec un appendice de xlviij pages. Il y a une seconde édition entièrement refondue, même format, même date, mais de 111 pages, avec un appendice de lx pages. 26° *Discours de M. de Laborde, député de la Seine, sur le projet de loi portant allocation de* 500,000 *francs en faveur des étrangers réfugiés en France*, session de 1831, tirage à part, in-8°, avec cette note : « L'auteur de ce dis- « cours était le premier de douze orateurs inscrits « en faveur du projet de loi; mais la succession « des ministres à la tribune et la clôture pronon- « cée l'ont empêché de se faire entendre. Sa re- « connaissance pour les étrangers de plusieurs « pays, où il a été bien reçu, lui fait un devoir « de publier l'opinion qu'il aurait émise ; il espère « que ses collègues l'accueilleront avec bienveil- « lance. » 27° *Visite à Jérusalem*, mémoire lu à l'Académie des inscriptions; 28° *Vœu de la justice et de l'humanité en faveur de l'expédition de D. Pedro*, Paris, 1832, in-8° de 119 pages; 29° *Description des obélisques de Louqsor, figurés sur les places de la Concorde et des Invalides, et Précis des opérations relatives au transport d'un de ces monuments dans la capitale*, lu à la séance publique de l'Institut, du 3 août 1832, et augmenté de nouveaux renseignements; 30° *Paris municipe, ou Tableau de l'administration de la ville de Paris, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, pour servir à l'examen du nouveau projet de loi municipale pour la ville de Paris*, Paris, F. Didot, 1833, in-8° de 115 pages. Plusieurs chapitres de cet ouvrage avaient déjà paru dans le *Livre des Cent et un* (t. 10 et 12). 31° *Versailles ancien et moderne*, Paris, Gavard, 1839-40, in-8°, avec gravures sur bois. — Il n'a rien paru d'un ouvrage considérable qu'Alexandre de Laborde se proposait de publier avant 1830, sous ce titre : *Géographie historique de la France*, ou tableau de ce royaume considéré

principalement dans ce qui concerne les souvenirs historiques, les monuments, les traditions locales et les recherches qui présentent un intérêt particulier aux historiens et aux voyageurs; composé sur des documents nouveaux et authentiques, et une correspondance administrative. Le prospectus seul a été imprimé; cet ouvrage devait former douze volumes in-8°, avec des cartes. Alexandre de Laborde a revu le volume de l'Espagne et du Portugal dans l'*Univers pittoresque;* il a prêté son concours à la publication d'un recueil périodique qui n'a eu qu'une courte existence, intitulé *la Péninsule*, tableau pittoresque de l'Espagne et du Portugal; il a fourni une introduction au Catalogue des livres de jurisprudence, d'économie politique, de finances et d'administration, composant la Bibliothèque des députés (Paris, Didot, 1833, in-8°); il a été un des collaborateurs de la *Revue des deux Mondes* (1), de la *Revue de Paris*, du *Journal des Connaissances utiles*, et d'un grand nombre d'autres journaux littéraires. M. Quérard, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées* (t. 3, p. 303), lui attribue un recueil de chansons sous le pseudonyme de *Moria*, mais ce prétendu recueil de chansons étant de format *in-folio*, suivant M. Quérard, qui n'ajoute aucun détail bibliographique à cette simple indication, on peut dire avec certitude que le volume in-folio n'a jamais existé, et qu'Alexandre de Laborde ne s'est pas caché sous le nom de Moria pour publier ses chansons ou ses romances. P. L—x.

LABOREAU (Jean-Baptiste), né en 1752 à St-Claude, en Franche-Comté, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour le dessin. Il fit de bonnes études au collége de sa ville natale, vint ensuite à Paris, et passa en Angleterre, où il vécut quelque temps du produit de son crayon. L'ambassadeur de France, ayant été à même d'apprécier ses talents, se l'attacha comme secrétaire. Après un séjour de quinze ans à Londres, Laboreau revint à Paris, où il obtint un emploi dans l'administration des domaines. Il est mort, receveur à Sens, le 20 décembre 1814, âgé de 62 ans. Il avait publié, sous le voile de l'anonyme, une traduction du *Précis philosophique et politique de l'Angleterre*, Londres, 1776, 2 vol. in-12. Il annonce dans la préface que cet ouvrage est généralement attribué en Angleterre à lord Lyttelton; mais on sait qu'il est d'Oliv. Goldsmith. Madame Brissot en a donné une nouvelle traduction sous ce titre : *Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire d'Angleterre*, Paris, 1786, 2 vol. in-8° (*voy.* Oliv. Goldsmith). W—s.

LABORIE. *Voyez* Roux de Laborie.

LABORIE (J.-B.-P.), médecin, né en 1797 à Montpellier, était issu d'une famille qui avait donné des professeurs à l'université de cette ville. Quoique se destinant à l'art médical, il avait acquis des connaissances littéraires assez étendues, et se délassait parfois de ses études sérieuses en cultivant la poésie. En 1820 il obtint le grade de docteur à la faculté de médecine de Montpellier, où bientôt il commença un cours de physiologie. Il prenait une part active aux travaux de la société de médecine pratique de la même ville, qui l'avait admis au nombre de ses membres, et déjà il s'était fait connaître par quelques écrits, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 23 novembre 1823. On a de lui : 1° *Dissertation sur le tétanos traumatique*, Montpellier, 1820, in-8°. C'est la thèse qu'il soutint pour le doctorat; 2° *Les pronostics d'Hippocrate*, commentés par A. Piquer, d'après les observations pratiques des auteurs tant anciens que modernes; ouvrage traduit de l'espagnol, et augmenté d'une notice biographique, Paris, in-8°; 3° *Éclaircissements analytiques sur la doctrine physiologique de Barthez* (dans les *Nouvelles Annales chimiques* de la société de médecine pratique de Montpellier, septembre et octobre 1822). Ce sont les prolégomènes du cours de physiologie dont nous avons parlé. M. le docteur Pierquin a publié une *Notice nécrologique sur Laborie*, Montpellier, 1823, in-8°. Z.

LABOTTIÈRE (Jacques), imprimeur libraire à Bordeaux, sa patrie, y est mort en 1798, âgé de 82 ans. Il a été longtemps le principal rédacteur des *Affiches et annonces de Bordeaux*. Ce n'est pas un grand titre dans la république des lettres : mais Labottière voulait être utile à ses concitoyens; et il le fut encore davantage, peut-être, en publiant l'*Almanach des laboureurs* et l'*Almanach historique de la province de Guienne*, qui parut pour la première fois en 1760, in-12. Les tables de la *Bibliothèque historique de France* donnent à Labottière le prénom d'*Antoine*. A. B—t.

LABOUDERIE (Jean), érudit et prédicateur français, né à Chalinargues (Cantal), le 13 février 1776. Destiné de bonne heure par sa famille à l'état ecclésiastique, Labouderie entra au séminaire de St-Flour lorsqu'il n'avait encore que sept ans, et y fit tout le cours de ses études d'humanités et de théologie. D'un esprit laborieux et désireux de s'instruire, le jeune séminariste associait à la vocation du saint ministère une vive passion pour les lettres. Aussi les cultiva-t-il toute sa vie, partageant ses occupations entre ses livres et les devoirs de la prêtrise. Il était devenu curé de la paroisse de la Ferrière, en Bourbonnais (Allier), quand la monarchie fut renversée. Attaché aux doctrines de l'Église gallicane, Labouderie avait été ordonné par un des évêques constitutionnels. Quoiqu'il n'ait jamais approuvé le schisme qui sépara un instant, en France, l'Église de l'autorité romaine, ainsi qu'il l'a montré par un supplément, publié en 1809, à l'oraison funèbre de M. Sermet, qu'avait prononcée Grégoire, il demeura toujours ferme dans ses convictions. Aussi ne quitta-t-il pas la France pendant la terreur; il se retira simplement dans

(1) Citons un article intitulé *Derniers jours de la semaine sainte à Jérusalem*, qui a été inséré en 1831 dans les tomes 1 et 2 de cette *Revue*.

sa famille, et n'en sortit qu'après la chute de Robespierre. Il fut alors du nombre des prêtres qui célébraient le culte à la dérobée et prêchaient aux fidèles l'Évangile, dont les sanctuaires avaient été fermés. Avant que le concordat eût définitivement consacré la restauration du culte catholique, la sévérité des lois contre les ministres de la religion s'était graduellement adoucie, et bien des églises avaient été rouvertes. Labouderie sollicita la réouverture du temple de son bourg natal, et c'est là qu'il reprit officiellement l'exercice du saint ministère. Son dévouement à la religion, le zèle et le courage qu'il avait déployés le désignaient naturellement à quelque poste élevé dans l'Église, une fois que le concordat eut été conclu. Mais aussi modeste qu'indépendant, Labouderie ne voulut rien solliciter, et, bien que le nouvel évêque de St-Flour, en prenant possession de son diocèse, eût fait appel à ses lumières, l'ancien curé de la Ferrière n'obtint qu'un simple titre de vicaire dans la petite ville de Langeac. Confiné au fond de l'Auvergne, au milieu d'un troupeau dont il avait su se faire aimer, mais qui ne pouvait apprécier son mérite et répondre à ses besoins intellectuels, Labouderie ne songea plus qu'à quitter le diocèse pour aller à Paris. Là seulement il pouvait rencontrer des ressources d'instruction et de livres dont il éprouvait à Langeac vivement la privation. Il eut bien de la peine à obtenir de son évêque l'autorisation nécessaire. Un prélat ne se dessaisit que difficilement des sujets qu'il suppose devoir faire honneur à son diocèse. Cependant, persévérant et tenace comme les gens de son pays, Labouderie arracha son *exeat*. Il vint à Paris en 1804, mais sans position. Tout ce qu'il obtint, ce fut d'être attaché à la paroisse St-Louis et St-Paul, rue St-Antoine. Assuré par ces modestes fonctions de la subsistance de chaque jour, le jeune prêtre consacra tous ses loisirs à compléter son instruction. Sa curiosité était entraînée dans les directions les plus diverses. Il étudia le droit et se fit recevoir licencié; il suivit les cours d'hébreu et de syriaque au collége de France, et sans jamais être dévenu un profond hébraïsant, il prit cependant une connaissance assez solide de ces idiomes sémitiques pour traiter pertinemment plus d'un point de philologie orientale. Il apprit l'anglais, l'italien et l'espagnol, alors que ces langues vivantes étaient en France moins répandues qu'aujourd'hui, et s'attacha surtout à éclairer l'histoire de notre langue par les littératures étrangères. Cependant Labouderie ne s'était encore guère fait connaître que par des écrits purement religieux : les *Pensées théologiques* (Clermont, 1801, in-8°), et le *Précis de la vie de M. Renaud* (Paris, 1807, in-8°). Il voulait que ses livres fussent le fruit d'une longue et consciencieuse préparation. Nommé en 1811 vicaire de la paroisse de Notre-Dame, Labouderie se trouva chargé d'un ministère plus important et de soins plus multipliés. Non-seulement il lui fallait suffire aux besoins spirituels d'un troupeau pauvre et nombreux, mais il devait encore remplir les pénibles fonctions d'aumônier de la Conciergerie, et accompagner, à ce titre, les condamnés à l'échafaud. Plus d'une fois il eut à remplir cette pénible mission, et toujours il le fit avec cette charité et cette onction que n'excluaient point chez lui l'énergie et la vivacité des opinions théologiques. Au moment où, de retour de l'île d'Elbe, Napoléon rentrait à Paris, le vertueux prêtre exhortait un condamné sur la place de Grève. L'agitation révolutionnaire avait alors réveillé les sentiments hostiles au clergé. Cette aversion se produisait surtout en présence d'un habit ecclésiastique. Labouderie soutint avec sang-froid et résignation les huées de la populace, et voulut accomplir son ministère jusqu'au bout. On comprend que de pareilles manifestations l'eussent rendu peu favorable au retour d'un régime qui en était le prétexte, et il ne craignit pas d'afficher son opinion; il publia, avant la chute de l'empereur, une *Adresse aux Parisiens par un ami de l'ordre et de la paix*, dans laquelle il proclamait hautement sa fidélité pour les Bourbons. Mais cette démonstration n'était pas, comme tant d'autres, qui se produisirent le danger une fois passé, dictée par l'espoir d'en trouver la récompense. Labouderie demeura ce qu'il était, vicaire à Notre-Dame; seulement, entouré d'une plus grande autorité, il monta plus souvent en chaire, et prononça des discours et des oraisons funèbres qui ont été imprimés à cette époque. C'était de préférence à l'occasion d'abjurations que Labouderie aimait à prendre la parole. Peut-être les nombreux sermons qui ont été publiés par lui, de 1815 à 1819, se sentent-ils un peu du zèle exagéré que mettait alors l'Église à rentrer en possession des consciences. Ce qui est certain c'est que Labouderie parlait toujours avec pleine conviction, et si l'on peut douter de la valeur de quelques-unes des conversions qu'il opéra, on ne saurait mettre en doute sa bonne foi. Né à une époque où la philosophie avait singulièrement ébranlé les croyances catholiques et chrétiennes, Labouderie sentait mieux qu'un autre qu'on ne pouvait ramener les esprits à la foi qu'en les éclairant. Loin de faire peser sur la conscience le poids d'une orthodoxie dont le joug paraît d'abord lourd, il aimait à montrer comment de grandes intelligences n'avaient trouvé dans le catholicisme rien de contraire à leurs aspirations. C'est là ce qui lui inspira le *Christianisme de Montaigne, ou Pensées de ce grand homme sur la religion* (Paris, 1819, in-8°). La même préoccupation perce dans diverses notices dont il a enrichi, de 1823 à 1825, des éditions de classiques ou des recueils (*Notices sur Fénélon, sur Boileau, sur Mably, sur Condillac, sur Fléchier, sur Bourdaloue, sur Mabillon*). Labouderie, qui ressentait pour les vertus et le génie de Fénélon une vive admiration, publia des *Lettres inédites* de ce grand homme,

extraites des archives de Rome (Paris, 1823, in-8°). La réputation de Labouderie comme prédicateur s'était répandue dans Paris et était venue jusqu'à l'Académie française. La panégyrique de St-Louis, qu'il prononça, le 25 août 1824, dans l'église St-Germain l'Auxerrois, en présence de cette compagnie, ne fit que l'accroître, et lui valut, dans la presse religieuse, des éloges mérités. Devenu, depuis 1823, membre de la société royale des antiquaires de France, le savant ecclésiastique prit une part des plus actives à ses travaux, et c'est dans le recueil de ses Mémoires (t. 6) qu'il a fait insérer le *livre de Ruth* en hébreu et en patois auvergnat, ainsi que la *parabole de l'Enfant prodigue* dans le même patois. Il en a donné un vocabulaire au tome 12 du même recueil. Le mérite de Labouderie avait enfin attiré sur lui l'attention du gouvernement; l'abbé de Montesquiou lui marqua une faveur toute particulière. Mais toujours désintéressé et désireux de ne pas quitter Paris, Labouderie n'accepta que des fonctions honorifiques; il fut successivement nommé chanoine honoraire de St-Flour, grand vicaire honoraire d'Avignon, prieur commissaire général de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, auquel il avait été affilié depuis sa jeunesse. Redoublant d'activité à mesure qu'il avançait en âge, il fournit à divers recueils à l'*Art de vérifier les dates*, à l'*Encyclopédie moderne* publiée par M. Courtin, à cette *Biographie*, et plus tard à l'*Encyclopédie des gens du monde*, un nombre considérable d'articles. Il fit paraître en 1824 une *Notice sur Pierre-Alphonse et sur ses ouvrages, suivie du Disciplina clericalis* (Paris, 1824, in-8°). Il donna la même année, dans le recueil de la société des bibliophiles français, dont il était un des membres les plus zélés, la *Fête du marrube noir;* en 1826, pour le même recueil, un *Sermon de François-Olivier Maillart*, prêché à Bruges en 1500 (Paris, 1826, in-8°), et les *Sermons du frère Michel Menot*, prêchés à la Madeleine (Paris, 1832, in-8°). Il prit part à la rédaction du *Nouveau journal des paroisses* et de la *Gazette des cultes*. Labouderie avait rendu trop de services à la religion et à la théologie pour qu'on ne pensât pas à l'élever à l'épiscopat; il fut même un instant désigné pour le siége de Beauvais dans les dernières années de la restauration; mais dévoué comme il l'était aux principes gallicans, dont l'autorité commençait à décroître, sa nomination trouva naturellement pour adversaires les partisans des idées ultramontaines. Lié avec plusieurs hommes du parti libéral, dont quelques-uns avaient fait bénir par lui leur mariage, on faisait contre lui un motif d'accusation de sa tolérance qui tranchait avec le zèle exclusif du clergé antigallican. Il fut donc mis de côté, et, tombé dans une disgrâce peu méritée, il en éprouva un chagrin qui réagit bientôt sur sa santé. Pendant plusieurs années il languit; il finit même par ne plus pouvoir se livrer à ses travaux. Le dévouement d'un ami adoucit par de tendres soins ses amertumes et ses infirmités. Une dernière attaque d'apoplexie l'enleva le 2 mai 1849, après dix années de souffrances. On doit encore à ce laborieux écrivain : 1° *Vies des saints* (Paris, 1820, 3 vol. in-24); 2° *Lettres de M. de St-Martin, évêque de Caradec* (1822, in-8°); 3° *Imitation de Jésus-Christ, édition de Beauzée, avec une notice historique et des notes* (Paris, 1823, in-8°); 4° *le Psautier, traduit par la Harpe, avec une notice historique et des notes* (Paris, 1824, 4 vol. in-8°); 5° *Aphorismata opposita aphorismatibus in quatuor articulos declarationis anno* 1682, *edita auctore J.-L.* (Paris, 1826, in-8°); 6° *Lettre de St-Vincent de Paul au cardinal de Larochefoucauld sur l'état de dépravation de l'abbaye de Longchamps, en latin, avec la traduction française et des notes* (Paris, 1827, in-8°); 7° *Rapport sur le Sibbub H'olam* (*Tour du monde*), t. 10 des Mémoires de la société des antiquaires, Paris, 1834, in-8°); 8° *Discours sur la propriété des Franciscains au Congrès historique européen réuni à Paris* (Paris, 1836, in-8°); 9° *Notice historique sur l'abbé de Montesquiou* (Paris, 1836, in-8°); 10° *Dissertation religieuse sur Robinson Crusoé* (Paris, 1836, in-8°). A. M—Y.

LABOUISSE-ROCHEFORT (Jean-Pierre-Jacques-Auguste de), littérateur, né à Saverdun, petite ville du département de l'Ariége, le 14 juillet 1778. Son père, du nom de Jean, était écuyer, chevalier de St-Louis et coseigneur de Saverdun. Sa mère, Anne de Bonaffos, était fille du baron Jean-Pierre de Bonaffos, seigneur de Latour. Le jeune Auguste avait quatre ans quand il perdit son père. Ses trois sœurs étant mortes en bas âge, il resta l'unique enfant d'une mère dont il fut toujours la consolation et le bonheur. Labouïsse reçut les premiers éléments d'éducation à Montréal, près de son aïeul le baron de Bonaffos; il entra plus tard à l'École royale et militaire de Sorèze. La révolution lui fit bientôt interrompre ses études et l'obligea de retourner dans la maison maternelle. Il n'avait alors que treize ans. Pendant la terreur Labouïsse fut arrêté avec sa mère et conduit à Pamiers. On enferma celle-ci dans le collége de la ville, et le jeune Auguste dans l'ancien couvent des carmélites. Le pauvre garçon tomba dangereusement malade. On obtint, à prix d'argent, de le transporter en secret près de madame de Labouïsse, et par conséquent dans la prison des femmes, où il resta quelque temps oublié. Un homme à qui son père avait sauvé l'honneur et la vie le découvrit et le fit inscrire sur la liste des malheureux qu'on devait envoyer à Nantes pour les noyades de la Loire; il allait partir, lorsque le représentant du peuple Paganel vint faire une inspection dans les prisons de Pamiers. Indigné d'y trouver un détenu si jeune (Labouïsse n'avait pas encore quinze ans), il lui rendit la liberté. Il fit aussi sortir son excellente mère, mais à condition qu'ils se tiendraient l'un et l'autre à vingt lieues de Saverdun; Labouïsse se soumit sans murmurer. Mais fatigué bientôt de

cet exil, il revint inopinément dans sa ville natale, et se présenta courageusement à la maison commune pour faire annuler la clause qui l'éloignait de son pays. Il n'eut pas de peine à réussir dans une petite ville où il trouvait, pour ainsi dire, autant d'amis que d'habitants. Après son retour, le jeune Auguste commença ses études littéraires, études qui devinrent plus tard chez lui une véritable passion qu'il a conservée toute sa vie. A l'âge de dix-huit ans, il se rendit à Paris pour la première fois. Son dévouement à la cause royale lui fit courir de grands dangers. Il se jeta dans le parti Clichéen, dont Pichegru devait être le chef. Un jour qu'il avait été commandé pour une contre-patrouille, il fut pris les armes à la main et conduit tambour battant *pour être fusillé*, avec une vingtaine de jeunes gens arrêtés avec lui. Il marchait fort tristement au milieu d'une double haie de soldats, lorsqu'un de ses compagnons, officier vendéen, homme robuste et courageux, lui prend le bras et le serre vivement. Labouïsse devine sa pensée et surveille ses actions. Tout d'un coup, en passant devant une rue étroite et obscure, cet officier se jette sur un soldat qu'il renverse, rompt la ligne des gardes, et six prisonniers s'échappent aussitôt. On les poursuit pendant un demi-quart d'heure, mais en vain... Labouïsse fut sauvé. Que devinrent les autres jeunes gens? — Échappé par miracle, Labouïsse réussit à franchir les barrières de Paris et alla se réfugier avec ses compagnons d'infortune dans la forêt de Sénart, où il passa plusieurs semaines. Il ne revint dans la capitale que lorsqu'il jugea le calme rétabli. A moitié guéri de sa fièvre politique, quoique toujours avide d'émotions, le jeune Auguste se laissa dominer par son ardeur pour la littérature. Il compléta, perfectionna ses études, et devint bientôt auteur. Il fit paraître ses premiers vers en 1797 dans le *Courrier des spectacles*, dont Lepan était propriétaire. Plus tard il composa divers articles pour ce même recueil, et se lia étroitement avec ses principaux rédacteurs, Legouvé, Vigée, Clément de Dijon. Il travailla aussi dans l'*Ami des arts*, journal quotidien bientôt suspendu par le Directoire; dans le *Mercure de France*, dans le *Magasin encyclopédique* et dans les *Annales de la littérature*. Les parents et la fortune de Labouïsse favorisaient ses goûts, il n'eut pas de peine à former des relations avec les écrivains les plus remarquables de l'époque. On a trouvé parmi ses papiers des lettres plus ou moins intimes et plus ou moins flatteuses de Bernardin de Saint-Pierre, Boissy d'Anglas, Carion de Nizas, Chateaubriand, Dugas-Monbel, Duval, de Féletz, Ferlus, de Fontanes, Alexandre Guiraud, Kérivalent, Lacépède, Mercier de Compiègne, Mollevaut, Noël, Parny, Peignot, l'abbé Sabathier de Castres, l'abbé Sicard, le baron Trouvé, Tréneuil... Dès son début dans la carrière des lettres, notre jeune homme publia une *Dissertation contre le divorce*, qu'il signa A. DE L.-R., *âgé de dix-huit ans*. Trois ans plus tard, il donna la première édition de ses *Pensées*. Ce dernier ouvrage commença sa réputation littéraire, et fut remarqué surtout à cause de la jeunesse de l'auteur. — En 1802, Labouïsse vint à Toulouse, où il épousa mademoiselle Éléonore Musard de Saint-Michel, créole, née à l'Ile de France, que des malheurs de famille avaient conduite de bonne heure et fait élever sur le continent. A une figure remarquablement jolie et à une éducation soignée, Éléonore réunissait les qualités les plus rares de l'esprit et du cœur. Elle a composé quelques poésies où l'on trouve du naturel et de la facilité. Labouïsse a fait le portrait de cette femme distinguée dans la seconde édition de ses *Pensées* sous le nom de *Célimène*, et dans la troisième sous celui de *Sophronie*. Il lui a dédié ses Élégies et ses principaux ouvrages; il lui avait voué un véritable culte; il parle d'elle en prose et en vers, et sans craindre les redites, dans la plupart de ses écrits. Le père d'Éléonore s'était trouvé, un moment, possesseur d'un capital considérable évalué à près de deux millions, mais la fortune est si fragile, *fortuna vitrea est*. La révolte des nègres à St-Domingue détruisit presque toutes ses propriétés, et le mit à deux doigts de sa ruine. A l'époque du mariage de sa fille, M. Musard avait encore à l'Ile de France une maison qu'il vendit cent mille francs. On lui envoya cette somme par fractions sur quatre navires, qui furent *tous* pris par les Anglais. M. Musard eut recours à des emprunts; Labouïsse vint à son secours, paya ses dettes, et l'attira auprès de lui avec sa belle-mère, faisant ainsi le bonheur de toute une famille. Ces sacrifices ébranlèrent sa fortune déjà ébréchée pendant la révolution, par un remboursement de quarante mille écus en assignats. C'est alors (1810) qu'il accepta une place assez lucrative dans l'administration des tabacs. Labouïsse passait une vie tranquille et heureuse au milieu d'une famille charmante, entouré de nombreux amis, livré tout entier à ses goûts littéraires, lorsqu'il perdit coup sur coup trois de ses enfants, et très-peu de temps après sa bien-aimée Éléonore. A ces douleurs cruelles, vinrent se joindre des tribulations d'un autre genre. Sa fortune considérablement réduite, comme on l'a vu plus haut, par un remboursement en assignats et par les sommes données à son beau-père, fut encore diminuée par la perte de sa place (1830). Ses opinions politiques l'avaient déterminé à ne pas prêter serment. Pour combler ce déficit, Labouïsse résolut de se livrer à des spéculations; elles furent toutes malheureuses. Dans les derniers temps de sa vie, menacé de perdre une créance assez considérable, il se chargea d'une imprimerie à Toulouse, et devint industriel, pour ainsi dire, malgré lui. Pour posséder en entier cet établissement, il se crut obligé de donner une forte somme; de là nouvelle dette, nouvel embarras, nouveaux chagrins. Dès ce moment la vie de Labouïsse ne fut plus qu'une lon-

gue chaîne de douleurs. Sa piété, qui était sincère et solide, et l'amour de ses enfants le soutenaient dans les moments les plus pénibles. Le courage ne lui fit jamais défaut. Il s'opéra dans son caractère, naturellement vif jusqu'à l'emportement, un changement complet et radical; il devint l'homme le plus doux et le plus résigné. Les grandes infortunes trouvent dans la religion des consolations et des secours qu'elles chercheraient vainement parmi les hommes. Vers la fin de ses jours, on ne pouvait voir sans un cruel serrement de cœur ce malheureux vieillard, autrefois si opulent, infirme, triste, mélancolique, supportant les veilles, les privations, sans jamais laisser échapper ni une parole amère, ni un regret, retenant ses larmes, redoublant de travail, se trompant, songeant à ses filles et reprenant courage; se tournant d'un autre côté, se trompant encore, et consumant ainsi d'effort en effort le peu de souffle qu'il avait. Labouïsse est mort à Castelnaudary, le 22 février 1852. M. Metge a présenté à l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dont notre poëte était correspondant, un éloge de son compatriote. Cet éloge n'a pas été imprimé. Labouïsse avait fondé à Castelnaudary une société philomatique, qu'il a présidée pendant plusieurs années. Il était correspondant des académies littéraires ou savantes d'Abbeville, d'Agen, d'Amiens, d'Auch, de Besançon, de Béziers, de Caen, de Cambrai, de Carcassonne, de Châtellerault, de Colmar, de Dijon, de Foix, de Gap, de Granville, de Lyon, de Marseille, de Montauban, de Montpellier, de Nancy, de Nantes, de Narbonne, de Nîmes, de Perpignan, de Poitiers, de Rennes, de Rouen, de Sorèze, de Strasbourg, de Tours et de Vaucluse. — Labouïsse était un littérateur laborieux et fécond. Le nombre de ses publications est assez considérable, ainsi qu'on peut le voir à la fin de cet article. Il a laissé, en manuscrit, plusieurs ouvrages de longue haleine. Son style est clair, assez correct, abondant, quelquefois un peu délayé. Il écrivait vite, entassait les adjectifs, abusait des citations, et ne remettait pas ses ouvrages cent fois sur le métier. Les plus estimées parmi ses poésies sont, sans contredit, ses *Élégies* et ses *Idylles*. On y remarque de la finesse, de l'élégance et du sentiment. Son épître intitulée *Mes quarante ans* se fait lire avec plaisir. Ses *Voyages à Trianon* et à *St-Léger*, campagne de Boufflers, présentent de l'agrément et de la variété. Il y a dans ses *Pensées* de la justesse, quelquefois un tour heureux, mais en général peu de profondeur. Ses *Lettres biographiques sur Maynard* renferment des appréciations impartiales et plusieurs faits intéressants. Ses *Mélanges*, ses *Souvenirs* et ses *Rêveries* offrent çà et là des détails curieux et de piquantes anecdotes. Il y passe en revue la littérature et les littérateurs du directoire, de l'empire et de la restauration. Il revient sur les mêmes sujets, dans le plus considérable de ses ouvrages, intitulé *Trente ans de ma vie* (de 1792 à 1826) *ou Mémoires politiques et littéraires*. Ce dernier recueil, composé de huit volumes et publié en 1846, se ressent un peu de l'âge, des malheurs et des préoccupations du pauvre Labouïsse. On serait injuste toutefois, si on ne lui pardonnait pas les longeurs et les négligences qui s'y trouvent. Il ne faut pas oublier que Labouïsse a été en même temps l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur de son ouvrage. — On a reproché à notre poëte d'avoir trop facilement cédé, dans le commencement de sa carrière, à la tendance un peu libre de l'époque et particulièrement à l'influence de Parny. Mais les écrits plus ou moins légers d'un jeune homme, en définitive très-honnête et très-moral, ne sauraient dénoter en lui ni des mœurs relâchées ni un cœur disposé à se corrompre. L'auteur convenait du reste de ses torts à cet égard, et les blâmait même en public. — Labouïsse a décrit dans tous ses détails et chanté sur tous les tons son amour constant, sincère, passionné pour madame de Labouïsse, pour son *adorable* Éléonore, et raconté si souvent son bonheur *à nul autre pareil*, qu'il s'est attiré plus d'une fois le sourire, voire même les plaisanteries de quelques esprits sceptiques et malins, sans doute moins favorisés que lui. Dans ces diverses circonstances, il a été peut-être trop sensible aux légers bourdonnements de la critique, auxquels il a cru devoir répondre sérieusement, longuement, comme on répond à des attaques acharnées. Le poëte était irritable (c'est naturel), mais l'époux ajoutait singulièrement à son irritation; car le défenseur d'Éléonore croyait trouver de grands coups de poignard là où tout autre n'aurait vu que d'imperceptibles coups d'épingle. — Labouïsse avait un caractère franc et bon, des manières affables et gracieuses, et un esprit observateur assez fin, parfois original. Il était gai avec un extérieur peut-être grave. Sa figure rose, ses yeux bleus, son sourire étonné, donnaient à l'expression de sa physionomie quelque chose de doux et de naïf. On remarquait en lui un mélange de réserve et de timidité, qui nuisait peut-être à ses succès dans le grand monde, mais qui ne l'empêchait jamais de briller dans un petit cercle d'amis. Il avait beaucoup vu et beaucoup retenu, et causait fort agréablement. Malgré un grand fonds de bonhomie et d'indulgence, lorsque dans ses ouvrages il était question de politique, dominé par ses convictions, l'auteur semblait douter de la bonne foi de ses adversaires et les combattait à outrance, leur disant ce qu'il croyait des vérités avec une rudesse qu'il supposait de la franchise. Aussi, certaines pages de ses *Mélanges* présentent-elles un contraste assez frappant avec la douceur de son caractère et l'urbanité de sa conversation. — L'étude avait toujours fait les délices de Labouïsse. La lecture était son occupation favorite. Il lisait sans cesse, même à table et dans son lit, la plume ou le crayon à la main, écrivant ses extraits ou ses remarques sur des carrés de

papier, qu'il classait plus tard à sa manière, et qu'il savait retrouver, au besoin, aidé par sa classification et mieux encore par sa mémoire prodigieuse. Il s'était formé une bibliothèque considérable, la plus belle de sa ville natale, et une collection d'autographes dans laquelle figuraient les principaux littérateurs du siècle dernier et des vingt-cinq premières années de celui-ci (1). — Labouïsse était un homme modeste, c'est l'opinion de tous ceux qui l'ont connu. Quelques critiques un peu sévères lui ont reproché d'avoir laissé trop souvent percer, dans ses écrits, le sentiment de son mérite. Cette habitude avait pris sa source dans les succès réels obtenus par ses premières publications et dans les encouragements honorables de plusieurs grands littérateurs, ses contemporains et ses amis. Hâtons-nous de dire que, lorsque cet excellent homme se laisse aller aux douces illusions de l'amour-propre, il s'exprime avec une conviction si sincère, avec une bonne foi si candide, qu'on oublie bien vite, en les excusant de bon cœur, les *je* et les *moi*, trop répétés, qui naissent sous sa plume. C'est une disposition d'esprit du même genre qui l'a poussé maintes fois, surtout dans les derniers temps de sa vie, à livrer à la publicité des dissertations d'une importance médiocre, même pour ses meilleurs amis. Le règlement d'une faillite qui avait contribué à sa ruine et le compte rendu d'un méchant procès dont il exagérait les conséquences n'auraient-ils pas dû rester en portefeuille? Les occupations de ménage de sa femme et les succès de collége de son fils, fort intéressants sans doute pour lui et pour sa famille, pouvaient-ils avoir le même attrait pour le public? — Labouïsse aimait à obliger, on le savait, et on a souvent abusé de cette connaissance. On peut affirmer, sans craindre d'être contredit, que la générosité de son caractère a été pour beaucoup dans la dissipation de sa fortune. On peut dire aussi que, ne soupçonnant jamais le mauvais côté des hommes et des choses, il ne savait pas se défier assez des promesses même les plus menteuses de la spéculation, et que l'inefficacité de sa prudence a nui autant à ses diverses entreprises que la direction de son esprit. Le sentiment de l'honneur et de la délicatesse, héréditaire dans la famille de Labouïsse, était porté chez lui à un très-haut degré. Homme du bon vieux temps, étranger aux affaires, ne comprenant pas le positivisme de ce siècle, il pouvait avoir l'idéal, le cœur, l'insouciance du poëte, mais il devait être nécessairement un pitoyable industriel. — Voici la liste des principaux ouvrages de Labouïsse-Rochefort : *Réflexions contre le divorce*, 1797, in-18; *Pensées, observations et réflexions morales, politiques et littéraires*, 1800, 2 vol. in-16; seconde édition, 1809; troisième édition, 1810. Articles dans l'*Ami des arts* et dans le *Courrier des spectacles*, de 1797 à 1800; *Calendrier d'Éléonore*, recueil de pièces fugitives, 1803, in-12; Analyses diverses dans la *Revue*, le *Mercure de France*, le *Magasin encyclopédique* et les *Annales de la littérature et des arts*, de 1804 à 1810; la *Contre-satire*, suivie de poésies diverses, 1804, in-18; *Voyage à St-Maur, Promenade à Longchamp*, suivis de quelques opuscules en vers, 1807, in-16; *Idylles*, imitées des cantates italiennes de Métastase, suivies du premier livre des *Amours*, à Éléonore, 1808, in-16; édition des *OEuvres de Venance*, 1810. Le produit de cette édition fut remis à la veuve de cet infortuné. *Mélanges littéraires* ou *Lettres sur l'éducation, sur les romans, sur Martial, sur Catulle*, 1813, in-16; *Petite brochure sur les événements du jour*, 1814; l'*Éléonoriana*, biographies sur les Éléonores célèbres, 1814, in-16; *Supplément de l'Éléonoriana*, 1815, in-16; *Première lettre aux Français; seconde lettre aux Français, suivie de la réfutation d'un prétendu rapport du duc d'Otrante*, 1815; *Voyage à Trianon, suivi de Pièces fugitives et du Voyage à Montrouge*, 1817, in-8°; les *Amours*, à Éléonore, recueil d'élégies divisé en trois livres in-16; *Essai sur la culture de la vigne et de l'olivier*, 1819; *Mes quarante ans*, épître, 1819; *Épigrammes choisies d'Owen* traduites en vers, ouvrage posthume de Kérivalent, son ami, 1819; l'*Anecdotique*, journal hebdomadaire, Castelnaudary, de 1821 à 1824 et de 1842 à 1844; *Discours sur la naissance du duc de Bordeaux*, 1821; *Souvenirs et Mélanges littéraires, politiques et biographiques*, 1826, 2 vol. in-8°; *Voyage à St-Léger*, campagne de M. de Boufflers, suivi du *Voyage à Charenton*, 1827, in-8°; *Petit Voyage sentimental* suivi de la seconde édition de la *Promenade à Longchamp*, 1828; *Encore un mot sur les femmes*, rapport fait à la société philomatique de Castelnaudary, 1830, in-8°; *Voyage à Rennes-lès-Bains*, Castelnaudary, 1832, un gros vol. in-8°; *Mélanges politiques et littéraires*, faisant suite au *Voyage à Rennes-lès-Bains*, Castelnaudary, 1834, in-8°; *Almanach religieux et littéraire* pour 1845, par une société d'hommes de lettres, Toulouse, 1845, in-18; *Lettres biographiques sur François Maynard*, Toulouse, 1846, in-18; *Trente ans de ma vie, de 1792 à 1826, ou Mémoires politiques et littéraires*, Toulouse, 1846, 8 vol. in-8°; *mes Rêveries et mes Confidences*, Toulouse, 1850; *Variétés littéraires et biographiques*, extraites du journal intitulé l'*Écho judiciaire*, Toulouse, 1851, in-18. A. M.

(1) Sa ville natale a fait l'acquisition de sa bibliothèque. Ses autographes ont été vendus à Paris.

LABOULLAYE-MARILLAC (Pierre-Charles-Madeleine, comte de), né en 1771 à Billom, en Auvergne, suivit la carrière des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel; il portait alors le titre de comte honoraire de Brioude, mais la révolution vint troubler son existence. A l'époque du procès de Louis XVI, il s'offrit à la convention comme un des otages de ce prince, dévouement qui resta sans effet. Forcé de quitter la France, il servit dans l'armée des princes et obtint la croix

de St-Louis. Ayant toujours eu beaucoup de goût pour les sciences naturelles, il consacra ses loisirs à l'étude de la chimie et de la médecine, se fit recevoir docteur à la faculté de médecine de Gœttingue, et, muni de son diplôme, exerça l'art de guérir. Cette profession honorable le mit à portée de se suffire à lui-même et de secourir son vieux père, qui mourut dans l'émigration. Le fils, étant rentré en France sous le consulat, reprit avec plus d'ardeur encore ses études chimiques, et les dirigea spécialement vers la teinture des étoffes. Il découvrit douze couleurs inaltérables, et publia à ce sujet un *mémoire* qui fut lu, le 27 mai 1814, dans la séance de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, à laquelle l'auteur l'avait adressé. Vauquelin, Gay-Lussac et Berthollet, nommés par l'académie pour lui en faire un rapport, donnèrent les plus grands éloges à cette découverte, et déclarèrent que le procédé de Laboullaye était très-supérieur à ceux qu'on avait suivis jusqu'alors aux Gobelins. Le suffrage de ce corps savant ne fut pas infructueux pour l'inventeur. Le 1er janvier 1817, Laboullaye obtint la place de directeur des teintures à la manufacture royale des Gobelins, établissement où il faisait aussi un cours de chimie appliquée. Enfin, il fut nommé contrôleur des dépenses au ministère de la maison du roi. Il mourut à Paris le 25 août 1824. Outre son *Mémoire sur les couleurs inaltérables pour la teinture*, Paris, 1814, in-4°, il a publié avec Tonnellier : *Voyages entrepris dans les gouvernements méridionaux de l'empire de Russie, dans les années* 1793 *et* 1794 (par le professeur Pallas), traduit de l'allemand, Paris, 1805, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.; ibid., 1811, 4 vol. in-8° et atlas in-4° (*voy.* Pallas). P—rt.

LABOURDONNAIE (Anne-François-Augustin, comte de) naquit à Guérande, le 27 septembre 1747, de l'une des plus anciennes familles de la Bretagne. Après avoir reçu une éducation toute militaire, il entra au service comme enseigne à l'âge de quinze ans, fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, se distingua dans plusieurs occasions et obtint un avancement rapide. Il était sous-aide-major au régiment de Lorraine infanterie, lorsqu'il fit ses preuves de noblesse et monta dans les carrosses du roi en 1769. Devenu colonel en 1771, il suivit le général Bourcet pour l'aider dans ses travaux topographiques sur la frontière des Alpes. Il était alors sous-gouverneur des fils du comte d'Artois. Brigadier des armées en 1784, il fut nommé maréchal de camp en 1788. Tous ces avantages ne l'empêchèrent pas d'embrasser dès le commencement la cause de la révolution et d'accepter les fonctions de major général de la garde nationale de Nantes. En 1791, il fut employé à Belle-Isle et à Brest. Devenu lieutenant général l'année suivante (4 septembre 1792), il alla prendre le commandement de la place de Lille, dont il contribua à faire lever le siége. Il fut ensuite commandant de l'armée du Nord, au moment où Dumouriez s'emparait de la Belgique, après la victoire de Jemmapes. Ayant reçu l'ordre de s'avancer en même temps dans cette contrée, il y dirigea le siége de la citadelle d'Anvers, et se trouva sous les ordres du généralissime Dumouriez; d'où il résulta que les prétentions de ces deux hommes furent bientôt en contact et mirent quelques entraves dans les opérations de l'armée. Labourdonnaie, qui entendait bien profiter dans ce pays, pour la république, de tous les avantages de la conquête, commença par établir dans une proclamation *que les revenus perçus au nom du ci-devant souverain continueraient de l'être, mais au profit de la république française.* Dumouriez, qui voulait au contraire ménager par-dessus tout les habitants d'un pays sur lequel il a lui-même avoué plus tard qu'il avait formé des projets d'ambition (*voy.* Dumouriez), se fâcha sérieusement; il dénonça Labourdonnaie au ministre, et le réprimanda vivement dans une lettre très-sévère et dont l'autographe est sous nos yeux. « De quel « droit, lui disait-il, donnez-vous aux Français « l'air de conquérants?... C'est jeter la méfiance « contre nos opérations; c'est entacher nos opé- « rations militaires d'un vernis de bassesse et de « vénalité; c'est établir une tyrannie militaire sur « les ruines du despotisme autrichien... » Dumouriez, dont le crédit était alors à son apogée, triompha de son adversaire. Pache, qui était alors ministre, ne put résister aux insistances du vainqueur de Jemmapes, qui lui mandait positivement que Labourdonnaie *entravait ses opérations, et faisait tout ce qu'il fallait pour amener la guerre civile en Belgique.* Le ministre écrivit le 9 décembre à celui-ci que le conseil exécutif, en ordonnant son rappel dans le département du Nord, ne *l'avait pas destitué du commandement de l'armée, et qu'il l'invitait à donner tous ses soins à la surveillance des troupes.* Cependant Labourdonnaie ne put se méprendre à ce langage, et d'ailleurs il n'était plus possible qu'il restât si près de son rival. Quelques mois plus tard, il fut envoyé en Bretagne pour y combattre les insurgés royalistes. On a dit qu'il avait alors refusé de marcher contre eux parce qu'il comptait plusieurs de ses parents parmi leurs chefs; mais un pareil refus n'eût pas manqué de le perdre à l'instant même, et nous n'en trouvons aucune trace dans les mémoires du temps. On y voit au contraire que Labourdonnaie fut mandé à Paris par un décret de la convention, accusé d'avoir fait rebrousser chemin à cinq mille hommes de renfort que lui avaient envoyés les représentants. Il se justifia de cette calomnie dans la séance du 16 mai; mais on l'éloigna de ces contrées en lui donnant un commandement à l'armée des Pyrénées. Il obtint quelques succès contre don Ventura, à la Croix-des-Bouquets et sur la Bidassoa. Néanmoins, des soupçons et de nouvelles calomnies vinrent l'assaillir. Pendant qu'il combattait les ennemis de la république, sa femme et ses enfants avaient été arrêtés à Blois,

et lui-même fut obligé de s'éloigner sous prétexte d'une ancienne blessure, mais bien plus réellement pour se soustraire au sort de tant de généraux qui périssaient alors sur l'échafaud. Il se retira à Dax, où il mourut dans le mois de novembre 1793. M—D j.

LABOURDONNAIE (François-Régis, comte de), de la même famille que le précédent, né à Angers en 1767, a été, dans nos assemblées délibérantes sous la restauration, le champion le plus ardent des principes du côté droit. Il ne faut pas cependant croire qu'il eût reçu de la nature ces qualités puissantes qui conviennent à un orateur violent. Dans les premières sessions il écrivait tous ses discours; ses diatribes les plus acerbes étaient méditées, réfléchies; puis il venait à la tribune les lire d'un ton nasillard et mélancolique qui contrastait singulièrement avec la véhémence de ses pensées et de ses gestes. Plus tard il acquit le don d'improviser. En 1790 il avait été officier municipal à Angers, mais son titre de noble et les excès des terroristes l'obligèrent bientôt à faire partie de cette émigration de 1792 qui, aux yeux des émigrés de 89, eut toujours le tort d'avoir été trop tardive. Labourdonnaie, qui, à l'époque de la révolution, était capitaine dans le régiment d'Austrasie, combattit avec valeur dans l'armée de Condé. Lors du licenciement de ce corps, il rentra en France, se réunit aux chouans et puis aux Vendéens, sous le drapeau desquels il se distingua. Lors de la pacification de la Vendée, sous le gouvernement consulaire, Labourdonnaie, qui eut part à quelques négociations secrètes, se rallia au nouveau chef de l'État, rentra dans une partie de ses propriétés, fut nommé membre du conseil général du département de Maine-et-Loire, maire d'Angers, et enfin (1807) candidat au corps législatif. Lorsque Napoléon revint d'Espagne, il lui présenta une adresse au nom du conseil général du département, *dans laquelle il le félicitait d'avoir eu le bonheur d'acclimater la conscription.* Le gracieux accueil qu'il reçut l'encouragea à solliciter une place de sénateur; il ne réussit point. Mais bientôt les désastres de la campagne de Russie réveillèrent chez lui la foi royaliste, et il ne fut étranger à aucune des menées qui précédèrent, sur l'ancien théâtre de la guerre vendéenne, le premier retour de Louis XVIII. Cependant il se fit peu remarquer dans sa vie officielle en 1814; il fut néanmoins proscrit pendant les cent jours. Appelé à la chambre de 1815, il se distingua dès les premières séances parmi les chefs de cette majorité qui essaya de ramener dans le gouvernement des Bourbons les principes de l'ancien régime; mais comme ni le roi ni les hommes d'État qui eurent d'abord sa confiance ne suivirent une politique franche, ou du moins énergique, cette opposition de la chambre *introuvable* n'eut d'autre résultat que de susciter des embarras à une administration déjà très-faible par elle-même. Dès les premiers jours de la session de 1815, le député d'Angers se fit assez remarquer de ses collègues pour être membre de plusieurs commissions, président ou secrétaire de bureaux. Il fit le rapport sur les modifications proposées au règlement de la chambre par Maine de Biran. Il s'attacha (28 et 30 oct.) à rendre plus sévères les dispositions de la loi sur les cris séditieux. Dans le comité secret du 10 novembre, il fit en faveur de ceux qui avaient pris part au complot du 20 mars une proposition d'amnistie dont il exceptait : 1° les titulaires des grandes charges administratives et militaires qui avaient constitué le gouvernement de l'usurpateur; 2° les généraux commandants de corps et de places, ainsi que les préfets qui avaient passé à Bonaparte, fait arborer son drapeau, exécuter ses ordres et exercé des actes de violence envers les autorités légitimes; 3° les régicides. Tous devaient être arrêtés et traduits devant les tribunaux, pour que l'art. 87 du Code pénal, c'est-à-dire la mort, fût appliqué à ceux des deux premières catégories; la déportation à ceux de la troisième. La chambre prit en considération cette proposition, dont tous les journaux royalistes insérèrent les développements, et qui valut à son auteur, de la part des libéraux, le titre de *l'homme aux catégories.* Quelques jours après, Labourdonnaie appuya la proposition de Hyde de Neuville tendante à réduire le nombre des tribunaux en déclarant les juges inamovibles. Le gouvernement ayant embrassé dans un projet de loi les différentes propositions relatives à l'amnistie, il vota pour le projet de la commission et demanda le bannissement des régicides, saisissant cette occasion pour reprocher aux ministres l'évasion de Lavalette, *enveloppée de tant de mystères* (*voy.* Lavalette). Dans le comité secret du 31 janvier 1816, la chambre ayant mis en délibération les conclusions du rapport de Bonald sur la proposition de Michaud, tendant à voter des remercîments aux Français qui, au 20 mars, s'étaient montrés dévoués et fidèles aux Bourbons, Labourdonnaie, en appuyant la proposition, demanda qu'il fût déclaré que les armées de la Vendée, de l'Ouest et du Midi avaient bien mérité de la patrie. Il prit plusieurs fois la parole dans les discussions sur la loi des élections, et posa les principes d'une loi électorale, selon lui, à la fois monarchique et tutélaire des libertés publiques. Sans faire de proposition formelle pour la septennalité, il mit en avant cette idée dont les ministres profitèrent plus tard. Du reste, à la séance du 23, il vota pour trois degrés d'élection. Dans les discussions du budget, après avoir démontré que la chambre n'usurpait point sur l'initiative royale en statuant sur l'exécution de la loi de 1814 relative à l'arriéré, il vota pour la consolidation forcée. Quelques jours auparavant il avait demandé que l'on renvoyât à la commission du budget la question de savoir si les

impôts sur les jeux, les voitures de place et les journaux devaient continuer à être prélevés par le ministre de la police. C'était une attaque contre M. Decazes, qui eut toujours dans Labourdonnaie un adversaire acharné. A la séance du 17 avril, il commença à se dessiner dans une nuance politique différente de celle de MM. Corbière et de Villèle. Ces deux chefs de la majorité d'alors voulaient qu'un crédit supplémentaire de six millions, demandé par la commission, fût voté sans discussion, sans même que la commission exposât ses motifs. Labourdonnaie s'opposa à cette marche expéditive. Après la dissolution de la chambre de 1815, en vertu de l'ordonnance du 5 septembre, Labourdonnaie fut renvoyé à celle de 1816 par le même département. A l'ouverture de la session, on put le regarder comme le chef de l'extrême droite, qui se préparait à faire une guerre irréconciliable aux ministres qui venaient de renverser la majorité de 1815. Dans cette guerre, Labourdonnaie combattit avec l'ardeur d'un soldat et l'autorité d'un général. A la formation du bureau, le député de Maine-et-Loire obtint soixante-trois voix pour la place de secrétaire. Membre de la commission des pétitions, il appuya vivement la réclamation de la demoiselle Robert en faveur de son père, qui avait été incarcéré par ordre du ministre de la police, après la saisie du journal *le Fidèle Ami du roi*, qu'il rédigeait et qui était la propriété de sa fille. Labourdonnaie accusa le ministre d'avoir refusé à la commission de donner des renseignements sur cette affaire, et de ne se servir que contre les royalistes des lois faites dans les deux précédentes sessions pour les protéger. Ce discours excita dans la chambre un orage si violent et si prolongé que le président, M. Pasquier, fut obligé de se couvrir. Le 28 décembre il combattit avec force le nouveau projet de loi sur les élections, et, de tous les adversaires de la proposition ministérielle, nul n'emprunta d'une manière plus tranchée les couleurs du patriotisme et de la liberté. Devenu un instant l'allié des libéraux par haine contre le ministère, il s'opposa de toutes ses forces à l'adoption du projet de loi qui, dit-il à la séance du 14 janvier 1817, « dangereux sans être nécessaire, annulait la liberté individuelle avant qu'elle fût établie, qui n'offrait que des garanties illusoires aux citoyens et nulle garantie aux chambres. » Il se plaignit des sommes énormes laissées à la disposition du ministre de la police et de l'usage qu'il en avait fait. Le 23 janvier, il repoussa le nouveau projet de loi sur la presse et parla contre le budget. Dans la session de 1817, il combattit la loi de recrutement qui, selon lui, reproduisait sous un autre nom la conscription abolie par la charte. Il établit qu'accorder au gouvernement une levée annuelle de quarante mille hommes, c'était lui livrer la puissance nécessaire pour comprimer l'opinion, asservir les chambres et commander l'impôt. Quoique membre de la commission du budget, il en attaqua les conclusions, et, dans la séance du 31 mars, blâma de nouveau la marche de l'administration, soit en politique, soit en finances. Il compara le gouvernement royal au gouvernement de Bonaparte, mais en donnant l'avantage à celui-ci. Il fit ensuite allusion aux événements de Lyon, se plaignit que les économies proposées par les ministres portassent sur les routes, sur les établissements publics, et jamais sur les états-majors des directeurs généraux, sur leurs brigades d'écrivains, sur ces hommes de plume qui surchargent l'État. Il demanda, en terminant, une rédaction claire de la loi relative à la responsabilité ministérielle. Le 10 avril, à propos des dépenses variables à voter par les conseils généraux, il émit le vœu que les délibérations des conseils eussent lieu hors de la présence des préfets, et s'éleva contre les empiétements de ces fonctionnaires et la servilité de certains conseils généraux. Quelques jours après, il s'opposa à ce que les brochures et feuilles non quotidiennes fussent assujetties au timbre, et, à cette occasion, professa sur la liberté de la presse des principes tout à fait analogues à ceux de l'extrême gauche. A propos du budget de la justice, il appela de nouveau l'attention de la chambre sur les événements de Lyon; il interpella les ministres, et leur demanda quelles mesures ils avaient prises contre un écrit (la brochure du colonel Fabvier) qui accusait la cour prévôtale d'avoir rendu des arrêts sanguinaires. Quand on en vint au budget de la police, Labourdonnaie demanda la suppression de ce département. « Fille de la révolution et nourrie de son lait, la « police générale, dit-il, doit mourir avec elle; « elle n'a servi aucun gouvernement et elle en « a renversé plusieurs; nul gouvernement ne « pourra s'affermir qu'il n'ait commencé par « la sacrifier. » A l'ouverture de la session de 1819, il fut élu membre de la commission nommée pour le projet relatif au changement de l'année financière; il n'en parla pas moins contre ce projet, qu'il dénonça comme inconstitutionnel. Dans le comité secret du 20 mars, il parla en faveur de la proposition du marquis Barthélemy (*voy.* ce nom), qui tendait à modifier dans le sens monarchique la loi des élections, et à propos du projet de loi ayant pour but d'établir dans les départements des livres d'inscriptions de rente, il dit que ce serait introduire dans les provinces l'esprit d'agiotage qui régnait à Paris, et constituer la monarchie en république aristocratique dont les banquiers seraient les *magnifiques seigneurs*, tandis que les propriétaires en seraient les ilotes. Le 22 avril, il demanda que les chambres fussent constituées seules juges des offenses qui leur seraient faites par la presse, sans avoir besoin pour cela de présenter une adresse au roi. Le 17 mai, il fut au nombre des membres du côté droit qui réclamèrent l'ordre du jour sur

la pétition en faveur des bannis. A la séance du 2 juin, en demandant sur le budget de la guerre une réduction de vingt-deux millions, il s'éleva encore une fois contre la loi de recrutement comme essentiellement contraire à l'esprit monarchique, et comme tendant à développer par le nouveau mode d'avancement l'esprit de guerre et de conquête. Ce discours souleva le côté gauche, qui, uni aux ministériels, en fit rejeter l'impression. A la séance du 2 juillet, Labourdonnaie vota pour un dégrèvement de sept millions sur la propriété territoriale. Personne ne parla plus vivement contre l'admission de Grégoire. Le 24 décembre, à propos de six douzièmes provisoires demandés par les ministres, il peignit le ministère presque isolé au milieu de la France, la fausseté de son système, *les oscillations de sa bascule*, son administration inhabile, son peu de franchise. Le 14 février, il proposa l'adresse au roi, au sujet de l'assassinat du duc de Berry. « Ce « n'est, dit-il, qu'en sévissant contre les écrivains « téméraires, enhardis par l'impunité, que vous « arrêterez les productions scandaleuses et cou- « pables qui échauffent toutes les têtes, fomen- « tent des révolutions et excitent aux crimes les « plus odieux. » Il demanda que dans cette adresse on exprimât la volonté fortement prononcée de coopérer avec énergie à toutes les mesures nécessaires pour comprimer les doctrines pernicieuses. Sa proposition fut adoptée, et la commission nommée séance tenante; mais on n'eut pas la courtoisie de l'y comprendre, comme cela se pratique ordinairement en pareil cas. Dans la discussion de la loi suspensive de la liberté individuelle, il soutint qu'en adoptant cette loi la chambre ne ferait qu'user d'un droit constitutionnel. Quelques jours plus tard, à propos du projet relatif à la censure des journaux, bien qu'il votât pour le projet, son opinion se fit remarquer par un ton de modération qui contrastait avec la véhémence des discours de certains députés ministériels. « Je cède à la nécessité, dit- « il en terminant, je ne vote pour le projet de loi « qu'en limitant sa durée à la fin de la session, « pour donner le temps aux ministres du roi de « présenter une loi forte et sévère, basée sur la « liberté de la presse et sur l'indépendance des « journaux. » Cet amendement, appuyé par Royer-Collard, combattu par Lainé, donna lieu à un appel nominal, et ne fut rejeté qu'à une faible majorité. Dans la séance tumultueuse du 17 avril, Labourdonnaie s'opposa avec énergie aux orateurs de la gauche, qui contestaient aux ministres le droit de présenter sur les élections un nouveau projet. Le 28 avril, il demanda le rappel à l'ordre de Manuel, qui, à propos d'une pétition, avait inculpé les actes de la liste civile, en appelant les royalistes un parti et en affirmant l'existence d'un gouvernement occulte. Le 15 mai, Labourdonnaie parla en faveur de la nouvelle loi d'élection. Après avoir dessiné à grands traits la conspiration du parti libéral contre la dynastie légitime, il termina en disant : « Retranchée dans la dernière loi d'élection « comme dans une forteresse, résolue à vaincre « ou à périr, plus la conspiration redouble ses « efforts, et plus il nous importe de l'en arracher. « Ce n'est plus d'une nuance d'opinion qu'il s'a- « git; la question est *d'être ou de n'être pas.* » La délibération sur les articles de cette loi fut très-orageuse, et Labourdonnaie y prit beaucoup de part. Le 31 mai, Courvoisier ayant accusé certains députés d'avoir imputé à la garde nationale de Paris les crimes des Marseillais, Labourdonnaie le somma, sous peine du rappel à l'ordre, de nommer ceux qui avaient proféré ces paroles. Le lendemain, il demanda le même rappel à l'ordre contre le général Foy, qui accusait la majorité de 1815 de *s'être mise entre le trône et le peuple.* Lors des troubles qui se manifestèrent autour de la chambre durant les premiers jours de juin, Labourdonnaie, par les apostrophes qu'il adressait aux orateurs du côté gauche, prouva que les circonstances ne pouvaient l'intimider. Le 8 juin, il réclama le renvoi à la commission du fameux amendement à la loi des élections proposé par M. Boin. Le lendemain, il vota contre la clôture de la discussion, se fondant sur ce que cet amendement était une loi nouvelle, ou plutôt la même loi qui avait été présentée par M. Decazes au mois de février. Le 21 juin, lors de la discussion du budget, il fit rejeter la demande, formée par le général Foy, d'un compte détaillé des dépenses militaires de la maison du roi. Quelques jours après, il obtint un congé pour aller aux eaux; mais dès les séances préparatoires de la session de 1821, il reparut à son poste. Le 2 février, lors de la communication relative à des explosions qui avaient éclaté au château des Tuileries, non loin de l'appartement du roi, il s'opposa, dans l'intérêt de la prérogative royale, à ce qu'une grande députation fût envoyée à Sa Majesté avant d'avoir pris ses ordres. Il ne laissa pas échapper cette occasion de dire que c'était par la faute de l'administration qu'on voyait se renouveler chaque jour des attentats contre le trône et contre les princes. Le 7 février, il fit, de concert avec Bourdeau, un rapport très-étendu sur le projet de loi relatif à la nouvelle circonscription des colléges électoraux. Le 21 du même mois, il appuya le rappel à l'ordre de Maynaud-Laveaux, qui avait avancé que les ministres étaient responsables *envers le peuple et l'armée.* Répondant ensuite au reproche fait aux royalistes de vouloir tuer le gouvernement représentatif, il s'écria : « Oui, nous voulons mettre fin « à des discussions dangereuses; nous ne voulons « pas que les membres de l'assemblée abusent du « droit de délibérer pour détruire les intérêts pu- « blics au lieu de les défendre : voilà ce que vous « voulez faire, ce que vous faites depuis un temps « infini. » Il protesta ensuite contre l'expression

d'*héroïque Espagne*, dont Girardin (*voy.* ce nom) s'était servi pour désigner l'Espagne en révolte contre son roi. « Il faut, dit-il, que la France « connaisse l'indignation qui nous anime. » Puis s'adressant au côté droit : « Vous ne garderez pas « le silence, vous qui avez été envoyés par la « majorité immense de la nation, par la France « royaliste, avec laquelle, ajouta-t-il en se tour- « nant vers le côté gauche, vous n'avez plus rien « à démêler, *parce qu'elle ne veut plus de vous.* » Ces dernières paroles portèrent au comble l'agitation de la gauche. Le général Foy l'interpella comme *voulant une journée*, c'est-à-dire la proscription des libéraux. A la séance non moins orageuse du 23, le député de Maine-et-Loire demanda le rappel à l'ordre de Manuel, qui, en préconisant les émeutes du mois de juin, avait appelé le garde des sceaux de Serre un *calomniateur*. Le 28 février, après avoir, comme rapporteur, résumé dans un discours très-développé les diverses objections élevées contre le projet de loi sur la nouvelle circonscription électorale, plus tard connue sous le nom de loi du double vote, il établit la nécessité d'arrêter le morcellement de la propriété. « Je ne crains pas de prédire, « ajouta-t-il, qu'avec ce système funeste, au bout « de quarante ans vous n'aurez qu'un petit nom- « bre de propriétaires ruraux, tandis que les « colléges électoraux deviendront la proie de « l'industrie et du commerce. » Enfin, son vote en faveur de cette loi pouvait se résumer en ces termes : « Elle recompose la grande propriété et « s'oppose à la révolution qui nous menace. » Le 5 mai, le ministère ayant renvoyé isolément à la chambre des députés l'article 44 de la loi de circonscription électorale, Labourdonnaie s'éleva contre cette manière de procéder et demanda la représentation intégrale de la loi. Il saisit cette occasion pour s'élever contre la composition du ministère, qui, à côté de MM. de Villèle et Corbière, ministres sans portefeuille, se formait de tous les hommes d'État que ces deux chefs du côté royaliste avaient combattus. Trois jours après, dans un rapport sur le budget des recettes, il s'étendit avec complaisance sur la prospérité financière de la France, due, selon lui, à la confiance qu'inspirait à l'Europe le retour de la légitimité. Il établit ensuite, au milieu des murmures de la gauche, que la masse des impôts était beaucoup plus considérable qu'avant la révolution, et le mode de répartition moins favorable à la propriété et à l'agriculture. Il termina en faisant l'éloge des institutions données par Louis XVIII, « institu- « tions, ajouta-t-il, que vainement l'esprit révolu- « tionnaire revendique comme étant sa conquête, « quoique préparées par les concessions de Louis « le Gros et de ses successeurs. » Le 16 mai, parlant en faveur du projet portant création de douze nouveaux évêchés, Labourdonnaie répondait en ces termes à ceux qui criaient à la contre-révolution. « Non, s'écria-t-il, vous n'y croyez « pas vous-mêmes ; vous savez bien qu'on ne « ressuscite pas les morts, que tous les éléments « de l'ancien régime, pilés pendant trente an- « nées par le mortier révolutionnaire, réduits en « poudre impalpable et jetés au vent, sont im- « possibles à réunir, qu'il serait mille fois plus « facile de ressusciter le régime de la terreur, de « la république, ou même de l'usurpation, que « de ressusciter le régime que le temps a démoli « pour jamais. » Le 30 mai, dans la discussion sur le domaine extraordinaire, il dit qu'il ne répondrait pas aux plaintes injurieuses des orateurs de la gauche contre la majorité, qu'on avait bien toujours laissé aux plaideurs vingt-quatre heures pour exhaler leur bile, mais qu'il ne pouvait laisser sans réponse le reproche d'injustice envers l'armée ; puis il démontra qu'elle jouissait de plus de soixante millions de pensions, tandis que les pensions civiles ne s'élevaient qu'à deux millions quatre cent mille francs. Le 21 juin, lors de la discussion du budget, il fit sentir toute l'inconséquence de l'opposition libérale, qui demandait sans cesse une armée pour soutenir l'indépendance de la France, et chicanait sur chaque article du budget de la guerre. Il se plaignit ensuite de certains orateurs qui ne montaient à la tribune que pour décourager le soldat, et prouva en terminant que jamais il n'y avait eu moins d'arbitraire pour l'avancement et pour tout ce qui tenait à la position des sous-officiers. Le 7 juillet, il attaqua vivement la prolongation de la censure des journaux, que demandait le ministère ; accusa MM. de Villèle et Corbière d'avoir abandonné le parti royaliste pour entrer dans le ministère, et M. Pasquier, alors ministre des affaires étrangères, d'avoir changé cinq ou six fois d'opinion, *seulement depuis la restauration ;* « car, ajouta-t-il, je ne veux pas lui faire l'in- « jure de rappeler d'autres temps. » Interrompu par les cris : *A l'ordre !* et par le président, Labourdonnaie demanda à être rappelé à l'ordre et que sa phrase fût consignée au procès-verbal. Le 12 juillet, en sa qualité de rapporteur de la loi du budget, il repoussa l'amendement de Labbey de Pompières, qui demandait la suppression de l'impôt sur le sel. Le 20 juillet, il défendit l'article additionnel de la commission tendant à limiter le nombre des bourses, allégua qu'une foule de jeunes gens ne profitaient de cette éducation gratuite que pour augmenter le nombre des libellistes, et vomir dans la société tous les poisons dont ils avaient été infectés par les propagateurs de fausses doctrines. A l'ouverture de la session de 1822, il obtint un assez grand nombre de voix pour la présidence, et fut nommé membre de la commission de l'adresse. Dans la discussion générale en comité secret, Labourdonnaie attaqua vivement le système du ministère. Enfin l'adresse fut votée par une majorité de 176 voix, formée de la réunion de la droite et de la gauche. Louis XVIII refusa de recevoir la grande députa-

tion et d'entendre la lecture de l'adresse. Une désapprobation si formelle semblait donner gain de cause au ministère, qui se flattait déjà ou de se faire une majorité en brisant la coalition hétérogène des deux extrémités de la chambre, ou au besoin de dissoudre cette chambre. Mais l'événement trompa cette espérance. Quand le garde des sceaux de Serre se présenta pour demander la prorogation de la censure jusqu'en 1826, cette proposition fut reçue avec répugnance par les deux extrémités. A la séance du 8 décembre, Labourdonnaie se livra aux plus piquantes ironies contre l'absence du ministre des affaires étrangères (M. Pasquier), et sur le courage avec lequel de Serre se dévouait seul *aux coups que la majorité voulait porter aux ministres*. Tout espoir de conciliation s'étant évanoui, le roi se décida enfin à former le premier ministère de droite qu'on eût vu depuis la restauration : MM. de Villèle, Peyronnet et Corbière y figuraient avec MM. de Clermont-Tonnerre, de Bellune et de Montmorency. On a prétendu que Labourdonnaie aurait bien voulu entrer dans ce cabinet ; mais son hostilité avec MM. de Villèle et Corbière avait eu trop d'éclat pour que cette prétention pût être sérieuse. La promotion de ces ministres ayant laissé vacantes deux places de vice-président, Labourdonnaie fut porté à l'une des deux par 149 suffrages. Il fut aussi nommé membre de la commission du budget et de celle qui fut désignée pour l'examen du nouveau projet de loi sur les journaux. Le ministre des finances, M. de Villèle, ayant, le 12 janvier 1822, apporté à la chambre quelques articles additionnels au budget, Labourdonnaie demanda, au nom des principes constitutionnels, qu'on suivît la marche ordinaire, qui était le renvoi des nouveaux articles aux bureaux, et la nomination d'une commission spéciale ; il ajouta à cette occasion que, pour sa part du moins, la commission déjà existante n'avait pas été *pratiquée par le gouvernement*, comme l'avait avancé Benjamin Constant. Ensuite il reprocha vivement à M. de Villèle de ne pas faire le sacrifice de ses affections personnelles à l'intérêt public, à celui de la monarchie ; puis, s'adressant à ses amis du côté droit, il les adjura de ne pas sacrifier leurs prérogatives et les règlements à l'amour-propre d'un ministre, qui sent très-bien, dit-il, la faute de son prédécesseur, et qui cependant veut la soutenir. « Assez de calom- « nies pèsent sur vous, ajouta-t-il ; assez de fois « on vous a reproché de ne pas vouloir sincère- « ment la Charte, d'être des *hypocrites constitu- « tionnels ;* n'allez pas donner lieu à de nouvelles « calomnies. » Cette première lutte engagée entre Labourdonnaie et le nouveau ministère ne se termina point à son avantage : une forte majorité rejeta la proposition. Le 25 janvier, dans la discussion sur la loi répressive des délits de la presse, il répondit aux objections des orateurs de la gauche par la nécessité de faire respecter la religion ; puis, rappelant un horrible sacrilége commis récemment et qui n'avait trouvé d'autre châtiment qu'une peine correctionnelle, il prouva la nécessité d'atteindre *un crime si exécrable*. A propos de l'article VII, relatif au compte plus ou moins fidèle ou impartial rendu par les journaux des débats législatifs et judiciaires, il apostropha avec véhémence l'opposition libérale. « C'est vous qui nous forcez de voter « pour la loi proposée. Votre discussion est-elle « dans l'intérêt de la France ? C'est l'insurrection « tout entière que vous appelez. Comment, dans « une pareille position, un sujet fidèle pourrait-il « *se confondre* avec le parti d'où partent les at- « taques qui se renouvellent sans cesse dans cette « chambre ? Il eût été sans doute à désirer que « la loi fût plus parfaite ; mais quand nos adver- « saires ne cherchent qu'à soulever l'opinion, à « renverser le gouvernement, une loi, quelque « mauvaise qu'elle soit, est préférable à l'impu- « nité qui résulterait d'une lacune dans la légis- « lation. Si notre adhésion à cette loi vous blesse, « c'est à vous qu'il faut vous en prendre. Ce « n'est pas notre conscience qui a failli dans « cette circonstance ; c'est vous qui nous avez « ôté la parole. » Ce discours, vivement applaudi par le côté droit, porta l'agitation dans les rangs de la gauche, et ce fut dans cette même séance (30 janvier) que Manuel, répondant à Labourdonnaie, parla de la *répugnance nationale* qui avait accueilli le retour des Bourbons. Le 29 février, lorsque MM. de Corcelles et Demarçay, qui avaient été arrêtés au milieu de groupes séditieux en voulant forcer une consigne, vinrent porter leurs plaintes à la chambre, déjà le côté droit invoquait l'ordre du jour, quand Labourdonnaie provoqua l'examen de la question. « Nous « avons assez de scandales, dit-il ; nous voyons « tous les jours s'élever de toutes les parties de « la France des cris et des mouvements séditieux, « et malheureusement ces cris séditieux sont « l'écho de cette tribune..... Nous tous qui de- « vons être ici l'appui du gouvernement, qui lui « avons juré serment de fidélité, ne nous réuni- « rons-nous pas pour accabler les séditieux, pour « demander au gouvernement qu'il prenne des « mesures fortes ? Ce n'est pas dans ces circon- « stances qu'il faut lui demander d'accroître la « liberté publique ; il faut au contraire renforcer « le pouvoir. Je le dis ici avec d'autant plus de « droit que je lui ai toujours refusé le pouvoir « absolu. Eh bien ! dans cette circonstance, je « serai le premier à investir le gouvernement de « toute espèce de pouvoir. Oui, messieurs, s'il le « faut, nous lui donnerons la liberté individuelle, « la liberté de la presse. — Vous rétablirez les « commissions, lui dit en l'interrompant M. Bi- « gnon. — Non, monsieur, reprit Labourdon- « naie. Un homme qui a été proscrit en 1793 et « pendant les cent jours ne demandera jamais « le rétablissement des commissions. » Revenant

à la plainte des deux députés, il demanda que la chambre en délibérât, afin qu'il y eût une enquête et que toute la France connût la vérité. M. de Villèle profita habilement de cette offre des libertés publiques, faite par son plus constant adversaire, pour se donner un vernis de popularité : il refusa ce sacrifice au milieu des applaudissements de toute l'assemblée. C'était au moins une piquante revanche. Dans la discussion du budget et de la loi des comptes, Labourdonnaie se leva plus d'une fois pour appuyer des réductions proposées par la gauche. Il demanda que l'ancien ministre des finances (M. Roy) fût responsable d'avoir déchargé de toute garantie le sieur Piscatory, chef du caissier Matteo, pour la soustraction d'un million huit cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents francs, faite par ce comptable. Le 21 mars, le garde des sceaux ayant présenté une seconde fois le projet de loi relatif aux délits de la presse, dont la chambre des pairs avait amendé le deuxième article, Labourdonnaie, en remerciant le ministre d'avoir rendu hommage aux principes, proposa de soumettre à la discussion le seul article amendé. Cette proposition, vivement combattue par la gauche, passa à une grande majorité. Le 26 mars, il appuya une réduction de cent quatre-vingt-un mille quatre cents francs sur un des chapitres du ministère de l'intérieur, proposée d'abord par la commission, mais à laquelle son rapporteur, M. Cornet d'Incourt, avait renoncé. Il se plaignit que le rapporteur de la commission, dont lui-même était membre, eût pris sur lui de renoncer à cet amendement sans avoir réuni ses collègues. C'est ainsi que dans toute cette session on le vit tour à tour soutenir les principes d'une bonne administration financière avec le côté gauche, mais dans tout le reste voter avec les royalistes, sans perdre une occasion d'attaquer les deux anciens chefs du côté droit. Le nouveau ministère s'était engagé, en arrivant au pouvoir, à rentrer à l'égard de l'impôt dans les limites constitutionnelles, dont on était jusqu'alors sorti chaque année. C'est dans cette vue qu'on précipita la clôture de la dernière session et qu'on devança de plusieurs mois l'ouverture de la nouvelle, qui eut lieu le 4 juin 1822. On put juger de la force qu'avait prise le parti royaliste par la nomination de Labourdonnaie comme premier candidat à la présidence ; il réunit 220 voix, et M. Ravez, que choisit le roi, n'en avait que 204. Après cette supériorité numérique obtenue pour la présidence, il est à remarquer que le député de Maine-et-Loire n'obtint que le troisième rang dans la nomination des vice-présidents, et l'on doit penser que l'influence des ministres ne fut pas étrangère à ce résultat. Dans cette session, qui se termina le 17 août, Labourdonnaie prit plusieurs fois la parole sur le budget, et, pour répondre à certains reproches de Laffitte contre le côté droit, il rappela qu'en 1817 la loi sur les reconnaissances de liquidation, qui consacrait tant de scandaleuses dilapidations, n'avait passé que parce que le côté gauche avait voté avec le centre. Le 5 août, il parla contre la proposition de M. de St-Aulaire, tendante à ordonner une enquête et à examiner la conduite du procureur général de Poitiers, Mangin, qui, dans son réquisitoire sur la conspiration de Poitiers, avait signalé nominativement comme fauteurs du complot quelques députés. Au début de la session de 1823, il se prononça vivement pour la guerre d'Espagne, reprocha aux ministres d'avoir agi sans énergie à l'occasion de la révolution de la Péninsule, et de n'avoir su que négocier avec une poignée de factieux qui retenait captif, au milieu d'une population fidèle, un roi qu'il eût été si facile de rétablir. Il accusa aussi le ministère d'avoir, dans des articles imprudents, fallacieux et remplis d'injures, cherché à semer la division parmi les royalistes, à encourager la révolte par l'impunité, et à refroidir l'esprit public sur une guerre maintenant nécessaire. C'était du *Journal des Débats* qu'il s'agissait, et il est à remarquer qu'à la session suivante, après le brutal renvoi de M. de Chateaubriand, cette feuille abandonna les drapeaux de M. de Villèle, pour préconiser dans M. de Labourdonnaie le *chef énergique de l'opposition royaliste.* Le 24 février, tout en renouvelant les mêmes reproches contre le ministère, il vota pour l'emprunt de cent millions demandés, afin de faire face aux dépenses de la guerre d'Espagne. « Ce n'est pas, « ajouta-t-il, que les ministres m'inspirent la « moindre confiance, mais ici il ne s'agit point « des hommes : repousser l'emprunt, ce n'est « pas seulement voter contre le projet ministé- « riel, c'est voter contre la guerre ; ajourner la « guerre, c'est maintenir la révolution et la faire « triompher. » Deux jours après, dans la même discussion, Manuel ayant prononcé des paroles qui furent regardées comme l'apologie du régicide, Labourdonnaie déposa sur le bureau une proposition tendante à l'expulser de la chambre. Le lendemain il développa sa proposition, qui fut renvoyée aux bureaux, lesquels nommèrent une commission, dont il fut membre et rapporteur. Le 15 mars, à l'occasion de la proposition de M. de Frenilly, qui voulait que le rédacteur du *Journal du Commerce* fût traduit devant les tribunaux, le député de Maine-et-Loire soutint que renvoyer un journaliste devant les tribunaux, c'était préjuger la question. « Or, ajouta-t-il, si « le tribunal acquitte, vous aurez reçu l'injure la « plus complète qu'un des premiers corps de « l'État puisse recevoir. » Du reste, il refusa de conclure. « Je serai trop sage, messieurs, dit-il, « pour entrer dans cette discussion, et j'aban- « donne à votre sagesse l'appréciation de ce que « vous devez faire. » Lors de la discussion du budget, il avança qu'un budget présenté en temps de guerre, qui ne prévoyait pas même tous les

besoins du service de paix, n'était qu'un budget fictif, *un roman financier*, qui ne méritait pas d'examen sérieux. Il n'approuva pas davantage le *complaisant* travail de la commission. Examinant ensuite toute la conduite de M. de Villèle, président du conseil, il lui reprocha une coupable faiblesse envers les ennemis de la légitimité, sa négligence non-seulement à donner au trône des institutions durables, mais jusqu'aux lois dont la France avait le plus pressant besoin ; il insista surtout sur sa politique indécise à l'égard de l'Espagne, et le blâma d'avoir désorganisé la régence d'Urgel. Dans sa réponse, M. de Villèle évita de toucher la partie politique, pour ne s'occuper que de la question financière. Le lendemain, Labourdonnaie se plaignit de ce qu'il n'avait pas *daigné répondre au discours vraiment parlementaire qu'il avait prononcé.* Le surlendemain, M. Corbière attaqua la contre-opposition royaliste, dont Labourdonnaie était le chef, et celui-ci répondit qu'en effet cette contre-opposition existait depuis deux ans, c'est-à-dire depuis que MM. Corbière et de Villèle, désertant le parti royaliste, avaient trouvé plus sage de voter en secret avec le précédent ministère ; puis il ajouta que ces deux hommes d'État, *placés le jour sur les bancs de l'opposition royaliste, passaient la nuit dans les salons des ministres;* enfin il entra dans les détails les plus précis sur une entrevue qui avait duré toute la nuit chez M. Decazes. Bonald, zélé défenseur de ce ministère, prétendit que Labourdonnaie *équivoquait*, que l'entrevue avait eu lieu non chez M. Decazes, mais chez le duc de Richelieu. M. de Villèle ne s'avança pas si loin dans la négative ; il dit qu'on ne pouvait lui faire un crime de s'être prêté à un rapprochement avec l'ancien ministère. Le 10 avril, à propos des dépenses secrètes de la police, montant à deux millions deux cent mille francs, il établit qu'une partie de ces fonds ne recevait pas toujours sa destination, et demanda, non pas la diminution de la somme, mais sa division en dépenses ordinaires, soumises à l'investigation de la chambre, et en dépenses secrètes dont le ministère ne fût pas obligé de spécifier l'emploi. Dans la même séance, il rappela qu'une partie des fonds secrets était employée à donner des pensions à divers écrivains, entre autres à M. de Bonald, que ce député touchait sur ce chapitre 10,000 fr. « Et je suis « persuadé, ajouta-t-il, que les ministres actuels « ne les lui ont pas retirés. » Il termina en montrant le danger de laisser à un ministre la faculté d'accorder des pensions. Au commencement de la session de 1824, après avoir obtenu 68 voix pour la présidence, il réunit les suffrages pour la vice-présidence. Lors du projet de la réduction des rentes en *trois pour cent*, il combattit plusieurs fois et avec une grande vigueur les diverses parties de ce projet. Le 28 mai, il vota contre le projet de loi tendant à porter le contingent annuel à soixante mille hommes au lieu de quarante mille ; selon lui, ce contingent était un véritable impôt, qui, aux termes de la Charte, ne pouvait être voté que pour un an et à chaque session. Le 1er juin il proposa sur ce projet deux amendements dont l'un avait pour but d'exempter du service militaire les fils uniques et les fils aînés de famille, et l'autre de laisser l'avancement à la volonté seule du monarque. « C'est la volonté « royale libre et entière que je veux (légalement) « substituer à la volonté fixe de la loi, parce que « c'est de la bonté paternelle, de la justice « éclairée du monarque, que l'armée doit atten- « dre le prix du mérite et de la valeur. » Il se prononça ensuite très-énergiquement contre la septennalité (séance du 5 juin), qui n'était, selon lui, que l'établissement d'une dictature parlementaire au profit des ministres; il ne reconnaissait point à la législature le droit de modifier l'art. 37 de la Charte. Le 10 juin, il déposa sur le bureau une proposition tendante à faire accorder une indemnité aux Français dont les propriétés avaient été confisquées par les gouvernements révolutionnaires. La prise en considération d'une motion de cette importance, faite par le chef de l'opposition royaliste, eût entraîné la chute du ministère; aussi, pendant les quatre jours qui s'écoulèrent entre le dépôt et la discussion en comité secret, tout fut mis en usage pour décrier cette mesure comme prématurée, intempestive. On y opposa surtout le respect dû à l'autorité royale, parce que le discours du trône avait annoncé *l'espoir de fermer les dernières plaies de la révolution.* Enfin, après avoir été développée par son auteur dans le comité secret du 15, la proposition ne fut pas prise en considération, bien qu'aucun des ministres présents n'eût demandé la parole. On fit même courir le bruit que la loi d'indemnité allait être incessamment présentée. Mais dans un comité secret qui eût lieu le lendemain pour entendre la commission de comptabilité de la chambre, M. de Villèle insinua que ce projet ne viendrait qu'à la session suivante. Quelques jours après, Labourdonnaie proposa plusieurs amendements sur les articles du projet concernant les chemins vicinaux, et il insista pour laisser une certaine latitude aux communes. Le 12 juillet, dans la discussion du budget, il fit à propos des dépenses secrètes de la police une nouvelle sortie contre le ministère. « Toutes « nos libertés, dit-il, ont été attaquées à la fois; « et dans quelles circonstances plus importantes « ont-elles été plus scandaleusement violées que « dans ces élections que le président du conseil « n'a sans doute appelées les saturnales du gou- « vernement représentatif que parce qu'il voudrait « n'y voir que des esclaves! » Interrompu par le cri *A l'ordre !* d'un seul membre, Labourdonnaie répéta autant de fois sa phrase que ce cri se fit entendre, puis il reprit le cours de ses incriminations, et dévoila à la chambre qu'il existait une

caisse des élections, succursale des fonds secrets. « Cette caisse, dit-il, est établie au secrétariat du « ministère de l'intérieur; elle s'ouvre à l'ordre « des préfets, autorisés à tirer sur elle les res- « sources nécessaires au transport de la *matière* « *électorale ministérielle.* » Des poursuites judiciaires exercées simultanément sur les éditeurs de différents journaux, soit royalistes, soit libéraux, faisaient imputer aux ministres le dessein de réduire au silence les organes de la presse qu'ils n'avaient pu acheter. Labourdonnaie remit sous les yeux de la chambre tous les efforts faits par les ministres pour amortir et diminuer le nombre des journaux qui n'applaudissaient pas à leur système funeste; il entrait à cet égard dans des détails fort piquants, fixait le prix des transactions, et évaluait à deux millions les sommes distribuées pour la composition ou l'achat de certaines feuilles. Enfin, après avoir exprimé son indignation contre les violences dont la *Quotidienne* avait été l'objet, et montré les ministres réduits à employer la corruption ou les moyens tyranniques pour faire taire l'opinion qui les repoussait, l'orateur vota le rejet de l'article des fonds secrets. Le centre refusa l'impression de ce discours, et le ministre de l'intérieur (Corbière), qui occupa longtemps la tribune, ne répondit à aucun des faits établis par Labourdonnaie; il n'expliqua point comment un simple particulier pouvait dépenser plus d'un million à l'achat de cinq ou six journaux dont plusieurs n'offraient aucune chance de spéculation. Dans les séances suivantes, le député de Maine-et-Loire s'éleva contre différents abus, entre autres contre le scandale des élections d'Eauze (Gers), dont le collége s'était séparé à cause de la présence de trente-quatre faux électeurs libéraux, qui avaient été introduits par l'autorité ministérielle. A l'ouverture de la session de 1825 (déc. 1824), il obtint un grand nombre de voix pour la candidature à la présidence et pour la vice-présidence. Dans la discussion sur la liste civile du nouveau roi Charles X, il présenta quelques objections sur le peu de netteté qui se trouvait dans l'économie du projet ministériel. Les ministres avaient enfin proposé la loi tendante à indemniser les émigrés: Labourdonnaie discuta d'abord l'objection portant sur ce que la chambre, en grande partie composée d'émigrés, se constituait juge dans sa propre cause; il soutint qu'il était impossible que les mandataires d'un grand peuple ne fussent pas sans intérêt dans les questions d'intérêt public qu'ils étaient appelés à discuter. Quant au fond de la question, il considérait la loi d'indemnité comme nécessaire pour que le maintien des confiscations et des ventes révolutionnaires ne restât pas comme un monument éternel de nos discordes civiles. Il ne voyait dans l'article 9 de la Charte qu'une mesure politique qui pouvait bien conserver aux acquéreurs de biens nationaux *la possession* des biens portés sur leurs contrats, mais non leur conférer le *droit de propriété*, droit « qu'il n'était pas au pouvoir du monarque « d'anéantir. » Enfin il se plaignait de la précipitation qui avait présidé à la rédaction du projet de loi, *non que le temps eût manqué aux ministres, mais parce que les ministres avaient manqué au temps;* puis il concluait au renvoi du projet et de tous les amendements à la commission, à laquelle seraient adjoints de nouveaux membres. Le lendemain, M. de Villèle ayant menacé de retirer la loi si l'on mettait en discussion un amendement tendant à grossir le fonds de l'indemnité en y faisant contribuer les détenteurs des biens nationaux, Labourdonnaie fit sentir combien cette observation du ministre était contraire à la liberté des discussions. A cette occasion il établit, au milieu des murmures des centres, que pour la législation les pouvoirs de la chambre étaient égaux et parallèles à ceux du roi. Le 19 mars, dans une opinion approfondie et dont la chambre vota l'impression, contre le projet de loi relatif à la réduction des rentes, il prouva combien ce projet tendait à corrompre par l'agiotage les mœurs de la nation. Le 25 avril, il demanda l'ajournement des comptes de la guerre pour l'exercice de 1823; il se fondait sur les dilapidations qui selon lui avaient présidé à l'administration financière de l'armée en Espagne, et sur le scandale des marchés Ouvrard. Évitant d'attaquer le duc de Bellune, ministre de ce département, il rejetait tout sur le président du conseil (M. de Villèle), qui seul avait donné des ordres à l'intendant général de l'armée, Joinville (1). Le ministre ayant essayé de répondre, quelques jours plus tard, Labourdonnaie lui prouva qu'aucune de ses assertions n'avait été réfutée. Après avoir établi la connivence qui, selon lui, existait entre le pré-

(1) Il est assez piquant de voir comment Ouvrard, dans ses *Mémoires*, s'exprime sur une visite qu'il fit à Labourdonnaie à l'occasion de ce discours, dans lequel il accusait le munitionnaire général de *corruption* envers de hauts fonctionnaires. « Nous ne nous connaissions pas, dit-il. On m'annonça en même temps que j'entrais dans son cabinet un *Moniteur* à la main. Mon nom, une sorte de précipitation dans ma marche et la vue du *Moniteur* lui expliquèrent à l'instant le motif de ma visite, à laquelle il ne paraissait pas s'être attendu. Voici comment il s'exprima: « Prenez-vous-en, monsieur, à Villèle. C'est lui qui a signalé « des coupables; et s'il y a des coupables, il y a donc des cor- « rompus. » Je lui répondis que je ne voyais pas pourquoi il me comprenait dans ses hostilités contre M. de Villèle; que je n'avais point assez à me louer de ce ministre pour qu'on me traitât comme son allié, et qu'on me fît supporter la responsabilité des inconséquences qui pouvaient lui échapper à la tribune. M. de Labourdonnaie me dit qu'il n'avait pas usé de toutes les armes qu'on lui avait fournies contre moi; alors ouvrant son bureau: « Vous voyez, me dit-il, ces papiers; ils vous concernent tous; « il n'y en a pas un qui ne contienne une dénonciation. Pour- « quoi ménagez-vous Villèle? Son renversement vous assurerait « la justice qu'on vous refuse. Vous savez certainement beau- « coup de choses; expliquez-vous sans réserve. » Je le voyais trop en train pour couper court à sa conversation. J'attendais qu'il s'expliquât sur les papiers qu'il me montrait. Il ne tarda pas. C'était une liasse de lettres anonymes et de notes d'employés chassés pour malversations... Cette ouverture nous mena à parler des prix des marchés, de leur nécessité et de leur exécution. Tout cela paraissait très-indifférent au député, qui ramenait toujours M. de Villèle dans la discussion. Il y avait déjà quatre heures que nous étions en explication, et, quoiqu'il dût parler à la chambre, il l'avait oublié. « Voilà, me dit-il en « s'en apercevant, le discours que j'ai préparé; voyez comme j'y « parle de vous; je ne le prononcerai pas. »

sident du conseil, le munitionnaire général Ouvrard et les membres de la commission de liquidation, il demanda une enquête. Un orateur ministériel, au lieu de réfuter Labourdonnaie, lui reprocha, ainsi qu'à ses amis, leurs attaques contre un ministère *que jadis ils préconisaient*, leurs alliances nouvelles (avec les libéraux), enfin leur *protestantisme politique*. Dans sa réplique, le député de Maine-et-Loire s'égaya sur *ce système de diversion*, qui, dit-il, a toujours été considéré par les grands généraux comme la manière la plus habile *d'empêcher l'ennemi d'arriver jusqu'à nous*. « Il s'agissait d'une enquête, ajouta-t-il, et « l'on s'est jeté dans des déclamations assez su- « perflues contre la *nouvelle opposition* que l'on a « appelée un parti; ce qui prouve qu'on l'a déjà « jugée assez forte. » A l'ouverture de la session de 1827, il obtint 103 voix pour la cinquième place de candidat à la présidence; ballotté le lendemain avec la Bouillerie, que soutenait le ministère, il ne fut point élu. Dans la discussion de l'adresse, il fit en comité secret une nouvelle sortie contre le ministère, à propos de plusieurs mesures de finances. Il combattit non moins fortement le dernier paragraphe de l'adresse relatif à *la licence de la presse*. Conséquent à ses principes en faveur de la liberté d'écrire, il parut peu favorable à la proposition de M. de Salaberry, qui demandait que l'éditeur du *Journal du Commerce* fût cité devant la chambre pour avoir inséré un article injurieux contre elle. Il s'agissait de décider si l'inculpé devait être jugé à la simple majorité ou bien aux deux tiers ou aux cinq huitièmes des voix. Plusieurs membres de l'extrême droite soutenaient la première opinion; Labourdonnaie la repoussa comme tendante à anéantir l'opinion de la minorité; il soutint que l'opposition était inhérente au gouvernement représentatif, que sans opposition il ne serait qu'une tyrannie organisée. A la séance du 9 mars, sa santé ne lui permettant pas de paraître à la tribune, il fit lire par un de ses collègues (M. de Lézardière) son opinion contre le projet de loi relatif à l'indemnité des colons de St-Domingue. Considérant ce projet comme la conséquence de l'émancipation de la colonie, il l'attaqua comme inconstitutionnel. « Sans doute, dit-il, le roi fait « seul les traités, parce qu'à lui seul appartient « la puissance exécutive; mais, comme faisant « partie intégrante du pouvoir législatif, il sanc- « tionne, collectivement avec les chambres, les « articles de ces mêmes traités; autrement il y « aurait en France deux gouvernements à la « fois : le gouvernement représentatif et la dic- « tature perpétuelle. » Labourdonnaie, qui prit plusieurs fois la parole dans cette longue discussion, établit par le témoignage de l'histoire que, sous l'ancienne monarchie, quand il s'agissait d'une cession de territoire, le traité que faisait le roi avec une puissance étrangère était ratifié par les états généraux ou enregistré par le parlement. Puis il rappela que le honteux traité de Bretigny, auquel il comparait la cession de St-Domingue, avait été rejeté par les états. Dans la discussion sur les douanes (13 et 15 avril), il s'éleva contre les taxes illégales perçues en vertu d'ordonnances, et les traita de *concussions*, demandant que le trop-perçu fût rendu aux négociants. Le 26 février, à propos du règlement définitif des comptes de 1824, il appuya la proposition faite par Casimir Périer d'obliger les ministres de représenter les comptes de leurs opérations relatives à la guerre d'Espagne; il revint sur ses accusations précédentes et sur les manœuvres employées par le chef du conseil pour détourner la chambre de l'examen des marchés de Bayonne. Le 12 mai, il appuya avec une grande force une autre proposition de Casimir Périer, qui demandait que la garantie du 5 pour 100 fût assurée par des dispositions législatives contre les mesures du ministre des finances, qui, pour soutenir son 3 pour 100, avait dépensé tous les fonds destinés à l'amortissement. Aux premières séances de la session de 1827, il eut encore pour la candidature à la présidence 47 voix, et fut le lendemain et le surlendemain (car le petit nombre des députés présents rendait les scrutins nuls) ballotté sans succès avec Chifflet pour la cinquième place sur la liste. Il en fut de même ensuite pour la vice-présidence; après avoir partagé les voix avec M. Pardessus, il se vit encore évincé. Dans la discussion de l'adresse en comité secret, il s'éleva contre la politique extérieure du ministère, qui, à l'occasion des affaires de la Péninsule espagnole, semblait se mettre à la remorque du cabinet anglais. Il accusa l'Angleterre de fomenter les troubles du Portugal pour dominer également en Portugal et en Espagne; puis il insista pour qu'on insérât dans l'adresse une modification qui avertît le gouvernement du danger et de la honte d'une alliance trop étroite avec une puissance rivale et jalouse. Lorsque le ministère eut présenté contre la liberté de la presse ce projet qu'on a flétri de la qualification ironique de *loi de justice et d'amour*, le député de Maine-et-Loire soutint encore une fois que le gouvernement représentatif ne pouvait subsister sans la liberté de la presse; que s'il pouvait y avoir quelque danger d'accoutumer les esprits à braver ses abus, il y en avait bien davantage de porter atteinte à des droits reconnus par le pacte fondamental. A la séance du 1er mars, à propos de l'article relatif aux éditeurs responsables, il rappela que dans les bureaux le président du conseil n'avait point dissimulé que le projet était combiné pour tuer tous les journaux, à l'exception de deux ou trois : le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, et peut-être la *Quotidienne*. Lors de la dissolution de la chambre, en novembre 1827, Labourdonnaie fut réélu par son département, malgré les efforts du ministère. Frappé à mort par les élections, ce cabinet tomba (6 jan-

vier 1828) et fut remplacé par le ministère Martignac. Labourdonnaie fut, avec MM. Delalot et Hyde de Neuville, appelé aux conciliabules politiques qui présidèrent aux remaniements ministériels; il fut même un instant question de l'appeler aux finances à la place de M. Roy; mais cette nouvelle ayant fait baisser les fonds, les journaux ministériels s'empressèrent de la démentir. Cependant une réunion de députés de l'extrême droite avait lieu chez Labourdonnaie, qui depuis 1820 fréquentait celle qui se tenait chez M. Piet, et où il était, avec trente royalistes inflexibles comme lui, chef d'une opposition impuissante. Dans la réunion qni se tint chez lui en 1828, et qui continua de s'y assembler pendant toute la session, Labourdonnaie exposa les propositions qui lui avaient été faites pour un portefeuille. La cour, à laquelle il était dévoué, le désirait en effet; mais quand, sur les trente députés de sa réunion, dix seulement lui eurent donné leurs voix, on cessa pour l'instant de songer à lui. Le 20 janvier, il avait été nommé par le nouveau garde des sceaux, Portalis, membre de la commission chargée d'assurer l'exécution des lois dans les écoles ecclésiastiques secondaires; en d'autres termes, d'assurer l'exécution des lois contre les jésuites. Labourdonnaie fut au nombre des cinq membres de cette commission qui leur étaient favorables; or, elle se composait de neuf personnes. La session s'ouvrit enfin le 5 février. Le 22 février, il obtint 178 voix pour la présidence, mais il lui en manquait 5 pour atteindre à la majorité; le lendemain, il descendit du rang de premier candidat au septième, et n'obtint que 156 suffrages, ce qui produisit une vive sensation. Enfin, à l'élection des vice-présidents, il ne vint qu'en dixième ordre, avec 23 voix seulement. Ces votes si divers étaient le résultat de petites intrigues qui prouvent combien à la chambre comme ailleurs le parti monarchique était divisé, tandis que le parti libéral agissait avec tant d'ensemble. Membre de la commission de l'adresse, Labourdonnaie attaqua le paragraphe relatif aux institutions municipales, comme portant atteinte à la prérogative royale, parce qu'il renfermait une demande précise de loi dans une forme contraire à l'article 20 de la Charte, qui réglait cette matière. La veille de la présentation de cette adresse, où l'ancien cabinet était qualifié d'*administration déplorable*, le bruit courut que Labourdonnaie avait eu une longue audience du roi et qu'il allait être le chef d'un nouveau ministère (9 mai); mais le moment d'obtenir un portefeuille n'était pas encore venu pour lui. Dans le comité secret du 14 juillet, il s'opposa à la prise en considération de la proposition de Salverte, tendante à supplier le roi de réorganiser la garde nationale parisienne. Membre de la commission du budget, il fut chargé du rapport sur les recettes de l'exercice 1829, et proposa en cette qualité des réductions montant à plus de dix millions, dont quelques-unes furent adoptées. La France touchait à une crise; une collision des partis paraissait imminente, et le nom de Labourdonnaie revenait dans toutes les conversations, dans toutes les brochures, comme chef du parti royaliste. Pourtant il n'obtint que 90 voix pour la présidence. Le 19 février, lorsque Salverte reprit la proposition de Labbey de Pompières (*voy.* ce nom), tendante à mettre en accusation le ministère Villèle, Labourdonnaie, trompant chacun par une modération inattendue, opposa les formes du règlement à cette motion, qui n'eut pas d'autre suite. Le 19 mars, par hostilité contre le ministère, il se réunit, ainsi que ses amis, au côté gauche et à une partie du centre pour donner la priorité de discussion à la loi départementale sur la loi communale; et de plus il s'inscrivit pour parler contre ces deux projets. Le 2 avril, dans une opinion très-développée, il se prononça avec tous ses amis contre le principe démocratique du premier, comme attentatoire à la prérogative royale, tandis que les orateurs du côté gauche, accueillant ce projet avec joie, le surchargeaient d'amendements ayant tous pour but d'enlever au roi l'administration départementale. Le projet fut retiré au milieu de la discussion, et par cette démarche précipitée le ministère se perdit aux yeux de l'opinion libérale, sans ramener à lui les royalistes. Aussi ceux-ci ne cachaient-ils plus leur espoir d'avoir enfin à eux un ministère dont Labourdonnaie devait nécessairement faire partie. Cependant le ministère Martignac se traîna encore pendant toute la session, durant laquelle le député de Maine-et-Loire prit rarement la parole. A la fin de juillet, M. de Polignac étant revenu d'Angleterre, le ministère qui devait porter son nom fut constitué le 8 août, et Labourdonnaie obtint le portefeuille de l'intérieur. Tous les journaux, à l'exception de la *Gazette*, de la *Quotidienne* et de l'*Universel*, accueillirent le nouveau cabinet avec des cris d'indignation. Labourdonnaie fut un des moins épargnés : l'*homme aux catégories* empêcherait seul le ministère d'avoir la majorité; *son exagération haineuse, sa pétulance étaient insupportables.* Jamais défaveur contre un ministre, disait-on encore, ne fut mêlée de plus d'effroi. Enfin tous les journaux affectèrent de réimprimer les développements de la proposition d'amnistie faite par Labourdonnaie en 1815. Quant aux royalistes, ils étaient divisés sur son compte : les trente de la réunion Agier se déclarèrent d'abord contre lui; les amis de M. de Villèle ne parlaient qu'avec dédain de sa capacité. Seuls, quelques royalistes partisans des mesures énergiques avaient foi en lui et voyaient dans son avénement aux affaires l'aurore d'un gouvernement fort, qui résoudrait par un système net et décidé les embarras actuels de la royauté. Cependant le ministère ne justifiait ni les craintes ni les espérances des divers partis.

Dès les premiers jours il fut divisé. Labourdonnaie repoussait le système de M. de Polignac, qui portait dans la politique ses préoccupations religieuses; il voulait déployer une décision, une énergie que ne partageaient pas ses collègues; aussi les taxait-il de manquer de force et même d'être accessibles à la peur. « Laissez donc là vos « jésuites, dit-il un jour à M. de Polignac; j'aime « mieux, pour contenir les libéraux, des gen- « darmes que des jésuites. » On prêtait à ce dernier ce mot sur Labourdonnaie : « Tout est « impossible! Cet homme est plus insociable que « je ne pensais! » Ainsi l'ancien chef du côté droit se trouvait dans le cabinet ce qu'il avait été dans la chambre, c'est-à-dire en minorité. Ses collègues lui reprochaient en outre de ne pas avoir parmi les députés plus de cent voix sur lesquelles il pût compter. Ses contradictions perpétuelles dans le conseil le rendaient humoriste, indécis, embarrassé. On se demandait comment un homme qui pouvait se vanter d'avoir rejeté dix fois le budget pourrait soutenir comme ministre une loi de finances. Et Charles X, si prévenu d'ailleurs en faveur de M. de Polignac, dit un jour, en sortant du conseil, ces paroles qui indiquent plus que de la légèreté : « Il fallait bien « essayer de ces gens qui se plaignent toujours. » Tout faisait présumer que le ministre favori finirait par l'emporter sur un ministre parlementaire peu gracieux, peu courtisan. Dans l'intérieur de son ministère, Labourdonnaie opéra peu de changements, et personne ne fit moins de destitutions que l'homme qu'on représentait comme un réactionnaire. Il fit rendre quelques ordonnances utiles, entre autres celle qui régularisait le commerce de la boucherie dans la capitale; il réorganisa l'académie de médecine dans un sens favorable au pouvoir; enfin, en étendant l'institution de l'école des chartes, il lui imposa la tâche de fournir des matériaux à l'histoire de France. Cependant ses dissentiments s'envenimaient avec M. de Polignac, avec le garde des sceaux, Courvoisier, avec le ministre des finances, Chabrol, qui affectait de craindre que Labourdonnaie ne voulût donner la préfecture de la Seine à un royaliste plus prononcé que M. Chabrol de Volvic. Les journaux continuaient de le poursuivre avec acharnement. Le 4 novembre, il posa la première pierre des nouvelles constructions à faire à la chambre des députés. « A quoi « bon, s'écriaient-ils, puisqu'il a juré de creuser « le tombeau de cette chambre? » Quelques jours après, comme on discutait au conseil des ministres sur ce qu'on avait à espérer ou à craindre de cette assemblée, le roi interrompit Labourdonnaie par cette question faite d'un ton sec : « Mais « enfin avez-vous la majorité? La majorité est- « elle possible? » Le ministre se tut, n'ayant rien de positif à répondre; et M. de Polignac s'étant fait nommer président du conseil, Labourdonnaie n'hésita pas à donner sa démission, qu'on se hâta d'accepter. Une ordonnance du roi le nomma ministre d'État et membre du conseil privé. Le 27 janvier suivant, il fut élevé à la pairie et reçut une dotation de 10.000 fr. Sa démission fut motivée d'une manière fort piquante et qui peignait bien la gravité de la situation : « Quand je « joue ma tête, j'aime à tenir les cartes. » Absorbé en 1830 dans la chambre des pairs, il y acheva de perdre son influence politique; d'ailleurs il n'aspirait plus qu'au repos, et demeura étranger aux fameuses journées qui virent tomber le trône de Charles X. Retiré dans ses terres, il mourut le 28 août 1839, en son château de Mésangeau, près de Beaupréau (Maine-et-Loire). D—R—R.

LABOURDONNAIS. *Voyez* MAHÉ.

LABOURDONNAIS (MAHÉ DE), petit-fils du gouverneur de l'Ile de France (*voy.* MAHÉ), et surnommé le *Roi des échecs*, naquit en 1795, l'année même de la mort de Philidor, et comme lui devait mourir à Londres, dans un état voisin de l'indigence. Au sortir du collége, il fut entraîné au café de la Régence et se sentit épris d'enthousiasme pour un jeu dont le calcul est la base. Parvenu à une grande force, il inspira de l'intérêt à M. Deschapelles, regardé comme le successeur de Philidor. Après l'avoir admis deux ans à sa partie, M. Deschapelles lui abandonna le sceptre. Labourdonnais n'était alors (1820) qu'un joueur d'instinct et de pratique. Ce fut à Londres, auprès de Mac-Donel, qu'il étudia à fond les auteurs anciens de tous les pays, traduits par le savant Lewis; et, depuis ce moment, il devint une bibliothèque vivante des cinquante volumes écrits en Europe sur les échecs. Tous les coups possibles, avec leurs innombrables variantes, se classaient méthodiquement dans son cerveau, et cette exactitude encyclopédique ne lui laissait rien ignorer de ce qui avait fait la gloire de ses devanciers. Comme écrivain, Labourdonnais a publié l'*Histoire de la vie de Mahé de Labourdonnais*, gouverneur de l'Ile de France, le *Traité du jeu des échecs*, et, pendant plusieurs années, le *Palamède*, revue mensuelle consacrée aux échecs. Dans ses écrits sur ce jeu, il n'a attaché son nom à aucun coup brillant ou ingénieux; il n'a rien ajouté aux traités qu'on possédait déjà; et cependant c'était un joueur plein de hardiesse et de génie, mais de ce génie qui ne laisse de trace, comme les comédiens célèbres, que dans la mémoire des contemporains. Le *Traité* de Philidor est encore aujourd'hui le meilleur, parce qu'il est le plus complet. Ce fut lui qui imagina le premier les parties sans voir l'échiquier : espèce de miracle renouvelé par Labourdonnais. Philidor faisait ainsi, à Londres, trois parties simultanées. On vit Labourdonnais en jouer deux contre de forts adversaires, et les gagner. M. Deschapelles lui avait conseillé de ne pas faire abus de cet exercice, mais il n'en tint pas compte. Trois coups de sang, dont il fut frappé trois jours après, prouvèrent la sagesse de cet avis. L'hydropisie

fut la suite de ces atteintes au cerveau. Il vécut encore quelque temps, et subit quatre fois la ponction. Dans cet état voisin d'une désorganisation complète, il n'avait conservé son intelligence et sa mémoire que pour des parties d'échecs. Il y avait peu de temps qu'il était arrivé à Londres, lorsqu'une dernière attaque d'apoplexie l'emporta en février 1840, à l'âge de 55 ans. Il venait d'être inscrit sur le fonds de secours aux hommes de lettres, et ne put en toucher qu'un premier quartier. Malgré le changement de nationalité de l'Ile de France, le souvenir de son ancien gouverneur y est tellement vénéré que le titre seul de son petit-fils avait suffi pour y exciter l'intérêt; et, pendant que celui-ci jouait aux échecs *pour gagner sa vie*, une souscription en sa faveur s'organisa dans notre ancienne colonie. Mais l'offrande ne put être déposée que sur sa tombe. F—LE.

LABOUREUR (Jean le), l'un des écrivains qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire de France, naquit en 1623 à Montmorency : son père et son aïeul avaient possédé successivement la charge de bailli de cette terre. Il montra dès son enfance beaucoup d'ardeur pour l'étude, et s'appliqua particulièrement à la lecture des anciennes chartes et des autres documents historiques qu'il pouvait se procurer. Après la mort de son père, il vint se fixer à Paris, et acquit une charge de gentilhomme servant de Louis XIV, place qui lui laissait les loisirs nécessaires pour se livrer à son goût pour les recherches, et qui lui facilitait l'entrée de toutes les archives. Il fut désigné pour accompagner la maréchale de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où elle conduisait la princesse Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII (*voy.* Guébriant). Ce fut au retour de ce voyage qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Peu de temps après, il fut nommé l'un des aumôniers du roi, et pourvu du prieuré de Juigné. La réputation que lui acquirent ses travaux lui mérita la bienveillance du roi, qui, par une distinction particulière, le nomma, en 1664, commandeur de l'ordre de St-Michel. Il mourut à Paris, dans le courant du mois de juin 1675. Ses manuscrits passèrent à Clairembaud, généalogiste de l'ordre du St-Esprit; mais on ne voit pas qu'il en ait fait usage. On a de le Laboureur : 1° les *Tombeaux des personnages illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises;* Paris, 1642, in-fol. Cette édition est la seule; et c'est par erreur que le P. Lelong et les biographes qui l'ont copié en citent une de 1641, in-4°. L'ouvrage contient bien des particularités curieuses; mais l'auteur, ayant acquis de nouveaux renseignements sur les familles dont il y est parlé, témoigna le regret d'avoir mis trop d'empressement à le publier. 2° *Relation du voyage de la reine de Pologne, et du retour de la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire*, etc., Paris, 1647, in-4°. Elle est très-intéressante, et renferme bien des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. 3° *Histoire du comte de Guébriant, maréchal de France*, etc., Paris, 1656, in-fol. Le Laboureur composa cette histoire d'après les mémoires originaux laissés par ce seigneur, et y ajouta une grande quantité de faits tirés de documents officiels, ainsi qu'une généalogie de la maison de Budes. 4° *Les Mémoires de Michel Castelnau*, ibid., 1659, 2 vol. in-fol. Castelnau avait décrit avec beaucoup de franchise, mais trop succinctement, les événements importants dont il avait été le témoin. Le Laboureur a éclairci les passages obscurs de ces mémoires par des notes puisées aux meilleures sources, et les a rendus ainsi l'un des ouvrages les plus intéressants à consulter pour l'histoire des guerres religieuses qui désolèrent la France dans le 16e siècle (*voy.* Castelnau). 5° *Histoire de Charles VI, roi de France, traduit du latin d'un auteur contemporain, religieux à l'abbaye de St-Denis, et illustrée de plusieurs commentaires tirés des originaux de ce règne*, ibid., 1663, 2 vol. in-fol. Cette histoire, attribuée à Benoît Gentien (*voy.* Gentien), finit à l'an 1416; elle a été continuée par le Laboureur, d'après les *Mémoires* de Jean Lefèvre, jusqu'à l'année 1422, qui termine le règne de Charles VI : mais on regrette qu'il n'ait point publié les commentaires qu'il annonçait, et qui devaient contenir un grand nombre de pièces curieuses. 6° *Tableau généalogique des seize quartiers de nos rois, depuis St-Louis*, ibid., 1683, in-fol. Cet ouvrage a été publié, après la mort de l'auteur, par le P. Menestrier, qui y a ajouté un *Traité de l'origine, de l'usage et de la pratique des lignes et des quartiers*. Le Laboureur est aussi l'auteur de la *Généalogie de la Dufferie*, imprimée sous le nom de d'Hozier. Parmi les manuscrits qu'avait laissés le Laboureur, on distingue une *Histoire de la pairie de France*, conservée en original à la bibliothèque du roi. Fontette et après lui Barbier (*Dict. des anonymes*, n° 2702) pensent que cet ouvrage est celui qui a été imprimé sous ce titre, *Histoire de la pairie et du parlement*, Londres (Rouen), 1753, 2 vol. in-12, et que les lettres initiales D. B. qu'il porte au frontispice ont fait attribuer au comte de Boulainvillers. Jean le Laboureur fut éditeur des deux derniers volumes des *Mémoires* de Sully. On a encore publié de lui, en 1768, une *Lettre* inédite *sur les historiens de France;* mais il y a lieu de croire qu'elle n'est pas son ouvrage, parce qu'il y est cité lui-même (*Journ. des Sav.*, décembre 1768, p. 903). On peut consulter, pour plus de détails, sa *Vie*, par le P. Lelong, dans le tome 3 de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique*. Elle a été insérée dans le tome 14 des *Mémoires* de Niceron et dans le *Dictionnaire* de Moreri, édit. de 1759. W—s.

LABOUREUR (Louis le), poëte très-médiocre, était frère aîné du précédent; il naquit vers 1615 à Montmorency, et remplaça son père dans la charge de bailli de ce duché. Il avait beaucoup d'affection pour son frère; il le dirigea dans ses études, et composa la préface de son premier ouvrage (*le Tombeau des personnes illustres*). L'abbé

de Marolles, qui avait vécu dans son intimité, dit que le Laboureur était digne de l'estime des plus honnêtes gens, pour son esprit et pour la générosité de ses sentiments. Il mourut dans la terre de Montmorency, le 21 juin 1679. On a de lui : 1° *Les Victoires du duc d'Enghien* (le grand Condé), en trois divers poëmes, Paris, 1647, in-4°; 2° *Charlemagne, poëme héroïque*, ibid., 1664, in-8°; 1666, 1687, in-12. Le Laboureur le dédia au prince de Condé, qui, après en avoir lu quelque chose, donna le livre à Pacolet, son valet de chambre, à qui il renvoyait ordinairement les ouvrages qui l'ennuyaient. C'est ce trait que Boileau a eu en vue dans les derniers vers de sa 9e épître :

Mais malheur au poëte insipide, odieux,
Qui viendrait le glacer d'un éloge ennuyeux! etc.

Il est évident qu'*odieux* n'a été amené là que par la nécessité de la rime, et que Boileau ne regardait pas comme haïssable un honnête homme parce qu'il faisait de mauvais vers. 3° *La Promenade de St-Germain*, dédiée à mademoiselle de Scudéry, Paris, 1669, in-12; cet ouvrage est en prose mêlée de vers; 4° *Les Avantages de la langue française sur la langue latine*, ibid., 1669, in-12. Il avait adressé cette dissertation à M. de Montmort, qui la communiqua au baron de Sluse : celui-ci y répondit par deux lettres, dans lesquelles il cherche à soutenir les prérogatives du latin. Le Laboureur traduisit ces lettres, et y ajouta quelques observations. Samuel Sorbière publia ce recueil, qui est assez intéressant, avec une préface. Dans la table du *Dictionnaire des anonymes*, l'ouvrage est attribué, par inattention, à Jean le Laboureur. W-s.

LABOUREUR (Claude le), prévôt de l'abbaye de l'Ile-Barbe, près de Lyon, né vers 1601, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il abandonna dès l'entrée une carrière qu'il pouvait suivre avec succès, et embrassa l'état ecclésiastique. Un ami de sa famille lui ayant procuré la prévôté de l'Ile-Barbe, il se retira dans cette célèbre abbaye, et s'occupa de rassembler les documents historiques échappés aux guerres civiles et aux ravages du temps. Une querelle qu'il eut avec le chapitre de Lyon, au sujet de ses prérogatives, lui suscita des ennemis puissants. Ne pouvant conjurer l'orage qui s'était formé contre lui, il résigna son bénéfice, et chercha un asile dans la maison de l'Oratoire, à Valence : il revint à Lyon au bout de quelques mois, y publia quelques ouvrages, s'y fit de nouveaux ennemis, et vint enfin habiter Paris, où l'on conjecture qu'il mourut dans un âge très-avancé. Il vivait encore en 1682. « C'était, dit un contemporain (*Notes manuscrites* « de J. J. Chifflet), un homme fort chaud et fort « entier dans ses opinions. » On a de lui : 1° *Notes et corrections faites sur le Bréviaire de Lyon*, 1643, in-8°. L'auteur maltraitait le chapitre de l'Église de Lyon; il se vit en butte à des persécutions dont il ne se mit à couvert qu'en résignant sa prévôté. 2° *Les Mazures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon*, 1661-81-82, 3 parties in-4°; c'est l'histoire de tout ce qui s'est passé dans ce célèbre monastère. Arroy attaqua ces deux ouvrages (*voy.* Arroy). 3° *Discours sur l'origine des armes*, contre le P. Ménestrier, 1658, in-4°; l'auteur y critique l'ouvrage composé par ce jésuite sur le même sujet et sous le même titre; 4° *Lettre apologétique de C. L. L.*, etc., *contre les lettres de C. F. Ménestrier*, in-4°; c'est une réplique à la réponse que Ménestrier avait faite à l'ouvrage précédent; 5° *Histoire généalogique de la maison de Ste-Colombe et autres maisons alliées*, 1673, in-8°. Plusieurs biographes ont écrit que Claude le Laboureur était oncle de Jean le Laboureur; d'Hozier a remarqué le premier qu'il était son cousin. W—s et A. B—t.

LABOURLIE. *Voyez* Bourlie.

LABOURLOTTE (Claude), l'un des plus braves capitaines de son temps, était né dans un village du comté de Bourgogne (1), d'une famille très-obscure. Il avait appris un peu de chirurgie; et il entra comme *barbier* au service du comte de Mansfield, qui se chargea de sa fortune. On a dit, mais sans preuve, que ce fut par un crime qu'il gagna les bonnes grâces du comte. Suivant quelques auteurs, Labourlotte l'aurait débarrassé de sa femme, dont la jalousie et la mauvaise humeur le fatiguaient beaucoup. Grotius n'en parle que comme d'un bruit populaire (*dictus uxorem ejus sustulisse*, Hist. de reb. Belgicis, lib. ix, ad ann. 1600); et l'on trouvera sans doute qu'il eût mieux fait de ne pas le répéter. Labourlotte embrassa l'état militaire, et parvint au grade de colonel des gardes wallonnes; il poussait la bravoure jusqu'à la témérité, et ne semblait se plaire que dans les entreprises périlleuses. Il fut blessé au siége de Noyon, à celui d'Ardres et dans d'autres occasions. Après la bataille de Nieuport, il fit entrer dans la place un secours qui en empêcha la reddition; il fut tué quelques mois après d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, dans un retranchement, entre Bruges et le fort Isabelle. Il fut enterré dans l'église de Lapogne, sous une tombe chargée d'une épitaphe honorable. Le roi d'Espagne l'avait anobli en récompense de ses services. W—s.

LABRADOR (Juan), peintre espagnol de l'école de Séville, naquit en Estramadure dans les premières années du 16e siècle. Palomino dit qu'il tira son nom de la profession de laboureur qu'il exerçait avant de se livrer à la peinture; il paraît plus certain qu'il se nommait effectivement Labrador, nom assez commun dans sa province. Labrador entra dans l'école de Moralès, surnommé *el Divino;* mais il ne peignit que des objets de nature morte, et il a mérité d'être placé parmi

(1) On dispute encore, dit Bayle, s'il était Lorrain ou Franc-Comtois. L'auteur de la Vie de l'archiduc Albert convient que le nom de Claude favorise les Comtois; mais une raison plus forte, c'est que la Franche-Comté était alors sujette de l'Espagne, et qu'elle lui fournissait un grand nombre d'excellents soldats.

les premiers peintres de fleurs. On voit de lui dans le palais de la reine d'Espagne, à Madrid, deux corbeilles de fleurs exécutées par suite d'un défi qu'il avait porté à tous les artistes qui, à cette époque, travaillaient dans son genre. La victoire lui demeura; et il est difficile en effet de voir des tableaux où le contraste des couleurs, la savante disposition des groupes de fleurs, la délicatesse du feuillage, la vérité et la transparence des tons, soient réunis à un aussi haut degré. Labrador peignait en outre des fruits, des intérieurs, des trompe-l'œil, avec un soin et un fini aussi précieux que celui qu'il mettait à ses tableaux de fleurs. Ses ouvrages sont extrêmement recherchés en Espagne. Labrador mourut à Madrid en 1600, dans un âge très-avancé. P—s.

LABRADOR (Pedro-Gomes Havelo, marquis de), homme d'État espagnol, ancien ministre de Charles IV à la cour de Florence, s'était fait remarquer par ses talents dans la carrière diplomatique avant que la révolution, qui vint détrôner Ferdinand VII, lui permît de signaler son zèle et son dévouement pour la cause de son souverain. Si l'on en croit une lettre que Urquijo écrivit à Escoiquitz, il paraîtrait que le marquis de Labrador fut un des conseillers qui engagèrent si malheureusement Ferdinand VII à se rendre en 1808 à Bayonne (*voy.* Ferdinand VII). Quoi qu'il en soit, le marquis de Labrador fut appelé à la faveur d'accompagner son souverain; et il eut, par ordre de ce prince, une conférence avec le ministre Champagny, relativement aux propositions que Bonaparte voulait faire accepter par Ferdinand VII. Ces propositions tendaient directement à renverser du trône la dynastie des Bourbons, pour y placer un membre de la famille de Bonaparte, comme celui-ci l'avait déjà annoncé par l'organe de Savary. Le marquis de Labrador exigea, avant tout, que de Champagny lui remît, dans une forme authentique, les propositions de Bonaparte; mais celui-ci s'y refusa, ainsi qu'à l'échange de ses pleins pouvoirs, sous prétexte que c'étaient des choses de forme et tout à fait distinctes de l'objet essentiel de la négociation. De son côté, le marquis de Labrador apporta dans la discussion une certaine roideur et peu d'esprit de conciliation. Cette conférence s'étant passée en discussions vagues et en réponses évasives de la part du ministre français, le marquis de Labrador lui demanda, en le quittant, si le roi était libre. — On ne peut, dit Champagny, élever aucun doute à ce sujet. — Dans ce cas, répliqua de Labrador, on ne doit donc pas se refuser à le rendre à son peuple? De Champagny répondit que, quant au retour de Ferdinand VII en Espagne, il était nécessaire qu'il s'entendît avec Bonaparte de vive voix ou par lettre. D'après cette entrevue, de Champagny jugea qu'il ne parviendrait point à faire entrer le marquis de Labrador dans ses desseins : en conséquence, Bonaparte ne tarda pas à s'en débarrasser sous prétexte qu'il n'était pas d'un rang égal à celui de M. de Champagny. Labrador partagea l'exil de Ferdinand VII, il fut retenu en France et ne rentra en Espagne qu'en 1814. Ce prince le nomma aussitôt conseiller d'État et ambassadeur en France et au congrès de Vienne. Arrivé à Vienne au mois de septembre, il fut membre du comité général des huit puissances signataires du traité de Paris; et pendant les discussions relatives à l'abolition de la traite des nègres en février 1815, il s'opposa fortement, et même avec une certaine aigreur, à lord Castlereagh qui demandait l'abolition immédiate, déclara que l'Espagne ne s'était engagée, par le traité du 5 juillet 1814, qu'à prendre en considération les moyens d'abolir la traite; que cependant, d'après les instances de l'ambassadeur anglais, la cour de Madrid avait fixé cette abolition définitive à huit ans, et avait, en attendant, circonscrit la traite aux seules côtes de l'Afrique situées entre l'équateur et le 10e parallèle nord; que c'était tout ce qu'on pouvait accorder, vu la situation des colonies de Cuba et de Porto-Rico, où l'introduction des nègres, troublée par les croisières anglaises, est nécessaire pour soutenir les établissements nouvellement commencés. Il finit en disant que l'Angleterre pressait trop la conclusion d'une affaire que le parlement britannique avait discutée depuis 1788 jusqu'en 1807. Les raisons puissantes émises par le marquis de Labrador obtinrent un heureux succès près des membres du congrès, qui accordèrent un délai, malgré les efforts des plénipotentiaires britanniques. Ayant reçu, en mars 1815, l'invitation adressée à Ferdinand VII par les plénipotentiaires d'Autriche, d'Angleterre, de Russie et de Prusse, d'accéder au traité d'alliance conclu le 25 du même mois contre Bonaparte, il répondit que l'Espagne n'accéderait à aucun traité si elle n'y était pas considérée comme partie principale. Au mois de juin suivant, il refusa de reconnaître l'acte par lequel les plénipotentiaires des quatre grandes puissances avaient irrévocablement prononcé entre eux, et sans sa participation, sur les droits du roi son maître, et du roi d'Étrurie en Italie, et il déclara que ses instructions lui défendaient de signer aucune convention contraire à la restitution immédiate et totale des trois duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Le marquis de Labrador s'était presque exclusivement occupé, pendant la durée du congrès, d'obtenir, à cet égard, la solution qu'il désirait, mais ses efforts avaient été infructueux. Le duc de Casa, Fernand Nunès, ayant été chargé de continuer cette négociation, la termina heureusement par des traités conclus avec lesdites grandes puissances et signés à Paris les 7, 8, 9 et 10 juin 1817. De Labrador retourna en Espagne après la dissolution du congrès de Vienne; il fut ensuite nommé à l'ambassade de Naples, et plus tard à celle de Rome, sans que nous ayons rien de particulier à signaler dans la suite de sa carrière, jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1850. On lui doit : *Mé-*

langes sur la vie privée et publique du marquis de Labrador, écrits par lui-même, et renfermant une revue de la politique de l'Europe depuis 1798 *jusqu'au mois d'octobre* 1849, *et des révélations très-importantes sur le congrès de Vienne*, Paris, 1849, in-8°. Z.

LABRE (Le vénérable Benoît-Joseph), personnage remarquable dans le 18e siècle par sa pauvreté volontaire et évangélique, naquit le 26 mars 1748, au village d'Amette, diocèse de Boulogne-sur-Mer, d'une famille de cultivateurs aisés et honnêtes. Il était l'aîné de quinze enfants; et au lieu d'être destiné de bonne heure à embrasser l'état de son père, il reçut d'un oncle, curé d'Erin, une éducation religieuse, qui plia son caractère ardent à la soumission et à la règle. La solitude qu'il cherchait dès lors pour se livrer à la lecture et à la prière annonçait qu'il avait besoin de combattre, par une occupation active, la vivacité de son tempérament; ce qui montre combien il importe que la religion et le travail soient unis dans l'éducation. On verra que les exercices religieux ne purent suffire à l'activité inquiète du jeune Labre. Il s'était formé un petit oratoire, non pour jouer comme les autres enfants, mais pour s'exercer, par des actes de piété, à vaincre ou à modérer ses désirs. Déjà il se privait du nécessaire pour porter en secret à une pauvre femme, ou passer à un malheureux, par les barreaux de sa fenêtre, une portion de sa nourriture. Les œuvres du père Lejeune, qu'il trouva parmi les livres de son oncle, et surtout le Sermon sur le petit nombre des élus, l'ayant frappé, le décidèrent aux austérités de la vie pénitente et retirée. Cependant sa piété active lui fit exercer son zèle dans une épidémie, où il partagea ses soins avec son oncle, qui mourut victime de ce fléau. Laissé à lui-même, sans aucune disposition pour prendre un état dans le monde, mais au contraire porté à préférer tout ce qui pouvait l'en éloigner, il demande et arrache à ses parents leur consentement au projet d'entrer à la Trappe. Mais un âge trop jeune et une constitution trop faible s'opposant à son admission, il passe à une première chartreuse, où une règle trop douce ne lui permet pas de rester; puis à une maison plus sévère, d'où, après les premiers exercices, il sort de même pour entrer à Sept-Fonds. Dans cette nouvelle Thébaïde, les austérités l'affaiblissent sans diminuer ses inquiétudes, dont il ne pouvait, comme St-Jérôme, se distraire par des occupations studieuses. Labre est encore forcé de quitter ce monastère, non en perdant tout espoir de vivre dans le cloître, comme l'affirme son biographe Marconi, mais en conservant le désir d'entrer dans un monastère de trappistes en Italie, ainsi que l'annonce Labre lui-même dans une lettre écrite du Piémont en 1770 à ses parents, auxquels il fait en quelque sorte ses derniers adieux. Cependant, il parcourut l'Italie et ne rentra point dans le cloître. S'étant rendu à Notre-Dame de Lorette, et de là dans Assise, la patrie de St-François, une dévotion vive le saisit : il conçoit l'idée de visiter les lieux consacrés par de pieux souvenirs; et malgré la maxime de l'auteur de l'Imitation, *Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur*, un moyen de dissipation pour d'autres devient pour lui un exercice utile. La réunion des objets propres à nourrir son activité le retint néanmoins plusieurs mois à Rome, mais ne put encore fixer son agitation. Il reprit ses voyages, et il alla vénérer à Fabriano le tombeau du fondateur des camaldules. De retour à Rome, après chacune de ses excursions, il en repartait chaque année, d'abord pour visiter la Notre-Dame de Lorette ou celle des Ermites d'Ensiedlen, pèlerinages qu'il affectionnait particulièrement. De là, on le voit parcourir, de 1771 à 1772, le royaume de Naples; en 1773 et 1774, la Toscane, la Bourgogne et la Suisse; enfin, en 1775, les lieux de dévotion les plus renommés de l'Allemagne, marchant le plus souvent nu-pieds en hiver comme en été, vêtu d'un manteau presque en lambeaux, sans compagnon de voyage pour n'être pas distrait, et sans provision pour le lendemain. Il vivait d'aumônes, mais ne mendiait point, ne gardait rien au delà de ses besoins, et partageait avec un plus pauvre ce que la bienveillance lui donnait. Son air de douceur et sa piété, malgré un extérieur rebutant, excitaient l'intérêt; mais s'il s'apercevait qu'il était remarqué, il se dérobait aux regards et changeait de route ou de séjour. Après six années de pèlerinage, ayant épuisé ce genre d'exercices qui consumait ses forces, rentré dans Rome en 1776, il n'en sortit plus que pour faire tous les ans un voyage à Lorette. Désormais, parcourant les églises, les hospices, les couvents et les bibliothèques de Rome, il s'y consacrait à la prière ou à des vœux pour ses semblables, aux consolations et au soulagement des malades, à la méditation et à la retraite. A l'instar de celui qui n'avait pas même où reposer sa tête, il n'eut durant plusieurs années d'autre gîte qu'un enfoncement pratiqué dans les ruines du Colisée, et d'autre lit que le bord d'un mur, où une pierre lui servait d'oreiller. Pour ses repas, bien plus humble dans sa pauvreté que le philosophe mendiant de Sinope, il allait, muni d'une écuelle de bois, recevoir, le dernier, en silence, la portion des pauvres, distribuée chaque jour à la porte des couvents. Dans les églises où il se rendait fréquemment pour se recueillir, il se tenait le plus souvent immobile et à genoux, malgré une tumeur douloureuse que cette position prolongée avait occasionnée. Une enflure qui lui survint à la suite d'un état inactif, succédant à des courses pénibles, le fit transporter à l'hospice Mancini, où, après sa guérison, il continua d'être reçu toutes les nuits, et où il redoublait ses soins pieux auprès des malades. Dévoré par le zèle de la charité, qui était l'objet de ses prières et de ses veilles, souvent Labre, au chevet du lit du pauvre agonisant, s'occupait de lui adoucir le dernier passage par ses discours,

qui le consolaient et en même temps édifiaient les autres. A la bibliothèque de la Minerve, où il allait quelquefois lire et méditer les Pères, il attendait debout et patiemment le livre qu'il avait demandé. A voir son extérieur pauvre et misérable, on ne faisait nulle attention à lui; mais en observant son air recueilli et son visage serein, on était ramené vers lui et on le regardait comme un sage. En effet, en 1782, l'humble serviteur de Dieu, ayant découvert l'intérieur de son âme à l'abbé Marconi, lecteur du Collége romain, celui-ci, frappé des lumières de son pénitent, et admirant les développements qu'il lui donnait des vérités les plus relevées, lui demanda s'il avait étudié la théologie : *Moi, mon père!* lui répondit Labre avec simplicité, *je ne suis qu'un pauvre ignorant.* Loin de s'excuser en accusant les autres, il déplorait avec larmes, dit son directeur, les peines de ses frères, qu'il eût voulu expier par ses souffrances corporelles, comme il avait lui-même acheté la paix de l'âme par tant de privations. Étant tombé évanoui sur une des marches de l'église de Notre-Dame des Monts, où il était resté toute la matinée, il fut recueilli dans une maison voisine, celle de François Zaccarelli, son ami et son bienfaiteur : il y mourut, le mercredi saint, 16 avril 1783, à l'âge de 35 ans, sans agonie et sans douleur. A peine l'humble pauvre, qu'on ne regardait pas, et qui était comme enseveli dès son vivant, a-t-il expiré, qu'on entend retentir tout à coup dans les places publiques de Rome, ce cri : *E morto il santo!* (Le saint est mort!) Le peuple accourt; le pasteur de l'église que fréquentait le défunt réclame, et les pasteurs de deux églises qui se prétendent sa paroisse se disputent l'honneur de l'enterrer. Le concours s'accroît. Des personnes de toute condition veulent voir et toucher le corps de celui dont on dédaignait d'approcher. Ses vêtements sont bientôt mis en pièces, et les morceaux recueillis comme des reliques. Le corps du serviteur de Dieu, pour la satisfaction du peuple, reste déposé dans l'église Notre-Dame des Monts, jusqu'au jour de Pâques, pour être inhumé près du grand autel. Cependant les hommages redoublent. On vient prier à sa tombe, non pour lui, mais pour soi-même. Un procès-verbal dressé par le commissaire pontifical, assisté d'un notaire et d'un médecin, annonce que des guérisons se sont opérées à son tombeau. Leur publication et celle d'une liste nombreuse de semblables bienfaits, proclamés non-seulement à Rome, mais dans le reste de l'Italie et en France, ont un tel éclat, que des ordres sont donnés pour commencer les informations préliminaires de la procédure relative à la béatification du serviteur de Dieu, qu'un décret de la Congrégation des rites autorise préalablement à qualifier du titre de *vénérable.* Les peintres, les graveurs multiplient les portraits de Labre, d'après le plâtre modelé sur sa figure immédiatement après sa mort. Plusieurs biographes reproduisent sa *Vie,* entre autres l'abbé Marconi, son confesseur : celle-ci a été traduite de l'italien en français par Roubaud, Paris, 1784, in-12. Il a été publié en français, Paris, 1796, in-8°, une *Relation* écrite par un ancien ministre anglican (M. Thayer), qui, témoin de tout ce qu'il avait vu et appris, rend solennellement hommage à la religion et aux vertus du serviteur de Dieu, et devient lui-même en Amérique un zélé missionnaire catholique. On peut voir aussi le *Mandement* de l'évêque de Boulogne, du 3 juillet 1783. On montre encore à Rome la chambre où mourut ce vénérable; et l'on voit à son tombeau, entre autres objets appendus dans l'église, la canne avec laquelle un particulier, ayant vu Labre remettre à un autre pauvre l'aumône qu'il venait de lui faire, le frappa violemment (1), sans que le généreux Labre, dont le caractère était la résignation et la patience, ait donné aucun signe de plainte ou de ressentiment. G—CE.

LABRETECHE. *Voyez* BRETECHE.

LABROSSE. *Voyez* BROSSE.

LABROUE. *Voyez* BROUE.

LABROUSSE. *Voyez* BROUSSE.

LABROUSSE (JACQUES de) naquit en 1486, dans le Périgord, près de Nontron, d'une ancienne famille originaire du Bourbonnais, où elle existait dans le 13e siècle, époque à laquelle un de ses rejetons, Aimeric de la Brousse, alla s'établir en Limousin. Jacques embrassa dès sa première jeunesse la carrière des armes, et devint successivement lieutenant de cent hommes d'armes, capitaine de cinquante lances, et commanda des corps d'armée. Gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre du roi, il fut placé par Henri II auprès du Dauphin qui régna sous le nom de François II. Fort attaché aux Guise, Jacques se trouva en position de bien connaître leur nièce, femme de son élève, l'infortunée Marie Stuart. Lorsque cette princesse, retournée dans ses États, eut à lutter contre ses sujets révoltés, il conduisit à son secours un corps de deux mille hommes, et défendit vigoureusement, à l'âge de soixante-quinze ans, la ville de Leith, assiégée par les insurgés écossais. De retour en France, il continua de servir et périt glorieusement à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562, jouissant déjà du traitement de maréchal de France, dont le premier bâton vacant lui était promis. — *Jacques II,* son fils, fut comme lui gentilhomme de la chambre et lieutenant de cent hommes d'armes. Militaire aussi distingué par sa bravoure que par sa capacité, il reçut une mort glorieuse et précoce, à côté de son père, à la bataille de Dreux. — C'est par son fils, *Thibault Ier* de LA BROUSSE, qui servit avec une égale distinction sur mer et sur terre, que s'est continuée la filiation de cette famille, dont un descendant est le sujet de l'article sui-

(1) Ce particulier avait d'abord pensé que Labre dédaignait son aumône comme trop peu considérable; et en lui appliquant un coup de canne, il lui avait dit avec humeur : « Croyais-tu « donc, misérable, que j'allais te donner un sequin! »

vant. — La Brousse (Nicolas de, comte de *Verteillac*), né en 1648, entra très-jeune au service dans les gardes-françaises, en sortit en 1667, passa comme capitaine au régiment Dauphin, et fit les campagnes de Flandre et de Franche-Comté, que termina le traité d'Aix-la-Chapelle. Quoique âgé de vingt ans seulement et hors de rang, il conserva le grade de capitaine en pied comme juste récompense d'un mérite déjà reconnu, et accompagna volontairement Vauban pour s'instruire à son école, lorsque ce grand homme s'occupait de la construction des citadelles de Lille et de Tournai. Employé en 1670 au camp de St-Germain, sous les ordres du maréchal de Créqui, la Brousse le suivit dans sa campagne de Lorraine et fut blessé au siége d'Épinal. En 1672 il fit la campagne de Hollande, et fut encore blessé au visage d'un pot à feu au siége de Maëstricht. Il servit cet hiver-là sous Turenne et y acquit les connaissances qu'il développa plus tard avec tant de talent pour les manœuvres de l'infanterie. Il continua de servir dans les campagnes de 1673 et 1674, et reçut trois blessures au siége de Dôle, puis dans celles de 1675 et 1676. Devenu major du régiment Dauphin, il fut employé l'année suivante en qualité de major de brigade dans l'armée qui s'empara des places de Cambrai et de Valenciennes. En 1678 il se trouva aux siéges de Gand et d'Ypres, puis à la bataille de St-Denis, où il fut blessé de deux coups de mousquet. Lieutenant-colonel du régiment Dauphin en 1680, brigadier des armées du roi en 1686, il suivit en 1688 le grand Dauphin qui allait commander l'armée d'Allemagne, et qui le demanda pour major général; il en remplit les fonctions aux siéges de Philisbourg, Frankenthal et Manheim. Son activité et l'étendue de ses talents se développèrent avec la plus haute distinction dans cette campagne, à la fin de laquelle il fut nommé inspecteur général de l'infanterie. En 1689 il reçut l'ordre de se jeter dans Mayence assiégée, et contribua puissamment à la défense de cette place, qui, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte, sans que l'ennemi eût réussi à s'emparer du chemin couvert, ne capitula que parce que l'on manqua de poudre. Il reprit en 1690 les fonctions de major général à l'armée du grand Dauphin, et fut chargé l'hiver suivant du commandement de la place d'Ypres, ainsi que de tout le pays situé entre la Lys et la mer. Il servit encore en 1691 au siége de Mons, commandé par le roi en personne. Cette ville ayant été emportée d'assaut et devenant la plus importante de nos places, on y mit une garnison de dix mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux, et le gouvernement en fut confié à Verteillac, avec celui de tout le pays du Hainaut. Il fut alors promu au grade de maréchal de camp, et servit en cette qualité au siége de Furnes, sous Boufflers, qui l'avait demandé. C'est à la fin de cette campagne que Louis XIV le pourvut de la charge de lieutenant du roi de la province de Périgord. Enfin, en 1693, le maréchal de Luxembourg, ayant formé le siége de Charleroi, donna l'ordre à Verteillac, alors fixé à Mons, de protéger un convoi de sept cents chariots dont l'arrivée lui était indispensable pour le succès du siége. Verteillac sortit de Mons le 2 juillet, à la tête de six cents dragons et d'un gros corps d'infanterie. L'ennemi ne put intercepter le convoi, qui atteignit heureusement sa destination, grâce à ses habiles manœuvres. Mais il eut à soutenir le poids de forces bien supérieures dans un combat livré à Boussu. Blessé à la hanche dès le commencement de l'action, il ne voulut pas quitter le champ de bataille qu'il n'eût vu le convoi en parfaite sûreté, et, dans la dernière charge, il reçut à la tempe un coup de feu qui l'étendit roide mort, le 4 juillet 1693. Son corps, transporté à Mons, fut inhumé dans l'église des Jésuites, où on lui éleva un tombeau. Il s'était trouvé à vingt-sept siéges, à dix batailles, et partout il s'était signalé par la plus haute valeur. Louis XIV dit à sa veuve, lorsqu'elle lui fut présentée, qu'il avait perdu dans le comte de Verteillac le meilleur officier d'infanterie qu'il eût eu depuis le maréchal de Turenne. — *Madeleine-Angélique* de la Brousse *de Verteillac*, fille unique de Nicolas, mariée à Thibaut, comte de Verteillac, son cousin germain, fut une femme d'un esprit très-distingué; son style était pur et solide, mais ses opuscules, qu'elle ne communiquait qu'à un petit nombre d'amis, sont restés inédits, et l'on n'a d'elle qu'une lettre sur les beautés et les défauts du style, adressée à Rémond de St-Mard, dans les œuvres duquel elle a été insérée au commencement du tome 3, édition de 1750. Cette dame mourut le 21 octobre 1751, et Lévesque de Burigny fit insérer dans le *Mercure* de janvier 1752 une lettre qui exprime l'estime et le respect qu'on avait pour elle. Mademoiselle Lhéritier lui avait dédié en 1718 son ouvrage intitulé *les Caprices du Destin*, et en 1732 sa traduction en vers des *Epîtres héroïques d'Ovide*. L—s—d.

LABROUSSE (Clotilde-Susanne Courcelles de), visionnaire, née à Vauxain, en Périgord, le 8 mai 1741, manifesta dès ses premières années une grande exaltation d'esprit. Entre autres faits extraordinaires, on raconte qu'à l'âge de neuf ans elle tenta de s'empoisonner avec des araignées pour aller plus promptement au ciel; que plus tard, voulant mettre sa vertu à l'abri de tout danger, elle s'appliqua de la chaux vive sur le visage, afin de se défigurer et de ne plus offrir aux regards qu'un objet d'horreur, moyen extrême qui n'eut cependant pas l'effet qu'elle en attendait. Vers l'âge de dix-neuf ans elle entra chez les religieuses du tiers ordre de St-François. Bientôt elle prétendit avoir des révélations, des extases, et se sentit appelée à parcourir le monde pour prêcher la conversion aux pécheurs; mais ses supérieurs arrêtèrent ce zèle indiscret, et s'opposèrent à cette mission si peu convenable à

une femme, bien que notre époque en ait fourni des exemples (*voy.* Théos (Catherine), et madame de Krudener). Susanne Labrousse se mit alors à rédiger sa propre biographie, et le fameux chartreux Dom Gerle (*voy.* ce nom), ayant eu connaissance de cet écrit, où il trouva des idées assez conformes aux siennes, en fut émerveillé et entretint une correspondance avec l'auteur pendant trente ans. La révolution arriva. Dom Gerle, nommé député aux états généraux, y parla des prophéties de mademoiselle Labrousse, favorables au système dominant, mais l'assemblée passa à l'ordre du jour. Toutefois il la recommanda vivement à l'abbé Fauchet, et surtout à Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, qui la fit venir à Paris, et dès lors ne cessa d'être un de ses plus ardents prosélytes. La duchesse de Bourbon (*voy.* Condé), entraînée elle-même aux rêveries de l'illuminisme, la logea dans son hôtel. Mais la prophétesse conçut le projet d'aller à Rome défendre en personne, devant le souverain pontife et le sacré collége, les principes de la constitution civile du clergé, et persuader le pape de renoncer à son autorité temporelle. Elle retourna d'abord dans son pays, et partit, comme elle l'avait dit, *du plus petit village pour la plus grande ville du monde.* Pendant sa route elle pérorait dans les églises, dans les clubs, même en pleine rue, appelant ses auditeurs *frères et amis.* Arrivée à Bologne (août 1792), elle en fut expulsée par le légat. S'étant rendue ensuite à Viterbe, elle y fut arrêtée, conduite à Rome, et détenue au château St-Ange, où jamais du reste elle n'éprouva de mauvais traitement. En 1796, le directoire ayant obtenu sa liberté, elle n'en voulut pas profiter. Ce ne fut qu'après l'invasion de Rome par les Français (1798) qu'elle revint à Paris. Dès ce moment jusqu'à la fin de sa longue carrière, quoique toujours attachée à ses illusions, elle se renferma dans un petit cercle d'adeptes persévérants, et mourut octogénaire en 1821, après avoir nommé pour son exécuteur testamentaire Pontard, à qui elle légua 3,000 fr. Cette clause amena un procès avec la famille de la défunte. On a de Susanne Labrousse des *Prophéties concernant la révolution française, suivies d'une prédiction qui annonce la fin du monde* (pour 1899), Paris, 1790, in-8°. Suivant quelques bibliographes, un recueil de ces prophéties, en 2 volumes in-8°, imprimé aux frais de la duchesse de Bourbon, fut publié à Paris au commencement de la révolution, et plus tard il s'en fit à Rome une édition in-8°, en français et en italien (*Discorsi recitati dalla cittadina Courcelles-Labrousse*, Discours prononcés par la citoyenne Courcelles-Labrousse). Enfin Pontard a publié un *Recueil des ouvrages de la célèbre mademoiselle Labrousse*, Bordeaux, 1797, in-8°, où il donne une foule de détails sur la vie et les travaux de cette illuminée. P—RT.

LABROUSTE (François-Marie-Alexandre), député et tribun, naquit à Bordeaux le 26 octobre 1762. Son père était trésorier de France pour la généralité de Bordeaux. Labrouste fit de brillantes études chez les oratoriens de Vendôme, où il fut le condisciple de Las-Cases. Il s'engagea dans la carrière de l'administration publique, embrassa la cause de la révolution et fut nommé alors administrateur du département de la Gironde. Proscrit sous la terreur, il échappa aux bourreaux, et en 1795 ses concitoyens l'envoyèrent au conseil des Cinq-Cents, où il se distingua par ses opinions sages et conciliatrices. Le 15 avril 1798 il proposa de décréter que tout noble pourrait prétendre aux fonctions publiques, après avoir justifié de son attachement à la république. L'équité de cette motion ne put la faire adopter. Plus heureux quelques jours après, il arracha à la mort les émigrés naufragés à Calais, en demandant qu'ils fussent déportés. Il entra au tribunat après le 18 brumaire et resta attaché pendant toute sa législature au comité des finances, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus éclairés. En 1807, à la dissolution du tribunat, l'empereur l'appela et lui dit : « La caisse d'amortissement « a besoin d'un homme probe et laborieux ; je « vous en nomme administrateur. » Labrouste occupa cette place jusqu'en 1815, et publia à cette époque un important mémoire sur l'utilité et la direction de la caisse d'amortissement et des consignations. Le gouvernement de la restauration, qui, en reconstituant la caisse d'amortissement, l'avait éloigné de la nouvelle administration, fut cependant forcé de confier à ses lumières et à sa probité la liquidation de l'ancienne caisse. On le nomma plus tard administrateur des cautionnements et premier commis des finances. Il gérait depuis plusieurs années une des recettes particulières de Paris, lorsque le 28 juillet 1835, attiré par la curiosité sur le boulevard du Temple, il fut blessé mortellement par les balles de Fieschi. Ses restes, comme ceux de tous ses compagnons d'infortune, furent déposés dans l'église des Invalides, où, le jour même de l'établissement de l'ordre de la Légion d'honneur, il avait reçu la décoration des mains de Napoléon. R—É.

LABRUNIE. *Voyez* Gérard de Nerval.

LABRUYÈRE. *Voyez* Bruyère.

LA BRUYÈRE (Michel-Philippe Aulas de), issu d'une ancienne famille de magistrature de Lyon (1), naquit à Montargis le 1er octobre 1751.

(1) Il était petit-fils de *Jean-Claude* Aulas de Molèze, conseiller à la cour des monnaies de Lyon, qui était fils de Pierre, avocat général d'un grand mérite à la même cour. On croit savoir que, menacé de devenir victime des persécutions des jacobins, malgré le dévouement courageux qu'il avait montré à ses concitoyens en décembre 1789 la Bruyère se réfugia à Lyon au commencement de 1793 ; qu'il y arriva au moment où cette ville se préparait à résister à la convention ; que, ne pouvant, à cause de ses blessures, faire un service actif, il fut nommé par le général Précy, son ami, membre du comité de défense, et qu'il n'échappa après le siége aux fusillades que parce que Collot d'Herbois, qu'il avait connu chez le prince de Tingry peu d'années avant la révolution, alors que ce comédien montait des pièces pour le petit théâtre de ce seigneur et donnait des leçons de déclamation à ses amis, ferma les yeux sur l'évasion de son ancien élève, dont il avait reçu quelques services, et la

Il entra en 1766 dans la maison militaire de Louis XV, fut pendant deux ans gendarme de la garde, onze ans garde du corps dans la compagnie de Luxembourg, quitta ce service sous Louis XVI pour être lieutenant de maréchaussée à Senlis, parvint neuf ans après au grade de lieutenant-colonel de gendarmerie, fut chargé de l'organisation de ce corps dans le département de la Nièvre et admis à la retraite en 1792, à cause des graves et nombreuses blessures dont il avait été couvert dans une horrible catastrophe, que Fieschi a depuis rappelée à la population de Senlis et à toute la France. — Le 13 décembre 1789, un horloger de Senlis, nommé Billon, renvoyé de la compagnie des chevaliers de l'Arquebuse comme usurier, voulut se venger, et en trouva l'occasion lors de la bénédiction des drapeaux donnés à la garde nationale par le duc de Lévi, grand bailli de Senlis. Après avoir disposé derrière les jalousies des fenêtres de sa maison, située sur une place où devait passer le cortége, une batterie de plusieurs fusils réunis, dont un ressort faisait partir tous les coups simultanément, il se munit en outre de plusieurs armes à feu, et commença à tirer sur le commandant, qui fut tué, et sur plusieurs autres personnes, qui furent grièvement blessées. La Bruyère, qui marchait à la tête du cortége en qualité de commandant de la garde nationale à cheval, se hâta de faire cerner la maison d'où étaient partis les coups de feu. La machine infernale mise en jeu tua et blessa un grand nombre de militaires et de gardes nationaux. Aussitôt la Bruyère force la porte extérieure de la maison, et y pénètre, suivi de son sous-lieutenant de maréchaussée, d'un brigadier, de deux cavaliers et de plusieurs personnes du cortége. Parvenus au premier étage, ils trouvent toutes les portes barricadées. Une ouverture est faite dans la cloison de la chambre d'où Billon tirait encore par la fenêtre sur le peuple. A peine la Bruyère et son sous-lieutenant se sont-ils introduits dans cette brèche que celui-ci est tué à bout portant d'un coup de pistolet par Billon, qui s'enfuit par une issue secrète. La Bruyère rejoint ce misérable sur l'escalier du grenier, le saisit, et jouit déjà du bonheur de livrer un pareil monstre à la justice, quand une mine pratiquée dans la maison éclate, fait sauter les bâtiments et ensevelit sous ses décombres les assaillants et l'auteur du crime. Quarante personnes périrent; et ce ne fut qu'après plusieurs heures de recherches que la Bruyère fut découvert et retiré de ces ruines, vivant, mais criblé de vingt-neuf blessures dont plusieurs d'une extrême gravité. Sur le compte rendu de cet événement, l'assemblée nationale rendit un décret fort honorable pour cet officier, et y joignit un brevet de 1,800 fr. de pension, portant « *qu'elle lui était* « *accordée en considération de plusieurs blessures* « *reçues dans l'exercice de ses fonctions, lors de* « *l'horrible événement arrivé à Senlis le 13 décembre* « 1789, *en saisissant l'assassin Billon à l'instant* « *même où ce dernier avait fait sauter sa maison.* » Ce brevet, à la date du 10 juin 1791, est un des titres honorables conservés par les petits-enfants de la Bruyère. Louis XVI, pour ce même fait, lui avait accordé la croix de St-Louis, et l'avait nommé lieutenant-colonel de gendarmerie à Nevers, place qu'il ne conserva que jusqu'au milieu de 1792. Le 8 avril 1800 il devint maire de Senlis, et fut nommé le 23 mars 1804 juge de paix de la ville et du canton de ce nom; il en exerça les fonctions pendant vingt-deux ans, et donna en 1826 sa démission, motivée sur son âge avancé et ses longs services. Il mourut le 24 mai 1835. G—R—D.

favorisa au moins indirectement. La Bruyère trouva le moyen de gagner les environs de Montargis, et de s'y cacher jusqu'après le 9 thermidor, époque à laquelle il rejoignit sa famille à Senlis.

LABUS (Jean), littérateur italien, naquit le 10 avril 1775 à Brescia, où il fit ses premières études, qu'il alla terminer ensuite à l'université de Padoue. Il eut d'abord une position importante dans le Véronais, puis il occupa la place de chef de division dans les bureaux de l'intendant général des biens de la couronne, sous le règne de Bonaparte; mais, dès 1816, il renonça à ces diverses fonctions pour consacrer tout son temps aux lettres et à la science. Il avait, dès avant cette époque, donné quelques dissertations estimées, entre autres : *Sopra una colonna letterata di Maguzzano*, Brescia, 1812, in-8°; et *Sulla tribu e su i decurioni dell' antico municipio Bresciano*, Brescia, 1813, in-8°. Il publia, en 1818, une édition des œuvres d'E. Q. Visconti (Milan, 16 vol. in-4° et in-8°), enrichie de notes; et, en 1820, *Histoire de Milan*, de Charles Rosmini (Milan, 4 vol. in-4°), à laquelle il ajouta des commentaires iconographiques, numismatiques et épigraphiques; et le *Musée Chiaramonti*, décrit et illustré par MM. F.-A. Visconti et Ant. Guattani. En 1823, on découvrit à Brescia plusieurs monuments de grande importance, parmi lesquels une statue en bronze doré. Labus fit part de cette découverte dans un écrit intitulé *Monuments anciens découverts à Brescia et ses environs* (1823). En 1826, interprétant une description latine découverte en Égypte par M. Belzoni, il donna une chronologie de cinquante-six préfets romains de l'Égypte, dans un écrit qui lui mérita les éloges des savants, et qui fut particulièrement applaudi, en France, par Letronne, dans le *Journal des savants*. On lui doit encore : 1° *I Fasti della Chiesa nella vita dei Santi in ciascun giorno dell' anno*, 1824-33, 13 vol. in-8°; 2° *Le Chiese principali d'Europa*, Milan, in-fol., ouvrage dédié à Léon XII, mais resté inachevé; 3° *Il Museo della reale accademia di Mantova*, 1835, 3 vol. in-8°, qui lui valut des éloges de Raoul Rochette, dans le *Journal des savants*; 4° une monographie sur l'*ancienne route romaine*

du Simplon, 1843, in-4°, illustré de dessins représentant les monuments contemporains; 5° des articles publiés dans divers journaux de l'Italie, et quelques opuscules biographiques et autres. Labus est mort à Milan le 8 octobre 1853. Il était correspondant de l'académie des sciences de Paris, secrétaire de l'institut lombard, et membre de diverses académies d'Italie. Son fils a entrepris une édition complète de tous ses ouvrages. Z—D.

LABUSSIÈRE (Charles-Hippolyte), né à Paris en 1768, était fils d'un pauvre chevalier de St-Louis. A peine âgé de seize ans, il entra en qualité de cadet dans le régiment de Savoie-Carignan, qui était en garnison à Dunkerque; mais son humeur capricieuse et son goût pour la dissipation le détournèrent bientôt de la carrière des armes. De retour à Paris, où il fréquenta des jeunes gens et des femmes dont la vie était plus joyeuse qu'exemplaire, il joua avec quelque succès les rôles de niais sur des théâtres de société, et acquit dans le monde la réputation d'un plaisant mystificateur. Dans les premières années de la révolution, s'étant trop librement égayé aux dépens des orateurs de section et des comités de surveillance, il s'en fit de redoutables ennemis, et il était déjà près de porter la peine de son imprudence, lorsqu'il réussit à se faire employer dans les bureaux du comité de salut public, c'est-à-dire au quartier général de la terreur, où quelques-uns de ses amis avaient, comme lui, trouvé un sûr asile. Muni d'une carte du comité, il se vit dès lors respecté de ces mêmes révolutionnaires dont il avait craint le ressentiment. Ce fut dans son bureau, espèce de greffe où l'on réunissait les dossiers des détenus, qu'il se rendit éminemment utile aux personnes incarcérées en détruisant chaque jour, sans qu'on pût s'en douter, ce qu'on appelait alors les pièces *accusatives* (pièces à charge). Le nombre des prisonniers qu'il préserva ainsi du tribunal révolutionnaire fut très-considérable. On comptait parmi eux la vicomtesse de Beauharnais, qui fut depuis l'impératrice Joséphine; madame de Buffon, mademoiselle Montansier, M. de Laporte, ancien intendant de Lorraine, la Chabaussière, homme de lettres, et presque tous les acteurs de la Comédie-Française. Labussière montra dans cette circonstance autant d'adresse que de témérité. Néanmoins son zèle en faveur du tragédien Larive fut sur le point d'avoir un effet bien affligeant (*voy.* Larive). Par une cruelle méprise, il anéantit les pièces que cet acteur avait produites pour se justifier, et il laissa dans les cartons celles qui appuyaient l'accusation. Par bonheur le chef de bureau, instamment pressé par le comité de livrer à Fouquier-Tinville le dossier *tel qu'il était*, différa, sous divers prétextes, d'obéir à ces injonctions, et eut ainsi le bonheur de prolonger les délais jusqu'à la journée libératrice du 9 thermidor. Il va sans dire que la joie de Labussière fut aussi grande que l'avait été son inquiétude. Placé ensuite auprès du trop fameux Legendre, membre du comité de sûreté générale, il obtint de ce député, alors transfuge du club des jacobins, une quantité innombrable de mises en liberté; mais, à l'époque du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il fut à son tour arrêté, et il ne sortit de prison, au bout de huit jours, que pour rentrer dans la vie privée. Quelques-unes des personnes auxquelles il avait rendu d'importants services voulurent bien lui en exprimer leur reconnaissance. Les comédiens français donnèrent à son bénéfice, sur le théâtre de la Porte-St-Martin, une représentation à laquelle le premier consul assista, et dont le produit s'éleva à quatorze mille francs. Mais, incapable d'économie, Labussière eut bientôt dissipé cette somme, et, malgré quelques secours secrets qu'il reçut de l'impératrice Joséphine, par les mains de madame de la Rochefoucauld, il tomba dans une extrême misère. A la suite d'une violente attaque de paralysie, ses facultés intellectuelles se dérangèrent à un tel point que la police se vit forcée de le tenir enfermé dans une maison de fous, où il mourut peu de temps après, entièrement oublié de ceux-là mêmes pour lesquels il avait le plus exposé sa vie. Labussière n'était nullement lettré, mais il avait un esprit vif et facétieux qui abondait en saillies piquantes et originales, surtout lorsqu'il s'agissait de ridiculiser les hommes de la révolution. Ses aventures et ses bons mots, qui n'étaient pas tous d'un excellent goût, ont fourni à un M. Liénard, jurisconsulte, la matière de quatre volumes intitulés *Charles, ou Mémoires historiques de M. de Labussière, ex-employé au comité de salut public* (an 11, 1803). Mais les faits vrais y sont mêlés à tant de contes absurdes, et l'ensemble en est si insipide, que ce livre n'a plus de lecteurs. On trouve, au surplus, l'éloge de Labussière et quelques détails sur sa vie dans d'autres ouvrages, tels que l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Étienne et Martainville; les *Mémoires de Fleury*, par M. Laffitte; la *Revue des Comédiens*, imprimée en 1808, et les *Bigarrures anecdotiques*, publiées en 1838 par l'auteur de cet article. En 1802, M. P.-Alex. de Châtenet avait inscrit les vers suivants au bas du portrait de Labussière, exposé au salon du Louvre :

De mon brave libérateur,
Mes amis, voilà bien l'image,
Telle qu'à mon esprit la retraçait mon cœur.
Mais quel trouble secret se peint sur son visage?
Ce front, qu'animait la gaîté,
A perdu sa sérénité :
Je vois trop qu'en prenant séance
Il avait l'œil fixé sur quelque malheureux,
Ou qu'un mortel sauvé par ses soins généreux
Lui parlait de reconnaissance.

F. P—T.

LACAILLE (*Voyez* Caille).

LA CALLEJA (André de), peintre d'histoire, naquit à Rioja en 1705, et vint à Madrid, où il entra dans l'école de Jérôme de Esquera. Il s'y fit

bientôt remarquer d'une manière tellement avantageuse, qu'on le chargea de continuer, sur les dessins de Miguel Menendez, les beaux tableaux dont cet artiste devait décorer le couvent de St-Philippe le Royal. Philippe V ayant conçu le dessein d'établir à Madrid une académie des beaux-arts, notre artiste fut désigné par ce prince pour présider l'assemblée chargée d'en rédiger les règlements. L'ouverture de cette académie n'eut lieu qu'en 1752, sous le règne de Ferdinand VI, qui en nomma la Calleja directeur en exercice, et l'honora en même temps du titre de son peintre. En 1754, la compagnie qu'il dirigeait le chargea, à l'unanimité, de faire le portrait du ministre Joseph de Carbajal, connu par la protection éclairée qu'il accordait aux arts. Enfin, en 1778, il fut admis par les académiciens de Valence, et nommé en même temps, par le roi Charles III, directeur général de l'académie de St-Fernand. Durant les dernières années de sa vie, cet habile artiste ne se livra plus qu'à la restauration des tableaux du roi d'Espagne. Ce genre de talent sans doute est bien inférieur à celui qu'exige la composition de la peinture la plus médiocre; mais la manière supérieure dont il s'acquitta de ces restaurations et le respect avec lequel il retouchait les tableaux qui lui étaient confiés doivent lui assurer une place parmi les artistes recommandables. La Calleja mourut le 2 janvier 1785. P—s.

LACALPRENÈDE (*Voyez* CALPRENÈDE).

LACARRY (GILLES), savant jésuite, né en 1605, dans le diocèse de Castres, est un des membres de cette société célèbre qui ont rendu le plus de services à l'histoire. Chargé de l'enseignement de la rhétorique, puis de la philosophie et de la théologie, il fut fait ensuite recteur du collége de Cahors, qu'il administra pendant un grand nombre d'années, avec autant de zèle que de succès. Il se retira vers la fin de sa vie à Clermont-Ferrand, où il continua de partager son temps entre l'étude et la pratique de ses devoirs. Il mourut en cette ville le 25 juillet 1684, dans sa 79e année. Le P. Lacarry était très-laborieux, comme on peut en juger par le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, et parmi lesquels on distingue : 1° *Historia romana a Jul. Cæsare ad Constantinum magnum per numismata*, Clermont, 1671, in-4°. L'introduction contient des remarques utiles sur les médailles anciennes, dont le P. Lacarry regardait la connaissance comme nécessaire à l'explication de plusieurs passages des saintes Écritures. 2° *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, ibid., 1672, in-4°. Cette histoire est succincte, mais fort estimée. L'auteur, après avoir déterminé les différentes divisions qu'éprouvèrent successivement les Gaules sous l'empire des Romains, donne l'histoire chronologique des préfets chargés de leur administration, depuis Jules César jusqu'à l'an 536. 3° *Epitome historiæ regum Franciæ ex D. Petavio excerpta*, ibid., 1672, in-4°. On trouve à la fin la *Relation* de l'expédition de Louis XIV contre les Hollandais en 1672. 4° *Historia christiana imperatorum, consulum et præfectorum prætorii Orientis, Italiæ, Illyrici et Galliarum*, etc., ibid., 1675, in-4°. L'auteur y a inséré l'*Abrégé* de Sextus Rufus, avec des notes. 5° *Historia coloniarum a Gallis in exteras nationes missarum, tum exterarum nationum coloniæ in Gallias deductæ*, etc., ibid., 1677, in-4°. Cet ouvrage curieux et intéressant est divisé en cinq livres : dans le premier, l'auteur traite successivement des colonies fondées par les Gaulois en Allemagne, en Pologne, dans la Poméranie, la Prusse, la Lithuanie, la Livonie et une partie de la Russie; dans le second, des colonies qu'ils ont envoyées en Italie; dans le troisième, de celles qu'ils ont établies en Espagne, dans la Grande-Bretagne, la Dalmatie, la Pannonie, la Thrace et l'Asie. Le quatrième livre traite des colonies fondées dans les Gaules par les Phocéens, les Rhodiens, les Romains, les Bourguignons, les Visigoths, les Bretons et les Basques. Dans le cinquième livre, le P. Lacarry examine l'origine des Francs, et s'attache à prouver que ce peuple, sorti d'abord des Gaules pour s'établir en Pannonie, en est revenu pour habiter le pays de ses ancêtres; cette opinion a été réfutée par D. Vaissette, dans sa *Dissertation sur l'origine des Français*, etc., Paris, 1722, in-12. Le P. Lacarry a consacré le cinquième chapitre à des recherches sur les commencements de la première race, et particulièrement sur les règnes de Clotaire III, Childeric II, et Thierri, leur frère, dont il fixe l'époque et la durée; enfin, il finit par l'examen de la loi salique. Il a fait précéder son ouvrage de la *Germanie* de Tacite, dont il avait déjà donné une édition séparée avec des notes géographiques et historiques : elles sont estimées, et Dithmar les a reproduites dans son édition. 6° Deux *Dissertations* dans lesquelles on cherche à fixer l'époque où ont vécu St-Geraud, comte d'Aurillac, et St-Robert, comte d'Auvergne, Clermont, 1674, in-4°; 7° *De primo et ultimo anno regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*, ibid., 1680, in-4°; 8° une bonne édition de l'*Histoire* de Velléius Paterculus, avec des notes; un *Eloge* en latin du *Dauphin*, depuis Louis XIV, et une *Vie abrégée de François d'Estaing* (1). Il a laissé en manuscrit une *Histoire du Code de l'empereur Justinien*, dont le P. Sotwel annonçait, dès 1676, la publication prochaine, mais qui n'a point paru. W—s.

LACASSAGNE. *Voyez* CASSAGNE.

LACASSIÈRE (JEAN LÉVESQUE de), né en Auvergne vers 1502, chevalier de Malte, fut élu grand maître de l'ordre en 1572. Il dut cet honneur à la bravoure dont il avait donné des

(1) Cet ouvrage, intitulé *Breviaculum de Vita Fr. de Stanno*, Clermont, 1660, in-8°, est attribué à Lacarry par le P. Lelong; mais d'autres en font l'honneur au P. Lebeau, recteur du collége de Rhodez. Voyez le *Dictionn. des Anonymes*, n° 11790.

preuves signalées, aux services qu'il avait rendus dans les fonctions qui lui avaient été confiées, ainsi qu'à sa piété et à sa prudence. Depuis neuf ans, et il était presque octogénaire, il tenait les rênes du magistère de Malte, lorsque son caractère, devenu aigre et irascible de plus en plus, lui suscita des ennemis nombreux et puissants parmi ses sujets. Trois familiers de l'inquisition avaient déjà tenté de l'empoisonner à l'instigation de Petrucci, inquisiteur à Malte, quand la révolte éclata ouvertement en 1581. Ce fut le soulèvement de la majeure partie des chevaliers contre leur grand maître. Cette intrigue fut principalement fomentée par les Espagnols, grands ennemis à cette époque de la France et de leurs frères des Langues françaises. L'ambition de Lescut de Romégas, compatriote de Lacassière et général des galères, joua dans cette affaire un rôle d'autant plus décisif que Romégas était un grand homme de mer, fort considéré, et qui devait sa réputation à une bravoure plus féroce que judicieuse à la vérité, mais presque toujours heureuse dans ses entreprises. Il devint facilement l'instrument des factieux et même le chef de la conjuration, tout en conservant des apparences modérées. Le caractère de Lacassière, et quelques violences envers plusieurs chevaliers servirent de prétexte au soulèvement; mais la cause véritable fut l'ambition de lui succéder, qui anima les vieux prétendants au magistère, en même temps que les jeunes chevaliers ne lui pardonnaient pas d'avoir sévi contre les courtisanes: c'est ce qu'assure positivement l'archevêque de Toulouse (Paul de Foix), ambassadeur de France à Rome, et qui poursuivit, au nom de Henri III, la punition des ennemis du grand maître. Les conjurés, ayant tenu plusieurs assemblées en juillet 1581, élurent Romégas lieutenant du magistère, par un acte irrégulier, qui portait que la décrépitude du grand maître avait obligé l'ordre de créer un lieutenant pour les circonstances critiques où l'on se trouvait. Une nouvelle réunion des chevaliers eut lieu le 8 juillet, deux jours après celle où Romégas triompha; on décida que, pour mettre en sûreté la personne de Lacassière, il serait enfermé dans un fort, sous bonne et sûre garde. C'est ce qui fut exécuté en plein jour, bien moins pour atteindre le but indiqué que pour empêcher le proscrit de porter ses plaintes à Rome, devant le pape, supérieur suprême de l'ordre, et devant le roi de France, dont Lacassière et Romégas étaient nés les sujets. On remarqua que le prétendu *décrépit* avait reçu les conjurés avec un visage intrépide, et qu'il n'avait rien dit ni rien fait d'indigne de sa place. Deux jours après l'emprisonnement, le bailli de Chabrillant rentra à Malte avec les galères dont il était général. On n'osa lui refuser une entrevue avec le grand maître. Ce dernier ne voulut pas accepter la proposition d'être rétabli à main armée, préférant une décision pacifique du pape à une entreprise qui ferait verser du sang. Cependant les révoltés avaient envoyé des députés à Rome, où il en arriva aussi de Lacassière, qui avait trouvé le moyen de tromper la surveillance de ses ennemis. Cette nouvelle fit grand bruit dans la capitale du monde chrétien, et fut cause d'altercations sanglantes entre divers chevaliers de Malte, qui s'y trouvaient déjà ou qui arrivaient avec les députés. Le pape témoigna beaucoup d'indignation, et, dès le 31 juillet, chargea une congrégation de cardinaux de prendre connaissance de l'affaire, qui excitait d'autant plus d'intérêt que l'ordre jetait un grand éclat, surtout depuis le siége de Rhodes. Un auditeur de rote fut envoyé à Malte pour y ramener, sinon la concorde, du moins la tranquillité; mais il y trouva tout en fort mauvais état, et il n'osa rétablir d'abord le grand maître, de peur d'exciter et d'aggraver les troubles. Cependant les deux partis faisaient parvenir leurs mémoires de griefs et de défense à la congrégation des cardinaux. De son côté, Henri III, qui ne pouvait ramener la paix dans son propre royaume, voulait rétablir le calme dans une île étrangère; il ne négligeait rien à Rome pour y faire triompher Lacassière, ni à Malte, où il envoya Aimar de Chattes, commandeur de l'ordre, qui intimida beaucoup les factieux. Le 11 septembre, pendant que les cardinaux procédaient à l'examen de l'affaire, l'auditeur de rote (il s'appelait Gaspard Visconti) assemblait à Malte le conseil, lisait le bref qui commandait aux chevaliers de lui obéir, recevait la démission que Romégas lui remit de sa lieutenance du magistère, et il ramena le grand maître de sa prison à son palais, où il lui donna le bref qui lui accordait la permission de se rendre à Rome, comme il l'avait demandé. Romégas et plusieurs de ses partisans reçurent l'ordre d'aller trouver le pape. Pendant que Visconti rétablissait la tranquillité à Malte, Lacassière arrivait à Rome le 26 octobre. Il fut reçu en souverain, avec beaucoup d'éclat et de pompe: c'était un juste hommage rendu au pouvoir malheureux et à la vieillesse persécutée. Voici comment Secousse raconte cet événement, dans une dissertation qui a pour objet de suppléer au silence et de rectifier les erreurs des historiens, même de Vertot et de de Thou: « Le pape manda « à tous les cardinaux et aux ambassadeurs d'en« voyer leurs maisons. Il commanda à tous les « référendaires et à douze évêques de s'y trouver. « Huit cents chevaliers vinrent au-devant du « grand maître. Il marchait entre le patriarche « de Jérusalem et l'évêque d'Imola, qui était « maître d'hôtel de Sa Sainteté, et il était es« corté par les Suisses du pape et par sa garde « à cheval. En passant devant le château St-Ange, « il fut salué par l'artillerie. » Il alla descendre à Monte-Giordano, chez le cardinal Louis d'Este, qui, accompagné de l'ambassadeur de France (Paul de Foix), le reçut au haut de l'escalier et

le conduisit à l'appartement qui lui était destiné, et où il trouva une brillante société. Ce cardinal, qui était fils d'Hercule de Ferrare et de Renée de France, fille de Louis XII, garda chez lui et traita magnifiquement Lacassière et les trois cents chevaliers qui l'avaient suivi. Deux jours après son arrivée, Lacassière fut, avec ses chevaliers, admis au Vatican à l'audience du pape. De Thou rapporte le discours du grand maître, qui s'exprima avec beaucoup de dignité, et dit, entre autres choses pleines de convenance, que « c'était à « tort qu'on imputait à un vieillard presque oc- « togénaire et déjà moribond ce qu'on ne lui « avait jamais reproché ni dans sa jeunesse ni « dans sa force ; que son seul crime était de vivre « et de conserver trop longtemps une dignité « qui faisait l'objet des désirs ambitieux de ses « ennemis ; mais qu'il était moins affligé de « l'outrage qu'ils lui avaient fait que des périls « auxquels ils livraient Malte, l'Italie et la chré- « tienté tout entière. » Par un heureux à-propos, qui flatta beaucoup le pape, il termina sa harangue par le cantique de St-Siméon. La réponse du souverain pontife ne fut pas moins belle ; l'accueil qu'il fit au grand maître fut honorable et gracieux. Le parti français et l'équité triomphèrent. Romégas, désespéré de la tournure que prenaient les affaires, mourut de chagrin le 4 novembre, et précéda de peu de semaines son grand maître, qui cessa de vivre le 21 du mois suivant, avant que le pape eût pu prononcer sa décision formelle. Ce prince n'en fut pas moins inhumé provisoirement, avec toute la pompe convenable à la dignité qu'il n'avait jamais cessé de mériter. La cérémonie funèbre eut lieu le 4 janvier 1582 ; Marc-Antoine Muret composa l'épitaphe et prononça l'oraison funèbre. Le corps fut déposé dans l'église St-Louis, en attendant qu'on pût le transporter à Malte. Lacassière eut pour successeur Hugues Loubeux de Verdale, qui fut élu à Malte, par les chevaliers de l'ordre, tant par ceux qui y étaient restés que par ceux qui s'étaient rendus à Rome. Cette élection, toute française, fut due principalement à l'influence du pape, et confondit le parti espagnol, qui avait tant contribué aux violences faites à Lacassière. Enfin, le patriarche de Jérusalem fit le rapport de l'affaire au nom de la congrégation des cinq cardinaux, le 23 juillet 1582 ; le pape ayant approuvé leur décision, il fut jugé en consistoire, le 3 septembre suivant, que les procédures faites à Malte, contre le grand maître Lacassière, étaient nulles et iniques ; que le droit de juger et de déposer un grand maître n'appartenait point aux chevaliers, mais au souverain pontife, et que les coupables de la révolte devaient être punis, mais avec modération. Ainsi finit cette procédure ; elle n'eût pas eu un succès aussi favorable sans les instantes sollicitations du cardinal d'Este et de l'ambassadeur de Henri III, qui n'eussent peut-être pas aussi vivement protégé Lacassière si ce grand maître n'eût pas été Français. D—B—S.

LACATHELINIÈRE. *Voyez* CATHELINIÈRE.

LACAUCHIE (ADOLPHE-EUCLIDE), chirurgien et anatomiste français, né à Paris le 26 février 1806. Son père, employé à l'école polytechnique, le destinant à l'art vétérinaire, vers lequel l'entraînait un goût précoce pour l'anatomie, il fut admis à l'école d'Alfort en 1822, et en sortit en 1826, après y avoir fait de brillantes études. Peu de temps après, il obtint au concours la place de chef de service et de sous-professeur à l'école vétérinaire de Lyon. Mais, trouvant trop bornée la carrière qu'il avait embrassée, et désirant se livrer à la pratique de la médecine, Lacauchie prit la résolution d'entrer dans le corps des chirurgiens militaires, et, en 1831, il obtint du ministre de la guerre d'être attaché, en qualité de chirurgien sous-aide, aux ambulances de l'Algérie. De ce moment, il se livra avec ardeur à la culture des sciences médicales; il concourut pour les prix de chirurgie, remporta le premier prix en 1832, et se fit connaître par un travail remarquable intitulé *Réflexions sur les maladies de l'armée d'occupation d'Alger*, qui parut dans le *Recueil de médecine et de chirurgie militaires*. En 1833, appelé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, il y obtint encore le premier prix. Sa capacité ayant attiré l'attention du conseil de santé des armées, le jeune chirurgien fut désigné pour remplir les fonctions d'aide-major à l'hôpital militaire de Metz, d'où il passa, la même année (1834), à celui de Strasbourg. Ayant pris le grade de docteur à la faculté de médecine de Paris, Lacauchie revint, en 1836, à Metz, professer la pathologie chirurgicale. Doué d'une parole claire et précise, il acquit bientôt dans l'enseignement une réputation méritée, et des concours, où il triomphait aisément, lui valurent successivement les postes les plus importants. Nommé chirurgien-major, Lacauchie fut appelé à Paris en 1842, et occupa la chaire d'anatomie à l'hôpital du Val-de-Grâce. En 1844, il eut pour quelques mois mission de suivre les opérations du camp qui avait été établi près de Metz, et que commandait le duc de Nemours. En 1847, il fut nommé chirurgien major de la garde municipale de Paris. Ces fonctions actives n'empêchaient pas Lacauchie de poursuivre ses recherches scientifiques. En 1848, il présenta à l'académie des sciences un Mémoire sur la structure et le mode d'action des villosités intestinales, et une note sur de nouveaux organes appartenant au système chylifère du mésentère. L'année suivante, il fit paraître ses *Etudes hydrotomiques et micrographiques* (in-8°), dans lesquelles il proposait une nouvelle méthode de préparations anatomiques. Cette méthode, applicable non-seulement à l'étude de la structure normale des organes, mais encore à l'examen de certaines altérations qu'ils ont éprouvées durant la vie, consiste en injections d'eau sous l'influence d'une

pression continue. Ces injections, en faisant pénétrer le liquide dans l'intérieur, isolent le tissu cellulaire qui unit le tissu élémentaire des organes, le sépare et le rend plus transparent et plus facilement observable. L'académie des sciences décerna une récompense à l'inventeur. Après le licenciement de la garde municipale, Lacauchie fut appelé, en qualité de chirurgien principal de première classe, à l'hôpital militaire de Popincourt, puis à celui du Roule. Lors de l'expédition française à Rome, il fut choisi pour chirurgien en chef de l'armée, et cumula, en mai 1850, les trois postes de médecin, chirurgien et pharmacien en chef du corps expéditionnaire. Au milieu de ces fonctions absorbantes et difficiles dont il s'acquittait avec une grande intelligence, il trouva le temps de publier son *Esquisse d'une histoire des amputations, particulièrement de la méthode de Celse* (Paris, 1850, in-8°). Rentré en France à la fin de 1851, il vint reprendre ses fonctions de chirurgien en chef à l'hôpital du Roule, et reçut, pour prix de ses services, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il se livra alors avec plus d'ardeur que jamais à ses études anatomiques, prépara un *Traité complet d'hydrotomie* (Paris, 1854, in-8°), et lut à l'Institut divers mémoires, l'un, notamment, sur l'anatomie comparée de l'appareil génito-urinaire chez les mammifères. En juillet 1853, Lacauchie, en faisant une leçon de médecine opératoire sur le cadavre d'un individu mort d'une affection de caractère contagieux, prit le germe du mal auquel il succomba. Atteint par le méphitisme des miasmes, il lutta vainement contre la maladie, et crut retrouver à Baden-Baden la santé. Les sources de la vie étaient éteintes; il ne fit que languir, et expira à Strasbourg le 3 septembre 1853, victime de son dévouement à la science et à l'enseignement, regretté de tout le corps médical de l'armée qu'il avait honoré par ses talents et ses services. Lacauchie a été un des chirurgiens militaires les plus habiles de son temps, un des professeurs les plus distingués du Val-de-Grâce. On lui doit une nouvelle méthode d'amputation, applicable surtout aux désarticulations; elle consiste en une section circulaire sur laquelle on abaisse ensuite une incision verticale. Il est encore auteur des ouvrages suivants : 1° *Entretiens sur les animaux domestiques* (Paris, 1836, in-12), dans la bibliothèque populaire de Maître Pierre; 2° *des Méthodes de traitement dans les rétentions d'urine* (1836); 3° *sur le Diagnostic des calculs vésicaux, et sur l'application des diverses méthodes relatives à l'opération de la taille* (thèse, 1836, in-8°); 4° *sur les secours que la chirurgie emprunte aux sciences accessoires* (thèse, 1836); 5° *sur l'appréciation des différentes méthodes de traitement des affections de la matrice* (thèse, 1841). A. M—y.

LACAZE (Louis de) naquit en 1703, à Lambeye, dans le Béarn. Il étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1724. Il vint à Paris en 1730, pour y exercer sa profession, et obtint, peu de temps après, la charge de médecin ordinaire de Louis XV. Les succès de sa pratique le fixèrent dans la capitale, où il mourut en 1765. Ce médecin a laissé quelques traités qui décèlent son goût pour les systèmes philosophiques. Voici les titres des principaux : *Specimen novi medicinæ conspectus*, Paris, 1749-51, in-8°; *Institutiones medicæ ex novo medicinæ conspectu*, ibid., 1755, in-12; *Idée de l'homme physique et moral*, Paris, 1755, in-8°; *Mélanges de physique et de morale*, Paris, 1761, in-8°. Dans ces divers ouvrages, l'auteur cherche à prouver l'action de la région épigastrique et son influence physique et morale. Ce médecin, parent du célèbre Bordeu, a partagé la plupart de ses travaux, et s'est principalement attaché à donner des observations faites sur lui-même. On remarque, au surplus, que son système approche beaucoup de celui de Van Helmont. D—v—l.

LACENAIRE (Pierre-François) fut un de ces monstres qui doivent leur notoriété à leur audace et à leur cynisme. Sa vie fut une succession de crimes. Il était né à Francheville, près de Lyon, d'une famille honorable de commerçants dont le chef, par son travail, avait amassé une fortune assez considérable. Dès son enfance, Lacenaire manifesta tous les instincts d'une perversité précoce, jointe à une vive et facile intelligence. Il débuta en quelque sorte dans la vie par se faire chasser de deux colléges et d'un séminaire; et rentré dans la maison paternelle dès l'âge de quinze ans, pour satisfaire ses goûts de crapule et de jeu, il commença par voler son père. On raconte qu'à cette époque le hasard ayant mené le père et le fils sur la place des Terreaux au moment où s'y préparait une exécution, le vieillard, en face de l'échafaud, fit à l'enfant, dans l'amertume de son cœur, une horrible prédiction qui devait, hélas! se réaliser. Cette scène dut faire sur cette âme déjà endurcie un effet profond, mais étrange; car Lacenaire s'était de bonne heure familiarisé avec toutes les perspectives de cette effroyable fin. Incapable de discipline, incapable de conduite et d'ordre, son existence depuis ce moment ne fut qu'une série de honte, de désordres et d'aventures criminelles. Après l'avoir destiné au barreau, son père avait voulu essayer de le former pour le commerce; il se révolta encore, et fut envoyé au collége de Chambéry, où il termina ses études avec distinction. De retour à Lyon, son esprit inquiet le poursuit partout. Il entre successivement dans l'étude d'un avoué, dans celle d'un notaire, dans les bureaux d'un banquier. Le vol est, en secret, une des ressources habituelles de ses débauches, et enfin le soupçon d'une infidélité grave le force de quitter non-seulement le banquier chez lequel il était employé, mais la ville de Lyon elle-même. Il se réfugia à Paris, s'y occupa de littérature, fit quelques articles pour différents jour-

naux, et même rima les couplets d'un vaudeville qui fut joué avec quelque succès. Bientôt à bout d'argent et de crédit, il s'engagea sous un faux nom, déserta, rentra à Lyon, y trouva une place de commis voyageur que, suivant ses habitudes, il ne sut pas garder; revint à Paris, d'où la misère le chassa de nouveau, et il reprit le chemin de Lyon, muni de fausses lettres de change qu'il sema intrépidement dans toutes les villes où il passa. Deux seulement de ces faux portaient son nom; il en prévint son frère, pour qu'il eût à les retirer si bon lui semblait, et, quant à lui, il se retira prudemment en Italie : c'est là qu'il débuta dans le meurtre. Il avait chargé en France un confident de le tenir au courant de ses affaires, et, peu soucieux de mettre la police sur sa piste, il se faisait adresser ses lettres sous le couvert d'un Suisse avec lequel il avait fait connaissance. Soit erreur, soit curiosité, ce dernier ouvrit une de ces lettres et la lut avant de la remettre à son véritable destinataire. Celui-ci eut quelque raison de juger que cette indiscrétion n'avait pas été la seule, et que ses secrets avaient été plus ou moins divulgués. Sans laisser paraître son ressentiment, il entraîna le Suisse dans un petit bois voisin de la ville, et là, tirant deux pistolets de sa poche, dont un seul était chargé, Lacenaire somma son compagnon de choisir et de se défendre. Le malheureux déclara qu'il ne se battrait pas ainsi, et son impitoyable adversaire lui lâcha son coup au milieu du visage. Après cette exécution il s'enfuit à Genève, d'où la détresse, malgré le danger, le contraignit de rentrer à Lyon. Il y vit son père, en obtint le payement de quelques dettes qu'il disait sacrées, s'engagea sous son vrai nom, cette fois, dans un régiment en garnison à Montpellier, et, désertant de nouveau, il revint encore chercher son refuge à Lyon. Il y venait attendre les chances d'un héritage que l'âge de son père lui faisait regarder comme prochaines. Le vieux négociant ne tarda pas à mourir en effet, mais, au lieu d'une fortune florissante, sa succession ne présenta que des affaires en désordre et une faillite désastreuse, suite de spéculations malheureuses. Cette catastrophe portant le dernier coup à ses ressources, il retourna chercher à Paris quelques moyens d'existence : il joua, essaya d'écrire dans les journaux, chercha à tirer parti de ses études littéraires. Ayant tué en duel un neveu de Benjamin Constant dans les fossés du Champ de Mars, ce meurtre lui fit perdre toutes les relations qu'il avait commencées. Dès lors il s'abandonna sans mesure à ses mauvais instincts et n'espéra plus la fortune que d'une guerre systématique contre les lois et la société. Il vola et vendit un cabriolet de remise et son cheval, ne chercha guère à s'en cacher, avoua hautement son vol devant les tribunaux, et fut condamné à un an de prison. Il alla faire son temps à Poissy, où il compléta son éducation criminelle en se mettant en rapport avec les malfaiteurs endurcis enfermés dans ces tristes lieux. A sa sortie il se fit scribe chez un écrivain public; mais cette misérable ressource ne tarda pas à lui manquer, et il s'associa pour exploiter le vol avec d'anciens compagnons de Poissy. Il serait aussi long qu'insipide de suivre cette existence dans sa vie d'expédients, tantôt demandant au larcin ses moyens de vivre, et tantôt les puisant dans des travaux de copiste qu'il perdait bientôt par ses infidélités. Ses premiers complices ayant eu la maladresse de se faire arrêter, il forma une nouvelle bande, et, après quelques entreprises plus ou moins heureuses, il avait préparé une expédition à Versailles, dans laquelle il ne s'agissait de rien moins que d'enlever, au prix d'un meurtre, une somme de trois cent mille francs. Par bonheur, au moment d'exécuter son projet, il fut pris en flagrant délit de change de couverts d'argent chez un restaurateur, et une seconde condamnation à treize mois de prison lui fut appliquée pour ce fait. Là était un bon nombre de détenus politiques, et la contagion le gagnant, il composa une chanson intitulée *Pétition d'un voleur à un roi, son voisin*. Elle circula, et le ton amèrement spirituel dont elle était écrite attira l'attention. L'année suivante cette chanson, qui fut publiée avec quelques modifications de forme et à son insu, dans un recueil signé du nom du rédacteur en chef d'un petit journal fort en vogue, motiva contre ce dernier des poursuites et une condamnation en cour d'assises. Cette petite pièce lui valut l'intérêt de quelques-uns des détenus politiques. Un d'eux, M. Vigouroux, directeur du journal *le Bon Sens*, après l'avoir complimenté et interrogé sur sa vie passée, lui avait exprimé la volonté de le retirer du mauvais chemin où il était. « Venez me voir quand vous sortirez, lui « avait-il dit; je tâcherai de vous mettre à même « de vous replacer honnêtement dans la société. » Cette promesse était plus généreuse que facile à tenir. Lacenaire le pressentit. Cependant, arrivé à Poissy, un peu par vanité de poëte, un peu, si on le veut aussi, par désir de justifier la pitié émue à son égard, il se mit à aligner des vers, et au bout de deux mois il avait fait et envoyé à Paris dix-sept ou dix-huit chansons, dont deux ou trois obtinrent les honneurs de la publicité. En échange de sa poésie, il reçut les encouragements les plus flatteurs. Au jour de sa libération, la visite qu'il fit à son protecteur lui montra combien sont difficiles à effacer les flétrissures de la justice. M. Vigouroux, qui lui avait dit d'espérer en lui, sembla personnellement animé du meilleur vouloir et lui donna aussitôt des secours en vêtements et en argent. Mais introduire ouvertement un homme deux fois frappé d'une infamante qualification dans la rédaction d'un journal, c'eût été manquer aux écrivains qui le soutenaient de leur plume et au public qui le faisait vivre de son appui. Aussi, malgré la compassion que lui inspirait Lacenaire, M. Vigouroux

crut devoir lui recommander de ne pas venir au bureau du *Bon Sens*, où il ne pouvait lui assurer un accueil bienveillant. Toujours désireux de lui être utile, il lui conseilla néanmoins de faire des articles, en promettant qu'il s'efforcerait de les faire admettre. Quelques jours après, Lacenaire revint avec un article aussi bien écrit que bien pensé, sur les prisons et le régime pénitentiaire. C'était un tableau original et tout saisissant de vérité de l'éducation qui se donne ouvertement par les célébrités du vice et de l'infamie dans les maisons de détention, et sous l'influence de laquelle un pauvre jeune homme, tout en subissant la peine d'un premier délit, monte en quelque sorte irrésistiblement un à un tous les degrés de la démoralisation jusqu'au crime. Cet article fut inséré dans le supplément que publiait le *Bon Sens*, sous le titre de *Tribune des prolétaires*. Tout espoir de réhabilitation ne lui était donc pas encore interdit. Mais le prix qui lui fut proposé pour continuer à écrire ne put le satisfaire. Dominé plus que jamais par l'amour du plaisir et de la débauche, il s'abandonna tout entier à ses instincts malfaisants et s'occupa de la réalisation du plan infernal qu'il avait médité à Poissy. Voulant innover et se signaler dans la liste des scélérats célèbres, il avait imaginé d'attirer dans des lieux disposés pour ce but les garçons de recette des gros banquiers de Paris, dans les jours connus des plus fortes échéances, afin de les égorger et de les dépouiller. Pour cela, usant de son habileté comme faussaire, il devait fabriquer des lettres de change payables à Paris, dont il confierait le recouvrement à ceux des banquiers qu'il aurait marqués comme sa proie, et c'était lui qui, sous le nom du souscripteur, devait recevoir le garçon de caisse chargé du recouvrement. Le reste se devine. Mais ce plan était dangereux à exécuter seul, il lui fallait un complice. Il avait distingué, parmi ses compagnons d'infamie, Pierre-Victor Avril, homme énergique et résolu, depuis longtemps habitué à ne reculer devant aucun crime : c'était l'homme qui devait être entre ses mains l'instrument qu'il cherchait. Mais Avril ne devait être libéré que quelques mois après Lacenaire, et, dans son impatience d'agir, ce dernier voulut procéder avec un complice moins sûr à l'exécution de son projet. Il fit, par les moyens que nous avons indiqués, plusieurs tentatives qui avortèrent, une entre autres sur le garçon de recette de M. Rougemont de Lowemberg, qui n'échappa que par un hasard providentiel, le portier de la maison ayant eu l'obligeance de monter avec lui. Enfin, le 25 novembre 1834, Avril sortait de prison. Lacenaire accourait au-devant de lui, lui communiquait son plan, l'éblouissait des moissons d'or qu'ils allaient recueillir ensemble, et ces deux associés se mirent sur-le-champ à l'œuvre. Leur choix se porta tout d'abord sur M. de Rothschild; le recouvrement d'une traite de la façon de Lacenaire fut confié à ce banquier, mais les assassins attendirent vainement leur victime dans une chambre qui leur avait été prêtée, rue de Sartine, numéro 4. Toutefois, ils n'étaient pas gens à se laisser abattre pour un premier échec. Ce leur fut au contraire un encouragement à mieux combiner leurs moyens. Ils y songèrent sans retard et s'ingénièrent d'abord à se procurer l'argent nécessaire pour louer et meubler un logement convenable. Au numéro 271 de la rue St-Martin, passage du Cheval rouge, vivait une pauvre vieille femme, avec son fils. Celui-ci avait été détenu pour vol et attentat aux mœurs, pendant deux ans, à Poissy, où il s'était lié avec eux. Chardon fils, à ce qu'il paraît, ne s'était pas amendé en prison, et il passait pour se livrer aux habitudes les plus infâmes; mais cherchant à cacher ses vices sous les dehors de la religion, il vendait des emblèmes de dévotion en verre filé, ajoutait à son nom le titre de *frère de la charité de Ste-Camille*, et avait poussé l'hypocrisie jusqu'à demander, dans une pétition à la reine, le rétablissement d'une maison hospitalière pour les hommes. Cette ruse lui avait été, croyait-on, singulièrement profitable, et il était parvenu aux oreilles de Lacenaire et d'Avril qu'on avait vu entre ses mains un grand nombre de pièces d'or, et qu'en outre il ne tarderait pas à recevoir de la pieuse munificence de la reine une somme considérable. Sur ces données, Avril ouvrit l'avis de pénétrer chez lui et de le dépouiller au moyen de fausses clefs; mais Lacenaire, qui avait des motifs de se défier de Chardon, y voyait la chance d'être soupçonné des premiers, en cas de réussite, et le repoussa. Il n'y avait qu'un assassinat qui pût lui assurer un silence absolu, et en conséquence ils arrêtèrent la mort du fils et de la mère, et s'acheminèrent ensemble, le 14 décembre, vers la demeure de Chardon. Ayant rencontré ce malheureux dans le passage : « Nous allions chez toi, » lui dirent-ils, et ils montèrent avec lui. A peine étaient-ils entrés qu'Avril le saisit par la gorge, et que Lacenaire le frappant par derrière avec son tire-point, Chardon tomba sans avoir pu proférer un cri. Avril l'acheva avec un merlin qu'il trouva à sa portée, puis Lacenaire passa rapidement dans la chambre où la vieille mère de Chardon était couchée malade, et à l'aide de son fatal tire-point, dont il lui porta des coups redoublés au visage et sur le cou, il en eut bientôt fait un cadavre. Cinq cents francs en argent, une demi-douzaine de couverts, une cuillère à potage, un manteau et une petite vierge en ivoire qu'ils croyaient à tort être d'un grand prix, voilà ce que leur valut ce double assassinat. Ils descendirent avec ce butin le plus tranquillement du monde, se rendirent immédiatement aux *Bains Turcs* pour laver et faire disparaître le sang de leurs mains, dînèrent ensuite du meilleur appétit, et enfin, pour couronner dignement la journée, ils allèrent rire *de tout leur cœur aux Variétés*. Le

lendemain ils revinrent aux choses sérieuses. Leur premier soin fut de chercher un logement : ils en trouvèrent un comme ils le désiraient, rue Montorgueil, numéro 66. Lacenaire le loua au nom de Mahossier, qu'il dit être le sien, en se donnant pour un étudiant en droit. Il y fit porter quelques mauvais meubles, achetés des dépouilles de Chardon, et il ne lui resta plus qu'à choisir entre les banquiers celui à qui il s'attaquerait de préférence. Après réflexion, il s'arrêta à MM. Mallet frères, et il prit une traite qu'il supposa tirée par la maison Picard et Deloche de Lyon sur Mahossier. Mais une étourderie d'Avril vint déranger ses calculs. Avril fut arrêté à la suite d'une rixe soutenue contre des gardes municipaux pour défendre une fille publique, sa maîtresse, arrêtée sous ses yeux. Lacenaire dut, au dernier moment, chercher un nouveau complice. Il se mit en rapport avec un nommé François Martin, libéré de Poissy, vivant depuis longtemps de vols et disposé à tout. La traite remise à MM. Mallet frères était à l'échéance du 31 décembre. Lacenaire et François Martin attendaient rue Montorgueil l'arrivée du garçon de recette : il se présenta vers trois heures. Dès qu'il fut entré ils se précipitèrent sur lui. Lacenaire lui porta un coup de tire-point, pendant que son complice lui mettait ses doigts dans la bouche pour l'empêcher de crier. Toutefois ils ne purent consommer leur crime. Quoique grièvement blessé, le garçon de recette put crier au voleur avec assez de force pour que les assassins jugeassent prudent de se sauver en toute hâte. Le 6, François fut dépisté par la police; quant à Lacenaire, il eut le temps de quitter Paris. Il eut alors recours au faux; il émit des valeurs fausses d'une maison de banque de Dijon, sous le nom de Jacob Lévi, mais avec si peu d'habileté, ou si l'on veut avec tant de confiance et d'ingénuité, qu'il se laissa facilement prendre à Beaune le 2 février. Ramené de Beaune à Paris sous bonne escorte, et après une longue et minutieuse instruction judiciaire qui dévoila un à un tous ses attentats contre la société, il comparut le 12 novembre 1835, avec ses complices Avril et François, devant la cour d'assises de la Seine. C'était un homme de petite taille et de chétive apparence, au teint bilieux, au front large et bien développé, au regard oblique, à la bouche souriante et moqueuse. L'aisance de ses manières et la délicatesse de ses formes annonçaient la distinction; mais il y avait en même temps dans toute sa personne un air de décrépitude prématurée qui révélait, comme on l'a dit, le coup de barre du vice et inspirait une involontaire répugnance. Les débats présentèrent un spectacle inouï dans les fastes judiciaires. Avril et François, après leur arrestation, et avant celle de Lacenaire, avaient fait des révélations qui avaient mis la police sur ses traces; en ayant été informé, il dit à son tour ce qu'il savait sur leur compte, et ce fut à l'audience, entre lui s'avouant coupable, mais aussi se portant vis-à-vis d'eux le vengeur de la société, et ces hommes grossiers lui disputant leurs têtes, un duel à outrance, rempli d'angoisses et de cris de rage, qui glaça d'épouvante. La joie satanique de l'accusateur se manifestait par de longs éclats de rire chaque fois qu'il déjouait un de leurs moyens de défense; son habileté désolante à rapprocher les dates et les faits, à trouver et à produire sur l'heure des témoins que l'instruction n'avait pas su découvrir et dont les dépositions furent accablantes; le résumé si clair, si précis et d'un langage si élégant, qu'il présenta de toutes les charges et de toutes les preuves qui s'élevaient contre ses complices; la confusion et le désespoir de ceux-ci, les sauvages et terribles imprécations par lesquelles lui répondit François, qui ne savait ni lire ni écrire, et à qui ce moment suprême avait inspiré la plus terrifiante éloquence, tout cela fut affreusement pénible et imposant à voir. Lacenaire et Avril furent condamnés à la peine de mort, et François aux travaux forcés à perpétuité. Mais l'esprit déployé par Lacenaire dans le cours de ces débats et l'opinion qu'on prit de lui d'après les détails recueillis par la presse sur son enfance, son éducation et ses talents, donnèrent lieu à un scandale bien autrement déplorable. Le scélérat reçut de tous les côtés les marques du plus surprenant intérêt. On assiégea la porte de son cabanon, et c'était à qui aurait de lui l'honneur d'une audience. Une dame du grand monde, qui avait la passion des autographes, lui fit demander, par un des heureux admis auprès de sa personne, une lettre *jolie, mais bien jolie*, pour ajouter à ses richesses; une autre, une noble comtesse, sous le prétexte de le rappeler à Dieu, lui adressa de tendres vers et s'attira de sa part, en réponse, le plus impertinent quatrain. Certaines autres, plus favorisées, lui firent accepter leurs visites, et, avec quelques hommes de lettres au dépourvu, grands exploiteurs de circonstances, lui composèrent une sorte de petite cour jusqu'au pied de l'échafaud. L'empressement dont il fut entouré alla au point de lui causer à lui-même du dégoût et de lui faire dire : « Si j'eusse été un « assassin vulgaire, sans talents et sans éduca- « tion, tout ce monde-là se serait-il dérangé? « Pourquoi personne n'est-il allé voir Avril, qui « est moins coupable que moi?... Si j'avais été « riche, moi, ce n'eût jamais été l'esprit de celui « qui se serait adressé à moi qui m'aurait engagé « à lui tendre la main. » Jusqu'à sa dernière heure, l'exaltation de son esprit lui ôta la peur de la mort. C'est alors, et pendant que d'un côté ses interlocuteurs publiaient des analyses de leurs discussions avec lui, qu'il achevait, d'un autre, la mise en scène de son personnage tout imaginaire dans ses Mémoires, ou plutôt dans les notes qui ont servi à écrire ses Mémoires, et dans un certain nombre de pièces de vers dont quelques-unes sont fort habilement dessinées. Cepen-

dant, malgré son parti pris d'irréligion et d'athéisme, la veille de son exécution il a composé une *Prière à Dieu*, dans laquelle il invoquait la lumière de la foi, et il a sollicité, mais trop tard, une visite de M. l'abbé Lacordaire. Le 9 janvier 1836, il fut exécuté au rond-point de la barrière St-Jacques, sans qu'on pût surprendre dans sa démarche ou sur sa physionomie le moindre signe de faiblesse. Lacenaire a laissé ses Mémoires en 2 volumes in-8°, et quelques pièces de vers qui se trouvent jointes à un volume, aussi in-8°, publié par l'éditeur Marchant, sous le titre de *Lacenaire après sa condamnation; ses conversations intimes, ses poésies, sa correspondance, un drame en trois actes.* Ce drame en vers a pour titre : *l'Aigle de la Selléide.* Voir aussi son procès, extrait de l'*Observateur des Tribunaux*, brochure in-8°. D-R et Z-D.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Étienne de la Ville-sur-Illon, comte de) naquit à Agen le 26 décembre 1756. Son père, le comte de la Ville, lieutenant général de la sénéchaussée, lui donna le nom de Lacépède, qui était celui d'un grand-oncle maternel, lequel l'avait fait son héritier, et y avait mis pour condition que son nom ne mourût pas avec lui. Dans l'*Éloge historique* lu devant l'Institut, Cuvier reconnaît que cette famille était l'une des plus distinguées de la province; puis il ajoute que Lacépède trouva dans ses papiers les traces d'une origine beaucoup plus illustre qu'on ne le pensait. Sa famille était une branche d'une maison connue en Lorraine dès le 11e siècle, et qui prenait son nom du bourg de Ville-sur-Illon, dans le diocèse de Verdun, maison qui fournit un régent à la Lorraine, et qui contracta des alliances avec les princes de Bourgogne, de Lorraine et de Bade. « Nous avons même vu, ajoute « Cuvier, un arbre généalogique, dressé en Al- « lemagne, où notre confrère prenait le titre « de duc de Mont-Saint-Jean, et où il écartelait « les armes de la ville de celles de Lorraine et « de Bourgogne ancien (1). » Son père, veuf de bonne heure, concentra sur lui toute son affection, et voulut partager avec un précepteur éclairé, le respectable chanoine Carrière, le soin de l'élever et de l'instruire. M. de Chabannes, évêque d'Agen, vint aussi le seconder merveilleusement dans le système d'éducation qu'il adopta pour ce fils chéri. Sachant combien les premières impressions laissent des traces profondes, tous deux veillaient avec une scrupuleuse attention sur la société et les lectures de leur jeune élève. Aussi dit-il lui-même dans des mémoires manuscrits qu'il a laissés sur sa vie : « J'ignorai « longtemps ce que c'est qu'un méchant homme « et un mauvais livre. A treize ans je croyais « encore que tous les poëtes ressemblaient à « Corneille ou à Racine, tous les historiens à « Bossuet, tous les moralistes à Fénelon. » Isolé dans le château de Lacépède, il ne connut pas les dissipations et les jeux de l'enfance. De là naquit en lui le besoin d'observer et de réfléchir. « L'habitude, dit-il encore dans ses mémoires, « de penser longtemps me conduisit à celle « d'examiner avec attention tous les objets dont « je m'occupais. J'y acquis de la facilité, j'y trou- « vai du plaisir. » Buffon fut un des premiers écrivains que l'on mit entre ses mains, et dès lors l'histoire naturelle, à laquelle il dut plus tard sa célébrité, devint son étude favorite. Il lut et relut ce grand maître, qu'il se proposa pour modèle : il l'étudia sous les yeux de la nature. « J'allais « souvent, dit-il encore, lorsque je voulais lire « Buffon, m'asseoir à l'ombre de grands arbres, « au sommet de rochers escarpés, du haut des- « quels je dominais sur cette vaste et admirable « plaine de la Garonne... Ma vocation devenait « plus forte au milieu de ces grandes images, et « du haut de ces rochers il me semblait entendre « la voix de la nature qui m'appelait à elle, me « montrait les immenses monuments de sa puis- « sance, et les magnifiques tableaux qui retracent « de tant de manières tous les traits de son im- « mortelle beauté. » Mais quelque ardeur qu'il sentît pour cette branche intéressante des connaissances humaines, une autre passion ne tarda pas à se développer en lui, celle de la musique. Son père, son précepteur, tous ses parents, musiciens enthousiastes, se réunissaient souvent pour exécuter des concerts. Il les écoutait avec beaucoup de plaisir, et bientôt la musique devint pour lui une seconde langue qu'il écrivit et qu'il parla avec une égale facilité. Un dominicain espagnol lui donna des leçons de piano et d'orgue. Ses progrès furent si rapides, qu'on le vit bientôt diriger les concerts à Agen, dans les représentations théâtrales ou dans les solennités de l'église. Il fit même exécuter plusieurs morceaux de sa composition qui obtinrent un véritable succès. A cette époque, et à peine âgé de quinze ans, il conçut le hardi projet de remettre en musique l'*Armide* de Quinault, projet auquel il se hâta de renoncer quand les journaux lui eurent appris que Glück l'avait devancé. Toutefois cette tentative ne fut pas sans résultat; car, ayant envoyé son ébauche au célèbre musicien, il en reçut des encouragements. Tous ces travaux ne suffisaient pas à l'activité de son esprit; il s'adonna à la physique, fit construire des machines, et entreprit une série d'expériences sur l'électricité, expériences qui ne furent pas toujours sans danger. « Je fis faire, dit-il, un élec-

(1) « Profitant des relations que j'avais en Allemagne, dit Lacépède dans ses Mémoires, je m'occupai de faire vérifier par la chancellerie aulique de Vienne les titres sur lesquels était fondée la généalogie de notre maison. Un conseiller du landgrave de Hesse-Hombourg fut chargé de présenter à la chancellerie ces différents titres que je lui fis parvenir. Ce conseiller m'écrivit qu'il fallait que je renonçasse, par un acte authentique à tous les droits que pouvait me donner l'honneur que j'avais d'appartenir à la maison de Lorraine, etc., etc., excepté aux droits honorifiques, aux armoiries, etc., etc. D'après le conseil de mon père, je fis ce qui m'était demandé, et bientôt après je reçus ma généalogie, ornée des armes blasonnées, et certifiée par le registrateur de la chancellerie aulique, comme conforme aux titres authentiques qu'il avait vus, etc. »

« trophore de cinq pieds de diamètre, et dont « l'effet fulminant était si grand qu'une étincelle « foudroyante, que par mégarde j'enlevai sans « excitateur, me renversa et me priva longtemps « de toute connaissance. » Livré ainsi dès l'enfance à toutes sortes d'occupations dans les arts et la science, il associa à ses travaux plusieurs jeunes gens de son âge, et en forma une espèce d'académie qui se réunissait dans une des salles de l'évêché, et qui plus tard devint le noyau de l'académie d'Agen. C'est à cette époque qu'il envoya à Buffon le résultat de ses recherches sur les phénomènes de l'aimant, et sur d'autres questions alors en discussion parmi les physiciens. Le grand naturaliste lui adressa des félicitations, et il entretint avec lui une correspondance non moins flatteuse qu'utile. Encouragé par ce succès, et aspirant à un plus grand théâtre, Lacépède obtint de son père, à l'âge de vingt ans, la permission de faire un voyage à Paris. Le récit des deux premières journées qu'il passa dans la capitale ressemble à un enchantement continuel. Arrivé dans la nuit, il est à sept heures du matin chez Buffon. Frappé de sa jeunesse, l'illustre écrivain le prend d'abord pour le fils de celui avec qui il s'est mis en correspondance, et il le comble d'éloges dès qu'il est détrompé. En quittant Buffon, le jeune Lacépède vole chez Glück, qui lui propose de voir le lendemain la partition d'*Armide*. Le même jour il dîne chez son parent, l'archevêque de Lyon, Montazet, où il se trouve avec les académiciens, collègues du prélat, et il entend l'abbé Maury y réciter un de ses sermons. Le lendemain il porte sa partition d'*Armide* à Glück, qui l'embrasse et lui dit : « Votre ouvrage ressemble au mien pour « le plan, le mouvement, le ton des airs; vous « savez très-bien faire de la musique, et vous « avez mieux réussi que moi dans le récitatif : « *Il est enfin en ma puissance;* mais vous ne con- « naissez pas le théâtre, et vous devez étudier « avec soin tout ce qui tient à la partie drama- « tique proprement dite. » On imagine quelle joie durent inspirer de pareils éloges à un jeune homme avide de gloire et de célébrité. Sur l'invitation et avec les avis de Glück, il se mit à écrire l'opéra d'*Omphale*. Cet ouvrage, reçu au grand théâtre, allait être joué par la fameuse St-Huberti, lorsqu'un caprice de cette actrice vint tout suspendre. Lacépède en conçut un chagrin très-vif; il retira sa pièce, et il se décida à ne plus faire de musique que pour ses amis. On ne l'a vu depuis composer que des sextuors et des symphonies qui ont été exécutés à l'Institut. Cependant son père aurait désiré qu'il occupât dans la société le rang auquel l'appelait sa naissance : un moment il fut même question pour lui d'un poste élevé dans la diplomatie, et M. de Maurepas lui donnait déjà des conseils sur la manière de se conduire *quand il serait ambassadeur*. Mais tous ces projets contrariaient vivement Lacépède, qui ne pouvait supporter l'idée d'être arraché à ses travaux et à ses études favorites. Une circonstance fortuite vint le tirer d'embarras. Un prince allemand, qu'il avait connu à Paris, lui offrit un brevet de colonel dans les troupes des cercles de l'Empire. Il accepta avec beaucoup d'empressement ce service, qui n'en était pas un, mais qui donnait un uniforme et des épaulettes, et la famille s'en contenta. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les deux voyages qu'il fit en Allemagne, il ne vit pas son régiment. De retour à Paris, il put se livrer sans contrainte à ses études. Ce qu'il y eut d'assez singulier dans son élévation aux honneurs germaniques, c'est qu'il détermina son père à quitter la robe, à accepter le titre de conseiller d'épée du landgrave de Hesse-Hombourg, et à paraître dans le monde vêtu en cavalier. Ce bon vieillard était sur le point de rejoindre son fils, lorsqu'il succomba, en 1783, à une douloureuse maladie. Le jeune Lacépède n'arriva près de lui que pour lui fermer les yeux. Revenu à Paris un an après ce malheur, ce fut alors qu'il publia sa *Poétique de la musique* (1785) (*voy.* Cuvier). Cet ouvrage, écrit avec feu et plein de cette éloquence naturelle à un jeune homme passionné pour son sujet, fut accueilli avec faveur, surtout par les Glückistes, qui y reconnurent les principes de leur chef, exprimés avec plus de netteté et d'élégance que le chef ne l'aurait pu faire (1). La musique y est considérée comme une véritable langue, capable de traduire et d'exprimer toutes les sensations de l'âme. Selon l'auteur, il n'est point de caractère, point de situation que le musicien ne doive et ne puisse rendre par les signes qui lui sont propres. Lacépède jugeait comme possible de rappeler à l'esprit les choses inanimées par l'imitation des sons qui les accompagnent d'ordinaire, ou par des combinaisons de sons propres à réveiller des idées analogues. En un mot, selon lui, la musique ne serait qu'un recueil d'onomatopées plus puissantes même que celles que l'on rencontre çà et là, surtout dans les langues anciennes. Le grand Frédéric, tout à la fois philosophe, poëte et musicien, lui écrivit à cette occasion une lettre de félicitations. Il reçut aussi, avec non moins de plaisir, les suffrages du célèbre Sacchini. Si quelques rares critiques vinrent se mêler aux éloges qu'obtint cette *Poétique de la musique*, il n'en fut pas de même de deux publications faites, l'une en 1781, *Essai sur l'électricité;* l'autre en 1783, *Physique générale et particulière*. Buffon, par ses hypothèses plus spécieuses que vraies sur la génération des animaux et sur l'origine du monde, était parvenu à séduire quelques esprits. Les erreurs passaient protégées par un style magique : on craignait même de renverser ces brillantes théories, pour ne pas voir

(1) Lacépède avait reconnu dès lors la mission à laquelle est appelée la musique, idée généralement acceptée aujourd'hui.

s'écrouler en même temps le magnifique édifice qui leur donnait un corps, une forme, une vie : pour élucider quelques-unes des questions les plus mystérieuses de l'histoire naturelle de notre globe, le philosophe peut, jusqu'à un certain point, s'adresser à l'imagination, et lui demander une solution que la réflexion plus calme ne sanctionne pas toujours ; mais celui-là se tromperait étrangement qui croirait pouvoir examiner et présenter la physique sous le même point de vue. Ici les faits surabondent ; il s'agit de les constater avec rigueur; une observation positive, des calculs précis seront toujours préférés à des périodes plus ou moins brillantes. Lacépède ne tarda pas à voir qu'il s'était engagé dans une fausse voie, et il s'empressa de racheter et de détruire tous les exemplaires qui se trouvaient en circulation. Buffon, qui avait retrouvé dans les écrits de Lacépède sa manière de procéder, et pour ainsi dire son cachet, n'en conçut pour lui qu'un attachement plus vif. Dès ce moment le jeune naturaliste devint le disciple de prédilection; il fut associé aux travaux de son illustre maître, honneur qui n'empêcha pas Lacépède de suivre les cours de chimie de Sage, de Bucquet, de Darcet, et de cultiver l'amitié de Macquer, de Leroy, de Jussieu et de Portal. L'immortel interprète de la nature, ne pouvant pas s'occuper de tous les détails de l'ouvrage immense dont son génie avait conçu l'ensemble, et appréciant les connaissances aussi variées que solides acquises par son jeune ami, le choisit pour composer l'histoire naturelle des reptiles et des poissons qui restait à écrire. Afin de se l'attacher d'une manière plus intime, il lui proposa (1785) la place de garde démonstrateur du cabinet du roi, charge dont Daubenton le jeune venait de se démettre. Lacépède accepta ces modestes fonctions avec joie, et il les remplit avec zèle et ponctualité, se tenant, les jours publics, dans les galeries, répondant, avec son affabilité accoutumée, à toutes les questions, et ne montrant pas moins d'égards aux gens du peuple qu'aux hommes les plus considérables et les plus distingués. C'était ce que bien peu d'hommes, dans sa position, auraient voulu faire; mais il le faisait pour plaire à un maître chéri, pour se rendre digne de lui succéder, et cette idée ennoblissait tout à ses yeux. Il voulut dignement s'acquitter de la tâche qui lui avait été confiée par Buffon; et si l'on considère la date à laquelle Lacépède a écrit, et les circonstances dans lesquelles le naturaliste était placé, on ne peut hésiter à dire que le résultat a noblement répondu aux efforts de l'auteur, et que le choix de Buffon a été pleinement justifié. En 1788, il publia, comme continuation de Buffon, un premier volume contenant l'*Histoire naturelle, générale et particulière des quadrupèdes ovipares*, et l'année suivante il en donna un second qui traite des serpents. Le travail fut présenté à l'Académie des sciences, qui l'honora de sa haute approbation en déclarant l'histoire des reptiles digne d'être imprimée sous son privilége. La commission qui lui en rendit compte fut composée de Fougeroux de Bondaroy, de Broussonnet et de Daubenton, rapporteur. Celui-ci lut, le 25 juillet 1787, son rapport sur le premier volume, comprenant l'*histoire naturelle des quadrupèdes ovipares ;* et le 20 mars 1789, il rendit compte du second volume, qui a pour titre *Histoire naturelle des serpents*. Daubenton énumère les espèces nouvelles décrites par Lacépède. Linné et ses élèves n'admettaient qu'une seule espèce de crocodile. Le rapporteur remarque que le jeune naturaliste a reconnu trois espèces de ce genre de reptiles : 1° Celui du Nil; 2° celui du Sénégal, ou le crocodile noir d'Adanson; 3° le gavial, ou le crocodile du Gange. Lacépède commença donc à éclairer la monographie de ce genre, devenue si complète dans le beau travail de Cuvier sur ces mêmes animaux. Le vénérable et illustre membre de l'ancienne Académie des sciences porte à plus de cent le nombre des espèces nouvelles de quadrupèdes ovipares, conservées pour la plupart dans le célèbre cabinet fondé par Daubenton, mais qui n'avaient pas encore eu de savants pour les décrire. Nous devons faire remarquer que le travail de Lacépède a été terminé et présenté à l'Académie des sciences en 1787, et qu'il est antérieur d'une année au moins à l'impression. Un rapport spécial de la même commission, et non moins honorable, signale à l'Académie des sciences l'*Histoire naturelle des serpents*, ouvrage dans lequel Lacépède traite de cent soixante-quinze espèces de ces reptiles, nouvelles ou mal connues avant lui. L'auteur des deux rapports fait connaître avec quel soin et quelle exactitude le jeune naturaliste a joint à la description de chaque espèce l'histoire de ses habitudes. Il a traité de l'endroit où on la trouve, du temps de l'accouplement, de celui de la ponte, du nombre et de la forme des œufs, de la durée de l'accroissement, de la longévité, de la manière de se nourrir, de se défendre; il a donné la mesure et les proportions des diverses parties du corps. En ce qui concerne plus particulièrement les serpents, il a observé la structure des écailles sonores et mobiles qui terminent la queue des serpents à sonnettes. L'étude de leur forme et de leur disposition a porté la lumière sur la formation et l'accroissement de cet organe singulier. Lacépède a reconnu que les prétendues cornes du céraste ne sont que des éminences écailleuses. Il a décrit le chaperon du serpent à lunettes et les côtes qui le soutiennent. Il a comparé les mâchoires des serpents venimeux avec celles des serpents qui n'ont pas de venin. Si Lacépède a été moins heureux dans ses conjectures sur la *siren*, qu'il a regardée comme une larve de reptiles voisine des autres têtards de salamandres, il est juste de signaler avec quelle sagacité et quelle exactitude il a décrit et fait figurer le reptile du Mexique, qu'il a appelé *bipède cannelé*,

ainsi que ses observations sur le *sheltopusik* de Pallas. Il rapproche celui-ci des chalcides, il signale la mobilité des paupières et les ouvertures des oreilles semblables à celles des lézards. Il ne manque pas de dire que la queue du *cannelé* étant aussi grosse que la tête de cet animal, ce reptile a beaucoup de rapports, par sa conformation générale, avec les *amphisbènes,* qui manquent, comme le *cannelé*, de trous auditifs. Daubenton signale encore à l'attention de ses confrères les tables méthodiques mises en tête de son ouvrage, et qui sont les premiers exemples des tableaux synoptiques et analytiques employés depuis par des zoologistes éminents. Le rapporteur ne néglige pas non plus de dire que Lacépède paraît s'être attaché à simplifier la science et à diminuer le nombre des espèces arbitraires que l'on avait admises, qu'il a recherché avec soin quelle peut être l'influence du climat, de l'âge, du sexe, de la saison sur les divers animaux, pour ne regarder que comme des variétés les individus dont les différences ne sont pas assez grandes ou assez permanentes pour constituer une espèce, qu'il est tel article où l'auteur a rapporté à la même espèce cinq ou six individus considérés par certains naturalistes comme auteurs d'espèces distinctes. Il importait de rappeler dans cet article la date du rapport lu en juin 1787, car Lacépède avait à peine trente ans quand il a reçu de l'Académie des sciences cette haute marque d'estime et ces éloges si mérités. Lacépède établit des groupes distincts, qu'il désigne par les noms de classes et de genres. Il caractérise nettement ces divisions; il énumère et nomme avec soin les espèces qui doivent se ranger sous chacune d'elles. Mais comme il ne donne pas encore à ces expressions la valeur si précise qu'elles ont aujourd'hui; comme il n'a pas eu l'avantage d'être guidé par le principe de la subordination des caractères, que Cuvier a eu le génie de tirer de son esprit méthodique, les rapports naturels paraissent sacrifiés à la méthode artificielle, sans, toutefois, que les genres soient confondus; les grenouilles, par exemple, reptiles ovipares à quatre membres, sont réunies avec les genres des rainettes et des crapauds, dans une seconde classe, distincte de celle qui comprend les lézards. Dans la table méthodique de Lacépède, le nom de *classe* correspond à celui que nous désignons par l'expression ORDRE, et souvent Lacépède appelle *genre* le groupe nommé aujourd'hui FAMILLE. Cet ouvrage, disait Cuvier vingt ans plus tard, par l'élégance du style, l'intérêt des faits qui y sont recueillis, et au point de vue purement scientifique, présente des avantages incontestables sur le livre immortel auquel il fait suite. Buffon venait de mourir... Lacépède annonce le deuxième volume de son ouvrage qui traite des serpents, par un hymne à la mémoire de ce grand homme, hymne que l'auteur suppose chanté dans la réunion des naturalistes, « en « l'honneur de celui qui a plané au-dessus du « monde et de ses âges; qui a vu la terre sor- « tant des eaux, et les abîmes de la mer peuplés « d'êtres dont les débris formeront un jour de « nouvelles terres; de celui qui a gravé, sur un « monument plus durable que le bronze, les « traits augustes du roi de la création, et qui a « assigné aux divers animaux leur forme, leur « physionomie, leur caractère, leur pays et leur « nom ! » Telles sont les expressions pompeuses et magnifiques dans lesquelles s'exhalent les sentiments qui remplissent le cœur de Lacépède. A cette époque, un changement se préparait dans l'existence jusque-là si douce du jeune naturaliste. Des événements aussi grands qu'imprévus venaient de tout déplacer en France, et Lacépède, que son existence, sa réputation littéraire, et une popularité acquise également par l'aménité et la bienfaisance désignaient à toutes les sortes de suffrages, eut moins de facilité qu'un autre à se soustraire au torrent. On le vit successivement député de sa section, commandant de la garde nationale, député extraordinaire de la ville d'Agen près de l'assemblée constituante, membre du conseil général du département de Paris, président des électeurs, député à la première législature (1), et président de cette assemblée (2). Plus d'une fois, placé dans les positions les plus délicates, il y porta ces sentiments bienveillants qui faisaient le fond de son caractère, et ces formes agréables qui en embellissaient l'expression. Mais, à une pareille époque, ce n'étaient plus ces qualités qui obtenaient la prépondérance. Un jour, Lacépède lut dans un journal son nom en tête d'un article intitulé *Liste des scélérats qui votent contre le peuple ;* le journaliste était un homme qu'il voyait quelquefois. Lacépède le rencontre aux Tuileries : « Vous « m'avez traité bien durement, lui dit-il avec « douceur. — Et comment cela, monsieur? — « Vous m'avez appelé *scélérat !* — Oh ! ce n'est rien, « scélérat veut dire qu'on ne pense pas comme « nous. » Cependant, ce langage produisit à la fin son effet. Comme beaucoup de gens éminents et d'hommes de bien, de Lacépède avait compris que des réformes étaient nécessaires, que beaucoup d'abus devaient disparaître ; mais, ainsi qu'il arrive en pareil cas, la violence avait pris le dessus, et, une fois déchaînée, tout s'était écroulé sous son effort. C'est alors que ceux qui avaient salué avec le plus d'enthousiasme les idées de régénération, effrayés de la direction que prenaient les événements, cessèrent de les autoriser par leur présence. Lacépède avait accepté les idées généreuses de la révolution, mais lorsqu'il vit les passions s'échauffer, il évita de se mettre en évidence, et dès le commencement de 1792 il garda un silence absolu. Ce fut en vain que Louis XVI essaya de le faire renoncer

(1) En septembre 1791.
(2) 30 novembre 1791.

à la résolution que dès lors il avait prise de vivre dans la retraite, en lui proposant d'être le gouverneur de son fils. Lacépède refusa, se croyant inhabile à remplir ces fonctions honorables. Quelques jours après, la reine étant allée elle-même au jardin du roi, pour y faire une nouvelle tentative, il lui présenta le même motif de refus. Du reste, il se loue beaucoup, dans ses mémoires, de la grâce, de la bonté que cette princesse mit à une démarche si flatteuse pour lui, mais à laquelle la crainte d'une trop grande responsabilité et le désir de ne point abandonner ses études le firent répondre négativement. L'intendance du jardin du roi fut soumise à la réorganisation générale, comme toutes les autres administrations. Un décret de l'assemblée nationale, du 20 août 1790, de cette sage assemblée à laquelle nous devons nos grands principes de liberté consacrés dès 1789, avait supprimé la charge d'intendant du jardin des plantes, en désignant par le titre d'officiers du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle les fonctionnaires réunis par Buffon dans ce bel établissement. Il leur donnait la mission de se former en assemblée pour administrer le jardin des plantes et pour s'occuper de la rédaction des règlements demandés par le décret. Conformément à ces décisions, l'assemblée des savants du jardin des plantes tint sa première séance le 23 août 1790; elle choisit Daubenton pour président; Lacépède, alors le plus jeune, prit la plume en qualité de secrétaire. Il est juste de faire connaître les noms des savants illustres qui ont préparé les règlements et l'organisation actuelle du muséum d'histoire naturelle. Très-peu de changements ont été faits pendant les soixante-huit années qui viennent de s'écouler depuis leur travail. Voici cette liste : Brongniard (oncle du minéralogiste), Desfontaines, Faujas St-Fond, Fourcroy, Jussieu (Antoine-Laurent), Labillardrie (l'intendant, successeur de Buffon), Lacépède, Lamarck, Thouin (André) et Van Spandonck. Dans la séance du 27 août, l'assemblée des officiers du jardin des plantes adopta les articles du règlement, qui devait être sanctionné par l'assemblée nationale pour acquérir force de loi. Pendant les séances, qui furent tenues presque tous les jours de septembre, Lacépède continua de remplir les fonctions de secrétaire, rédigea et écrivit de sa main les procès-verbaux de ces séances. A cette époque, les événements politiques se succédaient avec rapidité; le décret de l'assemblée nationale ne reçut pas de sanction. Les réunions des officiers du jardin des plantes furent interrompues; le roi Louis XVI reconstitua la place d'intendant; elle fut remplie par Bernardin de St-Pierre jusqu'au 10 juin 1793, où parut le décret de la convention qui prit le travail tout fait par les officiers du jardin des plantes, et qui avait été rédigé par Fourcroy. Un décret de la convention, qui obligeait les nobles à s'éloigner de Paris, au moins à sept lieues, fut cause que Lacépède se retira au village de Leuville, près Montlhéry. Cet excellent homme fut suivi dans cette retraite par M. et madame Gauthier, ses intimes amis. La musique, l'histoire naturelle, le voisinage de l'abbé Raynal, le bon accueil des habitants, l'esprit distingué et le caractère aimable de madame Gauthier (1) concoururent à charmer les ennuis de cette solitude. L'amitié de ses collègues le suivit dans ce village. Elle fut celle des nobles cœurs, toujours attentive, vive et courageuse. Ceux qui l'avaient poursuivi avaient cherché plusieurs fois à connaître le lieu de sa retraite. Pour ne laisser aucun prétexte aux persécutions, Lacépède donna la démission de la place de garde du cabinet du jardin des plantes, qu'il remplissait avec Daubenton depuis sept années, pendant lesquelles il avait composé et publié l'histoire naturelle des reptiles. Il continua cependant ses relations avec les professeurs du muséum, surtout avec Daubenton, Desfontaines, Thouin, Fourcroy et Jussieu. Lacépède, exilé de Paris, ne fut pas compris dans l'organisation du muséum constitué par le décret du 10 juin 1793. Ses généreux et illustres amis ne cessèrent de faire, auprès du comité de salut public et d'instruction publique, les démarches les plus pressantes pour obtenir le retour de leur ancien confrère parmi eux. Ils agissaient durant le plus fort de la terreur. Or, à cette triste époque, celui qui osait s'intéresser à un noble éloigné de la capitale savait très-bien que sa propre vie, ou tout au moins sa liberté, courait les plus grands dangers. Le protecteur fut souvent plus exposé que le protégé. La première séance de l'assemblée des professeurs administrateurs fut tenue le 14 du même mois. Dans la séance du 21, M. Thouin fit observer que, d'après l'article 10 et l'article 12 du titre 1er du décret de la convention, il devait y avoir quatorze professeurs dans le muséum. L'assemblée décida que des commissaires en conféreraient avec le comité d'instruction publique. Dans la séance du 3 juillet 1793, Daubenton proposa, d'après une conférence qu'il avait eue avec Lacépède, de l'inviter, au nom de l'assemblée des professeurs du muséum, de venir faire un cours public de zoologie, jusqu'à ce que la convention ait créé la nouvelle place que l'on a déjà sollicitée. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité, et le secrétaire (Desfontaines) fut chargé d'écrire à ce sujet à Lacépède. Celui-ci remercia, le 12 juillet 1793, l'assemblée de l'avoir choisi pour faire un cours de zoologie au muséum, et il annonça, dans sa

(1) Madame Gauthier, dont le mari, homme de lettres et l'un des bibliothécaires de la Bibliothèque de Paris, mourut en 1794, était sœur du général Charles Jubé et du général baron Jubé de la Pérelle. Elle épousa en 1795 de Lacépède. Plus tard, il adopta le fils de sa femme, devenu ainsi l'héritier de son nom et de sa fortune. Madame de Lacépède mourut le 31 décembre 1801, et fut enterrée, selon ses vœux, au cimetière de Leuville, à côté de son premier mari. Cette dame avait publié : *Sophie, ou Mémoires d'une jeune religieuse, écrits par elle-même*, Paris, 1790-1792, in-8°.

lettre, qu'il acceptait cette fonction avec reconnaissance. Dans la séance du 13 nivôse an 2, le directeur (Daubenton) rappela que, dans les premiers temps de la nouvelle organisation du muséum, les professeurs avaient manifesté leur opinion sur la nécessité de la création d'un troisième professeur de zoologie. Le directeur pensait que l'occasion était encore favorable pour renouveler la demande au comité d'instruction publique; il fut décidé que le secrétaire (Desfontaines) écrirait à ce sujet au citoyen Lakanal, pour le prier d'exposer au comité le vœu des membres du muséum. Les mois et les semaines s'écoulèrent; mais dans la séance du 24 brumaire an 3 (octobre 1794), l'assemblée chargea le directeur (de Jussieu) d'écrire en son nom au comité d'instruction publique pour le prier d'accorder la place de troisième professeur de zoologie, nécessaire au complément de l'enseignement dans le muséum. La commission exécutive de l'instruction publique accéda enfin aux demandes renouvelées des professeurs, et, par décret du 21 frimaire (novembre 1794), il fut créé un troisième professeur de zoologie, chargé spécialement de la démonstration des quadrupèdes ovipares, des reptiles et des poissons (*amphibia et pisces*). Dans la séance du 24 nivôse an 3 (février 1795), l'assemblée, ayant reçu la notification officielle du décret, procéda, après discussion, et conformément aux règles prescrites par le règlement du muséum, à l'élection du troisième professeur de zoologie. Lacépède réunit l'unanimité des suffrages. C'est donc à l'insistance de ses anciens collègues du jardin des plantes que Lacépède a été redevable de sa rentrée dans l'établissement qu'il a honoré par ses travaux. Si, dans le séjour où ses vertus lui ont marqué sa place, Lacépède peut connaître les recherches que son aide naturaliste, né dans le muséum, a faites pour publier la conduite généreuse et courageuse de ses premiers collègues, son âme noble souffrira au professeur qui est heureux de donner cette marque de souvenir et de gratitude aux savants qui l'ont honoré, dès sa première enfance, de leur amitié et de leur estime. Toutes les démarches nécessaires, mais dangereuses, avaient donc été faites avant le 9 thermidor (août 1794); elles ont été couronnées par le succès. Après le grand événement qui a marqué cette journée, Lacépède a pu reparaître dans Paris. On peut juger des dangers qui pouvaient être la conséquence de ces démarches par l'anecdote suivante. Vers le commencement de 1794, dans le plus fort de la terreur, le désir de consulter quelques ouvrages lui fit demander à son ami Fourcroy si l'on permettrait qu'il revînt quelquefois au jardin des plantes. Robespierre, qui survint pendant que Fourcroy prenait cette information, demanda de quoi il s'agissait. Sur la réponse qu'on lui fit : « Où est Lacépède? dit-il. — Il est à la campa- « gne, où il travaille et obéit aux lois. — Eh « bien! qu'il y reste (1). » Il est certain qu'une heure de séjour dans la capitale eût été l'arrêt de mort de Lacépède. Il aida ses collègues en acceptant d'y revenir avec le titre singulier d'élève de l'école normale, ayant pour condisciples dans cette nouvelle école Bougainville, Wailly, Laplace, etc. A côté de ces hommes illustres, pour la plupart supérieurs ou égaux à leurs maîtres par l'âge, la célébrité et l'étendue de leurs connaissances, se trouvaient des villageois sachant à peine lire, et offrant ainsi le spectacle de la réunion la plus bizarre qui se pût imaginer. Quand Laplace inaugura l'école normale par sa première leçon du 1er pluviôse an 3, il y avait près d'un mois que le décret de la nomination de Lacépède était rendu. Il se montra professeur habile, et ses leçons attirèrent de nombreux auditeurs. Les discours qu'il prononça chaque année en ouvrant et en fermant ses cours sont remarquables à plus d'un titre. En 1796 il fut élu membre de l'Institut national, et compris dans la section de zoologie et d'anatomie. Rendu à ses travaux, il s'occupa beaucoup du plus important de ses ouvrages, l'*Histoire naturelle des poissons*, dont le premier volume parut en 1798, et le cinquième en 1803. Ces œuvres si complètes (l'Histoire naturelle des reptiles et celle des poissons, bientôt suivie de l'Histoire des cétacés) ont acquis à leur auteur la grande et juste réputation dont il a joui pendant sa vie. Lacépède a montré, dans son Ichthyologie l'esprit méthodique qui a présidé à la rédaction de l'Histoire naturelle des reptiles. Il a établi des classes, des genres, des espèces, dont il a présenté dans de grands tableaux les caractères et les particularités opposées les unes aux autres avec précision. Il a ouvert pour les poissons la méthode analytique, comme il l'avait fait pour les reptiles. Il a retrouvé son esprit généralisateur dans les beaux discours écrits en tête de chaque volume, et dans lesquels il traite les plus hautes questions de l'histoire naturelle, philosophique ou appliquée. Son discours sur les ressources que l'homme peut tirer des poissons, pour sa propre économie, est des plus instructifs. Il traite à fond des tentatives qui occupent de nos jours l'esprit de plusieurs savants distingués, sous le nom de pisciculture, qu'il n'a ni imaginé ni employé. Il expose en peu de mots les essais déjà répétés et multipliés pour porter dans les eaux, que l'on croit rendre plus fertiles, les poissons que nos goûts ou nos besoins réclament. Il donne une analyse détaillée des mémoires de Bloch sur les fécondations ou les règles de transport des poissons. Il rapproche les faits nombreux connus des ichthyologistes, qui

(1) Il n'est pas inutile de remarquer à cette occasion qu'en effet Robespierre ne pouvait rien faire de mieux pour Lacépède que de l'inviter à se tenir caché. Les tyrans de cette époque étaient tout-puissants pour faire le mal, pour envoyer des victimes à l'échafaud par milliers; mais quand il s'agissait d'en sauver une seule, ils craignaient de se compromettre, et n'avaient plus aucun pouvoir.

démontrent, longtemps avant Mac-Culloch, que les poissons de l'eau salée peuvent être conservés vivants dans l'eau douce et s'y habituer. Il insiste principalement sur les habitudes des espèces qui passent de la mer dans les rivières, et qui abandonnent les fleuves pour se développer et croître dans l'Océan. Nous ne pouvons citer dans une simple notice tout ce que Lacépède a fait connaître sur les mœurs et les habitudes des poissons, en se servant des notes fournies par ses nombreux correspondants. Son cœur, pénétré de reconnaissance pour ses amis, pour ses collègues, lui a dicté aussi, dans cette grande œuvre littéraire et scientifique, des sentiments analogues à ceux qu'il avait si pompeusement exprimés après la perte douloureuse de Buffon. Au moment de livrer au public le second volume de l'*Histoire naturelle des poissons*, Daubenton était enlevé à la science et à ses amis. Dans un touchant mais simple avertissement, mis en tête du volume, Lacépède annonce le malheur qui vient de frapper les amis des sciences, en proclamant Daubenton

LE FONDATEUR DE L'ANATOMIE COMPARÉE,
LE PROPAGATEUR DE L'HISTOIRE NATURELLE
ET DE LA PHYSIQUE VÉGÉTALE,
LE BIENFAITEUR DES CAMPAGNES,
L'HOMME JUSTE, L'AMI CONSTANT, LE VÉRITABLE SAGE,
L'ILLUSTRE COMPAGNON DE BUFFON;
HOMMAGE RENDU A DAUBENTON
PAR LA VÉNÉRATION,
L'AMITIÉ FIDÈLE ET LA TENDRE RECONNAISSANCE!

Qui ne saurait deviner, dans ces touchantes expressions, le souvenir des démarches faites en 1794 et 1795? Ces ouvrages in-4°, ornés d'un grand nombre de planches, furent bientôt répandus dans tout le monde savant. Lacépède a eu la gloire de voir paraître les traductions de ses œuvres en anglais, en allemand, etc. Elles sont restées ouvrages classiques sur l'histoire naturelle des poissons. Jusqu'au moment où MM. Cuvier et Valenciennes entreprirent leur grande ichtyologie, ce livre était incontestablement le plus complet que la science possédât sur cette matière. Mais, comme le remarque Cuvier, avant d'écrire sa première page sur une classe quelconque d'êtres, le naturaliste qui veut mériter ce nom doit avoir recueilli autant d'espèces qu'il lui est possible, les avoir comparées à l'intérieur et à l'extérieur, les avoir groupées d'après l'ensemble de leur caractère, avoir démêlé la vérité de l'erreur dans les observations faites par des voyageurs peu éclairés ou superstitieux. Lacépède n'a pas pu remplir ces conditions, parce que, à l'époque où il a commencé à réunir les matériaux de ce grand ouvrage, beaucoup de sources lui furent fermées. Il n'avait d'autres guides que Gmélin pour les espèces, et pour la série méthodique que Pennant et Linné. Il a ajouté aux idées de ces grands naturalistes celles qui lui furent propres sur les opercules des poissons. Ces nouvelles idées n'ont pas eu la généralité et la certitude que leur auteur croyait pouvoir leur attribuer. Toutefois, en réunissant tout ce qu'il avait appris sur les systèmes organiques des poissons, sur leurs habitudes, sur leur économie, cet éloquent zoologiste avait conçu le plan de son œuvre d'une manière large et élevée. Le talent de l'écrivain a su faire trouver du charme à l'histoire de ces êtres qui semblent nous toucher si peu, n'éveiller par aucun côté notre imagination. Il eût laissé un monument scientifique exempt de reproches, s'il se fût trouvé dans des conditions moins défavorables; mais il a écrit et composé la plus grande partie de son livre pendant les années orageuses de la révolution, lorsque la France était séparée du reste de l'Europe par une guerre cruelle, sans pouvoir profiter des recherches des étrangers, pas plus que ceux-ci ne pouvaient profiter des nôtres. Il fut donc réduit à prendre pour base de son travail les listes de poissons rédigées par Gmélin et Bonaterre: il y puisa les caractères de ses divisions et du plus grand nombre de ses genres, en décrivant cependant, et d'après nature, les individus recueillis au cabinet du roi avant la guerre, et ceux qui se trouvèrent dans les collections du stathouder, apportées à Paris lors de la conquête de la Hollande, en 1795. Les dessins et les descriptions manuscrites de Commerson et des peintures faites autrefois par Aubriet sur des dessins de Plumier furent à peu près les seules sources inédites qu'il lui fut possible de consulter. Vivant retiré à la campagne, il se rendait à Paris pour fouiller les ouvrages ou les manuscrits que nous venons de signaler. Il transcrivait littéralement les phrases latines inscrites sur les dessins de l'infatigable et savant compagnon de Bougainville, en les copiant sur de petits carrés grands comme les fragments d'une feuille ordinaire de papier coupée en seize parties: l'on conserve encore ces précieux matériaux. Partout, dans ses investigations scientifiques, on remarque la même facilité, la même politesse, les mêmes égards et le même esprit de bienveillance que dans les relations sociales. Acceptant les doubles emplois qui existaient dans les auteurs auxquels il accordait trop de confiance, il est arrivé à porter à quinze cents espèces le nombre des poissons dont il a tracé l'histoire, et, en estimant au plus haut la quantité de ces répétitions inévitables dans un pareil travail, il reste encore à l'ouvrage de Lacépède douze à treize cents espèces distinctes et bien caractérisées. Bloch, dans son grand ouvrage, atteint à quatre cent cinquante, et Gmélin n'en avait inscrit que huit cents. Aussi, en nous appuyant sur le jugement que MM. Cuvier et Valenciennes ont porté sur l'ichthyologie de Lacépède, dont la publication fera toujours époque dans la science, nous terminerons ces observations, trop peu développées, en disant que cette œuvre est

remarquable par l'élégance et la pureté du style, par les curieux renseignements qu'elle renferme sur l'organisation des animaux, sur les guerres que les hommes leur livrent, sur le parti qu'ils en tirent. Il y a dans les descriptions un charme indicible toutes les fois que la singularité des formes, la beauté des couleurs qui leur ont été départies permettent de les offrir à l'admiration du philosophe. En 1814 parut l'*Histoire naturelle, générale et particulière des cétacés*, qui forment le complément du grand ensemble des animaux vertébrés. Cet ouvrage est sans contredit celui où Lacépède a le mieux fondu la partie descriptive et historique, celle de l'organisation et les caractères méthodiques. Le nombre des espèces enregistrées avant lui dans le grand catalogue des êtres s'y trouve augmenté d'un tiers. Mais il y a encore quelques rectifications à faire dans la détermination des espèces. Ce travail présentera toujours de graves difficultés; car la comparaison immédiate de ces gigantesques mammifères est restée jusqu'à présent impossible par le manque d'un assez grand nombre d'individus. Elle sera toujours très-difficile, lors même qu'on réussirait à réunir une quantité suffisante d'exemplaires (condition sans laquelle il n'est point de certitude en histoire naturelle), à cause de la taille et de la masse de ces animaux. Un gouvernement réparateur, fondé par un homme de génie, s'empressa de rechercher un savant également aimé et estimé des gens de lettres et des hommes du monde. On le revit donc, après le 18 brumaire, occuper successivement et simultanément les emplois les plus éminents; sénateur en 1799, après le 18 brumaire, président du sénat en 1801, grand chancelier de la Légion d'honneur en 1803, titulaire de la sénatorerie de Paris en 1804, ministre d'État la même année. Rien ne prouve mieux à quel point le gouvernement avait été bien inspiré que ce qui fut avoué par plusieurs des émigrés rentrés à cette époque; c'est qu'à la vue du nom de Lacépède sur la liste du sénat, ils s'étaient crus rassurés contre le retour des violences et des crimes. Lacépède conduisait des affaires si multipliées avec une facilité qui étonnait les plus habiles. Peu de temps chaque jour lui suffisait pour tout décider, et en pleine connaissance de cause, ce qui étonnait l'empereur lui-même, célèbre cependant en ce genre. Un jour l'empereur lui demanda son secret : « C'est, lui répon- « dit-il en riant, que j'emploie la méthode des na- « turalistes. » Cuvier, en rapportant ce trait, ajoute que ce mot, sous l'apparence d'une plaisanterie, a plus de vérité qu'on ne le croirait. Des matières bien classées sont bien près d'être approfondies, et la méthode des naturalistes n'est autre chose que l'habitude de distribuer dès le premier examen toutes les parties d'un sujet, jusqu'aux plus petits détails, selon leurs rapports naturels. On doit reconnaître qu'il apporta le plus grand désintéressement dans les différentes fonctions dont il fut chargé, et qu'il y chercha plutôt l'occasion de faire le bien que celle de s'enrichir. Il travailla avec une constance infatigable à l'administration de la Légion d'honneur, et s'empressa d'organiser les maisons d'Écouen et de St-Denis. Il sut par ses soins, sa vigilance, sa bonté, se concilier la reconnaissante affection des élèves, qui s'habituaient toutes à le regarder comme leur père. Une d'elles, âgée de onze ans, se mourait de la poitrine, et, sentant sa fin approcher, ne formait plus qu'un vœu, celui de voir encore une fois M. le grand chancelier. Informé de ce désir, Lacépède vole à St-Denis et s'approche doucement du lit de la mourante. Quoiqu'elle eût depuis plusieurs heures perdu la connaissance et la parole, elle ouvre des yeux agonisants, et de sa voix faible et mourante lui fait entendre ces douces paroles : *Je vous vois, monseigneur; que je suis heureuse! Je vais dans le ciel prier le bon Dieu pour vous.* Puis elle expire. Les légionnaires formaient aux yeux de Lacépède une grande famille dont il était chargé de soutenir les intérêts et de défendre les droits. Il le fit toujours avec zèle et même avec courage. Pendant une campagne meurtrière, quelques croix d'honneur avaient été accordées par le major général de la grande armée à de très-jeunes officiers. L'on crut que cette faveur était prématurée. L'empereur ordonne au grand chancelier de les leur retirer. Vainement celui-ci représente la douleur qu'éprouveront des gens déjà salués comme légionnaires. Rien ne calmait l'empereur, qui se croyait trompé. *Eh bien!* répondit Lacépède, *je vous demande pour eux ce que je voudrais obtenir moi-même si j'étais à leur place : c'est d'envoyer aussi l'ordre de les fusiller.* Les croix leur restèrent. Ne recevant aucun traitement, et voulant soulager toutes les infortunes qui se pressaient autour de lui, il vit bientôt son patrimoine se fondre en bienfaits. Il se croyait comptable envers le public de tout ce qu'il recevait comme traitement, et, dans ce compte, c'était toujours contre lui-même que portaient les erreurs de calcul. Chaque jour, il avait occasion de voir des légionnaires pauvres, des veuves laissées sans moyens d'existence. Son ingénieuse charité les devinait même avant toute demande. Souvent il leur laissait croire que ses bienfaits venaient de fonds publics qui avaient cette destination. Lorsque l'erreur n'eût pas été possible, il trouvait moyen de cacher la main qui donnait. Entre beaucoup d'exemples que nous pourrions citer, nous ne dirons que les suivantes : Un fonctionnaire d'un ordre supérieur, placé à sa recommandation, ayant été ruiné par de fausses spéculations, fut obligé de quitter sa famille. De Lacépède fit tenir régulièrement à sa femme cinq cents francs par mois, jusqu'à ce que son fils fût assez âgé pour obtenir une place, et cette dame a toujours cru qu'elle recevait cet argent de son mari. Ce n'est que plus tard, et par la personne de confiance chargée de cette

bonne œuvre, que l'on en a appris le secret. Voici un autre fait que nous tenons du notaire qui a été chargé de régulariser cet acte de générosité : un employé dans les bureaux de la grande chancellerie de la Légion d'honneur venait de subir des pertes considérables dans sa petite fortune. Une somme de dix mille francs lui était devenue nécessaire pour éviter de pénibles tracasseries d'argent. Cet employé reçoit d'une personne la promesse de lui remettre cette somme à condition qu'il obtiendrait la place que cet employé occupait. Celui-ci, plein de confiance dans l'amitié de de Lacépède, fait connaître au grand chancelier la promesse qui lui est faite. De Lacépède l'écoute avec bonté, se montre touché de ses malheurs, mais il lui fait observer que si sa place devenait vacante, elle devait être donnée à un commis déjà ancien ; il cherche à démontrer à cet employé malheureux qu'en accédant à sa prière, le grand chancelier commettrait une injustice; enfin de Lacépède refuse. Mais le même jour il envoie à ce solliciteur désolé la somme de dix mille francs dont il avait besoin. De Lacépède ajouta encore à sa générosité, car, lorsque l'employé vint exprimer sa reconnaissance et qu'il voulut prendre des engagements pour acquitter sa dette, de Lacépède lui dit : « Vous me rendrez cet argent « quand vous le pourrez ; vous savez, mon ami, « que je ne prête jamais. » Ce fut alors que l'empereur ordonnança en sa faveur une somme de deux cent mille francs pour lui tenir lieu du traitement de quarante mille francs qu'il avait refusé à l'époque de sa nomination. Il n'en donna qu'un plus libre cours à sa libéralité. Dans une mission importante que Napoléon lui avait confiée, le prince de la Paix, pour le mettre dans ses intérêts, lui fit présent de riches productions minérales, au nombre desquelles se trouvait une pépite d'or d'une grande valeur. Lacépède le remercia, mais au nom du muséum d'histoire naturelle, où il fit déposer ces objets. La pépite existe encore dans la collection de minéralogie avec les autres échantillons qui l'accompagnaient. Son profond attachement à Napoléon lui a fait faire facilement des sacrifices préjudiciables à sa propre fortune. Au commencement de 1813, et de nos douloureux revers, un officier général, attaché à l'une des cours germaniques, instruisit de Lacépède des dispositions de l'Allemagne à l'égard de la France, afin de l'engager à faire transposer en France les fonds de la dotation que l'empereur lui avait donnée. C'eût été possible alors, mais le grand chancelier ne voulut pas donner suite à ce prudent conseil. Il expliqua à ses amis qu'il croirait manquer de la reconnaissance due aux bienfaits de l'Empereur, en agissant ainsi à l'instant où la fortune commençait à le trahir. Il s'agissait de quatre cent mille francs. Dans quelques-uns des discours qu'il dut souvent adresser à l'empereur, comme président du sénat, on lui a reproché une certaine adulation; mais si l'on considère l'admiration enthousiaste qu'il avait pour son génie, on lui saura gré, à l'aide de ce qui pouvait paraître une flatterie, d'avoir cherché à donner des conseils. Avec quelle énergie, d'ailleurs, l'amour du bien, le besoin de la paix se font sentir à chaque phrase, surtout dans sa dernière harangue. Après avoir accompagné l'impératrice Marie-Louise à Blois, dans le mois de mars 1814, et avoir ainsi rempli un devoir de reconnaissance, il se résigna à envoyer son adhésion au nouveau gouvernement. Louis XVIII l'appela le 4 juin 1814 à la chambre des pairs. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée, et dès les premiers jours d'octobre il s'éloigna de Paris. Ce n'est qu'en 1819 qu'il rentra à la chambre des pairs, sur les instances du duc Decazes et du maréchal Macdonald. Il siégea parmi les membres d'une opposition modérée, et ne s'occupa plus que de ses travaux littéraires, historiques ou scientifiques, passant la plus grande partie de l'année à sa maison de campagne d'Épinay, où il vivait de la manière la plus simple. Dans tous les temps il n'avait qu'un seul habit, et il ne faisait qu'un seul repas par jour. Depuis l'âge de dix-sept ans, il avait complétement renoncé à l'usage du vin. Deux heures de sommeil lui suffisaient. Il employait le reste de la nuit à composer ses ouvrages, que, grâce à sa prodigieuse mémoire, il dictait le matin à son secrétaire, ou qu'il écrivait lui-même quand il en avait le loisir. Si ses affections de famille furent pour lui une source de véritable bonheur, il eut aussi à supporter les peines les plus cuisantes. Sa femme et sa belle-fille lui furent ravies à un âge où il avait l'espoir de les conserver longtemps encore, et rien ne put le consoler de ces pertes cruelles. Seize ans après la mort de sa femme il écrivait : « Je ne sais pas « comment ma vie ne s'éteignit pas au moment « où je perdis l'ange qui en faisait le bonheur. » Un jour qu'il se rendait de sa maison de Paris au palais de l'Institut, il rencontra, dit-on, un médecin qui venait à l'instant même de quitter des malades atteints de la petite vérole : il lui pressa plusieurs fois la main, et l'on a pensé qu'il s'était ainsi inoculé le virus de la contagion à laquelle il ne tarda pas à succomber. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut à peine revenu à Épinay, que la variole se déclara avec des symptômes effrayants. Jugeant aussitôt son état désespéré, il ne changea cependant rien à ses habitudes, il se leva et se coucha aux heures ordinaires, et pas un mot échappé de sa bouche ne laissa soupçonner le danger qu'il connut dès le premier moment. « Mon cher « Charles, disait-il à son fils en lui montrant ses « mains, moi qui ai tant aimé la nature, qui ai « peut-être contribué à la faire aimer, vois comme « elle me traite. » La veille de sa mort, il se fit montrer les dernières pages d'un grand ouvrage qui avait occupé la moitié de son existence : « Charles, dit-il, écris en gros caractère le mot *fin* « au bas de ces manuscrits. » Il expira à Épinay le

6 octobre 1825. Sa mort fut un deuil général, et, par le concours de malheureux qui vinrent pleurer à ses funérailles, on put apprécier toute l'étendue des bienfaits qu'il répandait autour de lui. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Les ouvrages de Lacépède sont : 1° *Essai sur l'électricité naturelle et artificielle*, Paris, 1781, 2 vol. in-8°; 2° *Physique générale et particulière*, t. 1, 1782; t. 2, 1784, in-12. L'ouvrage devait avoir douze volumes. 3° *Poétique de la musique*, 1785, 2 vol. in-12. Beffara dit que Lacépède est auteur des paroles et de la musique d'un opéra, et de la musique de quelques autres dont les paroles sont de Paganel. Il est aussi l'auteur de symphonies, de sonates, et il a fait graver cinquante-quatre sextuors. Enfin, il a mis en musique tout le Télémaque de Fénelon, non les paroles du texte, mais l'action générale et les épisodes, qu'il voulut exprimer par des sons, action divisée en autant de parties que le Télémaque contient de livres. Il a laissé inédite une messe de *Requiem*. 4° *Eloge de M.-J.-L., duc de Brunswick-Wolfenbuttel*, 1787, in-8°. Tout le monde connaît le courageux dévouement de ce prince, qui fut mis au concours par l'Académie française, et qui donna lieu à tant de vers médiocres. L'ouvrage de Lacépède, étant en prose, ne fut pas envoyé au concours. 5° *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents*, 1788-89, 1 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; 6° *Histoire naturelle des reptiles*, 1789, 1 vol. in-4° ou 2 vol. in-12. Ces deux volumes ont été traduits en allemand par J.-M. Bechstein, Weimar, 1800 et ann. suiv., in-8°, et en anglais par Kerr, Londres, 1802, 4 vol. in-8°. 7° *Histoire naturelle des poissons*, 1798 à 1803, 5 vol. in-4°, le dernier en deux parties, ou 11 vol. in-12; traduite en allemand, Berlin, 1799 et ann. suiv., in-8°; 8° *Histoire naturelle des cétacés*, dédiée à Anne-Caroline de Lacépède, 1804, in-4°, avec 16 planches, ou 2 vol. in-12. Ces quatre derniers traités forment la suite et le complément de l'édition originale de Buffon, sortie des presses de l'imprimerie impériale; ils ont été souvent réimprimés. Dans les deux éditions des œuvres de Buffon, publiée chez Rapet, la première en 1817 et années suivantes, 17 vol. in-8°, fig., et la seconde en 1819-22, 25 vol. in-8°, fig., se trouve un discours intitulé *Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles depuis le milieu du dernier siècle*. Ce discours a été tiré à part et forme un volume in-8°. 9° *Vues sur l'enseignement public*, 1790, in-8°; 10° Avec MM. Cuvier et Geoffroy St-Hilaire, *la Ménagerie du muséum d'histoire naturelle, ou description et histoire des animaux qui y vivent ou qui y ont vécu*, Paris, an 9 (1801) et années suivantes, 19 grands cahiers in-fol., fig., papier vélin, ou 2 vol. in-12, fig.; 11° *Discours d'ouverture et de clôture du cours d'histoire naturelle*, de 1798 à 1801. Ces discours, au nombre de quatre, traitent, le premier, *de la vie et des ouvrages de Daubenton*; le second, *des avantages que les naturalistes peuvent procurer au corps social, dans l'état actuel de la civilisation et des connaissances humaines*; le troisième, *de l'histoire des races ou des principales variétés de l'espèce humaine*; le quatrième, *du but auquel doit tendre le naturaliste, et particulièrement des rapports de l'étude des sciences naturelles avec le bonheur de ceux qui les cultivent*. Ces discours, indépendamment du mérite du style, contiennent des vues élevées et nouvelles, et un grand intérêt dans le fond des sujets. 12° *Ellival et Caroline*, 1816, 2 vol. in-12; 13° *Charles d'Ellival et Alphonsine de Florentino; suite d'Ellival et Caroline*, 1817, 3 vol. in-12. Ce sont des personnages de sa famille que Lacépède a mis en scène dans ces deux ouvrages, simple délassement de l'esprit. Ellival est l'anagramme de *Laville*, nom de l'auteur; *Caroline* est le prénom de sa femme, *Charles* celui de son fils, et *Alphonsine* celui de sa bru. 14° *Histoire générale, physique et civile de l'Europe, depuis les dernières années du 5e siècle jusque vers le milieu du 18e*, 1826, 18 vol. in-8°. L'auteur revoyait les dernières feuilles de ce grand ouvrage dans les derniers jours de sa vie; il n'a été publié qu'après sa mort. Son plan embrasse les usages, les lois, les mœurs, les sciences, les arts, les lettres, les finances, etc., etc. 15° *Histoire naturelle de l'homme*, précédée de l'Éloge historique de Lacépède par Cuvier, 1827, in-8°, avec portrait et fac-simile; 16° *Les Ages de la nature et l'histoire de l'espèce humaine* (ouvrage posthume), 1830, 2 vol. in-8° (1). M. Desmarets a publié *les OEuvres complètes d'histoire naturelle de Lacépède, avec la synonymie des auteurs modernes les plus célèbres*, 1826 et ann. suiv., 11 vol. in-8° avec 11 cahiers de figures coloriées, cha-

(1) Lacépède s'y est proposé de rattacher l'histoire de l'homme à celle du globe terrestre que le Créateur lui a donné pour séjour, pensée déjà développée par Herder dans son chef-d'œuvre : *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*. Il rappelle l'hypothèse de Buffon sur l'origine des planètes; mais, malgré son culte pour ce *père adoptif*, il donne la préférence à celles des deux plus grands géomètres dont s'enorgueillisse la France, Lagrange et Laplace, qui ont expliqué les divers systèmes solaires, et ont donné sur la formation des corps célestes les idées les plus claires, inspirées par les phénomènes connus et conformes aux lois géométriques. Lacépède a inséré textuellement dans son ouvrage un mémoire inédit de Lagrange, où cet émule de Newton, s'occupant de l'origine des comètes, a déposé sa théorie à l'égard de ces astres errants. C'est à l'aide des hypothèses de ces deux savants qu'il explique avec une grande lucidité la production du globe terrestre par la condensation de l'atmosphère solaire, matière d'abord fluide et incandescente, tournant sur elle-même, parcourant autour du soleil sa révolution elliptique et annuelle, se refroidissant ensuite, et, par la force centrifuge qui naît de sa rotation, produisant successivement les couches primitives et celles dites de transition, les formations secondaires, tertiaires, etc., dont se compose aujourd'hui notre globe. Il explique avec une égale clarté la condensation autour de la terre des vapeurs atmosphériques, qui s'y précipitent, en couvrent la surface et finissent par former le vaste Océan, les effets singuliers de la chaleur des volcans et des laves, la formation des lignites, des houilles animales et végétales, les bancs de coquillages de différents âges; puis la création de cette immense quantité de végétaux dont la plupart des espèces sont parvenues jusqu'à nous sans se modifier. — Enfin Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*. Et l'homme apparaît au douzième âge. Lacépède le suit dans les développements de son intelligence et de sa civilisation jusqu'à l'an 63 avant l'ère vulgaire. Evidemment son intention était de faire de ce douzième âge les prolégomènes de son Histoire générale, physique et civile dont on vient de parler; la mort l'a surpris avant qu'il eût atteint ce but. L—s—D.

cun de 18 à 20 planches. On trouve encore des articles ou mémoires de Lacépède dans la *Décade philosophique*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans les *Mémoires de l'Institut*, les *Annales du muséum d'histoire naturelle*, le *Dictionnaire des sciences naturelles*, où il a rédigé les articles des *poissons* et celui des *hommes* dans la *Revue encyclopédique*. Voici l'indication chronologique des principaux mémoires de Lacépède : 1° *Notice sur la vie et les ouvrages de Vandermonde* (Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques, et physiques, t. 1er, 1798); 2° *Mémoire sur l'organe de la vue du poisson appelé cobite anableps ou gros yeux de Cayenne* (id., t. 2, 1799); 3° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Dolomieu*, lue à la séance publique de l'Institut le 17 messidor an 10 (6 juillet 1802), in-8° (Mémoires de la classe des sciences de l'Institut, 2e semestre de 1806; Magasin encyclopédique, 8e année, 1802); 4° *Observations sur un genre de serpent qui n'a pas encore été décrit*, avec une planche (Annales du muséum d'histoire naturelle, t. 2, 1803); 5° *Mémoire sur deux espèces de quadrupèdes ovipares que l'on n'a pas encore décrites*, avec une planche (*id.*, *id.*); 6° *Mémoire sur plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande, dont la description n'a pas encore été publiée*, avec 4 planches (*id.*, t. 4, 1804); 7° *Mémoire sur le grand plateau de l'intérieur de l'Afrique* (*id.*, t. 6, 1805); 8° *Des hauteurs et des positions correspondantes des principales montagnes du globe, et de l'influence de ces hauteurs et de ces positions sur les habitations des animaux* (*id.*, t. 9, 1807); 9° *Notice sur des cétacés des mers voisines du Japon* (Mémoires du muséum d'histoire naturelle, t. 4, 1818). A la quatrième séance publique de la société philotechnique, que Lacépède présidait en 1798, il lut un *Mémoire sur les parties du globe encore inconnues*. Il a prononcé des discours aux funérailles de Daubenton, de Bougainville, de Lagrange, et à la chambre des pairs l'éloge du comte de Valence (*Moniteur* du 7 avril 1822). Enfin, lorsque le capitaine Baudin partit pour faire le tour du monde, ce fut Lacépède qui rédigea les instructions pour ce voyage. Villenave, notre collaborateur, a publié l'*Éloge historique de M. le comte de Lacépède*, Paris, 1826, in-8°. V—L—S.

LACER (Caius-Julius), architecte romain, vivait sous le règne de Trajan. Les siècles ont respecté le magnifique ouvrage qu'il construisit en Espagne, au lieu où se trouve aujourd'hui la petite ville d'Alcantara. Ce prodigieux monument est un pont qui traverse le Tage, et dont l'élévation totale est de cent soixante-seize pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et sa longueur est de cinq cent soixante-dix-sept pieds. Un arc de triomphe de quarante pieds de haut s'élève au milieu; il est formé de gros blocs de granit. Du côté de la ville, l'extrémité du pont est ornée d'un petit temple, dont les matériaux sont d'une proportion encore plus gigantesque. Consacré à St-Julien, cet édicule a conservé le tombeau qui contenait les cendres de Lacer, comme en fait foi une inscription antique placée au-dessus de la porte d'entrée et rapportée par Gruter. L—S—E.

LACERDA. *Voyez* Cerda.

LA CHABEAUSSIÈRE (Ange-Étienne-Xavier Poisson de), littérateur, naquit à Paris le 4 décembre 1752. Fils d'un avocat, il quitta le petit collet, puis les épaulettes, pour suivre la carrière des lettres, et publia ses essais dans divers recueils périodiques. Son début comme auteur dramatique fut *Lamentine, ou les Tapouis*, pièce tragi-comique en deux actes et en vers, qui, destinée à rivaliser avec *Jeannot*, au spectacle des Variétés-Amusantes, fut retenue par les comédiens italiens, mais n'obtint sur leur théâtre que deux ou trois représentations, en 1779, parce que des longueurs, un grand nombre de vers pris dans diverses tragédies et des plaisanteries graveleuses y remplaçaient trop souvent la bonne et franche bouffonnerie. Cette parade fut imprimée en 1780, in-8°, sans nom d'auteur (1). La Chabeaussière fut dédommagé de cet échec par le succès mérité des *Maris corrigés*, comédie en trois actes et en vers, jouée sur le même théâtre en 1781, imprimée la même année et réimprimée en 1810, après avoir été représentée à l'Odéon. Cette pièce, la meilleure de l'auteur, malgré quelques longueurs, un peu d'incohérence et d'obscurité, est d'un excellent ton, offre de l'esprit, de la facilité, des détails charmants, une grande connaissance des mœurs. Il n'en fut pas de même des *Deux Fourbes*, comédie en un acte, en prose, que l'auteur retira après la première représentation, en 1782, et qui, puisée dans *Gil Blas*, et renfermant des traits d'esprit et une bonne scène, ressemblait trop pourtant à *Crispin rival de son maître*. Elle a été imprimée en 1784. La Chabeaussière et Dalayrac servaient encore dans les gardes du corps du comte d'Artois, et portaient tous les deux le titre de chevalier, lorsque la réunion de leurs talents, l'un comme auteur, l'autre comme musicien, produisit deux jolis opéras-comiques en vers, représentés sur la scène italienne : *l'Éclipse totale*, en un acte, en 1782, et *le Corsaire*, en trois actes, en 1783. Le premier, traduit en allemand en 1785, reparut en vaudeville au théâtre Montansier, et fut réimprimé, en 1799, sous le titre de *l'Éclipse de lune, ou l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits*. Le second, offrant des situations comiques et intéressantes et des détails piquants, quoique d'une gaieté un peu libre, fut remis sur la scène,

(1) Elle n'est pas de la Chabeaussière seul; mais il y a doute et incertitude sur le nombre et les noms de ses collaborateurs. Les *Mémoires de Bachaumont*, la *Correspondance de Grimm* et les *Annales du Théâtre-Italien*, par d'Orvigny, ne citent aucun auteur. Les *Almanachs des Spectacles*, de Duchesne, font mention de la Chabeaussière et de deux collaborateurs, dont ils ne donnent que les initiales, T. A.; et N. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, ne cite que Rozet, nom inconnu dans les lettres, et qui n'est peut-être que le pseudonyme de Dalayrac, que l'on a cru généralement avoir eu part à cet ouvrage. Enfin, l'*Annuaire dramatique*, de Ragueneau, cite, avec les deux anonymes, dix autres collaborateurs qu'il ne nomme pas.

en 1785, avec des corrections, et reparut en 1793 avec le même succès. La Chabeaussière donna encore au Théâtre italien, en 1784, *la Confiance dangereuse*, comédie en deux actes, en vers, tirée du *Moyen de la fixer*, roman de madame Riccoboni : malgré un style brillant et des peintures de mœurs pleines de vérité, cette pièce n'obtint que sept ou huit représentations, parce qu'on lui trouva trop de ressemblance avec *le Préjugé à la mode*, de la Chaussée; en 1787 (avec Dalayrac), *Azémia, ou les Sauvages*, charmant opéra-comique en trois actes, en prose, qui, sous le titre du *Nouveau Robinson*, et écrit en vers, n'avait pas réussi l'année précédente à Fontainebleau; en 1788, *l'Embarras du choix*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, où l'auteur mettait en opposition deux talents précieux à ce théâtre, madame Dugazon et mademoiselle Renaud aînée (depuis madame d'Avrigny), auxquelles il distribuait des éloges. Cette pièce froide fut peu goûtée, malgré la musique de Lefèvre, frère de madame Dugazon (1); en 1789, *Caroline*, opéra-comique en trois actes, ne fut pas achevée, bien que tirée du joli roman de *Caroline de Lichtfield* (2). Quoique la Chabeaussière eût été au service d'un prince de la maison royale, il se montra chaud partisan de la révolution; mais d'abord il n'en recueillit que les épines. Il avait épousé une marquise veuve qui, avec ses deux filles, comme elle fort aimables dans le monde, le rendit très-malheureux dans son intérieur. Dénoncé par un gendre de sa femme comme ayant donné asile à Jullien, de Toulouse, conventionnel proscrit, avec lequel on l'accusait d'avoir eu des relations qu'il a toujours niées, il fut enfermé aux Madelonnettes, en janvier 1794, et mis au secret, ainsi que sa femme et ses belles-filles, qui avaient été conduites dans d'autres prisons. Inscrit sur la liste des détenus qui devaient être traduits le 10 thermidor devant le tribunal révolutionnaire, il avait chargé un de ses compagnons d'infortune de faire parvenir des vers à sa femme le jour de sa mort : la révolution du 9 thermidor le sauva, et il recouvra la liberté quelques jours après. Il composa alors des *hymnes* pour les fêtes de l'*Agriculture* et de *la Victoire*, et il publia son *Catéchisme français, ou Principes de la morale républicaine*, à l'usage des écoles primaires. Cet ouvrage, qui ne se compose que de cinquante-six quatrains, fut imprimé, en 1795, in-8°, réimprimé en 1798 et 1800, traduit en allemand et en hollandais en 1798, et a reparu, en 1825, sous le titre de *Catéchisme national français*. Un tel succès valut à l'auteur une gratification de deux mille francs parmi celles que la convention, par son décret du 4 septembre 1795, accorda à cent dix-huit hommes de lettres. La Chabeaussière fit partie, en 1796, de la commission d'instruction publique, et l'on désigna son Catéchisme comme un des livres destinés à l'éducation de la jeunesse. Le 3 juin, il fut un des quatre membres du comité d'administration créé par le ministre de l'intérieur, Bénézech, pour diriger le théâtre des Arts (l'Opéra), et il fut installé par le directeur de l'instruction publique, Ginguené, avec ses trois collègues. Évariste Parny, Caillot, ancien acteur de la Comédie italienne, et Masade. Ces quatre administrateurs, qui avaient chacun six mille francs de traitement, n'ayant pas répondu aux espérances ou aux vues du gouvernement, cessèrent leurs fonctions le 3 juin 1797. Dès l'année suivante, la Chabeaussière, qui par son faste et son orgueil s'était attiré beaucoup d'ennemis, fut accusé par Thiessé, à la tribune du conseil des Cinq-Cents, de malversations pendant sa courte gestion, et Pons (de Verdun), membre aussi de ce conseil, fit circuler à ce sujet une épigramme où, par allusion au nom de famille de l'ex-administrateur, il disait :

> Petit poisson deviendra grand;
> Pourvu que Dieu lui prête vie.

Le tribunal ayant acquitté le prévenu en janvier 1799, le conseil, sur la proposition de Thiessé, passa à l'ordre du jour sur la transmission de ce jugement. Rendu à la littérature, la Chabeaussière prit part à la rédaction des *Soirées littéraires* et surtout de *la Décade philosophique*, journal très-révolutionnaire, où il donna les articles de spectacle. Membre du lycée des Arts en 1797, il ne l'était plus en 1804; mais il était alors membre de la société libre des sciences, lettres et arts, et il fut ensuite secrétaire perpétuel de la société philotechnique, de celle des Enfants d'Apollon, et secrétaire général de celle des Amis des arts. Avec un peu de liant dans le caractère, il aurait pu arriver à l'Académie française, où, avant et après, ont été admis des hommes plus médiocres que lui. Il fut un des quinze candidats qui se présentèrent, en février 1819, pour remplacer l'abbé Morellet; mais il ne figura point parmi les sept qui furent ballottés avec Lémontey, candidat élu. Sous ce rapport, il ne fut pas plus heureux que son ami Vigée, qu'il devait remplacer dans la rédaction annuelle de l'*Almanach des Muses*, et auquel il ne survécut que d'un mois, sans avoir eu le temps de s'installer dans cet héritage poétique. Il mourut à Paris, le 10 septembre 1820. Bien qu'il eût de l'esprit et quelquefois des saillies heureuses, la Chabeaussière, soit roideur, soit timidité, brillait peu dans le grand monde; mais il excellait dans le talent de lire en public et de jouer la comédie de société, où il improvisait avec beaucoup d'aisance et de grâce. Quant à sa conduite politique, on ne saurait lui reprocher d'avoir été un protée, aujourd'hui qu'il pourrait se vanter d'avoir un si

(1) C'est par erreur que le *Dictionnaire des musiciens* a mis *Fabre* au lieu de Lefèvre (noms propres qui ont le même sens et la même étymologie latine; *Faber*, ouvrier, fabricant), et cette erreur en a fait commettre une autre au rédacteur de l'*Annuaire dramatique*, qui croit que Fabre d'Eglantine fut le collaborateur de la Chabeaussière.

(2) La musique fut trouvée plate et niaise. On n'en connaît point l'auteur; mais on peut l'attribuer encore à Lefèvre, parce que l'*Annuaire dramatique* cite encore Fabre d'Eglantine comme ayant eu part aux paroles.

grand nombre d'imitateurs, et il est peut-être excusable, si la peur agissait plus sur lui, comme on l'a dit, que l'ambition ou l'intérêt. Après avoir célébré la république et plus tard Napoléon, il chanta la palinodie, en 1814, dans un discours prononcé à la société philotechnique (1), puis il reprit le titre de chevalier, et publia des *vers* sur le retour de Louis le Désiré, 1815, in-8°, et des *stances* sur le mariage du duc de Berry, 1816, in-8°. Outre les ouvrages que nous avons cités, et qui ont presque tous paru sous le voile de l'anonyme, on a encore de la Chabeaussière : 1° *le Sourd*, comédie-proverbe, en un acte, en prose, jouée, en 1781, à l'Ambigu-Comique, 1783, in-8°; 2° et 3° au théâtre du Vaudeville, avec Roboteau : en 1802, *Lasthénie, ou une Journée d'Alcibiade*, comédie-vaudeville en un acte, in-8°; *Attendre et courir*, id., 1803, in-8°; 4° (avec Étienne), au théâtre Feydeau : *Gulistan, ou le Hulla de Samarcande*, opéra-comique en trois actes et en prose, musique de Dalayrac, 1805, in-8°; 5° *OEuvres diverses*, *Poésies, Essais de traduction en vers d'Homère, Virgile, Horace*, etc.; *Apologues, Contes, Chansons*, etc. Paris, an 9 (1801), in-8°; 6° *Poésies galantes et gracieuses d'Anacréon, Bion, Moschus, Catulle et Horace, imitées en vers français et soumises pour la plupart au système musical*, Paris, 1803, in-8°; 7° *Apologues moraux, imités pour la plupart de Saadi le Persan*, Paris, 1814, in-8°; 8° *Discours prononcé à la séance publique de la société académique des Enfants d'Apollon*, le 20 mai 1819, in-8°. La Chabeaussière est encore auteur de quelques pièces non représentées, ou qui l'ont été en province, et qui peut-être n'ont pas été imprimées. 9° (avec son père) : *le Compliment interrompu et manqué*, comédie en un acte, en vers, 1780; 10° *Laurette*, opéra-comique en trois actes, en vers, 1780; 11° l'*Intrigante*, comédie en cinq actes, en vers, reçue par les comédiens italiens, 1776 ou 1781; 12° *Lucette, ou l'Illustre Prisonnier*, drame lyrique en trois actes, en prose, sifflé en 1785, et dont Lantier est l'auteur, suivant les *Mémoires de Bachaumont*. On lui attribue aussi, et peut-être à tort : *les Charlatans*, comédie en cinq actes, en vers, 1794; *la Taupe et le Papillon*, jouée au théâtre Montansier, 1799; mais c'est par erreur qu'Ersch et l'*Annuaire nécrologique*, de Mahul, citent, parmi les ouvrages de la Chabeaussière : *l'Heureuse Erreur*, comédie, 1795, in-8°, et *Dilara*, opéra-comique en trois actes. L'une est la réimpression d'une comédie de Patrat; l'autre est la même pièce que *Gulistan*, où le principal rôle de femme se nomme Dilara. Il a laissé deux opéras-comiques, reçus au théâtre Feydeau peu de temps avant sa mort, et une *traduction* en prose de *Virgile*, dont il avait lu des fragments à l'Athénée. Enfin il a composé quelques brochures politiques, suivant *la France littéraire*, qui n'en cite pas les titres. Quant à sa réclamation de paternité de la traduction en prose de *Tibulle*, publiée sous le nom de Mirabeau, en 1796, 3 vol. in-8°, elle pourrait paraître fondée en raison de ce que son père ayant été, dit-on, instituteur de Mirabeau, la Chabeaussière aurait communiqué son manuscrit au futur orateur. Mais pourquoi cette réclamation n'aurait-elle été faite qu'après la mort de Mirabeau et le succès de son ouvrage? Un si long retard et la vanité connue de la Chabeaussière font douter que cette prétention ait été fondée. Son portrait, d'après Pajou, a été gravé en 1819. A—T.

(1) Effrayé du retour de Napoléon en 1815, il se retira dans une propriété qu'il avait à Eaubonne, dans la vallée de Montmorency; mais après la défaite de Waterloo il alla au-devant des Prussiens avec un drapeau blanc, et invita plusieurs officiers à déjeuner chez lui. Il fut bien mal récompensé de son zèle, car pendant le repas des soldats prussiens parcouraient sa maison et se livraient à des excès horribles rapportés dans la *Chronique du 19e siècle*, et dont il ne put obtenir justice.

LA CHABEAUSSIÈRE (Ange-Jacques-Marie Poisson de), frère du précédent, naquit à Paris, le 6 août 1755. Après avoir servi comme surnuméraire dans les gardes du comte d'Artois, il entra dans l'administration des mines, où il fut successivement agent temporaire, sous-inspecteur honoraire en 1784, inspecteur en 1786, et enfin directeur des mines du Limousin, de la Navarre, puis du département de la Loire-Inférieure. Il dirigeait les salines de Cette, en Languedoc, lorsque ses opinions monarchiques lui firent perdre sa place, en 1793, et l'empêchèrent d'être admis dans le nouveau corps des mines, organisé alors par Hassenfratz. Entièrement oublié sous les gouvernements républicain, consulaire et impérial, la Chabeaussière ne fut guère plus heureux sous la restauration. Il s'était enrôlé, en 1814, dans les gardes de la porte du roi; mais, ce corps ayant été supprimé, il rentra, en 1815, dans les bureaux de la direction des mines, et fut réformé par suite de la réunion de cette direction à celle des ponts et chaussées. Sans place, sans pension, sans autre récompense de ses services que la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait reçue de Louis XVIII, et le titre d'inspecteur honoraire des mines, la Chabeaussière voulut mettre à profit ses connaissances en chimie; mais, s'étant jeté dans les expériences de la carbonisation, il acheva de ruiner sa fortune. Ce fut dans ces circonstances que M. Delestre-Poirson, qui venait de fonder le Gymnase-Dramatique, lui donna l'emploi de régisseur adjoint et d'inspecteur du matériel de ce théâtre. La Chabeaussière en jouit à peine deux ans, et mourut le 22 octobre 1823. Outre divers *Extraits de Mémoires*, imprimés dans le *Journal des Mines*, de 1796 à 1814, il a coopéré au premier volume du *Nobiliaire français*, publié en 1814 par M. Viton de St-Allais. Membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, il s'y était fait remarquer comme rapporteur dans plusieurs occasions; il y avait lu, en 1812, deux *Mémoires sur le chauffage avec la houille*, mentionnés avec éloge dans le compte rendu des travaux de cette société. On trouve un long extrait de l'un de ces mémoires

dans le *Moniteur* du 4 janvier 1813. La Chabeaussière a donné, en 1820, la *Table des matières du Bulletin* de cette société. Il a laissé à la bibliothèque de l'administration des mines un manuscrit in-8° de 188 pages, intitulé *Sinus calculés*. Le *Dictionnaire des Girouettes* et les *Tables du Moniteur*, de 1799 à 1814, l'ont confondu avec son frère. A—T.

LA CHAISE (François d'Aix de), jésuite, petit neveu du P. Cotton, confesseur de Henri IV, et lui-même confesseur de Louis XIV pendant trente-quatre ans, naquit au château d'Aix en Forez, le 25 août 1624. Il était le second des douze enfants de Georges d'Aix, seigneur de la Chaise, chevalier de l'ordre de St-Michel, gentilhomme distingué par ses services, et de Renée de Rochefort, issue d'une des meilleures maisons de la province. Dès l'âge de dix ans, il fut envoyé à Roanne au collége des Jésuites, fondé par un de ses ancêtres. Il avait à peine achevé sa rhétorique, qu'il demanda et obtint d'être reçu dans la société. Après deux ans de noviciat, il alla faire sa philosophie à Lyon, où le P. d'Aix, son oncle, professait les mathématiques et les belles-lettres. Le jeune la Chaise fut chargé du cours d'humanités, et ensuite du cours de philosophie. « Sa manière d'enseigner, dit l'a« cadémicien de Boze, était singulière, et avait « sans doute ses avantages. Il expliquait d'abord « l'état d'une question, et exposait les différentes « opinions des anciens et des modernes. Ceux qui « l'écoutaient avaient ensuite la liberté de se « partager à leur tour tous ces sentiments, et de « soutenir, chacun, celui qu'il goûtait le plus. « Enfin, lorsqu'il voyait les esprits échauffés à « un certain point, il dictait sa propre opinion, « qui se trouvait ordinairement établie sur le dé« bris ou sur la conciliation des précédentes. » Il aimait à éclairer ses leçons de physique par de nombreuses expériences, voulant, disait-il, que la sécheresse des arguments se perdît dans le charme du spectacle. Il fit imprimer à Lyon, en 1661 et 1662, un *Abrégé de son cours de philosophie*, en deux petits volumes in-folio. On ne trouve dans sa logique presque aucune de ces questions oiseuses qu'un long usage avait consacrées au bruit de l'école; et sa physique, riche en faits curieux, annonçait déjà le vice des anciens systèmes, que devaient renverser les nouvelles découvertes. A cette époque, Villeroy, archevêque de Lyon, frère et oncle des deux maréchaux de France de ce nom, était en même temps administrateur du diocèse et gouverneur de la province pour le roi. Il avait pour écuyer un frère du P. la Chaise, et il aimait beaucoup ce dernier, qui, ayant eu la direction des deux colléges que les jésuites avaient à Lyon, s'attachait à faire fleurir les lettres dans cette ville, où par ses soins se formèrent une grande bibliothèque, des cabinets de mathématiques et d'antiquités, et une espèce d'observatoire. Le P. la Chaise était provincial des jésuites, lorsque, après la mort du P. Ferrier, Louis XIV le choisit pour son confesseur. Jusque-là, il avait vécu à plus de cent lieues de la cour. Il y parut au commencement de 1675, et s'y montra simple et aisé dans ses manières, poli et prévenant sans affectation. Tous les suffrages se réunirent bientôt en sa faveur. Depuis le P. Cotton, la place de confesseur du roi paraissait dévolue aux jésuites. Elle donnait, sous Louis XIV, beaucoup de considération et de crédit : la feuille des bénéfices y était comme attachée. Mais il fallait un esprit délié ou un rare bonheur pour se maintenir dans cet emploi pendant le tiers d'un siècle, et au milieu de circonstances difficiles. Dans les intrigues de cour, le P. la Chaise se trouva placé entre mesdames de Montespan et de Maintenon, entre madame de Maintenon et Louis XIV; dans les affaires ecclésiastiques, entre les jésuites et les jansénistes, entre Bossuet et Fénelon. Il dut prendre une part plus ou moins active aux affaires de la régale; à la fameuse déclaration du clergé sur les libertés de l'Église gallicane (1682); à la révocation de l'édit de Nantes (1685); aux fameux débats sur le quiétisme; et au mariage du roi avec madame de Maintenon (1686). Quelque avis qu'il embrassât, il se faisait des ennemis, et il lui arriva plus d'une fois de déplaire également aux partis opposés. Aussi devait-il être et fut-il jugé diversement par ses contemporains. Les jansénistes l'accusaient de s'être emparé de la confiance du roi, et de l'avoir réduit à ne voir que par ses yeux; de favoriser les passions de ce prince pour se maintenir en faveur; de ne nommer à tous les bénéfices dont il disposait que des sujets dévoués à sa compagnie; de s'être rendu coupable de toutes les violences qui furent exercées contre l'évêque de Pamiers; ils lui reprochaient la destruction des filles de l'Enfance et du monastère de Port-Royal. « Les fêtes de Pâques lui causèrent souvent, dit « St-Simon, des *maladies politiques* pendant l'at« tachement du roi à madame de Montespan (1). » Il paraît que le confesseur favorisa l'élévation de madame de Maintenon : cependant elle n'aimait point le P. la Chaise; elle le peint sous des couleurs peu favorables dans sa correspondance avec le cardinal de Noailles. Tantôt elle le représente comme rendant sourdement de mauvais offices à Bossuet, et l'attaquant auprès du roi. Tantôt elle écrit : « Le père la Chaise n'ose parler... Le bon« homme n'a nul crédit. » Elle le regarde ailleurs comme un obstacle à la conversion du roi; et ailleurs encore, elle fait, sans le vouloir, un grand éloge de ce jésuite en écrivant au même cardinal de Noailles (13 octobre 1708) qu'il avait osé louer en présence du roi *la générosité et le désintéressement de Fénelon*. Les hommes à qui leurs places donnent ou supposent une grande influence ne peuvent être bien jugés que par ceux qui n'ont ni

(1) Madame de Montespan, jalouse de mademoiselle de Fontanges, s'en prit à tout le monde, même au confesseur du roi : « Le père de la Chaise, dit-elle, c'est une chaise de commodité. » (Anquetil.)

à la désirer ni à la craindre. Des éloges accordés à un jésuite par le duc de St-Simon ne paraissent donc pas devoir être suspects : « Le P. la Chaise, « dit-il, était d'un esprit médiocre, mais d'un bon « caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et mo- « déré, fort ennemi de la délation, de la violence « et des éclats; il avait de l'honneur, de la pro- « bité, de l'humanité. On le trouvait toujours poli, « modeste et très-respectueux. On lui rend ce té- « moignage qu'il était obligeant, juste, ni vindi- « catif, ni entreprenant, fort jésuite, mais sans « rage et servitude. Le roi rapportait de lui une « réplique qui fait plus d'honneur à l'un qu'à « l'autre : Je lui reprochais, dit-il, un jour qu'il « était trop bon. Il me répondit : *Ce n'est pas moi « qui suis trop bon, mais c'est vous qui êtes trop dur.* « Il fut longtemps distributeur des bénéfices, et « il faisait d'assez bons choix. Parvenu à l'âge de « quatre-vingts ans, il demanda instamment et « inutilement sa retraite. Il fallut porter le far- « deau jusqu'au bout; la décrépitude et les infir- « mités ne purent l'en délivrer. La mémoire était « éteinte, le jugement affaibli, les connaissances « brouillées, et Louis XIV se faisait encore appor- « ter le cadavre pour dépêcher avec lui les af- « faires accoutumées (t. 4, p. 161). » Le chancelier d'Aguesseau dit dans ses Œuvres (t. 13, p. 162) : « Le P. la Chaise, dont le règne a été le plus long, « était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en « paix et à y laisser vivre les autres; capable d'a- « mitié, de reconnaissance, et bienfaisant même « autant que les préjugés de son corps pouvaient « le lui permettre. » Les philosophes du 18e siècle, qui n'aimaient pas les jésuites, n'ont pas été trop défavorables au P. la Chaise. Dans son *Siècle de Louis XIV*, Voltaire dit (chapitre du *Jansénisme*) que les jésuites jouissaient d'un grand crédit, « depuis que le P. la Chaise, gouvernant la con- « science de Louis XIV, était en effet *à la tête de l'Église gallicane.* » Mais, dans tout ce que Voltaire écrit des affaires ecclésiastiques, l'influence du P. la Chaise est à peine aperçue; et quand il annonce sa mort, il dit : « Les querelles furent « assoupies jusqu'à la mort du P. la Chaise, con- « fesseur du roi, homme doux, avec qui les voies « de conciliation étaient toujours ouvertes. » Duclos ne s'est pas montré aussi favorable à ce jésuite. Il le peint souple et adroit : « Sachant à « propos alarmer ou calmer la conscience de son « pénitent, il ne perdait point de vue ses intérêts, « ni ceux de sa compagnie, qu'il servait sourde- « ment, laissant au roi l'éclat de la protection. « Persécuteur voilé de tout parti opposé, il en « parlait avec modération, en louait même quel- « ques particuliers. Il montrait sur sa table les « *Réflexions morales* du P. Quesnel, et disait à « ceux qui paraissaient étonnés de son estime « pour un auteur d'un parti opposé à la société : « *Je n'ai plus le temps d'étudier; j'ouvre ce livre, et « j'y trouve toujours de quoi m'édifier et m'instruire.* » C'est à peu près le jugement qu'en avait d'abord porté le pape Clément XI, qui depuis condamna cet ouvrage. Lorsque le livre des *Maximes des saints* vint diviser la ville et la cour, et qu'il fut dénoncé comme hérétique par Bossuet, le roi et madame de Maintenon consultèrent le P. la Chaise, qui, suivant Voltaire, répondit : « Le livre est fort « bon, tous les jésuites en sont édifiés, et il n'y a « que les jansénistes qui le désapprouvent. » Mais telle fut l'autorité de Bossuet, que, dans la suite de cette affligeante dispute du quiétisme, « le P. la Chaise, ajoute l'auteur du *Siècle de « Louis XIV*, n'osa soutenir l'archevêque de Cam- « brai auprès du roi, son pénitent, et que madame « de Maintenon abandonna absolument son ami. » L'illustre historien de Fénelon, placé, non moins par son talent et son noble caractère que par l'époque où il a écrit, loin des passions qui agitèrent si longtemps les esprits dans des querelles religieuses, représente le P. la Chaise comme un homme *doux et modéré*. Il fait connaître l'estime et l'attachement du confesseur de Louis XIV pour l'auteur de *Télémaque*. Pendant les missions du Poitou, Fénelon avait reçu du P. la Chaise des *avis* qu'il appelle *fort honnêtes et fort obligeants;* et le jésuite consulta lui-même l'archevêque (en 1702) dans la fameuse controverse sur les cérémonies chinoises. Enfin M. de Bausset attribue, comme Voltaire, à la *modération* du P. la Chaise la tranquillité dont les jansénistes jouirent jusqu'à sa mort. Suivant l'opinion de plusieurs historiens, adoptée par l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ce fut par le conseil de son confesseur que Louis épousa madame de Maintenon, au mois de janvier 1686. Le P. la Chaise fut chargé par le monarque de faire agréer à la veuve de Scarron un mariage secret; et peut-être lui pardonna-t-elle difficilement de n'avoir pas mis assez de zèle à combattre les raisons d'État qui s'opposaient à la publicité de cette union. Le roi fit bâtir pour son confesseur une maison de campagne qui fut nommée *Mont-Louis*, avec un vaste enclos; aujourd'hui connu sous le nom de *Cimetière du P. la Chaise.* Singulière vicissitude des choses d'ici-bas! Cette maison, ce jardin, où les premiers personnages de l'État allaient, s'agitant dans l'intrigue et dans l'ambition, faire la cour à un jésuite qui aimait assez le faste et l'éclat, n'est plus qu'un séjour consacré au deuil et au silence des tombeaux! Le P. la Chaise eut nécessairement une grande influence sur un prince religieux dont il dirigea la conscience pendant tant d'années; mais il n'abusa point de cette influence. Lorsque l'académie des inscriptions et belles-lettres fut organisée, en 1701, le roi comprit le P. la Chaise parmi les académiciens honoraires. Son érudition sacrée et profane ne le rendait point indigne de cet honneur. Il était particulièrement versé dans la science des antiquités. Vaillant, qui lui dédia, en 1681, son *Seleucidarum imperium*, ou histoire des rois de Syrie par les médailles, avoue, dans l'épître, dans la préface, et dans plusieurs endroits de l'ouvrage

même, qu'il en devait au P. la Chaise l'idée et la perfection; aveu qui, dans la bouche de Vaillant, ne pouvait être suspect de flatterie. Spon, quoique calviniste, lui adressa la collection de ses voyages comme au plus juste estimateur qu'il connût des médailles et des inscriptions dont cette collection est remplie. De Boze assure que la science numismatique doit en partie à ce religieux les progrès qu'elle a faits dans le dernier siècle. « C'est, dit-il, « sur le témoignage que le P. la Chaise rendit au « roi de l'utilité et des agréments de cette occu- « pation, que ce prince la jugea digne d'entrer « dans les délassements de la royauté. » Le P. la Chaise se plaisait dans le commerce des savants; il se fit remarquer à l'Académie par son assiduité. Il n'y venait jamais sans apporter quelque nouvelle découverte, en médailles, pierres gravées, figures antiques, inscriptions, etc. Il mourut à l'époque la plus rigoureuse du terrible hiver de 1709, le 20 janvier, âgé de 85 ans. Le roi le regretta, et fit son éloge devant les courtisans, quand on vint lui apporter les clefs de son cabinet et ses papiers. Le P. la Chaise avait une figure noble et intéressante; juste dans la décision des affaires; actif, pressant, persuasif; toujours occupé sans le paraître jamais; « désintéressé en tout genre, dit « St-Simon, quoique fort attaché à sa famille; « facile à revenir quand il avait été trompé, et « ardent à réparer le mal que son erreur lui avait « fait faire; d'ailleurs judicieux et précautionné, « il ne fit jamais de mal qu'à son corps défen- « dant... Les ennemis mêmes des jésuites furent « forcés de lui rendre justice, et d'avouer que c'é- « tait un homme de bien, honnêtement né, et « très-digne de remplir sa place. » On a de lui : 1° *Peripateticæ quadruplicis philosophiæ placita, rationalis, naturalis, supernaturalis et moralis*, Lyon, 1661, in-folio de 106 pages; 2° *Humanæ sapientiæ propositiones propugnatæ Lugduni in collegio soc. Jesu*, Lyon, 1662, in-folio de 71 pages; 3° *Réponse à quelques difficultés proposées à un théologien, sur la publication d'un jubilé particulier à l'église de St-Jean de Lyon*, etc., *où il est traité de l'établissement de ce jubilé, du pouvoir accordé aux confesseurs*, etc., Lyon, 1666, in-4° de 44 pages; 4° *Remarques sur l'inscription d'une urne antique*, dans le tome 2 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. En 1696, il parut, sous la rubrique de *Cologne*, un libelle satirique, sous le titre d'*Histoire particulière du P. la Chaise*, 2 vol. in-16; il en fut publié, en 1710, un abrégé qui ne vaut pas mieux. On trouve l'*Éloge du P. la Chaise*, par de Boze, dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. 1er. V—ve.

LACHAISE (Jacques-François, baron de), né à Montcenis, près d'Autun, en 1743, d'une famille noble, entra au service dès l'âge de dix-neuf ans, et parvint au grade de major d'un régiment de cavalerie. Il était aussi chevalier de St-Louis lorsque la révolution éclata. S'en étant déclaré partisan, il parvint bientôt au grade de général de brigade; mais il prit sa retraite en 1793 après trente-trois ans de service, et vint s'établir à Beauvais, où il fut successivement président de l'administration municipale et maire. C'est en cette qualité que, dans une harangue prononcée en présence de Bonaparte, lors de son passage dans cette ville en 1803, il lui adressa ce compliment adulateur : « Dieu créa Bonaparte et se reposa... » Cette bassesse de Lachaise donna lieu à beaucoup de plaisanteries parmi lesquelles on distingue ce distique qui sauvera son nom de l'oubli où sans cela il serait infailliblement resté :

Et pour être plus à son aise
Auparavant il fit Lachaise.

Bonaparte nomma l'orateur préfet du département du Pas-de-Calais. Il le maintint pendant dix ans dans ces importantes fonctions, et la restauration l'y maintint aussi dans la première année; mais en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, Lachaise fut mis à la retraite. Il mourut à Beauvais le 12 mars 1823. M—d j.

LACHALINIÈRE (Audebois de). *Voyez* Babin.

LACHALOTAIS (Caradeuc de). *Voyez* Chalotais.

LACHAMBRE. *Voyez* Chambre.

LACHAPELLE (Jean de), membre de l'Académie française, naquit à Bourges en 1655. Il acheta, jeune, la charge de receveur général des finances à la Rochelle, et continua d'employer ses loisirs à la culture des lettres avec une ardeur peu commune alors aux personnes de sa profession. Après la retraite de Racine, il eut la hardiesse de se produire sur la scène; et il y obtint des applaudissements, qu'il devait, il est vrai, à l'attention de ménager dans ses pièces des rôles propres à faire briller les talents du fameux Baron. Il remplaça Furetière à l'Académie française; et loin de censurer aigrement, dans son discours de réception, les torts de son prédécesseur (*voy.* Furetière), il se plaignit de ne pouvoir donner sans réserve des louanges à son mérite et des pleurs à sa mémoire. Lachapelle était alors attaché au prince de Conti en qualité de secrétaire des commandements. Il l'avait accompagné, en 1685, dans la campagne de Hongrie, et n'avait cessé depuis de lui donner des preuves de son dévouement et de son habileté dans les affaires. Louis XIV, instruit de la capacité de Lachapelle, le chargea de négocier avec les Suisses, pour les engager à garder la neutralité dans la guerre de la *Succession*. Cet estimable littérateur mourut à Paris, le 29 mai 1723, à l'âge de 68 ans. On a de lui : 1° des tragédies : *Zayde*; le sujet est presque entièrement de l'invention de l'auteur. « Cet ouvrage, dit-il lui- « même, est plutôt un caprice de jeune homme « qui essaye son génie, qu'une composition ré- « glée..... Je ne connaissais, lorsque je l'ai fait, « ni l'art du théâtre, ni les préceptes, ni les ou- « vrages des anciens. » *Cléopâtre* : c'est de toutes ses pièces celle qui eut le plus de succès dans la nouveauté; elle a été reprise plusieurs fois, mais

elle a disparu du théâtre depuis longtemps; *Téléphonte :* c'est le sujet de Mérope, si admirablement traité par Voltaire; *Ajax,* tragédie; *Les Carrosses d'Orléans,* petite farce en un acte, qu'on joue encore quelquefois dans les provinces pendant les divertissements du carnaval. Ces différentes pièces ont été imprimées plusieurs fois; et elles forment le dixième volume du *Théâtre-Français, ou Recueil des meilleures pièces de théâtre.* Les préfaces méritent d'être lues: ce sont autant de réponses aux critiques qui avaient paru de ses tragédies. Lachapelle y témoigne d'ailleurs qu'il est très-satisfait des applaudissements dont le public les a honorées. Ainsi l'épigramme attribuée à Boileau, et dans laquelle il demande qu'on examine,

Qui du fade Boyer ou du sec Lachapelle
Excita plus de sifflements,

ne serait pas d'une exactitude historique. Lachapelle, dit Voltaire, est un de ceux qui tâchèrent d'imiter Racine : car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres; ce fut un Raphaël qui ne forma point de Jules-Romain. 2° *Les Amours de Catulle,* Paris, 1680, in-12. C'est une espèce de roman historique que l'auteur a entremêlé de faibles traductions des plus belles pièces du poëte latin. Ce fut cet ouvrage qui lui attira l'épigramme si connue de Chaulieu, qui roule sur la ressemblance du nom de Lachapelle avec celui de l'ami de Bachaumont : en voici les derniers vers :

Celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie
N'est point cet aimable génie
Qui fit le Voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que Lachapelle avait presque autant de crainte que le public ne les confondît. D'Alembert assure qu'il ne souffrait point d'équivoque là-dessus, et qu'il en relevait jusqu'à l'apparence avec une sorte d'affectation dédaigneuse. 3° *Les Amours de Tibulle.* Cet ouvrage, du même genre que le précédent, a été réimprimé plusieurs fois : la dernière édition est de Paris, 1723, 2 vol. in-12, mais on en a renouvelé le frontispice. 4° *Marie d'Anjou, reine de Maïorque, nouvelle historique et galante,* Paris, 1682, 2 vol. in-12; 5° *Pompe funèbre de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, avec des Mémoires historiques sur sa vie,* Paris, 1699, in-4°; 6° *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre,* etc., Bâle (Paris), 1703-11, 2 vol. in-12; traduit en latin par l'auteur, ibid., 2 vol. in-12. Ces Lettres sont très-bien écrites, avec beaucoup de finesse, et sur de bons mémoires; elles avaient pour but de détacher de la coalition les alliés de l'empereur, en montrant que ce prince avait seul intérêt à continuer la guerre contre la France et l'Espagne. On lira avec plaisir l'*Éloge de Lachapelle,* par d'Alembert, dans le tome 4 de son *Histoire des membres de l'Académie française.* W-s.

LACHAPELLE (Armand Boisbeleau de), célèbre ministre de la religion réformée, naquit en 1676 à Auzillac, en Saintonge. Il fit ses premières études au collége de Bordeaux; mais sa mère l'en retira pour le conduire en Angleterre, où elle le laissa aux soins de son aïeul, Isaac Dubourdieu, pasteur d'une des églises de Londres. Il s'appliqua particulièrement à l'histoire ecclésiastique et à la théologie, et y fit des progrès si rapides qu'à l'âge de dix-huit ans on le jugea propre au pastorat. Il fut envoyé, peu de temps après, en Irlande, où il commença à prêcher. Appelé, au bout de deux ans, pour desservir une paroisse des environs de Londres, il obtint ensuite une vocation pour cette ville. Ce fut en 1725 qu'il fut nommé pasteur de l'église wallone à la Haye. Il partagea dès lors son temps entre les soins qu'il devait à son troupeau et l'étude des lettres, et mourut en cette ville le 6 août 1746, dans sa 70e année. C'était un homme d'un caractère liant et d'un commerce agréable; mais il avait trop de penchant à la satire, défaut qui lui attira des désagréments. Lachapelle est principalement connu par sa coopération à la *Bibliothèque anglaise, ou Journal littéraire de la Grande-Bretagne* (Amsterdam, 1729 et ann. suiv., 15 vol. in-12), et à la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe* (Amsterdam, 1728-53, 52 vol. in-12). Michel Laroche, qui avait eu le premier l'idée de la *Bibliothèque anglaise,* fut obligé d'en abandonner la rédaction après le cinquième volume, parce qu'on l'accusa d'être trop favorable aux principes de l'Église romaine. Lachapelle continua l'ouvrage avec succès : les premiers volumes qu'il a donnés portent au frontispice les initiales A. B. D. M. T. (Armand Boisbeleau de Montrésor). C'est lui qui a fourni à la *Bibliothèque raisonnée* tous les articles théologiques jusqu'au 38e volume. Lachapelle a traduit de l'anglais : 1° *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de J.-C.,* par Ditton, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8°; Paris, 1729, in-4°; 2° *le Babillard,* de Steele, Amsterdam, 1734 et 35, 2 vol. in-12, ou sous le titre de *Philosophe nouvelliste,* Zurich, 1737, 2 vol. in-12; 3° *la Friponnerie laïque des prétendus esprits-forts* (ou *Remarques sur le discours* de Collins, *touchant la liberté de penser*), par Bentley, Amsterdam, 1738, in-12. On a de sa composition : 1° *Examen de la manière de prêcher des protestants français, et du culte extérieur de leur sainte religion,* etc., Amsterdam, 1730, in-8°; 2° *Réponse à M. Mainard, ancien chanoine de St-Sernin de Toulouse, au sujet d'une conférence sur la religion, qu'il a proposée par lettre à un protestant,* la Haye, 1730, in-4°; 3° *Mémoires de Pologne, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume, depuis la mort du roi Auguste II* (1733) *jusqu'en* 1737, Londres, 1739, in-12; 4° la *Vie de Beausobre,* dans le tome 2 de ses *Remarques sur le Nouveau Testament* (*voy.* Beausobre); 5° *De la nécessité du culte public,* 1746,

in-8° : il justifie dans cet ouvrage les assemblées des protestants en Languedoc contre une *Lettre* du ministre Allamand; mais il y parle avec si peu de ménagement de l'évêque de Montpellier, que ses coreligionnaires crurent devoir le désavouer. On trouvera une *réponse* à cet ouvrage dans le tome 38 de la *Bibliothèque raisonnée*. W—s.

LACHAPELLE (l'abbé DE), censeur royal, membre des académies de Lyon et de Rouen, et de la société royale de Londres, né vers 1710, cultiva les mathématiques avec succès, et contribua peut-être par ses ouvrages à étendre le goût de cette science dans le siècle dernier. Philosophe pratique, l'abbé de Lachapelle vivait dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et quelques amis, au nombre desquels il comptait Mairan, Grandjean de Fouchy et plusieurs autres savants également distingués. Il mourut à Paris vers 1792. On a de lui : 1° *Discours sur l'étude des mathématiques*, Paris, 1743, in-12 ; 2° *Institutions de géométrie*, 1746, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, Paris, 1757, 2 vol. in-8°; 3° *Traité des sections coniques et autres courbes anciennes, appliquées et applicables à la pratique des différents arts*, 1750, in-8°. Ces ouvrages ont joui longtemps de l'estime générale; mais depuis qu'il en existe de meilleurs sur les mêmes objets, ils sont presque entièrement oubliés. 4° *L'Art de communiquer ses idées*, Paris, 1763, in-12. C'est un plan d'éducation publique, composé en 1751, à l'occasion de l'établissement de l'école royale militaire; l'auteur, en le publiant en 1763, y ajouta des notes critiques et philosophiques parfois assez curieuses. 5° *Le Ventriloque, ou l'Engastrimythe*, Londres (Paris), 1772, 2 part. in-12. Cet ouvrage est curieux. L'auteur s'attache d'abord à prouver que les oracles et plusieurs faits merveilleux, qui n'avaient point été expliqués jusqu'alors, peuvent l'être au moyen de l'*engastrimysme*, c'est-à-dire de la faculté qu'ont eue autrefois, et qu'ont encore certains individus, de faire sortir des voix de la terre ou d'en jeter dans l'air, à de grandes distances autour d'eux. Il établit ensuite que les engastrimythes ou ventriloques doivent la faculté dont il s'agit à une extrême mobilité des organes de la parole, accrue par un fréquent exercice. Eustathe, archevêque d'Antioche au 4e siècle, écrivit un ouvrage en grec *de Engastrymo*. Léon Allatius le traduisit en latin, Lyon, 1629, in-4°, avec une dissertation sur le même sujet; mais ces deux ouvrages ne roulent que sur l'apparition de l'ombre de Samuel, évoquée par la pythonisse d'Endor en présence de Saül. L'ouvrage de l'abbé de Lachapelle est encore le plus complet que nous ayons sur cette matière, quoique les ventriloques soient devenus beaucoup plus communs de nos jours. On peut aussi consulter la *Dissertation* de F. M. S. Lespagnol, *sur l'engastrimysme*, Paris, 1811, in-4°, et les articles *Engastrimysme* et *Gastriloque*, que Fournier a donnés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. 4° *Traité de la construction du scaphandre, ou du Bateau de l'homme*, Paris, 1774, in-8°, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1804, in-12. Le scaphandre est un appareil en liége à l'aide duquel un homme peut marcher horizontalement sur un fleuve, remonter contre un courant, et exécuter facilement la plupart des opérations qu'il fait sur terre, comme charger un fusil, etc. L'abbé de Lachapelle fit lui-même plusieurs fois l'essai de cet appareil sur la Seine, à Paris; et l'Académie des sciences prononça que, dans certaines circonstances, on pourrait s'en servir utilement. Outre la description du scaphandre, la manière de le construire et de l'employer, l'ouvrage contient l'examen de cette question, que l'auteur décide par la négative, si l'homme nagerait naturellement sans la peur, et l'analyse des différents traités publiés sur l'*Art de nager* (*voy.* THEVENOT). W—s.

LACHAPELLLE (MARIE-LOUISE DUGÈS), sage-femme célèbre, naquit à Paris, le 1er janvier 1769, d'un modeste officier de santé ; sa mère avait été d'abord sage-femme jurée au Châtelet, puis sage-femme en chef de l'Hôtel-Dieu, où elle remplit pendant de longues années ses fonctions avec assez de talent, de zèle et d'activité pour mériter une pension qui lui fut accordée par brevet du roi. Élevée sous les yeux de cette mère habile, formée par son exemple et vivant sans cesse au milieu des femmes en couches, la jeune Dugès acquit, sans presque s'en apercevoir, les premiers éléments théoriques et pratiques de l'art dans lequel elle devait se placer un jour au rang le plus éminent. Son mariage avec Lachapelle, chirurgien obscur de l'hôpital St-Louis, dont la mort brisa les liens au bout de trois années, en 1795, ne fut qu'un épisode dans sa vie et n'eut d'autre influence sur elle que de lui imposer un changement de nom. Devenue veuve, elle redoubla de goût pour la retraite et l'application à l'étude. Aussi ne tarda-t-elle pas à être nommée adjointe de sa mère, qu'elle assistait toujours, que souvent même elle remplaçait dans ses leçons et son ministère. On s'occupait beaucoup alors de réformer les abus qui existaient dans les établissements consacrés aux pauvres et aux malades. Tous étaient bien loin de répondre à leur destination; les salles surtout de l'Hôtel-Dieu, où l'on admettait les femmes en couches et enceintes, étaient moins un asile qu'un affreux repaire, presque constamment ravagé par de désastreuses épidémies où périssaient la plupart des infortunées que la misère forçait à s'y réfugier, où leurs malheureux enfants avaient à subir un destin plus rigoureux encore, et où les sages-femmes ne recevaient qu'une instruction irrégulière et fort incomplète. On songeait aussi à établir une école dans laquelle ces dernières pussent faire des études plus sérieuses et plus suivies. Madame Lachapelle, dont on appréciait les lumières, fut consultée sur ces deux points, et répondit dignement à la confiance qu'on avait mise en elle. La maison d'accouchement n'ayant pas

tardé à recevoir une organisation régulière sous le nom d'hospice de la Maternité, elle en fut nommée directrice et fut en outre chargée de l'enseignement clinique, conjointement avec l'illustre Baudelocque, à la longue expérience duquel avait été confié tout ce qui concernait la théorie de l'art obstétrical. Alors commença une ère nouvelle, et de cette école, devenue célèbre dans toute l'Europe, sortirent une foule d'élèves distinguées, aussi recommandables par leur instruction solide que par leur grande habileté pratique. Madame Lachapelle s'y faisait surtout remarquer par sa bonté, sa douceur et un rare esprit d'observation; on admirait avec quelle facilité sa main délicate, guidée par une haute intelligence, savait vaincre les difficultés et surmonter les obstacles. Son zèle et son courage lui devinrent funestes; d'une constitution délicate, elle négligea les premières atteintes d'une maladie qui, s'aggravant de plus en plus, la fit périr, le 4 octobre 1822, au milieu de longues et cruelles douleurs qui ne purent porter atteinte à sa patience et à sa résignation. Sa mort consterna l'école qu'elle avait élevée à un si haut degré de prospérité, et causa de vifs regrets à tous les hommes de l'art, qui savaient combien elle pouvait encore contribuer à en assurer le progrès. Elle a laissé une multitude de remarques utiles, de vues neuves et importantes, de règles toujours justifiées par un raisonnement sévère, que son neveu, Dugès, professeur à l'école de Montpellier, et mort aussi aujourd'hui (*voy.* Dugès), a réunies en corps de doctrine dans un précieux recueil ayant pour titre : *Pratique des accouchements, ou Mémoires et observations choisies sur les points les plus importants de l'art*, Paris, 1821 et 1825, 3 vol. in-8°; 2e édit., Paris, 1834, 3 vol. in-8°. Madame Lachapelle a inséré cinq observations intéressantes sur différents cas d'accouchement dans l'*Annuaire médico-chirurgical* des hôpitaux civils de Paris pour l'année 1819. J—d—n.

LACHARCE (Philis de), dame célèbre par sa valeur, était fille de Pierre II de la Tour du Pin, marquis de Lacharce, lieutenant général des armées du roi. En 1692, les Piémontais ayant pénétré à l'improviste dans le Dauphiné, cette dame fit armer les paysans de sa terre, et, s'étant mise à leur tête, marcha à la rencontre de l'ennemi et le repoussa sur tous les points. Le roi, dit Voltaire, lui donna une pension comme à un brave officier. L'ordre militaire de St-Louis n'était pas encore institué (1). Mademoiselle de Lacharce aimait la littérature et composait des vers agréables. Madame Deshoulières lui a adressé deux Épîtres; la seconde, dans laquelle elle la félicite d'habiter loin de Paris, se termine ainsi :

Ne vous plaignez jamais de votre destinée;
Il vaut mieux mille et mille fois,
Avec vos rochers et vos bois,
S'entretenir toute l'année,
Que de passer une heure ou deux
Avec un tas d'étourdis, de coquettes :
Des ours et des serpents de vos sombres retraites
Le commerce est moins dangereux.

(1) Il le fut l'année suivante, en 1693.

Un anonyme a publié : *Mémoires de mademoiselle de Lacharce*, Paris, 1731, in-12. Ce petit roman, dit Lenglet-Dufresnoy, qui est bien écrit, contient plusieurs faits historiques arrivés sous le règne de Louis XIV. Il y a de l'amour et de l'héroïsme. W—s.

LACHARRIÈRE (de). *Voyez* Charrière.

LACHASSAIGNE (Ant. de). *Voyez* Chassaigne.

LACHASTAIGNERAIE. *Voyez* Chateigneraie.

LACHATRE (1) (Claude-Louis, comte, puis duc de), né le 30 septembre 1745, à Paris, d'une des plus anciennes familles du Berry, car elle descendait des princes de Déols, était fils du marquis de Lachâtre-Nançay, mort lieutenant général. Il servit successivement dans l'infanterie et dans la cavalerie depuis 1761. Nommé, en 1763, lieutenant, et un an après capitaine, dans le régiment des carabiniers, que commandait le marquis de Poyanne, il y avait pour compagnon d'armes son frère, le chevalier de Nançay, qui le quitta lors de la paix de 1763, pour entrer dans l'état ecclésiastique. Le comte de Lachâtre devint, en 1770, colonel des grenadiers de France, puis du régiment de Royal-Vaisseau, l'année suivante, mestre de camp de dragons, enfin chevalier de St-Louis en 1779, et, dans la même année, un des premiers gentilshommes de la chambre de *Monsieur*, dont il était gentilhomme d'honneur depuis 1771. M. de Lachâtre était alors grand d'Espagne de la seconde classe et chevalier de la Toison d'or. On le fit brigadier des dragons le 5 décembre 1781, et maréchal de camp le 7 mai 1788. Il était grand bailli d'épée du Berry lorsque la révolution éclata, en 1789. Il venait d'être élu député de la noblesse de sa province aux états généraux, et il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les opérations de l'assemblée nationale, qui disposait, depuis deux ans, dans toute la France, des lois, des personnes et des propriétés. Il émigra après la session et se rendit à Mons, auprès de *Monsieur*, qui l'honorait d'une confiance particulière, et servit alors sous les ordres de ce prince. Ce fut lui qui conçut l'idée de former les émigrés en corps réguliers. Il se fixa dans la ville d'Ath, des Pays-Bas, et son rassemblement, de quinze à dix-huit cents hommes, fut le premier élément de la composi-

(1) On lisait dans la première édition de la *Biographie universelle*, en note : « L'usage paraît avoir prévalu d'écrire la « Châtre; mais outre les livres anciens qui font autorité, nous « nous en sommes rapportés à la signature du représentant actuel « de la famille du duc de la Chastre. » Mais une lettre que nous avons sous les yeux, datée du 22 juillet 1820, aux Tuileries, et adressée par le duc de Lachâtre au marquis de Latour-Maubourg, alors ministre de la guerre, est signée : *le duc de Lachâtre*. Devant ce document authentique, nous nous empressons d'abandonner une orthographe adoptée mal à propos jusqu'ici par bien d'autres que par la *Biographie universelle*, et d'écrire le nom du duc comme il l'écrivait lui-même, non-seulement sans *s*, mais d'un seul mot. M—u.

tion de deux bataillons et de quelques escadrons dont le duc de Bourbon vint prendre le commandement en 1792. Ce corps était ce qu'on appelait l'armée de droite. Celui des princes frères du roi, ou de Coblentz, était l'armée du centre. L'armée de Condé était celle de gauche. La troupe formée par le comte de Lachâtre fit ce qu'on a appelé le siége de Thionville, qui ne fut en réalité que de faibles approches. Lorsque le roi de Prusse se fut laissé gagner par les ruses ou l'argent de Dumouriez, et qu'il eut ordonné la retraite, l'armée des princes fut licenciée et le rassemblement d'Ath le fut aussi. L'année suivante; beaucoup de ceux qui en avaient fait partie allèrent rejoindre l'armée de Condé, qui avait été conservée: le comte de Lachâtre se rendit en Angleterre. Dans le mois de mai 1793, il obtint par capitulation la levée d'un régiment d'infanterie, qui porta le nom de *Loyal-Emigrant* et les couleurs anglaises. Le corps dont il s'agit, embarqué à Greenwich, eut dès son arrivée en Flandre les plus brillantes affaires à Ostende, à Furnes, à Neuport, et surtout à Menin. Le duc de Lachâtre, qui se couvrit de gloire, fut blessé d'une balle et d'un coup de baïonnette. Plus des deux tiers de sa troupe étaient des gentilshommes volontaires; mais, par degrés, le départ de beaucoup d'entre eux et les pertes éprouvées firent qu'on les remplaça par des déserteurs républicains. M. de Lachâtre avait le titre de brigadier général dans l'armée anglaise, grade temporaire, de même que celui de commodore dans la marine. En 1794, Loyal-Émigrant, qui avait pris son quartier d'hiver à Bremen, perdit beaucoup de monde. Il était réduit à trois cents hommes lors de l'expédition de Quiberon. Malgré tout ce que l'on a dit et imprimé, que les Anglais n'avaient sauvé personne, il est positif que ce régiment, la division d'artillerie de Rothalier, et six cents soldats et officiers appartenant à d'autres corps de cette armée, durent la vie aux matelots britanniques qui s'exposaient aux coups de sabre des gendarmes qui parcouraient alors le rivage. Loyal-Émigrant, se trouvant réduit à quarante-cinq hommes après cette malheureuse expédition, alla occuper en Angleterre Lymington, près Southampton. Il avait, en 1793 et 1794, une compagnie franche qui s'était jointe à lui, ainsi qu'un corps de canonniers, puis une compagnie de vétérans qui ne devait pas traverser la Manche, et qui, à la paix d'Amiens, fut mise à la suite des invalides de terre, quoique le corps fût licencié. En décembre 1796, Loyal-Émigrant vint retrouver à Falmouth un autre corps d'émigrés. Ils s'embarquèrent le 9 janvier 1797 pour le Portugal, où le débarquement s'opéra le 6 février. Il y avait avec eux, hors ligne, une compagnie de chasseurs nobles que quelques désordres firent casser. Le régiment de Lachâtre resta en Portugal jusqu'à la paix d'Amiens, et alors il revint en Angleterre avec les régiments de Castries, Mortemart et Rothalier: tous les quatre furent licenciés avec deux années de paye. Louis XVIII écrivit au duc d'York pour lui recommander Loyal-Émigrant et son digne colonel, dont la valeur et les services étaient à ses yeux un titre bien plus réel encore que l'attachement qu'il lui portait. Il n'obtint pas de les faire passer à l'armée de Condé. A dater de cette époque, le comte de Lachâtre continua de jouir à Londres du traitement de colonel de l'armée britannique. En 1807, il fut accrédité par Louis XVIII auprès de George III comme agent confidentiel; il remplit longtemps cette mission avec honneur, et fut singulièrement utile aux Français malheureux qui étaient réfugiés en Angleterre. Tous ses vœux ayant été comblés en 1814 par le retour des Bourbons sur le trône, il accepta le titre de ministre plénipotentiaire qui le fit rester dans le pays où il avait passé tant d'années, et il fut promu au grade de lieutenant général dans l'armée française, le 22 juin de la même année. Appelé à la chambre des pairs le 17 août 1815, il revit sa patrie en avril 1816. Il existe une correspondance on ne peut plus intéressante, et fort spirituelle d'ailleurs, du prince auquel il avait d'abord été attaché, quand celui-ci n'était encore que *Monsieur*, et qui date du mois de septembre 1791. En décembre 1815, Louis XVIII l'élevait à la dignité de duc. Le 19 mars 1816, il lui annonça lui-même par écrit qu'il l'avait choisi pour être premier gentilhomme de la chambre, à la place du duc de Rohan, justement apprécié par lui et très-vivement regretté. *Non esses hic si non fuisset mortuus*, ajoutait-il. Il le nomma, en juin de la même année 1816, ministre d'État et membre du conseil privé. Le duc de Lachâtre prêta serment, en qualité de pair de France, le 6 novembre suivant. Avant de quitter l'Angleterre, il avait adressé au monarque une lettre où les conseils hardis et sages tout à la fois étaient joints aux sentiments les plus nobles, et à l'assurance renouvelée de son entier dévouement. Le duc de Lachâtre est mort à Meudon en juillet 1824. Jamais, depuis son retour en France, ce digne serviteur n'avait cessé de parler au roi et aux princes avec une franchise vraiment chevaleresque; surtout lorsqu'il s'agissait de leur faire entendre des vérités que si peu de personnes osaient alors leur dire. Le duc de Castries prononça l'éloge du duc de Lachâtre, à la chambre des pairs, le 2 août 1824. L—P—E.

LACHATRE. *Voyez* CHATRE.

LACHAU (l'abbé GERAUD DE), bibliothécaire, secrétaire interprète et garde du cabinet des pierres gravées du duc d'Orléans, est principalement connu par sa *Dissertation sur les attributs de Vénus*, Paris, 1776, in-4°. Elle est ornée d'un grand nombre de vignettes, et d'une belle estampe de Vénus Anadyomène, gravée par St-Aubin, d'après un tableau du Titien (*voy.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, t. 1er, p. 302).

Cette pièce avait été envoyée au concours : l'Académie décerna le prix à un savant mémoire de Larcher (*voy.* ce nom); mais elle jugea la Dissertation de Lachau digne d'un accessit, distinction dont elle n'avait encore honoré aucun ouvrage. Il cherche à y prouver que Vénus est la nature modifiée sous une infinité de formes : avec une méthode plus simple et des vues plus philosophiques, il aurait rendu son système de la dernière évidence. Il avait adressé un exemplaire de sa Dissertation à Voltaire, qui l'en remercia par une lettre très-spirituelle, imprimée dans le tome 15 de ses *OEuvres*, édit. de Kehl, in-8°. Lachau a publié avec l'abbé Leblond, son ami, le deuxième volume de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1784, petit in-fol.; l'abbé Arnaud est l'auteur du premier volume de cet ouvrage, le plus beau qui eût encore paru dans ce genre. Il y en a des exemplaires en grand papier de Hollande, qui renferment, de plus que les autres, sept planches de médailles spintriennes. On a confondu, dans la *France littéraire*, le bibliothécaire du duc d'Orléans avec Jean-Baptiste Lachaux, prêtre du diocèse du Puy, à qui l'on doit un *Mémoire sur le fer laminé*, Paris, 1753, in-12, et une édition des *OEuvres* de Nesmond, archevêque de Toulouse. W—s.

LACHAUSSE (Michel-Ange de). *Voyez* Chausse.

LACHAUSSÉE (Nivelle de). *Voyez* Chaussée.

LACHENAL (Werner de), né à Bâle en 1736, y mourut en 1800. S'étant voué à la médecine, il fit ses études à l'université de sa ville natale, qui le nomma professeur d'anatomie et de botanique en 1776. Il cultiva aussi avec succès la botanique; et il fut très-lié avec Haller, qui se servit de ses observations et recherches pour son Histoire des plantes suisses. Les *Epîtres latines* écrites à Haller renferment un nombre considérable de ses lettres; et les *Acta* et *Nova acta helvetica* contiennent ses Mémoires, qui forment des suppléments au grand ouvrage de Haller. U—i.

LACHESNAYE. *Voyez* Chesnaye.

LACHETARDIE (Trotti de). *Voyez* Chetardie.

LACHEVARDIÈRE (Auguste-Louis), l'un des agents les plus actifs de nos premières révolutions, était né à Paris vers l'an 1770. Fils d'un marchand de musique, il fit d'assez bonnes études, et devint clerc de procureur, puis employé dans l'administration des finances. En 1791 il était commis à la dette publique, et se montrait un des plus chauds partisans de la révolution, se faisant surtout remarquer par son exaltation dans la section de la Halle au blé, où il se lia intimement avec le fameux Réal. Le 11 décembre 1791 ils parurent ensemble à la tête d'une députation de cette section qui vint demander à l'assemblée nationale qu'elle déclarât *constitutionnelle*, c'est-à-dire qu'elle fît exécuter sur-le-champ, et sans attendre la sanction du roi, une loi de persécution contre le clergé, récemment décrétée. Lachevardière concourut ensuite de toutes ses facultés au renversement du trône le 10 août 1792, et il devint aussitôt après vice-président d'une commission qui, en même temps et de la même manière que la commune, s'empara de l'administration départementale, et s'y maintint par la violence malgré la convention nationale elle-même. Lié dès lors avec les coryphées du parti de la montagne, Lachevardière concourut encore de tout son pouvoir au triomphe de Robespierre dans la journée du 31 mai 1793. Initié dans les secrets de ce parti, il publia, sous le voile de l'anonyme, huit numéros d'une espèce de pamphlet périodique intitulé *Journal des Emigrés*, où il désignait aux proscripteurs toutes les personnes qui devaient être inscrites sur la fatale liste. Il fut ensuite envoyé dans la Vendée en qualité de commissaire de la commune, et il y déploya beaucoup d'activité pour combattre les royalistes, qui à cette époque obtenaient des succès dont la convention nationale se montrait fort effrayée. Il s'y lia plus particulièrement avec Bourbotte, Turreau, et, ce qui est plus étonnant, avec le général Menou, qu'il défendit contre les attaques de Marat, et qu'il sauva ainsi de l'échafaud, tandis qu'il contribua beaucoup, au contraire, à y faire monter le malheureux Philipeaux (*voy.* ce nom). Revenu dans la capitale, il y fréquenta fort assidûment la société des jacobins, et y dénonça Goupilleau (de Fontenay), qu'il accusa aussi des revers de la Vendée, allant jusqu'à dire que la convention *était coupable de l'avoir envoyé dans son propre pays*. A ces mots, le fougueux Bentabolle ne put se contenir : il accusa hautement l'orateur de vouloir *avilir la représentation nationale*. C'était là, on ne peut en douter, un crime sans rémission, et Lachevardière était perdu si Robespierre lui-même n'eût à l'instant pris sa défense. Tiré de ce mauvais pas, il chercha à faire oublier ses torts en se livrant à toutes les banales déclamations de l'époque contre l'Angleterre et contre tous les rois de l'Europe, dont il fut chargé, par la société des jacobins, de dresser un acte d'accusation. Cette pièce bizarre n'a jamais paru, et Lachevardière s'est même défendu de l'avoir composée. Quoi qu'il en soit, nous pensons que la postérité y perdra peu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes ces manifestations de zèle républicain ne purent empêcher qu'il ne fût emprisonné au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre. Alors il continua de rester lié avec le parti démagogique; mais, en homme prudent, il prit peu de part aux événements. On ne le vit accourir qu'après la victoire du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Il fut alors nommé secrétaire du ministère de la police, puis inspecteur général, et enfin consul à Palerme, où il n'arriva qu'après s'être échappé des mains d'un corsaire anglais. Obligé bientôt de quitter la Sicile par suite d'une nouvelle déclaration de guerre, il fut encore une fois pris

dans la traversée par des corsaires africains, qui le conduisirent à Tunis, et, par une exception bien étrange, le relâchèrent presque aussitôt et le laissèrent s'embarquer pour Gênes, d'où bientôt il put venir à Paris. Il publia alors dans cette ville une petite brochure intitulée *Observations sur Naples*, dans laquelle il fit connaître les rapports d'intimité qui existaient entre ce royaume et l'Angleterre. Ses amis du directoire, Gohier et Moulins, le firent ensuite nommer président de l'administration départementale de Paris, et il usa, dans cette place importante, de tout son pouvoir pour s'opposer aux projets ambitieux que tramait alors Bonaparte, récemment arrivé d'Égypte. Lachevardière avait parfaitement compris les projets de ce général, et quelques jours avant le 18 brumaire il proposa ouvertement aux directeurs de le faire arrêter, et de nommer Bernadotte commandant de Paris. Mais il n'y avait là personne qui fût capable d'apprécier de tels avis, et bien moins encore de les suivre. Les directeurs ne surent prendre aucun parti, et Bonaparte acheva ses projets sans obstacle. Quand il eut définitivement renversé le directoire et les conseils législatifs, Lachevardière fut inscrit, avec Jourdan et d'autres chefs du parti républicain, sur une liste de proscription qui heureusement n'était que comminatoire. Il resta fort paisiblement à Paris, et, dès l'année suivante, le général Menou, qui n'avait pas oublié les services qu'il en avait reçus, le recommanda à Bonaparte et le fit nommer commissaire des relations commerciales de France à Hambourg. Il paraît que, dans cette résidence, où il resta six ans, le républicain Lachevardière fut d'autant moins insensible aux avantages de sa place, que dans les derniers temps il s'y trouva avec son ancien ami le maréchal Brune (*voy.* Brune). Ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre, opérèrent donc de concert. Mais le bruit de leurs opérations vint aux oreilles du maître. Il ordonna qu'une enquête fût faite, et il résulta de cette enquête que sans injustice on pouvait bien demander à Lachevardière la restitution de quelques centaines de mille francs. Lachevardière ne fut pourtant pas traité très-rigoureusement, car la part qui lui resta était encore assez bonne, puisqu'il put en acheter des terres que plus tard il alla cultiver en paix lui-même, faisant de la pastorale et de la science agricole. La disgrâce que Lachevardière éprouva dans ses opérations de Hambourg ne fut pas d'ailleurs absolue, puisqu'il fut nommé consul à Dantzig, et que sa révocation définitive n'eut lieu que le 13 février 1808. Ce fut alors seulement qu'il se retira dans ses terres. Il composait aussi des articles pour le *Dictionnaire d'agriculture pratique*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, et pour le *Bulletin universel* de Férussac. Il obtint dans le même temps un prix qui lui fut décerné par l'administration provinciale de l'Andalousie, pour un Mémoire sur les moyens de rendre cette contrée à son ancienne prospérité. Lachevardière est mort le 15 octobre 1828. M—D j.

LACHEVARDIÈRE (Alexandre de), imprimeur à Paris, mort au mois de mai 1855, fut l'un des premiers qui ont introduit en France les presses mécaniques. Il fut le fondateur du *Globe*, qui, pendant les dernières années de la restauration, a joué un rôle si important. Il a été le créateur, en partie du moins, de divers autres recueils importants, parmi lesquels nous signalerons l'*Encyclopédie pittoresque*, devenue plus tard l'*Encyclopédie nouvelle*, et le *Magasin pittoresque*, de concert avec MM. Cazeaux et Charton. On lui doit également, entre autres choses, la publication du *Trésor de numismatique et de glyptique*, précieux recueil qui a jeté dans la circulation tant de monuments d'art et d'histoire enfouis jusqu'alors dans quelques collections publiques et particulières. Z.

LACHÈZE (René de), poëte moraliste, naquit à Reims dans le 16e siècle. Il était échevin du ban St-Remi de cette ville, où il mourut le 15 juin 1637. Ce magistrat s'est fait connaître par des poésies morales qui ne sont pas sans mérite pour le temps. On a de lui : 1° *Pompes funèbres et cérémonies observées aux obsèques et funérailles de Loys de Lorraine, cardinal de Guise, avec un discours véritable de la belle fin, et un recueil des propos derniers de ce prince*, Reims, 1621, in-8°; 2° *OEuvres de René de Lachèze, Rémois, contenant les Larmes de Sion, ou Paraphrase sur les Lamentations de Jérémie; les Tableaux raccourcis de la vie humaine; les Leçons du sage Théotime, disposées en 15 tables accompagnées de quatrains en forme d'argument*, Reims, 1630, in-18; 3° *le Roi triomphant, ou la Statue équestre de Louis XIII posée sur le fronton de l'hôtel de ville de Reims; ensemble d'autres pièces sur le même sujet*, Reims, 1637, in-4°; 4° *l'Olympe rémois, ou les Assemblées des dieux faites à Reims durant trois divers temps de carnaval, en l'honneur de l'invincible monarque Louis le Juste, XIIIe du nom, roi de France et de Navarre*, Reims, 1637, in-4°; 5° *Reims Gaulois*. L—c—i.

LACHICHE (Claude-Quentin), auteur du projet du canal de jonction du Rhône au Rhin, naquit, en 1719, à Dôle, fils d'un procureur à la chambre des comptes. Après avoir terminé ses premières études, il entra chez les jésuites; mais, ayant promptement reconnu qu'il s'était trompé sur sa vocation, il quitta le cloître pour embrasser l'état militaire. Admis dans le corps du génie, il assista comme volontaire au siége de Fribourg, en 1744, et mérita par sa conduite les éloges des généraux. A la fin de la campagne il revenait dans sa famille, lorsqu'en traversant le Sundgaw le hasard lui fit découvrir, près de Valdieu, le point de partage des eaux qui, d'un côté, se versent dans le bassin du Rhin, et de l'autre dans celui du Rhône. Cette découverte lui donna l'idée d'une communication entre les deux grands fleuves par le moyen du Doubs et de l'Ill, et dès lors il s'oc-

cupa de ce projet avec un zèle et une persévérance que les difficultés qu'il rencontra ne purent jamais affaiblir. Attaché comme officier du génie à la direction de Besançon, il leva les plans des abords du Doubs, depuis son origine dans la Saône, en remontant jusqu'à Montbéliard, en mesura le niveau, et détermina le nombre et l'emplacement des patins qui devaient y assurer la navigation dans toutes les saisons (1). Son travail achevé, il s'empressa de le communiquer au gouvernement, et il en reçut une lettre de félicitation. La même année (1753), il soumit à l'intendant de Franche-Comté le plan d'un canal de dérivation de Dôle à St-Jean-de-Losne, dont l'exécution, reconnue aussi facile qu'avantageuse au commerce de la province, ne fut ajournée que par l'impossibilité de se procurer les fonds nécessaires. Ayant passé de la direction de Besançon à celle de Strasbourg, il profita de cette circonstance pour son projet de canal du Rhône au Rhin, et en 1765 il adressa ses nouveaux plans au ministre, avec un mémoire dans lequel il en développait les avantages. Les plans, renvoyés à l'examen de l'administration des ponts et chaussées, restèrent plusieurs années enfouis dans les bureaux; mais Lachiche ayant enfin obtenu, par ses instances, que l'on s'en occupât, la conclusion du rapport fut qu'ils étaient impraticables. Lachiche, alors capitaine du génie à Grenoble, fit partie de l'expédition de Corse, sous les ordres du maréchal de Vaux. En 1773, il profita d'un congé pour venir à Paris solliciter le renvoi de ses plans à une commission mixte, se fondant sur ce que l'administration des ponts et chaussées était intéressée, par esprit de corps, à repousser les projets d'un ingénieur militaire. Cette demande resta sans effet; mais son voyage à Paris fut du moins utile à son avancement. Présenté par le maréchal de Vaux au ministre de la guerre, il fut compris dans une promotion des officiers de son arme, et envoyé directeur à Marseille, avec le grade de brigadier des mines. Il remplit ensuite la même place dans le Languedoc, où il eut tout le loisir d'examiner le canal de Riquet (*voy.* ce nom), et enfin dans le Dauphiné. Cependant Bertrand (*voy.* ce nom), attaché depuis peu à l'administration des ponts et chaussées de Franche-Comté, s'avisa de reproduire le projet du canal de Dôle à St-Jean-de-Losne, et joignit à son mémoire un plan qui parut entièrement calqué sur celui de Lachiche. Tous les papiers de ce dernier étant restés à la direction de Besançon, il était assez vraisemblable que Bertrand en avait eu connaissance. Lachiche se plaignit donc d'un plagiat aussi préjudiciable à sa gloire qu'à ses intérêts; mais il eut le tort d'envelopper le corps entier des ponts et chaussées dans les reproches qu'il se croyait le droit d'adresser à Bertrand. Cette imprudence, excusable peut-être dans un homme qui se voyait dépouillé du fruit de son travail, fut punie avec la plus grande sévérité. Privé de son grade de maréchal de camp, il fut mis, en 1783, à la retraite avec une modique pension qu'on n'avait pu refuser à ses longs et utiles services. L'administration des ponts et chaussées n'ayant plus rien à redouter de la concurrence de Lachiche, revint sur le plan du canal du Rhône au Rhin, et il fut décidé qu'on s'en occuperait aussitôt que l'état des finances pourrait le permettre. Ce plan fut de nouveau soumis à l'assemblée constituante. Lachiche, qui venait d'être rétabli dans son grade, demanda que l'exécution de ce canal fût confiée au génie militaire, puisque c'était un officier de ce corps qui en avait conçu l'idée. On ne crut pas pouvoir lui donner cette satisfaction, mais on lui offrit douze mille francs pour l'indemniser des dépenses que ce travail lui avait occasionnées. Quoique pauvre, Lachiche les refusa, déclarant qu'il se croyait assez indemnisé de tous ses sacrifices par les avantages qui devaient en résulter pour son pays. Il n'avait pas encore perdu l'espérance d'être chargé de la direction des travaux du canal; mais toutes les démarches qu'il fit à cet égard furent inutiles, et il eut le chagrin de la voir donner à Bertrand, qui lui avait enlevé déjà celle du canal de Dôle. Lachiche mourut à Paris le 14 octobre 1802, à 81 ans, laissant à peine de quoi payer ses modestes obsèques. Depuis 1782, il était membre de l'académie de Besançon. Parmi les opuscules qu'il a publiés sur les canaux de navigation, les principaux sont : 1° *Prospectus d'un canal de vingt-cinq lieues de longueur*, qui, en liant la jonction du Rhône et de la Saône à la Loire, puis celle du Rhin au Danube, et autres fleuves intermédiaires, ferait communiquer, par les frontières de l'Alsace et de la Franche-Comté, toutes les mers qui environnent l'Europe, Paris, 1790, in-4° de 23 pages. 2° *Observations sur le Mémoire imprimé que M. Bertrand a remis à l'assemblée nationale* le 28 avril 1790, pour avoir la direction du canal de jonction au Rhin, de préférence à l'auteur du projet, Dôle, 1790, in-4° de 33 pages, avec cette épigraphe : *Sic vos non vobis;* 3° *Mémoire sur la navigation des rivières et des fleuves en général*, et en particulier sur celle du Doubs et de l'Ill, relativement à la jonction du Rhône au Rhin, Dôle, 1791, in-4° de 52 pages. Son but, dans cet opuscule, est de prouver que les digues des moulins et les passages qu'on y pratique pour le flottage des bois sont les deux causes qui ont détruit la navigation dans un grand nombre de rivières. 4° *Notes sur le rapport* de M. Regnaud d'Épercy, concernant la jonction du Rhône au Rhin, Paris, 1791, in-4° de 24 pages. Ces notes sont critiques et très-vives. D'Épercy, compatriote de Lachiche, aurait peut-être dû se dispenser de faire un rapport qui lui était défavorable. Les manuscrits de Lachiche sont conservés à la bibliothèque de Dôle. On y

(1) Suivant Lachiche, la navigation du Doubs ne se trouvait interrompue que par les constructions exécutées sur cette rivière depuis le 10e siècle, et qui en ont changé l'ancien lit.

distingue un *Nouveau système de fortifications*, adressé, en 1767, au ministre de la guerre. Mandar en a donné l'analyse dans son *Architecture des forteresses*, p. 652. Lachiche a fait aussi un *plan* pour agrandir la ville de Dôle dans le cas où l'exécution du canal serait sous son inspection. W—s.

LACHMANN (Charles-Konrad-Frédéric-Wilhelm), un des plus grands philologues de l'Allemagne moderne, naquit à Brunswick le 4 mars 1793. Sa famille était prussienne; il appartenait par ses origines à la Vieille-Marche de Brandebourg (enclavée aujourd'hui dans la province de Saxe), où ses aïeux, depuis des siècles, étaient pasteurs de père en fils. Son père, Charles-Ludolph-Frédéric Lachmann, attaché longtemps en qualité d'aumônier à un régiment de cuirassiers prussiens, accepta, en 1792, les fonctions de prédicateur à l'église St-André de Brunswick. C'est ainsi que l'illustre philologue est revendiqué à la fois par le duché de Brunswick, où il a vu le jour, et par la Prusse, qui est la patrie de ses ancêtres. Il avait à peine deux ans quand sa mère mourut à la fleur de l'âge. Le père, homme d'une instruction solide, et qui avait travaillé avec un soin religieux à perfectionner l'enseignement du peuple, dirigea lui-même l'éducation de son enfant. C'était un esprit austère, rigide, d'une exigence qui allait parfois jusqu'à la dureté. La sévère loyauté que Charles Lachmann déploya dans sa vie et dans ses œuvres avait été puisée à bonne école. Il faut croire cependant que la rigidité de l'inflexible pasteur était tempérée par l'amour des lettres et de la poésie; il a laissé de nombreux ouvrages (le savant bibliographe Meusel en indique le détail dans son *Allemagne littéraire*), et parmi ces ouvrages on rencontre des morceaux poétiques insérés dans les recueils du temps. Charles Lachmann deviendra aussi un maître rigide : ce sera un de ces philologues passionnés, infatigables, pour lesquels la science est un culte, et, comme son père, il restera toujours fidèle aux devoirs de son sacerdoce; mais, comme à son père aussi, la poésie lui fournira des délassements, et le grave prêtre de l'érudition saura épancher son cœur et de beaux vers. De la maison paternelle, le jeune Lachmann passa dans un des gymnases de sa ville natale, et après de fortes études, où il fit l'étonnement et l'admiration de ses maîtres, il alla commencer à l'université de Leipsick ses cours de théologie. Il n'y resta qu'un semestre et se rendit à Gœttingue. C'était son père qui voulait faire de lui un théologien, désirant ajouter un nom de plus à cette liste de prédicateurs dont la famille des Lachmann était fière; pour lui, ses goûts le portaient vers les études philologiques, et ce goût si décidé finit par triompher de la volonté du père. Il avait suivi non sans intérêt les cours de deux théologiens célèbres, Stäudlin et Planck; il suivit bien plus assidûment encore les leçons des philologues de Gœttingue, Dissen, Mitscherlich, et surtout Christian-Gottlob Heyne. Il avait trouvé à l'université des condisciples destinés à devenir comme lui des hommes éminents dans la science, Bunsen, Ernest Schulze, Abeken, Brandis, Klenze. Les six années qu'il passa dans cette ville, de 1809 à 1815, furent décisives pour sa carrière. Le disciple devint bientôt un maître. Le vieux Heyne, qui avait renouvelé jadis la philologie par des idées si fécondes, était dépassé à son tour par une école nouvelle : Frédéric-Auguste Wolf et son émule Gottfried Hermann, en fondant la critique des textes avec une hardiesse sans égale, venaient d'ouvrir à la science de l'antiquité des domaines immenses, mais périlleux, où le philologue de Gœttingue, plus préoccupé de l'histoire et de l'esthétique, ne pouvait guère les suivre. Cet esprit, si entreprenant naguère, avait rempli sa tâche, et la témérité de ses successeurs lui inspirait de vives défiances. C'était précisément cette ardeur de la critique nouvelle qui enflammait le zèle de Lachmann et de ses amis. Le séminaire philologique de l'université était placé sous la direction de Heyne; nos jeunes philologues, s'y sentant un peu à l'étroit, fondèrent une sorte de séminaire libre où ils pouvaient se communiquer leurs idées sans être obligés de lutter contre leur vieux maître. Un professeur de l'université, M. Dissen, rapproché d'eux par l'âge, s'était associé à leurs travaux. C'est de là que sortit la *Société philologique de Gœttingue*, fondée par Schulze, Bunsen et Lachmann, société qui a rendu de sérieux services, et qui aujourd'hui encore occupe un rang élevé. On se réunissait au moins une fois par semaine. La philologie, c'est-à-dire la science de l'antiquité, y embrassait la philosophie et la poésie. Pour comprendre les écrivains de la Grèce et de Rome, ne fallait-il pas être initié aux choses qu'ils ont revêtues d'un si beau langage? Par une application du même principe, l'étude des langues anciennes devait être complétée par celle des idiomes et des littératures modernes. Les poëtes du moyen âge ou des temps nouveaux, soit qu'ils aient subi l'action de l'antiquité, soit qu'ils expriment naïvement une civilisation différente, nous font mieux apprécier, par la ressemblance ou les contrastes, l'originalité de l'inspiration antique. Lachmann et ses amis étudiaient Shakspeare et Calderon aussi scrupuleusement qu'ils interrogeaient le théâtre athénien et les poëmes homériques. Parmi les contemporains, c'était le poëte allemand Louis Tieck, et particulièrement ses comédies aristophanesques qui avaient eu le privilége d'être choisies comme objet d'études. Souvent même des œuvres d'imagination pure étaient communiquées à la société philologique. L'un des fondateurs, le gracieux poëte Ernest Schulze, y lut une grande partie de son poëme de *Cécile*, et cette romantique épopée, comme l'appellent les critiques d'Allemagne, devint aussi, pour les

graves disciples de l'antiquité, un sujet de discussions et de commentaires. Ces détails nous révèlent bien, ce nous semble, le vrai caractère des études de Lachmann. A la philologie grammaticale des vieilles écoles avait succédé la philologie historique, si noblement inaugurée par Heyne, si hardiment continuée par Wolf, Hermann, Niebuhr, Boeckh, Ottfried Müller; avec Lachmann, on voyait apparaître la philologie poétique. Les premiers travaux qu'il ait publiés sont consacrés aux poëtes latins, surtout à ces poëtes élégiaques, Properce, Tibulle, sur lesquels la critique savante n'avait pas encore exercé ses recherches. Sur bien des points, le texte de ces poëtes avait été arbitrairement fixé; soit caprice, soit précipitation, les éditeurs avaient choisi la première leçon venue parmi les leçons contradictoires des manuscrits. Il y avait là tout un champ d'études qui tentait l'active sagacité de Lachmann. Son travail sur Properce, déjà célèbre, quoique non imprimé, l'avait fait recevoir docteur de philosophie à l'université de Halle, et *privat-docent* à l'université de Gœttingue; il en corrigeait les épreuves, il en rédigeait la préface, quand des événements inattendus l'arrachèrent à ses travaux. C'était au printemps de 1815; Napoléon était revenu de l'île d'Elbe, et la guerre allait recommencer. Les Allemands du Nord ne furent pas les derniers à entrer dans la coalition de l'Europe contre l'empereur. Ils se souvenaient des humiliations qu'ils avaient subies depuis 1806, et voulaient briser une fois pour toutes l'épée du conquérant. Charles Lachmann avait vingt-deux ans à peine; personne n'était moins fait pour les fatigues de la guerre; frêle, délicat, avec ses traits fins, son visage pâle et doux, ce blond jeune homme ressemblait plus à une jeune fille qu'à un soldat de Blücher. Mais cette fragile enveloppe cachait une âme de fer. Quand le devoir avait parlé, Lachmann n'hésitait pas. Vainement son père, effrayé de sa faiblesse, voulut le détourner de son projet, aucune considération ne put le retenir. Il termina son *Properce* à la hâte, pour le laisser aux imprimeurs : « Le temps me manque, « disait-il simplement à la dernière ligne de la « préface; il faut que j'aille là où doivent aller avec « courage tous ceux qui sont en état de porter « les armes. » Il partit de Gœttingue le 25 mai, et se rendit à Duderstadt, où l'on exerçait depuis le mois d'avril des détachements de corps francs. Cette préparation des jeunes recrues fut bien longue pour leur impatience. On se battait déjà sur les frontières de Belgique, et les volontaires de Duderstadt n'avaient pas encore reçu l'ordre de se mettre en marche. Ces retards, pénibles à tous, étaient particulièrement insupportables à Lachmann, qui n'avait pas quitté Gœttingue, on le pense bien, pour mener la vie de garnison dans une petite ville. Il ressentit plus amèrement encore l'ennui qui le dévorait lorsqu'il apprit la mort de son souverain, le duc de Brunswick, tombé le 16 juin sur le champ de bataille de Quatre-Bras. Des strophes généreuses qu'il écrivit sous le coup de cette nouvelle expriment bien sa douleur et ses regrets. « Pourquoi, s'écrie-t-il, « n'ai-je pu me battre à tes côtés? avec quel bon- « heur j'eusse pris part à ta victoire, lorsque de « la voix et de l'exemple tu enflammais mon cou- « rage! Avec toi j'aurais reçu le coup de mort, « avec toi et les braves qui t'entouraient. Celui qui « a conquis la couronne éternelle n'a plus besoin « des joies de la vie. Et moi, loin des dangers de « la guerre où tant de héros sont morts glorieu- « sement dans la bataille, il faut que jour et nuit « je monte la garde auprès de la tour déserte, il « faut que je reste là, tranquille, inerte, lâche- « ment occupé à ce jeu d'enfant! Je ne puis que « compter les étoiles au-dessus de ma tête, les « étoiles qui, dans leurs danses légères, semblent « changer de place, toutes joyeuses, et se réunir « par groupes pour te faire une couronne de « gloire. » Lachmann venait d'écrire ces strophes quand on apprit à Duderstadt la victoire des alliés à Waterloo; ses regrets, cette fois, furent mêlés de colère : la guerre était finie sans qu'il eût tiré l'épée! Nous avons encore de beaux vers, où le jeune soldat donne un libre cours aux sentiments qui l'animent. Il apostrophe les chefs qui ont oublié les volontaires de Duderstadt. « Nos cris « ne seront-ils pas entendus? Qui donc nous con- « duira enfin sur le champ de bataille? » Quelques jours après, les corps francs étaient dirigés vers le Rhin. Lachmann partit joyeux, inspiré, composant en route des strophes guerrières qui pourraient tenir leur place à côté des *Lieder* de Koerner et de Schenkendorf. Son enthousiasme fut inutile; tout était consommé, et lorsque plus tard le savant philologue parlait de sa campagne de 1815, il l'appelait en plaisantant sa promenade à Paris. Tel fut en effet pour lui le seul résultat de cette expédition; il vit Paris et fit maintes visites au musée du Louvre. Son régiment, ramené en Allemagne, fut licencié vers le fin de décembre. Rendu alors à ses travaux, Lachmann est nommé professeur dans un gymnase de Kœnigsberg, et bientôt il vient prendre le titre de privat-docent à l'université de Berlin. Une des épreuves soutenues par lui, à cette occasion, devant la faculté de philosophie, fut imprimée immédiatement sous ce titre : *De la forme primitive du poëme des Niebelungen*, Berlin, 1816. Partisan des idées de Wolf sur les poëmes d'Homère, il appliquait ce système à l'épopée germanique, dont la découverte récente avait ému l'Allemagne. Les *Niebelungen* sont pour lui une composition arrangée au 13e siècle d'après de vieux chants populaires, et en même temps qu'il empruntait des arguments à Wolf pour soutenir sa thèse, il prétendait aussi confirmer par un exemple éclatant les théories de son maître. Cette publication eut beaucoup de succès à Berlin, et attira l'attention des chefs de la science

sur le jeune philologue; Niebuhr et Schleiermacher devinrent ses amis, et le ministère de l'instruction publique s'empressa d'améliorer sa position au gymnase de Kœnigsberg. L'année suivante (1817), il était nommé professeur extraordinaire à l'université de la même ville. Il y enseigna la littérature grecque et latine, ainsi que l'ancienne poésie germanique. A cette époque appartiennent sa traduction des sonnets de Shakspeare (*Shakspeare's Sonnette übersetzt von Karl Lachmann*, Berlin, 1820), et la publication d'un recueil de poëtes allemands du 13e siècle (*Answahl aus den hochdeutschen Dichtern des dreizehnten Jahrhunderte, von Karl Lachmann*, Kœnigsberg, 1826). Mais ce n'étaient là pour lui que des délassements. Lachmann n'était pas à sa place dans cette petite université de Kœnigsberg; il lui tardait de revenir dans un grand centre, et de trouver non-seulement des amis plus dévoués, des auditeurs plus studieux, mais aussi des bibliothèques d'où il pourrait exhumer les trésors inconnus de la vieille littérature allemande. Après sept ans de séjour à Kœnigsberg, impatient d'une inaction forcée, il réclamait avec désespoir l'honneur d'être appelé sur les champs de bataille de la science, comme naguère, à Duderstadt, il attendait, la rage dans le cœur, l'ordre de partir pour la frontière. A défaut d'une chaire à Berlin, il obtint un congé de six mois, et les employa à visiter toutes les bibliothèques de l'Allemagne. C'est pendant ce voyage qu'il découvrit, dans la bibliothèque du prince de Wallerstein, le poëme provençal de *Fierabras*, dont il abandonna modestement la publication à M. Emmanuel Bekker, l'un des savants philologues de l'université de Berlin. (*Der Roman von Fierabras, Provenzalisch, Herausgegeben von Immannuel Bekker*, Berlin, 1829). A son retour, dans l'automne de 1824, il apprit une nouvelle qui le combla de joie. Le ministre de l'instruction publique l'autorisait à rester dans la capitale de la Prusse et à y continuer ses recherches, jusqu'à ce qu'on eût créé pour lui à l'université une chaire de philologie germanique. Cette nomination ne se fit pas attendre; le 27 février 1825, Lachmann était professeur extraordinaire à Berlin. C'est ici que commence la période de ses grands travaux; l'année même de son installation dans cette chaire tant désirée, il publie plusieurs monuments de l'idiome des Francs, recueillis et annotés à l'usage de ses auditeurs (*Specimina linguæ francicæ, in usum auditorum edita a Carolo Lachmanno*, Berlin, 1825), et l'année d'après sa grande édition des *Niebelungen* (*Der Nibelunge Not mit der Klage. In der aeltesten Gestalt mit den Abweichungen der gemeinen Lesart, Herausgegeben von Karl Lachmann*, Berlin, 1826, in-4°). La préface de cette publication, qui fait époque dans la philologie germanique, est datée du 5 février 1826. Ce grand travail fut accueilli avec admiration et reconnaissance par l'Allemagne. Il franchit même les frontières : Chateaubriand, dans ses *Études historiques*, le signale comme un monument. Le nom de Lachmann était désormais un nom européen, et l'auteur des *Études*, qui ne pouvait apprécier lui-même l'œuvre du professeur de Berlin, était ici le glorieux écho de la voix publique. A partir de ce moment, les travaux du savant maître se succèdent avec une rapidité prodigieuse. Chaque année, chaque semestre voit paraître une œuvre importante signée de son nom. Quelques mois après la publication des *Niebelungen*, il donne, en société avec M. Benecke, la première édition d'un poëme célèbre d'Hartmann d'Aue (*Iwein, eine Erzæhlung von Hartmann von Aue, mit Anmerkungen von G. F. Benecke und Karl Lachmann*, Berlin, 1827, in-8°). La même année, il publie les poésies complètes d'un autre poëte du 13e siècle, du grand poëte gibelin Walther de Vogelweide (*Die Gedichte Walthers von der Vogelweide, Herausgegeben von Karl Lachmann*, Berlin, 1827). On voit par la préface avec quelle joie Lachmann s'est mis à l'œuvre et quel enthousiasme l'a soutenu pendant ses laborieuses recherches. Il a été soutenu aussi par d'éminents collaborateurs, heureux de contribuer à cette résurrection d'un poëte qui avait joué un si brillant rôle au treizième siècle. M. Benecke, MM. Jacob et Wilhelm Grimm lui fournirent des notes précieuses; un des héritiers de Walther de Vogelweide, le noble poëte Uhland, qui lui-même, en 1822, avait publié une belle étude littéraire sur son illustre aïeul, s'associa au travail de Lachmann par d'importantes communications. Ce pieux empressement redoublait le zèle du grand critique; il voulait répondre aux espérances de ces esprits d'élite, qui, du nord et du midi de l'Allemagne, mettaient ainsi leurs efforts en commun pour restaurer la figure oubliée d'un poëte national. Cette publication de Walther de Vogelweide est digne, en effet, de l'éditeur des *Niebelungen*. Mais Walther de Vogelweide n'est pas le seul poëte éminent du treizième siècle; il en est un autre, plus intéressant encore par la grandeur de ses conceptions : c'est le maître de l'épopée mystique, l'auteur de *Parzival* et de *Titurel*. Lachmann, qui avait élevé un monument à Walther de Vogelweide, ne pouvait oublier Wolfram d'Eschenbach. L'auteur du *Parzival* était à ses yeux le plus grand représentant de la poésie allemande du moyen âge. « Et « ne croyez pas, écrivait-il, que ses ouvrages « n'aient qu'un intérêt historique; ne les rangez « pas parmi ces tentatives irrégulières, enfan- « tines, qui précèdent et préparent la maturité « littéraire d'une nation; si les poëmes de Wol- « fram d'Eschenbach sont seulement l'ébauche « de ce que deviendra la poésie dans des âges « postérieurs, il faut dire aussi que le saint-em- « pire romain, l'empire des Othon et des Hohen- « staufen, n'est que l'ébauche de la diète de « Francfort. » Les poëmes de Wolfram d'Eschenbach étaient donc à ses yeux l'expression d'une

grande époque, un monument original et hardi. Ce monument, enfoui pour ainsi dire sous les ruines du moyen âge, il fallait le mettre au jour et le dégager de la rouille qui le couvrait; Charles Lachmann accomplit cette restauration avec un religieux enthousiasme (*Wolfram von Eschenbach, herausgegeben von Karl Lachmann*, Berlin, 1833). On a remarqué que la préface, c'est-à-dire son *Exegi monumentum*, est datée du 3 mars 1833; c'était l'anniversaire de sa naissance, et il venait d'atteindre sa quarantième année. Il était heureux, on le devine, de mettre la dernière main à cette œuvre magistrale, au moment où il disait adieu à sa jeunesse et entrait dans sa virilité. Les *Niebelungen*, les œuvres lyriques de Walther de Vogelweide, les deux grands poëmes de Wolfram d'Eschenbach, voilà les richesses que Lachmann avait restituées à son pays; jeune, plein de vie, ayant encore bien des forces à consacrer à la science, il avait déjà exécuté des travaux qui eussent suffi à illustrer un nom et à remplir une existence. L'admiration redouble si l'on songe que pendant cette période, au milieu de ses recherches sur les *Niebelungen* et le *Parzival*, il avait poursuivi son examen critique du texte des poëtes latins. Ses éditions de Catulle et de Properce (1829) sont considérées comme des modèles d'érudition et de sagacité philologique. Lachmann fait l'histoire des textes qu'il publie; il suit de siècle en siècle la tradition qui nous a transmis les œuvres des anciens; il apprécie les variantes que contiennent les manuscrits; il recherche comment, à quelle époque, sous quelle influence telle leçon s'est trouvée substituée à telle autre. L'indication seule des problèmes qu'il soulève dans le double champ de la philologie antique et de la philologie allemande atteste un critique de génie. Quant à la liste de ses travaux, on peut dire qu'elle est effrayante. L'année même où il avait terminé son *Wolfram d'Eschenbach*, il publie la quatorzième édition de la *Grammaire grecque* de Buttmann, et en même temps qu'il vient ainsi en aide à la famille d'un savant vénéré, il restitue à son œuvre, par maintes additions et corrections importantes, l'autorité qu'elle commençait à perdre. L'année suivante, fidèle au souvenir de Niebuhr, il publie, dans la collection des historiens byzantins, entreprise par ce savant homme, la chronique de Joseph Génésius. En 1836, il donne un nouveau commentaire philologique sur les *Niebelungen* (*Zu den Niebelungen und zur Klage. Anmerkungen von K. Lackmann*, Berlin, 1836), et une édition critique du poëte grammairien Terentianus Maurus (*Terentiani Mauri de litteris, syllabis et metris liber. Recensuit C. Lachmannus*, Berlin, 1836). En 1837, il imprime dans les mémoires de l'académie de Berlin un *Essai* sur un obscur grammairien du 3e siècle de notre ère, nommé Dositheus; parmi les *Exercitationes* que ce pédagogue faisait débiter à ses élèves, on trouve une dissertation qui intéresse l'histoire du droit romain : *Disputatio forensis maxime de manumissionibus*. C'est surtout cette dissertation, très-diversement appréciée par les jurisconsultes, que Lachmann s'efforçait d'élucider, et ce travail fut si goûté des savants à qui l'adressait l'auteur que les jurisconsultes rassemblés à Gœttingue pour le jubilé séculaire de l'université s'empressèrent de l'admettre dans leurs rangs; il reçut pendant les fêtes du jubilé son diplôme de docteur en droit. Parmi ses travaux qui se succèdent sans relâche, et dont la liste complète serait impossible ici, il en est deux qui méritent une place à part; je veux parler de ses études sur le texte du Nouveau Testament, et de sa grande édition de Lessing. Philologue consommé, Lachmann avait conçu depuis longtemps un vif désir de constituer scientifiquement le texte des Évangiles; chrétien convaincu, il ne comprenait pas la pusillanimité des théologiens que le respect superstitieux des formes consacrées enchaîne à des erreurs de sens. Ces formes, ce texte, qui donc les a imposés à la société chrétienne? A l'époque de l'invention de l'imprimerie, les premiers éditeurs du Nouveau Testament, Robert Estienne, les Elzévirs, ont dû choisir entre les divers manuscrits de la traduction de St-Jérôme; ce choix est-il irréprochable? a-t-on procédé à ce travail avec toute la circonspection nécessaire? Érasme, qui a prêté son aide aux Elzévirs, est-il une autorité infaillible? En un mot, la philologie du 19e siècle, armée de méthodes plus sûres que la philologie de la renaissance, n'a-t-elle pas le droit de reviser le travail de ses prédécesseurs? C'est ici surtout que Lachmann devait appliquer ses principes; c'est ici qu'il fallait faire l'histoire des manuscrits et remonter le courant de la tradition. Érasme n'avait consulté que les manuscrits les plus récents; à un texte qui n'avait pour lui que trois cents ans d'existence, il s'agissait d'en substituer un qui eût une autorité de quatorze ou quinze siècles. En citant les éditions de Robert Estienne et des Elzévirs, nous n'avons parlé que du texte grec; quant au texte latin, bien qu'il ait été consacré par les décisions des papes Sixte-Quint et Clément VIII, un philologue de profession, et surtout un philologue protestant, pouvait-il se croire dispensé d'en vérifier l'exactitude? Déjà, en 1831, Lachmann avait donné une petite édition du Nouveau Testament, et bien qu'il eût commencé à y employer sa méthode, il ne se dissimulait pas qu'il avait encore bien des recherches à faire avant de pouvoir donner une édition définitive, justifiée par l'histoire et la comparaison des manuscrits. Il avait promis toutefois, dans sa préface, que cette édition verrait le jour. On peut dire que ce travail, semé de tant de difficultés et de périls, l'attirait et l'effrayait tout ensemble. Il sentait du moins qu'il fallait y renoncer ou s'y livrer sans réserve. Chaque fois que le jeune Buttmann, le fils du vénérable philologue, lui rappelait la promesse de sa préface : « Je n'ai pas

« le temps, » disait-il. Buttmann, enfin, impatient de voir Lachmann se mettre à l'œuvre, lui offrit son concours; comme un écolier auprès du maître, il ferait le gros de la besogne, lisant les manuscrits, notant les variantes, rassemblant en un mot toutes les notes que féconderait le génie du grand critique. Lachmann accepta; le jeune auxiliaire, sous la direction de son chef, et souvent en collaboration avec lui, commença cette vaste enquête qui ne dura pas moins de sept années. Un épisode de cette campagne philologique, raconté par un de ses biographes, donne bien l'idée des fatigues que lui imposait son œuvre et de la conscience qu'il y apportait. La bibliothèque de Fulda possède un des plus anciens manuscrits de la traduction latine du Nouveau Testament; Lachmann, accompagné de son élève, se rendit à Fulda pendant l'automne de 1839 et se mit courageusement à l'œuvre. Le précieux manuscrit, on le pense bien, ne pouvait sortir de la bibliothèque; bien plus, pendant les premiers jours, Lachmann et son élève ne purent travailler que sous la surveillance d'un gardien. Buttmann lisait le manuscrit à haute voix, Lachmann suivait la lecture sur un exemplaire de la *Vulgate*, et y notait les différences du texte. Du lever au coucher du soleil, le travail ne s'interrompait guère; le soir venu, Lachmann allait souper, puis, pour se délasser, il se lançait à travers champs et gravissait gaiement les collines qui avoisinent la ville. Enfin, après sept années d'études, entremêlées pour Lachmann de travaux de toute espèce, le premier volume de la grande édition du Nouveau Testament fut publié (*Novum Testamentum græce et latine Carolus Lachmannus recensuit. Philippus Buttmannus græce lectionis auctoritates apposuit. Tomus prior*. Berlin, 1842). Il est dédié à la mémoire de Schleiermacher, ce hardi théologien, aussi dévoué à la science qu'à la religion, et qui avait tant de fois encouragé Lachmann à entreprendre ce grand travail. Le second volume ne parut que huit ans après, en 1850, une année avant la mort de Lachmann. Ce ne furent pas cette fois les difficultés du travail qui ajournèrent si longtemps la publication; presque tous les matériaux étant rassemblés, un ou deux ans auraient suffi au laborieux philologue pour accomplir son œuvre. La cause de ce retard, c'est le dégoût que lui firent éprouver les injurieuses critiques de ses ennemis. Dans cette Allemagne, habituée cependant à bien des hardiesses théologiques, l'entreprise de Lachmann parut un scandale. Un seul homme avant lui avait compris la nécessité de ce travail, c'était le célèbre critique anglais Richard Bentley, qui avait annoncé, en 1717 et en 1720, une restitution du texte primitif du Nouveau Testament. Arrêté par l'opposition formidable que cette annonce avait soulevée, Bentley n'avait donné qu'un spécimen, le dernier chapitre de l'*Apocalypse*. Lachmann put achever son œuvre, mais ce ne fut pas sans provoquer bien des colères. Il était impossible pourtant que dans le pays de Lessing et de Schleiermacher une telle œuvre ne fût pas enfin appréciée à sa valeur. Un théologien consciencieux, M. Lucke écrivait, en 1848, dans un recueil célèbre publié à Gœttingue : « Malgré toutes ces attaques, il n'y « a pas d'université protestante en Allemagne où « l'ouvrage et la méthode de Lachmann ne soient « employés et discutés avec la plus sérieuse es- « time par les hommes compétents. » (*Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1848, p. 504.) Soutenu par ces témoignages et surtout par sa conscience chrétienne, Lachmann reprit la tâche qu'il avait presque abandonnée et la termina au printemps de 1850. Un travail d'un ordre tout différent, mais qui tient aussi une grande place dans ses publications, c'est l'édition critique des œuvres complètes de Lessing (*Gotthold Ephraïm Lessing's Sämmtliche Schriften herausgegeben von Karl Lachmann*, Berlin, 1838-1840, 12 vol.) On sait que l'ancienne philologie allemande ne quittait pas volontiers le domaine de l'antiquité grecque, latine ou orientale; ne semblait-il pas que les littératures modernes fussent indignes de ses méditations et qu'elle les abandonnât aux dilettanti? Lachmann condamnait également les dilettanti et les pédants; il aimait la science, non pas, comme certains érudits, pour les difficultés qu'elle présente, mais pour les services qu'elle peut rendre à la culture du genre humain. Il avait déjà brisé une des barrières de la vieille érudition; des écrivains de l'antiquité classique il était passé aux poëtes du moyen âge; maintenant, c'était à la littérature moderne et presque contemporaine qu'il appliquait les principes de sa critique. Un des hommes qui ont le mieux étudié l'auteur de *Nathan le Sage* et de l'*Éducation du genre humain*, M. Guhrauer, a dit que Lachmann avait traité Lessing comme un ancien. Il est certain que ce fut pour lui une œuvre de piété littéraire. Par la netteté de l'intelligence, comme par la précision du style, Lachmann était de la famille de Lessing, et la joie qu'il éprouvait en restaurant le texte des *Niebelungen*, de Volfram d'Eschenbach, et de Walther de Vogelweide, il la ressentit certainement avec la même vivacité lorsqu'il rassembla pour l'Allemagne les œuvres dispersées de ce grand maître. On a complété depuis cette édition de Lessing; M. Danzel, dans sa biographie de l'auteur de *Nathan*, a publié des fragments que Lachmann ne connaissait pas; M. Wendelin de Maltzahn a augmenté encore ces richesses, mais l'édition donnée par Lachmann est restée la base de celle qui la remplace aujourd'hui (*Gotthold Ephraïm Lessing's Sämmtliche Schriften, herausgegeben von Karl Lachmann, auf's neue durchgesehen und vermehrt von Wendelin von Maltzahn*, Leipsick, 1853-1857, 12 vol.) Faut-il énumérer tous les travaux de Lachmann? Faut-il citer ses études particulières sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sur les écrits du jurisconsulte Gaius, sur les *agrimensores ro-*

mani, sur le fabuliste grec Babrias et son imitateur Avienus? Faut-il indiquer en détail toutes ses recherches sur la poésie germanique du moyen âge, son édition d'Ulric de Liechtenstein, sa traduction de *Macbeth*, les mémoires dont il a enrichi la plupart des recueils philologiques de son temps, les articles qu'il a consacrés aux œuvres de ses confrères, et où l'on retrouve toujours, avec les ressources multiples de sa science, la vigueur et la netteté de son esprit? Nous renvoyons le lecteur à la liste qu'en a donnée un de ses disciples, M. Martin Hertz. Bornons-nous à signaler le dernier de ses importants travaux, son édition critique du poëte Lucrèce et le riche commentaire qu'il y a joint (*T. Lucretii Cari de rerum natura libri sex. Carolus Lachmannus recensuit et emendavit.* Berlin, 1850, 1 vol. *Caroli Lachmanni in T. Lucretii Cari de rerum natura libros commentarius.* Berlin, 1850, 1 vol.) Les rares qualités qui recommandent ses travaux de philologie classique se réunissent dans cet ouvrage, le dernier et le plus parfait qu'il ait composé. Vers la fin du mois de janvier 1851, Lachmann fut pris d'une violente douleur au pied gauche. Une inflammation des plus graves aux articulations mettait sa vie en danger : il fallut lui couper le pied au-dessus de la cheville. L'opération avait été faite avec le plus grand soin, et les résultats paraissaient excellents, quand une fièvre terrible se déclara et emporta l'illustre malade en quelques jours. Il mourut le 13 mars 1851, à six heures et demie du matin, entouré d'élèves et d'amis qui lui avaient prodigué jusqu'à la dernière heure les soins les plus touchants. L'un d'eux, M. Maurice Haupt, qui devait lui succéder à l'université de Berlin, était venu de Leipsick pour l'assister dans ses souffrances. L'enterrement de Lachmann eut lieu le 17 mars au milieu des témoignages de la douleur publique. Son corps fut déposé dans le cimetière auprès de la tombe de son illustre ami, le grand théologien Schleiermacher. Son digne collaborateur, M. Philippe Buttmann, prononça de belles et religieuses paroles sur son cercueil. L'Allemagne venait de perdre un de ses plus nobles enfants. — On peut lire sur la vie et les ouvrages de Charles Lachmann la biographie de M. Martin Hertz, que nous avons souvent consultée en écrivant cette notice : *Karl Lachmann. Eine Biographie von Martin Hertz*, Berlin, 1851, 1 vol. S. R. T.

LACHNITH (Louis-Venceslas), compositeur, dont presque toute la vie se passa en France, était né, en 1756, à Prague, mais il quitta de très-bonne heure la capitale de la Bohême, fut quelque temps maître de la musique et du spectacle du duc régnant de Deux-Ponts, le prodigue Christian IV ou Christian Ier; puis vint tenter la fortune à Paris (en 1773), où l'appelait un engagement de premier cor. Les leçons de Rodolphe développèrent son talent déjà remarquable sur cet instrument, et il se fit entendre plusieurs fois avec succès au concert spirituel. A la fin cependant la délicatesse de sa poitrine le força d'y renoncer. Il se rejeta sur le clavecin. De nombreuses leçons le dédommagèrent de ce qu'il perdait, mais l'empêchèrent de se livrer avec autant d'assiduité à la composition, et le réduisirent en quelque sorte à la musique facile. C'est ainsi qu'il arrangea pour l'Opéra et *Don Juan* (1805), et *les Mystères d'Isis*, d'après les airs de *la Flûte enchantée*, de Mozart (1801), en y ajoutant des récitatifs et le grand air de Bocchoris (*Soyez sensibles*), auquel celui de Mozart sert d'accompagnement, et qui se répète dans trois couplets avec le chœur et la danse. C'est ainsi qu'ayant imaginé de remplacer les concerts spirituels par quelque chose d'analogue, et cependant un peu moins grave, il construisit l'oratorio de *Saül* (1803) et *la Prise de Jéricho* (1805), deux pasticcios formés de morceaux empruntés de droite et de gauche aux chefs-d'œuvre des grands maîtres. Dans ces deux derniers, il eut pour collaborateur Kalkbrenner le père. Ce n'est pas que Lachnith ne fût très-capable d'écrire lui seul et de tirer de son fonds toute une partition; dès 1785, il avait donné *l'Heureuse Réconciliation* (aux Italiens), et l'on vit encore de lui *l'Antiquaire* (au théâtre de Monsieur), *le Mauvais Fils* (au théâtre Montansier), *Eugène et Linval* (aux Variétés, 1798). Il avait de la facilité, de la grâce, de la science; il ne lui manquait que du temps, et ces qualités se retrouvent dans une vingtaine d'œuvres de salon (exactement 18), tant symphonies et concertos que quatuors et sonates, pour piano ou harpe, un peu surannées aujourd'hui comme presque tout ce qui a cet âge en musique. Les harpistes, les pianistes lui doivent en outre une très-grande quantité de musique arrangée. De plus, il a donné, de moitié avec Adam, *la Méthode de doigté pour le forté-piano* adoptée par le Conservatoire, et il en rédigea seul les deux dernières parties. Lachnith mourut en 1820. Il avait depuis longtemps en portefeuille un opéra en trois actes, *les Fêtes lacédémoniennes*, paroles de Lourdet de Santerre, et une *œuvre de symphonies* exécutées aux concerts de la Loge olympique, plus une œuvre de quatuors pour violon. P—ot.

LACINIO (Jean) (1), alchimiste, naquit au commencement du 16e siècle, dans la Basilicate, non loin des bords de Siris et des ruines d'Héraclée (2). Ayant embrassé la règle des frères mineurs ou cordeliers, il parcourut les différentes provinces de l'Italie, prêtant le secours de son ministère aux curés qui le réclamaient. Revenu d'un voyage dans la Lombardie, il découvrit dans une bibliothèque, à Padoue, un manuscrit de la *Pretiosa Margarita*, ouvrage de Pierre Boni, célèbre alchimiste italien du 16e siècle. Dès qu'il eut connu ce trésor, il sentit qu'il ne pouvait pas le garder

(1) Wadding, dans la *Biblioth. scriptor. minor*, p. 187, le nomme mal *Latinius*.
(2) Lacinio le dit lui-même : *Psychroneus therapus*.

pour lui seul, sans se rendre coupable du plus grand crime. Il s'occupa donc sur-le-champ de compléter cet *admirable* ouvrage par des extraits des plus fameux traités d'alchimie, et le publia sous ce titre : *Pretiosa Margarita novella de thesauro, ac pretiosissimo philosophorum lapide : collectanea ex Arnaldo, Raymundo, Rhasi, etc., nunc primum in lucem edita*, Venise, Alde, 1546, pet. in-8°, fig. en bois. Ce volume est très-rare. Il en existe des exemplaires avec un nouveau frontispice de 1557. L'ouvrage a été réimprimé, Nuremberg, 1554, in-4°, et par Mauget, dans la *Biblioth. chimica curiosa*, t. 2, p. 8. Lacinio, dans la préface, promet *Methodus in omnes libros Raymundi Lulli ;* mais il paraît qu'il n'eut pas le loisir de tenir sa parole. W—s.

LACKEMACHER (Jean-Godefroi) naquit à Osterwick, dans la principauté d'Halberstadt, le 17 novembre 1695. Son père, quoique pauvre et sans lettres, ne négligea rien pour lui donner une éducation libérale. Après avoir fait ses premières études dans le gymnase de sa ville natale, il alla se perfectionner aux cours des universités de Helmstadt et de Halle. Il suivit particulièrement Wolf pour la philosophie, et, pour les langues orientales et la théologie, Hermann Von der Hartd, homme à opinions bizarres, et les deux Michaelis. Deux Syriens, Salomon Negri, de Damas, et Kali Dadichi, d'Alep, lui donnèrent des leçons d'arabe et de syriaque. Il étudia aussi les écrivains rabbiniques, sous la direction d'un habile juif qui était venu passer quelque temps à Halle. Il revint, vers la fin de 1719, se fixer à Helmstadt, pour y prendre le doctorat en philosophie, et y donner des leçons particulières de grec, d'hébreu et d'arabe. En 1724, il fut nommé professeur ordinaire de grec dans l'université; et en 1727 il réunit à cette chaire celle des langues orientales. Sa vive passion pour les lettres et pour l'étude, les fatigues multipliées de ses fonctions publiques et particulières, détruisirent en peu de temps sa santé, naturellement assez débile, et il mourut prématurément le 16 mars 1736. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *Éléments de la langue arabe*, en latin, Helmstadt, 1718, in-4° de 88 p. Il annonça, en 1721, une édition complète du texte de l'Alcoran, avec une version latine, et un lexique arabe de tous les mots contenus dans ce livre. Il donna, en quatre pages in-4°, un *Specimen* de ces trois parties de l'ouvrage, dont il ne parut rien de plus, aucun libraire n'ayant voulu se charger de l'entreprise. 2° *De fatis studiorum apud Arabes.* C'est une dissertation inaugurale, probablement pour l'ouverture de ses leçons à Helmstadt, en 1719. 3° *Dissertation sur le philosophe arabe Alkendi* (*voy.* Kendi); 4° *Observations philologiques*, dont le recueil forme dix parties, Helmstad, 1725-1733. Toutes les dissertations contenues dans cette collection sont indiquées par Harles, dans ses *Vies des philologues*, t. 4, p. 4 et suiv. 5° *Antiquités sacrées des Grecs*, Helmstadt, 1734. Il se proposait de publier, sur le même plan, leurs antiquités civiles, militaires, domestiques et littéraires; mais il ne vécut pas assez pour exécuter ce projet. B—ss.

LACKINGTON (Jacques), célèbre libraire anglais, né vers 1746, dans le comté de Sommerset, d'autres disent en Écosse, commença d'abord par vendre des petits pâtés dans les rues. A l'âge de quatorze ans sa mère le plaça comme garçon dans une boutique de cordonnier. Les conversations des ouvriers excitèrent sa curiosité, et, comme ils étaient de la secte des *méthodistes*, il ne tarda pas à adopter leurs opinions, et il devint si exalté dans sa dévotion, qu'il passait une partie de la nuit à lire la Bible. La lecture des anciens philosophes succéda à celle de la Bible, et il devient bibliomane. Le produit de son travail était presque exclusivement consacré à acheter des livres, et ni l'amour, ni le mariage qui en fut la suite, ni la misère ne purent détruire cette passion. Il se décida enfin à abandonner l'état de cordonnier, et à ouvrir en 1774 une espèce de boutique composée surtout de vieux livres; il était ce qu'on appelle à Londres vendeur de livres de seconde main dans la rue de Chiswell. Se contentant de faire un bénéfice très-modique, soutenu par la société wesleyenne, par sa probité et son intelligence, il acquit une certaine fortune. En 1779 il publia le catalogue de ses livres, qui s'élevaient à douze mille volumes; en 1784 ce nombre fut de trente mille, placés dans un vaste bâtiment qu'il avait fait construire dans *Finsbury-Square*, et auquel il donna le nom de Temple des Muses. Sa fortune s'accroissant d'année en année, il passait, quand il se retira des affaires, pour le plus riche libraire de l'Europe. Ce fut en 1791 qu'il publia son premier ouvrage, espèce de biographie des quarante-cinq premières années de sa vie, et dans lequel il traite assez mal les méthodistes, dont la protection cependant était la cause de ses succès dans le commerce. A cette époque il était devenu le disciple de Paine; mais, depuis sa retraite des affaires, des impressions religieuses qu'il avait d'abord reçues s'étant renouvelées, il fit bâtir à Taunton une maison avec chapelle destinée aux réunions des membres de sa communion, où il habita jusqu'à sa mort, arrivée vers 1816. On a reproché à Lackington d'être peu soigneux et peu délicat sur l'état matériel des livres qu'il vendait, car il manquait très-souvent quelque partie à ceux qui sortaient de sa boutique, surtout des gravures et des cartes géographiques. Il a publié : 1° *Mémoires des quarante-cinq premières années de ma vie*, 1791, in-8°; 2° *Deuxièmes confessions*, auxquelles il a ajouté des lettres sur les conséquences dangereuses d'avoir des filles élevées dans des pensions, 1804. D—z—s.

LACKMAN (Adam-Henri), savant philologue saxon, né en 1694, à Weningen, dans le duché de Lauenbourg, se consacra au saint ministère et à

l'enseignement. Son mérite le fit nommer au rectorat du lycée épiscopal d'Eutin; mais il se démit de cet emploi pour occuper la chaire d'histoire à l'université de Kiel. Le duc de Holstein, son souverain, le récompensa de ses services en le nommant premier assesseur du consistoire ducal, et lui donna dans toutes les occasions des preuves de sa bienveillance. Les devoirs de sa place et l'étude partagèrent tous les instants de sa vie; il mourut à Kiel le 17 août 1753. On citera de lui : 1° *Miscellanea litteraria*, Hambourg, 1721, in-8°. Ces mélanges sont divisés en dix chapitres; le premier contient des notices sur les Hambourgeois les plus célèbres dans les sciences et les lettres; les suivants renferment des remarques critiques sur différents auteurs anciens, et des particularités littéraires : on trouve à la fin du volume un traité de Thom. Erpenius sur la manière de rendre utile aux savants le voyage de la France, et une lettre de Juste-Lipse sur les voyages en Italie. 2° *Primitiæ Utinenses* (Eutin), Lubeck, 1725, in-4°; 3° *Epistolæ diversi argumenti*, etc., Hambourg, 1728, in-8°. C'est un recueil de lettres inédites, adressées la plupart à Lossius; il y en a d'autres de Bœcler, Bernegger, Freinshem, etc., toutes publiées d'après les originaux, et précédées d'une dissertation, *De multiplici eruditorum studio epistolis hactenus impenso.* 4° *Poésies sacrées* (en partie inédites), recueillies de divers auteurs, avec une préface sur le témoignage des poëtes en faveur de la vérité de la religion. 5° *Introduction à l'histoire de la principauté de Sleswig* (en allemand), Hambourg, 1730-1746, 5 part. in-8°; 6° *Annalium typographicarum selecta quædam capita*, ibid., 1740, in-4°. Ce savant ouvrage est divisé en douze chapitres. Dans le premier, Lackman discute l'opinion de Jean Burchard May sur le berceau de l'imprimerie, qu'il place à Strasbourg; il traite ensuite successivement des ornements des livres, des obligations qu'a l'imprimerie à Luther, de l'atelier établi à Harlem par Laurent Coster, des commencements de l'imprimerie à Kiel, des plus illustres protecteurs de l'art typographique, des imprimeries particulières, de l'établissement de l'imprimerie en Russie, dans la Laponie, et par les unitaires en Pologne; le volume est terminé par un catalogue très-bien fait d'ouvrages rares et curieux qui n'avaient point encore été décrits par les bibliographes. 7° *De codice biblioth. academiæ Hafniensis membranaceo in quo Adami Bremensis opera inscripta fuere dissertatio critico-litteraria*, Kiel, 1746, in-4°; 8° *Dissertatio an unquam speculum saxonicum extiterit, speculo Epkonis de Repgov antiquius?* ibid., 1748, in-4° (*voy.* Ebko). On peut consulter pour plus de détails la vie de Lackman, suivie du catalogue de ses ouvrages, dans le *Gelehrte Europa*, par Gœtten, part. 2, p. 518, et part. 3, p. 828, et le *Dictionnaire* de Meusel. W—s.

LACLÈDE (.....), historien, né vers le commencement du 18e siècle, ne nous est connu que par le seul ouvrage qu'on ait de lui : c'est l'*Histoire générale du Portugal*, imprimée à Paris en 1735, 2 vol. in-4° ou 8 vol. in-12. On n'a rien de plus complet ni de plus exact sur ce royaume. L'origine, les mœurs et les usages des Portugais, les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées, leurs conquêtes dans les Indes, y sont rapportés avec autant de fidélité que d'exactitude; on reproche seulement à l'auteur des digressions trop fréquentes, et des déclamations outrées contre les papes et la cour de Rome. Son style, quoique négligé, est assez agréable; il a fait précéder son histoire d'une préface intéressante, dans laquelle il indique en général et apprécie avec sagesse les auteurs dont il s'est servi pour la rédaction de son ouvrage; mais on aurait désiré qu'il eût cité en particulier les autorités sur lesquelles il s'appuie pour chaque événement, et qu'il eût traité moins sommairement la partie la plus récente de son histoire; en effet la dernière époque, de 1668 à 1713, n'y occupe que neuf pages. L'histoire de Laclède a été réimprimée en 10 volumes in-8°, 1828 et années suivantes, sous ce titre : *Histoire générale de Portugal, depuis l'origine des Lusitaniens*, continuée jusqu'à la régence de don Miguel, par MM. Fortia d'Urban et Mielle. Les nouveaux éditeurs ont apporté d'importantes modifications au travail original de Laclède. W—s.

LACLOS (Pierre-Ambroise-François Choderlos de), né à Amiens en 1741, entra à l'âge de dix-huit ans au corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut fait sous-lieutenant l'année suivante. Parvenu au grade de capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Son service ne l'empêcha point de s'occuper de littérature, et il fit paraître un roman en deux volumes in-8°, intitulé *les Liaisons dangereuses*, dont le succès fut aussi scandaleux que l'ouvrage. C'est un tableau de la plus odieuse immoralité, qu'on n'eût jamais dû dévoiler, même en supposant qu'elle fût réelle : car la publicité des ruses du crime en est peut-être plutôt l'instruction que le préservatif; et s'il existe des êtres aussi pervers que le vicomte de Valmont et la marquise de Verteuil, la punition que leur inflige le roman du chevalier de Laclos n'empêchera pas de les imiter, et apprendra peut-être plutôt à *perfectibiliser* leur scélératesse. Quant au fond de l'ouvrage, si l'on ne prête point à l'auteur une autre intention que l'exposition des mœurs de son temps, c'est au moins un jeu d'esprit sans objet, et ses portraits, purement de fantaisie, ne représentent réellement personne; car, bien qu'à l'époque qui a précédé la révolution les mœurs dans la haute société fussent assurément fort loin d'être sans tache, on ne peut y supposer l'existence de personnages ressemblant aux deux misérables qu'on vient de nommer. Le roman du chevalier de Laclos est écrit avec beau-

coup d'art et beaucoup d'esprit : sans que le style en soit toujours très-relevé, on y trouve cependant de fort belles pages, et la manière de l'auteur annonce un homme qui connaît le ton et les allures du grand monde. Après avoir passé onze années dans le service militaire, il devint, en 1789, secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans; et dès lors les observateurs le signalèrent parmi les confidents trop intimes du prince : depuis cette époque, il serait difficile de se persuader qu'il n'eût pas une très-grande influence sur la conduite de celui qui l'admettait habituellement dans son conseil. S'il faut en croire les mémoires du temps, il était, dès le mois de juillet 1789, membre d'un club qui se tenait au village de Montrouge, près Paris, où des personnages puissants délibéraient sur le sort du royaume. Le chevalier de Laclos suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage (*voy.* LAFAYETTE). On lui a attribué la rédaction des lettres du duc d'Orléans au roi, publiées depuis la révolution, et dans lesquelles on a remarqué le germe des principes qui furent si funestes au monarque, et qui perdirent le premier prince du sang. De retour à Paris en juillet 1791, Laclos fut un des principaux rédacteurs du fameux journal des jacobins, désigné alors sous le titre du *Journal des amis de la constitution*, mais qui, dans la réalité, n'a eu depuis cette époque d'autre but que de la détruire. Ce fut Laclos qui, conjointement avec Brissot (*voy.* ce nom), rédigea la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champs de Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement; et on le vit à la tête des séditieux qui la colportaient dans les rues de Paris. Laclos fut dénoncé, pour ce fait, à l'assemblée constituante, par le marquis de Sillery, qui déclara que le duc d'Orléans avait retiré sa confiance à l'auteur, et qu'il n'était plus au Palais-Royal : mais le prince vint lui-même au nouveau club des Feuillants; il certifia que Laclos n'avait point cessé d'être digne de son estime et de ses bonnes grâces, et que M. de Sillery avait été mal informé. Laclos rentra au service en 1792 avec le grade de maréchal de camp, et fut nommé, dès la même année, gouverneur de tous les établissements français dans l'Inde; il ne partit cependant point pour sa destination, et on le vit, dans le quartier du Palais-Royal, devenu section de la Butte-des-Moulins, prendre part aux délibérations populaires qui signalèrent cette époque. Atteint par les mesures qui furent prises contre le duc d'Orléans, il fut destitué et renfermé dans la maison d'arrêt de Picpus. Du fond de sa prison, il envoyait aux comités du gouvernement des plans de réforme et des projets d'expérience sur une nouvelle espèce de projectiles; il fut relâché et autorisé à faire ses essais à Meudon et à la Fère. Le succès le justifia; mais on ne voulut pas qu'il poussât ses recherches plus loin. Arrêté de nouveau, il ne fut libre qu'après le 9 thermidor, et on le nomma secrétaire général de l'administration des hypothèques : telle était la facilité de son esprit, que ce genre de travail, tout nouveau pour lui, parut cependant lui être familier. Après la réforme de cette administration, il revint à ses expériences militaires; elles eurent le plus heureux succès, et lui ouvrirent une troisième fois la carrière du service : il rentra avec le grade de général de brigade (maréchal de camp) d'artillerie, qu'il remplit avec distinction sur le Rhin et en Italie, où les fatigues, jointes à la faiblesse de l'âge, hâtèrent le terme de sa vie. Il mourut à Tarente, le 5 octobre 1803. Outre *les Liaisons dangereuses* (1782, 4 part. in-12, ou 2 vol. in-8°, souvent réimprimées), et des *Poésies fugitives* qui annoncent beaucoup de grâce dans l'esprit, on a de Laclos une *Lettre à l'Académie française*, qui parut en 1786 à l'occasion du prix proposé pour l'éloge de Vauban, in-8° de 48 pages. Il y prétendait que les fortifications élevées par cet illustre maréchal avait coûté à l'État 1,440 millions. Cette assertion a été complétement réfutée dans le *Journal des savants* de la même année, p. 556. B—U.

LACOLOMBIÈRE. *Voyez* COLOMBIÈRE et VULSON.

LA COLONIE (JEAN-MARTIN DE), né à Bordeaux en 1674, embrassa jeune la profession des armes, et passa au service de l'électeur de Bavière, alors allié de la France. Il fit avec distinction la guerre en Allemagne, dut à sa bravoure son élévation au grade de maréchal de camp, et fit en cette qualité, sous les ordres du prince Eugène, la campagne de 1717 contre les Turcs, qui se termina par la défaite des musulmans et la prise de Belgrade. La Colonie rentra en France comblé des témoignages d'estime de l'empereur : il se retira dans sa patrie, où il consacra ses dernières années à l'étude, et il mourut à Bordeaux le 26 novembre 1759, âgé de 85 ans. On a de lui des *Mémoires contenant les événements de la guerre depuis le siége de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Belgrade*, Bruxelles (Blois), 1737, 2 vol. in-12; Francfort (Bordeaux), 1750, 2 vol. Ils sont écrits avec prolixité et le style en est incorrect; mais on y rencontre beaucoup de particularités curieuses. L'auteur s'y montre d'ailleurs homme de bonne foi, et il ne raconte que les faits dont il a été le témoin. On lui attribue l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, ibid., 1757, 3 vol. in-12. Le style en est très-négligé, et l'on y trouve de fréquentes digressions; mais les recherches y sont exactes et abondantes. W—S.

LACOMBE (FRANÇOIS), d'Avignon, né en 1733, a publié les ouvrages suivants : 1° *Lettres historiques et philosophiques du comte d'Orrery sur la vie et les ouvrages de Swift*, trad. de l'anglais, 1753, in-12; 2° *Lettres choisies de Christine, reine de Suède*, 1759, in-12; 3° *Lettres secrètes de Christine, reine de Suède, aux personnes illustres de son siècle*, Amsterdam, 1749; Paris, Desaint junior, 1762, in-12. Ici Lacombe ne se contente pas d'être

éditeur ou traducteur; il est auteur de ces *Lettres secrètes*, qui dès lors rentrent dans la classe des ouvrages apocryphes. 4° *Lettres de milord Shaftesbury sur l'enthousiasme, avec sa Vie*, trad. de l'anglais, Londres (Paris, Desaint junior), 1762, in-12; 5° *Dictionnaire du vieux langage français*, 1765-1767, 2 vol. in-8°; 6° *Observations sur Londres et ses environs, avec un Précis de la constitution d'Angleterre et de sa décadence*, 1780, in-12, réimprimées sous le titre de *Tableau de Londres et de ses environs*. Quoique, à l'exception du quatrième, tous ces ouvrages soient anonymes, il ne peut guère y avoir de doute sur leur auteur. Le Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin (t. 4, p. 511) les lui attribue formellement; et il est à croire que Lacombe, alors dans la force de l'âge, aura été consulté, et aura donné la date de sa naissance, qui y est repportée. 7° *Le Mitron de Vaugirard, dialogue sur le blé, la farine et le pain, avec un Traité de boulangerie*, nouvelle édition, Amsterdam (Paris), 1776, in-8°, annoncé sous le nom de Lacombe d'Avignon dans le *Catalogue des livres nouveaux*, n° 42, art. 17. Lacombe était mort en 1795; car dans la liste des cent dix-huit hommes de lettres auxquels la convention accorda des secours par son décret du 18 fructidor an 3 (4 septembre 1795), on lit : LACOMBE, *en la personne de sa veuve*. A sa mort, il était commissaire de police à Montpellier. A. B—T.

LACOMBE (JACQUES), né à Paris en 1724, avocat, et reçu libraire en 1766, est mort dans cette ville le 16 septembre 1801. Il était, dit le *Dictionnaire des musiciens*, beau-père du célèbre Grétry. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *les Progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis XV*, ode couronnée en 1749 par l'académie d'Angers, et imprimée dans le recueil de cette société; 2° *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, 1752, in-8°; 1753, in-8°; 1759, in-8°. On en fit à Venise une traduction italienne, 1758, in-8°; 3° *le Salon*, en vers et en prose, *ou Jugement des ouvrages de peinture exposés au Louvre en* 1753, in-12; 4° une traduction de la *Syphilis* de Fracastor (*voy.* FRACASTOR), réimprimée en 1758; 5° deux pièces au théâtre des Italiens en 1756, savoir : Les *Amours de Mathurine*, et *le Charlatan;* 6° *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, 1757, in-8°; 7° *le Spectacle des beaux-arts*, 1758, in-12; 1762, in-12; 8° *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in-12; trad. en allemand, 1761, in-8°; 9° *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, in-12; trad. en anglais, 1766; 10° *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8°; 11° (avec Macquer) *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal, commencé par le président Hénault*, 1759, 2 vol. in-8°; 1765, 2 vol. in-8°; 12° *Scipion à Carthage*, opéra en 3 actes, an 3, in-8° de 62 pages, dont très-peu d'exemplaires sont en circulation; 13° *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth, publiés avec des notes historiques*, 1805, 2 vol. in-12; 14° *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8°; ouvrage composé, dit Lacombe, en société avec Champfort, mort en 1794. Lacombe a de plus été non-seulement collaborateur à l'*Avant-Coureur* (*voy.* DIXMERIE) et au *Mercure de France* de 1761 à 1768, mais il a encore rédigé pour l'*Encyclopédie méthodique :* 1° le *Dictionnaire des arts et métiers mécaniques*, 8 vol.; 2° *Dictionnaire des chasses, des pêches*, etc., un vol.; 3° *Dictionnaire de l'art aratoire et du jardinage*, un vol.; 4° *Dictionnaire des amusements des sciences*, un vol.; 5° *Encyclopediana*, un vol.; 6° et enfin *Dictionnaire des jeux mathématiques et des jeux familiers*, un vol. Il a laissé en manuscrit un *Vocabulaire encyclopédique*, qui pourrait former 3 volumes in-4°. A. B—T.

LACOMBE (GUI DU ROUSSEAU DE), avocat au parlement de Paris, mourut en 1749. On a imprimé dans quelques dictionnaires qu'il avait été reçu avocat en 1705, quoique dans la préface de son recueil d'arrêts il dise lui-même qu'il ne l'a été qu'en 1737. La vie de ce jurisconsulte laborieux est dans le catalogue de ses ouvrages. On lui doit : 1° *Commentaires sur les nouvelles ordonnances, sur les donations, les testaments*, etc., Paris, 1733, in-4°; ibid., 1753, in-4°; 2° *Arrêts et règlements notables du parlement de Paris et autres cours souveraines rendus de* 1737 *jusqu'en* 1741, Paris, 1743, in-4°; 3° *Recueil de jurisprudence civile*, Paris, 1736, 1746, 1769, in-4°. Les deux dernières éditions sont beaucoup plus amples que la première. Cet ouvrage est le modèle des répertoires par sa netteté et sa précision. Il était d'un grand usage dans l'ancien barreau. 4° *Traité des matières criminelles*, Paris, 1741, 1751, 1769, in-4°; 5° *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale*, Paris, 1748, 1755, 1771, in-8°. Mey et Piales revirent les feuilles de l'édition de 1755; malgré cela, comme elle fut faite avec précipitation, il s'y glissa beaucoup de fautes qu'on ne corrigea point dans l'édition de 1771. C'est un léger inconvénient, vu qu'aujourd'hui ce livre ne peut plus être d'une grande utilité. 6° *Le Praticien universel*, de Couchot, augmenté d'un petit Traité sur l'exécution provisoire des sentences et ordonnances des premiers juges en différentes matières, et sur les arrêts de défenses et autres arrêts de requêtes, 1738; 7° une nouvelle édition des *Arrêts de Louet*, augmentée de plusieurs arrêts, Paris, 1742, 2 vol. in-fol. B—I.

LACOMBE (DOMINIQUE), évêque constitutionnel de la Gironde, était né à Montrejean, près Toulouse, en 1749. Il entra jeune chez les doctrinaires, et fut ensuite principal du collége de Guyenne à Bordeaux. Dès le commencement de la révolution il en adopta les principes, et mérita, par son empressement à prêter le serment de fidélité à la constitution civile du clergé, d'être nommé curé de la paroisse St-Paul, à Bordeaux. Son zèle pour le système révolutionnaire le fit encore nommer, en 1791, député du département de la Gironde à l'assemblée législative, d'où il sortit en

donnant sa démission, le 7 avril 1792, le lendemain du décret qui interdisait tout costume ecclésiastique. Il revint alors à Bordeaux, où il reprit l'exercice de son ministère avec un courage bien rare à cette époque, et où il contribua, pendant la terreur, à sauver la vie à plusieurs proscrits fédéralistes, parmi lesquels se trouvait Isaac Tarteyron de Ganges, riche négociant, l'un des chefs du parti protestant. Lacombe ne fut point d'ailleurs du nombre de ceux qui abjurèrent leur état. Par suite du prétendu concile que le clergé constitutionnel tint à Paris en 1797 (*voy.* Grégoire), et dans lequel il fut décidé que l'on pourvoirait à ce que les siéges vacants fussent remplis, on fit élire Lacombe pour succéder à Pacareau, décédé évêque métropolitain de la Gironde, et il fut sacré le 14 février 1798. Il assista en cette qualité au second concile des constitutionnels, en 1801, et donna sa démission avec tous ses collègues, quand elle leur fut demandée par le gouvernement d'alors. En 1802 il fut un des douze évêques constitutionnels que le ministre Fouché eut le crédit de faire entrer dans le nouvel épiscopat. L'intention du pape était qu'au moins ils fissent quelque satisfaction, et Lacombe dit en effet dans une lettre que le cardinal Caprara, légat, lui demanda une rétractation et lui proposa de signer une lettre au pape. Il le refusa, ainsi que deux de ses collègues, et eut à ce sujet avec le légat une explication qu'il raconte à sa manière, et avec quelque jactance, dans une lettre du 4 juin 1802, adressée *au vénérable prêtre Binos, ancien chanoine de Saint-Bertrand.* Cependant, à la suite de son entretien avec le cardinal, Lacombe s'était rendu chez le conseiller d'État Portalis, qui avait convoqué tous les évêques constitutionnels, et avec eux l'abbé Bernier, nouvel évêque d'Orléans (*voy.* Bernier). Ce dernier rédigea une lettre que tous signèrent, et dans laquelle ils dirent « qu'ils renonçaient volontiers à la constitution civile du clergé. » Lacombe la signa comme les autres; et, quoiqu'il assure ne s'être point rétracté, l'évêque d'Orléans a notifié, dans un acte signé de lui, « que ces évêques avaient donné des marques de « résipiscence, et qu'ils s'étaient conformés aux « dispositions du décret d'absolution, qu'ils avaient « reçu avec tout le respect convenable. » Bernier contredit donc ici Lacombe, et il faudrait peser ces deux autorités différentes. Au surplus, si le récit du dernier est vrai, il en résulte seulement que le pape a été trompé, que ses intentions n'ont pas été suivies, et que les constitutionnels ont invoqué les secours de l'autorité civile pour se dispenser d'obéir. Quoi qu'il en soit, il fut alors élevé sur le siége d'Angoulême, et ce fut le protestant Tarteyron qui, mu par la reconnaissance, lui fit présent de sa chapelle pontificale. La lettre de Lacombe à l'abbé Binos fut insérée dans les *Annales de la religion*, que rédigeait l'évêque constitutionnel Desbois, et elle fut discutée d'une manière assez piquante dans l'écrit intitulé *Entretiens politiques sur les affaires de la religion en France* (par l'abbé Cazaintre), 1802, in-8°. L'auteur y relève les inconséquences et les rodomontades de la lettre. Nous ne nous étendrons point sur la conduite que Lacombe tint à Angoulême. Il y protégea constamment le parti révolutionnaire, et attira des diocèses voisins les prêtres de ce parti. Plusieurs de ses mandements sont remarquables par la singularité de leur disposition et par la bizarrerie du style. Dans celui qu'il donna en conséquence de la lettre de Napoléon aux évêques, du 13 juillet 1809, il alla jusqu'à se féliciter de la spoliation du pape, qu'il faisait regarder comme *avantageuse pour la religion.* A l'époque de la restauration, Lacombe essuya des désagréments de plus d'un genre. Le duc d'Angoulême, ayant passé par Angoulême dans le mois de mai 1814, admit le clergé à lui rendre ses devoirs, exceptant formellement l'évêque de cette faveur. M. de Beauregard, ancien militaire, qui avait épousé une nièce de Lacombe, publia *Quelques Réflexions* sur ce fait, dont l'évêque fut d'autant plus affligé que le 3 mars 1815 il essuya un nouvel affront de la part du même prince et de madame la duchesse d'Angoulême, qui se rendaient à Bordeaux. Toutefois il ne tarda pas à se consoler lorsque, dans le même mois, il vit revenir Napoléon. Alors il publia une *Lettre pastorale* où il exhorta ses curés à remercier Dieu d'un retour qui allait *continuer les merveilles du règne impérial.* « C'est Dieu qui « nous l'avait donné, dit-il, c'est Dieu qui nous « l'avait ôté, c'est Dieu qui nous l'a redonné. » Il se rendit ensuite à Paris, et il assista en costume épiscopal à la cérémonie du Champ de mai. On conçoit qu'après la seconde restauration, la position de Lacombe devint plus difficile. Un prêtre de son diocèse, l'abbé Duchazand, lui écrivit des lettres qui circulèrent d'abord manuscrites, et qui furent ensuite imprimées sous ce titre : *Avis à la petite Église*, Périgueux et Paris, 1819, 1 vol. in-12. On lui demanda ensuite sa démission, mais il tint ferme et se refusa à toute espèce de concession. On ne trouva pas d'autre moyen de le déposséder que de hâter l'érection du siége de Périgueux, ce qui ôta tout le département de la Dordogne à sa juridiction. Madame la duchesse d'Angoulême, qui passa encore dans ce temps-là par cette ville, ayant refusé de nouveau à Lacombe la faveur d'être admis en sa présence, il en conçut un tel chagrin qu'il mourut peu de jours après, le 5 avril 1823. Ce ne fut qu'au bout d'un mois de négociations que le ministère permit qu'il fût inhumé dans le caveau des évêques, à la cathédrale d'Angoulême. La conduite de Lacombe lui avait fait une grande réputation dans le parti libéral, et, lorsqu'il s'agit de ses funérailles, quelques jeunes gens de ce parti disputèrent aux séminaristes l'honneur de porter son cercueil. Un prêtre émigré (M. Luguet), qui était devenu son grand vicaire, prononça son oraison funèbre. Le rédacteur de l'*Ami de la religion* lui consacra une

notice historique dans laquelle il le traita peu favorablement, tout en avouant qu'il s'était montré, dans toutes les circonstances, « régulier dans « sa conduite, et qu'on a loué sa simplicité, son « affabilité. » M—D j.

LACOMBE (Jean-Baptiste), président du tribunal révolutionnaire de Bordeaux, en 1793, était né à Toulouse dans une classe obscure, et, après avoir fait de médiocres études, s'était établi maître d'école dans cette ville. N'y ayant pas réussi, il se rendit à Bordeaux pour y tenter la fortune d'une autre manière. Il commit plusieurs escroqueries et fut obligé de se sauver pour se soustraire aux poursuites de la justice. S'étant réfugié dans un village, il y essaya de nouveau la carrière de l'enseignement et devint encore une fois maître d'école. C'est dans cette position que la révolution le trouva; il ne pouvait pas manquer d'en adopter les principes, et il le fit avec une telle violence que, après le triomphe de Robespierre, au 31 mai 1793, les représentants Baudot, Tallien et Ysabeau, envoyés à Bordeaux pour y poursuivre les débris de la faction de la Gironde, qui venait d'être renversée, ne crurent pouvoir faire mieux que de le nommer président de l'odieux tribunal qu'ils créèrent sous le nom de *commission militaire*. Intimement lié avec Perret d'Herval et le confident de Robespierre Jullien, Lacombe remplit parfaitement les vues des représentants. Au commencement de 1794 on le vit envoyer à l'échafaud jusqu'à trente personnes à la fois. Dans son *Histoire des crimes de la révolution*, Prudhomme déclare nettement que, si la révolution du 9 thermidor n'était pas arrivée, le tribunal de Lacombe eût fini par surpasser celui de Fouquier-Tinville, et il ajoute qu'en présence de l'horrible président, les accusés n'avaient plus la faculté de se défendre. Il les interrompait en leur disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte*. Alors il regardait les autres juges et prononçait l'arrêt de mort. Mais la chute de Robespierre amena bientôt la sienne, et dès le 27 thermidor, quinze jours après la mort du tyran, Lacombe fut lui-même traduit à un autre tribunal qui venait d'être substitué à la *commission militaire*. Il s'efforça d'établir dans sa défense qu'il était moins coupable que la convention nationale et ses commissaires, puisqu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres qu'il en avait reçus, et que même il avait épargné la moitié des victimes qu'ils lui avaient ordonné de condamner. Sur quoi, imitant son exemple, l'accusateur public l'interrompit brusquement en lui disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte*. Il fut condamné et exécuté sur-le-champ. Le même peuple qui avait trop longtemps applaudi à ses jugements sanguinaires l'accompagna au supplice, poussant des cris de joie et l'accablant de malédictions. Après l'exécution on arracha son cadavre aux mains des bourreaux, et pendant plusieurs heures la populace le traîna tout sanglant dans les rues. M—D j.

LACOMBE DE CROUZET (le P. Claude-Agrève), né en 1752, à St-Agrève, dans le Vivarais, fut admis encore jeune au couvent des Cordeliers, à Paris, où il prononça ses vœux et reçut le grade de docteur en 1784. Pendant la révolution, il eut le bonheur de rester à Paris, où il put exercer son ministère au milieu des périls. Il adopta les idées des adversaires du concordat de 1801. Il est mort à Paris le 10 octobre 1834, à l'âge de 82 ans. On lui doit : 1° *Hommage aux principes religieux et politiques, ou Court et simple exposé de quelques vérités importantes*, par C. A. L. de C., Paris, 1816, in-12 de 96 pages, où l'on trouve de l'exagération et de l'esprit de parti. Il en existe, suivant Barbier, une troisième édition publiée la même année, suivie d'une *Réponse à M. ****, et d'une *Réplique à M. P.* (Picot); 2° *Lettres (sur l'état actuel de l'Église en France), pour servir de suite à l'Hommage, aux principes religieux et politiques, etc.*, Paris, 1818 (à 1828) in-12. Ces lettres, au nombre de dix-neuf, ont été publiées incorrectement, le plus souvent sans titres et avec une nouvelle pagination. 3° Les *Regards d'un chrétien tournés vers le saint sépulcre de Jérusalem, ou Invitation aux rois et aux princes souverains de l'Europe de se coaliser et de prendre des mesures pour garantir à jamais le tombeau de Notre-Seigneur des insultes des infidèles, etc.*, par C. A. L. Paris, 1819, in-8°. Z.

LACOMBE de PRÉZEL (Honoré), frère de Jacques Lacombe (*voy.* plus haut), a été avocat; mais son existence a été tellement obscure, qu'on sait seulement que, né à Paris en 1725, il y est mort au commencement de la révolution. On a cependant de lui : 1° *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*, 1756, 2 vol. in-8°, qui ont eu plusieurs éditions; 2° *Dictionnaire iconologique ou Introduction à la connaissance des peintures, médailles, estampes*, etc., 1756, 1777, in-12; nouvelle édition très-augmentée, Paris, 1779, 2 vol. in-8°; 3° Les *Progrès du commerce*, Amsterdam, 1760, in-12; 4° *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, Paris, 1765, 3 vol. in-12; 5° les *Pensées de Pope, avec un Abrégé de sa Vie, extraites de l'édition anglaise de Warburton*, Genève (Paris), 1766, in-12, et Paris, an 6 (1798), in-12; 6° *Dictionnaire des portraits historiques*, 1768, 3 vol. in-8° et in-12; Paris, 1772, 4 vol. in-8°; 7° *l'Amateur, ou Nouvelles pièces et dissertations françaises et étrangères pour servir aux progrès du goût et des beaux-arts*, Paris, 1762, 2 vol. in-12; 8° *Dictionnaire du citoyen, ou Abrégé historique, théorique et pratique du commerce*, Paris, 1761, 2 vol. in-8°; 9° *Annales de la bienveillance, ou les Hommes rappelés à la bienfaisance par les exemples des peuples anciens et modernes*, Lausanne et Paris, 1772, 3 vol. in-12; 10° *Galerie des portraits, ou Portraits des hommes illustres*, Paris, 1768, in-8°. Cette *Galerie des portraits* forme de plus le 4e volume du *Dictionnaire des portraits historiques*, mentionné sous le n° 6 dans l'édition de 1772. A. B—T

LACOMBE St-MICHEL (J. P.), né vers 1740, d'une famille noble du Languedoc, embrassa le parti des armes : capitaine dans le septième régiment d'artillerie à l'époque de la révolution, il avait déjà vingt-cinq ans de service et la croix de St-Louis. Son régiment fut un de ceux que le gouvernement de Louis XVI fit venir aux environs de Paris au mois de juillet 1789, pour contenir le peuple de cette ville, que ceux qui méditaient une nouvelle constitution politique excitaient à l'insurrection par des intrigues et des manœuvres de toute espèce. Lacombe St-Michel avait adopté les principes dominants ; il ne chercha pas même à le dissimuler, laissant voir assez hautement que dans le cas où le gouvernement voudrait employer la force, on devait plutôt craindre une défection de sa part que compter sur son obéissance. L'insurrection s'étant manifestée à Paris le 12 juillet 1789, dans la soirée, le maréchal de Broglie fit partir Lacombe St-Michel et son régiment la nuit suivante. Ne devant plus compter dès lors sur les faveurs de la cour, en supposant qu'elle reprît son ancienne autorité, il embrassa le parti de la révolution. Lacombe St-Michel fut député au mois de septembre 1791 par le département du Tarn à l'assemblée législative : il s'y plaça aussitôt au côté gauche, et commença par dénoncer les officiers de l'armée qui donnaient leur démission ; il proposa des mesures pour les remplacer, et des peines contre les démissionnaires, s'éleva avec violence contre ceux qu'on appelait des contre-révolutionnaires, et, le 4 décembre 1791, fit transférer dans les prisons de la haute cour, à Orléans, tous ceux que l'assemblée avait mis en état d'accusation. Dans le courant de l'année 1792, il s'occupa de diverses dispositions militaires, fit augmenter l'arme de l'artillerie à cheval, et décréter la peine de mort contre les commandants des places assiégées qui se rendraient sans avoir rempli toutes les conditions militaires. Après le 10 août, Lacombe St-Michel fut envoyé au camp de Soissons, puis à l'armée du Midi, pour annoncer et justifier la déchéance de Louis XVI, et ensuite en Savoie pour destituer le général Montesquiou. Réélu à la convention, il continua de figurer dans les premiers rangs de ceux qui s'appelaient *les patriotes*, et vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Il motiva ainsi son opinion sur la question de l'appel au peuple : « Dans mon opinion, dit-il, le peuple ne doit « sanctionner que la constitution ; je crois que la « mesure de l'appel au peuple serait affreuse par « la guerre civile et les dissensions intestines qui « pourraient en résulter : je crois que si elle avait « lieu, j'en serais responsable. Je dis *non*. » Il fut ensuite envoyé en Corse peu de temps après, fit approvisionner cette île, et s'occupa de soumettre les habitants, qui refusaient de recevoir les décrets relatifs à la religion catholique (1) ; il les battit à plusieurs reprises dans les premiers mois de 1794, et refusa, au mois d'avril, de rendre Bastia aux Anglais, que Paoli avait appelés à son secours : il se vit cependant, faute de moyens, forcé d'évacuer le pays. Quand il fut de retour à Paris, la convention lui donna une nouvelle commission près l'armée des Ardennes, où il se rendit. Lacombe St-Michel resta étranger aux discussions réactionnaires après le 9 thermidor ; il garda le silence, devint membre du comité de salut public au mois de février 1795, ne s'y fit point remarquer, non plus qu'à la journée du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), et passa au conseil des Anciens par suite de la réélection forcée des deux tiers des membres de la convention. Dans ce nouveau poste, il se déclara partisan du directoire, plutôt néanmoins dans les conseils particuliers qu'à la tribune. Le 7 septembre 1797, il s'emporta contre ceux de ses collègues qui voulaient réclamer en faveur de quelques-unes des victimes du 18 fructidor. « Si le conseil ne veut pas sauver « la patrie, s'écria-t-il, le directoire la sauvera « seul. » Lacombe St-Michel fut élu président de l'assemblée le 28 octobre 1797. Le 15 janvier 1798, il demanda des secours pour les individus qui avaient été acquittés par la haute cour de Vendôme dans l'affaire de la conspiration de Babeuf : par un rapprochement bizarre, il considéra comme des martyrs de la république les proscrits des divers partis, et soutint que la faction anglaise avait préparé et soudoyé tous ces désastres. Sorti du conseil en 1798, Lacombe St-Michel reprit son rang dans l'artillerie ; et la même année, le directoire le nomma ambassadeur à Naples. Il y eut son audience de réception au mois d'octobre de la même année ; mais se voyant dédaigné et abreuvé de dégoûts, il se retira en février 1799. Les Anglais l'arrêtèrent à sa sortie de Naples, mais le relâchèrent aussitôt. Il reprit ensuite le service militaire pour ne plus le quitter qu'à la fin de sa vie, devint successivement général de brigade, maréchal de camp, général de division, lieutenant général, et en 1802 inspecteur général de l'artillerie. Peu de temps après, l'académie de Milan l'admit au nombre de ses membres. En 1804, il obtint le titre de commandeur de la Légion d'honneur, et se distingua dans la campagne de 1805 en Italie. En 1806 il servit avec succès contre les Prussiens, et Bonaparte lui donna un commandement dans le pays d'Hanovre. Il fut employé en Espagne en 1808, et sa conduite lui fit obtenir, le 27 juillet de la même année, la décoration de grand officier de la Légion d'honneur. En 1809, il fut occupé de la direction du siége d'Ostalric ; mais bientôt ses forces l'abandonnèrent ; il fut contraint par sa mauvaise santé de rentrer en France, et il mourut le 27 janvier 1812 en son château de St-Michel, dans un âge assez avancé. B—u.

(1) Il publia son *Rapport sur sa mission en Corse*, 1795, in-8°.

LACONDAMINE. *Voyez* Condamine.

LACORTE. *Voyez* Corte.

LACOSTE (Jean), en latin *Janus à Costa*, savant jurisconsulte, né à Cahors vers 1560, après avoir fait ses premières études avec distinction, se rendit à Bourges, où il suivit, pendant cinq ans, les leçons de Cujas. A son retour dans sa patrie, il fut pourvu de la chaire de droit romain ; mais il s'en démit en 1599 pour passer à l'université de Toulouse. Il contribua par son zèle à soutenir l'éclat de cette illustre école, et y attira un grand nombre d'élèves de toutes les parties de la France. L'affaiblissement de sa santé le détermina à demander sa retraite ; il revint en 1630 à Cahors, consacra les dernières années de sa vie à revoir et à mettre en ordre ses ouvrages, et mourut le 13 août 1637 dans un âge avancé. On a de Lacoste : 1° *Commentarius ad institutiones juris civilis*. Ce sont des notes explicatives des principales difficultés que présentent les Institutes : elles sont fort estimées ; Jean Van te Water en a publié une bonne édition, Utrecht, 1714, in-4°, reproduite à Leyde en 1744. 2° *Commentaria in Decretales*, Paris, 1676, in-4°. Jean Davezan, professeur à Angers, élève de Lacoste, publia son *Éloge* en 1637, in-4° ; il a été réimprimé avec les notes de Gottlieb Buder dans les *Vitæ jurisconsultorum*, Iéna, 1722, in-8°. W—s.

LACOSTE (Élie) était médecin à Montagnac dans le département de la Dordogne avant la révolution de 1789 : il négligea dès lors les travaux de son art, qu'il exerçait avec distinction. La haute société du pays était surtout celle qu'il fréquentait ; un événement fâcheux l'en sépara : les opinions politiques étaient alors portées au plus haut degré d'exaltation ; il se trouva sur ce point d'un avis différent avec un gentilhomme périgourdin, qui l'insulta, le traita même avec mépris ; il s'ensuivit un combat, et le gentilhomme fut tué. Depuis ce moment, Lacoste ne revit plus la noblesse périgourdine ; il se jeta dans le parti populaire, et la politique devint sa seule pensée. Lors des premières élections pour l'établissement du nouveau système, ce médecin devint administrateur de son département, et fut ensuite député à l'assemblée législative et à la convention. Il ne parla que deux fois dans la première de ces assemblées, sur des objets de peu d'importance, paraissant plutôt observer les événements qui précédèrent le 10 août qu'y prendre part ; mais après le dénoûment de ce terrible drame, il se jeta dans le parti vainqueur, et la convention le compta au nombre de ses membres les plus énergiques. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort, se prononça contre l'appel au peuple et contre le sursis. Envoyé successivement aux armées de la Moselle et du Rhin en qualité de commissaire du comité de salut public, il ne rendit compte que des succès de ces armées et du zèle des habitants de ces pays pour la défense des frontières de France, et fut un des *représentants du peuple* qu'on accusa le moins pendant ses missions : mais on lui a reproché d'avoir été le principal acteur dans une invention diabolique qui fit immoler, surtout à Paris, une multitude innombrable de victimes. Ce fut Élie Lacoste qui, le 13 juin 1794, au nom des comités de salut public et de sûreté générale réunis, fit déclarer l'existence de la prétendue conspiration du baron de Batz, organisée et défrayée par Pitt, suivant le rapporteur, pour faire assassiner la convention et ses partisans : le rapport très-long qu'il donna sur cette conspiration étrange est un monument historique très-curieux. A l'époque de cette invention, un nommé Admiral avait tenté d'assassiner Collot d'Herbois (*voy.* ce nom) ; et une jeune fille de vingt ans, nommée Cécile Renaud, s'était présentée chez Robespierre dans le dessein, disait-elle, de voir un tyran. Ces deux événements servirent de base à la conspiration du baron de Batz, ou de l'étranger : c'est ainsi qu'elle fut qualifiée. Elie Lacoste partit de là pour la composition de son rapport, à la suite duquel il proposa un projet, immédiatement adopté sans aucune discussion, qui ordonna de chercher les conspirateurs dans toutes les prisons de Paris et de les envoyer au tribunal révolutionnaire. Alors commencèrent les assassinats d'une soixantaine de personnes par jour, qui se continuèrent jusqu'à la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Cette invention mérita à Élie Lacoste l'approbation de ses collègues, qui le nommèrent leur président. Le 27 juillet, il s'éleva avec force contre Robespierre, qui cherchait à détruire les comités, et particulièrement celui de sûreté générale, dont lui, Elie Lacoste, était membre ; et il contribua beaucoup à sa chute. Il demanda l'arrestation de St-Just, de Couthon et de Lebas (*voy.* ces noms), et fit mettre les membres de la commune hors la loi. Le 29, il fit décréter que le tribunal révolutionnaire serait suspendu et remplacé par une commission ; mais quand il vit que la réaction allait atteindre les principaux membres des comités, il prit leur défense, devenue la sienne, et voulut faire arrêter Lecointre de Versailles, qui fut le premier à dévoiler leurs crimes ; mais tous ses efforts furent inutiles : il se trouva lui-même compromis dans la révolte du 2 prairial an 3 (21 mai 1795), comme membre des anciens comités de gouvernement, et mis en arrestation. Amnistié lors de l'établissement de la constitution de l'an 3, il ne reparut plus dans les fonctions publiques, et mourut dans l'été de 1803. B—u.

LACOSTE (Jean), fils d'un avocat célèbre de Dijon (1), naquit dans cette ville en 1725, et y suivit la carrière du barreau avec la plus grande distinction. Il avait fait ses premières études au collége de Louhans, sous les joséphistes, et il fit

(1) On connaît divers traits relatifs au barreau, mille fois répétés dans les recueils d'anecdotes, et qui annoncent une grande vivacité d'esprit, une repartie aussi prompte qu'heureuse ; la plupart sont de Lacoste ; entre autres : *Le fait est un enfant fait, celui qui l'a fait*, etc. ; *Moi, plus puissant que la cour, je m'interdis*, etc.

sa rhétorique et sa philosophie au collége de Dijon sous les jésuites. Le fameux P. Oudin, qui savait si bien découvrir le germe du talent dans ses élèves, eut pour lui des attentions particulières; il en faisait le plus grand cas. En 1744, à l'âge de dix-neuf ans, Lacoste fut reçu avocat. Son goût l'entraînait vers les mathématiques, et il se disposait à entrer dans le génie militaire; mais son frère aîné ayant renoncé au barreau et à la charge de substitut du procureur général, il se livra tout entier à la jurisprudence, et obtint dans la plaidoirie les plus rares succès. La nature l'avait doué d'une extrême facilité; il plaidait sur notes après s'être rempli la tête de son sujet, c'est-à-dire qu'il improvisait l'expression, mais toujours de la manière la plus heureuse. Il a publié, dans le temps, des consultations et des mémoires d'un grand intérêt. Ce qui le distinguait, c'était une lucidité et une concision dont il y a peu d'exemples. Il réduisait un dossier volumineux à un petit nombre de pages où tout était en évidence. Son intégrité parfaite, son mépris de la fortune, son austère franchise et l'élévation de son caractère lui faisaient des admirateurs et des envieux. Il refusa constamment d'occuper une place au parlement Maupeou, et discontinua son travail. Lors de la dissolution des jésuites, auxquels il tenait par les liens de la reconnaissance et par les affections les plus vives, il dit en pleine audience, en 1763, que *l'autorité faisait un coup d'essai, et que les cours souveraines qui prêtaient leur ministère à la destruction d'un ordre religieux si célèbre ne tarderaient pas à être détruites elles-mêmes.* Il refusa, en 1788 et 1789, de se trouver aux assemblées bailliagères et autres, disant que *c'étaient des sujets révoltés contre leur roi.* Il s'affligea vivement de la réunion des ordres. Son coup d'œil était profond. Il dit alors à un de ses fils (M. l'abbé Lacoste) que c'en était fait du trône et de l'autel, et qu'avant peu d'années les prêtres seraient sans feu, sans lieu, et exposés à d'incroyables persécutions. D'après une opposition aussi énergique contre le nouvel ordre de choses, il n'est pas surprenant qu'il ait été la première victime de l'incarcération à Dijon. Le 28 août 1792, on le conduisit à la Conciergerie sans lui donner le temps de quitter sa robe de chambre. Sa détention ne dura que quinze jours. Comme il avait rempli, peu d'années auparavant, les fonctions d'échevin avec une grande distinction, et comme il jouissait de l'estime universelle, le peuple voulut bien ordonner son élargissement. Mais le coup était porté; bientôt il fut frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, et ne fit que languir. Lorsqu'il eut appris le régicide du 21 janvier 1793, il se consuma de douleur. Dans le cours de sa carrière, ce célèbre avocat ne s'était pas borné aux seules matières de jurisprudence, il se délassait de temps en temps avec les Muses, la littérature et les sciences. On a de lui, outre beaucoup de mémoires imprimés: 1° *Lettres galantes et morales*, 1754, in-12; 2° *Essai sur la pesanteur*, Dijon et Paris, 1762, in-12; 3° *Judith* et *David*, tragédies, Paris, 1763, in-12; 4° *Cléopâtre*, tragédie, 1774, in-12; 5° *Éloge de Henri IV*, discours qui a concouru à l'académie de la Rochelle en 1768; 6° *Œuvres de M. L..., ancien bâtonnier de l'ordre des avocats*, nouvelle édition, revue et augmentée, Dijon, 1789, 2 vol. in-12. C'est un recueil des pièces précédentes, auxquelles Lacoste en a ajouté plusieurs inédites, entre autres des poésies fugitives et des dissertations sur différents objets des sciences physiques. Le tout annonce beaucoup d'esprit, de facilité et des connaissances très-étendues. Au milieu des illusions de la jeunesse et de l'amour des plaisirs, Lacoste ne perdit jamais ce fonds de foi et d'attachement à la religion qu'il avait puisé soit à Louhans, soit à Dijon, chez ses premiers maîtres. Cet homme de bien, ce jurisconsulte éloquent, mourut le 15 septembre 1793. P—T.

LACOSTE (l'abbé Philibert-Augustin), fils du précédent, naquit à Dijon le 8 août 1762 et se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, où il devait obtenir dans le professorat et la prédication un succès égal à celui que son père et son aïeul avaient obtenu au barreau; il hérita en même temps et de leur talent de parole et de cette vivacité d'esprit restée proverbiale qui les avaient caractérisés tous les deux. A quinze ans, Augustin Lacoste entra dans la congrégation de l'Oratoire, à laquelle il devait demeurer fidèlement attaché jusqu'au jour (12 août 1792) où, par suite d'un décret, cette société fut dissoute. Là, en instruisant les autres, en leur enseignant tour à tour la grammaire, les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie, il se perfectionna lui-même, et bientôt de brillantes épreuves lui valurent le bonnet de docteur. Il venait de recevoir la prêtrise quand sonna l'heure de la révolution. A cette époque où chacun tremblait, mais où le prêtre surtout était exposé, la famille de Grammont, justement honorée et respectée de tous, lui offrit un asile qu'il accepta; et cette bienveillante hospitalité fut pour lui doublement une bonne fortune, en ce qu'en lui assurant un abri elle créa ou resserra des relations, qu'il garda toute sa vie, avec les plus illustres familles de France et de Belgique. Toutefois, son séjour à Villersexel ne fut pas de longue durée; son activité ne pouvait rester captive. Lyon luttait contre la montagne et servait courageusement de refuge aux champions des idées religieuses que les villes révolutionnaires bannissaient de leurs murs; il courut à Lyon (1792) s'enrôler au nombre de ces hardis et saints missionnaires, dont il devint le chef. Tous les dangers qui l'y menacèrent ne firent qu'accroître sa foi et son talent; aussi, quand, le calme commençant à renaître, le clergé reprit son influence, le nom de Lacoste fut-il plus d'une fois prononcé comme celui de l'un de ses plus dignes représentants. Après le concordat de 1801 notamment, la création d'une cure à Genève ayant été arrêtée, on n'hésita pas

sur le choix du titulaire. De toutes les administrations, celle de Genève, foyer du protestantisme, agité sans cesse par les dissentiments politiques et religieux, était sans contredit la plus difficile et la plus importante : il fallait un homme à la fois sévère et conciliant, ferme, mais juste et éclairé, surtout d'un tact et d'un jugement éprouvés. Lacoste fut choisi, accepta et justifia bientôt par ses actes sa nomination. « Pou-« vais-je et devais-je m'y attendre? Quel énorme « fardeau! combien il écrase ma faiblesse !... Je « ne me le suis pas imposé à moi-même ; celui qui « m'appelle saura me soutenir. Oh! je puis tout « en celui qui me fortifie. » Telles sont les lignes qu'il écrivait, la veille de sa prise de possession; il comprenait toute la responsabilité de sa nouvelle position et s'en effrayait; mais le poids n'en fut pas trop lourd pour lui. Il sut rapidement conquérir par une charité sans bornes et qui s'adressait indistinctement à tous, catholiques et protestants, une influence qui se manifesta surtout par l'empressement égal que mirent les deux cultes à suivre ses instructions. Estimé, aimé de tous, des pauvres dont il s'intitulait le trésorier, des riches dont ses vertus, sa franchise, son amabilité et son esprit avaient captivé la confiance, il rendit à Genève les plus grands services et y jouit d'une considération dont le souvenir n'est pas encore effacé. Toutefois, sa bonté même, sa tolérance et probablement aussi son succès lui firent sinon des ennemis, du moins des jaloux, et le placèrent comme en suspicion vis-à-vis des membres du clergé catholique; il lutta quelque temps, mais à cette source de chagrins s'étant joint un affaiblissement dans sa santé, il renonça à sa cure, malgré amis et supérieurs, et laissa recueillir à d'autres le fruit de ses peines et de sa prudente direction. Il retourna à Lyon, où sa parole fut comme autrefois recherchée par un nombreux auditoire; puis, en 1809, il accepta de l'université, qui se réorganisait, la fonction d'inspecteur de l'académie de Grenoble, qu'il remplit avec son zèle habituel, sachant donner tour à tour aux établissements qu'il visitait les utiles leçons du maître et les sages conseils du pasteur. En 1813, l'évêque nommé de St-Flour le choisit pour son grand vicaire; la position était délicate; l'évêque, nommé *motu proprio* et sans présentation de l'empereur, était contesté. Lacoste s'en tint à ce qui, dans son service, n'offrait rien de douteux, et bientôt même quitta un poste incertain pour rentrer à Dijon, où monseigneur Reymond lui confia au grand séminaire l'enseignement de la théologie. Pendant les quatre années (1814-1818) qu'il conserva cette chaire, où il se fit une juste réputation de théologien et de père pour ses disciples, il n'en continua pas moins à remplir au dehors tous ses devoirs du sacerdoce, confessant chaque jour la foule qui venait à lui, prêchant le dimanche au village, et les fêtes à Dijon. Plusieurs fois, à cette époque, le poste de vicaire général lui fut offert, il le refusa. Il refusa également la cure de la cathédrale de Dijon et même l'épiscopat, pour lequel à plusieurs reprises il fut désigné. En quittant le grand séminaire, Lacoste, dont l'université avait su apprécier et réclamait de nouveau le concours, rentra dans son sein comme inspecteur de l'académie de Clermont, où il fut bien vite entouré du respect et de la considération dont il avait joui autrefois à Grenoble. Enfin, en 1823, il rentra définitivement, et pour n'en plus sortir, dans sa ville natale, où monseigneur de Boisville lui conféra d'abord le double titre de chanoine théologal et de vicaire général honoraire, puis le nomma en 1824 vicaire général titulaire. Il conserva pendant sept années ces dernières fonctions et sous quatre administrateurs différents du diocèse, ne cessa de se faire remarquer par une habileté qui lui fit offrir de nouveau, en 1830, mais toujours vainement, l'épiscopat. Cependant, la vieillesse arrivait et avec elle les infirmités; lors de l'installation, en 1833, de monseigneur Rey, Lacoste avait soixante et onze ans; il se démit du titre de vicaire général, se défiant sans doute de ses forces, prévoyant peut-être aussi de fâcheuses dissidences avec son nouvel évêque; il consacra, dès ce moment, les longues années de retraite qui lui étaient encore réservées à diriger des consciences et à visiter les pauvres, faisant encore de temps à autre entendre dans la chaire des paroles pleines d'émotion, écoutées toujours avec empressement, et donnant à ses nombreux amis et disciples l'exemple de toutes les vertus. L'abbé Lacoste s'éteignit le 13 janvier 1848, âgé de 85 ans 5 mois 5 jours. Il avait publié les ouvrages suivants : 1° *Discours de piété choisis*, Lyon et Paris, Rusand, 1823, in-12. Dans ce recueil, où le style est à la hauteur des pensées, on a remarqué avec raison, entre autres, un Discours sur les vertus de l'enfance, prononcé au collége de la Trinité, à Lyon, « homélie pleine de « charme, d'onction et d'une élégante simpli-« cité; » 2° *Plans de discours, ou Projets d'instructions et de conférences sur les vérités de la religion*, Dijon, Lagier, 1825 et 1830, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, qui a eu deux éditions, est un utile canevas de prédications publié par l'auteur, sur la demande de confrères et d'anciens élèves. 3° *Preuves de la religion*, in-12. Le titre seul de ce livre, où règne la logique la plus puissante, en dit assez le but et la portée; c'est le fruit de nombreuses lectures et de longues méditations, la suite et l'enchaînement de toutes les preuves que l'expérience et la foi peuvent dicter à un chrétien convaincu. Lacoste a en outre donné une édition du *Traité de la religion chrétienne*, de Jacques Abbadie, Dijon, 1826, 4 vol. in-8°, et laissé un certain nombre de manuscrits, malheureusement détruits par son neveu, M. Nault (*voy.* ce nom), auquel il les avait laissés, et qui, jaloux de la gloire de son oncle et craignant tout ce qui

pouvait y porter atteinte, n'a voulu laisser au jour que ce que l'abbé Lacoste lui-même avait jugé digne du public. — Il existe plusieurs notices sur l'abbé Lacoste, et nous devons notamment citer celle de M. le curé Séné et de M. Stiévenart, auxquelles nous avons fait plus d'un emprunt. Chacun d'eux a fait ressortir avec vérité le caractère de celui dont ils faisaient l'éloge, son libéralisme, son langage incisif et frondeur, son franc parler qui, pour être porté à ses dernières limites, n'en était pas moins d'un homme du monde : toutes ces qualités, il les possédait à un haut degré; ajoutons-y cette conviction sincère de gallican qui en faisait un admirateur passionné de Bossuet, cette impartialité que suffit seul à démontrer le partage qu'il fit de son temps entre le clergé et l'université; enfin, cette foi dans l'avenir qui, en politique, le fit encourager les esprits timides, tandis qu'en même temps son extrême prudence modérait les cœurs trop ardents; mais pourtant n'oublions pas qu'il eut aussi ses détracteurs, et que cela ne tint pas seulement à son mérite. La vanité blessée ne pardonne pas, et il parlait quelquefois des personnes qu'il avait connues, et même des siens, avec une certaine malignité critique que sa sévérité pour lui-même et une intention toujours bonne pouvaient seules faire excuser; il mettait souvent dans ses réprimandes et ses avertissements trop peu de ménagements (1). M—U.

LACOSTE (le baron DE), né à Dax, en Gascogne, se destina de bonne heure au barreau, où s'étaient distingués plusieurs de ses ancêtres. Il fut reçu en 1757 avocat au parlement de Bordeaux, et débuta avec succès à cette école où déjà préludaient aux triomphes oratoires quelques-uns de ces talents qui plus tard brillèrent à la tribune législative. Venu à Paris pour se perfectionner sur un plus grand théâtre, Lacoste partagea son temps entre les audiences du palais et les labeurs du Châtelet, menant ainsi de front l'étude théorique et pratique du droit. En 1766, le contentieux du bureau des colonies lui fut confié, avec trois mille livres de traitement et la promesse d'une destination extérieure. Ce ne fut que sept années après qu'il eut reçu cette promesse qu'elle vint à se réaliser par sa nomination comme ordonnateur à Sainte-Lucie. Mais il s'était tellement initié à la législation, alors si exceptionnelle, qui régissait nos colonies, que l'on sentit sans doute qu'il ne fallait pas priver l'administration centrale d'un conseil aussi expérimenté. Il ne se rendit donc pas à Sainte-Lucie. Mais il vit sa carrière presque aussitôt interrompue par les suites d'un coup de feu reçu en couvrant de son corps son père menacé. A son rétablissement, trouvant dans le ministre de Boynes un digne appréciateur de son caractère et de ses talents, il fut nommé, en novembre 1774, premier commis du bureau des colonies. Sa santé languissante lui fit quitter cette position si laborieuse pour accepter le mandat de député de St-Domingue, qui, d'après le choix des habitants de cette île, lui fut confié, le 11 janvier 1783, par le roi. Admis à la retraite dans cette même année, il obtint une pension de douze mille francs avec un brevet d'intendant colonial. Des revers de famille obligèrent Lacoste à solliciter, en 1789, la place d'intendant dont il avait obtenu le brevet. Il demanda l'intendance de St-Domingue, vacante par le retour de M. de Marbois. Il n'avait encore reçu que des réponses dilatoires, lorsque, en exécution du décret de l'assemblée nationale du 27 novembre 1791, le roi le choisit pour être l'un des quatre envoyés chargés de se rendre aux colonies des Antilles, où déjà des troubles sérieux avaient éclaté. — Revenu de cette mission en février 1792, Lacoste fut proposé par Dumouriez comme ministre de la marine et des colonies dans l'administration qu'il composa sous l'influence de la *Gironde*, à la retraite du ministère *feuillant*, dirigé par Narbonne. Agréé par Louis XVI, Lacoste obtint et mérita toute la confiance du roi. Entré en fonctions vers la fin de mars, dès le 6 avril il avait pris des mesures pour améliorer efficacement la condition des ouvriers des ports. Les armements furent résolus et poussés avec une grande activité. Pendant sa courte administration, les nobles qualités qui le distinguaient devinrent plus manifestes. Dumouriez, dans ses Mémoires, rend un juste hommage à ses intentions comme à ses vues. Le 21 juillet 1792 il cessa de toucher le traitement de cinquante mille livres qu'il recevait comme ministre. Il fut, dans ce même mois, nommé ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane. Se rendit-il à son nouveau poste? on l'ignore. Dénoncé comme ayant mal choisi les employés des Iles et pour n'y avoir pas envoyé des forces suffisantes, il fut mandé à la barre de la convention nationale le 8 novembre et décrété d'accusation. Plus heureux que tant d'autres prisonniers de cette époque, Lacoste échappa à l'échafaud. Appelé, en germinal an 8 (mars 1800), au conseil des prises, il ne cessa d'en faire partie qu'à la suppression de ce conseil (août 1815). Ses lumières comme jurisconsulte et sa longue expérience comme administrateur trouvèrent, au sein de ce conseil, une laborieuse application, qui satisfit sa modestie, éprouvée dans les emplois les plus élevés. En recherchant les traces de cet homme de bien et de talent au milieu des affaires auxquelles il prit part ou qu'il dirigea, on se sent pénétré de respect et de sympathie pour son caractère resté constamment le même, c'est-à-dire supérieur et pur, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa carrière. CH—U.

LACOSTE (le marquis HIPPOLYTE GRACIEUX DE),

(1) Un défaut naturel, qui ne nuisit guère d'ailleurs au prédicateur et ne fit que donner souvent plus de mordant à l'homme du monde, empêchait l'abbé Lacoste de prononcer le *c* dur, et le fit même appeler par quelques malins l'abbé *Laoste*.

né à Confolens (dans la Charente), était résident de France près le duc de Deux-Ponts en 1789. Nommé député de la noblesse du Charolais aux états généraux, il s'y montra l'un des députés de son ordre les plus favorables à la révolution, et fut un de ceux qui allèrent les premiers se réunir au tiers état. Dès le 8 août 1789, et avant que personne eût exprimé de pareilles opinions, il présenta un projet de décret établissant que tous les biens ecclésiastiques appartenaient à la nation, et que tous les ordres monastiques et la dîme devaient être supprimés. Cette motion, vivement appuyée par Lameth, Barnave, Mirabeau et tout le parti révolutionnaire, ne tarda pas à être décrétée; mais il paraît que le marquis de Lacoste était déjà un peu revenu de ses opinions malveillantes pour le clergé; car, dans la séance du 11 février suivant, lorsque l'on discuta définitivement la suppression des ordres religieux, il demanda plusieurs exceptions et se plaignit de la modicité des pensions; mais cet avis fut alors plus mal accueilli que ne l'avait été le premier. Le marquis de Lacoste garda un silence absolu pendant tout le reste de la session constituante, et il passa dans l'étranger après la dissolution de l'Assemblée. Étant rentré en France en 1795, il y fut arrêté comme émigré par ordre des représentants Poullain et Ferroux; mais il présenta des certificats constatant sa résidence à Lyon, et cette affaire donna lieu à une assez longue discussion dans la séance de la convention nationale du 21 juillet 1795. Lacoste ayant été traduit, par un décret, au tribunal criminel de Paris avec les signataires des certificats, que l'on prétendait faux, tous furent acquittés. Il habita ensuite paisiblement la capitale, où il fit prononcer son divorce avec mademoiselle de Vérac pour épouser une actrice de l'Opéra-Buffa (la *Balletti*). En 1801, à la recommandation de son collègue Regnaud de Saint-Jean d'Angély, il fut nommé sous-préfet de Molle, dans le département des Deux-Sèvres, sous le nom de *Lacoste-Messelière*, et, dès l'année suivante, il obtint la préfecture de l'Allier. Il est mort dans ces fonctions à Moulins, vers la fin du gouvernement impérial. M—D j.

LACOSTE (Jean-Baptiste), député conventionnel, était un fort médiocre avocat en Auvergne avant la révolution. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, fut député à la convention nationale en 1792, et y siégea dès le commencement à côté des plus fougueux démagogues. Comme eux il vota la mort de Louis XVI. Après ce procès, Lacoste figura peu dans l'assemblée et fut presque toujours en mission, avec son collègue Baudot, dans les départements de la Haute-Loire et du Rhin et près les armées de la Moselle et du Nord, où il se conduisit avec beaucoup de bravoure. A Haguenau il servit lui-même le canon, et à Kaiserslautern, où il fut témoin de l'échec éprouvé par Hoche, en décembre 1793, il parut sur le champ de bataille dans le plus fort de la mêlée; ce qui d'ailleurs n'empêcha pas la défaite de l'armée républicaine. Il assista ensuite à la conquête de la Hollande, faite sur les glaces de l'hiver de 1795. Dans toutes ses missions il fit exécuter impitoyablement les mesures de terreur ordonnées par la convention et ses comités; mais on ne le vit point, comme tant d'autres, s'enrichir des dépouilles de ses victimes. Aussi, lorsque le 1er juin 1795 il fut dénoncé pour sa conduite dans ses missions, et accusé par Faure et Dentzel d'avoir organisé en Alsace la commission qui y fit couler le sang sous la direction de Schneider (*voy.* Dentzel), il trouva un défenseur dans Delahaye, qui, bien que proscrit comme girondin, ne put s'empêcher de prendre parti pour le montagnard Lacoste, et demanda qu'il fût autorisé à rester *sans gendarmes* chez lui, où il était malade, « attendu, dit-il, qu'il n'a pas le moyen de les « payer. » Néanmoins le décret d'arrestation fut porté; mais Lacoste fut amnistié peu de temps après. A la fin de 1800 il fut appelé à la préfecture du département des Forêts, qu'il administra pendant plusieurs années d'une manière honorable. Nommé préfet de la Sarthe après le retour de Bonaparte, en avril 1815, il se trouva par là compris dans l'exception à la loi d'amnistie, ce qui l'obligea, en 1816, de se réfugier d'abord dans la Belgique, puis dans une contrée plus éloignée, où il mourut vers 1820. — Il ne faut pas le confondre avec un autre conventionnel du même nom (*voy.* Lacoste (*Élie*). M—D j.

LACOSTE (Pierre-François), né vers 1754 au village de Plaisance, près de Toulouse, entra dans l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des sciences naturelles, surtout de la minéralogie. Il était vicaire à la Dalbade, faubourg de Toulouse, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes, adhéra à la constitution civile du clergé, en faveur de laquelle il écrivit, et publia quelques brochures politiques. Plus tard il professa l'histoire naturelle et la physique à l'école centrale du Puy-de-Dôme, puis au lycée de Clermont-Ferrand et à la faculté des sciences de cette ville; enfin il fut nommé conservateur du cabinet de minéralogie et professeur au jardin des plantes de Clermont-Ferrand, où il mourut le 18 avril 1826. Il était rentré dans la carrière ecclésiastique et avait obtenu le titre de chanoine honoraire. La Société philotechnique de Paris, celle des antiquaires de France et plusieurs autres, le comptaient au nombre de leurs membres. Nous mentionnerons d'abord les écrits qu'il publia pendant la révolution : 1° *Lettre à un curé non conformiste*, Toulouse, 1791, in-8°; réimprimée par ordre du conseil général de la commune de Toulouse; 2° *Réponse à la lettre d'un curé non conformiste*, ibid., 1791, in-8°; 3° *Discours sur les devoirs des citoyens envers la patrie*, Toulouse, in-8°; 4° *Discours pour une fête civique*, ibid., 1793, in-8°; 5° *Discours sur les obligations que les Français se sont imposées en acceptant la constitution*, ibid., an 4

(1795), in-8°; 6° *Discours sur les vertus républicaines*, Toulouse, an 4 (1796), in-8°, imprimé par ordre du département de la Haute-Garonne; 7° *Réflexions sur la nécessité de se rallier à la constitution et de la maintenir*, Clermont-Ferrand, an 9 (1801), in-8°. Les ouvrages suivants sont consacrés à la science; 8° *Discours sur les avantages de l'histoire naturelle*, Toulouse, 1797, in-8°; réimprimé avec des *notes*, Clermont-Ferrand, 1801, in-8°; 9° *Observations sur l'agriculture des montagnes de l'Auvergne*, Clermont, 1799, in-8°; réimprimées avec un léger changement dans le titre, ibid., 1801, in-8°; 10° *Discours sur les dispositions des habitants du Puy-de-Dôme pour les sciences*, Clermont, 1801, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Discours sur ce sujet :* Combien les sciences, les lettres et les arts peuvent être cultivés avec succès dans le département du Puy-de-Dôme et dans toute l'Auvergne; *et :* Quels sont les moyens de les y rendre florissants? avec des notes, ibid., 1819, in-8°; 11° *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de Notes sur divers objets, recueillies dans une course minéralogique faite en* 1802, Clermont, 1803, in-8°; 12° *Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans de l'Auvergne, écrites dans un voyage fait en* 1804, Clermont, 1805, in-8°; 13° *Lettre aux amis des sciences du département du Puy-de-Dôme et des autres pays*, pour leur recommander le cabinet de minéralogie et le jardin des plantes de la ville de Clermont, ibid., 1823, in-8°; 14° *Observations sur les travaux qui doivent être faits pour la recherche des objets d'antiquité dans le département du Puy-de-Dôme, suivies de Notes*, Clermont, 1824, in-8°. L'abbé Lacoste avait publié, en 1812, le *Prospectus* des *Observations sur les volcans de l'Auvergne, et autres opuscules relatifs à cette contrée ;* mais cet ouvrage, annoncé en 3 volumes in-8°, n'a pas paru. P—RT.

LACOSTE (le baron ÉTIENNE-CLÉMENT), né à Romans, en Dauphiné, le 27 décembre 1773, s'enrôla en 1792 dans un bataillon des volontaires de la Drôme, fut envoyé à l'armée des Alpes avec le grade de lieutenant, et assista au siége de Toulon sous les ordres du général Dugommier (*voy.* ce nom). Il servit ensuite sous le même chef dans l'armée des Pyrénées-Orientales, fut blessé à l'attaque de la redoute de la Seine et à la bataille de St-Laurent de la Mouga (6 mai 1794). Plus tard, Lacoste, nommé capitaine adjudant-major, passa à l'armée d'Italie, commandée par Bonaparte, et s'y distingua dans plusieurs affaires, notamment à la bataille d'Arcole (octobre 1796). Il accompagna son général en Égypte, et prit une part glorieuse au siége de St-Jean d'Acre, où il reçut un coup de feu; au combat de Damiette, où son intrépidité lui valut le grade de chef de bataillon; et enfin à la bataille d'Alexandrie, où il eut une jambe cassée. Après son retour en Europe, il fut employé dans les guerres contre l'Autriche en 1805, dans les campagnes de Prusse et de Pologne, en 1806 et 1807. Le grade de colonel fut la récompense de sa conduite à la sanglante bataille de Preussich-Eylau. Envoyé en Espagne dès 1808, il se signala dans une foule d'affaires, entre autres aux siéges de Bilbao, de St-Ander et de Burgos, aux batailles d'Espinosa et d'Occana. Cependant, la désastreuse retraite de Moscou ayant forcé Napoléon de retirer d'Espagne une partie de ses troupes pour organiser une nouvelle armée, Lacoste, créé baron et nommé général de brigade, fut chargé d'un commandement dans la campagne de Saxe (1813), où ses talents et son courage devaient briller pour la dernière fois : pendant que les Français se repliaient sur le Rhin, il fut atteint d'un coup mortel. — LACOSTE (le comte), colonel du génie, fut employé pendant la campagne de 1807 et blessé à Friedland. Napoléon, informé du courage et de l'habileté qu'il avait déployés au siége de Dantzig, le fit son aide de camp et le nomma général de brigade. En 1808, Lacoste fut envoyé en Espagne et chargé des opérations du siége de Saragosse. Le talent avec lequel il les dirigea ne pouvait manquer d'amener la reddition de la place; mais il n'en fut pas témoin : une balle le frappa mortellement au front le 21 février 1809, et le 24 les Français entrèrent dans la ville. P—RT.

LA COUDRAYE (FRANÇOIS-CÉLESTIN DE LOYNES, chevalier DE) naquit vers 1750 d'une famille noble, qui se fixa dans la terre de la Coudraye de Luçon, illustrée par l'inventeur des recueils périodiques, Denis de Sallo (*voy.* ce nom), créateur du *Journal des Savants*. Le chevalier de la Coudraye reçut une éducation distinguée, entra dans la marine sous les auspices de son compatriote l'amiral Destouches, et s'y fit remarquer surtout par son savoir. Il publia d'abord une *Dissertation sur la manière de déterminer les longitudes en mer*, couronnée par la société des arts et métiers d'Utrecht en 1783 (traduite en danois sous les yeux de l'auteur, à Copenhague, où elle a eu deux éditions, en 1802 et 1806); puis une *Théorie des vents*, qui remporta en 1785 un prix proposé par l'académie des sciences de Dijon. Dans ce mémoire, que l'on cite encore souvent, il a démontré que le vent primitif est le vent d'orient. Enfin sa *Théorie des ondes* reçut, en 1786, de la société royale des sciences de Copenhague, la même récompense accordée à ses autres travaux. La Coudraye fit paraître à Nantes, en 1781, un mémoire posthume du docteur de Courcelles (*voy.* ce nom), premier médecin de la marine à Brest, *sur le régime végétal des gens de mer ;* et, dans l'avant-propos qu'il mit en tête de cette publication, il blâma fortement le nouveau projet d'alimentation des marins proposé par Desperriers, et dont l'expérience, faite sur les matelots de la *Belle-Poule*, avait présenté des résultats très-défavorables (1). Se trou-

(1) Desperriers, à qui ces observations avaient été adressées, les avait fait imprimer en partie sans l'aveu de la Coudraye, et dans sa réponse il était allé jusqu'à imputer à celui-ci et aux autres officiers de la *Belle-Poule* la mauvaise réussite de l'expérience.

vant lieutenant de vaisseau et l'un des officiers les plus instruits de la marine française, la Coudraye fut choisi par la noblesse du Poitou comme un de ses députés aux états généraux de 1789. Il s'occupa aussitôt de la rédaction des cahiers de sa province, et il y prit la plus grande part. Rendu à Paris, il vota avec la minorité, ne se fit pas remarquer autant que sa réputation antérieure aurait dû le faire croire, et finit par émigrer. Il alla d'abord à Copenhague, où il donna des leçons aux jeunes officiers de marine et devint membre de l'académie. Après plusieurs années de séjour, il se rendit à St-Pétersbourg, où il n'eut pas moins de succès, et il y reprit l'impression de son *Dictionnaire de marine*, commencée à Copenhague sous le format in-4°; mais, par suite de quelques difficultés, l'impression en avait été suspendue, et, quand il quitta le Danemarck, il n'y en avait qu'une vingtaine de feuilles qui fussent sorties de la presse; on n'était pas encore parvenu à la fin de la lettre A. Il termina à St-Pétersbourg la lettre B, et il en est resté là. C'était une espèce de modèle qu'il donnait, et il annonçait qu'il croyait s'être rendu utile en faisant connaître comment on devait traiter un pareil sujet. Étant entré dans la marine russe, le chevalier de la Coudraye y obtint le grade de capitaine. Il mourut à St-Pétersbourg à la fin de 1815. On a encore de lui : 1° *Sur le baromètre, et particulièrement sur les causes qui y font descendre le mercure, lorsque l'air est chargé de vapeur*, inséré dans les Mémoires de la société des sciences de Copenhague, nouvelle collection, t. 5, p. 528-549 et 647-650; 2° *Rapport sur la farine fabriquée à Ottensen avec de la terre et des légumes*, traduit dans la *Bibliothèque de physique*, t. 15, p. 113-160, avec un certificat de l'amiral Fisker et un supplément de C. S. Rafn; 3° *Rapport sur le nouveau mode de construction du navire Svartil-Alt* (Réponse à tout), *jaugeant* 500 *tonneaux de France;* inséré dans le recueil des Mémoires de la société des sciences de Copenhague pour l'année 1800. Ce navire avait été construit à Copenhague pendant les années 1798 et 1799, aux frais de la maison de commerce de Conninck, sur les plans du marquis Ducrest. Le rapport du chevalier de la Coudraye, traduit en allemand par H.-J. Krebs, a été inséré dans les *Abhandlungen der Phys., classe der Gesellsch. der Wissensch*, publié par C.-S. Rafn, t. 1er, 2e cahier; 4° *Réponse aux réflexions de M. le baron d'Eggers sur la nouvelle noblesse héréditaire*, St-Pétersbourg, 1813, in-8°. Une circonstance récente a donné quelque célébrité au nom de la Coudraye. On a vu que le chevalier avait eu en 1789 une grande part à la rédaction des cahiers d'instructions et pouvoirs donnés par la noblesse du Poitou à ses députés aux états généraux. Ces instructions étaient conçues dans un esprit de modération assez remarquable, et la noblesse y avait fait beaucoup de concessions aux idées révolutionnaires du temps. De la Coudraye, voulant établir ce fait, publia ces documents à l'étranger en 1795; Louis XVIII, qui s'y trouvait alors, pensa qu'en effet la noblesse du Poitou s'était montrée dans ces cahiers tout à fait contraire au système monarchique, et il composa sur ce sujet une réfutation ou critique dont le manuscrit autographe, publié en 1839 par M. Martin Doisy, a donné lieu à une vive controverse sur les opinions de ce prince, que, jusque-là, on avait jugées très-peu monarchiques. M. Martin Doisy a joint à sa publication une notice très-curieuse sur Louis XVIII. — La Coudraye (le marquis de), frère aîné du précédent, naquit en 1746, et fut gouverneur de Fontenay-le-Comte. Il servit aussi dans la marine, qu'il avait quittée avant la révolution. Ayant émigré en 1792, il fit les campagnes dans les armées des princes et se retira en Allemagne. En 1814 il revint en France et même en Poitou; mais il y trouva tout changé. Ému par cet état de choses, il fit imprimer une brochure avec ce titre singulier : *Les vérités éternelles qui constituent les empereurs et les rois, d'où il résulte que le révolutionnaire Buonaparte, en osant couronner sa tête, avait lui-même prononcé son arrêt de mort.* Cette publication, citée par Quérard, est très-rare. L'auteur, tout à fait dégoûté de sa patrie, retourna dans le nord de l'Europe, où il est mort en 1817. — La Coudraye Boisbaudron (N. de Loynes de), frère cadet des précédents, connu dans le monde sous le nom de *baron de Boisbaudron*, eut une jeunesse très-dissipée. S'étant lié avec le marquis Ducrest, on pensa qu'il avait embrassé la cause de la révolution, ce qui était fort loin de la vérité, car il travaillait dans ce temps-là à une feuille royaliste très-remarquable, *les Actes des apôtres*, et il émigra en 1792. Il remplit ensuite, dans les intérêts du roi, plusieurs missions très-périlleuses auprès des Vendéens, fut blessé dans une descente sur les côtes de la Bretagne, et mourut en 1801 des suites de ses blessures. Il a publié quelques poésies légères et vaudevilles. F—T—E.

LACOUR (Dom Didier de), l'un des réformateurs de l'ordre de St-Benoît, et fondateur des deux célèbres congrégations de St-Vanne et de St-Maur, était né en 1550 à Monzeville, à trois lieues de Verdun, de parents nobles et alliés aux premières familles de la province. Son éducation n'en fut pas plus soignée : élevé à la campagne, on le laissa grandir sans instruction; un naturel heureux y suppléa : s'il était sans lettres, Dieu mit dans son cœur une tendre piété, du goût pour la retraite, et un vif désir de se consacrer à lui en embrassant la vie religieuse. Le jeune Lacour choisit, pour l'exécution de ce dessein, l'ordre de St-Benoît et l'abbaye de St-Vanne (*Sancti Vitonis*), dans la ville de Verdun. Comme il n'avait point fait d'études, il s'offrit pour frère convers; mais l'évêque de Verdun, qui était son parent et abbé de St-Vanne, le fit recevoir comme religieux de chœur. Peu agréable à la communauté, le frère Didier eut beaucoup à souffrir

pendant son noviciat : il apprit cependant le latin ; et son premier soin, dès qu'il entendit un peu cette langue, fut d'étudier la règle de St-Benoît dans le texte, pour y mieux conformer sa conduite. Après sa profession, ses supérieurs l'envoyèrent continuer ses études à Pont-à-Mousson. Ayant reçu l'ordre de prêtrise en 1531, à l'âge de trente et un ans, il retourna à St-Vanne, et y fut maître des novices. Cette abbaye n'était point alors ce qu'elle devint depuis : le relâchement s'y était introduit ; la vie régulière de dom Didier offusqua ses confrères, dont elle semblait accuser la conduite. Pour avoir un prétexte de l'éloigner, ils lui firent entendre qu'il lui serait utile de retourner à Pont-à-Mousson achever ses études. Dom Didier y consentit, retourna dans cette ville, s'y appliqua aux langues grecque et hébraïque, reprit les cours de théologie, fut le second de sa licence et reçut le bonnet de docteur. Dans le même temps, il s'adonnait à la prédication, et il y eut des succès. De retour une seconde fois à St-Vanne, il résolut non-seulement d'y vivre dans toute la régularité de son état, mais encore de travailler, autant qu'il le pourrait, à rappeler ses confrères à la règle. Ils résolurent de nouveau de l'éloigner. La manse abbatiale de St-Vanne était unie au siége épiscopal de Verdun : les moines prirent pour prétexte que cette union leur était préjudiciable, qu'il fallait l'attaquer ; et ils députèrent dom Didier à Rome pour y suivre cette affaire. Il partit en 1587. Pendant son absence, on informa l'évêque de ce qui se passait, et on l'indisposa contre dom Didier. Obligé de revenir, et ne voulant pas retourner à St-Vanne, il se retira dans un ermitage à quelques lieues de Verdun ; mais ne s'y trouvant point en sûreté à cause des troubles de la Ligue, il entra chez les minimes, et y prit l'habit en 1590. La Providence avait sur lui d'autres vues ; il revint à St-Vanne la même année. Vers ce temps, le cardinal Charles de Lorraine songeait à la réformation des maisons de l'ordre de St-Benoît dans les trois évêchés, la Lorraine et le Barrois ; il obtint, à cet effet, le titre de légat du pape Grégoire XIV, avec un bref du 11 mai 1591, qui l'autorisait à assembler les supérieurs des différents monastères, et à prendre avec eux les mesures convenables pour cette réforme. Ni ses soins ni son crédit ne suffirent pour lever les obstacles. Des essais avaient été faits aussi infructueusement dans l'abbaye de St-Vanne. Le prince Eric de Lorraine, évêque de Verdun, qui favorisait la réforme, y avait appelé dom Philippe-François, prieur de Senones, qui avait vu celle de St-Maximin de Trèves. Il le fit agréer pour prieur par les religieux, dans l'espoir qu'il rétablirait la règle. Ce supérieur, s'apercevant qu'il ne produisait aucun fruit, résolut de retourner à Senones. Il paraît que dans cette circonstance les religieux élurent dom Didier pour leur prieur. Ce fut alors que, fortement aidé par le prince Eric, il travailla sérieusement à réformer sa communauté. Quelques religieux s'opposant encore à la réforme, on leur permit de se retirer et on leur fit des pensions. On reçut de nouveaux religieux : on rétablit les anciennes observances ; et le 30 juillet 1600, dom Didier de Lacour et ses confrères firent profession suivant la stricte observance de la règle de St-Benoît. Le monastère de Moyen-Moustier, ou St-Hydulphe, dont le prince Eric était aussi abbé, suivit ce bon exemple. En 1602, Clément VIII érigea ces deux abbayes et les autres qui voudraient s'y joindre en congrégation, sous le nom de *St-Vanne et St-Hydulphe*. Le premier chapitre se tint le 23 juillet 1604. Dom Didier de Lacour y fut élu président ; bientôt d'autres maisons accédèrent à l'union, dans diverses provinces : le nombre en devint si considérable, que dom Didier, craignant la difficulté des communications, surtout en temps de guerre, crut devoir ériger une seconde congrégation sous le nom de *St-Maur ;* mais toutes deux eurent la même règle, le même genre de vie, le même institut, et, quoique sous des supérieurs généraux différents, demeurèrent liées de confraternité et de communauté de prières et de suffrages. Toutes deux aussi rendirent d'éminents services à l'Église et aux lettres. Dom Didier, après avoir eu la consolation de les voir fleurir, mourut à St-Vanne, le 14 novembre 1623. Dom Ruinart nous apprend que l'abbaye de St-Vanne possédait plusieurs manuscrits de ce pieux réformateur, et notamment une Méthode pour apprendre l'hébreu. Dom Charles-Michel Haudiquier a écrit sa *Vie*, Paris, 1732, 1 vol. in-12. On trouve dans le premier Voyage littéraire de dom Martène et dom Durand (2e part.), l'épitaphe de dom Didier de Lacour, et une relation de sa maladie et de sa pieuse mort, par un de ses disciples, témoin oculaire. L—v.

LACOUR (Jacques de), écrivain irlandais, d'extraction française, né en 1709, montra de bonne heure du talent pour la poésie, et publia, avant l'âge de vingt ans, une Épître d'*Abailard à Héloïse*, où l'on trouva une imitation assez heureuse de Pope. Un poëme qu'il publia deux ans après, en 1733, intitulé *Aperçu de la poésie* (Prospect of poetry), donna de lui une idée encore plus avantageuse ; mais il ne produisit plus rien au delà, si ce n'est quelques satires qui n'ajoutèrent point à sa réputation. Il entra bientôt après dans les ordres, et n'y obtint que peu d'avancement par suite de sa passion pour le vin. Il passait souvent les nuits entières dans des cabarets, récitant ses vers à quelques jeunes gens libertins et désœuvrés. Sa tête se trouva dérangée par ce genre de vie, au point qu'il s'imaginait, à l'exemple de Socrate, être visité la nuit par un démon qui le mettait en état de prophétiser toutes sortes d'événements futurs. Une circonstance contribua à l'affermir dans cette persuasion, et à persuader les autres. Pendant le siége de la Havane, quelqu'un, le trouvant chez un libraire, lui demanda

s'il pouvait lui dire quand la garnison se rendrait. — Oh ! assurément, répondit Lacour avec une grande confiance, je vous dirai le jour précis ; ce sera le 14 août prochain. — Vous engagez-vous pour ce jour ? — Tellement, répliqua le docteur, que j'y attache ma réputation de prophète, et je vous prie en conséquence d'en prendre note. Ce que l'autre fit aussitôt ; et en effet ce fut ce jour-là que l'on apprit la reddition de la place aux Anglais. Encouragé par ce succès, Lacour continua de prophétiser, mais non pas toujours avec autant de bonheur. Il n'avait point perdu l'habitude de passer les nuits au cabaret. Vers la fin de sa vie, il vendit à son frère un petit bien, sur le revenu duquel il avait principalement vécu jusqu'alors, pour une certaine somme qui devait lui être payée chaque année, outre la nourriture et le logement ; il s'engageait en même temps à rentrer chez lui avant minuit, sous peine de payer une amende d'un schelling ; il en résulta que sa rente se trouvait presque absorbée par des amendes réitérées. Lacour mourut en 1781, âgé de 72 ans. L.

LACOUR, peintre, associé de l'Institut, professeur à l'école centrale de dessin de Bordeaux, naquit dans cette dernière ville en 1746. La réputation dont Vien jouissait à l'époque où Lacour entra dans la carrière des arts l'engagea à suivre les leçons de cet habile maître, dont les élèves, plus habiles encore, ont assuré la réputation. Le jeune artiste se distingua dans cette école. De là, il se rendit à Rome, où il se livra d'une manière assidue à l'étude des chefs-d'œuvre antiques et modernes dont il était entouré. Lorsque le terme de son séjour dans cette métropole des arts fut arrivé, il revint en France ; et malgré les vives instances qu'on lui fit pour l'engager à venir se fixer à Paris, il préféra le séjour de sa ville natale. Jusqu'à cette époque, l'académie de dessin de Bordeaux s'était bornée à l'enseignement des premiers principes du dessin. Lacour fut nommé professeur de l'établissement. Il donna une nouvelle direction aux études, changea l'organisation intérieure, y introduisit l'étude de la peinture ; et, grâce à ses soins et à son zèle, il parvint en peu de temps à former une foule d'habiles élèves. Lacour ne se bornait point à peindre l'histoire ; il s'était essayé avec succès dans tous les genres, tels que le paysage, les marines, le portrait, les scènes familières. C'est à Bordeaux que que l'on conserve le plus grand nombre de ses productions. Il est peu d'églises de cette ville qui ne possèdent quelques uns de ses tableaux. Parmi les ouvrages historiques que l'on doit à son pinceau, on cite particulièrement celui qui représente *St-Paulin, archevêque de Bordeaux, accueillant dans son palais une foule de malheureux persécutés.* Ce tableau, peint dans la manière du Dominiquin, est la dernière production de Lacour ; et, quoique l'artiste fût déjà atteint lorsqu'il l'exécuta de la maladie à laquelle il a succombé, on le regarde comme son chef-d'œuvre. Les habitants de Bordeaux font aussi un grand cas d'un de ses tableaux représentant la *Façade des Chartrons.* On a vu de lui, aux expositions du Louvre, plusieurs ouvrages parmi lesquels on a distingué un *Avare endormi sur son trésor*, un *Mendiant*, plusieurs *paysages*, des *marines* et des *têtes d'étude.* La lecture de nos meilleurs poëtes avait encore enrichi l'esprit de Lacour, déjà fécondé par l'étude des chefs-d'œuvre de son art. A des connaissances variées il joignait les qualités du cœur les plus distinguées. C'est à ses élèves surtout qu'il réservait toute sa sollicitude : il les regardait comme ses enfants, et prodiguait les soins les plus tendres et les plus généreux à ceux que la fortune avait le plus maltraités. Il est mort à Bordeaux le 28 janvier 1814, laissant un fils qui lui-même cultivait les arts avec succès, et qui a gravé au trait plusieurs ouvrages sur la sculpture. P—s.

LACOURT, ou VAN DEN HOVEN (Jacques et Pierre de). La famille hollandaise de ce nom se distingua au 17e siècle dans le parti républicain. Après la mort de Guillaume II, en 1680, Jacques de Lacourt fit frapper une médaille sur laquelle on voyait le prince étendu par terre, et au-dessous de lui ces mots : *Vive la liberté !* — Ce Jacques de Lacourt avait deux petits-fils, dont l'un portait les mêmes nom et prénom : l'autre, Pierre de Lacourt, cité quelquefois sous les noms de Pieter Cornelis ou Emmanuel *Van den Hoven*, s'est fait connaître par des écrits politiques où, en opposition avec son grand-père, il défend le stathoudérat : 1° la Balance politique, *Politike Weegschaal* (1600), in-8°, réimprimée sous ce titre : *Considération van Staat*, ou Réflexions sur les diverses sortes de gouvernement ; 2° *Politique reflexien* (Amsterdam), in-8° ; 3° l'Histoire du gouvernement des comtes, ou plutôt la compilation de quelques actes qui y sont relatifs, *Historie der graaflijke Regeering van Holland*, ouvrage plein d'erreurs ; 4° l'Intérêt de la Hollande, *Interest van Holland*, 1669, in-4° ; réimprimé en 1671, sous ce titre : *A anwijzing der heilzame en politique gronden van Holland*, et supprimé dans la suite. Le célèbre de Witt, lié avec l'auteur, paraît avoir eu part à la composition de ce livre. 5° Sur le gouvernement des stathouders en Hollande et West-Frise, *De Stadhouderlijke Regeering*, etc. ; 6° la Demande publique, *Het publick gebed*, 1655, 3 vol., et réimprimé en 1707 ; 7° l'Histoire de la dignité de comte héréditaire, *Het Begin en Voortgang der Erfgraaflijke Bediening*. Les écrivains du parti opposé lui reprochèrent une partialité révoltante : aussi Cuper et d'autres écrivirent contre lui avec beaucoup d'aigreur. D—g.

LACOURT (Pierre de), jurisconsulte et savant cultivateur hollandais au commencement du 18e siècle, était probablement de la même famille que les précédents. Il a contribué aux progrès de l'art du jardinage en Hollande, et il est le premier qui

ait trouvé les moyens de cultiver les ananas en Europe. Lacourt ne se livrait à la culture des plantes, tant indigènes qu'étrangères, que par délassement de l'étude des lois ; et ce ne fut, dit-il, qu'à la prière d'un personnage du plus haut rang qu'il se résolut à rédiger ses observations. Il publia, en 1737, un ouvrage en hollandais, intitulé *Aenmerkingen over het aenleggen van Landhuyzen*, etc., Leyde, 1737, in-4°, avec 15 planches. Ce livre fut traduit en français, sous ce titre : *Agréments de la campagne, ou Remarques sur la construction des maisons de campagne, des jardins, avec leurs ornements ; sur la manière de cultiver les arbres fruitiers, et sur les moyens d'avoir des melons en plein air*, etc., Leyde, 1750, in-4°; Paris, 1752, 3 vol. in-12. On en fit aussi une traduction allemande, Gœttingue, 1758. Lacourt déposa dans ce livre les résultats des connaissances qu'il avait acquises par cinquante ans d'expérience; car il parle du froid rigoureux de l'année 1684, et cite de nouvelles observations faites en 1733. On y trouve des détails très-utiles sur la culture des arbres fruitiers dans le climat de la Hollande. Il fit aussi des remarques sur les orangers connus en Italie sous le nom de *bizarreries*, qui portent des fruits de plusieurs espèces sur la même tige et sur la même branche, et dont quelquefois le même fruit est de deux natures différentes. D—P—s.

LACOURT (Jean), historiographe, homme très-érudit, n'a cependant fait imprimer que quelques pièces de poésie et un avertissement des plus intéressants sur le culte que l'Église rend aux martyrs St-Timothée et St-Apollinaire, placé en tête d'un petit livre de prières de la procession de la Pompelle, Reims, 1713. Quoiqu'il ait été fort utile à plusieurs écrivains, son nom, qui méritait à tous égards une place dans les dictionnaires biographiques, enseveli dans la bibliothèque historique de la France du père Lelong, à qui il envoya un mémoire concernant les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Reims, n'en est pas moins resté presque oublié jusqu'à ce jour. Chanoine de l'église de Reims, Jean Lacourt naquit dans cette ville sur la fin du 17e siècle; il se distingua dans toutes ses études au collége et au séminaire de l'archevêque le Tellier, où l'on s'appliqua à diriger ses talents vers l'éloquence, quoique déjà il eût montré un goût bien décidé pour la poésie latine et française. Les odes qu'il a laissées dans cette première langue font regretter qu'il ne se soit pas entièrement livré à ce genre de littérature. Ordonné prêtre et n'ayant pu se décider plus tard à accepter la cure de Cumières, il se rendit à Paris et fut placé chez le premier médecin du roi en qualité de précepteur. Libre d'une partie de son temps, il se livra à l'étude de l'antiquité de l'histoire et rassembla de nombreux matériaux pour un traité historique de la théologie des païens, se composant de soixante-dix-neuf cahiers in-folio de vingt-six pages chacun, en tout plus de deux mille pages, où il s'attache à rechercher les sources et les progrès de l'idolâtrie par des preuves qu'il tire des médailles et autres monuments de l'antiquité. Dans ces laborieuses recherches le nom de son pays revenant souvent sous sa plume, il résolut d'en écrire l'histoire. Rappelé à Reims par un oncle, chanoine de la collégiale de St-Symphorien, qui lui résigna son bénéfice, il obtint à la mort de l'archevêque le Tellier un canonicat de la cathédrale, et devint recteur de l'université, place qu'il occupait encore en 1720. La mort de le Tellier, en 1710, et l'avénement de M. de Mailly mirent une partie du clergé du diocèse dans une position difficile. Le Tellier, tout en se distinguant pour l'observation de la discipline ecclésiastique, ne s'occupait nullement des prêtres qui suivaient les principes erronés du trop fameux évêque d'Ypres, et M. de Mailly leur fut tout à fait opposé. Lacourt, bien que du nombre des prêtres dont nous venons de parler, n'en adressa pas moins à son nouvel archevêque une ode latine sous le titre de : *Illustrissimi Ecclesiæ principis Francisci de Mailly, archiepiscopi ducis Remensis sanctæ sedis apostolicæ*, etc., commençant par ce vers :

Augusta cœli filia principum.

L'abbé Lacourt était caustique; les officiers du nouveau gouvernement le craignaient; aussi saisit-on l'occasion de deux méchantes épitaphes des cardinaux Richelieu et Mazarin, qu'on fit courir dans Reims sur le cardinal de Mailly, mort en 1721, pour l'arrêter (janvier 1722) et le transporter à la Bastille, d'où il ne sortit que six mois après, pour être exilé à Rouen comme appelant de la bulle. Il y resta jusqu'au mois de mars 1726, et il obtint alors de venir à Paris, où il mourut en octobre 1730, laissant à l'Hôtel-Dieu de Reims tout son mobilier, qui consistait spécialement en un cabinet de livres choisis, parmi lesquels se trouvaient la plus grande partie de ses manuscrits. L'abbé Lacourt, comme nous l'avons dit, s'était occupé d'une manière toute particulière de l'histoire de Reims; il était remonté aux sources, avait revu sur les originaux toutes les pièces citées avant lui. Il était ainsi parvenu à exécuter sur un plan magnifique un ouvrage qui, on ne sait par quelle fatalité, fut enlevé à sa mort. Les manuscrits de l'abbé Lacourt, qui, d'après son testament, ne devraient être qu'à l'Hôtel-Dieu de Reims, se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville de Reims, à la bibliothèque de Paris et dans des mains particulières. La bibliothèque de Reims a de lui : 1° Un Marlot, rempli de notes et de corrections, qu'il avait préparé pour son Histoire de Reims, et que M. Pierre Varin a consulté avec avantage pour sa collection des documents inédits sur l'histoire de France; 2° un plan d'Histoire de Reims, qui est sans contredit un de ses plus précieux manuscrits;

3° trois cent cinquante-trois cahiers sur les archevêques de Reims, depuis St-Sixte jusqu'au cardinal Charles de Caretto inclusivement (1509); 4° deux cent quarante-quatre cahiers et mémoires sur l'histoire des archevêques de cette ville de la maison de Lorraine, à commencer par Jean de Lorraine, en 1532; 5° une continuation de Marlot; 6° *Varia selecta Remensia;* 7° *Mélanges historiques* et dissertations sur divers sujets; quatre entre autres : la première sur les mœurs et coutumes des Gaulois; la deuxième sur l'incertitude des quatre premiers siècles de Rome (1); la troisième recherches sur le paganisme; la quatrième sur la belle médaille gauloise représentant d'un côté une Victoire dans un bige, avec ce mot : REMO, et au revers trois figures de profil qui, suivant Marlot, qui l'a fait graver dans sa *Metropolis Remensis*, etc., représente le prince, le sénat et le peuple; et suivant Lacourt, les Rémois, les Soissonnais et les Séquanais. Jacob Kolb, notre collaborateur (*voy.* Jacob), a fait imprimer cette dissertation dans le deuxième volume, p. 47, de son *Traité élémentaire de numismatique;* 8° *État de la France pendant les troubles de la Ligue.* Ces divers cahiers sont reliés en cinq volumes in-folio, avec le titre d'*Histoire de Reims*, au lieu de *Fragments historiques* qu'ils devraient porter. L—c—j.

LACRETELLE (Pierre-Louis), membre de l'Académie française, connu sous le nom de *Lacretelle l'aîné,* naquit à Metz en 1751, et embrassa la carrière du barreau sous les auspices de son père, avocat distingué au parlement de Nancy; mais il n'obtint d'abord aucun succès dans ses premiers débuts. Les discussions purement judiciaires n'avaient nul attrait pour lui, et il parlait en public avec peu de facilité. Doué d'un esprit sérieux, il s'adonna de bonne heure aux études du publiciste, et, parmi les causes qui lui furent offertes, il ne plaida avec avantage que celles qui se rattachaient à des considérations d'ordre politique. Une occasion favorable de déployer cette sorte de talent, alors assez rare dans le barreau français, se présenta à lui en 1777. Il eut à plaider pour deux juifs de Metz à qui l'hôtel de ville et le corps des marchands de Nancy refusaient des brevets de marchands. Le jeune avocat perdit sa cause; mais le mémoire qu'il publia, et celui qu'il rédigea peu de temps après, en faveur d'une comédienne qui réclamait son douaire, furent remarqués pour l'élégance du style, la vigueur du raisonnement, et surtout par cette couleur philosophique qui était alors une garantie de succès. Il faut le reconnaître, en cette occasion Lacretelle ne sacrifiait point à la mode; pénétré des opinions à la fois hardies et modérées de cette fraction du parti encyclopédique qu'on a appelée les économistes, jamais il ne changea de principes, et il devait se retrouver en 1820 ce qu'il fut en 1789, ce qu'il avait été en 1777, donnant ainsi l'exemple d'une constance vraiment rare dans ce siècle, mais en même temps d'une inaptitude absolue à s'éclairer des leçons de l'expérience. Le succès tout littéraire de ses mémoires lui inspira bientôt la pensée de quitter Nancy et d'aller à Paris déployer sur un plus grand théâtre les dispositions qu'il se sentait pour les discussions de droit public. Déjà il avait publié plusieurs de ses plaidoyers, Bruxelles (Nancy), 1775, sous le voile de l'anonyme; et quelques discours sur des questions de législation criminelle, entre autres *Sur les causes des crimes et les moyens de les rendre plus rares et moins funestes;* puis *Sur la multiplicité des lois* (1778); enfin un *Essai sur l'éloquence du barreau*, et des *Mélanges de jurisprudence et de philosophie* (Paris, 1779, in-8°). Aussi, à son arrivée dans la capitale, il jouissait déjà d'une certaine renommée, lorsqu'il se fit inscrire en 1781 sur le tableau des avocats au parlement, et devint l'un des rédacteurs du *Grand Répertoire de Jurisprudence.* Il parut peu au barreau, ne s'occupant guère que de la rédaction de mémoires imprimés. On distingua celui qu'il publia pour le comte de Sannois, détenu par sa famille sous le faux prétexte d'aliénation mentale. Son mémoire pour la liberté du commerce contre les priviléges de la compagnie des Indes, que le contrôleur général Calonne venait de rétablir, eut également beaucoup de succès. Dès cette époque, il se trouvait lié avec des jeunes gens comme lui livrés à des études sérieuses, et qui sont devenus plus ou moins célèbres; de ce nombre étaient Garat, Suard, Ginguené et Pastoret. S'adonnant exclusivement à la littérature philosophique, il recueillit plusieurs palmes académiques. L'Académie française ayant proposé pour le prix de prose à décerner en 1781 l'*Éloge de Montausier*, il concourut avec Garat, sans que cette rivalité altérât leur amitié, et n'obtint que l'accessit; mais les juges trouvaient si peu de différence entre les deux pièces qu'ils regrettèrent de n'avoir pas une seconde médaille de six cents livres à donner à Lacretelle. Par un concours assez singulier de circonstances, non-seulement il obtint cette médaille, mais elle fut doublée, ce qui arriva fort à propos, car Lacretelle était très-mal partagé du côté de la fortune. Le comte de Montausier ajouta six cents livres au prix obtenu par Garat; deux anonymes remirent, l'un à d'Alembert, l'autre à Laharpe, chacun une somme de six cents livres pour être accordée au discours de l'avocat messin. La lecture publique des deux harangues, ainsi couronnées le jour de la St-Louis, donna l'avantage à ce dernier. Le discours de Garat parut froid, déclamatoire et prétentieux; celui de Lacretelle, moins brillant, mais écrit d'une manière plus naturelle et plus animée, et surtout plus fortement pensé. Au surplus, à l'impression il subit de si nombreuses corrections

(1) Cette dissertation a été copiée très-exactement par Jean-Louis Levesque de Pouilly, et envoyée par lui et comme de lui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour être insérée dans les Mémoires de cette compagnie. Voy. *Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., t. 4, p. 14.

que, selon Laharpe, qui rapporte ces particularités dans sa Correspondance, il était désormais impossible d'établir une comparaison exacte entre le mérite respectif des deux pièces. Dès ce moment, l'avenir littéraire de Lacretelle semblait assuré; ses liaisons avec les économistes le firent admettre dans toutes les sociétés qui réglaient alors l'opinion publique; il devint l'ami de Laharpe et son collaborateur au *Mercure*. Parmi les articles qu'il publia, on remarque une *Notice* sur Legouvé (1782), avocat au parlement de Paris, qui fut père de l'auteur du *Mérite des femmes;* des réflexions très-sages *Sur les fonctions et sur l'amélioration du sort des curés* (même année). Élève des encyclopédistes, Lacretelle ne prit jamais d'eux que leurs opinions philanthropiques et leurs théories politiques; mais son esprit, naturellement doux et circonspect, se garda bien de promulguer leurs sophismes irréligieux. L'Académie de Metz ayant proposé pour sujet, en 1784, un *Discours sur le préjugé des peines infamantes*, il concourut et gagna le prix. Sa harangue fut imprimée à Metz la même année, et réimprimée deux ans après avec les pièces suivantes : 1° *Lettre sur la réparation qui serait due aux accusés jugés innocents* (1785); 2° *Dissertation sur le ministère public* (1782); 3° *Réflexions sur la réforme des lois criminelles* (1786). A ne juger le discours couronné que sous le rapport littéraire, il est trop long, déclamatoire, d'un style inégal; cependant il y a quelques passages empreints d'une véritable éloquence, et, pour le fond des idées, cet écrit ne fait pas moins d'honneur à l'esprit qu'aux intentions de son auteur. Dans une lettre que lui adressa Thomas, ce digne appréciateur de l'honnête et du beau lui rendit une justice éclatante. En 1786, l'Académie française lui décerna le prix alors tout récemment fondé par Montyon en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Elle avait demandé pour l'année suivante un traité de morale élémentaire et populaire, sous le titre de *Catéchisme de morale*. Lacretelle conçut l'ouvrage sur un plan plus étendu, et envoya l'aperçu de son projet. L'Académie, non contente d'y applaudir, recula de deux années le terme du concours, pour donner à Lacretelle le temps d'achever son ouvrage; mais les événements politiques qui survinrent détruisirent l'Académie au moment où l'on songeait déjà à l'y admettre, et le prix ne fut point adjugé. Il jouissait d'une réputation bien désirable, loué par chacun et n'ayant point d'ennemis. Ses écrits couronnés eurent, ainsi que tous ceux qui sortirent alors de sa plume, une véritable influence sur les réformes que méditait le gouvernement en matière criminelle. Jurisconsulte littérateur, il fut parmi les avocats un des premiers exemples de ce fait aujourd'hui devenu pratique jusqu'à l'abus, et qui consiste dans les rapports immédiats que les spéculations judiciaires et l'étude des lois ont avec les questions politiques. Pour son discours couronné à Metz, Lacretelle eut un concurrent dans Robespierre, qui obtint le second prix, et dont la pièce est empreinte des maximes de la plus touchante humanité (1). Lacretelle en rendit compte avec impartialité dans le *Mercure*, et, tout en critiquant le style prétentieux et maniéré de son rival, il se plut à louer les beaux sentiments de l'*excellent jeune homme!* Il ne paraît pas que Robespierre ait gardé rancune à son critique, car les dangers que Lacretelle courut pendant la révolution ne sont pas de son fait. Turgot, St-Lambert, Condorcet admettaient Lacretelle dans leur intimité. Chez Buffon, il fut de cette réunion du dimanche où l'on dissertait sur les progrès du style. Malesherbes, cet homme d'État vertueux, mais préoccupé d'utopies impossibles au milieu de la corruption des grandes sociétés, admettait au nombre de ses amis les plus chers Lacretelle, dont il appréciait la droiture, le désintéressement, et avec lequel il avait sympathie de vues bienfaisantes et d'erreurs politiques. Les fréquents séjours de Lacretelle à la terre de son illustre ami lui donnèrent l'idée d'un écrit qui n'a été imprimé qu'après la mort de tous les deux, et qui a pour titre : *Mes Soirées à Malesherbes*. En 1787 il avait été, à la recommandation de ce ministre, nommé membre d'une commission chargée par Louis XVI de préparer des projets pour la réforme de la législation pénale. Lorsqu'il fut question de la convocation des états généraux, et que la France se vit inondée de brochures à ce sujet, on pense bien que Lacretelle se crut appelé à donner son avis. Sa brochure intitulée *de la Convocation prochaine des états généraux* (1788) se fit remarquer par l'alliance des principes hardis très-nettement posés et une application très-sage et limitée. Il s'élevait avec mesure contre l'opposition intempestive et malentendue des parlements, et restreignait aux classes les plus élevées du tiers état le droit d'élire la représentation nationale. « Il ne sera guère plus « possible de réunir tous les habitants d'un em- « pire pour une élection de députés que pour une « délibération commune. Il y a plusieurs classes « très-nombreuses qui n'ont pas droit à cet avan- « tage; plusieurs n'y sont pas nécessaires indivi- « duellement, etc. » En 1789, il fut chargé par Necker de rédiger un *Mémoire sur l'institution des bureaux de finance et l'utilité de leurs fonctions* (Paris, 1789, in-8°). Il fut alors un des électeurs de Paris, puis membre de la première commune élue par cette capitale; enfin, désigné comme député suppléant de Paris aux états généraux, mais il n'eut point occasion de siéger dans l'assemblée constituante. Élu en 1791 député de Paris à l'assemblée législative, il fut, avec Marmontel, Lemontey, Barbé-Marbois, Beugnot, Girardin, Quatremère de Quincy, Becquey, etc., de cette minorité aussi faible que bien intentionnée qui

(1) Son discours, écrit tout entier de sa main et signé *de Robespierre, avocat en parlement, député d'Arras*, a été publié, en 1839, dans les *Mémoires de l'académie de Metz*.

espérait lutter contre la violence des partis à l'aide de sages discours et de lois improvisées, en présence d'un monarque qui ne savait ni se faire craindre ni se faire obéir. Membre du club des feuillants, Lacretelle lui fit adopter pour devise : *La constitution, toute la constitution, rien que la constitution*, paroles spécieuses sans doute, mais qui, dans les temps d'effervescence, ne signifient rien, parce que chacun les interprète à sa manière. C'est ce qui a fait dire au biographe Beaulieu (*voy.* ce nom) : « Cette formule fut adoptée avec beau« coup d'empressement, et les feuillants eurent « la bonhomie d'y rester fidèles; mais leurs en« nemis se moquèrent de cette scrupuleuse fidé« lité, qui devint un véritable piége où les consti« tutionnels furent exterminés. » Pendant toute la session, Lacretelle défendit la cause désespérée de la royauté constitutionnelle : il chercha à l'appuyer de l'influence anglaise; mais l'expérience a toujours prouvé qu'aucune combinaison ne saurait être plus funeste. Ce fut dans cet esprit d'optimisme qu'à l'occasion d'une adresse envoyée par le club des wighs à l'assemblée législative, pour féliciter le peuple français de l'établissement de la constitution de 1791, il vanta les principes de ce club. « L'association des wighs, dit-il avec cette « emphase insignifiante qui était alors de mode, « est la plus saine partie de la nation anglaise; « c'est l'opposition de l'Angleterre, ou plutôt c'est « l'Angleterre elle-même. » Il termina cet éloge en demandant que le président fût chargé de faire des remercîments au club des wighs. Le 24 mars 1792, Brissot ayant réclamé la communication au comité diplomatique de la correspondance du ministre des affaires étrangères de Lessart, décrété d'accusation, Lacretelle, en reconnaissant que cette proposition lui paraissait conforme à l'esprit de la constitution, demanda qu'elle fût renvoyée au comité de la législation, pour en examiner la convenance (1). Le 17 avril, il voulut lire à l'assemblée un projet de décret qu'il avait depuis longtemps rédigé, disait-il, sur la question de savoir si c'était le roi ou l'assemblée qui devait nommer le gouverneur du prince impérial. « Les droits du sang, ajouta-t-il, me « paraissent déléguer le choix au roi ; l'inter« vention de l'assemblée me paraît aussi néces« saire. » Cette discussion fut ajournée. Le 3 mai, il demanda qu'avant de décréter d'accusation les journalistes Royou et Marat, qui, dans un sens différent, avaient attaqué l'assemblée, on fit connaître les articles qui donnaient lieu à cette accusation. Le 9 août, il s'opposa au décret d'accusation que les girondins voulaient faire rendre contre Lafayette. Insulté et menacé au sortir de cette séance, avec plusieurs de ses collègues, il écrivit à l'assemblée, moins, disait-il, pour porter *une plainte personnelle, n'ayant eu qu'une part commune dans les outrages faits à des collègues*, que pour dénoncer les insultes et les violences commises envers Dumolard (*voy.* ce nom), et *en demander vengeance*. « La ville de Paris, disait-il « à la fin de cette lettre, est menacée du sort « d'Avignon, si un maire et une municipalité *ne « sont occupés qu'à légaliser les outrages.* » C'était dénoncer la commune de Paris, c'était s'exposer aux poignards. On passa à l'ordre du jour, et la révolution qui s'opérait ce même jour (10 août) condamna Lacretelle à la retraite et au silence. Il s'éloigna de Paris, vécut paisiblement caché à la campagne, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. On doit rappeler aussi que Lacretelle, qui au mois d'octobre 1789 avait accepté, avec Agier, Oudart, Perron, Garran de Coulon et Brissot, les fonctions de membre du comité des recherches de la commune de Paris, eut le bon esprit de refuser de faire partie de ce fameux comité de surveillance créé en 1791 par l'assemblée, où il aurait eu pour collègues Chabot, Isnard, Quinette, Bazin, Lecointre, Merlin (de Thionville), etc. Rendu au séjour et au mouvement politique de Paris, il ne parut pas que les dangers qu'il avait courus l'eussent en rien corrigé de ses illusions révolutionnaires. Néanmoins, comme il professait en même temps un juste éloignement pour tous les excès, cette opposition fut prise pour du royalisme par ceux qui songeaient alors au rétablissement de la monarchie. Il faillit même être compromis, parce qu'on trouva dans la correspondance de Lemaître des notes où il était représenté comme favorable aux Bourbons; cependant la suite de sa longue carrière a prouvé qu'il n'était rien moins que royaliste. Sous le directoire, il fut élu l'un des jurés de la haute cour nationale. Le 18 brumaire flatta un moment ses illusions; il crut voir un Washington dans Bonaparte; la preuve en est dans la lettre qu'il écrivit *à Sieyès et à Bonaparte* sur cette journée (Paris, 1799, in-8°). Il entra alors au corps législatif (1801), mais il y vota contre la plupart des projets du gouvernement; aussi ne fut-il point réélu. Vers la même époque il fut appelé à remplacer Laharpe à l'Institut, dans la classe de la langue et de la littérature françaises. Plus fidèle au parti encyclopédique, dont il était un des débris, que bienveillant pour la mémoire de son prédécesseur, Lacretelle, dans son discours de réception, n'entreprit point de justifier le zèle exagéré et persécuteur que cet ancien adepte de Voltaire avait montré dans ses dernières années; au contraire il l'attaqua vertement. Ce discours, vivement applaudi par le parti philosophique, fut amèrement critiqué par le parti contraire; il en fut de même de la publication de ses *Mélanges de politique et de littérature* (1802), qui devinrent dans les journaux le sujet d'une polémique assez vive et à laquelle le public attacha quelque intérêt

(1) Il est bon de remarquer ici que ceux qui ont rédigé des notices sur Lacretelle d'après les tables du *Moniteur* lui ont fait dire tout le contraire de ce qu'il avait dit; car ce ne fut pas lui, mais M. Becquey qui s'opposa formellement à la communication demandée.

Sous l'empire, Lacretelle sut conserver son indépendance aux dépens de sa fortune. Cette époque de sa vie fut occupée des soins qu'il donna à la poursuite des réclamations élevées sur les biens héréditaires de la maison de Savoie par le fils de l'un des princes de Carignan, et par la mère de ce jeune homme pour la réintégration de son douaire. Après plusieurs voyages à Turin, après la publication de plusieurs mémoires, Lacretelle, qui avait consumé dans cette affaire une partie de sa modique fortune, obtint enfin de Bonaparte pour ses clients la justice qu'il réclamait. La princesse de Carignan ne fut point ingrate envers cet ami dévoué, et vécut toujours avec lui dans les rapports les plus intimes. Lors des événements de 1813 et 1814, il se réjouit de la chute d'un conquérant ambitieux; mais il se tint dans une sage réserve à l'égard du gouvernement de Louis XVIII, qui fut assez mal conseillé pour ne pas rallier à lui un homme dont la conduite avait été honorable dans tous les temps, et surtout en 1792. En 1817, à la mort de Suard, Lacretelle, s'étant mis sur les rangs pour la place de secrétaire perpétuel, n'obtint qu'un petit nombre de voix. Il avait été un des rédacteurs du *Mercure* avant la révolution. Alors il s'associa avec plusieurs littérateurs, comme lui de l'opposition libérale, pour relever ce recueil, qui depuis 1789 était souvent tombé dans des mains inhabiles. Le nouveau *Mercure*, dont le premier numéro parut au mois de janvier 1817, obtint un succès d'autant plus facile que sa couleur flattait à la fois le parti bonapartiste et le parti libéral. Quant aux articles peu nombreux d'ailleurs qu'y donna Lacretelle, on ne saurait les mettre au nombre de ceux qui contribuèrent le plus à cette vogue; ils étaient lourds, assez mal écrits, sans actualité; on y reconnaissait un publiciste ne jurant que par Turgot et Malesherbes, et dont les idées n'avaient point fait un pas depuis 1789. Au mois de février 1818 le ministre de la police (M. Decazes) retira le privilége au *Mercure;* Lacretelle et ses collaborateurs (MM. Aignan, Ev. Dumoulin, Etienne, Jay, Jouy, Tissot et Benjamin Constant) fondèrent à la place *la Minerve française*, qui était rédigée dans le même esprit. Les premières livraisons contiennent, sur l'Institut et l'Académie reconstitués par ordonnance, quelques articles de Lacretelle, qui furent remarqués, bien qu'il y revînt à son éternel panégyrique de la constituante. Selon lui, la nation, en rappelant les Bourbons, n'avait fait qu'abolir *la révolution factieuse de* 92, *pour rentrer dans la révolution nationale de* 89. Il regrettait la suppression de la classe des sciences morales et politiques, et s'élevait contre les exclusions que différentes phases de notre révolution avaient fait subir aux membres de l'Institut depuis le 18 fructidor jusqu'en 1817. Au mois d'avril 1819 il adressa à la chambre des députés, conjointement avec MM. Jay, Aignan, Davilliers, Pagès, une pétition tendante à ce qu'aucune modification ne fût faite à la loi des élections; or, on sait que cette loi aurait avancé de dix années la chute de la branche aînée, si le ministère ne s'était empressé d'en présenter une un peu plus monarchique. La loi sur les écrits périodiques ayant imposé l'obligation de présenter un éditeur responsable, Lacretelle annonça *aux lecteurs de la Minerve* qu'il se chargeait de cette mission; que ses collaborateurs l'avaient choisi *comme le plus ancien d'âge;* qu'ainsi il répondait *à la loi* de tout ce qui serait publié dans *la Minerve*, et que chacun de ses collaborateurs répondait *au public* de ses opinions individuelles dans les articles souscrits par lui. Ainsi l'ancien ami de Malesherbes allait de gaieté de cœur charger sa tête septuagénaire de toutes les iniquités polémiques de collaborateurs jeunes, ardents, empressés de faire leur chemin par l'opposition, tandis que lui-même mettait dans cette ligne de conduite un désintéressement tout à fait exceptionnel. Lorsque les journaux royalistes dirigeaient contre ces écrivains des attaques un peu vives, aussitôt le vieil athlète montait sur la brèche et s'évertuait à les défendre. Personne ne songeait à déverser sur Lacretelle le scandale des souscriptions du Texas dont les bureaux de *la Minerve* étaient alors les promoteurs, les receveurs et les dispensateurs : son désintéressement personnel était trop connu; toutefois *l'innocent et responsable éditeur* ne se crut pas dispensé de soutenir une polémique à cet égard. L'occasion fut assez mal choisie. Le *Journal des Débats* avait remarqué qu'un individu, arrêté dans les premiers jours de février 1820, pour avoir tenu des propos injurieux sur le duc et la duchesse de Berry (1), avait reçu la veille mille francs du bureau de *la Minerve*, en sa qualité de réfugié du Texas. Ce qu'il y avait d'extraordinaire dans la réponse de Lacretelle, c'est qu'il convenait du fait; *les rédacteurs des* Débats *n'auront donc rien à rectifier*, disait-il; seulement il ajoutait que, puisque l'individu en question *avait des pièces en règle*, on n'avait *aucun reproche à faire* à l'administration de *la Minerve*. « Nous ressemblons en ce point, ajoutait-il, à « une maison de commerce qui paye à vue un « effet tiré sur elle, sans autre examen que celui « de son titre. » La loi du mois de mars 1820, sur la liberté de la presse, ayant été votée, Lacretelle abdiqua sa qualité d'éditeur responsable pour prendre la patente et le magasin de libraire. A ce titre il continua deux ou trois mois *la Minerve* sous le titre de *Lettres sur la situation de la France;* c'est ce qu'il annonça au public par un dialogue intitulé *Sur la librairie de Lacretelle aîné et Compagnie*. Dans ce dialogue, signé de son initiale, il parlait avec emphase de sa soixante-dixième année, de *son vieux sang qui ne reculait pas devant les inspirations enthousiastes d'un bon citoyen*. Il

(1) Entre autres propos, il avait été dit que *dans la bagarre la duchesse serait épargnée.*

terminait en évoquant *l'ombre de Malesherbes.* Traduit en police correctionnelle au commencement de l'année 1821, pour avoir publié une continuation de *la Minerve* dans une suite de brochures empreintes du même esprit, et rédigée par les mêmes écrivains, il sut faire naître divers incidents qui prolongèrent le procès jusqu'au 13 décembre. Enfin, ce jour-là, toutes les ressources d'opposition et tous les degrés de juridiction étant épuisés, il comparut en personne devant la cour royale, et déclara renoncer à se faire défendre par un avocat. « Il est bien pé-« nible à mon âge, dit-il, de me voir traduit « devant les tribunaux comme un vil fraudeur, « comme ayant cherché à éluder une loi exis-« tante par une lâche bassesse. » Il lut ensuite des conclusions motivées, mais qui, par l'étendue de leurs développements, équivalaient à un plaidoyer. Le premier jugement fut confirmé. Lacretelle alors se pourvut en grâce. « Absous par ma « conscience, disait-il dans sa requête, je ne puis « recourir à *la grâce du roi* que comme à cette « justice du ciel qui n'admet pas la culpabilité « où elle ne peut reconnaître qu'une intention « sans reproche. Sire, Votre Majesté aime trop « l'homme dans les Français pour *défavoriser* cet « intime jugement sur moi-même, que j'ose dé-« poser au pied du trône, comme mon meilleur « titre à l'abolition des peines prononcées contre « moi. » On peut bien penser que le roi, en lui accordant sa grâce, ne s'arrêta pas à ce galimatias incorrect, mais voulut bien prendre en considération l'âge avancé de Lacretelle, ses infirmités, et sa qualité de membre et de *chancelier* de l'Académie française; car cette compagnie venait de lui donner cette marque de considération pour intéresser la clémence royale. Des écrivains libéraux n'ont pas manqué de dire que Lacretelle se reprocha ensuite de ne s'être pas rendu à la prison, et d'avoir accepté cette indulgence, selon eux, *équivoque.* Ils ont calomnié les sentiments intimes de celui qu'ils prétendaient louer en le représentant comme un ingrat. Depuis cette époque, il ne s'occupa plus que de revoir ses divers écrits pour en donner une troisième édition, qui devait se composer de 15 volumes in-8°, ou même de 16 si l'auteur y eût joint, comme il en avait le projet, des mémoires sous le titre de *Revue de ma vie;* mais la mort le surprit le 5 septembre 1824, lorsqu'il n'était qu'au sixième volume. Ces six volumes contenaient les écrits déjà publiés de leur auteur, savoir : tomes 1 à 3 (1823), *Eloquence judiciaire et philosophie législative;* tome 4 (1824), *Roman théâtral.* Ce drame, intitulé *Charles-Artaud Malherbe, ou le Fils naturel,* avait déjà paru dans ses *OEuvres diverses,* publiées de 1802 à 1807, en 5 volumes in-8°. Le héros, dont l'imagination de l'auteur fait un martyr de sa propre vertu, n'est autre que d'Alembert, fils naturel de madame de Tencin. Les tomes 5 et 6 contiennent des *Portraits et tableaux* (1824). Ces volumes offrent quelques morceaux curieux, intéressants, mais aussi beaucoup de fatras. La diction, énergique, hardie, n'est exempte ni d'affectation, ni de néologisme, ni même de fréquentes incorrections; en un mot, le style est parfois bizarre comme la pensée. Aux funérailles de Lacretelle, Bigot de Préameneu prononça les paroles d'usage au nom de l'Institut. Droz, son successeur à l'Académie, évita prudemment de toucher certaines parties de la vie d'un homme qui, s'il fut constamment honnête et vertueux, s'était souvent montré un rêveur dangereux. Auger, qui répondit au récipiendaire, ne manqua pas de relever cette exaltation politique qui de tout temps avait fasciné l'esprit de Lacretelle; et après avoir rappelé la sévérité qu'avait montrée celui-ci envers Laharpe, son prédécesseur au fauteuil, il ajouta que « cette sorte d'épreuve pouvait être renou-« velée sans danger sur celui qui en fit le premier « essai. » Puis il traça du défunt le portrait le plus fidèle, et où, malgré la franchise du blâme, les traits de l'honnête homme l'emportent sur les ombres du tableau. En effet, il ne pouvait être donné qu'à une très-belle âme de porter dans l'optimisme autant de candeur et surtout de désintéressement que l'avait fait Lacretelle l'aîné. D—R—R.

LACRETELLE (Charles-Joseph), surnommé *le Jeune,* par opposition à son frère aîné (*voy.* l'article précédent), historien, membre de l'Académie française, naquit à Metz le 3 septembre 1766. Il fit ses études à Nancy, sous les yeux de son père, avocat distingué, et se disposait, par raison plutôt que par vocation, à suivre la carrière du barreau, lorsque les circonstances l'appelèrent à une destinée plus conforme à ses goûts et à son aptitude. Son frère, qui s'était créé à Paris une position honorable et considérée comme avocat et comme publiciste, témoigna l'intention de lui ouvrir la carrière littéraire. Charles Lacretelle partit pour la capitale en 1787, et fut d'abord appliqué à des travaux dont la sécheresse déconcerta un peu ses premières espérances. Il rédigea, sous la direction de son frère, la partie morale de l'*Encyclopédie par ordre de matières,* que le libraire Panckoucke payait à ce dernier sur le modeste taux de dix louis par mois. Cette humble rétribution, que Lacretelle aîné abandonna à son jeune frère, suffit amplement, pendant deux ans et demi, à ses besoins, et sa collaboration le mit en rapport avec la plupart des hommes éminents de cette époque, et notamment avec Malesherbes et Target, dont le commerce laissa dans son esprit des impressions ineffaçables. Cependant le jeune Lacretelle ne pouvait se résoudre à renoncer au brillant avenir littéraire qu'il avait rêvé, lorsque la révolution, qui devenait imminente, fit prendre à ses idées un cours plus sérieux. Les conseils de son frère achevèrent de tourner sa vocation du côté de la carrière historique : « Il faut, lui dit-il, te faire une bonne

« provision de philosophie pour une révolution « qui sera toute philosophique. » Le futur historien, qui, comme tant d'autres, avait embrassé avec ferveur l'espoir d'une réforme pacifique, ne tarda pas à se dégoûter de la liberté par les sanglants excès de la licence; et, par la fermeté courageuse avec laquelle il se prononça dès lors contre ces excès, il acquit le droit de flétrir plus tard, dans un de ses plus éloquents ouvrages, cette époque où le sol français fut « souillé « et dévasté par la longue présence du crime et « l'horrible variété de ses combinaisons, par ses « triomphes et les hommages qu'il sut arracher « à la faiblesse et à la peur (1). » Lacretelle eut à cette époque l'occasion de connaître Maret, depuis duc de Bassano, qui rédigeait, dans le *Moniteur*, le bulletin des séances de l'assemblée constituante. Il obtint, par sa protection, un emploi analogue dans la rédaction d'un journal devenu célèbre, les *Débats*, et se trouva ainsi, dans son principal foyer, le spectateur assidu des luttes du moment, des encouragements accordés aux passions populaires, et des résistances qui leur étaient opposées. Maret prit bientôt en amitié son jeune confrère, et lui fit donner une tribune de journaliste spacieuse et commodément placée, à proximité du côté droit de l'assemblée. Mais la dissolution de la constituante fit évanouir tous ces avantages. L'assemblée qui lui succéda ne parut appelée qu'à inaugurer, par les journées du 20 juin et du 10 août, le régime sanguinaire de la convention. La fermeté et le patriotisme du jeune Lacretelle ne se démentirent point dans cette crise redoutable. Il associa, pour en conjurer les résultats, ses efforts à ceux de Roucher, d'André Chénier, et d'autres écrivains dévoués, auxquels Suard ouvrit les colonnes du *Journal de Paris*, qu'il dirigeait alors, et, quatre jours seulement avant la criminelle entreprise du 20 juin, Lacretelle écrivit et signa un article dans lequel la bonté et les vertus de Louis XVI étaient courageusement opposées aux instigations acharnées des clubs qui menaçaient hautement son pouvoir et sa vie. Lacretelle se compromit plus directement encore en prêtant son concours à une tentative d'évasion du roi, méditée par le duc de Larochefoucauld-Liancourt, gouverneur militaire de la Normandie, dont il était le secrétaire, le commensal et l'ami, et qui échoua par la répugnance de ce malheureux prince à se séparer de sa famille. Dénoncé au parti révolutionnaire, le duc de Larochefoucauld s'enfuit précipitamment en Angleterre, où il n'eut, pour subsister, que le produit de la vente de ses équipages, que Lacretelle lui fit tenir au prix de mille difficultés; lui-même, signalé pour ce fait aux agents terroristes, n'échappa à leurs recherches que par une retraite absolue. Le 10 août, en consommant la ruine de la royauté, aggrava les périls de tous ceux qui s'étaient dévoués à sa défense. André Chénier et Roucher expièrent leur zèle sur l'échafaud. Le même sort eût infailliblement atteint Lacretelle sans l'assistance généreuse de la famille Lesénéchal, cette providence de sa jeunesse, qui lui offrit, dans la ville de Rouen, un asile longtemps impénétrable. Mais Lacretelle, ne pouvant supporter davantage une retraite aussi précaire, aussi périlleuse, revint à Paris, où il ne tarda pas à être reconnu par la police conventionnelle, dont il ne déjoua les poursuites qu'en se réfugiant dans les rangs de l'armée. La chute de Robespierre amena le terme de ces premières angoisses. Il obtint facilement son congé, et se hâta de rentrer à Paris, et de mettre sa plume et ses démarches au service des victimes des persécutions révolutionnaires. Cette généreuse tâche fut partagée par un grand nombre des écrivains de cette époque, la plus honorable, sans contredit, sinon la plus florissante de la littérature moderne. Leurs efforts, dirigés avec ensemble et succès, émurent l'opinion publique, et la convention elle-même, cédant à cette invincible pression, compléta l'œuvre du 9 thermidor en rapportant les décrets de proscription, d'emprisonnement et de confiscation qu'elle avait rendus sous le régime de la terreur. Mais les débris de la faction vaincue ne tardèrent pas à s'agiter et à se reconstituer sous le règne vacillant et divisé du Directoire. Les journées du 13 vendémiaire et du 18 fructidor apprirent à la France épouvantée que l'esprit tyrannique de 1793 n'avait pas péri tout entier. Aux jugements des tribunaux révolutionnaires succédèrent les proscriptions collectives et illégales ou ratifiées par des chambres mutilées. Ce fut, comme l'a dit un écrivain célèbre, la justice révolutionnaire « avec la procé- « dure de moins et l'hypocrisie de plus (1). » Les hommes de lettres avaient figuré trop honorablement dans cette lutte suprême entre l'esprit de désordre et les principes conservateurs de la société, pour pouvoir être épargnés par le parti triomphant. Lacretelle, alors attaché à la rédaction du *Précurseur*, Lacretelle, déjà signalé comme l'un des chefs sectionnaires du mouvement de vendémiaire, fut arrêté et conduit provisoirement au dépôt de police. Il allait être renfermé au Temple, et de là frappé de déportation, lorsque le secrétaire général, M. Dubosc, que ses ouvrages avaient intéressé à sa personne, le retint au dépôt pendant le temps nécessaire à son frère et à ses amis pour travailler à son élargissement. Mesdames de Staël et Tallien s'employèrent également en sa faveur avec tout le zèle du dévouement le plus affectueux. Mais ces démarches n'obtinrent aucun succès. Cette première détention dura trois mois, à la suite desquels Lacretelle, ne pouvant plus supporter les dégoûts de

(1) *Hist. de l'Assemblée constituante*, t. 1.

(1) M. de Barante, *Hist. du Directoire*, t. 2, p. 420.

toute espèce dont elle était accompagnée, obtint d'être transféré à la Force, où il eut le bonheur de se faire oublier, pendant vingt mois d'une captivité moins ignoble, et adoucie par les témoignages et les consolations de l'amitié. Enfin, il fut mandé un jour par Fouché, alors ministre de la police générale, et dans cette entrevue, où il ne se rendit qu'en tremblant, le redoutable ministre lui déclara qu'il était libre, et ne demanda pour prix de cette faveur inopinée qu'un projet de rapport sur la fermeture du club que les jacobins venaient de rouvrir au Manége, et dont les agitations inquiétaient le Directoire *in extremis*. Lacretelle obéit avec empressement, et remit le lendemain même son travail au ministre, qui en fit honorablement usage. Mais cette circonstance ayant attiré l'attention publique sur le nouvel *écrivain officiel*, Lacretelle jugea prudent de se retirer à la campagne, chez M. Bidermann, négociant, ami de son père, et ne reparut à Paris qu'après le 18 brumaire. Ce fut le terme de cette période de sa vie qu'il a justement appelée ses *Dix ans d'épreuves*, et dont il a retracé sous ce titre les alternatives, les souffrances et les péripéties dans un de ses derniers ouvrages (1842). Lacretelle était encore détenu à la Force lorsque les libraires Treuttel et Würtz vinrent lui proposer de continuer le *Précis historique de la révolution française* de Rabaut St-Étienne, qui en était demeuré à l'assemblée constituante. Cette proposition, qu'il accepta avec joie, fixa définitivement sa vocation. Son ouvrage, qui ne parut qu'en 1801, emprunte un intérêt particulier à la position personnelle de l'auteur, témoin oculaire, observateur attentif et désintéressé des luttes et des personnages qu'il décrit, et le mérite de la narration y est rehaussé par les qualités d'un style qui n'avait point encore atteint tout son éclat. Lacretelle agrandit considérablement les proportions de ce *Précis* dans l'*Histoire générale de la révolution*, qu'il publia en 1824, sous la restauration, en huit volumes in-8°; il en modifia l'esprit à plusieurs égards, adoucit quelques portraits, en rembrunit certains autres dans un sens plus conforme au cours des idées d'alors, et ce remaniement, qui lui a été plusieurs fois reproché, a fait généralement oublier son premier travail. Néanmoins le *Précis*, lors de son apparition, obtint un grand succès; il fut un des premiers monuments de la réaction de l'opinion publique contre l'esprit révolutionnaire, et fonda honorablement la renommée littéraire de l'auteur. Lacretelle fut nommé, sous le consulat, membre du bureau de la presse, et dirigea pendant quelque temps *le Publiciste*; mais l'indépendance de ce journal ne tarda pas à déplaire au gouvernement, qui le réunit, en 1810, à *la Gazette de France*, feuille entièrement dévouée alors au pouvoir impérial. La chaire de professeur d'histoire à la faculté des lettres lui fut offerte en dédommagement; il l'accepta, et n'a cessé de l'occuper jusque dans les dernières années de sa vie. Il fut aussi nommé censeur dramatique. Ce furent les seules faveurs qu'il recueillit du pouvoir impérial. Peu porté pour un système qui atteignait toutes les formes de la liberté, Lacretelle, partisan du gouvernement représentatif, se sépara insensiblement de ses anciens amis politiques, dont la plupart s'étaient ralliés au nouveau régime, et sans affecter, comme quelques autres, les allures d'une opposition dont il appréciait l'impuissance, il vécut d'une vie presque exclusivement littéraire. En 1812, il publia, en 6 volumes in-8°, une *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, récit attachant et vivement coloré des événements qui ont rempli les quatre-vingts premières années de cette période, et qui fut le principal titre de l'auteur aux suffrages de l'Académie française, où il entra, en 1813, en remplacement du poëte Esménard. Malgré le peu de goût qu'il témoignait pour l'établissement impérial, il paya tribut à l'esprit du temps, dans son discours de réception, par quelques louanges hyperboliques dont plus tard la presse libérale ne manqua pas de tirer avantage contre lui. Lacretelle salua avec enthousiasme la restauration de 1814; il fut présenté à l'empereur Alexandre, qui l'accueillit avec bienveillance, et traité avec une faveur particulière par Louis XVIII, qui lui fit don d'une boîte ornée de son portrait. Ces sentiments d'affection et de reconnaissance envers le régime réparateur des Bourbons ne se démentirent point pendant la durée du règne de Louis XVIII. A la différence de son frère aîné, qui avait invariablement suivi la bannière de l'opposition libérale, Charles Lacretelle fut constamment compté parmi les partisans les plus déclarés du gouvernement royal. Comme professeur et comme administrateur, il remplit un rôle important dans la société des *Bonnes-lettres*, institution fondée dans le but spécial de former une génération monarchique et religieuse, et de prévenir, par une éducation meilleure que celle qui avait égaré nos pères, le retour de nouvelles révolutions. Louis XVIII récompensa ce dévouement par la croix de la Légion d'honneur, et Charles X, à l'occasion de son sacre, envoya à l'illustre écrivain la décoration si recherchée de l'ordre de St-Michel. Cette phase pacifique et florissante de la vie de Lacretelle touchait à son terme. La disgrâce aussi brusque que méritée de M. de Chateaubriand rompit l'accord qui avait existé jusqu'alors au sein du parti royaliste; la monarchie et la liberté commirent l'une et l'autre, suivant la judicieuse remarque de M. Guizot, la faute de se croire en pressant péril, et de recourir pour se défendre à des armes extrêmes. Les amis des lettres s'émurent de la présentation d'un projet de loi destiné à réprimer les excès croissants de la presse, et Lacretelle se rendit leur organe en provoquant l'Académie française à adresser au roi de respectueuses

représentations. Cette démarche n'eut aucun succès, et Lacretelle perdit son emploi de censeur en même temps que MM. Michaud et Villemain furent destitués des fonctions qu'ils occupaient. Cet acte de rigueur, qui n'eut d'autre effet que d'accroître l'impopularité du projet de loi qu'il tendait à protéger, irrita vivement Lacretelle, et le jeta dans les rangs d'une opposition qu'entretenaient d'ardentes préventions contre l'influence sacerdotale. Son ressentiment, un moment désarmé par les prévenances du ministère de 1827, se ralluma à l'avénement de M. de Polignac, et la révolution de juillet, cette préface de tant d'autres enrôla l'un des premiers sous sa bannière l'écrivain qui s'était élevé avec une énergie chaleureuse et quelquefois outrée contre les menées séditieuses de Philippe-Égalité, et les utopies démocratiques de Lafayette. Dans un discours improvisé le 3 août 1830, à l'hôtel de ville de Mâcon, où Lacretelle se trouvait alors, il glorifia sans réserve l'insurrection victorieuse : « Jamais, ajouta-t-il, un plus beau coup de foudre « n'a éclaté sur le parjure ; la colère du peuple « a eu toute la puissance de la colère du ciel. » L'orateur terminait cette regrettable philippique en signalant avec indignation « les dangereux et « hypocrites prélats » qu'il supposait les promoteurs des ordonnances de juillet, et le monarque qui, « de son trône, avait voulu faire un tribunal « de dictateur, pour proscrire, dans la personne « des 221 députés courageux, tous ceux dont ils « avaient exprimés les sentiments. » La défection de Lacretelle affligea ses nombreux amis, sans lui concilier la bienveillance du nouveau régime. Il sollicita vainement les suffrages du parti révolutionnaire aux élections de 1831, et le roi Louis-Philippe, qui n'avait pu oublier les justes sévérités de l'historien de *l'Assemblée constituante* à l'égard de son père, le traita toujours avec froideur. Lacretelle fut cependant promu plus tard (juin 1837) au grade d'officier, puis à celui de commandeur de la Légion d'honneur (mai 1845) ; mais il n'obtint point la pairie, pour laquelle il semblait naturellement désigné. Quelque temps avant la révolution de juillet, Lacretelle avait publié trois volumes de son *Histoire de France depuis la Restauration*, ouvrage conçu dans un esprit constitutionnel, mais monarchique. Il compléta ce livre en 1835, par un quatrième volume écrit sous l'empire des événements qui avaient eu lieu depuis lors, et dans lequel on a quelque peine à reconnaître le courageux adversaire des mouvements anarchiques de 1791 ; le caractère de Charles X et ceux de ses principaux conseillers y sont défigurés à plusieurs égards, les faits exposés sans exactitude ; et, pour ne citer qu'une des légèretés de l'auteur, il mentionne formellement, dans les trois journées, la présence à l'hôtel de ville de Paris du duc de Mortemart, qui n'y a jamais paru. Cette absence générale de critique, cette facilité habituelle à adopter sans défiance et sans examen les croyances vulgaires, se font remarquer dans la plupart des écrits historiques de Lacretelle, plus occupé dans ses leçons comme dans ses ouvrages, selon la remarque d'un excellent juge, à intéresser par le tableau des vertus ou des vices des personnages historiques, qu'à pénétrer les secrets de leur caractère ou de leur influence. Ces défauts, qui appartiennent moins à Lacretelle qu'au temps où il écrivait, se font particulièrement remarquer dans son *Histoire de France pendant les guerres de religion*, publiée de 1814 à 1816, en 4 volumes in-8°. Mais ce livre se distingue comme les autres par une diction lucide, noble, élégante, et que vivifie constamment un esprit de haute moralité. Fidèle en toute circonstance au premier devoir de l'historien, qui est de faire haïr le crime et d'honorer la vertu, l'auteur flétrit les mauvaises actions dans quelque rang qu'il les rencontre, et n'a pour elles aucune de ces condescendances systématiques qui constituent l'impunité de l'histoire. Lacretelle portait ces qualités et ces dispositions dans l'enseignement public, auquel il se livra jusqu'à ce que l'âge eût fait sonner pour lui l'heure de la fatigue et de l'impuissance. Ses leçons à la faculté des lettres ne cessèrent d'attirer une jeunesse nombreuse et empressée de prodiguer à l'éloquent et vénérable professeur des applaudissements auxquels il se montrait fort sensible. La dernière période de la vie de Lacretelle n'offre qu'un intérêt purement littéraire. De sa retraite de Bel-Air, aux portes de Mâcon, où il s'était fixé depuis quelques années, il publia, en 1840, son *Testament philosophique*, résumé un peu confus mais estimable des notions métaphysiques et des convictions morales de l'auteur, destiné spécialement à la jeunesse, qu'il éprouvait le besoin d'instruire jusqu'au bout. Il lut le 3 mai 1836, à une séance publique de l'Institut, un brillant *Éloge de Bailly*, et compléta son *Histoire de la révolution française* par celle du *consulat et de l'empire* (1848, 6 vol. in-8°), ouvrage dans lequel il affrontait un dangereux parallèle, mais qui, moins substantiel que celui de M. Thiers, moins riche en détails, surtout pour ce qui concerne la partie stratégique, se fait lire encore avec intérêt. Lacretelle appartenait aux académies de Lyon et de Mâcon, et parut plusieurs fois avec éclat dans les solennités littéraires de ces deux compagnies. Il avait accepté la présidence de la société d'horticulture de Mâcon, dont il remplissait scrupuleusement les devoirs, et retrouva dans un âge avancé quelques étincelles du feu poétique de ses premières années pour adresser à deux de ses amis, M. Villemain et M. Parseval de Grandmaison, des épîtres pleines de fraîcheur et de sentiment. Il adressa aussi à M. de Chateaubriand une épître en vers intitulée *la Gloire* (déc. 1849). Indépendamment des ouvrages dont nous avons rendu compte, Lacretelle avait publié des *Considérations sur la cause des Grecs*, 1825

in-8°; un *Tableau historique de la Grèce depuis la fondation de ses divers États jusqu'à nos jours*, 1840, 2 vol. in-8°, et plusieurs notices importantes dans la *Biographie universelle*. Ce laborieux écrivain s'éteignit le 26 mars 1855, à l'âge de 89 ans. De son mariage avec mademoiselle Benon des Perrières, jeune et jolie personne que Lacretelle avait épousée au déclin de l'âge, il existe deux fils, dont l'un suit avec succès la carrière littéraire. L'éloge de Ch. Lacretelle a été prononcé à l'Académie française, le 5 février 1857, par M. Biot, son illustre successeur. A. B—ée.

LACROIX (Étienne), jésuite, né en 1579 à St-Pierre-de-Bogerat, dans le diocèse d'Évreux, entra dans la société à l'âge de vingt ans; et ayant témoigné le désir de se consacrer aux missions, il s'embarqua en 1602 pour les Indes orientales. Arrivé à Goa, il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie dans le collége que la société possédait à Salcette, et s'acquitta de cet emploi pendant un grand nombre d'années. Il remplissait dans le même temps les fonctions de maître des novices et celles de recteur; et cependant il trouvait encore le loisir nécessaire pour se livrer à la prédication. Il apprit la langue des habitants du Canara et celle des Marashdi (que nous appelons *Mahrattes*), et composa dans les deux idiomes plusieurs pièces ascétiques, entre autres un poëme sur la passion de Jésus-Christ, que les nouveaux chrétiens chantaient les samedis du carême dans l'église de Salcette. Son zèle pour la propagation de la foi, sa douceur et sa charité lui méritèrent l'estime et l'affection de tous les habitants de Goa. Il mourut en cette ville le 24 septembre 1643. Parmi ses productions on distingue la *Vie de St-Pierre, apôtre*, poëme en langue maratte, et différents *Discours en vers*, contenant la réfutation des erreurs des Orientaux, Goa, de l'imprimerie de la maison professe de la société, 1634, 2 tom. in-fol. W—s.

LA CROIX (Émeric de), en latin *Cruceus*, né à Paris vers 1590, est principalement connu par une édition de Stace, très-peu estimée aujourd'hui. Les notes qu'il y joignit furent justement critiquées par Gronovius le père, mais avec assez peu de modération. La Croix lui répondit par deux ouvrages, où, à défaut de raisons, il n'épargne pas les injures à son adversaire. On en pourra juger par l'anagramme qu'il fit de son nom :

Ego unus cor asini ferens rudo.

Son édition de Stace fut imprimée à Paris en 1618, 2 vol. in-4°. On trouve sous le texte les notes des anciens commentateurs; et celles de la Croix forment une partie séparée : les notes ont été réimprimées séparément, Paris, 1620, in-16. On a encore de lui : 1° *Adonia seu Mnemosyne Henrici Magni, soluta oratione; accedit somnium Philoceltæ seu sponsor Cassandræ turcicæ*, Paris, 1613, in-8°. Le songe de Philocelte se trouve aussi à la suite des notes sur Stace de l'édition de 1618. C'est un poëme en l'honneur de Henri IV. 2° *Soteria casalea sive expeditio italica Ludovici Justi*, Paris, 1620, in-8°; 3° *P. Statii Sylvarum frondatio sive anti-diatribe*, Paris, 1639, in-16. Ce jeu de mots sur les sylves est une preuve de son défaut de goût; c'est la première réponse à Gronovius. 4° *Ad Statii Sylvas muscarium sive elenchus*, Paris, 1640, in-8°. On ne sait si on doit lui attribuer encore le *Nouveau Cynée*, ou *Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale*, Paris, 1623, in-8°. L'épître dédicatoire est signée Em. Crucé : quelques personnes ont cru qu'il faut lire *Emanuel* au lieu d'*Emeric;* mais il est probable que ce n'est qu'un seul et même auteur. W—s.

LA CROIX (Jacques de), en latin *Crucius*, né à Delft vers la fin du 16e siècle, commença ses études à Leyde, et les finit à l'université de Francker. De retour dans sa patrie, il se maria, et fut nommé pasteur de l'Église réformée, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée vers 1650. La Croix était versé dans les langues grecque et latine; il était en correspondance avec Rivet, Saumaise, Vossius et d'autres savants de son temps. Le recueil de ses lettres fut imprimé pour la première fois, à Delft, en 1633, in-8°, en quatre livres; il en parut un cinquième en 1650, et un sixième en 1653. La meilleure édition et la plus complète est celle d'Amsterdam, 1661, in-12; elle est intitulée *Mercurius batavus, sive epistolarum opus, monitis theologicis, ethicis, politicis, œconomicis refertum*. Le style des lettres de la Croix est agréable : elles contiennent des réflexions judicieuses et un grand nombre d'anecdotes historiques et littéraires; mais l'auteur s'y montre calviniste outré, et c'est pour cette raison qu'elles ont été mises à l'*index*. On a encore de lui des harangues sous ce titre : *Suada delphica sive orationes LXIX varii argumenti ad usum studiosæ juventutis*, Amsterdam, 1675, in-12, réimprimées plusieurs fois depuis. W—s.

LACROIX (Séraphin de), savant récollet, né à Lyon en 1589, s'appliqua avec succès à l'étude du grec et de l'hébreu. Il avait de son temps la réputation d'un grand théologien et d'un habile prédicateur. On a de lui quelques ouvrages de controverse, parmi lesquels on distingue : *le Flambeau de la vérité catholique*, Paris, 1627, in-4°. — Lacroix Marron (N. de), né à Bordeaux dans le 16e siècle, embrassa la profession des armes, et servit sous les ordres du duc d'Épernon. On connaît de lui un ouvrage en vers intitulé *la Muse catholique*, Bordeaux, 1612, in-8°; il est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite du libre arbitre; et dans la seconde, il prouve, contre les calvinistes, la vérité du dogme de l'eucharistie (*voy.* la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 15, p. 81). W—s.

LACROIX (Claude), jésuite, né en 1652 à St-André, dans le duché de Limbourg, entra dans la

société en 1673, et enseigna la morale à Cologne et à Munster. Il mourut à Cologne le 1er juin 1714. On ne connaît de lui qu'un *Commentaire sur la théologie morale de Busembaum*, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Ce commentaire, dont le P. Montauzan donna une nouvelle édition en 1729, fut un des livres qui fournirent le plus aux plaintes des ennemis de la société. Les jésuites de Paris et de Toulouse le désavouèrent en 1757 : il en avait paru alors une édition qui portait la date de cette année; mais il y a lieu de croire qu'on avait mis seulement un frontispice nouveau. Zaccaria a entrepris de justifier plusieurs des décisions hasardées de ses confrères. P—c—t.

LACROIX (Phérotée de), Lyonnais, maître de langues, de géographie et de mathématiques, mort vers 1715, est auteur des ouvrages suivants: 1° *Abrégé de la morale*, où sont contenus les vrais principes de se bien conduire et de se rendre parfaitement heureux, Lyon, 1675, in-12 de 130 pages; 2° l'*Art de la poésie française, ou la Méthode de connaître et de faire toutes sortes de vers*, Lyon, 1675, in-8°. Il s'en fit quatre ou cinq éditions en fort peu de temps et sans la participation de l'auteur. Cet heureux succès le détermina à revoir son ouvrage et à le publier de nouveau sous ce titre : L'*Art de la poésie française et latine, avec une idée de la musique*, Lyon, 1694, in-12. Cet ouvrage est fort curieux : on voit, par l'approbation du censeur, que l'auteur en avait déjà publié d'autres qui avaient été bien reçus par les Français et par les étrangers, in-12. 3° *Vie de sœur Marguerite du St-Sacrement*, Lyon, 1685, in-12. C'est un abrégé de celle qu'avait publiée Amelotte. 4° *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la géographie universelle*, Lyon, 1690, 4 vol.; ibid., 1705, 5 vol. in-12, fig. Des exemplaires de cette dernière édition portent la date de 1717. L'ouvrage est accompagné de cartes et de beaucoup de figures de costumes des différents peuples, et des tables chronologiques des souverains de chaque pays. Il a été traduit en allemand par Diecel, Leipsick, 1697, in-4°. 5° *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, Lyon, 1688, 4 vol. in-12; ibid., 1713, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures; ouvrage tiré en grande partie de celui de Dapper. — Un autre sieur de Lacroix, de Paris, secrétaire de l'ambassade de Constantinople sous M. de Nointel, parti de Toulon en 1670, revenu dix ans après, et que l'on croit mort en 1704, a publié : 1° *Mémoires concernant diverses relations très-curieuses de l'empire ottoman*, Paris, 1684, 2 vol. in-12; 2° *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie*, Paris, 1689, in-12; 3° *État général de l'empire ottoman, depuis sa fondation jusqu'à présent, et l'Abrégé des Vies des empereurs, par un solitaire turc, traduit en françois, plus une instruction et un recueil de mots et noms turcs*, Paris, 1695, 3 vol. in-12. Pétis de Lacroix, auteur de cette traduction, l'avait remise à M. de Nointel; elle tomba depuis entre les mains de son secrétaire, qui la publia sous son nom. 4° *La Turquie chrétienne contenant l'état présent des nations et des Eglises grecque, arménienne et maronite dans l'empire ottoman*, Paris, 1695, in-12. Outre les objets annoncés par le titre, cet ouvrage curieux, mais superficiel, renferme, dans un quatrième livre, l'histoire d'un jeune Thessalien, nommé Nicolas, martyrisé à Constantinople en 1672, et le projet de Guilleragues pour l'établissement à Galata d'un collége destiné à l'instruction des chrétiens orientaux (*voy.* Galland). W—s.

LACROIX (Pétis de). *Voyez* Pétis.

LACROIX. *Voyez* Mac-Encroc.

LACROIX (Jean-Baptiste), auteur dramatique, naquit à Paris (en 1664, suivant quelques biographes, et en 1672 suivant d'autres). On ne cite de lui qu'une seule pièce de théâtre, *l'Amant protée*, comédie française en trois actes et en prose, mêlée de divertissements : encore voyons-nous que cet ouvrage, représenté au Théâtre-Italien le 4 février 1728, y fit une chute assez rude, et que l'auteur ne trouva pas convenable de le livrer à l'impression. Si l'on doit s'en rapporter à ce que disent les journaux du temps, le sujet offrait peu d'intérêt, et l'intrigue, tissue d'absurdités dans le goût des farces italiennes, fut ce qui mécontenta le public; mais, au milieu de nombreux défauts, on remarqua des intentions comiques et surtout des traits de gaieté graveleuse, qui ne laissèrent pas de divertir une grande partie de l'auditoire. Il ne faut pas confondre *l'Amant protée* de cet auteur avec la pièce qui fut jouée sous le même titre en 1739, et dont le succès fut brillant : celle-ci est de Romagnesi et ne ressemble en rien à la précédente. J.-B. Lacroix ne faisait pas de l'art dramatique sa principale occupation. Fils d'un armurier du roi, il devint premier secrétaire du maréchal de Biron, inspecteur général de l'infanterie, et il obtint, après douze années de service, une pension de quatre mille francs, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1742. — Plusieurs autres poëtes dramatiques ont porté, mais n'ont pas illustré plus que lui, le nom de Lacroix. L'un, *Antoine* de Lacroix, vivait dans le 16e siècle, et fit imprimer, en 1561, une tragi-comédie intitulée *les Trois Enfants dans la fournaise*, imprimée sans division d'actes ni de scènes. — C. S. Lacroix, avocat au parlement et auteur de plusieurs pièces de théâtre, vivait au commencement du 17e siècle. Sa *Climène*, tragi-comédie-pastorale, représentée en 1628, est un ouvrage au-dessous du médiocre, mais dont on a dû conserver le souvenir, par la raison que le style en est des plus bizarres. On a en outre de cet auteur *l'Inconstance punie, ou la Mélanie*, tragi-comédie (1630). Quelques personnes lui attribuent *la Guerre comique, ou la Défense de l'Ecole des femmes*, comédie, ou plutôt dialogue en cinq *disputes* (1664). Mais cette dernière production est désignée plus généralement comme l'ouvrage

d'un autre sieur de Lacroix (Pierre), sur lequel on n'a d'ailleurs que des renseignements incertains. F. P—T.

LACROIX (Louis-Antoine Nicolle de), géographe, né à Paris en 1704, embrassa l'état ecclésiastique, et consacra ses loisirs à l'enseignement de la géographie. Il mourut dans sa patrie le 14 septembre 1760. On a de lui : la *Géographie moderne*, Paris, 1747, in-12, réimprimée successivement avec des additions de Drouet, de Barbeau-Labruyère, de l'abbé de Fontenay et de M. Victor Comeiras, Paris, 1804, 2 vol. in-8°, avec un atlas; autre édition revue et corrigée d'après les changements survenus jusqu'à ce jour, Lyon, 1817, 2 vol. in-12; nouvelle édition entièrement revue et considérablement augmentée d'après les derniers traités, avec la nouvelle division ecclésiastique de la France, et un abrégé de géographie ancienne d'après Danville, etc., par M. F.-G. Masselin, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Cette géographie, la plus méthodique et la plus instructive qui eût paru jusqu'alors, a joui longtemps d'un grand succès, quoique bien inférieure à celle de Buache, publiée en 1767. L'une et l'autre ont été effacées par les grands ouvrages de Mentelle, de Pinkerton et de Malte-Brun. On peut reprocher à l'abbé de Lacroix son affectation, en indiquant les hommes célèbres produits par chaque ville, à présenter comme des personnages importants des gens obscurs qui ne sont connus que par leur attachement au jansénisme. L'auteur donna lui-même un *Abrégé de sa Géographie, à l'usage des jeunes personnes*, Paris, 1758, in-12, dont une 6e édition a été donnée à Paris, 1809, in-12. On a encore de Lacroix : *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de St-Augustin*, traduit de l'italien de Pierre Ballerini, ibid., 1760, in-16. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1760. W—s.

LACROIX (Jean-François de), de Compiègne, laborieux compilateur du 18e siècle, travailla à l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, publiée en 1769 par l'abbé de la Porte, et au recueil de *Contes, aventures et faits singuliers* tirés du *Pour et Contre* de l'abbé Prevost. Il fit paraître en outre, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire et à l'éducation : 1° l'*Esprit de mademoiselle de Scudéry*, Paris, 1766, in-12; 2° *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°; 3° *Anecdotes anglaises jusqu'au règne de George III*, Paris, 1769, in-8°; 4° *Anecdotes italiennes, depuis la destruction de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours*, ibid., 1769, in-8°; 5° (avec P.-Ant. de la Place et Hornot) *Anecdotes du Nord*, 1770, in-8°; 6° *Anecdotes militaires de tous les peuples*, 1770, 3 vol. in-8°; ouvrage qui reparut l'année suivante sous le titre de *Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables de l'histoire ancienne et moderne*; 7° *Anecdotes des républiques, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie et la Bohême*, 1771, 2 vol. in-8°; 8° (avec Hornot) *Anecdotes arabes et musulmanes* (1) *jusqu'à l'extinction du khalifat*, 1772, in-8°. Tous ces volumes d'*Anecdotes* font partie d'une collection que publiait alors le libraire Vincent. 9° *Almanach encyclopédique de l'histoire de France*, Paris, 1770-78, 9 vol. in-18; 10° *Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°; 11° *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, Paris, 1769, 2 vol. in-8°; ibid., 1788, 2 vol. in-8°, édition considérablement augmentée; 12° *Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, 1770, 3 vol. in-8°, avec fig.; 2e édit., ibid., 1777, 3 vol. in-8°, fig.; nouv. édit., augmentée des articles : *Congrégations religieuses, Chevaliers de Malte, Philosophie moderne, Théophilanthropes*, etc., Versailles, 1821, 3 vol. in-8°, avec fig., auxquels il faut joindre un volume de supplément donné par J.-B.-C. Chaud, Versailles, 1821; 13° *Dictionnaire historique des saints personnages*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. On a publié sous le nom de Lacroix : 1° un *Dictionnaire poétique d'éducation*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°, qui est de Bailly; 2° de nouvelles éditions d'une *Histoire poétique tirée des poëtes français, avec un Dictionnaire poétique*, Paris, 1817 et 1822, in-12; mais cet ouvrage est de l'abbé Bertoux (*voy.* ce nom), ou même de Roquelaure, évêque de Senlis, d'après une note de Barbier (*Dict. des Anonymes*, t. 2, n° 8269). Enfin M. Quérard attribue à Lacroix un *Dictionnaire historique d'éducation*, dont l'auteur est Filassier (*voy.* ce nom). Z.

LACROIX (Pierre-Firmin), prêtre de la doctrine chrétienne, professa la philosophie à l'université de Toulouse, et mourut en 1786. On a de lui : 1° *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch*, etc., Neufchâtel, 1764, in-12 de 22 pages; 2° *Lettre de J.-J. Rousseau, de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes; adressée au seul ami qui lui reste dans le monde*, 1765, in-12. Ces deux écrits sont anonymes. 3° *Traité de morale, ou Devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société et envers lui-même*, Carcassonne et Paris, 1767, in-12; 2e édit., augmentée, Toulouse et Paris, 1775, 2 vol. in-12; 4° *Connaissance analytique de l'homme, de la matière et de Dieu*, Paris, 1772, in-12. La plupart des biographes et des bibliographes ont confondu Pierre-Firmin Lacroix avec Jacques-Vincent Delacroix (*voy.* ce nom), et M. Quérard, qui en fait la remarque, paraît être tombé lui-même dans quelques méprises occasionnées par l'homonymie de ces deux personnages. Z.

LACROIX (J. P. de), né en 1754 à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très-jeune dans l'ancienne gendarmerie de France, se fit avocat à la suppression de ce corps, et exerçait cette pro-

(1) C'est sans doute par erreur typographique que cet ouvrage est désigné sous le titre d'*Anecdotes arabes et américaines* dans le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier.

fession à Anet lorsque la révolution arriva : il en embrassa les principes et en suivit les conséquences avec ardeur. Devenu procureur syndic du département d'Eure-et-Loir, il fut député par le même département à l'assemblée législative et à la convention. Sans avoir le talent distingué de ses collègues de la Gironde et de quelques autres députés, Lacroix fut néanmoins très-remarqué dans les deux assemblées. C'était un très-bel homme, de la plus haute et de la plus vigoureuse stature; sa voix énergique et fortement accentuée était en rapport avec ses autres moyens physiques, et cependant il n'était point orateur. Ses motions vives sans doute, mais trop souvent répétées, ne flattaient point l'imagination; il ne savait pas enchaîner ses arguments dans cette dialectique pressante qui captive l'auditeur, ni frapper par ces traits imprévus et brillants qui enlèvent les applaudissements et déterminent souvent les suffrages. En 1791, Louis XVI sortait à peine de la salle de l'assemblée législative, où il était venu faire l'ouverture de la session, que Lacroix commença contre les ministres ces attaques ardentes qui, remontant bientôt jusqu'au roi, eurent pour résultat la destruction totale de la royauté. L'esprit public alors était surtout excité contre la cour par les bruits et les appréhensions d'une guerre ou d'une invasion étrangère qu'on l'accusait de favoriser. Lacroix demanda que le ministre de la guerre fût mandé à la barre, pour avoir différé de rendre compte des dépenses de son département. Dans la séance du 5 octobre, il commença par signaler, par les noms de *côté gauche* et de *côté droit*, les partis qui divisaient l'assemblée à peine constituée. Dans la séance du 6, il demanda que son collègue Ducastel, vice-président, fût rappelé à l'ordre pour avoir donné au roi la qualification de souverain. Dans la séance du 8, il attaqua le ministre des affaires étrangères (Montmorin), et lui reprocha de ne s'être point expliqué sur les intentions des puissances. Lacroix fut fortement appuyé; et les deux ministres, prévoyant que de semblables attaques ne tarderaient pas à se renouveler, donnèrent leur démission (*voy.* Duportail et Montmorin). Lacroix se montra dans l'assemblée législative un des députés les plus prononcés contre l'ancienne armée française. Le 3 janvier 1792, il fit porter un décret d'accusation contre les officiers du régiment de Cambrésis, qui furent arrêtés à Perpignan, envoyés à la haute cour d'Orléans, et massacrés le 9 septembre à Versailles. Le 5 février, il accusa Louis XVI d'être le provocateur de tous les troubles par son refus de sanctionner les décrets rendus contre les prêtres insermentés, et continua de dénoncer les ministres avec une sorte d'acharnement. Les assassins d'Avignon le comptèrent en même temps parmi leurs défenseurs les plus zélés. Dans le courant de mai, il demanda que les biens des officiers émigrés fussent confisqués, pressa avec chaleur la déportation des prêtres insermentés, et défendit de tous ses moyens une adresse des habitants de Marseille, qui sollicitaient le renversement de la constitution et la déchéance du roi : il seconda toutes les motions qui furent faites contre le général Lafayette à l'occasion de sa démarche lors des événements du 20 juin; insista pour le licenciement de la garde du roi, pour la mise en accusation du juge de paix Larivière; la réhabilitation du maire Pétion, après les événements du 20 juin; la poursuite des membres du prétendu comité autrichien; pour qu'on déclarât la patrie en danger; enfin il se montra favorable à toutes les mesures imaginées à dessein de priver le trône de ses dernières ressources, et rendre inévitable la catastrophe du 10 août. Lacroix, dans cette assemblée, parlait presque tous les jours, et à peu près sur toutes les questions, mais sans en approfondir aucune. Il avait fait connaissance, à Paris, avec plusieurs révolutionnaires étrangers à l'assemblée, et particulièrement avec le fameux Danton, qui fut sans contredit un des principaux ordonnateurs de la révolution du 10 août, et auquel on a justement reproché les massacres du 2 septembre (*voy.* Danton). Lacroix a été accusé d'avoir secondé ces manœuvres; mais cette imputation n'a pas été assez prouvée pour qu'on puisse en charger sa mémoire. On a dit aussi qu'il avait reçu de l'argent de la cour, argent assez mal gagné, d'après ce qu'on vient de lire. L'ex-ministre de la guerre (le vicomte de Narbonne) le dit publiquement dans une lettre écrite d'Angleterre. Lacroix parla lui-même de cette lettre dans la séance de la convention du 30 septembre, y opposa une dénégation formelle, et s'engagea à poursuivre l'ex-ministre comme calomniateur, engagement auquel il ne donna ni ne pouvait donner aucune suite. Dans la convention il vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Depuis le mois de décembre 1792 jusqu'au mois d'avril 1793, il eut trois missions dans la Belgique en communauté avec Danton. Lacroix pressura les Belges avec une avidité qui ne dut pas leur donner une haute idée de la moralité de leurs libérateurs; il pilla surtout les églises, et fit même son profit des désastres de l'armée française au moment de sa retraite depuis Aldenhoven jusqu'aux frontières de France. Après cet échec, dans sa proposition d'un tribunal révolutionnaire régulier qui devait bientôt faire périr ses propres auteurs, Lacroix appuya son ami Danton. Quoique ennemi très-déterminé des girondins, il se joignit à eux, le 12 avril 1793, pour faire mettre en arrestation Marat, qui fut décrété d'accusation le 13, et envoyé au tribunal révolutionnaire, lequel l'acquitta et le fit reconduire triomphant à la convention par la populace de Paris (*voy.* Marat). Depuis ce moment Lacroix rentra sans réserve dans le parti cordelier, et persécuta les girondins à outrance. Ceux-ci l'accusèrent de dilapidations, d'exactions dans la Belgique; mais ils succombèrent le 31 mai, et Lacroix, qui avait beaucoup contribué à leur chute, ne les ménagea point après la victoire; il demanda que

la maison de Buzot, un de leurs chefs, fût rasée. Le 2 juin il fit décréter la formation de l'armée révolutionnaire de Paris, et fit porter à six mille le nombre des soldats : mais le parti de Robespierre, voulant à son tour écraser celle des cordeliers, et n'osant d'abord s'attaquer à Danton, résolut d'essayer ses forces contre un de ses principaux amis, et renouvela contre Lacroix les imputations alléguées par les girondins. Celui-ci eut à repousser cette nouvelle attaque, bien plus sérieuse que la précédente; néanmoins, le 28 janvier 1794, il se défendit avec un succès apparent, et de plus il fut défendu par la plume redoutable de Camille Desmoulins. Il crut que les accusations ne se renouvelleraient pas. A cette époque il fréquentait, avec Danton, diverses sociétés particulières, où l'on jouait beaucoup; et ils négligaient l'un et l'autre, en s'occupant de leurs plaisirs, de faire attention aux manœuvres que Robespierre dirigeait pour les perdre. Leurs amis les avertissaient en vain; ils refusèrent de les croire, et furent arrêtés l'un et l'autre dans leur lit le 31 mars 1794. Conduits dans la prison du Luxembourg, ils y furent mis au secret dans deux chambres particulières, mais assez voisines pour qu'ils pussent se parler et que les autres prisonniers pussent les entendre. Ils conversaient assez gaiement sur le sort qui les attendait, et se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole. Traduits devant le tribunal, ils espérèrent encore se sauver en s'adressant aux sympathies du peuple. Ils effrayèrent en effet le tribunal par la hardiesse et l'énergie de leur défense, et, pour couper court au danger de cette scène, la convention ordonna qu'ils fussent mis hors des débats (*voy.* Danton, Desmoulins). Condamné à mort avec ses coaccusés, Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794. B—u et Z.

LACROIX (Isaac-Jacob), graveur à la pointe et au burin, naquit à Païerne, ville du canton de Berne, en 1751. Son père était aubergiste; mais ne voulant mettre aucun obstacle à l'inclination de son fils, il le confia d'abord aux soins de Miollet, qui lui enseigna les premiers éléments du dessin; et ensuite Christian de Méchel, à Bâle, lui apprit le maniement de la pointe et du burin. Lacroix resta cinq ans et demi chez ce dernier, et travailla pendant tout ce temps à l'ouvrage de *Hedlinger* sur les *Médailles*, à la *Danse des morts*, et à la *Galerie* figurée de *Dusseldorf*. Lacroix regarda lui-même ces cinq ans et demi comme autant de temps perdu. C'est à Dunckler et à Eichler qu'il dut surtout les progrès qu'il fit par la suite. Ducros, un de ses amis, voulant voir l'Italie, lui proposa de l'y accompagner. Lacroix ne balança pas. Ils se mirent en route, s'arrêtèrent peu à Bologne et à Florence, et arrivèrent enfin à Rome, véritable but de leur voyage. C'est dans cette ville que Lacroix fit connaissance avec deux artistes célèbres, Volpato et Hackert : il devint leur ami. Le premier lui donna des conseils sur la manière de conduire son burin, et Hackert lui confia la gravure d'un de ses plus beaux tableaux, représentant la *Vue de Césène*. Le climat de Rome cependant était peu favorable à sa santé, et, après un séjour de deux ans dans cette ville, où il fut constamment occupé, il se vit dans la nécessité de revenir dans sa patrie. Depuis ce moment il ne se livra plus qu'à la gravure d'ornements typographiques. Outre la *Vue de Césène*, dont on a parlé ci-dessus, Lacroix a encore gravé à l'eau-forte, pour y servir de pendant, une *Vue de l'église de St-Pierre de Rome*, d'après le même peintre. Cette gravure a été terminée par Volpato. Lacroix est mort dans les premières années du 19e siècle. P—s.

LACROIX (Marie-Nicolas Chrestien de), né à Paris le 3 octobre 1754, était fils de J.-Fr.-Aug. Chrestien, écuyer, sieur de la Croix, ancien secrétaire d'ambassade. Élève de l'école militaire, il en sortit en 1769 pour entrer dans les gardes de la porte de Louis XV. Le comte de Vergennes le fit attacher en 1771 à son ambassade de Suède, où il fut chargé de la correspondance secrète du roi. Le goût du jeune Lacroix pour les arts lui faisait négliger le travail de cabinet, et le plus souvent on le trouvait dans les ateliers des peintres et des sculpteurs suédois. Aussi le comte de Vergennes, désespérant d'en faire un diplomate, le ramena avec lui en 1774, lorsque du poste d'ambassadeur il passa à celui de ministre des affaires étrangères. En 1775, Lacroix entra au bureau des ingénieurs géographes de ce ministère, à la tête duquel était alors Jean-Sébastien Grandjean (1), et dont faisaient aussi partie Simon-Pierre Brossier, qui mourut maréchal de camp en 1832, et plusieurs autres ingénieurs distingués. Chrestien put alors se livrer plus facilement à son goût pour les arts; il reprit ses pinceaux, et fit plusieurs tableaux qui annonçaient un homme destiné à figurer parmi les plus habiles paysagistes. Mais la géographie et la topographie réclamaient la meilleure partie de son temps; il se vit donc obligé de consacrer sa plume et son crayon à ce genre, dans lequel il devint maître et fit école. Après trois années de résidence à Paris, il fut envoyé sur la frontière d'Allemagne pour en tracer la délimitation d'après les traités qui venaient d'être conclus avec divers États limitrophes et les directions données par le savant publiciste Pfeffel, jurisconsulte du roi au département des affaires étrangères. Le 1er mai 1779, il rejoignit au Havre le régiment provincial de Paris, auquel il était attaché en qualité de porte-enseigne depuis le 24 mars 1775. Le 20 mai 1779, il fut nommé sous-lieutenant au même corps, et le 22 novembre suivant lieutenant de dragons. Le 1er mars

(1) Grandjean avait levé en 1763 la carte de l'île de Gorée et de la côte qui en est voisine. Il avait le grade de capitaine de dragons. Plus tard, il fut nommé adjudant-commandant, et quitta le département des affaires étrangères pour passer dans les rangs de l'armée, où il devint général de division.

1780 il reprit ses fonctions d'ingénieur pour les limites de la Lorraine, et en novembre 1781 ses travaux de cabinet à Versailles. Le 24 octobre 1784 il fut envoyé avec le comte d'Ornano, commissaire du roi, pour reconnaître l'état politique et topographique de la frontière des Pyrénées, en tracer la délimitation et essayer de terminer les différends qui existaient depuis longtemps entre les deux puissances relativement au pays de Quint et au pâturage des Aldudes. Le 5 février 1788 il reçut le brevet de capitaine au régiment provincial d'artillerie de Besançon, réformé en 1790, et dans la réforme duquel il fut compris. Il continua toutefois ses travaux aux Pyrénées jusqu'au 1er juin 1793, époque où les hostilités avec l'Espagne y mirent fin. Sur la dénonciation d'un commis des affaires étrangères, nommé Bonnet, le malheureux comte d'Ornano, arrêté comme aristocrate vendu à la cour de Madrid, ne tarda pas être envoyé à l'échafaud (1). Si Chrestien de Lacroix avait déjà montré un grand talent, non-seulement un grand talent de théorie, mais encore d'exécution, dans ses travaux à la frontière du Nord, il n'en déploya pas moins dans la confection de ses *levers* des montagnes des Pyrénées. Toujours parcourant leurs crêtes et leurs sommets, planant pour ainsi dire sur leurs vallées, il en étudiait le sol et la structure, suivait tous leurs plis et replis; il parvint ainsi à donner à la représentation de cette nature à demi sauvage l'aspect et la configuration qu'elle offre réellement à l'œil, et à faire enfin de ces beaux levers d'une partie des Pyrénées de vrais modèles de topographie. Ses travaux et sa connaissance des localités le firent remarquer à tel point que, lorsqu'en 1793 il fut question de faire franchir la frontière espagnole à l'armée française, on vint à lui comme au plus capable, pour l'engager à prendre du service dans l'état-major avec le grade d'adjudant-commandant. Modeste et simple dans ses goûts, artiste et savant plus que soldat, Chrestien de Lacroix refusa ce grade et retourna à Paris pour s'y livrer à ses travaux de cabinet, avec le titre de chef du bureau topographique du ministère des relations extérieures. La révolution avait formé une administration en dehors de toutes les autres, et lui avait donné le titre de *bureaux de renseignements*. C'est là qu'on avait réuni dans les bâtiments du Palais-Bourbon toutes les spécialités de chaque ministère ou administration. Chrestien y fut installé momentanément; mais bientôt le ministre, sentant la nécessité de rappeler à lui l'homme dont il avait besoin chaque jour, fit revenir le bureau topographique et celui qui le dirigeait. Dès lors Chrestien de Lacroix reprit ses travaux habituels : il s'occupa par-dessus tout de l'art de représenter le terrain, soit en plan, soit en perspective; il fit plusieurs plans et vues qui attirèrent l'attention des connaisseurs dans les diverses expositions publiques qui eurent lieu au Louvre. En 1802, le ministre de la guerre chargea une commission de dresser un répertoire topographique où l'unité d'exécution dans le dessin fût reconnue et adoptée dans l'intérêt de tous les services publics de l'État. Chrestien de Lacroix et son collègue Barbié du Bocage y représentèrent le ministère des affaires étrangères. Ce fut dans cette commission que Chrestien se fit remarquer par son entente du dessin et de la peinture, et par son talent dans l'application de cet art à la représentation du terrain. Il fut chargé de faire tous les modèles qui ont servi à l'instruction de cette école, la première de toute l'Europe et du monde, et dont les travaux importants rappelleront dans tous les temps le mérite de ceux qui l'ont formée et des élèves qui en sont sortis. Les travaux de Chrestien de Lacroix et ceux de ses collègues, dans cette commission, ont été publiés par le gouvernement en 1803, 1805 et 1810, dans une première édition du *Mémorial topographique* du dépôt de la guerre; ils l'ont été de nouveau dans le premier et le deuxième volume de la seconde édition, qui a paru en 1831. Chrestien de Lacroix, qu'on appelait à juste titre le *père de la topographie*, et que plusieurs ingénieurs en ont nommé le Raphaël, donnait avec aménité et encouragement ses leçons et ses avis; jamais il ne repoussa aucun de ceux qui venaient lui en demander. Seulement, il vit avec déplaisir quelques antagonistes de sa manière vouloir introduire, après la paix, un système de dessin topographique qui rejetait tout ce que l'art pouvait apporter de clarté et de pureté dans la représentation du terrain. Il crut devoir combattre de tous ses moyens cette innovation, et il écrivit en 1820 sur cette question une brochure qui fut très-goûtée, et que ses élèves défendirent comme ils avaient défendu son système, clair, lucide et gracieux à l'œil. Pendant les guerres qui désolèrent l'Europe, Lacroix fut plus d'une fois chargé par l'empereur, par Talleyrand et les ducs de Cadore et de Bassano, de faire les cartes des États que créait ou que détruisait chaque victoire. En 1814, la paix générale le rendant à des travaux pacifiques, ce fut lui qui dressa les instructions nécessaires à la nouvelle démarcation des frontières de la France. On lui proposa la place de commissaire pour l'une des deux frontières du nord ou de l'est; mais son âge la lui fit refuser. Il resta à Paris pour diriger le travail sous les yeux du ministre. Il fut mis à la retraite en 1830 par le prince de Polignac, à l'âge de soixante-seize ans, après avoir servi l'État pendant soixante et un an, et bien qu'il jouît de la plénitude de ses facultés. Il mourut le 29 janvier 1836. G—R—D.

(1) Sous le consulat, ce Bonnet fut renvoyé des archives des affaires étrangères, par le ministre Talleyrand, pour des soustractions frauduleuses.

LACROIX (Sébastien), l'un des agents les plus actifs de notre première révolution, concourut de

tout son pouvoir au renversement du trône dans la journée du 10 août 1792, et fut ensuite nommé commissaire du conseil exécutif pour les subsistances dans les départements environnant Paris. Il se rendit pour cela dans les premiers jours de septembre à Meaux, à Châlons, et même, comme on le lui a reproché plus tard, jusqu'à l'armée de Dumouriez. On a soupçonné qu'ayant passé par Meaux au moment où l'on y massacra les prisonniers, il n'avait pas été étranger à ces massacres. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans un de ses rapports, il annonça le 6 septembre, à la commune de Paris, qu'un fermier du département de Seine-et-Marne avait proposé dans l'assemblée électorale de Meaux de ne plus souffrir de roi, et qu'il avait offert de faire fabriquer à ses frais un canon du calibre de la tête de Louis XVI..... Cet horrible rapport fut accueilli à la commune par de nombreux applaudissements. Revenu dans la capitale, Lacroix, lancé dans le tourbillon révolutionnaire, eut à se débattre souvent contre des ennemis puissants. Il fut successivement procureur général, président de la section de l'Unité et membre de son comité révolutionnaire. C'est à l'assemblée de cette section qu'il prononça, dans le mois d'avril 1793, un discours véhément à l'occasion du recrutement à faire pour marcher contre la Vendée. Dans ce discours, dont la section ordonna l'impression, et qui n'est pas dépourvu d'habileté et d'une sorte d'éloquence, Lacroix dénonça avec beaucoup d'aigreur ses ennemis personnels, entre autres Saucède et le fameux Prudhomme, cet *ignorant journaliste* qu'il accusa d'être partisan de Roland, et que pour cela il appela *Rolandin*. Le triomphe que Lacroix obtint alors ne dura pas. Enveloppé dans la conspiration de Chaumette, avec qui il avait été lié, il fut condamné comme lui par le tribunal révolutionnaire et traîné au supplice dans la même charrette le 13 avril 1794. Son discours, dont nous avons parlé, a été imprimé sous ce titre : *Discours du citoyen Lacroix, président de la section de l'Unité, et membre de son comité révolutionnaire, sur les troubles qui ont agité la section lors du recrutement pour la Vendée,* avec cette épigraphe : « J'appelle « un chat un chat et Roland un fripon. » M—DJ.

LACROIX (Sylvestre-François), géomètre d'un grand mérite, naquit à Paris en 1765, et s'adonna de bonne heure aux études des sciences mathématiques. Son professeur, le célèbre Monge, apprécia fort les talents de son élève, qu'il fit nommer, en 1782, à la place de professeur de mathématiques des gardes de la marine à Rochefort. Ainsi fut inaugurée cette longue carrière dans l'enseignement qui, par un zèle et un dévouement sans réserve, lui ont assuré la reconnaissance de toute une génération de jeunes savants. Quatre ans plus tard, en 1786, il vint à Paris sur l'invitation de Condorcet, qui le choisit pour son suppléant à un lycée nouvellement fondé, où il ne resta qu'une année, pour échanger ce poste contre une place de professeur des mathématiques à l'école militaire. A cette époque, il célébra son premier triomphe ; l'Académie des sciences lui accorda une partie du prix de six mille livres destiné à l'auteur du meilleur travail sur les assurances maritimes. L'école militaire ayant été supprimée en 1788, Lacroix fut nommé professeur à l'école d'artillerie de Besançon, et, en 1793, examinateur des aspirants et élèves du corps d'artillerie. Échappé à toutes les tempêtes de la révolution, il fut appelé en 1794 à prendre part à un travail de la plus haute importance, et dans lequel son expérience et ses excellentes qualités de professeur devaient lui assurer une part élevée. Il s'agissait de réorganiser l'instruction publique et de créer ces magnifiques écoles qui font encore aujourd'hui l'honneur et la gloire de la France. Dans la foule nombreuse d'hommes célèbres qui donnaient alors une impulsion si vigoureuse aux sciences, Lacroix fut choisi pour occuper la place de chef de bureau à la commission chargée de la rédaction des projets d'organisation. Pendant qu'il prenait part ainsi à la direction de l'instruction publique, son ancien professeur Monge se l'adjoignit encore pour la chaire de géométrie descriptive à la première école normale; et, en 1799, il fut nommé professeur d'analyse à l'école polytechnique, après avoir pendant quelques années enseigné les mathématiques à l'école centrale des Quatre-Nations. Dorénavant il se voua entièrement à l'enseignement pratique, et donna sa démission des fonctions de chef de bureau à la commission de l'instruction publique. Dans cette même année l'Académie des sciences, qui l'avait nommé membre correspondant en 1789, le reçut membre actuel pour remplacer le géomètre Borda, dont il fit plus tard le brillant éloge. L'université ayant été réorganisée par décret de l'empereur, Lacroix fut nommé professeur de mathématiques transcendantes, et membre de la faculté des sciences, dont il obtint en même temps le décanat. La même année il passa de la place de professeur d'analyse à l'école polytechnique à celle d'examinateur permanent des élèves de cette école. En 1815, la chaire du collége de France ayant été laissée vacante par la mort de Mauduit, premier maître de Lacroix, le choix des professeurs du collége de France et des membres de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, qui devaient présenter les candidats, tomba sur lui, et fut approuvé par le gouvernement. Dès lors, ne voulant pas accumuler des charges trop lourdes, il donna sa démission des places qu'il occupait à l'école polytechnique; et, en 1821, malgré les plus vives instances de la commission de l'instruction publique, il renonça aux fonctions de doyen de la faculté des sciences pour se livrer exclusivement à l'enseignement dans la chaire du collége de France, qu'il conserva jusqu'à sa mort, le 25 mai 1843. Le grand mérite de Lacroix consiste moins en de brillantes

découvertes semblables à celles qui ont illustré les noms de Lagrange ou de Laplace, qu'en tous les services rendus par lui dans l'organisation de l'instruction publique, et dans l'enseignement pratique. A l'époque où la vie active et dévouée de Lacroix commence, la jeunesse ne manquait pas seulement d'écoles, mais aussi de bons livres. Remplir cette lacune était le but qu'il se proposait presque aussitôt après son entrée dans la carrière d'instructeur de la jeunesse. Comme professeur de l'école centrale des Quatre-Nations, il publia un cours complet de mathématiques à l'usage des élèves de cette école, comprenant non-seulement les éléments de l'algèbre et de la géométrie avec la trigonométrie et la géométrie analytique, mais aussi les éléments de l'analyse supérieure. Ces ouvrages sont écrits avec une clarté parfaite et une telle supériorité sur les traités des anciens examinateurs du génie, de la marine et de l'artillerie, qu'ils furent introduits, par le choix spontané des professeurs, dans toutes les écoles publiques de France, et ils ont servi à une génération entière jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés par des traités plus à la hauteur des nouveaux progrès de la science. Mais l'ouvrage qui a fait principalement la réputation de Lacroix est son grand traité du calcul différentiel et du calcul intégral, véritable encyclopédie de l'analyse supérieure. Vers la fin du 18e siècle, le nouveau calcul inventé simultanément par Newton et Leibnitz avait fait de grands progrès par les efforts d'une foule d'hommes illustres; un grand nombre de problèmes difficiles avaient été résolus, et le champ des applications de cette nouvelle méthode avait pris une étendue immense, presque illimitée; mais il arriva souvent, et presque toujours, que les résolutions avaient été obtenues par des artifices particuliers qui n'étaient quelquefois applicables qu'à un cas spécial, ou qui décelaient plus ou moins les principes généraux sur lesquels elles se basaient toutes; de plus, les travaux des géomètres se trouvant disséminés dans une foule de recueils divers étaient presque inaccessibles aux jeunes savants et manquaient de tout lien pour constater l'état réel de la science; et cependant tout le monde sentait qu'elle était assez avancée par tous ces travaux pour mettre hors de doute la généralité et l'unité des principes fondamentaux. Ce défaut avait frappé Lacroix dans la marche de ses propres études, et à l'âge de vingt-deux ans il conçut déjà le vaste projet de réunir dans un seul ouvrage tout ce que les géomètres avaient fait depuis Newton et Leibnitz, et de subordonner tous les problèmes et applications de l'analyse à un seul principe fondamental, de manière à construire un édifice dont chaque partie se réunirait logiquement aux autres. C'est à ce projet, qui reçut en 1792 la haute approbation de Laplace, que nous devons les trois gros volumes qui constituent aujourd'hui encore le recueil le plus complet de la haute analyse, bien que la manière de poser les principes du calcul différentiel soit remplacée généralement par des méthodes plus rigoureuses. La préface de cet ouvrage contient un aperçu historique du calcul différentiel et de la fameuse controverse entre Newton et Leibnitz, ou plutôt entre leurs disciples; Lacroix revendique pour Leibnitz l'honneur d'avoir inventé le calcul différentiel indépendamment de Newton, et il donne à sa méthode la préférence sur celle de Newton, comme tous les mathématiciens du reste. L'introduction de ce grand traité est, pareillement à la fameuse *Introductio in analysin* d'Euler, un cours complet d'analyse algébrique, contenant principalement le développement des fonctions en séries, et la démonstration de très-beaux théorèmes sur la forme générale des quantités imaginaires. Dans cette introduction on rencontre déjà l'idée du rapport se rapprochant d'une limite fixe, qui plus tard sert de base au calcul différentiel; une fois le développement des fonctions étant connu, Lacroix procède facilement à celui des coefficients différentiels, nom qu'il a introduit dans l'usage général. Il passe ensuite à l'établissement du théorème de Taylor, théorème fondamental de tout le calcul différentiel, par les méthodes assez rigoureuses de Lagrange et de Poisson, et arrive ainsi à la formule générale pour le développement des fonctions en série. On voit que c'est pour ainsi dire un cercle vicieux, et les méthodes modernes permettent parfaitement de se passer presque entièrement des connaissances préliminaires déposées dans cette introduction. Définissant le calcul différentiel comme la recherche des quotités et les relations des coefficients de la série de Taylor, Lacroix passe ensuite à l'examen de ces derniers, leurs valeurs particulières, notamment les maxima et minima, et à l'application de ce calcul à la géométrie supérieure, qu'il a enrichie lui-même de plusieurs théorèmes importants. Le calcul intégral constitue certainement la partie la plus difficile du travail, et ici il fallait toute la haute intelligence et la persévérance de l'auteur pour réunir en un seul bloc les travaux des géomètres; l'intégration des équations différentielles et le calcul des variations y sont traités avec une égale clarté par un homme compétent, et qui a lui-même inventé de nouvelles méthodes d'intégration. Le troisième volume contient une théorie complète des séries, avec application du calcul intégral à la sommation et au développement des différentes séries. C'est Lacroix qui, par son grand traité, a introduit la notation très-simple qui est aujourd'hui généralement adoptée. Les travaux qui ont le plus contribué à la composition de son œuvre sont notamment ceux de Lagrange (*Théorie des fonctions analytiques, calcul des fonctions*), d'Euler, de d'Alembert, Kramp, Paff, Laplace, Monge, Clairaut, Carnot, etc. Nous avons encore à mentionner que l'Institut de France, à la distribution des grands prix décennaux (1810), plaça l'ouvrage de Lacroix immédiatement après

la *Mécanique analytique* de Lagrange, à laquelle le prix fut décerné. Un ouvrage qui mérite encore une mention particulière est son traité élémentaire des probabilités. En ne supposant que la simple connaissance des éléments de l'algèbre, il parvient à exposer très-clairement les principes de ce calcul, qui exige de grands efforts de l'esprit pour bien séparer tous les éléments d'un fait à prendre en considération; ne se bornant pas à traiter uniquement la théorie assez simple des jeux, où il est presque toujours facile de distinguer les cas possibles et ceux favorables à un événement donné, il trace aussi les principes d'une application beaucoup plus élevée du calcul des probabilités qui consiste à chercher des lois et des régularités dans des événements que nous attribuons, suivant l'usage de notre langue, au « hasard », notamment dans les faits si désordonnés en apparence de la volonté humaine. Malheureusement à cette époque la statistique ne fournissait pas encore assez de dates pour permettre autre chose que l'exposé de la marche à suivre; mais on peut concevoir à quel point Lacroix était pénétré de l'importance du calcul des probabilités, d'après le passage suivant : « Ne « nous lassons pas, dit-il, de répéter, avec tous « ceux qui désirent sincèrement les progrès de la « civilisation, qu'il en faut toujours revenir aux « faits; que tout, à la longue, peut se compter, « se mesurer, et par conséquent être soustrait, « au moins en grande partie, à l'empire de l'ima- « gination. » Nous avons déjà dit que l'enseignement était un objet favori des pensées de Lacroix; les vues sages et élevées qu'il conçut à cet égard sont déposées en grande partie dans son *Essai sur l'enseignement*. Il voulut que la jeunesse, au lieu de recevoir une éducation soi-disant brillante et conséquemment assez superficielle, reçût une éducation solide, où les mathématiques jouaient un grand rôle, et qui avait pour but de former l'esprit et de développer les facultés de l'intelligence en même temps que de donner à l'élève une foule de connaissances qui lui permettraient d'acquérir plus tard toute instruction spéciale nécessitée par la carrière choisie. La liste des ouvrages de Lacroix comprend les écrits suivants : 1° *Cours de mathématiques à l'usage de l'école centrale des Quatre-Nations*, Bachelier, 10 vol. in-8°, se composant de : 1. *Traité élémentaire d'arithmétique*, 1797; 20e édit., 1848; 2. *Éléments d'algèbre*, 1799; 19e édit., 1849; 3. *Éléments de géométrie*, précédés de réflexions sur l'ordre à suivre dans ces éléments, sur la manière de les écrire et sur la méthode en mathématique, 1799; 16e édit., 1848; 4. *Traité élémentaire de trigonométrie rectiligne et sphérique, et d'application de l'algèbre à la géométrie*, 1798; 10e édit., 1852; 5. *Complément des éléments d'algèbre*, 1799; 6e édit., 1852; 6. *Complément des éléments de géométrie. Essais de géométrie sur les plans et les surfaces courbes*, 1796; 7e édit., 1852. (La 1re édition a été publiée sous le titre d'*Éléments de géométrie descriptive*.) 7. *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral*, précédé de réflexions sur la manière d'enseigner les mathématiques et d'apprécier dans les examens le savoir de ceux qui les ont étudiées, 1801; 6e édit., 1852. 2° *Essais sur l'enseignement en général et sur celui des mathématiques en particulier, ou Manière d'étudier et d'enseigner les mathématiques*, 1805, 1 vol. in-8°; 4e édit., 1852; 3° *Traité élémentaire du calcul des probabilités*, 1816, 1 vol. in-8°; 3e édit., 1852; 4° *Introduction à la géographie mathématique et physique*, 1811, in-8°; 2e édit. avec 11 planches, 1851; 5° *Introduction à la connaissance de la sphère*, 1828, in-18; 6° *Traité complet de calcul différentiel et de calcul intégral*, 1797, 2 vol. in-4°. *Traité des différences et des séries faisant suite*, 1800, 1 vol. in-4°. La 2e édition, considérablement augmentée, est de 1810 à 1819, 3 gros vol. in-4°. 7° *Discours sur l'instruction publique prononcé à la distribution des prix des écoles centrales du département de la Seine, le 29 thermidor an 8*, suivi de notes sur l'état actuel et le régime des écoles centrales, Paris, Duprat, an 9 (1801), in-18; 8° *Éloge historique de Jean-Charles Borda, lu à la société philomatique*, Paris, Duprat, an 8 (1800), in-8°. Cet écrit contient une analyse raisonnée de tous les mémoires physico-mathématiques de Borda. 9° *Manuel d'arpentage, ou Instructions élémentaires sur cet art et sur celui de lever les plans*, 1825; 2e édit., Paris, Roret, 1834, in-18, avec 4 planches. Lacroix est aussi l'auteur de divers rapports faits à l'Académie des sciences en 1828, avec MM. de Proug et Ch. Dupin, sur l'*Essai général de navigation intérieure de la France*, par M. Brisson; en 1833, avec MM. Silvestre et Girare, sur un mémoire intitulé *Essai sur la statistique morale de la France*, par Guerry, et enfin sur plusieurs mémoires mathématiques. W—G—R.

LACROIX DE NIRÉ (Jean-Louis), poëte et romancier, né à Paris le 9 août 1766, était chef adjoint à l'administration générale des domaines lorsqu'il mourut, le 19 avril 1813. Ses romans, quoique empreints du mauvais goût de l'époque, sont remplis d'imagination et d'originalité; ses poésies, quoique peu correctes, ont souvent du charme et de la grâce. On a de lui : 1° *Andromède*, poëme en cinq chants, Paris, 1785, in-12; 2° *Ianthe, ou la Rose du mont Snodon et les cinq Rivaux*, roman traduit de l'anglais de miss Émilie Clarke, Paris, 1801, 2 vol. in-12; 3° *Ladouski et Floriska*, ibid., 1801, 4 vol. in-12, fig. Ce roman, qui eut une vogue prodigieuse et fut traduit en plusieurs langues, a fourni à Guilbert de Pixérécourt le sujet d'un mélodrame (*les Mines de Pologne*), lequel fut représenté avec beaucoup de succès en 1803. 4° *Iolanda Fitz-Alton, ou les Malheurs d'une jeune Irlandaise*, Paris, 1810, 3 vol. in-12. Ces quatre ouvrages sont anonymes. 5° *L'Hymen, ou le Choix d'une épouse*, poëme, suivi du *Bois de Thamiaris*, Paris, 1810, in-18,

fig.; traduit en hollandais et en anglais; 6° *le Tibre, la Tamise et Protée*, songe sur la naissance du roi de Rome, Paris, 1811, in-12. Ce beau dithyrambe a été recueilli dans les *Hommages poétiques à Leurs Majestés sur la naissance de S. M. le roi de Rome*, publié par J.-J. Lucet et Eckard, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. — Madame Lacroix (Anne-Marie-Allotte, née Chancelay), née à Loudun, mère du précédent, épouse de Théodore de Lacroix, employé supérieur dans l'administration des domaines, morte à Paris le 11 juillet 1820, à l'âge de 88 ans, publia, sous le voile de l'anonyme, un roman intitulé *Constantine, ou le Danger des préventions maternelles*, Paris, 1802, 3 vol. in-12. — Lacroix de Niré était le père de M. Paul Lacroix, littérateur estimé et bien connu sous le pseudonyme de *Jacob, bibliophile*, et de M. Jules Lacroix, auteur dramatique, traducteur de Juvénal et d'Horace. Z.

LACROIX (le vicomte Joseph-François-Pamphile de), parent du précédent, général de l'empire, né le 1er juin 1774, à Aymarques (Gard). Son père était conseiller à la cour des Aides; sa famille, originaire de St-Hippolyte, et appartenant à l'ancienne noblesse de Montpellier, avait fourni plusieurs chefs protestants à la révolte des Cévennes, sous le règne de Louis XIV. Pamphile de Lacroix, se sentant porté par une vocation irrésistible vers la carrière militaire, y entra fort jeune, après avoir fait de brillantes études chez les Oratoriens. Ses trois frères, qui avaient reçu la même éducation, se trouvèrent sous les drapeaux en même temps que lui. L'aîné périt le premier, au début des guerres de la République; le second, qui eut le mollet emporté par un boulet à la bataille de Jemmapes, se vit forcé de quitter le service, dut subir l'amputation après trente-six ans de souffrances, et mourut à Montpellier en 1842; le troisième, qui était le plus jeune, fut assassiné par les nègres pendant l'expédition de St-Domingue. Pamphile de Lacroix avait été placé d'abord dans l'état-major du général d'Harville, qui monta plus tard sur l'échafaud révolutionnaire. Il ne tarda pas à signaler sa bravoure, ainsi que sa capacité, et il fut nommé bientôt adjudant général, à l'âge de vingt-deux ans. Il servait dans l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Jourdan, et il se distingua par diverses actions d'éclat. Le 22 messidor an 4 (juillet 1796), après avoir fait preuve d'une fougueuse intrépidité dans le combat de Francfort, il accompagna le général Jacopin, qui se portait sur Friedberg, à la tête de la 3e demi-brigade d'infanterie, et du 11e régiment de dragons. L'ennemi était bien retranché dans cette ville, et pourvu d'une bonne artillerie, mais les portes sont enfoncées à coups de canon, et l'adjudant général Pamphile, malgré un feu terrible, se précipite dans la place, entraînant derrière lui la colonne qu'il anime par ses paroles et son exemple. L'ennemi est chassé, et la ville est prise (1). Il continua de prendre part aux grands faits d'armes qui illustrèrent cette campagne héroïque. Il fut attaché un moment à l'état-major du général Bonaparte, et il faillit suivre la fortune de ce général, qui lui témoignait de l'estime, sinon de la sympathie; mais une réponse imprudente, trop franche ou trop hardie, le mit en défaveur auprès du jeune vainqueur de l'Italie. Pamphile de Lacroix, qui avait déjà montré les plus belles qualités de l'homme de guerre, se fit remarquer par de nouveaux faits d'armes; il n'en resta pas moins sans avancement, sans récompense, avec son grade d'adjudant général. Il s'était attaché au général Macdonald avec cette ardeur exaltée, avec ce dévouement chevaleresque, avec cette abnégation généreuse, qui faisaient le fond de son caractère; il demeura fidèle, contre son intérêt, à l'amitié que son chef avait pour Moreau, dont l'antagonisme avec le premier consul compromit l'avenir et paralysa l'essor de tant de braves officiers; l'adjudant général supporta patiemment l'espèce de disgrâce dans laquelle furent enveloppés tous les partisans de Moreau. Il servait sous ce général, en Italie, dans la campagne malheureuse de 1799: il fit des prodiges de valeur à la bataille de la Trebia (29 prairial), et il prit de vive force la ville de Reggio, pendant la retraite de l'armée française. La prise de la petite ville de Sassuolo fut un fait d'armes encore plus éclatant: les Autrichiens étaient entrés dans cette ville, qui garde les défilés des Apennins, et s'y fortifiaient; Pamphile de Lacroix se met en marche avec la 78e demi-brigade, et se présente le soir même devant Sassuolo. Le général ennemi, sachant l'infériorité du nombre de ses adversaires, fait sommer l'officier français de se rendre, en le menaçant de ne lui accorder aucun quartier s'il refuse de mettre bas les armes: « Allez au diable! » répond le général au parlementaire, qui lui apporte cette insolente sommation: « Je vous conseille, moi, de ne pas attendre que je vous envoie des brevets de mort « subite! » Aussitôt il fait sonner la charge et s'élance sur les Autrichiens, qui n'ont pas le temps de se reconnaître, et qui lui abandonnent Sassuolo, en laissant trois cents morts sur le terrain et six cents prisonniers qui implorent la pitié du vainqueur (2). Cette victoire avait une grande importance, car elle inaugurait la rentrée des Français dans les Apennins. L'année suivante, l'adjudant général Pamphile commandait les garnisons de Manheim et de Neckerau; mais ces garnisons étaient trop faibles pour résister aux forces autrichiennes qui se déployèrent autour de ces deux villes pendant les pourparlers d'un armistice. Il sauva les troupes qui lui étaient confiées en repassant le Rhin avec elles, sans que l'ennemi osât les attaquer (3). Dans

(1) *Moniteur universel*, an 4, n° 302.
(2) *Moniteur universel*, an 7, n° 298.
(3) *Moniteur universel*, an 7, n° 348.

la campagne de Marengo, où il fut blessé, il exécuta heureusement plusieurs opérations militaires qui demandaient toute son énergie. Le général Dupont assiégeait le château de Bard, dont la position inexpugnable fermait la vallée d'Aoste et empêchait les communications de l'armée d'Italie avec la France. Cette forteresse aurait tenu longtemps, si l'adjudant général Pamphile de Lacroix n'eût pas été chargé de construire une batterie sur la hauteur d'Albardo, qui domine le château de Bard. Les pièces de canon furent transportées à bras d'hommes au milieu des précipices par le col de Fenestres, l'un des plus élevés de cette chaîne de montagnes, et où les mulets passent avec peine. Malgré les difficultés effrayantes de ce passage, la batterie fut établie en quelques jours, et le fort de Bard capitula (12 prairial an 8) (1). Mais Pamphile de Lacroix, malgré ses actions d'éclat, ne pouvait triompher de l'antipathie du premier consul, qui lui reprochait seulement d'être une *mauvaise tête*. Une grande expédition se préparait pour amener la soumission de la colonie de St-Domingue, où Toussaint Louverture avait proclamé la liberté des nègres en égorgeant les blancs. Le général Leclerc, beau-frère de Napoléon Bonaparte, devait être le chef de cette expédition. Pamphile de Lacroix demanda lui-même à en faire partie. Il voulait, à tout prix, sortir de l'oubli dans lequel le premier consul le laissait impitoyablement. Il s'embarqua sur le vaisseau du général en chef, qui avait pour lui beaucoup de considération, et il fut un des premiers qui débarquèrent dans la rade de Port-au-Prince (1er germinal an 10). Il était à la tête de l'avant-garde lorsque les noirs, qui faisaient mine de recevoir les Français comme des amis, en les invitant à s'approcher sans défiance, les accueillirent, à bout portant, par une décharge générale d'artillerie et de mousqueterie. Les victimes furent nombreuses; Pamphile de Lacroix ne fut que blessé légèrement, mais il fit payer cher cette odieuse trahison à ceux qui l'avaient commise, et il poursuivit les fuyards jusque dans la ville en flammes, où il entra derrière eux. Il obtint enfin la récompense de ses brillants services; il fut promu au grade de général de brigade, et le premier consul confirma sa promotion, faite par le général en chef (11 frimaire an 11). Ce général avait une confiance particulière dans l'habileté de Pamphile de Lacroix, qui remplissait auprès de lui les fonctions de chef d'état-major; il le chargea des négociations et des démarches conciliatrices qui entraînèrent la défection des trois quarts de l'armée de Toussaint Louverture, et la soumission de plusieurs provinces de la colonie insurgée. Pamphile de Lacroix, par sa fermeté, son courage, son humanité, sa parole franche et loyale, s'était acquis les sympathies enthousiastes des nègres, qui plus d'une fois lui sauvèrent la vie; car ils savaient combien le général était opposé aux mesures de cruauté mises à l'ordre du jour à l'égard des nègres marrons, qu'on traquait dans les bois avec des chiens dressés à cette chasse hideuse. Il faillit cependant un jour tomber dans un guet-apens, que lui avait préparé le général noir, Christophe, au moment où l'insurrection se ranimait de toutes parts. Il avait logé chez ce général, qui était d'intelligence avec les insurgés; il voulut regagner le fort Dauphin, en entendant la fusillade rouler dans la montagne; Christophe lui donna des guides: « Sonnez, dit-il à ces guides, que vous escortez un « général que j'estime et que j'aime! » Pamphile de Lacroix se mit en route par une nuit profonde, au milieu des plantations dévastées; une trentaine de noirs, embusqués dans un fossé, l'attendaient au passage et lui envoyèrent une fusillade, à laquelle il eut le bonheur d'échapper. Il remit son salut à la vitesse de son cheval, qui le déroba aux coups des assassins. La fièvre jaune décimait le corps expéditionnaire; le général Leclerc, malade lui-même, se voyait bloqué dans la ville du Cap, que l'épidémie changeait en tombeau; il ordonna au général Pamphile d'évacuer le fort Dauphin, où il commandait, et de ramener au Cap le peu de troupes valides qui lui restaient. Une partie de la population indigène, demeurée fidèle, voulut le suivre: « Qu'avez-vous fait? lui dit le général Leclerc en le voyant arriver au Cap avec un pareil cortége; cette population de couleur, que vous nous amenez, est quatre fois plus nombreuse que votre brigade! Ne savez-vous pas que ce sont des tigres, des serpents, que vous apportez dans votre sein! — Mon général, reprit Pamphile de Lacroix, ces serpents, ces tigres, je les ai apprivoisés et je vous réponds d'eux (1)! » Peu de jours après, le général Leclerc succombait, après avoir vu périr presque toute son armée. La colonie de St-Domingue était désormais perdue pour la France. Le général Pamphile de Lacroix retourna dans sa patrie retrouver ses anciens compagnons d'armes. L'un d'eux, Joachim Murat, qui l'avait connu dans les camps, et qui faisait le plus grand cas de sa bravoure, voulut l'avoir à ses côtés pendant plusieurs campagnes, à la suite desquelles Pamphile de Lacroix fut nommé général de division. Mais la fatale expédition de St-Domingue pesait en quelque sorte sur son avenir, et l'empereur, par un inconcevable préjugé, manifestait de la froideur, et même de la répugnance, à l'égard de tous les officiers supérieurs qui avaient survécu aux désastres de cette malheureuse expédition. Pamphile de Lacroix ne fut jamais dans les bonnes grâces de l'empereur, qui disait de lui: « On le briserait plutôt que de le

(1) *Moniteur universel*, an 8, p. 1058.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de la révolution de St-Domingue*, t. 2, p. 248.

« faire ployer. » Le général, prévoyant qu'il ne parviendrait pas à ramener sur son compte l'opinion du *maître* (c'était ainsi qu'il désignait toujours Napoléon), accepta les offres de Murat, qui venait d'être porté au trône de Naples, par la volonté de Napoléon. Il devint alors chef d'état-major du nouveau souverain, qu'il suivit d'Espagne en Italie. Murat avait besoin d'hommes dévoués, énergiques et intelligents. Il nomma le général Pamphile au commandement supérieur de la division territoriale de Salerne (1). Cette division était alors en proie aux sanglantes et mystérieuses représailles du carbonarisme. La société secrète des carbonari se recrutait parmi les patriotes napolitains, qu'elle armait de poignards; le mot d'ordre de cette société était l'extermination des Français, pour la délivrance de l'Italie. Des assassinats isolés se reproduisaient avec les mêmes circonstances dans toute l'étendue du royaume, mais surtout dans la Calabre, où le colonel Bruguière, un des aides de camp du roi, tomba frappé par une main fanatique. Le général Pamphile réussit à découvrir le principal chef de l'association; un baron sicilien, résidant à Salerne, sollicitait des billets de logement pour recevoir chez lui les officiers français, qui passaient une nuit dans la ville, en se rendant à leurs garnisons; il les accueillait avec empressement dans son palais; il leur donnait en apparence une splendide hospitalité, et, pendant leur sommeil, il les assassinait de sa propre main. On trouva vingt cadavres au fond d'un puits. La punition éclatante de ce misérable ne suffisait pas pour arrêter les progrès du carbonarisme; un bataillon aurait péri tout entier, après avoir perdu plusieurs de ses officiers, dans le village de Parenti, si un simple sergent, par sa présence d'esprit et sa résolution, n'eût pas détourné les coups des assassins. Le général Pamphile, qui se trouvait au centre du foyer de la conspiration, chercha les moyens de la combattre et de la vaincre. Il proposa au roi Joachim d'établir lui-même une association secrète italienne, qui, en proclamant l'unité de l'Italie, contre-balancerait l'influence sanguinaire du carbonarisme napolitain. Tous les affiliés à cette nouvelle société devaient s'engager, par serment, à ne jamais rien entreprendre contre le roi Joachim ni contre les Français, qu'ils regarderaient comme des frères aimés. Cette association s'organisa rapidement, en 1809, et se répandit dans l'armée napolitaine. Telle fut la singulière origine du carbonarisme républicain, qui, dix ans plus tard, allait envahir l'Europe et menacer tous les gouvernements. Le général Pamphile fut appelé, sur ces entrefaites, au commandement militaire de la province d'Erfurth; il resta en possession de ce commandement jusqu'à la fin de l'occupation française, en 1814 (1). Il eut le chagrin de ne pas prendre une part active à la défense du territoire national, et il vit avec désespoir la chute de l'empire, causée par la trahison intérieure plutôt que par la coalition étrangère. Il n'eut garde d'aller au-devant du gouvernement des Bourbons; il se tint à l'écart et il attendit, en silence, que son devoir lui fût dicté par un ordre venu de l'île de l'Elbe. Ce fut en vain que Louis XVIII essaya de l'attacher à sa royauté, en le nommant grand-croix de la Légion d'honneur, et en lui faisant entrevoir la réparation prochaine des injustices qu'il avait subies dans tout le cours de sa carrière militaire. Pamphile de Lacroix, malgré l'exemple de ses anciens chefs et de ses amis, demeurait toujours dévoué à l'empire et à l'empereur. Les Cent-Jours le firent rentrer dans la grande Armée; Napoléon, qu'il eut la joie de saluer un des premiers aux Tuileries, daigna lui témoigner le regret de l'avoir mal jugé. C'était un baume bienfaisant sur une vieille blessure bien envenimée. Le général Pamphile fut placé à la tête de l'état-major du 2e corps d'armée, commandé par le général Reille, et il n'eut pas l'occasion de se distinguer d'une manière spéciale, dans les opérations stratégiques qui se terminèrent par la glorieuse défaite de Waterloo. Il eut deux chevaux tués sous lui, et il perdit tous ses équipages. La seconde Restauration vint le rendre à la vie privée; il en sortit un moment pour venir à la barre même de la Chambre des representants, prendre la défense du 2e corps d'armée, qu'on accusait de défection, et pour repousser, avec indignation, les soupçons injurieux qui avaient osé attaquer la conduite des chefs de ce corps d'armée pendant la campagne de 1815. L'empereur était prisonnier à Ste-Hélène; le roi de Rome était prisonnier à la cour de Vienne. Le général Pamphile n'espérait plus que l'un ou l'autre pût jamais ramasser la couronne impériale sous les pieds de la sainte alliance. Il regarda comme terminée sa vie de soldat, et il refusa de prendre du service sous le drapeau blanc, quoique ses amis lui représentassent qu'il était trop jeune pour interrompre ainsi sa carrière et pour briser son avenir. Il aimait l'étude, et il pensait que les travaux intellectuels sont les meilleures distractions de l'âge mûr. Il avait toujours eu le projet d'écrire l'histoire de la révolution de St-Domingue et de la funeste expédition où il avait joué un rôle si honorable. « Le temps qui ne guérit point la douleur, mais « qui apprend à la supporter, écrivait-il alors, « m'a enfin permis de tourner mes regards vers « le passé; j'ai revu mes papiers de St-Domingue; « en parcourant les notes qui me restent, j'ai « reconnu que ce que j'étais à même de publier, « quoique n'ayant pas toujours l'intérêt de la

(1) *Mémoires de la Restauration*, par madame la duchesse d'Abrantès, Paris, 1837, 6 vol. in-8°; voy. t. 5, p. 109 et suiv. Les curieux documents dont l'auteur a fait usage lui avaient été fournis par le général Pamphile de Lacroix.

(1) *Moniteur universel*, année 1812, p. 1183.

« nouveauté, aurait un grand fonds d'utilité pu-
« blique, parce que, l'histoire étant le rudiment
« de la politique, la connaissance exacte des
« événements passés peut être utile au gouver-
« nement pour méditer désormais ses actes de
« conduite avec Haïti. » Il écrivit donc cette histoire au fond d'une campagne (au village de Rosières, près de Montlhéry), où il vivait retiré, dans le voisinage de ses amis, le maréchal Davoust et le baron Fain. La publication de ce bel ouvrage, qui parut durant les derniers mois de 1818, produisit une vive sensation dans le monde politique : l'Administration elle-même apprécia la hauteur et la sagesse des vues que l'auteur y avait exposées au sujet des événements de St-Domingue, et l'on peut dire que la conduite ultérieure du gouvernement français, vis-à-vis de la république haïtienne, fut inspirée, sinon dirigée, par les nobles sentiments d'humanité et de justice qu'il avait puisés dans ce livre d'histoire philosophique. On admira aussi la chaleur du récit et la vigueur du style, en même temps que la profondeur et l'éclat des pensées de l'écrivain. Le *Moniteur* accorda les plus grands éloges à ces mémoires, qui furent présentés officieusement à Louis XVIII par le prince d'Eckmull. Louis XVIII avait compris que, pour affermir son trône, il devait se hâter de réorganiser le pouvoir militaire et rappeler sous les drapeaux de la monarchie les officiers et les soldats que le licenciement de l'armée de la Loire livrait à toutes les séductions du carbonarisme libéral. Ce carbonarisme, né du carbonarisme italien que le roi Murat avait créé dix ans auparavant, par les conseils du général Pamphile de Lacroix, enveloppait la France et l'Europe dans un réseau de sociétés secrètes et de conspirations. La Restauration, préoccupée seulement de reconstituer l'ancien régime, avait froissé tous les intérêts de la révolution de 89. Une révolution nouvelle, aussi terrible que la première, était imminente. Ce fut dans ces circonstances que le général Pamphile attira sur lui l'attention, en prononçant un discours sur la tombe du maréchal Serurier, le 24 décembre 1819 (1) : ce discours éloquent se terminait ainsi : « Maréchal Serurier, dormez en
« paix, votre nom est immortel; il se rattache à
« la gloire de la France ! Dans ce lieu de repos
« éternel, prenez place près de vos illustres
« compagnons d'armes. Ici repose le brave gé-
« néral Lamartillière; là, le vertueux maréchal
« Pérignon; de ce côté, l'immortel Masséna;
« moins heureux que vous, ce héros est mort trop
« tard ou trop tôt, puisqu'il a emporté dans la
« tombe le regret d'avoir laissé notre infortunée
« patrie occupée par des étrangers. Vous avez
« assez vécu pour voir sa délivrance et pour avoir
« acquis l'espoir consolateur que la France con-
« stitutionnelle, sous le sceptre de son roi, forme
« désormais un faisceau inséparable. Puissent
« toutes les affections généreuses se confondre
« autour du trône pour rendre à la patrie la haute
« splendeur du rang que vos succès avaient con-
« couru à lui assigner. » Ces nobles paroles furent approuvées par tous les bons citoyens; mais les ministres de Louis XVIII trouvèrent que le général Pamphile Lacroix, tout en reconnaissant le gouvernement des Bourbons comme un fait accompli et sur lequel on ne pouvait revenir, arborait le drapeau tricolore et proclamait l'empire. Néanmoins, Louis XVIII, qui cherchait à rallier autour de son trône tous les généraux de l'empereur, désigna lui-même le général Pamphile de Lacroix pour le commandement de la 7e division militaire. Le général n'accepta pas cette marque spontanée de l'estime que le roi accordait à son caractère, sans avoir consulté les amis qu'il comptait parmi les plus illustres représentants de l'empire : ce fut le maréchal Davoust qui le décida, après deux jours de lutte et d'hésitation. Le général fut reçu par le roi en audience particulière, et Louis XVIII lui adressa ces mots significatifs : « Quoi qu'on dise et qu'on fasse, j'ai
« confiance en vous, général. — Sire, répondit
« le général avec sa franchise ordinaire, confiance
« oblige; Votre Majesté a raison de compter sur
« moi. » Il partit presque aussitôt pour Grenoble, où sa présence était nécessaire. Le carbonarisme avait établi dans cette ville un de ses plus redoutables ateliers de conspiration révolutionnaire. Le général Pamphile, dès son arrivée, s'aperçut du travail souterrain des sociétés secrètes, qui avaient des ramifications jusque dans la garnison. Il avertit de la situation le Gouvernement, et il prédit que d'un jour à l'autre le signal de l'insurrection partirait de Grenoble; on ne tint aucun compte de ses prédictions. Le 20 mars, à neuf heures du matin, des bandes de jeunes gens, appartenant la plupart aux écoles de droit et de médecine, se réunirent dans les rues de Grenoble, en criant : « A bas la charte ! Vive la république !
« Vive le duc d'Orléans ! » Ils avaient des rubans tricolores à la boutonnière et ils agitaient des drapeaux tricolores. Le bruit courait qu'une révolution avait éclaté à Paris, et que le duc d'Orléans avait été mis à la tête d'un gouvernement provisoire. Aussitôt toute la ville fut en rumeur, et le drapeau tricolore brilla aux fenêtres des maisons. Le général Pamphile, convaincu de la fausseté des nouvelles qu'on faisait circuler, prit des mesures vigoureuses pour protéger la citadelle et l'arsenal; puis, suivi seulement d'un bataillon du 10e régiment de ligne, il se précipita, le sabre à la main, au-devant d'une colonne d'insurgés qui venaient à lui en criant : Aux armes ! On lui présente le drapeau tricolore, au cri de : Vive la constitution ! Il s'empare du drapeau et de l'homme qui le portait; il ordonne aux soldats qui l'accompagnent de se former en bataille et il fait charger les armes. En ce moment le préfet,

(1) Voyez à cette date le *Moniteur universel*.

M. d'Haussez, parvient à le rejoindre à travers la foule et consent à lui laisser la responsabilité de ses actes. Aussitôt le général, d'une voix tonnante, annonce que la place est en état de siége et que le pouvoir militaire va seul agir : « J'éten- « drai un bras de fer sur les factieux, s'écrie-t-il, « et je les réduirai en poudre ! » Il n'en fallut pas davantage pour intimider les conspirateurs, qui se retirent et qui se cachent : les chefs n'avaient pas encore paru et n'osent pas paraître; les rassemblements se dispersent, et la garnison, dont une partie était d'intelligence avec les sociétés secrètes de l'Isère, aide au maintien de l'ordre, en criant : Vive le roi ! La contenance énergique du général avait seule empêché des malheurs incalculables. Louis XVIII approuva complétement la conduite du général et lui envoya le grand cordon de la Légion d'honneur, avec le titre de gentilhomme de la Chambre. Le soir même du jour où l'on avait appris à Paris l'échauffourée de Grenoble, le roi jouait aux cartes avec le duc d'Aumont : « Je suis sûr de la « partie, dit-il gaiement, tant que j'aurai *Pam-* « *phile* dans mon jeu. » Le général demanda lui-même un autre commandement : il n'était pas secondé à Grenoble par l'autorité administrative; il se voyait souvent entravé par la faiblesse ou l'indécision du préfet, qui cherchait à se faire des appuis dans la bourgeoisie et qui accusait le général d'avoir des craintes exagérées à l'égard du parti libéral. En ce moment, la conspiration était menaçante sur tous les points de la France, et plus que partout ailleurs, dans les départements de l'Est. C'est là où le roi voulut envoyer Pamphile de Lacroix, auquel on donna la 5e division militaire, dont le siége était la ville de Strasbourg. Le général eut ordre de se rendre immédiatement à son poste. Dans son audience de congé, il dit au roi : « Sire, si les carbonari « étaient des bonapartistes, je serais peut-être « embarrassé, mais ce sont des révolutionnaires, « et je sais comment on doit traiter ces gens-là. » Louis XVIII souriait sans répondre : « Les car- « bonari d'Italie assassinaient sans miséricorde, « poursuivit le général, mais ils étaient moins « redoutables que les nôtres, qui sont des avocats « et qui jusqu'à présent ne tuent personne. » Le roi le congédia en lui souhaitant de se trouver encore une fois en présence des carbonari de France. Louis XVIII ne soupçonnait pas que son souhait serait bientôt accompli. C'était à Béfort que les conspirateurs allaient frapper un coup décisif : la garnison, dont les officiers étaient *charbonniers*, devait s'emparer de la ville en proclamant la république, et le général Lafayette avait promis de venir se mettre à la tête du mouvement insurrectionnel. Le rendez-vous de tous les conjurés était fixé au 31 décembre, à minuit; mais, par un hasard providentiel, le général commandant la division militaire tenait déjà dans ses mains tous les fils du complot; il avait sous les yeux les listes de tous les agents de la conspiration et pouvait se saisir des principaux chefs : il demanda des ordres par le télégraphe et n'obtint qu'une réponse vague qui ne lui permettait pas de procéder avec la rigueur qu'il aurait voulu déployer dans cette affaire; il se borna donc à faire échouer la conspiration, sans chercher à s'emparer des conspirateurs que le Gouvernement était bien aise de ne pas atteindre, car on eût été forcé de les juger, et c'était une grave difficulté que de faire comparaître sur les bancs de la cour d'assises le vieux général Lafayette et les membres les plus populaires de l'opposition libérale. Le malheureux colonel Caron fut le seul qui paya de sa tête le fatal honneur d'avoir été l'éditeur responsable du complot qu'il n'avait ni conçu ni tramé. Le général Pamphile de Lacroix essaya inutilement de le sauver, en l'invitant à recourir à la clémence du roi : mais Caron refusa même de se pourvoir en cassation contre l'arrêt qui le condamnait à mort (1). Cependant l'échec de la conspiration n'avait pas découragé le carbonarisme : le général fut averti qu'une partie de la garnison de Strasbourg devait se soulever, s'emparer de la citadelle et proclamer Napoléon II : il mit la ville en état de défense, consigna la garnison dans les casernes et fit braquer des canons à l'entrée des rues, pendant qu'on opérait l'arrestation de quelques sous-officiers qui avaient préparé ce coup de main républicain sous l'apparence d'une insurrection napoléonienne. Le général Pamphile fut mandé à Paris pour faire son service de gentilhomme de la Chambre, et pour recevoir en même temps les félicitations du roi : « Général, « lui dit Louis XVIII, qui lui fit l'accueil le plus « flatteur, je suis content de votre conduite en « Alsace; vous avez entièrement répondu à la « confiance que vous m'inspiriez, et c'est avec « plaisir que je vous réitère les témoignages de « ma satisfaction royale (2). » Le général était en pleine faveur auprès du roi, qui lui témoignait toujours une bienveillance presque familière, et qui le recevait souvent en audience secrète. Ce fut dans une de ces audiences que Pamphile de Lacroix mit sous les yeux de Louis XVIII les preuves écrites de la conspiration de Béfort, la liste des affiliés aux *ventes* du carbonarisme et les plans de l'insurrection républicaine. « Il y a des « gens qui doutent du service que vous nous avez « rendu, lui dit le roi; je n'en doutais pas, moi; « mais je suis bien aise de pouvoir maintenant me « faire votre caution. » Au mois de janvier 1823, le général fut nommé commandant de la 10e division militaire et de la 2e division du corps d'observation sur les frontières d'Espagne. C'était le prélude de la guerre qui se préparait contre le gouvernement révolutionnaire des cortès. Le général Pamphile avait été désigné par le roi pour être

(1) *Mémoires de la Restauration*, par madame la duchesse d'Abrantès, t. 5, p. 137 et suiv.
(2) *Moniteur universel.*

employé dans l'armée d'intervention; il se promettait bien de se voir placé au premier rang parmi les généraux qui devaient servir sous les ordres des maréchaux de l'empire Moncey, duc de Conégliano, et Oudinot, duc de Reggio; mais il avait été desservi, calomnié, auprès du duc d'Angoulême, qui voulut que le général Molitor eût le commandement en chef du corps d'armée dans lequel était comprise la division du général Pamphile de Lacroix. Celui-ci avait eu, de tous temps, une sorte de rivalité avec Molitor, et il fut profondément blessé de se voir sous les ordres de ce général. Il faillit, dans son irritation, déposer son commandement entre les mains du roi, qui l'encouragea affectueusement à prendre patience et à se résigner aux nécessités de la circonstance. Il partit, le cœur ulcéré, et il entra en Espagne déterminé à se soumettre le moins possible aux impérieuses tracasseries du général Molitor. La division qu'il commandait avait sa base d'opération en Aragon : elle passa la Cinça et enleva la ville de Monzon; elle remporta l'avantage dans plusieurs affaires peu importantes et poursuivit l'ennemi qui se retirait devant elle. Mais déjà la mésintelligence s'était déclarée entre les deux anciens antagonistes, et le général Molitor ayant déclaré au duc d'Angoulême que ses plans de campagne étaient sans cesse dérangés par le général Pamphile, celui-ci fut invité à donner sa démission. Il quitta le commandement de sa division et revint en France, avec l'intention de se plaindre au roi et d'obtenir une éclatante réparation. Louis XVIII l'accueillit avec bonté, écouta ses plaintes et lui promit de le dédommager de l'injustice qu'il avait subie; mais la guerre d'Espagne terminée par la prise du Trocadero, le général Molitor fut créé maréchal de France, et le général Pamphile de Lacroix n'eut aucune part aux récompenses qui ne manquèrent pas à ses collègues. Cet oubli dont il était victime ne fit que l'aigrir davantage. Il est vrai que la maladie dont Louis XVIII allait bientôt mourir avait forcé ce prince à ne plus s'occuper du gouvernement : Charles X était déjà roi de fait, et il ne semblait pas disposé à reconnaître les services que le général Pamphile avait rendus à la monarchie. Après la mort de Louis XVIII, le général vit bien qu'il avait perdu son appui à la cour et que les préjugés de Charles X à son égard ne feraient que se fortifier; car le brave général n'était pas courtisan; il n'était pas même politique, et il donnait trop d'expansion à ses sentiments, trop d'écho à ses idées, trop d'éclat à ses paroles. Il resta donc en disponibilité, sans autres fonctions que celles de gentilhomme de la Chambre, jusqu'à la révolution de 1830, qui le fit rentrer dans la vie privée. Cette révolution, il l'avait cent fois prédite, il avait tout fait pour l'empêcher; il en fut attristé, mais non surpris. Le Gouvernement de juillet n'avait pas, ne pouvait avoir ses affections. Il s'était retiré à Versailles, où il vivait dans la retraite, en se consacrant à des études historiques qui convenaient à son esprit sagace et observateur; il avait projeté d'écrire une nouvelle histoire de France depuis les origines gauloises, et il en rédigeait le sixième volume, avec l'aide de sa noble et intelligente compagne, madame la vicomtesse Pamphile de Lacroix (née Puechner), qui était l'âme de ses inspirations, de ses projets et de ses travaux, lorsqu'il fut atteint de la douloureuse maladie à laquelle il succomba après quelques semaines de souffrances. Il mourut le samedi 16 octobre 1841, en disant : « Je meurs du passé, et « je sens que je pourrais vivre de l'avenir. » La grande histoire qu'il composait est restée inédite, ainsi que des mémoires particuliers sur sa vie et sur son temps. Il avait publié seulement ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de St-Domingue*, Paris, Pillet aîné, 1819, 2 vol. in-8°, avec une carte; seconde édition en 1820; et *Raisons d'État pour fortifier le système militaire en France et rétablir le conseil de guerre*, Paris, impr. de Trouvé, 1824, in-8° de 64 pages. On lui a encore attribué un *Mémoire sur la succursale de l'Hôtel royal des Invalides à Avignon; sur les avantages que présente à l'administration militaire le département de Vaucluse; sur les opinions et les mœurs de ses habitants*, Montpellier, 1819, in-4°; mais ce mémoire curieux est de son frère, ancien officier et commissaire des guerres. Madame la vicomtesse Pamphile de Lacroix, qu'on citait comme une des femmes les plus instruites et les plus spirituelles de la cour, aurait eu part, dit-on, aux ouvrages de son mari. Elle est encore vivante. Z.

LACROIX-CHEVRIÈRES (Jean de), magistrat dauphinois, fut conseiller au parlement de Grenoble en 1578, et revêtu ensuite de plusieurs fonctions importantes. Henri IV lui donna, en 1595, un brevet de conseiller d'État, et la place de surintendant des finances pour sa province. Lorsque les Français eurent fait, en 1600, la conquête de la Savoie, Henri y établit un conseil souverain, dont les sceaux furent confiés à Jean de Lacroix. Le roi le choisit bientôt après pour traiter de la paix avec les députés du pays conquis, et lui donna pour récompense de ses services la place de président à mortier au parlement de Grenoble. Les états du Dauphiné l'envoyèrent ensuite à la cour, pour y obtenir la jonction de la Bresse, du Bugey et des autres pays nouvellement acquis; mais cette mission n'eut aucun succès. En 1605, Henri IV le choisit pour son ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie, et le chargea de plusieurs négociations secrètes, dont Lacroix s'acquitta avec succès. Au retour de son ambassade, en 1607, il fut nommé à l'évêché de Grenoble, car il était entré dans les ordres sacrés à la mort de sa femme; et trois mois après, le 11 juillet 1607, il résigna son office de président à mortier. Mais le roi le maintint, le même jour, dans le rang que lui donnait ce titre,

soit au parlement, soit dans les diverses assemblées. Marie de Médicis le fit, en 1611, conseiller d'État ordinaire, et lui donna, l'année suivante, une pension de deux mille livres. Il fut député aux états généraux de 1615, à l'assemblée des notables qui se tint à Rouen en 1618; et il mourut l'année suivante, à Paris, durant l'assemblée du clergé. Son corps fut transporté au tombeau de sa famille, dans l'église St-Bernard, à Romans. Lacroix a composé des notes sur les questions de Gui-Pape, et un commentaire sur le statut de Louis XI, *touchant les donations entre vifs, suivant l'usage du Dauphiné,* et connu sous le nom de *Statut delphinal.* Le commentaire de Jean de Lacroix fit rendre au *Statut* l'autorité qu'il semblait avoir perdue depuis un siècle et demi, et qu'il a conservée ensuite jusqu'au Code civil. — *Jean-Baptiste* Lacroix-Chevrières, de la même famille que le précédent, fut successivement prieur de St-Vallier, chevalier de Malte, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église collégiale de Grenoble, et aumônier de Louis XIV. Il refusa plusieurs évêchés, et n'accepta que celui de Québec. Il fonda, dans cette ville, un hôpital, où il mourut en 1727. B—G—T.

LACROIX DE CONSTANT (Charles de), né en 1754 en Champagne, était, avant la révolution, chef de bureau au contrôle général des finances : il fut député en 1792 à la Convention, par le département de la Marne, et vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Quoique ce conventionnel ait joué jusqu'à ses derniers moments un rôle assez remarquable, on fit peu d'attention à lui sous le régime de la Convention; il fut employé en 1792 à seconder ce qu'on appelait alors les levées en masse pour la formation des armées, et à presser la fabrication des armes, particulièrement à Versailles. Le 7 avril 1793, il fut nommé membre du comité de salut public, et resta prudemment neutre dans la lutte qui s'établit entre le parti girondin et celui de la montagne. Grand partisan des clubs, il chercha à augmenter encore leur influence en faisant décréter, le 19 juin 1793, des peines contre les administrateurs qui se permettraient d'empêcher ces réunions. On ne parla pas de Lacroix au 9 thermidor, et les réactionnaires le comptèrent d'abord dans leurs rangs. On le vit, en 1794, poursuivre les terroristes dans le département des Ardennes, où il avait une mission; mais, en 1795, il changea de système et rentra dans la ligne de ses anciens amis. La plus simple justice demandait qu'on rendît au moins aux enfants les biens de leurs pères qu'on reconnaissait avoir été assassinés; Lacroix s'y opposa : on sait qu'il ne fut point écouté. En réclamant la liberté des cultes, il s'éleva violemment contre la religion catholique, la seule à peu près qui fût encore professée en France. Cette conduite souleva contre lui tous les hommes religieux et justes; on rechercha quelle avait été sa conduite dans une mission qu'il avait eue, en 1795, dans le département de Seine-et-Oise : les journaux publièrent qu'il s'était entouré des plus violents révolutionnaires, avec lesquels il s'était livré aux plus scandaleuses orgies, particulièrement à Lucienne, dans la maison de la comtesse Dubarri, dont ils avaient épuisé les caves abondamment pourvues des vins les plus exquis; et que, pendant ces fêtes, le grave conventionnel s'était amusé à dépecer, à coups de sabre, toutes les images, tous les portraits des rois qu'il y avait trouvés. Ces faits ne furent pas contredits. Lacroix resta encore neutre pendant les événements du 13 vendémiaire (5 octobre 1795); et, en vertu de la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention, il devint député au conseil des Anciens, et fut nommé secrétaire à la première séance. Bientôt le directeur le nomma ministre des relations extérieures, place à laquelle ses habitudes et ses anciennes occupations devaient le rendre absolument étranger, et il eut à négocier avec lord Malmesbury, qui passait pour un des plus adroits diplomates de l'Europe. L'Angleterre avait envoyé ce lord en France, moins pour traiter de la paix que pour gagner du temps, leurrer le novice gouvernement et le faire tomber dans les piéges qu'elle lui tendait. A cette époque, les journaux royalistes attaquaient le directoire à outrance, traînaient le ministère dans la boue, et reprochaient à son ignorance et à son impéritie la lenteur des négociations. De son côté, le Gouvernement accusait ces écrivains d'être vendus aux Anglais, imputation banale qu'on a répétée à toutes les époques. Dans cette circonstance, Lacroix eut ordre de signifier à lord Malmesbury de recevoir ses passe-ports et de sortir immédiatement de la république. Pour avoir l'air de disgracier son ministre parce qu'il avait échoué, le directoire le remplaça par M. de Talleyrand le 16 juillet 1797; et, peu de temps après, arriva la révolution du 18 fructidor. Avant de quitter le ministère, Lacroix avait signé la paix avec le duc de Parme et le Portugal. Le 21 janvier de l'année 1797, époque à laquelle on osait encore fêter un odieux assassinat, le ministre Lacroix envoya, par des gendarmes, aux ambassadeurs de Prusse et d'Espagne une invitation d'y assister : c'étaient MM. Sandoz et le marquis Delcampo : ils ne répondirent pas. Au mois d'octobre 1797, il fut nommé ambassadeur en Hollande, et il appuya le parti démocratique, qui eut le dessus en janvier 1798, mais seulement juqu'au mois de juin suivant. Compromis dans cette seconde révolution, Lacroix réclama contre la violation du droit des gens, outragé en sa personne, à l'instigation du général Daendels; mais le gouverment hollandais ne l'écouta pas : on a publié qu'il avait lui-même favorisé l'entreprise de Daendels. En 1799, Lacroix fut nommé candidat pour le directoire, qui cessa d'exister quatre mois après. Lorsque les préfectures furent établies, Bonaparte lui

donna, au mois de mars 1800, celle du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille; il passa ensuite à celle de Bordeaux, et mourut dans cette ville au commencement de novembre 1808. B—u.

LA CROIX DU MAINE (François Grudé, sieur de), en latin *Crucimanius*, laborieux bibliographe, naquit au Mans en 1552. Son père, qui jouissait d'une grande aisance, le confia aux soins de Michel Troté, habile instituteur, nommé depuis directeur du collége de Bayeux à Paris. Le jeune La Croix se rendit dans cette ville à l'âge de dix-sept ans pour terminer ses études, et revint dans sa patrie vers l'an 1572. Avide d'instruction et doué d'une mémoire heureuse, il se livra tout entier à des recherches de bibliographie, et dépensa plus de 10,000 francs en achats de livres, somme prodigieuse à une époque où le marc d'argent ne valait que 16 francs. Le grand nombre d'ouvrages grecs, latins, français, espagnols, italiens, et de matériaux littéraires en tout genre qu'il avait amassés, lui inspira l'idée d'en rédiger un catalogue raisonné, plus complet que celui de Gesner, qui ne comprenait point les livres écrits en langues vulgaires, et de composer une espèce d'encyclopédie de toutes les sciences. Ce vaste plan est développé dans une lettre qu'il écrivit en 1579 au vicomte de Paulmy. Pour l'exécuter, il adressa, la même année, une circulaire (imprimée au Mans) à tous les savants de France et des pays étrangers, pour en obtenir des observations et le catalogue de leurs propres écrits; mais le moment n'était pas opportun. Les guerres qui désolaient l'Europe donnaient à l'esprit humain une direction peu favorable aux lettres. La Croix du Maine s'en plaint lui-même, en disant que sur dix mille personnes et plus, qui avaient lu son projet, la plupart ne lui ont pas répondu. Ce contre-temps ne ralentit point le zèle de notre bibliographe. Il revint à Paris en mai 1582, « avec « trois charrettes chargées de volumes et de livres, « tant escrits à la main qu'autrement », parmi lesquels il y avait plus de huit cents mémoires de sa composition. L'année suivante il présenta inutilement au roi le prospectus de ses desseins, « pour dresser une bibliothèque parfaite de tous « points, pour remplir cent buffets, chacun d'i- « ceux contenant cent volumes. » Réduit enfin à ses propres ressources, mais non découragé par tant d'obstacles, La Croix du Maine publia en 1584 sa *Bibliothèque française*. Il s'occupait d'autres compositions littéraires non moins importantes, lorsque des lâches, qui le soupçonnaient de professer en secret les principes de la réforme, l'assassinèrent à Tours, en 1592. Il n'était âgé que de 40 ans. De tous les recueils faits par cet infatigable compilateur, nous n'avons que le *Premier volume* de la *Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine, qui est un Catalogue général de toutes sortes d'auteurs qui ont escrit en françois depuis cinq cents ans et plus jusqu'à ce jourd'hui, avec un Discours des Vies des plus illustres entre les trois mille qui sont compris en cet OEuvre; ensemble un récit de leurs compositions tant imprimées qu'autrement, dédié au roi*, Paris, 1584, in-fol. L'auteur préparait deux nouvelles collections, dont l'une devait être distribuée suivant l'ordre méthodique des sciences, et l'autre contenir un catalogue des écrivains latins. La mort l'empêcha d'exécuter ce projet. Sa *Bibliothèque* est estimée, parce qu'elle offre le tableau des premiers essais de notre littérature et l'histoire abrégée de nos anciens écrivains. Cet ouvrage suppose des recherches immenses et pénibles; il est rédigé d'après l'ordre alphabétique des prénoms. Antoine Duverdier, contemporain de La Croix du Maine (*voy.* Duverdier), publiait dans le même temps un *Dictionnaire* des écrivains français, Lyon, 1585, in-fol. Rigoley de Juvigny a rendu un service signalé aux lettres en donnant de ces deux *Bibliothèques*, devenues fort rares, une nouvelle édition, corrigée et enrichie de remarques historiques, littéraires et critiques de la Monnoye, Bouhier et Falconet, Paris, 1772, 6 vol. in-4°; mais cet éditeur a eu tort de ne pas profiter de tous les *errata* insérés par La Croix du Maine lui-même à la fin de son ouvrage imprimé en 1584. De là plusieurs inexactitudes dans les bibliographies modernes, où l'on s'est contenté de copier le texte de Rigoley. Nous avons aussi de La Croix du Maine un *Eloge funèbre*, en vers latins, du poëte Dumonin, son ami, assassiné à Paris (*voy.* Dumonin). On le trouve dans un *Recueil d'épitaphes* imprimé à Paris, 1587, in-8°. Un exemplaire de la *Bibliothèque de La Croix du Maine et de Duverdier*, chargé de notes et de corrections de Mercier, abbé de St-Léger, se conserve à la bibliothèque de Paris. L—u.

LACROSSE (Jean Raimond), contre-amiral français, naquit à Meilhan (Lot-et-Garonne), le 7 septembre 1760, d'une famille noble et distinguée. Son père était lieutenant des maréchaux de France pour cette province. Il fit ses études au collége de Juilly avec Talon, Duport, Laborde. A l'âge de dix-huit ans, il entra comme garde dans la marine royale sur la frégate la *Friponne*, qui, naviguant dans les mers d'Amérique (1780 à 1781) de concert avec la *Gloire*, s'empara d'une frégate anglaise, d'un bâtiment hollandais et de plusieurs corsaires. A leur retour à Brest, les deux frégates ramenèrent treize cents prisonniers anglais. Lacrosse était embarqué sur l'*Argonaute*, lors du combat que soutint l'escadre française, aux ordres du comte de Guichen, le 12 décembre 1781. Au mois d'avril 1782, il fut nommé enseigne de vaisseau, et s'embarqua en cette qualité sur la *Cléopâtre*, qui allait rejoindre dans l'Inde l'escadre du bailli de Suffren. Il était second sur cette frégate au combat de Goudelour (20 juin 1783), qui eut pour résultat la délivrance de cette place assiégée par terre et par mer. Chargé pendant cette campagne du commandement d'une division de

chaloupes armées, il détruisit les chelingues et autres embarcations qui approvisionnaient le camp des Anglais. A son retour, en mars 1784, Lacrosse fit une campagne de dix-sept mois sur la gabarre la *Cigogne*, et fut attaché à plusieurs stations lointaines. Devenu lieutenant de vaisseau le 1er mai 1786, il passa sur la frégate l'*Aigrette*, avec laquelle il fit diverses campagnes pendant dix ans dans les Antilles et dans les mers de l'Indé. Lors de la révolution de 1789, Lacrosse fut du petit nombre des officiers du corps royal de la marine qui en adoptèrent les principes et qui n'émigrèrent pas. Il fut nommé alors major-général de la marine à Brest, et pendant quinze mois qu'il remplit ces fonctions il sut, par sa fermeté et son énergie, réprimer les premiers symptômes d'insubordination qui se manifestèrent dans ce port, et y maintenir l'ordre et la tranquillité. Mais bientôt, préférant l'activité de la mer, il sollicita et obtint au mois d'octobre 1790 son embarquement sur la frégate la *Cléopâtre*, avec laquelle il fit une campagne de sept mois dans les Antilles. A son retour, il fut nommé au commandement de la frégate la *Félicité*, et chargé de la protection de la côte depuis Cherbourg jusqu'à Ouessant. A l'organisation du 1er janvier 1793, Lacrosse fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et il conserva le commandement de sa frégate. La république avait été proclamée au mois de septembre 1792 et le pavillon tricolore substitué au pavillon blanc. Cependant ce dernier flottait encore à la Martinique et à la Guadeloupe. Le capitaine Lacrosse reçut au mois d'octobre 1792 l'ordre de se rendre aux Antilles pour y faire reconnaître le gouvernement de la métropole. La mission était difficile en raison de l'esprit qui régnait alors dans les colonies; toutefois, Lacrosse, alliant à propos la force et la modération, parvint à la remplir si heureusement que les habitants de la Guadeloupe lui déférèrent spontanément le commandement de cette colonie. Tout irrégulière qu'était cette nomination, il crut devoir l'accepter; mais à l'arrivée des commissaires nommés par la Convention nationale, il les fit reconnaître, leur remit le commandement de la colonie et ne conserva que celui de la station. Rappelé en France au mois de septembre 1793, il s'empara dans sa traversée de la corvette anglaise la *Lydia*, d'un corsaire de Liverpool et de plusieurs bâtiment richement chargés. Il rentra à Brest, avec ces prises, le 3 octobre 1793. Dans le plus fort de la terreur, destitué comme noble, il se retira dans le département de Lot-et-Garonne, où il vécut ignoré jusqu'au mois de janvier 1795; alors un décret de la Convention le réintégra dans son grade. Il fut ensuite employé à la section du comité de la marine, où ses lumières et son expérience furent très-utiles. A cette époque il publia un *Mémoire* dans lequel il développa ses idées sur la guerre maritime que soutenait la France, et les chances qui pouvaient en être les plus favorables. Entre les établissements qui alimentaient le commerce de l'Angleterre et qui n'étaient alors protégés que par de faibles stations, il désignait Rio-Janeiro et proposait d'y envoyer une division ayant à bord des troupes de débarquement. Il considérait cette expédition comme très-facile, et il démontrait les avantages immenses qui en résulteraient, le Portugal étant hors d'état de défendre cette colonie. Les propositions de Lacrosse, quoique admises en principe, ne reçurent point d'exécution, parce que les gouvernants de ce temps-là avaient à s'occuper de choses plus pressantes. Au mois de mars 1796, Lacrosse fut nommé chef de division, et c'est en cette qualité qu'il prit le commandement des *Droits-de-l'Homme* le 11 novembre de la même annnée. Ce vaisseau faisait partie de l'armée navale aux ordres du vice-amiral Morard de Galles, destinée à opérer une descente en Irlande. Sortie de Brest le 15 décembre 1795, cette armée se trouva séparée en plusieurs parties dès le 17. Cependant, le contre-amiral Bouvet, étant parvenu à réunir quinze vaisseaux sous son pavillon, fit route avec eux pour la baie de Bantry. Le vaisseau de Lacrosse était de ce nombre. Le 21 au soir on eut connaissance de l'île d'Orsey, et le lendemain la frégate l'*Immortalité*, que montait Bouvet, ainsi que plusieurs vaisseaux, mouillèrent dans la baie de Bear-Haven; mais un coup de vent qui éclata dans la nuit du 22 au 23 força plusieurs vaisseaux à appareiller, et l'armée se trouva encore une fois dispersée. Le coup de vent apaisé, Lacrosse fit route pour la baie de Bantry, où il resta quatre jours, espérant y être rejoint par une partie de l'armée. Trompé dans son attente, il se porta vers la rivière de Shannon, second point désigné pour le débarquement. Après avoir croisé huit jours sous le cap Loop, à l'embouchure de cette rivière, sans avoir eu connaissance d'aucun des bâtiments de l'armée, il en conclut que l'expédition était manquée, et il se décida à faire route pour la France. Son intention était d'atterrer sur Belle-Ile. Après avoir perdu de vue les côtes d'Irlande, il s'estimait à vingt-cinq lieues de terre lorsqu'on aperçut une voile au vent, et un instant après un second bâtiment à une lieue environ des *Droits-de-l'Homme*. Lacrosse prit chasse devant eux, afin de se préparer au combat. La mer étant grosse, il mit dehors toute la voile que le temps permettait de porter; mais il ne tarda pas à reconnaître que le premier bâtiment aperçu le gagnait de vitesse. Il essaya alors d'augmenter sa voilure, mais ce fut en vain; toutes ses manœuvres cassaient. Malgré ces contrariétés, il continua de prendre chasse, décidé à virer de bord et à attaquer lui-même ces deux bâtiments lorsqu'il serait en mesure de le faire. A trois heures on découvrit encore deux bâtiments sous le vent, qui manœuvraient pour couper la route au vaisseau français (1). Dans cette position, La-

(1) Ces bâtiments faisaient partie d'une division aux ordres

crosse se décida à commencer le combat. Toutefois, voulant éloigner les bâtiments qui lui restaient sous le vent, tout en continuant sa route, il faisait lancer son vaisseau dans le vent. Tout à coup, les bras du grand hunier ayant cassé dans une rafale, il fut démâté de ses deux mâts de hune à la fois. Alors le bâtiment ennemi le plus plus proche de lui, l'*Infatigable*, serra toutes les voiles qu'il avait mises dehors pour chasser, et mit en travers pour prendre des ris. Lacrosse, profitant de ce moment, fit couper toutes les manœuvres qui retenaient encore ses mâts rompus; en moins de quinze minutes tout fut déblayé, et le vaisseau continua de fuir. Cependant, à cinq heures, l'*Infatigable*, étant parvenu à portée de voix, lui envoya toute sa bordée. Lacrosse, faisant la même manœuvre, riposta par la sienne, soutenue d'un feu nourri de sa mousqueterie. Malheureusement l'état de la mer ne permettait pas au vaisseau français d'ouvrir sa batterie et de se servir de ses canons de 36, de sorte que l'*Infatigable*, avec sa batterie de 24 et ses caronades de 42, avait un grand avantage. Le commodore voulant y joindre celui de la manœuvre, que lui donnait le bon état de sa mâture sur un vaisseau réduit à ses basses voiles, tenta de passer sur l'avant des *Droits-de-l'Homme*, pour lui envoyer une volée d'enfilade; mais Lacrosse, qui avait prévu cette manœuvre, fit un mouvement d'arrivée qui, le prenant par son milieu, le mit en état de l'aborder. Le vaisseau anglais, pour éviter l'abordage, revint sur tribord; mais, en faisant son évolution, il présenta l'arrière au vaisseau français, qui en profita pour lui lâcher une seconde bordée soutenue d'une vive fusillade. Le combat durait depuis près de deux heures, lorsque la frégate anglaise l'*Amazone* vint y prendre part en envoyant sa volée aux *Droits-de-l'Homme;* elle passa ensuite à sa poupe dans le dessein de lui envoyer une seconde bordée; mais elle n'en eut pas le temps, celui-ci ayant manœuvré assez promptement pour lui présenter le côté et conserver les deux bâtiments ennemis par son travers. Le feu continua très-vivement de part et d'autre jusqu'à sept heures et demie. Alors l'*Infatigable* et l'*Amazone* abandonnèrent le vaisseau français et se retirèrent au large pour réparer leurs avaries. Lacrosse profita de cette espèce d'armistice pour faire rafraîchir son équipage, dont le courage ne s'était pas ralenti un seul instant. On a vu qu'il avait été forcé de renoncer à se servir de sa batterie basse (1); il fit porter tout son monde à celle de 18 et aux canons des gaillards, décidé qu'il était à ne pas amener son pavillon, quel que fût le sort du combat. Il s'attendait à une nouvelle attaque et il était disposé à la soutenir. En effet, à huit heures et demie, les deux bâtiments anglais, s'étant rapprochés, recommencèrent leur feu, auquel les *Droits-de-l'Homme* répondit vigoureusement. Ils vinrent alors se placer sur ses bossoirs. Dans cette position, ils l'enfilaient tour à tour, et ce n'était qu'en lançant sur un bord et sur l'autre alternativement qu'il pouvait leur riposter. Calculant qu'il ne pourrait continuer longtemps un combat au canon contre deux bâtiments dont les forces étaient supérieures, Lacrosse résolut de tenter l'abordage. Outre son équipage de cent cinquante marins intrépides, il avait à bord six cents hommes de la légion *des Francs*, commandés par le général Humbert et par des officiers qui tous brûlaient de se distinguer (1). L'abordage fut présenté tour à tour au vaisseau et à la frégate ennemis; mais, profitant du bon état de leur mâture, ils manœuvrèrent constamment pour l'éviter. Toutefois, ces mouvements procurèrent aux *Droits-de-l'Homme* des positions avantageuses pour les enfiler de l'avant ou de l'arrière. L'étai du mât d'artimon ayant été coupé, Lacrosse fut obligé d'en faire couper les haubans. Dès que le mât fut tombé, le vaisseau et la frégate ennemis vinrent canonner les *Droits-de-l'Homme* par la hanche, supposant que ses canons de l'arrière étaient gênés par les manœuvres; mais il leur riposta vivement; et, sur le compte qu'on rendit en ce moment à Lacrosse que les boulets ronds manquaient, il ordonna de charger avec des obus. Ces projectiles, tirés à une petite distance produisirent des effets si terribles à bord des bâtiments anglais, qu'ils n'osèrent plus combattre de si près. Les deux basses voiles, les seules qui lui restassent, étaient en lambeaux; un grand nombre d'hommes se trouvaient hors de combat, et cependant le feu se soutenait avec vigueur de part et d'autre, lorsqu'à deux heures du matin Lacrosse fut atteint au genou par un boulet mort. Il tomba sur le coup et l'on fut obligé de le transporter au poste. En passant dans la batterie, il encouragea son équipage à continuer le combat, et lui donna l'assurance que le pavillon ne serait point amené, dans quelque position que se trouvât le vaisseau. Un cri unanime s'éleva de toutes parts: « Non, jamais, capitaine; vaincre ou mourir! » Le commandement passa à l'officier en second (2), qui le reçut en jurant de remplir la promesse du capitaine; et, en effet, le combat continua avec la même ardeur. Quelques moments après on aperçut la terre. Les Anglais l'avaient aussi vue sans doute, car ils cessèrent leur feu et prirent le large. Lacrosse, après s'être fait panser, revint sur le pont et fit changer la route pour s'écarter de la côte; mais en cet instant le mât de misaine et celui de beaupré étant venus à rompre, leur

de sir Edward Pellew (depuis lord Exmouth), qui montait l'*Infatigable*.

(1) La batterie de trente-six des *Droits-de-l'Homme* était de quatorze pouces moins élevée que celle des autres vaisseaux; la mer étant très-grosse et le vaisseau roulant considérablement par la perte de sa mâture, il lui était impossible de tenir cette batterie ouverte.

(1) Au nombre de ces officiers étaient les capitaines Régnier, Corbineau et Bigarré.

(2) Prévost-Lacroix, mort capitaine de vaisseau.

poids fit dériver le vaisseau en lui ôtant le peu de vitesse que sa grande voile pouvait lui procurer. Bientôt cette voile elle-même tomba en lambeaux, et l'on n'eut plus d'autre ressource que de mouiller; mais la seule ancre qui restât étant trop faible pour retenir le vaisseau, il continua de dériver et toucha sur un fond de sable. Au second coup le grand mât rompit à vingt pieds au-dessus du pont. On tira de suite quatre ou cinq coups de canon d'alarme, et, pour alléger et maintenir le vaisseau droit, on jeta une partie de sa batterie à la mer. C'est ainsi que, privé de tous ses mâts, il vint à la côte le 14 janvier, à sept heures du matin, après avoir soutenu contre un vaisseau rasé et une frégate de quarante-quatre canons un engagement de treize heures, pendant lequel il avait tiré dix-sept cents coups de canon. La frégate anglaise! fut obligée de faire côte non loin de là. Sept officiers de la marine, trois de la légion des Francs, ainsi que cent hommes, tant des troupes passagères que de l'équipage, avaient été tués; cent cinquante autres étaient hors de combat. C'était dans la baie d'Audierne, vis-à-vis de Plozevet, que tout cela s'était passé. Les canots furent aussitôt mis à la mer; mais les deux premiers, jetés à la côte, se brisèrent sur les rochers avant que personne pût s'y embarquer. On essaya ensuite de se servir des vergues de rechange; mais les lames ayant emporté quelques-uns des hommes qu'on avait placés dessus, les autres coupèrent l'amarre et gagnèrent la terre. On renouvela plusieurs fois, et sans succès, cette tentative. Enfin le maître voilier, aussi intrépide qu'excellent nageur, s'offrit à aller porter à terre une ligne de lock, sur laquelle on pourrait ensuite frapper un plus fort cordage; rendu à moitié chemin du rivage, il fut obligé de renoncer à sa périlleuse entreprise, et on le hala à bord au moment où il allait périr (1). On passa ainsi la journée du 14, l'équipage manquant de vivres et d'eau, parce que la mer avait enfoncé l'arrière du vaisseau et rempli la cale d'eau. Le lendemain on essaya encore de construire des raz, sur lesquels on plaça le plus grand nombre d'hommes possible; mais on eut la douleur d'en voir périr plusieurs sans pouvoir leur donner aucun secours. On parvint cependant avec beaucoup de peine à mettre le grand canot à la mer; vingt-cinq hommes s'y embarquèrent et arrivèrent à terre; mais la force du vent s'opposa à ce qu'il pût prendre un nouveau chargement. Le troisième jour du naufrage on tenta de mettre la chaloupe à l'eau, en établissant deux tronçons de mât, et l'on réussit dans cette pénible opération. Cette embarcation était destinée à sauver les blessés, ainsi que deux femmes et six enfants pris sur un bâtiment anglais: on les y fait embarquer avant qu'elle soit descendue à la mer; soixante à quatre-vingts hommes s'y jettent aussi; mais, au moment où elle va toucher l'eau, une lame la soulève, la porte contre le vaisseau, où elle se brise, et tout est englouti.... Quelques-uns pourtant parvinrent à regagner le bord. Qu'on se représente la consternation de l'état-major et de l'équipage; et cependant ce malheur n'était que le prélude de ceux qu'ils devaient éprouver encore! Les vents d'ouest qui régnaient avec force rendaient tout secours extérieur impossible. Dans la nuit du 16 au 17 ils passèrent à l'est, et à la pointe du jour cinq chaloupes, venues d'Audierne, purent aborder le vaisseau. On y embarqua le reste des blessés et environ cent hommes. A midi, le cutter l'*Aiguille* aborda également et prit environ trois cents hommes. Il en restait encore quatre cents luttant contre la faim et la soif, n'ayant que quelques bouteilles d'eau. Soixante expirèrent dans d'affreuses convulsions. Le cinquième jour, le cutter l'*Aiguille* reparut, et avec lui la corvette l'*Arrogante*. Lacrosse fit passer sur ces deux bâtiments les tristes restes de son état-major et de son équipage, et il s'embarqua enfin lui-même, après s'être assuré qu'il ne restait plus personne à bord de son vaisseau. Sur treize cent cinquante hommes qui existaient au moment du combat, neuf cent cinquante seulement furent sauvés. A son retour à Brest, Lacrosse reçut les témoignages les plus flatteurs de l'estime de ses chefs et de ses camarades, pour sa belle conduite dans cette occasion (1). Au mois de mai suivant, il fut élevé au grade de contre-amiral, et le ministre de la marine Truguet lui écrivit: « Je n'ai pas « perdu de vue le combat honorable que vous « avez soutenu sur le vaisseau les *Droits-de-* « *l'Homme*, et le sang-froid dont vous avez fait « preuve lors du naufrage qui l'a suivi. Le direc- « toire, à qui j'ai rendu compte de cette action, « a trouvé juste de vous donner un témoignage « de sa satisfaction, et je vous annonce avec plai- « sir que, sur ma proposition, vous avez été élevé « au grade de contre-amiral. » L'année 1798 s'ouvrit par des démonstrations et des préparatifs qui n'eurent pour but que de détourner l'attention de l'expédition d'Égypte. Une commission fut nommée afin de rechercher et organiser les moyens de transport; Lacrosse en fit partie comme inspecteur général des côtes, depuis Cherbourg jusqu'à Anvers. A la suite d'une

(1) C'est au milieu de ces soins que Lacrosse reçut une lettre de sir Edward Pellew, qui lui mandait que l'amirauté anglaise, allouant aux bâtiments de Sa Majesté Britannique une certaine somme pour chaque homme qu'ils prenaient, il désirait connaître l'effectif de l'équipage des *Droits-de-l'Homme*. Lacrosse répondit que son vaisseau n'avait été ni pris ni détruit; qu'au surplus, son équipage, joint aux troupes passagères, s'élevait à treize cents hommes.

(1) Le général Hoche, qui faisait grand cas de Lacrosse, et qui avait été très-inquiet sur son sort, lui écrivit de Paris, « Enfin, j'apprends que vous vivez, mon brave camarade, et le « gouvernement peut encore compter sur un homme dont il ap- « précie les talents et la bravoure. Votre combat vous a couvert « de gloire; il a montré aux Anglais ce qu'ils doivent attendre « des marins français bien commandés. Grâces infinies vous « soient rendues! J'espère que sous peu vous recevrez des mar- « ques non équivoques de la reconnaissance nationale. »

tentative infructueuse pour s'emparer des îles St-Marcouf, la flottille chargée de cette expédition s'étant réfugiée à la Hougue, Lacrosse en prit le commandement et disposa tout pour une nouvelle attaque contre ces îles; mais bientôt le Gouvernement, jugeant mieux sans doute des périls de cette entreprise, se décida à y renoncer. Lacrosse, après avoir essuyé à la Hougue un bombardement sans résultat, ramena heureusement la flottille à Cherbourg. Lorsque, en 1799, l'amiral Bruix fut chargé de réunir à l'armée navale sous son commandement celle des Espagnols, Lacrosse reçut ordre de se rendre en Espagne pour hâter la sortie des escadres de Carthagène et de Cadix. Cette mission était d'autant plus difficile qu'il fallait triompher des répugnances du cabinet de Madrid; mais il y mit tant de zèle et de persévérance qu'il parvint à décider la réunion des deux armées. En 1801, il fut nommé capitaine général de la Guadeloupe, au moment où cette colonie était en proie à tous les désordres de l'anarchie. A peine arrivé dans l'île, il se vit obligé d'avoir recours aux mesures de rigueur, et de faire déporter plusieurs individus qui lui furent signalés comme des agents de trouble. Mais Pélage, homme de couleur qui avait joué déjà un grand rôle dans les désordres précédents, ne fut pas compris dans cette mesure; bientôt il insurgea les noirs et les mulâtres, et, profitant du peu de moyens militaires que possédait le gouverneur, il parvint à s'emparer de l'autorité, et fit embarquer le gouverneur sur un bâtiment neutre qu'il força de prendre la mer. Lacrosse se réfugia à la Dominique, l'une des possessions anglaises aux Antilles, et de là il publia un manifeste dans lequel il signalait l'usurpation de Pélage. Au mois de mai de l'année suivante (1802), une escadre de trois vaisseaux et quatre frégates, ayant à bord trois mille hommes de troupes, aux ordres du général Richepanse, parut devant la Pointe-à-Pître. En moins d'un mois la colonie entière fut soumise, et Lacrosse rendu à ses fonctions. S'il usa alors de mesures rigoureuses, ce ne fut que d'après des instructions positives et réitérées du ministre de la marine, instructions qui n'étaient au reste que l'expression des ordres du premier consul Bonaparte. Dans les derniers mois de l'année 1802, sa santé s'étant détériorée, il demanda son rappel. Le ministre Decrès, en lui annonçant son remplacement par le général Ernouf, lui écrivit de la manière la plus flatteuse. S'étant embarqué sur une frégate sans connaître la rupture du traité d'Amiens, il faisait route pour Brest, lorsqu'aux atterrages il se vit chasser successivement par plusieurs vaisseaux et frégates anglaises. Cependant il parvint à leur échapper, et réussit même à faire entrer avec lui, dans le port du Passage, une corvette anglaise dont il s'était emparé. Le premier consul le nomma aussitôt préfet maritime du deuxième arrondissement, dont le Havre était le chef-lieu. Ce port était devenu d'une grande importance comme point de relâche et arsenal de radoub pour les divisions de la flottille qui, de tous les ports de l'Océan et de la Manche, se rendaient à Boulogne. Bientôt après, Lacrosse fut appelé au centre de réunion de l'immense armement qui se préparait pour l'invasion de l'Angleterre, et, conservant son titre de préfet maritime, il passa à Boulogne en qualité de directeur général et commandant en second de la flottille. La santé déjà affaiblie de Bruix, qui la commandait en chef, ne lui permettant pas de se livrer aux nombreux détails qu'exigeait cette gigantesque opération, Lacrosse remplit cette tâche pénible avec un talent et une activité admirables. Grâce aux dispositions qu'il régla et prescrivit, tant pour l'installation des bâtiments et leur tenue que pour le service des officiers et marins, et à la sévérité avec laquelle il les fit exécuter, on vit régner, dans toute cette expédition, une des plus nombreuses sans doute des temps modernes, un ordre tel qu'il devint l'objet de l'admiration de tous ceux qui en furent témoins. Déjà la flottille, dans plusieurs engagements partiels et successifs, avait résisté à plusieurs attaques, lorsque, dans les derniers jours de septembre, l'amiral Bruix fut informé qu'une attaque d'un nouveau genre devait avoir lieu. L'augmentation des bâtiments de la station anglaise lui indiqua en effet que l'instant en était proche. Le 1er octobre 1804, au matin, on compta au mouillage, à une lieue et demie environ de la ligne d'embossage française, cinquante-deux bâtiments, dont plusieurs vaisseaux de ligne. Dans ce nombre on remarquait vingt ou vingt-cinq bricks et cutters de peu d'apparence, qu'on présuma être des brûlots. La ligne d'embossage formée devant Boulogne par les bâtiments de la flottille était commandée par le contre-amiral Lacrosse. Ayant appelé à son bord tous les chefs de la ligne, il leur fit connaître les manœuvres qu'ils devaient prescrire aux capitaines sous leurs ordres pour les divers cas qui pourraient se présenter lors des attaques qu'ils allaient avoir à soutenir. En effet, à neuf heures et demie du soir, par le plus beau clair de lune, on vit plusieurs bâtiments se diriger sur la ligne. On fit sur eux un feu très-vif; mais, comme ils s'avançaient toujours sans riposter, il n'y eut plus de doute que c'étaient des brûlots. Poussés par le vent et la marée, ils arrivèrent bientôt jusqu'aux premiers bâtiments, qui les accueillirent à coups de canon pour tâcher de les couler. Ils mirent ensuite leurs embarcations à la mer pour les accrocher et les détourner. D'autres manœuvrèrent sur leurs câbles afin d'éviter l'abordage de ces brûlots, dont deux firent explosion au milieu des canonnières de la troisième division qu'ils couvrirent de leurs débris. Un officier et plusieurs marins furent blessés par les éclats. Dès le premier moment le contre-amiral Lacrosse s'était embarqué dans son canot, se dirigeant sur la portion de la ligne atta-

quée pour assurer, par sa présence, l'exécution de ses ordres. Dans ce trajet il aperçut un bâtiment à voile entre la terre et la ligne d'embossage. Convaincu que c'était aussi un brûlot, il fit force de rames pour aller l'accrocher et l'écarter de sa route. Déjà il n'était plus qu'à portée de pistolet de ce bâtiment lorsqu'il sauta en l'air avec un fracas épouvantable. Le canot de l'amiral fut couvert de feu et d'éclats; mais, par un bonheur extraordinaire, deux matelots seulement furent blessés. Après avoir continué sa tournée dans la ligne, Lacrosse revint à bord de la prame qui portait son pavillon. Il y était à peine rendu lorsqu'un brûlot tout en feu se dirigea sur elle; une péniche, qui cherchait à le détourner, ne put y parvenir, mais la prame réussit à l'éviter, et le brûlot fit explosion sans causer de dommage. Pendant que ces brûlots parcouraient ainsi la ligne d'embossage, de la gauche à la droite, les embarcations anglaises cherchaient sur tous les points à inquiéter les bâtiments de la flottille, soit en dirigeant sur eux un feu très-vif de mousqueterie, soit en lançant à bord des artifices embrasés; mais toutes furent repoussées avec vigueur, et un certain nombre d'entre elles furent coulées à fond. La bonne contenance et le zèle des officiers et des marins de la flottille secondèrent merveilleusement les bonnes dispositions du contre-amiral; et plusieurs bâtiments durent aux efforts de leurs équipages de n'être ni accrochés ni approchés par ces formidables machines. L'action se prolongea ainsi toute la nuit; douze brûlots sautèrent successivement, le dernier à trois heures et demie du matin. Le 2 octobre, au point du jour, la ligne d'embossage présentait le même aspect que la veille, le plus grand ordre y régnait, et rien n'eût rappelé l'attaque dont elle venait d'être l'objet, si la plage, couverte de débris dans un espace de deux lieues, n'en eût offert de nombreux témoignages. Dans la matinée, le vent ayant passé au S.-O, et le temps prenant une apparence menaçante, l'escadre anglaise mit à la voile pour gagner la rade des Dunes, et la flottille rentra dans le port. L'amiral Bruix, dont la santé était depuis longtemps chancelante, ayant succombé le 18 mars 1805, le commandement de la flottille fut donné au contre-amiral Lacrosse, et il le conserva jusqu'au mois de juillet 1810. Nommé préfet maritime du cinquième arrondissement, à Rochefort, par décret du 24 mars 1811, il exerça ces fonctions jusqu'au mois d'avril 1812, époque à laquelle le mauvais état de sa santé le força de les résigner. Ce fut le dernier poste éminent qu'il occupa. Outre le mémoire dont nous avons parlé, Lacrosse publia, en 1799, des *Observations* sur une résolution présentée par Perrin (de la Gironde) au conseil des Cinq-Cents, au nom de la commission de marine, et qui avait pour objet de réduire à douze cents le nombre des officiers. Lacrosse prouvait que ce nombre était insuffisant, et ses *Observations* obtinrent le succès qu'il en espérait; le corps des officiers de la marine fut porté à quatorze cent soixante-six. En 1800, dans un travail intitulé *Considérations sur la marine*, le contre-amiral Lacrosse proposa d'organiser les marins en équipages, par compagnies et par divisions, tels qu'ils le sont aujourd'hui. Dans ce même écrit il demandait la révision du Code pénal de la marine, la simplification des formes administratives et la création d'un conseil d'amirauté. Ces divers mémoires prouvent combien étaient sages et profondes les vues de Lacrosse sur l'organisation de notre marine, à quel point il connaissait ses besoins, et son ardent désir d'en voir améliorer les institutions. A la Restauration, quoique conservé dans le cadre des officiers généraux, il ne reçut point d'emploi spécial, et, à l'organisation qui eut lieu en 1816, il fut admis à la retraite. Rentré dans la vie privée bien avant l'âge où un amiral doit chercher le repos, il eut quelque peine à s'y accoutumer, et il y a lieu de présumer que cette transition subite contribua à l'altération de sa santé. Depuis plusieurs années il était dans un état habituel de souffrance, lorsque, dans les premiers jours de septembre 1829, cet état ayant empiré, il succomba le 10 de ce mois. H—Q—N.

LACROUZETTE (Jean de Noel, seigneur de), l'un des guerriers les plus distingués du 16e siècle, appartenait à une bonne maison du pays Castrais, où elle possédait les terres de Lacrouzette, Lezert, Boisseson, etc. Son père, Antoine de Noël, avait un frère aîné qui devait succéder aux titres et aux biens de sa maison, ce qui, autant que son goût pour les armes, lui fit embrasser la carrière militaire, malgré les larmes de sa mère. Recommandé au maréchal de Damville, il entra, en qualité d'archer, dans la compagnie d'ordonnance de ce général, se trouva en 1562 à la bataille de Dreux, et eut le bonheur de sauver la vie à son chef et à son bienfaiteur. Damville avait eu un cheval tué sous lui; il allait succomber lorsque Lacrouzette accourt, le dégage, lui donne son cheval, lui fait un rempart de son corps, et disperse tous ceux qui s'étaient acharnés contre lui. Damville recompensa cette belle action en nommant Lacrouzette maréchal des logis, puis guidon-enseigne, enfin son lieutenant. Il lui accorda en outre toute sa confiance, et se servit de lui dans les affaires les plus importantes et les plus délicates. Ayant été nommé gouverneur du Languedoc, Damville se fit accompagner par Lacrouzette, à qui il donna la commission d'aller soumettre la ville de Montpellier. Lacrouzette se présente au mois de juin 1568 : personne n'ose résister; une garnison catholique est introduite, et il est reconnu pour gouverneur. La guerre s'étant rallumée, il battit complétement à Pryault, près Villeneuve-lez-Avignon, un corps de protestants, et lui enleva cent chevaux (le 24 avril 1570). La paix ayant été conclue, il fut nommé gouverneur de Castres, sa patrie, et se trouvait dans cette ville lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Il eut le bonheur de

calmer l'effervescence des catholiques et de sauver la vie aux calvinistes. Son nom doit être associé à celui du vicomte d'Orthez. Lacrouzette, chef des catholiques du comté de Castres, signala encore son courage aux siéges d'Auxillon et de Lombas; il eût porté un plus grand coup aux calvinistes si le maréchal de Damville ne l'eût rappelé auprès de lui. Ayant suivi ce général dans toutes ses expéditions, il revint en Albigeois après deux ans d'absence, trouva la ville de Castres au pouvoir des calvinistes, et fut obligé de fixer le siége de son gouvernement à Labruyère, d'où il ne cessa de les combattre. Ce brave officier, que le roi avait décoré des insignes de son ordre, mourut dans un âge peu avancé, le 15 octobre 1584, laissant de Marguerite de Sales, sa femme, six filles, qui toutes s'établirent avantageusement. C—L—B.

LACROZE (Mathurin Veyssière de), laborieux orientaliste, naquit à Nantes le 4 décembre 1661. Son père, qui avait fait une fortune assez considérable par le commerce, ne négligea rien pour son éducation. Le jeune Lacroze apprit le latin avec une telle facilité qu'il le parlait et l'écrivait correctement à l'âge où les autres enfants n'en connaissent pas encore les premières règles. La sévérité excessive de son précepteur arrêta ses progrès, et, décidé à renoncer pour toujours à l'étude, il obtint de son père la permission de passer dans les possessions françaises de l'Amérique pour y apprendre le commerce. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il s'embarqua pour la Guadeloupe; et pendant le séjour qu'il fit dans cette île il acquit, moins à l'aide des livres que par la fréquentation des étrangers, la connaissance de l'anglais, de l'espagnol et du portugais. Il revint à Nantes en 1677; et son père ayant essuyé plusieurs banqueroutes qui dérangèrent ses affaires, Lacroze abandonna le commerce pour étudier la médecine. Dégoûté bientôt de sa nouvelle profession, et pensant à s'assurer une retraite ainsi que les moyens de satisfaire sa passion d'apprendre, il crut les trouver dans une maison religieuse, et prit l'habit de St-Benoît dans la congrégation de St-Maur, en 1682. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait reçu de la nature un caractère indépendant; il eut le tort de lutter ouvertement contre ses supérieurs, et il n'échappa que par la fuite à la prison à laquelle il avait été condamné. Un ami lui procura les vêtements qui lui servirent à se déguiser; il traversa la France, et arriva en 1696 à Bâle, où il se fit immatriculer à l'université sous la nom de *Lejeune*. Au bout de quelques mois il fit profession publique de la réforme, et ayant obtenu des secours il s'en servit pour se rendre à Berlin. Il y vécut d'abord en donnant des leçons de français et d'italien, dont le produit suffisait à peine à ses premiers besoins. Ses amis agissaient cependant pour lui obtenir un emploi; en 1697 il fut nommé bibliothécaire du roi de Prusse, mais avec des appointements si modiques qu'il lui était impossible de faire aucune épargne. Il profita des loisirs que lui laissait sa place pour publier quelques ouvrages qui étendirent sa réputation sans améliorer son sort. Il se chargea aussi de l'éducation du margrave de Schwedt, qui fut terminée en 1714; et à cette époque il se trouvait si dépourvu, qu'il se vit obligé de recourir à la bienveillance de Leibnitz. Ce grand homme le fit nommer à une chaire de l'académie d'Helmstadt; mais le refus de Lacroze de signer la profession de foi luthérienne l'empêcha d'être installé. Une somme qu'il gagna à la loterie de Hollande adoucit un peu sa situation; et, bientôt après, il fut rappelé à Berlin pour surveiller l'éducation de la princesse royale, depuis margrave de Bareuth. Son auguste élève fit augmenter son traitement de bibliothécaire, et il eut la permission de cumuler avec cette place celle de professeur de philosophie au collége français de Berlin. Tranquille désormais sur son sort, Lacroze aurait pu se livrer entièrement à l'exécution de ses projets littéraires, dans lesquels il avait été empêché jusque-là, faute de ressources suffisantes; mais il n'était pas destiné à jouir d'un bonheur sans mélange. Des incommodités, suites ordinaires d'un travail excessif, vinrent assiéger sa vieillesse; et la perte d'une épouse qu'il chérissait acheva d'empoisonner le reste de sa vie. Le P. Pez, qui aimait Lacroze, crut le moment favorable pour l'engager à se réconcilier avec l'Église, en lui offrant de la part de l'abbé de Gottwic la place de garde de la célèbre bibliothèque conservée dans cette abbaye; mais il échoua dans ce pieux dessein. Le malheureux Lacroze, après avoir langui quelques années dans des souffrances presque continuelles, mourut à Berlin le 21 mai 1739, âgé de 78 ans, d'un ulcère à la jambe. Ce savant était doué d'un esprit pénétrant et d'une mémoire prodigieuse. Ses qualités personnelles lui méritèrent des amis nombreux, parmi lesquels on doit citer Sphanheim, Bayle, Lenfant, Leibnitz, Cuper, J. Alb. Fabricius, Wolf, etc. On a de lui : 1° *Actes et titres de la maison de Bouillon*, Cologne (Berlin), 1698, in-12. Ce sont des observations critiques sur l'authenticité des pièces employées par Baluze, dans son Histoire de la maison d'Auvergne. 2° *Dissertations historiques sur divers sujets*, Rotterdam, 1707, in-12. La première contient l'examen du socinianisme et du mahométisme, dont Lacroze prétend que les principes sont les mêmes; la seconde est une réfutation du système du P. Hardouin, sur la supposition des écrits des anciens: et la troisième traite de l'état ancien et moderne de la religion chrétienne dans les Indes. 3° *Vindiciæ veterum scriptorum contrà Harduinum*, ibid., 1708, in-8°. Lacroze avait déjà essayé de réfuter le système du P. Hardouin, et il s'est encore attaché à en montrer les dangereuses conséquences dans la préface de son Histoire du christianisme des Indes. 4° *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique*, Cologne

(Amsterdam), 1711, in-12; ibid., 1733, in-12. Cet ouvrage, également instructif et amusant, est divisé en quatre entretiens : Basnage est attaqué avec trop peu de ménagement dans le troisième, où il est accusé de ne pas entendre l'hébreu et d'avoir composé son *Histoire des juifs* d'après des versions latines. Le quatrième, qui est le plus curieux, contient une *Dissertation* sur l'athéisme et les athées modernes; trad. en anglais, Londres, 1712. 5° *Histoire du christianisme des Indes*, la Haye, 1724, petit in-8°; ibid., 1758, 2 vol. in-12. Elle a été traduite en allemand et en danois par Bohustedt, recteur de l'université de Halberstadt, 1727, in-8°. Lacroze avertit dans sa préface qu'il s'est servi, pour la rédaction de son ouvrage, de l'*Histoire ecclésiastique du Malabar*, par Michel Geddes (*voy.* Geddes), qu'il a continuée, d'après les documents les plus authentiques, depuis 1599 jusqu'au commencement du 18e siècle; il s'excuse ensuite de n'avoir donné que par extraits les actes du synode de Diamper, dans la crainte de fatiguer le lecteur par trop de prolixité, et prend l'engagement de les publier en entier dans un ouvrage latin qui contiendra l'histoire fidèle et exacte de la plupart des communions orientales. Ce travail n'a pas vu le jour. 6° *Histoire du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie*, la Haye, 1739, petit in-8°. Elle est plus rare que l'ouvrage précédent : l'un et l'autre offrent des déclamations et beaucoup de prévention contre l'Église romaine. 7° *Lexicon Ægyptiaco-Latinum ex veteribus illius linguæ monumentis summo studio collectum et elaboratum*, Oxford, 1775, in-4°. Lacroze en avait publié la préface dès 1722, dans les Éphémérides de Bremen; mais cet important ouvrage, resté manuscrit, était passé dans la bibliothèque de l'académie de Leyde; le savant Ch. Godef. Woide l'en tira, et le fit imprimer aux frais de l'université d'Oxford, à qui il l'a dédié. Ce lexique, pour la rédaction duquel les travaux de Kircher sur la langue copte (*voy.* Ath. Kircher) avaient été fort utiles à Lacroze, n'a point été publié tel qu'il était sorti de ses mains : il a été revu, complété et abrégé par Chr. Scholtz, prédicateur du roi de Prusse; chaque mot copte est suivi de son équivalent en grec et en latin, mais sans explication. L'ouvrage est terminé par trois tables, rédigées par Woide, l'une des mots grecs, l'autre des latins, avec des renvois au dictionnaire; et enfin des mots particuliers au dialecte sahidique. On peut consulter sur cet ouvrage les *Recherches* de Quatremère *sur la langue et la littérature d'Egypte*. 8° *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, Leipsick, 1742-46, 3 vol. pet. in-4°. Ce recueil, publié par Jean-Louis Uhle, est précieux pour l'histoire littéraire, et même pour la philologie orientale, chinoise et tartare. 9° Plusieurs *Dissertations* dans les *Miscellanea Berolinensia*, dans la *Bibliotheca Bremensis*, et un grand nombre d'articles dans les journaux publiés de son temps en Allemagne et en Hollande. Lacroze a eu part à l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, qui a négligé de faire connaître les services qu'il en a reçus (*voy.* Gallois). Il a laissé en manuscrit un *Dictionnaire arménien*, qui lui avait, dit-on, coûté douze ans de recherches; un *Dictionnaire sclavon-latin*; un *Dictionnaire syriaque*, et des *Notes* curieuses sur *Lycophron* et sur le *Théâtre d'Aristophane*. Jordan a publié une *Histoire*, beaucoup trop diffuse, *de la vie et des ouvrages de Lacroze*, Amsterdam, 1741, in-8°. La seconde partie contient ses remarques détachées sur différents sujets. On trouvera, dans le *Dictionnaire de Chaufepié*, un article sur Lacroze, plus intéressant et plus exact que l'ouvrage de Jordan. — On l'a confondu quelquefois avec *Jean* Cornand de Lacroze, littérateur, d'une autre famille. Cornand se réfugia en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et se rendit ensuite à Londres, où il publia en anglais une espèce de *Journal des savants* qui eut peu de succès; il eut part à la rédaction des premiers volumes de la *Bibliothèque ancienne et moderne* de Leclerc, avec lequel il se brouilla depuis (*voy.* l'*Avertissement* du tome 21 de la *Bibliothèque universelle*, où Leclerc parle de son collaborateur d'une manière peu avantageuse). On cite encore de lui une *Critique de l'Histoire du divorce de Henri VIII*, Amsterdam, 1690, in-12, et une *Description géographique de la France* (en anglais), Londres, 1694. Il mourut avant 1707, puisque, dans la réimpression de la *Bibliothèque universelle*, qui eut lieu cette année-là, on en parle comme d'un homme qui n'existait plus (*voy.* l'*Avertissement* du tome 11). W—s.

LACROZE. *Voyez* Gaultier de Lacroze.

LACRUZ (Jean de), peintre espagnol, plus connu sous le nom de *Pantoja*, naquit à Valence en 1545. Destiné à l'état monastique, il fut placé comme enfant de chœur dans un couvent. Les tableaux qu'il avait continuellement sous les yeux développèrent son goût pour la peinture. A dix ans, sans autre secours que ses dispositions naturelles, il exécuta, d'après un tableau de Joanes, un dessin qui éveilla l'attention de son prieur. Celui-ci conseilla au père du jeune Lacruz de lui faire apprendre un art dans lequel il semblait devoir exceller. Étant sorti du couvent, il prit dans sa patrie les premières leçons de peinture et passa ensuite à Rome. De retour en Espagne, ses premiers ouvrages eurent tant de succès que Philippe II le fit venir à sa cour, et lui assigna une pension de 600 ducats. Lacruz travailla beaucoup à l'Escurial, soit à peindre les plafonds, soit à des tableaux, parmi lesquels on admire une *Conception*, un *St-Laurent* et un *Christ à la Colonne*. On remarque dans tous ses ouvrages une grande pureté de dessin, beaucoup d'expression et de grâce dans les figures et une vérité frappante dans les chairs. Cet habile artiste mourut à Valladolid, en 1610. Palomino Velasco le fait naître à Madrid en 1551, et mourir dans la même ville. Au reste, ce peintre est connu surtout par des portraits. Celui de *Philippe III à cheval*, qu'il

exécuta par ordre de ce prince, fut envoyé à Florence et servit de modèle à la statue en bronze que fondit le célèbre Jean de Bologne pour les jardins du château del Campo. Parmi ses ouvrages on cite comme un des plus estimés une *Adoration des bergers*, dans lequel il avait représenté toute la famille de Philippe II. On fait aussi un grand cas de deux magnifiques portraits de *Philippe III* et de *la Reine, son épouse*, peints en 1606, et que l'on conserve dans le palais des ducs d'Uceda, à Montalvan. Le musée du Louvre possédait de ce maître deux portraits en pied, l'un de *Charles-Quint* et l'autre de *Philippe II*. Ils ont été rendus à l'Espagne en 1815. Cet artiste avait peint un grand nombre d'autres beaux portraits, qui ornent encore l'Escurial, le Retiro et la tour de la Parada; mais ceux que l'on voyait au Pardo ont péri dans l'incendie qui détruisit ce château dans le milieu du siècle dernier. Enfin c'est d'après ses dessins que furent exécutés les bustes de Philippe II et de son épouse, placés sur le tombeau qu'on leur a élevé près du maître-autel de l'église de St-Laurent, à l'Escurial. — Lacruz (Manuel de), peintre d'histoire, naquit à Madrid en 1750. A dix-neuf ans, il obtint le premier prix de l'académie de St-Fernand, et en 1789 il fut admis comme académicien. On connaît de lui un tableau qu'il peignit pour la cathédrale de Carthagène et qui représente *les Quatre Saints Protecteurs* de cette ville. Ce tableau avait commencé sa réputation, qui s'affermit d'une manière plus solide encore par neuf tableaux qu'il fit pour le couvent de St-François, à Madrid, et qui sont aujourd'hui dans l'église du Rosaire, dans la même ville. Il a donné les dessins d'une suite de douze figures de modes et costumes espagnols en pied. Cette suite d'estampes, de format in-folio, a été gravée en 1777 par don Juan de Lacruz, que l'on présume être le frère de Manuel, qui lui-même a gravé à l'eau-forte deux estampes représentant des *Bohémiennes* (Majaz). Lacruz mourut à Madrid le 26 octobre 1792. B—s et P—s.

LACRUZ (Jeanne-Inès de), religieuse qui occupe un rang assez distingué sur le Parnasse espagnol, naquit à Mexico en 1614. Son oncle maternel, ecclésiastique instruit, se chargea de son éducation, et seconda les heureuses dispositions de la jeune Inès, qui, à l'âge de seize ans, savait le latin, la rhétorique, la philosophie, et faisait des vers avec une étonnante facilité. Ces talents, un esprit naturel, rendaient sa conversation aussi aimable qu'intéressante, et faisaient ressortir encore plus sa beauté, qui était peu commune. Plusieurs jeunes gens des premières familles demandèrent sa main. Jeanne-Inès en distingua un, l'aima, et eut le malheur de le perdre lorsqu'elle allait s'unir à lui par un lien indissoluble. Depuis lors elle ne songea qu'à la retraite; et pour consoler sa douleur, elle se livra de nouveau à l'étude des sciences, et apprit l'histoire et les mathématiques. Ayant dans son cœur renoncé au monde, elle y resta néanmoins, en considération d'un père et d'une mère qu'elle chérissait tendrement; mais, après leur mort, elle entra, en 1668, dans un couvent d'hiéronymites, où elle vécut vingt-sept ans, qu'elle employa en exercices de piété et en travaux scientifiques. Avant d'embrasser la vie religieuse, Jeanne-Inès distribua aux pauvres une grande partie des biens dont elle avait hérité. La renommée de son savoir était telle que tous les nouveaux vice-rois qui venaient à Mexico voulaient la connaître : souvent même ils la consultaient sur des affaires graves; et, malgré son goût pour la solitude, elle était quelquefois contrainte de paraître au parloir pour recevoir les visites du vice-roi, de l'archevêque et des principaux personnages de la ville. Deux fois les voix unanimes des sœurs, ses compagnes, la désignèrent pour leur abbesse; mais son humilité s'y refusa constamment. Cette digne et estimable religieuse mourut d'une attaque d'apoplexie le 22 janvier 1695. L'archevêque lui-même l'assista dans ses derniers moments; le vice-roi et toute la cour assistèrent à ses funérailles. Elle a laissé : *Poesias de la madre Juana-Inès de Lacruz*, Madrid, 1670. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. La sœur Jeanne-Inès a traité avec succès tous les genres de poésie héroïque; elle excellait surtout dans les *sizains* et le *sonnet*. Ses poésies sont partagées en sacrées et profanes : parmi ces dernières, on ne trouve cependant aucune composition amoureuse. On distingue dans toutes une verve inépuisable, de la grâce, de la chaleur et une sensibilité exquise. Tant que sœur Jeanne suivit les bons modèles, comme Garcilaso, Boscan, etc., elle pouvait être mise à côté des meilleurs poëtes espagnols; mais, dans la suite, elle se laissa gagner par le mauvais goût de Gongora, et malheureusement elle ne l'imite que trop bien; mais ce défaut même est souvent effacé par des beautés d'un genre supérieur. B—s.

LA CRUZ (. . . . de), général espagnol, entré de bonne heure au service, fut envoyé en 1810 comme capitaine général, en Amérique, pour maintenir dans l'obéissance les colonies espagnoles insurgées. Il ne quitta le Mexique que lorsque l'absence de secours et la force toujours croissante de l'attaque eurent rendu désormais toute défense impossible. Après l'expédition française conduite par M. le duc d'Angoulême, de La Cruz, revenu d'Amérique, fut nommé par le roi ministre de la guerre. D'un esprit à la fois ferme et conciliant, il sut, tout en demeurant invariablement attaché à ses convictions royalistes, résister avec courage, de concert avec le comte d'Ofalia, aux tendances réactionnaires. Renversé par la coalition de la camarilla avec le parti dit *apostolique*, il fut emprisonné pendant quatre mois et ne dut son salut qu'aux instances de la légation française et à la politique de clémence que parvint à faire prévaloir M. de Zea Bermudez, avec lequel il demeura toujours étroitement lié.

En 1833, il fut nommé de nouveau ministre de la guerre sous Ferdinand VII, et après la mort de ce monarque, il resta pendant quelque temps ministre sous la régence de la reine Christine. — Il est mort à Paris au mois de mars 1852. Z.

LACRUZ-BAGAY (Nicolas), Indien tagale, vivait aux Philippines dans le milieu du 18e siècle. Il avait beaucoup d'aptitude pour la peinture, la sculpture, la broderie et tous les arts du dessin; il a gravé à Manille, en 1734, la *Carte hydrographique et chorographique des îles Philippines*, composée par le P. Murillo Velarde, jésuite. Cette carte, fort bien gravée, est recherchée aujourd'hui, parce qu'elle est ornée de dessins fort singuliers; mais comme elle est très-rare, ne se trouvant que dans un livre imprimé aux Philippines, Lowitz, professeur de mathématiques à Nuremberg, en fit graver une copie en 1750; et cette copie est encore assez recherchée, étant plus commode que l'original, dont on n'a pris que ce qui est purement géographique. B-G-T.

LACRUZ-CANO Y OLMEIDA (Don Antonio de), géographe espagnol, naquit à Cadix en 1735, étudia les mathématiques dans cette ville, et se livra ensuite à l'étude de la géographie, où il fit de rapides progrès. Le roi Charles III, l'ayant appelé à Madrid, lui accorda une pension et le titre de géographe de la cour. Les cartes de l'Amérique méridionale étant fort inexactes, don Antonio fut chargé par le conseil des Indes d'aller en dresser une sur les lieux. Il partit d'Espagne en 1772 et arriva au Pérou l'année suivante. De là, il parcourut les diverses parties de l'Amérique espagnole; et après un travail assidu de plusieurs années il composa une carte géographique de ces contrées, la plus complète et la plus exacte que l'on connaisse de nos jours. Cette carte fut publiée à Madrid en 1780; et, à son retour dans cette capitale, Lacruz obtint une riche récompense, l'augmentation de sa pension et la croix de Charles III. Il fut membre de plusieurs académies, et correspondant de celles de Londres, de Berlin, etc. Il mourut vers 1794. Faden a donné à Londres, en 1799, une nouvelle édition de la carte de Lacruz, en 6 feuilles. B—s.

LACRUZ Y CANO (Ramon de), poëte dramatique espagnol, naquit à Madrid le 12 mai 1728. Après avoir fait de bonnes études, il fut tour à tour avocat, secrétaire d'un grand seigneur, employé dans un bureau de finances, professeur de philosophie, etc. Il avait une grande facilité pour faire des vers; et, ayant publié quelques compositions qui eurent du succès, il pensa enfin qu'il était né poëte, et que cet état, si c'en est un, était le seul qui pût lui convenir. Naturellement gai, spirituel, doué d'un tact fin pour saisir le ridicule, il essaya ses forces dans la carrière dramatique, et y débuta par une petite pièce qu'il composa pour un théâtre de société : elle fut extrêmement goûtée et n'obtint pas moins d'applaudissements lorsqu'on la reproduisit sur un théâtre public. Encouragé par cette première épreuve, il se livra entièrement à ce genre de composition; mais son caractère vif, impatient, ne lui permettait pas d'entreprendre des ouvrages de longue haleine; aussi, excepté deux comédies en trois actes, il n'a écrit que des pièces en un acte, appelées en espagnol *saynetes*. Il y met en scène toutes les classes de la société, depuis la noblesse jusqu'au menu peuple, et les ridicules y sont peints de main de maître; mais c'étaient surtout les mœurs du peuple qu'il saisissait le mieux. Il passait les soirées en société; et, sortant de chez le marquis, le marchand ou l'ouvrier, la tête remplie de ce qui l'avait le plus frappé, il s'en allait souvent au Prado, employait la nuit à imaginer une pièce, l'écrivait le lendemain sur le même banc où il avait attendu l'aurore, et la portait aussitôt aux comédiens, qui la jouaient deux ou trois jours après. Quoique ces pièces lui produisissent beaucoup d'argent, don Ramon passa la plus grande partie de sa vie dans une étroite médiocrité. Plusieurs seigneurs et les comédiens eux-mêmes vinrent souvent à son secours; mais c'était en vain. Sensible et obligeant, il se priva bien des fois du nécessaire pour servir un ami ou pour consoler des malheureux. Son caractère enjoué le faisait rechercher dans toutes les sociétés. Sur les dernières années de sa vie, un grand d'Espagne lui fit une pension. Il se plaisait beaucoup au milieu du peuple; il était connu de toute la ville et plus encore dans les faubourgs, dans chacun desquels il avait toujours un gîte à sa disposition. Il fut atteint de sa dernière maladie dans la maison d'un pauvre et honnête menuisier, où il avait passé la soirée à un bal de noces, et il mourut dans cette même maison, le 4 novembre 1795, âgé de 65 ans. Il a laissé *Teatro o Coleccion de los Saynetes y demas obras dramaticas, de don Ramon de Lacruz*, Madrid, Sancha, 1788, 10 vol. in-8°. Ce recueil a eu un grand nombre d'éditions. Toutes les pièces y sont écrites en vers; elles sont remplies de saillies fines et piquantes; l'action est très-animée, la conduite régulière; les caractères sont vrais et bien soutenus, et dans un cadre très-resserré elles offrent le modèle de la véritable comédie. On remarque parmi ses *saynetes* ou petites pièces : *el Sarao y el reverso del sarao* (le Bal vu en action et par derrière); *el Sueño* (le Rêve), qui a quelque ressemblance avec *le Cocu imaginaire* de Molière; *el Dia de noche buena* (la Veille de Noël); *el Terno* (le Terne); *Manolo*, c'est une tragédie burlesque dont les personnages sont tirés de la plus basse classe du peuple. L'auteur a eu soin d'y ajouter une préface, dans laquelle il proteste qu'en composant cette pièce il n'a eu nullement l'intention de tourner en ridicule les tragédies françaises, dont il admire et respecte les auteurs. Dans ce même recueil, on trouve aussi une comédie en trois actes et en vers, *el Divorcio feliz* (l'Heureux Divorce); *la Florentina*, drame également en

trois actes et en vers, qui offre beaucoup d'intérêt et des scènes touchantes; plusieurs opéras-comiques, tels que *el Licenciado farfulla* (le Licencié bredouillon), etc. La versification de don Ramon de Lacruz est vive et rapide, et ses pièces sont bien dialoguées. B—s.

LACTANCE (Lucius-Cælius-Firmianus), orateur et apologiste de la religion chrétienne, florissait dans le 3e et le 4e siècle. Il est appelé *Cæcilius* dans quelques manuscrits; c'est même la dénomination la plus universellement adoptée parmi les modernes. Quelques savants croient qu'il était natif de Fermo dans la Marche d'Ancône, et que de là lui vient le surnom de *Firmanus* ou *Firmianus*; l'opinion commune est qu'il naquit en Afrique, puisqu'il étudia dans la ville de Sicca en Numidie. Ses parents étaient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il eut pour maître de rhétorique le célèbre Arnobe l'Ancien, qu'il surpassa de beaucoup en éloquence et en érudition. Il se fit remarquer de bonne heure par des poésies et des écrits qui annonçaient des dispositions heureuses et qui promettaient un écrivain du premier ordre. La réputation dont il jouissait le fit nommer par Dioclétien, vers 290, pour enseigner les belles-lettres dans la ville de Nicomédie, à laquelle cet empereur désirait ardemment donner de l'éclat, et qu'il voulait rendre la rivale de Rome. Son école fut peu fréquentée, parce qu'on y parlait plus le grec que le latin. Il négligea le barreau, quoiqu'il eût tous les moyens nécessaires pour y paraître avec honneur. Il n'en mit pas moins à profit le loisir auquel il se trouvait condamné, et composa différents ouvrages. Il paraît qu'il renonça au paganisme avant l'an 303. On voit qu'il était chrétien au temps de la persécution de Dioclétien; car il écrivit alors contre Hiéroclès, président de Bithynie, qui n'avait pas peu contribué à enflammer la colère de l'empereur; et, dans son *Traité de l'ouvrage de Dieu*, il releva avec éloge la pureté de conscience d'un de ses disciples, qui, malgré les embarras de la vie civile, n'oubliait pas la patrie céleste. Le changement qui s'opéra dans sa croyance influa sur ses exercices. Il prit la résolution de renoncer à la profession de rhéteur, de consacrer ses rares talents à la propagation et à la défense du christianisme. Tout porte à croire que son séjour à Nicomédie se prolongea jusqu'en 317, et qu'il fut témoin oculaire des horribles cruautés que l'on y exerça contre les chrétiens. Quand il raconte le renversement des églises et les barbaries de tout genre qui accompagnèrent cette persécution, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il parle de ce qu'il a vu lui-même. De Nicomédie, Lactance fut appelé dans les Gaules par l'empereur Constantin, qui lui confia l'instruction de Crispe, son fils, déjà césar. Il était alors avancé en âge et presque décrépi; mais il ranima ses forces pour former dans les belles-lettres un prince qui donnait les plus grandes espérances. Le succès couronna ses efforts; mais son désintéressement égalait sa modestie. Quoiqu'il fût à la source des grâces et sur le chemin de la fortune, il vécut dans un état qui avoisine la pauvreté. On présume qu'il mourut à Trèves, résidence ordinaire de Crispe, auquel il eut la douleur de survivre. L'année de sa mort est incertaine, quoiqu'elle soit placée par le plus grand nombre des critiques en 325. On a de lui : 1° *De opificio Dei*, ouvrage qui a été vraisemblablement écrit en 310, durant la persécution de Dioclétien, et qui est constamment le premier de ceux qui restent de Lactance. L'obscurité qui y règne d'un bout à l'autre paraît affectée, à cause des circonstances où il n'était pas permis de parler à découvert. On peut le regarder comme une introduction aux *Institutions divines*, qui y sont annoncées d'avance, et dans lesquelles la même matière est bien mieux développée. 2° *Divinarum institutionum libri VII*. Chaque livre a un titre séparé, et peut compter pour un ouvrage complet. Le premier, *De falsa religione*, traite du polythéisme et de l'unité de Dieu. Il a été traduit en français par Drouet de Maupertuy, Avignon, 1710, in-12. Le second, *De origine erroris*, renferme des dissertations sur l'origine des temples, des simulacres, des dieux *animaux* et des dieux *naturels*, des oracles, des sacrifices, des augures, etc., l'époque connue de ces divers établissements, la variété de leurs formes, les degrés de leur décadence. Dans le troisième, *De falsa sapientia*, l'auteur attaque les philosophes; il fait l'histoire de l'esprit humain, et, sans s'égarer, il le suit pas à pas dans ses prodigieux égarements. Dans le quatrième, *De vera sapientia et religione*, il élève sur les débris de la philosophie païenne l'édifice imposant et majestueux de la véritable sagesse. Le cinquième, *De justitia*, est une apologie pacifique, modeste, attendrissante, de l'équité des chrétiens, calmes au milieu des tempêtes et modérés parmi les vexations auxquelles ils sont en butte. Le sixième, *De vero cultu*, roule sur les devoirs tant intérieurs qu'extérieurs. L'auteur envisage d'abord la morale évangélique dans ce qu'elle a de sublime et de divin; il en fait ressortir ensuite la noble simplicité et la touchante douceur. Bien différente de la morale des philosophes, elle est à la portée de l'homme, elle est faite pour l'homme. Dans le septième et dernier livre, *De vita æterna*, Lactance traite de l'immortalité de l'âme et du bonheur des élus dans le ciel. Les *Institutions* de Lactance n'ont jamais été imprimées séparément; elles ont été traduites en français par René Famé, Paris, 1542, in-folio. 3° *Institutionum epitome*. Cet abrégé, qui était déjà tronqué du temps de St-Jérôme, a été imprimé par les soins de Christophe Mathieu Pfaff, Paris, 1712, et enrichi d'observations et de notes. Jean Davis l'a fait réimprimer à Cambridge, avec de nouvelles notes, 1718, in-8°. 4° *De ira Dei*. Cet ouvrage, dirigé contre les épicuriens, était regardé par St-Jérôme comme une excel-

lente imitation des *Dialogues* de Cicéron. Oberthuer fait mention d'une traduction de cet ouvrage par Dreux-Duradier, dont on lui avait vanté l'élégance. Il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée (1). 5° *De mortibus persecutorum.* Ce livre, dont personne, depuis St-Jérôme, n'avait parlé, fut trouvé dans les manuscrits de l'abbaye de Moissac en Querci, d'où il passa dans la bibliothèque de Colbert, et fut donné au public par Baluze, en 1679, d'abord dans le tome 2 des *Miscellanea*, et ensuite séparément, la même année, et à Paris, in-8°. La meilleure édition du *Traité de la mort des persécuteurs* est celle *cum notis variorum*, donnée, in-8°, à Utrecht, en 1692, par Paul Bauldri, et reproduite avec un nouveau frontispice en 1693. Dom Lenourry, religieux bénédictin, dans une dissertation qui accompagne une édition de ce *Traité* (1710), s'efforce, d'après l'abbé de Longuerue, de l'enlever à Lactance pour l'attribuer à un *Lucius Cecilius.* Mais ses raisons n'ont pas paru assez fortes pour déterminer les savants à changer de sentiment sur le véritable auteur d'un ouvrage qui porte le nom de Lactance, et qui a tous les caractères de cet éloquent écrivain. Nous avons une traduction française du traité de la *Mort des persécuteurs*, par Maucroix, chanoine de Reims, Paris, 1680, in-12; une autre, par Basnage, faite d'après la version anglaise de Burnet, Utrecht, 1687, in-8°; et une autre par Godescard (*voy.* GODESCARD). Le dessein de Lactance n'est pas d'y faire une histoire suivie de la persécution, mais seulement de faire adorer la justice de Dieu dans la punition et la mort des princes qui avaient persécuté les chrétiens : il s'y étend particulièrement sur les vices et les cruautés de Dioclétien. Il assure qu'il n'avance rien dont il ne soit certain; et il mérite en effet la plus grande confiance à l'égard des faits qui se sont passés sous ses yeux : mais quant aux autres, on ne peut disconvenir qu'il adopte souvent assez légèrement des bruits populaires, démentis par les historiens contemporains et par des monuments authentiques. Il est constant que Lactance a composé, dans sa jeunesse, un poëme intitulé *Symposium.* Mais il est douteux que celui que nous avons sous ce titre soit réellement de lui. Cependant Christ.-Auguste Heumann a cru pouvoir soutenir qu'il était l'ouvrage de Lactance, et l'a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8°, sous ce titre : *Symposium, sive centum Epigrammata tristicha ænigmatica, quæ vero suo authori post longissimi temporis decursum reddidit, à librariorum mendis ope codicum mss. repurgavit, suisque et J. Castalionis, Casp. Barthii, Frid. Besselii, aliorumque notis illustravit Christ.-Aug. Heumannus, cujus et adjuncta est dissertatiuncula contra Nicol. Nourrium, librum de Mortibus persecutorum Lactantio abjudicantem, itemque Symbola critica ad Lactantium.* Ce poëme avait eu d'autres éditions (*voy.* Ch. FONTAINE et CASTAGLIONE). Celui qui est intitulé *Phœnix*, et qui est composé de cent soixante-dix vers, présente les mêmes difficultés. Heinsius, Lambecius et quelques autres, sur la foi des manuscrits et d'après l'analogie du style, l'attribuent à Lactance. Mais Barth le croit de Venance Fortunat; et Sirmond, de Théodulphe. Jean Christian Wunsdorff l'a fait imprimer parmi les Elégiaques, dans sa collection des poëtes latins du second ordre, t. 3, 1782. Parmi ceux de ses ouvrages qui sont perdus, nous indiquerons seulement : 1° *Grammaticus;* 2° *Carmen de suo ab Africa ad Bithyniam itinere;* 3° *Epistolarum ad Demetrianum libri duo.* Oberthuer se flatte que ces lettres n'ont pas péri et qu'elles seront un jour retrouvées dans la poussière de quelques bibliothèques, où elles étaient encore en 1573. Peu d'auteurs anciens ont eu plus d'éditions que Lactance. A peine l'imprimerie était inventée, qu'on s'empressa de la faire servir à multiplier ses ouvrages. Ils furent imprimés dans le monastère de Sublac, en 1465, in-folio, sous le pontificat de Paul II, l'avant-dernier jour d'octobre. Cette édition originale est d'autant plus recherchée que c'est le premier livre imprimé en Italie avec date. Les meilleures et les plus complètes sont celles de Servatus Gallæus, Leyde, 1660, in-8°; de Jean-George Walch, Leipsick, 1715, in-8°; de Heumann, Gœttingue, 1736, in-8°; de Bunemann, Leipsick, 1736, in-8°; de Lenglet du Fresnoy, Paris, 1748, 2 vol. in-4°; du père Edouard de St-François-Xavier, Rome, 1754-59, 14 vol. in-8° : c'est la plus complète et la mieux exécutée; de François Oberthuer, Wurtzbourg, 1783, 2 vol. in-8°, formant les tomes 6 et 7 de la collection des Pères latins, etc. Lactance s'était proposé Cicéron pour modèle, et l'on peut dire qu'il a fait passer dans ses écrits toutes les beautés de style qu'on admire dans l'orateur romain : aussi est-il appelé le *Cicéron chrétien.* Cette dénomination, que lui donna St-Jérôme, lui a été confirmée dans la suite des âges (1). C'est la même pureté, la même noblesse, la même clarté, la même élégance dans l'un et dans l'autre. Quelques modernes trouvent Lactance plus déclamateur; d'autres, dans leur enthousiasme, l'élèvent au-dessus de Cicéron pour la profondeur et la sublimité des pensées; mais Lactance doit cet avantage aux maximes divines de l'Évangile, qui étaient inconnues à Cicéron. Du reste, il est incontestablement le plus éloquent et le plus poli des Pères latins. L'abbé Houteville trouve dans les ouvrages de Lactance un esprit d'ordre d'autant plus estimable en lui, qu'il ne paraît pas avoir

(1) Ce manuscrit, formant 150 pages grand in-4°, avait été communiqué à Lenglet, qui en parle avec éloge, et qui a encore fait usage d'une Vie de Lactance qui y était jointe. Dreux-Duradier avait aussi traduit le Discours sur la *mort des persécuteurs*, ne trouvant exacte ni la traduction de Maucroix, ni celle de Basnage : son manuscrit forme 260 pages in-4°. *Voyez* le Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de Dreux-Duradier, Rouen, 1776, in-12, p. 47 et 48.

(1) *Voyez* Kortholt (M. N.), *Dissertatio de Cicerone Christiano, sive eloquentiâ Lactantii Ciceronianâ*, Giessen, 1711, in-4°.

toujours été le mérite des anciens, et un goût géométrique tel que les matières y naissent l'une de l'autre, conséquemment à l'ordre des idées, quand rien n'en gêne la succession. Son érudition était fort étendue. Il connaissait aussi bien les ouvrages des auteurs profanes que ceux des écrivains ecclésiastiques qui l'avaient précédé : il les met souvent à contribution et en enrichit les siens. A l'égard de la doctrine, il est aujourd'hui d'une mince utilité. Il a renversé de fond en comble le vain échafaudage de la théologie païenne : les rêveries des philosophes n'ont pas résisté à ses attaques; mais il n'a pas aussi bien expliqué ni développé la croyance catholique : il est en cela bien obscur et bien faible. Nous sommes obligés de souscrire à ce jugement de l'abbé de Gourcy : « que les vérités de la religion « ne sont pas présentées dans ses écrits avec assez « d'exactitude et de force. » C'est ce qui l'a fait accuser d'avoir été le précurseur des ariens, des macédoniens et des manichéens (1). Sans doute il a été parfaitement justifié par Bossuet (*Avertissements aux protestants.*), Oberthuer (*Summaria Crisis*), Dom Lenourry (*Apparat*), et autres. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a hasardé une foule d'opinions théologiques qui peuvent devenir très-dangereuses quand l'imagination s'en empare et que la science les fait valoir. A l'égard de la morale, on trouverait peut-être dans les ouvrages de Lactance bien des choses à reprendre, parce qu'il parle souvent moins en théologien qu'en rhéteur. Si Barbeyrac (*Morale des Pères*) ne l'a pas assez ménagé, s'il a tiré de ses principes des conséquences que ce grand homme eût désavouées, Dom Ceillier ne l'a pas défendu victorieusement en tout (*Apologie de la Morale des Pères*, in-4°). Le sentiment de Lactance sur l'usure a fait beaucoup de bruit; il a paru très-exagéré, notamment à Puffendorf, à Grotius et aux plus fameux publicistes. Plusieurs catholiques ne pensent pas de même sur ce point. Louis Bulteau a donné, en 1671, la *Défense des sentiments de Lactance sur le sujet de l'usure*, Paris, in-12. Maultrot, Capmas, etc., ont depuis soutenu la même cause avec beaucoup de vigueur. Outre les notes, les commentaires, les dissertations dont les éditions de Lactance sont ornées, quelques savants ont travaillé à éclaircir *ex professo* certaines opinions qu'il avait émises vaguement; quelques autres ont recueilli ses plus belles sentences, comme Thomas Bacon et Jean Gardel (*voy.* les *Editions* de Lenglet-Dufresnoy et d'Oberthner). L—B—E.

LACTANTIUS PLACIDUS, que l'on trouve aussi cité sous le nom de *Luctatius* ou *Lutatius*, est un grammairien d'une époque incertaine, du 6e siècle peut-être, dont il nous reste des Scholies sur la Thébaïde et l'Achilléide de Stace, imprimées dans quelques éditions de ce poëte. On lui attribue aussi les Arguments des Métamorphoses d'Ovide, qui se trouvent dans l'Ovide de Burmann et dans le recueil des Mythographes latins de Thomas Muncker et de Van Staveren. Nicolas Loensis dit de ce Lactantius que c'est un scoliaste savant et digne d'être lu. L'éloge semble exagéré. Lactantius n'a rien d'important qui ne soit ailleurs et en meilleurs termes, surtout avec plus d'autorité. Un passage où il parle d'Isaïe, et de Moïse, qu'il appelle *Dei summi antistes*, prouve qu'il n'était pas païen. B—ss.

LACUÉE (Jean-Gérard de), comte *de Cessac*, né à Massas, près d'Agen, le 4 novembre 1752, d'une famille noble, fut d'abord connu sous le nom de *Chevalier de Cessac*, et se lia intimement avec Lacépède, son compatriote, qui, ainsi que lui, cultivait les sciences et les lettres. Ils formèrent ensemble, à Agen, une académie qui plus tard prit de grands développements (*voy.* Lacépède). Le jeune Lacuée étant entré dans la carrière des armes fut d'abord sous-lieutenant au régiment de Dauphin. Il devint capitaine dans ce corps, mais, craignant de n'avoir pas d'autre avancement, il donna sa démission, et vivait retiré dans sa famille au moment où la révolution commença. Il en adopta les principes avec beaucoup de zèle, et fut en conséquence nommé procureur-syndic du département du Lot, en 1790; puis député à l'Assemblée législative, où il vota avec le parti modéré, et s'occupa principalement d'objets militaires. En décembre 1791 il chercha à arrêter l'influence des Adresses contre les prêtres réfractaires. En avril 1792, il présida l'Assemblée, et, le 13 juin, il embarrassa fort les amis de Dumouriez, qui avait fait déclarer la guerre à l'Autriche, en leur proposant ce dilemme : « Ou Dumouriez savait l'état de nos « armées et de nos places quand il a précipité la « guerre, et alors c'est un traître; ou il l'ignorait, « et c'est un ministre incapable. » Lacuée aurait pu établir une troisième hypothèse : c'est qu'il s'agissait de la part de la faction révolutionnaire, qui voulait la guerre, de placer Louis XVI dans une position où il lui fût impossible de se soutenir, et définitivement de renverser le trône (*voy.* Dumouriez). Le 19 juillet, Lacuée s'éleva encore contre Dumouriez, qui, feignant d'ignorer qu'il y eût un ministre de la guerre, entretenait une correspondance directe avec l'Assemblée. Lacuée ne fut pas réélu à la Convention nationale, et il fut alors employé dans les bureaux du ministère de la guerre. En octobre 1792, il fut même porté sur la liste des candidats qui aspiraient à remplacer son ami Servan. On voulut l'en faire effacer comme ayant toujours voté *avec peu de patriotisme* à la Législation; Vergniaud lui épargna cet affront. Cependant il ne fut pas nommé ministre, mais chargé de plusieurs missions dans ce même ministère. En juin 1793, il fut accusé par Baudot de participer à la rébellion des autorités de Toulon, où il se trouvait; il échappa à ce péril, et réussit à se tenir caché pendant la Terreur. Ayant survécu

(1) L'accusation de manichéisme lui a fait trouver une place dans l'infâme *Dictionnaire des Athées*.

à toutes les proscriptions, il fut nommé en 1795 au conseil des Anciens par son département, et en fut secrétaire le 20 mai 1796, puis président le 22 octobre. Il y fit adopter successivement quelques lois sur l'embauchage, sur la désertion, sur les pensions qui se multipliaient à l'excès, sur la rentrée des impositions, enfin sur les rentiers; combattit l'établissement du droit de passe, et vota en faveur d'un impôt sur le sel. Il était membre de la commission des inspecteurs en juillet 1797, époque de la plus violente division entre le directoire et les conseils; mais, quoiqu'il ne fût point compté parmi les députés directoriaux, et qu'il fût lié avec Carnot et même avec Pichegru, il ne se trouva pas frappé dans la défaite du parti royaliste, attendu qu'il avait aussi des liaisons avec le triumvirat directorial et avec Bonaparte, par l'entremise de Lavalette, son aide de camp. C'est ainsi que, dans toutes les crises de la révolution, Lacuée sut se tirer d'affaire et assurer sa sécurité en se ménageant une porte de derrière et des intelligences dans tous les partis. Après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), il eut cependant le courage de parler en faveur de Carnot. Étant sorti en 1799 du conseil des Anciens, il fut aussitôt réélu à celui des Cinq-Cents, où il présenta encore divers travaux sur les finances et sur le militaire, notamment sur la levée des conscrits. Il y célébra aussi le désintéressement du général Chérin, tué en Suisse. Ayant concouru de toutes ses facultés à la révolution du 18 brumaire, il fut aussitôt après conseiller d'État, membre de l'Institut, et se montra dès lors un des partisans, un des admirateurs les plus exaltés de Bonaparte. Il présenta en son nom au Corps législatif différents projets militaires. En 1800, il fut chargé par intérim du portefeuille de la guerre, et le 21 mars 1801 il prononça, pour la clôture de la session, un discours où les louanges du maître ne furent pas oubliées. Après le départ du général Brune pour l'ambassade de Constantinople, Lacuée devint président de la section de la guerre au conseil d'État. Enfin, en 1804, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur et gouverneur de l'École polytechnique, avec le grade de général de division. Il administra cette école avec beaucoup de sagesse, d'intelligence, et mérita ainsi de nouvelles faveurs, telles que le titre de comte et une bonne dotation. Il proposa, en janvier 1805, au Corps législatif, la levée de la conscription de cette année, et il vanta cette institution comme la plus sublime, la plus favorable au bonheur de la France, ce qui le fit nommer, le 31 juillet, directeur général de la conscription, puis ministre d'État, comme président du conseil de la guerre. Le 3 octobre 1809, il parut à la tribune du sénat, pour y provoquer une levée de trois cent soixante mille hommes, et prononça à cette occasion l'un des discours les plus adulateurs dont Napoléon ait été l'objet. Le 3 janvier 1810, Lacuée fut nommé ministre directeur de l'administration de la guerre, après la démission du comte Dejean, place qui lui fut ôtée après la campagne de Russie. Il a dit que ce fut par une cabale de fournisseurs dont il avait voulu réprimer les concussions; mais nous le pensons pas. Quoi qu'il en soit, il conserva pour Napoléon le plus vif attachement. Ayant accompagné Marie-Louise à Blois en 1814, il ne s'éloigna d'elle qu'après l'abdication de l'empereur. Lacuée n'obtint rien alors de la Restauration, si ce n'est la croix de St-Louis, et en 1815 il fut mis à la retraite, bien qu'il n'eût rien fait ostensiblement pour Napoléon pendant les Cent-Jours. Il se retira dans ses propriétés. Il se trouvait à Paris lors de la solennité funéraire de Napoléon, le 15 décembre 1840, et il voulut, malgré le froid et son grand âge, assister à cette cérémonie dans l'église des Invalides, où il se fit transporter. Il s'y humilia profondément, priant pour l'homme qu'il avait tant aimé, tant admiré. Dans les dernières années de sa vie, le comte de Cessac était revenu à des idées et même à des pratiques d'une sincère piété: il n'était occupé que de bonnes œuvres, et il est mort le 18 juin 1841, après avoir rempli tous ses devoirs religieux. Il était depuis longtemps, et sans que l'on puisse dire pourquoi, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. MM. Cousin et Jouy, ses confrères, ont prononcé son éloge sur sa tombe. Il avait publié : 1° *Guide de l'officier particulier en campagne, ou Connaissances nécessaires pendant la guerre aux officiers particuliers*, 1re édit., 1786; 3e édit., Paris, 1815, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est estimé, bien que l'auteur n'ait pu y donner des instructions pratiques, puisqu'il n'avait jamais fait la guerre. 2° *Projet d'une constitution pour l'armée des Français*, Paris, 1789, in-8° (avec Servan); 3° *un Militaire aux Français*, Paris, 1789, in-8°. Lacuée avait donné un *Dictionnaire de l'art militaire*, faisant partie de *l'Encyclopédie* par ordre de matières, et plusieurs mémoires militaires. — Deux de ses fils, colonels d'infanterie et tous deux militaires très-distingués, dont l'un était aide de camp de Napoléon, sont morts sur le champ de bataille dans les guerres de l'Empire, en 1805 et 1807. Un autre fut auditeur au conseil d'État. M—D j.

LACUEVA. *Voyez* CUEVA et BEDMAR.

LACUNZA (EMMANUEL), jésuite, naquit le 19 juillet 1731 à St-Iago, capitale du Chili, dans l'Amérique méridionale. Ses parents, nobles mais peu riches, mirent cependant le plus grand soin à lui procurer une bonne éducation. Il étudia chez les jésuites, et fut admis dans la société le 7 septembre 1747. Élevé au sacerdoce, il commença à exercer le ministère; mais sa vivacité s'accommodait peu, dit-on, du silence, de la retraite et de cette continuité de soins nécessaires dans les fonctions de son état. Sa négligence lui attira plusieurs fois des réprimandes de ses supérieurs, qui le rappelèrent au noviciat; il y était chargé de l'instruction et de la direction spirituelle des

jeunes gens. Ennuyé de cette tâche, dit la notice que nous suivons, il se mit à étudier la géométrie et l'astronomie, mais avec peu de succès, parce qu'il manquait des secours nécessaires. Il se livra aussi à la prédication, où il eut une certaine vogue, quoique son style ne fût pas bon. Sa profession solennelle eut lieu le 2 février 1766. Expulsé l'année suivante, avec tous ses confrères, des États de la domination espagnole, et jeté sur les côtes de l'État de l'Église, il alla résider à Imola, où peu après il se séquestra volontairement de toute société. Il se servait lui-même, se couchait au point du jour, et passait la nuit à travailler. Le soir, il faisait seul une promenade à la campagne. Le 17 juin 1801, on le trouva mort sur les bords de la rivière qui baigne les murs d'Imola; il est probable qu'il y était tombé la veille en faisant sa promenade accoutumée. Lacunza n'est connu que par un ouvrage qui paraît l'avoir beaucoup occupé dans sa solitude, et qui a pour titre : *Avénement du Messie dans sa gloire et sa majesté*, Londres, 1816, 4 vol. in-8° (en espagnol). L'éditeur fut l'envoyé de la nouvelle république de Buenos-Ayres en Angleterre. Il y en avait eu précédemment une édition incomplète, faite dans l'île de Léon, près de Cadix, et qui n'est qu'en 2 petits volumes. L'ouvrage a été aussi traduit en latin par un Mexicain qui ne s'est pas nommé. Lacunza lui-même avait pris en tête du livre le nom de Jean-Josaphat Ben-Ezen. La singularité de son système explique cette précaution : ce n'est au fond qu'un millénarisme mitigé. L'auteur croit que Jésus-Christ descendra du ciel lorsque le temps sera venu, et qu'accompagné des anges et des saints il régnera visiblement avec eux pendant mille ans, et qu'enfin, mais sans être remonté aux cieux, il se montrera dans toute sa majesté pour juger tous les hommes. Lacunza essaye de répondre aux objections qu'on peut faire contre son système, et traite de prévention l'enseignement des théologiens sur cette matière. Il trouve dans une interprétation arbitraire de l'Apocalypse la preuve de ses conjectures, et il les déduit dans un style fort négligé et fort incorrect. Son ouvrage suppose une grande connaissance de l'Écriture; mais il n'indique que trop une imagination qui s'était échauffée dans la solitude et qui s'était éprise de rêveries bizarres. C'est ce qu'on peut conclure de la brochure qui a paru sous ce titre : *Vues sur le second Avénement de Jésus-Christ, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8° de 120 pages. L'auteur se montre partisan du système de Lacunza, et en même temps très-favorable aux opinions d'un parti que les jésuites ont toujours combattu. Son analyse est terminée par une notice dont nous avons extrait ce que nous avons dit du jésuite espagnol. P—C—T.

LACURNE. *Voyez* SAINTE-PALAYE.

LACUSON. *Voyez* PROST.

LACY (JEAN), acteur et auteur dramatique anglais, né près de Doncastre, dans le Yorkshire, servit durant la guerre civile en qualité de lieutenant et de quartier-maître dans un régiment de l'armée royale. Lorsque la guerre fut terminée, il se livra à son goût naturel pour la poésie. Ses succès comme acteur lui acquirent une réputation extraordinaire. Charles II fut si frappé de sa belle figure, des grâces qu'il savait mettre dans son jeu, et de sa bonne conduite, qu'il chargea Peter Lilye, le meilleur peintre de son temps, de faire le portrait de Lacy dans trois rôles différents, en lui conservant dans tous la même figure, savoir, le rôle d'*Arlequin*, celui de *Ministre non conformiste*, et un troisième rôle dont on ne nous a pas conservé le nom. Lacy mourut en septembre 1681. C'était un homme de beaucoup d'esprit; il avait composé plusieurs pièces de théâtre; les trois suivantes sont les plus estimées : 1° *la Vieille Troupe, ou Monsieur Enggou*; 2° *la Femme muette*; 3° *l'Hercule bouffon, ou l'Écuyer poëte*. — *Guillaume* LACY, natif du Yorkshire, comme le précédent, après avoir fait son cours académique dans l'université d'Oxford, entra chez les jésuites à Rome, d'où il fut envoyé professer les humanités à St-Omer. Il repassa en Angleterre en 1622, pour remplir les fonctions de missionnaire. Sa principale résidence fut à Oxford et dans les environs. Son caractère affable et ses qualités sociales lui méritèrent l'estime de plusieurs membres distingués de l'université; il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1673, âgé de plus de 82 ans. Il nous reste de lui trois traités de controverse contre Chillingworth : le *Jugement d'un membre de l'université sur le dernier pamplet de Chillingworth*, 1639, in-4°; 1653, in-8°, pour prouver que la doctrine exclusive de la religion catholique ne blesse point la charité; — *Heautomachia, ou Chillingworth contre lui-même*; — *Dernier Discours* contre le même auteur. T—D.

LACY (FRANÇOIS-ANTOINE, comte DE), général et diplomate espagnol, issu d'une ancienne et illustre famille irlandaise qui avait suivi en Espagne le maréchal de Berwick (*voy.* ce nom), naquit en 1731, et commença sa carrière militaire à l'âge de seize ans, comme enseigne dans le régiment irlandais d'Ultonie, infanterie. Il fit dans ce corps la campagne de 1747 en Italie, et il était déjà colonel de son régiment lorsqu'il servit en 1762 dans la guerre contre le Portugal. Nommé en 1780 commandant de l'artillerie, il fut employé au fameux siége de Gibraltar, et, après la paix de 1783, il fut successivement envoyé comme ministre plénipotentiaire en Suède et en Russie. Le succès qu'il obtint dans ces fonctions prouve qu'il avait su se concilier l'estime et l'affection des cours de Stockholm et de St-Pétersbourg. A son retour, il fut nommé commandant général par intérim de la côte de Grenade, puis membre du conseil suprême de la guerre, lieutenant général des armées, commandant général du corps royal d'artillerie, et unique inspecteur général de ce corps, ainsi

que de toutes les manufactures d'armes et de munitions, tant en Espagne que dans les deux Indes. Il devint enfin gouverneur et capitaine général de l'armée et de la principauté de Catalogne, puis président de l'audience royale de cette province, en mars 1789, par suite d'une émeute survenue à Barcelone où son prédécesseur n'avait pas fait son devoir. Dans sa longue carrière, Lacy donna constamment des preuves de désintéressement, d'habileté et de dévouement pour sa patrie et pour son roi. Il seconda les mesures prises par son gouvernement pour empêcher la révolution française de pénétrer en Espagne, et fit reconduire sur la frontière le consul de France, qui avait tenu des propos indiscrets à Barcelone. Par le même motif, il retenait dans la Catalogne les émigrés français. L'école royale d'artillerie de Ségovie dut à Lacy l'amélioration de son régime disciplinaire, l'augmentation du nombre de ses élèves cadets et l'accroissement des connaissances analogues à leur profession, par l'établissement des écoles de chimie, de minéralogie et de pyrotechnie, dont il provoqua la création. On a prétendu qu'il était plus recommandable par son esprit et sa taille gigantesque que par ses talents militaires; mais on ne lui a jamais contesté son caractère conciliant, sa bienfaisance, ses vertus chrétiennes et patriotiques. Lorsqu'il mourut à Barcelone, le 31 décembre 1792, les regrets universels se manifestèrent par les obsèques solennelles que l'artillerie lui fit célébrer, et par les éloges que publièrent tous les journaux de Madrid et de la Catalogne. Lacy était grand-croix de l'ordre de Charles III, commandeur de celui de St-Jacques et titulaire de la riche commanderie de *Casas Buenas*, à Merida. Il eut pour successeur dans le gouvernement de la Catalogne don Antonio Ricardos Carrillo de Albornos (*voy.* Ricardos). A—T.

LACY (Louis de), petit-fils ou neveu du précédent, naquit le 11 janvier 1775, à St-Roch, près de Gibraltar. Ayant perdu dès son enfance son père, Patrice de Lacy, qui était major du régiment d'Ultonie ; et sa mère, après la mort d'un second mari, étant allée rejoindre ses frères, officiers dans le régiment de Bruxelles, infanterie, Lacy, âgé de neuf ans, y entra comme cadet, suivit ce régiment à Porto-Rico, et montra une vocation si décidée pour l'état militaire qu'ayant passé en 1789 dans le régiment d'Ultonie, où son nom était en vénération, il y parvint au grade de capitaine en 1794. Employé à l'armée de Catalogne contre les Français, il se signala dans les journées des 5 février, 5, 16 et 25 juin, et servit avec la plus grande distinction jusqu'à la paix de Bâle en 1795. Embarqué pour les Canaries, en décembre 1798, il y eut une intrigue amoureuse dans laquelle il fut le rival préféré du capitaine général, qui l'exila dans l'île de Fer ; il s'indigna d'un traitement plus arbitraire qu'injuste, et écrivit des lettres outrageantes à ce gouverneur, qui le fit traduire devant un conseil de guerre. Lacy ne fut condamné qu'à un an de prison, sous prétexte d'aliénation mentale, obtint bientôt sa liberté et fut envoyé en retraite à Cadix, où, ayant vainement sollicité l'honneur de faire, comme simple grenadier, la campagne de 1801 contre le Portugal, il traversa à pied une partie de la Péninsule et de la France, et arriva en octobre 1803 à Boulogne-sur-mer. Il s'engagea dans le 6e regiment d'infanterie légère comme simple soldat, et au bout d'un mois il fut fait sergent. Le général Clarke (depuis duc de Feltre) ayant raconté les aventures de Lacy, son parent, à Bonaparte, en obtint bientôt pour lui le brevet de capitaine dans la légion irlandaise d'Arthur O'Conor, qui s'organisait à Morlaix. Il suivit ce corps à Quimper, y épousa, en juin 1806, mademoiselle de Guermeur, dont les parents s'opposèrent en vain à ce mariage, et trois jours après, il partit avec sa légion pour Anvers, emmenant son épouse, qui le suivit aussi dans l'île de Walcheren. Nommé en 1807 chef du bataillon irlandais dans l'armée que Murat devait commander en Espagne, Lacy, bien déterminé à ne pas servir contre sa patrie, renvoya sa femme dans sa famille à Quimper, en attendant le dénoûment des affaires de la Péninsule. Il se trouvait à Madrid lors de l'événement du 2 mai 1808, et quitta aussitôt l'armée française pour se rendre à Séville, où le général Cuesta le nomma lieutenant-colonel commandant du bataillon de Ledesma. A la tête de ce corps, qu'il disciplina, Lacy combattit courageusement à Logrono, à la retraite de l'Ebre, à Guadalaxara, lorsque les plus braves des troupes espagnoles lâchaient pied devant les Français. Colonel du régiment de Burgos, infanterie, dans la même année, il défendit plusieurs défilés de la Sierra-Morena, surprit trois mille chevaux à Foralva, et prit le commandement de l'avant-garde avec le grade de brigadier. Il se battit encore à Cuesta de la Reyna, à Aranjuez, soutint pendant neuf heures à Almonacid le feu des Français, et se distingua aux batailles d'Ocana et de Despena-Perros. Forcé par les revers des Espagnols à se retirer dans Cadix, et nommé successivement sous-inspecteur, major général, maréchal de camp et commandant de l'île de Léon, il y dirigea les différentes sorties, et prit une part active à la bataille de Chiclana le 5 mai 1811. Élevé un mois après au commandement général de la Catalogne, et n'ayant pu empêcher la prise de Tarragone par les Français, il rallia les débris des troupes espagnoles, et organisa une nouvelle armée avec laquelle il soutint pendant vingt mois une lutte opiniâtre, quoique inégale. Son courage et sa persévérance lui méritèrent, en 1812, le commandement en chef de l'armée de Galice et le gouvernement de cette province, où il tint tête aux Français avec des forces très-inférieures et déploya de grands talents militaires. Après de tels services, il fut destitué à la rentrée de Ferdi-

nand VII, en 1814, à cause de son attachement pour la constitution des cortès. Retiré à Vinaroz, sur la côte du royaume de Valence, il y vécut tranquille jusqu'en 1816, où il fut remis en activité; mais il se vit alors replacé dans une évidence qui lui devint funeste. Depuis la mort de Porlier et de quelques autres braves qui avaient succombé en voulant rendre à l'Espagne l'indépendance qu'elle avait conquise dans sa guerre contre la France, les regards et les espérances du parti libéral s'étaient reportés sur Lacy. Étant allé prendre les eaux de Calvetes en Catalogne, il il y trouva le général Milans, son ancien compagnon d'armes, et concerta avec lui, avec don Raphaël Milans, frère de ce dernier, et deux autres, le projet de rétablir les cortès. Lacy, comptant sur les dispositions de plusieurs régiments, devait leur faire prendre les armes, le 5 avril 1817, et proclamer la constitution : mais, dénoncée par deux traîtres, l'entreprise échoua. Les quatre principaux complices parvinrent à se sauver : Lacy, abandonné, arrêté avec quelques-uns de ses partisans, fut conduit à Barcelone et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort. Comme on craignait un soulèvement du peuple en sa faveur, on l'embarqua secrètement, dans la nuit du 20 juin, pour l'île de Mayorque; on le débarqua sur une plage déserte d'où il fut conduit au château de Belver, pendant la nuit du 4 juillet, et fusillé dans les fossés le lendemain, à quatre heures du matin, par des soldats d'un régiment napolitain. Il reçut la mort, comme il avait écouté sa sentence, en soldat courageux. Son cadavre, déposé dans l'église de St-Dominique de Palma, fut exhumé en 1820 et transporté religieusement à Barcelone. Les cortès, pour honorer sa mémoire, nommèrent son fils premier grenadier de l'armée espagnole. Lacy était doué d'une forte constitution et d'une âme ardente, énergique et généreuse. Habile général, intrépide dans les dangers, il s'était distingué par des faits d'armes et par un patriotisme dignes des Grecs et des Romains. On croit que, s'il n'eût pas péri à 42 ans, il aurait, mieux que Riego, assuré le succès de la révolution de 1820. A—T.

LACYDES, philosophe grec de l'école académicienne, était natif de Cyrène, et vivait dans le 3e siècle avant J.-C. Fils d'un certain Alexandre dont on ne connaît que le nom, il fut exposé dès son enfance à toutes les rigueurs de la misère : mais il sut vaincre tous les obstacles; et son goût pour le travail le conduisit de bonne heure dans la ville d'Athènes, pour apprendre la philosophie, à l'étude de laquelle se réduisait alors presque toute l'éducation. C'était le temps où Arcésilas, après s'être frayé une route différente de celle de Platon, ouvrait la deuxième époque de la philosophie académicienne. Disciple de ce grand maître, Lacydes ne tarda pas à devenir son ami. Ses talents, ses connaissances profondes et variées, sa grâce et son enjouement lui valurent l'attachement d'Arcésilas, et le firent choisir, après la mort du philosophe de Pitane, pour le remplacer dans ses honorables fonctions. On dit que Lacydes dut aussi son élévation à une aventure assez singulière, rapportée par Diogène de Laërte et Numénius. Il avait coutume de renfermer ses provisions et d'en cacher la clef. Ses domestiques s'aperçurent bientôt de l'endroit où il la déposait; ils la prenaient tous les jours, et mangaient et buvaient en secret à ses dépens. Lacydes voyait diminuer ses provisions; cependant il ne trouvait aucun dérangement : sa clef était à sa place; son seing n'était pas rompu. Étonné de cet événement, il crut y reconnaître une preuve nouvelle de l'illusion trompeuse à laquelle nos sens nous exposent sans cesse : mais rien n'est moins vraisemblable que cette histoire; car Lacydes, en supposant qu'il fût assez riche pour avoir des domestiques et des provisions, ne croyait pas que les sens nous trompent; il partageait les opinions d'Arcésilas, et Arcésilas ne portait son scepticisme que sur les idées et les connaissances. Le savant Brucker regarde ce récit comme un conte fabriqué par les stoïciens pour jeter du ridicule sur la philosophie de l'Académie. Quoi qu'il en soit, Lacydes prit possession de la chaire d'Arcésilas la 4e année de la 134e olympiade (l'an 241 avant J.-C.), et continua d'enseigner la doctrine de son maître. Il paraît qu'il n'en augmenta pas beaucoup les partisans. L'esprit de scepticisme qu'il professait était bien loin de plaire autant que les délices du système d'Épicure; cependant il ne perdit aucune occasion de répandre ses opinions et, dans un âge très-avancé on le vit encore chercher de nouveaux prosélytes. Ses manières aimables, son urbanité et ses talents lui valurent la protection des rois. Attale, roi de Pergame, avait pour lui beaucoup d'attachement, et lui donna dans Athènes de superbes jardins, où dès lors Lacydes professa. Après avoir passé vingt-six ans à propager dans la Grèce les sentiments et la philosophie de son maître, il quitta l'Académie, et confia à deux de ses disciples, Evandre et Télècle, le soin de le remplacer. Il avait composé plusieurs ouvrages sur la philosophie et sur la physique, mais il ne nous en est rien parvenu. Plusieurs taches viennent souiller les dernières pages de l'histoire de ce philosophe. Sans parler des funérailles ridiculement magnifiques qu'il fit à une oie à laquelle il était attaché, nous nous contenterons de dire qu'il s'adonna dans sa vieillesse aux excès les plus honteux. La passion du vin remplaça en lui le goût de l'étude; et, si l'on en croit Athénée, il se livra tellement à ses bases inclinations, qu'il passait pour le meilleur buveur de son temps, et que, dans certains défis, il remporta plus d'une fois la victoire. Le même auteur et Diogène de Laërte rapportent qu'il mourut à la suite d'un festin auquel il avait bu avec excès, l'an 215 avant J.-C. B—G—N.

LADAM (Nicaise), chroniqueur, né dans le 15e siècle à Béthune, entra au service de l'empe-

reur Charles-Quint et remplit les fonctions de l'un de ses rois d'armes sous le nom de *Grenade*. Il se retira, sur la fin de sa vie, à Arras, où il composa une *Chronique*, qui s'étend de 1488 à 1545. Le dernier éditeur de la *Bibliothèque historique de la France* en cite deux copies, qui étaient conservées, l'une dans la bibliothèque de l'abbaye de St-Waast d'Arras, et l'autre dans celle du chancelier d'Aguesseau. On en cite une troisième (Voyez le *Dictionnaire universel*, art. *Ladam*), appartenant (en 1810) à M. Dulaure. « C'est un volume in-folio « d'environ 600 pages, contenant la généalogie « de la maison d'Autriche, dont l'auteur recule « l'origine jusqu'à Pharamond; viennent ensuite « diverses pièces en vers et en prose, des récits « de batailles, des négociations, des traités de « paix, des lettres, des éloges, des satires contre « les Français, etc. » Le rédacteur de l'article ajoute qu'on peut y puiser des lumières sur les règnes de Charles-Quint et de François Ier, et qu'on y trouve des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais ce manuscrit est-il bien une copie de la *Chronique* de Ladam? N'est-ce pas plutôt le recueil de ses autres ouvrages, en vers et en prose, qu'on assure dans le même article être *assez nombreux*; ou enfin ne serait-ce pas une collection qu'il aurait formée lui-même de pièces qui pouvaient lui être utiles pour la rédaction de sa *Chronique?* On ne peut répondre à ces questions d'une manière satisfaisante qu'après avoir comparé le manuscrit de Dulaure avec les copies de la chronique qui doivent exister dans quelques-unes de nos grandes bibliothèques. W—s.

LADENBERG (Philippe de), homme d'État prussien, naquit le 15 août 1769, à Magdebourg, où son père était négociant, et étudia, dans les années de 1786 à 1789, à Halle, le droit et la science des finances et suivit ensuite la carrière administrative, d'abord, en qualité d'auditeur au conseil d'État de Berlin, de référendaire en 1792 et en 1794 d'assesseur à la chambre militaire et domaniale de Courlande. Placé en 1795, en qualité de conseiller militaire et domanial à Ansbach, il se distingua par une rare activité. En 1806, il fut nommé directeur de la chambre des finances à Bialystock, il passa en 1807 en la même qualité à Marienwerder, et en 1809 il fut directeur de régence à Postdam. En 1810, il fut appelé, par la confiance du roi, au poste de directeur de la section des impôts directs et indirects au ministère des finances, et en 1817 à celui de directeur du contrôle général nouvellement réorganisé, enfin en 1820 au ministère du trésor. Dans toutes ces charges il fit paraître un grand esprit d'ordre, et s'attacha fermement aux véritables principes d'administration; il introduisit ainsi la plus complète vérité dans le service, et jeta les bases sur lesquelles, aujourd'hui encore, est affermie et se meut toute l'organisation politique, financière et administrative de la Prusse. En récompense de ces services, Ladenberg, qui avait été élevé à la noblesse par son souverain en 1817, fut appelé, par ce prince en 1823, comme premier président, à la tête de la chambre suprême des comptes, et fut investi, la même année, de la direction de l'administration de la couronne et des fidéicommis. En 1825, il fut nommé conseiller privé effectif avec le titre d'excellence; et il obtint la direction indépendante du contrôle général jusqu'à la suppression de ce service en 1826, après que, par sa rare activité, il eut réalisé le but de cette institution. Ladenberg devint en 1835 chef des administrations réunies des domaines, des forêts et des chasses, comme branche indépendante du ministère de la maison royale, et en 1837 ministre d'État privé. Ayant, le 26 novembre 1839, célébré sa cinquantième année de service au milieu des plus grands témoignages d'honneur, il prit sa retraite le 14 novembre 1842, et passa le reste de sa vie dans le cercle de sa famille à Berlin; il mourut dans cette capitale le 11 février 1847. A la fête de son jubilé les employés des forêts de la monarchie prussienne obtinrent une fondation du nom de Ladenberg, créée pour l'éducation des fils des employés pauvres des forêts, et dont Ladenberg avait fait généreusement les fonds. Z.

LADENBERG (Adalbert de), conseiller intime en Prusse et directeur de la cour des comptes, né le 18 février 1798, à Ansbach, après avoir terminé son instruction au lycée de Fréderic-Guillaume à Berlin, s'enrôla comme volontaire au régiment des dragons de la garde, qu'il quitta en 1816 en qualité de sous-lieutenant pour étudier le droit et les sciences administratives aux universités de Berlin, Gœttingue et Heidelberg. En 1818, il commença sa carrière dans l'administration comme auscultateur, fut nommé en 1821 assesseur à la cour d'appel de Cologne, et en 1823 conseiller de tribunal à Coblentz. En 1824, ayant été élevé à la dignité de conseiller du gouvernement, et chargé du poste de commissaire et justiciaire au comptoir de la banque de Cologne, il entra au service administratif, où il fut nommé, en 1830, conseiller supérieur du gouvernement et directeur du département des finances à Kœnigsberg, et en 1831 à Mersebourg. C'est ici que Ladenberg eut avec M. de Rachaw, devenu plus tard ministre d'État, des relations intimes, qui ne restèrent pas sans influence sur sa carrière ultérieure. Président du gouvernement de Trèves depuis 1834, il fut appelé en 1839, sur la demande du ministre prince d'Altenstein, à la direction du ministère des cultes et de l'instruction publique, avec le titre de conseiller supérieur intime du gouvernement, et bientôt après il fit partie du conseil d'État. Après la mort d'Altenstein, Ladenberg dirigea le ministère de ce dernier du 14 mai au 22 octobre 1840, où ce département fut confié à M. Eichhorn; dès lors Ladenberg fut chargé de la direction des cultes et de l'instruction publique, en même temps qu'il était, depuis 1841, chargé extraordinaire du

gouvernement auprès de l'université de Berlin. Quand M. Eichhorn eut donné sa démission en 1848, Ladenberg continua de rester dans le ministère sous le comte de Schwerin et M. Radbertus, jusqu'à ce que ce dernier, s'étant retiré, il eut la direction intérimaire de ce département, depuis le mois de juillet jusqu'en novembre 1848. Dans cette position difficile, ses efforts avaient surtout pour but la conservation de la paix de l'Église. Il refusa constamment les invitations les plus pressantes de prendre définitivement la direction du ministère; enfin, le 8 novembre 1848, il entra dans le nouveau cabinet formé par le comte Brandenbourg. C'est sous l'administration de Ladenberg qu'eurent lieu l'institution du conseil suprême de l'Église évangélique, l'élaboration d'une loi de l'instruction publique et des affaires de santé, ainsi que les travaux préliminaires d'une réorganisation des établissements artistiques. La réalisation de ces projets a été empêchée par sa démission qu'il donna au mois de décembre 1850 par suite de la situation générale des choses. Le roi le nomma conseiller intime et président de la chambre des comptes avec le titre d'excellence. Ladenberg se montra toujours homme d'un zèle et d'un dévouement inébranlables pour l'honneur de la Prusse : il fut un digne représentant des intérêts véritablement scientifiques et un ami savant du beau dans la nature et dans l'art. Il est mort le 15 février 1855. On a de lui : *Examen du système des hypothèques en Prusse et en France*, Cologne, 1829; *Procédure civile et criminelle de la Prusse*. Cologne, 1842, 3e édit. Z.

LADERCHI (Jean-Baptiste), savant jurisconsulte italien, né à Imola vers 1538, fut pourvu en 1561 de la chaire de droit à l'université de Ferrare, et la remplit avec beaucoup de distinction. Ses talents lui méritèrent la confiance du duc Alphonse II, qui le chargea de différentes négociations. Comblé des bontés de ce prince, il abandonna la cour pour se retirer à Modène, où il passa les vingt dernières années de sa vie. Il y mourut le 7 février 1618. On cite de lui : 1° *Responsa juris*, Ferrare, 1600, in-fol; 2° *Eruditum responsum in materia monetarum, in quo probatur opinionem communem ut creditoris lucro cedat augmentum monetæ, falsam esse*, Modène, 1611. Tiraboschi lui a consacré un article intéressant dans la *Bibliotheca Modenese*. — *Jacques* Laderchi, historien, né dans le 17e siècle à Faenza, d'une illustre famille de cette ville, entra dans la congrégation de l'Oratoire et s'y acquit une grande réputation par son savoir et sa piété. Il mourut à Rome le 25 avril 1738, à l'âge d'environ 60 ans. Parmi ses nombreux ouvrages on se contentera de citer : 1° *Vita S. Petri Damiani, cardinalis ac episcopi Ostiensis, in sex libros distributa*, Rome, 1702, 3 vol. in-4°. Cette histoire est intéressante, mais écrite avec une diffusion qui en rend la lecture fatigante; elle a été critiquée amèrement par Ant. Gatto, dans un écrit intitulé : *Nugæ Laderchianæ; dialogus Sejani et Rufi*, Paris, 1705. (*Voy.* le *Journal des savants*, 1710, p. 61.) 2° *De sacris basilicis SS. martyrum Petri et Marcellini dissertatio historica*, ibid., 1705, in-4°. Il existe à Rome trois basiliques sous l'invocation de ces saints martyrs. La troisième, située dans l'enceinte de la ville, fut érigée en titre ou paroisse, sous le pontificat de St-Grégoire le Grand. L'auteur saisit cette occasion pour traiter des titres donnés d'abord à de simples prêtres, et réservés ensuite aux cardinaux, ainsi nommés du mot latin *incardinatio*, parce qu'ils sont attachés au gouvernement d'une église particulière. 3° *Acta passionis SS. martyr. Crescii et sociorum ex ms. cod. biblioth. Mediceo-Laurentianæ eruta*, Florence, 1707. — *Apologia pro Actis*, etc., ibid., 1708, 2 vol. in-4°; 4° *Acta S. Ceciliæ, et transtiberina basilica illustrata*, Rome, 1722, 2 vol. in-4°; 5° *Acta SS. Christi martyrum vindicata*, ibid., 1723, 2 vol. in-4°; 6° *la Critica d'oggidi o sia l'abuso della critica odierna*, ibid., 1726, in-4°; 7° *I Congressi litterari d'oggidi*, Venise, 1734; 8° *Annales ecclesiatici ab anno 1571 ubi Odericus Raynaldus desinit*, Rome, 1727, 1733 et 1737, 3 vol. in-fol. Cette continuation des Annales de Baronius, dont elle forme les tomes 12, 13 et 14, est peu estimée. L'édition de Cologne, 1733, est surtout remplie de fautes. Le P. Laderchi a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. Voyez l'article que lui a consacré le P. Mittarelli, *De litterat. Favent.*, p. 105. W—s.

LADISLAS Ier, roi de Hongrie, naquit l'an 1041 en Pologne, où Bela son père s'était réfugié pour se soustraire à la haine de Pierre, neveu et successeur de St-Etienne (*voy.* Bela Ier). Avec le secours des Polonais, il obligea Salomon son cousin, qui avait succédé à Bela sur le trône de Hongrie, à lui assigner un apanage, ainsi qu'à Geysa son frère. Il unit ensuite ses armes à celles de ce prince, et l'aida à repousser les barbares qui ravageaient les frontières de ses États. Salomon, s'étant rendu odieux par ses cruautés, fut chassé du trône par ses propres sujets, qui élurent Geysa en sa place. Geysa mourut après un règne de trois ans (en 1079); et les Hongrois décernèrent tout d'une voix la couronne à Ladislas, qui ne l'accepta que sur la renonciation formelle de Salomon à tous ses droits. Celui-ci se repentit bientôt d'avoir cédé si facilement le trône, et il tenta de le reprendre; mais, battu dans plusieurs rencontres, il se vit abandonné de ses partisans, et alla cacher sa honte et ses regrets dans un monastère. Débarrassé de ce rival, Ladislas ne songea plus qu'à assurer la tranquillité de ses peuples; il repoussa jusque dans leurs déserts les Tartares qui désolaient le royaume par des courses continuelles; il rendit ses tributaires les Cumans, les Bulgares et les Serviens, et réunit à ses États la Dalmatie et la Croatie. Il aida ensuite Boleslas à remonter sur le trône de Pologne, et força les Bohêmes à reconnaître son autorité. Ce prince, non moins pieux que vaillant,

résolut enfin de couronner ses exploits par la délivrance de Jérusalem. Tandis que les croisés rassemblaient leurs troupes pour cette expédition, il apprit la révolte des Bohêmes, et marcha aussitôt contre eux; mais étant tombé malade dans le trajet et ayant prévu qu'il touchait à sa fin, il s'empressa de demander les secours de la religion, et mourut en 1095. Son corps, transporté à Grand-Varadin, ville dont il est le fondateur, fut enfermé dans un tombeau d'argent, enrichi de pierres précieuses. Ladislas est l'un des plus grands rois qu'ait eus la Hongrie; il aimait la justice et veillait à ce qu'elle fût exactement rendue à ses sujets sans distinction; il fit d'immenses charités aux pauvres, dota les églises, qu'il pourvut de pasteurs instruits, et fonda un grand nombre de monastères. Il a été mis au rang des saints par Célestin III en 1198, et sa fête est célébrée le 27 juin. La *Vie* de ce prince a été écrite en latin par un moine contemporain, et imprimée à Cracovie en 1511, et avec des notes des Bollandistes dans les *Acta Sanctorum* (tome 5 du mois de juin, et tome 1er de l'*Appendix*, pag. 261); mais cette Vie, d'ailleurs trop abrégée, ne fait connaître Ladislas que sous le rapport de sa piété, et l'on apprendra mieux à apprécier ce grand prince en lisant Bonfinius (*Rerum Hungaricar. Decas I*) et les autres historiens hongrois. — LADISLAS II, roi de Hongrie, succéda l'an 1200 à Emeric son père. Ce jeune prince annonçait des qualités propres à illustrer son règne; mais une mort prématurée l'enleva au bout de six mois. Il eut pour successeur André II, son oncle. W—s.

LADISLAS III, roi de Hongrie, était fils d'Étienne IV, et lui succéda l'an 1272. Il aida l'empereur Rodolphe à détrôner Ottocare, roi de Bohême. Il eut ensuite à se défendre contre les agressions des Cumans et des Tartares, et il remporta d'abord sur eux quelques avantages : mais Rodolphe, qui avait intérêt à voir s'affaiblir ses vassaux, cessa de lui envoyer des secours; et Ladislas, abandonné à ses propres forces, ne put opposer une longue résistance à des ennemis sans cesse renaissants. La Hongrie fut entièrement ravagée; et dans quelques provinces on vit les hommes réduits à remplacer les animaux pour labourer la terre. C'est l'origine du proverbe hongrois : *les charrues de Ladislas*. En vain ce malheureux prince recourut à la protection de son allié; il n'en put rien obtenir. Il crut trouver plus de pitié parmi les Tartares; et voulant leur prouver le désir qu'il avait de vivre avec eux en bonne intelligence, il répudia son épouse pour en prendre une dans leur tribu : mais cet acte de faiblesse qu'on lui a tant reproché lui fut inutile. Fait prisonnier dans un combat contre les Cumans, il fut conduit hors de ses États, et égorgé quelques mois après dans sa tente, en 1290. Il eut pour successeur André III. W—s.

LADISLAS IV, roi de Hongrie, était fils du fameux Jagellon, et lui succéda sur le trône de Pologne sous le nom de *Wladislas VI*. A la mort d'Albert d'Autriche, les Hongrois sentant la nécessité d'avoir un prince capable de s'opposer aux progrès des Turcs, élurent Ladislas. Pendant ce temps, la veuve d'Albert, appuyée par l'empereur Frédéric, fait sacrer son fils, âgé de quatre mois, et s'enfuit, emportant la couronne qui avait servi à la cérémonie. Dès que cette princesse a quitté Bude, Ladislas y fait son entrée aux acclamations de tout le peuple. Il se rend aussitôt à la cathédrale, où il est reçu par le primat, qui, à défaut du diadème royal, lui place sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Étienne Ier. Un émissaire de la veuve d'Albert s'introduit, à la faveur de la foule, dans le palais de Ladislas pour l'empoisonner; mais il est arrêté, et les tortures lui arrachent l'aveu du crime qu'il méditait, et dont il reçoit la juste punition. Cependant la Hongrie, que divisent deux factions également acharnées, est envahie par les Turcs. Ladislas confie le commandement de ses troupes à Jean Huniade, l'un des plus braves généraux de son temps (*voy.* HUNIADE) : ce héros repousse les Turcs, et les oblige à demander la paix. Ladislas, trop heureux, dans les circonstances où il se trouvait, de se faire un allié d'un ennemi si puissant, accepte les conditions qu'Amurat lui propose, et jure avec lui une trêve de dix années : mais le cardinal Julien Césarini, légat du pape en Allemagne, le menace d'excommunication s'il laisse échapper l'occasion d'attaquer les infidèles avec avantage; et le malheureux Ladislas rentre aussitôt dans la Bulgarie à la tête d'une puissante armée. Il atteignit les Turcs près de Varna le 11 novembre 1444, et leur livra une bataille où il périt après des prodiges de valeur. Sa tête fut coupée et placée au bout d'une pique par un janissaire, et portée dans les rangs. Alors les Hongrois découragés jetèrent leurs armes, et s'enfuirent en désordre. La perte de cette bataille mémorable entraîna la ruine presque totale de la Hongrie, et hâta la chute de l'empire grec. On dit qu'Amurat rendit de grands honneurs à la mémoire de Ladislas, dont il avait pu apprécier le courage. Casimir, son frère, lui succéda sur le trône de Pologne (*voy.* CASIMIR IV). W—s.

LADISLAS V, roi de Hongrie, fils d'Albert I d'Autriche, naquit en 1439, quelques mois après la mort de son père. Les Hongrois, malgré l'opposition de sa mère, disposent du trône en faveur d'un prince qu'ils jugent plus propre à les défendre d'une invasion (*voy.* l'art. précédent). Les Bohêmes veulent suivre cet exemple; mais Albert, duc de Bavière, et l'empereur Frédéric, à qui les états offrent successivement la couronne, refusent de dépouiller un faible enfant des restes de son héritage. Frédéric se déclare le tuteur de Ladislas, le fait élever à sa cour, et administre la Bohême au nom du jeune prince, mais au milieu des troubles et des contradictions. Après la perte de la bataille de Varna, les Hongrois réclament le

fils d'Albert comme leur souverain légitime, et envoient une ambassade à Frédéric pour le prier de leur remettre son pupille; mais l'empereur refuse de le laisser partir sous le prétexte de sa trop grande jeunesse. Alors les Hongrois courent aux armes, pénètrent dans les provinces autrichiennes, et font autant d'efforts pour ravoir Ladislas qu'ils en avaient fait quelques années auparavant pour l'éloigner du trône. L'empereur, battu de toutes parts, a recours au pape, qui lui confirme la tutelle de Ladislas et excommunie les Hongrois comme rebelles; mais ils n'en continuent pas moins d'assiéger Frédéric dans Neustadt, et ils le forcent enfin à leur remettre Ladislas, qui est reçu par ses nouveaux sujets avec les mêmes transports que s'il eût pu devenir le libérateur de la Hongrie. Cependant, à l'approche des Turcs, Ladislas s'enfuit à Vienne, laissant le défense de ses États à Jean Huniade, qui les sauva encore une fois de l'invasion (*voy.* HUNIADE). Frédéric avait inspiré à son pupille une haine violente contre ce héros : aussi Ladislas paya-t-il ses services de la plus noire ingratitude; et, après sa mort, il fit périr sur un échafaud son fils aîné, faussement accusé de conspiration. Cette exécution rendit le roi si odieux à ses sujets, que ne se croyant plus en sûreté dans son palais, il se retira à Vienne, d'où il se rendit en Bohême pour y attendre Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, à laquelle il était fiancé; mais avant l'arrivée de cette princesse, il mourut lui-même à Prague en 1458, à l'âge de 19 ans. Comme il avait poursuivi les hussites avec beaucoup d'acharnement, on soupçonna qu'ils l'avaient empoisonné. On dit que Ladislas avait de grandes qualités, et qu'il faut rejeter les fautes qui ternissent sa mémoire sur l'influence qu'exerça toujours sur lui l'empereur Frédéric. Les Hongrois élurent pour son successeur Mathias Corvin, second fils de Jean Huniade (*voy.* CORVIN). W—s.

LADISLAS, ou WLADISLAS VI, roi de Hongrie, était fils de Casimir IV, roi de Pologne, et succéda en 1471 à George Podibrad sur le trône de Bohême. Après la mort de Mathias Corvin (1490), il aspira à réunir sur sa tête la couronne de Hongrie, et y parvint en flattant la veuve de Mathias de l'espoir de l'épouser. Le jour de son sacre, il jura publiquement de respecter toutes les franchises de la nation hongroise, et se concilia l'affection d'un peuple jaloux de ses libertés. Il fut ensuite obligé de prendre les armes contre ses compétiteurs qui désolaient différentes parties du royaume : il obtint sur eux de grands avantages; et, au lieu d'en profiter pour les écraser, il leur offrit la paix à des conditions honorables qu'ils acceptèrent. Tranquille sur le trône, il cessa de garder des ménagements avec la veuve de Corvin, dont il ne craignait plus l'influence : il épousa Anne de Foix, qui mit le comble à son bonheur en lui donnant des enfants. Il confia la défense de ses frontières à Jean II Zapota, l'un des dignes successeurs de Huniade; et se reposant sur lui du soin de faire respecter sa couronne, il s'occupa uniquement de faire jouir ses peuples des bienfaits d'une administration paternelle. Il fit rassembler et mettre en ordre les lois qui avaient jusqu'alors régi la Hongrie, et en présenta le recueil aux états, qui le sanctionnèrent le jour de Ste-Elisabeth, l'an 1514. Pour prévenir les troubles inséparables d'une élection, il fit déclarer son successeur Louis, son fils aîné, et mourut deux ans après, le 13 mars 1516. Ladislas avait des qualités plus solides que brillantes : aussi son règne n'occupe que quelques pages dans l'histoire; mais sa mémoire est encore chère à ses peuples, qu'il s'appliqua constamment à rendre heureux. W—s.

LADISLAS, ou LANCELOT, roi de Naples, régna de 1386 à 1414. A peine Charles III de Duras, son père, avait achevé la conquête du royaume de Naples sur Jeanne Ire, qu'il était allé chercher en Hongrie de nouveaux lauriers et une nouvelle couronne; il y mourut assassiné le 24 février 1386, laissant à Naples deux enfants sous la tutelle de Marguerite de Duras sa femme. Jeanne, qui fut ensuite Jeanne II, avait seize ans et Ladislas n'en avait que dix. Les droits du sexe l'emportant sur ceux de l'âge, Ladislas fut reconnu roi; mais à peine la nouvelle de la mort de Charles fut portée dans le royaume de Naples, que tout le parti d'Anjou prit les armes dans toutes les provinces pour venger Jeanne Ire, et faire passer la couronne à Louis II, fils du prince qu'elle avait adopté. Les rebelles vinrent bientôt assiéger Marguerite dans sa capitale; d'autre part les Napolitains, secouant l'autorité royale, formèrent un conseil qu'ils nommèrent *les huit du bon gouvernement*, auquel ils attribuèrent toutes les prérogatives de la couronne. Marguerite, effrayée de cette insubordination, sortit de Naples le 8 juillet 1387, et vint s'enfermer à Gaëte avec ses deux enfants. C'est au milieu de ces guerres civiles et dans un état de dépendance et de danger que Ladislas passa sa première jeunesse. Sa mère, lorsqu'il était à peine sorti de l'enfance, lui fit épouser, le 5 septembre 1389, Constance, fille du comte de Clermont en Sicile, afin de rétablir ses finances avec la dot considérable qu'apportait la fille de ce puissant chef de parti. L'année suivante, le nouveau pape, Boniface IX, releva Ladislas et son parti des excommunications que son prédécesseur avait lancées contre lui, et le fit couronner à Gaëte par un cardinal-légat : mais dans le même temps Louis II d'Anjou était parvenu de son côté à l'âge d'homme; il prenait possession de Naples, et recevait de ses barons le serment de fidélité. Ladislas commença enfin, en 1392, à relever le parti de Duras de son profond abaissement. Lorsqu'il sortit de Gaëte pour faire ses premières armes, la reine Marguerite le recommanda d'une manière touchante aux barons de son parti. Élevé au milieu des dangers, entouré dès son enfance de guerres

civiles et de conjurations, il avait exercé son courage et s'était formé à la dissimulation. Aucun péril n'arrêtait sa valeur; aucun lien d'honneur ou de probité ne le retenait dans l'exécution de ses projets. Cependant ses talents le mettaient au-dessus de son adversaire; la cour de Rome le secondait, et les peuples voyaient en lui le seul descendant de leurs anciens rois. Les barons, qui lui avaient été contraires, passaient successivement sous ses étendards. En 1399, Naples lui ouvrit ses portes; et Louis II d'Anjou fut enfin contraint, après une valeureuse résistance, à retourner avec son frère en Provence, et à remettre toutes les forteresses au parti de Duras. Au moment même où Ladislas voyait commencer ses prospérités, il donna une preuve éclatante de son ingratitude en répudiant sa femme Constance de Clermont pour épouser Marie de Lusignan, fille du roi de Cypre. Le comte de Clermont, père de Constance, avait perdu ses richesses et son pouvoir; Ladislas prétendit avoir été forcé à épouser sa fille. La beauté et les vertus de Constance faisaient d'elle l'idole de la cour: elle aimait son mari avec passion, et ne soupçonnait point le malheur dont elle était menacée. Un jour, en 1392, qu'elle assistait avec Ladislas à la messe, elle entendit avec étonnement l'évêque de Gaëte lire une bulle du pape Boniface IX qui annulait son mariage, et elle le vit s'avancer ensuite vers elle pour lui arracher l'anneau nuptial. Cette reine malheureuse fut reléguée dans une maison obscure, sous la garde de deux vieilles femmes. Au bout de trois ans, Ladislas l'en retira pour lui faire épouser, le 26 décembre 1395, André de Capoue, l'un de ses favoris. Ladislas avait hérité de son père des droits sur le royaume de Hongrie; et vers l'année 1401, il fut invité à les faire valoir par ses partisans dans ce royaume: mais il sentit bientôt que ces deux couronnes pouvaient difficilement être portées par le même roi. Il vendit en 1409 aux Vénitiens les villes que ses partisans lui avaient livrées en Esclavonie, et il ne s'occupa plus qu'à étendre les frontières de son royaume de Naples. L'affaiblissement des pontifes pendant le schisme lui en donnait les moyens. Ladislas excita les Romains à la révolte contre le pape Innocent VII, et traversa toutes les négociations qui avaient pour but de rendre la paix à l'Église. Au mois d'avril 1408, il s'empara de Rome et des villes voisines, et il fit ses préparatifs pour envahir aussi la Toscane. Il espérait soumettre en peu de temps toute l'Italie, où il ne voyait aucune puissance en état de l'arrêter; il projetait d'enlever la couronne impériale à Wenceslas et à Robert, qui se la disputaient, et déjà il avait fait mettre sur ses drapeaux: *aut Cæsar aut nihil.* La hardiesse et la constance des Florentins l'arrêtèrent dans sa carrière; ils détachèrent de lui Braccio de Montone, l'un de ses meilleurs généraux; ils rappelèrent en Italie Louis II d'Anjou, rival de Ladislas, et lui formèrent une nouvelle armée; ils s'assurèrent l'alliance du pape Jean XXIII, et opposèrent aux armes de Ladislas une résistance si valeureuse, que ce roi, défait à Rocca Secca le 19 mai 1411, aurait perdu sa couronne si Louis d'Anjou avait su profiter de sa victoire. Ladislas se releva cependant de cette défaite; et il menaçait de nouveau l'Italie entière, lorsqu'il fut atteint à Pérouse d'une maladie que ses débauches excessives paraissent avoir occasionnée. Une de ses maîtresses, fille d'un médecin de Pérouse, qu'on accuse de l'avoir empoisonné, mourut en peu du jours, atteinte d'un mal semblable à celui du roi. Ladislas, dont les souffrances étaient insupportables, se fit transporter en litière à Rome: là, il s'embarqua sur le Tibre pour se rendre à Naples; mais il fut à peine arrivé dans cette dernière ville, qu'il y mourut le 6 août 1414. Ladislas, après la mort de Marie de Lusignan, sa seconde femme, avait épousé en 1406 Marie, veuve de Raimond Orsini, qui lui survécut; mais il n'eut point d'enfants de ses trois femmes, non plus que de ses nombreuses maîtresses: en sorte que sa sœur Jeanne II recueillit son héritage. S. S—I.

LADISLAS, rois de Pologne. *Voyez* WLADISLAS.

LADIXMERIE. *Voyez* DIXMERIE.

LADJYN (MELIK AL MANSOUR HOUSAM-ÉDDYN), onzième sultan d'Égypte, de la dynastie des mamelouks Baharites, éprouva toutes les vicissitudes de la fortune. Il n'était point d'origine turque comme la plupart de ses prédécesseurs. On prétend qu'il était Allemand, et que, dans sa jeunesse, il avait servi en Livonie, sous les chevaliers teutoniques. Ce fut là, dit-on, qu'il connut Henri III, duc de Mecklembourg, qui combattait avec les chevaliers porte-glaives contre les Livoniens. Devenu souverain de l'Égypte, il trouva ce prince captif au Caire, depuis vingt-six ans, se ressouvint de lui, et le mit en liberté sans rançon (Mallet, *Hist. de Danemarck*). Quoi qu'il en soit, Grec ou Allemand, Ladjyn fut vendu comme esclave à Kélaoun, qui lui fit abjurer le christianisme, et l'admit au nombre de ses mamelouks. En montant sur le trône, il le nomma gouverneur du château de Damas. Mais Sancar-el-Aschcar, qui s'était fait proclamer sultan dans cette ville, le fit mettre aux fers; et ce ne fut qu'après la défaite de cet ambitieux, que Ladjyn recouvra sa liberté et son gouvernement. Khalil, fils et successeur de Kélaoun, le déposa onze ans après, l'envoya prisonnier au Caire, le relâcha ensuite, le fit arrêter de nouveau, et ordonna qu'il fût mis à mort. Un hasard singulier sauva Ladjyn: le cordon qui devait l'étrangler s'étant cassé dans les mains de l'exécuteur, le sultan, ému par un sentiment de pitié, entendit sa justification, lui pardonna et l'attacha auprès de sa personne par l'emploi de *selikhdar* (porte-sabre). Mais Ladjyn, plus sensible à l'outrage qu'à la reconnaissance, n'usa des facilités que lui donnait sa charge que pour se venger; il fut un des trois principaux assassins de son maître. Proscrit et réduit à se cacher après cet attentat, il reparut pendant la minorité de Nasser-Moham-

med, s'insinua dans les bonnes grâces du régent Ketbogha, capta sa confiance et lui persuada d'usurper le trône. Devenu le favori de ce prince, qui le créa son lieutenant général en Égypte, il paya ses bienfaits par la plus noire ingratitude : il entreprit de l'égorger au milieu de son camp. S'il échoua dans l'exécution de ce nouveau forfait, il réussit à s'emparer de la tente impériale et du trésor, se fit proclamer sultan à Ghaza, le 10 sefer 696 (8 décembre 1296), et contraignit Ketbogha d'abdiquer la puissance suprême (*voy.* Kelaoun, Khalil et Ketbogha). Parvenu enfin à l'empire à force d'intrigues, de perfidies et de crimes, Ladjyn en parut digne d'abord par des vertus qu'on ne lui supposait même pas. Il distribua les premières dignités aux émirs qui s'étaient déclarés pour lui; il respecta les jours de son prédécesseur, et le laissa jouir en paix d'un gouvernement où il survécut quelques années à celui qu'il avait détrôné. Tandis que Ladjyn montrait sa prudence, son courage et son habileté dans les affaires, il gagnait tous les cœurs par sa bienfaisance et sa générosité. Ce fut lui qui abolit l'usage de transporter de la neige de Syrie en Égypte, parce que, dans le temps qu'il était gouverneur de Damas, il avait remarqué combien cette corvée était onéreuse au peuple. Il fit la guerre avec succès par ses généraux, à Sempad, prince de la Petite Arménie, puis à son frère Constantin que les Arméniens lui avaient donné pour successeur, et conclut avec ce dernier un traité avantageux qui, réunissant Marach, Hamousse et cinq autres places à l'empire mamelouk, recula ses frontières jusqu'à la rivière de Djihoun (le Pyrame). Mais la faiblesse de Ladjyn pour son esclave Mangou-Tymour troubla la fin de son règne et en abrégea la durée. Déjà il avait excité les murmures des émirs, en ôtant à l'un d'eux la lieutenance générale de l'Égypte pour la donner à cet affranchi qui abusa impunément de son autorité. Ses extorsions furent si criantes en 697, que les peuples opprimés donnèrent, à cette année, le nom de *housamite*, dérivé d'un surnom du sultan qu'ils accusaient de tous leurs maux. Ce prince, au lieu d'accueillir les plaintes qui lui étaient adressées contre l'insolent favori, envoya l'ordre au gouverneur d'Alep d'arrêter tous les émirs qui arrivaient de l'expédition d'Arménie. Plusieurs se renfermèrent dans Hemesse, passèrent ensuite auprès de Ghazan, khan des moghols de Perse, et eurent à se repentir de lui avoir fourni un prétexte pour envahir, bientôt après, la Syrie. Ladjyn acheva de mécontenter l'armée par une taxe qu'il établit sur tous les chefs de la milice, et dont le seul Mangou-Tymour fut exempté. Enfin les émirs qui avaient contribué à l'élévation de ce prince, et auxquels il avait promis de ne se conduire que par leurs conseils, furent les premiers à conspirer contre lui. Le sultan avait un esclave géorgien dont le crédit offusquait le favori. Les conjurés le mirent dans leurs intérêts. Un soir que Ladjyn jouait aux échecs dans son palais, le Géorgien s'approcha comme pour prendre ses ordres, et le frappa de son sabre à l'épaule. Le sultan demanda vainement le sien sur lequel ce misérable, en entrant, avait eu la précaution de jeter son manteau. Réduit à lutter corps à corps contre l'assassin, il le terrassa; mais le selikkdar ayant retrouvé le sabre, au lieu de le donner à son maître, ou de s'en servir pour le défendre, lui en porta plusieurs coups sur les jambes et le fit tomber. Alors les conjurés achevèrent de le tuer, le 10 reby 2e, 698 (15 janvier 1299). Ils coururent ensuite à l'appartement de Mangou-Tymour, et le traînèrent en prison où il périt par la main de son rival. Ladjyn avait régné deux ans et deux mois : sa mort fut bientôt vengée. La faction dominante avait rappelé au trône le sultan Nasser-Mohammed, fils de Kélaoun, et donné la charge de lieutenant général à Saïfeddyn-Tokhdjy, qui devait gouverner le royaume jusqu'au retour du prince. Quatre jours après cette révolution, l'émir Bedreddyn-Bektasch, étant arrivé à la tête des troupes qu'il ramenait de l'Arménie, fit périr Saïfeddyn, s'empara du château du Caire malgré la vigoureuse résistance de deux mille mamelouks Bordjites commandés par l'esclave géorgien, fit exécuter ce scélérat avec la plupart de ses complices; et, partageant d'ailleurs le vœu unanime de l'Égypte, il ordonna qu'on renouvelât le serment de fidélité au sultan Nasser-Mohammed. A—T.

LADMIRAL (Jean), graveur en couleur, naquit à Leyde en 1680. On n'a aucun renseignement certain sur sa vie ni sur le maître auquel il dut les talents qu'il a manifestés dans l'art de la gravure. La grande supériorité avec laquelle il savait représenter, au moyen d'estampes imprimées en couleurs, les diverses parties du corps humain, le fit rechercher par le célèbre anatomiste Ruysch, qui lui confia la gravure des planches dont il a enrichi ses écrits. Ces planches sont très-estimées des connaisseurs. En 1746, Ladmiral publia une *Collection d'insectes*, en vingt-cinq feuilles, qu'il avait été trente ans à rassembler, en parcourant la France, la Hollande et l'Angleterre. On ne connaît point la date de sa mort. P—s.

LADORE (Jacques), né en Touraine au commencement du 17e siècle, obtint le grade de docteur en théologie, et entra dans les Minimes, dont il devint procureur général. Ces fonctions l'appelèrent à Rome, où il composa son *Horace chrétien*, et il était encore dans cette ville en 1664. Revenu en France, il se noya en passant la Seine à Joigny, et il fut enterré dans cette ville, sans qu'on puisse dire positivement en quelle année. Ce religieux a publié : 1° *le Vol de l'âme sur les autels*, Paris, 1656, in-8°; 2° *le Bonheur de la fréquente communion*, Paris, 1658, in-8°; 3° *Digestum sapientiæ minimitanæ, sive de jure Minimorum*, Rome, 1660, in-4°; 4° *Horatii christiani tripartitus in B. Francisci Salesii canonisationis inauguratione, fidei scilicet, spei et charitatis triumphus*, Rome, 1662, in-4°. Ce dernier ouvrage est

un recueil d'odes et d'hymnes comparées à celles d'Horace, et ayant pour but d'exalter les vertus de François de Sales, dont on préparait la canonisation. Les vers n'y sont pas indignes du grand nom qu'ils rappellent. F—T—E.

LADOUCETTE (le baron Jean-Charles-François de), administrateur, antiquaire et littérateur français, né à Nancy le 4 octobre 1772. Fils d'un avocat qui exerçait sa profession avec distinction, Ladoucette fit de bonnes études dans sa ville natale et y suivait un cours de droit, au moment où la révolution éclatait. Il en embrassa la cause avec ardeur, mais sans en approuver les excès. En 1790, lorsqu'eut lieu, à Nancy, la révolte des troupes contre les décrets de l'assemblée nationale, il se fit remarquer dans les rangs de la garde civique, et prononça, le lendemain, l'oraison funèbre d'un de ses chefs tombé victime de son zèle pour le maintien des nouvelles institutions. Barthélemy, qui fut depuis membre du directoire, avait fait la connaissance de Ladoucette et remarqué son intelligence précoce; devenu ambassadeur de la république en Suisse, il se l'attacha et lui confia diverses missions importantes. Mais la carrière du jeune diplomate fut brisée de bonne heure. Le 18 fructidor ayant amené l'exil de son protecteur, Ladoucette rentra, pour quelques années, dans la vie privée. Il se livra au théâtre, la seule branche de littérature alors dont l'état de trouble et de malaise qui pesait sur la France, n'eût pas dégoûté les esprits. Il fit représenter, en 1798, au théâtre de Molière, *Helvétius à Voré*, comédie spirituelle en un acte et en prose qui fut publiée en 1800 et dont une 3e édition a paru en 1843. Vers la même époque, il donnait, sous le titre de *Philoclès* (Paris, 1807), un roman imité de Wieland qui lui valut les éloges du célèbre auteur allemand, sur lequel il a publié, en 1810, une notice (Paris, in-8°). Le roman de *Philoclès* a eu les honneurs de la réimpression en 1820. En 1801, Ladoucette fit paraître, sous le voile de l'anonyme, *Rose et noir, une nouvelle dite très-ancienne et une chinoise* (Paris, in-12). La révolution du 18 brumaire, qui rendit à la France l'ordre et le calme, ouvrit au jeune auteur la carrière administrative. Présenté au premier consul, pour une place au conseil général de la Seine, il obtint, au lieu de ce qu'il sollicitait, le poste de préfet du département des Hautes-Alpes. Bonaparte avait besoin d'hommes nouveaux et intelligents qui réorganisassent l'administration départementale; le bien que les protecteurs de Ladoucette en disaient, lui donna l'idée de confier au jeune postulant un emploi plus important. Une fois fixé à Gap, Ladoucette s'acquitta de ses fonctions avec un zèle et une intelligence qui ont laissé dans l'esprit des habitants des souvenirs encore vivants. C'est grâce à son initiative que fut commencée la route du mont Genèvre, malgré la vive opposition du directeur général des ponts et chaussées. Il fit lui-même les premiers frais de ce grand travail, et rencontra heureusement en Napoléon un appui qui lui permit de se rembourser de ses avances et de poursuivre l'exécution du projet. Le mérite de l'administrateur trouva bientôt sa récompense. Ladoucette fut successivement nommé chevalier, puis officier de la Légion d'honneur; il reçut le titre de baron de l'empire. L'étude du département confié à ses soins l'avait conduit à en étudier la topographie, l'histoire et les antiquités. De cette façon, il réunit les matériaux de l'ouvrage qu'il a publié plus tard. Il dirigea les fouilles de la ville romaine du *Mons Saleucus*, et les fit connaître dans son *Archéologie de Mons Saleucus* (Gap, 1806, in-8°), en même temps qu'il recueillait avec ardeur les traditions locales. Appelé en 1809 à la préfecture du département de la Roer, Ladoucette réalisa dans ce pays de nombreuses améliorations et posa la première pierre du nouvel hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle. Il ne quitta sa préfecture qu'au moment où les Russes mettaient le pied dans la ville. Demeuré en disponibilité jusqu'en 1815, l'ex-préfet fut appelé par Napoléon, lors de son retour de l'île d'Elbe et chargé d'une mission dans le département de la Moselle, alors menacé par les Prussiens. L'empereur savait qu'il pouvait compter sur son courage et son dévouement. Arrivé à Metz, Ladoucette, s'empressa de lever dix mille hommes de garde nationale et d'organiser tout pour la défense de la ville. Mais la seconde Restauration ayant rendu sa tâche inutile, il ne s'occupa plus qu'à amener par une transition pacifique la population au nouvel ordre de choses. Cette œuvre accomplie, il se retira dans la vie privée, conservant naturellement un vif attachement pour le régime impérial, qu'il avait si honnêtement servi; il ne donna pas l'exemple de ces tristes palinodies qui sont le fruit trop habituel des révolutions. Dès lors, Il se consacra tout entier à la culture des lettres et de l'archéologie. Admis, en 1818, à la Société royale des antiquaires de France, avec le titre de membre résident, il prit une part active à ses travaux; il a publié, dans le recueil de ses Mémoires, une foule de dissertations, de rapports, de notices biographiques. Nous citerons, comme les plus importantes : *Notice sur Lerouge*, membre de cette société (t. 10), *Notice sur le marquis de Malleville* (t. 10), *sur le comte Miollis* (t. 10), *sur le chevalier de Pougens* (Nouv. sér., t. 1), *sur l'amphithéâtre d'Arles* (t. 9), *sur les camps, voies romaines, tombes, etc., du département des Vosges et de la Moselle* (t. 10); *Antiquités d'Aix-la-Chapelle* (Nouv. sér., t. 11); *sur les Ubiens de Colonia Agrippa* (Nouv. sér., t. 4), *sur l'air du pantalon de St-Pé* (t. 8), *sur le troubadour Guillaume de Cabestaing* (t. 8 et 10). En 1819, Ladoucette dut à son zèle pour les travaux de la Société l'honneur d'être appelé à la présidence. Tout en se livrant à ses recherches savantes, Ladoucette réunissait le fruit des observations qu'il avait faites durant son séjour dans les provinces rhénanes, et donnait un *Voyage fait en 1813 et 1814 dans le pays entre Meuse et Rhin*

(Paris, 1818, in-8°). Au reste, l'étude des antiquités et de l'histoire n'avait point effacé, chez lui le goût de la littérature légère. En 1826, il publia un recueil de *Fables* qui eut une seconde édition en 1841. Il avait fait paraître en 1824, sous ce titre : *le Troubadour, ou la Provence au 12e siècle, ou Guillaume et Marguerite*, un tableau animé et intéressant des anciennes mœurs du midi de la France, ouvrage qui a été réimprimé en 1843. En 1827, il donnait *Robert et Léontine, ou la Moselle au 16e siècle* (Paris, 3 vol. in-12), qui a eu aussi une seconde édition (Paris, 1843, in-8°). Devenu secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, Ladoucette communiqua aux séances publiques de cette association littéraire plusieurs des morceaux sortis de sa plume spirituelle et facile. Un recueil de *Nouvelles, Contes et Apologues*, avait paru de lui, sans nom d'auteur en 1822 (3 vol. in-12). Mais l'ouvrage qui a mérité à Ladoucette le plus d'éloges, et rendu le plus de services à la science et aux lettres est son *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des hautes Alpes*, dont la première édition date de 1820 et qui a été réimprimé avec des additions en 1834 et en 1848. C'est le recueil le plus complet d'informations qui existe sur le haut Dauphiné. Si l'on n'y trouve pas une érudition toujours bien étendue et bien sûre, on y puise du moins des faits recueillis avec intelligence et avec soin. Ladoucette n'avait pu approfondir la géographie des Gaules et la philologie des langues romanes, mais il connaissait bien les Alpes et en savait parfaitement l'histoire et les mœurs. Élu en 1834 à la Chambre des députés par l'arrondissement de Briey, qui gardait le souvenir de sa courageuse résistance contre l'invasion, Ladoucette prit place dans les rangs de l'opposition modérée du centre gauche et s'occupa surtout des intérêts matériels du pays. On le vit s'opposer avec force au défrichement des forêts, éclairer la question des attributions municipales et des biens communaux. Il prit part à la discussion sur la responsabilité des agents du pouvoir et fut rapporteur dans les affaires de St-Domingue. La révolution de 1848 vint le surprendre sur son siége de député. Il mourut le 10 mars suivant. Il a laissé deux fils, dont l'un est aujourd'hui sénateur et l'autre membre du Corps législatif. On trouve le portrait de cet antiquaire en tête de la 3e édition de l'*Histoire des hautes Alpes*. On doit encore à Ladoucette : *Souvenirs sur Napoléon et Marie-Louise*, dans le *Livre des cent et un* (t. 2), *Anecdotes sur Napoléon* (ibid., t. 15), divers comptes rendus des travaux de la Société philotechnique publiés dans les *Annuaires* de cette société; il a fourni quelques morceaux aux *Annales de la société d'émulation des Vosges*. A. M—y.

LADRILLEROS (Jean), navigateur espagnol, s'était fait remarquer avantageusement dans les guerres civiles du Pérou, lorsque don Garcia Hurtado de Mendoça, gouverneur général du Chili, le chargea de reconnaître la côte méridionale de ce pays et le détroit de Magellan. Ladrilleros partit de Valdivia en novembre 1557 avec deux vaisseaux sous ses ordres, le *San-Luis*, qu'il montait, et le *San-Sebastian*, commandé par Cortès Ogéa. Hernan et Pedro Gallego, deux habiles marins, étaient employés comme pilotes. Des observations mal faites, qui lui donnèrent de faux résultats, et l'ignorance de ses guides furent cause qu'il se méprit sur la véritable entrée du détroit. Trois fois il s'engagea dans divers canaux et ouvertures le long de cette côte, dont il a donné une description détaillée. Beaucoup de temps fut ainsi perdu et beaucoup de vivres furent consommés. L'équipage, mécontent, demandait que l'on regagnât le Chili; Ladrilleros déclara qu'il continuerait sa route. Une conspiration se forma pour lui ôter le commandement; elle fut découverte, et le capitaine fit pendre les chefs du complot. Un coup de vent ayant séparé les deux vaisseaux, il pousuivit son examen de la côte. Enfin il entra dans le détroit, et séjourna pendant la plus grande partie de l'hiver de ces contrées, depuis la fin de mars jusqu'au 22 juillet 1558, dans le port de Nuestra-Senora de los Remedios. Ensuite il suivit, reconnut et visita dans le plus grand détail les côtes du détroit, comme le lui prescrivaient ses instructions, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'embouchure orientale. Parvenu à ce point il revint sur ses pas, répéta dans sa traversée de retour les mêmes reconnaissances qu'il avait faites en allant, et, après avoir essuyé les plus grandes fatigues et vu périr soixante-dix hommes de son équipage, il rentra dans le port de Valdivia avec un seul matelot et un nègre. Le résultat de ce voyage si malheureux fut une connaisance plus exacte de l'île de Chiloé et des archipels voisins. Gomara, Argensola, Solorzano, Figueroa, auteurs qui ont raconté les premières expéditions des Espagnols, tant par terre que par mer, avaient cité celle de Ladrilleros. Les archives générales des Indes conservent deux copies manuscrites de son journal. C'est là que M. Navarrète puisa les matériaux de l'extrait du voyage de Ladrilleros; il l'a inséré dans l'introduction de son ouvrage intitulé *Relacion del ultimo viage al estrecho de Magallanes en los anos de* 1785 *y* 1786, Madrid, 1788, in-4°. M. Navarrète dit que ce journal présente un routier des plus circonstanciés. Le navigateur fait connaître non-seulement les côtes et toutes leurs dépendances, mais encore les vents, les marées et la température. Il dit que pour passer du grand océan Austral à l'océan Atlantique méridional, on peut, dans la bonne saison, traverser le détroit en cinq ou six jours. M. Navarrète observe avec raison que le voyage de Ladrilleros est le premier qui ait renversé l'opinion accréditée et dénuée de fondement qu'il n'est pas possible de rentrer du grand Océan dans l'océan Atlantique par ce passage, mais en même temps qu'il a donné lieu à des fables qui se trouvent inserées dans quelques collections de voyages,

puisqu'on a supposé que Ladrilleros avait découvert plusieurs passages autres que le détroit de Magellan. — Ladrilleros (Jean-Fernandès de), pilote de la Nouvelle-Espagne, fit en 1574, à l'âge de soixante ans, devant les autorités compétentes, une déclaration suivant laquelle il existait, à huit cents lieues de Compostelle, un détroit de communication entre le grand Océan et l'océan Atlantique; il s'était engagé avec plusieurs de ses compagnons pour faire des découvertes, et ce canal débouchait à l'est, dans les parages où les Anglais venaient tuer du poisson. Cette distance, parcourue au nord de Guadalaxara, si elle est exactement donnée, fait arriver à l'archipel de Quadra et Vancouver, sur la côte nord-ouest de l'Amérique. E—s.

LADURNER (Antoine), pianiste compositeur, naquit à Allgund dans le Tyrol, en 1764. Son père, organiste d'un couvent voisin, voulant faire de lui un moine, le jeune homme prit la fuite. Après s'être formé à Munich, à l'école d'un maître de chapelle savant dans la composition, il se rendit à Paris, où il donna avec succès des leçons de piano-forté. Ses liaisons avec Vogel, auteur de *Démophon*, le tirèrent de l'obscurité. Il mérita d'être cité, comme pianiste, avec les Steibelt et les Hermann, qui avaient alors une grande réputation. Après s'être fait connaître par des sonates pour son instrument, il travailla pour le théâtre, et, en 1794, il fit représenter sur le théâtre des Arts (depuis le Grand-Opéra) un opéra en trois actes, intitulé *Wenzel, ou le Magistrat du peuple*, paroles de Fabien Pillet. Quelque temps après, il donna au théâtre Feydeau l'opéra des *Vieux Fous*, paroles du vicomte de Ségur. La musique fit la fortune du poëme. On y remarqua, dit le Dictionnaire des théâtres (*Annales dramatiques*), un chant facile et gracieux, et des accompagnements qui prouvaient des connaissances profondes dans l'harmonie. Ladurner, ne pouvant alors suffire au grand nombre d'élèves qui lui demandaient des leçons de piano, se vit à regret forcé de renoncer à la composition dramatique et de se borner à la publication de plusieurs recueils de sonates. Il a formé des élèves d'un ordre très-distingué. Ce savant harmoniste, frappé de paralysie en 1836, se retira dans sa maison de campagne, à Villain, commune de Massy (Seine-et-Oise), où il mourut le 4 mars 1839. Il avait épousé mademoiselle Magnier de Gondreville, qui s'était fait connaître sous le nom de mademoiselle de la Jonchère, comme excellente violoniste. Cette dame, élève du célèbre Mestrino, brilla longtemps dans les concerts de Paris, fut nommée directrice de la maison royale de St-Denis, et mourut le 28 octobre 1823. F-le.

LADVOCAT (Louis-François), littérateur, né à Paris le 5 avril 1644, fut destiné à suivre la carrière de la magistrature, dans laquelle ses ancêtres s'étaient distingués. Nommé conseiller du roi, il succéda à son oncle dans la charge de maître ordinaire de la chambre des comptes, et mourut doyen de cette compagnie, le 8 février 1735, dans sa 91e année. Il joignit aux connaissances de son état le goût des lettres, et il a publié, en gardant l'anonyme : *Entretien sur un nouveau système de morale et de physique, ou Recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles*, Paris, 1721, in-12. De l'obéissance aux lois dérive le plaisir, et de leur transgression la douleur; c'est sur ce principe que repose tout le système de l'auteur; il y a ajouté de nouveaux développements dans un second écrit intitulé : *Nouveau Système de philosophie établi sur la nature des choses connues par elles-mêmes, auquel on a joint un Traité de la nature de l'âme et de l'existence de Dieu, prouvées l'une et l'autre par une chaîne suivie d'arguments capables de convaincre les plus incrédules et les plus opiniâtres*, Paris, 1728, 2 vol. in-12. W—s.

LADVOCAT (Jean-Baptiste), docteur et professeur de Sorbonne, savant hébraïsant, naquit à Vaucouleurs, diocèse de Toul, le 3 janvier 1709. Il était le dixième des vingt et un enfants de Claude Ladvocat, juge royal des eaux et forêts, et maire perpétuel de Vaucouleurs. Dans ses premières études, ses succès furent médiocres; mais en philosophie il mérita le titre de *prince* que l'université de Pont-à-Mousson accordait à celui qui se distinguait le plus. Les jésuites de cette ville s'efforcèrent de se l'attacher; mais ses parents l'envoyèrent perfectionner ses études à Paris. Après avoir fait un an de philosophie au séminaire de St-Louis, le jeune Ladvocat passa en théologie, et porta dans ses nouvelles études l'esprit philosophique qui le caractérisait, et devint bientôt maître des conférences. Après sa *tentative*, qu'il soutint avec beaucoup d'éclat, il se retira dans la communauté de St-Barthélemy, puis se fit admettre à l'hospitalité de Sorbonne en 1734, et à la société, en 1736. Il fournit sa carrière avec beaucoup d'honneur. A la fin de sa licence, il obtint unanimement la seconde place, c'est-à-dire celle que donnait le mérite dénué de titres. Il venait de recevoir le bonnet de docteur quand l'évêque de Toul s'empressa de le nommer à la cure de Domrémy, lieu célèbre par la naissance de Jeanne d'Arc, le destinant, après cette espèce de noviciat, à l'une des premières places du diocèse. La Sorbonne le prévint en donnant au jeune docteur une chaire qui venait de vaquer. Le nouveau professeur débuta par un traité sur la religion, pour ne pas s'écarter du plan de son prédécesseur, et plutôt encore pour dissiper des soupçons de philosophisme qui planaient sur sa tête : il y réussit parfaitement. Ce traité est encore inédit. En 1742, Ladvocat fut nommé bibliothécaire de Sorbonne. En 1749, le 28 février, il signa, avec les docteurs Lefèvre, Mercier et Joly, une consultation contre les sociétés des francs-maçons, dans laquelle il est décidé qu'il n'est pas permis de se faire initier, et encore moins

de prêter le serment (1). En 1751, le duc d'Orléans, qui le consultait souvent, fonda en Sorbonne une chaire pour expliquer l'Écriture sainte, selon le texte hébreu. Il la lui donna, et voulut qu'il conservât la place de bibliothécaire, sans que cette réunion tirât à conséquence pour l'avenir. Ladvocat fit soutenir sur le Pentateuque, sur les Psaumes et sur le livre de Job, des thèses dont la réputation passa jusque dans les pays étrangers. Il mourut d'une maladie de poitrine, le 29 décembre 1765, à l'âge de 56 ans. Il était doué d'un esprit vif, pénétrant, d'une mémoire fidèle, d'un goût sûr et délicat, d'une imagination féconde et d'un jugement excellent. Il avait des connaissances très-étendues et très-variées; il possédait également les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues orientales, l'histoire, l'Écriture sainte, les Pères grecs et latins : aucun monument ecclésiastique n'avait échappé à ses recherches. Nous avons de lui : 1° *Dictionnaire géographique portatif*, 1747, in-8°, qu'il composa à Bagneux, village près de Paris, et qu'il donna sous le nom de Vosgien, comme traduit de l'anglais (*voy.* Échard). C'est en général un abrégé du grand Dictionnaire de Bruzen de la Martinière. L'édition que donna Feller, en 1788 (2 vol. in-8°), renferme des additions importantes. Mais la plus correcte est celle que Letronne a publiée en 1813, sous le nom d'Auguste L***, 1 vol. in-12. 2° *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, 1752, 1755, 1760, 2 vol. in-8°, abrégé de Moreri. L'auteur le composa « pendant les vacances, à la campagne, par ma- « nière de délassement, et dans l'unique dessein « de donner aux jeunes gens qui le consultaient « souvent une juste idée de l'histoire et de la litté- « rature. » Ces paroles, qui sont de Ladvocat, donnent l'exacte mesure de l'ouvrage. Il fut fait *par manière de délassement*, c'est dire assez qu'il fourmille de fautes et d'inadvertances. Aussi l'abbé Saas s'éleva-t-il contre l'édition de 1760, dans une *Lettre d'un professeur de Douai à un professeur de Louvain*, Douai (Rouen), 1762, in-8°. Ce critique y trouve des fautes de toute espèce, et les relève avec beaucoup d'amertume et de hauteur. Le *Dictionnaire historique* de Ladvocat, publié d'abord en 2 volumes in-8° et porté depuis à 4 volumes, n'est peut-être autre chose qu'un abrégé du *Dictionnaire* de Moreri. Les articles de géographie, d'antiquité et de généalogie ont disparu, mais ceux de mythologie ont été conservés. Du reste, l'auteur a eu le tort d'ajouter aux noms déjà trop multipliés du *Moreri*, ceux de beaucoup d'hommes de sa profession dont la postérité ne s'occupera guère; et, vu les bornes étroites qu'il s'était prescrites, il n'a fait qu'une sèche et insignifiante nomenclature, à laquelle une certaine exactitude de dates, jointe à tous les avantages d'un volume très-resserré, a donné pendant assez longtemps une espèce de vogue. Le *Dictionnaire historique* fut traduit en italien par l'abbé Palazzi, Milan, 1758, 3 vol. in-8°; et en allemand, Ulm, 1761, 2 vol. in-8°. Après la mort de Ladvocat, M. Leclerc, libraire, ajouta successivement à ce *Dictionnaire* un et deux volumes, où l'on remarque de l'exactitude et des connaissances. Enfin, une nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1789, par une société de savants, de littérateurs et de bibliographes, en a été donnée à Paris, 1821-22, en 5 volumes in-8°. Le travail des nouveaux éditeurs forme un supplément imprimé à la fin du 5e volume. Cette édition a été faite pour servir d'introduction à la *Biographie contemporaine* de Rabbe. 3° *Lettre sur le rhinocéros*, 1749, in-8°; 4° (Avec Burtin) *Bibliothèque annuelle et universelle, contenant un Catalogue de tous les livres qui ont été imprimés en Europe pendant les années* 1748, 1749, 1750 *et* 1751, Paris, Lemercier, 1751-57, 6 vol. in-12. Quoique bien incomplète dans les premiers volumes, cette bibliographie périodique est commode, étant rangée par ordre de matières, et indiquant plusieurs pièces volantes insérées dans les journaux, et qui n'ont pas été tirées à part. Une table alphabétique, à la fin de chaque année, facilite les recherches. 5° *Dissertation historique et critique sur le naufrage de St-Paul* (dans le *Recueil* B, Luxembourg, 1752, in-12, pag. 19-122). Il y fait voir que ce naufrage eut lieu, non point à Malte, mais à Meleda, près de Raguse. Ce n'est guère qu'un extrait raisonné du livre de dom Ignace Giorgi, bénédictin de Raguse, intitulé : *Paulus apostolus in mare quod nunc Venetus Sinus dicitur, naufragus, et Melitæ Dalmatiensis insulæ post naufragium hospes*, Venise, 1730, in-4°. 6° *Grammaire hébraïque à l'usage des écoles de Sorbonne, avec laquelle on peut apprendre les principes de l'hébreu sans le secours d'aucun maître*, Paris, 1755, 1765, 1789, in-8°; nouvelle édition, revue et corrigée, Paris, 1822, in-8°. L'auteur s'est proposé, en outre, de rendre sa Grammaire si courte qu'elle pût être apprise dans *quinze jours* ou *dans un mois au plus*. Il a ajouté à chaque lettre et à chaque mot hébreu sa prononciation en caractères romains. Les conjugaisons sont rangées et disposées en tables et en formules très-commodes. Ces tables présentent, au premier coup d'œil, toutes les conjugaisons, tant régulières qu'irrégulières, leurs temps et leurs différences. M. Audran, professeur d'hébreu au collége Royal, a perfectionné cette méthode, et a rendu ces tables encore plus commodes. Enfin, Ladvocat, pour épargner à ses élèves le dégoût que les points et les accents ne manquent pas de leur causer, d'après les anciennes grammaires, en a écarté toutes les minuties et toutes les inutilités, et n'en a traité qu'autant que cela est nécessaire pour la prononciation et pour l'intelligence du texte sacré. L'abbé Ladvocat ne faisait pas grand cas des

(1) Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, t. 4, p. 315.

points-voyelles; mais il était obligé de les enseigner pour se conformer aux conditions expresses de la fondation. 7° *Jugement et observations sur les traductions des Psaumes de M. Pluche et de M. Gratien, et en particulier sur celles des RR. PP. capucins et de M. Laugeois*, à l'usage des écoles de Sorbonne, Paris, 1763, in-12. Ladvocat, qui professait une haute estime pour la savante école hébraïque des capucins de la rue St-Honoré, avait approuvé leur traduction des Psaumes, comme censeur royal; mais il crut pouvoir relever en critique les erreurs qu'il y apercevait. Il pensait que tous les *termes énigmatiques* des capucins et toutes leurs hypothèses sont purement arbitraires et absolument dénués de preuves; que les systèmes en général sont plus propres à retarder qu'à avancer les progrès dans l'étude de l'hébreu et dans l'intelligence du texte sacré. Les capucins trouvèrent un vigoureux défenseur dans un ancien mousquetaire du roi, membre de l'académie de Rouen (M. de St-Paul), qui fit paraître un *Appel du jugement rendu par M. l'abbé Ladvocat, dans la cause où il s'est constitué juge de quatre traductions des Psaumes en français*, 1763, in-12. Cette réponse aux critiques mesurées de l'abbé Ladvocat est fort leste et se ressent extrêmement de l'ancienne profession de l'auteur. Les capucins répondirent plus modérément (*Principes discutés*, t. 15). 8° *Interprétation historique et critique du psaume* 68, Exurgat Deus, etc., Paris, 1767, in-12 (l'abbé du Contant a adopté le sentiment de Ladvocat). Dans une lettre au P. Houbigant, qui précède l'explication de ce psaume, l'abbé Ladvocat s'exprime ainsi : « J'ai toujours été persuadé qu'il « était impossible de bien entendre l'Écriture sainte « sans avoir un texte hébreu pur et correct; au- « trement tous les commentaires portent à faux... « Il est constant que toutes nos Bibles hébraïques, « sans excepter la Bible d'Athias, en 1705, in-8° « (*voy.* Leusden), sont imprimées sans goût, sans « critique, sur les manuscrits les plus modernes « et les moins corrects; qu'elles sont pleines de « fautes, de solécismes, de bévues et de défauts. « Le moyen le plus sûr et le plus efficace de ré- « tablir, autant qu'il est possible, le texte hé- « breu dans toute sa pureté est de comparer avec « le texte hébreu d'aujourd'hui les versions des « hexaples, les targums et toutes les autres an- « ciennes versions. » Telle était sa manière de penser. Dans cette vue, Ladvocat se proposait de donner : 1° les Livres saints dont il expliquait en classe, chaque année, le texte hébreu et chaldéen; 2° un dictionnaire hébreu dans le goût de celui de Schrevelius pour le grec; 3° de courtes notes grammaticales, littérales et critiques, sur tout le texte hébreu de l'Ancien Testament, avec les diverses leçons tirées des manuscrits du Pentateuque samaritain, des paraphrases chaldaïques et des anciennes versions; 4° de petites dissertations sur les usages des Hébreux, et sur les endroits les plus difficiles et les plus importants du texte hébreu de la Bible. 9° *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769; Porto, 1773, in-8°. Cet ouvrage est savant et utile; mais la forme scolastique, que l'auteur a suivie, en rend la lecture pénible. 10° *Lettre dans laquelle il examine si les textes originaux de l'Ecriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable*, Amsterdam et Caen, 1766, in-8°. Sa marche, dans cette lettre, se rapproche tantôt du P. Morin et de L. Cappel, tantôt du P. Houbigant, dont il était le zélé disciple; il insiste beaucoup sur ce que les fautes du texte hébreu, quelque multipliées qu'elles soient, n'en détruisent point l'authenticité ni l'intégrité. 11° *Notice d'un manuscrit original, apporté à Paris en* 1764 (insérée dans le *Journal des savants*, août 1765, pag. 540). C'est un manuscrit estranghelo du Pentateuque, écrit l'an 704 de notre ère. Ladvocat en donne les variantes les plus importantes, avec une savante notice sur Jacques, évêque d'Édesse, qui le fit rédiger. 12° *Lettre sur les deux premiers volumes du Nouveau Dictionnaire historique* (de dom Chaudon), insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1766 (*Voy.* le *Journal des savants* de mars 1767, p. 194). L'éloge historique de Ladvocat se trouve en tête de l'explication du ps. *Exurgat;* dans l'*Année littéraire*, 1766, t. 2; et dans le *Nécrologe de* 1767. L—B—E.

LADVOCAT-BILLIAD (Nicolas), en latin *Billialdus*, pieux et savant prélat, naquit à Paris en 1620, d'une bonne famille de robe; il fit ses études avec beaucoup de distinction, et soutint en Sorbonne ses thèses pour le doctorat à l'âge de vingt-quatre ans. Il succéda à l'un de ses oncles, chanoine de l'église Notre-Dame, et devint vicaire général du cardinal de Retz, qu'il aida pendant plusieurs années dans l'administration de son diocèse et qu'il suivit à Rome. Nommé en 1675 évêque de Boulogne, il ne put prendre possession de son siége que deux ans après. Il s'appliqua surtout à faire revivre dans son diocèse l'ancienne discipline, il tint plusieurs synodes, fonda un séminaire dans sa ville épiscopale, et n'oublia rien pour étendre le culte de la Vierge, à laquelle il eut toujours une dévotion particulière. Ce prélat mourut à Boulogne le 11 avril 1681, et fut inhumé dans sa cathédrale. On a de lui : *Vindiciæ parthenicæ*, Paris, 1670, 1772, in-12; il y soutient contre Claude Joly que la sainte Vierge a été élevée au ciel corporellement. On lui attribue les règlements de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui étaient conservés en manuscrit à la bibliothèque de Sorbonne. W—s.

LAEGER (Antoine de), né à Castres, conseiller au parlement de Toulouse sous Henri II, en 1552, fut compris avec deux de ses collègues, Jean de Coras et François de Ferrières, dans la proscription de la St-Barthélemy. Arrêté, mis en prison, il y fut massacré le 5 octobre 1572, et pendu à l'*Ormeau du Palais*, en robe rouge. Sa mémoire fut réhabilitée par Charles IX. — Son neveu, *Jacques de* Laeger, conseiller au parlement de Tou-

louse et à la chambre de l'édit, suivit la reine Christine à Rome. Il était secrétaire des commandements de cette princesse en 1684. — Son fils (*François*) fut fait lieutenant-colonel sur le champ de bataille, en 1705, à Cassano, et brigadier des armées en 1719. Treize officiers du nom de Laeger ont servi dans le même régiment d'Auvergne (17e de ligne); leurs descendants existent à Castres (1). Z.

LÆLIEN (Ulpius-Cornélius-Lælianus-Augustus), l'un des tyrans qui troublèrent l'empire sous le règne de Gallien, était d'une condition obscure et ne dut son avancement qu'à ses qualités personnelles. Il profita de l'affection de ses troupes pour exciter un soulèvement dans les légions stationnées sur le Rhin; et, après la mort de Posthume le Jeune, il se fit proclamer empereur à Mayence vers la fin de l'an 266. Il forma le dessein de rétablir les villes des Gaules, ruinées par les Germains, et de construire de nouvelles forteresses pour tenir en respect les barbares. Son but était d'occuper sans cesse le soldat, afin de lui ôter le loisir de songer aux affaires publiques. Cette mesure ne fit que hâter sa perte. Les soldats, ne voyant point de terme à leurs travaux, se révoltèrent et lui ôtèrent la vie en 267, après un règne de quelques mois. Sa mort rendit Victorin seul maître des Gaules. Lælien paraît être le même personnage que Lollien et que Luc. Ælien. Ces trois prétendus princes, dit Ch. de Valois, sont un seul et même tyran, dont le nom a été diversement corrompu par les auteurs (*Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. 2, p. 544). Cette opinion a été soutenue par Banduri et par Crevier. Ceux qui distinguent ces trois princes s'appuient sur des médailles plus que suspectes. On en a de Lælien en or, en argent fin et en billon; les premières sont les plus rares. W—s.

LÆLIUS (C. Lælius-Népos), consul, fut désigné pour accompagner Scipion le Grand dans son expédition d'Espagne (l'an 544 de Rome, 210 avant J. C.), et eut le commandement de la flotte destinée à appuyer les opérations de l'armée de terre. Il contribua à la reddition de la nouvelle Carthage (Carthagène), et Scipion lui en confia la garde. La rivalité qui existait entre les troupes de terre et celles de mer ayant entraîné, après la prise de cette ville, des mouvements séditieux, Lælius, quoique naturellement porté à relever l'éclat des services rendus par les marins, s'en remit à la décision de Scipion, qui prononça que tous avaient également fait leur devoir, et décerna deux couronnes murales, l'une à un centurion nommé Q. Trébellius, et l'autre à Sex. Digitius, simple matelot. Quant à Lælius, il le combla publiquement d'éloges et lui fit don d'une couronne d'or et de trente bœufs (*Tite-Live*, liv. 26, ch. 48). Lælius conduisit ensuite à Rome Magon et quinze autres prisonniers de marque; il rendit compte au sénat des succès obtenus par les armées romaines, et en reçut l'ordre de repartir sur-le-champ pour l'Espagne. La victoire remportée par Scipion sur Asdrubal ayant mis fin à la guerre, il envoya Lælius à la cour de Syphax pour sonder les intentions de ce prince et l'engager à s'allier aux Romains. L'année suivante (548-206), Asdrubal, fils de Giscon, ayant rallumé la guerre en Espagne, Lælius y revint pour la troisième fois et forma le projet de s'emparer de Gadès (Cadix) en se ménageant des intelligences dans la ville; mais Magon, qui y commandait, ayant découvert la trahison, fit saisir les coupables, et Adherbal, l'un de ses lieutenants, eut ordre de les transporter en Afrique. Lælius ayant vu sortir du port la flotte d'Adherbal, se mit aussitôt à sa poursuite avec sept galères. Il l'atteignit devant Carteia, coula à fond deux de ses trirèmes, en mit une troisième hors de combat, et se serait emparé des cinq autres si l'ennemi n'eût pris la fuite. Après ce succès il revint devant Gadès; mais, ayant su que ses projets étaient découverts, il en leva le siége. Il fut chargé par Scipion, l'an 549 (205 av. J. C.), d'opérer une descente sur les côtes d'Afrique, et s'étant approché d'Hippone à la faveur de la nuit, il ne trouva aucun obstacle à son débarquement. Au point du jour il se mit à la tête des troupes et pilla les villages voisins, d'où il rapporta un immense butin. Les Carthaginois, effrayés à cette nouvelle, ne se rassurèrent qu'en apprenant que Scipion ne commandait pas cette expédition. Le roi Massinissa vint trouver Lælius dans son camp et l'engagea à presser l'arrivée de ce grand capitaine; mais les affaires de Sicile et de l'Italie obligèrent Scipion d'ajourner à deux ans ses projets sur Carthage. Dans cette guerre Lælius fut chargé, avec Massinissa, l'allié fidèle des Romains, d'approcher pendant la nuit du camp de Syphax et d'y mettre le feu; il poursuivit ensuite ce prince, l'atteignit près de Cirte, capitale de ses États, et le fit prisonnier. Cette victoire, qui livra aux Romains toute la Numidie, valut à Lælius une seconde couronne d'or. Il conduisit Syphax à Rome et se hâta de rejoindre Scipion, dont il continua de partager la gloire et les dangers. Il fut nommé préteur, l'an 557 (av. J.-C. 197), et obtint le gouvernement de la Sicile. Quelque temps après, il se mit sur les rangs pour le consulat; mais il en fut écarté par l'intrigue et il ne parvint à se faire élire qu'en 564 (avant J.-C. 190). Il eut quelques difficultés avec L. Corn. Scipion, son collègue, sur le partage des provinces : tous les deux désiraient le gouvernement de la Grèce; mais le sénat, à qui cette discussion fut soumise, prononça en faveur de Scipion, et Lælius fut obligé de se contenter du gouvernement de l'Italie. Il repeupla Crémone et Plaisance, ruinées par les guerres et les maladies contagieuses, et fit décider l'établissement de nouvelles colonies sur le territoire des Boiens (les habitants de Ravenne). Il fut prorogé pour un an dans son gouvernement et parvint à

(1) Voyez dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, t. 5; Lafaille, *Annales*; Borel, *Antiquités de Castres*.

un âge avancé, mais en se tenant éloigné des affaires, puisque l'histoire ne fait plus aucune mention de lui. C'est d'après les récits de Lælius que Polybe avait écrit les campagnes de Scipion en Espagne (*voy.* Polybe, liv. 10, ch. 11). W—s.

LÆLIUS (C. Lælius Sapiens), fils du précédent, suivit dans sa jeunesse les leçons de Diogène le stoïcien et de Panætius, et apprit de ces deux illustres philosophes à mépriser la volupté. Il fréquenta ensuite le barreau et se fit bientôt remarquer parmi les premiers orateurs de son temps. Son éloquence était douce et persuasive; mais il négligeait son style et il faisait un emploi trop fréquent de mots vieillis (Cicéron, *Brutus*, ch. 20). Sa modestie relevait encore l'éclat de ses talents. Ayant été chargé de plaider une cause d'un grand intérêt devant les consuls, et n'ayant pu réussir à convaincre les juges de l'innocence de ses clients, il conseilla à ceux-ci de s'adresser à Serg. Galba, l'un de ses rivaux, et fut le premier à le féliciter de son succès (*voy.* Serg. Galba). Il accompagna Scipion le jeune, son ami, au siége de Carthage, où il se distingua par sa valeur. Après la ruine de cette ville célèbre, il fut envoyé préteur en Espagne, et y remporta sur Viriathe un avantage considérable. Il était agrégé au collége des augures; et l'an 606 (118 av. J.-C.), il fit rejeter par les comices la proposition de C. L. Crassus, qui tendait à enlever au sénat le droit d'élire les membres de ce collége pour le donner au peuple (1). La brigue l'écarta du consulat, malgré les efforts de Scipion; mais, à la fin, le mérite l'emporta et il fut élu l'an 614 (140 av. J.-C.), avec Q. Serv. Cæpio. Il se conduisit dans l'exercice de sa charge avec une modération bien faite pour lui concilier tous les esprits: il ne put cependant obtenir les honneurs d'un nouveau consulat, et, à cette occasion, Cicéron plaint le peuple de s'être privé volontairement des services d'un si grand magistrat (*Tusculan.*, 5, ch. 19). Lælius aimait le séjour de la campagne; il y partageait ses loisirs entre l'étude et les travaux champêtres. Il avait l'humeur enjouée, le caractère égal, et il envisageait avec le même calme les faveurs ou les revers de la fortune. Il dut à ses vertus le surnom de *Sage*, ce qui a fait dire à Horace (serm. 2, sat. 1): *Mitis sapientia Læli;* et de tous ceux à qui l'estime publique l'a décerné, peu en ont été plus dignes. Il comptait au nombre de ses amis Pacuvius et Térence, et l'on croit que ses conseils ne furent pas inutiles à l'auteur des *Adelphes;* mais son amitié pour Scipion était célèbre dans Rome: ce fut ce qui engagea Cicéron à placer le nom de Lælius à la tête de son beau dialogue de l'*Amitié*, dont les interlocuteurs sont Lælius lui-même et ses deux gendres, C. Fannius et Q. Mutius Scævola (2). On sait que Cicéron avait encore mis en scène ce grand homme dans ses dialogues *de la République*. Quintilien cite avec éloge une de ses filles pour son éloquence. W—s.

(1) Cicéron (*De natura deorum*, lib. XXI, ch. 17) nomme le discours qu'il prononça à cette occasion: *Oratiuncula aureola.*

(2) Scævola était le beau-père de Cicéron.

LAENNEC (Guillaume-François), médecin, né à Quimper en 1748, appartenait à une famille distinguée (1). Reçu docteur à la faculté de Montpellier, après avoir fait à Paris ses études médicales, qu'il était allé perfectionner ensuite à Londres, il fut nommé, en 1779, médecin ordinaire du roi et médecin auxiliaire de la marine à Brest. Il s'établit à Nantes en 1781, y devint procureur général de l'université en 1787, régent l'année suivante, et médecin en chef de l'Hôtel-Dieu en 1792. Partisan pur et désintéressé de la révolution, il remplit plusieurs fonctions dans l'administration municipale et dans celle du district. Nommé médecin en chef de l'armée des côtes de Brest, en 1795, sans quitter sa résidence, et membre du jury de médecine créé, en 1796, pour mettre un frein au charlatanisme, il fut reçu, en 1086, correspondant de la société de l'école de médecine de Paris, et en 1808 il prononça le discours d'inauguration de l'école secondaire de médecine fondée à Nantes, dont il était un des professeurs. Le rapport qu'il lut, en 1815, sur les travaux de cette école est un modèle d'érudition, d'éloquence et de concision. En 1816 il perdit sa place de médecin de l'Hôtel-Dieu, la recouvra en 1820, fut en même temps membre du jury de médecine du département de la Loire-Inférieure, et mourut le 8 février 1822. Doué d'un esprit vif et un peu caustique, et l'un des fondateurs, en 1797, de l'institut départemental, depuis société académique de Nantes, dont il fut le premier secrétaire général, Laennec, entièrement livré à l'exercice de ses fonctions et aux soins d'une nombreuse clientèle, n'a laissé que des discours de circonstance, latins et français, remarquables par la force des pensées et la clarté du style. Il avait quatre fils, dont l'aîné devint un des avocats les plus distingués du barreau de Nantes; et le second, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, après son père, est mort en 1839. A—t.

LAENNEC (René-Théophile-Hyacinthe), médecin et professeur de clinique interne à l'école de Paris, neveu du précédent, naquit à Quimper le 17 février 1781. Il rencontra dans son oncle toute la tendresse d'un père, et lorsque s'organisèrent les hôpitaux militaires, il commença à visiter des malades sous sa direction et à s'adonner à l'étude de l'anatomie. Il vint à Paris en 1800, et s'aperçut aussitôt qu'il fallait une base solide aux connaissances médicales qu'il se proposait d'acquérir. Il

(1) Son cinquième aïeul, *Vincent* Laennec, notaire et fameux ligueur, tué dans un combat, vers 1596, entre Rosporden et Quimperlé, était littérateur et a laissé un manuscrit autographe, document précieux que l'on conserve aux archives de la préfecture de Quimper. C'est le premier et peut-être l'unique exemplaire d'un *Dial*, ou répertoire de tous les actes auxquels il avait concouru de son vivant. Son père, *Michel-Marie-Alexandre* Laennec, avocat distingué et ancien maire de Quimper, est auteur d'un savant ouvrage sur les fiefs, les domaines congéables et l'usement de Cornouailles, en 4 volumes in-4°, qui fut détruit au commencement de la révolution, lorsque le frère aîné de Laennec allait le faire imprimer.

refit donc ses humanités, et, avec ce courage, cette constance qui n'appartiennent qu'à des intelligences d'élite, il étudia le latin, devint helléniste habile, et se livra à l'examen approfondi de la langue celtique, dont il voulut connaître les principaux dialectes. En 1801, il remporta les deux premiers prix de médecine et de chirurgie; trois ans plus tard il soutint deux thèses sur Hippocrate. Dans la première, écrite en latin, il s'efforça de prouver, en présence des immenses travaux de ce grand homme, que ce mot d'Hippocrate est un nom générique s'appliquant à plusieurs individus. Cette hypothèse serait fondée s'il ne paraissait pas démontré que le père de la médecine s'est enrichi de l'expérience de plusieurs siècles, en consultant les tablettes votives du temple de Cos, et en combinant avec une rare sagacité les résultats qu'elles lui ont fournis. La seconde thèse, écrite en français, a pour titre : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique.* Selon Laennec, Hippocrate n'a vu dans la pathologie que des faits particuliers, individuels, sans chercher à établir entre eux les liens d'affinité par lesquels ils se touchent et se confondent; en un mot, il ne s'est élevé à aucun système complet de nosologie. En 1804, dans un mémoire lu au sein de la société de l'école de médecine, dont il faisait partie, il décrivit pour la première fois plusieurs espèces nouvelles d'hydatides ou vers vésiculaires. Portant ses investigations plus loin que Werner et Bloch, il parvint à démontrer l'existence des organes de la génération dans le mâle et la femelle des ascarides lombricoïdes. Préludant aux belles découvertes des Fohman et des Lauth, il prouva que sur un ver de huit à dix pouces les replis et les sinuosités de l'organe préparateur de la semence atteignent une longueur de trois pieds; que dans la femelle l'ensemble des organes de la reproduction, vulve, vagin, matrice, trompes, ovaire, peut avoir jusqu'à douze pieds d'étendue. Ce mémoire, si intéressant pour le naturaliste, sera consulté avec fruit par le praticien, à cause des sages préceptes qu'il renferme sur le diagnostic et le traitement des vers intestinaux. Bichat avait soupçonné et admis par analogie la présence de la membrane interne du cerveau ou arachnoïde, dans le ventricule de cet organe; mais il était réservé à l'habileté et à la patience de Laennec d'isoler cette membrane par la dissection et de prouver ainsi que ces cavités en sont intérieurement revêtues. Dans une lettre adressée à Dupuytren il décrivit une nouvelle membrane, appelée par lui membrane propre du foie, interposée entre ce viscère et le péritoine et unie à ce dernier par un tissu cellulaire assez lâche. Enfin le premier il découvrit la capsule synoviale située entre l'apophyse acromion et l'humérus. Il était encore une autre branche de connaissances médicales que Laennec devait féconder de son génie observateur : nous voulons dire l'anatomie pathologique. Pour être réellement utile et servir de base solide à la nosologie et au diagnostic médical, cette science, après avoir constaté les lésions organiques, doit chercher les rapports qui existent entre elles et les altérations de fonctions qui en sont la conséquence. Elle n'a pas été comprise autrement par Laennec, et c'est là l'idée dominante et le caractère fondamental du cours d'anatomie morbide qu'il continua après la mort de Bichat. A côté de lui s'était ouvert un cours semblable sous la direction d'un homme qui a illustré la chirurgie française, du célèbre Dupuytren. Les deux jeunes professeurs rivalisaient de zèle et de science, et attiraient à leurs savantes leçons une foule considérable d'auditeurs. Les remarquables travaux de Laennec sur les mélanoses et les tumeurs encéphaloïdes, les différentes communications qu'il fit à la société de médecine et à la société anatomique, dont il était un des membres les plus distingués, témoignent suffisamment de l'ardeur avec laquelle il se livrait à l'étude des altérations organiques. La réputation de Laennec grandissait avec ses travaux; aussi en 1812 fut-il appelé à la collaboration du premier dictionnaire de médecine, auquel il fournit une série d'articles assez considérable, qui rentraient dans ses études de prédilection, et notamment des vues générales sur l'anatomie pathologique. Ce fut trois ans plus tard, dans le mois de février 1815, qu'il communiqua à la société de l'école les premiers résultats obtenus par l'application de l'acoustique à la connaissance des affections de poitrine. Ici s'ouvre pour la médecine une ère nouvelle; le champ si vaste des conjectures, et qui se prêtait si merveilleusement aux systèmes les plus insensés, aux plus folles théories, va maintenant se limiter, du moins pour une classe importante de maladies, et c'est à Laennec qu'appartient la gloire de l'admirable découverte que nous allons examiner; c'est à lui que nous devons le flambeau qui nous guide aujourd'hui dans le dédale autrefois inextricable de l'histoire pathologique des organes contenus dans la cavité thoracique. Hippocrate, dans plusieurs passages de ses œuvres, semble avoir apprécié quelques-uns des avantages attachés à l'auscultation; il pratiquait la *succussion*, à laquelle il a donné son nom. Il a même perçu dans la poitrine un certain nombre de bruits; mais les indications qu'il fournit à cet égard sont extrêmement vagues et ne peuvent nullement servir à asseoir un diagnostic certain. La percussion, inventée par Avenbrugger (1763), repoussée à son origine de la pratique médicale, ne tarda pas cependant à y prendre racine, surtout quand elle eut acquis sous la main habile de Corvisart le degré de précision qui lui manquait d'abord. Il fallait quelque chose de plus à Laennec : ce quelque chose il le trouva dans l'application immédiate de l'oreille sur la poitrine malade, et dès lors un monde nouveau se révéla à lui. « En effet, « dit M. Pariset en parlant de l'auscultation, ap-

« pliquez ici ou là l'oreille sur la poitrine, écoutez « les impressions qu'elle reçoit; vous entendrez « les bruits les plus étranges : des retentissements de caverne ou d'amphore, des murmures, « des gargouillements, des ronflements, des sons « de basse, des tintements de métaux, des râles, « des souffles, des raclements et des cris de râpe; « et si vous faites parler les malades, vous entendrez des voix incertaines, entrecoupées, chevrotantes, et contrefaisant ainsi par leur timbre « les cris de certains animaux; vous entendrez des « éclats de voix qui viendront vous frapper brusquement comme s'ils avaient percé la poitrine. « Les bruits de toux prendront les mêmes caractères. En un mot, où que soit la lésion, quels « qu'en soient la nature, le degré, l'étendue, « l'action sur les parties environnantes; quelle « qu'en soit la simplicité ou la complication, « tenez pour certain que l'air qui entre, que l'air « qui sort, que l'air rendu sonore par la toux ou « transformé en voix ou en parole, recevra du « dérangement intérieur un cachet qui vous dira « tout, qui vous instruira même par son silence.» Voyons maintenant Laennec, au milieu de ce bruit confus de voix, de souffles, de râles, donner à chacun d'eux un caractère particulier, une signification propre, et trouver ainsi dans chaque lésion cachée un témoin qui en révèle l'existence ou qui en trahit la nature. Avant de s'engager au milieu du chaos qu'il voulait débrouiller, il dut mesurer ses forces, modifier, perfectionner ses moyens d'exploration; aussi, à la simple application de l'oreille sur les parois thoraciques arriva-t-il bientôt à substituer l'emploi d'un cylindre intermédiaire, et ce fut le 14 mai 1815 qu'il fit le premier essai du stéthoscope, après avoir, quinze jours auparavant, donné à la société de l'école lecture d'un mémoire sur l'auscultation. Un rouleau de papier à lettres fortement serré fut, dans le principe, l'instrument dont il se servit : l'une des extrémités de ce rouleau était placée contre son oreille; il appliquait l'autre sur le point de la poitrine qu'il se proposait d'examiner. « La « première fois, dit-il, que j'employai ce moyen, je « fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus « nette et plus distincte que je ne l'avais jamais « fait par l'application immédiate de l'oreille. Je « prévis de suite que ce moyen pouvait devenir « une méthode utile et applicable, non-seulement « à l'étude des battements du cœur, mais encore à « celle de tous les mouvements qui peuvent produire du bruit dans la cavité de la poitrine, et « par conséquent à l'exploration de la respiration, de la voix, du râle, et même de la présence d'un liquide qui serait épanché dans les « plèvres ou le péricarde. » Ses prévisions ne « furent pas trompées, et, nommé en 1816 médecin à l'hôpital Beaujon, puis, bientôt après, à l'hôpital Necker, il marcha avec opiniâtreté à la solution du problème qu'il s'était proposé, et dont il ne se dissimulait pas les nombreuses difficultés. Il fit des maladies de poitrine son étude spéciale; il concentra tout son génie sur cet unique objet, et des résultats inespérés, immenses, devinrent la noble récompense de ses efforts et de ses travaux. L'activité qu'il déploya pour se rendre maître de tous les secrets, de tous les mystères qui ont leur siége dans les viscères thoraciques, est incroyable. On peut à peine comprendre comment sa constitution frêle et maladive a pu résister à tant de fatigues. Dévoré lui-même sourdement par les progrès incessants de la cruelle affection qu'il poursuivait de ses investigations, partout où il en soupçonnait l'existence, son zèle ne s'est pas ralenti un seul instant. Il semblait qu'à mesure que son organisation physique se détériorait, son esprit, par une compensation toute providentielle, acquérait de nouvelles forces, une nouvelle vigueur. Le *Traité d'auscultation médiate*, qu'il publia en 1819, et dans lequel il consigna ses intéressantes recherches, fit une sensation immense dans le monde médical, en France et à l'étranger. Des médecins accourent de tous les points du globe, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie, des États-Unis; tous arrivent en foule à Paris étudier l'auscultation sous la direction de Laennec, et vont ensuite raconter dans leur pays les prodiges opérés par le stéthoscope. Mais, comme tout ce qui est le produit de l'intelligence humaine, cette méthode a des bornes; elle a ses lacunes, ses erreurs; et, après avoir cherché à faire connaître les précieux avantages qui lui sont inhérents, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'indiquer quelques-unes des conséquences fâcheuses qu'elle a eues pour la pratique médicale. Depuis cette époque, en France surtout, les médecins, en face d'une affection pulmonaire, concentrent toute leur attention sur la lésion organique. Armés du stéthoscope ils puisent exclusivement dans les organes de la respiration tous les éléments de leur diagnostic, oubliant trop souvent que, connaître seulement la maladie locale, ce n'est pas connaître le malade, et que cependant l'appréciation exacte de son individualité exerce une influence importante sur la forme, la modification et le traitement de l'affection. On ne saurait assez le répéter : pour bien saisir les nuances les plus délicates de cette dernière, il ne faut pas se contenter d'interroger un seul viscère, quelque lumière qu'il puisse nous fournir; il faut encore s'adresser à l'économie tout entière, et l'expérience nous apprend suffisamment que c'est en cela que consiste surtout le génie des heureux et habiles praticiens. L'auscultation a donc eu, pour premier résultat funeste, de faire prédominer le diagnostic local sur le diagnostic général. Nous en signalerons un autre, plus grave encore peut-être, c'est la tendance d'un grand nombre de médecins à vouloir ériger la médecine en science exacte, comme si, malgré les ténèbres qu'a dissipées l'auscultation, il ne restait pas en-

core dans l'organisation une foule de phénomènes que le mystère de la vie tient sous sa dépendance et que nous ne parviendrons jamais à pénétrer. Malheureusement cette prétention de ranger la médecine à côté de la physique, des mathématiques, de l'astronomie, a déjà reçu son application dans un procédé que nous croyons subversif de toute thérapeutique : nous voulons parler de la méthode numérique. Mais hâtons-nous de revenir à Laennec. Sa carrière scientifique touche à son terme ; la phthisie pulmonaire, dont il portait le germe depuis longtemps, jette chaque jour en lui de plus profondes racines et le force d'interrompre ses travaux. En 1820 il va dans son pays natal chercher la santé qu'il a perdue sans retour. Deux ans plus tard, croyant à une amélioration trompeuse, il revient à Paris, soulagé, mais non guéri. Hallé, prévoyant sa fin prochaine, le désigna comme son successeur au Collége de France et comme le plus digne de le remplacer auprès de madame la duchesse de Berri, dont il était le médecin. A cette époque, une ordonnance royale renversa l'ancienne faculté de médecine de Paris, et Laennec fit partie de la commission chargée de la reconstituer sur une nouvelle base. On lui a reproché d'avoir, en général, dans cette organisation, fait céder le mérite aux opinions politiques. Nommé lui-même professeur de la clinique interne, qu'avait illustrée Corvisart, il reprend ses travaux avec une nouvelle ardeur; ses leçons, où se pressent une foule d'élèves et de médecins distingués, jettent un vif et dernier éclat. Bientôt ses forces trahissent son courage, et c'est en vain qu'il cherche à lutter contre un mal dont la marche incessante le conduit rapidement au tombeau. Il regagne la Bretagne, et il meurt à Kerlouanec (Finistère), le 13 août 1826. Homme rare, dit M. Pariset, que recommandaient, avec tant de talents, tant de qualités respectables, surtout la justice et la tolérance; homme singulier, d'une petite stature et d'une complexion frêle, qui, dédaignant l'intelligence subtile et forte dont l'avait doué la nature, mettait son orgueil à exceller dans les exercices du corps, dans les arts d'agrément et dans quelques industries mécaniques. Mais quoi! à entendre Cuvier, Cuvier n'était point naturaliste, il était administrateur; à entendre Girodet, Girodet n'était point un peintre sublime, il était poëte; David, le grand peintre, était musicien; de même Laennec n'était qu'un souffle et se croyait un Hercule. Il transposait les choses; la vigueur de son esprit, il la mettait dans ses muscles. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Histoire d'inflammations du péritoine, recueillies à la clinique interne de l'école de médecine de Paris* (dans le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie de Corvisart, Leroux et Boyer, fructidor an 10 et vendémiaire an 11, 1802). 2° *Mémoire contenant la description de la membrane propre du foie* (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, an 11). 3° *Description d'un procédé anatomique à l'aide duquel on peut disséquer la membrane interne du ventricule du cerveau* (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, an 11). 4° *Proposition sur la doctrine médicale d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique*, thèses de la faculté de Paris, 1804, in-4°. 5° *Mémoire sur les vers vésiculaires, contenant la description de plusieurs espèces nouvelles, et celle des maladies et des altérations organiques auxquelles donne lieu la présence de ces vers dans le corps humain*, lu à la société de la Faculté de médecine dans la séance du 26 pluviôse an 12 (dans les Mémoires de cette société, vol. in-4° ou in-8°, imprimé en 1805, mais non publié). 6° *Mémoire sur l'anatomie pathologique*, lu à la société de l'école de médecine, le 6 nivôse an 12. (Extr. dans la *Bibliothèque médicale*, t. 13, p. 283.) — *Réponse aux observations de M. Dupuytren*, insérées dans le dernier cahier de la *Bibliothèque médicale*, t. 8, p. 97 et 190. 7° *Extrait d'une note sur une dilatation partielle de la valvule mitrale*, par Laennec et Fizeau (*Bulletin de la fac. de méd.*, an 12, p. 207, et *Bibliothèque médicale*, t. 11, p. 115). 8° *Extrait d'un mémoire sur les mélanoses* (*Bulletin de la faculté*, 1806, p. 24; *Bibliothèque médicale*, t. 12, p. 102). 9° Extrait d'un mémoire sur le *Distomus intersectus, nouveau genre de ver intestinal* (*Bulletin de la faculté de médecine*, 1807, p. 9). 10° *Observation sur un anévrisme de l'aorte qui avait produit la compression du canal thoracique;* lue à la société de l'école de médecine (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, 1806, t. 12; *Bibliothèque médicale*, t. 14, p. 236). 11° *Exposition du système du docteur Gall, extrait de plusieurs ouvrages relatifs à ce système* (*Bibliothèque médicale*, t. 14, p. 312). 12° *Observations sur les fièvres intermittentes vermineuses survenues pendant la convalescence à la suite d'autres maladies* (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, 1807, t. 14; *Bibliothèque médicale*, t. 17, p. 380). 13° *Constitution médicale observée à Paris pendant les six premiers mois de l'année* 1807, par J.-J. Leroux, Bayle, Fizeau et Laennec (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, t. 14; *Constitution de l'année* 1813 (ibid., 1813, août). 14° *Sur une nouvelle espèce de hernie*, appelée par lui extrapéritonéale. Cette hernie était formée de trois poches : l'une descendait dans le scrotum; l'autre remontait vers les muscles de l'abdomen par une ouverture autre que l'anneau inguinal, et s'était logée entre ces muscles et le péritoine; la troisième se trouvait dans le bassin. Ce mémoire a été imprimé à la suite de la traduction du Traité des hernies de Scarpa, par M. Cayol. 15° *De angina pectoris commentarius*. Ce mémoire, lu à la faculté de médecine, n'a pas été publié. 16° *De l'auscultation médiate*, ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur, établi principalement à l'aide de ce nouveau moyen d'exploration, Paris, 1819, 2 vol. in-8° avec planches; 2e édit., ibid., 1826, 2 vol. in-8° (l'Académie des sciences avait accordé un prix de

3,000 fr. à la première édition de cet ouvrage; elle accueillit par un prix de 5,000 fr. la 2e édit.); 3e éd., augmentée de notes par Mériadec Laënnec, son cousin-germain, son élève et son collaborateur, Paris, 1831, 3 vol. in-8°, 4e édit., considérablement augmentée par M. Andral, Paris, 1836, 3 vol. in-8°. De plus Laënnec a fourni au *Dictionnaire des sciences médicales* un assez grand nombre d'articles, *anatomie, pathologie, ascarides, encéphaloïde,* etc. Le discours qu'il prononça à l'ouverture de son cours au Collége de France, en 1823, est imprimé dans le tome 1er des *Archives médicales.* M. Pariset a publié l'*Éloge de Laënnec,* Paris, 1840, in-8°. D—D—R.

LAENSBERGH (Mathieu), chanoine de St-Barthélemy de Liége vers l'an 1600, passe pour le premier auteur du fameux Almanach de Liége; c'est du moins une tradition conservée dans la famille de l'imprimeur Bourguignon, héritier et descendant des anciens imprimeurs de cet Almanach, les Straels. Il est possible qu'il y ait eu dans cette collégiale un chanoine de ce nom, qui, par le moyen des mathématiques et de l'astronomie, ait prétendu, dans un temps où l'astrologie judiciaire était en vogue, régler le cours des astres et prédire les événements; ce qui, après sa mort, aura engagé le libraire à publier un almanach sous son nom et avec ses prédictions. On conserve un ancien portrait parfaitement bien dessiné, qu'on croit être celui de l'inventeur du fameux Almanach. Il est assis dans un fauteuil près d'une table, la main gauche appuyée sur une sphère, tenant de la droite un télescope, ayant à ses pieds différents instruments de mathématiques. Au bas du portrait on lit : *D. T. V. Bartholomæi canonicus et philosophiæ professor.* Si l'on pouvait déchiffrer les lettres initiales, peut-être aurait-on le nom du véritable auteur de l'Almanach; car le nom de Mathieu Laensbergh ne s'est point trouvé dans la liste des chanoines de cette époque. Le plus ancien exemplaire que l'on connaisse du fameux Almanach est de 1636; mais on n'est pas assuré que ce soit le premier. Il a pour titre : *Almanach pour l'an bissextil de N. S.* 1636, *et supputé par M. Mathieu Laensbergh.* On y trouve les *douze signes célestes gouvernant le corps humain.* On y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux, pour prendre une médecine, etc. Les médecins, fâchés de voir le pronostiqueur liégeois aller sur leurs brisées, ont fait ôter ce morceau assez curieux, dont on aperçoit encore quelques traces dans l'*Almanach des bergers*, qu'on a joint depuis à celui de Liége. Cela est suivi des *pronostications,* de la *prédiction générale* sur les variations du temps, sur les événements. C'est ce que Gresset a dépeint dans sa *Chartreuse*, où il compare son domicile au

Sublime siége
D'où, flanqué de trente-deux vents,
L'auteur de l'Almanach de Liége,
Lorgne l'histoire du beau temps,
Et fabrique, avec privilége,
Ses astronomiques romans.

L'auteur des *Anecdotes sur madame* (du Barry) raconte que cette dame, ayant été obligée de quitter la cour lors de la maladie de Louis XV, se rappela l'Almanach de Liége qui l'avait si fort intriguée, et dont elle avait fait supprimer, autant qu'elle avait pu, tous les exemplaires, parce qu'il contenait dans ses prédictions du mois d'avril cette phrase : « Une dame des plus favorisées jouera son « dernier rôle. » Elle répétait souvent : « Je vou- « drais bien voir ce vilain mois d'avril passé. » Elle jouait effectivement son dernier rôle; car Louis XV mourut le mois suivant. C'est à quelques prédictions de ce genre, où le pronostiqueur fut bien servi par le hasard, que Mathieu Laensbergh a dû sa célébrité et sa vogue, comme cela est arrivé à Nostradamus. On a donné pour l'an 1818 un *Double Almanach, avec les véritables prophéties de Mathieu Laensbergh, mathématicien,* Liége (Paris) in-16, imprimé avec de jolies gravures polytypées, de beaux caractères, et surtout rédigé avec plus de bon sens que ceux des années précédentes. Chaque année voit réimprimer, tant en France qu'en Belgique, sous le nom de *Mathieu Laensbergh,* des almanachs de toutes sortes, avec des illustrations plus ou moins bonnes : aussi le nom de *Mathieu Laensbergh* est-il populaire jusque dans nos campagnes (*voy.* dans le *Bibliophile belge* de 1846, un article de M. Ferd. Henaux sur Mathieu Laensbergh). T—D.

LAER. *Voyez* Laar.

LAERCE. *Voyez* Diogène.

LAET (Jean de), géographe et philologue flamand, né à Anvers vers la fin du 16e siècle, était directeur de la compagnie des Indes occidentales. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de s'occuper de l'étude des langues, de l'histoire et de la géographie. Il y devint fort habile, entretint des correspondances avec les hommes les plus savants de son temps, forma des liaisons intimes avec plusieurs d'entre eux, et les aida souvent de ses conseils. Il mourut vers la fin de 1649 (1). On a de lui : 1° *Thomæ Smithi Angli de republica Anglorum libri* III, *quibus accesserunt chorographica illius descriptio aliique politici tractatus*, Leyde, 1625, in-32; ibid., 1630, édition plus ample que la première; ibid., 1641 : celle-ci est encore augmentée de quelques chapitres et des routes d'Angleterre; mais elle est moins exacte que les précédentes. 2° *Gallia, sive de Francorum regis dominiis et opibus commentarius*, ibid., 1629, in-32; 3° *Tractatus de territoriis, potentia, familiis, fœderibus principum, et rerumpublicarum Italiæ;* dans un recueil de Thomas Segeth, intitulé *De principatibus Italiæ tractatus varii*, ibid., 1628, in-32; ibid., 1631; 4° *Hispania, sive de regis Hispaniæ regnis et opibus commentarius*, ibid., 1629, in-32; réimprimé la même année avec des additions nombreuses, ibid., 1641; 5° *Belgii confederati respublica,* ibid., 1630, in-32; réimprimé trois fois la même année avec

(1) La dédicace qu'il fit de son *Vitruve* à la reine Christine est datée du 15 mai 1649.

des additions; 6° *De imperio magni Mogolis, sive India vera*, ibid., 1631, in-32; réimprimé deux fois la même année; 7° *Persia, sive regni Persici status variaque itinera excerpta*, ibid., 1633, in-32; ibid., 1637, édition augmentée; 8° *Portugallia*, ibid., 1641, in-32; ibid., 1644. Tous ces ouvrages font partie de la collection connue sous le nom des *Petites républiques*, et imprimée par les Elzévirs (1), et ils n'en forment pas la partie la moins importante. Laet choisissait bien ses matériaux et les employait avec discernement. Le volume de la Perse est préféré aux autres à cause de plusieurs extraits de voyages traduits des langues originales. 9° *Novus orbis, seu Descriptionis Indiæ occidentalis libri* XVIII, *cum tabulis et figuris æneis*, Leyde, 1633, in-fol.; trad. en français sous ce titre : L'*Histoire du nouveau monde, ou Description des Indes occidentales*, contenant dix-huit livres, Leyde, 1640, in-fol.; cartes et fig.; trad. en flamand, 1644, in-fol. Laet voulut donner une bonne description du nouveau monde; il a parfaitement réussi : il était difficile de mieux faire à l'époque où il écrivait. Son livre offre un résumé judicieux de tout ce qui avait été écrit sur l'Amérique par les auteurs les plus avérés. Il est, dit avec raison le P. Charlevoix, rempli « d'excellentes recher- « ches, tant par rapport aux établissements des « Européens dans l'Amérique, que pour l'histoire « naturelle, le caractère et les mœurs des Améri- « cains. » Il peut encore être consulté avec fruit. On trouve à la fin de la préface la notice des auteurs que Laet a mis à contribution. 10° *Notæ ad Dissertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum, et observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ illius questionnis*, Paris, 1643, in-8°. Grotius, dont l'ouvrage avait paru à Paris l'année précédente, prétendait que les peuples de l'Amérique n'étaient pas fort anciens, et qu'ils y avaient passé de l'Europe. Laet, en réfutant cette opinion, établit que l'Amérique avait depuis longtemps reçu ses habitants des autres parties du monde. Grotius ayant répliqué la même année avec beaucoup de hauteur, Laet répondit avec plus de politesse et de douceur dans l'écrit suivant : 11° *Responsio ad Dissertationem secundam Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum*, Amsterdam, 1644, in-8°. Cette discussion donna lieu à l'écrit de G. Horn et d'autres sur le même sujet. 12° *De gemmis et lapidibus libri duo : quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus, græce et latine, cum brevibus annotationibus*, Leyde, 1647, in-8°, fig.; 13° une édition de l'Histoire naturelle du Brésil par Lepois (*Piso*) et Marcgrave, avec de savantes notes de l'éditeur, ibid., 1648, in-fol.; 14° une autre de l'Histoire naturelle de Pline, Leyde, Elzévir, 1635, 3 vol. in-12; 15° une édition de l'Architecture de Vitruve, avec d'autres ouvrages relatifs à cet art, et des notes de M. Meibomius et Cl. Saumaise, ibid., 1649, in-fol.; elle n'est pas aussi complète que le titre semble l'indiquer (*voy.* Poleni *Exercitationes Vitruvianæ primæ*, p. 109-114); 16° *Compendium historiæ universalis civilis et ecclesiasticæ ab Augusto ad annum* 1640, Amsterdam, 1653, in-8°. E—s.

(1) On trouve dans cette collection une espèce de statistique des différents pays du monde, et notamment de l'Europe. La comparaison de ce qu'ils étaient alors avec leur état actuel n'est pas sans intérêt. On peut voir dans les *Mémoires de littér.* de Sallengre, t. 2, p. 149-191, le catalogue raisonné des 62 volumes qui forment cette collection, et de ceux qu'on y ajoute quelquefois.

LÆTUS (Quintus-Ælius), préfet du prétoire, détourna Commode de l'odieux projet qu'il avait formé de brûler la ville de Rome pour prouver qu'elle lui appartenait. Révolté des excès de cet indigne prince, il gagna Martia, l'une de ses maîtresses, et, de concert avec elle, résolut, quoiqu'un peu tard (ce sont les termes de Lampride), d'en débarrasser le monde. Le poison qu'il lui avait donné n'agissant pas assez promptement, il le fit étrangler par un athlète avec lequel ce prince s'exerçait souvent à la lutte. Dès qu'il le vit expiré, Lætus alla trouver Pertinax, et le força de se présenter aux légions, qui le proclamèrent empereur (*voy.* Pertinax). Le nouveau César se montra reconnaissant envers Lætus et le confirma dans toutes ses dignités; mais l'ambition de ce courtisan n'était pas satisfaite : quelques reproches que lui avait attirés son imprudence achevèrent de l'aigrir, et il n'hésita pas à entrer dans une conjuration qui se formait contre Pertinax. Les conjurés s'étant portés en armes au palais, Pertinax leur députa Lætus pour les apaiser. Mais au lieu d'obéir à son maître, le préfet sortit par une issue secrète et se retira dans sa maison, où il se tint renfermé en attendant l'événement. Après la mort de Pertinax, Did. Julien fut élu empereur par une partie des troupes; et ce prince, craignant que Lætus ne fût dans les intérêts de Sévère, son compétiteur, donna l'ordre de le tuer, l'an 193 de J.-C. W—s.

LÆTUS. *Voyez* Pomponius.

LÆVINUS (P. Valerius), nommé consul l'an 472 (280 av. J. C.), fut chargé de soutenir la guerre contre Pyrrhus et les Tarentins. Il pénétra aussitôt dans la Lucanie, et marcha au-devant de Pyrrhus, dans l'intention de lui livrer bataille avant que celui-ci eût été joint par ses alliés. Pyrrhus, effrayé de la rapidité de sa marche, lui fit proposer d'être le médiateur de la querelle qui divisait les deux peuples; mais Lævinus répondit à son envoyé que les Romains ne prenaient point Pyrrhus pour arbitre, et qu'ils ne le craignaient pas pour ennemi. Il traversa ensuite la rivière de Siris, au-dessous du camp de Pyrrhus, et engagea le combat. La victoire, longtemps incertaine, semblait pencher pour les Romains, lorsque Pyrrhus fit avancer ses éléphants. La vue de ces énormes animaux, inconnus jusqu'alors en Italie, frappa d'épouvante les Romains, et surtout leur cavalerie qui s'enfuit en désordre. Lævinus s'occupa aussitôt des moyens de venger l'affront qu'il venait de recevoir; il s'adressa au sénat pour avoir de nouvelles troupes, qui lui furent accordées contre

l'avis de Fabricius, et dès qu'il les eut reçues, il se mit à la poursuite de Pyrrhus qui s'avançait sur Rome : il prévint, par une marche forcée, la prise de Capoue et mit Pyrrhus dans la nécessité de demander la paix (*voy.* Pyrrhus). W—s.

LÆVINUS (M. Valérius), personnage d'une famille consulaire, remplissait les fonctions de préteur l'an 540 (214 av. J.-C.), et commandait, en cette qualité une flotte stationnée près de Brindes, dans la mer d'Ionie. Ayant appris que Philippe, roi de Macédoine, remontait l'Aous avec un grand nombre de bâtiments, et qu'il s'était emparé de la ville d'Orique par surprise, il mit aussitôt à la voile, reprit Orique, où Philippe n'avait laissé qu'une faible garnison, et envoya Nævius Crista, l'un de ses lieutenants, au secours d'Apollonie, assiégée par les Macédoniens. Crista, usant de diligence, tomba à l'improviste sur l'armée de Philippe et la mit en déroute. Ce prince, au désespoir, brûla lui-même ses vaisseaux, et prit le parti de regagner ses États par terre, espérant échapper aux Romains. Mais Lævinus l'atteignit dans sa marche et continua de remporter sur lui de grands avantages. Il parvint à détacher les Étoliens de l'alliance de Philippe, et fit avec eux un traité qui affermissait pour jamais la puissance des Romains dans la Grèce. Au printemps de l'année suivante, il s'empara d'Anticyre, qu'il remit aux Étoliens, suivant les conditions du traité, se réservant seulement le butin. Ce fut dans cette ville qu'il fut informé de son élection au consulat (l'an 544, av. J.-C. 210). Une maladie plus longue que dangereuse retarda son départ de plusieurs mois. Le sort lui donna en partage le gouvernement de l'Italie; mais le sénat, sur les plaintes des Siciliens qui craignaient de revoir parmi eux M. Marcellus, encore teint de leur sang, lui ordonna de changer de province avec son collègue. L'établissement de nouveaux impôts faisant craindre des mouvements séditieux, Lævinus représenta aux sénateurs que, dans les moments difficiles, c'était aux riches à donner l'exemple des sacrifices, et proposa que chacun fût invité à porter au trésor public son or, son argent et ses bijoux. La harangue qu'il prononça dans cette circonstance, et que Tite-Live a conservée (liv. 26, ch. 36), produisit un tel effet, que, pendant plusieurs jours, les employés au trésor ne purent suffire à recevoir et à enregistrer les objets qu'on leur apportait. Dès que Lævinus fut arrivé en Sicile, il commença le siége d'Agrigente, la seule ville importante qui tînt encore pour les Carthaginois; et, s'en étant emparé avec le secours de Mutines, général des Numides, il fit trancher la tête aux principaux habitants, vendit les autres à l'enchère, et acheva ainsi de soumettre la Sicile aux Romains. Il obligea ensuite les Siciliens à renoncer à la profession des armes, afin qu'ils s'occupassent uniquement de la culture des terres. Il repassa en Italie, emmena avec lui tous les réfugiés, dans la crainte qu'après son départ ils n'excitassent quelque soulèvement. Lævinus fut continué, l'année suivante, dans le gouvernement de la Sicile. Ayant réuni toutes ses forces navales, il opéra un débarquement sur la côte d'Afrique et s'avança jusque sous les murs d'Utique, ravageant tout le pays qu'il parcourait. Au retour de cette expédition, il rencontra la flotte carthaginoise, forte de soixante-dix bâtiments, lui livra un combat dans lequel il coula quatre galères, en prit dix-sept, et revint à Lilybée, chargé de butin, après avoir purgé la mer des flottes ennemies qui interceptaient les convois de blé destinés pour Rome. L'an 549 (205 av. J. C.), Lævinus fut député vers Attale, roi de Pergame, et reçut de ce prince la statue d'Idea, mère des dieux, dont la possession promettait aux Romains l'empire du monde. Il retourna en Macédoine l'an 555 (av. J. C. 201), avec le titre de propréteur et une flotte de trente-huit vaisseaux. Lævinus mourut l'année suivante, comblé de gloire. Ses deux fils, Publius et Marcus, firent célébrer en son honneur, dans le Forum, des jeux funèbres qui durèrent quatre jours et dans lesquels combattirent cinquante gladiateurs. W—s.

LAFAGE (Raimond de), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit en 1654 à l'Isle en Albigeois. Son penchant pour le dessin se manifesta de bonne heure, et sans le secours d'aucun maître il parvint à faire des progrès extraordinaires dans cet art. A l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Rome, où il excita l'admiration générale par sa manière *terrible*, comme disent les Italiens, de dessiner à grands traits, avec un feu, une énergie et une science qui rappelaient Jules Romain et les Carraches. Ses dessins étaient ordinairement exécutés à la plume. Il traitait également toutes sortes de genres ; mais c'est surtout dans les sujets libres et dans les bacchanales qu'il semblait se surpasser. Le célèbre Carle Maratte faisait le plus grand cas de ses ouvrages. On regrette qu'à des talents si remarquables, Lafage n'ait pas joint une conduite plus régulière : livré à la débauche la plus honteuse, il avait besoin de s'enivrer pour pouvoir travailler de génie. Son atelier ordinaire était un cabaret, et l'on raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Il s'était établi depuis quelques jours dans une auberge, faisant une dépense qui paraissait au-dessus de ses moyens. Lorsqu'il fallut partir, l'hôte lui présente son mémoire; Lafage le prend, et crayonne derrière un dessin, en disant de le porter à un riche amateur qu'il désigne. Celui-ci n'eut pas plutôt considéré ce morceau, que, charmé de son mérite, il paye à l'aubergiste le prix qu'il en demandait, et le charge en outre de porter une certaine somme à l'artiste capable de produire un ouvrage aussi remarquable. On met un semblable trait sur le compte de Lantara. Malgré les succès qu'il avait obtenus à Rome, Lafage ne voulut y demeurer que trois ans. Il retourna en France, s'arrêtant dans toutes les villes un peu considérables, pour y dessiner, et vint enfin périr de misère à Paris, en 1684, âgé seulement de

34 ans. Orlandi, dans son *Abecedario pittorico*, le fait mourir d'un coup violent qu'il se donna en rentrant chez lui à cheval. Lafage ne s'est pas moins distingué comme graveur à l'eau-forte que comme destinateur. Le *Recueil des meilleurs dessins* de ce maître a été publié à Amsterdam, en un volume in-folio, par les soins de Vander Bruggen. Le portrait de l'éditeur et celui de Lafage, gravés tous deux par Vermeulen, se trouvent en tête de l'ouvrage, qui se compose de dix-neuf sujets, tirés de la Bible et du Nouveau Testament, et de soixante-sept de l'histoire profane et de la Fable. Il a été gravé par G. Audran, F. Ertinger, le comte de Caylus, de la Haie, J. B. Glomi, Cl. Duflos, etc. Les pièces les plus remarquables sont l'*Adoration du veau d'or* et le *Serpent d'airain*, gravés par Ertinger; le *Déluge* et *Pharaon englouti dans la mer Rouge*, par G. Audran; le *Combat de St-Michel contre les anges rebelles* et la *Chute des démons*, par Simonneau, etc. Lafage a gravé lui-même plusieurs pièces de ce recueil. Parmi ses estampes, on distingue quatre frises représentant, la 1re *Junon implorant Éole;* la 2e *Jupiter* et *Sémelé;* la 3e une *Danse d'enfants;* la 4e, des *Enfants qui pêchent;* et quatre autres suites de frises du même genre, composées chacune de huit estampes. P—s.

LA FAILLE. *Voyez* Faille.

LAFARE. *Voyez* Fare (de la).

LA FARE-VÉNÉJAN (Gabriel-Joseph-Marie-Henri comte de), brigadier des armées du roi, naquit en 1749 au château de Bessay, diocèse de Luçon. Fils d'un maréchal de France, il prit part aux campagnes de 1767 et 1768, et obtint, dans les gendarmes d'Artois, le même guidon qu'eut, cent ans avant lui, le marquis de la Fare, célèbre sous Louis XIV (*voy.* Fare). Il ne soutint pas moins dignement par son talent poétique la gloire d'un nom déjà connu avantageusement dans les fastes des Muses. Le recueil de ses vers n'a pas été imprimé; il paraît cependant que l'auteur ou sa famille avait eu le projet de le publier. Il est fort à regretter que ce dessein soit resté sans exécution, si, comme tout ce que l'on connaît de ses ouvrages autorise à le croire, il devait justifier la haute opinion qu'en avaient les connaisseurs empressés d'en enrichir leurs portefeuilles en manuscrits (*voy.* le *Mercure de France*, décembre 1796). Le comte de la Fare mourut âgé de 37 ans, dans son château de Vénéjan, près de la ville du Pont-St-Esprit, le 12 octobre 1786. Il était frère aîné de M. de la Fare qui fut archevêque de Sens. V. S. L.

LAFARGE (Marie Cappelle, femme Pouch). — Au mois de janvier 1840, on apprit tout à coup, par les journaux, qu'une jeune femme d'une famille distinguée, et mariée depuis quelques mois seulement à un maître de forges du Glandier, département de la Corrèze, venait d'être arrêtée sous l'accusation d'avoir empoisonné son mari. Cette jeune femme, c'était Marie Cappelle! Et d'où venait l'accusation? de la famille même et de quelques amis ou serviteurs de celui qui avait succombé, et dont les témoignages étaient unanimes! L'affaire suivit son cours. La curiosité, l'intérêt, l'hostilité, toutes les passions furent excitées au plus haut degré, non-seulement en France, mais en Europe; et c'était naturel, car peu de drames judiciaires ont offert ce mélange d'incidents singuliers, de péripéties soudaines et terribles, de doutes au milieu des opinions déchaînées contre l'accusée, et de passions exaltées en sa faveur par suite des séductions infinies dont l'entourèrent aux débats son esprit, sa beauté et ses énergiques protestations d'innocence. L'éclat et le retentissement furent immenses; même aujourd'hui, dix-huit ans après l'arrêt qui la frappa, son innocence ou sa culpabilité divise les esprits. Voyons donc les faits, tels qu'ils se sont révélés dans le cours de cette étrange et mystérieuse affaire. Marie Cappelle était née à Villers-Hellon, en Picardie, dans l'année 1816; son père était un lieutenant-colonel d'artillerie. La famille Cappelle était des plus honorables et des plus distinguées. Les tantes maternelles de Marie avaient épousé, l'une M. de Martens, diplomate prussien, l'autre M. Garat, secrétaire général de la Banque de France. La jeune fille passa ses premières années à Villers-Hellon, près de son grand-père maternel, M. Collard, ancien fournisseur des armées de la république. De bonne heure, elle fut traitée en enfant gâté, et son éducation se fit d'une manière décousue. Elle annonçait un esprit vif, une imagination romanesque, un caractère indépendant à l'excès. Ces dispositions auraient demandé, pour son bonheur à venir, un système persévérant de raison, de douceur et de fermeté. Mais les fréquentes absences de son père, le second mariage de sa mère firent que la jeune fille grandit loin de leur influence, et trop tôt elle devint orpheline. Elle fut accueillie alors dans la famille de sa tante Garat, à la Banque de France. Elle s'y trouva naturellement en contact avec des personnes distinguées, mais d'un rang et d'une fortune supérieurs aux siens. C'est ainsi qu'elle forma une liaison plus intime avec mademoiselle Marie de Nicolaï, qu'elle vit souvent à la campagne comme à Paris. Plus tard, il fut révélé que, sous le nom et avec l'assentiment de son amie, elle avait entamé une correspondance romanesque avec un jeune homme qui les avait remarquées à la promenade, et lui avait même donné des rendez-vous aux Tuileries ou aux Champs-Élysées. Le mariage de mademoiselle de Nicolaï, devenue vicomtesse de Léautaud, vint mettre un terme à ce petit roman où l'imagination paraît avoir eu plus de part que le cœur. Toutes deux avaient été légères et romanesques, Marie Cappelle cependant avec une disposition plus marquée de calcul et d'amour de l'intrigue. Elle touchait à vingt-trois ans; ses parents, ses amis songèrent sérieusement à la marier. Eut-on recours aux soins officieux d'un agent matrimonial d'une certaine célébrité? L'accusation l'a soutenu plus tard, Marie Cappelle l'a nié

dans ses *Mémoires;* le fait peut être considéré comme douteux. Ce qui ne l'est pas, ce sont les circonstances de ce mariage. Un candidat s'était présenté, c'était un M. Lafarge, maître de forges au Glandier (Corrèze), et qui s'annonçait comme possédant deux cent mille francs en fonds de terre, et retirant un beau revenu de son usine. Quoique jeune encore, il était déjà veuf, commun d'esprit et de langage, bien qu'ayant le bon sens des affaires; de plus d'un extérieur très-peu séduisant. Mais, sous le rapport de la fortune, c'était en apparence un beau parti. Il chercha à plaire, se montra plein d'attentions flatteuses et d'amour. En quelques jours, *moins d'une semaine,* le mariage fut décidé et accompli! M. Lafarge avait témoigné être pressé d'emmener sa femme dans son château du Glandier, dont il avait présenté à la famille un plan élégant et pittoresque, tout en dissimulant avec soin l'état réel de ses affaires qui étaient assez gravement embarrassées. Les époux partirent aussitôt après le mariage. Cette jeune femme, ayant les goûts et les habitudes de la vie parisienne, partait avec l'espérance (on l'en avait flattée) de retrouver, au fond de la province, un beau domaine, une société nombreuse et choisie, et presque un rôle de souveraine au milieu d'une famille empressée à lui plaire. Le désenchantement commença avec le voyage. Un accès de fièvre l'obligea à s'arrêter à Orléans. Pendant qu'elle était au bain, le mari voulut entrer sans cérémonie, et sur un refus d'admission, s'emporta en paroles grossières, presque en menaces, disant à la camériste qu'une fois au Glandier, il ferait marcher autrement cette petite *bégueule* et mettrait un terme à ses singeries. Le reste du voyage ne fut, pour la jeune femme, qu'une suite de surprises douloureuses, entremêlées, de la part du mari, de tendresses familières qui semblaient d'autant plus choquantes, que la tête pleine d'illusions poétiques de Marie avait rêvé de tout autres manières. On arrive enfin au Glandier. Quelle nouvelle surprise, et quel amer désenchantement! C'était une demeure triste et sombre, au milieu d'une nature sauvage. Il est vrai qu'un temps orageux avait contribué à lui donner cette apparence. Mais quand elle se vit installée dans une vaste chambre à alcôve, sale et à peine meublée, elle se regarda comme la plus malheureuse des créatures, et sa tête s'exaltant, elle s'enferma pour écrire une longue lettre où elle avouait qu'elle aimait un jeune homme *noble, beau, élevé près d'elle*, qu'elle s'était mariée par dépit, qu'elle serait adultère malgré elle, malgré son mari, qu'elle n'aspirait qu'à partir, qu'à mourir s'il le veut, etc. (15 août 1839). Il faut lire en entier cette lettre insensée, pour bien en juger le caractère et la portée. Plus tard, l'accusation s'en fit contre elle une arme terrible. On comprend qu'une femme d'un cœur honnête écrive, dans le délire de l'exaltation, une lettre folle; mais prétendre avoir un cœur honnête, et écrire dans la fièvre une pareille lettre où, dit l'avocat général, *le dévergondage de la pensée ne le cède qu'au cynisme des expressions avec lesquelles, s'y flétrissant elle-même, elle révèle à son époux toutes les mauvaises passions dont elle était agitée;* écrire une telle lettre, surtout l'envoyer, sans songer un instant à sa propre dignité et à la raison, voilà ce qui nous paraît incompréhensible! Qu'on juge du profond étonnement, du trouble, du désespoir où elle jeta les habitants du Glandier! Il y avait là madame Lafarge mère, madame Buffières, sœur de M. Lafarge, M. Buffières, son beau-frère. Une scène de violence et de larmes s'ensuivit. M. Lafarge manifesta un attachement véritable et une douleur réelle. Touchée par ces témoignages, Marie avoua ses torts, ses regrets, et sa résolution de s'occuper de ses nouveaux devoirs. Peu de jours après, elle écrivait à madame Garat, à Paris: « J'ai accepté ma position, bien qu'elle se trouve extérieurement fort déplaisante. Mais avec de la force, de la patience et l'amour de mon mari, je puis en sortir... » Malgré quelques froissements, trois mois s'écoulèrent tranquilles au milieu des occupations domestiques, de visites à des parents ou des amis, de divers travaux d'embellissement. M. Lafarge paraissait très-épris de sa femme, et l'initiait à la connaissance de ses affaires, de ses projets, mais non des comptes de son usine. Il voulait agrandir sa fabrication, employer de nouveaux procédés. Pour cela, il fallait de l'argent; il se rendit à Paris. Pendant cette absence, des lettres affectueuses furent échangées entre les époux. Comme l'emprunt était difficile à réaliser, madame Lafarge envoya à son mari une procuration illimitée pour la vente de ses biens. Peu après, elle lui adressa une boîte renfermant son portrait et des gâteaux, faits, disait-elle, par sa mère, et elle l'engageait à manger un gâteau le 18 décembre au soir, ajoutant qu'on en ferait autant au Glandier à son intention. La caisse arriva le 18, et le soir, M. Lafarge mangea un peu de gâteau. Dans la nuit et le lendemain, il éprouva de cruelles coliques et des vomissements. Un médecin appelé près du malade n'en devina point la véritable cause. Le poison que contenaient les gâteaux s'y trouvait soit à trop forte, soit à trop faible dose. M. Lafarge, quoique très-souffrant et abattu, revint au Glandier le 5 janvier 1840. Il reprit le lit aussitôt, et sa femme parut l'entourer des soins les plus assidus et les plus affectueux. Précédemment, le 12 décembre, elle avait fait acheter de l'arsenic chez le pharmacien, parce que, disait-elle, *elle était dévorée par les rats.* Le 5 janvier, elle en fit demander de nouveau, sous prétexte que le domestique ayant très-mal préparé une mort-aux-rats, le précédent n'avait pu servir ou était épuisé. Au lieu de s'améliorer, au milieu de tous les soins qu'il recevait, l'état de M. Lafarge s'aggravait de jour en jour. Les vomissements étaient fréquents, les douleurs intenses. Comme il se plaignait du bruit causé par les rats, sa femme fit acheter encore, le 10 janvier, une forte dose d'arsenic. Aux inquiétudes de

la famille commençaient à se mêler de sinistres soupçons. Les mouvements, les démarches, les soins de madame Lafarge étaient suivis et observés avec une sombre défiance. Le malade expira le 14 janvier, et aussitôt plusieurs témoignages s'unirent pour dire qu'il avait été empoisonné par sa femme ! Ses proches réclamèrent l'intervention de la justice et une autopsie. Cette autopsie ne donna point des preuves positives. Les désordres observés dans l'estomac pouvaient avoir pour cause une maladie naturelle, au lieu d'une substance toxique. L'estomac, les intestins, les digestions, les substances suspectes furent placés dans des bouteilles, et le tout fut porté à Brives. Une analyse fut ordonnée, et quatre médecins furent chargés d'y procéder. Le rapport fut fait le 19 janvier : il déclarait que du poison avait été trouvé dans un lait de poule, dans de l'eau sucrée, dans les liquides que contenait l'estomac et cet organe lui-même, qu'enfin la mort de Lafarge était le résultat de l'empoisonnement occasionné par l'absorption de l'acide arsénieux. Madame Lafarge fut arrêtée, puis écrouée à la maison d'arrêt de Brives, et une longue instruction fut commencée (25 janvier). Tout à coup, pendant qu'elle se poursuivait, une autre accusation, celle de vol, fut soulevée contre Marie Cappelle. Au mois de juin 1839, elle était allée passer quelque temps à la campagne (Busagny, près Pontoise), chez son amie mademoiselle de Nicolaï, alors vicomtesse de Léautaud. Un jour, elle avait témoigné le désir de voir ses diamants; madame de Léautaud avait apporté son écrin. Peu de jours après, ayant eu occasion de l'ouvrir, elle trouva que les diamants avaient disparu. La surprise, l'inquiétude furent très-vives dans la famille. La police fut informée; les gens de la maison furent soumis à un interrogatoire et à la surveillance la plus minutieuse. Les mesures restèrent sans résultat. De vagues soupçons s'élevèrent dans l'esprit de M. de Léautaud contre Marie Cappelle, mais il n'y donna aucune suite sérieuse. L'accusation devint formelle, quand on apprit les événements du Glandier, et comme renseignement moral, on énonça dans la plainte diverses soustractions antérieures attribuées à Marie Cappelle : des boutons de turquoise, de l'argent, un billet de banque dérobés chez M. Garat, des chiffons enlevés au carton des marchandes. Le parquet de Paris, saisi de la plainte, ordonna une perquisition au Glandier, et l'on trouva, cousus dans un sac de soie verte, la plupart des diamants dont se composait la parure de madame de Léautaud ! Ainsi, Marie Cappelle avait les diamants ! C'est elle qui les avait volés ! Tel fut le cri général à cette découverte. Le procès correctionnel fut suivi à Brives, malgré l'insistance des avocats pour le faire renvoyer après l'affaire criminelle. Invitée à expliquer comment ces diamants étaient entre ses mains, Marie Cappelle soutint que, pendant son séjour à Busagny, madame de Léautaud, qui rappelait souvent les relations indiscrètes qu'elle avait eues avant son mariage avec le jeune homme dont nous avons parlé, se montrait très-inquiète au sujet d'indiscrétions probables, et qu'obsédée par ces craintes, elle avait résolu d'acheter le silence de cet homme par une somme d'argent; qu'à cet effet, elle l'avait priée, comme amie, de vendre ces diamants pour en faire l'emploi désiré; que, pour expliquer leur disparition, on avait arrangé les circonstances de manière à simuler un vol; qu'elle n'avait été à cet égard que son complaisant intermédiaire; et que n'ayant pu opérer la vente de ces diamants avant son propre mariage, elle les avait emportés au Glandier. Aux débats, toute la famille de Léautaud, réunie dans une accusation unanime, repoussa avec autant d'énergie que d'indignation l'allégation de Marie Cappelle. Celle-ci n'en persista pas moins à la soutenir avec beaucoup de fermeté et d'adresse; mais le tribunal de police correctionnelle la reconnut coupable du vol des diamants, et la condamna à deux années d'emprisonnement (avril 1840). — Trois mois plus tard, le 2 septembre, s'ouvrirent les débats du procès criminel. L'acte d'accusation, document remarquable et rédigé avec une éloquence sévère et quelquefois passionnée, avait paru dans la *Gazette des tribunaux* un mois auparavant. Il avait produit la plus vive sensation et attiré à Tulle une foule de curieux et d'étrangers de distinction. Tous les faits du passé y étaient présentés comme s'enchaînant l'un à l'autre, et conduisant par leur ensemble à la preuve, à la conviction du crime d'empoisonnement. M. Paillet avait été chargé à Paris de la défense de madame Lafarge par sa famille; et, en raison de la gravité de l'affaire, il s'adjoignit deux avocats du pays, MM. Bac et Lachaud. Cependant, pour ne pas scinder la défense, il fut convenu que seul il aurait à plaider. Dans les débats, au milieu de témoignages hostiles ou favorables, l'accusée fit preuve d'une rare présence d'esprit, et aussi d'une adresse dont on ne peut se faire une idée qu'en consultant les journaux judiciaires du temps. Les imaginations s'enflammèrent, et une foule de gens qui avaient lu seulement les comptes rendus du procès se prirent pour l'accusée, chargée d'un crime si grave, des sentiments les plus vifs d'intérêt ou d'admiration. M. Paillet ayant consulté le savant M. Orfila sur la première analyse, celui-ci répondit par une lettre écrite qui en infirmait les résultats. Il fallait donc une contre-expertise. Une moitié des matières organiques et des substances suspectes fut confiée à une commission de trois chimistes. Le 5 septembre, leur déclaration fut que les substances et liquides, traités d'après les méthodes les plus récentes, et en particulier par l'appareil de Marsh, n'avaient donné aucune tache métallique. Ces paroles produisirent une très-vive sensation. « Expli-« quez-nous donc cette contradiction avec les « résultats de la première expertise, dit le pré-

« sident. — Il n'y a pas contradiction, » répondit le principal chimiste, qui laissa entendre avec d'extrêmes ménagements qu'il y avait eu seulement insuffisance, précipitation ou ignorance des progrès de la toxicologie dans les procédés de la première analyse. Cependant l'accusation persista. Une nouvelle expertise fut ordonnée. On exhuma les restes fétides du cadavre; les chimistes procédèrent à leur pénible examen. Le 9, ils vinrent déclarer qne les matières remises aux experts, traitées par les procédés les plus savants, n'avaient laissé apparaître aucune tache d'arsenic. Ce résultat semblait devoir être décisif. Les témoignages de sympathies se manifestaient vivement; mais l'accusation persista. La cour délibéra longtemps pour savoir si elle ordonnerait une expertise nouvelle. Il fut question de renvoyer l'affaire à une autre session. M. Paillet, appelé dans la chambre du conseil, s'opposa à un renvoi dans l'intérêt de sa cliente. « Madame La« farge est mourante, » dit-il. Il fut alors décidé que MM. Orfila, Devergie et Chevallier seraient chargés de procéder à une expertise nouvelle. Les deux savants mandés par le ministère public étant absents de Paris, M. Orfila amena avec lui M. de Bussy, son préparateur ordinaire, et le docteur Ollivier (d'Angers). Arrivés le 13 septembre à Tulle, les trois chimistes commencèrent le soir même leurs analyses, qui furent poursuivies une partie de la nuit et le lendemain jusqu'au soir. A cinq heures, M. Orfila se présenta au tribunal, et, prenant la parole, pendant que commençait au dehors un violent orage, déclara d'une voix grave que: « une partie de l'estomac, les liquides « qu'il contenait et la matière des vomissements « traités avec l'appareil de Marsh ont donné une « petite quantité d'arsenic; — une partie du tho« rax, de l'abdomen, du foie, du cœur et du ca« nal intestinal, même quantité; — la portion « solide, non dissoute dans les deux expériences « précédentes, une quantité très-notable; — que « l'arsenic ne vient pas des réactifs employés, ni « des terres du tombeau, ni de cette portion ar« sénicale qui se trouve naturellement dans les « os du corps; — que si des résultats divers ont « été produits dans les diverses expériences, la « cause a été ici un tube cassé, là une portion « trop minime de matière soumise à l'analyse, « ailleurs une flamme un peu trop forte, enfin « un certain manque d'expérience pour se servir « de l'appareil de Marsh, qui demande une grande « pratique. » Il y eut à ces paroles comme une commotion électrique dans l'assemblée, naguère morne et immobile : ces paroles ouvraient un abîme d'infamie et de mort. Ainsi, pendant deux jours, l'accusée est déclarée innocente par le verdict de la science, et maintenant elle est condamnée par un autre verdict de la science! Mais, hâtons-nous de le dire : ici, c'était la déclaration du prince de la science, de l'homme qui unissait à un profond savoir l'expérience la plus consommée... Les jurés restèrent une heure et demie dans la salle de leurs délibérations. Quand ils revinrent, la déclaration fut : « Oui, à la majo« rité, l'accusée est coupable. Oui, à la majorité, « il y a des circonstances atténuantes en sa fa« veur. » Après une délibération d'une heure, la cour prononça une condamnation *aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition sur la place publique de Tulle!* Tout était consommé. — Peu auparavant, la défense avait appelé en toute hâte M. Raspail, pour donner à l'accusée l'appui de sa science. Il arriva trop tard pour modifier le verdict. Plus tard, il a publié le récit de son voyage et ses observations scientifiques. Il y soutient que les taches d'arsenic données par l'instrument ne prouvent rien, qu'il se faisait fort de trouver de l'arsenic *jusque dans le bois du fauteuil de M. le président de la cour.* Les diverses affirmations d'un chimiste, dont on ne pouvait contester la science et la réputation, auraient été d'un grand poids sur les esprits et l'opinion publique, si le souvenir d'anciens débats avec M. Orfila n'était venu en affaiblir l'effet. Beaucoup de personnes y virent une rivalité et une animosité de savant. Les défenseurs formèrent un pourvoi en cassation. De nombreux moyens avaient été exposés. Après un réquisitoire de M. le procureur général Dupin, qui repoussa tous les moyens de cassation, la cour, après une longue délibération, rejeta le pourvoi. La justice humaine avait dit son dernier mot, et la sentence était irrévocable. L'exposition publique fut épargnée à madame Lafarge, et vers la fin d'octobre, elle fut transférée à la maison centrale de Montpellier. Là commença une longue, une terrible expiation. Bien que morte pour le monde, elle recherchait, elle recevait avec une sorte de passion les souvenirs, les hommages en prose et en vers que le monde faisait parvenir dans sa prison, « Faites la morte, » lui répétait le sage préfet. M. Rouleaux-Dugage, « et laissez faner ces fleurs « que des étourdis vous jettent à l'aventure. Ils « croient vous consoler, et ils aggravent vos pei« nes. Faites la morte, vous dis-je; vous ne revi« vrez qu'à cette condition. » Douze ans s'écoulèrent. Une partie de ce temps fut adoucie par les soins et l'affection d'un frère de son aïeul et d'une jeune cousine qui résidaient à Montpellier. En février 1851, madame Lafarge obtint la permission d'aller à une maison de santé de Toulouse, et en juin 1852, elle se retrouva complétement libre. Elle se retira aux bains d'Ussat, accompagnée d'un colonel en retraite, ancien ami de son père. Mais la mort était déjà sur elle, et le 7 novembre, elle rendit le dernier soupir. Elle fut enterrée dans le petit cimetière d'Ornolac, et une simple croix marque la tombe où elle repose. Après sa condamnation, elle avait imprimé ses *Mémoires*, 2 vol. in-8°. Ils furent lus avec une extrême avidité; loués avec transport par les uns, ils fournirent l'occasion d'attaques

passionnées et d'injures de la part des autres. Ils sont remarquables par la vivacité du récit, la finesse et la malice des portraits, le talent de raillerie et de style; mais elle s'y montre ce qu'elle était, très-romanesque, très-passionnée et d'un caractère très- indépendant. Elle composa dans sa captivité les *Heures de prison*, publiées après sa mort, qui respirent un sentiment moins vif, mais plus de résignation. Il y a çà et là des pages étranges, mais aussi des pages touchantes et élevées. On y sent un souffle de poésie, bien qu'elles abondent de détails minutieux et frivoles. Elle avait, dit-on, composé pour mademoiselle Rachel un drame qui avait pour titre: *Une Femme perdue*. Fut-elle innocente? Fut-elle coupable? grave question qui, dans le temps, passionna très-vivement les esprits, qui les partagea en deux camps, qui peut-être les divise encore. A l'étranger, l'opinion lui fut favorable ou pleine de doutes; en France, la majorité des opinions fut contre elle. Nous ne nous prononcerons pas; mais la justice a prononcé, et nous nous inclinons devant son verdict. Z.

LAFARGUE (Étienne de), et non la Fargue, avocat au parlement de Pau, né à Dax le 7 décembre 1728, fut exempt de la capitainerie royale des chasses de Vincennes, receveur des tailles de l'élection de Dax, et membre ou associé des académies de Bordeaux, Caen et Lyon; il est mort vers 1795, après avoir publié : 1° *Histoire géographique de la Nouvelle-Écosse*, traduite de l'anglais, 1755, in-12; 2° *Discours sur la lecture*, 1764, in-8°; 3° *OEuvres mêlées*, Paris, 1765, 2 vol. in-12, contenant, outre les deux opuscules précédents, des poésies diverses, des imitations de quelques pièces d'Horace et de Martial, quelques odes sur des psaumes, et un *Traité de la prononciation oratoire*. Une nouvelle édition des *OEuvres mêlées* parut à Senlis en 1786, 2 vol. in-8°; elle contient de plus que la première : 1. un *Discours de réception à l'académie de Bordeaux;* 2. un poëme en un chant sur *la Navigation;* 3. *les Agréments de la campagne*, poëme en trois chants; 4. quelques poésies; 5° un *Discours sur l'émulation;* mais on n'y trouve pas la traduction de l'*Histoire géographique*, etc. L'auteur avait dédié sa première édition des *OEuvres mêlées* à d'Ormesson, intendant des finances; il dédia la seconde au comte d'Artois. Cette seconde édition a été reproduite sous ce titre : *les Épanchements du cœur et de l'esprit, ou Mélanges de littérature et d'histoire destinés à l'usage des colléges*, 1787, 2 vol. in-8°. 4° *la Voix du peuple*, ode sur *la mort du Dauphin*, 1766, in-8°; 5° *Nouvelles œuvres*, 1774, in-12, édition contenant *les Agréments de la campagne*, et devenue conséquemment inutile depuis la seconde édition des *OEuvres mêlées;* 6° poëme sur *l'Éducation*, en quatre chants, 1788, in-8°, rempli d'excellentes intentions. On trouve à la suite treize fables et quelques pièces fugitives. 7° *le Beau jour des Français, ou la France régénérée*, poëme en deux chants, avec des notes historiques, 1791, in-8° de 150 pages; ouvrage où il y a plus de patriotisme que de talent. Ce poëme est dédié à la nation et fut présenté à l'Assemblée nationale à la séance du 20 janvier 1791. Voici peut-être les meilleurs vers de Lafargue :

A deux sœurs.

Vous avez tout l'éclat de la mère du jour :
Le myrte fleurit sur vos traces :
Une de plus vous seriez les trois Grâces,
Une de moins, et vous seriez l'Amour.

A. B—t.

LAFAYE (Antoine de), en latin *Fayus*, célèbre ministre protestant, naquit à Châteaudun, dans le 16e siècle, de parents riches, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il se lia d'une étroite amitié avec Th. de Bèze, dont il embrassa les principes, et s'étant retiré à Genève, il y enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années. Il professa ensuite à l'académie de cette ville la philosophie et la théologie avec beaucoup de distinction. Il accompagna Bèze au colloque de Montbelliard en 1589; il mourut de la peste à Genève en août 1618, ou, selon d'autres, en 1615 ou 1616. Lafaye avait des connaissances étendues; il était bon physicien pour son temps, et s'était fait recevoir docteur en médecine dans un âge déjà avancé. Outre ses ouvrages théologiques, parmi lesquels on remarque des commentaires sur l'Ecclésiaste et les Épîtres de St-Paul (1), on a de lui : 1° des traductions françaises de l'*Histoire des Juifs*, par Josèphe, Genève, 1560, in-fol., et de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, Paris, 1582, in-fol., réimprimées plusieurs fois en différents formats (2); 2° *Geneva liberata, seu Narratio liberationis illius, quæ divinitus immissa est Genevæ*, etc., 1603, in-12. C'est l'histoire de la tentative que fit le duc de Savoie pour surprendre Genève, et qui échoua par le courage des habitants. 3° *De vita et obitu Bezæ hypomnemata*, Genève, 1606, in-4°, traduite en français par Pierre Solomeau, ibid., 1610, in-8°, et par A. Teissier, 1681, in-12. Cette Vie de Bèze contient des détails intéressants. — Lafaye (Jean de), ministre de la religion réformée, né vers 1610 à Loriol, dans le Dauphiné, fut banni de France pour avoir publié un pamphlet contre les ordres monastiques, intitulé l'*Anti-Moine*. S'étant réfugié à Genève, il y mourut vers 1679. On cite de lui : 1° *Douze questions capucines répondues*, Genève, 1648, in-8°; 2° un *Traité pour soutenir la religion par les Pères;* 3° *le Chemin ouvert à la paix*, etc. — Un autre *Jean* de Lafaye, qui prenait le titre d'interprète du roi, a publié un poëme intitulé *Delphineis sive primitia principis, moribus et litteris ad virtutem imbuta*, Paris, 1676, in-8°. W—s.

(1) On en trouvera la liste dans l'*Eleuchus* de Guill. Crouvé, et dans Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. 2, p. 53; ils sont tous en latin, excepté sa *Réplique chrestienne à la réponse de M. F. de Sales, se disant* évêque de Genève, *sur le traité de l'Adoration de la croix*, 1604, in-8°.

(2) Lafaye a eu part à la traduction de la Bible en français par les pasteurs de Genève, et il en rédigea la préface, qui ne parut pourtant qu'avec les corrections de Calvin.

LAFAYE (George), démonstrateur à l'académie royale de chirurgie à Paris, sa patrie, mourut en cette ville le 17 août 1781. Il servit son art par son savoir et son habileté ; il opérait bien et il écrivait avec ordre et précision. Ce caractère est marqué dans ses *Principes de chirurgie*, imprimés pour la première fois à Paris en 1739, in-12. Cet ouvrage a paru en plusieurs langues : en allemand, Strasbourg, 1751 ; en italien, Venise, 1751 ; en espagnol, Madrid, 1761 ; en suédois, Stockholm, 1763. Le docteur Mouton en a donné une nouvelle édition revue et augmentée, Paris, 1811, in-8°. Le *Cours d'opérations* de Dionis ne se soutenait que par son ancienneté, et les progrès de la chirurgie moderne l'auraient condamné à l'oubli, si Lafaye n'en avait perfectionné la plupart des articles en y ajoutant toutes les nouvelles découvertes ; son édition porte ce titre : *Cours d'opérations de chirurgie*, par Dionis, avec des notes, Paris, 1736-40-51-57-65, 2 volumes in-8°. D—v—l.

LAFAYE (Jean-Élie Leriget de), habile mathématicien, né à Vienne le 15 avril 1671, était fils du receveur général des finances du Dauphiné. Il montra de bonne heure une inclination décidée pour la profession des armes ; et s'il apprit la géométrie, c'est parce que la connaissance lui en parut utile au métier de la guerre. A l'âge de dix-neuf ans il s'enrôla dans un régiment de cavalerie, et assista comme soldat à la bataille de Fleurus. Peu de temps après, il passa dans les mousquetaires, et obtint ensuite le grade d'enseigne dans les gardes du roi. Il fit la campagne de 1703 en Flandre, sous les ordres du maréchal de Boufflers ; il quitta au combat d'Ekeren sa compagnie, qui n'était point commandée, pour aller au feu en volontaire avec les grenadiers. C'était prendre l'engagement de faire plus que son devoir et il n'y manqua pas. Quelques jours après, il fut fait capitaine. L'année suivante, il prit part à la bataille de Ramillies et à celle d'Oudenarde, aux siéges de Douai et du Quesnoi, et il se distingua partout. Lafaye, dit Fontenelle, se battait en soldat, mais il ne laissait pas la géométrie oisive : il levait des plans, il imaginait des machines pour le passage des rivières ou pour le transport des pièces d'artillerie ; enfin, il faisait des découvertes dans la science de la guerre. Ses talents lui méritèrent la bienveillance du duc de Bourgogne, auquel il présenta un projet d'organisation de régiments d'ouvriers, projet exécuté depuis sans qu'on ait peut-être songé à lui en faire honneur. La paix lui permit de se livrer à une étude plus suivie des mathématiques ; il s'appliqua particulièrement à la mécanique et à la physique expérimentale, et forma un beau cabinet de curiosités naturelles, où, entre autres raretés, on remarquait une pierre d'aimant du poids de deux mille livres. L'Académie des sciences ouvrit ses portes à Lafaye en 1716 ; il se montra fort assidu aux séances, et y lut plusieurs morceaux de sa composition, mais, dit son spirituel panégyriste, avec une modestie et une espèce de timidité qui seyait tout à fait bien à un homme de guerre transplanté dans une assemblée de savants. Une vie trop active affaiblit rapidement sa santé, et il mourut à Paris le 20 avril 1718, âgé seulement de 47 ans. Lafaye avait une gaieté naturelle et un ton agréable de plaisanterie ; il dissimulait par la politesse de ses dehors son penchant à l'ironie ; il était d'ailleurs bon ami et savait faire un noble usage de sa fortune. On a de lui deux mémoires dans le Recueil de l'Académie pour l'année 1717, l'un *sur une machine à élever les eaux*, et l'autre *sur la formation des pierres de Florence*. Il préparait un grand travail sur les propriétés de l'aimant. *Voyez* son *Éloge* par Fontenelle. W—s.

LAFAYE (Jean-François Leriget de), frère du précédent, a été l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels de son temps. Il naquit à Vienne en 1674, et partagea avec son frère les soins d'un père qui les aimait tendrement ; mais tandis que l'aîné s'attachait de jour en jour davantage aux sciences exactes, le jeune Lafaye sentait augmenter son penchant pour la littérature agréable. Ses études terminées, il obtint une compagnie d'infanterie ; mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt de renoncer au métier des armes. Il fut alors pourvu d'une charge de gentilhomme ordinaire du roi, et envoyé en ambassade à Gênes, au congrès d'Utrecht, et enfin en Angleterre. On a dit, « qu'il était l'homme que la « nation devait montrer aux étrangers pour leur « faire connaître un français aimable. » C'était assez faire entendre qu'il eut partout des succès, et qu'il réussit dans toutes les négociations dont il fut chargé. De retour à Paris, il rechercha la société des gens de lettres et des artistes. Il était l'ami intime de Lamotte ; et il montra constamment son estime pour ses talents, quoiqu'il ne partageât point ses opinions littéraires. Il combattit même l'un de ses paradoxes favoris dans une belle ode *sur les avantages de la rime*, à laquelle Lamotte fit le plus grand honneur qu'il crut pouvoir lui faire en la traduisant en prose. Lafaye fut reçu à l'Académie française à la place de Valincourt. Lamotte, nommé directeur, saisit cette occasion de louer publiquement son ami, et prouva par la justice qu'il s'empressa de lui rendre que les véritables hommes de lettres peuvent différer de sentiments sans cesser de s'estimer. Lafaye joignait au goût de la littérature celui des arts, et il avait formé une collection précieuse de tableaux ; mais il se piquait d'ignorer ce qu'il ne savait pas, et il se vantait de n'avoir jamais lu un ouvrage de science. Un jour qu'on lui montrait une histoire volumineuse des insectes : « Je ne me soucie nullement, dit-il, « de connaître l'histoire de tous ces gens-là ; il ne « faut pas s'embarrasser des personnes avec qui « l'on ne peut pas vivre. » Lafaye mourut à Paris

le 11 juillet 1731. On n'a de ce littérateur qu'un très-petit nombre de productions, mais pleines de naturel et de délicatesse. Les principales sont deux odes adressées à Lamotte. Voltaire a tracé le portrait de Lafaye, son ami, dans des vers pleins de grâce et qu'on ne peut se lasser de transcrire :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion;
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite.
Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire :
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

Lafaye eut Crébillon pour successeur à l'Académie française. On trouvera son *Éloge* par d'Alembert dans le quatrième volume de son histoire des membres de cette compagnie. W—s.

LA FAYETTE. *Voyez* FAYETTE.

LAFAYETTE (MARIE-PAUL-JOSEPH-GILBERT MOTIER, général marquis DE), peut être regardé comme la personnification la plus complète et la plus constante de ce principe révolutionnaire de 1789 qui, après avoir remué jusque dans ses fondements la vieille société européenne, s'est retrempé depuis lors au baptême sanglant des deux insurrections populaires de 1830 et de 1848, et dont soixante-et-dix ans de luttes, de convulsions et de sacrifices, ne paraissent pas avoir épuisé les conséquences. Il naquit à Chavaniac, près de Brioude, le 6 septembre 1757, dans une famille recommandable par plus d'un genre d'illustration. Le marquis de Lafayette, son père, maréchal de camp, avait péri à vingt-cinq ans sur le champ de bataille de Minden, en Westphalie. Lafayette vint achever ses études à Paris, au collège du Plessis, et montra de bonne heure ce penchant pour l'indépendance et la liberté, qui devait influer si puissamment sur sa destinée entière. Lui-même raconte qu'en traçant, dans ses compositions scolastiques, la description du cheval, il n'omettait pas de dire que ce noble animal *se cabrait sous la verge du cavalier*. Il épousa à seize ans la seconde fille du comte d'Ayen, petit-gendre du chancelier d'Aguesseau, mort en 1824 duc de Noailles et pair de France. Lafayette parut à la cour de Louis XVI; mais, soit qu'il y gâtât, au dire de Mirabeau, par la gaucherie de ses manières, un langage obséquieux jusqu'à l'humilité (1); soit qu'il y déplût, au contraire, comme il le dit lui-même, par l'indépendance de son langage et l'indocilité de ses idées, il n'y obtint aucun succès. Ce fut, toutefois, à ce contact momentané avec l'aristocratie la plus raffinée de l'Europe qu'il dut ces habitudes d'exquise politesse et d'affabilité à toute épreuve, qui ne l'abandonnèrent dans aucune des circonstances de sa vie. Une de ces perturbations politiques qui changent la face d'un pays et réagissent souvent sur la société tout entière, vint à point fournir des aliments à ce besoin d'action qui dévorait le jeune Lafayette, et donner un emploi à ces théories d'indépendance qui, vagues encore et dénuées d'application immédiate, se seraient probablement assoupies dans l'oisiveté des camps. Les premières nouvelles de l'insurrection américaine parvinrent en Europe en 1775. Lafayette, alors capitaine de cavalerie, embrassa avec ardeur une cause qui flattait si vivement son patriotisme et son goût pour la liberté. Née d'un système d'oppression dont rien ne justifiait l'exagération croissante, la guerre était engagée contre l'éternelle ennemie de la France, contre cette Grande-Bretagne qui, courbée avec orgueil sous le joug du pouvoir oligarchique, ne craignait pas d'appesantir sur ses colonies le poids du régime arbitraire qu'elle-même avait repoussé de ses foyers. L'intérêt qu'inspirèrent à Lafayette les premiers efforts du peuple américain, était trop sincère pour demeurer stérile. Uni d'intention avec les défenseurs qu'avait armés sa cause, il ne songea plus, selon son expression, *qu'à joindre ses drapeaux*. Il entra secrètement en rapport avec Silas Deane, agent américain, et avec Carmichaël, secrétaire de l'agence fédérale, équipa à ses frais un bâtiment destiné à transporter, sous sa conduite, quelques officiers capables d'instruire et de discipliner les insurgés américains, et s'embarqua le 26 avril 1777 au Passage, au moment où le gouvernement, qui avait pénétré ses desseins, venait de lancer une lettre de cachet contre lui. La traversée fut heureuse. Cette petite troupe, qui recélait dans ses flancs le germe de plus d'une révolution, échappa, par le hasard d'un coup de vent, à deux bricks que la marine française, à l'instigation de lord Stormond, ambassadeur d'Angleterre, avait dirigés sur ses traces. Après sept semaines de navigation, Lafayette mouilla devant Georges-Town, dans la Caroline; il acheta des chevaux et partit pour Philadelphie, où le congrès se trouvait alors réuni. Il conquit de prime-abord la confiance de cette assemblée par le billet suivant : « D'après mes sacrifices, j'ai le « droit d'exiger deux *grâces :* l'une de servir à mes « dépens; l'autre de commencer à servir comme « volontaire. » Il fut accueilli avec cordialité par Washington, et reçut du congrès, le 31 juillet 1777, « en considération de *l'illustration et des al-* « *liances* de sa famille, » le grade de major général de l'armée américaine. Lafayette assista, le 11 septembre, à la désastreuse bataille de Brandywine, où il reçut une balle à la jambe en cherchant à rallier les fuyards. Il passa six semaines chez les Frères moraves à Bethléhem, rêvant dans cette retraite mille moyens d'attaque ou de diversion contre les Anglais, écrivant à ce sujet au ministère français des lettres auxquelles on ne répondait point encore, et faisant gémir les bons Frères des emportements de sa frénésie belliqueuse. Vers la

(1) *Correspondance* entre Mirabeau et le comte de Lamarck, t. 2, p. 26.

fin de novembre, Lafayette attaqua, sous la conduite du général Greene, le camp anglais de Gloucester, en face de Philadelphie, et le força de se replier. Ce léger avantage lui fit donner le commandement des Virginiens, en remplacement de Stéphen. Cependant la situation des insurgés devenait de plus en plus critique. L'armée de Philadelphie, réduite à cinq mille hommes et affaiblie par des désertions journalières, manquait de tout. Le congrès lui-même était livré à des divisions déplorables. On parlait hautement de déposer Washington, parce qu'il avait été malheureux, et de le remplacer par le général Gates. Enfin cet orage se calma, et Lafayette fut chargé, au mois de janvier 1778, du commandement d'une expédition destinée à agir dans le Canada; mais cette expédition, dénuée de moyens d'action suffisants, n'eut aucune suite, et l'intrépide volontaire fut rappelé au printemps à Walley-Forge, où Washington avait pris son quartier d'hiver. Lafayette employa ce temps à seconder activement les négociations ouvertes entre le ministère français et Deane, Arthur Lee, John Adams et l'illustre Franklin, qui, par l'intelligence et l'activité de ses démarches, conquérait la seconde moitié de sa devise, si connue. Ces négociations déterminèrent un premier envoi du gouvernement de Louis XVI, qui se composait de douze vaisseaux de ligne et de six frégates, sous le commandement du comte d'Estaing. Lafayette prit part à tous les combats que livra l'armée de Washington, et notamment à ceux de Montmouth et de Barren-Hill, où sa présence d'esprit et son courage préservèrent le corps qu'il commandait de périls imminents. Sa conduite dans cette dernière affaire lui valut les justes félicitations du congrès. Cependant des bruits de guerre entre la France et la Grande-Bretagne commençaient à se répandre. Lafayette crut devoir solliciter du congrès la permission de retourner dans sa patrie; mais il fut retenu à Fishkill par une dangereuse maladie, pendant laquelle Washington, qui appréciait de plus en plus l'intelligence et la loyauté de son concours, ne cessa de le combler de témoignages d'intérêt et d'affection. Au bout de trois semaines, il put faire voile pour la France sur la frégate l'*Alliance*, le plus beau bâtiment de la flotte américaine. Cette traversée faillit lui devenir funeste. Un complot, qui n'allait à rien moins qu'à le livrer aux Anglais, lui et les principaux officiers de l'équipage, fut découvert une heure avant l'instant marqué pour son exécution. Lafayette fit mettre aux fers trente-trois coupables, et l'ordre fut rétabli. Il arriva à Paris dans le courant de février 1779, et s'occupa sans relâche des intérêts de la cause à laquelle il avait voué tous ses efforts. Vaincu par les instances de ses ministres, M. Necker excepté, Louis XVI avait signé, un an avant, le traité par lequel la France reconnaissait l'indépendance des États-Unis, *par le fait seul de leur déclaration séparative de la métropole.* « Voilà, s'était écrié Lafayette, dans une trop « juste prévoyance, un principe de souveraineté « qui sera rappelé un jour à la France! » Ce pacte décisif ouvrait un libre champ à ses démarches. Quoique le congrès lui eût interdit de solliciter de la France des troupes auxiliaires, à cause de la jalousie qu'inspiraient les étrangers aux corps américains, Lafayette présageant la nécessité de nouveaux renforts, pressa l'envoi d'une seconde expédition, et fit choix, pour point de débarquement, de Rhode-Island, dans une île abandonnée par les Anglais. Ce renfort, destiné surtout à relever le moral des insurgés, se composait principalement d'officiers, parmi lesquels on remarquait le comte de Rochambeau, le baron de Vioménil, Mathieu Dumas, Duportail, depuis ministre de la guerre, Charles de Lameth, Berthier, depuis prince de Wagram. Ce simple renfort se convertit bientôt en une expédition de quatre mille hommes, dont le commandement fut confié au général Rochambeau. Lafayette, avant de repartir pour l'Amérique, reçut au Havre, des mains du petit-fils de Franklin, une épée d'honneur, que le congrès lui avait décernée en récompense de ses services. A travers d'ingénieux emblèmes, cette épée portait les noms des combats où s'était distingué le jeune volontaire, et avec sa propre devise : *Cur non?* celle de l'Amérique : *Crescam ut prosim.* Il fut accueilli à Boston avec un vif enthousiasme, et des larmes de joie mouillèrent les yeux de Washington. Le corps expéditionnaire français débarqua quelques jours après son arrivée, et resta longtemps en observation à Rhode-Island. Lafayette prit le commandement de l'avant-garde de l'armée, à laquelle il fit présent d'un drapeau où figurait un canon avec cette inscription : *Ultima ratio* (le mot *regum* était supprimé). Il se disposait à attaquer le traître Arnold, dans Philadelphie, lorsqu'il reçut du général en chef l'ordre de secourir la Virginie, menacée par les Anglais. Le comte de Grasse, qui avait jeté l'ancre dans la baie de Chesapeak, avec de puissants renforts, put s'avancer sans obstacle et couper la retraite à lord Cornwallis, du côté de la mer. Après avoir tenu en échec pendant plusieurs semaines toutes les forces britanniques, Lafayette opéra, le 13 septembre 1781, sa jonction avec Washington, qui amenait avec lui le corps de Rochambeau et la division de Lincoln; York-Town fut investie, et, à la suite d'un assaut auquel Lafayette prit une part glorieuse, elle capitula. Cet avantage signalé mit fin à la guerre, en entraînant la chute du ministère anglais. Lafayette reçut les dernières instructions du congrès, et revit, au bout de vingt-huit jours de traversée, la France, où l'accueillirent des félicitations universelles. Le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, envoya au jeune héros un brevet de maréchal de camp, portant la date du 19 octobre, jour de la capitulation d'York-Town. Lafayette se rendit alors à Madrid, afin de pacifier un reste de

dissentiment entre l'Espagne et l'Amérique. Il fut accueilli par Charles III avec politesse, mais avec défiance. Comme on parlait devant lui de confier à Lafayette le gouvernement de la Jamaïque : « Non « pas, s'écria le vieux roi, il m'y ferait une répu- « blique ! » Il remit bientôt à la voile pour les États-Unis, où son voyage fut un véritable triomphe. Washington vint avec empressement à sa rencontre, et le reçut quelques jours dans sa retraite de Mount-Vernon, avec la plus touchante cordialité. Le congrès lui décerna des témoignages éclatants d'estime et de distinction, conféra à lui et à ses descendants le titre de *citoyen des États-Unis,* et chacun des états de l'Union lui envoya un député pour prendre congé de lui. Lafayette exprima publiquement le vœu que « le temple qui « venait d'être élevé à la liberté offrît une leçon « aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, « un asile aux droits du genre humain. » Il s'éloigna pour la troisième fois de ce sol américain, sur lequel il ne devait plus ramener qu'une vieillesse sillonnée par le contact orageux des révolutions. Avant de revenir à Paris, il parcourut l'Allemagne, où l'empereur, le grand Frédéric et le prince Henri, son frère, le traitèrent avec bienveillance, malgré la franchise qu'il mit à exposer en toute occasion ses maximes d'indépendance et de liberté. Cependant le vieux roi de Prusse, qui l'avait pénétré, lui dit un jour en souriant : « J'ai « connu un jeune homme qui, après avoir visité « des contrées ou régnaient la liberté et l'égalité, « voulut établir tout cela dans son pays. Savez- « vous ce qui lui arriva? — Non, sire. — Monsieur, « il fut pendu (1). » En quittant l'Allemagne, Lafayette s'arrêta quelque temps dans le midi de la France, dans le dessein d'y préparer l'émancipation des protestants, qui, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'étaient point rentrés dans la jouissance de leurs droits civils. Ce fut le premier essai qu'il tenta de l'application des théories d'indépendance américaine à la société française. L'intention de Lafayette était de brusquer les réformes qu'il méditait. Mais Washington, avec qui il ne cessait de correspondre, lui manda sagement : « C'est une partie de l'art militaire de « connaître le terrain avant de s'y engager. On a « souvent plus fait par les approches en règle que « par une attaque à force ouverte. » Cette observation ralentit un peu la fougue du jeune réformateur, et il renonça à emporter de haute lutte ce que Louis XVI opéra de lui-même sans secousse, peu de temps après. Lafayette vint à Paris dans les derniers jours de 1785. Son retour excita un enthousiasme porté jusqu'au délire. La reine Marie-Antoinette, qui assistait en ce moment à une fête à l'hôtel de ville, voulut, par une faveur presque sans exemple, conduire madame de Lafayette dans sa propre voiture à l'hôtel de Noailles, où venait de descendre son époux. Le lendemain, il fut reçu à la cour avec l'empressement le plus flatteur, et ne cessa d'être, pendant plusieurs jours, l'objet des hommages et de la curiosité publics. L'histoire, qui aura bientôt à envisager avec sévérité la conduite postérieure de Lafayette, ne saurait prétermettre sans injustice quelques préoccupations généreuses par lesquelles il préludait alors aux réformes politiques dont l'affranchissement du nouveau monde lui avait inspiré le dessein. L'émancipation graduelle des esclaves était une de ses utopies favorites. Désireux d'appeler à son secours un commencement d'expérience, il acheta une plantation considérable dans la Guyane française, et s'y livra à divers essais, qu'interrompirent les événements de la révolution. Il provoqua, en 1786, la formation d'un comité chargé de discuter l'abolition du monopole des tabacs, et il y plaida avec chaleur la cause du commerce américain, que ce monopole frappait d'un préjudice de près de trente millions. Les efforts plus heureux qu'il déploya en faveur de cette nation, lors de la négociation du traité que la France conclut avec elle, provoquèrent de sa part de nouveaux témoignages de reconnaissance, en resserrant les liens d'amitié qui l'unissaient à son glorieux libérateur. La correspondance établie entre ces deux hommes si unis d'intentions, si différents de caractère, ne prit fin qu'à la mort de Washington, qui eut lieu le 14 décembre 1799. Plus d'une fois le Cincinnatus américain essaya de tempérer, par les inspirations de sa haute prudence, l'entraînement de Lafayette vers d'inapplicables théories. Mais que pouvaient les froides leçons de l'expérience contre le torrent irrésistible des circonstances et contre cette insatiable ambition de popularité, à laquelle son illustre ami s'était montré insensible après tant d'éminents services rendus à sa patrie! — Lafayette fut compris dans l'assemblée des notables, réunie à Versailles au mois de février 1787, et appartint au bureau présidé par le comte d'Artois. Il saisit avidement cette occasion de produire quelques-unes des réformes qu'il avait méditées, fit voter la suppression de la gabelle et la mise en liberté des personnes détenues à l'occasion de cet impôt, réclama l'abolition des lettres de cachet et des prisons d'État, et la révision des lois criminelles. Il formula même le vœu d'une convocation des états généraux, comme le seul remède efficace aux maux de la situation; mais ce vœu demeura sans écho. Il fallut la résistance opiniâtre du parlement de Paris à toutes les tentatives du ministère, pour déterminer cette mesure si périlleuse dans la disposition des esprits. Les premières séances de l'assemblée firent pressentir tous les orages qu'elle allait déchaîner sur la France. Lafayette, qui en faisait partie comme député de la noblesse d'Auvergne, ne remplit aucun rôle dans ces premiers engagements, où domine presque seule la grande figure de Mirabeau. Mais, deux jours après le rapport de Mou-

(1) Mémoires de Lafayette.

nier sur la constitution française, le 11 juillet 1789, il inaugura sa carrière parlementaire par la présentation du projet de *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, que l'assemblée inscrivit deux ans plus tard en tête de sa constitution. Ce projet, emprunté au bill d'indépendance de l'Amérique, fut le premier monument direct de ce malencontreux esprit d'assimilation entre deux peuples si divers d'origine, de situation et de caractère, dans lequel il faut chercher la source de toutes les erreurs politiques de Lafayette. Assemblage abstrait et dogmatique des maximes d'indépendance les plus exagérées, la *Déclaration des droits* constituait un véritable corps de jurisprudence révolutionnaire qui, selon la remarque d'un judicieux écrivain, « semblait toujours auto- « riser l'emploi de la violence pour faire préva- « loir une opinion, une volonté, un intérêt parti- « culier sur les constitutions fondamentales de la « société (1). » Le fait inadmissible de l'égalité entre tous les hommes s'y trouvait exprimé comme une incontestable vérité, et l'on y rencontrait un silence absolu sur les devoirs de l'homme envers ses semblables, envers le gouvernement et la société. Un document marqué de tels caractères ne pouvait laisser de traces sérieuses dans notre législation. Mais il n'a cessé d'être invoqué comme un puissant levier révolutionnaire, et son existence n'est pas moins liée à nos premiers troubles civils qu'au nom de Lafayette lui-même, pour qui ce manifeste démocratique fut toujours l'objet d'une vive prédilection. Mais il fallait aux doctrines subversives de Lafayette une force palpable pour les défendre et les faire prévaloir ; cette force, ce fut la garde nationale qui la fournit. Née sous l'impression des troubles qui ensanglantèrent Paris dans les journées des 12 et 13 juillet, et composée de quarante-huit mille citoyens, enregistrés en un jour, la garde nationale élut à l'unanimité pour son chef Lafayette lui-même, au moment où, comme vice-président de l'assemblée, il venait de féliciter les électeurs de Paris, réunis à l'hôtel de ville, de la conquête de la Bastille. Le vicomte de Noailles lui fut adjoint en qualité de major général, et l'on arracha Bailly à ses pacifiques études pour l'élever au poste périlleux de maire de la capitale. Tel fut le germe de cette organisation compacte de la commune de Paris, qui devait imprimer une direction si active à la révolution, alors que la création de la nouvelle milice, imitée par tous les départements, mettait à son service trois millions d'hommes. Quelques jours avaient suffi pour désarmer une monarchie qui comptait d'immenses ressources et huit siècles de durée ! Le 26 juillet, Lafayette présenta aux électeurs de Paris les nouvelles couleurs nationales, et prédit à cette occasion que « la cocarde tricolore ferait le « tour du monde. » Ces démonstrations démocratiques, si dangereuses dans l'état d'effervescence des esprits, furent tempérées par des actes de courage et d'humanité auxquels l'histoire, dans son impartialité, doit s'empresser d'applaudir. Lafayette sauva par sa fermeté la vie à un grand nombre de personnes que menaçaient les fureurs populaires, et contint la faction d'Orléans, qui aspirait à réorganiser les anciens gardes-françaises, sous le commandement de ce fauteur avoué de l'anarchie. Mais il ne put empêcher le massacre de Foulon et de Berthier, et ce douloureux témoignage de son impuissance le porta à se démettre du commandement dont il était revêtu ; des acclamations unanimes venaient de le rappeler à ses fonctions, lorsque survinrent les événements à jamais déplorables des 5 et 6 octobre. Le prétexte (1) de ces sanglantes journées fut, comme on sait, une prétendue démonstration contre la cocarde nationale, commise le 2 octobre à la suite d'un repas offert dans la salle de spectacle de Versailles, par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandres. Excité par ce bruit et par quelques autres rumeurs, le peuple de Paris, en proie à une disette moitié réelle, moitié factice, s'émeut, se porte en masse sur l'hôtel de ville, mal défendu par quelques gardes nationaux, et, traînant à sa suite trois canons qu'il leur a enlevés, se met en marche pour Versailles, sous la conduite d'un héros de la Bastille, nommé Maillard, en vomissant les imprécations les plus épouvantables contre la reine. Lafayette, accouru trop tard pour empêcher ces premiers désordres, lutte toute la journée pour en prévenir le développement. Enfin un ordre de la commune de Paris l'invite à se rendre à Versailles ; il part à la tête de quelques gardes nationaux, auxquels se joignent plusieurs militaires dévoués à l'ordre et à la monarchie, et certains hommes des faubourgs qu'attire l'espoir du pillage. Tout à Versailles respirait le trouble et la confusion. Le roi, qui chassait à Meudon, avait été rappelé en toute hâte, mais aucune résistance n'était organisée, et la tourbe populaire grossissait rapidement. Il était dix heures du soir quand Lafayette déboucha de la grande avenue de Paris à la tête de sa colonne. Le général fit prêter aux hommes qui la composaient le serment un peu vague d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, envoya des détachements de grenadiers pour garder les ponts de Sèvres et de St-Cloud, parut à l'assemblée, envahie depuis quelques heures par la populace, et, après avoir fait part à ses collègues des dispositions qu'il venait de prendre, il se rendit chez le roi. Son entrée causa quelque étonnement parmi les gardes suisses, et un chevalier de St-Louis, d'une taille élevée, s'écria tout haut : « *Voilà*

(1) M. de Barante, *de la Déclaration des droits*, etc., 1849.

(1) Nous avons eu l'occasion de parcourir une information *inédite* provoquée à ce sujet par M. Mounier, alors président de l'assemblée nationale. Nous n'y avons trouvé aucune preuve des voies de fait alléguées par le parti révolutionnaire pour justifier les excès des 5 et 6 octobre.

« *Cromwell!* — Cromwell, répondit froidement « Lafayette, ne serait pas entré seul ici. » Son entretien avec le roi dura une demi-heure. Ses protestations de fidélité furent accueillies, dit-on, avec peu de faveur. Cependant, au sortir de cette conférence, il dit à plusieurs personnes qu'il avait décidé le monarque à de *salutaires concessions*, au nombre desquelles était le rappel des gardes-françaises, licenciés pour leur récente défection. Tout paraissant calme dans l'intérieur et autour du château, Lafayette, après avoir pris quelques dernières dispositions, se retira, vers quatre à cinq heures du matin, à l'hôtel de Noailles, pour y jouir de quelque repos. Une demi-heure à peine s'était écoulée, lorsque des cris affreux l'arrachèrent à cette funeste sécurité. Une troupe d'assassins avait pénétré dans l'intérieur du château par une grille dont la surveillance ne lui était point confiée. Dirigés par des guides travestis, ils étaient parvenus jusqu'au grand escalier de marbre qui conduisait aux appartements de la reine. Deux gardes du corps en faction sont assaillis et percés de coups; douze autres soutiennent contre cette bande de brigands une lutte inégale et meurtrière, pendant laquelle, avertie à temps, la reine se sauve à demi vêtue dans l'appartement du roi. Mais les assassins se renforcent, ils inondent le château, et la vie des fidèles gardes du corps est sérieusement menacée, lorsque Lafayette accourt, à la tête de quelques grenadiers de la garde nationale, dont les efforts, réunis à ceux des gardes, parviennent à mettre les agresseurs en fuite. Mais ce succès n'a point dissipé l'insurrection. La populace, rassemblée sous les fenêtres du roi, demande à grands cris que la reine paraisse, et somme impérieusement le monarque de se rendre à Paris. Après avoir vainement essayé de calmer ces vociférations menaçantes, Lafayette s'adresse à Marie-Antoinette et lui demande quelles sont ses intentions : « Je sais le sort qui m'at- « tend, répond l'héroïque princesse, mais mon « devoir est de mourir aux pieds du roi et dans « les bras de mes enfants. » Lafayette la conjure de se présenter avec lui sur le balcon. Elle y consent; le général, ne pouvant dominer les cris de la multitude, baise sa main, comme pour annoncer au peuple que la réconciliation est complète, et le nom de Marie-Antoinette est porté aux nues par cette même populace qui tout à l'heure la menaçait du plus horrible trépas. Touchée du dévouement de Lafayette, madame Adélaïde, tante du roi, l'embrasse avec effusion, madame Élisabeth le proclame le libérateur de la famille royale, et plusieurs gardes du corps, qui lui doivent la vie, le comblent de marques de reconnaissance. Ces témoignages d'un entraînement passager seraient insuffisants sans doute pour absoudre Lafayette des reproches qui lui ont été adressés au sujet de cet affreux épisode de la révolution française; mais un examen impartial de son attitude et de ses actions, dans les journées des 5 et 6 octobre, conduit à une solution analogue, et c'est un devoir pour l'historien consciencieux d'exprimer hautement son opinion à cet égard, même sans espérance de la faire partager. Il faut remarquer, avant tout, que la marche de Lafayette sur Versailles avait été le résultat d'un ordre précis de la commune de Paris. Placé par cet ordre dans une position mixte et presque équivoque entre la royauté, dont il semble menacer l'indépendance, et les factieux, dont il est chargé de contenir les écarts, l'attitude de Lafayette ne présente rien que de naturel, de conforme à ses devoirs. On lui a souvent reproché son prétendu sommeil dans la nuit du 5 au 6 octobre, et la malignité française, qui s'est plus d'une fois chargée de qualifier d'une manière piquante les exagérations de parti, l'a stigmatisé à cette occasion du sobriquet de *général Morphée;* mais cette plaisanterie ne saurait prévaloir contre les précautions multipliées dont Lafayette fit précéder ce court tribut à la nature, et sa sécurité fut partagée par des personnages bien plus directement intéressés que lui au succès de ces dispositions. Une considération domine d'ailleurs tout cet examen : c'est que les événements des 5 et 6 octobre furent, selon les probabilités les plus graves, le produit des manœuvres de la faction d'Orléans, qui espérait déterminer ainsi la fuite de la famille royale. Or, tout le monde sait combien Lafayette était opposé à cette faction, dont il avait toujours repoussé les avances avec dédain (1); et, quel que fût son désir personnel de ramener et de fixer désormais le roi à Paris, nul homme impartial n'admettra qu'il ait voulu favoriser, par une inaction perfide, les attentats les plus odieux et les plus funestes à la cause constitutionnelle, qu'il avait si chaudement embrassée. — Quoi qu'il en soit, Louis XVI, après une délibération tumultueuse, se décida à se rendre au sein de sa capitale. Lafayette annonça cette résolution au peuple assemblé; le cortége insurrectionnel se mit en marche, précédé, comme on sait, des sanglants trophées de la journée, et suivi de la famille royale, qu'accompagnaient les gardes du corps, démontés, désarmés, humiliés. Après une courte pause à l'hôtel de ville, le roi vint s'installer aux Tuileries, où rien n'était préparé pour le recevoir. Étonné lui-même de ce délabrement, Lafayette dit à la reine qu'il allait s'occuper d'y pourvoir. — « Je ne savais pas, « répondit-elle dédaigneusement, que le roi vous » eût nommé l'intendant de sa garde-robe. » Une procédure instruite par le Châtelet contre les fauteurs de l'insurrection, inculpa assez gravement le duc d'Orléans, pour que Lafayette, dans une rencontre qu'il eut avec ce prince chez le ministre Montmorin, crût devoir l'exhorter impérieusement à quitter le territoire français. Le duc partit pour Londres, et ne revint plus en

(1) Mémoires de Lafayette.

France que lors de la fédération de 1790. Mais son éloignement ne découragea pas les efforts de ses partisans : des lettres adressées aux ministres dénoncèrent l'explosion imminente d'un complot tendant à placer sur le trône « un personnage puissant. » Lafayette ayant insinué au roi et à la reine que le soupçon ne pouvait regarder que le duc d'Orléans : « Il n'est pas nécessaire d'être « prince, objecta Marie-Antoinette, pour préten- « dre à la couronne.—Du moins, Madame, répon- « dit le général, je ne connais que le duc d'Orléans « qui en voulût. » L'assemblée constituante n'avait pas tardé à suivre le roi à Paris; mais ce double déplacement n'adoucit point l'irritation de la multitude. La révolution suivait son cours; les pouvoirs publics, par une pente inévitable, commençaient à échapper aux classes moyennes pour descendre dans les classes inférieures de la société. Les premiers jours de 1790 furent marqués par l'arrestation et le supplice du marquis de Favras, accusé fort mal à propos d'un complot contre-révolutionnaire avec la participation de *Monsieur*, frère du roi. Le discours que ce prince prononça à l'hôtel de ville, pour désavouer son loyal et infortuné mandataire (1), excita l'indignation de Lafayette, qui s'était fort exagéré l'importance de cette affaire, et devint entre ces deux personnages la source d'une inimitié qui n'eut pour terme que la mort. Ce fut dans ces conjonctures tumultueuses que l'assemblée eut à discuter la loi sur les attroupements, et dans cette discussion que Lafayette fit entendre à la tribune une phrase devenue célèbre : « Pour la révo- « lution, *il a fallu des désordres, car l'ordre ancien « n'était que servitude, et, dans ce cas,* L'INSURREC- « TION EST LE PLUS SAINT DES DEVOIRS ; *mais pour la « constitution, il faut que l'ordre nouveau s'affermisse, « que les lois soient respectées.* » Cette proposition, extraite d'un mémoire sur les états généraux, publié en 1788 par le comte d'Entraigues, était doublement condamnable et dans son principe et dans les circonstances où elle se trouvait énoncée. Appliquée contre toute justice au gouvernement le plus inoffensif et le plus bienveillant qui eût jamais existé, la maxime insurrectionnelle de Lafayette justifiait implicitement les récents excès des 5 et 6 octobre, et tendait à encourager de nouveaux désordres. Cette maxime, étendue par un abus inévitable aux proportions d'une vérité générale et absolue, est devenue en quelque sorte la préface habituelle de toutes les révolutions qui depuis soixante-dix ans ont agité le globe; il n'en est aucune dont l'ordre social ait recueilli des fruits plus amers. Nous verrons plus tard son promoteur lui-même en exagérer l'usage en l'appliquant, par voie de complot, au régime pacifique et prospère de la restauration, et fournir ainsi la preuve la plus concluante de sa redoutable élasticité. Il faut reconnaître, toutefois, que Lafayette, fidèle, du moins à cette époque, aux conditions du principe qu'il avait posé, ne cessait de se montrer le plus ferme adversaire de l'anarchie. On le vit plus d'une fois exposer sa vie pour faire rentrer dans l'ordre une multitude échappée au frein des lois, mais dont les grands mouvements, dit M. Lacretelle, « conservaient toujours « pour son esprit fasciné quelque chose de sublime « et de sacré. » Sa fermeté déconcerta plusieurs séditions qui pouvaient devenir fatales à la sécurité publique. Il s'entendit avec Bailly pour fonder le *club des Feuillants*, société destinée à balancer l'influence du *club des Jacobins*, et à contenir ce débordement des idées démagogiques auquel ses aveugles excitations n'avaient eu que trop de part. Lorsque l'assemblée promulgua la fatale constitution du clergé, Lafayette, plein des idées américaines sur l'égalité pratique des religions, protégea, dans l'intérêt même de la liberté, le culte non assermenté, et ce culte fut constamment en usage dans sa propre famille. Enfin, il proposa au roi le rappel de ses gardes du corps, licenciés après les événements d'octobre; mais la reine s'y opposa, de peur de mettre en péril la vie de ces fidèles militaires. Le retour apparent de Lafayette aux idées monarchiques n'inspirait aucune confiance à Marie-Antoinette, bien qu'il s'efforçât de la persuader par le ton d'une austère franchise : « Si je croyais, lui disait-il, que la destruction « de la royauté fût utile à mon pays, je ne « balancerais pas; car ce qu'on appelle les droits « d'une famille au trône n'existe pas pour moi; « mais il m'est démontré que, dans les circon- « stances actuelles, l'abolition de la royauté « constitutionnelle serait un malheur public. » Le général parut avec éclat à la fête de la Fédération du 14 juillet, à la tête d'une députation de dix-huit mille gardes nationaux, entouré d'un nombreux état-major et monté sur le cheval blanc qui lui servait ordinairement dans ces solennités; il favorisa avec beaucoup de zèle les acclamations adressées au roi, et dont la chaleur ranima chez tous les amis de l'ordre et du trône des espérances qui devaient trop promptement s'évanouir. Le retour du duc d'Orléans devint le signal des premières hostilités du parti jacobin contre les constitutionnels et contre Lafayette, que les clubs et les groupes populaires commencèrent à désigner du nom de traître. L'énergie avec laquelle il se prononça pour la répression des désordres occasionnés à Metz et à Nancy par la révolte de trois régiments de ligne qui avaient chassé leurs officiers, fortifia ces dispositions malveillantes. Sa popularité déclinait visiblement. Un nouvel épisode révolutionnaire vint constater cette défaveur. Le 28 février 1791, Lafayette reçut avis qu'un nombreux attroupement, conduit par le trop fameux Santerre, s'était porté sur le donjon de Vincennes, pour faire éprouver sans doute à ce château le même sort qu'à la Bastille. Après

(1) Voir, dans la *Revue des deux Mondes* du 15 juin 1851, l'excellent travail de M. de Valon sur le prétendu complot du marquis de Favras.

avoir brisé les meubles qui garnissaient le fort, le peuple commençait la démolition des parapets de la plate-forme, lorsque le général accourut à la tête des grenadiers de la garde nationale. Il fut accueilli par les cris : *A bas Lafayette!* et ces cris furent répétés par une partie des grenadiers même qui marchaient à sa suite. Lafayette ordonna aux perturbateurs de sortir des rangs; sa voix fut méconnue. Aidé de quelques cavaliers, il attaqua courageusement les factieux, qui se replièrent sur le faubourg St-Antoine, dont ils disputèrent avec acharnement l'accès au corps demeuré fidèle. Lafayette triompha de leur résistance et rentra dans Paris aux acclamations de tous les amis de l'ordre public. Au même instant, une scène d'une autre nature se passait au château des Tuileries. Les périls de la famille royale, évidemment menacée par ce mouvement séditieux, y avaient attiré un certain nombre de royalistes en armes. L'accueil empressé que leur firent la reine et Madame Élisabeth excita l'ombrage et les murmures de la garde nationale, et le faible Louis XVI, informé de ces rumeurs, ordonna à ces gentilshommes de déposer leurs armes entre ses mains. Ils avaient obéi avec résignation, lorsque Lafayette arriva au château. Il prit avec ardeur le parti de la garde qu'il commandait; il souffrit que ce petit nombre de chevaliers fidèles, parmi lesquels il pouvait reconnaître plusieurs parents ou d'anciens amis, fût chargé de menaces et d'outrages, et expulsé, sous ses yeux, du palais qu'ils étaient venus défendre. Le lendemain, dans un ordre du jour, le commandant général flétrit « le zèle « *très-justement suspect* qui avait porté quelques « hommes à oser se placer entre la garde na- « tionale et le roi, » et ajouta que « le roi de « la constitution ne devait et ne voulait être en- « touré que des soldats de la liberté. » Cette conduite, soit qu'elle fût motivée par un vain amour de popularité, ou par le désir de calmer les passions de la multitude, a été amèrement reprochée à Lafayette, et l'histoire trace avec peine cette humiliation infligée à un reste d'honneur monarchique par une politique cruelle, à une époque voisine du 10 août. Ces timides ménagements étaient désormais impuissants à sauver la royauté. Chaque jour aggravait les périls qui la menaçaient. L'émigration, commencée le lendemain des 5 et 6 octobre, se propageait avec une effrayante activité. Quelques esprits ardents songèrent à appeler l'intervention étrangère dans nos débats intérieurs, et Louis XVI avait secrètement adressé, dès le 3 décembre 1790, un mémoire aux cabinets européens pour solliciter l'établissement d'un congrès continental destiné à imposer, par sa seule existence, aux factieux qui conjuraient la ruine du trône. Ces démarches étaient activement secondées par le comte d'Artois et par les nombreux émigrés qui avaient fui d'imminentes persécutions. En se rattachant franchement et énergiquement au parti royaliste, Lafayette eût prévenu de telles extrémités; mais le général servait l'ordre sans zèle pour le roi. L'austérité républicaine avait glacé en lui cette foi monarchique, ce dévouement chevaleresque qui, dans les monarchies, n'importe pas moins à l'intérêt des peuples qu'au salut des souverains eux-mêmes. La mort de Mirabeau porta le dernier coup à la cause royale. Ramené tardivement à des sentiments conservateurs par les libéralités de la cour et par la perspective des catastrophes qui menaçaient la société, le fougueux tribun avait fait adjurer sans succès Lafayette d'en détourner l'explosion par l'alliance de leurs forces communes. Un fait, préparé, a-t-on dit, par ses derniers conseils, vint constater ouvertement l'état de captivité du malheureux monarque. Le 18 avril, Louis XVI, qui avait annoncé hautement l'intention d'aller remplir à St-Cloud ses devoirs religieux, en fut empêché par une multitude ameutée sur le bruit que ce départ n'était qu'un commencement d'évasion. Lafayette ordonna vainement à la garde nationale de rendre la circulation libre : il ne fut point obéi; et le roi, forcé de rentrer dans ses appartements, se plaignit, sans plus d'effet, à l'assemblée, de la violence qui lui avait été faite. Le général conçut alors et exécuta le projet louable de se démettre du commandement qu'il exerçait. Mais sa résolution fléchit une seconde fois devant les instances et les protestations de la milice citoyenne, et il eut le malheur de se trouver à sa tête, lorsque la fuite et l'arrestation du roi (20 juin) aggravèrent d'une manière si fâcheuse la responsabilité de ce commandement. Cette déplorable tentative, dont on n'a pas craint de nos jours de faire un grief contre la famille royale, n'avait été en aucune façon pressentie par Lafayette, que rassuraient, indépendamment de précautions minutieuses, les affirmations précises du roi. Le soir même de l'évasion, le général déclarait à Bailly que les issues des Tuileries étaient tellement gardées *qu'une souris n'en pourrait sortir* (1). L'exaspération populaire fut très-vive contre Lafayette, qu'on accusait hautement de connivence avec la cour; il calma par degrés ces dispositions menaçantes en s'avançant seul et sans escorte au-devant de la multitude, répandue sur la place de Grève. Mandé à l'assemblée, il se borna à confirmer les explications qu'avait fournies son aide de camp Gouvion, à qui la garde du château était spécialement confiée. Cependant il demanda secrètement au président Beauharnais et au maire de Paris si, dans leur opinion, l'arrestation du roi importait au salut de l'État; et, sur leur réponse affirmative, il dépêcha un aide de camp sur la route de Montmédy, présumant que ce prince chercherait à s'y réunir au corps commandé par Bouillé. Lafayette s'applaudit, dans ses *Mémoires*, que l'exécution de cet ordre n'ait

(1) *Histoire de l'événement de Varennes*, par M. le comte de Sèze, 1843.

été d'aucune influence sur l'arrestation des augustes fugitifs. Malgré la contrariété secrète que lui causait ce résultat, il fit bonne contenance, et contribua à protéger contre la fureur populaire les trois gardes du corps qui avaient servi de courriers à la famille royale; ces militaires, comme on sait, arrivèrent à Paris exposés sur le siége de la voiture dans laquelle elle y fit son *entrée funèbre*. Lorsque Louis XVI fut descendu aux Tuileries, Lafayette se présenta à lui avec attendrissement et respect. Il trouva le roi très-calme. « Votre Majesté, lui dit-il, connaît mon « attachement pour elle; mais je ne lui ai pas « laissé ignorer que si elle séparait sa cause de « celle du peuple, je resterais du côté du peuple. « — Cela est vrai, répondit Louis XVI, vous avez « suivi vos principes..... Jusqu'à ces derniers « temps, j'avais cru être dans un tourbillon de « gens de votre opinion, dont vous m'entouriez « à dessein; j'ai bien reconnu dans ce voyage que « je m'étais trompé, et que c'est aussi l'opinion « de la France.—Votre Majesté, reprit Lafayette, « a-t-elle quelques ordres à me donner? — Il me « semble, répondit en souriant l'infortuné mo- « narque, que je suis plus à vos ordres que vous « n'êtes aux miens. » L'effet de cette infructueuse tentative fut de rendre plus étroite la surveillance à laquelle était soumise la famille royale, et Lafayette se trouva, par ses fonctions, l'instrument naturel de ces sévérités. Dans ses *Mémoires*, auxquels nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, on lit qu'il s'efforça de concilier les tristes devoirs de son ministère avec les égards dus aux illustres captifs. On ne peut se dissimuler toutefois que la démarche de Louis XVI n'eût jeté une certaine irritation dans son esprit, et cette disposition ne demeura probablement pas étrangère à la rigueur des précautions qu'il employa pour couvrir sa responsabilité dans ces graves conjonctures. Il se fit communiquer la liste des personnes que la cour désirait recevoir, et il assujettit tous les visiteurs à un minutieux contrôle. Il ne fit rendre à Louis XVI aucun des honneurs dus à la royauté, sous prétexte que ce prince, par son manifeste adressé à l'assemblée, avait abdiqué son droit constitutionnel pour réclamer le droit divin. Ces précautions furent excédées, comme il arrive toujours, par les agents placés sous les ordres du général, et la position de la famille royale devint de plus en plus intolérable. Moins libre que le dernier de ses sujets, le roi ne conservait que la faculté de se promener le matin dans les Tuileries, avant que le jardin fût ouvert au public. Au milieu de ces rigueurs, Lafayette ne démentit point un reste de sentiments monarchiques. Il appuya la motion de Barnave tendant à maintenir l'autorité royale à Louis XVI, et il ajouta à cette occasion que ce prince était « le meilleur de sa famille et le meil- « leur des souverains de l'Europe. » Inculpé de tyrannie envers le roi par le marquis de Bouillé, son cousin, dans une lettre menaçante à l'assemblée, il se borna à répondre « qu'il était prêt à « verser son sang » pour le gouvernement établi. Le 13 juillet, Muguet de Nanthou, rapporteur de l'enquête ouverte sur l'événement de Varennes, conclut que ce voyage n'avait rien de coupable, et que d'ailleurs le roi était protégé par son inviolabilité constitutionnelle. Cette conclusion pacifique fut accueillie par un décret de l'assemblée qui arracha de vives clameurs au parti jacobin, et il fut décidé qu'une pétition ayant pour objet le rapport de ce décret serait portée le dimanche 17 juillet au Champ de Mars, où chaque citoyen pourrait la signer sur l'autel de la patrie. Une foule considérable se réunit au lieu et au jour indiqués. Lafayette s'y présenta bientôt, à la tête d'un détachement de la garde nationale; il renversa quelques barricades et essuya un coup de feu qui ne l'atteignit pas. Deux invalides, qu'une imprudente curiosité avait attirés sous l'autel, furent saisis, entraînés au comité du Gros-Caillou et égorgés par le peuple. Invité par l'assemblée nationale à pourvoir à la répression de ces désordres, Bailly se rendit au Champ de Mars, accompagné de plusieurs officiers municipaux et d'une nombreuse escorte de la garde nationale. Il fit déployer le drapeau rouge et adressa les sommations légales aux factieux, qui ne répondirent que par une grêle de pierres. Le général fit tirer quelques coups en l'air; mais cette démonstration n'ayant fait qu'enhardir les perturbateurs, il ordonna le feu. Une centaine de ces forcenés tombèrent morts ou blessés; quelques officiers voulaient employer l'artillerie; il s'y opposa avec force et poussa même résolûment son cheval devant la bouche des canons. Cet exemple d'une énergie presque inusitée jusqu'alors suspendit pour quelque temps l'agitation démagogique, mais il accrut démesurément l'impopularité de Lafayette et coûta quelques mois plus tard la vie à l'infortuné Bailly. La constitution, achevée à la hâte, fut sanctionnée par le roi le 13 septembre. Cette solution causa une joie universelle : la révolution semblait terminée. Lafayette appuya et fit décréter la proposition d'une amnistie générale. Ce fut son dernier vote à l'assemblée constituante. Privé de la plupart des qualités oratoires, il n'avait guère exercé sur cette assemblée que l'espèce d'ascendant qui dérive de l'estime personnelle et d'une constance inébranlable dans des opinions conçues avec ardeur et courageusement défendues. Son commandement militaire lui parut terminé par l'acceptation de l'acte constitutionnel et par l'installation de l'assemblée législative, et il fit supprimer l'emploi de colonel général de la garde nationale. Le 8 octobre, il adressa à la milice citoyenne une lettre d'adieu noblement formulée, et résigna ses pouvoirs entre les mains du conseil général de la commune. Quelques hommages remarquables honorèrent sa retraite. La garde nationale lui offrit une épée à garde d'or

avec cette inscription : *A Lafayette, l'armée parisienne reconnaissante.* Une pétition adressée à l'assemblée sollicita pour lui une indemnité proportionnée aux sacrifices qu'il s'était imposés, et la municipalité de Paris frappa une médaille en son honneur et lui fit présent d'une statue en marbre de Washington, chef-d'œuvre du sculpteur Houdon, « afin, dit-elle, qu'il eût toujours sous les « yeux celui qu'il avait si glorieusement imité. » Il se retira aussitôt à Chavaniac, d'où un grand nombre d'électeurs songèrent plus tard à le rappeler, en remplacement de Bailly, dans le poste difficile et périlleux de maire de Paris. Mais Péthion fut nommé à une forte majorité, et ce choix funeste avança rapidement la défaite du parti constitutionnel. Cependant la guerre devenait imminente sur nos frontières du Nord et de l'Est. Trois corps d'armée, formant environ cent cinquante mille hommes, y furent réunis sous le commandement de Luckner, de Rochambeau et de Lafayette. Ce dernier, qui avait été promu quelques mois avant (30 juin) au grade de lieutenant général, partit le 25 décembre pour Metz, où il établit son quartier général. Il introduisit dans le service des améliorations utiles, créa le corps des artilleurs à pied, et organisa celui des artilleurs à cheval, deux armes importantes dont il avait étudié l'emploi dans son voyage de Prusse, en 1785. La guerre ayant été déclarée dans les premiers jours d'avril, il entra immédiatement en campagne et se porta, avec vingt-cinq mille hommes de très-belles troupes, sur la rive droite de la Meuse, près de Givet, ayant son avant-garde à quatre lieues de là, dans les bois au delà de Philippeville. Cette dernière position était mal choisie. Les Autrichiens, qui occupaient Mons avec des forces supérieures, tombèrent un matin à l'improviste sur ce corps de troupes, composé d'environ trois mille hommes, et le dispersèrent avant que le général eût eu le temps d'être informé de cet engagement. Quelques jours après, Lafayette alla prendre une autre position dans le camp retranché de Maubeuge, ayant encore son avant-garde très-loin de lui, dans les bois de Malplaquet et de la Glisuelle. Cette avant-garde fut encore surprise par le même corps autrichien, parti de Mons à la faveur de la nuit. Le brave bataillon des volontaires de la Côte-d'Or eut beaucoup à souffrir dans cette rencontre, qui coûta la vie au général Gouvion, aide de camp et ami dévoué de Lafayette. Le général survint, rétablit le combat et força l'ennemi à se replier en désordre sur la route de Mons. Mais ce faible avantage n'était guère propre à balancer l'influence fâcheuse que ces deux échecs, quoique peu considérables en eux-mêmes, pouvaient exercer sur le moral de l'armée au début d'une campagne. Mieux avisé, Lafayette se retrancha à Tesnières sous Bavay, dans l'intention d'y tenir en échec le général autrichien Clairfayt, lequel manœuvrait pour se réunir à l'armée ennemie, qui campait sous Tournai. Mais il fut aussitôt appelé au commandement de l'armée du Nord, en remplacement de Rochambeau, et porta son quartier général à Cerfontaine, à Longwy, puis à Sedan. Cependant, les événements de plus en plus graves de l'intérieur de la France, attiraient toute l'attention de Lafayette. Élevé au prix de tant de sang et de sacrifices, l'édifice constitutionnel s'écroulait rapidement sous les coups redoublés des jacobins et des girondins. Lafayette présuma assez d'un reste de popularité pour espérer que l'exposition de ses idées sur cette alarmante situation pourrait produire un effet utile. Le 16 juin, il écrivit, de son camp de Maubeuge, une longue lettre à l'assemblée législative, où il dénonça avec énergie la faction *jacobite* comme l'instigatrice patente de tous les désordres dont les bons citoyens avaient à gémir. Il s'appliquait ensuite à prévenir toute inculpation personnelle en parlant noblement de lui-même, de son intervention dans la guerre de l'Indépendance, de son zèle à défendre la liberté et la souveraineté des peuples, et rappelait la Déclaration des droits, dont il avait été le promoteur. Il adjurait, en terminant, l'assemblée de rétablir l'égalité civile et la liberté religieuse sur leurs véritables bases; de faire respecter l'intégrité du pouvoir royal, et d'anéantir le régime désorganisateur des clubs et des sociétés secrètes. La lecture de cette courageuse lettre, dont Lafayette avait adressé une copie au roi, excita dans l'assemblée une vive rumeur. Le côté droit seul y applaudit et en fit décréter l'impression. Les girondins, par l'organe de Vergniaud et de Guadet, s'efforcèrent d'alarmer leurs collègues sur les dangers que faisaient courir à la liberté de pareilles remontrances, adressées à une assemblée délibérante par un chef militaire, et affectèrent des doutes hypocrites sur l'authenticité de sa signature; ils demandèrent que la lettre fût renvoyée à un comité, afin que l'assemblée « pût venger le gé- « néral du lâche qui avait osé se couvrir de son « nom. » Cette proposition fut adoptée, et quelques voix réclamèrent sans succès l'envoi de ce manifeste aux départements. Mais, peu de jours après, soixante-quinze administrations départementales adhérèrent formellement aux considérations développées par le général. La déplorable journée du 20 juin ne justifia que trop les pressentiments qu'il avait exprimés. Plusieurs amis de Lafayette, et notamment Dupont de Nemours, lui mandèrent que cet attentat avait produit dans le public un sentiment de réaction assez vif pour que sa présence à Paris pût lui imprimer une impulsion décisive. Lafayette n'hésita pas. Malgré les avis timorés de Luckner, il parut à la barre de l'assemblée, avoua hautement la lettre qui avait été lue en son nom, et déclara qu'il avait été chargé, par tous les corps de son armée, d'improuver les insultes faites au roi, et de demander la destruction de cette secte dont

les projets atroces n'étaient plus, dit-il, un mystère pour personne. L'intrépide allocution de Lafayette fut accueillie avec enthousiasme par le côté droit, et par un morne silence dans le côté gauche. Guadet, reprenant le ton de l'ironie, attribua la présence du général à la disparition des ennemis extérieurs; et, rentrant dans le vrai, il blâma sa démarche comme un acte d'infraction à la discipline, et de désobéissance envers la constitution. Ramond défendit hautement le général, et une majorité de cent voix fit adopter l'ordre du jour. En quittant l'assemblée, Lafayette se rendit chez le roi, qui l'accueillit avec bienveillance, mais avec réserve. Madame Élisabeth, présente à cette entrevue, conjura son frère de se jeter dans les bras du seul homme qui pût le sauver; mais la reine, aigrie par de fâcheux ressouvenirs, s'était déjà prononcée contre toute tentative d'évasion à laquelle le général pourrait prendre part; elle déclara qu'elle aimait mieux mourir que de lui devoir sa délivrance. Parmi les plans conçus pour le salut du roi, il en existait un auquel Lafayette avait promis son concours, et dont l'exécution n'offrait rien qui excédât les limites de la constitution : le monarque devait annoncer à l'assemblée le projet de se retirer à Compiègne, où le général se disposait à l'entourer d'une force suffisante; il devait ensuite adresser à ses frères et aux émigrés une proclamation pour les exhorter à marcher contre l'ennemi commun, et rentrer dans Paris quand ces dispositions auraient déconcerté les espérances coupables et ramené le calme dans les esprits. L'indécision de Louis XVI et la répugnance de la reine firent avorter ce projet, dont le succès eût été fort problématique d'ailleurs, dans l'état d'effervescence de l'opinion publique. A la suite d'une revue passée le lendemain, en présence du roi, et dans laquelle Lafayette essaya vainement de rendre quelque énergie aux bons citoyens, le général s'éloigna le désespoir dans le cœur. La multitude l'avait plusieurs fois salué de ses acclamations dans ce court séjour à Paris, et la garde nationale lui avait fourni un poste d'honneur. Ce furent les derniers soupirs de cette popularité qui avait pris naissance sur les ruines de la Bastille, pour s'éteindre dans les sanglants excès du 20 juin et du 10 août, et qu'il n'était donné qu'à une nouvelle révolution de ranimer trente-huit ans plus tard, au sein de notre mobile et impressionnable capitale. Sa démarche n'avait rendu au pouvoir exécutif qu'une vigueur passagère; le maire et le procureur de la commune furent suspendus pour leur conduite au 20 juin; mais la pusillanime assemblée annula bientôt cette décision. A son retour à l'armée, Lafayette voulut tenter un dernier effort; il pensa qu'une victoire pourrait changer l'état des esprits, et fit proposer à Luckner, par le colonel Bureaux de Pusy, son ancien collègue et son ami, d'attaquer les Autrichiens à Jemmapes; mais le maréchal s'y refusa formellement. Peut-être aussi n'était-il plus temps. La coalition venait de mettre en mouvement une nombreuse armée, et les ennemis de l'intérieur pressaient de plus en plus, dans son étroit asile, le trône constitutionnel. Les dernières démarches de Lafayette étaient devenues le signal d'agressions multipliées contre lui. Tandis que les jacobins lui suscitaient à l'armée mille tracasseries de détail, lui refusaient les renforts dont il avait besoin, interceptaient ou dénaturaient ses dépêches, circonscrivaient son commandement, et appelaient Luckner, exclusivement à lui, à la fédération du 14 juillet, ses ennemis, d'un autre côté, ne demeuraient point inactifs. Il s'écoulait peu de jours qu'il ne fût dénoncé à la barre de l'assemblée par quelque section de la capitale, comme un citoyen rebelle, comme un autre Cromwell, qui aspirait à substituer le despotisme militaire au régime légal et à renverser la constitution par la constitution elle-même. Ces dénonciations rencontrèrent d'imposants appuis dans les députés Vergniaud et Delaunay, qui prononcèrent l'un et l'autre de longs discours sur les dangers de la patrie. Le premier demanda qu'il fût fait un rapport spécial sur la conduite de Lafayette, et le second s'éleva amèrement contre l'audacieux militaire « qui se croyait le chef d'une faction dont il « n'était que l'instrument, » et sans vouloir, dit-il, comparer Lafayette à César, il rappela que, « lorsque du fond des Gaules, ce conquérant « dicta des leçons au sénat, il était bien près de « passer le Rubicon. » Le général fut défendu avec chaleur par Mathieu Dumas, qui s'écria que Lafayette ne « serait pas digne d'être appelé le « héros de la liberté, si, comme Washington, son « frère d'armes et son modèle, il ne buvait jusqu'à « la lie le calice de l'ingratitude populaire. » Un obscur orateur, Torné, évêque constitutionnel, attaqua, avec un surcroît de violence « le héros « des deux mondes, » comme l'appelaient alors ses partisans, et Condorcet le compara à Monk, « sacrifiant à son roi la liberté qu'il avait d'abord servie. » Ces vagues inculpations se compliquèrent d'un incident qui, plus adroitement combiné, eût pu devenir fatal à Lafayette. Gobet, évêque constitutionnel de Paris, reçut Luckner à dîner chez lui, et extorqua à ce faible vieillard, au milieu d'une orgie, en présence de six députés jacobins, l'aveu que Lafayette lui avait fait proposer par Bureaux de Pusy, de marcher avec leurs corps d'armée, non contre l'ennemi, mais contre l'assemblée nationale. Cette intrigue échoua devant les dénégations écrites de Luckner, et surtout devant un démenti formel de Bureaux de Pusy, qui s'expliqua à la barre de l'assemblée avec beaucoup de précision et d'énergie. Cependant, dans la séance du 6 août, Jean Debry, organe de la commission à laquelle avait été déféré l'examen de la conduite du général, conclut à sa mise

en accusation ; mais cette proposition, soutenue par Brissot, et combattue avec chaleur par Vaublanc, fut repoussée à la majorité de 406 voix contre 224. Cette décision faillit coûter cher aux députés qui l'avaient provoquée. Au sortir de la séance ils furent assaillis, frappés, menacés de mort, et ne durent leur salut qu'à la protection de la garde nationale. La sanglante journée du 10 août vint consommer la ruine de la monarchie. A la nouvelle de cette catastrophe, le premier soin de Lafayette fut de se rendre au directoire du département des Ardennes, le corps constitué le plus rapproché de lui; il lui déclara son refus de reconnaître le nouveau gouvernement, et une assemblée évidemment opprimée par la faction qui dominait à Paris. Il adressa ensuite aux troupes une proclamation énergique, et tenta d'organiser, entre plusieurs départements de l'Est, une fédération dans l'objet de résister aux jacobins ; mais le duc de Brunswick ayant, en ce moment même, commencé son invasion en France, cette entreprise ne put avoir aucune suite. Lafayette se borna à faire arrêter trois commissaires envoyés à son armée par l'assemblée. Cette levée de boucliers eût pu déterminer une impulsion salutaire, si ses compagnons d'armes l'avaient secondé : mais Rochambeau s'était démis de son commandement, Luckner mollit; le général Biron, ami du duc d'Orléans, soutint les jacobins, et Dillon traita avec Dumouriez, au lieu de punir sa désobéissance aux ordres de Luckner, qui lui avait mandé de venir le joindre. Ces défections successives rendirent la situation de Lafayette fort critique. L'assemblée, dans sa séance du 19 août, l'avait décrété d'accusation, et le directoire de Sedan avait ordonné son arrestation. Il eut un moment la pensée d'aller se présenter en personne à ses accusateurs; mais cette démarche lui parut aussi stérile que dangereuse. Réduit par l'infériorité et l'abandon de ses troupes à l'impuissance d'attaquer l'ennemi avec avantage, il songea à chercher un asile en pays étranger. Après quelques précautions destinées à assurer le salut de son armée, il partit secrètement de Sedan, dans la nuit du 19 août, avec César de Latour-Maubourg, Alexandre de Lameth, Bureaux de Pusy et quelques autres officiers, et se dirigea vers la forêt des Ardennes, sous prétexte de faire une reconnaissance. Bureaux de Pusy fut député à Rochefort pour demander le passage « en faveur d'officiers forcés de quitter l'armée française, » ce qui fut accordé. Mais, à son entrée à Rochefort, Lafayette fut reconnu et contraint de se nommer. Informé de cette capture inespérée, le feld-maréchal autrichien Moitelle, qui commandait à Namur, y fit amener les fugitifs sous bonne escorte, et l'on prévint Lafayette que le prince Charles de Lorraine allait venir de Bruxelles pour le consulter sur l'état intérieur de la France. Le général répondit fièrement « qu'il ne supposait pas que personne lui adressât des questions auxquelles il ne jugerait pas convenable de répondre. » Un ordre supérieur ayant prescrit au général autrichien Chasteler de s'emparer du trésor de l'armée, qu'on supposait à la disposition de Lafayette : « Sans doute, dit froidement celui-« ci, Leurs Altesses Impériales, à ma place, l'eus-« sent emporté. » Le général, Lameth, Latour-Maubourg et Bureaux de Pusy furent conduits au château de Luxembourg. Avant son départ, Lafayette dicta à Romeuf, son aide de camp, une déclaration destinée à être rendue publique dans le cas où il succomberait dans sa captivité : déclaration énergique et même menaçante pour les gouvernements absolus, et qui se terminait ainsi : « L'aristocratie et le despotisme sont frappés à « mort, et mon sang, criant vengeance, donnera « à la liberté de nouveaux défenseurs. » Le duc de Saxe-Teschen, oncle de l'empereur, à qui Lafayette avait fait demander un passe-port, répondit que, « puisque le chef de l'insurrection « française était tombé entre les mains des « princes alliés, on le garderait jusqu'à ce que « son souverain, dans sa clémence ou dans sa « justice, eût décidé de son sort. » Peu de jours après, les prisonniers furent remis par l'Autriche à la Prusse, et resserrés très-étroitement dans la citadelle de Vésel, où Lafayette tomba dangereusement malade. Il fut transféré à Magdebourg, où il passa un an dans un appartement souterrain et humide, en butte à la surveillance la plus inhumaine, et réduit à recourir à un cure-dent trempé dans de la suie délayée pour correspondre secrètement avec quelques amis. Transféré à Neisse, en Silésie, il y fut traité un peu moins rigoureusement. Enfin, au mois de mai 1795, par suite du traité de paix conclu entre la France et la Prusse, Lafayette, Bureaux de Pusy et Latour-Maubourg furent rendus aux Autrichiens et conduits dans la forteresse d'Olmütz, où ils furent séparés et privés de toute communication avec le dehors. Comme, en les installant, on éloignait d'eux tous les objets qui pouvaient servir au suicide, le général fit observer qu'*il n'était pas assez prévenant pour se tuer.* — Tandis que Lafayette essuyait ainsi, sur une terre étrangère, toutes les angoisses de la plus dure captivité, la faction régicide qui dominait en France n'omettait aucune persécution propre à se venger d'une retraite qui avait dérobé sa tête à l'échafaud : l'assemblée législative confisquait tous ses biens, et la commune de Paris faisait briser, par la main du bourreau, le coin de la médaille frappée en son honneur. Madame de Lafayette, arrêtée dans sa terre au mois de septembre 1792, fut relâchée par l'ordre de Brissot, à qui elle s'était plainte de cet acte de rigueur, puis incarcérée de nouveau en octobre 1793, et ne recouvra définitivement la liberté qu'au mois de février 1795, après avoir vu périr sur l'échafaud révolutionnaire la maréchale de Noailles, sa

grand'mère, la duchesse d'Ayen, sa mère, et la vicomtesse de Noailles, sa sœur. Cette courageuse femme réussit, après mille difficultés, à pénétrer jusqu'à Vienne, où elle obtint de partager, avec ses deux filles, la captivité de son mari. Ce fut le premier adoucissement que le sort du général eût encore éprouvé. Mais il aggrava bientôt le poids de sa détention par une tentative infructueuse d'évasion entreprise au mois d'octobre 1794, de concert avec le docteur Bollemann, et un jeune Américain nommé Huger, qui s'étaient dévoués à ses intérêts. La faculté de se promener autour de la citadelle lui fut impitoyablement retirée, ainsi qu'aux deux autres prisonniers. A cette sévérité se joignaient une alimentation repoussante, la privation complète d'encre, de plumes, de meubles de propreté, l'abréviation des soirées d'hiver et la prolongation des nuits par une obscurité rigoureuse, l'absence de tous égards de la part de leurs gardiens, une foule de vexations inutiles, et jusqu'au remplacement de leurs noms par de simples numéros. — Le caractère de Lafayette ne se démentit point devant ces longues et pénibles épreuves. Une seule préoccupation domine dans tous les rapports qu'il put entretenir au dehors, celle du tort que pourront faire à la cause de la liberté les persécutions qu'il a souffertes au sein de sa patrie. Il s'applique, dans ce but, avec une pieuse sollicitude, à atténuer ses propres griefs; il ne veut pas que l'offense d'un obscur citoyen nuise au succès de tout un principe. Il y a quelque chose de vraiment antique dans cette croyance inébranlable en une idée jusque-là malheureuse et battue par tous les genres d'adversité, et Lafayette, conservant, sans ostentation, sans amertume, sous les verroux d'Olmütz, l'intrépidité de sa foi politique et de son dévouement aux intérêts de la liberté, nous paraît une image digne d'arrêter les regards de l'histoire. Une circonstance douloureuse avait troublé cependant cette foi si bien affermie. En apprenant le massacre de La Rochefoucauld, son ami, Lafayette écrivit que, sans cesser de regarder comme sacrée la cause du peuple, *le charme était détruit*. Mais cette impression ne fut que passagère, et fit bientôt place à ses premières, à ses constantes illusions. Cependant l'heure de la délivrance approchait. La prodigieuse campagne de 1796 venait de s'accomplir, et les préliminaires de Léoben s'en étaient suivis. Bonaparte et Clarke, traitant au nom de la république française, avaient insisté pour la mise en liberté des trois captifs, à la condition qu'ils ne pourraient rentrer, quant à présent, sur le territoire français. Après cinq mois de pourparlers, Lafayette et ses deux compagnons de captivité furent libres, sous leur simple promesse de quitter dans douze jours les États de l'empereur. Arrivés à Hambourg, leur premier soin fut de remercier le général Bonaparte du *miracle* de leur *résurrection ;* Lafayette passa ensuite en Hollande, où il fut bien accueilli, et se fixa quelque temps à Utrecht, épiant avec impatience l'occasion de rentrer en France, où un parti puissant, ayant à sa tête l'ex-constituant Sieyès, s'agitait en sa faveur. Ce fut là qu'il apprit le débarquement du héros des Pyramides et d'Aboukir, au port de Fréjus, d'où sa marche à Paris n'avait été qu'une course triomphale. Lafayette écrivit à Bonaparte pour le complimenter sur son retour; mais cette démarche, probablement intéressée, n'amena aucun résultat. Enfin, en 1800, las du rôle de proscrit, le général manda au premier Consul que la prolongation de son exil ne convenait ni au gouvernement, ni à lui-même, et qu'il arrivait à Paris. Ce retour imprévu causa au chef de l'État une humeur qu'il ne put dissimuler. On remarqua l'affectation avec laquelle, dans l'éloge de Washington, que Fontanes prononça à cette époque par son ordre, l'orateur omit jusqu'au nom de son brillant auxiliaire. Cependant Lafayette se retira dans sa terre de la Grange, en Brie, qu'il avait héritée de sa belle-mère, et cet acte de prudence calma graduellement les dispositions ombrageuses du premier Consul. A son retour de Marengo, il accueillit le général avec bienveillance. « Vous « avez dû, dit-il à Lafayette, trouver les Fran- « çais bien refroidis pour la liberté; les bouti- « quiers de Paris n'en veulent plus. » Le général répondit que les Français étaient encore en état de la recevoir et qu'ils l'attendaient de lui. Lafayette refusa la dignité de sénateur qui lui fut offerte par Talleyrand et par Cabanis, en ajoutant que le lendemain de sa promotion il se verrait obligé de dénoncer le premier Consul et son administration. Il refusa aussi la légation des États-Unis, se regardant, dit-il, comme trop Américain pour y jouer le rôle d'étranger. Bien qu'un peu blessé de ces négations successives, auxquelles il n'était guère accoutumé, le vainqueur de Marengo avait montré à Lafayette de l'ouverture et de la simplicité. Celui-ci s'était expliqué avec la liberté habituelle à son langage; aussi, quelqu'un l'ayant accusé, en présence du premier Consul, de fronder son gouvernement : « Laissez « donc, répondit celui-ci, il n'en dira pas plus « qu'il ne m'en a dit à moi-même ! » Lors de la votation du consulat à vie, Lafayette déclara qu'il ne l'approuverait pas tant que la liberté publique ne serait point garantie, et il développa cette opinion dans une lettre dont la franchise ne parut pas trop déplaire au maître de la France; cependant, ce fut alors que les relations de ces deux hommes, qui s'étaient réciproquement pénétrés, cessèrent entièrement. Lafayette s'éleva avec énergie contre l'assassinat juridique du duc d'Enghien, ce crime qui, à lui seul, a suffi pour souiller l'immense renommée de Napoléon. L'avénement du premier Consul à l'empire fut pour l'austère démocrate le sujet d'une vie encore plus retirée. Il s'abstint de toute participation, même indirecte, aux affaires publiques. A l'époque de

l'institution de la Légion d'honneur, l'empereur lui fit proposer, par le comte de Ségur, son parent, d'être un des dignitaires de l'ordre ; mais Lafayette refusa ce cordon *comme un ridicule*, et l'on n'y revint plus. Son isolement finit par indisposer Napoléon, qui supportait difficilement toute position en dehors de son gouvernement ; et, lorsque, après la campagne d'Ulm, Georges de Lafayette, fils unique du général, qui servait comme lieutenant de hussards, fut proposé pour un grade supérieur, l'empereur lui-même repoussa cette promotion avec une persistance puérile. Les splendeurs croissantes de l'empire achevèrent de condamner Lafayette à une obscurité absolue. Ses ennemis supposaient qu'il endurait cette situation avec peine ; aussi, une chute grave qu'il fit sur la glace, à cette époque, ayant excité quelque intérêt, on prétendit que *le héros des deux mondes n'avait trouvé que ce moyen de faire parler de lui.* On le sollicita vivement alors de visiter l'Amérique, ce théâtre de ses premiers exploits ; mais il s'en défendit par la crainte que le gouvernement impérial ne mît obstacle à son retour. Cette appréhension n'était pas sans fondement. Napoléon, qui ne le perdait pas de vue, disait un jour au conseil d'État : « Tout le monde en France est « corrigé, excepté Lafayette : vous le voyez tran- « quille, eh bien ! je vous dis, moi, qu'il est prêt « à recommencer. » Le général nous apprend lui-même, dans ses *Mémoires*, qu'il revit avec plaisir le régime pacificateur de la restauration, dont les princes, ses contemporains, avaient été ses compagnons d'enfance ou de jeunesse. Cédant à l'entraînement universel, il parut aux Tuileries avec l'uniforme d'officier général et la cocarde blanche, et il y fut bien accueilli. Cette visite, toutefois, fut la seule qu'il rendit aux frères de Louis XVI ; l'esprit général du gouvernement, des attaques semi-officielles dirigées contre lui, ne tardèrent pas à réveiller ses anciens ressentiments, et il s'abstint de reparaître au château. Cette retraite fut une faute regrettable des Bourbons ; quelques égards sans conséquence eussent suffi pour rallier ou pour neutraliser celui qui devint bientôt leur plus implacable et leur plus dangereux adversaire. Lafayette eut à cette époque plusieurs conférences avec l'empereur de Russie, et ce souverain libéral d'un État despotique se plaignit ouvertement à lui du peu de libéralisme de cette dynastie que la mauvaise foi, bien plus que l'erreur, lui a si souvent reproché d'avoir imposée à la France. Malgré la défaveur personnelle que la famille royale inspirait à Lafayette, il vit avec effroi, au mois de mars 1815, le retour de Napoléon, qui remettait en question cette paix européenne achetée au prix de tant de sacrifices. Quelques royalistes étant venus lui demander si le gouvernement des Bourbons pouvait, dans la ligne de ses opinions, compter sur son dévouement, il répondit oui sans hésiter : ne doutant pas, dit-il, qu'à la faveur d'une opposition bien dirigée, on ne pût tirer meilleur parti de Louis XVIII que de celui qu'il regardait depuis longtemps comme le plus redoutable ennemi de la liberté. Dans une réunion à laquelle il fut appelé, chez Lainé, pour débattre le parti le plus convenable aux circonstances, il proposa sérieusement de mettre le duc d'Orléans à la tête des troupes, et de réunir tous les membres survivants des assemblées nationales depuis 1789, afin d'opposer une grande force morale à la puissance matérielle de Bonaparte. Cette opinion, comme on pense, demeura sans écho. La défection de l'armée et l'indifférence plus que l'élan des populations (1) amenèrent ce funeste interrègne qui devait replonger la France dans un abîme de calamités. Lafayette demeura trois jours à Paris, comme pour faire parade de sécurité personnelle, puis il alla s'ensevelir dans son château de la Grange. Napoléon était rentré aux Tuileries sans coup férir ; mais tout, dans sa conduite, décelait l'inquiétude et l'irrésolution. Mal assis sur ce trône dont l'Europe entière avait conjuré le renversement, il mentait à sa propre nature en recherchant avec une affectation maladroite les hommes et les choses de la révolution. Un républicain moins austère et moins désintéressé que Lafayette, Benjamin Constant, qu'avait récemment signalé l'ardeur de son hostilité contre le régime impérial, venait d'accepter le titre de conseiller d'État. Son exemple et ses exhortations ne persuadèrent point Lafayette : « Dans « ce peu de jours et au milieu de ses brillantes « promesses, dit-il à l'ancien tribun, Napoléon a « déjà cent fois plus violé les libertés publiques « que les Bourbons dans leurs dix mois de rè- « gne. » Il repoussa avec la même énergie les séductions plus hautes et plus puissantes de l'ex-roi d'Espagne, Joseph Bonaparte, en ajoutant qu'il ne pouvait voir dans Napoléon « qu'un soldat venu de corps de garde en corps de garde jusqu'aux Tuileries, » et refusa toute entrevue qui lui fut proposée avec lui. Cependant il promit de concourir à repousser les étrangers et les Bourbons, en mettant à ses services la même condition qu'il avait imposée aux Bourbons eux-mêmes, à savoir : la réunion d'une chambre de représentants *librement convoquée et largement élue*. Appelé à la présidence du collége électoral de Seine-et-Marne, puis à la députation de ce département, il vit se rouvrir pour lui, après vingt-trois ans d'interruption, la carrière parlementaire, dans les conjonctures les plus favorables à ses théories d'opposition et de démocratie. Un concours imposant de suffrages l'éleva à la vice-présidence de la chambre des représentants, et il fit partie, en cette qualité, de la députation chargée de recevoir Napoléon au palais de la chambre, lorsqu'il vint en personne ouvrir sa courte session. Mis en présence,

(1) « Ils m'ont laissé arriver comme ils *les* ont laissé partir. » (Mollien, *Mém. d'un ministre du trésor public.*)

le démocrate et le despote se mesurèrent quelques instants du regard; puis, après avoir couvert leurs longs dissentiments sous un petit nombre de paroles insignifiantes, ils se séparèrent plus divisés, plus irréconciliables que jamais. Lafayette ne prit pour ainsi dire aucune part aux débats de la chambre des cent-jours : il semblait se réserver tout entier pour de plus hautes circonstances. La catastrophe de Waterloo éclata comme un coup de foudre sur la capitale et sur la France entière. Napoléon reparut, et mille bruits de dissolution et de dictature militaire agitèrent les esprits. Ce fut alors que Lafayette monta à la tribune (21 juin) pour élever, dit-il, après bien des années, une voix que reconnaîtraient les vrais amis de la liberté. « Vétéran de cette cause sacrée » le général proposait à la chambre de déclarer que l'indépendance nationale était menacée, de se constituer en permanence, de proclamer qu'elle regarderait toute tentative pour la dissoudre comme un acte de haute trahison, et de mander les ministres à sa barre pour y rendre compte de la situation de la France. Cette énergique motion, qui fut accueillie, n'était pas moins intempestive qu'inconstitutionnelle. En affaiblissant le pouvoir impérial, la chambre privait le parti révolutionnaire et la France elle-même du seul moyen de salut qui lui restât encore. Le nom, le génie, l'ascendant militaire de Napoléon pouvaient seuls balancer le poids de nos revers et modérer les prétentions exorbitantes des vainqueurs. Mais Lafayette n'était, en cette occasion, que l'instrument d'une intrigue habilement ourdie par Fouché, qui, désespérant du succès de ses vœux secrets en faveur du duc d'Orléans, acceptait la branche aînée des Bourbons comme un pis-aller. Napoléon consentit avec peine à laisser aller ses ministres à la chambre, et leur adjoignit Lucien, qui défendit avec beaucoup de véhémence les intérêts de son frère. Cet orateur ayant, dans la chaleur de l'improvisation, parlé de la *légèreté* des Français, Lafayette répondit que cette imputation était calomnieuse, et que si la nation n'avait pas suivi Napoléon dans les sables d'Égypte, dans les déserts de la Russie, et sur cinquante champs de bataille, le pays n'aurait pas trois millions de Français à regretter. Le lendemain matin, il fit prévenir l'empereur que, s'il ne se décidait pas à abdiquer, lui-même allait proposer sa déchéance. Napoléon abdiqua, les chambres proclamèrent Napoléon II, et la commission de gouvernement, sur la proposition de Fouché qui la présidait, députa aux souverains alliés des plénipotentiaires chargés d'arrêter leur marche sur Paris, et de traiter de la paix au nom de la France. Lafayette et Voyer d'Argenson faisaient partie de cette députation, dont l'objet apparent était de détourner les puissances étrangères du projet de rétablir les Bourbons sur le trône de France. Mais cette frivole ambassade n'avait pas d'autre but, en réalité, que d'amuser l'impatience du parti révolutionnaire, et d'éloigner un agitateur propre à contrarier les projets de restauration auxquels Fouché s'était dévoué. Les plénipotentiaires se dirigèrent sur Manheim, puis sur Haguenau; mais ils ne purent être admis auprès de l'empereur Alexandre, dont Lafayette sollicita vainement une audience, et leurs négociations se bornèrent à quelques conférences sans résultats avec des commissaires désignés par ce prince et par les autres souverains coalisés. Ce fut dans l'un de ces pourparlers que le commissaire anglais ayant fait entendre que la France n'obtiendrait la paix qu'en livrant Napoléon aux puissances coalisées : « Je m'étonne, milord, répondit Lafayette, que, « pour proposer cette lâcheté au peuple français, « vous vous adressiez de préférence à un prison- « nier d'Olmütz. » Napoléon, abattu, inspira à cette grande âme la sympathie que Lafayette avait refusée constamment à sa haute fortune. Il fit offrir à son ancien libérateur les moyens d'assurer son passage aux États-Unis; mais l'ex-empereur, qui garda jusqu'au tombeau le souvenir de sa dernière agression, préféra se confier à la générosité britannique. On sait comment elle répondit à son appel. Les Bourbons accoururent pour panser une seconde fois les blessures de la patrie; mais leur retour, salué de nouveau par de vives acclamations, ne put être vu avec faveur par celui qui venait de les repousser avec un si regrettable éclat. La mission antinationale de Haguenau avait brisé sans retour les faibles rapports qui s'étaient établis durant la première restauration entre la cour et Lafayette. Il était trop compromis pour n'être pas irréconciliable. — Le général passa dans une retraite absolue les trois premières années de la restauration de 1815, période d'incriminations et de violences, où la ferveur outrée de la réaction royaliste eût difficilement permis une position politique à l'ancien promoteur de la Déclaration des droits. Au mois de novembre 1818, le collége électoral de la Sarthe l'envoya à la chambre, et il vint prendre, à l'extrême gauche, la place qu'il ne cessa plus d'occuper jusqu'à la révolution de 1830. Il vota contre la proposition Barthélemy, qui tendait à modifier la loi électorale de 1817, et se montra, dès le début, pénétré des mêmes doctrines, imbu des mêmes préjugés qu'il avait professés toute sa vie. Plein de l'idée que le gouvernement des Bourbons marchait, tantôt ouvertement, tantôt par des voies détournées, à la destruction des libertés dont leur retour avait doté la France, on le vit toujours au premier rang des adversaires du pouvoir, harcelant les ministres de ses énergiques provocations, luttant sans cesse contre le fantôme insaisissable de la contre-révolution, encourageant sans relâche, du haut de la tribune, les peuples voisins à la résistance contre les prétendus oppresseurs de leurs droits, et reproduisant avec une immobilité souvent honorable, quelquefois ridicule et toujours

dangereuse ses impraticables utopies. Ses principaux discours furent ceux qu'il prononça, en 1819, sur la pétition pour le rappel des bannis et sur le budget de cette année ; en 1820, pour solliciter la réorganisation de la garde nationale, sur le maintien de la loi d'élection, sur les projets de loi relatifs à la liberté individuelle, à la censure et aux élections. Celui que Lafayette fit entendre à cette dernière occasion (27 mai) fut un véritable manifeste dans lequel il donna une ample carrière à ses ressentiments politiques et même à ses rancunes personnelles contre le système loyal et pacifique de la restauration. L'octroi de la charte, le principe de la légitimité, l'émigration, les caducités de l'ancien régime, et jusqu'à la tentative malheureuse du 23 juin 1789, tout fut attaqué par Lafayette avec une liberté de violence presque inouïe jusqu'alors ; aucun moyen ne fut négligé pour émouvoir les passions politiques au dedans comme au dehors. Ce discours si imprudent, et l'on pourrait ajouter si coupable à une époque où les révolutions d'Espagne, de Naples et du Piémont menaçaient l'Europe d'une subversion générale, ce discours attira à l'orateur une vive et éloquente réplique de M. de Serre, qui lui reprocha d'imputer aux victimes de la révolution tous les maux qu'elle avait fait peser sur eux : « Si les insurgés au dehors, continua le « ministre, séduits par les provocations impru- « dentes qu'il a fait entendre, se portent à la « sédition, je demande sur la tête de qui devrait « retomber le sang versé par le glaive de la « révolte ou par le glaive de la loi? » M. de Puymaurin déplora que l'homme qui se recommandait par tant de qualités personnelles rentrât dans les rangs de la révolution « pour en devenir « de nouveau l'instrument ou le jouet. » Peu touché de ces apostrophes et de ces allusions, Lafayette, à l'occasion du budget de 1821, s'éleva avec une nouvelle violence contre la diplomatie actuelle, « où le système, les agents, le langage, « tout lui paraissait étranger à la France nouvelle, » et se plaignit que « par les déviations et l'apo- « stasie temporaire d'une révolution de liberté et « d'égalité, on eût fini par voir l'Europe surchar- « gée de *deux assortiments complets de dynasties, de « noblesses et de priviléges.* » — Ici, la conduite politique de Lafayette commence à nous apparaître sous un nouveau point de vue. Les révolutions espagnole et napolitaine, auxquelles ses encouragements et ses excitations n'avaient eu que trop de part, venaient d'échouer misérablement par suite des mesures énergiques prises de concert entre les souverains alliés. Cette impuissance, jointe au ressentiment de plus en plus vif du général contre les hommes et le système de la restauration, explique la résolution qui le précipita, lui, jusqu'alors si loyal, si disposé à mettre ses actions au grand jour, dans les voies ténébreuses et désespérées des complots. Lui-même, dans un sentiment de droiture, avait pris soin de déclarer à la tribune qu'il se regardait comme délié de ses serments par les violations qu'avait, selon lui, éprouvées la charte constitutionnelle. Pour quiconque a observé le caractère de Lafayette, la rigueur de ses doctrines et son puritanisme démocratique, une telle déclaration rend raison de tout. Chez lui, la foi monarchique était essentiellement subordonnée au respect du gouvernement pour les droits du peuple, entendus dans leur acception la plus illimitée. Tout acte en dehors de ce cercle redoutable lui semblait une espèce de sacrilége auquel il ne se faisait aucun scrupule de répondre par l'insurrection. Le temps n'a soulevé que lentement le voile qui couvrait ces associations mystérieuses, et Lafayette lui-même s'est montré fort discret, dans ses *Mémoires*, sur la mesure exacte de sa participation. Nous essayerons de suppléer à sa réserve. La première conspiration dans laquelle son nom se trouva mêlé d'une manière sérieuse fut le complot militaire d'août 1820, où plusieurs déclarations le désignèrent comme un des chefs du mouvement. Ces révélations parurent insuffisantes, toutefois, pour autoriser une action légale. Dans le procès intenté au mois de mars 1821 à Goyet et à Sauquaire-Souligné, prévenus d'attentat contre la sûreté de l'État, Lafayette parut comme témoin, et le ministère public n'hésita point à attribuer aux encouragements consignés dans ses lettres, qui furent produites à l'audience, le dangereux entraînement qui avait placé les prévenus sous la main de la justice. L'une de ces lettres, adressée aux jeunes gens du Mans, offrait tous les caractères d'une provocation à la révolte. Vertement interpellé à cette occasion par le président de la cour d'assises, Lafayette répondit fièrement qu'il persistait dans des opinions dont il n'était responsable qu'à la chambre des députés. L'inutilité de ces premiers complots contre la restauration inspira bientôt à l'esprit de faction l'établissement de sociétés secrètes permanentes, destinées à stimuler et à régulariser ces coupables tentatives, à les lier entre elles, et à marquer les temps et les lieux où les conjurés pourraient agir efficacement. Lafayette entra dans la plus importante de ces associations et en devint bientôt le membre le plus influent par l'illustration attachée à son passé politique, par la facilité de son accès, par sa docilité à répondre à toutes les propositions insurrectionnelles et à encourager tous les complots. Comme ses amis lui recommandaient la prudence : « Bah! leur « répondit-il en souriant, j'ai déjà beaucoup vécu, « et il me semble que je couronnerais dignement « ma carrière politique en mourant sur l'échafaud « pour la liberté (1). » La conduite réelle de Lafayette offrait, toutefois, moins de témérité que cette bravade ne le ferait supposer. Prodigue

(1) *Histoire des deux restaurations*, par A. de Vaulabelle, t. 5, p. 275.

en effet d'encouragements et d'espérances, le vétéran de l'insurrection ne s'engageait dans aucune entreprise avant d'en avoir calculé avec soin les ressources et les moyens d'action (1), et, ce qui est beaucoup moins excusable, il n'y participait qu'après avoir pris toutes les précautions propres, en cas d'échec, à garantir sa sécurité personnelle. Il abandonnait aux conspirateurs subalternes le lot de l'agression et du péril, ne s'exposant qu'avec une extrême prudence aux atteintes d'un gouvernement dénué de vigueur et d'initiative, et dont la politique ménageait secrètement dans Lafayette un principe de résistance et de contre-poids aux ardeurs des ultra-royalistes (2). Ce fut sous les auspices de la *charbonnerie* que se forma, dans la ville de Béfort, un vaste complot dont les conjurés fixèrent l'exécution aux premiers jours de 1822. Le général devait quitter Paris pour se mettre à leur tête. Des circonstances particulières le portèrent à différer son départ de vingt-quatre heures. C'est à ce retard qu'il dut de n'être pas surpris en flagrant délit de conspiration. Avertis, à peu de distance de la ville de Lure, de l'avortement du complot, le général et son fils purent changer immédiatement de route, descendre la vallée de la Saône et se rendre à Gray, d'où ils regagnèrent précipitamment Paris. Leur voiture, qui pouvait servir de témoignage de leur présence, fut enlevée par les soins de MM. Kœchlin, qui la firent transporter au delà du Rhin, où on la réduisit en cendres (3). Demeuré disponible pour d'autres complots, Lafayette fut bientôt signalé par des déclarations précises comme l'un des instigateurs du mouvement séditieux entrepris sur Saumur par le général Berton dans le mois de février 1822, et qui avait échoué par la trahison du sous-officier Woelfel. Un magistrat ardent, mais probe, le procureur général Mangin, touché de la concordance de ces témoignages, ne craignit pas de les reproduire dans son acte d'accusation. Il présenta comme établis les rapports de Lafayette avec les principaux conjurés, et enveloppa dans la même inculpation plusieurs députés de l'opposition, entre autres le général Foy, Voyer d'Argenson et Benjamin Constant. Cet énergique manifeste souleva (1er août) une tempête violente au sein de la chambre. Le général Foy désavoua, avec une chaleur probablement sincère, la complicité qui lui était attribuée, et soutint que *de telles infamies étaient l'œuvre du ministère*. Lafayette monta à la tribune au milieu du tumulte, et fit entendre quelques paroles qu'on peut considérer comme la provocation la plus audacieuse peut-être dont ait jamais retenti une assemblée délibérante : « Je m'unis à mes amis, dit-il, pour « demander la plus grande publicité au sein de « cette chambre, en face de la nation. C'est là « que nous pourrons, mes accusateurs et moi, « *dans quelque rang qu'ils soient placés*, nous dire « sans compliment ce que, depuis trente-trois « années, nous avons eu mutuellement à nous « reprocher. » On a généralement supposé que cette provocation s'adressait à Louis XVIII lui-même, et qu'elle avait trait à quelque particularité peu connue de la conduite de ce prince envers le marquis de Favras. Quoi qu'il en soit, pour trancher cet éclatant défi, il fallait à Lafayette une conscience bien profonde de la puissance de ses révélations ou de la faiblesse du gouvernement qu'il accablait ainsi du sentiment de son impunité. Rien n'était plus véritable, en effet, que la complicité du général avec les conjurés de Saumur. C'est dans l'hôtel même de Lafayette, et en sa présence, que deux d'entre eux, Grandménil et Baudrillet, avaient formé le plan et concerté les principales dispositions du complot. Ces circonstances avaient été révélées à la justice par Baudrillet; mais une inqualifiable omission en avait fait évanouir l'importance. Le juge d'instruction avait négligé de recueillir des explications précises sur le signalement du général, et il était devenu facile au révélateur, mieux avisé, d'égarer les recherches postérieures de l'autorité. Le surlendemain du jour où Lafayette avait couvert de son audace cette situation fausse et défectueuse, M. de Sainte-Aulaire proposa à la chambre de mander le procureur général à sa barre pour répondre aux plaintes portées contre lui. Cette proposition fut repoussée à une forte majorité; mais, tandis que ce débat préoccupait la chambre, il se passait un fait curieux. Un des principaux conjurés, Grandménil, parvenu à se dérober aux recherches de la justice, avait été secrètement introduit par M. de la Pommeraye, député du Calvados, dans une tribune d'où il suivait attentivement la discussion. Il entendit avec indignation le général Foy le qualifier d'*agent provocateur*, et, dans l'excès de son émotion, il voulut s'élancer de sa place pour lui infliger un éclatant démenti. Il fut contenu avec grand'peine par M. de la Pommeraye et par Georges de Lafayette. On se figure aisément les proportions qu'un tel événement eût données aux débats et les révélations dont il fût devenu la source. La préoccupation de la chambre lui déroba cet incident, qui n'a été divulgué que bien des années plus tard (1). Lorsqu'un mois après, les débats du procès de Berton eurent lieu devant la cour d'assises de Poitiers, M. Mangin soutint avec force ses premières affirmations, et fit entendre ces paroles, qui ne caractérisaient que trop fidèlement les rapports de Lafayette avec les conjurés : « Les preuves matérielles nous manquent contre les premiers insti-

(1) *Hist. de la chute des Bourbons*, par Alb. Maurin, liv. 3.
(2) Documents inédits.
(3) *Hist. des deux restaur.*, t. 5, p. 281.

(1) *Hist. des deux restaur.*, t. 5, p. 264. — *Hist. de la chute des Bourbons*, etc., liv. 3. — M. Royer-Collard, faisant, en 1832, allusion à cette circonstance, dit au général Lafayette : « Vous « avez été indignement calomnié par M. Mangin. — J'ai été « *outragé*, répondit le général, mais non *calomnié*. — En ce cas, « vous avez été *impuni*. »

gateurs du complot. Pourquoi? Ce n'est point parce qu'ils sont inconnus, mais parce qu'ils se cachent derrière leurs séides, parce qu'ils s'enveloppent de mystère... Ils ont insinué que nous les frappions par derrière, que nous étions des lâches... Les lâches et les perfides sont ceux qui précipitent dans l'abîme des conspirations des hommes simples et crédules, qui les trompent et les désavouent ensuite... Voilà les véritables *pourvoyeurs des bourreaux.* » Le complot de Berton fut le dernier auquel se trouva mêlé le nom de Lafayette, et les ventes du carbonarisme prirent fin elles-mêmes en 1823. Lors de l'expulsion de Manuel, il fut du nombre des soixante-quatre députés qui protestèrent contre cet acte de violence parlementaire. Dans une réunion de députés de l'opposition qui eut lieu à cette époque, il alla jusqu'à proposer de déclarer nettement par une proclamation au peuple, que l'impôt avait cessé d'être obligatoire depuis cette violation de la charte; mais cet avis extrême fut unanimement repoussé. — L'issue favorable de la guerre d'Espagne avait imprimé aux esprits une forte impulsion monarchique, et cette disposition générale, secondée par les efforts actifs du ministère, écarta de la chambre des députés la plupart des chefs de l'opposition. Lafayette ne fut pas réélu. Il profita de cette inaction forcée pour accomplir un vœu cher à son cœur : celui de revoir l'Amérique, ce théâtre de sa gloire la première et la plus pure, et de visiter ce peuple qu'il avait aidé si puissamment dans la conquête de son indépendance. Cette entreprise, contrariée dix-huit ans auparavant par les motifs que nous avons fait connaître, était un implicite hommage à la tolérance du régime dont Lafayette n'avait cessé de conspirer le renversement. Informé de son désir, le congrès américain l'invita avec empressement à le réaliser, et mit à sa disposition un vaisseau de l'État. Mais le général partit du Havre le 13 juin 1824, accompagné de son fils et d'un secrétaire, sur un simple bâtiment de commerce. Il débarqua le 16 août dans la baie de New-York, où sa réception présenta un caractère d'universalité et d'entraînement inouï peut-être jusqu'à ce jour chez aucun peuple. Une escadre de neuf vaisseaux à vapeur, élégamment pavoisés et montés par plus de six mille citoyens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, était en station dans le port. Le vice-président de la république et l'ancien gouverneur de New-Jersey vinrent le recevoir à son bord. Lafayette se rendit au milieu d'un cortége imposant, au bruit des salves d'artillerie et d'acclamations multipliées, à l'hôtel de ville, où il fut complimenté par tous les ordres de l'État. Les portes de cet édifice furent ouvertes, et la personne du général fut, pour ainsi dire, livrée pendant plus de deux heures à l'adoration d'une multitude en délire. Un banquet nombreux, les toasts les plus flatteurs, de brillantes illuminations, terminèrent cette première journée triomphale. Lafayette visita successivement les États de New-York, du Massachusets, de New-Hampshire, de Pensylvanie, de Baltimore, de Virginie, du Maryland, des deux Carolines, de la Géorgie, d'Alabama, s'arrêta à Boston, à Portsmouth, à Newburg, à Hudson, à Albany, à Philadelphie, à Baltimore; et partout il fut accueilli avec les mêmes transports d'enthousiasme, partout des hommages extraordinaires furent décernés à l'hôte de la nation. Les populations rurales, dit M. Levasseur, historien de ce voyage, accouraient de plus de vingt milles à la ronde au-devant de lui. A Washington, siége du congrès, Lafayette fut reçu par le président Monroë, qui lui donna un dîner splendide, auquel assistèrent tous les ministres étrangers, excepté ceux de France, d'Angleterre et de Russie. Il visita avec attendrissement et vénération, à Mount-Vernon, le tombeau de Washington, ainsi que la maison et le jardin de ce grand citoyen, descendit le Potomac, et s'arrêta à York-Town, théâtre d'une des actions les plus mémorables de la guerre de l'Indépendance. Le colonel Lewis, qui le harangua à son débarquement dans cette ville, l'engagea d'une manière pressante à fixer son séjour en Amérique : « Nous craignons, lui dit-il, votre « retour en Europe, où *les despotes jaloux de votre « gloire et de vos vertus, peuvent vous enfermer en- « core dans les murailles de leurs donjons.* » Le général fit une courte excursion parmi les tribus indiennes à demi sauvages d'Uchee-Cruk et de Line-Cruk, qui l'accueillirent avec une touchante cordialité. Lafayette visita Fayetteville, Charlestown, Savannah, où il posa la première pierre d'un monument à la mémoire du général Greene; puis, remontant le Mississipi, il parcourut la Nouvelle-Orléans, dont l'ancienne population française lui témoigna un vif empressement. Il fut présenté le 10 décembre aux deux chambres du congrès par leurs présidents, qui lui adressèrent des félicitations. Enfin, le 20 décembre, le congrès adopta à l'unanimité un bill par lequel une somme de deux cent mille dollars, avec la propriété d'un terrain de vingt-quatre mille acres dans la partie la plus fertile de la contrée, fut offerte au général en récompense de ses services et en indemnité des dépenses qu'il avait faites dans la guerre de l'Indépendance. Lafayette eut le déplaisir de ne retrouver qu'un bien petit nombre des officiers qui avaient combattu avec lui pour la liberté américaine; mais on lui présenta plusieurs des miliciens qui avaient servi sous ses ordres, et il les revit avec un touchant intérêt. Son séjour en Amérique se prolongea pendant quatorze mois, qui ne furent qu'une marche à peine interrompue dans les vingt-quatre États de l'Union, et une succession continuelle d'honneurs, de fêtes et de louanges, auxquels il répondit constamment avec modestie et cordialité. Chargé par la famille de Washington d'envoyer le portrait de son illustre chef

à Bolivar, il y joignit une lettre flatteuse pour le libérateur de la Colombie, qui répondit que « *Washington donné par Lafayette* était la plus « sublime des récompenses que pût ambitionner « un homme. » En remontant l'Ohio, à la suite d'une tournée dans les provinces du sud-ouest, le bateau à vapeur qui portait le général toucha sur un écueil et coula bas, à cent vingt-cinq milles environ de Louisville, où il se rendait; mais cet accident n'eut aucun effet sérieux, et le général avec sa suite fut immédiatement reçu à bord d'un autre bâtiment, sur lequel il acheva sa traversée par Cincinnati, Pittsburg, Utica, Boston et New-York. Après avoir séjourné de nouveau pendant quelques semaines à Washington, chez le nouveau président, M. Adams, Lafayette se mit en devoir de retourner en France. Le 7 septembre 1825, il reçut les adieux des ministres, de tous les chefs civils et militaires de l'État, et d'une foule de citoyens réunis dans l'hôtel du président de la république. Organe de cette imposante assemblée, ce magistrat, dans un discours étendu, récapitula la vie de Lafayette, rappela son dévouement à la cause américaine, et la fermeté sans déviation avec laquelle, pendant quarante ans, il avait soutenu, au milieu des succès et des revers, la cause glorieuse de la liberté. Le général répondit par une éclatante glorification de l'Amérique républicaine; il exhorta les États à la concorde et à l'union, se sépara pour la dernière fois de ce sol si noblement hospitalier, et, après une heureuse traversée sur la frégate la *Brandywine*, il prit terre au Havre le 5 octobre 1825. — L'aspect politique de la France s'était favorablement modifié pendant son absence. L'avénement de Charles X, prince éminemment doué de cet obligeant esprit d'à-propos qui séduit et attire, avait paru éteindre ou affaiblir les discordes des partis. Ce fut la plus belle époque de la restauration et, sans contredit, l'une des plus florissantes de notre histoire. Tout faisait présager, après tant d'orages, une solution pacifique et définitive du grand problème qui s'agitait depuis 1789. La France paraissait arrivée à ce point heureux d'union entre le pouvoir et la liberté en dehors duquel il n'y a que le despotisme ou l'anarchie. La prospérité intérieure, développée sous l'empire d'une paix sincère et honorable, prenait un accroissement qui déposait des ressources immenses du pays et de l'esprit loyal et paternel de l'administration. Une liberté tempérée par la puissance du sentiment monarchique plus encore que par l'action des lois pénétrait progressivement dans nos institutions et dans nos mœurs. Désarmées par une longue et douloureuse expérience, les théories révolutionnaires avaient cessé de corrompre l'avenir de la société. Les ambitions individuelles, cette source active et mystérieuse des perturbations politiques, semblaient satisfaites dans une judicieuse proportion. Si les charges de la cour, si quelques emplois éminents de l'État appartenaient de préférence à l'aristocratie nobiliaire, alliée naturelle d'un trône héréditaire, les documents de cette époque attestent quelle large part était faite aux classes moyennes de la société dans toutes les branches de l'ordre civil et militaire. Les classes laborieuses, secourues sans ostentation, participaient dans une heureuse mesure à la modération graduelle des charges de l'État. L'autorité publique, confiée en général à des hommes probes et considérés, jouissait de cette influence morale qui aide si puissamment à son exercice. On ne saurait contester toutefois que quelques fautes regrettables n'eussent compromis cette situation, si avantageusement surmontée par l'action régulatrice du principe de la légitimité et par l'estime personnelle qu'inspiraient les princes qui le représentaient. Née du besoin d'opposer le frein de la religion aux progrès affligeants de l'impiété, la prépondérance du clergé, habilement exagérée, blessait les susceptibilités populaires et prêtait à la malveillance des armes dangereuses. D'imprudents, d'inutiles essais législatifs avaient paru autant de tendances rétrogrades vers un régime expiré sans retour; des rigueurs maladroites venaient de menacer dans la presse l'élément le plus vital du gouvernement constitutionnel. Mais proclamons avec une voix autorisée entre toutes, qu'à cette époque comme au début de la restauration, aucun des intérêts consacrés par la charte n'était sérieusement en péril, et que la maison de Bourbon suffisait pleinement aux espérances et aux besoins de la France nouvelle (1). — Ce fut à la presse qu'appartint le fatal honneur de ranimer la division entre les partis. L'apparition du fameux mémoire de M. de Montlosier mit brusquement fin à la courte trêve qu'ils s'étaient tacitement accordée. La dissolution de la garde nationale de Paris augmenta le mécontentement en désarmant l'autorité royale des forces nécessaires pour en réprimer les effets, et les troubles de la rue St-Denis révélèrent tout le succès que le génie de la sédition pouvait se promettre encore d'un appel aux passions populaires. C'est dans ces circonstances que les électeurs de Meaux députèrent Lafayette à la chambre, au mois de juin 1827, en remplacement de M. Pinteville-Cernon. Les événements se pressaient. M. de Chateaubriand, ce génie tour à tour propice et fatal à la restauration, avait suscité une opposition redoutable au ministère le plus long et le plus habile qu'elle eût encore enfanté. La majorité, jusque-là si compacte, en fut ébranlée, et cette circonstance entraîna la dissolution de la chambre. De nouvelles élections ramenèrent sur les bancs de l'opposition la plupart des anciens membres que le ministère avait fait écarter de la chambre septennale, et Lafayette fut encore appelé par l'arrondissement de Meaux à prendre part à cette dernière lutte contre la restauration.

(1) *Mémoires* de M. Guizot, t. 1, p. 55 et 311.

Charles X, cédant aux exigences de la France électorale, composa son conseil d'hommes estimables sans doute, éclairés, mais dépourvus de direction fixe, et dont l'action se trouva resserrée entre les répugnances plus ou moins avouées de la cour et l'opposition de la gauche, plus formidable que jamais. Un cabinet placé dans de telles conditions ne pouvait qu'affaiblir l'autorité royale, déjà si énervée. Ce fut le sort des concessions essayées par le ministère Martignac. Les intentions les plus conciliantes et les plus libérales ne purent lui faire trouver grâce devant les organes du parti démocratique. Dans un discours prononcé le 23 juin, sur le budget de 1828, Lafayette reprocha au gouvernement ses tendances rétrogrades et battit impitoyablement en brèche les abus qu'il avait signalés à diverses reprises, comme si, depuis son récent avénement, le ministère eût eu le temps de les faire disparaître. L'année suivante, dans un discours sur les crédits supplémentaires, il dénonça la sainte-alliance « comme une vaste et puissante ligue dont le but « était *d'asservir et d'abrutir le genre humain*, » et releva par une amère allusion les expressions inconsidérées par lesquelles Louis XVIII, en 1814, avait remercié le prince régent de son concours. Cependant, il est exact de dire que Lafayette se montra généralement plus indulgent pour le cabinet de 1828 que pour ceux qui l'avaient précédé. Charles X, dont il connaissait la loyauté, lui inspirait une estime personnelle, et ce prince, en passant à Meaux, lors de son voyage en quelque sorte triomphal dans l'est de la France, s'était exprimé à son tour dans les termes les plus obligeants sur le compte du général. Mais ces déférences particulières, dominées par d'incurables dissentiments politiques, ne pouvaient amener aucun résultat. Le fatal retrait des lois départementale et communale fit évanouir la dernière espérance de conciliation, et le ministère Martignac, brouillé sans retour avec la gauche, abandonné du côté droit et de la cour, plein du pressentiment de formidables orages, mais impuissant à les conjurer, emporta dans sa retraite, en retour des embarras qu'il léguait à la couronne, le stérile avantage d'avoir été le cabinet le moins impopulaire de la restauration. Ce fut, comme il arrive souvent, par une mesure extrême que Charles X espéra franchir les difficultés de sa situation. Pénétré et presque triomphant de l'inutilité des concessions qu'on lui avait en quelque sorte arrachées, il appela à la tête du nouveau conseil un patricien justement recommandable par la pureté de son caractère et par la fidélité éprouvée de ses sentiments monarchiques, mais dont le nom était frappé de cette longue et irrémédiable impopularité qui rend tout difficile à l'homme d'État. Le parti libéral regarda comme un éclatant défi ce qui n'était au fond qu'un acte mal entendu de résistance, et fit ouïr d'amères imprécations. — Lafayette, absent de Paris depuis la fin de la session, était allé passer quelques jours, après quatorze ans de séparation, à Chavaniac, lieu de sa naissance. Ce fut à son passage au Puy qu'il apprit l'avénement du ministère Polignac. Un banquet lui fut aussitôt offert par les chefs de l'opposition libérale. Là retentirent, sous la forme d'énergiques toasts, les premières protestations populaires contre les nouveaux conseillers de Charles X. Le voyage du général prit dès lors un caractère exclusivement politique; le choix des villes qu'il affecta de traverser et les démonstrations extraordinaires dont il y fut l'objet révélèrent le but réel de cette tournée, évidemment destinée à imposer au gouvernement par une parade menaçante des forces populaires. Lafayette visita successivement Grenoble, Vizille, ce berceau de la révolution de 1789, Voiron, Latour-du-Pin, Bourgoin, Vienne, et le 5 septembre il se mit en route pour Lyon, où le délire révolutionnaire avait préparé une réception presque royale au patriarche de la démocratie française. Cinq cents cavaliers, plus de mille piétons et un grand nombre de voitures allèrent à sa rencontre jusqu'aux limites du département (1). M. Prunelle harangua le général, qui, dans sa réponse fière et presque menaçante, se félicita « d'avoir reconnu « partout sur son passage *cette fermeté calme et « presque dédaigneuse* d'un grand peuple qui con- « naissait ses droits, qui *sentait sa force* et serait « fidèle à ses devoirs. » Lafayette fit son entrée à Lyon en présence d'un concours innombrable de spectateurs et y reçut des députations des villes de Chalon et de St-Étienne. Il assista le lendemain à une fête brillante sur l'île Barbe, et le jour suivant à un banquet que lui offrit la ville de Lyon, et où la santé du roi fut portée pour la première fois depuis le commencement de cette tournée patriotique. A son départ, le 8 septembre, il fut accompagné jusqu'à deux lieues de la ville par une escorte de jeunes cavaliers. Ces audacieuses ovations, dont le gouvernement fut plusieurs fois, dit-on, sur le point de troubler le cours par une résolution hardie, propagèrent l'esprit de défiance et de sédition sur tous les points de la France. De toutes parts, on se prépara à la résistance contre les prétendues tentatives liberticides du ministère; des associations se formèrent pour le refus de l'impôt, et de nouvelles sociétés secrètes, organisées à la manière des carbonari de 1822, s'établirent au sein de la capitale (2). Lafayette les encouragea hautement, exprima même l'avis que les chambres devaient refuser le budget jusqu'à ce que la France eût reçu une organisation démocratique, et se mit en rapport direct avec la plus séditieuse de ces associations, qui avait pour organe la *Tribune*. La trop fameuse adresse des 221, par laquelle la chambre déniait son concours à un ministère dont le sys-

(1) *Voyage du général Lafayette en* 1829, par M. Morin.
(2) *La Révolution de* 1830 *et le véritable parti républicain*, par A. Fabre.

tème lui était encore inconnu, ne stimula que trop ces dispositions perturbatrices. Lafayette ne prit aucune part ostensible aux débats qui la précédèrent : les meneurs de l'opposition étaient trop habiles pour ne pas comprendre à quel point l'influence de son nom et de ses doctrines eût compromis le succès d'une lutte aussi décisive. La situation, cependant, était loin d'être désespérée. Avec un peu plus d'expérience des procédés et des ressources du gouvernement parlementaire, il eût été facile de rompre la majorité hétérogène qui avait voté ce manifeste, et de détourner la crise qui se préparait. Mais le parti le plus logique et le plus sage était de dissoudre à la fois la chambre et le ministère, et d'en appeler aux électeurs sous l'influence d'une administration moins antipathique au pays. Ce parti ne prévalut point. Un sentiment exagéré de la prérogative monarchique, certaine impatience, et, disons-le, certaine dignité propre au caractère de Charles X, l'emportèrent, et l'imprévoyant monarque se plut à resserrer, par un renvoi pur et simple de la chambre des 221, l'étroite impasse dans laquelle le pouvoir royal se trouvait engagé. Les élections, faites sous l'influence de l'irritation populaire, ramenèrent une opposition plus nombreuse et plus animée. De cette situation violente sortirent les ordonnances du 25 juillet, moyen fatal et désespéré de dégager la royauté imprudemment acculée dans ses derniers retranchements, mais qui prit facilement la couleur d'un odieux parjure aux yeux d'une population hostile et prévenue. La première impression qu'elles excitèrent fut la stupeur; l'absence de forces militaires respectables encouragea la résistance; une suite de dispositions mal conçues, mollement exécutées, firent bientôt prendre à l'émeute le caractère d'une vaste insurrection. Lafayette, absent lors de la promulgation des ordonnances, se mit en route dans la soirée du 26, et arriva à Paris au milieu de la nuit, sans que le gouvernement, dans son incurie ou dans son respect mal entendu pour la liberté individuelle, eût songé à contrarier cette dangereuse assistance. Le général parut le lendemain à la réunion des députés assemblés chez M. Audry de Puyraveau et à celles qui la suivirent; mais, soit que le progrès de l'âge eût affaibli son goût pour les résolutions extrêmes, ou que son ardeur personnelle fût attiédie par la mollesse de son entourage, soit enfin qu'il n'eût aucune confiance dans le succès du mouvement populaire, son attitude répondit mal à l'attente des meneurs qui commençaient à le diriger. Il ne cessa d'exhorter au calme et à l'inaction la jeunesse turbulente qui vint à plusieurs reprises solliciter sa coopération (1). Lorsque l'assemblée eut décidé l'envoi d'une députation au duc de Raguse, dans le but de suspendre les hostilités, Lafayette insista pour qu'elle tînt au maréchal un langage sévère, et qu'on mît sous sa responsabilité tout le sang qui serait répandu. Il fut compris dans l'ordre d'arrestation tardivement décerné par le ministère contre les chefs présumés de la rébellion; mais la rapidité de ses progrès n'en permit pas l'exécution. A la réunion du 28 au soir, lorsqu'elle eut pris tout son développement, le général, frappé du nombre croissant des victimes, s'écria avec la plupart de ses collègues, qu'il fallait diriger les efforts du peuple, adopter son étendard, et se déclara prêt à occuper le poste qu'on voudrait lui assigner. Fidèle à ses habitudes d'insurrection, Lafayette passa une partie de la nuit à stimuler et à diriger l'activité populaire : il visita plusieurs des barricades qui s'élevaient sur les différents points de la capitale, et sa présence fut saluée de vives acclamations. L'abandon inopiné du Louvre procura, dans la matinée du 29, la victoire au peuple. Les députés se réunirent en grand nombre chez Laffitte, et Lafayette, porté par un vote unanime à la tête de la garde nationale, se mit aussitôt en marche, suivi d'un nombreux cortége, pour aller recevoir de nouveau, à l'hôtel de ville, après trente-neuf ans d'interruption, ce commandement auquel se rattachaient tous ses souvenirs et ses affections. Une foule immense et enthousiaste remplissait les rues. La commission municipale provisoire, dont le général avait refusé de faire partie, lui déféra le commandement de toutes les gardes nationales du royaume, et dès lors il se trouva investi de la plus haute influence peut-être que jamais citoyen ait exercée en aucun pays. Ce fut dans ces circonstances que, le 29 au soir, deux pairs, MM. de Sémonville et d'Argout, se présentèrent, au nom du roi Charles X, à la commission municipale, et firent part à ses membres réunis de la révocation des ordonnances du 25 et de l'appel d'un nouveau ministère sous la présidence du duc de Mortemart. Lafayette, mandé dans le sein de la commission, écouta sans rien objecter la communication du grand référendaire, et se borna à lui demander si la conquête du drapeau tricolore ne serait pas du moins le prix de la victoire du peuple parisien. M. de Sémonville répondit évasivement, et l'on se sépara. L'attitude mesurée de Lafayette en cette occasion eut-elle sa source dans une arrière-pensée favorable au maintien de la dynastie de Charles X? dérivait-elle de l'incertitude des circonstances, ou faut-il l'attribuer à un désir systématique de consulter la nation sur la forme de gouvernement qui lui paraîtrait préférable? La première de ces conjectures est la seule qui nous semble devoir être écartée sans hésitation. L'indécision prolongée de la cour, les déplorables lenteurs de M. de Mortemart rendirent une entière sécurité aux ennemis des Stuarts français. Dans la matinée du 30, Lafayette, quittant une attitude d'observation

(1) *Hist. du règne de Louis-Philippe*, par M. de Nouvion, t. 1, p. 185. — L. Blanc, *Hist. de dix ans*, t. 1, p. 255.

qui n'était guère dans son caractère, fit adresser aux corps de troupes réunis autour de St-Cloud l'audacieuse sommation de déposer les armes, sommation qui, disons-le pour l'honneur militaire, demeura sans effet. Le duc de Mortemart, par des raisons particulières, n'ayant pu présenter lui-même à la réunion des députés les ordonnances de révocation, cette mission fut remplie par M. Collin de Sussy, qui fut écouté sans faveur. Il comprit que le gouvernement de fait qui siégeait à l'hôtel de ville était le seul tribunal où la cause de Charles X et de sa dynastie pût à cette heure s'agiter encore avec utilité. M. Collin fut admis avec peine auprès de Lafayette, qu'environnait un cortége menaçant de délégués des sociétés populaires, de gardes nationaux et d'ouvriers. « C'est aujourd'hui le plus beau jour de « ma vie, lui dit le général avec enthousiasme; « vous me voyez entouré d'*amis* qui étaient las « comme moi du *despotisme* des quinze dernières « années (1). Permettez que nous prenions tous « ensemble connaissance de votre message. » M. de Sussy ayant témoigné le désir d'être présenté à la commission municipale, Lafayette lui-même le mit en rapport avec MM. de Lobau, Mauguin et Audry de Puyraveau; mais à peine eut-il commencé la communication dont il s'était chargé qu'il fut interrompu par les exclamations répétées : « Il est trop tard! il est trop tard! « Charles X a cessé de régner; le peuple a acquis « par son sang le droit de se choisir un autre sou- « verain! » Malgré cette réponse si péremptoire de la commission, le général, dont la mesure et la politesse ne s'étaient pas un instant démenties, crut devoir rendre hommage à son principe favori en faisant connaître la mission de M. de Sussy au peuple qui se pressait dans l'intérieur de l'hôtel de ville. Il passa à cet effet dans la grande salle, et, après avoir réclamé le silence, il se mit en devoir de donner lecture des dernières ordonnances de Charles X. Mais à ce nom seul un cri de réprobation se fit entendre sur tous les points de la salle. La lecture des ordonnances excita de nouvelles vociférations. Ce fut au milieu de cet ouragan populaire que Lafayette, exalté par ses souvenirs, par ses préjugés, et par l'enivrement de cette popularité dont l'ambition avait eu tant de part aux erreurs de sa vie, fit entendre à travers un sourire ces simples paroles, qui devaient être un arrêt fatal : « Vous le voyez, il faut vous résigner; c'est fini des Bourbons! » En prenant congé du général, M. de Sussy tenta vainement de l'écarter de l'hôtel de ville, sous prétexte d'une conférence au Luxembourg avec le duc de Mortemart; il répondit que le *délégué du peuple* ne pouvait avoir rien de commun avec l'envoyé de la monarchie déchue, et l'entretien fut terminé. La conduite de Lafayette fut dès ce moment conforme à cet acte éclatant de répulsion. Il rejeta hautement l'offre qui lui fut faite d'être le régent de Henri V, et le général Talon, l'un des chefs de la garde royale, l'ayant engagé à s'expliquer sur l'effet des ordonnances du 29, il répondit le 31 par un billet autographe dont le ton absolu rappelait celui des firmans impériaux; ce billet se terminait ainsi : « Toute réconciliation est impossible, et *la famille « royale a cessé de régner.* » Le parti bonapartiste, de tout temps antipathique à Lafayette, s'était agité sans aucune chance de succès. Restait à opter entre deux autres combinaisons gouvernementales : la république et la monarchie du duc d'Orléans. L'appel de ce prince à la lieutenance générale du royaume, dans la journée du 30 juillet, était un grand pas dans la voie de cette solution; mais il importait de décider Lafayette, qui n'avait vu dans cette résolution précipitée qu'une mesure purement provisoire. Fils de l'ennemi personnel du général, ce prince ne se recommandait à son suffrage par aucune prédilection particulière; mais ses partisans se mirent activement à l'œuvre. Ils firent valoir l'origine révolutionnaire du prince, ses antécédents patriotiques, alors assez mal connus, ses vertus de famille, son opposition permanente au système de la restauration. Ces considérations, habilement présentées, surmontèrent les instigations démagogiques des sociétés établies à l'hôtel de ville, et firent pencher définitivement la balance en sa faveur (1). Une circonstance fortuite ou préparée acheva de fixer l'indécision du général. M. Rives, ministre américain à Paris, étant venu le visiter à l'hôtel de ville : « Que vont dire nos amis des États-Unis, s'é- « cria Lafayette en s'avançant vers lui avec em- « pressement, s'ils apprennent que nous avons « proclamé la république en France? — Ils diront, « répondit froidement M. Rives, que quarante « ans d'expérience ont été perdus pour les Fran- « çais. » Lafayette, qui avait refusé avec un désintéressement louable la présidence de la république, renonça, momentanément du moins, à son utopie favorite. Ce caractère, d'une énergie si ferme et si opiniâtre lorsqu'il s'agissait de détruire, s'était trouvé faible et indécis en face d'une œuvre de reconstruction. Le duc d'Orléans vint, dans la journée du 31, demander son investiture à l'arbitre naturel du dénoûment de la révolution. Il traversa les salles de l'hôtel de ville au milieu d'une multitude silencieuse et malveillante, et ces dispositions ne prirent un autre cours que lorsque le prince et le général s'unirent sur le balcon de l'hôtel par une accolade qui parut proclamer ou consommer l'adoption populaire. Le lendemain, 1er août, Lafayette, déférant au vœu exprimé par plusieurs membres de la commission municipale, se rendit au Palais-Royal dans

(1) *Chronique de Juillet*, par M. Rozet.

(1) *Louis-Philippe et la contre-révolution de* 1830, par Sarrans, t. 2.

l'intention plus ou moins avouée de pressentir le futur roi des Français sur son système de gouvernement. Il débuta par un éloge de la constitution américaine, que le prince n'adopta pas sans réserve, et que le général modifia lui-même en se bornant à demander *un trône populaire entouré d'institutions républicaines.* Le duc d'Orléans parut accepter avec empressement cet insignifiant programme, si célèbre depuis sous le nom de *Programme de l'hôtel de ville*, et qui défraya pendant plusieurs mois les illusions du crédule patron de la nouvelle monarchie. Tandis que le prince, par une politique habile, s'appropriait ainsi les fruits d'une lutte à laquelle il n'avait point concouru, Charles X, cédant à d'impolitiques conseils, lui déférait de son côté le titre de lieutenant général et abdiquait la couronne en faveur de son petit-fils. Ces actes intempestifs étant demeurés sans effet, la cour parut se disposer à une lutte que le nombre et le dévouement des troupes qui l'entouraient la mettaient en état de soutenir avec avantage. Des commissaires furent dépêchés à Rambouillet pour exhorter le roi à s'éloigner. Leurs instances ayant été vaines, on obtint du duc d'Orléans la permission de provoquer cet éloignement par une manifestation décisive. Lafayette, qui parut prendre sur lui tout l'odieux de cette démonstration, fit battre le rappel dans Paris, et réunit cinq cents hommes dans chaque légion de la garde nationale pour marcher sur Rambouillet. En un instant toute la capitale fut en rumeur. Il se forma aux Champs-Élysées un corps d'à peu près dix mille hommes, dont le général Pajol prit le commandement. Il choisit pour aide de camp Georges de Lafayette, fils du général, et cette troupe, qui se grossit en route de cinq à six mille volontaires, arriva dans la nuit aux environs de Rambouillet. Le départ de la famille royale, déterminé par des rapports exagérés à dessein sur l'importance de cette expédition populaire, prévint un engagement qui, selon toute apparence, eût été fatal aux agresseurs. Lafayette annonça au peuple de la capitale, dans un ordre du jour, cette victoire sans combat. — La chambre élue sous Charles X ouvrit, dans les premiers jours d'août, cette discussion mémorable qui, par l'abandon du principe de la légitimité, allait livrer à de nouveaux hasards les destinées de la France. Le parti républicain, profondément irrité de l'issue des événements, menaça de la troubler par des désordres que les exhortations de Lafayette réussirent à prévenir. Lui-même n'y prit part que pour combattre l'hérédité de la pairie et pour lancer contre l'aristocratie nobiliaire quelques-uns de ces anathèmes qui lui étaient familiers. Le 7 août, les deux chambres portèrent au duc d'Orléans la résolution qui lui déférait la couronne. Ce prince, cédant aux acclamations populaires, se montra sur le balcon du Palais-Royal, accompagné de Lafayette, qu'il embrassa avec effusion. Le général parut profondément ému : « Voilà, dit-il au « peuple en lui montrant son nouveau roi, voilà « le prince qu'il nous fallait; *voilà ce que nous « avons pu faire de plus républicain* (1)! » Paroles qui, à travers une satisfaction personnelle, trahissaient le regret de n'avoir pu doter la France de cette démocratie pure, objet depuis tant d'années des secrètes prédilections du vétéran de 1789. Il s'agit de savoir quel nom prendrait le nouveau roi. Quelques-uns de ses conseillers avaient imaginé de l'appeler Louis XIX ou Philippe VII, afin de le rattacher d'une manière continue à la chaîne des souverains de la troisième race. Lafayette combattit cette idée si logique comme impliquant une pensée dangereuse de légitimité, et fit prévaloir son avis. — Durant les premiers mois du règne de Louis-Philippe, le général parut s'effacer en quelque sorte de la scène politique pour se concentrer uniquement dans la réorganisation de la garde nationale du royaume. Il retrouva pour cette opération favorite le zèle et l'activité de ses jeunes années. Dix-sept cent mille gardes nationaux, pourvus d'artillerie, reçurent par ses soins une institution régulière; il se montra fidèle à ses principes en rendant à cette milice citoyenne l'élection de ses principaux officiers. Journellement occupé à recevoir et à haranguer des députations départementales, Lafayette n'aspirait à aucune influence immédiate sur la direction des affaires d'État, ni sur les modifications ministérielles qui, dans cette première phase du nouveau gouvernement, se succédèrent avec rapidité. On a déjà remarqué que la trempe austère et rigide de son caractère était mal assortie aux instincts variables et capricieux du pouvoir. Docile, toutefois, à sa nature démocratique, il ne négligeait rien pour communiquer à l'esprit public une impulsion conforme au grand mouvement qui venait de s'accomplir. Les banquets, ces solennités fréquentes à cette époque d'illusion et d'enchantement, étaient pour lui autant d'occasions de répandre au dehors ses doctrines favorites; il y mêlait toujours quelques excitations plus ou moins directes aux peuples voisins, pour qu'ils eussent à secouer le joug de leurs *oppresseurs*, et ces provocations, qu'accompagnaient des encouragements ou des sacrifices particuliers en faveur des réfugiés ou des mécontents de toutes les nations, commençaient à indisposer sérieusement les souverains étrangers, pour lesquels ce grand agitateur était depuis tant d'années un sujet d'ombrage et de méfiance. Il présentait au roi citoyen les membres survivants de la *glorieuse* assemblée de l'hôtel de ville en 1789 et les condamnés politiques de la restauration, en prenant fièrement la qualité trop bien méritée de leur

(1) Nous reproduisons ici le langage textuel de Lafayette et le seul avoué par lui. Les mots tant répétés : *Voilà la meilleure des républiques!* appartiennent au rapport adressé par la commission municipale au nouveau roi quelques jours après son avénement (*Moniteur* du 4 septembre 1830), et ont été mal à propos attribués au général.

complice. A côté de ces essais de propagande, qu'un gouvernement faible et mal affermi était contraint d'endurer, la vie publique de Lafayette offrait de nobles et louables inspirations. Il appuyait la proposition de son ami, M. de Tracy, pour l'abolition de la peine de mort, proposition qui empruntait au prochain jugement des ministres de Charles X une généreuse opportunité. Il dénonçait avec énergie le mouvement homicide qui, dans le courant d'octobre, avait conduit une troupe de perturbateurs autour du donjon de Vincennes, où ils étaient détenus, mouvement auquel le gouverneur Daumesnil avait opposé une énergique résistance. La décision de ce procès, l'un des plus arbitraires de nos fastes politiques, fut, pour l'établissement du 7 août, un moment de crise redoutable. Sous le cri de : *Mort aux ministres !* les agitateurs déguisaient à peine le dessein de renverser le gouvernement qui s'était rendu le bénéficiaire de la révolution de juillet. Les exhortations répétées de Lafayette n'avaient inspiré à la garde nationale qu'une vigueur incertaine; l'effusion d'une goutte de sang pouvait livrer Paris et la France entière à d'incalculables désordres. Lafayette s'appliqua sans relâche à prévenir cette collision redoutée; il multiplia les précautions et les ordres du jour, et fit circuler de nombreuses patrouilles. Cependant le palais du Luxembourg fut plusieurs fois sur le point d'être forcé par la multitude ameutée. Le 21 décembre, jour de la clôture des débats, on donna l'ordre de reconduire les prisonniers à Vincennes, sage disposition destinée à les soustraire à l'exaspération populaire, dans le cas prévu d'absence d'une condamnation capitale. Cet ordre fut exécuté par les soins de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, qui escorta les accusés au péril de sa vie. Leur enlèvement produisit un mécontentement dont l'explosion menaça pendant plusieurs heures le Palais-Royal. Enfin Lafayette contribua, par la fermeté de ses dispositions et par son influence personnelle, à pacifier ce formidable conflit, et le roi lui écrivit à cette occasion une lettre pleine des témoignages de l'admiration que sa conduite lui avait inspirée. Affectées ou sincères, ces démonstrations touchaient à leur terme. Les accents de la gratitude royale retentissaient encore aux oreilles du général, lorsque la chambre, dans la discussion du projet de loi sur la garde nationale, adopta, avec le concours du ministère, un amendement qui interdisait à toute personne de commander les gardes nationales d'un département entier. Cette résolution impliquait nécessairement la déchéance de Lafayette. Quelques députés s'efforcèrent vainement de la faire modifier : leurs propositions furent repoussées, et le général envoya dès le lendemain sa démission à Louis-Philippe dans une lettre conçue avec convenance et fermeté. Le roi protesta de son ignorance personnelle, de la bonne volonté de ses ministres, et se flatta de faire revenir le général sur sa détermination. Cette courte correspondance amena bientôt, entre le monarque et Lafayette, une explication dans laquelle celui-ci, donnant cours aux sentiments qu'il concentrait depuis longtemps, déclara au roi que la dissidence de leurs doctrines politiques et l'ombrage qu'inspirait son autorité ne lui permettaient pas d'en prolonger l'exercice. Le roi n'épargna aucune séduction propre à désarmer son interlocuteur : il lui proposa le titre de *commandant honoraire*, que Lafayette avait précédemment refusé comme une décoration insignifiante. Un peu piqué de cette insistance : « Votre Majesté, lui dit le général, « se contenterait-elle d'être un roi *honoraire ?* » Louis-Philippe demanda vingt-quatre heures pour réfléchir; mais ce délai n'ayant amené aucun changement dans les négociations, Lafayette crut devoir se dépouiller définitivement du pouvoir exorbitant dont il était revêtu. Il rendit sa démission publique par un ordre du jour du 27 décembre, et développa le même jour à la tribune de la chambre les motifs de sa détermination, en déclarant que si sa *conscience d'ordre public* était satisfaite, il n'en était pas de même de sa *conscience de liberté*. — Tout porte à croire que le sacrifice de Lafayette était depuis longtemps arrêté dans l'esprit du roi; la malignité publique plaçait dans sa bouche ce mot vulgaire, *qu'il avait trois médecines à rendre : Lafayette, Laffitte et Dupont de l'Eure.* Quel gouvernement paraissait compatible, en effet, avec un auxiliaire aussi incommode, aussi étranger aux nécessités et aux concessions gouvernementales! Cet événement, pressenti par tous les hommes politiques, était préparé en outre par les remontrances de la diplomatie, et l'abandon de ce nouveau maire du palais entra, selon toute apparence, comme condition formelle ou tacite de plus d'une reconnaissance du trône de 1830. Mais Louis-Philippe commençait à subir les conséquences du mode accidentel de son élévation : il ne pouvait se séparer impunément des hommes qui y avaient concouru par leurs démarches ou leur condescendance. L'éloignement de Lafayette, suivi bientôt de celui de Dupont de l'Eure et de Laffitte, lui fut reproché comme un acte éclatant d'ingratitude, et cette triple séparation consomma sa rupture avec le parti démocratique, dont les derniers événements avaient naturellement accru les forces et les exigences. — Rendu à une existence purement parlementaire, Lafayette reprit à l'extrême gauche de la chambre la place qu'il avait occupée durant la restauration, et il ne tarda pas à redevenir le principal chef de cette phalange d'opposition qui semblait n'avoir renversé ce régime que pour accuser d'autres adversaires des tendances rétrogrades et antinationales qu'elle n'avait cessé de lui supposer. Le système agressif de Lafayette présenta pour caractère essentiel son application à la politique extérieure du gouvernement. Le parti démocratique, qui aspirait généralement à l'annulation

des onéreux traités de 1814 et de 1815, était divisé sur les moyens d'y parvenir. Une fraction notable, excluant toute agression décidée, se prononçait pour un système qui garantît aux peuples le libre développement de leurs forces. C'était le système de la non-intervention, entendue dans son acception la plus absolue. Cette opinion fut celle de Lafayette, et bientôt avec lui celle du ministère installé le 3 novembre sous la présidence de Laffitte. Mais les événements postérieurs firent voir combien, d'accord sur le principe, ils différaient sur l'application. La révolution de Belgique, qui éclata à la fin d'août, fut le premier contre-coup de la nôtre. Lafayette refusa dignement la royauté de ce peuple, et l'exhorta à porter son choix sur un de ses citoyens. Son désir secret était que la Belgique se constituât en république fédérative, de manière à former une Suisse septentrionale dans l'alliance intime et sous la garantie immédiate de la France. L'insurrection polonaise, qui suivit de près, excita ses vives sympathies. Par des documents dont le cabinet essaya vainement d'infirmer la valeur il établit que l'effet de ce mouvement avait été de retenir sur les bords de la Vistule les armées russes prêtes à envahir le territoire français. On sait que ses efforts n'aboutirent qu'au vœu stérile du maintien de la nationalité polonaise, formulé depuis 1831 dans toutes les communications des chambres avec le roi. Lafayette obtint du ministère la reconnaissance des nouveaux États de l'Amérique; mais sa politique fut moins heureuse à l'égard des insurgés espagnols, avec lesquels il entretenait également des rapports depuis la junte insurrectionnelle de 1823. Ferdinand VII s'étant, dans le principe, obstinément refusé à reconnaître la royauté de Louis-Philippe, le cabinet français prêta d'abord une oreille complaisante aux instigations propagandistes du patriarche de la démocratie européenne; des fonds furent distribués aux insurgés; mais le gouvernement espagnol ayant menacé d'encourager, de son côté, des rassemblements d'émigrés royalistes sur nos frontières méridionales, ces rebelles, livrés à eux-mêmes, échouèrent misérablement dans deux tentatives désespérées. Enfin, le peu de succès des insurrections de Modène et de Bologne, auxquelles Lafayette avait procuré les encouragements et l'appui du ministère, lui apporta bientôt des déceptions encore plus cuisantes. La défection dont le cabinet se rendit coupable en cette occasion fut un des textes sur lesquels l'hostilité parlementaire de Lafayette s'exerça avec le plus d'avantage et de fondement. Il ne négligeait d'ailleurs aucune occasion de censurer en même temps le système de politique intérieure adopté par le gouvernement. L'imprudente démonstration du 14 février, dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois, l'amena à exposer ouvertement à la tribune l'esprit démocratique dans lequel il supposait que la révolution de juillet s'était accomplie, et la marche qu'elle lui semblait devoir suivre. Mais il blâma vivement les profanateurs de ce temple et les démolisseurs de l'archevêché, et fit offrir au prélat fugitif un asile dans son propre hôtel. Il s'indigna aussi de l'acte de condescendance du roi, qui, dans un vif effroi, avait fait disparaître ses armes des édifices de la capitale. Ce fut dans ces circonstances que C. Périer saisit d'une main ferme les rênes flottantes du pouvoir, et son premier soin fut la dissolution de la chambre. Lafayette crut devoir adresser à ses électeurs un compte détaillé de ses travaux parlementaires. Il y rendait un éclatant hommage à la dernière révolution, mais il y décriait avec amertume la direction suivie par le régime qui en était issu, et invoquait, pour en affirmer la violation, ce prétendu programme de l'hôtel de ville, auquel ses illusions seules avaient prêté quelque consistance. Ce manifeste agressif causa à la cour un profond mécontentement et consomma la scission personnelle du général avec le roi. « Nous sommes, « disait Lafayette, comme deux gentlemen qui se « sont donné un démenti mutuel : les circon- « stances ne nous permettent pas d'aller au bois « de Boulogne, mais elles nous empêchent de « nous faire des visites. » La compression momentanée du parti démagogique et l'attitude plus décidée de l'administration ne découragèrent point ses efforts. Lors de la seconde insurrection des Romagnols, en 1832, il flétrit avec énergie l'épithète de *factieux* qui leur avait été donnée dans une note diplomatique. Lafayette combattit hautement l'hérédité de la pairie, et fit rayer du Code pénal l'article qui punissait l'usurpation des titres nobiliaires. Ce fut lui qui, après la session de 1832, fit adopter aux députés de l'opposition l'idée d'exprimer, sous la forme d'un *compte rendu*, leurs idées sur la politique intérieure et extérieure. Trois jours avant la publication de cette pièce, le chef du ministère, C. Périer, était mort sans avoir assisté au rétablissement de l'ordre, auquel il avait immolé son repos et prodigué l'énergie de son caractère. Les funérailles du général Lamarque, qui eurent lieu peu de jours après, devinrent le signal des troubles les plus sérieux qui, depuis les journées de juillet, eussent ensanglanté la capitale. Lafayette assistait à ces obsèques, et il venait de prononcer une allocution sur la tombe du général, lorsque l'apparition subite d'un bonnet rouge au milieu de l'innombrable cortége mit toute la population en rumeur. Des cris séditieux furent proférés. Quelques hommes suspects s'approchèrent du général et l'exhortèrent à se rendre à l'hôtel de ville en lui offrant ce symbole de la terreur : mais il le repoussa avec dédain, monta en voiture et se fit conduire à son hôtel, sous l'escorte d'une populace hideuse et menaçante. L'insurrection avait pris des proportions formidables. Un grand nombre de députés de l'opposition se réunirent le soir chez Laffitte, et l'on délibéra sur les moyens propres à arrêter

l'effusion du sang. Lafayette combattit sans succès l'idée d'une députation au roi et refusa d'en faire partie. Il accompagna ce refus de quelques mémorables paroles de douleur sur les infructueux efforts qu'il avait faits, aux deux plus grandes époques de sa vie, pour résoudre le problème d'une monarchie assise sur les bases de la souveraineté nationale. On connaît l'inutilité des efforts qui furent essayés pour décider Louis-Philippe à modifier un système évidemment enchaîné par les circonstances désavantageuses dans lesquelles il avait pris les rênes de l'État. Informé qu'on l'inculpait d'avoir reçu le bonnet rouge et qu'on parlait de l'arrêter, Lafayette demeura quelques jours à Paris, *pour regarder en face*, dit-il, le gouvernement *de l'état de siége;* puis il regagna sa terre de la Grange, un peu étonné *que ce retour au plus complet arbitraire* n'eût pas excité plus d'émotion dans les esprits. Il se démit aussitôt de ses fonctions de maire et de conseiller municipal, ne voulant, dit-il, conserver aucun rapport avec la *contre-révolution* de 1830. Lors du premier attentat sur la personne de Louis-Philippe, le 19 novembre 1832, il refusa de se joindre à ceux de ses collègues qui se rendirent aux Tuileries, objectant que depuis le démenti donné par le roi au programme de l'hôtel de ville, *sa place ne lui paraissait plus là.* Dans la session de 1833, il parla sur la loi d'organisation départementale, et appuya la demande d'une pension au profit des vainqueurs de la Bastille. La police ayant arrêté dans sa terre même de la Grange, et presque sous ses yeux, le réfugié polonais Lelewel, auquel il donnait asile, il se plaignit vivement de ce procédé inouï, dit-il, *sous la restauration elle-même*, et contraignit le ministre de l'intérieur à désavouer cet acte de brutalité. — La discussion de l'adresse au trône, en janvier 1834, fut le dernier débat parlementaire auquel Lafayette prit part. Une maladie de vessie, dont il avait recueilli le germe aux obsèques de l'infortuné Dulong, s'aggrava rapidement et le ravit, le 20 mai 1834, dans sa 77e année, aux affections de sa famille éplorée. Son cercueil fut accompagné à l'église de l'Assomption par un nombreux cortége, qui se composait de l'élite des deux chambres, des académies, de l'administration civile et militaire, de la garde nationale et des étrangers alors à Paris. Des représentants choisis dans chacun de ces corps et dans la légation des États-Unis portaient les coins du drap mortuaire. Après la célébration du service religieux, le convoi, suivi d'une foule immense, se dirigea vers le cimetière de Picpus, où, suivant son désir, le général fut inhumé à côté de sa femme. La terre de France se confondit dans cette sépulture avec de la terre d'Amérique, spécialement envoyée pour cet usage. Les deux chambres du congrès américain lui décernèrent les mêmes honneurs funèbres qu'à l'immortel Washington. Jusqu'à la fin de la session, les salles des séances furent tendues de noir, et MM. John Quincy Adams, Edward Everett, J. Upham et le général Tallmadge prononcèrent son éloge en présence de tous les corps de l'État. — Peu d'hommes ont été plus diversement appréciés que Lafayette. Exalté tour à tour comme l'émule de Washington et comme le glorieux promoteur de la régénération française, il ne fut, au dire de deux grands juges, « qu'un niais sans talents civils ni militaires, un esprit borné, un caractère dissimulé (1), » qu'une espèce de monomane « à qui l'aveuglement tenait lieu de génie (2). » C'est dans l'ensemble de sa vie, dont nous avons offert le tableau rapide mais impartial, qu'il faut chercher les éléments d'une appréciation moins excessive et moins sommaire. Avec une finesse d'esprit remarquable, Lafayette manquait de cette intelligence des hommes et des choses qui enseigne à ne pas brusquer les réformes même les meilleures, et à tenir compte des passions et des préjugés humains. Son tort dominant fut de vouloir d'abord tout ce qu'il voulut depuis, et de se montrer exclusif et absolu au début de la crise sociale de 1789, comme au sein de la société régénérée et prospère de 1825. Une autre faiblesse de Lafayette fut dans son ambition constante de popularité, seule récompense humaine qu'il paraisse avoir proposée à ses efforts, mais dont la recherche immodérée causa les aberrations les plus fatales de sa vie. Jamais réunion patriotique, jamais obsèques politiques et, disons-le à regret, jamais sociétés conspiratrices ne le trouvèrent désarmé de quelques-unes de ces allocutions propres à émouvoir les masses et à concilier à l'orateur les suffrages passionnés de la multitude. Homme essentiellement collectif, si l'on peut parler ainsi, étranger à toute condescendance, à tout ménagement particulier, il faisait profession de sacrifier les individus aux généralités et de n'avoir nul souci des opinions ou des intérêts personnels, quelque auguste, quelque respectable qu'en pût être l'origine. Cette rigidité démocratique datait de la guerre de l'Indépendance, si féconde en germes de dissolution pour la société française. La douceur patriarcale de ses mœurs faisait dire à la reine Marie-Antoinette qu'il *n'était insensible que pour les rois.* Cependant son aversion pour l'aristocratie nobiliaire était plus forte encore. Quelqu'un lui exprimant en 1816 le désir de voir s'opérer une *fusion* entre l'ancienne et la nouvelle noblesse : « Oui, répliqua-t-il spirituellement, pourvu qu'elle « ait lieu jusqu'à *l'évaporation.* » Ce sentiment de répulsion pour les classes privilégiées ne l'avait point empêché de prendre part à l'indemnité accordée aux émigrés par la loi de 1824. A côté des défauts que nous venons de signaler, la postérité reconnaîtra dans Lafayette de rares et éminentes qualités, une grande fermeté d'âme, un fonds

(1) *Mémorial de Ste-Hélène.*
(2) *Mémoires d'Outre-tombe*, liv. XI, p. 369.

inépuisable de droiture et de moralité, un désintéressement louable, une indéfectible fidélité à ses engagements et à ses principes. « Qui l'avait « observé, disait madame de Staël, pouvait sa- « voir d'avance avec certitude ce qu'il ferait dans « toute occasion (1). » Bel éloge, et rarement mérité dans un siècle mémorable pour l'abaissement des caractères, et où les opinions ne représentent guère que des intérêts ! Personne enfin ne portait plus loin le sentiment de la bienveillance et le charme des relations privées. Père adoré d'une nombreuse famille, bon époux, maître indulgent, ami fidèle, sa bourse était toujours ouverte aux malheureux, et « son dévouement facile, em- « pressé, sérieux, était d'aussi bon aloi que de « bonne grâce (2). » Mais la postérité juge moins les intentions que les résultats, et les vertus privées pèsent d'un faible poids dans sa balance. Cœur droit, esprit chimérique, Lafayette apparaîtra dans l'histoire comme le type de ces novateurs impatients et inflexibles dont le lot est de frayer par l'agitation révolutionnaire l'accès aux pouvoirs absolus, qui la contiennent ou l'assoupissent, mais ne la désarment pas (3). — De son mariage avec mademoiselle de Noailles, morte le 24 décembre 1807, le général Lafayette avait eu un fils, Georges-Washington Lafayette, et deux filles, dont l'aînée avait épousé M. Charles de Latour-Maubourg, et la seconde M. de Lasteyrie. A. B-ée.

LAFAYETTE (Georges-Washington de), fils du précédent, né à Paris le 25 décembre 1779, eut pour parrain le général Washington, à qui il fut envoyé par sa mère, au mois de février 1795, pendant que cette noble et courageuse femme, accompagnée de ses deux filles, se dévouait à partager dans les cachots d'Olmütz la captivité de son mari. Au bout de deux ans et demi de séjour à Mount-Vernon, Georges revint en France, embrassa le métier des armes après la délivrance de son père, et obtint, à l'époque de la bataille de Marengo, une sous-lieutenance de hussards. Il fut successivement aide de camp des généraux Canclaux, Dupont et Grouchy, et fit avec honneur les campagnes d'Italie, d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Au passage du Mincio, il fut atteint de trois balles qui ne lui causèrent que de légères blessures. A la bataille d'Eylau, il eut le bonheur de sauver le général Grouchy, qu'entouraient des escadrons ennemis. Georges de Lafayette fut proposé plusieurs fois pour un grade supérieur ; mais l'empereur, indisposé par l'isolement de son père, lui refusa toute espèce d'avancement, et ne voulut pas même consentir que son beau-frère Murat se l'attachât en qualité d'officier d'ordonnance. Georges de Lafayette renonça au service militaire après la campagne de 1807, se retira au château de la Grange, et ne prit aucune part aux affaires publiques jusqu'après 1815, époque où le département de la Haute-Loire l'envoya siéger à la chambre des cent-jours. Sa carrière parlementaire n'éprouva plus dès lors que de rares et courtes interruptions. Il profita de l'une d'elles pour accompagner son père dans le voyage triomphal qu'il fit aux États-Unis, en 1824, et reprit, par suite des élections de 1827, la place qu'il avait constamment occupée à l'extrême gauche de la chambre. Lors de la révolution de juillet, il remplit auprès de son père, alors commandant supérieur des gardes nationales de France, les fonctions d'aide de camp, et donna sa démission lorsque le général résigna son commandement. Georges de Lafayette ne cessa, jusqu'à la révolution de 1848, de représenter à la chambre l'arrondissement de Coulommiers, et se distingua par la persistance de son opposition au gouvernement de Louis-Philippe ; mais il n'aborda que rarement la tribune et seulement pour défendre les actes ou les principes politiques de son père, auquel il avait voué une vénération et un attachement sans bornes. Il appartint comme député de Seine-et-Marne à l'assemblée constituante de 1848, et fut nommé vice-président de cette assemblée. Il ne fit pas partie de celle qui lui succéda, et mourut le 29 novembre 1849. Georges de Lafayette n'a été mêlé que d'une manière très-secondaire aux événements qui ont rempli la première moitié de ce siècle, et son nom est demeuré, sous ce point de vue, sans importance historique. Comme personnage privé, il s'était fait honorer et aimer par la sûreté de son commerce, par l'aménité de ses mœurs et la rectitude de son jugement. Il avait épousé en 1802 mademoiselle Destutt de Tracy, dont il a eu deux fils et trois filles, mariées à MM. Adolphe Périer, Bureaux de Pusy et G. de Beaumont. A. B—ée.

LAFÉRANDIÈRE (Marie - Amable Petiteau, épouse de Louis-Antoine Rousseau, marquis de), née à Tours en 1736, se maria en 1756 ; et ce ne fut que plus de dix ans après qu'elle se trouva lancée dans la carrière des lettres. Une jolie chanson qu'elle avait faite pour sa fille, alors âgée de dix ans, fut à son insu envoyée et insérée au *Mercure*. Quelqu'un y répondit par un

(1) *Considérations sur la révol. franç.*, 2e part., ch. 3.

(2) *Mémoires* de M. Guizot, t. 1, p. 238.

(3) Parmi les nombreux écrits publiés sur la vie et la personne du général Lafayette, nous devons mentionner : les *Mémoires pour servir à son histoire*, par Regnault-Warin, 1824, 2 vol. in-8° ; — *Lafayette en Amérique* en 1824 et en 1825, par M. Levasseur, 1826, 2 vol. in-8° ; — *Le général Lafayette, mémoires authentiques*, par A. Châteauneuf, Paris, 1831, in-8° ; — *Lafayette et la Révolution de* 1830, par Sarrans jeune, 1834, 2 vol. in-8° ; — les *Souvenirs* sur *sa vie privée*, par M. le docteur J. Cloquet, 1836, in-8°. — Le portrait que Rivarol a tracé de Lafayette dans son pamphlet intitulé *Vie politique, fuite et capture de M. de Lafayette*, est une des productions les plus piquantes et les plus satiriques de cet écrivain. La famille du général a publié, en 1837 et 1838, ses *Mémoires* et ses *manuscrits*, 6 vol. in-8°. M. de Corcelles, petit-gendre du général, a accompagné cette intéressante collection de notes qui se recommandent par le ton de vérité et de modération sur lequel elles sont généralement écrites. Parmi les morceaux originaux dont elle se compose, on distingue surtout la lettre de Lafayette au bailli de Ploën sur la révolution de 1789, celle qu'il écrivit à M. de Latour-Maubourg à l'occasion de la mort de sa femme, une foule de confidences curieuses sur les événements remarquables auxquels il a pris part, et sous ce titre : *Mes rapports avec le premier consul*, un aperçu plein de finesse et d'élévation sur le caractère politique et militaire de Napoléon Bonaparte. A. B—ée.

quatrain que madame de la Férandière ne voulut pas laisser sans réponse. Le *Journal des dames*, rédigé par Dorat; l'*Almanach des Muses*, rédigé par Sautreau de Marsy, recueillirent les productions de sa plume, et sa réputation n'a fait que s'accroître depuis par la publication de ses Fables. Madame de la Férandière est morte à Poitiers en janvier 1817. Ses différents opuscules ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de madame de la Fér....*, Paris, Colnet, 1806, 2 parties in-12; seconde édition augmentée, 1816, 2 parties in-12. La grâce, la facilité, l'élégance qu'on remarque dans les écrits de madame de la Férandière font honneur à son sexe et à la littérature française. A. B—T.

LA FERRIÈRE. *Voyez* LÉVESQUES.

LA FERRONNAYS. *Voyez* FERRONNAYS.

LA FERTÉ-IMBAULT (MARIE-THÉRÈSE GEOFFRIN, marquise DE), fille de la célèbre madame Geoffrin, naquit à Paris le 20 avril 1715. Élevée chez sa mère, elle puisa de bonne heure plus d'un genre d'instruction dans la société des hommes distingués de toutes classes et pour ainsi dire de tous pays, qui s'y rassemblaient journellement; mais ce furent surtout les conversations de Fontenelle, de Montesquieu et de l'abbé de St-Pierre, qui lui donnèrent ou perfectionnèrent en elle l'habitude d'observer et de réfléchir. Ces trois illustres personnages, ayant remarqué qu'avec beaucoup de gaieté naturelle, elle annonçait un goût déterminé pour les études sérieuses et principalement pour la morale, prirent plaisir à développer ses dispositions naissantes. Ceux des habitués de la maison qui n'étaient pas les instituteurs de mademoiselle Geoffrin devinrent ses prôneurs, et dans ce nombre se trouvaient les gens de lettres du temps les plus connus. Du reste, son caractère fut en opposition presque absolue avec celui de sa mère, pendant la plus grande partie de la vie de celle-ci, tandis qu'elle n'avait qu'à se laisser aller aux sentiments que lui inspirait son père, préférant le prendre en tout pour modèle. M. Geoffrin n'eut jamais assez d'ambition ni assez de saillie dans l'esprit pour vouloir, comme sa femme, jouer un rôle brillant à Paris et dans l'Europe; mais sa fille lui trouvait un fonds de bonhomie et de raison, une égalité d'humeur, enfin des vertus *gothiques* (c'était son expression) qui motivaient cette préférence. Elle fut mariée en 1733 à un fils du comte d'Estampes de la Ferté-Imbault, arrière-petit-fils du maréchal (*voy.* FERTÉ), lequel, outre la terre de la Ferté-Imbault, appartenant à sa famille dès le temps de Charles VII, possédait, à titre de colonel, le régiment de son nom, auparavant de *Chartres*. La marquise de la Ferté-Imbault fut très-sensible à la différence d'esprit et de goût qui existait entre les personnes avec qui elle était destinée à vivre désormais, et celles dont elle avait été entourée pendant sa première jeunesse. C'était surtout avec son mari qu'elle regrettait de n'être en rapport ni d'humeur ni d'habitudes journalières. M. de la Ferté-Imbault ne s'occupait que de talents qu'elle regardait comme frivoles; cependant il paraît qu'elle eut toujours pour lui les plus grands égards. Passant beaucoup de temps au sein de sa nouvelle famille dans une terre de Sologne, elle se consolait de ce qui lui manquait comme moyens de bonheur domestique en lisant les écrits des philosophes, soit anciens, soit modernes, et surtout Montaigne, qui lui avait été recommandé par ses premiers maîtres. Elle devint veuve à vingt et un ans, n'ayant qu'une fille, qu'elle eut le chagrin de voir mourir dans sa treizième année. Cette perte altéra sensiblement la santé de madame de la Ferté-Imbault, et elle lui attribuait la surdité dont elle eut à souffrir le reste de ses jours, mais qui ne l'empêchait pas, a dit quelque part le duc de Nivernais, d'*entendre finement*. Elle se lia intimement, pendant la première année de son veuvage (en 1737), avec M. de Maurepas et sa famille; ce fut dans cette société que l'on composa en 1755 une chanson fort gaie, intitulée *Portrait de madame de la Ferté-Imbault*, chanson que, trente ans après, elle aimait encore à répéter, prétendant n'avoir rien perdu de la ressemblance, et cependant le portrait n'était point flatté. Comme elle n'avait point d'enfants, elle reporta toutes ses affections sur deux jeunes cousins de son mari; et voulant relever, par un d'eux surtout (le marquis d'Estampes, mort le 5 mai 1815) la maison qui désormais réunissait pour elle tous les genres d'intérêt, elle lui ménagea successivement deux mariages avantageux; enfin elle adopta et combla de marques d'amitié tous les enfants de ce cousin. Nous avons fait plus qu'indiquer que, pendant longtemps, elle et sa mère s'accordèrent fort peu ensemble. Madame Geoffrin disait en parlant de son caractère et de celui de madame de la Ferté-Imbault : « Quand je la considère, je suis étonnée comme « une poule qui a couvé un œuf de cane. » D'un autre côté, la fille reprochait à sa mère d'avoir, en fait de conquêtes, une ambition aussi naturelle et aussi étendue que celle d'Alexandre le Grand. Mais lorsque cette dernière se vit privée des moyens de succès auxquels elle avait attaché tant d'importance, et qu'elle fut devenue infirme, l'unique pensée de madame de la Ferté-Imbault parut être de soigner et de consoler sa mère. Pour l'amuser, il fallait ne presque pas quitter sa chambre et avoir toujours du monde. Aussi, pendant une maladie qui dura deux ans, madame Geoffrin dit-elle, pour la première fois de sa vie, à tous ceux qui venaient la voir, qu'elle se trouvait heureuse autant qu'elle pouvait l'être dans son état de souffrance; mais ce qui l'étonnait le plus, c'était d'être heureuse par sa fille. On lit, dans plusieurs livres du 18e siècle, le récit de ce qui se passa pendant cette maladie, et surtout en 1776. Madame de la Ferté-Imbault ne jugea pas à propos de recevoir les personnes qui n'étaient

point de sa société, mais qui appartenaient uniquement à celle de sa mère; elle fit fermer sa porte à d'Alembert, à Marmontel et autres, contre lesquels elle avait de fortes préventions parce qu'ils étaient encyclopédistes. D'Alembert colporta partout avec indignation la lettre qu'il avait reçue d'elle, et où, pour dire la vérité, elle mettait peu de ménagements : aussi tout le parti philosophique se révolta-t-il contre la fille de madame Geoffrin. Celle-ci, revenue momentanément à elle-même, trouva que madame de la Ferté-Imbault avait eu tort dans la forme, si elle avait eu raison dans le fond, et elle dit gaiement : « Ma fille est comme Godefroi de Bouillon : elle a « voulu défendre mon tombeau contre les infi- « dèles. » Madame de la Ferté-Imbault eut pendant beaucoup d'années, quoique dans l'éloignement, pour confident et pour soutien, l'abbé, depuis cardinal de Bernis, archevêque d'Alby, avec qui elle avait passé le plus beau temps de sa jeunesse, et qui continuait à lui rendre confiance pour confiance. Il existe un monument de leur amitié : ce sont des lettres charmantes que celui-ci écrivit à son ancienne amie, depuis 1759 jusqu'en 1767, et qui n'ont jamais été imprimées. Madame de la Ferté-Imbault était liée avec la comtesse de Marsan, gouvernante de Mesdames Clotilde et Élisabeth, filles de France. C'était le temps où la philosophie de Voltaire, de d'Alembert et des encyclopédistes était le plus à la mode, ainsi que les systèmes des économistes. Madame de Marsan, voulant préserver de la contagion ses augustes élèves et l'aînée surtout, qui était âgée de douze ans, s'adressa à madame de la Ferté-Imbault. Elle connaissait l'espèce de passion de cette dame pour la bonne et vraie philosophie, passion qui lui avait fait composer des volumes d'extraits des philosophes païens et chrétiens. La sage gouvernante la pria donc de mettre son travail à la portée de Madame Clotilde et même de Madame Élisabeth, alors âgée de sept ans. Ce fut en 1771 que commença ce petit cours de philosophie, qui n'avait rien d'austère, étant mêlé de fêtes et d'amusements adroitement combinés. Il dura trois ans, et fut approuvé de Louis XV. Madame de Marsan rendait journellement compte au roi de l'éducation de ses petites-filles pendant les voyages qu'il faisait à Compiègne et à Fontainebleau; elle profitait de l'occasion pour lui montrer le bien qu'on pouvait opérer en s'opposant au débordement des nouveaux principes dont on sait que lui-même avait, d'assez bonne heure, prévu les conséquences, en *plaignant son petit-fils*, qui était destiné à lui succéder. Les leçons, si on peut les appeler ainsi, qui devaient fournir un jour aux deux jeunes princesses des armes contre la fausse philosophie du 18e siècle, eurent une certaine vogue parmi celles des personnes établies au château de Versailles en l'absence de la cour, qui, ayant des enfants de l'âge de Mesdames Clotilde et Élisabeth, désiraient les faire profiter des mêmes instructions. Ces extraits n'obtinrent pas moins de succès à Paris dans la société intime de madame de la Ferté-Imbault, où elle comptait beaucoup de bons pères et de bonnes mères, ennemies des mauvaises doctrines politiques et religieuses. Ce fut aussi en 1771 qu'un ami septuagénaire de la dame à laquelle est consacré cet article, le marquis de Croismare, dont l'esprit était plein d'agrément et la gaieté toujours soutenue, voyant Paris fort attristé par la destruction du parlement et les opérations du chancelier Maupeou, imagina de faire diversion par la fondation d'un ordre dit des *Lanturelus*. Il s'en établit lui-même grand-maître. Madame de la Ferté-Imbault, que le roi de Pologne, entre autres, appelait souvent, à cause de son caractère connu, sa chère *folle* Imbault, en fut nommée par le fondateur grande maîtresse; et quelques années après, elle fut proclamée reine par les chevaliers. Tous les habitués de sa maison prirent part à la nouvelle institution; il en résulta des chansons et autres pièces de vers qui arrivèrent jusqu'à Catherine II. Elle recommanda à tous les seigneurs russes qui allaient à Paris de briguer ce qu'elle voulait bien appeler l'*honneur* d'être reçue *Lanturelus*. Le fils même de la czarine et sa belle-fille, voyageant en France sous le nom de comte et de comtesse du Nord, avaient emporté de St-Pétersbourg la même injonction, et se prêtèrent de bonne grâce à ce genre d'amusement. Plusieurs autres princes souverains témoignèrent le désir d'être affiliés à cet ordre risible dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir, grâce à quelques poésies de circonstance consignées dans les recueils du temps : ils contiennent beaucoup de plaisanteries, soit en vers, soit en prose, des amis eux-mêmes de madame de la Ferté-Imbault; plaisanteries fondées sur ce que, mêlant l'étourderie à la raison, et entraînée par la vivacité de son esprit, juste d'ailleurs, elle dépassait quelquefois le but dans sa philosophie, si opposée au philosophisme moderne. Il y aurait une collection très-intéressante à former des lettres adressées, en 1784, par madame de la Ferté-Imbault à une dame de ses amies qui habitait le plus souvent la Normandie. On trouve dans ces lettres toute l'histoire de la personne qui les a écrites; mais il faudrait y joindre ce qui a été conservé de sa correspondance plus ancienne avec le roi Stanislas Leczinski, avec Madame Élisabeth, qui conserva toujours pour elle un intérêt plein de bonté, Bernis cité plus haut, Secondat, fils de Montesquieu, le duc de Nivernois, Piron et tant d'autres hommes célèbres : on n'a plus connaissance maintenant que de leurs réponses à madame de la Ferté-Imbault. Madame de la Ferté-Imbault atteignit l'âge de soixante ans, ayant rempli sa vie par les plaisirs de l'esprit, par des soins d'amitié et les sentiments les plus généreux pour sa famille adoptive. Si elle ne fut pas toujours heureuse, du moins

s'occupa-t-elle toujours du bonheur des autres. Après la mort de sa mère, obligée encore de tenir une maison nombreuse, et gênée par sa surdité, mais cependant apportant dans le monde une gaieté constamment aimable, elle réservait pour les matinées le plaisir de se livrer à ses occupations favorites de cabinet. Les philosophes ou soi-disant tels, qui croyaient avoir à se plaindre grièvement de madame de la Ferté-Imbault, s'en sont vengés en la signalant d'une manière fâcheuse à la postérité, c'est-à-dire en versant sur elle, sans justice et sans mesure, tantôt le blâme et tantôt le ridicule. Elle mourut à Paris en 1791. L—P—E.

LAFERTÉ-MEUN (la comtesse DE), née Courbois, épousa fort jeune le comte de Laferté, qui mourut dans l'émigration, et la laissa veuve chargée de plusieurs enfants. Sa fille avait épousé le duc de Rivière, que madame de Laferté, quoique avancée en âge, accompagna dans son ambassade à Constantinople, où elle étonna tout le monde par son courage ou son indifférence à braver dans les rues les dangers de la peste. De retour à Paris, elle fit imprimer des *Lettres sur le Bosphore, ou Relation d'un voyage en différentes parties de l'Orient pendant les années* 1816 *à* 1819, Paris, 1821; 2e édit., 1822; in-8°. Madame de Laferté continua d'habiter la capitale, où elle comptait beaucoup d'amis et se faisait remarquer par son obligeance et les grâces de son esprit. Elle y mourut en 1839, à l'âge de 88 ans. On a encore d'elle : 1° *Alexandre et Caroline*, par madame de L***, Paris, 1809, 2 vol. in-12; 2° *Mesdemoiselles Duguesclin, ou Tiphaine et Laurence*, roman historique, Paris, 1822, 3 vol. in-12; 3° *Léonore et Clémence, ou la Confession du crime*, Paris, 1824, 2 vol. in-12. L—P—E.

LA FERTÉ-SENNECTÈRE. *Voyez* FERTÉ.

LA FEUILLADE. *Voyez* FEUILLADE.

LAFFEMAS (BARTHÉLEMI DE), l'un de ces citoyens trop rares dans les grands États qui consacrent leur vie au bien public, et dont les vues utiles, mal appréciées de leurs contemporains, doivent leur mériter l'estime de la postérité. Il naquit en 1545 à Beausemblant en Dauphiné, acheta la charge de valet de chambre de Henri IV, se montra digne de servir un tel prince, et fut pourvu de la charge de contrôleur général du commerce de France. On ignore les autres particularités de sa vie, et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers l'année 1612. On cite de lui les ouvrages suivants : 1° *Source des abus et monopoles glissés sur le peuple de France*, in-8°; 2° *les Trésors et richesses pour mettre l'État en splendeur*, Paris, 1698, in-8°. Il y indique le mal secret et caché qu'apportent au royaume les débit et vente des marchanchandises étrangères, et fait voir que la France, loin d'être tributaire de ses voisins, est dans une situation à leur fournir à plus bas prix toutes les choses qu'elle en tire. Il propose, entre autres, la suppression des justices consulaires, et l'établissement dans tout le royaume d'un système uniforme de poids et mesures. 3° *Avertissement aux marchands sur les changes, banquiers et banqueroutiers*. Paris, 1600; 4° *l'Incrédulité ou l'ignorance de ceux qui ne veulent connaître le bien de l'État*, ibid., 1600; 5° *Remontrance sur le luxe des soies*, 1601; 6° *Remontrance sur l'abus des charlatans, pipeurs et enchanteurs*, 1601, in-8°; 7° *Discours d'une liberté générale, et vie heureuse pour le peuple*, Paris, 1601, in-12; 8° *la Commission, édit, et partie des mémoires de l'ordre et établissement du commerce général des manufactures en France*, Paris, 1601; in-4°; 9° *Moyen de chasser la gueuserie de France*, in-8°; 10° *Remontrance au peuple suivant les édits, à cause du luxe et superfluité des soies*, Paris, 1601, in-8°; 11° *Avis et remontrances à MM. les commissaires du roi en fait de commerce; avec moyen de soulager le peuple des tailles*, ibid., 1600, in-8°; 12° *Comme l'on doit permettre la liberté de transport de l'or et de l'argent hors du royaume, et par tel moyen conserver le nôtre, et attirer celui des étrangers*, ibid., 1601, in-8°; 13° *Preuve du plant et profit des meuriers pour les paroisses de la généralité de Paris, Orléans, Tours, etc.*, ibid., 1603; 14° *le naturel et profit admirable du meurier, que les Français n'ont encore sçu reconnoître, avec la perfection de le semer et l'élever*, Paris, 1604, in-8°. Il est fait mention, dans ce traité curieux, de l'établissement de la maison royale des Gobelins à Paris. 15° *Manière et façon d'enter, semer pépinières de meurier blanc*, ibid., 1604, in-12; 16° *Institution de plantage des meuriers, pour MM. du Clergé; avec les figures pour apprendre à nourrir les vers à soie*, ibid., 1604, in-4°. (Voyez *la Bibliogr. agronomique*, n° 7967.) 17° *Avis sur les passements d'or et d'argent*, ibid., 1610, in-8°. — *Isaac* DE LAFFEMAS, fils du précédent, se fit recevoir avocat au parlement de Paris (1), fut pourvu de la charge de maître des requêtes, et, en 1638, nommé lieutenant civil de Paris; il obtint pour prix de ses services et de son dévouement une place au conseil d'État, et mourut vers 1650. Son portrait a été gravé plusieurs fois. On connaît de lui : 1° l'*Histoire du commerce de France, enrichie des plus notables de l'antiquité et du trafic des pays étrangers*, Paris, 1606, in-12; 2° *Lettre à M. le cardinal* (Mazarin), ibid., 1649, in-4°; 3° *le Terme de Pâques sans trébuchet*, ibid., 1649, in-4°. Ces deux pièces en vers burlesques sont signées Nicolas Le Dru. W—S.

LAFFITE-CLAVÉ, inspecteur général des fortifications de France, né à Clavé, près de Moncrabeau en Gascogne (Lot-et-Garonne), en 1750, fut, en 1783, envoyé en Turquie, et chargé par la

(1) Si l'on en croit l'Estoile, avant d'être avocat il avait été tailleur. Un jour qu'il présentait à Henri IV son *Histoire des amours tragiques de ce temps* (cet ouvrage n'a pas été connu de Lenglet-Dufresnoy), le roi lui dit : « Puisque les tailleurs comme « vous font des livres, j'entends que mes chanceliers dorénavant « fassent mes chemises. » (Voyez les *Mémoires* de l'Estoile, année 1606.) Le mot est fort plaisant, mais l'anecdote n'en paraît pas moins très-hasardée.

Porte d'un commandement dans la guerre contre la Russie. Le sultan reconnut ses services en lui faisant présent d'une épée magnifique. Promu au grade de colonel à son retour en France, Laffite eut la direction des fortifications à Valenciennes. En 1792, il commanda le corps du génie aux armées du Nord, fit la campagne de la Belgique, et fut élevé au grade de maréchal de camp. Sa santé ne lui permettant pas d'accepter les fonctions qu'on lui offrait à l'armée des Ardennes, il passa à l'armée des Pyrénées-Occidentales, commandée par les généraux Servan et Lacué. Mais il fut bientôt compris dans un décret d'arrestation prononcé contre vingt officiers généraux. Cet acte d'ingratitude lui donna le coup mortel. Le courrier qui lui apporta, quelque temps après, l'ordre de son élargissement et le brevet de général de division, arriva trop tard : il était mort la veille. Laffite-Clavé avait publié : 1° Un *Mémoire militaire sur la frontière du Nord*, 1779, in-8°; 2° Un *traité élémentaire de castramétation et de fortification passagère*. Cet ouvrage, qu'il avait composé pour une école qu'il fonda en Turquie, est magnifiquement imprimé en langue turque, à Péra, dans l'imprimerie du palais de l'ambassadeur de France, 1787, 2 part. in-4°, avec 28 planches. A. B—T.

LAFFITTE (Jacques), à la fois financier célèbre et homme politique, naquit à Bayonne en 1767. Il appartenait à une famille d'artisans, et son père, exerçant la profession de charpentier, avait peine à suffire par sa seule ressource, son travail, aux besoins de sa nombreuse famille. Au sein de l'opulence, Laffitte rappelait volontiers les souffrances et les privations qu'avait éprouvées son enfance. Malgré sa gêne, son père s'efforçait de cultiver les heureuses dispositions de l'enfant, et son éducation ne fut pas trop négligée. Il sut pourvoir par la vivacité et la facilité de son intelligence à ce qui manquait à ces premiers éléments d'une éducation de province. A l'âge de quatorze ans, il débutait dans la carrière du travail chez un notaire de sa ville natale. Mais ses instincts le poussaient irrésistiblement vers les affaires commerciales, et quelque temps après il était placé chez un négociant, qui perfectionna ses connaissances et ne cessa de lui témoigner la plus vive affection. Bientôt il voulut aller tenter la fortune sur un plus vaste théâtre, et il se rendit à Paris avec une lettre de recommandation de son protecteur bayonnais, M. Formulagnés, pour le banquier Perrégaux, son correspondant. Laffitte arriva à Paris en 1788, et se hâta d'aller présenter, en solliciteur, sa lettre de recommandation. Il espérait obtenir un emploi dans la maison de M. Perrégaux. Il fut bien accueilli, mais le banquier ne lui laissa pas d'espérance sur l'objet de sa demande. Le jeune homme, éconduit, se retirait tristement lorsque, apercevant un mince objet qui brillait sur le parquet, il se baissa tout à coup, le ramassa et l'attacha à son habit. Son interlocuteur, qui suivait ses mouvements, lui demanda ce qu'il faisait. — « C'est une épingle « que j'ai vue là, répondit-il; il est inutile de « la perdre. — Ah! vous êtes soigneux, dit en « souriant le banquier observateur; revenez me « voir demain, je crois que je pourrai vous « être utile. » Il fut en effet installé dans les bureaux de M. Perrégaux; et ce léger incident, qu'il aimait à raconter, fut l'origine de sa fortune. Laborieux, actif, appliqué, d'une figure agréable et spirituelle, le jeune Laffitte montra promptement pour les affaires une aptitude remarquable, prit peu à peu un rang principal dans la maison où il s'était présenté sous de si humbles auspices et finit par gagner l'entière confiance de son chef. Tout entier à ses devoirs et à ses travaux, on ne le voit pas figurer dans les événements qui signalèrent les époques si troublées de la révolution française, et sa vie reste obscure jusqu'au moment où M. Perrégaux, élevé, après la proclamation de l'empire, à la dignité de sénateur, l'associa à sa maison et lui donna sa fille en mariage. Par cette union il devint le proche allié du maréchal Marmont, duc de Raguse, marié à une autre fille de M. Perrégaux. Dans ses *Mémoires*, le maréchal se montra peu bienveillant pour le caractère du beau-frère de sa femme; mais nous devons rappeler que ce dernier, dans les orages intérieurs qui agitèrent ce ménage, se montra toujours très-dévoué et défenseur fidèle de la duchesse de Raguse. Cependant M. Perrégaux, en mourant, donna à Laffitte un dernier témoignage de son estime en le nommant son exécuteur testamentaire; et cette mort fut pour la maison de banque le signal de profondes modifications. M. Perrégaux fils, mêlé aux affaires d'État et aux affaires de cour par sa double qualité d'auditeur au conseil d'État et de chambellan de l'empereur, ne se souciait pas d'abandonner ses fonctions pour entrer dans la vie commerciale. Il eut le discernement d'apprécier la capacité de l'associé de son père, lui abandonna entièrement la direction des opérations considérables dans lesquelles la maison était engagée, et il n'y figura plus que comme commanditaire; la raison sociale fut changée, et la nouvelle s'inaugura sous le nom de *Laffitte et compagnie*. Pendant les six ans que dura cette société, la fortune ne cessa de favoriser ses spéculations. Laffitte montait rapidement au premier rang dans le monde des affaires. En 1809, il était nommé régent de la Banque de France, remplaçait plus tard M. Dupont de Nemours à la présidence de la chambre de commerce, et était élu juge au tribunal de commerce de la Seine par les notables commerçants de Paris. Laffitte, à cette époque, avait peu de sympathie pour le gouvernement impérial. Il employa son influence auprès du maréchal Marmont, qui défendait héroïquement et pied à pied l'entrée de la capitale contre les Russes à Belleville, pour le

décider à évacuer Paris et à renoncer à une lutte dont il représentait le résultat comme inévitable. C'est alors que le maréchal se retira sur Essonne, et nous n'avons pas à raconter ici les événements qui suivirent. Laffitte se rallia au gouvernement provisoire installé à la suite du départ de l'impératrice régente pour Blois, et il fut mis par ce gouvernement à la tête de la Banque de France, dont le gouverneur, M. Joubert, avait abandonné la direction pour accompagner l'impératrice dans sa retraite. Après le retour de l'île d'Elbe, en 1815, il fut nommé, par le commerce de Paris, membre de la chambre des représentants, avec MM. Delessert, Hottinguer et Chaptal; son attitude dans cette assemblée fut constamment très-réservée et toute silencieuse. Tout autre rôle lui était effectivement difficile sous le gouvernement impérial, après la part qu'il avait prise aux événements de l'année précédente. Toutefois, il reçut à cette époque une double marque de confiance qui prouvait l'estime qu'inspiraient sa probité et son caractère. En partant pour Gand, le roi Louis XVIII avait déposé entre ses mains les fonds qui formaient ses dernières ressources; et en quittant Paris pour un voyage qui devait finir à Ste-Hélène, l'empereur lui faisait, sur parole, un dépôt analogue. Après les tristes journées de Waterloo et la seconde occupation de Paris par les armées alliées, Laffitte se signala par un service qui devait lui attirer la reconnaissance de la restauration. L'armée française frémissante était encore groupée derrière la Loire, et ne voulait se séparer qu'après avoir reçu le payement de sa solde arriérée. Les caisses étaient vides, le crédit du gouvernement était nul, les ressources du pays semblaient épuisées par les tributs énormes qu'on faisait peser sur lui et les nécessités financières qui surgissaient de tous côtés. Laffitte fit l'avance des deux millions nécessaires pour sortir de ce grave embarras, et un instant la maison de Bourbon crut pouvoir le compter au nombre de ses amis. Ce souvenir du reste était toujours resté dans la mémoire de Louis XVIII, et tandis que les idées de ce monarque penchaient vers le centre gauche, c'était vers Laffitte qu'il jetait volontiers les yeux. On raconte même que des négociations pour un rapprochement lui furent faites dans un moment difficile par un des confidents de ce prince. On lui proposait un portefeuille. Laffitte ne s'y refusait pas, mais il mettait pour conditions que le vieux roi jetterait ses deux béquilles. Il entendait par là qu'il renoncerait à l'appui de la noblesse et du clergé. « J'y consens, répondit « spirituellement le monarque, pourvu qu'il m'en « donne deux autres. » Et la négociation en resta là. Laffitte toutefois, dans les premières années de la seconde restauration, se tint à peu près à l'écart des mouvements de la politique, et semblait alors borner son ambition à acquérir le renom d'un bon financier, appliqué en même temps à rechercher pour l'État les bases d'un bon crédit public. C'est ainsi que dans un compte rendu qui fut très-remarqué sur la situation de la Banque dont il était régent, il démontra, avec autant de force que de clarté, les grands services qu'elle avait rendus et qu'elle était appelée à rendre à l'État et aux particuliers. Sa considération comme financier était déjà assez considérable pour que, pour parer aux inextricables difficultés du trésor et de la situation, la commission du budget de 1817 voulût l'appeler dans son sein, recevoir ses conseils, écouter ses idées, qu'il y fit prévaloir : remplaçant par l'emprunt régulier et public les ressources aléatoires, incertaines et ruineuses, qui jusque-là avaient été le seul système des gouvernements précédents. Il est juste de lui attribuer une grande part dans la nationalisation de ces procédés, qu'il voyait au reste et depuis longtemps fonctionner en Angleterre, et qui depuis sont devenus le régime financier de notre pays pour les besoins extraordinaires du trésor. Dès 1816, Laffitte était nommé, par ordonnance du roi, membre de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, où ses connaissances spéciales semblaient naturellement l'appeler; et peu après, il était envoyé à la chambre des députés par le collége électoral de la Seine. Dans cette assemblée, il se montra très-modéré, soutint plusieurs fois le gouvernement dans des propositions importantes, et se distingua spécialement dans les discussions en matière de finances. Le discours par lequel il débuta, et qui avait pour objet de soutenir la loi de finances présentée par le cabinet, fit sensation à la chambre et au dehors. Ses idées politiques excitèrent les murmures de la droite, tandis que la gauche se montrait mécontente de l'appui financier qu'il prêtait au cabinet. Dans ce discours, Laffitte, se ralliant au projet de la commission, défendit l'affectation des bois de l'État à la dotation de la caisse d'amortissement, dont il était un partisan très-prononcé. Mais il proposa en même temps un amendement tendant à rejeter la distraction d'une somme de quatre millions à prélever en faveur du clergé. Cet ammendement fut rejeté. Il vota également l'emprunt de trente millions déjà négocié avec les banquiers d'Amsterdam et de Paris. La péroraison de ce discours fut un nouveau témoignage de son désir d'aider le gouvernement des Bourbons à se consolider. Il y peignit le gouvernement représentatif raffermi par l'ordre dans les finances, les défiances et l'agitation des esprits surmontées et la perspective d'une prochaine conciliation des partis par la fidèle observation de la charte. Le 3 juin, l'article particulier du projet d'emprunt lui fournit une nouvelle occasion de monter à la tribune. Il en motiva l'utilité et la nécessité, et il s'attacha en même temps à combattre l'opinion que les nationaux seuls devaient être admis à cette opération à l'exclusion des étrangers. Les paroles qu'il prononça ont leur intérêt, parce qu'elles

montrent tous les progrès qui ont été faits depuis cette époque par le crédit public de la France. Rappelons qu'il ne s'agissait que d'une somme de 30 millions. « Personne, dit-il, n'a pu espérer « que les capitalistes français seuls pussent suffire « à une aussi grande opération; ils y ont con- « couru; mais dans les opérations de cette na- « ture, où l'on court des chances si variées et si « graves, il ne serait pas juste d'assurer les plus « avantageuses précisément à ceux qui arrive- « raient le plus tard et dans de plus favorables « circonstances. Mon opinion particulière est « connue : *je me suis présenté le premier dans le « sentiment de confiance que m'inspire le gouverne- « ment du roi ;* mais je suis sûr que si des Fran- « çais seuls se présentaient, l'emprunt ne serait « pas rempli; que si les étrangers se retiraient, il « ne le serait pas davantage. Sa réalisation ne « peut donc s'opérer que par l'alliance et le con- « cours des maisons les plus respectables de « l'Europe, et c'est de ces maisons qu'on a obte- « nu le concours. C'est une erreur de croire que « l'intérêt de ces maisons soit de s'emparer du « cours de la place pour l'avilir; ce serait dimi- « nuer leur crédit, avilir les valeurs qu'elles vont « posséder. Quand on prête à un gouvernement, « ce n'est pas le gouvernement qui dépend du « prêteur, mais le prêteur qui dépend du gouver- « nement, car il a donné et il attend ses rem- « boursements et ses intérêts. Aussi leur fortune « se trouve-t-elle liée à celle du gouvernement, « leur crédit à son crédit, leur intérêt à son in- « térêt. » L'opposition ne lui fit pas moins un reproche de s'être mêlé à cet emprunt, regardant cette intervention comme incompatible avec son mandat législatif. Réélu par les électeurs de la Seine en 1817, il appuya avec chaleur toutes les mesures favorables à la liberté de la presse, combattit les restrictions apportées par la loi de cette même année dans l'usage de cette liberté, et se prononça très-vivement en 1819 contre la proposition Barthélemy, modifiant la législation électorale. Ces votes décidèrent le ministère à le révoquer de ses fonctions de gouverneur de la Banque de France, qu'il avait gratuitement exercées pendant plusieurs années. Cette destitution avait été précédée de quelques observations critiques présentées à la chambre par le rapporteur de la commission des finances, M. Roy, inspiré peut-être par le ministre des finances, M. Corvetto, sur la direction donnée à la Banque à cette époque. Laffitte se défendit avec quelque vivacité et un peu aussi par quelques personnalités. « Je « ne suis point un fournisseur, dit-il; ma for- « tune, toute commerciale, ne doit point son « origine à des accidents politiques, ni son déve- « loppement à des entreprises qui comprennent « la prime du risque dans le tout des conditions. « Je la dois à quarante années de travaux hono- « rables, et moins à mes talents qu'à ma loyauté « qui fait que chacun sait que l'on peut confier « tous les intérêts à ma foi. Au reste, M. Corvetto « aurait pu dire à M. le rapporteur que je ne « vends pas trop cher les services que je puis « rendre, quels que soient les ministres qui se « sont succédé et ceux qui pourraient se succéder « encore. Mes sentiments n'ont pas changé et ils « ne changeront pas ; ma conduite sera la même, « parce que la récompense que j'en attends, il « n'est au pouvoir de personne de m'en priver. » Mais la glace était rompue. L'éclat d'une révocation avait envenimé la querelle des deux parts, et dès lors la séparation devint tous les jours plus profonde entre ce qu'on appela depuis la maison Laffitte et la maison de Bourbon. Le riche banquier se jeta dans l'opposition sans réserve. Il dénonça des premiers le ministère à propos des troubles de juin. Ce fut lui qui apprit à la chambre la mort du jeune Lallemand, proposa que toute discussion fût suspendue jusqu'à ce que les causes de cet événement fussent connues; blâma fortement la préférence accordée à la gendarmerie sur la garde nationale pour le maintien de la paix publique. Il rappela les services rendus par cette milice en 1814 et 1815, et demanda que les ministres fussent mis en demeure de faire connaître les moyens qu'ils se proposaient d'employer pour arrêter les désordres. Il persista dans cette attitude pendant les sessions suivantes jusqu'en 1822; vota en 1823 contre la guerre d'Espagne, et ne fut pas réélu aux élections générales qui suivirent l'heureux dénoûment de cette campagne. Les partis ennemis des Bourbons avaient vu avec une vive joie la rupture déclarée entre Laffitte et le gouvernement royal. Il était alors le premier nom financier de la France. Son influence était considérable parmi les classes commerciales de Paris. Sa fortune, qu'il évaluait alors lui-même à 25 ou 30 millions, était un auxiliaire puissant pour les combats qu'ils livraient à la monarchie légitime, malgré l'échec que leur avait fait éprouver le succès de la guerre espagnole. Ses splendides salons s'ouvrirent à tout ce que l'opposition comptait alors d'actif, d'ardent et d'influent. En 1821, il inaugurait la souscription pour les enfants du général Foy par un don de cinquante mille francs. Sa maison en même temps était un foyer dans lequel se réunissaient assidûment les hommes les plus compromis envers le gouvernement, parmi lesquels on remarquait Dupont (de l'Eure), Stanislas de Girardin, Béranger, Thiers, Mignet, etc., qui déjà formaient en quelque sorte le germe et les pierres d'attente de la révolution qui devait éclater quelques années plus tard. Cependant un incident ébranla et un instant compromit la popularité alors presque toute-puissante de Laffitte. M. de Villèle avait résolu la réduction de la rente par la conversion du 5 pour 100 en 3 pour 100. Cette mesure excitait des clameurs presque universelles. Mais Laffitte, fidèle à ses principes financiers, se rangea ouvertement du côté du ministre des finances;

ne cessa de soutenir cette conception, et publia même une brochure en sa faveur. Toutefois, en 1826, il fut rétabli sur son banc législatif par le suffrage des électeurs de Bayonne, et comme l'opposition ne comptait alors dans la chambre septennale qu'une poignée de quinze ou seize membres, cette élection fut un événement, et comme le symptôme des orages qui allaient bientôt assaillir le gouvernement royal. La gauche suppléait à sa faiblesse numérique par l'activité et l'énergie de ses attaques, soutenues au dehors par une presse redoutable. Laffitte se jeta de nouveau dans la lutte, demandant l'allégement des impôts, la réduction des dépenses, le retour à une politique plus libérale. « Vous nous donnez, s'écriait-il, les lois de l'Espagne et vous « voulez les revenus de l'Angleterre! » Après la dissolution de la garde nationale de Paris, il accusa le ministère d'avoir outragé ce corps, et, accueilli par les murmures du centre, il se déclara prêt à déposer un acte d'accusation contre les auteurs de cette mesure. Après la chute de M. de Villèle, les élections de 1828 et la formation du ministère Martignac, le rôle de Laffitte devint moins extérieur, sans rien perdre pour cela de son hostilité. Il avait contribué à fonder, de concert avec M. de Talleyrand et par deux écrivains familiers de son hôtel, MM. Thiers et Mignet, un journal, *le National*, destiné à prendre la direction de l'opinion publique et à la préparer en vue des événements que la situation laissait facilement prévoir. On a dit que ce journal, dans l'intention de ses fondateurs, avait pour objet de préparer l'avénement au trône de la branche d'Orléans, et il faut avouer que les événements postérieurs furent de nature à ne point discréditer cette assertion. Quoi qu'il en soit, Laffitte, dans les années qui précédèrent la révolution de 1830, dut être gravement détourné de ses préoccupations politiques par les inquiétudes de sa situation commerciale. Sa générosité avait largement ouvert sa caisse à tous ses amis politiques. Il avait soutenu de nombreux industriels ou leur avait fait des avances. Ses adversaires, en un mot, l'avaient nommé le banquier de la révolution; mais ses affaires s'étaient fortement ressenties et de ses munificences et peut-être aussi de l'abandon où il avait dû plus d'une fois les laisser. Son crédit financier et commercial commençait à pâlir. Son papier n'était plus accepté avec la même confiance, et des bruits peu favorables circulaient sur la solidité de sa maison de banque. C'est dans cette position que le trouvèrent les journées de juillet 1830 et la publication des fameuses ordonnances de Charles X. Il était en ce moment à quarante lieues de Paris; un courrier lui fut expédié pour l'appeler et hâter son retour pour se joindre à ses amis politiques et à ses collègues. Cette absence fut probablement la cause qui l'empêcha de se mêler aux délibérations, du reste assez décousues, qui eurent lieu entre quelques députés le 26 et le 27, et entre autres à la réunion que tinrent, le 27, chez Casimir Périer, une douzaine de membres du centre gauche et de la gauche. Le lendemain 28, il se rendait chez Audry de Puyraveau, où s'étaient donné rendez-vous la veille les députés résolus à résister au gouvernement, et qui, au nombre d'une vingtaine, arrêtèrent, après l'avoir amendé, un projet de protestation rédigé par M. Guizot. Cependant tout Paris était en feu. Les collisions devenaient plus graves entre le peuple et l'armée. La réunion résolut de faire une démarche auprès du maréchal Marmont dans l'objet d'arrêter l'effusion du sang. Cette mission n'était pas sans péril, Laffitte l'accepta, accompagné de MM. Casimir Périer, Mauguin, des généraux Gérard et Lobau, et cette députation se rendit en voiture à l'état-major de Marmont, aux Tuileries. Comme président de la députation, ce fut Laffitte qui porta la parole. Il réclama avec une grande fermeté la cessation des hostilités, le retrait des ordonnances, et fut accueilli avec une grande bienveillance et une grande sympathie par le maréchal. Celui-ci répondit que son devoir de soldat ne lui permettait pas néanmoins de se prêter aux vœux de la députation, et l'engagea à user de son influence auprès du peuple pour le décider à cesser sa résistance. Laffitte répondit que le retrait des ordonnances pouvait seul mettre fin à la lutte; sinon il se déclara résolu à se jeter dans le mouvement, corps et biens. Dès lors la négociation ne pouvait pas aboutir. Il paraît certain qu'à cette heure des mandats d'amener étaient lancés contre Laffitte, Mauguin et quatre autres députés, et quelques jeunes officiers de l'état-major parlèrent de les mettre à exécution. Le maréchal s'y opposa, et la députation, forcée de se retirer, se rendit chez M. Bérard, où elle était attendue pour rendre compte du résultat de sa mission. La réunion était peu nombreuse, quatorze députés seulement étaient présents; il était quatre heures du soir; la démarche conciliatrice ayant échoué, on ne pensa plus qu'aux moyens de résistance. La protestation délibérée le matin fut signée. On agita si l'on y ferait figurer les noms de tous les députés de l'opposition. Laffitte se prononça nettement pour l'affirmative : « Si nous sommes vaincus, « dit-il, ils nous démentiront; si nous sommes « vainqueurs, soyez tranquilles, il y aura émula- « tion pour l'avoir signée. » Le soir du même jour, il assista encore à une réunion chez Audry de Puyraveau. Elle était composée de douze députés seulement. Laffitte, avec quelques autres députés des plus ardents, proposait formellement de prendre les armes, d'assumer la direction du mouvement et de se constituer à l'hôtel de ville. On se sépara toutefois à minuit, sans résolution arrêtée, mais en se donnant rendez-vous pour le lendemain à l'hôtel Laffitte. Le 29 cet hôtel était le quartier général de l'insurrection, les députés

y étaient assemblés; c'est de là que partirent les premières directions données au mouvement populaire. Les troupes royales s'étaient concentrées au Louvre et autour des Tuileries, abandonnant le reste de la ville aux insurgés. Les barricades se dressaient de toutes parts. C'est dans ces circonstances que deux régiments de ligne, le 5e et le 53e, stationnés sur la place Vendôme, firent défection et se rangèrent du côté du peuple; escortés par les acclamations de la foule, ils se rendirent à l'hôtel Laffitte pour se placer sous les ordres de la réunion des députés. Lorsque le bruit du tambour et de la musique militaire retentit, ceux-ci, croyant à l'invasion des troupes royales, s'échappèrent de toutes parts, et Laffitte, retenu dans son fauteuil par une entorse qu'il s'était donnée la veille en franchissant une barricade, se trouva presque seul un instant. La panique dura peu, on s'expliqua, et cet événement achevant de donner un caractère décisif au succès de l'insurrection, la formation d'un gouvernement provisoire fut proposée, mais on s'en tint à la nomination d'une commission municipale, dont Laffitte fit partie, mais de laquelle d'autres intérêts le tinrent presque toujours éloigné. On a dit, et c'est très-vraisemblable, que pendant ces événements il s'était mis en rapport avec le duc d'Orléans, réfugié à Neuilly, et il est certain que tout son entourage ne cessa, dès le 29, d'agir activement en faveur de ce prince. Ce fut Laffitte qui dès le 30 ouvrit l'avis d'appeler au trône le duc d'Orléans, et ce fut du *National* que partirent les premiers placards imprimés et affichés pour soutenir cette candidature. Le 31, les députés se réunirent dans le local ordinaire de leurs séances; Laffitte les présidait. L'objet principal de la réunion était d'entendre le rapport d'une députation qui avait été chargée la veille d'aller offrir au duc d'Orléans la lieutenance du royaume. Après ce rapport, Laffitte proposa un projet de proclamation. « Il importe, « dit-il, d'examiner si, dans la situation où se « trouve la capitale, il ne conviendrait pas qu'un « acte quelconque, sous titre d'adresse ou de pro- « clamation, émanât de cette réunion, afin d'ap- « prendre et d'expliquer à la capitale et à la « France ce que les députés ont cru devoir faire « dans l'intérêt de la chose publique, soit à Paris, « soit dans les départements.... » La rédaction de cette adresse fut immédiatement confiée aux membres du bureau; elle annonçait au peuple le choix fait la veille par les députés. « Le « duc d'Orléans, disait-elle, est dévoué à la « cause nationale et constitutionnelle; il en « a toujours défendu les intérêts et professé « les principes. Il respectera nos droits, car il « tiendra de nous les siens. Nous nous assurerons « par des lois toutes les garanties nécessaires « pour rendre la liberté forte et durable. » Après le vote du projet à l'unanimité, les députés, au nombre de quatre-vingt-douze, se levèrent et, avec Laffitte à leur tête, se rendirent au Palais-Royal pour présenter leur résolution au prince, qui, après leur avoir répondu gracieusement, les invita à l'accompagner immédiatement à l'hôtel de ville. Il monta le perron appuyé d'un côté sur le bras de Laffitte, de l'autre sur celui du général Lafayette. C'était à Laffitte, en sa qualité de président, qu'appartenait de lire au peuple le texte de la résolution de la chambre; mais M. Viennet se substitua à lui pour cette formalité. Cependant la chambre des députés songea à se constituer régulièrement. Dans cette occasion, Laffitte éprouva un premier désappointement. Malgré les grands services qu'il avait rendus à la révolution, malgré son intimité avec le prince qu'elle appelait à sa tête, malgré les sacrifices considérables qu'il avait faits pour distribuer soit aux combattants, soit aux victimes, des secours et des vivres, il se vit préférer pour la présidence Casimir Périer, qui réunit cent soixante quatorze voix, tandis que Laffitte n'en obtenait que cent soixante, et n'était dès lors que le second sur la liste des candidats proposés au choix du lieutenant général. Cependant Périer déclina cet honneur sur des motifs de santé, et pria la chambre de garder Laffitte au fauteuil. C'est ainsi que ce dernier présida la séance où la Charte fut modifiée, la déchéance des Bourbons de la branche aîné déclarée; et le 24 août, sur la démission de Casimir Périer, il fut élevé à la présidence par deux cent quarante-cinq suffrages sur deux cent cinquante-six. Le 11 du même mois, il avait été nommé membre du conseil des ministres sans portefeuille. La discorde pourtant s'était glissée dans le camp des vainqueurs, des dissentiments profonds les divisaient sur la direction qu'il fallait donner au gouvernement nouveau. D'un côté le parti modéré, dirigé par Casimir Périer, Dupin aîné, Guizot, etc.; de l'autre le parti populaire, Lafayette, Dupont de l'Eure, Laffitte, et plus en avant encore M. Mauguin, le général Lamarque, etc. Paris était en proie à une agitation croissante. Déjà la nomination du prince de Talleyrand à l'ambassade de Londres avait fait crier à la trahison. La chambre avait été assaillie par des étudiants mécontents. Les émeutes étaient journalières, et l'une d'elles avait eu même la hardiesse d'aller attaquer Vincennes. En outre, un gros et redoutable orage s'amoncelait aux horisons de la politique. Le procès des ministres de Charles X s'approchait; la population de Paris et la garde nationale elle-même étaient exaspérées contre les accusés dont le parti modéré et le roi personnellement voulaient sauver la tête. On pensa que ces circonstances orageuses ne pouvaient être traversées que par l'appui et la popularité de certains noms possédant de l'influence dans le parti de la révolution, et Laffitte fut chargé de la mission difficile de composer un nouveau ministère dans ce sens. Le 2 novembre, en l'absence des chambres prorogées jus-

qu'au 20, Laffitte fut investi de la présidence du conseil. Pourtant dans le cabinet qu'il composa le parti modéré était encore en majorité. Le ministère était ainsi formé : Laffitte, président du conseil et ministre des finances, ayant M. Thiers pour sous-secrétaire d'État ; la maréchal Maison aux affaires étrangères ; le comte de Montalivet à l'intérieur ; le maréchal Gérard à la guerre ; Dupont de l'Eure à la justice ; Mérilhou à l'instruction publique ; le général Sébastiani à la marine. Quinze jours après, le 17 novembre, ce ministère subissait une modification qui ne devait pas être la dernière. Gérard et Maison se retiraient du conseil ; Sébastiani prenait le portefeuille des affaires étrangères en place de Maison, et était remplacé lui-même à la marine par le comte d'Argout. Ainsi les deux ministères les plus importants dans la situation étaient entre les mains de deux personnes dévouées à la politique personnelle du roi, MM. de Montalivet et Sébastiani. Toutefois ces arrangements ne purent s'effectuer sans difficulté. Par suite des effets de la révolution et de la crise commerciale qui en était résultée, la maison Laffitte s'était mise en liquidation. Il était impossible de mettre à la tête de l'État un personnage placé dans ces conditions financières. Le roi, pour aplanir ces obstacles, acheta à Laffitte pour 8 millions la forêt de Breteuil et dut garantir par sa signature les emprunts que Laffitte fit à la Banque. Dès lors, affranchi de ses soucis personnels, le nouveau ministre put se livrer tout entier aux devoirs de sa nouvelle mission. Le discours d'installation qu'il prononça en quittant la présidence de la chambre pour la présidence du conseil donnera l'idée des nécessités et de la position qui dictèrent ce changement. « Certainement, dit-il, si je n'avais consulté que mes vœux, je serais resté longtemps à « ce fauteuil où vos suffrages m'avaient appelé, où « votre indulgence me soutenait tous les jours « dans l'exercice de fonctions honorables et difficiles ; mais il a fallu céder à des volontés augustes (légères agitations aux deux centres) auxquelles moi et mes collègues nous nous serions « crus coupables de désobéir. En présence d'événements graves, les meilleurs citoyens, les « plus habiles se défiaient de leur force. Je ne me « défiais pas moins des miennes, mais il fallait « des ministres au roi et à la France. Et je me « suis dévoué avec mes collègues à des nécessités « supérieures. Le but du gouvernement représentatif est d'essayer tous les noms, toutes les « facultés, toutes les popularités, de les employer, de les sacrifier même au service du « pays. Il faut que chacun subisse à son tour « cette redoutable épreuve ; les circonstances, et « non le mérite, en mesurent la durée ; les circonstances ont été les mêmes pour tous, chacun doit à la France et au roi de se mesurer « avec elles. » Ensuite le chef du cabinet retraçait en ces termes son programme politique : « Consolider l'ordre sans lequel il n'y a pas de « véritable liberté ; compléter, confectionner et « surtout faire respecter les lois ; conserver la « bonne intelligence de la France avec l'Europe « et prévenir tout ce qui pourrait la troubler : tel « est le devoir et le vœu de ceux auxquels le roi « a confié l'administration du royaume. Heureux « ceux qui auront contribué, même pour une faible part, à une œuvre si belle et si noble ! Ce « bonheur, s'il m'arrivait, pourrait seul me dédommager de l'honneur auquel je renonce aujourd'hui et du sacrifice profond que je fais en acceptant les hautes fonctions auxquelles le roi a « daigné m'appeler. Je vous renouvelle, messieurs, « l'expression de ma reconnaissance, et j'invoque « encore une fois votre faveur et votre appui. » Malgré cette allocution, la majorité de la chambre n'accueillit le cabinet qu'avec défiance et contrainte. Elle saisit la première occasion de manifester ses sentiments en élevant à la présidence et à la vice-présidence MM. Casimir Périer et Dupin aîné, partisans de la politique qui avait succombé dans les discordes intestines du conseil ayant déterminé l'avénement du ministère Laffitte. En réalité, cette administration ne fut qu'une lutte plus ou moins sourde avec cette majorité, en même temps qu'elle avait à combattre les turbulences des partis extérieurs. Cependant dès ses premières délibérations, la chambre avait eu à examiner une proposition de M. Bavoux, reprise par M. Audry de Puyraveau, ayant pour objet de modifier la législation fiscale de la presse ; entre autres concessions, la gauche réclamait une réduction sur le droit de timbre dont les journaux étaient frappés. Laffitte invoqua les besoins du trésor pour en demander le maintien qui fut adopté, et l'on remarqua qu'en cette occasion M. Dupont de l'Eure se séparait de ses collègues et de Laffitte lui-même en votant contre la majorité. Bientôt après ce dernier présenta un projet beaucoup plus agréable à la révolution, la loi ayant pour objet de restituer à l'État le fonds commun des émigrés voté le 10 décembre à 246 voix contre 57. En même temps, il saisissait cette occasion pour exposer les ressources militaires et financières de la France, et l'état de nos relations extérieures. Il faisait allusion aux liens d'amitié qui s'étaient resserrés entre les gouvernements de Londres et de Paris, et tout en exprimant l'espérance que la paix ne serait pas troublée, il avouait que partout la royauté nouvelle n'avait pas rencontré une sympathie aussi vive. « La « France, ajoutait-il, ne permettra pas que le « principe de la non-intervention soit violé, mais « elle s'efforcera aussi d'empêcher que l'on compromette une paix qui aurait pu être conservée. « Si la guerre devient inévitable, il faut qu'il soit « prouvé à la face du monde que nous ne l'avons « pas voulue, et que nous ne l'avons faite que « parce que l'on nous mettait entre la guerre et « l'abandon de nos principes..... Nous continuerons donc à négocier, et tout nous fait espérer

« que nos négociations seront heureuses; mais en « négociant nous armerons. » Cette déclaration était appuyée par une énumération des forces que la France allait pouvoir déployer. « Sous très-« peu de temps, Messieurs, nous aurons, outre « nos places fortes approvisionnées et défendues, « 500,000 hommes en bataille bien armés, bien « organisés, bien commandés; un million de « gardes nationaux les appuieront, et le roi, s'il « en était besoin, se mettrait à la tête de la na-« tion. » Ces paroles belliqueuses étaient accueillies par les vifs applaudissements et les bravos réitérés de toute l'assemblée, tandis que pour leur donner un nouvel ascendant, le ministre de la guerre, le maréchal Soult, montait à la tribune afin d'y déposer un projet de loi tendant à demander l'autorisation d'appeler 80,000 hommes sur la classe de 1830. Le gouvernement était autorisé à élever à 150 millions la circulation des bons du trésor, avec la faculté, en cas de besoin, d'une émission supplémentaire sur simple ordonnance royale soumise à la sanction législative dans la plus prochaine session. Au milieu de ces dispositions guerrières, la crise était arrivée pour laquelle on avait eu recours à la popularité de Laffitte. Le procès des ministres de Charles X avait commencé à la cour des pairs, et cet événement agitait fortement toutes les couches de la population. Ce fut dans ces circonstances que le ministre des finances présenta un projet de loi relatif à la dotation de la couronne, et qui fut accueilli avec peu de faveur. Il proposait d'accorder au nouveau roi la jouissance des domaines des souverains précédents, l'usufruit de son domaine privé, dont il avait aliéné la nue-propriété en faveur de ses enfants, la veille de son avénement au trône, une allocation annuelle de 18 millions, plus 12 millions pour les cinq mois écoulés de 1830. Ce projet n'aboutit pas à la discussion. Le 20 décembre, les troubles à Paris avaient pris un degré d'intensité qui motiva les interpellations des principaux chefs du centre. Laffitte y répondit, en protestant de la ferme volonté du ministère à maintenir l'ordre et les lois; mais ses adversaires persistèrent à incriminer la faiblesse de sa conduite. Témoin dans le procès que jugeait la cour des pairs, il fit sur les événements, auxquels il avait participé en juillet, une déposition modérée, et dont l'esprit était l'atténuation des charges qui pesaient sur les accusés. Après le célèbre arrêt qui condamnait M. de Polignac et ses collègues, le ministère Laffitte pourvut à la sûreté et au départ des condamnés, et le calme se rétablit dans la ville agitée. Dès lors, les jours de ce ministère furent comptés. La loi de la garde nationale était en discussion à la chambre des députés. On saisit cette occasion pour pousser Lafayette à donner sa démission de commandant général des gardes nationales du royaume, et il fut remplacé dans le commandement de la garde nationale de Paris par le maréchal Gérard. Le 28 décembre, une interpellation de M. de Rambuteau amena le président du conseil à formuler la politique extérieure du cabinet, qu'il déclara consister dans le principe de non-intervention. Le protocole du 20 décembre, signé à Londres par M. de Talleyrand, venait apprendre que la France était rentrée dans le concert européen, qu'elle acceptait les traités de 1815, et que l'indépendance de la Belgique était reconnue par les puissances. C'était l'inauguration du système pacifique que devait, plus tard, développer le ministère Casimir Périer. Cette politique avait vivement mécontenté la gauche. A la suite de Lafayette et de Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot déclarait avoir donné sa démission comme préfet de la Seine, et ainsi le président du conseil perdait, l'un après l'autre, ses appuis naturels. Cette démission cependant ne fut pas actuellement acceptée. Le ministère, sans cesse harcelé par les centres, ayant à tenir tête aux troubles renouvelés de la rue, perdait chaque jour les restes de son autorité, lorsque l'émeute de St-Germain l'Auxerrois vint lui porter le dernier coup. La Belgique avait élu pour roi le duc de Nemours, l'opinion avancée voulait que ce prince acceptât; la politique du roi s'y opposait. La couronne belge fut refusée, au milieu des désordres des journées des 13 et 14 février, et à la suite d'une orageuse discussion de tribune, le préfet de police, M. Baude, et le préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, furent révoqués. Laffitte, voyant que tout espoir était perdu pour lui dans la majorité de la chambre, ne pensa plus qu'à la dissolution de cette assemblée. Il présenta immédiatement, après avoir été provoqué plusieurs fois par les centres, la loi électorale, préliminaire indispensable de cette mesure; mais il trahit lui-même le peu de confiance qu'il avait dans la durée de sa présence au pouvoir. « Ce « n'est probablement pas pour moi, dit-il, en « présentant un nouveau projet d'émission de « bons du trésor pour 200 millions; ce n'est pro-« bablement pas pour moi que je demande cette « loi. » En effet, le 12 mars, de nouveaux troubles éclataient, et, le 13, il était remplacé à la présidence du conseil par Casimir Périer. Laffitte se retira du pouvoir, triste, découragé, amèrement mécontent de la cour, à laquelle il fit dès lors une opposition qui ne cessa qu'avec sa vie. Il ne se présenta plus aux Tuileries que deux fois : la première, comme député, dans de graves circonstances que nous rappellerons tout à l'heure; la seconde, à propos de l'attentat de Fieschi. La dissolution de la chambre des députés suivit de près le triomphe de son rival Casimir Périer. Laffitte fut élu, à la fois, à Bayonne et à Paris, et à la réunion de la chambre nouvelle, l'opposition, le prenant pour drapeau, le porta à la présidence. La lutte fut des plus acharnées. Il fallut pour la clore trois tours successifs de scrutin. Au premier tour, son

concurrent, Girod (de l'Ain), avait obtenu 171 voix; Laffitte en avait eu 168 et trois bulletins furent annulés pour la façon injurieuse dont ils étaient conçus. Cette lâcheté anonyme souleva l'indignation de l'assemblée. M. Laurence (des Landes), l'un des députés nouveaux, en fit l'objet d'une allocution véhémente; mais enfin le scrutin définitif prononça la nomination de M. Girod (de l'Ain), à 181 voix contre 176 pour Laffitte, c'est-à-dire à 5 voix de majorité relative. Le lendemain, les scrutins pour la vice-présidence furent complétement défavorables au ministère Périer, qui donna sa démission et la reprit bientôt à l'occasion de l'entrée de l'armée française en Belgique pour y repousser l'invasion des Hollandais. Laffitte prit assez activement part aux travaux de la session. Il parla notamment sur la loi relative à la suppression de l'hérédité de la pairie; sur l'article du budget de 1831 relatif aux pensions civiles dont il appuyait la révision; sur la répartition de la Banque de France, et fut, en outre, rapporteur de la commission chargée de l'examen de la proposition du général Demarçay relative à la commission et à la division des finances. Il fut élu également membre de la commission chargée de la loi des finances pour 1831. Après la session de 1831, l'opposition, vaincue à la chambre, voulut agir sur l'opinion publique et protester contre le système du gouvernement. Elle rédigea un compte rendu de ses votes et de sa conduite dans la session dernière qui était le manifeste de ses opinions et de ses principes. Ce projet fut adopté par trente-neuf députés, dans une réunion qui se tint, le 22 mai, chez Laffitte, et une commission fut nommée sur-le-champ pour le mettre à exécution. Laffitte en faisait partie avec MM. Comte, Lafayette, Odilon Barrot, Mauguin et Cormenin. Un nouveau manifeste fut présenté, le 28, à cette réunion, par M. Odilon Barrot, et signé par la majorité de la gauche. Peu de jours après, aux funérailles du général Lamarque, éclata l'insurrection des 5 et 6 juin. L'opposition, pendant ces journées orageuses, s'assembla encore chez Laffitte qui, avec Dupont (de l'Eure) et Barrot, se rendit, en députation, auprès de Louis-Philippe pour lui demander de faire cesser l'effusion du sang et de changer son système politique. Ce fut à cette occasion qu'eut lieu, entre le monarque et la députation, une conversation restée célèbre et qui a été publiée. Dans la session qui suivit ces événements, Laffitte combattit le projet de loi sur la liste civile, critiqua, dans la discussion générale, le budget des dépenses; prit plusieurs fois la parole à propos des articles de ce projet, et répondit, entre autres, à un discours du président du conseil. Dans la session suivante, il se mêla très-activement aux discussions de finances, fit une proposition relative au desséchement des marais, appuya la proposition Salverte à propos du déficit Kessner, et fit une proposition relative au rachat de la dette publique. Cependant il s'occupait avec activité de la liquidation de sa fortune et de celle de sa maison de banque. On se rappelle que lors de son avénement à la présidence du conseil, le roi avait garanti à la Banque de France les avances considérables que cet établissement avait dû faire à Laffitte. Les échéances arrivées, la Banque réclama au roi le payement de ses obligations. Le prince invoqua le bénéfice de la loi qui l'autorisait à ne payer qu'après que le créancier aurait discuté le débiteur principal. La Banque alors se retourna vers Laffitte. Celui-ci mit ses propriétés en vente, et tous ces incidents donnèrent lieu à des récriminations et à une polémique dont le retentissement fut grand dans les journaux. L'opinion publique s'émut des malheurs de cet homme qui, on ne pouvait pas le nier, avait toujours fait un si généreux usage de sa fortune. Une souscription nationale fut ouverte, et l'hôtel Laffitte fut conservé à son propriétaire qui inscrivit sur une des façades intérieurs de l'édifice ce don de la munificence publique. Aux élections de 1834, il fut élu à la fois par le collége de Bourbon-Vendée, le collége de Rouen et celui de Pont-Rousseau, dans la Loire-Inférieure. Il opta pour Rouen et ne cessa de représenter cette ville jusqu'à sa mort. En 1837, avec le concours de tout le commerce de Paris, il fondait sa banque d'escompte, qui a rendu tant de services au petit commerce, et qu n'a été liquidée qu'après la révolution de 1848, plusieurs années après sa mort. A côté de cette banque commerciale, il avait dressé le plan d'une banque commanditaire pour l'industrie, projet qui avait déjà échoué une première fois pendant la restauration et qui n'aboutit pas davantage, malgré le crédit, par des raisons qui sont restées ignorées. Absorbé en grande partie par la direction et les intérêts de son nouvel établissement, d'ailleurs de plus en plus affaibli par l'âge, Laffitte se mêlait de moins en moins aux discussions actives de la tribune et de la politique. On remarqua cependant son vote contre la dotation du duc de Nemours, et jusqu'à sa dernière heure, il fut un adversaire constant de ce qu'on appelait alors la politique personnelle du roi. Mais les jours de sa grande influence s'étaient éclipsés; respecté de ses collègues, aimé du peuple et de la jeunesse, il voyait peu à peu s'éteindre ses forces et s'annoncer les symptômes de sa fin. Il avait composé les Mémoires de sa vie qui sont restés inédits. L'un des grands plaisirs de ses dernières années était d'en lire de nombreux fragments aux amis qui lui étaient restés fidèles, et qui assurent y avoir recueilli beaucoup de détails piquants et curieux. Il continuait, du reste, à exercer une large et magnifique hospitalité dans son hôtel, à Paris, et dans son splendide château de Maisons-sur-Seine, dont il avait pourtant morcelé et vendu l'immense parc en

grande partie. C'est en cette espèce de repos qu'il s'éteignit le 25 mai 1844, à l'âge de 71 ans. Ses obsèques furent très-pompeuses. Le gouververnement voulant lui décerner de grands honneurs, et peut-être aussi, désireux de prévenir toute agitation tumultueuse par un vaste déploiement de forces, le fit accompagner par un fort détachement de la garnison de Paris. La foule, bourgeois, étudiants, ouvriers, accourut à ses funérailles, et prouva par son attitude que l'homme qu'elle venait honorer n'avait rien perdu de sa popularité. On remarquait à cette solennité une députation de la ville de Rouen qu'il représentait à la chambre. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe; deux d'entre eux par MM. Arago et Garnier-Pagès aîné, au nom de l'oposition parlementaire; un troisième par M. Vésinet, rédacteur en chef du *Journal de Rouen*, au nom des électeurs de cette ville; un quatrième par M. Jules Gouache, au nom des écoles de Paris. Le dimanche suivant, les élèves de l'École polytechnique se réunirent autour de sa tombe pour y déposer aussi l'hommage de leurs regrets et de leur parole. Laffitte a laissé une fille mariée au prince de la Moskowa. Plusieurs de ses discours ont été imprimés. M. Marchal a publié en 1844, Paris, 3 vol. in-8°, les *Souvenirs de J. Laffitte racontés par lui même et puisés aux sources les plus authentiques*, qu'on aurait tort de confondre avec les mémoires écrits par Laffitte, trouvés après sa mort, et qui sont encore manuscrits entre les mains de la famille. E. D—s.

LAFFON DE LADEBAT (André-Daniel), négociant et homme d'État pendant la Révolution, naquit le 30 novembre 1746, à Bordeaux. Son père avait formé un grand établissement commercial dans la capitale de la Guyenne. L'extension qu'il donna au commerce de Bordeaux lui valut en 1773 des lettres de noblesse. L'éducation d'André-Daniel ne fut point faite en France; longtemps domicilié dans les Provinces-Unies, son père l'envoya faire ses études à Franecker-en-Frise, afin de ne pas le confier à des maîtres catholiques. Ses cours finis, le jeune homme revint à Bordeaux, et devint le second, puis l'associé de son père. En même temps il se délassait de la monotonie du commerce en étudiant et l'économie politique qui naissait comme science, et l'agriculture, sur laquelle les économistes étaient alors intarissables. Non content de connaître les théories, il pratiquait; non content de pratiquer, il exerçait lui-même. Ainsi, de bonne heure, les landes de Bordeaux lui durent de grands défrichements et des plantations importantes; ainsi la lutte de la Grande-Bretagne et de la France dans l'Inde, et les progrès déjà marqués de la première dans cette riche péninsule, lui inspirèrent un écrit sur la liberté du commerce de l'Inde. Un peu plus tard, une querelle d'intérêt entre sa maison et celle de Necker lui fit rédiger un mémoire sur l'Hindoustan, riche aussi en détails vulgairement ignorés. Lorsque survint la Révolution, bien qu'appartenant par sa naissance protestante à l'opinion nouvelle, et bien que trop éclairé pour ne pas approuver les principes ostensibles dont primitivement se seraient contentés les exaltés de bonne foi, si le gouvernement eût hardiment voulu et su les octroyer aux uns, les imposer aux autres, Laffon de Ladebat fut de ceux qui virent avec anxiété se déployer ce mouvement, comme s'il eût pressenti qu'il entraînerait la royauté. Cependant il se mit sur les rangs pour la députation aux états généraux, et sa candidature fut accueillie; mais son élection ne fut point ratifiée. Ses concitoyens protestèrent contre cet échec en le nommant, à son retour à Bordeaux, membre du directoire exécutif du département de la Gironde (1790), puis en 1791, quand la constituante se fut dissoute pour faire place à la législative, en l'élevant à la députation. On sait ce qu'étaient ses collègues; Laffon de Ladebat faisait avec eux contraste parfait, et sa nomination n'en est que plus remarquable, car déjà la tendance démocratique, républicaine même, gagnait du terrain. Il alla siéger au côté droit de l'assemblée, et sans prendre part d'abord aux discussions ardentes qui la divisaient, il se montra invariablement l'ami de l'ordre et opposa le plus d'obstacles qu'il le put pour sa part à la désorganisation de la monarchie. Souvent chargé de rapports financiers, il combattit la mesure qui créait des assignats au-dessous de vingt sous; mit en saillie dans ses rapports consécutifs les inconvénients de l'émission trop large des billets de confiance de la caisse de secours; réclama contre la suspension provisoire des remboursements au-dessus de 10,000 livres, et régularisa la comptabilité militaire en faisant décréter en principe que chaque armée aurait un payeur général et un contrôleur général de la dépense, et bientôt en votant spécialement le décret portant création de ces deux fonctionnaires. La guerre était inévitable; il fit adopter la gratification d'entrée en campagne pour l'infanterie, et rendre les trois décrets sur la fabrication du salpêtre, sur les convois militaires, sur le salaire des gendarmes. Forcé de céder à l'esprit du temps, il avait aussi fait rendre (mars 1792) le décret qui diminuait le traitement des ministres. Le mois suivant pourtant, la toute-puissante assemblée, sur son rapport, fit mettre à la disposition du ministre de la guerre Servan, 25 millions; et un peu plus tard, après la destitution du ministre, ayant à présenter le rapport sur deux marchés passés avec Würtz en violation de la loi, il s'appliqua plus à disculper le ministre qu'à corroborer l'accusation. Quinze jours plus tard, il avait la présidence de l'assemblée, présidence impossible à cette époque pour un ami de la monarchie. Dès le lendemain (23 juillet), il fallut admettre à la barre deux députations de citoyens de Paris, demandant la déchéance du roi. Le 3 août, de nouveaux énergumènes (des

fédérés) pénétrèrent dans la salle, et, suivant la terminologie du jour, demandèrent « si l'assem- « blée pouvait, oui ou non, sauver la nation, » c'est-à-dire si elle voulait passer par-dessus les lois et renverser le trône. Il fallait du courage pour répondre à ces furieux, comme le fit Laffon de Ladebat, « que l'assemblée trouverait dans la « constitution des moyens suffisants de salut. » La constitution était débordée depuis longtemps, et en parler à ceux qui, huit jours après, prenaient d'assaut les Tuileries, était se mettre en hostilité flagrante avec eux. Ladebat se voyait humilié. Il avait sur le fauteuil même voté pour l'ex-ministre Lacoste, qui demandait l'autorisation de sortir de Paris : à l'opinion contraire resta la majorité. Chabot ayant émis à la tribune cette assertion commune alors, que le peuple a le droit de changer sa constitution, il l'avait interrompu et rappelé à l'ordre : lui-même fut rappelé à l'ordre par l'assemblée, sur la motion de Choudieu, et forcé de céder la présidence à Aubert-Dubayet. Rendu par la dissolution de l'assemblée législative à la vie privée, il ne cherchait qu'à s'effacer; dirigeant paisiblement la caisse d'escompte, il en surveilla toutes les opérations, et finit, quand elle cessa, par en opérer la liquidation. Cependant, il inspira derechef des soupçons et subit un nouvel emprisonnement, mais il eut le bonheur d'être élargi, grâce aux démarches incessantes de madame de Ladebat. En réalité, il n'était point offensif, et l'on avait besoin du concours de son expérience en matière de finances : il travailla donc dans les bureaux du comité de salut public aux affaires du trésor. Quand, après avoir voté la constitution de l'an III, la convention fit place aux deux conseils, il crut tout sauvé, il eut foi en la constitution, en la durée de la république, d'autant plus qu'il fut élu par deux départements en même temps (la Gironde et la Seine), membre du conseil des Anciens; et chargé, comme par le passé, de rapports généraux ou spéciaux, il se distingua comme financier, mais bientôt aussi comme très-opposé à la majorité du directoire et au système de représailles au dehors, d'oppression, d'exactions et d'absurdes fictions au dedans. Si quelquefois il vota et parla dans le sens de l'administration; si, par exemple, il soutint le projet d'établir une banque; s'il fit approuver la mesure relative au payement des billets sur l'étranger, celle sur les marchandises en dépôt en Belgique, celle sur les navires étrangers qui apportaient en France des marchandises prohibées, et même celles qui créditaient les ministres des finances, de l'intérieur, de la guerre et de la marine, dans une foule d'autres circonstances il fit au gouvernement des cinq une guerre de chicane et de détail. Il critiqua très-sévèrement le milliard d'assignats en circulation, et en fit voir le non-sens et l'immoralité; il blâma les mesures prises contre les dépréciateurs des mandats territoriaux, et se fit ainsi traiter de contre-révolutionnaire par Clauzel. Il s'éleva plus tard contre la mesure qui admettait le numéraire en concurrence avec les mandats pour le payement des domaines nationaux, contre celle qui prescrivait le payement en numéraire des biens nationaux et la démonétisation des mandats, contre celle qui retirait de la circulation les assignats de 100 livres et au-dessous; il combattit les diverses propositions relatives au monnayage, la nouvelle organisation d'une surveillance à la comptabilité et à la trésorerie, la création du droit de patente, la prohibition des marchandises anglaises; enfin il fit rejeter la résolution relative aux dépenses départementales et municipales. Vint la rénovation d'un tiers du conseil par la voie de l'élection (1797). Il demanda le rejet de la proposition directoriale sur la vérification des pouvoirs du nouveau tiers. Peu de temps auparavant, il avait requis, à l'occasion de l'adresse envoyée par l'armée d'Italie à Paris, l'arrestation et la destitution de Bonaparte. L'antagonisme, au sein même du gouvernement, se dessinait plus furieux de jour en jour; il éclata enfin : les clichiens et leurs alliés constitutionnels, dont un des chefs était Ladebat, eurent le dessous. Le coup d'État du 18 fructidor donna la victoire à Barras et à ses amis. Laffon de Ladebat avait réuni chez lui (rue Neuve de Luxembourg) quelques députés et autres personnages compromis pour aviser à ce qu'ils avaient à faire. Les deux fractions opposées au directoire avaient eu le tort de ne point former un centre assez entier, et surtout de ne pas prévenir le directoire, qu'il eût été facile de culbuter en quelques heures si l'on eût pris l'initiative, comme l'avait proposé Villot. Ladebat et tous les siens furent arrêtés et bientôt vint leur transfèrement de Paris à Rochefort, de Rochefort à Sinnamary. On sait combien la première partie surtout de ce voyage fut cruelle. A Sinnamary, Ladebat n'évita pas les pernicieuses fièvres, si fatales aux étrangers; mais du moins eut-il le bonheur de n'être pas dirigé sur Conamana, où presque tous ses compagnons périrent. Le seul Barbé-Marbois était resté avec lui. Leur liaison eût dû en être plus intime : il n'en fut point ainsi au fond, malgré l'apparence. Barbé-Marbois était hargneux et atrabilaire. Ladebat se résignait moins péniblement à sa mauvaise fortune; et plus d'une fois sa sérénité, sa douceur mitigèrent l'inutile acrimonie de son collègue. Il avait su par ses manières gagner l'affection du commandant Freytag. Un ordre étant venu de saisir ses papiers ainsi que ceux de Marbois, ce général le fit avertir sur-le-champ de détruire ce qu'il aurait de suspect, pour que ses recherches domiciliaires ostensibles ne produisissent rien. Quelque temps auparavant, Laffon de Ladebat avait refusé de tenter la fortune avec son ami Pichegru et sept autres déportés qui s'évadèrent sur une barque et atteignirent le Fort-Orange, en Guyane hollandaise. Etait-ce, ainsi qu'il l'écrivit plus tard,

respect pour la constitution, respect au pouvoir, même lorsqu'il s'égarait? ou bien est-ce que sa maladie le retenait sur ces rivages? Ce qui nous semble sûr, c'est que le respect pour cette constitution qui allait sitôt périr, cette imitation de Socrate se refusant à l'évasion, aurait été d'une prodigieuse bonhomie. Cependant nous avouerons que la bonne foi de Laffon de Ladebat touchait à cette nuance de la candeur, et qu'aidée de la fièvre elle put contribuer à le faire rester. Nous avons vu qu'il croyait à la constitution; il catéchisait les nègres; il pétitionnait sans cesse comme son collègue, et chaque navire apportait aux deux dames Ladebat et Marbois des paquets de mémoires explicatifs et justificatifs à présenter aux directeurs. Au reste, sans compter Tronçon-Ducoudray, alors touchant à sa dernière heure, Barbé-Marbois, Lavilleurnoy, l'abbé Brotier avaient de même rejeté la proposition d'évasion. Laffon de Ladebat n'en resta pas moins suspect au gouverneur de Cayenne, et on le gardait toujours avec un soin extrême, surtout quand trois frégates espagnoles vinrent mouiller aux îles du Diable. Convaincu que l'on venait opérer son enlèvement et celui de Barbé-Marbois, il les fit sur-le-champ revenir à Cayenne sous une forte escorte. On sait quel était alors l'état d'agitation de la population noire : elle n'entendait point voir restreindre en fait sa liberté, dont en droit la convention nationale l'avait gratifiée, et chaque jour on était à la veille d'une insurrection. Ladebat, malgré ses habitudes du commerce maritime et colonial, malgré ses principes conservateurs, était favorable en un sens à l'émancipation, mais non à l'émancipation telle que l'entendaient les nègres et quelques agents du jacobinisme, comme si dans les tourmentes sociales il était possible de voir jusqu'où l'on ira, et de faire halte à volonté au milieu du courant; ainsi lui-même, en prétendant tracer la ligne de démarcation entre les obligations des esclaves et la puissance des maîtres, avait poussé sans le vouloir à l'insurrection dont il réprouvait la pensée. Aussi en vint-il à s'unir à ceux qui voulaient prévenir une insurrection formelle, et eut-il part aux mesures qui firent échouer celle de 1799. Cependant la puissance des cinq déclinait, et ils ne savaient où prendre un appui contre la chute qu'ils pressentaient : ils se rapprochaient de tous les partis à tour de rôle. Ladebat et Marbois reçurent leur ordre de rappel avec injonction de s'arrêter à Oléron. Mais dans l'intervalle de la navigation le directoire fit place au gouvernement des trois consuls, et les deux amis d'exil trouvèrent à Oléron l'autorisation de se rendre à Paris. Le 18 brumaire achevait de défaire pour eux le 18 fructidor. Ladebat se trouva de retour dans la capitale avant la fin de l'année (1799), et bientôt il vit plusieurs départements le proposer comme sénateur. Mais le premier consul avait trop bonne mémoire : l'orateur qui avait voulu la destitution du vainqueur de l'Italie ne pouvait figurer dans son sénat; il raya son nom de toutes les listes, et cette fois Ladebat en revint irrévocablement au commerce et à la vie privée. Mais il n'y fut pas plus heureux que dans l'arène politique. Soit qu'il entreprît trop en même temps, soit que l'habitude prise dans les commissions financières de chiffrer en grand et d'avoir toujours pour bases des rentrées certaines eût nui chez lui à cette justesse de calcul qui tient compte des éventualités et balance les incertitudes, soit enfin, et l'on ne saurait nier la réalité de cette dernière cause, que le mauvais vouloir et les vieilles rancunes d'en haut s'ajoutassent aux nombreuses difficultés qu'il avait à vaincre, il échoua dans plusieurs de ses opérations. Il était à la tête de la banque territoriale; malgré ses soins, la banque fut réduite à suspendre ses payements. Il s'ensuivit des inculpations fâcheuses, et le gouvernement soumit la conduite du directeur aux investigations les plus minutieuses; puis, à mesure que la culpabilité disparut, on compliqua, on ralentit l'affaire, tantôt en remontant jusqu'aux opérations de la caisse d'escompte, tantôt en multipliant les détails, les incidents. Finalement, pourtant, et malgré l'indifférence au moins étrange de Barbé-Marbois, qui n'eût eu qu'à dire un mot pour lui être utile dans cette crise, mais qui se garda bien de le prononcer, Laffon de Ladebat triompha : la cour des comptes rendit justice à l'intégrité de sa gestion (1813), et l'année suivante il fut statué par ordonnance royale sur une partie de ses droits. Pendant la courte durée de la paix d'Amiens, il avait déposé de fortes sommes à la banque de Londres; la recrudescence de la guerre les avait fait confisquer; il alla les réclamer en 1815, et, s'il n'eut pas tout, du moins retira-t-il quelques débris du naufrage. Il y recueillit aussi grand nombre de notions sur les institutions tant économiques que philanthropiques de ce pays, et principalement sur les caisses d'épargne. De retour en France, il mit beaucoup de zèle à les réaliser. De là diverses publications utiles, et son accession à quelques sociétés économiques, philanthropiques ou religieuses. Sa vieillesse s'écoula au milieu de ces soins honorables. Il figurait en dernier lieu parmi les administrateurs de l'institut des Jeunes-Aveugles. Sa mort eut lieu le 14 octobre 1829. Outre ses travaux législatifs et administratifs dont la plupart sont insérés au *Moniteur* (voir particulièrement ceux des 10 et 27 février, 7 mars 1792, 22 prairial an 5, etc. Laffon de Ladebat a donné : 1° *Discours sur l'amour de l'utilité publique*, Berne, 1778; 2° deux *discours* prononcés à l'ouverture de la première assemblée publique de l'académie de peinture, sculpture et architecture de Bordeaux, 1783; 3° *Discours sur la nécessité et les moyens de détruire l'esclavage dans les colonies*, 1788; 4° *De la situation des déportés de la Guyane*, dans les *Anecdotes secrètes du* 18 *fructidor*, Paris, 1799; 5° *Observations*

sur le crédit territorial, Paris, 1802; 6° *Compte rendu des opérations de la caisse d'escompte depuis son origine jusqu'à sa suppression*, Paris, 1807; 7° *Lettre à l'abbé Sicard sur sa méthode pour l'instruction des sourds-muets*, inscrite dans l'ouvrage intitulé : *Recueil de définitions et réponses de Massieu et Leclerc*, etc., publié en français et en anglais, Londres, 1815; 8° *Des finances de la France et du budget de* 1816; 9° *Examen impartial des nouvelles vues de Robert Owen et de ses établissements à New-Lamarck*, en Ecosse, traduit de H. Grey Macnab, avec une introduction, Paris, 1820, in-8°; 10° *Eloge de John Owen, un des fondateurs et l'un des secrétaires de la société biblique britannique et étrangère*, inséré dans le rapport de la société biblique protestante de Paris de 1823; ce discours, écrit à l'âge de soixante-dix-sept ans, est très-remarquable par l'élévation des idées et la chaleur des sentiments qui y sont exprimés; 11° *Exposé d'un moyen simple de réduire l'intérêt des fonds publics en France*, Paris, 1825. Il a laissé inédits un journal de sa déportation et un ouvrage sur la Guyane française. Laffon de Ladebat était aussi membre des sociétés d'agriculture et d'encouragement de Paris. Son protestantisme était très-sage et très-modéré. P—OT.

LAFFREY (ARNOUX), pseudonyme dont s'est servi Maton de la Varenne pour publier, sous le titre de *Siècle de Louis XV*, une nouvelle édition de l'ouvrage de Moufle d'Angerville, intitulé *Vie privée de Louis XV* (*voy.* MATON DE LA VARENNE).

LAFITAU (JOSEPH-FRANÇOIS), missionnaire et historien jésuite, naquit à Bordeaux. Il fut employé aux missions du Canada pendant plusieurs années, revint ensuite en France, où il professa les belles-lettres, et mourut en 1740. On a de lui : 1° *Mémoire concernant la précieuse plante gin-seng de Tartarie*, Paris, 1718, in-8° de 88 pages, avec une planche représentant la plante qui fait le sujet de ce mémoire (1); 2° *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1723, 2 vol. in-4°, fig.; Rouen, 1724, 4 vol. in-12. L'auteur donne des détails très-étendus et très-exacts sur les coutumes, les mœurs, la religion des sauvages de l'Amérique, et notamment de ceux du Canada. Il avait été à même de bien connaître ces peuples, ayant longtemps vécu chez les Iroquois. Il cherche à prouver que la plupart des peuples de l'Amérique viennent originairement de ces barbares qui occupèrent d'abord le continent de la Grèce et ses îles, d'où ayant envoyé de tous côtés diverses colonies pendant plusieurs siècles, ils furent obligés enfin d'en sortir, ayant été chassés en dernier lieu par les Cadméens. Ceux, ajoute Lafitau, qui connaîtront bien les peuples barbares de l'Amérique septentrionale y trouveront le caractère de ces Helléniens et de ces Pélasgiens. On ne peut nier que plusieurs des aperçus du P. Lafitau ne soient ingénieux, et que ce livre n'annonce une grande connaissance de l'antiquité. 3° *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le nouveau monde*, Paris, 1733, 2 vol. in-4°, fig.; ibid., 1734, 4 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage est inexact, puisque l'on n'y trouve qu'une histoire détaillée des conquêtes des Portugais dans les Indes orientales; elle est précédée de ce qui concerne leurs découvertes en Afrique; quant au nouveau monde, c'est en trois pages que l'auteur raconte l'arrivée et le séjour de Cabral au Brésil, après quoi il abandonne totalement l'Amérique. Lafitau termine son histoire à l'année 1581, parce qu'à cette époque le Portugal, qui venait d'être incorporé à la monarchie espagnole, « parut, dit l'auteur, avoir tout perdu en changeant de maître. » Ce livre offre un extrait judicieux des principaux écrivains qui avaient traité le même sujet; le style en est simple et agréable. 4° *Histoire de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople*, Paris, 1727, in-12. E—S.

LAFITAU (PIERRE-FRANÇOIS), évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, et entra d'abord chez les jésuites. Adroit et insinuant, il fut jugé propre à jouer un rôle dans les négociations qui eurent lieu sous la régence, relativement aux affaires du jansénisme. Il était à Rouen en 1716, et il y passa quelques années à chercher et à proposer des moyens de conciliation; mais il avait affaire à des gens qui ne voulaient que susciter des difficultés, et il ne put parvenir à calmer les divisions. Toutefois il se conduisit dans cette conjoncture de manière à mériter les bontés de Clément XI. On a dit qu'il s'était rendu agréable à ce pontife par son esprit et ses saillies; il est à croire qu'il lui fallut autre chose pour s'attirer la bienveillance d'un pape si pieux et si zélé. Le P. Lafitau fut chargé quelque temps par intérim des affaires de France à Rome. Le 5 novembre 1719, il fut nommé à l'évêché de Sisteron; il n'avait pas fait ses derniers vœux de jésuite. Il fut sacré à Rome même, le 10 mars 1720, et revint en France l'année suivante. Le journal de Dorsanne le représente comme un homme léger et inconséquent. Duclos le traite encore plus mal dans ses *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV;* mais le témoignagne de cet écrivain caustique et cynique est ici d'autant plus suspect qu'il a renchéri sur ce qu'il en a trouvé dans les pamphlets d'un parti fortement déclaré contre ce prélat. Lafitau désapprouva la consulta-

(1) Le P. Lafitau y traite d'une plante qu'il avait découverte dans le pays des Iroquois, et qu'il nomme *aureliana canadensis*. Dans son opinion, cette plante est la même que celle que les Chinois nomment *gin-seng*, ou plus exactement *jin-chen*, et les Mandchous *erkhoda*. Il paraît certain que la plante trouvée au Canada par le P. Lafitau appartient au genre *panax*, comme le *gin-seng* de Tartarie; mais il n'est pas également certain que ce soit la même espèce, ou le *panax quinquefolia*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce fait, sur lequel on trouvera quelques éclaircissements dans l'article *Ginseng* du *Dictionnaire des sciences médicales*. Le *gin-seng* du Canada, porté à la Chine, y fut d'abord reçu avec empressement, et payé presque à l'égal du gin-seng de Tartarie; mais, soit par prévention, soit parce qu'on n'y trouva pas les mêmes propriétés, on refusa depuis d'en recevoir. A. R—T.

tion des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senez, et assista au concile d'Embrun, où ce dernier fut condamné. En 1733, il signala dans un mandement les *Anecdotes, ou Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus* (par Villefore), et il accompagna son mandement d'une *Réfutation des Anecdotes*, Gray, 1734, 3 vol. in-8°. Les *Anecdotes* et la *Réfutation* furent supprimées par arrêt du conseil. L'évêque s'en plaignit par une lettre au cardinal de Fleury, et neuf évêques en écrivirent au roi. L'évêque de Sisteron publia dans le même sens une *Histoire de la constitution Unigenitus*, Avignon, 1737 et 1738, 2 vol. in-12; nouvelle édition, Besançon et Paris, 1820, in-8°; ouvrage qui déplut également à la cour, où l'on craignait que ces écrits ne ranimassent l'ardeur des disputes. Le zèle de Lafitau l'exposa aussi à des contradictions de la part des parlements lors des refus de sacrements. Le parlement d'Aix le dénonça au roi en 1753, et menaça de saisir son temporel. On dit que ce prélat devint moins vif sur la fin de ses jours; il ne s'occupa plus que d'exercices de piété et de la composition de livres de dévotion. On a de lui, outre les ouvrages que nous avons cités : 1° la *Vie de Clément XI*, 1752, vol. in-12; 2° *Sermons*, Lyon, 1747, 4 vol. in-12; 3° *Retraite de quelques jours*, 1750, in-12; 4° *Avis de direction*, in-12; 5° *Conférences pour les missions*, 1756, in-12; 6° *Lettres spirituelles*, 1755, 2 vol. in-12; 7° *la Vie et les Mystères de la très Ste-Vierge*, 1759, 2 vol. in-12. Il parut sur ce dernier ouvrage une *Lettre d'un Bordelais à un de ses amis*. C'est une critique souvent injuste du livre de l'évêque, qui, à la vérité, donnait quelque prise sur lui par des récits singuliers et des traditions apocryphes. Lafitau mourut le 3 avril 1764 au château de Lurs, qui appartenait aux évêques de Sisteron. P—C—T.

LAFITE (Marie-Élisabeth Bouée dame de), née à Hambourg en 1737, et morte à Londres au mois de novembre 1794, a cultivé la littérature avec quelque succès. Elle a composé divers ouvrages d'éducation dans le genre de ceux de Berquin, et qui n'ont pas eu moins de vogue, si l'on en juge par le nombre des éditions qui se sont succédé rapidement. On a de cette dame : 1° *Lettres sur divers sujets*, la Haye, 1775, in-12; 2° *Réponses à démêler, ou Essai d'une manière d'exercer l'attention*, Lausanne, 1791 et 1807, in-12; 3° *Entretiens, drames et contes moraux à l'usage des enfants*, 4e édition, Paris, 1801, 2 vol. in-12 ou in-8°; autre édition, Paris, 1821, 4 vol. in-18, fig. Elle a en outre traduit de l'allemand : 1. *Histoire de la conversion du comte Struensée, ci-devant ministre du cabinet de S. M. Danoise*, par Munter, Lausanne, 1773, in-8°; 2. *Mémoires de mademoiselle de Sternheim*, par Wieland, la Haye, 1773, 2 vol. in-12; 3. *Vie et Lettres* de Gellert, Utrecht, 1775, 3 vol. in-8°. Enfin elle a eu part à la traduction des *Essais sur la physiognomonie* de Lavater (*voy.* Lavater). W—S.

LAFITTE (Justin), général français, né à Dax, le 4 janvier 1772, d'une famille obscure, entra comme simple soldat dans un régiment de cavalerie en 1790, et fit avec ce corps toutes les guerres de la révolution à la frontière du Nord et en Espagne. Il se distingua dans plusieurs occasions, et surtout en 1809, à la sanglante bataille de Talaveyra de la Reyna. La troupe de Mina le fit prisonnier en 1811. Bientôt échangé, il fut nommé général de brigade et baron en 1812, puis envoyé à la grande armée, où il fit la malheureuse campagne de Russie et fut blessé dans la retraite. Le roi le créa en 1814 chevalier de St-Louis et commandant de la Légion d'honneur, mais il le laissa sans emploi. Dès que Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe en 1815, il nomma Lafitte commandant du département de l'Ariége; mais ce général dut rentrer dans la retraite après le second retour du roi, et il ne reparut sur la scène qu'à la révolution de 1830, qu'il contribua beaucoup par son exemple à faire triompher dans son département. Ce fut par suite de ces manifestations que le département de l'Ariége le nomma, en 1831, membre de la chambre des députés, où il siégea constamment à l'extrême gauche. Lafitte mourut en août 1832, et fut loué avec beaucoup de soin dans les journaux de l'opposition libérale. — Bien que du même pays que *Jacques* Laffitte, banquier, et *Nicolas* Lafitte, fameux pirate, nous ne pensons pas qu'il fût leur parent. M—D j.

LAFITTE-CLAVÉ. *Voyez* Laffitte.

LAFLÉCHÈRE. *Voyez* Fléchère.

LAFOENS. *Voyez* Bragance.

LAFOLIE (Charles-Jean), né à Paris le 27 janvier 1780, fut employé dès l'âge de quinze ans au département de la Seine, dans la partie de l'instruction publique. Lors du procès de Moreau, en 1804, il publia, la veille du jugement, un petit écrit très-courageux, et dont on a dit que la lecture décida Bonaparte à exiler ce général plutôt que de le faire condamner à mort. Cet écrit avait pour titre : *l'Opinion publique sur le procès du général Moreau*, dédié à Napoléon Bonaparte. L'auteur y disait : « Des mercenaires à gages osent « affirmer que personne ne doute plus de la com- « plicité de *Moreau;* que personne ne doute plus « de la part qu'il a prise à la *conspiration;* que « son crime est avéré; et ces misérables libellistes, « jugeant de l'âme du chef de l'État par les pas- « sions honteuses dont la leur est dévorée, appel- « lent déjà la vengeance sur la tête de l'illustre « et malheureux général. Il importe d'éclairer le « gouvernement.... Tous ceux qui ont assisté à la « procédure, tous ceux qui ont lu les pièces du « procès, les discours du général et son mémoire « justificatif, ont une même opinion, celle de l'in- « nocence de l'accusé. Le peuple, qui ne juge que « par sentiment, mais que le sentiment conduit « si souvent à la vérité, l'a aussi cette opinion. « L'intérêt pour ce général s'est accru au point de

« ne pouvoir plus croître. Tous les citoyens se « sont étonnés d'être frappés d'un sentiment qui « n'était pas encore celui du chef de l'État; ils se « sont étonnés que, par une de ces inspirations « familières à un héros, il n'eût pas pressenti l'in- « nocence de cet illustre général, lorsqu'ils en « étaient tous convaincus. » Lafolie fut appelé à Milan, en 1805, par Méjan, secrétaire d'État du royaume d'Italie, pour y être chef de ses bureaux. En 1812, il fut disgracié pour avoir peint un peu vivement, dans une correspondance qu'il entretenait avec Méjan, alors près du vice-roi, en Autriche, le mécontentement des Italiens à l'égard des charges de la guerre qui allaient toujours augmentant. Lafolie fut envoyé à Trévise comme secrétaire général de la préfecture de Tagliamento, puis à Ravennes comme sous-préfet. Revenu en France par suite des événements de 1814, il y fut aussitôt nommé conservateur des monuments de Paris. Il mourut dans cette ville le 4 février 1824. On a de lui : 1° une édition revue du *Janua linguæ latinæ reserata*, de J. Amos Comenius, 1802, in-12; 2° *Grammaire italienne de Port-Royal*, 5e édition, précédée de réflexions, Paris, 1803, in-8°; 3° *l'Angleterre jugée par elle-même, ou Aperçus moraux et politiques sur la Grande-Bretagne*, Paris, 1808, in-12; 4° *Mémoires historiques relatifs à la fonte et à l'élévation de la statue équestre de Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf*, Paris, 1819, in-8°. Lafolie, ayant fait agréer un exemplaire de cet ouvrage à l'empereur Alexandre, en reçut une tabatière en or; 5° *Notice des monuments publics, palais, édifices, musées*, etc., Paris, 1820, in-12; 6° *Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française, précédée d'un Index chronologique concernant l'Italie depuis* 1792 *jusqu'en* 1814, trad. de l'italien de F. Corradini, Paris, 1823, in-8°. On pense que Lafolie fut réellement l'auteur et non le traducteur de ce dernier ouvrage, que cependant il a désavoué par une lettre dans les journaux. On l'a reproduit sous le titre de *Mémoires sur la cour du prince Eugène et sur le royaume d'Italie*. Le marquis Arborio de Brème en a réfuté quelques parties, qu'il prétend inexactes, dans une brochure imprimée à Turin. Lafolie a encore publié plusieurs traductions de l'italien, et inséré quelques articles biographiques dans la *Galerie française*. M—D j.

LAFOLLIE. *Voyez* Follie.

LAFOND (Mathias), né le 16 juillet 1769 au Conquet (Finistère), s'embarqua dès son bas âge, et parcourut successivement, soit sur les navires du commerce, soit sur les bâtiments de l'État, toutes les mers du globe. Promu en 1792 au grade d'enseigne de vaisseau, son avancement fut d'abord rapide. Dès 1798, il était capitaine de vaisseau et semblait devoir parvenir aux grades élevés de la marine. Les amiraux Morard de Galle, de Bruix, Lacrosse, Missiessy, sous les ordres desquels il servit, le signalèrent comme un officier dont le mérite égalait le zèle et la rigide exactitude. Choisi par l'amiral de Bruix pour chef d'état-major de la flottille de Boulogne, le capitaine Lafond se dévoua avec succès à cette tâche laborieuse et difficile. Ce succès même, il est triste de le penser, paraît avoir été la cause qui borna sa carrière. Malgré ses instances réitérées pour aller à la mer, il fut maintenu au poste où il s'était distingué par une remarquable aptitude. Lorsqu'il obtint enfin le commandement d'un des vaisseaux de l'Escaut, la guerre touchait à sa fin. Il n'eut aucune occasion de se montrer. En 1815, se trouvant chargé de remplir les fonctions de chef militaire à Toulon, il prit des dispositions énergiques pour empêcher l'entrée dans ce port des fédérés et de l'armée du Var. Malgré ce dévouement au gouvernement royal, il passa pour un partisan du régime impérial et fut condamné à une retraite anticipée. Il languit dans la détresse et mourut en février 1834. Ch—u.

LAFOND DE SOULÉ (J.-J.-C.-Étienne), né vers 1770 d'une famille noble, entra au service fort jeune comme sous-lieutenant, émigra en 1791, et fit plusieurs campagnes dans les armées des princes. Revenu en France après le 9 thermidor, il se fit remarquer par l'énergie de ses opinions dans la lutte qui précéda la journée du 13 vendémiaire an 4 (octobre 1795), et fut nommé commandant de l'une des colonnes du faubourg St-Germain qui marchèrent contre la convention nationale. L'artillerie que commandait Bonaparte ayant pris sa colonne en tête et en écharpe, elle fut mise trois fois en déroute, et trois fois il parvint à la reformer. Mais à la fin il se trouva presque seul en face de l'armée conventionnelle, et fut pris les armes à la main. Traduit à un conseil de guerre, il fut condamné à mort le 20 vendémiaire an 4 (12 octobre 1795), huit jours après sa défaite. Il mourut avec courage. C'était un homme d'un grand caractère et d'une très-belle stature. M—D j.

LAFONT (Pierre de), prieur de Valabrègue et official de l'évêché d'Uzès, né à Avignon vers le milieu du 17e siècle, a publié un recueil d'*Entretiens ecclésiastiques*, Paris, 5 vol. in-12, et un recueil de *Prônes*, 4 vol. in-12. Ces ouvrages ont joui de quelque estime. Le premier se compose des conférences de l'auteur au séminaire qu'il avait fondé à Uzès, et dont il fut le premier supérieur. Il s'était démis de son prieuré pour se livrer tout entier à la direction de cet établissement. Le souvenir de son zèle et de sa charité a survécu au monument qu'il en avait laissé. Il mourut à Uzès, au commencement du siècle dernier. — Lafont (Charles de), de Nîmes, docteur et professeur en médecine de la faculté d'Avignon, est connu par quelques travaux auxquels Haller et Sprengel ont accordé des éloges. Les principaux sont : 1° *Dissertationes duæ medicæ de veneno pestilenti*, Amsterdam, 1671; Iéna, 1683, in-12; 2° *Tractatus de hydropo-tympanite*. Genève, 1697. Dans le premier de ces écrits, l'auteur cherche à détruire le préjugé, encore trop commun de son temps,

qui attribuait la peste à l'influence des astres; il la fait naître des exhalaisons de la terre et surtout des effluves arsenicales; il ne croit pas cependant qu'elle se communique par l'air; il pense, au contraire, que la contagion ne s'en répand que par le contact; selon lui, elle agit, non en coagulant le sang, mais en le corrodant : enfin il propose l'emploi des acides, comme le remède le plus efficace contre ce mal terrible. « Quoique « Lafont, dit Haller, n'eût pas eu l'occasion d'ob- « server par lui-même la peste, il en expose néan- « moins assez bien la théorie. » Le traité sur la tympanite a pour objet de prouver, contre l'opinion de Willis, qui rapportait aux spasmes la cause de cette espèce d'hydropisie, que sa véritable source est dans les flatuosités de l'humeur pituiteuse. La *Dissertation* de Raymond de Vieussens *sur l'extraction d'un sel acide du sang* devint aussi une occasion de controverse entre Lafont et ce savant médecin. Lafont ayant répété, avec Courtriol, de la faculté de Toulouse, les expériences de Vieussens, soutint que l'acide provenait de la terre sigillée plutôt que du sang. Mais de nouvelles expériences de Vieussens ont depuis démontré l'erreur de ses adversaires. Charles de Lafont mourut à Avignon au commencement du 18e siècle. V. S. L.

LAFONT (Joseph de), fils d'un procureur au parlement de Paris, naquit en cette ville en 1686. Sa liaison avec le comédien la Thorillière le jeta dans une carrière différente de celle à laquelle il semblait destiné. C'était un homme d'esprit et de plaisir, dont on ne parlerait guère sans sa petite pièce des *Trois Frères rivaux*, bagatelle ingénieuse, agréablement versifiée, et qui est le seul de ses ouvrages resté au théâtre. *Danaé, ou Jupiter Crispin*, la première de ses comédies, qu'il donna en 1707, n'étant encore âgé que de dix-neuf ans, paraît avoir fourni à Ste-Foix le modèle d'une des plus jolies scènes de *l'Oracle;* mais cette dernière petite pièce fut justement comparée, dans sa nouveauté, à un tableau de l'Albane, tandis que celle de Lafont n'est qu'une caricature désavouée par le goût. Sa seconde production dramatique fut *le Naufrage, ou la Pompe funèbre de Crispin*, farce sans vraisemblance, jouée en 1710, et qui n'a que le mérite du style. Le même auteur fit représenter ensuite, en 1712, *l'Amour vengé*, comédie dont le fond est des plus légers, et qui n'obtint qu'un très-faible succès. On ne lui en vola pas moins le sujet, et mieux que le sujet, car *le Rendez-vous* (de Fagan) n'est qu'une copie de *l'Amour vengé*, qui avait été représenté plus de vingt ans auparavant. *Les Trois Frères rivaux* sont de 1713, et donnèrent place à Lafont parmi les auteurs de petites pièces du Théâtre-Français. Il ne sut jamais entreprendre un grand ouvrage; ses productions portent toutes le caractère d'insouciance et de légèreté qui lui était propre. Les quatre pièces que nous venons de citer, ont été réunies en un volume in-12, Paris, 1746. Il y a du naturel, de la gaieté dans les situations et dans le dialogue; les rôles de valets surtout sont écrits avec une verve assez comique. Lafont est aussi auteur de plusieurs opéras : *les Fêtes de Thalie; la Critique; la Provençale; Hypermnestre;* et *les Amours de Protée*. Ils furent encore mieux accueillis que ses comédies, et *les Fêtes de Thalie* ont conservé quelque réputation. Lafont travailla également pour l'opéra-comique avec Lesage et d'Orneval : la meilleure des petites pièces qu'il y a données seul ou en société, est *le Monde renversé*. Il aimait le vin et le jeu; son état, voisin de la misère, ne lui permettait pas d'être fort délicat dans ses plaisirs ni dans ses liaisons. Il aurait sans doute fait plus de progrès dans son art, s'il eût pu voir meilleure compagnie et s'il ne se fût point livré à des jouissances grossières qui ont abrégé ses jours. Il mourut à Passy en 1725, âgé de 39 ans. A—G—R.

LAFONT (Charles-Pierre), célèbre violoniste, naquit à Paris en 1776. Sa belle-mère, dont les soins avaient sauvé sa vie, lui mit l'archet dans la main, et le premier air que joua l'enfant fut le menuet d'*Exaudet*. Il prit ensuite des leçons de Bertheaume, dont elle était la sœur. Plus tard, son éducation musicale fut confiée à Alexandre Boucher, pendant trois ans. Ce dernier le recommanda, en partant pour l'Espagne, aux soins de Navoigille aîné et de Kreutzer. Enfin il devint élève de Rode, et acquit le surnom de *violoniste des dames*, pour la grâce et le fini de son jeu. C'est avec son oncle Bertheaume qu'il fit son premier voyage dans diverses parties de l'Europe. De retour à Paris, il y reçut, en 1796, des leçons de chant de Garat. Notre Orphée le présenta comme chanteur aux fameux concerts de Feydeau, en 1797 et 1798. On y voyait briller mademoiselle Céleste Gallyot (depuis madame Boucher), qui excellait sur la harpe, en même temps que Punto sur le cor. Lafont reprit bientôt le violon et s'y consacra entièrement. Après avoir eu beaucoup de succès aux concerts de l'Opéra et de la rue Chantereine, il se rendit à St-Pétersbourg, où il resta premier violon de l'empereur de Russie jusqu'en 1814. Revenu en France à cette époque, il fut nommé premier violon de la chambre du roi, et premier accompagnateur de la duchesse de Berri. Cet emploi convenait au genre de son talent, de nature à être mieux apprécié dans un salon que dans une salle de spectacle. Ce qui lui manquait, c'était la force, le brillant, la verve de l'exécution; mais nul ne l'égalait pour l'élégance, la grâce et la facilité du jeu, qui dégénérait quelquefois en mignardise. Le concerto dépassait les limites de son talent, mais il triomphait dans l'air varié. Dans ses concertos, les motifs pèchent par le manque d'originalité et par leur extrême longueur; il y prodigue les notes aiguës qui blessent l'oreille, et forment moins un chant qu'un ramage. En 1816, Lafont fit un voyage en Italie. A Milan il osa paraître à côté

de Paganini, et cet essai n'ayant pas réussi (1), il se hâta de revenir en France, où de temps en temps il se faisait entendre dans les concerts. En 1839, il parcourut les départements avec son ami, le célèbre pianiste Herz. Le 23 août ils s'étaient rendus tous deux de Tarbes à Bagnères-de-Bigorre, où ils devaient donner un concert. Arrivés à Bagnères, ils trouvèrent que déjà une représentation au bénéfice des pauvres était annoncée pour le même jour; et, ne voulant pas distraire un seul baigneur de cette bonne œuvre, ils repartirent le même soir, comme ils étaient venus. Les deux virtuoses avaient choisi de préférence une place sur la banquette de la diligence. La moitié du chemin de Bigorre à Tarbes était déjà parcourue, lorsque le postillon poussa ses chevaux d'une manière inaccoutumée. Au détour d'un chemin la voiture versa du côté droit. Lafont était à l'autre bout de la banquette ; il fut brisé par le choc et expira sur-le-champ. Outre deux opéras, qui ont été représentés, l'un à Paris, en 1803, et l'autre à St-Pétersbourg, Lafont a composé sept concertos, quinze airs variés pour violon seul, vingt-quatre duos pour violon et piano, et plus de deux cents romances. Après les airs variés, le genre où il a réussi est celui de la romance, qui est à la mode plus que jamais, aujourd'hui que les romances sont des grands airs d'opéra. F—LE.

LAFONTAINE. *Voyez* FONTAINE.

LA FONTAINE (JEAN DE) naquit à Château-Thierry le 8 juillet 1621. Le premier des poëtes anciens et modernes dans un genre de poésie très-agréable, non moins original par son caractère et sa conduite que par son talent et son génie, la Fontaine est un de ces hommes rares dont on admire les ouvrages, et dont on aime la personne. Le premier de ces deux sentiments fait lire sans cesse, et avec un plaisir toujours nouveau, ses inimitables productions; le second fait rechercher avec empressement tous les détails, toutes les particularités de sa vie privée et littéraire. Cette disposition générale des lecteurs nous a engagé à lire avec soin tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de ce grand et aimable poëte, et nous autorise à l'écrire nous-même avec quelque étendue. Son enfance n'offrit rien de remarquable. Élevé par des maîtres d'école de village, son instruction fut très-négligée, et ne fut guère perfectionnée à Reims, où quelques-uns veulent qu'il ait encore étudié. Cette circonstance, et peut-être aussi le caractère de son esprit, distrait, insouciant, paresseux, expliquent le phénomène d'un grand poëte arrivé à l'âge de vingt-deux ans sans avoir laissé entrevoir aucune étincelle de son rare et heureux génie. Le talent de la poésie, surtout lorsqu'il est porté à un haut degré, est celui qui s'annonce le plus tôt, et qui se développe le plus rapidement dans un jeune homme. La Fontaine est une exception à cette règle assez générale. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire; il en sortit au bout de dix-huit mois : « et lorsqu'on « aura vu quel homme c'était, dit l'abbet d'Olivet, « on sera moins en peine de savoir pourquoi il en « sortit, que de savoir comment il avait songé à « s'assujettir aux règles d'une congrégation reli- « gieuse. » La solution de ce problème est pourtant bien simple : c'est que probablement il n'y avait pas songé. Ce fut peu après sa sortie de l'Oratoire qu'un officier en garnison à Château-Thierry lut en sa présence l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV. Saisi d'étonnement et d'admiration, il semble que la Fontaine se soit écrié, à l'imitation du Corrége : « Et moi aussi « je suis poëte! » Dès cet instant, Malherbe fut sa lecture favorite, et même pendant quelque temps son unique lecture : la nuit, il l'apprenait par cœur; le jour, il allait le déclamer dans les bois. Bientôt il ne se contenta pas de le lire, de l'apprendre, de le déclamer, il essaya de l'imiter; mais son instinct et son goût l'avertirent bien vite que ce modèle, excellent à certains égards, n'était cependant pas celui qu'il fallait se choisir : le genre pompeux et quelquefois enflé de Malherbe est bien opposé en effet au goût naïf et gracieux de la Fontaine. *Il pensa me gâter*, dit-il. Les grâces plus simples et plus naturelles de nos vieux auteurs lui inspirèrent un goût non moins vif et beaucoup plus constant. Il fut surtout charmé de Rabelais, qu'on a appelé la raison habillée en masque, et de Marot, dont il imita souvent, et perfectionna l'*élégant badinage*. Il se laissa aussi captiver par la galanterie des bergers de l'Astrée et les descriptions pastorales de ce long roman. Enfin Voiture, trop estimé alors, trop dédaigné peut-être aujourd'hui, fut un de ses auteurs de prédilection; et il s'avoua le disciple de *maître Vincent* (Voiture), comme celui de *maître François* (Rabelais), et de *Maître Clément* (Marot). Dans la première chaleur de son enthousiasme pour Malherbe, il avait voulu l'imiter, et avait soumis ses premiers essais à son père, qui, passionné pour la poésie, quoiqu'il ne s'y entendît guère, et charmé d'avoir un fils poëte, lui avait fort applaudi. Un de ses parents, nommé Pintrel, homme instruit, et de qui nous avons une traduction des Épîtres de Sénèque, lui applaudit aussi : mais à ses encouragements il mêla des critiques et surtout de très-utiles conseils; il lui donna entre autres celui de lire les anciens, de se pénétrer de leur manière noble et simple, et lui indiqua particulièrement Térence, Horace, Virgile, Quintilien, comme les meilleurs modèles et les meilleurs maîtres du goût. La Fontaine les lut et les admira. Pour mieux s'instruire à leur école, il ne dédaigna point le travail servile, mais utile, de la

(1) Pour démentir ce bruit accrédité par les journaux, Lafont leur adressa, en 1830, à propos d'une notice publiée sur Paganini, une lettre dans laquelle il affirme que jouant un duo avec Paganini, et répétant le même passage après lui, il a été plus applaudi.

traduction; et celle de *l'Eunuque* de Térence, qu'il fit imprimer à Reims en 1654, est le premier ouvrage qu'il ait publié. Il raconte lui-même une anecdote qui prouve tout le charme que lui faisait éprouver la lecture de ces grands écrivains de l'antiquité. Il voyageait dans une voiture publique : on s'arrête pour dîner; pendant qu'on apprête le repas et qu'on sert, la Fontaine s'éloigne de l'auberge, tire un Tite-Live de sa poche, se met à le lire, et captivé par l'attrait de cette lecture, il oublie de dîner, malgré son appétit ordinairement fort grand; enfin averti par un valet d'auberge, il rejoint ses compagnons de voyage, prêts à remonter en voiture. J'arrivai, dit-il plaisamment, *assez à temps pour compter.* « Nous ne saurions, dit-il dans une note de ses « Fables, aller plus avant que les anciens; ils ne « nous ont laissé que la gloire de les bien suivre. » On voit que si son humeur pacifique l'a empêché de prendre part à la vive querelle qui s'éleva de son temps sur la prééminence des anciens ou des modernes, il pensait néanmoins sur cette question comme Boileau et Racine : lui-même se croyait très-inférieur à Phèdre, et l'on sait que Fontenelle disait que c'était *par bêtise* que la Fontaine se jugeait ainsi. Moins heureux à l'égard des écrivains grecs dont il ignora toujours la langue, il ne put les lire que dans des traductions; mais il eut un rare avantage de se les faire traduire quelquefois par Racine : il goûtait singulièrement Plutarque, et par-dessus tout Platon, qu'il appelle quelque part *le plus grand des amuseurs.* La plupart des maximes de politique et de morale qu'il a semées dans ses Fables sont tirées de ces deux écrivains. Elles étaient toutes notées de sa main, ainsi qu'une infinité d'autres passages sur les exemplaires qui lui avaient appartenu, et que l'abbé d'Olivet atteste avoir vus. La littérature italienne avait dès lors une réputation qu'elle n'a pas cessé de soutenir; la Fontaine la préférait à la nôtre qui ne possédait encore presque aucun des chefs-d'œuvre qui l'ont enrichie depuis : il se *divertissait mieux*, disait-il, avec les Italiens, et il eut une prédilection particulière pour Machiavel, non sans doute comme écrivain politique, mais comme l'auteur ingénieux de *Belphegor* et de la *Mandragore;* il n'en eut pas moins pour l'Arioste et Boccace, qu'il a si agréablement imités, et souvent si heureusement surpassés. Quelque charmé que fût le père de la Fontaine de voir son fils cultiver les lettres et la poésie, il crut que le talent de faire des vers ne devait pas être l'unique occupation de sa vie, et il voulut lui donner un état. Pourvu de la charge de maître des eaux et forêts, il la fit passer sur la tête de son fils, et il le maria : la Fontaine prit avec une égale insouciance l'emploi et la femme qu'on lui donna; il fut maître des eaux et forêts très-négligent et mari très-indifférent. Sa femme, Marie Héricart, était cependant belle, aimable, spirituelle; c'est un témoignage qu'il lui rend lui-même, et il la consultait quelquefois sur ses productions : mais, soit que quelques défauts de caractère se joignissent à ces bonnes qualités, soit que l'humeur de la Fontaine lui-même fût peu propre à ces vertus domestiques qui rendent un ménage heureux, il quitta bientôt sa femme qu'il ne vint plus visiter que de loin en loin, et pour vendre quelques pièces de terre, *mangeant son fonds avec son revenu*, comme il le dit dans son Épitaphe, et dissipant ainsi son héritage, que sa femme dissipait aussi de son côté. Racine le fils raconte cependant un singulier trait de jalousie de ce mari si insouciant, si indifférent. Un capitaine de dragons, nommé Poignant, vieux militaire, voyait assidûment madame la Fontaine. La Fontaine ne s'en apercevait point, mais on l'en fit apercevoir, on lui persuada même que son honneur exigeait qu'il lui demandât raison de sa conduite. Préoccupé de cette idée, le bon la Fontaine, qui aimait tant à dormir, se lève de grand matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller, de prendre son épée et de le suivre; ils sortent, et ne sont pas plutôt hors de la ville que la Fontaine dit à Poignant, déjà fort étonné, et dont l'étonnement dut redoubler sans doute : « Il faut que je me batte avec vous; on m'a assu- « ré que je ne pouvais m'en dispenser. » Il lui en explique succinctement le motif, et sans lui donner le temps de répliquer, il met l'épée à la main. Poignant, forcé de se défendre, fait sauter d'un coup l'épée de la Fontaine, et profite de l'instant où son adversaire est désarmé et interdit pour entrer en explication avec lui, et lui faire sentir le ridicule de sa conduite. Il proteste au surplus que puisqu'il a pu troubler ainsi sa tranquillité, il ne remettra plus les pieds chez lui. « Au con- « traire, lit dit vivement la Fontaine, j'ai fait ce « qu'on a exigé de moi; mais actuellement je « veux que vous soyez plus que jamais assidu « chez moi; sans quoi je me battrai encore. » La réconciliation fut entière et parfaite. Quelques pièces de vers échappées au milieu de ces tracasseries domestiques à la muse insouciante et paresseuse de la Fontaine lui avaient déjà fait quelque réputation, lorsque la duchesse de Bouillon, l'une des nièces du cardinal Mazarin, fut exilée à Château-Thierry. Les quatre sœurs Mancini aimaient la galanterie et les plaisirs; elles aimaient aussi l'esprit, les lettres, la poésie, qui donnent plus de grâce à la galanterie, plus de délicatesse aux plaisirs. La duchesse de Bouillon accueillit la Fontaine; et son imagination libre et enjouée encourageant le poëte, lui suggéra, dit-on, l'idée de ses premiers contes. Lorsqu'elle revint à Paris, rappelée de son exil, elle amena avec elle la Fontaine, qui, à quelques courtes absences près, y passa les trente-cinq dernières années de sa vie. Un de ses parents, nommé Jannard, qui avait la confiance du surintendant Fouquet, l'introduisit auprès de ce magnifique Mécène, qui sut l'apprécier, et le plaça sur la liste nombreuse

des pensions qu'il faisait aux hommes de mérite dans tous les genres : mais si la faveur et la prospérité de Fouquet répandirent sur la Fontaine quelques bienfaits passagers, l'exil et la disgrâce de ce ministre lui acquirent une gloire immortelle. Ne craignons point de répéter, après tant d'autres, que ce fut une époque honorable pour les lettres, puisque deux hommes qui les cultivaient avec tant de succès, loin de suivre la foule qui s'éloignait du ministre abattu et disgracié, se montrèrent fidèles au malheur, et pleins de courage dans leur reconnaissance. Pellisson fut éloquent dans ses plaidoyers et la Fontaine dans ses vers. « Il déplut à son roi, dit-il, parlant de « Fouquet, ses amis disparurent, ou même l'ac- « cusèrent :

Malgré tout ce torrent, je lui donnai des pleurs;
J'accoutumai chacun à pleurer ses malheurs.

Qui ne les eût pleurés en effet, en lisant cette élégie attendrissante, où la Fontaine demande au roi la grâce de son bienfaiteur, et ose lui dire qu'il doit l'accorder! Tout le monde connaît cette belle et touchante élégie que la Fontaine fait soupirer aux nymphes de Vaux, et dans laquelle le charme des beaux vers s'accroît encore par le souvenir d'une action généreuse. On ne connaît pas aussi généralement une ode plus courageuse encore, dont les vers sont moins beaux, mais plus hardis; elle est également adressée à Louis XIV. Mais ce n'est peut-être pas dans ces écrits publics et solennels, trop souvent monuments d'une reconnaissance fastueuse, qu'il faut chercher la plus touchante preuve de la sensibilité de la Fontaine et de sa reconnaissance pour Fouquet : c'est dans l'épanchement sans feinte et sans art d'une correspondance avec sa femme. Il accompagnait ce parent auquel il avait dû la connaissance et la protection du surintendant, et qui, partageant la disgrâce du ministre auquel il avait été attaché, était exilé à Limoges : il adresssa dans plusieurs lettres la relation de ce voyage à sa femme. Privé de la protection de Fouquet, la Fontaine en trouva une plus éclatante dans la plus aimable princesse de la cour de Louis XIV, Madame Henriette d'Angleterre, qui lui donna dans sa maison une charge de gentilhomme ordinaire; mais le poëte perdit bientôt cette intéressante bienfaitrice. D'illustres protecteurs, à la tête desquels il faut placer le grand Condé, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand Prieur, et surtout le duc de Bourgogne, dans un âge encore très-tendre, surent, par leurs bienfaits, préserver la Fontaine de cette détresse et de cette indigence où l'auraient infailliblement réduit son indifférence, son incapacité absolue dans les affaires les plus communes de la vie, et la mauvaise administration d'un patrimoine honnête, mais mal gouverné par sa femme, et vendu par lui pièce à pièce. Toutefois, les libéralités de ces illustres Mécènes eussent encore été insuffisantes. Aussi mauvais économe de leurs dons qu'il l'avait été de *son fonds* et de *son revenu*, il n'en réglait pas mieux l'emploi, les dissipait avec la même facilité, et retombait sans cesse dans les mêmes embarras. Une femme aimable et généreuse, madame de la Sablière, le mit à l'abri de ces tristes embarras, du moins pendant vingt années, sans doute les plus heureuses de sa vie, puisque, dégagé de toute inquiétude, il les passa au sein de l'amitié et dans le doux commerce des muses, qui, durant cette époque tranquille et fortunée, lui inspirèrent ses plus beaux ouvrages, et assurèrent sa gloire et son immortalité. Elle l'accueillit chez elle, prévint tous ses besoins, et le dispensa de tous soins; c'était assurément le plus grand service qu'elle pût rendre à un homme de son caractère. Rien n'exprime mieux l'extrême insouciance et la profonde incurie de ce caractère qu'un mot plaisant de madame de la Sablière. Elle venait de congédier à la fois tous ses domestiques : « Je n'ai gardé avec moi, dit- « elle, que mes trois animaux, mon chien, mon « chat et la Fontaine. » Le fabuliste songeait sans doute à l'amitié de madame de la Sablière lorsque dans une de ses fables il s'écriait avec un accent si tendre et si vrai :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.

« Elle s'était chargée de son bonheur, dit un de « nos écrivains; il se chargea de sa gloire. » Il composa auprès d'elle la plupart de ses chefs-d'œuvre; il l'y nomma plusieurs fois, lui en dédia ou lui en adressa quelques-uns. Dans la postérité, le souvenir de madame de la Sablière s'unira à celui de la Fontaine; et des vers immortels y peindront ses bienfaits, son esprit, ses grâces, « son art de plaire et de n'y penser pas » : c'est ainsi, pour nous servir de son expression, qu'il lui *bâtit un temple dans ses vers*. Ce fut chez cette dame, amie éclairée des lettres et de la philosophie, que la Fontaine connut Bernier. Il puisa dans les conversations de ce philosophe, disciple de Gassendi, des notions sur les sciences naturelles et physiques, aussi étendues qu'en avaient les personnes les plus instruites de son temps qui ne faisaient pas de ces objets leur principale ou seule étude. Il trouva dans son génie l'art de les exprimer en beaux vers, ainsi que l'attestent plusieurs de ses fables et son poëme sur *le quinquina*. Il n'avait point de modèle en ce genre dans notre langue; et, le premier de nos poëtes, il a su revêtir les matières philosophiques des couleurs de la poésie. Les portes de l'Académie ne s'ouvraient alors, même aux écrivains les plus illustres, que dans la maturité de l'âge ou dans la vieillesse. La Fontaine avait soixante-deux ans; il avait publié tous les ouvrages auxquels il doit sa gloire et sa renommée. Ses premiers contes avaient paru en 1664 et avaient été réimprimés en 1667 et en 1669 : un second volume fut

publié en 1671 ; il est à remarquer que toutes ces premières éditions étaient imprimées avec privilége. Le poëme d'*Adonis*, composé dès 1665, parut avec *Psyché* en 1669. La première édition des six premiers livres des *Fables* est de l'année précédente 1668 ; dix ans plus tard il donna au public les six derniers livres. Le poëme de la *Captivité de St-Malo* avait paru en 1673, le poëme du *Quinquina* en 1682, et la Fontaine n'était pas encore de l'Académie. Dans ce dernier poëme, il fait honneur au quinquina de la guérison de Colbert, assez mal guéri sans doute, ou qui ne le fut pas pour longtemps; car ce ministre mourut l'année suivante, et laissa vacante une place d'académicien. La Fontaine se mit sur les rangs pour la remplir; Boileau fut son concurrent. La morale sévère de quelques académiciens reprochait justement au premier les traits libres et trop souvent licencieux de ses Contes. L'amour-propre chatouilleux d'un plus grand nombre ne pardonnait pas au second les traits mordants et quelquefois injustes de ses satires. Entre deux pareils concurrents qui pouvaient longtemps tenir les suffrages en suspens, on ne sera point surpris que les intérêts de l'amour-propre l'emportant sur ceux de la morale, aient fait pencher la balance. La Fontaine l'emporta, à une majorité de seize voix contre sept. Louis XIV, prévenu contre l'auteur des Contes, mécontent qu'on eût écarté Boileau qu'il honorait de sa protection particulière, ne s'empressa pas de donner son agrément à cette élection, et fit la campagne de Luxembourg sans l'avoir donné. Dans l'intervalle, M. de Bezons, membre de l'Académie, étant mort, Boileau fut désigné pour son successeur. Le roi reçut très-bien la députation de l'Académie, qui lui en apporta la nouvelle. « Le « choix que vous avez fait de M. Despréaux, lui « dit-il, m'est fort agréable; il sera approuvé de « tout le monde : vous pouvez incessamment recevoir la Fontaine; il a promis d'être sage. » L'Académie, sans attendre le retour de Boileau, qui était en Flandre avec le roi, mit le plus flatteur empressement à recevoir la Fontaine; il fut reçu le 2 mai 1684. On a reproché à Louis XIV les difficultés et les retards apportés à la réception de la Fontaine. Cependant un roi qui connaît toute l'importance des bonnes mœurs ne peut-il pas avoir de justes préventions contre l'auteur de contes qui souvent blessent et quelquefois outragent la morale? Un roi ami des lettres ne peut-il pas choisir entre deux hommes qui les honorent, et qui illustrent également son règne? Est ce un Cotin que Louis XIV préférait à la Fontaine? Heureux le prince qui peut choisir entre deux hommes tels que la Fontaine et Boileau ! On peut dire avec Chamfort, mais sans amertume comme lui, que Louis XIV était plus intéressé par la magnifique description du passage du Rhin, que par les débats de Janot Lapin et de dame Belette. Ce qu'on pardonnerait moins facilement à la mémoire de Colbert, dont la Fontaine fut le successeur à l'Académie, et qu'il loua et pendant sa vie et après sa mort avec la même effusion et la même franchise, ce serait d'avoir, durant tout son ministère, fait expier à la Fontaine sa fidélité constante et son courageux attachement pour Fouquet, en le privant des grâces du monarque dont il était le dispensateur. Non-seulement Louis XIV, mais le siècle tout entier auquel ce grand roi donne son nom, a été accusé d'avoir méconnu le mérite de la Fontaine. Cette accusation est injuste. Nous avons vu les personnages de cette cour brillante, les plus distingués par leur naissance, non moins illustres par leurs qualités personnelles, verser sur lui leurs dons, témoignages de leur goût pour ses ouvrages. Il compta parmi ses partisans et ses admirateurs les personnes qui, dans cette société si spirituelle, furent les plus renommées par la délicatesse de leur esprit; le duc de la Rochefoucauld, madame de Lafayette, Bussi-Rabutin, madame de Sévigné. On reproche, il est vrai, justement à Boileau le silence que dans son *Art poétique*, il a gardé sur l'apologue, genre si agréable et si fort au-dessus de tant d'autres petits poëmes dont le législateur du Parnasse ne dédaigna pas de s'occuper, genre d'ailleurs si glorieux pour la France, qui peut se vanter de posséder le premier des fabulistes, si glorieux pour la Fontaine, qui est le premier de ces fabulistes. S'il est difficile d'excuser entièrement cet oubli, diminuons-en du moins la faute, en observant que la Fontaine n'avait publié que la moitié de ses fables en 1674, lorsque l'*Art poétique* parut. Mais il existe des témoignages de la justice que Boileau rendait à l'auteur des Contes et des Fables, dans la dissertation sur Joconde, dans la septième réflexion sur Longin, et dans des mots conservés par la tradition, tel que celui-ci, recueilli par le compilateur du *Bolœana* : « La belle nature et tous ses agré- « ments ne se font sentir que depuis que la Fon- « taine et Molière ont existé. » Racine aimait et la personne et les ouvrages de la Fontaine. On voit ces deux illustres poëtes entretenir un commerce de lettres lorsqu'un voyage les sépare, et Racine se plaindre agréablement quand cette correspondance est interrompue par la négligence et la paresse de la Fontaine, qui s'excuse plus agréablement encore. Les deux écrivains les plus originaux du siècle de Louis XIV, Molière et la Fontaine, étaient pleins d'estime et d'admiration pour leurs talents réciproques. Qui mieux que la Bruyère caractérisa le talent plein de charmes et de style inimitable de l'auteur des Fables et des Contes? Fénelon, très-rigoureux envers nos poëtes et notre poésie dans sa lettre à l'Académie française, y parle très-honorablement de la Fontaine; et lorsqu'on se rappelle tout l'intérêt que lui témoigna le duc de Bourgogne encore enfant, n'est-il pas permis de croire que les sentiments et les bienfaits de l'illustre élève furent inspirés par l'illustre précepteur? Ajoutons à ces noms célèbres les noms de Chapelle, de Chaulieu, de Lafare, du pré-

sident de Harlay, du savant Huet, et concluons qu'un poëte n'est point méconnu lorsqu'il compte en sa faveur tant et de si glorieux suffrages; ils entraînent celui du siècle, qu'ils éclairent et dominent. Il faut encore placer au nombre des plus illustres amis et des plus grands admirateurs de la Fontaine, St-Évremont qui, après la mort de madame de la Sablière, voulut l'attirer en Angleterre, et lui en fit la proposition non-seulement en son nom, mais au nom de madame de Mazarin, de la duchesse de Bouillon, et de plusieurs Anglais de distinction. Les bienfaits du duc de Bourgogne, en retenant la Fontaine dans sa patrie, sauvèrent à la France l'humiliation de voir un des écrivains qui l'honoraient le plus réduit à chercher une ressource et des secours chez une nation rivale. Ce fut à peu près à cette époque (en 1692) que la Fontaine tomba dangereusement malade. Sans avoir été ce qu'on appelle un esprit fort, un incrédule, sa vie jusque-là avait été peu chrétienne, et il avait enveloppé les devoirs qu'impose la religion dans cette insouciance qui lui était si naturelle. L'abbé Poujet, vicaire de St-Roch, et depuis membre de l'Oratoire, qui connaissait la Fontaine, alla le voir comme remplissant un devoir de société plutôt que celui d'un ministre de la religion; cependant il amena insensiblement la conversation sur la religion et ses preuves : « Je me suis « mis, dit alors le malade avec sa naïveté ordi- « naire, à lire le Nouveau Testament; je vous as- « sure que c'est un fort bon livre.... Oui, par ma « foi! c'est un bon livre; mais il y a un article « sur lequel je ne me suis pas rendu, c'est l'éter- « nité des peines; je ne comprends pas comment « cette éternité peut s'accorder avec la bonté de « Dieu. » L'abbé Poujet, homme d'esprit et bon théologien, discuta cette objection, et résolut la difficulté d'une manière qui satisfit la Fontaine. Charmé du succès de cette visite, l'abbé Poujet lui en rendit deux par jour pendant tout le cours de sa maladie, qui fut longue, et chaque jour il fit de nouveaux progrès sur l'esprit d'un homme toujours vrai, toujours de bonne foi, et qui pensait moins à justifier sa conduite passée qu'à s'instruire et à se convertir. La Fontaine soumit facilement son esprit au joug de cette religion que professaient alors si unanimement tant de grands hommes ses contemporains et presque tous ses amis. Il y eut cependant deux points sur lesquels l'avis de l'abbé Poujet lui parut un peu tyrannique; il résista même longtemps avant de se rendre. Le premier était une satisfaction publique et une espèce d'amende honorable pour le scandale qu'avaient donné ses Contes; l'autre, une promesse de ne jamais livrer aux comédiens une pièce qu'il avait récemment composée. Cette seconde décision surtout lui paraissait extrêmement sévère et tout à fait injuste; il en appela, de l'avis de l'abbé Poujet, au jugement de quelques docteurs de Sorbonne : ce jugement ne lui fut point favorable, et alors sans balancer il jeta la pièce au feu; on en ignore même le titre. Il s'était déjà rendu sur l'article des Contes. C'est sans doute au milieu des débats animés qui résultèrent du sentiment impérieux de l'abbé Poujet et de la résistance un peu vive de la Fontaine qu'il faut placer le mot si connu attribué à sa servante : « Eh! ne le tour- « mentez pas tant; il est plus bête que méchant, « Dieu n'aura jamais le courage de le damner. » Sa maladie prenant un caractère extrêmement grave, il reçut le viatique, le 12 février 1693, en présence d'une députation de l'Académie, qu'il avait désirée pour être témoin de ses sentiments et de son repentir; il demanda publiquement pardon du scandale dont ses poésies trop libres avaient été la source. Le bruit de sa mort se répandit dans Paris; cependant il revint de cette maladie, et, la première fois que depuis sa convalescence il se rendit à l'Académie, il y renouvela l'expression des regrets qu'il avait fait éclater en présence de la députation de ce corps, d'avoir employé ses talents à composer des ouvrages dont la lecture pouvait offenser la pudeur et les mœurs. Il promit de nouveau de les consacrer désormais à des sujets de piété; et il y lut, comme le premier fruit de cet engagement, une paraphrase du *Dies iræ*. Il trouva encore dans l'amitié un doux support aux infirmités et à la vieillesse. M. et madame d'Hervart, touchés de le voir, à son âge et avec son caractère, logé dans une maison étrangère et réduit à des secours mercenaires, résolurent de lui offrir un logement chez eux. M. d'Hervart sort pour lui en faire la proposition; il le rencontre dans la rue : « Venez loger chez moi, lui dit-il. — J'y « allais, » répond la Fontaine. Jamais la confiance de l'amitié ne s'exprima d'une manière plus simple et plus touchante. La Fontaine trouva dans cet asile toutes les douceurs qu'il avait éprouvées pendant vingt ans dans la maison de madame de la Sablière. Fidèle à sa parole, il s'occupa de traduire en vers français les Hymnes de l'Église : « J'espère, écrivait-il à un ami, que nous attrape- « rons tous les deux les quatre-vingts ans, et que « j'aurai le temps de finir mes Hymnes. » Cet ami était Maucroix, chanoine de Reims, que sa longue et constante amitié pour la Fontaine a immortalisé en l'associant à sa mémoire. Plusieurs témoignages du temps, et surtout un vers de Racine, attestent les austérités par lesquelles il voulut expier ses fautes à la fin de sa vie :

Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Presque tous les biographes avancent sa mort d'un mois en la plaçant au 13 mars 1695. C'est le 13 avril de cette année qu'il mourut. Cette date est attestée par son confesseur l'abbé Poujet, par Perrault dans ses *Éloges des hommes illustres*, et par Marais, philologue très-instruit, très-exact, et qui a fait des recherches curieuses sur la vie et les ouvrages de la Fontaine. Mais un témoignage plus irrécusable encore, c'est son acte mortuaire, dont nous

avons vu une copie exacte, et qui porte la même date (1). Le même acte mortuaire réforme encore une autre erreur en indiquant le cimetière des Innocents pour le lieu de sa sépulture. Tous les biographes sans aucune exception indiquent le cimetière de St-Joseph, et l'endroit même où avait été placé, vingt-deux ans auparavant, le corps de Molière, son ami. Toutefois, comme leur opinion est aussi appuyée sur quelques actes publics, on peut la concilier avec le témoignage irrécusable d'un extrait mortuaire, en supposant que, peu après l'enterrement, le corps de la Fontaine fut transféré du cimetière des Innocents dans celui de St-Joseph, et placé à côté de Molière. La révolution, en donnant à ce dernier lieu de leur sépulture une autre destination, ne sépara pas néanmoins les restes de ces deux amis. On vit longtemps leurs sarcophages à côté l'un de l'autre au musée de la rue des Petits-Augustins. D'après les ordres du roi, ils furent transférés au cimetière du Père-Lachaise le 6 mars 1817, et le 2 mai de la même année placés dans de nouveaux sarcophages, dont chacun, portant le nom de l'illustre écrivain qu'il recèle, est orné d'une courte inscription latine. A jamais célèbre par son génie et ses ouvrages, la Fontaine l'est aussi par l'extrême simplicité de son caractère, par la singulière naïveté de quelques-unes de ses questions ou de ses réponses, par la préoccupation habituelle de son esprit et les distractions plaisantes qui en étaient la suite; enfin, par ces disparates et par ce contraste entre un talent qui produit des chefs-d'œuvre pleins de grâce, de finesse et d'esprit, et un esprit souvent au-dessous du commun dans le monde, la société et les relations habituelles de la vie. Quelques hommes de génie ont réuni ces disparates, mais aucun à un aussi haut degré que la Fontaine. La Bruyère, qui rend à son talent et à ses ouvrages un si beau et si éclatant témoignage, va jusqu'à dire que dans la société il paraissait, « lourd, « grossier, stupide. » Louis Racine, sans se servir d'expressions aussi dures que la Bruyère, dit très-positivement que la Fontaine ne portait aucun agrément dans la société. « Il n'y mettait jamais « rien du sien, dit-il, et mes sœurs qui, dans leur « jeunesse, l'ont souvent vu à table chez mon « père, n'ont conservé de lui que l'idée d'un « homme fort malpropre et fort ennuyeux; il ne « parlait point, ou voulait toujours parler de « Platon. » Le témoignage de l'abbé d'Olivet s'accorde avec ceux de la Bruyère et de Louis Racine. « A sa physionomie, dit-il, on n'eût pas deviné « ses talents. Un sourire niais, un air lourd, des « yeux presque toujours éteints, nulle contenance. « Rarement il commençait la conversation, et « même, pour l'ordinaire, il y était si distrait, qu'il « ne savait le plus souvent ce que disaient les au- « tres. » L'historien de l'Académie ajoute, il est vrai que, lorsque la conversation s'animait, la Fontaine s'animait aussi; ses yeux prenaient de la vivacité; il paraît qu'alors il se mêlait à la discussion, qu'il citait les anciens, les citait à propos, et leur prêtait de nouveaux agréments. C'est sans doute à ces heureux éclairs qu'il faut attribuer l'empressement avec lequel il était recherché par les hommes les plus aimables et les femmes les plus spirituelles de son temps. En vain on voudrait expliquer cet empressement par l'admiration due à ses écrits et à son génie. « La société, dit très- « bien un de ses panégyristes, n'admet que celui « qui sait plaire, et les Chaulieu, les Lafare, avec « lesquels il vivait familièrement, n'ignoraient pas « l'ancienne méthode de négliger les personnes « en estimant les écrits. » La Fontaine se rend lui-même un témoignage du droit qu'il avait d'être reçu partout, droit qui ne peut être fondé que sur l'agrément qu'il y procurait : voyez en quels termes il s'exprime dans une lettre adressée à madame la duchesse de Bouillon; se relâchant un peu de son respect ordinaire pour les anciens, il s'y compare à Anacréon, et fait le même honneur au poëte anglais Waller et à St-Evremont :

Qui n'admettrait Anacréon chez soi?
Qui bannirait Waller et la Fontaine?

Si quelquefois d'ailleurs, si souvent même dans la société il n'était point aimable, il n'y était jamais gênant; il y portait un caractère facile et une charmante bonhomie. Rêveur et distrait, il n'exigeait point qu'on s'occupât de lui; mais il fallait lui permettre aussi de ne songer guère à ceux qui l'entouraient : il rêvait à quelque idée dont il était fortement préoccupé, ou à quelqu'un de ses auteurs favoris. Nous avons vu les sœurs de Racine se plaindre de ce qu'il parlait toujours de Platon; d'autres auraient pu lui reprocher de parler toujours de Rabelais, qu'on l'accusait d'*aimer follement*. Se trouvant un jour chez Boileau avec plusieurs savants personnages, l'abbé Boileau entre autres et Racine, on parlait, avec un vif sentiment de respect et d'admiration, de St-Augustin et de ses ouvrages. La Fontaine, absorbé dans une profonde rêverie, semblait ne pas entendre. Tout à coup il sort de cette espèce d'assoupissement, et s'adressant à l'abbé Boileau : « Croyez-vous, lui « dit-il, que St-Augustin eût autant d'esprit que « Rabelais? » Le docteur reste d'abord interdit d'une question si inattendue; il regarde le questionneur de la tête aux pieds, et se contente de lui dire pour toute réponse : « Prenez garde, monsieur de « la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'en- « vers; » ce qui était vrai. Dans la semaine sainte, Racine l'avait mené à Ténèbres, et pour l'occuper lui avait mis dans les mains un volume de la Bible. La Fontaine tomba sur la belle prière des juifs dans le prophète Baruch. Plein d'admiration, il s'empressa de dire à Racine au sortir de l'office : « Quel était donc ce Baruch? C'était un bien beau « génie; » et les jours suivants il disait à toutes

(1) Cet acte mortuaire donne une sorte de reçu de la somme de 64 liv. 10 s., qui était à peu près le maximum du prix des enterrements dans ce cimetière.

les personnes qu'il rencontrait : « Avez-vous lu « Baruch ? c'était un bien beau génie. » Il est probable que, dans son esprit, Baruch allait alors de pair avec Platon et Rabelais ; il confondait en effet assez facilement le sacré et le profane. Ayant introduit dans un de ses contes un moine qui fait une application indécente de ces parole de l'Évangile : *Quinque talenta tradidisti mihi, et ecce alia quinque superlucratus sum*, il voulut dédier ce conte, comme un témoignage de sa reconnaissance, au docteur Arnauld, qui avait parlé avec éloge de ses fables. Boileau et Racine eurent de la peine à lui faire comprendre combien cette pièce offensait la religion, et combien sa dédicace offensait les bienséances. Il le comprit enfin; il supprima même son conte; et ce fut un sacrifice, car il le trouvait excellent. Les bienséances sociales ne lui étaient pas mieux connues, ou n'étaient pas mieux respectées dans ses distractions. Invité à dîner chez un financier qui était flatté d'avoir parmi ses convives un homme de son mérite et de sa réputation, il dîne très-bien, ne dit mot, et en sortant de table il s'apprête à sortir de la maison; on veut le retenir : « Il y a, dit-il, séance à l'Académie, « et j'y vais. — Mais la séance ne commencera pas « encore de longtemps. — Je prendrai le plus « long, » réplique-t-il; et il part. Avouons-le cependant, un pareil mot pourrait bien être moins une distraction, que la boutade d'un homme ennuyé de ses convives, ou voulant tromper l'attente d'un riche amphitryon qui ne l'aurait appelé à sa table que pour le donner en spectacle comme un homme célèbre. L'anecdote suivante pourrait bien aussi n'être qu'une plaisanterie. Ses amis, Racine, entre autres, et Boileau, le déterminèrent à tenter un raccommodement avec sa femme. Il part, arrive à Château-Thierry, frappe à la porte de la maison : un domestique lui dit que madame de la Fontaine est au salut. Il va chez un ami, qui l'invite à souper; il y couche, et repart le lendemain matin. Revenu à Paris, on s'informe du succès de son voyage. « Je n'ai point vu ma femme, répond- « il, elle était au salut. » La Fontaine avait eu de cette femme, qui lui était devenue si indifférente, un fils qui, il faut l'avouer, ne lui fut guère moins indifférent. Élevé d'abord loin de lui par Maucroix, ensuite par les soins du président de Harlay, ce fils lui était inconnu et était à peu près sorti de sa mémoire. Il le rencontre un jour dans la société, cause avec lui sans le connaître, et lui trouve de l'esprit; on s'empresse de l'avertir que c'est son fils. « Ah ! j'en suis bien aise, » répond-il; et la reconnaissance parut si bien se terminer là, que, l'ayant vu encore quelque temps après chez M. Dupin, docteur de Sorbonne, il ne le reconnut pas davantage, et fit une réponse encore plus froide au docteur qui le lui nomma (1). Il faut toute la bonhomie de la Fontaine pour qu'on lui ait pardonné tant de froideur et cette absence des sentiments les plus naturels. Il faut aussi toute l'indulgence que mérite un pareil caractère pour excuser le trait suivant. Le couvent des augustins, dans une querelle avec le parlement, soutenait un siége en règle contre les archers envoyés contre lui. On se lançait des pierres, on se tirait des coups de fusil. Un des amis de la Fontaine le rencontra sur le pont Neuf courant du côté de la bagarre, et lui demanda où il allait si vite : « Je « vais, répondit-il, voir tuer des augustins. » C'était pour lui un spectacle comme un autre : les choses qui l'occupaient le plus vivement ne pouvaient ni fixer son esprit rêveur et préoccupé, ni prévenir ses distractions et ses négligences. S'il est une circonstance de sa vie où il ait montré un désir un peu vif et une sorte d'ambition avec quelque persévérance pour arriver à son but, c'est lorsqu'il sollicita une place à l'Académie. Alarmé de ne point obtenir l'agrément du roi pour sa réception, il lui adressa une pièce de vers afin de rassurer *ses Muses inquiètes*. Un de ses illustres protecteurs l'introduit auprès du roi, à qui il veut présenter lui-même sa pièce; mais il la cherche vainement dans ses poches, il l'avait oubliée. « Mon- « sieur de la Fontaine, ce sera pour une autre fois, » lui dit Louis XIV avec une bonté charmante. Enfin il eut, dit-on, au sein même de cette Académie, une distraction dont les suites l'entraînèrent, malgré son caractère inoffensif et son humeur pacifique, dans une assez vive querelle. Mécontente d'un procédé de Furetière, l'Académie résolut d'exclure celui-ci du nombre de ses membres. L'exclusion fut prononcée par voie de scrutin. La Fontaine, lié avec Furetière, voulait lui être favorable; mais il se trompa, et mit dans l'urne une boule noire au lieu d'une boule blanche. Furetière ne lui pardonna point cette distraction. Il publia, contre l'Académie, des mémoires dans l'un desquels il s'acharne surtout contre la Fontaine. Madame de Sévigné parle avec beaucoup de mépris et d'humeur de ce *vilain factum*. La Fontaine n'y fut pas insensible. Il fit une épigramme assez injurieuse. Furetière répondit par une épigramme assez grossière. La Fontaine répliqua par un assez mauvais sonnet, et cette guerre de plume fut plus remarquable par l'aigreur et la violence que par la délicatesse et le bon ton. Le bon la Fontaine eut encore une autre querelle assez vive. Lully l'avait engagé à faire un opéra; il lui demanda ensuite des changements, de nouvelles dispositions de scènes, des vers tantôt plus longs, tantôt plus courts, pour les rendre plus propres à la musique. La Fontaine travailla avec ardeur, se soumit aux caprices du musicien, qui tout d'un coup le planta là, et fit la musique d'un opéra de Quinault. Justement piqué, la Fontaine répandit « le peu qu'il avait de bile, » comme il

(1) M. de Marson, arrière-petit-fils de la Fontaine par sa mère, obtint, en 1818, une pension de 1,500 francs de la munificence de Louis XVIII. Madame de Marson, sa mère, avait été élevée par Mesdames, tantes du roi, qui s'étaient chargées de son établissement, à la suite d'un voyage qu'elles avaient fait à Château-Thierry (*Ami de la religion et du roi*, t. 16, p. 349).

dit lui-même dans une satire intitulée *le Florentin*, où la bile ne manque point; mais il s'apaisa bientôt, et fit même, peu de temps après, deux pièces de vers que le musicien lui demanda pour présenter au roi deux partitions d'opéra. Ce serait oublier un des traits distinctifs du caractère de la Fontaine que de ne point parler de son goût pour le repos et le sommeil. Il nous apprend lui-même, par son épitaphe, que, dans la distribution de son temps, *deux parts en fit* pour le leur consacrer. Il y a une verve de sentiment dans ces deux vers d'un prologue de ses contes :

> Ah ! par St-Jean ! si Dieu me prête vie,
> Je le verrai ce pays où l'on dort !

Tel fut la Fontaine, original dans son caractère comme dans son génie, plein de bonhomie et de simplicité dans ses actions, de franchise et de vérité dans ses discours. « La Fontaine, disait ma- « dame de la Sablière, ne ment jamais en prose. » « Comme homme, il a mérité, dit l'abbé d'Olivet, « que sa mémoire fût sous la protection de tous « les honnêtes gens; » comme poëte, son génie et ses ouvrages feront toujours les délices des gens de goût; ses contes sont des modèles, ses fables sont des chefs-d'œuvre. La morale, offensée par un grand nombre d'images trop libres et même par un petit nombre de tableaux licencieux, réprouve le premier de ces deux ouvrages. Persuadés que les plaisirs de l'esprit et du goût sont payés trop cher lorsqu'ils sont achetés aux dépens de la morale, nous nous abstiendrons de louer ce qu'elle condamne. D'ailleurs, au talent de la narration près, qui se fait encore plus remarquer dans le conte que dans l'apologue, tous les agréments, tous les charmes, toutes les beautés de style que nous trouverions dans les contes de la Fontaine, nous les retrouverons dans ses fables, où nous pourrons les louer avec encore plus de justice et un sentiment plus vif d'admiration, parce que ces qualités y sont plus parfaites, et sans encourir aucun blâme, ni craindre aucun reproche, puisque, loin de parer des sujets dangereux, elles ornent et embellissent des instructions utiles. Avant la Fontaine, rien ne paraissait plus borné que le genre de l'apologue. Ses premiers inventeurs, n'y voyant que le but moral, se hâtaient de l'atteindre avec une concision sévère et un laconisme souvent très-sec. Phèdre y ajouta, avec sobriété, quelques ornements, ceux principalement d'un style pur et élégant. La Fontaine les y répandit avec une admirable richesse. Ce cadre, jusque-là si étroit, s'agrandit sous ses mains; et la fable devint un petit poëme qui admit tous les tons, toutes les couleurs, et pour ainsi dire tous les agréments des autres genres. La poésie épique y reconnut ses récits et ses caractères; la poésie dramatique, ses acteurs, ses dialogues et ses passions; la poésie légère, son badinage et son enjouement; la poésie philosophique et morale, son instruction et ses leçons. La simplicité s'y trouve unie à la force, à l'élévation, à la noblesse; la naïveté à la finesse et à l'esprit. Madame de la Sablière disait à l'auteur de ces fables charmantes : « En vérité, mon « cher la Fontaine, vous seriez bien bête si vous « n'aviez pas tant d'esprit. » L'esprit est en effet une des qualités les plus remarquables des compositions du bon homme. Rien n'est plus frais et plus gracieux que son pinceau quand il veut peindre des objets doux, aimables et riants : ailleurs c'est la grâce, ou la justesse, ou le comique des rapprochements qui viennent agréablement surprendre le lecteur. A la variété des pensées, des sujets, des couleurs, il a joint la variété non-seulement des styles, mais celle de la coupe et de la mesure des vers. Il y a beaucoup d'art à cela, quoique l'art disparaisse sous les apparences mêmes de cette facilité. Il est indubitable que la Fontaine travaillait beaucoup ses fables; il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre le nom de *fablier* que lui donnait la duchesse de Bouillon, comme s'il avait produit des fables par instinct, et pour ainsi dire sans y penser, de même qu'un arbre porte naturellement des fruits. C'est par cette réunion de qualités singulières et éminentes que la Fontaine, sans avoir presque rien inventé, a mérité d'être regardé comme le plus original de nos poëtes. « Il n'a rien inventé, dit judicieuse- « ment la Harpe; mais il a inventé son style, et « son secret lui est demeuré. » En imitant les autres, il est devenu *inimitable;* et c'est lui particulièrement et peut-être lui seul que cette épithète désigne. Nous nous étendrons peu sur les autres ouvrages de la Fontaine. Nous avons indiqué par leurs titres ses divers poëmes : nous ajouterons seulement que l'un d'eux, les *Amours de Psyché*, écrit en prose mêlée de vers, et imité d'Apulée, est un très-agréable ouvrage; il est un peu long, mais il est rempli de détails gracieux et charmants. La Fontaine a fait aussi, sans compter *l'Eunuque*, imitation de Térence, quatre comédies, dont une seule, *le Florentin*, est restée au théâtre; deux mauvais opéras; un assez grand nombre d'odes assez mauvaises; des élégies médiocres, dont une toutefois, sur la disgrâce de Fouquet, est non-seulement un bon ouvrage, mais une bonne et généreuse action; des ballades, des rondeaux, des triolets, vieux genres de poésie, dont le style naïf lui plaisait comme celui de nos vieux auteurs; des épîtres, des madrigaux et même des épigrammes, etc., enfin, la paraphrase du Psaume 17 insérée à la fin du *Recueil de poésies chrétiennes*, Paris, 1670, in-8° (1). On sait que madame de Sévigné, mécontente de le voir ainsi voltiger de sujet en sujet, et abandonner un genre dans le-

(1) Ce volume forme le tome 1er du *Recueil de poésies chrétiennes et diverses, dédiées à Mgr le prince de Conti, par M. de la Fontaine*, Paris, Lepetit, 3 vol. in-8°, 1670, 1671, 1679, 1682. Cette compilation de morceaux tirés de tous les poëtes du temps, depuis Malherbe et Corneille jusqu'à Cassagne et à l'abbé Cotin, eut pour éditeur Lucile Hélie de Brèves : on ne sait pourquoi le nom de la Fontaine a été mis sur le titre, car on n'y trouve de lui que ce Psaume 17, et quelques fables et morceaux connus qui occupent les vingt-neuf dernières pages du tome 3e.

quel il excellait pour en cultiver d'autres où il réussissait moins bien, ou même tout à fait mal, aurait voulu faire une fable pour lui prouver combien la manie de vouloir chanter sur tous les tons forme une mauvaise musique; mais la Fontaine n'avait pas besoin de cette fable; il s'accusait lui-même, et s'excusait d'une manière charmante dans des vers où il s'avoue « papillon du Parnasse », et ajoute :

Je suis chose légère, et vole à tout sujet.
. . . . . .
J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans ce genre seul j'avais usé mes jours;
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours.

Il se console, avec une douce et aimable philosophie, du temps qu'il a mal employé pour sa gloire, et même de celui qu'il a perdu; il ne veut point en « consumer le reste » à se plaindre,

Et, prodigue du temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui qu'il a perdu.

(1) F—z.

LAFONTAINE (Henri-Jules-Auguste), l'un des plus féconds des romanciers de notre âge, qui compte tant de féconds romanciers, naquit à Brunswick le 6 février 1756 ou 1759, ailleurs on dit 20 octobre 1758. Il descendait d'une de ces nombreuses familles françaises qui, chassées par la révocation de l'édit de Nantes, trouvèrent de l'autre côté du Rhin un foyer, sinon une patrie. Son père était peintre. Destiné à la carrière ecclésiastique, après avoir fini ses études au gymnase de Brunswick, il suivit les cours de philosophie et de théologie à l'université d'Helmstædt. Mais, sans prendre précisément en dégoût les études sérieuses et savantes, il sentit se développer en lui les germes riants et mondains d'une imagination d'artiste. Il reçut les ordres, et peu de temps après il entra comme instituteur particulier dans une des grandes maisons de Halle, chez le général prussien de Thadden (1786). Nommé ensuite (1789), grâce à la protection de cet officier, aumônier de son régiment, il assista comme spectateur, et certes sans y rien comprendre, aux événements de cette première campagne, qui finit par la retraite des Prussiens, ainsi qu'aux deux suivantes qui n'eurent guère de plus brillants succès. La paix de Bâle, en déterminant son licenciement, le fit revenir à Halle, où lui furent données les fonctions de pasteur, qu'il ne quitta désormais que pour divers voyages d'art ou d'agrément, soit en Suisse, soit en Allemagne. Il finit par y être membre du consistoire. Sa mort eut lieu le 20 avril 1831. Le roman est presque le seul genre qu'ait cultivé Lafontaine. Cependant ce n'est point par des romans qu'il débuta, et toute sa vie il regretta de ne pas se livrer, au moins de temps en temps à quelques travaux plus graves. De là son dernier ouvrage. Il croyait aussi avoir un vrai talent pour le théâtre; mais, ecclésiastique, il ne pouvait sérieusement s'élancer dans cette carrière; et c'était un de ses chagrins. Il n'esquissa donc pour commencer que des scènes, roulant d'ailleurs sur des sujets antiques, classiques s'il en fut jamais. Brutus d'un côté, Cléomène de l'autre; plus tard il en vint à donner une comédie en trois actes, *la Fille de la nature* (1793), puis une tragédie, *Antonie, ou le Vœu monastique* (1795). Mais, d'une part l'impossibilité des grands succès pour des pièces non jouées, de l'autre celle de se mêler décemment à des acteurs et de vaquer aux soins qu'exige la représentation théâtrale, le firent renoncer décidément au drame. Il avait été chargé en 1792 de donner un second tome à la *Feuille périodique des épouses, des mères et des filles*, commencée par Bahrdt. Cette continuation eut quelque succès; et dix autres volumes parurent encore les années suivantes sous le titre de *Musée des femmes*. C'est en rédigeant ce recueil que Lafontaine fut amené à composer un premier roman, bientôt suivi d'un second, d'un troisième, et enfin de soixante-douze ou soixante-quinze autres. Lafontaine a de la sensibilité, assez de grâce, quelque imagination, et surtout de la facilité. Trois ou quatre de ses aquarelles, prises au hasard, ont chance de plaire, parce qu'on ne les a point vues encore et qu'on n'a rien vu de pareil; mais, lors même qu'on les goûte, elles ne peuvent ni captiver ni ravir. Sa touche est molle, et d'une mollesse irrémédiable. Mais chez lui rien de haut, de grand, de véritablement passionné, de cruellement ou de magnifiquement vrai. En général il est moral et pur, non-seulement en ce qu'il n'approuve point le vice, mais encore en ce qu'il ne peint guère que des personnages vertueux. Mais il lui manquait ce talent d'observation profonde qui caractérise les maîtres de l'art, surtout Lesage, et à l'aide duquel se saisissent de prime abord les différences qui établissent d'un homme à un homme plus de distance qu'il n'y en a de la terre au ciel, et qui amènent naturellement les situations et les événements. Il est vrai qu'il sème

(1) Pour les nombreuses éditions des ouvrages de la Fontaine, nous renvoyons au *Manuel du libraire*, de M. Brunet, qui cite les plus recherchées et les meilleures. Nous ajouterons cependant que M. Charles Nodier a donné une édition remarquable des *Fables de la Fontaine*, avec un *Nouveau Commentaire littéraire et grammatical*, Paris, Eymery, 1818, 2 vol. in-8° et in-12. Le P. Giraud, de l'Oratoire, avait traduit toutes ces fables en vers latins, 1775, 2 vol. in-8°. En 1818 il n'existait que quatre éditions des *Œuvres complètes de la Fontaine*, toutes quatre données à Paris, savoir : 1814, 6 vol. in-8°; 1817, 2 vol. in-8°; 1818, 6 vol. in-8°, et l'édition stéréotype de MM. Didot, en 8 volumes in-8° publiés de 1798 à 1813; ce n'est que dans ces quatre éditions que l'on trouve, entre autres pièces : 1° la ballade qui commence par ce vers,

C'est à bon droit que l'on condamne à Rome,

que M. A. A. Barbier retrouva en 1811; 2° *Ragotin*, comédie en cinq actes et en vers, qui avait pourtant été imprimée à Leyde en 1716. De nouvelles éditions complètes ont été données dans ces derniers temps, mais en renvoyant de même au *Manuel du libraire* de Brunet et à *la France littéraire* de Quérard, nous ne pouvons passer sous silence l'excellente édition des *Œuvres complètes de la Fontaine* donnée par Walckenaer (*voy.* ce nom) et qui a effacé toutes les précédentes et servi de modèle à celles qui ont suivi. Cette édition, ornée de bonnes gravures, forme 18 volumes in-18, Paris, 1819-20, et est accompagnée d'une histoire très-détaillée de la vie et des ouvrages de la Fontaine, qui ne forme pas moins de 2 volumes. Elle a été plusieurs fois réimprimée, avec de nouvelles additions ou améliorations. A. B—t et E. D—s.

à profusion ces menus caractères qu'on a nommés portraits; mais ils se distinguent si peu les uns des autres, surtout dans des romans différents, que tous les traits se confondent. Un second défaut très-grave de Lafontaine, c'est de revenir à tout instant sur des matières d'éducation, de façon que ses romans ont l'air souvent d'un traité de pédagogique. Malgré ses fautes, Lafontaine a eu trop de réputation pour que nous ne présentions pas la liste complète de ses ouvrages. La voici méthodiquement disposée en huit groupes ou séries. En tête s'en trouve deux assez considérables, qui, sans être absolument ses débuts, appartiennent pourtant à sa première époque littéraire : les *Tableaux du cœur humain*, Halle, 1792-1810, 15 vol. in-8°; et les *Histoires de famille* (Familien-Gesch.), Berlin, 1797-1804, 12 vol. La première série se compose de six romans : 1° *l'Homme de la nature*, Halle, 1792, 1 vol.; 2° *l'Homme singulier* (der Sonderling), Halle, 1792, 3 vol.; 2e édit., 1798; *Rodolphe et Julie*, Halle, 1801, 2 vol.; 4° *l'Arcadie*, Halle, 1807, 3 vol.; 5° *Aline de Riesenstein*, Halle, 1808, 3 vol.; 6° *Édouard, ou le Bal masqué*, Halle, 1810, 3 vol. Tous ont eu les honneurs de la traduction française : *l'Homme de la nature*, deux fois, d'abord sous le titre de *William Hilnet, ou la Nature et l'amour*, par madame Adélaïde de C*** (Colbert), Paris, 1801, 3 vol. in-18; ensuite sous celui d'*Hervey, ou l'Homme de la nature*, par C.-D. Rougemaître, Paris, 1818, 4 vol. in-12; *l'Homme singulier*, sous le double titre de *l'Homme singulier, ou Émile dans le monde* (1), Paris, 1801 ou 1810, 2 vol. in-12 (imité plutôt que traduit par J.-B. Breton et J.-D. Frieswinkel); *Rodolphe et Julie*, sans changement et sans addition de titre, Paris, 1802, 2 vol. in-12; *l'Arcadie* sous celui de *la Nouvelle Arcadie, ou l'Intérieur de la famille*, par Fuchs, Paris, 1809 ou 1819, 4 vol. in-12; *Aline de Reisenstein*, avec ce second titre : *Tableau de la vie*, par J.-B.-J. Breton, Paris, 1810, 4 vol. in-12; *Édouard, ou le Bal masqué*, sous ce titre transposé : *le Bal masqué, ou Édouard*, Paris, 1817, 4 vol. in-12, par J.-J.-M. Duperche. *L'Homme singulier* est certainement le plus joli de ces six opuscules, et c'est un de ceux qui peuvent faire illusion sur le talent réel d'Auguste Lafontaine. Aussi a-t-il souvent reproduit ce type. Du reste la main du peintre ne s'y montre guère plus ferme que dans ses autres productions : il ne se maîtrise pas, s'arrête trop tôt ou ne s'arrête point, et ne fait pas jaillir avec éclat et au milieu de circonstances fortes un caractère qu'il a dessein de représenter énergique et grand. La deuxième série, celle des *Histoires de famille* (Familien-Gesch.), semble presque un cours d'éducation. C'est dans celle-ci qu'il s'est mis à dessiner trop exclusivement et avec des traits, ce nous semble, bien peu vrais, la vie de famille. Elle comprend sept ouvrages ou six livraisons, savoir : 1° *la Famille de Halden*, Berlin, 1797, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1798 (tr. fr. par M. Villemain, Paris, 2e édit., revue et corrigée, 1805, 4 vol. in-12); 2° *Saint-Julien*, Berlin, 1798, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1799; 3e édit., 1803 (trad. franç. par H. L. de Lamarre, Paris, 1801, 3 vol. in-12); 3° *Hermann Lange*, Berlin, 1799, 2 vol. in-8° (trad. franç. sous le titre d'*Hermann et Émilie*, par Gérard de Rayneval, Paris, an 10 ou 1802, 4 vol. in-12); 4° le *Journal de Charles Engelmann*, Berlin, 1800, 1 vol. in-8° (tr. fr. sous le titre de les *Tableaux de famille*, ou *Journal de Charles Engelmann*, par madame de Montolieu, 1801, 2 vol. in-8°; 2e éd., 1803, 2 vol. in-12; 3e édit., 1820, etc.); 5° la *Vie d'un pauvre ministre de campagne*, Berlin, 1800, 2 vol. (trad. en franç. encore par madame de Montolieu, sous le titre de *les Nouveaux Tableaux de famille, ou la Vie d'un pauvre ministre de village allemand et de ses enfants*, Genève et Paris, 1802, 5 vol. in-12; 2e édit., 1804, 5 vol.; 3e édit., revue et corrigée, 1810, 3 vol. in-12; 4e édit., Paris, 1822, 3 vol. in-12; il en existe une autre traduction intitulée *le Ministre d'Eisebach, ou le Pauvre Curé de campagne*, par L. Andrieux, Paris, 1823, 5 vol. in-12); 6° *Henriette Bellmann, ou Tableau des belles âmes*, Berlin, 1802, 2 vol. in-8° (deux fois trad. en franç. : la première par madame de Montolieu, 1803, 3 vol. in-12, sous le titre *le Fils d'adoption, ou Amour et coquetterie;* la deuxième par les traducteurs de *la Forêt mystérieuse*, c'est-à dire par MM. Chomel, etc., sous celui d'*Henriette Bellmann, ou le Dernier Tableau de famille*, 1803, 2 vol. in-12 (la 3e édit., 1821, 2 vol. in-12, renverse le titre, qui devient *le Dernier Tableau de famille, ou Henriette Bellmann*); 7° *Barneck et Saldorf*, Berlin, 1804, 2 vol. (trad. en franç. sous le titre de *Barneck et Saldorf, ou le Triomphe de l'amitié*, par J.-B. E..., c'est-à-dire par M. Eyriès, Paris, 1810, 3 vol. in-12). Le chef-d'œuvre de cette série, suivant nous, c'est le *Journal de Charles :* surtout à partir du troisième volume, un intérêt véritable domine l'ouvrage; et, quoiqu'on ne puisse s'empêcher d'en vouloir à l'auteur qui laisse passer les plus belles occasions de peindre les hommes et la vie (lorsque, par exemple, il effleure à peine et Juliette et le couple intendant), on ne saurait lui refuser infiniment de sensibilité, de la gaieté, un peu d'entrain; et au total on ne quitte pas le livre volontiers. *La Famille de Halden* mérite à peu près les mêmes éloges; *Henriette Bellmann*, au contraire, ne vient qu'en dernière ligne, on peut toujours la quitter volontiers; et heureusement elle ne consiste qu'en deux volumes, bien que le second ne soit pas si déplorablement ennuyeux que le premier. Pour en finir avec les *Familles* et la pédagogique, tandis que nous y sommes, hâtons-nous d'ajouter aux treize ouvrages de ces deux premières séries deux autres groupes, l'un comprenant toutes les contre-épreuves de la famille de Halden, ou de la

(1) Ici nous donnons les titres tels qu'ils existent en tête de la traduction française.

maison Engelmann, l'autre les romans d'éducation. Parmi les premiers se trouvent : 1° *Wenceslas Falkenstein et sa famille*, Berlin, 1810, 3 vol. in-8°, trad. en franç. sous le titre de *le Hussard, ou la Famille de Falkenstein*, par madame Élise Voïart, Paris, 1819, 5 vol. in-12, et qui ne manque ni de grâce ni d'assez heureuses descriptions de la vie militaire ; il est aisé de reconnaître là l'aumônier de régiment, l'écrivain qui fit la campagne de France ; 2° *Histoire de la famille Bloum*, (trad. en franç. par le traducteur des *Trois Nouvelles*, 1813, 4 vol. in-12); 3° *la Famille Bœrbourg, ou la Querelle de famille*, Berlin, 1805, in-8° (trad. en franç., sous ce dernier titre, par Breton, 1809, 2 vol. in-12); 4° *les Papiers de famille, ou les Dangers de la société*, Berlin, 1806 et 1807, 2 vol. in-8° (trad. en franç. sous le titre d'*Élise, ou les Papiers de famille*, par Breton, Paris, 1809, 4 vol. in-12); 5° *la Belle-Sœur, ou la Famille de Sternbourg*, trad. par L. de Bilderbeck jeune, Paris, 1822, 4 vol. in-12; 6° *les Aveux au tombeau, ou la Famille du forestier*, Halle, 1811, 3 vol. in-8°, trad. en franç. par madame Élise Voïart), joli ouvrage, où l'on distingue au moins trois ou quatre caractères susceptibles de se développer très-heureusement, quoique l'Avare ne soit qu'indiqué, que Horst soit une réminiscence de *l'Homme singulier*, et que la figure de Rosine, bien commencée, s'achève avec indécision et finisse par se perdre dans le vague ; 7° *le Spectre des ruines, ou la Famille de Plantau* (tr. en fr. par M. Mazier du Haume, Paris, 1826, in-12). Ce dernier n'est qu'une nouvelle, mais piquante, énergique, bien intriguée et bien dénouée. En tête de la traduction française se trouve un court essai sur la vie et les ouvrages de Lafontaine ; 8° *Les Mœurs bourgeoises et les affections de famille* (Burgersinn u. Familienliebe), Halle, 1812, 3 vol. in-8° ; 9° *le Presbytère au bord de la mer* (die Pfarre am der See), Halle, 1816, 3 vol. in-8° (trad. en franç. par G..... et S....., c'est-à-dire par MM. Guizot et Sauvan, 1816 et 1830, 4 vol. in 12); 10° *Raphaël, ou la Vie paisible*, Halle, 1809, in-8° (trad. par Breton, Paris, 2 vol. in-12); 11° *Amélie Horst, ou le Secret d'être heureux*, Halle, 1810, 2 vol. in-8° (trad. en franç. par Breton, 1812, 2 vol. in-12); on devine sur le titre seul comment ce roman se lie à celui des *Aveux au tombeau*, placé plus haut au n° 6; 12° *la Ferme aux abeilles, ou les Fleurs de lis* (imité par madame de Montolieu, Paris, 1820, 2 vol. in-12, 2e édit., 1829); 13° *Émilie et Erlach, ou les Heureuses familles suisses* (trad. en franç. par L. F..., c'est-à-dire par Fuchs, 1821, 3 vol. in-12); 14° *le Recueil de tableaux de famille* (mot à mot *Recueil de tableaux pour l'ennoblissement de la vie de Famille*, Gemælde-Samml. f. Veredl. d. Familiensleb.), Berlin, 1805, in-8°. Notre quatrième groupe, consacré aux systèmes d'éducation (bien que dans un quart au moins de ceux qui précèdent il en soit fort question aussi et trop question), est formé des sept ouvrages qui suivent : 1° *la Pierre de touche de l'homme* (Halle, 1811, 2 vol. in-8°); 2° *Éléonore, ou Éducation* (Cultur u. Humanitæt), Berlin, 1802, 2 vol. in-8° (tr. en fr. sous le titre *le Village de Lobenstein, ou le Nouvel Enfant trouvé*, par madame de Montolieu, Paris, 1802, 5 vol. in-12); 3° *le Père de famille, ou Voilà ce que j'aime et pourquoi*, Berlin, 1810, 3 vol. in-8°; 4° *le Jeune Enthousiaste, ou les Dangers de l'enthousiasme*, par C. T***; 5° *le Système de morale, ou Louis d'Eisach*, Halle, 1812, 2 vol. in-8° (trad. en franç. sous le titre de *Ludwig d'Eisach, ou les Trois Educations*, par madame Élise Voïart, Paris, 1817, 3 vol. in-12); 6° *les Séductions, ou Méfiez-vous des apparences* (trad. en franç. par le traducteur de *Rosaure*, c'est-à-dire par madame de Montholon, Paris, 1821, 2 vol. in-12); 7° *les Dangers du grand monde, ou Berthe de Waldeck* (Halle, 1811, 2 vol. in-8°). Nous regarderons comme se réunissant en un seul groupe (le 5e) les romans qui tiennent du mélodrame, soit par les événements et la couleur (en tant qu'il y a de la couleur chez Auguste Lafontaine), soit par l'intention et par le titre, qui souvent annonce l'intention : 1° *la Vengeance* (trad. en franç. par W.-A. Duval, Paris, 1801, 1 vol. in-18); 2° *Walther, ou l'Enfant du champ de bataille*, Halle, 1813, 3 vol. in 8° (trad. en franç. par Henri V..., c'est-à-dire Villemain, Paris, 1816, 4 vol. in-12); 3° *les Deux Amis, ou la Maison mystérieuse*, par madame de Montholon, Paris, 1819, 3 vol. in-12; 4° *le Chevalier Huldmann de Behringer, ou la Caverne de la montagne des Revenants*, par madame de Montholon, Paris, 1820, 3 vol. in-12; 5° *le Suédois, ou la Prédestination*, par Élise V***, Paris, 1819, 4 vol. in-12; 6° *les Voies du sort* (d. Wege des Schicksals), trad. en franç., Paris, 1821, 4 vol. in-12. Il existe deux autres traductions ou imitations, intitulées, l'une, *Léonie, ou les Travestissements*, par madame Élise Voïart, Paris, 1821, 3 vol. in-12; l'autre, *Lydie et Franz, ou les Maris par échange*, par L. Andrieux, 1821, 2 vol. in-12; 7° *le Secret Arrêt du destin, ou Rosaure*, Halle, 1817, 2 vol. in-8° (trad. en franç. sous le titre de *Rosaure, ou l'Arrêt du destin*, par la comtesse de M***, c'est-à-dire de Montholon, Paris, 1815, 3 vol. in-12); 8° *Agathe, ou la Voûte du tombeau*, Halle, 1817, 3 vol. in-8° (trad. en franç. par le vicomte Alex. de Forestier, Paris, 1814, 4 vol. in-12); 9° *Reinhold*, Halle, 1818, 3 vol. in-8° (trad. en franç. sous le titre de *Reinhold, ou le Pupille mystérieux*, par W.....k, Paris, 1818, 5 vol. in-12); 10° *la Croix du meurtre*, par madame E. Voïart, Paris, 1831, 4 vol. in-12. De toutes les productions d'Aug. Lafontaine, c'est chronologiquement la dernière : la traduction française ne parut même qu'après sa mort. A présent viennent des romans où les aventures se déroulent sans grande prétention, mais où pourtant ce caractère se montre encore quelquefois, comme quelquefois se voyaient dans les précédents la sensiblerie, le crédule optimisme de ceux-ci. Ce sont : 1° *Molkan*

et Julie, ou l'Amour et la probité à l'épreuve (trad. libre par J.-F. de Fontallard); 2° *Clara et Rodolphe;* 3° *Eugénie, ou la Victoire sur l'amour,* Halle, 1814, 3 vol. in-8°; 4° *le Frère et la Sœur,* (die Geschwister), *ou le Repentir,* Halle, 1819, 2 vol. in-8° (trad. franç. par madame la comtesse de Montholon, Paris, 1819, 3 vol. in-12); 5° *Henri, ou l'Amitié,* par madame de Ruolz, mais sous le voile de l'anonyme, Paris, 1810, 2 vol. in-12; 6° *les Étourdis, ou les Deux Frères* (trad. en franç. par Breton, Paris, 1810, 4 vol. in-12); 7° *Charles et Emma, ou les Amis d'enfance* (tr. fr. par M. R. de Chazet, Paris, 1810, 2 vol in-12); 8° *Edouard de Winter, ou le Miroir du cœur humain* (tr. fr. par Duperche, Paris, 1818, 4 vol. in-12), ouvrage où Lafontaine a tâché de parler au travers de l'enveloppe opaque qui voile l'âme humaine au regard; 9° *Silvius et Valeria, ou le Pouvoir de l'amour,* par madame Voïart, Paris, 1819, 2 vol. in-12; 10° *Welf Budo, ou les Aéronautes* (trad. franç. par Élise V***, Paris, 1817, 3 vol. in-12); 11° *la Petite Harpiste* (trad. franç. par mademoiselle S.-U. Dudrezène, 1815, 2 vol. in-12); 12° *Amour pour amour,* Berlin, 1799, in-8°; 13° *les Deux Fiancées* (trad. franç. par le chevalier Gérard de Propiac, Paris, 1810, 5 vol. in-12); 14° *Emma,* Berlin, 1808 et 1810, 2 vol. in-8°; 15° *Henri et Amélie, ou l'Héritage inattendu,* par F. J., Paris, 1830, 2 vol. in-12; 16° *Adolphe et Marie;* 17° *le Testament,* Halle, 1809, 3 vol. in-8°, par Fuchs, Paris, 1812, 3 vol. in-12 (c'est une de ses meilleures productions); 18° *la Lutte contre les entours* (d. Kampfmit d. Verhæltnissen), *ou l'Inconnu,* Halle, 1815, 3 vol. in-8°; 19° *Claire Duplessis,* Berlin, 1794, in-8° (tr. fr. sous le titre de *Claire Duplessis et Clairant, ou Histoire de deux amants émigrés,* par C.-F. Cramer, Paris, 1796, 2 vol. in-8° (1); 20° *les Morts vivants, ou la Famille en fuite* (trad. franç. par Duperche, Paris, 1819, 2 vol. in-12). Nous placerons à part, comme septième série, les quatre romans qui suivent et que quelques critiques regardent comme des romans de caractères : 1° *Blanche et Minna, ou les Mœurs bourgeoises* (trad. franç. par Breton, Paris, 1813, 4 vol. in-12); 2° *la Vie et les Actes du baron Quinctius Heymeran de Fleming,* Berlin, 1795 et 96, 3 vol. in-8° (trad. libre en franç., sous le titre du *Baron de Fleming, ou la Manie des titres,* par madame de Cérenville, Paris, an 12 ou 1803, 3 vol. in-12; 2e édit., sous celui de *Fleming le fils, ou la Manie des systèmes,* 1804, 3 vol. in-12); 3° *Ida de Kybourg, ou la Destinée* (d. Verhænguiss.), Halle, 1816, in-8° (trad. franç. sous le titre de *la Comtesse de Kybourg, ou les Liaisons politiques,* par mademoiselle S. U. Dudrezène, Paris, 1818, 2 vol. in-12); 4° *la Grande Dame et le villageois,* par M. H. de Chateaulin, Paris, 1829, 3 vol. in-12. Aucun de ces romans ne s'élève au-dessus de la médiocrité, pas même *Fleming,* qui offre pourtant des données heureuses. Il faut en dire autant de *la Comtesse de Kybourg,* qui par l'exécution est manquée totalement; quant à *la Grande Dame,* quoique la hardiesse et la vigueur aient fait défaut à l'auteur, là du moins il y a velléité d'être vigoureux. Quelques scènes, quelques traits de caractères méritent des éloges; le style est léger, et une teinte de persiflage n'y gâte rien; mais la monotonie arrive, gâte tout, et longtemps le villageois est ridicule, ce qu'avec un peu d'imagination on pouvait éviter. Enfin nous formerons un huitième groupe : 1° de *Brutus, ou la Délivrance de Rome* et de *Cléomène,* ces deux premiers essais qu'il fit paraître ensemble sous le titre de *Scènes,* Leipsick, 1789, 1 vol. in-8°, et qui, quoique découpés en scènes, offrent déjà quelque analogie avec ce qui devint bientôt son genre favori; 2° des *Légendes tirées de l'antiquité* (ce sont deux tableaux de l'histoire héroïque, empruntés l'un aux traditions de la Grèce, l'autre à celles de Rome, *Aristomène* et *Romulus.* Le premier parut sous le titre d'*Aristomène et Gorgus, ou Vengeance et humanité,* Berlin, 1796 et 1801; le second fut simplement intitulé *Romulus,* Berlin, 1799 et 1802. Tous deux ont été traduits en français, l'une par madame Isab. de Montolieu, Paris, 1804, 2 vol. in-12; l'autre, par un anonyme, Strasbourg et Paris, an 9 ou 1801, 2 vol. in-18; il parut même de ce dernier une traduction rivale, Paris, 1801, 2 vol. in-12; 3° d'une demi-douzaine de prétendus romans historiques (car c'est le nom que l'on donnait avant Walter Scott à toutes ces œuvres où il n'y avait ni assez d'imagination pour être de purs romans, ni assez de vérité pour être censées de l'histoire); ce sont : 1° *Rodolphe de Werdenberg* (Berlin, 1793; 2e édit., 1797; 3e édit., 1806, in-8°), qu'il qualifie lui-même d'histoire chevaleresque, tirée de l'époque de la révolution de l'Helvétie; 2° *Fédor et Marie, ou Fidélité jusqu'à la mort,* Berlin, 1802 et 1805, in-8° (deux fois tr. en fr., la première sous le titre de *Marie Menzikoff et Fédor Dolgorouki, histoire russe en forme de lettre,* par madame Isab. de Montolieu, 1804, 2 vol. in-12; la seconde par Duperche, sous celui de *Marie Menzikoff, ou la Fiancée de Pierre II,* Paris, 1817, 2 vol. in-12; 3° *Agnès et Bertha, ou les Femmes d'autrefois* (trad. par mademoiselle S.-U. Dudrezène, Paris, 1818, 2 vol. in-12). L'idée en est charmante et vraie; si tout le premier volume, où l'héroïne est Bertha, est gauche et forcé, en revanche le deuxième a quelque grâce, bien que le dénoûment ne soit pas ce qui convient; 4° *la Victime persécutée, ou les Malheurs de D. Raphaël d'Aguillas,* roman historique du commencement du 17e siècle (trad. franç. par le baron ***, Paris, 1823, 3 vol. in-12); 5° *Walter de Montbarrey;* 6° *la Fille de la nature, ou Louise et Valborn,* comédie en 3 actes et en prose, imitée par Caigniez, 4e édit., 1825, in-8°. Il ne nous reste plus, pour être complet sur la bibliographie de Lafontaine comme romancier, qu'à mention-

(1) C'est à tort que Barbier conteste cet ouvrage à Auguste Lafontaine; Mensel et Heinsius s'accordent à le lui donner.

ner, sans prétendre les examiner en détail, les nombreuses bluettes qu'il a données à divers Taschenbücher (1), et notamment à *la Minerve* (1816, etc.), puis à indiquer les quatre petits ou grands recueils de récits qui suivent, savoir : 1° *la Force de l'amour*, série de nouvelles, Berlin, 1791-94; 2e édit. augm., 1796 ou 97, 4 vol. in-8°; 2° *Nouvelles morales*, Berlin, 1794-1801, 6 vol. in-8° (trad. beaucoup plus tard en franç. par M. de la Chaise, Paris, 1804, 2 vol. in-12. Ces six volumes contiennent *Amour et reconnaissance, Amour et grandeur d'âme, Amour et estime, Il l'aimait plus que sa vie, Amour et probité, Amour et vanité;* 3° *petits Romans et Nouvelles morales*, Berlin, 1799 et ann. suiv., 12 vol.; 2e édit., 1799; 3e, 1804-1810, etc. (trad. en franç. par M. de la Chaise, Paris, 1814, 4 vol. in-12); 4° *Contes, Nouvelles et petits Romans*, Berlin, 1801, 2 vol. in-12; et enfin les *Nouvelles Etrennes aux âmes pensantes*, trad. en franç. par M. Duparc, 1822, in-8°. C'est des trois derniers recueils qu'ont été tirés les *Contes moraux* de F.-Fr. Gérard de Propiac, Paris, 1802, 2 vol. in-12, le *Choix de Contes et Nouvelles dédié aux dames*, par madame Elise Voïart, Paris, 1820, 2 vol. in-12, et *le Portrait*, nouvelle par l'éditeur d'*Ida* (M. Dubac). Un dernier ouvrage se classe à part : c'est une édition et commentaire sur Eschyle (Halle, 1820, 2 vol. in-8°). Mais il ne l'a point achevé : *Agamemnon* et les *Chœphores* seulement furent l'objet de son examen. P—OT.

LA FONTENELLE DE VAUDORÉ (ARMAND-DÉSIRÉ DE), antiquaire et érudit français, né au château de Vaudoré, près St-Jouin de Milly (Deux-Sèvres), le 24 avril 1784. Issu d'une famille noble du Poitou, la Fontenelle fut destiné de bonne heure à la magistrature, et le 2 juillet 1808 il était nommé conseiller-auditeur à la cour impériale d'appel de Poitiers. Moins d'un an après, il était appelé au tribunal de la Rochelle en qualité de procureur impérial. Il s'acquitta de ses fonctions judiciaires avec une intelligence et une activité qui lui valurent, le 2 septembre 1813, sa nomination à la cour où il avait fait son noviciat. Fixé à Poitiers, la Fontenelle se livra d'abord à des études de jurisprudence et publia, l'année même de sa promotion en qualité de conseiller à la cour d'appel, un *Manuel raisonné des officiers de l'état civil*, in-12. Mais, malgré le succès qu'obtint cet ouvrage, dont une première édition avait été épuisée en quelques semaines, son auteur sentait que sa vocation l'appelait à un autre ordre de travaux. L'histoire du pays où il avait vu le jour et où il devait mourir, excitait au plus haut degré son intérêt. Admis dans la société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers, dont il devint en 1825 secrétaire perpétuel, il communiqua dans les séances de cette compagnie le fruit de ses premières recherches. Il entreprit d'abord, de concert avec son compatriote Auguis, la publication des *Mémoires* et de la *Correspondance de du Plessis-Mornay*, qui forment 12 volumes in-8° imprimés à Paris de 1822 à 1842. En 1826, il fit paraître dans la même ville l'*Histoire du connétable Olivier de Clisson*, 2 vol. in-8°. Il imprima dans le recueil de la société d'agriculture diverses dissertations importantes, et notamment des *Recherches sur la langue poitevine*, 1830, t. 3, et un *Mémoire sur la coopération des Poitevins à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard*, ibid., qui a été réimprimé dans la *Revue normande* et la *Revue anglo-française*. Ce dernier recueil était la création de la Fontenelle. Pendant vingt années, de 1833 à 1843, il en dirigea la publication, y inséra, outre un nombre considérable de comptes rendus et d'analyses, divers mémoires qui se distinguent par la nouveauté des renseignements et l'étendue des recherches. Nous citerons notamment une notice *sur l'Ile-Dieu*, 1836, qui obtint une mention honorable au concours des antiquités nationales de l'Institut; un travail *sur la prise de Bressuire par du Guesclin en* 1371, 1836, également mentionné dans ce concours; une notice *sur Savary de Mauléon*, 1843. Mais la Fontenelle ne se borna pas à la composition d'articles et de monographies, il voulut donner encore au monde savant les monuments originaux et les annales complètes de sa province. Il publia en 1841, à Fontenay-le-Comte, les *Chroniques fontenaisiennes :* à savoir la chronique du Langon, celle de Pierre Brisson, celle de la guerre des trois Henri. Ce recueil devait former le premier volume des *Archives historiques du Bas-Poitou*. En 1842, il donna, en collaboration avec J. P. M. Dufour, l'*Histoires des rois et ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitou*, dont le tome 1er seul a paru. L'importance de ces travaux, qui jetaient tant de lumière sur l'histoire du Poitou, le fit élire le 12 avril 1839 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'activité de la Fontenelle était telle que les nombreux recueils où il communiquait ses recherches étaient encore insuffisants; et, en 1835, il fut un des principaux fondateurs de la société des antiquaires de l'Ouest, dont il devint dès l'origine vice-président. C'est dans les Mémoires et le Bulletin de cette société qu'il a fait paraître plusieurs de ses plus importants mémoires. Nous citerons : *Les Santons sous la domination des Romains et des Wisigoths; le Siége de Parthenay en* 1419; *la Fronde en Poitou*, t. 1er des mémoires; *Recherches sur les vigueries et les origines de la féodalité en Poitou*, t. 5; *les Coutumes de Charroux*, t. 9. La Fontenelle ne tarda pas à acquérir une si grande réputation par ses travaux historiques, que la plupart des sociétés littéraires et archéologiques de France l'admirent dans leur sein. Il fut aussi élu membre de la société des antiquaires de Londres et de la société britan-

(1) Tels que, par exemple, *Le plus noble des hommes* (dans le *Teutsche monatschrift*, 1794, fasc. 4, p. 342-64), *le Tonneau de Diogène* (dans le *Taschenb.-Alm.* de Becker, 1797), *la Moquerie, tableau de famille vrai*, encore dans le *Teutsche m.*, 1812, fasc. 11, p. 275-300; Fragments *de légendes encore inédites de l'antiquité* (dans les *Friedens Prælim*, 1796, p. 324-347).

nique d'archéologie, correspondant de la société royale d'histoire de Belgique et de la commission des archives d'Angleterre; en 1835, il présida le congrès scientifique de Douai; l'année précédente il avait été choisi pour secrétaire général de celui de Poitiers. En 1826, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, et, depuis 1833 jusqu'à sa mort, il a appartenu au conseil général des Deux-Sèvres. Atteint d'un mal grave, il languit plusieurs mois et expira à Poitiers le 12 février 1847. — Outre les ouvrages que nous venons de nommer, nous citerons encore de ce laborieux écrivain : 1° *les Arts et métiers à Poitiers pendant les* 13e, 14e *et* 15e *siècles*, 1836; ouvrage mentionné honorablement par l'Institut; 2° *Recherches sur les Chroniques du monastère de St-Maixent en Poitou*, 1837; mentionné deux fois au concours des antiquités nationales; 3° *Améliorations agricoles introduites ou à introduire dans le département de la Vienne*, 1845; 4° *Recherches sur l'horticulture du haut Poitou, particulièrement dans les temps anciens*, 1845. Ces quatre mémoires sont insérés dans le Recueil de la société d'agriculture de Poitiers; 5° *Les Ladres de Niort*, Bourbon-Vendée, 1832, in-8°; 6° *sur l'architecture féodale, à l'occasion du château de Chevreux*, Poitiers, 1835, in-8°; 7° *Duel projeté à Bordeaux en* 1285 *pour décider de la couronne de Sicile*, Poitiers, 1835, in-8°; 8° *Philippe de Comine en Poitou*, Douai, 1836, in-8°; mentionné par l'Institut; 9° *Notice sur les priviléges des verriers*, Blois, 1837, in-8°; 10° *sur le commerce de Niort et de la Rochelle avec la Flandre au* 13e *siècle*, Niort, 1837, in-8°; 11° *Journal de Leriche, avocat du roi à St-Maixent, sur les guerres de religion*, St-Maixent, 1846, in-8°. La Fontenelle a donné une nouvelle édition de la *Statistique de la Vendée*, par Cavolau, Fontenay-le-Comte, 1847, in-8°. Au moment où la maladie vint le surprendre, ce savant antiquaire venait de commencer l'impression d'une *Histoire du monastère et des évêques de Luçon*, in-8°, et des *Lois et usages de l'Aquitaine du Nord*. La société des antiquaire de l'Ouest a publié, après sa mort, une notice qu'il avait composée sur *Isabelle d'Angoulême*. Il a laissé inédite une *Histoire des seigneurs de Parthenay*. La Fontenelle a fourni divers articles à *la Biographie universelle*, signés F—T—E., et à l'*Histoire des villes de France* de Guilbert, une *Notice sur le Poitou*, t. 4. — Peu d'hommes ont autant fait que la Fontenelle pour l'histoire de leur province; il s'est occupé avec passion des antiquités du Poitou, et il a imprimé dans cette partie de la France aux recherches d'histoire locale, une impulsion qui ne s'est pas depuis ralentie. A. M—Y.

LAFORCE. *Voyez* FORCE et PIGANIOL.

LA FOREST (ANTOINE-RENÉ-CHARLES-MATHURIN, comte DE), d'une famille noble originaire du Maine, naquit le 8 août 1756, à Aire (Pas-de-Calais), où son père, capitaine au régiment du roi et chevalier de St-Louis, remplissait les fonctions d'aide-major. Pourvu à l'âge de seize ans d'une sous-lieutenance dans le régiment de Hainaut, il ne suivit pas longtemps la profession des armes. Une vocation précoce l'attirait vers la diplomatie. Il obtint, le 14 décembre 1774, d'être attaché en qualité d'élève au département des affaires étrangères, et fut, en novembre 1778, attaché à la légation de France aux États-Unis, sous le chevalier de la Luzerne, ministre plénipotentiaire qui y fut appelé de Munich pour remplacer M. Gérard (Conrad-Alexandre), frère aîné de Gérard de Rayneval (Matthias-Joseph), nommé vice-consul de France à Savannah, le jeune la Forest fut chargé de gérer le consulat général, le 22 juin 1785, en l'absence de Barbé-Marbois, et devint consul général en titre le 2 mars 1792, mais le consulat ayant été réuni à la légation, la Forest se trouva sans emploi et revint en France. Il quitta Philadelphie le 31 juillet 1793 et arriva au Havre le 25 septembre suivant. Peu de temps après son retour, il fut désigné par le comité de salut public pour faire partie de la légation française aux États-Unis, mise en commission sous la présidence ostensible de Fauchet qui avait le titre de ministre plénipotentiaire. La Forest était adjoint à Fauchet en qualité de consul général aux États-Unis; Pétry en qualité de consul à Philadelphie, et Leblanc en qualité de secrétaire de la légation. La première lettre, signée des quatre commissaires, écrite de Brest où ils devaient s'embarquer, porte la date du 19 *frimaire an* 2 (9 décembre 1793). Ils étaient à Philadelphie le 2 *ventôse an* 2 (21 février 1794). Ce fut à cette époque que Fauchet remit ses lettres de créance. La Forest signait avec les autres commissaires les dépêches soit politiques, soit commerciales. La dernière qu'ils signèrent est du 25 *plairial an* 3 (13 juin 1795), quoiqu'ils eussent été révoqués le 5 *vendémiaire an* 3 (26 septembre 1794). Fauchet et Pétry étaient de retour à Brest le 9 *vendémiaire an* 4 (1er octobre 1795. La Forest prolongea son séjour aux États-Unis; il revint plus tard sur un bâtiment neutre. Le 18 juillet 1797, le directoire ayant nommé au département des relations extérieures l'ex-constituant Talleyrand, ce ministre, qui avait vu la Forest aux États-Unis, le fit appeler le jour même de son installation et lui confia la direction des fonds et de la comptabilité de son ministère, qu'il garda jusqu'à la révolution du 18 brumaire. En novembre 1799, il fut fait commissaire central du gouvernement près l'administration des postes; il fut en même temps chargé de suivre plusieurs négociations, et accompagna, au mois d'octobre 1800, Joseph Bonaparte au congrès de Lunéville en qualité de premier secrétaire de légation. Après la conclusion de la paix, il fut envoyé à Munich comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire; et l'année suivante, nommé ministre extraordinaire près la diète de Ratisbonne, il eut, en cette qua-

lité et de concert avec le baron de Buhler, ministre de Russie, à exercer la médiation de la France dans les règlements des indemnités germaniques. « M. de la Forest, dit M. Thiers (1), par « sa connaissance des affaires allemandes, par « son activité, réunissait les qualités convenables aux fonctions difficiles dont il allait être « chargé. » — « Il dirigea, ajoute M. Armand Lefebvre (2), les délicates opérations des indemnités germaniques, avec un talent et une intégrité auxquels les historiens de l'époque ont « rendu un juste hommage. » Parmi les conseillers adjoints à ce ministre, celui auquel on attribue le plus d'influence fut M. Jacques Mathieu, auteur du premier plan d'indemnités (3). Mais ce plan fut modifié par suite de diverses réclamations et entre autres de celles de l'Autriche, fondées sur des stipulations expresses, qui néanmoins trouva dans le second plan de nouveaux motifs de se plaindre. La noblesse immédiate eut plus de motifs de se plaindre, car elle fut privée par le second plan des indemnités que le premier plan lui accordait. Le 1er mai 1803, de la Forest passa à Berlin avec le titre d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire; une déplorable circonstance vint augmenter les difficultés de sa mission, qui avait pour objet de maintenir la neutralité de la Prusse. Toutefois, elle fit ressortir la fermeté et la sérénité de son caractère: ses dépêches ne dissimulèrent pas l'horreur qu'avait inspirée ce funeste événement. Laissons parler l'historien du *Consulat et de l'Empire* : « Dès qu'on apprit la terrible « exécution de Vincennes, le parti français fut « réduit à se taire et à ne plus présenter même « des excuses. Le ministre de France, jouissant « d'une grande considération personnelle, se « trouva subitement abandonné de la société « prussienne..... » Le premier consul fit réprimander durement de la Forest pour avoir rapporté trop fidèlement, dans sa correspondance, les impressions du public de Berlin (4). Deux années encore s'écoulèrent pendant lesquelles de la Forest lutta contre les influences vers la coalition; il ne put l'arrêter sur cette pente, et les négociations firent place à la campagne de 1806 et à la bataille d'Iéna (5). Après la paix de Tilsitt, le comte de la Forest fut désigné pour l'ambassade de Russie (6). Déjà ses équipages étaient en route, et il allait se rendre à son poste; mais, à la nouvelle des événements d'Aranjuez, l'empereur lui donna l'ordre de partir pour l'Espagne dans les vingt-quatre heures; il y remplaça M. de Beauharnais en qualité d'ambassadeur. Murat, à la tête d'une armée française, venait d'occuper Madrid. « L'empereur, dit M. Armand Lefèvre, « en plaçant un homme d'autant de lumière et de « sagesse à côté du bouillant Murat, avait voulu « donner à ce prince un guide et comme un mentor. » Pendant cinq ans, il assista à toutes les péripéties de la lutte désastreuse engagée dans la Péninsule, et eut à remplir le rôle difficile d'intermédiaire officiel entre deux frères qui s'entendaient si peu. Le comte de la Forest sut conserver une situation digne au milieu de ces tiraillements dont une publication récente a révélé les pénibles détails. Une des lettres du roi Joseph, adressée le 1er janvier 1812 au comte de la Forest se termine par ces mots : « J'ai écrit directement à Sa Majesté Impériale, j'ai écrit au « prince de Neufchâtel pendant votre maladie, et « je n'ai pas eu de réponse. Je dois croire que « l'empereur a pensé que c'était vous, monsieur « le comte, qui deviez être notre intermédiaire ; « connaissant aussi bien que moi ma position, « ayant la confiance de l'empereur et mon estime, vous êtes plus propre qu'un autre à cette « communication (3). » Le climat de l'Espagne et tant de fatigues avaient ébranlé la santé du comte de la Forest; cependant il ne rentra en France qu'en 1813, quand le roi Joseph fut lui-même sur le point de repasser les Pyrénées; et dès la fin de la même année, il fut chargé de négocier à Valençay, avec le roi Ferdinand VII, le traité qui rouvrait à ce prince la porte de ses États. Il se présenta à ce prince, le 17 novembre 1813, sous le nom de M. Dubosque, et lui exposa ainsi l'objet de sa mission : « L'empereur m'a ordonné de « me présenter devant Votre Altesse sous un « nom supposé, afin que ma mission fût secrète. « Je suis chargé d'assurer Votre Altesse que Sa « Majesté souhaite de vous rapprocher de vos augustes parents. Il tente à cet effet des efforts « infructueux à Bayonne. L'Espagne est en proie « à l'anarchie et au jacobinisme. Sa noblesse déchue, son clergé anéanti, sa marine sans ressource, ses colonies en pleine révolte, voilà ce « qu'ont produit les Anglais, qui se servent du « nom de Votre Altesse et l'invoquent contre son « gré, pour substituer la république à la monarchie, à l'aide des cortès. Les véritables Espagnols gémissent sur le sort de leur patrie; ils « demandent la sûreté des propriétés et le rétablissement de l'ordre. L'empereur a entendu « leurs plaintes et m'a chargé de les faire connaître à Votre Altesse, afin de régler avec elle « l'intérêt bien entendu de la France et de l'Espagne, qui demande à être gouvernée par un « souverain du mérite de Votre Altesse. On m'a « confié la mission dont je m'acquitte, à cause de « l'expérience qu'on suppose que quarante ans de « travaux diplomatiques et l'habitude des cours « m'ont donné. Je ne négligerai rien pour plaire

(1) *Histoire du consulat et de l'empire*, t. 4, p. 119.
(2) *Histoire des cabinets de l'Europe*, t. 3, p. 490.
(3) *Histoire abrégée des traités* par Kooh, continuée par Schoell, t. 4, p. 286 et suivants.
(4) Thiers, t. 5, p. 15 et 37.
(5) Voyez le récit de la négociation dans l'*Histoire du consulat et de l'empire*, par Thiers, t. 5, p. 15, 37, 79; t. 5, p. 52-203, 401
(6) Armand Lefèvre, t. 3, p. 360.

(1) Armand Lefèvre, t. 3, p. 490.

« à Votre Altesse pendant tout le cours de cette « négociation. Je la prie d'aider à ce que je « conserve le plus sévère *incognito*. Mon nom étant « connu, ma présence ici inquiéterait les Anglais, « qui tenteraient tout pour s'opposer aux résul- « tats heureux que l'accord de Votre Altesse et de « l'empereur peut produire. » Après plusieurs entrevues dans lesquelles l'objet principal du comte de la Forest était d'obtenir de Ferdinand VII, pour condition de son rétablissement sur le trône, l'expulsion des Anglais du territoire espagnol, voyant que le roi ne consentirait jamais à déclarer la guerre à l'Angleterre, il se relâcha un peu de ses premières prétentions, et consentit à signer le 13 décembre avec le duc de San-Carlos le traité qui rendait la paix aux deux puissances. On peut attribuer au désir qu'avait le comte de la Forest de voir cet heureux dénoûment, plutôt qu'à l'adresse diplomatique du chanoine Escoiquitz et de Macanaz, les démarches qu'il fit auprès de Napoléon pour lui persuader de lever tous les obstacles qui s'opposaient encore au retour de Ferdinand dans ses États. Il défendit si bien les intérêts de ce monarque et sut présenter avec tant de force les avantages qui devaient en résulter pour la France, que l'empereur en fut frappé et qu'il lui fit expédier l'ordre de prévenir le roi et les princes qu'ils pouvaient rentrer en Espagne sans se soumettre à aucune condition, et qu'il allait leur envoyer des passe-ports à cet effet. Ces détails, dont l'exactitude ne peut être contestée puisqu'ils sont extraits d'un journal que Ferdinand rédigea lui-même pendant le cours de cette négociation, serviront à fixer l'opinion sur la conduite du comte de la Forest. Cependant les événements suivaient une marche rapide : lors de la formation du gouvernement provisoire, le 3 avril 1814, le comte de la Forest fut chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, et fut nommé par le roi, le 4 mai suivant, son commissaire pour la préparation du traité de Paris. A l'issue de ces négociations, il reçut le grand cordon de la Légion d'honneur. Il eut pendant les cent-jours à remplir le mandat de député du département de Loir-et-Cher; et trois fois, dans le cours de la seconde restauration, il présida l'un des colléges électoraux de ce département. Nommé pair de France le 5 mars 1819, ministre d'État et membre du conseil privé en 1825, il continua à prendre part aux affaires jusqu'à l'âge le plus avancé. Ses dernières années s'écoulèrent paisiblement au sein de sa famille, dans sa terre de Fréchines, département de Loir-et-Cher : c'est là qu'il est mort, le 2 août 1846, à l'âge de 90 ans. Avec lui s'est éteinte sa famille. Il n'avait eu de Catherine Lécuyer de Beaumanoir, fille du gouverneur des pages de la reine Marie-Antoinette, qu'une fille, mariée en 1808 au marquis de Moustier, substitué héréditairement à la pairie de son beau-père. Le frère du comte de la Forest, mort maréchal de camp, n'avait jamais été marié. G—RD.

(1) Lettres du roi Joseph, éditées par M. Ducasse, t. 8, p. 292, voir aussi même tome, p. 55, 136, 332, 384.

LAFORGE (J. DE), poëte français sur lequel les biographes gardent le silence le plus complet. Il existe dans l'Anjou une famille du même nom qui a produit plusieurs hommes de mérite. Si Laforge est originaire de cette province, il paraît certain du moins qu'il habitait Paris. Il eut, en 1664, l'honneur de présenter au roi *la Hongrie sauvée*, poëme héroïque, in-4°. La même année, il fit imprimer *la Joueuse dupée*, comédie en un acte et en vers, in-12. On en trouve l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, t. 9, p. 317. Quoique médiocre, cette pièce est cependant supérieure à la plupart de celles de Villiers, de Chevalier, etc. ; la marche en est naturelle et le style passable. Laforge avait déjà publié *le Cercle des femmes savantes*, dialogue en vers héroïques, Paris, 1663, in-12; petit volume très-rare. On trouve à la fin la *Clef* des noms des savantes de France, au nombre de soixante-sept, dont il est parlé dans cet ouvrage, suivant l'ordre où elles y sont placées. Cette Clef a été reproduite par Beauchamp dans ses *Recherches sur le Théâtre-Français*, t. 2, p. 257. Parmi les savantes que Laforge cite avec éloge, on distingue mesdames de Sévigné et de Grignan, madame Scarron (Maintenon), mademoiselle de Scudéry et madame de Lafayette. W—S.

LAFOSSE (CHARLES DE), peintre, naquit à Paris en 1640. Son père, Antoine de Lafosse, était joaillier. Le jeune Charles se sentit, presque au sortir de l'enfance, un goût invincible pour la peinture. Son père le plaça dans la célèbre école de Lebrun, et les progrès du jeune artiste furent si rapides et si grands, qu'il obtint en peu de temps une pension du roi et la faveur d'être envoyé en Italie. Après avoir étudié la correction du dessin et le grandiose de la composition dans les chefs-d'œuvre de l'école romaine, il se rendit à Venise, et se perfectionna dans le coloris, en méditant avec assiduité les chefs-d'œuvre de Paul Véronèse et du Titien. C'est aussi en Italie qu'il apprit la peinture à fresque. Ce genre, qui exige beaucoup de promptitude et une grande sûreté dans l'exécution, a été peu cultivé en France, soit à cause du climat, soit par la nature même des travaux ordonnés par les souverains : mais les succès qu'y ont obtenus les Mignard, les Lafosse et quelques autres, prouvent que, s'il était davantage cultivé par nos artistes, ils sauraient s'y placer au même rang que les Italiens. A son retour en France, où sa réputation l'avait devancé, Lafosse fut chargé de peindre dix tableaux pour la chapelle du Gonfalon, à Lyon; mais il n'en fit que deux, représentant l'un la *Visitation* et l'autre l'*Adoration des rois*. Ils passent pour une des plus belles choses qui soient sorties de son pinceau. Louis XIV lui confia alors l'exécution de quelques tableaux dont il voulait orner les châteaux de Trianon et de Marly. Il

peignit ensuite à fresque, dans l'église de St-Eustache, la chapelle du Mariage, en concurrence avec Mignard, qui avait peint celle des fonts. Ses deux tableaux, où il avait représenté le *Mariage d'Adam et d'Eve* et celui *de la Vierge*, se firent généralement admirer par la beauté du coloris. On regrette la perte de ces tableaux et de ceux de Mignard : ils furent détruits lorsque, pour construire le nouveau portail de St-Eustache, on fut obligé de démolir les deux chapelles qui les renfermaient. Les religieuses de l'Assomption chargèrent Lafosse de peindre à fresque le dôme et le chœur de leur église; mais ces deux ouvrages, et particulièrement la peinture du dôme représentant l'*Assomption*, furent jugés inférieurs à ceux qu'il avait peints précédemment. En 1683, il fut reçu membre de l'académie de peinture sur son tableau de l'*Enlèvement de Proserpine;* et en peu d'années, il obtint les premières charges de cette assemblée. Sa réputation s'étendit jusqu'en Angleterre, où lord Montaigu l'appela pour décorer l'hôtel qu'il venait de faire bâtir à Londres. Il y peignit deux grands plafonds, représentant l'*Apothéose d'Isis* et l'*Assemblée des dieux*. L'artiste y déploya toutes les richesses de son génie, et s'y fit admirer également par la poésie de la composition, la magie de la couleur et la beauté de l'ordonnance. Le roi Charles II en fut tellement frappé, qu'il engagea Lafosse à se fixer en Angleterre, lui promettant des avantages considérables et de nombreux travaux. Mais Lebrun étant mort à cette époque, Mansart, surintendant des bâtiments, devint le directeur de tous les travaux ordonnés par Louis XIV. Cet habile architecte rappela près de lui Lafosse, qui était son ami, en lui faisant espérer le titre de premier peintre du roi. Ce fut surtout cette dernière promesse qui hâta son retour. En arrivant à Paris, il fut accueilli par Mansart, qui le força d'accepter un logement dans sa maison. Il lui demanda les esquisses de toutes les peintures dont on voulait décorer l'hôtel des Invalides. Lafosse les exécuta d'une manière supérieure; mais la mort de Mansart, qui survint dans ces entrefaites, fut cause qu'il n'obtint pas le titre de premier peintre du roi, et empêcha qu'on ne lui confiât l'exécution de toutes les peintures des Invalides. On lui fit peindre seulement le dôme et les quatre pendentifs ou arcs qui le soutiennent. Le reste fut partagé entre les Boullogne et Jouvenet. La peinture de ce dôme est l'ouvrage capital de Lafosse. Il contient trente-huit figures, formant trois groupes, dont le principal a pour objet *St-Louis déposant sa couronne et son épée entre les mains de Jésus-Christ, assis au milieu d'une gloire, et accompagné de la Vierge.* Les quatre pendentifs représentent *les Quatre Évangélistes avec leurs attributs et entourés d'anges.* Ces tableaux, peints d'une manière grande et large, d'un coloris brillant et vigoureux, bien composés et bien sentis, sont sans doute le chef-d'œuvre de Lafosse : malheureusement, l'influence du climat en a altéré les qualités les plus précieuses. Enfin Lafosse a peint dans le château de Versailles la voûte du chœur de la chapelle, les plafonds des salles du Trône et de Diane, ainsi que le dessus de cheminée de cette dernière pièce. Le tableau de la chapelle représente la *Résurrection;* ceux de la salle de Diane offrent l'*Arrivée de Jason à Colchos*, *Alexandre chassant aux lions*, et, sur la cheminée, le *Sacrifice d'Iphigénie;* ceux de la salle du Trône, *Auguste faisant construire le port de Misène*, *Vespasien dirigeant lui-même les travaux du Colisée*, *Coriolan fléchi par les larmes de Veturie sa mère*, *Alexandre rendant à Porus ses États;* et dans le centre du plafond, *Apollon environné des Saisons et des figures allégoriques de la France*, *de la Magnanimité et de la Magnificence* (1). Après la mort de Mansart, Lafosse se retira chez M. Crozat, son ami intime et amateur éclairé des arts. Il peignit pour lui le plafond de sa galerie et y représenta la *Naissance de Minerve*. Le musée du Louvre possède trois tableaux de cet habile artiste, savoir : l'*Enlèvement de Proserpine*, son morceau de réception à l'Académie de peinture; le *Mariage de la Vierge* et *Moïse sauvé des eaux*. On voit dans la chapelle du château du grand Trianon la *Salutation angélique*. C'est un tableau de chevalet, entouré d'une guirlande de fleurs peinte par Jean-Baptiste Monoyer, artiste habile en ce genre. Lafosse excellait également dans le paysage et dans la fresque. Les qualités qui distinguent ses productions sont une peinture moelleuse, une grande intelligence du clair-obscur, de beaux tons de couleur et une entente parfaite des effets d'une grande composition. Ses airs de tête ne manquent ni de noblesse ni d'expression; mais en général ses figures sont trop courtes, et par conséquent un peu lourdes, défaut qu'il paraît tenir de Lebrun, son maître; ses draperies ont un jet rarement heureux; son coloris enfin, quoique brillant et vigoureux, manque de ce naturel et de cette vie qui distinguent si éminemment les ouvrages du Titien, de Rubens et de Van Dyck, dont il rechercha l'imitation; et ses tableaux sont plutôt l'ouvrage d'un praticien exercé, qui connaît parfaitement l'effet que doit produire une grande machine pittoresque, que d'un coloriste habile qui sait rendre avec force et vérité les tons les plus délicats de la nature. Cependant on doit convenir que, malgré ces défauts, nul peintre n'a su, mieux que Lafosse, rendre ces torrents de lumière dorée qui éclairent les cieux, cette transparence des êtres célestes dont son pinceau aimait à reproduire les images. Les qualités qu'il a déployées dans ces vastes compositions sont assez éminentes pour lui avoir mérité

(1) Tous les tableaux que Lafosse a peints à Versailles sont à l'huile; ils ont par conséquent peu souffert; ils ont été restaurés dans le commencement de ce siècle, sous la direction de M. Dufour, architecte du roi au château de Versailles, avec le plus grand soin et le plus heureux succès, ainsi que toutes les autres peintures qui font l'ornement de ce magnifique palais.

d'être placé parmi les artistes du premier rang dont la France s'honore. Ses dessins sont pleins de couleur et font autant d'effet que ses tableaux; ils sont ordinairement exécutés aux trois crayons, ou bien c'est un simple trait à la plume, soutenu d'un petit lavis à l'encre de la Chine. Il en existe aussi quelques-uns au bistre, rehaussés de blanc au pinceau ou même à l'huile. L'intelligence des lumières, un grand feu, une touche lourde, des draperies pesantes, des figures un peu courtes sont les indices assurés de sa main. Aux talents les plus distingués dans la peinture Lafosse joignait des qualités morales non moins précieuses, et qui lui méritèrent l'estime de ses contemporains. Il mourut à Paris, en 1716, sans laisser d'enfants. Louis-Simon Lempereur a gravé, d'après ce maître, l'*Enlèvement de Proserpine*, grande pièce d'une belle exécution; Surugue, le *Sacrifice d'Iphigénie;* Simon Vallée, le *Mariage de la Vierge;* Cochin père, les *Peintures du dôme des Invalides*, en 22 planches; H. S. Thomassin, *Coriolan fléchi par sa mère;* Ch. Simoneau, *Vénus apportant le dictame pour guérir la blessure d'Enée*, etc., etc. — *Jean-Baptiste-Joseph* DE LAFOSSE, graveur au burin, naquit à Paris en 1721. Il fut élève de Fessard; il a beaucoup travaillé pour les libraires, et a rédigé toutes les gravures du *Voyage de Naples et Sicile*, par l'abbé de St-Non. Il s'est particulièrement exercé sur les dessins de Carmontelle. On sait que cet amateur avait un talent particulier pour saisir la ressemblance, et surtout le maintien et la physionomie de ses modèles. Lafosse s'est attaché à rendre ces qualités, et il y a réussi. On recherche encore les morceaux suivants : *le Duc d'Orléans à cheval, partant pour la chasse*, in-4°; *le Duc d'Orléans dans un fauteuil sur le bras duquel est assis le duc de Chartres, son fils*, in-fol., 1759; *Léopold Mozart accompagnant ses enfants sur le violon*, 1764; *la Famille Calas*, grand in-fol. oblong, 1765, etc. P—s.

LAFOSSE (ANTOINE DE), sieur d'Aubigny, neveu de Charles, et comme lui fils d'un orfévre, naquit à Paris vers 1653. Secrétaire de M. Foucher, envoyé du roi à Florence, il composa, pendant son séjour dans cette ville, une ode italienne qui le fit recevoir à l'académie des apatistes, devant laquelle il prononça un discours italien sur cette question : Quels sont les yeux les plus beaux, des noirs ou des bleus? Il concluait en donnant la préférence à ceux qui le regarderaient le plus tendrement. Il fut ensuite attaché au marquis de Créqui, et se trouvait auprès de lui à la bataille de Luzara lorsque ce seigneur y fut tué. Il fut chargé d'apporter son cœur à Paris, et il fit sur sa mort des vers qui sont imprimés dans ses œuvres. Enfin il passa auprès du duc d'Aumont, qui le fit son secrétaire et celui du Boulonnais, dont il était gouverneur. Lafosse mourut le 2 novembre 1708. Il a donné au théâtre quatre tragédies, *Polixène, Manlius Capitolinus, Thésée*, et *Corésus et Callirhoé*. « *Corésus*, dit Laharpe, est « un mauvais roman. *Thésée*, qui vaut un peu « mieux, est aussi dans le goût romanesque que « Lafosse a porté jusque dans l'ancien sujet de « *Polixène*, qui dans sa simplicité aurait pu avoir « beaucoup plus d'intérêt; mais *Manlius* est une « véritable tragédie : tous les caractères sont « parfaitement traités; ils agissent et parlent « comme ils doivent agir et parler. L'intrigue « est menée avec beaucoup d'art, et l'intérêt gra- « dué jusqu'à la dernière scène. » Cette pièce, tirée de la *Conjuration de Venise*, tragédie anglaise d'Otway, est très-supérieure à l'original. Lafosse a profité aussi, en quelques endroits, de l'ouvrage de l'abbé de St-Réal, qui avait fourni à l'auteur anglais son sujet. Il connaissait parfaitement les anciens; mais il n'avait point assez de charme dans le style pour faire passer avec succès leurs beautés dans notre langue : on ne fait aucun cas de sa *Traduction en vers des Odes d'Anacréon*. Ses œuvres ont été publiées en 2 volumes in-12, Paris, 1747, 1755, et en 1811, on a donné : *OEuvres choisies* de Lafosse et Duché, Paris, 1811, in-18. A—G—R.

LAFOSSE (ANNE CHARLIER, femme), fille d'un coutelier de Paris, y naquit et fut baptisée à la paroisse de St-Merri vers la fin du 17e siècle. On ne sait rien de ses premières années. Elle épousa le sieur Lafosse, ébéniste établi sur la paroisse Ste-Marguerite, faubourg St-Antoine. Il y avait, en 1725, vingt ans qu'elle était attaquée d'une perte de sang, et depuis sept ans cette incommodité était devenue si continuelle, que la malade en était épuisée; sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait marcher, qu'elle avait peine à soutenir la lumière et que le jour l'incommodait. Ayant été élevée pieusement, elle avait toujours, autant que ses forces avaient pu le lui permettre, rempli avec exactitude ses devoirs religieux. Une protestante, sa voisine, lui dit un jour qu'elle devait, à l'exemple de l'hémorrhoïsse de l'Évangile, demander sa guérison à Jésus-Christ, « assis « à la droite de son Père. » Par une sorte d'inspiration secrète, elle se sentit pressée de suivre ce conseil, et il lui sembla que le jour de la Fête-Dieu, consacrée au triomphe de Jésus-Christ, « présent dans le sacrement de l'autel, » était celui qui convenait le mieux à l'accomplissement de son dessein. Cette fête approchait, et tombait cette année le 31 mai. La dame Lafosse s'était préparée à cette action par la communion qu'elle était allée recevoir à sa paroisse, et s'était trouvée si fatiguée des efforts qu'elle avait faits qu'on l'avait rapportée chez elle presque mourante. Le matin du jour de la fête, elle était dans un tel état de débilité que, s'étant fait descendre dans la rue, elle s'y trouva mal, et que deux personnes étaient obligées de la soutenir. Cependant quand on l'avertit que le saint-sacrement approchait, elle tâcha de se mettre à genoux; mais elle retomba sur ses mains. Dans cette position, elle redoubla d'efforts pour se traîner et fit

en effet quelques pas, priant avec une foi vive Jésus-Christ, présent dans le saint-sacrement, de la guérir. Tout à coup elle se sentit plus de force; elle dit à ceux qui la soutenaient de la laisser. On la vit se lever, marcher dans la foule et suivre la procession; elle alla seule jusqu'à l'église, perdant néanmoins toujours une grande quantité de sang; mais, au moment qu'elle entra dans l'église, « elle sentit la source du « sang qu'elle perdait desséchée (1), » et se trouva entièrement guérie. Elle assista à tout l'office, se mettant à genoux et se relevant seule. Elle retourna chez elle à pied sans le secours de personne, au grand étonnement de son mari et de tout son voisinage, témoin de ce changement merveilleux. Cet événement ne put manquer de faire beaucoup de bruit : on venait de toutes parts chez la dame Lafosse pour s'en assurer. Elle fut visitée par des princes, par des évêques, par des personnes de tout état et qualité, par des protestants même. Le chirurgien qui l'avait traitée, tous ceux qui l'avaient connue, tout son quartier, l'un des plus populeux de Paris, attestaient l'état de maladie dans lequel on l'avait vue pendant si longtemps. Cependant on la voyait libre, agile même dans tous ses mouvements, et l'on ne pouvait douter de sa guérison. Une grande princesse lui fit offrir des secours, d'autres personnes voulurent lui faire des présents; quoiqu'elle ne fût point riche, elle refusa tout, satisfaite, disait-elle, de la faveur qu'elle avait reçue, et craignant qu'on pût lui reprocher de faire servir les dons de Dieu à des intérêts temporels. L'autorité ecclésiastique crut devoir prendre connaissance d'un fait aussi extraordinaire et qui concernait la religion. Le cardinal de Noailles, alors archevêque de Paris, ordonna une information, et en chargea l'abbé Dorsanne. Il voulut que cinq médecins, tous célèbres et docteurs-régents de la faculté de Paris, examinassent la dame Lafosse. Plus de soixante témoins furent entendus, et toutes les formalités observées avec une exactitude rigoureuse. Ce fut d'après ces témoignages et le rapport qui lui en fut fait que, dans un mandement publié le 10 août 1725, le cardinal-archevêque, « jugeant « que la guérison de la dame Lafosse était extraor- « dinaire, surnaturelle et miraculeuse, » ordonna qu'il en fût rendu grâces à Dieu, permit qu'elle fût publiée, et voulut que, pour en conserver la mémoire, une pierre sur laquelle serait gravé le dispositif de son mandement fût érigée dans l'église de Ste-Marguerite. Le 14 décembre de la même année, la dame Lafosse fut présentée au roi et à la reine. Depuis ce temps, un office annuel, avec octave, se célèbre à Ste-Marguerite en commémoration de ce miracle (2). La pierre ordonnée par le mandement avait été placée dans l'église, et elle se trouve, dit-on, aujourd'hui à l'hôtel de Soubise, dans une des salles des archives. On sait qu'un parti a voulu s'autoriser de ce miracle et a essayé de s'en servir pour justifier sa résistance à des décisions du chef de l'Église. Cette prétention est désavouée et combattue par le mandement lui-même, quoique émanant d'un prélat qui, pendant un temps, s'était montré opposé à ces décisions. L—Y.

LAFOSSE (Étienne-Guillaume), hippiatre du 18e siècle, maréchal des écuries du roi, en réunissant des notions disséminées dans une foule d'ouvrages anciens et modernes sur la médecine vétérinaire et en pratiquant assidûment son art, en a reculé les bornes. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *Traité sur le véritable siége de la morve des chevaux*, Paris, 1749, in-8°; traduit en allemand en 1750; 2° *Observations et découvertes faites sur les chevaux, avec une nouvelle pratique de la ferrure*, Paris, 1754, in-8°; 3° *Traité des accidents qui arrivent dans le sabot du cheval*, avec un supplément pour le Traité de la morve, imprimé en 1749, 1754, in-8°; 4° *Nouvelle Pratique de ferrer les chevaux*, Paris, 1756, in-8°; 5° *Mémoire sur une tumeur du pied des chevaux, rapportée mal à propos à la morsure d'une souris, et qui se guérit par l'incision* (publié dans la collection des savants étrangers, *Acad. des sciences*). Il avait déjà paru à Londres, en 1751, un écrit attribué à Lafosse *sur les glandes des chevaux*, et traduit du français en anglais par H. Bracken. E. G. Lafosse mourut en 1765, et laissa un fils qui, aidé de ses leçons, l'a surpassé d'autant plus facilement qu'une impulsion générale encourageait singulièrement alors l'étude de la médecine vétérinaire. Haller faisait le plus grand cas des deux Lafosse, et il leur a, dans sa *Bibliotheca chirur.*, assigné une place honorable, quoiqu'il ne connût point encore les deux derniers ouvrages importants publiés par le fils. D—G—S.

LAFOSSE (Philippe-Étienne), fils du précédent, surpassa de beaucoup son père, ce qui tint peut-être uniquement à ce qu'il vécut dans des temps plus favorables, à une époque où existaient les écoles vétérinaires fondées, celle de Lyon, en 1761, et celle d'Alfort peu d'années après, sur un plan plus vaste que la première. Bourgelat, qui n'aimait pas les deux Lafosse, et qui se donna le tort de les déprécier en termes aussi peu modérés que mal sonnants, parvint à les écarter des établissements à l'institution desquels il avait contribué d'une manière si puissante; mais il ne put empêcher le fils de mettre à profit pour son propre compte l'impulsion nouvelle que les études vétérinaires, jusqu'alors si

(1) Paroles du mandement de Mgr le cardinal-archevêque.

(2) Cet office, dont les hymnes latines ont été composées par Coffin, a été réimprimé en 1761, in-8° de 93 pages. La solennité annuelle, interrompue depuis la révolution, a été reprise en 1818, le 31 mai, jour qui coïncidait précisément cette année avec l'octave de la Fête-Dieu (*voy.* la *Chronique religieuse*, 3e cah., t. 1er, p. 67). Le miracle de madame Lafosse a donné lieu à une correspondance polémique entre le chanoine Hoquiné et le pasteur Jacob Vernet, de Genève, imprimée en 1726-29, 2 vol. in-8°. *Voy.* Senebier, *Histoire littér. de Genève.*

arriérées en France, venaient d'y recevoir. Livré à ses seuls efforts, Lafosse parvint à obtenir le titre de médecin ordinaire des écuries du roi, place que des vexations de toute espèce ne lui permirent cependant pas de conserver; il fut même forcé de s'expatrier de 1777 à 1781. A sa rentrée en France, il fut successivement vétérinaire en chef aux voitures de la cour, au corps des carabiniers et à celui de la gendarmerie. Les principes de la révolution n'eurent pas de peine à germer dans une tête qui sentait sa valeur et qui n'avait trouvé jusqu'alors qu'obstacles et découragements : aussi Lafosse fut-il, au 14 juillet 1789, l'un des premiers à se porter sur le dépôt d'armes des Invalides et à marcher contre la Bastille. En peu de temps il devint commandant de section, officier municipal et membre du comité militaire, où il travailla principalement à l'organisation de la garde nationale. Nommé en 1791 inspecteur vétérinaire des remontes de la cavalerie, il déploya beaucoup d'activité dans ces fonctions qu'il remplit d'abord seul, puis avec plusieurs collègues réunis en comité. Sa vigilance et sa probité lui attirèrent la haine des dilapidateurs, dont les délations l'eussent probablement conduit à l'échafaud, vers la fin de 1793, sans le généreux appui que lui prêta Huzard, son parent et son ami. Rentré dès lors dans la vie civile, dont il ne sortit plus, il mourut au mois de juin 1820, dans un âge avancé, à Villeneuve-sur-Yonne, ayant eu l'honneur d'être un des premiers correspondants de l'Institut dans la section d'économie rurale. Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° *Dissertation sur la morve des chevaux*, Paris, 1761, in-12. Lafosse a varié d'opinion sur la question importante et aujourd'hui si débattue des propriétés contagieuses de la morve, qu'il rejeta d'abord et qu'ensuite il admit. 2° *Le Guide du maréchal, avec un Traité sur la ferrure*, Paris, 1766, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1767, 1771, 1789, 1792, 1794, 1817 et 1822, in-8°. Il en a paru des réimpressions ou des contrefaçons à Avignon en 1795, 1798, 1800 et 1803. 3° *Cours d'hippiatrique, ou Traité complet de la médecine des chevaux*, Paris, 1769, in-fol., avec 65 planches. Réimprimé en 1774, ce livre est remarquable par le luxe de l'impression et l'exactitude des planches. 4° *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manége et maréchallerie*, Paris, 1775 et 1776, 2 vol. in-4°; Bruxelles, 1776, 4 vol. in-8°; 5° *Manuel d'hippiatrique*, Paris, 1803, in-12; 1813, in-12; 1824, in-12, par les soins d'U. Leblanc; 6° *Observations et découvertes d'hippiatrique*, Paris, 1801, in-8°; 7° *Nouvelle Théorie pratique d'équitation*, Paris, 1819, in-8°. Titre trompeur sous lequel Lafosse a masqué une diatribe contre les écoles vétérinaires, celle d'Alfort surtout, qu'il faudrait juger avec sévérité si les faiblesses d'un octogénaire, qui n'eut jamais à se louer de l'autorité, ne méritaient pas quelque indulgence. Lafosse a aussi coopéré au *Cours complet d'agriculture pratique*, publié en 1809 (1). J—D—N.

LAFOSSE (Jean), médecin, naquit à Montpellier en 1742, et mourut dans la même ville en 1775. Reçu docteur en 1764, il se livra à l'enseignement particulier, et fit presque sans interruption et jusqu'à sa mort des cours de leçons fort suivis sur l'anatomie, la physiologie et la matière médicale. Lafosse, étant devenu membre de la société royale des sciences, lut deux *Mémoires*, le premier sur les contre-coups, et le second sur les anastomoses ou communications des vaisseaux; l'un et l'autre ont été imprimés dans la collection des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris pour 1767 et 1772. Il a aussi paru dans le recueil de la société royale de Montpellier de 1772, un extrait d'un travail très-étendu que Lafosse se proposait de faire sur les desséchements d'une partie des marais qui bordent la côte du bas Languedoc. Ce fut dans ce temps que survint l'affaire si connue des Calas. Lafosse attaqua le rapport destiné à constater l'état du cadavre de Calas le fils, et en déduisit une conclusion tout opposée à celle qui motiva le supplice du père. Cette circonstance donna lieu à une correspondance de Lafosse avec Voltaire, qui l'accueillit avec distinction lorsque, sur son invitation, il s'arrêta quelques jours à Ferney en se rendant à Paris. Lafosse, passant du suicide à d'autres points, se trouva conduit insensiblement à l'examen approfondi des plus importantes questions de la médecine légale, et il se proposait d'en donner un traité complet quand la mort, qui le surprit à 32 ans, l'empêcha de terminer un si beau projet. On trouve cependant une partie de ce travail, ainsi que quelques articles de chimie rédigés par lui, dans le Supplément du Dictionnaire encyclopédique. Son éloge par de Ratte a paru par extraits dans les Éloges des académiciens de Montpellier, publiés à Paris en 1811 par l'auteur de cet article. D—G—S.

LAFOSSE (Jean-François de), né à Orléans le 6 octobre 1734, y commença des études qu'il perfectionna dans la capitale, et dont le résultat fut de lui donner ces goûts dispendieux qui se rapportent aux beaux-arts. Prêtre habitué d'une paroisse de Paris, il en peignit si gaiement les embarras dans une épître à M. de Jarente, évêque d'Orléans, que ce prélat prétendit l'en sauver en lui donnant un canonicat de sa cathédrale. L'abbé de Lafosse devint bientôt maître d'une fortune assez considérable pour se permettre d'avoir une galerie aussi riche en tableaux qu'en livres rares; mais sa générosité nuisit bientôt à son inclination. Un peintre, un amateur n'exprimèrent jamais leur surprise sans recevoir dans le même jour le dessin ou le livre précieux

(1) M. Goubaux, professeur à l'école d'Alfort, a donné en 1858 une Histoire de la vie et des travaux de Philippe-Étienne Lafosse, Paris, in-8° de 24 pages. Cette notice est suivie de la liste des écrits de Lafosse. E. D—S.

qui la motivait. La révolution lui fit vendre à des prix inférieurs les objets qu'il avait conservés. Il survécut à la perte de sa fortune jusqu'au 16 mars 1813, qu'il mourut à Orléans, laissant à peine de quoi se faire enterrer. Nous avons de l'abbé de Lafosse : 1° *Eloge funèbre de Louis XV*, Orléans, Couret, 1774; 2° *Oraison funèbre de Louis-Philippe, duc d'Orléans*, Orléans, Couret, 1786; 3° *Poésies diverses*, par J. F. de Lafosse, Orléans, Huet-Perdoux, 1807, in-12. P—D.

LAFRERY (Antoine), célèbre imprimeur du 16e siècle, né à Salins, dans le comté de Bourgogne, se rendit à Rome avec Claude Duchet, son oncle (1), et y établit, pour la vente des estampes et des cartes géographiques, une maison dont la réputation s'étendit en Europe; il avait à ses gages un grand nombre d'artistes, et l'on croit assez généralement qu'il a manié lui-même le burin : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il retouchait la plupart des planches qu'il acquérait des artistes de son temps, ainsi que celles auxquelles il faisait travailler pour son propre compte. Comme en général la plupart des estampes anciennes ne portent pas d'autre nom que celui du marchand ou de l'éditeur, il devient presque impossible d'en connaître les véritables auteurs, et l'on ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Parmi les ouvrages que Lafrery a publiés, on distingue : 1° *un Sacrifice appelé Suovetaurilia*, Rome, 1553, grand in-fol. oblong; 2° *Recueil d'antiquités*, ayant pour titre : *Speculum romanæ magnitudinis*, composé de 118 planches et publié de 1554 à 1573. C'est l'ouvrage le plus considérable de son fonds. 3° *Naissance d'Adonis*, d'après Salviati, Rome, 1544, in-fol.; 4° *Jupiter foudroyant les géants*, d'après un dessin qu'on attribue à Raphaël. On croit aussi que la gravure n'est pas de Lafrery, mais de Caraglio. 5° *Illustrium jurisconsultorum Icones quæ inveniri potuerunt ad vivam effigiem expressæ ex musæo Marci Mantuæ Benavidii Patav.*, 1566, in-fol. fort rare; 6° *Onuphrii Panvinii* XXVII *pontificum maximorum elogia et imagines*, 1569, in-fol.; 7° *Effigies* XXIV *Romanorum imperatorum, et illustrium virorum*, 1570, in-fol. Il existe un *index* ou catalogue de toutes les estampes publiées par Lafrery, Rome, 1571, in-4°. Cet artiste mourut en 1577. W—S.

LAFRESNAYE (Vauquelin de). *Voyez* Fresnaye.

LA FUENTE. *Voyez* Fuente.

LAFUENTE (Alcantara Miguel), un des historiens espagnols les plus éminents dans les temps modernes, naquit à Archidona, dans la province de Malaga, le 10 juillet 1817. A vingt-trois ans, il terminait à Grenade ses études de droit. Il était encore élève du collége du Sacromente quand il avait conçu le dessein d'écrire son *Histoire de Grenade*. Il entra dans le collége des avocats de Grenade, et devint en 1846 député pour Archidona et fut bientôt choisi comme secrétaire des *cortès*. Ses éminentes connaissances d'histoire et de politique déterminèrent le gouvernement à le nommer *fiscal* ou intendant de Cuba. Mais à peine arrivé à la Havane, il fut atteint de la fièvre endémique à cette contrée et succomba presque immédiatement en août 1850. Son principal ouvrage est l'*Histoire de Grenade, comprenant celle de ses quatre provinces, Almeria, Jaen, Grenade et Malaga* (4 vol., Grenade, 1843-48, et 2 vol., Paris, 1851), où, se servant avec une sage critique d'un grand nombre de matériaux manuscrits et possédant d'ailleurs une parfaite connaissance du pays, il raconte et fait revivre pour ainsi dire, par sa narration pleine de coloris, une histoire si romantique en elle-même. Il écrivit encore un Traité de la chasse, un Manuel pour le voyageur à Grenade, et, en qualité de membre de l'académie royale d'histoire à Madrid, le discours de réception : Caractère et révolutions de certaines races d'Espagne, et spécialement de la race Mozarabe au moyen âge (1847). Z.

LAFUITE (François-Joseph), né à Lille le 17 février 1775, mort le 4 octobre 1842 dans la même ville, où il remplissait les fonctions de bibliothécaire, a publié : 1° *Eléments d'arithmétique*, Paris, an 9, in-8°, qui peut servir d'introduction aux traités d'algèbre et de géométrie; 2° *Epoques de l'histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, suivies d'un tableau des événements les plus remarquables qui se rattachent à chacune de ces époques, Lille, 1817, in-12; 3° *Histoire de Fénelon*, rédigée d'après l'*Histoire de Fénelon* de M. de Bausset, Lille, 1823, 1828, 1841, in-12; 4° *Histoire de Bossuet*, rédigée d'après l'*Histoire de Bossuet* de M. de Bausset, Lille, 1826, 1836, in-12; 5° *De l'Eglise catholique, apostolique et romaine, bonheur de la connaître et de lui appartenir*, Lille, 1830, 3 vol. in-18; 6° *Variétés instructives et morales*, Lille, 1831, in-18; 7° *La Foi, l'Espérance et la Charité*, Lille, 1833, 3 vol. in-18, et 1 vol. in-12; 8° *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille*, Lille, 1839-41, in-8°; deux volumes seulement ont paru, le premier contient : *Sciences et arts;* le second, l'*Histoire*; 9° *Histoire de Marie-Antoinette*, suivie d'un précis de la vie de Madame Élisabeth, Lille, 1842, in-12. Z.

LAGALLA (Jules-César), né en 1571, à Padula (1), dans la Basilicate, au royaume de Naples, a joui, sous le double rapport de philosophe et de médecin, d'une réputation très-étendue. Doué d'une rare facilité, il avait terminé ses premières études avant l'âge de onze ans; ses parents l'envoyèrent alors à Naples, où il fit ses cours de philosophie et de médecine avec un succès extraordinaire. Il fut reçu docteur en médecine à dix-huit ans, et, par une distinction hono-

(1) Claude Duchet, dont on a un Atlas très-considérable, in-folio max., mourut à Rome en 1585.

(1) A Lecce, suivant J. N. Erithræus (Rossi), *Bibl. Pinacotheca*.

rable, dispensé des frais de réception. Il servit ensuite, pendant un an, comme médecin sur les galères du pape, et, au bout de ce temps, fut appelé à Rome par le cardinal San-Severino, qui lui donna un logement dans son palais et le combla de ses bontés. Il dut à cet illustre protecteur la bienveillance du pape Clément VIII, qui le nomma, en 1597, professeur de philosophie au collége romain, place qu'il remplit pendant trente-trois ans de la manière la plus brillante. Lagalla aimait passionnément les femmes, et ses intrigues amoureuses lui attirèrent bien des désagréments. Mais son goût pour le plaisir ne ralentissait point son ardeur pour l'étude, et il donnait au travail une grande partie des nuits : il ne put, malgré la force de son tempérament, soutenir longtemps ce genre de vie. Ayant éprouvé des difficultés d'uriner, il voulut se sonder lui-même, et il mit si peu de soin à cette opération qu'il se déchira le canal de l'urètre. Aucun moyen n'ayant pu le guérir des suites de cet accident, il prévit sa fin prochaine et il l'envisagea avec fermeté; il voulut présider lui-même à la construction de son tombeau, dans une chapelle de l'église des Chartreux, et composa son épitaphe. Il légua ses manuscrits à son ami Allatius, le laissant le maître de publier ceux qu'il croirait utiles. Lagalla mourut le 15 mars 1624, après vingt-quatre jours de souffrances atroces, supportées avec une fermeté vraiment stoïque. Peu de temps auparavant, le roi de Pologne (Sigismond III) lui avait fait offrir la place de son premier médecin, qu'il refusa à raison de sa mauvaise santé. On a de lui : 1° *De passione Christi Domini Oratio*, Rome, 1600; 2° *De phænomenis in urbe Româ, novi telescopii usu à Galileo nuperrime suscitatis, physica disputatio; item de luce et lumine altera disputatio*, Venise, 1612, in-4°; 3° *Tractatus de cometis, occasione cujusdam phænomeni Romæ visi* 9 *novemb.* 1613; 4° *De immortalitate animarum ex Aristotelis sententia libri* 12, Rome, 1621, in-4°; 5° *De cœlo animato disputatio, ed. Leon. Allatio*, Heidelberg, 1622, in-4°. La *Vie de Lagalla*, écrite en latin par Allatius, a été imprimée à Paris en 1644, et dédiée à Gui Patin par Gabriel Naudé, in-8° de 32 pages : elle est rare et curieuse. Guill. Bates l'a insérée dans ses *Vitæ selectæ aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. W—s.

LAGALLISSONIÈRE (Barrin de). *Voyez* Gallissonnière.

LAGALISSONIÈRE (Auguste-Félix-Élisabeth-Barrin, comte de), fils de l'amiral de ce nom (*voy.* Gallissonière), naquit vers l'an 1740, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Après avoir fait de bonnes études, il entra comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, fit avec ce corps les guerres de Hanovre, et parvint successivement au grade de colonel. Il commanda en cette qualité la légion de Flandre, puis les chasseurs des Pyrénées; fut nommé maréchal de camp le 9 mars 1788, et employé comme tel dans le Dauphiné en 1788 et en 1789. Grand sénéchal d'épée héréditaire des cinq sénéchaussées de l'Anjou et du pays saumurois, il présida les trois ordres pour la convocation des états généraux en 1789, où il fut envoyé comme député de la noblesse d'Anjou. Dans la chambre de la noblesse, à la séance du 16 juin 1789, il fit des observations sur les subsistances et les grains; posa les vrais principes de cette législation, et, en parlant, au milieu de quelques murmures, de l'administration de Necker, il ne craignit pas de dire : « Beaucoup de personnes défendent sur « parole ce ministre : il sera un jour connu, il « n'en sera plus temps; et, quand les yeux se- « ront dessillés, la monarchie sera enveloppée « d'un crêpe funèbre!..... » La confusion des ordres étant opérée, Lagalissonière se distingua dans l'assemblée par la loyauté de son caractère, la pureté de ses principes, et fut remarqué parmi les orateurs. Il siégea constamment au côté droit, et signa toutes les protestations de la minorité. On a de lui un grand nombre d'opinions qu'il a fait imprimer, ou qui l'ont été par ordre de l'assemblée : 1° *Sur l'établissement proposé d'une milice ou garde bourgeoise;* 2° *Sur le rapport de M. Mounier, concernant la constitution;* 3° *Sur la déclaration des droits de l'homme;* 4° *Sur la gabelle;* 5° *Contre la vente des biens du clergé;* 6° *Sur la question, si l'exercice du droit de la guerre et de la paix doit être délégué au roi ou au corps législatif;* 7° *Sur les moyens de payer la dette publique;* 8° *Contre la suppression de la noblesse;* 9° *Contre le changement de la couleur du pavillon de France;* 10° *Sur les inconvénients de réunir la marine militaire à la marine marchande*, opinion imprimée par ordre de l'assemblée, et qui a servi de base à l'organisation de cette marine; 11° *Sur les assignats;* 12° *Sur les invalides;* 13° *Sur le droit d'initiative réclamé par les colonies; Sur les domaines congéables de la Bretagne* (c'est le seul orateur qui les ait défendus). 14° *Sur la faculté d'accorder des lettres de grâce, que l'on proposait d'enlever au roi;* 15° *Sur la question : Le roi est-il, oui ou non, justiciable d'un tribunal quelconque?* 16° *Sur la liberté et la sanction du roi;* 17° *Sur le serment exigé des ecclésiastiques;* et beaucoup d'autres, dont le plus grand nombre fut improvisé. Lagalissonière s'opposa fortement à la séparation de l'assemblée, le 31 octobre 1791, s'éleva contre la suppression des parlements, et demanda la réduction des départements, puisqu'on voulait, contre son opinion, supprimer les intendances qui coûtaient beaucoup moins, une seule intendance ayant été divisée en plusieurs départements, ce qui en a à peu près quadruplé la dépense. Sorti de France en 1792, il fut un des officiers généraux commandant l'avant-garde de l'armée des princes qui pénétra en Champagne dans le mois de septembre 1792. Licencié à la fin de la campagne, il passa à l'armée de Condé

en 1795, et, après avoir fait toutes les guerres de l'Allemagne de cette époque, il rentra en France en 1801, fut élu député au corps législatif par le département de la Sarthe, en 1809, candidat au sénat en 1810, et à la présidence du corps législatif en 1811. Après le retour des Bourbons en 1814, Lagalissonière fit au corps législatif quelques propositions et rapports qui ont été imprimés, entre autres sur l'importation des grains, sur le traitement à accorder aux députés hollandais, sur les naturalisations, sur la liste civile, sur la garde royale, sur la responsabilité des ministres, sur les tribunaux, etc. Il fut nommé lieutenant général le 22 juin 1814, et commandeur de Saint-Louis le 23 août suivant. Le corps législatif ayant été dissous par l'ordonnance du 13 juillet 1815, il ne rentra plus dans aucune fonction publique et alla vivre dans la retraite, où il est mort, vers 1820, dans un âge avancé. M—DJ.

LAGARAYE (Claude-Toussaint Marot de), gentilhomme breton, mérite une place distinguée parmi les bienfaiteurs les plus ardents de l'humanité. Il naquit à Rennes, le 27 octobre 1675, et fut envoyé à Paris, où il fit ses études avec succès au collége d'Harcourt. Consoler et soulager les malheureux fut toujours un besoin pour son cœur. Il y consacra sa fortune, ses travaux, sa vie entière. Tandis que sa tendre sollicitude leur prodiguait des soins de toute espèce, adoucissait le sort des prisonniers, fondait des écoles pour l'enfance, des hospices pour les vieillards et les malades, sa prévoyance active propageait les lumières qui devaient assurer à ces derniers des secours mieux dirigés et plus efficaces. C'est dans cette vue qu'il étudia la médecine, et qu'il publia un *Recueil alphabétique des pronostics dangereux et mortels sur les différentes maladies de l'homme, pour servir à MM. les curés de campagne et autres*, Paris, 1736, in-18; réimprimé en 1770. Le même désir d'être utile à ses semblables avait déterminé le comte de Lagaraye à étudier la chimie. Vers ce temps-là, le célèbre Rouelle avait mis cette science à la mode, et comptait au nombre de ses disciples plusieurs seigneurs et gens de qualité, qui se livraient à des recherches, et perfectionnaient l'art des expériences. Tels étaient les ducs de Chaulnes et de la Rochefoucauld, le comte de Lauraguais, le marquis de Fontanieu, le comte de Lagaraye. Ce dernier publia un traité de *Chimie hydraulique, pour extraire les sels essentiels des végétaux, animaux et minéraux, avec l'eau pure*, Paris, 1745, in-12, et réimprimé en 1775. On trouve dans cet ouvrage différents procédés pour multiplier le contact des molécules de l'eau avec les diverses substances qu'on soumet à son action, sans le secours du feu, ni d'aucun autre caustique. Le principal moyen qu'il employait était un tonneau dans lequel plusieurs moussoirs étaient mis en mouvement par une manivelle. C'est avec cet appareil qu'il préparait plus rapidement qu'on ne le faisait alors l'oxyde noir de fer connu sous le nom d'*éthiops martial*. Un procédé analogue lui apprit que le muriate d'ammoniaque pouvait être décomposé par le mercure coulant, et qu'il résultait de cette décomposition, opérée à l'aide de l'eau et de l'alcool, une liqueur contenant en dissolution du muriate ammoniaco-mercuriel. Lagaraye nomma cette liqueur *teinture mercurielle*, et l'employa avec succès dans les maladies syphilitiques, herpétiques et scrofuleuses. Cette préparation empirique eut de la vogue pendant quelque temps; mais elle a été abandonnée pour des remèdes plus simples et mieux connus dans leur composition. L'analyse végétale a dû quelques progrès aux travaux de Lagaraye. Ce fut lui qui apprit aux pharmaciens à préparer l'extrait sec de quinquina, lequel porta longtemps le nom de *sel essentiel* de Lagaraye. Son procédé est encore suivi; mais l'analyse chimique des différentes espèces de quinquina a prouvé que cet extrait ne contenait pas tous les principes actifs de l'écorce du Pérou, et qu'il était plus sûr et plus avantageux d'employer cette écorce en nature et parfaitement divisée. Informé des utiles découvertes de Lagaraye, Louis XV lui fit remettre deux fois une somme d'argent assez considérable à titre d'encouragement. Cet homme de bien mourut le 2 juillet 1755 dans son château de Lagaraye, près de Dinan, âgé de 80 ans, et regretté des pauvres, dont les larmes sont toujours le plus bel éloge de la vertu. Rennes, Dinan et tous les lieux circonvoisins se sont plus particulièrement ressentis des effets de sa munificence. On a de la peine à s'imaginer que la fortune et le zèle d'un simple particulier aient pu suffire à l'entretien et à la surveillance d'un si grand nombre d'établissements de charité; la liste en serait trop longue. Prisonniers, incurables, petites écoles, maisons d'éducation pour les filles, hôpitaux pour les pauvres, ses fondations pieuses embrassèrent tout, même une place à l'hôtel des gentilshommes à Rennes, et s'étendirent jusqu'à Paris, où il institua deux retraites à St-Sauveur et à St-Benoît. Les lecteurs qui seraient jaloux de connaître avec plus de détail ce véritable ami des hommes, ainsi que l'épouse vertueuse qui se montra constamment la digne émule de sa bienfaisance et de ses soins, pourront consulter l'ouvrage de l'abbé Carron intitulé *Les Époux charitables, ou Vie du comte et de la comtesse de Lagaraye*, Rennes, 1782, in-8°. A—T et C. G.

LAGARDE. *Voyez* Garde et Deshoulières.

LAGARDE (Philippe Bridard de), né à Paris en 1710, fils d'un homme de confiance du grand prieur, M. de Vendôme, fut élevé au Temple, et par ses liaisons avec l'abbé Mangenot contracta le goût de la littérature. On le destinait à l'état ecclésiastique; mais il avait plus de vocation pour le théâtre que pour l'église. Mademoiselle Lemaure, qui s'était retirée de l'opéra en 1727, vint s'établir dans le voisinage du Temple, et lia con-

naissance avec madame de Lagarde. L'abbé, s'étant attaché à l'actrice, la décida à rentrer au théâtre en 1730. Rebel et Francœur en surent gré à Lagarde, et lui confièrent les détails des fêtes particulières des petits appartements. C'est à Lagarde qu'on est redevable de l'établissement des costumes sur nos théâtres. Avant lui, la veuve de Pompée paraissait en grand panier, et César en chapeau garni de plumes; Amphitryon était habillé à la française, tandis que Sbrigani et Sganarelle avaient leurs costumes imaginaires. Ce fut en 1754, aux représentations à la cour de l'opéra d'*Alceste*, qu'eut lieu la réforme proposée par Lagarde, et qui depuis a été adoptée. Madame de Pompadour obtint à l'auteur une pension sur le *Mercure*, et le choisit pour son bibliothécaire. Lagarde mourut le 3 octobre 1767, instituant Crébillon fils pour son légataire universel. Ses écrits sont peu connus et ne méritent guère de l'être; mais c'était un homme de beaucoup d'esprit, passionné pour les lettres et pour les arts, et dont la conversation annonçait du goût, des vues très-fines et des connaissances très-variées. On a de lui : 1° *Lettres de Thérèse, ou Mémoires d'une jeune demoiselle de province pendant son séjour à Paris*, 1739-40, cinq parties in-12. Malgré la réimpression de cet ouvrage, il est oublié aujourd'hui. Le style en est précieux et n'est pas exempt de néologisme. 2° *L'Écho du public*, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, et qui fut bientôt supprimé; 3° Les *Annales galantes*, 1743, in-12, volume rare, l'édition entière ayant été supprimée. 4° *Factum pour la demoiselle Lemaure*, 1743, in-4°; 5° *la Rose*, opéra-comique (en société avec Lesueur et quelques autres); 6° *Le Bal de Strasbourg; les Amours grivois; les Fêtes de Paris :* ces trois pièces en société avec Favart; 7° En société avec l'abbé de Laporte, les articles sur les arts, sous le titre d'*Observations d'une société d'amateurs*, insérés dans l'*Observateur littéraire;* 8° Plusieurs articles dans le *Mercure;* 9° *Mignonette, ou le Quart d'heure*, comédie-ballet jouée en 1750. On en trouve le programme dans le quatrième volume du *Théâtre des petits appartements*. 10° Plusieurs chansons insérées dans divers recueils, et entre autres la chanson grivoise si connue, et quelquefois attribuée à Voltaire : *Malgré la bataille qu'on donne demain;* Lagarde l'avait composée en société avec le frère de l'abbé Mangenot. A. B—T.

LAGARDE (Joseph-Jean), secrétaire général du directoire exécutif, naquit à Narbonne le 11 mai 1755, et, après avoir fait ses études, se trouva transporté dans le nord de la France sans que l'on sache comment ni par quelle cause. Il était à Douai en 1776, y fut reçu avocat au parlement de Flandre, et cumula bientôt les fonctions de conseiller et de substitut du procureur du roi près la maîtrise des eaux et forêts, à Lille. En 1788 il fut pourvu d'un office de conseiller au bailliage de cette ville, et fut ensuite un des députés de l'ordre des avocats à l'assemblée de ce bailliage pour choisir les électeurs qui devaient nommer les membres des états généraux. Secrétaire d'une académie de Lille qui portait le nom de *collége des Philolèthes*, Lagarde fut aussi secrétaire du corps électoral qui forma l'administration départementale du Nord; et comme il avait adopté avec beaucoup de zèle la cause de la révolution, il fut nommé secrétaire général du département du Nord en 1790. Il obtint encore l'année suivante, par un cumul assez extraordinaire, la chaire de droit français à l'université de Douai, que cependant il fut obligé d'abandonner lorsqu'en octobre 1792 il eut été réélu secrétaire général. Ayant été dénoncé en 1793 comme rédacteur d'une adresse de l'administration départementale contre l'attentat du 20 juin 1792, il fut arrêté et détenu dans les prisons d'Arras, d'où il sortit assez promptement par l'intervention de Merlin (de Douai) et autres représentants qui le mirent en réquisition pour aller organiser la Belgique après l'invasion de 1794. Ce fut encore par la protection de Merlin et celle de Carnot qu'en 1795, lors de l'installation du directoire exécutif, Lagarde en fut nommé le secrétaire général, à la place de M. Trouvé, qui ne porta ce titre que quatre jours. D'un caractère fin et délié, Lagarde demeura inamovible au milieu de toutes les commotions qu'éprouva la constitution directoriale, pendant quatre ans, sous treize directeurs et trente-quatre ministres, et même jusqu'après l'établissement du consulat. Cependant le 9 juillet 1799, il avait été accusé par Frison, député belge, au conseil des cinq cents, de faire des dépenses excessives dans ses ameublements, quoiqu'il eût un traitement de 70,000 francs, des voitures et sept chevaux à sa disposition, et 35,000 fr. par an pour sa vaisselle. Ce député demanda une réduction, pour l'année suivante, sur des frais si exorbitants. Il dénonça ensuite Lagarde comme dilapidateur, dans sa mission en Belgique; pour avoir largement pourvu sa maison, à Suresnes, de meubles précieux appartenant à l'État; pour s'être rendu propriétaire, sous le nom de Gratiot, élève en chirurgie, d'une imprimerie et de deux journaux officiels, *le Rédacteur* et *le Défenseur de la patrie*, dont l'impression coûtait au gouvernement 46,000 fr. par an, tandis que l'imprimeur du corps législatif, Hacquart, qui avait offert de s'en charger à moitié prix, et divulgué d'autres malversations de Lagarde, avait été expulsé par la vengeance du secrétaire général et l'ordre du directeur Rewbell du local mis à sa disposition. Frison cita, comme preuves que Lagarde était le chef de la compagnie Gratiot, des lettres par lesquelles il demandait la clientèle de l'administration des postes, de celle de l'octroi et de divers entrepreneurs de services publics. Il ajouta qu'afin de pouvoir régler arbitrairement les mémoires de l'imprimerie, il avait fai supprimer la place de vérificateur, et qu'enfin

il avait destitué des pères de famille, ses subordonnés, sous prétexte qu'ils ne lui étaient pas assez dévoués. L'assemblée vota l'impression du discours de Frison et son triple renvoi au directoire, à la commission du budget, à celle d'enquête sur les dilapidations. Un message du directoire transmit au conseil des cinq cents, le 13 juillet, la réponse à cette dénonciation, et, dans la discussion qui s'ensuivit, Chalmel accusa de nouveau le secrétaire général de concussions, et s'opposa à la lecture du message et du mémoire justificatif. La lecture eut lieu cependant, malgré une vive opposition. Lagarde disait qu'une loi l'avait assimilé aux ministres quant au traitement, voitures et chevaux, mais qu'on avait exagéré de plus des trois quarts les frais de son logement. Il niait l'ameublement de Suresnes et la société avec Gratiot, tout en assurant que cette compagnie n'avait jamais reçu que ce qui lui était dû. Il attribuait la dénonciation de l'imprimeur Hacquart à des motifs de rancune, et n'imputait qu'à l'économie les destitutions qu'on lui reprochait. Le conseil ordonna le renvoi de cette lettre à la commission d'enquête. Le *Moniteur* du 1er thermidor (19 juillet), qui donne ces détails, ne dit point, comme l'ont avancé les deux *Biographies des contemporains*, que Lagarde fut présent à la séance, qu'ayant rencontré dans les corridors de la salle son dénonciateur, il confondit l'ingrat auquel il avait rendu d'importants services; que tous les chefs d'accusation furent discutés et anéantis, et que l'affaire fut terminée, à une grande majorité, en faveur de l'incriminé. C'est Lagarde lui-même qui a rapporté tout cela dans des mémoires ou des articles qu'il sut toujours obtenir de la complaisance ou de la crainte des journalistes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à cette époque l'affaire ne fut qu'assoupie ou ajournée, et que le silence de la commission fut moins honorable pour Lagarde que ne l'aurait été son rapport favorable ou un ordre du jour du conseil. Trois mois après arriva la révolution du 18 brumaire. Lagarde, mécontent de quelques-uns des directeurs, et surtout de Barras, cessa de ménager un gouvernement prêt à s'écrouler, fit tout ce qui dépendait de lui pour aider au triomphe de Bonaparte, et, sous prétexte que le directoire n'était pas en majorité, refusa de signer, après Gohier et Moulin, l'ordre que réclamait Dubois-Crancé, ministre de la guerre, pour arrêter Bonaparte, Murat et ses affidés. Il reçut au Luxembourg le décret de translation des deux conseils à Saint-Cloud, le porta lui-même à Bonaparte chargé de le faire exécuter, et en expédia plusieurs copies dans les départements. Il assista aux Tuileries à la réunion des chefs de la nouvelle révolution, et travailla le lendemain à Saint-Cloud. On conçoit qu'après de pareils services Bonaparte ne put l'éconduire sur-le-champ, lorsqu'il fut le maître; cependant il ne l'estimait pas, et n'en fit d'abord que l'adjoint de Maret, secrétaire général des consuls. Il biffa ensuite son nom sur la première liste des candidats sénateurs. Maret ayant été nommé secrétaire d'État le 25 décembre 1799, Lagarde devint secrétaire général; mais il perdit cette place en 1801, lorsqu'elle fut réunie aux attributions de Maret, et Bonaparte l'éloigna tout à fait en le nommant préfet du département de Seine-et-Marne. L'année précédente, Lagarde avait eu un procès avec l'imprimeur Gratiot au sujet du journal *le Défenseur de la patrie*, dont la publication, suspendue le 16 avril, avait été rétablie sur la responsabilité du secrétaire général, à cause des deux tiers d'intérêt que ce dernier avait dans le journal, sous le nom de son beau-frère Groslevin, et, peu de temps après, par un abus de pouvoir alors fort en usage, il obligea son coassocié dans cette entreprise à lui en faire abandon moyennant une faible indemnité. Gratiot fit imprimer plusieurs affiches virulentes contre le secrétaire des consuls, auquel il reprochait une partie des faits dénoncés par l'ex-député Frison et se plaignait de ce qu'on avait nuitamment enlevé et porté à la préfecture de police les livres et papiers relatifs à cette affaire. Ce procès fut terminé par le refus que fit le juge de paix, le 28 juin, de recevoir la plainte de Gratiot; par un rapport du ministre de la justice et une décision du conseil d'État, et enfin par jugement du tribunal de commerce, du 20 octobre, qui autorisa Groslevin à reprendre ses deux tiers dans le matériel et les augmentations de l'imprimerie. Lagarde ayant ainsi gagné un procès qui était au moins pour lui une affaire de famille, s'empressa de publier toutes ces pièces, dans le *Moniteur* du 26, avec sa lettre qui en donnait communication au premier consul, dans l'esprit duquel il ne se justifia probablement pas entièrement. Il conserva cependant sa place de préfet de Seine-et-Marne. Ayant échoué, en 1804, dans une nouvelle candidature au sénat conservateur, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur dès la création de l'ordre, et baron en 1809; mais, au mois de novembre 1810, il fut suspendu de ses fonctions sans que l'on en connaisse le motif. Cette suspension, quoi qu'en disent les deux biographies déjà citées, valait bien une destitution; car Lagarde n'obtint ni place, ni indemnité, ni pension. Il se retira alors dans le département du Nord, et il y vécut paisiblement jusqu'à la restauration. S'étant présenté au duc de Berry, à Lille, en 1815, comme une victime de Napoléon, il n'hésita pas à protester de son royalisme; et le prince y crut assez pour lui faire accorder par le roi une pension de 4,000 fr., dont il a joui depuis le 1er janvier 1816 jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 9 juillet 1839, à 84 ans. Lagarde était, dans les dernières années de sa vie, membre de la chambre des garanties, pour la caisse hypothécaire de Paris, et il s'amusait à faire des vers. Outre un grand nombre de mémoires qu'il a écrits sur des matières de juris-

prudence et d'administration dont la liste serait trop longue, il a publié : 1° *Compte de gestion du département du Nord*, dont il avait été secrétaire général; 2° *Instructions spéciales sur la conscription;* 3° *Mémoire historique, politique et commercial, sur le port de Dunkerque, présenté au roi en septembre* 1814; 4° *Instruction donnée par le préfet du département de Seine-et-Marne aux maires du département, sur toutes leurs fonctions*, sixième édition, 1809, in-8°. Ce livre a reparu sous le titre d'*Instructions générales sur les devoirs ou fonctions des maires et autres fonctionnaires municipaux*, précédé d'un *Traité de l'organisation de l'autorité municipale*, Paris, 1827, in-8°. A—T et M—DJ.

LAGARDIE. *Voyez* GARDIE.

LAGASCA (PEDRO DE). *Voyez* GASCA.

LAGERBRING (SVEN), historien suédois, né en 1707, mort le 5 décembre 1788, se nommait Bring avant d'avoir reçu du gouvernement de Suède des lettres de noblesse. Il professa longtemps l'histoire à l'université de Lund en Scanie, obtint le titre de conseiller de la chancellerie, et fut nommé membre de l'académie d'histoire, des belles-lettres et des antiquités de Stockholm. Il est surtout connu par une histoire générale de Suède, en 4 volumes in-4°, dont le premier parut en 1769. Cet ouvrage, écrit en suédois, est plein de recherches et d'observations importantes; mais il ne s'étend que jusqu'à l'année 1457. D'ailleurs le style en est embarrassé et diffus, le plan sans méthode, et les temps anciens n'y sont pas traités avec cette critique judicieuse qui discerne les monuments authentiques des traditions fabuleuses. Lagerbring a fait de plus un abrégé de l'histoire de Suède jusqu'aux temps modernes (trad. en français, Paris, 1788, in-12), une statistique du même pays, et un grand nombre de dissertations, dont plusieurs répandent du jour sur divers objets relatifs à la connaissance générale de l'histoire du Nord. Nous indiquerons, entre autres : 1° *De anthropophagis*, Gothembourg, 1744, in-4°; 2° *De statu rei litterariæ in Suecia per tempora unionis Calmariensis*, in-4° de 33 pages; 3° *De vanitate artis decifratoriæ*, 1779. C—AU.

LAGERLŒF (PIERRE), professeur d'éloquence à Upsal, et historiographe de Suède, né en 1648, mort en 1699, possédait à fond l'histoire et les langues savantes, et cultivait en même temps la poésie avec succès. On a de lui plusieurs discours en latin et des vers dans la même langue, dont le style est d'une grande pureté. Il fit aussi des vers et des traductions en suédois. En 1695, il fut chargé par Charles XI de composer la description historique qui devait accompagner le recueil des monuments connu sous le nom de *Suecia antiqua et hodierna*. Il n'a été imprimé de cette description que trente-trois feuilles in-folio, conservées dans les archives de Stockholm. On a aussi de Lagerlœf une *Introduction à la poésie suédoise*, en manuscrit. On peut voir dans le continuateur de Jœcher les titres de ses dissertations académiques, au nombre de soixante-quatre; nous indiquerons seulement : 1° *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8°; 2° *De antiquitate et situ gentis suionicæ*, ibid., 1689; 3° *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid., 1691; 4° *Observationes in linguam suecanam*, ibid., 1694; 5° *De magno Sinarum imperio*, ibid., 1697; 6° *De veris et antiquis Gothicæ gentis sedibus asserendis*, ibid., 1709, in-8°. C—AU.

LAGERSTRŒM (MAGNUS DE), conseiller de commerce, et directeur de la compagnie des Indes en Suède, naquit à Stockholm le 16 décembre 1696. Son père ayant obtenu une charge en Poméranie, il fit ses études aux universités d'Allemagne, à Rostock, Wittemberg et Iéna. Un voyage en différentes contrées d'Allemagne et en Danemarck développa ses connaissances et ses talents. Charles XII le chargea de plusieurs commissions importantes; et après la mort de ce prince, il s'engagea au département du commerce. Mais, n'avançant pas au gré de ses désirs, et voulant d'ailleurs se faire connaître par des travaux littéraires, il devint correcteur d'une imprimerie que le savant historiographe de Suède Jacques Wilde venait d'établir à Stockholm. En même temps il traduisit en suédois des ouvrages français, allemands, danois; il composa une grammaire anglaise, et publia un recueil relatif à l'administration économique de son pays. Mais ses talents et son activité trouvèrent l'occasion de se déployer d'une autre manière. La compagnie des Indes, qui venait d'être établie à Gothembourg, le nomma son secrétaire vers l'année 1752; et quelque temps après, il fut placé au nombre des directeurs de cette association. Lagerstrœm acquit par ses lumières et sa probité une grande influence, dont il profita pour être utile aux savants et aux sciences. Ami de Linné, il agissait de concert avec ce grand homme; et leurs efforts réunis eurent les résultats les plus satisfaisants. La compagnie des Indes prescrivit aux capitaines de ses vaisseaux de joindre à leurs journaux des observations météorologiques; et des copies de ces journaux étaient remises à l'académie de Stockholm ainsi qu'à la société royale d'Upsal. On en a tiré des notions intéressantes sur la déclinaison de l'aimant; elles se trouvent développées dans deux thèses soutenues à Upsal, sous le titre de *Theoria declinationis magneticæ*, et auxquelles présida l'habile mathématicien Martin Strœmer. Quand la compagnie choisissait les aumôniers des vaisseaux, Lagerstrœm faisait tomber les choix sur des hommes instruits, en état d'observer les phénomènes et les productions de la nature. Ce fut ainsi que le public obtint les journaux d'Osbeck et de Torèn, qui sont riches en observations de physique et d'histoire naturelle. Les subrécargues étaient chargés d'observer les mœurs et les usages des pays où ils abordaient; et à leur retour, ils rendaient compte de ce qu'ils avaient vu. L'académie de Stockholm devenait dépositaire de ces relations,

parmi lesquelles elle distingua surtout celles de Braad. Les vaisseaux rapportaient de chaque voyage des objets nouveaux et curieux, que Lagerstrœm distribuait entre les divers cabinets des universités et des académies. Linné en a décrit une partie dans une dissertation ayant pour titre *Chinensia Lagerstrœmiana*, et les botanistes ont consacré à sa mémoire le *Lagerstrœmia*, genre de la famille des myrtoïdes, arbres ou grands arbrisseaux des Indes ou de la Chine, que l'on cultive auprès des habitations, à raison de l'élégance et de la beauté de leurs fleurs. Lagerstrœm, décoré du titre de conseiller de commerce et devenu membre de l'académie de Stockholm, et de la société royale d'Upsal, mourut le 8 juillet 1759. Jean Fréd. Kryger fut chargé par l'académie de Stockholm de composer son éloge. C—au.

LAGERVAISAIS. *Voyez* Gervaisais.

LAGIBONAYS (Jean-Arthur de), né à St-Malo, se destina d'abord à l'état ecclésiastique. Après avoir terminé ses études, qu'il fit avec distinction, il prit le degré de bachelier en théologie, se livra plus tard à l'étude du droit et s'y voua presque exclusivement. Il était doyen des maîtres de la chambre des comptes de Bretagne quand il mourut, à Paris, au mois de janvier 1728, à l'âge de 79 ans. C'était un magistrat éclairé qui connaissait bien les lois du royaume, et dont la vie fut une constante application des préceptes de la morale chrétienne. René de la Bigotière de Perchambault, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, ayant énoncé, dans ses *Commentaires sur la coutume de Bretagne*, des maximes trop favorables à l'usure, Lagibonays les réfuta dans un livre intitulé *De l'Usure, intérêt et profit que l'on tire du prêt, ou l'Ancienne doctrine sur le prêt usuraire, opposée aux nouvelles opinions*, Paris, 1710, in-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès. Si l'auteur n'y répondit point aux principes émis par ses adversaires au sujet des deniers pupillaires, ce fut parce que la faculté de théologie de Nantes s'était chargée de les réfuter, ainsi qu'elle le fit. On a encore de Lagibonays : 1° *Maximes pour conserver l'union dans les compagnies*, Nantes, 1714, in-8°. L'auteur n'avait d'abord écrit que pour son instruction particulière les réflexions solides dont cet ouvrage est rempli; mais, les regardant ensuite comme utiles à tout le monde, il se décida à les publier. On y trouve des portraits ou caractères tracés sans aucune vue d'application personnelle; la troisième partie traite des devoirs particuliers aux magistrats. 2° *Recueil des édits, ordonnances et règlements concernant les fonctions ordinaires de la chambre des comptes de Bretagne, tirés des titres originaux qui sont au dépôt de ladite chambre, en quatre parties; et mis en ordre suivant la nature des matières*, Nantes, 1721, 2 vol. in-folio. On trouve à la fin de ce recueil un traité curieux, intitulé *Succession chronologique des ducs de Bretagne, avec quelques observations et faits principaux*. Ce traité fut réimprimé à Nantes en 1723, dans le format in-8°, mais cette édition fut arrêtée avant d'être achevée; il n'en a paru que le premier volume, contenant 618 pages, et les 48 premières pages du second volume. Lagibonays se disposait, quand il mourut, à publier un ouvrage destiné à réfuter celui de l'abbé de Vertot sur la mouvance de Bretagne. P. L—t.

LAGNEAU (David), médecin alchimiste, était né, vers 1590, à Aix, en Provence. Il prit ses degrés, en 1610, à la faculté de Montpellier (voy. l'*Histoire de cette Faculté* par Astruc), et dans la suite il fut pourvu de la charge de médecin conseiller du roi. Il se livra dès sa première jeunesse à l'étude de l'alchimie avec beaucoup d'ardeur, fit plusieurs voyages en France, en Allemagne et en Suisse pour conférer avec les adeptes. Il dépensa la plus grande partie de sa fortune en expériences. Le peu de succès de ses tentatives ne le découragea pas, et il employa toute sa vie à la recherche du grand œuvre. Lagneau vivait encore en 1659, puisqu'il revit la nouvelle édition qui parut cette année de sa traduction des *Douze Clefs de philosophie*. On connaît de lui : 1° *Harmonia, seu Consensus philosophorum chimicorum*, Paris, 1611, in-12, inséré dans le tome 4 du *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1613, in-8°; trad. en français sous ce titre : *Harmonies mystiques, ou Accord des philosophes chimiques*, Paris, 1636, in-8°. Cette version, assez rare, est très-recherchée des curieux. Elle est de Lagneau, qui la publia sous le nom du docteur *Veillutil* (veille utile), par lequel il fait allusion au temps que son ouvrage lui avait coûté, et au profit que le public devait en retirer. 2° *Les Douze Clefs de philosophie* de frère Basile Valentin, trad. en français, Paris, 1624, in-8° (*voy.* Basile); réimprimé avec *l'Azoth, ou le Moyen de faire l'or caché des philosophes*, ibid., 1659 ou 1660, vol. in-8°, peu commun; 3° *Traité pour la conservation de la santé, et sur la saignée de ce temps;* avec autres traités nécessaires, tels que celui de Galien, de l'Alitement des Malades, etc., Paris, 1650, in-4°. Cette édition est indiquée comme la troisième; mais on n'a pas pu retrouver les dates des précédentes. W—s.

LAGNIET (Jacques), marchand d'estampes à Paris vers le milieu du 17e siècle, a publié un ouvrage singulier et digne de l'attention des curieux; il est intitulé *Recueil des plus illustres proverbes, divisés en trois livres ; le premier contient les proverbes moraux, le second les proverbes joyeux et plaisants, le troisième représente la vie des gueux en proverbes*, Paris, 1657, in-4°. Chaque estampe offre différents sujets qui sont expliqués par autant de proverbes. Le nombre des planches varie dans les différents exemplaires, parce que le recueil n'en a été formé qu'à la longue. L'exemplaire du duc de la Vallière en contenait deux cent soixante-sept, celui de M. Méon trois cent quatorze, et le rédacteur de cet article a vu, dans le cabinet de M. Simon, ancien bibliothécaire du tribunat (*voy.* Éd. Th. Simon), un troisième exem-

plaire formé seulement de deux cent quarante et une planches. Dans les différents exemplaires on trouve une partie séparée qui a pour titre : *La vie de Tiel Wlespiegle, natif de Saxe, patron des matois, moralisée en proverbes instructifs et divertissants*, Paris, 1663; elle était de trente-cinq pièces dans les exemplaires du duc de la Vallière et de M. Simon, et de trente-six dans celui de Méon. On connaît encore de Lagniet quatre autres recueils : 1° *l'Esbattement moral des animaux*, 25 pièces; 2° *les Aventures de D. Quixot*, 38 pièces; 3° *les Aventures de Buscon*, 12 pièces; 4° *une Suite de cent quinze sujets plaisants et du même genre*. W—s.

LAGNY (Thomas Fantet de), habile mathématicien, naquit à Lyon en 1660. L'un de ses oncles, chanoine de Jouarre, se chargea de sa première éducation, et lui fit continuer ses études au grand collége de Lyon, où le jeune Lagny se distingua par son application et sa facilité. Il acheta un jour, par hasard, l'*Euclide* du P. Fournier et l'*Algèbre* de J. Peletier : la lecture de ces deux ouvrages, maintenant oubliés, lui révéla ses dispositions pour les mathématiques; et depuis ce moment, il leur consacra en secret tous ses loisirs. Obligé pour obéir à son père d'aller à Toulouse étudier le droit, il passa trois ans dans cette ville; mais ni les succès qu'il obtint ni les promesses qu'on lui fit pour l'engager à fréquenter le barreau ne purent le faire renoncer à l'étude des mathématiques. Il vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, apportant le plan de plusieurs méthodes qui devaient lui ouvrir les portes de l'Académie des sciences. Son chagrin fut bien vif en apprenant qu'il avait été prévenu dans les découvertes sur lesquelles reposaient ses espérances; cependant, loin de tomber dans le découragement, il redoubla d'ardeur, et il parvint à être reçu à l'Académie en 1695, mais sans pension. L'abbé Bignon, protecteur de tous les talents, vint au secours de Lagny, et le fit nommer, deux ans après, professeur royal d'hydrographie à Rochefort. On eut peine à lui faire accepter cette place, qu'il s'obstinait à refuser par la raison qu'il n'avait point étudié la marine; afin d'apaiser ses scrupules, d'ailleurs si honorables, il fallut lui permettre de faire une campagne sur mer pour apprendre par lui-même le pilotage. Il continua d'entretenir une correspondance suivie avec l'Académie, et il faisait de fréquents voyages à Paris pour épier les occasions d'y rester. Le duc d'Orléans, régent, l'y rappela enfin (1716), en lui donnant la place de sous-directeur de la banque générale. Fontenelle a remarqué que Lagny eut ce rapport de plus avec Newton, « nommé de la même manière « à peu près, et par les mêmes motifs, directeur « de la monnaie de Londres. On jugea que les « deux géomètres à qui la science du calcul avait « coûté de longs travaux en seraient récom- « pensés par de semblables postes. Tous deux se « trouvèrent tout à coup dans une richesse qui « leur était nouvelle, transporté du milieu de « leurs livres sur des tas d'argent, et tous deux « y conservèrent leurs anciennes mœurs, cet « esprit de modération et de désintéressement si « naturel à ceux qui ont cultivé les lettres. » La fortune de Lagny ne dura qu'autant que la banque. Il rendit un compte fidèle de sa gestion, et revint avec un nouveau plaisir à ses travaux académiques. Il s'était appliqué particulièrement à une refonte de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie commune; et il eut le bonheur de se rencontrer plusieurs fois avec Leibnitz. Ce qui a empêché Lagny d'obtenir une plus grande réputation, c'est d'avoir mal pris son temps et de ne s'être occupé, dit Fontenelle, que des fondements du grand édifice de la géométrie, quand on ne songeait presque plus qu'à en construire le comble. La diminution de ses forces obligea Lagny à demander sa vétérance, et il mourut à Paris le 12 avril 1734, âgé de 74 ans. Fontenelle rapporte que, dans ses derniers moments et lorsqu'il ne connaissait plus aucun de ceux qui étaient autour de son lit, quelqu'un (Maupertuis) s'avisa de lui demander quel était le carré de douze, et qu'il répondit sans hésiter : « Cent quarante-quatre. » Lagny était membre de la société royale de Londres, et l'un des conservateurs de la bibliothèque du roi. Il était d'un caractère gai, très-modeste, bon ami; malgré la médiocrité de sa fortune, il soutenait plusieurs familles pauvres. Outre un grand nombre de mémoires dans le Recueil de l'Académie, on a de lui : 1° *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines carrées, cubiques*, etc., Paris, 1691; seconde édition, 1692, in-4°. On y trouve plusieurs méthodes pour la résolution des problèmes indéterminés, genre d'analyse qu'il possédait spécialement. 2° *Nouveaux Eléments d'arithmétique et d'algèbre*, ibid., 1697, in-12; 3° *la Cubature de la sphère*, la Rochelle, 1702, in-12. C'est un morceau neuf, singulier, et qui prouverait seul un grand géomètre, dit Fontenelle. 4° *Arithmétique nouvelle* (binaire), Rochefort, 1703, in-4°; 5° *Analyse générale des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes*, Paris, 1733, in-4°. Cet ouvrage, qui forme le 11e volume du Recueil de l'Académie, a été revu et perfectionné par l'abbé Richer, chanoine de Provins, ami intime de Lagny. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans tous ses ouvrages beaucoup de vues ingénieuses; mais elles ne l'ont pas mené loin en ce qui concerne la résolution des équations, son objet principal. Ce qu'il paraît y avoir de mieux, ce sont ses méthodes d'approximation et d'abréviation (*voy.* Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. 3, p. 26). On peut consulter pour les détails son *Eloge* par Fontenelle. W—s.

LAGOMARSINI (Jérôme), savant jésuite, et l'un des premiers philologues de son temps, issu d'une famille noble originaire d'Espagne, naquit à Gênes en 1698, et fit ses études chez les jésuites,

dans le collége de Prato en Toscane. Il embrassa leur institut en 1713. Ses supérieurs l'envoyèrent en 1721 dans le collége d'Arezzo, enseigner les belles-lettres. Il savait le latin avec une perfection rare. Bientôt quelques essais divulguèrent son talent, commencèrent sa réputation, et le lièrent avec le célèbre Facciolato, qui s'occupait de son grand Dictionnaire (*voy.* FORCELLINI), pour lequel Lagomarsini lui fut souvent utile. Après avoir donné plusieurs cours de littérature et fait sa théologie à Rome, il fut envoyé à Florence, où il professa la rhétorique pendant vingt ans. Un grand nombre d'excellents sujets sortirent de son école; et la plus grande partie de ceux qui de son temps cultivaient les lettres ou occupaient des places dans cette ville avouaient lui devoir le développement de leurs talents et ce qu'ils avaient acquis de connaissances en littérature. Tandis que le P. Lagomarsini était à Florence, il eut un démêlé assez vif avec l'abbé Lami, au sujet de certains écrits satiriques qui coururent alors, et dont cet abbé le crut l'auteur; mais ils étaient du P. Cordara, professeur de philosophie à Macerata (*voy.* CORDARA); Lagomarsini n'y avait eu d'autre part que de les avoir revus, corrigés, et d'avoir inséré quelques phrases dans l'avis de l'imprimeur. Vers 1750, le P. Lagomarsini fut appelé à Rome, et nommé professeur de langue grecque dans le Collége romain. Cette destination lui procura l'avantage de se faire connaître personnellement de Benoît XIV, et d'y recevoir de ce grand et savant pape les marques les plus flatteuses d'estime. Le P. Lagomarsini passa le reste de sa vie dans cet honorable emploi, et mourut, avec de grands sentiments de piété, le 18 mai 1773, trois mois avant la suppression de son ordre, qu'il prévoyait et se félicitait de ne point voir. A une littérature immense il alliait un caractère doux et social. Sa politesse était parfaite, quoiqu'il ne fût pas exempt d'une légère teinte de causticité, mais qui jamais n'était offensive. Zélé pour l'honneur de son ordre et les intérêts de l'Église, il était infatigable au travail, et ne cessa d'écrire que lorsqu'il cessa de vivre. On a de lui : 1° *Antonii Mariæ Gratiani de scriptis invita Minerva, ad Aloysium fratrem lib.* XX, *cum notis Hieronymi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4° (*voy.* GRAZIANI). Les notes sont en grand nombre, savantes et de la plus pure latinité. 2° *Julii Poggiani Senensis epistolæ et orationes olim collectæ ab Antonio Maria Gratiano, nunc ab Hieronymo Lagomarsinio, e soc. Jesu, notis illustratæ et primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage coûta à Lagomarsini plusieurs années de travail, et réunit à beaucoup d'autres avantages celui de donner sur le concile de Trente de précieuses lumières sous le rapport de l'histoire ecclésiastique. Lagomarsini y a joint : *In Jacobum Augustum Thuanum, posteritatis nomine, ad quam ille quodam suo carmine provocavit, actio;* pièce louée pour l'énergie de la pensée et la pureté de la diction; 3° *Orationes septem, editio sexta retractatior et auctior : accedit epistola jam edita, qua quid in M. Tullii Ciceronis contra L. Pisonem oratione interciderit demonstratur*, Rome, 1753. Ces discours ou harangues, prononcés à Florence par l'auteur, avaient été bien accueillis du public, et plusieurs fois réimprimés en Italie et ailleurs. 4° *Epistolæ ad amicum exemplum, in qua judicium fertur de aliquot locis operis inscripti : Noctium sarmaticarum Vigiliæ, editio, post polonicam et germanicam tertia*, Bologne, 1755. Le P. Ubaldo Mignoni, piariste, ayant fait imprimer à Varsovie en 1751 une lettre relative aux *Noctium sarmaticarum Vigiliæ*, Lagomarsini la fit réimprimer; elle était adressée à Facciolato, et fut insérée dans la *Raccolta* de Calogerà, t. 10, p. 435. 5° *Litterarum ad Joan. Vincentium Lucensem exemplum, quibus judicium fertur de aliquot locis libelli Romæ, mense septembri anno* 1753 *vulgati, hoc titulo : Fr. Vincentii Mariæ Dinelli ad Carolum Nocetium, soc. Jesu theologum, etc., epistolæ*, Trente, 1754. Il paraît que ce dominicain, professeur à la Casanata, s'était égayé aux dépens du P. Noceti, au sujet du probabilisme. Lagomarsini, dans cet opuscule, se sert des mêmes armes, et fait retomber la plaisanterie sur celui qui le premier l'avait employée. On peut voir à cet égard l'*Histoire littéraire d'Italie*, de Tiraboschi, vol. 9, p. 251. 6° *Giudicio degli autori della Storia letteraria d'Italia, intorno l'ultimo libro de' theatri del padre Concina*, Venise, 1756; 7° *Angelo-Mariæ cardinali Quirinio, de Dione Cassio epistola.* Cette savante lettre est relative aux corrections faites à Dion Cassius par Reimar; elle est insérée au quatorzième volume de la *Storia letteraria d'Italia*, p. 167. 8° *Lettera al Maffei, intorno alla sua Merope;* elle est rapportée au même volume, p. 284, avec la réponse du marquis. 9° *De origine fontium carmen.* Ce poëme, composé en 1726, et que Lagomarsini avait prononcé autrefois à Rome, fut traduit en vers italiens par le P. Jean-Pierre Bergantini, théatin, et publié avec la traduction des quatre livres *Botanicorum* du P. Savastano, Venise, 1749, in-8°. 10° *De aleæ Januensis, seu de aleæ Romanæ Romam traductæ ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano.* Cette pièce ingénieuse sur la loterie, écrite avec une facilité digne d'Ovide, fut publiée en 1735, dans le douzième tome du Recueil de Calogerà, et dans la *Venetæ urbis descriptio* d'Azevedo, Venise, 1780. Outre ces ouvrages, le P. Lagomarsini eut part à beaucoup d'autres. Il coopéra aux *Lettres* qui parurent sous le nom d'Atronio Trascomaco, contre le livre de l'abbé Lami, *De eruditione apostolorum;* aux *Notes* du poëme sur l'électricité, publiées par le P. Mazzolari, sous le nom de Joseph Marianus Parthenius; à la traduction et aux *Notes* des *Oraisons* et des *Epîtres de Cicéron*, par le P. Bandiera, et à quantité d'autres ouvrages sur lesquels on venait le consulter. Il laissa une bibliothèque très-nombreuse, et un travail immense pour une

édition de Cicéron qu'il avait entreprise, et au sujet de laquelle il avait compulsé et collationné plus de trois cents manuscrits de la bibliothèque Laurentienne; enfin il a laissé en manuscrit un ouvrage en trente volumes, destiné à justifier son ordre de toutes les imputations odieuses par lesquelles on essayait de le noircir, et dont le titre était : *Testimonia virorum illustrium Soc. Jesu, ab initio ejusdem repetita ordine chronologico usque ad nostram hanc ætatem perpetua, nec unquam interrupta annorum serie digesta.* Il faut ajouter à cela vingt volumes de sa correspondance avec les savants de son temps. Une partie de ses manuscrits a passé à la bibliothèque du Collége romain, ou à celle du cardinal Zelada. L—Y.

LAGRANDIÈRE (Charles-Marie de), chef d'escadron des armées navales, commandeur de l'ordre de St-Louis, naquit à Brest en 1729. Entré de bonne heure au service, s'il ne commanda jamais en chef, il se distingua souvent comme capitaine de vaisseau. Parmi les faits d'armes de ce brave marin, nous citerons sa belle conduite dans le combat du 16 mars 1781, à l'entrée de la baie de la Chesapeak, entre l'escadre française aux ordres de M. Destouches, et l'escadre anglaise commandée par l'amiral Arbuthnot. Les Américains le comblèrent d'éloges au sujet de cette journée, et le décorèrent de l'ordre de Cincinnatus. Lagrandière fut nommé commandant de la marine à Brest en 1791. Il mourut à Vannes en avril 1812. Il réunissait au courage et à la valeur toutes les qualités de l'homme de bien. P—E.

LAGRANGE (Isaac de), maître de pension à Vendôme, est auteur d'une *Lamentation sur la mort de Henri le Grand, à l'imitation paraphrastique de la Monodie grecque et latine de Frédéric Morel, interprète du roi.* C'est, dit l'abbé Goujet, une pièce en vers héroïques, imprimée en 1610, qui finit par un court éloge de Louis XIII. Il existe encore du même : *Isaaci Grangæi gymnasiarchæ Vindocinensis commentarii in Decii Junii Juvenalis Aquinatis satiras sexdecim, ad illustrissimum*, etc., *Cæsarem de Vendome*, Paris, 1614, et *Commentaria in Prudentii libros* II, *contra Symmachum pro ara victoriæ*, Paris, 1614, in-8°. Isaac de Lagrange avait aussi traduit de l'italien de Bracciolini la pastorale du *Dédain amoureux*, qui fut jouée en 1603, au théâtre du Marais, et publiée en 1612. L—P—E.

LAGRANGE (Charles et Achille). *Voyez* Varlet.

LAGRANGE (Joseph de Chancel de), poëte français, vulgairement appelé La Grange-Chancel, naquit à Périgueux, le 1er janvier 1676, d'une famille anciennement anoblie pour ses services militaires. Son père, devant hériter d'une charge de conseiller au parlement de Dijon, avait quitté la profession des armes pour se faire recevoir avocat, mais il mourut avant le titulaire; et sa veuve, qui était de la maison des Bertin, parvenus au ministère sous le règne de Louis XV, demeura chargée de la tutelle de quatre enfants en bas âge. Après son deuil, elle se rendit à Bordeaux, et mit ses trois fils au collége des jésuites. L'aîné (sujet de cet article) y apprit le latin en fort peu de temps. Doué d'une mémoire prodigieuse, il eut de très-bonne heure la passion de la lecture et de la poésie. Les tragédies de Corneille et les romans de la Calprenède ne sortaient point de ses mains : à huit ans, il faisait des vers très-remarquables pour son âge; et à neuf, il composa et fit jouer, par ses camarades, une comédie en trois actes, dont le sujet était une aventure récemment arrivée à Bordeaux : ce trait, qui décelait son génie satirique, mit en fureur contre lui les personnes intéressées, et le petit théâtre fut abattu. Sa mère, se flattant qu'un talent si précoce le conduirait à la fortune et à la célébrité, prit le parti d'aller se à fixer Paris avec toute sa famille. Le jeune Lagrange y fut regardé comme un petit prodige. Les vers qu'il composait sur tous les sujets qui lui étaient proposés le firent connaître de Campistron et de Chaulieu, et lui valurent des éloges dont le bruit retentit jusqu'à Versailles, où l'on voulut le voir. La princesse de Conti, qui aimait les lettres, enchantée de la facilité avec laquelle il avait rempli devant elle un sonnet en bouts rimés, et de la précision, de la justesse de ses réponses aux questions qu'elle lui adressa sur sa famille, ainsi que sur l'histoire, la Fable et la géographie, le reçut au nombre de ses pages : le roi lui-même fut charmé de la vivacité de son esprit, et lui fit des caresses. A l'âge de seize ans, Lagrange fit hommage à sa protectrice d'une tragédie qu'il avait commencée à Bordeaux. La princesse chargea Racine d'examiner si ces apparences de talent n'étaient point trompeuses. Ce grand poëte lut la pièce, en fut étonné, donna des conseils au jeune auteur, et lui indiqua les changements qui lui avaient paru nécessaires : il fit plus; quoique depuis longtemps il eût renoncé au théâtre par dévotion, il voulut assister à la première représentation de l'ouvrage, qui, sous le titre d'*Adherbal*, que l'auteur changea depuis en celui de *Jugurtha*, fut joué à Paris, le 8 janvier 1694, avec un grand succès, et qui n'en eut pas moins à Versailles. Peu de temps après, la princesse lui fit donner une lieutenance dans le régiment du roi. Mais comme sa vocation décidée pour l'art dramatique, ne s'accordant pas avec le désœuvrement ou la dissipation de ses camarades, lui faisait regretter de n'être plus à portée de se former sur les bons modèles, il obtint de revenir à Paris et d'entrer dans les mousquetaires. Par la suite, sa protectrice lui procura la charge de maître des cérémonies honoraire de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe, depuis régent du royaume. La faveur dont il jouissait s'étendit sur toute sa famille. Son frère puîné, d'abord page chez le duc du Maine, fut placé dans la marine, où il acquit la réputation d'un excellent homme de mer. Le troisième, se sentant de la répugnance pour le sacerdoce auquel il était destiné, embrassa

la même carrière que son cadet, parvint au grade de lieutenant de vaisseau, et périt, au retour de l'expédition de Rio-Janeiro, avec le *Fidèle*, qui coula à fond, sans pouvoir être secouru, sous les yeux de Duguay-Trouin. Lagrange était mousquetaire lorsqu'il donna *Oreste* et *Pylade* en 1697, et *Méléagre* en 1699. Il fit jouer ensuite *Athénaïs* la même année, *Amasis* en 1701, *Alceste* en 1703, *Ino et Mélicerte* en 1713; toutes furent plus ou moins favorablement accueillies. On ne sera pas surpris des succès de ce poëte si l'on se rappelle que, depuis la retraite de Racine jusqu'au premier chef-d'œuvre de Crébillon, la scène tragique fut livrée pendant trente ans à une foule d'auteurs médiocres, parmi lesquels Lagrange-Chancel dut se distinguer à côté de Campistron, de Longepierre et de Lafosse, supérieur à tous les autres par sa tragédie de *Manlius*. Lagrange jouissait tranquillement de sa gloire, lorsqu'il eut l'affreuse pensée de composer ses odes intitulées *Philippiques*, libelle odieux où le régent est accusé de tous les crimes. Il paraît qu'il y fut moins poussé par une animosité personnelle contre ce prince que par un zèle indiscret pour d'autres personnages puissants, qui conspiraient contre son autorité. Quoi qu'il en soit, cette production, qui fit plus d'honneur au talent de l'auteur que ses pièces de théâtre, donna une assez mauvaise opinion de son caractère aux âmes honnêtes, et répandit le trouble et l'amertume sur une grande partie de sa vie. Il crut trouver un asile dans Avignon; mais un officier français, qui s'y était réfugié pour meurtre, promit, à condition qu'on lui donnerait sa grâce, d'attirer le poëte hors des limites du Comtat Venaissin, et de le livrer à des hommes apostés. Ce vil projet fut exécuté sous prétexte d'une promenade; et Lagrange, conduit aux îles Ste-Marguerite, y fut enfermé étroitement pendant quelques années. Son esprit et sa gaieté le rendirent agréable au gouverneur, qui lui accorda un peu de liberté dans le château. Mais toujours entraîné par son funeste penchant à la satire, après avoir loué cet officier dans ses vers, il fit contre lui une épigramme dont il fut puni par une réclusion plus sévère. De sa prison, il adressa au régent une ode, où il avouait son crime; elle lui valut la permission de se promener quelques heures chaque jour. Ayant eu l'art de corrompre ses gardes, et de se procurer une barque, il aborda au port de Villefranche, dans le Piémont, d'où il se réfugia successivement en Espagne et en Hollande, États dont les gouvernements étaient alors plus ou moins ennemis de la France. Partout nos ambassadeurs réclamèrent contre cette tolérance; et il aurait fini par être livré au régent, si les états de Hollande ne lui avaient donné le droit de bourgeoisie. Le roi de Pologne, Auguste III, voulut se l'attacher, et lui fit remettre une superbe montre. Lagrange se disposait à se rendre à l'invitation de ce monarque, lorsque la mort du régent vint changer la face des choses : et il fut rappelé en France par le duc de Bourbon, premier ministre, qui crut pouvoir tirer parti des connaissances que Lagrange avait acquises dans la fréquentation des ministres étrangers. Dès ce moment il vécut tranquille, faisant encore des satires contre les particuliers et même contre les puissances, ne menageant, dit-on, ni ses amis ni ses bienfaiteurs, et ne louant que ses propres ouvrages. Loin de s'être repenti de ses *Philippiques*, source de ses malheurs, il avait publié la quatrième pendant son exil, et il composa la cinquième après la mort du régent. On conviendra néanmoins que, quelque sévère qu'eût été la vengeance de ce prince, elle n'avait pas égalé le délit du poëte. En 1728, Lagrange eut la hardiesse de se promener dans le jardin du Palais-Royal. Le duc d'Orléans, non moins généreux que son père, se contenta de lui en faire interdire l'entrée. L'ode qu'il adressa à la princesse de Conti, son ancienne protectrice, qui ne l'avait point oublié dans ses disgrâces, donne lieu de croire qu'il avait enfin de véritables remords de sa coupable conduite, et qu'il cherchait à l'expier par des poésies chrétiennes : mais le caractère perçait toujours. Lagrange avait épousé à Périgueux, en 1709, la fille d'un fermier général. Il en avait eu quatre enfants; l'aîné de ses fils fut tué à la bataille de Dettingen en 1743, à la tête des grenadiers de Chartres; un autre, lieutenant au régiment de Poitou, puis capitaine des dragons, forcé à vingt ans de se réfugier à Bruxelles pour une affaire d'honneur, y connut Jean-Baptiste Rousseau, et lui adressa une épître. S'étant marié quelques années après sans l'aveu de son père, ils plaidèrent l'un contre l'autre; et l'on prétend que tous les deux écrivirent leurs mémoires en vers. Dans ses dernières années, Lagrange-Chancel s'était retiré à Antoniat, château de ses pères, près de Périgueux; il y mourut le 27 décembre 1758, âgé de 83 ans. Sur la fin de sa vie, il s'était occupé d'une *Histoire du Périgord;* mais son grand âge ne lui ayant pas permis de l'achever, il laissa ses manuscrits aux chanoines réguliers de Chancelade. L'année même de sa mort, il avait donné une édition de ses œuvres en 5 volumes in-12 : elle contient *Jugurtha*, *Oreste et Pylade*, *Méléagre*, *Athénaïs*, *Amasis*, *Alceste*, *Ino et Mélicerte*, *Erigone*, *Cassius et Victorinus*, tragédies; *les Jeux Olympiques*, comédie héroïque; *Méduse*, *Cassandre*, *Orphée*, *Pyrame et Thisbé*, *la Mort d'Ulysse*, *le Crime puni*, opéras, et quelques poésies diverses dont la plupart sont des imitations d'Anacréon. Lagrange ne tint pas, à beaucoup près, ce que semblaient promettre ses dispositions précoces et les leçons d'un aussi grand maître que Racine. Il a pourtant excellé réellement dans une partie essentielle de l'art, qui est l'entente de la scène : ses intrigues sont à la fois compliquées et claires; les situations frappantes y sont prodiguées : mais un amour fade et ridicule défigure tous ses sujets, dont quelques-uns sont terribles; et sa versification

dure, prosaïque et incorrecte, efface en quelque sorte tout ce qu'il pourrait y avoir d'énergie, de noblesse et de grâce dans les pensées et dans les sentiments. *Ino et Mélicerte* et *Amasis* sont ses deux meilleurs ouvrages; celui-ci a été entièrement banni de la scène par *Mérope*, dont le sujet est le même. *Oreste et Pylade* a également cédé la place à l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche. Parmi les poésies diverses de Lagrange, on distingue son Ode à la princesse de Conti et quelques cantates; mais chez lui, en général, le poëte lyrique, même dans ses opéras, était au-dessous du tragique, et, à ce dernier titre, sa réputation est bien déchue depuis qu'on ne revoit plus aucun de ses ouvrages sur la scène. Quelques personnes ont trouvé beaucoup de force dans le style des *Philippiques;* il se pourrait que l'atrocité des imputations leur eût fait illusion à cet égard : du reste il est certain que cette satire coupable contient plusieurs strophes vraiment poétiques et bien tournées. Ce libelle, longtemps manuscrit, ne circula que sur des copies infidèles, pleines de fautes, d'omissions et de contre-sens. C'est ainsi qu'on le trouve imprimé dans la *Vie privée de Louis XV*. La première édition supportable des *Philippiques* parut en 1795, Paris, in-12, papier vélin, tirée à très-petit nombre d'exemplaires; mais la meilleure, ou du moins la plus authentique, est celle que le fils de l'auteur a fait imprimer à Bordeaux en 1797, in-8°. La moitié du volume contient des pièces fugitives de sa composition, la plupart médiocres, parmi lesquelles nous avons remarqué cependant quelques contes écrits d'un style simple, facile et naturel. On a vu qu'à l'exemple de son père il avait cultivé la poésie de bonne heure, sans en avoir fait, comme lui, un usage dangereux. Moins célèbre, mais plus heureux, il est mort presque nonagénaire à la fin du dernier siècle, laissant une assez nombreuse postérité, en qui l'esprit et les talents semblent être héréditaires. Ses *OEuvres choisies* ont été publiées à Paris en 1811, in-8°, et en 1830, in-18. A-T et A-G-R.

LAGRANGE (....), laborieux traducteur, né à Paris en 1738, annonça de bonne heure de si grandes dispositions, que ses parents, quoique pauvres, résolurent de le faire étudier. Il emportait le matin un peu de pain pour sa journée, et passait l'intervalle des classes dans le vestibule d'une église ou dans quelque allée. Son professeur, ayant connu sa situation, lui procura une bourse au collége de Beauvais, où il acheva ses études avec une rare distinction. Peu de temps après, le baron d'Holbach lui confia l'éducation de ses enfants, en lui assignant un traitement honorable. Il connut dans cette maison les chefs du parti philosophique; et ce fut d'après le conseil de Diderot qu'il entreprit la traduction du poëme de Lucrèce, qui eut beaucoup de succès. Il venait de terminer l'éducation de ses élèves et il allait jouir enfin de cette tranquillité qui faisait toute son ambition, lorsqu'il mourut d'une maladie d'épuisement occasionnée par l'excès du travail, le 18 octobre 1755, à l'âge de 37 ans. Lagrange avait un esprit droit et une âme honnête; et il ne connut jamais d'autre passion que celle de l'étude. On a de lui la traduction : 1° Des *Antiquités de la Grèce*, par Lambert Bos, avec les notes de Fr. Leisner, Paris, 1769, in-12; 2° du poëme de Lucrèce, *De la nature des choses*, ibid., 1768, 2 vol. in-8°. Cette édition est très-belle. Le texte y est corrigé avec le plus grand soin, et la traduction passe pour une des meilleures que nous ayons dans notre langue : le style en est facile et coulant; et les notes dont le traducteur a fait suivre chaque chant annoncent un critique instruit, judicieux et plein de goût. 3° Des *OEuvres de Sénèque le philosophe*, Paris, 1778, 7 vol. in-12: le septième volume renferme l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (*voy.* DIDEROT). Cette traduction ne parut qu'après la mort de Lagrange, par les soins de Naigeon, qui la revit et la termina. On convient généralement qu'elle est fidèle et précise; mais ce n'est trop souvent qu'aux dépens de l'élégance et de l'harmonie. On trouve une *Notice* sur Lagrange dans le *Nécrologe de* 1777. W—s.

LAGRANGE (JOSEPH-LOUIS), l'un des géomètres les plus illustres des temps modernes, naquit à Turin le 25 janvier 1736. Son père, trésorier de la guerre dans cette ville, était petit-fils d'un Français (1), et sa mère, Marie-Thérèse Gros, fille unique d'un riche médecin de Cambiano, avait une origine semblable. Il fut l'aîné de onze enfants; mais, à l'exception du plus jeune, les neuf autres moururent en bas âge. Une entreprise hasardeuse, qui détruisit la fortune de ses parents, le mit de très-bonne heure dans la nécessité de se créer une existence indépendante, et peut-être cette rigueur du sort l'empêcha-t-elle d'être un homme ordinaire; il le croyait du moins quand il disait dans la suite : « Si j'avais eu « de la fortune; je n'aurais pas fait mon état des « mathématiques. » Son goût pour cette science ne se manifesta point pourtant dès ses premières études. Il les faisait au collége de Turin, et, passionné comme il l'était alors pour les classiques latins, il assista toute une année aux leçons de philosophie sans montrer aucun penchant pour les sujets qu'on y traitait; mais dès la seconde année, son génie mathématique s'éveilla et se développa rapidement. Cependant cet homme, qui devait porter si loin l'amour de l'analyse moderne et les ressources de ce puissant instrument de découvertes, s'adonna d'abord à l'étude des géomètres anciens et de leurs méthodes, et ce ne fut que la lecture d'un mémoire de Halley (2),

(1) Cet aïeul était capitaine de cavalerie en France, et passa au service de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui le fixa à Turin en 1672 en le mariant à une dame Conti, d'une illustre maison romaine. Sa famille, comme celle de Descartes, habitait la Touraine, où elle était venue de Paris; et lui-même était proche parent d'une dame de son nom, dame d'atour de la reine mère de Louis XIV (*voy.* LAGRANGE D'ARQUIEN).

(2) *Trans. phil.* pour 1693, t. 17, p. 960.

où ce dernier faisait ressortir la supériorité des méthodes analytiques, qui lui ouvrit les yeux et lui révéla sa véritable destination. Il avait alors dix-sept ans. Dès ce moment, changeant la direction de ses travaux, il se livra seul et sans guide, mais avec une ardeur extraordinaire, à l'étude des meilleurs ouvrages d'analyse. Il y fit promptement des progrès incroyables, et parvint en moins de deux ans à s'approprier tout le domaine de la science, jusqu'aux découvertes les plus récentes : ce qu'il apprenait ne lui semblait qu'une réminiscence de ce qu'il avait déjà su; et en effet, n'est-ce pas ainsi que le génie doit se révéler à lui-même? Une fois qu'il eut acquis la conscience de ses forces, il se hâta d'entrer en correspondance avec quelques-uns des géomètres les plus habiles de son temps; et il n'avait guère dépassé sa dix-huitième année lorsqu'il publia (juillet 1754) une lettre adressée à Charles-Jules de Fagnano, l'un de ses savants correspondants (*voy.* FAGNANO). Cette lettre faisait connaître une série de son invention pour les différentielles et les intégrales d'un ordre quelconque, analogue à celle de Newton pour les puissances et les racines; et c'est le seul de ses ouvrages qu'il n'ait pas écrit en français. L'année suivante, après un examen approfondi du grand ouvrage d'Euler sur les isopérimètres (*Methodus inveniendi*, etc.), il écrivit à l'auteur pour lui communiquer les premiers essais de cette *Méthode des variations* qui seule suffirait à immortaliser son nom; il l'avait inventée afin de répondre au désir d'Euler lui-même, qui invoquait dans cet ouvrage, pour la solution de ces questions difficiles, un procédé de calcul indépendant de toute considération géométrique. Qu'on juge de la surprise de cet illustre géomètre en recevant d'un inconnu, si jeune encore, la réponse à cet appel fait depuis plus de dix ans à tous les savants de l'Europe! En 1756, Lagrange lui envoya une nouvelle application de sa méthode non moins faite pour l'étonner. Euler, dans un appendice à l'ouvrage précédent, avait découvert, dans le mouvement des corps isolés, une propriété très-remarquable; mais, après de vains efforts pour l'étendre au mouvement des corps qui agissent les uns sur les autres d'une manière quelconque, il paraissait ne plus attendre que de la métaphysique seule le résultat qui lui avait échappé. Lagrange, dans sa lettre, étendait rigoureusement ce beau théorème à un système quelconque de corps, et faisait connaître la manière d'employer ce principe ainsi généralisé (1) à la solution de toutes les questions de dynamique. Tandis qu'il jetait ainsi les fondements de sa brillante réputation, il remplissait à Turin les fonctions de professeur de mathématiques aux écoles d'artillerie, place qu'on lui conféra lorsqu'il était à peine âgé de dix-neuf ans, et qui, en lui donnant des écoliers tous plus âgés que leur maître, le mit en relation avec les hommes les plus distingués de son pays. Bientôt, de concert avec le médecin Cigna et le chevalier (depuis marquis) de Saluces, il forma, sous les auspices du duc de Savoie, une société savante qui ne tarda point à obtenir du roi la faculté de publier des mémoires comme les autres académies de l'Europe. Le premier volume parut en 1759, et se composait principalement des travaux de Lagrange sur les points d'analyse et de mécanique les plus importants et les plus difficiles. On y remarquait surtout des recherches sur la propagation du son, sujet épineux sur lequel Newton s'était trompé et dont on n'avait encore aucune bonne théorie; on y trouvait aussi une savante discussion de la question des cordes vibrantes, où les opinions très-différentes entre elles des plus grands géomètres de cette époque, Euler, d'Alembert et Daniel Bernoulli, se trouvaient jugées avec beaucoup de sagacité, tandis que la question elle-même était traitée par une analyse aussi nouvelle que profonde. L'effet produit par la publication de ces divers mémoires fut prodigieux; on n'avait pas l'idée d'une si grande précocité de talent, et l'on doit convenir qu'il sera toujours rare, à quelque époque que ce soit, de trouver un émule et presque un juge des maîtres d'une telle science à un âge où l'on n'y est guère encore qu'un écolier. Les portes de l'académie de Berlin ne tardèrent pas à s'ouvrir pour un homme qui s'annonçait avec tant de supériorité. Euler, directeur de la classe des mathématiques dans cette académie, lui en donna la nouvelle par une lettre très-flatteuse du 2 octobre 1759, et l'on a lieu de croire que ce fut aussi vers ce temps-là que d'Alembert ouvrit avec lui cette savante correspondance qu'il entretint tant qu'il vécut. En 1762, il parut un second volume de la société de Turin, qui ne fit pas moins d'honneur à Lagrange : il y étendait ses recherches précédentes relatives aux cordes vibrantes et à la théorie du son; et surtout il y publiait, sous le titre modeste d'*Essai*, ses premiers travaux sur ce qu'on appela depuis la méthode des variations, et sur les nombreuses applications qu'il avait su faire de cette nouvelle branche de calcul. Ce fut Euler qui, quatre ans après, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui, et qui, dans plusieurs mémoires entrepris pour commenter cette grande découverte de son jeune rival, n'oublia pas de faire ressortir la gloire de l'inventeur. Elle ne tarda pas à être augmentée. L'Académie des sciences de Paris avait proposé un prix sur la théorie de la libration de la lune. Lagrange le remporta en 1764, et son travail fut accueilli avec admiration. On y trouvait en effet, outre la solution de la question proposée, les premiers germes de cette grande conception qui servit de base dans la suite à sa *Mécanique analytique ;* car, dans cette pièce remarquable, il montrait déjà

(1) On le connaît en mécanique sous le nom impropre de *principe de la moindre action.*

aux géomètres toute la généralité du principe fécond des vitesses virtuelles, et son étroite liaison avec les autres principes de la dynamique. Après tant de travaux qui en si peu d'années l'avaient mis sur la première ligne des inventeurs, Lagrange, impatient de connaître les savants français avec lesquels il était en correspondance, suivit à Paris son ami M. de Caraccioli, qui devait s'y arrêter quelque temps en passant de l'ambassade de Turin à celle de Londres. Il y fut reçu comme il pouvait l'espérer par d'Alembert, Clairot et leurs principaux confrères; mais une maladie dangereuse dont il fut attaqué abrégea son séjour en France. Revenu à Turin, il se livra à de profondes recherches sur le calcul intégral, les différences partielles et le mouvement des fluides, et sur les méthodes d'approximation, où il introduisit de notables perfectionnements; il en fit, dans le même travail, une application très-importante aux mouvements de Jupiter et de Saturne, et y donna le premier les expressions exactes des variations de trois éléments planétaires, posant ainsi les fondements de cette belle théorie à laquelle son nom est pour toujours attaché. En même temps il concourait au prix proposé par l'Académie de sciences sur la théorie des satellites de Jupiter, problème éminemment difficile et qu'on pourrait appeler des six corps. Son mémoire, très-remarquable par l'analyse qu'il y employa, fut couronné en 1766. Dans la suite, un pareil succès l'accueillit dans trois autres concours, et peut-être n'apprécierait-on pas tout ce que ces triomphes ont d'honorable, si l'on n'ajoutait que ce sont les points les plus importants de la science sur lesquels on appelle en pareil cas les efforts des géomètres, et que les grands progrès de l'astronomie physique dans le siècle dernier sont dus pour la plupart aux questions qui furent ainsi proposées et résolues. Vers ce temps Lagrange quitta le Piémont pour n'y plus rentrer. Euler, qui, comme nous l'avons vu, était directeur de l'académie de Berlin, voulut retourner à Pétersbourg pour mieux établir sa nombreuse famille. Lorsque le grand Frédéric le lui eut permis, non sans peine (1), il engagea d'Alembert à venir le remplacer en lui offrant de nouveau la présidence de cette académie, vacante depuis la mort de Maupertuis. D'Alembert, par attachement pour sa patrie et pour ne pas compromettre sa propre indépendance, osa refuser un roi qui l'honorait de son amitié : il lui indiqua Lagrange, qui fut choisi, et qu'Euler lui-même avait déjà désigné; mais il s'en fallut peu qu'il n'obtînt point du roi de Sardaigne l'autorisation nécessaire. On avait fait comprendre à ce prince tout le mérite du sujet que Frédéric lui voulait enlever, et il se disposait à le retenir. Le géomètre, avec sa lettre qui l'appelait à Berlin, avait sollicité une audience particulière pour présenter cette lettre et obtenir son congé. L'audience est accordée, et déjà elle se terminait par de belles paroles qui avaient écarté une demande précise et un refus positif; Lagrange sortait du cabinet, assez confus de l'inutilité de sa démarche, quand le roi s'avise de le rappeler pour lui demander à voir cette lettre dont il avait parlé; la lettre est remise avec plus de candeur que de prudence, et le prince y lit cette phrase : « Il faut que le plus « grand géomètre de l'Europe se trouve auprès « du plus grand de ses rois. — Allez, dit-il sur-« le-champ, monsieur, allez joindre le plus grand « roi de l'Europe; » et ce léger motif d'humeur fit cesser toute résistance. Lagrange prit possession de sa place à Berlin le 6 novembre 1766. Avec un traitement d'environ 6,000 francs, il avait le titre de directeur de l'académie pour les sciences physico-mathématiques. Il ne tarda pas à prouver combien il était digne de le porter. Des recherches pleines d'originalité sur les tautochrones et sur la manière de conclure la parallaxe du soleil d'après le passage de Vénus, dont tous les esprits étaient alors occupés, signalèrent son arrivée, ainsi qu'un grand travail sur les équations numériques, qui est la base du traité qu'il publia depuis sur ce sujet, et ce mémoire sur les équations littérales où trouve l'utile et fameux théorème qui porte son nom. Bientôt après il donna ses réflexions sur la résolution algébrique des équations, qui serviront longtemps de phare aux géomètres dans cette épineuse matière, et cet essai si ingénieux sur les principes du calcul différentiel et intégral, première source de sa *Théorie des fonctions analytiques*, dans lequel un usage heureux et hardi de l'induction et de l'analogie le mit en possession d'un grand nombre de théorèmes non moins nouveaux qu'importants. Ces travaux furent suivis d'une foule d'autres; car, pendant plus de vingt ans qu'il resta directeur de l'académie de Berlin, il publia dans ses recueils près de soixante dissertations sur toutes les parties des mathématiques, et principalement sur les différences partielles, les intégrales particulières, les différences finies, les probabilités, la théorie des nombres, et les questions les plus élevées de l'astronomie générale et de la mécanique céleste; ce qui ne l'empêchait pas d'envoyer aussi des mémoires à l'académie de Turin, fière d'avoir été le théâtre de ses premiers succès, et à celle de Paris, qui, depuis 1772, s'était empressée de le nommer un de ses huit associés étrangers. Comme l'ont dit deux savants anonymes, « il ne fallait pas moins qu'une si grande « étendue de génie et une fécondité si prodi-« gieuse pour succéder à un homme tel qu'Euler; « mais aussi l'on dut convenir qu'Euler avait un « digne successeur. » — Le roi avait bien reçu Lagrange et paraissait le préférer à Euler, qu'il

(1) Ce ne fut qu'avec une extrême difficulté qu'il obtint son congé pour lui et ses deux fils aînés. Le roi refusa absolument au troisième la permission de suivre son père; et il ne l'accorda enfin, plusieurs mois après, que sur l'intervention de Catherine II elle-même.

trouvait peut-être un peu trop dévot. Le rôle du nouveau venu n'en était pas moins assez délicat. Près d'une cour à opinions indépendantes et hardies, et dans une ville où l'on se permettait pourtant d'en avoir d'autres, il lui importait, pour conserver la paix nécessaire à ses études, de fuir soigneusement ce genre de discussions. Il avait trop d'esprit pour ignorer que l'intolérance est de tous les partis, et qu'une fois enrôlé, on n'est plus guère le maître de s'arrêter à volonté : il imita donc la sage réserve de Fontenelle, et « philosophe sans crier, » comme l'appela bientôt Frédéric, il réussit à ne jamais contrarier personne. Il eut encore besoin de beaucoup de prudence pour se concilier les gens du pays, naturellement jaloux des étrangers qui venaient y occuper des places; mais, en ne demandant rien, en se renfermant dans l'étude des mathématiques, en apprenant la langue nationale, il força bientôt les Allemands à lui accorder leur estime. On assure même que ce fut par déférence pour l'usage de ses confrères qu'il prit le parti de se marier. Pour cela, il se fit envoyer de Turin une de ses parentes qui lui sembla la personne la plus convenable pour cette union philosophique. Malheureusement, le calme en fut troublé par une longue et douloureuse maladie, à laquelle cette dame succomba au bout de quelques années, malgré les soins assidus de son mari, qui oubliait la géométrie pour ne s'occuper que des devoirs affectueux d'un époux, et travaillait sans cesse à inventer de nouveaux moyens de la soulager. Cette perte inspira quelque dégoût à Lagrange pour le séjour de Berlin, et ce dégoût s'augmenta dans la suite à la mort de Frédéric, qui amena d'assez grands changements en Prusse, et en fit craindre de plus grands encore. Les savants n'y jouissaient plus de la même considération : on le sut, on eut l'espoir d'en profiter, et les ministres des cours de Naples, de Sardaigne et de Toscane s'empressèrent à l'envi d'offrir à Lagrange les conditions les plus avantageuses s'il voulait passer dans les États de leurs souverains. Le fameux Mirabeau se trouvait alors à Berlin; il avait réussi à pénétrer dans la société intime de ce grand géomètre, et l'avait vu l'objet du plus tendre respect de la part du petit nombre d'hommes qui pouvaient l'apprécier. Frappé des avantages qu'aurait, pour l'honneur de l'Académie de Paris, la possession d'un si rare génie, il découvrit sans peine le secret penchant qui avait toujours entraîné Lagrange vers la France, et parvint d'abord à suspendre ses délibérations sur les offres qui lui étaient faites. Bientôt, à la prière de Mirabeau, l'ambassadeur français adressa à M. de Vergennes la proposition d'attirer Lagrange à Paris; mais cette négociation prit, à ce qu'il paraît, une autre tournure. M. de Breteuil avait les Académies dans son département, et ce fut à lui que l'abbé Marie présenta la proposition que ce ministre fit ensuite agréer à Louis XVI. On offrait à Lagrange une pension de 6,000 francs, un logement au Louvre et le titre de *pensionnaire vétéran* à l'Académie, pour lui donner droit de suffrage dans toutes les délibérations. Il accepta avec empressement; mais le successeur de Frédéric, quoiqu'il s'intéressât médiocrement aux sciences, fit d'abord quelques difficultés de laisser partir un savant que son prédécesseur avait appelé et qu'il honorait d'une estime particulière. Cependant, après quelques démarches, on ne s'opposa plus à ce départ, sous la condition d'obtenir encore des mémoires pour l'académie de Berlin, condition qui a été fidèlement remplie. — Ce fut en 1787 que Lagrange vint se fixer à Paris, où ses nouveaux confrères se montrèrent heureux et glorieux de le posséder. La reine elle-même, à qui il avait été recommandé de Vienne, et qui le considérait un peu comme Allemand, l'accueillit avec bienveillance. Mais quelle que fût la satisfaction dont il devait jouir et dont il jouissait effectivement, il était alors difficile d'en juger. Il parut longtemps distrait et mélancolique. Souvent, dans une réunion qui devait être selon son goût, au milieu de ces savants qu'il était venu chercher de si loin, parmi les hommes les plus distingués de tous les pays qui se rassemblaient chaque semaine chez l'illustre Lavoisier, on le voyait rêveur, debout contre une fenêtre où rien pourtant n'attirait ses regards; il y restait étranger à ce qui se disait autour de lui (1). Il avouait lui-même qu'il avait perdu le goût des recherches mathématiques, et qu'il n'éprouvait plus cet enthousiasme qui se ralluma plus tard avec tant de vivacité. D'Alembert avait déjà passé, dit-on, par de pareilles alternatives : chose étrange qu'une telle passion puisse s'éteindre et se rallumer! En serait-il de ses effets comme de ceux des passions vulgaires? et des jouissances intellectuelles trop vives auraient-elles aussi le pouvoir d'énerver les esprits les plus vigoureux? — On en vit alors un effet singulier. Jusque-là aucun ouvrage spécial n'était échappé à la plume de Lagrange, si on en excepte les *Additions* considérables sur l'analyse indéterminée, dont en 1774 il avait enrichi la traduction française de l'*Algèbre* d'Euler. Mais tandis qu'on pouvait le croire absorbé par les nombreux travaux qui signalaient son séjour à Berlin, il y avait préparé dans le silence le magnifique ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation. La *Mécanique analytique*, cette œuvre du génie où, par une heureuse combinaison du principe de d'Alembert et de celui des vitesses virtuelles, les progrès de la mécanique rationnelle sont réduits à ne dépendre que de ceux du calcul, était terminée vers 1786; elle fut alors confiée par son auteur à M. Duchatelet, qui se chargea d'apporter à Paris ce précieux manuscrit. L'abbé Marie, digne ami de Lagrange, fut longtemps, le peut-on croire aujourd'hui? à trouver un libraire

(1) *Éloge de Lagrange*, par Delambre.

qui voulût s'en charger; mais enfin il réussit, sur son engagement formel de prendre à son compte le restant de l'édition, si, dans un temps fixé, elle n'était pas entièrement épuisée. Qu'on ne s'étonne pas trop pourtant de cette répugnance du libraire : sa timidité prenait sa source dans la sublimité de l'ouvrage; et sans ces jours d'orages et de gloire où les écoles normale et polytechnique popularisèrent parmi les Français les connaissances d'un ordre supérieur, peut-être cette immortelle production eût-elle trouvé peu de lecteurs. « A ce premier service, nous dit l'au« teur de l'Éloge déjà cité, Marie en ajouta un « autre auquel Lagrange fut au moins aussi sen« sible. Il lui procura un éditeur digne de prési« der à l'impression d'un tel ouvrage. M. Legen« dre se dévoua tout entier à cette révision pé« nible, et s'en trouvait payé par le sentiment de « vénération dont il était pénétré pour l'auteur, « et par les remercîments qu'il en reçut dans une « lettre que j'ai eue entre les mains, et que La« grange avait remplie des expressions de son « estime et de sa reconnaissance. » Le livre parut en 1788, dans ce temps où le grand géomètre éprouvait cette bizarre indifférence pour la science qui avait fait sa gloire; et dégoûté qu'il se disait de ce genre de combinaisons, il garda le volume deux ans sans l'ouvrir!... — Mais cette tête pensante ne pouvait que changer l'objet de ses méditations. L'histoire des *Religions*, la théorie de la *Musique ancienne*, celle des *Langues*, la *Médecine* même s'étaient partagé ses loisirs. Entouré de savants qui, dans la réforme philosophique du langage de la chimie, à ces théories obscures, incohérentes et quelquefois absurdes qu'on voulait bien appeler une science, faisaient succéder un jour nouveau et la théorie la plus spécieuse, il se mit au courant de leurs découvertes, qui donnaient à des faits auparavant isolés et parfois inexplicables cette liaison qu'ont entre elles les théories analytiques, et qui provoqua ce mot de lui, si juste et si souvent cité : *La chimie est aisée maintenant; elle s'apprend comme l'algèbre;* comparaison d'autant plus ingénieuse qu'en portant sur deux sciences fort diverses et toutes deux d'une grande difficulté quand on les veut approfondir, elle ne les assimile que par ce qu'elles ont de commun, une langue bien faite et une marche éminement méthodique, qui en rendent l'entrée facile à tous les esprits doués de quelque justesse et capables d'attention. Au milieu de ces occupations variées, la révolution le surprit. Cette vaste commotion excita vivement sa curiosité toujours active; mais quoiqu'il aimât la liberté, puisqu'il était vraiment philosophe, il ne joua jamais aucun rôle dans ce drame terrible : son naturel doux et tranquille l'éloignait des mouvements tumultueux, autant que son scepticisme ordinaire le tenait en défiance de plusieurs de ces avantages dont l'humanité, selon tant de bons esprits, allait immédiatement entrer en jouissance. Il prit cependant une part active à l'une des plus heureuses innovations qu'entraîna cette époque fameuse, l'établissement d'un *système métrique* dont les bases étaient prises dans la nature; et il se fit remarquer dans la commission spéciale que l'on avait formée des académiciens les plus illustres par son ardeur à provoquer, pour les détails de ce grand et beau projet, l'application du système décimal dans toute sa pureté. D'ailleurs, malgré le bouleversement général, la considération qui l'entourait demeura entière. En 1791, sur la proposition de son confrère Duséjour, l'assemblée nationale confirma sa pension de 6,000 francs dans les termes les plus honorables : plus tard, pour compenser la dépréciation du papier-monnaie, on s'empressa de le nommer, d'abord, membre d'un bureau de consultation chargé de récompenser les inventions reconnues utiles; ensuite (1), l'un des trois administrateurs de la Monnaie. Cicéron avait été *quartumvir monétaire*, et Newton directeur de la Monnaie d'Angleterre; Lagrange pourtant ne voulut garder cette place que six mois; il ne pouvait prendre sur lui de prêter son attention aux détails qu'elle exigeait. Mais avant ces années de deuil pendant lesquelles la société sembla sur le point de se dissoudre, et comme s'il eût pressenti l'isolement qui allait en frapper les membres, il songea de nouveau à se faire une famille. En mai 1792, il épousa mademoiselle Lemonnier, dont la jeunesse et la beauté étaient loin d'être le seul mérite, et qui, fille, nièce et petite-fille d'académiciens distingués, prouva par le dévouement constant dont elle paya la tendresse de son époux combien elle était digne du nom qu'il lui faisait porter. Cependant le calme dont il jouissait dans sa retraite ne pouvait pas toujours durer. Un décret du 16 octobre 1793 forçait à sortir de France tous ceux qui étaient nés en pays étranger. Il aurait fallu obéir : heureusement un grand chimiste, Guyton-Morveau, conserva Lagrange à la France; un arrêté du comité de salut public mit le géomètre *en réquisition pour continuer des calculs sur la théorie des projectiles.* Mais bientôt la tempête, en redoublant de fureur, sembla menacer son existence. Bailly, succombant sous les vengeances de l'anarchie, venait de couronner une noble et belle vie par l'héroïsme de ses derniers instants; Lavoisier, tout occupé d'un travail important pour la défense nationale, était immolé à une aveugle et féroce rapacité : après de telles victimes, Lagrange devait trembler pour lui-même, et ce dernier forfait l'avait plongé dans le deuil. *Il ne leur a fallu qu'un moment*, disait-il à M. Delambre, *pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable!* Mais quelque inquiétude qu'il éprouvât, et malgré l'offre d'Hérault de Séchelles qui, pour sauver un homme si rare, s'engageait à lui procurer une

(1) En mars 1792.

prétendue mission en Prusse, un sentiment plus fort que ses craintes l'arrêta dans cette France que depuis si longtemps il avait adoptée pour sa patrie. — Un jour plus heureux vint enfin luire sur elle. On voulut relever les ruines de l'instruction publique partout anéantie : l'École normale fut établie, et Lagrange appelé à y professer, en même temps qu'un de ses anciens confrères dont le nom, depuis plusieurs années, se prononçait avec le sien. Cette institution eut peu de durée; mais les savantes leçons de ces deux célèbres professeurs, soigneusement recueillies et distribuées dans tous les départements, répandirent avec elles la connaissance des méthodes élémentaires les plus excellentes et la véritable philosophie de la science. Dans l'histoire des mathématiques, c'est de cette époque, comme d'une ère nouvelle, que datera ce perfectionnement remarquable des *Éléments* qui s'est fait apercevoir dès lors dans tant de bons ouvrages écrits en France et à l'étranger. Bientôt après, à la voix de quelques hommes éminents par le génie, de Monge surtout, dont la géométrie a longtemps senti la perte, l'École polytechnique fut fondée. Cet établissement si national, et dont les annales, d'une durée si courte encore, semblent si longues à la vue de tous les services qu'il a rendus, eut le glorieux avantage de compter Lagrange à la tête de ses professeurs. L'École paya dignement cet honneur en rendant à l'étude de la géométrie l'auteur de la *Mécanique analytique*, qui jusqu'alors n'y était pas franchement revenu. Ce fut pour elle que Lagrange, reprenant ses anciennes méditations sur les fondements rigoureux de la méthode différentielle, leur donna ces heureux développements qu'il consigna dans sa *Théorie des Fonctions*, et, plus tard, dans ses importantes *Leçons* sur le même sujet; et si la notation de Leibnitz, aussi simple qu'elle est commode, a conservé la préférence sur l'algorithme suivi dans ces deux fameux ouvrages, on devra du moins toujours à leur auteur d'avoir assis sur des principes clairs et inébranlables la doctrine du calcul différentiel et intégral, dont les idées d'infiniment petits, de fluxions ou de limites, obscurcissaient plus ou moins l'entrée. Rien ne pouvait offrir plus d'intérêt aux amateurs de la géométrie que les leçons où ces nouvelles théories étaient développées par Lagrange, et se créaient pour ainsi dire sous leurs yeux. C'était là qu'il fallait assister pour se faire une idée de l'enthousiasme de cette jeunesse, passionnée du désir de s'instruire afin de mieux servir son pays; pour voir d'habiles professeurs, rendant hommage à un si grand esprit, se confondre avec les élèves afin de s'éclairer plus tôt de sa lumière et de prendre en quelque sorte sur le fait le génie de l'invention; et pour juger du religieux silence de ce nombreux auditoire, quand une interruption inattendue indiquait chez l'illustre géomètre une de ces profondes distractions qu'une idée imprévue venait parfois lui causer ! Dans ces temps de renaissance à l'ordre et à la sécurité, et où il fallait tout reconstruire, puisqu'on avait tout détruit, on créa l'Institut national; et le nom de Lagrange fut le premier inscrit sur la liste de ses membres. Peu d'années après, une utile imitation d'un pays voisin fit établir en France un Bureau des longitudes, et Lagrange encore y fut le premier nommé. Ces honneurs n'étaient point stériles : ils ranimaient son ardeur comme s'il eût eu besoin de prouver combien ils étaient légitimes et de montrer au monde savant ses droits à les obtenir. C'est alors que, réimprimant ses mémoires sur les équations numériques, il y joignit, sous le titre modeste de *Notes*, un précis admirable des théories les plus profondes sur leur résolution. On y remarqua surtout ces savantes analyses de toutes les méthodes qui avaient précédé les siennes; analyses qui feront le désespoir de ceux qui voudront un jour écrire l'histoire de la science, et que lui seul a pu égaler dans quelques autres endroits de ses ouvrages. Le gouvernement, flatté du lustre que ces travaux jetaient sur la France et qui lui semblait se réfléchir sur son administration, voulut donner à Lagrange une preuve particulière d'estime. Le Piémont venait de subir une révolution qui le plaçait tout à fait sous l'influence française. C'était le pays natal de Lagrange; et son père, âgé de quatre-vingt-dix ans, vivait encore à Turin. Le ministre des relations extérieures (1) écrivit à M. d'Eymar, commissaire civil du directoire exécutif en Piémont : « Vous irez, lui disait-il, chez « le vénérable père de l'illustre Lagrange, et vous « lui direz que dans les événements qui viennent de « se passer, les premiers regards du gouverne- « ment français se sont tournés vers lui, et qu'il « vous a chargé de lui porter le témoignage du « vif intérêt qu'il lui inspire, etc. » Le commissaire du directoire répondit qu'à l'instant même où cette lettre lui était parvenue, il s'était transporté chez le père de Lagrange, suivi des généraux de l'armée et de plusieurs citoyens distingués des deux nations. Là, après lui avoir lu la dépêche officielle : « Heureux père ! avait-il ajouté, jouissez « de la reconnaissance de tous les amis de la vé- « rité; je suis dans ce moment leur interprète. « Jouissez du bonheur d'avoir donné le jour à un « homme qui honore l'espèce humaine par son « génie, que le Piémont s'enorgueillit d'avoir vu « naître et que la France est glorieuse de comp- « ter parmi ses citoyens. » Citons encore la réponse du respectable vieillard : « Ce jour est le « plus heureux de ma vie, dit-il à M. d'Eymar, et « c'est à mon fils que je le dois. Témoignez au « gouvernement français toute ma reconnaissance. « Et mon fils ! il y a trente-deux ans que je ne « l'ai vu !.... (2) » Il ne devait pas le revoir, quoique cette exclamation paternelle prouve combien il l'aurait désiré; et ce sentiment si vif qu'il lui conservait se laissa voir un jour mêlé d'une tendre

(1) M. de Talleyrand.
(2) *Moniteur* des 6 et 23 nivôse an 7.

inquiétude. Lorsque les inspecteurs de l'instruction publique parcoururent le Piémont quelques années après, l'un d'eux, membre de l'Institut, alla voir ce vieillard vénérable, qui montrait dans un âge aussi avancé presque toute la vivacité de la jeunesse, et trouvait encore en faisant de la musique d'agréables délassements; et comme il lui parlait de la grande célébrité de son fils : *Oui*, dit cet excellent père, *mon fils est grand devant les hommes; puisse-t-il aussi être grand devant Dieu !* Vœu touchant et qui n'a pas besoin de commentaire. Agé de 95 ans, il ne tarda pas à mourir, et cette perte fut vivement sentie par Lagrange. — Mais, dans ce temps, bien d'autres honneurs lui étaient rendus. Membre du sénat, et grand officier de la Légion d'honneur, comme il fut dans la suite comte de l'empire et grand-croix de l'ordre de la Réunion, son sort prouvait à l'Europe combien le gouvernement savait honorer le génie. Celui qui en avait saisi les rênes, de cette main puissante qui pour si longtemps étouffa les factions, montra de bonne heure son respect pour ce grand talent si dépourvu d'intrigue, si peu capable d'adulation. Vainqueur de l'Italie, les portes de l'Institut s'étaient ouvertes pour lui : c'était auprès de Lagrange qu'il venait s'asseoir aux séances de cette savante société (1). Consul, il tint la même conduite; et plus tard, à quelque élévation qu'il fût parvenu, il ne cessa jamais de témoigner toute la considération que lui inspirait ce mélange si heureux de réserve et de dignité naturelle, de facultés éminentes et de naïve simplicité. Lagrange n'avait recherché ni ces distinctions politiques, ni cette fortune, qui étaient devenues son partage; elles ne troublèrent point le calme habituel de son existence, et ne lui inspirèrent qu'une sincère reconnaissance pour celui qui paraissait l'avoir si bien apprécié. Dans les rapports qu'il eut avec lui, on le retrouva tel qu'à la cour de Frédéric, dont il avait le plus possible évité l'honorable familiarité, sans pouvoir toujours s'y dérober : mais aussi, comme il le disait dans la suite, il avait vu de près *un roi*. Sa nouvelle situation ne l'enleva donc point aux sciences; et l'on ne tarda pas à reconnaître que l'âge n'avait rien diminué de la force de son esprit. Gauss (*voy.* ce nom) avait publié en 1801 ses savantes *Recherches d'arithmétique;* elles se terminaient par une méthode très-originale pour la résolution des équations à deux termes, d'un degré exprimé par un nombre premier. Lagrange, frappé de la beauté de cette découverte, fit une application si heureuse des principes qu'il avait autrefois posés pour la résolution générale des équations, qu'il sut rendre la théorie de Gauss entièrement indépendante des équations auxiliaires qu'il y fallait considérer, et la délivrer de l'inconvénient qui naissait de l'ambiguïté des racines. Ce travail, important pour les progrès de l'analyse algébrique, fit la matière de deux profonds mémoires dont il enrichit une nouvelle édition de ses *Equations numériques*, publiée en 1808. La même année, un perfectionnement très-remarquable dans la théorie du système du monde, dû à l'un de ses anciens élèves (1) devenu son émule et dont il avait le premier deviné le talent, vint comme électriser ce puissant génie et le faire briller d'un nouvel éclat. On voit assez que nous voulons parler de la Théorie générale de la variation des constantes arbitraires, et de l'application qu'il en fit aux plus grandes questions de dynamique et de mécanique céleste; elles furent le sujet de trois mémoires insérés dans la collection de l'Institut pour cette époque, et qui sont comparables aux productions les plus admirées tant de lui-même que de ses prédécesseurs et de ses rivaux. Il se décida dès lors à publier derechef sa *Mécanique analytique*, à laquelle il se proposait, depuis un grand nombre d'années, de faire d'importantes augmentations, principalement relatives au système du monde. Il voulait en traiter les grands phénomènes par ces méthodes d'une rare élégance qui lui étaient propres, et redonner avec de nouveaux soins les belles applications contenues dans les mémoires de Berlin pour les années 1780-1784. Le premier volume de ce grand ouvrage parut en 1811. Parmi les nombreuses additions qui s'y faisaient remarquer, les géomètres distinguèrent surtout la section relative à l'objet de ses derniers mémoires pour l'Institut, où sa méthode générale d'approximation, fondée sur la variation des constantes arbitraires, se trouvait admirablement présentée; on y remarqua aussi des recherches curieuses sur les attractions des sphéroïdes, et sur la figure des planètes tirée des lois de l'hydrostatique; et une analyse très-profonde des mouvements d'oscillation d'un système de petits corps, où il perfectionnait encore ses anciennes solutions du problème des cordes vibrantes. Il s'occupait très-activement des autres volumes, quand, avec plus d'ardeur que de prudence, il entreprit en même temps de revoir et d'augmenter sa *Théorie des fonctions analytiques*, dont il donna une seconde édition au commencement de 1813. Mais cet excès de travail épuisa ses forces, qui jusque-là étaient demeurées entières; et il n'avait pas achevé la rédaction des trois premières sections du second volume de sa *Mécanique*, lorsque, après plusieurs défaillances causées par une application qu'il poussait jusqu'à la fatigue, et qui cependant ne l'arrêtèrent point, il fut atteint, vers la fin de mars, d'une fièvre dont les symptômes furent bientôt inquiétants.

(1) Vers la même époque, et à l'issue d'un repas qui avait réuni, chez un membre du directoire, la plupart des hommes de France alors les plus remarquables, on vit le jeune guerrier, soigneux de frapper l'attention publique dans les moindres détails, et qui venait de parcourir en Italie l'ingénieux ouvrage de Mascheroni sur la *Géométrie du compas*, alors inconnu à Paris, se plaire à embarrasser momentanément l'illustre géomètre par quelques-unes des questions singulières contenues dans ce livre, dont sa fraîche érudition lui rappelait les solutions aussi adroites que neuves.

(1) M. Poisson.

Il connut le danger où il était; « mais conservant « son imperturbable sérénité, il étudiait ce qui se « passait en lui; et, comme s'il n'eût fait qu'as- « sister à une grande et rare expérience, il y don- « nait toute son attention (1). » Le 8 avril encore, l'amitié lui amena ses collègues de Lacépède, Monge et Chaptal; et dans une longue conversation (dont les détails ont été recueillis), il se montra plein de mémoire et de présence d'esprit; donnant des informations curieuses sur son état actuel, ses travaux, ses succès, sa vie; et ne témoignant guère d'autres regrets, s'il devait succomber à son mal, que celui de se séparer de sa femme, dont les soins aussi tendres qu'empressés ne s'étaient pas ralentis un instant. Tels furent ses derniers moments; il ne tarda pas à perdre entièrement ses forces, et ce profond abattement dura jusqu'à sa mort, arrivée le 10 avril 1813. Trois jours après, ses restes furent, à plus d'un titre, déposés au Panthéon; et là, deux illustres amis (2) leur dirent un éloquent et touchant adieu. — L'histoire des travaux d'un grand géomètre n'appartient sans doute qu'aux sociétés savantes, et serait déplacée dans un ouvrage comme celui-ci : arrêtons-nous, néanmoins, quelques instants sur les monuments les plus remarquables qui attesteront à la postérité le génie de Lagrange, et qui lui porteront son nom. Dès l'aurore de sa vie, nous l'avons vu débuter par les découvertes les plus brillantes : la théorie du son, si délicate et jusqu'alors si peu connue; et cette méthode des variations, si abstraite qu'elle n'a pas toujours été bien entendue, si utile que la perfection de la mécanique rationelle, ce beau résultat de l'ensemble de ses travaux, repose peut-être sur cette grande invention. Entré dans la carrière, il y soutint l'honneur de ses premiers pas. Les méthodes d'approximation, indispensables pour la connaissance *à priori* des mouvements célestes, étaient soumises dans l'emploi qu'on en faisait à des difficultés qu'on n'avait pas suffisamment appréciées : il sut les résoudre après les avoir bien fait sentir, et découvrir ensuite une méthode plus parfaite. Les inégalités des satellites de Jupiter n'étaient guère connues que par des moyens empiriques : une question si vaste avait effrayé les géomètres; il en donna la première théorie mathématique. Le calcul des perturbations des comètes devait être accommodé à l'énorme diversité de leurs distances au soleil et aux grosses planètes : il imagina des méthodes variées, convenablement appropriées aux principales situations de ces astres dans leur cours. On lui dut aussi les moyens les plus élégants et les plus sûrs d'obtenir les mouvements des nœuds et des inclinaisons des orbes planétaires, et l'introduction dans la mécanique céleste de cette fonction qui, sous le nom de *perturbatrice*, réduit l'analyse relative à un nombre quelconque de corps, à une forme aussi simple que si l'on en considérait un seul. Tels furent, dans l'étude du système du monde, quelques-uns des principaux fruits de ses efforts. Mais ce ne sont pas les seuls. Les lois des oscillations si compliquées qui produisent la *libration* de la lune, d'abord l'objet des recherches de d'Alembert, et celui des siennes ensuite, engagèrent entre eux à deux reprises une lutte de talent très-remarquable. Lagrange, dans son second mémoire, qui est son chef-d'œuvre peut-être, fit l'analyse la plus complète de ces mouvements. Peu après, la théorie de la variation des éléments, dont les écrits d'Euler recèlent à peine un faible germe, reçut entre ses mains toute l'extension et la généralité désirables; et l'application qu'il en fit à la détermination des inégalités séculaires et périodiques des planètes produisit le plus grand travail qu'on eût publié jusqu'alors sur cette importante matière (1784). Voilà sans doute des succès dignes d'une haute estime; mais il en est un, surtout, qui a des droits particuliers à l'attention des hommes éclairés. Déjà M. de Laplace s'était assuré *à posteriori* de l'invariabilité des moyens mouvements et des grands axes du système solaire, en négligeant les quatrièmes puissances des excentricités et des inclinaisons, ainsi que le carré des masses perturbatrices; quand Lagrange démontra, avec autant de simplicité que de rigueur, que par la nature même de ce système, et abstraction faite des termes affectés du carré des masses, les variations des grands axes ne peuvent être que périodiques (1776). « La dé- « couverte (1) de ce grand principe qu'on peut « considérer comme le boulevard qui assure la « stabilité de notre système, et y ferme tout accès « à la confusion et au désordre, dit à ce sujet « un célèbre Écossais (2), doit rendre le nom de « Lagrange immortel, et digne de la vénération « de ceux qui se plaisent à contempler tout ce qui « est excellent et sublime. Après la découverte « faite par Newton de la loi générale des mouve- « ments des corps célestes, celle de Lagrange est « la plus belle de l'astronomie physique; et, sous « le rapport des causes finales, elle peut être « envisagée comme la plus grande de toutes. » Si de ces nobles considérations nous redescendons à celles qui ont pour objet les progrès de l'analyse pure, nous ne trouverons pas que dans cette épineuse matière ce grand géomètre ait eu des succès moins brillants. Nous avons déjà fait ressortir ceux qu'il obtint dans ses divers ouvrages sur les équations numériques et littérales; et si nous pouvions ici entrer dans quelques détails sur ce qu'il a fait pour avancer la théorie des nombres et l'analyse indéterminée, combien de découvertes mémorables et fécondes ne viendraient-elles pas attester sa rare sagacité! Il ne fut pas

(1) *Éloge de Lagrange*, par Delambre.
(2) De Lacépède et de Laplace.

(1) On voit, par ce qui précède, que cette expression *La découverte* n'est pas celle qui convient ici : il eût été bien plus exact de dire seulement *la démonstration rigoureuse*.
(2) M. Playfair, *Edinb. rev. jan.* 1808, p. 261.

moins heureux dans ses recherches sur les différences finies et partielles, où il puisa la solution des questions les plus difficiles du calcul des probabilités, et dans ses divers mémoires sur les équations aux différentielles partielles, dont le dernier renferme l'intégration complète de celles du premier ordre et du premier degré. C'est encore lui qui découvrit les belles propriétés des équations linéaires; la méthode si remarquable d'intégrer certaines équations séparées, dont chaque membre en particulier n'est pas susceptible d'intégration; ces principes lumineux, devenus depuis si féconds en d'autres mains, sur les osculations des courbes et des surfaces; et la véritable nature des intégrales particulières dont il donna une théorie complète. C'est à Lagrange, enfin, qu'on doit ces théorèmes d'un si grand usage dans la haute analyse, pour le retour des séries et le développement des fonctions, des intégrales et des différences, théorèmes qui portent son nom, quoique leur démonstration rigoureuse appartienne à l'auteur de la *Mécanique céleste;* et cette riche théorie de la variation des constantes arbitraires, dont les développements successifs et les importantes applications ont signalé le cours de sa longue carrière. Forcés d'omettre le simple énoncé d'une foule d'autres travaux qui suffiraient à la réputation d'un géomètre, tels que ceux sur la détermination des orbites des comètes, sur les attractions des sphéroïdes, sur les éclipses et la formation des tables des planètes, sur les mouvements de rotation des corps solides, etc., etc.; disons pourtant encore que rien jusqu'à lui n'avait pu donner l'idée de cette profonde sagacité analytique qui brille dans ceux de ses écrits où il a eu des théories délicates à établir, des paradoxes de calcul à expliquer, des difficultés sérieuses à dénouer, comme on le voit par exemple dans ses *Leçons sur le calcul des fonctions;* et qu'il n'a guère été moins admirable, quand presque seul, entre tous les successeurs de Newton, il a écrit, dans le style purement géométrique de ce grand homme, et pour rectifier quelques points défectueux de ses *Principes,* deux morceaux de physique et de mécanique céleste comparables aux plus beaux endroits de cet immortel ouvrage. Un digne rival de ces deux hommes célèbres a saisi avec finesse et déduit avec précision un rapport bien remarquable entre Lagrange et le philosophe anglais : « Parmi les inventeurs qui ont « le plus reculé les bornes de nos connaissances, « a dit de Laplace dans une occasion bien solen- « nelle, Newton et lui me paraissent avoir possédé « au plus haut point ce tact heureux qui, faisant « discerner dans les objets les principes généraux « qu'ils recèlent, constitue le véritable génie des « sciences, dont le but est la découverte de ces « principes. Ce tact, joint à une rare élégance dans « l'exposition des théories les plus abstraites, ca- « ractérise Lagrange. » Dans les questions qu'il attaque, on le voit en effet s'élever à toute la généralité dont elles sont susceptibles; et, de la hauteur où le porte ce talent particulier qu'il eut en partage, dominer sur les difficultés qu'elles présentent, et dont il ne tarde guère à triompher. Mais l'instinct qui l'entraînait vers ce que la théorie a de plus pur et de plus abstrait était peu compatible avec la patience nécessaire pour les longs et pénibles calculs qu'exigent les applications. Après une méditation approfondie de son sujet, c'était souvent sur son genou et sur le dos d'un livre qu'il écrivait ces formules symétriques, toutes moulées d'avance dans sa tête, dont la marche régulière et le jeu, pour ainsi dire, le dispensaient de développements plus étendus et d'un appareil de labeur désagréable à un homme ennemi de toute gêne. L'indépendance où il aima toujours à vivre le détourna d'ailleurs de chercher auprès des astronomes instruits, ou même chez des calculateurs exercés, les secours qui auraient facilité l'application de ses méthodes ou la vérification de ses aperçus : il éprouvait à cet égard une répugnance que d'Alembert avait connue; et quand il lui fallait céder à la nécessité et s'occuper lui-même d'un travail de ce genre, c'était avec un dégoût qui l'exposait à oublier quelqu'une de ces attentions minutieuses que requiert la sûreté d'un résultat numérique. Une omission de cette nature paraît l'avoir jeté dans une erreur dont les suites furent pour lui bien importantes, si elle lui cacha, comme on peut le croire, la cause de l'équation séculaire de la lune, découverte peu après par l'auteur de la *Mécanique céleste.* Au reste, cette disposition particulière à l'intelligence éminemment *chercheuse* (1) dont il était doué, que prouve-t-elle autre chose, si ce n'est qu'un même esprit ne réunit guère des qualités très-opposées. C'est comme fondateur de théories, comme créateur de méthodes et d'un style qui sera éternellement réputé classique en analyse, qu'il faut surtout voir Lagrange. Partout où le conduisent ses pas, il porte avec lui la lumière, il ouvre la route la plus sûre pour atteindre le but. Euler l'emporte peut-être par cette fécondité extraordinaire que rien n'arrête, par l'inépuisable diversité de ses artifices de calcul, par ces nombreux détails, ces exemples variés qui deviennent une source d'instruction pour les élèves : mais Lagrange, supérieur par la généralité des vues, offre seul dans ses écrits le type de cette perfection qu'on doit s'efforcer d'atteindre. *Étudiez Euler, si vous voulez être géomètre,* disait-il pourtant à tous ceux qui lui demandaient des directions, *et travaillez à résoudre vous-mêmes les questions qu'il se propose;* tant il était reconnaissant de ce qu'il devait aux ouvrages de ce grand maître, et sincèrement modeste sur les siens ! D'Alembert, autre objet de son admiration, ne lui semblait point aussi recommandable comme guide ou comme modèle;

(1) Expression bien vraie d'Hérault de Séchelles parlant de Lagrange.

mais s'il savait mieux que personne tout ce que sa manière laisse à désirer, il était vivement frappé de ce que son rare talent présente d'ingénieux et d'original, du nombre et de la beauté de ses découvertes. Ces deux hommes illustres occupaient le premier rang dans l'estime de Lagrange; après Newton, toutefois, qui avait eu le *bonheur* de trouver un système du monde à expliquer : *bonheur*, ajoutait-il d'un air presque chagrin, *qu'on ne rencontre pas tous les jours*. Le génie inventif de cet incomparable philosophe lui semblait la preuve la plus directe de la grandeur de l'esprit humain : *Voulez-vous le voir véritablement grand*, dit-il un jour, *entrez dans le cabinet de Newton décomposant la lumière ou dévoilant le système du monde*. Et en général, tout ce qui portait le caractère de l'invention s'emparait fortement de son esprit : pour en découvrir les traces, sa curiosité était toujours éveillée. Partout ses ouvrages offrent la preuve de ses efforts pour remonter aux sources des idées nouvelles, et les rendre avec scrupule à leur premier auteur : disposition loyale qui lui fit connaître l'histoire de la science mieux qu'à aucun de ses devanciers, et qui le rendit le plus savant des géomètres, comme il en a été l'un des plus grands. — Mais on n'aurait pas une idée juste de tout ce qu'il fit pour les progrès de l'analyse, si l'on ignorait la part qu'il eut à l'espèce de révolution que subirent les mathématiques dans la dernière moitié de son siècle. Euler l'avait commencée, Lagrange seul la rendit complète. Leurs travaux réunis firent partout régner les considérations et les méthodes analytiques, et disparaître de l'appareil des solutions ces constructions compliquées qui leur ôtaient leur élégance et leur uniformité. Établir les équations fondamentales d'une question sur une construction si simple qu'on est dispensé de la figurer; puis, s'abandonnant à toute la puissance du calcul, déduire de ces préliminaires ce que peuvent donner d'ingénieuses combinaisons de formules presque toujours symétriques; savoir lire enfin, dans les résultats obtenus, l'effet des forces ou les propriétés de l'étendue : voilà ce que l'école de Lagrange apprit à faire sur les traces de son illustre chef, et tel est le caractère distinctif de l'analyse moderne. C'est ainsi que la *Mécanique analytique* et plus tard la *Mécanique céleste* ont pu être écrites sans que la considération continuelle de l'influence des forces sur l'équilibre ou la mouvement des points ou des corps exige le tracé d'une seule figure : conséquence bien avantageuse de la grande idée de Descartes, et dont l'utilité ne se borne point, comme on le pourrait croire au premier aperçu, à dispenser les géomètres de tirer des lignes ou de manier le compas. Il est facile de s'assurer, en suivant les travaux de Lagrange, que le projet d'établir ainsi l'indépendance de l'analyse l'occupa presque constamment. On le vit se plaire, par exemple, à déduire par le calcul seul une théorie des pyramides, où il démontra plusieurs propriétés nouvelles de cette classe de corps; et donner, une autre fois, une preuve singulière de la puissance de sa méthode, quand il résolut en un jour une question de géométrie qui avait arrêté vingt-cinq ans un de ses confrères de l'académie de Berlin. On se tromperait cependant si l'on allait croire qu'il fût l'ennemi des considérations géométriques : au contraire, il les trouvait propres à donner au jugement de la force et de la netteté; et nous avons vu que dans ce genre il a aussi fait ses preuves. Mais il n'aimait pas le mélange des méthodes, et il croyait fermement à la supériorité de l'analyse, si pourtant il croyait fermement à quelque chose; car, chez cet homme extraordinaire, le scepticisme était assez habituel, et l'expression de ses propres jugements prenait toujours la forme du doute, quand la contradiction ne lui inspirait pas une ténacité bien peu conforme à son caractère. On l'a vu envelopper dans cette défiance de ses opinions jusqu'aux résultats de ses calculs, et demeurer tout surpris, en quelque sorte, de ce qu'une exacte déduction des meilleures observations lunaires confirmait pleinement une belle loi qu'il avait découverte dans les mouvements de libration de notre satellite. C'est qu'avec toute sa pénétration, cet homme, qui savait tant de choses, était effrayé de tout ce qu'on ne savait pas. L'examen attentif qu'il avait fait des opinions humaines l'avait laissé dans l'incertitude sur un si grand nombre de points, que sa persuasion sur les autres en était fort ébranlée; mais c'était un sceptique de bonne foi et d'une rare tolérance, et l'on n'en a pas vu qui fût moins possédé de l'ardeur du prosélytisme. Comment l'aurait-elle animé, lui qui eût douté au besoin de ses doutes eux-mêmes? Il avait trop de candeur pour cela. C'était là sa qualité dominante : elle égalait sa pénétration; et le contraste habituel de ces deux grands types de son caractère et de son esprit présentait un spectacle piquant et d'un intérêt singulier. Comme les idées parfaitement nettes étaient les seules qu'il se plût à exprimer, il voulait que son discours en offrît la peinture fidèle; de là, quand il avait commencé une phrase qu'il désespérait d'achever clairement, ces interruptions originales, suivies pour l'ordinaire de son mot favori, et qu'il répétait en baissant la voix, *Je ne sais pas, je ne sais pas....* Il croyait pourtant, autant qu'il était en son pouvoir de croire (car on croit toujours un peu à quelque chose), à l'influence du régime et de l'habitude sur la santé du corps et la vigueur de l'esprit. Né avec une constitution délicate, il conserva ses forces en s'astreignant scrupuleusement à un exercice régulier en plein air, et à l'usage à peu près exclusif d'aliments végétaux. De même, il prit du roi de Prusse l'habitude de faire, autant qu'il le pouvait, les mêmes choses aux mêmes heures, trouvant que cette régularité rend peu à peu le travail plus agréable; et, quoique natu-

rellement laborieux, il ne cessa point de se donner chaque jour une tâche pour le lendemain. *L'esprit est paresseux*, disait-il; *il faut le tenir en haleine pour prévenir sa lâcheté naturelle, et en développer habituellement les forces pour les trouver prêtes au besoin.* Avec ces principes, il put jusqu'à la fin de sa vie suivre, la plume à la main, le cours de ses immenses lectures qui avaient des objets si variés. Il acquit ainsi une érudition profonde qui lui permit de rendre une justice complète aux travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains, et d'accorder au vrai talent ces suffrages éclairés dont cet homme juste et modeste ne manqua jamais de l'honorer. Aussi fut-il universellement révéré : les principales sociétés savantes de l'Europe, celle de Londres exceptée, s'empressèrent de décorer de son nom la liste de leurs membres; et sans Fontaine, qui eut en l'attaquant le double tort de manquer de jugement et de politesse, on pourrait affirmer que tous les géomètres de son temps ne firent retentir jusqu'à lui qu'un concert de louanges. — Après ce que nous venons de dire, nous n'aurions fait cependant qu'un portrait incomplet de cet homme illustre, si nous ne parlions point de son esprit et de la force de sa tête. L'une avait comme passé en proverbe : Quel penseur, s'écrient les savants anonymes déjà cités, que celui qui, pour se distraire des études les plus abstraites, avait choisi l'histoire de la *Médecine* et celle des *Religions!* Pour son esprit, il était tel qu'il eût fait la réputation d'un homme qui n'aurait pas été Lagrange. Cherchant partout le vrai et le fond des choses, il ne se payait pas volontiers de mots, et ne s'arrêtait point aux surfaces; il ôtait aux opinions, comme aux réalités, l'enveloppe qui les couvrait; et quand il les avait ainsi mises à nu, il en disait son avis, ordinairement d'une manière originale et vive, aussi remarquable par la profondeur du sens que par la finesse de l'expression. On a cité de lui plusieurs mots heureux. Une personne pour laquelle il avait de l'amitié, lui parlait un jour d'une opinion qui, tour à tour adoptée et rejetée, admise et modifiée par les savants, avait fini par devenir un préjugé populaire : « Eh quoi ! dit La« grange, cela vous étonne? cependant, il en « arrive toujours ainsi; les préjugés ne sont que « la défroque des gens d'esprit qui habille la ca« naille. » Nous rapportons cette saillie, parce qu'elle montre bien la tournure de son esprit observateur, et qu'on en sent toute la justesse en voyant, par exemple, la foi plus ou moins grande aux revenants et aux fantômes passer des hautes classes du siècle de Louis XIV chez les bonnes femmes de notre temps. Mais des facultés si transcendantes n'étaient rien à l'agrément de son commerce, qui était doux et facile. Loin de se plaire uniquement dans ces entretiens profonds qu'il accordait volontiers aux hommes instruits et aux jeunes géomètres, qui en emportaient des traits de lumière et se sentaient comme électrisés en le quittant, il aimait aussi la société de la jeunesse et des femmes. Il observait chez celles-ci, à tout âge, quelque chose de naïf et de délicat qui se trouvait en rapport avec la simplicité de son génie et l'aménité de son caractère. « Est-ce que vous « avez vu des femmes de soixante ans? disait-il « un jour dans une société où l'on parlait des « femmes de cet âge : pour moi, je n'en ai jamais « rencontré. » Avec ces aimables dispositions, il devait être sensible aux charmes de la musique, dont l'histoire et la théorie l'ont tant occupé. Aussi trouvait-il du plaisir à en entendre quelquefois : elle entretenait son penchant à la rêverie et à la distraction; et dans les méditations où elle le plongeait, il avait trouvé la solution de plus d'une question difficile. Le spectacle avait moins d'attrait pour lui; c'est là que ses distractions étaient les plus fortes, et on l'en a vu sortir sans savoir au juste quelle pièce on y avait représentée : tant, lorsqu'il était laissé à lui-même, son esprit l'entraînait hors du domaine des sens ! Cette précieuse faculté régnait sur lui en souveraine, et le rendit supérieur aux petites vanités. Quoique sa figure fût regulière et belle, il ne voulut jamais permettre que l'on fît son portrait, croyant que les productions de la pensée ont seules droit au souvenir. Mais qu'importe ! Si les traits de Lagrange demeurent inconnus (1), la mémoire de son génie se conservera sur la terre aussi longtemps qu'il y aura des peuples civilisés. Placé auprès de Newton et d'Euler, sa gloire s'est fondée sur des titres impérissables. Fameux, dès sa grande jeunesse, par des recherches et des concours célèbres où il enseigna l'art de résoudre les questions les plus importantes, et, dans son âge mûr, comme auteur d'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, une longue carrière l'a montré toujours égal à lui-même; et par un rare privilége, il a échappé aux outrages du temps. Pendant cinquante-quatre années, phénomène peut-être sans exemple ! la série de ses inventions l'a porté dès l'origine, l'a maintenu jusqu'à la fin, au rang des géomètres du premier ordre; et ses écrits, dans leur perfection croissante, ont laissé voir la marche progressive des sciences, jamais les traces de l'âge : c'est comme un beau fleuve, coulant partout à pleins bords, et qui, dans l'étendue entière de son cours, présente une masse d'eaux toujours également fécondantes. — On a de Lagrange plus de cent mémoires dans les collections académiques de Turin, de Paris et de Berlin; dans les Éphémérides de cette dernière ville; dans la *Connaissance des temps*, et dans le *Journal de l'école polytechnique*. Il a d'ailleurs publié séparément : 1° *Additions à l'Algèbre d'Euler;* elles occupent 300 pages du deuxième volume de cet ouvrage, qui a été imprimé à Lyon en 1774, 2 vol. in-8°, et réimprimé en 1796; 2° *Mécanique ana-*

(1) On assure pourtant qu'il existe un buste de lui très-ressemblant, et fait depuis sa mort.

lytique, Paris, 1787, in-4°. La deuxième édition a 2 volumes in-4°; le premier parut en 1811, et le deuxième en 1815, après la mort de l'auteur, par les soins de MM. de Prony, Garnier et J. Binet : le dernier se chargea de la tâche pénible de coordonner ce qu'on trouva d'achevé dans les manuscrits de l'auteur (et qui forme une théorie assez complète des inégalités planétaires, bien digne de Lagrange), avec les matériaux de la première édition nécessaires pour compléter l'ouvrage. 3° *Théorie des fonctions analytiques*, Paris, an 5 (1797), in-4°; la deuxième édition parut en 1813, à Paris; 4° *Résolution des équations numériques*, Paris, an 6 (1798), in-4°; deuxième édition, Paris, 1808; 5° *Leçons sur le calcul des fonctions;* il y en a eu plusieurs éditions : la dernière et la meilleure est de 1806, Paris, 1 vol. in-8°; 6° *Leçons d'arithmétique et d'algèbre données à l'école normale;* elles ont paru de même à diverses reprises dans des collections différentes : la meilleure édition se trouve dans le cahier 7-8 du *Journal de l'école polytechnique;* 7° *Essai d'arithmétique politique*, dans la collection publiée par Rœderer l'an 4 (1796). Lagrange avait laissé d'ailleurs une grande quantité de manuscrits. En 1815, M. Carnot, étant ministre de l'intérieur, les fit acquérir par le gouvernement, qui les donna à l'Institut; et, sur le rapport d'une commission de l'Académie royale des sciences, quelques-uns de ces papiers ont été destinés à l'impression; ce qui paraît n'avoir point été fait jusqu'à ce jour : les autres, en beaucoup plus grand nombre, sont classés et déposés à la bibliothèque de ce corps savant. On peut consulter sur la vie et les écrits de ce grand géomètre : son *Eloge* par Delambre (*Mémoires de l'Institut* pour 1812, seconde partie); une *Notice*, attribuée à deux savants très-distingués, comprise dans le numéro du *Journal de l'empire* pour le 28 avril 1813; un *Précis historique sur la vie et la mort de Lagrange*, par MM. Virey et Potel, docteurs en médecine, Paris, 1813, in-4°; une *Lettre* au rédacteur du *Moniteur*, par l'auteur de cet article, insérée dans le *Moniteur* du 26 février 1814; l'*Eloge de Lagrange*, par Cossali, en italien, Padoue, 1813, in-8° : ce dernier écrit ne contient qu'un extrait des ouvrages de Lagrange; les autres nous ont été très-utiles; et enfin l'*Eloge de Lagrange*, par G. B. Magistrini également en italien, Bologne, 1819, in-4°. M—E.

LAGRANGE (François-Adélaide-Blaise Lelièvre, marquis de), lieutenant général, né le 21 décembre 1766, d'une famille noble, entra dans la carrière des armes dès sa plus tendre jeunesse, et fut d'abord sous-lieutenant, puis capitaine dans un régiment de cavalerie. S'étant montré favorable à la révolution, son avancement fut alors rapide. Il était en 1792 aide de camp du maréchal Luckner, et devint en 1793 colonel des hussards de Lauzun. Destitué à cette époque et emprisonné comme noble à Arras, il ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Rentré au service vers le commencement de 1800, après le triomphe de Bonaparte, il fut promu au commandement du 7e régiment de chasseurs à cheval, qu'il rendit un des meilleurs de l'armée. Nommé général de brigade sur le champ de bataille d'Heilsberg en 1807, où il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse, il passa à l'armée d'Espagne dès qu'il fut rétabli, puis revint à la grande armée en Allemagne, où il eut le bras gauche emporté par un boulet à Essling, lorsqu'il chargeait l'ennemi pour la cinquième fois à la tête d'un corps de cuirassiers qui fut presque entièrement détruit. En 1812, Lagrange commandait un corps de la garde d'honneur. Il se soumit sans hésitation au gouvernement royal, en 1814, et fut nommé par le roi capitaine-lieutenant des mousquetaires noirs. On l'accusa, dans le mois de mars 1815, d'avoir licencié la maison du roi à Béthune, sans y être autorisé, et comprimé l'élan de plusieurs officiers et gardes du corps qui voulaient suivre Sa Majesté; enfin, d'être revenu à Paris, auprès de Bonaparte, pour le servir. Ces accusations donnèrent lieu le 6 juillet à une scène violente, lorsque Lagrange se rendit à Arnouville pour y reprendre son service auprès du roi. Étant parti de Paris avec les princes, à la tête de la compagnie dont il était le commandant, le marquis de Lagrange avait reçu à Béthune l'ordre de rester dans cette ville pour y commander, en l'absence du général Lauriston, les troupes qui n'avaient pu accompagner les princes. Il devait, d'après les instructions du comte d'Artois, tenir fermées les portes de la ville, pour prévenir une irruption de la part des troupes qui avaient reconnu Bonaparte. Cette précaution ne parut aux soldats fidèles qu'une trahison calculée. On se porta à des excès, on menaça de briser les portes de la ville si elles restaient fermées plus longtemps. Lauriston étant arrivé sur ces entrefaites, chargé de licencier la maison militaire du roi, l'ordre de départ fut donné le 26 mars aux quatre compagnies rouges. Le marquis de Lagrange conduisit la sienne jusqu'à Croix, et, après son licenciement, il se rendit à Paris, pour y régler ses affaires et aller vivre loin de cette capitale. Il se retira en effet dans le Bourbonnais, où il devint l'objet de la plus rigoureuse surveillance. Enfin, il parvint à s'échapper le 30 juin avec ses deux fils, et arriva le 6 juillet à Arnouville, où était Sa Majesté. C'est là qu'il fut assailli par plusieurs militaires. Voici comment il a raconté lui-même ce qui se passa, dans son *Mémoire au roi :* « J'étais seul dans ma voiture de voyage, conduit « par des chevaux de poste. Mon habillement était « le petit uniforme de lieutenant général. J'avais « l'épée au côté, les décorations du Lis, de la « Légion d'honneur et du Mérite militaire de Ba- « vière. Mon cordon rouge n'était pas apparent. « Au moment où je descendis de ma voiture, je « demandai à des gardes du corps de Votre Ma- « jesté si le château où j'arrivais était celui qu'elle

« habitait dans ce moment. On ne me répondit « qu'en m'environnant et m'assaillant de toutes « parts. Plusieurs mains se portèrent à la fois sur « mon épée. On l'arracha de mon côté; outrage « que j'étais hors d'état de prévenir, n'ayant « qu'un bras. Je fus heurté vivement. Je ne sais « pas bien quelles autres armes que des baïon- « nettes y furent employées, mais je suis certain « qu'on dirigea des baïonnettes, et plusieurs fois, « contre ma tête et ma poitrine. Des militaires se « porter à cet excès d'égarement et de fureur « contre un officier général! Je ne distinguai pas « l'uniforme. Le fond cependant en était bleu, et « je vis des collets rouges. Je voulus parler et « demander la cause de ces violences, que je ne « pouvais comprendre; on me cria que j'étais un « traître, que je servais Bonaparte, et que je ve- « nais de Paris. Mon habit fut mis en pièces. On « prit sur moi mon lis, mes croix, mes épau- « lettes, mon chapeau et mon épée. Je me réfu- « giai dans une maison où M. le duc de Feltre, « alors ministre de la guerre, prit la peine de « venir me trouver, et me fit rendre mon épée. « Le sentiment profond des outrages que je venais « de recevoir, et surtout de leur affreuse injus- « tice, ne me permit de lui dire que quelques « mots pour demander justice d'un attentat sans « exemple, assurément, dans aucune des armées « de l'Europe. Il voulut bien me le promettre et « m'envoyer deux officiers pour ma sûreté. » Après avoir éprouvé ces indignes traitements, le marquis de Lagrange partit pour Louvres, avec l'un des officiers auxquels le duc de Feltre avait donné ordre de l'accompagner, et il le chargea, à son retour, d'une lettre dans laquelle il demandait justice au roi. Ce prince s'empressa de le rappeler au commandement des mousquetaires noirs aussitôt après son arrivée, et le nomma en outre gouverneur de la 20e division militaire. Lorsque les quatre compagnies rouges furent licenciées, les mousquetaires noirs, pour témoigner à leur chef leur estime et leurs regrets, l'invitèrent à un banquet et lui firent hommage d'une épée. Le roi ne le fit cependant pas rentrer à la chambre des pairs, ce qui lui causa une vive affliction. Ayant passé plusieurs années dans la retraite, le marquis de Lagrange mourut le 2 juillet 1833, en son château de Viarmes, près Paris, à la suite d'une attaque de paralysie. Il avait épousé mademoiselle Hall, fille d'un célèbre peintre en miniature et veuve du malheureux Suleau (*voy.* ce nom). — LAGRANGE (le comte Joseph), lieutenant général, né en Gascogne le 10 janvier 1761, fit toutes les guerres de la révolution, en Espagne, en Égypte, à St-Domingue et en Allemagne. Il épousa en 1802 mademoiselle de Talhouet, de l'une des plus anciennes familles de Bretagne, qui lui fut présentée par Bonaparte. Il fut ensuite ministre de la guerre du royaume de Westphalie, sous le roi Jérôme. Après avoir pris une part glorieuse à la campagne de France en 1814, il s'était retiré dans sa terre de Dangu, près Gisors, d'où il s'empressa d'envoyer son adhésion à la restauration, dès qu'il en eut connaissance. Il était pair de France et grand officier de la Légion d'honneur, lorsqu'il mourut, en 1836. M—D j.

LAGRANGE D'ARQUIEN (HENRI DE), cardinal, issu d'une ancienne maison qu'on voit établie en Berry dès 1442, et qui donna un maréchal de France, naquit à Calais en 1613. Il prit le parti des armes, et fut capitaine des gardes suisses de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce qui lui a valu de la célébrité est le bonheur qu'il eut de voir une de ses filles monter sur le trône de Pologne. Il en avait eu deux de son mariage avec Françoise de la Chastre de Bruillebaut. La puînée, nommée Marie-Casimire, épousa Jacob de Radziwill, prince de Zamosk, et palatin de Sandomir. Étant restée veuve, elle devint, le 6 juillet 1665, épouse du célèbre Jean Sobieski, alors grand maréchal et grand général de Pologne, qui fut élu roi le 20 mai 1674, et régna si glorieusement sous le nom de Jean III. Cet événement fit passer le marquis d'Arquien et sa famille en Pologne, où la nouvelle reine s'occupa de leur élévation. Elle désirait ardemment de voir son père duc et pair de France. Les démarches qu'elle fit faire pour cela n'ayant point réussi, elle obtint du moins qu'il fût nommé chevalier des ordres du roi. Alors elle tourna ses vues vers les dignités de l'Église, se flattant d'y avoir plus de succès. En effet, dans la première promotion que fit Innocent XII en 1695, il créa le marquis d'Arquien cardinal du titre de St-Nicolas *in carcere Tulliano*. Jean Sobieski étant mort l'année suivante, et la reine n'ayant pu parvenir à faire élire un de ses fils au trône de Pologne, elle se retira à Rome avec son père. Le cardinal d'Arquien y mourut le 24 mai 1707, âgé de 96 ans et 11 mois. La reine sa fille ne quitta Rome qu'en 1714. Elle revint alors en France, où le roi lui donna pour demeure le château de Blois, qu'elle habita jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1716. Son corps fut transporté à Varsovie, et inhumé auprès de celui du roi son mari. L—Y.

LAGRAVIÈRE (PIERRE-ROCH JURIEN), vice-amiral, pair de France, était né à Gannat, département de l'Allier, le 5 novembre 1772. Dès l'âge de douze ans, il entra dans la marine. En 1791, il reçut le brevet de volontaire de première classe et fit, sous les ordres du contre-amiral d'Entrecasteaux, une campagne de plusieurs années dans l'Océanie et sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce fut pendant le cours de cette campagne, si fertile en épreuves de tout genre, qu'il fut nommé enseigne de vaisseau. Rentré en France vers la fin de l'année 1795, avec les débris de l'expédition, il obtint au mois de mars 1796 le grade de lieutenant de vaisseau et le commandement du brick *l'Epervier*. A dater de ce moment, ce fut en commandant qu'il continua sa carrière. Il monta successivement le brick *l'Epervier*, le brick *le*

Furet, et la goëlette *la Volante*. Il croisa pendant dix-huit mois avec ces bâtiments sur les côtes du Brésil et dans la mer des Antilles. Avec *l'Epervier*, brick de vingt-deux canons de quatre, il combattit pendant cinq heures un négrier anglais portant vingt-deux canons de neuf. Nommé au commandement de la corvette *la Vaillante*, et quelques mois plus tard, de la corvette *la Princesse royale*, il escorta pendant plus d'un an les convois qui se rendaient de Rochefort à Brest. Le 22 juin 1798, il fut promu au grade de capitaine de frégate et appelé au commandement de la frégate *la Franchise*. Il exerça ce commandement pendant cinq années consécutives. Après une longue et fructueuse croisière sur les côtes d'Afrique, de l'Amérique méridionale et du Brésil, il fit partie de l'expédition de St-Domingue. L'enlèvement du fort de Léogane lui valut, le 4 mars 1803, le grade de capitaine de vaisseau. Quelques années plus tard, montant la frégate *l'Italienne*, il soutenait devant le port des Sables d'Olonne, avec une division de trois frégates, un combat de plus de deux heures, à portée de pistolet, contre trois vaisseaux anglais, deux frégates et un brick, et forçait l'ennemi de l'abandonner. Le commandement du vaisseau *l'Eylau* fut le prix de ce rude et glorieux engagement. Du 31 mai 1809 au 28 février 1814 il commanda successivement les vaisseaux *l'Eylau* et *le Vétéran*. Cette période de cinq années, employée par l'empereur à reconstituer sa marine, offrait aux commandants de nos escadres peu d'occasions de combattre l'ennemi. L'*Eylau* et le *Vétéran* firent partie des divisions placées sous les ordres des contre-amiraux Allemand et Hamelin. La paix de 1814 rendit à la France quelques-unes des colonies qu'elle avait perdues pendant la guerre. Le capitaine de vaisseau Jurien arbora son guidon de commandement à bord de la frégate *l'Africaine*, et fut chargé d'aller reprendre possession de la colonie de Bourbon. Pendant cette campagne eurent lieu les événements des cent-jours. L'*Africaine*, partie de Brest avec le pavillon blanc, y rentra sous ce même pavillon, sans avoir soupçonné un instant la double révolution qui faisait descendre les Bourbons du trône et qui les y avait replacés. Cette absence providentielle épargna au capitaine de vaisseau Jurien la plus difficile épreuve à laquelle puisse être soumis un brave officier. Il n'eut point à opter entre ses nouveaux et ses anciens serments, entre ses sympathies personnelles et celles de sa famille. Son oncle, lieutenant de la prévôté du roi à Versailles, avait été anobli par Louis XVI. Son père, inspecteur général de la marine, venait de l'être par le roi Louis XVIII. Le 8 juillet 1816, le capitaine de vaisseau Jurien fut promu au grade de contre-amiral. Dès les premiers jours de l'année 1819 il arborait son pavillon à bord du vaisseau *le Colosse*, et allait, de concert avec l'amiral anglais Freemantle, sommer les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, de cesser les déprédations que leurs bâtiments exerçaient dans la Méditerranée. Au retour de cette croisière, il recevait l'ordre de se rendre sur les côtes du Brésil et dans les mers du Sud. Le 6 octobre 1821 il rentrait à Brest, d'où il était parti le 6 juin 1820. « J'ai lu avec le « plus grand intérêt, lui écrivait à cette occasion « le ministre de la marine, et je me suis empressé « de communiquer à M. le duc de Richelieu, pré- « sident du conseil des ministres, ainsi qu'à M. le « ministre des affaires étrangères, le rapport que « vous m'avez adressé sur la situation politique « et commerciale du Chili et du Pérou; sur les « principaux officiers de Sa Majesté Catholique et « sur les chefs des indépendants; sur les produc- « tions de ces provinces; les ressources et les « débouchés qu'elles pourraient offrir à nos ar- « mateurs. J'ai remarqué avec un plaisir bien vif, « mais sans en être surpris, que, dans ces con- « trées comme sur tous les autres points que vous « avez visités, la présence de la division sous vos « ordres a fait naître l'opinion la plus favorable « de la marine française. Un résultat aussi heu- « reux de la mission dont vous étiez chargé doit « être d'autant plus flatteur pour vous, qu'en « plusieurs circonstances cette division avait à « détruire des préventions suscitées et entrete- « nues par l'intérêt personnel. Aussi, monsieur le « contre-amiral, il m'est fort agréable, lorsque « vous touchez au terme d'une campagne longue « et laborieuse, de n'avoir à vous adresser que des « éloges bien mérités sur la manière à la fois « utile pour l'État et honorable pour vous dont « vous avez exercé le commandement important « que le roi vous avait confié. Je vous en témoigne « de nouveau toute ma satisfaction, et je vous « charge de l'exprimer aussi aux commandants, « aux états-majors et aux équipages du vaisseau « *le Colosse* ainsi que de la frégate *la Galathée*. » Trois ans plus tard, le contre-amiral Jurien était appelé à exercer un commandement plus important encore. Des forces considérables avaient été réunies dans la mer des Antilles, et la marine française revenait, après une longue interruption, aux grandes études de tactique navale qui avaient fait autrefois sa gloire. Une campagne d'évolutions accomplie dans de bonnes conditions produisit ses fruits, et lorsque l'escadre de l'amiral Jurien se présenta devant le port de la Havane, dont on avait un instant songé à lui refuser l'entrée, chacun put remarquer la précision et l'audace de ses manœuvres. Cette même escadre se porta ensuite sur la rade de Port-au-Prince et contribua par sa présence à faire cesser les hésitations qui retardaient encore la signature du traité que les commissaires du roi avaient reçu l'ordre d'imposer à la république haïtienne. A la création des préfectures maritimes, le contre-amiral Jurien fut envoyé dans le port de Rochefort, pour y exercer des fonctions auxquelles il eût préféré un service plus actif. La révolution

de 1830, par les troubles qui la suivirent, lui fournit cependant l'occasion de montrer dans cette situation, si peu conforme à ses goûts et à ses aptitudes, l'inflexible droiture et la mâle énergie de son caractère. Le 1er mars 1831, il fut élevé au grade de vice-amiral, et peu de temps après, à la dignité de pair de France. Le souvenir de la distinction avec laquelle il avait rempli la mission dont il avait été chargé dans les mers du Sud lui valut cette dernière faveur. On avait pris alors la fâcheuse résolution de n'employer à la mer que des contre-amiraux. Le cadre des vice-amiraux se voyait condamné à une inaction complète ou à des fonctions administratives. Le vice-amiral Jurien, dont l'unique ambition eût été de commander une escadre, se vit contraint d'accepter encore une préfecture maritime, celle de Toulon. Cette fois, du moins, il trouva dans l'administration de ce grand port un intérêt que la direction d'aucun autre arsenal n'aurait pu lui offrir au même degré. Chargé de préparer les expéditions qui partaient à chaque instant pour les côtes de l'Algérie ou pour les mers du Levant; appelé à présider à de grands armements et à y introduire les divers perfectionnements qui ont placé notre flotte à la hauteur où on la voit aujourd'hui, le vice-amiral Jurien, s'il ne cessa de regretter des commandements qui, d'un moment à l'autre, pouvaient avoir la guerre pour objet, put du moins se consoler en pensant que l'emploi de ses facultés et de son zèle n'était pas complétement inutile à l'avenir de cette marine à laquelle il avait consacré son existence. Ce fut au milieu de ces graves occupations que l'application de la loi du cadre de réserve vint l'atteindre. Il comptait à cette époque près de cinquante-huit ans effectifs de service, dont vingt-deux à la mer, savoir : huit ans huit mois et vingt-sept jours en temps de paix, douze ans dix mois et quatorze jours en temps de guerre. Rentré à regret dans la vie privée, le vice-amiral Jurien est mort à Paris le 14 janvier 1849. Sa vie tout entière avait été celle d'un bon Français et d'un homme de bien. Il a laissé dans la marine d'unanimes regrets et un souvenir qui ne s'est point encore effacé. Il citait comme un de ses titres de gloire d'avoir eu longtemps sous ses ordres des officiers tels que les amiraux Ducamp de Rosamel, Lalande, Hamelin et de Parceval, qui ont servi et qui servent encore avec tant d'éclat leur pays. E. D—s.

LAGRÉNÉE (Louis-Jean-François), peintre d'histoire, élève de Carle Vanloo, naquit à Paris le 30 décembre 1724, et acquit beaucoup de réputation dans un temps où l'école française était sensiblement déchue de son ancienne splendeur. La première fois qu'il se présenta au concours, il remporta le grand prix de l'Académie. Le sujet donné était *Joseph expliquant les songes*. Envoyé à Rome comme pensionnaire, le jeune Lagrénée y médita avec fruit la manière de peindre des grands maîtres. On l'avait trouvé coloriste : il fut bientôt jugé dessinateur; et, en effet, pour la correction du trait comme pour la vérité des tons de chair, il l'emporta pendant longtemps sur la plupart de ses rivaux. Nommé agréé à son retour en France, en 1753, il fut reçu académicien en 1755; et l'on conserve encore au palais des Beaux-Arts, dans une salle de dépôt, son tableau de réception, qui représente *l'Enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus*. Différents ouvrages qu'il exécuta peu de temps après, et parmi lesquels on remarqua avec intérêt deux compositions allégoriques destinées à l'embellissement du château de Choisy, augmentèrent la célébrité de cet artiste, à un tel point que l'impératrice de Russie, Elisabeth Petrowna, s'empressa de l'appeler à sa cour. Il y fut à la fois premier peintre de cette souveraine et directeur de l'académie de Pétersbourg. Mais, de quelques honneurs qu'il fût comblé dans la capitale de la Russie, il ne put se résoudre à y fixer son séjour. Les glaces de la Néva lui faisant trop vivement regretter notre heureuse température, il se hâta de terminer un certain nombre de portraits pour l'ornement des palais impériaux; et aussitôt après il revint à Paris, où l'art de peindre commençait à prendre, sous l'utile influence de Vien, une marche plus simple et plus conforme au goût de l'antique. Nommé par le roi, en 1781, directeur de l'académie à Rome, il retourna pour quelque temps dans cette capitale, où il composa de grands tableaux d'histoire, notamment celui de *la Veuve d'un Indien*, le plus considérable de tous ses ouvrages. Le roi lui accorda ensuite une pension de 2,400 francs, qui, réunie au fruit de ses économies, semblait devoir lui assurer à Paris une existence longtemps heureuse. Mais la révolution lui ayant enlevé cette ressource, il fut bientôt forcé de s'imposer une foule de privations d'autant plus pénibles, que son âge déjà avancé ne lui permettait plus de réparer ses pertes par le travail. Heureusement, il survécut au régime de la terreur, et il trouva dans la tendresse de sa famille un adoucissement à ses maux. Nommé membre de la Légion d'honneur le 17 juillet 1804, et réunissant déjà à cette qualité celle de professeur-recteur de l'école spéciale des beaux-arts, ainsi que le titre de conservateur du musée, il mourut le 19 juin 1805, dans la 81e année de son âge. Cet artiste, longtemps célèbre, n'est plus mis aujourd'hui au rang de nos grands peintres; on ne le considère pas, du moins, comme un de ceux dont les productions ont eu une influence marquée sur les progrès de l'école moderne. Il n'avait que peu d'invention : sa manière manquait de vigueur; et, comme presque tous les artistes de son temps, il paraissait n'avoir qu'une fausse idée de ce qu'on nomme le beau idéal; mais il avait l'art de prêter aux figures de femmes des grâces et une expression de volupté qui, sans être d'un style très-relevé, ne laissaient pas d'être séduisantes. C'était surtout

par la fraîcheur et le moelleux de ses carnations qu'il plaisait généralement; aussi n'avons-nous pas de peine à concevoir que ses contemporains l'aient appelé l'*Albane français* (1). Du moins méritait-il mieux cet honneur que Boucher, son heureux rival, à qui l'on avait donné le même surnom, et qui n'était, dans la réalité, que le Dorat de la peinture. Né avec le sentiment de la couleur, Lagrénée devait donc passer en son temps pour le peintre le plus habile dans cette partie matérielle de l'art qu'on appelle le maniement du pinceau. Peut-être même ne lui manquait-il à cet égard, pour égaler le maître à qui on le comparait, qu'un peu plus de chaleur de ton et plus de variété dans sa manière, qui avait depuis longtemps dégénéré en une sorte de routine dont il semblait ne pouvoir s'écarter. Ses grandes compositions ont perdu de leur valeur dans les ventes; mais il a composé beaucoup de tableaux de chevalet qu'on trouve encore fort agréables, et qui mériteront toujours une place dans les galeries les plus estimées. Les ouvrages que Lagrénée a faits pour le roi sont aux Gobelins, à Choisy, à Versailles, à l'Académie; d'autres se trouvent en Prusse et en Russie; le reste est dispersé à Paris et à Londres dans divers cabinets d'amateurs. Les plus connus, après ceux dont il a été parlé plus haut, sont : *Alexandre consolant la famille de Darius;* le *Sacrifice de Polixène* (tiré de la galerie de M. le marquis de Ménars); le *Chevalier danois;* la *Mort de Mgr le Dauphin; la Tête de Pompée présentée à César; la Chaste Susanne; les Grâces lutinées par les Amours; Joseph; la Poésie et la Philosophie; Cérès enseignant l'agriculture;* la *Vierge aux Anges;* le *Bain de l'enfant Jésus;* l'*Entrevue de St-Louis et du pape Innocent IV;* le *Désespoir d'Armide; Apollon et la Sibylle; Popilius;* les *Préparatifs du combat de Pâris et de Ménélas; Marcellus; Sara et Agar, femmes d'Abraham,* etc. Plusieurs de ces tableaux ont été gravés, notamment *les Grâces lutinées par les Amours.* Louis-Jean-François Lagrénée était plus généralement connu dans le monde sous le nom de *Lagrénée aîné,* qui servait à le distinguer de son frère (*voy.* l'article suivant). — LAGRÉNÉE (Anshelme-François), fils de Lagrénée aîné, et neveu du suivant, naquit à Paris en 1775. Il entra de bonne heure dans l'atelier de Vincent, l'un des artistes qui faisaient le plus d'honneur à l'école de Vien. La réquisition militaire le détourna de ses études en 1793; mais, après avoir fait quelques campagnes, il reprit à Paris ses pinceaux, et s'exerça dans presque tous les genres de peinture. On a de lui des tableaux d'histoire, notamment *OEdipe rencontrant Laïus dans le sentier funeste* (salon de 1819); des portraits à l'huile (ceux de mademoiselle *Georges* dans le rôle de Camille, et de mademoiselle *Bourgoin* dans Tippoo-Saëb, même salon).

(1) Ce fut Franklin qui, ayant vu son tableau des *Grâces*, surnomma ainsi l'auteur.

A l'exemple de son père et de son oncle, il fit le voyage de Russie, où il exécuta pour l'empereur Alexandre un certain nombre de portraits qui lui furent généreusement payés. Revenu en France, où l'état de sa santé ne lui permettait plus d'entreprendre ce que les peintres appellent de grandes pages, il ne s'occupa plus guère que de camées et de miniatures, genre d'ouvrage pour lequel il avait plus de dispositions que pour les compositions historiques. Anshelme Lagrénée, homme de plaisirs, n'avait pas fait une étude assez sérieuse de son art pour s'y élever au-dessus d'une agréable médiocrité. Il mourut à Paris, du choléra, le 27 avril 1832. Avant son départ pour la Russie, cet artiste avait épousé mademoiselle Bazire, jeune et belle actrice de la Comédie française. F. P-T.

LAGRÉNÉE (JEAN-JACQUES), peintre français, connu sous le nom de Lagrénée *jeune,* naquit à Paris en 1740, et fut élève de son frère aîné (*voy.* l'art. précédent). Après avoir fait le voyage de Rome, il suivit en Russie *Lagrénée aîné,* et y composa plusieurs tableaux. De retour à Paris, il exposa au salon du Louvre, à titre d'agrégé (ou d'agréé) à l'académie de peinture, quelques ouvrages qui eurent du succès, notamment un *St-Paul prêchant,* une *Présentation de la Vierge* (1771) et le *Baptême de Jésus-Christ* (1773). Peu de temps après il fut admis au nombre des académiciens et des professeurs. Son tableau de réception, ayant pour sujet *l'Hiver,* parut un peu trop chargé de figures allégoriques; mais les connaisseurs y remarquèrent, entre autres qualités, une étude consciencieuse de l'anatomie et de la perspective. Il soumit depuis au jugement du public les ouvrages suivants, qui ne furent pas moins bien accueillis : *Albinus fuyant de Rome avec sa famille; Télémaque racontant ses aventures à la nymphe Calypso* (1777); une *Bergère allaitant son fils* (même année); la *Fermeté de Jubilius Tauréa qui tue sa femme, ses enfants, et se tue lui-même devant un consul romain; l'Arche dans le temple de Dagon, causant la peste chez les Philistins* (1779); le *Martyre de St-Etienne; Tarquin admirant la vertu de Lucrèce; les Noces de Cana,* pour le palais de Fontainebleau (1781), etc. La plupart de ces productions avaient des beautés remarquables; elles annonçaient surtout une grande facilité d'exécution; mais quelques-unes péchaient par l'ensemble. La touche moelleuse, la fraîcheur de tons et l'espèce d'élégance qui faisaient rechercher les tableaux de chevalet de J.-J. Lagrénée ne se retrouvaient pas dans ses ouvrages de grande dimension, où il y avait plus de dureté que de véritable vigueur, et dont l'ordonnance n'était pas toujours heureuse. Le chef-d'œuvre de ce peintre fut, sans nulle comparaison, son *Télémaque dans l'île de Calypso,* morceau gracieux, plein d'intérêt, et qui pourrait satisfaire aujourd'hui même les plus sévères connaisseurs. Vers le milieu de sa carrière, voulant donner à son talent une nouvelle direction et se créer une spécialité, il s'at-

tacha à reproduire par incrustation, sur le marbre, le bois ou le verre, des peintures antiques représentant des thermes, des vases étrusques, des frises et des arabesques; le succès répondit parfaitement à ses espérances. On a de lui, dans ce genre de travail, *la Muse Érato*, tableau sur marbre; *la Victoire et la Paix*, tableau sur glace; *Archimède sortant du bain; Napoléon couronné par la Victoire; Diane et Apollon immolant à leur vengeance Niobé et ses filles; la Mort de St-Joseph*, etc. Attaché pendant quelque temps à la manufacture de Sèvres, il fit, pour les porcelaines, un grand nombre de dessins, qui ajoutèrent beaucoup de prix aux produits de cet établissement. Si cet académicien estimable ne s'est pas élevé au rang des grands peintres, il faut du moins lui reconnaître plus d'acquis, plus de style et de correction que n'en avaient la plupart de ses confrères avant l'espèce de révolution opérée par David dans l'école française. Il mourut à Paris le 13 février 1821, au même âge que son frère aîné, qui avait vécu quatre-vingt-un ans. F. P—T.

LAGRIVE (Jean de), prêtre et géographe de la ville de Paris, était né à Sedan en 1689. Il y fit ses premières études, et manifesta de bonne heure du goût pour le dessin et les mathématiques. Après avoir fini sa philosophie, il vint à Paris, et entra dans la congrégation de St-Lazare, dont il existait un établissement dans sa ville natale. On l'y fit prêtre; et presque aussitôt on l'envoya en Pologne professer la philosophie dans un collége que les lazaristes avaient à Cracovie. Il revint à Paris en 1714, et quitta la congrégation pour se livrer plus librement à ses études favorites. Il s'y appliqua avec tant d'assiduité qu'en très-peu de temps le dessin, la gravure, l'arpentage, les opérations trigonométriques, et tout ce qui a rapport à la géographie pratique lui devinrent d'un usage familier. Sûr alors de son talent, il mit la main à l'œuvre, et en offrit les prémices à la ville de Paris. Il publia en 1728 un plan de cette capitale, ouvrage excellent pour le fonds; mais, s'étant servi de graveurs qui ne répondirent point à ce qu'il attendait d'eux, il n'hésita point à briser leurs planches pour en graver lui-même de nouvelles. Depuis il ne s'aida plus de mains étrangères pour ses ouvrages, à moins qu'il ne fût très-pressé; et alors encore il ne leur confiait que quelques détails de peu d'importance. Son plan de Paris, gravé avec élégance, ceux de Versailles et des jardins de Marly, non moins recommandables par leur exactitude et leur netteté, lui valurent le titre et la place de géographe de la ville de Paris. Il fut chargé de dessiner une carte du cours de la Seine et de toutes les rivières un peu considérables y affluentes, depuis sa source jusqu'à son embouchure; tâche longue et pénible qu'il entreprit et acheva sans adjoints, et dont les détails sont restés au dépôt de la ville. Il fut encore employé, conjointement avec Cassini, pour déterminer la méridienne de l'observatoire. Il avait entrepris le plan détaillé des différents quartiers de la capitale. Il publia en 1754 celui de la Cité ou l'île du Palais; mais sa mort, arrivée à Paris le 18 avril 1757, à 68 ans, empêcha l'exécution de ce projet. On trouva parmi ses papiers les matériaux du reste de cet ouvrage. Huguin, son élève, entreprit de le continuer; mais il n'en donna que quelques feuilles, savoir : le plan détaillé du quartier Ste-Geneviève, 1757, et celui des îles St-Louis et Louviers. On a de l'abbé de Lagrive : 1° *Manuel de trigonométrie pratique*, Paris, Guérin et Delatour, 1754, in-8° de 230 pages, fig.; il y en a une seconde édition, Paris, Courcier, 1805, revue et augmentée d'une table de logarithmes. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les Mémoires de Trévoux, décembre 1754. *Voy.* aussi le *Journal de Verdun*, novembre 1754, p. 328. 2° *Nouveau Plan de Paris*, Paris, 1729, grand in-fol. C'est le plan dont l'abbé de Lagrive brisa les planches à cause de l'imperfection de la gravure. 3° *Plan de Paris levé en* 1744, grand in-fol.; 4° trois autres *Plans de Paris*, dont deux in-fol., 1735 et 1744, et un autre petit, très-joliment gravé, 1740, demi-feuille; 5° *Plan des fontaines de Paris*, 1737 (dans le tome 4 du *Traité de la police*, par Lamare); 6° *Environs de Paris*, en neuf feuilles, 1731. *Voy.* Fontette, qui fait mention des autres productions de l'abbé de Lagrive. On trouve son éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1758, p. 158. L—Y.

LAGUERINIÈRE. *Voyez* Guerinière.

LAGUERRE (Jacquet de). *Voyez* Guerre.

LAGUERRE (Marie-Joséphine), première cantatrice de l'Académie royale de musique, y fut reçue dans les chœurs en 1774, débuta dans le rôle d'*Adèle de Ponthieu* en janvier 1776, et fut applaudie au mois de juin suivant dans celui d'*Alceste*, que venait de créer Rosalie Levasseur. En 1778, elle se vit en partage du premier emploi avec cette rivale, par la retraite de Sophie Arnould (*voy.* ce nom). Beaucoup plus jeune et plus jolie, et douée d'une voix plus fraîche et plus brillante, elle l'éclipsa bientôt, et elle aurait acquis indubitablement une grande réputation sur le théâtre de l'Opéra, si son inconduite n'avait avili ses talents et arrêté leurs progrès. On la vit une fois jouer *Iphigénie en Tauride* dans un état d'ivresse complète. Elle mourut à Paris des fruits de son libertinage, en février 1783, à l'âge de 28 ans. On trouva dans son portefeuille sept à huit cent mille francs en billets de la caisse d'escompte; et elle laissa en outre 40,000 francs de rente, deux belles maisons et une quantité prodigieuse de bijoux. Sa mort et la retraite de mademoiselle Levasseur laissèrent bientôt les premiers rôles de la scène lyrique à madame Saint-Huberti (*voy.* ce nom). A—T.

LAGUESLE. *Voyez* Guesle.

LAGUETTE. *Voyez* Citri, Garcias Laso et Guette.

LAGUILLE (Louis, ou Jean suivant d'autres bio-

graphes), jésuite, né à Autun en 1658, entra dans la société après avoir terminé ses études, et y professa la philosophie et les mathématiques avec beaucoup de distinction. Il parvint aux premiers emplois de sa compagnie, fut recteur des principaux colléges qu'elle possédait en France, et honoré trois fois du titre de provincial. Il mourut à Pont-à-Mousson le 13 avril 1742, à l'âge de 84 ans. Il avait assisté au congrès de Bâle en 1714, et le zèle qu'il y montra pour la paix lui avait mérité une pension. Le principal ouvrage du P. Laguille est l'*Histoire de la province d'Alsace depuis Jules César jusqu'au mariage de Louis XV*, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol., avec des cartes et des plans; elle est précédée d'une bonne notice géographique de l'Alsace sous les Romains : la partie ancienne est superficielle, mais la moderne est intéressante; et la facilité qu'a eue l'auteur de puiser dans les archives de la province lui a permis de publier à la suite un grand nombre de pièces curieuses. L'édition sous la même date, en huit volumes in-12, mais sans les preuves, est peu recherchée : cette histoire a été abrégée, en allemand (par L. F. Scharffenstein), Francfort, 1734, in-8°. On a encore du P. Laguille : 1° un *Recueil de vers latins et français sur l'arrivée du duc de Lorraine* (Léopold II) *dans ses États*, Pont-à-Mousson, 1699, in-4°; 2° *Oraison funèbre de Louis XIV*, prononcée à la cathédrale de Strasbourg, ibid., 1715, in-4°; 3° *Exposition des sentiments catholiques* sur la soumission due à la constitution *Unigenitus*, etc., 1735, in-4°; 4° *Préservatifs pour un jeune homme de qualité contre l'irréligion et le libertinage*, Nancy, 1739, in-12; 5° *Fragments de Mémoires sur la vie de madame de Maintenon* (dans les *Archiv. littér.*, t. 12, p. 363). W—s.

LAGUNA, ou LACUNA (André), savant médecin espagnol du 16e siècle, naquit à Ségovie en 1499. Il commença ses études dans sa ville natale, et alla les terminer à Salamanque, d'où il se rendit à Paris pour se perfectionner dans la langue grecque, et pour s'adonner à l'art de guérir, bien certain d'y faire des progrès rapides à cette époque remarquable où les savants et les gens de lettres recevaient toutes sortes d'encouragements par la protection de François Ier. Muni de connaissances très-étendues, Laguna retourna en Espagne en 1536, se fit recevoir docteur à Tolède, puis alla joindre l'empereur Charles-Quint dans les Pays-Bas. Ce prince l'honora de sa confiance, et l'attacha au service de l'armée espagnole en Flandre. En 1540, Laguna vint à Metz; et durant les cinq ou six années qu'il séjourna dans cette ville, alors impériale, il rendit de grands services à ses habitants, surtout pendant le règne d'une maladie épidémique; il profita même habilement de l'estime que lui portaient les Messins pour les contenir dans l'obéissance qu'ils devaient à l'empereur. De là il voyagea en Italie, et s'arrêta successivement à Padoue, où il assista aux dissections de Réaldo Colombo; à Bologne, ville dont la faculté de médecine, pour rendre hommage à ses talents, lui donna place parmi ses docteurs; enfin, à Rome, où le pape Jules III le nomma son archiâtre, et le créa comte palatin et chevalier de St-Pierre. De Rome, Laguna se rendit à Anvers, en traversant l'Allemagne. Après un séjour assez long dans cette dernière ville, il voulut revoir sa patrie, et il y termina sa carrière au commencement de l'année 1560. Laguna était un médecin érudit et un judicieux critique, comme le prouvent les corrections et les commentaires qu'il a faits sur Galien, Dioscoride, Hippocrate, les Géoponiques, etc., et les différentes censures qu'il a publiées sur les versions de plusieurs savants. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Anatomica methodus, seu De sectione humani corporis contemplatio*, Paris, 1535, in-8°. Ce manuel d'anatomie, quoique écrit en style métaphorique, n'est pourtant pas dépourvu de connaissances originales. 2° *Compendium curationis præcautionisque morbi passim populariter grassantis*, Strasbourg, 1542, in-8°; Anvers, 1556, in-8°; en espagnol sous le titre : *Della preservacion de la peste y su curacion*, Salamanque, 1560, in-8°; 3° *De articulari morbo commentarius*, Rome, 1551, in-8°. Laguna a joint à ce Commentaire la traduction latine du *Tragopodagra* de Lucien, en italien, Rome, 1582, in-8°; 4° *Methodus cognoscendi exstirpandique excrescentes in collo vesicæ carunculas*, Rome, 1551, in-8°; Alcala, 1555, in-8°; Lisbonne, 1560, in-8°; 5° *Galeni Vita*, Venise, 1548, in-8°; 6° *Epitome Galeni operum in quatuor partes digesta*, Bâle, 1551; 1571, in-fol.; Lyon, 1553, 4 vol. in-8°; ibid., 1643, in-fol.; Strasbourg, 1604, in-fol. Cet abrégé de Galien, qui est précédé de la vie du médecin de Pergame, contient ce qu'il y a de plus utile dans les œuvres de ce dernier; les longs raisonnements en sont exclus, et l'on y trouve faites, d'après le texte grec, les corrections de beaucoup de passages de versions latines défectueuses. 7° *Adnotationes in Galeni interpretes, quibus varii loci in quibus impegerunt lectores, et explicantur et summa fide restituuntur*, Venise, 1548, in-8°; Lyon, 1553, in-16; 8° *Galeni de antidotis Epitome*, Anvers, 1587, in-16, avec le petit commentaire *De herba panacea*, par Gilles Everard; 9° *Epitome omnium rerum et sententiarum quæ adnotatu dignæ in Commentariis Galeni in Hippocratem exstant; accedunt Galeni Enantiomata*, Lyon, 1551, in-8°. Cet ouvrage est inséré en entier dans l'abrégé de Galien, in-fol., édition de Lyon, 1643, citée plus haut. Sous le titre d'*Enantiomata*, Laguna a réuni plusieurs contradictions de Galien, au nombre de vingt et une. 10° *Annotationes in Dioscoridem*, Lyon, 1555, in-16. On a les ouvrages de Dioscoride en espagnol par Laguna, Salamanque, 1563, 1570, 1586, in-fol.; Valence, 1636, in-fol.; 11° *Libri octo ultimi ex Commentariis Geoponicis seu De re rustica olim Constantino Cæsari adscriptis*, Cologne, 1543, in-8°, avec des corrections faites sur la version de Cornarius; 12° *Epistola apologetica ad Cornarium*, Lyon, 1554, in-8°. R—d—n.

LAHAIE (Jacob Blanquet de), militaire français du 17e siècle, après s'être distingué dans divers commandements qu'il avait eus en Flandre et en Italie, était gouverneur de St-Venant, et colonel d'un régiment d'infanterie, lorsque en 1669 le roi le nomma son lieutenant général à Madagascar, à l'île Bourbon et autres îles, depuis les détroits de Magellan et de Lemaire, ainsi que dans toutes les Indes soumises à la France. Lahaie fut aussi chargé du commandement de la flotte la plus puissante que les Français eussent jamais expédiée pour les mers orientales, et destinée non-seulement à le faire reconnaître en qualité de gouverneur, mais aussi à visiter tous les lieux où la compagnie avait déjà formé des établissements. Parti de Brest le 30 mars 1670, Lahaie atterrit à Madagascar le 24 octobre, y resta six mois, se rendit avec toute sa flotte à l'île Bourbon, pour en prendre possession au nom du roi, et, le 27 août 1671, arriva devant Surate, puis parcourut toute la côte de Malabar avec Caron, directeur général du commerce, qu'il avait pris à bord (*voy.* Caron). On conclut une alliance avec le Samorin, qui céda un territoire à la compagnie; et Lahaie annonça alors que ses ordres lui enjoignaient d'aller former un établissement à Trinquemalè, dans l'île de Ceylan. Les Hollandais mirent obstacle à l'exécution de ce projet, auquel le roi de Candy avait donné son consentement. Les maladies forcèrent les Français de quitter l'île, au grand regret des habitants. Lahaie alla ensuite à St-Thomé, où il fut mal reçu par le gouverneur more. Grâce au conseil du père Éphraïm de Nevers (*voy.* Éphraïm), ne se fiant pas aux promesses de son ennemi qui avait fini par prendre un ton amical, il attaqua la ville, et s'en empara. Assiégé à son tour par les Mores, il les défit plusieurs fois; mais forcé de céder au nombre, car les Hollandais s'étaient joints à ses autres ennemis, il conclut une capitulation honorable en 1674, et revint en France avec les débris de son escadre, qui n'avait jamais reçu de renfort. Avant qu'il partît de l'Inde, le roi de Golconde lui avait offert le commandement général de ses armées. De retour dans sa patrie, Lahaie servit comme lieutenant général. Il commanda les troupes destinées à fortifier l'armée qui couvrait le siége de Bouchain. On lui donna le commandement de Thionville en 1677. Employé sous le maréchal de Créqui en mai, il fut détaché avec le marquis de Genlis pour surprendre un convoi ennemi : il le joignit en effet, le battit et l'enleva; mais il fut tué dans l'action. Le récit de sa campagne dans l'Inde est contenu dans l'ouvrage suivant : *Journal du voyage des grandes Indes, contenant ce qui s'y est fait et passé, par l'escadre de Sa Majesté, envoyée sous le commandement de M. de Lahaie, avec une description exacte de toutes les villes, ports,* etc., Paris, 1698, in-12. L'exactitude et la simplicité, observe l'éditeur, dont on ignore le nom, sont le principal mérite de cette relation. Il ajoute que tout ce qu'elle contient est des deux chefs de l'expédition, et qu'il possède les originaux signés de leur main. E—s.

LAHAIE (Charles de), graveur au burin, naquit à Fontainebleau en 1641. Il était encore fort jeune lorsqu'il se rendit en Italie; et ses talents lui méritèrent d'être choisi pour graver les peintures exécutées par Piètre de Cortone, au palais Pitti, à Florence, conjointement avec Bloemaert, Spierre, Blondeau et autres. Son goût de gravure est plein d'agrément et se rapproche singulièrement de celui de Corn. Bloemaert, avec lequel, ainsi qu'on vient de le dire, il fut associé. Lahaie s'est aussi exercé à reproduire les tableaux de plusieurs autres peintres italiens. Après avoir quitté l'Italie, on croit qu'il vint à Dantzig. On a publié quelques gravures sous le nom de Lahaie. Outre les peintures de Piètre de Cortone, il a gravé les trois sujets suivants d'après Ciro Ferri : *La Vierge et l'Enfant Jésus,* grand in-folio en travers; *St-Philippe Neri à genoux devant la Vierge;* et *Coriolan refusant de recevoir les envoyés de Rome.* La gravure qu'il a faite d'après le tableau de Romanelli, représentant des *Philosophes grecs dans les jardins d'Academus*, jouit d'une estime particulière auprès des amateurs. On ignore en quelle année mourut Lahaie. P—s.

LAHARPE (Jean-François de), célèbre critique, naquit à Paris, le 20 novembre 1739, de parents sans fortune. L'incertitude de son origine lui fut souvent reprochée : il paraît constant néanmoins qu'il descendait d'une famille noble du pays de Vaud (1). Son père était capitaine d'artillerie au service de France. Orphelin avant l'âge de neuf ans, Laharpe fut, de son propre aveu, « nourri « six mois par les sœurs de la charité de la pa- « roisse St-André des Arcs. » Présenté à M. Asselin, proviseur du collége d'Harcourt, il lui récita des vers français avec une intelligence qui le fit recueillir par cet homme respectable, et bientôt après une bourse lui fut accordée. Le jeune boursier s'acquitta de ce qu'il devait à la maison qui l'avait adopté par des succès dont l'éclat fut remarqué dans les hautes classes : en rhétorique il remporta le prix d'honneur, ainsi que tous les autres premiers prix. La douceur de ces triomphes fut empoisonnée par l'humiliation la plus amère : on l'accusa d'avoir composé une satire contre le vieillard dont il avait reçu le bienfait de l'éducation. Son ingratitude parut si odieuse, qu'au lieu de le punir dans l'enceinte du collége, on eut recours à l'autorité de M. de Sartine, lieutenant général de police, qui d'abord le fit conduire à Bicêtre, puis transférer par grâce au Fort-l'Évêque, où sa détention dura plusieurs mois. Si, comme on aime à se le persuader, il était innocent, cette punition injuste et flétrissante ne dut pas être sans influence sur la direction que prirent ses talents. On rapporte ce fait dans toutes les notices

(1) Laharpe donne lui-même ces détails dans un numéro du *Mercure* de 1790, en repoussant les attaques de l'abbé Royou.

sur Laharpe. Sans s'expliquer sur la correction qui lui fut infligée, et dont souvent on s'est prévalu contre lui, il fait l'aveu suivant : « Il est bien « vrai qu'à l'âge de dix-neuf ans je fis très-impru- « demment quelques couplets contre des parti- « culiers du collége d'Harcourt, et que quelques- « uns de mes camarades les recueillirent, et y en « ajoutèrent d'autres; mais dans ces couplets il « n'est nullement question d'aucun homme envers « qui j'eusse le moindre devoir à remplir. » Après cette déclaration formelle, il invoque le témoignage de l'abbé Asselin lui-même (*Avertissement* mis à la suite de *Timoléon*, tragédie). En 1759, il débuta dans la carrière des lettres par deux héroïdes, genre de poésie que le public, enchanté de l'*Epître d'Héloïse* par Colardeau, accueillait alors avec une grande faveur. Dans la première pièce, *Montézume* s'adressait à *Cortès;* dans la seconde, *Elisabeth* s'adressait à *don Carlos :* l'un et l'autre déclamaient contre leurs prêtres. L'auteur naissant avait fait précéder ces deux pièces d'un *Essai sur l'héroïde*. Il y préludait au rôle sévère d'Aristarque, auquel il semblait appelé dès sa plus tendre jeunesse. Fréron, découvrant en lui le partisan de la philosophie moderne, se récria contre la hardiesse d'un écolier qui, « d'une main « encore soumise à la férule, » osait déjà peser le mérite d'un poëte tel qu'Ovide. Il lui conseilla de relire les anciens au lieu de les juger, et lui prédit qu'avec du travail il parviendrait à posséder toutes les qualités qu'on peut acquérir au défaut du génie. Tel fut le commencement d'une guerre implacable entre Laharpe et le rédacteur de l'*Année littéraire*. On sait que ce dernier donnait à son adversaire le nom de Bébé de la littérature française, par allusion au nain du roi de Pologne Stanislas, qui s'appelait ainsi. Dans un volume de *Mélanges littéraires et philosophiques*, publiés en 1765, on distingua des *Réflexions sur Lucain*, où le nouveau critique s'élevait avec force contre Marmontel. Parmi les pièces de vers qui composaient ce recueil, il y avait des héroïdes, entre autres celles de *Caton à César*, de *Socrate à ses amis :* l'auteur, dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, n'a point conservé ces ébauches, qui furent pour lui des études dramatiques. A la fin de 1763, il dut une célébrité précoce à sa tragédie de *Warwick*, qui fut jouée à la cour, et qui lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. Un coup d'essai aussi brillant que *Warwick* méritait l'accueil qu'il obtint généralement par la noblesse du style, par la vigueur du rôle principal, par la simplicité de l'action, surtout par la vérité du dialogue. Les spectateurs le voient toujours avec plaisir, quoique l'histoire n'y soit pas respectée et que le dénoûment en soit un peu romanesque. Voltaire, malgré son éloignement de la capitale, tenait le sceptre de la littérature française : Laharpe crut donc lui devoir l'hommage de son début au théâtre. Il lui adressa une lettre fort bien raisonnée sur l'art dramatique : dès lors s'établit une correspondance suivie entre le maître et l'élève. Celui-ci fit plusieurs voyages à Ferney, où il jouait la comédie avec sa femme. Dominé par son penchant irrésistible pour la critique, il hasarda plusieurs fois des changements dans les rôles qui lui étaient confiés. Chabanon nous a transmis quelques anecdotes à ce sujet : « Laharpe jouait « un rôle important dans *Adélaïde;* il dit à Vol- « taire : — Papa, j'ai changé quelques vers qui « me paraissaient faibles. — Voltaire écoute les « changements, et reprend vivement : Bon ! mon « fils, cela vaut mieux; changez toujours de « même, je ne puis qu'y gagner » (1). Lorsqu'on s'étonnait de la patience que l'irascible vieillard opposait aux contradictions d'un jeune homme opiniâtre, il répondait : « Il aime ma personne et « mes ouvrages. » Les esprits pénétrants jugèrent que Laharpe, renfermé dans les bornes d'un talent sage et cultivé, ne s'élèverait pas au delà de son premier ouvrage. En effet, *Timoléon* représenté en 1764, *Pharamond* en 1765, *Gustave* en 1766, *les Brames* en 1783, ne réussirent point. Si *Menzicoff*, *les Barmécides*, *Jeanne de Naples*, *Coriolan* et *Virginie*, n'éprouvèrent pas une semblable disgrâce en 1775, 1778, 1781, 1784 et 1786; si même les trois dernières de ces tragédies reparaissent encore sur la scène, elles sont bien éloignées de partager la fortune constante de *Warwick*. La conception de ce dernier rôle, celui d'un grand homme aigri par une grande injustice, est le ressort prodigué dans la plupart de ces pièces : la vengeance est le mobile que le poëte paraît affectionner. Il ne pouvait pas choisir un sujet plus analogue que *Philoctète* au caractère de son talent. Un abandon cruel livre ce malheureux Grec aux horreurs de la souffrance et du besoin : il n'est pas d'expression trop violente pour rendre l'explosion d'une fureur longtemps concentrée. Aussi Laharpe, soutenu par le génie de Sophocle, qu'il traduit pourtant quelquefois avec sécheresse, eut-il un plein succès dans l'épreuve qu'il fit en donnant au public la tragédie toute grecque de *Philoctète*, jouée en 1783. Réduit à ses propres forces, il n'a jamais pu atteindre à une pareille hauteur. Ce fut en 1770 qu'il composa *Mélanie*, drame en trois actes. On prétend qu'il en puisa le fond dans une aventure affreuse et récente, et qu'il se plut à y retracer les vertus de son bienfaiteur, M. Léger, curé de St-André des Arcs. L'intérieur d'un couvent, des personnages tels qu'un pasteur vénérable, qu'une jeune novice, ne pouvaient alors être donnés en spectacle; mais l'auteur se dédommageait de la privation des applaudissements du public assemblé par les larmes que des lectures particulières faisaient répandre chaque jour dans de brillantes réunions (2). Laharpe rapporte avec complaisance ces mots de

(1) *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, ouvrage posthume de Chabanon, un vol. in-8°.

(2) Elle fut représentée plusieurs fois sur le théâtre de M. d'Argental, et Laharpe y jouait admirablement le rôle de curé.

Voltaire : « L'Europe attend *Mélanie.* » Grimm affirme que le patriarche de Ferney lui disait en même temps : « Cela n'est pas très-bon; cela « réussira pourtant : c'est un drame, et l'on aime « aujourd'hui les drames à Paris. » (*Correspondance,* janvier 1780). Au surplus, cette pièce attendrissante offre des fautes palpables : pour mieux faire sentir les odieux préjugés de M. *de Faublas,* l'amour paternel aurait dû les combattre; le curé promet à l'infortuné novice un appui qu'il a le temps de lui donner, et qu'il ne lui donne pas; enfin Mélanie s'empoisonne, elle en fait l'aveu, et personne ne s'empresse de la secourir, quoiqu'il y ait encore plusieurs scènes pendant lesquelles on se contente de gémir sur son sort. Cette pièce fut jouée pour la première fois sur le Théâtre-Français en 1793, et l'auteur l'en a retirée un an avant sa mort. En 1778, Laharpe fit imprimer (dans ses *OEuvres*) un autre drame, *Barnevel,* emprunté de celui de *Lillo,* intitulé *le Marchand de Londres;* sujet invraisemblable, mal choisi, qui révolte par son atrocité, et dont la représentation ne serait pas supportable. Il sentit que plus les objets de la tragédie bourgeoise sont communs, plus il est nécessaire de les relever par le mérite du style; c'est dans ces deux drames que sa versification offre le plus de charme, d'intérêt et de simplicité. En composant deux petites comédies épisodiques, en vers libres, en un acte, il eut l'adresse de se retrancher sur son véritable terrain, et d'y proclamer les lois du goût. L'une, *les Muses rivales ou l'Apothéose de Voltaire* (1er février 1779), est une allégorie relative à l'universalité des talents de cet homme prodigieux. Le cadre en est rajeuni par l'agrément des détails, et l'on devine que la victoire doit rester à Melpomène. L'inauguration de la nouvelle salle du Théâtre-Français lui fournit l'idée de sa seconde comédie, ayant pour titre : *Molière à la nouvelle salle, ou les Audiences de Thalie* (12 avril 1782). Elle est semée de traits fins contre les genres opposés à la bonne comédie. Pour n'être pas en butte aux cabales de ses nombreux ennemis, l'auteur se cacha sous le voile de l'anonyme; il fut souvent réduit à recourir à cette précaution. Interrogé sur ce qu'il pensait de ses tragédies, Laharpe répondit : « Si je n'ai pas contribué aux progrès de l'art « dramatique, on ne peut m'accuser d'en avoir « accéléré la décadence. » Cette opinion est parfaitement juste. Fidèle aux préceptes des grands maîtres, il n'a point fait dégénérer la tragédie; mais il n'en a point étendu le domaine par des beautés neuves. Il a respecté la langue si pure de Racine, mais il ne l'a point enrichie par des créations. Presque toutes ses pièces offrent des morceaux énergiques, d'heureuses combinaisons, des scènes, des actes même d'un bel effet; toutes se distinguent par une diction claire, mais en général travaillée et froidement exacte. Il a rarement de ces tirades qui se gravent dans la pensée, moins encore de celles qui transportent d'admiration. Dans un extrait de *Gustave,* conservé parmi ses papiers, il parle de lui-même en ces termes : « Je sortis avant la fin de la pièce, trouvant même « le public trop patient de vouloir bien m'entendre jusqu'au bout, et je ne voulus jamais consentir qu'elle fût imprimée. *Timoléon* et *Pharamond* étaient des conceptions moins vicieuses, « mais beaucoup faibles. Il n'y avait de bon dans « le premier que le principal rôle, et quelques « traits de celui de la mère, que je reportai depuis « dans *Coriolan.* Ce rôle de *Timoléon* avait soutenu « la pièce pendant quelques représentations, et « j'eus la faiblesse de l'imprimer, ou plutôt je « cédai au besoin de la vendre; mais j'en connaissais assez les défauts pour ne la pas faire « entrer dans l'édition de mes œuvres (1778), non « plus que *Pharamond,* que je jetai au feu, et *Gustave,* dont je ne gardai que des fragments... « Grâce à la difficulté d'introduire sur la scène « un premier ouvrage, j'eus le loisir de travailler « *Warwick* pendant deux ans avec soin et avec « défiance; ensuite, grâce à toute la faveur qui « suit naturellement un grand succès, je fus à « portée de faire jouer en dix-huit mois trois « pièces qui devaient se sentir de cette précipitation, qui est l'abus de la facilité et la suite « d'une confiance téméraire.... On put voir aussi « que mes études dramatiques n'avaient pas été « tout à fait infructueuses, lorsque cinq ans après « je rentrai dans la carrière par *Mélanie. Jeanne « de Naples, Virginie, Coriolan,* ne sont pas non « plus des plans mal conçus; et j'avoue que celui « de *Virginie* surtout me paraît à peu près irréprochable, et peut-être ce que j'ai fait de plus « fini : je ne compte pas *Philoctète,* qui est à Sophocle. » Nous avons cru devoir transcrire ces aveux, où règne, sans jactance, un ton de bonne foi qui honore Laharpe. Il s'était ouvert en même temps une autre carrière, celle des concours académiques, à Paris et dans les provinces. Les palmes qu'il y cueillait le consolaient de ses revers au théâtre. Ce genre de travail était mieux approprié à la nature de son esprit. La plupart de ses pièces couronnées sont des épîtres et des discours versifiés avec soin, pensés avec sagesse; les idées en sont presque toujours justes, mais quelquefois un peu communes. Quoique la main exercée de l'artiste s'y décèle, quoiqu'elle y sème des vers nobles, doux et coulants, il serait peut-être aussi difficile de remarquer les beautés que les taches de ces morceaux estimables : d'ailleurs il y règne par intervalles un ton d'aigreur et de suffisance qui suppose l'intime conviction d'une grande supériorité, ce que l'on ne pardonne guère; il y désigne, quelquefois même il y nomme ses adversaires. Parmi ces discours, celui qui fixe d'abord l'attention, par l'importance du sujet, roule *sur les Grecs anciens et modernes.* Ce contraste est heureux; il appartient à la haute poésie : il exigeait un peintre dont la palette fût assez riche pour colorier un pareil tableau. Laharpe s'est es-

sayé dans tous les genres de poésie, depuis l'ode jusqu'à la chanson. Quoique l'Académie française ait, en 1773, couronné son ode *sur la Navigation*, en 1779 son dithyrambe *aux Mânes de Voltaire* (1), il faut convenir que sa voix s'élevait avec peine au ton lyrique : elle se pliait mieux aux poésies légères et badines. On croit sentir que le travail préside même à ses plus jolies compositions ; on n'en lit pas avec moins de plaisir plusieurs de ses pièces fugitives, telles que *l'Ombre de Duclos, la Réponse d'Horace à M. de V.* (Voltaire), etc. (2). *Tangu et Félime*, poëme en quatre chants (1780), imité des contes arabes, est rempli de traits saillants, d'images riantes et voluptueuses. Ses romances ont du naturel et de la sensibilité. *O ma tendre musette !* est dans toutes les bouches (3). Laharpe débuta, pour ainsi dire, par attaquer Lucain et ses partisans ; il donna longtemps après une *traduction libre et abrégée* en vers des deux premiers chants de la Pharsale, auxquels on a, depuis sa mort, joint celle du septième et du dixième. Il en écarte l'exagération dans les peintures, l'enflure dans les idées, la fausseté dans les rapports, la surabondance dans les détails ; mais il était plus facile de lui ôter beaucoup de défauts en l'abrégeant, que de reproduire dans une copie toutes ses beautés mâles et fortes. Cependant plusieurs morceaux de cette imitation sont pleins d'intérêt, quoiqu'il y eût peu d'analogie entre la régularité soignée de l'imitateur français et l'énergie inculte du poëte latin. Le Tasse fut pour lui un rival bien plus redoutable. Il est plus aisé de réduire à de justes proportions une grandeur démesurée, que de rendre tout le charme d'une production où, malgré le *clinquant* reproché par Boileau, se trouve l'accord de ce que les siècles antiques ont de plus simple, de ce que la moderne chevalerie a de plus brillant. Il n'est donc pas étonnant que le traducteur en vers des huit premiers chants de la *Jérusalem délivrée* soit resté fort au-dessous de son original ; mais dans ses notes, il en apprécie le mérite et les imperfections avec sa justesse ordinaire. En passant de la poésie à l'éloquence, on reconnaît dans le talent de Laharpe à peu près la même physionomie. Malgré l'emportement de son caractère, qu'il ne faut pas confondre avec la vivacité de l'imagination, le genre tempéré était essentiellement le sien. La discussion littéraire, qui se revêt avec discrétion des ornements oratoires, était son triomphe. On dirait que ses efforts le trahissent presque toutes les fois qu'il veut prendre un essor rapide. Ses éloges, couronnés la plupart par l'Académie française, sont d'un écrivain habile, très-versé dans l'art d'écrire, mais qui laisse pourtant soupçonner que l'élégance et l'harmonie du style chez lui sont plutôt le fruit de l'étude que celui d'une organisation privilégiée : l'éloignement pour le néologisme et l'affectation, l'amour du beau, le sentiment exquis des convenances, telles sont les qualités qui constituent son mérite. Si nous l'osons dire, ce qu'il possède le moins, c'est l'heureuse inspiration, sans laquelle on n'est pas plus grand orateur que grand poëte : il raisonne presque toujours bien ; il émeut quelquefois, et rarement il entraîne. Quand il éclate contre les oppresseurs, alors l'indignation l'élève au-dessus de lui-même. Il entra dans la carrière des concours académiques au moment où Thomas la quittait. Ses éloges n'annoncent pas des recherches aussi laborieuses que ceux de son devancier ; mais le ton en est bien plus naturel, bien plus conforme à la différence des sujets. Il ne peint pas la sagesse précoce de Charles V comme la valeur brillante de Henri IV, le génie modeste et guerrier de Catinat comme la piété céleste de Fénelon, la naïveté négligée de la Fontaine comme la *perfection désespérante* de Racine. On remarque surtout les éloges de Racine et de Fénelon. Le premier (1772) est l'ouvrage d'un littérateur consommé dans la théorie et dans la pratique du théâtre. C'est un morceau précieux, dans lequel on ne rend pas toutefois assez de justice à Corneille. L'*Eloge de Fénelon* (1771) est peut-être le mieux écrit de tous ; il est du moins le plus attachant. L'académicien Gaillard, dans un article consacré à la mémoire de Laharpe, son confrère et son ami, nous apprend que cet éloge fut « proscrit par le plus « ignorant des ministres (le chancelier Maupeou). « (*Encyclopédie méthodique, histoire, supplément*, « t. 6) (1). » L'éloge de la Fontaine offre les idées les plus saines : le génie du fabuliste y est très-bien saisi ; et pourtant le poëte original, qui à l'esprit d'observation le plus fin joignit la bonhomie la plus ingénue, aurait pu fournir des aperçus plus piquants. Aussi, l'académie de Marseille, en 1774, décerna-t-elle le prix à Chamfort. Dans ces trois sujets, Laharpe traitait des questions qui lui étaient familières. Dans les *Eloges de Charles V* et de *Henri IV*, les premiers qu'il ait composés, l'un en 1767, l'autre en 1768, il n'est pas également maître de sa matière ; l'embarras des idées y rend la diction plus vague et plus verbeuse. L'*Eloge de Catinat* est bien supérieur ; il est plus approfondi ; il est d'un écrivain formé.

(1) Conformément aux statuts de l'Académie, un de ses membres ne pouvait pas concourir. Laharpe, académicien à cette époque, ne se nomma point, il ambitionna la couronne et laissa la médaille à Murville, qui avait eu l'accessit.

(2) La première de ces pièces est une satire ingénieuse où figurent Linguet, Querlon, Clément, l'abbé Aubert, Dorat et Mercier. Ecrivant la seconde pièce sous le nom d'un poëte illustre de l'antiquité à un poëte vivant non moins célèbre, il a voulu la rendre digne et de son titre et de son adresse. Il y a mis de l'aisance, de la bonne plaisanterie.

(3) Comme on vantait un jour avec enthousiasme ses odes, en présence de l'abbé Delille, celui-ci répondit par cet impromptu :

De l'admiration réprimez le délire :
Parlez de sa *musette*, et non pas de sa lyre.

(1) En effet, à l'occasion de ce bel Eloge, dans lequel on crut apercevoir des propositions hasardées, le gouvernement fit revivre un règlement tombé en désuétude, qui soumettait à l'approbation de deux docteurs de Sorbonne les pièces couronnées par l'Académie.

Les différents mérites de ce héros philosophe, de ce véritable sage, sont appréciés parfaitement. Cet éloge fut couronné en 1775 par l'Académie française : dans la même séance, l'auteur obtint le prix de poésie par une pièce intitulée *Conseils à un jeune poëte*, et le premier accessit par une *Epître au Tasse*. L'année suivante, il fut nommé par cette compagnie à la place de Colardeau. En répondant au discours du récipiendaire, Marmontel lui donna, sur sa violence dans la discussion, sur l'opinion avantageuse qu'il avait de lui-même, des leçons indirectes et polies que le public accueillit par des applaudissements redoublés. Laharpe avait, en 1767, remporté le premier prix décerné pour la question suivante : *Les malheurs de la guerre et les avantages de la paix* (*voy.* GAILLARD). Ce discours est l'un de ceux où il cherche le plus à s'agrandir, où par conséquent son style a le plus d'ostentation et le moins de grâce. Dans l'espace de dix ans, il remporta onze médailles, dont huit à l'Académie française, sans compter plus d'un accessit. Dans ces joutes honorables, un excès de confiance en ses forces lui causa plus d'une mortification. Lorsque l'académie de la Rochelle proposa l'éloge de Henri IV, il concourut, comme nous l'avons rapporté. Le succès lui parut tellement infaillible, que, dans des cercles nombreux, il fit de fréquentes lectures de son ouvrage. On lui présageait la victoire, et Gaillard la remporta. La même année, l'Académie française l'écarta du concours de poésie pour une semblable indiscrétion. Nous avons vu que l'académie de Marseille avait proposé l'éloge de la Fontaine, et que Laharpe s'était mis au nombre des concurrents. M. Necker, pour le servir d'une manière utile et délicate, ajouta deux mille francs à la valeur du prix annoncé; mais Chamfort, en obtenant cette riche couronne, trompa l'espérance de son rival et l'intention du donateur (*voy.* l'art. CHAMFORT). Si l'on est obligé de convenir que Laharpe n'avait pas reçu de la nature les traits distinctifs du véritable orateur; si, dans ses discours académiques, on désirerait en général plus de chaleur, de mouvement et de variété, il ne faut pas non plus, comme l'a fait Diderot, lui reprocher de n'avoir pas mis dans l'éloge de Fénelon toute la véhémence que comporte la tribune au milieu des passions déchaînées. Ce philosophe, dont l'esprit indépendant bravait les bienséances littéraires et sociales, ne pouvait guère aimer la composition réglée d'un auteur méthodique. Voici ce qu'il en dit avec sa triviale énergie : «....Il « coule, mais il ne bouillonne point; il n'arrache « point sa rive, et n'entraîne avec lui ni les arbres, « ni les hommes, ni leurs habitations.... Son ton « est partout celui de l'exorde... Rien ne lui bat « au-dessous de la mamelle gauche.... » Diderot s'exprime sur les poésies de Laharpe avec un dédain non moins injuste. Voici l'anathème qu'avec plus d'incohérence encore il lance contre la pièce intitulée *les Talents*, couronnée à l'Académie française en 1771 : « Cela commence froidement, con- « tinue et finit froidement; ce sont des vers en- « filés les uns au bout des autres.... C'est une « eau fade qui distille goutte à goutte... » (1). Malgré ses occupations multipliées, Laharpe fut bien des années dans une position voisine du besoin. Par le crédit de Voltaire, il avait obtenu la place de secrétaire intime de M. Boutin, intendant des finances; mais il ne la garda pas longtemps. Pour plaire ensuite au duc de Choiseul, il avait entrepris la traduction de la *Vie des douze Césars*, par Suétone, 1770, 2 vol. in-8°. Trop confiant en son propre savoir pour recourir à celui des autres, il comprit mal en plusieurs endroits le sens de son auteur. Sans égard pour la pureté de la diction, l'on conclut, des inadvertances échappées à un travail précipité, que l'un des élèves dont l'université s'honorait le plus n'était pas assez bon humaniste pour entendre la latinité plutôt sèche que difficile du biographe des premiers empereurs romains. Dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, il réfute victorieusement les paradoxes de Linguet, qui, pendant quelque temps, lui adressa tous les lundis une épigramme contre lui. Laharpe publia, sur une version littérale du texte portugais (faite par d'Hermilly), une traduction en prose poétique de la *Lusiade* de Camoens, 1776, 2 vol. in-8°; il y joignit des notes historiques et critiques, nécessaires pour l'intelligence du poëme, ainsi qu'une notice sur la vie et sur les ouvrages du poëte. Quelque temps après (1780 et années suivantes), il donna vingt et un volumes in-8° de l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par l'abbé Prévost; entreprise où l'on retrouve son discernement et sa méthode, mais qui fut plus utile à sa fortune qu'à sa renommée. Afin de répondre à ceux qui formaient des doutes sur la sincérité de son attachement pour la mémoire de Voltaire, il en composa l'éloge, 1780, in-8°, l'un des morceaux les plus soignés qui soient sortis de sa plume. Voltaire, pendant son dernier séjour à Paris, après avoir entendu la lecture des *Barmécides*, dit à l'auteur : « Mon ami, cela ne vaut rien; jamais la « tragédie ne passera par ce chemin-là. » Blessé de cette franchise, Laharpe porta l'oubli des devoirs jusqu'à s'exprimer durement, dans le *Mercure*, sur *Zulime*, l'un des plus faibles ouvrages de l'homme qui semblait l'avoir adopté, et qu venait de fermer les yeux. On prétendit qu'il était aigri pour avoir été oublié dans son testament, et ce fut afin de détruire cette opinion qu'il le loua en vers et en prose. La tournure d'esprit de Laharpe le portant à disserter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, lorsqu'aucun motif de partialité ne l'égare, et qu'il

(1) *Corresp. de Grimm*, et *Œuvres de Diderot*, édit. de Berlin, t. 1, p. 743.

croit devoir adoucir l'humeur dénigrante qui lui est naturelle. Il traitait si rudement la plupart des écrivains soumis à sa censure, que d'Alembert lui appliqua un jour, assez plaisamment, ce vers burlesque :

Gilles a cela de bon, quand il frappe, il assomme.

Ses remarques sont quelquefois minutieuses; quelquefois il s'étend avec trop de complaisance sur des lieux communs : mais en général sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne, sa dialectique est sûre et pressante; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques. Au moyen de ses pensions et du produit de ses ouvrages, il se trouvait, pour un homme de lettres, dans une sorte d'opulence; il tenait l'un des premiers rangs dans la littérature : les leçons publiques qu'il prononçait au Lycée étaient écoutées avec respect, lorsque la révolution française éclata. Partisan des nouvelles réformes, il applaudit dans des écrits périodiques à la ruine des anciennes institutions. Pendant le cours de l'année 1793, il rédigea le *Mercure français* dans un sens très-propre à flatter les fondateurs de la république. En 1794, néanmoins, il fut emprisonné quatre ou cinq mois dans le palais du Luxembourg, transformé alors en maison d'arrêt. Il s'y réfugia bientôt dans le sein de la religion, asile le plus sûr pour l'infortune. Il nous apprend que sa conversion fut entièrement opérée, lorsque ouvrant au hasard l'*Imitation de Jésus-Christ*, il tomba sur ces paroles : « Me voici, mon fils; je « viens à vous, parce que vous m'avez invoqué. » Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes*. Il remit gratuitement sa traduction à M. Migneret, son libraire et son ami. En s'exprimant avec mépris sur les talents de Robespierre, il avait encouru sa haine. La mort de ce dernier sauva la vie au censeur imprudent, qui n'avait jamais payé aussi cher le droit de juger. Le premier usage que Laharpe fit de sa liberté fut de reprendre ses leçons publiques, qu'il réunit sous ce titre : *Cours de littérature ancienne et moderne*. Cet ouvrage paraissait à l'époque où il était le plus nécessaire, lorsque l'empire des lettres et de la morale était en proie à l'invasion des erreurs les plus funestes. C'est le fruit des études de la vie entière de l'auteur. Il l'avait entrepris en 1786, à l'occasion de l'établissement connu sous le nom de *Lycée*, auquel il était attaché comme professeur : il le continua tant qu'il vécut, autant que le permirent nos bouleversements politiques. Ce monument durable, sur lequel se fonde sa gloire littéraire, devait être une histoire raisonnée des productions de l'esprit et de l'imagination, depuis Homère jusqu'à nos jours; on devait y trouver, sur la littérature étrangère, des détails suffisants pour apprécier tous les grands écrivains qui l'ont illustrée. Une mort prématurée empêcha le critique d'exécuter son plan dans sa vaste étendue, mais son ouvrage, dans l'état d'imperfection où il l'a laissé, est d'un ensemble imposant, et les défauts y sont plus que compensés par des qualités solides et précieuses. Des discours généraux, placés en tête des principales divisions, contiennent l'extrait des traités lumineux où le génie de l'observation, fondé sur l'expérience, a déposé ses oracles. Le célèbre professeur passe en revue les préceptes d'Aristote, de Longin, etc.; il maintient la pureté des bonnes traditions, il développe des principes éprouvés, il les distribue avec ordre, il en fait des applications judicieuses, surtout quand il ne juge pas ses contemporains. Un long exercice de la composition lui en avait révélé les mystères dans presque tous les genres, et lui donnait un immense avantage dans la classe des critiques, qui le plus souvent se bornent aux fonctions de la censure. Par là sa plume avait acquis une souplesse qui lui permettait d'approprier son ton à la nature des ouvrages dont il rendait compte. Vous entretient-il du plus grand et du plus ancien des poëtes connus, on voit qu'il s'est familiarisé avec les riches couleurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Parle-t-il de Démosthène et de Cicéron, il se rapproche de la véhémente rapidité du premier et de la magnifique abondance du second. Fait-il le portrait de Tacite, il cherche à lui dérober sa concision et sa profondeur. Il devient gracieux avec Anacréon, tendre et touchant avec Tibulle. Enfin, s'il ne peut, comme auteur, se placer auprès des modèles, il a du moins, comme critique, la flexibilité nécessaire pour les caractériser de la manière la plus convenable. Le manque de proportion dans ses parties est le reproche le plus grave que doive essuyer le *Cours de littérature*. Ce vice ne tient pas seulement, comme on l'a dit, à l'envie de plaire à un auditoire plus avide d'amusement que d'instruction; il tient aussi à la manière dont l'ouvrage a été composé. L'auteur fait usage des morceaux qu'il avait insérés dans les journaux et dans ses œuvres; il n'en retranche presque rien, quoiqu'ils excèdent souvent des articles d'une plus haute importance. Il est permis d'en inférer qu'il n'a pas toujours eu, dans l'intervalle de ses leçons, le temps de donner à ces derniers articles l'étendue qu'ils comportent. Il consacre, par exemple, à Lucain trois fois plus d'espace qu'à Virgile. Il glisse légèrement sur les historiens de la Grèce : Hérodote, Thucydide, Xénophon, obtiennent entre eux quatre pages. Comme il avait fait précéder sa traduction de Suétone d'un examen des historiens latins, il a eu soin de le conserver, avec quelques changements. Il y a joint la version des harangues tirées de Quinte-Curce, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite; version qui rend si bien la physionomie des originaux, que l'on regrette que le traducteur n'ait pas mis autant de persévérance à faire revivre celle des deux grands orateurs d'Athènes et

de Rome dans les passages qu'il en cite. Quoique la *Littérature moderne* laisse bien moins à désirer que la *Littérature ancienne*, la même disproportion y est aussi choquante. Molière y occupe quelques pages, tandis que Beaumarchais et Fabre d'Églantine y remplissent un volume. Laharpe ne répare peut-être pas d'une manière assez complète ses vieilles injustices à l'égard de Corneille et de J.-B. Rousseau, dans lesquelles sa déférence pour Voltaire paraît l'avoir entraîné. Il reproduit contre l'*Ode à la Fortune* les objections de Vauvenargues sans le nommer. Néanmoins, on ne connaît pas de cours littéraire d'une exécution aussi bonne en général, quand il s'agit d'exposer les théories de tous les temps, de faire sortir de l'analyse des chefs-d'œuvre l'autorité des règles. Jamais on n'a mieux découvert les procédés du génie et su payer à ses créations le tribut d'une admiration mieux motivée. C'est la fleur, c'est le suc de la belle littérature, présentés surtout aux jeunes étudiants, aux gens du monde, même aux orateurs, aux poëtes de profession. Tous y puiseront des lumières : les uns y trouveront le complément de leurs études, les autres la confirmation des principes qui doivent les diriger dans la pratique de leur art. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas assez vécu, non-seulement pour terminer ce grand ouvrage, mais pour le refondre suivant le projet qu'il en avait conçu. On regrette qu'il attache trop d'importance à des adversaires indignes de ses efforts. Il faut bien sans doute qu'il s'approche du sophisme et de l'ignorance pour les abattre; mais on désirerait qu'après leur avoir porté le premier coup décisif, il poursuivît sa route sans revenir à chaque instant sur ses pas. En retranchant des longueurs, en réparant des omissions, en rectifiant des inexactitudes et des jugements peu mesurés, le Quintilien français aurait, parmi nous, obtenu l'ascendant dont jouissait l'immortel rhéteur latin par son goût, par sa sagesse et sa modération. Le changement opéré dans les idées religieuses de Laharpe influa sur ses opinions politiques, mais trop peu sur son caractère, il combattait avec une violence qui nuisait à sa cause ceux qui ne partageaient pas ses nouveaux sentiments. Dans sa chaire, dans des brochures, dont la principale est intitulée *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire;* enfin dans un journal (le *Mémorial*) rédigé par MM. de Fontanes et de Vauxcelles, il attaquait sans relâche la domination du directoire, ce qui le fit comprendre parmi les proscrits du 18 fructidor. Il fut assez heureux pour trouver aux environs de la capitale (à Corbeil) une retraite où quelques amis pénétraient en secret, d'où même il entretenait des communications pour l'impression de son *Cours*. La journée du 18 brumaire lui rendit la liberté de reparaître au Lycée, où sa présence excitait de plus en plus les applaudissements. Il pouvait y achever sa carrière dans un calme honorable; mais, accoutumé à vivre dans une lutte continuelle, il porta lui-même atteinte à son repos et à sa considération, en divulguant la *Correspondance littéraire* que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. C'est un journal dans lequel il juge presque tous les écrivains avec la dernière rigueur. Ses décisions sont dictées trop souvent par l'amour-propre et par des préventions haineuses. Un égoïsme aveugle y perce; il transcrit tous les petits vers échappés à sa muse; il n'oublie aucun des compliments qui lui sont adressés, et prononce avec une hauteur dédaigneuse sur le mérite de ses concurrents et celui de ses confrères. Il s'exposa à des représailles de la part de ceux qui existaient, en livrant au public une correspondance qui ne lui était pas destinée. S'il eut l'imprudence d'en mettre au jour, en 1801, les quatre premiers volumes, il n'eut pas la maladresse d'y joindre les deux suivants, qui le compromettent d'une manière plus triste encore. Il faut en accuser l'éditeur qui les publia en 1807. Dans ces deux volumes, moins substantiels que les précédents, le langage de l'auteur n'est pas toujours conforme aux opinions politiques qu'il professait alors dans le *Mercure de France*. On voit la preuve affligeante de cette double doctrine dans ce qu'il dit au sujet du fameux Mirabeau : d'un côté, il le peint comme un *bateleur qui souffle le feu de la discorde;* de l'autre, comme un *sublime transfuge* de l'ordre de la noblesse; en un mot, comme le *Démosthène français*. Aussitôt après l'apparition d'un livre qui réveillait tant d'animosités, il en parut un autre ayant pour titre : *Correspondance turque, pour servir de supplément à la Correspondance russe*, 1801. On y donne les anecdotes fâcheuses arrivées à Laharpe, les épigrammes sanglantes dont il a été l'objet; on y passe en revue ses diverses productions, auxquelles on refuse à peu près toute espèce de mérite; en un mot, on paraît ne vouloir lui laisser d'autres titres que le *Cours*, qui a mis le sceau à sa réputation. Cette correspondance anonyme eut presque sur-le-champ une seconde édition beaucoup plus ample que la première. Ses écrits et ses discours contre le parti philosophique, que semblait favoriser Bonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à vingt-cinq lieues de Paris; il obtint ensuite de regagner, à Corbeil, la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects de Sinamary; mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. De ce moment on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne; et, malgré les secours de l'art, il expira le 22 pluviôse an 11 (11 février 1803), dans sa 64e année. Fontanes, au nom de l'Institut, répandit sur sa tombe les fleurs de l'amitié. A l'ouverture des séances de l'Athénée, en 1805, M. Chazet prononça son éloge. Son successeur à l'Académie française, Lacretelle aîné, dans son discours de réception, en parla avec une sévérité qui fut trouvée excessive.

On peut consulter encore la *Lettre adressée au rédacteur du* Moniteur, *par A. M. H. Boulard, sur M. de Laharpe*, etc., 1814, in-8°. (Extrait du *Moniteur* du 8 mai 1814.) Il est certain, d'après ce que l'on nous a attesté, qu'il refusa une pension de quatre mille francs que le consul Bonaparte voulait lui accorder sans aucune condition. Si sa vie littéraire fut agitée, sa vie domestique ne dut pas être plus heureuse. Presque à l'entrée de sa carrière il épousa, uniquement, dit-on, par un sentiment de probité, une jeune personne, jolie, aimable, spirituelle, fille d'un limonadier nommé Montmayeux, dans la maison duquel il logeait. Elle n'exigeait rien, parce qu'il n'avait rien promis. Cependant il ne balança point à lui rendre l'honneur en contractant un mariage qui mettait le comble à sa détresse. Cette femme, dont Voltaire a vanté le talent pour jouer la tragédie, a fini par se jeter dans un puits à St-Germain, sans autre motif qu'un dégoût invincible de la vie. Son mari s'unit ensuite à une autre femme qui ne tarda pas à se séparer de lui. De ces deux mariages il ne resta aucun enfant. Laharpe était d'une petite taille; son caractère se peignait sur sa figure; dans la société, il portait son esprit critique et tranchant. Saint-Lambert, ayant passé quelque temps avec lui à la campagne, disait : « En huit jours de conversation presque conti- « nuelle, il ne lui est échappé ni une erreur en « matière de goût, ni un propos qui annonçât le « moindre désir de plaire à personne. » On a prétendu qu'il s'était rendu coupable d'une noire ingratitude envers Dorat : il est néanmoins constant que des lettres de celui-ci, qui ne devaient pas voir le jour, ayant été remises à Laharpe, non-seulement il refusa de s'en servir, mais il dénonça cet abus de confiance à son ancien ami. Laharpe avait fait imprimer douze volumes de son *Cours de littérature*. Après sa mort, on en a donné quatre autres, qui contiennent en grande partie des fragments *sur la philosophie du 18e siècle*, parmi lesquels on distingue une réfutation complète du système d'Helvétius. Ces seize tomes se relient ordinairement en dix-neuf volumes. L'édition de Costes en seize volumes in-12, 1813, est augmentée d'une *Vie de Laharpe*, par M. Mely-Janin : celle qu'a donnée Auger la même année en huit volumes in-12 est revue, corrigée et renfermée dans la partie littéraire. En 1810, M. Salgues a rassemblé dans un volume in-8° des extraits du *Mercure* sous ce titre : *Mélanges inédits de littérature de J.-B.* (sic) *de Laharpe, pouvant servir de suite au Cours de littérature*. Barbier a aussi publié, en 1818, un *Supplément au Cours de littérature de J.-F. de Laharpe*, contenant : 1° l'éloge de Voltaire, qui n'est inséré que dans les œuvres de ce dernier, édition de Beaumarchais; 2° la réfutation des lettres de feu Ginguené sur les *Confessions* de J.-J. Rousseau; 3° la réfutation des principes de J.-J. Rousseau sur la souveraineté nationale; 4° la lettre de Sélis à Laharpe sur le Collége de France, avec la réponse de ce dernier; 5° une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, de l'*Examen de plusieurs assertions hasardées par J.-Fr. de Laharpe, dans sa Philosophie du 18e siècle*, par M*** (Barbier). Cet examen fut publié pour la première fois dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1805. Les deux recueils formés par MM. Salgues et Barbier ne renfermant que des morceaux faits avant la conversion de l'auteur, il n'est pas étonnant qu'il y soit en opposition avec ceux qu'il a composés depuis (1). Le *Commentaire sur Racine*, composé en 1795 et 1796, fut publié par M. Germain Garnier en 1807, 7 vol. in-8°. Laharpe y prodigue les invectives contre l'ancien commentateur Luneau de Boisjermain, sans doute parce que celui-ci passait pour s'être servi du travail de Blin de Sainmore, à qui l'auteur de *Warwick* en voulait personnellement. A ce défaut près, les préfaces et les remarques dont il enrichit les pièces d'un grand poëte sont d'une main peu vulgaire : sous tous les rapports, elles sont très-supérieures à celles du dernier commentateur (*voy.* GEOFFROY). Le *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 1 vol. in-8°, est d'une époque fort antérieure. Ces deux ouvrages n'ont pas le même objet que le *Cours de littérature*. Dans ce *Cours*, on discute la fable, l'intrigue et les caractères des pièces. Quant aux commentaires, principalement celui qui est relatif à Voltaire, ils sont resserrés dans un plan moins vaste et consistent dans un examen détaillé du style. Le *Triomphe de la religon, ou le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814, était annoncé comme un poëme où le talent de Laharpe, fortifié par des idées sublimes et consolantes, se montrait avec une originalité qu'il n'avait jamais eue. L'impression détruisit les espérances que l'on en avait conçues. Le poëte ne franchit point les limites accoutumées de sa sphère. Malgré l'intérêt du sujet, point d'élans, point d'abandon, presque point de coloris; il épuise les détails; sa marche est traînante et monotone : les six chants qui restaient à faire excitent en conséquence peu de regrets. Laharpe a donné lui-même un choix de ses œuvres, 6 vol. in-8°, à Paris, chez Pissot, 1778. Ses *OEuvres choisies et posthumes*, 4 vol. in-8°, Paris, chez Migneret, ont été publiées en 1806. L'éditeur (M. Petitot) paraît s'être conformé aux intentions

(1) Le *Cours de littérature* a été souvent réimprimé, et notamment avec une notice sur l'auteur, par l'auteur de cet article, Paris, 1821-23, 16 vol. in-8°; Paris, 1822-24, 18 vol. in-18°; Paris, 1825, 16 vol. in-8°; Paris, 18.5-26, 18 vol. in-8°. Cette dernière édition, publiée par les soins de M. Buchon, précédée d'un discours préliminaire sur la vie de Laharpe, sur ses ouvrages et spécialement sur son *Cours de littérature*, par Daunou, est incontestablement la meilleure de toutes celles publiées jusqu'alors. Outre les améliorations qui ont été faites, les éditeurs l'ont enrichi de nombreuses additions qui comblent les lacunes laissées par Laharpe. Le *Cours de littérature* a été encore réimprimé en 1826, 18 vol. in-8°; en 1829, 16 vol. in-8°; en 1835, 18 vol. in-8°; en 1840, 3 vol. grand in-8°, suivi du Tableau de la littérature au 19e siècle, par Chenier, et du Tableau de la littérature au 16e siècle, par M. St-Marc Girardin et par M. Philarète Chasles. E. D—s.

de l'auteur dans les retranchements qu'il a faits. Il a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont des *Fragments de l'Apologie de la religion*, qui remplissent presque entièrement le dernier volume. L'auteur de ces fragments a le noble courage d'y rapporter, en les réfutant, les raisonnements qu'il faisait en 1793 contre les cultes établis. Il déclare ne devoir rien aux défenseurs de la religion. Voici ses propres expressions : « Les livres saints me disaient tout, « parce que Dieu m'a fait la grâce de les ouvrir « dans la bonne foi et de les lire avec amour. » Une autre édition des *OEuvres choisies* de Laharpe a été donnée en 1818, 2 vol. in-18. Le choix a été fait avec goût. Enfin l'édition la plus complète des œuvres de Laharpe, mais où l'on trouve encore bien des lacunes, a été publiée en 1820-21, en 16 vol. in-8° (1). On trouve dans le *Journal de la librairie* de 1817, p. 382 et 383, une note curieuse sur la prétendue *prédiction* que Cazotte fit en 1788 des forfaits qui seraient commis pendant le règne de la terreur : on y apprend que cette pièce, dont M. Boulard possédait l'original autographe, est bien réellement écrite de la main de Laharpe ; mais que M. P., en la publiant pour la première fois dans les *OEuvres posthumes* de ce dernier, en a supprimé la fin, dans laquelle Laharpe disait textuellement que « la prophétie « n'est que supposée. » De tout ce que nous avons dit, on conclura qu'en vers et en prose Laharpe est plutôt propre à dicter des préceptes qu'à fournir des exemples; que, s'il est un poëte, un orateur du second ordre, il est au premier rang des critiques par un grand nombre d'excellentes leçons. ST.-S—N.

LAHARPE (AMÉDÉE-EMMANUEL), général français, naquit en Suisse, au château des Uttins, dans le pays de Vaud, en 1754, et servit d'abord en Hollande dans un régiment helvétique, commandé par le père du célèbre Benjamin Constant. Revenu bientôt dans sa patrie, il y prit part à différentes intrigues politiques tendant à soustraire le pays de Vaud à la domination du canton de Berne. Mais ces entreprises n'eurent aucun succès, et il fut obligé de prendre la fuite. On le déclara coupable de haute trahison, et il fut condamné à perdre la tête sur un échafaud. Ses biens furent confisqués, et il se réfugia en France, où la révolution venait de commencer et où par conséquent il fut très-bien accueilli. A la fin de 1791, lorsque les premiers volontaires nationaux furent organisés, les soldats du 4e bataillon de Seine-et-Oise le nommèrent leur commandant, et il les conduisit à la frontière des Ardennes, où cette troupe faisait partie de l'armée du centre, sous les ordres de Luckner, dans le mois d'août 1792. Quand les Prussiens pénétrèrent en Champagne, chargé de défendre le château de Rodemack, à quelques lieues de Thionville, Laharpe était décidé à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et il avait fait signer pour cela un engagement aux officiers qui étaient sous ses ordres, et parmi lesquels se trouvait le jeune Brune, qui plus tard devint maréchal. Mais le général en chef lui ordonna de se retirer, et le château de Rodemack, qui n'était qu'une vieille masure sans défense, resta abandonné. Laharpe fut ensuite chargé du commandement de Bitche, et, après la retraite des Prussiens, se joignit à l'armée que Beurnonville conduisit dans le pays de Trèves, où il se distingua dans plusieurs occasions, notamment à l'attaque de la Montagne-Verte. Nommé alors colonel du régiment ci-devant Auvergne, il alla commander cette troupe dans le midi de la France, et fit partie, dans le mois de juin 1793, de l'armée qui assiégea Toulon. Il se signala encore pendant cette opération mémorable à l'attaque du fort Faron, ce qui lui valut le grade de général de brigade. Employé quelque temps en cette qualité à Marseille, et bientôt envoyé à l'armée des Alpes, il eut beaucoup de part aux plus brillantes affaires de cette époque, et surtout à la bataille de Loano, gagnée par Scherer, au mois de décembre 1795. Nommé alors général de division, il était considéré comme l'un des chefs les plus distingués de cette armée, lorsque Bonaparte vint, dans le mois de mai 1796, en prendre le commandement. Ce général, qui l'avait connu au siége de Toulon, le retrouva avec plaisir, et la part que Laharpe prit aux victoires de Montenotte, de Millesimo et de Dego, ajouta encore à l'estime qu'il lui portait. Le directoire exécutif lui écrivit alors une lettre de félicitation, où l'on remarquait cette phrase : « L'effroi que « vous inspirez aux ennemis de la république « peut seul égaler la reconnaissance et l'estime « dues à votre courage et à vos talents. » Le général Laharpe contribua puissamment aux opérations qui amenèrent la séparation des armées sarde et autrichienne, et enfin le traité de Cherasco, conclu avec le roi de Sardaigne. Bientôt il passa le Pô à la tête de l'avant-garde, tomba sur l'ennemi et lui fit essuyer une grande perte. Après le combat de Fombio, ayant pris position à Codogno, entre Lodi et Crémone, il fut attaqué pendant la nuit par une colonne autrichienne qu'il parvint à repousser; mais lorsqu'il revenait de la poursuivre par un autre chemin que celui où ses soldats l'avaient vu s'engager, ils prirent son escorte pour un corps ennemi et tirèrent sur elle. Une balle l'ayant atteint à la poitrine, il tomba mort sur le coup. Cette perte causa sur-

(1) En réunissant soit les *Œuvres* publiées en 1778, soit les *Œuvres posthumes*, on est loin d'avoir tous les ouvrages de Laharpe, et quelques-uns y sont en double. Les deux éditions de *Mélanie* ne font pas toutefois double emploi; ce sont deux versions différentes. L'*Eloge de Henri IV*, imprimé en 1770, in-8°, ne se trouve ni dans les volumes imprimés en 1773, ni dans ceux qui ont été publiés en 1806, et faisait néanmoins partie de l'édition des *Œuvres de M. de Lah...* (Laharpe), Yverdon, 1777, 3 vol. in-8°. Les curieux conservent aussi la *Mélanie*, etc., *suivie des Muses rivales*, et de quelques poésies diverses, 1792, in-18. Un anonyme a publié : *Esprit de J.-F. de Laharpe, de l'Académie française, avec une notice sur cet académicien*, 1814, in-12. A. B—T.

tout beaucoup de chagrin au général en chef, et il écrivit au directoire : « La république a perdu « un homme qui lui était très-attaché, l'armée « un de ses meilleurs généraux, tous les soldats « un camarade aussi intrépide que sévère sur la « discipline. Je recommande au gouvernement le « fils de ce général pour une sous-lieutenance « dans la cavalerie. » Un peu plus tard, Bonaparte écrivait à Barthélemy, ambassadeur de la république à Bâle : « Le canton de Berne a confisqué au « commencement de la révolution les biens de feu « le général Laharpe; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils.» M-DJ.

LAHARPE (Frédéric-César), précepteur de l'empereur Alexandre, était né en 1754, dans le pays de Vaud, de la même famille que le précédent. Après y avoir exercé pendant quelques années la profession d'avocat, il se rendit en Russie, où il fut assez heureux pour que l'impératrice Catherine II, qui le connaissait à peine, lui confiât l'éducation de ses deux petits-fils Alexandre et Constantin. Imbu de toutes les idées philosophiques ou libérales du 18e siècle, il ne manqua pas de les inculquer de son mieux à ses élèves; et ce système, tout singulier qu'on pût le trouver pour des princes destinés à occuper le trône le plus despotique de l'univers, plut tellement à Catherine qu'elle lui donna le grade de colonel dans ses armées; et, quand il voulut retourner dans sa patrie, elle lui fit une pension dont il a joui pendant toute sa vie, indépendamment des nombreux bienfaits de son élève Alexandre. Laharpe revint en Suisse lorsque la révolution de France était dans sa plus grande effervescence, et que les commotions s'en faisaient sentir jusque dans sa patrie. C'était pour lui une circonstance très-favorable, et il se hâta d'en profiter en se livrant à des intrigues, en publiant des brochures politiques si hardies que les sénateurs de Berne en prirent de l'ombrage. L'un de ces pamphlets avait pour titre : *Adresse aux habitants du pays de Vaud, esclaves des oligarques de Fribourg et de Berne;* c'était une véritable provocation à la révolte. Laharpe, obligé de se sauver, se réfugia en France, où il fut parfaitement accueilli par le parti révolutionnaire et par le gouvernement directorial, qui dès lors avait formé le projet d'envahir et de révolutionner la Suisse. On a dit avec assez de probabilité que ce gouvernement mit aussitôt Laharpe dans la confidence de ce projet, et que celui-ci fit tout ce qui dépendait de lui pour le seconder. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à cette époque il publia à Paris, de concert avec son compatriote et son ami Ochs, de nouvelles et séditieuses brochures, entre autres un pamphlet intitulé *Lettres de Philanthropus,* qui n'était qu'un appel à l'insurrection. Ces publications précédèrent de peu de temps la révolution vaudoise; et, dès que cette révolution eut éclaté, Laharpe se hâta de retourner dans sa patrie, où, sous l'influence de l'armée française, il se mit à la tête du mouvement. Le 30 mars 1798, jour où l'assemblée provisoire du pays de Vaud se sépara, une médaille d'or du prix de 500 fr. lui fut décernée. On y voyait d'un côté un faisceau de lances surmonté du chapeau de la liberté helvétique, et de l'autre cette inscription : *A Frédéric-César Laharpe, le peuple vaudois reconnaissant.* Lorsque la révolution fut achevée et qu'un nouveau gouvernement fut établi, Laharpe devint un des directeurs de la république helvétique; mais sa nomination ayant été infirmée par le commissaire Rapinat, il s'adressa au directoire français, qui l'agréa. Non content de cette dignité, il voulut, en décembre 1799, imiter, avec deux de ses collègues, la révolution que Bonaparte venait d'opérer en France; mais il échoua dans ce projet, et voici en substance la manière dont le député Kuhn rendit compte de cette conspiration à la séance du grand conseil, le 7 janvier 1800 : « Dans la nuit du 8 au 9 décembre 1799, M. Laharpe fit appeler chez lui le « secrétaire d'Etat Mousson, et lui dit que, depuis « longtemps, le parti *austro-oligarchique* régnait « dans les deux conseils; que tous les messages « du directoire y étaient mal accueillis, et que la « puissance exécutive était entravée par eux; « que, de concert avec les deux directeurs, Secrétan et Oberlin, il avait résolu de les dissoudre; que, comme ils formaient à eux trois la « majorité du directoire, rien ne pourrait leur « résister; que les mesures étaient déjà prises, les « proclamations, les messages déjà rédigés. Laharpe exigea de Mousson le plus profond secret, surtout envers Dolder, alors président du « pouvoir exécutif. Mousson le promit; mais, dès « la nuit même, il écrivit à Laharpe pour être « délivré de cet engagement. Ce dernier le lui « refusa, et se mit, dès le lendemain, en devoir « d'exécuter son projet; mais la faiblesse d'Oberlin le força de différer, ce qui donna le temps « aux deux autres directeurs et aux conseils de « prendre des mesures qui ne lui permirent plus « de rien tenter. » A la suite de ce rapport, Kuhn présenta la correspondance de Mousson avec Laharpe, les messages, proclamations, lettres, etc., préparés par ce dernier; et, après une assez vive discussion, le grand conseil cassa le directoire, confia momentanément le pouvoir exécutif aux ex-directeurs Dolder et Savary, et nomma une commisson exécutive provisoire, composée de sept personnes, et dont ces deux derniers furent encore membres. Ces dispositions ayant été approuvées par le sénat, Laharpe se vit dépouillé de toute autorité. Il essaya en vain de réfuter Kuhn dans une brochure. Au commencement de 1800, on parla même dans le grand conseil de le mettre en jugement; mais cette proposition fut écartée, et il fut soumis à une simple surveillance. Ayant obtenu la permission de se rendre à Paris, il fut chargé par trois cantons de les représenter à la *consulta* qui y fut convoquée en 1802 pour

régler les affaires de la Suisse; mais il refusa cette mission, et il vécut pendant plusieurs années en Suisse, retiré des affaires, et n'ayant aucune part au gouvernement de son pays, qui, sous l'influence du puissant protecteur Bonaparte, était à l'abri de nouvelles révolutions. Laharpe venait de temps en temps à Paris, où il voyait encore des amis et quelques révolutionnaires qui partageaient ses opinions, entre autres Garat, Ginguené, Lametherie et l'ancien directeur Merlin, qui avait conservé pour lui beaucoup d'estime. Quelque temps avant l'entrée d'Alexandre dans cette capitale, en 1814, il s'y trouvait ainsi, vantant sans cesse à ses amis les vertus de ce monarque et surtout ses principes libéraux. Dès que le czar fut maître de Paris, Laharpe se hâta d'aller lui présenter ses hommages. Il en fut parfaitement accueilli, et il eut dès lors avec lui des conférences qui contribuèrent beaucoup aux égards qu'Alexandre eut pour le parti révolutionnaire dans ces circonstances décisives. On dut surtout remarquer cette influence lorsque, l'Institut tout entier s'étant présenté devant l'empereur de Russie, ce prince ne parut faire attention et n'adressa la parole qu'aux amis de Laharpe, Garat et Ginguené, ce qui était un contre-sens évident de la part d'un monarque rétablissant le trône des Bourbons. Laharpe passa encore pour avoir influé sur beaucoup d'actes politiques d'une plus haute importance; et quand il quitta la France, le czar ne lui donna pas seulement le grade de général dans ses armées, avec les décorations de ses différents ordres, il lui accorda un grand nombre d'autres faveurs. Si, dans les arrangements politiques qui eurent lieu alors entre les souverains, la Suisse fut mieux traitée que d'autres contrées, elle le dut surtout à Laharpe. Toutefois, depuis cette époque son crédit près d'Alexandre parut avoir diminué; il l'accompagna cependant au congrès de Vienne; mais revenu bientôt dans sa patrie, il y vécut dans une retraite absolue jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 mars 1838. Outre les brochures que nous avons indiquées, Laharpe a publié : 1° *Notice sur le général Amédée Laharpe*, Paris, 1795, in-8°; 2° *Observations sur la proscription du général Amédée Laharpe en* 1791, Paris, 1796, in-8°; 3° *Essai sur la constitution du pays de Vaud*, Paris, 1796, 2 vol. in-8°; 4° *Des intérêts de la république française considérés relativement aux oligarchies helvétiques et à l'établissement d'une république indépendante dans la Suisse française*, Paris, 1797, in-8°; 5° *Instructions sur l'assemblée représentative de la république lémanique*, Paris, janvier 1798, in-8°; 6° *Laharpe (Frédéric-César) à ses concitoyens du pays de Vaud*, Paris, 1798, in-8°; 7° *Réponse à M. Desvignes, seigneur de Givrins, suivie de quelques observations relatives à l'écrit de M. de Mulinen, intitulé* Recherches historiques sur les anciennes assemblées des états du pays de Vaud, *et d'observations sur la proclamation lue, par ordre de MM. de Berne, dans toutes les églises, le* 18 *janvier* 1798, Paris, 1798, in-8°; 8° *Mémoire en réponse au ci-citoyen Kuhn*, 1800, in-8°; 9° *Plainte portée le* 1er *juillet* 1800 *au corps législatif helvétique, relativement à son arrestation, et à divers actes arbitraires*, 1800, in-8°; 10° *Histoire du major Davel*, seconde édition, avec des notes, Lausanne, 1805, in-12; 11° *Mémoire sur l'espèce de gouvernement établi à Berne le* 25 *décembre* 1813, Paris, 1814, in-8°; 12° *Observations d'un Suisse sur les réflexions dirigées en* 1820 *et* 1821 *contre l'indépendance de la Suisse*, Lausanne, 1821, in-8°; 13° *Souvenirs de l'histoire de la Suisse, présentés sous la forme de dialogues, et dédiés aux jeunes Vaudois qui fréquentent les écoles cantonales, par un citoyen du canton de Vaud*, Lausanne, 1823, in-8°; 14° *Lettres de Julia Alpina; Lettres de Julius Alpinus; Lettres de MM. Haller et Wyss à M. Wursch*, etc.; enfin quelques articles dans la *Feuille du canton de Vaud*. M. Ch. Monnard a publié : *Notice biographique sur le général de Laharpe*, Lausanne, Genève et Paris, 1838, in-8°. M—DJ.

LAHAYE (Guillaume de). *Voyez* Delahaye.

LAHIRE (Etienne Vignoles, si connu sous le nom de), l'un des plus vaillants capitaines du roi Charles VII, descendait d'une illustre famille dépouillée de ses biens par les Anglais, et avait sucé avec le lait la haine de cette nation. Il se trouvait en 1418 enfermé dans Couci, lorsque cette ville fut livrée aux Bourguignons par la perfidie de la maîtresse du gouverneur. Les guerriers, restés sans chef, élurent pour les commander Lahire et Poton de Xaintrailles, son ami, et, sous leur conduite, ils se hasardèrent à traverser un pays entièrement occupé par les Anglais. Lahire fit le premier essai de son courage en attaquant avec quarante lances quatre cents hommes d'armes qu'il mit en fuite : ce succès attira sous sa bannière quelques aventuriers; et avec leur secours il s'empara, en 1429, de Crespi en Valois, mais il en fut chassé par les Bourguignons l'année suivante. En 1421, il entra dans la Champagne, attaqua avec des forces très-inférieures le comte de Vaudemont, et le fit son prisonnier; il s'enferma ensuite dans Château-Thierry, la seule place de la province qui reconnaissait encore l'autorité du Dauphin (Charles VII), et s'y défendit contre les Bourguignons avec beaucoup d'opiniâtreté. Obligé enfin de céder au nombre, il fut retenu prisonnier, et jeté dans un cachot, d'où il ne sortit qu'après avoir payé sa rançon. En 1423, il surprit Compiègne, mais il ne put s'y maintenir : il contribua en 1427 à sauver Montargis, attaqué par le duc de Bedfort, et vola au secours d'Orléans, menacé par les Anglais. Cette ville n'avait qu'une faible garnison et manquait de vivres; il vint trouver le roi Charles à Bourges pour tenter l'envoi des secours demandés par le gouverneur. Lorsque Lahire fut introduit près du monarque, ce prince était occupé des apprêts d'une fête, et

lui demanda ce qu'il en pensait : « Je pense, répon- « dit le brave Lahire, qu'on ne peut perdre plus « gaiement un royaume » (*voy.* Charles VII). De retour à Orléans, il fit plusieurs sorties pour détruire les travaux de l'ennemi; et après la malheureuse journée des *Harengs*, ce fut lui qui protégea la retraite des débris de notre armée. Il vint au-devant de Jeanne d'Arc, et escorta cette héroïne lorsqu'elle fit sa première entrée dans Orléans (*voy.* Jeanne d'Arc). Après la levée du siége de cette ville, il se mit à la poursuite des Anglais, et se trouva au combat de Jargeau et à la bataille de Patai (1429), où il fit des prodiges de valeur. Il surprit Louviers par escalade au milieu de l'hiver, et s'avança jusqu'aux portes de Rouen, dans le dessein de s'opposer au supplice de Jeanne d'Arc; mais il tomba lui-même au pouvoir des Anglais. Sa prise fut regardée comme un événement important, puisque l'auteur anonyme du *Journal de Paris*, sous le règne de Charles VII, l'y a consignée en ces termes : « Elle (la Pucelle) « fut arse celui jour, et celle semaine fut pris le « plus mauvais, et le plus tyran et le moins pi- « teux de tous les capitaines qui furent de tous « les Armagnacs, et étoit nommé par sa mauvai- « seté Lahire, et fut pris par pauvres compagnies, « et fut mis au chastel de Dourdan (*Mémoires « pour servir à l'histoire de France*, p. 141 (1). » Lahire, échappé des mains des Anglais, contribua à leur enlever Chartres en 1432; il rejoignit ensuite Xaintrailles, son ancien compagnon d'armes. Ayant fait du château de Gerberoi leur place de sûreté, ils fondirent à l'improviste sur les troupes du duc d'Arundel et s'emparèrent de sa personne. Lahire ravagea ensuite l'Artois, les frontières de l'Ile de France et de la Picardie, traitant de la même manière amis et ennemis, et commettant des désordres dont l'histoire de ces temps malheureux n'offre que trop d'exemples. Le seigneur d'Auffemont, qui commandait le château de Clermont en Beauvoisis, étant venu offrir à Lahire, son ami, des rafraîchissements pour sa troupe, il l'arrêta prisonnier; et, sans égard pour les prières du roi lui-même, il ne le relâcha que lorsqu'il eut payé entièrement la somme à laquelle il l'avait taxé. Quelque temps après, Lahire fut arrêté jouant à la paume, et traité de la même manière. Cependant Lahire, resté maître du château de Clermont, emporta Soissons par escalade en 1436, et, malgré les traités, continua de faire la guerre aux Anglais et au duc de Bourgogne. Il fit une nouvelle tentative contre Rouen; mais, ayant été blessé sous les remparts d'une pierre qui lui fut lancée, il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le roi l'invitait depuis longtemps à remettre les deux villes dont il s'était emparé, mais il refusait d'obéir; et ce ne fut qu'en 1437 qu'ayant été fait prisonnier, il fut forcé de les rendre pour sa rançon. Lahire accompagna le roi Charles à Montauban en 1442; il y tomba malade de ses blessures, et y mourut. (*Voy.* le Bret, *Histoire de Montauban*, pag. 256.) Le nom de Lahire a été donné au valet de cœur; et le P. Menestrier en conclut que ce capitaine était peut-être l'inventeur du jeu de cartes. C'est une idée si singulière, qu'elle ne mérite pas d'être examinée sérieusement. (*Voy.* la *Bibliothèque curieuse* du P. Menestrier.) W—s.

(1) Il est bon de remarquer que l'auteur du *Journal* était Bourguignon, par conséquent ennemi de Lahire, qui combattait pour la légitimité; et qu'il ne s'est fait aucun scrupule d'exagérer les fautes de ce capitaine, qu'on ne prétend pas excuser en disant qu'elles sont celles du temps.

LAHIRE (Philippe de), l'un de nos géomètres les plus laborieux et les plus utiles, naquit à Paris en 1640. Son père, peintre ordinaire du roi (*voy.* Lahyre), lui apprit les principes de son art, et y joignit de lui-même l'étude de la gnomonique, peut-être parce que c'est une espèce de perspective. Ayant eu le malheur de perdre son père, à l'âge de dix-sept ans, Lahire tomba dans une maladie de langueur, occasionnée par des palpitations de cœur très-violentes. Il imagina que le voyage d'Italie, si nécessaire à un artiste, ne serait pas inutile à sa santé; et il ne se trompa point. La vue des chefs-d'œuvre de la peinture ne l'occupait pas exclusivement, et il donnait une grande partie de ses loisirs à l'étude de la géométrie. Il avait le dessein de prolonger son séjour en Italie; mais les instances de sa mère, qui le chérissait uniquement, le déterminèrent à revenir près d'elle (1664) après une absence de quatre années. Les services qu'il rendit à Desargues, dont il termina le *Traité sur la coupe des pierres*, et quelques ouvrages qu'il publia de 1673 à 1676, sur les sections coniques et la cycloïde, courbe qui était à la mode, le firent connaître comme géomètre; et l'Académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1678. Dès l'année suivante, il fut chargé de se rendre en Bretagne, avec Picard, son confrère à l'Académie, pour y faire différentes observations qui devaient assurer l'exactitude de la carte générale de France, entreprise par les ordres de Colbert. En 1680, les deux géomètres visitèrent la côte de Gascogne, dont ils rectifièrent la forme, en démontrant qu'elle était à peu près droite, au lieu de courbe qu'on l'avait supposée. Lahire alla seul, en 1681, déterminer la position de Calais et de Dunkerque; il mesura en même temps la largeur de la mer, depuis la pointe du bastion du Risban jusqu'au château de Douvres, et la trouva de 21,360 toises. Enfin, en 1682, il visita la côte de Provence. Dans tous ses voyages, il ne se borna pas aux opérations qui en étaient l'objet; il faisait aussi des observations sur les variations de l'aiguille aimantée, sur les réfractions, sur les hauteurs des montagnes, et recueillit ainsi des matériaux pour les ouvrages qu'il méditait. A peine eut-il terminé son travail sur la carte du royaume, qu'il fut chargé de continuer la fameuse méridienne commencée par Picard; et cette grande entreprise ayant été interrompue par la mort de Colbert, il fut employé à faire des

nivellements pour amener des eaux à Versailles. Les talents et la probité de Lahire lui méritèrent la confiance entière de Louvois : de nouveaux ouvrages ajoutaient chaque année à sa réputation de grand géomètre; mais en 1689, il s'annonça comme astronome. Aucune partie des mathématiques ne lui fut étrangère; et s'il était resté quelques doutes à cet égard, son *Traité de mécanique* aurait suffi pour les lever. Ses connaissances ne furent pas bornées aux mathématiques; toute la physique expérimentale était de son ressort, et il n'ignorait aucun procédé des arts : en un mot, comme l'a dit heureusement Fontenelle, on eût pu avoir dans Lahire seul une académie entière des sciences. Il était depuis longtemps professeur de mathématiques au collége royal de France, et professeur d'architecture; et il remplissait cette double fonction avec le même soin, la même exactitude que si elle l'eût uniquement occupé. Toutes ses journées étaient remplies par l'étude, et ses nuits très-souvent interrompues par des observations astronomiques : d'ailleurs, nul divertissement que celui de peindre des paysages ou de changer de travail; nul exercice corporel que celui qu'il prenait en se rendant où son devoir l'appelait. Ce n'est que par la connaissance de ce singulier régime qu'on parvient à expliquer comment il a pu suffire à tant et de si divers travaux. Lahire n'éprouva point les infirmités de la vieillesse; il mourut sans agonie et en un moment, le 21 avril 1719, à l'âge de 78 ans. Il avait, dit Fontenelle, la politesse extérieure, la circonspection, la prudente timidité d'un Italien : sa raison, accoutumée à examiner tant d'objets différents et à les discuter avec curiosité, s'arrêtait tout court à la vue de ceux de la religion; et une piété solide, exempte d'inégalité et de singularité, a régné sur tout le cours de sa vie. Il nous reste à indiquer ses principaux ouvrages : 1° *Nouvelle Méthode de géométrie pour les sections des superficies coniques et cylindriques*, Paris, 1673, in-4°, fig.; 2° *De cycloïde opusculum*, ibid., 1676, in-4°; 3° *Nouveaux Eléments des sections coniques, les lieux géométriques; la construction ou effection des équations*, ibid., 1679, in-12. Les *Eléments des sections coniques* ont été refondus par Mauduit dans les siens; les deux autres traités sont un développement de la géométrie de Descartes. 4° *La Gnomonique, ou l'Art de tracer des cadrans*, ibid., 1682, in-12; nouv. édit. fort augmentée, 1698. Cet ouvrage, excellent pour le temps où il a paru, a été effacé par celui de D. Bedos (*voy.* Bedos). 5° *Sectiones conicæ in* IX *libros distributæ*, ibid., 1685, in-fol. C'est en ce genre un ouvrage précieux pour ceux à qui le langage des anciens en géométrie est un peu familier (*Hist. des math.* par Montucla, t. 3, p. 7). 6° *Tabulæ astronomicæ, Ludovici Magni jussu et munificentia exaratæ*, ibid., 1702, in-4°. La première partie de ces tables avait paru dès 1687; et il y avait joint la description d'une machine de son invention démontrant la théorie des éclipses. Ces tables sont le résultat d'observations assidues, et ont l'avantage de ne reposer sur aucune hypothèse. J. Lefebvre ou Lefèvre lui en disputa la propriété (*voy.* Lefèvre). Lahire les a traduites en français, Paris, 1735, in-4°; elles l'avaient déjà été en allemand par Doppelmeier, Nuremberg, 1725, in-4° : elles ont été traduites depuis dans toutes les langues de l'Europe, et même en indien, par un rajah curieux d'astronomie (*voy.* Montucla, t. 2, p. 641); et elles n'ont cédé en quelque sorte le pas qu'à celles de Halley. 7° *L'Ecole des arpenteurs, avec un Abrégé du nivellement*, Paris, 1689, in-8°; réimprimé en 1692 et en 1728; 8° *Traité de mécanique, où l'on explique tout ce qui est nécessaire dans la pratique des arts*, ibid., 1675, in-12; ouvrage complet et bon pour le temps; 9° Un grand nombre de mémoires répandus dans les journaux et dans le *Recueil de l'Académie*. Lahire est en outre l'éditeur du *Traité du nivellement*, par Picard; du *Traité du mouvement des eaux*, par Mariotte; et il a eu part, avec Boivin et Thévenot, à l'édition des *Veteres mathematici gr. lat.*, imprimée au Louvre, en 1693, in-fol. Outre l'*Eloge de Lahire*, par Fontenelle, on peut consulter sa vie avec le catalogue de ses ouvrages dans les *Mémoires de Nicéron*, t. 5 et 10, 2e partie; l'*Histoire des philosophes modernes*, par Saverien, t. 5; et l'*Histoire du collége royal*, par Goujet. W—s.

LAHIRE (Gabriel-Philippe de), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1677. Son père, qui le destinait à exercer la médecine, lui fit étudier l'anatomie sous le célèbre Duverney; mais son penchant l'éloignait de cette science, et on lui permit enfin de s'appliquer aux mathématiques. Il fut reçu à l'Académie en 1699, et se montra fort assidu aux séances, où il lut plusieurs mémoires. Il succéda à son père dans la place de professeur d'architecture; mais l'excès du travail minait sa santé naturellement délicate, et il suivit de près son père au tombeau. Il mourut en 1719, à l'âge de 42 ans. Sa mort prématurée a privé le public d'un ouvrage qu'il préparait sur la taille des verres de lunettes; il en avait taillé lui-même d'excellents que l'on conserve à l'Observatoire. On a de lui des *Ephémérides*, calculées sur les tables astronomiques de son père pour les années 1701, 1702 et 1703, in-4° : elles furent critiquées sévèrement par Jean Lefèvre, de Lisieux, qui de tisserand était devenu astronome (*voy.* J. Lefèvre); un *Mémoire sur l'organe de la vue*, dans lequel il établit que l'humeur aqueuse remplit les mêmes fonctions que l'humeur vitrée (*Hist. de l'Acad.*, année 1707). C'est enfin à Gabriel de Lahire qu'on doit l'édition de l'*Art de charpenterie*, par Math. Jousse, Paris, 1702 (*voy.* Jousse). — *Jean-Nicolas* de Lahire, frère du précédent, mais d'un second lit, né à Paris en 1685, étudia la médecine d'après les conseils de son père, et fut reçu en 1709 à l'Académie des sciences, en qualité de botaniste; il prit ses degrés en médecine l'année suivante, et

se fit bientôt connaître comme un habile praticien. Il mourut en 1727, précisément au même âge que son frère. Il avait commencé un recueil de plantes dessinées au naturel, par le moyen d'un secret dont il était l'inventeur, et qui consistait, autant qu'on peut le conjecturer, à rapporter, au moyen d'une certaine impression, les plantes elles-mêmes sur le papier (*Histoire de l'Académ.* avant son renouvell., t. 2, p. 396); mais les derniers éditeurs du *Dictionnaire* de Moréri, qui paraissent avoir eu de bons mémoires, éloignent la conjecture de l'Académie : « Quoiqu'il n'entre, disent-« ils, dans ses dessins que *deux couleurs*, tout y « est si bien exprimé que l'on reconnaît parfaite-« ment chaque espèce de plante; il a poussé sa « découverte plus loin, et a trouvé la manière, en « les colorant, de les représenter à un naturel « inimitable. Enfin, on avait en lui un médecin « fort expérimenté, un bon dessinateur et un ha-« bile peintre de paysages. » W—s.

LAHONTAN. *Voyez* HONTAN.

LAHORIE (VICTOR-CLAUDE-ALEXANDRE FANEAU DE), général français, né le 6 janvier 1766 à Gavron, dans le Maine, d'une famille noble, venait de finir de fort bonnes études lorsque la révolution commença. Il s'en montra un des plus chauds partisans, et, s'étant enrôlé en 1792 dans un des bataillons de volontaires nationaux du département de l'Orne, il en fut nommé le commandant. Ayant fait à la tête de cette troupe les premières campagnes de la révolution aux armées de la Moselle et du Rhin, il fut remarqué par Moreau, qui le fit nommer adjudant général et le mit à la tête de l'état-major de son armée, lorsque Desolle cessa de remplir ces importantes fonctions. Lahorie s'en acquitta avec beaucoup d'habileté et si bien à la satisfaction du général en chef qu'il devint son intime ami et fut, sur sa demande, nommé général de brigade. Après la paix de Lunéville, il rentra avec lui dans l'intérieur, et ils continuèrent à avoir des rapports très-fréquents et qui excitèrent vivement les soupçons de la police impériale, lors du procès de Moreau en 1804 (*voy.* MOREAU). Bien que l'on n'eût contre Lahorie aucune espèce de preuves, et que rien n'ait établi qu'il fût dans la confidence de Moreau, on l'arrêta, et il fut détenu arbitrairement pendant plusieurs années. On comprend tout le ressentiment qu'il dut en concevoir contre Bonaparte, que probablement avant cela il n'aimait guère plus que ne l'aimait Moreau. Cette haine, fortifiée par un sentiment de vengeance assez naturel, était portée au dernier point quand le général Malet (*voy.* ce nom) vint lui offrir une occasion de se satisfaire. Lahorie était en prison à la Force, et la police lui faisait espérer qu'il allait avoir la liberté de passer en Amérique, où se trouvait encore le général Moreau, lorsque Malet, échappé de sa captivité, vint le délivrer et faire de lui un des principaux agents de sa conspiration, en le nommant son ministre de la police. Lahorie accepta sans hésiter ce rôle périlleux; mais il paraît qu'il n'en comprit pas d'abord toutes les conséquences. S'étant rendu au ministère de la police, occupé par le général Savary, qui avait été son ami, au lieu de le tuer, comme le lui avait prescrit Malet, il l'envoya prisonnier aux mêmes lieux d'où lui-même venait de sortir; et lorsqu'il devait donner des ordres et des instructions de toutes parts pour assurer le succès de la conspiration, il s'occupa de futilités, fit appeler un tailleur pour qu'on lui confectionnât un habit de ministre et régla le menu d'un dîner qui ne lui était pas destiné. Enfin il fut surpris au milieu de ces inutiles apprêts par les agents de la police, qui le saisirent et le lièrent sur le fauteuil même où il avait joué si mal son rôle de ministre. Le chef du complot, qui avait montré plus d'énergie sans être plus heureux, était également arrêté. Tous deux, ainsi que le général Guidal et d'autres complices subalternes, furent, dès le lendemain, traduits à un conseil de guerre. A côté de Malet, qui avouait tout et qui ne demandait qu'une mort prompte, Lahorie chercha vainement à s'excuser, disant qu'il avait été trompé, qu'il avait cru que l'empereur était réellement mort et qu'une décision du sénat avait changé la forme du gouvernement. Malet déclara encore qu'il avait échoué par la faute de Guidal et de Lahorie. Tous furent condamnés à mort et fusillés le lendemain dans la plaine de Grenelle, au nombre de quatorze. Le duc de Rovigo, qui dans ses *Mémoires* s'efforce de jeter tous les torts de cette affaire sur le ministre de la guerre Clarke, insinue que, si on avait attendu les ordres de Napoléon, il n'y aurait pas eu un si grand nombre de victimes, et que les trois généraux seuls auraient été sacrifiés. Indépendamment des écrits sur cette conspiration, qui seront indiqués à l'article MALET, on a de M. Saulnier, secrétaire général du ministère de la police à cette époque : *Éclaircissements historiques sur la conspiration du général Malet*, Paris, 1834, broch. in-8° de 47 pages. M—D j.

LAHOSDINIÈRE. *Voyez* BERTRAND DE LA HODIESNIÈRE.

LAHOZ, général italien, né dans le Milanais, d'une famille noble, servit d'abord dans l'armée autrichienne, et déserta lorsque les Français envahirent la Lombardie en 1796. Ayant embrassé leur cause avec beaucoup d'ardeur, il les seconda de tout son pouvoir, et réussit à se faire nommer général de brigade dans l'armée de Bonaparte. Il était employé à Brescia dans le mois d'avril 1797; et, chargé de commencer l'agression préparée dès longtemps contre la république de Venise, il seconda parfaitement Bonaparte dans les intrigues par lesquelles ce général y préluda. Lahoz publia pour cela une proclamation très-remarquable dans laquelle, entre autres menaces contre les ennemis des Français, il s'exprimait ainsi : « Mal-« heur à celui qui oserait se montrer armé, qui « insulterait un soldat républicain!... Il sera puni « comme ennemi des lois.... Les exemples seront

« terribles et feront frémir.... Sachez que, d'après « les ordres du général Bonaparte, Battaglia doit « être mis aux fers et pendu; que le même sort est « réservé à tous ceux qui vous exciteraient à la ré- « volte.... » Ce fut lui qui introduisit une troupe française à Vicence, avant la révolution de Venise. L'année suivante on vit le général Lahoz sur un autre point menacer les États du roi de Sardaigne, et appuyer les insurrections fomentées par le parti révolutionnaire, et que la nouvelle république cisalpine soutenait en secret (*voy.* CHARLES-EMMANUEL). Lahoz n'obtint encore de ce côté aucun succès décisif, et eut bientôt à s'occuper d'une affaire qui intéressait plus réellement son pays. On se rappelle que ce fut à cette époque que le directoire français imagina de centraliser davantage les pouvoirs de la république cisalpine, et que pour cela il envoya M. Trouvé à Milan. Les patriotes cisalpins, alarmés de ces changements, envoyèrent à Paris le général Lahoz, qui adressa de vaines représentations aux directeurs. Ne pouvant pas même être admis à leur audience, il adressa au ministre des affaires étrangères Talleyrand une lettre très-vive : « Ma « mission est pressée, écrivait-il; il s'agit de dé- « jouer une conspiration odieuse contre la con- « stitution, et de connaître le sentiment du direc- « toire français sur une poignée de scélérats qui « s'assemblent chez l'ambassadeur Trouvé, et qui « composent le comité des innovateurs. » Le directoire français, loin d'accueillir de telles plaintes, en parut très-offensé, et les changements annoncés dans la constitution cisalpine n'en furent pas moins exécutés par M. Trouvé et le général Brune. Lahoz reçut ordre de quitter Paris, ainsi que son aide de camp Cerise. Retourné en Lombardie, il y excita par ses rapports avec des nobles et des prêtres les défiances des généraux français, et particulièrement de Montrichard, qui donna ordre de l'arrêter. Ayant été prévenu à temps, Lahoz se sauva, et il réunit un corps d'insurgés considérable, avec lequel il attaqua les Français sur différents points au moment de leurs revers de 1799. Après avoir éprouvé quelques échecs sous les murs d'Ancône, défendue par une garnison française, il reçut une blessure grave dans une sortie que firent les assiégés, et mourut peu de jours après. Dans les derniers temps de sa vie, sa haine contre la France était telle qu'il portait sur lui un cachet aux armes d'Autriche, avec cette inscription : *Mort aux Français!* M—D j.

LAHUERTA (GASPARD DE), peintre, naquit à Altobucy, près de Cuença, en 1645. Un penchant invincible pour la peinture le conduisit, jeune encore, à Valence, où malheureusement il ne trouva d'accueil que dans l'atelier de Jesualde Sanchez, veuve d'un peintre nommé Pierre Infant, et peintre elle-même assez médiocre. Elle ne faisait exécuter chez elle que des tableaux de dévotion, destinés pour l'archevêché. Lahuerta, reçu d'abord comme par charité dans cette école, copiait toutes les estampes, tous les tableaux qui tombaient sous sa main; et il parvint enfin à montrer assez de talent pour obtenir un grand nombre de travaux. Dans les commencements, il se faisait très-peu payer; néanmoins, sa grande facilité et surtout son talent réel lui acquirent une fortune assez considérable. Sanchez, charmé de la bonne conduite de son disciple, lui donna sa fille en mariage. Lahuerta n'en eut point d'enfants; et, dans sa vieillesse, il consacra près de cent mille écus qu'il avait amassés à des legs pieux en faveur des pauvres de sa ville natale. Les couvents de Valence, de Segorbe et de Caudiel possèdent un grand nombre de ses productions. Comme il n'eut point de maître particulier, il s'est fait une manière à lui, où l'on remarque un dessin un peu faible, il est vrai, mais une assez belle couleur. Lahuerta mourut à Valence le 18 décembre 1714. P—s.

LAHYRE (LAURENT DE), peintre de l'école française, et graveur à la pointe, naquit à Paris en 1606 d'Étienne de Lahyre, peintre inconnu en France, mais dont on conserve en Pologne quelques tableaux que l'on assure ne pas être sans mérite. Son père lui donna d'abord les premières leçons : bientôt après, il le fit entrer dans l'école de Simon Vouet, où Lahyre se fit distinguer en peu de temps. L'histoire, le portrait, le paysage et l'architecture devinrent successivement l'objet de ses études; et il a laissé dans chacun de ces genres des ouvrages distingués. N'ayant pu perfectionner ses talents en Italie, il chercha à imiter la manière du Primatice et de maître Roux, dont les tableaux ornent le château de Fontainebleau. Par la suite, il étudia Paul Véronèse, sans pouvoir cependant jamais acquérir les qualités qui distinguent ce grand coloriste. Il eut assez de talent pour obtenir la protection du cardinal de Richelieu, celle du chancelier Séguier et de plusieurs personnages célèbres de ce temps; et lorsque l'académie de peinture fut établie, il fut désigné comme un des douze anciens qui la composaient. Plusieurs églises de Paris furent ornées de ses tableaux, parmi lesquels on distinguait l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, le *Martyre de St-Barthélemy*, l'*Ombre de St-Pierre guérissant les malades*, la *Conversion de St-Paul*, etc. Il fit pour la ville de Rouen une *Descente de croix*, et sept grands tableaux avec des fonds enrichis d'architecture, représentant *les Sept Arts libéraux*. Vers la fin de sa vie, Lahyre ne peignit plus que des tableaux de chevalet d'un fini précieux et remarquables par la beauté du pinceau. C'est par cette dernière qualité que ses ouvrages sont surtout recommandables : ils sont peints cependant avec une mollesse que l'on peut attribuer au peu d'étude qu'il a fait des grands maîtres. En général, son dessin est maniéré, surtout dans les airs de tête, et dans les mains de ses figures. Habile dans l'architecture et dans la perspective,

il avait pour principe de fondre toutes les teintes des fonds de ses tableaux, ce qui leur donnait un ton vaporeux sur lequel l'œil se repose avec plaisir; et s'il eût consulté la nature avec plus d'assiduité, sa célébrité, déjà si bien fondée, se fût étendue encore davantage. Le musée du Louvre possède de ce maître les six tableaux suivants : *Laban venant réclamer ses idoles enlevées par Jacob*, tableau de chevalet d'un fini précieux; l'*Apparition de Jésus-Christ aux trois Maries*, grande composition qui passe, ainsi que la suivante, pour le chef-d'œuvre de l'artiste; le pape *Nicolas V découvrant les reliques de St-François d'Assise :* on croit que l'officiant placé au-dessus du pape offre le portrait de Lahyre; *la Vierge et l'enfant Jésus*, et deux *Paysages* remarquables par la vigueur du ton et le fini des détails (1). Les dessins de Lahyre sont terminés avec un soin extrême. Ils sont pour la plupart à la pierre noire, soutenus d'un faible lavis à l'encre de Chine, et renforcés de hachures au même crayon : les plis de ses draperies sont bien jetés dans le goût antique; ses têtes manquent généralement de front; le feuiller de ses arbres imite des verges; c'est à ces signes qu'il est facile de reconnaître les dessins de ce maître. Le musée du Louvre en possède un qui représente la première pensée de l'*Apparition du Christ aux trois Maries*, et dont la composition diffère en quelques parties de celle du tableau. Lahyre a gravé d'une pointe légère et spirituelle plusieurs sujets de sa composition au nombre de six, dont la pièce capitale est celle qui représente la *Conversion de St-Paul*, grand in-folio en largeur. Les graveurs qui se sont exercés à reproduire les ouvrages de ce maître sont Chauveau, Rousselet, Boulanger, Lasne, Daret, etc. Lahyre se maria en 1639; il mourut à Paris en 1656. — Son fils aîné prit le nom de Lahire, et se rendit célèbre comme mathématicien (*voy.* LAHIRE). P-s.

LAIDOLFE, prince de Capoue et de Bénévent, troisième fils de Landolfe Tête de fer, frère et successeur de Landenolfe, régna de 993 à 999. Après avoir dirigé la conjuration qui coûta la vie à son frère Landenolfe, il avait si bien caché son crime que l'empereur Othon III chargea le marquis de Toscane de rétablir Laidolfe sur le trône de Bénévent, en même temps qu'il vengerait son frère. Mais, après un règne de six ans, ses complots furent enfin dévoilés à l'empereur, qui le dépouilla en 999 de sa principauté, et lui substitua Adémar. Laidolfe mourut en exil loin de sa patrie. S. S—I.

LAIGNELOT (JOSEPH-FRANÇOIS), auteur dramatique et conventionnel, était fils d'un boulanger, et naquit à Versailles le 12 juin 1750. Après avoir fait de bonnes études, il suivit dès l'âge de seize ans la carrière des lettres, et composa une tragédie que, malgré de longues sollicitations, malgré les suffrages de Ducis et de Thomas, il n'aurait pu faire représenter sur le théâtre de cette ville, si les recommandations de l'acteur Larive ne lui eussent acquis la protection du duc de Villequier. Ce fut en 1779 qu'*Agis et Cléomène* parut sur le théâtre de Versailles, où cette pièce obtint peu de succès, parce que les sentiments républicains qui y dominent ne pouvaient plaire aux courtisans et aux serviteurs du gouvernement monarchique. Mais lorsque, en 1782, on joua cette tragédie sur le Théâtre-Français, elle y fut très-applaudie à plusieurs représentations. Malgré ce succès, Laignelot ne s'empressa pas de cueillir de nouveaux lauriers, ou peut-être éprouva-t-il de nouvelles contrariétés jusqu'à l'époque de la révolution; car ce ne fut que le 2 mars 1791 qu'il put faire représenter sur le théâtre de la Nation *Rienzi*, tragédie en cinq actes, qui, longtemps repoussée, parce qu'elle présentait l'exemple dangereux d'un obscur plébéien élevé par la sédition au suprême pouvoir, fut peu goûtée, même à une époque où les idées démocratiques commençaient à dominer, et n'a plus reparu sur la scène. Elle offrait cependant un superbe caractère, fièrement tracé, plusieurs autres qui se liaient fort bien à l'action, une touche vraiment tragique. Les opinions que Laignelot avait manifestées dans ses deux ouvrages le firent nommer un des officiers municipaux de Paris au 10 août 1792, puis, en septembre, député à la convention nationale par le département de la Seine. Il vota, dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple, et pour la mort sans sursis. Il se rangea ensuite constamment du parti de la montagne, ne parlant d'ailleurs que très-rarement à la tribune, et se montrant peu assidu aux séances. Envoyé en septembre 1793, avec Lequinio, dans les départements de l'Ouest, afin d'y surveiller les ports de la Rochelle et de Rochefort, que menaçaient les Anglais et les Vendéens, il y figura dans la plupart des actes de son forcené collègue. Il y anéantit les assignats timbrés par ces derniers, demanda la démonétisation des pièces d'or et d'argent, fit brûler plusieurs livres de religion, établit à Rochefort un tribunal révolutionnaire, pour juger divers prévenus, entre autres un fournisseur qu'il avait fait arrêter et dont il annonça le supplice, ainsi que celui de dix officiers du vaisseau *l'Apollon*, accusés d'avoir voulu livrer le port, et demanda des pièces contre son collègue démissionnaire Dechezeaux. A Brest, en 1794, il provoqua aussi le jugement de plusieurs officiers de marine, prévenus d'avoir livré leurs vaisseaux aux Anglais, exerça des poursuites contre les partisans des girondins dans le Finistère, et fit arrêter l'un d'eux, l'ex-député Giroust, qui était venu s'y cacher. De retour à Paris après le 9 thermidor, Laignelot changea de système et de langage, par faiblesse plutôt que par amendement, et dénonça à la tri-

(1) Le musée du Mans possède de ce maître le *Christ au jardin des Olives;* celui de Nantes, une *Sainte Famille;* celui de Lyon, le *Christ dans les bras du Père éternel;* celui de Strasbourg, un *Religieux en adoration;* et celui de Rouen, l'*Adoration des bergers.*

bune les cruautés que son collègue Carrier avait commises à Nantes, ainsi que tous ceux qui, à l'exemple ou par les ordres de ce féroce proconsul, avaient éternisé la guerre dans la Vendée; il inculpa même à ce sujet le général Turreau; mais il prit la défense du général Carpentier. Laignelot fut nommé membre du comité de sûreté générale le 5 novembre, et chargé, au nom des quatre comités de la convention, de rédiger le rapport sur la nécessité de fermer le club des jacobins. L'impression de ce rapport fut votée, malgré une vive opposition, et le décret qui ordonnait la clôture de leur salle fut accueilli par de nombreux applaudissements, ainsi que la nouvelle de son exécution, annoncée par Laignelot, dont le discours obtint aussi les honneurs de l'impression, fortement contestée. En décembre, il parla encore avec vigueur contre Carrier et les autres chefs du régime révolutionnaire, et, répondant aux plaintes des montagnards sur les progrès du royalisme, il déclara qu'il regardait aussi comme royalistes ceux qui avaient protégé les dilapidateurs, fait dresser des échafauds et répandre le sang. Mais, dans la séance du 1er février 1795, il fit, au nom du comité de sûreté générale, un rapport sur l'*attentat* commis par plusieurs jeunes gens, au théâtre Feydeau, contre le buste de Marat qu'ils avaient brisé, et il soutint que, jusqu'à ce que le temps eût prononcé sur Marat, on devait le respecter comme élu du peuple, et que son buste serait rétabli. Laignelot faisait alors un pas rétrograde. Sans désirer le retour du régime de la terreur, il craignait que la réaction n'allât trop loin et n'entraînât dans la chute de la république la perte de ceux qui l'avaient fondée. Quoiqu'il fût un des secrétaires de l'assemblée, il rentra dans les rangs des députés démagogues. Ses liaisons avec eux le compromirent après les journées des 12 germinal, 1er, 3 et 5 prairial an 3 (1er avril, 20, 22 et 24 mai 1795), où la salle de la convention avait été envahie et ensanglantée par la populace parisienne. Accusé d'avoir pris part à ces désordres, et malgré les efforts de son collègue Panis pour le défendre, il fut décrété d'arrestation. La lettre de la ville de Rochefort, lue dans la séance du 8 août, et dénonçant les mesures de terreur établies dans cette ville par Lequinio et Laignelot, n'inculpa que légèrement ce dernier. Il fut prouvé, par les aveux mêmes de Lequinio, que son collègue n'avait figuré ni dans le fameux dîner où il avait admis et embrassé le bourreau, afin de détruire le préjugé attaché à l'état et au nom de ce fonctionnaire, ni sur l'échafaud d'où il avait harangué le peuple dans une fête publique. Lequinio cita deux autres conventionnels qui l'avaient assisté dans ces deux actes solennels. Laignelot ne partagea donc point le supplice de Bourbote, Goujon et de quatre autres de ses collègues; il fut seulement détenu en prison jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 oct. 1795), qui lui rendit la liberté, et il ne fit point partie du nouveau corps législatif. Impliqué, en 1796, dans la conspiration de Babeuf, et traduit devant la haute cour de Vendôme, il y fit le tableau de sa vie passée depuis sa jeunesse, se vanta d'avoir sauvé le port de Brest, apostropha le directeur Carnot, qu'il accusa d'être l'auteur de tous ses malheurs, se justifia pleinement, et ne fut condamné qu'à trois jours de prison, dans le cours du procès, pour avoir insulté le général de brigade Lestranges, qui commandait la garnison envoyée tout exprès à Vendôme. En 1799, il refusa une place de receveur de passe, ne voulant pas servir le directoire, dont il désavouait les principes. Il ne fit pas davantage la cour à la république consulaire ni au gouvernement impérial, et, livré aux paisibles jouissances de la littérature, il semblait avoir disparu pour toujours de la scène politique, lorsqu'il s'avisa de donner en 1805 une nouvelle édition de sa tragédie de *Rienzi*. Le sujet, paraissant une allusion malveillante à l'avénement de Napoléon à l'empire, alarma la police. Les exemplaires furent saisis, supprimés, et l'auteur exilé de Paris. Il y revint plus tard, et, quoiqu'il eût persisté fermement dans ses opinions républicaines, comme il n'avait rempli aucune fonction publique pendant les cent-jours de 1815, il ne fut point atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, et continua de résider dans la capitale, s'occupant à préparer une nouvelle édition de sa tragédie d'*Agis* et à corriger celles de *Caton* et de *Jean Sforce*, restées inédites. Il mourut le 23 juillet 1829, dans sa 80e année. Quelques heures avant d'expirer, un de ses amis lui parlant de la mort, il répondit par ces deux vers improvisés :

A ce sujet voici ce qu'enfin je conclus :
Elle n'est pas, je suis ; elle est, je ne suis plus (1).

A ses funérailles, qui eurent lieu au cimetière du Mont-Parnasse, M. Pierre Grand, avocat, ayant fait l'apologie du défunt dans une oraison funèbre, fut suspendu de ses fonctions pendant un an par le conseil de discipline de l'ordre des avocats, et cette décision fut confirmée par la cour royale le 15 décembre. L'épithète de *vertueux* donnée à ce conventionnel fut dans les journaux le sujet d'une vive controverse. A—T.

LAIGUE (DE), en latin *de Aquâ*, est le nom d'une ancienne maison de chevalerie, originaire du Dauphiné, dont plusieurs branches se sont établies en Berry et en Provence. — LAIGUE (Philibert DE), surnommé *le Magnifique*, premier chambellan du roi René, comte de Provence, fut l'un des principaux tenants du tournois ouvert par ce monarque, près Saumur, en 1446. Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils aîné et lieutenant général de

(1) Ces vers ne sont peut-être qu'une réminiscence et un abrégé du quatrain suivant :

La mort n'est qu'un vain mot, et tout nous fait connaître
Que pour la définir nos soins sont superflus :
Quand je suis, elle ne peut être,
Et quand elle est, je ne suis plus.

René, envoya Philibert de Laigue en ambassade auprès du pape Paul II en 1469, pour traiter des moyens d'aider ce prince à recouvrer le royaume de Naples. Après la mort du roi, Yolande d'Anjou, sa fille, duchesse de Lorraine et de Bar, créa Philibert grand sénéchal de son duché de Bar en 1480. Il avait épousé, en 1478, l'héritière de la maison d'Oraison, dont ses descendants ont pris le nom. — Laigue (Antoine de), baron d'Oraison, petit-fils de Philibert, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du connétable Anne de Montmorency, se signala en 1562 à la bataille de Dreux, où le connétable ayant eu un cheval tué sous lui, il le dégagea, le remonta sur le sien et parvint à lui sauver la vie. Il se distingua aussi à la bataille de Moncontour, en 1569.—La baronnie d'Oraison fut érigée en marquisat par Henri III, en 1588, en faveur de *François* de Laigue, qui eut une grande part à la victoire remportée sur le duc de Savoie, à Vinon, le 15 décembre 1591. Il soumit ensuite à l'obéissance de Henri IV plusieurs places fortes, à la tête des royalistes de la Provence, et contribua beaucoup à la délivrance de Marseille, qu'un parti d'Espagnols tenait sous le joug. Il mourut en 1596. — Laigue (Etienne de), surnommé *Beauvais*, né vers la fin du 15e siècle, gentilhomme de la chambre de François Ier, et son ambassadeur auprès des princes d'Allemagne, publia des *Commentaires* in-fol. *sur l'histoire naturelle* de Pline, et une traduction des *Commentaires* de César, *De bello civili*, etc. (*voy.* Gaguin), Paris, 1539, 1541, in-8°. Comines en fait mention comme ayant été, avec Guillaume du Bellay, l'un des premiers nobles qui, excités par l'exemple de leur roi, *semblent*, dit cet historien, *avoir chassé l'ignorance qui s'était cantonnée par tous les coins du royaume.* — Laigue (Geoffroi marquis de), né en 1614 au château de Laigue en Dauphiné, fut capitaine des gardes du corps de Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il se distingua en 1644 au siége de Gravelines, où il monta le premier à la brèche, et fut fait maréchal de camp. Après s'être signalé à la bataille de Lens, en 1648, il entra dans le parti de la Fronde, dont il devint l'un des chefs avec le duc de Noirmoutiers et Louis de la Trémoille, jusqu'à la déclaration de paix qui eut lieu en 1649. Il mourut à Paris le 19 mai 1674, après avoir fait par son testament plusieurs legs considérables en faveur de l'hospice des Quinze-Vingts et d'autres hôpitaux. G—ce.

LAINÉ (Jeanne). *Voyez* Hachette.

LAINÉ (Joseph-Louis-Joachim, vicomte), né à Bordeaux le 11 novembre 1767, avait débuté avec éclat dans la carrière du barreau lorsque la révolution commença : il avait à peine vingt-deux ans. Doué d'une imagination ardente, mais en même temps d'un cœur honnête et d'une âme sensible autant qu'enthousiaste, il en embrassa les principes avec ardeur, et tout porte à croire que les premiers excès l'engagèrent à s'éloigner de sa ville natale, en 1792, pour se retirer dans les Landes avec sa famille. Mais, au 31 mai 1793, lors du triomphe de la montagne contre la gironde, Lainé, qui ne suivait point ce dernier parti, fut nommé à Cadillac membre d'un bureau de subsistances, duquel il reçut diverses missions, afin d'aller chercher des grains dans d'autres départements. Son zèle et son activité dans cette partie furent très-utiles. Il était heureux qu'à cette époque des hommes tels que lui fussent investis de quelque influence; et rien de plus injuste que les reproches que lui ont faits à cet égard, sous la restauration, des hommes qui assurément avaient été beaucoup plus révolutionnaires que lui. Il fut ensuite adjoint à l'administration de Cadillac et spécialement chargé des subsistances et de la distribution de secours aux familles de militaires. Élu, en 1795, l'un des administrateurs du département de la Gironde, il donna sa démission après trois mois d'exercice. Il est impossible de se dissimuler que, pour remplir ces diverses fonctions, il lui avait fallu prêter serment de haine à la royauté et signer plusieurs actes exécutoires des lois révolutionnaires, entre autres un arrêté du 19 nivôse portant que les prêtres sujets à la réclusion ou à la déportation seraient conduits dans la maison dite *des Orphelins;* mais il est demeuré de notoriété publique, à Bordeaux, que Lainé fit tout ce qu'il put pour adoucir les persécutions. Le 20 janvier 1796 il donna sa démission d'administrateur, reprit sa profession, et devint bientôt l'un des avocats les plus occupés du barreau de Bordeaux, riche alors en talents du premier ordre. Son désintéressement égalait son indépendance, car il ne négligeait aucune occasion de défendre les opprimés et de flétrir les excès révolutionnaires. Ses goûts étaient aussi simples que sa conduite était austère; il ne connaissait d'autres distractions aux travaux du palais que la culture des lettres, et il possédait à fond tous les publicistes. On se souvient encore à Bordeaux qu'un de ses passe-temps ordinaires consistait à visiter l'humble demeure du pauvre, pour lui porter des secours et des aliments. Célibataire, il consacrait les bénéfices considérables que lui valait sa clientèle à soutenir la famille de son frère, négociant honorable dont les spéculations n'avaient pas réussi. Cependant Napoléon cherchait à rallier les hommes influents qui pendant nos troubles civils s'étaient conservés purs; et lorsqu'en 1808 l'archichancelier Cambacérès vint présider le collége électoral de la Gironde, Lainé par son influence en fut nommé secrétaire, puis candidat au corps législatif, dont il fut membre sans avoir fait aucune démarche; aussi conserva-t-il toute son indépendance. Il voulait combattre le système des confiscations que Napoléon cherchait à établir dans son code criminel; mais, aux termes d'un règlement qui faisait du corps législatif une assemblée de muets, nulle discussion n'y pouvait être engagée qu'en comité secret, et seulement d'après le vœu d'un certain nombre

de membres. Lainé dressa donc sa demande, mais il ne put réunir le nombre de signatures nécessaire. On s'attendait pour lui à quelque disgrâce; loin de là, il reçut la décoration de la Légion d'honneur. Une occasion plus éclatante de manifester son opposition devait bientôt s'offrir au député de la Gironde. Au milieu des funestes événements militaires qui marquèrent la fin de l'année 1813, les membres du corps législatif étaient réunis à Paris, et l'on n'ouvrait pas la session. Ce retard mécontenta les députés, qui voyaient avec peine le peu de confiance qu'on leur témoignait. Enfin l'ouverture, après avoir été plusieurs fois ajournée, eut lieu le 19 décembre. C'était le moment où Napoléon, par ses tergiversations, avait fourni aux puissances le prétexte de refuser ses offres de paix. Dans le discours qu'il prononça en présence du sénat, du conseil d'État et du corps législatif il avait mis beaucoup de réticences, et le fit encore mutiler lors de son insertion dans le *Moniteur*. Il en fut de même de l'exposé de la situation présenté par les orateurs du gouvernement. Ces réticences et ces lacunes causèrent plus de mal que n'aurait fait une noble franchise; elles achevèrent d'indisposer le corps législatif, et provoquèrent ses membres à saisir enfin l'occasion qu'ils trouvaient de faire de l'opposition. L'empereur avait nommé pour président Regnier, duc de Massa, vieux jurisconsulte qu'une récente attaque d'apoplexie rendait peu propre à la tâche de diriger dans le sens du pouvoir une assemblée ainsi disposée. Quand il s'agit d'élire son vice-président, elle repoussa tout choix officiel et nomma Lainé, qui était alors considéré comme un républicain de bonne foi et modéré. Par suite des communications que l'empereur avait fait faire au corps législatif, une commission fut chargée d'examiner les pièces diplomatiques que l'on portait à sa connaissance, et d'exprimer les vœux de la nation pour la paix. Lainé, rapporteur de cette commission, lut à la tribune, en comité secret, le 28 décembre, le travail qu'il avait rédigé en commun avec ses collègues Raynouard, Gallois, Flaugergues et Maine de Biran (1). Il se plaignit d'abord que les pièces et les *bases sommaires* des négociations n'eussent pas été communiquées au corps législatif, et que la commission eût été réduite à travailler sur des notes et contre-notes incomplètes. Après avoir rappelé la déclaration de Francfort, dans laquelle les souverains alliés manifestaient le désir que la France fût *grande, puissante, heureuse*, et forte d'une *étendue de territoire qu'elle n'avait jamais eue sous ses rois*, le rapporteur en concluait que les coalisés *voulaient la paix*, et que, de son côté, l'empereur ayant déclaré être résolu *à de grands sacrifices* et ayant *accédé aux bases que les alliés avaient posées*, il appartenait au corps législatif, conformément à l'art. 30 du sénatus-consulte du 25 frimaire an 12, de manifester ses sentiments sur les objets qui venaient de lui être soumis. Puis, après des remercîments sur ces communications, qui lui faisaient *prendre part aux affaires publiques*, la commission témoignait que les ouvertures réitérées des puissances coïncidaient avec les désirs de l'empire, *dont le corps législatif était l'organe*, mais que *la paix devait être honorable et durable*. Enfin, parlant de l'adversité, le meilleur précepteur des rois, des privations du peuple, des besoins de la couronne comme première sûreté pacifique : « Vous croirez, disait Lainé, probablement in- « utile de prier Sa Majesté d'ajouter à ces sûretés « *quelques sûretés encore plus solennelles*. Si la dé- « claration des puissances était frauduleuse, si « elles voulaient nous ramener sous le joug, il « nous faudrait faire une guerre nationale; alors « la puissance de l'empire se développerait plus « vigoureusement encore en resserrant les liens « qui unissent le souverain et la nation. N'est-il « pas digne de Sa Majesté d'écarter, au moyen de « déclarations solennelles, tous les doutes relati- « vement aux vues de l'empereur? Lorsque le « prince auquel l'histoire a donné le surnom de « Grand (Louis XIV) voulut inspirer de l'énergie « à son peuple, il lui exposa ce qu'il avait fait « pour la paix, et ces communications franches « ne restèrent pas sans effet. Afin d'empêcher les « alliés de faire à l'empereur des reproches d'am- « bition, ne pourrait-on point les repousser par « des déclarations positives? » Après avoir indiqué de cette manière respectueuse et ferme ce que l'empereur devait faire pour arriver à une paix honorable, le rapporteur disait encore : « Mais « les noms de paix et de patrie ne seront qu'un « vain son toutes les fois que les hommes ne pour- « ront assurer les *limites constitutionnelles* d'où « dépendent les bienfaits de l'une et de l'autre. « Notre comité regarde donc comme un devoir « impérieux, tandis que le gouvernement adopte « les mesures les plus promptes pour la défense « de l'État, de supplier Sa Majesté de *réprimer* « *l'infraction aux lois*. » Outre ces lois, qui assuraient aux Français la liberté individuelle et la sûreté des propriétés, la commission terminait en réclamant *le libre développement de leurs droits politiques*. Toute la séance du 30 fut occupée à la discussion de ce rapport; elle fut très-vive. Des épithètes très-dures furent échangées. Il arriva à des orateurs d'être interrompus par la qualification de *bourbonistes*, de *soldats de Condé*. Le duc de Massa parvint, avec peine, à faire changer l'expression de *réprimer l'infraction aux lois* en cette autre, moins directement accusatrice pour le despotisme impérial, de *maintenir l'exécution pleine et entière des lois*. Enfin l'impression du rapport à six exemplaires par chaque membre fut adoptée par 223 votes contre 51. Ce rapport inspira au-

(1) « Il est bon d'observer, dit dans ses *Mémoires* le duc de « Rovigo, qu'on avait mis toutes sortes de moyens en œuvre « pour faire connaître à cette commission ce qu'on désirait qu'elle dît, tant dans son exposé que dans ses conclusions. On avait échoué. »

tant de colère que d'inquiétude à l'empereur; et la part qu'y avait Lainé faisait craindre un mouvement dans une direction républicaine. Après avoir pris les avis d'un conseil extraordinaire privé, composé des dignitaires de l'État et des ministres, Napoléon ordonna la saisie du rapport, en fit mettre les exemplaires au pilon, et refusa de recevoir l'adresse du corps législatif, qui ne put être rédigée ni votée. Le lendemain (31) les députés trouvèrent le lieu de leurs séances fermé. Un décret venait d'ajourner le corps législatif, sous prétexte de laisser compléter ses séries, malgré la déclaration du président qui, avant de lever la séance de la veille, avait prévenu les députés de la troisième série que leurs pouvoirs étaient continués de droit pour le mois de janvier, puisque la session était commencée. Le ministre de la police, Savary, manda en même temps, par ordre de l'empereur, les membres de la commission. Son invitation avait en pareille conjoncture une signification menaçante; ils se réunirent et agitèrent la question de savoir s'il ne conviendrait pas de pressentir les intentions de leurs collègues, de rassembler le corps législatif nonobstant son ajournement, puis de faire une adresse à la nation et de se placer sous sa sauvegarde. Les conseils de la prudence prévalurent; il fut convenu que Lainé et ses quatre collègues de la commission se rendraient chez le ministre *comme simples particuliers*. Le duc de Rovigo les reçut avec humeur et brusquerie. Il interpella plus particulièrement Lainé et lui dit : « Comment se fait-il que « tous les mécontents prennent votre nom pour « signal de ralliement? Tous les rapports de po- « lice s'accordent sur ce point; et quand on écrit « comme vous, ce ne peut être innocemment. — « Ma conscience me parle plus haut que vous, » lui répondit Lainé. Rovigo, s'apercevant que ces interpellations n'avaient pas produit le résultat qu'il s'en était promis, prit un ton plus convenable. Il loua la probité, le désintéressement du rapporteur et de ses collègues. « Je serais fier, leur dit-il, « de vous compter au nombre de mes amis. » Puis il ne leur dissimula pas que les résolutions les plus violentes avaient été discutées dans le conseil. « L'empereur, s'écria-t-il, est courroucé; « vous avez voulu singer l'assemblée constituante. « Je ne sais ce que l'empereur fera du corps « législatif; mais comme il a besoin d'être à la « tête de son armée, il ne peut vous laisser là; « vous le détrôneriez. » Le ministre, après avoir continué sur ce ton, dit encore à Lainé : « Où « vouliez-vous en venir? — Je voulais, répondit « celui-ci, sauver ma patrie ou du moins exhaler « le dernier soupir de la liberté. — La liberté! « la liberté! réplique le duc de Rovigo, n'est-elle « pas sous la sauvegarde de l'empereur? Vous ne « vouliez rien de plus? — Nous voulions que « l'empereur tendît la main à une nation proster- « née pour la relever. — Je vous le répète, ce n'est « pas le moment de dire de pareilles choses. Cela « se fera à la paix. Il faut à présent réunir tous « ses efforts; les Bourbons, voyez-vous, sacrifie- « raient la gloire nationale et se contenteraient « du royaume d'Aquitaine. Vos paroles sont bien « imprudentes, surtout lorsqu'il y a un Bourbon « à cheval. » Cette révélation était elle-même une imprudence, et la suite a prouvé qu'elle dut être accueillie par Lainé comme une heureuse nouvelle. Le 2 janvier 1814, les membres du corps législatif vinrent prendre congé de l'empereur selon les formes accoutumées, ainsi que cela était d'usage dans les cas ordinaires de clôture de session. Ce fut alors que Bonaparte leur tint ce discours *ab irato* dans lequel se trouvait ce mot si souvent cité depuis : *C'est en famille qu'il faut laver son linge sale.* S'adressant à Lainé, il lui reprocha personnellement d'être un factieux vendu à l'Angleterre. Il paraît certain, du reste, que ce député n'était encore entré dans aucun complot royaliste, et que ses actes d'opposition n'avaient eu d'autre mobile que sa haine contre le despotisme impérial. Au surplus, il put revenir paisiblement à Bordeaux, où il se trouvait lors du mouvement royaliste du 12 mars. Bien qu'il n'y eût pris aucune part directe, le duc d'Angoulême le nomma à la préfecture de la Gironde. Il refusa d'abord, se fondant sur ce que la place n'était point légalement vacante par la démission du préfet actuel (le baron Gary), mais il accepta enfin provisoirement. Il débuta par une proclamation dans laquelle il exposait le tableau des souffrances que la population avait eu à supporter sous la *tyrannie* et dont l'avait délivrée la présence du duc d'Angoulême. Lainé se rendit ensuite à Paris, où il fut nommé par le roi membre de la commission chargée de rédiger la charte constitutionnelle. A l'issue de la séance royale du 4 juin, ses collègues l'élurent par acclamation membre de la commission de l'adresse, ainsi que les quatre autres députés qui avaient fait partie avec lui de la commission extraordinaire de 1813. Bientôt après, porté en tête de la liste des cinq candidats à la présidence et nommé par ordonnance du roi le 13, il prit le lendemain place au fauteuil, et s'acquitta constamment de ses fonctions avec autant de dignité que d'impartialité. Il eut une grande part à la rédaction du règlement de la chambre qui fut discuté en comité secret. Mais ce ne fut pas d'abord sans peine qu'il le fit exécuter, non-seulement par les députés, mais à l'égard du public, qui plus d'une fois força la chambre à se séparer en refusant d'évacuer les tribunes quand un comité secret était réclamé au milieu d'une séance publique. Le 3 novembre, lors de la discussion de la loi qui rendait aux émigrés leurs biens non vendus, il céda le fauteuil à Dupont, vice-président, pour combattre à la tribune l'article 16 de la commission qui établissait qu'à l'avenir il ne pourrait, dans aucun cas et sous aucun prétexte, y avoir lieu à aucune indemnité en faveur des propriétaires des biens vendus. « Une

« déclaration qui n'est autre chose qu'une me-« nace, dit-il, nuit au caractère et à la dignité de « la loi; et si cette menace contient quelque chose « de cruel, on pourrait dire qu'elle nuit à la ma-« jesté de la nation elle-même. » Ce discours fit une vive impression, et l'article fut rejeté. Plusieurs fois, durant cette longue session, le dérangement de sa santé l'avait forcé de quitter le fauteuil; mais il fut atteint, vers le milieu de novembre, d'une maladie si grave que pendant plusieurs jours il fut aux portes du tombeau. Il put cependant reparaître à la chambre le 13 décembre, et assister aux divers comités secrets où l'on discuta le projet de loi relatif à la responsabilité ministérielle. Après avoir témoigné à ses collègues toute sa reconnaissance de l'intérêt qu'ils lui avaient manifesté (car à chaque séance on avait lu un bulletin de sa santé), il proposa au projet plusieurs dispositions sages et prévoyantes qui furent adoptées. Le 22 décembre, il reprit le fauteuil, et le 30, avant que les ministres apportassent l'ordonnance de prorogation, il prononça un discours dans lequel il présentait une analyse rapide des travaux de l'assemblée, et la félicitait de l'heureux accord qui avait régné parmi ses membres. « L'honneur de la patrie, pour em-« prunter les expressions d'un homme dont la « France se glorifie (M. de Chateaubriand), disait « Lainé en terminant, continuera les miracles « que le ciel a fait éclater à l'apparition d'un « fils de St-Louis.... Retournons donc dans nos « provinces avec sécurité. Nous laissons dans sa « capitale un roi environné de l'amour de son « peuple, du dévouement de l'armée, un roi que « nous aimons à regarder comme le premier gar-« dien de la liberté publique. » Deux mois après, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Cannes, le corps législatif était rappelé. Lainé se hâta de revenir à Paris, et dès la première réunion qui eut lieu le 6 mars, il fut chargé, en sa qualité de président, de présenter au roi l'hommage de la chambre des députés. Dans cette adresse, dont il fut à la fois le rédacteur et l'organe, on remarquait ce passage qui offrait la condamnation de la marche suivie par l'inepte ministère de 1814 : « Quelles que soient, disait-il, « les fautes commises, ce n'est pas le moment de « les examiner. Nous devons nous réunir contre « l'ennemi commun, et chercher à rendre cette « crise profitable à la sûreté du trône et à la li-« berté publique. » Son discours, à l'ouverture des délibérations, ne fut pas moins remarquable en ce qu'il annonçait plusieurs améliorations qui semblaient autant de concessions au parti constitutionnel. Il y assura qu'on travaillait à des règlements « qui promettaient sans danger *à l'impa-« tience* toute la liberté de la presse, dont l'histoire « dira, continuait-il, que nous jouissons déjà beau-« coup. » Il ajouta qu'on se proposait d'adopter quelques changements au règlement de la chambre, surtout en ce qui concernait le droit de pétition « qu'on voulait consacrer de nouveau et « consolider. » Il insista encore sur les regrets qu'éprouvait l'assemblée de n'avoir pu changer en résolution cette proposition qui devait maintenir à jamais et doter irrévocablement la Légion d'honneur; il termina en rappelant que, de toutes les lois dont on s'était occupé dans la session dernière, la proposition relative à la responsabilité des ministres « était l'objet de la plus vive « sollicitude; et ce n'est pas, ajoutait-il, dans les « circonstances actuelles que le président doit « développer *les raisons qui la font plus vivement « regretter.* » Ces discours n'avaient été prononcés qu'en comité secret; mais à la séance royale du 16 mars, après que le roi Louis XVIII eut quitté la salle, Lainé prononça des paroles encore plus significatives. « Ce n'est pas le moment, dit-il, « de rechercher les fautes, de découvrir toutes « les causes de ces agitations inattendues. La « France obtiendra bientôt par ses représentants « justice et réparation.... Ce n'est plus de la cour « que peuvent venir les inquiétudes sur les liber-« tés et les droits reconnus.... Dès que la France « sera délivrée, nous aurons toutes les garanties « qui assurent à jamais la sage liberté des peu-« ples. Non-seulement le roi, mais les princes « qui sont assis sur les marches du trône ont fait « des serments solennels; ils n'auront jamais ni « la volonté ni le pouvoir de les violer.... Que les « hommes de tous les partis oublient leurs res-« sentiments pour ne se souvenir que de la qua-« lité de Français. *Nous réglerons nos différends « après,* mais aujourd'hui réunissons nos efforts « contre l'ennemi commun.... Si la terre française « engloutit son oppresseur, des jours brillants se « lèveront sur un peuple *réconcilié avec son gou-« vernement,* sous un roi protecteur de la liberté « commune et, pour me servir d'une expression « que cette circonstance doit consacrer, défendu « par une armée *rapatriée.* » Il proposa ensuite une adresse au roi, que l'on vota le lendemain et dont il fut encore le rédacteur et l'organe. Durant cette crise, il fut consulté chaque jour par Louis XVIII et par ses ministres. Tous les conseils qu'il donna avaient pour but de rallier au roi l'opinion constitutionnelle. Dans un billet confidentiel qu'il écrivit à l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, il lui proposa de faire nommer commissaires du roi près de la chambre des députés des hommes connus par des principes et des écrits libéraux, *parce qu'il était temps,* disait-il, *que la nation entendît des voix populaires qui n'inspirassent pas de défiance.* Ce fut alors qu'à force d'argent il rallia pour un instant à la cause royale Benjamin Constant qui, le 19 mars, fit, pour ainsi dire sous la dictée de Lainé gisant malade dans son lit, cette fameuse diatribe contre Bonaparte, insérée le même jour dans le *Journal des Débats.* Benjamin Constant, après l'avoir écrite, ne sortit pas de la chambre à coucher du président sans emporter deux ou trois billets de

1,000 francs qui lui furent offerts. Mais le lendemain Bonaparte était aux Tuileries; et, au moment où ses soldats entraient, Lainé se rendit, à midi, dans la salle des séances, et, en présence de quelques députés dévoués comme lui, fit lecture de la dernière proclamation du roi aux Français. Le lendemain il partit pour Bordeaux, où il se mit sous les ordres de la duchesse d'Angoulême. Le 28 mars il publia, *au nom de la nation française et comme président de la chambre des représentants,* une protestation contre tous les décrets que pourrait rendre Bonaparte. Dans cette déclaration, aussi courageuse qu'elle fut inutile, il dispensait les Français de payer des contributions et de fournir des soldats. Cependant Fouché lui faisait dire qu'il pouvait rester en sûreté à Bordeaux et vaquer aux travaux de sa profession. A cette ouverture Lainé opposa une réplique des plus méprisantes contre ce ministre. Mais tant de dévouement, pas plus que l'héroïsme de la duchesse d'Angoulême ne put échauffer l'âme du soldat. Lainé, dont l'énergie semblait défier tous les dangers, ayant demandé au gouverneur de Bordeaux, Decaen, ce que la princesse avait à craindre ou à espérer, il lui fut répondu qu'elle ne pouvait compter que sur la garde nationale pour repousser le général Clausel et sa troupe; que quant à la garnison, ses dispositions étaient hostiles. Alors il insista pour que l'ordre fût donné aux troupes de se rendre à Bayonne; mais le gouverneur assura qu'elles n'obéiraient pas, et que cet acte imprudent hâterait le moment de la défection. Lainé, afin de sauver l'honneur de la ville, voulait au moins que le gouverneur et le général Harispe donnassent une déclaration écrite par laquelle ils reconnaîtraient avoir la certitude que la garnison ne tirerait pas sur la garde nationale, si un engagement survenait entre les citoyens et la troupe de Clausel. « Que l'univers, que la postérité sachent, s'écria-« t-il, qu'une princesse auguste, qui s'appelle « Marie-Thérèse, défendue par l'amour de tout un « peuple, garantie par deux rivières, a cédé à « l'absolue nécessité, et n'a pas fui devant un pré-« vôt et quatre gendarmes. » Ce fut le 2 avril qu'il s'embarqua avec la duchesse à bord du *Wanderer,* pour se rendre à Gand par l'Angleterre. Lors du second retour du roi, il était à Paris dès le 10 juillet, et le bruit courut qu'il allait être nommé ministre de la justice. La même destination lui avait été donnée quelques mois auparavant par l'opinion publique. On savait que Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême faisaient un cas particulier du député de la Gironde. Le roi, qui lors de la catastrophe du 20 mars avait montré tant de dignité, se rappelait surtout avec plaisir les avis énergiques que lui avait donnés Lainé, mais que son aveugle confiance en Blacas l'empêcha de suivre. Dans les derniers conseils qui s'étaient tenus aux Tuileries, le président de la chambre des députés s'était réuni à Marmont pour fortifier le monarque dans sa résolution de ne pas abandonner Paris. Il lui conseillait *de s'entourer des deux chambres et d'attendre l'usurpateur au milieu de ce cortége imposant.* Mais le moment n'était pas venu où Louis XVIII devait porter Lainé au ministère. Du reste, il lui témoignait sa confiance en toute occasion, et dès le 15 juillet 1815 il le nomma membre d'une commission chargée d'examiner les inculpations dirigées contre MM. Gaudin et Mollien, anciens ministres de Bonaparte, ainsi que contre Ouvrard et la maison Perrégaux-Laffitte, au sujet d'un dépôt fait par cette maison à la Banque de France, inculpation que le résultat de l'enquête mit à néant. Lorsqu'au mois d'août suivant le duc d'Angoulême vint à Bordeaux présider le collége électoral de la Gironde, Lainé, proclamé secrétaire, fut réélu député le premier et à l'unanimité. Quant aux autres choix sur lesquels il eut beaucoup d'influence, ils furent faits de manière à concilier tous les partis, à éteindre toutes les haines. On y voyait, selon ses expressions, le *mélange,* non-seulement *des professions et des conditions,* mais *des religions.* Il ferma les opérations du collége en adressant au prince un discours dans lequel, après un appel à la modération et à la sagesse *des rois de la terre,* il ajoutait : « Ils ne seront pas sourds aux « vœux de la France qui de toutes parts envoie « autour du roi des représentants chargés des « gémissements et des craintes d'un peuple qui « ne pourrait désormais *être redoutable que par* « *son désespoir.* » Il traçait ensuite les devoirs des nouveaux élus, qui, disait-il, « auront à lutter « aussi contre des ennemis intérieurs, à guérir « *des prétentions immodérées,* à calmer des jalou-« sies antisociales, à fortifier le sceptre de la « monarchie, à porter la vérité au pied du trône, « à diriger vers la sagesse et l'ordre cet esprit de « liberté si digne de l'homme, et qu'on est pour-« tant parvenu à rendre si fatal à l'espèce hu-« maine. » Rappelant la conduite héroïque de la duchesse d'Angoulême, il émettait le vœu trop peu réalisé qu'après tant d'infortunes *le reste de la vie de Marie-Thérèse* s'écoulât au sein d'une *félicité sans bornes.* Le 18 septembre, lorsque le duc d'Angoulême présenta au roi la députation du collége électoral de la Gironde, Lainé lut l'adresse dont il était rédacteur, et dans laquelle on remarqua un passage où il disait que les conspirateurs, en ôtant au roi le pouvoir *d'être clément,* lui avaient *imposé l'obligation d'être sévère...* A l'ouverture de la session, il fut proclamé premier candidat à la présidence par trois cent vingt-huit voix sur trois cent quarante-six; et quand le doyen d'âge, Cochard, vint remettre au roi la liste des cinq candidats, Louis XVIII témoigna qu'il était heureux de cette presque unanimité des suffrages en faveur du courageux député de la Gironde. « J'y trouve, ajouta Sa Majesté, « l'assurance que je fais quelque chose d'agréable « à la chambre en le nommant pour la présider. » Le lendemain 13 octobre, dans son discours d'in-

stallation, Lainé fit entendre des paroles de réserve et de modération : « Montrons, dit-il, « qu'un malheur commun réunit les esprits, « élève les caractères, et bientôt les Français « feront voir qu'ils savent aussi remporter sur « eux-mêmes des victoires d'autant plus hono- « rables qu'elles n'outragent pas l'humanité. « Laissons à Dieu, qui afflige les peuples, à juger « les rois, mais entourons le nôtre de la force « dont il a besoin pour éteindre les passions, « faire respecter la France et protéger la liberté « publique. » Deux jours après, il présenta au monarque l'adresse dans laquelle la chambre des députés sollicitait *sa justice contre ceux qui avaient mis son trône en péril* et lui parlait de la nécessité de *ne confier qu'à des mains pures les différentes branches de son autorité.* Lorsque les ministres du roi vinrent, le 25 novembre, donner communication du traité de paix qui imposait de si dures conditions à la France, la chambre en écouta la lecture en silence; elle ne vota point d'adresse et chargea son président de se rendre l'interprète de ses sentiments auprès du roi. Lainé s'acquitta de cette mission avec convenance, et il remercia Sa Majesté de n'avoir pas désespéré du salut de la patrie. Le 18 janvier 1816, il lui présenta l'adresse relative à l'institution du service funèbre en l'honneur de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth. Dans la première discussion sur la loi des élections, au mois de février, Lainé fut cité d'une manière honorable par M. de Bouville, *comme ayant seul rompu* sous l'empire *le silence d'une assemblée d'esclaves.* Faget de Baure, qui le remplaçait au fauteuil, à propos d'une difficulté qui s'éleva sur l'ordre de la délibération, exprima le regret qu'il n'eût pas pris part à la discussion : « Son talent déjà connu, « dit-il, aurait ajouté à la majesté de vos délibé- « rations. » Lainé prit donc la parole pour indiquer à la chambre la marche qu'il convenait de suivre. Un semblable débat s'étant engagé sur l'ordre de la discussion, le 22 février, lors de la communication de la dernière lettre de Marie-Antoinette, il proposa une nouvelle adresse dont la rédaction lui fut confiée, et le lendemain, à la tête de la grande députation de la chambre, il disait au roi : « Nous la transmettrons, cette « lettre, en héritage à nos enfants; elle leur « apprendra qu'il est des vertus supérieures aux « égarements des siècles, et que la religion, qui « inspire ces vertus, est dans le cœur des rois le « gage le plus sûr du bonheur des peuples. » La discussion sur la loi des élections étant reprise, Lainé quitta de nouveau le fauteuil et prononça sur l'ensemble du projet une opinion tenant le milieu entre la timidité de la proposition ministérielle et la hardiesse démocratique des amendements de la commission qui avait eu pour organe M. de Villèle. « C'est sans doute un amour de « liberté qui a guidé la commission, dit-il, et je « combats à regret ces éléments de démocratie « dont je ne saurais me dissimuler le danger. » Fidèle à la ligne tracée par la charte, il s'en tint aux trois cents francs de contributions nécessaires pour être électeur, au lieu des cinquante francs proposés par la commission, et repoussa les assemblées cantonales pour adopter les assemblées d'arrondissement. La nomination des suppléants lui semblait un amendement utile; il admettait, en faveur des députés, à une époque peu éloignée (1820), l'éventualité, sinon d'un traitement, au moins d'une indemnité. Il demandait une représentation particulière pour le commerce, pour le corps enseignant, pour le clergé, pour la magistrature, etc. « N'existe-t-il pas des « corporations? ajoutait-il. La charte serait-elle « violée si ces classes avaient un collége parti- « culier? Par là nous trouverions l'avantage de « recueillir quelques débris de nos anciennes « institutions. » Il ne se renfermait pas si rigoureusement dans le texte de la charte qu'il ne conçût aussi la possibilité de s'en écarter en quelques points; par exemple, il accordait l'éligibilité au-dessous de quarante ans, mais aux hommes mariés seulement. Quant aux électeurs de droit, si le projet du gouvernement lui semblait trop prodigue, il trouvait celui de la commission trop sévère; il consentait à l'adjonction de dix fonctionnaires aux colléges d'arrondissement et d'un pareil nombre aux colléges de département. « Je voudrais, disait-il encore, que la loi traitât « de l'organisation des conseils municipaux; c'est « dans ces conseils qu'il faut faire la part de la « démocratie. Les petits contribuables, exclus des « assemblées qui nomment les députés, seraient « appelés à s'occuper de ces intérêts locaux, plus « précieux pour eux. » Comme à tous les bons esprits, il n'avait pu échapper à Lainé qu'on n'obtiendrait de système électoral applicable qu'en le faisant dériver de l'organisation communale. A son opinion se rattachèrent les discours de MM. Royer-Collard, Pasquier, de Serre, Colomb, etc., qui dans cette question défendaient la prérogative royale. D'autres orateurs moins connus, entre autres Sartelon, déclarèrent se rallier aux idées de *l'illustre président de la chambre;* mais dès ce moment la scission fut marquée entre Lainé et le côté droit qui formait alors la majorité. Outre ce discours, il fit imprimer une opinion relative au renouvellement de la chambre par cinquième, et non intégralement, comme le demandait la majorité, malgré le texte de la charte. Le renvoi de cette loi, amendée par la chambre des pairs, à celle des députés où elle devait être l'objet d'une nouvelle discussion provoqua un second rapport et donna lieu à un incident des plus pénibles pour Lainé. A la séance du 8 avril, l'ordre du jour annonçait la suite de la discussion sur les douanes; M. de Villèle demanda la parole au nom de la commission des élections. Le président lui opposa le règlement, qui voulait que le président fût pré-

venu vingt-quatre heures d'avance; or il déclara ne l'avoir pas été; en conséquence il renvoya le rapport au lendemain. Là-dessus, M. Forbin des Issarts lui donna un démenti formel. Rappelé à l'ordre par le président, l'honorable membre persista; la majorité s'obstina à entendre le rapport, et Lainé, après avoir annoncé que sa santé ne lui permettait pas de continuer la présidence, céda le fauteuil à M. de Bouville. Il y reparut le le lendemain, et ouvrit la séance par la lecture d'une lettre dans laquelle le duc de Richelieu *le priait, et au besoin lui ordonnait positivement, de la part du roi,* de continuer à présider la chambre, au moins jusqu'à la fin de la discussion du budget. « Cette lettre, ajouta Lainé, explique la présence « du président au fauteuil. » Ce fut le 29 avril que se termina cette longue session, où l'on vit par une sorte de phénomène politique, le ministère et le président de la chambre marcher presque toujours en sens contraire de la majorité. Lorsque le ministre de la marine, Dubouchage, eut proclamé l'ordonnance de clôture, Lainé se contenta de lire l'article du règlement qui prescrivait la séparation immédiate de la chambre, sans l'accompagner, comme l'année précédente, d'un discours récapitulatif des travaux de l'assemblée. Au mois de mars précédent, le député Blosseville ayant, par une proposition spéciale, réveillé l'affaire dans laquelle avaient déjà été impliqués MM. Mollien, Gaudin et Ouvrard, le gouvernement ordonna une nouvelle enquête et nomma une commission composée de Lainé, Hottinguer, Rodier et de deux autres employés supérieurs du ministère des finances. « Je n'obtins pas justice « complète, dit Ouvrard dans ses *Mémoires;* mais « je n'en dois pas moins rendre justice à la pro- « bité de cette commission et au choix éclairé du « gouvernement, etc. » Lors de la reconstitution de l'Institut par l'ordonnance du 21 mars, Lainé fut compris au nombre des membres de l'Académie française. Le 7 mai, il fut appelé au ministère de l'intérieur en remplacement de M. de Vaublanc qui, partageant les principes de 1815, avait été constamment en mésintelligence avec le duc de Richelieu, président du conseil. Depuis longtemps ce dernier, autant par amitié pour Lainé que par prévention contre Vaublanc, voulait effectuer cette mutation. Les seules difficultés vinrent de Lainé lui-même, qui résistait aux sollicitations; et il fallut une lettre expresse du roi pour lui faire accepter le portefeuille. Le grand but de ce remaniement ministériel était la dissolution de la chambre des députés, seul moyen possible de rester au ministère pour M. Decazes, qui dirigeait le cabinet sans en avoir la présidence; car le duc de Richelieu fut constamment sa dupe et son instrument. Il en devait être de même pour Lainé. De ses relations avec des hommes encore plus expérimentés que lui aux affaires, tels que MM. Molé et Pasquier, le jeune et ambitieux favori avait acquis la conviction qu'il serait perdu, le jour où la tribune serait ouverte de nouveau à ces royalistes du côté droit qui en si peu de mois avaient fait tant de chemin. De là ce système de dénigrement contre la chambre *introuvable* dans les journaux du ministère et de la minorité. Bien que le duc de Richelieu crût avoir des griefs contre la majorité de 1815, il se récria d'abord contre la pensée de frapper des hommes si dévoués au roi; mais M. Decazes, assisté de M. Molé, parvint par ses obsessions à le convertir à la dissolution. L'ascendant que M. Pozzo di Borgo, ambassadeur russe, avait sur le duc de Richelieu, contribua aussi beaucoup à ce résultat. L'attitude indépendante qu'avaient prise les royalistes dans la chambre ne laissait pas d'effrayer les diplomates étrangers, qui n'ont jamais voulu que ce qui pouvait affaiblir ou humilier la France. Le duc de Richelieu, une fois ébranlé, se prêta bientôt à toutes les démarches qui furent tentées auprès de Lainé, dont l'opinion n'avait pas moins de poids dans une question de cette importance. Comme le président du conseil, celui-ci était trop franchement royaliste pour ne pas résister d'abord; mais il finit par céder aussi aux manœuvres qui furent mises en jeu afin de le convaincre et de l'entraîner. La majorité au sein du conseil n'était plus douteuse, car on avait d'avance l'adhésion de Corvetto, dont les plans financiers rencontraient de si rudes contradicteurs dans cette chambre qu'il s'agissait de dissoudre. On s'abstint de toute explication avec Dambray, Dubouchage et Feltre, de peur qu'ils ne donnassent l'éveil aux royalistes et ne fissent avorter la mesure. Ces trois ministres ne devaient en être informés que par la mise en délibération dans le conseil du 4 septembre. Une fois cette question résolue affirmativement par quatre voix contre trois, il ne fut plus question que d'arrêter les termes de l'ordonnance. M. Decazes en apporta au conseil le préambule, ouvrage de M. Pasquier, qui s'était chargé de la liste des présidents. Lainé rédigea la partie relative à la formation des colléges et au mode d'élection. Le 5 septembre au soir, il y eut une dernière réunion au conseil pour la lecture définitive et la signature royale. Le secret avait été gardé jusqu'au bout, et lorsque l'ordonnance parut dans le *Moniteur,* ce fut une stupéfaction générale. Cette mesure, en accablant les royalistes, fit bondir de joie tous les hommes de la révolution; et Lainé ne tarda pas à déplorer la faute qu'il avait commise. Néanmoins, durant l'intervalle qui suivit immédiatement l'ordonnance du 5 septembre, il déploya une grande activité administrative qui eut souvent pour but le résultat futur des élections. Au surplus, le succès le plus complet couronna ses efforts. Il eut une immense majorité ministérielle; et pour sa part, après avoir été désigné candidat par les cinq arrondissements de la Gironde, il fut élu député par le collége de ce département. A l'ouverture de la session de 1816,

M. Pasquier, appelé à la présidence, ne manqua pas dans son discours d'installation d'insister sur la difficulté de remplacer Lainé. « Combien ne « devez-vous pas, dit-il, regretter cette sagesse, « cette rare sagacité, cette fermeté prudente qui « distinguaient mon illustre prédécesseur! » Ces paroles ne furent pas accueillies comme un vain compliment. Durant cette session, Lainé présenta plusieurs projets de loi importants : d'abord, le 23 novembre, celui qui déterminait la compétence et l'organisation de la chambre des pairs comme cour judiciaire; puis, le 28, trois autres projets, l'un ayant pour objet de régler la déclaration des militaires absents; le second autorisant les établissements ecclésiastiques à recevoir des donations; le troisième, sur les élections. Dans cette même séance fut discutée la pétition de la demoiselle Robert (*voy.* LABOURDONNAIE). Lainé prit la parole pour établir que le ministre de la police avait fait tout ce qu'il devait faire en donnant une communication *officieuse* de tous les papiers concernant le sieur Robert au président de la commission des pétitions, et qu'il avait eu le droit de refuser une communication *officielle* qui, en aucun cas, ne pouvait être exigée par la chambre, à moins que cette demande ne fût faite sous la forme d'une adresse au roi. Le 2 décembre, en comité secret, il fit ajourner une proposition de M. de Castelbajac sur la liberté de la presse. Un peu plus tard, quelques orateurs ayant demandé le rappel à l'ordre de Labourdonnaie, qui avait qualifié le ministère de *directoire gouvernant,* Lainé, après avoir fait sentir combien cette expression tendait à compromettre la dignité du roi, ajouta que les explications que venait d'en présenter l'orateur prouvaient qu'il n'avait pas donné à l'expression *le sens qui devait y être attaché.* « Il n'y reste donc qu'une inconvenance, » ajouta le ministre; puis il se borna à demander que l'orateur voulût bien ne pas faire imprimer dans son discours les mots en question. Dans la discussion sur la loi des élections, il eut à lutter contre des adversaires d'autant plus redoutables qu'ils étaient dans le vrai, tandis que le projet ministériel portait sur des bases non moins fausses que le projet de la commission qui avait pour organe M. de Villèle. Cependant Lainé, sorti victorieux de la lutte, ne tarda pas à se repentir de sa victoire. Les coups les plus rudes lui furent portés par le marquis de Montcalm. Lainé sentit bien toute la portée personnelle de l'attaque, et le lendemain il ne manqua pas de se venger par quelques phrases dignes de son talent, mais qui ne prouvaient rien dans la question. Il était d'autant plus surprenant de voir Lainé défendre le projet avec tant de chaleur que lui-même l'avait conçu d'abord sur des bases moins démocratiques : il aurait voulu conserver l'élection à deux degrés. Lui qui, en 1814, avait fait partie de la commission chargée par le roi de la rédaction de la charte, savait bien que l'article 40 n'avait prétendu admettre que facultativement les électeurs à trois cents francs. Il n'ignorait pas qu'au cas où la loi électorale eût alors été insérée dans la constitution, comme on en avait eu d'abord la pensée, l'élection à deux degrés, consacrée par l'expérience, aurait été maintenue. Et cependant, lors de la discussion de la loi dans le conseil des ministres, Lainé céda; le duc de Richelieu, après avoir manifesté les mêmes appréhensions, ne fut pas plus ferme. M. Decazes se déclara le défenseur du système de M. Royer-Collard, qui, convertissant en un droit absolu et acquis le droit facultatif des électeurs à cent écus, renfermait toute la loi électorale dans l'article 40 de la constitution. Plus fidèles à la charte que ceux qui se prétendaient ses défenseurs exclusifs, M. de Bonald et M. Clausel de Coussergues, dans la séance du 16 janvier, avouèrent qu'ils préféraient le mode d'élection à deux degrés. Le premier de ces orateurs présenta encore contre Lainé un de ces arguments personnels qui, en invoquant son passé, faisaient de lui en quelque sorte le plus puissant adversaire de sa propre loi. « Le « corps législatif, devenu la chambre des députés « de 1815, dit M. de Coussergues, devait sa com- « position aux deux degrés, et M. Lainé, qui s'est « acquis tant de gloire dans cette chambre depuis « 1814, sait mieux que personne combien elle « était dévouée à la monarchie légitime, et com- « bien elle renfermait de citoyens courageux et de « sujets fidèles. » Quant à Bonald, il soutint que jusqu'alors toutes les ordonnances, tous les actes émanés soit du roi, soit des chambres, n'avaient interprété le mot *concourir* de l'article 40 que comme la reconnaissance d'une faculté et non d'un droit. Pourquoi donc une discussion grammaticale lorsque les faits étaient patents? « En vérité, « ajouta l'honorable membre, il manque à la charte « tant de mots importants qu'on ne doit pas « s'étonner que ceux qui l'ont faite n'aient pas « eu le temps de peser les mots, quand ils en ont « eu si peu pour mûrir leurs idées. » A quoi Lainé répondit dans ce style biblique qui lui était familier : « Oh! s'il est vrai que pour la stabilité des « lois on doive les environner de prestiges, de « mystères qui les recommandent aux peuples et « au temps, il ne fallait pas nous parler de la « précipitation de ceux qu'on appelle les rédac- « teurs de la charte. Ne valait-il pas mieux nous « montrer le roi de France longtemps séparé de « son peuple, ayant longtemps médité en terres « étrangères sur les malheurs de son royaume et « sur les moyens de les réparer? Ne valait-il pas « mieux peindre ce monarque révéré trouvant sa « nation aux prises avec toutes les nations, fai- « sant par sa seule sagesse tomber les armes d'un « million d'hommes, réconciliant les Français « divisés, et posant au milieu d'eux et sous sa « garde une véritable arche d'alliance? » Ces regrets de Lainé tournaient la question qui subsistait dans toute sa force. Au surplus, il faut lui

rendre cette justice que, dans la discussion, il laissa la plus grande latitude aux objections, et fut le premier à avertir la chambre que l'adoption de l'article 1er de la loi ne préjugeait en rien la question du double degré (séance du 6 janvier); et, en effet, la chambre était si bien partagée à cet égard que l'élection directe ne l'emporta que de 12 voix à l'appel nominal, et que la loi entière ne fut votée que par une majorité de 132 voix contre 100. Le 23 janvier il présenta deux lois, l'une relative aux lettres de change, l'autre tendant à améliorer le sort des détenus pour dettes. Le 12 février il termina la discussion générale du budget par un discours dans lequel il réfuta les différents orateurs de l'opposition, et particulièrement M. de Villèle. A leurs objections contre l'affectation au clergé d'un revenu de 4 millions pris sur la vente des bois de l'État, il n'opposa que ces mots dont on lui demanda plus tard un compte sévère : « *Le « sacrifice est consommé*, il ne reste plus qu'à « l'adoucir. » Pour faire sentir l'inconvénient de la réduction des préfectures, il donna lecture d'un mémoire de Necker sur les administrations provinciales, annoté par Louis XVI. Lorsque la discussion se porta, le 20 février, sur les centimes additionnels affectés aux dépenses départementales, il défendit, non sans une certaine franchise, la centralisation contre les attaques de MM. Benoist et de Villèle. « Moi-même, dit-il, « je défendais la spécialité en 1814 et 1815; je « reconnais aujourd'hui, en examinant les choses « de plus haut, que la centralisation est à la fois « plus conforme aux grandes idées du gouverne- « ment et aux intérêts généraux des départe- « ments; mais je ne crois pas qu'on puisse gué- « rir et les conseils généraux et plusieurs députés « de la frayeur que les fonds ne soient détour- « nés, etc. » Avant de passer en revue les diverses critiques faites sur ce chapitre, il établit les principes, alors si nouveaux en France, du régime représentatif, convint qu'en usant de la faculté de voter le budget les chambres acquerraient bientôt le droit *de se mêler de tout*, et avoua que c'était un grand avantage du gouvernement représentatif qu'il puisse être éclairé par les oppositions même exagérées, « parce que, « ajoutait-il, en deçà de l'exagération il y a beau- « coup de vérités, j'oserai dire de salutaires « leçons. » Il termina par une révélation qui donne la mesure des difficultés que les circonstances opposent trop souvent à la marche des gouvernements parlementaires. « Je passe, dit- « il, à l'instruction publique, qui est non pas « sous l'administration, mais sous la surveillance « du ministre de l'intérieur. On nous accuse « d'avoir tardé à présenter une loi organique. Ce « n'est pas la faute du ministère; il a été nommé « successivement deux commissions, qui n'ont « pu s'entendre sur les bases les plus essentielles « du travail, et dans le sein desquelles, par suite « de la même divergence d'opinions et de prin- « cipes, il s'est aussi formé une majorité et une « minorité; en sorte qu'il a fallu ajourner cette « grande question à un moment plus opportun à « l'accord des pensées. » Le chapitre fut adopté sans réductions. Quand on fut arrivé au ministère de la guerre, l'article relatif à la continuation des secours accordés aux réfugiés de plusieurs nations, et principalement aux Espagnols, rappela Lainé à la tribune, pour répondre à M. Clausel de Coussergues, dont l'opinion était de payer à ces étrangers encore un trimestre, et de se borner ensuite à fournir des secours à ceux d'entre eux qui pourraient en être jugés dignes. Sans entrer dans la discussion sur les hommes et sur les faits, Lainé envisagea la question sous le point de vue de l'honneur national, du caractère français et de la commisération publique, dont les malheurs de nos propres émigrés nous avaient imposé la touchante solidarité. Son discours, vivement applaudi, entraîna l'adoption de l'article, et les publicistes de l'opposition libérale firent pour la première fois l'éloge de Lainé, que plus tard ils devaient attaquer de nouveau. « Son « nom, disait Benjamin Constant dans le *Mer-* « *cure*, s'associera désormais à toutes les idées de « loyauté et d'hospitalité nationale.... Quand ses « dignités d'un moment seront oubliées, quand « le temps aura nivelé les inégalités, l'histoire « lui assignera une place durable, elle lui décer- « nera un titre plus beau, que les anciens pla- « çaient au-dessus de tous les titres, celui de « défenseur des proscrits et de protecteur des « suppliants. » Quelques jours après, un des orateurs les plus véhéments de l'extrême droite, M. Cornet d'Incourt, s'étant plaint que la chambre eût rejeté toutes les économies et que *le gouvernement du roi Joseph conservât son traitement de non-activité*, Lainé, parlant comme député, vint appuyer le rappel à l'ordre de l'orateur. Le 5 mars il s'éleva avec force contre une expression de M. Barbier (de la Loire-Inférieure), qui avait qualifié la religion d'émigrée rentrée. « La « religion chrétienne, dit-il, a un caractère plus « auguste; elle ne ressemble pas à ces religions de « sectateurs desquelles il était permis de dire : « *Ils ont emporté les dieux de leur patrie*. C'est par « la religion que ceux qui sont restés en France « se sont consolés des nobles et sanglantes tri- « bulations dont plusieurs familles ont été vic- « times. Ceux qui sont restés en France ont con- « servé la religion de leurs pères, ont contribué « à la rétablir et y ont trouvé aussi des conso- « lations. » Puis, comme cet incident s'était élevé à propos de la réserve de 4 millions faite au profit du clergé sur les bois de l'État, le ministre profita de l'occasion pour rendre le compte qu'on lui avait demandé de ces mots : *le sacrifice est consommé*. « Ils s'appliquaient, dit-il, à tout ce qui « a été fait en vertu des lois existantes, dont vous « avez admis plusieurs conséquences quand vous

« les avez trouvées avantageuses. » Pendant la durée de cette session, et après la clôture qui eut lieu le 26 mars, Lainé, comme ministre de l'intérieur, eut à remplir une tâche que deux invasions et deux révolutions successives, en moins de deux ans, n'avaient pas rendue facile. Un de ses premiers actes fut la suppression de l'administration générale des cultes, et sa réunion dans les attributions du ministère de l'intérieur (29 mai 1816). On doit dire que Lainé mit beaucoup de zèle à favoriser le clergé : il créa mille bourses nouvelles dans les séminaires, autorisa la société des prêtres des missions de France, pourvut à la restauration de l'abbaye de St-Denis et à la reconstitution de son chapitre; en 1818, il augmenta la pension des desservants et des religieuses. On lui doit la réorganisation de la maison des orphelines de la Légion d'honneur et de ses succursales; l'établissement de douze bureaux de charité à Paris; la reconstitution de l'École polytechnique et du Conservatoire des arts et métiers; l'amélioration du régime des maisons de détention; l'établissement de plusieurs compagnies d'assurance, ainsi que la banque de Rouen, à l'instar de la Banque de France. Il donna des instructions pour interdire dans le commerce l'usage des anciennes mesures, et s'occupa spécialement de l'emprunt fait par la ville de Paris. Par diverses ordonnances et instructions, il réorganisa les préfectures et les municipalités d'après les nouvelles lois; témoin sa circulaire du 16 avril 1817 sur la réunion des conseils municipaux et leurs attributions; puis, les éclaircissesements donnés par lui sur la loi électorale du 5 janvier 1817. Il fit faire un grand pas au pouvoir administratif en autorisant la présence des préfets dans les conseils généraux de département. On doit à Lainé le renouvellement, en 1817, de l'usage, tombé en désuétude depuis 1801, de faire imprimer et distribuer les procès-verbaux des conseils généraux. Son rapport sur cette matière est un modèle de prévision administrative. Le 9 août 1818, il nomma une commission pour discuter les bases du code rural. Le 17 janvier 1819, il adressa une circulaire aux évêques pour qu'il ne fût prononcé aucun discours aux services anniversaires du 21 janvier. C'est aussi sous son ministère que fut opérée la suppression des secrétaires généraux de préfecture, par motif d'économie. On avait, sous le ministère précédent, faussé l'institution de la garde nationale, en la mettant sous les ordres immédiats des inspecteurs généraux de chaque département; par ordonnance du 17 juillet 1816, Lainé remit cette milice bourgeoise sous l'autorité immédiate des magistrats civils. Pour arriver à ce résultat, il lui fallut lutter avec courage contre l'influence de *Monsieur*, comte d'Artois, en sa qualité de colonel général des gardes nationales de France; il se prévalut si peu de ce triomphe qu'il empêcha le *Journal général*, alors à sa dévotion, de faire sentir les avantages de cette ordonnance (1). Il n'oublia pas sa ville natale dans ses mesures administratives : Bordeaux lui eut obligation du rétablissement de sa manufacture de tabac, de l'activité de ses travaux de port, et de l'entière démolition du château Trompette, etc. Il fit déclarer *bonnes villes* Pau, pour avoir donné naissance à Henri IV, et Vesoul, pour avoir la première accueilli le comte d'Artois en 1814. L'exécution des lois relatives à la circulation et à l'approvisionnement des grains exigea de sa part une persévérance soutenue au milieu des embarras suscités par la disette des subsistances. Les armées d'invasion avaient épuisé les réserves; et lorsque les pluies incessantes de 1816 vinrent détruire l'espoir de la récolte, secondé par une commission de subsistances créée par lui près de son département, il n'est pas de sacrifices qu'il ne consentît à faire pour prévenir les maux et les privations dont la population était menacée. Dès le mois de novembre 1816, des farines avaient été achetées aux États-Unis, à Odessa, dans les États barbaresques. Son but était de maintenir le prix du pain à Paris à 12 et 13 sous; le roi se prononça; la ville de Paris ajouta pour cet objet 15 millions aux 65 millions de sacrifices que lui avait coûté l'occupation étrangère; le ministre de l'intérieur en dépensa plus de 60 pour les départements; enfin, les blés étant arrivés de l'étranger, les choses reprirent leur cours naturel. A la suite de quelques mouvements séditieux dans les marchés de différentes villes, Lainé sollicita du roi des récompenses honorifiques en faveur de plusieurs fonctionnaires civils et militaires qui avaient fait preuve de dévouement et de zèle; en même temps il fit dissoudre quelques gardes nationales qui n'avaient pas secondé les efforts de l'autorité. Cette disette avait fourni à Lainé l'occasion d'envoyer aux préfets de fréquentes circulaires agricoles. Il chargea la Société royale et centrale d'agriculture de rédiger trois instructions, à des époques diverses, sur la culture de la pomme de terre, et sur les moyens de conservation de ce précieux tubercule, soit entier, soit desséché, soit en farine. On doit rappeler encore que Lainé protégea d'une manière très-suivie les *Annales politiques*, journal moitié royaliste, moitié ministériel, rédigé avec beaucoup de soin par Villenave. Il fut moins heureux dans le choix qu'il fit du comte de Lescarène pour secrétaire général de son ministère. Lainé, homme de cabinet et de méditation, a prouvé qu'il connaissait peu les hommes; et ayant pour adversaires, comme pour associés, de véritables roués politiques, il eut le tort de vouloir faire du gouvernement avec de beaux sentiments. Si, sous le rapport des intérêts matériels, le ministère de Lainé fut paternel et prévoyant, il mérite peu d'éloges

(1) Nous avons sous les yeux l'épreuve d'un article sur ce sujet, destiné pour ce journal, et qui avait été soumis à Lainé, lequel en défendit l'impression.

sous le point de vue politique. Effrayé dès l'abord des résultats imminents de l'ordonnance du 5 septembre, ce ministre recula devant son exécution, ou du moins il ne l'exécuta qu'incomplétement; ainsi, au lieu de recomposer l'administration dans le sens constitutionnel, il se contenta de changer quelques préfets; d'où il résulta défaut d'unité dans le gouvernement. Le ministre véritablement dirigeant, M. Decazes, était constitutionnel doctrinaire, Lainé à moitié ultra-royaliste, sinon dans ses discours et dans ses actes officiels, du moins dans ses rapports confidentiels avec les administrateurs du second ordre; enfin la plupart des préfets appartenaient par leurs doctrines au côté droit de la chambre. Le petit nombre de destitutions que M. Decazes arracha à Lainé ne furent, de la part de celui-ci, que des actes de faiblesse et nullement de conviction; en un mot, ce n'était qu'à son corps défendant qu'il se prêtait à des mesures de rigueur contre les ennemis du ministère dont il faisait partie. Aussi les membres du côté droit semblaient-ils s'attacher à Lainé comme à celui de tous les ministres qui paraissait le plus s'associer à leurs regrets et à leurs espérances, et le voyaient-ils en particulier autant qu'ils le pouvaient. Lorsqu'au mois de septembre 1817 on fit le premier essai de la loi des élections du 5 février, on reconnut qu'elle avait trompé tout le monde, excepté les libéraux; le ministère l'avait crue favorable au pouvoir; le côté droit l'avait combattue comme trop favorable au ministère; le côté gauche, alors peu redoutable puisqu'il était réduit à feindre d'être ministériel, avait seul compris toute la portée de cette loi; aussi l'avait-il défendue. Les premières élections prouvèrent la justesse de ses prévisions et lui donnèrent vingt députés de plus, qui l'avaient emporté sur des députés ministériels et surtout sur des royalistes. Dès ce moment Lainé ne se dissimula point les conséquences de la loi. On était encore à temps d'y remédier; mais l'orgueil des doctrinaires se révolta à la pensée qu'on pût toucher à leur ouvrage : ils en appelèrent à la prochaine épreuve avec d'autant plus de confiance que les candidatures si éminemment hostiles de Manuel, de Lafayette et de Benjamin Constant avaient échoué. La session s'ouvrit le 5 décembre; le 22, Lainé vint apporter à la chambre des députés un projet de loi qui accompagnait le concordat conclu le 16 juillet précédent entre Pie VII et Louis XVIII. Ce projet, en admettant les dispositions du nouveau concordat, c'est-à-dire l'abolition de celui de 1801 et la création de sept nouveaux archevêchés et de vingt-cinq nouveaux évêchés, reproduisait les articles organiques, corollaires du concordat de 1801, contre lesquels le pape avait toujours protesté. Espérait-on sur ce point faire revenir le souverain pontife? L'incertitude du ministère, résultant même des paroles ambiguës de Lainé, dans l'exposé des motifs, amena l'incertitude de la majorité, et le projet ne devait pas franchir l'enceinte des bureaux et des commissions. C'était de la part du ministère, et particulièrement de Lainé, un pas de clerc dont triompha surtout l'opposition libérale, satisfaite de repousser un acte qu'avait sanctionné le pontife et où l'autorité du roi se trouvait compromise. Y avait-il, en effet, rien de plus bizarre que de voir dans cet exposé Lainé s'adresser à la législature, non pas seulement pour *vérifier* les conventions conclues, mais pour *protester* contre les expressions de la chancellerie romaine? « L'un n'était « pas plus le fait des chambres que l'autre, a dit « un historien (1); les chambres n'intervenaient « point à la manière des parlements. Que signi- « fiait d'ailleurs un projet de loi destiné à l'exé- « cution d'un traité contre lequel il protestait en « partie? Auquel des deux fallait-il s'en rappor- « ter? » Le 6 décembre, il donna des explications sur une pétition de plusieurs condamnés au bannissement, détenus au fort de Pierre-Châtel, parce que les puissances limitrophes de la France s'opposaient à ce que les bannis français fussent déposés sur leur territoire (2). Dans la discussion sur la loi de la presse, présentée par M. Decazes, Lainé prit plusieurs fois la parole, moins pour défendre les dispositions spéciales du projet que pour rappeler et maintenir la délibération dans les limites commandées par le respect des convenances et la prérogative royale. C'est ainsi qu'à la séance du 15 décembre il s'éleva contre l'assertion de certains orateurs qui, non contents d'invoquer l'opinion publique, avaient prétendu en être les organes véritables. « Ce serait, « ajouta-il, une pauvre divinité, si elle ne choi- « sissait pas des ministres plus augustes et plus « graves, alors qu'elle jugerait à propos de faire « entendre au peuple ses accents. » Les accusations et les insultes puisées par les mêmes orateurs, dans les journaux étrangers, pour les déverser sur le ministère, leurs réflexions imprudentes et *à demi joyeuses*, en parlant des étrangers, donnaient à l'éloquent ministre matière à une improbation non moins sérieuse. Le 19 décembre, à propos de la motion faite par plusieurs orateurs de déférer au jury les délits de la presse, Lainé s'éleva contre cette latitude des amendements, qui tendait, selon lui, à les changer en propositions de loi et à usurper la prérogative royale. « Il ne suffit pas, dit-il en terminant, « de proclamer avec passion ces mots : *les jurés!* « *les jurés!* il faut encore connaître tous les détails « de l'administration de la justice, et juger de la

(1) M. Lubis, *Histoire de la restauration*. A cette occasion Montgaillard, dans son *Histoire*, s'exprime ainsi : « En vain « Lainé essayera-t-il par de doucereuses insinuations, par de « subtils commentaires, de donner le change aux esprits; sa « faconde et ses distinctions de l'école n'abuseront personne. » (T. 8, p. 391.)

(2) A cette époque parut un pamphlet intitulé *Lettre à M. Lainé, ministre de l'intérieur*, signé par un sieur Marchand, frère d'un de ces bannis détenus au fort de Pierre-Châtel. (Paris, 1819, in-8°.)

« difficulté matérielle d'appliquer le jury aux « simples délits de la presse. » Dans la discussion des articles, Lainé revint encore sur cette théorie de l'amendement, qu'il développa de nouveau, et combattit en même temps l'opinion de Royer-Collard, qui avait défini le jury « le pays inter- « venant dans les débats judiciaires. » Si cette définition était bonne, ajoutait le ministre, à ce vieil adage : *Toute justice émane du roi,* il faudrait substituer celui-ci : *Toute justice vient du peuple* (1). Il prit plusieurs fois la parole sur le projet de loi relatif au recrutement, notamment pour appuyer la demande d'exemption de service en faveur des frères des écoles chrétiennes, et ajouta que le gouvernement avait favorisé autant qu'il était possible cette institution à l'égal de l'*enseignement mutuel.* Il demanda le rejet des divers amendements concernant la réserve des légionnaires vétérans. Enfin, à propos du titre de l'avancement, il réfuta les reproches faits au ministère par les deux côtés opposés de la chambre sur l'ensemble de sa politique. Il établit ensuite que l'avancement par ancienneté était une vieille loi de la monarchie ; que Louis XIV avait créé l'ordre du tableau, et que sous l'ancien régime les principes sur l'ancienneté étaient tellement positifs qu'on n'aurait pas osé les enfreindre. Le 26 février, toujours jaloux de faire respecter les limites des pouvoirs constitutionnels, il s'opposa au renvoi aux ministres d'une pétition *avec recommandation.* Le 2 mars, à propos d'une autre pétition, dans laquelle un citoyen se plaignait d'avoir été illégalement arrêté par le maire de Gisors, Lainé, après avoir établi que le pétitionnaire était mal fondé, termina par ces mots qui exprimaient trop réellement la faiblesse de l'autorité : « Qu'on cesse « dans cette chambre et ailleurs de vouloir para- « lyser le bras de l'autorité, qui aujourd'hui n'est « que protectrice et n'a pas toujours des moyens « suffisants de se protéger. » Lors de la discussion générale du budget, il déplora le *profond état d'anxiété et de malheur où* était *plongée la nation.* De là, selon lui, les discours par lesquels on attaquait sans cesse toutes nos institutions. « Les uns « semblent, ajouta-t-il, ne trouver de bien-être « que dans ce qui fut, et les autres *le cherchent « dans ce qui n'est pas encore.* » Le ministre, après ces considérations qui peignaient trop bien la situation du pays et des partis, réfuta les objections de M. de Villèle contre la centralisation, et celles de Labourdonnaie sur le despotisme des préfets, puis sur les fonds secrets, employés, ajouta Lainé, pour détruire des associations secrètes qui auraient pu être fort dangereuses. Quelques jours après, il répondit aux attaques du côté gauche et surtout du côté droit contre le ministère de la police. Remontant aux époques anciennes, *afin d'éviter,* observa-t-il, *les personnalités, comme l'a dit un des préopinants,* il montra qu'à Rome, au temps de Cicéron, il y avait une police. Le droit de pétition et la publicité étaient, selon lui, une garantie suffisante contre les abus de l'arbitraire, et, selon lui, les enquêtes demandées sur les affaires de Lyon en étaient la preuve. Enfin, par allusion à la position hostile des royalistes à l'égard du ministère, il dit : « Ce n'est pas « un seul ministre que je suis venu défendre. « Tous sont solidaires entre eux ; placés sur les « marches du trône, ils en sont aussi les senti- « nelles avancées, et ce n'est pas leur faute s'ils « tirent quelquefois *sur les Troyens cachés sous les « habits des Grecs.* » Quelques jours avant la fin de la session, Lainé présenta un projet portant création d'un emprunt de 7 millions par la ville de Paris, pour l'achèvement de ce canal de l'Ourcq qui, après avoir tant coûté, devait être donné plus tard si scandaleusement à une compagnie de traitants. Peu de temps après la clôture de la session (16 mai), le dévouement de ce ministre devint dupe d'une fâcheuse mystification. Un révélateur lui avait dévoilé la prétendue *conspiration du bord de l'eau;* sans examen, il le renvoya à Bellart, qui, n'écoutant que le premier mouvement de son indignation, fit arrêter plusieurs royalistes, entre autres MM. de Chappedelaine, Canuel, Chauvigny de Blot, etc. Une ordonnance de non-lieu renvoya tous les accusés après quatre mois de détention. Le 26 septembre, Lainé signa l'ordonnance qui convoquait les colléges électoraux de la deuxième série pour le 20 octobre : cette seconde épreuve fut victorieuse pour les libéraux : alors furent élus Lafayette, Manuel, etc. Lainé tomba dans le plus profond découragement, et n'aspira plus qu'à donner sa démission ; il le fit le 29 décembre, neuf jours après l'ouverture de la session, et fut remplacé par M. Decazes. Le roi le nomma ministre d'Etat et membre du conseil privé. Durant cette session, Lainé siégea au centre droit. Dans le comité secret du 3 mars, il fit éclater les sentiments dont il était animé, et, se ralliant franchement aux royalistes, il combattit la proposition de Laffitte, qui prétendait que, sans s'astreindre aux lenteurs du réglement, la chambre des députés se prononçât dès le jour même contre la résolution de la chambre des pairs en faveur de la proposition Barthélemy sur la loi des élections. Si l'ancien ministre s'exprima sur la question électorale avec la réserve que lui commandait sa position, il n'en fit pas moins sentir fortement toute l'inconséquence de la proposition de Laffitte, qui, selon lui, se réduisait à ces termes : *Défenses soient faites au roi d'exercer librement l'initiative, défense à la chambre des pairs et à la chambre des députés de s'occuper du sujet des élections.* Laffitte avait parlé des *perfides combinaisons de ceux qui avaient perdu le pouvoir.* « Peut-être, répondit Lainé, aurais-je le

(1) Lainé attachait à l'opinion qu'il prononça dans la séance du 23 décembre une telle importance, qu'il refit deux ou trois fois, sur l'épreuve, son discours pour être inséré dans les *Annales politiques* des 25 et 26 décembre. L'auteur de cet article possédait la troisième et dernière de ces épreuves, avec une correction de la main de ce ministre.

« droit de demander de qui l'on tient la confi-
« dence des opinions qu'on me suppose. Tout ce
« que je puis dire, c'est que l'honorable membre
« n'est pas bien informé. Qu'il sache que là
« comme ici j'ai défendu et je défendrai la vraie
« liberté sous l'abri de l'autorité royale..... Ni les
« adresses, ni les réticences, ni les pétitions, ni
« le murmure qui les suivrait, ni la sinistre agi-
« tation des temps qui, j'espère, ne reviendront
« plus, ni même le manége des républiques ita-
« liennes, *ni quand on parodierait le rôle d'un*
« *Médicis*, rien n'imposera silence à ma voix tant
« qu'elle aura le droit de se faire entendre, etc. »
Dans le comité secret du 23, il prononça un second discours qui n'était guère que le développement du premier. Il reconnut d'ailleurs la convenance d'augmenter la chambre élective. « Alors,
« dit-il, il faudra bien modifier la loi des élections;
« mais cette occasion que vous pourriez un jour
« regretter amèrement, vous la trouverez dans
« notre supplique; elle est générale parce que la
« charte autorise cette confiance en vous; elle est
« surtout respectueuse pour le prince, car elle se
« réduit envers lui à la seule prière qu'un sage
« philosophe conseillait d'adresser aux dieux :
« *Accordez-nous ce que vous jugerez nous convenir.* »
Dans la discussion sur la loi relative à la liberté de la presse, il demanda (17 août) qu'à l'article concernant les outrages à la morale publique ces mots *et à la religion* fussent ajoutés, mais sans que pour cela on dût empêcher les controverses religieuses et l'exposition de doctrines *faites avec décence*. Sur l'article 20 de cette même loi il pensa que l'inviolabilité des membres des deux chambres comme orateurs devait s'étendre non-seulement à leurs opinions à la tribune, mais à l'impression de leurs discours, et que la seule répression dont ils fussent susceptibles devait se borner à la censure de l'assemblée elle-même. Vint ensuite la discussion d'un nouveau projet de loi relatif aux journaux : Lainé, en combattant un amendement de Benjamin Constant, fit à la fois ressortir toute la puissance et tout le danger des feuilles publiques. Il termina en *souhaitant que*
« la Providence, qui nous a donné la raison, ne
« *permet* pas qu'elle se détruise ou qu'elle s'étei-
« gne par les moyens mêmes qui lui ont été
« donnés pour étendre dans tous les cœurs la
« justice et la sagesse. » Le 8 mai, lors de la discussion sur le transit d'Alsace, il demanda, dans l'intérêt de nos places maritimes, que le dépôt des marchandises coloniales que l'Alsace achèterait en Hollande pour les transporter en Suisse fût réduit à un mois, et le mot *dépôt* substitué à celui d'*entrepôt*. Le 12 mai, l'ancien ministre des finances Corvetto ayant été vivement inculpé par Casimir Périer au sujet des derniers emprunts, Lainé rappela que l'emprunt de 24 millions avait été la conséquence forcée du traité d'Aix-la-Chapelle, signé par le duc de Richelieu, pour hâter la délivrance du territoire français. Il demanda ensuite à qui il fallait attribuer la dernière crise financière : « Aux causes qui ont amené tant d'autres
« fléaux, s'écria-t-il, *à ce siècle des cent-jours* qui
« a légué ses désastres aux générations qui nous
« suivront, et dont les funestes effets s'étendront
« peut-être au delà d'un siècle. Mais ce n'est pas
« l'ancienne administration qu'il fallait attaquer,
« ce n'est pas à son égard qu'il fallait invoquer
« le mot outrageant *oubli*. Les anciens ministres
« ne craignent pas la censure; ils la supporte-
« raient plutôt que de *subir certains éloges;* mais
« il leur est impossible de supporter une indul-
« gence injurieuse. » Cette dernière phrase ayant le lendemain donné lieu à une vive réplique de Casimir Périer, Lainé répondit que, loin qu'elle lui fût échappée, elle était réfléchie de sa part. Lors du règlement des comptes antérieurs à 1819, il présenta des explications sur les opérations qu'il avait faites lors de la disette de 1817; sur l'urgence des dépenses effectuées par le ministre de la marine en 1818 pour un établissement au Sénégal; sur une indemnité de 2,500,000 francs, payée aux Anglais en vertu d'une convention du 1er septembre 1817. Le 29 mai, à propos du budget de l'intérieur, il justifia différentes dépenses pour le clergé, entre autres l'érection de l'hôtel destiné à des missionnaires; il fit sentir la nécessité d'encourager et de répandre des missions, non-seulement dans l'intérêt de la religion, mais sous des rapports temporels. Le 21 juin il releva les inconvénients d'un amendement de Bédoch, tendant à ce que les comptes des administrations coloniales fussent annuellement soumis aux chambres. Le 26 juin, dans la discussion des voies et moyens, il développa une proposition précédemment faite par lui en comité secret, et tendante à réduire à un simple droit de balance les droits de douanes sur les vins et eaux-de-vie exportés. Cet amendement, longuement discuté, fut rejeté au scrutin par 105 voix contre 81. Organe de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'importation et à l'exportation des grains, Lainé fit son rapport le 22 juin et en soutint la discussion le 7 juillet. Il réfuta Voyer d'Argenson qui repoussait le projet comme contraire à la liberté illimitée du commerce, et prouva qu'il fallait que le prix des grains fût élevé afin que le propriétaire pût payer les impôts, les fermiers acquitter les fermages, et la classe ouvrière obtenir du travail et le salaire de sa peine. Le 10 juillet il demanda l'ordre du jour sur la pétition des élèves en droit de Paris, au sujet des troubles qui avaient eu lieu au cours de M. Bavoux; il s'éleva contre les déclamations des orateurs du côté gauche, susceptibles de corrompre la jeunesse, et fit également justice de leurs digressions sur les *Pères de la foi*, qui, dit-il, ne sont pour rien dans les troubles. Puis, rappelant les *révélations* qui avaient été faites dans une des séances précédentes par Cuvier, sur ce que la jeunesse n'était pas exempte du *malaise* auquel étaient en proie l'âge

mûr et la vieillesse, il termina par ce dilemme : Les lois qui règlent l'éducation publique sont-elles bonnes? il faut changer les hommes qui ne savent pas les exécuter; sont-elles mauvaises? il faut changer avec les lois les hommes qui n'ont pas su en reconnaître les vices, et en provoquer de nouvelles. » Bientôt se termina cette session pendant laquelle le député de la Gironde avait montré à la fois un si beau caractère d'impartialité à l'égard du ministre qui le remplaçait et une si noble fermeté de principes politiques pour combattre les agitateurs. Peut-être, en ce qui touchait certaines questions, pouvait-on apercevoir un peu de contradiction entre quelques-unes de ses paroles comme simple député en 1819, et ce qu'il avait pu dire comme ministre en 1817; mais, ainsi que le fit remarquer l'auteur d'une brochure politique, « M. Lainé paraît avoir été « doué d'une âme trop ardente et trop sensible « pour que, dans ses dispositions politiques, il « ait pu toujours être constant et conséquent... » Ce qu'on ne saurait encore nier, c'est que si, depuis plusieurs années, presque tous les ministres étaient devenus plus ou moins libéraux en quittant le portefeuille, le député de Bordeaux offrait l'exemple unique d'un ministre devenu encore plus franchement royaliste après sa retraite. A la suite de cette session laborieuse, pendant laquelle il avait été nommé plusieurs fois président de son bureau, sa santé délabrée l'obligea d'aller, avec son ami Maine de Biran, prendre les eaux de Cauterets, dans les Pyrénées. Ce voyage, fait pour ainsi dire secrètement, par le plus remarquable des députés, contrastait avec les ovations que les libéraux commençaient à se faire donner dans leurs départements. Cependant parmi les élections très-libérales faites au mois de septembre, surgit la nomination de l'abbé Grégoire. Le ministère était aux abois, et déjà l'on parlait d'y rappeler Lainé, tantôt avec M. Decazes, tantôt avec M. de Villèle; et alors il aurait eu les sceaux. Mais Lainé éprouvait une répugnance invincible; il ne voulut pas même de la présidence de la chambre qui lui fut offerte; ce fut donc comme simple député qu'il traversa la session de 1820. Premier orateur inscrit pour appuyer le rapport qui avait conclu à l'exclusion de Grégoire, à raison du domicile politique, Lainé à la séance du 6 décembre présenta un autre motif de nullité de l'élection : *l'indignité de l'élu* (1); et à cette occasion il trouva ce beau mouvement d'éloquence : « Honneur à la « législation qui a assez respecté les Français « pour ne pas leur interdire littéralement d'en- « voyer un tel homme dans l'assemblée qui re- « présente en grande partie la nation! Il est une « loi, messieurs, qui n'a pas besoin d'être écrite « pour être connue, pour être exécutée. Cette « loi n'est pas gardée dans les archives périssa- « bles, elle n'est pas sujette aux caprices ou aux « besoins variables des citoyens ou des peuples; « elle est conservée dans un tabernacle incorrup- « tible, dans la conscience de l'homme. Cette loi « est éternelle; elle est immuable dans tous les « temps et tous les lieux; elle s'appela raison et « justice; en France elle porte encore le nom « d'honneur. » L'effet que produisit ce discours alarma les députés du côté gauche, qui avaient empêché Lainé d'être rapporteur de l'élection; ils firent même tous leurs efforts pour étouffer sa voix. Le tumulte fut tel qu'il fallut suspendre la séance pendant une heure; et à cette occasion l'orateur leur avait adressé ces paroles sévères : « Comment se fait-il que ceux qui se prétendent « les amis de l'indépendance et de la liberté re- « fusent la parole à des orateurs inscrits? » Les révolutionnaires ne lui pardonnèrent jamais cette manifestation courageuse. Evariste Dumoulin (*voy.* ce nom), dans le *Constitutionnel*, l'accusa de s'être *promené dans les rues de Bordeaux avec un bonnet rouge sur la tête*, et d'avoir été en 1793 procureur-syndic du district de Cadillac. Lainé, dans une lettre pleine de modération, répondit : « Ni à « Bordeaux, ni ailleurs, *le bonnet rouge n'a jamais « souillé ma tête*. Retiré dans les landes de Bor- « deaux depuis 1792, je n'ai quitté, vers la fin « de 1793, la solitude où ma famille était réfu- « giée que pour être, à Cadillac, membre d'un « bureau des subsistances, etc. » Malgré ces dénégations, Evariste Dumoulin, dans le *Constitutionnel* du lendemain, déclara persister, mais sans alléguer aucune preuve. Ces odieuses incriminations, dont la *Minerve* se rendit l'écho (1), indignèrent les honnêtes gens; elles ne restèrent pas sans réponse : l'ordre des avocats de Bordeaux saisit cette occasion de manifester à cet ancien confrère les sentiments d'estime et de vénération qu'il conservait pour lui. Il lui adressa, le 30 décembre, une lettre dans laquelle les membres du conseil de discipline disaient : « Nous avons été « les témoins de toute votre vie, et nous savons « qu'elle fut toujours consacrée à la pratique de « ce qui est bien comme à la défense de ce qui « est juste. Comment peut-on vous imputer « d'avoir participé à un régime affreux, vous, « monsieur, que jamais le malheur ne put trou- « ver insensible, qui n'avez jamais cessé de pro- « tester contre de barbares lois et de lutter avec « un dévouement héroïque contre leur exécution! « N'est-ce pas vous qui avez élevé la voix de l'hu- « manité en faveur des ministres de la religion « livrés à des commissions militaires? N'est-ce « pas vous qui n'avez cessé de revendiquer les « biens et les droits des proscrits pendant la ré-

(1) Les libéraux s'attendaient si bien à cette opposition énergique de Lainé, que Etienne, dans sa *Lettre sur Paris*, du 9 octobre 1819, disait avec ce ton de plaisanterie légère qui convenait si peu dans un tel sujet : « Seulement M. Lainé im- « provisera une philippique qui est déjà toute prête; il sera vi- « goureux, pathétique, sublime; il fera jouer toute la grande fan- « tasmagorie, etc. »

(1) Ce *digne* M. Lainé, qui se montrait encore persécuteur sous le directoire exécutif (*Lettres sur Paris*, n. 7, p. 619 du t. 8 de la *Minerve*).

« volution? Vous fûtes dans tous les temps l'appui « et le refuge des infortunés; votre cabinet était « leur asile, etc. » De son côté, la majorité de la chambre s'empressait de donner à Lainé des marques de considération. Il fut, malgré l'influence secrète du ministère, élu le troisième candidat à la présidence, puis proclamé le lendemain premier vice-président, enfin membre de la commission de l'adresse. Cette commission n'ayant pu s'accorder, la chambre procéda à la nomination d'une nouvelle commission, et Lainé en fit encore partie. Le 15 janvier 1820, en demandant l'ordre du jour sur des pétitions qui sollicitaient le maintien de la loi des élections, il présenta des réflexions sur l'abus du système électoral alors en vigueur, et regretta que l'aristocratie, c'est-à-dire une aristocratie sagement amie du trône et protectrice des droits du peuple, ne fût pas plus forte. Dès cette époque il s'était rapproché de M. de Villèle, et les journaux royalistes, qui demandaient à grands cris la retraite de M. Decazes, les appelaient tous deux au ministère. Le 9 février, au milieu de la discussion sur le projet de loi relatif aux décomptes des biens nationaux, Lainé demanda que la chambre, qui avait dans les premiers articles donné une nouvelle sécurité aux acquéreurs relativement au payement de leur prix, donnât la même sécurité aux échangistes et aux engagistes; puis il termina en faisant remarquer combien la restauration les rassurait plus efficacement que l'empire. « On croyait, « s'écria-t-il, que le plus grand triomphe de l'élo- « quence humaine avait été d'amener les enfants « des proscrits, de ceux à qui Sylla avait ravi « leurs biens, à s'abstenir de toute participation « aux emplois. Eh bien, nous offrons un specta- « cle bien plus élevé. Beaucoup de fils de ceux « dont les biens ont été confisqués viennent con- « courir eux-mêmes à la consécration de l'invio- « labilité de ces propriétés..... Laissez-leur au « moins la confiance de leurs concitoyens. Oui, « laissez-leur aussi la gloire du malheur, l'hon- « neur de leur pauvreté, qui leur est chère de- « puis qu'elle est devenue utile au bonheur de la « patrie! » Le 9 mars, Lainé vota pour le projet tendant à restreindre la liberté individuelle; il fit voir quelles causes extérieures avaient poussé Louvel à l'assassinat du duc de Berri. « La pro- « fonde méditation du crime n'a échappé à per- « sonne, s'écria douloureusement l'orateur; ce « n'est pas un seul homme que l'assassin a voulu « immoler, c'est une race qu'il a voulu éteindre; « et quoique les probabilités de la vie humaine « ne lui promettent pas, à cette race, une longue « durée, le temps a paru encore trop long, et le « même bras s'était chargé d'anticiper l'œuvre « trop lente de la mort naturelle. Il y avait des « poignards destinés pour tous les autres prin- « ces. *N'est-ce pas là, messieurs, un crime de génie?* « et croyez-vous qu'un garçon sellier en eût seul « prémédité la profondeur et calculé les suites? « Toutes les causes qui ont inspiré le crime sont « encore vivantes, elles sont pleines d'activité. « La haine et la fureur qui ont forgé le poignard « de Louvel sont-elles apaisées? Il l'a trempé, il « est vrai, dans les eaux froides de la politique et « de l'athéisme, qui promettent le néant au crime « et au criminel; mais le cours de ces eaux est-il « desséché? Ne grossit-il pas au contraire tous les « jours? etc. » Le 25 mars, lors de la délibération sur les articles du projet de loi tendant à rétablir la censure des journaux, Lainé combattit l'amendement de Labourdonnaie, qui demandait que cette loi cessât d'avoir son effet à la fin de la cession de 1820. Il prouva l'impossibilité de perfectionner en peu de semaines les lois répressives des abus de la presse. Le 6 avril, dans la discussion des comptes antérieurs à 1819, après avoir donné quelques explications sur les emprunts, sur les subsistances, interrompu par des voix du côté gauche, qui lui criaient : *Vous ne parlez pas des élections!* il continua ainsi : « Eh « bien, puisqu'on veut que je parle de la loi des « élections, à la phrase d'un des préopinants « (Chauvelin) qui nous a dit que *les députés de « l'oligarchie étaient à nos portes,* et qui a pris sa « comparaison dans l'histoire de Syracuse, je ré- « pondrai : *Les députés de l'anarchie sont à nos « portes;* ils menacent de vous envahir. Je lui « laisse à juger dans quel intérêt je lui demande « s'il n'y aurait point hors de cette chambre « *quelque Archimède caché,* qui essaye aussi de « chercher dans les lois un point d'appui pour « ébranler le gouvernement. » Quel était cet Archimède? Lainé, à qui l'on avait laissé complétement ignorer le fond des affaires de Grenoble, pendant son ministère, était sans doute plus instruit en 1820, alors qu'il s'exprimait ainsi. Le député Beslay, rapporteur des comptes pour la partie des subsistances, avait dit que la disette de 1816 aurait eu des conséquences bien moins graves si le gouvernement ne s'en était pas mêlé, et si les achats de la commission des subsistances n'avaient pas eux-mêmes fait hausser les prix. Lainé le réfuta d'une manière victorieuse, et trouva pour auxiliaire dans sa défense le financier Bricogne, membre du conseil municipal de Paris, qui, dans divers écrits, prouva l'importance et la réalité des services rendus alors par le ministère. Le 15 avril, il répondit aux sarcasmes de Benjamin Constant, qui était encore revenu sur l'emprunt des vingt-quatre millions. « On affecte « sans cesse d'oublier, dit-il, qu'il s'agissait de « la libération du territoire. Quels ministres au- « raient pu dormir avant d'avoir obtenu ce résul- « tat? Le préopinant vient d'annoncer qu'il était « de mode, dans certains salons, de flatter ceux « qu'il appelle *nos libérateurs,* et que les ministres, « allant au delà de la mode, leur prodiguaient les « trésors. Il est des temps, il est des hommes que « de tels sarcasmes ne peuvent atteindre. Ce n'était « pas en 1818 que l'on pouvait avoir de telles im-

« pressions, etc. » Le 17 avril, lorsque le ministre de l'intérieur, Siméon, présenta sur les élections un projet de loi autre que celui que M. Decazes avait apporté au commencement de la session, le côté gauche s'opposa à l'impression de cette communication; de là une scène de tumulte dont Stanislas Girardin (*voy.* ce nom) fut le héros; le mystifié fut Lainé, qui s'était trop pressé de préjuger l'opinion de son collègue; et, à ce sujet, Royer-Collard, adversaire modéré, mais constant, de l'ancien ministre de l'intérieur, lui adressa cette leçon un peu sévère : « C'est un grand malheur « que l'anarchie ait pénétré dans nos délibéra- « tions; mais elle y a pénétré du jour où nos ho- « norables collègues M. de Villèle et M. Lainé ont, « à l'occasion de pétitions sur les élections, traité « à fond la question du mérite de la loi actuelle. Je « dis la vérité, *que chacun en prenne sa part.* Au lieu « d'un mal, vous êtes menacés d'en avoir deux : « anarchie et despotisme. » Le 25 avril, en demandant l'ordre du jour sur la fameuse pétition de M. Madier de Montjau, le député de la Gironde observa qu'en entendant les discours tenus dans la chambre (par les députés du côté gauche), le secret de cette pétition était dévoilé, et qu'on voyait bien que l'esprit de faction s'en était emparé, si même il ne l'avait pas commandée. Il releva ensuite l'épithète de *conspiration* donnée par le général Sébastiani à la nouvelle loi des élections. Interrompu par quelques cris : *A l'ordre!* il dit aux interrupteurs : « Si vous entendez la « liberté, vous serez les premiers à proscrire une « expression qui menace la liberté. Une telle ex- « pression devait être relevée même dans la bou- « che d'un militaire, d'un général. — Il n'y a pas « de militaire ici, s'écrièrent les membres de l'ex- « trême droite. — Amant déclaré de la véritable « liberté, reprit froidement Lainé, pardonnez- « moi si je m'effarouche et si j'ai quelque mé- « fiance en voyant des militaires la menacer. » Sébastiani avait loué Lainé d'avoir, en qualité de ministre de l'intérieur, dissous la garde nationale du Gard, et l'avait blâmé de ce que cette mesure n'avait pas été exécutée. Celui-ci repoussa et l'éloge et le blâme, en disant qu'il n'avait pu prendre seul cette détermination, et il allégua que la dissolution avait été complète. Cependant il avait été, au commencement de la session, désigné membre de la commission chargée d'examiner le projet de M. Decazes sur les élections; il fit encore partie de la commission nommée sur le projet électoral des nouveaux ministres. Élu président, et avec quatre de ses collègues, Mayneval, Barrairon, Baillot de Loynes et Mousnier-Buisson, il formait la majorité contre les quatre autres commissaires, Courvoisier, Daunou, Foy et Camille Jordan. Cette minorité suscita mille objections qui furent toutes écartées par le nombre décisif de cinq contre quatre. Ses membres ne manquèrent pas, dans les journaux et brochures libérales, d'accuser le président Lainé d'exercer sur la minorité un despotisme intolérable et de couper court à toutes les discussions par ces réponses : *Toute discussion est inutile; notre opinion est formée, nous sommes cinq contre quatre.* Rapporteur de la commission, il présenta le 6 mai le résultat de son travail, et le 26 il résuma la discussion générale dans laquelle près de cent orateurs avaient été entendus, et la réduisit à ces deux bases : 1° Est-il nécessaire de changer la loi du 5 février? 2° Le projet qu'on propose vaut-il mieux? S'occupant d'abord des reproches adressés aux hommes qui l'avaient proposée ou défendue : « Loin de me plaindre, dit-il, des contra- « dictions qui me sont reprochées, je n'essayerai « pas même, chose pourtant facile, de les réduire « de beaucoup. Pourquoi me donnerais-je ce soin? « Je ne convaincrais pas ceux qui m'accusent, ils « ne sont pas justes, et je n'ai pas besoin de « m'expliquer pour ceux qui le sont. Plût à Dieu « que les contradictions, les imprévoyances, les « maux même ne pussent être imputés qu'à un « seul homme. Plût à Dieu que tout cela fût répa- « rable en le condamnant, en le livrant aux libel- « listes! Il se soumettrait de bon cœur à tout, « répétant ici ce qu'il disait il y a dix-huit mois : « *Renvoyez cet homme, mais ne gardez pas la loi* « *telle qu'elle est* (1). » Il énonça ensuite qu'*il y avait péril* à ne pas changer cette loi, qui, *fille de la légitimité, en était devenue le plus redoutable adversaire.* « Lorsqu'elle fut proposée, dit-il, de « redoutables factions paraissaient assoupies. Le « sentiment si noble et si justement irrité de l'in- « dépendance nationale s'apaisait par l'espérance « de voir bientôt la France affranchie; l'amour « inquiet de la liberté se montrait satisfait; la « gloire française prenait patience, et le génie de « l'empire semblait promettre de se résigner à la « royauté d'un Bourbon. Fatale sécurité! Ce génie « a trouvé que la loi du 5 février était *bonne*, et « bientôt il a médité d'en faire un instrument.... « Les agents directeurs n'ont pas manqué à ce « funeste génie.... » Le noble langage du rapporteur, en parlant de lui-même, n'empêcha point ses adversaires de revenir sans cesse sur le chapitre des contradictions. « Je n'ai pas besoin de me « livrer à de grands efforts pour combattre la loi

(1) Benjamin Constant, dans sa brochure *Des motifs qui ont dicté la loi des élections*, fit alors un portrait de Lainé tracé de main de maître, dans lequel, sous les dehors d'une appréciation bienveillante, il le dénigrait cruellement. On y remarquait, entre autres, ce passage : « Il possède incontestablement des « talents distingués. Ses amis lui attribuent des qualités fort « estimables. Ceux qui ont eu occasion de le voir à des époques « importantes ne peuvent lui refuser quelque chose qui séduit « et qui impose. Je suis de ce nombre... » Puis, après avoir rapporté ses courtes relations avec Lainé en 1814, il présentait ainsi le revers de la médaille : « Mais en m'attachant ainsi à « des souvenirs qui me sont précieux, je dirai cependant que de « tous les hommes qui pouvaient s'emparer de la direction de « nos destinées, M. Lainé était le plus dangereux. A côté des « qualités que je lui reconnais, l'on remarque en lui une véhé- « mence d'impressions, une tendance à une exaltation presque « fanatique, un enivrement de paroles retentissantes et de pro- « phéties lugubres, que les événements ont dirigés, au moins « depuis six années, contre tous les intérêts que la révolution a « créés. »

« proposée, disait Dupont (de l'Eure) à la séance « du 29 ; *M. Lainé d'autrefois* m'en fournirait les « meilleurs moyens. » Le 31 mai, Lainé combattit l'amendement de Camille Jordan (*voy.* ce nom), qui eût changé toute l'économie de la loi, et qui, dit le rapporteur, « est inférieure à la loi du 5 fé- « vrier, car elle établit encore davantage la do- « mination de la minorité sur la majorité. » L'amendement, après une discussion qui dura trois jours, fut rejeté à une majorité de dix voix (1). La discussion de deux amendements présentés par deux membres obscurs du côté gauche occupa encore trois séances tumultueuses, dans lesquelles Lainé n'invoqua point en vain la priorité pour la proposition royale; enfin, le 3 juin, le paragraphe 1er de l'article 1er du projet, décisif pour la loi, car il rétablissait les deux degrés d'élection, fut adopté à une majorité de cinq voix. Dans les séances suivantes il combattit avec succès plusieurs autres amendements, et le projet de loi, grâce à l'amendement conciliateur de M. Boin, fut voté dans son ensemble le 12 juin, à une majorité de cinquante-neuf voix. Après cette discussion pénible, le zèle de Lainé ne se ralentit point; on le voit, dès le 16 juin, prendre part à la discussion du budget, et, dans une opinion très-développée, justifier encore une fois les dépenses pour le clergé; quelques jours après défendre les intendances maritimes, plus appropriées, selon lui, à la destination de la marine commerciale que les préfectures maritimes; demander, *pour l'honneur de la loi*, que le produit des jeux ne figurât pas dans le budget de l'État; enfin, entrer dans la commission chargée du projet de loi relatif au canal de Cette. On remarquait qu'après de si grands services il n'avait obtenu ni titre ni distinction, et qu'il n'était pas même officier de la Légion d'honneur. Le duc de Richelieu, redevenu président du conseil, et dont il était l'ami, le conseiller le plus intime, parvint enfin à triompher d'un désintéressement si rare, et Lainé fut successivement nommé officier de la Légion d'honneur en 1820, cordon bleu le 30 septembre, président de la commission d'instruction publique le 4 octobre. Aux élections qui eurent lieu en novembre 1820, il présida le collége d'arrondissement de Bordeaux (*extra-muros*), qui lui donna ses suffrages. On lui avait attribué généralement la proclamation du roi contre-signée par M. le duc de Richelieu, dans laquelle Sa Majesté, s'adressant aux Français, disait : *Les circonstances sont graves*, et les engageait à écarter des fonctions de députés les artisans de discordes, les fauteurs de troubles, les propagateurs d'injustes défiances contre son gouvernement, le roi et sa famille, etc. A l'ouverture de la session de 1821, il fut nommé ministre secrétaire d'État sans portefeuille, avec MM. Corbière et de Villèle. Le même jour, sous prétexte que sa santé ne lui permettait pas de se livrer au travail journalier d'une administration, il résigna la présidence du conseil, qui fut donnée à M. Corbière. En consentant à devenir, par un titre de ministre sans fonctions, le satellite, pour ainsi dire, de ministres à portefeuille, Lainé avait cédé à la prière du roi et aux sollicitations du duc de Richelieu, car, pour lui-même, il n'aspirait qu'à l'indépendance honorable et au loisir utile attaché au titre de député. Sa position équivoque dans un cabinet qui n'était rien moins qu'homogène, rendit son rôle difficile. Néanmoins, durant la session de 1821, il se dévoua à monter à la tribune toutes les fois que sa conscience lui fit un devoir de rétablir les principes également méconnus par les deux fractions exagérées de la chambre. En entendant les éloquentes allocutions par lesquelles il s'efforçait de contenir les discussions dans les limites des convenances monarchiques et parlementaires, on croyait moins voir en lui un orateur, un opinant, qu'un censeur, un modérateur des délibérations; et sa taille haute et droite, son front chauve, sa physionomie méditative, sa voix sonore quoiqu'un peu voilée, dont les accents partaient toujours du cœur, donnaient à ses moindres paroles quelque chose à la fois de grave et d'incisif, d'entraînant et de solennel. Ce noble rôle de modérateur, il ne le remplit pas en vain dans la discussion sur la proposition de Sirieys de Mayrinhac tendant à réprimer la licence de la tribune. A un orateur (M. Étienne) qui, jouant sur tous les mots dans un si grave sujet, avait pendant deux heures occupé la chambre de ses épigrammes (7 août), et, entre autres douloureuses plaisanteries, avancé que bientôt *on mettrait les accusés à la question*, par allusion au terme parlementaire de *rappeler à la question*, Lainé, répondant d'un ton encore plus austère que de coutume, débuta ainsi : « Mes- « sieurs, chacun apporte à la tribune son carac- « tère : le mien est de traiter sérieusement des « choses sérieuses; aussi je ne crois pas qu'on « exige de moi que je réponde à toutes les plai- « santeries, à toutes les ironies par lesquelles on « a voulu égayer l'assemblée. Je dirai seulement « que, lorsqu'un orateur plaint sincèrement la « perte des libertés en France ou dans cette cham- « bre, ce sont d'autres accents que l'on fait enten- « dre. » On avait cité l'Angleterre comme exemple de la liberté illimitée de la tribune; à ces allégations il opposa les règles sévères observées par la chambre des communes, et demanda si, en Angleterre, on eût souffert qu'un député qualifiât de *coupable* une loi électorale; et si, au sortir des querelles des maisons d'York et de Lancastre, on eût froidement entendu au parlement un orateur conclure à ce que la *rose rouge* fût arborée. Loin de se rendre à des observations aussi justes, les membres du côté gauche affectèrent dans toute la discussion de parler de la *glorieuse cocarde tricolore*. Poussé à bout, à la séance du 5 mai, par Benjamin Constant, qui, s'adressant

(1) Et non de cinq voix comme il est dit, dans la notice sur Camille Jordan, ce qui rend assez douteuse l'assertion qui s'y trouve que *ces suffrages furent achetés*.

à tous les ministres, s'écriait : « Voulaient-ils « tromper alors la chambre des pairs, ou veulent-« ils tromper aujourd'hui la chambre des dépu-« tés? — Il n'y a ici de trompeur que vous! » s'écria Lainé en se levant du banc des ministres. Cette interpellation excita la colère des membres du côté gauche, qui demandèrent vainement le rappel à l'ordre (*voy.* LAMETH, *Alexandre* DE). Le 18 mai, lors de la discussion sur la dotation du clergé, Lainé, en appuyant l'article 1er, qui augmentait les traitements inférieurs, présenta des explications sur les difficultés auxquelles avait donné lieu le concordat de 1817. Le 9 juin, à propos de la discussion du budget de la police, provoquée encore par Benjamin Constant, qui rejetait la dépense, en gémissant, disait-il, *de la faiblesse du ministère et de la fureur du parti qui le dominait*, Lainé s'étonna que ceux qui, ordinairement, se plaignaient avec le plus de violence de ce que, suivant eux, on accusait leurs intentions, se permissent d'inculper les opinions de plusieurs membres de la chambre. « C'est se man-« quer à soi-même comme député, ajouta-t-il, « c'est manquer à ceux qui ont émis leurs opi-« nions, c'est manquer à la chambre entière.... « Quelle que soit la chaleur et souvent l'erreur « des passions, les intentions ne doivent jamais « être accusées dans cette enceinte; autrement il « faudrait fermer la porte de cette salle représen-« tative. » Le lendemain, à propos du budget de l'instruction publique, il s'opposa à la réduction d'une somme de cinquante mille francs proposée par la commission, et qui, par des motifs secrets d'éloignement contre la méthode mutuelle, devait retomber sur l'enseignement primaire. A cette occasion l'orateur fit l'éloge des frères de la doctrine chrétienne, et il émit le vœu qu'ils cultivassent aussi l'enseignement mutuel, en continuant à propager les bonnes mœurs et la religion. A l'ouverture de la session de 1822, lorsque MM. de Corbière et de Villèle obtinrent les portefeuilles de l'intérieur et des finances, Lainé, en conservant le titre sans fonctions de ministre d'État, membre du conseil privé, cessa de faire partie du ministère responsable, et il obtint, comme ancien ministre de l'intérieur, une pension de vingt mille francs. Les promotions des deux nouveaux ministres ayant laissé vacantes leurs places de vice-présidents de la chambre, Lainé obtint cinquante-neuf suffrages au premier tour de scrutin, et trente-cinq au second. Dans le cours de cette session il parut plus rarement à la tribune; néanmoins, lors du projet de loi sur la presse, il prit plusieurs fois la parole pour justifier l'article 9, ayant pour but de réprimer ceux qui chercheraient à troubler la paix publique en excitant le mépris ou la haine des citoyens *contre une ou plusieurs classes de personnes*. « J'ai longtemps hésité « à prolonger la fatigue et la douleur de ces dé-« bats », dit-il en commençant, par allusion à certains orateurs ayant professé des doctrines antisociales. Il demanda ensuite si insulter les classes n'était pas plus dangereux pour la paix publique qu'insulter les individus, et si cet effroyable cri : *A bas les prêtres! à bas les nobles!* n'était pas condamnable. Lainé appuya également la disposition de l'article 12, qui autorisait les chambres à traduire à leur barre les individus qui les auraient offensées; et, dans les développements auxquels il se livra, il déplora que la première de nos assemblées (la constituante), en promulguant la liberté de la presse, n'y eût pas attaché de dispositions répressives qui l'eussent mise en état de défendre sa propre existence, la monarchie et les libertés publiques. Dans la discussion des comptes de 1821, Lainé, en qualité de membre de l'ancienne administration, justifia l'acquisition de l'hôtel de Wagram pour le ministère des affaires étrangères. Quelques jours après, donnant des explications sur le vol du caissier Matteo, il conclut que M. Piscatori, son supérieur, et le ministre des finances (M. Roy) ne pouvaient être responsables de ce crime. Le 19 mars, dans un discours remarquable qui avait pour but d'amener la clôture d'une discussion périlleuse, il répondit aux objections qui avaient été faites sur la politique extérieure du gouvernement; il établit que le droit et le devoir d'en parler à la tribune avaient des limites, d'abord dans le patriotisme des orateurs qui ne devaient pas être, eux seuls, affranchis de toute responsabilité, ensuite dans la conduite des ministres; puis il présenta l'état de la question par rapport aux États-Unis, à Saint-Domingue et aux États indépendants de l'Amérique espagnole. Parlant ensuite de l'Espagne, il accepta pour elle l'épithète d'*héroïque*, mais seulement pour le temps où elle avait défendu contre Napoléon son indépendance. Après avoir repoussé la qualification odieuse de *russe* et d'*anglais* donnée au dernier ministère, il dit en terminant : « On vous entre-« tient souvent de la responsabilité légale des mi-« nistres; mais il en est une plus puissante : c'est « la responsabilité qui est dans l'histoire, qui a « flétri encore plus d'orateurs turbulents et pas-« sionnés que de mauvais ministres. Hier on vous » parlait de l'ancienne Athènes.... Songez qu'A-« thènes périt par l'imprudence de ses orateurs, « et, en contemplant ses ruines, apprenez à « cette tribune à mêler la voix de la prudence à « celle de l'indépendance. » A l'ouverture de la session de 1822, il obtint quarante voix pour la présidence et dix-neuf pour la vice-présidence. On peut juger, par cette diminution successive de suffrages, de la proportion dans laquelle s'effaçaient insensiblement dans la chambre les traditions de 1814. Le 26 juin, lors de la discussion sur les douanes, il se prononça avec beaucoup de réserve sur la question des prohibitions, plaida chaudement la cause de nos colonies, dont l'intérêt, dit-il, devait prévaloir, en cette matière, sur celui de la métropole, et proposa divers amen-

dements au projet. Vingt-six voix pour la présidence lui furent données le 31 janvier 1823, à l'ouverture de la session; mais son nom ne parut point sur la liste des candidats à la vice-présidence. Membre de la commission de l'adresse, il proposa, en faveur du maintien de la paix avec l'Espagne, un amendement qui fut appuyé par le côté gauche et rejeté. Dans la séance du 25 février, il se leva avec un petit groupe du centre droit, qui votait d'ordinaire avec lui et avec le côté gauche, pour l'impression des discours de Royer-Collard, qui venait de voter le projet d'emprunt de cent millions pour les dépenses de la guerre d'Espagne. On remarqua encore le lendemain que, lorsque l'apologie du régicide, faite par Manuel, souleva contre lui l'exaspération de l'extrême droite, les membres groupés autour de l'ancien président et presque tout le centre droit restèrent silencieux au milieu du tumulte. Le lendemain, après avoir voté pour la prise en considération de la proposition de Labourdonnaie, tendant à l'expulsion de Manuel, Lainé, en appuyant sur la nécessité d'empêcher de pareils écarts de se renouveler, demanda que la proposition fût soumise aux formalités ordinaires et renvoyée aux bureaux, qui nommeraient une commission; que *la personne inculpée* fût entendue avant le jugement; enfin, pour ne pas *laisser prise à la calomnie*, pour que la chambre ne parût pas *impatiente d'infliger des punitions*, il insista sur la convenance de ne convoquer les bureaux que pour le lendemain. Ce fut la dernière circonstance remarquable dans laquelle Lainé se fit entendre dans la chambre des députés. Le 23 décembre il fut élevé à la dignité de pair de France, et reçut bientôt après le titre de vicomte. Vers cette époque il fut, pour la seconde fois, élu directeur de l'Académie, qui, malgré cette question banale de certains critiques : *Quels livres M. Lainé a-t-il faits?* s'honorait de posséder dans son sein l'un des plus beaux talents oratoires de l'époque. D'ailleurs, la lecture des opinions de Lainé prouve combien son genre d'éloquence était littéraire, combien son esprit et sa mémoire étaient nourris des grands orateurs et des historiens de l'antiquité. On y reconnaît aussi qu'il était versé dans ces études bibliques qui fortifient en les éclairant les convictions religieuses. A la chambre des pairs, il soutint sa brillante renommée d'orateur, et se montra, comme toujours, ennemi de l'exagération. Ainsi il se prononça (5 février 1825) contre un projet de loi tendant à accorder aux communautés religieuses de femmes le droit d'acquérir des biens, *à quelque titre que ce fût*. Il lui paraissait suffisant de les autoriser à acquérir à titre onéreux et à recevoir seulement des dons à titre particulier. Il réfuta ensuite victorieusement la comparaison par laquelle les défenseurs du projet, assimilant ces établissements aux sociétés commerciales, soutenaient qu'ils devaient être régis par les mêmes lois. Dans la discussion sur la répression des crimes de baraterie et de piraterie, il demanda si un officier serait puni comme pirate lorsque, sans faire la course pour son compte, il accepterait une commission du gouvernement grec. Puis, cédant à son enthousiasme, l'orateur eut en faveur de la cause hellénique un beau mouvement, qui entraîna la décision de l'assemblée. Au mois de décembre, il fut appelé par le gouvernement à faire partie de la commission chargée d'un projet de loi sur la propriété littéraire. Plus tard (janvier 1827), à l'occasion de la pétition Montlosier, il crut à l'existence occulte de la congrégation des jésuites, prétendit qu'elle menaçait de grands dangers le trône et les libertés publiques, et réclama en faveur des lois évidemment méconnues. Il s'éleva aussi contre la conduite de la police aux funérailles du duc de la Rochefoucauld-Liancourt (avril) : « L'événement que la chambre déplore, « dit-il, est à la fois un grand malheur public et « un grand scandale. » Lors de la révolution de juillet 1830, il se tint à l'écart et s'abstint d'assister à la chambre des pairs immédiatement après la promotion du duc d'Orléans au trône; mais à la séance du 17 septembre, sa vue produisit une vive sensation lorsque, placé sur les bancs les plus élevés du centre, il demanda et fut admis à prêter serment. Dans les délibérations secrètes qui eurent lieu pour le procès des ministres, Lainé prit plusieurs fois la parole, particulièrement le 1er octobre, quand il s'opposa, non sans succès, à l'intervention des gens du roi dans ce procès. Depuis cette époque il ne tenait plus à la politique que par l'assiduité avec laquelle il remplissait ses fonctions de pair, professant toujours dans ses opinions cette modération impartiale qu'il avait constamment manifestée sous la restauration. Peu de semaines avant sa mort, il prononça ces paroles, qui le peignent tout entier : « J'emporterai avec moi le regret que mes forces « ne m'aient pas permis, avant de clore ma car- « rière politique, de me rendre à la chambre des « pairs pour y plaider la cause de l'amnistie. » Il mourut, après de longues souffrances, le 17 décembre 1835. Il ne laissait aucune fortune. Son éloge a été prononcé à la chambre des pairs par M. Mounier, et à l'Académie française par Dupaty, son successeur. D—R—R.

LAINEZ ou LAYNEZ (Jacques), deuxième général des jésuites, et l'un des membres de cet ordre célèbre qui ont le plus contribué à son élévation, naquit, en 1512, à Almançario, bourg du diocèse de Siguença, en Castille, de parents honnêtes qui lui donnèrent une éducation toute chrétienne. Après avoir achevé ses humanités, il fit son cours de philosophie à l'université d'Alcala, et y reçut le degré de maître ès arts. Ce qu'il entendait dire des vertus d'Ignace de Loyola lui inspira le désir de le connaître; et ce fut autant pour satisfaire sa pieuse curiosité que pour terminer ses études théologiques qu'il vint à Paris, où Ignace s'était

réfugié afin de se soustraire aux recherches de l'inquisition (*voy.* Ignace). Dès qu'il l'eut vu, il résolut de s'attacher à lui, et de le suivre en Turquie, où Ignace avait le dessein d'aller porter les lumières de l'Évangile. Il le rejoignit à Venise, en 1536; mais les circonstances s'étant opposées à leur départ, ils s'occupèrent ensemble de dresser le plan d'une association destinée à répandre l'instruction dans les classes inférieures. Lainez eut la plus grande part à la rédaction de ce plan (1), qui est généralement regardé comme un chef-d'œuvre de gouvernement. Il commença cependant à prêcher, à catéchiser les enfants, et à porter des consolations aux malades dans les hospices, et il se fit remarquer surtout par son désintéressement; car, tandis que les autres religieux exigaient un salaire, on avait peine à lui faire accepter même les aliments grossiers qui composaient sa nourriture. Le nouvel institut ayant été confirmé par le pape Paul III, en 1540, Lainez détermina St-Ignace à accepter la charge de général, et parcourut aussitôt les principales villes d'Italie pour y établir des colléges. Il fut député par le pape au concile de Trente, où il signala son zèle pour les intérêts de la cour de Rome; et, le concile ayant été interrompu, il se hâta de revenir en Italie travailler à propager l'établissement de ses compagnons dans les villes où ils n'étaient pas encore admis. Il refusa la dignité de cardinal, qui lui fut offerte par Paul IV; et le Saint-Siége étant venu à vaquer, plusieurs cardinaux lui donnèrent leurs suffrages pour le pontificat. Il succéda, en 1558, à St-Ignace dans la charge de général; et il vint en France en 1561, à la suite du légat (le cardinal de Ferrare), chargé d'aviser au moyen d'en extirper l'hérésie. Il parut au fameux colloque de Poissy; et, de l'aveu même d'un ennemi de la société (Linguet), il fut le seul qui y fit entendre la voix de la raison: mais les partis étaient trop échauffés pour faire espérer une réconciliation. Quoique le colloque n'eût aucun résultat, Lainez s'était fait connaître sous des rapports si avantageux, qu'il obtint sans difficulté l'introduction de sa société en France. Il retourna ensuite pour la troisième fois au concile de Trente. Ce fut dans cette session qu'il prononça la harangue célèbre où il établit « la nécessité d'un seul « chef dans l'Église, et la prééminence du pape « sur les autres évêques ses délégués, puisqu'en « lui seul résident l'autorité suprême, l'infailli- « bilité et tous les priviléges que Jésus-Christ a « promis à son Église. » Ce sentiment trouva des adversaires dans le concile; mais les légats leur imposèrent silence. Après la session, le P. Lainez revint à Rome, épuisé de fatigues; cependant il n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur l'exécution de ses projets pour l'agrandissement de la société naissante. Enfin, l'affaiblissement total de ses forces lui ayant fait connaître que sa fin était prochaine, il réunit ses compagnons dans sa chambre, leur donna ses dernières instructions, et mourut le 19 janvier 1565, âgé seulement de 53 ans. Sa consolation en mourant fut de laisser la société dans un état florissant; et c'est en suivant le plan qu'il avait tracé qu'elle était parvenue à ce haut degré de puissance d'où elle tomba par les causes qui ont été indiquées à l'article de St-Ignace de Loyola. Elle parut cependant près de sortir de ses ruines; les jésuites furent rétablis par une bulle du pape Pie VII, et possédèrent plusieurs maisons en Espagne, en Italie, en Angleterre, etc.; et, enfin, ils furent rappelés à Fribourg en Suisse, par une délibération du grand conseil. Le P. Lainez était un homme d'un esprit éclairé, d'un jugement droit et d'une prudence singulière; il avait une mémoire heureuse, et parlait avec une éloquence facile et véhémente. Ses confrères louent sa modestie, sa douceur et sa piété sincère. On a de lui une *Lettre* parmi celles des supérieurs généraux de la société, et des *Harangues* insérées dans les actes du concile de Trente : il a laissé imparfaits plusieurs ouvrages de théologie dont on trouvera l'indication dans la *Bibliothèque de Sotwel.* Le onzième volume de l'*Histoire générale des jésuites* porte le nom de Lainez (*Laynius*), et sa vie a été écrite en espagnol par le P. Ribadeneira; elle a été traduite en latin par André Schott, et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1597, in-8°. W—s.

(1) On peut voir l'analyse des *Constitutions* de la société dans l'*Histoire impartiale des jésuites*, livre 2, par Linguet, qu'on n'accusera certainement pas de leur être trop favorable.

LAINEZ (Alexandre) naquit à Chimai, vers l'année 1650. Après avoir fait de bonnes études à Reims, il vint à Paris, et se lia d'amitié avec le chevalier de Colbert, qui l'emmena à l'armée. De là, il se mit à voyager dans l'Europe et dans l'Asie; ses courses durèrent trois ou quatre ans. Revenu fort pauvre dans son pays, la vie retirée et singulière qu'il y menait le fit prendre pour l'un des auteurs de quelques libelles injurieux qui se distribuaient alors sur les frontières de la Flandre. L'intendant du Hainaut, qui avait été chargé de l'enlever, reconnut à la fois son innocence et son mérite, et l'emmena peu de temps après à Paris. Il en sortit bientôt pour aller voir en Hollande le fameux Bayle, dont il partageait le scepticisme philosophique; et il revint ensuite dans cette capitale, où il se fixa, et mourut le 18 avril 1710, âgé d'environ 60 ans. Lainez avait des connaissances variées, étendues et même profondes. Il possédait parfaitement le grec, le latin, l'espagnol et l'italien; il composa un poëme grec à la louange d'Homère. Comme il avait étudié à fond la géographie et les intérêts des puissances de l'Europe, les hommes d'État le consultaient avec fruit sur ces matières. Fort recherché des grands, à cause de sa conversation brillante et instructive, semée de traits vifs et hardis, il ne se contraignait en rien pour eux : son amour pour la liberté allait jusqu'à braver tous les usages

reçus. Ami de Chapelle, il avait avec lui de nombreux rapports d'humeur, de caractère et de goûts; comme lui, il aimait passionnément la bonne chère et le vin : mais il savait allier l'étude à la débauche. Un de ses amis le voyant un jour entrer de grand matin à la Bibliothèque du roi, après avoir passé douze heures à table, lui en témoigna son étonnement; il répondit par ce distique, parodié de celui qu'on attribue à Virgile :

Regnat nocte calix; volvuntur biblia mane,
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Il était fier et même vain de son mérite. Un académicien célèbre lui demandait pourquoi il ne cherchait point à être de l'Académie : *Eh! messieurs*, répondit-il, *qui est-ce qui serait votre juge?* La galanterie, la malice ou le vin lui inspiraient souvent des vers; il se bornait à les réciter, et quand on lui en demandait des copies, il disait : *Est-ce que j'écris, moi?* Cette manie, où il entrait peut-être plus de calcul que d'indifférence, est cause qu'on n'a pu recueillir qu'un petit nombre de ses pièces de vers : elles ont été imprimées, 1753, in-8°, la Haye (Paris), par les soins de Titon du Tillet; il y a dans toutes du naturel, de la facilité et de l'esprit, quelquefois de la grâce, de la vivacité dans le tour et de la poésie dans l'expression. La plus célèbre est celle qui commence ainsi :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés, etc.

Cette épigramme, moins souvent citée, donne encore mieux l'idée de son tour d'esprit original et piquant :

Je sens que je deviens puriste;
Je plante au cordeau chaque mot;
Je suis les Dangeaux à la piste :
Je pourrais bien n'être qu'un sot.

Voltaire a fait à Lainez l'honneur de lui consacrer un article dans son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV* : « C'était, dit-il, un poëte singu- « lier, dont on a recueilli un petit nombre de « vers heureux. » A—G—R.

LAINEZ (ÉTIENNE), le chanteur le plus dramatique qui ait paru sur le théâtre de l'Opéra, naquit le 23 mai 1751 ou 1753, à Vaugirard, près Paris. Fils du jardinier de M. de Gouve, procureur du roi auprès de la cour des monnaies, il criait la salade dans les rues, lorsque son maître, ayant remarqué ses dispositions naturelles, lui fit apprendre la musique, la langue française, et le recommanda à Berton père, l'un des directeurs de l'Académie royale de musique. Berton vint lui-même le demander à ses parents, continua les frais de son éducation musicale et le fit paraître au spectacle de la cour en 1770, pour les fêtes du mariage de Louis XVI, alors Dauphin, dans un de ses actes nommés *Fragments*. Lainez fut admis élève de l'Opéra en 1771, mais en 1773 il chantait encore dans les chœurs. Le hasard lui fournit l'occasion de sortir des rangs obscurs de comparse en 1774. On jouait *Platée*, opéra de Rameau; l'acteur chargé du rôle de la Folie dans le prologue, s'étant trouvé indisposé, fut aussitôt remplacé par Lainez, dont le zèle et les heureuses dispositions furent très-applaudis. Ce succès décida sa réception, et ce fut en 1775 que son nom figura pour la première fois dans *l'Almanach des Spectacles*. Gluck, qui savait apprécier l'énergie de sa voix et de son âme, disait de lui : « Il n'y a que ce diable d'homme qui entende la musique. » Il désira en conséquence que dans deux de ses chefs-d'œuvre, *Alceste* et *Armide*, il doublât Legros; ce qu'il fit non moins heureusement plus tard dans *Iphigénie en Tauride* et dans *Echo et Narcisse*, les deux derniers opéras de Gluck. Son organe et sa manière de sentir convenaient moins à exprimer la douceur et la tendresse. Borné à l'emploi de coryphée ou à des rôles accessoires dans l'*Andromaque* de Grétry, en 1780, dans le *Thésée* de Gossec (1782), dans *Renaud* de Sacchini (1783), etc., Lainez créa cependant deux rôles, Myrtil et Colin, en 1782, dans deux opéras, *l'Embarras des richesses* et *le Seigneur bienfaisant*, où Legros était chargé du principal rôle. Enfin, par la retraite de ce beau mais froid chanteur, en 1783, Lainez se fit chef de l'emploi des ténors, appelés alors hautes-contre. Dès la même année et la suivante il créa quatre grands rôles, Enée dans *Didon*, St-Phar dans *la Caravane*, Lyncée dans *les Danaïdes*, et *Dardanus* dans l'opéra de ce nom. Sacchini, qui lui avait confié ce dernier rôle, comme à l'acteur le plus capable de faire valoir sa musique, disait hautement que la méthode exquise et les sons purs des meilleurs chanteurs de concerts ne pouvaient rendre l'esprit, le caractère de ses airs aussi heureusement que l'âme de feu et l'accent pathétique de Lainez. L'opinion que deux compositeurs célèbres avaient conçue du talent de cet acteur fut confirmée par la manière dont il joua les rôles de Rodrigue, de Polynice et d'Irvin, dans les trois derniers opéras de son ami Sacchini, *Chimène*, *OEdipe à Colonne* et *Evelina*, ainsi que les rôles de *Tarare* et d'*Adrien*, dans les opéras de ce nom. Comme Lainez n'avait pas adopté la méthode du chant italien, soit qu'elle ne lui parût pas convenir au genre noble et tragique, soit que sa voix énergique et vibrante ne pût pas s'y prêter, les jeunes gens qui ne jugeaient son talent qu'au déclin de l'âge dirent qu'il était bien *l'aîné* de l'Opéra. On sait pourtant qu'il soutint sa réputation dans les premières années de ce siècle par les rôles d'Ossian dans *les Bardes*, de Trajan dans *le Triomphe de Trajan*, de Licinius dans *la Vestale*, de Caïn dans *la Mort d'Abel*, et enfin de *Fernand Cortez* dans l'opéra de ce nom, en 1809. Au commencement de la révolution, Lainez avait manifesté des opinions royalistes. A une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, à laquelle la reine assistait, quelques jeunes gens ayant accueilli par des bravos et des *bis* le chœur : *Chantons, célébrons notre reine*, vou-

lant contenir la violente opposition qui s'était manifestée, Lainez dit au public : « Je crois, messieurs, que tout bon Français doit aimer son roi et sa reine », et il reprit aussitôt le chant redemandé au milieu des applaudissements et de quelques sifflets. Une couronne de laurier qui lui fut jetée mit le comble au désordre. Le dimanche suivant, le parti démocratique, étant en majorité, accueillit l'acteur par des injures et des menaces, toutes les fois qu'il voulut reparaître, le contraignit de faire des excuses au public, de se déclarer *bon citoyen*, et de fouler aux pieds la couronne qui lui avait été jetée. Soit que le talent de Lainez eût déchu, soit qu'il eût conservé et manifesté ses opinions, il déplut à Napoléon dans une représentation donnée aux Tuileries, et reçut sa démission le 1er janvier 1813; mais au lieu d'une représentation de retraite, on lui offrit pour dédommagement la direction du Grand-Théâtre de Lyon. Accoutumé à la pompe de l'Opéra de Paris, Lainez se jeta dans des dépenses qui, jointes aux événements politiques et à la double invasion des étrangers, lui firent perdre en trois ans le fruit de ses économies et le ruinèrent complétement. Réduit à sa pension, prix de quarante-deux ans de service, il revint à Paris en 1817, obtint, le 10 mai, une représentation à son bénéfice, où il reparut dans le second acte d'*Evelina*. Quoiqu'il n'y eût montré que son ombre, on le nomma aussitôt professeur de chant déclamé à l'École royale de musique et de déclamation : il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 16 septembre 1822 et causée par une imprudence, à la suite de l'opération de la pierre. Agé alors de 70 ans, Lainez ne paraissait pas en avoir plus de cinquante. Cet acteur devait plus à la nature qu'à l'art. Sa voix peu agréable, et parfois criarde, était devenue un peu nasillarde, dans les derniers temps; mais dès que la première impression était effacée, on oubliait le chanteur et l'on ne voyait plus que l'acteur. Emporté par la fougue de son imagination, il s'identifiait tellement avec les personnages, qu'il sortait quelquefois des bornes. A—T.

LAING (Alexandre-Gordon), voyageur anglais, naquit à Édimbourg en Écosse, le 27 décembre 1794, et reçut sa première éducation chez son père, chef d'une institution particulière. Parvenu à l'âge de seize ans, il fut envoyé à Newcastle, en Angleterre, pour y remplir les fonctions de sous-chef d'un établissement du même genre. Six mois après il revint chez son père pour l'aider, et tout annonçait qu'il lui succéderait; mais il était destiné à parcourir une carrière plus brillante. Napoléon menaçait la Grande-Bretagne d'une invasion; le jeune Laing vola aux armes. En 1810, il fut nommé enseigne d'un corps de volontaires écossais, et, malgré le vœu contraire de ses parents, se consacra tout entier à l'état militaire. En 1811, il alla servir dans les Antilles. Son séjour à la Barbade, à Antigoa, à la Jamaïque finit par altérer sa santé; on pensa que celui de la baie de Honduras lui procurerait du soulagement; il n'en éprouva que pour peu de temps, et se trouva si faible quand il voulut s'embarquer pour l'Angleterre, qu'on fut obligé de le porter à bord. Il passa dix-huit mois près de sa famille, et revint à Londres, en 1819, comme officier à demi-solde. Son ancien colonel, qui avait conservé un bon souvenir de ses services, le fit rentrer dans le régiment comme adjudant, et Laing partit pour Sierra-Leone. Sir Ch. Maccarthy, gouverneur, le chargea en 1822 d'aller examiner l'état politique des pays africains du voisinage, et de sonder les sentiments de leurs chefs sur l'abolition de la traite des noirs. Laing s'acquitta si bien de cette mission, que le gouverneur lui en confia une autre qui avait pour but de rétablir la paix entre des roitelets nègres, et qui réussit également. Divers renseignements qu'il recueillit dans cette expédition lui inspirèrent l'idée de proposer au gouverneur le projet d'un voyage dans l'intérieur. Quoique les Européens eussent fréquenté depuis le 15e siècle la côte de Sierra-Leone, ils n'avaient pas essayé de remonter le fleuve de ce nom. Laing conçut le dessein de parvenir jusqu'à sa source; et le gouverneur ayant approuvé cette résolution, il partit le 16 avril 1822, suivit la rive gauche du fleuve nommé Rokelle, et traversa le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, pays où jusqu'alors aucun blanc n'avait porté ses pas. Dans la seconde et la troisième contrée il fut très-dangereusement malade : sa forte constitution et les soins des habitants le sauvèrent. Revenu à la santé, il sollicita du roi des Soulimas la permission d'aller visiter la source du Dialiba, découverte par Mungo-Park en 1796, et nommée par lui Niger. Le prince répondit que c'était impossible, parce qu'il faisait en ce moment la guerre aux Kissis, dans le territoire desquels elle se trouve. Laing n'obtint ensuite qu'avec beaucoup de difficultés un guide qui le conduisit à la source du Rokelle : il observa que c'est la seule rivière de cette région qui conserve son nom jusqu'à la mer. Quand il en eut reconnu la source, il monta sur une montagne, et put de son sommet distinguer, à vingt-cinq milles dans l'est, le mont Loma, d'où sort le Dialiba. A son retour à Falaba, capitale du Soulimane, il fut de nouveau comblé de marques d'amitié par le roi, vaccina beaucoup d'enfants, et reprit la route de Sierra-Leone, où il arriva le 26 octobre. Il apprit qu'il avait été nommé capitaine, et s'embarqua pour rejoindre son régiment, qui était en garnison au cap Corse, sur la côte de Guinée. Il y eut de fréquentes occasions de déployer son zèle contre les Aschantis, peuple nègre qui ne cessait d'inquiéter le territoire anglais. A la mort du gouverneur, en 1824, il fut envoyé en Angleterre pour instruire le gouvernement de l'état des choses dans cette partie de l'Afrique. On récompensa ses services par le grade de major; mais ce qui le flatta bien plus

fut d'être désigné pour entreprendre un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, où il devait pénétrer par le nord. Il quitta Londres au commencement de février 1825, passa par Malte, et vint à Tripoli, où il se lia intimement avec le consul Warrington, qui avait voyagé en Égypte et en Nubie, et dont bientôt après il épousa la fille, pour se séparer d'elle aussitôt après, et s'enfoncer dans le désert avec une caravane. Il avait voyagé heureusement jusqu'à l'oasis de Touat; un juif de Barbarie lui servait d'interprète; quatre domestiques noirs et neuf chameaux chargés de vivres et de marchandises le suivaient. Une autre caravane, composée de Touariks, peuple d'origine berbère et très-adonné au brigandage, vint camper près de lui. Ces nomades lui demandèrent des présents et ensuite lui proposèrent de faire des échanges; il y consentit. Cette affaire terminée, il s'était retiré dans sa tente; ils l'y attaquèrent pendant la nuit; il se défendit courageusement, quoique blessé à l'épaule; un de ses domestiques fut tué. Ces tristes détails furent communiqués au pacha de Tripoli par le gouverneur de Ghadamès, son vassal. Laing donna aussi de ses nouvelles. Les Maures de sa caravane le rappelèrent à la vie; on fut obligé de l'attacher sur un chameau, tant il était faible. Il paraît qu'il put sauver une partie de son bagage, puisque, suivant une relation, il compta mille gros d'or au chef de la tribu des Kountas qui le conduisirent en sept jours à Tombouctou. Sa guérison fut lente; mais il vécut paisiblement, grâce aux lettres de recommandation des marchands tripolitains. Cependant on le sollicitait souvent d'embrasser l'islamisme. D'un autre côté le roi de Tombouctou refusa de le livrer aux Touariks. Comme ils rôdent continuellement dans les environs, Laing fut obligé de profiter de la nuit pour voir Cabra, qui est le port de cette ville, sur le Dialiba. De retour à Tombouctou, il proposa à des Foulahs, qui sont très-répandus dans la Nigritie, de l'emmener avec eux aux comptoirs européens de la côte occidentale; mais ils déclarèrent qu'ils ne souffriraient jamais qu'un chrétien mît le pied sur leurs terres. Alors Laing, décidé à gagner Sansanding, qui est au sud, se mit en route avec une escorte de quinze cavaliers tombouctains; mais le cinquième, suivant d'autres rapports, le troisième jour de marche, la petite troupe, qui avait rejoint une caravane, fut rencontrée par une bande de Zouats, vagabonds avides de pillage. Leur cheik arrêta Laing sous le prétexte qu'il était entré sur son territoire sans sa permission; ensuite il voulut le contraindre à prononcer la profession de foi des musulmans; et Laing s'étant montré inébranlable dans son refus, il chargea un autre Maure de l'égorger. Celui-ci ayant repoussé avec horreur cette commission, elle fut confiée à des esclaves noirs, qui étranglèrent aussitôt sans scrupule l'infortuné voyageur. Le peu de marchandises qu'il avait, tous ses papiers et ses instruments d'astronomie, devinrent la proie des Zouats. Quand René Caillié, voyageur français, qui vit Tombouctou en 1827, alla de cette ville vers le nord, on lui montra le lieu où Laing avait péri. Plusieurs Maures de sa caravane avaient été témoins de la catastrophe; plus tard il vit à Tafilet une boussole de poche en cuivre, de fabrique anglaise; on ne put lui dire d'où elle venait; il supposa qu'elle avait appartenu à Laing. Presque tous les détails que nous venons de donner sont extraits du récit de ce voyageur. Suivant un article inséré en 1829 dans les journaux anglais, le même domestique nègre qui fut blessé en combattant les Touariks avec lui le fut également quand son maître perdit la vie; il déclara qu'on lui avait coupé la tête. De quelque manière au reste que Laing ait succombé, son nom augmente la liste déjà si nombreuse des hommes courageux qui ont sacrifié leurs jours pour l'avancement de la géographie. On a de lui en anglais : *Voyage dans le Timanni, le Kourako et le Soulimana, contrées de l'Afrique occidentale, fait en* 1822, Londres, 1825, in-8°, carte et figures. Ce livre a été traduit en français par M. de la Renaudière et l'auteur de cet article, Paris, 1826, in-8°, carte et figures. La relation, écrite avec une simplicité qui n'exclut pas l'élégance, offre des détails intéressants sur les habitants et les productions naturelles des pays que l'auteur a vus le premier. Il est bon de noter que les deux derniers se trouvaient déjà marqués sur la carte du voyage fait par M. Mollien à Timbou en 1818. Notre compatriote, qui ne les avait pas vus, les a cités d'après les renseignements que lui fournirent les nègres. Il a aussi placé au mont Loma la source du Dialiba, que Rennel avait transportée beaucoup plus à l'est et au nord. Ce fleuve porte à sa source le nom de Tembié. C'est dans les tomes 2 et 3 du *Journal d'un voyage à Tombouctou* que l'on trouve les circonstances relatives à la triste fin de Laing; nous en avons aussi inséré dans le tome 13 (2e série) des *Nouvelles Annales des voyages*. E—s.

LAIR (Pierre-Jacques-Guillaume), né à Caen le 10 août 1769, fit de brillantes études au collége de cette ville. Admis en 1793 à l'école des ingénieurs de vaisseau dirigée par le chevalier Borda, il en sortit la même année avec le grade de sous-ingénieur, et fut attaché en cette qualité au service de l'exploitation et du martelage des bois de construction; il obtint bientôt le grade d'ingénieur ordinaire, et fut nommé ingénieur de deuxième classe lorsque Forfait fit, en l'an 9, une nouvelle organisation du génie maritime. A cette époque il quitta le service forestier, et fut chargé en chef de la direction des travaux exécutés au Havre. En l'an 12 il fut désigné pour diriger les immenses travaux du port de Boulogne, lors de la descente projetée en Angleterre. Il concourut puissamment à la formation et à l'armement de la flottille, dont il fut nommé ingénieur en chef; il s'embarqua même en cette qualité sur la canon-

nière n° 1. C'est à la même époque que furent organisés militairement et attachés au service des ports les ouvriers que la conscription appelait à la composition de l'armée active. Lair, d'un sens droit et éclairé, avait pressenti tous les avantages d'une institution dont la marine a depuis regretté bien souvent la suppression : il s'occupa avec ardeur de la formation des bataillons d'ouvriers militaires, fit les règlements organiques de ces nouveaux corps, et ne tarda pas à être nommé chef. Anvers étant devenu, en 1803, le principal chantier de la marine française, Lair, dont Napoléon avait personnellement apprécié le mérite, fut choisi de la manière la plus honorable pour aller improviser des vaisseaux de guerre là où jusqu'alors on n'avait pu construire que des bâtiments de commerce d'un faible échantillon. Grâce à son activité et à ses efforts persistants, la rive déserte de l'Escaut, métamorphosée en arsenal maritime, se couvrit bientôt de constructions. Les résultats qu'il obtint en quelques années dépassèrent toutes les espérances; aussi le grade de chef du génie, qu'il obtint en 1808, fut-il regardé comme la récompense bien méritée des talents dont il avait donné tant de preuves. Les Anglais, inquiets de voir s'élever si près d'eux un arsenal si formidable, profitèrent de l'éloignement des troupes françaises pour chercher à le détruire. Ils débarquèrent à Flessingue en 1809, et menacèrent bientôt Anvers. La garnison, réunie à la hâte, compta dans ses rangs ces mêmes ouvriers militaires qui, commandés par Lair, quittèrent la hache pour le fusil, et devinrent tout à coup d'excellents soldats et les défenseurs intrépides du port qu'ils avaient pour ainsi dire créé. La belle conduite de Lair et de ses ouvriers militaires fut mise à l'ordre du jour. L'attaque des Anglais, quoique infructueuse, entraîna de nouveaux travaux, destinés à en faire l'un des boulevards de l'empire. Lair fit partie de la commission supérieure chargée de présenter les plans et d'arrêter l'exécution de ces gigantesques travaux, qui étaient presque achevés au moment de l'invasion de 1814. A cette époque Anvers fut investi par une armée nombreuse. Lair, à la tête de ses ouvriers, rendit pendant le siége les plus grands services, et mérita les éloges les plus flatteurs de la part de Carnot. A la rentrée de Louis XVIII il fut nommé officier de la Légion d'honneur et chevalier de St-Louis. Le roi lui donna en outre une marque de grande confiance en le chargeant de défendre les intérêts de la France dans le partage du matériel naval que la conquête venait nous arracher. Lair justifia complétement cette confiance en même temps qu'il s'acquit l'estime et la considération de tous les officiers généraux avec lesquels il fut appelé à traiter de si grands intérêts. A la fin de 1815 on le nomma directeur des constructions navales au port de Brest. Ce fut pendant qu'il dirigeait les travaux de ce port qu'il appliqua ses études au perfectionnement de l'art de la corderie. Les améliorations et les procédés nouveaux qu'il introduisit dans la fabrication de cette importante partie du matériel naval fixèrent l'attention du ministre, et ajoutèrent encore à la réputation de Lair, que le roi récompensa en lui conférant le titre de baron, et bientôt après le grade d'inspecteur adjoint du génie maritime. Employé à Paris en cette qualité, il apporta dans la commission consultative, dont il fut un des membres les plus distingués, des connaissances profondes et variées, un zèle ardent pour le bien de la marine, et les fruits d'une longue expérience. En 1824, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. D'une constitution faible et délicate, Lair devint très-souffrant vers la fin de 1829. Ce ne fut pas sans peine que ses amis obtinrent de lui une suspension momentanée de ses travaux; il se proposait de les reprendre avec son ardeur accoutumée, quand la mort vint le frapper, le 27 mars 1830, à Caen, où il était allé passer quelques mois près de ses enfants. P. L—T.

LAIRE (Sigismond), peintre en miniature, né en Bavière vers l'année 1550, vint à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII, et entra à l'école de François du Chatel, peintre flamand renommé par son talent pour la miniature. Il apprit de lui à peindre sans sécheresse, et à mettre dans ses ouvrages un fini et un moelleux au delà duquel aucun artiste n'était encore parvenu. Il peignit une grande quantité de *Madones*, qui furent presque toutes transportées dans les Indes, et il exécuta encore une foule de petits sujets historiques sur des pierres précieuses. Arrivé à l'âge de quatre-vingt-six ans, et possédant des richesses considérables, il se consacra au service de Dieu. Il mourut à Rome en 1636, dans de grands sentiments de piété, après avoir disposé en legs pieux de tout son bien, et fut enterré dans l'église de la Rotonde. P—s.

LAIRE (François-Xavier), l'un des plus célèbres bibliographes du 18e siècle, naquit le 10 novembre 1738 à Vadans, village près de Gray, en Franche-Comté. Un de ses oncles, curé d'une paroisse voisine, lui apprit les premiers éléments du latin, et l'envoya continuer ses études au collége de Dôle. L'amour des lettres et de la retraite détermina en partie sa vocation pour la vie religieuse. Il entra dans l'ordre des Minimes, et, peu de temps après, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie au collége d'Arbois. Il avait le plus vif désir de voir l'Italie, et il obtint enfin, en 1774, la permission de se rendre à Rome. Il profita de son séjour dans cette capitale des arts pour visiter les bibliothèques publiques, et il s'attacha particulièrement à décrire les anciennes éditions qu'elles renferment. Son assiduité au travail lui mérita l'estime des savants et la bienveillance du prince de Salm-Salm, qui lui accorda le titre de son bibliothécaire. Le P. Laire parcourut ensuite les principales villes d'Italie, Naples, Florence, Venise, et revint à

Dôle, avec le projet de travailler à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait amassés. Le cardinal Loménie de Brienne lui fit proposer, en 1786, la place de son bibliothécaire; et il accepta avec empressement un emploi qui le mettait à même de satisfaire sa passion pour les livres. Il entreprit en 1788 un second voyage en Italie, dans l'intention d'explorer les bibliothèques des savants, et d'en tirer les éditions rares qui y restaient enfouies à l'insu de leurs possesseurs. Il y fut rejoint par le cardinal de Brienne, qui cherchait dans les lettres des consolations à sa disgrâce; et ils visitèrent ensemble les bibliothèques de Venise, de Padoue et de Florence. Le P. Laire, pendant qu'il était à Rome, reçut des marques d'une estime particulière du pape Pie VI, qui essaya de le retenir par l'offre d'une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican. Dans le même temps, le grand-duc Léopold lui écrivit pour l'attirer à Vienne; mais son attachement pour le cardinal de Brienne l'emporta sur toute autre considération, et il rentra en France avec lui, décidé à partager le sort de son protecteur. Chargé en 1791 de réunir à Sens les livres qui avaient appartenu aux congrégations religieuses supprimées, il adressa au gouvernement un mémoire sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation des monuments des arts. Il s'opposa avec une fermeté qui n'était pas sans danger aux fureurs des Vandales modernes, et parvint à sauver de la destruction un grand nombre de documents historiques précieux. C'est à lui qu'on doit en partie la conservation du mausolée du Dauphin, qui a été replacé dans le chœur de la cathédrale de Sens. Lors de l'organisation des écoles centrales, Laire fut nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, et vint fixer sa résidence à Auxerre; il y ouvrit presque aussitôt un cours de bibliographie, dont le plan fut généralement approuvé. L'âge n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude; et il se disposait à faire jouir le public du fruit de ses recherches, lorsqu'il fut enlevé aux lettres et à l'amitié, le 27 mars 1801, à l'âge de 63 ans. Il était membre de l'académie des Arcadiens de Rome, de la société colombaire de Florence, de l'académie de Besançon, et du lycée d'Auxerre, dont il était l'un des fondateurs. Le P. Laire joignait à des connaissances variées un caractère franc et ouvert, auquel il dut de nombreux amis. On a de lui : 1° *Specimen historicum typographiæ Romanæ* XV^i^ *sæculi*, Rome, 1778, in-8°. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première contient cinq chapitres, dans lesquels l'auteur traite successivement de l'origine de l'imprimerie, de ses commencements en Italie, et particulièrement à Venise, à Bologne et à Milan; de l'atelier typographique établi dans le monastère de Sublac, de sa translation à Rome, et enfin des imprimeurs qui ont exercé leur art dans cette ville au 15e siècle; la seconde partie renferme le catalogue des éditions sorties de leurs presses, avec des notes critiques et littéraires. C'est l'esquisse d'un travail plus important que sa mauvaise santé le força de discontinuer (1). Cet ouvrage, qui n'est point exempt d'erreurs, fut critiqué amèrement par le P. Audiffredi, dans un petit écrit intitulé *Lettere tipografiche dell' abate Nicola Ugolini al padre F. Sav. Laire*, in Magonza (Rome), 1778, in-8° de 56 pages. Le P. Laire lui répliqua avec beaucoup de vivacité par *Ad abbatem Ugolini epistola*, Argentorati, *typis hæred. Mentelii* (Paris, Didot), 1779, in-8°. On assure que cette lettre n'a été tirée qu'à dix-huit exemplaires. 2° *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, pendant le* 15e *siècle*, Dôle, 1785, in-8° de 58 pages. Ce fut Jean Dupré ou Desprels qui apporta l'imprimerie dans cette province; il avait ses presses à Salins en 1485, mais il n'y imprima qu'un seul ouvrage (*Missale ad usum eccles. Bisuntinæ*, in-fol.). D'autres artistes imprimèrent à Besançon, de 1486 à 1488, et à Dôle, de 1489 à 1492. Depuis cette époque, il n'y a plus eu d'imprimerie en Franche-Comté, jusqu'en 1587 que Poivre et Ravoillot en établirent une à Dôle. Ce petit ouvrage est curieux. 3° *Serie dell' edizioni Aldine*, Pise, 1790, in-12; et avec des additions, Padoue, 1790; Venise, 1799; Florence, 1800, même format. On croit que le cardinal de Brienne a eu part à ce travail. L'auteur avertit dans sa préface qu'il n'a pas le projet de donner un catalogue complet des éditions sorties des presses des Alde, mais un essai qui pourra aider à en donner un plus ample et mieux raisonné (2). Le vœu qu'il formait à cet égard a été rempli par les Annales des Alde, de M. Renouard. 4° *Index librorum ab inventa typographia usque ad annum* 1500, *chronologice dispositus*, Sens, 1791, 2 vol. in-8°. C'est le catalogue des anciennes éditions que Laire avait rassemblées lui-même dans la bibliothèque du cardinal de Brienne, et qu'il eut la douleur de voir disperser (3). Les notes qui accompagnent chaque article sont curieuses et intéressantes. 5° *Recherches et observations historiques sur un monument qui existait dans l'église de Sens* (*Magasin encyclop.*, 3e année, p. 542). C'est la description

(1) On sera peut-être bien aise de trouver ici la preuve de cette assertion : « Hunc meum qualemcumque exiguum laborem « excipiat lector benevolus, velut SPECIMEN majoris operis, « quod mihi incertâ conflictato valetudine ad finem perducere « non licuit. *Meditabar enim virorum illustrium* qui Romæ « sæculo XV floruere, *seriem persequi*, atque *Catalogum* « *texere*, etc. (*Pref.*, p. 8). » On voit par ce passage qu'il avait le projet d'écrire les vies de quelques-uns des hommes illustres qui avaient fleuri à Rome dans le 15e siècle, et d'y ajouter le catalogue de leurs ouvrages. C'est là sans doute l'origine des *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands hommes du* 15e *siècle*, etc., cités dans la *France littéraire*, et qui, comme l'on voit, n'ont jamais existé qu'en projet.

(2) « Questo non è un catalogo dei libri impressi dagli Aldi, « ma un saggio diretto a formarne un più amplo è più raggio- « nato. » (*Aviso a' lettori.*) La modestie avec laquelle il parle de ce travail aurait dû empêcher M. Renouard de le juger avec autant de sévérité qu'il l'a fait.

(3) C'est un rapport que le P. Laire a eu avec le célèbre Gabriel Naudé, qui eut aussi le chagrin de voir vendre la bibliothèque du cardinal Mazarin, qu'il avait eu tant de peine à former.

du tombeau du chancelier Duprat. 6° *Lettre sur des monuments antiques trouvés dans le département de l'Yonne* (*ibid.*, 5e année (1799), t. 3, p. 106). Il y rend compte d'une fouille faite près d'Auxerre, dans laquelle on découvrit les restes d'un atelier monétaire. Le P. Laire a laissé en manuscrit : 1° Un *Cours de bibliographie;* il a été acquis à sa vente par M. Bernard d'Hery, qui avait le projet de le publier ; 2° *Supplément aux annales typographiques de Maittaire*, in-4°. Cet ouvrage, dont plusieurs dictionnaires annoncent une édition imaginaire de Naples, 1776, existe en original à la bibliothèque de Besançon. 3° *Catalogue* raisonné des éditions *variorum;* il était entre les mains de M. Coste, avocat à Besançon; 4° des *Notes* sur la *Bibliothèque séquanoise*, de D. Basile Payen (*voy.* D. Payen), sur la *Bibliographie*, de Debure, sur l'*Histoire de l'imprimerie*, de Prosper Marchand, etc. (à la bibliothèque de Besançon); 5° *Histoire des grandes compagnies qui ravagèrent la France en* 1355. On trouve une *Notice* sur le P. Laire dans le *Magas. encyclopéd.*, 7e année, messidor an 9 (1801); et son *Éloge*, par M. Grappin, dans le *Recueil* de l'académie de Besançon, année 1816. W—s.

LAIRESSE (Gérard de), peintre et graveur à la pointe et au burin, naquit à Liége en 1640. Son père, Regnier de Lairesse, peintre de l'électeur de Liége, lui inspira de bonne heure le goût des belles-lettres, de la poésie et de la musique. Gérard y fit des progrès rapides, surtout dans la musique, qu'il ne cessa de cultiver tout le reste de sa vie. Bientôt il apprit également de son père les éléments de la peinture, et se perfectionna en copiant les meilleurs tableaux, particulièrement ceux de Bartholet Flemaël, peintre et chanoine de la ville de Liége, avec lequel son père était lié d'une étroite amitié. Le style agréable et savant de ce peintre, sa manière de fondre les couleurs, séduisirent le jeune Lairesse; et à l'âge de quinze ans, il se fit connaître par de beaux portraits et de grands tableaux d'histoire qu'il peignit pour les électeurs de Cologne et de Brandebourg. Ce n'est pas seulement par ses tableaux que Bartholet lui fut utile; l'enthousiasme avec lequel il lui parlait des monuments antiques et des chefs-d'œuvre modernes de Rome, les études qu'il avait faites d'après le Poussin et Pierre Testa, achevèrent de déterminer le goût de Lairesse. Il prit ces deux derniers maîtres pour modèles, et ne cessa par la suite de les suivre. Il est à regretter qu'il n'ait point vu l'Italie, où son talent eût atteint toute sa perfection. La promptitude avec laquelle il peignait lui procurait assez d'argent; mais sa facilité à le gagner le cédait à celle qu'il mettait à le dépenser : magnifique dans ses habillements, adonné à tous les plaisirs de son âge, il réparait par l'agrément de son esprit la difformité de son visage. Une aventure qui lui arriva, et dans laquelle une femme qu'il avait aimée se vengea de son abandon par un coup de couteau qui pensa le tuer, l'engagea à se marier. Il se retira alors à Utrecht; mais il y fut atteint d'une maladie contagieuse, pendant laquelle sa femme accoucha : se trouvant sans argent, il n'eut pendant quelques jours d'autre ressource que de peindre des enseignes et des paravents. Un de ses voisins lui conseilla d'envoyer deux de ses tableaux à Gérard Vylenburg, marchand de tableaux à Amsterdam; celui-ci les fit voir à Van Pee et à Grebber, peintres renommés qui travaillaient pour lui. Ces deux artistes furent frappés de la perfection des tableaux de Lairesse. Vylenburg les acheta au prix qu'on en demandait, et s'embarqua avec la personne qui les avait apportés pour faire connaissance avec leur auteur et l'engager à venir s'établir à Amsterdam. Lairesse ne put résister aux instances qu'on lui fit; il suivit Vylenburg à Amsterdam, et travailla pour lui pendant quelque temps. Lorsqu'il se mettait au travail, il jouait du violon et peignait alternativement. Sa facilité était si prodigieuse, qu'il fit la gageure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses*, de grandeur naturelle; il eut fini avant le temps marqué, et il peignit encore la tête d'un curieux que cette singularité avait attiré chez lui : cette tête était si ressemblante, que tout le monde le reconnut. C'est ce qui explique la quantité presque innombrable de tableaux et de dessins que l'on doit à Lairesse. Son activité ne s'était pas bornée à la peinture : il s'adonna avec un égal succès à la gravure à l'eau-forte et au burin; et son œuvre en ce genre, composé de plus de deux cents pièces, est généralement estimé des connaisseurs et très-utile aux jeunes artistes. Le goût des plaisirs et du luxe qu'il avait contracté dès sa jeunesse s'était encore accru par sa facilité à gagner de l'argent; mais sur la fin de sa vie, il tomba dans le besoin, sans toutefois que son âme forte et stoïque se laissât ébranler par ce malheur : la musique adoucissait tous ses maux. Mais un accident affreux acheva d'empoisonner sa vieillesse : il devint aveugle à l'âge de cinquante ans. Pour se consoler de ne pouvoir plus exercer un art qui avait toujours fait ses délices, il réunissait chez lui les artistes et les élèves qui voulaient l'entendre, et il leur expliquait de vive voix les principes du dessin et de la peinture. Comme il ne pouvait écrire ses leçons, il imagina, pour y suppléer, des signes qu'il traçait sur une toile imprimée placée à côté de lui, et que ses fils traduisaient ensuite avec soin. C'est de cette manière que fut composé le *Traité sur la peinture*, en 2 volumes in-fol. enrichis de planches, que publia en hollandais, après sa mort, la société des peintres d'Amsterdam, sous le titre suivant : *Leçons de peinture pour l'instruction des jeunes gens qui veulent s'instruire dans l'art, sans maître, avec la manière de fondre les teintes et d'employer les couleurs*, Amsterdam, 1720. Le même livre a été publié en allemand, en 1724, à Nuremberg, in-4°; en français, traduit par H.-J. Jansen, sous ce titre : *le*

Grand Livre des peintres, etc., Paris, 1787, 2 vol. in-4°. On a en outre de Lairesse : 1° Les *Principes du dessin* (en français), Amsterdam, 1719 et 1729, in-fol. avec 120 planches : le même ouvrage en allemand, Berlin, 1735, in-4°; et Leipsick, 1746, in-fol.; en anglais, Londres, 1730 et 1733, in-fol.; 2° *Histoire de Didon et d'Enée*, inventée et gravée par G. de Lairesse, in-12.; 3° Tableaux qui se trouvent à la Haye, etc., gravés sur les dessins de N. Verkolie, Amsterdam, 1737, in-fol. Outre huit tableaux rendus en 1815 aux galeries de Brunswick et de Cassel, le musée du Louvre possède encore de ce maître l'*Institution de l'eucharistie, Hercule jeune entre le vice et la vertu*, et le *Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse*. Les qualités qui distinguent particulièrement Lairesse sont la grandeur et la noblesse de ses compositions, l'élévation des idées, l'entente du costume, de l'architecture et des cérémonies des anciens; une richesse d'ornements et une variété d'expressions qui lui ont mérité le titre du *Poussin hollandais*. Mais ce surnom prouve seulement combien la manière de voir en peinture offre de points de vue différents; car il n'existe aucun terme de comparaison entre lui et le Poussin. Si on peut le comparer à un peintre, c'est à Pierre Testa, qu'il avait également pris pour modèle, quoique ce dernier montre plus de force et d'énergie. Comme son imagination seule le guidait, Lairesse a moins bien réussi dans les sujets qui exigent de la sévérité dans le style. C'est surtout dans les bacchanales et dans les scènes de la mythologie qu'il déploie toutes les richesses de son génie. Alors ses idées sont pleines de poésie, de feu et de grâce. S'il représente Vénus pleurant Adonis, il l'entoure d'une foule d'amours qui cherchent à tromper son désespoir, en lui montrant la pomme que lui mérita sa beauté, ou en préparant leurs armes pour aller à de nouvelles conquêtes, tandis que quelques-uns d'entre eux recueillent avec soin dans un vase d'or les pleurs que répand la déesse. D'ailleurs son dessin est gracieux et coulant, quoiqu'en général un peu pauvre de choix; son coloris manque de vigueur, mais il est agréable et facile; et c'est surtout par l'idéal de son style qu'il a obtenu un rang à part parmi les artistes des écoles allemande et hollandaise. Ses dessins jouissent d'une égale estime. Ils sont ordinairement lavés à l'encre de la Chine, et rehaussés à la plume; d'autres sont arrêtés à la sanguine, lavés au bistre avec des hachures à la sanguine conduites d'une manière très-propre. Il en existe aussi de très-finis au bistre seul. En général, on les reconnaît à leurs figures courtes et un peu lourdes, au manque de grâce des têtes, au feuiller pointu des arbres, à la richesse des fonds et à la science de l'ordonnance. On a parlé du mérite de Lairesse comme graveur. Parmi ses ouvrages en ce genre, on fait un cas particulier des pièces qui représentent : *Joseph se faisant connaître à ses frères; Marc-Antoine et Cléopâtre*, avec cette inscription : *Quem Mars nunquam, vicit Venus;* une *Grande Bacchanale*, et une *Allégorie* à la gloire du prince d'Orange, avec cette inscription : *Wilhelmo Henrico principi Auriaco, ob fugatos hostes et rempublicam restitutam*, etc. Il a gravé les planches de l'*Anatomie du corps humain*, par Godefroid Bidloo (*voy.* Bidloo). Lairesse mourut à Amsterdam le 28 juillet 1711, laissant trois fils, dont l'aîné, André Lairesse, prit le parti du commerce, et passa aux Indes. Les deux autres, Abraham et Jean, étudièrent la peinture sous la direction de leur père. — *Ernest* de Lairesse, frère aîné de Gérard, peignit les animaux à la gouache. Il alla en Italie, et mourut à Liége, à l'âge de 40 ans, attaché au service du prince-évêque de cette ville. — *Jacques* et *Jean* de Lairesse, également frères de Gérard, peignirent des fleurs et la figure dans le genre du bas-relief et du camaïeu. Ils suivirent Gérard à Amsterdam, où ils s'établirent. On ignore les autres circonstances de leur vie et l'époque de leur mort. P—s.

LAIS, l'une des plus fameuses courtisanes dont fasse mention l'histoire grecque, et dont le nom est en quelque sorte passé en proverbe, naquit à Hyccaraen (Sicile) vers l'an 420 avant J.-C. Dès l'âge de sept ans, elle fut emmenée captive par les Athéniens lorsqu'ils prirent cette ville dans l'expédition de Syracuse sous Nicias et Alcibiade. Transportée à Corinthe, ville alors la plus corrompue de la Grèce, elle y augmenta au bout de quelques années le nombre des femmes qui se consacraient à Vénus. La réputation de sa beauté extraordinaire y attira bientôt de toutes parts un grand nombre d'étrangers; et le haut prix qu'elle mettait à ses faveurs fit dire proverbialement qu'il n'était pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Les habitants de cette ville, se faisant honneur de lui avoir donné une patrie, lui érigèrent un tombeau magnifique décrit par Pausanias, et représenté sur quelques-unes de leurs monnaies : le revers de ces médailles offre une tête de femme que le savant Eckhel croit être le portrait de cette beauté célèbre, et que Visconti a fait graver comme tel dans son *Iconographie grecque* (pl. 37). — Une autre Lais, que beaucoup d'auteurs ont confondue avec la précédente, vivait cinquante ou soixante ans plus tard, et était fille d'une courtisane corinthienne attachée au célèbre Alcibiade (1). C'est à cette dernière qu'il faut attribuer l'anecdote si connue des dix mille drachmes qu'elle demandait à Démosthène pour une seule nuit; à quoi l'orateur répondit brusquement : « Je n'achète pas si cher un repentir. » Voyez l'*Histoire de Laïs* (par B. le Gouz de Gerland), Paris, 1756, in-12. C. M. P.

LAIS (Joseph-Marie), évêque de Ferentino, na-

(1) Quelques écrivains, réfutés par Bayle, ont cru cette Laïs fille d'Alcibiade. D'autres, d'après une expression équivoque de Paulmier de Grantemesnil, l'ont crue fille de la première Laïs; et le savant Brunck (*ad Aristoph.*, Plut., v. 179) a partagé cette erreur. (*Voy.* Visconti, *Iconogr. grecq.*, 1re part, ch. 8, t. 1, in-4°, p. 317, note 3.)

quit à Rome le 24 mars 1775, de parents bavarois d'origine. Sa première éducation fut dirigée par les jésuites. Après avoir subi ses examens de philosophie à l'université grégorienne, il passa à l'étude des lois et de la théologie dans la grande université de la *Sapienza*, où il prit le doctorat en théologie et en droit civil et canonique. Le cardinal Galeffi, abbé commendataire de Subiaco, ayant apprécié ses talents, le nomma son vicaire général. Les événements de 1808 et les violences commises par Napoléon contre le chef de l'Église forcèrent Lais de se retirer à Naples, auprès du duc Gravina, qui le reçut avec bonté. Mais se trouvant trop voisin de Rome et sous la domination de Murat, il se rendit à Florence, où il publia la première partie de l'ouvrage suivant : *De universa Christi Ecclesia*, qui fut bien accueilli par les savants, et surtout loué par le docte Marchetti, qui, dans une dissertation, prouva que les doctrines de Lais étaient celles des meilleurs théologiens de l'Église catholique. En 1814, Pie VII étant de retour à Rome, les talents de Lais ne furent pas oubliés par le pontife. En 1817, il le nomma évêque d'Hippone *in partibus;* et, après avoir été sacré à Rome, le nouveau prélat fut fait administrateur du diocèse d'Anagni, patrie d'Innocent III et de Grégoire IX. Cette ville du territoire romain est dans un pays de montagnes infestées de brigands. Pendant six années qu'il y resta, les soins de son diocèse ne l'empêchèrent pas de travailler à l'achèvement de son grand ouvrage. En 1823, il fut promu par Pie VII à l'évêché de Ferentino, et continua néanmoins d'administrer le diocèse d'Anagni, beaucoup plus considérable, et qui ne relève que du pape. Ce fut alors qu'il termina et publia à Rome l'excellent ouvrage auquel il travaillait depuis si longtemps, savoir : *De universa Christi Ecclesia pars secunda, typis Deromanis.* La santé de ce prélat s'étant affaiblie et ne lui permettant plus de suffire à l'administration de son diocèse, il supplia le pape Grégoire XVI de l'en décharger, et en 1834 il obtint cette grâce. Atteint depuis longtemps d'une affection pulmonaire, il succomba le 18 juillet 1836, à Ferentino; le chanoine Belli prononça son oraison funèbre. G—G—Y.

LAIS ou LAYS (François) (dont le véritable nom était Lay), célèbre dans les fastes de la musique et de l'art dramatique, naquit à la Barthe, bourg de l'ancien Comminges, le 16 février 1757 ou 1758. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, le placèrent dès l'âge de sept ans à la chapelle de Guaraison, où l'on faisait trois fois par jour de la musique nouvelle. Cette chapelle, située au milieu des forêts et asile des voyageurs en temps d'orage, était voisine de Betharam, où avait été élevé Jéliotte (*voy.* ce nom). Laïs, qui devait le surpasser, y apprit le latin, la musique, et alla, à dix-sept ans, faire sa philosophie à Auch, où il fut en même temps précepteur des enfants du secrétaire de l'intendance. De retour à Guaraison, pour y suivre son cours de théologie, il abandonna une vocation peu conforme à ses penchants, et alla étudier le droit à Toulouse. Mais déjà son talent comme chanteur avait fait du bruit. Informé par les chanoines de la cathédrale qu'une lettre de cachet l'appelait à Paris, il partit aussitôt, et, un mois après son arrivée, il débuta, au mois d'août 1779, sur le théâtre de l'Opéra, dans un rôle accessoire de *l'Union de l'Amour et des Arts.* Un air de Berton père, qu'il chanta à la fin de la pièce, mit sa belle voix en réputation. Reçu immédiatement, il fut néanmoins obligé, suivant l'usage de ce temps-là, de continuer son noviciat et de n'aborder progressivement les grands rôles que lorsque le public l'en aurait jugé digne. Son noviciat ne fut pas long. Quoiqu'il eût joué avec succès, comme remplaçant, Oreste dans l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, le premier rôle qu'on lui confia fut un personnage secondaire dans *le Seigneur bienfaisant*, en 1780. Mais il créa ensuite les rôles de Plutus dans *l'Embarras des richesses* (1782), d'Hidrasot dans *Renaud* (1783), d'Husca dans *la Caravane* (1784), d'Anténor dans *Dardanus* (1784), de Panurge (1785), d'Alcindor dans l'opéra de ce nom, qui réussit peu (1787), de Vellinus dans *Arvire et Evelina*, de la Dandinière dans *les Prétendus* (1789), de Mathurin dans *les Pommiers et le Moulin* (1790), de Pollux dans le *Castor et Pollux* de Candeille (1791), de Figaro dans *le Mariage de Figaro* de Mozart (1793), etc. Les succès que Laïs avait obtenus dans sa carrière dramatique furent en quelque sorte interrompus par la révolution. Dans l'espoir peut-être d'en obtenir d'un autre genre, il adopta les nouveaux principes avec enthousiasme, et fut un des missionnaires propagandistes envoyés dans les départements en 1793; mais s'étant montré, à Bordeaux, l'un des détracteurs de la faction girondine, qui venait de succomber, il courut des dangers et revint à Paris. Il fit le rapport de sa mission à la commune de Paris, où il se rendit, au mois de septembre, avec une députation des artistes de l'Opéra, qui venaient repousser la dénonciation d'avoir refusé de jouer des pièces patriotiques, et réclamer en même temps l'indemnité qui était due à ce théâtre, pour les représentations données *de par et pour le peuple* (c'est-à-dire *gratis*). Le discours de Laïs, prononcé à la tribune, fut couvert d'applaudissements. Là se bornent les griefs qu'on a pu lui imputer; aussi, après la réaction du *neuf thermidor* (1794), le public ne chercha point à incriminer ses intentions, et ne lui imposa d'autre peine que d'exiger qu'il chantât l'hymne du *Réveil du peuple*, chaque fois qu'il paraissait sur la scène. Corrigé par cette leçon, il renonça aux travaux démagogiques et se livra entièrement à ceux de son état, qui lui ont mérité une brillante réputation (1). Les principaux rôles qu'il a créés depuis sont ceux d'Anacréon dans l'opéra de

(1) Le public le força, le 2 avril 1814, de chanter des couplets en l'honneur des Bourbons. L'empereur Alexandre, qui était

ce nom (1797), de Bocchoris dans *les Mystères d'Isis* (1801), d'Hydala dans *Ossian, ou les Bardes* (1804), du Consul dans *le Triomphe de Trajan* (1807), de Cinna dans *la Vestale* (1807), d'Aristipe dans l'opéra de ce nom (1808), de Seth dans *la Mort d'Adam* (1809), de Telasco dans *Fernand Cortès* (1809), du Bailli dans *le Rossignol* (1816), du Cadi dans *la Lampe merveilleuse* (1822), son dernier rôle. Ainsi pendant plus de quarante ans Laïs fut la plus solide colonne du premier théâtre lyrique, et il fit par sa voix les délices des Parisiens. Cette voix, la plus parfaite qu'on ait entendue à l'Opéra, et peut-être en Europe, n'était pas précisément une basse-taille, quoique celui qui la possédait la forçât quelquefois outre mesure, et qu'il figurât parmi les premières basses-tailles sur le tableau des acteurs. Ce n'était pas non plus un ténor ou haute-contre, comme on l'a dit par erreur dans l'*Année théâtrale* de l'an 9, mais un admirable baryton ou concordant, grave, pur, sonore et flexible, qui étonnait par son étendue et son volume. La méthode de chant qu'il s'était faite tenait le milieu entre le goût français et la manière italienne; quoiqu'elle fût plus convenable au genre *bouffe*, il savait habilement l'adapter à l'expression des passions fortes, des sentiments nobles et pathétiques. Cependant il ne fit jamais oublier entièrement Chardiny, qui avant lui avait joué Thésée dans *OEdipe à Colonne*, et chanté d'une voix si suave le bel air : *Du malheur auguste victime*. Laïs avait un mérite méconnu et négligé aujourd'hui : il prononçait si distinctement les paroles qu'il chantait qu'on n'en perdait pas un seul mot (1). Il se retira du théâtre en 1822. Laïs a composé, dit-on, beaucoup de musique, dans le but seulement d'apprendre à juger et apprécier celle des autres. Cet acteur, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, chantait parfaitement la musique d'église. Il a formé plusieurs élèves, entre autres madame Dozon, épouse de l'acteur Chéron (*voy.* ce nom). Nommé, en 1818, professeur de chant déclamé à l'école royale de musique et de déclamation, Laïs donna sa démission au commencement de 1827, quitta Paris, et se retira, avec une pension de 4,000 francs, auprès de sa fille, mariée dans le département de Maine-et-Loire, à Ingrandes, où il est mort en mars 1831, à l'âge de 73 ans. A—T.

LAISNÉ ou LAISNAS (Vincent) (2), fameux prédicateur, né à Lucques le 15 février 1633, fut appelé à Marseille par un de ses oncles, et y fit ses études au collége des PP. de l'Oratoire. Il entra ensuite dans cette congrégation, et fut successivement chargé de professer les humanités et la rhétorique dans différents colléges. Ses supérieurs lui ayant permis de renoncer à l'enseignement pour suivre la carrière de la chaire, il ouvrit à Avignon des conférences publiques sur l'Écriture sainte, dans lesquelles il développa beaucoup de talent et d'érudition. Il vint ensuite à Paris, et il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du chancelier Séguier, dans l'église de l'Oratoire. Madame de Sévigné, qui assistait à cette cérémonie, a rendu compte, dans une de ses Lettres à sa fille (du 6 mai 1672), de l'impression que fit sur elle le discours du jeune orateur. « Il a commencé « en tremblant, tout le monde tremblait aussi; « mais, en sortant de son trouble, il est entré « dans un chemin si lumineux, il a si bien établi « son discours, il a donné au défunt des louanges « si mesurées, etc., que tout le monde, je dis « tout le monde, s'en est écrié, et chacun était « charmé d'une action si parfaite et si achevée. » Son confrère, le P. Mascaron, nommé à l'évêché de Tulle, l'emmena dans son diocèse; mais la délicatesse de sa santé n'ayant pas permis à Laisné de continuer les fonctions pénibles de la chaire, il revint à Paris, et reprit ses conférences au séminaire de St-Magloire, où il les continua pendant trois ans. Au bout de ce temps il fit un voyage en Provence pour rétablir ses forces épuisées; mais il ne put résister au désir qu'on lui témoigna de l'entendre, et il ouvrit à Aix de nouvelles conférences qui furent tellement suivies qu'on fut obligé de construire des échafauds dans l'église pour y placer les auditeurs. L'excès du travail lui occasionna une pleurésie dont il mourut à Aix, le 28 mars 1677, dans sa 45e année. Les *Oraisons funèbres* du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul sont les deux seuls morceaux imprimés qui restent d'un si excellent homme (*Note* insérée dans toutes les éditions de madame de Sévigné, sur la lettre ci-dessus). Cependant les dictionnaires historiques assurent qu'on a publié à Lyon ses *Conférences sur le concile de Trente*. Un magistrat d'Aix conservait en manuscrit, dans sa bibliothèque, les *Conférences* du P. Laisné sur l'Écriture sainte, en 4 volumes in-folio. W—s.

LAISNÉ (Antoine), avocat au parlement, secrétaire du roi à Lyon et directeur de l'hôtel des monnaies de la même ville, était né à Paris vers la fin du 17e siècle. Il s'était appliqué à l'étude de la numismatique et des antiquités, et avait formé, au rapport de Maffei (*Galliæ antiquit.*, p. 3), une très-belle suite de médailles en or, dont la ville de Lyon fit depuis l'acquisition. On lui doit quelques écrits relatifs à ce genre de connaissances : 1° *Explication de l'inscription que l'on a trouvée à St-Just, en novembre* 1714, *sur une table de marbre d'environ un pied en carré* (Mémoire de Trévoux, mai 1715, p. 745-774). Laisné y développe un système singulier sur la signification de la formule *sub ascia;* il prend l'*ascia* pour un marteau de maçon, et regarde cette formule comme un talisman contre les démolitions. 2° *Réflexions sur les remarques de M. de Valbonnais sur*

présent, le voyant trembler, envoya un aide de camp sur le théâtre pour le rassurer.

(1) Quand on disait à Laïs qu'il avait bien chanté, il avait coutume de répondre : *En ce cas-là, j'ai mieux accentué qu'à l'ordinaire.*

(2) Il est mal nommé *Charles* dans la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France.*

la même inscription (ibid., juin, p. 1047); 3° *Remarques sur la personne et les écrits de Suétone* (dans le *Nouveau Recueil de pièces fugitives* d'Archimbaud, Paris, 1717, in-12, p. 23); 4° *Dissertation sur une urne antique*, lue à l'assemblée publique de l'Académie de Lyon, le 27 avril 1728 (*Mém. de Trévoux*, nov. 1728, p. 2021); 5° *Disquisitio in Dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii martyris illustratus*, Lyon, 1728, 8 pages in-4°. Ces remarques, non moins curieuses que la dissertation qui en fait l'objet (*voy.* VITRY), sont anonymes; mais une note écrite de la main du président Bouhier, sur son exemplaire, nous apprend qu'Antoine Laisné en est l'auteur. A la tête du même opuscule, on trouve ces lettres initiales : A. L. S. L. S. J. P. S. P. D. Le savant magistrat que nous venons de nommer, par une autre note de sa main, en donne l'explication suivante : *Antonius Laisné Stephano Lombardo societatis Jesu presbytero salutem plurimam dat.* 6° *Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'académie de Lyon*, Paris, 1735, in-12. Cet écrit est encore anonyme; mais les quatre lettres A. L. A. L. désignent les noms de l'auteur, et sa qualité d'académicien lyonnais. 7° Une *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode, frappées en Egypte*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* (mai 1737). L'auteur n'a fait qu'adopter le système conçu par Toinard dans une dissertation latine sur le même sujet. C. M. P.

LAISNÉ DE VILLEVÊQUE (GABRIEL-JACQUES), homme politique, naquit à Orléans en 1767, et mourut en janvier 1851, à l'âge de 84 ans. Il appartenait à une famille recommandable par ses services dans la carrière militaire. Pour le distinguer de son frère aîné, on lui donna, suivant l'usage de sa province, le surnom de Villevêque, qui venait d'une terre possédée par la famille. Il fit d'excellentes études à l'ancien collége d'Orléans et se distingua surtout dans les classes supérieures. Ses goûts le portaient vers la carrière diplomatique, et à cet effet il se livra aux études spéciales qu'elle exige. La révolution vint changer le cours de ses idées. Après avoir suivi ses premières phases, il vit que la guerre seule pouvait défendre l'indépendance nationale, et il renonça à la diplomatie. Il avait du goût pour le commerce, et en 1795, il se fit négociant. Bien que fort dévoué aux idées de liberté, ses opinions étaient éclairées et généreuses. Le premier, il fit des démarches pour qu'on ouvrît les portes de la prison du Temple à la jeune princesse fille de Louis XVI, et son zèle fut couronné de succès. Le consulat vint présider aux destinées de la France. En 1800, Laisné fut nommé membre du premier conseil général du département du Loiret. Il s'y fit remarquer par ses connaissances en législation, en administration et en finances. Pendant ses loisirs, il rédigea et publia en 1801 une brochure sur la Louisiane, où il exposait combien il était important pour la France de recouvrer cette ancienne colonie (autrefois cédée à l'Espagne), et qui était de nature à ouvrir un débouché à l'excédant de notre population et aux produits de notre industrie. Une belle filature de coton avait été autrefois fondée par actions à la Motte sans-Gain; elle déclinait alors d'année en année. Laisné résolut de relever cette industrie, et quand la filature fut anéantie en 1806, il acheta les bâtiments et jardins d'une ancienne communauté à St-Euverte, pour les convertir en manufacture. Cette industrie fut pendant longues années une ressource pour les pauvres habitants de la campagne, mais n'augmenta pas la fortune de Laisné de Villevêque. Il fut difficile de soutenir la concurrence avec les produits anglais, surtout après 1814, et après une lutte persévérante, il fut obligé en 1829 de congédier ses ouvriers. — A la restauration, il vit avec joie et avec espérance s'établir le gouvernement constitutionnel qui avait pour but de concilier le pouvoir et les libertés de la nation. Depuis 89, ses opinions étaient restées constitutionnelles, et à ses yeux, si le gouvernement impérial avait beaucoup fait pour la gloire de la France, il avait fini par dégénérer en une dictature. Aussi dans les cent-jours, il refusa de prêter serment à Napoléon, et donna sa démission de secrétaire général du département. La marche de la restauration ne réalisa point les espérances qu'il avait conçues. Il n'hésita point à se prononcer pour l'opposition. Nommé, en 1817, membre de la chambre des députés, comme candidat libéral, il vota constamment avec les plus zélés défenseurs des libertés publiques. Il ne se borna pas à des votes : en plusieurs occasions, il prononça des discours pleins d'énergie, nourris d'histoire et de principes élevés, et où les arguments étaient développés avec une élocution facile et brillante. Il fit partie de toutes les commissions importantes, et là, comme à la tribune, son expérience et ses connaissances positives dans l'administration rendirent d'éminents services. En 1824, la chambre ayant été dissoute, Laisné de Villevêque, ainsi que beaucoup de députés libéraux, ne fut pas réélu. On doit se rappeler combien d'intrigues avait mises en jeu le ministère de cette époque. Il en résulta à la chambre des discussions et des récriminations violentes. Le ministère, secondé et entraîné par la majorité qu'il s'était assurée si honteusement, marcha de faute en faute, et pendant trois ans, l'irritation sourde de la France libérale ne cessa de s'accroître. Aussi l'opinion ramena peu à peu à la chambre plusieurs des anciens députés, malgré toutes les manœuvres ministérielles. Laisné de Villevêque fut élu de nouveau (mars 1827), par le collége d'Orléans. Il remercia ses compatriotes dans un discours où un passage fut vivement applaudi : « En professant, en défendant avec persévérance au sein de la chambre des députés les principes constitutionnels, je n'ai été, messieurs, que l'interprète de vos généreux sentiments. » Certes cette

phrase n'a rien de bien oratoire : pourquoi donc ces applaudissements? c'était un hommage de reconnaissance à l'homme plein de droiture qui était l'organe fidèle de leur foi politique. En septembre 1827, M. de Villèle, qui avait en haute estime ses connaissances géographiques et politiques, le fit appeler dans son cabinet. C'était peu de temps avant le commencement des hostilités contre le dey d'Alger. Il lui demanda ce qu'il y avait de mieux à faire. Le ministre semblait pencher pour un projet de blocus. Laisné de Villevêque le combattit comme une source de dangers et de ruine, et conseilla fortement une attaque prompte et énergique, dont le succès ne lui semblait pas douteux. Les événements justifièrent ses prévisions. En novembre 1827, la chambre fut de nouveau dissoute. Laisné de Villevêque fut élu à Orléans et à Pithiviers, et opta pour ce dernier collége. Il fut nommé questeur de la chambre en 1828, preuve signalée de l'estime de ses collègues. Suivant l'usage, il fut présenté au roi Charles X, qui, voulant être gracieux, lui dit que sa nomination était une des choses qu'il avait signées avec le plus de plaisir. L'opinion était alors si ombrageuse, que des électeurs libéraux d'Orléans furent offusqués de ces paroles, et s'imaginèrent que Laisné de Villevêque était désormais un homme asservi au pouvoir. C'était bien mal juger son intégrité politique. Il s'occupa beaucoup vers ce temps d'une entreprise qui eut un certain retentissement. Le gouvernement mexicain lui avait accordé une étendue considérable de terres dans l'isthme de Téhuantepec, sur les bords du Goazacoalco. Il résolut d'en tirer parti et d'y fonder une espèce de colonie. Il annonça que les concessions de terre seraient gratuites, que les colons auraient à pourvoir à leur passage et à leurs frais d'installation, qu'ils payeraient seulement une modique somme pendant un petit nombre d'années, et cela, quand la terre commencerait à produire. Il disait, ce qui était vrai, que le sol était merveilleusement fertile, et en toutes sortes de produits. Beaucoup de gens de tout état, de toute condition, des ouvriers surtout, partirent, dans l'espoir d'une fortune rapide. Ils avaient les illusions et l'ignorance, trop communes en France, sur les rudes labeurs qu'exige l'état de pionnier; ils ne savaient pas que plusieurs métiers, qui sont bien payés en France, ne leur serviraient à rien dans ce pays tout neuf et d'une population clairsemée. La plupart des colons échouèrent, les uns par paresse, les autres par inexpérience. L'entreprise avorta entièrement au bout de peu d'années, et ceux qui revinrent se plaignirent amèrement de déception. Ils auraient dû s'en prendre bien davantage à leur inconstance, au manque d'esprit pratique, au défaut de travail. Celui qui écrit ces lignes connaît l'Amérique, et dit sans hésiter que, si favorables que soient les renseignements sur un lieu, le colon, l'émigrant doit être résolu d'avance aux fatigues, aux privations, aux rudes labeurs, et surtout être persévérant, s'il veut arriver au succès. — Peu après la révolution de juillet, Laisné de Villevêque se retira des affaires publiques. Une génération nouvelle y arrivait. Le reste de sa vie s'écoula au sein de sa famille, et dans un petit cercle d'amis que charmaient ses connaissances variées et sa conversation spirituelle. Il eut cruellement à souffrir de l'infirmité de la pierre; mais la bonté de son caractère n'en fut pas altérée. Il succomba au commencement de 1851. Sans être un homme supérieur, ce fut un homme de bien, plein de patriotisme et de désintéressement, et qui par ses lumières et son expérience rendit service au gouvernement constitutionnel. Ses discours ont été recueillis en 2 volumes in-8°. Z.

LAISTRE (DE). *Voyez* COURTALON.

LAJARD, et non LAJARRE, comme le portent fautivement plusieurs pièces officielles insérées dans le *Moniteur* (PIERRE-AUGUSTE), né à Montpellier, le 20 avril 1757, d'une famille anoblie sous Louis XIV, servit d'abord en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Médoc, d'où le désir de faire la guerre l'engagea à sortir pour passer en Hollande avec la légion de Maillebois. Il y obtint le grade de capitaine de la compagnie colonelle, et, à la suppression de ce corps, il entra avec le même grade dans le bataillon des chasseurs des Alpes. Il s'attacha ensuite au marquis de Lambert, père du général de ce nom, et il remplit auprès de lui, au camp de St-Omer, et jusqu'en 1789, les fonctions d'aide de camp. A la première formation de la garde nationale parisienne, il devint aide-major général sous les ordres du généralissime Lafayette, et rendit, pendant trois ans, d'importants services à la capitale, par le zèle avec lequel il s'acquitta de ses fonctions. Promu au grade d'adjudant général colonel en 1792, lors de l'organisation des compagnies soldées, il obtint en même temps la croix de St-Louis et fut attaché à la division de Paris. C'est dans cet emploi, qui le mit quelquefois en rapport avec Louis XVI, qu'il reçut, le 16 juin 1792, sa nomination au ministère de la guerre, vacante par la retraite de Servan. On ignore par quels motifs, après avoir d'abord refusé cette place, Lajard finit par l'accepter dans des circonstances devenues de jour en jour plus difficiles; mais le zèle avec lequel il y combattit le parti révolutionnaire prouve du moins que l'influence de ces circonstances fut tout à fait étrangère au choix du monarque. Le 20 juin, quatre jours après son entrée en fonctions, au moment de l'invasion du château des Tuileries par la populace des faubourgs, il se trouvait seul auprès de Louis XVI, avec Laborde, valet de chambre du prince, Acloque, chef de division de la garde nationale, et deux fusiliers de la même garde. Voyant que le roi était perdu s'il pouvait être tourné par les assaillants, il eut l'heureuse idée de l'engager à se placer dans une embrasure de croisée, au-devant

de laquelle ces cinq personnes soutinrent les efforts des premiers groupes, et sauvèrent ainsi, pour ce jour-là du moins, le monarque et sa famille. Dans le court espace de deux mois que dura son ministère, au milieu des embarras d'une guerre naissante et d'une désorganisation complète, Lajard ne cessa de joindre ses efforts à ceux de ses collègues (1) qui s'efforçaient de résister au torrent révolutionnaire. Il parut plusieurs fois à l'assemblée, provoqua la levée de quarante-deux bataillons de volontaires nationaux, développa les avantages de la formation d'une légion batave, et conclut, pour l'achat de soixante mille fusils, avec Beaumarchais (*voy.* ce nom), le traité dont l'exécution motiva plus tard contre celui-ci un décret d'accusation. Lajard, bien que convaincu de l'avantage que tireraient les Jacobins de la démission simultanée de tous les ministres, à laquelle il voulut en vain s'opposer, se rendit le 10 juillet, avec ses collègues, à la séance de l'assemblée législative, où le ministre de la justice, Dejoli, portant la parole au nom de tous, déclara que, « vu l'anéantissement de la force « publique, l'avilissement des autorités consti- « tuées, et les attentats impunis et toujours crois- « sants de l'anarchie, qui paralysaient tous leurs « efforts pour le bien, ils avaient de concert, « dès la veille, donné leur démission au roi. » Cette annonce inattendue fut d'abord applaudie par les tribunes et par une faible partie des députés; mais les ministres s'étant retirés brusquement, leur sortie de la salle fut suivie d'un silence morne et prolongé, formant, avec la démarche extraordinaire qui le produisait, un trait caractéristique de l'état des choses à cette époque. Malgré cette démission collective, Lajard ne remit que le 6 août le portefeuille à d'Abancourt. Dans le courant de juillet, au sujet de la formation des états-majors généraux des armées du Nord et du Rhin, il avait écrit à Luckner et à Lafayette une lettre où ses ennemis puisèrent dans la suite des armes contre lui. Le 14 du même mois, jour où l'on craignait le renouvellement des attentats du 20 juin, le ministre de la guerre resta pendant toute la cérémonie de la fédération, avec ses collègues, auprès de la famille royale. Dans la journée du 10 août, il fut chargé, comme adjudant général de la division sous les ordres du général Boissieu, de défendre la porte royale du château des Tuileries; mais quand la détermination du roi eut rendu toute résistance impossible, Lajard eut ordre de former l'escorte qui protégea le trajet de ce prince et de sa famille jusqu'à la salle de l'assemblée. Proscrit bientôt après par la faction qui venait de renverser le trône, et décrété d'accusation, il passa en Angleterre, d'où, lors du procès de Louis XVI, il offrit à la convention de se rendre en France et de se soumettre à toute la responsabilité de ses actes administratifs, trait de dévouement dont cette assemblée ne tint aucun compte. Revenu dans son pays en 1800, Lajard fut rayé de la liste des émigrés, et il obtint son traitement de réforme d'adjudant général colonel, grade qu'il avait en 1792, à son entrée au ministère, offrant ainsi l'exemple, peut-être unique, d'un officier qui, devenu ministre, n'avait pas songé à se donner l'avancement dont il disposait pour les autres. En 1808, sur la présentation du collége électoral de la Seine, il fut nommé député au corps législatif, où il se trouvait encore en 1814. A cette époque il fit partie de la réunion des soixante-dix-sept députés qui, d'après l'invitation du gouvernement provisoire, votèrent la déchéance de Bonaparte et le rappel des Bourbons. Quelque temps après, il fut fait officier de la Légion d'honneur, et promu au grade de maréchal de camp. Dans la session de 1814 il vota avec la minorité, fut membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux contributions indirectes, et fit le 4 octobre un rapport particulier sur une ordonnance du roi du 6 juillet, qui, en rappelant l'édit de Louis XV, de 1751, concernant l'établissement de l'école militaire, semblait exiger, pour l'entrée aux nouvelles écoles réunies de St-Germain et de St-Cyr, l'ancienne preuve de plusieurs quartiers de noblesse. Après avoir fixé l'attention de la chambre sur cette proposition, qui lui avait été signalée par un pétitionnaire, et l'avoir rapprochée de celle qui établit, dans la charte, *l'admissibilité constitutionnelle de tout Français aux emplois civils et militaires*, le rapporteur s'exprima ainsi : « Con- « servateurs du dépôt sacré de la charte, il vous « appartient, messieurs, lorsqu'une déviation, in- « volontaire sans doute, y porte atteinte, d'inter- « venir et de chercher dans votre sagesse le « moyen le plus convenable de rétablir les véri- « tables principes. » Exclu, par la modicité de sa fortune, des dernières élections, Lajard, après quarante ans de services dans la carrière des armes et de l'administration, rentra dans le repos de la vie privée, avec la pension de retraite ministérielle qu'il avait obtenue en 1816. Il mourut à Montpellier dans le mois de juin 1836. — Lajard, de *l'Hérault* (Jean-Baptiste), parent du précédent, né comme lui à Montpellier, était beau-frère du ministre Chaptal. A l'occasion d'une fourniture de souliers pour l'armée des Alpes, il fut dénoncé, en 1792, par Boissy d'Anglas, Vitet et Alquier, commissaires conventionnels. Décrété d'accusation et arrêté, il fut renvoyé devant le tribunal criminel de Rhône-et-Loire, et enfin acquitté par un décret de la convention. Il se fit oublier dans les temps orageux, et sous l'influence de son beau-frère il fut nommé au corps législatif par le collége électoral de l'Hérault, dont on a toujours ajouté le nom au sien, pour le distinguer de l'ex-ministre, désigné sous celui de Lajard, *de la Seine*. Sorti du corps législatif par la

(1) Dejoli, Chambonas et Terrier de Montciel.

réélection de 1815, il devint directeur des contributions directes à Montpellier, et mourut dans cette ville quelques années plus tard. M—dj.

LAJARD (Jean-Baptiste-Félix), antiquaire et érudit français, né à Lyon le 30 mars 1783. Issu d'une famille distinguée et neveu du célèbre chimiste Chaptal, Lajard trouva, dès son enfance, des maîtres habiles et des appuis puissants. Il fit à Paris ses études d'une manière brillante, et, encouragé par son oncle, il se livra d'abord à la culture des sciences physiques. Le crédit de Chaptal le fit bientôt admettre dans la diplomatie, et il fut attaché, en 1809, en qualité de secrétaire, à l'ambassade du général Gardanne en Perse. Trois ans après, il passa en Saxe, avec le titre de secrétaire de légation et d'auditeur au conseil d'État. La campagne de 1812 le força de rentrer en France, et la vivacité de son caractère lui ayant créé quelques ennemis au ministère des relations extérieures, il prit le parti d'abandonner une carrière où l'avancement paraissait devoir lui être fermé. Aussi salua-t-il avec enthousiasme l'arrivée des Bourbons, et, en 1816, il obtint la place de percepteur des finances à Marseille. Pendant son séjour en Perse, Lajard avait pris le goût des antiquités; il avait réuni une collection (1) dont l'étude l'amena bientôt à s'occuper des doctrines religieuses de l'Orient. Encouragé par St-Martin et Abel Rémusat, avec lesquels il avait noué des relations d'amitié, il entreprit un grand travail sur le culte des Perses et des Assyriens. Dans la pensée de donner aux recherches de leur ami une direction plus assurée et plus fructueuse, les deux académiciens firent mettre au concours de l'Académie des inscriptions, en 1825, la question des origines du culte de Mithra. Lajard remporta facilement le prix, quoiqu'il eût rencontré, dans le célèbre orientaliste J. de Hammer, un dangereux concurrent. Mais malgré ce succès, il ne publia pas son travail; il le trouvait encore trop incomplet pour être digne de voir le jour; il se borna à faire paraître quelques observations sur le grand bas-relief mithriaque du musée du Louvre (Paris, 1828, in-4°). L'Académie des inscriptions, qui avait de nombreuses vacances à remplir, se montra moins difficile pour Lajard que celui-ci n'était pour lui-même, et par l'influence alors très-grande d'Abel Rémusat, il fut élu membre titulaire le 7 mars 1830, n'ayant encore presque rien imprimé. Toutefois, par son ardeur et ses travaux, Lajard se hâta de montrer à la savante compagnie qu'il était digne de son choix. Il présenta à l'Institut les fragments d'un mémoire *sur le système théologique des Assyriens*, qui a été inséré au tome 14 de la première série du *Journal asiatique;* il donna, dans le tome 16 du même recueil, une notice intéressante *sur l'emploi de la couronne dans la représentation de quelques divinités chaldéennes.* D'autres mémoires, qui étaient des extraits de son grand travail primitif, ou des applications des idées qu'il y avait développées à l'interprétation des monuments, parurent dans les *Annales de l'institut archéologique de Rome*, t. 5, 13, 15, 17, 18; *Nouvelles Annales*, t. 1 et 2. Enfin, en 1837, Lajard commença, sous le titre de *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident*, Paris, in-4°, une publication étendue, donnant le fruit de plus de quinze années d'études. Lajard eut le mérite d'entrevoir, un des premiers, les rapports qui lient les religions et les arts de la Grèce à ceux de l'Asie; mais, poussant au delà du vraisemblable des ressemblances qu'il avait saisies avec sagacité, il tomba dans des idées chimériques, auxquelles l'ignorance où il était des langues orientales laissait un libre cours. Son second ouvrage, les *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident*, qui a été achevé, quant à l'explication des planches, en 1847, et forme 3 volumes in-4° avec un atlas, intéressant par le grand nombre des faits qu'il contient, pèche par la critique. Les mémoires que Lajard a publiés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 14, 15 et 17, offrent, bien qu'à des degrés moins prononcés, les mêmes défauts. Ses *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal*, insérées dans le tome 20, forment certainement l'un des plus savants et des meilleurs dont il soit l'auteur. Nommé membre de la commission de l'histoire littéraire que rédige l'Institut, Lajard a pris part à la composition des tomes 20 et 21; il a donné dans le premier une *Notice sur Henri de Gand*, et dans le second, des *Notices sur Roger de Parme et Roger de Baron.* Lajard avait dès lors consacré toute sa vie à l'étude; il n'obtint pour récompense que des honneurs académiques, bien qu'il eût sollicité diverses fonctions. En 1830, il avait perdu la place de receveur particulier des finances à St-Denis, qu'il occupait depuis 1824. Plusieurs académies étrangères, notamment celle de Berlin, l'admirent dans leur sein. Après 1848, voyant sa santé affaiblie, Lajard alla chercher sous le ciel doux et pur de la Touraine le calme dont avaient besoin ses derniers travaux. C'est à Tours qu'il expira le 19 septembre 1858. — Lajard a été l'éditeur d'un ouvrage inédit d'Abel Rémusat, les *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales*, et de deux ouvrages de St-Martin, la *Traduction de l'Histoire d'Arménie de Jean Catholicos*, et l'*Histoire des Arsacides.* Ami dévoué et confrère obligeant, Lajard portait dans ses études tout l'enthousiasme de la jeunesse et toute la ferveur d'un néophyte. Il lui a manqué une connaissance plus solide de l'antiquité; son malheur a été d'entreprendre l'histoire des religions assyrienne et perse avant la découverte des monuments qui peuvent seuls nous en révéler le secret et les origines. A. M—y

(1) Cette collection a été plus tard vendue par M. Lajard au marquis de Fortia d'Urban.

LAJOLAIS (François), général français, né à Weissembourg en 1761, fils d'un lieutenant de roi, chevalier de St-Louis, entra lui-même dès l'enfance dans la carrière des armes, et parvint au grade de capitaine. Ayant embrassé la cause de la révolution, il n'émigra pas, et profita au contraire de l'émigration presque générale des officiers, en 1792, pour obtenir de l'avancement. Il devint alors colonel, et fut employé en 1793 et 1794 à l'armée de la Moselle et à celle du Rhin, sous les ordres de Pichegru, qui le prit en affection et lui communiqua ses projets les plus secrets. Les correspondances de ce général avec le prince de Condé ayant été livrées au directoire exécutif par suite de la négligence ou peut-être de la perfidie du général autrichien Klinglin, Lajolais se trouva gravement compromis, et il fut arrêté et subit, ainsi que Badonville (*voy.* ce nom), une longue détention qui ne se termina que dans le mois de janvier 1800, où il fut acquitté par un conseil de guerre à Strasbourg. Mais ce fut en vain qu'il demanda de l'emploi au gouvernement consulaire. N'ayant pu en obtenir, il chercha à se rapprocher de son ancien protecteur Pichegru, et passa secrètement en Angleterre, où l'on croit qu'il se réconcilia avec Moreau. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il revint à Paris au commencement de 1804, un peu avant George et Pichegru, et qu'il assista à plusieurs de leurs conférences avec Moreau. Bientôt arrêté par la police, il fut mis en jugement avec George Cadoudal et les autres conspirateurs, et le tribunal criminel le condamna à mort. Mais sa fille, alors âgée de quatorze ans, obtint sa grâce de Bonaparte par la chaleur et la persistance qu'elle mit à la demander. La peine ayant été commuée en quatre ans de détention, Lajolais fut transféré au château d'If, et il mourut dans cette prison huit mois après l'expiration des quatre ans, sans qu'il eût été question de le mettre en liberté. Ses biens avaient été confisqués et vendus par l'ordre de Bonaparte. Nous ignorons s'ils ont été rendus à ses héritiers à l'époque de la restauration. Quelques personnes, notamment Bourrienne, ayant alors prétendu que Lajolais n'avait été dans cette conspiration que l'agent du ministre de la police Fouché, sa veuve réclama sur ce point avec beaucoup de chaleur, et elle a fourni à Bourrienne, qui s'est rétracté dans le neuvième volume de ses *Mémoires*, la preuve que la conduite de Lajolais dans toute cette affaire avait été aussi franche que loyale. M—d j.

LAJONCHÈRE (Étienne Lécuyer de) (1), ingénieur, naquit en 1690, à Montpensier, en Auvergne, de parents peu favorisés de la fortune. Il se destina de bonne heure à la marine, et, à l'âge de dix-huit ans, il avait déjà été employé dans différentes croisières sur les côtes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique. Se trouvant, en 1708, enfermé dans la ville de Lille assiégée par le prince Eugène, il suivit avec beaucoup d'attention les opérations du siége, et se persuada qu'il avait acquis assez d'expérience pour être ingénieur, titre qu'il prit dès lors à la tête de ses ouvrages. Il avait été plusieurs fois question de rendre navigable la petite rivière d'Ouche, qui baigne les murs de Dijon et se jette, quelques lieues au-dessous, dans la Saône; mais ce projet était toujours resté sans exécution. Lajonchère, qui s'était déjà occupé d'hydraulique, espéra fixer sur lui l'attention en reproduisant ce projet avec de nouveaux développements; en conséquence, il publia, en 1718, une brochure dans laquelle il proposa d'établir en Bourgogne un canal pour la jonction des deux mers, en faisant communiquer la Saône et l'Yonne au moyen de trois petites rivières, l'Ouche, la Brenne et l'Armançon. Il appuya son plan de pièces justificatives et de calculs, et l'adressa aux états de Bourgogne. Des commissaires furent nommés pour l'examiner; mais Lajonchère, poursuivi par des créanciers impitoyables, ne put pas attendre le résultat de leur travail : il se sauva en Hollande, où il rédigea quelque temps une gazette qui n'eut aucun succès. De là il passa en Angleterre, où il était au commencement de l'année 1728. Ce fut à Londres qu'il apprit que son projet de canal avait été écarté par celui d'Abeille, qui n'avait cependant travaillé que d'après ses idées. Il revint aussitôt à Paris, et il y publia un factum contre les états de Bourgogne (1728, in-8°), suivi d'une requête au roi, dans laquelle il expose qu'il a dépensé cent cinquante mille francs pour la levée de ses plans, et en demande le remboursement. Le factum fut supprimé comme injurieux, malgré ses réclamations. Il se borna alors à présenter une requête aux états pour obtenir une gratification; mais elle lui fut refusée par le motif qu'il avait travaillé sans ordre. (On peut consulter sur cette affaire la *Navigation de Bourgogne, ou Mémoires sur le canal*, etc., tome 1er.) Lajonchère repassa en Angleterre, où il mourut dans l'obscurité vers 1740. C'était un homme d'une grande activité, mais d'une imagination singulière, comme on pourra en juger par l'examen de quelques-uns de ses ouvrages. On se contentera de citer : 1° *Nouvelle Méthode de fortifier les grandes villes*, Paris, 1718, in-12. C'est le fruit des réflexions qu'il avait faites pendant le siége de Lille. 2° *Projet d'un canal de Bourgogne pour la communication des deux mers*, ibid., 1718, in-12. Il a publié sur cet objet un grand nombre d'autres pièces, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque historique de France*, t. 1er. 3° *Principes d'hydraulique et de mécanique, suivis d'une Dissertation sur les nouvelles pompes de la Samaritaine*, Paris, 1719, in-12; 4° *Système d'un nouveau gouvernement en France*, Amsterdam, 1720, 4 vol. in-12. Ce titre pompeux cache un plan de finances des plus singuliers qu'on puisse

(1) Dans les tables de la *Bibliothèque historique de France*, Lajonchère a deux articles, l'un sous le nom d'*Etienne*, et l'autre sous celui de *Louis*.

imaginer : l'auteur propose de supprimer toutes les charges de judicature, d'abolir tous les droits du fisc, et de les remplacer par un impôt unique, levé par une compagnie de commerce. Il se flatte, au moyen de cet impôt, de rembourser toutes les dettes de l'État, et de mettre le roi à même d'assigner vingt-cinq millions de rente à chaque prince du sang, un million cinq cent mille francs aux ducs, maréchaux, ministres et secrétaires d'État, cent mille écus aux archevêques, évêques et abbés; et, malgré cela, le peuple devait être trois fois plus riche. Personne ne se laissa séduire par ses brillantes promesses; l'auteur et son système furent tournés en ridicule, en même temps qu'on adoptait avec empressement les idées d'un autre rêveur, le trop fameux Law (*voy.* ce nom). 5° *Traité où l'on démontre l'immobilité de la terre et sa situation fixe au centre de l'univers*, in-8°; traduit en anglais par Morgan, Londres, 1729, in-8°; 6° *Découverte des longitudes estimées généralement impossibles à trouver*, suivies de tables, 1734, in-8°. Réal en cite une édition de Rennes, 1737, in-4°, qui a été inconnue à Lalande. Dans cette ouvrage, dédié au parlement d'Angleterre, il propose d'observer la différence des passages au méridien de la lune et d'une étoile, par le moyen de deux fils à plomb, et de les comparer avec les tables (*voy.* la *Bibliographie astronomique*, p. 398, et les *Mémoires de Trévoux*, juillet et novembre 1737). W—s.

LAKANAL (Joseph), homme politique et membre de l'Institut (académie des sciences morales et politiques). « Les savants, » écrivait Laplace, « après les jours lamentables de 1793 et 1794, « sauront transmettre à la postérité les noms « de ceux qui, dans la crise qu'ils viennent « d'éprouver, ont constamment lutté contre la « barbarie, et celui de Lakanal sera l'un des plus « distingués. » Ce témoignage, rendu il y a plus de soixante ans par un aussi illustre interprète des sciences reconnaissantes, restera comme la plus belle récompense que puissent obtenir les services de Lakanal à cette époque. Quoique fort longue sous le rapport des années, sa vie est très-courte pour l'histoire. Il n'a paru que peu de temps sur la scène politique, au milieu du plus terrible bouleversement social; il n'a pas fait de découvertes et n'a pas laissé de livres, mais il a rendu aux sciences et à l'esprit humain des services considérables. Lakanal fut le second fondateur du Muséum d'histoire naturelle, le créateur de l'École normale, du Bureau des longitudes et de l'École des langues orientales, l'organisateur de l'Institut, le bienfaiteur et le sauveur des savants et des gens de lettres. Il fut encore l'auteur de la loi sur la propriété littéraire, de l'établissement de la télégraphie, et de diverses institutions dont on recueille aujourd'hui le fruit. Enfin il eut l'honneur d'ouvrir les écoles centrales et de rouvrir les écoles primaires. Ces souvenirs resteront pour lui un titre d'honneur, et viendront, au besoin, atténuer le blâme que pourraient lui mériter des opinions parfois violentes, ou certaines erreurs de sa carrière politique. Pour apprécier justement Lakanal, il faut se reporter à l'époque orageuse où ont vécu et agi ces hommes austères, énergiques, ardents, qui firent de la Convention nationale la plus grande, mais aussi la plus terrible de nos assemblées. — Joseph Lakanal naquit le 14 juillet 1762, à Serres, village situé au centre du département de l'Ariége. Sa famille appartenait à la bourgeoisie; un de ses oncles était engagé dans les ordres, et devint, vers le commencement de la Révolution, évêque constitutionnel de Pamiers. Le jeune Joseph entra de bonne heure dans un collége d'oratoriens. Ses études terminées à dix-huit ans, la congrégation, qui désirait s'attacher un jeune homme d'une aussi grande espérance, lui confia, à Lectoure, une chaire de grammaire, et bientôt, à Moissac, à Gimont, à Castelnaudary, des chaires d'un ordre plus élevé. En même temps, Lakanal, par les conseils de son oncle, se préparait à recevoir les ordres, et, lorsque le moment en fut venu, il entra au séminaire de St-Magloire. Comme en Daunou, qui fut alors son condisciple, on entrevit en lui un membre distingué du clergé, et les deux futurs conventionnels virent s'abréger toutes les épreuves qui les séparaient de la prêtrise. Mais on ne se hâta pas tellement, que Lakanal n'eût le temps de s'interroger de nouveau sur les vraies dispositions de son esprit et de son cœur, et le résultat de ses hésitations fut l'ajournement indéfini de son ordination. En pareil cas, un ajournement n'est guère que la transition à une résolution négative : Lakanal, en effet, n'a jamais été prêtre; et si quelques biographes nous le représentent exerçant, en 1791, de hautes fonctions ecclésiastiques, ils se trompent, sans doute pour l'avoir confondu avec son oncle. Pour lui, à peine sorti du séminaire, il était rentré dans les colléges de l'Oratoire. Ses supérieurs le nommèrent successivement régent de rhétorique à Périgueux et à Bourges, où il fit en même temps partie de la Faculté des arts : il avait été reçu docteur à Angers. Un seul degré lui restait maintenant à franchir : en 1785 il passa à Moulins en qualité de professeur de philosophie. — A cette époque, et plus tard encore, Lakanal, de mœurs et de goûts simples, ami de l'étude, n'étendait pas ses désirs au delà de ses modestes devoirs; son avenir ne lui apparaissait encore que comme la paisible continuation de son présent. Le grand mouvement qui, en 1789, agitait la France, semblait, pour lui, s'arrêter aux portes du cloître; et le pays tout entier s'élançait avec passion vers un avenir inconnu, que Lakanal ne vivait encore que pour la culture des lettres et le commerce de l'antiquité. Mais les portes du cloître ne pouvaient être si bien closes, que le serment du Jeu de paume et la prise de la Bastille n'y eussent enfin un écho; et bientôt Lakanal se dé-

couvrit lui-même et se révéla à ses concitoyens. Et lorsque, en 1792, au lendemain de la chute du trône, la nation confia ses destinées à une assemblée nouvelle, le jeune professeur y fut appelé par les suffrages des électeurs de l'Ariége. Lakanal avait alors trente ans, et de la France entière il ne connaissait que le séminaire de St-Magloire et les colléges des oratoriens. Nulle expérience des choses du monde, mais aussi nuls de ses préjugés : c'était un homme nouveau pour une situation nouvelle. Heureusement aussi, c'était un grand cœur pour une grande œuvre. Comme on le verra bientôt, Lakanal n'était pas né seulement pour faire admirer à ses élèves les vertus antiques : il devait les faire revivre en lui. Quand la Convention s'ouvrit, sur ses bancs, près des brillants orateurs de l'assemblée législative, vinrent s'asseoir et les penseurs de l'Assemblée constituante, sortant, après une année, de la retraite qu'eux-mêmes s'étaient imposée, et les hommes d'action, nouveaux venus de la révolution, que le 10 août avait fait surgir du sein du peuple. Entre tous ces personnages si différents d'origine et de tendances, il n'y avait pour les unir qu'un patriotisme, égal peut-être chez tous, mais dont les aspirations étaient diverses; il y avait pour les diviser d'ardentes, de tumultueuses passions qu'allaient exalter encore les dangers de la patrie. Dès le premier jour, l'avenir de l'assemblée se résumait déjà dans la promesse de glorieux, d'héroïques triomphes, mais aussi dans la menace de luttes violentes, d'affreux déchirements et de calamités inouïes (1). — Quand Lakanal se vit, lui, obscur et inexpérimenté, en présence de tels hommes et à la veille de tels événements, il se demanda ce qu'il pourrait faire, ce qu'il ferait pour son pays. Pour le modeste Oratorien, le moindre rôle suffirait, pourvu qu'il y fût utile. A d'autres donc les succès de la tribune, les hautes influences politiques; à d'autres, l'éclat du pouvoir. Pour lui, il ne savait ou croyait ne savoir qu'une chose : enseigner; il résolut de s'occuper des écoles. Lakanal exprima donc le désir de faire partie du Comité d'instruction publique, et il y devint presque aussitôt le collègue de Sieyès, de son compagnon d'études théologiques Daunou, de Grégoire, presque aussi dévoué que Lakanal lui-même aux sciences et aux lettres; de Chénier, de David, de Fourcroy, de Boissy d'Anglas, des évêques de Nancy et de Beauvais, et de plusieurs anciens membres des corps enseignants, les uns principaux de colléges, les autres recteurs d'universités. Entre tous ces noms, les uns dès lors historiques, d'autres destinés à le devenir, et la plupart honorablement connus à divers titres, celui de Lakanal était peut-être le plus obscur de tous. L'Oratorien s'attendait à rester perdu dans la foule, et ce serait, pensait-il, rester à sa place. Mais, en ces temps, on jugeait vite les hommes. Peu de semaines s'étaient écoulées que Lakanal passait, selon l'expression de Grégoire, pour la *cheville ouvrière* du comité, et que ses collègues lui déféraient la présidence par un vote presque unanime. Et depuis, pendant toute la durée de la Convention, Lakanal se vit, presque sans interruption, réélu, chaque mois, membre du Comité d'instruction publique par l'Assemblée, et président par le Comité. Il avait donc maintenant le pouvoir comme la volonté, ce sont ses propres paroles que nous reproduisons, « de servir son « pays en défendant la cause des lettres...; de « sauver les sciences et ceux qui les honoraient « par leurs travaux...; de combattre le vanda- « lisme en provoquant l'établissement des insti- « tutions consacrées à l'instruction publique. « Voilà, ajoute-t-il, mon point de départ irré- « vocablement arrêté; *voilà la mission toute spé- « ciale que je m'étais assignée.* » Et jamais mission ne fut plus complétement, plus heureusement remplie. Tout ce qu'il s'était promis à lui-même, Lakanal l'accomplit. Placé entre le Comité des finances, qui ne connaît qu'un besoin, l'économie, et la foule de ceux qui ne voient dans les sciences, les lettres et les arts, qu'une inutile aristocratie de l'esprit, Lakanal semble devoir toujours échouer, et presque toujours il réussit. C'est une lutte où, durant trois années, la victoire, souvent emportée de vive force, parfois aussi adroitement obtenue, reste à la bonne cause. — Une fois cependant il n'en fut pas ainsi. Lorsque vint la question des académies, Lakanal voulait la conservation de ces grandes compagnies qui, pour avoir été fondées par des rois, n'eussent pas moins honoré la République, et qui déjà venaient de la servir. En mai 1793, il réussissait même à faire rendre en faveur de l'Académie des sciences un décret qui, sauvegardant pour le présent ses intérêts financiers, semblait par cela même garantir son existence dans l'avenir (1). Mais la Convention ne tint pas l'enga-

(1) Dans la belle notice qu'il a lue à la séance publique annuelle de l'Institut, le 2 mai 1857, M. Mignet dit : « Lakanal par- « tageait les idées les plus extrêmes du temps. Il croyait la France, « malgré son étendue et ses traditions, capable de se gouverner « avec la liberté la plus absolue dans l'égalité la plus nouvelle; et « il vota l'établissement de la république. Il regardait l'autorité « monarchique comme une inconséquence aux yeux de la raison, « et comme un attentat envers le peuple; et il en vota l'abolition. « Le malheureux Louis XVI lui parut coupable parce qu'il « avait été roi, et traître envers la révolution pour en avoir « réprouvé quelques entreprises ou pour l'avoir sourdement me- « nacée, bien qu'il l'eût si faiblement combattue; et il vota sa « mort. Vote à jamais déplorable, qui frappa du même coup la « liberté avec la monarchie, et la justice avec le monarque; « vote ingrat envers cette grande race des conquérants natio- « naux et des organisateurs populaires de la France, qui, après « lui avoir donné l'unité territoriale la plus forte, la législation « civile la plus perfectionnée, lui reconnaissaient les droits po- « litiques les plus étendus; vote cruel et inhabile, qui, par « le meurtre royal, devait conduire à tant d'autres meurtres, « et livrer la révolution ensanglantée à l'anarchie et au despo- « tisme. »

(1) Nous ne pouvons, faute d'espace, citer la lettre tout entière, par laquelle le secrétaire de l'Académie des sciences remerciait Lakanal, au nom de cette illustre compagnie, du décret de mai 1793. Nous nous bornerons à en transcrire quelques lignes : « Citoyen législateur, l'Académie des sciences a reçu, « avec le plus vif intérêt, la lettre que vous aviez écrite pour « lui annoncer le décret rendu par la convention nationale... « Vous avez acquis des droits à la reconnaissance des véritables « savants. L'Académie en particulier connaît tout le prix de ce « que vous avez bien voulu faire pour elle, et j'ose vous assurer « qu'elle n'en perdra jamais le souvenir. »

gement implicite que Lakanal avait essayé de lui faire contracter; et toutes les académies, coupables du double crime d'une royale origine et d'habitudes aristocratiques, furent abolies au nom de l'égalité. Nous les verrons bientôt, sur l'initiative de Daunou et par les efforts de Lakanal, renaître dans l'Institut, plus brillantes et plus respectées que jamais. — Après ce revers, suivons Lakanal dans ses bienfaisants succès (1). Le peuple, vainqueur de Louis XVI au 10 août, le poursuivait encore dans ce qui lui avait appartenu : il voulait extirper du sol de la France jusqu'aux souvenirs de la monarchie, et à ce titre, les monuments, les objets d'art, ornements des demeures royales, tombaient de toute part sous des mains égarées. Lakanal, indigné surtout des dévastations commises sous les yeux mêmes de la Convention dans le jardin des Tuileries, les dénonce énergiquement, et les fait réprimer par un premier décret. Quelques semaines après, le 4 juin 1793, il demande de nouveau la parole : « Les monuments nationaux, « s'écrie-t-il, reçoivent tous les jours les outrages « du vandalisme. Des chefs-d'œuvre sans prix « sont brisés ou mutilés. Les arts pleurent ces « pertes irréparables. Il est temps que la Con- « vention arrête ces farouches excès.... C'est au « nom de la cité entière que je vous demande de « protéger les arts. » Et Lakanal propose et obtient que le décret précédemment voté soit étendu à la République entière. — Ce décret conservateur est suivi, à six jours de distance, d'un autre plus important encore : après les intérêts des arts, ceux des sciences. De création royale comme les académies, et même plus royal qu'elles, car il formait, depuis plus d'un siècle et demi, une annexe de la Maison du roi, le Jardin des Plantes eût sans nul doute subi le même sort. Mais Lakanal prévint le coup. Et par cet exemple, qui nous est mieux connu que tout autre, que l'on juge Lakanal. Il apprend un matin que des *vandales*, expression dont lui-même s'est servi, vont attaquer devant la Convention l'établissement ex-royal. Le même jour, à trois heures, il est chez Daubenton (2), appelle au conseil Thouin et Desfontaines, et reçoit d'eux, avec de précieuses notes, un mémoire rédigé en 1790 pour l'Assemblée constituante. Le lendemain, 10 juin 1793, il est à la tribune, et les *vandales*, rendus muets par la surprise, l'entendent lire un rapport écrit durant la nuit, et présenter un vaste projet aussitôt converti en loi : le Jardin royal des plantes était érigé en Muséum national d'histoire naturelle. Ainsi fut sauvé en vingt-quatre heures, et sauvé par une mesure qui, en le transformant, l'agrandissait, un établissement qui, sous sa forme actuelle, admiré et partiellement imité par toutes les nations civilisées, reste dans son harmonique ensemble unique encore en Europe (1). — Le 19 et le 25 juillet sont encore dans la vie de Lakanal deux dates mémorables : l'une rappelle la loi relative à la propriété littéraire et artistique; l'autre, l'établissement du télégraphe. La loi du 19 juillet n'est pas, au même titre que les précédentes, son œuvre personnelle. Les principaux membres du Comité d'instruction publique y concoururent; mais le rapport est assurément son ouvrage : son style et sa pensée y sont également reconnaissables : « Comment croire, dit-il, qu'une « aussi grande révolution que la nôtre ait été né- « cessaire pour nous ramener, sur ce point comme « sur tant d'autres, aux simples éléments de la « justice la plus commune?... Des pirates litté- « raires s'emparent des productions du génie, et « l'auteur ne marche à l'immortalité qu'à travers « les horreurs de la misère. » Et rappelant ici Corneille dépouillé pendant sa vie du fruit de ses propres créations, ses fils morts dans la pauvreté, il appuie et pour ainsi dire consacre par ce grand souvenir le décret qu'il propose et que l'assemblée s'empresse d'adopter. — La Convention nationale eût-elle eu sans Lakanal l'honneur de doter le pays du télégraphe? Nous n'hésitons pas à répondre : non. Chappe présente, en 1792, son ingénieuse machine à l'Assemblée législative : on n'y donne nulle attention. Il la soumet, en 1793, à la Convention, et celle-ci, « plus zélée, dit Laka- « nal, pour tout ce qui intéresse la gloire des « sciences et des arts, » nomme une commission. Mais Chappe en est-il beaucoup plus près du succès! Sa correspondance de cette époque, heureusement conservée par Lakanal, nous le montre découragé par le mauvais vouloir des uns, l'indifférence des autres, traité de rêveur, « rebuté « de toutes parts, réduit, » lui-même le dit, « à « désespérer entièrement du succès,... à aban- « donner son projet; » et pourtant, s'écrie-t-il, « je n'en persiste pas moins dans ma ferme per- « suasion. » Mais Lakanal intervient. Assez sagace pour deviner l'importance future de l'invention de Chappe, assez persévérant pour ne s'arrêter devant aucun obstacle, il se met à l'œuvre, étudie tous les éléments de la question, expérimente en petit avec Chappe, en grand avec Daunou et Ar-

(1) Revers et succès, nous ne nous occupons que des grandes mesures d'intérêt général pour les sciences, les lettres et les arts. Suivre dans le détail les services d'un homme qui eut de fait, durant trois ans, la direction et la haute administration de l'instruction publique, serait ici de toute impossibilité.

(2) Geoffroy Saint-Hilaire, *Études progressives*, Discours prélim., p. 10.

(1) « Vous êtes le nouveau fondateur de notre établissement, » écrivait à Lakanal l'illustre Desfontaines, premier secrétaire de l'administration du Muséum, « et nous ne perdrons jamais de vue « les services importants que vous lui avez rendus. » Et trente ans après, Lakanal put, en effet, se convaincre qu'on n'avait point oublié au Muséum celui qui avait été en 1793 le sauveur et le second fondateur, en 1794 et 1795 le constant et zélé protecteur de l'établissement. Quand Déleuze, en 1823, rédigea son *Histoire du Museum*, les professeurs y firent insérer une relation détaillée des faits que nous venons de rappeler, et un exemplaire fut envoyé à Lakanal, alors réfugié en Amérique, avec cette dédicace, *datée du 10 juin 1823*, et signée de tous les professeurs : « *A M. Lakanal, pour le remercier du décret du* « *10 juin 1793.* » Lakanal fut vivement touché de cet hommage, presque le seul qui ait été le consoler dans l'exil.

bogast, cherche et trouve le moyen de réduire les dépenses de premier établissement, convainc, une fois convaincu, et le Comité et la Convention, fait décerner une récompense nationale à l'inventeur, obtient des fonds pour une première ligne, et imprime à l'exécution des travaux une incroyable activité. Son rapport est du 25 juillet; un mois après on pouvait communiquer de Paris à la frontière du Nord; et le 1er septembre, patriotique inauguration d'un art tout français, Carnot lisait à la tribune une dépêche ainsi conçue : « Citoyens, « Condé est restitué à la république : *la reddition « a eu lieu ce matin à six heures !* » — La loi sur la télégraphie est la dernière mesure importante que l'on ait due à Lakanal en 1793. Deux décrets sur l'organisation générale de l'instruction publique, rendus le 15 et le 19 septembre, tous deux pleins de vues hardies et fécondes, mais tous deux inexécutés, et peut-être inexécutables, avaient été en partie préparés par Lakanal; mais il n'en fut ni le rédacteur, ni le rapporteur. La convention lui avait confié une importante mission qui, durant plusieurs mois, le tint éloigné de Paris (1). — En juillet 1794, nous le retrouvons à la tribune. S'inspirant des grandes vues développées par Condorcet devant l'Assemblée législative, il propose et défend avec chaleur un vaste projet de loi sur l'instruction primaire. Mais, cette fois, il a pour adversaire Robespierre lui-même. Le 1er juillet, dans ce même mois qui allait voir sa chute et son supplice, Robespierre, et c'est presque sa dernière victoire, fait rejeter le projet de loi. « Il avait ses « vues, » s'écrie Lakanal vivement irrité d'un échec si dommageable au pays, « pour faire repousser « nos idées régénératrices!... Ils avaient leurs « motifs pour vouloir tout couvrir de ténèbres, « ces tyrans prêts à traiter de criminels ceux qui « auraient parlé d'instruction et de lumières! » — Aussitôt après le 9 thermidor, dès que « la tempête, dit Lakanal, a cessé de soulever les flots, » il se met à l'œuvre, ou plutôt il redouble d'activité. En huit mois, d'octobre 1794 à juin 1795, il prépare, présente et fait voter cinq décrets qui restent pour sa mémoire et pour la Convention autant de titres d'honneur. Les lois du 29 octobre 1794, du 2 avril et du 24 juin 1795, dates que l'histoire doit enregistrer, fondent trois grandes institutions, l'École normale, l'École des langues orientales, le Bureau des longitudes; celles du 17 novembre 1794 et du 25 février 1795 organisent les écoles primaires et les écoles centrales. C'est l'édifice tout entier de l'instruction publique qui vient d'être reconstruit. C'est Lakanal, la reconnaissance des contemporains a pris soin de le proclamer (2), qui prit, au Comité d'instruction publique, l'initiative de la création du Bureau des longitudes. Présenté au nom des intérêts de la marine et de la science, le projet que Lakanal avait élaboré, d'accord avec Laplace et Lalande, trouva dans Grégoire un ferme et heureux défenseur, et fut accueilli avec faveur par la Convention. Deux géomètres, Lagrange et Laplace; quatre astronomes, Lalande, Cassini, Méchain, Delambre; deux navigateurs, Borda et Bougainville, composèrent ce premier Bureau des longitudes, dont l'illustration a pu et pourra être égalée, jamais surpassée. — Nous trouvons encore dans Lakanal le principal fondateur et l'organisateur de cette grande École normale, instituée (vue alors si nouvelle) pour « enseigner non les « sciences, mais l'art de les enseigner; » cette grande école dont Garat disait : « Il faut qu'elle « soit la première du monde! » et qui le fut; où Lagrange, Laplace, Monge, Berthollet, Haüy, Daubenton, Bernardin de Saint-Pierre eurent pour auditeurs Fourier, Lacépède, et tant d'autres devenus nos maîtres illustres : réunion sans exemple de professeurs admirés et de disciples déjà renommés. — Est-ce parce que la création des autres écoles jeta moins d'éclat? Les documents nous manquent ici pour déterminer ce qui, dans l'œuvre collective du Comité, fut l'œuvre propre de Lakanal. Un seul point excepté, l'organisation de dix-neuf écoles centrales due à l'activité toute personnelle de Lakanal, ses travaux et ceux de ses collègues se sont dès longtemps confondus dans un effort commun vers le bien public, et les témoins ne sont plus qui pouvaient dispenser à chacun sa part de dévouement et d'honneur. — Nous avons dit que Lakanal avait accepté une mission. Il fut envoyé avec des pouvoirs illimités dans le Lot, le Lot-et-Garonne, la Gironde, la Dordogne. On sait comment la dictature fut en général exercée par des hommes, les uns faibles de caractère et s'exaltant par la peur, les autres fanatiques et absolus et s'exaltant par la passion. Au moment du départ de Lakanal, le principal chef de la Montagne lui donna sur la conduite à tenir dans cette partie, naguère si agitée, de la République, un conseil aussi violent que laconique, et dans le style de l'époque. *Tape dur!* lui dit-il comme résumé. Lakanal eut le courage et le bonheur de ne pas suivre ce conseil. Il sut être utile et rester humain. Il établit à Bergerac une manufacture d'armes où se fabriquèrent vingt mille fusils; il réunit près de la ville un dépôt de quatre mille chevaux, et, ainsi qu'il le dit lui-même dans son rapport, *il n'ordonna point d'arrestation.* « Et « voilà ce qu'il osait dire », écrivait en 1795 l'honorable Baudin des Ardennes; « voilà ce dont je « l'ai entendu se vanter dans un temps où il y « avait du danger à le faire. » S'il prononça quelquefois des paroles regrettables, il ne commit jamais d'actes cruels; il en fit plusieurs de généreux. Étant en tournée dans les départements du sud-ouest, il avait découvert la retraite où se ca-

(1) *Voy.* plus bas.

(2) Voy. la *Connaissance des temps pour l'an* 4, publiée par ordre du Bureau des longitudes, p. 201. Quand cet ouvrage eut paru, Lalande écrivit à Lakanal : « J'ai bien à cœur de « vous présenter la *Connaissance des temps* au nom du Bureau « des longitudes, qui vous reconnaît pour son créateur, et qui « veut vous rendre hommage en cette qualité. »

chait un prêtre insermenté, son ancien camarade d'études à l'Oratoire. Le représentant du peuple devait le faire arrêter; ce fut lui-même qui le sauva. Il le conduisit la nuit jusqu'à la frontière (1). Une telle action s'appelait alors un crime capital! A la même époque, le Comité de salut public recevait de Périgueux une dénonciation contre Lakanal. Elle fut examinée, reconnue fausse, et renvoyée à Lakanal lui-même. La lettre suivante fut sa vengeance : « *Au citoyen L... père.* J'avais reçu la « mission expresse de te faire arrêter, parce que tu « avais signé une pétition calomnieuse contre moi. « Mais lorsque Lakanal est juge dans sa cause, « ses ennemis sont assurés de leur triomphe : il « ne sait venger que les injures de la patrie. Je « t'obligerai lorsque je le pourrai. C'est ainsi que « les représentants du peuple repoussent les ou- « trages. Tu as cinq enfants devant l'ennemi : « c'est une belle offrande à la liberté. Je te dé- « charge de la taxe révolutionnaire. LAKANAL. » — Voilà ce que fut Lakanal en mission! Le voici à son retour. Après le 9 thermidor, on trouve dans les papiers de Couthon une dédicace très-compromettante de l'abbé Sicard. Lakanal le sait à peine qu'il court au nouveau Comité de salut public : il tâchera que l'affaire soit étouffée. On l'introduit dans le bureau de son collègue : celui-ci est absent. Lakanal n'hésite pas un instant; la page fatale est arrachée, et quand revient le conventionnel : « Vous n'avez plus rien contre Sicard, « lui dit Lakanal. Il n'y a plus de coupable que « moi. » Le conventionnel s'emporte d'abord : c'est un abus de confiance que le comité punira! Mais sa colère dure peu : il prend la main de Lakanal et lui dit : *Vous êtes toujours le même.* Heureux celui qui, à une telle époque, méritait qu'on lui dît une telle parole! —Tel fut Lakanal à la Convention. Il eut l'exaltation des hommes de son temps, et parfois leur langage dur et acerbe. Mais la source même où se passionne sa parole est celle où il puise ses généreuses inspirations. Et quand finit la dictature conventionnelle, il a le droit de dire : « J'ai souvent fait le bien; j'ai « quelquefois empêché de faire le mal. » — Lorsque la Convention se retira, Lakanal, envoyé au conseil des Cinq-Cents par l'Ariége et quatre autres départements, y siégea jusqu'au 20 mai 1797. Il y continua son rôle d'ami, de défenseur des sciences et des lettres. Bien que toujours ardent républicain, l'homme politique ne se montra qu'une seule fois. Il resta fidèle à la mission qu'il s'était donnée. Son titre principal fut, à cette époque, l'organisation de l'Institut. Talleyrand, sous l'Assemblée constituante, et surtout Condorcet, sous la Législative, dans son immortel *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique*, avaient proposé la création d'un grand corps scientifique et littéraire, clef de voûte de toutes nos institutions intellectuelles. Daunou, en 1794, avait fait inscrire cette féconde pensée dans la Constitution elle-même, et il en avait, de plus, fait décider la réalisation immédiate par le mémorable décret du 25 octobre 1795. Il restait à organiser l'Institut, et ce fut l'œuvre de Lakanal. Préparée par lui dans les derniers temps de la Convention, elle fut achevée au commencement du Directoire. Ce point historique a été contesté, mais il est mis hors de doute par des documents authentiques, comme nous l'avons ailleurs fait voir, et comme l'a aussi reconnu M. Mignet dans l'*Éloge de Lakanal*, qu'il a récemment prononcé dans une séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques. « A « trois membres de notre compagnie, dit-il, revient « le principal honneur de cet incomparable établis- « sement où l'esprit humain, représenté tout à « la fois dans l'unité de sa nature et dans la va- « riété de son action, reçut de la loi et eut dans « l'État la mission de recueillir toutes les décou- « vertes et de perfectionner à la fois les arts et les « sciences. Ces trois membres sont M. de Talley- « rand, qui le proposa dès l'Assemblée consti- « tuante; M. Daunou, qui le fit décréter par la « Convention; M. Lakanal, qui l'organisa sous le « Directoire. Depuis 1793, ce dernier n'avait pas « cessé de travailler à la formation de cette as- « semblée représentative de la science, de la pen- « sée, de l'imagination et de la parole humaines. « C'est le témoignage que lui rendit solennelle- « ment Lalande le jour même de l'inauguration « de l'Institut, comme *interprète*, disait-il, *de la « reconnaissance des savants*. M. Lakanal eut de « plus l'honneur de désigner les quarante-huit « premiers membres qui durent élire tous les au- « tres. La fécondité intellectuelle de la France « était encore si grande qu'il put proposer des « noms accueillis avec enthousiasme et admirés « du monde entier. En tête de son éclatante liste « apparaissaient Lagrange, Laplace, Monge, « Haüy, Fourcroy, Darcet, Jussieu, Daubenton, « Lacépède, Adanson, Sieyès, Bernardin de « Saint-Pierre, Daunou, Garat, Delile, Lebrun, « Houdon, Grétry, etc., qui s'adjoignirent bien- « tôt Cuvier, Berthollet, Cabanis, Chénier, Si- « card, David, Laharpe, et nommèrent à son « tour Lakanal, chargé, avec Sieyès, d'être le lé- « gislateur réglementaire de l'Institut. M. Laka- « nal ne fut point élu pour ses livres, mais pour « ses actes. Il est vrai que ses actes avaient été ou « de notables services rendus à l'esprit humain, ou « d'utiles pensées transformées en institutions. » — Après avoir accompli tant d'honorables travaux, Lakanal crut sa mission terminée. « Mon « unique ambition, dit-il, fut toujours de servir « mon pays en défendant la cause des lettres. » Le pays était victorieux de l'Europe; il résolut d'abandonner la vie publique. Élu en 1798 membre du Corps législatif par le département de

(1) Notes recueillies par nous en 1838. Nous lisons dans les mêmes notes ces paroles de Lakanal, textuellement reproduites : « Je n'ai jamais eu sur mes mains une goutte de sang, ni de- « dans une obole mal acquise. »

Seine-et-Oise, il refusa le mandat. Mais quand on procéda à une nouvelle élection, ce fut encore son nom qui sortit de l'urne. Une si honorable persistance ne le fléchit pas; il refusa de nouveau par ces mémorables paroles : « Lorsque les armées ennemies étaient aux portes de la capitale, « j'ai accepté les fonctions périlleuses de représentant du peuple; aujourd'hui que les Alpes, « les Pyrénées s'aplanissent sous la marche triomphante des armées françaises, je me retire à « l'écart avec mes livres et quelques amis, les « seuls biens dont mon cœur soit avide. » Cette fois les électeurs n'insistèrent plus, et Lakanal put revenir à ses amis et à ses livres. — Mais ce ne fut que pour quelques mois. Le drapeau français venait d'être porté jusque sur le Rhin moyen, et quatre départements nouveaux avaient été ajoutés à la République. Lakanal, désigné au Directoire par les souvenirs de sa mission dans le Midi, fut nommé commissaire général près les départements du Rhin; et cette fois il accepta. Administrer et pacifier, réformer de nombreux abus, faire le bien au nom de la République, et changer en citoyens affectionnés ces ennemis de la veille, tel était son premier et son plus doux devoir (1). Mais, venu pour ces pacifiques travaux, il se trouva bientôt jeté dans les rudes labeurs de la guerre. L'ennemi reprenait l'offensive; Lakanal devint aussitôt l'un des énergiques défenseurs de Mayence, et telle était la confiance qu'il avait su inspirer, que les magistrats et les notables de la ville menacée demandèrent au Directoire d'investir Lakanal d'une autorité absolue. « Un tel « homme, est-il dit dans la pétition, peut seul « nous tranquilliser. » En même temps, de Mayence sa sollicitude s'étendait aux autres places du Rhin : il les faisait approvisionner et mettre en état de défense, suffisant à tout par son infatigable activité et les ressources infinies de son esprit. C'était bien le même homme qui, cinq ans auparavant, faisait sortir pour ainsi dire de terre, et comme par enchantement, la manufacture d'armes de Bergerac. — La révolution du 18 brumaire mit fin aux travaux du commissaire général. Le Directoire tombé, son délégué remit ses pouvoirs. Le premier Consul avait un coup d'œil trop sûr pour ne pas avoir jugé Lakanal. Très-peu de jours après son avénement, il lui écrivait : « Les services importants que vous avez rendus à « tant d'hommes distingués vous mériteront « dans tous les temps des droits à l'estime des « hommes. » Et quand Lakanal, de retour à Paris, vit le chef de l'État (1), il en fut reçu avec une bienveillance qui eût pu éveiller l'ambition de tout autre. Pour lui, sa résolution ne fut pas un seul instant ébranlée; plus que jamais, il voulait maintenant vivre pour « ses amis et ses livres. » — « Mais en ce temps-là, a-t-il dit lui-même, les « dépositaires suprêmes du pouvoir pouvaient « dire comme les soldats d'Alexandre : *Omnium « victores, omnium inopes sumus.* » Lakanal, venu pauvre à Paris, était resté pauvre : il dut songer à « faire un honorable échange de son travail « contre un juste salaire. » Il demanda et obtint une modeste chaire, celle des langues anciennes, dans une de ces écoles centrales qu'il avait organisées : c'est l'école de la rue St-Antoine, aujourd'hui lycée Charlemagne, qui eut l'honneur de lui donner asile. « Je me suis assis sur la dernière « marche, *comme la plus stable en soi,* » dit Lakanal, se faisant à lui-même la philosophique application d'une pensée de Montaigne. En 1804, l'ancien président du Comité d'instruction publique fut promu aux fonctions de procureur gérant (économe) du lycée Bonaparte. Il quitta, en 1809, l'université, et devint inspecteur général des poids et mesures, auxquels on voulait enfin sérieusement appliquer le système métrique. Ces quelques lignes résument dix années de cette vie autrefois si pleine et si agitée. — Pourquoi ne nous est-il pas permis de nous arrêter ici? Sous la Restauration, l'Institut fut réorganisé, l'administration remaniée. Lakanal perdit successivement et sa place et le titre inviolable qu'il devait à l'élection. En même temps sa pension d'universitaire émérite, « salaire de l'ouvrier à la fin de la journée », lui fut refusée, malgré des droits régulièrement constatés! « Je devins donc *ilote, paria* dans mon « pays, a dit douloureusement Lakanal, et je « dus en sortir pour ne jamais y rentrer! » — Lakanal soutint avec fermeté des rigueurs qu'il avait prévues. Dès le milieu de 1814 il avait commencé à réaliser sa petite fortune; et il était prêt pour l'exil quand, au 20 mars, l'horizon politique changea tout à coup. Lakanal, comme tant d'autres, attendit, espéra. Mais le drame des Cent-jours se dénoua à Waterloo, et Lakanal, le cœur brisé, mit à la voile pour New-York. — Aux États-Unis, Lakanal fut reçu à bras ouverts : on eût dit qu'il venait de quitter la terre étrangère pour rentrer dans sa patrie. Une vaste propriété lui fut concédée par le congrès

(1) Lui-même s'exprime ainsi dans le *compte rendu* de sa mission : « Mon premier soin fut d'abord d'étudier la véritable « situation des départements confiés à ma surveillance....., de « me tracer un plan de conduite pour fonder, par la douce in- « fluence d'une administration éclairée, la révolution que la « force de nos armes venait d'opérer dans ces contrées. Cet exa- « men réfléchi me convainquit que les peuples cis-rhénans « avaient fortement soupiré après leur réunion à la France, « mais que les exactions, les vols, les rapines inouïes des agents « français les avaient excessivement refroidis. Il fallait rattacher « à la métropole ces peuples généreux, sincères, sobres, laborieux « et vraiment dignes de la liberté. Le moyen le plus direct et le « plus sûr était évidemment d'opposer une digue puissante au « brigandage, en poursuivant les pillards avec l'inflexibilité « du destin. » On va croire peut-être, d'après ces derniers mots, que les pillards payèrent leurs crimes de leur vie : la plupart ne furent pas même emprisonnés; mais ils furent destitués par des arrêtés ainsi conçus : « Article 1er. Le citoyen N... est destitué. « Art. 2. Il est déclaré indigne de remplir aucune fonction pu- « blique dans les quatre départements, et son nom est voué au « mépris des républicains. » — Nous voyons dans un autre document que Lakanal fit saisir et jeter dans le Rhin cent tonneaux de viande de mauvaise qualité, sept cent pièces de vin frelaté, etc.

(1) Un peu plus tard, Lakanal fut nommé par lui membre de la Légion d'honneur. Il ne refusa pas, mais s'abstint de prêter serment, et ne reçut pas la décoration.

dans l'Alabama, au Tombeckbée, où Joseph Bonaparte, Grouchy, Clauzel, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lescalier, établissaient une colonie française. En même temps le gouvernement de la Louisiane lui offrait la présidence de son université. Au Tombeckbée il eût retrouvé des amis; mais la vie de colon était bien nouvelle pour lui. Après un court voyage dans l'Alabama, il se décida à revenir à la Nouvelle-Orléans, et il accepta la position éminente à laquelle l'appelaient les vœux de tous les universitaires. Il la conserva plusieurs années, doucement partagé entre les charmes de l'étude et les soins faciles d'une administration toute paternelle. Ce fut une des époques les plus heureuses et les plus sereines de sa vie. Et qui ne serait frappé de ce rapprochement? Après quarante années, Lakanal voyait réalisés ces plans d'avenir qu'il s'était plu à former sous les cloîtres de Bourges. C'était, sous un autre ciel, sa destinée première enfin accomplie; et ce terme que tout jeune il s'assignait à lui-même, le cours merveilleux des événements l'y avait conduit, mais à travers les révolutions, dans un autre monde et en lui faisant rencontrer sur sa route le pouvoir, l'éclat, la gloire, mais aussi la calomnie, la persécution, l'exil! — Lakanal resta jusqu'en 1825 à la tête de l'université de la Louisiane. Le gouvernement, qui reçut à regret sa démission, lui donna pour successeur, sur sa demande, un Français, ancien élève de l'École polytechnique, collaborateur depuis plusieurs années et ami de Lakanal, qui aimait à l'appeler son gendre adoptif. Lakanal avait alors soixante-trois ans : un autre n'eût pensé qu'à la retraite et au repos. Pour lui, on eût dit que le temps et les événements avaient passé sur lui sans l'atteindre, et la rude vie du colon, presque du pionnier, n'était pas plus au-dessus des forces de son corps que de celles de son âme. Il partit pour la colonie française du Tombeckbée, avec l'intention d'exploiter le domaine qu'il avait reçu du congrès. Mais, comme il l'écrivait lui-même (1) à cette époque, la colonie « était tombée pièce à pièce par la faute des colons. » Il modifia donc ses projets, réalisa de nouveau tout ce qu'il possédait, et « acquit sur les rives romantiques de la baie de la Mobile une belle et productive propriété, » et alla s'y établir pour le reste de ses jours; car, ajouta-t-il, « *quoi qu'il arrive*, je ne « rentrerai jamais en France (2). » Le voilà donc colon, et les États-Unis sont devenus sa seconde patrie. Mais, dans le colon, se retrouve toujours l'homme d'étude : il herborise; il décrit les productions de la nature; il observe les mœurs des sauvages dont il vit entouré : parfois il explore au loin le pays (1). Et dans ce désert où il doit achever de vivre et mourir, la patrie absente a toujours ses plus chères pensées. Dans toutes ses lettres à ses amis, ce qu'il demande, ce sont des graines de France : sous un ciel étranger, il pourra du moins vivre à l'ombre des plantes de son pays! — Tout à coup, au fond de l'Alabama, éclate la grande nouvelle de la révolution de juillet. A l'instant même toutes les résolutions de Lakanal ont changé : il pourra revoir sa patrie, et, pensée plus douce encore, il pourra lui être utile (2). Et aussitôt il écrit au nouveau gouvernement pour offrir ses services. Faut-il le dire? on ne lui répondit même pas! Et lorsque plus tard l'Académie des sciences morales fut rétablie, une nouvelle offense fut faite à Lakanal; son nom illustre fut oublié parmi ceux des anciens membres réintégrés dans leurs droits par l'ordonnance réparatrice du 22 octobre 1832! Ce silence, cet oubli, furent pour le cœur déchiré de Lakanal la confirmation de l'exil. Le peuple lui avait rouvert les portes de la France, on les refermait devant lui! Mais le moment de la justice allait venir. Le 22 mars 1834, l'Académie des sciences morales et politiques répara, par un vote unanime, l'erreur commise par le ministre, et déclara que Lakanal reprenait de droit sa place dans la section de morale. Et cette délibération fut transmise dans les termes les plus honorables à celui que l'Académie révérait à la fois comme un de ses membres les plus illustres et comme un de ses fondateurs. « A présent, je puis revenir, dit Laka- « nal, car *je rentrerai par la porte d'honneur* (3). » Et il fit aussitôt ses préparatifs de départ. — Il n'avait fallu qu'un instant à Lakanal pour se décider : il lui fallut trois années pour briser les liens qui le retenaient en Amérique. On ne se défait pas aisément d'une propriété située à cent lieues de la Nouvelle-Orléans, au milieu des forêts vierges. L'élan de son cœur vers sa chère patrie fut ainsi

(1) Lettre à Geoffroy Saint-Hilaire.

(2) Et ce parti pris, il renvoya au Muséum d'histoire naturelle un passe partout qu'il avait reçu en 1793, par une mesure toute spéciale et emporté avec lui en Amérique. Quand, plus tard, par des motifs qui vont être indiqués, Lakanal changea de résolution et revint en France, les professeurs-administrateurs du Muséum s'empressèrent de lui faire remettre un autre passe-partout sur lequel on avait gravé ces mots :

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE A LAKANAL.

(1) « J'ai suivi l'Ohio depuis Pittsburg, écrivait-il en 1831 à « Geoffroy Saint-Hilaire, jusqu'à son embouchure dans le Mis- « sissipi, et descendu le vieux père des eaux jusqu'à la Nou- « velle-Orléans... J'ai recueilli beaucoup de plantes que je ne « trouve pas dans le *Genera plantarum* de Jussieu. »

(2) « Je puis donc être encore utile à ma patrie! » (Lettre à Geoffroy Saint-Hilaire, novembre 1830.)

(3) Lettre écrite en août 1834 à Geoffroy Saint-Hilaire, qui, en cette occasion, eut le bonheur d'être utile à Lakanal. Nous avons sous les yeux l'extrait du procès-verbal de la séance du 22 mars 1834, qui fut envoyé à Lakanal en Amérique. L'illustre vieillard a ajouté au bas, de sa main, ces lignes touchantes :

« *Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos*
« *Ducit, et immemores non sinit esse sui.*
OVID., lib. II, *De ponto.*

« Cette délicieuse et profonde émotion, je l'ai éprouvée en ren- « trant dans ma chère patrie après vingt-deux ans, à deux mille « lieues de notre belle France. Ce bonheur inespéré, je suis fier « de le devoir à un homme aussi illustre que mon bien cher « confrère M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ma gratitude envers lui « sera impérissable. LAKANAL, *doyen de l'Institut de France.* » Geoffroy Saint-Hilaire n'avait fait en cette occasion qu'acquitter une très-petite partie de sa dette envers Lakanal. (Voy. *Vie, travaux et doctrine* d'E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1847, p. 24 et 417.)

douloureusement comprimé jusqu'en 1837, et l'Académie, qui l'avait rappelé, perdait de jour en jour l'espoir de le posséder jamais dans son sein. Est-ce à soixante-quinze ans qu'on traverse les mers pour recommencer une vie nouvelle? Tout à coup, à peine attendu de quelques amis, Lakanal débarque à Bordeaux. Peu de jours après il revoit la ville où, près d'un demi-siècle auparavant, il avait assisté et pris part à de si grands, à de si terribles événements! Mais où sont les hommes de cette époque? Le temps les a emportés, et si quelques-uns ont survécu, leurs idées plus encore que leurs traits ont tellement changé, que Lakanal ne les reconnaît, ne les comprend plus (1). C'est un autre Épiménide qui se réveille dans une autre Athènes. — Mais Lakanal étonne autant qu'il s'étonne lui-même. Chacun s'attendait à le voir plier sous le fardeau des années et déjà presque un pied dans la tombe, et il semble que l'Amérique le rende tel qu'elle l'a reçu en 1815. A soixante-quinze ans, il est encore dans la force de l'âge : ni les veilles terribles de 1793, ni le ciel brûlant des tropiques, ni les épidémies annuelles et meurtrières de la Nouvelle-Orléans, ni, plus cruelles encore, les douleurs de vingt-deux ans d'exil, n'ont eu le pouvoir de faire ni courber ni blanchir sa tête. Et ce qu'il est au physique, il l'est au moral. Ses convictions sont restées aussi fermes, et il les exprime aussi vivement que jamais. A la richesse des souvenirs, à l'expérience, à la connaissance des hommes, trésors du vieillard, il allie cette pensée active et féconde qui semble l'heureux privilége de la jeunesse. Et il le sent si bien qu'au lieu de se tourner vers ce long passé qu'il a derrière lui, c'est vers l'avenir qu'il s'élance d'abord : il veut encore servir son pays. Un instant même il songe à se jeter de nouveau dans l'arène des partis : « La liberté orageuse, « écrit-il en 1838, est préférable à un esclavage « tranquille.... J'irai dans l'Ariége; je fus investi « deux fois de la confiance de ce département; « qui sait? J'ai la plénitude de mes facultés phy- « siques et morales, et *la tribune n'a pas perdu ma* « *mémoire.* » — Mais bientôt d'autres soins le préoccupent : l'accueil qu'il a reçu à l'Institut l'a touché profondément : il prend la résolution de payer ce qu'il appelle sa dette au corps illustre dont il est membre : il « justifiera l'honneur d'y avoir été rappelé, » et « vivra solitaire, loin des puissants », pour se donner tout entier à l'étude et aux lettres. Et cette résolution est exactement exécutée. Lakanal se prive, avant même d'en avoir joui, du bonheur de revoir ses amis; il s'enferme dans une profonde retraite, et deux ouvrages l'occupent jour et nuit : l'un est l'*Exposé sommaire de ses travaux* pendant la révolution, recueil de pièces et de lettres souvent d'un grand intérêt; l'autre, un ouvrage considérable commencé depuis longtemps en Amérique, et qui, terminé vers 1840, fut, jusqu'au dernier jour de Lakanal, sa joie et son espérance, espérance bien cruellement déçue! Cet ouvrage, dont souvent nous avions vu le volume manuscrit et le titre déjà imprimé (1), a mystérieusement disparu au moment de la mort de Lakanal! A-t-il été anéanti pour jamais? Est-il tenu en réserve pour reparaître un jour? — Dans ces travaux qui du moins le rendirent heureux, Lakanal atteignit sa quatre-vingtième année, toujours serein, toujours gai, nous allions dire et lui-même le disait : « toujours jeune. » « Mon ex- « trait de baptême est vieux, écrivait-il un jour (2), « mais non pas moi, et quand on me donne un « grand âge, je réponds comme Montcrif à « Louis XV : *On me le donne, mais je ne le prends* « *pas.* » — Un coup, qui eût abattu un autre que lui, ne réussit pas même à l'attrister. Pressé de revenir en France, il avait quitté l'Amérique sans régler tous ses intérêts : le soin en avait été laissé à une personne indigne de confiance. Tout fut perdu, et Lakanal, qui s'était marié un peu après son retour et qui avait un jeune enfant, se trouva tout à coup dans la pauvreté. Mais il avait été pauvre si longtemps! il trouva naturel de le redevenir, et de mourir comme il avait vécu. Nous n'avons jamais entendu qu'un seul regret personnel sortir de sa bouche : il eût voulu, dans sa patrie, quelques rayons du soleil de l'Alabama. — A la fin de 1843, Lakanal reçut un témoignage éclatant de l'estime respectueuse de ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques : il fut élu, à la presque unanimité, vice-président pour 1844 et président pour 1845. Il fut vivement touché : « Mais, dit-il, je suis vieux; j'ai quatre-vingt- « deux ans..... La Rochefoucauld dit : *Il y a peu* « *de gens qui sachent être vieux*, et j'ai médité « cette maxime... Je me suis décidement voué au « culte de cette dixième Muse à laquelle le sage « Numa fit dresser des autels, et qui présidait à « l'art d'écouter et de se taire. » Et malgré les instances de quelques amis, il refusa. — Malgré son grand âge, l'Institut espérait le conserver encore plusieurs années. Mais, en décembre 1844, au sortir d'une séance, le froid le saisit, un catarrhe survint, et dans le cours de l'hiver, ses

(1) Peu de jours après son arrivée, Lakanal apprend qu'un de ses anciens collègues à la Convention habite Paris. Il court chez lui, et demande M. T... — *Monsieur le comte* est sorti, lui répond-on. Et Lakanal revient chez lui, tout étonné d'avoir rencontré un noble comte où il s'attendait à retrouver un austère républicain. Lakanal ne garda pas rancune à son ancien collègue; il le revit souvent, lui donnant même parfois, quand il lui écrivait, ce titre qui l'avait tant choqué d'abord. — En ceci, Lakanal était fidèle à ses habitudes de politesse extrême et toute cérémonieuse. Nous avons assisté un jour à une visite que lord Brougham faisait à l'ex-conventionnel. *Votre Seigneurie*, disait Lakanal à lord Brougham, qui lui répondait : *Cher citoyen.*

(1) L'ouvrage devait se composer de trois forts volumes in-8°, sous ce titre : *Séjour d'un membre de l'Institut de France aux États-Unis pendant vingt-deux ans.* Quelques fragments ont été lus à l'Académie des sciences morales et politiques. — Lakanal laissait aussi des notes précieuses sur la révolution. Elles ont disparu avec l'ouvrage sur les États-Unis, et peut-être est-ce avec elles et à cause d'elles que celui-ci a été enlevé.

(2) A Geoffroy Saint-Hilaire.

forces déclinèrent rapidement. Il disait à l'un de ses plus chers collègues, le docteur Lélut, qui l'entourait en vain des soins les plus éclairés et les plus affectueux : « Vos soins ne me sauveront pas; « je sens qu'il n'y a plus d'huile dans la lampe. » Et à un autre de ses collègues : « Je vais paraître de- « vant Dieu le cœur pur, les mains nettes. » Très-affaibli et se sentant près du moment suprême, il voulut revoir les nouveaux amis auxquels il s'était attaché après avoir perdu les anciens, l'auteur de cette notice, Blanqui, David d'Angers, pour leur adresser un dernier adieu. Il expira le 17 février 1845, à l'âge de 82 ans. — La génération au milieu de laquelle Lakanal a vécu avait failli le proscrire, et elle a fini par l'exiler : nous regrettons d'avoir à dire que celle au milieu de laquelle il est mort n'a guère montré que de l'indifférence et de l'ingratitude. Quand le bienfaiteur des sciences et des lettres fut porté à sa dernière demeure, la députation officielle de l'Académie des sciences morales ne vit se joindre à elle que trois membres des autres classes de l'Institut, M. Carnot, M. Buchez et quelques voisins : vingt personnes en tout, moins qu'au convoi du plus obscur citoyen ! — On a de Lakanal : *Exposé sommaire de ses travaux*, Paris, 1838, 1 vol. in-8°; recueil de ses principaux rapports à la Convention et au Conseil des Cinq-cents, et de lettres adressées à Lakanal par divers savants et gens de lettres. — *Réponse à une note sur la création de l'Institut*, Paris, 1840, in-8°. — *Tableau synoptique de la Convention nationale*, Paris, 1843, in-8° (sans nom d'auteur). — On trouve encore une note rédigée par Lakanal lui-même, sur quelques circonstances de sa vie, dans le tome 4 de la *Biographie des hommes du jour*, en réponse à un article précédemment publié sur lui dans ce recueil. — Sur la vie de Lakanal on peut consulter aussi la notice très-étendue que nous avons publiée sur lui en 1849 dans la *Liberté de penser*, nos 17 et 18. — Enfin on lira avec le plus grand intérêt, dans le Recueil de l'Académie des sciences morales et politiques, l'*Éloge de Lakanal*, par M. Mignet (mai 1857). Voici les paroles par lesquelles M. Mignet termine : « Lakanal, dit-il, « n'était point destiné au rôle qu'une révolution vio- « lente lui donna. Dans cette révolution dont il par- « tagea encore plus les idées que les passions, et « les passions que les excès, il se consacra prin- « cipalement à défendre les deux grandes causes « de l'indépendance nationale et de l'intelligence « humaine que menaçaient l'Europe coalisée et « la barbarie démagogique. Il parla quelquefois « avec exaltation, comme pour se ménager le « moyen d'agir avec douceur. Lakanal n'était pas « dépourvu d'adresse dans son inflexibilité, et ce « qu'il avait voulu d'honnête ou accompli de gé- « néreux, il ne s'en souvenait pas sans orgueil et « ne l'apprenait pas aux autres sans quelque os- « tentation. Mais il joignit beaucoup de bienveil- « lance à beaucoup d'énergie. Fidèle jusqu'au « dernier jour à ce double caractère, il conser- « vait aussi des travaux de sa jeunesse un parfum « de la docte antiquité, qu'il citait avec un spiri- « tuel et gracieux à-propos. Il aimait à être agréa- « ble : on était tout surpris d'entendre des pa- « roles douces et flatteuses sortir de cette bouche « sévère et de trouver un si grand goût de plaire « avec un visage si sérieux et sous un regard si « défiant. L'expression contenue de son visage « venait des temps terribles où il avait vécu, et ce « qu'il laissait percer d'aimable ou de bon à tra- « vers sa gravité ou sa rudesse venait de sa na- « ture. Lakanal avait cru à la république et il y « croyait encore : on n'a pas deux fortes convic- « tions en sa vie. Les esprits ardents gardent leur « premier enthousiasme, et les cœurs généreux « ne se donnent bien qu'une fois; aussi les espé- « rances déçues de sa jeunesse restèrent les rêves « mélancoliques de ses vieux jours. Il mourut « sans revoir la république, et peut-être que, s'il « l'avait revue, il l'eût moins regrettée, en appre- « nant une fois de plus les périls qu'elle fait cou- « rir parmi nous à la liberté. » I. G. S. H.

LAKE (Gérard, lord vicomte), général anglais dont la famille fait remonter son origine à Lancelot du Lac (*Launcelote of Lake*), l'un des chevaliers de la Table ronde, naquit en 1744. A peine âgé de quatorze ans, il fut nommé enseigne dans le 1er régiment des gardes à pied. Il montra, pendant la guerre de sept ans, beaucoup de sang-froid et une rare intrépidité. Il fut bientôt après nommé aide de camp du général Pearson. En 1768, il fut introduit auprès du prince de Galles, qui lui accorda son estime et son amitié, qu'il a toujours conservées. Envoyé en Amérique sous lord Cornwallis en 1781, Lake se distingua au siége d'York. Après la prise de cette place, il revint à Londres, où le roi le nomma l'un de ses aides de camp. Lorsque l'Angleterre eut déclaré la guerre à la France en 1793, Lake se rendit en Hollande à la tête de la première brigade des gardes, et fit lever le siége de Wilhemstadt. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu pendant les années 1793 et 1794. Le succès des Français ayant forcé les troupes anglaises d'abandonner le continent, le général Lake resta quelque temps sans emploi. Envoyé en Irlande au commencement de 1797, pour apaiser la révolte qui avait éclaté sur tous les points de ce royaume, il y déploya des mesures énergiques qui donnèrent lieu à de cruelles représailles. Après divers engagements peu importants, les insurgés furent complétement battus à Vinegar-hill le 21 juin 1798. Les ordres sévères que donna le vainqueur ne firent qu'exaspérer les Irlandais unis, qui se réunirent aux Français lorsque ceux-ci débarquèrent à Killala, le 22 août 1798, sous le commandement du général Humbert. Le général Lake courut à la rencontre du petit corps français avec une armée infiniment supérieure; mais il fut battu à Castlebar, perdit six pièces de canon, et fut quelque temps hors d'état d'arrêter les pro-

grès des assaillants : cependant ayant été joint par des troupes fraîches, et soutenu d'ailleurs par lord Cornwallis à la tête de toutes les forces anglaises, il parvint à joindre les Français près de Ballynamuck le 8 septembre; et, après un combat longtemps disputé malgré l'énorme disproportion du nombre, il força les ennemis à se rendre prisonniers. Les Irlandais ne firent plus qu'une faible résistance, et la soumission du royaume fut bientôt complète. En 1800, Lake fut nommé commandant en chef des forces anglaises dans l'Inde. Arrivé à Calcutta en mars 1801, il s'attacha d'abord à discipliner l'armée du Bengale et la cavalerie, composées de natifs. Dans le mois de novembre, il obtint du nabab Vezier une cession de territoire en faveur de la compagnie, en remplacement du subside qu'il lui payait auparavant. Mais les Zemindars de Sasni et de Cotchoura ayant refusé de se soumettre à la domination anglaise, Lake les attaqua dans le printemps de 1802, et s'empara de toutes leurs places. Le 29 août 1803, il entra sur le territoire des Mahrates, et attaqua le général français Perron, qui occupait une forte position près de Coel; il le contraignit de l'abandonner, s'empara, par un coup de main, de la forteresse importante de Aly-Ghor, et, après une marche fatigante de vingt-trois milles dans la saison des plus grandes chaleurs, il atteignit, le 11 septembre 1803, l'armée principale de l'ennemi dans la plaine de Dehly, et força deux brigades du général Perron à se rendre prisonnières après un combat sanglant. Lake ayant délivré Schâh-Aalem, que les Mahrates retenaient en captivité, et pourvu à la sûreté de la capitale, dirigea son armée sur Agra, défendu par des troupes mahrates et françaises, et dont il s'empara. Il se trouva ainsi maître, en moins de trois mois, de toutes les possessions de Scindia, à l'est de la rivière Tchomboul. Vers la fin de l'année, un traité définitif fut conclu avec le rajah de Djaïpoure; et, en février 1804, Lake entra sur les possessions de ce prince, alors menacé par Djecent-Raou Holcar. Le général anglais s'empara du fort de Gwalior et de Rampnura, fit lever, en octobre, le siége de Dehly, et se mit à la poursuite de Holcar, qui était entré dans le Douâb et qui menaçait de dévaster cette province. Après une marche remarquable par sa célérité, il atteignit ce chef mahrate le 17 novembre, surprit son camp de Ferrouckabad, et le défit complétement. Il s'empara ensuite du fort de Dehly, après avoir battu le corps d'infanterie qui était campé sous les murs de cette forteresse; et, en janvier 1805, il investit Bertpore, la seule place qui restât au pouvoir de Holcar, et contraignit le rajah à lui demander la paix. Après la conclusion du traité, Holcar et Mir-Khan se retirèrent avec ce qui leur restait de cavalerie; mais ayant ensuite renforcé leur armée, ils recommencèrent les hostilités vers la fin de 1805. Lake les poursuivit dans le Lahôre, au travers du Pendjab, contrée alors peu connue des Européens. Aucun espoir d'échapper ne restant plus à Holcar, il demanda de nouveau la paix, et elle fut conclue par Lake en février 1806. Ce général repartit pour l'Angleterre, où il arriva en septembre 1807, après une absence de sept ans. Le roi le nomma pair d'Angleterre, avec le titre de lord Lake, baron de Dehly et Laswarri, et, bientôt après, l'éleva à la dignité de vicomte, et lui conféra le gouvernement de Plymouth. A peine Lake commençait-il à jouir de quelque repos qu'il mourut, le 21 février 1808, après une courte maladie. — Lake (George-Auguste-Frédéric), second fils du précédent, né en 1780, entra de bonne heure dans la carrière militaire, où il débuta en Irlande, en 1796, comme aide de camp de son père. En 1799, il obtint le commandement d'une compagnie, avec laquelle il se rendit en Hollande, où il n'arriva qu'après la retraite du duc d'York. Il accompagna son père dans l'Inde en qualité d'adjudant général, remplit avec distinction, depuis 1801 jusqu'en 1807, l'emploi de député quartier-maître général de l'armée, revint avec lui en Angleterre, et fut nommé lieutenant-colonel du 29e régiment d'infanterie. Embarqué avec l'expédition du général Spencer, qu'il suivit à Gibraltar et à Cadix, il se rendit ensuite en Portugal, où il fut tué le 17 août 1808 à la bataille de Roleia. Lord Wellington en faisait le plus grand cas. D—z—s.

LAKEMACHER. *Voyez* Lackemacher.

LALA, née à Cyzique, dans la Mysie, fut une des femmes qui se rendirent célèbres dans l'antiquité par leur talent pour la peinture. Elle florissait à Rome, à l'époque de la jeunesse de Varron, environ 80 ans avant J.-C. Lala peignait à l'encaustique et sur l'ivoire avec une facilité et une légèreté d'exécution qui faisaient préférer ses ouvrages à ceux de Dionysius et de Sopylon, peintres célèbres dont les tableaux ornaient les galeries des plus riches Romains. C'était surtout dans les portraits de femmes que Lala excellait; elle se peignit elle-même au moyen d'un miroir; enfin, Pline lui attribue un grand tableau qui représentait ou Néoptolème, ou un Napolitain, suivant les corrections qu'on a faites sur le texte de cet auteur. L. S—e.

LALAIN (Jacques de), surnommé *le bon Chevalier*, naquit vers 1421 dans le château de Lalain, ou *Lalaing*, en Hainaut, d'une des plus illustres familles du pays. Ses parents lui inspirèrent de bonne heure des sentiments dignes de sa naissance; il apprit le latin et le français, se rendit en même temps adroit aux exercices du corps, car il n'avait d'autre plaisir que la chasse. Le duc de Clèves, ayant vu Jacques si gentil, le demanda à ses parents pour lui servir d'écuyer, et l'emmena à la cour du duc de Bourgogne son oncle, alors à Bruxelles. Jacques ne tarda pas à s'y distinguer par son adresse dans les joutes et les tournois, et il obtint l'affection du bon duc Philippe, qui le conduisit au siége du Luxembourg

(1443), où il se signala par un grand nombre de faits d'armes. Il suivit ce prince à Nancy, où était alors le roi de France (Charles VI); et ayant obtenu la permission de paraître au tournoi qui y fut célébré, il resta vainqueur de tous les chevaliers qui combattirent contre lui. Sa bonne mine relevait singulièrement sa vaillance, et avec cela il était respectueux envers les dames, humble, courtois, débonnaire, tellement qu'on ne pouvait guère s'empêcher de l'aimer. Il cherchait toutes les occasions de faire briller sa valeur, et à cette époque elles ne manquaient pas. Dans un assaut d'armes qui eut lieu à Gand en 1445, il combattit à pied et à cheval deux chevaliers étrangers, et sortit de cette double lutte avec avantage. Il se présenta alors devant le duc, son seigneur, et le requit, dans la forme accoutumée, de lui donner l'ordre de chevalerie; ce que le duc lui octroya sur-le-champ. Bientôt après il se mit à la recherche des aventures, et il visita la France, l'Espagne, le Portugal, recevant partout un gracieux accueil, mais ne trouvant personne qui voulût combattre contre lui. Cependant un chevalier espagnol, nommé D. Diego de Gusman, osa se présenter pour entrer en lice contre ce redoutable champion. Ce combat eut lieu à Valladolid (1446) en présence de toute la cour d'Espagne; Jacques y fit merveilles de sa lance et de sa hache, et finit par désarmer son adversaire. Au retour de son voyage, ayant appris qu'il y avait en Ecosse un chevalier très-valeureux nommé James Douglas, il lui dépêcha un héraut pour le prier de lui accorder l'honneur de rompre une lance avec lui : sur sa réponse, il s'embarqua avec deux compagnons, et arriva au jour fixé dans la ville d'Edimbourg. On décida que les trois chevaliers combattraient ensemble contre trois Ecossais; mais Lalain eut en tête, comme il l'avait désiré, le fameux Douglas, et il se servit si à propos tantôt de sa lance, tantôt de son épée, qu'il remporta avec ses compagnons tout l'honneur de la journée. Lalain profita de l'occasion pour visiter l'Angleterre, et revint ensuite en Flandre, où la renommée de ses exploits l'avait précédé. Peu après, il demanda *congé* au duc de terminer le cours de ses aventures chevaleresques par un pas à la *Fontaine des Pleurs,* près de St-Laurent-lez-Chalon, qu'il s'obligeait de soutenir pendant un an contre tous les nobles hommes qui s'y présenteraient. Dans cet espace de temps, il rompit un bon nombre de lances : lorsque le terme fut arrivé, il distribua de grands présents aux chevaliers qui avaient combattu contre lui, et les ayant réunis à un festin dans la ville de Chalon, il prit congé d'eux, et alla visiter à Rome les tombeaux des saints apôtres. Lorsqu'il eut satisfait sa dévotion, il se rendit à Naples, où il rencontra le duc de Clèves qui revenait de Jérusalem, et il retourna dans sa compagnie en Hainaut. Dans ce temps-là (1451), le duc de Bourgogne tenait à Mons le chapitre de l'ordre de la Toison d'or, et Lalain, s'y étant présenté, fut élu tout d'une voix chevalier. Il fut presque aussitôt obligé de retourner à Rome avec l'ambassade que le bon duc envoyait au pape, pour le consulter sur les moyens les plus propres à arrêter les progrès des Turcs, qui semblaient menacer toute la chrétienté. La révolte des Gantois fournit bientôt après à Lalain l'occasion de signaler son courage. Les rebelles, ayant pris quelques villes peu importantes, crurent pouvoir s'emparer avec la même facilité d'Audenarde, dont la garnison était très-faible; mais Simon de Lalain, oncle de Jacques, s'étant jeté dans la ville avec des hommes déterminés, la mit en état d'attendre des secours. A cette nouvelle, Jacques demanda l'un des premiers à marcher; il atteignit les rebelles sous les murs d'Audenarde, et s'étant mis à leur poursuite avec quelques cavaliers, il en fit une grande déconfiture. Lalain se trouva ensuite à la bataille de Rupelmonde, et dans d'autres combats où il signala sa valeur. Avec une poignée d'hommes il chassa devant lui les rebelles et leur reprit plusieurs villes; enfin, par le commandement du duc, il vint mettre le siége devant le fort de Pouckes. Le lendemain, étant allé visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un éclat de bois ou d'une pierre lancée par un *veuglaire* (un fauconneau), et expira sur-le-champ le 3 juillet 1453, à l'âge de 32 ans. « Le duc de « Bourgogne, en apprenant la mort du bon Che- « valier, pleura moult tendrement; il donna l'or- « dre de presser le siége avec vigueur, et ayant « emporté le fort d'assaut, il fit tout justement « pendre et étrangler ceux qui étaient dedans, à « part six, dont l'un était ladre, et les autres cinq « jeunes enfants. » L'*Histoire de Jacques de Lalain,* par George Châtelain, a été imprimée à Bruxelles, 1674, in-4°. C'est Jules Chifflet qui en est l'éditeur : elle est écrite avec naïveté et renferme de précieux détails sur les usages de la chevalerie au 15e siècle. — Lalain (George de), comte de Renneberg, de la même famille, se distingua dans les guerres des Pays-Bas au 16e siècle. Il embrassa d'abord le parti des confédérés hollandais, fut nommé en 1576 gouverneur de la Frise, et deux ans après chef du conseil des finances : mais séduit par les promesses de Philippe II, roi d'Espagne, il abandonna les rangs où il avait servi avec distinction, et devint même l'un des ennemis les plus acharnés des confédérés, sur lesquels il remporta quelques avantages. Il mourut le 22 juillet 1581. W—s.

LALANDE (Jacques de), doyen des professeurs en droit de l'université d'Orléans, naquit dans cette ville le 2 décembre 1622. Il y fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial en 1652, et professeur en 1661 : il occupa cette dernière place pendant quarante ans avec distinction et à la satisfaction de tous les hommes instruits. Il se distingua encore plus par la pureté de ses mœurs, par sa piété éclairée, par sa bienfaisance, par son zèle pour le bien public, qui lui valurent le titre

de *Père du peuple*, que par son érudition et ses profondes connaissances en droit. Il mourut le 5 février 1703. Nous avons de lui : 1° *Exercitationes utriusque juris ad titulum De ætate, qualitate et ordine præficiendorum et ordinandorum apud Gregor. IX, cum brevi tractatu De nuptiis clericorum vetitis aut permissis, et ad tit. ff. De liberis præteritis vel exheredatis*, Orléans, 1654, in-4°; 2° *Prælectiones in titulum, Decretalium, De decimis, primitiis, et oblationibus*, ibid., 1661, in-4°; 3° *Commentaire sur la coutume d'Orléans*, ibid., 1673, in-fol. Le même, *augmenté des Mémoires de l'auteur, et des notes de Gyves, revu, corrigé et mis en ordre par Perreaux*, ibid., 1704 et 1712, 2 vol. in-fol. L'édition de 1673, quoique la moins ample, est la meilleure et la plus estimée. Ce commentaire, comme tous les autres sur la coutume d'Orléans, a perdu son prix depuis que Pothier a donné le sien. 4° *Juris dissertatio De ingressu in secretaria judicum, et cum his considendi societate, viris honoratis competente, et De honorariis dignitatibus*, ibid., 1675, in-4°; 5° *Traité du ban et de l'arrière-ban*, ibid., 1675, in-4°; 6° *Du passage et des étapes des gens de guerre*, ibid., 1679, in-4°; 7° *Specimen juris romano-gallici ad Pandectas seu Digesta*, ibid., 1690, in-12. *Voy.* l'*Eloge de Jacques de Lalande*, par Prevôt de la Jannès, inséré au tome 2 de la *Coutume d'Orléans*, édition de 1740, et les *Mémoires* de Niceron, t. 43. D—c.

LALANDE (Michel-Richard de), surintendant de la musique du roi et chevalier de St-Michel, naquit à Paris le 15 décembre 1657, de parents pauvres et chargés d'une nombreuse famille. Il fut placé enfant de chœur au chapitre de St-Germain l'Auxerrois. Son goût pour la musique ne tarda pas à se développer, et il apprit sans maître à jouer du violon; mais Lulli ayant refusé de l'admettre à l'orchestre de l'Opéra, Lalande en fut si piqué, qu'il brisa son violon et renonça pour toujours à cet instrument. Il s'appliqua dès lors au clavecin et à l'orgue, et il acquit en peu de temps une grande facilité d'exécution. Il toucha de l'orgue dans plusieurs églises de Paris, et fit admirer aux connaisseurs la sûreté et le brillant de son jeu : mais il faut convenir qu'on n'avait pas encore entendu Couperin, qui devait le premier faire sentir tout le parti qu'on peut tirer d'un instrument qui les réunit tous (*voy.* Couperin). Le duc de Noailles chargea Lalande d'enseigner la musique à sa fille, et le recommanda à Louis XIV, qui le choisit pour montrer le clavecin à Mesdemoiselles de Blois et de Nantes. Le roi se plaisait à voir travailler Lalande dans son cabinet; il lui indiquait des sujets de composition, et l'aidait à les corriger ; il le nomma, en 1683, maître de musique de sa chapelle, le maria l'année suivante à Anne Rebel, d'une famille connue depuis dans les arts (*voy.* Francœur), et ne cessa de le combler de ses bontés. Lalande mourut le 18 janvier 1726, à l'âge de 67 ans. Il a fait la musique des ballets de *Mélicerte*, de l'*Inconnu* et des *Eléments*, et beaucoup de morceaux pour les fêtes de Versailles ; mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, ce sont ses *Motets*, au nombre de soixante, parmi lesquels on distingue le *Cantate*, le *Dixit* et le *Miserere :* le recueil en a été publié; depuis sa mort, en 2 volumes in-fol. Le premier volume est précédé de sa *Vie* par Tannevot, et d'une *Lettre* de Collin de Blamont, son successeur dans la place de surintendant de la musique du roi. Titon du Tillet lui a donné une place sur le *Parnasse français ;* enfin, on trouve son portrait dans les *Recueils* de Desrochers et d'Odieuvre. W—s.

LALANDE (Joseph-Jérôme Lefrançais de), l'un de nos astronomes les plus distingués, et le plus connu de tous peut-être, était né le 11 juillet 1732, à Bourg en Bresse (Ain), de Pierre Lefrançais et de Marianne Mouchinet. Il manifesta de bonne heure cet amour de la célébrité qui fut en tout temps sa passion dominante, et qu'il a cherché à satisfaire par tous les moyens qui se sont présentés ou qu'il a pu imaginer. Élevé par des parents pieux dans les pratiques les plus minutieuses de la dévotion, dirigé par des jésuites qui ne lui donnaient pas encore d'autres idées, à l'âge de dix ans il composait des romans mystiques, et même des sermons qu'il débitait en chaire, en habit de jésuite. La comète de 1744, dont la queue fut une des plus remarquables qu'on eût jamais observées, attira son attention ; il demandait quelle cause retenait les étoiles au firmament, et l'on augura qu'il serait un jour un grand astronome. Pendant sa rhétorique, il se passionna pour l'éloquence et parut se destiner au barreau. La grande éclipse du 25 juillet 1748, qu'il vit observer par le père Béraud, son professeur de mathématiques au collége de Lyon, détermina enfin son choix en faveur de l'astronomie; et pour se livrer sans distraction à cette nouvelle étude, il voulait se faire jésuite. Pour le détourner de cette fantaisie, ses parents l'envoyèrent à Paris; il y fit son droit et fut reçu avocat. Le procureur chez lequel on l'avait mis en pension pour apprendre la procédure habitait l'hôtel de Cluny, où Delisle avait établi l'observatoire devenu célèbre depuis par les travaux de Messier. Lalande obtint du vieil astronome, dont le hasard l'avait fait voisin, la permission d'assister et de coopérer à ses observations. Il le suivait avec assiduité au collége de France, où il faisait un cours d'astronomie. Les leçons de Delisle attiraient peu d'auditeurs, et ce fut un avantage pour Lalande. Le cours était pour lui seul, et le professeur put proportionner sa marche à celle d'un élève intelligent et studieux. L'astronome Le Monnier, célèbre par la mesure d'un degré au cercle polaire, ouvrait alors, au collége Royal, un cours de physique mathématique; Lalande en suivit les leçons avec la même ardeur. Le Monnier, jaloux de s'attacher un jeune homme qui donnait de si belles espérances, ne négligea rien pour l'attirer à lui, et même pour le détacher d'un vieux maî-

tre avec lequel il lui disait que jamais il ne ferait aucun progrès bien réel ; mais l'élève eut le bon esprit de ménager habilement deux maîtres qui lui furent également utiles. Le Monnier, plus en crédit, trouva le premier un moyen avantageux de produire son protégé. La Caille, en partant pour le cap de Bonne-Espérance, avait répandu un avis par lequel il invitait tous les astronomes de l'Europe à le seconder par des observations correspondant à celles qu'il allait faire pour les parallaxes, qui étaient l'un des principaux objets de son voyage. Il s'agissait surtout de déterminer la parallaxe de la lune, ou, en d'autres termes, la distance de cet astre à la terre. Parmi tous les observatoires de l'Europe, celui de Berlin était le plus avantageusement situé, Berlin et le Cap étant, à très-peu près, sous le même méridien. Malheureusement il n'y avait dans cet observatoire ni aucun bon instrument, ni par conséquent aucun astronome suffisamment exercé. Le Monnier annonça qu'il ferait le voyage, et porterait avec lui son quart de cercle de cinq pieds de Sisson, le meilleur sans contredit qui fût alors en France. Quand l'autorisation fut obtenue, il eut le crédit de se faire remplacer par l'élève qu'il avait formé, et dont il répondait. Dans le fait, les observations qu'on se proposait de faire étaient du genre le plus simple, et n'exigeaient pas un astronome consommé. Lalande partait avec toutes les connaissances et les instructions nécessaires : cependant, quand Maupertuis présenta au roi le jeune astronome qu'on avait chargé d'une mission qu'on disait si importante, Frédéric ne put s'empêcher de témoigner sa surprise : « mais, ajouta-« t-il aussitôt, puisque l'Académie vous a nommé, « vous justifierez son choix » ; et il donna tous les ordres convenables pour assurer le plein succès des observations. Lalande, reçu membre de l'académie de Berlin, passait les nuits dans son observatoire, les matinées chez Euler, sous la direction duquel il étudiait l'analyse, et les soirées avec Maupertuis, d'Argens, Lamettrie et les autres philosophes du roi de Prusse. Dans ces conversations il puisa des principes qui, sans doute, parurent d'abord assez étranges à l'élève et au partisan des jésuites; il les goûta cependant et finit même par les adopter; et quand, par la suite, je lui reprochais cette espèce de défection, il me répondait « qu'on avait de fausses idées, et que « l'incompatibilité n'était pas telle qu'on l'imagi-« nait entre les doctrines des deux écoles. » Mais s'il modifia sa croyance, il ne changea rien du moins à sa conduite habituelle : de retour à Bourg, il plaida plusieurs causes pour complaire à son père, dont l'ambition n'était pas d'avoir un fils académicien; il continua d'être le compagnon de sa mère dans tous ses exercices de piété (1). Il fallut pourtant rapporter à Paris l'instrument que Le Monnier lui avait confié, et rendre compte à l'Académie de la manière dont il avait rempli sa mission. Déjà il en avait publié une notice dont le titre était : *Domini de Lalande, astronomi regii, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxin lunæ definiendam, Epistola* (Act. erud. augusti 1752). Ces mêmes observations se trouvent dans les *Mémoires de Berlin*, t. 6, et dans ceux de l'*Académie de Paris*, pour les années 1751 et 1752. Une place d'astronome était vacante depuis plusieurs années à l'Académie des sciences : Lalande y fut nommé en 1753 ; il n'avait pas vingt et un ans. Son travail sur la lune le liait nécessairement avec La Caille, dont il fut à portée de connaître le mérite supérieur. Le Monnier, qui dans toute occasion attaquait La Caille avec tant d'acharnement et si peu de succès, vit cette liaison de mauvais œil. Lalande s'était joint, comme volontaire, à l'une des deux commissions nommées pour juger le différend qui s'était élevé entre les deux astronomes au sujet de la base mesurée de Villejuif à Juvisy par Picard. Le résultat de cet examen avait été favorable à La Caille. Lalande, exposant un jour à l'Académie ses méthodes pour tenir compte de l'aplatissement de la terre dans le calcul des parallaxes, donnait une règle qui se trouvait contraire à une formule d'Euler. Le Monnier, croyant avoir rencontré une occasion favorable d'humilier l'élève dont il était mécontent, l'accusa hautement de s'être trompé. Lalande se défendit, et la dispute s'échauffant, l'Académie nomma des commissaires. La Caille fut du nombre, et commença son rapport en disant qu'il suffisait d'avoir les notions les plus élémentaires de mathématiques pour voir que Lalande avait eu raison en réparant une inadvertance légère commise par Euler ou par son imprimeur. Le Monnier, irrité, rompit entièrement avec l'élève qu'il accusait d'ingratitude, et qui, au fond, n'avait qu'un tort réel, celui de soutenir avec trop de vivacité et trop peu de ménagement son opinion contre un savant auquel il avait des obligations véritables. Jamais Lalande, malgré ses soumissions, ne put rentrer parfaitement en grâce. Il a imprimé que son maître lui avait gardé rancune, et avait refusé de le voir « pendant une révolution « entière des nœuds de la lune, » c'est-à-dire pendant dix-huit ans. Ils se rencontraient cependant à l'Académie, où leur désunion trouvait encore des occasions de se manifester. Il faut avouer que Lalande n'en laissait échapper aucune. Le Monnier, fort estimable d'ailleurs, avait dans le caractère quelques singularités : il se laissait aller à ses préventions; et quand une assertion inconsidérée lui échappait, Lalande ne se faisait aucun scrupule de l'attaquer avec cette vivacité imprudente qu'il mettait trop souvent dans la dispute.

(1) Lalande conserva toujours un vif attachement pour Bourg, sa ville natale : il y allait tous les deux ans pendant les vacances du collége de France, et y donnait des leçons publiques; il y forma une société académique et enfin ne négligea rien pour y rallumer l'amour des sciences et des lettres. Devenu riche, il ne voulut jamais rien changer de l'ameublement simple et modeste de la maison de ses parents.

Si l'élève avait à se reprocher quelque étourderie, le maître montrait aussi trop d'entêtement; jamais il ne voulait céder, et quand on lui offrait de supprimer la réponse à une objection peu fondée, s'il voulait retirer cette objection, il s'obstinait à laisser dans les *Mémoires de l'Académie* l'attaque qu'il avait faite inconsidérément, quoiqu'il sût très-bien qu'elle se trouverait victorieusement repoussée dans le même volume et à la page suivante (*voy.* les *Mém. de l'Acad.* pour 1787). Pour tirer des observations faites au Cap et à Berlin le parti le plus sûr et le plus avantageux, il était nécessaire de connaître avec précision le diamètre de la lune. Lalande fit construire un héliomètre de dix-huit pieds, le plus grand que l'on eût encore fait; il le vérifia soigneusement dans l'observatoire du Luxembourg, que son premier maître, Delisle, lui avait abandonné; par une longue suite d'observations il détermina ce diamètre et son rapport constant avec la parallaxe horizontale. Plusieurs fois il est revenu sur ce travail, dont il rendit compte dans divers mémoires, et dont il ne cessa de s'occuper que quand il crut ne pouvoir plus ajouter à la précision d'une mesure sur laquelle les astronomes ne s'accordaient pas encore autant qu'il était à désirer. Dans le même temps, il commençait à travailler sérieusement à la théorie des planètes, dont il fit une des occupations les plus constantes de sa vie. Deux passages de Mercure sur le soleil, qu'il observa avec son héliomètre, lui firent imaginer de nouvelles méthodes pour dépouiller ces observations des effets de la parallaxe. Il se préparait ainsi aux deux passages de Vénus sur le soleil, dont l'époque approchait, et qui étaient d'une tout autre importance. Ce fut à cette occasion qu'il développa la méthode de Delisle pour représenter sur une carte géographique l'heure de l'entrée et de la sortie de Vénus pour les différents pays de la terre, et mettre les astronomes à portée de choisir sur le globe les stations les plus avantageuses. On pouvait à la vérité, pour ce choix, employer une méthode aussi sûre et plus expéditive; mais ce qui prouve l'estime qu'on fit alors de la solution de Lalande, c'est que Lagrange, quelques années plus tard, la prit pour le sujet d'un grand mémoire, où l'analyse la plus savante le conduisit aux mêmes procédés que Delisle et Lalande avaient indiqués les premiers; car il est difficile d'assigner précisément ce qu'on doit au maître et à l'élève. Halley, qui longtemps auparavant avait recommandé les passages de Vénus sur le soleil à l'attention des astronomes, s'était trompé dans le calcul des lieux les plus favorables. Trébuchet, astronome d'Auxerre, également élève de Delisle, avait aperçu le premier cette erreur de Halley, qui se trouve aussi très-clairement démontrée dans un mémoire de Lalande. Ce dernier, dans son enfance, avait eu de fréquentes occasions de remarquer à Bourg un cadran d'une espèce singulière: on n'y voit ni style ni gnomon; mais, en se plaçant sur des points marqués pour les différents jours de l'année, l'observateur, tournant le dos au soleil, voit son ombre couvrir le chiffre qui marque l'heure. On juge bien que ce moyen n'est pas d'une grande précision; mais il était curieux d'en trouver le principe et la démonstration. Quoique ce cadran fût fort ancien, et que tous les gnomonistes en eussent parlé, aucun cependant ne l'avait expliqué. Lalande en fit l'objet d'un mémoire imprimé dans le volume de 1757 de l'*Académie des sciences*. Peu content de ce premier essai, il y revint dans l'*Encyclopédie méthodique* (1789); sa nouvelle démonstration est encore assez pénible; il ne s'aperçut pas qu'elle dépend du moyen employé par La Caille pour qu'une même ellipse puisse servir pour tous les pays de la terre, dans l'annonce d'une éclipse de soleil; moyen que Lalande avait déjà expliqué d'une manière lumineuse dans la seconde édition de son *Astronomie*. Il aurait pu d'ailleurs en trouver une démonstration fort simple par la trigonométrie sphérique. Un autre cadran, d'une construction tout aussi singulière, avait été placé à Besançon par un conseiller nommé Bizot. Ce cadran se met sous un auvent; quand le soleil est couvert, on ne voit qu'un ange dont le doigt semble indiquer quelque chose qu'on n'aperçoit pas. Dès que le soleil vient à se montrer, on voit paraître un cadran lumineux et mobile, et l'heure se place sous le doigt de l'ange. Lalande expliqua la construction de ce cadran dans le *Journal des savants* de juin 1758; il en avait déjà parlé dans le *Mercure* de février, et il s'est contenté de le décrire en peu de mots dans l'*Encyclopédie méthodique*. Il donne dans le même ouvrage l'explication et les calculs d'un autre cadran assez extraordinaire que Pingré avait imaginé pour la colonne de la halle au blé (alors hôtel de Soissons). On voit par là le goût que l'auteur avait pour la gnomonique, qui est en effet une application utile et curieuse de l'astronomie, dont elle tire ses principes et ses méthodes les plus exactes. Lalande a pris soin de rassembler ces méthodes en grand nombre, à l'article Cadran (Dict. de mathémat. de l'*Encyclop. méthod.*), où il s'est attaché principalement à détailler les pratiques les plus faciles, et qui supposent le moins de connaissances mathématiques pour être mises en usage. Ces articles et ces mémoires n'étaient pour lui que des délassements qu'il se permettait pour se reposer de travaux plus sérieux et plus difficiles. On attendait la fameuse comète de 1759, dont le retour avait été prédit par Halley: Clairaut cherchait de combien de jours les perturbations planétaires devaient altérer ce retour. Lalande lui fournit tous les calculs purement astronomiques dont il avait besoin pour son analyse. En rendant compte de ces calculs, il convient lui-même que cette suite immense de détails lui eût semblé trop effrayante si madame Lepaute, appliquée depuis

longtemps et avec succès à ce genre de calculs, n'en eût partagé la fatigue. C'est ce qu'on lit dans l'*Explication des tables astronomiques de Halley, pour les planètes et les comètes, augmentées de tables pour les satellites de Jupiter* (par Wargentin), *les Etoiles fixes* (par La Caille), et de l'*Histoire de la comète de* 1759. Cette histoire est proprement ce qui appartient à Lalande dans ce recueil, qu'il publia en 1759. Il a su la rendre intéressante par les renseignements alors nouveaux sur la dernière apparition de cette comète, par l'histoire détaillée de toutes les apparitions précédentes, enfin, par la notice de toutes les recherches qu'elle avait occasionnées, et de ce que les astronomes et les géomètres les plus distingués ont fait pour la théorie générale, et en particulier pour l'ellipse dont la comète venait de décrire une portion sous leurs yeux. Lalande, en publiant les tables planétaires de Halley, ne dissimule pas ce qui manquait encore à leur exactitude; mais les recherches qu'il avait entreprises pour en donner de meilleures étaient loin d'être terminées. En attendant, il voulait du moins mettre entre les mains des astronomes les tables les plus précises que l'on connût encore, et qu'il avait améliorées en profitant des remarques faites par Halley lui-même, postérieurement à la première rédaction de ses tables, en 1717. Quand Maraldi, devenu à son tour pensionnaire de l'Académie des sciences, dut abandonner la rédaction de la Connaissance des temps, Lalande se présenta pour lui succéder dans ce travail, auquel était attachée une rétribution assez modique. Il avait pour compétiteur un confrère estimable, connu principalement alors par un *Etat du ciel*, ouvrage du même genre au fond que la Connaissance des temps, mais qu'il avait rédigé spécialement pour les marins, et dont il avait seul calculé plusieurs volumes. Ce confrère était Pingré, chanoine régulier, et simplement associé libre : cette qualité semblait l'exclure de toute place ou fonction qui pouvait procurer quelque avantage pécuniaire. Lalande fit valoir cette raison, et il obtint la préférence. Il a depuis imprimé que cette fois l'Académie s'était trompée, et que l'ouvrage eût été plus correct en sortant des mains de son concurrent. Ce trait de modestie lui fait honneur; mais qu'il nous soit permis d'observer que ce choix fut avantageux à la navigation. Pingré, disciple plus dévoué de Le Monnier, était partisan de la méthode qui détermine les longitudes par les angles horaires de la lune; Lalande, plus attaché aux idées de La Caille, voulait qu'on employât les distances de la lune au soleil ou aux étoiles. Cette méthode a depuis prévalu généralement, et la préférence qu'obtint Lalande fut un premier triomphe pour l'idée de La Caille. Dans la composition des seize volumes de la *Connaissance des temps*, de 1760 à 1775 inclusivement, il employa les meilleures tables que l'on connût alors, celles de La Caille pour le soleil et les étoiles, celles de Mayer pour la lune, et celles de Halley pour les planètes; au lieu que Pingré, comme dans son Etat du ciel, se fût servi probablement des tables des *Institutions astronomiques*. Lalande enrichit la Connaissance des temps de tout ce qui pouvait être utile aux navigateurs; il y introduisit les distances de la lune aux étoiles et au soleil, calculées avec soin et à grands frais en Angleterre, d'après le plan de La Caille, sous la direction de Maskelyne. Enfin, il fit de ce livre des espèces d'annales de l'astronomie, en y insérant tout ce qui se faisait de nouveau pour perfectionner les calculs, des tables subsidiaires très-nombreuses, le récit de tous les événements qui pouvaient intéresser l'astronomie, et des notices biographiques sur les savants qu'elle venait à perdre. Cet exemple a été suivi par ses successeurs, et la Connaissance des temps présente encore aujourd'hui la forme qui lui a été donnée par Lalande. Ces améliorations exigeaient qu'on accordât plus d'étendue aux explications qui sont à la suite du calendrier; il fallait expliquer aux astronomes et aux navigateurs des calculs et des méthodes qui n'étaient encore réunies dans aucun traité : elles auraient trop grossi le volume. Lalande les publia séparément, sous le titre : *Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1762. Vers le même temps, Delisle, presque octogénaire, et livré tout entier à des exercices de piété et à des œuvres de bienfaisance, lui résigna sa chaire de professeur d'astronomie au collége de France. Lalande sut donner à cette chaire un éclat tout nouveau, et il en remplit les fonctions avec un zèle et une assiduité extraordinaires jusqu'à ses derniers jours, c'est-à-dire pendant quarante-six ans. Parmi les auditeurs que lui amenaient l'amour de la science ou la simple curiosité, il s'attachait à distinguer ceux qui donnaient le plus d'espérance; il les attirait chez lui pour les former aux observations et au calcul; il les prenait en pension, les nourrissait très-sobrement, mais à très-bon marché; sa maison devint une espèce de séminaire d'où sortirent une foule de disciples qui peuplèrent les observatoires et introduisirent sur les vaisseaux l'usage des instruments et des méthodes astronomiques. Les services que Lalande avait rendus dans cette partie de l'instruction le firent recevoir à l'académie de marine de Brest et lui valurent du gouvernement une pension de mille francs, qu'il n'avait point sollicitée et qu'il consacra sur-le-champ à l'instruction d'un jeune élève. Parmi les plus distingués de ses disciples, nous citerons Henry, Barry et le célèbre astronome de Palerme, Piazzi. Il forma Dagelet, de l'Académie des sciences, qu'il plaça dans l'observatoire de l'école militaire; Burckhardt, qu'il accueillit à son arrivée à Paris; et son neveu, Lefrançais-Lalande, qu'il eut la satisfaction de voir siéger avec lui à l'Académie et au bureau des longitudes. Il produisit Méchain, qu'il parvint à fixer à Paris, et qui était devenu astronome en

lisant ses ouvrages; ce qu'il faut entendre au reste de presque tous les astronomes qui se sont fait connaître depuis cette époque, et qui ont puisé leur première instruction dans son grand *Traité d'astronomie*, dont il a donné trois éditions, en 1764, 1771 et 1792. La première, de 1764, parut en deux forts volumes in-4°. La France, comme il le dit dans sa préface, possédait déjà plusieurs ouvrages estimables, tels que les *Eléments* de Cassini; les *Institutions astronomiques* de Le Monnier (traduites en grande partie du latin de Keil), et surtout les *Leçons élémentaires* de La Caille. Mais tous ces auteurs avaient trop négligé la partie pratique, les méthodes de calcul, la description et l'usage des instruments. Lalande s'attache donc à réparer ces omissions, qui font la matière de son second volume : le premier renferme les notions générales, le système du monde, la théorie des éclipses et de toutes les planètes. Il y a joint des notes sur les plus célèbres astronomes et sur les ouvrages les plus utiles, des notices historiques et même mythologiques sur les diverses constellations; ce qui fit que Le Monnier n'appelait jamais ce traité que la *grosse Gazette*. Lalande y avait inséré ce qu'il avait appris de ses trois maîtres, et surtout de La Caille, dont les manuscrits passèrent entre ses mains à la mort de ce grand astronome; il y avait joint tout ce qu'il avait trouvé de mieux dans les anciens, ce que son expérience lui avait fait découvrir, les méthodes qu'il avait imaginées ou bien qu'il simplifiait à mesure qu'il avançait dans ses travaux. La seconde édition de son *Traité d'astronomie* parut en 1771; elle contenait ses nouvelles tables des planètes. Dans un quatrième volume, ajouté en 1781, il recueillit sur les marées une suite nombreuse d'observations qu'il sera toujours utile de consulter. On y trouve aussi un grand mémoire de Dupuis pour expliquer l'origine astronomique de toutes les fables; idée qui lui était venue lorsqu'il suivait les cours de Lalande au collége Royal. Ce mémoire est le germe de l'*Origine des cultes* (*voy.* Dupuis). Nous avons déjà indiqué ce que Lalande avait fait pour annoncer le passage de Vénus sur le soleil. Il avait publié : *Lettre d'un académicien au sujet des calculs de Delisle sur le passage de* 1761. Les lettres qu'il écrivit pour le passage de 1769 aux ministres et même aux souverains de divers États lui valurent plusieurs invitations à se charger lui-même de l'une de ces missions, et on lui promettait tous les secours qu'il pourrait désirer. Quoique Paris fût un des lieux le moins favorablement placés pour cette observation, il ne se rendit à aucune de ces invitations. Il voyait dans ces voyages lointains trop d'ennui et de temps à perdre pour un phénomène de quelques heures, que le mauvais temps peut-être l'empêcherait d'observer (*voy.* Legentil). Il se contenta de recommander aux divers gouvernements les astronomes moins connus qui voudraient prendre cette peine et qui réunissaient d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour une observation qui n'exige qu'une certaine habitude et peu de connaissance théorique. Il se réservait le soin de calculer et de comparer toutes les observations qu'il pourrait recueillir, et d'en déduire la distance de la terre au soleil. C'est ce qu'il fit dans plusieurs ouvrages, et notamment dans celui qu'il intitula *Mémoire sur le passage de Vénus, observé le* 3 *juin* 1769, *pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en* 1764, Paris, 1772, in-4°. Tous les astronomes qu'il avait indiqués, et même tous ceux avec lesquels il était en correspondance, s'empressèrent de lui communiquer leurs observations; un seul s'y refusa : c'était le P. Hell, astronome de Vienne, avec lequel cependant il était depuis longtemps en commerce de lettres. Lalande, mécontent, conçut quelques soupçons; il insinua que la cause de ce mystère qu'avait fait le P. Hell était l'envie de rester maître de son observation pour la faire mieux cadrer avec celles qu'il pourrait se procurer d'ailleurs. Il s'efforça de prouver qu'elle devait être rejetée comme peu authentique. Cependant elle est une des plus complètes qu'on ait obtenues de ce passage; elle avait été favorisée par un beau ciel, et elle donne des résultats satisfaisants. On pense bien que ces soupçons, ces inculpations même ne restèrent pas sans réponse. Hell les combattit dans l'Appendice aux Ephémérides de Vienne pour 1773. On voit que « la cour de Danemarck « n'avait pas imité quelques autres gouverne- « ments qui avaient demandé des avis à Lalande; « qu'à l'insu des astronomes de Paris, elle avait « chargé le P. Hell de la station de Wardhus; « que les Anglais avaient également fait mystère « de la station de Taïti, confiée au célèbre Cook « et à l'astronome Green. Lalande n'apprit donc « le départ de Hell que lorsqu'il était déjà en « Finlande, premier grief. On remarquera que « les stations de Wardhus et de Taïti, les plus « sûres et les mieux situées pour en bien déduire « la parallaxe du soleil, avaient été *choisies* et « *occupées* sans sa participation, et sans même « qu'il en eût senti l'avantage. Il s'indigne qu'on « n'ait publié aucun détail : c'est qu'il ignore que « Hell avait reçu du ministère de Danemarck la « défense de rien publier avant son retour à « Copenhague, et sans avoir exécuté tous les « calculs dans un mémoire présenté au roi. Ce « mémoire fut lu à l'académie de Copenhague « le 24 novembre 1769, époque à laquelle on ne « connaissait encore aucune des observations amé- « ricaines. Lalande donnait à entendre que l'ob- « servation de Wardhus avait pu être arrangée « sur celle de Cajanebourg; mais il n'y a d'accord « en aucune manière, et elle est bien plus com- « plète. On reproche au P. Hell de n'avoir pas « envoyé par un courrier son observation à Paris, « *comme au tribunal astronomique;* on en induit « qu'elle est falsifiée : pourquoi n'en dit-on pas « autant des observations de Taïti et de Californie,

« connues bien plus tard encore? » Nous ne suivrons pas le P. Hell dans les objections qu'il fait aux suppositions et aux calculs de Lalande. Ce qui intéresse l'astronomie, ce ne sont pas les démêlés des amours-propres de quelques astronomes ou des gouvernements qui les ont employés. Toute cette dispute n'a pour objet qu'un cinquième de seconde dont Lalande faisait la parallaxe du soleil plus petite que le P. Hell. On pouvait les mettre d'accord en prenant un milieu entre les deux résultats. On aurait eu de cette manière 8″ 6 pour cette parallaxe, ainsi qu'on l'a trouvé depuis par la comparaison de toutes les observations calculées par des méthodes moins longues et plus directes. Ainsi, malgré tous ces petits discords, on peut conclure que le but fut atteint, et la distance de la terre au soleil enfin bien connue, ou du moins aussi bien qu'il le faut pour les opérations les plus délicates de l'astronomie. Ce démêlé n'était pas le premier qui se fût élevé entre les deux astronomes, tous deux de l'école de La Caille, pour lequel ils professaient une égale vénération. Lalande, en faisant comme Hell un usage continuel des tables du soleil de La Caille, avait remarqué une légère inadvertance dans la manière dont l'équation du temps était calculée. Il avait démontré l'erreur dans la première édition de son astronomie en 1764. Hell ne s'était pas rendu; il s'obstina longtemps à suivre le précepte de La Caille, malgré tous les raisonnements de Lalande. Maskelyne écrivit un mémoire exprès sur cette question; il y exposait une doctrine saine dont il réclamait la première idée, qu'il disait avoir communiquée à Lalande dans un voyage que ce dernier avait fait à Londres vers 1764. Celui-ci, dans une lettre qu'il fit écrire par son élève Dagelet, et qui parut dans le *Recueil* (de Bernoulli) *pour les astronomes*, soutint qu'il avait eu cette idée le premier, puisqu'elle était consignée dans le premier volume de son *Astronomie*, imprimé bien avant son voyage en Angleterre. La lettre était d'un ton qui pouvait choquer Maskelyne; il n'y fit aucune attention. Ce procès, bien moins intéressant par son objet, fit beaucoup moins de bruit, et n'altéra en rien la bonne intelligence entre les deux astronomes. Il paraît aussi que Hell et Lalande se réconcilièrent sincèrement; car, à la mort du premier, Lalande s'empressa d'imprimer un éloge de son adversaire, dans lequel il répara d'une manière bien franche les torts qu'il pouvait avoir eus. « L'observation du P. Hell, écrivait-il alors (*Bi-* « *bliogr. astron.*, p. 722), réussit complétement.... « elle s'est trouvée une des cinq observations « complètes faites à de grandes distances, et où « l'éloignement de Vénus changeant le plus la « durée du passage, nous a fait connaître la vé- « ritable distance du soleil et de toutes les pla- « nètes à la terre; époque remarquable dans « l'histoire de l'astronomie, à laquelle se trouvera « lié à juste titre le nom du P. Hell, dont le « voyage fut aussi fructueux, aussi curieux et « aussi pénible que ceux de la mer du Sud, de la « Californie, de la baie d'Hudson, entrepris à « l'occasion de ce passage. » Lalande recherchait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait attirer l'attention du public sur l'astronomie ou sur lui-même. En 1773, il avait lu les *Eléments de la philosophie de Newton*, par Voltaire. Newton, en parlant des suites terribles que pourrait avoir la rencontre d'une comète qui viendrait choquer la terre, avait dit que la Providence avait tout disposé de manière à rendre cette rencontre impossible. Lalande se permit de trouver l'assertion un peu légère; il était démontré par les calculs de Clairaut, pour la comète de 1759 (de Halley), que les attractions planétaires pouvaient altérer sensiblement une orbite. Il était certain qu'aucune orbite connue ne coupait celle de la terre; mais pouvait-on dire la même chose du nombre, bien plus considérable sans doute, de comètes dont les orbites n'ont point été calculées, et qui pourront paraître dans la suite des siècles? Les perturbations ne pourront-elles altérer les orbites connues de manière à faire qu'elles puissent couper celle de la terre en un point? C'est ce que Lalande examina sommairement. Il se persuada que la chose n'était pas absolument impossible, quoique *extrêmement invraisemblable*. Il avait composé sur ce sujet un mémoire pour une rentrée publique : l'Académie, qui n'y mettait pas une grande importance, l'avait placé au dernier rang dans l'*ordre des lectures*. Le temps manqua; le mémoire ne fut pas lu. Le titre (*Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*) annonçait une question faite pour intéresser le plus grand nombre des auditeurs. On se demanda ce que contenait ce mémoire; on apprit qu'on devait y voir les effets que pourrait produire une comète qui viendrait choquer la terre : le bruit se répandit que la comète allait arriver, qu'elle était annoncée par Lalande. L'alarme que fit naître cette prédiction prétendue fut si générale que le lieutenant général de police voulut lire le mémoire; il ne trouva rien qui pût motiver les terreurs qui s'étaient répandues; il en ordonna la prompte publication. Quand le mémoire fut imprimé, personne ne voulut y croire; on était persuadé que l'auteur avait supprimé la fatale prédiction, pour ne pas effrayer par l'annonce d'une catastrophe à laquelle il n'y avait aucun moyen de se soustraire. Ces mêmes terreurs se renouvelèrent plusieurs fois, surtout en 1798, mais avec moins de force. Dionis Duséjour, dans son *Essai sur les comètes*, prouva combien ces alarmes étaient ridicules en faisant voir le peu de vraisemblance que les perturbations agissent précisément dans le sens et de la quantité qui rendraient le choc possible, enfin le peu de probabilité que la terre et la comète se trouvassent au même instant dans le point unique qui serait la commune intersection des deux orbites. Ces raisons, quoique

très-solides, ne furent pas celles qui rassurèrent le public; car l'ouvrage ne fut lu que des savants qui n'avaient nul besoin d'être tranquillisés. La comète ne vint pas, et bientôt on n'y songea plus. Les conjonctions des planètes, qui ont autrefois causé des terreurs bien plus générales et bien plus déraisonnables encore; les éclipses, qui ont partagé avec les comètes le droit d'*épouvanter les peuples de la terre*, ont été reconnues incapables de produire aucun des effets qui leur étaient attribués par l'ignorance et la superstition; enfin les phénomènes astronomiques sont prédits aujourd'hui avec tant d'exactitude, que le peuple n'y fait aucune attention. La même année, Lalande attira l'attention du public sur un autre phénomène bien plus régulier, et par là beaucoup moins important, auquel on n'avait jamais attaché aucune idée sinistre, et qui faillit avoir pour Lalande des suites fâcheuses : c'était la disparition de l'anneau de Saturne. Cette annonce ne produisit d'abord que quelques mauvaises plaisanteries sur l'anneau perdu. Les astronomes en profitèrent pour se rendre attentifs à cette disparition, qui, n'étant guère qu'une chose curieuse et rare, aurait pu être négligée. Pour la mieux observer, Lalande se transporta tout exprès à Béziers, sous le plus beau ciel de la France; mais comme il avait une vue très-faible, son observation se trouva moins bonne que celles des astronomes de Paris ou de Londres qui étaient restés chez eux. Cassini de Thury, à trois reprises différentes, attaqua l'écrit de Lalande, qui s'en trouva choqué, de manière qu'à son retour de Béziers, en passant par Toulouse, il rédigea une réponse qu'il alla tout aussitôt lire à l'astronome Darquier, moins pour recevoir ses avis que pour satisfaire sa passion. Darquier lui conseilla fortement de supprimer ce pamphlet, dans lequel Lalande s'était permis des personnalités beaucoup plus piquantes que celles dont il pouvait avoir à se plaindre. En quittant Darquier, il porta son écrit à l'imprimeur de Toulouse. Mais il ne tarda pas à sentir les mauvais effets de son imprudence et de son indocilité. Ce pamphlet, que nous n'avons pas lu, produisit une telle rumeur à l'Académie, l'affaire prenait une tournure si sérieuse, que Lalande nous a dit qu'il songeait à quitter Paris pour se retirer à Berlin. Son ami Macquer, alors directeur de l'Académie, se porta pour médiateur; Cassini, qui était l'agresseur, retira sa plainte, et Lalande supprima soigneusement son écrit qui avait pour titre : *Lettre sur l'anneau de Saturne écrite par M. Lalande à M. Cassini, au sujet de son Avis imprimé dans le Journal politique d'août* 1773, Toulouse, in-8°. (Voyez *Bibliographie astronomique*, p. 537.) La Caille, en mourant, avait laissé des *Ephémérides*, qui allaient de 1765 à 1775. Lalande les continua dans la même forme et à plusieurs reprises jusqu'en 1800. Il n'alla pas plus loin : c'était un travail devenu parfaitement inutile, depuis que la *Connaissance des temps*, qui donne toutes les mêmes annonces et beaucoup d'autres avec une précision plus grande, est publiée assez longtemps d'avance pour que tous les faiseurs d'almanachs y puisent les divers articles de leurs annuaires. Lalande se reposait sur ses élèves de ces calculs fastidieux, et il avait grande raison; mais ses trois volumes d'Ephémérides, comme ceux de La Caille, qui calculait tout lui-même, se recommandent par les discours préliminaires, les additions et les tables subsidiaires. En 1775, il fit paraître son globe céleste d'un pied de diamètre; en 1776, il donna plusieurs articles curieux dans les suppléments de l'Encyclopédie; plus tard, en 1789, il refondit dans l'Encyclopédie méthodique tous les articles de l'ancienne Encyclopédie faits avec trop peu de soin par d'Alembert, qui s'était contenté d'extraire les Institutions astronomiques de Le Monnier. La nouvelle rédaction, quoique plus claire et bien plus complète, ne coûta guère plus à Lalande, qui en trouvait tous les matériaux dans son *Astronomie*. En 1778, il publia des *Réflexions sur les éclipses de soleil;* il y faisait des remarques nouvelles, mais encore incomplètes, sur la figure des lignes de commencement et de fin tracées sur la surface du globe. En 1780, il donna une quatrième édition des *Leçons élémentaires d'astronomie* de La Caille, auxquels il se contenta d'ajouter quelques notes. Il était depuis longtemps l'un des auteurs du *Journal des savants*, auquel il fournissait les articles concernant les mathématiques et la physique. Parmi les nombreux articles qu'il y a insérés, nous indiquerons seulement trois *Lettres sur le platine* (janvier et juin 1758; février 1760) : c'est le premier écrit qui ait fait connaître en France ce nouveau métal; *Remarques sur les monnaies de Piémont* (décembre 1767, p. 862); *Homonymie de neuf Lalande* (novembre 1791, p. 694). Il a aussi travaillé au *Nécrologe des hommes célèbres de France;* au *Journal de physique*, où il a fourni, en 1802, quatre articles sur la planète *Piazzi* (Cérès); au *Magasin encyclopédique*, dans lequel il a inséré (2e ann., t. 4, p. 433) son *Voyage au mont Blanc*, fait en août 1796, et imprimé à part, in-8° de 20 pages. On trouve aussi de lui divers morceaux dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, les *Philosophical Transactions*, les *Mémoires* de Berlin, de Dijon, etc. La *Description d'une machine pour diviser les instruments de mathématiques*, par Ramsden, ayant paru à Londres en 1790, Lalande s'empressa d'en donner une traduction française. Bailly, entré pour son malheur dans la carrière politique, avait laissé incomplet un grand travail sur les diamètres des satellites de Jupiter et sur la portion de leurs disques qui est encore éclairée à l'instant où ils disparaissent à nos yeux. Il s'était servi habilement, pour cela, d'une ingénieuse idée qu'avait eue Grand-Jean de Fouchy : Lalande disait alors à Bailly qu'il le prisait plus pour les trois mémoires qu'il avait écrits sur ce sujet que pour les hon-

neurs dont il le voyait entouré. Il lui demandait son agrément pour compléter un travail si heureusement commencé. Bailly ne balança pas à le donner; car il avouait qu'à peine se souvenait-il d'avoir été astronome : *un orage avait passé qui avait entraîné toutes ses idées de science.* Tous les ans, Lalande faisait imprimer l'*Histoire de l'astronomie.* Ces annales ne sont souvent qu'un simple recueil de titres et de dates, et n'en sont que plus faciles à consulter. Il avait à peine terminé la troisième édition de son *Astronomie* en 1792, 3 vol. in-4°, qu'il fit paraître avec de nouvelles notes le *Traité de navigation* de Bouguer, déjà refondu en grande partie par La Caille, et qu'il publia un catalogue des étoiles qu'on ne trouvait plus dans le ciel aux places marquées sur les cartes ou dans les catalogues, soit qu'en effet elles eussent disparu, soit qu'elles ne dussent ces places dans les anciens catalogues qu'à des fautes de copie ou d'impression. En 1793, il publia son *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique, avec des tables horaires*, calculées par madame Lalande, sa nièce, 1 vol. in-4°. On y trouve le catalogue de tous les livres de navigation qui ne sont pas mentionnés dans sa *Bibliographie astronomique.* Ce livre est devenu rare. L'opération qui donne l'heure par la hauteur observée du soleil ou d'une étoile est une de celles que les navigateurs font tous les jours. Le calcul en est extrêmement simple; mais bien des marins cependant le trouvaient encore trop long et trop difficile. En différents temps on avait tenté de l'abréger par des tables; mais leur peu d'étendue les rendait au moins aussi incommodes et certainement moins exactes que le calcul direct. C'est à cet inconvénient qu'il s'efforça de remédier en publiant des tables plus complètes qu'il fit calculer par madame Lalande, sa nièce, car il fallait que tout ce qui l'entourait observât ou calculât, et, suivant ses moyens, se rendît utile à l'astronomie. En 1794, il se vit obligé par les circonstances à reprendre la direction de la *Connaissance des temps*, dont il resta chargé jusqu'en 1807. En 1776, il l'avait laissée à Jeaurat, remplacé en 1788 par Méchain : mais Cassini venait d'être incarcéré; Méchain et Delambre étaient occupés à mesurer la méridienne ; l'Académie avait été supprimée en 1793, et les savants étaient dispersés. En 1795, il donna une seconde édition de son *Abrégé d'astronomie* en un volume in-8°, et son *Astronomie des dames*, en un volume in-18. En 1796, il signala la quarante-troisième année de sa carrière astronomique par un *Catalogue de mille étoiles circompolaires*, et par un *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer.* Ce mémoire était, à son compte, le cent cinquantième qu'il mettait dans le recueil de l'Académie. Enfin, il donna ses dernières tables de Mercure. C'est par cette planète qu'il avait commencé ses recherches pour l'amélioration des tables : il était à plusieurs reprises revenu sur cette théorie; il se croyait sûr de l'avoir conduite à un degré bien voisin de la perfection. Un passage de Mercure devait avoir lieu le 3 mai 1786. Suivant sa coutume, Lalande l'avait annoncé la veille dans le *Journal de Paris*, en marquant la minute et la seconde à laquelle Mercure devait sortir de dessus le disque du soleil; l'entrée devait avoir lieu avant le lever du soleil. Par un hasard malheureux, le ciel fut entièrement couvert. Les astronomes étaient restés à la lunette jusqu'à l'instant marqué pour la sortie et même une demi-heure plus tard. Deux seulement étaient demeurés à leur poste, l'un (Delambre) par la défiance qu'il avait conçue de l'exactitude des tables, et l'autre (Messier) pour voir quelques taches qu'il avait observées les jours précédents. Le soleil se montrant tout à coup, ils virent Mercure sur le bord du soleil, dont il était près de se séparer. L'annonce se trouvait en erreur de plus de quarante minutes, mécompte auquel on n'était plus accoutumé en astronomie. Lalande en fut d'autant plus honteux que je lui montrai que c'était sa faute. Un passage, dans des circonstances pareilles, avait eu lieu plus de cent ans auparavant; il était consigné dans l'Astronomie de Wing; Lalande en avait fait mention dans son *Astronomie*, en déclarant que l'observation était imparfaite. Pour moi je ne voyais pas cette imperfection, et Lalande m'avoua que son unique motif pour rejeter cette ancienne observation avait été qu'elle ne s'accordait pas avec ses tables. L'événement prouva, en 1786, qu'il ne faut pas si légèrement rejeter les observations que l'on sait mal représenter. Lalande fut obligé de refaire ses tables; il y fit servir tous les passages observés jusqu'alors : il est à croire qu'elles ne seront plus exposées à de pareils démentis. Au reste, il est juste de remarquer que les tables de Halley donnaient une erreur encore plus forte, mais en sens contraire, ce qui tient à la lenteur du mouvement relatif de Mercure. On sait que, pour un passage plus ancien, Hévélius et ses aides étaient restés quatre jours entiers à leurs lunettes, attendant la planète, parce que l'on trouvait cette différence entre les tables de divers astronomes pour l'instant du passage. C'était déjà beaucoup qu'une incertitude de quatre jours se trouvât réduite à une heure et demie au temps de Halley : mais ce phénomène ne sera jamais au nombre de ceux qu'on peut annoncer exactement à la minute. En 1798, Lalande avait donné une nouvelle édition du *Traité de la sphère et du calendrier*, par Rivard; et en 1800, il avait ajouté quelques notes aux *Mondes* de Fontenelle pour corriger ce qui tenait à la théorie surannée des tourbillons, dont l'auteur n'avait jamais voulu se départir. Montucla mourant se préparait à donner une seconde édition de son *Histoire des mathématiques :* les deux premiers volumes furent publiés en 1800; Lalande y annonçait qu'ils seraient suivis de deux autres, restés imparfaits, mais qui seraient com-

plétés par plusieurs savants et par lui-même : ils parurent en 1802. Depuis très-longtemps, il s'occupait d'une *Bibliographie astronomique* qui devait indiquer tous les ouvrages qu'on peut avoir intérêt de consulter, les dates de leurs diverses éditions, et ce qu'ils renferment de plus curieux. Ce répertoire utile convenait à trop peu de personnes pour qu'on pût espérer un débit qui couvrît les frais de l'impression. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, le fit exécuter aux frais du gouvernement. Ce volume in-4° de plus de neuf cents pages, rangé par ordre chronologique, et renfermant environ cinq mille trois cents articles, est terminé par une *Histoire abrégée de l'astronomie* depuis l'an 1781 jusqu'à la fin de 1802, époque de la publication. Une table méthodique faite par le P. Cotte en rend l'usage commode. On a remarqué que Lalande oublie, sous l'année 1792, de parler du volume d'*Ephémérides* de 1793 à 1800, qu'il publia cette année-là : ce qui a fait dire que c'est une preuve qu'il était moins occupé de sa propre gloire que de celle de la science, et que c'est peut-être le premier exemple d'un bibliographe qui, parlant des ouvrages du genre de ceux auxquels il s'adonne, oublie précisément un des siens. Antérieurement, son *Histoire céleste française contenant les observations de plusieurs astronomes français*, tome premier, Paris, 1801, avait de même été publiée aux frais du trésor public, sous les auspices du ministre Benezech. « Ce recueil, dit Lalande dans « sa préface, pourra renfermer de nombreuses « observations des Cassini, de Pierre Le Monnier, « de Joseph Delisle, de Charles Messier, etc.; « mais j'ai cru devoir commencer par les plus « récentes, et surtout par les observations des « étoiles, qui sont les premiers fondements de « l'astronomie.... J'avais délégué à Lepaute Da- « gelet la description du ciel étoilé ; il com- « mença en 1782, et l'on trouve dans ce volume « une partie de ses observations. Le voyage de « la Pérouse nous l'enleva le 13 juin 1785..... « Michel Lefrançais-Lalande, mon neveu, me se- « conda au delà de mes espérances, et il est arrivé « à cinquante mille étoiles. » Le témoignage d'un oncle parlant d'un neveu qui est son élève pourrait être suspect de partialité; voici celui d'un bon juge, d'un étranger, du célèbre docteur Olbers : « Je ne balance pas à déclarer que cette « *Histoire céleste* est l'une des plus importantes « productions du 18e siècle; je suis très-persuadé « que la postérité confirmera ce jugement, et que « les astronomes sentiront un jour tout le prix « d'une description si fidèle et si complète du « ciel à la fin du 18e siècle (1). » Ici Lalande ne paraît qu'éditeur. Il est vrai qu'il n'a réellement pris aucune part aux observations, et que de ces cinquante mille étoiles aucune n'a été déterminée par lui : mais il a formé et dirigé l'observateur; il a créé tous les moyens, puisqu'il a eu le crédit de faire rebâtir l'observatoire en 1787, malgré la répugnance et les oppositions du gouverneur de l'école militaire, et qu'il a fait acheter par le gouvernement le quart de cercle de huit pieds de Bird, qu'originairement Bergeret avait fait construire à sa sollicitation, pour le confier à Dagelet. — Dans cette longue énumération des travaux de Lalande, nous n'avons parlé que de ceux qu'il a présentés à l'Académie ou qu'il a mentionnés dans sa *Bibliographie astronomique*. Nous n'avons rien dit d'un *Voyage en Italie*, 1786, 9 vol. in-12 (1), avec un atlas, où il a rassemblé les plans topographiques des villes principales et qui est encore le guide le plus sûr que puisse consulter un voyageur; d'un *Traité des canaux de navigation* (1778, in-fol.), composé en visitant dans toute son étendue le canal du Languedoc ou des Deux-Mers ; de la description de neuf arts différents (2), qui font partie du Recueil de l'Académie; d'un discours couronné par l'académie de Marseille sur ce sujet : *L'esprit de justice fait la gloire et la sûreté des empires;* d'un *Mémoire* couronné par l'académie de Copenhague, *sur la longueur de l'année;* de plusieurs *Mémoires* sur la rotation du soleil et celle de la lune, dont la substance se retrouve dans son *Astronomie ;* d'un *Éloge du maréchal de Saxe* (3); d'un *Discours* prononcé publiquement à Lyon, et dans lequel il établissait la *préférence que l'on doit à la monarchie sur toute autre forme de gouvernement*, doctrine qu'il a hautement professée dans tous les temps et dans les circonstances les plus orageuses; d'un *Discours sur la douceur*, qu'il relisait chaque année pour y prendre des règles de conduite auxquelles il a manqué trop souvent. S'il a composé d'autres ouvrages, il serait assez inutile d'en rechercher les titres oubliés; ils ont quelquefois

(1) *Zeitschrift sur Astronomia*, janvier 1816.

(1) Ce voyage avait eu lieu en 1765 et 1766 : la 1re édition, publiée en 1768, en 8 volumes in-12, parut sous le titre de *Voyage d'un Français en Italie;* une 3e édition parut en 1790, Genève, 5 vol. in-8°. Pendant son séjour à Rome, dit madame C. de S. (p. 308), « il négocia longtemps pour faire rayer de l'*Index* « les noms de Copernic et de Galilée. » Dans sa relation, il fait l'éloge de St-Charles Borromée et même de St-François d'Assise; il réfute plusieurs allégations de Burnet et de Grosley; il regarde les cérémonies de l'Eglise comme respectables, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir.* Il se moque d'un médecin génois, nommé Riva, qui prêchait l'athéisme, ne prévoyant pas qu'il finirait par là un jour (*voy. Silvain* MARÉCHAL). Z.

(2) *Art du papetier*, 1761 ; — *du parcheminier*, 1762; — *du cartonnier; du chamoiseur*, 1764; — *du tanneur*, 1764; *du mégissier*, 1765; — *du maroquinier ; de l'hongroyeur*, 1766; — *du corroyeur*, 1767.

(3) Il serait difficile, dit madame C. de S. (p. 302), de citer un homme ou une femme célèbre mort pendant la vie de Lalande et dont il n'ait pas fait l'éloge. Les dangers mêmes ne l'arrêtaient pas : il publia l'Eloge de Lavoisier et celui de Bailly peu de temps après leur mort.... On citera seulement ceux de Vicq-d'Azyr, Delisle, Commerson ; celui de Verron, qui valut une pension à la sœur de cet astronome navigateur; ceux de mesdames Lepaute, Dubocage, etc. Il lut publiquement l'Eloge de Le Monnier, de son vivant. Quatre jours avant sa mort, il avait demandé des notes à la veuve de Buchoz pour l'éloge historique de son mari, avec lequel il n'avait aucune liaison, mais qui autrefois avait décoré de son nom une espèce nouvelle. Commerson et Dombey ont tous deux donné le nom de *Lalandia* à une plante exotique en l'honneur de leur savant compatriote. Z.

compromis sa tranquillité sans rien faire pour sa gloire, ni pour l'instruction publique, ni même pour la doctrine qu'il y professait. On en peut voir le détail dans la *Bibliothèque historique de la France*, la *Bibliographie astronomique*, la *France littéraire* de M. Ersch, le Supplément de Rotermund au *Dictionnaire* de Joecher, et le *Dictionnaire des anonymes*. C'est par erreur que M. Ersch lui attribue *le Génie de Buffon;* cet ouvrage anonyme est de M. Ferry St-Constant.— Lalande n'a point renouvelé la science astronomique dans ses fondements comme Copernic et Kœpler; il ne s'est point immortalisé comme Bradley par deux découvertes brillantes; il n'a point été un théoricien aussi savant ou aussi précis que Mayer; il n'a point été, au même degré que La Caille, un observateur et un calculateur exact, adroit, industrieux, scrupuleux et infatigable; il n'a point eu, comme Wargentin, la constance de s'attacher à un objet unique, pour être seul dans un rang à part : mais s'il n'est à tous ces égards qu'un astronome du second ordre, il a été le premier de tous comme professeur (1). Plus qu'aucun autre, il a su répandre l'instruction et le goût de la science. Il voulut être utile et célèbre, et sut y réussir; par ses travaux, par son activité, par son crédit et ses sollicitations, enfin par la correspondance la plus étendue, il chercha sans cesse à faire le bien de l'astronomie; il voulut la servir même après sa mort par la fondation d'une médaille que l'Académie des sciences décerne annuellement à l'auteur de l'*Observation la plus intéressante* ou du *Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie;* il a consacré dix mille francs à cette fondation, qui est du 13 floréal an X (10 mars 1802) (2). Ses méthodes de calcul sont abandonnées, mais après avoir servi longtemps. Elles peuvent se diviser en deux classes; les unes ont pour objet un phénomène particulier, les autres embrassent toute une théorie : les premières ont été jugées faciles, mais parfois insuffisantes; on les a remplacées par des méthodes qui sont plus générales et plus rigoureuses sans être plus difficiles. Les autres sont adroites et commodes, mais indirectes et partielles : celles qu'on y a substituées ne sont pas au fond plus exactes: mais elles permettent de faire concourir à la fois des milliers d'observations, et de les combiner de manière que les erreurs se compensent, et qu'on arrive nécessairement à l'approximation la plus sûre qu'on puisse espérer : au lieu que, n'employant jamais qu'un petit nombre d'observations à la fois, Lalande se trouvait obligé de revenir sans cesse sur ce qu'il avait fait, sans espoir bien certain de faire mieux. S'il n'a pas choisi la route la plus directe et la plus sûre, celle qu'il a constamment suivie avait du moins pour lui cet avantage, qu'elle le mettait plus souvent en évidence. Outre ce qu'il imprimait séparément, il s'était fait une loi de ne laisser jamais paraître un volume de l'Académie sans y insérer plusieurs de ses mémoires. Il aimait à faire parler de lui, n'importe comment (1). Il disait lui-même : « Je suis « toile cirée pour les injures et éponge pour les « louanges. » On lui reprocha des annonces futiles et trop fréquentes dans les feuilles publiques et surtout dans le *Journal de Paris*. Peu d'années avant sa mort, il eut la constance de se tenir toute la soirée sur le pont Neuf, pour faire voir aux curieux les variations de l'éclat de l'étoile *Algol*, et de faire insérer dans les journaux qu'un *astronome* serait tous les soirs sur le pont Neuf pour montrer ce phénomène. Mais dès le lendemain la police, qui, à cette époque, avait ordre de s'opposer à tout rassemblement, lui intima la défense de faire aucune démonstration ailleurs qu'à l'observatoire. Il aimait que son nom se trouvât partout; mais souvent aussi l'objet de ses annonces était de faire connaître des noms encore obscurs : il servait ses amis sans les consulter, comme il voulait être servi lui-même. Admirateur enthousiaste de la découverte de Montgolfier, il voulut y attacher son nom par une ascension aérostatique. Il avait annoncé le projet d'aller à Gotha; mais son conducteur, gagné à son insu, le descendit au bois de Boulogne. L'observatoire de Gotha était le seul monument astronomique qu'il n'eût point visité, quoique depuis longtemps il fût en commerce de lettres avec le directeur : il annonça dans les gazettes le projet de ce voyage; dix astronomes s'y rendirent des différentes parties de l'Allemagne : il en résulta un congrès d'une espèce toute pacifique, et qui cependant excita quelques inquiétudes. Deux astronomes allemands sollicitèrent en vain de leurs gouvernements la permission d'y assister. Un journal anglais avertissait le duc de Gotha qu'un

(1) On a vu qu'il avait beaucoup contribué au rétablissement du collége de France (*voy.* GARNIER).

(2) Quelque temps avant il avait déjà promis six cents francs à celui qui le premier apercevrait une comète : M. Pons, de l'observatoire de Marseille, remporta ce prix le 11 juillet 1801; et Lalande, pour l'encourager, lui promit cent francs pour chacune des comètes qu'il découvrirait; trois mois avant sa mort, il lui avait fait compter la même somme pour cet objet.

(1) Il a fait imprimer à plusieurs reprises qu'il croyait posséder *toutes les vertus de l'humanité :* « J'ai peut-être eu tort « de parler ainsi, ajoute-t-il quelque part, mais ma conscience « intime m'en a fait une loi. » Un homme d'esprit disait : *Au moins*, de ces vertus, *il faut en excepter la modestie*. Lalande aimait à faire remarquer qu'il ressemblait à Socrate : cependant, à en juger par son portrait, gravé par St-Aubin, et mis en tête du tome 4 de l'*Histoire des mathématiques*, il paraît qu'il était moins laid que le philosophe grec, tel qu'il est représenté dans l'*Iconographie* de Visconti. Il est arrivé parfois à Lalande de manger des araignées (voy. l'*Aranéologie* de Quatremère-Disjonval); il en parlait comme d'un trait philosophique : il cherchait à dissiper des répugnances, des craintes; il voulait que l'on se mît au-dessus des préjugés. Pour guérir madame Lepaute d'une frayeur fort incommode, il l'avait habituée ainsi par degrés à voir et à toucher une araignée. Il fit pour cette dame des vers, où il l'appelle le *sinus* des grâces et la *tangente* de nos cœurs. Ce sont les seuls vers que l'on connaisse de lui. Au reste, il était le premier à parler et à plaisanter de ce que l'on appelait ses travers, mais en les considérant à son point de vue philosophique. M. de Piis l'avait badiné dans des couplets fort agréables; Lalande fit lui-même, sur une de ses singularités oubliée, un couplet assez mordant pour l'ajouter aux autres. Madame C. de S. (p. 312) cite plusieurs traits de ce genre.

astronome français pourrait très-bien s'occuper d'autres révolutions que des révolutions célestes. Le journaliste ignorait sans doute combien peu Lalande partageait les opinions qui ont si longtemps agité la France, et avec quelle franchise imprudente il se permettait de les fronder. On sait qu'il s'exposa au plus grand danger après le 10 août 1792, pour sauver la vie à Dupont de Nemours, caché à l'observatoire du collége Mazarin (1). Lalande était d'une complexion faible : il a pourtant joui d'une santé généralement assez bonne. En 1767, un travail forcé lui avait causé une jaunisse et un dépérissement qui lui faisaient craindre une dissolution prochaine, à laquelle il se résignait avec tranquillité (2). L'exercice du cheval lui rendit la santé. La diète, l'eau, les longues courses composaient toute son hygiène. Il ne fut que trop fidèle à ce système. Attaqué depuis trois ans d'une phthisie pulmonaire, il sortait tous les jours seul, à pied, par les temps les plus rigoureux ou les plus humides, quoique, dans l'état d'épuisement auquel il était réduit, ces courses fussent pour lui aussi pénibles qu'elles étaient dangereuses. Sentant que sa fin approchait, il employa ses derniers moments à donner à ses enfants adoptifs les instructions et tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles, conservant un sang-froid, une netteté dans les idées et la même présence d'esprit qu'il aurait pu montrer dans les circonstances les plus ordinaires et les plus indifférentes. *Je n'ai plus besoin de rien*, leur dit-il, après s'être fait lire les journaux, et en exigeant d'eux qu'ils allassent se reposer. Ce furent ses dernières paroles. Peu de moments après on entendit un léger mouvement; on approcha de son lit, il avait cessé de vivre, le 4 avril 1807, au matin, à l'âge de 75 ans moins trois mois et quelques jours. Outre son éloge lu à l'Institut par (Delambre) l'auteur de cet article (*Mémoires de l'Institut*, t. 8 (1807), Hist., p. 30, et *Moniteur* des 10 et 11 janvier 1808), on peut voir celui que madame C. de S. (Salm) a lu le 18 juin 1809 à l'athénée des Arts, et inséré au *Magasin encyclopédique*, 1810, t. 2, p. 288-325. Il est suivi d'un tableau que Lalande lui-même avait tracé de ses goûts et de son caractère, daté du 21 octobre 1804. D—L—E, revu par M—T—U.

LALANDE (Michel-Jean-Jérôme Lefrançais de), né à Courcy, près de Coutances (Manche), le 21 avril 1766, et mort en 1839, était parent et neveu adoptif du précédent. Son aïeul était frère de Pierre Lefrançais, père de Jérôme de Lalande. Appelé à Paris, chez son oncle, où tout le monde devait faire de l'astronomie, ses études furent dirigées de bonne heure vers cette science. Aussi, dès 1781, dans sa quinzième année, il avait déjà commencé à faire des observations qu'il a continuées pendant plus de vingt ans avec autant de courage, de zèle et de dextérité que d'intelligence. On lui doit un grand nombre d'observations et de calculs de tout genre, et quelques catalogues d'étoiles qui ont été insérés successivement dans les volumes de la *Connaissance des temps*. Il assistait Delambre en 1792 dans la mesure des triangles de la méridienne de France autour de Paris, mesure qui ne put s'effectuer dans ces temps difficiles qu'en surmontant avec courage des embarras sans cesse renaissants. La planète Mars était la seule dont les tables fussent encore en erreur d'une à deux minutes. Lefrançais-Lalande calcula, vers 1799, toutes les oppositions et quadratures observées exactement jusqu'alors et en déduisit les éléments de l'orbite de Mars. Avec sa théorie du mouvement elliptique et les perturbations calculées par Burckhardt, il forma de nouvelles *tables de Mars*, bien supérieures aux anciennes, qu'il présenta à l'Institut, et qui furent publiées en 1801 dans la *Connaissance des temps* pour l'an XII. Ses divers travaux l'avaient fait appeler, comme astronome adjoint, au Bureau des longitudes lors de la création de cet établissement à la fin de 1795, et lui avaient ouvert les portes de l'Institut, où il fut nommé le 26 décembre 1801 en remplacement de Bory. Après la mort de Lalande, arrivée le 4 avril 1807, Burckhardt fut élu membre par le Bureau des longitudes, qui, en présentant cette élection à l'approbation du souverain, demandait en même temps le titre et les émoluments de membre pour Lefrançais-Lalande. Mais l'empereur, voulant consacrer le souvenir des grands services de l'oncle, lui donna son neveu pour successeur immédiat, par un décret du 6 juin 1807, et Burckhardt resta adjoint jusqu'à la mort de Messier, en 1817. Lefrançais-Lalande observait parfois au collége de France et le plus souvent à l'école militaire, où il avait de plus grands instruments à sa disposition. L'observatoire bâti à l'école militaire en 1768 pour Jeaurat fut démoli en 1786, par suite d'un changement de destination. Lalande eut assez de crédit pour obtenir en 1787 du maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, la construction d'un nouvel observatoire plus grand, plus solide et mieux placé, qui fut terminé en 1788. Il avait fait acheter par le gouvernement, en 1786, le quart de cercle mural de sept pieds et demi qu'à sa sollicitation Bergeret, receveur des finances et amateur d'astronomie, avait fait construire à Londres en 1775, par le célèbre Bird, et qui était placé dans l'observatoire de l'école militaire depuis 1778. Vers le même temps (1789) cet observatoire fut encore doté d'une lunette méridienne de Lenoir d'environ un

(1) Il sauva de même l'abbé Garnier, et donna un asile à quelques prêtres échappés aux massacres de l'Abbaye, en les faisant passer pour des astronomes. Leur conscience paraissant alarmée de devoir la vie à un mensonge, il les rassurait en leur disant : « Oui, vous êtes astronomes ; qui mérite mieux ce nom « que des gens qui ne vivent que pour le ciel ! »

(2) Il voulut alors léguer à l'Académie tout ce qu'il possédait. Dans la suite il abandonna les revenus de son patrimoine à ses parents. Il était très-modeste dans son extérieur, et il s'imposait des privations pour soulager plus de malheureux. Pensionné par Catherine II, il fut, lorsque Paul Ier déclara la guerre à la France, privé de sa pension, qu'Alexandre rétablit en 1805. A sa mort, il légua à l'Académie deux livres fort rares. Z.

mètre de longueur et huit centimètres d'ouverture, et d'une bonne pendule astronomique de Lepaute. C'est dans cet observatoire restauré et avec ces bons instruments que Lefrançais-Lalande entreprit l'exploration de toute la partie du ciel étoilé visible sur l'horizon de Paris. Le quart de cercle de Bird fut d'abord tourné du côté du nord où l'on connaissait bien peu d'étoiles, et ensuite du côté du midi, à l'aide d'un mécanisme qui permettait de le placer facilement à l'est et à l'ouest du mur en pierre de taille qui le supportait. Le ciel avait été partagé en zones de deux degrés. Il passait les nuits à marquer le temps des passages et les distances au zénith des étoiles qui traversaient la lunette du quart de cercle mural de Bird. Il suffisait de deux ou trois étoiles connues dans chaque zone pour obtenir les ascensions droites de toutes les étoiles observées dans la même nuit. Quand le temps était beau, il les observait par centaines depuis le crépuscule jusqu'à l'aurore. Dans cette grande entreprise, commencée le 5 août 1789 et continuée avec courage jusqu'en 1800, Lefrançais-Lalande a observé cinquante mille étoiles disséminées sur toutes les parties du ciel, depuis le pôle boréal jusqu'à deux ou trois degrés au-dessous du tropique du Capricorne. Ce sont autant de points de repère, de points fixes auxquels on peut rapporter les autres astres. Toutes ces observations ont été consignées dans l'*Histoire céleste française*, 1 vol. in-4°, qui a été publié en 1801. Ce recueil d'observations, le plus considérable qui eût jamais été formé jusque-là, est le fruit de douze années du plus pénible travail; il est d'un grand secours pour les astronomes, qui le consultent sans cesse quand ils veulent suivre dans le ciel la route apparente des comètes et des petites planètes que l'on compare toujours aux étoiles qui se trouvent dans leur voisinage; il aura encore l'avantage de conduire avec le temps à la connaissance des mouvements propres des étoiles. Delambre, rendant compte de cet immense travail à l'Institut, avait donc raison de dire que « les astronomes à « venir le citeraient plus souvent et avec plus d'é- « loges que les contemporains de l'auteur. » Ce travail, d'une si grande importance pour l'astronomie stellaire, auquel Lefrançais-Lalande a eu le bonheur d'attacher son nom, est le premier qui ait été entrepris dans le monde sur une si grande échelle. Il a été imité depuis en Allemagne par le célèbre Bessel, MM. Argelander, Lahmon, etc., qui ont entrepris de la même manière l'exploration systématique du ciel par zones de deux en deux degrés. Le recueil d'observations de Lefrançais-Lalande était d'une si grande utilité que, pour en rendre l'usage plus facile, des savants anglais (*the british association for the avancement of science*) avaient entrepris en 1837 et fait exécuter à grands frais la réduction de ces observations pour former un catalogue où l'on trouve l'ascension droite et la déclinaison des étoiles de Lefrançais-Lalande, pour le 1er janvier 1800. L'ouvrage a pour titre : *An catalogue of those in the histoire celeste française, reduced at the expense of the british association for the avancement of science, printed at the expense of her majesty's governement*, London, 1847, grand in-8° de 1208 pages. Sous cette forme simple et commode, qui a entraîné des dépenses considérables pour les réductions et l'impression, l'on a pour le commencement du 19e siècle le tableau fidèle d'une grande partie du ciel étoilé. — Madame Lefrançais de Lalande, née Marie-Jeanne Harley, s'était déjà fait connaître par quelques calculs astronomiques, quand, en 1788, elle devint l'épouse de Lefrançais-Lalande et la nièce adoptive de Jérôme de Lalande. Ce dernier avait promis depuis longtemps des *Tables horaires pour connaître le temps vrai par la hauteur du soleil*, qui ont paru en 1793 dans son *Abrégé de navigation*. Ces tables, d'une grande étendue, avaient été calculées par madame Lefrançais-Lalande. C'étaient les seules qui manquassent aux navigateurs pour trouver facilement les longitudes. M—T—U.

LALANDE (Julien-Pierre-Anne), vice-amiral français, né le 13 janvier 1787, entra dans la marine à l'âge de seize ans. La paix d'Amiens venait d'être rompue, et la France avait à soutenir la lutte maritime contre les forces colossales de l'Angleterre, en même temps qu'elle se trouvait aux prises avec l'Europe continentale (1803). Il parvint assez promptement au grade d'enseigne de vaisseau, et se distingua au combat acharné à la suite duquel les frégates *Italienne*, *Calypso* et *Cybèle*, attaquées le 24 février 1809 dans la rade des Sables d'Olonne, se firent abandonner par une division anglaise de trois vaisseaux (deux frégates et une corvette). En 1814, il se trouvait aux Antilles. Divers engagements eurent lieu avec des navires anglais. Il y prit une part très-active, et montra dans un haut degré le sang-froid et une brillante valeur. La paix lui ouvrit une sphère d'autres services. D'ordinaire, ils ont moins d'éclat que les épisodes dramatiques de la guerre; mais leur objet n'est pas moins glorieux, car les intérêts du pays y sont associés à ceux de la civilisation et de l'humanité. Pour les servir, Lalande déploya dans toutes ses missions une ardente activité. Il fut vingt ans à conquérir tous ses grades, depuis celui de capitaine de frégate jusqu'à celui de vice-amiral (1822-1843). Chaque avancement fut le prix de services signalés à l'État. Deux traits le distinguèrent dans sa carrière navale : une instruction profonde dans sa profession et un esprit supérieur d'organisation et de direction pour les divisions ou escadres qu'il fut appelé à commander. Il fit pendant quelque temps partie de la chambre des députés. Il savait porter la lumière dans les discussions par son langage net et précis. Parvenu à la dignité de vice-amiral, il pouvait longtemps encore servir l'État par son expérience et son savoir, lorsqu'il fut enlevé en mai 1844, à l'âge de 57 ans. A ses funérailles, le vice-amiral de Makau paya, en termes simples et

dignes, un dernier hommage à ses qualités et à ses services. Z.

LALANE (Pierre de), dont la famille, originaire de Bordeaux, avait occupé un rang distingué dans la magistrature de cette ville, était fils d'un garde des rôles du conseil privé. On ignore en quelle année il naquit, et l'on n'est pas beaucoup plus certain de l'époque de sa mort, que l'on place en 1661. Les autres circonstances de sa vie sont à peu près également inconnues. Il paraît toutefois qu'il fut employé par le gouvernement en Hollande, et ensuite à l'armée qui, en 1636, chassa les Espagnols de la Picardie. On conjecture aussi qu'il fut attaché au duc de Retz. Il conçut la plus vive passion pour une femme à la fois belle et aimable, mademoiselle Marie Gastelle (ou Galtelle) des Roches, qu'il épousa et qu'il perdit après cinq ans de mariage environ. Il fut inconsolable de cette perte, et, nouvel Orphée, il ne fit plus que chanter les tourments de son veuvage. Il entreprit un voyage en Italie uniquement pour essayer de tromper sa douleur. Cette douleur était réelle sans doute; mais le style dans lequel elle s'exhale n'en est pas moins rempli d'affectation et d'emphase. L'imitation indiscrète des auteurs italiens et espagnols avait alors introduit ces défauts dans notre poésie; Malherbe lui-même n'en était pas exempt. Le très-petit nombre de vers qu'a laissés Lalane a été rassemblé avec ceux de Montplaisir (*voy.* ce nom), son ami, dans un petit volume in-12, Paris, 1759, dont Lefèvre de Saint-Marc fut l'éditeur. A—G—R.

LALANE (Noel de), docteur de Navarre et abbé de Valcroissant, était né en 1618. Il paraît, d'après une lettre de madame de Sévigné, qu'il était frère du précédent. Il prit beaucoup de part aux contestations produites par le livre de Jansénius, et se déclara fortement en faveur de cet ouvrage. Envoyé à Rome pour le défendre, il n'épargna pour cela ni soins, ni démarches, ni écrits. Le journal de Saint-Amour, son collègue, rend témoignage de son zèle, ainsi que de l'attention et de la maturité que le saint-siége apporta dans cette affaire. L'abbé de Lalane harangua le pape dans les congrégations, et publia des *Factums*, des *Éclaircissements*, des *Défenses* pour empêcher le jugement. De retour en France, il ne fut pas moins fécond et s'efforça de prouver que les cinq propositions n'étaient pas dans Jansénius. Il fut aussi un des plus chauds partisans de la distinction du fait et du droit. Il mourut le 23 février 1673, ayant laissé sur ces disputes près de quarante écrits, dont aucun ne lui a survécu. P—C—T.

LALANNE (Michel), poëte contemporain, né en 1793 à Casalis, près de Bazas, et mort en octobre 1825, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût prononcé pour la poésie. Après avoir lancé dans le public différentes poésies légères qui eurent quelques succès, il vint à Paris, et y fit imprimer, en 1813, une ode assez remarquable sur l'incendie de Moscou, qui fut insérée dans le *Mercure de France*. Il fit ensuite représenter sur le théâtre de l'Odéon une pièce qui eut peu de succès, et qui a été imprimée à Bordeaux, en 1818, sous ce titre : *les Mécontents, ou le Choix d'un état*, comédie en un acte et en vers, représentée sur le théâtre de l'Odéon le 4 janvier 1814. — Il ne faut pas le confondre avec un autre poëte, M. J.-B. Lalanne, auteur des poëmes *le Potager* et *les Oiseaux de la ferme*, ni avec deux professeurs du même nom qui ont donné quelques ouvrages élémentaires. M—D j.

LALANNE (Étienne), professeur de mathématiques au prytanée de la Flèche, né le 1er décembre 1787 à Agen (Lot-et-Garonne), mort le 15 septembre 1849, a publié : 1° le *Gnomonograghe universel, ou Méthode pour tracer des cadrans solaires sur des surfaces de position et de génération quelconques*, Angers, 1818, in-12; 2° *Arithmétique à l'usage des élèves de l'école militaire de la Flèche et des écoles préparatoires de Saint-Cyr et de la marine*, Paris, 1828, in-8°; 2e édition, Paris, 1838, in-8°; ouvrage qui fut adopté par le ministre de la guerre; 3° divers mémoires. Lalanne avait présenté à l'Académie des sciences, en 1828, le *Sécateur perspectif*, instrument pour dessiner la perspective qui lui valut les suffrages de l'Académie. Z.

LALAURE (Claude-Nicolas), né à Paris le 22 janvier 1722, fut reçu avocat en 1746, nommé censeur royal en 1764, et mourut le 10 septembre 1781. Nous avons de lui : 1° *Traité des servitudes réelles à l'usage de tous les parlements et siéges du royaume, soit pays de droit écrit, soit pays coutumier, de la Flandre impériale, et d'une partie de l'Allemagne*, Paris, 1761 et 1777, 1 vol. in-4°. Le livre est terminé par le texte de plus de mille lois romaines, ou paragraphes de lois, traitant des servitudes, avec la traduction en français. Nous n'avons encore que la première partie de l'ouvrage; la seconde n'a pas été imprimée. 2° Une édition du *Recueil d'arrêts du parlement de Paris, pris des Mémoires de Bardet, avec un grand nombre d'additions*, Paris, 1773, 2 vol. in-fol. D-C.

LALIVE DE JULLY (Ange-Laurent de), introducteur des ambassadeurs, membre honoraire de l'académie de peinture, distingué comme amateur par son talent pour peindre en miniature et pour graver à l'eau-forte, naquit à Paris en 1725. Il était fils du fermier général M. de Lalive de Bellegarde, et frère de M. de Lalive d'Épinay et de la célèbre madame d'Houdetot. Il est beaucoup question de lui dans les *Mémoires* de sa belle-sœur, madame d'Épinay, publiés en 1818 (*voy.* Épinay). M. de Lalive de Jully obtint, dans les affaires étrangères, un emploi qui le fixa quelque temps à Genève. De retour en France, il occupa, ainsi qu'un de ses frères, la place d'introducteur des ambassadeurs, que remplit également plus tard son fils, M. de Lalive. Il employa une partie de ses richesses à former un cabinet de

tableaux choisis des peintres des Pays-Bas et d'Italie; mais il s'attacha particulièrement à réunir les ouvrages les plus précieux de l'école française. Il mourut à Paris en 1775, laissant trois enfants de son second mariage avec mademoiselle Nettine. Il avait fait faire un superbe mausolée en marbre pour sa première femme, née Lebrun (1). A sa mort, son cabinet fut dispersé. Il avait gravé à l'eau-forte une centaine de morceaux dont il faisait présent à ses amis. Parmi ses estampes, on distingue les suivantes : 1° trois sujets familiers, d'après Boucher; 2° une suite de Caricatures, d'après Saly; 3° *les Fermiers brûlés*, d'après Greuze; 4° enfin une suite de Portraits d'hommes illustres dans tous les genres, in-4°. — Lalive de Sucy (de), mestre de camp de cavalerie et lieutenant des grenadiers à cheval, est auteur d'un *Manuel du cavalier, à l'usage de la compagnie des grenadiers à cheval*, Paris, 1752, in-12. P—s.

LALLEMAND (Jean-Baptiste), peintre paysagiste, né à Dijon vers 1710, était le fils d'un tailleur qui l'éleva dans son état; mais, poussé par un goût irrésistible vers une plus noble profession, il abandonna bientôt l'aiguille pour le pinceau. On rapporte qu'un jour, travaillant à Paris dans la boutique d'un tailleur, il entendit une personne dire, en causant avec son maître, qu'elle aurait besoin de quelques tableaux pour décorer sa maison de campagne. A l'instant, Lallemand se leva de son établi et s'écria : « *Je me « charge de vous les faire.* » Cette saillie, qui rappelle le mot du Corrége : « *Et moi aussi je « suis peintre!* » excita le rire des auditeurs; mais à l'étonnement succéda bientôt la confiance : l'amateur lui mit les pinceaux à la main, et le chargea de peindre un tableau des Quatre Saisons, qui fut le signal de ses succès futurs. Voulant approfondir les connaissances de son art, il fit un voyage en Italie et s'arrêta à Rome, où il se maria. Il se rendit ensuite en Angleterre et revint se fixer à Paris, où il fut reçu membre de l'académie de St-Luc. Lallemand travaillait excessivement vite; souvent il achevait une toile en un jour. Aussi ses productions sont-elles fort nombreuses. Il excellait dans plus d'un genre, mais particulièrement dans les marines, où il n'eut de rival que Vernet. La plupart de ses œuvres sont gravées. Il a dessiné toutes les vues de Bourgogne dans le *Voyage pittoresque en France*. Ses paysages sont remarquables par la facilité, le charme et la légèreté de sa touche. On ne comprend pas pourquoi toutes les histoires des peintres français ont gardé le silence sur son compte. Un seul auteur, M. Picardet, dans un *Mémoire sur les écoles où l'on enseigne l'art du dessin*, lu à l'académie de Dijon le 31 juillet 1764, le classe parmi les artistes dignes de prendre place à l'académie de peinture. Le musée de Dijon possède de Lallemand : 1° *un Effet de soleil couchant;* 2° *un Effet du matin;* 3° un paysage représentant *des Cavaliers arrêtés à la porte d'un cabaret sur le bord d'une rivière;* 4° un autre représentant *des Jeunes Filles puisant de l'eau à une fontaine;* 5° *un Intérieur de ménage rustique;* 6° une marine, et enfin quatre autres petits paysages avec figures. M. Mathieu, conseiller honoraire à Dijon, a également de Lallemand : *une Vue de Messigny, l'Été, la Balançoire* et *la Bonne Aventure*, charmant tableau de genre; et deux scènes d'intérieur. Lallemand, comme beaucoup d'artistes, peignait pour vivre et vendait ses toiles aussitôt qu'elles étaient terminées, pour une légère somme d'argent. Cette circonstance, jointe à son peu d'empressement à se créer des relations, a nui en grande partie à sa célébrité. — Il mourut à Paris, vers la fin du 18e siècle, dans un âge très-avancé. H. B—e.

LALLEMAND (le baron Charles-François-Antoine), dit *le général* Lallemand *l'aîné*, naquit le 23 juin 1774, à Metz. Dès que 1792 vit la France aux prises avec les puissances, il prit du service dans la cavalerie, et fit ainsi les premières campagnes de la révolution, s'élevant de grade en grade, peu rapidement cependant pour cette époque. Junot se l'attacha ensuite comme aide de camp; puis, en 1802, Bonaparte l'envoya en mission près du général Leclerc, à St-Domingue. De retour à Paris, il ne tarda point à recevoir sa nomination de colonel (27e dragons); et c'est en cette qualité qu'il eut part à la campagne d'Austerlitz, pendant laquelle son nom fut plusieurs fois porté honorablement sur les bulletins, ainsi qu'aux deux campagnes qui suivirent, l'une dans les provinces allemandes, l'autre dans les provinces slaves de la Prusse, et qui lui valurent la croix d'officier de la Légion d'honneur. L'année suivante, son régiment fut dirigé sur la péninsule hispanique; et c'est dans cette guerre ingrate et pénible, contre une nation qui s'obstinait à résister aux vainqueurs de la terre, et n'encourageait point dans le glorieux métier de conquérant, que Lallemand passa les dernières années de l'empire, à l'exception de 1814. Il y déploya de la bravoure et certaine habileté dans une sphère nécessairement secondaire, se distingua notamment en Morée contre les insurgés, qu'il culbuta et auxquels il fit beaucoup de prisonniers au commencement de 1812, prit Valence et battit complétement aux environs une colonne de cavalerie (11 juin), remporta sur les Anglais un grand avantage à Marbella, et dirigea une reconnaissance sur l'Era (en Estramadure). Il était alors général de brigade (depuis le 6 août 1811), baron de l'empire et commandeur de la Légion d'honneur. Il ne vit donc ni la Russie en 1812, ni l'Allemagne en 1813; mais le contre-coup de Leipsick le ramena bientôt d'Espagne en France, et il prit part avec l'énergie de son caractère à la belle et inutile campagne de 1814. On comprend que, bien plus que tant

(1) C'est comme étant née Lebrun que madame de Lalive de Jully est désignée dans les *Mémoires de madame d'Epinay;* mais son nom de famille était *Chambon*. A. B—t.

d'autres officiers de Napoléon, il dut voir avec humeur la révolution du 31 mars. Sa fortune n'était point faite; il n'était qu'au premier des hauts grades, et il n'y avait aucune raison pour que, la guerre et la révolution continuant, il n'arrivât pas au maréchalat; enfin le mouvement était nécessaire à son tempérament; sa turbulence avait besoin du pêle-mêle, de l'incertitude et des hasards. Sa morgue n'était à l'aise qu'en pays conquis; sa prodigalité ne pouvait puiser et jeter à son gré qu'en trouvant du butin sur son chemin. Napoléon tombé, la paix faite, adieu cet espoir! Cependant, dès que les événements eurent décidé entièrement du sort de la France, il vint faire sa soumission et offrir ses services à Louis XVIII, après avoir stipulé à l'avance qu'il aurait et la croix de St-Louis et le commandement du département de l'Aisne. Louis XVIII crut assez à sa sincérité pour lui confier ce commandement de première importance; et pour comble d'imprudence on vit bientôt à Lille (c'est-à-dire à la tête du département du Nord) le général d'Erlon, tandis qu'à Noyon et à Cambrai Lefebvre-Desnouettes commandait les chasseurs à cheval de l'ex-garde. Tous ces généraux correspondaient ensemble. Lallemand et son frère étaient sans cesse en voyage, en correspondance animée avec Paris. Vint le débarquement à Cannes. Avec la nouvelle de cette subite résurrection à l'extrême sud du territoire devait correspondre un mouvement dans le Nord, et Lallemand, destiné à en être le centre, avait mission de marcher sur Paris avec les troupes de l'Aisne et toutes celles qu'il pourrait ramasser, enfin de faire prisonnier le roi, ainsi que la famille royale tout entière. Pour cela le parti avait pensé que d'abord il fallait se saisir du dépôt d'artillerie de la Fère (Picardie; nord du département de l'Aisne). Lefebvre-Desnouettes le premier donna le signal. Parti de Cambrai, il fut reçu sans défiance à la Fère le 9 au soir, et commença le 10 à tenter de travailler les esprits; mais il n'avançait point, et Lallemand, qui jusque-là ne s'était pas démasqué, crut nécessaire de paraître. Ils avaient en tout quatre escadrons de chasseurs royaux. Mais la fermeté du baron d'Aboville, commandant de l'artillerie de la Fère, et du major Pion déjoua son plan, pour lequel du reste les chefs s'en étaient beaucoup remis à la fortune. L'arsenal fut tenu à couvert d'un coup de main; l'Esplanade se hérissa de canons en batterie, et les soldats, bien commandés, se tinrent prêts à faire leur devoir. Les conjurés s'éloignèrent sans oser rien entreprendre et sans avoir pu obtenir même quelques cris de « Vive l'empereur! » Ils se rabattirent sur Chauny, dont ils soulevèrent la garnison, et de là sur Compiègne, où leurs ouvertures ne furent point admises. Après ce double insuccès, les deux frères et Desnouettes n'eurent d'autre parti à prendre que de se séparer au plus vite des troupes qu'ils avaient entraînées, et de se jeter au grand galop, déguisés, sur la route de Lyon, pour aller au-devant de Bonaparte. Cinq hommes, dont trois officiers, les accompagnaient. Ils venaient de passer la Ferté-Milon et couraient sur la route de Château-Thierry, quand tout à coup un maréchal des logis (1) suivi de quatre hommes leur barre le chemin, et, malgré une résistance désespérée, en arrête cinq (12 mars). Desnouettes, Marin et Brice échappèrent. Les Lallemand furent conduits à la Ferté-Milon, à Meaux, à Soissons, où la population royaliste exaspérée les accueillit avec des cris de vengeance, enfin à Laon, où ils furent incarcérés jusqu'à jugement. Le maréchal Mortier, alors en route pour remplacer d'Erlon à Lille, se fit honneur de cette capture près du gouvernement royal. Mais Lyon pendant ce temps ouvrait ses portes; l'aigle de Bonaparte, comme on l'a dit, volait de clocher en clocher et arrivait aux Tuileries. Le renversement des Bourbons rendit la liberté aux généraux Lallemand. Un des premiers actes du nouveau gouvernement impérial fut de récompenser la tentative avortée de la Fère et de Compiègne, en gratifiant les deux frères du brevet de général de division. Le lendemain de la cérémonie du champ de mai, Charles fut compris dans la chambre des pairs nouvelle; mais on sent d'avance qu'il n'eut guère le temps d'y siéger. La campagne de Belgique s'ouvrait: Lallemand y combattit, à la tête de sa division, à Ligny et à Waterloo. La grande bataille perdue, il rentra en France avec les débris de l'armée, et occupa Craone, Corbeny, les environs de l'Ange-Gardien, toutes démonstrations inutiles quand Napoléon, perdant la tête, renonçait à disputer pied à pied le terrain, et ne ralliait pas des troupes encore nombreuses et enthousiastes malgré la défaite. Lallemand se trouvait sous Paris à l'instant où Bonaparte proposait en vain à la commission de gouvernement d'attaquer Blücher séparé de Wellington. Il suivit bientôt l'armée au delà de la Loire; puis, persuadé qu'il n'y avait aucun moyen pour lui de faire sa paix avec les Bourbons, peut-être aussi, s'il faut en croire des bruits que nous n'avons point vérifiés, peu soucieux de retrouver à Paris, dans l'Aisne ou ailleurs, des créanciers que désormais n'intimideraient plus sa cravache et sa faveur, il alla se réunir à son maître, alors au mouillage de l'île d'Aix. Il le trouva irrésolu, ne pouvant se décider à quitter le sol de la France, comptant toujours sur quelque miracle impossible, et arrivant ainsi à l'heure suprême où, faute de fuir aux États-Unis, il fallait être prisonnier ou des royalistes ou des Anglais. Il n'y avait pas à balancer dans une telle alternative; et Lallemand, comme Bonaparte, en était réduit à voir presque dans un ponton anglais un asile à implorer. C'est lui qui fut chargé, le 14 juillet, d'aller avec M. de Las Cases porter les paroles de Bonaparte au capitaine Maitland. On

(1) Il s'appelait Tetot, et non Petit, comme l'indiquèrent les premiers rapports.

devine aisément que ces paroles commençaient par des conditions; on devine aussi que Maitland n'en accepta aucune. Au point où en était Napoléon, il ne pouvait plus que se remettre à la discrétion du prince régent, et le régent l'avait prévu. Aussi les parlementaires finirent-ils par annoncer que leur maître serait le lendemain sur le *Bellérophon*. Ils l'y suivirent l'un et l'autre, comme on sait, ainsi que presque tous ceux qui se trouvaient alors avec Bonaparte. On arriva bientôt en vue de Plymouth; mais le *Bellérophon*, par ordre, se tint au large, sans communication avec la côte. Seulement les curieux, dans d'innombrables embarcations, pouvaient de loin voir Napoléon sur le pont, lunette en main, Bertrand et Lallemand un peu derrière le plus souvent, sauf lorsque le maître faisait signe à l'un des deux de venir voir quelque chose ou lui parler; et de ces trois hommes, certes Lallemand n'était pas le moins fier d'être contemplé par tant d'yeux. Se croyant désormais identifié à Bonaparte, il demanda au gouvernement britannique la faveur de le suivre partout, fût-ce à Ste-Hélène, dont on commençait à parler. Le cauteleux cabinet ne fit point sur-le-champ de réponse formelle; et ce n'est, dit-on, qu'au dernier moment qu'il fut notifié à Lallemand, lorsqu'il s'apprêtait à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, qu'il restait en Europe. Il s'en fût vite consolé pourtant s'il eût été libre; mais on lui notifia en même temps que toutes les personnes qu'avait reçues le *Bellérophon* étaient censées prisonnières de guerre, et qu'elles n'avaient d'autre alternative que de se résigner à la prison en terre anglaise ou d'être livrées à Louis XVIII. Savary, à qui, comme à Lallemand, Castlereagh avait refusé l'autorisation d'aller à Ste-Hélène, frémit à cette parole, d'autant plus que l'ordonnance du 24 juillet l'exceptait nommément de l'amnistie. L'article 2 en faisait autant à peu près de Lallemand, qu'elle renvoyait devant un second conseil de guerre. On commence à reconnaître dans cette mesure et dans quelques exécutions qui suivirent la méticuleuse politique des étrangers, qui, pour en finir désormais avec la France, cruels par peur, voulaient décimer, éparpiller ces officiers si formidables quand une main habile et forte leur imprimait le mouvement. Frapper les uns, tenir les autres loin de la patrie répondaient diversement, mais également à ce grand but. On se demandera ce que la restauration aurait pu faire d'incorrigibles tels que Lallemand. Nous croyons très-fermement que, malgré ses fastueuses protestations de fidélité à Bonaparte, et bien qu'au fond il préférât le régime impérial, un homme tel que Lallemand, si d'une part il eût reçu ses traitements et espéré de les grossir au lieu de vivre au jour le jour d'expédients et de rencontres, si de l'autre il eût eu peur de Louis XVIII comme il l'avait eue de Napoléon et comme on doit l'avoir sous tout gouvernement solide et sage, et qu'on lui eût fait convenablement acheter et attendre les faveurs, aurait servi les Bourbons. Mais c'est ce dont les alliés n'avaient aucune envie. Lallemand, comme Savary, fut donc traité en prisonnier, et comme tel transporté par la frégate *l'Eurotas* à Malte, où on l'écroua au fort Manuel (octobre et novembre 1815). Puis commencèrent les grands procès; celui de Lallemand fut un des derniers (20 août 1816). Le conseil de guerre avait le comte de Mesnars pour président, et condamna l'absent à mort. C'était prévu; et comme, dès avant le jugement par contumace, il était sûr que Lallemand ne s'aviserait point de mettre le pied en France, l'Angleterre avait eu soin de tenir ouverte la porte de sa prison. Il se rendit à Constantinople, seule capitale de l'Europe qu'il crût accessible aux parias de la coalition européenne. Mais là encore on le trouva trop près; à la voix de l'ambassadeur de France, poussé peut-être en secret par celui de la Grande-Bretagne, un firman solennel de Mahmoud déclara que la capitale, que toutes les provinces de la Sublime Porte étaient fermées aux adhérents de Bonaparte. Lallemand alors quitta l'Europe, et, prenant par l'Asie Mineure, après un court séjour à Smyrne, il mit le pied en Perse, comptant sans doute que Feth-Ali-Schah, cet autre soldat heureux, pourrait l'aider à refaire sa fortune. Mais le vieil usurpateur n'avait que faire de lui, et la cour de Téhéran se montra tout aussi inhospitalière que celle de Stamboul. Ne pouvant aller plus loin à l'est, Lallemand revint par l'Égypte, où commençait à se déployer Méhémet-Ali. Quoique déjà ce pacha n'obéît au sultan que lorsque tel était son plaisir, il n'en était pas encore au point où devaient le porter son astuce et son génie, et son plaisir ne fut pas de donner du service à Lallemand. Décidément repoussé de partout, l'infortuné général, que ses idées romanesques n'abandonnaient pas, et qui, au milieu de sa détresse, imaginait à tout moment de nouveaux plans bonapartistes, se résolut à quitter le monde ancien pour le nouveau, et à rejoindre son frère aux États-Unis. Là s'étaient réfugiés Lefebvre-Desnouettes, Rigaud (un de leurs camarades de la Fère), Bernard, qui plus tard devait fortifier New-York. Là Joseph, prenant le nom de comte de Survilliers et le titre de citoyen de l'Union, se résignait à la vie paisible de simple particulier, ou se réservait pour des jours meilleurs, pour quelque événement inattendu. Là des émigrés français, polonais, italiens, se rendaient comme à l'Eldorado, à la terre promise. Il n'était peut-être pas un de ces bannis qui ne se berçât de chimères irréalisables, qui n'espérât une évasion de Bonaparte, soit par connivence anglaise, soit à l'aide d'un bateau plongeur, et qui ne le fît partir d'un port américain avec un noyau d'armée, traverser incognito l'Atlantique, et, tombant à Cherbourg ou au Havre, renouveler le 20 mars sans 18 juin. Au pis aller, les colonies espagnoles n'étaient-elles pas toutes en insurrection? n'y avait-il pas là de l'honneur, de l'argent, des po-

sitions, et, qui sait? des couronnes à conquérir? et tous les ports de l'Union ne regorgeaient-ils pas d'agents hispano-américains qui se disputaient les compagnons du grand homme? C'est plein de toutes ces idées que Lallemand se mit en route et vint trouver son frère à Boston. Tous deux ensuite se rendirent ensemble à la Nouvelle-Orléans, afin d'aller de là fonder une colonie sur la Mobile et la Tombegbe. Cette colonie devait se nommer le Champ d'asile, parce qu'elle recevait surtout les Français bannis par suite des derniers événements. Conformément à son plan de favoriser par tous les moyens le défrichement des vastes terres de l'Ouest, la législature des États-Unis venait de faire à l'ensemble des réfugiés arrivés de France la concession de cent mille acres dans ces fertiles solitudes. L'idée de s'établir chef de colonie, chef d'un des futurs États de l'Union, de voir tout lui obéir, de ne relever sérieusement de personne, de pouvoir se porter, le cas échéant, sur le Mexique, et y jouer de façon ou d'autre un grand rôle (libérateur, par exemple, ou conquérant), idée qui d'ailleurs se conciliait avec la chimère d'un noyau d'armée aux ordres de Bonaparte, si jamais il abordait aux États-Unis, souriait beaucoup à l'orgueil et à l'esprit aventureux de l'aîné des Lallemand; et tous les chefs du parti, en Amérique comme en France et en Belgique, applaudirent à l'idée. Malheureusement l'établissement sur la Mobile et la Tombegbe se trouvait un peu loin dans les terres, et l'on ne savait trop jusqu'à quel point l'Union laisserait faire. D'ailleurs la plupart des réfugiés obérés avaient engagé pour un peu d'argent leur quote-part possible de la concession, et dès lors on devait augurer une colonie de vrais colons, et où les militaires français ne feraient pas la majorité. Ce n'était point là le but des deux frères. Aussi se mirent-ils en tête de chercher un autre emplacement pour y fonder leur Rome nouvelle; et dans ce but ils commencent par déterminer les concessionnaires de terrains dans l'Ouest à faire en masse et par principes ce qu'ils avaient fait isolément et sans plan prémédité, à engager leurs lots contre les sommes qu'ils pourraient trouver sur ce gage, puis à réunir ces fonds en une caisse commune qui serait la caisse du Champ d'asile. D'un autre côté, ils s'efforcent par quelques intermédiaires adroits (entre autres un colonel J*** et un ex-rédacteur du *Nain jaune*) de faire croire à l'existence d'une combinaison majeure et sûre, enveloppée encore sans doute de ce secret qui doit protéger la naissance d'un grand événement, et les chimères offertes en perspective à ceux qu'on veut séduire varient suivant l'humeur, l'idée et la crédulité de chacun. Tel, par haine pour les rois, croit qu'on va donner la main aux indépendants du Mexique; tel en rêve la conquête. Pour qui? il ne s'en rend pas compte; pour Bonaparte peut-être. Tel enfin croit que l'on projette la conquête des Florides pour l'Union. Pour l'un, se battre est tout; un autre songe aux profits qui en resteront, aux grades, aux places, aux riches propriétés, aux sucreries. D'autres, et ce ne sont pas les moins nombreux, espèrent faire la piraterie. Mais ce qui ne tombe dans la tête de pas un d'eux, c'est d'aller défricher du terrain et de se faire sérieusement soldat laboureur comme on se l'imaginait à Paris. Une sorte d'espoir apparaissait : c'est que le gouvernement des États-Unis pouvait vouloir, soit aider les insurgés des colonies espagnoles, soit acquérir des portions de leur pays, et dès lors favoriser la formation de volontaires expérimentés et braves, s'entendre avec leurs chefs, donner de l'argent à ces condottieri nouveaux et à qui partagerait leur fortune. Dans tous les ports se faisaient des armements pour les républiques naissantes : pourquoi ne pas se grouper de même afin d'en former une? Pendant ce temps, les deux frères avaient par eux-mêmes ou par autrui exploré les environs de la Louisiane, et fini par jeter les yeux sur un district inhabité du Texas, sur les bords de la rivière la Trinité, à vingt lieues environ de son embouchure. Là fut donc le nouveau, le célèbre *Champ d'asile*. En soi le lieu n'était pas mal choisi : le pays était fertile; d'un côté la mer du Mexique, de l'autre les rivières Sabine et Barosso promettaient des communications faciles, fréquentes; mais, s'ils eussent eu dessein de former un établissement isolé, définitif, inoffensif, relativement à la libre possession, à la sécurité, l'on ne pouvait plus mal choisir. Le Texas était à l'Espagne, et ni la couronne, ni l'insurrection, quoique ne faisant rien de cette superbe possession, n'avaient envie de s'en laisser déposséder. Puis, par cela même que le pays était désert, on avait à redouter les sauvages tribus indiennes que la force seule peut empêcher de tomber sur les habitations des blancs. Ces obstacles ne purent manquer de se présenter, au moins de loin, à l'esprit des Lallemand, et moins encore que d'autres ils ne pouvaient croire qu'ils se maintiendraient là. Il eût fallu, pour que le Champ d'asile eût chance de viabilité, qu'il s'élevât sous les auspices de l'Union, qui eût vu s'agrandir et se développer un État neutre, en attendant l'heure convenable pour l'annexer à elle-même. En Europe, où l'on sait si mal l'Amérique, on n'approfondissait pas toutes ces difficultés; les Lallemand eux-mêmes n'en comprirent pas toute la force, et ils ne s'occupèrent plus que de mettre leur plan en voie d'exécution. Toutes les trompettes de la renommée, de la Nouvelle-Orléans à New-York et des bouches de l'Atchafalaya aux bords du Rhin, racontèrent à l'envi les merveilles de la nouvelle colonie, la fertilité du sol, les pierres, dont pas une peut-être n'est sans quelque parcelle d'argent, et la poésie de l'exil et du Champ d'asile. « Une France « hors de France! La petite Troie d'Hélénus en « Épire! Ingrate patrie, tu n'auras pas leurs os! » Outre les feuilletons et les articles premiers-Paris, on publia des brochures pour amorcer les colons.

Surtout on eut soin de faire appel aux contribuables bénévoles par la voie de la souscription. Il se trouva de bonnes âmes en tous genres. Financièrement, un ancien réfugié, Félix Desportes, donna l'élan par un envoi de trois cents francs; la *Minerve* fit de ses bureaux le centre auquel aboutissaient toutes les offrandes patriotiques; le banquier Davillier en recevait le total et proposait de former à Charlestown par ses correspondants un comité qui distribuerait des secours aux Français, soit pour leur établissement en Amérique, soit pour leur établissement en France. On recueillit ainsi la somme de quatre-vingt-quinze mille francs (1). Mais au moins les souscripteurs ne sacrifiaient qu'un peu d'argent, les uns cinquante ou même vingt-cinq centimes, les autres quelques francs ou quelques cent francs. De plus malavisés eurent la bonhomie de quitter, non pas sans doute l'opulence ou une haute position, mais enfin ce qu'ils avaient en Europe, de s'expatrier, de traverser les mers, afin d'aller défricher un pays inconnu, sur la foi d'inconnus, marchant vers un but inconnu. Tels furent entre autres le capitaine Hartmann et Millard, auxquels on doit *le Texas, ou Notice historique sur le Champ d'asile.* Cependant les Lallemand s'apercevaient avec douleur que le gouvernement de Washington ne ferait rien pour l'entreprise, et saurait se passer d'eux pour acquérir les Florides; ils ne comptaient plus que sur les concours particuliers. Le célèbre corsaire Lafitte, alors négociant à la Nouvelle-Orléans (et armateur avoué des corsaires indépendants du Mexique), fut le principal de ces auxiliaires : au fond, l'essai qu'allaient tenter les réfugiés d'Europe était une course ou comme un prélude de course; il avança de l'argent, des outils, des vivres, le tout avec certaine parcimonie et comme l'homme qui n'est pas sûr de rentrer dans ses fonds. Non moins défiant, le plus jeune des Lallemand, qui venait de se marier, cessa aussi à peu près de se mêler du Champ d'asile. Cependant il permit qu'on usât de son nom. Ainsi les deux frères signèrent et adressèrent à Ferdinand VII une note par laquelle, déclarant leur intention de s'établir au Texas, les réfugiés s'offrirent de payer à l'Espagne un impôt proportionnel au revenu de la colonie, et toutefois se réservèrent le droit de se régir par leurs propres lois. Il ne pouvait y avoir de réponse à semblable pièce diplomatique, et il n'y en eut point. Malgré ce silence significatif, deux cents et quelques colons partent de Philadelphie, sur une goëlette, par la saison la plus mauvaise, le 18 décembre 1817, sous le commandement du général Rigaud, et mouillent au bout d'un mois à l'île basse et nue de Galweston, dont Laffite est le principal habitant (nous dirions presque le souverain). Là, en attendant qu'il leur arrive des compagnons, ils dressent un camp, et, pour ménager le peu de vivres et de salaisons qu'ils possèdent, ils vivent misérablement de chasse et de pêche jusqu'au commencement de mars. Deux à trois cents autres paraissent alors, conduits par Lallemand en personne. On se remet en mer et l'on touche à la pointe de Persey, où Lallemand, Rigaud et une centaine d'hommes se font débarquer pour atteindre par terre le Champ d'asile, tandis que l'embarcation remontera la Trinité. Chemin faisant, comme l'embarcation se trompe de route et tarde, ils voient leurs vivres s'épuiser, et leurs hommes se jeter sur une herbe qui, au bout d'une demi-heure, les jette tous à terre en proie à d'atroces convulsions : c'était un poison. Heureusement un sauvage Cochati leur indique un remède, et personne ne périt. Enfin, le 21, tous sont réunis. On se hâte de mettre à terre vivres, munitions, armes, les huit pièces d'artillerie et tous les objets nécessaires à la colonie; on établit un camp provisoire, on trace le plan de quatre forts dont deux reçoivent les noms de fort Charles et fort Henri, en l'honneur des fondateurs de la colonie; on répartit les colons en trois cohortes (1), et tout est organisé sur un pied militaire. Chacun reçoit vingt arpents de terre avec des instruments aratoires et des semailles. Une proclamation est mise à l'ordre du jour par Lallemand, et l'on y remarque les passages suivants : « Une vaste contrée se présente devant nous, mais « une contrée abandonnée de tous les hommes « civilisés, ou parcourue par des tribus indiennes « qui..... Nous exerçons le premier droit accordé « à l'homme par l'auteur de la nature en nous « établissant sur cette terre afin de la fertiliser.... « Nous n'attaquons personne.... Nous demandons « la paix et l'amitié à tous ceux qui nous entou- « rent.... Nous respecterons la religion, les lois... « Nous respecterons l'indépendance, les usages « et la manière de vivre des nations indiennes.... « Nous entretiendrons.... des relations sociales et « de bon voisinage.... Notre conduite sera pai- « sible, active et laborieuse.... Mais s'il était pos- « sible que notre position ne fût point respectée, « et que la persécution nous atteignît dans des « déserts.... nous avons des armes.... La terre « sur laquelle nous nous sommes établis nous « verra réussir ou mourir. » Ni l'un ni l'autre n'eurent lieu pourtant. Les colons réussirent, il est vrai, à construire des habitations et des forts en bois assez solides pour un ouvrage improvisé; quelques-uns à faire croître le tabac, les autres à prendre du gibier, des poissons, des tortues; le chef à faire alliance avec les Chactas, les Cochatis les Alabamos, les Dankaves (2). Mais, pour réussir

(1) Exactement 95,018 fr. 16 c.

(1) Chaque cohorte comptait de cent vingt à cent cinquante hommes, et avait un colonel pour chef. L'état-major général se composait de Lallemand et de Rigaud. Il y avait en tout quatre dames dans la colonie, plus quelques enfants.

(2) Ce n'est pas à dire que toutes ces peuplades sauvages furent ainsi en bonne relation avec le Champ d'asile. Des Apaches, des Camanches et autres se montraient sur les confins du

à la chasse ou à la pêche, pour défricher, pour construire, pour se garder, il fallait se livrer à des travaux, s'exposer à des périls sans fin; la plupart des colons ne comprenaient rien à l'agriculture et un labeur régulier leur pesait; la détresse ne pouvait se dissimuler (1); des mulâtres qui connaissaient les chemins s'enfuirent. Sinon pour mettre fin aux murmures, du moins pour ne pas les entendre, et empêcher qu'ils ne dégénérassent en révolte, Lallemand fut obligé de recourir au despotisme le plus violent : il n'avait pas absolument tort, car avec quelques caractères honorables il n'avait guère dans son Champ d'asile que des espèces de hors la loi, des pirates, des repris de justice, des déserteurs, des hommes à qui leurs dettes défendaient de se montrer, en un mot des sujets parfaitement dignes de l'asile de Romulus; mais il y perdit le peu qui lui restait de popularité, comme il y perdit le peu de goût qu'il pouvait jamais avoir eu pour le régime des peuples primitifs. Aussi ne fut-ce probablement pas avec déplaisir qu'il reçut la nouvelle de la marche de six ou sept cents Espagnols qui, sous don Juan de Castagneda, venaient de St-Antoine lui enjoindre de quitter le territoire du Texas. Il feignit d'abord de vouloir résister, et il ne manquait pas là de braves et d'exaltés qui eussent de grand cœur fait cette folie; mais bientôt, semblant se rendre aux raisons des plus prudents, qui lui remontraient qu'après un premier détachement battu il faudrait en combattre un autre, puis un autre, et toujours; que les travaux pendant ce temps seraient abandonnés, que les vivres manqueraient, il prononça que le parti le plus sage était de se replier sur Galweston, d'où, communiquant avec la mer, on aurait facilement des subsistances. Ainsi l'on quitta ces rives si vantées de la Sabine, ces terres si fécondes, ces forts Charles et Henri si péniblement construits. C'était sans retour, un esprit exercé ne pouvait s'y méprendre : artillerie, munitions, mobilier, tout fut reporté à Galweston. Mais que faire à Galweston, terre improductive et nue s'il en fut, à moins d'y prendre un point d'appui, un point de départ pour la piraterie? Sans contredit c'était l'espoir de quelques-uns des aventuriers de la colonie, et aussi de l'armateur des corsaires indépendants du Mexique. Mais tel n'avait jamais été le but de Lallemand, et un quart au plus des colons eût été propre à ce métier. Graduellement et bientôt les vivres tirèrent à leur fin; et, après avoir été réduit, de diminution en diminution, à deux galettes de biscuit par jour, on apprit, un beau matin du mois de septembre, que Lallemand était parti avec ses aides de camp sous prétexte d'aller presser l'envoi de vivres, laissant pour gouverneur l'octogénaire Rigaud, et promettant de revenir sous peu. Il est superflu de remarquer qu'il n'en avait aucune envie. A cette nouvelle la fureur, le désespoir, éclatèrent en imprécations : les uns voulaient se mettre à la poursuite du général, les autres parlaient de se venger sur Lafitte que, non sans raison, ils regardaient comme le complice de Lallemand, quoiqu'il ne cessât de se proclamer créancier et victime du général. Tous se reprochaient amèrement de s'être laissé duper, comme s'ils n'avaient pas fait eux-mêmes la moitié du chemin, et comme s'ils eussent pu raisonnablement se fier au chef sur la foi duquel ils couraient aux aventures. Les plus sages étaient encore ceux qui demandaient tout simplement à Lafitte de les remettre à la Nouvelle-Orléans ou sur le continent américain. Mais, avant d'en être là, il fallut qu'ils subissent toutes les calamités, le besoin, la misère la plus complète, une inondation épouvantable. Un officier espagnol était venu les sommer de s'éloigner de Galweston, mais on ne se donnait pas même la peine de les en chasser. Finalement, après des maux incalculables, Lafitte les fit transporter au delà de la baie de Galweston, d'où ils durent se rendre, à pied ou comme ils pourraient, la plupart à la Nouvelle-Orléans, quelques-uns vers Alexandrie, en Louisiane, sur la rivière Rouge, d'autres chez les Naquidoche et parmi les sauvages, dont la vie leur semblait préférable aux douceurs qu'offre notre civilisation. Ceux qui, au bout d'un trajet de cent cinquante lieues, atteignirent enfin la Nouvelle-Orléans, étaient dans l'état le plus déplorable. Ils y répandirent sur Lallemand des impressions très-défavorables, mais qu'atténuèrent l'habitude de voir échouer des tentatives de colonie, la dispersion des ex-colons, dont beaucoup retournèrent en France et prirent parti ailleurs, la supériorité de position du général et le soin qu'on eut de se dire à l'oreille que, dans toute cette affaire, il avait été trompé par le gouvernement des États-Unis, lequel aurait promis, sinon son concours, du moins sa faveur et sa protection, et qui ensuite signifia au général qu'il fallait absolument renoncer à cet espoir, et que ses traités avec l'Espagne ne permettaient point à l'Union de reconnaître un établissement sur terre espagnole sans autorisation espagnole. En effet, c'est un commissaire du gouvernement central (M. Green) qui détermina Lallemand à quitter le Champ d'asile; et lorsqu'il abandonna l'île Galweston, c'était en compagnie d'un commissaire (M. Graham). L'Espagne et l'Union venaient de convenir des bases du traité par lequel la première cédait les Florides; et naturellement, en obtenant des clauses de cette gravité, le cabinet de Washington n'allait pas faire de difficultés

Texas, et il fallait un appareil de forces pour les tenir en respect. Des Karankaves, anthropophages toujours errants, dévorèrent deux des malheureux colons.

(1) Bien qu'on ait parlé de la prospérité de la colonie du Champ d'asile, le contraire ressort d'une infinité de petits détails, et enfin est constaté par le mot que laisse échapper Hartmann (qui a pourtant essayé de brillanter un peu ce triste tableau) : « Les Espagnols réunis aux Indiens ne nous eussent « certainement pas fait évacuer le Champ d'asile, et par suite « Galweston, si nous n'avions pas été réduits à la plus affreuse « misère, et abandonnés, pour ainsi dire, de tout l'univers. »

à propos du Champ d'asile. En faut-il conclure, nous ne dirons pas que des promesses eussent été faites par des hommes influents (il est clair que jamais il n'y en eut), mais qu'on ait donné ambigument une ombre d'espoir à Lallemand, qu'on lui ait en quelque sorte dit : « Posez-vous ! réussissez ! » et que ces encouragements aient été les premiers fruits de la pensée de l'Union qui convoite le Texas (et qui, quoique en 1839 encore elle ait refusé de se l'adjoindre, ne l'a point perdu de vue)? C'est ce que nous ne déciderons pas. Nous ne déciderons pas non plus si Lallemand eut quelque chose ou n'eut rien de la fameuse souscription du Champ d'asile. Le fait certain est que les bureaux de la *Minerve* continuaient à recevoir lorsque déjà le Champ d'asile n'existait plus, et que l'on n'entendit jamais parler du moindre secours accordé aux pauvres réfugiés (1). Le congrès de Washington du moins ne fut pas insensible à tant de maux; on en revint à l'idée d'une colonie à l'intérieur des États anglo-américains; et ceux qui voulurent aller s'établir sur la Tombegbe reçurent des terres, virent se former un établissement sérieux et sûr, auquel on donna le nom d'État ou Canton de Marengo, eurent une ville centrale, Aigleville, et ne tardèrent point à prospérer sous la protection du Congrès fédéral. Mais Lallemand ne prit aucune part directe ou importante à cette nouvelle création, qui n'avait plus le caractère d'indépendance aventureuse et de bonapartisme hostile du Champ d'asile. C'est Lefebvre-Desnouettes qui, d'accord avec le cabinet de Washington, organisa tout, puis vint se fixer à Aigleville. Pour Lallemand, après avoir flotté longtemps irrésolu, après avoir laissé les opinions flotter sur son compte, tantôt à la veille de s'associer à une maison de commerce, tantôt disant qu'il allait étudier les lois de l'État de Louisiane et se faire avocat; quelquefois parlant d'aller joindre les indépendants du Mexique ou de Venezuela, il finit par prendre à ferme (1819) un grand domaine à trois lieues de la Nouvelle-Orléans. C'est là qu'il vivait, au milieu des cinq ou six officiers qui l'avaient suivi au Champ d'asile et hors du Champ d'asile. Rigaud n'était point avec lui, et il s'était retiré chez un curé catholique des environs de la Nouvelle-Orléans, avec son fils et sa fille (1). Lallemand, sur les terres où l'ambition et la politique continuaient à l'occuper plus que l'agriculture, s'imaginait toujours préparer la délivrance de Bonaparte, et entretenait une correspondance avec Sainte-Hélène : l'idée du bateau plongeur était le plus fréquemment mise en avant. Mais ce qu'il y avait de plus réel dans tous ces plans qu'on n'exécutait pas, c'est que le captif de Sainte-Hélène en faisait les frais à titre d'avances ou de secours, et Lallemand recevait en quelque sorte un traitement de ses banquiers. La mort de Napoléon mit un terme à cet ordre de choses. D'une part, il n'y eut plus à conspirer, en faveur de l'ex-empereur du moins; de l'autre, par une clause du célèbre testament, il léguait cent mille francs à Lallemand. Par malheur, les fonds étaient à Paris, aux mains d'un banquier fameux; sur quoi vinrent des créanciers parisiens de Lallemand, lesquels mirent opposition au legs; puis mille difficultés légales. Aux termes de la loi française, Charles Lallemand n'était-il pas frappé de mort civile? pouvait-il hériter? et, en cas d'affirmative, ne devait-on pas lui nommer un curateur? La procédure se traîna longtemps : en fait, il y eut un curateur nommé à la succession vacante; mais en fait aussi Lallemand avait à diverses reprises emprunté sur le legs, et finalement la solution lui devenait à peu près indifférente, puisque, reconnu légitime héritier, il fallait laisser le meilleur de l'héritage à des créanciers. Bien longtemps avant qu'il y eût rien de décidé sur les affaires d'intérêt, il était venu tenter derechef la fortune en Europe. C'était au moment où l'intervention française allait détruire le gouvernement des Cortès. Le Portugal, dernier État constitutionnel qui dût rester debout, lui avait semblé un champ digne de lui : il débarqua à Lisbonne au mois de mai 1823, et bientôt se rendit en Espagne. Mais, sans plan fixe, il n'exécuta rien de remarquable, et n'arriva qu'à se faire prendre par les Espagnols revenus au régime du *rey netto*, et à se faire renfermer dans les prisons de Cadix. Mis en liberté, mais toujours en proie à sa mobilité, à son inquiétude ordinaires, il eût voulu retourner en France comme les généraux Gourgaud, Bertrand, Montholon, et purger sa contumace. Il fit tâter le terrain par quelques amis qu'il avait à Paris, et par sa femme, qui était restée dans cette capitale;

(1) On a vu que la souscription avait produit 95,018 fr. 16 c., à quoi il faudrait encore ajouter les bénéfices d'une *Notice sur le Champ d'asile*, éditée chez Ladvocat au profit des réfugiés, et diverses petites recettes. Mais le comité de Charlestown métamorphosé en comité américain n'exista que sur le papier et comprenait trois noms : Paul Pontz, à la *Nouvelle-Orléans!* A. Bourguet, à *Philadelphie!!* plus le gouverneur de la Louisiane, Villeret. On parla de dresser un contrôle exact des réfugiés, après quoi l'on *aviserait*. Nous ne savons si l'on commença ce contrôle, mais on ne l'acheva pas, et l'on *n'avisa pas*. Des militaires, les uns revenus du Texas, les autres qui s'y fussent rendus si la colonie eût encore existé, demandèrent des secours sur ce fonds formé pour eux. On refusa ceux-ci (les généraux Brayer, Freycinet, etc.) parce qu'ils n'étaient pas *du* Champ d'asile, ceux-là parce qu'ils n'étaient plus *au* Champ d'asile... « Mais il n'y en a plus de Champ d'asile; c'est nous, ex-colons, « qui sommes le Champ d'asile! — Eh bien, *ces messieurs* « consulteront, l'on verra... » Puis, comme jamais on ne voyait soit compte rendu, soit commencement d'explication, ni dans la *Minerve*, ni ailleurs, aux attaques des royalistes sur ce point délicat on répondit en parlant de capitaliser, de réserver pour un autre Champ d'asile qui ne pouvait manquer de prendre naissance incessamment. On capitalisa donc, mais on n'eut pas plus de nouvelles du *capital capitalisé* que du capital simple; et enfin, à l'exception de quelques mémoires impitoyables, on oublia. Ce qu'on pourrait imaginer de plus honnête, c'est que l'on employa cet argent à soudoyer des conspirations ou autres attaques contre la restauration. Mais tout ne passa point là; et diverses indiscrétions ont mis sur la voie en nous montrant telle déconfiture prévenue, ou masquée, ou ajournée, telle perte de jeu réparée, telle dette honteuse soldée au moyen des candides imitateurs de M. Félix Desportes.

(1) Depuis elle se plaça institutrice dans une maison particulière, aux Appelouses.

mais ses intermédiaires échouèrent. On entendit alors répéter qu'il allait se rendre en Grèce (1826), où il eût retrouvé quelques compagnons d'armes; mais il ne se rendit qu'à Bruxelles, où quelque temps après il se trouva dans un dénûment absolu. Exaspéré, il écrivit alors au directeur de la police de Paris, Franchet, que, des affaires urgentes exigeant sa présence dans cette capitale, il allait y venir sans sauf-conduit, quitte à subir le sort de Ney. On le laissa faire : il passa incognito chez ses vieux amis de Sainte-Hélène les quelques semaines ou quelques mois nécessaires à l'expédition de ses procès, et les ministres de Charles X fermèrent les yeux sur ce séjour, qui pourtant fit quelque bruit dans le monde libéral et bonapartiste. Il se rendit ensuite à Londres. De retour enfin aux États-Unis, Lallemand voulut créer un établissement d'éducation à New-York. Il y réussit un peu mieux qu'à tout ce qu'il avait entrepris jusqu'alors; mais probablement le succès n'aurait été ni grand ni durable, si les événements l'eussent retenu dans cette carrière. Le retentissement des journées de juillet vint l'arracher aux dortoirs et aux salles d'études, pour lesquelles, en vérité, il n'était point fait, et il se hâta de reparaître en France, cette fois sous son vrai nom, et, tout en régularisant sa position sous deux ou trois rapports essentiels, de demander à la branche cadette la récompense de tout ce qu'il avait, ne disons pas fait, puisque l'histoire nous démontre qu'il ne fit rien, mais essayé de faire contre la branche aînée. On lui reconnut d'abord le titre de lieutenant général (pour Louis XVIII et Charles X il n'avait jamais été que le maréchal de camp Lallemand). En 1832 il fut compris dans une promotion de pairs, et il vint prêter serment, siéger, parler de loin en loin en 1833. Sa part aux débats était d'ailleurs minime : quelques mots sur une pétition, un rapport sur les crédits demandés en faveur des réfugiés, un discours à propos du chemin de fer de Montbrison, telles furent à peu près toutes ses paroles à la chambre haute en 1833. Il fut ensuite chargé, comme inspecteur général de cavalerie (1833, 1834), de visiter quelques départements : missions lucratives et plus de son goût que les longues stations à la législature, quelque enchanté qu'il fût du titre même. C'est en cette qualité que, étant allé en Corse (1834), il réconcilia fastueusement les familles Giampetri et Matteo. Son attachement proverbial à la cause de Bonaparte le rendit assez populaire en ce pays, et la ville d'Ajaccio lui offrit un banquet solennel dans la galerie de la maison de Bonaparte. Le roi Louis-Philippe lui donna le commandement du département de la Corse. Lallemand le garda environ deux ans. De retour à Paris, il y mourut en avril 1839. Ni lui ni son frère n'ont laissé d'enfants. P—OT.

LALLEMAND (le baron HENRI-DOMINIQUE), dit LALLEMAND *jeune*, frère du précédent, sans avoir la même rudesse et la même turbulence que Charles-François-Antoine, se sentit de bonne heure, ainsi que lui, des dispositions militaires, se fit admettre à l'école d'application de Châlons-sur-Marne, fit toutes les guerres de l'empire, et, après avoir franchi les grades inférieurs par son mérite et sa bravoure, commanda les canonniers à cheval de la garde impériale et introduisit le premier dans ce corps les grandes manœuvres dont la théorie a été rédigée par Lhéritier, sous la direction du général Aubry. Parmi les affaires auxquelles il assista, on remarque celle de Cullor (1811). Finalement, ainsi que Charles, après trois ans au plus passés en Espagne, il était général de brigade d'artillerie et baron de l'empire, lorsque le triomphe des alliés vint couper court en même temps à la puissance de Napoléon et aux chimères dont se repaissait l'imagination ambitieuse de ses généraux. La restauration lui conserva son grade comme à tous les serviteurs de la révolution et de l'empire; ce qui n'empêcha pas que la restauration ne le trouvât hostile, moins cauteleusement pourtant que son frère et que les d'Erlon, les Desnouettes et tant d'autres : du reste, le roi ne lui avait point confié un commandement. La part qu'il prit au complot bonapartiste de l'île d'Elbe et du salon de Saint-Leu n'en fut pas moins vive; et certainement à la fin de 1814 et au commencement de 1815 il fut un des intermédiaires les plus actifs entre Laon et Paris d'un côté, de l'autre entre Laon, Lille et Cambrai. Lors du mouvement que Lefebvre-Desnouettes tenta sur l'arsenal de la Fère (9 et 10 mars), il se joignit à lui, fit des efforts extraordinaires pour soulever les trois chefs de bataillon, leur annonçant que Paris avait proclamé Napoléon, que Carnot était à la tête du gouvernement provisoire, etc., etc. Les mensonges, les séductions, les menaces qui les accompagnaient échouèrent contre les rapides mesures de d'Aboville. Réduit à quitter la ville avec ses hommes, il fit encore un effort désespéré à la porte Saint-Firmin pour déterminer ceux qui surveillaient la retraite à se joindre à sa troupe, leur commanda quelques mouvements, et les eût peut-être entraînés si l'officier Bosquette n'eût payé de présence d'esprit en cet instant critique. Dix bouches à feu arrivaient de Vincennes sur l'entrefaite; il s'en empare, frappant le brigadier qui les conduit, et emmène le convoi. Il montra une égale vigueur à Chauny et à Compiègne. C'est encore lui qui, l'affaire manquée, déploya le plus de bravoure et de résolution. Lorsque, galopant à bride abattue sur la route de Lyon, les huit fugitifs se trouvèrent en face des gendarmes qui venaient les arrêter, il se défendit avec fureur, et ne se rendit que renversé de cheval et hors d'état de prolonger sa résistance. Les deux frères avaient huit mille francs en or sur eux : il offrit le tout au chef des vainqueurs, avec un bon de dix mille francs payable à Paris. Conduit ensuite de ville en ville à la pri-

son de Laon (*voy.* l'article précédent), il eût subi bientôt un jugement si le 20 mars ne fût venu briser ses fers et lui rouvrir une perspective brillante. Lui aussi il fut nommé général de division, et il eut part comme commandant de l'artillerie de la garde à la campagne que termina si brusquement Waterloo. Quand la catastrophe fut irrémédiable, il se sauva en Angleterre sous le faux nom de général Cotting, et, plus heureux que son frère, évita la captivité. C'est là qu'il apprit et les dernières aventures de Charles alors sur le *Bellérophon*, et sa proscription à lui-même : car l'ordonnance du 24 juillet le mettait dans la catégorie des rebelles privés du bénéfice de l'amnistie. Il prit son parti sur-le-champ et passa de Liverpool à Boston, dès 1816, tandis que son procès s'instruisait en France. Sa condamnation par contumace fut prononcée le lendemain de celle de Charles (21 août), mais par d'autres membres et sous la présidence du comte de Rochechouart. Cette proscription, l'intrépidité avec laquelle il avait toujours agi et un mérite réel le firent bien accueillir aux États-Unis. Il n'eut aucune peine à se mettre en relation avec les nombreuses sommités bonapartistes que chaque jour amenait en Amérique; et c'est à lui surtout que son frère dut la réception amicale qu'on lui fit à son arrivée. Henri avait aussi eu part au plan sensé d'une colonie des réfugiés français au sein des territoires occidentaux de l'Union et à la réussite de la demande adressée dans ce but au congrès fédéral. Il eut le tort, après quelques conversations avec l'échappé du fort Manuel, de se dégoûter d'un projet raisonnable pour adopter la chimère du Champ d'asile, et lorsqu'ils se furent mis à chercher ensemble le lieu d'un établissement indépendant, de ne pas lui faire comprendre, au moins après que le gouvernement espagnol eut laissé leur requête sans réponse, que jamais on ne tolérerait sans autorisation l'occupation d'un territoire déclaré possession de la couronne d'Espagne. Mais probablement il n'eût été au pouvoir de personne d'y réussir. Henri venait de se marier à la fille du riche Stephen Girard, de Philadelphie (*voy.* Girard), et sa position comme le refus du gouvernement de Washington de seconder la tentative du Champ d'asile contribuèrent également à lui faire abandonner un projet sans bases. Il signa pourtant la requête à l'Espagne, et un des forts du Champ d'asile porta le nom de fort Henri. Du reste, soit qu'il devinât le prompt et triste dénoûment d'une tentative chimérique, soit que sa présence à la Nouvelle-Orléans fût indispensable pour veiller aux intérêts continentaux de la colonie, au transport des colons qui se présenteraient, aux envois, aux achats et à d'autres détails, il resta dans la capitale de la Louisiane; mais jamais il ne mit les pieds au Champ d'asile, et jamais à Galweston. Ses pressentiments ne furent que trop justifiés, et bientôt il quitta les rivages du Mississipi pour les États de l'Est, qu'habitait son beau-père, et alla s'établir à quelques lieues de la ville de Philadelphie, à Bordentown, se résignant, au moins pour un temps, à cette vie paisible, attendant sans fracas la fin de l'exil, et se délassant des soins vulgaires de l'existence par l'étude des sciences. Il composa ainsi un *Traité d'artillerie*, Nouvelle-Orléans, 2 vol. in-4°, dont un de planches, qu'on trouva remarquable, et que Renwick se hâta de traduire. Il n'existe en France que très-peu d'exemplaires de ce livre. Henri souffrait depuis plusieurs années d'une maladie d'estomac que ni le climat ni la tranquillité ne purent guérir, et il mourut à Bordentown le 15 septembre 1823. — Il ne faut pas confondre Henri Lallemand avec A. Lallemand, chef de bataillon au corps royal d'état-major, mort à Paris en 1825, et qui est auteur de quelques écrits sur l'art militaire, savoir : 1° *Instructions sur l'exercice, les manœuvres et l'exercice intérieur des postes, à l'usage de la garde nationale*, Paris, 1815, in-12; 2° *Guide des gardes nationales de France*, etc., Paris, 1816, in-12, tableaux et 37 pl.; 3° *Traité théorique et pratique des opérations secondaires de la guerre*, Paris, 1825, 2 vol. in-8° et atlas de 45 planches (ouvrage traduit en grande partie de l'allemand de l'archiduc Charles d'Autriche). P—ot.

LALLEMAND (Claude-François), médecin, chirurgien et philosophe, naquit à Metz, le 26 janvier 1790, de parents honorables, mais peu aisés. Son nom est devenu inséparable de celui de Montpellier, dont l'antique et célèbre faculté de médecine le compta pendant vingt-cinq ans au nombre de ses professeurs. Ce savant serait un des meilleurs exemples à citer en faveur de l'influence de la race et du milieu sur la tournure d'esprit et le caractère des hommes. Metz, où domina toujours le goût des études scientifiques, fut aussi la patrie du fameux médecin Foës, un des premiers hellénistes de son temps, et de Louis, l'incomparable secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de chirurgie. Lallemand semblait résumer en lui seul toutes les aptitudes qui distinguaient ces deux hommes éminents; mais il les surpassa encore par la variété de ses connaissances, la hauteur et l'originalité de ses vues, aussi bien que par la forme élégante qu'il savait donner à sa pensée. Voilà pour l'héritage intellectuel. Quant à son caractère, on s'en fera une idée en lisant l'histoire de la cité messine, luttant, au moyen âge, contre toutes les oppressions, qu'elles vinssent des évêques, des seigneurs féodaux ou des ducs de Lorraine, et introduisant dans son sein les institutions les plus libérales. Lallemand était un digne descendant de cette bourgeoisie, un peu turbulente peut-être, mais jalouse de sa dignité et de son indépendance, qui, la première en France, assit son administration municipale sur des bases vraiment démocratiques, et fonda une petite république, cernée de toutes parts par des gouvernements despotiques. Comme la plupart des hommes de son époque, Lallemand

fut de bonne heure arraché à l'étude et jeté dans la vie active où l'appelaient les grandes luttes dont l'Europe était alors le théâtre. C'est ainsi qu'à l'âge de dix-huit ans (1808) il fut envoyé en Espagne pour remplir dans l'armée française les fonctions de chirurgien sous-aide. Dans cette guerre semée de dangers et de péripéties imprévues, l'énergie et l'activité de Lallemand, son intelligence souple et pleine de ressources, étaient des qualités précieuses qui devaient le faire distinguer de ses chefs; on lui confia plus d'une fois des postes importants, où l'esprit inventif du jeune chirurgien militaire put seul suppléer à ce qui lui manquait du côté de la précision des connaissances et de l'expérience acquise. Mais, loin de mesurer son mérite à ses succès, Lallemand ne se dissimulait pas son insuffisance, et la responsabilité de tant d'existences qui lui étaient confiées lui paraissait trop lourde pour ses faibles épaules; il aspirait en secret au moment où il pourrait se débarrasser de ce pénible fardeau, et compléter ses études médicales, à peine ébauchées. Une circonstance fâcheuse en elle-même lui en fournit bientôt le moyen. Des fatigues excessives avaient fait quelques ravages dans sa constitution; il fut pris d'un crachement de sang, et réformé comme poitrinaire (1811). Ceux qui ont connu plus tard cette vigoureuse organisation, ceux qui l'ont vu, en plein mois de janvier, briser l'écorce glacée de la Moselle afin de satisfaire son goût pour la natation, ceux-là auront peine à croire à une pareille erreur de diagnostic, bien propre, en tout cas, à modérer un peu la frayeur qu'inspire toujours une hémoptysie. Toutefois nous devons dire, à la justification des médecins militaires appelés à juger son cas de réforme, que, malgré cette constitution athlétique, il resta longtemps d'une structure sèche et maigre. Rendu à sa famille, Lallemand ne put venir étudier la médecine à Paris qu'en 1812. Dès l'année suivante (1813), il entra dans les hôpitaux comme élève externe, après avoir obtenu la première nomination au concours. Un an après (1814), il fut nommé premier interne, et cinq années à peine s'écoulèrent avant qu'il prît le grade de docteur. Dans ce court espace de temps, il trouva le moyen de refaire toutes ses études littéraires, et de former encore un grand nombre d'élèves, auxquels il donnait des leçons d'anatomie et d'opérations toutes les fois que sa bourse était à sec : car lorsque la dure nécessité n'exigeait plus le sacrifice de sa propre instruction et la renonciation momentanée aux travaux qui préparaient son avenir, il déposait aussitôt les fonctions de professeur particulier, et, jusqu'au dernier écu, repoussait d'un air superbe toutes les sollicitations. Une fois, après une assez longue interruption, le jeune interne avait déclaré qu'il allait reprendre ses cours, et l'on avait été fort surpris de voir qu'il tardait encore à s'exécuter. On apprit plus tard que, fouillant dans quelques bouquins poudreux depuis longtemps négligés, il avait trouvé, dans un coin de sa bibliothèque, deux ou trois pièces d'or jetées follement au travers des livres un jour d'opulence. Ce pécule ne pouvait guère durer plus de quelques jours : c'était trop au gré de l'impatience des candidats auditeurs. Voici comment ils parvinrent à abréger leur attente. Depuis quelque temps, Lallemand s'arrêtait avec complaisance à l'étalage de Gabon, dans la maison de qui il demeurait. devant un vieux livre, un Ambroise Paré, dont il paraissait avoir grande envie; il en avait même plusieurs fois demandé le prix, qu'il avait toujours trouvé trop élevé. Les jeunes gens avaient remarqué ce manége et avaient aussitôt compris le parti qu'ils pouvaient tirer de la situation. Dans leur opinion, le bibliophile avait dû offrir de la magnifique édition qu'il convoitait tout ce qu'il possédait vaillant; ils allèrent donc trouver le libraire, pour l'engager à accorder l'ouvrage au prix que le jeune professeur en avait offert, et promettant de payer la différence. Gabon se prêta de bonne grâce à cette supercherie, qui eut tout le succès désiré. Lallemand, nanti de son trésor scientifique et à bout de ressources, annonça sa première leçon pour le lendemain. Cependant la préoccupation des événements politiques dut nuire souvent aux études sérieuses; et quand les armées ennemies furent aux portes de la capitale, la science fut complétement délaissée, et les malades, eux-mêmes, un peu négligés : l'interne quitta plus d'une fois son tablier et sa trousse pour ceindre l'épée et s'armer du fusil. Avec les volontaires de l'école de médecine et les élèves de l'école polytechnique, il allait combattre l'étranger. On pourra lire dans un journal de l'époque, le *Postillon du soir* (numéro du 4 juillet 1815), le récit d'un trait de sang-froid et de courage dont il fut le héros. Lallemand passa presque tout son internat à l'Hôtel-Dieu, sous les yeux de Dupuytren, qui avait su l'apprécier, et pour le talent de qui il a toujours professé la plus haute estime. Mais il n'était pas de ceux que l'éclat d'une renommée éblouit et fascine; l'auréole qui environnait le front de Dupuytren n'avait pas fait pâlir en Lallemand cette lumière intérieure qu'on appelle justice, et son admiration pour l'illustre maître n'était ni aveugle ni exclusive. Marjolin, par exemple, y avait une part méritée et hautement avouée. Il faudrait avoir vu la profonde division qui régnait entre les deux chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, il faudrait surtout avoir été témoin de l'empire despotique exercé par le plus ancien d'entre eux sur son nombreux entourage, pour comprendre ce qu'il y avait de courageuse indépendance dans ce public hommage rendu par un interne de Dupuytren au chef de l'école rivale. Cette bonne action ne fut point perdue; et quand, plus tard, une émeute d'étudiants eut fait disparaître de l'école de Montpellier un nom impopulaire, Marjolin,

consulté sur le choix d'un nouveau professeur, désigna, comme le plus digne, le jeune homme en qui il avait reconnu un si noble cœur, uni à tant d'intelligence. Sur cette recommandation, Lallemand fut nommé professeur de clinique externe à la faculté de médecine de Montpellier (19 juillet 1819), c'est-à-dire à un âge où tant d'autres ont à peine conquis leurs premiers grades dans la hiérarchie médicale; car il n'avait alors guère que vingt-neuf ans. Il est vrai que sa thèse inaugurale, intitulée *Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie*, révélait déjà un talent hors ligne, et justifiait aux yeux de tous cet insigne honneur. Les figures accompagnant le texte avaient été dessinées et lithographiées par l'auteur lui-même, dont le crayon habile excellait à faire des croquis pleins d'esprit et de naturel. Dans ce travail, fondé principalement sur la dissection de fœtus monstrueux, se trouvent établis plusieurs faits tératologiques, aujourd'hui érigés en lois par deux savants illustres, MM. Serres et Geoffroy Saint-Hilaire, et acceptés par tous les zoologistes. A Montpellier, le jeune professeur fut reçu avec enthousiasme par les élèves, sur lesquels il ne cessa jamais d'exercer un véritable ascendant. De la part de quelques-uns de ses collègues, au contraire, l'accueil fut très-réservé. Des hommes voués à un vitalisme exclusif et étroit voyaient avec peine l'envahissement des idées positives de l'anatomie et de la physiologie, et cette prévention ne s'effaça jamais complétement. Mais le caractère ouvert de Lallemand et la franchise avec laquelle il aborda les opinions scientifiques ne tardèrent pas à lui concilier l'estime et l'affection du plus grand nombre. D'ailleurs, grâce à son enseignement et à celui de quelques autres professeurs, l'esprit doctrinal se modifiant peu à peu, Lallemand se trouva plus tard moins isolé et moins disparate, si l'on peut ainsi parler, dans l'école qui s'intitule la *Cos moderne*. Mais s'il compta beaucoup d'amis personnels à Montpellier, sa carrière n'en fut pas moins traversée par les émotions de luttes répétées et souvent périlleuses où son intérêt particulier ne se trouva presque jamais en jeu, mais auxquelles il fut entraîné par son amour passionné du bien et ses sentiments exaltés pour les principes libéraux et démocratiques. Dès 1823, la guerre d'Espagne, où une armée constitutionnelle fut vaincue par les soldats de l'absolutisme, lui fournit l'occasion de révéler d'une manière éclatante ses sympathies pour la cause de la liberté. Les malheureux Espagnols réfugiés en France trouvèrent auprès de lui un accueil chaleureux et des secours de toute nature. L'un des plus éminents d'entre ces réfugiés devint même, pour lui, l'occasion de démêlés très-graves avec l'autorité, lesquels compromirent un moment l'avenir du chirurgien en chef de l'hôpital St-Éloi. Cet établissement était déjà encombré de malades, et la pourriture d'hôpital régnait dans les salles quand le colonel Minusir, blessé d'un coup de feu à l'épaule, fut dirigé sur Montpellier pour y recevoir des soins. Lallemand, craignant pour cette vie précieuse, obtint provisoirement que le colonel fût logé en ville; mais, bien que le blessé fût gardé à vue, l'autorité ne se trouvant pas suffisamment garantie contre toute possibilité d'évasion, exigea l'internement à l'hôpital St-Éloi, ou l'évacuation sur une ville de l'intérieur. Le colonel n'était pas en état de continuer sa route, et les plaies chez les blessés de l'hôpital continuaient à présenter un mauvais caractère. Lallemand n'hésita pas à se compromettre en lui délivrant un certificat constatant ces deux faits, et terminé par des paroles trop peu mesurées, sans doute, mais qui peignaient son indignation devant ce qu'il considérait comme un acte d'inhumanité, en même temps que son vif désir de soustraire son malade à une mesure dont il redoutait pour lui les funestes conséquences. On ne voulut voir dans cette démarche qu'un factum séditieux. Sur la demande du préfet, M. V. de Bonald, recteur de l'académie, s'empressa de prononcer la suspension du professeur. Une enquête fut aussitôt ordonnée, et se termina par la réinstallation de Lallemand dans sa double fonction de professeur et de chirurgien en chef, réclamée, disons-le à leur louange, par les membres de l'administration hospitalière eux-mêmes. Malgré cette affaire et quelques autres de moindre importance, le professeur de clinique externe poursuivait des travaux de longue haleine, dont il avait en partie recueilli les matériaux à l'Hôtel-Dieu de Paris. Dès 1820, il commença la publication de ses *Lettres sur l'encéphale*, remplies, on le sait, d'observations sagaces, de remarques judicieuses et d'idées générales. Cet ouvrage, véritable monument scientifique, est un chef-d'œuvre d'analyse et de synthèse. Jamais les affections si obscures, si difficiles du cerveau et de ses dépendances, n'avaient été étudiées avec cette rigueur et cette finesse d'observation, en même temps qu'avec cette largeur de vues. Là tout est conséquent, et l'on s'élève, d'induction en induction, jusqu'aux lois les plus générales de la physiologie et de la pathologie des centres nerveux. L'esprit suit sans effort ce magnifique et merveilleux enchaînement logique, et dans cette longue route à travers des faits de plus en plus complexes, le charme du style fait même oublier les étapes. Les *Lettres sur l'encéphale* ne furent terminées qu'en 1834; elles fondèrent du premier coup la réputation de leur auteur, et resteront peut-être son plus beau titre à l'admiration de la postérité. Les premières *Recherches sur les pertes séminales involontaires* suivirent d'assez près (1836) la neuvième et dernière *Lettre sur l'encéphale*. Dans ce nouvel ouvrage, le génie de Lallemand s'élève encore plus haut que dans le précédent; on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de l'art

infini avec lequel les faits sont groupés et de la puissante dialectique déployée pour en établir la véritable signification, ou de la profondeur des idées et de la magie du style. Dans ce livre entraînant, l'auteur obéit, plus que partout ailleurs, à ses tendances philosophiques et littéraires; il sème à pleines mains les aperçus ingénieux et les grandes pensées morales. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que la littérature médicale ne renferme rien de mieux que le parallèle établi entre les peuples monogames et polygames. A cette occasion, Lallemand fait ressortir, dans un noble langage, la supériorité du principe chrétien. On a reproché à l'auteur une préoccupation doctrinale trop exclusive; mais, quand même une juste critique parviendrait à élaguer quelques faits égarés, la réalité de l'affection n'en serait pas moins évidente, et Lallemand n'en aurait pas moins rendu un véritable service en nous fournissant le moyen de la reconnaître toujours, et de la guérir souvent. Les médecins ont pourtant le droit de regretter que ce livre attrayant ait été trop recherché des gens du monde, chez qui sa lecture devait exagérer la crainte d'une maladie dont les descriptions saisissantes les impressionnaient profondément. Ces deux ouvrages ont été traduits en plusieurs langues, en espagnol, en anglais et en allemand. Pendant ce temps-là, une révolution avait renversé le pouvoir absolu et inauguré une forme de gouvernement plus en harmonie avec le vœu national. La monarchie constitutionnelle sentait le besoin de s'appuyer sur des hommes éclairés et franchement libéraux. Les opinions bien connues de Lallemand, sa grande réputation médicale et la popularité dont il jouissait à si juste titre parmi la jeunesse des écoles, tout le désignait à l'attention du nouveau pouvoir. Dès le 29 octobre 1830, une ordonnance, contre-signée Montalivet, lui conférait le titre de chevalier de la Légion d'honneur. Le 16 février suivant, sous le ministère de M. Barthe, il était élevé à la dignité de doyen, qu'il ne conserva pas longtemps. Voulant profiter de sa haute position pour réaliser les progrès qu'il avait rêvés et dont il avait fait la condition de son acceptation, il se mit immédiatement à l'œuvre, et trop impatient pour se conformer aux lenteurs administratives, il ordonna des travaux d'agrandissement des bâtiments de l'école sans en avoir obtenu l'autorisation préalable. En même temps, plusieurs projets d'amélioration à introduire dans l'enseignement et le régime intérieur de la faculté furent par lui présentés au ministère de l'instruction publique. Ces allures indépendantes et cette précipitation fébrile dans la voie des perfectionnements ne furent tolérées qu'autant qu'on crut avoir besoin de la popularité du nouveau doyen. Bientôt le pouvoir s'en émut; il prit cependant le parti de temporiser sur les questions d'intérêt scientifique, mais il se montra plus répressif à l'endroit des améliorations matérielles qui grevaient le budget; le doyen fut averti de suspendre les travaux et invité à donner des explications. Cependant, par une faveur singulière, un nouveau brevet de chevalier de la Légion d'honneur lui fut expédié par M. Barthe, le 12 mai 1831. Cela s'explique parce que Lallemand n'a jamais porté à sa boutonnière les insignes de sa décoration. Dans une réponse assez piquante, il prévient le ministre qu'il a déjà été honoré de la même distinction par son prédécesseur; il le remercie pourtant de ce nouveau témoignage de bienveillance, et termine en disant : « Mon plus « grand regret en ce moment est de voir s'éva- « nouir mes espérances d'améliorations que votre « présence au ministère de l'instruction publique « m'avait fait concevoir pour la faculté de Mont- « pellier. » En face des obstacles suscités à la réalisation de ses projets, Lallemand offrit sa démission, qui ne fut point acceptée même après une seconde lettre plus pressante encore que la première. Le 8 septembre 1831, il écrivait de nouveau une lettre se terminant ainsi : « Aucune « amélioration ne pourra donc avoir lieu dans les « études anatomiques et dans l'enseignement par- « ticulier! Je crois de mon devoir de vous préve- « nir que désormais je ne puis me mêler en au- « cune façon de ce qui concerne les intérêts de la « faculté, et de vous prier, pour la troisième fois, « de pourvoir à mon remplacement le plus tôt « possible. » Enfin sa démission fut acceptée, mais non sans regret, car, le 24 octobre suivant, le ministre Montalivet lui témoignait l'intention de le rétablir dans ses fonctions s'il consentait à en manifester le désir. La renonciation était définitive, et cette démarche resta sans succès. A partir de là il se mit de plus en plus en opposition avec le gouvernement de juillet. Déjà pendant son décanat Lallemand avait eu à se plaindre du ministère de la guerre, qui refusait aux dissections les cadavres des militaires morts à l'hôpital. Il avait réclamé plusieurs fois contre cette mesure, si préjudiciable à l'instruction des élèves, et finit par déclarer au général commandant le département qu'il se dispenserait désormais d'assister aux visites de réforme et de donner des soins aux militaires; il motivait ainsi sa détermination : « Il n'est pas juste de réclamer « les corvées attachées à une fonction quand on « en a retranché tous les avantages. » Cette affaire n'eut pas de suite; mais plus tard un chirurgien militaire ayant été nommé à l'hôpital St-Eloi, contrairement à tous les engagements pris et malgré les représentations des professeurs et du recteur lui-même, Lallemand offrit de nouveau sa démission, qu'il ne consentit à retirer que dans la crainte de nuire aux intérêts de la faculté en fournissant au ministre de la guerre un prétexte pour placer un autre chirurgien militaire à la tête du service des blessés. D'autres conflits succédèrent à ceux-ci. En 1838, un professeur

imposé à l'école devint l'occasion de troubles qui ne furent pas sans gravité. Lallemand fut accusé de les avoir sinon fomentés, du moins favorisés par son attitude hostile au nouveau venu. Mandé à la barre du conseil académique, il n'eut pas de peine à se justifier de toute participation à ces désordres. Malgré ces luttes répétées, le professeur de clinique n'avait pas cessé, comme on l'a vu, de cultiver la science et de produire d'immortels travaux, et cela au milieu des occupations innombrables d'une clientèle toujours croissante. En effet, la célébrité de Lallemand a été prodigieuse non-seulement en France, mais en Italie, en Grèce, dans tout l'Orient et surtout en Espagne et dans les colonies espagnoles. Les nombreuses consultations auxquelles il était incessamment convié montrent que sa renommée était faite surtout par les médecins, c'est-à-dire par ceux qui étaient capables de le juger : c'est la plus belle garantie qu'on en puisse donner. Peu importe d'ailleurs qu'il ait su gagner la confiance illimitée d'Ibrahim-Pacha, qui était un prince absolu, ou du fameux Mina, qui était un général patriote! Ce sont là des faveurs souvent dues au hasard et qui n'ajouteraient pas grand'chose au mérite de celui qui en fut l'objet si elles n'avaient été inspirées par des hommes compétents. Ce fut, par exemple, notre célèbre compatriote Clot-Bey, directeur de l'école de médecine d'Abou-Zabel, qui donna au prince égyptien le conseil de confier sa santé aux soins éclairés du professeur de Montpellier, son maître et son ami. On sait que le fils glorieux du vice-roi d'Egypte était depuis longtemps atteint d'une grave affection des organes génito-urinaires lorsqu'il vint en France. Après un traitement chirurgical approprié, il alla passer une saison au Vernet. Lallemand avait l'habitude d'y envoyer les sujets à qui les eaux sulfureuses et un climat doux étaient nécessaires, parce que des améliorations très-importantes, introduites par ses conseils dans le mode d'emploi des eaux, avaient fait de ces bains une station thermale supérieure à toutes les autres, surtout pour la saison d'hiver. Cette préférence, à laquelle la malignité s'efforçait de trouver un motif intéressé, n'avait donc rien que de très-naturel et de très-légitime. Lallemand montrait peut-être une tendresse tant soit peu paternelle pour les thermes qu'il avait vus se transformer d'après ses indications; mais jamais, quoi qu'on en ait pu dire, il n'a eu d'intérêt pécuniaire dans cet établissement. Grâce à des soins assidus et à un séjour dans les Pyrénées, l'illustre malade eut le bonheur de recouvrer la santé. Dans l'élan généreux de sa reconnaissance, il donna des ordres pour qu'une somme de cent mille francs fut offerte de sa part à celui qui lui avait rendu le plus précieux de tous les biens. Lallemand avait été informé officieusement des intentions du prince; ce ne fut donc pas sans étonnement qu'il vit cette somme réduite de moitié quand elle arriva jusqu'à lui. Il lui répugnait sans doute de réclamer une élévation d'honoraires, alors que le chiffre absolu de ceux qui lui étaient transmis était déjà assez considérable, quoiqu'il n'eût rien d'excessif dans les circonstances spéciales du fait; mais, d'un autre côté, il se révoltait à la pensée de passer aux yeux du prince pour avoir reçu tout ce que la munificence de ce dernier lui destinait, tandis que des mains infidèles en auraient détourné la moitié : il prit donc, bien à regret, le parti de réclamer. Cette démarche, habilement travestie par les intéressés, puis exploitée par les ennemis ou les envieux de Lallemand, et propagée par les amateurs de scandale, aurait pu ternir la réputation du grand chirurgien, si une vie de sacrifices aux intérêts généraux de la science et des principes du plus pur libéralisme n'avait été à l'abri de toute atteinte. Cependant quelques hommes, aveuglés sans doute, continuèrent à parler de la protestation de Lallemand contre un indigne abus de confiance comme d'un acte de sordide avarice. Avare! lui dont la bourse était sans cordons, qui négligeait même d'enfermer les offrandes dorées de ses nombreux clients, et qui n'en refusait jamais une part à tout homme ayant souffert pour la cause du bon droit, que cet homme fût Français, Italien, Espagnol ou Polonais; si bien qu'après plusieurs années d'une pratique des plus lucratives, et vivant de la manière la plus modeste, il n'était pas parvenu à faire la moindre épargne; et que des amis, d'honorables banquiers de qui nous tenons le fait, se virent dans l'obligation de le forcer à compter et à faire remettre dans leur caisse, de temps à autre, quelques économies. D'ailleurs, tous ceux qui ont connu Lallemand savent qu'il a toujours contribué de sa personne et de son argent à toutes les œuvres du parti libéral ou républicain, et même à certaines entreprises industrielles qui devaient tourner au profit de la France. Il engloutit cent cinquante mille francs dans les marais de la Camargue, qu'il espérait voir bientôt convertis en rizières capables de nourrir trois cent mille personnes. Mais ce n'est pas tout; on pourrait croire qu'il jetait ainsi aux entreprises qui flattaient ses sentiments ou passionnaient son esprit des sommes dont il n'eût pas dépensé la monnaie pour secourir un grand nombre d'infortunes privées. Erreur! L'illustre chirurgien prodiguait son temps et son talent aux malheureux; et quand son art, en leur sauvant la vie, les laissait infirmes, il les dotait : au boiteux, il faisait apprendre un état sédentaire; au vieillard, il donnait une pension; des pièces authentiques le prouvent, et tout Montpellier le sait. C'est pour subvenir à tous ces frais qu'il se montrait exigeant envers les riches : c'était aussi pour sauvegarder les droits de la science. Un jour qu'il s'était claquemuré pour terminer une *Lettre sur l'encéphale*, et que sa plume rapide courait sur le papier, un personnage inconnu vint

précipitamment lui demander le secours de ses lumières pour un de ses parents, malade à quelques lieues de là : la chaise de poste l'attendait; ce serait une affaire de quelques heures, et avec cela un bienfait à réaliser, un malade à sauver peut-être, à soulager certainement, une famille à rassurer ou à consoler. Voilà ce qu'on faisait miroiter à ses yeux ; mais, en ce moment, la voix de la science faisait taire toutes les autres : l'artiste et le philanthrope s'étaient évanouis; il ne restait plus qu'un auteur troublé dans ses élucubrations, un auteur écrivant pour les générations présentes et futures devant lesquelles s'effacent les individualités. Lallemand, pour se débarrasser de tant d'instances, déclara qu'il ne se dérangerait pas à moins de dix mille francs. Il fut pris au mot et obligé de se rendre. « Jamais, disait-il « en racontant cette scène, je ne fis plus piteuse « figure qu'en me voyant pris de la sorte dans mes « propres filets. » Plus tard, averti par l'expérience, il eût refusé net. Une petite anecdote achèvera de montrer sous son vrai jour ce côté du caractère de Lallemand. Le gouvernement instruisait contre lui, et le préfet de l'Hérault, prenant des informations sur son compte à l'hôpital St-Éloi, demandait à la supérieure si le jeune chirurgien en chef n'affectait pas des allures ultra-libérales. « Si vraiment, répondit la digne sœur, sa cha- « rité est inépuisable et sa libéralité extrême. » S'il fallait ajouter quelque chose à cette justification, celui qui écrit ces lignes serait plus que tout autre en position d'affirmer la générosité de Lallemand, à qui il doit en grande partie les instruments du travail. Quoi qu'il en soit, la réclamation fut parfaitement accueillie par Ibrahim-Pacha, qui fit exprimer à son médecin le regret de cette désagréable affaire par une lettre écrite de la main de Nubar-Bey, son interprète. A deux ou trois mois de là, Méhémet-Ali lui-même, trouvant insuffisants les honoraires offerts à Lallemand, lui faisait adresser, en termes des plus affectueux, une invitation pressante à venir lui rendre visite au Caire, disant « qu'il serait heu- « reux de recevoir le sauveur de son fils. » Diverses circonstances firent ajourner ce voyage, qui ne fut exécuté que vers la fin de 1848. La santé d'Ibrahim-Pacha s'était de nouveau altérée, et cette fois l'affection était plus générale et plus grave, et la situation du malade empirait tous les jours, malgré les soins vigilants et éclairés de Clot-Bey et des autres médecins attachés à sa personne. Le prince, n'ayant plus d'espoir que dans la science du professeur de Montpellier, le supplia de se rendre près de lui, et Lallemand n'hésita plus à partir. Quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard, et lorsqu'il mit le pied sur le sol égyptien, le vainqueur de Nézib avait terminé sa brillante carrière. Ce malheureux événement ne changea rien aux sentiments de Méhémet-Ali et de ses fils envers notre célèbre compatriote, qui fut, ainsi que madame Lallemand, comblé d'égards et d'honneurs. Le 22 décembre 1848 eut lieu une cérémonie intéressante et touchante à la fois, celle de la distribution des prix aux élèves de l'école de médecine d'Abou-Zabel. Clot-Bey, fondateur-directeur de cette école, décerna la présidence au professeur français dans cette séance solennelle. Le vice-roi mit un bateau à vapeur à la disposition de ses hôtes, et en confia le commandement à l'un des jeunes princes. Les voyageurs remontèrent le Nil jusqu'aux premières cataractes, ne laissant échapper aucune occasion de visiter les ruines monumentales de la terre des Pharaons. Le membre de l'Académie des sciences, s'inspirant des souvenirs du glorieux Institut d'Égypte, trouvait partout un aliment à sa curiosité de savant et à ses méditations philosophiques. Un jour, en plein désert, devant un auditoire improvisé, notre professeur, oubliant l'ardeur du soleil, fit, avec son animation ordinaire, l'exposition de la théorie des *phytons*, en prenant pour exemple un de ces palmiers rameux, connus dans le pays sous le nom de *doüm*, et dont l'illustre botaniste Gaudichaud regrettait tant à la fin de sa vie de ne pas posséder un échantillon, propre, selon lui, à mettre hors de doute la vérité de ses doctrines. — Outre les œuvres capitales indiquées plus haut, Lallemand a écrit plusieurs volumes sur différents sujets, ainsi qu'un grand nombre de mémoires et de dissertations toujours empreints des mêmes qualités, et dont voici la liste : 1° *De l'influence de l'inflammation sur la cohésion des tissus* (Nouvelles Annales de clinique, t. 1er, p. 233); 2° *Observations relatives à diverses maladies des organes génito-urinaires* (Éphémérides de Montpellier. Juin, septembre, octobre, décembre 1826; janvier, mars, mai 1827); 3° *Observations pour servir à l'histoire des hypersarcoses du cœur* (Archives médicales, 1824, t. 4); 4° *Du prolapsus du rectum avec renversement de la membrane muqueuse de l'intestin ;* 5° *Observations sur les maladies des organes génito-urinaires* (1825-1827, 2 vol. in-8°); 6° *Observations relatives à divers procédés opératoires employés contre les tumeurs érectiles* (Archives générales de médecine, 1835, 2e série, t. 8, p. 5); 7° *Remarques sur l'inflammation chronique du col de la vessie et sur l'incontinence d'urine chez les enfants* (Archives médicales, t. 13, 1827); 8° *Amputation de la mâchoire inférieure* (Journal universel des sciences médicales, 1822); 9° *Observation remarquable de pupille artificielle sur les deux yeux* (Archives médicales, 1824, t. 4); 10° *Observation d'autoplastie par déplacement du lambeau pour réparer une partie de la face et de la lèvre inférieure;* avec une planche (Archives médicales, 1824, t. 4); 11° *Réflexions sur le traitement des fistules vésico-vaginales*, etc. (Archives médicales, 1825, t. 7, avril 1835, p. 482); 12° *Tumeur anévrismale ayant son siége dans les artères du tibia et guérie par la ligature de l'artère crurale* (Répertoire d'anatomie et de physiologie de M. le professeur Breschet, t. 2); 13° *Anévrisme variqueux de l'artère crurale* (Réper-

toire, etc.); 14° *Anus contre nature guéri par la méthode de Dupuytren* (Répertoire, etc., 1829, t. 7); 15° *Observations diverses de clinique chirurgicale* (Archives médicales, 1835, 2e série, t. 7); 16° *Clinique médico-chirurgicale du professeur Lallemand*, par MM. Marchal et Verdier; 17° *Traduction des Aphorismes d'Hippocrate*, avec de nombreuses corrections dans le texte, des notes et des commentaires. Lallemand a en outre écrit dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, en collaboration avec son ami M. Bégin, les articles suivants : 1° *Algalie*, 2° *Bougie*, 3° *Cathétérisme*, 4° *Hématurie*, 5° *Rétrécissement*, article important de 65 pages. Dans l'impossibilité d'analyser toutes ces productions, nous nous contenterons de signaler quelques-unes des principales idées émises dans la science par l'auteur. Ses études sur l'encéphale lui avaient révélé une particularité négligée jusque-là, à savoir : le ramollissement dû à l'inflammation et l'induration consécutive; plus tard, il a recherché ce double phénomène dans les autres phlegmasies et l'a érigé en fait général; puis, passant de la théorie aux conséquences pratiques, il a fait l'application de cette loi aux tumeurs érectiles, qu'il a guéries en y provoquant un travail inflammatoire. Nous citerons aussi l'autoplastie par glissement latéral du lambeau sans torsion du pédicule, la guérison des rétrécissements par la cautérisation, et la cautérisation de la vessie dans le cas de catarrhe, innovation hardie qui nous paraît avoir de l'avenir. Ainsi l'un des plus grands chirurgiens de notre temps, M. Ricord, pratique des injections de solution de nitrate d'argent dans la vessie : c'est au fond la même chose. Lallemand, dans l'opération de la fistule vésico-vaginale, obtint d'assez nombreux succès. Une femme guérie par ce procédé, il y a quelque part vingt-cinq ou trente ans, habite encore Marseille. M. le professeur Laugier s'est inspiré de son procédé en le perfectionnant. Mais quand Lallemand vint se fixer à Paris, M. Jobert (de Lamballe), qui comptait déjà un bon nombre de guérisons par une autre méthode, voulut obtenir le suffrage de celui qui avait remis en honneur le traitement chirurgical de la fistule vésico-vaginale, et le pria en conséquence d'assister à une réparation de ce genre. L'opération réussit à merveille, et Lallemand, enchanté de rencontrer un chirurgien faisant mieux que lui-même, lui donna l'accolade en témoignage de satisfaction, et s'empressa de lire à l'Académie des sciences (1847) un rapport des plus élogieux. Combien d'autres à sa place se seraient efforcés de trouver une objection, une critique, ou du moins se seraient abstenus d'une démonstration qui consacrait ostensiblement la supériorité d'un procédé rival! Lallemand possédait donc au plus haut degré le désintéressement scientifique, le plus rare de tous. Il se plaisait aussi à encourager le mérite, à en favoriser l'essor, et mettait jusque dans les derniers temps de sa vie une ardeur toute juvénile à propager la vérité. Il ne craignit pas de faire éclater ses convictions, relativement à l'efficacité des eaux sulfureuses contre les affections thoraciques graves dans un rapport à l'Institut (1847), par un mémoire ayant pour objet des innovations notables introduites par le docteur Pujeade dans la thérapeutique des eaux thermales sulfureuses. On connaît son dernier rapport à l'Académie des sciences (1853), sur la méthode des injections coagulantes au perchlorure de fer, imaginée par Pravaz de Lyon, pour la cure des anévrismes. Beaucoup d'hommes ne trouveraient ces accents enthousiastes que pour prôner leurs propres découvertes. — L'une des plus grandes idées développées par Lallemand en plusieurs de ses œuvres est assurément celle qui rapproche l'état transitoire des espèces supérieures de l'état permanent de celles qui sont au-dessous. C'est ainsi qu'il a montré l'analogie existant entre la disposition des os du crâne chez un fœtus anencéphale et celle du crâne normal des reptiles; c'est encore ainsi qu'il a fait voir que le développement de l'ovule et du zoosperme, jusqu'au moment de la fécondation, représente le mode de production par monogénie des animaux les plus bas placés dans l'échelle; et qu'enfin, pour donner une formule simple du phénomène de la reproduction, il a été conduit à l'envisager comme la nutrition étendue de l'individu à l'espèce. On le voit, l'esprit éminemment philosophique de Lallemand s'élevait jusqu'aux conceptions les plus abstraites, sans rien perdre de sa lumineuse clarté. Et, sans le savoir, il se rencontrait sur les sommets ardus de la pensée humaine avec le plus grand génie de l'antiquité, avec Aristote, qui avait exprimé la même idée dans son *Traité de l'âme*.—Les productions scientifiques de Lallemand lui acquirent de bonne heure une grande notoriété en France et à l'étranger; aussi eut-il l'honneur d'appartenir à un grand nombre de compagnies savantes à titre de membre honoraire ou correspondant. Outre les deux sociétés du département de la Moselle, celle des arts, lettres et sciences et celle des sciences médicales, auxquelles il appartenait, pour ainsi dire, par droit de naissance, il fut successivement adjoint aux corps savants dont voici l'indication : société de médecine du Gard et athénée de médecine de Paris (1819); société académique de médecine de Marseille (1820); société linnéenne de Bordeaux (1822); académie de médecine de Naples (1824); académie de médecine et académie del Buon Gusto de Palerme (1829); académie des naturalistes de Francfort-sur-le-Mein, et société de médecine de Rio-Janeiro (1830); société de médecine et chirurgie de Toulouse (1833); academy of New-Albany, Indiana (États-Unis) (1836); société de médecine de Bordeaux (1837); académie royale de médecine de Belgique, membre honoraire (1840); société médicale de Hambourg (1841); académie de médecine de Calcutta (Indes); acadé-

mie impériale de médecine de Vienne; association de médecine et de chirurgie d'Exeter (Angleterre); société médicale d'émulation de Barcelone; société de médecine d'Angers et société médico-chirurgicale de Turin (1842); société philomatique de Paris (1845); société ethnologique de Paris (1847); société de biologie de Paris, membre honoraire (1848); et société de médecine d'Athènes (1849). L'académie de médecine de Paris le compta également parmi ses correspondants, à dater de sa fondation; mais le nombre, l'importance et la haute portée scientifique des travaux de Lallemand avaient dès longtemps marqué sa place à l'Institut. En 1840, il fut nommé membre correspondant de l'Académie des sciences à la place de Tommasini; en 1843, la mort de Double et celle de notre glorieux chirurgien le baron Larrey laissèrent deux fauteuils vacants. M. Andral fut choisi pour occuper celui de l'éminent médecin; c'était justice. Plusieurs hommes d'une grande valeur se disputèrent le second. A l'instigation de plusieurs de ses amis, parmi lesquels nous pouvons citer les noms honorables de Breschet et de l'amiral Roussin, de MM. Milne-Edwards, Poncelet et Rayer, Lallemand se décida à se mettre sur les rangs. L'Académie lui préféra M. Velpeau. Contre un tel adversaire la lutte équivaut à une victoire plus facile. Mais le professeur de Montpellier ne devait pas rester longtemps sous le coup de cet échec, la savante compagnie saisit la première occasion pour l'appeler dans son sein : il obtint donc la succession de Breschet, son ami regretté (1845). Dès lors, renonçant à l'enseignement et à la clientèle active dont il tenait le sceptre dans le Midi, il réclama sa retraite de professeur de la faculté de Montpellier, et, après l'avoir obtenue, vint se fixer à Paris pour se mêler au mouvement dans ce grand foyer intellectuel où il comptait beaucoup d'amis parmi les plus illustres représentants des sciences, des lettres et des arts. La pratique médicale lui était devenue pour ainsi dire odieuse, et ce ne fut plus qu'à son corps défendant qu'il donna ses soins et ses conseils à des malades d'une certaine catégorie, toujours trop nombreux à son gré, accourus de toutes les contrées du globe pour chercher auprès de lui leur guérison. Malgré ces poursuites acharnées, l'auteur des *Pertes séminales* trouva dans sa nouvelle demeure des loisirs qu'il ne connaissait plus depuis longtemps, et qu'il consacra à tout autre chose qu'à la médecine. Lallemand mérite, en effet, d'être connu comme écrivain; il a fait d'excellente prose littéraire et même des vers fort agréables. Esculape était fils d'Apollon. Il se préoccupait médiocrement, on le conçoit, des minuties de la forme et des scrupules de l'art; cette liberté d'allure donnait même à sa poésie quelque chose de franc, de naturel et d'inattendu. Certaines poésies légères et certains couplets politiques rappelleraient les premières ébauches de Béranger. Ses amis ont chanté *le Chalumeau* et *le Paradis*, qui est dans le genre de Désaugiers et d'Armand Gouffé. *Les Confidences de ma grand'mère*, variante agréable de *la Grand'mère* de Béranger, et *la Clochette*, imprimées, celle-ci comme une traduction de l'*Allemand*, et l'autre sous le pseudonyme transparent de *Fritz Lambda*, restent entre les mains de quelques personnes. Lallemand a écrit aussi des chansons et des poésies politiques, des épîtres et des épigrammes contre tous les monarques qui se sont succédé de son temps. On y trouve des traits souvent acérés et toujours de l'esprit. Les gardes suisses, les médecins eux-mêmes, les événements du jour, les scandales des élections et des procès politiques, enfin la révolution de 1830 et le retour du coq et des trois couleurs ont tour à tour exercé sa verve poétique. Mais jamais la muse du médecin poëte ne s'est élevée aussi haut que dans une ode commençant ainsi :

Que le vulgaire s'humilie
Sous les lambris dorés du palais de Sylla.
. . . . . .

et dans laquelle on trouve ces beaux vers :

A force de grandeur, crois-tu pouvoir t'absoudre ?
Crois-tu mettre ton front à l'abri de la foudre
En le cachant sous des lauriers ?
. . . . . .
Un tyran meurt, le charme cesse;
La vérité s'arrête auprès de son cercueil.
Debout dans l'avenir, la justice implacable
Evoque la gloire coupable
Veuve de ses illusions.
Les cris des opprimés tonnent sur sa poussière,
Et son nom est voué par la nature entière
A la haine des nations!

A ces accents sonores et fiers, on reconnaît une nature forte et généreuse s'inspirant des plus nobles sentiments et à qui ne manquent ni le rhythme ni un véritable talent lyrique. Comme prosateur et comme penseur, Lallemand doit être placé très-haut. Sa première production littéraire, intitulée *le Hachych*, est une œuvre d'imagination dans laquelle l'auteur, nous transportant à un siècle de distance, fait voir à travers un prisme enchanteur la société européenne de 1943 telle qu'il la rêvait. Tous les bienfaits de la civilisation sont réalisés au point de vue industriel, scientifique et moral. Si l'humanité n'est pas encore une seule famille, du moins les peuples se sont déjà groupés en grands corps de nations, suivant les affinités naturelles des races; et les Français, réunis aux Italiens et aux Espagnols, forment une imposante *république ibergallitale*. Ce petit livre, dont la forme ingénieuse, vive et piquante, saisit et entraîne, méritait d'être dédié au docteur Cauvière, de Marseille, esprit hors ligne et cœur excellent. Il fut écrit tout entier dans une chaumière des Cévennes, où l'auteur fut forcé de chercher un refuge pendant une tourmente de neige, en l'hiver de 1843. A voir la verve et l'entrain du style, on sent en effet que cette conception s'est produite d'un seul jet et que la plume ne s'est pas reposée. En 1848, les prophéties contenues dans

le Hachych parurent un instant se réaliser; et, comme elles avaient été publiées sous le voile de l'anonyme, elles furent attribuées, en Angleterre, au poëte illustre membre du gouvernement provisoire. Une traduction que l'auteur de cet article possède porte même à la suite de son titre le nom du grand écrivain. M. de Lamartine, informé du fait, ne crut pas devoir réclamer contre une pareille usurpation. Cet éloge en vaut bien un autre. Quelques années plus tard, Lallemand consignait dans un ouvrage *sur l'éducation publique* ses vues sur les moyens d'obtenir l'amélioration physique, intellectuelle et morale de l'homme, sujet vers lequel il était depuis longtemps attiré par la nature spéciale de ses études médico-psychologiques, et qu'il avait effleuré auparavant dans son *Traité des pertes séminales*. Le caractère libéral et démocratique de Lallemand y éclate à chaque page; on sent qu'il partage toutes les généreuses aspirations de notre époque vers la réalisation du bien-être des masses. Il cherche le progrès de l'humanité dans tous les sens; mais il ne se contente pas de connaître le but à atteindre; son génie, éminemment français, c'est-à-dire militant et positif, veut des conclusions immédiatement applicables, et son esprit pénétrant et sagace lui suggère des moyens dont la valeur pratique ne saurait être contestée. Ce livre est plein d'observations fines autant que justes. Sa pensée y est souvent forte et pleine de grandeur; le style, reflet d'une raison ferme et éclairée, se distingue par la correction, la netteté, la simplicité et l'élégance. L'esprit n'y est pas rare; les rapprochements heureux, les comparaisons pittoresques abondent, l'auteur manie volontiers l'ironie; son désir impatient du juste et du bien explique une certaine vivacité de forme qui ne va jamais jusqu'à la colère. Tout au plus peut-on lui reprocher d'être agressif envers le clergé et les gouvernements. On l'accuserait à plus juste titre d'avoir trop laissé dans l'ombre le côté spiritualiste des questions dont il s'est occupé, et d'avoir trop considéré l'homme comme le premier des animaux, et l'éducation morale comme une science purement naturelle. Il est bien regrettable que la mort ait empêché Lallemand de finir son œuvre. Mais il a laissé du moins des manuscrits qui permettraient d'ajouter des chapitres importants à son *Traité de l'éducation*, monument dont il n'a eu le temps d'achever, pour ainsi dire, que le portique dans ses deux premiers volumes. De ces manuscrits, le premier par ordre de matières porte pour épigraphe : « *Non omnia possumus omnes* »; le médecin philosophe y établit que les aptitudes varient avec l'organisation, et s'appuie sur la science de Gall pour faire comprendre cette loi. Lallemand s'était tenu quelque temps en garde contre la phrénologie; mais après réflexion, il se rattacha au principe de la localisation. Nous possédons le brouillon d'une lettre curieuse dans laquelle il faisait part à Gall lui-même de ses anciennes réserves, puis de sa franche adhésion; ajoutant qu'il faisait maintenant des prosélytes et avait à peu près *endoctriné son brave et excellent évêque* de Montpellier. Celui-ci avait même, dans un sermon, parlé des idées phrénologiques comme n'étant opposées ni à la religion ni à la morale. « Ainsi, vous voilà recommandé au « prône, dit-il en terminant. Quel digne prélat « que celui qui a le courage de se mettre publi- « quement au-dessus des préjugés pour rendre « hommage à la vérité! » L'auteur de la lettre était donc convaincu, entre autres choses, que les facultés intellectuelles sont distinctes, et que, contrairement à l'opinion d'Helvétius et de Jacotot, elles sont inégalement développées chez les différents individus de l'espèce humaine. D'où cette conséquence qu'il faut un fonds commun d'éducation, mais que chaque sujet doit être cultivé au point de vue de ses dispositions particulières, dans son intérêt bien entendu, et pour le plus grand avantage de la république. Cela étant posé, il se proposa de s'occuper successivement de l'éducation de toutes les facultés distinctes dont l'homme est doué, à commencer par l'éducation du sens musical. Cette préférence est dictée, soit par l'étroite liaison de cette faculté avec celle de la parole, soit par le rôle important que la musique a joué de tout temps comme moyen de civilisation. Lallemand se piquait aussi d'aimer la musique et d'en comprendre les beautés, quoique son oreille peu sûre ou sa voix malhabile ne lui eussent jamais permis de chanter juste les airs populaires dont on berce notre enfance, ou les chants patriotiques qui ont eu le pouvoir d'enflammer notre jeunesse. Que Lallemand ait eu ou non une passion malheureuse pour l'art musical et les jouissances qu'il procure, il n'en a pas moins traité avec beaucoup d'intelligence de la matière et de sage raison la question de l'éducation du sens musical; ce chapitre inédit de son livre mériterait les honneurs de la publicité. Il en est un autre dont la rédaction nous paraît également fort avancée, et qui pourrait être publié; c'est celui où Lallemand expose ses idées relativement à l'éducation religieuse. Là, comme ailleurs, il met l'observation au-dessus de la tradition écrite, la raison au-dessus de la foi. Au reste, quand on étudie la vie et les œuvres de Lallemand, on voit qu'il fut toujours conséquent avec lui-même; s'il ne professa jamais qu'un médiocre respect pour l'autorité, il fut lui-même toujours prêt à modifier ses opinions quand il en reconnut la nécessité logique. Une idée neuve, fût-elle paradoxale, ne lui inspirait jamais une répugnance aveugle; il l'accueillait volontiers, sauf vérification, ou bien, quand il y voyait éclater la vérité, il l'adoptait sans hésiter et la défendait énergiquement. Il apportait en un mot dans la science cette humeur indépendante, cette liberté d'allure, cette passion du vrai et du juste qui faisaient le fond de son caractère moral. D'ailleurs, exempt de préjugés et de vanité, sans or-

gueil comme sans fausse modestie. il eût été républicain par tempérament, quand même il ne le fût pas devenu par principe. Or, si les convictions les mieux raisonnées fléchissent quelquefois, les penchants instinctifs se démentent bien rarement; aussi les idées politiques et sociales de Lallemand n'ont-elles pas varié, et l'a-t-on vu en toute occasion prêt à rompre une lance pour les soutenir. Par son exemple et ses démarches, il exerça sur les esprits une autorité et une influence que ses publications étendirent encore. Il fut en relation, soit en France, soit à l'étranger, avec un grand nombre des hommes les plus éminents et les plus honorables du parti avancé, parmi lesquels on peut citer ses compatriotes l'abbé Grégoire et Auguste Dornès, ainsi que Lafayette, Béranger, Dupont (de l'Eure), Godefroi Cavaignac, David (d'Angers), Arago, Martin (de Strasbourg), le général Mina, Confalonieri, et tant d'autres moissonnés par la mort. Mais jamais il ne prit une part active ni officielle à la direction des affaires du pays; il ne fit, croyons-nous, que deux tentatives pour obtenir un mandat public, la première sous les Bourbons. A cette époque il fut ridiculement accusé d'affiliation aux congrégations religieuses, accusation calomnieuse autant que perfide dont il se lave facilement dans une lettre pleine d'esprit, de tact et de franchise, imprimée, et adressée à *Monsieur* l'évêque de Montpellier, ainsi qu'il appelle sans façon l'excellent prélat. Dans cette épître, Lallemand invoque le témoignage de son élève en phrénologie pour établir que jamais il n'a laissé fléchir sur aucun point ses opinions philosophiques, et n'a jamais assisté à *aucune cérémonie d'initiation*. Malgré cette défense, les libéraux s'étant divisés, le parti royaliste resta maître des élections. Une autre fois, après la révolution de février 1848, poussé par quelques amis, il se présenta malgré lui aux suffrages des électeurs de sa ville natale; seulement il ne voulut rien faire de ce qu'il fallait pour les obtenir, et n'eut point l'honneur de s'asseoir à l'assemblée constituante. Il se consola facilement de cette petite égratignure faite à son amour-propre en songeant qu'il conservait sa liberté et pouvait continuer sans entraves son livre *de l'Education*. La publication de ses œuvres philosophiques était devenue l'objet de sa constante préoccupation. Elle ne fut interrompue que par son voyage en Orient; mais au retour il s'y adonna de nouveau tout entier, et avec une telle ardeur que ces excès de travaux intellectuels ne furent pas sans influence sur les progrès d'une maladie dont il souffrait déjà depuis quelque temps. A part l'hémoptysie qui lui valut son congé de réforme, Lallemand avait joui d'une excellente santé habituelle; seulement il avait été sujet à des indispositions ayant le caractère de ce qu'on connaît sous le nom d'embarras gastrique et intestinal, et s'accompagnant d'ordinaire d'une teinte ictérique. En 1846, quand il venait de quitter Montpellier, une crise du même genre, mais incomparablement plus violente que toutes les autres, et offrant les caractères de l'ictère grave ou de l'hépatite des pays chauds, le mit à deux doigts de sa perte. MM. Andral et Rayer furent appelés, et il ne fallut pas moins que leur habileté et leurs soins affectueux pour triompher de ces affreux accidents. Cette prédominance bilieuse était-elle le cachet d'une modification imprimée par le climat du midi de la France à la constitution d'un homme né dans une province plus septentrionale? On pourrait le croire. Néanmoins, quelques autres symptômes semblent devoir la faire rattacher à la disposition goutteuse. De temps en temps, surtout dans les dernières années de sa vie, Lallemand souffrait de douleurs, avec rougeur et gonflement dans les grandes et les petites articulations. Il se plaignait également d'étouffements, de palpitations qui trouvaient leur explication toute naturelle dans l'existence d'une hypertrophie du cœur, avec lésion de l'orifice mitral. Dès 1852, les symptômes de cette dernière affection devinrent plus marqués, et l'année suivante ils prirent des proportions inquiétantes. Désespéré de l'insuccès de plusieurs traitements essayés ou dirigés par lui-même d'une manière souvent intempestive (on n'est point sans danger son propre médecin), il résolut de demander la santé au soleil de l'Italie ou de l'Égypte; mais il ne put pas aller au delà de Marseille. Les conséquences de l'obstacle à la circulation menaçaient plus sérieusement la vie; il survint de l'albuminurie, de l'anasarque, des étouffements allant jusqu'à la suffocation, et cette vigoureuse organisation finit par succomber après plusieurs mois d'une lutte terrible dont l'admirable dévouement de sa digne compagne et les soins éclairés de deux amis, les docteurs Cauvière et Reymonet, n'avaient pu conjurer l'issue. Lallemand repose dans cette grande cité du Midi pour laquelle il avait une prédilection particulière. Un monument simple et sévère, élevé à sa mémoire par sa veuve, supporte son buste en bronze, dû au ciseau de M. Dantan jeune. Le modèle en marbre a été offert à l'Institut de France par madame Lallemand, et, grâce à sa générosité, l'admirable portrait peint par Ary Scheffer orne actuellement la salle des séances de la faculté de médecine de Montpellier. Par son testament, Lallemand léguait à l'Institut, en témoignage de son ardent amour pour la science, une somme de cinquante mille francs pour fonder un prix annuel à décerner au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux. En lui la France a perdu une de ses illustrations, et la famille médicale un de ses plus dignes représentants. Sa perte a été vivement sentie par tous ceux qui ont à cœur l'honneur de la profession et la gloire nationale; car Lallemand n'était pas seulement un chirurgien des plus habiles, c'était surtout un médecin plein d'idées ingénieuses et originales;

c'était enfin un grand philosophe et un des écrivains les plus purs et les plus élégants de notre époque. Et s'il est vrai que les productions de l'esprit qui joignent le mérite de la forme à celui du fond sont les seules qui puissent être sauvées de l'oubli, les œuvres de Lallemand sont du petit nombre de celles qui ne périront pas. G—B—R.

LALLEMANDET (Jean), théologien, né en 1595 à Besançon, d'une famille honnête, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes, et fut envoyé par ses supérieurs en Allemagne, où il professa la théologie et la philosophie avec distinction. Il fut élu en 1641 provincial, et chargé de la surveillance des maisons de son ordre, établies dans la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. L'université de Prague lui offrit le doctorat, qu'il refusa par modestie; mais il ne put se défendre d'accepter un diplôme qui lui donnait le droit d'argumenter dans les cours publics, réservé aux seuls gradués. Il mourut à Prague, le 10 novembre 1647, âgé de 52 ans. Le P. Lallemandet est auteur de deux ouvrages qui ont joui longtemps en Allemagne d'une grande célébrité : 1° *Decisiones philosophicæ tribus partibus comprehensæ*, Munich, 1645 et 1646, in-fol.; réimprimé sous ce titre : *Cursus philosophicus*, etc., Lyon, 1656, in-fol. rare (voy. Vogt, *Catalogus historico-criticus*). Morhof cite ce livre avec éloge; Brucker conjecture qu'il n'est tombé dans l'oubli que parce que l'auteur s'y montre le partisan des nominaux. 2° *Cursus theologicus in quo, discussis hinc inde Thomistarum et Scotistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronuntiatur*, Lyon, 1656, in-fol. Cet ouvrage fut publié par le P. d'Orchamps, l'ami et le compatriote de Lallemandet, mort général de l'ordre des minimes en 1657. Il avait laissé en manuscrit un traité : *De eucharistia ; Elucidationes in institutiones juris civilis ;* et *Institutum juris canonici.* W—s.

LALLEMANT (Pierre), prieur de Ste-Geneviève et chancelier de l'université, naquit à Reims en 1622, et mourut à Paris le 18 février 1673. Ayant fait toutes ses études dans sa patrie, il vint dans la capitale, où sa bonté et sa douceur lui acquirent beaucoup d'amis, car il ne lui manquait aucune des qualités qui concilient la bienveillance. Il se donna tout entier à l'étude de la théologie, prit le degré de bachelier, et professa ensuite la rhétorique au collége du cardinal Lemoine, non pas tant pour enseigner ce bel art aux autres que pour se perfectionner lui-même dans la connaissance qu'il en avait. Sa méthode était d'exercer ses écoliers et de s'exercer lui-même à parler sur-le-champ et à écrire sur toutes sortes de sujets : méthode qu'il préférait à l'exacte et scrupuleuse étude des préceptes, persuadé qu'il est bien plus facile de parler des règles de l'éloquence que de parler conformément aux règles de l'éloquence. Aussi fit-il d'excellents écoliers et se rendit-il lui-même un très-grand maître dans l'art de la parole. Les sermons, les panégyriques des saints, les oraisons funèbres et les harangues qu'il prononça en diverses circonstances eurent tant de succès que l'université voulut l'avoir pour son recteur, et le continua dans cette charge pendant trois années. Il plaida plusieurs fois pour les droits de l'université au parlement et au conseil; son éloquence fut toujours couronnée du gain entier de sa cause. Toutes les fois qu'il eut occasion de haranguer à la cour, il fut écouté et loué avec des marques d'une distinction toute particulière. Sa réputation était telle qu'il n'y avait guère de dignité dans l'Église que la voix publique ne lui donnât. Dans une situation si avantageuse et au milieu de tant d'espérances, il prit la résolution de quitter entièrement le monde, et s'étant démis du rectorat, il se retira à St-Vincent de Senlis, l'une des maisons de chanoines réguliers de Ste-Geneviève. Là il écrivit à ses amis qu'une des choses qui avaient le plus contribué à sa retraite était la pensée qui lui était venue plusieurs fois en prêchant qu'il n'observait pas lui-même ce qu'il prêchait aux autres. Il ajouta qu'il avait choisi la maison de Ste-Geneviève à cause de sa grande conformité à l'ordre hiérarchique de l'Église, et par la facilité qu'il y avait de vaquer également à la méditation et aux autres œuvres de charité. Après quelques années que le P. Lallemant passa dans l'exercice continuel de toutes les vertus de son état, la dignité de chancelier de l'université dépendant de l'abbaye de Ste-Geneviève étant devenue vacante par la mort du P. Fronteau (1662), l'université demanda le P. Lallemant, que l'abbé nomma, quoiqu'il s'en défendît. Son premier soin fut de composer l'éloge de son prédécesseur; et, joignant à cet éloge tous les ouvrages d'une foule de savants hommes sur le même sujet, il en forma un recueil très-agréable qu'il donna au public. Cette charge, fort difficile par elle-même, l'était encore davantage par l'obligation qui semblait lui être imposée de répondre au mérite de son prédécesseur; mais on peut dire qu'il l'égala et le surpassa en bien des choses. Comme son habileté n'était pas bornée aux seuls talents de l'éloquence, et que son sens exquis le rendait capable de manier les affaires les plus difficiles, le parlement lui renvoya plusieurs contestations à décider. Le roi et le pape même lui firent souvent le même honneur, lorsqu'il s'agissait de mettre la paix entre des maisons religieuses ou d'y rétablir l'ancienne discipline. La faiblesse de son tempérament et ses indispositions fréquentes ne diminuaient rien de son assiduité au travail, mais ne laissaient pas de l'avertir de sa fin prochaine. Il commença autant qu'il le put à se soustraire aux affaires et aux visites de ses amis pour se livrer plus que jamais à la méditation. Ayant fait nommer le P. Retelet pour son successeur, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. Dans cette disposition il composa les trois admirables traités qu'il nous a

laissés : *le Testament spirituel, la Mort des justes* et *les Saints Désirs de la mort*. Dans le premier de ces ouvrages, le P. Lallemant a recueilli les exemples des saints morts; il rapporte dans le second les dispositions d'un chrétien qui se prépare à la mort; et le dernier contient les sentiments des saints Pères touchant le désir que les chrétiens doivent avoir de mourir, avec les raisons et les motifs de ces désirs. Il les représente avec tant de force, de vivacité et d'éloquence qu'on sent que son âme en était vivement pénétrée. Ces trois ouvrages ont été imprimés séparément à Paris, 1672 et 1673, in-12. Ils furent ensuite réunis en un seul volume. Pierre Lemarchand, imprimeur à Bruxelles, en donna en 1713 une cinquième édition in-12, et il y joignit l'Éloge ou Abrégé de la vie de Ste-Geneviève, qui avait été imprimé séparément in-8°. Claude Hérissant publia en 1754 une nouvelle édition de ces ouvrages, sous ce titre : *les Saints Désirs de la mort, ou Recueil de quelques pensées des Pères de l'Eglise*, Paris, 1754, in-12. On a encore du P. Lallemant l'*Eloge funèbre de Pompone de Bellièvre*, in-4°. Le P. Louis de Sanlecque, chanoine régulier de Ste-Geneviève, a donné un poëme latin sur la mort du P. Lallemant intitulé *In obitum Lalemanni carmen*. Cette petite pièce mérite d'être distinguée par ceux qui attachent encore quelque prix aux vers latins composés par des modernes. L—c—j.

LALLEMANT (Jacques-Philippe), jésuite, naquit vers 1660 à St-Valery-sur-Somme. Il écrivit en faveur des décisions de l'Église dans l'affaire du jansénisme. Le premier écrit qu'il donna sur ce sujet paraît être : *le Véritable Esprit des nouveaux disciples de St-Augustin; Lettres d'un licencié de Sorbonne à un vicaire général d'un diocèse des Pays-Bas*, 1706, 3 vol. in-12, qui furent suivis d'un quatrième. Il s'y était proposé de faire sentir la fausseté de la doctrine des prétendus disciples de St-Augustin dans des conversations qui ne sont dépourvues ni d'intérêt ni de sel. On croit que le père Lallemant est encore auteur de plusieurs écrits dirigés contre le même parti, et qui ont paru sous le voile de l'anonyme. Les jansénistes lui attribuèrent le *Mandement* de M. de Vintimille contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, en 1732, et différents opuscules dans le même sens. Il y a lieu de croire que ce jésuite ne fut pas étranger à la rédaction du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que ses confrères firent paraître de 1734 à 1748, pour l'opposer à cette gazette fanatique et mensongère. On a aussi de lui des livres de piété, comme : *Le Sens propre et littéral des psaumes*, annoncé par l'auteur comme son premier ouvrage, fait à l'âge de quarante ans, en 1700, et imprimé en 1707, in-12; *Réflexions morales avec des notes sur le Nouveau Testament traduit en français, et la Concorde des évangélistes*, 1713, 12 vol. in-12; nouvelle édition avec notes, pour servir à l'intelligence du texte, Lille, 1839, 5 vol. in-8°. Lallemant voulut par ces *Réflexions* faire oublier celles de Quesnel. Fénelon et vingt-trois autres archevêques et évêques firent l'éloge de son travail, et on trouve leurs approbations en tête du premier volume. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, et il s'en est fait douze de sa traduction de l'*Imitation*, 1740, in-12; 1808, in-24. Nous trouvons encore indiqué comme de lui *Enchiridion Christianum*, Paris, 1692, in-12, et divers autres ouvrages dont on peut voir les titres dans la *France littéraire*. Le père Lallemant mourut à Paris en 1748; il devait être presque nonagénaire. — *Louis* Lallemant, de la même société, naquit à Châlons-sur-Marne en 1578, et mourut en 1635 à Bourges, où il était recteur. Le père Rigoulet a fait un recueil de ses *Maximes*, que le père Champion a joint à sa *Vie*, publiée à Paris en 1694, in-12. Ce recueil a reparu depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle*. P—c—t.

LALLEMANT (Richard Conteray), imprimeur, s'est acquis une réputation plus solide que brillante par les bonnes éditions qu'il a données des classiques. Né à Rouen en 1726, après avoir fait d'excellentes études, il suivit la profession de son père; il marcha sur les traces des Estienne et des Plantin, en s'attachant à ne reproduire que des ouvrages estimables. La considération dont il jouissait lui mérita l'honneur d'être élu plusieurs fois juge-syndic du commerce de Rouen; il devint aussi échevin, puis maire de cette ville. Le roi Louis XV lui fit expédier des lettres de noblesse. Il est mort à Rouen, le 3 avril 1807, à l'âge de 81 ans. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on distingue : 1° *le Petit Apparat royal, ou Nouveau Dictionnaire universel*, français et latin, très-augmenté et corrigé (1760), in-8°. Cette édition d'un livre utile a servi de base à toutes celles qui ont paru depuis. M. Boinvilliers a publié la 13e, corrigée et augmentée de mille cinq cents articles, Paris, Delalain, en 1818, in-8°; 15e édition, Paris, 1830, in-8°. 2° L'*École de la chasse aux chiens courants*, par Verrier de la Conterie (1763), in-8°. Lallemant a fait précéder cet ouvrage de la *Bibliothèque des théreuticographes*, c'est-à-dire des auteurs qui ont traité de la chasse. C'est une analyse très-bien faite de tous les livres qui ont paru sur cette matière, avec des notes critiques sur les éditions. Cet excellent morceau de bibliographie est terminé par une table qui est un chef-d'œuvre. M. Huzard, libraire à Paris, en possédait deux exemplaires, l'un enrichi des notes et additions de l'abbé Mercier de Saint-Léger, et l'autre des siennes. (*Voy.* Peignot, *Répertoire bibliographique universel*, p. 123.) — *Richard-Xavier-Félix* Lallemant de Maupas, frère du précédent, né le 8 mars 1729, embrassa l'état ecclésiastique, fut vicaire général d'Avranches, et consacra ses loisirs à la culture des lettres; il était depuis 1767 membre de l'académie de Rouen, dont il fut élu président en 1790, et il chercha un asile en Angleterre pendant la révolution. Rentré dans sa patrie, il présida la cérémonie de la réinstallation de l'académie de Rouen, et mourut en cette ville

le 18 août 1810. Il est l'auteur de l'avertissement qui est à la tête de la première édition de l'*Apparat royal* publié par ses frères, et qui contient la critique du *Dictionnaire français-latin* publié par l'abbé Dinouart à Paris. On lui doit aussi la traduction française des *Fables de Phèdre*, avec des notes, et le catalogue raisonné des éditions de ce fabuliste (*voy.* PHÈDRE). Il avait lu à l'académie, en 1790, un savant mémoire sur l'histoire naturelle de la parole, où il croyait trouver dans la langue chinoise le type de toutes les autres. Il ne cessa, pendant son séjour en Angleterre, de continuer ses recherches sur cette matière; mais son travail, demeuré incomplet, ne paraît pas devoir être publié (*voy.* la *Notice sur l'abbé Lallemant*, par M. Pinard de Bois-Hébert, dans le *Précis des travaux de l'académie de Rouen pendant* 1811, p. 183. W—s.

LALLEMANT (NICOLAS CONTERAY DE), frère des précédents, naquit à Renwez (Ardennes) le 26 avril 1739. Il fut pendant un temps l'associé de son frère pour la librairie, et c'est à lui en grande partie qu'est dû ce lexique élémentaire qu'on a cherché à faire oublier, et que pourtant on a copié encore plus que retouché ou remanié. Au reste le nom subsiste toujours, et en 1818 on en a publié une 18e édit. (augmentée de quinze cents articles). Les études classiques doivent de plus à Lallemant une *Bibliothèque historique et critique des théreuticographes* (Rouen, 1763, in-8°), analyse admirable de tous les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur la chasse, avec de très-bonnes notes critiques sur les éditions. C'est un véritable chef-d'œuvre de bibliographie. Mais le philologue ne se bornait point à la philologie : savant en physique, en mathématiques, et en général dans tous les objets scientifiques, professeur de mathématiques transcendantes, examinateur pour l'admission dans le génie, l'artillerie et les ponts et chaussées, non-seulement il forma beaucoup d'élèves distingués, mais il fit des recherches originales, s'acquit encore jeune assez de renom pour que Louis XV lui fît expédier des lettres de noblesse, et par ses nombreux travaux d'un ordre supérieur s'ouvrit les portes de l'Académie des sciences. La biographie Boisjolin le fait mourir par erreur le 3 avril 1807; mais il survécut plus de vingt-deux ans à cette époque, et n'expira que le 12 septembre 1829, nonagénaire. Il était le doyen d'âge et de professorat du corps enseignant. Jusqu'au jour fatal il garda la force de l'esprit et la fraîcheur des idées. Il s'occupait encore peu d'instants avant de recevoir les derniers sacrements de diverses publications, entre autres d'un ouvrage qui devait être du plus haut intérêt pour les propriétaires de vignobles de la Champagne. Un de ses élèves, M. de Maézières, prononça sur sa tombe une allocution touchante, dernier hommage rendu au savoir et aux vertus que réunissait ce patriarche de l'université de France. — *Nicolas* LALLEMANT, chef de cette estimable famille d'imprimeurs, a publié des éditions de l'*Appendix* du P. Jouvency, et des *OEuvres de Virgile* à l'usage des colléges, avec des notes en français pour en faciliter l'intelligence. Ces notes, adoptées depuis par l'université de Paris, manquent cependant d'exactitude (*voy.* le *Magasin encyclopédique*, février 1806). — L'ancien nom de cette famille est *Conteray*, elle a pris celui de *Lallemant* parce qu'elle est originaire d'Allemagne. *Robert* LALLEMANT était capitaine général de la Normandie lorsqu'il introduisit à ses frais l'imprimerie à Rouen. P—OT.

LALLEMENT, professeur de médecine, né dans la seconde moitié du 18e siècle, fut nommé, en remplacement de Boyer, chirurgien adjoint à la clinique de perfectionnement, et plus tard il devint chirurgien en chef de la Salpêtrière. Il occupa avec Sabatier la chaire de médecine opératoire, et il se chargea d'enseigner les maladies des os. A la réorganisation de la faculté, en 1823, il fut rangé parmi les professeurs honoraires, et il refusa de rentrer à l'école lorsque la révolution de 1830 vint rétablir l'ancienne faculté. Il mourut en novembre 1834. Lallement passait pour un savant aux yeux de ses collègues, mais il n'a pas mis le public à même de juger si cette réputation lui était légitimement acquise; car, à part quelques observations publiées dans les journaux de médecine et dans le *Bulletin de la société de l'école*, il ne nous a rien laissé. Voici les plus remarquables de ces observations : 1° *Observations sur quelques affections de l'utérus*, dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation de Paris*, an 8, t. 3, p. 321; 2° *Observation d'un entéro-gastrocèle*, dans le *Journal de médecine*, etc., de Corvisart, Leroux et Boyer, 1801, t. 1er, p. 329; 3° *Observation sur une tumeur d'apparence stéatomateuse développée dans la poitrine*, même recueil, t. 2, p. 327; 4° *Sur une hernie crurale droite, contenant l'utérus, les trompes de Fallope, les ovaires, une partie du vagin et une portion considérable de l'épiploon*, id., 1816, t. 35, p. 1-9; 5° *Observation sur une jeune fille de vingt-deux ans qui portait au-dessus de la protubérance occipitale externe une tumeur du volume d'un gros œuf*, dans le *Bulletin de la faculté de médecine*, 1813, p. 351. D—D—R.

LALLEMENT (GUILLAUME), compilateur, natif de Metz, vit le jour le 2 décembre 1782. Il ne poussa pas loin ses études classiques, et vint jeune à Paris pour y remplir dans l'imprimerie les fonctions tantôt de prote, tantôt de correcteur. Mais, doué d'une grande facilité développée par la lecture de tant de feuilles qui passaient sous ses yeux, il suppléa, s'il ne remédia totalement, à l'imperfection de son éducation première. Il fut secrétaire de Félix Lepelletier, et fit, comme lui, montre d'un grand enthousiasme pour les formes et les institutions républicaines. Fréquemment en relation avec divers littérateurs, il eut plus d'une fois une part importante, mais secrète, à leurs travaux, lesquels du reste ne nous semblent pas de ceux qui lui auraient donné la gloire. Sous l'empire il publia plusieurs opuscules

poétiques à la louange du grand homme. Ces éloges de sa part étaient sincères, sinon exacts : il idolâtrait l'empire. Puis, revirement bizarre, mais avec lequel nous sommes familiers aujourd'hui, l'empire tombe; plutôt que de se résigner aux Bourbons, Lallement redevient républicain et travaille à l'*Aristarque* (1815). Il s'expatria en 1816 en compagnie de réfugiés français de Belgique, et se mit à publier à Gand le *Journal de la Flandre orientale et occidentale*. Cette feuille, violemment satirique, eut beaucoup de succès auprès de ceux qui regrettaient le régime français, et généralement auprès des lecteurs de toute classe, mais non auprès du ministère, qui lui enjoignit de quitter le pays. Lallement alors se rendit à Aix-la-Chapelle; mais la Prusse rhénane lui fut de même interdite par le gouvernement prussien, et ordre lui vint de Berlin d'aller résider à Kœnigsberg, sinon de quitter les États de Frédéric-Guillaume III. Il feignit d'obéir à la première partie de cet ordre, mais en réalité il se hâta de rentrer, sous un travestissement, en Belgique, et bientôt après il fut rédacteur en chef de la *Gazette de Liége*, puis inséra des articles dans le *Vrai Libéral de Bruxelles*. Il y mit d'abord un peu de modération; mais bientôt il perdit toute mesure, et le gouvernement belge le fit reconduire en France par deux gendarmes. Le libéralisme, qui continuait alors avec ardeur la lutte commencée contre la restauration, ne pouvait que le recevoir avec transport. Nous l'avons vu coopérer en 1815 à l'*Aristarque*. A son retour, il coopéra au *Feuilleton littéraire* (1824), au *Diable boiteux*, au *Frondeur;* puis, par sa compilation républicaine des discours prononcés dans les chambres délibérantes de 1789 à 1815, il sut en même temps gagner de l'argent commodément et se créer des relations. Sa mort eut lieu en 1828. On lui doit : 1° le *Secrétaire royal parisien, ou Tableau indicatif de tout ce qui dans Paris peut intéresser*, etc., Paris, 1814, in-12; 2° *Petit Roman d'une grande histoire, ou Vingt ans d'une plume, facétie*, 1814, in-8°; 3° *De la véritable légitimité des souverains, de l'élévation et de la chute des dynasties en France*, 1814, in-8°; 4° *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis* 1789, *recueillis dans un ordre historique*, Paris, 1818-1823, 22 vol. in-8°. Comme tout recueil de pièces, cette compilation a quelque prix; mais elle est faite au point de vue de ce que l'auteur appelle l'art oratoire, et dans un esprit trop exclusif et trop partial; l'histoire y trouve moins que ne pourrait lui fournir un recueil moins volumineux. Les *Palabras* de tribune sont loin d'être la source la plus riche. En droit donc, les vingt-deux volumes de Lallement étaient bien chers pour ce qu'ils valaient, et en fait, on les paye aujourd'hui fort bon marché. Le recueil de Buchez et Roux surtout en a déterminé la chute. 5° *Histoire de la Colombie*, Paris, 1826, in-8°; 6° la *Table de l'histoire de la révolution*, par Montgaillard. — Le *Dictionnaire géographique portatif*, Vosgien et Lallement, est, non de lui, mais de son fils aîné, Félix Lallement (né le 30 mars 1805). P—OT.

LALLI (JEAN-BAPTISTE), poëte et jurisconsulte italien, naquit à Norcia, ville de l'Ombrie, en 1572. Quoique la poésie italienne fût son occupation favorite, il ne laissa pas cependant de cultiver de plus sérieuses études, particulièrement celle de la jurisprudence. Ses connaissances dans le droit public engagèrent les cours de Parme et de Rome à l'employer à diverses négociations auprès de plusieurs gouvernements d'Italie. Peu avide de renommée, il bornait sa gloire au suffrage de ses amis; et ce fut autant pour leur plaisir que pour le sien qu'il composa les ouvrages qui ont assuré sa réputation. Il cultiva d'abord la poésie sérieuse; et ses ouvrages en ce genre, parmi lesquels on remarque surtout *Il Tito Vespasiano, ossia la Gerusalemme desolata*, poëme épique en quatre chants, lui ont assigné un rang distingué parmi les bons poëtes de son siècle. Mais le caractère de son esprit le portait de préférence vers la poésie badine; ses épîtres plaisantes (*Pistole giocose in terza rima*), et ses ouvrages plus étendus, intitulés *La Moscheide o Domiziano il Moschicida* (Domitien le destructeur des mouches), poëme en quatre chants; la *Franceide, ossia il Mal francese*, poëme en six chants, publié pour la première fois à Foligno, en 1629, et dédié au prince Odoard Farnèse, duc de Parme, sont comptés parmi les meilleures productions de ce genre que possède l'Italie, déjà si riche en ouvrages de cette espèce. Il voulut encore traduire en vers burlesques quelques-unes des poésies de Pétrarque, et l'*Enéide* de Virgile, qu'il publia en 1633, sous le titre d'*Eneide travestita;* et si le sel des plaisanteries, la facilité de la versification, la gaieté, qualité indispensable dans ce genre de poésie, peuvent faire excuser la parodie d'ouvrages graves et sérieux, personne mieux que Lalli n'a mérité d'obtenir le suffrage des lecteurs. Le seul reproche qu'on ait justement à lui adresser, c'est de s'être quelquefois servi d'expressions qui n'ont pas toute la pureté désirable, et qui ont empêché ces ouvrages d'être placés parmi ceux que les Italiens appellent *testi di lingua*, c'est-à-dire qui font autorité pour la langue. C'est à Rome que Lalli commença son *Enéide*, à la prière de plusieurs de ses amis, et surtout d'Antoine Queringo; il la termina au bout de huit mois à Foligno, où il était allé, en qualité de podestat. Ménage, dans la *Leçon* qu'il a faite sur le septième sonnet de Pétrarque, parle avec peu d'estime de cette *Enéide* et des autres poésies badines de Lalli, et avance que c'est avec peu de succès qu'il a écrit dans ce genre. Ce jugement est peut-être trop sévère; mais il devient injuste si on l'applique aux autres poëmes de Lalli. Dans la *Franceide, ou le Mal français*, il a su éviter le plus grand écueil que présentait son sujet, en n'offrant jamais une image qui pût blesser le lecteur le

plus délicat. Ce n'est point un poëme didactique; il est entièrement épique. C'est Junon qui, pour se venger de Vénus, introduit ce mal en Europe. Il se manifeste d'abord en Italie, où les Français faisaient la guerre sous la conduite de Louis XII. Les Français appellent ce fléau *mal napolitain;* les Italiens le nomment *mal français*. Des champions sont choisis de chaque côté; les Français sont vaincus, et leur nom demeure à la maladie. Les vainqueurs sont envoyés en Amérique par Vénus, pour y chercher le bois de gaïac, qui doit guérir ce mal. Après plusieurs dangers qu'ils surmontent, les chevaliers de Vénus reviennent en Italie, malgré une tempête horrible suscitée par Junon. Dans toutes les contrées de l'Italie et de l'Europe on les accable de présents, en échange du bois précieux qu'ils ont rapporté; et Junon même se laisse apaiser par Jupiter. Tel est ce poëme, dont l'action et le merveilleux offrent, comme on voit, peu d'imagination; mais il y a une foule de détails plaisants, écrits avec facilité et une certaine élégance. Le poëme de la *Moschéide* est supérieur sous tous les rapports; en voici le sujet en peu de mots. L'empereur Domitien est amoureux d'Olinde, qui résiste à sa passion; en proie au désespoir, il vient chercher le repos dans les jardins du palais et s'endort. Un songe est sur le point de le rendre heureux, lorsqu'il est réveillé par la piqûre d'une mouche. Il se venge sur toutes celles qu'il aperçoit, et leur déclare la guerre par un édit. A cette nouvelle, le roi des mouches, Raspon, déclare de son côté à Domitien une guerre à mort; et, à ses ordres, toutes les espèces de mouches se réunissent, les guêpes, les cousins, les taons, etc.; il les passe en revue, et après une délibération sérieuse, la guerre est résolue, et toute l'armée de mouches se dirige sur Rome. Domitien, de son côté, se prépare à la guerre. Un combat général s'engage; et le poëte en fait une description homérique, où l'on remarque une foule de détails pleins d'imagination, de chaleur et de poésie. Cette description brille surtout par cette verve comique qui distingue le génie italien, et qu'il faut bien se garder de confondre avec le burlesque de Scarron, genre de plaisanterie ignoble dont Boileau a fait justice. Enfin, après plusieurs incidents ou sérieux ou plaisants, la guerre se termine par la mort de Domitien, massacré par les Romains révoltés. Si dans ses poésies Lalli est quelquefois incorrect et négligé, il est en général recommandable par sa gaieté, sa verve et son naturel : on y voit peu de ces *concetti* qui déshonorent la plupart des écrits des auteurs appelés *seicentisti*, ou qui ont vécu de 1600 à 1700; il se rapproche davantage des bons modèles. Son poëme de la *Gerusalemme desolata* prouve surtout que, s'il avait voulu consacrer ses loisirs à la haute poésie, il y eût obtenu un véritable succès. Lalli mourut à Norcia le 3 février 1767. Ses poésies ont été réunies sous ce titre : *Opere poetiche del dottor G. B. Lalli*, cioè *la Franceide, la Moscheide, Gerusalemme desolata, Rime giocose, Rime del Petrarca in stil burlesco*, etc., Milan, 1630, 1 vol. in-12 en deux parties. Jacobilli cite encore de lui : *Montani secessus perigraphi*, Foligno, 1624, in-4°, omis par Niceron (t. 33, p. 12), et d'autres ouvrages peu importants ou demeurés manuscrits. P—s.

LALLOUETTE (Ambroise), chapelain de l'église métropolitaine et chanoine de Ste-Opportune de Paris, était né vers 1653. C'était un ecclésiastique pieux et plein de zèle; il avait fait ses études à Paris, y avait reçu le grade de bachelier en théologie, et avait, pendant quelque temps, appartenu à la congrégation de l'Oratoire. Il prêchait, et dirigeait les consciences : il mourut le 9 mai 1724. On a de lui : 1° un *Discours sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie*, Paris, 1687, 1 vol. in-12; 2° un autre *Discours de la communion sous une espèce*, imprimé avec le précédent. Il le composa pour l'instruction des nouveaux convertis. 3° L'*Histoire des traductions françoises de l'Ecriture sainte, tant manuscrites qu'imprimées*, Paris, 1692, in-12. Cet ouvrage contient des recherches non moins utiles que curieuses (*voy.* Nolin). L'intention de l'auteur était de prémunir les nouveaux convertis contre le danger des éditions ou des versions suspectes. Il y entre dans des détails utiles sur les moyens de lire les saints livres avec fruit. On trouve aussi ce traité réuni aux précédents, ayant pour titre commun : *Traité de controverse pour les nouveaux réunis*, Paris, 1692, 1 vol. in-12. 4° Des *Extraits des Pères de l'Eglise*, en quatre parties; la quatrième contient un *Abrégé de la vie du P. Morin*, un extrait de son ouvrage *sur la Pénitence*, et d'autres extraits *sur la Danse, le Mensonge, le Jurement*, etc. Les trois premières parties ont été imprimées en 1713, et la quatrième en 1718. 5° La *Vie du cardinal le Camus, évêque de Grenoble, avec l'extrait de ses ordonnances synodales*, etc. Lallouette avait vécu dans l'intimité de ce prélat, et eu part à sa confiance. 6° La *Vie de la vénérable mère Catherine-Antoinette de Gondi, supérieure générale du Calvaire*, 1717. On lui attribue quelques autres écrits, et notamment des *Pensées sur les spectacles*, et une *Histoire et abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour ou contre la comédie et l'opéra*, Orléans, 1697, in-12. La partie bibliographique de cet opuscule se borne aux livres publiés du temps de l'auteur. On a publié depuis, dans le même genre, un *Essai sur la comédie moderne*, suivi d'une *Histoire abrégée des ouvrages qui ont paru pour ou contre la comédie, depuis le 17e siècle*, par M. M. L. J. D. B. (Meslé Le Jeune de Besançon), Paris, 1752, in-12 (*voy.* Fagan). On trouve un extrait de ce dernier livre dans le *Journal des savants*, décembre 1752, p. 854-860. Enfin, Desprez de Boissy a donné en ce genre une bibliographie bien plus étendue, quoique incomplète, à la suite de ses *Lettres sur les spectacles*. — Lallouette, ou plutôt l'Alouette (François-Philippe) et non *François-Louis*, comme

l'appelle le P. Lelong, était né à Laon, et vint faire ses études de théologie à Paris, où il prit le bonnet de docteur dans cette faculté. Il s'était particulièrement appliqué à l'étude de l'Ecriture sainte, et en avait acquis une connaissance profonde. Il mourut en 1697. On connaît de lui : *Hierolexicon, sive Dictionarium variorum Scripturæ sacræ sensuum*, Paris, 1694, in-8°; précédé d'un *Abrégé de la Bible* en vers latins, sous ce titre : *Scriptura sacra ad faciliorem intelligentiam accommodata*, Paris, 1694, in-8°. Ce dernier ouvrage est une mnémonique pratique, pour fixer dans la mémoire l'ordre des chapitres de chacun des livres de la Bible, et leur contenu. On a fait, dans les 16e et 17e siècles, un grand nombre de travaux de ce genre, dont Wolf donne le détail dans sa *Biblioth. hebr.* L—Y.

LALLY (Thomas-Arthur, comte de), baron de Tullendally ou Tollendal en Irlande, célèbre par ses services, ses malheurs et l'éclatante réhabilitation qu'a obtenue sa mémoire, naquit à Romans en Dauphiné. On a dit qu'il avait été soldat en naissant. En effet, baptisé le 15 janvier 1702, il eut, le 1er janvier 1709, une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père (sir Gérard Lally) était colonel commandant, et dont le général Dillon, son oncle, était colonel propriétaire. Il n'avait pas huit ans lorsque son père le fit camper avec lui auprès de Girone en septembre 1709, *voulant*, disait-il, *lui faire au moins sentir la poudre pour gagner son premier grade*. Il n'avait que douze ans, lorsque le même guide lui fit monter sa première tranchée à Barcelone en 1714, et, après cette *récréation des vacances*, le renvoya au collége. Dévoué ainsi par naissance et bientôt par goût à la vie militaire, le jeune Lally n'en suivit pas avec moins d'ardeur ses études classiques : les langues vivantes attirèrent aussi son attention; il apprit la plupart de celles de l'Europe. Il connut l'histoire, les mœurs, les intérêts de tous les peuples, joignit à l'étude de son métier celle de presque toutes les sciences, et réussit aussi bien aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit. La nature l'avait doué d'une mémoire et d'un coup d'œil, d'une force de corps et d'une activité d'âme dont la réunion lui rendait tout facile. La mort du régent, en 1723, fut un malheur personnel pour le jeune Lally : ce prince avait voulu le faire colonel à l'âge de dix-huit ans. On ne sait par quelle bizarrerie sir Gérard Lally s'était opposé à l'avancement de son propre fils. Celui-ci a souvent répété dans l'Inde, au milieu des traverses qu'il y essuyait : « Si mon père avait laissé faire le régent, j'eusse « obtenu le bâton de maréchal de France, par « ma seule ancienneté, avant le maréchal de Tho- « mond, et je n'aurais pas eu besoin de venir le « chercher ici! » Privé de son protecteur, Lally n'eut plus de fortune militaire à attendre que de ses services; et l'occasion d'en rendre ne s'offrait point sous le ministère pacifique qui suivit la régence. Il employa ce temps à s'avancer de plus en plus non-seulement dans la théorie des exercices militaires, mais encore dans la pratique de ceux que comporte un temps de paix, tels que les évolutions, les campements, et surtout cette science de l'état-major qu'il posséda depuis à un si haut degré, et que le grand Frédéric appelait l'*âme d'une armée*. Aide-major du régiment de Dillon en 1732, il servit au siége de Kehl en 1733, et n'y fut pas moins signalé pour sa brillante valeur que pour sa rare instruction. L'année suivante, il eut pour son père un procédé bien différent de celui qu'il en avait éprouvé. Allié par sa mère à plusieurs familles françaises considérables, lié avec d'autres par son éducation et par le prix que déjà l'on mettait à sa société, il profita de ces avantages pour se plaindre vivement de l'oubli où étaient laissés des services aussi distingués que ceux de son père. Il demanda quand donc on acquitterait la parole du régent, et quand on rendrait à sir Gérard Lally le titre de brigadier des armées, qu'avait reculé de treize ans pour lui la haine des Anglais orangistes. Cette réclamation filiale fut accueillie : sir Gérard reçut, le 27 février 1734, le brevet de brigadier. Il servit en cette qualité au siége de Philisbourg, ayant à ses côtés son fils, qu'il appelait son protecteur, titre que celui-ci eut bientôt une occasion de plus de mériter. A l'attaque des lignes d'Etlingen, sir Gérard Lally, grièvement blessé, allait tomber entre les mains des ennemis, son fils se jeta entre eux et lui, le couvrit de son corps, et, par des prodiges de valeur, parvint à lui conserver la vie et la liberté. Cette guerre fut courte : Thomas Lally, impatient du repos, passionné pour les armes, et jacobite ardent, se livra vivement à des projets qu'il avait conçus dès longtemps pour faire remonter les Stuarts sur leur trône. Il résolut, en 1737, d'aller en Angleterre s'assurer par lui-même de ce que le parti jacobite y avait conservé de forces. Il parcourut les trois royaumes, observa les côtes, les points de débarquement, les marches à faire et les postes à prendre dans l'intérieur; puis, après avoir établi des correspondances avec les partisans les plus considérables de Jacques III, il revint en France, où il fut fait capitaine de grenadiers. Poursuivant ses projets pour les Stuarts, il voulut lever un parti en leur faveur dans le nord de l'Europe. Muni des pouvoirs secrets de Jacques III, il annonça tout haut qu'il allait faire une campagne comme volontaire sous son parent le maréchal de Lascy, qui commandait une armée russe contre les Turcs. Le cardinal de Fleury cherchait alors, parmi les étrangers attachés au service de France, un homme dont le nom, l'esprit et le courage inspirassent la confiance, et qui osât se charger d'une négociation secrète et périlleuse en Russie. Persuadé par Belle-Isle et Chavigny, dont il était l'ami, Lally s'offrit au cardinal : « Vous vouliez faire une cam- « pagne en volontaire grenadier, lui dit celui-ci;

« vous la ferez en volontaire diplomate, et le roi « saura reconnaître votre dévouement. » Arrivé à St-Pétersbourg, Lally s'insinua tellement dans les bonnes grâces de l'impératrice et du duc de Courlande (Biren), qui la gouvernait, il se passionna si fort pour le double projet d'ôter l'alliance de la Russie à l'Angleterre et de la donner à la France, que le but secondaire de son voyage en devint presque l'objet principal. Après avoir si bien disposé la cour de St-Pétersbourg, où il avait rencontré beaucoup de préventions à vaincre, il aurait cru pouvoir se flatter d'amener aussi facilement la cour de Versailles à une liaison dont elle l'avait envoyé chercher les moyens et poser les fondements : mais la timide indécision du cardinal, l'inhabileté et peut-être la jalousie d'Amelot, portèrent ces deux ministres à s'effrayer plutôt qu'à se prévaloir des succès si prompts de leur envoyé confidentiel. Ils tremblaient que Lally ne les eût déjà compromis avec les puissances dont il voulait faire disparaître l'influence en Russie. La réponse de son gouvernement se faisant attendre, Lally manqua de patience, se crut compromis, trouva son zèle trop peu apprécié, et par un de ces mouvements de vivacité qui devinrent plus impétueux à mesure qu'il crût en âge et en dignité, il résolut brusquement de retourner en France sans en avoir prévenu les ministres. Il prétexta auprès du duc de Courlande la nécessité d'aller lui-même appuyer auprès du cardinal les lettres qu'il lui avait écrites. Le duc consentit avec peine à ce départ, fit promettre à Lally de revenir, lui donna les moyens d'établir entre eux une correspondance, et lui répéta que, sur une ligne de lui, une personne publiquement accréditée partirait de St-Pétersbourg pour Paris. Lally arriva inopinément à l'audience du cardinal, qui lui dit d'un ton froid et sérieux : « Vous croyez que nous pouvons aller « aussi vite que vous, et vous n'attendez même « pas notre réponse. — Monseigneur, répondit « Lally, un capitaine de grenadiers va droit au but. « Un gentilhomme qui, par zèle pour son roi, « court un danger sans gloire ne doit pas être « laissé à la merci d'étrangers encore à demi « barbares. Je n'ai pas reçu une ligne de vous ni « de M. Amelot. Après avoir obtenu par delà de « ce que je pouvais espérer de ceux avec qui je « traitais, j'ai vu le moment où leur confiance « allait se changer en ressentiment. J'avais compté « sur une volonté plus ferme de votre part, sur « plus d'égards et plus d'appui. Ainsi que je l'ai « dit dans un mémoire que je réserve à Votre « Eminence, *j'ai cru entrer en Russie comme un « lion, et je me sens heureux d'en être sorti comme « un renard.* — Allons, répliqua le cardinal en « souriant, ne vous fâchez pas trop; la colère « d'un capitaine de grenadiers fait peur à un « prêtre. J'aurai donc un mémoire? — Vous en « aurez deux. — Tant mieux; je suis bien sûr que « nous aurons à louer votre esprit et votre zèle, « si vous ne nous avez pas donné occasion de cé- « lébrer votre patience. — Votre Éminence, ré- « pliqua Lally, jugera peut-être qu'il a fallu « même de la patience pour rassembler tous les « éléments de ce travail. » Lally en effet apporta au premier ministre ces deux mémoires, qui sont restés au dépôt des affaires étrangères, et dont le maréchal de Belle-Isle et M. de Chavigny n'ont jamais parlé que comme de chefs-d'œuvre. Le premier était une statistique intérieure de la Russie ; le second avait pour objet ses relations extérieures, politiques et commerciales; l'issue de la guerre dans laquelle cette puissance restait seule engagée contre la Porte, après l'avoir soutenue en commun avec l'Autriche; la nécessité d'une paix prochaine; l'importance dont il était pour la France que sa médiation fût préférée à celle de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Autriche. Enfin la grande question de *l'union de ces deux grandes monarchies, dont l'une commandait au sud et l'autre au nord de l'Europe* (ce sont les propres termes de Lally), était traitée à fond. Après un brillant sommaire de la conduite réciproque des deux cours depuis quarante ans, il en concluait « qu'elles avaient commencé à se haïr en com- « mençant, pour ainsi dire, à se connaître; mais « qu'elles avaient continué à se haïr, parce qu'elles « ne s'étaient jamais bien connues. D'autres puis- « sances avaient trouvé leur avantage à entretenir « cette mésintelligence; la Russie témoignait en ce « moment un vif désir de former avec la France une « alliance durable. La France devait-elle se prêter « ou se refuser à ce désir? telle était désormais la « question à décider. » Ici Lally, après avoir déduit l'intérêt mutuel des deux États à se lier étroitement, démontrait en même temps l'utilité du projet d'alliance, la facilité des moyens d'exécution, et la certitude de transporter immédiatement à la France le commerce qu'avaient fait six cent trente-deux vaisseaux anglais ou hollandais, entrés l'année précédente dans les ports russes. Le cardinal de Fleury penchait pour ce système; mais contrarié par Amelot, il temporisa, et mourut : la guerre se déclara; et la Russie, qui avait voulu se jeter dans les bras de la France, envoya contre elle trente-cinq mille hommes. Lally, major du régiment Dillon en 1741, servit comme tel à la défense de la Flandre en 1742, et eut occasion d'y déployer un talent de tactique si distingué, que le grand maréchal de Noailles le demanda pour aide-major général. Il en remplissait les fonctions en 1743 à la journée de Dettingue : *il y rallia plusieurs fois l'armée dans sa déroute, et la sauva dans sa retraite par l'avis qu'il ouvrit au conseil de guerre tenu après l'action* (lettre particulière de Noailles, 29 juin). Aide-maréchal général des logis en 1744, il servit aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, etc. On créa pour lui un régiment irlandais de son nom; il le disciplina en quatre mois, et le mena au siége de Tournai. La veille de la journée de

Fontenoy, il voulut reconnaître par ses yeux le champ de bataille qui allait être le théâtre d'une si grande action : il découvrit un chemin d'Anthoin à Fontenoy, qu'on avait faussement jugé impraticable, et par lequel l'armée française serait infailliblement tournée. On se rendit maître du chemin par trois redoutes et seize canons, *auxquels sans contredit on a dû le succès de la bataille*, porte une relation imprimée dans la Correspondance du maréchal de Saxe (t. 1, p. 224). La fameuse bataille se donna. On sait à quel point la brigade irlandaise contribua à la victoire en enfonçant à la baïonnette le flanc de la terrible colonne anglaise, pendant que Richelieu en foudroyait le front. Cette dernière attaque décisive avait été arrêtée au fort de la crise, dans un dialogue aussi vif et aussi prompt que l'éclair entre Richelieu, courant de rang en rang, et Lally, impatient de ce qu'on ne mettait pas à profit le dévouement de la brigade irlandaise. Sa harangue à son régiment, en entrant le premier dans la colonne ennemie, a été imprimée dans tous les papiers du temps. Après la bataille, il était environné des restes mutilés de ce régiment, blessé lui-même, quoique légèrement, assis sur un tambour, et ayant à ses côtés quelques officiers anglais, ses prisonniers, secourus par lui après avoir été blessés de sa main. M. le Dauphin accourut à lui, et lui annonça d'avance les grâces du roi. « *Monseigneur*, répon- « dit Lally, *elles sont comme celles de l'Evangile ;* « *elles tombent sur les borgnes et les boiteux.* » Il montrait, en disant ces mots, son lieutenant-colonel qui avait reçu un coup de baïonnette dans l'œil, et son major dont le genou était percé de balles. A l'instant même, le roi l'appela à la tête de l'armée, et le fit brigadier sur le champ de bataille. Un mois après, le petit-fils de Jacques II abordait en Écosse avec huit hommes, deux mille louis et onze cents fusils. Il y levait une armée ; il y faisait proclamer son père roi, et lui-même régent. A la nouvelle de ces succès, Lally courut assiéger tous les cabinets de Versailles, avec un plan pour envoyer au secours du prince dix mille Français. Les deux d'Argenson, surtout le marquis, saisirent avec avidité ce projet. Une flotte fut préparée à Calais et à Boulogne, une armée rassemblée, et l'embarquement fixé au mois de janvier. Le 20 décembre 1745, le duc de Richelieu fut nommé général en chef, et Lally maréchal des logis de cette armée. *Lally était l'âme de l'entreprise*, dit Voltaire, dont les deux généraux employaient alors la plume par ordre du gouvernement. Voltaire vit dans le colonel irlandais, et il nous l'a dit, « un zèle et « une audace capables d'exécuter les plus grandes « entreprises, un courage d'esprit opiniâtre, et « des mœurs douces que ses malheurs altérèrent « par la suite. » (*Siècle de Louis XV*, et *Fragments sur l'Inde.*) Le projet rencontra des obstacles; les vents contraires furent le plus grand. Le gouvernement anglais bloqua Boulogne et Calais : il fallut prendre pour point de départ Ostende et Dunkerque. Richelieu, ennuyé et malade, demanda son rappel. L'opiniâtre Lally, qui avait pris les devants avec quelques piquets irlandais, servit de conseil et d'aide de camp au prince à la bataille de Falkirk, sa dernière victoire (*voy.* Stuart). Il fit une course à Londres, en Irlande, en Espagne, revint à Londres, où sa tête était mise à prix. Averti que des messagers d'État s'approchaient de son auberge, il s'échappa déguisé en matelot, fut arrêté dans sa fuite par des contrebandiers, qui avaient précisément besoin d'un homme de mer, qui l'enrôlèrent de force. Au bout de quelques pas, il entendit l'un d'eux proposer à ses camarades de chercher un brigadier général Lally, dont la prise serait bien payée. Il leur fit espérer un gain plus assuré sur les côtes de France, qu'il leur dit parfaitement connaître. Embarqué par eux pour être leur guide, il les guida si bien qu'ils furent pris aussitôt qu'ils pouvaient l'être, et conduits à Boulogne, où le marquis d'Avaray et le marquis de Crillon, commandant l'un dans la province et l'autre dans la ville, affranchirent gaiement leur camarade et ami de l'étrange enrôlement où l'avait jeté la fortune. Lally prévalut encore assez sur les ministres pour obtenir une nouvelle expédition qui devait partir de Dunkerque. On s'en occupait sérieusement, lorsque la journée de Culloden vint ruiner toutes les espérances des Stuarts. Après six mois des plus cruelles angoisses sur la destinée du prince Édouard, Lally eut enfin la consolation de le rejoindre à Paris. Le prince se jeta à son cou, et lui remit des patentes qui le créaient pair d'Irlande, comte Lally de Moënmoye, vicomte de Ballymote, avec l'ancien titre de baron de Tollendally, que ses pères avaient substitué à celui de *Chieftain*, lors de leur soumission à la couronne d'Angleterre, en 1541. Lally déclina respectueusement ces honneurs, comme le duc de Fitz-James avait décliné l'ordre de la Jarretière. Il demanda au prince la permission de les laisser dormir jusqu'au moment où la puissance qui les lui conférait serait rentrée dans tous ses droits. En 1747, Lally servit avec la plus grande distinction à la défense d'Anvers, à la bataille de Laufeld, et surtout au siége de Berg-op-Zoom. Maréchal général des logis de l'armée, il ouvrit cette grande opération par la prise du fort Santvliet, reconnut avec le comte de Lowendahl les approches de la place, fut chargé par lui de faire le plan d'attaque, et ouvrit la tranchée le 14 juillet. Tant que dura le siége, il fut toujours agissant, tantôt à la tranchée, tantôt en détachement, blessé une fois et presque englouti par l'explosion d'une mine. Berg-op-Zoom emporté d'assaut, Lally vint ouvrir la tranchée devant le fort Frédéric-Henri, qui capitula le neuvième jour ; il l'ouvrit de même devant Lillo, et courut au fort de la Croix, voulant prendre à

la fois les deux places : mais là, impatient d'une reconnaissance mal faite, il voulut la faire lui-même, se hasarda témérairement, tomba presque seul au milieu d'un parti de hussards ennemis, fut pris, et bientôt échangé. Confident et l'un des premiers instruments du maréchal de Saxe dans sa superbe opération de l'investissement de Maëstricht, Lally partagea, pendant le siége, avec le marquis de Crémilles, les fonctions de maréchal général des logis : il y reçut une blessure, qui s'est rouverte dix-sept ans après dans les tours de la Bastille; et le jour même de la prise de Maëstricht, il fut fait maréchal de camp hors de ligne, comme il avait été fait brigadier. Lorsqu'en 1755 on apprit que les Anglais s'étaient emparés de deux vaisseaux français sur le banc de Terre-Neuve, Lally fut mandé à Versailles, et consulté sur les mesures à prendre. « Trois, répondit-il : descendre en Angleterre avec le « prince Édouard; abattre la puissance des Anglais dans l'Inde; attaquer et conquérir leurs « colonies d'Amérique. » Le seul comte d'Argenson entendit sans frayeur ces trois propositions, soutint les deux premières, mais voulut qu'au moins la seconde devînt l'objet d'une délibération immédiate. La majorité du conseil décida qu'il fallait encore tâcher d'obtenir satisfaction et de prévenir la rupture. « Vous n'obtiendrez pas « l'une, disait Lally; vous ne préviendrez pas « l'autre, et vous manquerez l'occasion de détruire votre ennemi. » En effet le ministère français ayant demandé satisfaction et restitution, la réponse du ministère anglais n'arriva que le 13 janvier 1756, et fut négative. Dans l'intervalle, deux cent cinquante navires avaient été capturés, et quatre mille Français faits prisonniers de guerre en temps de paix. Mais dans l'intervalle aussi, d'Argenson avait exigé de Séchelles, ministre des finances, de travailler avec Lally, qui avait donné le plan d'une grande expédition pour l'Inde. Le même d'Argenson s'était procuré des fonds, avec lesquels la France fit de grands armements : on dirigea quatre-vingt mille hommes vers les deux mers; cinq escadres furent armées; le prince Édouard parut à Navarre chez son cousin le duc de Bouillon, à Nancy chez le roi Stanislas, vit Lally dans ces deux endroits; et le roi George annonça le 23 mars à son parlement que l'Angleterre était menacée d'une invasion. Lally, commandant des côtes de Picardie et du Boulonais, avait déjà rouvert ses correspondances avec les jacobites des trois royaumes. Appelé à Paris vers la mi-juillet, il apprend qu'il ne faut plus songer qu'à l'expédition des Indes orientales. Le plan qu'il avait donné à Séchelles avait séduit son successeur Moras; celui-ci lui en propose l'exécution et le commandement; Lally l'accepte; une députation du comité secret de la compagnie des Indes va supplier le comte d'Argenson d'obtenir du roi trois mille hommes de ses troupes à joindre aux troupes de la compagnie sous le commandement du général Lally. « Vous vous méprenez, leur dit d'Argenson. Je sais mieux que « vous tout ce que vaut M. de Lally, et de plus « il est mon ami; mais il faut nous le laisser en « Europe. C'est du feu que son activité. Il ne « transige pas sur la discipline, a en horreur tout « ce qui ne marche pas droit, se dépite contre « tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce « qu'il sent et l'exprime en termes qui ne s'oublient pas. Tout cela est excellent parmi nous : « mais dans vos comptoirs d'Asie, que vous en semble? A la première négligence qui compromettra « les armes du roi, à la première apparence d'insubordination ou de friponnerie, M. de Lally tonnera s'il ne sévit pas. On fera manquer ses opérations pour se venger de lui. Pondichéry aura « la guerre civile dans ses murs avec la guerre « extérieure à ses portes. Croyez-moi : les plans « de mon ami sont excellents; mais dans l'Inde, « il faut charger un autre que lui de l'exécution. « Allez délibérer de tout cela, et revenez me « voir. » Les députés revinrent demander plus que jamais M. de Lally. Cette activité prodigieuse, cette sévérité de discipline, cette franchise de caractère étaient précisément, disaient-ils, ce dont la compagnie avait besoin pour faire disparaître les vices contraires dont elle était depuis si longtemps victime. « Messieurs, dit le « ministre, vous le voulez, je m'en lave les « mains : tenez-vous pour bien avertis, et mandez à vos agents qu'ils aient à marcher droit. « Je vais proposer M. de Lally au roi, qui « l'agréera, je n'en doute pas, avec la plus « grande confiance : c'est à vous à ne pas la « frustrer. Quant à nous, s'adressant au duc de « Fitz-James et au comte de Thomond qui étaient « venus appuyer la demande de la compagnie, « prêchons à notre ami la modération, même en « faisant le bien, et la patience, même en voyant « le mal. » Le comte de Lally fut nommé lieutenant général, grand-croix de St-Louis, commissaire du roi, syndic de la compagnie et commandant général de tous les établissements français aux Indes orientales. On destina pour l'expédition six vaisseaux, six millions et six bataillons. Un brillant état-major fut formé des noms les plus illustres, Crillon, Montmorency, d'Estaing, Conflans, Latour du Pin, la Fare, etc. La compagnie se chargea de payer magnifiquement l'armée royale. Mais on avait promis le départ au général Lally pour le mois d'octobre : l'embarquement fut retardé pendant sept mois par une suite de contre-temps, qui tenaient de la fatalité. Dans cet intervalle, le gouvernement retrancha de l'expédition deux vaisseaux, deux millions et deux bataillons. On partit enfin le 2 mai 1757. On mit douze mois à une traversée qui eût été longue à sept. Les Anglais, qu'il s'agissait de prévenir, partis d'Europe trois mois après Lally, étaient dans l'Inde six semaines avant lui. A peine arrivé, le comte d'Aché, chef

de l'escadre française, fut surpris par l'amiral Pocock, et, supérieur de deux vaisseaux dans le combat, en perdit un de 74 dans sa retraite. Lally, en mettant pied à terre, apprit que, pendant sa longue traversée, Chandernagor, pris par les Anglais, leur avait valu soixante-quinze millions; que le comptoir de Pondichéry en devait quatorze, et ne pouvait pas en trouver un à emprunter; que le gouverneur et le conseil venaient d'écrire à la compagnie en Europe : « Tout secours d'hommes et de vaisseaux sera en « pure perte sans un envoi de dix millions en « argent. » Lally n'en apportait que deux : on lui avait ôté le tiers de ses hommes; il ne pouvait disposer d'un seul vaisseau, et il ne trouvait dans les établissements qu'il venait servir et défendre ni magasins, ni munitions, ni ressources d'aucune espèce. Il veut en créer par son activité. Débarqué le 28 avril 1758, à cinq heures du soir, il envoie à huit un détachement investir Goudelour, première et opulente ville des Anglais dans le voisinage de Pondichéry. Il s'en rend maître le sixième jour, et médite aussitôt la conquête du fort St-David, surnommé le *Berg-op-Zoom de l'Inde.* Il entreprenait d'assiéger, avec six mortiers, vingt-deux canons et deux mille deux cents hommes, une garnison de deux mille sept cents, et des remparts garnis de cent quatre-vingt-quatorze bouches à feu. Cinq forts couvraient la place dans la seule partie attaquable. Le général arrête de leur donner assaut à tous dans la même nuit. Le signal part : les mortiers envoyés de Pondichéry se trouvent encloués; la fausse attaque est manquée, l'ennemi averti : Lally partage quatre assauts entre cette brillante noblesse qu'il commande, et se réserve le cinquième à la tête de ses vieux grenadiers irlandais. Les cinq forts sont emportés l'épée à la main, la tranchée est ouverte; et malgré la disette d'hommes et de moyens, malgré la honteuse délibération d'une partie de l'escadre, qui refuse de servir parce qu'on refuse de la payer, et à laquelle Lally fait reprendre la mer, en distribuant aux matelots soixante mille francs de sa poche, malgré des difficultés telles que *la réussite seule de l'entreprise*, dit le comte d'Estaing, *a pu en apprendre la possibilité*, le Berg-op-Zoom de l'Inde, après dix-sept jours de tranchée ouverte, se rend à discrétion le 2 juin 1758. Lally ordonne de raser ce boulevard des possessions anglaises, marche sur Divicotté, qui ouvre ses portes : soixante-dix pièces d'artillerie, des magasins et un territoire considérables sont le fruit de cette troisième conquête. On ne comptait encore que trente-huit jours depuis l'arrivée du général Lally dans l'Inde, et tout le sud de la côte de Coromandel était balayé d'Anglais. Tremblant pour leur capitale, ils évacuaient leurs places du nord, pour réunir leurs garnisons dans Madras. Lally, impatient de les y assiéger, pousse en avant des détachements; il envoie au lieutenant-colonel Bussy et au conseiller Moracin, qui commandaient les Français, l'un dans le Dékan, et l'autre à Masulipatam, l'ordre de venir le joindre avec leurs troupes. Il leur écrit : *Toute ma politique est dans ces cinq mots, ils sont sacramentels :* PLUS D'ANGLAIS DANS LA PÉNINSULE. Et le pur patriotisme et l'égoïsme éclairé applaudissaient à ce système. Lavaur, supérieur des jésuites, véritable autorité dans le gouvernement de Pondichéry, avait voulu que Lally, après sa troisième conquête, se prêtât à une entrée triomphale; et pendant toute la fête le nom de Madras avait été le mot d'ordre. Une seule parole du chef d'escadre vint consterner et paralyser tant d'ardeur. Le 17 juin, le comte d'Aché se déclara hors d'état de seconder le siége de Madras : il fallut l'ajourner. Déjà si désappointé, Lally le fut bien plus encore lorsque Leyrit, gouverneur de Pondichéry pour la compagnie, lui déclara que, *passé quinze jours, il ne se chargeait plus ni de payer ni de nourrir l'armée.* On lui propose d'aller, à cinquante lieues, exiger du rajah de Tanjaour treize millions dus par ce prince à la compagnie des Indes. *C'est notre seul espoir*, lui dit le gouverneur. *La Providence favorise ce projet sensiblement*, lui écrit le jésuite. *Chaque coup de canon vous vaudra cinq lacks* (1,200,000 fr.), lui mande un conseiller. Sur la foi de ces garants, Lally part, et manque de tout. A quatorze lieues de Pondichéry, le soldat reste douze heures sans manger, et, dans son désespoir, met trois fois le feu à ce même Divicotté qui venait d'être sa conquête. Le rajah nie sa dette. Lally marche sur la capitale du royaume indien, en force les faubourgs et s'y établit. Le rajah demande à traiter, manque à toutes ses paroles : sa capitale est battue en brèche. Le sixième jour du siége, arrive la nouvelle que l'escadre a essuyé une seconde défaite, que Karical et même Pondichéry sont menacés. Un conseil de guerre décide que la conservation des établissements français est plus importante que le châtiment du roi de Tanjaour. La retraite, résolue le 8 août, commence à s'exécuter le 9. Le 10, à la pointe du jour, cinquante cavaliers tanjaouriens qui s'étaient dévoués à la mort pour tuer le général français se font conduire à sa tente, voulant, disent-ils, lui offrir leurs services. Il sort de son lit, et va les recevoir, sans autre vêtement qu'un caleçon et sans autre arme qu'un bâton d'épine à la main. A peine paraît-il, que le chef de ces noirs, ivre de fanatisme et d'opium, fond sur lui, et lui décharge un coup de sabre, que Lally pare avec son bâton. L'assassin allait redoubler, quand lui-même a la tête partagée en deux par un garde du général français. L'alerte est dans le camp. Lally, renversé par deux coups de pied de cheval, est dégagé par ses gardes, prend le sabre de l'un d'eux et se bat à leur tête. Des cinquante assassins vingt-huit tombent à ses pieds, vingt et un vont se précipiter dans un étang, un attache la queue de son cheval à un caisson d'artillerie et se fait sauter en l'air. A

cette explosion, qui leur paraît un signal; seize mille hommes, conduits par des officiers anglais, débouchent de toutes les portes de la ville. Lally les repousse partout, exécute une retraite si longue et si difficile, sans autre perte que celle de quatre déserteurs, sort enfin de cette contrée après en avoir tiré près de cinq cent mille francs en argent, et avoir vécu deux mois aux dépens du pays. *C'était beaucoup*, porte le journal du comte d'Estaing, *dans un pays où l'on connaissait si peu de ressources.* La disette de l'armée, en allant au Tanjaour, avait eu pour cause première la disparition du munitionnaire général, qui s'était enfui avec les fonds. Rentré sur les terres de la compagnie, et menacé de la même disette, Lally écrit au gouverneur : « Le désordre et la rapine « m'ont suivi depuis Pondichéry, et m'y ramène- « ront. Il faut que tout ceci change ou que la « compagnie culbute. » Le gouverneur lui répond : « Celui qui voudra établir l'ordre dans les « finances, comme dans la distribution des vi- « vres, *se fera bien des ennemis.* » Il disait vrai. A l'approche de Lally, les Anglais se replient sur Madras. Il veut les y suivre. L'escadre s'y refuse encore, et quitte Pondichéry, qui proteste contre son départ, pour aller à l'Ile de France, qui proteste contre son arrivée. Lally guette l'hivernage de l'escadre anglaise; et le jour même où elle appareille pour Bombay, il dirige son armée, en cinq colonnes, sur les quatre places fortes qui couvraient la nababie d'Arcate et sur la capitale. Deux sont emportées d'assaut; deux capitulent : Lally entre vainqueur dans Arcate, et en assure les revenus à la compagnie française. Ce fut là que le lieutenant-colonel Bussy joignit le général Lally. Pendant cinq jours, Bussy ne cessa de demander son renvoi dans le Dékan avec un tiers de l'armée destinée à agir contre les Anglais. Piqué autant que surpris de ne pouvoir acheter cette diversion par les offres de fortune les plus séduisantes, il alla s'occuper à Pondichéry de gagner des amis puissants avec les sommes qu'il n'avait pu déterminer son général à recevoir dans sa bourse privée, et que son général n'avait pu lui persuader de prêter à la caisse publique. Bussy était un personnage capital dans ces contrées; Godeheu avait averti Leyrit de s'en méfier : Lally, pour obtenir franchement son assistance, lui donna rang de brigadier, séance dans les conseils, et logement dans le palais du gouvernement. Bussy exprima d'abord de la reconnaissance; mais il ne voulait que le Dékan, et Lally ne songeait qu'à Madras : ces deux hommes étaient inconciliables. Des subalternes les aigrirent encore. Deux partis se formèrent, même dans l'armée. Les troupes du roi étaient pour Lally; celles de l'Inde pour Bussy. Les deux flottes parties, Lally en revint à proposer une tentative sur la capitale anglaise. Tout le conseil se rallia au cri du comte d'Estaing, *qu'il valait mieux périr d'un coup de fusil sur les glacis de Madras, que de faim sur ceux de Pondichéry.* On se cotisa. Bussy n'offrit pas un sou, et Lally prêta cent quarante-quatre mille livres. Avec cette faible ressource il parvient à mettre en mouvement trois mille soldats blancs et cinq mille noirs, prend quatre places sur sa route, et force la ville noire de Madras le 14 décembre 1758. De quatre-vingt mille habitants qui la surveille remplissaient cette grande cité, il n'y restait que deux Arméniens; mais elle regorgeait de richesses. Pendant que le général et l'état-major s'occupaient à reconnaître le fort St-George, la moitié des troupes se débande et pille Madras pêle-mêle avec six mille habitants de Pondichéry. Le gouverneur anglais Pigot aperçoit ce désordre du haut du fort, espère se délivrer par un coup hardi, et fait sortir l'élite de sa garnison. Le régiment de Lorraine prend les Anglais pour le régiment de Lally, les laisse approcher dans la partie droite de la ville, et n'est détrompé qu'en recevant leur feu. D'Estaing court à sa brigade qui se battait, donne dans un poste anglais, est blessé, renversé de cheval et fait prisonnier. Sur ce cheval qui s'échappe, Bussy joint dans la partie gauche le chevalier Crillon, qui, à la tête du régiment de Lally, brûlait de prendre part à l'action. Le général rejoint à toute bride le régiment de Lorraine, qui avait perdu son canon et commençait à être ébranlé. Il le ramène à la charge, en le faisant soutenir par la cavalerie. Lorraine reprend son canon, s'empare de celui des Anglais et le tourne contre eux. Ils se battent de rue en rue, sont à la fin enfoncés, et fuient vers un pont par lequel seul ils pouvaient regagner leur fort. Crillon veut leur couper la retraite en se portant à la tête du pont. Bussy lui objecte qu'il n'a pas de canon. Crillon s'écrie que *ceci n'est qu'une affaire de baïonnettes*, et ordonne au régiment de le suivre. Bussy se prévaut de son grade de brigadier, et, dans la chaleur de l'altercation, dit au colonel Crillon : *Je saurai bien vous empêcher de marcher. — Non, par Dieu, vous ne m'en empêcherez pas!* s'écrie le brave Crillon; et il se porte en avant avec une poignée de volontaires; mais il n'atteint plus que les derniers fuyards, en tue cinquante, et ramène trente prisonniers. Si la brigade eût marché, il ne fût pas rentré un Anglais dans le fort, et le siége n'eût pas duré quinze jours : Lally demeura persuadé que Bussy et son parti ne voulaient pas le laisser prendre Madras. Le lendemain de cette brillante victoire, il ne restait dans la caisse militaire que quatre mille livres. Le général y verse un présent de douze mille francs que lui fait un prince noir, et vingt-quatre mille qu'il emprunte d'un Arménien. Avec quarante mille francs, on ne pouvait songer qu'à bombarder le fort St-George. Un million reçu d'Europe vint relever les espérances. On eût dû recevoir davantage. Moras s'était enfin souvenu de l'Inde; il avait fait partir pour la côte de Coromandel le chevalier de

l'Eguille avec quatre vaisseaux du roi, trois millions et onze cents hommes. L'Eguille, après une courte relâche à l'Ile de France, était au moment d'en sortir, lorsque d'Aché, y rentrant, l'avait retenu d'autorité; et tout ce qu'on avait pu obtenir de l'amiral avait été l'envoi d'un million à Pondichéry, sans hommes ni vaisseaux. Sur l'arrivée de ce million, la tranchée fut ouverte devant le fort Saint-George. Les armées noires en campagne étaient égales des deux côtés; mais avec deux mille sept cents Européens seulement, Lally attaquait une garnison de cinq mille hommes. Dans un camp exposé sans cesse à tous les genres de dénûment, il attaquait une place maîtresse de la mer, et journellement rafraîchie. L'union, le patriotisme, la discipline, le talent, étaient avec l'opulence dans les murs assiégés. Le général assiégeant luttait contre la pauvreté, la discorde, les trahisons, contre des scènes d'insubordination parmi les officiers et d'incapacité dans les ingénieurs, telles qu'on a peine à les concevoir. Il ne se décourageait pas encore. Quatre fois l'armée ennemie, qui tenait la campagne, se présente pour faire lever le siége; quatre fois elle est mise en fuite. Enfin, à force de ranimer les troupes par son zèle, Lally était parvenu à ouvrir une brèche que le commandant du génie déclarait *praticable, mais inabordable*. Persuadé qu'une brèche *praticable* est *abordable*, il projette un assaut général pour la nuit du 16 au 17 février. Mais voilà qu'à la pointe du jour que devait suivre une nuit si importante, on voit mouiller dans la rade de Madras six vaisseaux anglais, apportant et des munitions de toute espèce et six cents hommes du régiment Draper. Où était d'Aché? où était l'Éguille? Ces six vaisseaux, maîtres sans rivaux de toute la mer et de toute la côte, pouvaient en douze heures se porter sur Pondichéry, gardé par trois cents soldats invalides, et renfermant trois mille prisonniers anglais : il fallut bien aller à son secours. « Le général Lally, dit un historien anglais, quitta « Madras avec tous les transports de désespoir que « devait éprouver un guerrier aussi plein d'honneur, de bravoure et de talent, trahi par ceux « de qui il devait attendre le plus de secours, et « trompé par l'avarice infâme qui faisait du noble « métier des armes un bas et vil trafic (*Transactions of the year* 1759, p. 280). » Précédemment, dans une de ses lettres à un ministre son ami, Lally avait dit, avec ce sel épigrammatique dont il n'était que trop pourvu : « La probité est « ici à son *zénith*, je n'y ai pas encore vu l'*ombre* « d'un honnête homme. Au nom de Dieu, retirez-« moi d'un pays pour lequel je ne suis point fait. » Aujourd'hui, en demandant de nouveau son rappel, il disait avec plus de violence : « L'enfer « m'a vomi dans ce pays d'iniquité, et j'attends, « comme Jonas, la baleine qui me recevra dans « son ventre. » Ce qui acheva de le mettre hors de lui, ce fut de voir la levée du siége de Madras causer autant de joie dans une partie de Pondichéry que dans Madras même. On ne voulait pas que l'homme du roi triomphât. Le vainqueur de St-David et le conquérant d'Arcate, devenant encore le vainqueur de Madras et le conquérant du Bengale, eût été un réformateur trop puissant dans l'Inde, un accusateur trop redoutable en France. De là des haines réciproques toujours croissantes. Celle de Lally était bouillante, franche, s'exhalait en propos souvent indiscrets, mais toujours prête à s'éteindre à l'apparence d'un retour vers le service du roi. Celle de ses ennemis était froide, astucieuse, conspirait dans l'ombre, se faisait un jeu de ruiner la chose publique pour perdre l'ennemi individuel. Ainsi se vérifiait la prophétie du comte d'Argenson. Enfin l'escadre française, après une absence de plus d'une année, paraît à la côte de Coromandel. D'Aché, renforcé de l'Éguille, avait onze vaisseaux de guerre. L'amiral anglais Pocock vint l'attaquer avec neuf. La nuit mit fin à une bataille de quatre heures. Le comte d'Aché fit route pour Pondichéry; mais il y mouillait le 15 septembre, pour en repartir le 17. Assemblée coloniale, prières, protestations, menace de rendre le chef d'escadre *seul responsable de la perte de l'Inde, et d'en demander justice au roi*, rien ne fut épargné pour lui faire abandonner une si funeste résolution : il fut inflexible. Comme il appareillait pour les Iles, Lally lui fait signifier que l'armée de terre vient de remporter (le 30 septembre) une victoire sur les Anglais à Vandavachi : il le prie de suspendre au moins son départ, pour être en état de porter aux Iles et de faire passer en Europe les particularités de cette victoire. L'amiral lui écrit deux mots de compliment, continue sa manœuvre, part pour l'Ile de France le 30 septembre, en renouvelant la promesse de reparaître à la côte au printemps prochain : on ne l'a plus revu. La crise de la flotte passée, on s'occupe des dépêches de France qu'elle avait apportées à Pondichéry. Ces dépêches contenaient pour le conseil les réprimandes, même les menaces les plus sévères; pour Lally les plus grands éloges de ses exploits et de ses principes, mais l'injonction précise de « se « faire rendre compte de l'administration, de « corriger le despotisme du gouverneur et du « conseil; de remonter jusqu'à l'origine et de « couper jusqu'à la racine des abus; de faire pour-« suivre, à la requête du procureur général, tout « conseiller et employé qui aurait quelque inté-« rêt dans l'exploitation des revenus de la com-« pagnie. » C'est de la lecture de ces dépêches qu'il faut dater la ligue offensive et défensive de tous ces conseillers et employés contre celui qui recevait de tels ordres. Il écrivit à la compagnie : « La commission que j'ai porte que je serai en « horreur à tous les gens de ce pays. » *Eût-il été le plus doux des hommes*, a dit Voltaire, *il eût été haï*. Le 17 octobre, une révolte (c'était la dixième, mais celle-là était générale) éclate dans l'armée.

On lui devait dix mois de paye. Les soldats quittent leurs quartiers, élisent pour généraux deux sergents, accordent cinq jours pour leur payement entier, et déclarent que passé ce temps ils iront aux Anglais. Lally prête cinquante mille francs, en fait prêter trente-six mille par le P. Lavaur; Crillon en offre dix mille, chacun ce qu'il peut, le conseil rien. Les soldats *accordent de recevoir un à-compte*, et se soumettent. Lally envoie les plus remuants, sous les ordres de Crillon, prendre d'assaut Cheringham. Ce devait être son dernier succès. Coote était débarqué avec seize cents hommes et commandait l'armée anglaise. Lally enlève encore les magasins anglais à Cangivaron, force Vandavachi l'épée à la main, en entrant le premier par une brèche, où de sept volontaires, trois tombent auprès de lui; mais le 22 janvier 1760, il est battu sous les murs de cette place, moins par l'énorme supériorité des Anglais que par la défection de sa propre cavalerie. Il ne peut que se retirer en bon ordre à Valdaour, où toutes les troupes du roi, officiers et soldats, l'entourent en lui criant : « Ne vous dé« couragez pas, notre général. On vous a fait « perdre la bataille, mais vous avez gagné l'ar« mée..... On veut vous faire échouer, nous vous « soutiendrons tous. » Dix jours s'écoulèrent, et il fallut courir après cette même cavalerie qui, pour un mois de solde arriéré, enfilait le chemin de l'ennemi. On la ramena, moins vingt-huit cavaliers. Ce n'était pas pour longtemps. Envoyée vers Gingi pour y chercher des vivres, elle s'y vendit à des chefs noirs, et Pondichéry n'a pas plus revu sa cavalerie que son escadre. Une dernière révolte devait combler toutes les autres. Le 18 mars 1760, deux escadres et deux armées anglaises commencent l'investissement et le blocus de Pondichéry. Lally veut leur en imposer. Il indique, pour le 20, une revue générale sur la plage; ordonne à tous les employés d'y figurer en uniforme, et leur fait distribuer du drap. Au jour et à l'heure fixés, deux cent cinquante employés entrent tumultueusement dans sa cour, précédés du conseil, armés de fusils et s'écriant qu'ils n'obéiront point à l'ordre donné. Les conseillers vont signifier avec insolence au général que les employés ne sont pas faits pour passer des revues. Leyrit leur offre de marcher à leur tête; ils désobéissent au gouverneur comme au général. On les désarme. Lally ne les punit que par les arrêts et l'exil des orateurs de la révolte; mais il déclare aux conseillers « qu'il ne se re« garde plus comme leur président, tant qu'ils « n'auront pas effacé par des soumissions et ex« cuses cet attentat contre l'autorité royale. » Ils s'y refusent, et la guerre civile est dans Pondichéry. Enfin après avoir su tenir six mois en échec un ennemi vingt fois supérieur, qui tout à la fois s'irritait de cette défense et l'admirait (1), Lally soutint encore quatre mois de blocus, de famine, de discorde; plus haï à chaque mesure que lui imposait le salut de la ville; menacé d'assassinat le 7 octobre; atteint de poison le 8; succombant et alité le 4 décembre. Le 13 janvier, Pondichéry craignit une escalade de nuit : on vit Lally porté sur les remparts, et, de ses mains affaiblies, distribuant sa dernière pièce de vin aux canonniers exténués. Le 14, le conseil le somma de capituler : mais Coote ne voulait point de capitulation. Lally réclama en vain les conditions du cartel pour les troupes, pour les habitants. Coote VOULUT que les Français se rendissent *prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendrait aux intérêts du roi son maître*. Ce général qui disait : *Je veux*, avait une armée de quinze mille hommes et une flotte qui en renfermait sept mille autres. Lally n'avait pas un esquif à opposer à quatorze vaisseaux de ligne. Sept cents hommes composaient toutes ses forces. Il n'y en avait pas cinquante qui pussent se traîner. Ils avaient mangé les plus vils animaux, dévoré le cœur des arbres; il ne restait plus le 15 janvier que quatre onces de riz par tête. Enfin le 16, celui qui avait écrit : *Plus d'Anglais dans la péninsule*, leur remit Pondichéry. Il pensa y périr dans la soirée du 18, lorsque, par ordre de Pigot, on le transportait à Madras. Son courage et son escorte le sauvèrent d'un attroupement de furieux, qui annonçaient depuis le matin le projet de massacrer le général et son état-major. L'intendant de l'armée, Dubois, les affronta seul, fut tué roide au milieu d'eux, et le procureur du roi se trouva à point nommé pour mettre les scellés sur ses papiers, qui n'ont jamais reparu. Le 10 mars, Lally, à peine convalescent, fut embarqué de force sur un mauvais bâtiment marchand, sans provisions, et mis à la gamelle d'un patron hollandais. Il arriva le 23 septembre prisonnier à Londres, où il apprit qu'un orage se formait contre lui en France; que des libelles y étaient arrivés de l'Inde; que l'administration de la compagnie était changée; que Bussy avait épousé une Choiseul, que d'Aché était couvert de la protection du grand amiral et de sa mère. Les ministres britanniques lui refusèrent sa liberté, mais lui permirent d'aller en France, prisonnier sur sa parole. Il courut s'y présenter au gouvernement, dénonçant comme homme du roi les délits de ses subalternes, et se soumettant comme individu à la preuve de ses accusations. Le duc de Choiseul voulut le réconcilier avec Bussy; et d'Aché lui fit les avances jusqu'à se donner en spectacle à toute la galerie de Versailles : mais il n'était pas dans son caractère de fléchir, et il était dans sa destinée d'être victime. Pendant un an on

(1) « Personne, écrivait le généreux Coote, n'a une plus « haute idée que moi du général Lally, qui, à ma connaissance, « a lutté contre des obstacles que je croyais invincibles et les a « vaincus. personne en même temps n'est plus son ennemi que « moi, quand je le vois remporter ces triomphes au préjudice « de ma nation..... Il n'y a certainement pas un second homme « dans toute l'Inde qui eût pu tenir aussi longtemps sur pied « une armée sans paye et sans aucune espèce de secours. »

lui promit justice, en lui imposant silence, même sur la dénonciation que le conseil de Pondichéry n'avait pas craint de porter contre lui au roi et au ministre des finances. Ce ministre (Bertin), homme sage et conciliant, craignait que le gouvernement ne fût compromis par un tel procès. Il trouvait de l'exagération, même de l'injustice, dans quelques-unes des plaintes de Lally, mais toujours de la mauvaise foi, de la noirceur et de l'extravagance dans les imputations de ses ennemis. Il cherchait à persuader au comte qu'on pouvait le satisfaire par une décision du roi : mais un autre esprit régnait dans un autre ministère. Bussy avait dit *qu'il fallait que la tête de Lally tombât ou la sienne*. Le 27 octobre, le ministre des finances écrivait à Lally : *Quand j'aurai rendu compte au roi, votre affaire n'aura plus de queue;* et le 1er novembre, le ministre de la guerre signait une lettre de cachet pour l'enfermer à la Bastille. Lally en fut prévenu par des amis mêmes du duc, qui aurait voulu qu'il s'évadât. Le comte accourut au contraire à Fontainebleau, écrivit au duc le 3 novembre : *J'apporte ici ma tête et mon innocence*, et, le 5, alla se confiner volontairement à la Bastille. Il y resta dix-neuf mois sans être interrogé! le hasard seul lui donna des juges. Le jésuite Lavaur était mort en 1763 : on trouva dans ses papiers un libelle compilé contre Lally. Sur ce libelle non signé, le procureur général rendit plainte de *concussion* et de *haute trahison* contre le général prisonnier. Le parlement, aigri alors contre tout commandant revêtu de l'autorité royale, ordonna au Châtelet d'instruire. Le lieutenant criminel Lenoir instruisait à charge et à décharge. Des lettres patentes attribuèrent le procès à la grand'chambre de Paris, dès lors changée en commission, et lui ordonnèrent d'informer *de tous les délits commis dans l'Inde tant avant que depuis l'envoi du comte de Lally*. Cette clause était née de la justice impartiale de Bertin : le procureur général et le rapporteur la rendirent illusoire, en dirigeant exclusivement contre Lally toutes les poursuites. D'accusés devenus accusateurs, les gens de l'Inde devinrent encore d'accusateurs témoins. Bientôt le ridicule fut joint à l'abomination. Les confrontations produisirent l'étrange tableau d'un général d'armée discutant ses opérations avec un de ses palefreniers, devant un conseiller de grand'chambre, sur la dénonciation d'un moine et de dix marchands. Trois fois l'accusé demanda un conseil, et trois fois on le débouta de sa requête. Après deux ans de débats clandestins, on précipita le rapport. Le premier président Maupeou, prié de ralentir ses séances, répondit : « *Si je « pouvais les doubler, je les doublerais*. HUIT JOURS *pour mettre sa défense en état* furent refusés à celui qu'on avait laissé dix-sept mois en prison sans l'interroger! Le procureur général ne voulut pas retarder ses conclusions de DOUZE HEURES, pour recevoir la requête d'atténuation de l'accusé! Le doyen des substituts, Pierron, chargé du rapport au parquet, avait conclu, le 30 avril 1766, à l'absolution entière du comte de Lally sur toute autre partie que la partie militaire, pour laquelle le roi serait supplié de nommer un conseil de guerre. Le 2 mai, le premier avocat général, Séguier, avait soutenu ces conclusions de toute son éloquence pendant plus de deux heures. Le samedi matin 3 mai, le procureur général signa des conclusions à mort. Le même jour, Danjou, procureur courageux du brave Lally, après avoir emporté d'assaut, à neuf heures du soir, le *soit communiqué* au procureur général, fit signifier avant dix à ce magistrat la requête d'atténuation et les pièces innombrables, soit produites, soit indiquées, dont elle nécessitait la lecture. Sans délier le sac, le procureur général écrivit au bas de ses conclusions du matin : *Depuis, vu la requête.... les pièces y jointes ou énoncées....* JE PERSISTE. Le rapporteur allait bientôt infecter l'arrêt lui-même de ce faux matériel. Le lundi 5 fut pris pour les interrogatoires. A l'aspect de la sellette, Lally, découvrant sa tête et sa poitrine, montrant ses cheveux blancs et ses cicatrices, s'écria : *Voilà donc la récompense de cinquante-cinq ans de services !* Il récusa son rapporteur pour des scènes violentes pendant ses longs interrogatoires, pour une surtout où des menaces affreuses lui avaient été adressées par son juge. Sur la dénégation du rapporteur, l'accusé demanda *qu'on prît le greffier à serment*. Il récusa aussi le commissaire aux confrontations, non avec amertume, non en le soupçonnant d'intentions perverses, mais en le plaignant de s'être laissé subjuguer par la violente partialité de son collègue, et d'avoir tantôt mutilé, tantôt refusé de faire aux témoins les interpellations les plus importantes pour la défense de l'accusé. Le premier président dit : *Messieurs les commissaires, vous entendez*, et il passa outre. Le lendemain, les commissaires restèrent juges, et le rapporteur dicta l'arrêt par une opinion écrite, monument incroyable de la plus aveugle passion. Enfin le 6 mai 1766, le lieutenant général comte de Lally, emprisonné depuis quatre ans, torturé depuis deux comme prévenu des crimes positifs de *haute trahison* et de *concussion*, fut absous de l'un et de l'autre par un arrêt qui le condamnait à être décapité, comme « convaincu « d'avoir *trahi les intérêts du roi* et de la compa- « gnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et « exactions. » Cet arrêt, connu dans l'instant même, excita un cri de surprise et d'horreur. On arracha plutôt qu'on n'obtint du premier président un sursis de trois jours. Une députation du parlement au roi, pour lui recommander d'*enchaîner sa clémence*, rendit inutiles tous les efforts des parents et amis. Le roi, agité, alla s'enfermer pour trois jours à Choisy. Le jeudi 8, à la levée d'un conseil d'État, le maréchal de Soubise se jeta aux genoux de Louis XV, et lui demanda, *au nom de l'armée, au moins la grâce du général Lally*. Le ministre de la guerre imita le prince

de Soubise. Le roi, regardant fixement le duc, lui dit : *C'est vous qui l'avez fait arrêter. Il est trop tard. Ils l'ont jugé! ils l'ont jugé* (1) ! Le vendredi, Lally, qui avait su les conclusions et le jugement, mais qui espérait encore du sursis, n'espéra plus lorsque, conduit à la chapelle de la Conciergerie, il vit des satellites, un greffier et un confesseur. Le greffier, tremblant, ayant commencé à lire le préambule de l'arrêt, *Abrégez*, dit le comte : *au prononcé!* Lorsqu'il entendit ces mots : *avoir trahi les intérêts du roi*, il interrompit et dit d'une voix tonnante : *Cela n'est pas vrai! Jamais, jamais!* La lecture finie, tout ce que peut suggérer l'indignation la plus violente sortit de sa bouche et contre ses juges, et contre son rapporteur, et contre le ministre, qu'il accusait de sa perte. Il se renferma ensuite en lui-même, marcha quelques minutes, la main dans ses habits et sur son cœur, puis tout à coup, feignant de s'agenouiller, il se plongea dans le sein un compas qui pénétra de quatre pouces; le mouvement qu'il avait fait en se baissant préserva le cœur. Son confesseur, dans la main duquel on remit le compas sanglant, partit de ce moment pour s'emparer de la victime au nom de la religion. Il persuada, il consola. Le rapporteur et un autre commissaire de la grand'chambre vinrent demander durement au condamné l'*aveu de ses complices et de ses inspirateurs*, en lui disant qu'*il n'avait plus de grâce à espérer*. Le *condamné* fit dire aux juges, par son confesseur, qu'il leur *pardonnait*, et détourna seulement la tête pour ne pas les voir. Il était dans cette disposition, il conversait tranquillement avec son consolateur, lorsqu'un bourreau, les yeux baissés et n'osant pas lui parler, vint lui présenter, *par ordre*, un infâme bâillon. Aidé de la religion, il triompha encore de cet outrage. Cependant la rage de ses ennemis redoublait. On avançait de six heures l'exécution. On arrêtait devant la prison un charretier, désolé de prêter sa voiture à un pareil usage. Le curé avait été autorisé à promettre au comte qu'il sortirait de la Conciergerie aux flambeaux, dans son carrosse, suivi d'un corbillard et de plusieurs voitures d'amis qui avaient le courage de lui rendre ces derniers devoirs. A l'aspect de l'infâme tombereau, en plein jour, le comte regarda le curé, et murmura aussi haut qu'il put ces paroles : *J'étais payé pour m'attendre à tout de la part des hommes; mais vous, monsieur, vous, me tromper!* Le curé lui répondit de toute la force de sa voix : *Monsieur le comte, ne dites pas que je vous ai trompé. Dites qu'on nous a trompés tous deux.* Sur le lieu fatal, les deux commissaires du parlement qui étaient à l'hôtel de ville firent encore demander au comte s'il n'avait rien à déclarer devant eux. Il répondit : *Qu'on leur dise que Dieu me fait la grâce de leur pardonner dans ce moment, et que si je les voyais une fois de plus, je n'en aurais peut-être pas le courage;* et il reçut le coup mortel (9 mai 1766). Le curé auquel il avait recommandé sa sépulture écrivit à plusieurs amis de la victime : *Il s'est frappé en héros, et s'est repenti en chrétien.* Depuis dix ans, l'arrêt de mort du général Lally était flétri partout dans l'opinion. Une requête juridique en demanda enfin la cassation au conseil du roi : elle était présentée par un fils récemment majeur qu'avait laissé le comte, et auquel il avait *recommandé sa mémoire*. Sur le rapport du religieux Lambert, ancien conseiller au parlement de Paris, un arrêt unanime de quatre-vingts magistrats admit la requête, et ordonna l'apport de toutes les pièces du procès au greffe du conseil. Après trente-deux séances de commissaires, le 21 mai 1778, le roi, en son conseil, à l'unanimité de soixante-douze magistrats, cassa l'arrêt de son parlement de Paris du 6 mai 1766, et tout ce qui avait suivi. A partir de cette cassation, tout était dit pour la mémoire du comte de Lally : elle était redevenue entière, non-seulement dans l'opinion, qui avait devancé de dix ans l'arrêt de cassation, mais même dans le langage technique des formalistes les plus superstitieux. Le renvoi du procès au parlement de Rouen ne regardait plus que les coaccusés encore existants. Et le comte de Lally et le comte d'Aché étaient, dans leurs tombeaux, hors de toute atteinte, morts *integri status* pendant le cours d'un procès non jugé. Ce ne fut pas assez pour le jeune comte de Lally d'avoir détruit le monument d'iniquité; il voulait en élever un à la justice. Il a dit depuis, dans une adresse aux magistrats du conseil : *Jeune que j'étais! J'ai conçu la frivole espérance de désarmer jusqu'à l'esprit de corps.* Il se prévalut alors de l'ordonnance autorisant le *procès à la mémoire* pour crime de *lèse-majesté*, et de la plainte originaire qui avait hasardé contre son père les mots de *haute trahison*. Il demandait un arrêt qui acquittât honorablement la mémoire du général Lally de l'accusation de lèse-majesté. Les jurisconsultes les plus respectés (1) voulurent complaire à sa piété filiale, et admirent que, sur ce seul chef, la mémoire du général pouvait être remise en cause. Le procureur général de Rouen établit ainsi l'état du procès. La grand'chambre nomma le fils curateur à la mémoire de son père, sur l'accusation unique de lèse-majesté. Le rapport était déjà avancé, les témoins indignes de foi étaient rejetés, l'innocence triomphante, même sans l'instruction à décharge requise par le procureur général. Des lettres patentes autorisaient la continuation du procès pendant la vacance jusqu'à parfait jugement. Tout allait finir, lorsqu'une intervention sans exemple vint tout arrêter. (*Voy.* l'article suivant.) Tout ce

(1) Sept mois après, ce même prince dit à l'oreille du duc de Noailles : *Ils l'ont massacré*. Et quatre ans après, il dit publiquement au chancelier Maupeou : *Ce sera bien vous qui en répondrez, et ce ne sera pas moi.*

(1) MM. Tronchet, Babille, Férey, Verne, Clément, Elie de Beaumont et Bonnières.

qui l'a prétextée, caractérisée et suivie; le courage vertueux des onze magistrats qui, dans deux parlements, se sont montrés sourds à toute autre voix que celle de la justice; enfin les lettres et les brevets dans lesquels le roi a voulu consacrer la réhabilitation universelle du général Lally, en exprimant *sa satisfaction particulière de la conduite du comte de Lally-Tollendal*, en y disant : *Nous avons applaudi à sa piété filiale*, en ne lui accordant plus une seule *marque de sa spéciale protection* sans la motiver par ces mots : *En considération des services de sa famille et du régiment de son nom;* tout cela suffit pour réhabiliter la mémoire du malheureux Lally. Z.

LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de), né à Paris le 5 mars 1751, était fils du précédent et de Félicité Crafton. Élevé jusqu'à l'âge de quinze ans dans une ignorance absolue de son origine au collége d'Harcourt, où il n'était connu que sous le nom de *Trophime*, il apprit tout à coup que le célèbre et infortuné général dont le procès et la condamnation firent alors tant de bruit était son père. « Je courus, dit-il « lui-même dans les mémoires judiciaires qu'il « publia depuis, pour lui porter mon premier « hommage et mon éternel adieu, pour lui faire « entendre au moins la voix d'un fils parmi les « cris de ses bourreaux, pour l'embrasser sur « l'échafaud où il allait périr. J'ai couru vaine- « ment. On avait hâté l'instant. Je n'ai plus trouvé « mon père : je n'ai vu que la trace de son sang. » Des passants, qui découvrirent ce jeune homme évanoui sur les degrés de l'église où l'on avait déposé les restes du supplicié, le relevèrent et le ramenèrent au collége. Quand le jeune Lally n'aurait pas été doué naturellement d'une sensibilité profonde, il y avait dans une telle épreuve de quoi faire naître et développer en lui au plus haut degré cette faculté. Son père, dans un dernier écrit, lui avait légué sa mémoire à venger; il accepta avec dévouement et accomplit avec religion ce douloureux héritage. Mais une double récompense était réservée à cette piété filiale; elle éveilla son talent et prépara sa gloire. Il acheva ses études, qui furent brillantes, par les soins de mademoiselle de Dillon, sa cousine, et sous les auspices de Louis XV, qui voulut ainsi reporter sur le fils une protection qu'il n'avait pas eu la fermeté de témoigner hautement pour le père. Le jeune Lally entra ensuite au service et il devint capitaine de cuirassiers. Mais dès lors une seule pensée le préoccupait, et à peine put-il paraître devant les tribunaux qu'il s'empressa d'y demander la réhabilitation de son père. Un intérêt aussi vif que général le seconda dans cette entreprise, dont le temps avait en partie aplani les difficultés. Parmi les hommes célèbres qui lui donnèrent des encouragements et lui prêtèrent leur appui, il faut compter le prince Henri de Prusse et Voltaire; ce dernier surtout, dont les attaques contre les arrêts des parlements n'étaient pas, quoi qu'il en dît, inspirées par un pur sentiment d'humanité, saisit la nouvelle occasion qui s'offrait à lui, et combattit la condamnation du comte de Lally avec la même chaleur et plus de vérité que les jugements de Calas et de Sirven. De retour à Paris en 1778, après une longue absence, et atteint de la maladie à laquelle il succomba, il dictait sur son lit de mort la lettre suivante adressée au jeune Lally pour le féliciter d'un premier succès : « Le mourant ressuscite en « apprenant cette grande nouvelle. Il embrasse « bien tendrement M. de Lally. Il voit que le roi « est le défenseur de la justice. Il mourra con- « tent. » Un arrêt du conseil venait, en effet, de casser celui qui avait condamné le 6 mai 1766 le comte de Lally. Cet avantage signalé, dû à des mémoires brillants d'éloquence, de sensibilité et d'une vigoureuse dialectique, n'était cependant encore que le prélude d'une longue et pénible lutte que son fils eut à soutenir pendant treize années devant le conseil et devant les parlements de Rouen et de Dijon, où l'affaire fut successivement renvoyée (*voy.* Leyrit). Elle se compliqua d'une intervention soutenue par un redoutable adversaire (*voy.* d'Epréménil), contre lequel Lally se montra digne de combattre, mais qui amena des investigations d'une nature peu agréable sur sa naissance, quoiqu'en définitive elles aient seulement abouti à démontrer sa légitimation et non son illégitimité. Enfin ce grand procès n'était pas encore terminé lorsque la révolution éclata. Lally s'en déclara partisan, d'abord parce que le mouvement qui s'annonçait était conforme à ses principes, ensuite parce que, ayant souffert de quelques-uns des abus de l'ancien régime, il ne pouvait qu'en désirer la réforme. Enfin le genre oratoire dans lequel il venait de recueillir tant d'applaudissements le conviait à cette polémique dont la convocation des états généraux avait donné le signal. Avec de telles dispositions il devait être et se montra en effet zélé pour les changements qui se préparaient. Cependant, novateur par opinion, il n'en était pas moins royaliste par le cœur. Son respect pour l'autorité royale était aussi sincère que sa reconnaissance envers un monarque dont l'intérêt et la justice avaient protégé la vertueuse tâche de sa jeunesse. Soumis ainsi tour à tour à des influences diverses et difficiles à concilier, ses actes comme ses paroles durent nécessairement s'en ressentir et présenter quelques contrastes. Dès le mois de mars 1789, il fit à l'assemblée générale des trois ordres du bailliage de Dourdan une motion dont le but était de les amener à délibérer en commun sur la rédaction de leurs cahiers. « Français de tous les ordres et « de toutes les classes, leur disait-il, clergé, no- » blesse, citoyens de la commune, enfants de la » même patrie, sujets du même roi, appelés à la » même liberté, à la même félicité, notre sort est » dans nos mains, et nous n'avons d'obstacles à » prévoir, de dangers à craindre que de nous-

» mêmes et de nous seuls. » La noblesse de Paris le nomma peu après député aux états généraux. Dans les réunions préparatoires, il avait protesté de nouveau contre la distinction d'ordre prescrite pour les élections et concouru à la rédaction des cahiers dans ce sens. Ces manifestations réitérées de son opinion en faveur de la fusion des trois ordres expliquent sa conduite lors des divisions qui éclatèrent aussitôt après l'arrivée des députés sur les questions de vérification de pouvoir et de vote par tête. Il fit dès lors partie de la minorité de la noblesse qui, un peu plus tard, se réunit au tiers état. Pendant les discussions qui précédèrent cette démarche, il avait pris plusieurs fois la parole dans la chambre de la noblesse, pour tenter d'amener une conciliation entre les partis. La plus remarquable de ces allocutions est sans contredit celle qu'il prononça le 15 juin sur un projet d'adresse au roi. Pour prouver la nécessité urgente de s'occuper d'une constitution, il allait jusqu'à prétendre que la France jusque-là n'en avait pas eu. « On parle sans cesse, s'écria-« t-il, de se rallier à cette constitution ancienne; « ah! plutôt perdons de vue ce fantôme, pour y « substituer une réalité. » Traiter de chimères les institutions d'un gouvernement comptant huit cents ans d'existence était une assertion au moins exagérée, et qu'excuse à peine cette ardeur d'innover qui passionnait alors tant d'esprits. Mais d'autres propositions plus erronées et surtout plus hostiles devaient bientôt faire oublier celle-là. Du reste, si Lally s'était promis d'heureux résultats de la délibération en commun des trois ordres, ses illusions furent de courte durée. Frappé des tendances démocratiques de la majorité lorsque l'assemblée constituante se fut trouvée définitivement organisée, il espéra en arrêter les progrès en préparant, de concert avec quelques-uns de ses collègues, l'établissement d'une monarchie tempérée, où le pouvoir royal et le peuple auraient trouvé des garanties d'indépendance et de sûreté réciproques. De toutes les transitions de l'ancien régime au nouveau, c'était sans doute la moins brusque et la plus désirable; mais déjà elle n'était plus possible. Tout était mûr pour une révolution complétement démagogique. Les événements se pressaient au dedans et au dehors de l'assemblée, et le nom de Lally se trouve mêlé au souvenir de plusieurs. Le 6 juillet, il présenta un projet de décret sur les subsistances, et proposa de voter au roi de solennels remercîments pour ses soins paternels qui avaient préservé son peuple de la famine. Le 11, à propos de la déclaration des droits de l'homme proposée par Lafayette, il dit que l'auteur de ce manifeste parlait de la liberté comme il l'avait défendue en Amérique; mais il conclut à l'ajournement de la mise en délibération, et réussit à la faire renvoyer jusqu'au moment où l'on s'occuperait de la constitution. A cette époque Necker venait de quitter le ministère, et ses collègues avaient donné leur démission. Trop admirateur de ce ministre pour le juger avec sang-froid, entraîné d'ailleurs par l'exemple d'un de ses amis, Mounier, qui avait proposé une adresse au roi pour demander le rappel de Necker, Lally appuya cette motion avec sa chaleur ordinaire. Tandis qu'on la discutait, l'insurrection du 14 juillet survint. Il se rendit à Paris pour calmer le peuple et prononça à l'hôtel de ville un discours dans lequel il disait : « Nous « venons vous apporter la paix de la part du roi « et de l'assemblée nationale : il faut maintenant « que nous apportions la paix de votre part au « roi et à l'assemblée. » Le 17, Louis XVI, qui avait cédé en rappelant Necker et les autres ministres, s'étant rendu à Paris, Lally l'y accompagna. Le nouveau discours qu'il adressa au peuple à cette occasion, en présence du monarque, fut le sujet de vifs reproches et d'amères épigrammes. On appela cette harangue la parodie de l'*Ecce Homo*. Toute la vie politique de Lally le venge de cette injustice de l'esprit de parti. Mais si sa bonne foi ne peut être mise en doute, les événements ultérieurs prouvèrent trop combien il avait mal apprécié les résultats de cette nouvelle et inutile démarche de Louis XVI. Il reconnut bientôt son erreur, car dès le 20 juillet il proposa à l'assemblée le projet d'une proclamation destinée à inviter tous les esprits à la paix et à menacer les perturbateurs de la vengeance des lois. Le 23, il montait de nouveau à la tribune, tout agité des émotions qu'il essayait en ces termes de faire partager à ses collègues : « Ce matin j'ai vu en-« trer dans ma chambre un jeune homme pâle, « défiguré, qui m'a dit en sanglotant : « Mon-« sieur, vous avez passé quinze ans à défendre la « mémoire de votre père; sauvez la vie du mien, « et qu'on lui donne des juges... » C'était le fils « du malheureux Bertier. — Je parlais, ajoute « Lally dans sa *Seconde Lettre à ses commettants*, au « nom d'un fils dont le père venait d'être massa-« cré, et un fils qui était en deuil du sien osa me « reprocher de sentir lorsqu'il ne fallait que pen-« ser, et il ajouta ce que je ne veux pas répéter, « et chaque fois qu'il élevait les bras au milieu de « ses déclamations sanguinaires, il montrait à « tous les regards les marques lugubres de son « malheur récent et les témoins irrécusables de « son insensibilité barbare! » On sait que cet adversaire de la motion de Lally était Barnave, qui laissa échapper dans cette circonstance une trop fameuse exclamation qu'il a cruellement expiée : « Ce sang est-il donc si pur qu'on « ne puisse en répandre quelques gouttes? » Au milieu de ces débats et de l'agitation causée par la vivacité avec laquelle il s'exprimait, une voix s'éleva dans l'assemblée et adressa à l'orateur ce reproche : « Vous abusez de votre popularité. » S'il avait un instant possédé cette faveur de la multitude, il allait bientôt achever de la perdre. Déjà, et au cours de cette discussion, il avait osé attaquer Mirabeau par ces paroles qu'il prononça

en regardant fixement le fougueux tribun : « On « peut avoir de l'esprit, de grandes idées, et être « un tyran. » Il n'en fallait pas tant pour mériter la haine des factieux, dont le député d'Aix était alors le chef et l'idole. Dans la fameuse séance nocturne du 4 août, Lally, qui siégeait au bureau comme secrétaire, frappé du délire qui égarait toutes les têtes, remit au président un billet portant ces mots : « Personne n'est plus maître de « soi ; levez la séance. » Cet avis n'ayant pas été suivi, il chercha du moins à tirer parti de l'enthousiasme général dans l'intérêt du roi, et ce fut sur sa proposition que l'assemblée décerna par acclamation à Louis XVI le titre de *restaurateur de la liberté française*. Le 7 août il appuya un projet d'emprunt de trente millions proposé par Necker, et dont le rejet détermina la retraite définitive de ce ministre. Enfin, dans les séances des 19 et 21 du même mois, Lally put parvenir à exposer son système de constitution. D'accord avec Mounier, Bergasse et la majorité des membres du comité chargé d'en préparer une, il proposait la division du corps législatif en deux chambres, un sénat et une assemblée de représentants. Un troisième pouvoir, celui du roi, agissant par des ministres responsables et chargés de l'exécution des lois, concourait avec les deux autres à les faire. On voit, et il ne le dissimulait pas lui-même dans son rapport, que le gouvernement anglais lui avait servi de modèle à beaucoup d'égards. Mais vingt-cinq ans d'anarchie et de despotisme devaient s'écouler avant que la France acceptât comme un bienfait cette constitution dont le maintien servit même, quelques années plus tard, de prétexte à une insurrection victorieuse. A l'époque où Lally la mettait en avant pour la première fois, la seule proposition de cette charte fit crier à la tyrannie. Son rapport fut entendu avec une extrême défaveur ; on traita son sénat de sénat de Venise et d'inquisition d'État. Une assemblée unique, c'est-à-dire une institution qui menait droit à la république, fut préférée. Lally ne fut pas plus heureux quelques jours après en essayant de défendre la sanction royale. Il la demanda vainement libre et absolue. Sa voix, que n'avaient pu faire taire des menaces parties du dehors, demeura presque étouffée au milieu de la clameur des tribunes. Tout espoir de faire prévaloir quelques idées monarchiques dans la nouvelle forme de gouvernement qui s'élaborait étant perdu pour lui et pour ses amis, ils se retirèrent du comité de constitution, et il persista dans cette résolution malgré une réélection, se bornant à travailler dans le comité de réforme des lois criminelles. Bientôt les sinistres événements des 5 et 6 octobre achevèrent de le convaincre que, si quelque chance de salut restait encore pour la royauté, il fallait la chercher hors des lois parlementaires. Il donna sa démission de député, sortit de France et se retira en Suisse. Ce fut là qu'il publia un ouvrage intitulé *Quintus Capitolinus aux Romains*, énergique appel à la nation contre l'usurpation de toute autorité par l'assemblée, contre les vices de la constitution et l'expropriation des deux premiers ordres. En 1792, et à l'aspect des périls de plus en plus pressants qui menaçaient le roi, il revint à Paris et s'occupa des moyens de l'en arracher, de concert avec Bertrand-Moleville, Malouet et Montmorin. Informé par des amis communs que Lafayette, commandant l'armée du centre, et mécontent de l'assemblée, était disposé à mettre au service du roi son crédit et son pouvoir, Lally se rapprocha de lui, et ils combinèrent les moyens de faire sortir Louis XVI de Paris par un coup de main. Mais ce plan échoua contre les méfiances excitées dans l'esprit du roi et de la reine par la conduite de Lafayette à leur égard, après le voyage de Varennes (*voy.* LAFAYETTE). Au 10 août, Lally, qui était resté à Paris, se vit arrêté et mis à l'Abbaye. Il s'y occupait de la défense de ses compagnons de captivité et notamment de celle de Montmorin ; mais, la veille même des massacres de septembre, ses amis, par une faveur presque miraculeuse, parvinrent à le faire sortir de prison. Il se réfugia aussitôt en Angleterre, où il trouva une honorable hospitalité et reçut une pension du gouvernement. Au moment du procès du roi, il écrivit à la convention pour s'offrir comme le défenseur de ce prince. Le plaidoyer qu'il composa alors et fit imprimer peu après est plein de mouvement et de pathétique. On a dit souvent qu'il était digne en tout point de ce grand sujet, et que s'il eût été prononcé devant la convention nationale, avec l'éloquence de sentiment et de conviction dont était éminemment doué le comte de Lally, il est probable que ce déplorable procès aurait eu d'autres résultats. Cependant il faut convenir qu'il eût été impossible de le prononcer devant de pareils juges tel qu'il a été imprimé, lors même que la mission qu'il avait sollicitée avec un si courageux dévouement ne lui eût pas été refusée. Cette grande cause ne fut pas la seule qui le trouva fidèle à la défense du malheur. Au milieu des distractions qu'il cherchait dans la culture des lettres, il rédigeait un *Mémoire au roi de Prusse* pour y réclamer la liberté de Lafayette, en attestant les bonnes intentions de ce général aux approches du 10 août, et s'efforçant de justifier sa conduite antérieure. En 1797, il publia une *Défense des émigrés français, adressée au peuple français*. La question délicate de l'émigration y est envisagée sous toutes ses faces et discutée avec habileté. Cet ouvrage ne contribua pas peu à préparer les mesures qui rouvrirent à tant d'exilés les portes de leur patrie. L'auteur en profita lui-même et rentra en France après le 18 brumaire (1800). Lors des négociations pour le concordat, il crut devoir les appuyer par plusieurs lettres écrites au rédacteur du *Courrier de Londres*, sur le bref du pape aux évêques français. Il y parlait de Bonaparte avec éloge. C'est un passage de ces lettres, très-

flatteur pour le premier consul, que citait M. de Chateaubriand dans la préface de sa première édition du *Génie du christianisme*. Toutefois Lally s'en tint à ce tribut envers l'homme extraordinaire qui rétablissait l'ordre et la religion en France, et il éluda constamment les occasions qui lui furent offertes depuis de se rattacher au gouvernement impérial. Retiré aux environs de Bordeaux, il ne rechercha d'autre caractère public que celui d'avocat, et se fit inscrire sur le tableau de cet ordre. Vingt ans plus tard, et revêtu d'une éminente dignité, il se souvenait d'en avoir fait partie lorsque, assistant à une rentrée de la cour royale de Bordeaux, il refusait la place d'honneur qu'on lui avait réservée dans cette cérémonie, pour aller se confondre dans les rangs du barreau. En 1805, il vint à Paris, et fut présenté à Pie VII, qui accueillit avec bienveillance l'auteur des *Lettres sur le concordat*. Depuis cette époque, il ne quitta que rarement, pour quelques voyages dans la capitale, une province où le retenaient des liens d'amitié et de famille, puisqu'il y avait marié sa fille unique. La restauration l'y trouva encore exclusivement occupé de travaux littéraires. Louis XVIII, dès les premiers moments de son retour, le nomma membre de son conseil privé, et il suivit ce prince à Gand à l'époque des cent-jours. Il y coopérait à la rédaction du *Moniteur, ou Journal universel*, et on lui attribue un article de cette feuille intitulé *Examen des observations sur la déclaration du congrès de Vienne*. Il y fit aussi en conseil d'État le rapport d'après lequel fut rédigé le manifeste du roi à la nation française. Au mois d'août 1815, Lally fut élevé à la pairie, à laquelle l'appelaient son talent, son illustration personnelle et celle de sa famille. Dès ses premiers votes dans la chambre haute, il s'y montra ce qu'il aurait été sans doute dans ce sénat qu'il préconisait en 1789, libéral, mais modéré, constitutionnel, mais ami de la prérogative royale. Dans le procès du maréchal Ney, il vota pour la déportation, bien que dans ces circonstances déplorables il eût, comme tous les sincères amis de la royauté, gémi sur les conséquences de la faiblesse du pouvoir. On dit qu'après la condamnation à mort prononcée contre l'accusé, il proposa de recommander à la clémence du roi le sauveur de l'armée française dans la retraite de Moscou. Le 9 janvier 1826, il éleva la voix en faveur de la proposition de loi relative à la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Rappelant à cette occasion un opuscule qu'il avait publié l'année précédente sur ce sujet, il insista pour que la loi ordonnât, comme seule oraison funèbre de l'infortuné monarque, la lecture publique de son testament. Dans la discussion de la mesure législative qui bannissait les régicides, il releva les mots de *bonté toute gratuite*, par lesquels le procès-verbal caractérisait les sentiments qui avaient porté le roi à associer les deux chambres à cet acte, et il expliqua que le bannissement et les autres dispositions pénales qu'il contenait ne pouvaient émaner que de la réunion des trois pouvoirs. Cette remarque, fort juste sous le rapport du droit public, ne l'empêcha pas d'adopter les exceptions à la loi d'amnistie; car en 1819 il contribua à faire rejeter par la chambre et biffer de ses registres une pétition tendant au rappel des régicides. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, Lally fut du nombre des hommes politiques qui s'en déclarèrent partisans. Il aimait trop la charte telle qu'elle était pour approuver les tendances de la majorité de 1815, qui ne voulait cependant retoucher à cette constitution que pour restituer à la couronne des garanties dont l'avenir prit soin de justifier la nécessité, et qui certes eussent sauvé la monarchie de la restauration, si, comme on l'a dit, cette monarchie n'eût pas consenti elle-même à se suicider par l'ordonnance du 5 septembre 1816. On comprend dès lors comment Lally appuya, soit comme rapporteur, soit comme simple opinant, les nouvelles lois sur les élections rédigées dans un sens opposé aux principes de la chambre de 1815. Plus tard, en 1819, conséquent avec ces idées, il repoussait la proposition de Barthélemy pour la révision de ces lois. Quant à la liberté de la presse, appelé à diverses époques à manifester son opinion sur ce sujet agité tant de fois devant les chambres de la restauration, il se prononça constamment pour le jugement des délits de la presse par jury. *C'était son principe éternel*, comme il le dit lui-même dans une lettre publiée par les journaux en 1825. Il se disculpait dans ce même écrit, comme d'une imputation imméritée, d'appartenir à l'opposition. « Depuis dix ans que j'ai « l'honneur de siéger dans la chambre des pairs, « ajoutait-il, j'ai toujours dit et je crois avoir « prouvé que je n'étais ni de Paul, ni d'Apollon « ou de Céphas, mais du Christ et de l'Évangile, « c'est-à-dire du roi et de la charte. » Il avait sans doute le droit de se refuser à être classé parmi les membres qui faisaient une opposition systématique au gouvernement; parlant presque toujours *sur* plutôt que *contre* les propositions du pouvoir, et ne sortant jamais des bornes d'une critique mesurée et impartiale. Cependant il paraissait, à cette époque, peu favorable, en général, au nouveau ministère choisi parmi les membres du côté droit. C'est ainsi qu'il combattit les modifications aux lois de 1819 sur la presse, et que, dans les deux discussions de la loi sur le sacrilége, il voulut en faire rejeter les dispositions les plus sévères, et particulièrement l'application de la peine de mort. D'un autre côté, les grandes mesures réparatrices des maux causés par la révolution, l'indemnité des émigrés, celle des colons de St-Domingue, les pensions aux Suisses du 10 août furent vivement appuyées par lui. Il admirait trop les institutions anglaises pour ne pas voter en faveur de la proposition du rétablissement du droit d'aînesse et de l'extension des sub-

stitutions. Son nom ne se trouve pas parmi ceux des orateurs qui prirent part, en 1823, aux discussions si importantes de cette époque sur la guerre d'Espagne. Ce silence s'explique, ainsi qu'une lacune de toute une année dans sa vie politique, par un grave accident dont il manqua alors d'être victime. A la fin de 1822 sa voiture avait versé sur la route de Bordeaux à Agen, et les suites de cette chute le tinrent longtemps éloigné de Paris. Dans les dernières années de sa vie, Lally, qui s'était presque toujours placé, comme on l'a vu, dans une position mitoyenne entre le gouvernement et l'opposition, se rapprocha davantage du premier, et lui prêta souvent, dans les discussions parlementaires, le secours de sa voix. A la fin de la session de 1827, il s'élevait contre la proposition de refus du budget, par laquelle les adversaires, de plus en plus animés, du pouvoir dans les deux chambres, voulaient formuler leurs griefs. Répondant à M. de Chateaubriand, qui avait prédit en termes sinistres une crise prochaine, il disait : « Non, Ninive ne périra pas, et ne sera « détruite ni dans quarante jours, ni dans trois « ans ! » Ainsi il ne croyait pas encore à la vérité d'une prophétie réalisée depuis avec tant de justesse. Mais dès l'année suivante, il se montrait préoccupé à son tour, quoique par des motifs différents, des périls qui menaçaient l'autorité royale, et il ne les dissimulait pas. Lors de la discussion du budget, en 1829, après avoir pris la défense d'un ancien ministre, M. de Peyronnet, poursuivi avec acharnement par l'opposition pour l'affaire plus ridicule que sérieuse de sa fameuse salle à manger, Lally ajouta : « Je disais l'année « dernière à cette chambre qu'elle était appelée « par les circonstances à remplir sa haute et sa- « lutaire destination dans le sens inverse de celui « où elle l'avait remplie dans la session précé- « dente. S'il était nécessaire alors que les régula- « teurs de la balance politique veillassent à ce « qu'on ne retranchât pas trop de poids dans le « côté de cette balance où se pèsent les intérêts « populaires, aujourd'hui il faut en ajouter beau- « coup dans le côté qui appartient au pouvoir mo- « narchique, sans quoi, plus tôt ou plus tard, « l'équilibre serait rompu et l'État frappé d'une « nouvelle dissolution plus irrémédiable peut-être « que celle qu'on a eu tant de peine à réparer. « Ce que je disais à l'ouverture de la session est « encore plus vrai aujourd'hui. Le temps a mar- « ché : bien des pas ont été faits vers l'affaiblisse- « ment du pouvoir monarchique et de l'aristo- « cratie, son plus ferme soutien ; l'influence de « l'esprit désorganisateur s'est accrue. Les efforts « de la chambre des pairs peuvent en arrêter les « progrès et en prévenir le cours. » Ce discours, qui contenait une appréciation si vraie de l'état des choses, fut le dernier qu'il prononça. Il ne devait pas être témoin d'une révolution qu'il semblait annoncer et qui eût attristé la fin de sa vie. Dans les premiers jours de mars 1830, au moment où les chambres se réunissaient, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont les suites l'enlevèrent le 11 du même mois. Des bruits répandus sur ses derniers moments, et tendant à faire croire qu'il avait refusé les secours de la religion, reçurent un solennel démenti de ceux qui y avaient assisté. Il fallait aussi peu connaître son caractère que ses principes pour le supposer capable de mourir en incrédule. Son gendre, M. le comte d'Aux, prit sa place à la chambre des pairs. Lally était ministre d'État, grand officier de la Légion d'honneur depuis 1825, et en 1829 il avait été créé chevalier commandeur grand trésorier du St-Esprit, titres dans lesquels le roi voulut qu'il succédât au comte de Sèze, défenseur de Louis XVI. Ami de toutes les entreprises vraiment philanthropiques, il était l'un des fondateurs de la société royale pour l'amélioration des prisons. L'ordonnance du 21 mars 1816 le nomma membre de l'Académie française. Un semblable choix était de ceux qu'une élection libre eût sans doute ratifiés. Le talent littéraire fort remarquable dont il était doué se distingue principalement par la noblesse des pensées et la diction brillante. Mais ses écrits, quel qu'en soit le genre, se ressentent trop de celui dans lequel il s'exerça le plus, le genre oratoire. Il y prodigue aussi quelquefois à l'excès les citations d'écrivains classiques de l'antiquité, défaut qui tenait chez lui peut-être à une mémoire prodigieuse. On retrouvait cette faculté dans sa conversation, animée comme son style. Le mot si connu de Rivarol ou de madame de Staël (car on l'a attribué à l'un et à l'autre), qui définissait Lally *le plus gras des hommes sensibles*, si on veut le prendre pour une épigramme, ne pouvait en avoir que la prétention. En effet, rien de moins affecté, rien de plus naturel au contraire en lui que cette facilité d'émotions qu'il portait jusqu'à l'attendrissement. Avec une telle organisation il n'est pas étonnant qu'il mît à servir ses amis un zèle et une chaleur justement célèbres dans le monde. Nous ajouterons, parce que c'est aussi la vérité, que cette sensibilité exquise était toujours inspirée par le dévouement et la bienveillance, et que dans ce cœur excellent il n'y avait d'ardeur que pour aimer, protéger et défendre, jamais pour attaquer ni pour haïr. A toutes les époques, la moindre circonstance qui pût réveiller en lui le sentiment de la piété filiale donna lieu à des manifestations d'intérêt fort touchantes. Nous citerons à ce sujet ce qu'il écrivit le 23 septembre 1811 aux rédacteurs du *Journal de l'Empire*, sur un passage des lettres de madame du Deffant injurieux à la mémoire de son père. Ce morceau est d'ailleurs très-historique, et il représente mieux que nous ne saurions le faire le caractère, le style et jusqu'à la vie de Lally-Tollendal, en même temps qu'il fait connaître des traits curieux de l'histoire de son père. « Messieurs, vous n'avez encore vu que mon nom,

et déjà vous m'avez compris. J'étais éloigné de Paris, j'ai lu votre journal du 20 de ce mois; au saisissement de la douleur ont succédé les transports de l'indignation; j'accours remplir encore une fois le plus saint de mes devoirs. Justice, Messieurs, et justice entière! Ce n'est pas seulement la nature déchirée qui vous la demande; la vérité, non moins outragée que la nature; la religion méconnue, l'honnêteté publique violée, l'honneur français calomnié, tout crie vengeance, ainsi que moi! tout s'est soulevé avec moi contre ce fragment honteux dans lequel une frivolité sacrilége s'est fait un jeu de flétrir, je ne dis pas la gloire et les services, je ne dis même pas l'innocence et les vertus, je dis les derniers moments, je dis le dernier souffle de mon malheureux père! Et cette lettre a été écrite par une femme, quand le sang d'un infortuné vieillard fumait encore auprès d'elle! par madame du Deffant, quand, parmi ces *personnes affligées* dont elle profanait la douleur, étaient celles dont l'intimité l'honorait le plus, qui certainement lui montraient leur *affliction*, et à qui sans doute elle adressait des paroles compatissantes le jour où elle insultait à leur sensibilité dans le secret de ses correspondances! Le trait rapide d'indignation dont vous avez marqué, Messieurs, cette lettre criminelle est un premier mouvement qui vous honore; mais du fond de sa tombe la victime offensée, la victime qui, en allant à la mort, a écrit : *Je recommande ma mémoire à mon fils*, exige de moi et veut que je requière de vous une réfutation positive qui la venge. Cent mille lecteurs, séparés aujourd'hui de cette catastrophe par deux générations, qui sont deux siècles, viennent de lire en détail, dans votre feuille, les grossières et barbares impostures de madame du Deffant; il est nécessaire que les mêmes lecteurs y trouvent, avec les mêmes détails, les vérités pures et consolantes qui seront accueillies par tous les bons cœurs, et que n'oserait braver la conscience même la plus corrompue. Un écrit fait pour le moment pourrait ne pas obtenir toute la confiance qui lui serait due. J'ai l'honneur de vous envoyer, Messieurs, les Mémoires que j'ai rédigés il y a trente-cinq ans; ces Mémoires, sur lesquels, le 25 mai 1778, soixante-huit conseillers d'État ou maîtres des requêtes ont cassé l'arrêt de condamnation de mon père, au rapport du magistrat le plus vertueux de son temps (1), et après trente-deux séances de commissaires (2) dignes du rapporteur et de la cause; ces Mémoires, produits et publiés quand presque tous les acteurs des scènes que j'y retraçais, militaires ou civils, amis ou ennemis, étaient encore vivants, sans que jamais aucun fait positif ait été réfuté par ceux qui étaient les plus intéressés à le nier. Je ne vous demande pas, Messieurs, de vous arrêter sur la première partie, c'est-à-dire sur l'histoire de la vie de mon père. N'y cherchez pas la journée de Fontenoy; mon père fixant avec le duc de Richelieu la dernière manœuvre qui va décider le sort de la bataille, enfonçant le premier, à la tête de son régiment, le flanc de la terrible colonne; et le Dauphin de France venant, après la victoire, annoncer au colonel Lally que le roi l'appelle à la tête de l'armée pour le faire brigadier sur le champ de bataille. N'y cherchez pas le siége de Berg-op-Zoom, le maréchal de Saxe donnant M. de Lally au comte de Lowendal pour maréchal général des logis de son armée; M. de Lally chargé par M. de Lowendal de faire le plan général de toutes les attaques, associé par M. de Lowendal à toutes les opérations qui préparent et consomment ce fameux exploit; *joignant aux soins de ce grand capitaine*, a dit l'historien des conquêtes de Louis XV, *tout ce que l'expérience la plus consommée et le courage le plus intrépide pouvaient produire de plus heureux* (1). N'y cherchez pas l'expédition d'Écosse, la bataille de Falkirk, et les ennemis de la France mettant à prix, en 1745, cette même tête que des juges de France devaient abattre en 1766. Hélas! Messieurs, n'y cherchez même pas la guerre de l'Inde; cette campagne de trente-trois mois sans interruption, avec une armée sans recrues, sans paye, sans vivres; ces huit places prises, ces huit victoires remportées sur les Anglais, sur les éléments, les obstacles, les fléaux de toute espèce; cette belle défensive, lorsque, oublié de l'Europe, on s'est vu forcé d'abandonner ses conquêtes et de se renfermer dans ses limites; cette résistance mémorable de Pondichéry investi, assiégé, bloqué pendant neuf mois; rendu lorsqu'il n'avait plus ni une armée, ni un soldat, ni un habitant noir; rendu lorsque l'armée blanche était réduite à sept cents hommes contre vingt et un mille, et sans un bateau contre quatorze vaisseaux de ligne; rendu lorsque ces sept cents hommes, consumés par les maladies, la misère, la faim, avaient épuisé pour se soutenir debout non pas seulement le dernier grain de riz, mais le dernier des plus vils animaux, le dernier lambeau de cuir bouilli, la dernière goutte de gomme, le dernier cœur de cocotier; rendu enfin lorsque *la défense acharnée de Pondichéry* (ce sont les Anglais qui l'ont publié) *avait sauvé l'Ile de France*. Ces souvenirs, Messieurs, sont des souvenirs de gloire; il fut des temps où je pouvais m'en nourrir; aujourd'hui, *non tanta-superbia victis*. Bien moins encore vous demanderai-je de parcourir la seconde partie des Mémoires que je vous adresse. C'est

(1) M. Lambert, ancien conseiller au parlement de Paris, alors maître des requêtes, depuis conseiller d'Etat et du conseil des dépêches, contrôleur général des finances, etc., qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793 (*voy.* LAMBERT).

(2) MM. d'Aguesseau, Lepelletier de Beaupré, de la Porte, de Sauvigny, de Bernage, de la Michodière, de Bastard, du Four de Villeneuve (ancien lieutenant civil, et celui qui avait sauvé la tête de M. de la Bourdonnais dans le procès intenté aussi à ce grand homme), Vidaud de la Tour, de Taboureau.

(1) Page 169 de l'*Histoire des conquêtes de Louis XV*, ouvrage dédié au roi; édit. de Paris, in-fol. 1759.

l'histoire du procès de mon père, des trames ourdies contre lui pour le perdre, et contre ses juges pour les tromper. C'est, je l'avoue, le perpétuel et admirable triomphe de l'innocence, du courage et de l'esprit d'un homme luttant seul et captif contre une nuée d'ennemis libres et conjurés. Mais que de motifs pour oublier aujourd'hui le nom de ces ennemis! Qui plus que moi doit craindre de frapper les pères dans le cœur de leurs enfants? Et combien de malheurs communs sont venus établir des liens de sympathie et de devoir entre les familles les plus divisées! Que je puisse seulement espérer qu'abjurées par moi ces haines seront éteintes partout; et qu'on ne me force pas de reprendre à soixante ans une défense que j'ai commencée à quinze, et que j'ai dû croire consommée à quarante. Ce que je vous demande uniquement, Messieurs, ce dont je vous conjure, et je vous honorerai bien plutôt que je ne vous offenserai en ajoutant ce dont je vous somme, c'est de lire les quinze pages qui terminent la troisième partie de mes Mémoires. Vous la trouverez là, cette dernière journée de mon malheureux père, et vous l'y trouverez écrite, heure par heure, sous la dictée de ce même confesseur si scandaleusement travesti dans les fables populacières de madame du Deffant; vous y apprendrez quelles ont été les véritables émotions de ce pieux consolateur de l'innocence immolée, de cet intrépide ministre des autels, qui, le lendemain de la catastrophe, écrivit à la famille et aux amis de la victime : *Il s'est frappé en héros du monde, et il s'est repenti en héros chrétien.* Quand vous aurez lu, Messieurs, votre conscience, votre honneur, votre sagesse ne me laisseront plus rien à vous demander. Vos cent mille lecteurs sauront aussitôt les vérités que vous aurez apprises. Vous ferez justice à tout et à tous : à cette mort de mon père, qui a été héroïque selon Dieu et selon les hommes; à cette religion qui a dompté les plus justes ressentiments et adouci les plus cruelles tortures; à ce curé vénérable, qui a été la gloire de son ministère par son religieux courage, et qui en a été la bénédiction par sa tendre humanité; aux habitants de Paris, qui, loin de *battre des mains* à ce spectacle déchirant, ou ne l'ont vu qu'avec horreur, ou, dès le matin, avaient déserté la ville qui devait en être le théâtre; à ce roi qui, faible qu'il était, n'a cependant jamais été capable de donner l'ordre affreux que cette femme suppose émané de lui; qui, au contraire, le soir de cette funeste journée, a manifesté dans son intérieur un trouble dont il n'était plus le maître; qui, en 1771, a dit au chevalier Maupeou, devant vingt témoins (le vertueux maréchal de Mouchy en était un, et il a voulu être cité) (1) : *J'ai été trompé; ce sera vous qui en répondrez, et ce ne sera pas moi.* Enfin, il m'est peut-être permis d'exprimer ce sentiment après tous les autres, vous ferez justice à la douleur et à l'honneur du fils, de la petite-fille, des arrière-petits-enfants de *ce brave et infortuné général Lally*, qui, selon l'expression du véridique et religieux lord Lyttleton, *avait porté l'enthousiasme militaire de l'honneur à son dernier période.* Il semble qu'aujourd'hui ce mot seul devrait concilier tant d'amis à sa mémoire! Alors, Messieurs, moi et ma famille, nous nous sentirons liés envers vous par la reconnaissance. Recevez, en attendant, l'expression d'une confiance que tout nous dit être juste, et de la considération distinguée que j'aimerai toujours à vous devoir. *Signé* LALLY-TOLLENDAL. » *P. S.* « Ah! Messieurs, quelle consolation je reçois au moment où j'allais fermer ce paquet! Des amis secourables, que le ciel les en récompense! m'envoient la réponse faite dans le temps par M. Horace Walpole à cette lettre si indigne de lui être adressée. Que ne l'ai-je eue plus tôt! que ne l'avez-vous eue vous-mêmes! Je l'ai vu et entendu dans ses dernières années, cet ingénieux Horace Walpole, ce vénérable lord Orford. Je savais ce qu'il m'avait dit en 1793 : je me demandais ce qu'il avait pu répondre en 1766. Le voilà connu. Lisez-le, Messieurs; faites-le lire à vos cent mille lecteurs, immédiatement; je vous le demande avec toutes les instances que vous pouvez concevoir ou plutôt sentir. Je suis sûr que vos cœurs répondent au mien. » — *Réponse de M. Horace Walpole à madame du Deffant.* « Ah! madame, madame, quelles horreurs me racontez-vous là!..... Oui, oui, vous êtes des sauvages, des Iroquois..... On a bien massacré des gens chez nous; mais a-t-on jamais vu battre des mains pendant qu'on mettait à mort un pauvre malheureux, un officier général qui avait langui pendant *deux* ans (1) en prison; un homme, enfin, si sensible à l'honneur qu'il n'avait pas voulu se sauver; si touché de sa disgrâce, qu'il cherche à avaler les grilles de sa prison plutôt que de se voir exposé à l'ignominie publique? Et c'est exactement cette honnête pudeur qui fait qu'on le traîne dans un tombereau, et qu'on lui met un bâillon à la bouche comme au dernier des scélérats! Mon Dieu! que je suis aise d'avoir quitté Paris avant cette horrible scène! » — On a de Lally-Tollendal : 1° *Mémoires et plaidoyers*, Paris, Rouen, Dijon, 1779 et ann. suiv.; 2° *Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France, par un honnête homme qui, depuis qu'il les connaît, n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour*, Paris, 1787, in-8°. Cet opuscule, composé pendant le procès que soutenait Lally pour la réhabilitation de son père, se ressent nécessairement de cette influence. 3° *Observations sur la lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité des recherches contre M. le comte de St-Priest, ministre d'État*, 1789, in-8°; 4° *Rapport sur le gouvernement qui*

(1) Page 9, première partie de mes Mémoires.

(1) Il aurait dû dire trois ans.

convient à la France, 1789, in-8°; 5° *Lettre à ses commettants*, 1790; 6° *Seconde Lettre à ses commettants, avec des pièces justificatives contenant les différentes motions de M. le comte de Lally-Tollendal*, Paris, 1790, in-8°; 7° *Quintus Capitolinus aux Romains, extrait du 3e livre de Tite-Live*, 1790, in-8°; 8° *Lettre à M. Burke*, 1791, in-8°; *Post-scriptum*, 1791, in-8°; 9° *Seconde Lettre à M. Burke*, 1791, in-8°; 10° *Lettre à M. l'abbé D..., grand vicaire, auteur de l'écrit intitulé Lettre à M. le comte de Lally, par un officier français*, 1793, in-8°; 11° *Plaidoyer pour Louis XVI*, 1793, in-8°; réimprimé dans le Barreau français; 12° *Mémoire au roi de Prusse pour lui demander la liberté de Lafayette*, 1795, in-8°; imprimé à Paris avec des pièces justificatives et une correspondance de Lafayette; 13° *le Comte de Strafford*, tragédie en cinq actes et en vers, Londres, 1795, in-8°. Cette pièce, composée par Lally pendant sa longue lutte judiciaire, et qui s'y rattache par son sujet, fut reçue au théâtre en 1792, mais ne put y être représentée. On y trouve de très-beaux vers. 14° *Essai sur la vie de Thomas Wentworth, comte de Strafford*, Londres, 1795, in-8°; réimprimé à Paris en 1814. Cet ouvrage eut la même origine que le précédent. En recherchant les causes de la condamnation injuste du ministre de Charles Ier, Lally démontrait l'illégalité de celle de son père, basée sur des motifs semblables. (Voyez l'épître dédicatoire au prince Henri de Prusse.) 15° *Défense des émigrés français, adressée au peuple français*, 1797, 2 vol. in-8°. Traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, cette apologie eut en moins de deux mois dix éditions françaises. 16° *Lettres au rédacteur du Courrier de Londres*, 1801, in-8°; 17° *Lettre aux rédacteurs du Journal de l'Empire*, 1811, in-8°. C'est la réponse à un article de ce journal où la mémoire de son père avait paru attaquée (*voy.* plus haut). 18° *Déclaration demandée par M. Ferris*, 1814, in-4°; 19° *Du 30 janvier 1649 et du 21 janvier 1793*, Paris, 21 janvier 1815; 20° *Recueil de pièces relatives au monument de Lucerne consacré à la mémoire des officiers et soldats suisses morts pour la cause du roi Louis XVI, les 10 août, 2 et 3 septembre 1792; suivi de la Lettre d'un voyageur français présent à l'inauguration dudit monument, le 10 août 1821*, Paris, 1821, in-4°. Lally a eu part à la rédaction des *Mémoires concernant Marie-Antoinette, reine de France*, publiés sous le nom de Weber, Londres, 1804, 3 vol. in-8°; réimprimés par les frères Baudouin, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Cette nouvelle édition amena un procès entre Weber et les imprimeurs, qui citèrent une lettre où Lally reconnaît avoir travaillé aux Mémoires en question. Indépendamment de ces ouvrages imprimés, Lally a composé et lu à l'Académie française une *Traduction en vers de la Prière universelle de Pope*, et de *la Demoiselle campagnarde*, poëme anglais; des fragments d'une tragédie intitulée *Tuathan-Teumar, ou la Restauration de la monarchie irlandaise*. On n'a point retrouvé dans ses papiers une traduction des *Oraisons de Cicéron*, à laquelle il est sûr qu'il avait travaillé longtemps, et dont il nous a lu des fragments tout à fait dignes du prince des orateurs romains. On lui doit enfin plusieurs des meilleurs articles de la *Biographie universelle*, et notamment ceux de Charles Ier, des reines d'Angleterre Anne et Elisabeth, de Mounier, de lord Russell, etc. Il est facile de reconnaître son style, sa manière et ses sentiments dans celui du comte de Lally, son père, imprimé dans le même ouvrage sans nom d'auteur. C. D—s.

LALOBE (Gérard), prêtre, docteur en théologie, curé de la paroisse de St-Jacques de Reims, naquit dans cette ville vers le milieu du 16e siècle et y mourut vers 1620. Il était devenu aveugle sur la fin de ses jours. Les archives de Reims, dit P.-J. Grosley, contiennent la relation d'un fait honorable à sa mémoire. Comme il était sincèrement attaché au parti de Henri IV, ayant entendu dans son église un jacobin prêcher en faveur de la Ligue, il lui cria avec force : « Père, vous êtes « dans la chaire de vérité, mais vous ne la dites « pas. » Il fit descendre le prédicateur, monta à sa place et détruisit par un discours ce que ce religieux avait avancé. Lalobe fut jeté en prison et y resta plusieurs années pour cette action courageuse. Henri IV, passant à Reims et en ayant été informé, ne la laissa pas sans récompense. Il manda Lalobe, lui témoigna sa reconnaissance, et lui fit des offres dignes de sa générosité; mais le modeste curé n'en abusa pas. Sa réponse mérite d'être citée : « Sire, j'ai appris dans l'Évan- « gile ce que je devais à Votre Majesté; je n'aurais « pu y manquer sans trahir Dieu et ma con- « science; puisque ma conduite a eu l'honneur « de vous plaire, et que Votre Majesté veut bien « m'en récompenser, ordonnez, sire, que je « rentre dans ma cure, c'est toute mon ambi- « tion. » Cette grâce lui fut accordée à l'instant. Henri IV le plaignait de ce qu'il avait souffert pour lui; il répondit qu'on ne souffrait jamais quand on défendait la vérité. Nous avons de Lalobe un volume de Noëls et de Cantiques spirituels qu'on chantait pendant l'office divin, ce que l'archevêque Letellier défendit par son ordonnance du 30 août 1702. L—c—j.

LALOBE (Maurice), ancien maire de Troyes, était arrière-neveu du précédent. Il naquit dans cette ville vers 1740; ses ancêtres avaient adopté sur la religion les opinions de Port-Royal; et la manière de penser des Arnauld, des Nicole, des Pascal, etc., fut héréditaire dans cette famille, adonnée au commerce. Son dernier rejeton, élevé dans les mêmes principes, en fit la règle de toute sa vie. Il embrassa la carrière commerciale comme ses pères, et devint un des négociants les plus recommandables de la ville de Troyes. Ses concitoyens lui donnèrent des preuves de leur estime en l'élevant aux fonctions publiques. D'abord consul des marchands, puis officier

municipal, il fut nommé maire en 1791. Lalobe embrassa le parti de la révolution. Au mois de novembre 1792, il présida l'assemblée électorale qui se tint à Arcis pour la nomination des administrateurs du département. Il fut élu membre du directoire, et exerça jusqu'au même mois de l'année suivante. Alors le système de terreur qui a désolé la France s'organisant, il profita d'une circonstance favorable pour se démettre, fondant sa démission sur l'affaiblissement de l'unique organe de la vue qui lui restât, ayant perdu l'autre dans son enfance à la suite d'une opération qui ne réussit pas. Cependant il ne put s'empêcher de se montrer encore comme citoyen dans une circonstance remarquable : ce fut lorsqu'un commissaire de la convention nationale vint à Troyes et frappa sur quelques-uns de ses habitants une réquisition de près de deux millions en numéraire sur le commerce de cette ville (*voy.* Lamotte-Valois). Lalobe s'opposa fortement à cette exaction, et fit valoir, devant les sections assemblées, les moyens de la repousser. Malgré l'énergie qu'il déploya et le concours d'autres citoyens qui le secondèrent, il ne put réussir contre la force, et, pour récompense de son courage, il fut, par ordre du représentant Bô, enfermé, lui quarantième, dans les maisons de détention de Troyes et de Brienne, d'où il ne sortit qu'au bout de huit mois, peu de jours avant le 9 thermidor. Il se retira depuis à la campagne, où il se livra à ses goûts pour la retraite et l'étude. C'est ainsi qu'il composa *le Berger philosophe, ou le Retour d'un père au sein de sa famille,* pastorale en cinq actes et en vers mêlés de chants, imprimée à Troyes, 1812, in-8° de quatre-vingts pages, sans nom d'auteur, avec un avertissement et des notes ajoutés par l'auteur de cette notice. Elle fut représentée par de jeunes élèves dans quelques maisons d'éducation. Cette production, comme pastorale dont elle porte le titre, sort du genre ordinaire. L'auteur désirait laisser à ses enfants une instruction chrétienne cachée sous les fleurs d'une poésie naturelle et simple, qui n'exclut pas la plus haute sublimité. Il employa un sujet de bergerie auquel il donna la forme dramatique; et, dans cette pièce, où l'on trouve l'imitation des passages les plus élevés des Écritures, les sons de la harpe sainte s'allient sans disparate à ceux de la flûte pastorale. Les notes insérées dans chaque acte ont pour objet d'en exposer et dans développer l'action et le but. Vers le temps où *le Berger philosophe* parut, Lalobe travaillait à la composition d'un poëme beaucoup plus considérable, auquel il a consacré plusieurs années. Il est divisé en cinq chants formant environ trois mille vers, et le sujet en est le même que celui du *Paradis perdu* de Milton. Ce n'est pas que Lalobe ait eu la prétention de lutter contre ce géant poétique; mais il était mécontent de la manière profane et quelquefois extravagante dont le poëte anglais a défiguré ce sujet religieux, et il essaya de le traiter d'une manière plus conforme au texte sacré, en y fondant les passages les plus analogues; et des notes, où ces passages imités ou traduits sont textuellement rapportés, attestent combien l'Écriture sainte lui était familière. Ce poëme, ayant pour titre *la Chute d'Adam,* est resté inédit. Lalobe est mort le 21 novembre 1824. L'Église lui refusa la sépulture chrétienne à cause de ses opinions chrétiennes qui n'étaient pas toujours d'accord avec les dogmes de l'Église, bien qu'il eût toujours manifesté la plus grande piété. Plusieurs écrits furent publiés à cette occasion, savoir : *Lettre à un habitant de Troyes, au sujet de l'enterrement extraordinaire de M. Lalobe;* et en février de la même année : *Réclamation, d'après les règles de l'Eglise et les lois de l'Etat, contre le refus public des sacrements et de la sépulture ecclésiastique.* Ces écrits renferment un éloge de Lalobe avec sa défense contre l'imputation de *jansénisme,* et ils tendent à prouver que les lois s'accordent avec les conciles, les papes et les évêques, pour n'autoriser les refus de sacrements et de la sépulture ecclésiastique qu'à ceux qui se sont séparés de l'unité de l'Église. L'auteur de cette notice, témoin de tous ces faits, ayant eu occasion d'en écrire au marquis de Lally-Tollendal, en reçut une réponse par laquelle ce défenseur éloquent de la religion et du roi lui témoigna au nom de l'une et de l'autre, et au nom de l'humanité et de la patrie, sa reconnaissance de lui avoir fourni les détails de cette affaire, qu'il qualifie de scandaleuse et de féroce. « Je n'en connaissais pas « tous les détails, dit-il; je les apprends par votre « lettre : je n'ai point d'expressions pour vous « peindre le dégoût et l'horreur que j'en ressens. « L'humanité restera exposée à de tels atten- « tats tant qu'il n'y aura pas d'*appel comme* « *d'abus.* »

P. D—L.

LALONDE (François-Richard de), académicien de Caen, naquit dans cette ville en 1685, et y fit de bonnes études dans les arts et les sciences. Devenu ingénieur, il s'occupa beaucoup de lever des plans topographiques, et fit une étude particulière du cours de la rivière d'Orne, qu'il chercha à rendre navigable jusqu'à la mer. Les plans et cartes qu'il dressa pour cet objet sont fort estimés. Les *Plans, vues et perspectives de Caen,* qu'il fit graver à ses frais et sous ses yeux, sont également recherchés pour la netteté et la précision du dessin. Lalonde cultivait en même temps la peinture, la poésie et la musique; enfin il s'occupa aussi des antiquités et de l'origine de Caen, et il a laissé sur ce sujet un manuscrit précieux, mais qui est resté inédit, intitulé *Recherches sur l'antiquité et le château de la ville de Caen.* Il a publié : 1° une *Paraphrase* (en vers) *des sept psaumes de la pénitence,* 1748, in-8°; 2° différentes Poésies, Cantates, Élégies, Opéras, insérés dans divers recueils. Lalonde mourut à Caen le 18 septembre 1765.

M—D j.

LALOUBÈRE. *Voyez* Loubère.

LALOUETTE (Pierre), né à Paris en 1711, fut nommé en 1742 docteur régent à la faculté de médecine de cette ville, où il mourut aveugle le 14 août 1792. Il s'était fait une grande réputation comme praticien, et ce fut plutôt à cette réputation qu'à ses écrits, peu nombreux et peu remarquables, qu'il dut la décoration de l'ordre de St-Michel. Il a publié : 1° *Nouvelle Méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation*, Paris, 1776, in-8°; 2° *Traité des scrofules, vulgairement appelés écrouelles ou humeurs froides*, Paris, 1780-1782, 2 vol. in-12; 3° *Détail des expériences faites pour déterminer la propriété de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale* (pour la société royale de médecine de Paris), Paris, 1781, in-4°. — Lalouette (Jean-François-Achille), docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris, né vers 1742, parcourait, comme il nous l'apprend lui-même, son quatorzième lustre quand il commença à écrire. Son *Essai sur la rage* parut en 1812. Dans l'introduction placée en tête de cet ouvrage, l'auteur se livre à de longues discussions sur la cause primitive de tout mouvement, de toute existence, et sur d'autres questions semblables qu'il essaye de rattacher à son sujet. On conçoit qu'en devenant auteur à l'âge de soixante-dix ans, il n'ait pas eu le temps de publier un grand nombre de volumes; aussi ne pouvons-nous citer de lui que deux ouvrages : 1° *Essai sur la rage, dans lequel on indique un traitement méthodique et raisonné pour la guérir lorsqu'elle est déclarée; précédé d'une Dissertation présentant plusieurs considérations générales sur quelques phénomènes de la nature; on y a joint plusieurs tableaux au moyen desquels on peut saisir d'un coup d'œil tous les rapports sous lesquels la maladie a été considérée*, Paris, 1812, in-8°, pl.; 2° *Réflexions sur la nature de la goutte, ses causes, ses effets, et sur les moyens employés pour la combattre*, Paris, 1815, in-8°. D—d—r.

LALOY (Jean-Nicolas) naquit à Doulevant (Haute-Marne) vers le milieu du 18e siècle. Privé très-jeune de ses parents, il fut élevé aux frais de son pays natal au collége des jésuites de Chaumont, et se destina d'abord à l'état ecclésiastique; puis la faiblesse de sa complexion lui fermant l'entrée de l'ordre de St-Bruno, qu'il avait choisi, il renonça à son premier dessein et tourna ses vues vers la pharmacie et la médecine. Son esprit spéculatif, naturellement porté aux sciences, lui fit faire de rapides progrès, et dès 1774, de retour de Paris, où il avait étudié la médecine et s'était lié avec J.-J. Rousseau, il se fit remarquer dans sa ville adoptive par son habileté et son zèle à secourir les pauvres malades. L'estime de ses concitoyens le récompensa bientôt de son dévouement, et son influence grandit en proportion : aussi, en 1789, le choisirent-ils pour leur représentant; il conserva ce mandat pendant deux ans; et en 1791, faisant place à son frère, il revint à ses malades qui le réclamaient, et fut successivement appelé à Chaumont à la tête de l'administration communale et de l'administration départementale. Partisan des réformes et des progrès, mais calme et modéré autant que ferme et courageux, Nicolas Laloy rendit les plus grands services dans l'exercice de ses diverses fonctions et mérita du général Lafayette, à plusieurs reprises, des félicitations sur son patriotisme; cependant il n'en fut pas moins dénoncé, comme tant d'autres à cette époque, et il n'échappa au danger qui le menaçait que grâce aux démarches actives de son frère, membre du comité de sûreté générale. On doit surtout rappeler à son éloge le soin qu'il mit à soustraire au vandalisme les richesses sacrées et les précieuses décorations des églises; tout fut sauvé, et c'est à lui que Chaumont doit de montrer encore intactes aujourd'hui les sculptures de deux de ses enfants, Bouchardon et Girardon. Lorsque, le culte de la Raison proclamé, il fut contraint de faire disparaître les objets et les marques extérieures de la religion répudiée, il obéit; mais, plus ferme que son frère, il obéit en disant hautement que c'était par soumission aux lois et par crainte de profanations ou de mutilations. Jean-Nicolas Laloy mourut à Chaumont en janvier 1805. Il était alors conseiller de préfecture dans cette ville d'où vainement le gouvernement avait à deux fois essayé de le faire sortir en lui offrant les préfectures du Doubs et de l'Aube, et qu'à aucun prix il ne voulait quitter. Outre de nombreuses amitiés qui l'y retenaient, il y était encore attaché par des travaux scientifiques commencés depuis longtemps, notamment par une savante statistique de son département. Reconnaissants de son inaltérable dévouement à leurs intérêts, les Chaumontais ont élevé à Laloy un monument et donné son nom à une de leurs rues. Son éloge funèbre a été, en outre, prononcé par M. Garret, curé de Chaumont, le 15 janvier 1805. M—u.

LALOY (Pierre-Antoine) et non Leroy, comme on l'a nommé quelque part afin de pouvoir l'accuser d'avoir changé son nom en haine de la royauté, était frère du précédent. Né comme lui à Doulevant, le 16 janvier 1749, il fit comme lui ses premières études au collége des jésuites de la ville de Chaumont qui l'avait également adopté, puis il alla à Paris se préparer au barreau. Il passa trois ans chez un procureur, se fit admettre ensuite comme clerc au palais, prit le grade de licencié au parlement de Dijon en 1773 et fut enfin, le 31 août 1773, reçu avocat au bailliage et siége présidial de Chaumont. Son début annonça, en même temps que l'homme de talent, l'homme de cœur, le patriote éclairé; ce fut comme sa profession politique. Ses sympathies d'avocat furent ses sympathies de citoyen; défenseur au palais du faible contre le fort, il devait naturellement prendre parti pour les idées nouvelles, pour le peuple contre les privilégiés; mais tou-

jours dirigé dans ses convictions par les principes de la sage et religieuse éducation qu'il avait reçue, guidé par la loyauté de son caractère et par un jugement que la philosophie du 18e siècle avait fortifié sans le fausser, il réprouvait tout abus, tout excès. Aussi, lors de la convocation des états généraux en 1789, fut-il chargé de rédiger les cahiers de son ordre à cette assemblée où allait siéger son frère aîné, tandis que, procureur de la commune de Chaumont, il allait lui-même diriger les délibérations municipales. Lors de la division de la France en départements, Laloy fut élu administrateur de la Haute-Marne, puis secrétaire de l'assemblée électorale qui le députa à la législative au mois d'août 1791, alors que son frère, son mandat rempli à la constituante, rentrait à Chaumont pour y continuer ses utiles services au pays. Comme législateur, Laloy, simple et modeste, n'aborda que rarement la tribune, mais prit une part active aux travaux des commissions et des bureaux. Son passé, ses habitudes, ses convictions le portaient naturellement à prendre rang parmi les jacobins, mais il n'en fit réellement acte qu'au 10 août, en votant les déchéances; ce fut lui qui fut alors chargé de l'inventaire des papiers et meubles du château des Tuileries, travail qui l'occupa plus d'un an. La Haute-Marne ratifia cette dernière marque de confiance donnée à Laloy par ses collègues en renouvelant son mandat et l'envoyant à la convention, où, comme tous les autres représentants de son département, moins un, il vota la mort du roi prisonnier. On a si souvent discuté pour le défendre ou le condamner, sans réserve pour les hommes, ce regrettable arrêt, que nous ne nous y arrêterons pas; ce ne serait d'ailleurs pas le lieu. Mais cependant, il faut le dire, dans cette fatale circonstance, Laloy n'obéit pour sa part qu'à une profonde et sincère conviction; au terme de sa vie, il répétait encore qu'en pareil cas il ferait de même, et sa conscience, meilleur écho peut-être que l'histoire des sentiments de l'époque, ne lui rappelait que l'accomplissement d'un devoir pénible, mais nécessaire à ses yeux. De même, il crut devoir, dans l'appel au peuple fait par les jacobins contre les girondins soupçonnés de complicité avec Dumourier, prendre sa part de responsabilité et fut un de ceux qui signèrent cette pétition dénoncée à la tribune, sur le bureau même de l'assemblée. Il fut ensuite secrétaire de la convention et signa en cette qualité la constitution républicaine sur laquelle il fondait des espérances bientôt déçues par des excès auxquels il demeura toujours étranger et qu'il combattit sans relâche au comité de sûreté générale, dont il faisait partie. Bien des victimes de la calomnie et de la dénonciation lui durent alors leur salut; il eut à défendre jusqu'à son frère, et ce ne fut qu'à ses actives démarches que son beau-frère, condamné, échappa au bourreau, sur la liste duquel était déjà son nom. Enfin, il fut (6-22 novembre 1793) appelé à présider la convention, et le jour même de son élection il eut à recevoir l'évêque Gobel, venant, entouré de son clergé et des membres de la commune, rendre hommage à la Raison. Ici peut-être Laloy fit-il preuve au moins de faiblesse : on sait en effet comment les choses se passèrent. L'assemblée décréta l'admission de la députation et applaudit à la conduite de l'évêque; elle alla plus loin, elle demanda que son président donnât l'accolade à Gobel, et le président obéit. Cependant, à en croire les biographes, Laloy, répugnant à un pareil acte, en avait dès la veille détourné le prêtre apostat, et au moment même où il lui donnait l'accolade, il le lui reprocha de nouveau. Comment expliquer une pareille conduite? c'est peu, ce nous semble, de ne la taxer que de faiblesse, car, bien qu'on en ait dit, il n'y avait pas là que le président se soumettant humblement à la volonté de la convention, il y avait aussi l'homme, et, en matière de conscience, ce qui répugnait à la dignité de l'homme, le président ne devait pas le faire; mieux valait s'abstenir et laisser la place à un plus convaincu. Au surplus, Laloy ne s'en tint pas là; en proclamant, dans son éloge de la constitution, le culte de la Raison, il lui rendit lui-même hommage comme l'avait fait Gobel : avouons-le, comme tant d'autres, il était aveuglé. Laloy resta membre du comité de sûreté générale jusqu'à la chute de Robespierre, contre lequel il lutta avec les autres jacobins modérés. Le 10 thermidor, son parti, qui avait triomphé, l'appela au comité de salut public, d'où il sortit, après deux mois à peine, pour ne plus s'occuper que de travaux législatifs, ce qui le mit à l'abri des haines de la nouvelle majorité. Maintenu ensuite sur la liste de la convention au nombre de ses membres qui devaient de droit faire partie de la législation suivante, Laloy entra au conseil des Cinq-Cents, où il fut longtemps attaché à la commission instituée pour la classification des lois et s'occupa surtout de l'organisation judiciaire, et, après avoir été élu président (19 février 1798), il fut envoyé par les électeurs de la Haute-Marne au conseil des Anciens, où il remplit les fonctions de secrétaire et de président (20 mai—18 août 1798). Au 18 brumaire l'arène politique abandonnée par Laloy pour le travail législatif se rouvrit pour lui; il fut l'un des commissaires chargés de sanctionner la révolution, puis il fit partie de la commission appelée à conserver les droits de la représentation nationale pendant l'ajournement des conseils, et devint (25 décembre 1799) membre du tribunat, où pendant deux mois il vota avec l'opposition. La constitution de l'an 10 l'en fit sortir (16 septembre 1802), et il fut réduit aux fonctions de juge au conseil des prises maritimes, qu'il garda jusqu'à la première restauration. Aux cent jours, il fut fait conseiller à la préfecture de la Seine; puis, au retour des Bourbons, destitué, exilé, il partit pour la Belgique après avoir brûlé

les papiers, notes et documents historiques qu'il avait avec peine amassés en grand nombre sur l'histoire de son temps, et se fixa à Mons, d'où il ne revint en France que lors de la révolution de juillet. A Mons, où il se lia d'amitié avec Jean de Bry, exilé comme lui, Laloy vécut simple et modeste au milieu d'une famille d'ouvriers, épuisant peu à peu les faibles ressources qu'avait pu lui procurer la vente à vil prix d'une bibliothèque de vingt mille volumes, fruit de pénibles recherches, collection précieuse de manuscrits et de raretés. A cette douleur du bibliophile se joignit une douleur plus grande, celle du père et de l'époux. En un an, il vit mourir son fils et sa femme, qui succomba au chagrin; il supporta tout avec calme et résignation, et refusa même de profiter des passe-ports qui lui avaient été envoyés pour rentrer en France, grâce à un employé reconnaissant dont il avait protégé la famille pendant la terreur. Lors de la révolution de 1830, il était âgé de quatre-vingt-quatre ans et tout son avoir était épuisé; le comte Réal, qu'il avait au 10 thermidor rendu à la liberté, vint heureusement à son secours; il demanda pour ce vieillard qui avait présidé nos assemblées politiques une pension qui fut accordée et inscrite au grand-livre. Rentré à cette époque à Chaumont, Laloy y retrouva l'estime et la considération qu'il avait su y gagner autrefois, et se consola de ses traverses passées en s'adonnant courageusement à l'étude. Il y mourut le 5 mars 1846, à l'âge de 97 ans. Plusieurs notices ont été consacrées à sa mémoire; mais nous devons surtout citer celle de M. Emile Jolibois, à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent; l'amitié et les relations suivies qui unissaient l'auteur à Laloy en rendent l'exactitude incontestable. On peut aussi consulter pour sa carrière politique le *Moniteur universel* et les diverses histoires de la révolution. Savant et laborieux paléographe, Pierre Laloy avait été associé en 1785, par le garde des sceaux, aux travaux pour la recherche des monuments anciens, diplômes, chartes, etc., de la France, et chargé spécialement de dépouiller les archives de Bassigny. Il a laissé de son passage à la présidence du conseil des Anciens deux discours remarquables : l'un sur le progrès des lettres, des sciences et des arts, en réponse à une députation de l'Institut; l'autre en commémoration de la fondation de la république. Ce sont, avec quelques mémoires, les seuls travaux qu'il ait laissé imprimer sous son nom; il a composé en outre ou rédigé plusieurs ouvrages pseudonymes, tels que l'*Agriculture pratique de Douette-Richardot*, les *Mémoires de madame de Douhault*, la *Statistique de la Haute-Marne*, publiée par Chaulaire, etc., et a de plus laissé inachevées des études historiques, notamment sur la Champagne. M—u.

LA LOYÈRE (Pierre-Joseph-Armand-Jean-Baptiste-Marie-Catherine de Beuverand, comte de), issu d'une ancienne et illustre famille de Bourgogne, naquit à Dijon le 26 février 1782. Son père, chevalier de St-Louis, qui faisait partie de l'armée de Condé, émigra et lui légua, avec une foi politique ardente et un dévouement inaltérable à la branche des Bourbons, le sentiment profond de l'honneur militaire. Enrôlé volontaire au 10e régiment de chasseurs à cheval le 15 brumaire an 10, de La Loyère, dont les qualités furent dès le début justement appréciées, fut nommé sous-lieutenant au 12e régiment de cavalerie le 1er jour complémentaire an 11, fit avec ce corps la campagne de 1805 à la grande armée, et se distingua à la bataille d'Austerlitz, où son intrépidité lui fit donner la décoration de la Légion d'honneur. Bientôt après, lieutenant au 6e régiment de cuirassiers (5 septembre 1806), puis aide de camp de son oncle, le général de Nansouty (24 février 1807), de La Loyère se signala de nouveau dans les campagnes de Prusse et de Pologne, et se fit remarquer surtout par sa bravoure au passage de la Varka et à la bataille de Friedland, où il eut deux chevaux tués sous lui. Capitaine le 23 mai 1809 en récompense de sa belle conduite, il fit en cette qualité la campagne d'Allemagne et montra à Essling et à Wagram un courage héroïque qui lui valut, le 1er juin 1811, le grade de chef d'escadron au 2e régiment de cuirassiers. La mémorable campagne de Russie se préparait, il fut désigné pour y prendre part, et fut au milieu de tant de glorieux soldats un de ceux qui s'y acquirent le plus de gloire; à la bataille de la Moskowa, il eut encore un cheval tué sous lui. Blessé à la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813, il fut nommé au grade de major du 12e régiment de cuirassiers le 14 du même mois, et commanda en cette qualité un régiment de grosse cavalerie à Hambourg (1er octobre 1813) jusqu'au 5 février 1814, qu'il fut nommé adjudant commandant et investi des fonctions de chef d'état-major de la cavalerie de la garde impériale. Depuis, dans tous les combats de la glorieuse campagne de France, il se signala par des prodiges de valeur, à celui de Laon notamment, où il perdit glorieusement un quatrième cheval. A la paix, le colonel de La Loyère fut admis dans la maison militaire du roi comme lieutenant en premier de la 1re compagnie des mousquetaires gris (1er juillet 1814) et reçut la croix de chevalier de St-Louis (3 septembre). Promu au grade de maréchal de camp et à celui d'officier de la Légion d'honneur le 19 mars 1815, il fut nommé successivement inspecteur de cavalerie dans la sixième division militaire (25 juillet 1816) et dans la première division (28 mai 1817). Compris comme disponible dans le cadre de l'état-major général de l'armée le 30 décembre 1818, il fut appelé le 21 avril 1821 au commandement du département de Saône-et-Loire, et fait commandeur de la Légion d'honneur le 1er mai 1821. Placé ensuite à la tête de la subdivision de la Côte-d'Or le 1er mai 1822, il reçut la croix de commandeur de l'ordre de St-Louis le 20 août

1823. Il quittait alors Dijon pour aller commander une subdivision à Lyon, d'où il partit bientôt pour l'Espagne, qu'une maladie très-grave devait le forcer à quitter avant le temps. Il y commanda toutefois la brigade suisse, à Madrid, depuis le 24 novembre 1824 jusqu'au mois de septembre 1825, époque à laquelle il fut forcé de se faire mettre en disponibilité. Le 6 janvier 1826, il fut appelé au commandement d'une brigade de camp de cavalerie; le 27 mai il devint inspecteur général de cavalerie dans la seizième division militaire, et fut chargé en même temps du commandement de la première brigade de cavalerie du camp de St-Omer. Puis il rentra en disponibilité le 1er octobre 1827. Le 30 mai 1830, le général de La Loyère reçut le commandement de la troisième brigade du camp de cavalerie de Lunéville, et ce fut dans l'exercice de ces fonctions, qu'il ne conserva que jusqu'au 8 août, que le trouva la révolution de juillet. Chargé, comme le plus ancien, du commandement en chef, il ramena ses troupes sur Paris à marche forcée, mais n'y arriva que pour assister à l'installation du nouveau gouvernement. Ce fut la fin de sa carrière militaire, si bien remplie. Gentilhomme de la chambre du roi Charles X; animé pour la famille royale détrônée de sentiments héréditaires dans sa maison, et qu'il voulait transmettre aux siens aussi purs qu'il les avait reçus, il brisa lui-même son épée, et renonçant au bénéfice d'une gloire longuement et chèrement gagnée plutôt que de prêter serment à la royauté qu'il était venu combattre, il fit loyalement, mais avec douleur, le sacrifice du brillant avenir qui lui paraissait encore réservé; il fut d'abord admis en disponibilité le 22 mars 1831 dans le cadre d'activité de l'état-major général, puis reçu à faire valoir ses droits à la retraite le 17 novembre 1837, et retraité définitivement le 24 janvier 1838. La perte du général de La Loyère fut grande pour l'armée, en raison de son courage et d'une expérience qui garantissait l'utilité de services encore longs, mais la noblesse de son caractère la rendit plus sensible encore. Le nom du comte de La Loyère restera dans l'histoire comme celui d'un des derniers preux; son inébranlable foi politique aussi bien que ses vertus militaires ont assuré à sa mémoire le respect et l'admiration de tous les partis. Ses dernières années ne furent que la consécration de sa vie. Entouré de ses enfants, il leur apprenait encore par ses paroles et ses conseils l'honneur et la fidélité dont il leur avait souvent donné l'exemple, lorsqu'il mourut, le 4 janvier 1857, à sa campagne de Savigny-sous-Beaune. Outre les titres et décorations que nous avons mentionnés, de La Loyère était encore grand-croix de St-Ferdinand d'Espagne. M—u.

LA LUZERNE (César-Guillaume, cardinal de), d'une des premières familles de Normandie, était, par sa mère, petit-fils du chancelier de Lamoignon. Il naquit à Paris en 1738, et annonça de bonne heure les qualités d'esprit et de cœur qui se développèrent ensuite. Au sortir du collége, il passa aux études théologiques, dans lesquelles il obtint de grands succès, d'abord au séminaire de St-Magloire, puis à la maison de Navarre. En 1762, il fut proclamé le premier de sa licence. La Luzerne était depuis trois ans vicaire général de Narbonne lorsqu'en 1765 il fut nommé agent général du clergé. Il dut à ses services et à ses talents l'honneur d'être choisi par le roi, en 1770, pour succéder à M. de Montmorin sur le siége ducal de Langres. Sa réputation l'y précéda; et toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir furent parfaitement justifiées. En 1773, il prononça l'oraison funèbre du roi de Sardaigne, à Notre-Dame, devant le comte d'Artois. L'année suivante, il prononça, dans la même église, celle de Louis XV, devant *Monsieur*, depuis Louis XVIII. En 1787, il fut appelé à l'assemblée des notables, et l'année d'après élu unanimement aux états généraux par son clergé. La décision rendue pour la double représentation du tiers et l'opinion par tête qu'elle devait entraîner lui firent sur-le-champ pressentir nos malheurs. « Tout va « se perdre ! » s'écria-t-il à cette nouvelle : et, après y avoir beaucoup pensé, il ne vit qu'un moyen d'y remédier : ce fut de former deux chambres à peu près pareilles à celles d'Angleterre. Il proposa donc que les trois cents députés du clergé se réunissent dans une chambre aux trois cents députés de la noblesse, le tiers restant en pareil nombre dans la sienne. Ce projet, qui fut appuyé par Lally-Tollendal (*voy.* ce nom) et Mounier, rencontra peu de sympathies, et il déplut surtout aux révolutionnaires ardents, qui, songeant dès lors à la république, voulaient tout niveler et tout détruire. La Luzerne repoussa encore avec beaucoup de force la déclaration des droits, présentée par Lafayette, et dans laquelle il ne voyait qu'un moyen de troubles et de désordres, dont la religion d'ailleurs repoussait le principe. Mirabeau consacra trois *Lettres à ses commettants* pour réfuter les assertions de la Luzerne. Le second du clergé porté à la présidence fut l'évêque de Langres. Après les catastrophes des 5 et 6 octobre, ce prélat se retira dans son diocèse, d'abord à Clairvaux, ensuite à Langres, où il resta jusqu'à ce que, sa présence irritant deux partis près d'en venir aux mains, il crut devoir l'abandonner, et se rendit en Suisse. L'émigration fut encore pour lui une occasion de manifester les vertus les plus touchantes. Il accueillit, à Constance, les prêtres de son diocèse, en eut tous les jours douze à sa table, et vendit pour les faire subsister jusqu'à ses boucles d'or. De Wels, où le séjour momentané de ses parents l'avait attiré, il passa en Italie. Venise conserve encore le souvenir des exemples de vertu et de bonté qu'il y donna. Son zèle pour les prisonniers français qu'il visitait dans les hôpitaux, à l'âge de soixante-quinze ans, faillit lui coûter la vie : il y

prit le typhus, qui le fit beaucoup souffrir, et dont les suites, après son retour en France, en 1814, l'ont mis deux fois au bord du tombeau. Tant de travaux, de services rendus à l'État et à l'Église furent récompensés par l'invitation que lui fit Louis XVIII de venir reprendre son ancien rang de duc et pair, et par son élévation à la pourpre romaine. Après lui avoir remis la barrette, en août 1817, le roi lui dit : « Quant à moi, « si je vaux quelque chose, c'est parce que je me « suis constamment appliqué à suivre les conseils « que vous m'avez donnés, il y a quarante-trois « ans, en terminant l'éloge funèbre de mon « grand-père. » A l'époque du concordat de 1801, La Luzerne, sur la demande du souverain pontife Pie VII, s'était démis du siége de Langres, auquel il fut promu de nouveau sous la restauration. Ce digne prélat mourut à Paris le 27 juin 1821. On a de lui : 1° *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, Paris, 1773, in-4° et in-12; 2° *Oraison funèbre de Louis XV*, Paris, 1774, in-4° et in-12; 3° *Instruction sur le rituel de Langres*, Besançon, 1786, in-4°; Paris, 1817, in-4°; 4° *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 1786, in-12; Paris, 1810, in-12; 7e édit., ibid., 1824; il y en a une traduction italienne, Venise, 1799, in-8°; 5° *Instruction pastorale sur le schisme de France*, Langres, 1791, 2 vol. in-12; réimprimée en 1805 et 1808; 6° *Sermon sur les causes de l'incrédulité, prêché à Constance le jour de Pâques* 1795, Constance, 1795; Paris, 1818, in-8°; 7° *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, 1799, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; Paris, 1829, 4 vol. in-12; 8° *Dissertation sur la vérité de la religion; sur les prophéties; sur l'existence et les attributs de Dieu; sur la spiritualité de l'âme et sur la liberté de l'homme; sur la loi naturelle, et sur la révélation en général*. Ces dissertations, imprimées à Langres, de 1802 à 1810, et depuis réimprimées souvent à Paris, forment 6 volumes in-12. 9° *Explication des Evangiles*, etc., Lyon, 1807, 5 vol. in-8°; Paris, 1816, 1821, 1829, etc., 4 vol. in-12; 10° *Considérations sur l'état ecclésiastique*, 1810, 1827, in-12; 11° *Dissertations morales lues à Venise dans l'académie des Filaretti, et dans l'athénée de cette ville*, Paris, 1816, in-12; 12° *Dissertations sur les églises catholiques et protestantes*, Paris, 1816, 1818, 2 vol. in-12; 13° *Sur la différence de la constitution française et de la constitution anglaise*, Paris, 1816, in-8°; 14° *Sur l'instruction publique*, 1816, in-8°; 15° *Réponse au discours de M. de Lally-Tollendal sur la responsabilité des ministres*, 1817, in-8°; 16° *Observations sur le projet de loi* touchant le même sujet, 1817, in-8°; 17° *Sur le pouvoir du roi de publier par une ordonnance le concordat de* 1817, Paris, 1818, in-8°; 18° *Sur la déclaration de l'assemblée du clergé en France en* 1682, Paris, 1821, in-8°; 19° *Dissertations sur le prêt de commerce* (ouvrage posthume), Dijon, 1823, 3 vol. in-8°. Plusieurs de ces écrits ont été réimprimés un certain nombre de fois. On a encore de ce prélat des ordonnances et instructions pastorales, des écrits relatifs à la constitution civile du clergé, des opinions imprimées sur des projets de loi soumis à la chambre des pairs, etc. Il a laissé en manuscrit un traité concernant la *supériorité des évêques sur les prêtres*. Il a rédigé plusieurs articles dans divers journaux, et notamment dans le *Conservateur*, auquel il travaillait en 1820 avec MM. de Chateaubriand, de Bonald, etc. Les *OEuvres* du cardinal La Luzerne ont été réunies, Lyon et Paris, 1842, 10 vol. in-8°; mais cette édition est loin de contenir tous ses écrits. Z.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—ÉE.	A. Boullée.
A. B—RT.	A. Brongniart.
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A. M.	A. Moquin-Tandon.
A. M—Y	Alfred Maury.
A. P.	A. Péricaud.
A. R—T.	Abel Rémusat.
A—T.	Audiffret (H.).
B—G.	Bourgoing.
B—G—N.	Bourgon.
B—G—T.	Bourgeat.
B—I.	Bernardi.
B—L—M.	Blumm.
B—P.	Beauchamp.
B—S.	Bocous.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. D—S.	Desportes-Boscheron.
C. G.	Cadet Gassicourt.
CH—U.	Chassériau.
C—L—B.	De Combette Labourelie.
C. M. P.	Pillet.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—D—R.	Didier.
D—G.	Depping.
D—G—S.	Desgenettes.
D—H—E.	Dehèque.
D—P—S.	Du Petit Thouars.

	MM.
D—R.	Didier (Henri).
D—R—R.	Durozoir.
D—U.	Duvau.
D—V—L.	Deville.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—S.	Eyriès.
F—D—R.	Friedlander.
F—LE.	Fayolle.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—S.	Fortis.
F. T.	Fr. Trembicka.
F—T—E.	De la Fontenelle.
F—Z.	Féletz.
G—B—R.	Gubler.
G—CE.	Gence.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—R—D.	Guérard.
G—T.	Guizot.
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.
H. B—E.	Henri Beaune.
H—Q—N.	Hennequin.
I. G. S.-H.	I. Geoffroy St-Hilaire.
J.-A. de L.	J.-A. de Lafage.
J—D—N.	Jourdan.
J. T—T.	J. Tissot.

	MM.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE JOLTROIS.
L—IE.	LASTEYRIE.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L. P—S.	L. PAGÈS.
L—S.	LANGLÈS.
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—S—E.	LA SALLE.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—E.	MAURICE.
M—I.	MOSTOWSKI.
M—ON.	MARRON.
M—T—U.	MATHIEU.
M—U.	MUTEAU.
N. D. L. M.	NOEL DE LA MORINIÈRE.
P—C—T.	PICOT.
P—D.	PATAUD.
P. D—L.	PATRIS-DEBREUIL.
P—E.	PONCE.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.
P—V—T.	PROSPER LEVOT.
P. L—X.	PAUL LACROIX.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
P—T.	PEIGNOT.
P—X.	PUJOULX.
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—É.	ROYÉ.
R—F—G.	REIFFENBERG (DE).
S—L.	SCHOEL.
S—L—E.	SILVESTRE (DE).
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S. R. T.	ST-RENÉ TAILLANDIER.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
STE—B.	SAINTE-BEUVE.
ST. S—N.	SAINT-SURIN.
ST—T.	STASSART.
S—Y.	SALABERRY.
T.	TORCY.
T—D.	TABARAUD.
U—I.	USTÉRI.
V—G.	VANDERBOURG.
V—L—S.	VALENCIENNES.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—G—R.	WAGENER.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par ERN. DESPLACES.